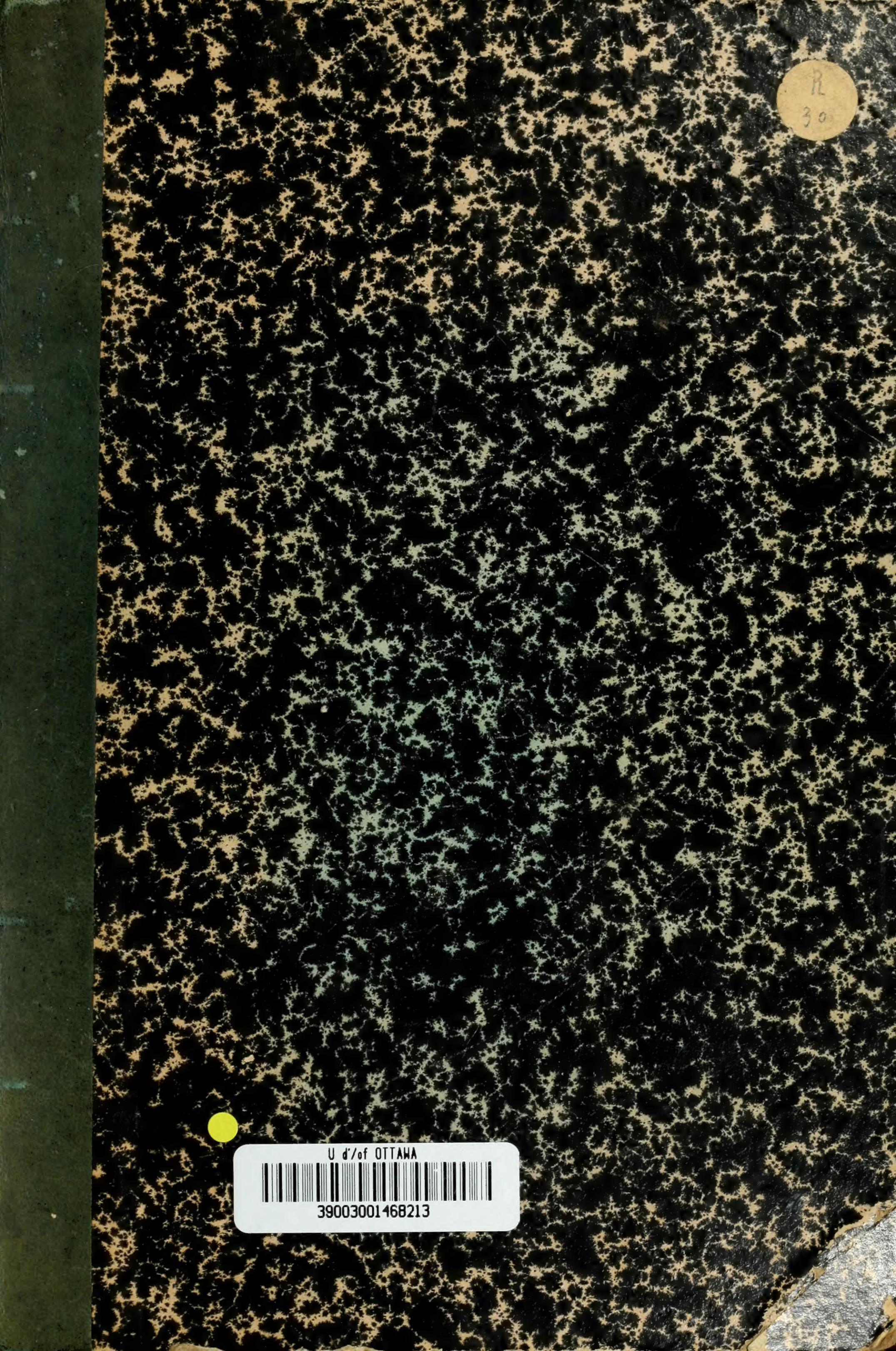
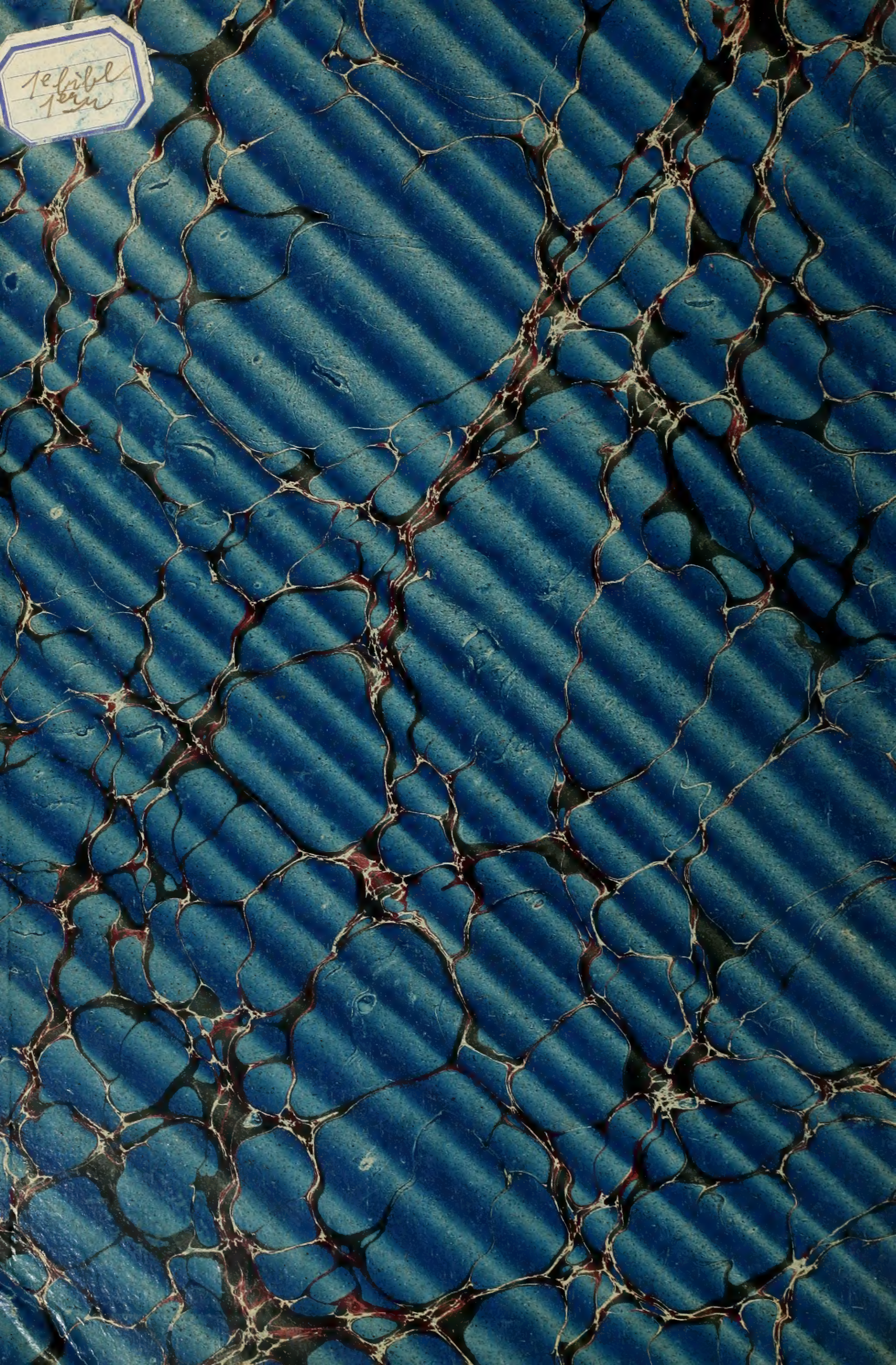
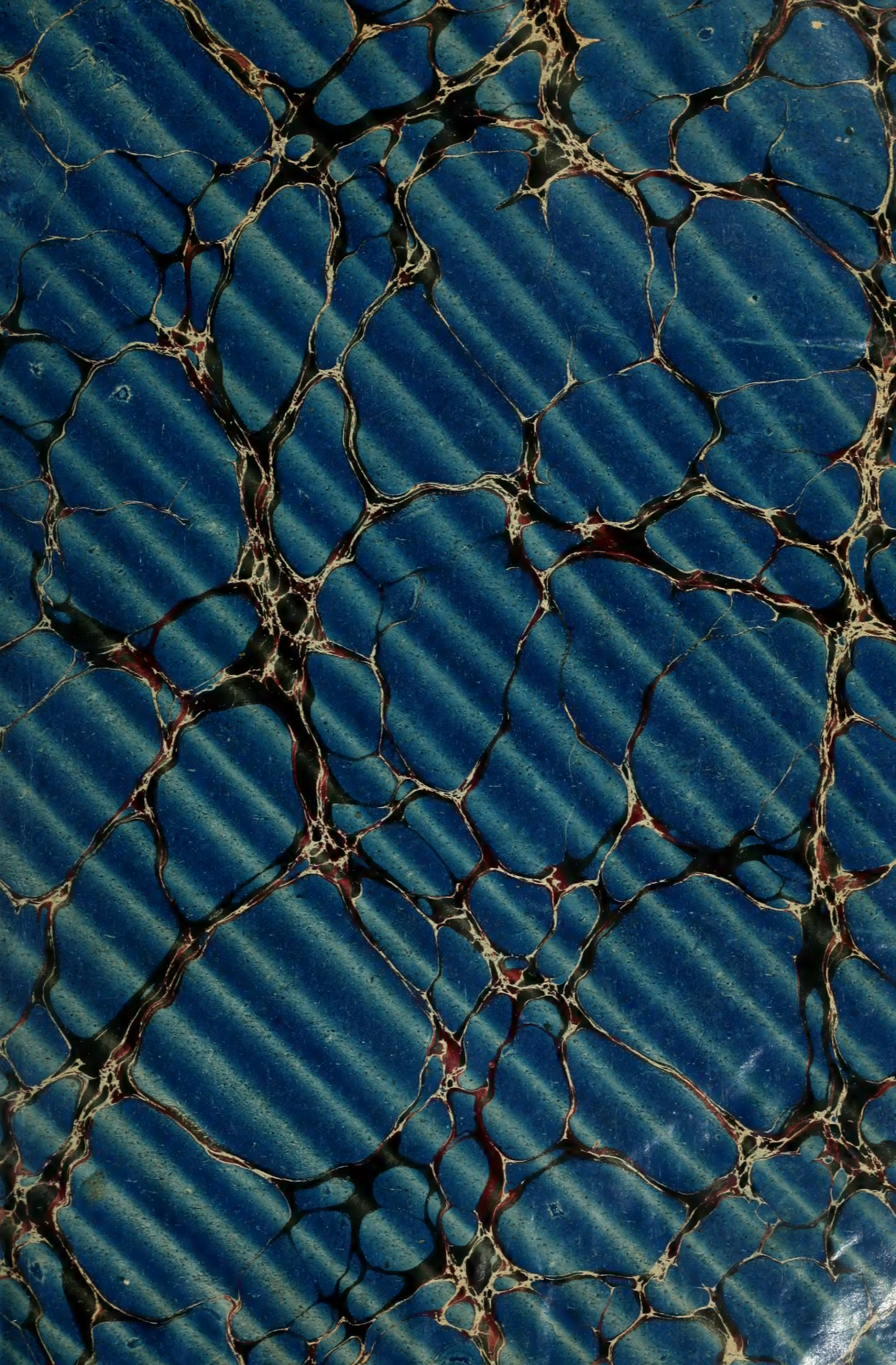
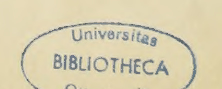

R
30


1e bibl

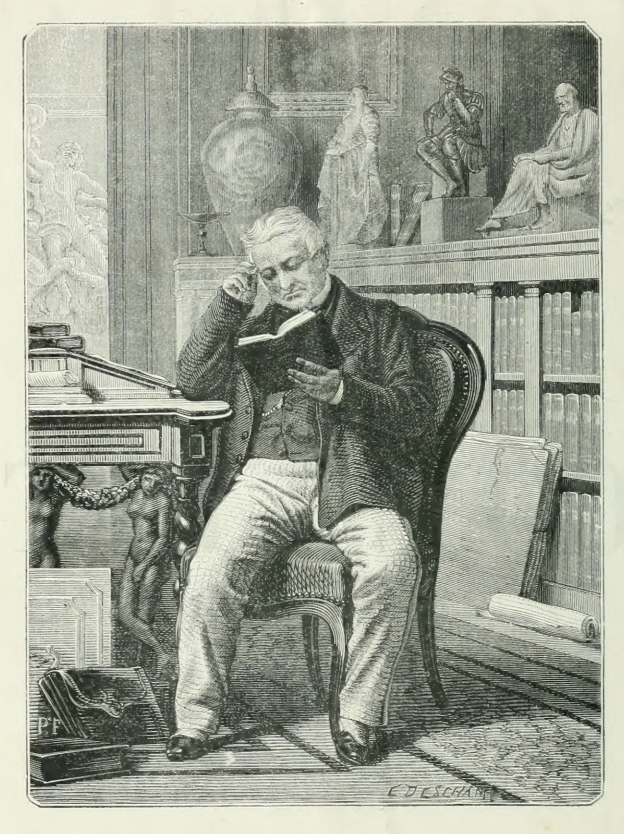



Universitas
BIBLIOTHECA

HISTOIRE

DU

CONSULAT.



A. THIERS.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, 8, RUE GARANCIÈRE.

HISTOIRE

DU

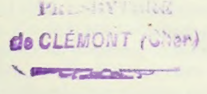
CONSULAT

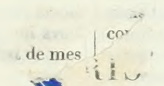
PAR

M. A. THIERS

ÉDITION ILLUSTRÉE DE SOIXANTE-DIX DESSINS







LHEUREUX ET CIE, ÉDITEURS

31, RUE DE SEINE

1865



L'Histoire du Consulat formera un volume grand format de 600 pages, publié en 70 livraisons à 10 centimes.

L'Histoire de l'Empire, quatre volumes, paraîtra immédiatement après la publication du *Consulat*.

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

Je viens d'achever après quinze années d'un travail assidu l'*Histoire du Consulat et de l'Empire,* que j'avais commencée en 1840. De ces quinze années, je n'en ai pas laissé écouler une seule, excepté toutefois celle que les événements politiques m'ont obligé à passer hors de France, sans consacrer tout mon temps à l'œuvre difficile que j'avais entreprise. On pourrait, j'en conviens, travailler plus vite, mais j'ai pour la mission de l'histoire un tel respect, que la crainte d'alléguer un fait inexact me remplit d'une sorte de confusion. Je n'ai alors aucun repos que je n'aie découvert la preuve du fait objet de mes doutes; je la cherche partout où elle peut être, et je ne m'arrête que lorsque je l'ai trouvée, ou que j'ai acquis la certitude qu'elle n'existe pas. Dans ce cas, réduit à prononcer comme un juré, je parle d'après ma conviction intime, mais toujours avec une extrême appréhension de me tromper, car j'estime qu'il n'y a rien de plus condamnable, lorsqu'on s'est donné spontanément la mission de dire aux hommes la vérité sur les grands événements de l'histoire, que de la déguiser par faiblesse, de l'altérer par passion, de la supposer par paresse, et de mentir, sciemment ou non, à son siècle et aux siècles à venir.

C'est sous l'empire de ces scrupules que j'ai lu, relu, et annoté de ma main les innombrables pièces contenues dans les archives de l'État, les trente mille lettres composant la correspondance personnelle de Napoléon, les lettres non moins nombreuses de ses ministres, de ses généraux, de ses aides de camp, et même des agents de sa police, enfin la plupart des mémoires manuscrits conservés dans le sein des familles. J'ai rencontré, je dois le dire, sous tous les gouvernements (car j'en ai déjà vu se succéder trois depuis que mon œuvre est commencée), la même facilité, la même prodigalité à me fournir les documents dont j'avais besoin, et sous le neveu de Napoléon on ne m'a pas plus refusé les secrets de la politique impériale que sous la république ou sous la royauté constitutionnelle. C'est ainsi que je crois être parvenu à saisir et à reproduire non cette vérité de convention, que les générations contemporaines se créent souvent, et transmettent aux générations futures comme la vérité authentique, mais cette vérité des faits eux-mêmes, qu'on ne trouve que dans les documents d'État, et surtout dans la correspondance des grands personnages. J'ai de la sorte employé quelquefois une année à préparer un volume que deux mois me suffisaient à écrire, et j'ai fait attendre le public, qui avait bien voulu attacher quelque prix au résultat de mes travaux.

Je dois ajouter qu'au scrupule s'est joint chez moi le goût d'étudier à fond comment, à l'une des époques les plus agitées de l'humanité, on s'y était pris pour remuer tant d'hommes, d'argent et de matières. Les secrets de l'administration, de la finance, de la guerre, de la diplomatie, m'ont attiré, retenu, captivé, et j'ai pensé que cette partie toute technique de l'histoire méritait de la part des esprits sérieux autant d'attention au moins que la partie dramatique. A mon avis, la louange, le blâme pour les grandes opérations ne sont que de vaines déclamations, si elles ne reposent sur l'exposé raisonné, positif et clair de la manière dont ces opérations se sont accomplies. S'extasier, par exemple, devant le passage des Alpes, et, pour faire partager son enthousiasme aux autres, accumuler les mots, prodiguer ici les rochers, et là les neiges, n'est à mes yeux qu'un jeu puéril et même fastidieux pour le lecteur. Il n'y a de sérieux, d'intéressant, de propre à exciter une véritable admiration, que l'exposé exact et complet des choses comme elles se sont passées. Combien de lieues à parcourir à travers monts, combien de canons, de munitions, de vivres à transporter sans routes frayées, à des hauteurs prodigieuses, au milieu d'affreux précipices, où les animaux ne servent plus, où l'homme seul conserve encore ses forces et sa volonté, le tout dit simplement, avec le détail nécessaire, sans les particularités inutiles, voilà, selon moi, la vraie manière de retracer une entreprise telle que le passage du Saint-Bernard par exemple. Qu'après un exposé précis et complet des faits, une exclamation s'échappe de la bouche du narrateur, elle va droit à l'âme du lecteur, parce que déjà elle s'était produite en lui, et n'a fait que répondre au cri de sa propre admiration.

Telles sont les causes de la lenteur que j'ai mise à composer cette histoire, et de l'étendue aussi de mes récits. Ceci me conduit à dire sur l'histoire, et sur la manière de l'écrire, quelques mots inspirés par une longue pratique de cet art, et par un profond respect de sa haute dignité.

Je ne sais rien, dans les œuvres de l'esprit humain, au-dessus de la grande poésie. Mais on m'accordera qu'il y a des époques plus propres à la goûter qu'à la produire. Je ne crois pas que jamais Homère et Dante, par exemple, aient été plus vivement sentis que dans notre époque à la fois profondément érudite et profondément émue. Pourtant, bien que nous ayons eu des poëtes et des peintres remarquables, notre temps n'a pas produit cette poésie naïve et énergique de la Florence du treizième siècle, ou de la Grèce primitive. Les sociétés ont leur âge comme les individus, et chaque âge a ses occupations particulières. J'ai toujours considéré l'histoire comme l'occupation qui convenait non pas exclusivement, mais plus spécialement à notre temps. Nous n'avons pas perdu la sensibilité aux grandes choses, et en tout cas notre siècle aurait suffi pour nous la rendre, et nous avons acquis cette expérience qui permet de les apprécier et de les juger. Je me suis donc avec confiance livré aux travaux historiques dès ma jeunesse, certain que je faisais ce que mon

siècle était particulièrement propre à faire. J'ai consacré à écrire l'histoire trente années de ma vie, et je dirai que, même en vivant au milieu des affaires publiques, je ne me séparais pas de mon art pour ainsi dire. Lorsqu'en présence de trônes chancelants, au sein d'assemblées ébranlées par l'accent de tribuns puissants, ou menacées par la multitude, il me restait un instant pour la réflexion, je voyais moins tel ou tel individu passager portant un nom de notre époque, que les éternelles figures de tous les temps et de tous les lieux, qui à Athènes, à Rome, à Florence, avaient agi autrefois comme celle que je voyais se mouvoir sous mes yeux. J'étais à la fois moins irrité et moins troublé, parce que j'étais moins surpris, parce que j'assistais non à une scène d'un jour, mais à la scène éternelle que Dieu a dressée en mettant l'homme en société avec ses passions grandes ou petites, basses ou généreuses, l'homme toujours semblable à lui-même, toujours agité et toujours conduit par des lois profondes autant qu'immuables.

Ma vie, j'ose le dire, a donc été une longue étude historique, et si on en excepte ces moments violents où l'action vous étourdit, où le torrent des choses vous emporte au point de ne pas vous laisser discerner ses bords, j'ai presque toujours observé ce qui se passait autour de moi, en le rapportant à ce qui s'était passé ailleurs, pour y chercher ce qu'il y avait de différent ou de semblable. Cette longue comparaison est, je le crois, la vraie préparation de l'esprit à l'exécution de cette épopée de l'histoire, qui n'est pas condamnée à être décolorée parce qu'elle est exacte et positive, car l'homme réel qui s'appelle tantôt Alexandre, tantôt Annibal, César, Charlemagne, Napoléon, a sa poésie, bien que différente, comme l'homme fictif qui s'appelle Achille, Énée, Roland, ou Renaud !

L'observation assidue des hommes et des événements, ou, comme disent les peintres, l'observation de la nature, ne suffit pas, il faut un certain don pour bien écrire l'histoire. Quel est-il? Est-ce l'esprit, l'imagination, la critique, l'art de composer, le talent de peindre? Je répondrai qu'il serait bien désirable d'avoir de tous ces dons à la fois, et que toute histoire où se montre une seule de ces qualités rares est une œuvre appréciable, et hautement appréciée des générations futures. Je dirai qu'il y a non pas une, mais vingt manières d'écrire l'histoire, qu'on peut l'écrire comme Thucydide, Xénophon, Polybe, Tite-Live, Salluste, César, Tacite, Commines, Guichardin, Machiavel, Saint-Simon, Frédéric le Grand, Napoléon, et qu'elle est ainsi supérieurement écrite, quoique très-diversement. Je ne demanderais au ciel que d'avoir fait comme le moins éminent de ces historiens, pour être assuré d'avoir bien fait, et de laisser après moi un souvenir de mon éphémère existence. Chacun d'eux a sa qualité particulière et saillante : tel narre avec une abondance qui entraîne, tel autre narre sans suite, va par saillies et par bonds, mais, en passant, trace en quelques traits des figures qui ne s'effacent jamais de la mémoire des hommes; tel autre enfin, moins abondant ou moins habile à peindre, mais plus calme, plus discret, pénètre d'un œil auquel rien n'échappe dans la profondeur des événements humains, et les éclaire d'une éternelle clarté. De quelque manière qu'ils fassent, je le répète, ils ont bien fait. Et pourtant n'y a-t-il pas une qualité essentielle, préférable à toutes les autres, qui doit distinguer l'historien, et qui constitue sa véritable supériorité? Je le crois, et je dis tout de suite que, dans mon opinion, cette qualité c'est l'intelligence.

Je prends ici ce mot dans son acception vulgaire, et l'appliquant seulement aux sujets les plus divers, je vais tâcher de me faire entendre. On remarque souvent chez un enfant, un ouvrier, un homme d'État, quelque chose qu'on ne qualifie pas d'abord du nom d'esprit, parce que le brillant y manque, mais qu'on appelle l'intelligence, parce que celui qui en paraît doué saisit sur-le-champ ce qu'on lui dit, voit, entend à demi-mot, comprend s'il est enfant ce qu'on lui enseigne, s'il est ouvrier l'œuvre qu'on lui donne à exécuter, s'il est homme d'État les événements, leurs causes, leurs conséquences, devine les caractères, leurs penchants, la conduite qu'il faut en attendre, et n'est surpris, embarrassé de rien, quoique souvent affligé de tout. C'est là ce qui s'appelle l'intelligence, et bientôt, à la pratique, cette simple qualité, qui ne vise pas à l'effet, est de plus grande utilité dans la vie que tous les dons de l'esprit, le génie excepté, parce qu'il n'est, après tout, que l'intelligence elle-même, avec l'éclat, la force, l'étendue, la promptitude.

C'est cette qualité, appliquée aux grands objets de l'histoire, qui à mon avis est la qualité essentielle du narrateur, et qui, lorsqu'elle existe, amène bientôt à sa suite toutes les autres, pourvu qu'au don de la nature on joigne l'expérience, née de la pratique. En effet, avec ce que je nomme l'intelligence, on démêle bien le vrai du faux, on ne se laisse pas tromper par les vaines traditions ou les faux bruits de l'histoire, on a de la critique; on saisit bien le caractère des hommes et des temps, on n'exagère rien, on ne fait rien trop grand ou trop petit, on donne à chaque personnage ses traits véritables, on écarte le fard, de tous les ornements le plus malséant en histoire; on peint juste; on entre dans les secrets ressorts des choses, on comprend et on fait comprendre comment elles se sont accomplies; diplomatie, administration, guerre, marine, on met ces objets si divers à la portée de la plupart des esprits, parce qu'on a su les saisir dans leur généralité intelligible à tous; et quand on est arrivé ainsi à s'emparer des nombreux éléments dont un vaste récit doit se composer, l'ordre dans lequel il faut les présenter, on le trouve dans l'enchaînement même des événements, car celui qui a su saisir le lien mystérieux qui les unit, la manière dont ils se sont engendrés les uns les autres, a découvert l'ordre de narration le plus beau, parce que c'est le plus naturel; et si, de plus, il n'est pas de glace devant les grandes scènes de la vie des nations, il mêle fortement le tout ensemble, le fait succéder avec aisance et vivacité; il laisse au fleuve du temps sa fluidité, sa puissance, sa grâce même, en ne forçant aucun de ses mouvements, en n'altérant aucun de ses heureux contours; enfin, der-

nière et suprême condition, il est équitable, parce que rien ne calme, n'abat les passions comme la connaissance profonde des hommes. Je ne dirai pas qu'elle fait tomber toute sévérité, car ce serait un malheur; mais quand on connaît l'humanité et ses faiblesses, quand on sait ce qui la domine et l'entraîne, sans haïr moins le mal, sans aimer moins le bien, on a plus d'indulgence pour l'homme qui s'est laissé aller au mal par les mille entraînements de l'âme humaine, et on n'adore pas moins celui qui, malgré toutes les basses attractions, a su tenir son cœur au niveau du bon, du beau et du grand.

L'intelligence est donc, selon moi, la faculté heureuse qui, en histoire, enseigne à démêler le vrai du faux, à peindre les hommes avec justesse, à éclaircir les secrets de la politique et de la guerre, à narrer avec un ordre lumineux, à être équitable enfin, en un mot à être un véritable narrateur. L'oserai-je dire? presque sans art, l'esprit clairvoyant que j'imagine n'a qu'à céder à ce besoin de conter qui souvent s'empare de nous et nous entraîne à rapporter aux autres les événements qui nous ont touché, et il pourra enfanter des chefs-d'œuvre. Au milieu de mille exemples que je pourrais citer, qu'on me permette d'en choisir deux, Guichardin et le grand Frédéric.

Guichardin n'avait jamais songé à écrire, et n'en avait fait aucun apprentissage. Toute sa vie il avait agi comme diplomate, administrateur, et une fois ou deux comme militaire; mais c'était l'un des esprits les plus clairvoyants qui aient jamais existé, surtout en affaires politiques. Il avait l'âme un peu triste par nature et par satiété de la vie. Ne sachant à quoi s'occuper dans sa retraite, il écrivit les annales de son temps, dont une partie s'était accomplie sous ses yeux, et il le fit avec une ampleur de narration, une vigueur de pinceau, une profondeur de jugement, qui rangent son histoire parmi les beaux monuments de l'esprit humain. Sa phrase est longue, embarrassée, quelquefois un peu lourde, et pourtant elle marche comme un homme vif marche vite, même avec de mauvaises jambes. Il connaissait profondément la nature humaine, et il trace de tous les personnages de son siècle des portraits éternels, parce qu'ils sont vrais, simples et vigoureux. A tous ces mérites il ajoute le ton chagrin et morose d'un homme fatigué des innombrables misères auxquelles il a assisté, trop morose, selon moi, car l'histoire doit rester calme et sereine, mais point choquant, parce qu'on y sent, comme dans la sévérité sombre de Tacite, la tristesse de l'honnête homme.

Le grand Frédéric, qui ne fut jamais triste, aimait passionnément les lettres, et c'est assurément l'un des traits les plus nobles de son caractère, que cet amour des lettres qui le soutint dans les moments désespérés, où plus d'une fois sa fortune sembla près de s'abîmer. Le soir de batailles perdues, il se consolait en écrivant de mauvais vers, mauvais non par la pensée, car on y rencontre à chaque instant des idées profondes, ingénieuses ou piquantes, mais mauvais par la forme, car les vers ne sauraient se passer de correction, d'harmonie et de grâce. La pensée sans l'art n'est rien en poésie. Ce n'est pas encore là tout ce qui manquait au grand Frédéric pour composer des livres : n'ayant jamais fait de la pratique des lettres son art, n'en faisant que son délassement, il n'avait jamais étendu ses œuvres au delà d'une pièce de vers, d'un pamphlet ou d'une épître, et l'art de construire un livre lui était aussi étranger que celui d'écrire correctement. Et pourtant ce même homme, dans l'histoire qu'il nous a laissée de sa famille et de son propre règne, exposant les trames subtiles de sa diplomatie, les profondes combinaisons de son génie militaire, retraçant les vicissitudes d'une carrière de près de cinquante ans, les indicibles va-et-vient de la politique dans un siècle où les femmes gouvernaient les États pendant que les philosophes gouvernaient les esprits, enfin les alternatives continuelles d'une guerre où, aussi souvent vaincu que victorieux, mais toujours couvert de gloire, il se voyait à chaque instant à la veille de périr sous la haine de trois femmes et le poids de trois grands États, cet homme singulier a donné en mauvais français et en style bizarre un tableau simple, animé, et presque complétement vrai de cette curieuse époque, grande par lui seul et par quelques écrivains français. Ce mauvais écrivain écrit suffisamment bien, compose non pas savamment, mais simplement, avec ordre et intérêt, trace les caractères de main de maître, et serait un juge supérieur, s'il avait d'un juge l'équité et la dignité. Mais à la licence de son temps ajoutant la licence de son esprit, méprisant tous les rois qu'il avait humiliés, leurs généraux qu'il avait vaincus, leurs ministres qu'il avait trompés, ne se plaisant que dans la société des gens de lettres qui cependant par leur vanité lui prêtaient souvent à rire, aimant à faire pires qu'ils n'étaient lui et les autres, intempérant, cynique, il a donné à l'histoire le ton de la médisance, mais a immortalisé celle qu'il a laissée en la marquant du caractère de la plus profonde intelligence et du plus rare bon sens qui fussent jamais.

Je ne dis rien de César, parce qu'il était l'un des écrivains les plus exercés de son siècle, ni de Napoléon, parce qu'il l'était devenu. Mais les deux exemples que je viens de citer suffisent pour rendre ma pensée, et pour prouver que quiconque a l'intelligence des hommes et des choses a le vrai génie de l'histoire.

Mais, m'objectera-t-on, l'art n'est donc rien, l'intelligence à elle seule suffit donc à tout! Le premier venu, doué seulement de cette compréhension, saura composer, peindre, narrer enfin, avec toutes les conditions de la véritable histoire! Je répondrais volontiers que oui, s'il ne convenait cependant de mettre quelque restriction à cette assertion trop absolue. Comprendre est presque tout, et pourtant n'est pas tout; il faut encore un certain art de composer, de peindre, de ménager les couleurs, de distribuer la lumière, un certain talent d'écrire aussi, car c'est de la langue qu'il faut se servir, qu'elle soit grecque, latine, italienne ou française, pour raconter les vicissitudes du monde.

Et, j'en conviens, il faut à l'intelligence joindre l'expérience, le calcul, c'est-à-dire l'art.

Ainsi l'homme est un être fini, et il faut presque faire entrer l'infini dans son esprit. Les événements que vous avez à lui exposer se passent souvent en mille endroits, non-seulement en France, si le théâtre de votre histoire est en France, mais en Allemagne, en Russie, en Espagne, en Amérique et dans l'Inde; et cependant, vous qui lui contez ces événements, lui qui les lit, ne pouvez être que sur un point à la fois. Le grand Frédéric se bat en Bohême, mais on se bat en Thuringe, en Westphalie, en Pologne. Sur le champ de bataille où il dirige tout, il se bat à l'aile gauche, mais on se bat aussi à l'aile droite, au centre, et partout. Même quand on a saisi avec intelligence la chaîne générale qui lie les événements entre eux, il faut un certain art pour passer d'un lieu à un autre lieu, pour aller ressaisir les faits secondaires qu'on a dû négliger pour le fait le plus important; il faut sans cesse courir à droite, à gauche, en arrière, sans perdre de vue la scène principale, sans laisser languir l'action, et sans rien omettre non plus, car tout fait omis constitue une faute, non-seulement contre l'exactitude matérielle, mais contre la vérité morale, parce qu'il est rare qu'un fait négligé, quelque petit qu'il soit, ne manque à la contexture générale, comme cause ou comme effet. Et pourtant on est tenu de ménager cet être fini, qui vous écoute et qui aspire toujours à l'infini, cet être curieux qui veut tout savoir, et qui n'a pas la patience de tout apprendre. Que je sache tout, et qu'il ne m'en coûte aucun effort d'attention, voilà le lecteur, voilà l'homme! nous voilà tous!

Il faut donc un certain art de mise en scène qui exige de l'expérience, du calcul, la science et l'habitude des proportions. Mais ce n'est pas tout encore : il faut savoir peindre, il faut savoir décrire; il faut savoir saisir dans un caractère le trait saillant qui constitue sa physionomie, dans une scène la circonstance principale qui fait image; il faut savoir distribuer la couleur avec mesure, avec une juste gradation, ne pas la prodiguer, au point qu'il n'en reste plus pour les parties qui ont besoin d'être fortement colorées. Enfin, comme l'instrument avec lequel tout cela se fait c'est la langue, il faut savoir écrire avec la dignité élégante et grave qui convient aux grandes choses comme aux petites, qui réussit à dire les unes avec hauteur, les autres avec aisance, précision et clarté. Tout cela est de l'art, je l'avoue, et souvent même du plus raffiné. Il est donc nécessaire d'unir à la parfaite intelligence des choses, une certaine habitude de les manier, de les disposer, de les rendre dans leurs moindres détails avec une ordonnance savante et facile, noble et simple, en pénétrant partout, en se traînant tantôt dans le sang des champs de bataille, tantôt dans les cabinets de la diplomatie, où quelquefois on est forcé d'aller jusqu'au boudoir pour trouver le secret des États, tantôt enfin dans les rues fangeuses où s'agite une démagogie furieuse et folle.

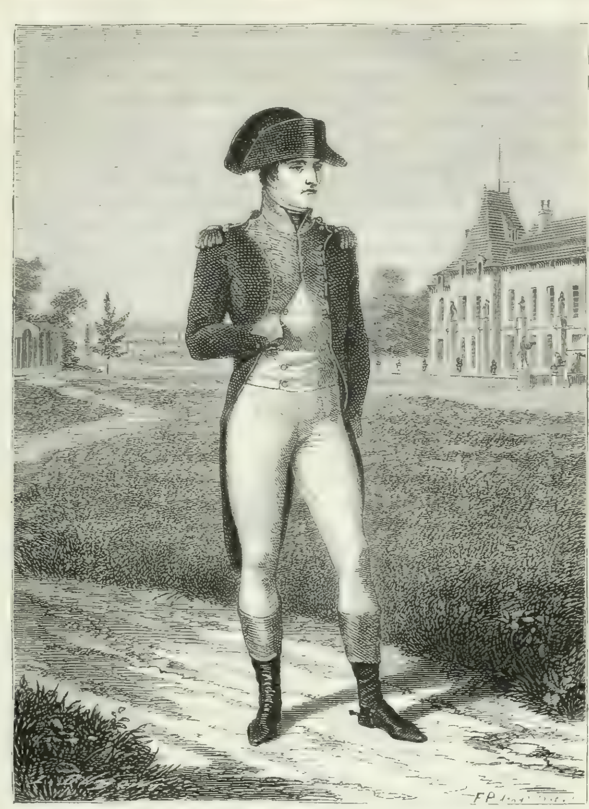
Mais en avouant que l'art doit s'ajouter à l'intelligence, je vais dire pourquoi l'intelligence, telle que je l'ai définie, arrivera plus qu'aucune autre faculté à cet art si compliqué. De toutes les productions de l'esprit, la plus pure, la plus chaste, la plus sévère, la plus haute et la plus humble à la fois, c'est l'histoire. Cette Muse fière, clairvoyante et modeste, a besoin surtout d'être vêtue sans apprêt.

Il lui faut de l'art sans doute, et s'il y en a trop, si on le découvre, toute dignité, toute vérité disparaissent, car cette simple et noble créature a voulu vous tromper, et dès lors toute confiance en elle est perdue. Qu'on exagère la terreur sur la scène tragique, le rire sur la scène comique; que dans l'épopée, l'ode, l'idylle, on grandisse ou embellisse les personnages, qu'on fasse les héros toujours intrépides, les bergères toujours jolies, qu'en un mot on trompe un peu dans ces arts, qui tous s'appellent l'art de la fiction, personne ne peut se prétendre trompé, car tout le monde est averti; et encore je conseillerais aux auteurs de fictions de rester vrais, quoique dispensés d'être exacts. Mais l'histoire, mentir dans le fond, dans la forme, dans la couleur, c'est chose intolérable! L'histoire ne dit pas : Je suis la fiction; elle dit : Je suis la vérité. Imaginez un père sage, grave, aimé et respecté de ses enfants, qui, les voulant instruire, les rassemble et leur dit : Je vais vous conter ce que mon aïeul, ce que mon père ont fait, ce que j'ai fait moi-même pour conduire où elles en sont la fortune et la dignité de notre famille. Je vais vous conter leurs bonnes actions, leurs fautes, leurs erreurs, tout enfin, pour vous éclairer, vous instruire et vous mettre dans la voie du bien-être et de l'honneur. Tous les enfants sont réunis, ils écoutent avec un silence religieux. Comprenez-vous ce père enjolivant ses récits, les altérant sciemment, et donnant à ces enfants qui lui sont si chers une fausse idée des affaires, des peines, des plaisirs de la vie?

L'histoire, c'est ce père instruisant ses enfants. Après une telle définition, la comprenez-vous prétentieuse, exagérée, fardée ou déclamatoire? Je supporte tout, je l'avoue, de tous les arts; mais la moindre prétention de la part de l'histoire me révolte. Dans la composition, dans le drame, dans les portraits, dans le style, l'histoire doit être vraie, simple et sobre. Or quel est, entre tous les genres d'esprit, celui qui lui conservera le plus ces qualités essentielles? Évidemment l'esprit profondément intelligent, qui voit les choses telles qu'elles sont, les voit juste, et les veut rendre comme il les a vues.

L'intelligence complète des choses en fait sentir la beauté naturelle, et les fait aimer au point de n'y vouloir rien ajouter, rien retrancher, et de chercher exclusivement la perfection de l'art dans leur exacte reproduction. Qu'on me permette une comparaison pour me faire entendre.

Raphaël a créé des tableaux d'invention, des Saintes Familles notamment, et des portraits. Les juges les plus délicats se demandent toujours lesquels valent mieux de ces Saintes Familles ou de ces portraits, et ils sont embarrassés. Je ne dirai pas qu'avec le temps ils arrivent à préférer les por-



BONAPARTE.

traits, car bien hardi serait celui qui oserait prononcer entre ces œuvres divines. Mais avec le temps ils arrivent à n'admettre aucune infériorité entre elles, et les Vierges les plus admirées de Raphaël ne sont pas placées au-dessus de ses simples portraits; la poésie des unes n'efface pas la noble réalité des autres. Mais comment Raphaël est-il parvenu à produire, par exemple, ce surprenant portrait de Léon X, l'une des œuvres les plus parfaites qui soient sorties de la main des hommes[1]? Voulait-il peindre une Vierge, ce beau génie cherchait dans les trésors de son imagination les traits les plus purs qu'il eût rencontrés, les épurait encore, y ajoutait sa grâce propre, qu'il puisait dans son âme, et créait l'une de ces têtes ravissantes qu'on n'oublie plus quand on les a vues. Au contraire voulait-il peindre un portrait, il renonçait à combiner, à épurer, à inventer enfin. Dans la figure d'un vieux prince de l'Église au nez rouge et boursouflé, au visage sensuel, aux yeux petits mais perçants, il n'apercevait rien de laid ou de repoussant, cherchait la nature, l'admirait dans sa réalité, se gardait d'y rien changer, et n'y mettait du sien que la correction du dessin, la vérité de la couleur, l'entente de la lumière, et ces mérites il les trouvait dans la nature bien observée, car dans la laideur même elle est toujours correcte de dessin, belle de couleur, saisissante de lumière.

L'histoire c'est le portrait, comme les Vierges de Raphaël sont la poésie. Mais de même que l'on parvient au portrait de Raphaël en s'éprenant de la nature et des beautés de la réalité, en s'attachant à les rendre telles quelles, on parviendra à la grande histoire en observant les faits, en les contemplant, comme un peintre contemple la nature, l'admire même devant un laid visage, et cherche l'effet dans la vérité seule de la reproduction.

[1] Celui qui est au palais Pitti à Florence.

L'histoire a son pittoresque de même que la peinture, et le pittoresque est dans les hommes, dans les événements exactement et profondément observés. Par exemple, ouvrez notre histoire, prenez Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, prenez leurs ministres, leurs maîtresses et leurs confesseurs, Richelieu, Mazarin, Louvois, Colbert, Choiseul, mesdames de Montespan, de Maintenon, de Pompadour, Letellier, Fleury, Dubois; de ces êtres puissants, gracieux, faibles ou laids, allez aux héros, au fougueux Condé, au sage Turenne, à l'heureux Villars, ainsi que la postérité les appelle; de ces héros gouvernés, allez à ces héros gouvernants, Frédéric et Napoléon : contemplez ces figures comme des portraits suspendus dans le Louvre de l'histoire, observez-les comme ils sont, avec leur grandeur et leur misère, leur séduction et leur déplaisance! est-ce que vous n'éprouvez pas une sorte de tressaillement à voir ces figures telles que Dieu les a faites, comme lorsque vous rencontrez un portrait de Raphaël, de Titien ou de Velasquez? Sentez-vous combien, sous leurs traits vrais, quelquefois sublimes, quelquefois bizarres, quelquefois grossiers, il y a la beauté pittoresque de la nature? Est-ce que Henri IV avec sa profondeur d'esprit, son courage chevaleresque et calculé, sa grâce, sa bonté, sa ruse, ses appétits sensuels; Louis XIII avec sa timidité gauche, son courage, sa soumission, sa révolte contre le puissant ministre auquel il doit la gloire de son règne; Louis XIV avec sa vanité, son bon sens, sa grandeur; Louis XV avec son égoïsme, qui s'étourdit sans s'aveugler; est-ce que Richelieu avec son impitoyable génie, Mazarin avec sa patience et sa profondeur, Condé avec sa fougue que l'intelligence illumine, Turenne avec sa prudence qui s'enhardit, Villars avec son talent de saisir l'occasion, Frédéric avec son arrogant génie, Napoléon avec ce génie de Titan qui veut escalader le ciel, n'ont pas une beauté historique à laquelle ce serait crime de toucher, crime d'ajouter ou d'ôter un trait? Pour les rendre que faut-il? Les comprendre. Dès qu'on les a compris, en effet, on n'a plus qu'une passion, c'est de les bien étudier pour les reproduire tels qu'ils sont, et après les avoir bien étudiés de les étudier encore, pour s'assurer qu'on n'a pas négligé telle ride du malheur, du temps ou des passions, qui doit achever la vérité du portrait.

C'est la profonde intelligence des choses qui conduit à cet amour idolâtre du vrai, que les peintres et les sculpteurs appellent l'amour de la nature. Alors on n'y veut rien changer, parce qu'on ne juge rien au-dessus d'elle. En poésie on choisit, on ne change pas la nature; en histoire on n'a pas même le droit de choisir, on n'a que le droit d'ordonner. Si dans la poésie il faut être vrai, bien plus vrai encore il faut être en histoire. Vous prétendez être intéressant, dramatique, profond, tracer de fiers portraits qui se détachent de votre récit comme d'une toile, et se gravent dans la mémoire, ou des scènes qui émeuvent; eh bien, tenez pour certain que vous ne serez rien de tout ce que vous prétendez être, que vos récits seront forcés, vos scènes exagérées, et vos portraits de pures académies. Savez-vous pourquoi? Parce que vous vous serez préoccupé du soin d'être ou dramatique, ou peintre. Au contraire, n'ayez qu'un souci, celui d'être exact, étudiez bien un temps, les personnages qui le remplissent, leurs qualités, leurs vices, leurs altercations, les causes qui les divisent, et puis appliquez-vous à les rendre simplement. Quand un personnage passe, peignez-le de manière à faire sortir son rôle de son caractère, mais sans vous y arrêter avec complaisance; les personnages ont entre eux de violents démêlés, rapportez-en ce qu'il faut pour faire comprendre les motifs de leurs différends, le sens de leurs divisions, les inconvénients de leurs caractères, et ne vous arrêtez pas pour composer des tragédies; allez, allez toujours comme le monde; s'il y a des détails techniques, donnez-les, car il y a le matériel des choses humaines qu'on ne peut omettre, car dans la réalité tout n'est pas drame, grands éclats de passion, grands coups d'épée; il y a les longs tiraillements qui précèdent les fortes crises; il y a la réunion des hommes, de l'argent, du matériel, qui précède les sanglantes rencontres de la guerre; il faut que tout cela ait sa place et son temps, que tout cela se succède dans vos récits comme dans la réalité elle-même; et si vous n'avez songé qu'à être simplement vrai, vous aurez été ce que sont les choses elles-mêmes, intéressant, dramatique, varié, instructif, mais vous ne serez rien de plus qu'elles-mêmes, vous ne serez rien que par elles, comme elles, autant qu'elles. Et n'ayez aucune inquiétude sur votre sujet quel qu'il soit. N'en craignez ni les difficultés, ni l'aridité, ni l'obscurité. Dieu a fait le spectacle du monde et l'esprit de l'homme l'un pour l'autre. Dès qu'on montre le monde à l'homme, ses yeux s'y attachent; il ne faut pour cela qu'une condition, c'est de n'y pas mettre les obscurités de son esprit en les imputant aux choses. Prenez quelque histoire ou partie d'histoire que ce soit, retracez-en les faits avec exactitude, avec leur suite naturelle, sans faux ornement, et vous serez attachant, j'ajouterai pittoresque. Si pour systématiser vos récits vous n'avez pas cherché à les grouper arbitrairement, si vous avez bien saisi leur enchaînement naturel, ils auront un entraînement irrésistible, celui d'un fleuve qui coule à travers les campagnes. Il y a sans doute de grands et petits fleuves, des bords tristes ou riants, mesquins ou grandioses. Et pourtant regardez à toutes les heures du jour, et dites si tout fleuve, rivière ou ruisseau, ne coule pas avec une certaine grâce naturelle, si à tel moment, en rencontrant tel coteau, en s'enfonçant à l'horizon derrière tel bouquet de bois, il n'a pas son effet heureux et saisissant? Ainsi vous serez, quel que soit votre sujet, si après une chose vous en faites venir une autre, avec le mouvement facile, et tour à tour paisible ou précipité de la nature.

Maintenant, après une telle profession de foi, ai-je besoin de dire quelles sont en histoire les conditions du style? J'énonce tout de suite la condition essentielle, c'est de n'être jamais ni aperçu ni senti. On vient tout récemment d'exposer aux yeux émer-

veillés du public, parmi les chefs-d'œuvre de l'industrie du siècle, des glaces d'une dimension et d'une pureté extraordinaires, devant lesquelles des Vénitiens du quinzième siècle resteraient confondus, et à travers lesquelles on aperçoit, sans la moindre atténuation de contour ou de couleur, les innombrables objets que renferme le palais de l'Exposition universelle. J'ai entendu des curieux stupéfaits n'apercevant que le cadre qui entoure ces glaces, se demander ce que faisait là ce cadre magnifique, car ils n'avaient pas aperçu le verre. A peine avertis de leur erreur, ils admiraient le prodige de cette glace si pure. Si, en effet, on voit une glace, c'est qu'elle a un défaut, car son mérite c'est la transparence absolue. Ainsi est le style en histoire. Du moment que vous le sentez, lui qui n'a d'autre objet que de montrer les choses, c'est qu'il est défectueux. Mais est-ce sans travail qu'on arrive à cette transparence si parfaite? Certainement non. Si le style est vulgaire ou ambitieux, s'il choque par une consonnance malheureuse, car en histoire les noms d'hommes, de lieux, de batailles, sont donnés par les langues nationales, et on ne peut pas leur trouver d'équivalent, si le style choque en quelque chose, c'est la glace qui a un défaut. Simple, clair, précis, aisé, élevé quelquefois quand les grands intérêts de l'humanité sont en question, voilà ce qu'il faut qu'il soit, et je suis convaincu que les plus beaux vers, les plus travaillés, ne coûtent pas plus de peine qu'une modeste phrase de récit par laquelle il faut rendre un détail technique sans être ni vulgaire ni choquant. Mais qui aura tant de patience, de soin, de dévouement, uniquement pour se faire oublier? Qui? L'intelligence, car elle seule comprend son vrai rôle, qui est de tout montrer en ne se montrant jamais.

J'ai annoncé déjà qu'elle seule aussi saurait être juste. On me permettra de dire encore quelques mots sur cet important sujet.

Si j'éprouve une sorte de honte à la seule idée d'alléguer un fait inexact, je n'en éprouve pas moins à la seule idée d'une injustice envers les hommes. Quand on a été jugé soi-même, souvent par le premier venu, qui ne connaissait ni les personnages, ni les événements, ni les questions sur lesquelles il prononçait en maître, on ressent autant de honte que de dégoût à devenir un juge pareil. Lorsque des hommes ont versé leur sang pour un pays souvent bien ingrat, quand d'autres pour ce même pays ont consumé leur vie dans les anxiétés dévorantes de la politique, l'ambition fût-elle l'un de leurs mobiles, prononcer d'un trait de plume sur le mérite de leur sang ou de leurs veilles, sans connaissance des choses, sans souci du vrai, est une sorte d'impiété! L'injustice pendant la vie, soit! les flatteurs sont là pour faire la contre-partie des détracteurs, bien que pour les nobles cœurs les inanités de la flatterie ne contre-balancent pas les amertumes de la calomnie; mais après la mort, la justice au moins, la justice sans adulation ni dénigrement, la justice, sinon pour celui qui l'attendit sans l'obtenir, au moins pour ses enfants! Mais qui peut se flatter en histoire de tenir les balances de la justice d'une main tout à fait sûre? Hélas! personne, car ce sont les balances de Dieu dans la main des hommes! Que de problèmes, en effet, que de complications dans ces problèmes, que de nuances pour être complétement équitable! Tel homme a exécuté de grandes choses, mais a-t-il tout fait lui-même? n'a-t-il pas eu des collaborateurs pour l'aider, ou des prédécesseurs pour lui frayer les voies? Alexandre a eu derrière lui son père Philippe, dont l'éloge le remplissait de courroux. Le grand Frédéric a eu son père et le prince d'Anhalt-Dessau qui lui avaient préparé l'armée prussienne. Napoléon avait reçu de la Révolution française une armée incomparable. Tel homme a causé beaucoup de mal; mais ce mal appartient-il à lui ou à son temps? N'a-t-il pas été entraîné? Les passions auxquelles il a cédé n'étaient-elles pas celles de ses contemporains autant que les siennes? Et puis, s'il a été assez malheureux pour verser le sang humain, ne faut-il pas lui tenir compte des temps où il eut ce malheur? Une seule goutte de sang dans notre siècle, où l'on sait le prix de la vie des hommes, ne doit-elle pas peser dans la balance de la justice presque autant qu'un flot de sang au treizième siècle? Que d'autres problèmes encore! Voilà un général d'un courage éprouvé, d'une intelligence prompte et sûre, qui un jour se trouble, s'égare, et perd une armée! Voilà un personnage toujours sage, qui un jour, distrait ou affaibli, s'est laissé grossièrement tromper! Comment apprécier tant d'accidents divers? Et combien de jugements plus difficiles encore à porter, si on approche de notre histoire!

Voici un jeune homme extraordinaire, qui, après dix ans d'une horrible anarchie, se présente couvert de gloire à ses contemporains! Sur les lois de son pays foulées aux pieds, lois, il est vrai, qui n'inspiraient guère le respect, lois enfin, il arrive au pouvoir suprême. Il devient par sa sagesse, sa prudence, ses bienfaits, ses miracles, les délices de son pays et l'admiration du monde. Mais bientôt l'ivresse du succès monte à sa tête, il se jette sur l'Europe, l'accable, la soumet, l'opprime, la révolte, l'attire sur lui, et tombe, entouré d'une gloire sans pareille, dans un abîme où la France est précipitée avec lui! Comment juger cette prodigieuse vie? Eut-il raison, eut-il tort en se saisissant d'un sceptre que tout le monde le conviait à prendre? Quel homme eût résisté à une telle invitation? Sa faute ne consiste-t-elle pas plutôt dans l'usage qu'il fit de l'autorité suprême? Mais si on absout l'usurpation du pouvoir pour n'en blâmer que l'usage, n'oublie-t-on pas que dans la manière violente de le prendre il y avait en germe la manière violente de l'employer? Et puis, cet abus de la victoire qui révolta le monde, la faute en est-elle tout à fait à lui, ou au monde contre lequel il lutta? Le tort de cette horrible lutte, qui a fait couler plus de sang qu'il n'en coula jamais dans aucun siècle, est-il ou tout à lui, ou tout au monde, ou par moitié à l'un et à l'autre? Est-ce à l'insatiable orgueil du vainqueur ou à l'implacable ressentiment du vaincu qu'il faut s'en prendre?

Ainsi dans une seule vie, bien grande, il est vrai, que de problèmes profonds comme l'âme humaine! Comment arriver à les résoudre?

La première condition, c'est d'éteindre toute passion dans son âme. Mais comment, demandera-t-on, opérer un tel miracle? Autant dire qu'on vous placera devant le plus vaste des théâtres, le plus vaste assurément, car c'est l'univers lui-même, et qu'assis devant ce théâtre où passeront les plus illustres acteurs connus, avec leurs grandeurs et leurs misères, leurs traits terribles ou risibles, vous ne serez jamais ému, vous n'éprouverez ni indignation, ni amour, ni haine, ni sentiment du ridicule! Glacer ainsi l'âme humaine est certainement impossible, et n'est pas désirable. Mais n'est-il pas possible de détruire la passion sans détruire le sentiment? Il me semble qu'on le peut, et qu'on y arrivera en élevant son esprit par l'étude assidue de l'histoire. Placez-vous, en effet, devant le spectacle des choses humaines; méditez-le sans cesse; parvenez à le comprendre, à le pénétrer; vivez avec les hommes dans le passé et le présent; rendez-vous compte de leurs faiblesses, pour les mieux comprendre songez aux vôtres, et, par la connaissance des hommes, vous deviendrez sinon impassible, du moins équitable et juste. Toute amertume à coup sûr sortira de votre cœur. Suivant vos goûts, vous aurez une préférence pour Turenne ou pour Condé, pour Richelieu ou pour Mazarin; mais votre raison, indépendante de vos instincts, planera audessus de vos sensations, et rendra les arrêts que la faible humanité peut rendre, en attendant ceux de Dieu. Si par caractère vous êtes indulgent ou sévère, il en paraîtra quelque chose, non dans le fond, mais dans la forme de vos jugements. Vous pourrez être triste comme Guichardin, ou comme Tacite, mais, comme eux, vous aurez cette justice qui tient à la hauteur de la raison. Ainsi j'en reviens à ma proposition première : ayez l'intelligence des choses humaines, et vous aurez ce qu'il faut pour les retracer avec clarté, variété, profondeur, ordre et justice.

Pour moi, j'ai passé vingt-cinq ans dans la vie publique, et plus de trente dans l'étude de l'histoire. Je me suis particulièrement attaché aux annales de mon temps, de celui du moins qui finissait quand ma jeunesse commençait. Après avoir écrit l'histoire de la Révolution française, j'ai essayé d'écrire celle du Consulat et de l'Empire. L'histoire de la Révolution française est connue, et je puis dire, au moins par le nombre des exemplaires répandus, que mon siècle l'a lue. J'ai publié une grande partie de celle de l'Empire, je vais en publier la fin. Celle-ci reste à connaître et à juger. Je ne sais ce qu'en pensera le public. Il y a cependant un jugement qu'il en portera, si je ne m'abuse, c'est qu'elle est empreinte du sentiment profond de la justice et de la vérité. Je l'ai commencée en 1840, sous un roi que j'ai servi et aimé, tout en lui résistant sur quelques points; je l'ai continuée sous la république, et je l'achève sous l'empire rétabli par le neveu du grand homme dont j'ai retracé les actions... Il y a une espérance dont je me berce, c'est que personne n'apercevra dans mes écrits une trace de ces diverses époques, non-seulement dans le fond de mes jugements, mais dans les nuances mêmes de mon langage. Quand on est en présence de choses d'une dimension prodigieuse, de prospérités ou d'adversités extraordinaires, qui ont eu pour le monde des conséquences immenses, qui ont leurs beautés et leurs horreurs éternelles, songer à soi dans le moment où on les contemple, atteste ou une faiblesse de caractère, ou une faiblesse d'esprit, dont je me flatte de n'avoir jamais été atteint. J'espère donc qu'on ne s'apercevra pas que tel jour je fus en possession du pouvoir, tel jour proscrit, tel autre paisiblement heureux dans ma retraite, et que ma raison, tranquille, bienveillante, et juste au moins d'intention, apparaîtra seule dans mes récits. Je ne dis pas qu'on n'y retrouvera point mes opinions personnelles : ah! je serais bien honteux qu'on ne les retrouvât point, mais on les verra dans le dernier volume telles qu'elles ont paru dans le premier.

J'ai toujours aimé la vraie grandeur, celle qui repose sur le possible, et la vraie liberté, celle qui est compatible avec l'infirmité des sociétés humaines. Ces sentiments, je les avais en naissant, je les aurai encore en mourant, et je ne m'en suis point dépouillé pour écrire l'histoire de Napoléon; mais je ne crois pas qu'ils aient nui à la rectitude des jugements que j'ai portés sur lui, je crois plutôt qu'ils auront contribué à les éclairer. Aucun mortel dans l'histoire ne m'a paru réunir des facultés plus puissantes et plus diverses, et après avoir médité sur la fin de sa carrière, je ne change pas de sentiment. Mais lorsque je commençai son histoire, je pensais, comme je pense en finissant, que l'abus de ces facultés prodigieuses le précipita vers sa chute, et je pensais, comme je pense aujourd'hui, que l'impétuosité de son génie, jointe au défaut de frein, fut la cause de ses malheurs et des nôtres. En l'admirant profondément, en éprouvant pour sa nature grande, vive, ardente, un attrait puissant, j'ai toujours regretté que l'immodération naturelle de son caractère, et la liberté qui lui fut laissée de s'y livrer, l'aient précipité dans un abîme. Sous le rapport poétique il n'est pas moins saisissant, il l'est peut-être davantage. Du point de vue de la politique et du patriotisme, il mérite un jugement juste et sévère. Mais à toutes les époques de sa carrière je me suis attaché à le rendre tel qu'il était, et on le verra tel, j'en ai la conviction, dans mes derniers récits, poussant en 1811 et en 1812 l'aveuglement du succès jusqu'au délire, jusqu'à s'enfoncer dans les profondeurs de la Russie; apportant dans cette fatale expédition une force de conception extraordinaire, mais faiblissant dans l'exécution, atterré même pendant la retraite sous le coup imprévu qui l'a frappé, se réveillant au bord de la Bérézina, et à partir de ce jour, se relevant tout à fait sous l'aiguillon du malheur, déployant en 1813 pour ressaisir la fortune des facultés prodigieuses, mais se trompant encore sur l'état du monde, insensé cette année même dans sa politique, admirable à la guerre, admirable dans les journées les plus malheureuses,

jusqu'ici mal jugées, parce qu'elles sont tout à fait inconnues; se relevant avec plus de grandeur encore en 1814, alors ne se trompant plus ni sur l'Europe, ni sur la France, ni sur lui-même, sachant qu'il est seul, seul contre tous, ayant pour la première fois raison dans sa politique contre ses conseillers les plus sages, aimant mieux succomber que d'accepter la France moindre qu'il ne l'avait reçue, comprenant avec autant de profondeur que de noblesse d'esprit que la France vaincue sera plus digne sous le sceptre des Bourbons que sous le sien, luttant donc, luttant seul, et quoique n'ayant plus d'illusions conservant un dernier genre de confiance, la confiance dans son art, la conservant immense comme son génie, et la justifiant si bien, que quoique ayant tort contre le monde, n'ayant plus la France avec lui, ne conservant à ses côtés que quelques soldats qui ont noblement juré de mourir sous le drapeau, il pèse un moment dans la balance de la destinée, autant que la raison, la justice et la vérité! Devant un tel spectacle, un tel homme, de tels événements, éprouver je ne sais quel désir de rapetisser ou de grossir telle ou telle chose pour satisfaire un sentiment personnel, serait la plus insigne des puérilités. J'ai la certitude que mon caractère n'en admet pas de pareille.

Le génie de Napoléon devant l'histoire est donc hors de cause. Mais, à mon avis, ce qui ne l'est pas, c'est la liberté qui lui fut laissée de tout vouloir et de tout faire. Ma conviction à cet égard date, non pas de 1855 ou de 1852, mais du jour même où j'ai commencé à penser. Pouvoir tout ce qu'on est capable de vouloir est, à mon avis, le plus grand des malheurs. Les juges qui voient dans Napoléon un homme de génie, n'y voient pas tout : il faut y reconnaître un des esprits les plus sensés qui aient existé, et pourtant il aboutit à la plus folle des politiques. Le despotisme peut tout sur les hommes, puisqu'il a pu pervertir le bon sens de Napoléon. On verra donc dans mon récit la trace constante de cette conviction, mais qu'y puis-je faire? Il y a quarante ans que j'ai commencé à réfléchir, et j'ai toujours pensé de la sorte. Je sais bien qu'on me dira que c'est un préjugé de ma vie, je le veux bien; mais je répondrai que c'est un préjugé de toute ma vie. Je ne demande aux yeux de certains esprits que ce genre d'excuse. Je sais tous les dangers de la liberté, et, ce qui est pis, ses misères. Et qui les saurait, si ceux qui ont essayé de la fonder, et y ont échoué, ne les connaissaient pas? Mais il y a quelque chose de pis encore, c'est la faculté de tout faire laissée même au meilleur, même au plus sage des hommes. On répète souvent que la liberté empêche de faire ceci ou cela, d'élever tel monument, ou d'exercer telle action sur le monde. Voici à quoi une longue réflexion m'a conduit : c'est à penser que si quelquefois les gouvernements ont besoin d'être stimulés, plus habituellement ils ont besoin d'être contenus; que si quelquefois ils sont portés à l'inaction, plus habituellement ils sont portés, en fait de politique, de guerre, de dépense, à trop entreprendre, et qu'un peu de gêne ne saurait jamais être un malheur. On ajoute, il est vrai : Mais cette liberté destinée à contenir le pouvoir d'un seul, qui la contiendra elle-même? Je réponds sans hésiter : Tous. Je sais bien qu'un pays peut parfois s'égarer, et je l'ai vu, mais il s'égare moins souvent, moins complétement qu'un seul homme.

Je m'aperçois que je m'oublie, et je me hâte d'affirmer que je ne veux persuader personne. J'ai voulu seulement expliquer la raison d'une opinion dont on trouvera la trace dans cette histoire, opinion que l'âge et l'expérience n'ont point affaiblie, et dont, j'ose l'affirmer, l'intérêt personnel n'a point été chez moi le soutien. Si en effet j'osais parler de ma personne, je dirais que jamais je ne fus plus heureux que depuis que, rentré dans le repos, j'ai pu reprendre ma profession première, celle de l'étude assidue et impartiale des choses humaines. Certains esprits pourront ne pas me croire, et ils en auront le droit, comme j'aurai celui de ne pas les croire à mon tour, quand ils affirmeront que c'est avec désintéressement qu'ils professent l'excellence du pouvoir absolu.

Je demande pardon d'avoir quitté les hautes régions de l'histoire, pour entrer un moment dans la région des controverses contemporaines. J'ai voulu, je le répète, en avouant l'opinion qui percera seule dans ce livre, invoquer une excuse pour ma persistance dans des convictions qui remontent aux premières années de ma vie. On reconnaîtra, j'en suis sûr, dans ces derniers volumes, un historien admirateur ardent de Napoléon, ami plus ardent de la France, déplorant que cet homme extraordinaire ait pu tout faire, tout, jusqu'à se perdre, mais lui sachant un gré immense de nous avoir laissé, en nous laissant la gloire, la semence des héros, semence précieuse qui vient de lever encore dans notre pays, et de nous donner les vainqueurs de Sébastopol. Oui, même sans lui, nos soldats, ses élèves, ont été aussi grands, aussi heureux qu'ils le furent jadis avec lui! Puissent-ils l'être toujours, et puissent nos armées, quel que soit le gouvernement qui les dirige, être toujours triomphantes! Le plus grand dédommagement de n'être rien dans son pays, c'est de voir ce pays être dans le monde tout ce qu'il doit être.

Paris, 10 octobre 1855.

A. THIERS.

HISTOIRE

DU

CONSULAT.

LIVRE PREMIER.

CONSTITUTION DE L'AN VIII.

Entrée en fonctions des Consuls provisoires. — Partage d'attributions entre M. Sieyès et le général Bonaparte. — Le général s'empare de l'administration des affaires, et laisse à M. Sieyès le soin de rédiger la nouvelle Constitution. — Etat de la France en brumaire an VIII. — Désordre de l'administration et des finances. — Profonde misère des armées. — Troubles en Vendée. — Agitation du parti révolutionnaire dans quelques villes du Midi. — Premiers efforts des Consuls provisoires pour remettre l'ordre dans les diverses parties du gouvernement. — Nomination de MM. Cambacérès au ministère de la justice, de Laplace au ministère de l'intérieur, Fouché au ministère de la police, de Talleyrand au ministère des affaires étrangères, Berthier au ministère de la guerre, Forfait au ministère de la marine, Gaudin au ministère des finances. — Premières mesures financières. — Suppression de l'emprunt forcé progressif. — Création de l'agence des contributions directes, et confection immédiate des rôles arriérés depuis plusieurs années. — Création des obligations des receveurs généraux. — La confiance commence à se rétablir, les banquiers de Paris prêtent au gouvernement les premiers fonds dont il a besoin. — Envoi d'un secours aux armées. — Actes politiques des Consuls provisoires. — Révocation de la loi des otages, élargissement des prêtres détenus et des naufragés de Calais. — Pourparlers avec les chefs du parti royaliste. — Suspension d'armes en Vendée, conclue avec MM. de Bourmont, d'Autichamp et de Châtillon. — Commencement de relations avec les cabinets étrangers. — Etat de l'Europe. — L'Angleterre et l'Autriche résolues à continuer la guerre. — Paul I[er], irrité contre ses alliés, est disposé à se retirer de la coalition, et à se rattacher au système de neutralité adopté par la Prusse. — Importance de la Prusse en ce moment. — Le général Bonaparte envoie à Berlin son aide de camp Duroc. — Bruits de paix. — Sensible amélioration dans l'état matériel et moral de la France, par suite des premiers actes des Consuls provisoires. — On commence à s'occuper de la Constitution. — Projet de M. Sieyès conçu et médité depuis longtemps. — Les listes de notabilité, le Sénat conservateur, le Corps législatif, le Tribunat, le grand Electeur. — Désaccord entre M. Sieyès et le général Bonaparte relativement à l'organisation du pouvoir exécutif. — Danger d'une rupture entre ces deux personnages. — Des intermédiaires les rapprochent. — Le grand Electeur est remplacé par trois Consuls. — Adoption de la Constitution de l'an VIII, et sa mise en vigueur fixée au 4 nivôse an VIII.

La journée du 18 brumaire venait de mettre fin à l'existence du Directoire.

Les hommes qui, après les orages de la Convention, avaient imaginé cette espèce de république, n'étaient pas bien convaincus de l'excellence et de la solidité de leur ouvrage; mais au sortir du régime sanglant qu'ils avaient traversé, il leur était difficile de faire mieux ou autrement. Il était impossible, en effet, de songer aux Bourbons, que le sentiment universel repoussait; il était également impossible de se jeter dans les bras d'un général illustre, car, à cette époque, aucun de nos hommes de guerre n'avait acquis assez de gloire pour subjuguer les esprits. D'ailleurs, toutes les illusions n'étaient pas encore dissipées par l'expérience. On venait d'échapper aux mains du comité de salut public; on n'avait essayé que la république sanglante de quatre-vingt-treize, consistant dans une assemblée unique, qui exerçait tous les pouvoirs à la fois; il restait un dernier essai à faire, celui d'une république modérée, dans laquelle les pouvoirs seraient sagement divisés, et dont l'administration serait confiée à des hommes nouveaux, étrangers à tous les excès qui avaient épouvanté la France. On imagina donc le Directoire.

Ce nouvel essai de république dura quatre années, depuis le 13 brumaire an IV jusqu'au 18 brumaire an VIII. Il fut entrepris avec bonne foi et bonne volonté, par des hommes dont la plupart étaient honnêtes, et animés d'excellentes intentions. Quelques personnages d'un caractère violent, ou d'une probité suspecte, comme le directeur Barras, avaient pu se mêler à la liste des gouvernants qui pendant ces quatre années se transmirent le pouvoir; mais Rewbell, La Reveillère-Lepeaux, Le Tourneur, Carnot, Barthélemy, Roger-Ducos, Sieyès, étaient des citoyens probes, quelques-uns très-capables, et le dernier, M. Sieyès, un esprit tout à fait supérieur. Et cependant, la république directoriale n'avait bientôt présenté qu'une désolante confusion : moins de cruauté, mais plus d'anarchie, tel avait été le caractère du nouveau gouvernement. On ne guillotinait pas, on déportait. On n'obligeait point à recevoir les assignats sous peine de mort, mais on ne payait personne. Nos soldats, sans armes et sans pain, étaient vaincus au lieu d'être victorieux. A la terreur avait

succédé un malaise intolérable. Et comme la faiblesse a aussi ses emportements, cette république modérée d'intention avait fini par deux mesures tout à fait tyranniques, l'emprunt forcé progressif, et la loi des otages. Cette dernière mesure surtout, quoiqu'elle n'eût rien de sanguinaire, était l'une des vexations les plus odieuses inventées par la cruelle et féconde imagination des partis.

Est-il étonnant que la France, à laquelle les Bourbons ne pouvaient pas être présentés en quatre-vingt-dix-neuf, et qui, après le mauvais succès de la constitution directoriale, commençait à ne plus croire à la République, est-il étonnant que la France se jetât dans les bras de ce jeune général, vainqueur de l'Italie et de l'Égypte, étranger à tous les partis, affectant de les dédaigner tous, doué d'une volonté énergique, montrant pour les affaires militaires et civiles une aptitude égale, et laissant deviner une ambition qui, loin d'effrayer les esprits, était alors accueillie comme une espérance? Il aurait suffi de moins de gloire qu'il n'en avait pour s'emparer du gouvernement, car, quelque temps auparavant on avait envoyé le général Joubert à Novi, afin qu'il pût y acquérir les titres qui lui manquaient encore pour faire la révolution appelée depuis, dans nos annales, le 18 brumaire. L'infortuné Joubert avait été vaincu et tué à Novi; mais le jeune Bonaparte, toujours heureux et victorieux, du moins alors, échappant aux dangers de la mer comme aux dangers des batailles, était revenu d'Égypte en France d'une manière presque miraculeuse, et à sa première apparition le Directoire avait succombé. Tous les partis étaient accourus à sa rencontre, lui demandant l'ordre, la victoire et la paix.

Cependant ce n'était pas en un jour que l'autorité d'un seul pouvait remplacer cette démagogie, où tout le monde, alternativement opprimé ou oppresseur, avait joui un instant de la toute-puissance. Il fallait ménager les apparences, et, pour amener au pouvoir absolu la France fatiguée, la faire passer par la transition d'un gouvernement glorieux, réparateur et demi-républicain; il fallait, en un mot, le Consulat, avant d'aboutir à l'Empire.

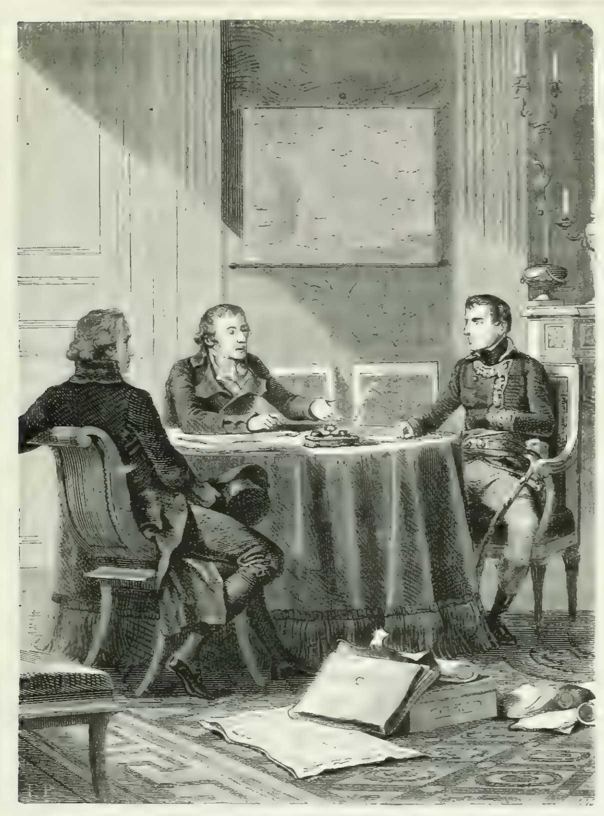
C'est cette partie de notre histoire contemporaine que je vais raconter aujourd'hui. Quinze ans se sont écoulés depuis que je retraçais les annales de notre première révolution. Ces quinze années, je les ai passées au milieu des orages de la vie publique; j'ai vu s'écrouler un trône ancien et s'élever un trône nouveau; j'ai vu la Révolution française poursuivre son invincible cours : quoique les spectacles auxquels j'ai assisté m'aient peu surpris, je n'ai pas la prétention de croire que l'expérience des hommes et des affaires n'eût rien à m'apprendre; j'ai la confiance, au contraire, d'avoir beaucoup appris, et d'être ainsi plus apte, peut-être, à saisir et à exposer les grandes choses que nos pères ont faites pendant ces temps héroïques. Mais je suis certain que l'expérience n'a point glacé en moi les sentiments généreux de ma jeunesse; je suis certain d'aimer comme je les aimais la liberté et la gloire de la France.

Je reprends mon récit au 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799).

La loi du 19 brumaire, qui instituait le Consulat provisoire, était rendue; les trois nouveaux consuls, Bonaparte, Sieyès et Roger-Ducos, quittèrent Saint-Cloud pour se transporter à Paris. MM. Sieyès et Roger-Ducos, anciens membres du Directoire, étaient déjà établis au palais du Luxembourg. Le général Bonaparte abandonna sa petite maison de la rue de la Victoire, et vint avec sa femme, ses enfants adoptifs et ses aides de camp, fixer sa demeure dans les appartements du Petit-Luxembourg. Là, rapproché de ses deux collègues, entouré des débris du dernier gouvernement et des éléments du gouvernement nouveau, il mit la main à l'œuvre avec cette intelligence sûre et rapide, avec cette activité extraordinaire qui avaient signalé sa manière d'agir à la guerre.

On lui avait associé deux collègues, MM. Roger-Ducos et Sieyès, tous deux pris dans le Directoire, et tous deux fort employés à détruire ce gouvernement, qu'ils méprisaient. M. Sieyès, surtout, avait été placé à côté du général Bonaparte, parce qu'il était le second personnage de la République. Auteur des plus grandes et des meilleures conceptions de la Révolution française, telles que la réunion des trois ordres, la division de la France en départements, l'institution des gardes nationales, M. Sieyès, dépourvu d'éloquence, avait rivalisé avec Mirabeau dans les premiers jours de notre révolution, alors que la puissance de la parole était la première de toutes, et aujourd'hui que la guerre universelle assignait au génie militaire la première place, M. Sieyès, qui n'avait jamais porté une épée, était presque l'égal du général Bonaparte, tant est grande la puissance de l'esprit, même sans l'accompagnement des talents qui le rendent utile ou applicable. Mais maintenant qu'il fallait mettre la main aux affaires, M. Sieyès, qui était paresseux, chagrin, absolu dans ses idées, irrité ou bouleversé par la moindre contradiction, M. Sieyès ne pouvait rivaliser longtemps d'influence avec son jeune collègue, qui était capable de travailler jour et nuit, qu'aucune contradiction ne troublait, qui était brusque, mais point chagrin, qui savait charmer les hommes quand il le voulait, et, lorsqu'il négligeait de s'en donner la peine, avait toujours la ressource de les dominer par la force.

Il y avait toutefois un rôle qu'on assignait généralement à M. Sieyès, c'était de préparer la nouvelle Constitution, que les consuls provisoires étaient chargés de rédiger, et de proposer à la France dans un délai prochain. On était encore un peu imbu à cette époque des idées du dix-huitième siècle; on croyait moins, mais on croyait trop encore, que les institutions humaines pouvaient être un pur ouvrage de l'esprit, et que la constitution d'un peuple pouvait sortir toute faite de la tête d'un législateur. Assurément, si la Révolution française avait dû avoir un Solon ou un Lycurgue, M. Sieyès était digne de l'être; mais il n'y a qu'un véritable législateur dans les temps modernes, c'est l'expérience. On ne pensait pas cela autant que nous le pensons aujourd'hui, et il était universellement admis que M. Sieyès devait être l'auteur de la nouvelle Constitution; on l'espérait, on le disait : on prétendait qu'il en possédait une, longuement méditée, que c'était une œuvre profonde, admi-



Paris Typ H Plon

Première délibération, au Petit-Luxembourg, des trois consuls Bonaparte, Sieyès et Roger-Ducos. P. 21.

rable, et que, débarrassé aujourd'hui des obstacles que les passions révolutionnaires lui avaient opposés, il pourrait la produire ; qu'il serait le législateur, et le général Bonaparte l'administrateur du nouveau gouvernement, qu'à eux deux ils rendraient la France puissante et heureuse. Chaque époque de la Révolution avait eu ses illusions : l'époque actuelle devait aussi avoir les siennes ; ce devaient être, il est vrai, les dernières.

Il fut donc convenu, d'un commun accord, que M. Sieyès s'occuperait de la Constitution, et que le général Bonaparte gouvernerait. Il était urgent, en effet, de gouverner, car la situation sous tous les rapports était déplorable ; le désordre moral et matériel était à son comble.

Les révolutionnaires ardents, battus à Saint-Cloud, avaient encore des partisans dans la société dite *du Manége*, et dans les sociétés analogues répandues en France. Ils avaient à leur tête peu d'hommes marquants des deux assemblées ; mais ils comptaient parmi eux quelques officiers assez estimés dans nos armées : Bernadotte, personnage ambitieux, nourrissant des prétentions que son rang dans l'armée ne justifiait pas ; Augereau, vrai soldat, dépourvu de raison, mais plein de bravoure, et n'ayant aucune influence ; enfin, Jourdan, bon citoyen, bon général, que ses infortunes militaires avaient aigri et jeté dans une opposition exagérée. On pouvait craindre que les fugitifs du conseil des Cinq-Cents ne se réunissent dans une ville considérable, n'y formassent une sorte de corps législatif et de directoire, et ne ralliassent autour d'eux les hommes qui conservaient encore toute l'ardeur des sentiments révolutionnaires, les uns parce qu'ils étaient compromis par des excès ou qu'ils possédaient des biens nationaux, les autres parce qu'ils aimaient le système républicain pour lui-même, et qu'ils craignaient de le voir succomber sous la main

d'un nouveau Cromwell. Une pareille tentative eût été un embarras grave, dans une situation déjà très-difficile; on n'était pas sans inquiétude de la voir essayer à Paris même.

De la part de la faction opposée, on pouvait aussi concevoir des craintes sérieuses, car la Vendée était de nouveau en feu. M. de Châtillon sur la rive droite de la Loire, M. d'Autichamp sur la rive gauche, Georges Cadoudal dans le Morbihan, M. de Bourmont dans le Maine, M. de Frotté sur les côtes de Normandie, tous, excités et soutenus par les Anglais, avaient recommencé la guerre civile. La loi des otages, la faiblesse du gouvernement, les défaites de nos armées, tels étaient les motifs qui les avaient portés à reprendre les armes. M. de Châtillon avait un instant occupé Nantes; il n'y était pas demeuré, mais il y était entré. Cet accident avait suffi pour que les grosses communes du pays se couvrissent de retranchements élevés à la hâte, et s'entourassent de palissades, quand elles ne pouvaient pas s'entourer de murailles. Quelques-unes, afin de pourvoir à leur propre défense, retenaient le peu de fonds que les provinces insurgées versaient dans les caisses publiques, disant que puisque le gouvernement ne songeait pas à les protéger, elles devaient elles-mêmes se charger de ce soin.

Le Directoire, quoique résolu à se garder des excès de la Convention, n'avait pu résister à toutes les propositions violentes que la guerre de la Vendée, dès qu'elle renaissait, inspirait ordinairement au parti révolutionnaire. Entraîné par le mouvement des esprits, il avait résolu la loi dite des otages, en vertu de laquelle tous ceux qui étaient ou parents, ou complices supposés des Vendéens, devaient être détenus, et punis de certaines peines, en répression des actes qui se commettaient dans les localités dont ils répondaient comme otages. Cette loi injuste et violente n'avait fait qu'irriter les passions, sans désarmer un seul bras dans la Vendée; et elle avait excité contre le Directoire un déchaînement inouï.

La guerre extérieure avait été un peu moins malheureuse vers la fin de la dernière campagne. La victoire du général Masséna devant Zurich, celle du général Brune au Texel, avaient repoussé l'ennemi assez loin de nos frontières; mais nos soldats se trouvaient dans un dénûment absolu. Ils n'étaient ni payés, ni habillés, ni nourris. L'armée qui avait vaincu en Hollande les Anglo-Russes, ayant l'avantage d'être entretenue par la République batave, était moins malheureuse que les autres; mais l'armée du Rhin, qui avait perdu la bataille de Stokach, celle d'Helvétie, qui avait gagné la bataille de Zurich, étaient plongées dans la misère. L'armée du Rhin, placée sur le sol français, y exerçait sans mesure, et sans fruit, le système des réquisitions; celle d'Helvétie vivait au moyen de contributions de guerre frappées sur Bâle, Zurich, Berne, contributions mal perçues, mal employées, et qui, très-insuffisantes pour nourrir nos soldats, révoltaient l'indépendance et l'esprit d'économie du peuple suisse. L'armée d'Italie, depuis les désastres de Novi et de la Trebbia, repliée sur l'Apennin, dans un pays stérile, ravagé par la guerre, était en proie aux maladies et à la disette la plus affreuse. Ces soldats, qui avaient soutenu les plus grands revers sans en être ébranlés, et avaient montré dans la mauvaise fortune une constance à toute épreuve, couverts de haillons, consumés par la fièvre et la faim, demandaient l'aumône sur les routes de l'Apennin, réduits à dévorer les fruits peu nourrissants que portent les terres arides de ces contrées. Beaucoup d'entre eux désertaient ou allaient grossir les bandes de brigands qui, dans le midi comme dans l'ouest de la France, infestaient les grandes routes. On avait vu des corps entiers quitter leurs postes sans ordre des généraux, et aller en occuper d'autres, où ils espéraient vivre moins misérablement. La mer, gardée par les Anglais, ne leur montrait en tous sens qu'un pavillon ennemi, et ne leur apportait jamais aucune ressource. Il y avait des divisions qui étaient privées de solde depuis dix-huit mois. On levait quelques vivres au moyen des réquisitions; mais, quant aux fusils, aux canons, aux munitions de guerre, qu'on ne se procure pas avec des réquisitions, nos soldats en manquaient totalement. Les chevaux, déjà insuffisants pour les services de l'artillerie et de la cavalerie, avaient été presque tous détruits par les maladies et par la faim.

Tels étaient les résultats d'une administration faible, désordonnée, et surtout d'une affreuse gêne financière. Les armées de la République avaient vécu des assignats et de la victoire pendant plusieurs années. Les assignats n'étaient plus; et la victoire, après nous avoir tout à coup abandonnés, venait à peine de se montrer à nos légions, mais sans leur ouvrir encore les plaines abondantes de l'Allemagne et de l'Italie.

Il est nécessaire de donner ici une idée de notre situation financière, cause principale des maux de nos armées. Cette situation dépassait tout ce qu'on avait vu aux époques antérieures. L'Assemblée constituante avait commis deux fautes, auxquelles on avait paré jusqu'à un certain point au moyen des assignats, mais auxquelles il ne restait plus de palliatif depuis la chute de ce papier-monnaie. Ces deux fautes étaient, premièrement, la suppression des contributions indirectes, assises sur les boissons, sur le sel, sur les consommations en général; secondement, le soin laissé aux administrations municipales de faire elles-mêmes les rôles de la contribution foncière et des autres contributions directes.

Par la suppression des contributions indirectes, le Trésor avait perdu, sans compensation, le tiers de ses revenus. Le produit des domaines de l'État étant presque annulé par une mauvaise administration, celui de l'enregistrement par le défaut de transactions particulières, celui des douanes par la guerre, les contributions directes formaient à peu près la seule ressource du Trésor; mais ces contributions, qui représentaient 300 millions environ dans un budget de 500, étaient extraordinairement arriérées. Il y avait des débets pour l'an v, l'an vi et l'an vii. Les rôles pour l'an vi n'étaient pas

achevés; pour l'an VII, il en restait encore un tiers à terminer; et pour l'année courante, c'est-à-dire pour l'an VIII (1799), ils étaient à peine commencés. Par suite de ce retard dans la confection des rôles, on ne pouvait pas percevoir les contributions courantes, et l'accumulation des contributions arriérées faisait naître de nouvelles difficultés de perception, parce qu'il fallait souvent demander aux contribuables l'acquittement de plusieurs années à la fois. Cet état de choses provenait de l'adoption d'un principe en apparence juste, mais en réalité funeste : c'était de laisser les administrations locales s'imposer en quelque sorte en dressant elles-mêmes les rôles. Les administrations départementales et municipales étaient alors collectives, comme chacun sait. Au lieu des préfets, sous-préfets et maires, qui furent institués plus tard, il y avait auprès de toutes ces administrations des commissaires du gouvernement, ayant voix consultative, et la mission de provoquer, de solliciter l'accélération des travaux administratifs, mais non celle de les exécuter eux-mêmes. Le système des municipalités de canton, réunissant les quarante-quatre mille communes de France en cinq mille communes collectives, avait ajouté au désordre. Toutes les affaires locales se trouvaient abandonnées; mais, ce qui était un malheur plus grave, les deux grandes affaires de l'Etat, le recrutement de l'armée et la perception de l'impôt, étaient complétement négligées. Pour suppléer à ce défaut d'action administrative, on avait attribué aux cinq mille commissaires placés auprès des municipalités de canton, le soin d'accélérer la confection des rôles; mais ils n'avaient pas le seul pouvoir qui pût être efficace, celui de faire eux-mêmes; et d'ailleurs, partagés entre mille occupations diverses, ils ne donnaient qu'une attention médiocre à l'œuvre importante de la confection des rôles. L'indemnité qu'on leur accordait pour ce travail, beaucoup plus coûteuse que ne l'a été depuis la rétribution de la régie des contributions directes, était pour le Trésor une grosse dépense sans compensation.

Ainsi, les contributions directes, la principale branche du revenu de l'Etat, n'étaient point perçues. Outre ce déficit permanent, provenant du défaut de recettes, il y en avait un autre provenant de l'étendue des dépenses, alors fort supérieures aux ressources. La dépense ordinaire aurait pu se solder au moyen d'un revenu de 500 millions environ, mais la guerre l'avait portée à près de 700 millions. Il ne restait comme supplément que les biens nationaux, absorbés en majeure partie, d'ailleurs très-difficiles à vendre avantageusement, parce que le triomphe définitif de la Révolution présentait encore de grands doutes.

Cet état de choses avait amené des abus révoltants, et une situation qu'il faut faire connaître, pour l'instruction des peuples et des gouvernements.

Les assignats, ainsi que nous venons de le dire, n'existaient plus depuis longtemps. Les mandats qui les avaient remplacés avaient disparu aussi. Le papier-monnaie était donc complétement abandonné; et, quelque grand que fût le vide, il valait mieux encore ne pas le remplir du tout, que de le remplir comme on avait fait auparavant, avec un papier forcé, qui n'était guère admis dans les payements, quoique forcé, et qui donnait inutilement lieu à toutes les rigueurs de la loi pour le faire admettre. On suppléait de la manière suivante à ce papier-monnaie supprimé.

D'abord on se dispensait de payer, même en papier, les fonctionnaires, qui, en brumaire an VIII, n'avaient rien reçu depuis dix mois. Cependant il fallait donner quelque chose aux rentiers et aux pensionnaires de l'Etat. On leur délivrait des *bons d'arrérages*, dont l'unique valeur consistait à être reçus comme argent dans le payement des contributions. On n'acquittait pas la solde, mais on payait ce que les armées prenaient sur les lieux pour vivre, au moyen de *bons de réquisition*, recevables également en acquittement des impôts. Les compagnies chargées de pourvoir à quelques-uns des besoins du soldat, exécutant mal leur service, et quelquefois pas du tout, se faisaient délivrer, au lieu d'argent, des *délégations* sur les premières rentrées du Trésor; et, grâce à ces espèces de titres, accordés fort arbitrairement, elles mettaient la main sur presque tout le numéraire qu'on parvenait à faire arriver dans les caisses publiques. Enfin des *rescriptions* sur les biens nationaux, recevables en payement de ces biens, étaient un dernier papier ajouté à tous ceux que nous venons d'énumérer, et contribuant au plus affreux agiotage.

Ces valeurs, en effet, n'avaient pas cours forcé, comme autrefois les assignats; mais, jetées dans la circulation, sans cesse achetées et vendues sur la place de Paris, s'élevant ou s'abaissant au moindre souffle d'une nouvelle heureuse ou malheureuse, elles étaient le sujet d'une ruineuse spéculation pour l'Etat, et d'une affreuse démoralisation pour le public. Les gens d'affaires, dépositaires de tout le numéraire, pouvaient se les procurer à fort bon marché. Ils les rachetaient des mains des rentiers, des fournisseurs et autres détenteurs, au taux le plus bas, les faisaient ensuite présenter au Trésor en payement des contributions, et versaient pour cent francs ce qui leur en avait coûté tout au plus quatre-vingts, et quelquefois soixante ou cinquante. Les comptables se livraient eux-mêmes à ce genre de spéculation, et, tandis qu'ils recevaient de l'argent d'une partie des contribuables, ils versaient au pair, dans les caisses de l'Etat, du papier qu'ils avaient acquis au plus vil prix. Aussi, fort peu de gens payaient-ils leurs contributions en numéraire; il y avait trop d'avantage à les acquitter en papier. De la sorte, le Trésor ne recevait presque pas de valeurs réelles, et sa détresse s'augmentait chaque jour.

De même que l'irritation contre les Vendéens avait produit la loi des otages, l'irritation contre les faiseurs d'affaires avait inspiré la mesure de l'emprunt forcé progressif, destinée à frapper les gros capitalistes, et à leur faire supporter les frais de la guerre. C'était ce qu'on avait appelé en France l'impôt sur les riches, pendant les jours de la Terreur; c'est ce qu'en Angleterre on appelait l'*in-*

come-tax, impôt dont M. Pitt se servait alors pour alimenter la guerre acharnée qu'il soutenait contre la France. Cet impôt, proportionné non pas à l'étendue des propriétés immobilières, ce qui constitue une base certaine, mais à la richesse supposée des particuliers, était praticable, quoique avec beaucoup de peine, en Angleterre, dans un état régulier, où la fureur des partis ne faisait pas de l'évaluation des fortunes un moyen de vengeance. Mais il était impraticable en France, car, au milieu des désordres du temps, le jury taxateur était une espèce de comité révolutionnaire, imposant capricieusement la richesse ou la pauvreté, au gré de ses passions, et ne passant jamais pour juste, même quand il l'était, ce qui équivaut presque à ne pas l'être. On n'avait pas osé présenter cette mesure, comme autrefois, sous la forme pure et simple d'un impôt; on l'avait dissimulée sous le nom d'*emprunt forcé,* remboursable, disait-on, en biens nationaux, et devant être réparti, suivant les facultés supposées de chacun, par un jury taxateur. Aussi cette mesure était-elle devenue l'une des calamités du moment. Elle formait, avec la loi des otages, les deux griefs le plus souvent allégués contre le Directoire. Elle n'était pas cause, comme on le disait, de la misère du Trésor, misère due à un ensemble de circonstances; mais elle avait éloigné les riches spéculateurs, dont le secours était indispensable au gouvernement, et desquels il fallait qu'il se servît, ne fût-ce qu'un moment, afin de pouvoir se passer d'eux plus tard.

Cette situation financière était, comme nous l'avons dit, la cause principale du dénûment et des revers de nos armées. Parfaitement connue des puissances étrangères, elle leur inspirait la confiance de nous vaincre avec un peu de persévérance. Sans doute les deux victoires de Zurich et du Texel avaient éloigné ces puissances du but qu'elles poursuivaient, mais ne les en avaient pas détournées. L'Autriche, fière d'avoir reconquis l'Italie, était décidée à combattre à outrance plutôt que de la céder de nouveau. Elle s'y conduisait déjà en souveraine absolue. Occupant le Piémont, la Toscane, les Etats romains, elle n'avait rappelé ni le roi de Sardaigne à Turin, ni le grand-duc de Toscane à Florence, ni le gouvernement pontifical à Rome. La défaite de Korsakoff et de Souvarof à Zurich la touchait moins qu'on ne l'aurait cru. C'était à ses yeux un échec pour les armées russes, et non pour les armées autrichiennes, une faute des généraux Korsakoff et Souvarof, un événement militaire d'ailleurs fort réparable, très-fâcheux seulement s'il dégoûtait les Russes de la guerre. Mais elle espérait bien, avec l'influence et les subsides britanniques, les ramener sur le champ de bataille. Quant à l'Angleterre, riche de l'*income-tax,* qui produisait déjà plus de 200 millions par an, bloquant Malte, qu'elle espérait bientôt prendre par famine, interceptant l'envoi de tout secours à notre armée d'Egypte, qu'elle espérait réduire prochainement par les privations et par la force, l'Angleterre était bien résolue à poursuivre tous les résultats dont se flattait sa politique, avant de déposer les armes. Elle comptait au reste sur une espèce de dissolution sociale en France, qui changerait bientôt notre pays en un pays ouvert, accessible à qui voudrait y entrer.

La Prusse, la seule des puissances du Nord qui n'eût pas pris part à la guerre, observait à l'égard du gouvernement français une réserve pleine de froideur. L'Espagne, obligée par le traité d'alliance de Saint-Ildefonse à faire cause commune avec nous, semblait très-fâchée de cette communauté d'intérêts. Tout le monde paraissait se soucier fort peu d'avoir des rapports avec un gouvernement près de succomber. Les victoires de Zurich et du Texel lui avaient rendu les égards extérieurs, mais non la confiance des cabinets avec lesquels il était en paix ou en alliance.

Ainsi, au dedans la Vendée de nouveau insurgée, au dehors les principales puissances de l'Europe en armes, rendaient le péril de la guerre doublement pressant. Il fallait, par la création de quelques moyens financiers, envoyer un premier secours aux armées affamées; il fallait les réorganiser, les reporter en avant, les bien commander, ajouter de nouvelles victoires à celles qu'on avait remportées à la fin de la dernière campagne; il fallait surtout enlever aux cabinets étrangers cette idée d'une prochaine dissolution sociale en France, qui rendait les uns si confiants dans le résultat de la guerre, les autres si défiants dans leurs relations avec nous; et tout cela ne pouvait s'obtenir que d'un gouvernement fort, qui sût contenir les partis, et imprimer aux esprits l'unité d'impulsion, sans laquelle il n'y a dans les efforts qu'on tente pour se sauver ni ensemble, ni énergie, ni succès.

On était arrivé à cet excès du mal qui souvent amène le retour du bien, à une condition toutefois, c'est qu'il reste des forces au corps malade dont on attend la guérison. Heureusement les forces de la France étaient grandes encore. La Révolution, quoique décriée par ceux qu'elle avait froissés, ou dont elle n'avait pas réalisé les illusions, n'en était pas moins, après tout, la cause de la justice et de la raison, et elle inspirait encore l'attachement qu'une grande cause inspire toujours. Elle avait d'ailleurs de nombreux intéressés liés à son sort dans tous ceux qui avaient acquis des situations nouvelles, acheté des biens d'émigrés ou joué un rôle compromettant. Enfin la nation n'était pas assez épuisée, moralement et physiquement, pour se résigner à voir les Autrichiens et les Russes envahir son territoire. Elle s'indignait au contraire à cette idée; ses armées fourmillaient de soldats, d'officiers, de généraux admirables, qui n'avaient besoin que d'une bonne direction. Toutes ces forces étaient prêtes à se réunir spontanément dans une seule main, si cette main était capable de les diriger. Les circonstances favorisaient donc l'homme de génie qui allait se présenter, et le génie lui-même a besoin de circonstances.

Que le jeune Bonaparte, par exemple, se fût offert en 1789, même avec ses talents et sa gloire, pour saisir la société française, tendant alors de toutes parts à se dissoudre, parce que les éléments en étaient devenus incompatibles, il aurait eu beau la serrer

dans ses bras puissants, ses bras d'homme n'auraient rien pu contre les forces de la nature. En ce moment au contraire où cette vieille société, brisée comme il fallait qu'elle le fût avant d'être refaite sur un modèle nouveau, ne présentait plus que des éléments épars, mais tendant eux-mêmes à se rapprocher, elle allait se prêter à tous les efforts de la main habile qui saurait s'en saisir. Le général Bonaparte avait donc pour lui, et son génie, et la faveur des circonstances. Il avait toute une société à organiser, mais une société qui voulait être organisée, et qui voulait l'être par lui, parce qu'elle avait en lui une confiance immense, inspirée par des succès inouïs.

La loi qui décrétait le consulat provisoire, attribuait aux trois Consuls de vastes pouvoirs. Cette loi les investissait de la plénitude du *pouvoir directorial;* les chargeait spécialement de *rétablir l'ordre dans toutes les parties de l'administration;* de *rétablir la tranquillité intérieure,* et de *procurer à la France une paix honorable et solide.* Elle leur adjoignait deux commissions législatives, de vingt-cinq membres chacune, choisies dans le Conseil des Anciens et dans celui des Cinq-Cents, chargés de remplacer le Corps législatif, et de donner le caractère légal aux actes des Consuls. Elle autorisait ces deux commissions à décréter toutes les mesures nécessaires, sur la proposition de l'autorité exécutive. Elle leur confiait, en outre, le soin si important de préparer la nouvelle Constitution. Et cependant, comme on ne pouvait pas leur attribuer de tels pouvoirs pour une durée de temps illimitée, la même loi statuait que, le 1er ventôse prochain, les deux Conseils des Anciens et des Cinq-Cents se réuniraient de plein droit, si une nouvelle Constitution n'avait été promulguée et acceptée. Pour ce cas les membres du Corps législatif actuel demeuraient revêtus de leurs pouvoirs, sauf soixante d'entre eux, rayés de la liste des Conseils par mesure extraordinaire. La réunion éventuelle étant fixée au 1er ventôse, la dictature confiée aux Consuls provisoires était limitée à trois mois. C'était, en effet, une véritable dictature qu'on leur avait déférée; car ces commissions délibérant à huis clos, divisées en diverses sections de finances, de législation, de constitution, ne se réunissant que pour légaliser ce que le gouvernement avait à leur proposer, étaient les instruments les plus sûrs, les plus commodes pour agir avec promptitude. Il n'était au reste guère à craindre qu'on abusât de tels pouvoirs, car lorsqu'il y a tant de bien à faire, et si vite, les hommes ne perdent pas leur temps à faire le mal.

Le jour même de leur entrée au Luxembourg, les trois Consuls provisoires s'assemblèrent pour délibérer sur les plus pressantes affaires de l'État. C'était le 11 novembre 1799 (20 brumaire). Il fallait choisir un président, et bien que l'âge et la situation de M. Sieyès semblassent appeler cette distinction, Roger-Ducos, quoique son ami, et comme entraîné par le sentiment du moment, dit au général Bonaparte : Prenez le fauteuil et délibérons. — Le général Bonaparte le prit à l'instant même. Cependant les actes des Consuls provisoires ne portèrent aucune mention d'un président. On fit un premier examen sommaire de la situation. Le jeune Bonaparte ignorait encore beaucoup de choses, mais il devinait celles qu'il ne savait pas. Il avait fait la guerre, pourvu à l'entretien d'armées nombreuses, administré des provinces conquises, négocié avec l'Europe : c'était là le meilleur des apprentissages dans l'art de gouverner. Pour les esprits supérieurs, mais pour ces esprits seulement, la guerre est une excellente école : on y apprend à commander, à se décider, et surtout à administrer. Aussi le nouveau Consul parut-il avoir sur toutes choses ou une opinion faite, ou une opinion qui se faisait avec la rapidité de l'éclair, surtout après avoir entendu les hommes spéciaux, qui étaient les seuls qu'il écoutât, et uniquement sur l'objet qui concernait leur spécialité.

Un genre de connaissance, fort regrettable dans l'exercice de l'autorité suprême, lui manquait alors, c'était la connaissance non pas des hommes, mais des individus. Quant aux hommes, en général, il les connaissait profondément; mais, ayant toujours vécu aux armées, il était étranger aux individus qui avaient figuré dans la Révolution. Il y suppléait en s'aidant du témoignage de ses collègues. Au surplus, grâce à une pénétration rapide, à une mémoire prodigieuse, il allait connaître bientôt le personnel du gouvernement, aussi bien que celui de son armée.

Après cette première conférence, les rôles étaient pris et acceptés. Le jeune général, sans attendre l'avis de ses collègues, donnait le sien à l'instant même, résumait et réglait chaque affaire, avec la décision d'un homme d'action. Il était évident que l'impulsion allait partir de lui seul. On se retira après être convenu des choses les plus urgentes à faire, et M. Sieyès, avec une résignation qui honore sa raison et son patriotisme, dit le soir à MM. de Talleyrand et Rœderer : Nous avons un maître qui sait tout faire, qui peut tout faire, et qui veut tout faire. — Il en conclut sagement qu'on devait le laisser agir, car, dans ce moment, des rivalités personnelles auraient perdu la France. Il fut convenu de nouveau, par une sorte de partage d'attributions toute volontaire, que pendant cette dictature, qu'il fallait rendre courte et féconde, le général Bonaparte gouvernerait, et que M. Sieyès s'occuperait de la Constitution. C'était, comme on l'a déjà dit, un soin que l'opinion publique adjugeait à ce dernier, et dans l'accomplissement duquel son collègue n'était pas disposé à le contrarier beaucoup, un seul point excepté, l'organisation du pouvoir exécutif.

Ce qui pressait le plus était la composition du ministère. Ce sont les premiers hommes d'un pays qu'on y appelle dans une monarchie. Dans une république, ces premiers hommes étant devenus les chefs mêmes de la république, il ne reste pour le ministère que des hommes de second ordre, de vrais commis, sans responsabilité aucune, parce que la responsabilité réelle est montée plus haut. Quand des personnages comme M. Sieyès et le général Bonaparte étaient consuls, des personnages même fort distingués, comme MM. Fouché, Cambacérès, de Reinhart, de Talleyrand, ne pouvaient être de véritables ministres. Leur choix n'avait d'autre impor-

tance qu'une certaine signification politique, et la bonne expédition des affaires. Sous ce rapport seulement, ces choix présentaient une sorte d'intérêt.

Le jurisconsulte Cambacérès, homme savant et sage, que nous ferons connaître plus tard, fut maintenu sans contestation au ministère de la justice. M. Fouché, après une vive discussion entre les Consuls, conserva le ministère de la police. M. Sieyès ne voulait pas de lui, parce que c'était, disait-il, un homme peu sûr et une créature du directeur Barras. Le général Bonaparte le soutint et le fit maintenir. Il se croyait engagé à son égard par les services qu'il en avait reçus pendant les événements du 18 brumaire. De plus, M. Fouché joignait à un esprit fort pénétrant une connaissance profonde des hommes et des choses de la Révolution. Il était alors le ministre indiqué de la police, comme M. de Talleyrand, avec son habitude des cours, sa pratique des hautes affaires, son esprit fin et conciliant, était le ministre indiqué des relations extérieures. M. Fouché fut maintenu, mais le déchaînement des révolutionnaires contre M. de Talleyrand était si grand, soit à cause de ses liaisons constantes avec le parti modéré, soit à cause de son rôle dans les derniers événements, qu'on fut obligé de différer de quelques semaines son retour au ministère des relations extérieures. M. de Reinhart fut, pour une quinzaine encore, maintenu dans ce poste. Le général Berthier, fidèle compagnon du vainqueur de l'Italie et de l'Egypte, son chef d'état-major inséparable, qui savait si bien comprendre et rendre ses ordres, le général Berthier reçut le portefeuille de la guerre, qu'on retirait à M. Dubois-Crancé, jugé beaucoup trop ardent dans ses opinions. Au ministère de l'intérieur, on remplaça M. Quinette par un savant illustre, M. de Laplace. C'était un grand et juste hommage rendu à la science, mais ce ne fut pas un service rendu à l'administration. Ce beau génie était peu propre au détail des affaires. Un habile ingénieur des constructions navales, M. Forfait, remplaça M. Bourdon de Vatry au ministère de la marine. En ce moment, le choix le plus important peut-être était celui du ministre des finances. Dans les départements déjà indiqués, les Consuls pouvaient suppléer les ministres, notamment dans les deux plus considérables, la guerre et les relations extérieures : le général Bonaparte, en effet, pouvait parfaitement suppléer MM. Berthier et de Reinhart. Mais il n'en était pas ainsi aux finances. C'est là une matière où les connaissances spéciales sont indispensables, et il n'y avait dans le ministère qui s'en allait avec le Directoire aucun homme qui pût utilement travailler à une réorganisation des finances, devenue nécessaire et urgente. Il existait un ancien premier commis, esprit peu brillant, mais solide et fort expérimenté, qui avait rendu, soit sous l'ancien régime, soit même pendant les premiers temps de la Révolution, de ces services administratifs, obscurs mais précieux, dont les gouvernants ne sauraient se passer, et dont ils doivent tenir grand compte. Le premier commis dont il s'agit ici était M. Gaudin, depuis duc de Gaëte. M Sieyès, fort en état de juger les hommes, quoique peu capable de les manier, avait discerné M. Gaudin, et avait voulu lui confier le portefeuille des finances vers la fin du Directoire. M. Gaudin, bon financier, mais citoyen timide, n'avait pas voulu accepter l'offre qui lui était faite sous un gouvernement expirant, auquel il manquait la première condition du crédit, la force et l'apparence de la durée. Mais quand le pouvoir parut échoir, sans contestation, à des mains habiles et fortes, il ne pouvait plus éprouver les mêmes répugnances. Le général Bonaparte, ayant un goût très-décidé pour les hommes pratiques, partagea sans hésiter l'avis de son collègue Sieyès, et offrit à M. Gaudin l'administration des finances. M. Gaudin accepta ce poste, où il n'a cessé, pendant quinze ans, de rendre d'éminents services.

Le ministère se trouvait ainsi complété. Une dernière nomination fut ajoutée aux précédentes : ce fut celle de M. Maret, depuis duc de Bassano, qui devint secrétaire des Consuls, sous le titre de secrétaire d'Etat. Chargé de préparer pour les Consuls les éléments de leur travail, de rédiger souvent leurs résolutions, de les communiquer aux chefs des divers départements, de garder tous les secrets de l'Etat, il avait une espèce de ministère, destiné quelquefois à suppléer, à compléter, à contrôler les autres. Un esprit cultivé, une certaine connaissance de l'Europe, avec laquelle il avait déjà traité, notamment à Lille avec lord Malmesbury, une mémoire sûre, une fidélité à toute épreuve, le destinaient à devenir auprès du général Bonaparte l'un de ses compagnons de travail les plus commodes et les plus constamment employés. Le général Bonaparte préférait chez ceux qui le servaient l'exactitude et l'intelligence à l'esprit. C'est le goût des génies supérieurs, qui ont besoin d'être compris et obéis, et point suppléés. Ce fut là le motif de la grande faveur du général Berthier pendant vingt années. M. Maret, sans l'égaler à beaucoup près, eut dans la carrière civile quelques-uns des mérites de cet illustre chef d'état-major dans la carrière militaire.

Le général Lefebvre fut maintenu dans le commandement de la 17ᵉ division militaire. On se souvient qu'il avait d'abord, dans la matinée du 18 brumaire, montré quelque hésitation, et qu'il s'était ensuite aveuglément jeté dans les bras du nouveau dictateur. Il en fut récompensé par la 17ᵉ division militaire et par le gouvernement de Paris. On pouvait compter désormais sur sa fidélité.

Des membres des deux Conseils, signalés par leur coopération au 18 brumaire, furent envoyés dans les provinces pour expliquer et justifier cet événement, et, au besoin, pour remplacer ceux des agents de l'autorité qui auraient pu se montrer ou récalcitrants, ou insuffisants. L'événement du 18 brumaire était partout accueilli avec joie; néanmoins le parti révolutionnaire avait, dans les hommes compromis par leurs excès, des sectateurs qui pouvaient devenir dangereux, surtout du côté des provinces du Midi. Là où ils se montraient, la jeunesse qu'on avait appelée dorée était toute prête à en venir aux mains avec eux. La défaite ou la vic-

toire des uns ou des autres aurait entraîné de graves inconvénients.

Il fut apporté quelques changements dans la distribution des grands commandements militaires. Le général Moreau, profondément irrité contre le Directoire, qui avait si mal récompensé son dévouement patriotique pendant la campagne de 1799, avait consenti à se faire le lieutenant du général Bonaparte, pour l'aider à consommer la révolution du 18 brumaire. A la tête de 300 hommes, il était descendu au rôle de gardien du Luxembourg, palais dans lequel les directeurs se trouvaient prisonniers, tandis que leur déchéance se décidait à Saint-Cloud. Le général Bonaparte, qui en flattant habilement l'orgueil et les ressentiments de Moreau l'avait conduit à accepter ce rôle singulier, lui devait un dédommagement. Il réunit en une seule les deux armées du Rhin et de l'Helvétie, et lui en conféra le commandement. C'était la plus nombreuse, la plus belle armée de la République, et on ne pouvait la mettre en de meilleures mains. Le général Moreau avait jeté peu d'éclat dans la dernière campagne. Ses services très-réels, surtout quand avec une poignée d'hommes il arrêta la marche victorieuse de Souvarof, n'étaient cependant pas des victoires, et ne furent pas appréciés à leur juste valeur. A cette époque la bataille de Zurich avait tout effacé. De plus, la conduite politique de Moreau dans l'affaire du 18 fructidor, lorsqu'il dénonça Pichegru, ou trop tôt ou trop tard, lui avait nui dans l'opinion, et l'avait fait juger comme un caractère faible, tout à fait au-dessous de lui-même quand il était hors du champ de bataille. Le général Bonaparte le relevait donc beaucoup en lui décernant un si vaste commandement, et il prenait en outre une détermination fort sage. Les légions du Rhin et de l'Helvétie contenaient les plus chauds républicains de l'armée, et beaucoup d'envieux de la gloire acquise en Italie et en Égypte. Masséna les commandait, et il aimait peu le général Bonaparte, quoique subjugué par son génie. Il passait tour à tour, à son égard, de l'admiration à la mauvaise humeur. On pouvait craindre de sa part quelque fâcheuse démonstration, à l'occasion du 18 brumaire. Le choix de Moreau coupait court à toutes les manifestations possibles, et enlevait à une armée mécontente un général mal disposé. Ce choix était également bon sous le rapport militaire; car cette armée du Rhin et d'Helvétie était destinée, si les hostilités recommençaient, à opérer en Allemagne, et personne n'avait aussi bien étudié que Moreau cette partie du théâtre de la guerre.

Masséna fut envoyé à l'armée d'Italie, sur des lieux et parmi des soldats qui lui étaient parfaitement connus. Il était honorable pour lui d'être choisi comme réparateur des fautes commises en 1799, et comme continuateur des exploits du général Bonaparte en 1796. Séparé de l'armée au milieu de laquelle il venait de vaincre, de se créer des appuis, il allait être transporté au milieu d'une armée nouvelle, à laquelle le Directoire était odieux, et où il ne devait trouver que des approbateurs du 18 brumaire. Ce choix, comme le précédent, était parfaitement entendu sous le rapport militaire. C'était l'Apennin qu'il fallait disputer aux Autrichiens, et pour une guerre de ce genre, sur ce théâtre d'opérations, Masséna n'avait pas son pareil.

Après avoir pourvu à ces nominations indispensables, les Consuls durent s'occuper d'une affaire au moins aussi pressante, c'était celle des finances. Avant d'obtenir de l'argent des capitalistes, il fallait leur donner la satisfaction de supprimer l'emprunt forcé progressif, qui partageait avec la loi des otages la réprobation universelle. L'emprunt forcé, comme la loi des otages, était loin d'avoir produit tous les maux qu'on lui attribuait. Mais ces deux mesures, fort mesquines sous le rapport de l'utilité, avaient le tort, sous le rapport moral, de rappeler les souvenirs les plus odieux de la Terreur. Aussi tout le monde était-il d'accord pour les condamner. Les révolutionnaires eux-mêmes, qui, dans leur ardeur patriotique, les avaient demandées au Directoire, par un retour fort ordinaire aux partis, s'étaient subitement prononcés contre ces mesures, dès qu'ils en avaient vu le mauvais succès.

A peine installé, le ministre Gaudin, sur l'ordre des Consuls, présenta aux commissions législatives une résolution, dont l'objet était la suppression de l'emprunt forcé progressif. Cette suppression eut lieu aux applaudissements universels. On remplaça l'emprunt forcé par une subvention de guerre, consistant en une addition de 25 centimes au principal des contributions foncière, mobilière et personnelle. Cette subvention était payable, comme les autres contributions, en argent ou en papier de toute espèce; mais, vu l'urgence, on exigea que la moitié fût acquittée en numéraire.

La subvention de guerre, qu'on venait de substituer à l'emprunt forcé progressif, ne pouvait pas donner des ressources immédiates, car elle ne devait être perçue que sur les rôles des contributions directes, et en même temps que ces contributions, dont elle n'était en réalité que l'augmentation dans la proportion d'un quart. Il fallait pour le service courant, et surtout pour les armées, quelques fonds versés tout de suite au Trésor. M. Gaudin, en raison de ces nouveaux actes, destinés surtout à plaire aux grands capitalistes, fit un appel aux principaux banquiers de la capitale, et leur demanda un secours dont l'urgence frappait tous les esprits. Le général Bonaparte intervint directement auprès d'eux, et une somme de 12 millions en numéraire fut immédiatement prêtée au gouvernement. Elle devait être remboursée sur les premières rentrées de la contribution de guerre.

Ce secours était un grand bienfait, et il honorait le bon esprit des banquiers de la capitale. Mais ce n'était qu'un aliment de quelques jours. Il fallait des ressources plus durables.

On a vu au commencement de ce livre comment la suppression des contributions indirectes, résolue au début même de la Révolution, avait réduit le Trésor au seul revenu des contributions directes; comment ce revenu était lui-même presque annulé par le retard dans la confection des rôles; comment enfin les assignats, moyen ordinaire de combler tous les

déficit, ayant totalement disparu, on faisait le service avec des papiers de diverse nature, qui, n'ayant pas cours forcé de monnaie, ne gênaient plus, comme auparavant, les transactions particulières, mais laissaient le gouvernement sans ressources, et donnaient naissance au plus hideux agiotage. Il fallait sortir de cet état, et réorganiser la perception, si on voulait rouvrir les sources du revenu public, et, avec les sources du revenu public, celles du crédit.

Dans tout pays où il existe des contributions sur les propriétés et les personnes, ce que nous nommons en France contributions directes, il faut un état des propriétés avec évaluation de leur produit, un état nominatif des personnes avec évaluation de leurs facultés pécuniaires; il faut tous les ans modifier ces états, suivant la translation des propriétés de main en main, suivant la naissance, la mort, le déplacement des personnes; il faut ensuite répartir tous les ans, entre les propriétés et les personnes, la somme d'impôts qui a été décrétée; il faut enfin une perception tout à la fois exacte et prudente : exacte, pour assurer les rentrées; prudente, pour ménager les contribuables. Rien de tout cela n'existait en l'an VIII (1799).

Le cadastre, ouvrage des quarante années écoulées, n'était pas commencé. Il y avait d'anciens livres terriers dans quelques communes, et un état général des propriétés, entrepris sous la Constituante. Ces données, fort peu exactes, étaient cependant mises à profit. Mais les opérations qui consistent à reviser les états des propriétés et des personnes suivant leurs mutations incessantes, et à répartir annuellement entre elles la somme décrétée de l'impôt, ces opérations, qui constituent proprement ce qu'on appelle la confection des rôles, étaient livrées aux administrations municipales, dont nous avons déjà fait connaître la désorganisation et l'incurie.

La perception n'était pas dans un moindre désordre. Elle était adjugée au rabais à ceux qui offraient de percevoir à moindres frais. Ces adjudicataires versaient les fonds perçus dans les mains de préposés qui servaient d'intermédiaires entre eux et le receveur général. Ils étaient les uns et les autres en débet. Le désordre qui présidait à toutes choses ne permettait guère de les surveiller. D'ailleurs la non-confection des rôles leur fournissait toujours une excuse plausible pour le retard des versements, et l'agiotage un moyen de s'acquitter en papiers dépréciés. En un mot, ils recevaient peu, et versaient encore moins.

Sur l'avis de M. Gaudin, les Consuls ne craignirent pas de revenir à certaines pratiques de l'ancien régime, que l'expérience avait démontrées bonnes et utiles. Sur le modèle amélioré de l'ancienne administration des vingtièmes, on créa l'agence des contributions directes, toujours repoussée jusque-là, par la fâcheuse idée de laisser aux administrations locales le soin de s'imposer elles-mêmes. Un directeur et un inspecteur par département, 840 contrôleurs répandus, en plus ou moins grand nombre, dans les arrondissements, devaient exécuter eux-mêmes le travail des rôles, c'est-à-dire composer la liste des propriétés et des personnes, constater les changements survenus dans l'année, et leur appliquer la portion de l'impôt qui leur revenait. Ainsi, au lieu des cinq mille commissaires cantonaux, réduits à solliciter auprès des communes la confection des rôles, on devait avoir 99 directeurs, 99 inspecteurs, et 840 contrôleurs, exécutant eux-mêmes le travail, et coûtant à l'Etat 3 millions au lieu de 5. On espérait qu'en six semaines cette administration serait complétement organisée, et qu'en deux ou trois mois elle aurait achevé le tiers restant à faire des rôles de l'an VII (année écoulée), tous ceux de l'an VIII (année courante), enfin tous ceux de l'an IX (année prochaine).

Il fallait le courage de vaincre quelques préventions, et le général Bonaparte n'était pas homme à s'arrêter devant des préventions. Les commissions législatives, discutant à huis clos, adoptèrent le projet proposé après de courtes observations. Des garanties furent accordées à ceux des contribuables qui auraient des réclamations à élever; garanties qui se trouvèrent assurées depuis avec plus de précision, au moyen de l'institution des conseils de préfecture. La base de toute contribution régulière se trouva ainsi rétablie.

Cela fait, il fallait organiser la perception et la rentrée des fonds au Trésor.

Aujourd'hui, grâce à l'ordre parfait que l'Empire et les gouvernements postérieurs ont successivement introduit dans nos finances, le recouvrement des fonds du Trésor s'exécute avec une facilité et une régularité qui ne laissent plus rien à désirer. Des percepteurs reçoivent mois par mois les *contributions directes*, c'est-à-dire les impôts assis sur la terre, les propriétés bâties et les personnes, les versent au receveur particulier placé dans chaque chef-lieu d'arrondissement, et celui-ci dans les mains du receveur général placé au chef-lieu du département. Les receveurs des *contributions indirectes*, lesquelles se composent des droits de douanes établis aux frontières sur les marchandises étrangères, des droits d'enregistrement établis sur les mutations de propriétés ou sur les actes judiciaires, enfin des droits établis sur les consommations de tout genre, telles que boissons, tabac, sel, etc., les receveurs de ces contributions en versent le produit au fur et à mesure des recettes, dans les mains du receveur particulier, celui-ci encore dans les mains du receveur général, vrai banquier de l'Etat, chargé de centraliser les fonds et de les mouvoir suivant les ordres qu'il reçoit de l'administration du Trésor.

L'égale répartition des charges publiques et l'aisance générale ont rendu l'acquittement de l'impôt si facile aujourd'hui; de plus, la comptabilité, qui n'est que la description de toutes les opérations relatives à la recette et à la dépense, est devenue si claire, que les fonds arrivent au jour dit, souvent plus tôt, et qu'on sait en outre l'instant précis de leur entrée et de leur sortie. On est donc parvenu à établir un système fondé sur la vérité même des faits, à mesure qu'ils s'accomplissent. Il est dans la nature des *contributions directes*, assises sur la propriété et sur les personnes, et qui sont comme une espèce de rente, de pouvoir être fixées d'avance



Paris. Typ. H. Plon.

Soldats lisant la proclamation du général Bonaparte. (P. 28.)

quant au montant et quant au terme du payement. On les exige donc par douzième et par mois. On en *débite,* ce qui veut dire qu'on en constitue débiteurs, les comptables tous les mois. Mais on suppose qu'ils ne les ont reçues que deux ou trois mois après le douzième échu, afin de leur laisser le moyen de ménager les contribuables, et de leur créer en même temps à eux-mêmes un motif de faire rentrer l'impôt; car s'ils le reçoivent avant le terme auquel le versement en est dû, ils recueillent une jouissance d'intérêt proportionnée à la célérité du recouvrement. Il est, au contraire, de la nature des *contributions indirectes,* qui ne sont perçues qu'au fur et à mesure de l'entrée en France des produits étrangers, au fur et à mesure des mutations de propriétés ou des consommations de tout genre, de n'arriver qu'irrégulièrement, et suivant le mouvement des choses sur lesquelles elles sont assises. On en *débite* donc, c'est-à-dire qu'on en constitue débiteurs, les comptables au moment même où elles arrivent chez eux, et non par douzième et par mois, ainsi qu'on le pratique pour les *contributions directes.* Tous les dix jours le receveur général est constitué débiteur de ce qui est entré dans la dizaine écoulée.

Dès qu'il est *débité,* n'importe pour quelle espèce de contribution, le receveur général paye intérêt pour les sommes dont il est *débité,* jusqu'au jour où il les verse pour l'acquittement des services publics. Le jour, au contraire, où il paye une somme quelconque pour le compte de l'Etat, et avant de la devoir, l'Etat à son tour lui tient compte de l'intérêt. On compense ensuite les intérêts dus par le receveur général pour les sommes qui ont séjourné chez lui en dehors du temps prescrit, et les intérêts dus par le Trésor pour les sommes qui lui ont été avancées : de la sorte, il n'y a pas un jour d'intérêt perdu ni pour l'un ni pour l'autre; et le receveur

général devient un vrai banquier en compte courant avec le Trésor, obligé de tenir toujours à la disposition du gouvernement les fonds que les besoins du service peuvent exiger, n'importe dans quelle proportion.

Tel est le système que l'expérience d'une part, et l'aisance croissante chez les contribuables de l'autre, ont successivement amené dans le recouvrement des fonds du Trésor.

Mais à l'époque dont nous racontons l'histoire, l'impôt rentrait mal et la comptabilité était obscure. Le comptable qui n'avait pas versé pouvait alléguer le retard dans la confection des rôles, la détresse des contribuables; il pouvait, en outre, dissimuler ses recettes, grâce au défaut de clarté dans la description des opérations. Le gouvernement ne savait pas, comme aujourd'hui, ce qui se passe, chaque jour, dans les quelques mille caisses, grandes ou petites, composant la caisse générale de l'Etat.

M. Gaudin proposa, et fit accepter au général Bonaparte, un système, emprunté en grande partie à l'ancien régime, système ingénieux qui nous a conduits insensiblement à l'organisation actuellement établie. Ce système fut celui des *obligations* des receveurs généraux. Ces receveurs, vrais banquiers du Trésor, comme nous les avons appelés, devaient souscrire des obligations, échéant mois par mois, pour toute la valeur des contributions directes, c'est-à-dire pour 300 millions, sur 500 millions composant alors le budget de l'Etat. Ces *obligations,* à leur échéance, étaient payables à la caisse du receveur général. Pour représenter le retard apporté par le contribuable à verser son impôt, on supposait chaque douzième acquitté quatre mois environ après l'époque où il était dû. Ainsi les *obligations* pour le douzième échu au 31 janvier, devaient être souscrites à échéance du 31 mai, de façon que le receveur général, ayant devant lui un terme de quatre mois, avait à la fois le moyen de ménager le contribuable, et un stimulant pour faire rentrer l'impôt; car s'il le faisait rentrer en deux mois au lieu de quatre, il gagnait deux mois d'intérêt.

Cette combinaison, outre l'avantage de ménager le contribuable, et d'intéresser le comptable à la rentrée de l'impôt, avait le mérite d'interdire aux receveurs généraux les retards de versement, car le Trésor avait sur leur caisse des lettres de change à échéance fixe, qu'ils étaient forcés d'acquitter sous peine de protêt. Il est vrai qu'une telle combinaison n'était possible qu'après avoir assuré la confection des rôles et la perception, les receveurs généraux ne pouvant verser exactement que s'ils avaient touché exactement. Mais, cela fait par les moyens que nous avons indiqués, le système des obligations était aisé à établir; et il avait, indépendamment des avantages déjà énumérés, celui de mettre, le premier jour de l'année, à la disposition du Trésor, les 300 millions des contributions directes, en lettres de change d'un escompte sûr et facile.

Pour donner crédit à ce papier, destiné à remplir l'office que les bons royaux remplissent aujourd'hui en France, et les bons de l'Echiquier en Angleterre, on imagina la caisse d'amortissement. Cette caisse, qui devait recevoir bientôt toutes les attributions relatives à la dette publique, n'eut d'autre objet, dans ce premier moment, que celui de soutenir les *obligations* des receveurs généraux. Voici comment on s'y prit. Les comptables, pour garantie de leurs opérations, ne fournissaient alors qu'un cautionnement en immeubles. Ce genre de cautionnement exposant l'Etat aux difficultés d'une expropriation forcée, quand il avait à exercer des recours, ne remplissait pas suffisamment l'objet de son institution. On songea donc à demander aux comptables un cautionnement en argent. Ils faisaient tous alors d'assez gros bénéfices, par suite de l'agiotage établi sur l'impôt même, pour se soumettre volontiers à une telle condition, plutôt que de résigner leurs charges.

Ces cautionnements, versés à la caisse d'amortissement, étaient destinés à servir de garantie aux *obligations*. Toute *obligation,* à son échéance, devait être payée à la caisse du receveur général, ou, à défaut, à la caisse d'amortissement, qui devait acquitter à l'instant même l'effet protesté, sur le cautionnement du comptable. L'*obligation,* par ce moyen, égalait sur-le-champ en solidité le meilleur papier de commerce. Ce n'était pas le seul avantage de cette combinaison. Probablement une faible portion des cautionnements devait suffire pour soutenir le crédit des *obligations,* car peu de receveurs généraux seraient tentés de laisser protester leur papier; le surplus restait dès lors à la disposition du Trésor, qui en pouvait tenir compte à la caisse, en lui cédant des immeubles ou des rentes.

On avait donc, par cette institution, l'avantage de donner cours assuré aux *obligations,* et de se procurer une certaine somme de numéraire, réalisable sur-le-champ, ressource qui, dans le moment, venait très à propos.

Tel fut le système de perception et de versement qui ramena en peu de temps l'aisance au Trésor. Il consistait, comme on le voit, à dresser les rôles des contributions, et à les mettre en recouvrement, avec exactitude et célérité; à tirer ensuite des lettres de change sur les principaux comptables pour la valeur totale de l'impôt, lettres de change d'un escompte facile, grâce aux moyens imaginés pour que les receveurs généraux pussent acquitter eux-mêmes leurs *obligations,* ou que la caisse d'amortissement pût les acquitter pour eux.

Nous n'avons parlé que des contributions directes. Quant aux contributions indirectes, ne rentrant ni régulièrement ni par douzième, les receveurs généraux devaient, après la recette faite, mais seulement après, envoyer au Trésor des *bons à vue* sur leur caisse, valeur qui ne devenait ainsi disponible qu'après que le comptable en avait reçu le montant. Cette partie du service, qui laissait encore aux receveurs généraux de trop grandes jouissances de fonds, fut perfectionnée plus tard.

Il y a, au moment de l'introduction de tout système nouveau, des embarras de transition naissant de la difficulté d'ajuster l'état présent des choses avec l'état prochain qu'on veut créer. Ainsi les *bons d'arrérages,* délivrés aux rentiers; les

bons de réquisition, délivrés aux fermiers dont on avait pris les denrées sur les lieux; enfin les *délégations* sur les fonds à rentrer dans les caisses, délivrées à certains fournisseurs avec une coupable licence, pouvaient déranger tous les calculs. On s'y prit de différentes manières pour parer aux inconvénients qui résultaient de la présence de tous ces papiers dans la circulation. Les *bons d'arrérages* fournis aux rentiers eurent seuls la faveur d'être reçus encore en payement de l'impôt; mais on en connaissait le montant pour l'année courante, et on diminua d'autant la somme des obligations que devaient souscrire les receveurs généraux.

Quant aux *bons de réquisition* et aux *délégations,* papiers d'origine suspecte, et dont le montant était inconnu, on les soumit à une liquidation particulière. On les remboursa plus tard, partie en biens nationaux, partie en valeurs de différente nature, et avec une suffisante équité.

En payant les rentiers en argent, comme on se proposait de le faire bientôt, dès que la rentrée des contributions serait assurée; en nourrissant les armées, et en les dispensant de recourir au système des réquisitions; en refusant obstinément aux fournisseurs les délégations abusives qu'on leur délivrait auparavant sur les recettes du Trésor, on devait tarir la source des papiers, et rétablir partout la perception en numéraire.

A ces moyens, imaginés pour assurer les revenus de l'Etat, on joignit quelques mesures, les unes fort légitimes en tout temps, les autres ayant encore le caractère d'expédients et l'excuse de la nécessité. Les acquéreurs de domaines nationaux faisant comme tout le monde alors, c'est-à-dire n'exécutant pas les lois, n'acquittaient pas le prix des immeubles qu'ils avaient achetés. Ils furent astreints à le verser dans un délai de quatre mois, sous peine de déchéance. Cette obligation devait faire rentrer une grande partie des papiers circulants, qui étaient spécialement recevables en payement des biens nationaux. Certaines classes d'acquéreurs devaient solder en numéraire une portion du prix d'achat. On les obligea à souscrire pour cette portion des engagements négociables. C'étaient des valeurs assez bonnes et d'un placement facile, car ceux qui les avaient souscrites étaient menacés de perdre leurs biens, s'ils laissaient protester leurs engagements.

Il existait encore trois ou quatre cents millions de domaines nationaux non vendus. Cette valeur tout à fait hypothétique, fondée sur les estimations de 1790, pouvait, si on savait attendre des temps meilleurs, doubler, tripler, et même augmenter davantage. Ne pas aliéner eût mieux valu. Cependant l'urgence des besoins fit recourir à une nouvelle aliénation. On décida que des *rescriptions*, représentatives du prix des biens qu'il s'agissait de vendre, seraient négociées à des spéculateurs pour une somme de 150 millions. Heureusement qu'une très-petite partie de cette somme fut mise en circulation.

Enfin on imagina de représenter aussi par des titres du même genre le capital de certaines rentes foncières appartenant à l'État, et dont les lois antérieures avaient permis le rachat aux débiteurs. C'était une ressource d'environ 40 millions. Les débiteurs de ces rentes ne les servaient plus, sans en avoir cependant opéré le rachat. Il fut émis des titres destinés à représenter ce capital de 40 millions, et négociables, comme les *rescriptions* sur les biens nationaux, par le moyen des agents d'affaires.

Ces créations de valeurs artificielles étaient la dernière concession faite à des besoins urgents. Aliénées à des spéculateurs, elles étaient destinées à procurer quelques ressources en attendant le rétablissement des finances, qu'on devait espérer de la confection ponctuelle des rôles, et du système des *obligations* des receveurs généraux. Du reste ces valeurs, comme on le verra plus tard, furent émises avec une grande réserve, et n'eurent pas leurs inconvénients ordinaires, qui sont la dépréciation et l'aliénation à vil prix des ressources de l'Etat.

Ces divers projets, quoique bons, ne pouvaient valoir que ce que vaudrait le gouvernement lui-même. Fondés sur le retour supposé de l'ordre, ils donneraient les résultats qu'on s'en promettait, si l'ordre renaissait en effet; si le pouvoir exécutif apportait de la vigueur et de la suite dans l'exécution de ses plans; s'il organisait, vite et bien, la nouvelle régie des contributions directes; s'il mettait un soin constant à exiger que les rôles fussent faits et mis en recouvrement dans le temps prescrit, que les *obligations* des receveurs généraux fussent souscrites et payées à échéance, que les cautionnements, versés promptement, fussent déposés à la caisse d'amortissement, en somme suffisante pour soutenir le crédit des *obligations;* s'il abandonnait enfin pour toujours ces expédients ruineux, tels que *bons d'arrérages*, *bons de réquisition, délégations*, auxquels il s'était promis de renoncer. Si tout cela se réalisait, on était certain d'obtenir les résultats heureux qu'on attendait du nouveau système de finances. Il était permis de l'espérer ainsi de l'intelligence et de la fermeté du général Bonaparte. Tous ces projets, il les avait discutés, approuvés lui-même, souvent modifiés et améliorés; il en comprenait l'importance et le mérite, et il était parfaitement résolu de veiller à leur stricte exécution. A peine arrêtés, on les envoyait aux commissions législatives, qui les convertissaient en lois, sans qu'il y eût un moment perdu. Vingt jours suffirent à les concevoir, à les rédiger, à les revêtir du caractère légal, à en commencer l'exécution. Le général Bonaparte travaillait lui-même plusieurs fois par semaine avec le ministre des finances, et il prit ainsi le meilleur moyen de mettre fin à ces funestes *délégations,* qu'on accordait souvent aux instances ou à l'influence corruptrice des fournisseurs. Chaque semaine il se faisait apporter par les divers ministres l'état de leurs dépenses nécessaires; il le plaçait en regard de l'état des recettes probables, fourni par le Trésor, et faisait, en proportion des besoins de chacun, la distribution des ressources réelles. Il ne disposait donc que de ce qu'on

était certain de percevoir, et, grâce à cette fermeté, le principal abus, celui des *délégations*, devait bientôt disparaître.

En attendant la confection des rôles, leur mise en recouvrement, la remise au Trésor et l'escompte des *obligations* des receveurs généraux, on avait pour vivre, outre les 12 millions prêtés par quelques banquiers, le versement des nouveaux cautionnements, la négociation aux gens d'affaires des valeurs récemment créées, enfin la perception courante, dont, tout imparfaite qu'elle était, on avait vécu jusque-là. La confiance dont les Consuls provisoires étaient investis ramenait les gens d'affaires, et on trouvait à négocier auprès d'eux les valeurs nouvelles, qui, quelques jours auparavant, n'auraient été acceptées par personne.

C'est avec ces moyens réunis qu'on put venir au secours des armées nues et affamées, et leur procurer un premier soulagement, dont elles avaient un urgent besoin. Le désordre était si grand, qu'il n'y avait pas même au ministère de la guerre des états des troupes, de leur nombre et de leur emplacement. Le bureau de l'artillerie était le seul qui possédât des états de ce genre pour les troupes de son arme. Mais comme on ne nourrissait et n'habillait pas l'armée, comme les bataillons de conscrits levés dans les départements, et équipés avec des *bons de fournitures*, avaient été le plus souvent organisés sans l'intervention de l'autorité centrale, celle-ci ne savait presque rien de ce qui les concernait. Le général Bonaparte fut obligé d'envoyer des officiers d'état-major sur les lieux, pour se procurer les documents qui lui manquaient. Il adressa en même temps aux divers corps d'armée quelques secours, mais fort insuffisants par rapport à l'étendue de leurs besoins. Leur parlant, dans une proclamation, ce langage qu'il savait si bien tenir aux soldats, il les conjura de prendre patience encore quelques jours, et de déployer dans les souffrances le même courage qu'ils avaient déployé dans les combats.

« Soldats, leur disait-il, vos besoins sont grands; » toutes les mesures sont prises pour y pourvoir. » La première qualité du soldat est la constance à » supporter la fatigue et la privation ; la valeur n'est » que la seconde. Plusieurs corps ont quitté leurs » positions; ils ont été sourds à la voix de leurs » officiers. La 17e légère est de ce nombre. Sont-ils » donc tous morts les braves de Castiglione, de » Rivoli, de Neumarckt? Ils eussent péri plutôt que » de quitter leurs drapeaux; et ils eussent ramené » leurs jeunes camarades à l'honneur et à leur de- » voir. Soldats! vos distributions ne sont pas régu- » lièrement faites, dites-vous? Qu'eussiez-vous fait » si, comme les 4e et 22e légères, les 18e et 32e de » ligne, vous vous fussiez trouvés au milieu du dé- » sert, sans pain ni eau, mangeant du cheval et des » mulets? *La victoire nous donnera du pain*, » disaient-elles ; et vous, vous quittez vos drapeaux!

» Soldats d'Italie! un nouveau général vous com- » mande ; il fut toujours à l'avant-garde dans les plus » beaux jours de votre gloire. Entourez-le de votre » confiance, il ramènera la victoire dans vos rangs.

» Je me ferai rendre un compte journalier de la » conduite de tous les corps, et spécialement de » celle de la 17e légère et de la 63e de ligne ; elles » se ressouviendront de la confiance que j'avais en » elles. »

L'administration des finances et des armées n'était pas la seule des parties du gouvernement qui réclamât d'une manière pressante l'attention des nouveaux Consuls. Il fallait tout à la fois révoquer ces rigueurs, indignes d'un gouvernement sage et humain, que la violence des partis avait arrachées à la faiblesse du Directoire expirant ; il fallait maintenir l'ordre menacé, ici par les Vendéens en armes, là par les révolutionnaires exaspérés de la révolution du 18 brumaire.

La première mesure politique des nouveaux Consuls fut relative à la loi des otages. Cette loi, qui rendait responsables les parents des Vendéens et des chouans des actes commis dans les provinces révoltées, frappait les uns de détention, les autres de déportation. Elle partageait avec la loi de l'emprunt forcé progressif, et à bien plus juste titre, l'animadversion publique. Il fallait en effet les passions aveugles de ce temps pour qu'on osât rendre les parents des insurgés responsables d'actes qu'ils n'avaient pas commis, bien qu'ils en souhaitassent le succès. Les Consuls agirent à l'égard de cette loi comme ils avaient agi à l'égard de la loi de l'emprunt forcé progressif : ils en proposèrent la révocation aux commissions législatives, qui la prononcèrent sur-le-champ. Le général Bonaparte alla lui-même à la prison du Temple, où beaucoup de ces otages étaient détenus, pour briser leurs fers de ses mains glorieuses, et recueillir ces nombreuses bénédictions qu'inspira si constamment et si justement le pouvoir réparateur du Consulat.

A cette mesure s'en joignirent d'autres du même genre, qui marquaient d'un caractère tout à fait pareil la politique des Consuls provisoires. Beaucoup de prêtres, bien qu'ils eussent prêté à la constitution civile du clergé le serment qui était devenu l'origine du schisme, avaient été cependant persécutés. Ces prêtres, qu'on qualifiait du titre d'*assermentés*, se trouvaient les uns cachés ou fugitifs, les autres détenus aux îles de Ré et d'Oléron. Les Consuls ordonnèrent l'élargissement de ceux qui étaient encore détenus. Cette mesure devait faire rentrer en France ou reparaître au jour tous les prêtres de la même classe qui avaient cherché leur salut dans la fuite ou la retraite.

Plusieurs émigrés, naufragés dans les environs de Calais, étaient depuis quelque temps pour l'opinion publique l'objet d'un vif intérêt. Ces malheureux, placés entre les horreurs du naufrage et la rigueur des lois sur l'émigration, n'avaient pas hésité à se jeter sur le rivage de France, n'imaginant pas que leur patrie pût être aussi cruelle envers eux que la tempête. Les partisans des mesures de rigueur disaient, et la chose était à peu près certaine, que ces émigrés allaient en Vendée pour y prendre part au renouvellement de la guerre civile, et ils en concluaient qu'il fallait leur appliquer les lois terribles du temps contre l'émigration. Mais

l'humanité publique, heureusement réveillée, répugnait à une telle manière de raisonner. La question avait été plusieurs fois résolue en sens contraire. Les nouveaux Consuls firent décider que ces émigrés seraient élargis, mais transportés hors du territoire de la République. Parmi eux on comptait quelques membres des plus grandes familles de France, et notamment ce duc de Choiseul, que nous avons toujours trouvé depuis au nombre des constants amis d'une liberté sage, la seule que les honnêtes gens puissent aimer et défendre.

Les actes que nous venons de rapporter furent universellement applaudis. Admirez la différence qu'il peut y avoir entre un gouvernement et un autre! Emanant du Directoire, ces actes auraient été qualifiés d'indignes concessions faites au parti de l'émigration : émanant du nouveau gouvernement consulaire, à la tête duquel figurait un général illustre, dont la présence, quelque part qu'il se trouvât, faisait naître tout de suite l'idée de la force, ces actes étaient pris pour les signes d'une politique forte et modérée. Tant il est vrai que pour être modéré avec honneur et avec fruit, il faut être puissant!

Dans ce premier moment, la politique des Consuls provisoires ne manqua de sagesse qu'à l'égard du parti révolutionnaire. C'est avec ce parti qu'on avait eu à lutter dans les journées récentes des 18 et 19 brumaire; c'est contre lui naturellement qu'on éprouvait de l'irritation et de la défiance, et au milieu de ces actes d'une politique conciliante et réparatrice, il n'y eut de rigueur que pour lui seul. La nouvelle du 18 brumaire avait fort ému les patriotes du Midi. Les sociétés affiliées à la société mère du *Manége,* qui siégeait à Paris, avaient redoublé d'emportement. On annonçait que les députés privés par la loi du 19 brumaire de leur qualité de membres du Corps législatif allaient se réunir à Toulouse pour y réinstaller une espèce de Directoire. Le général Bonaparte, maintenant qu'il avait en main le gouvernement et l'armée, ne craignait plus rien. Il avait montré, au 13 vendémiaire, comment il savait réprimer les insurrections, et il n'était guère inquiet de ce que pourraient faire quelques patriotes exaltés, sans soldats. Mais ses collègues, Sieyès, Roger-Ducos, ne partageaient pas sa confiance. Plusieurs ministres se joignirent à eux, et on lui persuada qu'il fallait prendre des précautions. Enclin du reste aux mesures énergiques par caractère, quoique porté à la modération par politique, il consentit à faire prononcer la déportation contre trente-huit membres du parti révolutionnaire, et la détention à la Rochelle contre dix-huit autres. Il y avait dans le nombre des misérables, et un notamment qui se vantait d'être l'assassin de la princesse de Lamballe; mais il y avait aussi d'honnêtes gens, des membres des deux Conseils, et surtout un personnage illustre et respectable, le général Jourdan. Son opposition publique au 18 brumaire avait dans le moment inspiré quelques craintes. Inscrire un tel homme sur une telle liste était une faute dans une faute.

L'opinion publique, quoique mal disposée pour les révolutionnaires, accueillit cette mesure avec froideur, et presque avec blâme. On craignait tant les rigueurs, les réactions, qu'on n'en voulait plus, même contre ceux qui s'étaient tout permis en ce genre. Des réclamations vinrent de toutes parts, et quelques-unes de très-haut, en faveur de certains noms portés sur cette liste de proscription. Le tribunal de cassation réclama pour un de ses membres, le sieur Xavier Audoin, qui n'avait pas mérité qu'on prît à son égard de telles précautions. M. de Talleyrand, toujours doux par caractère, toujours adroit dans ses démarches, M. de Talleyrand, que le parti révolutionnaire contribuait par son aversion à tenir éloigné du ministère des affaires étrangères, eut le bon esprit de réclamer en faveur d'un nommé Jorry, qui l'avait publiquement offensé. Il réclama, de peur, disait-il, qu'on n'attribuât à une vengeance de sa part l'inscription de ce vulgaire offenseur sur la liste des nouveaux proscrits. Sa lettre publiée lui fit honneur et sauva son recommandé. Une sorte de cri public fit rayer aussi le général Jourdan. Très-heureusement la tournure prompte et favorable que prirent les événements permit de révoquer cet acte, qui n'était qu'un écart accidentel dans une marche d'ailleurs ferme et droite.

Le général Bonaparte avait envoyé son lieutenant dévoué, le général Lannes, à Toulouse. A la simple apparition de cet officier, toutes les tentatives de résistance s'évanouirent. La ville de Toulouse rentra dans le calme; les succursales de la société du Manége furent fermées dans toutes les villes du Midi. Les révolutionnaires exaltés voyaient bien que l'opinion, réagissant contre eux, avait cessé de leur être favorable, et ils apercevaient à la tête du gouvernement un homme auquel personne n'espérait pouvoir résister. D'ailleurs les plus raisonnables ne pouvaient oublier que c'était ce même homme qui, au 13 vendémiaire, avait dispersé les bandes royalistes des sections de Paris soulevées contre la Convention, et qui, sous le Directoire, en prêtant main-forte au gouvernement, lui avait fourni les moyens de faire le 18 fructidor. Ils se soumirent donc, les plus violents en proférant quelques cris de rage bientôt étouffés, les autres en espérant qu'au moins sous le gouvernement militaire du nouveau Cromwell, comme ils l'appelaient alors, la Révolution et la France ne seraient pas vaincues au profit des Bourbons, des Anglais, des Autrichiens et des Russes.

Un seul acte de résistance, non point par la force, mais par les moyens légaux, fut opposé au 18 brumaire. Le président du tribunal criminel de l'Yonne, le sieur Barnabé, renouvelant l'exemple des anciens parlements, refusa d'enregistrer la loi du 19 brumaire, constitutive du gouvernement provisoire. Ce magistrat, déféré aux commissions législatives, fut accusé d'avoir forfait à ses devoirs, suspendu, et éloigné de son siége. Il subit du reste sa condamnation avec soumission et dignité.

La prompte fin de ces tentatives de résistance permit au gouvernement de revenir sur une mesure qui était en contradiction avec sa sage politique. Sur un rapport du ministre de la justice Cambacérès, portant que l'ordre était rétabli dans les départe-

ments, que les lois s'exécutaient partout sans obstacle, la déportation prononcée contre trente-huit individus, et la détention à la Rochelle contre dix-huit autres, furent changées en simple surveillance. La surveillance elle-même fut bientôt supprimée.

Cet acte avait été bientôt effacé par la suite des actes sensés, habiles et vigoureux, qui signalaient le nouveau gouvernement. La Vendée à son tour avait attiré toute son attention. Une récente levée de boucliers venait d'y être essayée vers la fin du Directoire. Mais l'avénement du général Bonaparte changeait complétement la face des choses et la direction des esprits dans toutes les parties de la République. Les chefs de la nouvelle insurrection royaliste avaient été excités à prendre les armes autant par les dernières rigueurs du Directoire que par l'espérance du renversement prochain de ce gouvernement. Mais d'une part la révocation de la loi des otages, l'élargissement des prêtres, la vie accordée aux émigrés naufragés, ramenaient les esprits à la conciliation; et, d'autre part, la présence au pouvoir du général Bonaparte faisait évanouir l'espérance de voir tomber en dissolution l'ordre de choses sorti de la Révolution. Le 18 brumaire avait donc modifié les idées dans la Vendée comme ailleurs, et fait naître des dispositions toutes nouvelles.

Les chefs royalistes, dont quelques-uns combattaient dans les campagnes de la Vendée, dont les autres étaient à Paris occupés d'intrigues politiques, livrés, comme tous les partis qui cherchent à renverser un gouvernement, à une continuelle activité d'esprit, et sans cesse en quête de nouvelles combinaisons pour faire triompher leur cause, imaginèrent que peut-être il y aurait quelque moyen de s'entendre avec le général Bonaparte. Ils pensaient qu'un personnage aussi éminent ne pouvait avoir grand goût à figurer quelques jours sur la scène mobile de la Révolution française, pour disparaître ensuite comme ses prédécesseurs dans l'abîme ouvert sous leurs pas, et qu'il aimerait bien mieux prendre place dans une monarchie paisible et régulièrement constituée, dont il serait l'ornement et l'appui. Ils furent, en un mot, assez crédules pour espérer que le rôle de Monk conviendrait à un personnage qui ne trouvait pas même celui de Cromwell assez grand pour lui. Ils profitèrent de l'intermédiaire de l'un de ces ministres de la diplomatie étrangère, qui, sous prétexte d'étudier le pays où ils sont accrédités, ont la main dans toutes les menées des partis, et se firent introduire auprès du général Bonaparte. Ce furent parmi les royalistes MM. Hyde de Neuville et d'Andigné qui se chargèrent de cette démarche.

Il n'est pas besoin de démontrer à quel point cette manière de juger le général Bonaparte était erronée. Cet homme extraordinaire, sentant alors sa force et sa grandeur, ne voulait être le serviteur d'aucun parti. S'il n'aimait pas le désordre, il aimait la Révolution; s'il ne croyait pas à toute l'étendue de liberté qu'elle avait promise, il voulait tout entière cette réforme sociale qu'elle avait pour but d'accomplir. Il désirait donc le triomphe de cette révolution; il désirait la gloire de la terminer, de la faire aboutir à un état de choses paisible et régulier; il désirait en rester le chef, sous n'importe quel titre, avec n'importe quelle forme de gouvernement : mais être l'instrument d'aucun autre pouvoir que celui de la Providence, il avait déjà trop de gloire et de conscience de ses forces pour y consentir !

Il reçut donc MM. Hyde de Neuville et d'Andigné, écouta leurs insinuations plus ou moins claires, leur déclara franchement ses intentions, qui étaient de faire cesser les persécutions, de rapprocher tous les partis du gouvernement, mais de n'en faire triompher aucun autre que celui de la Révolution elle-même, de la Révolution entendue dans son meilleur sens. Il leur déclara sa volonté formelle de traiter avec les chefs de la Vendée à des conditions raisonnables, ou de les exterminer jusqu'au dernier. Cette entrevue n'aboutit donc à rien, qu'à faire mieux connaître le général Bonaparte au parti royaliste.

Tandis que ces communications s'établissaient à Paris, entre le général Bonaparte et quelques amis des Bourbons, il s'en établissait d'autres dans la Vendée même, entre les chefs de l'insurrection et les généraux de la République. Vers la fin du Directoire, quand on ne savait plus à qui obéir, une sorte de relâchement, voisin de l'infidélité, s'était introduit dans l'armée qui gardait la Vendée, et plus d'un officier républicain, doutant de l'existence prochaine de la République, avait tourné les yeux vers le parti royaliste. Tout ayant changé à l'avénement du général Bonaparte, ces communications, qui allaient devenir dangereuses, devinrent utiles au contraire, et les pourparlers prirent une nouvelle direction. Les chefs royalistes, qui attiraient à eux les officiers de l'armée républicaine, furent attirés à leur tour par ces mêmes officiers vers le gouvernement de la République. On leur fit sentir le peu d'espoir de vaincre le vainqueur de l'Italie et de l'Egypte, l'espérance d'obtenir de lui un régime doux et réparateur, qui rendrait la condition de tous les partis paisible et acceptable. Ce langage ne resta pas sans succès. Il y avait dans le moment à la tête de l'armée de l'Ouest un général sage, conciliant et fidèle, fort employé par le général Hoche lors de la première pacification de la Vendée, c'était le général Hédouville. Il se saisit de tous ces fils, et offrit de les remettre dans la main du nouveau Consul.

Celui-ci s'en empara sur-le-champ, et ordonna au général Hédouville de traiter avec les chefs vendéens. Ces chefs, intimidés par la présence du général Bonaparte au pouvoir, se montraient disposés à pactiser. Il était difficile de signer tout de suite une capitulation, et de se mettre d'accord sur les articles de cette capitulation; mais une suspension d'armes ne présentait pas les mêmes difficultés. On offrit d'en signer une immédiatement. Elle fut acceptée du côté du gouvernement, et en peu de jours MM. de Châtillon, d'Autichamp et de Bourmont signèrent une suspension d'armes pour la Vendée et une partie de la Bretagne. Il fut convenu qu'on s'adresserait à Georges Cadoudal et à M. de Frotté

pour leur proposer d'en adopter une pareille dans le Morbihan et la Normandie.

Cet acte du nouveau gouvernement ne s'était pas fait attendre, car il s'accomplit au commencement de frimaire, une vingtaine de jours après l'installation des Consuls provisoires. Il inspira une satisfaction générale, et fit supposer la pacification de la Vendée plus prochaine qu'elle ne pouvait être.

Quelques bruits du même genre à l'égard des puissances étrangères firent aussi espérer, de l'heureuse étoile du général Bonaparte, un prompt rétablissement de la paix européenne.

Comme on l'a dit au début de ce livre, la Prusse et l'Espagne étaient seules en paix avec la France, la première se montrant toujours froide, la seconde toujours embarrassée de sa communauté d'intérêts avec nous. La Russie, l'Autriche, l'Angleterre, et toutes les petites puissances à leur suite, soit en Italie, soit en Allemagne, soutenaient une lutte acharnée contre la République française. L'Angleterre, pour laquelle la guerre n'était qu'une question de finances, avait résolu cette question pour elle-même, en établissant l'*income-tax*, qui donnait déjà d'abondants revenus. Elle voulait donc continuer les hostilités pour avoir le temps de prendre Malte, qu'elle bloquait, et de réduire, en la bloquant aussi, l'armée française d'Egypte. L'Autriche, en possession de toute l'Italie, voulait tout risquer plutôt que de rendre cette conquête. Mais le chevaleresque Paul Ier, qui s'était jeté dans la guerre par une inspiration de son fol enthousiasme, venait de voir ses armes humiliées à Zurich, et il en avait conçu un vif ressentiment contre tout le monde, mais surtout contre l'Autriche. On lui avait persuadé que celle-ci était la cause unique de ce malheur, car ses soldats, devant, en vertu d'un mouvement convenu, se porter sur le Rhin, et céder la Suisse aux Russes, avaient abandonné trop tôt la position de Zurich, laissé Korsakoff exposé seul aux coups de Masséna, qui, vainqueur de ce général, avait eu ensuite bon marché de Souvarof. Paul Ier voyait là un acte de mauvais allié, peut-être une perfidie. La défiance une fois excitée, tout devait lui apparaître sous un jour fâcheux. Il n'avait pris les armes, disait-il, que pour protéger les faibles contre l'oppression des forts, et replacer sur leurs trônes les princes que la République française en avait précipités. Or, l'Autriche avait partout arboré son drapeau en Italie, et n'avait rappelé dans cette contrée aucun des princes détrônés. Il commençait à se dire qu'agissant par générosité pure, il était dupe d'alliés qui agissaient uniquement par intérêt. Mobile à l'excès, il se livrait à ces nouveaux sentiments aussi violemment qu'il s'était d'abord livré aux sentiments contraires. Un dernier fait l'avait exaspéré au plus haut point : c'était le pavillon russe abattu à Ancône, et remplacé par le pavillon autrichien. Ce n'était là que le tort d'un officier inférieur; mais ce tort, quel qu'il fût, avait été senti très-vivement.

Les sentiments des princes absolus, malgré leurs prétentions au secret, éclatent aussi vite que les sentiments des peuples libres; les uns, en effet, ne se contiennent guère plus que les autres. On commençait à connaître dans toute l'Europe ce nouveau résultat de la bataille de Zurich, et ce n'était pas le moins heureux pour nous.

L'Autriche et l'Angleterre, à cette nouvelle, avaient redoublé de soins auprès de Paul Ier. On avait comblé Souvarof, Souvarof l'invincible (comme on l'appelait avant qu'il eût rencontré Masséna), on l'avait comblé de distinctions de tout genre. Mais on n'avait pas plus calmé la douleur du général russe, que le ressentiment du czar. Une manifestation toute nouvelle de la part de Paul Ier fit surtout appréhender qu'il n'abandonnât bientôt la coalition.

Dans le premier élan de son zèle pour la coalition, il avait déclaré la guerre à l'Espagne, parce que celle-ci faisait cause commune avec la France, et avait même failli la déclarer à la Suède, au Danemark, à la Prusse, parce que ces puissances voulaient rester neutres. Il avait rompu toutes relations avec la Prusse. Depuis les derniers événements, il paraissait fort radouci à l'égard des cours contre lesquelles il était si mal disposé d'abord, et venait notamment d'envoyer à Berlin un diplomate de sa confiance, M. de Krudener, qui devait s'y rendre en simple voyageur, mais avec la mission secrète de rétablir les rapports entre les deux cours de Prusse et de Russie.

Nous avions alors à Berlin un agent sage et habile, M. Otto, qui depuis a su attacher son nom aux actes les plus importants de cette époque. Il avait averti le gouvernement du nouvel état des choses. Il était évident, en effet, que si on inclinait à la paix plutôt qu'à la guerre, la clef de la situation était à Berlin. L'Espagne, jetée à une extrémité de l'Europe par sa position géographique, et de la politique par la faiblesse de son gouvernement, l'Espagne ne pouvait être d'aucune utilité. Mais la Prusse, placée au milieu des puissances belligérantes, restée neutre malgré leurs vives instances, mal vue d'abord de tous les cabinets dans la première chaleur de la coalition, mieux jugée par eux depuis qu'on était plus calme, la Prusse devenait un centre d'influence, surtout depuis que la Russie paraissait lui revenir. Ce qu'on avait appelé chez elle pusillanimité commençait à passer pour sagesse. Cette cour, si elle prenait avec force le rôle qui semblait lui être dévolu par les événements, pouvait servir de lien entre la France et l'Europe, pouvait même imposer sa médiation, cette manière, tant employée depuis, et avec tant de profit, d'intervenir à propos entre des adversaires fatigués, et de recueillir tous les fruits de la guerre qu'on n'a pas faite, et de la paix qu'on a dictée. Si elle avait osé agir ainsi, elle n'aurait pas depuis les jours du grand Frédéric joué un plus beau rôle.

Il y avait à cette époque sur le trône de Prusse un roi jeune, honnête, plein de bonnes intentions, qui aimait la paix avec passion, et qui ne cessait de déplorer la faute que son père avait commise, en dissipant, dans une guerre folle contre la République française, la gloire militaire et le trésor accumulés par le grand Frédéric. Aujourd'hui, replacé dans des relations pacifiques avec la République française, il en profitait pour refaire par ses économies

le trésor laissé par son grand-oncle, et dévoré par son père. Auprès de ce roi était un ministre spirituel, habile, M. d'Haugwitz, doué au plus haut point du talent d'éluder les difficultés, partisan, comme son maître, de la politique pacifique, mais plus ambitieux que lui, et croyant que de la neutralité bien dirigée on pouvait tirer pour la Prusse de plus vastes agrandissements que de la guerre elle-même. Alors, en effet, cela pouvait être vrai. Il poussait donc son roi à prendre activement le rôle de médiateur, et de pacificateur du continent. Le rôle sans doute était bien grand pour le jeune et timide Frédéric-Guillaume, mais ce prince pouvait le remplir avec plus ou moins d'étendue, et en assumer une partie, sinon le tout.

Le général Bonaparte ayant aperçu tout cela, mit aussitôt un grand soin à caresser la cour de Prusse. Il lui avait été commode autrefois d'être membre de l'Institut, pour ne figurer qu'à ce titre dans certaines solennités où il ne voulait pas figurer politiquement, notamment aux fêtes célébrées le 21 janvier; il lui était commode aujourd'hui d'être général, et d'avoir des aides de camp à envoyer où bon lui semblerait. L'idée lui vint de suivre l'exemple des princes qui montent sur le trône, et qui annoncent leur avénement par l'envoi de grands dignitaires. Il fit la même chose avec moins d'apparat, en dépêchant à Berlin un de ses aides de camp, ce qu'un chef d'État tout militaire pouvait assurément se permettre, sans paraître excéder son rôle. Parmi ceux qui le servaient à ce titre, s'en trouvait un, sage, discret, intelligent, joignant à un extérieur agréable une tenue parfaite : c'était Duroc, revenu d'Egypte avec son général, et ayant sur le front quelque reflet de la gloire des Pyramides. Le nouveau Consul lui ordonna de se rendre tout de suite à Berlin, d'aller y complimenter le roi et la reine de Prusse, de s'y présenter comme chargé uniquement d'une mission de courtoisie et de déférence, mais de profiter de l'occasion pour expliquer la dernière révolution qui venait de s'accomplir en France, pour la présenter comme un retour à l'ordre, à toutes les saines traditions, et surtout aux idées pacifiques. Duroc devait flatter le jeune roi, et lui laisser apercevoir qu'on le ferait volontiers, s'il le voulait, l'arbitre de la paix future. La République, appuyée sur les victoires du Texel et de Zurich, et sur toutes celles dont le nom du général Bonaparte était le gage dans l'avenir, pouvait, sans crainte pour sa dignité, se présenter l'olivier de la paix à la main.

Tandis qu'il dépêchait Duroc vers Berlin, le général Bonaparte fit, au nom des consuls provisoires, plusieurs actes qui devaient avoir au dehors la même signification. D'abord, après avoir différé quelque temps l'entrée de M. de Talleyrand aux affaires étrangères, il l'y appela enfin. On ne pouvait y placer un personnage plus conciliant, plus propre à traiter avec l'Europe, plus habile à lui plaire, à la flatter même, sans faire descendre le cabinet français de sa position élevée. Nous aurons d'autres occasions de peindre ce caractère singulier et remarquable; il suffira de dire en ce moment que le choix seul de ce personnage prouvait clairement que, sans passer de l'énergie à la faiblesse, on passait de la politique des passions à la politique du calcul. Il n'y avait pas jusqu'à cette élégance exquise de mœurs particulière à M. de Talleyrand qui ne fût un avantage pour la nouvelle situation qu'on voulait prendre à l'égard des puissances étrangères.

Le général Bonaparte fit quelques autres nominations diplomatiques conçues dans le même esprit. Quoique M. Otto, chargé d'affaires à Berlin depuis que M. Sieyès avait quitté ce poste, fût un agent excellent, néanmoins ce n'était qu'un simple chargé d'affaires. On lui assigna une autre destination, dans laquelle il sut bientôt se rendre fort utile, et on nomma ministre à Berlin le général Beurnonville, ministre de la guerre sous la Convention, longtemps prisonnier de l'Autriche, et qui avait dès 1789 sincèrement embrassé la cause de la Révolution. Le général Beurnonville était un franc militaire, loyal, ouvert, modéré d'opinion, et parfaitement propre à bien représenter le nouveau gouvernement. L'Autriche, dont il avait été longtemps le prisonnier, lui inspirait une haine qui était une sorte d'à-propos à Berlin, où l'on éprouvait à l'égard de cette puissance à peu près les mêmes sentiments que du temps du grand Frédéric.

Nous avions pour représentant à Madrid un ancien démagogue, dépourvu de toute influence, et qui n'a laissé aucun nom dans la carrière diplomatique, où les événements l'avaient jeté par hasard. On le remplaça par un constituant, homme sage, spirituel, instruit, qui a figuré avec honneur dans la diplomatie de ce temps, c'était M. Alquier. Enfin, à Copenhague, où les principes de la neutralité maritime, ouvertement violés par l'Angleterre, pouvaient faire naître en notre faveur des sentiments qu'il était bon de cultiver, on nomma M. Bourgoing, en place de M. Grouvelle, qui y avait été envoyé par le Directoire. Tous ces choix étaient excellents, et parfaitement propres à indiquer l'esprit de prudence et de modération qui commençait à prévaloir dans les relations de la France avec les puissances étrangères.

A ces choix, les Consuls voulurent ajouter quelques actes qui pussent servir de réponse à un reproche fort répandu dans les cours de l'Europe, et consistant à dire que la République française violait sans cesse le droit des gens, ou les traités conclus avec elle. Assurément, elle avait moins violé le droit des gens et les traités que l'Autriche, l'Angleterre et toutes les cours en guerre avec nous; mais c'était l'usage de prétendre qu'on ne pouvait avoir de rapports avec un gouvernement mobile, passionné, représenté sans cesse par des hommes nouveaux, qui ne se regardaient jamais comme liés par leurs engagements, ou par les traditions du droit public européen. Le reproche pouvait être renvoyé avec plus de fondement aux cabinets de l'Europe, qui avaient fait pis, sans avoir l'excuse ni des passions révolutionnaires, ni des changements de gouvernement continuels. Pour donner une idée meilleure de la politique des Consuls, le général Bonaparte fit un premier acte de justice



DUROC.

envers les malheureux chevaliers de Malte, auxquels on avait promis, en prenant leur île, de ne pas traiter en France comme émigrés ceux d'entre eux qui appartenaient à la *langue française*. Ils n'avaient pu jusqu'ici jouir de cette condition de leur capitulation, ni sous le rapport de leurs personnes, ni sous le rapport de leurs biens. Le général Bonaparte leur fit rendre tout entier le bénéfice de cette capitulation.

Il prit à l'égard du Danemark une mesure d'un excellent effet, et d'une équité bienveillante. Il y avait dans les ports de France beaucoup de bâtiments danois arrêtés sous le Directoire, par suite de représailles à l'égard des neutres. On leur reprochait de ne pas faire respecter en eux les droits de la neutralité maritime, de se laisser visiter par les Anglais, et de permettre que les propriétés françaises dont ils étaient porteurs fussent saisies sur leur bord. Le Directoire avait déclaré qu'on exercerait envers eux exactement les mêmes violences qu'ils souffriraient de la part des Anglais, pour les obliger à défendre avec plus d'énergie les principes du droit des gens, en vertu desquels ils naviguaient. C'eût été justice assurément, si ayant la force de se faire respecter, ils n'avaient pas voulu l'employer; mais les malheureux faisaient comme ils pouvaient, et il était dur de les punir de la violence des uns par la violence des autres. En conséquence de ce système, on avait arrêté beaucoup de leurs navires marchands. Le général Bonaparte les fit relâcher tous, en signe d'une politique plus équitable et plus modérée.

Duroc, envoyé à Berlin, y arriva promptement, et fut présenté par M. Otto, qui s'y trouvait encore. D'après les règles rigoureuses de l'étiquette, Duroc, simple aide de camp, ne pouvait entrer en rapport direct avec la cour. Toutes ces règles furent mises de côté pour un officier attaché à la personne

du général Bonaparte. Il fut reçu par le roi, par la reine, et invité sans cesse à Potsdam. La curiosité avait autant de part que la politique à cet empressement, car la gloire, outre son éclat, a aussi ses avantages matériels dans les affaires. Voir, entendre l'aide de camp Duroc, c'était pour ainsi dire approcher, quoique de loin, l'homme extraordinaire qui occupait le monde. Duroc avait assisté aux batailles des Pyramides, du mont Thabor, d'Aboukir. On lui adressa mille questions, et il y répondit sans exagération, avec mesure et simplicité. Il parut doux, poli, modeste, profondément soumis à son général, et donna l'idée la plus avantageuse de la manière d'être que ce général imposait à tous ceux qui l'entouraient. Le succès de Duroc à Berlin fut complet. La reine lui témoigna la plus grande bienveillance, et de toutes parts on commença à parler de la République française en meilleurs termes. Duroc trouva le jeune roi fort content de voir enfin s'élever à Paris un gouvernement fort et modéré, flatté surtout d'être à la fois l'objet des recherches de la Russie et de la France, désirant vivement jouer le rôle de médiateur, mais en ayant le désir plus encore qu'il n'en avait la force, montrant toutefois beaucoup de zèle et d'ardeur à le remplir.

Le succès de ce voyage occupa les cours de l'Europe, et retentit jusqu'à Paris même. L'idée d'une paix prochaine commença bientôt à se répandre dans les esprits. Une circonstance fort spécieuse, et en soi de peu de conséquence, contribua singulièrement à propager cette idée. Les armées françaises et autrichiennes étaient en présence le long du Rhin, et sur les crêtes des Alpes et de l'Apennin. Sur le Rhin elles étaient arrêtées par un obstacle suffisant pour empêcher toute opération sérieuse; car un passage du Rhin, par les uns ou par les autres, était une entreprise majeure, qu'on ne tente que lorsqu'on veut entrer en campagne. Or, on était en frimaire, c'est-à-dire en décembre; on ne pouvait donc pas y songer. Les escarmouches sur les bords du fleuve devenaient dès lors une effusion inutile de sang. On convint d'un armistice pour cette frontière. Quant à celle des Alpes et de l'Apennin, il en était autrement. Au milieu de ce pays accidenté, une opération bien combinée dans telle ou telle vallée pouvait procurer une position enviable pour la reprise des opérations. On ne voulut donc pas se lier les mains de ce côté, et il n'y eut pas d'armistice. Mais on ne fit attention qu'à celui qui venait d'être signé sur le Rhin; et au nombre des changements heureux qu'on se plaisait alors à attendre du nouveau gouvernement, on rangea la possibilité, la probabilité même d'une paix prochaine.

Il y a toujours dans les maux publics un mal réel et un mal d'imagination, l'un contribuant à rendre l'autre insupportable. C'est beaucoup de faire cesser le mal d'imagination, car on diminue le sentiment du mal réel, et on inspire à celui qui souffre la patience d'attendre la guérison, et surtout la disposition à s'y prêter. Sous le Directoire, c'était un parti pris de ne plus rien espérer d'un gouvernement faible, déconsidéré, qui pour réprimer les factions allait jusqu'à la violence, sans obtenir aucun des effets de la force. On prenait tout de lui en mauvaise part, on ne voulait en attendre aucun bien, on ne voulait pas même y croire quand, par hasard, il en réalisait quelque peu. La victoire, car elle avait paru lui revenir vers les derniers jours de son existence, la victoire, qui aurait valu de la gloire à d'autres, n'avait pas même servi à le faire honorer.

L'avénement du général Bonaparte, dont on s'était habitué à tout attendre en fait de succès, avait changé cette disposition. Le mal d'imagination était guéri; on avait confiance, on prenait tout en bonne part. Assurément les choses étaient bonnes en soi, car il était bon de délivrer les otages, d'élargir les prêtres, de montrer des dispositions pacifiques à l'Europe; mais on était surtout disposé à les considérer comme telles. Un signe de rapprochement comme l'accueil fait à un aide de camp, un armistice sans conséquence comme celui qui venait d'être signé sur le Rhin, passaient déjà pour des gages de paix. Tel est le prestige de la confiance! Elle est tout pour un gouvernement qui commence, et envers celui des Consuls elle était immense. Aussi l'argent arrivait-il au Trésor, du Trésor aux armées, qui, contentes de ces premiers soulagements, attendaient avec patience ceux qui leur étaient promis plus tard. En présence d'une force réputée supérieure à toutes les résistances, les partis se soumettaient : les partis oppresseurs sans prétention d'opprimer encore, les partis opprimés avec confiance de ne plus l'être. Le bien accompli était déjà grand sans doute; mais tout ce que le temps n'avait pas permis de faire, l'espérance l'ajoutait.

Une chose se répandait déjà de toute part, sur le rapport quotidien de ceux qui avaient travaillé avec le jeune Consul : on disait que ce militaire, au-dessus duquel on ne mettait aucun général dans le temps présent, et presque aucun dans les temps passés, était de plus un administrateur consommé, un politique profond. Tous les hommes spéciaux dont il s'était entouré, qu'il avait écoutés avec attention, souvent éclairés eux-mêmes par la justesse et la promptitude de ses aperçus, qu'il avait en outre protégés contre des résistances de toute espèce, ne sortaient d'auprès de lui que subjugués, saisis d'admiration. Ils le disaient d'autant plus volontiers, que c'était devenu en quelques jours une mode de le penser et de le dire. On voit quelquefois un faux mérite, qui a su capter un moment le public, fasciner les esprits, et leur arracher les plus incroyables exagérations; mais quelquefois aussi il arrive au mérite vrai, au génie, d'inspirer cette sorte de caprice, et ce caprice devient alors une passion. Il n'y avait qu'un mois que le général Bonaparte s'était saisi des affaires, et déjà l'impression produite autour de lui par cet esprit puissant était générale et profonde. Le bon Roger-Ducos n'en revenait pas; l'humoriste Sieyès, peu enclin à céder à la mode, surtout quand il n'en était pas le favori, reconnaissait la supériorité, l'universalité de ce génie de gouvernement, et lui rendait le plus

pur des hommages en le laissant faire. Aux prôneurs convaincus se joignaient les prôneurs intéressés, qui voyant dans le général Bonaparte le chef évident de la nouvelle république, ne mettaient aucune mesure dans l'expression de leur enthousiasme. Le général Bonaparte avait parmi ses admirateurs, du reste fort sincères, MM. de Talleyrand, Regnaud de Saint-Jean d'Angély, Rœderer, Boulay (de la Meurthe), Defermon, Réal, Dufresne, etc., qui répétaient partout qu'on n'avait jamais vu, ni une telle promptitude, ni une telle sûreté, ni une telle étendue d'esprit, ni une activité aussi prodigieuse; et il est bien vrai que ce qu'il avait déjà accompli en un mois dans toutes les parties du gouvernement était immense, et que la réalité, ce qui est rare, égalait cette fois les inventions de la flatterie.

De tout côté on le regardait comme l'homme auquel la nouvelle Constitution devait attribuer la plus grande part du pouvoir exécutif. On ne voulait pas d'un Cromwell, il faut le reconnaître, à l'honneur des honnêtes gens de ce temps-là; et les amis du général disaient tout haut que les rôles de César, de Cromwell *étaient des rôles usés*, indignes du génie et des vertus du jeune sauveur de la France. On voulait qu'une concentration suffisante de l'autorité dans ses mains, avec certaines garanties pour la liberté, lui permît de gouverner la République heureusement et grandement. C'était là le vœu des révolutionnaires modérés, alors les plus nombreux. Les révolutionnaires exaltés, s'obstinant à voir dans le jeune général un Cromwell et un César, désiraient cependant, pour garantir leur tête ou leurs biens nationaux, qu'il eût le temps d'éloigner les Bourbons et les Autrichiens. Les royalistes lui demandaient de les sauver des révolutionnaires, et de reconstituer le pouvoir; ils n'étaient pas même sans quelque vague espérance qu'il le leur rendrait, après l'avoir reconstitué; et ils étaient disposés en ce cas à lui en payer la restitution, fût-ce du rôle de connétable de Louis XVIII, s'il le fallait.

Ainsi tout le monde lui accordait la suprême puissance, plus ou moins complétement, pour plus ou moins longtemps, et dans des vues différentes. Le nouveau législateur Sieyès avait donc à lui faire sa place dans la constitution qu'il préparait. Mais M. Sieyès était un législateur dogmatique, travaillant pour la nature des choses, au moins comme il l'entendait, et non pour les circonstances, encore moins pour un homme, quel qu'il pût être. On en va juger par ce qui suit.

M. Sieyès, pendant que son infatigable collègue gouvernait, s'était enfin occupé de la tâche qui lui était assignée. Donner une constitution à la France, non pas une de ces constitutions éphémères, produits ridicules de l'ignorance et des passions des partis, mais une constitution savante, fondée sur l'observation des sociétés et les leçons de l'expérience, était le rêve de sa vie. Dans ses méditations solitaires et chagrines, il s'en occupait sans cesse. Il y avait pensé au milieu des entraînements sincères, mais irréfléchis, de la Constituante, au milieu des sombres fureurs de la Convention, au milieu des faiblesses du Directoire. A chaque époque il avait remanié son ouvrage; enfin il s'était fixé, et une fois fixé, il ne voulait rien changer à son plan. Il n'en voulait rien sacrifier aux circonstances du temps, pas même à la principale de ces circonstances, au général Bonaparte, dont il fallait cependant préparer la place d'une manière assortie au génie et au caractère de celui qui devait l'occuper.

Ce législateur singulier, méditant toujours, mais n'écrivant pas beaucoup plus qu'il n'agissait, n'avait jamais écrit sa constitution. Elle était dans sa tête, et il fallait l'en faire sortir. Cela n'était pas facile pour lui, quelque désir qu'il eût de la voir produite au dehors, et convertie en loi. On le pressait beaucoup de la faire connaître, et il se décida enfin à communiquer sa pensée à un de ses amis, M. Boulay de la Meurthe, qui se chargea de la transcrire au fur et à mesure des entretiens qu'ils auraient ensemble. C'est ainsi que cette conception remarquable a pu être recueillie avec exactitude, et conservée à la postérité dont elle est digne.

M. Sieyès avait fait un puissant effort d'esprit pour concilier la république et la monarchie, pour emprunter à l'une et à l'autre ce qu'elles avaient d'utile et de nécessaire; mais en leur faisant des emprunts, il s'était fort défié de toutes deux. Il avait pris des précautions infinies contre la démagogie d'une part, contre le pouvoir royal de l'autre. Il avait produit ainsi une œuvre savante et compliquée, mais où toutes choses se tenaient; et si cette constitution, remaniée par et pour le général Bonaparte, était privée de l'un de ses contre-poids, elle pouvait, contre l'intention de son auteur, aboutir tout simplement au despotisme.

Le premier soin de M. Sieyès dans ses combinaisons avait été de se garder des passions démagogiques. Sans dépouiller complétement la nation de cette immense participation aux affaires publiques, dont elle avait joui si malheureusement pour elle-même, il voulait lui laisser un pouvoir dont elle ne pût pas abuser. Un mot qui, pour la première fois peut-être, se trouvait dans toutes les bouches, celui de *gouvernement représentatif*, donne une idée exacte de l'état des esprits à cette époque. On entendait par ce mot que la nation devait prendre part à son gouvernement seulement par intermédiaires, c'est-à-dire qu'elle devait être *représentée;* et, comme on va le voir, c'était très-indirectement qu'on voulait qu'elle le fût.

Les élections sous le Directoire avaient tour à tour amené, les royalistes à une époque, les jacobins à une autre, et il avait fallu exclure violemment les premiers au 18 fructidor, les seconds au 22 floréal. Aussi le système des élections, et surtout des élections directes, était-il fort suspect à tout le monde. Peut-être, si on avait osé réduire le nombre total des électeurs à cent cinquante ou deux cent mille, aurait-on essayé de braver encore une fois les agitations électorales. Mais un corps électoral réduit à peu près aux proportions du nôtre, aurait blessé les esprits et ne les aurait pas rassurés. Deux cent mille électeurs accordés à une nation qui venait de jouir du suffrage universel, auraient paru une aristocratie; et, en

même temps, des électeurs, quelque peu nombreux qu'ils fussent, nommant directement leurs mandataires avec liberté de céder à toutes les passions du moment, auraient paru un renouvellement des réactions continuelles dont on avait été témoin sous le Directoire. L'élection directe, mais restreinte, comme elle existe aujourd'hui parmi nous, était donc hors de toutes les combinaisons. M. Sieyès, avec son dogmatisme habituel, s'était fait une maxime : « *La confiance,* disait-il, *doit venir d'en bas, et le pouvoir d'en haut.* » Il avait donc imaginé, pour réaliser cette maxime, le système de représentation nationale dont on va lire l'exposé.

Tout individu âgé de vingt et un ans, ayant la qualité de Français, était obligé, s'il voulait jouir de ses droits, de se faire inscrire sur un registre qu'on appelait registre civique. Cela pouvait former un nombre de cinq ou six millions de citoyens admis à exercer leurs droits politiques. Ils devaient se réunir par arrondissement (cette circonscription, qui n'existait pas encore, allait être proposée), et désigner le dixième d'entre eux. Cette désignation du dixième devait donner une première liste de cinq à six cent mille individus. Ces cinq à six cent mille individus se réunissant à leur tour par département, et choisissant encore le dixième d'entre eux, étaient appelés à former une seconde liste, forte de cinquante à soixante mille citoyens. Ceux-ci faisant enfin un dernier tirage, et se réduisant encore au dixième, formaient la dernière liste, qui se trouvait restreinte à cinq ou six mille candidats. Ces trois listes s'appelaient listes de notabilité.

La première, de cinq à six cent mille individus, s'appelait la liste de la notabilité communale; on devait y prendre les membres des administrations municipales, ceux des conseils d'arrondissement, et les administrateurs qui leur correspondaient, tels que les maires, les fonctionnaires que nous appelons aujourd'hui sous-préfets, les juges de première instance, etc. La seconde liste, de cinquante à soixante mille individus, s'appelait la liste de la notabilité départementale, et c'était dans celle-là qu'il fallait choisir les membres des conseils de département, les fonctionnaires appelés depuis préfets, les juges d'appel, etc., en un mot tous les fonctionnaires de cet ordre. Enfin, la dernière et troisième liste, de cinq à six mille individus, constituait la liste de la notabilité nationale, et on devait y prendre, obligatoirement, tous les membres du Corps législatif, tous les fonctionnaires d'un ordre élevé, conseillers d'Etat, ministres, juges du tribunal de cassation, etc., etc. M. Sieyès, empruntant une figure à la géométrie pour donner une idée exacte de cette représentation nationale, large à la base, étroite au sommet, l'appelait une pyramide.

On voit que, sans attribuer à la nation le droit de désigner elle-même les mandataires chargés de la représenter, ou les fonctionnaires chargés de la gouverner, M. Sieyès réduisait son rôle à former une liste de candidats dans laquelle on devait puiser à la fois les représentants du pays et les agents du gouvernement. Chaque année la masse des citoyens devait se réunir pour exclure de ces listes les noms qui n'étaient plus dignes d'y figurer, et pour les remplacer par d'autres. Il est à remarquer que si, d'une part, ce pouvoir de désignation était fort indirect, de l'autre il embrassait non-seulement les membres des assemblées délibérantes, mais les fonctionnaires exécutifs eux-mêmes. C'était moins et plus que ce qui existe ordinairement dans le système représentatif monarchique. Toutefois les agents appelés à remplir des fonctions tout à fait spéciales, et qui ne supposent aucune confiance politique, tels que les comptables, par exemple; ou bien les agents appelés à remplir des fonctions tellement difficiles, que le mérite, quand il se rencontre, doit être pris quelque part qu'on le trouve, comme les généraux et les ambassadeurs, ces agents n'étaient pas choisis obligatoirement sur les listes de notabilité.

Nous venons de montrer comment M. Sieyès, suivant sa maxime, faisait *venir la confiance d'en bas :* nous allons exposer maintenant comment il faisait *descendre le pouvoir d'en haut.*

Sous l'empire des impressions du moment, il redoutait l'élection, parce qu'il venait de voir des électeurs passionnés nommer des représentants aussi passionnés qu'ils l'étaient eux-mêmes. Il y renonçait donc, et voulait que dans ces listes de notabilité formées par la confiance publique, le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif pussent désigner leurs propres membres, et se composer ainsi eux-mêmes. Il ne leur imposait d'autre limite que celle de choisir dans les listes de notabilité. Mais, avant de faire connaître le mode de formation des pouvoirs, il faut décrire leur organisation.

Le pouvoir législatif devait être organisé comme il suit : d'abord le Corps législatif proprement dit, placé entre deux corps opposés, le Tribunat et le Conseil d'Etat; puis, à part et au-dessus, le Sénat conservateur.

Le Corps législatif devait être composé de 300 membres, entendant discuter les lois, ne les discutant pas eux-mêmes, et les votant silencieusement. Voici comment, et entre qui, se passait la discussion.

Un corps de 100 membres, appelé Tribunat, chargé de représenter dans cette constitution l'esprit libéral, novateur, contradicteur, recevait communication des lois, les discutait en public, et émettait un vote, uniquement pour savoir s'il en poursuivrait devant le Corps législatif l'adoption ou le rejet. Il nommait ensuite trois de ses membres pour aller soutenir devant le Corps législatif l'avis qui avait prévalu dans son propre sein.

Un Conseil d'Etat, origine de celui qui existe aujourd'hui, mais plus considérable en importance et en attributions, était placé auprès du gouvernement pour rédiger les projets de loi : il les présentait au Corps législatif, et envoyait trois de ses membres pour les discuter contradictoirement avec les orateurs du Tribunat. Ainsi, le Conseil d'Etat plaidant *pour,* le Tribunat *contre* (si toutefois celui-ci avait repoussé la loi), le Corps législatif votait en silence l'adoption ou le rejet. Son vote seul donnait le caractère de loi aux propositions du gouvernement. Le Conseil d'Etat devait en outre compléter les lois par les règlements nécessaires à leur exécution.

Venait enfin le Sénat. Ce corps, composé de 100 membres, ne prenait aucune part à ce travail législatif. Il était chargé spontanément, ou sur la dénonciation du Tribunat, de casser toute loi ou tout acte du gouvernement qui lui paraissait entaché d'*inconstitutionnalité*. Il s'appelait pour ce motif Sénat *conservateur*. Il devait être composé d'hommes ayant atteint l'âge mûr, privés, par le seul fait de leur entrée au Sénat, de toute fonction active, étant par conséquent renfermés exclusivement dans leur rôle de conservateurs, et ayant à le bien remplir un intérêt considérable, car M. Sieyès voulait qu'on les dotât richement.

Telles étaient les attributions des pouvoirs délibérants. Voici leur mode de formation.

Le Sénat se composait lui-même en élisant ses propres membres dans la liste de la notabilité nationale. Il nommait encore les membres du Corps législatif, du Tribunat, du Tribunal de cassation, en les choisissant au scrutin dans cette même liste de la notabilité nationale.

Le pouvoir exécutif était aussi l'auteur de sa propre formation, en choisissant tous ses agents dans celle des trois listes de notabilité qui correspondait aux fonctions auxquelles il s'agissait de pourvoir. Il prenait les ministres, les conseillers d'Etat, les agents supérieurs enfin, dans la liste de la notabilité nationale. Il prenait dans la liste de la notabilité départementale, d'abord les conseillers de département, qui, de même que le Conseil d'Etat, étaient considérés comme des autorités purement administratives; il y prenait en outre les préfets et les fonctionnaires de cette circonscription; il allait enfin chercher dans la liste de la notabilité communale les conseils municipaux, les maires et tous les fonctionnaires du même ordre.

Ainsi, comme le voulait M. Sieyès, *la confiance venait d'en bas, le pouvoir venait d'en haut.*

Mais, de même qu'au-dessus du pouvoir législatif il y avait un créateur suprême qui était le Sénat, de même il fallait au-dessus du pouvoir exécutif un créateur suprême qui nommât les ministres, lesquels devaient ensuite nommer les fonctionnaires subordonnés jusqu'au dernier degré de la hiérarchie. A la tête de ce pouvoir exécutif devait donc se trouver un pouvoir générateur. M. Sieyès lui avait donné un nom analogue à sa fonction, il l'avait appelé le *grand Electeur*. Ce magistrat suprême était réduit exclusivement à un acte : il devait élire deux agents supérieurs, seuls de leur rang et de leur espèce, appelés l'un Consul de la paix, l'autre Consul de la guerre. Ceux-ci nommaient ensuite les ministres, qui, sous leur responsabilité personnelle, choisissaient dans les listes de notabilité tous les agents du pouvoir, gouvernaient, administraient, géraient, en un mot, les affaires de l'Etat.

Une existence magnifique était destinée à ce grand Electeur. Il était le principe générateur du gouvernement, et il en était aussi le représentant extérieur. Cette inaction à laquelle M. Sieyès avait voulu réduire les sénateurs pour assurer leur impartialité, et qu'il avait dotée d'un revenu annuel de cent mille livres en domaines nationaux, cette inaction, imposée au grand Electeur pour un motif semblable, était encore plus richement dotée chez lui que chez les sénateurs, car sa mission était de représenter la République tout entière. M. Sieyès voulait lui assigner un traitement de six millions, des habitations somptueuses, telles que les Tuileries à Paris, et Versailles à la campagne, plus une garde de trois mille hommes. C'est en son nom que la justice devait être rendue, que les lois devaient être promulguées, et les actes du gouvernement exécutés. C'est auprès de lui que les ministres étrangers devaient être accrédités; c'est de sa signature que les traités de la France avec les puissances étrangères devaient être revêtus. En un mot, il joignait à l'importante mission de choisir les deux chefs actifs du gouvernement, l'éclat, vain si l'on veut, de la représentation extérieure; en lui devait briller tout le luxe d'une nation polie, élégante et magnifique.

Ce grand Electeur lui-même, il fallait le demander ou à l'élection ou à l'hérédité. Dans le dernier cas, c'était un roi, et on avait rétabli la monarchie en France. Mais M. Sieyès, qu'il la voulût ou non, n'aurait pas osé la proposer ouvertement. Il faisait donc élire par le plus impartial des corps de l'Etat, par le Sénat, ce magistrat suprême, qui lui-même n'était placé si haut que pour être dans ses deux choix aussi impartial que possible.

Une dernière et redoutable disposition complétait cette œuvre si compliquée.

Le Sénat, qui pouvait casser tout acte inconstitutionnel, loi ou mesure du gouvernement, recevait en outre la faculté d'arracher le grand Electeur à ses fonctions en le nommant sénateur malgré lui. C'était ce que M. Sieyès appelait *absorber*. Le Sénat en pouvait faire autant à l'égard de tout citoyen dont l'importance ou les talents causeraient des ombrages à la République. On donnait ainsi au citoyen qu'on frappait d'inaction forcée en l'absorbant dans le Sénat, on donnait en dédommagement l'importance, la riche oisiveté des membres d'un corps qui ne pouvait pas agir par lui-même, mais qui pouvait par son *veto* empêcher toute action quelconque.

Dans cette conception singulière, mais profonde, qui ne reconnait une image effacée, obscurcie peut-être à dessein, de la monarchie représentative? Ce Corps législatif, ce Sénat, ce grand Electeur, c'étaient bien une chambre basse, une chambre haute, un roi, le tout reposant sur une sorte de suffrage universel, mais avec de telles précautions que la démocratie, l'aristocratie, la royauté, admises dans cette constitution, y étaient aussitôt annulées qu'admises. Ces listes de notabilité, dans lesquelles on devait puiser à la fois les corps délibérants et les fonctionnaires exécutifs, c'était le suffrage universel, universel mais nul, car elles constituaient un cercle de candidature si vaste, que l'obligation de choisir dans ce cercle était un pouvoir absolu d'élire déféré au gouvernement et au Sénat. Ce Corps législatif muet, entendant discuter la loi, mais ne la discutant pas lui-même, ayant à ses côtés le Tribunat chargé de la discuter contradictoirement avec le Conseil d'Etat, était une espèce de chambre des communes coupée en deux, l'une ayant le vote,

l'autre la parole, et toutes deux annulées par cette séparation même; car la première était exposée à s'endormir dans le silence, la seconde à s'épuiser dans de stériles agitations. Ce Sénat se nommant lui-même et tous les corps délibérants, nommant le chef du pouvoir exécutif, et au besoin l'absorbant dans son sein, ce Sénat pouvant tout cela, mais privé de fonctions actives, ne prenant aucune part à la loi, se bornant à la casser si elle était inconstitutionnelle, ce Sénat, réduit ainsi à une sorte d'inaction pour qu'il fût plus désintéressé, et animé seulement du sentiment de la conservation, ce Sénat était bien l'imitation savante, mais exagérée, d'une pairie aristocratique, prenant peu de part au mouvement des affaires, l'arrêtant quelquefois par son *veto*, et recevant dans son sein les hommes qui, après une carrière agitée, viennent se reposer volontiers au milieu d'un corps grave, influent et honoré. Ce grand Electeur enfin, c'était bien la royauté, réduite au rôle peu actif, mais considérable, de choisir les chefs agissants du gouvernement; c'était la royauté, mais avec des précautions infinies contre son origine et sa durée, car elle sortait de l'urne du Sénat et pouvait s'y ensevelir au besoin. En un mot, ce suffrage universel, ce Corps législatif, ce Tribunat, ce Sénat, ce grand Electeur ainsi constitués, énervés, neutralisés les uns par les autres, attestaient un prodigieux effort de l'esprit humain pour réunir dans une même constitution toutes les formes connues de gouvernement, mais pour les annuler ensuite à force de précautions.

Il faut l'avouer, la monarchie représentative, avec moins de peine et d'effort, en se confiant davantage à la nature humaine, procure depuis deux siècles une liberté animée, mais point subversive, à l'une des premières nations du monde. Simple et naturelle en ses moyens, la constitution britannique admet la royauté, l'aristocratie, la démocratie; puis après les avoir admises elle les laisse agir librement, ne leur imposant d'autre condition que de gouverner d'un commun accord. Elle ne limite pas le roi à tel ou tel acte, elle ne le fait pas sortir de l'élection pour s'y abîmer ensuite, elle n'interdit pas à la pairie les fonctions actives, elle ne prive pas de la parole l'assemblée élective, elle n'accorde pas le suffrage universel pour le rendre nul ensuite en le rendant indirect : elle laisse sortir la royauté et l'aristocratie de leur source naturelle, l'hérédité; elle admet un roi, des pairs héréditaires, mais en revanche elle laisse à la nation le soin de désigner directement suivant ses goûts ou ses passions du jour, une assemblée qui, maîtresse de donner ou de refuser à la royauté les moyens de gouverner, l'oblige ainsi à prendre pour chefs dirigeants du gouvernement les hommes qui ont su captiver la confiance publique. Tout ce que recherchait le législateur Sieyès s'accomplit ainsi presque infailliblement. La royauté, l'aristocratie n'agissent pas plus qu'il ne le souhaitait, elles modèrent seulement une impulsion trop rapide; l'assemblée élective, pleine des passions du pays, mais contenue par deux autres pouvoirs, choisit en réalité les vrais chefs de l'Etat, les porte au gouvernement, les y maintient, ou les renverse s'ils ont cessé de répondre à ses sentiments. C'est là une constitution simple, vraie, parce qu'elle est le produit de la nature et du temps, et non pas, comme celle de M. Sieyès, l'œuvre savante, mais artificielle, d'un esprit dégoûté de la monarchie par le règne des derniers Bourbons, et effrayé de la république par dix années d'orages.

Maintenant, supposons des temps plus calmes, supposons cette Constitution de M. Sieyès mise paisiblement en pratique à une époque où le besoin d'une main puissante comme celle du général Bonaparte n'aurait pas dominé toutes les combinaisons; supposons cette vaste notabilité établie, ce Sénat puisant librement en elle les corps de l'Etat et le chef du gouvernement, que serait-il arrivé?...

Bientôt la nation n'eût mis aucun intérêt à renouveler des listes qui n'étaient qu'un moyen impuissant d'exprimer son vœu; ces listes seraient devenues presque permanentes; le Sénat y eût puisé à son gré les corps de l'Etat, le grand Electeur; et, nommant le chef du pouvoir exécutif, pouvant le faire disparaître à chaque instant, le tenant sous sa dépendance absolue, il aurait été à peu près tout; il aurait été, quoi? L'aristocratie vénitienne avec son livre d'or, avec son doge fastueux et nul, chargé tous les ans d'épouser la mer Adriatique. Spectacle curieux et digne d'être médité! M. Sieyès, esprit profond et élevé, sincèrement attaché à la liberté de son pays, avait parcouru en dix ans ce cercle d'agitations, de terreurs, de dégoûts, qui avaient conduit la plupart des républiques du moyen âge, et la plus célèbre d'entre elles, celle de Venise, au livre d'or et à un chef nominal. Il avait abouti à l'aristocratie vénitienne, constituée au profit des hommes de la Révolution, car pendant dix ans il attribuait à ceux qui avaient exercé des fonctions depuis 1789, le privilége de figurer de droit sur les listes de notabilité; et il voulait, en outre, se réserver à lui-même et à trois ou quatre personnages principaux du temps, la faculté de composer pour une première fois tous les corps de l'Etat.

Mais on n'improvise pas l'aristocratie, on n'improvise que le despotisme. Cette société tourmentée ne pouvait se reposer que dans les bras d'un homme puissant. On allait tout admirer, tout admettre, dans cette Constitution extraordinaire, tout, sauf le grand Electeur richement doté, et en apparence oisif. On allait le remplacer par un chef actif et énergique, par le général Bonaparte; et, un seul ressort changé, cette Constitution devait, sans aucune complicité de la part de son auteur, aboutir au despotisme impérial, que nous avons vu, avec un Sénat conservateur, avec un Corps législatif muet, gouverner, quinze ans, la France d'une manière glorieuse, mais despotique.

Lorsque M. Sieyès, après un grand effort sur lui-même, était parvenu à tirer du fond de sa pensée toutes ces combinaisons, qui depuis longtemps y étaient comme enfouies, il les exposait à son ami M. Boulay de la Meurthe, qui les écrivait, et à divers membres des deux commissions législatives, qui les répandaient autour d'eux. Les deux commissions

législatives s'étaient divisées en sections, et dans chacune des deux se trouvait une section de constitution. C'est à ces deux sections réunies que M. Sieyès, quand il pouvait se rendre maître de sa pensée, exposait son système. Ce système saisissait les esprits par la nouveauté, la singularité, et l'art infini des combinaisons.

D'abord les intérêts des auditeurs de M. Sieyès étaient fort satisfaits, car il avait, ainsi que nous venons de le dire, adopté une disposition transitoire, tout à fait nécessaire. Dans le but de sauver la Révolution, en maintenant au pouvoir les hommes qui l'avaient faite, il proposait une résolution à peu près semblable à celle par laquelle la Convention s'était perpétuée dans les deux Conseils des Anciens et des Cinq-Cents. Il voulait que tous les hommes qui depuis 1789 avaient exercé des fonctions publiques, qui avaient été membres des diverses assemblées, législatives, départementales ou municipales, fussent de droit portés sur les listes de notabilité, et que ces listes ne fussent pas remaniées avant dix années. De plus, MM. Sieyès, Roger-Ducos et le général Bonaparte, devaient composer pour la première fois le personnel des corps de l'Etat, en vertu du droit qu'ils s'attribuaient de faire la nouvelle Constitution. Cette disposition était hardie mais indispensable; car il est à remarquer que tous les hommes nouveaux qui arrivaient par les élections, animés d'un esprit de réaction alors général, cédant d'ailleurs au goût ordinaire de blâmer ce qu'on n'a pas fait, affichaient une haine ouverte contre les actes et les hommes de la Révolution, même quand ils en partageaient les principes. M. Sieyès avait donc pris ses précautions contre la nécessité d'un nouveau 18 fructidor, en assurant pour dix ans la mise en pratique de sa Constitution par des mains dont il était sûr. Les idées de M. Sieyès devaient convenir à tous les intérêts. Déjà chacun se croyait assuré d'être sénateur, législateur, conseiller d'Etat ou tribun, et ces charges étaient richement rétribuées.

Intérêt à part, les combinaisons semblaient aussi neuves qu'habiles. Les hommes s'enthousiasment facilement pour le génie militaire, mais ils s'enthousiasment tout aussi facilement pour ce qui a l'apparence de la profondeur d'esprit. Le législateur Sieyès avait ses enthousiastes, comme le général Bonaparte avait les siens. Les listes de notabilité paraissaient la plus heureuse des combinaisons, surtout dans l'état de discrédit où était tombé le système électif, depuis les élections qui avaient donné les *Clichiens* exclus par la révolution de fructidor, et les Jacobins exclus par le moyen des *scissions*. Le Conseil d'Etat et le Tribunat, plaidant l'un *pour*, l'autre *contre*, devant un Corps législatif muet, plaisaient à des esprits fatigués de discussions, et demandant le repos avec instance. Le Sénat, placé si haut, et dans un rôle si utile au maintien de l'ensemble, pouvant frapper d'ostracisme les citoyens éminents et dangereux, tout cela trouvait de nombreux admirateurs.

Le grand Electeur, seul, paraissait une singularité à des hommes qui, n'ayant pas encore réfléchi beaucoup à la Constitution anglaise, ne comprenaient pas une magistrature réduite au rôle unique de choisir les agents supérieurs du gouvernement. Ils trouvaient que c'était trop peu de pouvoir pour un roi, et trop de représentation pour un simple président de république. Personne, enfin, ne trouvait la place adaptée à celui qui devait la remplir, c'est-à-dire au général Bonaparte. Cette place avait trop d'apparence, et pas assez de pouvoir réel : trop d'apparence, car il fallait éviter d'effaroucher les imaginations, en rendant trop manifeste le retour à la monarchie; pas assez de pouvoir réel, car il fallait une autorité presque sans bornes à l'homme qui était chargé de réorganiser la France. Certains esprits, incapables de comprendre le désintéressement d'un penseur profond, qui n'avait songé qu'à faire concorder ses conceptions entre elles, et nullement à combiner les ressorts de sa Constitution dans un intérêt personnel, certains esprits affirmaient que le grand Electeur n'avait pu être inventé pour un caractère aussi actif que le général Bonaparte, et que dès lors M. Sieyès n'avait pu l'imaginer que pour lui-même, qu'il se réservait cette place, et qu'il destinait à son jeune collègue celle de consul de la guerre. C'était là une conjecture mesquine et malveillante. M. Sieyès joignait à une grande force de pensée une finesse d'observation remarquable, et il jugeait trop bien sa position personnelle et celle du vainqueur de l'Italie, pour croire qu'il pût être, lui, cette espèce de roi électif, et le général Bonaparte simplement son ministre. Il avait en ceci uniquement obéi à l'esprit de système. D'autres interprétateurs, moins malveillants, croyaient, à leur tour, que M. Sieyès destinait en effet la place de grand Electeur au général Bonaparte, mais dans le but de lui lier les mains, et surtout de le faire prochainement *absorber* par le Sénat conservateur. Les amis de la liberté ne lui en savaient pas mauvais gré. Les partisans du général Bonaparte ne pouvaient parler de cette invention du grand Electeur sans jeter les hauts cris; et, parmi eux, Lucien Bonaparte, qui a tour à tour contrarié ou servi le chef de sa famille, mais toujours capricieusement, sans à-propos, sans mesure, jouant tantôt le frère passionné pour la grandeur de son frère, tantôt le citoyen ennemi du despotisme, Lucien Bonaparte déclamait avec violence contre le projet de M. Sieyès. Il disait hautement qu'il fallait un président de la République, un Conseil d'Etat, et pas grand'chose avec; que le pays était fatigué des bavards, et qu'il ne voulait plus que des hommes d'action. Ces propos inconsidérés étaient de nature à produire le plus fâcheux effet; heureusement on n'attachait pas une grande importance aux paroles de Lucien.

Le général Bonaparte avait, au milieu de ses travaux incessants, recueilli les rumeurs répandues autour de lui sur le projet de M. Sieyès. Il laissait faire son collègue, par une sorte de partage d'attributions convenu entre eux, et il ne voulait se mêler de la Constitution que lorsqu'il serait temps de la rédiger définitivement, se promettant bien alors d'assortir à son goût la place qui lui était destinée. Cependant les rapports qui lui venaient de tout côté finirent par l'irriter, et il exprima son déplaisir avec la vivacité ordinaire de son langage,

vivacité regrettable, et dont il n'était pas toujours le maître.

La désapprobation dont il frappait quelques idées du projet de constitution arriva jusqu'à son auteur. M. Sieyès en conçut une vive peine. Il craignait en effet qu'après avoir perdu, par l'ignorance et la violence des temps antérieurs, l'occasion de devenir le législateur de la France, il ne la perdît encore une fois par l'humeur despotique du collaborateur qu'il s'était donné en faisant le 18 brumaire. Quoique dépourvu d'intrigue et d'activité, il s'attacha davantage à conquérir un à un les membres des deux sections législatives.

Cependant son ami M. Boulay de la Meurthe, et deux intimes du général Bonaparte, MM. Rœderer et de Talleyrand, désirant maintenir la bonne harmonie entre des hommes si importants, s'employèrent activement à les mettre d'accord. M. Boulay de la Meurthe avait accepté la mission de transcrire les idées de M. Sieyès, et il était devenu ainsi le confident de son projet. M. Rœderer était ancien constituant, homme d'esprit, véritable publiciste à la façon du dix-huitième siècle, aimant beaucoup à raisonner sur l'origine et l'organisation des sociétés, et à faire des projets de constitution, joignant à cela des penchants monarchiques très-prononcés. M. de Talleyrand, capable de comprendre et de goûter les esprits même les plus contraires au sien, était également touché et du génie agissant du jeune Bonaparte, et du génie spéculatif du philosophe Sieyès; il avait du penchant pour tous deux. Il croyait d'ailleurs que ces deux hommes avaient besoin l'un de l'autre, et mettait un grand intérêt à faire réussir les affaires du nouveau gouvernement. MM. Boulay de la Meurthe, Rœderer et de Talleyrand s'employèrent donc à rapprocher le général et le législateur. Une entrevue fut préparée; elle devait avoir lieu chez le général Bonaparte, en présence de MM. Rœderer et de Talleyrand. La chose se fit, et ne réussit guère. Le général Bonaparte était sous l'impression des rapports qu'on lui avait faits sur le grand Electeur inactif et exposé à être absorbé par le Sénat; M. Sieyès était tout plein des propos improbateurs qu'on prêtait au général, et qu'on avait sans doute exagérés. Ils s'abordèrent avec de mauvaises dispositions, ne se montrèrent que leurs dissentiments, et s'adressèrent les propos les plus aigres. M. Sieyès, qui avait besoin de calme pour produire ses idées, ne les exposa point, cette fois, avec la clarté et la suite convenables. Le général Bonaparte, de son côté, fut impatient et brusque : ils se traitèrent mal, et se séparèrent presque brouillés.

Les conciliateurs, effrayés, se remirent au travail pour réparer le mauvais effet de cette entrevue. On dit à M. Sieyès qu'il devait discuter avec patience, se donner la peine de convaincre le général, et surtout faire des concessions; on dit au général qu'il fallait ici plus de ménagements qu'il n'en mettait, que sans l'appui de M. Sieyès, et son autorité sur le Conseil des Anciens, lui, général Bonaparte, n'aurait jamais pu obtenir, dans la journée du 18 brumaire, le décret qui lui avait mis la force en main; que M. Sieyès, comme personnage politique, avait un crédit immense sur les esprits, et que dans le cas d'un conflit entre le législateur et le général, beaucoup de gens se prononceraient pour le législateur, comme le représentant de la Révolution et de la liberté, opprimées par un homme d'épée. Le premier moment n'était pas favorable pour amener un rapprochement; il fallut y mettre un peu de temps. MM. Boulay de la Meurthe et Rœderer imaginèrent de nouveaux modèles de pouvoir exécutif qui levassent les deux difficultés sur lesquelles le général Bonaparte paraissait inflexible, l'inaction du grand Electeur et la menace d'ostracisme suspendue sur sa tête. Ils songèrent d'abord à un Consul, aidé de deux collègues qui devraient l'assister, puis à un grand Electeur, comme l'avait voulu M. Sieyès, qui nommerait les deux Consuls de la paix et de la guerre, assisterait à leurs délibérations et prononcerait entre eux. Ce n'était pas assez pour satisfaire le général Bonaparte, et c'était beaucoup trop pour M. Sieyès, dont le projet était ainsi renversé. Chaque fois qu'on proposait à M. Sieyès de faire participer au gouvernement le chef du pouvoir exécutif : « C'est de l'ancienne monarchie, disait-il, que vous voulez me donner, et je n'en veux pas. » — Il n'admettait, en effet, que la royauté d'Angleterre, en lui retranchant encore le titre de roi, l'inamovibilité et l'hérédité. On était loin de compte, et M. Sieyès, avec cette promptitude de découragement propre aux esprits spéculatifs quand ils rencontrent les obstacles que leur oppose la nature des choses, M. Sieyès disait qu'il allait renoncer à tout, quitter Paris, se réfugier à la campagne, et laisser le jeune Bonaparte tout seul, avec son despotisme naissant révélé à tous les yeux. « Il veut partir, disait le général, qu'il s'en » aille; je vais faire rédiger une Constitution par » Rœderer, la proposer aux deux sections législa- » tives, et satisfaire l'opinion publique, qui demande » qu'on en finisse. » Il se trompait en parlant de la sorte, car il était encore trop tôt pour montrer à la France son épée toute nue; il eût rencontré autour de lui des résistances inattendues.

Cependant ces deux hommes, qui, malgré des répugnances instinctives, avaient réussi à s'entendre un moment pour consommer le 18 brumaire, devaient s'entendre encore une fois pour faire une Constitution. Les bruits qui s'étaient répandus avaient donné l'éveil aux commissions législatives; elles savaient quels propos tenait Lucien Bonaparte, quel ton décidé prenait le général sur tout cela, quelle disposition à tout abandonner montrait M. Sieyès; elles se dirent avec raison qu'en définitive c'était à elles que le soin de faire une Constitution était spécialement confié; qu'il fallait accomplir leur devoir, rédiger un projet, le présenter aux Consuls, et les mettre forcément d'accord, après avoir opéré entre eux une transaction raisonnable.

Elles se mirent donc à l'œuvre; et comme plusieurs des membres qui les composaient avaient eu communication des idées de M. Sieyès et les avaient goûtées, elles adoptèrent son plan comme base de leur travail. A l'égard d'un esprit systématique, adopter toutes ses idées moins une, c'est lui causer presque autant de chagrin que si on les rejetait toutes. C'était cependant un point important que



Distribution des armes d'honneur. (P. 50.

de prendre le projet de M. Sieyès pour base de la nouvelle Constitution : aussi finit-il par se calmer un peu; et le général Bonaparte, en voyant les commissions s'emparer de leur rôle et le remplir résolûment, se radoucit lui-même d'une manière sensible. On saisit ce moment pour amener un nouveau rapprochement. Il y eut une seconde entrevue entre M. Sieyès et le général, en présence de MM. Boulay de la Meurthe, Rœderer et de Talleyrand. Cette fois les deux principaux interlocuteurs étaient plus calmes et plus disposés à s'entendre. Au lieu de se heurter comme la première fois en se montrant de préférence leurs dissentiments, ils cherchèrent au contraire à se rapprocher, en se montrant le côté semblable de leurs opinions. M. Sieyès fut modéré et plein de tact; le général déploya son bon sens, son originalité d'esprit ordinaires. Le sujet de l'entretien fut l'état de la France, les vices des constitutions précédentes, et les précautions à prendre dans une constitution nouvelle pour prévenir les désordres passés. Sur tout cela on devait être d'accord. On se retira donc satisfait, et on se promit, dès que les sections auraient achevé leur travail, de les réunir pour adopter ou modifier leurs propositions, et sortir enfin du provisoire, qui commençait à déplaire à tout le monde. M. Sieyès avait désormais la certitude que, sauf son grand Electeur et quelques attributions du Sénat conservateur, il ferait adopter sa constitution tout entière.

Dans les dix premiers jours de frimaire (du 20 novembre au 1er décembre), les sections eurent achevé leur projet. Le général Bonaparte les appela chez lui à des réunions auxquelles devaient assister les Consuls. Quelques membres des sections trouvaient cette convocation peu conforme à leur dignité, et cependant, décidé qu'on était à passer par-dessus beaucoup de difficultés, à concéder beaucoup à l'homme qui était si nécessaire, on se rendit chez lui.

Les séances commencèrent immédiatement. A la première, M. Sieyès fut chargé d'exposer son plan, puisque ce plan était la base même du travail des commissions. Il le fit avec une force de pensée et de langage qui produisit sur les assistants la plus vive impression. — Tout cela est beau et profond, dit le général; cependant il y a plusieurs points qui méritent une discussion sérieuse. Mais procédons avec ordre; traitons chaque partie du projet l'une après l'autre, et choisissons un rédacteur. Citoyen Daunou, prenez la plume. — M. Daunou devint ainsi le rédacteur de la nouvelle Constitution. Ce travail dura plusieurs séances, et l'on convint des dispositions suivantes :

Les listes de la notabilité communale, départementale et nationale, furent successivement adoptées. Elles réduisaient trop l'action populaire en la rendant indirecte, pour ne pas convenir et aux appréhensions du moment, et aux goûts du général Bonaparte. Deux dispositions accessoires, l'une conforme, l'autre contraire aux idées de M. Sieyès, furent adoptées. On déclara que les fonctionnaires de tout genre ne seraient obligatoirement choisis sur les listes de notabilité que lorsque la Constitution les aurait nominativement désignés. Qu'on y prît en effet les membres des corps délibérants, les consuls, les ministres, les juges, les administrateurs, à la bonne heure; mais des généraux, des ambassadeurs! cela parut exorbitant. On fut d'accord sur ce point. La seconde disposition était relative non pas au fond du projet, mais à la nécessité de l'adapter à l'état présent des choses. Au lieu de remettre le remaniement des listes à dix ans, on l'ajourna à l'an IX, c'est-à-dire à une année, et il fut arrêté que l'on nommerait dès à présent tout le personnel des grands corps de l'Etat par un acte du pouvoir constituant, et que les individus ainsi nommés seraient portés de droit sur les premières listes. La révision, au lieu d'être annuelle, dut être triennale.

On passa ensuite à l'organisation des grands pouvoirs. La maxime de M. Sieyès : *La confiance doit venir d'en bas, le pouvoir doit venir d'en haut*, prévalut tout à fait. C'est en haut que fut placé le droit d'élire, mais avec obligation de choisir dans les listes de notabilité. On adopta le Sénat de M. Sieyès, ainsi que le Corps législatif, placé entre le Conseil d'Etat et le Tribunat. Le Sénat dut choisir sur les listes de notabilité, d'abord les sénateurs eux-mêmes, puis les membres du Corps législatif, du Tribunat, du Tribunal de cassation, de la Commission de comptabilité (depuis Cour des comptes), et enfin le chef ou les chefs du pouvoir exécutif. Toutefois, et c'était là une réduction d'attributions considérable, le Sénat ne dut nommer les sénateurs que sur la présentation de trois candidats, dont l'un était désigné par les Consuls, l'autre par le Corps législatif, le troisième par le Tribunat. Quant au Conseil d'Etat, ce corps faisant partie du pouvoir exécutif, devait être nommé par ce pouvoir même. Indépendamment de la faculté de faire les nominations les plus importantes, le Sénat reçut l'attribution suprême de casser les lois ou les actes du gouvernement entachés d'inconstitutionnalité. Il ne devait du reste avoir aucune part à la confection des lois; ses membres ne pouvaient exercer de fonctions actives.

Le Corps législatif muet, comme le voulait M. Sieyès, dut entendre contradictoirement trois conseillers d'Etat, trois tribuns, et voter ensuite sans discussion sur les propositions du gouvernement.

Le Tribunat eut seul la faculté de discuter publiquement les lois; mais il ne dut les voter que pour savoir quel avis il soutiendrait auprès du Corps législatif. Son vote, même négatif, n'empêchait pas que la loi ne fût loi, si le Corps législatif l'avait adoptée. Le Tribunat n'avait pas l'initiative des propositions légales, mais il pouvait émettre des vœux, il recevait des pétitions et les renvoyait aux diverses autorités qu'elles concernaient.

Le Sénat dut se composer de 80 membres au lieu de 100, comme le voulait d'abord M. Sieyès : 60 devaient être nommés tout de suite, 20 dans les dix années qui suivraient. Le Corps législatif dut se composer de 300 membres, le Tribunat de 100. Les sénateurs avaient 25 mille francs de dotation annuelle, les législateurs 10 mille, les tribuns 15 mille. Jusque-là le plan de M. Sieyès était adopté en entier, sauf quelques réductions dans l'autorité du Sénat. Mais ce plan allait subir une altération considérable dans l'organisation du pouvoir exécutif.

C'était là le point capital, et sur lequel le général Bonaparte était inflexible. M. Sieyès déjà résigné à voir cette partie de son plan écartée, fut cependant invité à exposer ses idées. Il proposa donc, devant les commissions réunies, l'institution du grand Electeur. Personne, il faut le dire, pas même le général Bonaparte, n'avait alors assez réfléchi sur l'organisation des pouvoirs dans un gouvernement libre, pour comprendre ce qu'il y avait de profond dans cette conception, et pour saisir l'analogie qu'elle présentait avec le roi de la monarchie anglaise. Mais le général Bonaparte eût-il arrêté son esprit à considérer la question sous ce rapport, n'en aurait voulu à aucun prix, par des motifs tout personnels et faciles à comprendre. Il fit avec verve la critique de ce grand Electeur. Il dit sur sa riche oisiveté ce que disent tous les rois, seulement avec moins d'esprit que lui et moins de fondement, car en présence d'une société bouleversée à réorganiser, de factions sanguinaires à soumettre, du monde à vaincre, il était excusable de vouloir se réserver l'emploi tout entier de son génie. Mais si dans ces premiers jours du Consulat, où tant de choses étaient à faire, il avait peut-être raison de ne pas laisser enchaîner ses talents, depuis, sublime infortuné à Sainte-Hélène, il a dû regretter la liberté qui lui fut donnée de les exercer sans mesure. Gêné dans l'emploi de ses facultés, il n'aurait pas sans doute accompli d'aussi grandes choses, mais il n'en aurait pas tenté d'aussi exorbitantes, et probablement son sceptre et son épée seraient restés jusqu'à sa mort dans ses glorieuses mains.

— Votre grand Electeur, dit-il à M. Sieyès, est un roi fainéant, et le temps des rois fainéants est passé. Quel est l'homme d'esprit et de cœur qui

voudrait subir une telle oisiveté au prix de six millions et d'une habitation aux Tuileries? Quoi! nommer des gens qui agissent et ne pas agir soi-même! c'est inadmissible. Et d'ailleurs vous croyez par ce moyen réduire votre grand Electeur à ne pas se mêler du gouvernement? Si j'étais ce grand Electeur, je me chargerais bien de faire encore tout ce que vous ne voudriez pas que je fisse. Je dirais aux deux Consuls de la paix et de la guerre : Si vous ne choisissez pas tel homme ou si vous ne prenez pas telle mesure, je vous destitue. Et je les obligerais bien de marcher à ma volonté. Je redeviendrais le maître par un détour. —

Ici le général Bonaparte lui-même, avec sa sagacité ordinaire, rentrait dans la vérité, et reconnaissait que cette inaction du grand Electeur n'était point un état de nullité, car ce magistrat suprême avait à certains moments le moyen de reparaître tout-puissant dans l'arène où les partis se disputent le pouvoir, en venant le retirer aux uns pour le conférer aux autres. Mais cette haute surveillance de la royauté anglaise sur le gouvernement, réduite à jeter quelquefois entre les ambitions le poids décisif de sa volonté, ne pouvait convenir à cet ardent jeune homme; et il faut le lui pardonner, car ce n'était ni le lieu ni le moment de la royauté constitutionnelle.

Le grand Electeur périt sous les sarcasmes du jeune général, et sous une puissance beaucoup plus grande que celle des sarcasmes, la puissance de la nécessité présente. Il fallait en effet alors une véritable dictature, et l'autorité attribuée au grand Electeur était loin de suffire aux besoins des circonstances.

Il y eut une autre partie de l'institution proposée par M. Sieyès que le général Bonaparte repoussa également, parce qu'il s'obstinait à y voir un piége : c'était la faculté d'absorption dévolue au Sénat, non-seulement à l'égard du grand Electeur, mais de tout citoyen notable dont la grandeur inspirerait des ombrages.

Le général ne voulait pas qu'après quelques années d'éminents services on pût l'ensevelir tout vivant au sein du Sénat, et le réduire à une oisiveté forcée moyennant une pension de vingt-cinq mille francs. Il obtint satisfaction sous ce nouveau rapport, et voici quelle fut l'organisation définitive du pouvoir exécutif.

On adopta un Premier Consul accompagné de deux autres, pour dissimuler un peu la toute-puissance du premier. Ce Premier Consul avait la nomination directe et sans partage des membres de l'administration générale de la République, des membres des Conseils départementaux et municipaux, des administrateurs appelés depuis sous-préfets et préfets, des agents municipaux, etc. Il avait la nomination des officiers de terre et de mer, des conseillers d'Etat, des ministres à l'étranger, des juges civils et criminels autres que les juges de paix et les membres du Tribunal de cassation. Il ne pouvait pas révoquer les juges une fois nommés : l'inamovibilité fut ainsi substituée à l'élection, comme garantie d'indépendance.

Outre la nomination du personnel administratif, militaire et judiciaire, le Premier Consul avait le gouvernement tout entier, la direction de la guerre et de la diplomatie; il signait les traités, sauf leur discussion et leur adoption par le Corps législatif, dans la même forme que les lois. Dans ces diverses fonctions il devait être assisté de deux autres Consuls, qui avaient seulement voix consultative, mais qui pouvaient constater leur opinion sur un registre de délibérations tenu à cet effet. Evidemment ces deux Consuls se trouvaient là pour dissimuler l'immense autorité déférée au général Bonaparte, autorité dont la durée était assez longue, et pouvait même devenir perpétuelle, car les trois Consuls étaient élus pour dix ans, et de plus indéfiniment rééligibles. Quelque chose resta de l'*absorption* imaginée par M. Sieyès. Le Premier Consul sortant par démission ou autrement, devenait sénateur de plein droit, c'est-à-dire était exclu à l'avenir des fonctions publiques. Les deux autres Consuls n'ayant pas exercé la plénitude du pouvoir, demeuraient libres de ne pas accepter cette opulente annulation, et ne devenaient sénateurs que s'ils consentaient à l'être.

Le Premier Consul devait avoir 500 mille francs de traitement : les deux autres 150 mille francs chacun. Ils devaient loger tous les trois aux Tuileries, et avoir une garde consulaire.

Telles furent les principales dispositions de la célèbre Constitution de l'an VIII. M. Sieyès vit ainsi réduire les attributions du Sénat, et substituer un chef tout-puissant à son grand Electeur inactif; ce qui a fait aboutir plus tard sa Constitution non pas à l'aristocratie, mais au despotisme.

Cette Constitution ne renfermait pas de déclaration des droits, mais au moyen de certaines dispositions générales elle garantissait la liberté individuelle, l'inviolabilité du domicile du citoyen, la responsabilité des ministres et celle des agents inférieurs, sauf, à l'égard de ceux-ci, l'approbation préalable des poursuites par le Conseil d'Etat; elle stipulait qu'une loi pourrait, dans certains départements et dans certains cas extraordinaires, suspendre l'action de la Constitution, ce qui revenait à ce que nous avons appelé depuis la mise en état de siége; elle assurait des pensions aux veuves et aux enfants des militaires, et enfin, par une sorte de retour à des idées longtemps proscrites, elle posait en principe qu'il pourrait être accordé des récompenses nationales aux hommes qui auraient rendu d'éminents services. C'était le germe d'une institution célèbre depuis, celle de la Légion d'honneur.

Le projet de M. Sieyès contenait deux fortes et belles idées qui toutes deux sont demeurées dans notre organisation administrative : la circonscription d'arrondissement et le Conseil d'Etat.

M. Sieyès devait ainsi être l'auteur de toutes les circonscriptions administratives de la France. Il avait déjà imaginé et fait adopter autrefois la division en départements; il voulut en cette occasion qu'on substituât aux administrations cantonales, qui existaient au nombre de cinq mille, les administrations d'arrondissement, qui, beaucoup moins

nombreuses, étaient un intermédiaire plus convenable entre la commune et le département. Le principe seul en fut posé dans la Constitution; mais on convint que bientôt une loi réformerait, sur ce principe, le système administratif de la France, et ferait cesser l'anarchie communale dont on a vu plus haut le tableau affligeant. Il dut y avoir un tribunal de première instance par arrondissement, et un tribunal d'appel pour plusieurs départements réunis.

La seconde des créations de M. Sieyès, qui lui appartient en propre, est le Conseil d'État, corps délibérant attaché au pouvoir exécutif, préparant les lois, les soutenant auprès du pouvoir législatif, y ajoutant les règlements qui doivent accompagner les lois, et rendant la justice administrative. C'est la plus pratique de ses conceptions, et elle devait, avec la précédente, traverser le présent, subsister dans l'avenir. Disons-le à l'honneur de ce législateur : le temps a emporté toutes les Constitutions éphémères de la Révolution, mais les seules parties de ces Constitutions qui aient survécu ont été son ouvrage.

Ce n'était pas tout que d'arrêter les dispositions de la Constitution nouvelle, il était indispensable d'y ajouter le personnel des pouvoirs, de le chercher dans les hommes de la Révolution, et de le désigner même dans l'acte constitutionnel. Il fallait donc, après la rédaction de toutes les dispositions qui viennent d'être énumérées, il fallait s'occuper du choix des personnes.

Le général Bonaparte fut nommé Premier Consul pour dix ans. On ne peut pas dire qu'il fut choisi, tant il était indiqué par la situation : on le reçut des mains de la victoire et de la nécessité. Sa situation une fois fixée, il s'agissait d'en trouver une pour M. Sieyès. Ce grand personnage aimait peu les affaires, et encore moins les rôles secondaires. Il ne lui convenait pas d'être l'assistant du jeune Bonaparte, et il refusa, par conséquent, d'être second Consul. On verra tout à l'heure quelle place plus conforme à son caractère lui fut assignée. On choisit pour second Consul M. Cambacérès, jurisconsulte éminent, qui avait acquis une grande importance parmi les personnages politiques du temps, par beaucoup de savoir, de prudence et de tact. Il était, à cette époque, ministre de la justice. M. Lebrun, écrivain distingué, rédacteur autrefois des édits Maupeou, rangé, dans l'ancien régime, parmi les hommes disposés à de sages réformes, fidèle toujours à la cause de la Révolution modérée, très-instruit dans les matières financières, et trop doux pour être un contradicteur incommode, M. Lebrun fut le troisième Consul désigné. M. Cambacérès pouvait très-bien suppléer le général Bonaparte dans l'administration de la justice; M. Lebrun pouvait le seconder utilement dans l'administration des finances, et tous deux l'aider beaucoup sans le contrarier aucunement. Il était impossible de mieux associer les hommes destinés à composer le nouveau gouvernement, et de ces choix devaient découler tous les autres dans l'organisation du pouvoir exécutif.

Il fallait procéder à la composition des corps délibérants. Là se trouvait indiqué le rôle naturel de M. Sieyès. On avait écrit dans la Constitution, que le Sénat élirait les membres de tous les corps délibérants. Il s'agissait de savoir qui composerait le Sénat une première fois. On statua, par un article particulier de la Constitution, que MM. Sieyès et Roger-Ducos, qui allaient cesser d'être consuls, réunis à MM. Cambacérès et Lebrun, qui allaient le devenir, nommeraient la majorité absolue du Sénat, laquelle était de 31 membres sur 60. Les 31 sénateurs élus de la sorte devaient ensuite élire au scrutin les 29 sénateurs restant à désigner. Le Sénat, une fois complété, devait composer le Corps législatif, le Tribunat, le Tribunal de cassation.

Au moyen de ces diverses combinaisons, le général Bonaparte se trouvait chef du pouvoir exécutif, mais on observait en même temps une sorte de convenance, en l'excluant de la composition des corps délibérants appelés à contrôler ses actes; on laissait ce soin principalement au législateur de la France, à M. Sieyès, dont le rôle actif était désormais fini, et on assurait, comme retraite, à celui-ci la présidence du Sénat. Les positions étaient ainsi convenablement faites, et les apparences sauvées.

Il fut décidé que la Constitution serait soumise au vœu national, au moyen de registres ouverts dans les mairies, les justices de paix, les notariats, les greffes des tribunaux, et qu'en attendant une acceptation, dont on ne paraissait pas douter, le Premier Consul, les deux Consuls sortants, et les deux Consuls entrants, procéderaient aux choix dont ils étaient chargés, pour que, le 1er nivôse, les grands pouvoirs de l'État fussent constitués, et prêts à mettre en pratique la nouvelle Constitution. C'était indispensable pour faire cesser cette dictature des Consuls provisoires, dont quelques esprits commençaient à s'offusquer, et pour satisfaire l'impatience générale qu'on éprouvait de voir établir enfin un gouvernement définitif. Tout le monde, en effet, souhaitait avec ardeur un gouvernement stable et juste, qui assurât la force et l'unité du pouvoir sans étouffer toute liberté; auprès duquel les hommes honnêtes et capables, de tous les rangs, de tous les partis, trouvassent la place qui leur était due. Ces vœux, il faut le reconnaître, n'étaient pas impossibles à exaucer sous la Constitution de l'an VIII; elle les aurait même satisfaits complétement sans les violences que lui fit subir plus tard un génie extraordinaire, qui, du reste, favorisé comme il l'était par les circonstances, serait venu à bout de bien plus fortes barrières que celles que pouvait lui opposer l'œuvre législative de M. Sieyès, ou toute autre qu'on aurait pu imaginer alors.

La Constitution, arrêtée dans la nuit du 12 au 13 décembre (21 au 22 frimaire), fut promulguée le 15 décembre 1799 (24 frimaire an VIII), à la grande satisfaction de ses auteurs, et du public lui-même.

Elle charma les esprits par la nouveauté des idées, par l'habileté des artifices. Tout le monde commença à espérer en elle, et dans les hommes qui allaient la mettre à exécution.

Elle était précédée du préambule suivant :

« Citoyens, une Constitution vous est présentée.

» Elle fait cesser les incertitudes que le gouvernement provisoire mettait dans les relations extérieures, dans la situation intérieure et militaire de la République.

» Elle place dans les institutions qu'elle établit les premiers magistrats dont le dévouement a paru nécessaire à son activité.

» La Constitution est fondée sur les vrais principes du gouvernement représentatif, sur les droits sacrés de la propriété, de l'égalité, de la liberté.

» Les pouvoirs qu'elle institue seront forts et stables, tels qu'ils doivent être pour garantir les droits des citoyens, et les intérêts de l'Etat.

» Citoyens, la Révolution est fixée aux principes qui l'ont commencée; ELLE EST FINIE. »

Deux hommes tels que le général Bonaparte et M. Sieyès s'écriant en 1800 : La Révolution est finie! quelle singulière preuve des illusions de l'esprit humain! Cependant, il faut le reconnaître, il y avait quelque chose de fini, c'était l'anarchie.

Chez tous ceux qui avaient mis la main à cette œuvre, la joie de la voir achevée était grande. Quelques-unes des idées de M. Sieyès avaient été repoussées; cependant, sa Constitution presque tout entière était adoptée, et, à moins d'une puissance absolue comme celle de Solon, de Lycurgue ou de Mahomet, puissance que dans nos temps de doute, où tout prestige individuel est détruit, aucun homme ne saurait obtenir, il n'était guère possible de faire passer une plus grande portion de sa pensée dans la Constitution d'un grand peuple. Et telle qu'elle était, si le vainqueur de Marengo n'y avait apporté plus tard deux changements considérables, l'hérédité impériale de plus, le Tribunat de moins, cette Constitution aurait pu fournir une carrière qui n'eût pas été le triomphe du pouvoir absolu.

M. Sieyès, après avoir mis à la main du général Bonaparte l'épée qui avait servi à renverser le Directoire, après avoir fait une constitution, allait livrer la France à l'activité dévorante du jeune Consul, et se retirer, quant à lui, dans cette oisiveté méditative, qu'il préférait au mouvement agité des affaires. Le nouveau Premier Consul voulut donner au législateur de la France un témoignage de reconnaissance nationale; il fit proposer aux commissions législatives de lui décerner en don la terre de Crosne. Ce don fut décrété, et annoncé à M. Sieyès avec les plus nobles expressions de la gratitude publique. M. Sieyès éprouva une vive satisfaction, car, malgré une incontestable probité, il était sensible aux jouissances de la fortune, et il dut être touché aussi des formes élevées et délicates avec lesquelles cette récompense nationale lui fut décernée.

On disposa ensuite toutes choses pour mettre la Constitution en vigueur dans les premiers jours de janvier 1800 (nivôse an VIII), c'est-à-dire dans les premiers jours de l'année qui allait clore ce grand siècle.

FIN DU LIVRE PREMIER.

LIVRE DEUXIÈME.

ADMINISTRATION INTÉRIEURE.

Constitution définitive du gouvernement consulaire. — Composition du Sénat, du Corps législatif, du Tribunat et du Conseil d'État. — Déclaration du Premier Consul aux puissances de l'Europe. — Offres publiques de paix à l'Angleterre et à l'Autriche. — Proclamation adressée à la Vendée. — Ouverture de la première session. — Opposition naissante dans le Tribunat. — Discours des tribuns Duveyrier et Benjamin Constant. — Une majorité considérable accueille les projets des Consuls. — Nombreuses lois d'organisation. — Institution des préfectures et des sous-préfectures. — Création des tribunaux de première instance et d'appel. — Clôture de la liste des émigrés. — Rétablissement du droit de tester. — Loi sur les recettes et les dépenses. — Banque de France. — Suite des négociations avec l'Europe. — Refus par l'Angleterre d'écouter les propositions de paix. — Vive discussion à ce sujet dans le parlement britannique. — L'Autriche fait un refus plus doux, mais aussi positif que celui de l'Angleterre. — Nécessité de recommencer les hostilités. — Ne pouvant ramener les puissances belligérantes, le Premier Consul tâche de s'attacher la Prusse, et s'explique franchement avec elle. — Il s'applique à terminer la guerre de la Vendée avant d'ouvrir la campagne de 1800. — Situation des partis en Vendée. — Conduite de l'abbé Bernier. — Paix de Montfaucon. — MM. d'Autichamp, de Châtillon, de Bourmont, Georges Cadoudal se rendent à Paris et voient le Premier Consul. — M. de Frotté est fusillé. — Soumission définitive de la Vendée. — Les troupes sont acheminées vers la frontière. — Fin paisible de la session de l'an VIII. — Règlement de police relatif à la presse. — Cérémonie funèbre à l'occasion de la mort de Washington. — Le Premier Consul va s'établir au palais des Tuileries.

Le 4 nivôse an VIII (25 décembre 1799) était le jour fixé pour l'entrée en fonction des Consuls, et pour la première réunion du Sénat conservateur. De nombreuses nominations devaient précéder ce moment, car il fallait constituer à la fois le pouvoir exécutif et le Sénat, avant de les faire agir.

Le général Bonaparte, chargé de nommer les agents du pouvoir exécutif; MM. Sieyès, Roger-Ducos, Cambacérès et Lebrun, chargés d'élire les membres du Sénat, lesquels devaient, à leur tour, composer le Corps législatif et le Tribunat, étaient assiégés de sollicitations de tout genre. Il s'agissait en effet, pour les solliciteurs, d'obtenir des fonctions de sénateurs, de membres du Corps législatif, de tribuns, de conseillers d'État, de préfets; et ces hautes fonctions, toutes à donner à la fois, toutes largement rétribuées, avaient de quoi tenter les ambitions. Beaucoup de révolutionnaires ardents, ennemis du 18 brumaire, étaient déjà fort apaisés. Beaucoup de ces incertains, qui ne se décident qu'après le succès, commençaient à se prononcer hautement. Il y avait alors, comme toujours, une expression courante, qui peignait parfaitement l'état des esprits. Il faut se *montrer,* disait-on; il faut prouver que loin de vouloir créer des obstacles au nouveau gouvernement on est prêt au contraire à l'aider à vaincre ceux qui l'entourent : ce qui signifiait qu'on désirait attirer sur soi l'attention des cinq personnages chargés de toutes les nominations. Il y avait même des solliciteurs qui, pour obtenir leur admission au Tribunat, promettaient leur dévouement au gouvernement consulaire, quoique fort résolus d'avance à lui faire essuyer les contrariétés les plus vives.

Lorsque, dans les révolutions, le feu des passions commence à s'éteindre, on voit l'avidité succéder à la violence, et de l'effroi on passe presque subitement au dégoût. Si des actes d'une haute vertu, si des faits héroïques, ne venaient pas couvrir de leur éclat de tristes détails, et surtout, si les vastes et bienfaisants résultats que les révolutions sociales procurent aux nations ne venaient pas compenser le mal présent par l'immensité du bien à venir, il faudrait détourner les yeux du spectacle qu'elles offrent au monde. Mais elles sont l'épreuve à laquelle la Providence soumet les sociétés humaines pour les régénérer, et on doit dès lors en observer avec soin, et, si l'on peut, avec fruit, le tableau tour à tour repoussant ou sublime.

Il paraît que ce mouvement de toutes les ambitions fut assez grand pour frapper les écrivains, et occuper leur plume. Le *Moniteur* lui-même, qui n'était pas encore journal officiel, mais qui le devint quelques jours après (le 7 nivôse), le *Moniteur* crut devoir flétrir ces bassesses :

« Depuis que la Constitution a créé, disait-il, une » quantité de places richement dotées, que de gens » en mouvement ! que de visages peu connus qui » s'empressent de se montrer ! que de noms oubliés » qui s'agitent de nouveau sous la poussière de la » Révolution ! que de fiers républicains de l'an VII » se font petits pour arriver jusqu'à l'homme puis- » sant qui peut les placer ! que de Brutus qui solli- » citent ! que de petits talents on exalte ! que de » minces services on exagère ! que de taches san- » glantes on déguise ! Ce prodigieux changement de » scène s'est opéré en un moment. Espérons que le » héros de la liberté, celui qui n'a encore marqué » dans la Révolution que par des bienfaits, verra » ces manœuvres avec le dégoût qu'elles inspirent à » toute âme élevée, et qu'il ne souffrira pas qu'une » foule de noms obscurs ou flétris cherchent à s'en- » velopper des rayons de sa gloire. » (*Moniteur* du 3 nivôse.)

Faisons cependant la juste part du bien et du mal, et ne croyons pas que ce tableau fût celui de la nation tout entière. S'il y avait des hommes qui s'abaissaient, ou d'autres qui, sans s'abaisser, s'agitaient au moins, quelques-uns attendaient dignement l'appel que le gouvernement allait faire à leurs lumières et à leur zèle. Si M. Constant, par

exemple, sollicitait, avec instance et avec de grandes assurances de dévouement à la famille Bonaparte, son admission au Tribunat, MM. de Tracy, Volney, Monge, Carnot, Ginguené, Ducis, ne sollicitaient pas, et laissaient à la libre volonté du pouvoir constituant le soin de les comprendre dans cette vaste distribution des fonctions publiques.

Le 24 décembre (3 nivôse), les nouveaux Consuls se réunirent pour procéder à la composition du Conseil d'Etat, et se mettre ainsi en mesure d'installer le gouvernement le lendemain, 25 décembre (4 nivôse). MM. Sieyès, Roger-Ducos, Consuls sortants, MM. Cambacérès et Lebrun, Consuls entrants, se rendirent ensuite au Luxembourg, pour nommer la moitié plus un des membres du Sénat, afin que le Sénat pût aussi se réunir le lendemain, se compléter, et procéder à la composition des grands corps délibérants.

Le Conseil d'Etat fut divisé en cinq sections : la première des finances, la seconde de législation civile et criminelle, la troisième de la guerre, la quatrième de la marine, la cinquième de l'intérieur. Chaque section devait être présidée par un conseiller d'Etat, le Conseil tout entier par le Premier Consul, ou, en son absence, par l'un de ses deux collègues, Cambacérès ou Lebrun.

Chaque section devait rédiger les projets de loi, ou les règlements relatifs aux matières de sa compétence. Ces projets et règlements devaient être ensuite délibérés en assemblée générale de toutes les sections réunies. Le Conseil d'Etat était chargé, en outre, de prononcer sur le contentieux administratif, et de décider les conflits de compétence, entre l'administration et les tribunaux. Ce sont là les attributions dont il jouit encore aujourd'hui; mais il avait alors la rédaction obligée des lois, leur discussion exclusive devant le Corps législatif, plus enfin la connaissance des grandes questions de gouvernement, quelquefois même celles de politique extérieure, comme on en verra certains exemples plus tard. Le Conseil d'Etat était donc à cette époque non pas seulement un conseil d'administration, mais un vrai conseil de gouvernement.

Quelques membres de ce corps étaient chargés, en outre, dans divers ministères, de certaines administrations spéciales, auxquelles on avait voulu attribuer une importance plus grande, ou assurer des soins plus particuliers : c'étaient l'instruction publique, le Trésor, le domaine de l'Etat, les colonies, et les travaux publics. Les conseillers d'Etat chargés de diriger ces diverses parties étaient placés sous l'autorité du ministre compétent. Les membres du Conseil d'Etat, grandement rétribués, devaient recevoir chacun 25 mille francs d'appointements, et les présidents, 35 mille. De telles valeurs, comme on sait, étaient alors fort supérieures à ce qu'elles seraient aujourd'hui. On ambitionnait les places au Conseil d'Etat plus que les places au Sénat, car, avec des traitements égaux à ceux des sénateurs, et une considération aussi grande, les conseillers d'Etat étaient admis, autant que les ministres eux-mêmes, au maniement des plus hautes affaires.

Les membres principaux de ce grand corps furent, à la section de la guerre, MM. Lacuée, Brune, Marmont ; à la section de la marine, MM. de Champagny, Ganteaume, Fleurieu ; à la section des finances, MM. Defermon, Duchâtel, Dufresne ; à la section de la justice, MM. Boulay de la Meurthe, Berlier, Réal ; à la section de l'intérieur, MM. Rœderer, Cretet, Chaptal, Regnaud de Saint-Jean d'Angély, Fourcroy. Les cinq présidents désignés furent MM. Brune, Ganteaume, Defermon, Boulay de la Meurthe et Rœderer. On ne pouvait assurément pas composer ce corps de noms plus considérés, de talents plus réels et plus divers. Il faut dire que la Révolution française avait été prodigieusement féconde en hommes dans tous les genres, et que si on voulait surtout ne plus tenir compte des exclusions prononcées par les partis les uns à l'égard des autres, on avait le moyen de composer le personnel de gouvernement le plus varié, le plus capable, ajoutons le plus glorieux. C'est ce que fit le nouveau Consul ; il choisit, par exemple, pour la section des finances, M. Devaisnes, fort accusé alors de royalisme, mais ayant dans la partie dont il s'occupait des connaissances pratiques qui avaient été et qui furent depuis fort utiles.

Ce même jour 24 décembre (3 nivôse), MM. Sieyès, Roger-Ducos, Cambacérès et Lebrun, se réunirent pour désigner les vingt-neuf sénateurs, qui, avec les deux Consuls sortants, faisaient le nombre de trente et un. La liste avait été naturellement préparée à l'avance ; elle contenait les noms les plus respectables, MM. Berthollet, Laplace (celui-ci récemment sorti du ministère de l'intérieur), Monge, de Tracy, Volney, Cabanis, Kellermann, Garat, Lacépède, Ducis. Ce dernier n'accepta pas.

Le lendemain 25 décembre (4 nivôse), le Conseil d'Etat se réunit pour la première fois. Les Consuls, accompagnés des ministres, assistaient à la séance. On délibéra sur un projet de loi destiné à régler les rapports des grands corps de l'Etat entre eux ; on convint aussi des projets qu'il faudrait préparer pour les présenter à la prochaine session du Corps législatif.

Le Sénat s'assembla de son côté au palais du Luxembourg, et se compléta par l'élection de vingt-neuf membres nouveaux, lesquels, ajoutés aux trente et un déjà choisis, portèrent à soixante le nombre total des sénateurs. On se rappelle que ce nombre devait être élevé plus tard à quatre-vingts. On comptait encore de belles renommées dans cette liste complémentaire : MM. Lagrange, d'Arcet, François de Neufchâteau, Daubenton, Bougainville, le banquier Perregaux, et enfin un nom très-ancien, M. de Choiseul-Praslin.

Les jours suivants le Sénat s'occupa de la composition du Corps législatif et du Tribunat. On plaça dans le Corps législatif des hommes modérés de toutes les époques, des membres de l'Assemblée constituante, de l'Assemblée législative, de la Convention nationale, enfin des députés aux Cinq-Cents. On eut soin de choisir dans ces diverses assemblées les hommes qui avaient peu recherché le bruit, le succès, l'agitation des affaires, réservant pour le

Tribunat ceux qui étaient connus pour avoir les goûts contraires. Les trois cents noms composant le Corps législatif ne pouvaient donc être des noms bien éclatants, et, dans cette liste nombreuse, il serait difficile d'en trouver deux ou trois qui soient connus encore aujourd'hui. On y remarquait le modeste et brave Latour-d'Auvergne, héros digne de l'antiquité par ses vertus, ses exploits et sa noble fin.

Les cent noms du Tribunat, choisis avec l'intention toute naturelle, mais bientôt suivie d'amers regrets, de donner place aux esprits actifs, remuants, amoureux de renommée, ces cent noms contenaient des célébrités dont quelques-unes sont déjà un peu effacées, mais point oubliées au jour où nous écrivons : c'étaient MM. Chénier, Andrieux, Chauvelin, Stanislas de Girardin, Benjamin Constant, Daunou, Riouffe, Bérenger, Ganilh, Ginguené, Laromiguière, Jean-Baptiste Say, Jacquemont, etc.

La composition de ces corps une fois terminée, on prépara le local qui leur était destiné. Les Tuileries furent réservées aux trois Consuls; le Luxembourg fut affecté au Sénat, le Palais-Bourbon au Corps législatif, et le Palais-Royal au Tribunat.

On consacra une somme de quelques cent mille francs à rendre les Tuileries habitables; et, en attendant l'achèvement des travaux nécessaires, les Consuls demeurèrent au Petit-Luxembourg.

Le général Bonaparte avait déjà beaucoup fait depuis son retour d'Egypte : il avait renversé le Directoire, et s'était acquis une autorité inférieure en apparence, supérieure en réalité, à celle de la royauté constitutionnelle. Mais il venait à peine de se saisir de cette autorité, et il fallait en légitimer la possession par d'utiles travaux, de grandes actions. Il lui restait donc immensément à faire, et ses premiers essais de réorganisation n'étaient qu'un effort déjà heureux sans doute, mais qui laissait encore dans le pays de grands désordres, de profondes souffrances, la gêne au Trésor, la misère aux armées, les feux de la guerre civile en Vendée, l'incertitude chez les puissances neutres, un véritable acharnement à prolonger la lutte chez les puissances belligérantes. Et cependant cette prise de possession du pouvoir, venant après ses premiers travaux, et précédant les travaux immenses qu'il avait la confiance d'exécuter bientôt, charma son cœur ambitieux.

Il fit, pour célébrer l'installation de son gouvernement, une suite d'actes soigneusement accumulés, dans lesquels perçaient une politique profonde, une joie sensible, et cette générosité que le contentement inspire à toute âme vive et bienveillante. Ces mesures se succédèrent depuis le 25 décembre (4 nivôse), jour de l'installation du gouvernement consulaire, jusqu'au 1er janvier 1800 (11 nivôse), jour de l'ouverture de la première session législative.

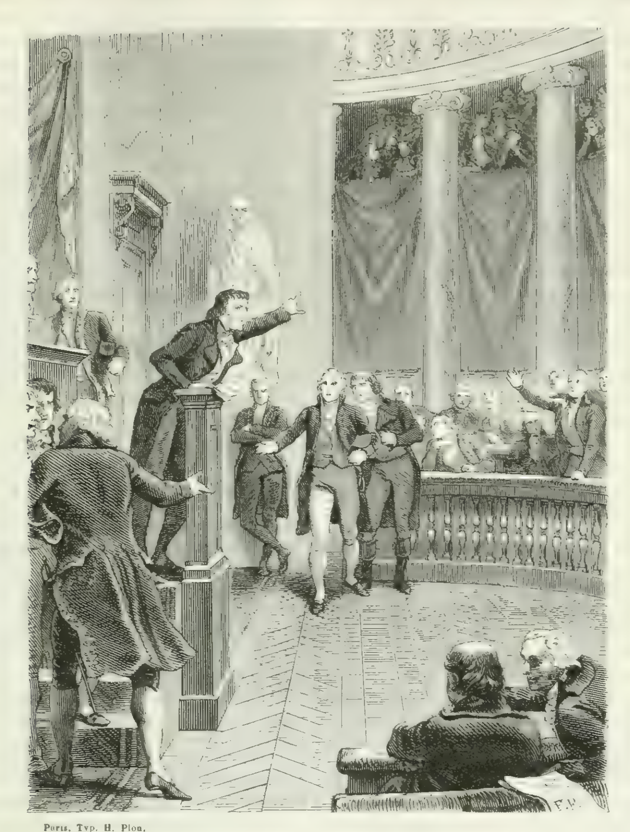
D'abord, un avis du Conseil d'Etat du 27 décembre (6 nivôse) décida que les lois qui excluaient les parents d'émigrés et les ci-devant nobles des fonctions publiques, tombaient de droit, vu que ces lois étaient contraires aux principes de la nouvelle Constitution.

Un certain nombre d'individus, appartenant au parti révolutionnaire, devaient, comme nous l'avons dit, être déportés ou détenus, par suite d'une mesure peu réfléchie, prise quelques jours après le 18 brumaire. La déportation et la détention avaient été changées en surveillance de la haute police. Cette surveillance elle-même fut supprimée par un arrêté du 5 nivôse. Après cette réparation accordée à ceux qui avaient failli essuyer ses rigueurs, le Premier Consul en accorda une plus importante, et plus nécessaire, aux victimes du Directoire et des gouvernements antérieurs. Les déportés sans jugement régulier furent autorisés à rentrer en France, sauf l'obligation de séjourner dans des lieux indiqués. Cette disposition s'appliquait à des proscrits de tous les temps, mais surtout à ceux du 18 fructidor. MM. Boissy d'Anglas, Dumolard, Pastoret, étaient rappelés et autorisés à séjourner, le premier à Annonay, le second à Grenoble, le troisième à Dijon. MM. Carnot, Portalis, Quatremère-Quincy, Siméon, Villaret-Joyeuse, Barbé-Marbois, Barère, rappelés aussi, étaient autorisés à habiter Paris. Le soin de placer dans la capitale, quoiqu'elle ne fût pas leur pays natal, des hommes tels que MM. Carnot, Siméon et Portalis, indiquait assez que le gouvernement avait des vues sur eux, et se disposait à employer leurs talents.

D'autres mesures furent prises relativement au culte et à son libre exercice. Le 28 décembre (7 nivôse), il fut arrêté que les édifices destinés aux cérémonies religieuses continueraient à recevoir cette destination, ou la recevraient de nouveau, s'ils n'avaient pas été rendus aux ministres des divers cultes. Certaines autorités locales, voulant gêner l'exercice du catholicisme, défendaient l'ouverture des églises le dimanche, et ne l'autorisaient que les jours de décadi. Les Consuls cassèrent les arrêtés municipaux de cette espèce, et ajoutèrent à la restitution des édifices religieux la libre faculté d'en jouir les jours indiqués par chaque culte. Cependant on n'osa pas encore interdire les cérémonies des théophilanthropes, qui avaient lieu dans les églises, certains jours de la semaine, et qui aux yeux des catholiques passaient pour des profanations.

Les Consuls firent modifier la formule de l'engagement exigé de la part des prêtres. On leur demandait auparavant un serment spécial à la constitution civile du clergé, serment qui les obligeait à reconnaître une législation contraire, suivant quelques-uns, aux lois de l'Eglise. On imagina de leur imposer une simple promesse d'obéissance à la Constitution de l'Etat, ce qu'aucun d'eux ne pouvait raisonnablement hésiter à faire, à moins de refuser l'*obéissance à César*, rigoureusement prescrite par la religion catholique. C'est là ce qu'on appela depuis la *promesse*, par opposition au *serment*, et ce qui ramena sur-le-champ un grand nombre de prêtres à l'autel. Les *assermentés* avaient déjà obtenu la faveur du gouvernement; c'était le tour aujourd'hui des *non-assermentés*.

Enfin, aux mesures de cette nature, le nouveau



Paris. Typ. H. Plon.

Séance du Tribunat : Benjamin Constant occupe la tribune. (P. 54.

Premier Consul en ajouta une, qui devait, aux yeux de tout le monde, lui appartenir plus directement, parce qu'elle rappelait des relations qui lui étaient en quelque sorte personnelles. Il avait négocié avec Pie VI, le pape défunt, et signé, aux portes de Rome, le traité de Tolentino : il avait, dès l'année 1797, affecté de montrer de grands égards pour ce chef de l'Eglise catholique, et en avait reçu des témoignages marqués de bienveillance. Pie VI, mort à Valence en Dauphiné, n'avait pas encore obtenu les honneurs de la sépulture. Ses restes mortels étaient déposés dans une sacristie. Le général Bonaparte, revenant d'Egypte, vit le cardinal Spina à Valence, apprit ces détails, et se promit de réparer bientôt un oubli tout à fait inconvenant.

Aussi, dès le 30 décembre (9 nivôse), il fit prendre par les Consuls un arrêté, appuyé sur les plus nobles considérations.

« Les Consuls, disait cet arrêté, considérant que » le corps de Pie VI est depuis six mois en dépôt » dans la ville de Valence, sans qu'il lui ait été » accordé les honneurs de la sépulture;

» Que si ce vieillard, respectable par ses malheurs, a été un moment l'ennemi de la France, » ce n'a été que séduit par les conseils des hommes » qui environnaient sa vieillesse;

» Qu'il est de la dignité de la nation française, » et conforme à son caractère, de donner des » marques de considération à un homme qui occupa » un des premiers rangs sur la terre;

» Les Consuls arrêtent..., etc., etc. » Suivaient les dispositions, qui ordonnaient à la fois des honneurs funèbres pour le pontife, et un monument qui fît connaître la dignité du prince enseveli.

Cette démonstration produisit plus d'effet, peut-être, que les mesures les plus humaines, parce qu'elle frappait, étonnait les imaginations, habituées à d'autres spectacles. Aussi une foule im-

mense accourut-elle à Valence, pour profiter de l'autorisation qui lui était donnée de faire une manifestation religieuse.

Le catalogue des fêtes révolutionnaires en renfermait une bien malheureusement imaginée, c'était celle qu'on célébrait le 21 janvier. Quel que fût le sentiment des hommes de tous les partis à l'égard du tragique événement rappelé par cette date, c'était une fête barbare, que celle qui avait pour objet la commémoration d'une catastrophe sanglante. Le général Bonaparte, sous le Directoire, avait déjà montré une vive répugnance à y assister, non pas qu'il songeât dès lors à honorer la royauté qu'il devait un jour rétablir à son profit, mais il aimait à braver publiquement les passions qu'il ne partageait pas. Devenu chef du gouvernement, il fit décider par les commissions législatives qu'il n'y aurait plus que deux fêtes : celle du 14 juillet, anniversaire du premier jour de la Révolution, et celle du 1er vendémiaire, anniversaire du premier jour de la République. « Ces journées, disait-il, sont impérissables » dans la mémoire des citoyens; elles ont été accueillies par tous les Français avec des transports » unanimes, et ne réveillent aucun souvenir qui » tende à porter la division parmi les amis de la » République. »

Il fallait toute la puissance, toute la hardiesse du chef du nouveau gouvernement pour se permettre une suite de mesures qui, bien que justes, politiques et morales en elles-mêmes, paraissaient cependant à beaucoup d'esprits exaltés autant d'actes précurseurs d'une contre-révolution complète. Mais, en faisant tout cela, le général Bonaparte avait soin, tantôt de donner lui-même le premier exemple de l'oubli des haines politiques, tantôt de réveiller avec éclat ce sentiment de la gloire, par lequel il conduisait les hommes du temps et les arrachait aux basses fureurs des partis. Ainsi le général Augereau l'avait offensé par une conduite inconvenante au 18 brumaire; néanmoins il le nomma commandant de l'armée de Hollande.

« Montrez, lui écrivait-il dans une lettre qui fut » publiée, montrez dans tous les actes que votre » commandement vous donnera lieu de faire, que » vous êtes au-dessus de ces misérables divisions de » parti, dont le contre-coup a été malheureusement, » depuis dix ans, le déchirement de la France.... » Si les circonstances m'obligent à faire la guerre » par moi-même, comptez que je ne vous laisserai » pas en Hollande, et que je n'oublierai jamais la » belle journée de Castiglione. »

En même temps il préluda à la fondation de la Légion d'honneur, en instituant les armes d'honneur. Cette démocratie française, après avoir affiché l'horreur des distinctions personnelles, pouvait tout au plus admettre alors des récompenses pour les actions militaires. Comme conséquence d'un article de la Constitution, le Premier Consul fit décider que pour toute action d'éclat il serait décerné un fusil d'honneur aux fantassins, un mousqueton d'honneur aux cavaliers, des grenades d'honneur aux artilleurs, et enfin des sabres d'honneur aux officiers de tous les grades. A l'institution qui fut décrétée le 25 décembre (4 nivôse), le Premier Consul ajouta des faits positifs. Le lendemain il décerna au général Saint-Cyr un sabre pour un combat brillant que ce général venait de livrer dans l'Apennin. « Recevez, lui dit-il, comme témoignage de ma » satisfaction, un beau sabre que vous porterez les » jours de combat. Faites connaître aux soldats qui » sont sous vos ordres que je suis content d'eux, et » que j'espère l'être davantage encore. »

A ces actes qui annonçaient la prise de possession du pouvoir, qui marquaient le caractère de son gouvernement, et faisaient ressortir sa disposition à se mettre au-dessus de toutes les passions des partis, le Premier Consul joignit immédiatement des démarches d'une importance plus considérable, tant à l'égard de la Vendée que des puissances de l'Europe

Une suspension d'armes avait été signée avec les Vendéens, des pourparlers entamés avec eux, et cependant la pacification n'avançait pas. Le général Bonaparte avait laissé peu de doutes aux royalistes qui s'étaient adressés à lui pour sonder ses intentions, et savoir s'il ne lui suffirait pas d'être le restaurateur, le soutien, le premier sujet de la maison de Bourbon. Il les avait détrompés en se montrant irrévocablement attaché à la cause de la Révolution française. Cette franchise dans ses déclarations n'avait pas rendu plus facile le rapprochement commencé. Les chefs vendéens hésitaient ; ils étaient placés entre la crainte que leur inspirait la vigueur du nouveau gouvernement et les instances des émigrés de Londres, autorisés à leur promettre, de la part de M. Pitt, des armes, de l'argent et des débarquements.

C'était sur une nouvelle insurrection en Vendée que l'Angleterre comptait particulièrement. Elle projetait de faire sur cette partie de nos côtes une tentative semblable à celle qui avait été essayée en Hollande. Le mauvais succès de cette dernière ne l'avait pas découragée, et elle demandait avec instance à l'empereur Paul le concours de ses troupes, sans beaucoup de chances, il est vrai, de l'obtenir. La Prusse, qui commençait à témoigner pour le gouvernement consulaire une sorte d'intérêt, la Prusse ne cessait de répéter à l'aide de camp Duroc et au chargé d'affaires de France, M. Otto : Finissez-en avec la Vendée, car c'est là qu'on vous prépare les coups les plus sensibles. —

Le général Bonaparte le savait. Indépendamment du tort que la Vendée faisait aux armées de la République en absorbant une partie de leurs forces, la guerre civile lui semblait non-seulement un malheur, mais une sorte de déshonneur pour un gouvernement, car elle attestait un état intérieur déplorable. Il avait donc pris, pour en finir, les mesures les plus efficaces. Il avait fait revenir de Hollande une partie de l'armée qui, sous le général Brune, venait de vaincre les Anglo-Russes ; il y avait joint une partie de la garnison de Paris, qu'il lui importait peu de diminuer considérablement, suppléant à la force matérielle par le prestige de son nom, et de la sorte il était parvenu à réunir dans l'Ouest une armée excellente d'environ 60 mille hommes. Le général Brune fut mis à la tête de cette armée, avec recommandation

de garder pour son principal lieutenant le sage et conciliant Hédouville, qui tenait tous les fils de la négociation avec les royalistes. Le nom du général Brune était une réponse à ceux qui comptaient sur une nouvelle descente des Anglo-Russes. Mais, avant de frapper un coup décisif, si les conditions de la pacification n'étaient pas enfin acceptées, le Premier Consul crut devoir s'adresser aux Vendéens, le jour même de son installation.

Le 29 décembre (8 nivôse), il fit parvenir aux départements de l'Ouest une proclamation, et un arrêté des Consuls; il leur disait :

« Une guerre impie menace d'embraser une se- » conde fois les départements de l'Ouest. Le devoir » des premiers magistrats de la République est d'en » prévenir les progrès, et de l'éteindre dans son » foyer; mais ils ne veulent déployer la force qu'a- » près avoir épuisé les voies de la persuasion et de » la justice. »

Distinguant entre les hommes criminels vendus à l'étranger, à jamais irréconciliables avec la République, et les citoyens égarés qui n'avaient voulu en faisant la guerre civile que résister à des persécutions cruelles, le Premier Consul rappelait tous les actes qui devaient rassurer ces derniers et les ramener au gouvernement nouveau, tels que la révocation de la loi des otages, la restitution des églises aux prêtres, la liberté laissée à chacun d'observer le dimanche; il promettait ensuite pleine et entière amnistie à ceux qui se soumettraient, abandonneraient les rassemblements d'insurgés, et déposeraient les armes fournies par l'Angleterre. Mais il ajoutait qu'on sévirait immédiatement par la force contre ceux qui persisteraient dans l'insurrection. Il annonçait la suspension de la Constitution, c'est-à-dire l'emploi des juridictions extraordinaires, dans les lieux où les bandes insurgées continueraient à se montrer en armes. « Le gouvernement, » disait en finissant la proclamation des Consuls, » pardonnera; il fera grâce au repentir; l'indulgence » sera entière et absolue; mais il frappera qui- » conque, après cette déclaration, oserait encore » résister à la souveraineté nationale.... Mais non, » nous ne connaîtrons plus qu'un sentiment, l'amour » de la patrie. Les ministres d'un Dieu de paix se- » ront les premiers moteurs de la réconciliation et » de la concorde. Qu'ils parlent aux cœurs le lan- » gage qu'ils apprirent à l'école de leur maître; » qu'ils aillent dans ces temples qui se rouvrent » pour eux, offrir le sacrifice qui expiera les crimes » de la guerre, et le sang qu'elle a fait verser. »

Cette manifestation, appuyée sur une force redoutable, était de nature à produire effet, surtout de la part d'un gouvernement nouveau, complétement étranger aux excès et aux fautes qui avaient servi de prétexte à la guerre civile.

Après avoir ainsi procédé à l'égard des ennemis du dedans, le Premier Consul, s'adressant aux ennemis du dehors, résolut de faire une démarche solennelle auprès des deux puissances qui n'avaient encore donné aucun signe de retour vers la France, et qui semblaient au contraire acharnées à la guerre : nous voulons parler de l'Autriche et de la Grande-Bretagne.

La Prusse avait parfaitement accueilli, comme on l'a vu, l'aide de camp Duroc, et ne cessait de donner chaque jour des témoignages de sympathie plus expressifs au Premier Consul. Satisfaite de ses rapports avec lui, elle souhaitait des succès à son gouvernement contre l'anarchie, des succès à ses armes contre l'Autriche. Quant au projet de se porter médiatrice, elle en caressait toujours la pensée, mais elle n'osait faire le premier pas, croyant le moment de la paix encore éloigné, et ne voulant pas s'engager si tôt dans une démarche dont il n'était pas possible de prévoir la portée. Quiconque en effet observait bien l'état des choses en Europe, pouvait facilement entrevoir que pour dénouer les liens qui attachaient l'Angleterre et l'Autriche il faudrait encore une campagne. La cour de Madrid avait vu aussi avec satisfaction l'avénement du général Bonaparte, parce qu'avec lui l'alliance de l'Espagne et de la France semblait à la fois plus honorable et plus profitable. Mais l'horizon ne s'éclaircissait nulle part d'une manière complète. Le général Bonaparte résolut donc, le jour même où la Constitution l'investissait officiellement d'une autorité nouvelle, de s'adresser aux puissances décidément ennemies, pour leur offrir la paix, et pour les mettre ainsi publiquement dans leur tort si elles la refusaient. Après cela il pourrait entreprendre la guerre, en ayant l'opinion du monde pour lui.

D'abord, il donna des ordres de départ à tous les agents français nommés précédemment, et qui n'avaient pas encore quitté Paris, parce qu'on voulait qu'ils fussent accrédités au nom d'un gouvernement définitivement constitué. Le général Beurnonville se mit en route pour Berlin, M. Alquier pour Madrid, M. de Sémonville pour la Haye, M. Bourgoing pour Copenhague. Le général Beurnonville fut chargé d'une adroite flatterie envers le roi de Prusse, ce fut de lui demander un buste du grand Frédéric, afin de placer ce buste dans la grande galerie de Diane aux Tuileries. Le Premier Consul faisait disposer dans cette galerie les images de tous les grands hommes objet de sa prédilection. M. Alquier, en portant à Madrid les paroles les plus caressantes pour le roi et pour la reine, était chargé d'y joindre un cadeau pour le prince de la Paix, qui exerçait une influence considérable, quoiqu'il ne fût plus ministre. Ce cadeau consistait en belles armes fabriquées dans la manufacture de Versailles, célèbre alors dans toute l'Europe par la perfection de ses produits.

Cela fait, le Premier Consul s'occupa de la démarche projetée à l'égard des deux cours ennemies, l'Angleterre et l'Autriche. En général, on a coutume de dissimuler de telles démarches, de les faire précéder de tentatives indirectes pour s'épargner l'humiliation d'un refus. Le général Bonaparte, en parlant à l'Angleterre et à l'Autriche, voulait parler au monde, et pour cela il lui fallait une ouverture solennelle qui sortît tout à fait des formes accoutumées, qui pût s'adresser au cœur des souverains eux-mêmes, les flatter ou les embarrasser. En con-

séquence, au lieu de faire parvenir des notes à lord Grenville ou à M. de Thugut, il écrivit directement au roi d'Angleterre et à l'empereur d'Allemagne deux lettres que les ministres de ces cours furent chargés de transmettre à leurs souverains.

La lettre destinée au roi d'Angleterre était ainsi conçue :

Paris, 5 nivôse an VIII (26 décembre 1799).

« Appelé, Sire, par le vœu de la nation française » à occuper la première magistrature de la République, je crois convenable, en entrant en charge, » d'en faire directement part à Votre Majesté.

» La guerre qui, depuis huit ans, ravage les » quatre parties du monde, doit-elle être éternelle? » n'est-il donc aucun moyen de s'entendre?

» Comment les deux nations les plus éclairées de » l'Europe, puissantes et fortes plus que ne l'exigent » leur sûreté et leur indépendance, peuvent-elles » sacrifier à des idées de vaine grandeur, le bien du » commerce, la prospérité intérieure, le bonheur » des familles? comment ne sentent-elles pas que » la paix est le premier des besoins, comme la première des gloires?

» Ces sentiments ne peuvent pas être étrangers à » Votre Majesté, qui gouverne une nation libre, et » dans le seul but de la rendre heureuse.

» Votre Majesté ne verra dans cette ouverture » que mon désir sincère de contribuer efficacement » pour la seconde fois à la pacification générale, » par une démarche prompte toute de confiance, » et dégagée de ces formes qui, nécessaires peut-être » pour déguiser la dépendance des Etats faibles, ne » décèlent dans les Etats forts que le désir mutuel » de se tromper.

» La France, l'Angleterre, par l'abus de leurs » forces, peuvent longtemps encore, pour le malheur de tous les peuples, en retarder l'épuisement; mais, j'ose le dire, le sort de toutes les » nations civilisées est attaché à la fin d'une guerre » qui embrasse le monde entier.

» Signé BONAPARTE,

» *Premier Consul de la République française.* »

Le même jour, le Premier Consul adressa la lettre suivante à l'empereur d'Allemagne :

« De retour en Europe après dix-huit mois d'absence, je retrouve la guerre allumée entre la » République française et Votre Majesté.

» La nation française m'appelle à occuper la » première magistrature.

» Etranger à tout sentiment de vaine gloire, le » premier de mes vœux est d'arrêter l'effusion du » sang qui va couler. Tout fait prévoir que dans la » campagne prochaine des armées nombreuses et » habilement dirigées tripleront le nombre des victimes que la reprise des hostilités a déjà faites. » Le caractère connu de Votre Majesté ne me laisse » aucun doute sur le vœu de son cœur. Si ce vœu » est seul écouté, j'entrevois la possibilité de concilier les intérêts des deux nations.

» Dans les relations que j'ai eues précédemment » avec Votre Majesté, elle m'a témoigné personnellement quelque égard. Je la prie de voir dans la » démarche que je fais le désir d'y répondre, et de » la convaincre de plus en plus de la considération » toute particulière que j'ai pour elle.

» Signé BONAPARTE,

» *Premier Consul de la République française.* »

Telle était la manière dont le Premier Consul annonçait son avénement, soit aux partis qui divisaient la France, soit aux cabinets coalisés contre elle. Il offrait la paix, se disposant à la conquérir par la force s'il ne pouvait l'obtenir par des démarches amicales. Son intention était d'employer l'hiver à faire une campagne courte et décisive en Vendée, afin de pouvoir ensuite, au printemps, reporter sur le Rhin et sur les Alpes les troupes qui, après la fin de la guerre intérieure, seraient devenues disponibles pour la guerre extérieure.

En attendant le résultat de ses démarches, il ouvrit le 1er janvier 1800 (11 nivôse an VIII) la session législative, et résolut de consacrer cette session de quatre mois à préparer par de bonnes lois la réorganisation administrative de la France, qui était à peine commencée. Il venait de substituer dans le ministère de l'intérieur, au savant Laplace, son frère Lucien; dans le ministère de la justice, à M. Cambacérès, devenu consul, M. Abrial, très-honnête homme et très-appliqué au travail.

Le 1er janvier 1800, le Sénat, le Corps législatif, le Tribunat s'assemblèrent. Le Sénat élut M. Sieyès pour président, le Corps législatif élut M. Perrin des Vosges, le Tribunat M. Daunou. De nombreux projets de loi furent immédiatement présentés au Corps législatif.

Il régnait une sorte d'anxiété à la vue de ces assemblées délibérantes de nouveau réunies. On était fatigué d'agitations, on avait soif de repos, on était revenu de ce goût si vif pour l'éloquence politique, que la France avait éprouvé en quatre-vingt-neuf lorsque Mirabeau, Barnave, Maury, Cazalès, lui ouvrirent une carrière de gloire toute nouvelle, celle de la tribune. Le déchaînement contre les avocats était général; il n'y avait de faveur que pour les hommes d'action capables de procurer à la France la victoire et la paix. Cependant on n'avait pas encore pris son parti de l'établissement du pouvoir absolu; on ne souhaitait pas l'étouffement de toute liberté, de toute discussion sage. Si la puissance d'action qu'un nouveau législateur venait de placer dans la Constitution, en créant un Premier Consul, et en choisissant pour cette magistrature le plus grand capitaine du siècle, si cette puissance était incompatible avec la liberté, on était prêt à sacrifier celle-ci : mais tout le monde eût été charmé que la conciliation de la liberté et d'un pouvoir fort fût possible. Ce n'étaient pas les agitateurs vulgaires, ou les républicains obstinés qui pensaient ainsi; c'étaient les esprits sages, éclairés, qui n'auraient pas voulu que la Révolution se démentît elle-même sitôt, et si complétement. Aussi les indifférents se demandaient-ils avec curiosité, les bons citoyens avec une inquiétude véritable, comment le Tribunat, seul corps qui eût

la parole, se comporterait à l'égard du gouvernement, et comment le gouvernement supporterait une opposition, s'il venait à s'en produire une.

Quand une réaction se prononce, quelque générale que soit cette réaction, elle n'entraîne pas tout le monde, et elle irrite, révolte même, ceux qu'elle n'entraîne pas. MM. Chénier, Andrieux, Ginguené, Daunou, Benjamin Constant, qui siégeaient au Tribunat, MM. de Tracy, Volney, Cabanis, qui siégeaient au Sénat, tout en déplorant les crimes de la Terreur, n'étaient pas disposés à penser que la Révolution française eût tort contre ses adversaires. Les doctrines monarchiques et religieuses, qui revenaient à vue d'œil, les froissaient, surtout par la précipitation immodérée avec laquelle s'opérait ce retour aux anciennes idées. Ils en éprouvaient un mécontentement qu'ils ne prenaient aucun soin de déguiser. La plupart étaient sincères. Fortement attachés à la Révolution, ils en voulaient presque tout, sauf le sang et les spoliations, et ne voulaient guère ce qu'on croyait entrevoir dans la pensée profonde du nouveau dictateur. Qu'on ne persécutât pas les prêtres, soit; mais qu'on les favorisât jusqu'à les remettre à l'autel, c'était trop pour ces fidèles sectateurs de la philosophie du dix-huitième siècle. Qu'on rendît un peu plus d'unité et de force au pouvoir, soit encore; mais qu'on poussât ce soin jusqu'à rétablir l'unité monarchique au profit d'un homme de guerre, c'était encore beaucoup trop à leurs yeux. Du reste, comme il arrive toujours, leurs motifs étaient divers : si c'étaient là les opinions de MM. Chénier, Ginguené, Daunou, de Tracy, Cabanis, ce ne pouvaient être celles de M. Constant, qui n'avait puisé assurément dans la société de la famille Necker, où il vivait, ni l'aversion des idées religieuses, ni le goût exclusif de la Révolution française. Arrivé au Tribunat grâce aux sollicitations de ses amis, il n'en était pas moins devenu, en quelques jours, le plus remuant et le plus spirituel des nouveaux opposants. Il était mû par son humeur railleuse, mais surtout par le mécontentement de la famille Necker, qu'il partageait. Madame de Staël, qui représentait alors à elle seule cette famille illustre, avait fort admiré le général Bonaparte, et il eût été facile à celui-ci de conquérir une personne dont la vive imagination était sensible à tout ce qui était grand. Mais quoique doué d'autant d'esprit que de génie, il avait blessé, par des propos peu séants, une femme qui lui déplaisait, parce qu'il trouvait en elle des prétentions au-dessus de son sexe; et il avait produit dans son cœur une irritation, sinon redoutable, au moins fâcheuse. Toute faute, même légère, porte ses fruits. Le Premier Consul allait recueillir le fruit de la sienne, en rencontrant une opposition fort incommode, de la part de ceux qui étaient placés sous l'influence de l'esprit entraînant de madame de Staël. M. Constant était du nombre.

On avait établi le Tribunat au Palais-Royal, sans aucune intention assurément, et uniquement par nécessité. Les Tuileries avaient été rendues au chef du gouvernement. Le Luxembourg, précédemment affecté au Directoire, avait été donné au Sénat. On avait laissé le Palais-Bourbon au Corps législatif. Il ne restait que le Palais-Royal qu'on pût affecter au Tribunat. La disposition à prendre en mauvaise part les actes les plus simples, était telle chez certains esprits, qu'ils se plaignaient amèrement du choix de ce palais, et prétendaient qu'on avait voulu rabaisser le Tribunat, en le plaçant dans l'asile ordinaire du désordre et de la débauche. On discutait, le 2 et le 3 janvier, dans cette assemblée, certains articles du règlement, lorsque tout à coup un de ses membres, M. Duveyrier, prit la parole pour se plaindre de quelques mesures, qui nuisaient, disait-il, à plusieurs propriétaires d'établissements existant depuis longues années dans le Palais-Royal. Les réclamants étaient peu intéressants, et d'ailleurs ils avaient été indemnisés. Le tribun Duveyrier réclama vivement contre ces prétendues injustices, et dit qu'on ne devait pas dépopulariser la représentation nationale en la rendant responsable des rigueurs commises en son nom. Puis, passant au choix du local : « Je ne suis pas de ceux, s'écria-t-il, qui sont offensés de ce qu'on a choisi pour y établir le Tribunat un lieu théâtre ordinaire de désordres et d'excès de tout genre; je n'y vois ni danger ni allusion fâcheuse pour nous. Je rends hommage, au contraire, à l'intention populaire de ceux qui ont voulu que les tribuns du peuple siégeassent au milieu du peuple, que les défenseurs de la liberté fussent placés dans les lieux témoins du premier triomphe de la liberté. Je les remercie de nous avoir ménagé le moyen d'apercevoir de cette tribune même l'endroit où le généreux Camille Desmoulins, donnant le signal d'un mouvement glorieux, arbora cette cocarde nationale, notre plus beau trophée, notre signe éternel de ralliement, cette cocarde qui vit naître tant de prodiges, à laquelle tant de héros doivent la célébrité de leurs armes, et que nous ne déposerons qu'avec la vie. Je les remercie de nous avoir fait apercevoir ces lieux qui, si l'on voulait élever une idole de quinze jours, nous rappelleraient la chute d'une idole de quinze siècles. »

Cette attaque si brusque produisit une vive sensation dans l'assemblée, et bientôt dans Paris. Le Tribunat passa à l'ordre du jour, la majorité de ses membres improuvant une telle sortie. Mais l'effet n'en fut pas moins grand, et c'était un mauvais début pour une assemblée qui, si elle voulait sauver la liberté des dangers dont la menaçait une réaction alors générale, avait des ménagements infinis à garder, soit envers des esprits prompts à s'alarmer, soit envers un chef de gouvernement prompt à s'irriter.

Une telle scène ne pouvait manquer d'avoir des suites. La colère du Premier Consul était vive, et les humbles adorateurs de sa puissance naissante jetaient les hauts cris. MM. Stanislas de Girardin, de Chauvelin et quelques autres, qui, sans vouloir abdiquer toute indépendance en présence du nouveau gouvernement, désapprouvaient cependant cette opposition intempestive, prirent la parole dans la séance suivante, et proposèrent, pour corriger l'effet du discours du tribun Duveyrier, de

prêter une espèce de serment à la Constitution.

« Avant de procéder à nos travaux, dit M. de Girardin, je pense que nous devons donner à la nation un témoignage éclatant de notre attachement à la Constitution. Je ne vous proposerai pas d'en jurer le maintien. Je connais et vous connaissez comme moi l'inutilité des serments ; mais je crois qu'il est utile, en acceptant des fonctions, de promettre de les remplir loyalement. Suivons l'exemple du Sénat conservateur et du Conseil d'État, et nous fixerons ainsi l'opinion qu'on doit se faire de nous-mêmes ; nous ferons taire la malveillance qui répand déjà que le Tribunat est une résistance organisée contre le gouvernement. Non, le Tribunat n'est point un foyer d'opposition, mais un foyer de lumières ; non, le Tribunat ne veut pas combattre sans relâche les actes du gouvernement ; il est prêt, au contraire, à les accueillir avec joie quand ils seront conformes à l'intérêt public. Le Tribunat s'appliquera à calmer les passions au lieu de chercher à les irriter. Sa modération doit se placer entre toutes les factions, pour les réunir et les dissoudre. Ce sont les modérés qui ont fait le 18 brumaire, cette journée salutaire et glorieuse, qui a sauvé la France de l'anarchie intérieure et de l'invasion étrangère. Retournons, pour sauver la République, aux principes qui l'ont fondée, mais évitons le retour des excès qui ont si souvent failli la perdre. Si nous voyons d'ici la place où l'on a arboré pour la première fois le signe de la liberté, d'ici nous voyons également la place où ont été conçus les crimes qui ont ensanglanté la Révolution. Je suis loin de m'applaudir, quant à moi, du choix qu'on a fait de ce palais pour y fixer le lieu de nos séances ; je le regrette, au contraire ; mais, du reste, les souvenirs qu'il rappelle sont heureusement loin de nous. Le temps des harangues véhémentes, des appels aux groupes séditieux du Palais-Royal, est passé. Toutefois, si certaines déclamations ne peuvent plus nous perdre, elles peuvent encore retarder le retour au bien. En retentissant de cette tribune dans Paris, de Paris dans toute l'Europe, elles peuvent alarmer les esprits, fournir des prétextes, et retarder cette paix que nous désirons tous ! La paix, ajoutait M. de Girardin, la paix doit préoccuper sans cesse notre pensée ; et, quand nous aurons toujours présent ce grand intérêt, nous ne nous permettrons plus des expressions semblables à celles qui l'autre jour ont échappé à l'un de nos collègues, et qu'aucun de nous n'a relevées parce qu'elles étaient sans application, car nous ne connaissons point d'idole en France. »

L'orateur termina ce discours en demandant que chaque tribun fît la déclaration suivante : *Je promets de remplir avec fidélité les fonctions que la Constitution m'a attribuées.*

Cette proposition fut adoptée. M. Duveyrier, fâché du scandale produit par son discours, tâcha de s'excuser, et voulut être le premier à faire la déclaration dont M. de Girardin avait donné l'idée. Tous les membres du Tribunat s'empressèrent de la répéter après lui.

L'effet de cette première scène fut donc un peu réparé. Le Premier Consul en conçut néanmoins pour le Tribunat une aversion insurmontable, qu'il aurait éprouvée, du reste, pour toute assemblée libre, usant et abusant de la parole. Il fit insérer dans le *Moniteur* des observations très-amères sur les tribuns de France et les tribuns de Rome.

Les séances suivantes amenèrent de nouvelles manifestations tout aussi regrettables que les précédentes. La première proposition du gouvernement avait pour but de régler les formes à suivre dans la présentation, la discussion et l'adoption des projets de loi. C'était l'un des sujets négligés par la Constitution de l'an VIII, et abandonnés à la législature. Le Tribunat n'était pas, dans les dispositions proposées, l'objet de beaucoup d'égards. Le projet du gouvernement statuait que les lois seraient portées par trois conseillers d'État au Corps législatif, communiquées ensuite au Tribunat, et qu'à un jour fixé par le gouvernement, le Tribunat devrait être prêt à les discuter, par l'organe de ses trois orateurs, en présence du Corps législatif. Toutefois le Tribunat était admis à demander un délai au Corps législatif, qui devait décider si ce délai pouvait être accordé. Il faut convenir qu'on traitait ici le Tribunat fort légèrement, car on voulait qu'il eût rempli sa tâche à jour fixe, comme on oserait à peine l'exiger d'une section du Conseil d'État, ou des bureaux d'un ministre. Personne aujourd'hui ne se permettrait de fixer à une assemblée délibérante le jour et le terme d'une discussion; c'est un soin qu'on laisse à son intelligence et à son zèle, s'il y a urgence. Mais les convenances parlementaires, qui sont, comme la politesse, le fruit de l'usage, ne pouvaient précéder chez nous la pratique du gouvernement représentatif. De la violence révolutionnaire on passait presque sans transition à la brusquerie militaire. Les commissions qui venaient, pendant un mois, d'exercer le pouvoir législatif, avaient, par leur discussion à huis clos, et leur expédition des lois en vingt-quatre heures, développé davantage les goûts du Premier Consul, voulant toujours être servi et satisfait sur l'heure. C'est là ce qui explique, sans les excuser, les inconcevables dispositions du projet du gouvernement.

L'opposition naissante du Tribunat, en combattant ce projet, avait donc raison; mais après avoir débuté par une scène inconvenante, c'était un malheur pour elle d'avoir à combattre la première proposition émanée des Consuls, car cela faisait croire à un parti pris de tout attaquer; et à ce malheur elle ajouta encore le tort de la forme, qui fut fâcheuse. L'attaque la plus vive vint de M. Constant. Dans un discours spirituel et ironique, comme il savait les faire, il demanda que le Tribunat eût un temps déterminé pour examiner les projets de loi qui lui seraient soumis, et qu'il ne fût pas tenu de les examiner en courant. Il rappelait à ce sujet le danger des *lois d'urgence* rendues pendant la Révolution, lesquelles avaient toujours été des lois désastreuses; il demandait pourquoi on mettait tant de soin à en finir si rapidement avec le Tribunat, pourquoi on le considérait déjà comme tellement hostile, qu'on voulût abréger le plus possible la traversée

que les lois feraient dans son sein. « Tout cela tient, ajoutait-il, à la fausse idée que nous ne sommes qu'un corps d'opposition destiné à ne pas faire autre chose, à contrarier sans cesse le gouvernement; ce qui n'est pas, ce qui ne saurait être, ce qui nous affaiblirait dans l'opinion. Cette fausse idée a empreint tous les articles de ce projet d'une impatience inquiète et démesurée; on nous présente pour ainsi dire les propositions au vol, dans l'espérance que nous ne pourrons pas les saisir; on veut leur faire traverser notre examen comme une armée ennemie, pour les transformer en lois sans que nous ayons pu les atteindre. »

Beaucoup de réflexions piquantes se mêlaient à ce long discours, qui produisit une assez grande sensation. M. Constant avait mis un soin extrême à soutenir que le Tribunat n'était pas un corps spécialement voué à la contradiction, qu'il ne contredirait que lorsque l'intérêt public l'y forcerait, mais il avait répété ces protestations d'une manière et d'un ton à n'y pas faire croire, et à rendre évidente l'intention d'opposition systématique qu'il mettait tant de soin à nier.

Le tribun Riouffe, connu par son amitié fidèle et courageuse pour les Girondins proscrits, était l'un de ces hommes que les horreurs de quatre-vingt-treize avaient tellement émus qu'ils étaient prêts à se jeter aveuglément dans les bras du nouveau gouvernement, quoi que ce gouvernement pût faire. Il voulut donc repousser les attaques, selon lui inconvenantes, de M. Benjamin Constant.

« Des méfiances, dit-il, aussi injurieuses que celles qui ont été manifestées hier, suffiraient pour rompre toute communication ultérieure dans des rapports d'homme à homme; et il serait impossible que des autorités destinées à vivre ensemble pussent longtemps traiter les unes avec les autres, si les égards n'étaient pas un devoir sacré dont elles ne dussent jamais s'écarter. »

L'orateur déclara ensuite qu'il avait, quant à lui, une confiance absolue dans le gouvernement; et il entreprit un éloge vrai du Premier Consul, mais trop long et trop peu ménagé dans les termes. « Quand tel orateur, dit-il, loue ici Camille Desmoulins, et tel autre la Convention nationale, je ne m'enfermerai pas dans un *silence conspirateur,* je louerai aussi, moi, celui que l'univers loue; n'ayant célébré jusqu'ici que la vertu proscrite, j'aurai un genre de courage nouveau, celui de célébrer le génie dans le sein de la puissance et de la victoire; je m'honorerai de voir à la tête de la République celui qui a conquis à la nation française le titre de la Grande Nation; je le proclamerai grand, clément et juste... » M. Riouffe, poursuivant, comparait le général Bonaparte à César et à Annibal, et par ce langage d'une admiration légitime, mais inopportune, provoqua une manifestation assez fâcheuse. Plusieurs voix l'interrompirent : Parlez de la loi, lui dit-on. — Je veux, répliqua M. Riouffe, parler de l'homme que l'univers admire... — Parlez de la loi, lui répétèrent les interrupteurs, et il fut obligé de rentrer dans son sujet.

Soit que M. Riouffe eût provoqué par l'expression sincère, mais diffuse et maladroite, de ses sentiments, l'impatience des interrupteurs, soit que l'admiration qu'il éprouvait ne fût pas partagée au même degré par les membres du Tribunat, l'effet produit par son discours ne fut pas heureux. M. de Chauvelin essaya de corriger cet effet par un discours en faveur du projet de loi.

Il en avoua les défauts; mais les circonstances, dit-il, « les circonstances qui nous environnent, » l'état de plusieurs départements, qui peuvent exiger des mesures promptes, et même urgentes; de » puissantes considérations politiques; la calomnie » qui nous épie; les divisions dont elle se plaît déjà » à supposer l'existence; le besoin si pressant de » l'union entre les pouvoirs, tout nous engage à » voter l'adoption du projet qui nous est présenté. »

Le projet fut en effet mis aux voix et adopté à une majorité qui aurait dû rassurer et calmer le gouvernement : 54 voix contre 26 décidèrent que les orateurs du Tribunat chargés de porter la parole devant le Corps législatif appuieraient la loi proposée. Le Corps législatif l'accueillit encore plus favorablement, et l'adopta à la majorité de 203 voix contre 23. On ne pouvait pas désirer mieux, car enfin une majorité des deux tiers dans le Tribunat (corps dont l'opposition ne décidait rien, puisqu'il ne votait pas les lois), une majorité des neuf dixièmes dans le Corps législatif (seul corps dont le vote fût décisif), devaient satisfaire le Premier Consul et ses adhérents, et les rendre faciles pour cette dernière manifestation d'esprit libéral, indulgents pour des torts de forme qui après tout étaient un droit de la liberté même. Mais le Premier Consul, qui ne pouvait pas être sérieusement alarmé, paraissait cependant piqué au vif, et s'exprimait sans ménagement Il commençait à se servir beaucoup de la presse, et quoiqu'il l'aimât peu, il savait néanmoins en user à son profit. Il fit insérer dans le *Moniteur* du 8 janvier (18 nivôse) un article tout à fait inconvenant, où lui-même s'attachait à démontrer le peu de portée de cette opposition, à faire voir qu'elle ne tenait à aucun projet arrêté de contrarier le gouvernement, et l'attribuait chez quelques esprits à un désir de perfection impossible dans les lois humaines, chez quelques autres au désir de faire du bruit. « Ainsi, ajoutait le journal officiel, tout permet de conclure qu'il n'existe point dans le Tribunat d'opposition combinée et systématique, en » un mot de véritable opposition. Mais chacun a » soif de gloire, chacun veut confier son nom aux » cent bouches de la Renommée, et quelques gens » ignorent encore qu'on parvient moins sûrement » à la considération par l'empressement à bien dire » que par la constance à servir utilement, obscurément même, ce public qui applaudit et qui » juge. »

Cette manière de traiter un grand corps de l'Etat était peu séante; elle prouvait de la part du Premier Consul la disposition à tout se permettre, et de la part de la France la disposition à tout souffrir.

Cependant ces impressions firent promptement place à d'autres. Les vastes travaux du gouvernement, auxquels le Corps législatif et le Tribunat

étaient appelés à participer, attirèrent bientôt l'attention des esprits et l'occupèrent exclusivement. Le Premier Consul fit présenter au Corps législatif deux projets de loi de la plus haute importance. Le premier avait pour objet l'administration départementale et municipale, et devint la fameuse loi du 28 pluviôse an VIII, qui a constitué en France la centralisation administrative; le second avait pour objet l'organisation de la justice, organisation qui existe encore aujourd'hui. A ces deux projets s'en joignirent d'autres sur les émigrés, dont il était urgent de régler le sort; sur le droit de tester, dont toutes les familles demandaient le rétablissement; sur le tribunal des prises, qu'il fallait constituer dans l'intérêt de nos relations avec les neutres; sur la création de nouveaux comptables reconnus nécessaires; enfin sur les recettes et dépenses de l'an VIII.

L'administration de la France, comme nous l'avons exposé plus haut, se trouvait en 1799 dans un désordre affreux. Il y a en tout pays deux genres d'affaires à expédier : celles de l'Etat, qui sont le recrutement, l'impôt, les travaux d'utilité générale, l'application des lois; celles des provinces et des communes, qui consistent dans la gestion des intérêts locaux de toute espèce. Si on livre un pays à lui-même, c'est-à-dire s'il n'est pas régi par une administration générale à la fois intelligente et forte, les premières de ces affaires, celles de l'Etat, ne se font pas; les secondes rencontrent dans l'intérêt ou provincial ou communal un principe de zèle, mais d'un zèle capricieux, inégal, injuste, rarement éclairé. Les administrations provinciales ou communales ne manquent assurément pas de goût pour s'occuper de ce qui les concerne particulièrement, mais elles sont prodigues, vexatoires, toujours ennemies de la règle commune. Les singularités tyranniques du moyen âge n'ont pas eu en Europe une autre origine. Dès que l'autorité centrale se retire d'un pays, il n'est sorte de désordres auxquels les intérêts locaux ne soient prêts à se livrer, leur propre ruine comprise. En 1789, partout où les communes avaient joui de quelque liberté, elles étaient en état de banqueroute. La plupart des villes libres d'Allemagne, quand elles ont été supprimées en 1803, étaient complétement ruinées. Ainsi, sans une forte administration générale, les affaires de l'Etat ne se font pas, les affaires locales se font mal.

L'Assemblée constituante et la Convention nationale, après avoir successivement remanié l'organisation administrative de la France, avaient abouti à un état de choses qui était l'anarchie même. Des administrations collectives à tous les degrés, délibérant perpétuellement, n'agissant jamais, ayant à leurs côtés des commissaires du gouvernement central chargés de solliciter auprès d'elles ou l'expédition des affaires de l'Etat, ou l'exécution des lois, mais privés du pouvoir d'agir eux-mêmes, tel était au 18 brumaire le régime départemental et municipal en vigueur. Quant au régime municipal en particulier, on avait imaginé un genre de municipalités cantonales qui ajoutaient encore à cette confusion administrative. On avait trouvé le nombre des communes trop grand, car il était de plus de 40 mille. Assurément la surveillance d'un tel nombre de petits gouvernements locaux, déjà fort difficile en elle-même, devenait impossible pour des autorités constituées comme l'étaient les autorités de ce temps. Les préfets y suffisent aujourd'hui avec l'aide des sous-préfets, à la condition de s'y appliquer beaucoup. Mais qu'on suppose les préfets, les sous-préfets de moins, et à leur place de petites assemblées délibérantes, et on comprendra quel désordre devait régner dans une telle administration. Ces quarante et quelques mille communes furent donc réduites à cinq mille municipalités cantonales, composées de la réunion de plusieurs communes en une seule. On crut, en réunissant ainsi plusieurs communes sous un même gouvernement, leur donner un gouvernement d'abord, et puis les placer plus près de l'autorité centrale, plus à portée de sa surveillance. Il en résulta bientôt une confusion plus affreuse que celle qu'on avait le désir de faire cesser. Ces cinq mille municipalités cantonales étaient trop nombreuses et trop éloignées de l'autorité centrale pour être aperçues d'elle; et, sans les avoir assez rapprochées du gouvernement, on les avait fâcheusement éloignées de la population qu'elles étaient destinées à régir. L'administration communale est faite pour être placée le plus près possible des lieux. Le magistrat qui constate les naissances, les morts, les mariages, qui veille à la police, à la salubrité de la cité, qui entretient la fontaine, l'église, l'hospice du village ou de la ville, doit résider dans le village ou la ville même, vivre enfin au milieu de ses concitoyens. Ces municipalités cantonales avaient donc abouti à un inutile déplacement de l'autorité domestique, sans avoir porté les affaires locales assez près de l'œil du gouvernement pour qu'il pût les saisir. Ajoutez que rien ne se faisait bien alors, par suite du désordre des temps, et on comprendra ce que le vice de l'institution, aggravé par le vice des circonstances, devait entraîner de confusion.

Une dernière cause de désordre s'était encore ajoutée à toutes les autres. Il faut non-seulement administrer pour le compte de l'Etat et des communes, il faut aussi juger, car les citoyens peuvent avoir à se plaindre, tantôt qu'en traçant une rue ou un chemin on empiète sur leur propriété, tantôt qu'en évaluant leurs biens pour les imposer, on les évalue injustement. Dans l'ancien régime, la justice ordinaire, seul frein alors de l'autorité exécutive (ce qu'exprimait très-bien la résistance des parlements à la cour), la justice ordinaire s'était emparée de tout ce qu'on appelle le contentieux administratif. C'était un inconvénient grave, car les juges civils rendent mal la justice administrative, faute d'avoir l'esprit de la chose. Nos premiers législateurs de la Révolution sentant très-bien cet inconvénient, avaient cru pouvoir résoudre la difficulté en abandonnant tout le contentieux administratif aux petites assemblées locales, auxquelles ils avaient livré l'administration. Qu'on se figure donc ces administrations collectives remplaçant ce que nous appelons aujourd'hui les préfets, sous-préfets, maires, chargées de faire tout ce



TALLEYRAND.

qu'ils font, et de juger en outre tout ce que jugent les conseils de préfecture, et on aura une idée à peu près juste de la confusion qui régnait alors. Même avec l'esprit d'ordre qui prévaut aujourd'hui, le résultat serait le chaos ; qu'on y ajoute les passions révolutionnaires, et on comprendra quel autre chaos ce devait être. C'est ainsi que les rôles des contributions ne s'achevaient point, que la perception de l'impôt se trouvait arriérée pour plusieurs années, que les finances étaient en ruine, les armées dans la misère. Le recrutement seul s'exécutait quelquefois, grâce aux passions révolutionnaires, qui avaient fait le mal, mais qui avaient contribué en partie à le réparer ; car ayant pour principe un amour désordonné, mais ardent, de la France, de sa grandeur et de sa liberté, elles poussaient violemment la population aux armées.

C'est pour une telle situation que le Premier Consul était, on peut le dire, un véritable envoyé de la Providence. Son esprit simple, juste, guidé par un caractère actif et résolu, devait le conduire à la vraie solution de ces difficultés. La Constitution avait placé à la tête de l'Etat un pouvoir exécutif et un pouvoir législatif : le pouvoir exécutif, concentré à peu près dans un chef unique, et le pouvoir législatif divisé en plusieurs assemblées délibérantes. Il était naturel de placer à chaque degré de l'échelle administrative un représentant du pouvoir exécutif spécialement chargé d'agir, et à ses côtés, pour le contrôler ou l'éclairer seulement, mais non pour agir à sa place, une petite assemblée délibérante, telle qu'un conseil de département, d'arrondissement ou de commune. On dut à cette idée simple, nette, féconde, la belle administration qui existe aujourd'hui en France. Le Premier Consul voulut dans chaque département un préfet, chargé non de solliciter auprès d'une administration collective l'expédition des affaires de l'Etat, mais de

les faire lui-même; chargé en même temps de gérer les affaires départementales, mais celles-ci d'accord avec un conseil de département, et avec les ressources votées par ce conseil. Comme le système des municipalités cantonales était universellement condamné, et que M. Sieyès, l'auteur de toutes les circonscriptions de la France, avait, dans la Constitution nouvelle, posé le principe de la circonscription par arrondissement, le Premier Consul voulut l'employer pour se passer des administrations de canton. D'abord l'administration communale fut replacée où elle doit être, c'est-à-dire dans la commune même, ville ou village; et entre la commune et le département il fut créé un degré administratif intermédiaire, c'est-à-dire l'arrondissement. Entre le préfet et le maire, il dut y avoir le sous-préfet, chargé, sous la surveillance du préfet, de diriger un certain nombre de communes, soixante, quatre-vingts ou cent, plus ou moins, suivant l'importance du département. Enfin, dans la commune même, il dut y avoir un maire, pouvoir exécutif aussi, ayant à ses côtés son pouvoir délibérant dans le conseil municipal, un maire, agent direct et dépendant de l'autorité générale pour l'expédition des affaires de l'Etat, agent de la commune quant aux affaires locales, gérant les intérêts de celle-ci d'accord avec elle, sous la surveillance toutefois du préfet et du sous-préfet, par conséquent de l'Etat.

Telle est cette admirable hiérarchie, à laquelle la France doit une administration incomparable pour l'énergie, la précision de son action, la pureté des comptes, et qui est si excellente qu'elle suffit en six mois, comme on le verra bientôt, pour remettre l'ordre en France, sous l'impulsion, il est vrai, d'un génie unique, le Premier Consul, et avec une faveur des circonstances unique aussi, car on avait partout horreur du désordre et soif de l'ordre, dégoût du bavardage, goût des résultats prompts et positifs.

Restait la question du contentieux, c'est-à-dire de la justice administrative, chargée de faire que le contribuable ne soit pas imposé au delà de ses facultés, que le riverain d'un ruisseau ou d'une rue ne soit pas exposé à des empiétements, que l'entrepreneur des travaux de la ville ou de l'Etat trouve un juge de ses marchés avec la commune ou le gouvernement : question difficile, les tribunaux ordinaires étant reconnus impropres à rendre ce genre de justice. Le principe d'une sage division des pouvoirs fut encore employé ici avec grand avantage. Le préfet, le sous-préfet, le maire, chargés de l'action administrative, pouvaient être suspects de partialité, enclins à faire prévaloir leurs volontés, car le justiciable froissé a ordinairement à réclamer contre leurs propres actes. Les conseils de département, d'arrondissement, de commune, pouvaient et devaient paraître suspects aussi, car ils ont le plus souvent un intérêt contraire au réclamant. Rendre la justice d'ailleurs est un travail long et continuel; or on ne voulait plus ni des conseils de département, ni des conseils communaux permanents. Le Premier Consul les désirait une quinzaine de jours par an, tout juste le temps de leur soumettre leurs affaires, de prendre leurs avis, de leur faire voter leurs dépenses. Il fallait au contraire un tribunal administratif siégeant sans interruption. On établit donc une justice spéciale, un tribunal de quatre ou cinq juges siégeant à côté du préfet, jugeant avec lui, espèce de petit Conseil d'Etat éclairant la justice du préfet, comme le Conseil d'Etat éclaire et redresse celle des ministres, soumis d'ailleurs à la juridiction de ce Conseil suprême par la voie des appels. Ce sont ces tribunaux qu'on nomme encore aujourd'hui conseils de préfecture, et dont l'équité n'a jamais été contestée.

Tel fut le gouvernement provincial et communal en France : un chef unique, préfet, sous-préfet ou maire, expédiant toutes les affaires; un conseil délibérant, conseil de département, d'arrondissement ou de commune, votant les dépenses locales; puis un petit corps judiciaire placé à côté du préfet seulement, pour rendre la justice administrative : gouvernement subordonné d'une manière absolue au gouvernement général pour les affaires de l'Etat, surveillé et dirigé, mais ayant ses vues propres pour les affaires départementales et communales. L'ordre n'a pas cessé de régner, pas plus que la justice, depuis que cette belle et simple institution existe parmi nous, c'est-à-dire depuis près d'un demi-siècle : bien entendu que les mots d'ordre et de justice, comme tous les mots des langues humaines, n'ont qu'une valeur relative, et veulent dire qu'il y a eu en France, sous le rapport administratif, aussi peu de désordre, aussi peu d'injustice qu'il est possible de le souhaiter dans un grand Etat.

Le Premier Consul voulut naturellement que les préfets, sous-préfets, maires, fussent à la nomination du pouvoir exécutif, car ils étaient ses agents directs, ils devaient être pleins de sa volonté; et, quant aux affaires locales qu'ils avaient à gérer selon les vues locales, il fallait qu'ils les gérassent aussi suivant l'esprit général de l'Etat. Mais il n'eût pas été naturel que le pouvoir exécutif nommât les membres des conseils de département, d'arrondissement et de commune, chargés de contrôler les agents de l'administration et de leur voter des fonds. C'est la Constitution qui le conduisit à cette prétention, et qui la justifia. *La confiance doit venir d'en bas,* avait dit M. Sieyès, *le pouvoir doit venir d'en haut.* D'après cette maxime, la nation donnait sa confiance par l'inscription sur les listes de notabilité; l'autorité supérieure conférait le pouvoir en choisissant ses agents dans ces listes. Le Sénat était chargé d'élire tous les corps délibérants politiques. Mais les conseils occupés des intérêts locaux étant censés faire partie de l'administration générale de la République, le pouvoir exécutif, d'après la Constitution, devait les nommer en les prenant dans les listes de notabilité. En vertu donc de l'esprit, et même de la lettre de la Constitution, le Premier Consul dut choisir dans les listes de la notabilité départementale les membres des conseils de département; dans les listes de la notabilité d'arrondissement, les membres des conseils

d'arrondissement; enfin, dans les listes de la notabilité communale, les membres des conseils municipaux. Ce pouvoir, excessif en temps ordinaire, était en ce moment nécessaire. L'élection en effet était impossible pour la formation des conseils locaux, tout comme pour la formation des grandes assemblées politiques. Elle n'aurait donné que des agitations funestes, de petits triomphes alternatifs à tous les partis extrêmes, au lieu d'une fusion paisible et féconde de tous les partis modérés, fusion qui était indispensable pour fonder la société nouvelle avec les débris réunis de la société ancienne.

L'organisation judiciaire ne fut pas moins bien imaginée. Elle eut pour double but de placer la justice plus près des justiciables, et de leur assurer cependant au-dessus de la justice locale, s'ils voulaient y recourir, une justice d'appel éloignée, mais haut placée, et ayant des lumières, de l'impartialité, en raison de la hauteur de sa position.

Nos premiers législateurs révolutionnaires, par l'aversion qu'inspiraient les parlements, avaient supprimé les tribunaux d'appel, et placé un seul tribunal par département, présentant un premier degré de juridiction pour les justiciables du département, et un second degré de juridiction, un tribunal d'appel, pour les départements voisins. L'appel avait lieu, non pas de tribunal inférieur à tribunal supérieur, mais de tribunal voisin à tribunal voisin. Au-dessous étaient les justices de paix, au-dessus le tribunal de cassation. Le tribunal unique par département se trouvant trop éloigné des justiciables, on avait étendu la compétence des justices de paix, de manière à dispenser les citoyens de se transporter trop souvent au chef-lieu. On avait aussi créé quatre ou cinq cents tribunaux correctionnels chargés de réprimer les petits délits. Le jury criminel siégeait au chef-lieu, près du tribunal central.

Cette organisation judiciaire avait aussi peu réussi que les municipalités cantonales. Les justices de paix, dont on avait trop étendu la compétence, étaient au-dessous de leur tâche. La justice du premier degré se trouvait placée trop loin en résidant au chef-lieu; la justice d'appel devenait à peu près illusoire, car l'appel ne se conçoit que lorsqu'il y a recours à des lumières supérieures. Des cours souveraines, comme autrefois les parlements, comme aujourd'hui les cours royales, réunissant dans leur sein des magistrats éminents, auprès d'elles un barreau renommé, présentent une supériorité de savoir à laquelle on peut être tenté de recourir; mais appeler d'un tribunal de première instance à un autre tribunal de première instance ne se conçoit pas. Les tribunaux de police correctionnelle étaient aussi trop nombreux, et bornés d'ailleurs à un seul emploi. Il fallait évidemment réformer cette organisation judiciaire. Le Premier Consul, adoptant les idées de son collègue Cambacérès, auquel il prêta en cette occasion l'appui de son bon sens et de son courage, fit adopter l'organisation qui existe encore de nos jours.

La circonscription d'arrondissement, qu'on venait d'imaginer pour l'administration départementale, présentait une grande commodité pour l'administration judiciaire. Elle offrait le moyen de créer une première justice locale placée très-près du justiciable, sauf à recourir à une justice d'appel placée plus loin et plus haut. On créa donc un tribunal de première instance par arrondissement, formant un premier degré de juridiction; puis, sans crainte de paraître rétablir les anciens parlements, on prit le parti de créer des tribunaux d'appel. Un par département, c'était trop comme nombre, trop peu comme importance et élévation de juridiction. On en créa vingt-neuf, ce qui leur donnait à peu près l'importance des anciens parlements, et ils furent placés dans les lieux qui avaient autrefois joui de la présence de ces cours souveraines. C'était un avantage à restituer aux localités qui en avaient été privées. C'étaient de vieux dépôts de traditions judiciaires dont les débris méritaient d'être recueillis. Les barreaux d'Aix, de Dijon, de Toulouse, de Bordeaux, de Rennes, de Paris, étaient des foyers de science et de talent qu'il fallait rallumer.

Les tribunaux de première instance établis dans chaque arrondissement furent chargés en même temps de la police correctionnelle, ce qui leur procurait une double utilité, et plaçait la justice civile et répressive au premier degré dans l'arrondissement. La justice criminelle, toujours confiée au jury, dut résider seule au chef-lieu du département, au moyen de juges se détachant des tribunaux d'appel et venant diriger le jury, tenir en un mot des assises Cette partie n'a été complétée que plus tard.

La justice de paix devait, par suite des dispositions précédentes, être amenée à une compétence plus bornée. La loi destinée à la réformer fut remise à la session suivante, car il était impossible de tout faire à la fois. Mais on voulait conserver, en la perfectionnant, cette justice du peuple, paternelle, expéditive et peu coûteuse. Au-dessus de l'édifice judiciaire fut maintenu, avec quelques modifications et une juridiction répressive sur tous les magistrats, le Tribunal de cassation, l'une des plus belles institutions de la Révolution française, tribunal qui n'est pas destiné à juger une troisième fois ce que les tribunaux de première instance et d'appel ont jugé déjà deux fois, mais qui, laissant de côté le fond du litige, n'intervient que lorsqu'il y a doute élevé sur le sens de la loi, détermine ce sens par une suite d'arrêts, et ajoute ainsi à l'unité du texte émané de la législature, l'unité d'interprétation émanant d'une juridiction suprême commune à tout le territoire.

C'est donc de cette année 1800, année si féconde, que date notre organisation judiciaire : elle a consisté depuis en près de deux mille juges de paix, magistrats populaires, rendant à peu de frais la justice au pauvre; en près de trois cents tribunaux de première instance, un par arrondissement, rendant la justice civile et correctionnelle au premier degré; en vingt-neuf tribunaux souverains [1] rendant la justice civile en appel, et la justice criminelle par des juges dé-

[1] Nous ne donnons ici que des quantités approximatives, parce que le nombre des tribunaux a varié sans cesse depuis cette époque, par suite des changements de territoire que

tachés qui vont tenir des assises au chef-lieu de chaque département; enfin en un tribunal suprême placé au-dessus de toute la hiérarchie judiciaire, interprétant les lois, et complétant l'unité de la législation par l'unité de la jurisprudence.

Les deux lois dont il s'agit étaient trop urgentes, trop bien conçues, pour rencontrer de sérieux obstacles. Elles essuyèrent cependant plus d'une attaque au Tribunat. Des objections assez mesquines furent élevées contre le système administratif proposé. On se plaignit peu de la concentration d'autorité dans la main des préfets, sous-préfets, maires, car cela était conforme aux idées du moment, et imité de la Constitution, qui plaçait un chef unique à la tête de l'Etat; mais on se plaignit de la création de trois degrés dans l'échelle administrative, le département, l'arrondissement, la commune. On prétendit surtout qu'il ne fallait pas reconstituer la commune, car on ne trouverait pas de maires assez éclairés. C'était pourtant la restauration de l'autorité domestique, et, sous ce rapport, la conception la plus populaire qui pût être imaginée. Quant à l'organisation judiciaire, on cria à la restauration des parlements; on se plaignit surtout de la juridiction attribuée au Tribunal de cassation sur les magistrats inférieurs, toutes objections peu dignes de mémoire. On adopta néanmoins les deux lois proposées. Les vingt ou trente voix composant le fond de l'opposition au Tribunat se prononcèrent contre ces lois, mais les trois quarts se prononcèrent en leur faveur. Le Corps législatif les adopta presque à l'unanimité. La loi relative à l'administration départementale prit la date, restée célèbre, du 28 pluviôse an VIII. Celle qui était relative à l'organisation judiciaire prit la date du 27 ventôse an VIII.

Le Premier Consul ne voulant pas les laisser comme une lettre morte au Bulletin des lois, nomma sur-le-champ les préfets, sous-préfets et maires. Il était exposé à commettre plus d'une méprise, comme il arrive toujours lorsqu'on choisit précipitamment beaucoup de fonctionnaires à la fois. Mais un gouvernement éclairé et vigilant rectifie bientôt l'erreur de ses premiers choix. Il suffit que l'esprit général en ait été bon. Or l'esprit de ces choix était excellent : il était à la fois ferme, impartial et conciliant. Le Premier Consul rechercha dans tous les partis les hommes réputés honnêtes et capables, n'excluant que les hommes violents, adoptant même quelquefois ces derniers, si l'expérience et le temps les avaient ramenés à cette modération qui faisait alors le caractère essentiel de sa politique. Il appela aux préfectures, qui étaient des places importantes et bien rétribuées, car les préfets devaient recevoir 12, 15 et jusqu'à 24 mille francs d'appointements (ce qui valait le double de ce que de tels appointements vaudraient aujourd'hui), il appela des personnages qui avaient figuré honorablement dans les grandes assemblées politiques, et qui faisaient ressortir clairement l'intention de ses choix, car les hommes, s'ils ne sont ni les choses ni les principes, les représentent du moins aux yeux des peuples. Le Premier Consul nomma à Marseille, par exemple, M. Charles Delacroix, ex-ministre des relations extérieures; à Saintes, M. Français de Nantes; à Lyon, M. Verninac, ancien ambassadeur; à Nantes, M. Letourneur, ancien membre du Directoire; à Bruxelles, M. de Pontécoulant; à Rouen, M. Beugnot; à Amiens, M. Quinette; à Gand, M. Faypoult, ancien ministre des finances. Tous ces hommes, et d'autres qu'on allait chercher dans la Constituante, la Législative, la Convention, les Cinq-Cents, qui étaient pris parmi les ministres, les directeurs, les ambassadeurs de la République, étaient faits pour relever les nouvelles fonctions administratives, et donner au gouvernement des provinces l'importance qu'il mérite d'avoir. La plupart ont occupé leurs places pendant toute la durée du Consulat et de l'Empire. L'un d'eux, M. de Jessaint, était préfet encore il y a quatre ans. Le Premier Consul choisit pour la préfecture de Paris M. Frochot. Il lui donna comme collègue à la préfecture de police, M. Dubois, magistrat dont l'énergie fut utile pour purger la capitale de tous les malfaiteurs que les partis avaient vomis dans son sein.

Le même esprit présida aux nominations judiciaires. Des noms honorables, pris dans l'ancien barreau, dans l'ancienne magistrature, furent mêlés autant que possible à des noms nouveaux, portés par des gens honnêtes. Quand il put orner ce personnel de noms éclatants, le Premier Consul n'y manqua pas, car il aimait l'éclat en toutes choses, et le moment était venu où l'on pouvait, sans trop de danger, faire des emprunts au passé. Un magistrat du nom de d'Aguesseau ouvrait la liste des nominations judiciaires, en qualité de président du tribunal d'appel de Paris, aujourd'hui Cour royale. Ces fonctionnaires à peine nommés avaient ordre de partir à l'instant même pour aller prendre possession de leur siége, et contribuer chacun de leur côté à l'œuvre de réorganisation dont le jeune général faisait son occupation constante, dont il voulait faire sa gloire, et qui, même après ses prodigieuses victoires, est restée en effet sa gloire la plus solide.

Il fallait toucher à tout en même temps dans cette société bouleversée de fond en comble. L'émigration, à la fois si coupable et si malheureuse, juste objet d'intérêt et d'aversion, car dans ses rangs se trouvaient des hommes cruellement persécutés, et de mauvais Français qui avaient conspiré contre leur patrie, l'émigration méritait l'attention particulière du gouvernement. D'après la dernière législation, il suffisait ou d'un arrêté du Directoire, ou d'un arrêté des administrations départementales, pour porter tout individu absent sur la liste des émigrés; dès lors les biens de cet absent étaient confisqués, et s'il était retrouvé sur le sol de la République, la loi prononçait sa mort. Une foule d'individus, véritablement émigrés ou seulement cachés, n'ayant pas été inscrits sur la fatale liste, soit qu'ils eussent été oubliés, soit qu'ils n'eussent pas trouvé un ennemi pour les dénoncer, pouvaient être inscrits encore. Il suffisait, pour qu'ils le fussent, que cet ennemi se rencontrât une fois, et ils tombaient alors sous

la France a subis. Il n'y a plus aujourd'hui, par exemple, que 27 cours royales, ou tribunaux d'appel.

le coup des lois de proscription. Beaucoup de Français vivaient ainsi dans une anxiété continuelle. Quant à ceux qui avaient été inscrits, dûment ou indûment, ils arrivaient en grand nombre, afin d'obtenir leur radiation. Leur empressement téméraire attestait la confiance qu'on avait dans l'humanité du gouvernement, mais offusquait certains révolutionnaires, dont les uns avaient des excès à se reprocher envers les émigrés rentrants, dont les autres avaient acquis leurs biens. C'était une nouvelle occasion de désordre, et s'il ne fallait pas continuer à proscrire, il ne fallait pas non plus exposer à vivre dans l'inquiétude les hommes qui avaient pris part à la Révolution, même violemment. On devait à tous ceux qui s'étaient compromis pour elle une sécurité entière, car malheureusement les hommes sont le plus souvent ou de froids égoïstes, ou des partisans passionnés de la cause qu'ils ont embrassée, et dans ce dernier cas, la modération n'est pas leur mérite ordinaire.

Il était urgent de porter remède à un tel état de choses. Le gouvernement présenta un projet de loi, dont la première disposition avait pour but de clore la fameuse liste des émigrés. A partir du 5 nivôse an VII (25 décembre 1799), jour de la mise en vigueur de la Constitution, la liste fut déclarée close, c'est-à-dire que tout fait d'absence postérieur à cette époque ne pouvait plus être qualifié d'émigration, poursuivi des mêmes peines. Il était permis à l'avenir de s'absenter, d'aller de France à l'étranger, de l'étranger en France, sans que ce fût là un fait condamnable; car il est vrai que pendant dix ans s'absenter avait été un crime. La liberté d'aller et de venir fut donc rendue à tous les citoyens.

A cette première disposition fut ajoutée la suivante : les individus plus ou moins accusables d'émigration, dont les uns avaient quitté momentanément le territoire, dont les autres s'étaient simplement cachés pour se soustraire à la persécution, et qui avaient été heureusement omis sur la liste des émigrés, ne pouvaient plus être inscrits qu'en vertu d'une décision des tribunaux ordinaires, c'est-à-dire du jury. C'était, pour ceux-là aussi, clore en quelque sorte la liste, car il n'y avait pas danger de la voir s'accroître de nouveaux noms avec l'esprit actuel des tribunaux.

Enfin, tandis qu'on déférait aux tribunaux ceux qui n'avaient pas encore été inscrits, leur assurant ainsi les garanties de la justice ordinaire, on déférait à l'autorité administrative ceux qui, ayant été indûment inscrits ou prétendant l'avoir été de la sorte, voulaient réclamer leur radiation. Ici perçait l'intention indulgente du nouveau gouvernement à leur égard, car les nouvelles autorités administratives formées par lui, pleines de son esprit, ne pouvaient manquer d'accueillir avec facilité les réclamations de ce genre. Il suffisait en effet de présenter des certificats de résidence dans un lieu quelconque de la France, certificats souvent faux, pour prouver qu'on avait été injustement déclaré absent, et se faire radier. Avec la complaisance générale à violer des lois tyranniques, ce moyen de se faire radier ne devait pas manquer aux réclamants. Il était permis en outre aux émigrés qui voulaient obtenir leur radiation d'entrer en France sous la surveillance de la haute police. Dans la langue du temps, on appelait cela obtenir des *surveillances* : on en délivrait beaucoup, et les émigrés les plus pressés avaient ainsi un moyen de devancer le moment de leur radiation. Ces *surveillances* devinrent même pour la plupart de ceux qui en usèrent leur rappel définitif

Quant aux émigrés dont les noms ne pouvaient être retranchés de la fatale liste à cause de la notoriété de leur émigration, les lois existantes furent maintenues à leur égard. L'esprit du temps était tel qu'on ne pouvait faire autrement; car si on avait pitié des malheureux, on était irrité contre les coupables qui étaient sortis du territoire pour porter les armes contre leur patrie, ou pour appeler sur elle les armes de l'étranger. Du reste, dans tous les cas, rayés ou non rayés n'avaient plus de recours sur leurs biens vendus. Les ventes étaient irrévocables, soit en vertu de la Constitution, soit en conséquence des dispositions de la loi nouvelle. Ceux qui obtenaient leur radiation, et dont les biens étaient séquestrés, sans avoir été vendus, pouvaient seuls aspirer à se les faire rendre.

Telle fut la loi proposée, et adoptée à une immense majorité, malgré quelques critiques, dans le Tribunat, de la part de ceux qui trouvaient que c'était trop de faveur, ou pas assez, à l'égard de l'émigration.

Au nombre des dispositions légales, alors en vigueur, qui paraissaient une tyrannie insupportable, se trouvait l'interdiction du droit de tester. Les lois existantes ne permettaient de disposer en mourant que du dixième de sa fortune si on avait des enfants, du sixième si on n'en avait pas. Ces dispositions avaient été le résultat de la première indignation révolutionnaire contre les abus de l'ancienne société française, société aristocratique, dans laquelle la vanité paternelle, voulant tantôt constituer un aîné, tantôt contraindre les affections de ses enfants par des unions mal assorties, dépouillait les uns au profit des autres. Par un emportement ordinaire à l'esprit humain, au lieu de réduire la puissance paternelle à de justes limites, on l'avait complétement enchaînée. Un père ne pouvait plus récompenser ou punir. Il ne pouvait, s'il avait des enfants, disposer de rien, ou à peu près, en faveur de celui qui avait mérité toutes ses affections; et, ce qui est plus extraordinaire, s'il n'avait que des collatéraux, prochains ou éloignés, il ne pouvait donner qu'une partie à peu près insignifiante de sa fortune, c'est-à-dire un sixième. C'était là un véritable attentat au droit de propriété, et l'une des rigueurs les plus senties du régime révolutionnaire; car la mort frappe tous les jours, et des milliers de mourants expiraient sans pouvoir obéir au penchant de leur cœur envers ceux qui les avaient servis, soignés, consolés dans leur vieillesse.

Il n'était pas possible, pour une telle réforme, d'attendre la rédaction du Code civil. Une loi fut portée pour rétablir le droit de tester dans de certaines limites. En vertu de cette loi, le père mourant qui avait moins de quatre enfants, put dis-

poser par testament du quart de sa fortune, du cinquième s'il en avait moins de cinq, et ainsi de suite en observant la même proportion. Il put disposer de la moitié lorsqu'il n'avait que des ascendants ou collatéraux, de la totalité lorsqu'il n'avait pas de parents aptes à succéder.

Cette mesure fut la plus attaquée au Tribunat; elle le fut surtout par le tribun Andrieux, honnête homme, sincère, mais plus spirituel qu'éclairé. Il prétendit qu'on revenait aux abus du droit d'aînesse, aux violences de l'ancien régime sur les enfants de famille, etc. Cette loi passa, comme les autres, à une immense majorité.

Le gouvernement institua, par une loi encore, un tribunal des prises, devenu indispensable, pour rendre aux neutres une justice impartiale, et les ramener à la France par de meilleurs traitements. Enfin on appela l'attention des deux assemblées sur les lois de finances.

Il y avait peu à dire sur ce sujet au Corps législatif, les deux commissions législatives ayant déjà rendu les lois nécessaires. Les travaux administratifs que le gouvernement avait entrepris, en conséquence de ces lois, dans le but de réorganiser les finances, n'étaient guère une matière à discussion. Toutefois il fallait arrêter, ne fût-ce que pour la forme, le budget de l'an VIII. Si la perception avait existé régulièrement, si les impôts établis avaient été payés exactement, et non-seulement payés par les contribuables, mais fidèlement versés par les dépositaires des deniers publics, les finances de l'Etat auraient été dans une situation supportable. Les impôts ordinaires pouvaient donner 430 millions environ; et c'était le chiffre auquel on espérait ramener les dépenses publiques en temps de paix; on se promettait même de les faire descendre beaucoup plus bas. L'expérience prouva bientôt qu'il n'était pas possible, même en temps de paix, de les ramener à moins de 500 millions; mais elle prouva aussi qu'il était facile de porter les impôts à cette somme sans augmenter les tarifs. Nous supposons les frais de perception en dehors, ainsi que les dépenses locales, ce qui porte le budget de cette époque, en comptant comme on le fait aujourd'hui, à 600 ou 620 millions.

L'insuffisance des recettes n'était grande et certaine que par rapport aux dépenses de la guerre; et cela n'a rien de bien extraordinaire, car il en est ainsi partout. On ne peut jamais en aucun pays soutenir la guerre avec les revenus ordinaires de la paix. Si on le pouvait, ce serait une preuve qu'en temps de paix les impôts auraient été inutilement augmentés. Mais, grâce au désordre du passé, on ne savait si, avec la guerre, le budget s'élèverait à 600, 700 ou 800 millions. Les uns disaient 600, les autres 800. Chacun à cet égard faisait des conjectures différentes. L'expérience prouva encore qu'avec 150 millions environ, ajoutés au budget ordinaire, on pourrait suffire aux besoins de la guerre, toutefois avec des armées victorieuses, qui vécussent sur le sol ennemi. Le budget de l'année fut donc évalué à 600 millions, en dépenses et en recettes. Les revenus ordinaires montant à 430 millions, on se trouvait en arrière de 170 millions. Mais là n'était pas la difficulté véritable. C'eût été trop de prétentions, au sortir du chaos financier, de vouloir atteindre tout de suite l'équilibre des recettes et des dépenses. Il fallait auparavant faire rentrer l'impôt ordinaire. Si on arrivait à ce premier résultat, on était certain d'avoir promptement de quoi faire face aux besoins les plus urgents, car le crédit devait s'en ressentir bien vite, et, avec les valeurs de différentes espèces dont nous avons ailleurs énuméré la création, on avait dans les mains le moyen d'obtenir des capitalistes les fonds nécessaires à tous les services. C'est à quoi travaillait sans relâche M. Gaudin, secondé, contre toutes les difficultés qu'il rencontrait, par la volonté forte et soutenue du Premier Consul. La direction des contributions directes, récemment établie, déployait la plus grande activité. Les rôles étaient fort avancés, et déjà mis en recouvrement. On commençait à voir arriver dans le portefeuille du Trésor les obligations des receveurs généraux, et à les escompter à un intérêt qui n'était pas trop usuraire. La difficulté pour l'établissement de ce système des obligations consistait toujours dans la quantité des papiers circulants, difficile à fixer, surtout par rapport à chaque recette générale. Un receveur qui devait percevoir 20 millions, par exemple, ne pouvait souscrire des obligations pour cette somme, s'il devait lui arriver pour 6 ou 8 millions de valeurs mortes, en bons d'arrérage, en bons de réquisition, etc. Le ministre s'appliquait à retirer ces papiers, à évaluer ce qui pouvait en arriver dans chaque recette générale, et à faire souscrire des obligations aux receveurs généraux, pour la somme de numéraire qu'il supposait devoir entrer dans leur caisse.

On créa, dans cette même session, une nouvelle espèce de comptables, destinés à accroître l'exactitude dans le versement des fonds du Trésor : ce furent les receveurs d'arrondissement. Jusque-là il n'y avait d'autre intermédiaire, entre les percepteurs placés près des contribuables, et le receveur général placé au chef-lieu, que des préposés aux recettes, agents du receveur général, dépendants de lui, ne disant la vérité qu'à lui. C'était cependant l'un des points de passage où l'on pouvait le mieux observer et constater l'entrée des produits dans les caisses publiques. Ce point était malheureusement négligé. On créa des receveurs particuliers dans chaque arrondissement[1], dépendants de l'Etat, lui devant le compte de ce qu'ils recevaient et de ce qu'ils versaient au receveur général, témoins informés et désintéressés du mouvement des fonds, car ce n'étaient pas eux qui faisaient le bénéfice de la stagnation des deniers publics dans les caisses des comptables. On avait par cette création l'avantage d'être instruit plus exactement de l'état des recettes, et de toucher de nouveaux cautionnements en numéraire, ce qui serait indifférent aujourd'hui, ce qui ne l'était pas alors; on avait enfin l'avantage de trouver un nouvel emploi de la circonscription par arrondissement récemment imaginée. Déjà la justice civile et correctionnelle, et une partie consi-

dérable de l'administration communale, avaient été établies au centre de l'arrondissement : en y fixant encore une partie de l'administration financière, on donnait une utilité de plus à cette circonscription, à laquelle certains esprits reprochaient de n'être qu'une subdivision arbitraire du territoire. Puisque, sous certains rapports, elle avait été jugée indispensable, on ne pouvait mieux faire que d'en multiplier l'usage, et de la rendre réelle, d'artificielle qu'on l'accusait d'être. Les préfets, les sous-préfets avaient ordre de se rendre auprès des receveurs, et de veiller eux-mêmes, par l'inspection des livres, à l'exactitude des versements. Nous n'en sommes plus là aujourd'hui, heureusement; mais dans ce moment, où tout n'était qu'en ébauche, c'étaient d'utiles stimulants à employer auprès des comptables, que d'envoyer les préfets et sous-préfets à leurs caisses.

La réorganisation des finances ne pouvait donc marcher plus vite. Mais les assemblées n'apprécient que les résultats réalisés. On ne voyait pas tout ce qui se faisait de véritablement utile dans l'intérieur de l'administration. On disserta à perte de vue, au sein du Tribunat, sur la grande question de l'équilibre des recettes et des dépenses; on se plaignit du déficit, on produisit mille systèmes, et il y eut quelques esprits assez peu sensés pour vouloir refuser le vote des lois de finances jusqu'à ce que le gouvernement présentât un moyen de mettre en équilibre les dépenses et les recettes. Mais toutes ces propositions n'aboutirent à aucun résultat. Les lois proposées furent adoptées à une grande majorité dans le Tribunat, à la presque unanimité dans le Corps législatif.

Une institution, digne d'être mentionnée par l'histoire, vint s'ajouter à toutes celles dont nous avons déjà raconté la création : ce fut la Banque de France. Les anciens établissements d'escompte avaient succombé au milieu des désordres de la Révolution; il n'était cependant pas possible que Paris se passât d'une banque. Dans tout centre commercial où règne une certaine activité, il faut une monnaie commode pour les payements, c'est-à-dire la monnaie de papier, et un établissement qui escompte en grand les effets de commerce. Ces deux services se prêtent même un mutuel secours, car les fonds déposés en échange des billets circulants sont ceux-là mêmes qu'on peut prêter au commerce par la voie de l'escompte. Partout, en effet, où il y a un mouvement d'affaires tant soit peu considérable, une banque doit réussir, si elle n'escompte que de bon papier, et si elle n'émet pas plus de billets qu'il ne faut; en un mot, si elle proportionne ses opérations aux besoins vrais de la place où elle réside. C'est ce qu'il fallait faire à Paris, et ce qui devait réussir si on le faisait bien. Cette nouvelle banque devait avoir, outre ses affaires avec les particuliers, ses affaires avec le Trésor, et par conséquent autant de bénéfices à recueillir que de services à rendre. Le gouvernement suscita les principaux banquiers de la capitale, à la tête desquels se plaça M. Perregaux, financier dont le nom se rattache à tous les grands services rendus alors à l'Etat, et on forma une association de riches capitalistes pour la création d'une banque appelée Banque de France, la même qui existe aujourd'hui. On lui constitua un capital de 30 millions; elle dut être gouvernée par quinze régents et un comité gouvernant de trois personnes, comité remplacé depuis par un gouverneur. Elle devait, suivant ses statuts, escompter les effets de commerce répondant à des affaires légitimes et non collusoires, émettre des billets circulant comme monnaie, et s'interdire toutes les spéculations étrangères à l'escompte et au commerce des métaux. Fidèle à ses statuts, elle est devenue le plus bel établissement de ce genre connu dans le monde. On verra bientôt ce que fit le gouvernement pour imprimer aux opérations de cette banque le mouvement rapide qui la fit prospérer dès les premiers jours de son existence.

Pendant que le gouvernement consulaire, de concert avec le Corps législatif, se livrait à ces vastes travaux d'administration intérieure, les négociations avec les puissances, amies ou belligérantes, avaient été continuées sans interruption. La lettre du Premier Consul au roi d'Angleterre venait d'être suivie d'une réponse immédiate. Le Premier Consul avait écrit le 26 décembre (5 nivôse); on lui répondait le 4 janvier (14 nivôse) : c'est que le parti du cabinet anglais était pris d'avance, et que pour lui il n'y avait pas à délibérer. L'Angleterre, en effet, avait pu en 1797 songer à traiter, et envoyer lord Malmesbury à Lille, alors que ses finances étaient embarrassées, que l'Autriche était obligée de signer à Campo-Formio la paix du continent; mais aujourd'hui que la création de l'*income-tax* ramenait l'aisance à l'Echiquier, aujourd'hui que l'Autriche, replacée en état de guerre avec nous, avait porté ses armées jusqu'à nos frontières, aujourd'hui qu'il s'agissait de nous enlever les positions capitales de Malte et de l'Egypte, de venger l'affront du Texel, la paix devait être peu du goût de cette puissance. Elle avait d'ailleurs une raison plus forte encore de la refuser, c'est que la guerre convenait aux passions et aux intérêts de M. Pitt. Ce célèbre chef du cabinet britannique avait fait de la guerre à la France sa mission, sa gloire, le fondement de son existence politique. Si la paix devenait nécessaire, il fallait peut-être qu'il se retirât. Il apportait dans la lutte cette ténacité de caractère qui, jointe à ses talents oratoires, en avait fait un homme d'Etat puissant, mais pas toujours assez éclairé. La réponse ne pouvait être douteuse; elle fut négative et désobligeante. On ne fit pas au Premier Consul l'honneur de lui adresser directement cette réponse : s'appuyant sur la coutume, du reste excellente, de communiquer de ministre à ministre, on répondit par une note de lord Grenville à M. de Talleyrand.

Cette note laissait voir maladroitement le déplaisir qu'avait causé à M. Pitt ce défi, non de guerre, mais de paix, adressé par le Premier Consul à l'Angleterre. Elle contenait une récapitulation, éternellement reproduite depuis quelques années, des commencements de la guerre : elle imputait la première agression à la République française, lui reprochait, dans un langage violent, les ravages commis en Allemagne, en Hollande, en Suisse, en Italie, parlait même de rapines exercées par ses généraux dans ce dernier pays; elle joignait à ce reproche celui de

vouloir renverser partout le trône et les autels; puis, arrivant aux dernières ouvertures du Premier Consul, le ministre anglais disait que ces feintes démonstrations pacifiques n'étaient pas les premières du même genre; que les divers gouvernements révolutionnaires successivement élevés et renversés depuis dix années, en avaient fait plus d'une fois de semblables; que S. M. le roi de la Grande-Bretagne ne pouvait voir encore dans ce qui se passait en France un changement de principes capable de satisfaire et de tranquilliser l'Europe; que le seul changement qui pourrait la rassurer complétement serait le rétablissement de la maison de Bourbon, qu'alors seulement l'ordre social pourrait ne plus paraître en danger; que du reste on ne faisait pas du rétablissement de cette maison la condition absolue de la paix avec la République française, mais que jusqu'à de nouveaux symptômes plus significatifs et plus satisfaisants, l'Angleterre persisterait à combattre, tant pour sa sûreté que pour celle de ses alliés.

Cette note inconvenante, qui fut désapprouvée par les hommes sensés de tous les pays, faisait peu d'honneur à M. Pitt; elle annonçait chez lui plus de passion que de lumières. Elle prouvait qu'un gouvernement nouveau, pour se faire respecter, a besoin de beaucoup de victoires, car le gouvernement actuel en avait déjà remporté de nombreuses et d'éclatantes; mais évidemment il lui en fallait de plus grandes encore. Le Premier Consul ne se déconcerta pas, et voulant profiter de la bonne position que lui donnait, aux yeux du monde, la modération de sa conduite, il fit une réponse douce et ferme, non plus en forme de lettre au roi, mais en forme de dépêche adressée au ministre des affaires étrangères, lord Grenville. Récapitulant en peu de mots les premiers événements de la guerre, il prouvait, avec une grande réserve de langage, que la France avait pris les armes uniquement pour résister à une conspiration européenne tramée contre sa sûreté; concédant les malheurs que la Révolution avait entraînés pour tout le monde, il insinuait, en passant, que ceux qui avaient poursuivi la République française avec tant d'acharnement pouvaient se reprocher à bon droit d'être la vraie cause des violences si souvent déplorées. — Mais, ajoutait-il, à quoi bon tous ces souvenirs? Voici aujourd'hui un gouvernement disposé à faire cesser la guerre : la guerre sera-t-elle sans fin parce que tel ou tel aura été l'agresseur? Et si on ne veut pas la rendre éternelle, ne faut-il pas en finir de ces incessantes récriminations? Assurément on n'espère pas obtenir de la France le rétablissement des Bourbons : est-il dès lors convenable de faire des insinuations semblables à celles qu'on s'est permises? Et que dirait-on si la France, dans ses communications, provoquait l'Angleterre à rétablir sur le trône cette famille des Stuarts, qui n'en est descendue que le siècle dernier? Mais laissons de côté ces questions irritantes, ajoutait la note dictée par le Premier Consul; si vous déplorez, comme nous, les maux de la guerre, convenons d'une suspension d'armes; désignons une ville, Dunkerque, par exemple, ou toute autre, à votre choix, afin d'y rassembler des négociateurs; le gouvernement français met à la disposition de la Grande-Bretagne des passe-ports pour les ministres qu'elle aura revêtus de ses pouvoirs. —

Cette attitude si calme produisit l'effet ordinaire qu'un homme de sang-froid produit sur un homme en colère; elle provoqua de lord Grenville une réplique plus vive, plus amère, plus mal raisonnée que sa première note. Dans cette réplique, le ministre anglais cherchait à pallier la faute qu'il avait commise en parlant de la maison de Bourbon, répondait que ce n'était pas pour elle qu'on faisait la guerre, mais pour la sûreté de tous les gouvernements, et déclarait de nouveau que les hostilités seraient continuées sans relâche. Cette dernière communication était du 20 janvier (30 nivôse). Il n'y avait pas un mot de plus à dire. Le général Bonaparte en avait assez fait : confiant dans sa gloire, il n'avait pas craint d'offrir la paix; il l'avait offerte sans beaucoup d'espoir, mais de bonne foi; et il avait gagné à cette démarche le double avantage de mettre à découvert, tant aux yeux de la France qu'aux yeux de l'opposition anglaise, les passions déraisonnables de M. Pitt. Heureux si dans tous les temps il avait joint à sa puissance cette modération de conduite si habilement calculée!

Les communications de l'Autriche furent plus convenables, sans laisser plus d'espérances de paix. Cette puissance, n'imaginant pas que les intentions du Premier Consul, quoique très-pacifiques, pussent aller jusqu'à l'abandon de l'Italie en sa faveur, était résolue à continuer la guerre; mais connaissant le vainqueur de Castiglione et de Rivoli, sachant qu'il ne fallait pas trop compter sur la victoire quand on l'avait pour adversaire, elle ne voulait pas fermer toute voie à des négociations ultérieures.

Comme si l'Autriche se fût entendue avec l'Angleterre quant à la forme, la réponse de l'empereur au Premier Consul était une dépêche de M. de Thugut à M. de Talleyrand. Cette dépêche portait la date du 15 janvier 1800 (25 nivôse). Le fond en était le même que celui des notes anglaises. On ne faisait la guerre, disait-on, que pour garantir l'Europe d'un bouleversement universel; on ne désirait pas mieux que de voir la France disposée à la paix, mais quelle garantie donnait-elle de ses nouvelles dispositions? On accordait cependant que, sous le Premier Consul, plus de modération au dedans et au dehors, plus de stabilité dans les vues, plus de fidélité aux engagements pris, étaient à espérer, et qu'il en résulterait dès lors plus de chances pour une paix solide et durable. On attendait cet heureux changement de ses grands talents, mais, sans le dire, on donnait à entendre que lorsqu'il serait complétement effectué on songerait alors à négocier.

Le Premier Consul, agissant avec l'Autriche comme avec l'Angleterre, ne s'en tint pas à cette explication évasive, et, ne se laissant pas décourager par le vague de la réponse, voulut placer le cabinet de Vienne dans l'obligation de s'expliquer positivement, et de refuser ou d'accepter la paix d'une manière catégorique. Le 28 février (9 ven-



Paris. Typ. H. Plon.

Pacification de la Vendée : chefs vendéens rendant leurs armes. (P. 70.)

tôse), M. de Talleyrand fut chargé d'écrire à M. de Thugut pour lui offrir de prendre pour base des négociations le traité de Campo-Formio. Ce traité, lui disait-il, avait été un acte de grande modération de la part du général Bonaparte envers l'empereur d'Allemagne; car maître, en 1797, d'exiger de ce prince de grands sacrifices par la position menaçante de l'armée française aux portes de Vienne, il avait, dans l'espoir d'une paix durable, préféré des avantages modérés à des avantages plus étendus; il avait même, ajoutait le ministre français, encouru, par ses ménagements pour la cour impériale, le blâme du Directoire. M. de Talleyrand déclarait enfin que la maison d'Autriche recevrait en Italie les dédommagements qui, par le traité de Campo-Formio, lui étaient promis en Allemagne.

Pour comprendre la portée des propositions du Premier Consul, il faut se rappeler que le traité de Campo-Formio accordait à la France la Belgique et le Luxembourg; à la République Cisalpine, la Lombardie, le Mantouan, les Légations, etc., et que l'Autriche recevait, en dédommagement, Venise et la plus grande partie des Etats vénitiens. Quant à la ligne du Rhin, embrassant, outre la Belgique et le Luxembourg, les pays compris entre la Meuse, la Moselle, le Rhin, en un mot, ce que nous appelons aujourd'hui les Provinces Rhénanes, l'Autriche devait s'entremettre pour les faire concéder à la France par l'empire germanique. Dans le moment, l'Autriche cédait, quant à elle, le comté de Falkenstein, situé entre la Lorraine et l'Alsace, et s'engageait à ouvrir aux troupes françaises les portes de Mayence, qu'elle occupait pour le compte de l'Empire. L'Autriche, en compensation, devait recevoir l'évêché de Salzbourg du côté de la Bavière, lorsque les provinces ecclésiastiques seraient sécularisées. Ces divers arrangements devaient être négociés au congrès de Rastadt, terminé si tragiquement, en 1799, par l'assassinat des plénipotentiaires français. Tel était le traité de Campo-Formio.

En offrant ce traité pour base d'une nouvelle négociation, le Premier Consul ne tranchait donc pas la question de la ligne du Rhin en ce qui concernait les provinces rhénanes; il ne décidait que la question de la Belgique, irrévocablement cédée à la France, abandonnant la question des provinces rhénanes à une négociation ultérieure avec l'Empire; et en offrant en Italie les dédommagements

autrefois stipulés en Allemagne, il insinuait que les succès obtenus par l'Autriche en Italie seraient pris en considération, pour lui ménager en ce pays un état meilleur. Il ajoutait que, pour les puissances secondaires de l'Europe, il serait stipulé *un système de garanties propres à rétablir dans toute sa force ce droit des gens, sur lequel reposaient essentiellement la sûreté et le bonheur des nations*. C'était une allusion à l'invasion de la Suisse, du Piémont, de la Toscane, des Etats du Pape et de Naples, tant reprochée au Directoire, et prise pour prétexte de la seconde coalition; c'était une offre assez claire de rétablir ces divers Etats, et de rassurer ainsi l'Europe contre les prétendus envahissements de la République française.

On ne pouvait pas accorder davantage : il fallait même le besoin que la France avait alors de la paix pour amener le Premier Consul à de telles offres. Et comme il ne faisait pas les choses à demi, il adressait à l'Autriche, ainsi qu'à l'Angleterre, la proposition formelle d'une suspension d'armes, non-seulement sur le Rhin, où cette suspension existait déjà, mais encore sur les Alpes et l'Apennin, où elle n'existait pas encore.

Le 24 mars (3 germinal), M. de Thugut répondit, en termes d'ailleurs fort modérés, que le traité de Campo-Formio, violé aussitôt que conclu, ne contenait point un système de pacification capable de rassurer les puissances belligérantes; que le vrai principe adopté dans toutes les négociations était de prendre pour base l'état dans lequel la fortune des armes avait laissé chaque puissance; que c'était la seule base que l'Autriche pût accepter. M. de Thugut ajoutait qu'avant d'aller plus loin il avait une explication à demander relativement à la forme de la négociation; qu'il lui importait de savoir si la France voudrait admettre les négociateurs de tous les Etats en guerre, afin d'arriver à une paix générale, la seule qui fût loyale et sage, la seule à laquelle l'Autriche pût accéder.

Ce langage prouvait deux choses : premièrement que l'Autriche, en voulant pour point de départ l'état actuel, c'est-à-dire la situation dans laquelle la dernière campagne avait laissé chaque puissance, nourrissait de grandes prétentions en Italie; secondement qu'elle ne se séparerait pas de l'Angleterre, à laquelle des traités de subsides la liaient étroitement. Cette fidélité à l'Angleterre était de sa part un devoir de position qui influa, comme on le verra plus tard, sur le sort des négociations et de la guerre.

Une telle réponse, quoique convenable dans les termes, laissait peu d'espoir de s'entendre, puisqu'elle faisait dépendre la conduite d'une puissance disposée à écouter quelques paroles de paix, de la conduite d'une puissance résolue à n'en écouter aucune. Toutefois le général Bonaparte fit de nouveau répondre qu'en offrant en Italie les dédommagements stipulés autrefois en Allemagne, il proposait implicitement de partir, non pas du *status ante bellum*, mais du *status post bellum*, c'est-à-dire de tenir compte des succès de l'Autriche en Italie; que les ouvertures par lui faites à l'Angleterre prouvaient son désir de rendre la paix générale; qu'il espérait peu, du reste, d'une négociation commune à toutes les puissances belligérantes, car l'Angleterre ne voulait pas d'accommodement; mais qu'il admettait purement et simplement les propositions de l'Autriche, qu'il attendait, en conséquence, la désignation du lieu où l'on pourrait traiter, et que, puisqu'on voulait continuer à combattre, il fallait le fixer hors du théâtre de la guerre.

L'Autriche déclara que, telles étant les intentions du cabinet français, elle allait s'adresser à ses alliés, mais qu'avant de les avoir consultés il lui était impossible de faire aucune désignation précise. C'était remettre la négociation à un terme inconnu.

Le Premier Consul, en adressant ces ouvertures à l'Angleterre et à l'Autriche, ne s'était fait aucune illusion sur leur résultat; mais il avait voulu tenter une démarche pacifique, premièrement parce qu'il désirait la paix, la regardant comme nécessaire à l'organisation du nouveau gouvernement; secondement parce qu'il jugeait que cette démarche le plaçait mieux dans l'esprit de la France et de l'Europe.

Ses calculs furent complétement justifiés par ce qui se passa dans le Parlement d'Angleterre. M. Pitt, par sa brutale manière de répondre aux ouvertures de la France, s'attira des attaques violentes et parfaitement fondées. Jamais l'opposition de MM. Fox et Sheridan n'avait été plus noblement inspirée; jamais elle n'avait jeté autant d'éclat, et mérité plus justement l'estime des honnêtes gens de tous les pays.

La continuation de la guerre, en effet, était fort peu motivée, car l'Angleterre se trouvait en position d'obtenir alors tout ce qu'il était raisonnable de souhaiter : sans doute elle n'aurait pas obtenu l'abandon de l'Égypte, mais résignée, quelques mois après, à nous la laisser (les négociations ultérieures le prouveront), elle pouvait y consentir tout de suite, et, à ce prix, elle aurait conservé ses conquêtes, les Indes comprises; elle se serait épargné les immenses dangers auxquels son entêtement l'exposa plus tard. Ce n'était donc au fond qu'un intérêt ministériel qui portait le cabinet britannique à soutenir la guerre avec cet acharnement. Les interpellations de l'opposition furent vives et incessamment répétées. Elle exigea et obtint le dépôt des pièces relatives à la négociation, et il s'engagea à leur sujet les plus violentes discussions. Les ministres soutenaient qu'on ne pouvait négocier avec le gouvernement français, parce qu'il n'y avait pas sûreté à traiter avec lui; qu'il s'était successivement attiré, par son défaut de foi, la guerre avec tout le monde, le Danemark et la Suède seuls exceptés, et que ses rapports étaient même altérés avec ces deux derniers pays; que la paix avec ce gouvernement était trompeuse et funeste, témoin les Etats d'Italie; qu'après avoir été l'agresseur envers les princes de l'Europe, il voulait les détrôner tous, car il était dévoré du besoin incessant de détruire et de conquérir; que le général Bonaparte n'offrait pas plus

de garanties que ses prédécesseurs; que si le nouveau gouvernement français n'était plus terroriste, il était toujours révolutionnaire, et qu'avec la Révolution française on ne devait espérer ni paix ni trêve; que si on ne pouvait l'anéantir, il fallait l'épuiser du moins, jusqu'à ce qu'on l'eût tellement affaiblie qu'elle ne fût plus à craindre. Les ministres anglais, notamment lord Grenville, employèrent à l'égard du Premier Consul le langage le plus outrageant. Ils n'avaient pas autrement traité Robespierre.

MM. Fox, Sheridan, Tierney, le duc de Bedford, lord Holland, répondirent avec la plus haute raison à toutes ces allégations. — Vous demandez quel a été l'agresseur, disaient-ils, et qu'importe cela? Vous dites que c'est la France; la France dit que c'est l'Angleterre : faudra-t-il donc s'entre-détruire jusqu'à ce qu'on soit d'accord sur ce point d'histoire? Et qu'importe l'agresseur, si celui que vous accusez de l'avoir été offre le premier de déposer les armes? Vous dites que l'on ne peut pas traiter avec le gouvernement français; mais vous-mêmes avez envoyé lord Malmesbury à Lille pour traiter avec le Directoire! La Prusse, l'Espagne, ont traité avec la République française et n'ont pas eu à s'en plaindre. Vous parlez des crimes de ce gouvernement; mais votre alliée, la cour de Naples, en commet qui sont plus atroces que ceux de la Convention, car elle n'a pas l'excuse des entraînements populaires. Vous parlez d'ambition; mais la Russie, la Prusse et l'Autriche ont partagé la Pologne; mais l'Autriche vient de reconquérir l'Italie, sans rendre leurs États aux princes que la France avait dépossédés; vous-mêmes, vous vous emparez de l'Inde, d'une partie des colonies espagnoles, et de toutes les colonies hollandaises. Qui osera se dire plus désintéressé qu'un autre dans cette lutte de colère et d'avidité engagée entre tous les États? Ou vous ne traiterez jamais avec la République française, ou vous ne trouverez jamais un moment plus favorable que celui-ci, car un homme puissant et obéi vient de se saisir du pouvoir et semble disposé à l'exercer avec justice et modération. Est-il bien digne du gouvernement anglais de couvrir d'outrages un personnage illustre, chef de l'une des premières nations du monde, et qui est du moins un grand capitaine, quels que soient les vices ou les vertus que le temps pourra plus tard faire éclater en lui? A moins de dire qu'on veut épuiser la Grande-Bretagne, son sang, ses trésors, toutes ses ressources les plus précieuses, pour le rétablissement de la maison de Bourbon, on ne peut pas donner une bonne raison du refus de traiter aujourd'hui. —

Il n'y avait rien à répondre à une argumentation aussi pressante et aussi vraie. M. Tierney, profitant de la faute qu'avait commise le ministère anglais en parlant dans ses notes du rétablissement de la maison de Bourbon, fit une proposition spéciale contre cette maison. Il proposa d'émettre un vœu formel, celui de séparer la cause de l'Angleterre de la cause de ces Bourbons si funestes aux deux pays, à la Grande-Bretagne, s'écriait-il, autant qu'à la France! — J'ai entendu, continuait-il, j'ai entendu bien des partisans de l'administration de M. Pitt dire que le gouvernement français n'ayant pas offert une négociation collective, on avait pu être fondé à refuser une négociation isolée qui nous affaiblissait en nous séparant de nos alliés, mais je n'en ai vu aucun qui ne blâmât sévèrement cette manière de fixer le terme de la guerre au rétablissement de la maison de Bourbon! — Et il est vrai, comme le disait M. Tierney, que tout le monde avait blâmé cette faute, et que le cabinet de Vienne, moins passionné que le cabinet britannique, s'était bien gardé de l'imiter. Les ministres anglais répondaient qu'ils n'avaient pas présenté cette condition comme absolue et indispensable; mais on leur répliquait avec raison qu'il suffisait de l'indiquer pour violer le droit des gens et attenter à la liberté des nations. — Et que diriez-vous, s'écriait M. Tierney (répétant ici l'argument du cabinet français), que diriez-vous si le général Bonaparte, victorieux, vous déclarait qu'il ne veut traiter qu'avec les Stuarts? D'ailleurs, ajoutait-il, est-ce par reconnaissance pour la maison de Bourbon que vous prodiguez notre sang et nos trésors? Souvenez-vous de la guerre d'Amérique! Ou bien n'est-ce pas plutôt pour le principe qu'elle représente? Vous allez donc déchaîner contre vous toutes les passions qui ont soulevé la France contre les Bourbons! vous allez attirer sur vos bras tous ceux qui ne veulent plus de nobles, tous ceux qui ne veulent plus ni des dîmes ni des droits féodaux; tous ceux qui ont acquis des biens nationaux, tous ceux qui ont porté les armes dix ans pour la Révolution française? Vous voulez donc épuiser jusqu'à la dernière goutte le sang de tant de Français avant de songer à négocier? Je demande formellement, concluait M. Tierney, que l'Angleterre sépare sa cause de celle de la maison de Bourbon. —

Dans une autre motion, le célèbre Sheridan, toujours le plus hardi, le plus poignant des orateurs, Sheridan porta le débat sur le point le plus sensible au cabinet britannique, l'expédition de Hollande, à la suite de laquelle les Anglais et les Russes vaincus par le général Brune, avaient été réduits à capituler.

— Il paraît, disait M. Sheridan, que si notre gouvernement ne peut pas conclure avec la République française des traités de paix, il peut du moins conclure des capitulations. Je lui demande qu'il nous explique les motifs de celle qu'il a signée pour l'évacuation de la Hollande. — M. Dundas, interpellé, avait donné trois motifs de l'expédition de Hollande : le premier, de détacher les Provinces-Unies de la France; le second, de diminuer les moyens maritimes de la France et d'augmenter ceux de l'Angleterre en prenant la flotte hollandaise; le troisième, de faire une diversion utile aux alliés; et il ajoutait que le cabinet britannique avait réussi en deux choses sur trois, puisqu'il tenait la flotte, et qu'il avait contribué à faire gagner la bataille de Novi en attirant en Hollande les forces destinées à l'Italie. Le ministre avait à peine achevé, que M. Sheridan, se précipitant sur lui avec une verve sans égale, lui disait : Oui, vous avez cru des rapports d'émigrés, et vous avez risqué sur le continent une armée anglaise pour la couvrir de honte. Vous

avez voulu détacher la Hollande de la France, et vous la lui avez attachée plus que jamais, en la remplissant d'indignation, par l'enlèvement inique de sa flotte et de ses colonies. Vous tenez, dites-vous, la flotte hollandaise; mais par un procédé inouï, odieux, en provoquant la révolte de ses équipages, et en donnant un spectacle des plus funestes, celui de matelots se révoltant contre leurs chefs, violant cette discipline qui fait la force des armées de mer et la grandeur de notre nation. Vous avez ainsi dérobé ignominieusement cette flotte, mais pas pour l'Angleterre, en tout cas, pour le stathouder; car vous avez été obligés de déclarer qu'elle était à lui et non à l'Angleterre. Enfin, vous avez rendu un service à l'armée autrichienne à Novi, cela est possible; mais vantez-vous donc, ministres du roi de la Grande-Bretagne, d'avoir sauvé une armée autrichienne en faisant égorger une armée anglaise! —

Ces attaques si virulentes n'empêchèrent pas M. Pitt d'obtenir d'immenses ressources financières, onze cents millions environ (presque le double du budget de la France à cette époque); l'autorisation de donner des subsides à l'Autriche et aux Etats de l'Allemagne méridionale; d'importantes additions à l'*income-tax*, qui déjà produisait 180 millions par an; une nouvelle suspension de l'*habeas corpus*, et enfin la grande mesure de l'union de l'Irlande. Mais les esprits, en Angleterre, étaient profondément émus de tant de raison et d'éloquence. Les hommes raisonnables dans toute l'Europe étaient frappés aussi des torts qu'on se donnait envers la France, et bientôt, la victoire se joignant à la justice, M. Pitt devait expier par de cruelles humiliations la jactance de sa politique envers le Premier Consul. Cependant M. Pitt était en mesure de fournir à la coalition les moyens d'une nouvelle campagne; campagne, il est vrai, la dernière, à cause de l'épuisement des parties belligérantes, mais la plus acharnée, par cela même qu'elle devait être la dernière.

Dans cette grave conjoncture, le Premier Consul voulut tirer de la cour de Prusse toute l'utilité qu'on en pouvait attendre dans le moment. Cette cour n'aurait pu, en présence d'adversaires si puissants, ramener la paix qu'en la leur imposant au moyen d'une médiation armée; rôle non pas impossible pour elle, mais tout à fait hors des vues du jeune roi, qui s'appliquait à refaire son trésor et son armée, tandis que tout le monde s'épuisait autour de lui. Déjà ce prince avait sondé les puissances belligérantes, et les avait trouvées si loin de compte, qu'il avait renoncé à s'interposer entre elles. D'ailleurs, le cabinet prussien avait lui-même ses vues intéressées. Il voulait bien que la France épuisât l'Autriche, et s'épuisât elle-même dans une lutte prolongée; mais il aurait souhaité qu'elle renonçât à une partie de la ligne du Rhin; que se contentant de la Belgique, du Luxembourg, de ce côté, elle n'exigeât pas les provinces rhénanes. Il le conseillait fort au Premier Consul, disant d'abord que la France et la Prusse, moins rapprochées, en seraient plus d'accord, et que les cabinets européens, rassurés par cette modération, en seraient plus enclins à la paix. Mais bien que le Premier Consul eût mis une grande réserve à s'expliquer à cet égard, au fond il y avait peu d'espoir de le décider à ce sacrifice, et le cabinet prussien ne voyait pas dans tout cela une paix qui le satisfît assez pour s'en mêler beaucoup. Il donnait donc quantité de conseils, enveloppés d'une forme dogmatique, quoique très-amicale, mais il n'agissait pas.

Toutefois ce cabinet pouvait être utile à maintenir la neutralité du nord de l'Allemagne, à faire entrer le plus grand nombre possible de princes allemands dans cette neutralité, enfin à détacher entièrement l'empereur Paul de la coalition. Quant à ces choses, il les faisait avec zèle, parce qu'il voulait assurer et agrandir la neutralité du nord de l'Allemagne, et surtout amener la Russie à son système. Paul, toujours extrême en ses sentiments, s'était de jour en jour irrité davantage contre l'Autriche et l'Angleterre; il disait tout haut qu'il obligerait bien l'Autriche à replacer les princes italiens sur les trônes d'Italie, qu'elle avait reconquis avec les armes russes, l'Angleterre à replacer l'ordre de Malte dans cette forteresse insulaire, dont elle était près de s'emparer; il montrait pour ce vieil ordre de chevalerie une passion étrange, et s'en était fait le grand maître. Il blâmait la manière dont on avait reçu à Vienne et à Londres les ouvertures du Premier Consul, et dans ses confidences devenues intimes avec la Prusse, laissait entrevoir qu'il aurait bien voulu qu'on lui adressât de pareilles ouvertures. Le Premier Consul, en effet, ne l'avait pas osé, par crainte de ce qui pouvait en arriver avec un caractère comme celui du czar. La Prusse, avertie de toutes ces particularités, en informait le cabinet français, qui en faisait son profit.

Avant d'ouvrir la campagne, car la saison des opérations militaires approchait, le Premier Consul fit appeler auprès de lui M. de Sandoz, ministre de Prusse, et eut avec lui, le 5 mars (14 ventôse), une explication positive et complète. Après avoir récapitulé longuement tout ce qu'il avait fait pour rétablir la paix, et tout ce qu'on lui avait opposé de mauvais procédés ou d'obstacles invincibles, il exposa l'étendue de ses préparatifs militaires, et, sans dévoiler ses profondes combinaisons, laissa entrevoir au ministre prussien la grandeur des ressources qui restaient à la France; il lui déclara ensuite que, plein de confiance dans la Prusse, il attendait d'elle de nouveaux efforts pour rapprocher les puissances belligérantes, pendant qu'on serait occupé à combattre; qu'à défaut de la paix générale, peu probable avant une nouvelle campagne, il espérait du roi Frédéric-Guillaume deux services : la réconciliation de la République avec Paul Ier, et une tentative directe auprès de l'électeur de Bavière, pour arracher ce prince à la coalition. — Raccommodez-nous avec Paul, dit le général Bonaparte, décidez en même temps l'électeur de Bavière à refuser ses soldats et son territoire à la coalition, et vous nous aurez rendu deux services dont il vous sera tenu grand compte. Si l'électeur accède à nos demandes, vous pouvez lui promettre

tous les égards désirables pendant la guerre, et les meilleurs traitements à la paix. —

Le Premier Consul exposa ses vues ultérieures à l'envoyé de Prusse. Il lui déclara que le traité de Campo-Formio étant la base offerte pour la future négociation, la frontière du côté du Rhin serait une question à traiter plus tard avec l'Empire; que l'indépendance de la Hollande, de la Suisse, des Etats italiens, serait formellement garantie. Sans s'expliquer sur le point où le Rhin cesserait d'être la frontière française, il dit seulement que personne ne pouvait croire que la France n'exigeât pas au moins jusqu'à Mayence, mais qu'au-dessous de Mayence, la Moselle, la Meuse pourraient servir de limite. La Belgique et le Luxembourg étaient toujours hors de contestation. Il ajouta enfin que si la Prusse rendait à la France les services qu'elle était en position de lui rendre, il s'engageait à laisser au cabinet de Berlin une influence considérable dans les négociations de la paix. C'était en effet le point auquel la Prusse tenait le plus, car elle désirait se mêler de ces négociations, pour faire tracer les frontières allemandes de la manière qui conviendrait le mieux à ses vues.

Cette communication pleine d'à-propos et de franchise eut le meilleur effet à Berlin. Le roi répondit qu'à l'égard de l'empereur Paul, il avait déjà employé ses bons offices, et les emploierait encore pour le rapprocher de la France; qu'à l'égard de la Bavière, enveloppée de tous côtés par l'Autriche, il ne pouvait rien; mais que si l'empereur Paul se prononçait, on parviendrait peut-être, avec le double secours de la Prusse et de la Russie, à retirer l'électeur de la coalition.

Il ne restait, après toutes ces démarches fort sagement concertées, qu'à ouvrir les hostilités le plus promptement possible. Cependant la saison n'en était pas tout à fait venue, et elle devait arriver cette année plus tard que de coutume, parce que la France avait à réorganiser ses armées en partie dissoutes, et que l'Autriche avait à combler le vide laissé par la Russie dans les cadres de la coalition. Le Premier Consul pensa que le moment était arrivé d'en finir avec la Vendée : premièrement, pour faire cesser le spectacle odieux de la guerre civile; secondement, pour rendre disponibles, et transporter sur le Rhin et les Alpes les troupes excellentes que la Vendée retenait dans l'intérieur de la République.

Les significations par lui adressées aux provinces insurgées, concurremment avec les offres de paix faites aux puissances, y avaient produit le plus grand effet. Ces significations avaient été appuyées d'une force imposante de 60 mille hommes environ, tirés de la Hollande, de l'intérieur et de Paris même. Le Premier Consul avait poussé la hardiesse jusqu'à rester dans Paris, rempli alors de l'écume de tous les partis, avec 2,300 hommes de garnison; et cette hardiesse même, il l'avait poussée jusqu'à la publier. Pour répondre aux ministres anglais, qui prétendaient que le gouvernement consulaire n'était pas plus solide que les précédents, il fit imprimer un état comparatif des forces qui se trouvaient à Londres et à Paris. Il en résultait que Londres était gardé par 14,600 hommes, et Paris par 2,300. C'était à peine de quoi fournir aux postes de simple police, qui veillent sur les grands établissements publics et sur la demeure des hauts fonctionnaires. Evidemment le nom du général Bonaparte gardait Paris.

Quoi qu'il en soit, les provinces insurgées se virent enveloppées à l'improviste par une armée redoutable, et se trouvèrent ainsi placées entre une paix immédiate et généreuse, ou la certitude d'une guerre d'extermination. Elles ne pouvaient tarder à prendre un parti. MM. d'Andigné et Hyde de Neuville, après avoir vu de près le Premier Consul, étaient revenus de toutes leurs illusions, et ne croyaient plus qu'il voulût un jour rétablir les Bourbons. Ils ne croyaient pas davantage qu'on pût réussir à vaincre un tel homme. M. Hyde de Neuville, envoyé par le comte d'Artois pour juger de l'état des choses, se résolut à retourner à Londres, ne voulant pas, quant à lui, abandonner le parti des Bourbons, mais reconnaissant l'impossibilité de continuer la guerre, et laissant à tous les chefs le conseil de faire ce que la nécessité des temps et des lieux commanderait à chacun d'eux. M. d'Andigné retourna en Vendée rapporter ce qu'il avait vu.

La durée de la suspension d'armes allait expirer. Il fallait que les chefs du parti royaliste ou signassent une paix définitive, ou se décidassent à entreprendre sur-le-champ une lutte à mort avec une armée formidable. En 1793, dans le premier enthousiasme de l'insurrection, ils n'avaient pu vaincre les 16 mille hommes de la garnison de Mayence, et n'avaient réussi qu'à livrer des combats héroïques et sanglants pour finir par succomber. Que pouvaient-ils aujourd'hui contre 60 mille hommes de troupes, les premières de l'Europe, dont une moitié seulement venait de suffire pour jeter à la mer les Russes et les Anglais? Rien évidemment, et cette opinion était universelle dans les provinces insurgées. Toutefois elle était plus ou moins partagée dans chacune d'elles. Sur la rive gauche de la Loire, entre Saumur, Nantes et les Sables, en un mot dans la vieille Vendée, épuisée d'hommes et de toutes choses, on éprouvait une fatigue extrême; on y jugeait cette dernière prise d'armes, qui n'avait été amenée que par la faiblesse et les rigueurs du Directoire, pour ce qu'elle valait, c'est-à-dire pour une folie. Sur la rive droite, autour du Mans, pays qui avait été aussi le théâtre d'une lutte désespérée, ces sentiments dominaient. En basse Normandie, où l'insurrection était de date plus récente, où M. de Frotté, jeune chef actif, rusé, ambitieux, menait les royalistes, on montrait plus de disposition à continuer la guerre. Il en était de même dans le Morbihan, où l'éloignement de Paris, le voisinage de la mer, la nature des lieux, offraient plus de ressources, et où un chef d'une énergie féroce et indomptable, Georges Cadoudal, soutenait les courages. Dans ces deux dernières provinces, les communications plus fréquentes avec les Anglais contribuaient à rendre la résistance plus opiniâtre.

D'un bout à l'autre de la Vendée et de la Bretagne on conférait sur le parti à prendre. Les émigrés payés par l'Angleterre, dont le dévouement consistait en allées et venues continuelles, et qui n'avaient pas à souffrir toutes les conséquences de l'insurrection, étaient en vive contestation avec les gens du pays, sur lesquels pesait sans relâche le fardeau de la guerre civile. Ceux-là soutenaient qu'il fallait continuer la lutte, et ceux-ci au contraire qu'il fallait y mettre fin. Ces représentants d'un intérêt plus anglais que royaliste disaient que le gouvernement des Consuls allait périr, comme les autres gouvernements révolutionnaires, après quelques jours d'apparence trompeuse, qu'il allait périr par le désordre des finances et de l'administration; que les armées russes et anglaises devaient envoyer un détachement en Vendée pour tendre la main aux royalistes français, qu'il ne fallait plus à ceux-ci que quelques jours de patience pour recueillir le fruit de huit ans d'efforts et de combats, et qu'en persistant ils auraient probablement l'honneur de conduire à Paris les Bourbons victorieux. Les insurgés, qui n'allaient pas habituellement se réfugier à Londres, et y vivre de l'argent anglais, qui restaient sur les lieux avec leurs paysans, qui voyaient leurs terres ravagées, leurs maisons incendiées, leurs femmes et leurs enfants exposés à la faim et à la mort, ceux-là disaient que le général Bonaparte n'avait jamais échoué dans ce qu'il avait entrepris; qu'à Paris, au lieu de croire que tout tombait en dissolution, on croyait au contraire que tout se réorganisait sous la main heureuse du nouveau chef de la République; que cette République, qu'on disait épuisée, venait de leur envoyer une armée de 60 mille hommes; que ces Russes et ces Anglais tant vantés venaient de poser les armes devant une moitié de cette même armée; que c'était chose facile de faire à Londres de beaux projets, de parler de dévouement, de constance, quand on était loin des lieux, des événements et de leurs conséquences; qu'il fallait à cet égard ménager ses discours en présence de gens qui, depuis huit années, enduraient seuls les maux de la plus affreuse guerre civile. Parmi ces royalistes épuisés, on allait jusqu'à insinuer que le général Bonaparte, dans son entraînement vers le bien, après avoir rétabli la paix, fait cesser la persécution, relevé les autels, relèverait peut-être aussi le trône; et on répétait les fables qui n'étaient plus admises chez les principaux royalistes, depuis les entrevues de MM. d'Andigné et Hyde de Neuville avec le Premier Consul, mais qui dans les derniers rangs du peuple insurgé avaient conservé quelque créance, et contribuaient à rapprocher les esprits du gouvernement.

Il y avait au sein de la vieille Vendée un simple prêtre, l'abbé Bernier, curé de Saint-Laud, destiné bientôt à prendre part aux affaires de la République et de l'Empire, lequel, par beaucoup d'intelligence et d'habileté naturelle, avait acquis un grand ascendant sur les chefs royalistes. Il avait vu de près cette longue insurrection qui n'avait abouti à rien qu'à des malheurs; il jugeait la cause des Bourbons perdue, pour le moment du moins, et croyait qu'on ne pouvait sauver du bouleversement général produit par la Révolution française, que le vieil autel des chrétiens. Éclairé sous ce dernier rapport par les actes du Premier Consul, et par des communications fréquentes avec le général Hédouville, il n'avait plus de doute, et il comptait qu'en se soumettant on obtiendrait la paix, la fin des persécutions, et la tolérance au moins, sinon la protection du culte. Il conseilla donc la soumission à tous ces vieux chefs de la rive gauche, et par son influence fit taire les porteurs de paroles, allant et venant de la Vendée à Londres. Une réunion eut lieu à Montfaucon, et là, dans un conseil des officiers royalistes, l'abbé Bernier décida M. d'Autichamp, jeune gentilhomme plein de bravoure, mais docile aux lumières d'autrui, à mettre bas les armes pour le compte de la province. La capitulation fut signée le 18 janvier (28 nivôse). La République promettait amnistie entière, respect pour le culte, abandon de l'impôt pour quelque temps dans les provinces ravagées, radiation de tous les chefs de la liste des émigrés. Les royalistes promettaient en retour soumission complète, et remise immédiate de leurs armes.

Ce même jour 18 janvier, l'abbé Bernier écrivit au général Hédouville : « Vos vœux et les miens » sont accomplis. Aujourd'hui, à deux heures, la » paix a été acceptée avec reconnaissance à Mont- » faucon, par tous les chefs et officiers de la » rive gauche de la Loire. La rive droite va sans » doute suivre cet exemple, et l'olivier de la paix » remplacera sur les deux bords de la Loire les » tristes cyprès que la guerre eût fait croître. Je » charge MM. de Bauvollier, Duboucher et Renou, » de vous porter cette heureuse nouvelle. Je les » recommande à la bienfaisance du gouvernement » et à la vôtre. Inscrits faussement sur la liste fa- » tale de 1793, ils se sont vu dépouiller de leurs » biens. Ils ont fait ce sacrifice à la nécessité des » circonstances, et n'en ont pas moins désiré la » paix. Cette paix est votre ouvrage; maintenez-la, » général, par la justice et la bienfaisance. Votre » gloire et votre bonheur y sont attachés. Je ferai » pour remplir vos vues salutaires tout ce qui dé- » pendra de moi : la sagesse le commande, l'hu- » manité le veut... Mon cœur est tout entier au » pays que j'habite, et sa félicité est le premier de » mes vœux.

» Bernier. »

Cet exemple produisit son effet. Deux jours après, les insurgés de la rive droite, commandés par un vieux et brave gentilhomme, M. de Châtillon, et dégoûtés comme lui de servir les vues de l'Angleterre plutôt que la cause du royalisme, se rendirent : toute l'ancienne Vendée se trouva ainsi pacifiée. La joie fut extrême, soit dans les campagnes, où régnait le royalisme, soit dans les villes, où régnait au contraire l'esprit de la Révolution. En plusieurs villes, telles que Nantes et Angers, les chefs royalistes, portant la cocarde tricolore, furent reçus en triomphe, et fêtés comme des frères. De toutes

parts on commença à rendre les armes et à se soumettre de bonne foi, sous l'influence d'une opinion qui peu à peu devenait générale, c'est que la guerre, sans ramener les Bourbons, n'aboutirait qu'à l'effusion du sang, au ravage du pays; et que la soumission, au contraire, procurerait repos, sécurité, rétablissement de la religion, chose de toutes la plus désirée.

Cependant la pacification rencontrait plus d'obstacles en Bretagne et en Normandie. La guerre de ces côtés était plus récente, comme nous venons de le dire, et avait moins épuisé les courages; d'ailleurs elle y procurait de honteux bénéfices, tandis qu'en Vendée elle ne rapportait que des souffrances. C'était dans le centre de la Bretagne, et vers la Normandie, que s'étaient réfugiés tous les chouans, c'est-à-dire les hommes que l'insurrection avait habitués au brigandage, et qui ne savaient plus s'en passer. Ils faisaient beaucoup plus la guerre aux caisses des comptables, aux diligences, aux acquéreurs de biens nationaux, qu'à la République. Ils étaient en rapport avec une troupe de mauvais sujets établis à Paris, et recevaient d'eux les avis qui les guidaient dans leurs expéditions. Enfin, dans le Morbihan, où était le siége de l'insurrection la plus tenace, Georges, le seul implacable des chefs vendéens, recevait des Anglais l'argent, les ressources matérielles, qui pouvaient seconder sa résistance : aussi était-il fort peu disposé à se soumettre.

Mais les préparatifs étaient faits pour écraser ceux des chefs royalistes qui ne voudraient pas se rendre. Le 21 janvier (1er pluviôse), le général Chabot, rompant la suspension d'armes, marcha sur les bandes du centre de la Bretagne, commandées par MM. de Bourmont et de la Prévalaye. Près de la commune de Mélay il joignit M. de Bourmont, qui, à la tête de 4 mille chouans, se défendit avec vigueur, mais fut cependant obligé de céder aux républicains, habitués à vaincre d'autres soldats que des paysans. Lui-même, après avoir couru le plus grand danger, ne parvint qu'avec beaucoup de peine à se sauver. Obligé bientôt de reconnaître qu'il ne pouvait plus rien pour sa cause, il rendit les armes le 24 janvier (4 pluviôse).

Le général Chabot marcha ensuite sur Rennes, pour se porter de là vers le fond de la Bretagne, où le général Brune concentrait de grandes forces. Le 25 janvier (5 pluviôse), plusieurs colonnes parties de Vannes, d'Auray, d'Elven, sous les généraux Harty et Gency, rencontrèrent à Grandchamp les bandes de Georges. Les deux généraux républicains avaient acheminé sur Vannes des convois de grains et de bestiaux, qu'ils avaient enlevés dans les campagnes insurgées. Les chouans ayant voulu reprendre ce convoi, les colonnes d'escorte les enveloppèrent, et, malgré la plus vigoureuse résistance, leur tuèrent 400 hommes, plusieurs chefs, et les mirent complétement en déroute. Le surlendemain 27, un combat très-violent à Hennebon fit encore périr 300 chouans, et acheva de détruire toutes les espérances de l'insurrection. Il y avait tout près des côtes un vaisseau anglais de 80 et quelques frégates, qui purent voir combien étaient chimériques les illusions dont on avait bercé le gouvernement britannique. Du reste, on s'était trompé réciproquement, le gouvernement britannique en promettant une nouvelle expédition comme celle de Hollande, les Bretons en annonçant une levée en masse. Des royalistes récemment débarqués eurent quelque peine à rejoindre en chaloupe la division anglaise, et furent reçus comme des émigrés qui ont beaucoup promis et peu fait. Georges se vit réduit à déposer les armes, et livra 20 mille fusils et 20 pièces de canon, qu'il venait de recevoir des Anglais.

Dans la basse Normandie, M. de Frotté, jeune chef fort dévoué à sa cause, était, avec Georges, le plus résolu des royalistes à continuer la guerre. Il fut poursuivi par les généraux Gardanne et Chambarlhac, détachés de la garnison de Paris. Plusieurs rencontres très-vives eurent lieu sur divers points. Le 25 janvier (5 pluviôse), M. de Frotté fut joint par le général Gardanne aux forges de Cossé, près de la Motte-Fouquet, et perdit beaucoup de monde. Le 26 (6 pluviôse), un des chefs, nommé Duboisgny, fut attaqué dans son château de Duboisgny, près de Fougères, et essuya comme M. de Frotté une perte considérable. Enfin le 27 (7 pluviôse), le général Chambarlhac enveloppa, dans les environs de Saint-Christophe, non loin d'Alençon, quelques compagnies de chouans, et les fit passer par les armes.

M. de Frotté voyant comme les autres, mais malheureusement trop tard, que toute résistance était impossible devant les nombreuses colonnes qui avaient assailli le pays, pensa qu'il était temps de se rendre. Il écrivit pour demander la paix au général Hédouville, qui dans le moment était à Angers, et en attendant la réponse, il proposa une suspension d'armes au général Chambarlhac. Celui-ci répondit que n'ayant pas de pouvoirs pour traiter, il allait s'adresser au gouvernement pour en obtenir, mais que dans l'intervalle il ne pouvait prendre sur lui de suspendre les hostilités, à moins que M. de Frotté ne consentît à livrer immédiatement les armes de ses soldats. C'était justement ce que M. de Frotté redoutait le plus. Il consentait bien à se soumettre, et à signer une pacification momentanée, mais à condition de rester armé, afin de saisir plus tard la première occasion favorable de recommencer la guerre. Il écrivit même à ses lieutenants des lettres dans lesquelles, en leur prescrivant de se rendre, il leur recommandait de garder leurs fusils. Pendant ce temps, le Premier Consul, irrité contre l'obstination de M. de Frotté, avait ordonné de ne lui point accorder de quartier, et de faire sur sa personne un exemple. M. de Frotté, inquiet de ne pas recevoir de réponse à ses propositions, voulut se mettre en communication avec le général Guidal, commandant le département de l'Orne, et fut arrêté avec six des siens, tandis qu'il cherchait à le voir. Les lettres qu'on trouva sur lui, lesquelles contenaient l'ordre à ses gens de se rendre, mais en gardant leurs armes, passèrent pour une trahison. Il fut conduit à Verneuil, et livré à une commission militaire.

La nouvelle de son arrestation étant venue à Paris, une foule de solliciteurs entourèrent le Pre-

mier Consul, et obtinrent une suspension de procédure, qui équivalait à une grâce. Mais le courrier qui apportait l'ordre du gouvernement arriva trop tard. La Constitution étant suspendue dans les départements insurgés, M. de Frotté avait été jugé sommairement, et quand le sursis arriva, ce jeune et vaillant chef avait déjà subi la peine de son obstination. La duplicité de sa conduite, bien que démontrée, n'était cependant point assez condamnable pour qu'on ne dût pas regretter beaucoup une telle exécution, la seule au reste qui ensanglanta cette heureuse fin de la guerre civile.

Dès ce jour les départements de l'Ouest furent entièrement pacifiés. La sagesse du général Hédouville, la vigueur, la promptitude des moyens employés, la fatigue des insurgés, le mélange de confiance et de crainte que leur inspirait le Premier Consul, amenèrent cette pacification si rapide. Elle était complétement terminée à la fin de février 1800 (premiers jours de ventôse). Le désarmement s'opérait partout; il restait seulement des voleurs de grande route, dont une justice active et impitoyable devait bientôt venir à bout. Les troupes employées dans l'Ouest se remirent en marche vers Paris, pour concourir aux vastes desseins du Premier Consul.

La Constitution, suspendue dans les quatre départements de la Loire-Inférieure, d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et des Côtes-du-Nord, fut remise en vigueur, et la plupart des chefs qui venaient de déposer les armes furent successivement attirés à Paris, dans l'intention de les mettre en rapport avec le Premier Consul. Celui-ci savait bien qu'il ne suffisait pas de leur arracher les armes des mains, mais qu'il fallait s'emparer de ces âmes portées à l'exaltation, et les diriger vers un noble but. Il voulait entraîner les chefs royalistes avec lui dans l'immense carrière ouverte en ce moment à tous les Français, les conduire à la fortune, à la gloire, par ce chemin des dangers qu'ils étaient habitués à parcourir. Il les fit inviter à venir le voir. Sa renommée, qui inspirait un vif désir de l'approcher à tous ceux qui en avaient l'occasion; sa bienfaisance, très-vantée déjà dans la Vendée, et qu'on avait à invoquer en faveur des nombreuses victimes de la guerre civile, étaient pour les chefs royalistes autant de motifs honorables de le visiter. Le Premier Consul reçut et accueillit fort bien, d'abord l'abbé Bernier, puis MM. de Bourmont, d'Autichamp, de Châtillon, et enfin Georges Cadoudal lui-même. Il distingua l'abbé Bernier, et résolut de se l'attacher en l'employant aux difficiles affaires de l'Eglise. Il entretint fréquemment les chefs militaires, les toucha par son noble langage, et en décida quelques-uns à servir dans les armées françaises. Il réussit même à gagner le cœur de M. de Châtillon. Celui-ci rentra dans sa retraite, se maria, et devint l'intermédiaire ordinaire et toujours écouté de ses concitoyens, quand ils avaient quelque acte de justice ou d'humanité à solliciter du Premier Consul. C'est avec la gloire, la clémence et la bienfaisance qu'on termine les révolutions.

Georges seul résista à cette haute influence. Quand il fut conduit aux Tuileries, l'aide de camp chargé de l'introduire conçut à son aspect de telles craintes, qu'il ne voulut jamais refermer la porte du cabinet du Premier Consul, et qu'il venait à chaque instant jeter à la dérobée quelques regards pour voir ce qui s'y passait. L'entrevue fut longue. Le général Bonaparte fit en vain retentir les mots de patrie, de gloire aux oreilles de Georges, il essaya même en vain l'amorce de l'ambition sur le cœur de ce farouche soldat de la guerre civile; il ne réussit point, et fut convaincu lui-même qu'il n'avait pas réussi, en voyant le visage de son interlocuteur. Georges, en le quittant, partit pour l'Angleterre avec M. Hyde de Neuville. Plusieurs fois, racontant son entrevue à son compagnon de voyage, et lui montrant ses bras vigoureux, il s'écria : Quelle faute j'ai commise de ne pas étouffer cet homme dans mes bras! —

Cette prompte pacification de la Vendée produisit un grand effet sur les esprits. Quelques malveillants, qui ne voulaient pas l'expliquer par ses causes naturelles, c'est-à-dire par l'énergie des moyens physiques, par la sagesse des moyens moraux, et surtout par l'influence du grand nom du Premier Consul, prétendaient qu'il y avait eu avec les Vendéens des conventions secrètes, dans lesquelles on leur promettait quelque importante satisfaction. On ne disait pas clairement, on insinuait que ce serait peut-être beaucoup plus que le rétablissement des principes de l'ancien régime, mais celui des Bourbons eux-mêmes. C'étaient les nouvellistes du parti révolutionnaire qui débitaient ces fables ridicules; mais les gens sensés, appréciant mieux les actes du général Bonaparte, se disaient qu'on ne faisait pas de si grandes choses pour autrui, et croyaient que s'il ne travaillait pas uniquement pour la France, c'était du moins pour lui-même, et non pour les Bourbons. Du reste, aux yeux de tout le monde, la pacification de la Vendée était un événement des plus heureux, présageant une paix plus importante et plus difficile, la paix avec l'Europe.

Le Premier Consul se hâta, avant d'ouvrir la campagne de cette année, de clore la session du Corps législatif, et de presser l'adoption des nombreux projets de loi qu'il avait présentés. Quelques membres du Tribunat se plaignaient de la rapidité avec laquelle on les faisait discuter et voter. « Nous » sommes, disait le tribun Sédillez, homme impar» tial et modéré, nous sommes entraînés dans un » *tourbillon d'urgence,* dont le mouvement rapide » se dirige vers le but de nos vœux. Ne vaut-il pas » mieux céder à l'impétuosité de ce mouvement, » que de s'exposer à en entraver la marche? L'année » prochaine nous examinerons avec plus de maturité » les projets présentés, nous rectifierons ce qui aurait » besoin d'être rectifié. » Tout marchait en effet rapidement vers le but que le Premier Consul s'était proposé. Les lois votées étaient mises à exécution; les fonctionnaires nommés se rendaient à leur poste. Les nouveaux préfets entraient en charge, et l'administration reprenait de toute part un ensemble, une activité qu'on ne lui avait jamais vus. Les contributions arriérées rentraient dans les caisses du Trésor, depuis que la confection des rôles permettait



Paris Typ H Plon.

Revue au Carrousel. (P. 77.)

de se présenter aux contribuables avec un titre légal. Chaque jour de nouvelles mesures signalaient plus clairement la marche politique du gouvernement. Une seconde liste de proscrits venait d'obtenir le bienfait du rappel. Les écrivains y figuraient en grand nombre. MM. de Fontanes, de la Harpe, Suard, Sicard, Michaud, Fiévée, étaient rappelés de leur exil, ou autorisés à sortir de leur retraite. Les membres de l'Assemblée constituante connus pour avoir voté l'abolition des institutions féodales, étaient exemptés de toutes les rigueurs dont on les avait frappés sous la Convention et le Directoire. Un proscrit fameux du 18 fructidor, négociateur et signataire du premier traité de paix de la République, l'ex-directeur Barthélemy, était, sur la proposition des Consuls, nommé sénateur. Enfin un autre proscrit de la même date, Carnot, récemment tiré de l'exil, puis nommé inspecteur aux revues, venait d'être appelé au ministère de la guerre à la place du général Berthier, partant pour prendre le commandement de l'une des armées de la République. Le nom de Carnot était alors un grand nom militaire, auquel se rattachait le souvenir des victoires de la Convention en quatre-vingt-treize; et bien que le nom du général Bonaparte fût suffisant pour faire trembler la coalition, celui de Carnot s'ajoutant au sien produisit encore une véritable sensation sur les états-majors étrangers.

La session tendant à sa fin, l'opposition du Tribunat fit une dernière tentative, qui causa quelque agitation, bien qu'elle fût repoussée par une grande majorité. Le Corps législatif ne devait siéger que quatre mois. Il n'y avait pas de terme assigné aux sessions du Tribunat. Ce dernier pouvait donc se réunir, bien que la vacance du Corps législatif le laissât sans ouvrage. On lui proposa de se créer un emploi de son temps, au moyen des pétitions qu'il était seul chargé de recevoir, et des vœux qu'il était autorisé à émettre sur les objets d'intérêt général. M. Benjamin Constant proposa de livrer ces pétitions à des commissions distinctes, de les soumettre à un travail continuel, et de se ménager par ce moyen, non-seulement la discussion de tous les actes du gouvernement, chose en soi fort légitime, mais leur discussion permanente pendant les douze mois de l'année. Cette proposition fut repoussée dans ce qu'elle avait de grave. Il fut décidé que le Tribunat se réunirait une fois par quinzaine,

pour entendre un rapport de pétitions, et que ce rapport serait fait par le bureau de l'assemblée, composé du président et des secrétaires. Réduite à ces termes, la proposition n'avait plus rien d'inquiétant.

Sauf cette dernière tentative, la fin de la session fut parfaitement paisible, même au Tribunat. Les projets du gouvernement y avaient obtenu une telle majorité, qu'il fallait une bien grande susceptibilité pour en vouloir à ce corps de l'opposition d'une vingtaine de ses membres. Le Premier Consul, quelque disposé qu'il fût à ne rien supporter, prit le parti de n'en tenir aucun compte. Aussi cette première session, dite de l'an VIII, ne répondit-elle aucunement aux craintes que certains propagateurs de mauvaises nouvelles affectaient de répandre. Si plus tard les choses en étaient restées là, on se serait accommodé de ce dernier simulacre des assemblées délibérantes. Cette génération alarmée, et le chef qu'elle avait adopté, les auraient également supportées.

Un peu avant la clôture de la session, le Premier Consul prit à l'égard de la presse périodique une mesure qui aujourd'hui ne serait rien moins qu'un phénomène impossible, mais qui alors, grâce au silence de la Constitution, était une mesure tout à fait légale, et, grâce à l'esprit du temps, à peu près insignifiante. La Constitution en effet ne disait rien à l'égard de la presse périodique, et il paraîtra étonnant qu'une liberté aussi importante que celle d'écrire n'eût pas même obtenu une mention spéciale dans la loi fondamentale de l'Etat. Mais alors la tribune, tant celle des assemblées que celle des clubs, avait été pour les passions révolutionnaires le moyen préféré de se produire, et on avait tant usé du droit de parler, qu'on avait tenu peu de compte du droit d'écrire. A l'époque du 18 fructidor, la presse fut un peu plus employée, mais particulièrement par les royalistes, et elle excita contre elle un tel soulèvement chez les révolutionnaires, qu'elle leur inspira depuis un médiocre intérêt. On souffrit donc qu'elle fût proscrite au 18 fructidor, et que dans la rédaction de la Constitution de l'an VIII elle fût omise, et livrée dès lors à l'arbitraire du gouvernement.

Le Premier Consul, qui avait déjà supporté avec peu de patience les attaques des journaux royalistes lorsqu'il était simple général de l'armée d'Italie, commençait à s'inquiéter aujourd'hui des indiscrétions que la presse commettait à l'égard des opérations militaires, et des attaques virulentes qu'elle se permettait contre les gouvernements étrangers. S'appliquant d'une manière toute particulière à réconcilier la République avec l'Europe, il craignait que les feuilles républicaines, fort déchaînées contre les cabinets surtout depuis le refus des offres de la France, ne rendissent vains tous ses efforts de rapprochement. Le roi de Prusse notamment avait eu à se plaindre de quelques journaux français, et en avait exprimé son déplaisir. Le Premier Consul, qui voulait effacer partout les traces de la violence, et qui n'était pas retenu d'ailleurs, à l'égard de la liberté de la presse, par une opinion publique ferme et arrêtée, telle que celle qui existe aujourd'hui, prit une décision par laquelle il supprima une grande quantité de journaux, et désigna ceux qui auraient le privilége de continuer à paraître. Ces dispositions devaient demeurer en vigueur jusqu'à la paix générale. Les journaux maintenus étaient au nombre de treize. C'étaient : le *Moniteur universel*, — le *Journal des Débats*, — le *Journal de Paris*, — le *Bien informé*, — le *Publiciste*, — l'*Ami des lois*, — la *Clef du cabinet*, — le *Citoyen français*, — la *Gazette de France*, — le *Journal des hommes libres*, — le *Journal du soir*, — le *Journal des défenseurs de la patrie*, — la *Décade philosophique*.

Ces journaux favorisés étaient en outre avertis que ceux qui publieraient des articles contre la Constitution, contre les armées, leur gloire ou leur intérêt, qui publieraient des invectives contre les gouvernements étrangers, amis ou alliés de la France, seraient immédiatement supprimés.

Cette mesure, qui paraîtrait si extraordinaire aujourd'hui, fut accueillie sans murmure et sans étonnement, car les choses n'ont de valeur que par l'esprit qui règne.

Les votes demandés aux citoyens, au sujet de la nouvelle Constitution, avaient été recueillis et comptés. Le résultat de ce dépouillement fut communiqué au Sénat, au Corps législatif, au Tribunat, par un message des Consuls. Aucune des constitutions antérieures n'avait été acceptée par un aussi grand nombre de suffrages.

On avait compté en 1793 pour la Constitution de cette époque, 1,800 mille suffrages favorables et 11 mille suffrages contraires; en 1795, pour la Constitution directoriale, un million 57 mille suffrages favorables et 49 mille contraires. Cette fois il se présenta plus de 3 millions de votants, sur lesquels 3 millions adoptèrent la Constitution, 15 cents seulement la repoussèrent [1]. Assurément ces vaines formalités ne signifient rien pour les esprits sérieux. Ce n'est pas à ces signes vulgaires et souvent mensongers, c'est à son aspect moral qu'on juge de la volonté d'une société. Mais la différence dans le nombre des votants avait ici une incontestable signification. Elle prouvait au moins combien était général le sentiment qui appelait un gouvernement fort et réparateur, capable d'assurer l'ordre, la victoire et la paix.

Le Premier Consul, avant son départ pour l'armée, se décida enfin à une démarche importante : il alla s'établir aux Tuileries. Avec la disposition des esprits à voir en lui un César, un Cromwell, destiné à terminer le règne de l'anarchie par le règne du pouvoir absolu, cet établissement dans le palais des rois était une démarche hardie et délicate, non à cause des résistances qu'elle pouvait provoquer, mais de l'effet moral qu'elle était dans le cas de produire.

[1] Voici les nombres exacts : en 1793, 1,801,918 suffrages favorables et 11,610 contraires; en 1795, 1,057,390 suffrages favorables et 49,955 contraires; en 1800, sur 3,012,569 votants, 3,011,007 favorables et 1,562 contraires.

Le Premier Consul la fit précéder d'une cérémonie imposante, et habilement imaginée. Washington venait de mourir. La mort de cet illustre personnage qui avait rempli de son nom la fin du dernier siècle, avait été un sujet de regrets pour tous les amis de la liberté en Europe. Le Premier Consul, jugeant qu'une manifestation à ce sujet était opportune, adressa aux armées l'ordre du jour suivant :

« Washington est mort ! Ce grand homme s'est » battu contre la tyrannie ; il a consolidé l'indé» pendance de sa patrie. Sa mémoire sera tou» jours chère au peuple français, comme à tous » les hommes libres des deux mondes, et spéciale» ment aux soldats français, qui, comme lui et les » soldats américains, se battent pour l'égalité et la » liberté. »

En conséquence, dix jours de deuil furent ordonnés. Ce deuil devait consister en un crêpe noir suspendu à tous les drapeaux de la République. Le Premier Consul ne s'en tint pas là : il fit préparer une fête simple et noble dans l'église des Invalides, église appelée, dans la langue fugitive du temps, le *Temple de Mars*. Les drapeaux conquis en Egypte n'avaient pas encore été présentés au gouvernement. Le général Lannes fut chargé de les remettre, en cette occasion, au ministre de la guerre, sous le dôme magnifique élevé par le grand roi à la vieillesse guerrière.

Le 9 février (20 pluviôse), toutes les autorités étant réunies aux Invalides, le général Lannes présenta au ministre de la guerre Berthier 96 drapeaux, pris aux Pyramides, au mont Thabor, à Aboukir. Il prononça une harangue courte et martiale. Berthier lui fit une réponse du même genre. Celui-ci était assis entre deux invalides centenaires, et il avait en face le buste de Washington, ombragé des mille drapeaux conquis sur l'Europe par les armées de la France républicaine.

Non loin de là une tribune était préparée. On y vit monter un proscrit, qui devait sa liberté à la politique du Premier Consul : c'était M. de Fontanes, écrivain pur et brillant, le dernier qui ait fait usage de cette langue française, autrefois si parfaite, et emportée aujourd'hui avec le dix-huitième siècle dans les abîmes du passé. M. de Fontanes prononça en un langage étudié, mais superbe, l'éloge funèbre du héros de l'Amérique. Il célébra les vertus guerrières de Washington, sa valeur, sa sagesse, son désintéressement ; il plaça fort au-dessus du génie militaire qui sait remporter des victoires, le génie réparateur qui sait terminer les guerres civiles, fermer les plaies de la patrie, et donner la paix au monde. A côté de l'ombre de Washington, il évoqua celles de Turenne, de Catinat, de Condé, et, parlant en quelque sorte au nom de ces grands hommes, il donna, sous la forme la plus délicate et la plus digne, des louanges qui cette fois étaient pleines de noblesse, parce qu'elles étaient pleines de sages leçons.

« Oui, s'écriait-il en finissant, oui, tes conseils » seront entendus, ô Washington ! ô guerrier ! » ô législateur ! ô citoyen sans reproche ! Celui qui, » jeune encore, te surpassa dans les batailles, fer» mera, comme toi, de ses mains triomphantes, » les blessures de la patrie. Bientôt, nous en avons » pour gages sa volonté et son génie guerrier, » s'il était malheureusement nécessaire, bientôt » l'hymne de la paix retentira dans ce temple de » la guerre ; alors le sentiment universel de la joie » effacera le souvenir de toutes les injustices et de » toutes les oppressions... déjà même les opprimés » oublient leurs maux, en se confiant à l'avenir !... » Les acclamations de tous les siècles accompagne» ront le héros qui donnera ce bienfait à la France, » et au monde qu'elle ébranle depuis trop long» temps. »

Ce discours terminé, des crêpes noirs furent attachés à tous les drapeaux, et la République française fut censée en deuil du fondateur de la République américaine, comme les monarchies qui se mettent en deuil, les unes pour les pertes que font les autres. Que manquait-il à cette pompe, pour qu'elle eût la grandeur de ces scènes funèbres où Louis XIV venait entendre l'éloge de l'un de ses guerriers, de la bouche de Fléchier ou de Bossuet ? Ce n'était pas sans doute la grandeur des choses et des hommes, car on parlait de Washington devant le général Bonaparte, on parlait au milieu d'une société qui avait vu aussi des Charles I[er] monter sur l'échafaud, et même des femmes couronnées les y suivre ! On pouvait y prononcer à chaque instant les mots de Fleurus, d'Arcole, de Rivoli, de Zurich, des Pyramides, et ces mots magnifiques pouvaient assurément agrandir un discours aussi bien que ceux des Dunes et de Rocroy ! Que manquait-il donc à cette solennité pour être tout à fait grande ? Il y manquait ce que le plus grand des hommes lui-même n'y pouvait mettre : il y manquait la religion d'abord, non pas celle qu'on s'efforce d'avoir, mais celle qu'on a véritablement, et sans laquelle les morts sont toujours froidement célébrés : il y manquait le génie des Bossuet, car il est des grandeurs qui ne reviennent pas chez les nations, et si les Turenne, les Condé ont des successeurs, les Bossuet n'en ont pas : il y manquait enfin une certaine sincérité, car cet hommage à un héros, renommé surtout par le désintéressement de son ambition, était trop visiblement affecté. Cependant n'allons pas croire, avec la foule des interprétateurs vulgaires, que tout fût ici de l'hypocrisie pure : sans doute il y en avait ; mais il y avait aussi les illusions ordinaires du temps, et de tous les temps ! Les hommes, en effet, se trompent plus souvent eux-mêmes qu'ils ne trompent les autres. Beaucoup de Français, comme les Romains sous Auguste, croyaient encore à la République, parce qu'on en prononçait soigneusement le nom ; et il n'est pas bien certain que l'ordonnateur de cette fête funèbre, que le général Bonaparte lui-même, ne s'abusât en célébrant Washington, et qu'il ne crût effectivement qu'on pouvait, en France comme en Amérique, être le premier, sans être roi ou empereur.

Cette cérémonie était le prélude de l'installation des trois Consuls aux Tuileries. Depuis longtemps

on faisait à ce palais les réparations nécessaires; on effaçait les traces que la Convention y avait laissées, on supprimait les bonnets rouges qu'elle avait fait placer au milieu des lambris dorés. Le Premier Consul devait occuper l'appartement du premier étage, celui même que la famille royale aujourd'hui régnante occupe pendant les réceptions du soir. Sa femme et ses enfants devaient être logés au-dessous de lui, à l'entre-sol. La galerie de Diane était, comme à présent, le vestibule qu'il fallait traverser pour arriver à la demeure du chef de l'Etat. Le Premier Consul la fit décorer avec des bustes représentant une suite de grands hommes, et s'attacha à marquer, par le choix de ces bustes, les prédilections de son esprit : c'étaient Démosthène, Alexandre, Annibal, Scipion, Brutus, Cicéron, Caton, César, Gustave-Adolphe, Turenne, Condé, Duguay-Trouin, Marlborough, Eugène, le maréchal de Saxe, Washington, le grand Frédéric, Mirabeau, Dugommier, Dampierre, Marceau, Joubert; c'est-à-dire des guerriers et des orateurs, des défenseurs de la liberté et des conquérants, des héros de l'ancienne monarchie et de la République, enfin quatre généraux de la Révolution, morts au feu. Réunir autour de lui les gloires de tous les temps, de tous les pays, comme autour de son gouvernement il voulait réunir tous les partis, tel était à chaque occasion le penchant qu'il aimait à manifester.

Mais il ne devait pas occuper seul les Tuileries. Ses deux collègues devaient les occuper avec lui Le consul Lebrun fut logé au pavillon de Flore. Quant au consul Cambacérès, qui avait rang avant le consul Lebrun, il refusa de prendre place dans ce palais des rois. Ce personnage, d'une prudence consommée, le seul peut-être des hommes de ce temps qui ne se soit livré à aucune illusion, ce personnage dit à son collègue Lebrun : C'est une faute d'aller nous loger aux Tuileries; cela ne nous convient point à nous, et, pour moi, je n'irai pas. Le général Bonaparte voudra bientôt y loger seul; il faudra alors en sortir. Mieux vaut n'y pas entrer. — Il n'y alla pas, et se fit donner un bel hôtel sur la place du Carrousel, qu'il a gardé aussi longtemps que Napoléon a gardé l'empire.

Lorsque tout fut disposé, et quelques jours après la cérémonie funèbre des Invalides, le Premier Consul résolut de prendre publiquement possession des Tuileries. Il le fit avec une grande solennité.

Le 19 février (30 pluviôse), il quitta le Luxembourg, pour se rendre à son nouveau palais, précédé et suivi d'un cortége imposant. Les beaux régiments qui avaient passé de Hollande en Vendée, de la Vendée à Paris, et qui allaient s'illustrer pour la centième fois dans les plaines de l'Allemagne et de l'Italie, ces régiments, commandés par Lannes, Murat, Bessières, ouvraient la marche. Puis venaient dans des voitures, presque toutes d'emprunt, les ministres, le Conseil d'Etat, les autorités publiques, enfin, dans un beau carrosse, attelé de six chevaux blancs, les trois Consuls eux-mêmes. Ces chevaux avaient un à-propos particulier dans cette circonstance; c'étaient ceux que l'empereur d'Allemagne avait donnés au général Bonaparte, à l'occasion de la paix de Campo-Formio. Le général avait reçu aussi de ce prince un magnifique sabre dont il eut soin de se parer ce jour-là. Il étalait ainsi autour de lui tout ce qui rappelait le guerrier pacificateur. La foule répandue dans les rues et sur les quais qui aboutissent aux Tuileries, accueillit sa présence avec de vives acclamations. Ces acclamations étaient sincères, car on saluait en lui la gloire de la France, et le commencement de sa prospérité. Arrivée au Carrousel, la voiture des Consuls fut reçue par la garde consulaire, et passa devant deux corps de garde construits l'un à droite, l'autre à gauche de la cour du palais. Sur l'un des deux était restée cette inscription : LA ROYAUTÉ EN FRANCE EST ABOLIE, ET NE SE RELÈVERA JAMAIS.

A peine entré dans la cour, le Premier Consul monta à cheval, et passa en revue les troupes qui étaient rangées devant le palais. Arrivé en présence des drapeaux de la 96ᵉ, de la 43ᵉ et de la 30ᵉ demi-brigade, drapeaux noircis, déchirés par les balles, il les salua, et fut salué à son tour par les cris des soldats. Après avoir parcouru leurs rangs, il se plaça devant le pavillon de l'Horloge, et les vit défiler devant lui. Au-dessus de sa tête, sur le balcon du palais, se trouvaient les Consuls, les principales autorités, sa famille enfin, qui commençait à avoir rang dans l'Etat. La revue terminée, il monta dans les appartements; le ministre de l'intérieur lui présenta les autorités civiles, le ministre de la guerre lui présenta les autorités militaires, le ministre de la marine tous les officiers de mer se trouvant pour le moment à Paris. Dans la journée, il y eut banquet aux Tuileries et chez les ministres.

Le service du palais consulaire fut réglé comme il suit : un conseiller d'Etat, ancien ministre de l'intérieur, M. Bénezech, était chargé de l'administration générale de ce palais. Les aides de camp, et surtout Duroc, devaient en faire les honneurs, et remplacer cette multitude d'officiers de tout genre qui ordinairement remplissent les vastes appartements des royautés européennes. Tous les quinze jours, le 2 et le 17 de chaque mois, le Premier Consul recevait le corps diplomatique. Une fois par décade, à des jours différents et à des heures déterminées, il recevait les sénateurs, les membres du Corps législatif, du Tribunat, du Tribunal de cassation. Les fonctionnaires qui avaient à l'entretenir devaient s'adresser aux ministres dont ils dépendaient, pour lui être présentés. Le 2 ventôse (21 février), deux jours après son installation aux Tuileries, il donna audience au corps diplomatique. Entouré d'un nombreux état-major, et ayant les deux Consuls à ses côtés, il reçut les envoyés des Etats qui n'étaient pas en guerre avec la République. Introduits par M. Bénezech, présentés par le ministre des relations extérieures, ils remirent leurs lettres de créance au Premier Consul, qui les transmit au ministre, à peu près comme font les souverains dans les gouvernements monarchiques. Les agents étrangers qui figurèrent à cette audience étaient M. de Musquiz, ambassadeur d'Espagne;

M. de Sandoz-Rollin, ministre de Prusse; M. de Schimmelpenninck, ambassadeur de Hollande; M. de Serbelloni, envoyé de la République Cisalpine; enfin les chargés d'affaires de Danemark, de Suède, de Suisse, de Bade, de Hesse-Cassel, de Rome, de Gênes, etc. (*Moniteur* du 4 ventôse an VIII.)

La présentation terminée, ces divers ministres furent introduits auprès de madame Bonaparte.

Tous les cinq jours le Premier Consul passait en revue les régiments qui traversaient Paris pour se rendre aux frontières. C'était là qu'il se laissait voir aux troupes et à la multitude, toujours pressée d'accourir sur ses pas. Maigre, pâle, penché sur son cheval, il intéressait et frappait à la fois, par une beauté grave et triste, par une apparence de mauvaise santé dont on commençait à s'inquiéter beaucoup, car jamais la conservation d'un homme n'avait été autant désirée que la sienne.

Après ces revues, les officiers des troupes étaient admis à sa table. Les ministres étrangers, les membres des assemblées, les magistrats, les fonctionnaires, étaient appelés à des repas où régnait un luxe décent. Il n'y avait encore à cette cour naissante ni dames d'honneur, ni chambellans; la tenue y était sévère, mais déjà un peu recherchée. On s'y gardait volontiers des usages du Directoire, sous lequel une imitation ridicule des costumes antiques, jointe à la dissolution des mœurs, avait ôté toute dignité à la représentation extérieure du gouvernement. On était silencieux, on s'observait, on suivait des yeux le personnage extraordinaire qui avait déjà exécuté de si grandes choses, et qui en faisait espérer de plus grandes encore. On attendait ses questions, on y répondait avec déférence.

Le lendemain du jour où il s'était établi aux Tuileries, le général Bonaparte les parcourant avec son secrétaire, M. de Bourrienne, lui dit : « Eh bien, Bourrienne, nous voilà donc aux Tuileries!... Maintenant il faut y rester. »

FIN DU LIVRE DEUXIÈME.

LIVRE TROISIÈME.

ULM ET GÊNES.

Préparatifs de guerre. — Forces de la coalition en 1800. — Armées du baron de Mélas en Ligurie, du maréchal de Kray en Souabe. — Plan de campagne des Autrichiens. — Importance de la Suisse dans cette guerre. — Plan du général Bonaparte. — Il forme la résolution de se servir de la Suisse pour déboucher dans le flanc de M. de Kray, et sur les derrières de M. de Mélas. — Rôle qu'il destine à Moreau, et qu'il se destine à lui-même. — Création de l'armée de réserve. — Instructions à Masséna. — Commencement des hostilités. — Le baron de Mélas attaque l'armée de Ligurie sur l'Apennin, et la sépare en deux moitiés, dont l'une est rejetée sur le Var, l'autre sur Gênes. — Masséna, renfermé dans Gênes, s'y prépare à une résistance opiniâtre. — Description de Gênes. — Combats héroïques de Masséna. — Instances du Premier Consul auprès de Moreau, pour l'engager à commencer les opérations en Allemagne, afin de pouvoir secourir Masséna plus tôt. — Passage du Rhin sur quatre points. — Moreau réussit à réunir trois corps d'armée sur quatre, et tombe à Engen et Stokach sur les Autrichiens. — Batailles d'Engen et de Mœsskirch. — Retraite des Autrichiens sur le Danube. — Affaire de Saint-Cyr à Biberach. — M. de Kray s'établit dans le camp retranché d'Ulm. — Moreau manœuvre pour l'en déloger. — Plusieurs faux mouvements de Moreau, qui ne sont heureusement suivis d'aucun résultat fâcheux. — Moreau enferme définitivement M. de Kray dans Ulm, et prend une forte position en avant d'Augsbourg, afin d'attendre le résultat des événements d'Italie. — Résumé des opérations de Moreau. — Caractère de ce général.

Après avoir adressé à l'Europe de vives instances pour obtenir la paix, instances qui n'étaient convenables que de la part d'un général couvert de gloire, il ne restait au Premier Consul qu'à faire la guerre, préparée du reste avec une grande activité pendant tout l'hiver de 1799 à 1800 (an VIII). Cette guerre fut à la fois la plus légitime, et l'une des plus glorieuses de ces temps héroïques.

L'Autriche, tout en observant dans les formes plus de mesure que l'Angleterre, avait cependant abouti aux mêmes conclusions, et refusé la paix. Le vain espoir de conserver en Italie la situation avantageuse qu'elle devait aux victoires de Souvarof, les subsides anglais, l'opinion erronée que la France, épuisée d'hommes et d'argent, ne pouvait pas fournir une campagne de plus, mais surtout l'obstination fatale de M. de Thugut, qui représentait le parti de la guerre à Vienne avec autant d'entêtement que M. Pitt à Londres, et qui apportait dans cette question beaucoup plus de passion personnelle que de véritable patriotisme, toutes ces causes réunies avaient amené le cabinet autrichien à commettre une faute politique des plus graves, celle de ne pas profiter d'une bonne situation pour négocier. Il fallait un bien grand aveuglement pour croire que les succès qu'on avait dus à l'incapacité du Directoire, on les obtiendrait encore en face d'un gouvernement nouveau, déjà complétement réorganisé, actif jusqu'au prodige, et dirigé par le premier capitaine du siècle.

L'archiduc Charles, qui joignait à de véritables talents militaires beaucoup de modération et de modestie, avait signalé tous les dangers attachés à la continuation de la guerre, et la difficulté de tenir tête au célèbre adversaire qui allait rentrer dans la lice. Pour unique réponse, on lui avait retiré le commandement des armées autrichiennes, et on s'était ainsi privé du seul général qui pût les diriger avec quelque chance de succès. Sa disgrâce avait été dissimulée sous le titre de gouverneur de la Bohême. L'armée impériale regrettait ce prince amèrement, bien qu'on lui eût donné pour successeur le baron de Kray, lequel s'était fort distingué dans la dernière campagne d'Italie. M. de Kray était un officier brave, capable, expérimenté, qui ne se montra pas indigne du commandement qu'on venait de lui confier.

Pour remplir le vide laissé par les Russes dans les rangs de la coalition, l'Autriche, secondée par les subsides de l'Angleterre, obtint des Etats de l'empire un supplément de forces assez considérable. Un traité particulier, signé le 16 mars par M. de Wickham, ministre britannique auprès de l'électeur de Bavière, obligea ce prince à fournir, outre son contingent légal comme membre de l'empire, un corps supplémentaire de 12 mille Bavarois. Un traité du même genre, signé le 20 avril avec le duc de Wurtemberg, procura un autre corps de 6 mille Wurtembergeois à l'armée coalisée. Enfin, le 30 avril, le même négociateur obtint de l'électeur de Mayence un corps de 4 à 6 mille Mayençais, aux mêmes conditions financières. Outre les frais de recrutement, d'équipement, d'entretien de leurs troupes, l'Angleterre garantissait aux princes allemands coalisés qu'on ne traiterait pas sans eux avec la France, et s'engageait à leur faire restituer leurs Etats, quel que fût le sort de la guerre; elle leur faisait promettre en retour de n'écouter aucune proposition de paix séparée.

De ces troupes allemandes, les bavaroises étaient les meilleures; venaient après celles du Wurtemberg; mais les troupes mayençaises étaient des milices sans discipline et sans valeur. Indépendamment de ces contingents réguliers, on avait excité les paysans de la Forêt-Noire à prendre les armes, en les effrayant des ravages des Français, qui à cette époque dévastaient beaucoup moins que les Impériaux les champs cultivés de la malheureuse Allemagne.

L'armée impériale de Souabe, tous ces auxiliaires compris, s'élevait à peu près à 150 mille hommes, dont 30 mille enfermés dans les places, et 120 mille présents à l'armée active. Elle était pourvue d'une

artillerie nombreuse, bonne quoique inférieure à l'artillerie française, et surtout d'une superbe cavalerie, comme il est d'usage d'en avoir dans les armées autrichiennes. L'empereur avait en outre 120 mille hommes en Lombardie sous le baron de Mélas. Les flottes anglaises réunies en nombre considérable dans la Méditerranée, et croisant sans cesse dans le golfe de Gênes, appuyaient toutes les opérations des Autrichiens en Italie. Elles devaient leur apporter un corps auxiliaire d'Anglais et d'émigrés, réuni alors à Mahon, et qui s'élevait, disait-on, à 20 mille hommes. Il était convenu que ce corps serait déposé à Toulon même, dans le cas où l'armée impériale chargée d'opérer contre l'Apennin aurait réussi à franchir la ligne du Var.

On avait espéré joindre quelques troupes russes à quelques troupes anglaises, et les déposer sur les côtes de France, pour exciter des soulèvements en Belgique, en Bretagne, en Vendée. L'inaction très-volontaire des Russes et la pacification de la Vendée avaient fait manquer cette opération, sur laquelle les alliés comptaient beaucoup.

C'était donc une masse de 300 mille hommes à peu près, 150 mille en Souabe, 120 mille en Italie, 20 mille à Mahon, secondés par toute la marine anglaise, qui devait poursuivre la guerre contre la France. Cette force, il faut le dire, eût été bien insuffisante contre la France réorganisée et en possession de tous ses moyens ; mais contre la France à peine sortie du chaos où l'avait jetée la faiblesse du Directoire, c'était une force considérable, et avec laquelle on aurait pu obtenir de grands résultats si on avait su l'employer. Il faut ajouter que c'était une force réelle, exposée à subir peu de déchet, parce que les 300 mille hommes dont elle se composait étaient rompus aux fatigues, et transportés sur la frontière même qu'ils devaient attaquer : circonstance importante, car toute armée qui débute résiste difficilement aux premières épreuves de la guerre, et, si elle a de plus un long trajet à faire pour aller combattre, diminue en proportion des distances à parcourir.

Il faut faire connaître la distribution des troupes coalisées, et le plan d'après lequel elles devaient agir.

M. de Kray, à la tête de 150 mille hommes qu'il commandait, occupait la Souabe, placé au milieu de l'angle que le Rhin forme en cette contrée, lorsque, après avoir coulé de l'est à l'ouest, depuis Constance jusqu'à Bâle, il se détourne brusquement pour couler au nord, de Bâle à Strasbourg. (Voir la carte n° 1.) Dans cette situation, M. de Kray, ayant sur son flanc gauche la Suisse, sur son flanc droit l'Alsace, observait tous les débouchés du Rhin par lesquels les armées françaises pouvaient pénétrer en Allemagne. Il n'avait pas la prétention de franchir ce fleuve pour envahir le sol de la République ; son rôle pour le début de la campagne devait être moins actif. L'initiative des opérations était réservée à l'armée d'Italie, forte de 120 mille hommes, et transportée, par suite des avantages qu'elle avait obtenus en 1799, jusqu'au pied de l'Apennin. Elle devait bloquer Gênes, l'enlever s'il était possible, franchir ensuite l'Apennin et le Var, et se présenter devant Toulon, où les Anglais, les émigrés du Midi, dirigés par le général Willot, l'un des proscrits de fructidor, avaient rendez-vous avec les Autrichiens. Une nouvelle invasion dans la province de France qui contenait notre plus grand établissement maritime était fort du goût des Anglais ; et c'est à eux que doit être attribué, en grande partie, ce plan si fort critiqué depuis. Quand l'armée autrichienne d'Italie, laquelle, grâce au climat de la Ligurie, pouvait commencer la campagne avant celle de Souabe, aurait pénétré en Provence, on supposait que le Premier Consul dégarnirait le Rhin pour couvrir le Var, et que le maréchal de Kray aurait alors le moyen d'entrer en action. La Suisse se trouvant ainsi débordée, et comme étranglée entre deux armées victorieuses, devait tomber naturellement sans qu'on eût besoin de renouveler contre elle les efforts impuissants de la campagne précédente. Les exploits de Lecourbe et de Masséna dans les Alpes avaient fort dégoûté les Autrichiens de toute grande opération spécialement dirigée contre la Suisse. On voulait, à l'égard de cette contrée, se borner à la simple observation. L'extrême gauche du maréchal de Kray devait se charger de ce soin en Souabe ; la cavalerie du baron de Mélas, inutile dans l'Apennin, devait se charger du même soin en Lombardie. Le plan des Autrichiens consistait donc à temporiser en Souabe, à opérer de bonne heure en Italie, à s'avancer de ce côté jusqu'au Var, puis quand les Français attirés sur le Var dégarniraient le Rhin, à franchir ce fleuve, à s'avancer alors en deux masses, l'une à l'est par Bâle, l'autre au midi par Nice, et à faire tomber ainsi sans l'attaquer la formidable barrière de la Suisse.

Les juges en fait d'opérations militaires ont beaucoup blâmé l'Autriche d'avoir négligé la Suisse, ce qui permit au général Bonaparte d'en déboucher pour se jeter sur le flanc du maréchal de Kray et sur les derrières du baron de Mélas. Nous croyons, comme on pourra en juger bientôt par l'exposé des faits, qu'aucun plan tout à fait sûr n'était possible, en présence du général Bonaparte, et avec l'inconvénient irréparable de la Suisse restée aux mains des Français.

Pour bien saisir cette mémorable campagne, et juger sainement les déterminations des parties belligérantes, il faut se figurer exactement la position de la Suisse, et l'influence qu'elle devait avoir sur les opérations militaires, au point surtout où ces opérations en étaient arrivées.

C'est vers les frontières orientales de la France que les Alpes commencent à surgir du milieu du continent européen. Elles se prolongent ensuite vers l'est, séparant l'Allemagne de l'Italie, jetant d'un côté le Danube et ses affluents, de l'autre le Pô et toutes les rivières dont ce grand fleuve se compose. La partie de ces Alpes la plus voisine de la France est celle qui forme la Suisse. Leur prolongement constitue le Tyrol, appartenant depuis des siècles à l'Autriche. (Voir la carte n° 1.)

Quand les armées autrichiennes s'avancent vers la France, elles sont obligées de remonter la vallée du Danube d'un côté, la vallée du Pô de l'autre, séparées en deux masses agissantes par la longue

chaîne des Alpes. Tant qu'elles sont en Bavière et en Lombardie, ces deux masses peuvent communiquer à travers les Alpes par le Tyrol, qui est à l'empereur, mais quand elles arrivent en Souabe sur le haut Danube, en Piémont sur le Pô supérieur, elles se trouvent séparées l'une de l'autre, sans communication possible à travers les Alpes, parce que la Suisse, indépendante et neutre, leur est ordinairement interdite.

Cette neutralité de la Suisse est un obstacle que la politique de l'Europe a sagement placé entre la France et l'Autriche, pour diminuer les points d'attaque entre ces deux redoutables puissances. Si, en effet, la Suisse est ouverte à l'Autriche, celle-ci peut s'avancer avec ses armées, en communiquant librement de la vallée du Danube à la vallée du Pô, et en menaçant les frontières de la France depuis Bâle jusqu'à Nice. C'est pour la France un immense danger, car elle est obligée d'être en mesure partout, depuis les bouches du Rhin jusqu'aux bouches du Rhône; tandis que si les Alpes Suisses sont fermées, elle peut concentrer toutes ses forces sur le Rhin, négligeant l'attaque qui vient par le midi, vu que jamais une opération sur le Var n'a réussi aux Impériaux, à cause de la longueur du détour. L'avantage de la neutralité suisse est donc grand pour la France.

Mais il n'est pas moins grand pour l'Autriche; il l'est peut-être davantage. Si, en effet, la Suisse devient le théâtre des hostilités, l'armée française peut l'envahir la première, et comme ses fantassins sont intelligents, agiles, braves, et aussi propres à la guerre de montagnes qu'à celle de plaine, elle a beaucoup de chances de s'y maintenir. La preuve en est dans la campagne même de 1799. Que les Alpes soient attaquées par la grande chaîne, du côté de l'Italie, elle oppose la résistance que Lecourbe opposa à Souvarof dans les gorges du Saint-Gothard; si elles sont attaquées du côté de l'Allemagne, par la partie basse, elle oppose derrière les lacs et les fleuves la résistance que Masséna opposa derrière le lac de Zurich, et qui se termina par la mémorable bataille de ce nom. Or, quand l'armée française est restée maîtresse de la Suisse, elle a une position des plus menaçantes, et de laquelle on peut profiter pour amener des résultats extraordinaires, comme on va le voir bientôt par le récit des opérations du général Bonaparte.

En effet, les deux armées autrichiennes, qui sont, l'une en Souabe, l'autre en Piémont, séparées par le massif de la Suisse, n'ont aucun moyen de communiquer entre elles, et les Français, débouchant par le lac de Constance d'un côté, par les grandes Alpes de l'autre, peuvent se jeter, ou sur les flancs de l'armée de Souabe, ou sur les derrières de l'armée d'Italie. Ce danger est impossible à éviter, quelque plan qu'on adopte, à moins de revenir à cinquante lieues en arrière, de rétrograder jusqu'en Bavière d'un côté, jusqu'en Lombardie de l'autre.

Il aurait donc fallu que les Autrichiens fissent l'une des choses que voici : ou que, perdant les avantages de la dernière campagne, ils nous abandonnassent à la fois la Souabe et le Piémont; ou que se refusant à un tel sacrifice, ils essayassent d'enlever la Suisse par une attaque principale, ce qui ne pouvait pas leur réussir, car c'était attaquer de front un obstacle à peu près insurmontable, contre lequel on avait déjà échoué, ou enfin qu'ils se divisassent en deux grandes armées, comme ils firent, restant séparés par la Suisse, qui se trouvait ainsi placée sur leurs flancs et sur leurs derrières. Ils auraient pu, il est vrai, en suivant ce dernier parti, diminuer beaucoup l'une des deux armées pour grossir l'autre, et par exemple ne laisser au baron de Mélas que peu de moyens, assez seulement pour contenir Masséna, et porter à 200 mille hommes l'armée de Souabe; ou faire le contraire, en réunissant leurs principales forces en Piémont. Mais, dans un cas, c'était livrer l'Italie, l'Italie, but unique et prix ardemment désiré de la guerre; dans l'autre, c'était abandonner sans combat le Rhin, la Forêt-Noire, les sources du Danube, et abréger d'autant pour les Français la route de Vienne; c'était enfin, dans les deux cas, faire la chose du monde la plus avantageuse pour nous, car en portant l'une des deux armées à 200 mille hommes, on donnait la victoire à celle des deux puissances qui avait le général Bonaparte pour elle. Il était en effet le seul général qui pût alors commander 200 mille hommes à la fois.

Il n'y avait donc aucun plan parfaitement sûr pour l'Autriche quand les Français étaient maîtres de la Suisse, ce qui, pour le dire en passant, prouve que la neutralité suisse est très-bien inventée dans l'intérêt des deux puissances. Elle ajoute, en effet, à leurs moyens défensifs en diminuant leurs moyens offensifs; c'est-à-dire qu'elle donne à leur sûreté tout ce qu'elle enlève à leur puissance agressive. On ne saurait mieux faire dans l'intérêt de la paix générale.

Les Autrichiens n'avaient donc pas beaucoup de partis à prendre, et, quoi qu'on ait dit, ils prirent peut-être le seul possible, en se décidant à temporiser en Souabe, à opérer vivement en Italie, restant séparés par l'obstacle de la Suisse, qu'il leur était impossible de faire disparaître. Mais dans cette position il y avait plus d'une manière de se conduire, et il faut reconnaître qu'ils n'adoptèrent pas la meilleure, qu'ils ne surent même prévoir aucun des dangers qui les menaçaient. S'obstinant à croire les armées françaises épuisées; ne supposant pas que celle d'Allemagne fût capable de prendre l'offensive et de passer le Rhin devant 150 mille Autrichiens postés dans la Forêt-Noire; supposant encore moins qu'on pût franchir les Alpes, sans route, et dans la saison des neiges; ne voyant pas d'ailleurs la troisième armée qui pourrait être tentée de les franchir, ils s'abandonnèrent à une confiance qui leur devint fatale. Il faut reconnaître encore, pour être juste, que bien des gens y auraient été trompés comme eux, car leur sécurité reposait sur des obstacles en apparence invincibles. Mais l'expérience leur apprit bientôt que devant un adversaire tel que le général Bonaparte, toute sécurité, même fondée sur des barrières insurmontables, fleuves ou montagnes de glace, était trompeuse, et pouvait devenir mortelle.

La France avait deux armées : celle d'Allemagne,



Paris. Typ. H. Plon.

Bonaparte indiquant au général Dessolle un plan de campagne pour l'armée du Rhin
(P. 87.)

portée, par la réunion des armées du Rhin et d'Helvétie, à 130 mille hommes; celle de Ligurie, réduite à 40 mille au plus. Il y avait dans les troupes de Hollande, de Vendée et de l'intérieur, les éléments épars, éloignés, d'une troisième armée; mais une habileté administrative supérieure pouvait seule la réunir à temps, et surtout à l'improviste, sur le point où sa présence était nécessaire. Le général Bonaparte imagina d'employer ces divers moyens comme il suit.

Masséna, avec l'armée de Ligurie, point augmentée, secourue seulement en vivres et en munitions, avait ordre de tenir sur l'Apennin entre Gênes et Nice, et d'y tenir comme aux Thermopyles. L'armée d'Allemagne, sous Moreau, accrue le plus possible, devait faire sur tous les bords du Rhin, de Strasbourg à Bâle, de Bâle à Constance, des démonstrations trompeuses de passage, puis marcher rapidement derrière le rideau que forme ce fleuve, le remonter jusqu'à Schaffhouse, jeter là quatre ponts à la fois, déboucher en masse sur le flanc du maréchal de Kray, le surprendre, le pousser en désordre sur le haut Danube, le gagner de vitesse s'il était possible, le couper de la route de Vienne, l'envelopper peut-être, et lui faire subir l'un de ces désastres mémorables dont il y a eu dans ce siècle plus d'un exemple. Si l'armée de Moreau n'avait pas ce bonheur, elle pouvait toutefois pousser M. de Kray sur Ulm et Ratisbonne, l'obliger ainsi à descendre le Danube, et l'éloigner des Alpes, de manière qu'il ne pût jamais y envoyer aucun secours. Cela fait, elle avait ordre de détacher son aile droite vers la Suisse pour y seconder la périlleuse opération dont le général Bonaparte se réservait l'exécution. La troisième armée, dite de réserve, dont les éléments existaient à peine, devait se former entre Genève et Dijon, et attendre là l'issue des premiers événements, prête à secourir Moreau, s'il en avait besoin. Mais si Mo-

reau avait réussi dans une partie au moins de son plan, cette armée de réserve, se portant, sous le général Bonaparte, à Genève, de Genève dans le Valais, donnant la main au détachement tiré de l'armée d'Allemagne, passant ensuite le Saint-Bernard sur les glaces et les neiges, devait, par un prodige plus grand que celui d'Annibal, tomber en Piémont, prendre par derrière le baron de Mélas, occupé devant Gênes, l'envelopper, lui livrer une bataille décisive, et si elle la gagnait, l'obliger à mettre bas les armes.

Assurément si l'exécution répondait à un tel plan, jamais plus belle conception n'aurait honoré le génie d'aucun homme de guerre, ancien ou moderne. Mais c'est l'exécution seule qui donne aux grandes combinaisons militaires leur valeur, car privées de ce mérite elles ne sont que de vaines chimères.

L'exécution, ici, consistait dans une infinité de difficultés à vaincre : dans la réorganisation des armées du Rhin et de Ligurie, dans la création de l'armée de réserve, dans le secret à garder sur la création et la destination de celle-ci ; enfin, dans le double passage du Rhin et des Alpes, le second égal à tout ce que l'art de la guerre a jamais tenté de plus extraordinaire.

Le premier soin du général Bonaparte avait été de recruter l'armée. Les désertions à l'intérieur, les maladies, le feu, l'avaient réduite à 250 mille hommes, ce que l'on croirait à peine, dans un moment où l'on tenait tête à une coalition générale, si des documents certains ne l'attestaient. Heureusement c'étaient 250 mille hommes parfaitement aguerris, tous capables de lutter contre un ennemi double en nombre. Le Premier Consul avait demandé au Corps législatif 100 mille conscrits, qui lui avaient été accordés avec un véritable empressement patriotique. La guerre était si légitime, si évidemment nécessaire, après les offres de paix refusées, qu'une simple hésitation eût été criminelle. Il n'y avait du reste pas à la craindre, et l'empressement du Corps législatif et du Tribunat alla jusqu'à l'enthousiasme. Ces 100 mille jeunes conscrits, combinés avec 250 mille vieux soldats, devaient former une composition d'armée excellente. Les préfets nouvellement institués, et déjà rendus à leur poste, imprimaient au recrutement une activité qu'il n'avait jamais eue. Mais ces conscrits ne pouvaient être présents à leurs corps, instruits, propres à servir, avant cinq ou six mois. Le Premier Consul prit le parti de retenir dans l'intérieur les corps épuisés par la guerre, et de les employer comme des cadres, dans lesquels il placerait la nouvelle levée. Il achemina au contraire vers la frontière les corps capables d'entrer en campagne, en ayant soin de verser, des rangs de ceux qui devaient rester à l'intérieur, dans les rangs de ceux qui allaient combattre, tous les soldats en état de servir. C'est à peine si en agissant ainsi il pouvait trouver 200 mille hommes à porter immédiatement en ligne. Mais cela suffisait sous sa main puissante et habile.

Il fit appel en même temps aux sentiments patriotiques de la France. S'adressant aux soldats des premières réquisitions, que le découragement général, suite de nos revers, avait ramenés dans leurs foyers, il fit rejoindre forcément ceux qui étaient partis sans congé, et s'efforça de réveiller le zèle de ceux qui avaient des congés réguliers. Il tâcha d'exciter les goûts militaires chez tous les jeunes gens, dont l'imagination était enflammée par le nom du général Bonaparte. Bien que l'enthousiasme des premiers jours de la Révolution fût refroidi, la vue de l'ennemi sur nos frontières ranimait les cœurs ; et ce n'était pas un secours à dédaigner que celui qu'on pouvait tirer encore du dévouement des volontaires.

A ces soins donnés au recrutement, le Premier Consul ajouta quelques réformes utiles sous le rapport de l'administration et de la composition de l'armée. D'abord il créa des inspecteurs aux revues, chargés de constater le nombre des hommes présents sous les armes, et d'empêcher que le Trésor ne payât des soldats qui n'étaient présents que sur le papier. Il fit dans l'artillerie un changement de la plus grande importance. Les voitures d'artillerie étaient traînées alors par des charretiers appartenant à des compagnies de transport, lesquels, n'étant pas retenus par le sentiment de l'honneur, comme les autres soldats, coupaient, au premier danger, les traits de leurs chevaux, et s'enfuyaient, laissant leurs canons aux mains de l'ennemi. Le Premier Consul pensa que le conducteur chargé d'amener la pièce au lieu du combat rend un service aussi grand que le canonnier chargé d'en faire usage, qu'il court le même danger et a besoin du même mobile moral, c'est-à-dire l'honneur. Il convertit donc les charretiers d'artillerie en soldats revêtus de l'uniforme, et faisant partie des régiments de cette arme. C'étaient dix ou douze mille cavaliers qui devaient apporter autant de zèle à conduire leurs pièces devant l'ennemi, ou à les enlever rapidement, que les servants en mettaient à les charger, à les pointer, à les tirer. Cette réforme n'était que commencée et ne pouvait donner que plus tard toutes ses conséquences utiles.

L'artillerie et la cavalerie avaient aussi besoin de chevaux. Le Premier Consul, n'ayant ni le temps ni les moyens d'exécuter des achats, ordonna une levée forcée et extraordinaire du trentième cheval. C'était une dure mais inévitable nécessité. Les armées devaient se pourvoir d'abord autour d'elles, et puis, de proche en proche, dans les provinces environnantes.

Le Premier Consul avait envoyé à Masséna les fonds dont on pouvait disposer pour venir au secours de la malheureuse armée de Ligurie. De 60 mille hommes dont elle se composait par la réunion de l'armée de Lombardie et de celle de Naples, après la sanglante bataille de la Trebbia, elle était, par la misère, réduite à 40 mille hommes au plus, ne présentant que 30 et quelques mille combattants. Les blés, ne pouvant venir ni du Piémont, occupé par les Autrichiens, ni de la mer, gardée par les Anglais, étaient fort rares. Ces malheureux soldats n'avaient pour se nourrir que les récoltes de l'Apennin, à peu près nulles, comme tout le monde le sait. Ils ne voulaient pas entrer dans les hôpitaux, où l'on manquait des premiers aliments ; et on les voyait sur la route de Nice à Gênes, dévorés par la

faim et la fièvre, présentant le plus douloureux des spectacles, celui de braves gens que la patrie qu'ils défendent laisse mourir de misère.

Masséna, muni des fonds envoyés par le gouvernement, avait passé quelques marchés à Marseille, acquis tous les blés que contenait cette ville, et les avait dirigés sur Gênes. Malheureusement, pendant cet hiver, les vents, aussi rigoureux que l'ennemi, ne cessaient de contrarier les arrivages de Marseille à Gênes, et remplaçaient en quelque sorte le blocus, que les Anglais ne pouvaient continuer dans la mauvaise saison. Cependant quelques cargaisons ayant réussi à passer, le pain venait d'être rendu aux troupes de la Ligurie. On leur avait envoyé des armes, des souliers, quelques vêtements et des espérances. Quant à l'énergie militaire, rien n'était à faire pour la leur inspirer; car jamais la France n'avait vu des soldats endurer de tels revers avec une telle fermeté. Ces vainqueurs de Castiglione, d'Arcole, de Rivoli, avaient supporté sans s'ébranler les défaites de Cassano, de Novi, de la Trebbia; la trempe qu'ils avaient acquise n'avait pu s'altérer sous les coups de la fortune. Au surplus, la présence du général Bonaparte à la tête du gouvernement et du général Masséna à la tête de l'armée leur aurait remonté le cœur s'ils en avaient eu besoin. Il ne fallait que les nourrir, les vêtir, les armer, pour en tirer les plus grands services. On fit à cet égard le mieux qu'on put. Masséna, par quelques actes de sévérité, rétablit la discipline, ébranlée parmi eux, et réunit 30 et quelques mille hommes, impatients de retrouver sous ses ordres la route de la fertile Italie.

Le Premier Consul lui prescrivit une conduite habilement conçue. Trois passages étroits conduisaient à travers l'Apennin, du versant continental sur le versant maritime : c'était le passage de la Bocchetta, débouchant sur Gênes; celui de Cadibona, sur Savone; celui de Tende, sur Nice. (Voir la carte n° 3.) Le Premier Consul enjoignit à Masséna de ne laisser que de faibles détachements au col de Tende et au col de Cadibona, tout juste assez pour les observer, et de se concentrer avec 25 ou 30 mille hommes sur Gênes. Cette ville étant fortement occupée, l'invasion du midi de la France était peu présumable, et en tous cas peu à craindre; car les Autrichiens ne seraient pas assez téméraires pour s'avancer, au delà du Var, sur Toulon et les bouches du Rhône, en laissant Masséna sur leurs derrières. Masséna pouvait d'ailleurs tomber avec ses 30 mille hommes réunis sur les corps qui auraient franchi les défilés de l'Apennin. Il était difficile, vu la nature des lieux étroits et escarpés, qu'il rencontrat plus de 30 mille hommes à la fois. Il avait donc le moyen de faire partout face à l'ennemi. Ce plan excellent n'était malheureusement exécutable que par un général qui aurait eu la prodigieuse dextérité du vainqueur de Montenotte. Le Premier Consul était du reste assuré d'avoir dans Masséna un défenseur opiniâtre des hauteurs de l'Apennin, et de préparer au baron de Mélas des occupations qui le retiendraient en Ligurie pendant tout le temps nécessaire aux savantes combinaisons du plan de campagne.

Néanmoins, il faut le dire, l'armée de Ligurie fut un peu traitée en armée sacrifiée; on ne lui envoya pas un homme de plus, on ne lui donna que du matériel, et même, sous ce rapport, le nécessaire seulement. C'était ailleurs que se dirigeaient les principaux efforts du gouvernement, parce que c'était ailleurs que devaient se porter les grands coups. L'armée de Ligurie était exposée à périr pour donner à d'autres le temps d'être victorieuses. Telle est cette dure fatalité de la guerre, qui passe de la tête des uns sur la tête des autres, obligeant ceux-ci à mourir pour que ceux-là vivent et triomphent.

L'armée traitée avec un soin tout particulier fut celle qui, sous les ordres de Moreau, était destinée à opérer en Souabe. On lui envoya tout ce qu'on put en hommes et en matériel. On fit les plus grands efforts pour lui assurer une artillerie complète et de grands moyens de passage, afin qu'elle se trouvât en mesure de franchir le Rhin à l'improviste, et, s'il était possible, sur un seul point. Le général Moreau, dont on a dit le Premier Consul si jaloux, allait donc avoir sous ses ordres la plus belle, la plus nombreuse armée de la République, cent trente mille hommes environ, tandis que Masséna n'en devait avoir que trente-six, et le Premier Consul tout au plus quarante. Ce n'était point au surplus une vaine caresse adressée à l'orgueil de Moreau. Des motifs plus sérieux avaient déterminé cette distribution des forces. L'opération destinée à jeter M. de Kray sur Ulm et Ratisbonne était de la plus haute importance pour le succès général de la campagne; car en présence de ces deux puissantes armées autrichiennes qui s'avançaient vers nos frontières, il fallait d'abord avoir éloigné l'une pour pouvoir franchir les Alpes sur les derrières de l'autre. Cette première opération devait donc être tentée par des moyens décisifs qui en rendissent la réussite infaillible. Le Premier Consul, tout en estimant Moreau, s'estimait lui-même beaucoup plus; et s'il fallait que l'un des deux se passât de grands moyens, il croyait pouvoir s'en passer plus que Moreau. Le sentiment qui le dirigeait dans cette occasion était un sentiment meilleur, dans les grandes affaires de l'État, que la générosité elle-même, c'était l'amour de la chose publique; il la mettait au-dessus de tout intérêt particulier, que ce fût celui des autres ou le sien.

Cette armée du Rhin, quoique portant comme les autres armées de la République les haillons de la misère, était superbe. Quelques conscrits lui avaient été envoyés, mais en petit nombre, tout juste assez pour la rajeunir. Elle se composait en immense majorité de ces vieux soldats qui sous les ordres de Pichegru, Kléber, Hoche et Moreau, avaient conquis la Hollande, les rives du Rhin, franchi plusieurs fois ce fleuve et paru même sur le Danube. On n'aurait pas pu dire, sans injustice, qu'ils étaient plus braves que ceux de l'armée d'Italie; mais ils présentaient toutes les qualités de troupes accomplies : ils étaient sages, sobres, disciplinés, instruits et intrépides. Les chefs étaient dignes des soldats. La formation de cette armée en divisions

détachées, complètes en toutes armes, et agissant en corps séparés, y avait développé au plus haut point le talent des généraux divisionnaires. Ces divisionnaires avaient des mérites égaux, mais divers. C'était Lecourbe, le plus habile des officiers de son temps dans la guerre de montagnes, Lecourbe, dont les échos des Alpes répétaient le nom glorieux; c'était Richepanse, qui joignait à une bravoure audacieuse une intelligence rare, et qui rendit bientôt à Moreau, dans les champs de Hohenlinden, le plus grand service qu'un lieutenant ait jamais rendu à son général; c'était Saint-Cyr, esprit froid, profond, caractère peu sociable, mais doué de toutes les qualités du général en chef; c'était enfin ce jeune Ney, qu'un courage héroïque, dirigé par un instinct heureux de la guerre, avait déjà rendu populaire dans toutes les armées de la République. A la tête de ces lieutenants était Moreau, esprit lent, quelquefois indécis, mais solide, et dont les indécisions se terminaient en résolutions sages et fermes, quand il était face à face avec le danger. La pratique avait singulièrement formé et étendu son coup d'œil militaire. Mais tandis que son génie guerrier grandissait chaque jour au milieu des épreuves de la guerre, son caractère civil, faible, livré à toutes les influences, avait succombé déjà, et devait succomber encore aux épreuves de la politique, que les âmes fortes et les esprits vraiment élevés peuvent seuls surmonter. Du reste, la malheureuse passion de la jalousie n'avait point encore altéré la pureté de son cœur et corrompu son patriotisme. Par son expérience, son habitude du commandement, sa haute renommée, il était, après le général Bonaparte, le seul homme capable alors de commander à cent mille hommes.

Le plan de détail que lui avait prescrit le Premier Consul consistait à déboucher en Souabe par le point qui lui permettrait le mieux d'agir sur l'extrême gauche du maréchal de Kray, de manière à déborder celui-ci, à le couper de la Bavière, à l'enfermer entre le haut Danube et le Rhin; auquel cas l'armée autrichienne de Souabe était perdue. Pour y réussir, il fallait passer le Rhin, non pas sur deux ou trois points, mais sur un seul, le plus près possible de Constance; opération singulièrement hardie et difficile, car il s'agissait de mettre au delà d'un fleuve et en présence de l'ennemi cent mille hommes à la fois, avec tout leur matériel : et on doit avouer qu'avant Wagram, aucun général n'avait passé un fleuve avec cet ensemble et cette résolution. Aussi fallait-il beaucoup d'adresse pour tromper les Autrichiens sur le lieu qu'on choisirait; avec beaucoup d'adresse, beaucoup d'audace dans l'exécution du passage, et enfin ce qu'il faut toujours, du bonheur. Le Premier Consul avait ordonné de réunir dans les affluents du Rhin, dans l'Aar particulièrement, une masse considérable de bateaux, pour jeter trois ou quatre ponts à la fois, à la distance de quelques cents toises les uns des autres. Restait à faire entrer de telles combinaisons dans l'esprit froid et peu audacieux de Moreau.

Après ces soins, donnés avec un zèle de tous les moments aux troupes de Ligurie et d'Allemagne, le Premier Consul s'était appliqué à tirer du néant une armée, qui bientôt accomplit les plus grandes choses, sous le titre d'armée de réserve.

Pour qu'elle remplît son objet, il fallait non-seulement la créer, mais la créer sans que personne voulût y croire. On va voir de quelle manière il s'y prit pour obtenir ce double résultat.

Le Premier Consul avait su trouver en Hollande, et dans les forces accumulées à Paris par le Directoire, les moyens de pacifier la Vendée en temps utile : il sut trouver dans la Vendée pacifiée les ressources nécessaires pour créer une armée, qui, jetée à l'improviste sur le théâtre des opérations militaires, y devait changer les destinées de la campagne. En écrivant au général Brune, commandant supérieur dans l'Ouest, il lui adressait ces belles paroles, qui exprimaient si bien sa manière d'opérer, et celle des grands maîtres en fait d'administration et de guerre : « Faites-moi connaître si, indépendamment des cinq demi-brigades que je vous ai » demandées par mon dernier courrier, vous pouvez encore disposer d'une ou deux demi-brigades, » sauf à les faire revenir dans trois mois. *Il faut » nous résoudre à arpenter la France comme » autrefois la vallée de l'Adige; ce n'est jamais » que le rapport des décades aux jours.* » (14 ventôse an VIII — 5 mars 1800. Dépôt de la secrétairerie d'Etat.)

Quoique les Anglais dussent être dégoûtés de nouvelles descentes sur le continent depuis leur aventure du Texel, et surtout depuis la séparation des Russes de la coalition, on ne pouvait leur livrer la vaste étendue de nos côtes, du Zuyderzée jusqu'au golfe de Gascogne, sans aucun moyen de défense, la pacification de la Vendée étant d'ailleurs si récente. Le Premier Consul laissa donc en Hollande une force moitié française, moitié hollandaise, pour garder ce pays si précieux; il en donna le commandement à Augereau. Elle était formée en divisions actives, complètes en toutes armes, et prêtes à marcher. Lorsqu'on serait bien assuré, par la suite des opérations, qu'on n'avait pas de descente à craindre, ce corps d'Augereau devait remonter le Rhin, et couvrir les derrières de Moreau en Allemagne. Dans les soixante mille hommes réunis depuis les côtes de la Normandie jusqu'à celles de la Bretagne et du Poitou, le Premier Consul choisit les demi-brigades les plus épuisées, et les chargea de veiller sur le pays insurgé. Il eut soin d'en réduire encore l'effectif, en faisant passer à l'armée active les soldats capables de servir, et les rendit ainsi propres à recevoir un plus grand nombre de conscrits, qu'elles devaient instruire tout en gardant les côtes. Il les forma en cinq petits camps, réunissant artillerie, cavalerie, infanterie, pouvant marcher au premier signal, et commandés par de bons officiers. Il y avait deux de ces camps en Belgique, un à Liége, un autre à Maëstricht, tous deux destinés à contenir cette contrée travaillée par les prêtres, et à concourir, s'il était besoin, à la défense de la Hollande. Il y en avait un à Lille prêt à se jeter sur la Somme et la Normandie, un à Saint-Lô,

un enfin à Rennes. Ce dernier était le plus nombreux : il comptait de 7 à 8 mille soldats. Les autres étaient de 4 à 5 mille. Ces camps employaient environ 30 mille hommes. Ils allaient être portés au double au moins par l'arrivée de la conscription. Ils devaient faire à la fois la police dans les pays récemment conquis, tels que la Belgique, et dans les pays récemment pacifiés, tels que la Normandie, la Bretagne, le Poitou. Le Premier Consul avait ordonné de fouiller les bois pour y chercher les armes cachées. Il avait commencé à former, par l'appât d'un traitement avantageux, trois ou quatre bataillons, composés de tous les individus qui avaient contracté dans la guerre civile des habitudes aventureuses, et il voulait sans le dire les envoyer en Egypte. Quant aux chefs, il leur avait assigné à tous des résidences éloignées du théâtre de la guerre civile, et avait adouci l'amertume de cet exil par des pensions très-suffisantes pour leur procurer un véritable bien-être.

Ces dispositions faites, il restait sur les soixante mille hommes réunis pour la pacification de l'intérieur environ 30 mille soldats excellents, encadrés dans les demi-brigades qui avaient le moins souffert. Les uns étaient revenus à Paris après l'opération exécutée en Normandie contre M. de Frotté. Les autres étaient en Bretagne et en Vendée. Le Premier Consul en forma trois belles divisions de guerre, deux en Bretagne, à Rennes et à Nantes, la troisième à Paris. Ces divisions devaient se compléter en toute hâte, se pourvoir du matériel qu'elles auraient sous la main, et se procurer le reste en route par les moyens que nous allons faire connaître. Elles avaient ordre de se rendre à la frontière de l'est, arpentant la France, suivant le langage du Premier Consul, comme autrefois l'armée d'Italie arpentait la vallée de l'Adige. Leur arrivée en Suisse était certaine pour le mois d'avril.

Il existait une autre ressource, c'étaient les dépôts de l'armée d'Egypte, stationnés dans le midi de la France, et n'ayant jamais pu envoyer des recrues à leurs corps par l'impossibilité de traverser la mer, toujours gardée par les Anglais. On pouvait, en versant dans ces dépôts quelques conscrits, en tirer quatorze bataillons très-beaux, très-propres à faire la guerre. L'ordre fut donné de les acheminer vers Lyon dès qu'ils seraient complétés. C'était une quatrième division excellente, et capable de rendre de bons services.

Ce qu'il y a de plus difficile, de plus long dans la composition d'une armée, c'est l'organisation de l'artillerie : le Premier Consul, voulant former cette armée de réserve à l'est, avait dans les dépôts d'Auxonne, de Besançon, de Briançon, les moyens de réunir, en personnel et en matériel, une force de soixante bouches à feu. Deux officiers d'artillerie très-habiles, et qui lui étaient dévoués, les généraux Marmont et Gassendi, furent dépêchés de Paris avec ordre de préparer ces soixante bouches à feu dans ces divers dépôts, sans dire où elles seraient concentrées et réunies.

Restait à indiquer un lieu de rendez-vous à toutes ces forces éparses. Si on avait cherché à cacher par le silence de tels préparatifs, on aurait, au contraire, donné l'éveil. Le Premier Consul voulut tromper l'ennemi par le bruit même qu'il allait faire. Il inséra au *Moniteur* un arrêté des Consuls portant création d'une armée de réserve, qui devait être formée à Dijon, et se composer de soixante mille hommes. Berthier partit en poste pour Dijon, afin d'en commencer l'organisation. On doit se souvenir en effet que Berthier était devenu libre par l'entrée de Carnot au ministère de la guerre. Un appel chaleureux fut fait aux anciens volontaires de la Révolution, qui après une ou deux campagnes étaient revenus dans leurs foyers. On les engageait à se rendre à Dijon. On y envoya avec beaucoup d'ostentation un peu de matériel et quelques conscrits. De vieux officiers, dirigés sur ce point, présentèrent une apparence de cadres pour commencer l'instruction de ces conscrits. Les journalistes, à qui la mention des affaires militaires n'était permise qu'avec beaucoup de sobriété, eurent carrière sur l'armée qui s'organisait à Dijon, et purent remplir leurs feuilles des détails qui la concernaient. C'en était assez pour attirer là les espions de toute l'Europe, qui ne manquèrent pas en effet d'y accourir en grand nombre.

Si les divisions formées à Nantes, Rennes et Paris, avec les troupes tirées de la Vendée; si la division formée à Toulon, Marseille, Avignon, avec les dépôts de l'armée d'Egypte; si l'artillerie préparée à Besançon, Auxonne, Briançon, avec les ressources de ces arsenaux, eussent été réunies à Dijon, c'en était fait du secret du Premier Consul; tout le monde croyait à l'existence de l'armée de réserve. Mais il se garda bien d'en agir ainsi. Ces divisions furent acheminées sur Genève et Lausanne par des routes différentes, de telle manière que l'attention publique ne fut particulièrement attirée sur aucun point. Elles passaient pour des renforts destinés à l'armée du Rhin, laquelle étant répandue depuis Strasbourg jusqu'à Constance, pouvait bien paraître le but vers lequel marchaient ces renforts. Ces préparatifs en matériel, ordonnés dans les arsenaux d'Auxonne et de Besançon, passaient pour un supplément d'artillerie destiné à la même armée. Ceux qui se faisaient à Briançon étaient censés appartenir aux troupes de Ligurie. Le Premier Consul fit envoyer des eaux-de-vie à Genève, envoi qui n'indiquait pas mieux son but, puisque notre armée d'Allemagne avait sa base d'opérations en Suisse. Il fit fabriquer dans les départements riverains du Rhône deux millions de rations en biscuit, destinées à nourrir l'armée de réserve au milieu de la stérilité des Alpes. 1,800 mille rations remontèrent secrètement le Rhône vers Genève; 200 mille furent envoyées avec ostentation à Toulon, pour faire supposer que ces fabrications inusitées avaient été faites pour le compte de la marine. Enfin les divisions en marche, conduites lentement et sans les fatiguer, vers Genève et Lausanne (elles avaient en effet la moitié de mars et tout avril pour faire le trajet), recevaient pendant la route même ce qui leur manquait en souliers, vêtements, fusils, chevaux. Le Premier Consul ayant arrêté dans son

esprit la route qu'elles devaient suivre, et constaté soigneusement la nature de leurs besoins, faisait trouver sur chaque lieu qu'elles avaient à traverser tantôt une espèce de secours, tantôt une autre, en se gardant bien d'éveiller l'attention par une grande réunion de matières sur un seul point. La correspondance relative à ces préparatifs avait été soustraite aux bureaux de la guerre. Elle était renfermée entre lui et les chefs de corps, et portée par des aides de camp sûrs, qui allaient, venaient en poste, voyaient tout de leurs yeux, faisaient tout directement, armés des ordres irrésistibles du Premier Consul, et ignorant d'ailleurs le plan général auquel ils concouraient.

Le secret, renfermé entre le Premier Consul, Berthier et deux ou trois généraux du génie et de l'artillerie, qu'on avait été forcé d'initier au plan de campagne, était profondément gardé. Aucun d'eux ne l'aurait compromis, parce que le secret est un acte d'obéissance qu'obtiennent les gouvernements en proportion de l'ascendant qu'ils exercent. A ce titre, celui du Premier Consul n'avait aucune indiscrétion à craindre. Les espions étrangers accourus à Dijon, n'y voyant que quelques conscrits, quelques volontaires, quelques vieux officiers, se crurent bien fins en découvrant qu'il n'y avait là rien de sérieux, que le Premier Consul évidemment ne faisait tout ce bruit que pour effrayer le baron de Mélas, pour l'empêcher de pénétrer par les bouches du Rhone, et lui persuader qu'il trouverait dans le midi de la France une armée de réserve capable de l'arrêter. La chose fut ainsi comprise de tous les gens qui se croyaient bons juges en cette matière, et les journaux anglais se remplirent bientot de mille et mille railleries. Les dessinateurs de caricatures en firent une sur l'armée de réserve : elle représentait un enfant donnant la main à un invalide à jambe de bois.

Il n'en fallait pas davantage au Premier Consul : être raillé était dans le moment son unique désir. En attendant, ses divisions marchaient, son matériel se préparait vers les frontières de l'est, et dans les premiers jours de mai une armée improvisée était prête, ou à seconder Moreau, ou à se jeter au delà des Alpes, pour y changer la face des événements.

Le Premier Consul n'avait pas négligé la marine. Depuis la course que l'amiral Bruix avait faite l'année précédente dans la Méditerranée, avec les forces combinées de France et d'Espagne, la grande flotte qu'il avait dirigée était rentrée dans Brest. Elle se composait de quinze vaisseaux espagnols et d'une vingtaine de vaisseaux français, en tout pas loin de quarante. Vingt vaisseaux anglais la bloquaient dans le moment. Le Premier Consul profita des premières ressources financières qu'il avait réussi à créer, pour envoyer quelques vivres, et une partie de la solde arriérée, à cette flotte. Il lui enjoignit de ne pas se laisser bloquer, quand on serait trente contre vingt; de sortir à la première occasion, fallût-il livrer bataille; et, si on pouvait tenir la mer, de passer le détroit, de paraître devant Toulon, d'y rallier quelques bâtiments chargés de secours pour l'Égypte, d'aller ensuite débloquer Malte et Alexandrie. Les routes ouvertes, il suffisait du commerce seul pour ravitailler les garnisons françaises répandues sur les bords de la Méditerranée.

Tels furent les soins consacrés aux affaires militaires par le Premier Consul, tandis qu'il était, avec MM. Sieyès, Cambacérès, Talleyrand, Gaudin, et autres collaborateurs de ses travaux, occupé à réorganiser le gouvernement, à rétablir les finances, à créer une administration civile et judiciaire, à négocier enfin avec l'Europe. Mais ce n'était pas tout que de concevoir des plans, d'en préparer l'exécution; il lui fallait faire entrer ses idées dans la tête de ses lieutenants, qui, quoique soumis à son autorité consulaire, n'étaient pas toutefois aussi complétement subordonnés alors qu'ils le furent plus tard, lorsque, sous le titre de maréchaux d'empire, ils obéissaient à un empereur. Le plan prescrit à Moreau, surtout, avait bouleversé cette tête froide et timide. Ce général était effrayé de la hardiesse de l'opération qui lui était ordonnée. Nous avons déjà parlé du pays sur lequel il devait opérer. (Voir la carte n° 2.) Le Rhin, avons-nous dit, coule de l'est à l'ouest, de Constance à Bâle, se redresse à Bâle pour couler au nord, passant par Brisach, Strasbourg et Mayence. Dans l'angle qu'il décrit ainsi se trouve ce qu'on appelle la Forêt-Noire, pays boisé et montagneux, coupé de défilés qui conduisent de la vallée du Rhin à celle du Danube. L'armée française et l'armée autrichienne occupaient en quelque sorte les trois côtés d'un triangle : l'armée française en occupait deux, de Strasbourg à Bale, de Bale à Schaffhouse; l'armée autrichienne un seul, de Strasbourg à Constance. Celle-ci avait donc l'avantage d'une concentration plus facile. M. de Kray, ayant sa gauche sous le prince de Reuss, aux environs de Constance, sa droite dans les défilés de la Forêt-Noire jusque vers Strasbourg, son centre à Donau-Eschingen, au point d'intersection de toutes les routes, pouvait se concentrer rapidement devant l'endroit même que Moreau choisirait pour passer le Rhin, que ce fût de Strasbourg à Bâle ou de Bâle à Constance. C'était là le sujet des inquiétudes du général français. Il craignait que M. de Kray, se présentant en masse au point du passage, ne rendît ce passage impossible, peut-être même désastreux.

Le Premier Consul n'appréhendait rien de pareil. Il croyait, au contraire, que l'armée française pouvait très-facilement se concentrer sur le flanc gauche de M. de Kray, et l'enfoncer. Pour cela il désirait, comme nous l'avons déjà dit, que, profitant du rideau qui la couvrait, c'est-à-dire du Rhin, elle remontât ce fleuve à l'improviste, qu'elle se réunît entre Bale et Schaffhouse, qu'avec des bateaux secrètement disposés dans les affluents, elle jetât quatre ponts en une matinée, et qu'elle débouchât, au nombre de 80 ou 100 mille hommes, entre Stokach et Donau-Eschingen, donnant dans le flanc de M. de Kray, le coupant de ses réserves et de la gauche, précipitant ses débris sur le haut Danube. Il pensait que, cette opération exécutée avec promptitude et vigueur, l'armée autrichienne d'Allemagne pouvait être écrasée. Ce qu'il a fait plus tard en

partant d'un point différent, mais dans les mêmes lieux, autour d'Ulm, ce qu'il fit cette année même par le Saint-Bernard, prouve que ce plan n'avait rien que de très-praticable. Il croyait que l'armée française, n'opérant pas sur le sol ennemi, puisqu'elle remontait par la rive gauche, n'ayant qu'à marcher sans combattre, pourrait, avec certaines précautions, dérober deux ou trois marches à M. de Kray, et qu'elle serait au lieu du passage avant que ce général eût réuni assez de moyens pour l'empêcher.

C'est là le plan qui avait troublé l'esprit de Moreau, peu habitué à ces hardies combinaisons. Il craignait que M. de Kray, averti à temps, ne se portât avec la masse de ses forces à la rencontre de l'armée française, et ne la jetât dans le fleuve. Moreau aimait mieux profiter des ponts existants à Strasbourg, Brisach et Bâle, pour déboucher en plusieurs colonnes sur la rive droite; il voulait ainsi diviser l'attention des Autrichiens, les attirer principalement vers les défilés de la Forêt-Noire correspondants aux ponts de Strasbourg et de Brisach, puis, après les avoir amenés dans ces défilés, se dérober tout à coup, longer le Rhin avec les colonnes qui auraient traversé ce fleuve, et venir se placer devant Schaffhouse pour y couvrir le débouché du reste de l'armée.

Le plan de Moreau n'était pas sans mérite, mais il n'était pas non plus sans de graves inconvénients, car, s'il tendait à éviter le danger d'un seul passage exécuté en masse, il avait, en divisant cette opération, l'inconvénient de diviser les forces, de jeter sur le sol ennemi deux ou trois colonnes détachées, de leur faire exécuter une marche de flanc dangereuse jusqu'à Schafihouse, où elles devaient couvrir le dernier et le plus grand passage du fleuve. Enfin ce plan avait le désavantage de donner peu ou point de résultats, car il ne jetait pas l'armée française tout entière et tout à la fois sur le flanc gauche du maréchal de Kray; ce qui eût été le seul moyen de déborder le général autrichien, et de le couper de la Bavière.

C'est un spectacle digne des regards de l'histoire que celui de ces deux hommes, opposés l'un à l'autre dans une circonstance intéressante, laquelle faisait si bien ressortir les diversités de leur esprit et de leur caractère. Le plan de Moreau, comme il arrive souvent aux plans des hommes de second ordre, n'avait que les apparences de la prudence; mais il pouvait réussir par l'exécution, car, il faut le redire sans cesse, l'exécution rachète tout : elle fait quelquefois échouer les meilleures combinaisons, et réussir les plus mauvaises. Moreau persistait donc dans ses idées. Le Premier Consul, voulant le persuader par le moyen d'un intermédiaire bien choisi, fit venir à Paris le général Dessoles, chef d'état-major de l'armée d'Allemagne, esprit fin, pénétrant, digne de servir de lien entre deux hommes puissants et susceptibles; car il avait le goût de concilier ses supérieurs, que n'ont pas toujours les subordonnés. Le Premier Consul l'appela donc à Paris vers le milieu de mars (fin de ventôse) et l'y retint plusieurs jours. Après lui avoir expliqué ses idées, il les lui fit parfaitement comprendre, et même préférer à celles de Moreau. Mais le général Dessoles n'en persista pas moins à conseiller au Premier Consul d'adopter le plan de Moreau, parce qu'il fallait, suivant lui, laisser le général qui opère agir selon ses idées et son caractère, lorsque c'était d'ailleurs un homme digne du commandement qu'on lui avait confié. — Votre plan, dit-il au Premier Consul, est plus grand, plus décisif, probablement même plus sûr; mais il n'est pas adapté au génie de celui qui doit l'exécuter. Vous avez une manière de faire la guerre qui est supérieure à toutes; Moreau a la sienne, qui est inférieure sans doute à la vôtre, mais excellente néanmoins. Laissez-le agir; il agira bien, lentement peut-être, mais sûrement; et il vous procurera autant de résultats qu'il vous en faut pour le succès de vos combinaisons générales. Si, au contraire, vous lui imposez vos idées, vous le troublerez, vous le blesserez même, et vous n'obtiendrez rien de lui, pour avoir voulu trop obtenir. — Le Premier Consul, aussi versé dans la connaissance des hommes que dans celle de son art, apprécia la sagesse des avis du général Dessoles, et se rendit. — Vous avez raison, lui dit-il; Moreau n'est pas capable de saisir et d'exécuter le plan que j'ai conçu. Qu'il fasse comme il voudra, pourvu qu'il jette le maréchal de Kray sur Ulm et Ratisbonne, et qu'ensuite il renvoie à temps son aile droite sur la Suisse. Le plan qu'il ne comprend pas, qu'il n'ose pas exécuter, je vais l'exécuter, moi, sur une autre partie du théâtre de la guerre. Ce qu'il n'ose pas faire sur le Rhin, je vais le faire sur les Alpes. Il pourra regretter dans quelque temps la gloire qu'il m'abandonne. — Parole superbe et profonde, qui contenait toute une prophétie militaire, comme on pourra en juger bientôt [1].

La manière de franchir le Rhin laissée ainsi à Moreau, il restait un autre point à régler. Le Premier Consul aurait fort souhaité que l'aile droite, commandée par Lecourbe, restât en réserve sur le territoire suisse, toute prête à seconder Moreau si celui-ci en avait besoin, mais ne pénétrât pas en Allemagne si sa présence n'y était pas indispensable, afin de n'avoir pas à revenir en arrière pour se reporter vers les Alpes. Il savait d'ailleurs combien c'est chose difficile d'arracher à un général en chef un détachement de son armée, lorsque les opérations sont une fois commencées. Moreau insista pour avoir Lecourbe, s'engageant à le rendre au général Bonaparte dès qu'il aurait réussi à pousser le maréchal de Kray sur Ulm. Le Premier Consul se rendit à ce désir, résolu à tout concéder pour maintenir la bonne harmonie; mais il voulut que Moreau signât une convention par laquelle il promettait, après avoir jeté les Autrichiens sur Ulm, de détacher Lecourbe avec 20 ou 25 mille hommes vers les Alpes. Cette convention fut signée à Bâle entre Moreau et Berthier, ce dernier considéré officiellement comme général en chef de l'armée de réserve.

Le général Dessoles était parti de Paris après avoir complétement réglé avec le Premier Consul

[1] J'ai eu l'honneur, dans ma jeunesse, de recueillir ce récit de la bouche même du général Dessoles.

les points en discussion. On était d'accord; tout était prêt pour l'entrée en campagne, et il importait de commencer immédiatement les opérations, pour que, Moreau ayant exécuté de bonne heure la partie du plan qui le concernait, le Premier Consul pût se jeter au delà des Alpes, et dégager Masséna avant que celui-ci fût écrasé, car il luttait avec 36 mille hommes contre 120 mille. Le Premier Consul voulait que Moreau agît à la mi-avril, ou au plus tard à la fin de ce mois. Mais ses instances étaient vaines; Moreau n'était pas prêt, et n'avait ni l'activité ni l'esprit de ressources qui suppléent à l'insuffisance des moyens. Tandis qu'il différait, les Autrichiens, fidèles à leur plan de prendre l'initiative en Italie, se jetaient sur Masséna, et commençaient avec ce général une lutte que la disproportion des forces a rendue digne d'une mémoire immortelle.

L'armée de Ligurie présentait tout au plus 36 mille hommes en état de servir activement, et distribués de la manière suivante. (Voir la carte n° 3.)

Treize ou 14 mille hommes sous le général Suchet, formant la gauche de l'armée, occupaient le col de Tende, Nice, et la ligne du Var. Un corps détaché de cette aile, fort de 4 mille hommes environ, sous les ordres du général Thureau, était posté sur le mont Cenis. C'étaient par conséquent 18 mille hommes consacrés à garder la frontière de France du mont Cenis au col de Tende.

Dix ou 12 mille hommes sous le général Soult, formant le centre de l'armée, défendaient les deux principaux débouchés de l'Apennin, celui qui, par la haute Bormida, tombe sur Savone et Finale, celui de la Bocchetta, qui tombe sur Gênes.

Sept ou 8 mille hommes à peu près sous l'intrépide Miollis gardaient Gênes et un col qui débouche près de cette ville, sur le côté opposé à celui de la Bocchetta. Ainsi la seconde moitié de cette armée, 18 mille hommes à peu près, sous les généraux Soult et Miollis, défendaient l'Apennin et la Ligurie. Le danger d'une séparation entre ces deux portions de l'armée, celle qui occupait Nice et celle qui occupait Gênes, était évident.

Ces 36 mille Français avaient en présence les 120 mille Autrichiens du baron de Mélas, parfaitement reposés, nourris, ravitaillés, grâce à l'abondance de toutes choses en Italie, grâce aux subsides que l'Angleterre fournissait à l'Autriche. Le général Kaim, avec la grosse artillerie, la cavalerie et un corps d'infanterie, en tout 50 mille hommes, avait été laissé en Piémont, pour y servir d'arrière-garde, et observer les débouchés de la Suisse. Le baron de Mélas avec 70 mille hommes, la plus grande partie en infanterie, s'était avancé sur les débouchés de l'Apennin. Il avait, outre la supériorité du nombre, l'avantage de la position concentrique; car Masséna était obligé, avec 30 mille hommes (le surplus occupant le mont Cenis), de garder le demi-cercle que forment les Alpes Maritimes et l'Apennin de Nice à Gênes, demi-cercle qui n'a pas moins de quarante lieues de circonférence. Le général de Mélas au contraire, placé de l'autre côté des monts, au centre de ce demi-cercle, entre Coni, Ceva, Gavi, n'avait que peu de chemin à parcourir pour se porter à l'un ou à l'autre des points qu'il voulait attaquer. Il pouvait facilement faire de fausses démonstrations sur l'un de ces points, pour se reporter rapidement sur l'autre, et y agir en masse. Masséna menacé de la sorte avait quarante lieues à faire pour aller de Nice au secours de Gênes, ou de Gênes au secours de Nice.

C'est sur l'ensemble de ces circonstances qu'étaient fondés les conseils donnés par le Premier Consul à Masséna, conseils déjà rapportés plus haut d'une manière générale, mais qu'il faut faire connaître ici avec un peu plus de détail. Trois routes propres à l'artillerie conduisaient d'un revers des monts à l'autre : celle qui, par Turin, Coni et Tende, débouche sur Nice et le Var; celle qui, remontant la vallée de la Bormida, donne par le col de Cadibona sur Savone; enfin celle de la Bocchetta, qui, par Tortone et Gavi, descend sur la gauche de Gênes dans la vallée de la Polcevera. Le danger était de voir le baron de Mélas se porter en masse sur le débouché du milieu, couper l'armée française en deux, et la jeter moitié sur Nice, moitié sur Gênes. Apercevant ce danger, le Premier Consul adressait à Masséna, dans des lettres pleines d'une admirable prévoyance (5 et 12 mars), des instructions dont voici la substance : — Gardez-vous, lui disait-il, d'avoir une ligne trop étendue. Ayez peu de monde sur les Alpes et au col de Tende, où les neiges vous défendent. Laissez quelques détachements sur Nice et les forts environnants, ayez les quatre cinquièmes de vos forces à Gênes et aux environs. L'ennemi débouchera sur votre droite vers Gênes, sur votre centre vers Savone, probablement sur ces deux points à la fois. Refusez une des deux attaques, et jetez-vous avec toutes vos forces réunies sur l'une des colonnes de l'ennemi. Le terrain ne lui permettra pas d'user de sa supériorité en artillerie et en cavalerie, il ne pourra vous attaquer qu'avec de l'infanterie; la vôtre est infiniment supérieure à la sienne, et favorisée par la nature des lieux, elle pourra suppléer au nombre. Dans ce pays accidenté, si vous manœuvrez bien, vous pouvez avec 30 mille hommes en battre 60 mille; et pour porter 60 mille fantassins en Ligurie, il faut que M. de Mélas en possède 90 mille, ce qui suppose une armée totale de 120 mille hommes au moins. M. de Mélas n'a ni votre activité ni vos talents; vous n'avez aucune raison de le craindre. S'il paraît vers Nice, vous étant à Gênes, laissez-le marcher, ne vous ébranlez pas : il n'osera pas cheminer bien loin quand vous resterez en Ligurie, prêt à vous jeter ou sur ses derrières, ou sur les troupes laissées en Piémont. —

Diverses causes empêchèrent Masséna de suivre ces sages conseils. D'abord il fut surpris par la brusque irruption des Autrichiens, avant qu'il eût pu rectifier l'emplacement de ses troupes, et arrêter ses dispositions définitives; secondement il n'avait pas assez d'approvisionnements dans la ville de Gênes pour y concentrer toute son armée. Craignant d'y dévorer les vivres dont la place avait grand besoin en cas de siége, il voulait se servir des ressources de Nice, qui étaient beaucoup plus abondantes. Enfin, nous devons le dire, Masséna ne com-



Paris. Typ. H. Plon.

Masséna, avec trente cavaliers, charge les hussards autrichiens. (P. 92.)

prenait pas assez toute la profondeur des instructions de son chef, pour passer par-dessus les inconvénients, d'ailleurs très-réels, d'une concentration générale sur Gênes. Masséna était peut-être le premier des généraux contemporains sur le champ de bataille; il était, sous le rapport du caractère, l'égal des plus fermes généraux de tous les temps; mais, quoiqu'il eût beaucoup d'esprit naturel, l'étendue des vues n'égalait pas chez lui la promptitude du coup d'œil et l'énergie de l'âme.

Ainsi, faute de temps, faute de vivres, faute aussi d'en sentir assez l'importance, il ne se concentra pas assez tôt sur Gênes, et fut surpris par les Autrichiens. Ceux-ci entrèrent en action le 5 avril (15 germinal), c'est-à-dire bien avant l'époque qu'on aurait cru pouvoir assigner à la reprise des hostilités. Le baron de Mélas s'avança avec 70 ou 75 mille hommes environ, pour forcer la chaîne de l'Apennin. Ses lieutenants Ott et Hohenzollern furent dirigés avec 25 mille hommes sur Gênes. Le général Ott avec 15 mille, remontant la Trebbia, se présenta par les cols de Scoftera et de Monte-Creto, qui débouchent sur la droite de Gênes; le général Hohenzollern avec 10 mille hommes, menaça la Bocchetta, qui débouche sur la gauche de cette place. Le baron de Mélas avec 50 mille hommes, remonta la Bormida, et attaqua simultanément toutes les positions de la route que nous avons appelée route du milieu, laquelle, par Cadibona, aboutit à Savone. Son intention, comme l'avait prévu le Premier Consul, était de forcer notre centre, et de séparer le général Suchet du général Soult, qui se donnaient la main vers ce point. Une lutte violente s'engagea donc, depuis les sources du Tanaro et de la Bormida, jusqu'aux sommets escarpés qui dominent Gênes. Les généraux Elsnitz et Mélas soutinrent des combats acharnés contre le général Suchet, à Rocca-Barbena, à Sette-Pani, à Melogno, à Saint-Jacques; contre le général Soult, à Montelegino, à Stella, à Cadibona, à Savone. Les soldats de la République, profitant de ce pays montagneux, se couvrant de tous les accidents du terrain, se défendirent avec une bravoure incomparable, firent perdre à l'ennemi trois fois plus de monde qu'ils n'en perdirent eux-mêmes, car leur feu plongeait sur des masses épaisses et profondes; mais, obligés de combattre sans cesse contre des troupes toujours renouvelées, ils se virent forcés

de céder le terrain, vaincus par l'épuisement et la fatigue plus que par les Autrichiens. Les généraux Suchet et Soult furent contraints de se séparer, et de se retirer, l'un sur Borghetto, l'autre sur Savone. La ligne française se trouva donc coupée, comme il était facile de le prévoir; moitié de l'armée de Ligurie fut jetée sur Nice, moitié fut condamnée à s'enfermer dans Gênes.

Du coté de Gênes même, les succès avaient été balancés. L'attaque de la Bocchetta, tentée par le comte de Hohenzollern avec trop peu de forces pour vaincre les Français, c'est-à-dire avec 10 mille hommes à peu près contre 5 mille, fut repoussée par la division Gazan. Mais, à la droite de Gênes, c'est-à-dire vers les positions du Monte-Creto et de Scoffera, qui donnent accès dans la vallée du Bisagno, le général Ott, vainqueur de la division Miollis, qui n'avait pas 4 mille hommes à opposer à 15 mille, descendit sur les revers de l'Apennin, et, enveloppant tous les forts qui couvrent la ville, montra les couleurs autrichiennes aux Génois épouvantés. L'escadre anglaise, se déployant au même instant, leur fit voir le pavillon britannique. Si les habitants de la ville étaient patriotes et partisans des Français, les paysans des vallées voisines, attachés au parti aristocratique, comme les Calabrais, dans le royaume de Naples, l'étaient à la reine Caroline, comme les Vendéens en France l'étaient aux Bourbons, se soulevèrent à la vue des soldats de la coalition. Ils sonnaient le tocsin dans tous les villages. Un certain baron d'Aspres, attaché au service impérial, et jouissant de quelque influence dans la contrée, les excitait à la révolte. Le 6 avril au soir, les malheureux bourgeois de Gênes, voyant sur les montagnes environnantes les feux des Autrichiens, sur la mer le pavillon déployé des Anglais, en étaient à craindre que l'oligarchie, déjà folle de joie, ne rétablit sous peu de jours son empire abhorré.

Mais l'intrépide Masséna était au milieu d'eux. Bien que séparé du général Suchet par l'attaque dirigée sur son centre, il comptait encore 15 à 18 mille hommes; et, appuyé sur une telle garnison, il pouvait défier quelque ennemi que ce fût d enfoncer sous ses yeux les portes de Gênes.

Pour faire comprendre les opérations que le général français exécuta pendant ce siége mémorable, il faut décrire le théâtre sur lequel il était placé. (Voir la carte n° 4.) Gênes est située au fond même du beau golfe qui porte son nom, au pied d'un contre-fort de l'Apennin. Ce contre-fort, en s'avançant du nord au sud, au milieu des eaux, se partage, avant d'y plonger, en deux arêtes, l'une dirigée au levant, l'autre au couchant, et forme ainsi un triangle incliné, dont le sommet est lié à l'Apennin, dont la base s'appuie à la mer. C'est vers la base de ce triangle, et, bien entendu, avec l'irrégularité ordinaire à la nature, que Gênes se déploie en rues allongées, bordées de palais magnifiques. La nature et l'art avaient beaucoup fait pour sa défense. Du côté de la mer, deux moles, se dirigeant l'un vers l'autre presque jusqu'à se croiser, formaient le port et le défendaient contre les escadres ennemies. Du côté de la terre, une première enceinte bastionnée enveloppait, en la serrant de près, la partie bâtie et peuplée de la ville. Une seconde enceinte plus vaste, et bastionnée comme la précédente, était tracée sur ces hauteurs, qui décrivent, ainsi que nous venons de le dire, une figure triangulaire autour de Gênes. Deux forts, disposés en étage l'un au-dessus de l'autre, les forts de l'Eperon et du Diamant, étaient placés au sommet de cette figure triangulaire, et couvraient de leur feu dominateur tout l'ensemble de la fortification.

Mais ce n'était pas tout ce qu'on avait fait pour tenir l'ennemi à une grande distance. Si on tourne le dos à la mer, et si on regarde Gênes, on a le levant à droite, le couchant à gauche. Deux petites rivières, celle du Bisagno au levant ou à droite, celle de la Polcevera au couchant ou à gauche, baignent les deux côtés de l'enceinte extérieure. Le Bisagno descend de ces hauteurs mêmes du Monte-Creto et de Scoffera, qu'il faut franchir quand on vient du revers de l'Apennin en remontant la Trebbia. Le côté de la vallée du Bisagno qui est opposé à la ville s'appelle le Monte-Ratti, et présente diverses positions du sommet desquelles on aurait pu causer de grands dommages à Gênes, si elles n'avaient été occupées. Aussi avait-on eu grand soin de les couronner par trois forts, ceux de Quezzi, de Richelieu, de Sainte-Tècle. La vallée de la Polcevera, au contraire, qui est placée à gauche de Gênes et descend des hauteurs de la Bocchetta, n'offre aucune position dominante que l'art eût à occuper pour protéger la ville. Mais un long faubourg placé au bord de la mer, celui de Saint-Pierre d'Arena, composait un amas de maisons utile et facile à défendre.

Ainsi la fortification de Gênes présentait un triangle incliné de 15 degrés à l'horizon, ayant neuf mille toises de développement, se rattachant par son sommet à l'Apennin, baigné à sa base par la mer, et bordé sur ses deux côtés par le Bisagno au levant, par la Polcevera au couchant. Le fort de l'Eperon, et au-dessus de l'Eperon celui du Diamant, couvraient son sommet. Les forts de Richelieu, de Sainte-Tècle, de Quezzi, empêchaient que des flancs du Monte-Ratti des feux destructeurs ne fussent dirigés sur la cité aux palais de marbre.

Telle était Gênes alors ; telles étaient ses défenses, que l'art, le temps, les contributions imposées à la France, ont beaucoup perfectionnées depuis.

Masséna pouvait réunir encore 18 mille hommes. Si, avec une pareille garnison, dans une si forte place, il avait eu des vivres en suffisante quantité, il eût été invincible. On va voir ce que le caractère peut faire à la guerre, pour réparer une faute de combinaison ou de prévoyance.

Masséna, résolu à opposer à l'ennemi une résistance énergique, voulut sur-le-champ faire deux choses fort importantes : la première consistait à rejeter au delà de l'Apennin les Autrichiens, qui serraient Gênes de trop près; la seconde consistait à se relier au général Suchet, par un mouvement combiné avec ce général, le long de la route de la Corniche.

Pour exécuter son premier dessein, il fallait qu'il ramenât les Autrichiens le long du Bisagno d'un côté, de la Polcevera de l'autre, et qu'il les renvoyât, par le Monte-Creto, par la Bocchetta, sur le revers des monts d'où ils étaient venus. Sans perdre un jour, le lendemain même de leur première apparition, c'est-à-dire le 7 avril (17 germinal), il sortit de Gênes par le côté du levant, et traversa la vallée du Bisagno, suivi de la brave division Miollis, celle qui avait été obligée l'avant-veille de se retirer devant les forces trop supérieures du général Ott. Il la renforça d'une partie de la réserve, et se mettant à sa tête marcha sur deux colonnes : celle de droite, sous le général d'Arnaud, longeait la mer et se dirigeait vers Quinto; celle de gauche, sous Miollis, se dirigeait sur les escarpements du Monte-Ratti. Une troisième colonne, sous le général Petitot, suivait, en la remontant, le fond de la vallée du Bisagno, qui circule au pied du Monte-Ratti. La précision de mouvement de ces trois colonnes fut telle, que leur feu se fit entendre au même instant sur tous les points à la fois. Le général d'Arnaud par un revers, le général Miollis par l'autre, abordèrent les hauteurs du Monte-Ratti avec la plus grande vigueur. La présence de Masséna lui-même, le désir de se venger de la surprise de la veille, animaient les soldats. Les Autrichiens furent culbutés dans les torrents, et perdirent toutes leurs positions. Le général d'Arnaud passa outre, et, en suivant la crête des hauteurs, se porta au sommet même de l'Apennin, au col de Scoffera. Masséna, suivi de quelques compagnies de réserve, descendit dans la vallée du Bisagno pour joindre la colonne Petitot. Cette dernière colonne, ainsi renforcée, repoussa partout l'ennemi, et, remontant la rivière, vint seconder le mouvement du général d'Arnaud sur Scoffera. Précipités dans ces vallées tortueuses, les Autrichiens laissèrent à Masséna 1500 prisonniers, et à leur tête ce baron d'Aspres, l'instigateur de la révolte des paysans de la Fonte-Buona.

Quand, le soir du même jour, Masséna rentra dans Gênes après avoir délivré les Génois de la vue des ennemis, et amenant prisonnier l'officier dont on annonçait la prochaine arrivée triomphale, la joie de la population patriote, qui était la plus nombreuse, fut extrême. On le reçut avec des acclamations. Les habitants avaient préparé des brancards pour porter les blessés, du vin et des bouillons pour les nourrir. Partout on se disputait l'honneur de les recevoir.

Après cet acte de vigueur du côté du levant, le plus important à dégager, parce que de ce côté seulement les Autrichiens serraient la ville de près, Masséna voulut profiter du répit que lui assurait le dernier avantage obtenu, pour faire un effort au couchant, c'est-à-dire vers Savone, et rétablir par ce moyen ses communications avec le général Suchet. Afin de garantir Gênes de toute attaque pendant son absence, il divisa les troupes qui lui restaient en deux corps : l'un de droite, sous le général Miollis, l'autre de gauche, sous le général Soult. Le corps du général Miollis était destiné à garder Gênes avec deux divisions. La division d'Arnaud devait défendre le côté du levant, faisant face au Bisagno; la division Spital, celui du couchant, faisant face à la Polcevera. Le corps de gauche, sous le général Soult, était chargé de tenir la campagne avec les deux divisions Gardanne et Gazan. C'est avec cette force, d'environ 10 mille hommes, que Masséna projeta de se rapprocher de Savone, en ordonnant à Suchet, par un avis secret, de tenter un mouvement simultané sur le même point. La division Gardanne fut dirigée le long de la mer, et la division Gazan sur les crêtes de l'Apennin, dans l'intention d'amener l'ennemi, par la vue de deux colonnes séparées, à se diviser lui-même. Manœuvrant ensuite avec rapidité sur ce terrain, dont il avait une grande connaissance, Masséna voulait, selon les circonstances, réunir ses deux divisions en une seule, de manière à écraser, ou sur les hauteurs de l'Apennin ou le long de la mer, le corps ennemi qui serait le plus exposé à ses coups. Il commandait en personne la division Gardanne. Il avait confié au général Soult la division Gazan. Son projet était de suivre le littoral par Voltri, Varaggio, Savone; son lieutenant, le général Soult, avait ordre de s'élever, par Acqua-Bianca et San-Pietro del Alba, sur Sasello. (Voir la carte n° 4.)

Le 9 avril au matin, nos troupes commencèrent leur mouvement. Le baron de Mélas, après avoir coupé en deux l'armée française, voulait renfermer Masséna dans Gênes et resserrer en même temps sa propre ligne, qui était trop étendue; car elle embrassait, depuis la vallée du Tanaro jusqu'à celle de la Trebbia, un espace de quinze lieues au moins. Les deux armées se rencontrèrent dans leur mouvement, et il en résulta sur ce terrain si accidenté la lutte à la fois la plus vive et la plus confuse. Tandis que Masséna marchait sur deux colonnes, le baron de Mélas marchait sur trois, et le comte de Hohenzollern, en formant une quatrième, essayait une nouvelle attaque sur la Bocchetta. 10 mille Français allaient rencontrer plus de 40 mille ennemis.

Le général Soult, filant par Voltri, aperçut sur sa droite les Autrichiens, qui avaient dépassé la Bocchetta, et couronnaient les hauteurs environnantes. Arrivés à un lieu nommé Acqua-Santa, ils pouvaient menacer les derrières des colonnes françaises, et leur interdire le retour sur Gênes. Le général Soult crut prudent de les repousser; il leur livra, en conséquence, un combat brillant, dans lequel le colonel Mouton, depuis maréchal et comte de Lobau, commandant la 3e demi-brigade, se conduisit avec la plus grande valeur. Le général Soult prit du canon, fit des prisonniers, et parvint, à travers une nuée d'ennemis, à gagner la route montagneuse de Sasello. Cependant, le temps employé à ce combat, qui, du reste, n'empêcha point les progrès ultérieurs des Autrichiens sur les derrières de nos colonnes, fut cause que le général Soult ne put arriver à Sasello, de l'autre côté de l'Apennin, au moment où le général Masséna l'y attendait. Celui-ci avait marché le long de la mer, et le lendemain, 10 avril, il était aux environs de Varaggio, formé sur deux colonnes et cherchant à entrer en communication par les hauteurs avec le corps du général Soult,

qu'il supposait à Sassello. L'ennemi, dont les forces étaient décuples des nôtres, essaya d'envelopper les deux petites colonnes de Masséna, et notamment celle de gauche, qu'il commandait en personne. Masséna, comptant sur sa colonne de droite et sur le mouvement du général Soult vers Sassello, résista longtemps avec 1200 hommes à un corps de 8 à 10 mille, et déploya en cette occasion une fermeté extraordinaire. Obligé de battre en retraite, et ayant perdu de vue sa colonne de droite qui était restée en arrière par suite d'une distribution tardive de vivres, il se jeta pour la chercher à travers des précipices affreux et des bandes de paysans révoltés. Ayant réussi à la rejoindre, il la ramena vers le reste de la division Gardanne, qui n'avait cessé de suivre la mer par Varaggio et Cogoletto. La difficulté de concerter ses mouvements au milieu de cette foule d'ennemis, et dans un pays aussi accidenté, ayant empêché la rencontre en temps utile du corps du général Soult avec le corps du général Masséna, celui-ci résolut de rallier ses troupes, de gravir par sa droite la crête de l'Apennin, de se réunir à son lieutenant, et de tomber ainsi sur les corps autrichiens dispersés dans ces vallées. Mais nos troupes harassées s'étaient répandues sur les routes, et ne pouvaient pas être ralliées à temps. Masséna prit alors le parti d'envoyer au général Soult tout ce qui était en état de marcher, pour lui servir de renfort, et avec le reste, qui était composé de blessés et de soldats épuisés, il regagna, toujours en suivant le bord de la mer, les approches de Gênes, afin de couvrir la retraite du corps d'armée, et d'en assurer la rentrée dans la place. Réduit à une poignée d'hommes, il eut à soutenir plusieurs fois les combats les plus disproportionnés; et dans une de ces rencontres, un bataillon français surpris ayant cédé devant une charge de hussards de Szeckler, il chargea lui-même ces hussards avec 30 cavaliers, et les ramena. Il vint enfin se placer à Voltri, pour y attendre le retour du général Soult. Celui-ci, jeté dans les montagnes, au milieu de détachements ennemis cinq ou six fois supérieurs en nombre, y courut de grands dangers, et, après les efforts les plus glorieux, aurait fini par succomber, sans le secours que Masséna lui avait envoyé si à propos. Renforcé à temps, il put regagner la route de Gênes, après avoir soutenu avec avantage la lutte la plus difficile et la plus inégale. Il rejoignit enfin son général en chef, et tous deux rentrèrent dans Gênes, en se faisant jour, et en ramenant devant eux 4 mille prisonniers. Le général Suchet avait essayé de son côté de rejoindre son général en chef; mais il n'avait pu percer la masse énorme de l'armée autrichienne.

Les Génois furent transportés d'admiration à la vue du général français rentrant pour la seconde fois dans leur ville, précédé par des colonnes de prisonniers. Son ascendant était devenu tout-puissant. L'armée et la population lui obéissaient avec la plus parfaite soumission.

Masséna devait, dès ce moment, se considérer comme définitivement renfermé dans Gênes. Mais il n'entendait pas s'y laisser serrer de trop près. Son projet était de tenir l'ennemi toujours éloigné des murs, de l'épuiser dans des combats continuels, de l'occuper tellement qu'il ne pût ni forcer le Var, ni retourner en Lombardie, ni s'opposer à la marche projetée du Premier Consul à travers les Alpes.

A peine rentré, le 18 avril (28 germinal), il s'occupa de la police intérieure, et de l'approvisionnement de la place. Craignant les trahisons que pouvaient pratiquer les nobles génois, il prit ses précautions contre toute surprise de leur part. La garde nationale, composée des patriotes liguriens, soutenue par une force française, qui campait sur la principale place de la ville, ayant la mèche de ses canons allumée, la garde nationale devait se réunir dès que la générale serait battue. A ce signal, les habitants qui n'en faisaient point partie avaient ordre de se retirer dans leurs maisons. La troupe armée était seule autorisée à circuler dans les rues. En temps ordinaire, les habitants devaient être rentrés dans leurs demeures à dix heures du soir, et ne pouvaient jamais se permettre aucun rassemblement.

Masséna avait fait recueillir les blés existants dans Gênes, offrant de les payer, et les payant en effet, quand on les apportait de bonne volonté; s'en emparant, au moyen de visites domiciliaires, quand on refusait de les livrer. Après s'être saisi de tous les grains, il avait mis l'armée et le peuple à la ration, et s'était ainsi procuré de quoi soutenir ses soldats et les habitants pauvres pendant les quinze premiers jours du siége. Ces quinze jours étaient déjà presque écoulés; mais il restait encore des vivres, que l'or des riches faisait sortir à grand prix de certains dépôts cachés, et pour leur seul usage. Sur l'ordre de Masséna, de nouvelles recherches furent faites, et on trouva en menus grains de toute espèce, seigle, avoine et autres, de quoi nourrir le peuple et l'armée avec de mauvais pain pendant quinze autres jours. On se flattait de quelque heureux coup de vent, qui, éloignant les Anglais, amènerait des chargements de vivres. On comptait pour cela sur les corsaires liguriens et corses, auxquels avaient été délivrées des lettres de marque, pour courir sur les bâtiments chargés de grain. Enfin Masséna était résolu à recourir aux dernières extrémités, et il était décidé, plutôt que de se rendre, à nourrir ses troupes avec le cacao dont les magasins de Gênes étaient abondamment pourvus. Muni de quelque argent envoyé par le Premier Consul, il en faisait la ressource des cas extrêmes, et s'en servait aussi pour consoler de temps à autre ses infortunés soldats de leurs cruelles souffrances. Déjà, dans cette suite de rencontres, plusieurs mille hommes avaient été mis hors de combat, et un bon nombre étaient aux hôpitaux. Il restait dans les forts, sur les deux enceintes de la place, et en réserve, une force active de 12 mille combattants environ.

Au milieu de ces horribles conjonctures, Masséna, montrant tous les jours un front calme et serein, finissait par inspirer aux autres le courage dont il était animé. Son aide de camp Franceschi se jeta dans une nacelle pour aller rejoindre la côte de Nice, et se rendre auprès du Premier Consul, afin de lui

faire connaître les douleurs, les exploits et les dangers pressants de l'armée de Ligurie.

Le 30 avril au matin (10 floréal), une canonnade générale, retentissant sur tous les points à la fois, au levant, du côté du Bisagno, au couchant, du côté de la Polcevera, enfin le long de la mer elle-même, par la présence d'une division de chaloupes canonnières, annonça un grand projet de l'ennemi. En effet, les Autrichiens déployèrent dans la journée des forces considérables. Le comte de Hohenzollern attaqua le plateau des Deux-Frères, sur lequel était établi le fort du Diamant. Après de vifs efforts, il réussit à enlever ce plateau, et somma le fort du Diamant. Le brave officier qui le commandait répondit à la sommation, en déclarant qu'il ne rendrait le poste confié à son honneur qu'après avoir succombé sous une attaque de vive force. Ce fort avait la plus grande importance, puisqu'il dominait celui de l'Eperon, et par suite toute l'enceinte. Le camp autrichien de la Coronata, situé sur les rives de la Polcevera, vers le front du couchant, ouvrit un feu violent sur le faubourg de Saint-Pierre d'Arena, et plusieurs attaques furent tentées en même temps pour resserrer le terrain que nous occupions en cet endroit. Du côté opposé, c'est-à-dire vers le Bisagno, l'ennemi enveloppa le fort de Richelieu, et enleva malheureusement le fort de Quezzi, qui n'était pas entièrement terminé quand le siége avait commencé. Enfin il s'empara du village de Saint-Martin d'Albaro, placé sous le fort de Sainte-Tècle, et il était près d'occuper une position redoutable, celle de la Madonna del Monte, de laquelle on pouvait foudroyer la ville de Gênes. Déjà les soldats du général d'Arnaud avaient abandonné les dernières maisons du village de Saint-Martin d'Albaro; ils ne gardaient presque plus leurs rangs; beaucoup d'entre eux étaient dispersés en tirailleurs. Masséna, accouru sur les lieux, les rallia lui-même, rétablit le combat, et arrêta l'ennemi.

La moitié du jour était déjà écoulée; il était temps de réparer le mal. Masséna rentra à l'instant dans Gênes, et fit les dispositions convenables. Il confia au général Soult la 73ᵉ et la 106ᵉ demi-brigade, et lui ordonna de reprendre le plateau des Deux-Frères. Mais voulant auparavant reconquérir le fort de Quezzi, et faire évacuer Saint-Martin d'Albaro, il dirigea lui-même sur ce point la division Miollis, après l'avoir renforcée de bataillons empruntés à la 2ᵉ et à la 3ᵉ de ligne.

La division d'Arnaud, ramenée en avant, tourna Saint-Martin d'Albaro, rejeta l'ennemi, qui l'avait occupé, dans le ravin de la Sturla, lui fit des prisonniers, et couvrit ainsi la droite des colonnes françaises qui s'avançaient sur le fort de Quezzi. Pendant que le brave colonel Mouton, à la tête de deux bataillons de la 3ᵉ, attaquait de front ce fort de Quezzi, l'adjudant général Hector était chargé de tourner le Monte-Ratti par les hauteurs du fort de Richelieu. Malgré des efforts inouïs, le brave colonel Mouton fut repoussé; mais il ne céda le terrain qu'après avoir été percé d'une balle qui lui traversa la poitrine, et le laissa presque mort sur le champ de bataille. Masséna, qui n'avait plus que deux bataillons, en poussa un sur le flanc droit de la position occupée par l'ennemi, et dirigea la moitié de l'autre sur le flanc gauche de cette même position. Un combat violent s'engagea autour de ce fort de Quezzi. Trop rapprochés les uns des autres pour faire feu, les combattants luttaient à coups de pierres et à coups de crosse de fusil. Nos soldats étaient prêts à céder sous le nombre. Masséna prit alors le demi-bataillon qui lui restait, s'élança à sa tête, et décida la victoire. Le fort de Quezzi fut reconquis. Les Autrichiens, rejetés de position en position, laissèrent en grand nombre des morts, des blessés et des prisonniers. En cet instant Masséna, qui avait différé l'attaque sur le plateau des Deux-Frères, profita de l'effet produit par ces avantages, et fit porter au général Soult l'ordre de l'enlever. Le général de brigade Spital eut la mission d'attaquer ce plateau, qui fut longtemps disputé. Enfin nos soldats le reprirent, et ainsi, après une journée entière de combat, ils eurent recouvré tout à la fois le plateau des Deux-Frères, qui commandait le point extrême de la place, le fort de Quezzi, les postes de Saint-Martin d'Albaro et de la Madonna del Monte, toutes les positions décisives enfin, sans lesquelles le siége de Gênes était impossible pour les Autrichiens. Masséna rentra le soir dans Gênes, portant les échelles que l'ennemi avait préparées pour escalader les murs. Les Autrichiens avaient perdu dans cette journée 1600 prisonniers, 2,400 morts ou blessés, environ 4,000 hommes. En comptant ces derniers, Masséna leur avait pris ou tué 12 ou 15 mille hommes depuis l'ouverture des hostilités; et, ce qui était plus grave encore, il avait épuisé le moral de leur armée par les efforts inouïs qu'il les avait obligés à faire.

On se hâta de réparer le fort de Quezzi. Cet ouvrage, qui ne semblait pas exécutable en un mois, fut achevé en trois jours, au moyen de cinq à six cents tonneaux de terre qui furent transportés par les soldats, et servirent à élever des retranchements. Le 5 mai (15 floréal), un petit bâtiment chargé de grains apporta des vivres pour cinq jours. Ce fut un supplément précieux pour la masse fort réduite des approvisionnements. Mais il devenait urgent de secourir la place, sans quoi elle ne pouvait tenir longtemps. Le pain allait bientôt manquer.

Le général Suchet, de son côté, se voyant débordé par les crêtes de l'Apennin, avait été obligé de quitter la position de Borghetto, d'abandonner même la Roya, qui n'était plus tenable, l'ennemi marchant en pleine liberté par le col de Tende, et menaçant Nice et le Var. Nice fut même occupée par le baron de Mélas, qui entra triomphalement dans cette ville, joyeux de fouler un sol que la République avait déclaré territoire français. Mais le général Suchet se rallia derrière le Var, dans une position depuis longtemps étudiée par nos officiers du génie. Le pont de Saint-Laurent, sur le Var, couvert par une tête de pont, présentait un défilé de 400 toises à traverser, et pouvait passer pour un obstacle insurmontable. Toute la rive droite, gardée par les Français, était couverte de batteries depuis l'embouchure du fleuve jusqu'aux montagnes.

Les forts de Montalban, de Vintimille, situés en avant du Var, avaient été occupés par des garnisons françaises, au moment de l'évacuation de Nice. Celui de Montalban, placé sur les derrières des Autrichiens, à une hauteur qui le rendait visible du camp des Français, était surmonté d'un télégraphe, au moyen duquel le général Suchet recevait avis de tous les mouvements de l'ennemi. On lui avait amené des départements environnants ce qu'il y avait de disponible en troupes de toutes armes; et il comptait encore 14 mille soldats, lesquels, abrités par de bons retranchements, étaient dans une position difficile à forcer.

En recevant ces nouvelles de la Ligurie, le Premier Consul adressa de vives instances à Moreau, pour le décider à commencer les hostilités. Il y avait un mois que tout était convenu entre eux, et qu'aucune difficulté imputable au gouvernement n'arrêtait plus l'armée du Rhin. Mais Moreau, de sa nature un peu lent, ne voulant se compromettre sur le territoire ennemi qu'avec toute certitude de succès, différait à tort le commencement des opérations. Tout retard apporté, en effet, à son entrée en campagne, était un retard apporté à l'entrée en campagne de l'armée de réserve, et une cruelle prolongation des extrémités que Masséna endurait avec ses braves soldats. — Hatez-vous, écrivait-on de Paris à Moreau, hâtez-vous, par vos succès, d'avancer le moment où Masséna pourra être dégagé. Ce général manque de vivres; depuis quinze jours il soutient, avec des soldats exténués, une lutte désespérée. On s'adresse à votre patriotisme, à votre propre intérêt, car si Masséna finissait par capituler, il faudrait vous enlever une partie de vos forces pour courir sur le Rhone, au secours des départements méridionaux. — Enfin on lui donna l'ordre formel, par le télégraphe, de passer le Rhin.

Les raisons qui empêchaient Moreau d'entrer en action auraient été bonnes dans une circonstance moins urgente. L'Alsace était épuisée; la Suisse surtout, foulée depuis deux ans par les armées de toute l'Europe, se trouvait entièrement dénuée de ressources. On y était réduit à transporter des troupes d'enfants des cantons pauvres dans les cantons riches, faute de pouvoir les nourrir. Les familles ruinées les confiaient ainsi à la bienfaisance des familles qui possédaient encore quelques moyens de subsistance. On ne pouvait rien demander à un tel pays, que d'ailleurs il ne fallait point exaspérer, car il était le point d'appui de nos deux principales armées. Moreau, comme nous l'avons dit, vivait sur les approvisionnements de siége de nos places du Rhin. Néanmoins ce n'était pas là le véritable motif de ses retards; c'eût été un motif, au contraire, d'aller au plus tôt se nourrir en pays ennemi; mais son artillerie et sa cavalerie étaient privées de chevaux. Il n'avait point d'effets de campement, point d'outils; c'est tout au plus s'il avait de quoi jeter un pont. Cependant, vu l'urgence des circonstances, il consentit à se passer de tout ce qui lui manquait encore, sauf à se le procurer en route. Son armée était si bien composée, qu'elle pouvait suppléer à ce qu'elle n'avait pas, s'en passer, ou le conquérir. A la fin d'avril (premiers jours de floréal), Moreau se décida donc à commencer cette campagne, la plus belle de sa vie, l'une des plus mémorables de nos annales.

Il disposait, comme on l'a vu, d'à peu près 130 mille hommes, plutôt plus que moins. 30 mille hommes environ occupaient les places de Strasbourg, Landau, Mayence, les têtes de pont de Bale, Brisach, Kehl, Cassel. Sur ces 30 mille, six ou sept mille, sous le général Moncey, gardaient les vallées du Saint-Gothard et du Simplon, pour les fermer aux Autrichiens, en cas qu'ils voulussent y pénétrer. Il restait cent mille hommes à l'armée active, prêts à entrer en campagne. L'infanterie surtout était superbe; elle comptait 82 mille hommes; l'artillerie 5 mille, servant 116 bouches à feu; la cavalerie, 13 mille. Comme on le voit, les deux armes de l'artillerie et de la cavalerie se trouvaient fort au-dessous des proportions ordinaires; mais elles étaient parfaitement composées, et la qualité de l'infanterie permettait d'ailleurs de se passer de toutes les armes auxiliaires.

Moreau divisa son armée en quatre corps : Lecourbe commandait la droite, forte de 25 mille hommes, et stationnée depuis le lac de Constance jusqu'à Schaffhouse. (Voir la carte n° 2.) Un second corps, qualifié du titre de réserve, s'élevant à 30 mille hommes à peu près, et placé directement sous les ordres de Moreau, occupait le territoire de Bale. Un troisième, de 25 mille hommes, formant le centre sous les ordres de Saint-Cyr, était répandu autour du Vieux et du Nouveau Brisach. Enfin le général Sainte-Suzanne, à la tête de 20 mille hommes environ, après être remonté de Mayence jusqu'à Strasbourg, occupait Strasbourg et Kehl, et formait la gauche de l'armée.

Moreau avait depuis longtemps adopté cette division en corps séparés, complets en infanterie, artillerie et cavalerie, pouvant se suffire à eux-mêmes partout où ils se trouvaient, mais ayant l'inconvénient, comme l'expérience le démontra bientot, de s'isoler volontiers, et d'agir pour leur propre compte, surtout quand le général en chef n'exerçait pas son autorité avec assez de vigueur pour les rattacher sans cesse à une action commune. Cet inconvénient s'aggrava encore par une disposition particulière que Moreau adopta dans cette campagne : ce fut de s'attribuer le commandement direct de l'un de ces corps d'armée, sous le nom de réserve. Saint-Cyr, qui avait longtemps servi avec Moreau, et qui jouissait auprès de lui d'un assez grand crédit, s'opposa fortement à cette combinaison [1], à laquelle il reprochait d'absorber le général en chef, de le faire descendre à un role qui n'était pas le sien, et surtout de nuire aux autres parties de l'armée, rarement aussi bien traitées que les troupes placées directement sous l'état-major général. Mais ces critiques, dont la justesse fut plus d'une fois vérifiée dans cette campagne, ne prévalurent point. Moreau persista dans sa résolution, par complaisance pour des intérêts de coterie.

[1] Voir à cet égard les Mémoires du maréchal Saint-Cyr, campagne de 1800.

Ayant déjà confié la direction de son état-major au général Dessoles, et voulant néanmoins faire une place au général Lahorie, l'un des amis dangereux qui contribuèrent à le perdre plus tard, il lui donna le commandement en second de la réserve. Cette circonstance fit naître entre Moreau et Saint-Cyr une froideur qui se changea bientôt en brouille ouverte.

M. de Kray, opposé à Moreau, avait, comme nous l'avons dit, 150 mille hommes, dont 40 mille dans les places du Rhin et du Danube, et 110 mille à l'armée active. L'infanterie, mêlée de Bavarois, de Wurtembergeois, de Mayençais, était médiocre. La cavalerie était superbe; elle comptait 26 mille chevaux. L'artillerie, nombreuse et bien servie, comptait 300 bouches à feu. La droite des Autrichiens observait le cours du Rhin sous les ordres de M. de Sztarray, entre Mayence et Rastadt, se liant à des levées de paysans mayençais commandées par le baron d'Albini. (Voir la carte nº 2.) Le général de Kienmayer couvrait le débouché de Strasbourg, en avant de la Kinzig. Le major Giulay avec une brigade tenait le Val-d'Enfer, et observait le Vieux-Brisach. Le gros de l'armée autrichienne était campé en arrière des défilés de la Forêt-Noire, à Donau-Eschingen et Villingen, au point de jonction des routes qui du Rhin aboutissent au Danube. Quarante mille hommes étaient réunis sur ce point. M. de Kray avait placé dans les villes forestières une forte avant-garde sous l'archiduc Ferdinand, avec mission d'observer la route de Bâle; il avait laissé une nombreuse arrière-garde sous le prince Joseph de Lorraine à Stokach, pour couvrir ses magasins, établis dans cette ville, garder les routes d'Ulm et de Munich, et se lier au lac de Constance, où l'Anglais William commandait une flottille. Enfin le prince de Reuss, à la tête de 30 mille hommes, tant régiments autrichiens que milices tyroliennes, occupait le Rheinthal, depuis les Grisons jusqu'au lac de Constance. Celui-ci était considéré comme la gauche de l'armée impériale. M. de Kray, au milieu de ce réseau tendu autour de lui, se flattait d'être instruit du moindre mouvement des Français.

Le plan de Moreau exposé ci-dessus, et consistant à déboucher par les trois ponts de Strasbourg, Brisach, Bâle, pour se dérober ensuite, et remonter le Rhin jusqu'à Schaffhouse, avait été adopté sans modification [1]. Le 25 avril, Moreau mit ses troupes en mouvement. Il s'était porté de sa personne à Strasbourg, au milieu du corps de Sainte-Suzanne, pour faire croire par sa présence sur ce point, que son intention était d'agir par la route directe de Strasbourg, à travers la Forêt-Noire. Il avait pris une autre précaution pour mieux cacher ses mouvements, c'était de ne pas faire ses rassemblements à l'avance. Les demi-brigades partaient de leurs cantonnements mêmes pour se rendre à l'endroit où elles devaient passer le Rhin, et se ralliaient ainsi en route au corps dont elles faisaient partie. Tout étant ainsi calculé, trois imposantes têtes de colonne, agissant simultanément dans un espace de trente lieues, franchirent au même instant les ponts de Strasbourg, de Vieux-Brisach et de Bâle. C'était le 25 avril. (Voir la carte nº 2).

Le général Sainte-Suzanne, qui commandait l'extrême gauche et partait de Strasbourg, balaya tout ce qui se trouvait devant lui. Il rencontra çà et là quelques corps détachés, dont la résistance ne fut pas grande. Cependant ne voulant pas s'engager dans des combats sérieux, il s'arrêta entre Renchen et Offenbourg, menaçant à la fois les deux vallées de la Renchen et de la Kinzig, mais cherchant surtout à persuader aux Autrichiens que son intention était de gagner le Danube par la Forêt-Noire, en suivant la vallée de la Kinzig. Au même instant Saint-Cyr déboucha de Vieux-Brisach, et s'avança jusqu'à Fribourg, poussant brusquement les détachements ennemis devant lui, mais observant comme Sainte-Suzanne la précaution de ne pas s'engager trop avant. Il trouva quelque difficulté devant Fribourg. Les Autrichiens avaient retranché les hauteurs qui environnent cette ville, et avaient placé derrière les retranchements des troupes de paysans, levés dans les montagnes de la Souabe, sous prétexte de défendre leurs chaumières contre les ravages des Français. Tout cela ne pouvait tenir. Fribourg fut occupé en un clin d'œil. Quelques-uns de ces malheureux paysans furent sabrés, et on ne revit plus les autres du reste de la campagne. Saint-Cyr se plaça de manière à faire supposer qu'il voulait s'engager dans le Val-d'Enfer.

La réserve déboucha ce même jour par le pont de Bâle sans trouver d'obstacle, et porta une division, celle de Richepanse, vers Schliengen et Kandern, pour tendre la main au corps de Saint-Cyr, qui allait remonter le Rhin sous deux jours.

Pendant toute la journée du 26 avril (6 floréal) Sainte-Suzanne resta en position en avant de Strasbourg, Saint-Cyr en avant de Brisach. La réserve, qui avait débouché de Bâle, acheva de se déployer, attendant le mouvement des deux corps destinés à remonter le Rhin jusqu'à sa hauteur. Moreau quitta Strasbourg de sa personne, pour se rendre à son quartier général, qui était placé au milieu de la réserve.

La journée du 27 fut encore employée à tromper l'ennemi sur la direction de nos colonnes. Les Autrichiens devaient croire à un mouvement décidé par la Kinzig et le Val-d'Enfer. Ces deux défilés sont en effet la route la plus directe pour une armée qui du Rhin veut se porter sur le Danube, car ils s'ouvrent à quelque distance l'un de l'autre, courent dans la même direction, et viennent se réunir enfin entre Donau-Eschingen et Hufingen, non loin de Schaffhouse, point où se trouvait le corps du général Lecourbe. Il était naturel de supposer que les deux fortes colonnes de 20 à 25 mille hommes chacune, qui se présentaient à l'entrée de ces défilés, allaient véritablement s'y engager pour venir donner la main à Lecourbe. Afin de les mieux garder, M. de Kray détacha de Villingen 12 escadrons et 9 bataillons,

[1] Le maréchal Saint-Cyr dans ses Mémoires paraît dans l'erreur à cet égard. Le Premier Consul avait adopté le plan en entier. Cette circonstance est constatée par une lettre du général Dessoles, contenue au Mémorial de la Guerre, et par la correspondance manuscrite.

et les envoya comme renforts au général Kienmayer. Il fut obligé d'affaiblir Stokach, pour remplacer à Villingen les troupes qu'il en détachait.

Mais dans la nuit du 27 et dans la journée du 28, tandis que M. de Kray donnait dans le piége, la direction des colonnes françaises fut tout à coup changée. Sainte-Suzanne se replia sur Strasbourg, repassa le Rhin avec tout son corps, et remonta par la rive gauche, pour n'avoir pas à faire sur le sol ennemi un mouvement de flanc trop allongé. Arrivé à Neuf-Brisach, il passa de nouveau sur la rive droite, et remplaça Saint-Cyr devant Fribourg, comme s'il allait s'engager dans le Val-d'Enfer. Saint-Cyr, de son côté, faisant un à-droite, mais sans quitter la rive allemande, côtoya le Rhin avec son artillerie, sa cavalerie, ses bagages; et tandis que ses gros transports suivaient ainsi le plat pays, une grande partie de son infanterie marcha sur le flanc des montagnes, par Saint-Hubert, Neuhof, Todnau et Saint-Blaise. Moreau, par cette disposition, avait voulu ne pas encombrer les bords du Rhin, éclairer les hauteurs de la Forêt-Noire remplies de détachements autrichiens, et passer plus près de leur source les rivières qui de ces hauteurs descendent dans le Rhin, à travers le territoire des villes forestières. Ces rivières sont la Wiesen, l'Alb, la Wutach. Malheureusement on avait supposé des routes qui n'existaient pas; Saint-Cyr fut obligé de traverser des pays affreux, toujours près de l'ennemi et sans artillerie. Cependant il ne fut pas trop retardé, ni réduit à l'impossibilité d'arriver à Saint-Blaise, sur l'Alb, au jour convenu.

En même temps Moreau remonta le Rhin avec la réserve, en restant comme Saint-Cyr sur la rive allemande. Richepanse, qui dirigeait l'avant-garde, après avoir vu déboucher l'artillerie et la cavalerie de Saint-Cyr, lesquelles suivaient, comme on vient de le voir, les bords du Rhin, se mit en route pour Saint-Blaise, afin de se lier, dans les montagnes, à l'infanterie du même corps. Les généraux Delmas et Leclerc, qui commandaient les deux autres divisions de la réserve, furent dirigés sur Seckingen, et puis sur l'Alb, devant le pont d'Albruck. Ce pont était couvert de retranchements. L'adjudant général Cohorn, marchant à la tête d'un bataillon de la 14e légère, de deux bataillons de la 50e, et du 4e de hussards, s'avança en colonnes sur les retranchements et les emporta. Il sauta ensuite sur les épaules d'un grenadier, passa l'Alb de la sorte, et ne laissa pas à l'ennemi le temps de détruire le pont. Il prit du canon et fit des prisonniers.

Le 29 avril (9 floréal), le centre sous Saint-Cyr, la réserve sous Moreau, étaient en ligne sur l'Alb, depuis l'abbaye de Saint-Blaise jusqu'à la rencontre de l'Alb avec le Rhin; Sainte-Suzanne arrivait à Neuf-Brisach par la rive gauche; à notre extrême droite Lecourbe rassemblait son corps entre Diesenhofen et Schaffhouse, prêt à exécuter son passage quand Saint-Cyr et Moreau auraient remonté le Rhin jusqu'à sa hauteur. Le 30 avril, Sainte-Suzanne passa le Rhin, et se montra à l'entrée du Val-d'Enfer. Saint-Cyr resta dans les environs de Saint-Blaise, Moreau se porta en avant sur la Wutach. Enfin le 1er mai (11 floréal) l'armée fit le dernier pas, le plus décisif, et le fit heureusement. M. de Kray avait commencé à s'apercevoir de son erreur, et à rappeler à lui les corps trop engagés dans les défilés de la Forêt-Noire. Sainte-Suzanne, destiné à traverser le Val-d'Enfer, lequel débouche sur les positions mêmes que l'armée française devait occuper, quand elle aurait achevé son mouvement, trouva les troupes de Kienmayer en retraite, et les suivit pas à pas. Saint-Cyr ne cessa de côtoyer le corps de l'archiduc Ferdinand, et le poussa de Bettmaringen à Stühlingen sur la Wutach, où il arriva dans la soirée. Les troupes de Moreau passèrent la Wutach sans essuyer beaucoup de résistance, rétablirent le pont, auquel il manquait à peine quelques madriers, et cherchèrent à se lier par leur droite avec Schaffhouse, où se trouvait Lecourbe, et par leur gauche avec Stühlingen, où se trouvait Saint-Cyr. C'est le moment que Lecourbe, établi près de Schaffhouse, devait choisir pour traverser le Rhin. Dès le matin du 1er mai, trente-quatre pièces d'artillerie furent placées sur les hauteurs de la rive gauche du fleuve, pour balayer de leur feu les environs du village de Reichlingen. Vingt-cinq bateaux transportèrent sur la rive droite le général Molitor avec deux bataillons, pour protéger l'établissement d'un pont, depuis longtemps préparé dans l'Aar. En une heure et demie ce pont fut jeté. Le général Vandamme y passa avec une grande partie des troupes du corps de Lecourbe, et occupa en un instant les routes qui conduisent à Engen et Stokach, points importants de la ligne ennemie. Il prit la petite ville de Stein et le fort de Hohentwiel, réputé imprenable, et fort bien approvisionné, tant en vivres qu'en artillerie. La brigade Goulu, passant en même temps vers Paradis, rencontra au village de Busingen une assez vive résistance, dont elle eut bientôt triomphé. Enfin la division Lorges entra le soir dans Schaffhouse, et fit sa jonction avec les troupes de Moreau.

Ainsi le 1er mai au soir, l'armée entière se trouvait au delà du Rhin. Les trois corps principaux, ceux de Saint-Cyr, Moreau, Lecourbe, formant une masse de 75 à 80 mille hommes, occupaient une ligne qui passait par Bondorf, Stühlingen, Schaffhouse, Radolfzell, jusqu'à la pointe du lac de Constance. Ils étaient prêts à marcher sur Engen et Stokach, menaçant à la fois la ligne de retraite et les magasins de l'ennemi. Sainte-Suzanne avec la gauche, forte de 20 mille hommes, suivait les Autrichiens dans le défilé du Val-d'Enfer, attendant pour déboucher sur le haut Danube et pour se réunir au gros de l'armée française, que celle-ci eût débloqué le défilé en se portant en avant.

Ce mouvement s'était donc opéré en six jours, et de la manière la plus heureuse. Moreau, présentant trois têtes de colonne par les ponts de Strasbourg, Brisach, Bâle, avait attiré l'ennemi sur ces trois débouchés; puis, se dérobant tout à coup, et marchant par sa droite le long du Rhin, deux de ses corps sur la rive allemande, un sur la rive française, il était remonté jusqu'à la hauteur de Schaffhouse, où il avait couvert le passage de Lecourbe. On avait fait 1500 prisonniers, enlevé 6 pièces de



Paris. Typ. H. Plon.

Combat de Stokach. P. 99.

campagne avec leurs attelages, 40 pièces de position dans le fort de Hohentwiel, et quelques magasins. Les troupes avaient montré partout un aplomb, une résolution, qu'on ne pouvait attendre que de vieilles bandes pleines de confiance en elles-mêmes et dans leurs chefs.

Toutes les critiques adressées à ce plan tombent sans doute devant le succès. Il est impossible de voir des mouvements plus compliqués réussir avec plus de bonheur, l'ennemi s'y prêter avec plus de crédulité, les chefs de corps y concourir avec plus de précision. Cependant ce plan du sage Moreau présentait au moins autant de dangers que celui du Premier Consul, repoussé comme trop téméraire; car Saint-Cyr et Moreau avaient prêté le flanc plusieurs jours de suite, dans une marche le long du Rhin, serrés entre les montagnes et le fleuve; Saint-Cyr avait été un instant séparé de son artillerie, et maintenant Sainte-Suzanne marchait seul dans le Val-d'Enfer. Si le maréchal de Kray, soudainement inspiré, s'était jeté sur Saint-Cyr, Moreau ou Sainte-Suzanne, il avait la chance d'écraser un corps détaché, ce qui aurait pu amener un mouvement rétrograde de toute l'armée française. Mais Moreau avait pour lui deux avantages; premièrement il prenait l'offensive, ce qui déconcerte toujours l'ennemi; secondement il avait des troupes excellentes, qui étaient capables de réparer tout accident imprévu par leur fermeté, qui réparèrent même, comme on le verra bientôt, plus d'une faute du général en chef par leur vigueur dans les combats.

Le moment approchait où les deux armées, après avoir manœuvré, l'une pour passer le Rhin, l'autre pour empêcher ce passage, allaient enfin se rencontrer au delà du fleuve. Le 2 mai (12 floréal) Moreau se préparait à cette rencontre; mais, ne la supposant pas aussi prochaine qu'elle le fut en effet, il ne prit des mesures de concentration ni assez promptes ni assez complètes. Il imagina de porter Lecourbe avec ses 25 mille hommes sur Stokach, où se trouvaient à la fois l'arrière-garde des Autrichiens, leurs magasins, leurs communications avec le Vorarlberg et le prince de Reuss. C'était l'exécution rigoureuse du plan convenu avec le Premier Consul; car M. de Kray, coupé de Stokach, était détaché du lac de Constance, et, par suite, des Alpes. Moreau ordonna donc à Lecourbe de partir le 3 mai (13 floréal) au matin pour enlever Stokach au prince de Lorraine-

Vaudemont, qui, avec 12 mille hommes, gardait ce point important. Quant à Moreau, il s'achemina lui-même, avec toute la réserve, sur Engen, ayant l'œil sur Lecourbe, et prêt à venir à son secours si cela devenait nécessaire. Il enjoignit à Saint-Cyr de se porter en avant, en tenant une position allongée depuis Bettmaringen et Bondorf jusqu'à Engen, de manière à se lier avec lui d'une part, et à donner la main de l'autre à Sainte-Suzanne, lequel devait bientôt sortir du Val-d'Enfer.

Moreau marchait ainsi en bataille, ayant le dos au Rhin, la droite au lac de Constance, la gauche aux débouchés de la Forêt-Noire, présentant un front de quinze lieues, exactement parallèle à la ligne de retraite que devaient parcourir les Autrichiens, s'ils se retiraient de Donau-Eschingen à Stokach, où beaucoup d'intérêts les appelaient. C'était une position bien étendue, surtout si près de l'ennemi, et qui, devant un adversaire actif et résolu, aurait exposé l'armée française à de graves conséquences. Heureusement pour nous, l'armée de M. de Kray était encore moins concentrée que celle de Moreau. M. de Kray, dont la position se prêtait d'abord plus que la nôtre à une concentration rapide, puisqu'il occupait de Constance à Strasbourg la base d'un triangle dont nous occupions les deux côtés, M. de Kray, surpris aujourd'hui par notre mouvement, ayant déjà sur son flanc gauche les Français réunis aux trois quarts et tout transportés au delà du fleuve, était dans une situation difficile. Il avait donné aux détachements de l'armée autrichienne qui se trouvaient près du Rhin des ordres précipités pour les ramener par la Forêt-Noire sur le haut Danube; mais une résolution prompte et bien concertée pouvait seule le tirer de péril. Il faut, pour bien saisir cette situation, jeter les yeux sur le théâtre de ces opérations compliquées. (Voir la carte n° 2.)

Cette contrée montagneuse et boisée qu'on appelle la Forêt-Noire, autour de laquelle le Rhin tourne sans la pénétrer, et de laquelle il s'éloigne pour couler au nord, cette contrée produit, sous la forme d'une simple source, un fleuve fort modeste à sa naissance, quoique destiné à devenir l'un des grands fleuves du monde, c'est le Danube. Elle le verse à l'est, où il se dirige, en inclinant toutefois un peu au nord, projeté dans cette dernière direction par le pied allongé des Alpes, qu'il parcourt jusqu'à Vienne. Il recueille dans son cours toutes les eaux qui descendent de cette longue chaîne de montagnes, ce qui est la cause de sa subite grandeur, après une si médiocre origine.

Les généraux autrichiens qui défendent contre les Français la vallée du Danube, chemin ordinaire de leur patrie, ont deux plans à suivre. Ils peuvent, quand les Français ont réussi à y pénétrer par la Suisse et la Forêt-Noire, ils peuvent, ou longer le pied des Alpes, appuyant leur gauche aux montagnes, leur droite au Danube, et défendant successivement toutes les rivières qui s'y jettent, telles que l'Iller, le Lech, l'Isar, l'Inn; ou bien abandonner les Alpes, se placer à cheval sur le Danube, en descendre le cours, s'arrêtant sur les grandes positions qu'il présente, comme celles d'Ulm, de Ratisbonne, etc., prêts à se couvrir de son lit, devenu successivement plus large, ou à se jeter sur l'adversaire imprudent qui aura fait une fausse manœuvre. Cette dernière marche a été plus ordinairement préférée par eux.

Le maréchal de Kray pouvait adopter l'une ou l'autre, s'appuyer aux Alpes, ou manœuvrer sur le Danube. En s'appuyant aux Alpes, il contrariait, à son insu, le plan du Premier Consul, qui, pour descendre en sûreté de ces hautes montagnes sur les derrières du baron de Mélas, désirait éloigner de la Suisse et du Tyrol l'armée impériale de Souabe; mais il sacrifiait son aile droite engagée fort avant sur les bords du Rhin, sans savoir ce qu'elle deviendrait. En adoptant, au contraire, le parti de manœuvrer sur les deux rives du Danube, il ralliait certainement son aile droite, mais se séparait de son aile gauche commandée par le prince de Reuss, toutefois sans la sacrifier, car elle avait dans le Tyrol un asile et un emploi de ses forces. Il se prêtait, à la vérité, toujours sans le savoir, aux vues du Premier Consul, en s'éloignant des Alpes; mais le mal n'était pas grand, car, même en s'y appuyant, il n'aurait probablement pas songé à se jeter en Lombardie au secours du baron de Mélas. Le plan qui présentait donc le moins d'inconvénient, qui s'accordait le mieux avec la marche ordinaire des armées impériales, était de se concentrer sur le haut Danube. Mais, pour réussir, ce parti devait être adopté promptement et résolûment. Malheureusement pour lui, M. de Kray avait d'immenses magasins à Stokach, près du lac de Constance, avec une forte arrière-garde de 12 mille hommes, sous les ordres du prince de Lorraine-Vaudemont. Il fallait donc qu'il ramenât sur-le-champ son arrière-garde de Stokach sur le haut Danube, et qu'il s'y portât lui-même, sacrifiant ses magasins, qu'on ne pouvait avoir, dans aucun cas, le temps d'évacuer. Ce n'est pas ce qu'il fit; et, avec l'intention cependant de manœuvrer plus tard sur le Danube, il porta M. de Nauendorf avec le centre de l'armée autrichienne sur Engen, afin de secourir Stokach. Il ordonna au prince Ferdinand, qui était dans la Forêt-Noire, de se rendre sur le même point, et à sa droite, sous MM. de Sztarray et de Kienmayer, de quitter le Rhin pour le rejoindre en toute hâte.

C'est un grave inconvénient attaché à ces vastes magasins de vivres, en usage chez les Allemands, que de leur subordonner ainsi les mouvements d'une armée. Les Français se passent de magasins, se répandent le soir dans la campagne pour y vivre, sans que la discipline en souffre trop sensiblement. Ils sont actifs, industrieux, savent être à la fois à la maraude et au drapeau. Les troupes allemandes sont rarement exposées à une telle épreuve sans se débander et se désorganiser. Il y a toutefois un avantage à posséder des magasins, c'est de peser moins lourdement sur le pays occupé, et de ne pas l'exaspérer contre l'armée envahissante.

Moreau, marchant avec sa droite sur Stokach, avec sa réserve sur Engen, tandis que le corps de Saint-Cyr s'allongeait pour donner la main à Sainte-

Suzanne, allait donc rencontrer l'arrière-garde de M. de Kray à Stokach, son centre à Engen, et cotoyer les troupes du prince Ferdinand, qui étaient en route pour rejoindre le gros de l'armée autrichienne. Une bataille inattendue devait résulter de cette rencontre, ce qui arrive souvent à la guerre, quand les événements ne sont pas conduits par des esprits supérieurs, capables de les prévoir et de les diriger.

Dès le matin Lecourbe marcha vers Stokach, jetant à gauche, pour se lier avec Moreau, la division Lorges, poussant directement devant lui, sur la grande route de Schaffhouse à Stokach, la division Montrichard avec la réserve de cavalerie de Nansouty, portant enfin la division Vandamme à droite, entre Stokach et le lac de Constance. (Voir la carte n° 5.) Celle-ci fut partagée en deux brigades. L'une, sous le général Leval, manœuvrant de manière à couper Stokach du lac de Constance, par Bodmann et Sernadingen, ne trouva pas d'obstacle, car le prince de Reuss, qui aurait pu se montrer là, se donnait peu de peine pour communiquer avec son général en chef; l'autre, sous le général Molitor, dirigée par Vandamme en personne, s'achemina sur les derrières de Stokach, par un chemin de traverse, tandis que Nansouty et Montrichard y marchaient tout droit par la grande route de Schaffhouse. On aperçut, dans l'épaisseur des bois, de l'infanterie qui se repliait, de la cavalerie qui éclairait la campagne en se repliant aussi. On arriva enfin aux positions que les Autrichiens semblaient vouloir défendre. Montrichard les trouva en bataille au delà du village de Steusslingen, couverts par un gros corps de cavalerie. L'infanterie française traversa ce village en deux colonnes, et se déploya à droite et à gauche, menaçant l'ennemi sur ses flancs. Au même instant, la cavalerie de la division Montrichard, appuyée par toute la réserve de Nansouty, déboucha de Steusslingen, chargea vigoureusement et culbuta les Impériaux, qui se retirèrent à Neuzingen. Cette position était la seconde, et la principale de celles qui couvraient Stokach. Elle s'appuyait à celle de Wahlwyes, que Vandamme menaçait dans le moment avec la brigade Molitor. On aperçut une nombreuse infanterie, barrant le fond du village de Neuzingen, appuyée de droite et de gauche à des bois, et couverte par du canon. Il fallut un assez grand effort pour la déposter. Montrichard la fit tourner, par une hauteur appelée le Hellemberg, tandis que Molitor, ayant franchi Wahlwyes, débouchait sur les derrières de Neuzingen. La position fut emportée et tout le corps de Lecourbe réuni déboucha en masse sur Stokach, dont il s'empara. Les Autrichiens voulurent s'arrêter encore une fois au delà de Stokach, pour nous tenir tête. Ils présentèrent 4 mille hommes d'infanterie en bataille, couverts par toute leur cavalerie. Les régiments de Nansouty chargèrent cette cavalerie et la jetèrent en désordre sur l'infanterie, qui cette fois ne songea plus qu'à se rendre. Lecourbe fit 4 mille prisonniers, enleva 8 pièces de canon, 500 chevaux et les immenses magasins de Stokach. Il n'en pouvait être autrement. Lecourbe, avec des troupes capables de se battre contre un ennemi qui leur aurait été fort supérieur en nombre, avait en outre deux fois plus de monde que le prince de Lorraine, bien qu'il eût détaché la division Lorges pour se lier à Moreau. Sa tâche était terminée de bonne heure, et si une direction vigoureuse avait présidé à l'ensemble des opérations, il aurait pu et dû être employé ailleurs, comme on le verra tout à l'heure.

La division Lorges, destinée à servir d'intermédiaire entre Lecourbe et Moreau, s'était partagée en deux brigades. La brigade Goulu avait marché sur Aach, pour éclairer l'intervalle compris entre Stokach et Engen, n'avait trouvé personne à combattre, et s'était rabattue sur Stokach, où elle devint inutile. Le général Lorges, avec le reste de sa division, s'étant joint aux troupes de Moreau, les accompagna vers Engen.

Moreau, avec tout ce qu'on appelait le corps de réserve, était en marche depuis le matin sur Engen. M. de Kray, au même instant, traversait ce bourg pour se rendre à Stokach, au secours de ses magasins. Il s'aperçut bientôt au nombre des troupes qui se déployaient devant lui, qu'on allait avoir une bataille au lieu d'une reconnaissance, et il s'arrêta tout court pour combattre, se fiant à la masse de 40 mille hommes qu'il avait sous la main, et à la force des positions sur lesquelles le hasard venait de le conduire. (Voir la carte n° 5.) En quittant vers Schaffhouse les bords du Rhin pour ceux du Danube, dans cette région confuse, tourmentée, dont les pentes sont indécises, on trouve une petite vallée, celle de l'Aach, qui porte au lac de Constance les eaux qui ne vont ni au Rhin ni au Danube. Le bourg d'Engen est dans cette vallée. Il faut pour descendre sur Engen franchir une suite de hauteurs boisées, d'un abord assez difficile. Les Autrichiens occupaient ces hauteurs avec leur infanterie. Ils avaient leur cavalerie dans la plaine d'Engen. Il fallait que Moreau leur enlevât d'abord ces hauteurs, puis qu'il descendît dans la plaine pour y culbuter la cavalerie impériale. Il marchait lui-même à la tête des divisions Delmas et Bastoul, et de la moitié de la division Lorges. Il avait dirigé sur sa gauche, par la route dite de Blumenfeld, la division Richepanse. Celle-ci, en s'engageant dans une suite de vallons, devait tourner les positions de l'ennemi par des accès moins défendus; et tous ensemble, s'ils réussissaient, devaient ensuite descendre en masse sur Engen.

Lorges, qui avait devancé un peu les troupes de la réserve, trouva un gros d'ennemis près de Wolterdingen, et avant d'attaquer il attendit la division Delmas, qui arriva bientôt. Ils chargèrent alors tous ensemble, et délogèrent les Autrichiens. Parvenus à ce point, ils avaient à gravir les hauteurs qui entourent Engen, et pour cela il fallait qu'ils franchissent des plateaux assez escarpés, dominés à droite par une position dite le Maulberg, à gauche par un pic très-élevé, connu sous le nom de pic de Hohenhewen. Lorges fut chargé d'attaquer le Maulberg. Après une légère canonnade, il marcha en avant. L'ennemi céda. Alors Delmas, prenant à gauche, se dirigea sur un bois qui entourait le pic



de Hohenhewen, et qui était occupé par huit bataillons d'infanterie ennemie. Deux bataillons de la 46ᵉ s'avancèrent sur ce bois sans tirer, tandis que le général Grandjean et l'adjudant général Cohorn le tournaient avec un détachement. Les deux bataillons de la 46ᵉ avaient à peine essuyé une décharge, qu'ils fondirent sur l'ennemi la baïonnette baissée. Les huit bataillons autrichiens, se voyant si franchement attaqués de front et tournés sur leur droite, abandonnèrent le bois. Nos troupes, ayant conquis les principales positions qui défendaient les abords de la vallée d'Engen, n'avaient plus qu'à descendre dans cette vallée, traversée par un gros ruisseau. L'ennemi s'était retiré sur le pic de Hohenhewen; il avait placé son artillerie et son infanterie sur les pentes, et rangé en bataille dans la plaine d'Engen 12 mille hommes de cavalerie. Moreau voulut d'abord enlever le pic de Hohenhewen, et il ordonna sur-le-champ à la division Delmas de l'assaillir. La division Delmas, au sortir du bois dont elle s'était emparée, fut exposée à un feu meurtrier. Elle le supporta bravement. Le général Jacopin, se mettant à la tête de l'infanterie, gravit les pentes du pic, et eut la cuisse percée d'un coup de feu. Mais le général Grandjean tourna la position; l'adjudant général Cohorn, que nous avons vu passer l'Alb sur les épaules d'un grenadier, s'élança sur la cime avec un bataillon, et délogea les Autrichiens. Nos troupes furent alors en possession de toutes les hauteurs qui commandaient la plaine d'Engen, et purent s'y déployer sans difficulté. L'ennemi se retira de l'autre côté de cette plaine, au delà du ruisseau qui la traversait, et au pied d'une chaîne de coteaux qui en formaient le bord opposé. Il avait rangé en avant sa nombreuse cavalerie avec la plus grande partie de son artillerie, et en arrière, dans le creux d'un vallon à l'entrée duquel se trouve le petit village d'Ehingen, une forte réserve de grenadiers. Telle était la masse de forces qu'il fallait culbuter pour terminer la bataille à notre avantage.

Pendant ce temps, on entendait de l'autre côté du pic de Hohenhewen, et fort au delà, le long de cette ceinture de hauteurs boisées qui entourent Engen, un feu très-vif. C'était la division Richepanse aux prises avec les troupes dont M. de Kray avait couronné cette partie du champ de bataille. Le général Richepanse avait été obligé de partager sa division en deux brigades pour enlever deux positions, l'une dite de Leipferdingen, l'autre de Waterdingen, au fond même des vallons dans lesquels il s'était engagé. Il soutenait là un combat opiniâtre et mêlé de chances diverses, quand, très-heureusement pour lui, commencèrent à paraître les premières troupes du corps de Saint-Cyr. Ces troupes arrivaient fort tard, par suite d'un défaut d'ensemble dans les dispositions de Moreau. Saint-Cyr avait dû tendre la main à Sainte-Suzanne par une de ses divisions; il avait été contraint d'attendre Ney, retardé par le manque de vivres, d'attendre même son artillerie, toujours restée en arrière depuis le passage du Rhin; il avait en outre rencontré sans cesse le prince Ferdinand sur ses pas, et n'ayant à lui opposer qu'une division sur trois, il s'était vu obligé de marcher avec mesure et précaution. Il arrivait enfin au secours de Richepanse, au moment où M. de Kray tentait sur celui-ci un dernier et vigoureux effort pour l'empêcher de déboucher sur Engen.

Moreau, jugeant à la vivacité du feu le danger de Richepanse, voulut attirer les Autrichiens sur leur gauche, et, pour cela, crut devoir attaquer le village d'Ehingen, qui formait l'appui de leur position de l'autre côté de la plaine. On vient de voir que l'ennemi avait placé là, au pied d'une chaîne de coteaux, son artillerie, sa cavalerie, plus une réserve de grenadiers, dans un vallon dont le village d'Ehingen formait l'entrée. Le général Bontemps s'y porta avec la 67ᵉ demi-brigade, deux bataillons de la 10ᵉ légère, et deux escadrons du 5ᵉ de hussards. Le général d'Hautpoul le suivait avec la réserve de cavalerie. Ces troupes, marchant en colonnes dans la plaine, sous le feu d'une batterie de 12 pièces de canon, arrivèrent bravement sur le village d'Ehingen, et l'emportèrent. Mais, tout à coup, les huit bataillons de grenadiers en réserve furent lancés sur elles. La cavalerie autrichienne appuya par une charge vigoureuse les huit bataillons de grenadiers, et, sous cet orage inattendu, nos soldats furent obligés de céder le village. La cavalerie du général d'Hautpoul fut ramenée par la grande masse de la cavalerie impériale. Le brave général Bontemps reçut une blessure grave au milieu de cette confusion. Dans ce moment, le feu redoublait à notre gauche par delà le pic de Hohenhewen, ce qui annonçait les dangers de Richepanse, s'obstinant, sans y avoir réussi encore, à forcer la ceinture des hauteurs.

Moreau, qui dans les moments difficiles avait la fermeté d'une âme vraiment guerrière, apprécie sur-le-champ la gravité de cette situation, et se décide à un coup de vigueur, pour demeurer maître du champ de bataille. Il fait avancer les restes de la division Bastoul, prend lui-même quelques compagnies de grenadiers qu'il avait sous la main, les anime, les porte en avant, refoule tout ce qu'il rencontre, et ramène nos troupes victorieuses dans Ehingen. Tandis qu'il fixe la fortune sur ce point, Richepanse fait de son côté des prodiges de bravoure. Saint-Cyr rejoint par Ney, et définitivement délivré de l'archiduc Ferdinand, envoie en avant la brigade du général Roussel. Celle-ci rivalise de courage avec les troupes depuis longtemps engagées de Richepanse, et les aide à conquérir les hauteurs si vivement disputées. L'action se décide donc de tous les côtés en notre faveur, mais au prix de beaucoup d'efforts et de sang versé. La 4ᵉ demi-brigade venait de perdre à elle seule, dans ces combats, 5 à 600 hommes.

La nuit commençait à se faire : les Français redoublaient d'ardeur, tandis que les Autrichiens, apprenant la nouvelle de la ruine du prince de Lorraine-Vaudemont à Stokach, commençaient à se décourager. M. de Kray, craignant d'être tourné par Stokach, ordonna la retraite. Il se hâta de regagner le Danube par Tuttlingen et Liptingen.

Les pertes de l'armée française dans cette suite

de combats acharnés étaient assez considérables. Elle avait eu 2 mille hommes hors de combat, tant tués que blessés; mais l'armée autrichienne en avait eu 3 mille, plus 4 à 5 mille prisonniers restés entre nos mains. Les troupes françaises, par leur rare bravoure, avaient corrigé les défectuosités du plan général. Ce plan, en effet, laissait beaucoup à désirer, et on peut maintenant en apprécier les côtés faibles. D'abord il est facile de juger, par les résultats eux-mêmes, l'inconvénient d'avoir passé le Rhin sur plusieurs points. Par suite de cette manière d'opérer, on n'avait eu que trois corps prêts à marcher ensemble, et encore le troisième, celui de Saint-Cyr, avait-il été paralysé par la nécessité de donner la main au quatrième, demeuré en arrière. On devait en outre à ce système de passage sur plusieurs points, le retard de l'artillerie de Saint-Cyr, ce qui n'avait pas peu contribué à différer le secours donné à Richepanse. Quant à la bataille même, Moreau, avec 25 mille hommes, avait été obligé d'en combattre 40 mille à Engen, tandis que Lecourbe, avec 20 mille, n'en avait que 12 mille à combattre à Stokach, et que Saint-Cyr était presque inoccupé, ou réduit à un rôle de simple observation. Celui-ci, accusé d'être arrivé trop tard, affirmait n'avoir pas reçu, dans la journée, un seul aide de camp du quartier général. On ne verra jamais, ou bien rarement, de telles choses sur les champs de bataille où commandait le Premier Consul. Toutefois, pour agir comme agissait Moreau, il fallait encore être un général d'un haut mérite. Une fois en présence du danger, il s'était comporté avec le calme, la vigueur qui ne l'abandonnaient jamais; et, secondé par la valeur des troupes, il avait, après tout, remporté la victoire, et acquis sur l'ennemi une supériorité décidée.

Il fit camper son armée sur le champ de bataille. Si le lendemain il eût poussé vivement M. de Kray par la route de Stokach au Danube, il l'y aurait probablement jeté en désordre. Mais Moreau n'avait pas assez d'ardeur dans le caractère, et ménageait trop ses troupes, pour exécuter de ces mouvements rapides qui sans doute fatiguent un moment les hommes, mais qui en réalité économisent leur sang et leurs forces, en précipitant les résultats. La journée du 4 mai (14 floréal) fut employée à rectifier la position de l'armée, et à marcher lentement vers le Danube. Saint-Cyr y marcha par Tuttlingen, Moreau et Lecourbe par Mœsskirch, veillant toujours sur leur droite et sur les débouchés du Vorarlberg, d'où le prince de Reuss aurait pu venir.

M. de Kray n'était pas encore résigné à céder le terrain sans combattre. Son armée était déjà fort troublée, et affaiblie d'ailleurs de près de dix mille hommes. Il eut le tort de vouloir l'exposer à une nouvelle rencontre avec les Français, avant d'avoir passé le Danube et rallié les généraux Kienmayer et Sztarray, lesquels revenaient des bords du Rhin à travers la Forêt-Noire, en même temps que le corps français de Sainte-Suzanne. Il aurait fallu l'abri d'un grand fleuve, quelques jours de répit, et des renforts, pour que le moral de l'armée autrichienne pût se remettre. La position de Mœsskirch, sur laquelle Moreau lui laissa le temps de se rasseoir, inspira à M. de Kray la résolution imprudente, mais courageuse, de combattre encore une fois.

Cette position de Mœsskirch est en effet très-forte. (Voir la carte n° 6.) La grande route qui, par Engen et Stokach, va joindre le Danube, passe, un peu avant d'être à Mœsskirch, sous le feu d'un plateau large et élevé, qu'on appelle le plateau de Krumbach. Elle le laisse à gauche, puis s'enfonce dans un terrain couvert de bois, et y forme un long défilé. Elle débouche ensuite sur un terrain découvert, au fond duquel on aperçoit la petite ville de Mœsskirch à droite, et le village de Heudorf à gauche. Derrière Mœsskirch règne une ligne de hauteurs qui se continuent de Mœsskirch à Heudorf, puis de Heudorf viennent se rejoindre en arrière et à gauche au plateau de Krumbach : de façon que la route, passant d'abord sous le plateau de Krumbach, puis s'engouffrant dans un bois, débouche enfin à découvert sous le feu des hauteurs qui s'étendent de Mœsskirch à Heudorf.

M. de Kray avait couronné cette position d'une artillerie formidable. Le prince de Lorraine, formant la gauche des Autrichiens, occupait Mœsskirch et les hauteurs environnantes. M. de Nauendorf, formant leur centre, était déployé au-dessus de Heudorf, ayant une réserve de grenadiers en arrière. M. de Wrède, avec les Bavarois, l'archiduc Ferdinand et le général Giulay réunis, composait la droite de l'armée impériale, sur le plateau de Krumbach.

Moreau ne comptait pas beaucoup plus sur une bataille à Mœsskirch, qu'il n'y avait compté à Engen. Se doutant cependant qu'il pourrait rencontrer quelque résistance à Mœsskirch, il en avait prévenu Lecourbe, et lui avait mandé qu'un effort serait peut-être nécessaire sur ce point, sans lui donner néanmoins les ordres précis de concentration que comporte l'imminence d'une grande bataille. Lecourbe tenant la tête de l'armée, et marchant avec trois divisions, avait jeté un peu au loin sur sa droite la division Vandamme, toujours pour observer les mouvements du prince de Reuss vers le Vorarlberg. Une partie de cette division sous le général Molitor devait se diriger, par la route de Pfullendorf et Klosterwald, sur le flanc de Mœsskirch. Lecourbe, avec les divisions Montrichard et Lorges, avec la réserve de cavalerie, devait s'avancer par la grande route que nous venons de décrire, et qui, après avoir passé sous Krumbach, débouche à travers les bois, en face de Mœsskirch. Moreau suivait la même route, se tenant à quelque distance en arrière. Saint-Cyr flanquait au loin la gauche de Moreau, se trouvant à cheval sur le Danube, vers Tuttlingen. Ce n'étaient certainement pas là des dispositions pour une grande bataille. Vandamme n'aurait pas dû être jeté seul, avec une demi-division, sur le flanc de la position de Mœsskirch. Il aurait fallu diriger de ce côté Lecourbe avec tout son corps. Moreau n'aurait pas dû partir si tard, ni s'entasser avec Lecourbe sur une même route, et dans le défilé d'un bois. Saint-Cyr enfin n'aurait pas dû être laissé si loin.

Quoi qu'il en soit, Lecourbe s'ébranla dès le matin, conformément aux dispositions adoptées. Arrivé à la hauteur de Krumbach, il laissa ce plateau sur sa gauche, et s'engagea dans le défilé du bois. Quelques avant-gardes rencontrées dans ce long défilé furent promptement repliées, et on arriva au débouché. Alors on aperçut le terrain découvert au fond duquel se trouve Mœsskirch, bordé de tous côtés de hauteurs que couronnait l'artillerie des Autrichiens. Dès que les têtes de colonne parurent, cinq pièces d'artillerie tirant de face du côté de Mœsskirch, vingt autres tirant de flanc du côté de Heudorf, vomirent une grêle de boulets et de mitraille. Deux bataillons d'infanterie légère se placèrent à la lisière du bois; et trois régiments de cavalerie, le 9e de hussards, le 12e de chasseurs, le 11e de dragons, se portèrent rapidement en avant pour protéger l'établissement de notre artillerie. Sous le feu de ces vingt-cinq pièces, qui les foudroyaient en tous sens, nos escadrons furent obligés de se replier. Quinze pièces de canon que le général Montrichard avait voulu opposer à l'artillerie autrichienne, furent en partie démontées. L'infanterie légère fut elle-même obligée de se couvrir par les bois. La cavalerie autrichienne essaya de nous charger à son tour, mais on la ramena vivement. Cependant chaque fois que le général Montrichard voulait déboucher des bois, un feu violent arrêtait ses colonnes. Il devint bientôt évident que ce n'était pas là le vrai point d'attaque pour forcer Mœsskirch, que c'était, au contraire, par la droite, en suivant la route transversale de Klosterwald, par laquelle s'avançait Vandamme. Mais celui-ci n'était pas près d'arriver encore, à cause de la distance à parcourir. En attendant, Lecourbe se décida à faire une tentative sur Heudorf, en filant par sa gauche le long de la lisière des bois. La 10e légère, malgré un feu violent d'artillerie et de mousqueterie, entra dans le village de Heudorf, mais elle fut repoussée par des forces supérieures; et, tandis que la cavalerie accourait à son soutien, l'artillerie autrichienne, placée sur l'escarpement en arrière de Heudorf, la réduisit à faire un mouvement rétrograde. Cette seconde tentative pour déboucher sur la gauche ne fut donc pas plus heureuse que celle qu'on avait faite pour déboucher directement sur Mœsskirch.

Encouragés par notre échec, les Autrichiens veulent alors prendre l'offensive, et essayent de déboucher du village de Heudorf sur la division Lorges. Mais c'était trop tenter contre de si braves troupes. La 38e se forme en colonne et marche en avant. Huit pièces d'artillerie la couvrent de mitraille. Elle s'avance avec un sang-froid admirable, et pénètre, baïonnette baissée, dans Heudorf. Sur le terrain escarpé qui s'élevait derrière ce village se trouvaient des bois, et dans ces bois les masses serrées de l'infanterie autrichienne. Des forces supérieures se précipitent sur cette brave demi-brigade : elle est accablée par le nombre, elle cède. Mais la 67e arrive à son secours, et la rallie aussitôt. Toutes deux chargent de nouveau. La division entière accourt, déborde le village, franchit ces redoutables hauteurs, et s'empare de cet asile boisé, d'où l'ennemi vomissait sur nous mille feux. Tandis que ce terrible combat s'engage à notre gauche, autour du village de Heudorf, Vandamme, à notre droite, débouche enfin sur Mœsskirch, à la tête de la brigade Molitor. Il la dispose habilement pour l'attaque, malgré l'infanterie autrichienne, qui fait du faubourg de Mœsskirch un feu meurtrier. Cette brave troupe charge avec fureur, pénètre dans Mœsskirch, pendant que deux bataillons tournent la position par les hauteurs. Montrichard, toujours enfermé dans les bois, choisit ce moment pour déboucher sur le terrain découvert qui avait commencé par nous être si fatal. Il se précipite sur quatre colonnes, et en face de l'artillerie des Autrichiens, déjà un peu ébranlée par le spectacle de ces attaques simultanées. Les quatre colonnes de Montrichard arrivent, passent un ravin qui règne au pied des hauteurs, et gravissent le plateau de Mœsskirch, à l'instant où les troupes de Vandamme, entrées dans Mœsskirch, commençaient à en déboucher. Les Autrichiens sont partout mis en fuite. Leur réserve, placée un peu en arrière, à Rohrdorf, veut alors agir à son tour, mais elle est contenue par les divisions Vandamme et Montrichard réunies.

Nous étions maîtres à cette heure de toute la ligne de Mœsskirch à Heudorf. Mais M. de Kray, jugeant alors avec une grande justesse de coup d'œil le point vulnérable de notre position, dérobe une partie de ses forces, et les porte à notre gauche sur le plateau de Krumbach, d'où il menace notre flanc et nos derrières. La division Lorges, qui occupait Heudorf, courait la chance d'être accablée. La réserve des grenadiers autrichiens s'était jetée tout entière sur cette malheureuse division, qui, après avoir pris et repris Heudorf plusieurs fois, était épuisée de fatigue. Elle se trouvait écrasée à la fois sous le feu de l'artillerie, et sous la masse de l'infanterie autrichienne. Heureusement, Moreau, averti par la violence de la canonnade, avait hâté sa marche. Il arrive enfin à l'entrée du bois avec son corps, formé des divisions Delmas, Bastoul et Richepanse. Il se hâte de porter à gauche sur Heudorf la division Delmas au secours de la division Lorges. Cette brave troupe change la face des choses, culbute les grenadiers autrichiens, et reprend Heudorf ainsi que les bois au-dessus. Mais s'il nous vient des secours, il en arrive aussi à M. de Kray. Sa droite, composée de l'archiduc Ferdinand et du général Giulay, que Saint-Cyr suivait pied à pied depuis le commencement des opérations, mais suivait de trop loin, cette droite, rapidement amenée sur le champ de bataille, est dirigée entre Heudorf et Krumbach, sur le flanc même de la division Delmas, et la met en danger d'être enveloppée. Une partie de celle-ci fait aussitôt face à gauche. La 57e, qui avait en Italie mérité le surnom de la Terrible, se forme en bataille, lutte durant plus d'une heure contre les masses autrichiennes, foudroyée par seize pièces d'artillerie, auxquelles le général Delmas ne peut en opposer que cinq, bientôt démontées. Cette héroïque troupe reste inébranlable sous ce feu épou-

vantable, et réussit à arrêter l'ennemi. Moreau, courant d'un corps à l'autre pour les placer ou les soutenir, amène la division Bastoul au secours de la division Delmas. Il arrive au moment même où les Autrichiens, ne pouvant culbuter la division Delmas, cherchaient à la priver du secours de la division Bastoul, en se déployant sur le plateau de Krumbach, pour intercepter nos communications. Déjà même ils descendent de ce plateau sur la route, et viennent se mêler à la colonne de nos équipages. Ainsi, la bataille, après avoir commencé à Mœsskirch, s'est étendue à Heudorf, de Heudorf à Krumbach, embrassant l'angle entier de cette vaste position, le couvrant de feu, de sang et de débris. Dans cette circonstance critique, la division Bastoul soutient dignement les efforts de la division Delmas; mais elle va être enveloppée, si l'ennemi réussit à descendre du plateau de Krumbach, et à s'emparer de la grande route, par laquelle nos troupes arrivent. Heureusement la division Richepanse, amenée à temps au point décisif, se forme en colonnes d'attaque, gravit sous un feu plongeant le plateau de Krumbach, et déborde l'archiduc Ferdinand, qui voulait nous déborder. Après cet effort, il ne restait plus personne à M. de Kray pour agir contre Richepanse, et il est obligé de donner le signal de la retraite. De Krumbach à Heudorf, de Heudorf à Mœsskirch, nous sommes partout victorieux.

Dans ce moment le corps de Saint-Cyr était à quelques lieues, à Neuhausen-ob-Eke. S'il avait débouché, l'armée autrichienne était écrasée, et, au lieu d'une victoire ordinaire, nous remportions une de ces victoires éclatantes qui terminent une campagne. Quelle fatale inaction le retenait donc inutile, si près du lieu où il pouvait décider du destin de la guerre? C'est là ce qui est difficile à expliquer. Saint-Cyr prétendit le lendemain qu'on ne lui avait point envoyé d'ordre. Moreau répondit qu'il lui en avait envoyé par plusieurs aides de camp. Saint-Cyr répliqua qu'il était si près du lieu où l'on combattait, que si on lui avait dépêché un seul officier, cet officier serait infailliblement arrivé. La coterie de Moreau répondit que Saint-Cyr, mauvais frère d'armes, avait voulu laisser écraser ses voisins à Mœsskirch comme à Engen.

Ainsi dans la vie militaire comme dans la vie civile, on se jalouse, on s'accuse, on se calomnie! Les passions humaines sont partout les mêmes, et la guerre n'est pas capable assurément de les refroidir, de les modérer, de les rendre justes. Ce qui est vrai, c'est que Saint-Cyr, mécontent de la coterie qui s'était emparée de Moreau, affectait de se renfermer dans le commandement de son corps, à la tête duquel il opérait avec une rare perfection, mais ne suppléait jamais au commandement en chef, et attendait pour agir des ordres qu'un lieutenant doit savoir prévevenir, surtout quand il entend le canon. Saint-Cyr, qui alléguait la proximité pour prouver que si on lui avait envoyé des ordres il les aurait reçus, s'accusait lui-même; car la proximité le rendait inexcusable de ne pas arriver avec une division au moins, là où une effroyable canonnade signalait une lutte violente, et probablement de graves dangers. Il allait, du reste, racheter bientôt par de grands services les torts qu'il s'était donnés en cette circonstance.

Français et Autrichiens étaient épuisés à la fin de cette journée. On ne sait jamais exactement, au milieu de la confusion des batailles, le nombre des morts et des blessés. Ce nombre devait être grand à Mœsskirch. Trois mille hommes avaient dû succomber dans l'armée française, et près du double dans l'armée autrichienne. Mais l'armée française était pleine de confiance; elle avait conquis le champ de bataille, et elle voulait en partir le lendemain pour continuer cette suite de combats, qui, sans lui procurer jusqu'ici des résultats décisifs, lui assuraient cependant sur l'ennemi une supériorité soutenue. L'armée autrichienne, au contraire, profondément ébranlée, n'était pas capable de poursuivre longtemps une pareille lutte.

Tout le monde devine, après le récit que nous venons de faire, les critiques élevées contre les opérations de Moreau[1]. Il avait marché sur un champ de bataille sans le reconnaître d'avance; il avait dirigé trop peu de forces sur le vrai point d'attaque, qui était la route de Klosterwald à Mœsskirch, donnant sur le flanc de cette petite ville; il avait marché tard, engagé toutes ses divisions à la suite les unes des autres dans un bois, d'où l'on ne pouvait déboucher sans perdre beaucoup d'hommes; enfin il n'avait pas amené Saint-Cyr sur le terrain où la présence de celui-ci eût tout décidé. M. de Kray, de son côté après avoir bien dirigé son effort sur le point vulnérable, sur notre gauche, avait eu le tort de laisser prendre Mœsskirch; mais il faut dire, pour sa justification, que ses troupes étaient loin d'égaler les troupes françaises sous le rapport de l'intelligence et de la fermeté. D'ailleurs elles commençaient à perdre confiance, et il n'était plus facile de leur faire supporter la vue et le choc des Français.

Le lendemain 6 mai (16 floréal), M. de Kray se hâta de se porter derrière le Danube pour s'attacher enfin à cette grande ligne d'opérations. C'était le cas de s'y jeter à sa suite, pour lui rendre le passage du fleuve impossible ou difficile au moins. Moreau marcha en ligne, la gauche au Danube, tout près du point où passaient les Autrichiens, pouvant les écraser, s'il s'était soudainement rabattu sur sa gauche. Saint-Cyr formait dans le moment l'aile appuyée au Danube. N'ayant pas donné la veille, il était en mesure d'agir, et en avait le désir. Il vit de ses yeux les troupes impériales s'amasser avec une sorte de précipitation sur le point de Sigmaringen. (Voir la carte nº 2.) Le Danube, formant là un contour, présente un renfoncement dans lequel l'armée autrichienne s'était accumulée, pressée qu'elle était de passer sur l'autre rive. Saint-Cyr l'apercevait distinctement à petite portée de canon, dans un espace qui aurait pu suffire à peine à une division, et tellement surprise à la vue des Français, que, devant une simple brigade de Ney, elle suspendit son passage, se mit en bataille, et se couvrit du feu de soixante pièces de canon. Saint-Cyr en la voyant ainsi accumulée et troublée, avait la certitude de la culbuter

[1] Voir les Mémoires de Saint-Cyr, t. VI, p. 215 et suiv., campagne de 1800.

dans le Danube par une seule charge de tout son corps. Il fit avancer quelques pièces d'artillerie dont chaque coup emportait des files entières, mais qui ne pouvaient avoir la prétention de rester en batterie devant les soixante bouches à feu de M. de Kray. Il espérait attirer l'attention de Moreau par le bruit de cette canonnade et l'amener du corps de réserve au corps de gauche. Ne le voyant pas arriver, il lui envoya un officier pour l'avertir, et obtenir l'ordre d'attaquer. Mais l'union n'existait plus. On crut à l'état-major, ou l'on feignit de croire, que Saint-Cyr voulait encore appuyer à gauche pour s'isoler davantage et agir seul. On lui répondit par l'ordre d'appuyer à droite, pour se lier plus étroitement qu'il n'avait coutume de le faire au corps de réserve, qui formait le centre de l'armée. — Cette mesure est indispensable, lui disait-on, afin que le général en chef puisse disposer de votre troupe au besoin [1]. — Le sens de cet ordre indiquait assez clairement l'humeur du général en chef et de son entourage. Il est évident que Moreau se laissait absorber par le commandement d'un seul corps, et que sa faiblesse de caractère donnait naissance aux divisions intestines, funestes en tout lieu, mais plus funestes encore aux armées que partout ailleurs.

M. de Kray put donc s'enfuir sans danger, et rallier son armée au delà du Danube. M. de Kienmayer venait de le rejoindre avec les troupes arrivant des bords du Rhin; M. de Sztarray suivait de près.

L'armée de Moreau avait trouvé à Stokach, à Donau-Eschingen, de vastes magasins; rien ne lui manquait; elle était animée par le succès, et par l'offensive continuelle qu'elle avait prise. Le 7 et le 8 mai (17 et 18 floréal), Moreau continua de marcher, la gauche au Danube, présentant une ligne de bataille toujours trop étendue, et faisant de petites étapes pour donner à Sainte-Suzanne le temps de rejoindre.

Le 9 (19 floréal), Moreau sachant que Sainte-Suzanne, venu par la rive gauche du Danube, se trouvait enfin à la hauteur de l'armée, quitta pour un jour le quartier général, et passa le Danube afin d'aller inspecter les troupes nouvellement arrivées. Ces troupes formaient dorénavant son aile gauche, tandis que Saint-Cyr devenait le centre, et que le corps de réserve allait jouer véritablement le rôle d'une réserve, conformément à son titre. D'après toutes les probabilités, M. de Kray, occupé à faire reposer son armée, devait se tenir au delà du Danube, et nous pouvions continuer à faire le 9 une marche en avant sans rencontrer l'ennemi. Moreau prescrivit à la droite, c'est-à-dire à Lecourbe, de se porter le 9 entre Wurzach et Ochsenhausen; à la réserve, de se rendre à Ochsenhausen même; enfin au centre, c'est-à-dire à Saint-Cyr, de dépasser Biberach, la gauche en observation vers le Danube. L'armée s'avançait ainsi assez près de l'Iller, décrivant une ligne parallèle à cet affluent du Danube. Moreau partit le 9 au matin, croyant pouvoir consacrer une journée entière au corps de Sainte-Suzanne.

[1] Saint-Cyr, volume indiqué, p. 201.

Mais M. de Kray avait été amené à prendre une résolution nouvelle et inattendue, par l'avis d'un conseil de guerre, qui avait jugé convenable de sauver les immenses magasins de Biberach, pour ne pas les livrer comme ceux d'Engen et de Stokach aux Français. Il repassa donc avec toute son armée sur la rive droite du Danube, par Riedlingen, et vint se placer en avant et en arrière de Biberach. Ce lieu avait déjà été le théâtre d'une bataille gagnée en 1796 par Moreau, grâce surtout à Saint-Cyr. Ce théâtre fut encore heureux pour l'armée et pour Saint-Cyr lui-même.

Biberach est placé dans le vallon inondé de la Riess. Ce vallon est tellement marécageux qu'un homme à cheval ne peut pas s'y engager sans péril, et qu'on est obligé de passer par Biberach même, et par le pont qui tient à cette petite ville. On pénètre dans ce vallon en franchissant une espèce de défilé pratiqué entre des hauteurs, celles du Galgenberg d'un côté, celles de Mittelbiberach de l'autre. Ce défilé franchi, Biberach s'offre tout à coup. On passe le marécage de la Riess sur le pont qui tient à la ville, et au delà de ce marécage se présente une superbe position, dite du Mettenberg, sur laquelle une armée bien pourvue en artillerie peut prendre une forte assiette. M. de Kray n'entendait pas se mettre en avant du défilé, ayant une issue aussi étroite pour retraite; il ne pouvait se placer qu'en arrière de Biberach, au delà de la Riess, sur le Mettenberg même. Mais il ne pouvait pas non plus laisser Biberach à découvert. En conséquence, après avoir établi le gros de son armée sur la position du Mettenberg, il plaça un corps de 8 à 10 bataillons et d'une douzaine d'escadrons en avant du défilé de Mittelbiberach, pour retarder la marche des Français, et avoir le temps d'évacuer ou de détruire la plus grande partie de ses magasins.

Ce projet était périlleux, surtout avec une armée démoralisée. Saint-Cyr ayant eu ordre d'aller coucher un peu au delà de Biberach, découvrit bientôt la position que les Autrichiens avaient prise. Il était désolé de n'avoir pas auprès de lui le général en chef, ou du moins son chef d'état-major, pour faire donner les ordres convenables, et tirer parti de cette rencontre. Moreau était absent; le général Dessoles n'était pas là. Si Saint-Cyr avait eu ses forces réunies, il n'eût pas hésité à risquer une attaque avec son corps tout seul; malheureusement elles étaient en partie dispersées. Obligé d'observer le Danube par sa gauche, il avait consacré à cet objet la meilleure de ses divisions, celle de Ney. Il envoya plusieurs officiers à la recherche du général Ney; mais celui-ci, engagé le long des sinuosités du fleuve, à travers des routes épouvantables, n'était pas facile à joindre et à ramener. Saint-Cyr n'avait pour aborder une masse de 60 mille hommes au moins, que les deux divisions Tharreau et Baraguey-d'Hilliers, avec la réserve de cavalerie du général Sahuc attachée à son corps. La démoralisation de l'ennemi le tentait fort, mais la disproportion des forces le faisait hésiter, quand on entendit tout à coup les feux du général Richepanse, qui, ayant ordre de se maintenir en communication avec Saint-Cyr, et de passer au delà de la Riess sur



Paris. Typ. H. Plon.

Masséna au siége de Gênes. (P. 113.)

le pont de Biberach, arrivait au même point par une route transversale, celle de Reichenbach. Saint-Cyr, ayant à sa disposition la belle division Richepanse, et pouvant remplir le vide laissé dans son corps par l'absence de Ney, n'hésita plus. Il pensa que si le détachement laissé en avant du défilé qui précédait Biberach était culbuté, la défaite de ce corps de huit à dix mille hommes serait quelque chose de plus grave que la défaite d'une simple avant-garde, et que le moral de l'ennemi en pourrait être profondément ébranlé. Aussi, ne se donnant pas même le temps de disposer ses troupes pour une attaque, il fit prendre le pas accéléré aux 18 bataillons et aux 24 escadrons qui étaient sous sa main, et les poussa sur les dix mille Autrichiens qui barraient le passage du défilé. Renversés par ce choc si brusque, les Autrichiens se précipitèrent pêle-mêle dans Biberach et dans le vallon de la Riess. Il était facile de les prendre presque tous, mais Saint-Cyr ne le voulut pas, craignant, s'il permettait à ses soldats de les poursuivre, de ne pouvoir plus rallier ses divisions pour les faire concourir à l'opération principale. Il se contenta d'entrer dans Biberach, de s'y établir, et d'assurer la conservation des magasins. Après avoir bien occupé ce point, et s'être ménagé une retraite à tout événement, il passa la Riess. Richepanse venait d'arriver sur sa droite par la route de Reichenbach. Renforcé de cette nouvelle division, Saint-Cyr passa la Riess par le pont de Biberach, et se porta en avant, de sa personne, pour observer la position de l'ennemi. Dans ce moment, les quelques mille hommes si brusquement jetés dans la Riess remontaient à travers les rangs de l'armée autrichienne, qui s'ouvraient pour les laisser passer, et à son aspect on pouvait facilement reconnaître combien cette armée était troublée. Saint-Cyr envoya un certain nombre de tirailleurs, qui allèrent insulter l'ennemi sans que d'autres tirailleurs parussent pour les jeter dans le ravin. On

répondait à ces soldats détachés par des décharges générales, comme fait une troupe effrayée, qui cherche à se rassurer avec du bruit. Saint-Cyr était sur le terrain l'un des tacticiens les plus habiles qui aient paru parmi nous. En voyant cet état de l'armée autrichienne, son parti fut pris sur-le-champ. Il fit ranger les divisions Tharreau et Baraguey sur deux colonnes, en forma une troisième de la division Richepanse, et plaça la cavalerie en échelons sur les ailes. Quand ce déploiement fut fait, il ébranla toutes ses colonnes à la fois. Elles franchirent les pentes du Mettenberg avec un aplomb sans pareil. Les Autrichiens, à la vue de ces soldats gravissant avec tant de calme une position formidable, et d'où une armée trois fois supérieure en nombre pouvait les précipiter dans les marécages de la Riess, furent saisis d'étonnement et d'épouvante. M. de Kray ordonna un mouvement rétrograde; ses soldats ne l'exécutèrent pas comme il l'aurait voulu, car, après quelques feux, ils cédèrent le terrain du Mettenberg, et finirent par fuir en désordre, laissant au corps de Saint-Cyr plusieurs mille prisonniers, et des magasins immenses qui servirent à nourrir longtemps l'armée française. La nuit empêcha la poursuite. Moreau survint sur ces entrefaites, et, quoique en froideur avec Saint-Cyr, lui rendit le lendemain, en présence de Carnot, ministre de la guerre, un éclatant témoignage de satisfaction. Moreau, débarrassé en ce moment des fâcheux amis dont il était obsédé au quartier général, sut être juste pour un lieutenant qui avait vaincu sans sa présence et sans ses ordres.

L'armée française était pleinement victorieuse; les Autrichiens n'étaient plus capables de l'arrêter, et elle n'avait qu'à marcher en avant. M. de Kray avait fait, on ne comprend pas pourquoi, un détachement pour défendre les magasins de Memmingen. Memmingen était sur la route de Lecourbe. Cette place fut occupée, le détachement écrasé, et les magasins pris. C'était le 10 mai (20 floréal). Le 11, le 12, M. de Kray se retira définitivement sur Ulm, et Moreau marcha toujours sur une longue ligne à peu près perpendiculaire au Danube. Le 13 mai il était au delà de l'Iller, sans avoir rencontré de résistance sérieuse au passage de cette rivière. La droite et la réserve étaient à Ungerhausen, Kellemüntz, Iller-Aicheim, Illertissem. Saint-Cyr fut placé au confluent de l'Iller et du Danube, à cheval sur l'Iller, occupant le pont d'Unterkirchberg, et se liant avec Sainte-Suzanne, qui s'avançait par la rive gauche du Danube. De l'abbaye de Wiblingen, où se trouvait la division Ney, et où Saint-Cyr avait son quartier général, on pouvait voir distinctement les troupes autrichiennes dans le vaste camp retranché d'Ulm.

Les deux armées venaient d'être rejointes par tous leurs corps détachés. Le maréchal de Kray avait rallié à lui M. de Kienmayer les jours précédents, et depuis M. de Sztarray. Moreau ayant sous sa main le corps de Sainte-Suzanne, se trouvait maintenant au grand complet. Les deux armées avaient fait des pertes; mais celles des Autrichiens étaient de beaucoup plus considérables que les nôtres. On les estimait à 30 mille hommes en prisonniers, morts ou blessés. L'histoire est réduite à cet égard aux conjectures, car le jour des batailles les généraux atténuent toujours les pertes, et quand il faut réclamer des secours de leur gouvernement, exagèrent constamment le nombre des morts, des blessés et des malades. On ne sait donc jamais avec une entière exactitude le total des soldats véritablement présents sous les armes. M. de Kray, entré en campagne avec 110 ou 115 mille hommes à l'armée active, et 35 ou 40 mille dans les places, devait en avoir tout au plus 80 mille aujourd'hui, mais exténués de fatigue et complétement démoralisés.

On estimait la perte de l'armée française à 4 mille morts, 6 ou 7 mille blessés, quelques fiévreux, quelques prisonniers, en tout 12 ou 13 mille hommes actuellement hors de service, sur lesquels l'armée devait en recouvrer 4 à 5 mille après un peu de repos. Ce calcul réduisait pour le moment à 90 mille soldats ou un peu moins l'armée active de Moreau. Mais il allait être obligé de faire un grand détachement, conformément à la convention signée avec le général Berthier à l'ouverture de la campagne. On avait stipulé dans cette convention que M. de Kray une fois poussé à huit ou dix marches du lac de Constance, Lecourbe se replierait sur les Alpes, pour se joindre à l'armée de réserve. Les dangers de Masséna rendaient urgente l'exécution de cet engagement, et ce n'était pas le vain motif d'arrêter Moreau au milieu de ses succès qui faisait redemander le corps de Lecourbe, c'était la plus légitime des raisons, celle de sauver Gênes et la Ligurie. L'armée de réserve, réunie avec tant d'efforts, ne contenait pas plus de 40 mille hommes de troupes aguerries; il lui fallait bien un renfort pour la mettre en mesure de tenter l'opération extraordinaire qu'elle devait essayer au delà des Alpes.

Le Premier Consul, qui était pressé d'agir du côté de l'Italie, voulant tout à la fois ménager Moreau et assurer cependant l'exécution de ses ordres, fit choix du ministre de la guerre lui-même, de Carnot, pour porter au quartier général de l'armée du Rhin l'injonction formelle de détacher Lecourbe vers le Saint-Gothard. Les lettres qui accompagnaient cet ordre étaient pleines de cordialité et irrésistibles de raison. Le Premier Consul savait bien que ce ne serait pas Lecourbe et 25 mille hommes qu'on lui enverrait, mais si on lui en envoyait 15 ou 16 mille seulement, il se tenait pour satisfait.

Moreau reçut Carnot avec chagrin; il exécuta néanmoins avec fidélité les ordres que ce ministre lui apportait. Carnot, en bon citoyen, dissipa les nuages qui auraient pu s'élever dans cet esprit faible et facile à tromper, et fit renaître en lui la confiance envers le Premier Consul, que de détestables brouillons cherchaient à détruire.

Quelques historiens flatteurs de Moreau, mais flatteurs depuis 1815, ont élevé à 25 mille hommes le détachement enlevé à l'armée d'Allemagne. Moreau lui-même répondant au Premier Consul, ne l'évaluait pas au delà de 17,800, et ce nombre était exagéré. Il ne passa pas en Suisse pour franchir le Saint-Gothard plus de 15 à 16 mille sol-

dats. Il resta donc à Moreau 72 mille combattants environ, et bientôt 75 par le mouvement des hôpitaux [1]. C'était plus qu'il n'en fallait pour battre 80 mille Autrichiens. M. de Kray n'en avait pas davantage, en effet, et ils étaient entièrement abattus, incapables de supporter la moindre rencontre sérieuse avec les Français.

Moreau, pour ne pas amoindrir son armée aux yeux de l'ennemi, en laissa subsister la composition actuelle, et prit les 16 mille hommes qu'il destinait au Premier Consul sur tous les corps existants. Chacun de ces corps fournit son contingent, et on dissimula ainsi le mieux qu'on put cette diminution de forces. Moreau voulut garder Lecourbe, qui à lui seul valait bien des mille hommes. Lecourbe lui fut laissé, et le brave général Lorges dut commander le détachement. Carnot repartit immédiatement pour Paris, après avoir vu s'acheminer les troupes destinées à passer le Saint-Gothard.

Cette opération se fit pendant les 11, 12 et 13 mai (21, 22 et 23 floréal). L'armée française resta forte de 72 mille combattants environ, sans compter les garnisons des places, la division d'Helvétie, et ce que les hôpitaux devaient lui rendre. Elle se retrouvait du reste au même effectif qu'avant l'arrivée du corps de Sainte-Suzanne, effectif qui lui avait suffi pour être toujours victorieuse.

M. de Kray s'était établi à Ulm, où depuis longtemps était préparé un camp retranché destiné à servir d'asile aux troupes impériales. Des deux systèmes de défense dont nous avons parlé, celui de longer le pied des Alpes en se couvrant de tous les affluents du Danube, ou de se tenir à cheval sur ce fleuve pour manœuvrer sur ses deux rives, le second avait été préféré par le conseil aulique, et fut parfaitement suivi par M. de Kray. Le premier serait bon dans le cas où l'on voudrait tenir en communication permanente les deux armées d'Italie et d'Allemagne. Il présente peu de force dans ses premiers échelons, car l'Iller, le Lech, l'Isar, l'Inn, ne deviennent que successivement des obstacles de quelque valeur, et le dernier seul est un obstacle considérable, point invincible toutefois, car il n'y en a pas de ce genre à la guerre. Mais une armée qui, renonçant aux communications avec l'Italie, se place sur le Danube même, ayant tous les ponts à sa disposition, les détruisant successivement à mesure qu'elle se retire, pouvant passer sur l'une ou l'autre rive, tandis que l'ennemi est fixé sur une seule, pouvant, si cet ennemi veut percer directement sur Vienne, le suivre à l'abri du Danube, et se jeter sur ses derrières pour le punir de la première faute qu'il aura commise, une armée ainsi placée est dans la position généralement jugée la meilleure pour couvrir l'Autriche.

[1] C'est d'après la correspondance même de Moreau que j'établis ces nombres. Tous les calculs de cette correspondance sont exagérés au profit de Moreau. Il estime pour lui-même les bataillons à 650 hommes, et à 700 pour le détachement envoyé en Italie. Le calcul ne saurait être vrai, car envoyant les corps tels qu'ils étaient, si les bataillons se trouvaient réduits à 650 dans son armée, ils ne pouvaient pas être à 700 dans le corps qu'on en détachait.

M. de Kray s'était donc placé à Ulm, où de grands travaux avaient été faits pour le recevoir. (Voir la carte n° 7.) On sait que sur ce point la rive gauche du Danube, formée des premiers escarpements des montagnes de Souabe, domine toujours la rive droite. Ulm est au pied des hauteurs de la rive gauche, sur le Danube même. L'enceinte en avait été réparée. Une tête de pont avait été construite sur la rive opposée. Toutes les hauteurs en arrière d'Ulm, notamment le Michelsberg, étaient couvertes d'artillerie. Si les Français se présentaient par la rive droite, l'armée autrichienne appuyant l'une de ses ailes à Ulm, l'autre au couvent élevé d'Elchingen, couverte par le fleuve, et labourant de ses boulets le terrain plat de la rive droite, était inattaquable. Si les Français se présentaient par la rive gauche, alors l'armée autrichienne avait une position tout aussi assurée. Il faut, pour le comprendre, savoir que la position d'Ulm est couverte sur la rive gauche par la rivière de la Blau, qui descend des montagnes de Souabe pour se jeter dans le Danube tout près d'Ulm, en formant un ravin profond. Si donc les Français passaient le Danube au-dessus d'Ulm pour attaquer par la rive gauche, l'armée autrichienne changeait de position. Au lieu de faire face au cours du Danube, elle lui tournait le dos, et se couvrait par le cours de la Blau. Elle avait son aile gauche à Ulm, son centre au Michelsberg, son aile droite à Lahr et Jungingen. Il fallait faire plusieurs marches sur la rive gauche pour tourner cette nouvelle position, et abandonner alors entièrement la rive droite, ce qui pouvait renverser toutes les combinaisons de la campagne, car on découvrait la route des Alpes. Tel fut le camp où les soldats épuisés de M. de Kray trouvèrent asile pour quelque temps.

Saint-Cyr était au couvent de Wiblingen. Des fenêtres de ce couvent il voyait distinctement, même sans le secours des lunettes d'approche, la position des Autrichiens. Plein de confiance dans l'audace des Français, il offrait, et plusieurs généraux offraient avec lui, d'enlever le camp ennemi de vive force. Ils en répondaient sur leur tête, et il faut convenir que si on pouvait se défier de l'audace de quelques-uns d'entre eux, comme Ney ou Richepanse, le tacticien Saint-Cyr, esprit froid, méthodique et sûr, méritait toute confiance. Mais Moreau était trop prudent pour hasarder un assaut de cette nature, et pour fournir à M. de Kray l'occasion de gagner une bataille défensive. Il est vrai que si Moreau était vainqueur, l'armée autrichienne, jetée dans le Danube, devait être à moitié détruite, et la campagne terminée. Mais Moreau échouant dans son attaque, il fallait rétrograder; la campagne d'Allemagne était compromise; et, plus que tout cela, la campagne décisive d'Italie était peut-être rendue impossible. Moreau agissait, à la guerre, sans grandeur, mais avec sûreté. Il laissa dire les braves gens qui répondaient de culbuter les Autrichiens, et refusa de tenter une attaque de vive force. Restait la guerre de manœuvres. On pouvait passer sur la rive gauche au-dessus d'Ulm, mouvement que nous venons de décrire; mais il fallait

alors, pour tourner les Autrichiens dans cette position, s'engager tellement sur la rive gauche, que la Suisse cessait d'être couverte, et que le détachement envoyé vers les Alpes était compromis. On pouvait, en restant sur la rive droite, descendre le Danube fort au-dessous d'Ulm, le passer loin des Autrichiens, et faire tomber leur position en les coupant du bas Danube. Mais en descendant le fleuve on livrait les derrières de l'armée, on laissait encore découverte la route de la Suisse. Moreau renonça donc à déloger M. de Kray par aucun de ces moyens; et, bien qu'avec la qualité de ses troupes il pût tout hasarder, on ne saurait le blâmer de tant de mesure, surtout de tant de scrupule à suivre le plan qui couvrait le mieux les opérations du Premier Consul, son chef, mais son émule.

Il résolut alors de faire une manœuvre qui était la véritable, c'était de se diriger sur Augsbourg, c'est-à-dire de négliger le cours du Danube, pour traverser ses affluents, et faire tomber toutes les lignes de défense des Autrichiens par une marche directe sur le cœur de l'empire. Cette manœuvre, sérieusement exécutée, aurait infailliblement détaché M. de Kray du Danube et de son camp d'Ulm pour l'attirer à la suite de l'armée française. Elle était très-hardie, sans toutefois découvrir les Alpes, puisqu'elle plaçait Moreau toujours à leur pied. Mais il n'y avait pas de demi-parti à prendre : il fallait ou rester immobile devant Ulm, ou se porter résolûment sur Augsbourg et sur Munich; car une simple démonstration n'était pas capable de tromper M. de Kray, et pouvait seulement exposer les corps laissés en observation près d'Ulm. Moreau commit ici une faute qui faillit avoir de graves conséquences.

Les 13, 14 et 15 mai, il dépassa le cours de l'Iller. Laissant Sainte-Suzanne seul sur la gauche du Danube, et Saint-Cyr au confluent de l'Iller et du Danube, il porta le corps de réserve sur la Guntz, à Babenhausen, Lecourbe au delà de la Guntz, à Erkheim, un corps de flanqueurs à Kempten, route du Tyrol. (Voir la carte nº 2.) Dans cette position singulière, étendue de vingt lieues, touchant à Ulm d'un côté, menaçant Augsbourg de l'autre, il ne pouvait pas tromper M. de Kray sur le danger d'une marche sur Munich, et devait lui inspirer tout au plus la tentation de se jeter en masse sur le corps de Sainte-Suzanne, resté seul à la gauche du Danube. Si M. de Kray eût cédé à cette dernière tentation, en y employant toutes ses forces, Sainte-Suzanne était perdu.

Les ordres donnés le 15 (25 floréal) à Saint-Cyr s'exécutaient le 16 au matin, quand Sainte-Suzanne fut assailli à Erbach par une masse énorme de cavalerie. Sa division de droite, commandée par le général Legrand, était à Erbach et Papelau, le long du Danube; sa division de gauche, commandée par Souham, était à Blaubeuren, à cheval sur la Blau; la réserve sous le général Colaud, un peu en arrière des deux divisions. Le combat commença par une nuée de cavaliers, qui de tous côtés enveloppèrent nos colonnes. Tandis que nos soldats étaient chargés par de nombreux escadrons, des masses d'infanterie, sorties d'Ulm et remontant le Danube, préparaient une attaque plus sérieuse. Deux colonnes d'infanterie et de cavalerie se dirigèrent l'une sur Erbach, pour assaillir et envelopper les deux brigades dont se composait la division Legrand, l'autre sur Papelau, pour couper la division Legrand de la division Souham. Le général Legrand fit alors opérer un mouvement rétrograde à ses troupes. Elles se retirèrent lentement à travers des bois, puis eurent à déboucher sur des plateaux entre Donaurieden et Ringingen. Les troupes exécutèrent ce mouvement de retraite avec un aplomb remarquable. Elles mirent plusieurs heures à céder un terrain peu étendu, s'arrêtant à chaque instant, se formant en carré, et renversant sous un feu terrible la cavalerie qui les poursuivait. La division Souham, assaillie sur ses deux flancs, fut obligée d'exécuter un mouvement semblable, et de se concentrer sur Blaubeuren, derrière la Blau, jetant dans le profond ravin que forme cette rivière les Autrichiens qui la serraient de trop près.

C'est la division Legrand qui se trouvait le plus en danger, parce qu'elle était placée près du Danube, et que pour ce motif l'ennemi voulait l'accabler, afin d'intercepter tous les secours qui pouvaient arriver de l'autre rive du fleuve. Les deux brigades dont elle se composait se défendaient toujours vaillamment, lorsque dans un moment où l'infanterie se retirait, et où l'artillerie légère remettait ses pièces sur l'avant-train pour se retirer aussi, la cavalerie ennemie revenant à la charge fondit tout à coup sur cette malheureuse division. Le brave adjudant général Levasseur, qui avait été démonté dans une charge, se saisit d'un cheval, courut au 10e régiment de cavalerie, qui s'éloignait du champ de bataille, le ramena à l'ennemi, chargea les escadrons autrichiens, dix fois supérieurs en nombre, et arrêta leur marche. L'artillerie eut le temps d'enlever ses pièces, de prendre une position en arrière, et de protéger à son tour la cavalerie qui venait de la sauver.

Dans cet intervalle de temps, le général Sainte-Suzanne était arrivé avec une partie de la division Colaud au secours de la division Legrand. Le général Decaen, avec le reste, était allé au secours de la division Souham, à Blaubeuren. Le combat se rétablit donc; mais il pouvait, malgré ce renfort, finir d'une manière désastreuse, car on avait à craindre que l'armée autrichienne ne se jetât en masse sur le corps de Sainte-Suzanne. Heureusement Saint-Cyr, placé de l'autre côté du Danube, ne laissant pas cette fois écraser ses camarades, comme on l'en a souvent accusé, accourait en toute hâte. Entendant la canonnade sur la rive gauche, il avait fait partir aides de camp sur aides de camp pour ramener ses divisions des bords de l'Iller aux bords du Danube. Il avait ordonné de ne pas perdre de temps, de replier sur-le-champ les postes avancés, mais de faire partir immédiatement le gros des troupes sans attendre ces postes. Un corps laissé en arrière devait les recueillir. Quant à lui, placé sur le pont d'Unterkirchberg, qui se trouve sur l'Iller, dès

qu'un corps arrivait, infanterie, cavalerie ou artillerie, il le lançait à la course sur le Danube, aimant mieux ce désordre d'un moment qu'une perte de temps. Il s'était ensuite rendu de sa personne sur le bord même du Danube. L'ennemi se doutant que Sainte-Suzanne pourrait être secouru, avait rompu tous les ponts jusqu'à la hauteur de Dischingen. Voyant Saint-Cyr qui faisait effort pour trouver un gué ou rétablir un pont, il avait rangé une partie de ses troupes le long de la rive gauche, afin de faire face à celles de Saint-Cyr arrivant par la rive droite. Il avait de plus engagé une vive canonnade, à laquelle Saint-Cyr s'était mis à répondre en toute hâte. Ce combat à coups de canon, engagé d'une rive à l'autre, inspira aux Autrichiens sortis d'Ulm des craintes pour leur retraite, les força de rétrograder, dégagea un peu Sainte-Suzanne, et répandit dans les rangs de nos malheureux soldats, qui depuis douze heures soutenaient un combat désespéré, une joie des plus vives, une ardeur toute nouvelle. Ils demandèrent à Sainte-Suzanne de se reporter en avant, ce qui leur fut accordé. Alors toutes nos divisions s'ébranlèrent à la fois : on ramena les Autrichiens sous le canon d'Ulm; mais en parcourant le champ de bataille, qu'on était si joyeux de reconquérir, on le trouva couvert de nos morts et de nos blessés. Du reste la perte des Autrichiens n'était pas moindre que la nôtre. Quinze mille Français s'étaient battus toute une journée contre 36 mille hommes, dont 12 mille de cavalerie. M. de Kray n'avait cessé d'être présent sur le champ de bataille.

Sans la bravoure des troupes, l'énergie et les talents des généraux, la faute qu'avait commise Moreau eût été punie de la perte de notre aile gauche. Moreau se rendit immédiatement à cette aile, et, comme si sa pensée eût été attirée subitement de ce côté par un pur accident, il résolut de faire passer son armée tout entière sur la rive gauche du fleuve.

Le 17 (27 floréal), laissant Sainte-Suzanne se reposer dans les positions de la veille, il ramena le corps de Saint-Cyr entre l'Iller et le Danube. Il porta la réserve, qui était sous ses ordres à Unterkirchberg, sur l'Iller même, et ordonna à Lecourbe de se rabattre entre la Guntz et Weissenhorn. Le 18, l'armée fit un second mouvement vers sa gauche : Sainte-Suzanne fut porté au delà de la Blau, Saint-Cyr au delà du Danube, la réserve à Goklingen, sur le Danube même, pour être en mesure de franchir le fleuve. Le 19 la manœuvre fut encore plus prononcée : Sainte-Suzanne avait complétement tourné Ulm, il avait son quartier général à Urspring; Saint-Cyr était sur les deux rives de la Blau : son quartier général à Blaubeuren; la réserve avait passé le Danube entre Erbach et la Blau; Lecourbe était prêt à traverser ce fleuve.

Tout semblait annoncer une attaque de vive force sur le camp retranché d'Ulm. Dans cette position nouvelle, M. de Kray avait sa gauche à Ulm, son centre sur la Blau, sa droite à Elchingen. Il avait ainsi le dos au Danube, et défendait le revers de la position d'Ulm. Moreau, après avoir fait une reconnaissance attentive, trompa l'attente de ses lieutenants, qui croyaient voir dans ce mouvement sur la gauche un projet sérieux, et qui désiraient d'ailleurs une entreprise hardie sur le camp des Autrichiens, parce qu'ils en regardaient le succès comme infaillible. Saint-Cyr insista de nouveau, et ne fut point écouté; Moreau prit le parti de s'en aller, ne voulant pas hasarder une attaque de vive force le long de la Blau, ne voulant pas non plus tourner tout à fait la position par sa gauche, de crainte de trop découvrir la Suisse. Il prescrivit encore une fois à toute l'armée de repasser sur la rive droite. Le 20 mai et les jours suivants, l'armée décampa, au grand déplaisir des soldats et des généraux, qui comptaient sur un assaut, et au grand étonnement des Autrichiens, qui le redoutaient.

Ces faux mouvements eurent le grand inconvénient de relever un peu le moral de l'armée autrichienne, sans abattre toutefois celui de l'armée française, qu'il était difficile d'ébranler, tant elle avait le sentiment de sa supériorité. Moreau eût pu tenter un mouvement que nous avons indiqué plus haut, et qui, exécuté plus tard, lui valut un beau triomphe. C'était de descendre le Danube, de menacer M. de Kray d'un passage au-dessous d'Ulm, et de l'obliger à décamper en lui donnant des inquiétudes sur sa ligne de communication. Mais Moreau craignait toujours de découvrir la route des Alpes. Il eut donc la pensée de faire une seconde démonstration sur Augsbourg, pour essayer encore une fois de tromper les Autrichiens, et de leur persuader que, laissant Ulm en arrière, il marchait définitivement sur la Bavière, peut-être même sur l'Autriche. Le 22 mai (2 prairial), toute l'armée française avait repassé le Danube; Lecourbe, avec l'aile droite, menaçait Augsbourg par Landsberg, et Sainte-Suzanne, avec l'aile gauche, se tenait à quelque distance du Danube, entre Dellmensingen et Achstetten. Ce même jour, 22, le prince Ferdinand, à la tête de 12 mille hommes, dont moitié au moins de cavalerie, soit pour nous retenir près d'Ulm, soit pour reconnaître nos intentions, fit sur Sainte-Suzanne une attaque qui fut chaudement repoussée. Les troupes s'y comportèrent avec leur vigueur accoutumée, et le général Decaen s'y distingua. Les jours suivants Moreau continua son mouvement. Le 27 mai (7 prairial), Lecourbe s'empara avec autant de hardiesse que d'intelligence du pont de Landsberg sur le Lech, et le 28 entra dans Augsbourg. M. de Kray ne se laissa point ébranler par cette démonstration, et resta obstinément dans Ulm. C'est, il faut le dire, la meilleure de ses déterminations, et celle qui fait le plus d'honneur à sa fermeté et à son jugement.

Dès ce moment, Moreau se renferma dans une inaction calculée. Il rectifia sa position et la rendit meilleure. Au lieu de former une longue ligne dont l'extrémité seule touchait au Danube, position qui exposait notre corps de gauche à des combats inégaux avec l'armée autrichienne tout entière, il exécuta un changement de front, et désormais, faisant face au Danube, il se rangea parallèlement à ce fleuve, mais à une assez grande distance, sa gauche

appuyée à l'Iller, sa droite à la Guntz, son arrière-garde occupant Augsbourg, et un corps de flanqueurs observant le Tyrol. L'armée française présentait ainsi une masse assez resserrée pour ne plus avoir à craindre de combat isolé sur l'une de ses ailes, et ne pouvait courir d'autre chance que celle d'une grande bataille, que tout le monde souhaitait dans nos rangs, car elle eût été la perte définitive de l'armée impériale.

Dans cette position, maintenant irréprochable, Moreau avait l'intention d'attendre les résultats de la campagne que le Premier Consul tentait en ce moment au delà des Alpes. Ses lieutenants le pressant vivement de sortir de son inaction, il s'obstinait à leur répondre que ce serait une imprudence d'en faire davantage avant d'avoir des nouvelles d'Italie; que si le général Bonaparte réussissait sur cette partie du théâtre de la guerre, on essayerait alors contre M. de Kray une manœuvre décisive, mais que si l'armée française n'était pas heureuse au delà des Alpes, on serait bien embarrassé des progrès mêmes qu'on aurait faits en Bavière. L'entreprise du général Bonaparte, dont le secret était connu de Moreau, avait quelque chose d'extraordinaire pour un esprit comme le sien; il n'est donc pas étonnant qu'il conçût des inquiétudes, et qu'il ne voulût pas se porter en avant sans connaître avec certitude le sort de l'armée de réserve.

Moreau, par suite de ces résolutions, eut de vives altercations avec certains de ses lieutenants, notamment avec Saint-Cyr. Celui-ci se plaignait de l'inaction dans laquelle on se renfermait, et surtout de la partialité qui régnait dans les distributions faites aux divers corps d'armée. Le sien, disait-il, manquait souvent de pain, tandis que celui du général en chef, à côté duquel il était placé, vivait dans l'abondance. Ce n'étaient pas les ressources qui manquaient depuis la prise des magasins de l'ennemi, mais les moyens de transport. Saint-Cyr eut à ce sujet plus d'une contestation, il était évidemment brouillé avec l'état-major qui entourait Moreau, et c'était là le motif principal de ces fâcheuses mésintelligences. Le général Grenier venait d'arriver. Saint-Cyr voulait que Moreau donnât à ce général le commandement de la réserve, pour qu'il pût s'affranchir des préoccupations et de la partialité, conséquences inévitables d'un commandement particulier. Moreau, malheureusement, n'en voulut rien faire; Saint-Cyr alors se retira, sous prétexte de santé, et priva l'armée du plus habile de ses officiers généraux. Du reste, Saint-Cyr était fait pour commander seul, et non pour obéir. Le général Sainte-Suzanne se retira aussi par suite des mêmes mésintelligences. Il fut envoyé sur le Rhin pour former un corps destiné à couvrir les derrières de l'armée d'Allemagne, et à contenir les forces du baron d'Albini. Le général Grenier prit la place de Saint-Cyr, et Richepanse celle de Sainte-Suzanne. Moreau, dont les soldats étaient assez bien pourvus de vivres, et qui était fortement établi dans sa nouvelle position, prit le parti d'attendre, et écrivit au Premier Consul les paroles suivantes, qui peignent parfaitement sa situation et ses intentions :

« Babenhausen, 7 prairial an VIII (27 mai 1800).

« Nous attendons avec impatience, citoyen consul, l'annonce de vos succès. M. de Kray et moi nous tâtonnons ici, lui, pour tenir autour d'Ulm, moi, pour qu'il quitte le poste...

» Il eût été dangereux, pour vous surtout, que je portasse la guerre sur la rive gauche du Danube. Notre position actuelle a forcé M. le prince de Reuss à se porter aux débouchés du Tyrol, aux sources du Lech et de l'Iller; ainsi, il n'est pas dangereux pour vous.

» Donnez-moi, je vous prie, de vos nouvelles, et mandez-moi tout ce qu'il est possible de faire pour vous....

» Si M. de Kray vient à moi, je recule encore jusqu'à Memmingen; je m'y fais joindre par le général Lecourbe, et nous nous battrons. S'il marche sur Augsbourg, j'y marche également; il quittera son appui d'Ulm, et puis nous verrons ce qu'il y aura à faire pour vous couvrir.

» Nous aurions plus d'avantages à guerroyer sur la rive gauche du Danube, et à faire contribuer le Wurtemberg et la Franconie; mais cela ne vous arrangerait pas, puisque l'ennemi pourrait faire descendre des détachements en Italie, en nous laissant ravager les princes d'empire.

» Recevez l'assurance de mon attachement.

» Signé Moreau. »

Un mois et deux jours s'étaient écoulés, et si Moreau n'avait pas obtenu de ces résultats prompts et décisifs qui terminent d'un coup toute une campagne, comme il l'aurait pu en passant le Rhin sur un seul point vers Schaffhouse, en se jetant en masse sur la gauche de M. de Kray, et en livrant les batailles d'Engen et de Mœsskirch avec ses forces réunies, comme il l'aurait pu encore en culbutant l'armée autrichienne dans le Danube à Sigmaringen, en l'enlevant de vive force dans le camp d'Ulm, ou en l'obligeant à décamper par une manœuvre décidée sur Augsbourg; néanmoins il avait rempli la condition essentielle du plan de campagne, il avait passé le Rhin sans accident, en présence de l'armée autrichienne; il lui avait livré deux grandes batailles, et, bien que la concentration des forces eût été insuffisante, il avait gagné ces batailles par sa fermeté, son bon jugement sur le terrain; malgré ses tâtonnements devant Ulm, il avait cependant enfermé les Autrichiens autour de cette place, et les y tenait bloqués, leur coupant la route de la Bavière et du Tyrol, et pouvant lui-même attendre dans une bonne position le résultat des événements d'Italie. Si on ne trouve pas là cet esprit supérieur, décidé, qui constitue les grands capitaines, on y trouve un esprit sage, calme, réparant par son aplomb les fautes d'une intelligence trop peu étendue et d'un caractère trop peu résolu; on y trouve enfin un excellent général, comme il faut en souhaiter souvent aux nations, comme l'Europe n'en avait pas un pareil : car il avait été donné à la France à cette époque, à la France, qui avait le général

Bonaparte, de posséder encore Moreau, Kléber, Desaix, Masséna, Saint-Cyr, c'est-à-dire les meilleurs généraux du second ordre; et il faut ajouter qu'elle avait déjà produit Dumouriez et Pichegru! Temps de prodigieuse mémoire, qui doit nous inspirer quelque confiance en nous-mêmes, et prouver à l'Europe que toute notre gloire dans ce siècle n'est pas due à un seul homme, qu'elle n'est pas le produit de ce hasard si rare qui enfante des génies tels qu'Annibal, César ou Napoléon.

Ce qu'on pouvait surtout reprocher à Moreau, c'était le défaut de vigueur dans le commandement; c'était de se laisser entourer, dominer, par une coterie militaire; c'était de permettre aux mésintelligences de naître autour de lui, de se priver ainsi de ses meilleurs officiers, et de ne pas savoir corriger, par la force de sa volonté, une organisation d'armée vicieuse, qui portait ses lieutenants à l'isolement et à des actes de mauvaise confraternité militaire. Moreau, comme nous l'avons dit bien des fois, comme nous aurons trop souvent à le redire, péchait par le caractère. Que n'avons-nous devant les yeux un voile, qui nous cache à nous-même, qui puisse cacher aux autres la triste suite des temps, et nous permettre de jouir sans mélange des nobles et sages exploits de ce guerrier, dont la jalousie et l'exil n'avaient pas encore altéré le cœur!

Il faut nous transporter maintenant sur un théâtre différent, pour y être témoin d'un spectacle fort différent aussi : la Providence, si riche en contrastes, va nous montrer un autre esprit, un autre caractère, une autre fortune, et, pour l'honneur de notre pays, des soldats toujours les mêmes, c'est-à-dire toujours intelligents, dévoués et intrépides.

FIN DU LIVRE TROISIÈME.

LIVRE QUATRIÈME.

MARENGO.

Le Premier Consul attend avec impatience les nouvelles d'Allemagne. — Ces nouvelles arrivées et annonçant des succès, il se décide à partir pour l'Italie. — Détresse de la garnison de Gênes portée au comble. — Constance de Masséna. — Le Premier Consul se hâte de venir à son secours, en exécutant le projet de passer les grandes Alpes. — Départ du Premier Consul, sa feinte apparition à Dijon, son arrivée à Martigny, dans le Valais. — Choix du Saint-Bernard pour franchir la grande chaîne. — Moyens imaginés pour transporter l'artillerie, les munitions, les vivres et tout le matériel. — Commencement du passage. — Difficultés inouïes surmontées par le dévouement des troupes. — Obstacle imprévu du fort de Bard. — Surprise et douleur de l'armée à la vue de ce fort, jugé d'abord imprenable. — L'infanterie et la cavalerie font un détour, et évitent l'obstacle. — L'artillerie, traînée à bras, passe sous le feu du fort. — Prise d'Ivrée, et déploiement de l'armée dans les plaines du Piémont, avant que les Autrichiens se soient doutés de son existence et de sa marche. — Passage simultané du Saint-Gothard par le détachement formé des troupes d'Allemagne. — Plan du général Bonaparte une fois descendu en Lombardie. — Il se décide à se rendre à Milan pour rallier les troupes venues d'Allemagne, et envelopper ensuite M. de Mélas. — Longues illusions de M. de Mélas détruites tout à coup. — Douleur de ce vieux général. — Ses ordres incertains d'abord, puis positifs, d'évacuer les bords du Var et les environs de Gênes. — Dernières extrémités de Masséna. — L'impuissance absolue de nourrir les soldats et le peuple de Gênes l'a réduit à se rendre. — Belle capitulation. — Gênes prise, les Autrichiens se concentrent en Piémont. — Importance de la route d'Alexandrie à Plaisance. — Empressement des deux armées à occuper Plaisance. — Les Français y arrivent les premiers. — Position de la Stradella, choisie par le Premier Consul pour envelopper M. de Mélas. — Attente de quelques jours dans cette position. — Croyant que les Autrichiens lui ont échappé, le Premier Consul va les chercher, et les rencontre à l'improviste dans la plaine de Marengo. — Bataille de Marengo, perdue et regagnée. — Heureuse inspiration de Desaix et sa mort. — Regrets du Premier Consul. — Désespoir des Autrichiens, et convention d'Alexandrie, par laquelle ils livrent l'Italie et toutes ses places à l'armée française. — Quelques jours employés à Milan par le Premier Consul à régler les affaires d'Italie. — Conclave à Venise, et promotion de Pie VII à la papauté. — Retour du Premier Consul à Paris. — Enthousiasme excité par sa présence. — Suite des opérations sur le Danube. — Passage de ce fleuve au-dessous d'Ulm. — Victoire d'Hochstedt. — Moreau conquiert toute la Bavière jusqu'à l'Inn. — Armistice en Allemagne comme en Italie. — Commencement des négociations de paix. — Arrivée à Paris de M. de Saint-Julien, envoyé par l'empereur d'Allemagne. — Fête du 14 juillet aux Invalides.

Le Premier Consul n'attendait que les succès de l'armée du Rhin pour descendre dans les plaines de l'Italie; car il ne pouvait avant ces succès demander à Moreau un détachement de ses troupes, et M. de Kray n'était pas assez complétement séparé de M. de Mélas pour qu'on pût tout entreprendre sur les derrières de celui-ci. Le Premier Consul les attendait donc avec une vive impatience, résolu à quitter Paris et à prendre le commandement de l'armée de réserve, dès qu'il aurait des nouvelles certaines et tout à fait rassurantes des opérations de Moreau. Le temps pressait en effet, vu que Masséna était réduit dans Gênes aux plus cruelles extrémités. Nous l'y avons laissé luttant contre toutes les forces des Autrichiens avec une armée exténuée de fatigue, et malgré sa prodigieuse infériorité faisant essuyer tous les jours à l'ennemi des pertes considérables. Le 10 mai, le général Ott s'étant permis une bravade inconvenante, et ayant annoncé à Masséna qu'il tirait le canon pour une victoire remportée sur le général Suchet, nouvelle d'ailleurs fausse, l'illustre défenseur de Gênes prépara une réponse éclatante à cette bravade. Il sortit de Gênes sur deux colonnes. L'une de gauche, commandée par le général Soult, remonta le Bisagno et tourna le Monte-Ratti; l'autre, commandée par Miollis, attaqua le Monte-Ratti de front. Les Autrichiens, assaillis avec vigueur, furent précipités dans les ravins, perdirent cette position importante et 1500 prisonniers. Masséna rentra le soir triomphant dans la ville de Gênes, et, le lendemain matin, écrivit au général Ott qu'il tirait le canon pour sa victoire de la veille : vengeance héroïque, et digne de ce grand cœur!

Mais c'était là le terme de ses succès, car ses soldats épuisés pouvaient à peine soutenir le poids de leurs armes. Le 13 mai (23 floréal), cet homme si énergique, cédant à un avis de ses généraux, consentit presque malgré lui à une opération dont le résultat fut des plus malheureux : cette opération avait pour but d'enlever le Monte-Creto, position importante qu'il eût été sans doute fort désirable d'arracher aux Autrichiens, car ils auraient été alors rejetés bien loin de Gênes; mais on avait peu de chances d'y réussir. Masséna, qui certes ne se défiait pas de son armée, car chaque jour il en exigeait et en obtenait les plus grands efforts, ne la croyait plus capable d'emporter une position que l'ennemi défendrait avec toutes ses forces. Il préférait faire une expédition sur Porto-Fino, le long de la mer, pour s'emparer d'un grand convoi de vivres qu'il savait exister de ce côté. Il céda cependant, contre son usage, à l'avis de ses lieutenants, et, le 13 au matin, marcha sur le Monte-Creto. Le combat fut d'abord très-brillant; mais bientôt un orage épouvantable, qui dura quelques heures, brisa les forces de nos troupes. L'ennemi avait concentré sur ce point des corps nombreux, et il repoussa dans les vallées nos soldats mourants de faim et de fatigue. Le général Soult tenant à honneur de faire réussir une expédition qu'il avait conseillée, rallia autour de lui la 3e demi-brigade, la ramena bravement à l'ennemi, et eût réussi peut-



Paris. Typ. H. Plon.

Bonaparte traversant le mont Saint-Bernard. (P. 119.)

être, si un coup de feu, lui fracassant la jambe, ne l'avait renversé sur le champ de bataille. Ses soldats voulurent l'enlever, mais ils n'en eurent pas le temps, et ce général, qui avait parfaitement secondé Masséna pendant tout le siége, resta aux mains de l'ennemi.

L'armée rentra fort attristée dans Gênes; mais cependant elle ramenait encore des prisonniers. Pendant qu'elle combattait, une émeute de femmes avait éclaté dans l'intérieur de la ville. Ces malheureuses, poussées par le besoin, parcouraient les rues avec des sonnettes en demandant du pain. Elles furent dispersées, et le général français eut dès lors à s'occuper presque uniquement du soin de nourrir la population de Gênes, qui lui montrait d'ailleurs le plus noble dévouement. Il s'était successivement procuré, comme on l'a vu, des grains pour quinze jours d'abord, puis pour quinze jours encore. Enfin un bâtiment entré dans Gênes à l'improviste en avait apporté pour cinq, ce qui lui avait fourni de quoi vivre pendant plus d'un mois. Bloqué depuis le 5 avril, ces ressources l'avaient conduit jusqu'au 10 mai. Voyant ses approvisionnements diminuer, il avait réduit la ration donnée quotidiennement au peuple et à l'armée. On y suppléait au moyen d'une soupe faite avec de l'herbe et un peu de viande restant dans la ville. Les habitants riches trouvaient bien encore à se nourrir, en achetant au poids de l'or quelques vivres cachés, que les investigations de la police n'avaient pu découvrir pour les consacrer à la nourriture commune. Aussi Masséna n'avait-il à s'inquiéter que des pauvres, auxquels la disette se faisait particulièrement sentir. Il avait imposé à leur profit une contribution sur la classe opulente, et les avait mis ainsi du parti des Français. Du reste, la majorité de la population, redoutant les Autrichiens et le régime politique dont ils étaient les défenseurs,

était décidée à seconder Masséna par sa résignation. Frappée de l'énergie de son caractère, elle avait pour lui autant d'obéissance que d'admiration. Toutefois le parti oligarchique, se servant de quelques malheureux affamés, lui suscitait tous les embarras imaginables. Masséna, pour les contenir, faisait bivouaquer une partie de ses bataillons, avec la mèche de leurs canons allumée, sur les principales places de la ville. Mais le pain dont on vivait encore, et qui était fait avec de l'avoine, des fèves et tous les grains qu'on avait pu se procurer, allait s'épuiser : on allait aussi manquer de viande. Au 20 mai il ne devait plus rester que des matières presque impossibles à employer comme aliments. Il était donc urgent de débloquer la place avant le 20 mai, si on ne voulait voir Masséna fait prisonnier avec toute son armée, et le baron de Mélas, pouvant dès lors disposer de trente mille hommes de plus, revenir en Piémont pour fermer les débouchés des Alpes.

L'aide de camp Franceschi, chargé de porter des nouvelles au gouvernement, et ayant réussi, à force d'adresse et d'audace, à passer à travers les Autrichiens et les Anglais, avait fait connaître au Premier Consul l'état déplorable de la place de Gênes. Aussi le Premier Consul ne négligeait-il rien pour mettre l'armée de réserve en mesure de franchir les Alpes. C'est pour ce motif qu'il avait envoyé Carnot en Allemagne, avec un ordre formel des Consuls de faire partir le détachement destiné à passer le Saint-Gothard. Lui-même, travaillant jour et nuit, correspondant avec Berthier, qui organisait les divisions d'infanterie et de cavalerie, avec Gassendi et Marmont, qui organisaient l'artillerie, avec Marescot, qui faisait des reconnaissances sur toute la ligne des Alpes, il pressait tout le monde avec cette ardeur entraînante qui lui a servi à porter les Français des rives du Pô aux rives du Jourdain, des rives du Jourdain à celles du Danube et du Borysthène. Il ne devait quitter Paris de sa personne qu'au dernier moment, ne voulant abandonner le gouvernement politique de la France, et laisser la place libre aux intrigants et aux auteurs de complots, que le moins de temps possible. Cependant les divisions parties de la Vendée, de la Bretagne, de Paris, des bords du Rhône, traversaient la vaste étendue du territoire de la République, et leurs têtes de colonnes se montraient déjà en Suisse. Il y avait toujours à Dijon les dépôts des corps, plus quelques conscrits et quelques volontaires, envoyés dans cette ville pour accréditer en Europe l'opinion que l'armée de Dijon était une pure fable, destinée uniquement à effrayer M. de Mélas. Jusqu'à ce moment tout allait à souhait; l'illusion des Autrichiens était complète. Les mouvements de troupes qui se faisaient vers la Suisse, peu aperçus grâce à la dispersion des corps, passaient pour des renforts envoyés à l'armée d'Allemagne.

Enfin, tout étant prêt, le Premier Consul fit ses dernières dispositions. Il reçut un message du Sénat, du Tribunat et du Corps législatif, lui apportant les vœux de la nation pour qu'il revînt bientôt *vainqueur et pacificateur*. Il répondit avec une solennité calculée. Sa réponse devait concourir, avec les articles du *Moniteur*, à prouver que son voyage, annoncé avec tant d'apparat, était, comme l'armée de réserve, une feinte, et pas davantage. Il chargea le consul Cambacérès de présider à sa place le Conseil d'Etat, qui alors était en quelque sorte le gouvernement tout entier. Le consul Lebrun eut mission de veiller à l'administration des finances. Il leur dit à chacun : Tenez-vous bien; si un événement survient, ne vous troublez pas. Je reviendrais comme la foudre accabler les audacieux qui oseraient porter la main sur le gouvernement. — Il chargea particulièrement ses frères, qui lui étaient attachés par un intérêt plus personnel, de le tenir averti de toutes choses, et de lui donner le signal du retour, si sa présence devenait nécessaire. Tandis qu'il publiait son départ avec ostentation, les Consuls et les ministres devaient, au contraire, dire en confidence aux propagateurs de nouvelles que le Premier Consul quittait Paris pour quelques jours, et uniquement pour aller passer la revue des troupes prêtes à entrer en campagne.

Au surplus, il partait plein d'espérance et de satisfaction. Son armée contenait beaucoup de conscrits, mais elle contenait aussi, et en bien plus grand nombre, des soldats aguerris, habitués à vaincre, commandés par des officiers formés à son école; il avait en outre dans la profonde conception de son plan une confiance absolue. D'après les informations les plus récentes, M. de Mélas s'obstinait à s'enfoncer dans la Ligurie, moitié de ses forces contre Gênes, moitié contre le Var. Le Premier Consul ne doutant plus à ces nouvelles de la réussite de son entreprise, voyait déjà, dans son ardente imagination, le point même où il rencontrerait et accablerait l'armée autrichienne. Un jour, avant de partir, couché sur ses cartes, y posant des signes de différentes couleurs, pour figurer la position des corps français et autrichiens, il disait devant son secrétaire qui l'écoutait avec surprise et curiosité : « Ce pauvre M. de Mélas » passera par Turin, se repliera vers Alexandrie... » Je passerai le Pô, je le joindrai sur la route de » Plaisance, dans les plaines de la Scrivia, et je le » battrai là, là... » et en disant ces mots il posait un de ses signes à San-Giuliano. On appréciera tout à l'heure combien était extraordinaire cette espèce de vision de l'avenir.

Il quitta Paris le 6 mai au matin, avant le jour, emmenant avec lui son aide de camp Duroc, et son secrétaire M. de Bourrienne. Arrivé à Dijon, il passa en revue les dépôts, les conscrits qu'on y avait réunis, mais sans matériel, sans tous les accessoires obligés d'une armée prête à entrer en campagne. Après cette revue, qui dut persuader davantage encore aux espions que l'armée de Dijon n'était qu'une pure invention, il se rendit à Genève, et de Genève à Lausanne, où tout était sérieux, où tout ce qui se faisait devait commencer à détromper les incrédules, mais devait les détromper trop tard pour qu'ils pussent donner à Vienne des avis encore utiles.

Le 13 mai le général Bonaparte passa la revue

d'une partie de ses troupes, et entra en conférence avec les officiers qui avaient reçu des rendez-vous, pour lui rendre compte de ce qu'ils avaient fait, et pour recevoir ses derniers ordres. Le général Marescot, chargé de la reconnaissance des Alpes, était celui qu'il était le plus impatient d'entendre. Tous les passages comparés, c'était pour le Saint-Bernard que se prononçait cet officier du génie, mais il regardait l'opération comme très-difficile. — Difficile, soit, répondit le Premier Consul; mais est-elle possible? — Je le crois, répliqua le général Marescot, mais avec des efforts extraordinaires. — Eh bien, partons, fut la seule réponse du Premier Consul.

C'est le moment de faire connaître les motifs qui le décidèrent à choisir le Saint-Bernard. Le Saint-Gothard était réservé aux troupes venant d'Allemagne, et conduites par le général Moncey. Ce passage était situé sur leur route, et pouvait tout au plus nourrir 15 mille hommes, car les vallées de la haute Suisse étaient entièrement ruinées par la présence des armées belligérantes. Restaient les passages du Simplon, du grand Saint-Bernard, du mont Cenis. Ils n'étaient pas comme aujourd'hui traversés par de grandes routes. Il fallait démonter les voitures au pied du col, les transporter sur des traîneaux, pour les remonter de l'autre côté des monts. Ces passages offraient tous les trois à peu près les mêmes difficultés. Cependant le mont Cenis, fréquenté plus souvent, était plus frayé que les autres, et présentait peut-être à cause de cela moins d'obstacles matériels; mais il débouchait sur Turin, c'est-à-dire au milieu des Autrichiens, trop près d'eux, et ne se prêtait pas assez au projet de les envelopper. Le Simplon au contraire, le plus éloigné des trois par rapport au point de départ, offrait les inconvénients opposés. Il débouchait, il est vrai, aux environs de Milan, dans un beau pays assez loin des Autrichiens, tout à fait sur leurs derrières; mais il présentait une difficulté fort grande, c'était celle des distances. Il fallait en effet, pour y parvenir, remonter avec le matériel de l'armée toute la longueur du Valais, ce qui eût exigé des moyens de transport que nous n'avions pas à notre disposition. (Voir la carte nº 8.) Au milieu des vallées arides et couvertes de glace qu'on allait traverser, on était réduit à tout porter avec soi, et ce n'était pas une chose indifférente que d'avoir une vingtaine de lieues de plus à parcourir. Dans le cas, au contraire, du passage par le Saint-Bernard, on n'avait à faire que le chemin de Villeneuve à Martigny, c'est-à-dire de l'extrémité du lac de Genève, point où cessait le moyen de la navigation, jusqu'au pied du col. C'était une très-petite distance à franchir. Le Saint-Bernard débouchait ensuite dans la vallée d'Aoste, sur Ivrée, entre les deux routes de Turin et de Milan, dans une très-bonne direction pour envelopper les Autrichiens. Bien que plus difficile, peut-être plus périlleux, il méritait la préférence, à cause de la brièveté du trajet.

Le Premier Consul se décida donc à conduire la masse principale de ses forces par le Saint-Bernard même. Il emmenait avec lui ce qu'il y avait de meilleur dans l'armée de réserve, environ 40 mille hommes, 35 mille d'infanterie et d'artillerie, 5 mille de cavalerie. Cependant, voulant diviser l'attention des Autrichiens, il imagina de faire descendre par d'autres passages quelques détachements qu'on n'avait pas pu réunir au gros de l'armée. Non loin du grand Saint-Bernard se trouve le petit Saint-Bernard, qui, des hauteurs de la Savoie, débouche aussi dans la vallée d'Aoste. Le Premier Consul dirigea sur ce passage le général Chabran avec la 70ᵉ demi-brigade, et quelques bataillons d'Orient remplis de conscrits. C'était une division de 5 à 6 mille hommes, qui devait rejoindre sur Ivrée la colonne principale. Enfin le général Thurreau, qui avec 4 mille hommes de troupes de Ligurie défendait le mont Cenis, avait ordre de se présenter à ce passage, et d'essayer de pénétrer sur Turin. Ainsi l'armée française devait descendre les Alpes par quatre passages à la fois, le Saint-Gothard, le grand et le petit Saint-Bernard, le mont Cenis. La masse principale, forte de 40 mille hommes, agissant au centre de ce demi-cercle, avait la certitude de rallier les 15 mille hommes venus d'Allemagne, ainsi que les troupes du général Chabran, peut-être celles du général Thurreau, ce qui devait composer une force totale d'environ 65 mille soldats, et troubler l'esprit de l'ennemi, ne sachant, à l'aspect de tous ces corps, vers quel point diriger sa résistance.

Le choix des points de passage arrêté, il fallait s'occuper de l'opération elle-même, consistant à jeter 60 mille hommes avec leur matériel de l'autre côté des Alpes, sans routes frayées, à travers des rochers, des glaciers, et à l'époque la plus redoutable de l'année, celle de la fonte des neiges. C'est une chose déjà fort malaisée que de traîner avec soi un parc d'artillerie, car chaque pièce de canon exige après elle plusieurs voitures, et pour 60 bouches à feu il fallait en amener environ trois cents; mais, dans ces hautes vallées, les unes frappées de stérilité par un hiver éternel, les autres à peine assez larges pour nourrir leurs rares habitants, on ne pouvait trouver aucun moyen de vivre. Il fallait porter le pain pour les hommes, et jusqu'au fourrage pour les chevaux. La difficulté était donc immense. De Genève jusqu'à Villeneuve tout était facile, grâce au lac Léman et à une navigation de dix-huit lieues, aussi commode que rapide. (Voir la carte nº 8.) Mais de Villeneuve, point extrême du lac, jusqu'à Ivrée, débouché par lequel on entre dans la riche plaine du Piémont, on avait quarante-cinq lieues à parcourir, dont dix sur les rochers et les glaciers de la grande chaîne. La route de Villeneuve à Martigny, et de Martigny à Saint-Pierre, était bonne pour les voitures. Là, on commençait à gravir des sentiers couverts de neige, bordés de précipices, larges à peine de deux ou trois pieds, exposés, quand la chaleur du jour se faisait sentir, au choc d'affreuses avalanches. On avait à peu près dix lieues à faire dans ces sentiers pour arriver de l'autre côté du Saint-Bernard, au village de Saint-Remy, dans la vallée d'Aoste. Là, on retrouvait une route praticable pour les voitures, qui conduisait par Aoste, Châtillon, Bard, Ivrée, à la plaine

du Piémont. De tous ces points on en signalait un seul comme pouvant offrir quelque difficulté : c'était celui de Bard, où existait, disait-on, un fort dont quelques officiers italiens avaient oüi parler, mais qui ne semblait pas devoir présenter un obstacle sérieux. C'étaient donc, comme nous venons de le dire, quarante-cinq lieues à franchir, en portant tout avec soi, du lac de Genève aux plaines du Piémont, et, dans ces quarante-cinq lieues, dix sans routes praticables aux voitures.

Voici les dispositions imaginées par le Premier Consul pour le transport du matériel, et exécutées sous la direction des généraux Marescot, Marmont et Gassendi. D'immenses approvisionnements en grain, biscuit, avoine, avaient été faits par le lac de Genève à Villeneuve. Le général Bonaparte, sachant qu'avec de l'argent on se procurerait facilement le concours des robustes montagnards des Alpes, avait envoyé sur les lieux des fonds considérables, sous forme de numéraire. On avait donc, mais dans les derniers jours seulement, attiré à grand prix, sur ce point, tous les chars à bancs du pays, tous les mulets, tous les paysans. On avait fait transporter, par ce moyen, de Villeneuve à Martigny, et de Martigny jusqu'à Saint-Pierre, au pied du col, du pain, du biscuit, des fourrages, du vin, de l'eau-de-vie. On y avait conduit une suffisante quantité de bestiaux vivants. L'artillerie avec ses caissons y avait été amenée. Une compagnie d'ouvriers, établie au pied du col, à Saint-Pierre, était chargée de démonter les pièces, de diviser les affûts en fragments numérotés, afin de pouvoir les transporter à dos de mulet. Les canons eux-mêmes, séparés des affûts, devaient être disposés sur des traîneaux à roulettes préparés à Auxonne. Quant aux munitions de l'infanterie et de l'artillerie, on avait préparé une multitude de petites caisses, faciles à placer sur des mulets, pour les transporter, comme tout le reste, au moyen des bêtes de somme du pays. Une seconde compagnie d'ouvriers, pourvue de forges de campagne, devait passer la montagne avec la première division, s'établir au village de Saint-Remy, où la route frayée recommençait, pour y remonter les voitures de l'artillerie et remettre les pièces sur leurs affûts. Telle était l'énorme tâche qu'on s'était imposée. On avait joint à l'armée une compagnie de pontonniers, dépourvue du matériel propre à jeter des ponts, mais destinée à employer celui qu'on ne manquerait pas de conquérir en Italie.

Le Premier Consul avait songé en outre à s'aider du secours des religieux établis à l'hospice du grand Saint-Bernard. Le monde entier sait que de pieux cénobites, établis là depuis des siècles, vivent dans ces affreuses solitudes, au-dessus des régions habitées, pour y secourir les voyageurs que le mauvais temps a surpris, et quelquefois ensevelis sous les neiges. Le Premier Consul leur avait envoyé au dernier moment une somme d'argent, afin qu'ils pussent réunir une grande quantité de pain, de fromage et de vin. Un hôpital était préparé à Saint-Pierre, au pied du col; un autre au revers des monts, à Saint-Remy. Ces deux hôpitaux devaient évacuer les blessés et les malades, s'il y en avait, sur des hôpitaux plus vastes établis à Martigny et à Villeneuve.

Toutes ces dispositions étaient achevées; les troupes commençaient à paraître; le général Bonaparte, établi à Lausanne, les inspectait toutes, leur parlait, les animait du feu dont il était plein, et les préparait à l'immortelle entreprise qui devait prendre place dans l'histoire à côté de la grande expédition d'Annibal. Il avait eu soin d'ordonner deux inspections, une première à Lausanne, une seconde à Villeneuve. Là, on passait en revue chaque fantassin, chaque cavalier, et, au moyen de magasins improvisés dans chacun de ces lieux, on fournissait aux hommes les souliers, les vêtements, les armes qui leur manquaient. La précaution était bonne, car, malgré toutes les peines qu'il s'était données, le Premier Consul voyait souvent arriver de vieux soldats dont les vêtements étaient usés, dont les armes étaient hors de service. Il s'en plaignait vivement, et faisait réparer les omissions dont la précipitation, ou la négligence des agents, toujours inévitable à un certain degré, était la cause. Il avait poussé la prévoyance jusqu'à faire placer au pied du col des ateliers de bourreliers pour réparer les harnais de l'artillerie. Il avait écrit lui-même plusieurs lettres sur ce sujet, en apparence si vulgaire; et nous citons cette circonstance pour l'instruction des généraux et des gouvernements, à qui la vie des hommes est confiée, et qui ont souvent la paresse ou la vanité de négliger de tels détails. Rien en effet de ce qui peut contribuer au succès des opérations, à la sûreté des soldats, n'est au-dessous du génie ou du rang des chefs qui commandent.

Les divisions étaient échelonnées depuis le Jura jusqu'au pied du Saint-Bernard, pour éviter l'encombrement. Le Premier Consul était à Martigny, dans un couvent de bernardins. De là il ordonnait tout, et ne cessait de correspondre avec Paris et avec les autres armées de la République. Il avait des nouvelles de la Ligurie, qui lui apprenaient que M. de Mélas, toujours sous l'empire des plus grandes illusions, mettait tout son zèle à prendre Gênes et à forcer le pont du Var. Rassuré sur cet objet important, il fit donner enfin l'ordre du passage. Quant à lui, il resta de ce côté-ci du Saint-Bernard, pour correspondre le plus longtemps possible avec le gouvernement, et pour tout expédier lui-même au delà des monts. Berthier, au contraire, devait se transporter de l'autre côté du Saint-Bernard pour recevoir les divisions et le matériel que le Premier Consul allait lui envoyer.

Lannes passa le premier, à la tête de l'avant-garde, dans la nuit du 14 au 15 mai (24-25 floréal). Il commandait six régiments de troupes d'élite parfaitement armés, et qui, sous ce chef bouillant, quelquefois insubordonné, mais toujours si habile et si vaillant, allaient tenter gaiement cette marche aventureuse. On se mit en route entre minuit et deux heures du matin, pour devancer l'instant où la chaleur du soleil, faisant fondre les neiges, précipite des montagnes de glace sur la tête des voyageurs téméraires qui s'engagent dans ces gorges

affreuses. Il fallait huit heures pour parvenir au sommet du col, à l'hospice même du Saint-Bernard, et deux heures seulement pour redescendre à Saint-Remy. On avait donc le temps de passer avant le moment du plus grand danger. Les soldats surmontèrent avec ardeur les difficultés de cette route. Ils étaient fort chargés, car on les avait obligés à prendre du biscuit pour plusieurs jours, et avec du biscuit une grande quantité de cartouches. Ils gravissaient ces sentiers escarpés, chantant au milieu des précipices, rêvant la conquête de cette Italie où ils avaient goûté tant de fois les jouissances de la victoire, et ayant le noble pressentiment de la gloire immortelle qu'ils allaient acquérir. Pour les fantassins, la peine était moins grande que pour les cavaliers. Ceux-ci faisaient la route à pied, conduisant leur monture par la bride. C'était sans danger à la montée, mais à la descente, le sentier fort étroit les obligeant à marcher devant le cheval, ils étaient exposés, si l'animal faisait un faux pas, à être entraînés avec lui dans les précipices. Il arriva en effet quelques accidents de ce genre, mais en petit nombre ; et il périt quelques chevaux, mais presque point de cavaliers. Vers le matin, on parvint à l'hospice, et là une surprise ménagée par le Premier Consul ranima les forces et la bonne humeur de ces braves troupes. Les religieux, munis d'avance des provisions nécessaires, avaient préparé des tables, et servirent à chaque soldat une ration de pain, de vin et de fromage. Après un moment de repos, on se remit en route, et on descendit à Saint-Remy sans événement fâcheux. Lannes s'établit immédiatement sur le revers de la montagne, et fit toutes les dispositions nécessaires pour recevoir les autres divisions, et particulièrement le matériel.

Chaque jour il devait passer l'une des divisions de l'armée. L'opération devait donc durer plusieurs jours, surtout à cause du matériel qu'il fallait faire passer avec les divisions. On se mit à l'œuvre pendant que les troupes se succédaient. On fit d'abord voyager les vivres et les munitions. Pour cette partie du matériel, qu'on pouvait diviser, placer sur le dos des mulets, dans de petites caisses, la difficulté ne fut pas aussi grande que pour le reste. Elle ne consista que dans l'insuffisance des moyens de transport, car, malgré l'argent prodigué à pleines mains, on n'avait pas autant de mulets qu'il en aurait fallu pour l'énorme poids qu'on avait à transporter de l'autre côté du Saint-Bernard. Cependant les vivres et les munitions ayant passé à la suite des divisions de l'armée, et avec le secours des soldats, on s'occupa enfin de l'artillerie. Les affûts et les caissons avaient été démontés, comme nous l'avons dit, et placés sur des mulets. Restaient les pièces de canon elles-mêmes, dont on ne pouvait pas réduire le poids par la division du fardeau. Pour les pièces de douze surtout, et pour les obusiers, la difficulté fut plus grande qu'on ne l'avait d'abord imaginé. Les traîneaux à roulettes construits dans les arsenaux ne purent servir. On imagina un moyen qui fut essayé sur-le-champ, et qui réussit : ce fut de partager par le milieu des troncs de sapin, de les creuser, d'envelopper avec deux de ces demi-troncs une pièce d'artillerie, et de la traîner ainsi enveloppée le long des ravins. Grâce à ces précautions, aucun choc ne pouvait l'endommager. Des mulets furent attelés à ce singulier fardeau, et servirent à élever quelques pièces jusqu'au sommet du col. Mais la descente était plus difficile : on ne pouvait l'opérer qu'à force de bras, et en courant des dangers infinis, parce qu'il fallait retenir la pièce, et l'empêcher en la retenant de rouler dans les précipices. Malheureusement les mulets commençaient à manquer. Les muletiers surtout, dont il fallait un grand nombre, étaient épuisés. On songea dès lors à recourir à d'autres moyens. On offrit aux paysans des environs jusqu'à mille francs par pièce de canon qu'ils consentiraient à traîner de Saint-Pierre à Saint-Remy. Il fallait cent hommes pour en traîner une seule, un jour pour la monter, un jour pour la descendre. Quelques centaines de paysans se présentèrent, et transportèrent en effet quelques pièces de canon, conduits par les artilleurs qui les dirigeaient. Mais l'appât même du gain ne put les décider à renouveler cet effort. Ils disparurent tous, et malgré les officiers envoyés à leur recherche, et prodiguant l'argent pour les ramener, il fallut y renoncer, et demander aux soldats des divisions de traîner eux-mêmes leur artillerie. On pouvait tout obtenir de ces soldats dévoués. Pour les encourager, on leur promit l'argent que les paysans épuisés ne voulaient plus gagner ; mais ils le refusèrent, disant que c'était un devoir d'honneur pour une troupe de sauver ses canons, et ils se saisirent des pièces abandonnées. Des troupes de cent hommes, sorties successivement des rangs, les traînaient chacune à son tour. La musique jouait des airs animés dans les passages difficiles, et les encourageait à surmonter ces obstacles d'une nature si nouvelle. Arrivé au faîte des monts, on trouvait les rafraîchissements préparés par les religieux du Saint-Bernard, on prenait quelque repos, pour recommencer à la descente de plus grands et de plus périlleux efforts. On vit ainsi les divisions Chambarlhac et Monnier traîner elles-mêmes leur artillerie, et l'heure avancée ne permettant pas de descendre dans la même journée, elles aimèrent mieux bivouaquer dans la neige que de se séparer de leurs canons. Heureusement le ciel était serein, et on n'eut pas à braver, outre les difficultés des lieux, les rigueurs du temps.

Pendant les journées des 16, 17, 18, 19, 20 mai, les divisions continuèrent à passer avec les vivres, les munitions et l'artillerie. Le Premier Consul, toujours placé à Martigny, pressait l'expédition du matériel; Berthier, de l'autre côté du Saint-Bernard, le recevait et le faisait réparer par les ouvriers. Le Premier Consul, dont la prévoyance ne s'arrêtait jamais, songea tout de suite à pousser sur le débouché des montagnes, pour s'en emparer, Lannes, qui avait déjà sa division réunie, et quelques pièces de quatre prêtes à rouler. Il lui ordonna de s'avancer jusqu'à Ivrée et d'enlever cette ville, afin de s'assurer ainsi l'entrée de la plaine du Piémont. Lannes marcha le 16 et le 17 mai sur Aoste,

où se trouvaient quelques Croates qui furent jetés dans le bas de la vallée; puis il s'achemina vers le bourg de Châtillon, où il arriva le 18. Un bataillon ennemi qui se trouvait là fut culbuté, et perdit bon nombre de prisonniers. Lannes s'engagea ensuite dans la vallée, qui, à mesure qu'on descendait, s'élargissait sensiblement, et montrait aux yeux charmés de nos soldats des habitations, des arbres, des champs cultivés, tous les avant-coureurs, en un mot, de la fertilité italienne. Ces braves gens marchaient tout joyeux, lorsque la vallée, se resserrant de nouveau, leur présenta une gorge étroite, fermée par un fort hérissé de canons. C'était le fort de Bard, déjà désigné comme un obstacle par plusieurs officiers italiens, mais comme un obstacle qu'on pouvait vaincre. Les officiers du génie attachés à l'avant-garde s'avancèrent, et, après une prompte reconnaissance, déclarèrent que le fort obstruait complétement le chemin de la vallée, et qu'on ne pouvait passer sans forcer cette barrière, qui, au premier aspect, semblait à peu près insurmontable. Cette nouvelle, répandue dans la division, y causa la plus pénible surprise. Voici quelle était la nature de cet obstacle imprévu. (Voir la carte n° 8.)

La vallée d'Aoste est parcourue par une rivière qui reçoit toutes les eaux du Saint-Bernard, et qui, sous le nom de Dora-Baltea, va les jeter dans le Pô. En approchant de Bard, la vallée se resserre; la route, courant entre le pied des montagnes et le lit de la rivière, devient successivement plus étroite; et enfin un rocher qui semble tombé des hauteurs voisines au milieu de la vallée la ferme presque entièrement. La rivière coule alors d'un côté du rocher, la route passe de l'autre. Cette route, bordée de maisons, compose toute la ville de Bard. Sur le sommet du rocher, un fort, imprenable par sa position, quoique mal construit, embrasse de ses feux, à droite le cours de la Dora-Baltea, à gauche la rue allongée qui forme la très-petite ville de Bard. Des ponts-levis fermaient l'entrée et la sortie de cette unique rue. Une garnison peu nombreuse, mais bien commandée, occupait le fort.

Lannes, qui n'était pas homme à s'arrêter, lança sur-le-champ quelques compagnies de grenadiers qui abattirent les ponts-levis, et entrèrent dans Bard, malgré un feu très-vif. Le commandant du fort fit vomir une multitude de boulets, et surtout d'obus, sur ce malheureux bourg; mais enfin il s'arrêta, par égard pour les habitants. La division Lannes stationna en dehors. Il était évident qu'on ne pouvait pas, sous le feu du fort, qui atteignait la route dans tous les sens, faire passer le matériel d'une armée. Lannes fit sur-le-champ son rapport à Berthier, qui se hâta d'arriver, et reconnut avec effroi combien était difficile à vaincre l'obstacle qui venait de se révéler tout à coup. Le général Marescot fut mandé. Il examina le fort et le déclara presque imprenable, non à cause de sa construction, qui était médiocre, mais de sa position, qui était entièrement isolée. L'escarpement du rocher ne permettait guère l'escalade; quant aux murs, bien qu'ils ne fussent pas couverts par un terrassement, ils ne pouvaient être battus en brèche, parce qu'il n'y avait pas moyen d'établir une batterie convenablement placée pour les atteindre. Cependant il était possible, à force de bras, de hisser sur les hauteurs voisines quelques pièces de faible calibre. Berthier donna des ordres en conséquence. Les soldats, qui étaient faits aux entreprises les plus difficiles, travaillèrent à monter deux pièces de quatre, et même deux pièces de huit. Ils réussirent en effet à les hisser sur la montagne d'Albaredo, qui domine le rocher et le fort de Bard, et un feu plongeant, ouvert tout à coup, causa quelque surprise à la garnison. Néanmoins elle ne se découragea pas; elle riposta, et démonta une de nos pièces qui était d'un calibre trop faible.

Marescot déclara qu'il n'y avait pas d'espoir de prendre le fort, et qu'il fallait songer à un autre moyen de franchir l'obstacle. On fit des reconnaissances sur la gauche, le long des sinuosités de la montagne d'Albaredo, et on trouva enfin un sentier qui, à travers beaucoup de dangers, beaucoup plus que n'en avait présenté le Saint-Bernard lui-même, venait rejoindre la grande route de la vallée au-dessous du fort, à Saint-Donaz. Ce sentier, quoique traversant une montagne du second ordre, était au moins aussi difficile à franchir que le Saint-Bernard, parce qu'il n'était fréquenté que par des pâtres et des troupeaux. S'il fallait tenter une seconde opération comme celle qu'on venait d'exécuter, passer ce nouveau col en démontant et remontant encore une fois l'artillerie, et en la traînant avec des efforts semblables, les bras de l'armée pouvaient bien n'y pas suffire, et ce matériel tant de fois remanié pouvait bien aussi n'être plus en état de servir. Berthier, effrayé, donna contre-ordre sur-le-champ aux colonnes qui arrivaient successivement, fit suspendre partout la marche des hommes et du matériel, pour ne pas laisser engager l'armée davantage, si elle devait finir par rétrograder. En un instant l'alarme se répandit sur les derrières, et on se crut arrêté dans cette glorieuse entreprise. Berthier envoya plusieurs courriers au Premier Consul, afin de l'avertir de ce contre-temps inattendu.

Celui-ci était encore à Martigny, ne voulant pas traverser le Saint-Bernard qu'il n'eût assisté de ses propres yeux à l'expédition des dernières parties du matériel. Cette annonce d'un obstacle jugé insurmontable lui causa d'abord une espèce de saisissement; mais il se remit bientôt, et se refusa obstinément à la supposition d'un mouvement rétrograde. Rien au monde ne pouvait lui faire subir une telle extrémité. Il pensait que si l'une des plus hautes montagnes du globe ne l'avait pas arrêté, un rocher secondaire ne serait pas capable de vaincre son courage et son génie. On prendrait, se disait-il, le fort avec de l'audace; si on ne le prenait pas, on le tournerait. D'ailleurs, pourvu que l'infanterie et la cavalerie pussent passer avec quelques pièces de quatre, elles se porteraient à Ivrée, à l'entrée de la plaine, et attendraient là que la grosse artillerie pût les suivre. Si cette grosse artillerie ne pouvait franchir l'obstacle qui venait de se présenter, et si pour en avoir il fallait prendre celle de l'ennemi, l'infanterie française était assez nombreuse et assez brave pour se jeter sur les Autrichiens

et leur enlever leurs canons. Au surplus, il étudia de nouveau ses cartes, interrogea une multitude d'officiers italiens, et apprenant par eux que d'autres routes aboutissaient d'Aoste aux vallées environnantes, il écrivit lettres sur lettres à Berthier, lui défendit d'interrompre le mouvement de l'armée, et lui indiqua, avec une étonnante précision, les reconnaissances à faire autour du fort de Bard. Ne voulant voir de danger grave que dans l'arrivée d'un corps ennemi qui viendrait fermer le débouché d'Ivrée, il enjoignit à Berthier de porter Lannes à Ivrée, par le sentier d'Albaredo, et de lui faire prendre là une forte position qui fût à l'abri de l'artillerie et de la cavalerie autrichiennes.— Quand Lannes, ajoutait le Premier Consul, gardera la porte de la vallée, peu importe ce qui pourra survenir; ce ne sera qu'une perte de temps. Nous avons des vivres en suffisante quantité pour attendre, et nous viendrons toujours à bout ou de tourner ou de vaincre l'obstacle qui nous arrête en ce moment.—

Ces instructions données à Berthier, il adressa ses derniers ordres, au général Moncey qui devait déboucher du Saint-Gothard, au général Chabran qui devait, par le petit Saint-Bernard, aboutir tout juste devant le fort de Bard, et il se décida enfin à passer les monts de sa personne. Avant de partir, il reçut des nouvelles du Var, qui lui apprenaient que le 14 mai (24 floréal) le baron de Mélas était encore à Nice. Comme on était en ce moment au 20 mai, on ne pouvait pas supposer que le général autrichien fût accouru, dans l'espace de six jours, de Nice à Ivrée. Il se mit donc en marche pour traverser le col le 20 avant le jour. L'aide de camp Duroc et son secrétaire de Bourrienne l'accompagnaient. Les arts l'ont dépeint franchissant les neiges des Alpes sur un cheval fougueux; voici la simple vérité. Il gravit le Saint-Bernard monté sur un mulet, revêtu de cette enveloppe grise qu'il a toujours portée, conduit par un guide du pays, montrant dans les passages difficiles la distraction d'un esprit occupé ailleurs, entretenant les officiers répandus sur la route, et puis, par intervalles, interrogeant le conducteur qui l'accompagnait, se faisant conter sa vie, ses plaisirs, ses peines, comme un voyageur oisif qui n'a pas mieux à faire. Ce conducteur, qui était tout jeune, lui exposa naïvement les particularités de son obscure existence, et surtout le chagrin qu'il éprouvait de ne pouvoir, faute d'un peu d'aisance, épouser l'une des filles de cette vallée. Le Premier Consul, tantôt l'écoutant, tantôt questionnant les passants dont la montagne était remplie, parvint à l'hospice, où les bons religieux le reçurent avec empressement. A peine descendu de sa monture, il écrivit un billet qu'il confia à son guide, en lui recommandant de le remettre exactement à l'administrateur de l'armée, resté de l'autre côté du Saint-Bernard. Le soir, le jeune homme retourné à Saint-Pierre apprit avec surprise quel puissant voyageur il avait conduit le matin, et sut que le général Bonaparte lui faisait donner un champ, une maison, les moyens de se marier enfin, et de réaliser tous les rêves de sa modeste ambition. Ce montagnard vient de mourir de nos jours, dans son pays, propriétaire du champ que le dominateur du monde lui avait donné. Cet acte singulier de bienfaisance, dans un moment de si grande préoccupation, est digne d'attention. Si ce n'est là qu'un pur caprice de conquérant, jetant au hasard le bien ou le mal, tour à tour renversant des empires ou édifiant une chaumière, de tels caprices sont bons à citer, ne serait-ce que pour tenter les maîtres de la terre; mais un pareil acte révèle autre chose. L'âme humaine, dans ces moments où elle éprouve des désirs ardents, est portée à la bonté : elle fait le bien comme une manière de mériter celui qu'elle sollicite de la Providence.

Le Premier Consul s'arrêta quelques instants avec les religieux, les remercia de leurs soins envers l'armée, et leur fit un don magnifique pour le soulagement des pauvres et des voyageurs.

Il descendit rapidement, suivant la coutume du pays, en se laissant glisser sur la neige, et arriva le soir même à Etroubles. Le lendemain, après quelques soins donnés au parc d'artillerie et aux vivres, il partit pour Aoste et pour Bard. Reconnaissant que ce qu'on lui avait dit était vrai, il résolut de faire passer son infanterie, sa cavalerie et les pièces de quatre par le sentier d'Albaredo, ce qui était possible en réparant ce sentier. Toutes les troupes devaient aller prendre possession du débouché des montagnes en avant d'Ivrée, et le Premier Consul, en attendant, devait essayer quelque tentative sur le fort, ou bien trouver des moyens de tourner l'obstacle, en faisant passer son artillerie par un des cols voisins. Il chargea le général Lechi, à la tête des Italiens, de s'élever sur la gauche, de pénétrer par la route de Grassoney dans la vallée de la Sesia, laquelle aboutit près du Simplon et du lac Majeur. Ce mouvement avait pour but de dégager le chemin du Simplon, de donner la main à un détachement qui en descendait, et de reconnaître enfin toutes les voies praticables aux voitures. Le Premier Consul s'occupa en même temps du fort de Bard. On était en possession de la seule rue composant le bourg, mais à la condition de la traverser sous une telle pluie de feux, qu'il n'y avait guère moyen de passer avec un matériel d'artillerie, le trajet ne fût-il que de deux ou trois cents toises. On somma le commandant; mais celui-ci répondit avec fermeté, en homme qui appréciait l'importance du poste confié à son courage. La force donc pouvait seule nous rendre maîtres du passage. L'artillerie qu'on avait braquée sur la montagne d'Albaredo ne produisant pas grand effet, on tenta une escalade sur la première enceinte du fort; mais quelques braves grenadiers et un excellent officier, Dufour, y furent inutilement blessés ou tués. Dans ce moment, les troupes cheminaient par le sentier d'Albaredo. Quinze cents travailleurs avaient fait à ce sentier les ouvrages les plus urgents. On avait élargi les endroits trop resserrés au moyen de quelques levées de terre, diminué les pentes trop rapides en creusant des marches pour retenir les pieds, jeté ailleurs des troncs d'arbres pour former des ponts sur quelques ravins trop difficiles à franchir. L'armée s'avançait successivement homme à homme, les cavaliers menant leurs chevaux par la

bride. L'officier autrichien qui commandait le fort de Bard voyait ainsi défiler nos colonnes, désespéré de ne pouvoir arrêter leur marche; et il mandait à M. de Mélas qu'il était témoin du passage de toute une armée, infanterie et cavalerie, sans avoir le moyen d'y mettre obstacle, mais il répondait sur sa tête qu'elle arriverait sans une seule pièce de canon.

Pendant ce temps notre artillerie faisait une tentative des plus hardies : c'était de faire passer une pièce sous le feu même du fort, à la faveur de la nuit. Malheureusement l'ennemi, averti par le bruit, jeta des pots à feu qui éclairèrent la route comme en plein jour, et lui permirent de la couvrir d'une grêle de projectiles. Sur treize canonniers qui s'étaient aventurés à traîner cette pièce de canon, sept furent ou tués ou blessés. Il y avait là de quoi décourager les plus braves gens, lorsqu'on s'avisa d'un moyen ingénieux, mais fort périlleux encore. On couvrit la rue de paille et de fumier; on disposa des étoupes autour des pièces, de manière à empêcher le moindre retentissement de ces masses de métal sur leurs affûts; on les détela, et de courageux artilleurs, les traînant à bras, se hasardèrent à les passer sous les batteries du fort, le long de la rue de Bard. Ce moyen leur réussit parfaitement. L'ennemi, qui de temps en temps tirait par précaution, atteignit un certain nombre de nos canonniers; mais bientôt, malgré ce feu, toute la grosse artillerie se trouva transportée au delà du défilé, et ce redoutable obstacle, qui avait donné au Premier Consul plus de soucis que le Saint-Bernard lui-même, se trouva vaincu. Les chevaux de l'artillerie avaient pris le sentier d'Albaredo.

Tandis que s'exécutait cette opération si hardie, Lannes, marchant en avant à la tête de son infanterie, enleva le 22 mai la ville d'Ivrée, qui n'avait pas été réparée depuis les guerres de Louis XIV, et que, par un pressentiment singulier, mais tardif, l'état-major autrichien faisait armer dans le moment. Les défenses d'Ivrée consistaient dans une citadelle détachée du corps de la place, et dans une enceinte bastionnée. Le brave général Watrin, à la tête de sa division, assaillit la citadelle, Lannes se porta lui-même sur le corps de la place, et les soldats les enlevèrent l'une et l'autre à l'escalade. Il y avait là cinq à six mille Autrichiens, dont moitié de cavalerie, qui se retirèrent en toute hâte. Lannes leur fit des prisonniers, les poussa hors de la vallée, et vint prendre position à l'entrée de la plaine du Piémont, aux points désignés par le Premier Consul. Quelques jours plus tard, la ville d'Ivrée, défendue par les Autrichiens, devenait non pas un obstacle insurmontable, mais un grave embarras. On y trouva du canon et des vivres; on acheva de l'armer, de l'approvisionner, de manière à en faire, en cas d'échec, l'un des appuis de notre ligne de retraite.

Sur ces entrefaites, le général Chabran descendait avec sa division par le petit Saint-Bernard, et comme cette division comptait beaucoup de conscrits récemment incorporés, on lui confia le blocus du fort de Bard, qui ne devait pas tarder à se rendre quand il se verrait sans ressource, et dépassé d'ailleurs par l'artillerie dont il ne pouvait plus arrêter la marche. Le général Thurreau, à la tête d'un corps de 4 mille hommes, emportait le débouché de Suse, faisait 1500 prisonniers, prenait du canon. Il était obligé de s'arrêter à l'entrée de la vallée, entre Suse et Bussolino. Le général Lechi, avec les Italiens, tournait la vallée de la Sesia, repoussait la division de Rohan, lui enlevait quelques centaines d'hommes, venait dégager le débouché du Simplon et donner la main à un détachement de la division laissée en Suisse au début de la campagne. Enfin le corps du général Moncey, longuement échelonné dans la vallée du Saint-Gothard, en gravissait les hauteurs.

Ainsi le mouvement général de l'armée s'opérait sur tous les points avec un succès complet. Il fallait enfin sortir de la vallée d'Aoste. Lannes, toujours à l'avant-garde, quitta cette vallée le 26 mai (6 prairial), et n'hésita plus à se montrer en plaine. Le général autrichien Haddick était chargé de fermer, avec quelques mille hommes d'infanterie et sa nombreuse cavalerie, ce débouché des Alpes. Il était couvert par une petite rivière, la Chiusella, qui se jette dans la Dora-Baltea. Un pont servait à traverser cette rivière. Lannes y marcha vivement avec son infanterie. Un feu d'artillerie soudain et bien dirigé accueillit nos bataillons, mais ne les empêcha pas d'avancer. Le brave colonel Macon entra dans le lit de la rivière avec sa demi-brigade, le franchit au-dessus et au-dessous du pont, et s'éleva sur la rive opposée. La cavalerie autrichienne, commandée par le général Palfy, voulut alors charger cette demi-brigade. Ce général tomba mort, et ses cavaliers furent dispersés. Les Français, rejoints par le reste de la division Lannes, s'avancèrent en poursuivant l'ennemi avec leur vivacité accoutumée. Le général Haddick, profitant du désordre de cette poursuite, lança ses escadrons avec beaucoup d'à-propos. La 6ᵉ légère fut obligée de s'arrêter; mais la 22ᵉ, formée en colonne serrée, repoussa uniquement par son feu cette nouvelle charge de la cavalerie autrichienne. Quelques mille chevaux s'ébranlèrent alors à la fois pour tenter un dernier effort sur notre infanterie. Les 40ᵉ et 22ᵉ demi-brigades, formées en carré, soutinrent avec une rare fermeté ce redoutable choc. Trois fois elles furent chargées, et trois fois les escadrons ennemis vinrent échouer devant leurs baïonnettes. Le général Haddick se voyant hors d'état de résister à l'avant-garde de l'armée française, donna l'ordre de la retraite, et après avoir perdu beaucoup d'hommes, morts ou blessés, et quelques prisonniers, céda la plaine du Piémont à Lannes, et se retira derrière l'Orco. Lannes continua sa marche, et le 28 mai (8 prairial) se porta sur Chivasso, au bord du Pô. (Voir la carte nº 3.) Les Autrichiens, frappés de cette invasion subite, se hâtaient de faire évacuer Turin. Des barques descendaient le Pô, chargées de blé, de riz, de munitions et de blessés. Lannes s'empara de tous ces convois. L'abondance préparée par les Autrichiens pour leur armée allait faire les délices de la nôtre.

Treize jours s'étaient écoulés, et la prodigieuse entreprise du Premier Consul avait complétement réussi. Une armée de 40 mille hommes, infanterie,



Entrée de Bonaparte à Milan. P. 124.

cavalerie, artillerie, avait passé, sans routes frayées, les plus grandes montagnes de l'Europe, traînant à force de bras son matériel sur la neige, ou le poussant sous le feu meurtrier d'un fort qui tirait à bout portant. Une division de 5 mille hommes avait descendu le petit Saint-Bernard; une autre de 4 mille avait débouché par le mont Cenis; un détachement occupait le Simplon; enfin un corps de 15 mille Français, sous le général Moncey, était au sommet du Saint-Gothard. C'étaient 60 et quelques mille soldats qui allaient entrer en Italie, séparés encore, il est vrai, les uns des autres par d'assez grandes distances, mais certains de se rallier bientôt autour d'une masse principale de 40 mille hommes, qui débouchait par Ivrée, au centre du demi-cercle des Alpes. Et cette marche extraordinaire n'était pas une folie d'un général qui pour tourner son adversaire s'exposait à être tourné lui-même! Maître de la vallée d'Aoste, du Simplon et du Saint-Gothard, le général Bonaparte avait la certitude, s'il perdait une bataille, de pouvoir retourner au point d'où il était venu : tout au plus sacrifierait-il quelque artillerie s'il était pressé dans sa marche. N'ayant désormais plus rien à cacher, il vint à Chivasso de sa personne, harangua les troupes, les félicita de leur fermeté devant la cavalerie autrichienne, leur annonça les grands résultats qu'il prévoyait, se montra non-seulement à ses soldats, mais aux Italiens, aux Autrichiens, pour effrayer maintenant par sa redoutable présence l'ennemi que naguère il voulait laisser endormir dans une profonde sécurité.

Que faisait pendant ce temps le baron de Mélas? Toujours rassuré par le cabinet de Vienne, et par ses propres agents, au sujet de cette fabuleuse armée de réserve, ce général continuait le siége de Gênes et l'attaque du pont du Var. Il avait essuyé des pertes considérables sur ces deux points, mais du reste il persistait à croire que les réunions faites à Dijon n'étaient qu'un ramassis de conscrits destinés à remplir des vides dans les cadres des deux armées du Rhin et de Ligurie. Un avis qui lui arriva vers le milieu de mai lui inspira quelques inquiétudes pour ses derrières; néanmoins il se rassura bientôt, et revint à croire que ce qui était réuni à Dijon devait directement descendre la Saône et le Rhône pour joindre le corps du général Suchet sur le Var. Au lieu de renvoyer des troupes

par le col de Tende en Piémont, il garda toutes ses forces, sous le général Elsnitz, devant le pont du Var. Cependant les colonnes françaises qui débouchaient à la fois par toutes les vallées des Alpes, vues et signalées avec la plus complète certitude par le général Wukassowich, l'arrachèrent enfin à ses illusions, sans toutefois le détromper entièrement. Il laissa le général Ott avec 30 mille hommes devant Gênes, le général Elsnitz avec 20 mille devant le pont du Var, ces derniers devant être renforcés par les troupes du général Saint-Julien, devenues disponibles depuis la prise de Savone, et il rebroussa chemin avec un détachement de 10 mille hommes à travers le col de Tende, pour se rendre à Coni. Le 22 mai il était rendu dans cette dernière place. Jusque-là le général autrichien croyait que les troupes françaises qui s'étaient montrées n'étaient que des rassemblements de conscrits, employés à faire une démonstration sur ses derrières pour le détourner du siége de Gênes, et il ne pensait pas encore que ce pût être le général Bonaparte lui-même à la tête d'une grande armée. Mais bientôt cette dernière illusion s'évanouit. Un de ses officiers, qui connaissait parfaitement le général Bonaparte, fut envoyé à Chivasso, sur le bord du Pô. Cet officier vit de ses propres yeux le vainqueur de Castiglione et de Rivoli, et en instruisit son général en chef, qui alors seulement put mesurer toute l'étendue de ses dangers, car ce n'était pas un rassemblement de conscrits dont le Premier Consul aurait daigné prendre le commandement. Ce n'est pas tout : on avait douté que les Français eussent du canon, mais on venait d'entendre à la Chiusella le bruit de leur artillerie. Ce vieillard respectable, qui avait déployé d'incontestables qualités dans la campagne précédente, fut livré alors à de cruelles angoisses. Chaque jour vint ajouter à son trouble, car bientôt il apprit que les têtes de colonnes du général Moncey descendaient du Saint-Gothard.

Il était en effet dans une situation extraordinairement grave. Sur 120 mille hommes, il en avait perdu au moins 25 mille devant Gênes et le Var. Ceux qui lui restaient se trouvaient dispersés : le général Ott avec 30 mille hommes était devant Gênes, le général Elsnitz avec 25 mille devant le pont du Var, le général Kaim, chargé de garder les débouchés de Suse et Pignerol avec une douzaine de mille hommes, avait perdu Suse, et se retirait sur Turin. Le général Haddick, qui, avec 9 mille hommes à peu près, devait garder les vallées d'Aoste et de la Sesia, venait de se retirer devant Lannes; le général Wukassowich, qui avec 10 mille hommes observait les vallées du Simplon et du Saint-Gothard, qu'allait-il devenir devant Moncey? Le baron de Mélas lui-même était à Turin avec un corps de 10 mille hommes ramené de Nice. Le général Bonaparte n'allait-il pas fondre au milieu de tous ces corps dispersés, les battre les uns après les autres, et les détruire? Peut-être il était temps encore de prendre des déterminations salutaires, à condition qu'elles fussent conçues et exécutées sur-le-champ; mais le général autrichien perdit quelques jours à se remettre, à se fixer sur les projets de son adversaire, à former les siens propres, à se résigner enfin aux sacrifices que devait entraîner une concentration de forces, car il fallait abandonner à la fois le Var, peut-être Gênes, et certainement une grande partie du Piémont.

Pendant qu'il délibérait, le général Bonaparte arrêtait, lui, ses déterminations avec sa promptitude et sa résolution accoutumées. Les déterminations qu'il avait à prendre n'étaient pas moins graves que celles de son adversaire. Si les Autrichiens étaient dispersés, les Français l'étaient aussi, car ils descendaient du mont Cenis, du grand et du petit Saint-Bernard, du Simplon, du Saint-Gothard. Il fallait les réunir, fermer ensuite toute retraite au baron de Mélas, et enfin débloquer Masséna, qui, dans le moment, devait être réduit à la dernière extrémité.

Descendu du Saint-Bernard, le général Bonaparte avait à sa droite le mont Cenis et Turin, à sa gauche le Saint-Gothard et Milan, et à cinquante lieues devant lui Gênes et Masséna. (Voir la carte nº 3.) Quel parti prendre? Appuyer à droite, au mont Cenis, pour rallier les 4 mille hommes du général Thurreau, était un bien faible résultat. On s'exposait ainsi à rencontrer tout de suite M. de Mélas, ce qui n'était pas fort dangereux sans doute dans l'état de dispersion de ses forces; mais en appuyant à droite, on lui livrait à gauche les routes de Milan ou de Plaisance pour se retirer. Ce n'était pas la peine, en vérité, d'avoir fait de si grands efforts pour se porter à travers les Alpes sur les communications de l'ennemi, si après les avoir occupées on les laissait libres. Aller droit devant soi, passer le Pô, voler à Gênes à travers les corps dispersés de l'armée autrichienne, en négligeant le général Thurreau à droite, le général Moncey à gauche, et compromettant toutes ses communications, n'était pas sage, pas digne de la prudence profonde qui avait combiné toutes les parties de ce plan, avec autant de réflexion que d'audace. On ignorait quelle réunion de forces pouvait se rencontrer sur cette route; on sacrifiait sa ligne de retraite vers les Alpes; on abandonnait à eux-mêmes les généraux Thurreau et Moncey, réduits probablement à se replier vers le mont Cenis et le Saint-Gothard, Dieu sait après quelles aventures. Mieux eût valu secourir Masséna directement, par Toulon, Nice et Gênes. D'après toutes ces considérations, il ne restait évidemment qu'un parti à prendre, c'était d'appuyer à gauche, vers le Saint-Gothard et Milan, et de donner la main aux 15 mille hommes du général Moncey. De la sorte on ralliait à soi le principal détachement de l'armée; ce qui la portait au chiffre de 60 mille combattants; on occupait la capitale de la haute Italie; on soulevait les peuples sur les derrières des Autrichiens; on prenait tous leurs magasins: on s'emparait de la ligne du Pô et de tous les ponts sur ce grand fleuve; enfin, en se mettant en mesure d'agir sur l'une et l'autre rive, on arrêtait M. de Mélas, quelque route qu'il voulût tenir pour s'échap-

per. Il est vrai que dans ce plan les secours à porter à Masséna étaient différés de huit ou dix jours, ce qui était fâcheux. Mais le général Bonaparte pensait que sa présence en Italie suffirait pour dégager l'armée de Ligurie; car il croyait que M. de Mélas se hâterait d'attirer à lui les corps qui attaquaient Gênes et le pont du Var. En tout cas, les généraux Masséna et Suchet avaient rempli l'objet qui leur était assigné, en retenant M. de Mélas sur l'Apennin, en le fatiguant, en l'épuisant, surtout en l'empêchant de fermer les débouchés des Alpes. Le défenseur de Gênes, dût-il succomber, ne faisait que consommer la longue suite de sacrifices imposés à la noble et malheureuse armée de Ligurie pour le succès d'une vaste combinaison.

Son parti arrêté, le général Bonaparte fit ses dispositions avec la plus grande promptitude, et dirigea toute son armée sur la rive gauche du Pô. Il rallia son parc d'artillerie, qui venait d'être remis en état; il enjoignit à Lannes de réunir tous les bateaux pris à Chivasso, de les disposer comme si on allait jeter un pont et passer en Piémont. Son intention était de tromper une seconde fois M. de Mélas sur ses projets, et il y réussit aussi bien que la première fois. A la vue des mouvements ordonnés par le général Bonaparte, M. de Mélas, cherchant à se flatter jusqu'au dernier moment, se plut à espérer que les Français n'avaient pu descendre des Alpes qu'en très-petit nombre. Il crut que si le général Bonaparte, comme tout portait à le penser, voulait seulement traverser le Pô pour entrer dans Turin, et donner la main vers le mont Cenis au général Thurreau, il crut qu'on pourrait lui tenir tête, en coupant tous les ponts, et en disputant le passage du Pô avec une trentaine de mille hommes. Il conçut donc l'espérance de pouvoir se défendre sur cette ligne, sans faire le double sacrifice des positions occupées sur le Var, et des progrès faits devant Gênes. En conséquence, M. de Mélas réunit le général Haddick, revenu de la vallée d'Aoste, le général Kaim, placé au débouché de Suse, les 10 mille hommes amenés avec lui de Nice, plus un nouveau détachement tiré du Var : formant ainsi un rassemblement de 30 mille hommes, et ne nous en supposant pas davantage, il espéra disputer, avec ces forces, le fleuve qui séparait les deux armées.

Le Premier Consul ne chercha pas à détruire cette nouvelle illusion de son adversaire, et, le laissant occupé vers Turin à cette demi-concentration de forces, se replia tout à coup vers Milan. Lannes, qui avait semblé devoir remonter le Pô pour marcher de Chivasso sur Turin, le descendit subitement au contraire : il s'avança par Crescentino et Trino sur Pavie, où se trouvaient les immenses magasins des Impériaux, en vivres, munitions, artillerie, et la plus importante des communications, puisqu'elle commande à la fois le passage du Pô et du Tessin. Murat marcha par Verceil sur le point de Buffalora. L'armée suivit tout entière ce mouvement général sur Milan. On arriva le 31 mai devant le Tessin. Ce fleuve est large et profond. On n'avait point de barques pour le passer, et au delà se montrait une nombreuse cavalerie appartenant au corps de Wukassowich, lequel gardait le Simplon et cette partie des débouchés des Alpes. Derrière le Tessin coule le Naviglio-Grande, large canal qui traverse la contrée jusqu'à Milan. Ce canal est, pendant une certaine distance, parallèle au cours du fleuve, dont il forme une dérivation; il en est de plus très-rapproché. La cavalerie ennemie, pressée sur une langue de terre fort étroite, entre le Tessin et le canal, était extrêmement gênée dans ses mouvements, et ne pouvait guère user de ses forces. L'adjudant général Girard prit quelques embarcations que les paysans des environs avaient cachées près de Galiate, et qu'ils s'empressèrent de fournir à l'armée. Il passa suivi d'une petite troupe de soldats, et se jeta sur l'avant-garde autrichienne. Successivement renforcé par les allées et venues de ces barques, et appuyé par le feu de l'artillerie, il repoussa la cavalerie, qui n'osait trop s'engager sur ce terrain fort ingrat pour elle, et l'obligea de repasser le Naviglio-Grande, sur un point qu'on appelle le pont de Turbigo. Du même coup il franchit ainsi le Naviglio et le Tessin. Mais le général Wukassowich survint avec la brigade d'infanterie Laudon, et tâcha de pénétrer dans le village de Turbigo. L'adjudant général Girard eut alors sur les bras quatre ou cinq mille hommes d'infanterie, et ne put leur opposer que quelques centaines de soldats. Il se défendit plusieurs heures de suite, avec beaucoup de présence d'esprit et de courage, et parvint à sauver le pont de Turbigo, dont la perte eût rejeté les Français en deçà du Naviglio-Grande, et peut-être du Tessin même. Pendant qu'il se défendait aussi bravement, le général Monnier, qui était parvenu à passer un peu au-dessous, vint à son secours, fondit sur les troupes de Laudon, et les chassa de Turbigo. Cette ligne qui devait arrêter l'armée française fut donc franchie au moyen d'un simple combat d'avant-garde. Le lendemain, 1er juin (12 prairial), la division Boudet passa vers Buffalora, et l'armée entière s'avança sur Milan. Wukassowich craignant d'être pris entre la grande armée qui s'avançait en Lombardie, et le corps de Moncey qui descendait du Saint-Gothard, se retira en toute hâte et ordonna à la brigade Dedowich, qui était au pied des montagnes, de se replier derrière l'Adda, par Cassano. Lui-même alla chercher un refuge derrière l'Adda, par Milan et Lodi, après avoir laissé une garnison de 2,800 hommes dans le château de Milan.

Aucun obstacle n'arrêtait désormais l'armée française. Elle pouvait entrer dans la capitale de la Lombardie, qui gémissait depuis plus d'une année sous le joug des Autrichiens. Jusqu'alors on n'avait entretenu les Italiens que des succès de M. de Mélas et de la détresse des Français. Les caricatures sur l'armée de réserve avaient circulé à Milan aussi bien qu'à Vienne et à Londres. On la représentait comme un ramassis de vieillards et d'enfants, armés de bâtons, montés sur des ânes, et ayant deux espingoles pour artillerie. Tandis qu'on déversait la dérision sur la République française, ce qui n'était pas bien fâcheux, on faisait peser la plus dure op-

pression sur les malheureux Italiens. Tout ce que la Lombardie offrait d'hommes distingués par la fortune et les lumières étaient en prison ou dans l'exil, surtout s'ils avaient pris part aux affaires de la République Cisalpine. La persécution, chose remarquable, s'était moins appesantie sur les patriotes exagérés, sur ceux qui correspondaient aux jacobins français, que sur les hommes modérés, dont l'exemple pouvait être plus contagieux pour les peuples. Excepté quelques créatures fort rares du gouvernement autrichien, et quelques nobles attachés au parti oligarchique, tout le monde soupirait après le retour des Français. Mais on n'osait guère espérer ce retour, surtout en voyant le baron de Mélas si avancé en Ligurie, si près de prendre Gênes, de passer le Var, et le Premier Consul si occupé, en apparence du moins, des dangers d'invasion qui menaçaient la France du côté du Rhin. On répandait même dans le peuple que ce général Bonaparte, si connu en Italie, était mort en Egypte; que, nouveau Pharaon, il s'était noyé dans la mer Rouge, et que celui dont le nom figurait actuellement à Paris était l'un de ses frères.

On devine aisément la surprise des Italiens quand tout à coup on leur annonça qu'une armée française se montrait à Ivrée, qu'elle débouchait même au delà, qu'elle marchait sur le Tessin, enfin qu'elle avait passé ce fleuve. On se figure l'agitation qui régna dans Milan, les affirmations, les dénégations qui se croisèrent pendant quarante-huit heures, la joie enfin qui éclata quand la nouvelle fut confirmée par la vue du général Bonaparte lui-même, marchant avec son état-major à la tête de l'avant-garde. Le 2 juin (13 prairial), le peuple entier, accouru au-devant de l'armée française, reconnut l'illustre général, qu'il avait vu tant de fois dans ses murs, l'accueillit avec des transports d'enthousiasme, et le reçut comme un sauveur descendu du ciel. Les sentiments des Italiens, toujours si vifs, si démonstratifs, n'avaient jamais éclaté avec tant de force, parce que jamais autant de circonstances ne s'étaient réunies pour rendre la joie d'un peuple soudaine et profonde. Le général français, entré dans Milan, se hâta d'ouvrir les prisons, et de rendre le gouvernement du pays aux amis de la France. Il donna une administration provisoire à la République Cisalpine, et composa cette administration des hommes les plus respectables. Cependant, fidèle en Italie au système qu'il suivait en France, il ne permit ni violence ni réaction; et, en restituant le pouvoir aux Italiens de son parti, il ne leur permit pas de l'exercer contre les Italiens du parti contraire.

Après ces premiers soins donnés aux affaires du Milanais, il se hâta de pousser ses colonnes dans toutes les directions, jusqu'aux lacs, jusqu'à l'Adda, jusqu'au Pô, de manière à propager l'insurrection au profit des Français, à saisir les magasins de l'ennemi, à s'emparer de ses communications, et à lui fermer toute retraite. Jusqu'ici les choses allaient au mieux, car Lannes, dirigé sur Pavie, venait d'y entrer le 1er juin, et d'enlever des magasins immenses. Ce général avait trouvé à Pavie les hôpitaux autrichiens, des amas considérables de grains, fourrages, munitions, armes, notamment trois cents bouches à feu, dont moitié de campagne. Il s'était procuré là plusieurs équipages de pont, que les compagnies de pontonniers français, amenées sans matériel, allaient employer sur le Pô. La division Chabran, qu'on avait laissée devant le fort de Bard, s'en était emparée le 1er juin, et y avait trouvé 18 pièces de canon. Le général Chabran, après y avoir mis garnison, ainsi qu'à Ivrée, vint occuper le cours du Pô, depuis la Dora-Baltea jusqu'à la Sesia. Lannes l'occupait depuis ce point jusqu'à Pavie. Le corps du général de Béthencourt, venu du Simplon, fut placé devant Arona, vers la pointe du lac Majeur. La légion italienne fut par Brescia portée à la suite des Autrichiens qui se retiraient en toute hâte. En même temps les divisions Duhesme et Loison passaient l'Adda, et se rendaient à Lodi, à Creme, à Pizzighitone. Le général Wukassowich, n'ayant plus même la prétention de garder l'Adda, se retirait derrière le Mincio, sous le canon de Mantoue.

Rien n'arrêtait maintenant la marche du général Moncey, sauf toutefois la difficulté de vivre dans les arides vallées de la haute Suisse. Ses premières colonnes venaient de paraître; mais il fallait attendre les autres encore quelques jours, et c'était là le plus grand inconvénient de la situation, car il importait de se presser, si on ne voulait pas voir Gênes tomber dans les mains des Autrichiens. Le général Bonaparte était certain aujourd'hui de réunir toutes ses colonnes, excepté une seule, celle du général Thurreau, qui était retranchée au débouché du mont Cenis, sans pouvoir le franchir. Notre armée était du reste fortement assise au milieu du Milanais, ayant sa retraite assurée par le mont Cenis, le Saint-Bernard, le Simplon, le Saint-Gothard, tenant l'Adda, le Tessin, le Pô, vivant des magasins des Autrichiens, leur coupant toutes les routes, et en mesure de leur livrer une bataille décisive, après laquelle ils n'avaient plus d'autre ressource, s'ils étaient vaincus, que de mettre bas les armes. La reddition de Gênes, si elle avait lieu, était une circonstance fâcheuse : fâcheuse d'abord pour la brave armée qui la défendait, fâcheuse aussi parce que le corps autrichien de siége ne manquerait pas de renforcer le général Mélas, et rendrait ainsi plus difficile la grande bataille qui devait terminer la campagne. Mais si le général Bonaparte remportait la victoire, Gênes et l'Italie étaient reconquises du même coup. Néanmoins il mettait un grand prix à sauver Gênes, mais on ne devait guère espérer la réunion du corps de Moncey avant le 5 ou le 6 juin, et on ne pouvait pas se flatter que Gênes tînt jusqu'à cette époque.

Le baron de Mélas, que les dernières nouvelles avaient éclairé tout à fait, et qui voyait son adversaire, entré à Milan, donner la main à toutes les colonnes successivement descendues des Alpes, comprenait maintenant le vaste plan ourdi contre lui. Pour surcroît de malheur, il venait d'apprendre les infortunes de M. de Kray et la retraite de ce dernier sur Ulm. Il sortit enfin du système des demi-mesures, et donna l'ordre impératif au général Elsnitz d'abandonner le pont du Var, et au gé-

néral Ott de renoncer au siége de Gênes, pour se réunir tous les deux à Alexandrie. C'était là ce que le général Bonaparte avait espéré pour le salut de Gênes. Mais il était décidé que la noble et malheureuse armée de Ligurie payerait jusqu'au bout, de son sang, de ses souffrances, et enfin d'une reddition douloureuse, les triomphes de l'armée de réserve.

Le grand caractère de Masséna s'était soutenu jusqu'à la fin. *Avant de se rendre,* disaient les soldats, *il nous fera manger jusqu'à ses bottes.* La viande de bétail étant consommée, on mangeait celle de cheval; n'ayant même plus de celle-ci, on se nourrissait des animaux les plus immondes. Le triste pain fait avec de l'avoine et des fèves avait été dévoré aussi. Depuis le 23 mai (3 prairial), Masséna recueillant l'amidon, la graine de lin, le cacao existant dans les magasins de Gênes, en avait fait composer un pain que les soldats pouvaient à peine avaler, et que bien peu d'entre eux parvenaient à digérer. Presque tous allaient encombrer les hôpitaux. Le peuple, réduit à une soupe d'herbe pour unique aliment, éprouvait toutes les angoisses de la faim. Les rues étaient jonchées de malheureux expirant d'inanition, de femmes exténuées qui exposaient à la charité publique les enfants qu'elles ne pouvaient plus nourrir. Un autre spectacle épouvantait la ville et l'armée : c'était celui des nombreux prisonniers que Masséna avait faits, et auxquels il n'avait aucune nourriture à donner. Il ne voulait plus les rendre sur parole, depuis qu'on avait vu ceux qui avaient été rendus de la sorte reparaître dans les rangs ennemis. Il avait donc proposé au général Ott, puis à l'amiral Keith, de fournir les vivres nécessaires à leur consommation journalière, en donnant sa parole d'honneur qu'il n'en serait rien distrait pour la garnison. La parole d'un tel homme valait bien qu'on la tînt pour sûre; mais l'acharnement était si grand, qu'on résolut d'imposer à Masséna la charge d'alimenter les prisonniers, dussent-ils souffrir de cruelles privations. Les généraux ennemis eurent donc la barbarie de condamner leurs soldats aux horribles souffrances de la faim, pour augmenter la disette de Gênes, en y laissant quelques mille bouches de plus à nourrir. Masséna fournit à ces prisonniers la soupe d'herbe qu'il donnait aux habitants. Ce n'était pas assez pour des hommes robustes, habitués à l'abondance dans les riches campagnes d'Italie : ils étaient toujours à la veille de se révolter, et, pour leur en ôter la pensée, Masséna les fit enfermer dans de vieilles carcasses de vaisseaux qu'on plaça au milieu du port, et sur lesquelles une forte artillerie constamment braquée était prête à vomir la mort. Ces malheureux poussaient des hurlements affreux qui remuaient profondément cette population elle-même, déjà si affectée de ses propres souffrances.

Chaque jour le nombre de nos soldats diminuait; on les voyait expirer dans les rues, et on avait été obligé de leur permettre, tant ils étaient affaiblis, de s'asseoir en montant la garde. Les Génois découragés ne faisaient plus le service de la garde nationale, craignant d'être compromis lorsque bientôt les Autrichiens ramèneraient le parti oligarchique. De temps en temps de sourdes rumeurs annonçaient que le désespoir des habitants allait éclater, et, pour en prévenir l'explosion, des bataillons avec des canons chargés occupaient les principales places.

Masséna imposait au peuple et à l'armée par son attitude impassible. Le respect qu'inspirait ce héros, mangeant le pain affreux des soldats, vivant avec eux sous le feu de l'ennemi, et supportant, outre leurs souffrances physiques, les soucis du commandement avec une inébranlable fermeté; le respect qu'il inspirait contenait tout le monde : il exerçait au milieu de Gênes désolée l'ascendant d'une grande âme.

Cependant un sentiment d'espérance soutenait encore les assiégés. Plusieurs aides de camp du général, après de courageux efforts, avaient traversé le blocus et apporté quelques nouvelles. Le chef d'état-major général Oudinot, qui pendant le siége avait donné les plus grandes preuves de dévouement; les colonels Reille, Franceschi, Ortigoni, avaient passé et avaient appris, tantôt que le Premier Consul se mettait en route, tantôt qu'il passait les Alpes. L'un d'eux, Franceschi, l'avait laissé descendant le Saint-Bernard. Mais depuis le 20 mai on n'avait plus de ses nouvelles. Dix et douze jours écoulés dans cette situation paraissaient des siècles, et on se demandait avec désespoir comment il se pouvait qu'en dix jours le général Bonaparte n'eût pas franchi l'espace qui sépare les Alpes de l'Apennin. Tel qu'on le connaît, disait-on, il est déjà vainqueur ou vaincu; s'il n'arrive pas, c'est qu'il a succombé dans cette entreprise téméraire. S'il avait pu déboucher en Italie, il aurait déjà saisi le général autrichien, et l'aurait arraché des murs de Gênes. D'autres prétendaient que le général Bonaparte avait considéré l'armée de Ligurie comme un corps sacrifié à une grande opération; qu'il avait voulu une seule chose : c'était de retenir le baron de Mélas sur l'Apennin; mais que, ce but atteint, il ne songeait plus à la débloquer, et marchait à un but plus vaste. — Eh bien! ajoutaient les Génois et nos soldats eux-mêmes, on nous a sacrifiés à la gloire de la France : soit; mais aujourd'hui le but est atteint; veut-on que nous expirions jusqu'au dernier? Si c'était au feu, les armes à la main, à la bonne heure; mais de faim, de maladie, c'est impossible! Le temps est venu de se rendre. — Plusieurs soldats désespérés allèrent jusqu'à briser leurs armes. On annonça en même temps un complot de quelques hommes égarés par la souffrance. Masséna leur adressa une belle proclamation, dans laquelle il leur rappelait les devoirs du soldat, qui consistent autant à supporter les privations et les souffrances qu'à braver les dangers; leur montra l'exemple de leurs officiers, mangeant les mêmes aliments, et se faisant chaque jour tuer ou blesser à leur tête. Il leur disait que le Premier Consul s'avançait avec une armée pour les délivrer; que capitulant aujourd'hui c'était perdre en un instant le résultat de deux mois d'efforts et de dévouement. Encore quelques jours, quelques heures peut-être, disait-il, et vous serez délivrés, après avoir rendu d'éminents services à la patrie! —

Aussi à chaque bruit, à chaque retentissement vers l'horizon, on croyait entendre le canon du général Bonaparte, et on accourait avec empressement. Un jour on se persuada que le canon retentissait à la Bocchetta; une joie folle éclata de toutes parts : Masséna lui-même se transporta sur les remparts. Vaine illusion! c'était le bruit d'un orage dans les gorges de l'Apennin. On retomba dans le plus morne abattement.

Enfin, le 4 juin, il ne devait plus rester que deux onces par homme de ce pain affreux, composé avec de l'amidon et du cacao. Il fallait bien livrer la place, car on ne pouvait pas réduire nos malheureux soldats à se dévorer entre eux, et il y avait un terme inévitable à la résistance, dans l'impossibilité matérielle d'exister. D'ailleurs l'armée avait le sentiment d'avoir fait tout ce qu'on pouvait attendre de son courage. Dans son intime conviction, elle ne couvrait plus les Thermopyles de la France, mais elle servait à favoriser une manœuvre qui dans le moment devait avoir réussi ou échoué. Elle commençait à croire surtout que le Premier Consul songeait plutôt à étendre ses combinaisons qu'à la secourir. Masséna partageait ce sentiment sans l'avouer; mais il ne regardait ses devoirs comme entièrement accomplis que lorsqu'il aurait atteint le dernier terme possible de la résistance. Ces deux misérables onces de pain qui restaient à donner à chaque homme étant consommées, force était de se rendre. Il s'y résigna enfin avec une amère douleur.

Le général Ott lui avait envoyé un parlementaire, car les Autrichiens n'étaient pas moins pressés d'en finir que les Français. Ce général avait, en effet, les ordres les plus positifs de lever le siége de Gênes, pour se replier sur Alexandrie. Ces offres de l'ennemi, ont dit quelques historiens, devaient éclairer Masséna. Sans doute, il savait qu'en attendant un jour ou deux de plus il serait peut-être secouru; mais ces deux jours il ne les avait pas. — Donnez-moi, disait-il aux Génois, deux jours de vivres, un seulement, et je vous sauve du joug autrichien; je sauve mon armée de la douleur de se rendre. —

Le 3 juin enfin, Masséna fut obligé de négocier. On parlait de capitulation, il en rejeta l'idée de manière à ne pas permettre d'y revenir. Il voulait que l'armée pût se retirer librement, avec armes et bagages, enseignes déployées, ayant la faculté de servir et de combattre lorsqu'elle aurait dépassé les lignes des assiégeants. — Sinon, disait-il aux parlementaires autrichiens, je sortirai de Gênes les armes à la main. Avec huit mille hommes affamés, je me présenterai à votre camp, et je combattrai jusqu'à ce que je me sois fait jour. — On consentait à laisser partir la garnison, mais on voulait qu'il restât prisonnier de sa personne, parce qu'on craignait qu'avec un chef tel que lui, cette garnison s'en allant de Gênes à Savone, se réunissant aux troupes de Suchet, ne tentât encore quelque entreprise redoutable sur les derrières du baron de Mélas. Pour calmer l'indignation de Masséna, on lui avoua le motif, si honorable pour lui, de cette condition. Il n'en voulut pas entendre parler. Alors on demanda que la garnison se retirât par mer, afin qu'elle n'eût pas le temps de se joindre au corps de Suchet. A toutes ces propositions il opposa sa réponse accoutumée, qu'il se ferait jour. Finalement on consentit à laisser passer 8 mille hommes par terre, c'est-à-dire tous ceux qui pouvaient encore soutenir le poids de leurs armes. Les convalescents devaient être successivement embarqués et transportés au quartier général de Suchet. Il restait 4 mille malades que les Autrichiens prenaient l'engagement de nourrir, de soigner, et de rendre ensuite à l'armée française. Le général Miollis leur était laissé pour les commander. Masséna stipula les intérêts des Génois, et exigea, comme condition expresse, qu'aucun d'eux ne fût recherché pour les opinions émises pendant notre occupation; que les biens et les personnes fussent fidèlement respectés. M. de Corvetto, célèbre Génois, depuis ministre en France, avait été admis à ces conférences, et put être témoin des efforts faits en faveur des Génois. Masséna voulut de plus qu'on leur laissât leur gouvernement actuel, celui qu'ils devaient à la Révolution française. Sur ce point, les généraux autrichiens refusèrent de s'engager. — Eh bien, leur dit Masséna, faites ce que vous voudrez; mais je vous déclare qu'avant quinze jours je serai de retour dans Gênes. — Parole prophétique, à laquelle un officier autrichien, M. de Saint-Julien, fit cette réponse noble et délicate : Vous trouverez dans cette place, monsieur le général, des hommes à qui vous avez appris à la défendre. —

La conférence définitive eut lieu le 4 juin au matin, dans une chapelle, au pont de Cornigliano. L'article qui avait pour but de conduire par terre une partie de l'armée donna lieu à une dernière difficulté. Mais Masséna laissant l'alternative ou de consentir à ce qu'il désirait, ou de soutenir le lendemain un combat désespéré, les généraux autrichiens se rendirent. Il fut stipulé que cette convention d'évacuation, de laquelle le mot de capitulation avait été soigneusement écarté, serait conclue le soir même. Du reste, les officiers ennemis, saisis d'admiration pour le général français, le comblèrent d'égards et de marques de respect.

Le soir venu, il hésitait encore à signer, espérant toujours qu'il pourrait être délivré. Enfin, quand on ne put plus différer sans manquer à la parole donnée, il accorda sa signature. Le lendemain nos troupes sortirent avec le général Gazan à leur tête, et trouvèrent des rations aux avant-postes. Masséna s'embarqua de sa personne, pour être plus promptement rendu au quartier général de Suchet. Il sortit du port dans une embarcation portant le drapeau tricolore, et sous les boulets de l'escadre anglaise.

Ainsi finit ce siége mémorable, pendant lequel une armée française venait de se signaler par de si grandes vertus et de si grands services. Elle avait fait plus de prisonniers et tué plus d'ennemis qu'elle ne comptait de soldats. Avec 15 mille hommes, elle avait pris ou mis hors de combat plus de 18 mille Autrichiens. Elle avait surtout ruiné le moral de l'armée impériale, en la contraignant à des efforts continuels et extraordinaires. Mais veut-on

savoir à quel prix cette brave garnison de Gênes avait fait de telles choses? Sur 15 mille combattants, elle en avait perdu 3 mille par le feu; 4 mille autres étaient frappés plus ou moins grièvement; 8 mille seulement allaient rejoindre l'armée active. Le général en second, Soult, était resté aux mains de l'ennemi, après avoir eu la jambe fracassée. Sur trois généraux de division, un mourut d'épidémie, Marbot; un autre fut gravement blessé, Gazan. Sur six généraux de brigade, quatre furent blessés : Gardanne, Petitot, Fressinet, d'Arnaud. Sur douze adjudants généraux, six furent blessés, un pris, un autre tué. Deux officiers d'état-major furent tués, sept pris, quatorze blessés. Onze colonels sur dix-sept furent mis hors de combat, ou faits prisonniers. Les trois quarts des officiers eurent le même sort. On voit que c'est en donnant l'exemple du dévouement que les chefs de cette brave armée la soutinrent au milieu de si cruelles épreuves. Du reste elle se montra digne de ceux qui la conduisaient, et jamais le soldat français ne déploya plus de constance et d'héroïsme. Honneur donc à la bravoure malheureuse, qui par son dévouement sans bornes avait contribué aux triomphes de la bravoure heureuse, dont nous allons maintenant raconter les exploits!

Tandis que pressé de lever le siége de Gênes, le général Ott accordait à Masséna les belles conditions que nous venons de rapporter, le général Elsnitz, rappelé par les ordres du baron de Mélas, abandonnait le pont du Var. Les attaques des Autrichiens sur ce point avaient été tardives, parce que leur grosse artillerie, transportée par mer, s'était fait longtemps attendre. Diverses tentatives eurent lieu successivement le 22 et le 27 mai; la dernière surtout fut un vrai coup de désespoir du général Elsnitz, qui voulait, avant de se retirer, n'avoir négligé aucun effort. Ces attaques furent vaillamment repoussées. Le général Elsnitz reconnaissant qu'il n'y avait aucune chance de succès, songea donc à repasser les monts. Suchet jugeant avec un coup d'œil prompt et juste les intentions du général autrichien, fit ses dispositions pour ne pas lui laisser opérer sa retraite en sécurité. Il vit très-bien qu'en manœuvrant toujours par sa gauche, le long des montagnes, il placerait les Autrichiens dans une situation périlleuse, et parviendrait probablement à leur enlever quelque corps détaché. En effet, en dehors de la ligne du Var, qui avait arrêté l'invasion, s'étend parallèlement la ligne de la Roya, dont la source est placée au col de Tende même. Si les Français, se portant au delà du Var, prévenaient les Autrichiens sur les sources de la Roya, ils s'emparaient du col de Tende, et réduisaient leurs adversaires à courir le long des crêtes de l'Apennin pour y trouver un passage. (Voir la carte n° 4.) Cette idée juste, exécutée avec vigueur, procura au général Suchet les plus heureux résultats. Il commença par déposter de Ronciglione le général Gorupp, continua de marcher vivement, par sa gauche, sur la droite ébranlée des Autrichiens, enleva successivement le col de Rauss, qui donne passage de la vallée du Var dans celle de la Roya, prit le fameux camp des Mille-Fourches, et, maître du col de Tende, se trouva, le 1er juin, placé sur la ligne de retraite du général Elsnitz. Le général Gorupp, rejeté en désordre sur la haute Roya, eut encore le temps de gagner le col de Tende, mais en laissant sur la route beaucoup de morts et de prisonniers. Le général Elsnitz, avec le reste de son armée, n'eut d'autre ressource que de suivre le versant maritime de l'Apennin jusqu'à Oneille, et de revenir par Pieve et Saint-Jacques dans la vallée du Tanaro. Il avait à traverser des montagnes affreuses, avec des soldats déjà démoralisés par cette espèce de fuite, et ayant à ses trousses un ennemi qui passait avec joie de la défensive à l'offensive. Pendant cinq jours entiers les Autrichiens furent poursuivis sans relâche, éprouvant des échecs continuels; et le 6 juin enfin, le général Elsnitz, arrivé à Orméa, n'y comptait pas 10 mille hommes. Il était le 7 à Ceva. Le général Gorupp s'était retiré sur Coni avec une faible division. On évalue à 10 mille la perte en hommes qu'avait faite le corps autrichien du Var.

Le général Suchet, si longtemps séparé de Masséna, le retrouva le long du rivage, aux environs de Savone. Les 12 mille Français qui venaient du Var se rejoignirent aux 8 mille qui sortaient de Gênes, et formèrent ainsi un corps de 20 mille hommes, très-bien placé pour tomber sur les derrières de M. de Mélas. Mais Masséna s'était fait une blessure assez grave en débarquant, il ne pouvait monter à cheval; les 8 mille hommes qu'il amenait étaient exténués de fatigue, et, il faut le dire, il y avait dans le cœur de tous les défenseurs de Gênes une secrète irritation contre le Premier Consul, qu'on savait triomphant à Milan, tandis que l'armée de Ligurie se trouvait réduite à capituler. Masséna ne voulut pas que le général Suchet courût les chances d'une descente en Italie, dans l'ignorance des mouvements qu'allaient faire au delà des Alpes les deux généraux opposés l'un à l'autre. Le baron de Mélas ayant réuni tous ses lieutenants, Haddick, Kaim, Elsnitz, Ott, pouvait se trouver à la tête de forces redoutables, se jeter sur le général Suchet, et l'écraser avant de se porter à la rencontre du général Bonaparte. Masséna permit à son lieutenant Suchet de passer l'Apennin, de se placer en avant d'Acqui, et lui ordonna de rester dans cette position, observant, inquiétant l'armée autrichienne, demeurant suspendu sur sa tête comme l'épée de Damoclès. On verra tout à l'heure quels services rendit encore l'armée de Ligurie par sa seule présence sur le sommet de l'Apennin.

Masséna pensait que cette brave armée, en terminant par un mouvement menaçant la mémorable défense de Gênes, en avait fait assez pour le triomphe du Premier Consul, et qu'elle n'en pouvait faire davantage sans imprudence : ce grand homme de guerre avait raison! Il livrait les Autrichiens épuisés, réduits de plus d'un tiers, au général Bonaparte. Des 70 mille hommes qui avaient passé l'Apennin, il n'en revenait pas plus de 40 mille, en comptant le détachement ramené par M. de Mélas à Turin. Les 50 mille demeurés en Lombardie

étaient aussi fort réduits, et surtout très-dispersés. Les généraux Haddick et Kaim, qui gardaient, l'un la vallée d'Aoste, l'autre la vallée de Suse, avaient fait des pertes assez notables. Le général Wukassowich, rejeté au delà du Mincio, et séparé de son général en chef par l'armée française descendue du Saint-Bernard, était paralysé pour le reste de la campagne. Un corps de quelques mille hommes était aventuré en Toscane. En réunissant sur-le-champ les généraux Elsnitz et Ott, qui revenaient des bords du Var et de Gênes, aux généraux Haddick et Kaim, qui revenaient des vallées d'Aoste et de Suse, M. de Mélas pouvait former encore une masse de 75 mille hommes environ. Mais il lui fallait laisser des garnisons dans les places du Piémont et de la Ligurie, telles que Gênes, Savone, Gavi, Acqui, Coni, Turin, Alexandrie, Tortone; et il ne devait pas lui rester plus de 50 et quelques mille soldats à mettre en ligne un jour de bataille, en supposant qu'il ne sacrifiât pas trop de monde à la garde des places, et que la réunion de ses généraux s'exécutât sans accident.

La situation du généralissime autrichien était donc fort critique, même après la prise de Gênes. Elle l'était non-seulement sous le rapport de la dispersion et de la diminution de ses forces, mais sous le rapport encore de la marche à suivre pour sortir de l'étroite enceinte du Piémont dans laquelle le général Bonaparte venait de l'enfermer. Il fallait en effet repasser le Pô devant les Français, et regagner, à travers la Lombardie qu'ils occupaient, la grande route du Tyrol ou du Frioul. La difficulté était immense devant un adversaire qui excellait, surtout à la guerre, dans l'art des grands mouvements.

M. de Mélas avait conservé le cours supérieur du Pô depuis sa source jusqu'à Valence. (Voir la carte n° 3.) Il lui était facile de passer ce fleuve à Turin, Chivasso, Casale ou Valence, n'importe; mais, en le passant sur l'un de ces points, il allait tomber sur le Tessin, que le général Bonaparte occupait, et sur Milan, centre de toutes les forces françaises. Il y avait donc peu de chance de s'enfuir de ce côté. Restait le parti d'appuyer à droite, de se diriger vers le cours inférieur du Pô, c'est-à-dire de se porter à Plaisance ou Crémone, afin de gagner la grande route de Mantoue. Plaisance, d'après cela, devenait pour les deux adversaires le point capital à occuper. Pour M. de Mélas, c'était le moyen à peu près unique d'échapper aux Fourches caudines; pour le général Bonaparte, c'était le moyen de recueillir le prix de sa marche audacieuse à travers les Alpes. Si ce dernier, en effet, laissait échapper les Autrichiens; bien qu'il eût délivré le Piémont, c'était peu qu'un tel résultat, en comparaison des périls qu'il avait bravés; il encourait même quelque ridicule aux yeux de l'Europe attentive à cette campagne, car sa manœuvre, dont l'intention était aujourd'hui manifeste, se trouvait déjouée. Plaisance était par conséquent la clef du Piémont : il la fallait, et à celui qui voulait en sortir, et à celui qui voulait y enfermer son adversaire.

Par ces motifs, M. de Mélas fixa deux points de concentration à ses troupes : Alexandrie aux troupes qui étaient dans le haut Piémont; Plaisance à celles qui étaient autour de Gênes. Il ordonna aux généraux Kaim et Haddick de marcher de Turin par Asti sur Alexandrie; au général Elsnitz, revenu des bords du Var, de s'y rendre par Ceva et Cherasco. Ces trois corps, une fois réunis, devaient se transporter d'Alexandrie à Plaisance. Il enjoignit au général Ott, revenant de Gênes, de descendre directement, par la Bocchetta et Tortone, sur Plaisance. Un corps d'infanterie, débarrassé de tous les empêchements d'une armée, eut ordre de s'y porter plus directement encore par la route de Bobbio, qui longe la vallée de la Trebbia. Enfin le général O'Reilly, qui était déjà autour d'Alexandrie avec un fort détachement de cavalerie, reçut l'instruction de ne pas attendre la concentration des troupes du haut Piémont, et de se porter à Plaisance de toute la vitesse de ses chevaux. Le petit corps aventuré en Toscane reçut aussi l'instruction de s'y rendre par le duché de Parme et la route de Fiorenzuola. Ainsi, tandis que la principale partie de l'armée autrichienne se concentrait sur Alexandrie pour marcher de là sur Plaisance, les corps les plus rapprochés de Plaisance même avaient ordre d'y marcher en droite ligne et sur-le-champ.

Toutefois il était douteux qu'on pût prévenir le général Bonaparte dans un objet aussi important. Il avait perdu dans Milan cinq ou six jours à rallier le corps venu par le Saint-Gothard; temps précieux, puisque Gênes avait succombé dans cet intervalle. Mais maintenant que le général Moncey, avec les troupes tirées d'Allemagne, avait franchi le Saint-Gothard, il n'allait plus perdre une minute. Placé sur la route des courriers qui de Vienne étaient adressés à Turin à M. de Mélas, et de Turin étaient renvoyés par M. de Mélas à Vienne, il était aujourd'hui initié à toutes les pensées du gouvernement impérial. Il avait lu, par exemple, les singulières dépêches dans lesquelles M. de Thugut, rassurant le général autrichien, lui recommandait d'être tranquille, de ne pas se laisser détourner de son objet par la fable de l'armée de réserve; d'emporter bien vite Gênes et la ligne du Var, afin de pouvoir faire un détachement au profit de l'armée du maréchal de Kray, acculé sur Ulm. Il avait lu aussi les dépêches de M. de Mélas, pleines d'abord de confiance, et bientôt de trouble et d'inquiétude. Ces jouissances furent cependant troublées le 8 juin, car il apprit, par cette même correspondance, que Masséna venait d'être obligé de rendre Gênes le 4. Cette nouvelle au reste ne changeait en rien son plan de campagne; car ayant voulu se porter sur les derrières de l'ennemi pour l'envelopper et lui faire mettre bas les armes, l'Italie et la ville de Gênes, s'il réussissait, étaient reconquises du même coup. L'inconvénient véritablement grave résultant de la prise de Gênes, c'était d'avoir sur les bras les troupes disponibles du général Ott. Mais la dépêche interceptée portait sa consolation avec elle, car cette dépêche disait que l'armée de Masséna n'était point prisonnière de guerre. Dès lors, si d'une part des troupes autrichiennes plus considérables allaient descendre de l'Apennin, d'autre part



Combat de Montebello. (P. 132.)

des troupes françaises, sur lesquelles on ne comptait pas d'abord, devaient descendre de l'Apennin à la suite des troupes autrichiennes.

Le Premier Consul, maintenant que Gênes avait ouvert ses portes, était moins pressé de rencontrer M. de Mélas. Mais il était extraordinairement pressé d'occuper la ligne du Pô, depuis Pavie jusqu'à Plaisance et Crémone; et il faisait pour s'emparer de ces points importants, celui de Plaisance surtout, des dispositions tout aussi actives que celles de M. de Mélas lui-même. Tandis qu'il s'occupait à Milan de rallier les troupes venues des divers points des Alpes, il poussait sur le Pô les troupes venues avec lui par le Saint-Bernard. Lannes avait déjà pris possession de Pavie avec la division Watrin. Ce général fut chargé de passer le Pô un peu au-dessous de sa réunion avec le Tessin, c'est-à-dire à Belgiojoso. Murat, avec les divisions Boudet et Monnier, eut ordre de le passer à Plaisance; Duhesme, avec la division Loison, de le passer à Crémone

Le 6 juin, Lannes ayant réuni à Pavie, dans le Tessin, toutes les barques disponibles, les amena dans le Pô, et, arrivé entre Belgiojoso et San-Cipriano, fit commencer le passage. Le général Watrin, qui était placé sous ses ordres, franchit le fleuve avec un détachement. A peine transporté sur la rive droite, ce détachement eut affaire aux troupes qui étaient sorties de Valence et d'Alexandrie pour voler à Plaisance. Il courut le danger d'être jeté dans le fleuve; mais le général Watrin tint ferme jusqu'à ce que les allées et venues des barques lui eussent amené du renfort, et il finit par demeurer maître du terrain. Le reste de la division Watrin, conduit par Lannes, passa ensuite le Pô, et vint prendre position un peu au delà, menaçant la grande route d'Alexandrie à Plaisance.

Le même jour Murat abordait Plaisance. Il y avait dans cette ville toutes les administrations autrichiennes, et quelques centaines d'hommes pour les garder. A l'approche du danger, l'officier autrichien fit armer de canons la tête du pont de Plaisance, placée sur la rive gauche du Pô, et tâcha de s'y défendre, en attendant que les corps qui s'avançaient de tous côtés fussent arrivés à son secours. L'avant-garde de la division Monnier, qui croyait se présenter devant une position non défendue, fut accueillie par un horrible feu de mitraille,

et ne put venir à bout de cette position en l'abordant de front. On remit au lendemain pour exécuter une attaque en règle.

Le lendemain 7, le général O'Reilly, qui avait reçu de M. de Mélas l'ordre de courir d'Alexandrie à Plaisance, y parvint avec sa cavalerie. Les autres corps autrichiens, celui qui remontait de Parme par Fiorenzuola, celui qui descendait avec le général Gottesheim par Bobbio, celui qui venait avec le général Ott par Tortone, n'étaient pas arrivés. Le général O'Reilly seul n'était guère en mesure, avec ses escadrons, de défendre Plaisance. Les quelques centaines d'hommes qui avaient voulu résister dans la tête de pont avaient perdu un quart de leur monde. Dans cette situation, le commandant autrichien fit évacuer l'artillerie et couper le pont de Plaisance, qui était établi sur des bateaux; et lorsque le général Boudet accourut pour réparer l'échec de la veille, il trouva la tête de pont évacuée, et le pont lui-même détruit. Mais il restait une partie des barques qui avaient servi à le construire; Murat s'en empara, et fit passer un peu au-dessous, à Nocetto, par des débarquements successifs, la brigade Musnier sur l'autre rive du Pô. Cette brigade se jeta sur Plaisance, et y pénétra à la suite d'un combat assez vif. Le général O'Reilly se hâta de rétrograder pour être à temps de sauver le parc d'artillerie qu'on envoyait d'Alexandrie, et qui était exposé à tomber dans les mains des Français en se présentant devant Plaisance. Il revint en effet assez vite pour empêcher que ce parc ne tombât ni dans les mains de Murat, ni dans celles de Lannes. Il eut plus d'une charge de cavalerie à fournir contre les troupes avancées de Lannes, qui avaient passé le Pô à Belgiojoso, mais il se dégagea, et vint donner contre-ordre au parc, qui s'enferma dans Tortone. Tandis que le général O'Reilly rebroussait chemin vers Alexandrie, passant heureusement à travers nos avant-postes, l'avant-garde de l'infanterie du général Gottesheim, descendue le long de la Trebbia par Bobbio, se présentait devant Plaisance. C'était le régiment de Klébeck qui venait ainsi donner sur la division Boudet tout entière, et se faire écraser. Ce malheureux régiment, assailli par des forces supérieures, perdit un grand nombre de prisonniers, et se replia en désordre sur le corps principal de Gottesheim qu'il précédait. Le général Gottesheim, effrayé de cette échauffourée, remonta en toute hâte les pentes de l'Apennin, pour aller rejoindre, à travers les montagnes, Tortone et Alexandrie, ce qui l'exposa à errer plusieurs jours de suite. Enfin le régiment revenant de Toscane, par la route de Parme et de Fiorenzuola, arrivait le même jour sur les faubourgs de Plaisance. Ce fut une nouvelle déroute pour ce corps détaché, qui, tombant à l'improviste au milieu d'une armée ennemie, fut rejeté en désordre sur la route de Parme. Ainsi, des quatre corps qui marchaient sur Plaisance, trois, les moins importants il est vrai, avaient été culbutés, et s'enfuyaient en laissant des prisonniers. Le quatrième, et le plus considérable, celui du général Ott, ayant un plus long détour à parcourir, était encore en arrière, et allait rencontrer Lannes en avant de Belgiojoso. Dès ce moment, les Français étaient maîtres du Pô, et avaient en leur possession les deux principaux passages, celui de Belgiojoso, près de Pavie, et celui de Plaisance même. Bientôt ils en occupèrent un troisième, car le lendemain le général Duhesme, à la tête de la division Loison, enleva Crémone à un détachement que le général Wukassowich y avait laissé en se retirant. Il y recueillit beaucoup de matériel, et fit deux mille prisonniers.

Le général Bonaparte dirigeait de Milan toutes ces opérations. Il avait envoyé Berthier sur le bord du Pô, et, jour par jour, souvent heure par heure, lui prescrivait, dans une correspondance incessante, les mouvements à exécuter.

Bien qu'en s'emparant du Pô, de Pavie à Plaisance, il fût maître de la ligne de retraite que M. de Mélas devait être tenté de suivre, tout n'était pas dit cependant; car ce qui faisait de cette route de Plaisance la véritable ligne de retraite pour les Autrichiens, c'était la présence des Français derrière le Tessin et autour de Milan. (Voir la carte nº 3.) Les Français en effet, dans cette position, fermaient le passage que les Autrichiens auraient pu s'ouvrir en traversant le Pô entre Turin et Valence; mais si maintenant pour se porter à la rencontre de M. de Mélas, les Français venaient passer le Pô entre Pavie et Plaisance, abandonnaient ainsi Milan, et affaiblissaient le Tessin, ils pouvaient faire renaître chez M. de Mélas la tentation de passer ou par Turin, ou par Casale, ou par Valence, de traverser nos derrières abandonnés, la ville de Milan elle-même, et de nous rendre à peu près ce que nous lui avions fait en descendant des Alpes.

Il n'était pas impossible aussi que M. de Mélas, se décidant au sacrifice d'une partie de ses bagages et de sa grosse artillerie, qu'il pouvait d'ailleurs laisser dans les places du Piémont, ne rebroussât chemin vers Gênes, et, remontant par Tortone, Novi, jusqu'à la Bocchetta, de là se jetant dans la vallée de la Trebbia, ne vînt tomber sur le Pô, au-dessous de Plaisance, aux environs de Crémone ou de Parme, et ne réussît à gagner, par cette voie détournée, Mantoue et les Etats autrichiens. Cette marche à travers la Ligurie et les contre-forts de l'Apennin, la même qu'on venait de prescrire au général Gottesheim, était la moins probable, car elle présentait de grandes difficultés, et entraînait le sacrifice d'une partie du matériel; mais elle était possible à la rigueur, et il fallait la prévoir comme les autres. C'est à se prémunir contre ces chances diverses que le général Bonaparte employa tous ses soins; et il n'y a peut-être pas un exemple dans l'histoire de dispositions aussi habiles, aussi profondément conçues, que celles qu'il imagina dans cette occasion décisive.

Il fallait résoudre ce triple problème, de fermer par une barrière de fer la route principale, celle qui va directement d'Alexandrie à Plaisance; d'occuper, de manière à pouvoir y courir au besoin, celle qui par le Pô supérieur tombait sur le Tessin; enfin de se tenir en mesure de descendre à temps sur le Pô inférieur, si les Autrichiens, cherchant à s'enfuir

par le revers de l'Apennin, voulaient passer le fleuve au-dessous de Plaisance, vers Crémone ou Parme. Le général Bonaparte, méditant sans cesse sur la carte d'Italie, pour y trouver un poste qui remplît ces trois conditions, fit un choix digne d'être éternellement admiré.

Si on examine le mouvement de la chaîne de l'Apennin, on verra que, par suite du contour qu'elle forme pour embrasser le golfe de Gênes, elle remonte au nord, et projette des contre-forts qui viennent serrer le Pô de très-près, depuis la position de la Stradella jusqu'aux environs de Plaisance. (Voir la carte n° 3.) Dans toute cette partie du Piémont et du duché de Parme, le pied des hauteurs se rapproche du fleuve, au point de ne laisser qu'une place très-étroite à la grande route de Plaisance. Une armée placée en avant de la Stradella, à l'entrée d'une espèce de défilé long de plusieurs lieues, la gauche sur les hauteurs, le centre sur la route, la droite le long du Pô et des terrains marécageux qui le bordent, est difficile à déloger. Il faut ajouter que la route est semée de bourgs et de villages, bâtis en grosse maçonnerie, et très-capables de résister au canon. Contre l'armée impériale qui avait beaucoup de cavalerie et d'artillerie, la position présentait donc, indépendamment de ses avantages naturels, la propriété d'annuler ces deux armes.

Elle avait encore d'autres avantages tout particuliers. C'est fort près de cette position que les affluents de l'autre rive du Pô, les plus importants à occuper, tels que le Tessin et l'Adda, viennent faire leur jonction. Ainsi le Tessin se réunit au Pô, un peu au-dessous de Pavie, et au-dessus de Belgiojoso, presque vis-à-vis de la Stradella, à deux lieues au plus. L'Adda, coulant au delà et plus longtemps avant de se réunir au Pô, vient s'y jeter entre Plaisance et Crémone. On comprend tout de suite que, placé à la Stradella, et maître des ponts de Belgiojoso, de Plaisance, de Crémone, le général Bonaparte était en possession des points les plus décisifs, car il barrait la route principale, celle d'Alexandrie à Plaisance, et il pouvait en même temps, par une forte marche, ou courir sur le Tessin, ou redescendre le Pô jusqu'à Crémone, et voler vers l'Adda, qui couvrait ses derrières contre le corps de Wukassowich.

C'est dans cette espèce de réseau, formé par l'Apennin, le Pô, le Tessin, l'Adda, qu'il distribua ses forces. Il résolut d'abord de se porter à la Stradella même, avec les 30 mille meilleurs soldats de son armée, les divisions Watrin, Chambarlhac, Gardanne, Boudet, Monnier, placées sous Murat, Victor et Lannes, dans la position que nous avons décrite, la gauche aux montagnes, le centre sur la grande route, la droite le long du Pô. La division Chabran, venue par le petit Saint-Bernard, et chargée d'abord d'occuper Ivrée, fut ensuite portée à Verceil, avec ordre de se replier sur le Tessin, en cas d'approche de l'ennemi. La division Lapoype, descendue du Saint-Gothard, fut postée sur le Tessin même, aux environs de Pavie. C'étaient 9 à 10 mille hommes qui devaient se replier les uns sur les autres, disputer le passage du Tessin à outrance, et donner le temps au général Bonaparte d'accourir en une journée à leur secours. Le détachement du Simplon gardait, sous le général Béthencourt, vers Arona, la route du Saint-Gothard, retraite de l'armée française en cas de malheur. La division Gilly devait garder Milan, ce que rendait nécessaire la présence d'une garnison autrichienne dans le château de cette ville. C'étaient encore trois ou quatre mille hommes consacrés à ce double objet. Enfin la division Lorges, venue d'Allemagne, avait ordre de s'établir à Lodi sur l'Adda. La division Loison, qui faisait partie de l'armée de réserve, avait mission, sous les ordres du général Duhesme, de défendre Plaisance et Crémone. C'était une autre force de 10 à 11 mille hommes employés sur ces deux derniers points.

Telle était la distribution des cinquante et quelques mille soldats dont le général Bonaparte pouvait disposer dans le moment : 32 mille étaient au point central de la Stradella, 9 à 10 mille sur le Tessin, 3 ou 4 mille à Milan et Arona, enfin 10 à 11 mille sur le cours inférieur du Pô et de l'Adda, tous placés de manière à se soutenir réciproquement avec une extrême promptitude. En effet, sur un avis venu du Tessin, le général Bonaparte pouvait en un jour voler au secours des 10 mille Français qui le gardaient. Sur un avis du bas Pô, il pouvait, dans le même espace de temps, descendre sur Plaisance et Crémone, pendant que le général Loison, défendant le passage du fleuve, lui donnerait le temps d'accourir. Les uns et les autres, de leur côté, pouvaient se rabattre sur la Stradella, et renforcer le général Bonaparte en aussi peu de temps qu'il en mettrait à venir à eux.

Le général Bonaparte semblait abandonner ici son principe ordinaire, celui de concentrer ses forces la veille d'une grande bataille. Si une telle concentration passe pour un chef-d'œuvre de l'art, quand elle s'opère à propos, au moment d'une action décisive, et dans le cas de deux adversaires qui marchent l'un vers l'autre, il en est tout autrement lorsque l'un des deux veut fuir, et que l'art consiste à le saisir avant de le combattre. C'était le cas ici. Il fallait en effet que le général Bonaparte tendît autour de l'armée autrichienne un réseau, et que ce réseau fût assez fort pour la retenir, car s'il n'y avait eu sur le Tessin ou sur le Pô inférieur que des avant-gardes, propres tout au plus à donner un avis, mais non à barrer le chemin à l'ennemi, le but était manqué totalement. Il fallait sur tous les points des postes capables à la fois de signaler et d'arrêter les Autrichiens, en conservant au centre une masse principale, prête à courir partout avec des moyens décisifs. On ne pouvait donc combiner avec un art plus profond l'emploi de ses forces, et modifier plus habilement l'application de ses propres principes, que ne le fit le général Bonaparte en cette occasion. C'est à leur manière d'appliquer, suivant les circonstances, un principe vrai, mais général, qu'on reconnaît les hommes d'action supérieurs.

Ce plan arrêté, le général Bonaparte donna ses

ordres en conséquence. Lannes, avec la division Watrin, avait été transporté à la Stradella par Pavie et Belgiojoso. Il importait que les divisions Chambarlhac, Gardanne, Monnier et Boudet, rendues à Plaisance, lui apportassent le secours de leurs forces avant que les corps autrichiens qui, repoussés de Plaisance, allaient se rallier au général Ott vers Tortone, eussent le temps de l'accabler. C'est ce que le général Bonaparte avait prévu avec sa prodigieuse sagacité. Ne pouvant quitter Milan que le 8, pour se transporter le 9 à la Stradella, il fit parvenir à Berthier, Lannes, Murat, les instructions qui suivent. — Concentrez-vous, leur disait-il, à la Stradella. Le 8, le 9 au plus tard, vous aurez sur les bras 15 ou 18 mille Autrichiens venant de Gênes. Portez-vous à leur rencontre, écrasez-les. Ce sera autant d'ennemis de moins à combattre le jour de la bataille décisive qui nous attend avec l'armée entière de M. de Mélas. — Ces ordres donnés, il partit le 8 de Milan pour passer le Pô de sa personne, et être le lendemain à la Stradella.

Il était impossible de deviner avec plus de justesse les mouvements de l'ennemi. Nous avons dit tout à l'heure que trois détachements autrichiens s'étaient inutilement présentés devant Plaisance; que le détachement arrivé de Toscane par Fiorenzuola y avait été rejeté; que celui du général Gottesheim, descendu avec de l'infanterie par la vallée de la Trebbia, venait d'être refoulé dans cette vallée; enfin que le général O'Reilly, accouru d'Alexandrie avec de la cavalerie, s'était vu contraint de retourner vers Tortone. Mais le général Ott, de son côté, marchant avec le corps principal par la route de Gênes à Tortone, arrivait à la Stradella le 9 juin au matin, ainsi que l'avait prévu le général Bonaparte. Il ramenait en avant les généraux Gottesheim et O'Reilly, qu'il avait rencontrés en retraite, et voulait faire un effort vigoureux sur Plaisance, n'imaginant pas que l'armée française pût être échelonnée presque tout entière dans le défilé de la Stradella. Il avait, en comptant les troupes qui venaient de le rejoindre, 17 ou 18 mille hommes. Lannes n'en pouvait réunir, dans la matinée du 9, que 7 ou 8 mille; mais, grâce aux avis réitérés du général en chef, 5 à 6 mille allaient le rejoindre dans la journée. Le champ de bataille était celui que nous avons décrit. Lannes se présentait, la gauche sur les hauteurs de l'Apennin, le centre sur la chaussée, vers le bourg de Casteggio, la droite dans la plaine du Pô. Il avait eu le tort de se porter un peu trop en avant de la Stradella, vers Casteggio et Montebello, là où la route cesse de former un défilé, par suite de l'étendue de la plaine. Mais les Français, pleins de confiance, quoique inférieurs en nombre, étaient capables des plus grands efforts de dévouement, surtout sous un chef comme Lannes, qui possédait au plus haut point l'art de les entraîner.

Lannes, portant avec vigueur la division Watrin sur Casteggio, replia les avant-postes d'O'Reilly. Son plan consistait à s'emparer du bourg de Casteggio, situé devant lui sur la route, soit en l'attaquant de front, soit en le tournant par la plaine du Pô d'un côté, par les escarpements de l'Apennin de l'autre. La nombreuse artillerie des Autrichiens, établie sur la route, battait le terrain en tous sens. Deux bataillons de la 6ᵉ légère s'efforcèrent d'enlever en la tournant par la droite cette artillerie meurtrière, tandis que le troisième bataillon de la 6ᵉ, et la 40ᵉ tout entière, s'efforçaient de gagner les monticules voisins, placés à gauche, et que le reste de la division Watrin marchait sur Casteggio même, où se trouvait le centre de l'ennemi. Un combat acharné s'engagea sur tous les points. Les Français étaient près d'emporter les positions attaquées, mais le général Gottesheim, accouru avec son infanterie pour appuyer O'Reilly, culbuta les bataillons qui avaient gravi les hauteurs. Lannes, sous un feu épouvantable, soutint ses troupes, et les empêcha de céder au nombre. Cependant elles allaient succomber, lorsque arriva la division Chambarlhac, faisant partie du corps du général Victor. Le général Rivaud, à la tête de la 43ᵉ, gravit de nouveau les hauteurs, rallia les bataillons français qui venaient d'en être repoussés, et réussit à s'y maintenir après des efforts inouïs. Au centre, c'est-à-dire sur la grande route, la 96ᵉ vint aider le général Watrin dans son attaque contre le bourg de Casteggio; et la 24ᵉ, s'étendant à droite dans la plaine, essaya de tourner la gauche de l'ennemi, afin de faire tomber le feu de son artillerie. Pendant cet effort combiné sur les ailes, le brave Watrin eut à soutenir un combat acharné dans Casteggio; il perdit et reprit ce bourg plusieurs fois. Mais Lannes, présent partout, donna l'impulsion décisive. Par ses ordres, le général Rivaud à gauche, resté maître des hauteurs, et les ayant franchies, descendit sur les derrières de Casteggio; les troupes portées dans la plaine à droite parvinrent à tourner le bourg tant disputé; les uns et les autres marchèrent sur Montebello, tandis que le général Watrin, faisant sur le centre ennemi un dernier effort, l'enfonçait, et dépassait enfin Casteggio. Les Autrichiens, se trouvant dans ce moment repoussés de toutes parts, s'enfuirent à Montebello, laissant dans nos mains une masse considérable de prisonniers.

L'action avait duré depuis onze heures du matin jusqu'à huit heures du soir. C'étaient les Autrichiens du blocus de Gênes, formés par Masséna aux combats les plus rudes, qui étaient ici dans les plaines du Piémont, luttant avec désespoir pour se faire jour. Ils étaient secondés par une nombreuse artillerie, et ils avaient déployé une bravoure plus qu'ordinaire. Le Premier Consul arriva dans le moment même où finissait cette bataille, dont il avait si bien prévu le lieu et le jour. Il trouva Lannes couvert de sang, mais ivre de joie, et les troupes enchantées de leur succès. Elles avaient, comme il l'a dit depuis, le sentiment de s'être bien comportées. Les conscrits s'étaient montrés dignes de rivaliser avec les vieux soldats; nous avions fait 4 mille prisonniers, blessé ou tué près de 3 mille hommes. La victoire avait été pour nous difficile à remporter, puisque 12 mille combattants au plus en avaient rencontré 18 mille.

Telle est cette bataille de Montebello, qui a donné à Lannes et à sa famille le titre qui la distingue parmi les familles françaises de ce temps ; titre glorieux, que des fils doivent être fiers de porter !

C'était un beau début que cette première rencontre, et qui annonçait à M. de Mélas que la route ne se rouvrirait pas facilement devant lui. Le général Ott, affaibli de 7 mille hommes, se retira consterné sur Alexandrie. Le moral de l'armée française fut porté au plus haut degré d'exaltation.

Le Premier Consul se hâta de réunir ses divisions, et d'occuper fortement cette route d'Alexandrie à Plaisance, que M. de Mélas devait suivre, d'après toutes les probabilités. Lannes s'étant trop avancé, le Premier Consul rétrograda un peu, jusqu'au point même qui s'appelle la Stradella, parce que le défilé, plus resserré en cet endroit, par le rapprochement des hauteurs et du fleuve, rend la position plus sûre.

Le 10 et le 11 juin se passèrent à observer les mouvements des Autrichiens, à concentrer l'armée, à la faire reposer un peu de ses marches rapides, à organiser le mieux possible l'artillerie ; car jusqu'ici on n'avait pas pu réunir sur ce point plus de 40 pièces de campagne.

Le 11, on vit arriver au quartier général l'un des généraux les plus distingués de cette époque, Desaix, qui égalait peut-être Moreau, Masséna, Kléber, Lannes, en talents militaires, mais qui par les rares perfections de son caractère les effaçait tous. Il quittait l'Egypte, où Kléber venait de commettre des fautes politiques, que nous aurons bientôt le chagrin de raconter, que Desaix avait voulu en vain prévenir, et dont il avait fui en Europe le pénible spectacle Ces fautes, au surplus, avaient été glorieusement réparées depuis. Desaix, arrêté près des côtes de France, s'était vu traiter par les Anglais d'une manière odieuse. Il arrivait indigné, et demandait à se venger les armes à la main. Il aimait le Premier Consul avec une sorte de passion ; et le Premier Consul, touché de l'affection d'un si noble cœur, lui rendait la plus vive amitié qu'il ait ressentie de sa vie. Ils passèrent toute une nuit ensemble, à se raconter les événements d'Egypte et de France, et le Premier Consul lui donna sur-le-champ le commandement des divisions Monnier et Boudet réunies.

Le lendemain, 12 juin, le général Bonaparte, surpris de ne pas voir paraître les Autrichiens, ne put s'empêcher de concevoir quelques craintes. Etonné que, dans une situation pareille, M. de Mélas hésitât, perdît du temps, et laissât toutes les issues se fermer autour de lui, jugeant un peu trop son adversaire d'après lui-même, il se dit que M. de Mélas n'avait pas pu perdre des heures si précieuses, et qu'il avait dû s'échapper, soit en remontant vers Gênes, soit en passant le Pô supérieur pour forcer le Tessin. Fatigué d'attendre, il quitta, le 12 dans l'après-midi, sa position de la Stradella, et s'avança, suivi de toute l'armée, jusqu'à la hauteur de Tortone. Il ordonna le blocus de cette place, et établit son quartier général à Voghera. Le 13 au matin, il passa la Scrivia, et déboucha dans l'immense plaine qui s'étend entre la Scrivia et la Bormida, laquelle ne s'appelle plus aujourd'hui que la plaine de Marengo. C'est la même dans laquelle, plusieurs mois auparavant, sa prévoyante imagination lui représentait une grande bataille avec M. de Mélas. En cet endroit le Pô s'est éloigné de l'Apennin, et a laissé de vastes espaces, à travers lesquels la Bormida et le Tanaro roulent leurs eaux devenues moins rapides, les confondent près d'Alexandrie, et vont les jeter ensuite dans le lit du Pô. La route, longeant le pied de l'Apennin jusqu'à Tortone, s'en sépare à la hauteur de cette place, se détourne à droite, passe la Scrivia, et débouche dans une vaste plaine. (Voir la carte nº 9.) Elle la traverse à un premier village appelé San-Giuliano, passe à un second appelé Marengo ; enfin elle franchit la Bormida, et aboutit à la célèbre forteresse d'Alexandrie. — Si l'ennemi voulait suivre la grande route de Plaisance à Mantoue, c'est ici qu'il m'attendrait, se dit le général Bonaparte ; ici sa nombreuse artillerie, sa belle cavalerie, auraient de grands avantages, et il combattrait avec tous ses moyens réunis. — Cette réflexion faite, le général Bonaparte, pour se confirmer davantage dans ses conjectures, fit battre la campagne par la cavalerie légère, qui ne trouva pas un seul parti autrichien. Vers la chute du jour, il porta le corps du général Victor, composé des divisions Gardanne et Chambarlhac, en avant, jusqu'à Marengo. On trouva sur ce point un détachement, c'était celui d'O'Reilly, qui défendit un instant le village de Marengo, l'abandonna ensuite, et repassa la Bormida. Une reconnaissance mal faite donna même lieu de croire que l'ennemi n'avait pas de pont sur la Bormida.

A tous ces signes, le général Bonaparte n'eut plus de doute. M. de Mélas, suivant lui, s'était échappé. Il n'aurait pas abandonné la plaine et surtout le village de Marengo, qui en forme l'entrée, s'il avait voulu la traverser pour livrer bataille et conquérir la route d'Alexandrie à Plaisance. Trompé par cette réflexion si juste, le général Bonaparte laissa le général Victor avec ses deux divisions à Marengo ; il plaça Lannes en échelon dans la plaine avec la division Watrin, et il courut à son quartier général de Voghera, pour avoir des nouvelles du général Moncey, établi sur le Tessin, du général Duhesme, établi sur le Pô inférieur, et savoir ainsi ce que devenait M. de Mélas. Des officiers d'état-major, partis de tous ces points, avaient rendez-vous auprès de lui, à son quartier général. Mais la Scrivia était débordée, et très-heureusement il fut forcé de s'arrêter à Torre-di-Garofolo. Les nouvelles du Tessin et du Pô, nouvelles de la journée même, annonçaient un parfait repos. M. de Mélas n'avait rien tenté de ce côté. Qu'avait-il pu devenir ?... Le général Bonaparte pensa qu'il était remonté sur Gênes par Novi, afin de passer dans la vallée de la Trebbia, et de retomber sur Crémone. Il semblait en effet que n'étant pas à Alexandrie, n'étant pas en marche sur le Tessin, il n'avait pas pu prendre un autre parti. On pouvait supposer aussi que, suivant l'exemple de Wurmser à Mantoue, il irait s'enfermer dans Gênes, où, nourri par les Anglais,

ayant une garnison de 50 mille hommes, il aurait le moyen de traîner la guerre en longueur. Ces idées s'étant emparées vivement de l'esprit du Premier Consul, il enjoignit à Desaix de marcher sur Rivalta et Novi, avec la seule division Boudet. C'était effectivement par Novi que M. de Mélas devait passer pour se rendre d'Alexandrie à Gênes.

Toutefois, par un heureux pressentiment, il garda la division Monnier, la seconde de Desaix, en réserve au quartier général, et il pourvut à tout, autant que possible, en laissant Victor à Marengo avec deux divisions, Lannes avec une dans la plaine, Murat à ses côtés avec toute la cavalerie. Si on songe à la distribution générale des forces françaises dans ce moment, répandues partie sur le Tessin, partie sur le Pô inférieur et l'Adda, partie sur la route de Gênes, on sera frappé de leur dispersion. C'était la conséquence forcée de la situation générale et des circonstances du jour.

Le 13 au soir, veille de l'une des grandes journées de l'histoire, le général Bonaparte coucha au village de Torre-di-Garofolo, et il s'endormit, attendant les nouvelles du lendemain.

Pendant ce temps la confusion régnait dans Alexandrie. L'armée autrichienne était au désespoir. Un conseil de guerre venait d'être assemblé, et aucune des résolutions que redoutait le général français n'avait été adoptée. On avait bien pensé à se retirer par le Pô supérieur et le Tessin, ou à s'enfermer dans Gênes; mais les généraux autrichiens, en braves gens qu'ils étaient, avaient préféré suivre les conseils de l'honneur. Après tout, avaient-ils dit, nous combattions depuis dix-huit mois comme de bons soldats; nous avions reconquis l'Italie, nous marchions sur les frontières de la France; notre gouvernement nous y poussait; hier encore il nous en donnait l'ordre : c'était à lui à nous avertir du danger qui menaçait nos derrières. S'il y a un tort dans notre situation, c'est à lui que ce tort appartient. Tous les moyens proposés pour éviter la rencontre de l'armée française sont compliqués, difficiles, chanceux; il n'y a qu'un parti simple et honorable, c'est celui de nous faire jour. Demain, il faut nous ouvrir la route au prix de notre sang. Si nous réussissons, nous regagnerons après une victoire le chemin de Plaisance et de Mantoue; sinon, après avoir fait notre devoir, la responsabilité de notre désastre pèsera sur d'autres que sur nous. —

Le Premier Consul n'avait pas imaginé qu'on pût perdre autant de temps à délibérer dans de pareilles conjonctures. Mais personne n'égalait la promptitude de ses déterminations, et M. de Mélas était dans une position assez malheureuse pour lui pardonner les cruelles perplexités qui retardaient sa résolution définitive. En prenant le parti de livrer bataille, le général autrichien se conduisit en soldat plein d'honneur; mais on pouvait lui reprocher d'avoir laissé 25 mille hommes dans les places de Coni, Turin, Tortone, Gênes, Acqui, Gavi, Alexandrie, surtout après les pertes que venait de faire le général Ott à Montebello. Avec 25 mille hommes dans les places, 3 mille en Toscane, 12 mille entre Mantoue et Venise, il lui restait 40 mille hommes au plus à présenter sur le champ de bataille où allait se décider le sort de la guerre. Voilà ce qu'était devenue cette belle armée de 120 mille hommes, qui devait, au début de la campagne, forcer les frontières méridionales de la France! Quarante mille avaient péri, quarante mille étaient disséminés, quarante mille allaient combattre pour échapper aux Fourches caudines; mais parmi ces derniers se trouvaient une puissante cavalerie et 200 bouches à feu.

Il fut arrêté que le lendemain l'armée tout entière déboucherait par les ponts de la Bormida, car il y en avait deux couverts par une même tête de pont, malgré les faux avis donnés au général Bonaparte; que le général Ott, à la tête de 10 mille hommes, moitié cavalerie, moitié infanterie, déboucherait de la Bormida, et, prenant sur la gauche, se dirigerait vers un village appelé Castel-Ceriolo; que les généraux Haddick et Kaim, à la tête du gros de l'armée, 20 mille hommes environ, emporteraient le village de Marengo, qui donne entrée dans la plaine, et que le général O'Reilly, avec 5 ou 6 mille soldats, prendrait à droite en remontant la Bormida. Une puissante artillerie devait soutenir ce mouvement. Un détachement assez considérable, surtout en cavalerie, fut laissé en arrière d'Alexandrie, sur la route d'Acqui, pour observer les troupes de Suchet, de l'arrivée desquelles on avait de vagues nouvelles.

Nous avons décrit cette vaste plaine de Marengo, que la grande route d'Alexandrie à Plaisance traverse dans toute son étendue, et qui se trouve enfermée entre la Scrivia et la Bormida. (Voir la carte n° 9.) Les Français, venant de Plaisance et de la Scrivia, rencontraient d'abord San-Giuliano, puis, à trois quarts de lieue plus loin, Marengo, qui touchait presque à la Bormida, et formait le principal débouché que l'armée autrichienne avait à conquérir pour sortir d'Alexandrie. Entre San-Giuliano et Marengo s'allongeait en ligne droite la route qu'on allait se disputer, et des deux côtés s'étendait une plaine couverte de champs de blé et de vignes. Au-dessous de Marengo, et à droite pour les Français, à gauche pour les Autrichiens, se trouvait Castel-Ceriolo, gros bourg par lequel le général Ott devait passer, afin de tourner le corps du général Victor, établi dans Marengo. C'est donc sur Marengo qu'allait se diriger la principale attaque des Autrichiens, puisque ce village donnait entrée dans la plaine.

A la pointe du jour l'armée autrichienne franchit les deux ponts de la Bormida. Mais son mouvement fut lent, parce qu'elle n'avait qu'une seule tête de pont pour déboucher. O'Reilly passa le premier, et rencontra la division Gardanne, que le général Victor, après avoir occupé Marengo, avait portée en avant. Cette division n'était formée que de la 101e et de la 44e demi-brigade. O'Reilly, appuyé par une nombreuse artillerie, et ayant une force double, la contraignit à se replier et à se renfermer dans Marengo. Heureusement, il ne s'y jeta pas à sa suite, et attendit que le centre, sous le général Haddick, pût le soutenir. La lenteur de la marche à travers le défilé formé par les ponts fit perdre deux ou trois heures aux Autrichiens. Enfin les généraux Haddick

et Kaim se déployèrent derrière O'Reilly, et le général Ott passa ces mêmes ponts pour se rendre à Castel-Ceriolo.

Sur-le-champ le général Victor réunit ses deux divisions pour défendre Marengo, et envoya dire au Premier Consul que l'armée autrichienne s'avançait tout entière, avec l'intention évidente de livrer bataille.

Un obstacle de terrain vint seconder très à propos la bravoure de nos soldats. En avant de Marengo, entre les Autrichiens et les Français, se trouvait un ruisseau profond et fangeux, appelé le Fontanone. Il coulait entre Marengo et la Bormida, pour aller un peu au-dessous se jeter dans le Tanaro. Victor plaça vers sa droite, c'est-à-dire dans le village de Marengo, les 101e et 44e demi-brigades, sous le général Gardanne; à gauche du village, la 43e, la 96e, et la 24e légère, sous le général Chambarlhac; un peu en arrière, le général Kellermann avec les 20e, 2e de cavalerie, le 8e de dragons et un escadron du 12e de chasseurs. Le reste du 12e fut envoyé sur la haute Bormida pour observer les mouvements éloignés de l'ennemi.

Le général Haddick s'avança sur le ruisseau, protégé par 25 pièces d'artillerie qui foudroyaient les Français. Il se jeta bravement dans le lit du Fontanone, à la tête de la division Bellegarde. Le général Rivaud [1], sortant aussitôt de l'abri du village avec la 44e et la 101e, se mit à fusiller à bout portant les Autrichiens qui essayaient de déboucher. Un combat des plus violents s'engagea le long du Fontanone. Haddick y revint à plusieurs fois; mais Rivaud, tenant ferme sous les batteries des Autrichiens, arrêta, par un feu de mousqueterie exécuté de très-près, le corps de Haddick, et le rejeta en désordre de l'autre côté du ruisseau. Le général Haddick reçut une blessure mortelle, et ses soldats se retirèrent. M. de Mélas fit avancer alors les troupes du général Kaim, et prescrivit à O'Reilly de longer la Bormida, de la remonter jusqu'à un lieu nommé la Stortigliona, pour faire exécuter sur notre gauche une charge par la cavalerie de Pilati. Mais en cet instant le général Kellermann était à cheval, à la tête de sa division de cavalerie, observant le mouvement des escadrons ennemis, et Lannes, qui avait couché à droite de Victor, dans la plaine, venait se mettre en ligne entre Marengo et Castel-Ceriolo. Les Autrichiens firent donc un second effort. Les divisions Gardanne et Chambarlhac, rangées en demi-cercle autour du lit demi-circulaire du Fontanone, étaient placées de manière à faire un feu convergent sur le point d'attaque. Elles écrasèrent de leur mousqueterie les troupes du général Kaim. Pendant ce temps, le général Pilati, remontant au-dessus, était parvenu à passer le Fontanone à la tête de 2 mille chevaux. Le brave Kellermann, qui dans cette journée ajouta beaucoup à la gloire de Valmy attachée à son nom, fondit sur les escadrons de Pilati dès qu'ils essayèrent de déboucher, les sabra, les précipita dans le lit fangeux de ce petit cours d'eau, que l'art n'eût pas mieux tracé pour couvrir la position des Français.

[1] Olivier Rivaud.

Dans ce moment, bien que notre armée surprise n'eût en ligne que les deux corps de Victor et de Lannes, c'est-à-dire 15 ou 16 mille hommes, pour résister à 36 mille environ, cependant, grâce à la faute commise la veille par les Autrichiens de n'avoir pas occupé Marengo, faute qui d'ailleurs avait eu pour eux ses avantages, puisqu'elle avait induit le général Bonaparte en erreur, notre armée avait le temps d'attendre son chef, et les réserves restées en arrière, ou envoyées sur la route de Novi.

Les choses en étaient là lorsque M. de Mélas, décidé à tenter les derniers efforts pour sauver l'honneur et la liberté de son armée, et parfaitement secondé par ses soldats, tous vétérans dont les victoires de la précédente campagne avaient élevé le cœur, M. de Mélas fit aborder encore une fois la ligne française. Le général Ott, qui avait mis beaucoup de temps à défiler, commençait à pouvoir agir vers la gauche des Autrichiens. Il manœuvra pour nous tourner, traversa Castel-Ceriolo, et déborda Lannes, qui, placé à côté de Victor entre Marengo et Castel-Ceriolo, formait la droite de notre ligne. Pendant que la colonne du général Ott occupait l'attention de Lannes, les corps d'O'Reilly, Haddick et Kaim, ralliés, furent dirigés de nouveau sur le Fontanone, en face de Marengo. Une artillerie formidable appuyait tous leurs mouvements. Les grenadiers de Lattermann entrèrent dans le ruisseau, le franchirent, et gravirent l'autre bord. La division Chambarlhac, placée sur la gauche de Marengo, et sur les flancs des grenadiers autrichiens, fit sur eux un feu meurtrier. Cependant un bataillon de ces grenadiers parvint à se maintenir au delà du Fontanone. M. de Mélas redoubla la canonnade sur la division Chambarlhac, qui n'était pas couverte par les maisons du village, comme celle qui défendait Marengo même. Pendant ce temps, des pionniers autrichiens construisirent à la hâte un pont de chevalets. Alors le brave Rivaud, à la tête de la 44e, sortit du village de Marengo, et marchant sur les assaillants, malgré la mitraille, allait les précipiter dans le Fontanone; mais d'affreuses décharges d'artillerie arrêtèrent la 44e, épuisée par cette lutte obstinée, et Rivaud lui-même fut blessé. Saisissant le moment, les grenadiers de Lattermann s'avancèrent en masse, et pénétrèrent dans Marengo. Rivaud, tout couvert de sang, se remit encore une fois à la tête de la 44e, fit une charge vigoureuse sur ces grenadiers, les rejeta hors de Marengo; mais, accueilli dès qu'il sortait de l'abri des maisons par un feu épouvantable d'artillerie, il ne put leur faire repasser le ruisseau qui avait jusqu'ici protégé si bien notre armée. Affaibli par le sang qu'il perdait, se soutenant à peine, ce vaillant officier fut obligé de se laisser emporter loin du champ de bataille. Les grenadiers autrichiens se maintinrent donc dans la position qu'ils venaient de conquérir. Au même instant, la division Chambarlhac, qui n'était, comme nous venons de le dire, protégée par aucun abri, et recevait la mitraille à découvert, fut presque écrasée. Le général O'Reilly repoussa la 96e, placée à notre extrême gauche, et commença dès lors à la déborder. Vers la droite, Lannes, qui, n'ayant d'abord

affaire qu'au seul corps du général Kaim, allait le culbuter dans le lit du Fontanone, se vit tourné tout à coup par le général Ott, débouchant de Castel-Ceriolo avec une nombreuse cavalerie. La brigade de cavalerie Champeaux, rangée en arrière du corps de Lannes, comme Kellermann en arrière du corps de Victor, exécuta vainement des charges brillantes. L'infortuné Champeaux reçut une blessure mortelle. Notre armée, débordée sur les deux ailes, détachée de ce point de Marengo auquel elle s'était si fortement attachée d'abord, notre armée n'avait plus rien pour la soutenir. Elle courait le danger d'être jetée dans la plaine en arrière, où aucun appui ne pouvait la protéger contre 200 bouches à feu et une immense cavalerie.

Il était dix heures du matin. Le carnage avait été horrible. Une masse considérable de blessés encombrait la route, entre Marengo et San-Giuliano. Déjà une partie des troupes de Victor, accablées par le nombre, se retiraient en désordre, criant que tout était perdu. Tout était perdu en effet sans un renfort de troupes nouvelles qui ne fussent point épuisées, et surtout sans un grand capitaine capable de ressaisir la victoire.

Le général Bonaparte averti que l'armée autrichienne qu'il craignait de voir échapper, le surprenait au contraire dans cette plaine de Marengo si déserte la veille, accourut de Torre-di-Garofolo, bénissant l'heureux débordement de la Scrivia, qui l'avait empêché d'aller coucher à Voghera. Il amenait avec lui la garde consulaire, troupe peu nombreuse, mais d'une valeur incomparable, et qui devint plus tard la garde impériale; il amenait la division Monnier, composée de trois demi-brigades excellentes; il se faisait suivre à peu de distance par une réserve de deux régiments de cavalerie; il envoyait enfin à Desaix l'ordre de marcher en toute hâte sur San-Giuliano.

Le Premier Consul, à la tête de ces réserves, se transporte au galop sur le champ de bataille. Il trouve Lannes débordé à droite par l'infanterie et la cavalerie du général Ott, essayant néanmoins à gauche de se soutenir autour de Marengo, Gardanne se défendant encore dans les haies de ce village, objet d'une lutte si acharnée, et de l'autre côté la division Chambarlhac, foudroyée, se dispersant sous le feu des Autrichiens.

A cette vue, il juge avec son coup d'œil supérieur ce qu'il convient de faire pour rétablir les affaires. Sa gauche mutilée est dans une vraie déroute; mais sa droite n'est que menacée, elle se maintient encore; c'est à celle-là qu'il faut porter secours. En la fixant solidement à Castel-Ceriolo, il aura un point d'appui au milieu de cette vaste plaine; il pourra pivoter autour de son aile raffermie, ramener son aile battue en arrière, pour la dérober aux coups de l'ennemi. Perdrait-il par ce mouvement la grande route de Marengo à San-Giuliano, le mal serait fort réparable; car derrière sa nouvelle position passe un autre chemin qui conduit à Salé, et de Salé aux rives du Pô. Sa ligne de retraite vers Pavie reste donc assurée. Placé d'ailleurs à la droite de la plaine, il est dans le flanc des Autrichiens, qui vont s'engager sur la grande route de Marengo à San-Giuliano, s'ils veulent mettre la victoire à profit.

Ces réflexions faites avec la rapidité de l'éclair, le général Bonaparte exécute aussitôt la résolution qu'il vient de concevoir. Il porte en avant dans la plaine, à la droite de Lannes, les 800 grenadiers de la garde consulaire, et leur ordonne d'arrêter la cavalerie autrichienne, en attendant l'arrivée des trois demi-brigades de Monnier. Ces braves gens, formés en carré, reçoivent avec un admirable sang-froid les charges des dragons de Lobkowitz, et restent inébranlables sous les assauts répétés d'une multitude de cavaliers. Un peu à leur droite, le général Bonaparte ordonne à deux demi-brigades de Monnier, arrivées dans le moment, de se diriger sur Castel-Ceriolo. Ces deux demi-brigades, la 70ᵉ et la 19ᵉ légère, conduites par le général Carra-Saint-Cyr, marchent en avant, et, tantôt disposées en carré pour arrêter la cavalerie, tantôt en colonnes d'attaque pour aborder l'infanterie, parviennent à regagner le terrain perdu, et à se loger dans les haies et les jardins de Castel-Ceriolo. Au même instant le général Bonaparte, à la tête de la 72ᵉ, vient soutenir la gauche de Lannes pendant que Dupont, le chef d'état-major, va rallier en arrière les débris du corps de Victor, poursuivis par les chevaux d'O'Reilly, mais protégés par Murat, avec la réserve de cavalerie. La présence du Premier Consul, la vue des bonnets à poil de sa garde à cheval, ont ranimé les troupes. Le combat recommence avec une nouvelle fureur. Le brave Watrin, du corps de Lannes, avec la 6ᵉ légère et la 22ᵉ, rejette à la baïonnette les soldats de Kaim dans le Fontanone. Lannes, remplissant la 40ᵉ et la 28ᵉ du feu de son âme héroïque, les pousse l'une et l'autre sur les Autrichiens. Partout on combat avec acharnement dans cette immense plaine. Gardanne essaye de reconquérir Marengo; Lannes tâche de s'emparer du ruisseau qui a d'abord si utilement couvert nos troupes; les grenadiers de la garde consulaire, toujours en carré comme une citadelle vivante au milieu de ce champ de bataille, remplissent le vide entre Lannes et les colonnes de Carra-Saint-Cyr, entrées dans les premières maisons de Castel-Ceriolo. Mais le baron de Mélas, avec le courage du désespoir, ramenant ses masses réunies sur Marengo, débouche enfin du village, repousse les soldats exténués de Gardanne, qui s'attachent en vain à tous les obstacles. O'Reilly achève d'accabler de mitraille la division Chambarlhac, toujours restée à découvert sous les coups d'une immense artillerie.

Il n'y a plus moyen de tenir; il faut céder le terrain. Le général Bonaparte ordonne de le céder peu à peu, en faisant une ferme contenance. Mais tandis que sa gauche, privée de Marengo, et désormais sans appui, recule rapidement jusqu'à San-Giuliano, où elle va chercher un abri, lui continue à tenir la droite de la plaine, et s'y défend lentement, grâce au point de Castel-Ceriolo, grâce à l'énergie de la garde consulaire, grâce à Lannes surtout, qui fait des efforts inouïs. Tant qu'il se maintient à droite, le Premier Consul conserve une ligne de



Desaix à Marengo. (P. 138.)

retraite assurée par Salé vers les bords du Pô; et si même Desaix, dirigé la veille sur Novi, en revient à temps, il peut reconquérir le champ de bataille, et ramener la victoire de son côté.

C'est dans ce moment que Lannes et ses quatre demi-brigades font des efforts dignes des hommages de la postérité. L'ennemi, qui a débouché en masse de Marengo dans la plaine, vomit par quatre-vingts bouches à feu une grêle de boulets et de mitraille. Lannes, à la tête de ces quatre demi-brigades, met deux heures à parcourir trois quarts de lieue. Lorsque l'ennemi s'approche et devient trop pressant, il s'arrête, et le charge à la baïonnette. Quoique son artillerie soit démontée, quelques pièces légères, attelées des meilleurs chevaux, et manœuvrées avec autant d'habileté que d'audace, viennent aider de leur feu les demi-brigades qui sont serrées de trop près, et osent se mettre en batterie en face de la formidable artillerie autrichienne. La garde consulaire, qu'on n'a pu ébranler à forces de charges de cavalerie, est maintenant attaquée à coups de canon. On cherche à la battre en brèche comme une muraille, puis on lance sur elle les chevaux Frimont. Elle fait des pertes sensibles, et recule, mais sans se rompre. Carra-Saint-Cyr se replie aussi, et abandonne Castel-Ceriolo, en conservant toutefois un dernier appui dans les vignes en arrière de ce village. Nous restons cependant en possession de la route de Castel-Ceriolo à Salé. Partout la plaine présente un vaste champ de carnage, où le feu des explosions s'ajoute à celui de l'artillerie, car Lannes fait sauter les caissons qu'il ne peut plus ramener.

La moitié du jour est écoulée. M. de Mélas croit enfin tenir la victoire qu'il a si chèrement achetée. Ce vieillard, qui, par le courage au moins, se montre digne de son adversaire dans cette journée mémorable, rentre dans Alexandrie exténué de

fatigue. Il laisse le commandement à son chef d'état-major, M. de Zach, et expédie à toute l'Europe des courriers pour annoncer sa victoire et la défaite du général Bonaparte à Marengo. Ce chef d'état-major, chargé du commandement, forme alors le gros de l'armée autrichienne en colonne de marche, sur la grande route de Marengo à San-Giuliano. Il place en tête deux régiments d'infanterie, la colonne des grenadiers de Lattermann ensuite, et après les bagages. Il range à gauche le corps du général O'Reilly, à droite les corps des généraux Kaim et Haddick, et il s'efforce de gagner, dans cet ordre, cette grande route de Plaisance, objet de tant d'efforts, et salut de l'armée autrichienne.

Il est trois heures : si aucune circonstance nouvelle ne survient, la bataille peut être considérée comme perdue pour les Français, sauf à réparer le lendemain, avec les troupes qui se rabattront du Tessin et de l'Adda sur le Pô, le malheur de la journée. Desaix cependant reste encore avec la division Boudet tout entière. Arrivera-t-il à temps?... Telle est la circonstance de laquelle dépend le sort de la bataille. Les aides de camp du Premier Consul avaient couru après lui dès le matin; mais longtemps avant d'être rejoint par eux, Desaix, au premier coup de canon tiré dans la plaine de Marengo, s'était arrêté sur place. Entendant ce canon lointain, il en avait conclu que l'ennemi, qu'on l'envoyait chercher à Novi sur la route de Gênes, était à Marengo même. Il avait aussitôt dépêché Savary avec quelques centaines de chevaux sur Novi, pour voir ce qui s'y passait, et avec sa division s'était mis à attendre, écoutant toujours le canon des Autrichiens et des Français, qui ne cessait de retentir dans la direction de la Bormida. Savary n'ayant rencontré personne dans les environs de Novi, Desaix s'était confirmé dans son heureuse conjecture, et, sans plus différer, avait marché sur Marengo, se faisant précéder par plusieurs aides de camp pour annoncer son arrivée au Premier Consul. Il avait cheminé toute la journée, et, à trois heures, en effet, ses têtes de colonnes commençaient à se montrer à l'entrée de la plaine, aux environs de San-Giuliano. Lui-même, les devançant au galop, accourait auprès de la personne du Premier Consul. Heureuse inspiration d'un lieutenant aussi intelligent que dévoué! Heureuse fortune de la jeunesse! Si, quinze ans plus tard, le Premier Consul, aujourd'hui si bien secondé par ses généraux, avait trouvé un Desaix sur le champ de bataille de Waterloo, il eût conservé l'empire, et la France sa position dominatrice parmi les puissances de l'Europe!

La présence de Desaix va changer la face des choses. On l'entoure, on lui raconte la journée. Les généraux se forment en cercle autour de lui et du Premier Consul, et discutent vivement sur cette grave situation. La plupart sont d'avis de la retraite. Le Premier Consul n'est pas de cette opinion, et il presse vivement Desaix de dire la sienne. Desaix, promenant ses regards sur ce champ de bataille dévasté, puis tirant sa montre et regardant l'heure, répond au général Bonaparte ces simples et nobles paroles : Oui, la bataille est perdue; mais il n'est que trois heures, il reste encore le temps d'en gagner une. — Le général Bonaparte, charmé de l'avis de Desaix, se dispose à profiter des ressources que ce général lui amène, et des avantages que lui assure la situation prise dès le matin. Il est en effet dans la plaine à droite, tandis que l'ennemi est à gauche, en colonne de marche sur la grande route, s'avançant sur San-Giuliano. Desaix arrivant par San-Giuliano avec 6 mille hommes de troupes fraîches, et donnant de front sur les Autrichiens, peut les arrêter court, pendant que le gros de l'armée ralliée se jettera dans leur flanc. Les dispositions sont faites en conséquence et sur-le-champ.

Les trois demi-brigades de Desaix sont formées en avant de San-Giuliano, un peu à droite de la grande route : la 30e déployée en ligne, la 9e et la 59e en colonnes serrées sur les ailes de la première. Une légère ondulation du terrain les cache à l'ennemi. A leur gauche se trouvent les débris ralliés et un peu remis de Chambarlhac et de Gardanne, sous le général Victor; à leur droite dans la plaine, Lannes, dont le mouvement de retraite s'est arrêté; puis la garde consulaire, puis Carra-Saint-Cyr, qui s'est maintenu le plus près possible de Castel-Ceriolo. L'armée forme ainsi une longue ligne oblique de San-Giuliano à Castel-Ceriolo. Entre Desaix et Lannes, et un peu en arrière, on a placé la cavalerie de Kellermann dans un intervalle. Une batterie de 12 pièces, seul reste de toute l'artillerie de l'armée, est répandue sur le front du corps de Desaix.

Ces dispositions faites, le Premier Consul parcourt à cheval les rangs de ses soldats, et parle aux divers corps. Mes amis, leur dit-il, c'est assez reculer; souvenez-vous que j'ai l'habitude de coucher sur le champ de bataille. — Après avoir ranimé ses troupes, qui, rassurées par l'arrivée des réserves, brûlent de vaincre, il donne le signal. La charge est battue sur toute la ligne.

Les Autrichiens, en ordre de marche plutôt qu'en ordre de bataille, cheminaient sur la grande route. La colonne dirigée par M. de Zach s'avançait la première. Un peu en arrière, venait le centre à demi déployé dans la plaine, et faisant face à Lannes.

Le général Marmont démasque à l'improviste douze pièces de canon. Une épaisse mitraille tombe sur la tête de la colonne autrichienne surprise, et ne s'attendant pas à une nouvelle résistance, car on croyait les Français décidément en retraite. Elle avait peine à se remettre de cette subite émotion, quand Desaix ébranle la 9e légère. Allez avertir le Premier Consul, dit-il à son aide de camp Savary, que je charge, et que j'ai besoin d'être appuyé par la cavalerie. — Desaix, à cheval, marche lui-même en tête de cette demi-brigade. Il franchit avec elle le léger pli de terrain qui la dérobait à la vue des Autrichiens, et se révèle brusquement à eux par une décharge de mousqueterie exécutée à bout portant. Les Autrichiens répondent, et Desaix tombe aussitôt percé d'une balle dans la poitrine. — Cachez ma mort, dit-il au général Boudet qui était son chef de division, car cela pourrait ébranler les

troupes. — Inutile précaution de ce héros! On l'a vu tomber, et ses soldats, comme ceux de Turenne, demandent à grands cris à venger leur chef. La 9e légère, qui ce jour-là mérita le titre d'*incomparable*, qu'elle a porté jusqu'à la fin de nos guerres, la 9e légère, après avoir vomi ses feux, se range en colonne, et tombe sur la masse profonde des Autrichiens. A sa vue, les deux premiers régiments qui ouvraient la marche, surpris, se rejettent en désordre sur la seconde ligne, et disparaissent dans ses rangs. La colonne des grenadiers de Lattermann se trouve alors seule en tête, et reçoit ce choc en troupe d'élite. Elle tient ferme. La lutte s'étend sur les deux côtés de la grande route. La 9e légère est appuyée à droite par les troupes de Victor ralliées, à gauche, par les 30e et 59e demi-brigades de la division Boudet, qui ont suivi le mouvement. Les grenadiers de Lattermann se défendent avec peine, quand tout à coup un orage imprévu vient fondre sur leur tête. Le général Kellermann, qui, à la demande de Desaix, avait reçu l'ordre de charger, part au galop, et passant entre Lannes et Desaix, place une partie de ses escadrons en potence pour faire face à la cavalerie autrichienne qu'il voyait devant lui, puis, avec le reste, se jette dans le flanc de la colonne des grenadiers, assaillis déjà de front par l'infanterie de Boudet. Cette charge, exécutée avec une vigueur extraordinaire, coupe la colonne en deux. Les dragons de Kellermann sabrent à droite et à gauche, jusqu'à ce que, pressés de tous côtés, les malheureux grenadiers déposent les armes. Deux mille d'entre eux se rendent prisonniers. A leur tête, le général Zach lui-même est obligé de remettre son épée. Les Autrichiens sont ainsi privés de direction pour la fin de la bataille; car M. de Mélas, comme on l'a vu, croyant la victoire assurée, était rentré dans Alexandrie. Kellermann ne s'en tient pas là; il s'élance sur les dragons de Lichtenstein et les met en fuite. Ceux-ci se replient sur le centre des Autrichiens, qui se déployait dans la plaine en face de Lannes, et y causent quelque désordre. Lannes avance alors, pousse avec vigueur ce centre ébranlé des Autrichiens, tandis que les grenadiers de la garde consulaire et Carra-Saint-Cyr se portent de nouveau sur Castel-Ceriolo, dont ils n'étaient pas fort éloignés. Sur toute la ligne de San-Giuliano à Castel-Ceriolo, les Français ont repris l'offensive; ils marchent en avant, ivres de joie et d'enthousiasme, en voyant la victoire revenir à eux. La surprise, le découragement ont passé du côté des Autrichiens.

Admirable puissance de la volonté qui s'obstine, et parvient en s'obstinant à ramener la fortune! De San-Giuliano à Castel-Ceriolo, cette ligne oblique des Français avance au pas de charge, refoulant les Autrichiens, tout étonnés d'avoir une nouvelle bataille à livrer. Carra-Saint-Cyr a bientôt reconquis le village de Castel-Ceriolo, et le général Ott, qui s'était d'abord avancé au delà de ce village, craignant d'être débordé, songe à rétrograder avant d'avoir perdu ses communications. Un mouvement de panique se communique à sa cavalerie, elle s'enfuit au galop en criant : Aux ponts! Alors c'est à qui arrivera le premier à ces ponts de la Bormida. Le général Ott repassant par Castel-Ceriolo, avec les troupes de Vogelsang, est obligé de se faire jour à travers les Français. Il y réussit, et regagne en hâte les bords de la Bormida, où tout se précipite avec furie.

Les corps des généraux Kaim, Haddick veulent en vain tenir au centre; Lannes ne leur en laisse pas le moyen, les jette dans Marengo, et va les pousser dans le Fontanone, et du Fontanone dans la Bormida. Mais les grenadiers de Weidenfeld tiennent tête un instant, pour donner à O'Reilly, qui s'était avancé jusqu'à Cassina-Grossa, le temps de rebrousser chemin. De son côté, la cavalerie autrichienne essaye quelques charges pour arrêter la marche des Français. Mais elle est ramenée par les grenadiers à cheval de la garde consulaire, que conduisent Bessières et le jeune Beauharnais. Lannes et Victor, avec leurs corps réunis, se jettent enfin sur Marengo, et culbutent O'Reilly, ainsi que les grenadiers de Weidenfeld. La confusion sur les ponts de la Bormida s'accroît à chaque instant. Fantassins, cavaliers, artilleurs, s'y pressent en désordre. Les ponts ne pouvant pas contenir tout le monde, on se jette dans la Bormida pour la passer à gué. Un conducteur d'artillerie essaye de la traverser avec la pièce de canon qu'il conduisait : il y réussit. L'artillerie tout entière veut alors suivre son exemple, mais une partie des voitures reste engagée dans le lit de la rivière. Les Français, ardents à la poursuite, prennent hommes, chevaux, canons, bagages. L'infortuné baron de Mélas, qui deux heures auparavant avait laissé son armée victorieuse, était accouru au bruit de ce désastre, et n'en pouvait croire ses yeux. Il était au désespoir.

Telle fut cette sanglante bataille de Marengo, qui exerça, comme on le verra bientôt, une immense influence sur les destinées de la France et du monde. Elle donna en effet dans le moment la paix à la République, et, un peu plus tard, l'empire au Premier Consul. Elle fut disputée avec acharnement, et elle en valait la peine; car jamais résultat ne fut plus grave pour l'un et pour l'autre des deux adversaires. M. de Mélas se battait afin d'éviter une affreuse capitulation; le général Bonaparte jouait en ce jour toute sa fortune. Les pertes, vu le nombre des combattants, furent énormes, et hors de toutes les proportions habituelles. Les Autrichiens perdirent environ 8 mille hommes en morts ou blessés, et plus de 4 mille prisonniers. Leur état-major fut cruellement décimé; le général Haddick fut tué; les généraux Vogelsang, Lattermann, Bellegarde, Lamarsaille, Gottesheim furent blessés, et avec eux un grand nombre d'officiers. Ils perdirent donc, en hommes hors de combat ou pris, le tiers de leur armée, si elle était de 36 à 40 mille hommes, comme on l'a dit généralement. Quant aux Français, ils eurent 6 mille tués ou blessés; on leur enleva un millier de prisonniers, ce qui présente encore une perte du quart, sur 28 mille soldats présents à la bataille. Leur état-major était aussi maltraité que l'état-major autrichien. Les généraux Mainony, Rivaud, Malher, Champeaux, étaient blessés, le der-

nier mortellement. La plus grande perte était celle de Desaix. La France n'en avait pas fait une plus regrettable depuis dix ans de guerre. Aux yeux du Premier Consul, cette perte fut assez grande pour diminuer chez lui la joie de la victoire. Son secrétaire, M. de Bourrienne, accourant pour le féliciter de ce miraculeux triomphe, lui dit : Quelle belle journée! — Oui, bien belle, répondit le Premier Consul, si ce soir j'avais pu embrasser Desaix sur le champ de bataille. J'allais le faire, ajouta-t-il, ministre de la guerre; je l'aurais fait prince, si j'avais pu. — Le vainqueur de Marengo ne se doutait pas encore qu'il pourrait bientôt donner des couronnes à ceux qui le servaient. L'infortuné Desaix était gisant auprès de San-Giuliano, au milieu de ce vaste champ de carnage. Son aide de camp Savary, qui lui était depuis longtemps attaché, le cherchant au milieu des morts, le reconnut à son abondante chevelure, le recueillit avec un soin pieux, l'enveloppa dans le manteau d'un hussard, et, le plaçant sur son cheval, le transporta au quartier général de Torre-di-Garofolo.

Bien que la plaine de Marengo fût inondée de sang français, la joie régnait dans l'armée. Soldats et généraux sentaient le mérite de leur conduite, et appréciaient l'immense importance d'une victoire remportée sur les derrières de l'ennemi. Les Autrichiens, au contraire, étaient consternés; ils se savaient enveloppés et réduits à subir la loi du vainqueur. Le baron de Mélas, qui, dans cette journée, avait eu deux chevaux tués sous lui, et s'était conduit, malgré son grand âge, comme aurait pu le faire le plus jeune, le plus vaillant soldat de son armée, le baron de Mélas était plongé dans la plus profonde douleur. Il était rentré dans Alexandrie pour prendre un peu de repos, et en se croyant vainqueur. Maintenant il voyait son armée à moitié détruite, fuyant par toutes les issues, abandonnant son artillerie aux Français, ou la laissant noyée dans les marécages de la Bormida. Pour comble de malheur, son chef d'état-major Zach, qui jouissait de toute sa confiance, était en ce moment prisonnier des Français. Il promenait en vain ses regards sur ses généraux; aucun ne voulait donner un conseil; tous maudissaient le cabinet de Vienne, qui les avait entretenus dans de si funestes illusions, et les avait ainsi précipités dans un abîme. Cependant il fallait prendre un parti; mais lequel?... Se battre pour se faire jour? On venait de le tenter, et on n'y avait pas réussi. Se retirer sur Gênes, ou bien passer le Pô supérieur pour forcer le Tessin? Mais ces partis, difficiles avant la bataille, étaient impossibles depuis qu'elle avait été livrée et perdue. Le général Suchet était à quelques lieues en arrière, avec l'armée de Ligurie, vers Acqui; le général Bonaparte était en avant d'Alexandrie, avec l'armée de réserve victorieuse. L'un et l'autre allaient faire leur jonction, et couper la route de Gênes. Le général Moncey, qui, avec les détachements venus d'Allemagne, gardait le Tessin, pouvait être secouru par le général Bonaparte en aussi peu de temps qu'on en mettrait à marcher vers lui. Il n'y avait donc chance de salut d'aucun côté, et il fallait s'arrêter à la cruelle idée de capituler; bienheureux si, en abandonnant l'Italie, on sauvait la liberté de l'armée autrichienne, et si l'on obtenait de la générosité du vainqueur que cette malheureuse armée ne fût pas prisonnière de guerre! En conséquence il fut résolu qu'on enverrait un parlementaire au général Bonaparte pour entrer en négociation. Le prince de Lichtenstein fut choisi pour se rendre le lendemain matin, 15 juin (26 prairial), au quartier général français.

De son côté, le Premier Consul avait beaucoup de raisons de traiter. Son but principal était atteint, car l'Italie se trouvait délivrée en une seule bataille. Après la victoire qu'il venait de remporter, et qui achevait l'investissement complet des Autrichiens, il était certain d'obtenir l'évacuation de l'Italie; il aurait même pu, à la rigueur, exiger que les vaincus déposassent les armes et se constituassent prisonniers. Mais, en humiliant l'honneur de ces braves gens, on allait peut-être les pousser à un acte de désespoir. C'était verser un sang inutile, c'était surtout perdre du temps. Absent de Paris depuis plus d'un mois, il lui importait d'y retourner au plus tôt. Nous avions un prisonnier qui pouvait être un intermédiaire précieux, c'était M. de Zach. Le Premier Consul s'ouvrit à lui, exprima en sa présence son sincère désir de faire la paix, sa disposition à ménager l'armée impériale et à lui accorder les plus honorables conditions. Le parlementaire autrichien étant arrivé sur ces entrefaites, il manifesta devant cet envoyé les mêmes dispositions qu'à M. de Zach, et les chargea tous deux de se rendre avec Berthier auprès de M. de Mélas, pour arrêter les bases d'une capitulation. Suivant sa coutume dans toutes les circonstances de ce genre, il déclara irrévocablement les conditions arrêtées déjà dans sa pensée, annonçant qu'aucun pourparler ne les lui ferait modifier. Ainsi il consentait à ne point exiger que l'armée autrichienne fût déclarée prisonnière; il voulait bien la laisser passer avec les honneurs de la guerre; mais il exigeait qu'on rendît immédiatement à la France toutes les places de la Ligurie, du Piémont, de la Lombardie, des Légations, et que les Autrichiens évacuassent toute l'Italie jusqu'au Mincio. Les négociateurs partirent aussitôt pour le quartier général autrichien.

Quoique rigoureuses, les conditions qu'ils apportaient étaient naturelles, on doit même dire généreuses. Une seule était pénible, presque humiliante, c'était la remise de Gênes, après tant de sang répandu, et après quelques jours seulement d'occupation; mais évidemment le vainqueur ne pouvait pas s'en départir. M. de Mélas cependant envoya son principal négociateur auprès du Premier Consul, pour élever quelques contestations sur l'armistice proposé. — Monsieur, lui dit avec vivacité le Premier Consul, mes conditions sont irrévocables. Ce n'est pas d'hier que je fais la guerre; votre position m'est aussi connue qu'à vous-même. Vous êtes dans Alexandrie, encombrés de morts, de blessés, de malades, dépourvus de vivres, privés de l'élite de votre armée, enveloppés de toutes parts. Je pourrais tout exiger, mais je respecte les cheveux blancs de

votre général, la vaillance de vos soldats, et je ne demande que ce qu'exige impérieusement la situation présente des affaires. Retournez à Alexandrie; quoi que vous fassiez, vous n'aurez pas d'autres conditions. —

La convention fut signée à Alexandrie dans la journée même du 15, d'après les bases proposées par le général Bonaparte. Il fut convenu d'abord qu'il y aurait suspension d'armes en Italie, jusqu'après la réception d'une réponse de Vienne. Si la convention était acceptée, les Autrichiens avaient la faculté de se retirer avec les honneurs de la guerre, derrière la ligne du Mincio. Ils s'engageaient, en se retirant, à remettre aux Français toutes les places fortes qu'ils occupaient. Les châteaux de Tortone, d'Alexandrie, de Milan, d'Arona, de Plaisance, devaient être remis du 16 au 20 juin (27 prairial-1er messidor); les châteaux de Ceva, de Savone, les places de Coni et de Gênes, du 16 au 24 juin; le fort d'Urbin, le 26. L'armée autrichienne devait être divisée en trois colonnes, qui se retireraient l'une après l'autre, au fur et à mesure de la livraison des places. Les immenses approvisionnements accumulés par M. de Mélas en Italie étaient partagés par moitié : l'artillerie des fonderies italiennes était concédée à l'armée française, l'artillerie des fonderies autrichiennes à l'armée impériale. Les Impériaux, après avoir évacué la Lombardie jusqu'au Mincio, devaient se renfermer derrière la ligne suivante : le Mincio, la Fossa-Maestra, la rive gauche du Pô, depuis Borgo-Forte jusqu'à l'embouchure de ce fleuve dans l'Adriatique. Peschiera et Mantoue restaient à l'armée autrichienne. Il était dit sans explication que le détachement de cette armée actuellement en Toscane continuerait à occuper cette province. Il ne pouvait être parlé des Etats du Pape et du roi de Naples dans cette capitulation, puisque ces princes étaient étrangers aux événements de la haute Italie. Si cette convention n'était pas ratifiée par l'empereur, on avait dix jours pour s'avertir de la reprise des hostilités. En attendant, on ne pouvait faire de part ni d'autre de détachement sur l'Allemagne.

Ce fut là le sens de cette célèbre convention d'Alexandrie, qui en une journée valut à la France la restitution de la haute Italie, laquelle entraînait la restitution de l'Italie entière. On a beaucoup reproché depuis, et trop sévèrement, à M. de Mélas, cette campagne et cette convention. Il faut être juste pour le malheur, quand il est racheté surtout par une conduite pleine d'honneur. M. de Mélas fut trompé sur l'existence de l'armée de réserve par le cabinet de Vienne, qui ne cessa de l'entretenir dans les plus funestes illusions. Une fois détrompé, on put lui reprocher de n'avoir réuni ses troupes ni assez tôt ni assez complétement, et d'avoir laissé trop de monde dans les places. Ce n'était pas en effet derrière les murs de ces places, mais sur le champ de bataille de Marengo, qu'il fallait les défendre. Cette faute admise, il faut reconnaître que M. de Mélas tint la conduite des gens de cœur lorsqu'ils sont enveloppés, c'est de se faire jour l'épée à la main. Il l'essaya bravement, et fut vaincu. Dès lors il n'y avait plus pour lui qu'une chose possible, c'était de sauver la liberté de son armée, car l'Italie était irrévocablement perdue pour lui. Il ne pouvait obtenir plus qu'il n'obtint; il aurait même pu, si le vainqueur l'eût voulu, subir plus d'humiliation encore. Et le vainqueur lui-même fit bien de ne pas exiger davantage, puisqu'en voulant humilier ces braves gens, il se serait exposé à les pousser à de sanglantes extrémités, et à perdre un temps précieux, sa présence à Paris étant dans le moment indispensable. Plaignons donc M. de Mélas, et admirons sans réserve la conduite du vainqueur, qui dut les prodigieux résultats de cette campagne non pas au hasard, mais aux combinaisons les plus profondes, les plus merveilleusement exécutées.

Quelques détracteurs ont prétendu attribuer au général Kellermann le gain de la bataille de Marengo, et tous les résultats que cette bataille mémorable entraîna dans la suite. Pourquoi donc, s'il faut dépouiller de cette gloire le général Bonaparte, ne pas l'attribuer à cette noble victime de la plus heureuse inspiration, à ce Desaix qui devinant avant de les avoir reçus les ordres de son chef, vint lui apporter la victoire et sa vie? Pourquoi ne pas l'attribuer aussi à cet intrépide défenseur de Gênes, qui, en retenant les Autrichiens sur l'Apennin, donna au général Bonaparte le temps de descendre les Alpes et les lui livra presque à moitié détruits? A ce dire, les généraux Kellermann, Desaix, Masséna, seraient tous les véritables vainqueurs de Marengo, tous, excepté le général Bonaparte! Mais en ce monde le cri des peuples a toujours décerné la gloire, et le cri des peuples a proclamé vainqueur de Marengo celui qui, découvrant avec le coup d'œil du génie le parti qu'on pouvait tirer des hautes Alpes pour déboucher sur les derrières des Autrichiens, avait trompé, trois mois de suite, leur vigilance; avait créé une armée qui n'existait pas, rendu cette création incroyable pour toute l'Europe, traversé le Saint-Bernard sans route frayée, paru à l'improviste au milieu de l'Italie confondue d'étonnement, enveloppé avec un art merveilleux son adversaire infortuné, et lui avait livré une bataille décisive, perdue le matin, regagnée le soir, et certainement regagnée le lendemain, si elle ne l'avait été le jour même : car outre les six mille hommes de Desaix, dix mille hommes accourus du Tessin, dix mille postés sur le bas Pô, présentaient le moyen infaillible de détruire l'armée ennemie. Qu'on suppose en effet les Autrichiens, vainqueurs le 14 juin, s'engageant dans le défilé de la Stradella, trouvant à Plaisance les généraux Duhesme et Loison avec 10 mille hommes pour leur disputer le passage du Pô, et ayant en queue le général Bonaparte renforcé des généraux Desaix et Moncey : qu'auraient fait les Autrichiens dans ce coupe-gorge, arrêtés par un fleuve bien défendu, et poursuivis par une armée supérieure en nombre? Ils auraient succombé plus désastreusement encore que dans les champs de la Bormida. Le vrai vainqueur de Marengo est donc celui qui maîtrisa la fortune par ses combinaisons profondes, admirables, sans égales dans l'histoire des grands capitaines.

Du reste il fut bien servi par ses lieutenants, et il n'est besoin de sacrifier aucune gloire pour édifier la sienne. Masséna par une défense héroïque de Gênes, Desaix par la plus heureuse détermination, Lannes par une incomparable fermeté dans la plaine de Marengo, Kellermann par une belle charge de cavalerie, concoururent à son triomphe. Il les récompensa tous de la manière la plus éclatante; et quant à Desaix, il paya sa mort des plus nobles regrets. Le Premier Consul ordonna des honneurs magnifiques pour l'homme qui venait de rendre à la France un si grand service; il eut même le soin de recueillir sa famille militaire, et prit auprès de lui ses deux aides de camp, restés sans emploi par la mort de leur général : c'étaient les colonels Rapp et Savary.

Avant de quitter le champ de bataille de Marengo, le Premier Consul voulut écrire une nouvelle lettre à l'empereur d'Allemagne. Bien que la première ne lui eût valu qu'une réponse indirecte, adressée par M. de Thugut à M. de Talleyrand, il croyait que la victoire lui permettait de renouveler des instances repoussées. Dans ce moment il désirait la paix avec une ardeur extrême; il sentait que pacifier la France au dehors après l'avoir pacifiée au dedans était son véritable rôle, et que cette tâche accomplie légitimerait son autorité naissante beaucoup plus que ne pourraient le faire de nouvelles victoires. Susceptible d'ailleurs des impressions les plus vives, il avait été singulièrement touché de la vue de cette plaine de Marengo, sur laquelle gisait le quart des deux armées. Sous l'influence de ces sentiments, il écrivit à l'empereur une lettre assez étrange. C'est sur le champ de bataille, lui disait-il, au milieu des souffrances d'une multitude de blessés, et environné de quinze mille cadavres, que je conjure Votre Majesté d'écouter la voix de l'humanité, et de ne pas permettre que deux braves nations s'entr'égorgent pour des intérêts qui leur sont étrangers. C'est à moi de presser Votre Majesté, puisque je suis plus près qu'elle du théâtre de la guerre. Son cœur ne peut pas être si vivement frappé que le mien... —

La lettre était longue. Le Premier Consul y discutait avec l'éloquence qui lui était propre, et un langage qui n'était pas celui de la diplomatie, les motifs que la France et l'Autriche pouvaient encore avoir de rester armées l'une contre l'autre. Est-ce pour la religion que vous combattez? lui disait-il. Mais faites alors la guerre aux Russes et aux Anglais, qui sont les ennemis de votre foi, et ne soyez pas leur allié! Est-ce pour vous garder des principes révolutionnaires? Mais la guerre les a propagés dans une moitié du continent, en étendant les conquêtes de la France, et ne pourra que les propager davantage. Est-ce pour l'équilibre de l'Europe? Mais les Anglais menacent plus que nous cet équilibre; car ils sont devenus les maîtres et les tyrans du commerce, et personne ne peut plus lutter contre eux, tandis que l'Europe pourra toujours contenir la France, si elle voulait sérieusement menacer l'indépendance des nations. (Raisonnement malheureusement bien juste, et que quinze ans de guerre n'ont que trop justifié.) Est-ce, ajoutait le diplomate guerrier, est-ce pour l'intégrité de l'Empire germanique? Mais Votre Majesté nous a livré elle-même Mayence et les Etats allemands de la rive gauche du Rhin. D'ailleurs, l'Empire vous demande avec instance de lui donner la paix. Est-ce enfin pour les intérêts de la maison d'Autriche? Rien n'est plus naturel; mais exécutons le traité de Campo-Formio, qui attribue à Votre Majesté de larges indemnités en compensation des provinces perdues dans les Pays-Bas, et les lui assure là où elle préfère les obtenir, c'est-à-dire en Italie. Que Votre Majesté envoie des négociateurs où elle voudra, et nous ajouterons au traité de Campo-Formio des stipulations capables de la rassurer sur l'existence des Etats secondaires, qu'on reproche à la République française d'avoir tous ébranlés. — Le Premier Consul faisait ici allusion à la Hollande, à la Suisse, au Piémont, à l'Etat romain, à la Toscane, à Naples, que le Directoire avait mis en révolution. A ces conditions, ajoutait-il, la paix est faite : rendons l'armistice commun à toutes les armées, et entrons en négociation immédiate.

M. de Saint-Julien, l'un des généraux qui avaient la confiance de l'empereur, dut porter à Vienne, et cette lettre, et la convention d'Alexandrie.

Quelques jours après, un peu revenu de ses premières impressions, le Premier Consul éprouvait un de ces regrets qu'il a souvent éprouvés quand il lui arrivait d'écrire une pièce importante de premier mouvement, et sans avoir consulté des esprits plus froids que le sien. Rendant compte de sa démarche aux Consuls, il leur disait : J'ai expédié un courrier à l'empereur avec une lettre que le ministre des relations extérieures vous communiquera. *Vous la trouverez un peu originale;* mais elle est écrite sur un champ de bataille. (22 juin.)

Après avoir dit adieu à son armée, il partit pour Milan le 17 juin (28 prairial) au matin, trois jours après la victoire de Marengo. On l'y attendait avec une vive impatience. Il y arriva le soir, à la nuit. La population, avertie, était accourue dans les rues pour le voir passer. Elle poussait des cris de joie, et jetait des fleurs dans sa voiture. La ville était illuminée avec cet éclat que les Italiens savent seuls déployer dans leurs fêtes. Les Lombards, qui venaient de supporter pendant dix ou douze mois le joug des Autrichiens, rendu plus dur par la guerre et la violence des circonstances, tremblaient d'être replacés sous leur insupportable autorité. Ils avaient, pendant les chances diverses de cette courte campagne, recueilli les bruits les plus contraires, éprouvé les plus cruelles anxiétés, et ils étaient ravis de voir enfin leur délivrance assurée. Le général Bonaparte fit proclamer sur-le-champ le rétablissement de la République cisalpine, et se hâta de mettre quelque ordre aux affaires d'Italie, que sa dernière victoire changeait complétement de face.

Nous avons déjà dit que la guerre entreprise par la formidable coalition des Russes, des Anglais, des Autrichiens, pour rétablir dans leurs Etats les princes renversés par les prétendus envahissements du Directoire, n'avait remis personne à sa place. Le

roi de Piémont était à Rome; le grand-duc de Toscane en Autriche; le Pape était mort à Valence, et ses provinces étaient envahies par les Napolitains. La famille royale de Naples, livrée entièrement aux Anglais, se trouvait seule dans ses Etats, où elle souffrait la plus sanguinaire des réactions. La reine de Naples, le chevalier Acton, lord Nelson, permettaient, s'ils ne les ordonnaient pas, des cruautés abominables. La victoire de la République française devait changer tout cela : l'humanité y était aussi intéressée que la politique.

Le Premier Consul institua un gouvernement provisoire à Milan, en attendant qu'on pût réorganiser la Cisalpine et lui donner des frontières définitives, ce qui n'était possible qu'à la paix. Il ne se crut pas obligé envers le roi de Piémont à plus d'égards que n'en avait montré l'Autriche, et en conséquence il ne se hâta pas de le rétablir dans ses Etats. Il lui substitua un gouvernement provisoire, et nomma le général Jourdan commissaire auprès de ce gouvernement, avec mission de le diriger. Depuis longtemps le Premier Consul voulait employer et enlever à ses ennemis cet homme honnête et sage, peu fait pour être le chef des anarchistes en France. Le Piémont était ainsi gardé en réserve, avec l'intention d'en disposer à la paix, soit au profit de la République française, soit comme gage de réconciliation avec l'Europe, en reconstituant les Etats secondaires détruits sous le Directoire. La Toscane devait rester occupée par un corps autrichien. Le Premier Consul la fit observer, prêt à y porter la main, si les Anglais y descendaient, ou si on continuait à y faire des levées d'hommes contre la France. Quant à Naples, il ne dit rien, ne fit rien, attendant les conséquences de sa victoire sur l'esprit de cette cour. Déjà la reine de Naples, épouvantée, se disposait à se rendre à Vienne, pour invoquer l'appui de l'Autriche, et surtout celui de la Russie.

Restait la cour de Rome. C'est là que les intérêts temporels se compliquaient des intérêts spirituels les plus graves. Pie VI, comme on l'a vu, venait de mourir en France, prisonnier du Directoire. Le Premier Consul, fidèle à sa politique, lui avait fait rendre des honneurs funèbres. Un conclave s'était réuni à Venise, et avait obtenu avec beaucoup de peine du cabinet autrichien la permission de donner un successeur au pape défunt. Trente-cinq cardinaux assistaient à ce conclave. Un prélat en était secrétaire : c'était monsignor Consalvi, prêtre romain, jeune, ambitieux, remarquable par la souplesse, la pénétration, l'agrément de son esprit, et mêlé depuis aux plus grandes choses du siècle. Le conclave, suivant l'usage dans toute élection politique ou religieuse, s'était divisé. Vingt-deux de ses membres étaient rangés derrière le cardinal Braschi, neveu du dernier pape, et portait au pontificat le cardinal Bellisomi, évêque de Césène. Ceux qui ne voulaient pas perpétuer à Rome la domination de la famille Braschi, rangés derrière le cardinal Antonelli, portaient le cardinal Mattei, signataire du traité de Tolentino. Mais ils ne lui donnaient que treize voix. Plusieurs mois avaient été employés à soutenir de part et d'autre cette lutte silencieuse, mais obstinée. Aucun des deux concurrents n'avait jusqu'ici gagné de voix sur l'autre. Alors on songea au savant cardinal Gerdil, qui avait figuré dans les controverses du dernier siècle. Ce nouveau candidat était Savoyard, et devenu, depuis les victoires de la République, sujet de la France. L'Autriche exerça contre lui son droit d'exclusion. Pour en finir, deux voix se détachèrent du cardinal Mattei, et promirent de se réunir au cardinal Bellisomi, ce qui lui assurait vingt-quatre voix, c'est-à-dire les deux tiers des suffrages, nombre rigoureusement exigé par les lois de l'Eglise pour qu'une élection soit valable. Mais, comme on se trouvait dans les Etats de l'Autriche, on avait cru convenable de lui soumettre auparavant cette nomination, afin d'obtenir son agrément tacite. La cour de Vienne eut le tort de laisser écouler plus d'un mois sans donner de réponse. La susceptibilité des princes de l'Eglise en fut blessée, en même temps tous les partis se disloquèrent, et l'élection du cardinal Bellisomi devint impossible. C'était ce moment de désordre et de fatigue qu'attendait l'habile secrétaire du conclave, le prélat Consalvi, pour faire surgir une nouvelle candidature, objet de ses longues et secrètes méditations. Parlant à tous les partis le langage qui pouvait les toucher, il démontra aux uns les inconvénients de la domination des Braschi, aux autres le peu de fondement qu'on pouvait faire sur l'Autriche et sur les diverses cours chrétiennes; puis s'adressant au vieil intérêt romain, si profond, si sagace, il découvrit à leurs yeux surpris une perspective tout à fait nouvelle pour eux. — C'est de la France, leur dit-il, que nous sont venues les persécutions depuis dix années. Eh bien, c'est de la France que nous viendront peut-être à l'avenir les secours et les consolations. La France, depuis Charlemagne, fut toujours pour l'Eglise le plus utile, le moins gênant des protecteurs. Un jeune homme bien extraordinaire, bien difficile à juger encore, y domine aujourd'hui. Il aura prochainement, n'en doutez pas, reconquis l'Italie. (La bataille de Marengo n'était pas encore livrée.) Souvenez-vous qu'il a protégé les prêtres en 1797, et qu'il a tout récemment rendu des honneurs funèbres à Pie VI. Des paroles singulières qu'on lui a entendu dire sur la religion, sur la cour de Rome, nous ont été répétées par des témoins dignes de foi. Ne négligeons pas les ressources qui s'offriraient de ce côté. Arrêtons-nous à un choix qui ne puisse pas être considéré comme une hostilité pour la France, qui puisse même lui convenir jusqu'à un certain point; et nous ferons peut-être une chose plus utile pour l'Eglise, qu'en demandant des candidats à toutes les cours catholiques de l'Europe. —

C'était là certainement un éclair de ce génie de la cour romaine qui allait jeter encore quelques grandes lueurs au commencement de ce siècle. Monsignor Consalvi mit alors en avant le nom du cardinal Chiaramonti, évêque d'Imola. On ne pouvait pas mieux choisir pour le but qu'il se proposait. Le cardinal Chiaramonti, natif de Césène, âgé de

58 ans, parent de Pie VI, élevé par lui à la pourpre romaine, jouissait par son esprit, son savoir et ses douces vertus, de l'estime universelle. A ces qualités attachantes, il joignait une grande fermeté; et on l'avait vu lutter, à une époque antérieure, contre les tracasseries de son ordre, celui de Saint-Benoît, et contre les persécutions du Saint-Office, avec une constance victorieuse. Son acte le plus récent et le plus célèbre était une homélie faite en qualité d'évêque d'Imola, quand son diocèse avait été réuni à la République cisalpine. Il avait parlé alors de la Révolution française avec une modération qui avait charmé le vainqueur de l'Italie, et scandalisé les fanatiques de l'ancien régime. Respecté néanmoins de tout le monde, il plaisait au parti Braschi, ne répugnait pas au parti contraire, convenait à tous les cardinaux fatigués de la longueur du conclave, et semblait heureusement choisi à ceux qui espéraient beaucoup du bon vouloir de la France dans l'avenir. L'adhésion inattendue d'un illustre personnage décida son élection, qui ne rencontra du reste de véritable difficulté que dans sa résistance personnelle à un tel honneur. Cette adhésion fut celle du cardinal Maury. Ce célèbre champion de la vieille monarchie française était retiré auprès de la cour romaine, où il vivait, récompensé par le chapeau de cardinal de ses luttes avec Barnave et Mirabeau. C'était un émigré, mais un émigré doué d'un esprit remarquable, d'un grand sens, et accueillant avec une satisfaction secrète l'idée de se rattacher au gouvernement de la France, depuis que la gloire rachetait la nouveauté de ce gouvernement. Il disposait de six voix, et les donna au cardinal Chiaramonti, qui fut élu pape à peu près au moment de l'arrivée du général Bonaparte à Milan par la route du Saint-Bernard.

Le nouveau pontife était à Venise, n'ayant pu obtenir de la cour de Vienne qu'on le couronnât à Saint-Marc, ni de la cour de Naples qu'on lui rendît Rome. Cependant, parti presque à l'improviste pour se transporter à Ancône, il négociait en cette ville l'évacuation des Etats de l'Eglise, et son propre retour dans la capitale du monde chrétien. Dans cette situation précaire, la France, devenue bienveillante pour le Saint-Siége, pouvait lui prêter un appui fort utile, et la singulière prévision de monsignor Consalvi recevoir son accomplissement d'une manière bien soudaine. Cette rencontre du cardinal Chiaramonti et du Premier Consul, l'un élevé au trône pontifical, l'autre à la dictature républicaine, presque en même temps, ne devait pas être l'un des événements les moins étonnants et les moins féconds de ce siècle.

Le jeune Bonaparte, en 1796, général soumis au Directoire, ne pouvant pas tout oser, n'ayant pas encore la prétention de donner des leçons à la Révolution française, avait maintenu le Pape par le traité de Tolentino, et ne lui avait retiré que les Légations, pour les transmettre à la République cisalpine. Devenu aujourd'hui Premier Consul, maître de faire ce qu'il jugerait convenable, décidé à revenir sur une grande partie des choses accomplies par la Révolution française, il ne pouvait pas hésiter dans sa conduite envers le Pape récemment élu. A peine retourné à Milan, il vit le cardinal Martiniana, évêque de Verceil, ami de Pie VII, lui déclara qu'il était résolu à bien vivre avec le Saint-Siége, à réconcilier la Révolution française avec l'Eglise, à soutenir même celle-ci contre ses ennemis, si le nouveau Pape se montrait raisonnable, et comprenait bien la situation actuelle de la France et du monde. Cette parole jetée dans l'oreille du vieux cardinal ne devait pas être perdue, et allait bientôt porter des fruits abondants. L'évêque de Verceil fit partir pour Rome son propre neveu, le comte Alciati, afin de nouer une négociation.

A cette ouverture, le général Bonaparte joignit un acte encore plus hardi, et qu'il n'aurait pas osé se permettre à Paris, mais qu'il était charmé de faire arriver de loin en France, comme un signe de ses intentions futures. Les Italiens avaient préparé un *Te Deum* solennel dans la vieille cathédrale de Milan. Il voulut y assister, et, le 18 juin (29 prairial), il écrivit ces paroles aux Consuls : « Aujourd'hui, malgré ce qu'en pourront dire nos athées de Paris, je vais, en grande cérémonie, au *Te Deum* qu'on chante à la métropole de Milan. » (*Dépôt de la Secrétairerie d'Etat.*)

Après avoir donné ces soins aux affaires générales d'Italie, il fit quelques dispositions indispensables pour distribuer l'armée dans le pays conquis, la nourrir, la réorganiser. Masséna venait de le rejoindre. L'humeur du défenseur de Gênes s'effaça devant l'accueil flatteur que lui fit le Premier Consul, et il reçut le commandement de l'armée d'Italie, qu'il méritait à tant de titres. Cette armée se composa du corps qui avait défendu Gênes, de celui qui avait défendu le Var, des troupes descendues par le Saint-Bernard, de celles qui, sous le général Moncey, étaient venues d'Allemagne. Tout cela formait la masse imposante de 80 mille soldats éprouvés. Le Premier Consul les établit dans les riches plaines du Pô, afin de les faire reposer de leurs fatigues, et de les dédommager de leurs privations par l'abondance dont ils allaient jouir.

Avec sa prévoyance accoutumée, le Premier Consul donna l'ordre de faire sauter les forts et citadelles qui fermaient les issues entre la France et l'Italie. En conséquence, la démolition des forts d'Arona, de Bard, de Serravalle, des citadelles d'Ivrée et de Ceva, fut prescrite et exécutée. Il fixa le mode et l'étendue des contributions qui devaient servir à sustenter l'armée, fit partir lui-même la garde consulaire, en calculant les étapes de manière qu'elle pût arriver à Paris pour la fête du 14 juillet, laquelle, d'après ses intentions, devait être célébrée avec une grande pompe. Il prit soin, à Milan même, de régler les détails de cette fête. Il est nécessaire, écrivait-il, de s'étudier à rendre brillante la solennité du 14 juillet, et d'avoir soin qu'elle ne *singe* pas les réjouissances qui ont eu lieu jusqu'à ce jour. Les courses de chars pouvaient être très-bonnes en Grèce, où l'on se battait sur des chars. Cela ne signifie pas grand'chose chez nous. (Milan, 22 juin.) (*Dépôt de la Secrétairerie d'Etat.*) Il défendit qu'on lui élevât des arcs de triomphe, en disant



Mort de Latour-d'Auvergne, surnommé le premier grenadier de France. (P. 149.)

qu'il ne voulait *d'autre arc de triomphe que la satisfaction publique*.

Si le Premier Consul, malgré tout ce qui le rappelait à Paris, avait séjourné une dizaine de jours à Milan, c'était pour se bien assurer de la fidèle exécution de la convention d'Alexandrie. Il se défiait de la bonne foi autrichienne, et crut même s'apercevoir de quelques retards dans la remise de certaines places. Il gourmanda aussitôt la faiblesse de Berthier et ordonna de retenir la seconde et la troisième colonne de l'armée de M. de Mélas. La première était déjà partie. On pouvait avoir des craintes surtout pour Gênes, que les Autrichiens devaient être tentés de livrer aux Anglais avant que les Français y fussent entrés. Le prince de Hohenzollern, en effet, ou spontanément, ou suscité par les Anglais, refusait en ce moment de rendre aux troupes de Masséna une place qu'on avait eu tant de peine à conquérir. M. de Mélas, apprenant ces difficultés, insista de la manière la plus loyale auprès de son lieutenant pour qu'il exécutât la convention d'Alexandrie, le menaçant, s'il résistait, de le livrer aux conséquences que pourrait entraîner pour lui un acte de déloyauté. Les paroles de M. de Mélas furent entendues, et Gênes fut remise aux Français le 24 juin, au milieu de l'allégresse des patriotes liguriens, délivrés en si peu de jours de la présence des Autrichiens et de la domination des oligarques. Ainsi s'était vérifiée la belle parole de Masséna : Je vous jure que je serai rentré dans Gênes avant quinze jours ! —

Tout cela fait, le Premier Consul partit de Milan le 24 juin, avec Duroc, son aide de camp de prédilection ; Bessières, commandant de la garde consulaire ; M. de Bourrienne, son secrétaire, et Savary, l'un des deux officiers qu'il avait attachés à sa personne en mémoire de Desaix. Il s'arrêta quelques heures à Turin pour ordonner des travaux à la citadelle, traversa le mont Cenis, et entra dans Lyon sous des arcs de triomphe, au milieu de la population émerveillée des prodiges qui venaient de s'accomplir. Les Lyonnais, qui étaient épris au même degré de sa gloire et de sa politique, envahirent l'hôtel des Célestins où il était descendu, et voulurent absolument le voir. Il fut obligé de se présenter à eux. Des acclamations unanimes éclatèrent à son aspect. On lui demanda si instamment de poser la première pierre de la place Bellecour, dont la reconstruction

allait être commencée, qu'il fut obligé d'y consentir. Il passa un jour à Lyon, au milieu du concours de tout le peuple des environs. Après avoir adressé aux Lyonnais des paroles qui les charmèrent, relativement au rétablissement prochain de la paix, de l'ordre et du commerce, il repartit pour Paris. Les habitants des provinces accouraient de toute part sur son passage. Cet homme si bien traité alors par la fortune jouissait vivement de sa gloire, et cependant, s'entretenant sans cesse pendant la route avec ses compagnons de voyage, il leur adressa cette grande parole, qui peint si bien son insatiable amour de la renommée : Oui, leur dit-il, j'ai conquis en moins de deux ans le Kaire, Milan, Paris; eh bien, si je mourais demain, je n'aurais pas une demi-page dans une histoire universelle. — Il arriva dans la nuit du 2 au 3 juillet à Paris.

Son retour était nécessaire, car, éloigné de la capitale depuis près de deux mois, son absence, surtout au moment des fausses nouvelles de Marengo, avait fait renaître quelques intrigues. On l'avait même cru pendant un instant ou mort ou vaincu, et les ambitieux s'étaient mis à l'œuvre. Les uns songeaient à Carnot, les autres à M. de La Fayette, sorti d'Olmutz, et rentré en France par un bienfait du Premier Consul. Ils voulaient faire de Carnot ou de M. de La Fayette un président de la République. M. de La Fayette n'avait eu aucune part à ces intrigues; Carnot, pas davantage. Mais Joseph et Lucien Bonaparte conçurent contre ce dernier, et fort injustement, des défiances qu'ils firent partager à leur frère. De là vint la fâcheuse résolution, que le Premier Consul exécuta plus tard, de retirer à Carnot le portefeuille de la guerre. On avait même cru voir que MM. de Talleyrand et Fouché, qui se haïssaient l'un l'autre, avaient cependant tendu à se rapprocher, sans doute pour se concerter, et profiter ensemble des événements. On ne put rien apercevoir en ce moment chez l'homme le plus appelé à figurer dans le cas où le général Bonaparte aurait disparu de la scène, chez M. Sieyès. Il fut le seul qui montra autant de réserve. Tout cela du reste eut à peine le temps de poindre, tant les mauvaises nouvelles furent bientôt effacées par les bonnes. Mais on exagéra beaucoup ce qui s'était passé en le rapportant, et le Premier Consul en éprouva contre quelques personnages des ressentiments qu'il eut le bon esprit de dissimuler, et même d'oublier entièrement à l'égard de tous ceux qu'on lui avait signalés, un seul excepté, l'illustre Carnot. Le Premier Consul d'ailleurs, tout entier à la joie de ses succès, ne voulut pas que dans ce moment le plus léger nuage vînt troubler la félicité publique. Il accueillit tout le monde parfaitement, et fut accueilli avec transport, surtout par ceux qui avaient des reproches à se faire. Le peuple de Paris, apprenant son retour, accourut sous les fenêtres des Tuileries, et remplit, pendant la journée entière, les cours et le jardin du palais. Le Premier Consul fut plusieurs fois obligé de se montrer à la foule. Le soir, la ville de Paris fut spontanément illuminée. On fêtait avec empressement une victoire miraculeuse, présage certain d'une paix ardemment désirée. Cette journée toucha si profondément celui qui était l'objet de ces hommages, que vingt ans plus tard, seul, exilé, prisonnier au milieu de la solitude de l'océan Atlantique, il la comptait, en recueillant ses souvenirs, parmi les plus belles de sa vie.

Le lendemain les corps de l'Etat se rendirent auprès de lui, et donnèrent le premier exemple de ces félicitations dont on a vu depuis se renouveler tant de fois, et sous tous les règnes, le fastidieux spectacle. Ce spectacle était nouveau alors, et parfaitement motivé. On vit donc paraître aux Tuileries le Sénat, le Corps législatif, le Tribunat, les grands tribunaux, la préfecture de la Seine, les autorités civiles et militaires, les directeurs de la Banque de France, enfin l'Institut et les sociétés savantes. Ces grands corps accouraient pour complimenter le vainqueur de Marengo, et lui parlaient comme on parlait jadis, comme on a parlé depuis aux rois. Mais il faut dire que le langage, quoique uniformément louangeur, était dicté par un sincère enthousiasme. En effet, la face des choses changée en quelques mois, la sécurité succédant à un trouble profond, une victoire inouïe replaçant la France à la tête des puissances de l'Europe, la certitude d'une paix prochaine faisant cesser les anxiétés d'une guerre générale, la prospérité enfin s'annonçant déjà de toutes parts, comment de si grands résultats, sitôt réalisés, n'auraient-ils pas transporté les esprits! Le président du Sénat terminait comme il suit son allocution, qui peut donner une idée de toutes les autres :

« Nous nous plaisons à reconnaître que la patrie
» vous doit son salut, que la République vous devra
» son affermissement, et le peuple une prospérité
» que vous aurez fait succéder en un jour à dix an-
» nées de la plus orageuse des révolutions. »

Pendant que ces choses se passaient en Italie et en France, Moreau, sur les bords du Danube, continuait sa belle campagne contre M. de Kray. Nous l'avons laissé manœuvrant autour d'Ulm pour obliger les Autrichiens à quitter cette forte position. Il s'était placé entre l'Iller et le Lech, appuyant sa gauche et sa droite à ces deux rivières, tournant la face au Danube, le dos à la ville d'Augsbourg, prêt à recevoir M. de Kray s'il voulait combattre, et en attendant lui barrant le chemin des Alpes, ce qui était la condition essentielle du plan général. Si les succès de Moreau n'avaient été ni prompts ni décisifs, ils avaient été soutenus, et suffisants pour permettre au Premier Consul d'accomplir en Italie ce qu'il s'était proposé d'y faire. Mais le moment était venu où le général de l'armée du Rhin, enhardi par le temps et par les succès de l'armée de réserve, allait tenter une manœuvre sérieuse pour déloger M. de Kray de la position d'Ulm. Maintenant que, sans connaître la bataille de Marengo, il savait cependant l'heureux succès du passage des Alpes, Moreau ne craignant plus autant de découvrir les montagnes, avait toute liberté dans ses mouvements. Des diverses manœuvres possibles pour faire tomber la position d'Ulm, il préféra celle qui consistait à passer le Danube au-dessous de cette position, et à forcer M. de Kray de décamper, en menaçant de

couper sa ligne de retraite. Cette manœuvre était en effet la meilleure; car celle qui aurait consisté à percer droit sur Vienne par Munich était trop hardie pour le caractère de Moreau, et peut-être prématurée dans l'état général des affaires. Celle qui aurait consisté à passer au-dessus et tout près d'Ulm, pour emporter de vive force le camp des Autrichiens, était hasardée, comme toute attaque de vive force. Mais passer au-dessous d'Ulm, et, en menaçant M. de Kray de lui enlever sa ligne de retraite, l'obliger à la regagner, était à la fois la manœuvre la plus sage et la plus sûre.

Du 15 au 18 juin, Moreau se mit en mouvement pour exécuter sa nouvelle résolution. L'organisation de son armée, comme on l'a dit, avait reçu quelques changements par suite du départ des généraux Saint-Cyr et Sainte-Suzanne. Lecourbe formait toujours la droite, et Moreau le centre, à la tête du corps de réserve. Le corps de Saint-Cyr, passé aux ordres du général Grenier, formait la gauche. Le corps de Sainte-Suzanne, réduit aux proportions d'une forte division, et confié à l'audacieux Richepanse, allait faire l'office d'un corps de flanqueurs, qui dans le moment eut la mission d'observer Ulm pendant qu'on manœuvrerait au-dessous.

Il y avait eu quelques combats sous Ulm, un notamment le 5 juin, où deux divisions françaises avaient tenu tête à 40 mille Autrichiens. C'était de la part de M. de Kray une manière de nous fixer devant Ulm, en nous y occupant fortement. Le 18 juin, Richepanse était en vue d'Ulm, Grenier avec la gauche à Guntzbourg, le centre, composé du corps de réserve, à Burgau; Lecourbe avec la droite s'étendait jusqu'à Dillingen. (Voir la carte nº 2.) L'ennemi avait coupé tous les ponts depuis Ulm jusqu'à Donauwerth. Mais une reconnaissance faite par Lecourbe avait décidé Moreau à choisir les points de Blindheim et de Gremheim pour y passer le Danube, parce que sur ces deux points les ponts imparfaitement coupés étaient plus aisés à réparer. (Voir la carte nº 10.) Lecourbe fut chargé de cette opération périlleuse. Pour la lui faciliter, on le renforça du général Boyer avec cinq bataillons, et de toute la réserve de cavalerie sous les ordres du général d'Hautpoul. Le centre, sous le général en chef, se porta même de Burgau à Aislingen, pour être en mesure de seconder le passage. Grenier avec la gauche eut ordre de faire une tentative de son côté, afin d'attirer à lui l'attention de l'ennemi. Le 19 juin au matin, Lecourbe avait disposé ses troupes entre les villages de Blindheim et de Gremheim, dont les ponts n'étaient qu'à moitié détruits, et il eut soin de s'abriter derrière quelques bouquets de bois. Il n'avait point d'équipage de pont, et possédait seulement une certaine quantité de madriers. Il suppléa par de l'audace à tout ce qui lui manquait. Le général Gudin dirigeait sous Lecourbe cette tentative de passage. Quelques pièces d'artillerie furent placées sur la rive du Danube pour en éloigner l'ennemi; en même temps l'adjudant Quenot se jeta bravement à la nage pour aller s'emparer de deux grosses nacelles qu'on apercevait à l'autre bord. Ce courageux officier les ramena sous une pluie de balles, et revint n'ayant qu'une légère blessure au pied. On avait choisi les meilleurs nageurs des divisions, ils déposèrent leurs vêtements et leurs armes dans les deux nacelles, et se jetèrent au milieu des eaux du Danube sous le feu de l'ennemi. Arrivés sur l'autre rive, et sans même prendre le temps de se vêtir, ils se saisirent de leurs armes, fondirent sur quelques compagnies d'Autrichiens qui gardaient cette partie du fleuve, les dispersèrent, et leur enlevèrent deux pièces de canon avec les caissons. Cela fait, on courut aux ponts, dont les appuis subsistaient encore; on travailla des deux bords à y placer des échelles et des madriers, et à rétablir un commencement de communication. Quelques canonniers français en profitèrent pour passer de l'autre côté du Danube, et allèrent employer contre l'ennemi les deux pièces de canon qu'on lui avait prises. Bientôt on fut maître des deux rives, et on rétablit suffisamment les ponts pour donner passage à la plus grande partie des troupes. L'infanterie et la cavalerie commencèrent à déboucher. Il fallait bien s'attendre que de nombreux renforts autrichiens remonteraient promptement de Donauwerth, et descendraient de toutes les positions supérieures, Gundelfingen, Guntzbourg et Ulm. Lecourbe, qui s'était rendu de sa personne sur les lieux, fit placer l'infanterie dont il pouvait disposer, avec quelques pelotons de cavalerie, dans le village de Schwenningen, qui était situé sur la route de Donauwerth. Ce point était important, car c'est par là que les Autrichiens, remontant le Danube, devaient se présenter. Bientôt en effet 4 mille hommes d'infanterie, 500 chevaux, 6 pièces de canon, se montrèrent et attaquèrent le village, qui en moins de deux heures fut perdu et reconquis plusieurs fois. Cependant la supériorité numérique des Autrichiens et leur acharnement à reprendre une position décisive, allaient triompher de nos troupes, et leur faire abandonner le village, lorsque Lecourbe reçut à propos un renfort de deux escadrons de carabiniers. Il les réunit à quelques pelotons du 8ᵉ de hussards qu'il avait sous la main, et les lança sur l'infanterie ennemie, qui s'étendait dans la vaste plaine aux bords du Danube. Cette charge fut exécutée avec tant de vigueur et de promptitude, que les Autrichiens culbutés nous laissèrent leur artillerie, 2 mille prisonniers et 300 chevaux. Deux bataillons de Wurtembergeois, voulant tenir en se formant en carrés, furent enfoncés comme les autres. Après ce brillant combat, soutenu par la brigade Puthod, Lecourbe n'avait plus rien à craindre du côté du bas Danube. Mais ce n'était pas de là que pouvaient venir les plus grands dangers. Le gros des Autrichiens étant placé au-dessus, c'est-à-dire à Dillingen, Gundelfingen et Ulm, il fallait se retourner de ce côté pour faire face à l'ennemi qui allait en descendre. Heureusement les divisions Montrichard, Gudin, la réserve d'Hautpoul, avaient passé sur les ponts de Gremheim et de Blindheim rétablis, et elles bordaient la célèbre plaine d'Hochstett, rendue tristement fameuse pour nous du temps de Louis XIV (13 août 1704). L'ennemi, qui, des points les plus rapprochés, était accouru sur Dillingen, à quelque distance d'Hochstett,

était rangé près du Danube, l'infanterie à notre gauche, le long des marécages du fleuve, et derrière quelques bouquets de bois, la cavalerie à notre droite, réunie en très-grand nombre. Il se présentait ainsi en bon ordre, attendant les renforts qui lui arrivaient, et se retirant lentement pour se rapprocher de ces renforts. La 37e demi-brigade et un escadron du 9e de hussards suivaient pas à pas le mouvement rétrograde des Autrichiens. Lecourbe, débarrassé par le combat de Schwenningen de l'ennemi qui pouvait venir par le bas Danube, était arrivé au galop à la tête du 2e régiment de carabiniers, des cuirassiers, des 6e et 9e de cavalerie, et enfin du 9e de hussards. C'était presque toute la réserve de cavalerie du général d'Hautpoul. On était en plaine et séparé de l'ennemi par un petit cours d'eau, l'Egge, sur lequel était un village, celui de Schretzheim. Lecourbe, à la tête des cuirassiers, traverse le village au galop, les forme en débouchant, et les lance sur la cavalerie autrichienne, qui, surprise par cette charge vive et brusque, se replie en désordre, et laisse à découvert les 9 mille hommes d'infanterie qu'elle était chargée de protéger. Ces fantassins, ainsi abandonnés, veulent se jeter dans les fossés qui sillonnent les bords du Danube autour de Dillingen; mais les cuirassiers, bien dirigés, coupent la colonne, et en séparent 1800 hommes qui deviennent nos prisonniers.

C'étaient déjà deux combats heureux dans la journée, dus en partie à la cavalerie, et ce n'était pas le dernier. Lecourbe se place sur l'Egge, attendant le reste de ses réserves, qui arrivaient par le pont de Dillingen, tombé dans nos mains. Mais la cavalerie de M. de Kray accourait en toute hâte, devançant l'infanterie, et se formait sur deux grandes lignes, dans la plaine en arrière de Lawingen. C'était le cas pour notre cavalerie de profiter de l'élan qu'elle devait aux succès du matin, et de se mesurer en plaine avec les nombreux et brillants escadrons de l'armée autrichienne. Lecourbe, après avoir fait occuper Lawingen par son infanterie, réunit toutes les troupes à cheval de ses divisions à celles de d'Hautpoul, et les déploie dans la plaine, offrant aux ennemis un genre de combat qui devait les tenter à cause du nombre et de la qualité de leurs cavaliers. La première ligne autrichienne s'ébranle au galop, avec l'ensemble et l'aplomb naturels à une cavalerie très-manœuvrière. Elle ramène en effet le 2e régiment de carabiniers, qui s'était si vaillamment conduit le matin, et quelques escadrons de hussards, qui avaient chargé avec lui. Alors nos cuirassiers s'avancent, rallient les carabiniers et les hussards, qui font volte-face en se voyant appuyés, et tous ensemble fondent avec vigueur sur les escadrons autrichiens, qu'ils ramènent à leur tour. A cette vue, la seconde ligne de la cavalerie ennemie s'élance, et ayant l'avantage de l'impulsion sur nos cavaliers, qui s'étaient désunis dans la charge, les oblige à revenir en toute hâte. Mais le 9e était en réserve. Manœuvrant avec habileté et hardiesse, il aborde par le flanc la cavalerie autrichienne, la surprend, la renverse, et assure à nos escadrons victorieux la plaine d'Hochstett.

Les résultats en morts, blessés ou prisonniers, ne pouvaient pas être fort considérables; car il n'y a de bien sérieux que les rencontres de la cavalerie avec l'infanterie. Mais la plaine nous restait, et notre cavalerie venait de prendre une véritable supériorité sur celle des Autrichiens, ce qui ne lui était pas encore arrivé. Toutes nos armes avaient dès ce moment un ascendant décidé sur celles de l'ennemi. Il était huit heures, et dans les longs jours de juin, il restait encore du temps aux Impériaux pour nous disputer la rive gauche du Danube, si glorieusement conquise le matin. Huit mille hommes d'infanterie arrivaient, en effet, au secours des corps déjà battus, et ils étaient suivis par une nombreuse artillerie. Moreau était survenu à la tête de toutes ses réserves. Une nouvelle bataille plus acharnée s'engage alors. L'infanterie française aborde à son tour, sous les boulets et la mitraille, l'infanterie autrichienne. Les soldats de M. de Kray, qui combattent pour un grand intérêt, celui de se maintenir dans la position d'Ulm, déploient une extrême vigueur. Moreau se trouve engagé plusieurs fois de sa personne au milieu de la mêlée; mais son infanterie, appuyée par la cavalerie qui était revenue à la charge, reste enfin victorieuse vers onze heures du soir. Au même instant, la 37e demi-brigade entrait dans Gundelfingen, et dès lors toutes les positions de la plaine étaient en notre pouvoir. Nous avions franchi le Danube, fait 5 mille prisonniers, enlevé 20 pièces de canon, 1200 chevaux, 300 voitures, et les magasins considérables de Donauwerth. On s'était battu dix-huit heures de suite. Cette opération, qui changeait les malheureux souvenirs d'Hochstett en souvenirs de gloire, était, après Marengo, la plus belle opération de la campagne. Elle honorait également Lecourbe et Moreau. Celui-ci s'était enhardi lentement; mais enfin, stimulé par les exemples donnés en Italie, il était entré dans des voies plus grandes, et il venait de cueillir un laurier sur cet arbre auquel le Premier Consul en avait dérobé de si beaux. Heureuse et noble rivalité, si elle ne s'était jamais étendue au delà!

Après une manœuvre si hardie et si décisive de la part de son adversaire, M. de Kray ne pouvait tenir plus longtemps à Ulm sans se voir coupé de ses communications avec Vienne. Aller droit aux Français pour leur livrer bataille était trop hasardeux, avec des soldats dont le dernier événement venait encore d'ébranler le moral. Il se hâta donc de décamper le soir même. Il fit passer devant lui le parc formé de près de mille voitures, et suivit le lendemain avec le gros de l'armée, sur la route de Nordlingen. Il marchait par un temps affreux, et sur des routes que la pluie avait entièrement dégradées. Cependant la rapidité de sa retraite fut telle, qu'il parvint en vingt-quatre heures à Neresheim. Pour soutenir ses troupes défaillantes, il fit répandre le bruit qu'une suspension d'armes venait d'être signée en Italie, qu'elle allait être étendue à l'Allemagne, et que la paix ne pouvait manquer de s'ensuivre. Cette nouvelle répandit la joie parmi ses soldats, et leur rendit quelque force. Ils arrivèrent à Nordlingen.

Moreau avait appris trop tard le départ de l'ennemi. Richepanse n'avait pu s'apercevoir de l'évacuation d'Ulm que lorsque déjà les derniers détachements se retiraient, et il en avait aussitôt fait part à son général en chef. Mais, dans cet intervalle, les Autrichiens avaient gagné de l'avance, et le mauvais temps qu'il faisait depuis deux jours ne permettait pas de les rejoindre par une marche forcée. Moreau arriva néanmoins à Nordlingen le 23 juin au soir, serrant de près l'arrière-garde de M. de Kray, qui continuait à se retirer. Voyant que par de mauvais chemins il ne gagnerait pas assez d'avance pour atteindre l'armée autrichienne, et qu'il serait entraîné dans une poursuite infructueuse à des distances inconnues, Moreau prit le parti de s'arrêter, et de choisir une position calculée sur l'état présent des choses. M. de Kray, sans vouloir lui donner la bonne nouvelle de la victoire de Marengo, qui n'était pas encore connue dans le camp des Français, lui fit annoncer cependant la suspension d'armes conclue en Italie, et lui proposa d'en stipuler une pareille en Allemagne. Moreau soupçonnant dès lors que de grands événements s'étaient passés au delà des Alpes, ne doutant pas qu'ils ne fussent heureux, et s'attendant à recevoir à chaque instant un courrier qui les lui apprendrait, ne voulut rien conclure avant de les connaître, et surtout avant d'avoir conquis de meilleurs cantonnements pour ses soldats. Il prit la résolution de repasser le Danube, de confier à Richepanse l'investissement des deux principales places situées sur ce fleuve, Ulm et Ingolstadt, de se porter avec le gros de son armée au delà du Lech, d'occuper Augsbourg et Munich, de s'assurer ainsi une partie de la Bavière pour vivre, de conquérir enfin les ponts de l'Isar et toutes les routes qui aboutissent à l'Inn.

Moreau repassa donc le Danube et le Lech par Donauwerth et Rain (voir la carte n° 2), porta ses divers corps par Pottmess et Pfaffenhofen, jusqu'aux bords de l'Isar. Il occupa sur ce fleuve les points de Landshut, Moosbourg, Freisingen, et détacha Decaen sur Munich, lequel y entra comme en triomphe le 28 juin. Pendant qu'il exécutait ce mouvement, les deux armées se rencontrèrent une dernière fois, et se heurtèrent à l'improviste dans un combat sans but. Ce fut à Neubourg, sur la rive droite du Danube, pendant que les uns et les autres marchaient sur l'Isar. Une division française, engagée trop loin du reste de l'armée, eut à soutenir un combat long et acharné, dans lequel elle finit par triompher, après avoir fait la perte la plus sensible, celle du brave Latour-d'Auvergne. Cet illustre soldat, honoré par le général Bonaparte du titre de Premier grenadier de France, fut tué d'un coup de lance au cœur. L'armée versa des larmes sur sa tombe, et ne quitta le champ de bataille qu'après lui avoir élevé un monument.

Le 3 juillet (14 messidor), Moreau était au milieu de la Bavière, bloquant Ulm et Ingolstadt, sur le Danube, et occupant sur l'Isar Landshut, Moosbourg, Freisingen et Munich. C'était le moment de songer enfin au Tyrol, et d'enlever au prince de Reuss les fortes positions dont il était maître le long des montagnes, aux sources de l'Iller, du Lech, de l'Isar, positions au moyen desquelles il pouvait toujours inquiéter les Français. Sans doute il n'était pas très-dangereux, mais sa présence nous obligeait à faire des détachements considérables, et il devenait un sujet de préoccupation continuelle pour notre aile droite. Dans ce but, le général Molitor fut renforcé, et reçut les moyens d'attaquer les Grisons et le Tyrol. Les positions de Fussen, Reitti, Immenstadt, Feldkirch, furent successivement enlevées d'une manière prompte et brillante, et notre établissement sur l'Isar se trouva ainsi parfaitement consolidé.

M. de Kray avait repassé l'Isar, et s'était porté derrière l'Inn, occupant en avant de ce fleuve le camp d'Ampfing, les têtes de pont de Wasserbourg et de Muhldorf. On était à la mi-juillet (fin de messidor). Le gouvernement français avait laissé au général Moreau la liberté d'agir à son gré, et de poser les armes quand il le jugerait convenable. Il crut avec raison qu'il ne convenait pas d'être seul à se battre. Le repos dont jouissaient les soldats d'Italie faisait envie aux soldats d'Allemagne; de plus, l'armée du Rhin, portée entre l'Isar et l'Inn, avait une position beaucoup plus avancée que l'armée d'Italie, et avait ainsi un de ses flancs découvert. Bien qu'une stipulation de la convention d'Alexandrie interdît aux Autrichiens comme aux Français de porter des détachements en Allemagne, il pouvait se faire qu'une telle stipulation ne fût pas exactement observée, et que l'armée du Rhin eût bientôt sur les bras une augmentation imprévue d'ennemis. Moreau, qui avait reçu plusieurs propositions de M. de Kray, se décida enfin à les écouter, et, le 15 juillet (26 messidor), consentit à signer à Parsdorf, lieu placé en avant de Munich, une suspension d'armes conforme à peu près à celle d'Italie.

Les deux armées devaient se retirer chacune derrière une ligne de démarcation qui, partant de Balzers dans les Grisons, longeait le Tyrol, courait entre l'Isar et l'Inn, à égale distance de ces deux rivières, venait tomber à Wilshofen sur le Danube, remontait ce fleuve jusqu'à l'embouchure de l'Alt-Mühl, suivait l'Alt-Mühl, la Rednitz, le Main jusqu'à Mayence. Les places de Philipsbourg, Ulm, Ingolstadt, restaient bloquées; mais elles devaient tous les quinze jours recevoir une quantité de vivres proportionnée à la force de leurs garnisons. Les deux armées avaient douze jours pour se prévenir en cas de reprise des hostilités. L'armée française avait ainsi pour se nourrir la Franconie, la Souabe et une grande partie de la Bavière. Nos soldats, placés sur le Mincio d'un côté des Alpes, sur l'Isar de l'autre côté, allaient se dédommager dans les riches plaines de l'Italie et de l'Allemagne de leurs privations et de leurs travaux. Ces braves soldats l'avaient mérité par les plus nobles exploits qui eussent encore signalé les armes françaises. L'armée du Rhin, bien qu'elle n'eût pas jeté un aussi grand éclat que l'armée d'Italie, s'était signalée néanmoins par une campagne conduite avec autant de sagesse que de vigueur. Le dernier grand événement de cette campagne, le passage du Danube à Hochstett,

pouvait prendre place à côté des beaux faits d'armes de notre histoire militaire. L'opinion, qui en 1799 n'avait pas été favorable à Moreau, était devenue en 1800 presque partiale en sa faveur. Après le nom du général Bonaparte, et bien loin, il est vrai, mais à une distance à laquelle les places étaient belles encore, on plaçait sans cesse le nom du général Moreau; et comme l'opinion est mobile, ce dernier effaçait cette année le vainqueur de Zurich, par lequel il avait été effacé l'année précédente.

La nouvelle des heureux succès de l'armée du Rhin compléta la satisfaction produite par les succès extraordinaires de l'armée d'Italie, et changea en certitude les espérances de paix qui remplissaient les esprits. La joie était générale. Les fonds publics qualifiés cinq pour cent, qui se vendaient à 13 francs avant le 18 brumaire, étaient montés à 40. Un arrêté des Consuls annonça aux rentiers que le premier semestre de l'an IX, celui qui devait échoir le 22 septembre 1800, leur serait payé intégralement en argent : heureuse nouvelle, qui depuis longtemps n'avait pas été donnée aux infortunés créanciers de l'Etat! On attribuait tous ces biens aux armées, aux généraux qui les avaient conduites, mais principalement au jeune Bonaparte, qui venait à la fois de gouverner et de combattre d'une manière également supérieure. Aussi la fête du 14 juillet, l'une des deux solennités républicaines conservées par la Constitution, fut-elle célébrée avec un grand éclat. Une cérémonie magnifique était préparée aux Invalides. Le musicien Méhul avait composé de beaux chants, et on avait fait venir pour les exécuter les premiers chanteurs de l'Italie, à laquelle on commençait alors à prendre ses chefs-d'œuvre et ses artistes. Après avoir entendu ces chants sous le dôme des Invalides, le Premier Consul, accompagné d'un nombreux état-major, se rendit au milieu du Champ de Mars pour recevoir la garde consulaire. Elle arrivait le matin même, couverte de poussière, ses vêtements en lambeaux, n'ayant cessé de marcher depuis le lendemain de la bataille de Marengo, pour être exacte au rendez-vous que le Premier Consul lui avait donné pour le 14 juillet. Elle apportait aux Invalides les drapeaux pris dans la dernière campagne, afin de les joindre au dépôt commun de nos trophées. La foule, qui bordait les deux côtés du Champ de Mars, se précipita pour voir de plus près les héros de Marengo. L'ivresse poussée au comble faillit amener des accidents. Le Premier Consul fut longtemps pressé dans cette mêlée populaire. Il rentra aux Tuileries entouré de la multitude attachée à ses pas. La journée fut consacrée tout entière à des réjouissances publiques.

Quelques jours après, le 21 juillet (2 thermidor), on annonça l'arrivée du comte de Saint-Julien, officier de confiance de l'empereur d'Allemagne, chargé de porter à Paris la ratification de la convention d'Alexandrie, et de conférer avec le Premier Consul sur les conditions de la prochaine paix. On ne douta plus alors de la conclusion de cette paix si désirée qui devait mettre fin à la seconde coalition. La France, on peut le dire, n'avait jamais vu d'aussi beaux jours.

FIN DU LIVRE QUATRIÈME.

LIVRE CINQUIÈME.

HÉLIOPOLIS.

État de l'Egypte après le départ du général Bonaparte. — Profond chagrin de l'armée ; son désir de retourner en France. — Kléber excite ce sentiment au lieu de le contenir. — Rapport qu'il fait sur l'état de la colonie. — Ce rapport, destiné au Directoire, parvient au Premier Consul. — Faussetés dont il est plein. — Grandes ressources de la colonie, et facilité de la conserver à la France. — Kléber, entraîné lui-même par le sentiment qu'il avait encouragé, est amené à traiter avec les Turcs et les Anglais. — Coupable convention d'El-Arisch, stipulant l'évacuation de l'Egypte. — Refus des Anglais d'exécuter la convention, et leur prétention d'obliger l'armée française à déposer les armes. — Noble indignation de Kléber. — Rupture de l'armistice et bataille d'Héliopolis. — Dispersion des Turcs. — Kléber les poursuit jusqu'à la frontière de Syrie. — Prise du camp du vizir. — Répartition de l'armée dans la basse Egypte. Retour de Kléber au Kaire, afin de réduire cette ville qui s'était insurgée sur ses derrières. — Temporisation habile de Kléber. — Après avoir réuni ses moyens, il attaque et reprend le Kaire. — Soumission générale. — Alliance avec Murad-Bey. — Kléber, qui croyait ne pouvoir garder l'Egypte soumise, l'a reconquise en trente-cinq jours contre les forces des Turcs et contre les Egyptiens révoltés. — Ses fautes glorieusement effacées. — Émotion des peuples musulmans en apprenant que l'Egypte est aux mains des infidèles. — Un fanatique, parti de la Palestine, se rend au Kaire pour assassiner Kléber. — Mort funeste de ce dernier, et conséquences de cette mort pour la colonie. — Tranquillité présente. — Kléber et Desaix avaient succombé le même jour. — Caractère et vie de ces deux hommes de guerre.

En août 1799, le général Bonaparte, décidé par les nouvelles d'Europe à quitter subitement l'Egypte, avait ordonné à l'amiral Ganteaume de faire sortir du port d'Alexandrie les frégates *la Muiron* et *la Carrère*, seuls bâtiments qui lui restassent depuis la destruction de la flotte, et de les mouiller dans la petite rade du Marabout. C'est là qu'il voulait s'embarquer, à deux lieues à l'ouest d'Alexandrie. Il emmenait avec lui les généraux Berthier, Lannes, Murat, Andréossy, Marmont, et les deux savants de l'expédition qu'il chérissait le plus, Monge et Berthollet. Le 22 août (5 fructidor an VII), il se rendit au Marabout, et s'embarqua précipitamment, craignant toujours de voir apparaître l'escadre anglaise. Les chevaux qui avaient servi au trajet ayant été abandonnés sur la plage, s'enfuirent au galop vers Alexandrie. La vue de ces chevaux tout sellés et privés de leurs cavaliers causa une sorte d'alarme ; on crut qu'il était arrivé quelque accident à des officiers de la garnison, et on fit sortir du camp retranché un détachement de cavalerie. Bientôt un piqueur turc, qui avait assisté à l'embarquement, expliqua ce que c'était, et Menou, qui seul avait été initié au secret, annonça dans Alexandrie le départ du général Bonaparte, et la désignation qu'il avait faite du général Kléber pour lui succéder. Kléber avait reçu un rendez-vous à Rosette pour le 23 août ; mais le général Bonaparte, pressé de s'embarquer, était parti sans l'attendre. D'ailleurs, en imposant à Kléber le pesant fardeau du commandement, il n'était pas fâché de lui donner un ordre absolu, qui ne permît ni contestation ni refus.

Cette nouvelle causa dans l'armée une surprise douloureuse. On ne voulut d'abord pas y ajouter foi ; le général Dugua, commandant à Rosette, la fit démentir, n'y croyant pas lui-même, et craignant le mauvais effet qu'elle pouvait produire. Cependant le doute devint bientôt impossible, et Kléber fut officiellement proclamé successeur du général Bonaparte. Officiers et soldats furent consternés. Il avait fallu l'ascendant qu'exerçait sur eux le vainqueur de l'Italie, pour les entraîner à sa suite dans des contrées lointaines et inconnues ; il fallait tout son ascendant pour les y retenir. C'est une passion que le regret de la patrie, et qui devient violente, quand la distance, la nouveauté des lieux, des craintes fondées sur la possibilité du retour, viennent l'irriter encore. Souvent, en Egypte, cette passion éclatait en murmures, quelquefois même en suicides. Mais la présence du général en chef, son langage, son activité incessante, faisaient évanouir ces noires vapeurs. Sachant toujours s'occuper lui-même et occuper les autres, il captivait au plus haut point les esprits, et ne laissait pas naître, ou dissipait autour de lui, des ennuis qui n'entraient jamais dans son âme. On se disait bien quelquefois qu'on ne reverrait plus la France ; qu'on ne pourrait plus franchir la Méditerranée, maintenant surtout que la flotte avait été détruite à Aboukir ; mais le général Bonaparte était là, avec lui on pouvait aller en tous lieux, retrouver le chemin de la patrie, ou se faire une patrie nouvelle. Lui parti, tout changeait de face. Aussi la nouvelle de son départ fut-elle un coup de foudre. On qualifia ce départ des expressions les plus injurieuses. On ne s'expliquait pas ce mouvement irrésistible de patriotisme et d'ambition qui, à la nouvelle des désastres de la République, l'avait entraîné à retourner en France. On ne voyait que l'abandon où il laissait la malheureuse armée qui avait eu assez de confiance en son génie pour le suivre. On se disait qu'il avait donc reconnu l'imprudence de cette entreprise, l'impossibilité de la faire réussir, puisqu'il s'enfuyait, abandonnant à d'autres ce qui lui semblait désormais inexécutable. Mais, se sauver seul, en laissant au delà des mers ceux qu'il avait ainsi compromis, était une cruauté, une lâcheté même, prétendaient certains détracteurs : car il en a toujours eu, et très-près de sa personne, même aux époques les plus brillantes de sa carrière !

Kléber n'aimait pas le général Bonaparte, et sup-

portait son ascendant avec une sorte d'impatience. S'il se contenait en sa présence, il s'en dédommageait ailleurs par des propos inconvenants. Frondeur et fantasque, Kléber avait désiré ardemment prendre part à l'expédition d'Egypte, pour sortir de l'état de disgrâce dans lequel on l'avait laissé vivre sous le Directoire : et maintenant il en était aux regrets d'avoir quitté les bords du Rhin pour ceux du Nil. Il le laissait voir avec une faiblesse indigne de son caractère. Cet homme, si grand dans le danger, s'abandonnait lui-même comme aurait pu le faire le dernier des soldats. Le commandement en chef ne le consolait pas de la nécessité de rester en Egypte, car il n'aimait pas à commander. Poussant au déchaînement contre le général Bonaparte, il commit la faute, qu'on devrait appeler criminelle, si des actes héroïques ne l'avaient réparée, de contribuer lui-même à produire dans l'armée un entraînement qui fut bientôt général. A son exemple, tout le monde se mit à dire qu'on ne pouvait plus rester en Egypte, et qu'il fallait à tout prix revenir en France. D'autres sentiments se mêlèrent à cette passion du retour, pour altérer l'esprit de l'armée et y faire naître les plus fâcheuses dispositions.

Une vieille rivalité divisait alors, et divisa longtemps encore, les officiers sortis des armées du Rhin et d'Italie. Ils se jalousaient les uns les autres, ils avaient la prétention de faire la guerre autrement, et de la faire mieux; et, bien que cette rivalité fût contenue par la présence du général Bonaparte, elle était au fond la cause principale de la diversité de leurs jugements. Tout ce qui était venu des armées du Rhin montrait peu de penchant pour l'expédition d'Egypte; au contraire, les officiers originaires de l'armée d'Italie, quoique fort tristes de se voir si loin de la France, étaient favorables à cette expédition, parce qu'elle était l'œuvre de leur général en chef. Après le départ de celui-ci, toute retenue disparut. On se rangea tumultueusement autour de Kléber, et on répéta tout haut avec lui, ce qui du reste commençait à être dans toutes les âmes, que la conquête de l'Egypte était une entreprise insensée, à laquelle il fallait renoncer le plus tôt possible. Cet avis rencontra néanmoins des contradicteurs; quelques généraux, tels que Lanusse, Menou, Davout, Desaix surtout, osèrent montrer d'autres sentiments. Dès lors on vit deux partis : l'un s'appela le parti coloniste, l'autre le parti anticoloniste. Malheureusement Desaix était absent. Il achevait la conquête de la haute Egypte, où il livrait de beaux combats et administrait avec une grande sagesse. Son influence ne pouvait donc pas être opposée à celle de Kléber. Pour comble de malheur, il ne devait pas rester en Egypte. Le général Bonaparte, voulant l'avoir auprès de sa personne, avait commis la faute de ne pas le nommer commandant en chef, et lui avait laissé l'ordre de revenir très-prochainement en Europe. Desaix, dont le nom était universellement chéri et respecté dans l'armée, dont les talents administratifs égalaient les talents militaires, aurait parfaitement gouverné la colonie, et se serait garanti de toutes les faiblesses auxquelles se livra Kléber, du moins pour un moment.

Cependant Kléber était le plus populaire des généraux parmi les soldats. Son nom fut accueilli par eux avec une entière confiance, et les consola un peu de la perte du général illustre qui venait de les quitter. La première impression une fois passée, les esprits, sans se remettre tout à fait, furent pourtant ramenés à plus de calme et de justice. On tint d'autres discours; on se dit qu'après tout le général Bonaparte avait dû voler au secours de la France en péril, et que d'ailleurs, l'armée une fois établie en Egypte, ce qu'il avait pu faire de mieux pour elle, c'était d'aller à Paris pour y exposer vivement sa situation et ses besoins, et réclamer des secours que lui seul pouvait arracher à la négligence du gouvernement.

Kléber retourna au Kaire, prit possession du commandement avec une sorte d'appareil, et vint se loger sur la place Ezbekyeh, dans la belle maison arabe qu'avait occupée son prédécesseur. Il déploya un certain faste, moins pour satisfaire ses goûts que pour imposer aux Orientaux, et voulut faire sentir son autorité en l'exerçant avec vigueur. Mais bientôt les soucis du commandement qui lui étaient insupportables, les nouveaux dangers dont les Turcs et les Anglais menaçaient l'Egypte, la douleur de l'exil, qui était générale, remplirent son âme du plus sombre découragement. Après s'être fait rendre compte de l'état de la colonie, il adressa au Directoire une dépêche pleine d'erreurs, et la fit suivre d'un rapport de l'administrateur des finances, Poussielgue, rapport dans lequel les choses étaient présentées sous le jour le plus faux, et surtout le plus accusateur à l'égard du général Bonaparte.

Dans cette dépêche et ce rapport, datés du 26 septembre (4 vendémiaire an VIII), le général Kléber et l'administrateur Poussielgue disaient que l'armée, déjà diminuée de moitié, se trouvait en ce moment réduite à 15 mille hommes environ; qu'elle était à peu près nue, ce qui était fort dangereux dans ces climats, à cause de la différence de température entre le jour et la nuit; que l'on manquait de canons, de fusils, de projectiles, de poudre, toutes choses difficiles à remplacer, parce que le fer coulé, le plomb, les bois de construction, les matières propres à fabriquer la poudre, n'existaient pas en Egypte; qu'il y avait un déficit considérable dans les finances, car on devait aux soldats 4 millions sur la solde, et 7 ou 8 millions aux fournisseurs sur leurs divers services; que la ressource d'établir des contributions était déjà épuisée, le pays étant prêt à se soulever si on en frappait de nouvelles; que l'inondation n'étant pas abondante cette année, et par suite la récolte s'annonçant comme mauvaise, les moyens et la volonté d'acquitter l'impôt seraient également nuls chez les Egyptiens; que des dangers de tout genre menaçaient la colonie; que les deux anciens chefs des mameluks, Murad-Bey et Ibrahim-Bey, se soutenaient toujours, avec plusieurs mille cavaliers, l'un dans la haute Egypte, l'autre dans la basse Egypte; que le célèbre pacha d'Acre, Djezzar, allait envoyer à l'armée turque un renfort de 30 mille soldats excellents, anciens défenseurs de Saint-Jean d'Acre contre les Fran-



Paris. Typ. H. Plon.

Kléber à Héliopolis. (P. 162.)

çais; que le grand vizir lui-même, parti de Constantinople, était déjà parvenu aux environs de Damas avec une puissante armée; que les Russes et les Anglais devaient joindre une force régulière aux forces irrégulières des Turcs; que dans cette extrémité, il restait une seule ressource, celle de traiter avec la Porte; et que le général Bonaparte en ayant donné l'exemple et l'autorisation expresse dans les instructions laissées à son successeur, on allait essayer de stipuler avec le grand vizir une sorte de domination mixte, au moyen de laquelle la Porte occuperait la campagne d'Egypte, et percevrait le miri ou impôt foncier, la France occuperait les places et les forts et percevrait le revenu des douanes. Kléber disait enfin que le général en chef avait bien vu venir la crise, et que c'était là le véritable motif de son départ précipité.

Telles furent les dépêches envoyées au Directoire par Kléber et M. Poussielgue. Le général Bonaparte y était traité comme un homme qu'on suppose perdu et qu'on ne ménage guère. On le croyait en effet exposé au double danger d'être pris par les Anglais, ou sévèrement condamné par le Directoire pour avoir quitté son armée. Quel n'eût pas été l'embarras de ceux qui écrivaient ces dépêches, s'ils avaient su qu'elles seraient ouvertes et lues par l'homme objet de leur malveillance, devenu alors chef absolu du gouvernement!

Kléber, trop insouciant pour s'assurer par lui-même de la véritable situation des choses, ne songeant seulement pas à examiner si les états qu'il envoyait étaient d'accord avec ses propres assertions, Kléber ne croyait pas mentir : il transmettait par négligence et mauvaise humeur les ouï-dire que la passion avait multipliés autour de lui, au point de les convertir en une espèce de notoriété publique. Ces dépêches furent confiées à un cousin du directeur Barras, et accompagnées d'une multitude de

lettres dans lesquelles les officiers de l'armée exhalaient un désespoir aussi injuste qu'imprudent. Ce cousin du directeur Barras fut arrêté par les Anglais; il jeta précipitamment à la mer le paquet de dépêches dont il était porteur; mais ce paquet surnagea, fut aperçu, recueilli et envoyé au cabinet britannique. On verra bientôt ce qui résulta de ces fâcheuses communications, tombées au pouvoir des Anglais, et publiées dans toute l'Europe.

Toutefois, Kléber et M. Poussielgue avaient adressé leurs dépêches à Paris en double expédition. Cette double expédition, envoyée par une voie différente, parvint en France, et fut remise aux mains du Premier Consul.

Qu'y avait-il de vrai dans ce tableau tracé par des imaginations malades? On en jugera bientôt d'une manière certaine par les événements eux-mêmes; mais, en attendant, il faut rectifier les fausses assertions qu'on vient de lire.

L'armée, suivant Kléber, était réduite à 15 mille hommes; cependant les états envoyés au Directoire portaient 28,500 hommes. Lorsque, deux ans plus tard, elle fut ramenée en France, elle comptait encore dans ses rangs 22 mille soldats, et, dans ces deux ans, elle avait livré plusieurs grandes batailles et d'innombrables combats. En 1798, il était parti de France en divers convois 34 mille hommes; 4 mille étaient restés à Malte; 30 mille étaient donc arrivés à Alexandrie. Plus tard, 3 mille marins, débris des équipages de la flotte détruite à Aboukir, vinrent renforcer l'armée et la portèrent de nouveau à 33 mille hommes. Elle avait perdu 4 à 5 mille soldats de 1798 à 1799; elle était donc réduite en 1800 à environ 28 mille, dont 22 mille combattants au moins.

L'Egypte est un pays sain, où les blessures guérissent avec une extrême rapidité; il y avait cette année peu de malades et point de peste. L'Egypte était pleine de chrétiens, Grecs, Syriens ou Cophtes, demandant à s'enrôler dans nos rangs, et pouvant fournir d'excellentes recrues, au nombre de 15 ou 20 mille. Les noirs du Darfour, achetés et affranchis, procurèrent jusqu'à 500 bons soldats à une seule de nos demi-brigades. D'ailleurs, l'Egypte était soumise. Les paysans qui la cultivent, habitués à obéir sous tous les maîtres, ne songeaient jamais à prendre un fusil. Sauf quelques émeutes dans les villes, il n'y avait à craindre que des Turcs indisciplinés venant de loin, ou des mercenaires anglais transportés à grand'peine sur des vaisseaux. Contre de tels ennemis l'armée française était plus que suffisante, si elle était commandée non pas avec génie, mais seulement avec bon sens.

Kléber disait, dans sa dépêche, que les soldats étaient nus; mais le général Bonaparte avait laissé du drap pour les vêtir, et, un mois après l'envoi de cette dépêche, ils étaient entièrement habillés à neuf. En tous cas, l'Egypte abondait en étoffes de coton, elle en produisait pour toute l'Afrique. Il n'eût pas été difficile de se pourvoir de ces étoffes en les achetant, ou en les exigeant comme une partie de l'impôt. Quant aux vivres, l'Egypte est le grenier des pays qui manquent de céréales. Le blé, le riz, le bœuf, le mouton, les volailles, le sucre, le café, y étaient alors à un prix dix fois moindre qu'en Europe. Le bon marché était si grand, que l'armée, quoique ses finances ne fussent pas très-riches, pouvait payer tout ce qu'elle consommait, c'est-à-dire se conduire en Afrique beaucoup mieux que les armées chrétiennes ne se conduisent en Europe, car on sait qu'elles vivent sur le pays conquis, sans rien payer. Kléber disait qu'il manquait d'armes, et il restait 11,000 sabres, 15,000 fusils, 14 ou 1500 bouches à feu, dont 180 de campagne. Alexandrie, qu'il disait dépourvue d'artillerie depuis le siége de Saint-Jean d'Acre, comptait plus de 300 pièces de canon en batterie. Quant aux munitions, il restait 3 millions de cartouches d'infanterie, 27,000 cartouches à canon confectionnées, et des ressources pour en fabriquer, car il y avait encore dans les magasins 200,000 projectiles et 1100 milliers de poudre. Les événements subséquents démontrèrent la vérité de ces assertions, puisque l'armée se battit encore deux ans, et laissa aux Anglais des approvisionnements considérables. Que serait devenu, en effet, en si peu de temps, l'immense matériel soigneusement accumulé par le général Bonaparte sur la flotte qui transporta l'armée en Egypte?

A l'égard des finances, le rapport de Kléber était également faux. La solde était au courant. Il est vrai qu'on n'était pas encore fixé sur le système financier le plus propre à nourrir l'armée sans fatiguer le pays; mais les ressources existaient, et, en maintenant seulement les impôts déjà établis, on pouvait vivre dans l'abondance. Il était dû sur les impositions de l'année de quoi pourvoir à toutes les dépenses courantes, c'est-à-dire plus de 16 millions. On n'était donc pas réduit à soulever les populations par l'établissement de contributions nouvelles. Les comptes des finances présentés plus tard prouvèrent que l'Egypte, en étant fort ménagée, pouvait fournir 25 millions par an. A ce taux, elle ne payait pas la moitié de ce que lui arrachaient avec mille vexations les nombreux tyrans qui l'opprimaient sous le nom de mameluks. D'après le prix des denrées en Egypte, l'armée pouvait vivre avec 18 ou 20 millions. Quant aux caisses, le général Bonaparte les avait si peu épuisées, qu'il n'avait pas même touché, en partant, la totalité de son traitement.

Relativement aux dangers prochains dont la colonie était menacée, voici encore la vérité. Murad-Bey, découragé, courait la haute Egypte avec quelques mameluks. Ibrahim-Bey, qui, sous le gouvernement des mameluks, partageait avec lui la souveraineté, se trouvait alors dans la basse Egypte, vers les frontières de Syrie. Il n'avait pas 400 cavaliers, loin d'en avoir quelques mille. Djezzar-Pacha était renfermé dans Saint-Jean d'Acre. Loin de préparer un secours de 30 mille hommes pour l'armée du vizir, il voyait, au contraire, avec beaucoup de déplaisir l'approche d'une nouvelle armée turque, maintenant surtout que son pachalik était délivré des Français. Quant au grand vizir, il n'avait pas dépassé le Taurus. Les Anglais avaient

leurs troupes à Mahon, et songeaient en ce moment à les employer en Toscane, à Naples, ou sur le littoral de la France. Quant à une expédition russe, c'était une pure fable. Les Russes n'avaient jamais songé à faire un si long trajet pour venir au secours de la politique anglaise en Orient.

Les habitants n'étaient pas aussi disposés qu'on le disait à un soulèvement. En ménageant, comme l'avait prescrit le général Bonaparte, les scheiks, qui sont les prêtres et les gens de loi des Arabes, on devait bientôt se les attacher. Déjà même nous commencions à nous faire un parti parmi eux. Nous avions d'ailleurs pour nous les Cophtes, les Grecs, les Syriens, qui, étant tous chrétiens, se conduisaient à notre égard en amis et en auxiliaires utiles. Ainsi, rien d'imminent de ce côté n'était à craindre. Il n'était pas douteux que si les Français éprouvaient des revers, les Egyptiens, avec l'ordinaire mobilité des peuples conquis, feraient comme venaient de faire les Italiens eux-mêmes; ils se joindraient au vainqueur du jour contre le vainqueur de la veille. Cependant ils appréciaient la différence de domination entre les mameluks, qui les pressuraient et avaient toujours le sabre à la main, et les Français, qui respectaient leurs propriétés, et faisaient rarement tomber des têtes.

Kléber avait donc cédé à de dangereuses exagérations, triste produit de la haine, de l'ennui et de l'exil. A côté de lui, le général Menou, voyant toutes choses sous les couleurs les plus favorables, croyait les Français invincibles en Egypte, et envisageait l'expédition comme le début d'une révolution prochaine et considérable dans le commerce du monde. Les hommes ne sauraient jamais se défendre assez de leurs impressions personnelles, dans ces sortes d'appréciations. Kléber et Menou étaient d'honnêtes gens, de bonne foi tous deux; mais l'un voulait partir, l'autre rester en Egypte : les états les plus clairs, les plus authentiques, signifiaient pour eux les choses les plus contraires; la misère et la ruine pour l'un, l'abondance et le succès pour l'autre.

Quelle que fût d'ailleurs la situation, Kléber et son parti se rendaient gravement coupables en songeant à l'évacuation, car ils n'en avaient pas le droit. Il est vrai que le général Bonaparte, dans des instructions pleines de sagesse, examinant tous les cas possibles, avait prévu le cas même où l'armée serait obligée d'évacuer l'Egypte. — Je vais, avait-il dit, en France : soit comme particulier, soit comme homme public, j'obtiendrai qu'on vous envoie des secours. Mais si, au printemps prochain (il écrivait en août 1799), vous n'avez reçu ni secours ni instructions, si la peste avait détruit au delà de 1500 hommes, indépendamment des pertes de la guerre; si une force considérable, à laquelle vous seriez incapables de résister, vous pressait vivement, négociez avec le vizir; consentez même, s'il le faut, à l'évacuation, sauf une condition, celle du recours au gouvernement français; et, en attendant, continuez à occuper. Vous aurez ainsi gagné du temps, et il est impossible que dans l'intervalle vous ne soyez pas secourus. — Ces instructions étaient fort sages; mais le cas prévu était loin d'être réalisé. Il eût fallu d'abord être au printemps de 1800; il eût fallu qu'à cette époque aucun secours, aucun ordre ne fût parvenu en Egypte: il eût fallu avoir perdu par la peste une partie de l'effectif, être pressé enfin par des forces supérieures : or, rien de pareil n'était arrivé, rien de pareil n'arriva. Une négociation ouverte sans ces conditions était donc un acte de véritable forfaiture.

En septembre 1799 (vendémiaire an VIII), Desaix, ayant achevé la conquête et la soumission de la haute Egypte, avait laissé deux colonnes mobiles à la poursuite de Murad-Bey, auquel il avait offert la paix à condition de devenir vassal de la France. Il était revenu ensuite au Caire par ordre de Kléber, qui voulait se servir de son nom dans les malheureuses négociations qu'il allait entreprendre. Sur ces entrefaites, l'armée du vizir, depuis longtemps annoncée, s'était avancée lentement. Sir Sidney Smith, qui convoyait avec ses vaisseaux les troupes turques destinées à voyager par mer, venait de conduire devant Damiette 8 mille janissaires. Le 1er novembre 1799 (10 brumaire an VIII), un premier débarquement de 4 mille janissaires s'opéra vers le Boghaz de Damiette, c'est-à-dire à l'entrée de la branche du Nil qui passe devant cette ville. Le général Verdier, qui avait mille hommes seulement à Damiette, sortit avec cette troupe, se porta au delà du fort de Lesbeh, sur une langue de terre étroite, au bord de laquelle les Turcs avaient débarqué; et, sans donner aux 4 mille janissaires restants le temps d'arriver, attaqua les 4 mille déjà mis à terre. Malgré le feu de l'artillerie anglaise, placée avantageusement sur une vieille tour, il les battit. Il en noya ou passa au fil de l'épée plus de 3 mille, et reçut les autres prisonniers. Les chaloupes canonnières, voyant ce spectacle, rebroussèrent chemin vers leurs vaisseaux, et ne débarquèrent pas le reste des troupes turques. Les Français n'avaient eu que 22 hommes tués et 100 blessés.

A la première nouvelle de ce débarquement, Kléber avait expédié Desaix avec une colonne de 3 mille hommes; mais ce dernier, inutilement envoyé à Damiette, avait trouvé la victoire remportée, et les Français pleins d'une confiance sans bornes. Ce brillant fait d'armes aurait dû servir d'encouragement à Kléber; malheureusement il était dominé à la fois par son chagrin et par celui de l'armée. Il avait entraîné les esprits, qui l'entraînaient à leur tour, vers la fatale résolution d'une évacuation immédiate. Les mauvais propos à l'égard du général Bonaparte reprenaient leur cours. Ce jeune téméraire, disait-on, qui avait livré aux hasards l'armée française, et s'était livré lui-même à d'autres hasards en bravant les mers et les croisières anglaises pour rentrer en France, ce jeune téméraire avait dû succomber dans la traversée. Les sages généraux formés à l'école du Rhin devaient revenir d'une folle illusion, et ramener en Europe de braves soldats indispensables à la République, aujourd'hui menacée de toutes parts.

Dans cette disposition d'esprit, Kléber avait envoyé au vizir, qui était entré en Syrie, un de ses officiers, pour lui faire de nouvelles ouvertures de paix. Déjà le général Bonaparte, voulant brouiller le vizir avec les Anglais, avait eu l'idée d'essayer des négociations, qui, de sa part, n'étaient qu'une feinte. Ces ouvertures avaient été reçues avec assez de défiance et d'orgueil. Celles de Kléber obtinrent un meilleur accueil, par l'influence de sir Sidney Smith, qui s'apprêtait à jouer un grand rôle dans les affaires d'Egypte.

Cet officier de la marine anglaise avait beaucoup contribué à empêcher le succès du siége de Saint-Jean d'Acre; il en était fier, et il avait imaginé une ruse de guerre, suivant l'expression des agents anglais, ruse consistant à profiter d'un moment de faiblesse pour arracher aux Français leur précieuse conquête. En effet, toutes les lettres interceptées de nos officiers montrant clairement qu'ils étaient dévorés du désir de retourner en France, sir Sidney Smith voulait amener l'armée à négocier, lui faire souscrire une capitulation, et, avant que le gouvernement français eût le temps de donner ou de refuser sa ratification, la mettre en mer sur-le-champ, et la jeter ensuite sur le rivage d'Europe. C'est dans cette vue qu'il avait disposé le grand vizir à écouter les ouvertures de Kléber. Quant à lui, s'attachant à combler les officiers français de prévenances, il leur laissait arriver des nouvelles d'Europe, mais en ayant soin de ne donner passage qu'aux nouvelles antérieures au 18 brumaire. Kléber de son côté venait d'envoyer un négociateur à sir Sidney Smith, car les Anglais étant maîtres de la mer, il voulait les faire intervenir dans la négociation, pour que le retour en France fût possible. Sir Sidney, empressé d'accueillir ce message, s'était montré disposé à entrer en arrangement, ajoutant d'ailleurs qu'en vertu d'un traité du 5 janvier 1799, dont il avait été le négociateur, il existait une triple alliance entre la Russie, l'Angleterre et la Porte, que ces puissances s'étaient obligées à tout faire en commun, que, par conséquent, aucun arrangement avec la Porte ne pourrait être valable et exécutoire, s'il n'était fait d'accord avec les agents des trois cours. Sir Sidney Smith prenait dans ses communications le titre de *ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Britannique près la Porte Ottomane, commandant son escadre dans les mers du Levant.*

Sir Sidney Smith se donnait là un titre qu'il avait eu, mais qu'il n'avait plus depuis l'arrivée de lord Elgin comme ambassadeur à Constantinople; et, en réalité, il n'avait en ce moment que le pouvoir qu'un chef militaire a toujours, celui de signer des conventions de guerre, des suspensions d'armes, etc.

Kléber, sans y regarder de plus près, sans savoir s'il traitait avec des agents suffisamment accrédités, s'engagea d'une manière aveugle dans cette voie périlleuse, où l'entraînait un sentiment commun à toute l'armée, et où il aurait trouvé l'ignominie, si, heureusement pour lui, le ciel ne l'avait doué d'une âme héroïque, qui devait se relever avec éclat dès qu'il reconnaîtrait l'étendue de sa faute. Il entra donc en négociation, et offrit à sir Sidney Smith, ainsi qu'au vizir, lequel s'était avancé jusqu'à Gazah en Syrie, de nommer des officiers munis de pleins pouvoirs pour traiter. Répugnant à recevoir les Turcs dans son camp, ne voulant pas, d'un autre côté, risquer ses officiers au milieu de l'armée indisciplinée du grand vizir, il imagina de choisir pour lieu des conférences le vaisseau *le Tigre*, que montait sir Sidney Smith.

Sir Sidney, qui ne croisait qu'avec deux vaisseaux (ce qui, pour le dire en passant, prouvait suffisamment la possibilité pour la France de communiquer avec l'Egypte), sir Sidney n'en avait plus qu'un dans ce moment; l'autre, *le Thésée*, était en réparation à Chypre. L'état de la mer l'obligeant souvent à s'éloigner, les communications avec la terre n'étaient ni régulières ni promptes. Il fallut quelque temps pour avoir son adhésion. Enfin sa réponse arriva; elle portait qu'il allait se montrer successivement devant Alexandrie et Damiette, pour recevoir à son bord les officiers que Kléber lui enverrait.

Kléber désigna Desaix et l'administrateur Poussielgue, celui qui avait si maladroitement calomnié le général Bonaparte, et que les Egyptiens, dans leurs relations arabes, ont qualifié de *vizir du sultan Kléber.* M. Poussielgue était l'avocat de l'évacuation, Desaix soutenait l'opinion contraire. Ce dernier avait fait les plus grands efforts pour résister au torrent, pour relever le cœur de ses compagnons d'armes; et il ne s'était chargé de la négociation entamée par Kléber, que dans l'espoir de la traîner en longueur, et de laisser arriver de France des secours et des ordres. Kléber, pour s'excuser aux yeux de Desaix, lui disait que c'était le général Bonaparte qui le premier avait commencé les pourparlers avec les Turcs, que du reste il avait prévu lui-même et autorisé d'avance un traité d'évacuation dans le cas d'un danger imminent. Desaix, mal informé, espérait toujours que le premier navire arrivant de France éclaircirait ces obscurités, et changerait peut-être les déplorables dispositions de l'état-major de l'armée. Il partit avec M. Poussielgue, ne put joindre sir Sidney Smith dans les parages d'Alexandrie, le trouva devant Damiette, et parvint à bord du *Tigre* le 22 décembre 1799 (1er nivôse an VIII). C'était le moment même où le général Bonaparte venait d'être investi du pouvoir en France.

Sir Sidney Smith, qui était charmé d'avoir à son bord un plénipotentiaire tel que Desaix, lui fit l'accueil le plus flatteur, et tâcha, par tous les moyens de persuasion, de l'amener à l'idée d'évacuer l'Egypte. Desaix sut parfaitement se défendre, et fit valoir les conditions que son chef l'avait chargé de demander. Ces conditions, inacceptables de la part du commodore anglais, convenaient fort à Desaix, qui voulait gagner du temps; elles étaient très-mal calculées de la part de Kléber, car leur exagération rendait tout accord impossible. Mais Kléber cherchait dans leur étendue même une excuse à sa faute. Il demandait, par exemple, que l'armée, se retirant

avec les honneurs de la guerre, avec armes et bagages, pût descendre sur tel point du continent qu'il lui plairait de choisir, afin d'apporter à la République le secours de sa présence là où elle le jugerait plus utile. Il demandait que la Porte nous restituât sur-le-champ les îles vénitiennes devenues propriétés françaises depuis le traité de Campo-Formio, c'est-à-dire Corfou, Zante, Céphalonie, etc., et occupées dans le moment par des garnisons turco-russes; que ces îles, et surtout celle de Malte, bien plus importante, restassent à la France; que la possession lui en fût garantie par les signataires du traité d'évacuation; que l'armée française, en se retirant, pût en renforcer et ravitailler les garnisons; enfin que le traité qui liait la Porte, la Russie et l'Angleterre, fût annulé sur-le-champ, et la triple alliance d'Orient anéantie.

Ces conditions étaient déraisonnables, il faut le dire; non pas qu'elles fussent un équivalent exagéré de ce qu'on abandonnait en abandonnant l'Egypte, mais parce qu'elles étaient inexécutables. Sir Sidney le fit sentir à Kléber. Des officiers traitant d'une simple suspension d'armes ne pouvaient pas comprendre des objets aussi étendus dans leur négociation. Zante, Céphalonie, Corfou étaient occupées par des troupes turques et russes, il fallait donc recourir non-seulement à Constantinople, mais à Saint-Pétersbourg. Malte relevait de la suzeraineté du roi de Naples : on n'en pouvait pas disposer sans le consentement de ce prince, qui avait toujours refusé de la céder à la France. Déposer en ce moment des troupes françaises dans cette île, c'était pour ainsi dire décider la question. On y trouverait des croisières ou des garnisons de toutes les puissances coalisées, qui ne se retireraient pas sur un ordre de sir Sidney Smith ou du grand vizir. L'Angleterre ne consentirait d'ailleurs jamais à une condition qui assurerait Malte à la France. Débarquer l'armée française sur un point du continent où elle pourrait changer les combinaisons de la guerre par son apparition inattendue, était une hardiesse qu'un simple commodore, commandant une station navale, ne pouvait se permettre. Enfin, abolir le traité de la triple alliance, c'était demander à sir Sidney Smith de défaire à lui seul, sur son bord, un traité ratifié par trois grandes puissances, et qui avait acquis pour l'Orient une haute importance. En supposant que toutes ces stipulations fussent acceptées par les cours dont le consentement était nécessaire, il fallait envoyer à Naples, à Londres, à Saint-Pétersbourg, à Constantinople; dès lors, ce n'était plus une convention militaire d'évacuation, comme celle qui fut signée à Marengo, exécutable à l'instant même. Si l'on en référait à Londres, on était par suite obligé d'en référer à Paris, ce que Kléber ne voulait pas. Tout cela évidemment allait fort au delà des termes d'une capitulation militaire.

Sir Sidney Smith n'eut pas de peine à faire entendre ces raisons aux négociateurs français. Mais il était urgent de régler sur-le-champ deux objets, le départ des blessés et des savants attachés à l'expédition, pour lesquels Desaix demandait des sauf-conduits, et secondement une suspension d'armes; car l'armée du grand vizir, quoique marchant lentement, allait bientôt se trouver en présence de l'armée française. Elle était arrivée, en effet, devant le fort d'El-Arisch, premier poste français sur la frontière de Syrie, et l'avait sommé de se rendre. Kléber, averti de cette circonstance, avait écrit à Desaix, et lui avait prescrit d'exiger, comme indispensable condition de ces pourparlers, que l'armée turque s'arrêtât sur la frontière.

Le premier point, celui du départ des blessés et des savants, dépendait de sir Sidney Smith : il y consentit avec beaucoup d'empressement et de courtoisie. Quant à l'armistice, sir Sidney déclara qu'il allait le demander, mais que l'obtenir ne dépendait pas de lui, car l'armée turque était composée de hordes fanatiques et barbares, et c'était chose difficile de faire avec elle des conventions régulières, et surtout d'en assurer l'exécution. Pour aplanir cette difficulté, il imagina de se transporter au camp du vizir, qui était aux environs de Gazah. Il y avait effectivement quinze jours qu'on négociait à bord du *Tigre*, flottant au gré des vents entre les parages de l'Egypte et de la Syrie; on s'était dit tout ce qu'on avait à se dire, et la négociation ne pouvait continuer d'une manière utile qu'auprès du grand vizir lui-même. Sir Sidney Smith proposa donc de s'y rendre, de convenir là d'une suspension d'armes, d'y préparer l'arrivée des négociateurs français, s'il croyait pouvoir leur promettre sûreté et respect. Cette proposition fut acceptée. Sir Sidney, profitant d'un instant favorable, se fit jeter à la côte dans une embarcation, non sans avoir couru quelques dangers, et donna rendez-vous au capitaine du *Tigre* dans le port de Jaffa, où M. Poussielgue et Desaix devaient descendre à terre, si le lieu des conférences était transporté au camp du grand vizir.

Au moment où le commodore anglais arriva auprès du vizir, un événement horrible venait de se passer à El-Arisch. L'armée turque, composée pour la moindre partie de janissaires, et pour la plus grande partie de ces milices asiatiques que les lois musulmanes mettent à la disposition du sultan, présentait une masse confuse et indisciplinée, fort redoutable pour tout ce qui portait l'habit européen. On l'avait levée au nom du Prophète, en disant aux Turcs que c'était le dernier effort à faire pour chasser les infidèles de l'Egypte; que le redoutable *Sultan de feu*, Bonaparte, les avait quittés; qu'ils étaient affaiblis, découragés; qu'il suffisait de se montrer à eux pour les vaincre; que toute l'Egypte était prête à se soulever contre leur domination, etc. Ces choses et d'autres, redites en tout lieu, avaient amené 70 ou 80 mille musulmans fanatiques autour du vizir. Aux Turcs s'étaient joints les mameluks. Ibrahim-Bey, depuis quelque temps retiré en Syrie, Murad-Bey, qui par un long détour était descendu des cataractes aux environs de Suez, s'étaient faits les auxiliaires de leurs anciens compétiteurs. Les Anglais avaient façonné pour cette armée une espèce d'artillerie de campagne, attelée avec des mulets. Les Arabes Bédouins, dans l'espé-

rance de piller bientôt les vaincus, quels qu'ils fussent, avaient mis à la disposition du vizir quinze mille chameaux, pour l'aider à franchir le désert qui sépare la Palestine de l'Egypte. Le généralissime turc avait dans son état-major à demi barbare quelques officiers anglais, et plusieurs de ces coupables émigrés qui avaient enseigné à Djezzar-Pacha l'art de défendre Saint-Jean d'Acre. On va voir de quoi ces misérables transfuges devinrent la cause.

Le fort d'El-Arisch, devant lequel se trouvaient alors les Turcs, était, au dire du général Bonaparte, l'une des deux clefs de l'Egypte; Alexandrie était l'autre. Suivant lui, une troupe venant par mer ne pouvait débarquer en grand nombre que sur la plage d'Alexandrie. Une troupe venant par terre, et ayant à traverser le désert de Syrie, était obligée de passer à El-Arisch, pour s'abreuver aux puits qui sont placés en cet endroit. Aussi avait-il ordonné de grands travaux autour d'Alexandrie, et fait mettre en état le fort d'El-Arisch. Une troupe de 300 hommes avec des vivres et des munitions y tenait garnison; un courageux officier, nommé Cazals, la commandait. L'avant-garde turque s'étant portée à El-Arisch, le colonel Douglas, officier anglais au service de la Turquie, somma le commandant Cazals de se rendre. Un émigré français déguisé porta la sommation. Des pourparlers s'établirent, et il fut dit aux soldats que l'évacuation de l'Egypte était imminente, que déjà on l'annonçait comme résolue, qu'elle serait bientôt inévitable, qu'il y avait cruauté à vouloir les obliger de se défendre. Les coupables sentiments que les chefs avaient trop encouragés dans l'armée firent alors explosion. Les soldats qui gardaient El-Arisch, en proie comme tous leurs camarades au désir de quitter l'Egypte, déclarèrent au commandant qu'ils ne voulaient pas combattre, et qu'il fallait songer à rendre le fort. Le brave Cazals, indigné, les convoqua, leur parla le plus noble langage, leur dit que s'il y avait des lâches parmi eux, ils pouvaient se séparer de la garnison, et se rendre au camp des Turcs; qu'il leur en laissait la liberté, et que lui résisterait jusqu'à la mort avec les Français restés fidèles à leur devoir. Ces paroles réveillèrent un moment dans le cœur des soldats le sentiment de l'honneur. La sommation fut repoussée, et l'attaque commença. Les Turcs n'étaient pas capables d'enlever une position tant soit peu défendue. Les batteries du fort éteignirent tous leurs feux. Cependant, dirigés par les officiers anglais et émigrés, ils avaient poussé leurs tranchées jusqu'au saillant d'un bastion. Le commandant fit faire une sortie par quelques grenadiers, afin de chasser les Turcs du premier boyau. Le capitaine Ferray, chargé de la diriger, ne fut suivi que par trois grenadiers. Se voyant abandonné, il retourna vers le fort. Dans l'intervalle, les révoltés avaient abattu le drapeau, mais un sergent de grenadiers l'avait relevé. Une lutte s'en était suivie. Pendant cette lutte, les misérables qui voulaient se rendre jetèrent des cordes à quelques Turcs. Ces féroces ennemis, une fois hissés dans le fort, fondirent le sabre à la main sur les malheureux qui leur en avaient ouvert l'entrée, et massacrèrent la plupart d'entre eux. Les autres, ramenés à eux-mêmes, se réunirent au reste de la garnison, se défendirent en désespérés, et furent presque tous égorgés. Un brave conducteur d'artillerie, dont le nom mérite d'être transmis à la postérité, Triaire, indigné de la conduite d'une partie de ses camarades et voulant venger l'honneur de l'armée, se renferma dans le magasin à poudre et le fit sauter. Il eut en mourant la satisfaction de faire périr avec lui un grand nombre de Turcs. Quelques Français échappés au désastre obtinrent une capitulation, grâce au colonel Douglas, et durent la vie à l'intervention de cet officier.

Ainsi tomba le fort d'El-Arisch. C'était un premier effet du fâcheux état des esprits dans l'armée, un premier fruit que les chefs recueillaient de leurs propres fautes.

On était au 30 décembre (9 nivôse) : la lettre écrite par sir Sidney Smith au grand vizir, pour lui proposer une suspension d'armes, n'avait pu arriver à temps et prévenir le triste événement d'El-Arisch. Sir Sidney Smith avait des sentiments généreux. Ce massacre barbare d'une garnison française le révolta, lui fit craindre surtout la rupture des négociations. Il se hâta d'envoyer des explications à Kléber, tant en son nom qu'au nom du grand vizir, et il y ajouta l'assurance formelle que toute hostilité cesserait pendant les négociations.

A la vue de ces hordes, qui ressemblaient plutôt à une migration de peuplades sauvages qu'à une armée allant au combat, qui le soir se battaient entre elles pour des vivres ou pour un puits, sir Sidney Smith conçut des craintes au sujet des plénipotentiaires français. Il exigea que les tentes destinées à les recevoir fussent dressées dans le quartier même du grand vizir et du reïs-effendi, présents tous deux à l'armée; qu'une garde composée de troupes d'élite fût placée autour de ces tentes; il fit dresser les siennes dans le voisinage, et enfin il se pourvut d'un détachement de marins anglais, afin de garantir de tout accident lui-même et les officiers français confiés à sa foi. Ces précautions prises, il envoya chercher à Jaffa M. Poussielgue et Desaix, pour les amener au lieu des conférences.

Kléber en apprenant le massacre d'El-Arisch ne s'indigna pas autant qu'il aurait dû le faire; il sentait que toutes les négociations pouvaient être rompues s'il s'animait trop sur ce sujet. Il réclama plus fortement encore la suspension d'armes; et toutefois, par précaution, et pour être plus près du lieu des conférences, il quitta le Kaire, et transporta son quartier général à Salahieh, à la frontière même du désert, à deux marches d'El-Arisch.

Pendant ce temps, Desaix et Poussielgue, contrariés par les vents, n'avaient pu débarquer à Gazah que le 11 janvier (21 nivôse), et arriver à El-Arisch que le 13. Les conférences commencèrent dès leur arrivée, et Desaix indigné faillit rompre les négociations. Ces Turcs, ignorants et barbares, interprétant à leur façon la conduite des Français, voyaient dans leur disposition à traiter non pas le

désir immodéré de rentrer en France, mais la peur de combattre. Ils exigeaient donc que l'armée se rendît prisonnière de guerre. Desaix voulut faire cesser à l'instant même toute espèce de pourparlers; mais sir Sidney intervint, ramena les parties à des termes plus modérés, et proposa des conditions honorables, s'il pouvait y en avoir de telles pour une pareille résolution. Il n'était plus possible de mettre en avant les premières conditions de Kléber. Lui-même l'avait senti après les lettres qui lui avaient été écrites du vaisseau *le Tigre*, et il ne parlait plus des îles vénitiennes, de Malte, du ravitaillement de ces îles. Cependant, pour colorer sa capitulation, il tenait encore à un point : c'était que la Porte se retirât de la triple alliance. Ceci, à la rigueur, se pouvait négocier à El-Arisch, puisqu'on avait sous la main le grand vizir et le reïs-effendi; mais on ne pouvait guère le demander au négociateur anglais, dont cependant l'intervention était indispensable. Aussi bien cette condition fut-elle mise de côté comme les autres. C'était un vain artifice que Kléber et ses conseillers employaient envers eux-mêmes pour déguiser à leurs propres yeux l'indignité de leur conduite.

Bientôt enfin on traita de l'évacuation pure et simple et de ses conditions. Après de long débats, il fut convenu que toute hostilité cesserait pendant trois mois; que ces trois mois seraient employés par le vizir à réunir dans les ports de Rosette, d'Aboukir et d'Alexandrie, les vaisseaux nécessaires au transport de notre armée; par le général Kléber à évacuer le haut Nil, le Kaire, les provinces environnantes, et à concentrer ses troupes sur les points d'embarquement; que les Français s'en iraient avec armes et bagages, c'est-à-dire avec les honneurs de la guerre; qu'ils emporteraient les munitions dont ils auraient besoin, et laisseraient les autres; qu'à partir du jour de la signature ils cesseraient d'imposer des contributions, et abandonneraient à la Porte celles qui resteraient dues; mais qu'en retour l'armée française recevrait trois mille bourses, valant alors trois millions de francs, et représentant la somme nécessaire à son entretien pendant l'évacuation et la traversée. Les forts de Katieh, Salahieh, Belbeïs, formant la frontière de l'Egypte du côté du désert de Syrie, devaient être remis dix jours après la ratification, le Kaire après quarante jours. Il était convenu que la ratification serait donnée sous huit jours par le général Kléber tout seul, sans recours au gouvernement français. Enfin, sir Sidney Smith s'engageait, en son propre nom et au nom du commissaire russe, à fournir des passe-ports à l'armée, afin qu'elle pût traverser les croisières anglaises.

Les commissaires français commirent ici une erreur de forme qui était grave. La signature de sir Sidney Smith était indispensable, car sans cette signature la mer demeurait fermée. Ils auraient dû exiger de sir Sidney Smith, puisqu'il était le négociateur de cette convention, qu'il la signât. Alors se serait éclairci le mystère de ses pouvoirs. On aurait su que le commodore anglais, ayant eu autrefois des pouvoirs pour traiter avec la Porte, n'en avait plus dans le moment, lord Elgin étant arrivé comme ministre à Constantinople; qu'il n'avait aucune instruction spéciale pour le cas présent, que seulement il avait de fortes présomptions d'espérer l'approbation de sa conduite à Londres. Peu instruits des usages diplomatiques, les plénipotentiaires français crurent que sir Sidney Smith, offrant des passe-ports, avait la faculté d'en donner, et que ces passe-ports seraient valables.

Le projet de convention était terminé, il ne restait plus qu'à le signer. Mais le noble cœur de Desaix était révolté de ce qu'on l'obligeait à faire. Avant de mettre son nom au bas d'un tel acte, il manda son aide de camp Savary, lui enjoignit de se rendre au quartier général de Salahieh, où se trouvait Kléber, de lui communiquer le projet de convention, et de lui déclarer qu'il ne signerait ce projet qu'après en avoir reçu de sa part l'ordre formel. Savary partit, se rendit à Salahieh, et s'acquitta auprès de Kléber de la commission dont il était chargé. Kléber, qui sentait confusément sa faute, voulut, pour la couvrir, assembler un conseil de guerre où furent appelés tous les généraux de l'armée.

Le conseil fut assemblé le 21 janvier 1800 (1er pluviôse an VIII). Le procès-verbal en existe encore. Il est pénible de voir de braves gens, qui avaient versé leur sang, qui allaient le verser de nouveau pour leur patrie, accumuler de misérables faussetés pour colorer une indigne faiblesse. Cet exemple doit servir de leçon aux militaires; il doit leur apprendre qu'il ne suffit pas d'être fermes au feu, et que le courage de braver les balles et les boulets est la moindre des vertus imposées à leur noble profession. On fit valoir dans ce conseil de guerre la nouvelle, connue alors en Egypte, que la grande flotte franco-espagnole avait repassé de la Méditerranée dans l'Océan, d'où résultait la conclusion qu'il n'y avait plus aucun secours à espérer de la France; on en donna pour preuve les cinq mois écoulés depuis le départ du général Bonaparte, cinq mois pendant lesquels aucune dépêche n'était arrivée. On se fit un argument du découragement de l'armée, qu'on avait soi-même contribué à produire; on cita ce qui venait de se passer à Rosette et à Alexandrie, où les garnisons s'étaient conduites comme celle d'El-Arisch, menaçant de se révolter si elles n'étaient ramenées immédiatement en Europe; on prétendit que l'armée active était réduite à 8 mille hommes; on exagéra démesurément la force de l'armée turque; on parla d'une prétendue expédition russe qui allait se joindre au grand vizir, expédition qui n'existait que dans l'imagination exaltée de ceux qui voulaient déserter l'Egypte à tout prix; on établit comme bien positive l'impossibilité de résister, assertion qui devait être bientôt démentie d'une manière héroïque par ceux mêmes qui la faisaient valoir; enfin, pour rentrer autant que possible dans les instructions du général Bonaparte, on allégua quelques cas de peste, fort douteux, et du reste parfaitement inconnus dans l'armée.

Cependant, malgré tout ce qui venait d'être dit,

les partisans de l'évacuation étaient loin de se conformer aux instructions laissées par le général Bonaparte. Il avait posé pour conditions : 1° qu'il ne fût arrivé aucun secours, aucun ordre au printemps de 1800; 2° que la peste eût enlevé quinze cents hommes, outre les pertes de la guerre; 3° que le danger fût assez grand pour rendre toute résistance impossible; et, ces circonstances réalisées, il avait recommandé de gagner du temps en négociant, et de n'admettre l'évacuation que sous clause de ratification par la France. — Or, on était en janvier seulement de l'année 1800, il n'y avait point de peste, point de danger pressant, et il s'agissait de résoudre l'évacuation immédiate, sans recours à la France!

Un homme qui a montré à la guerre mieux que du courage, c'est-à-dire du caractère, le général Davout, depuis maréchal et prince d'Eckmühl, osa seul résister à ce coupable entraînement. Il ne craignit pas de tenir tête à Kléber, dont tout le monde subissait l'ascendant; il combattit avec énergie le projet de capitulation. Mais il ne fut pas écouté, et, par une condescendance fâcheuse, il consentit à signer la résolution du conseil de guerre, en laissant écrire dans le procès-verbal qu'elle avait été adoptée à l'unanimité.

Davout néanmoins prit Savary à part, et le chargea d'affirmer à Desaix que, s'il voulait rompre la négociation, il trouverait de l'appui dans l'armée. Savary retourna au camp d'El-Arisch, fit connaître à Desaix ce qui s'était passé, et ce qu'il était chargé de lui dire de la part de Davout. Mais Desaix, lisant au bas de la délibération le nom de Davout, répondit vivement à Savary : A qui voulez-vous donc que je me fie, lorsque celui même qui désapprouve la convention n'ose pas conformer sa signature à son opinion? On veut que je désobéisse, et on n'ose pas soutenir jusqu'au bout l'avis qu'on a ouvert! — Desaix, quoique désolé, mais voyant le torrent, et y cédant lui-même, apposa sa signature, le 28 janvier, sur cette malheureuse convention, célèbre depuis sous le titre de convention d'El-Arisch (8 pluviôse).

La chose faite, on commençait à en sentir la gravité. Desaix, revenu au camp, s'en exprimait avec douleur, et ne dissimulait pas son profond chagrin d'avoir été choisi pour une telle mission, et forcé de la remplir par un ordre du général en chef. Davout, Menou et quelques autres se répandaient en propos amers; la division éclatait de toutes parts au camp de Salahieh.

Cependant on s'apprêtait à partir; le gros de l'armée était tout à la joie de quitter ces parages lointains et de revoir bientôt la France. Sir Sidney Smith avait regagné son bord. Le vizir s'approchait, et prenait possession, l'une après l'autre, des positions retranchées de Katieh, de Salahieh, de Belbeïs, que Kléber, pressé d'exécuter la convention, lui remettait fidèlement. Kléber retournait au Kaire pour faire ses dispositions de départ, rappeler à lui les troupes qui gardaient la haute Egypte, concentrer son armée, et la diriger ensuite sur Rosette et Alexandrie, aux époques convenues pour l'embarquement.

Pendant que ces événements se passaient en Egypte, conséquences funestes d'un sentiment que les chefs de l'armée avaient secondé au lieu de le combattre, d'autres événements avaient lieu en Europe, conséquences exactes des mêmes causes. En effet, les lettres et dépêches envoyées par duplicata, étaient, comme on l'a vu, arrivées en même temps à Paris et à Londres. La dépêche accusatrice dirigée contre le général Bonaparte, et destinée au Directoire, avait été remise au général Bonaparte lui-même, devenu chef du gouvernement. Il avait été révolté de tant de faiblesses et de faussetés; mais il sentait le besoin que l'armée avait de Kléber, il estimait les grandes qualités de ce général, et, ne prévoyant pas que le découragement pût aller chez lui jusqu'à l'abandon de l'Egypte, il dissimula ses propres griefs. Il se hâta donc de faire partir de France des instructions, et l'annonce des grands secours qu'il préparait.

De son côté, le gouvernement britannique, auquel étaient parvenues en double les dépêches de Kléber, et un grand nombre de lettres écrites par nos officiers à leurs familles, les fit publier toutes, dans le but de montrer à l'Europe la situation des Français en Egypte, et de brouiller entre eux les généraux Kléber et Bonaparte. C'était un calcul tout simple de la part d'une puissance ennemie. En même temps, le cabinet anglais avait reçu avis des ouvertures faites par Kléber au grand vizir et à sir Sidney Smith. Croyant l'armée française réduite à la dernière extrémité, il se hâta d'envoyer l'ordre formel de ne lui accorder aucune capitulation, à moins qu'elle ne se rendît prisonnière de guerre. M. Dundas employa même à la tribune du parlement des expressions odieuses. Il faut, dit-il, faire un exemple de cette armée, qui, en pleine paix, a voulu envahir les Etats de nos alliés; l'intérêt du genre humain veut qu'elle soit détruite.

Ce langage était barbare; il peint la violence des passions qui remplissaient alors le cœur des deux nations. Le cabinet anglais avait pris à la lettre les exagérations de Kléber et de nos officiers; il regardait les Français comme réduits à subir toutes les conditions qu'on voudrait leur imposer, et, sans prévoir ce qui se passait, il commit la légèreté de donner à lord Keith, commandant en chef dans la Méditerranée, l'ordre absolu de ne signer aucune capitulation sans la condition expresse de retenir l'armée française prisonnière.

L'ordre, parti de Londres le 17 décembre, parvint à l'amiral Keith, dans l'île de Minorque, vers les premiers jours de janvier 1800, et, le 8 du même mois, cet amiral se hâta de communiquer à sir Sidney Smith les instructions qu'il venait de recevoir de son gouvernement. Il fallait du temps, surtout dans cette saison, pour traverser la Méditerranée. Les communications de lord Keith n'arrivèrent à sir Sidney Smith que le 20 février. Celui-ci en fut désolé. Il avait agi sans instruction précise de son gouvernement, comptant que ses actes seraient approuvés; il se trouvait donc compromis à l'égard des Français, car il pouvait être accusé par eux de déloyauté. Mieux instruit d'ailleurs du véritable



Paris. Typ. H. Plon.

Mort de Kléber. (P. 169.)

état des choses, il savait bien que Kléber ne consentirait jamais à se rendre prisonnier de guerre, et il voyait la convention d'El-Arisch, si habilement arrachée à une faiblesse d'un moment, tout à fait compromise. Il se hâta d'écrire à Kléber, pour lui exprimer sa douleur, pour l'avertir loyalement de ce qui se passait, l'engager à suspendre sur-le-champ la remise des places égyptiennes au grand vizir, et le conjurer d'attendre de nouveaux ordres d'Angleterre, avant de prendre aucune résolution définitive.

Malheureusement, quand ces avis de sir Sidney Smith parvinrent au Kaire, l'armée française avait déjà exécuté en partie la convention d'El-Arisch. Elle avait remis aux Turcs toutes les positions de la rive droite du Nil, Katieh, Salahieh, Belbeïs, et quelques-unes des positions du Delta, notamment la ville de Damiette et le fort de Lesbeh. Les troupes étaient déjà en marche pour Alexandrie, avec les bagages et les munitions. La division de la haute Egypte avait livré le haut Nil aux Turcs, et se repliait sur le Kaire, pour se réunir vers la mer au reste de l'armée. Desaix, profitant de l'ordre qu'il avait reçu de se rendre en France, et ne voulant pas prendre part aux détails de cette honteuse retraite, était parti avec Davout, qui, de son côté, ne pouvait plus demeurer auprès de Kléber. Kléber, oubliant ses démêlés avec Davout, avait voulu le retenir, et lui avait offert le grade de général de division, qu'il pouvait conférer en qualité de gouverneur de l'Egypte. Davout avait refusé, en disant qu'il ne voulait pas que son avancement portât la date d'un événement aussi déplorable. Mais tandis que Desaix et Davout s'embarquaient, M. de Latour-Maubourg, arrivant de France avec les dépêches du Premier Consul, les rencontra sur la plage; il annonçait la révolution du 18 brumaire, et l'élévation au suprême pouvoir du général Bonaparte.

Ainsi Kléber, au moment où il venait de se dessaisir des positions fortifiées, apprenait la non-exécution de la convention d'El-Arisch, et la nouvelle, non moins grave pour lui, de l'établissement du gouvernement consulaire.

Mais c'était assez de faiblesses pour un grand caractère; on allait, par une offre déshonorante, rappeler Kléber à lui-même, et en faire ce qu'il était véritablement, un héros. Il fallait ou se rendre prisonnier, ou se défendre dans une situation bien pire que celle qu'on avait déclarée insoutenable dans le conseil de guerre de Salahieh; il fallait ou subir le déshonneur, ou accepter une lutte désespérée : Kléber n'hésita pas, et on va voir que, malgré une situation fort empirée, il sut faire ce qu'il avait jugé impossible quelques jours auparavant, et se donna ainsi à lui-même le plus noble des démentis

Kléber contremanda sur-le-champ tous les ordres précédemment adressés à l'armée. Il ramena de la basse Egypte jusqu'au Kaire une partie des troupes qui avaient déjà descendu le Nil; il fit remonter ses munitions; il pressa la division de la haute Egypte de venir le rejoindre, et signifia au grand vizir de s'arrêter dans sa marche vers le Kaire, sans quoi il commencerait immédiatement les hostilités. Le grand vizir lui répondit que la convention d'El-Arisch était signée, qu'elle devait être exécutée; qu'en conséquence il allait s'avancer sur la capitale. Au même instant arriva au quartier général un officier parti de Minorque, porteur d'une lettre de lord Keith à Kléber. Entre autres expressions, cette lettre contenait les suivantes : « J'ai reçu des » ordres positifs de Sa Majesté Britannique de ne » consentir à aucune capitulation avec l'armée que » vous commandez, excepté dans le cas où elle mettrait bas les armes, se rendrait prisonnière de » guerre, et abandonnerait tous les vaisseaux con- » tenus dans le port d'Alexandrie. »

Kléber, indigné, fit mettre à l'ordre de l'armée la lettre de lord Keith, en y ajoutant ces simples paroles :

Soldats! on ne répond a de telles insolences que par des victoires; préparez-vous a combattre.

Ce noble langage retentit dans tous les cœurs. La situation était bien changée depuis le 28 janvier, jour de la signature de la convention d'El-Arisch. Alors on tenait toutes les positions fortifiées de l'Egypte, on dominait les Egyptiens, qui étaient soumis et tranquilles; le vizir se trouvait au delà du désert. Aujourd'hui, au contraire, on avait livré les postes les plus importants; on n'occupait plus que la plaine; la population était partout en éveil; le peuple du Kaire, excité par la présence du grand vizir, qui était à cinq heures de marche, n'attendait que le premier signal pour se révolter. Le lugubre tableau tracé dans le conseil de guerre où la convention d'El-Arisch avait été débattue, ce tableau, faux alors, était rigoureusement vrai aujourd'hui. L'armée française allait combattre dans la plaine qui borde le Nil, ayant en tête le vizir avec 80 mille hommes, et sur ses derrières les 300 mille habitants du Kaire, prêts à se soulever : et elle était sans crainte! Glorieuse réparation d'une grande faute!

Des agents de sir Sidney Smith étaient accourus pour s'interposer entre les Français et les Turcs, et faire entendre de nouvelles paroles d'accommodement. On venait, disaient-ils, d'écrire à Londres; lorsque la convention d'El-Arisch y serait connue, elle serait certainement ratifiée; dans cette situation il fallait suspendre les hostilités et attendre. — Le grand vizir et Kléber y consentaient, mais à des conditions inconciliables. Le grand vizir voulait qu'on lui livrât le Kaire; Kléber voulait, au contraire, que le vizir rebroussât chemin jusqu'à la frontière. Dans un tel état de choses, combattre était la seule ressource.

Le 20 mars 1800 (29 ventôse an VIII), avant la pointe du jour, l'armée française sortit du Kaire, et se déploya dans les riches plaines qui bordent le Nil, ayant le fleuve à gauche, le désert à droite, et en face, mais au loin, les ruines de l'antique Héliopolis. (Voir la carte n° 11.) La nuit, presque lumineuse dans ces climats, rendait les manœuvres faciles, sans toutefois les rendre distinctes pour l'ennemi. L'armée se forma en quatre carrés : deux à gauche sous le général Reynier, deux à droite sous le général Friant. Ils étaient composés de deux demi-brigades d'infanterie chacun, rangées sur plusieurs lignes. Aux angles et en dehors se trouvaient des compagnies de grenadiers, adossées aux carrés eux-mêmes, leur servant de renfort pendant la marche ou les charges de la cavalerie, et s'en détachant pour voler à l'attaque des positions défendues, quand l'ennemi voulait tenir quelque part. Au centre de la ligne de bataille, c'est-à-dire entre les deux carrés de gauche et les deux carrés de droite, la cavalerie était disposée en masse profonde, ayant l'artillerie légère sur ses ailes. A quelque distance en arrière et à gauche, un cinquième carré, moindre que les autres, était destiné à servir de réserve. On pouvait évaluer à un peu moins de dix mille hommes les troupes que Kléber venait de réunir dans cette plaine d'Héliopolis. Elles étaient fermes et tranquilles.

Le jour commençait à paraître. Kléber, qui, depuis qu'il était général en chef, déployait, pour imposer aux Égyptiens, une sorte de luxe, était revêtu d'un riche uniforme. Monté sur un cheval de grande taille, il vint montrer aux soldats cette noble figure, qu'ils aimaient tant à voir, et dont la fière beauté les remplissait de confiance. — Mes amis, leur dit-il en parcourant les rangs, vous ne possédez plus en Égypte que le terrain que vous avez sous vos pieds. Si vous reculez d'un seul pas, vous êtes perdus! — Le plus grand enthousiasme accueillit partout sa présence et ses paroles; et, dès que le jour fut fait, il donna ordre de marcher en avant.

On n'apercevait encore qu'une partie de l'armée du vizir. Dans cette plaine du Nil qui s'étendait devant nous, se voyait le village d'El-Matarieh, que les Turcs avaient retranché. Il y avait là une avant-garde de 5 à 6 mille janissaires, très-bons soldats, escortés de quelques mille cavaliers. Un peu au delà, un autre rassemblement paraissait vouloir se glisser entre le fleuve et notre aile gauche, pour aller soulever le Kaire sur nos derrières. En face,

et beaucoup plus loin, les ruines d'Héliopolis, un bois de palmiers, de fortes ondulations de terrain, dérobaient aux yeux de nos soldats le gros de l'armée turque. On pouvait estimer à 70 ou 80 mille hommes la réunion de toutes ces forces, tant le corps principal que le corps placé à El-Matarieh, et le détachement en marche pour pénétrer dans la ville du Kaire.

Kléber fit charger d'abord par un escadron des guides à cheval le détachement manœuvrant sur notre gauche pour s'introduire dans le Kaire. Les guides s'élancèrent au galop sur cette troupe confuse. Les Turcs, qui ne craignaient jamais la cavalerie, reçurent le choc et le rendirent à leur tour. Ils enveloppèrent complétement nos cavaliers, et ils allaient même les tailler en pièces, lorsque Kléber envoya à leur secours le 22e régiment de chasseurs et le 14e de dragons, qui, fondant sur l'épais rassemblement au milieu duquel les guides étaient comme enveloppés, le dispersèrent à coups de sabre et le mirent en fuite. Les Turcs s'éloignèrent alors à perte de vue.

Cela fait, Kléber se hâta d'attaquer le village retranché d'El-Matarieh, avant que le gros de l'armée ennemie eût le temps d'accourir. Il confia ce soin au général Reynier, avec les deux carrés de gauche; et lui-même, avec les deux carrés de droite, opérant un mouvement de conversion, prit position entre El-Matarieh et Héliopolis, afin d'empêcher l'armée turque de venir au secours de la position attaquée.

Reynier, arrivé près d'El-Matarieh, détacha les compagnies de grenadiers qui doublaient les angles des carrés, et leur ordonna de charger le village. Ces compagnies s'avancèrent en formant deux petites colonnes. Les braves janissaires ne voulurent pas les attendre, et marchèrent à leur rencontre. Nos grenadiers, les recevant de pied ferme, firent sur eux une décharge de mousqueterie à bout portant, en abattirent un grand nombre, puis les abordèrent baïonnette baissée. Tandis que la première colonne de grenadiers attaquait de front les janissaires, la seconde les prenait en flanc, et achevait de les disperser. Puis les deux colonnes réunies se jetèrent dans El-Matarieh, sous une grêle de balles. Elles fondirent à coups de baïonnette sur les Turcs qui résistaient, et, après un grand carnage, elles demeurèrent maîtresses de la position. Les Turcs s'enfuirent dans la plaine, et, se joignant à ceux que les guides, les chasseurs et les dragons venaient de disperser tout à l'heure, coururent en désordre vers le Kaire, sous la conduite de Nassif-Pacha, le lieutenant du grand vizir.

Le village d'El-Matarieh, plein de dépouilles à la façon des Orientaux, offrait à nos soldats un ample butin. Mais on ne s'y arrêta pas; soldats et généraux sentaient le besoin de n'être pas surpris au milieu d'un village par la masse des troupes turques. L'armée, reprenant peu à peu son ordre du matin, s'avança dans la plaine, toujours formée en plusieurs carrés, la cavalerie au centre. Elle dépassa les ruines d'Héliopolis, et aperçut au delà un nuage de poussière qui s'élevait à l'horizon et s'avançait rapidement vers nous. A gauche se montrait le village de Seriaqous; à droite, dans un bois de palmiers, le village d'El-Merg, situé au bord d'un petit lac, dit lac des Pèlerins. Une légère élévation de terrain courait de l'un à l'autre de ces villages. Tout à coup ce nuage mobile de poussière s'arrêta, puis se dissipa sous un souffle de vent, et laissa voir l'armée turque, formant une longue ligne flottante de Seriaqous à El-Merg. Placée sur l'élévation du terrain, elle dominait un peu le sol sur lequel nos troupes étaient déployées. Kléber alors donna l'ordre de se porter en avant. Reynier, avec les deux carrés de gauche, marcha vers Seriaqous; Friant, avec les deux carrés de droite, se dirigea sur El-Merg. L'ennemi avait répandu un bon nombre de tirailleurs en avant des palmiers qui entourent El-Merg. Mais un combat de tirailleurs ne pouvait guère lui réussir contre des soldats comme les nôtres. Friant envoya quelques compagnies d'infanterie légère qui firent bientôt rentrer ces Turcs détachés dans la masse confuse de leur armée. Le grand vizir était là, dans un groupe de cavaliers, dont les armures brillantes reluisaient au soleil. Quelques obus dispersèrent ce groupe. L'ennemi voulut répondre par le déploiement de son artillerie; mais ses boulets mal dirigés passaient par-dessus la tête de nos soldats. Bientôt ses pièces furent démontées par les nôtres, et mises hors de combat. On vit alors les mille drapeaux de l'armée turque s'agiter, et une partie de ses escadrons fondre du village d'El-Merg sur les carrés de la division Friant. Les profondes gerçures du sol, effet ordinaire d'un soleil ardent sur une terre longtemps inondée, retardaient heureusement l'impétuosité des chevaux. Le général Friant, laissant arriver ces cavaliers turcs, ordonna tout à coup un feu de mitraille presque à bout portant, et les renversa par centaines. Ils se retirèrent en désordre.

Ce n'était là que le prélude d'une attaque générale. L'armée turque s'y préparait visiblement. Nos carrés attendaient de pied ferme, deux à droite, deux à gauche, la cavalerie au milieu, faisant face devant et derrière, et couverte par deux lignes d'artillerie. Au signal donné par le grand vizir, la masse de la cavalerie turque s'ébranle tout entière. Elle fond sur nos carrés, se répand sur leurs ailes, les tourne, et enveloppe bientôt les quatre fronts de notre ordre de bataille. L'infanterie française, que les cris, le mouvement, le tumulte de la cavalerie turque ne troublent point, demeure calme la baïonnette baissée, faisant un feu continu et bien dirigé. En vain ces mille groupes de cavaliers tourbillonnent autour d'elle; ils tombent sous la mitraille et les balles, arrivent rarement jusqu'à ses baïonnettes, expirent à ses pieds, ou se détournent et fuient pour ne plus reparaître.

Après une longue et effroyable confusion, le ciel, obscurci par la fumée et la poussière, s'éclaircit enfin, le sol se découvre, et nos troupes victorieuses aperçoivent devant elles une masse d'hommes et de chevaux morts ou mourants, et au loin, aussi loin que la vue peut s'étendre, des bandes de fuyards courant dans tous les sens.

Le gros des Turcs se retirait en effet vers El-

Kanqah, ou ils avaient campé la nuit précédente, sur la route de la basse Egypte. Quelques groupes seulement allaient rejoindre les rassemblements qui, le matin, s'étaient dirigés vers le Kaire, à la suite de Nassif-Pacha.

Kléber ne voulait laisser aucun repos à l'ennemi. Nos carrés, conservant leur ordre de bataille, traversèrent la plaine d'un pas rapide, franchissant Seriaqous, El-Merg, et s'avancèrent jusqu'à El-Kanqah. Nous y arrivâmes à la nuit; l'ennemi, se voyant serré de près, se mit à fuir de nouveau en désordre, laissant à notre armée les vivres et les bagages dont elle avait grand besoin.

Ainsi, dans cette plaine d'Héliopolis, dix mille soldats, par l'ascendant de la discipline et du courage tranquille, venaient de disperser 70 ou 80 mille ennemis. Mais, afin d'obtenir un résultat plus sérieux que celui de quelques mille morts ou blessés couchés sur la poussière, il fallait poursuivre les Turcs, les rejeter dans le désert, et les y faire périr par la faim, la soif, et le sabre des Arabes. L'armée française était épuisée de fatigue. Kléber lui accorda un peu de repos, et ordonna la poursuite pour le lendemain.

Nous comptions à peine deux ou trois centaines de blessés ou de morts, car, dans ce genre de combat, une troupe en carré qui ne s'est pas laissé entamer, fait peu de pertes. Kléber, en ce moment, entendait le canon du côté du Kaire; il se doutait bien que les corps qui avaient tourné sa gauche étaient allés seconder la révolte de cette ville. Nassif-Pacha, lieutenant du vizir, Ibrahim-Bey, l'un des deux chefs mameluks, y étaient entrés, en effet, avec 2 mille mameluks, 8 ou 10 mille cavaliers turcs, quelques villageois révoltés des environs, en tout une vingtaine de mille hommes. Kléber avait laissé à peine 2 mille hommes dans cette grande capitale, répartis dans la citadelle et les forts. Il ordonna au général Lagrange de partir à minuit même, avec quatre bataillons, pour aller à leur secours. Il prescrivit à tous les commandants de troupes restés au Kaire, de prendre de fortes positions, de se maintenir en communication les uns avec les autres, mais de n'essayer avant son retour aucune attaque décisive. Il craignait de leur part quelque fausse manœuvre, qui compromettrait inutilement la vie de ses soldats, chaque jour plus précieuse, à mesure qu'on était plus décidément condamné à rester en Egypte.

Pendant tout le temps qu'avait duré la bataille, le second chef des mameluks, Murad-Bey, celui qui avait autrefois partagé avec Ibrahim-Bey la domination de l'Egypte, qui se distinguait de son collègue par une bravoure brillante, par une générosité chevaleresque et beaucoup d'intelligence, était resté sur les ailes de l'armée turque, immobile, à la tête de six cents cavaliers superbes. La bataille finie, il s'était enfoncé dans le désert, et avait disparu. C'était en conséquence d'une parole donnée à Kléber qu'il avait agi de la sorte. Murad-Bey, transporté récemment au quartier général du vizir, avait senti renaître en lui la vieille jalousie qui depuis longtemps divisait les Turcs et les mameluks. Il avait compris que les Turcs voulaient recouvrer l'Egypte, non pour la rendre aux mameluks, mais pour la posséder eux-mêmes. Il avait donc songé à se rapprocher des Français, dans le but de s'allier à eux s'ils triomphaient, ou de leur succéder s'ils étaient vaincus. Cependant, agissant avec circonspection, il n'avait pas voulu se prononcer tant que les hostilités ne seraient pas définitivement reprises, et avait promis à Kléber de se déclarer pour lui après la première bataille. Cette bataille était livrée, elle était glorieuse pour les Français, et sa sympathie pour eux en devait être grandement augmentée. Nous pouvions espérer de l'avoir sous peu de jours pour allié déclaré.

Au milieu même de la nuit qui suivit la bataille, après quelques heures de repos accordées aux troupes, Kléber fit sonner le réveil, et se mit en marche pour Belbeïs, afin de ne laisser aucun répit aux Turcs. (Voir la carte n° 12.) Il y arriva dans la journée de très-bonne heure. C'était le 21 mars (30 ventôse). Déjà le vizir, dans sa fuite rapide, avait dépassé Belbeïs. Il avait laissé dans le fort et la ville un corps d'infanterie, et dans la plaine un millier de cavaliers. A l'approche de nos troupes, ces cavaliers s'enfuirent. On chassa les Turcs de la ville, on les enferma dans le fort, où, après l'échange de quelques coups de canon, le manque d'eau, l'épouvante, les décidèrent à se rendre. Cependant le fanatisme était grand parmi ces troupes turques; quelques hommes aimèrent mieux se faire tuer que de livrer leurs armes. Pendant ce temps, la cavalerie du général Leclerc, battant la plaine, saisit une longue caravane de chameaux qui se dirigeait vers le Kaire, et qui portait les bagages de Nassif-Pacha et d'Ibrahim-Bey. Cette capture révéla plus complétement à Kléber le véritable projet des Turcs, qui consistait à faire insurger non-seulement la capitale, mais les grandes villes de l'Egypte. Averti de ce dessein, et voyant que l'armée turque ne tenait nulle part, il détacha encore le général Friant avec cinq bataillons sur le Kaire, pour appuyer les quatre bataillons partis la veille d'El-Kanqah sous la conduite du général Lagrange.

Le lendemain, 22 mars (1er germinal), il se mit en route pour Salahieh. Le général Reynier le précédait à la tête de la division de gauche; il marchait lui-même à la suite avec les guides et le 7e de hussards. Venait enfin le général Belliard avec sa brigade, reste de la division Friant. Pendant le trajet, on reçut un message du grand vizir qui demandait à négocier. On ne répondit que par un refus. Arrivé près de Karaïm, à moitié chemin de Salahieh, on entendit une canonnade; peu après on aperçut la division Reynier formée en carré, et aux prises avec une multitude de cavaliers. Kléber fit dire à Belliard de presser sa marche, et lui-même, avec la cavalerie, se rapprocha en toute hâte du carré de Reynier. Mais, à cette vue, les Turcs qui attaquaient la division Reynier, aimant mieux avoir affaire à la cavalerie qu'à l'infanterie française, se rabattirent sur les guides et le 7e de hussards que Kléber amenait avec lui. Leur charge fut si subite que l'artillerie légère n'eut pas le temps

de se mettre en batterie. Les conducteurs furent sabrés sur leurs pièces; Kléber, avec les guides et les hussards, se trouva un instant dans le plus grand danger, surtout parce que les habitants de Karaïm, croyant que c'en était fait de cette poignée de Français, étaient accourus avec des fourches et des faux pour les achever. Mais Reynier envoya sur-le-champ le 14e de dragons, qui dégagea Kléber à temps. Belliard, qui avait forcé le pas, arriva immédiatement après avec son infanterie, et on tailla en pièces quelques centaines d'hommes.

Kléber, pressé d'arriver à Salahieh, hâta sa marche, remettant à son retour la punition de Karaïm. La chaleur du jour était accablante; le vent soufflait du désert; on respirait avec un air brûlant une poussière fine et pénétrante. Hommes et chevaux étaient épuisés de fatigue. On arriva enfin à Salahieh vers la chute du jour. On était là sur la frontière même d'Egypte, à l'entrée du désert de Syrie, et Kléber s'attendait pour le lendemain à une dernière action contre le grand vizir. Mais le lendemain matin, 23 mars (2 germinal), les habitants de Salahieh vinrent à sa rencontre, en lui annonçant que le vizir fuyait dans le plus grand désordre. Kléber accourut et vit lui-même ce spectacle, qui lui prouva combien il s'était exagéré le danger des armées turques.

Le grand vizir prenant avec lui cinq cents cavaliers, les meilleurs, s'était enfoncé avec quelques bagages dans le désert. Le reste de son armée fuyait dans tous les sens : une partie courait vers le Delta, une autre restée à Salahieh demandait grâce à genoux; une autre enfin, ayant voulu chercher asile dans le désert, périssait sous le sabre des Arabes. Ces derniers, après avoir convoyé l'armée turque, étaient demeurés à la frontière, sachant qu'il y aurait des vaincus, et dès lors du butin à recueillir. Ils avaient deviné juste; car, trouvant l'armée turque complétement démoralisée et incapable de se défendre, même contre eux, ils égorgeaient les fuyards pour les piller. Au moment où Kléber arriva, ils avaient envahi le camp abandonné du vizir, et s'y étaient abattus comme une nuée d'oiseaux de proie. A la vue de notre armée, ils s'envolèrent sur leurs rapides chevaux, laissant à nos soldats d'abondantes dépouilles. Il y avait là, dans un espace retranché d'une lieue carrée, une multitude infinie de tentes, de chevaux, de canons, une grande quantité de selles et de harnais de toute espèce, 40 mille fers de chevaux, des vivres à profusion, de riches vêtements, des coffres déjà ouverts par les Arabes, mais pleins encore de parfums d'aloès, d'étoffes de soie, en un mot de tous les objets qui composaient le luxe brillant et barbare des armées orientales. A côté de douze litières en bois sculpté et doré se trouvait une voiture suspendue à l'européenne, de fabrique anglaise, et des pièces de canon avec la devise : *Honni soit qui mal y pense;* témoignage certain de l'intervention très-active des Anglais dans cette guerre.

Nos soldats, qui n'avaient rien apporté avec eux, trouvèrent dans le camp turc des vivres, des munitions, un riche butin, et des objets dont la singularité leur donnait à rire, ce qu'ils étaient toujours disposés à faire, après un court moment de tristesse. Etrange puissance du moral sur les hommes! aujourd'hui victorieux, ils ne voulaient plus quitter l'Egypte, et ne se regardaient plus comme condamnés à périr dans un exil lointain.

Lorsque Kléber se fut assuré de ses propres yeux que l'armée turque avait disparu, il résolut de rebrousser chemin, pour faire rentrer dans le devoir les villes de la basse Egypte, et surtout celle du Kaire. Il fit les dispositions suivantes. Les généraux Rampon et Lanusse furent chargés de parcourir le Delta. Rampon devait marcher sur la ville importante de Damiette, qui était au pouvoir des Turcs, et la reprendre. Lanusse devait se tenir en communication avec Rampon, balayer le Delta depuis la ville de Damiette jusqu'à celle d'Alexandrie, et réduire successivement les bourgades révoltées. Belliard avait pour mission générale d'appuyer ces diverses opérations, et pour mission spéciale de seconder Rampon dans son attaque sur Damiette, et de reprendre lui-même le fort de Lesbeh, qui ferme l'une des bouches du Nil. Kléber laissa en outre Reynier à Salahieh, pour empêcher les restes de l'armée turque, engagés dans le désert de Syrie, d'en revenir. Celui-ci devait demeurer en observation sur la frontière, jusqu'à ce que les Arabes eussent achevé la dispersion des Turcs, et retourner ensuite au Kaire. Enfin Kléber partit lui-même le lendemain 24 mars (3 germinal), avec la 88e demi-brigade, deux compagnies de grenadiers, le 7e de hussards, le 3e et le 14e de dragons.

Il arriva au Kaire le 27 mars. De graves événements s'y étaient passés depuis son départ. La population de cette grande ville, qui comptait près de 300 mille habitants, qui était mobile, passionnée, portée au changement comme toute multitude, avait cédé aux suggestions des émissaires turcs, et s'était jetée sur les Français dès qu'elle avait entendu le canon d'Héliopolis. Accourue tout entière sous les murs de la ville pendant la bataille, et voyant Nassif-Pacha et Ibrahim-Bey avec quelques mille cavaliers et janissaires, elle avait cru ceux-ci vainqueurs. Ils s'étaient bien gardés de la détromper, et lui avaient affirmé, au contraire, que les Français venaient d'être exterminés, et le grand vizir de remporter une victoire complète. A cette nouvelle, 50 mille individus s'étaient levés au Kaire, à Boulaq, à Gyzeh. Armés de sabres, de lances, de vieux fusils, ils projetaient d'égorger les Français restés parmi eux. Mais 2 mille hommes, retranchés dans la citadelle et dans les forts qui dominaient la ville, pourvus de vivres et de munitions, présentaient une résistance difficile à vaincre. Repliés à temps presque tous, ils avaient réussi à se renfermer dans les lieux fortifiés. Quelques-uns cependant avaient été en grand péril : c'étaient ceux qui, au nombre de 200 seulement, tenaient garnison dans la maison du quartier général. Cette belle maison, occupée autrefois par le général Bonaparte, depuis par Kléber et les principales administrations, se trouvait située à l'une des extrémités de la ville, donnant d'un côté sur la place Ezbekyeh, la plus

belle du Kaire, de l'autre sur des jardins adossés au Nil. (Voir la carte n° 13.) Les Turcs et la populace soulevée voulurent envahir cette maison et y égorger les deux cents Français qui l'occupaient. Cela leur était d'autant plus facile que le général Verdier, qui gardait la citadelle placée à l'autre extrémité du Kaire, ne pouvait pas venir à leur secours. Mais les braves soldats qui se trouvaient dans la maison du quartier général, tantôt avec un feu bien nourri, tantôt avec des sorties audacieuses, firent si bien, qu'ils continrent cette multitude féroce, et donnèrent au général Lagrange le temps d'arriver. Il avait été détaché, comme on l'a vu, le soir même de la bataille, avec quatre bataillons. Il arriva le lendemain à midi, entra par les jardins, et rendit dès lors la maison du quartier général inexpugnable.

Les Turcs ne voyant pas moyen de vaincre la résistance des Français, s'en vengèrent sur les malheureux chrétiens qu'ils avaient sous la main. Ils commencèrent par massacrer une partie des habitants du quartier européen; ils tuèrent plusieurs négociants, pillèrent leurs maisons, et enlevèrent leurs filles et leurs femmes. Ils cherchèrent ensuite ceux des Arabes qui étaient accusés de bien vivre avec les Français et de boire du vin avec eux. Ils les égorgèrent, et firent, comme de coutume, succéder le pillage au massacre. Ils empalèrent un Arabe qui avait été chef des janissaires sous les Français, et qui était chargé de la police du Kaire; ils traitèrent de même celui qui avait été secrétaire du divan institué par le général Bonaparte. De là ils passèrent au quartier des Cophtes. Ceux-ci, comme on le sait, descendent des anciens habitants de l'Egypte, et ont persisté dans le christianisme, malgré toutes les dominations musulmanes qui se sont succédé dans leur pays. Leurs richesses étaient grandes et provenaient de la perception des impôts, que les mameluks leur avaient déléguée. On voulait punir en eux des amis des Français, et piller surtout leurs maisons. Fort heureusement pour ces Cophtes, leur quartier formait la gauche de la place Ezbekyeh, et s'appuyait au quartier général. Leur chef d'ailleurs était riche et brave, il se défendit bien, et parvint à les sauver.

Au milieu de ces horreurs, Nassif-Pacha et Ibrahim-Bey étaient honteux eux-mêmes de ce qu'ils faisaient ou laissaient faire. Ils voyaient périr avec regret des richesses qui devaient leur appartenir, s'ils restaient en possession de l'Egypte. Mais ils permettaient tout à une populace dont ils n'étaient plus maîtres, et qu'ils voulaient par ces massacres tenir en haleine contre les Français.

Sur ces entrefaites, arriva le général Friant, détaché de Belbeïs, puis enfin Kléber lui-même. Tous deux entrèrent par les jardins de la maison du quartier général. Quoique vainqueur de l'armée du vizir, Kléber avait une grave difficulté à surmonter, c'était de conquérir une ville immense, peuplée de 300 mille habitants en partie révoltés, occupée par 20 mille Turcs, construite à l'orientale, c'est-à-dire percée de rues étroites, et divisée en massifs qui étaient de vraies forteresses. Ces massifs prenant leur jour en dedans, ne montrant au dehors que des murs élevés, avaient au lieu de toits des terrasses, d'où les insurgés faisaient un feu plongeant et meurtrier. Ajoutez que les Turcs étaient maîtres de toute la ville, excepté la citadelle et la place Ezbekyeh. Quant à cette dernière place, ils l'avaient en quelque sorte bloquée, en fermant par des murs crénelés les rues qui venaient y aboutir.

Les Français n'avaient que deux moyens d'attaque : c'était de faire du haut de la citadelle un feu destructeur de bombes et d'obus, jusqu'à ce qu'on eût réduit la ville; ou bien de déboucher par la place Ezbekyeh, en renversant toutes les barrières élevées à la tête des rues, et en prenant d'assaut, et un à un, tous les quartiers. Mais le premier moyen pouvait amener la destruction d'une grande cité qui était la capitale du pays, et dont on avait besoin pour vivre; le second exposait à perdre plus de soldats que n'en auraient coûté dix batailles comme celle d'Héliopolis. Kléber montra ici autant de prudence qu'il venait de montrer d'énergie dans les combats. Il résolut de gagner du temps, et de laisser l'insurrection se fatiguer elle-même. Il avait envoyé presque tout son matériel dans la basse Egypte, croyant être à la veille de l'embarquement. Il enjoignit à Reynier, dès que l'armée du vizir aurait été entièrement jetée au delà du désert, dès que Damiette et Lesbeh seraient repris, de remonter le Nil avec sa division tout entière et les munitions qui étaient nécessaires au Kaire. En attendant, il fit bloquer toutes les issues par lesquelles la ville communiquait avec le dehors. Bien que les révoltés se fussent procuré des vivres en pillant les maisons des Egyptiens, ordinairement remplies de provisions, bien qu'ils eussent forgé des boulets, fondu même des canons, il était impossible que la disette ne se fît pas bientôt sentir parmi eux. Ils devaient aussi finir par se détromper sur l'état général des choses en Egypte, par savoir que les Français étaient partout victorieux et l'armée du vizir dispersée; ils devaient surtout se diviser prochainement, car leurs intérêts étaient fort opposés. Les Turcs de Nassif-Pacha, les mameluks d'Ibrahim-Bey, et le peuple arabe du Kaire, ne pouvaient être longtemps d'accord. Par toutes ces raisons, Kléber crut devoir temporiser, et négocier.

Pendant qu'il gagnait du temps, il acheva son traité d'alliance avec Murad-Bey, en se servant de la femme de ce prince mameluk, qui était en Egypte une personne universellement respectée, douée de beauté et même d'esprit. Il lui accorda la province de Saïd sous la suzeraineté de la France, et à condition de payer un tribut, représentant une grande partie des impôts de cette province. Murad-Bey s'engagea de plus à combattre pour les Français, et les Français s'engagèrent, s'ils se retiraient jamais, à lui faciliter l'occupation de l'Egypte. Murad-Bey, comme on le verra plus tard, fut fidèle au traité qu'il venait de souscrire, et commença par chasser de la haute Egypte un corps turc qui l'avait occupée.

Par le moyen de Murad-Bey et des scheiks secrètement amis de la France, Kléber entama ensuite des négociations avec les Turcs entrés dans le Kaire. Nassif-Pacha et Ibrahim-Bey commençaient, en effet, à craindre d'être enfermés dans la ville, pris

par les Français, et traités à la turque. Ils savaient d'ailleurs que l'armée du vizir était complétement dispersée. Ils se prêtèrent donc volontiers à des pourparlers, et consentirent à une capitulation, en vertu de laquelle ils pouvaient se retirer sains et saufs. Mais, au moment où cette capitulation allait être conclue, les révoltés du Kaire, qui se voyaient abandonnés à la vengeance des Français, furent saisis d'effroi et de fureur, firent rompre les pourparlers, menacèrent d'égorger ceux qui voulaient les abandonner, donnèrent même de l'argent aux Turcs pour les engager à combattre. Une attaque de vive force était donc indispensable pour achever la soumission.

La basse Egypte étant rentrée dans le devoir, Reynier était remonté avec son corps et un convoi de munitions. Il forma l'investissement d'une partie de l'enceinte du Kaire, du nord au levant, c'est-à-dire du fort Camin à la citadelle; le général Friant campa vers le couchant, dans les jardins de la maison du quartier général entre la ville et le Nil; la cavalerie Leclerc fut placée entre les divisions Reynier et Friant, battant la campagne; le général Verdier occupa le sud.

Le 3 et le 4 avril (13 et 14 germinal), un détachement du général Friant commença la première attaque. Elle avait pour but de dégager la place Ezbekyeh, qui était notre principal débouché. On débuta par le quartier cophte, qui en formait la gauche. Les troupes s'engagèrent avec la plus grande bravoure dans les rues qui traversaient ce quartier en divers sens, tandis que plusieurs détachements faisaient sauter les maisons tout autour de la place Ezbekyeh, afin de s'ouvrir des issues dans l'intérieur de la ville. Pendant ce temps, la citadelle jetait quelques bombes pour intimider la population. Ces attaques réussirent, et nous rendirent maîtres de la tête des rues qui aboutissaient sur la place Ezbekyeh. Les jours suivants on enleva une éminence placée près le fort Sulkouski, que les Turcs avaient retranchée, et qui dominait le quartier cophte. On disposait ainsi toutes choses pour une attaque générale et simultanée. Avant de donner cette attaque, Kléber fit sommer les révoltés une dernière fois : ils refusèrent d'écouter cette sommation. Attachant toujours beaucoup de prix à ménager la ville, innocente d'ailleurs des fureurs de quelques fanatiques, Kléber voulut parler aux yeux par le moyen d'un exemple terrible. Il fit attaquer Boulaq, faubourg détaché du Kaire, sur le bord du Nil.

Le 15 avril (25 germinal), la division Friant cerna Boulaq, et fit pleuvoir sur cette bourgade une grêle de bombes et d'obus. Favorisés par ce feu, les soldats s'élancèrent à l'assaut, mais trouvèrent une vive résistance de la part des habitants et des Turcs. Chaque rue, chaque maison devint le théâtre d'un combat acharné. Kléber fit suspendre un instant cet horrible carnage, pour offrir leur pardon aux révoltés : ce pardon fut repoussé. L'attaque alors fut reprise; le feu se propagea de maison en maison, et Boulaq en flammes essuya la double horreur d'un incendie et d'un assaut. Cependant les chefs de la population s'étant jetés aux pieds du vainqueur, Kléber fit cesser l'effusion du sang, et sauva les restes de ce malheureux faubourg. C'était le quartier où étaient situés les magasins du commerce; on y trouva une immense quantité de marchandises, qui furent préservées des flammes au profit de l'armée.

Cet horrible spectacle avait été aperçu de toute la population du Kaire. Profitant de l'effet qu'il devait produire, Kléber fit attaquer la capitale elle-même. Une maison attenante à celle du quartier général et encore occupée par les Turcs, avait été minée; le feu fut mis à la mine; Turcs et révoltés sautèrent en l'air; ce fut le signal de l'attaque. Les troupes de Friant et de Belliard débouchèrent par toutes les issues de la place Ezbekyeh, tandis que le général Reynier se présentait par les portes du nord et de l'est, et que Verdier, des hauteurs de la citadelle, couvrait la ville de bombes. Le combat fut acharné. Les troupes de Reynier franchirent la porte de Bab-el-Charyeh, placée à l'extrémité du grand canal, et chassant devant elles Ibrahim-Bey et Nassif-Pacha, qui la défendaient, les serrèrent tous deux contre la 9ᵉ demi-brigade, laquelle, ayant pénétré par le point opposé, avait tout refoulé dans sa marche victorieuse. Les corps français se joignirent après avoir fait un affreux carnage. La nuit sépara les combattants. Plusieurs mille Turcs, mameluks et révoltés avaient succombé; quatre cents maisons étaient en flammes.

Ce fut le dernier effort de la révolte. Les habitants, qui avaient longtemps retenu les Turcs, mirent le plus grand empressement à les supplier de sortir du Kaire, et de leur laisser ainsi la liberté de négocier avec les Français. Kléber, à qui ces scènes meurtrières répugnaient, et qui tenait à épargner ses soldats, ne demandait pas mieux que de traiter. Les agents de Murad-Bey lui servirent d'intermédiaires. Le traité fut bientôt conclu. Nassif-Pacha et Ibrahim-Bey durent se retirer en Syrie, escortés par un détachement de l'armée française. Ils avaient la vie sauve pour toute condition. Ils sortirent du Kaire le 25 avril (5 floréal), laissant à la merci des Français les malheureux qu'ils avaient poussés à la révolte.

Ainsi se termina cette lutte sanglante, qui avait commencé par la bataille d'Héliopolis le 20 mars, et qui finissait le 25 avril, par le départ des derniers lieutenants du vizir, après 35 jours de combats, entre 20 mille Français d'une part, et de l'autre toutes les forces de l'empire ottoman, secondées par la révolte des villes égyptiennes. De grandes fautes avaient amené ce soulèvement et provoqué cette horrible effusion de sang. Si, en effet, les Français n'avaient pas fait mine de se retirer, jamais les Egyptiens n'auraient osé se soulever. La lutte se serait bornée à un combat brillant mais peu dangereux, entre nos carrés d'infanterie et la cavalerie turque. Mais un commencement d'évacuation amenant une explosion populaire dans quelques villes, il fallut les reprendre d'assaut, ce qui fut plus meurtrier qu'une bataille. Oublions les fautes de Kléber pour honorer sa belle et vigoureuse conduite! Il n'avait pas cru pouvoir défendre contre les Turcs l'Egypte

paisible et soumise, et il venait d'en faire la conquête en trente-cinq jours, contre les Turcs, les Egyptiens soulevés, avec autant d'énergie que de prudence et d'humanité.

Dans le Delta, toutes les villes étaient rentrées dans une complète soumission. Murad-Bey avait chassé de la haute Egypte le détachement turc de Dervich-Pacha. Partout les vaincus tremblaient devant le vainqueur, et s'attendaient à un châtiment terrible. Les habitants du Kaire surtout, qui avaient commis d'affreuses cruautés sur les Arabes attachés aux Français, sur les chrétiens de toutes les nations, étaient saisis d'effroi. Kléber, qui était humain et habile, se serait bien gardé de répondre à des cruautés par des cruautés. Il savait que la conquête, odieuse à tout peuple, ne devient tolérable aux yeux de ceux qui la subissent qu'au prix d'un bon gouvernement, et ne peut se légitimer aux yeux des nations éclairées que par de grands desseins accomplis. Il se hâta donc d'user modérément de sa victoire. Les Egyptiens étaient persuadés qu'on allait les traiter durement; ils croyaient que la perte de leur tête et de leurs biens expierait le crime de ceux qui s'étaient révoltés. Kléber les assembla, leur montra d'abord un visage sévère, puis leur pardonna, en se bornant à frapper une contribution sur les villes insurgées.

Le Kaire paya dix millions, fardeau peu onéreux pour une aussi grande cité. Les habitants se regardèrent comme fort heureux d'en être quittes à ce prix. Huit autres millions furent imposés sur les villes rebelles de la basse Egypte.

Cette somme permit de payer sur-le-champ la solde arriérée, ainsi que les vivres dont l'armée avait besoin; de soigner les blessés, d'achever les fortifications commencées. C'était une ressource précieuse, en attendant que le système des impositions fût amélioré et mis en recouvrement. Une autre ressource, tout à fait inattendue, s'offrit dans le moment. Soixante-dix navires turcs venaient d'entrer dans les ports de l'Egypte pour transporter l'armée française. Les dernières hostilités donnaient le droit de les retenir. Ils étaient chargés de marchandises qui furent vendues au profit de la caisse de l'armée. Grâce à ces ressources diverses, on pourvut largement à tous les services sans aucune réquisition en nature. L'armée se trouva dans l'abondance, et les Egyptiens, qui n'espéraient pas s'en tirer à si bon marché, se soumirent avec une parfaite résignation. L'armée, fière de ses victoires, confiante dans ses forces, sachant que le général Bonaparte était à la tête du gouvernement, ne douta plus qu'on ne vînt bientôt à son secours. Kléber avait dans les champs d'Héliopolis conquis la plus noble des excuses pour ses fautes d'un moment.

Il assembla les administrateurs de l'armée, les gens les plus instruits du pays, et il s'occupa d'organiser les finances de la colonie. Il rendit la perception des contributions directes aux Cophtes, qui en étaient autrefois chargés; il créa quelques impôts de douane et de consommation. Le total des revenus devait monter à 25 millions, et suffisait à tous les besoins de l'armée, qui ne dépassaient pas 18 ou 20 millions. Il fit entrer dans les rangs de nos demi-brigades des Cophtes, des Syriens, des noirs même, achetés dans le Darfour, et dont quelques sous-officiers, commençant à parler la langue du pays, entreprirent l'instruction. Ces nouveaux soldats, versés dans les cadres, y combattirent aussi bien que les Français, à côté desquels ils avaient l'honneur de servir. Kléber ordonna l'achèvement des forts entrepris autour du Kaire, fit travailler à ceux de Lesbeh, de Damiette, de Burlos, de Rosette, situés sur les côtes. Il poussa vivement les travaux d'Alexandrie, et imprima une nouvelle activité aux recherches savantes de l'Institut d'Egypte. Tout reprit, depuis les cataractes jusqu'aux bouches du Nil, l'aspect d'un établissement solide et durable. Deux mois après, les caravanes de Syrie, d'Arabie, du Darfour, commencèrent à reparaître au Kaire. L'accueil hospitalier qu'elles reçurent assurait leur retour.

Si Kléber avait vécu, l'Egypte nous eût été conservée, au moins jusqu'au jour de nos grands malheurs; mais un événement déplorable allait enlever ce général au milieu de ses exploits et de son sage gouvernement.

Ce n'est jamais sans danger qu'on ébranle profondément les grands sentiments de la nature humaine. L'islamisme tout entier s'était ému de la présence des Français en Egypte. Les fils de Mahomet avaient ressenti un peu de cette exaltation qui les poussa autrefois contre les croisés. On entendit retentir, comme au douzième siècle, les cris de la guerre sainte; et il y eut des dévots musulmans qui firent vœu d'accomplir le *combat sacré,* lequel consiste à tuer un infidèle. En Egypte, où l'on voyait les Français de près, où l'on appréciait leur humanité, où l'on pouvait les comparer aux soldats de la Porte, surtout aux mameluks; en Egypte enfin, où l'on était témoin de leur respect pour le prophète (respect ordonné par le général Bonaparte), l'aversion pour eux était moindre; et quand ils quittèrent plus tard le pays, le fanatisme était déjà sensiblement refroidi. On venait même d'apercevoir en certains endroits, pendant la dernière insurrection, de vrais signes d'attachement pour nos soldats, au point que les agents anglais en avaient été surpris. Mais dans le reste de l'Orient on n'était frappé que d'une chose : c'était l'invasion par les infidèles d'une vaste contrée musulmane.

Un jeune homme natif d'Alep, nommé Suleïman, qui était en proie à une grande exaltation d'esprit, qui avait fait des voyages à la Mecque et à Médine, qui avait étudié à la mosquée El-Azhar, la plus célèbre et la plus riche du Kaire, celle où l'on enseigne le Koran et la loi turque, qui voulait enfin entrer dans le corps des docteurs de la foi, se trouvait errant dans la Palestine quand les débris de l'armée du vizir la traversèrent. Il fut témoin des souffrances, du désespoir de ses coreligionnaires; son imagination malade en fut vivement émue. L'aga des janissaires, qui avait eu occasion de le voir, excita encore son fanatisme par ses propres



Paris, Typ. H. Plon.

Conférence de M. de Saint-Julien avec M. de Talleyrand. (P. 173.)

suggestions. Ce jeune homme offrit d'assassiner le *sultan des Français*, le général Kléber. On lui donna un dromadaire et une somme d'argent pour faire le voyage. Il se rendit à Gazah, traversa le désert, vint au Kaire, s'enferma plusieurs semaines dans la grande mosquée, où étaient reçus les étudiants, les pauvres voyageurs, aux frais de ce pieux établissement. Les riches mosquées sont en Orient ce qu'étaient autrefois en Europe les couvents; on y trouve la prière, l'enseignement religieux, et l'hospitalité. Le jeune fanatique s'ouvrit de son projet aux quatre scheiks principaux de la mosquée, qui étaient les chefs de l'enseignement. Ils furent effrayés de sa résolution, des conséquences qu'elle pouvait entraîner, lui dirent qu'il ne réussirait pas, et causerait de grands malheurs à l'Egypte, mais se gardèrent néanmoins d'avertir les autorités françaises.

Quand ce malheureux fut assez confirmé dans sa résolution, il s'arma d'un poignard, suivit Kléber plusieurs jours, et n'ayant pu l'approcher, imagina de pénétrer dans le jardin du quartier général, et de s'y cacher dans une citerne abandonnée. Le 14 juin, il se présenta devant Kléber, qui se promenait avec l'architecte de l'armée, Protain, et lui montrait les réparations à entreprendre dans la maison du quartier général, pour y faire disparaître les traces des bombes et des boulets. Il s'approcha comme pour demander une aumône, et tandis que Kléber se disposait à l'écouter, il s'élança, et lui plongea plusieurs fois son poignard dans le cœur. Kléber tomba sous la violence de ces coups. L'architecte Protain, qui tenait un bâton, se jeta sur l'assassin, le frappa violemment à la tête, mais fut renversé à son tour par un coup de poignard. Aux cris des deux victimes, les soldats accoururent, re-

levèrent leur général expirant, cherchèrent et saisirent l'assassin, qu'ils trouvèrent blotti derrière un monceau de décombres.

Quelques minutes après cette scène tragique, Kléber n'était plus. L'armée versa sur lui des larmes amères. Les Arabes eux-mêmes, qui avaient admiré sa clémence après leur révolte, unirent leurs regrets à ceux de nos soldats. Une commission militaire, réunie sur-le-champ, jugea l'assassin, qui avoua tout. Il fut condamné suivant les lois du pays, et empalé. Les quatre scheiks qui avaient reçu sa confidence eurent la tête tranchée. On crut devoir à la sûreté des chefs de l'armée ces sanglants sacrifices. Vaine précaution! Avec Kléber, l'armée avait perdu un général, et la colonie un fondateur, qu'aucun des officiers restés en Egypte ne pouvait remplacer. Avec Kléber, l'Egypte était perdue pour la France! Menou, qui lui succéda par ancienneté d'âge, était partisan ardent de l'expédition; mais, malgré son zèle, il était tout à fait au-dessous d'une telle tâche. Un seul homme pouvait égaler Kléber, le surpasser même dans le gouvernement de l'Egypte, c'était celui qui trois mois auparavant s'était embarqué dans le port d'Alexandrie pour se rendre en Italie, et qui tombait à Marengo, le même jour, presque au même instant où Kléber succombait au Kaire : c'était Desaix! Tous deux étaient morts le 14 juin 1800, pour l'accomplissement des vastes desseins du général Bonaparte. Singulière destinée de ces deux hommes, toujours placés à côté l'un de l'autre pendant leur vie, rapprochés encore au jour de leur mort, et pourtant si différents par tous les traits de l'âme et du corps!

Kléber était le plus bel homme de l'armée. Sa grande taille, sa noble figure où respirait toute la fierté de son âme, sa bravoure à la fois audacieuse et calme, son intelligence prompte et sûre, en faisaient sur les champs de bataille le plus imposant des capitaines. Son esprit était brillant, original, mais inculte. Il lisait sans cesse, et exclusivement, Plutarque et Quinte-Curce : il y cherchait l'aliment des grandes âmes, l'histoire des héros de l'antiquité. Il était capricieux, indocile et frondeur. On avait dit de lui qu'il ne voulait ni commander ni obéir, et c'était vrai. Il obéit sous le général Bonaparte, mais en murmurant; il commanda quelquefois, mais sous le nom d'autrui, sous le général Jourdan, par exemple, prenant par une sorte d'inspiration le commandement au milieu du feu, l'exerçant en homme de guerre supérieur, et, après la victoire, rentrant dans son rôle de lieutenant, qu'il préférait à tout autre. Kléber était licencieux dans ses mœurs et son langage, mais intègre, désintéressé, comme on l'était alors; car la conquête du monde n'avait pas encore corrompu les caractères.

Desaix était presque en tout le contraire. Simple, timide, même un peu gauche, la figure toujours cachée sous une ample chevelure, il n'avait point l'extérieur militaire. Mais, héroïque au feu, bon avec les soldats, modeste avec ses camarades, généreux avec les vaincus, il était adoré de l'armée et des peuples conquis par nos armes. Son esprit solide et profondément cultivé, son intelligence de la guerre, son application à ses devoirs, son désintéressement, en faisaient un modèle accompli de toutes les vertus guerrières; et tandis que Kléber, indocile, insoumis, ne pouvait supporter aucun commandement, Desaix était obéissant comme s'il n'avait pas su commander. Sous des dehors sauvages, il cachait une âme vive et très-susceptible d'exaltation. Quoique élevé à la sévère école de l'armée du Rhin, il s'était enthousiasmé pour les campagnes d'Italie, et avait voulu voir de ses yeux les champs de bataille de Castiglione, d'Arcole et de Rivoli. Il parcourait ces champs, théâtres d'une immortelle gloire, lorsqu'il rencontra, sans le chercher, le général en chef de l'armée d'Italie, et se prit pour lui d'un attachement passionné. Quel plus bel hommage que l'amitié d'un tel homme? Le général Bonaparte en fut vivement touché. Il estimait Kléber pour ses grandes qualités militaires, mais ne plaçait personne, ni pour les talents, ni pour le caractère, à côté de Desaix. Il l'aimait d'ailleurs : entouré de compagnons d'armes qui ne lui avaient point encore pardonné son élévation, tout en affectant pour lui une soumission empressée, il chérissait dans Desaix un dévouement pur, désintéressé, fondé sur une admiration profonde. Toutefois, gardant pour lui seul le secret de ses préférences, feignant d'ignorer les fautes de Kléber, il traita pareillement Kléber et Desaix, et voulut, comme on le verra bientôt, confondre dans les mêmes honneurs deux hommes que la fortune avait confondus dans une même destinée.

Du reste, tout demeura tranquille en Egypte après la mort de Kléber. Le général Menou, dès qu'il eut pris le commandement, se hâta de faire partir d'Alexandrie le bâtiment *l'Osiris*, pour annoncer en France le bon état présent de la colonie, et la fin déplorable de son second fondateur.

FIN DU LIVRE CINQUIÈME.

LIVRE SIXIÈME.

ARMISTICE.

Vastes préparatifs pour secourir l'armée d'Egypte.— Arrivée de M. de Saint-Julien à Paris. — Impatience du cabinet français de traiter avec lui. — Malgré l'insuffisance des pouvoirs de M. de Saint-Julien, M. de Talleyrand l'entraine à signer des articles préliminaires de paix. — M. de Saint-Julien signe, et part avec Duroc pour Vienne. — Etat de la Prusse et de la Russie. — Démarche adroite du Premier Consul à l'égard de l'empereur Paul. — Il lui renvoie six mille prisonniers russes sans rançon, et lui offre l'île de Malte. — Enthousiasme de Paul I[er] pour le général Bonaparte, et mission donnée à M. de Sprengporten pour Paris. — Nouvelle ligue des neutres. — Les quatre grandes questions du droit maritime. — Rapprochement avec le Saint-Siége. — La cour d'Espagne et son intimité avec le Premier Consul. — Etat intérieur de cette cour. — Envoi du général Berthier à Madrid. — Ce représentant du Premier Consul négocie un traité avec Charles IV, tendant à donner la Toscane à la maison de Parme, et la Louisiane à la France. — Erection du royaume d'Etrurie. — La France reprend faveur auprès des puissances de l'Europe. — Arrivée de M. de Saint-Julien à Vienne. — Etonnement de sa cour à la nouvelle des articles préliminaires signés sans pouvoirs. — Embarras du cabinet de Vienne, qui s'était engagé à ne pas traiter sans l'Angleterre. — Désaveu de M. de Saint-Julien.—Essai d'une négociation commune, comprenant l'Angleterre et l'Autriche. — Le Premier Consul, pour admettre l'Angleterre dans la négociation, exige un armistice naval, qui lui permette de secourir l'Egypte. — L'Angleterre refuse, non pas de traiter, mais d'accorder l'armistice proposé. — Le Premier Consul veut alors une négociation directe et immédiate avec l'Autriche, ou la reprise des hostilités. — Manière dont il a profité de la suspension d'armes pour mettre les armées françaises sur un pied formidable. — Effroi de l'Autriche, et remise des places de Philipsbourg, Ulm et Ingolstadt, pour obtenir une prolongation d'armistice continental. — Convention de Hohenlinden, accordant une nouvelle suspension d'armes de quarante-cinq jours. — Désignation de M. de Cobentzel pour se rendre au congrès de Lunéville. — Fête du 1[er] vendémiaire.— Translation du corps de Turenne aux Invalides. — Le Premier Consul profite du temps que lui laisse l'interruption des hostilités, pour s'occuper de l'administration intérieure. — Succès de ses mesures financières. — Prospérité de la Banque de France. — Payement des rentiers en argent. — Réparation des routes. — Rentrée des prêtres. — Difficultés pour la célébration du dimanche et du décadi. — Nouvelle mesure à l'égard des émigrés. — Etat des partis. — Leurs dispositions envers le Premier Consul. — Les révolutionnaires et les royalistes. — Conduite du gouvernement à leur égard. — Influences en sens contraires auprès du Premier Consul. — Rôle que jouent auprès de lui MM. Fouché, de Talleyrand et Cambacérès. — Famille Bonaparte. — Lettres de Louis XVIII au Premier Consul, et réponse faite à ce prince. — Complot de Ceracchi et Aréna. — Agitation des esprits en apprenant ce complot. — Les amis imprudents du Premier Consul veulent en profiter pour l'élever trop tôt au pouvoir suprême. — Pamphlet écrit dans ce sens par M. de Fontanes. — Obligation où l'on est de désavouer ce pamphlet. — Lucien Bonaparte, privé du ministère de l'intérieur, est envoyé en Espagne.

Tandis que le navire *l'Osiris* portait en Europe la nouvelle de ce qui s'était passé sur les bords du Nil, il partait des ports d'Angleterre des ordres tout contraires à ceux qui avaient été expédiés auparavant. Les observations de sir Sidney Smith venaient d'être accueillies à Londres. On avait craint de désavouer un officier anglais qui s'était présenté comme investi de pouvoirs de son gouvernement; on avait surtout reconnu la fausseté des dépêches interceptées, et mieux apprécié la difficulté d'arracher l'Egypte à l'armée française. On avait donc ratifié la convention d'El-Arisch, et invité lord Keith à la faire exécuter. Mais il n'était plus temps, comme on vient de le voir; la convention était dans le moment déchirée l'épée à la main, et les Français, rétablis dans la possession de l'Egypte, ne voulaient plus l'abandonner. Les ministres anglais devaient recueillir de leur conduite si légère des regrets amers, et de violentes attaques dans le parlement.

Le Premier Consul, de son côté, apprit avec joie la consolidation de sa conquête. Malheureusement la nouvelle de la mort de Kléber lui arrivait presque en même temps que la nouvelle de ses exploits. Ses regrets furent vifs et sincères. Il dissimulait rarement, et tout au plus quand il y était forcé par un devoir ou par un grand intérêt, mais toujours avec effort, parce que la vivacité de son humeur lui rendait la dissimulation difficile. Mais dans le cercle étroit de sa famille et de ses conseillers, il ne déguisait rien; il montrait ses affections, ses haines avec une extrême véhémence. C'est dans cette intimité qu'il laissa voir le profond chagrin que lui causait la mort de Kléber. Il ne regrettait point en lui, comme en Desaix, un ami, il regrettait un grand général, un chef habile, plus capable que personne d'assurer l'établissement des Français en Egypte, établissement qu'il regardait comme son plus bel ouvrage, mais que le succès définitif pouvait seul convertir de tentative brillante en entreprise grande et solide.

Le temps, semblable à un fleuve qui emporte tout ce que les hommes jettent dans ses eaux rapides, le temps a emporté les odieux mensonges imaginés alors par la haine des partis. Cependant il en est un qu'il est instructif de citer ici, quoiqu'il soit profondément oublié. Les agents royalistes répandirent et les journaux anglais répétèrent, que Desaix et Kléber, faisant ombrage au Premier Consul, avaient été assassinés par ses ordres, l'un à Marengo, l'autre au Kaire. Il ne manqua pas de misérables et d'imbéciles pour le croire, et aujourd'hui on est presque honteux de rappeler de telles suppositions. Ceux qui font ces inventions infâmes devraient quelquefois se placer en présence de l'avenir, et rougir en songeant au démenti que le temps leur prépare.

Le Premier Consul avait déjà donné des ordres

pressants aux flottes de Brest et de Rochefort, afin qu'elles se préparassent à passer dans la Méditerranée. Bien que nos finances fussent dans un état beaucoup meilleur, cependant, obligé à faire de grands efforts sur terre, le Premier Consul ne pouvait pas faire sur mer tous ceux qu'il aurait jugés utiles. Toutefois il ne négligea rien pour mettre la grande flotte de Brest en mesure de sortir. Il sollicita de la cour d'Espagne les ordres nécessaires pour que les amiraux Gravina et Mazzaredo, commandant la division espagnole, concourussent aux mouvements de la division française. En réunissant les escadres des deux nations bloquées dans Brest depuis un an, on pouvait mettre en ligne quarante vaisseaux de haut bord. Le Premier Consul voulait que, profitant de la sortie de cette immense force navale, les vaisseaux français disponibles à Lorient, à Rochefort, à Toulon, les vaisseaux espagnols disponibles au Ferrol, à Cadix, à Carthagène, se joignissent à la flotte combinée pour en augmenter la puissance. Ces divers mouvements devaient être dirigés de manière à tromper les Anglais, à les jeter dans une grande perplexité, et, pendant ce temps, l'amiral Ganteaume, prenant avec lui les bâtiments qui marchaient le mieux, devait se dérober, et porter en Egypte six mille hommes d'élite, de nombreux ouvriers et un immense matériel.

L'Espagne se prêtait volontiers à cette combinaison, qui avait au moins l'avantage de ramener dans la Méditerranée, et par suite dans ses ports, l'escadre de Gravina, inutilement renfermée dans la rade de Brest. Elle ne voyait d'objection à ce projet que dans le mauvais état des deux flottes, et dans leur profond dénûment. Le Premier Consul fit de son mieux pour lever cette objection, et bientôt les vaisseaux des deux nations se trouvèrent pourvus du nécessaire. En attendant, il voulait que tous les cinq ou six jours l'armée d'Egypte eût de ses nouvelles. Il donna des ordres pour que de tous les ports de la Méditerranée, l'Espagne et l'Italie comprises, on fît partir des bricks, des avisos, de simples bâtiments marchands, portant des boulets, des bombes, du plomb, de la poudre, des fusils, des sabres, du bois de charronnage, des médicaments, du quina, des grains, des vins, tout ce qui manquait enfin à l'Egypte. Il ordonna de plus que chacun de ces petits bâtiments portât quelques ouvriers, maçons ou forgerons, quelques canonniers et quelques cavaliers d'élite. Il en fit noliser à Carthagène, Barcelone. Port-Vendre, Marseille, Toulon, Antibes, Savone, Gênes, Bastia, Saint-Florent, etc. Il traita même avec des négociants algériens, pour faire expédier en Egypte des cargaisons de vin dont l'armée était privée. Par son ordre une troupe de comédiens fut réunie, un matériel théâtral fut préparé, et le tout devait être envoyé à Alexandrie. Des abonnements furent pris aux meilleurs journaux de Paris, pour le compte des principaux officiers de l'armée, afin de les tenir au courant de ce qui se passait en Europe[1]. On ne négligea rien, en un mot, de ce qui pouvait soutenir le moral de nos soldats exilés, et les mettre en communication continuelle avec la mère patrie.

[1] Tout cela est extrait de la nombreuse correspondance du Premier Consul avec les départements de la guerre et de la marine.

Sans doute plusieurs de ces bâtiments étaient exposés à être pris, mais le plus grand nombre avaient chance d'arriver, et arrivèrent en effet, car la vaste côte du Delta ne pouvait être exactement fermée. Le même succès n'attendait pas les efforts tentés pour approvisionner Malte, que les Anglais tenaient rigoureusement bloquée. Ils attachaient un prix immense à s'emparer de ce second Gibraltar; ils savaient que le blocus pouvait avoir ici un effet certain, car Malte est un rocher qui ne s'alimente que par la mer, tandis que l'Egypte est un vaste royaume qui nourrit même ses voisins. Ils apportaient donc une grande constance à investir la place et à lui faire sentir les horreurs de la famine. Le brave général Vaubois, disposant d'une garnison de quatre mille hommes, ne craignait pas leurs attaques; mais il voyait diminuer d'heure en heure les provisions destinées à faire vivre ses soldats, et ne recevait malheureusement pas des ports de la Corse des ressources suffisantes pour remplacer ce qui était consommé chaque jour.

Le Premier Consul s'occupa beaucoup aussi de choisir un chef capable de commander l'armée d'Égypte. La perte de Kléber était désolante, surtout en considération de ceux qui pouvaient être appelés à le remplacer. Si Desaix était demeuré en Egypte, le mal eût été facilement réparé. Mais Desaix était revenu, et mort. Ceux qui restaient n'étaient pas dignes d'un tel commandement. Reynier était un bon officier, élevé à l'école de l'armée du Rhin, savant, expérimenté, mais froid, irrésolu, sans ascendant sur les troupes. Menou était très-instruit, brave de sa personne, enthousiaste de l'expédition, mais incapable de diriger une armée, et frappé de ridicule, parce qu'il avait épousé une femme turque, et s'était fait mahométan lui-même. Il se faisait appeler Abdallah Menou, ce qui égayait les soldats, et diminuait beaucoup le respect dont un commandant en chef a besoin d'être entouré. Le général Lanusse, brave, intelligent, plein d'une chaleur qu'il savait communiquer aux autres, paraissait au Premier Consul mériter la préférence, quoiqu'il manquât de prudence. Mais le général Menou avait pris le commandement par ancienneté d'âge. Il était difficile de faire arriver en Egypte un ordre avec certitude; les Anglais pouvaient intercepter cet ordre, et, sans le communiquer textuellement, en faire soupçonner le contenu, de manière à rendre le commandement incertain, à diviser les généraux, et à troubler la colonie. Il laissa donc les choses dans le même état, et confirma Menou, ne le croyant pas d'ailleurs aussi profondément incapable qu'il l'était véritablement.

Il faut maintenant revenir en Europe, pour assister à ce qui se passait sur ce théâtre des grands événements du monde. La lettre que le Premier Consul avait adressée de Marengo même à l'empereur d'Allemagne, lui était parvenue avec la nouvelle de la bataille perdue. On sentit alors à Vienne les fautes qu'on avait commises, en repoussant les offres du

Premier Consul au commencement de l'hiver, en s'obstinant à supposer la France épuisée et incapable de soutenir la guerre, en refusant de croire à l'armée de réserve, en poussant aveuglément M. de Mélas dans les gorges de l'Apennin. L'autorité de M. de Thugut en fut considérablement affaiblie, car c'était à lui seul qu'on imputait toutes ces erreurs de conduite et de prévoyance. Cependant à ces fautes, déjà si graves, on venait d'en ajouter une non moins grave, celle de se lier plus étroitement encore avec les Anglais, sous l'impression du désastre de Marengo. Jusqu'ici le cabinet de Vienne n'avait pas voulu accepter leurs subsides, mais il crut devoir se donner sur-le-champ le moyen de réparer les pertes de cette campagne, soit pour être en mesure de traiter plus avantageusement avec la France, soit pour être en mesure de lutter de nouveau contre elle, si ses prétentions étaient trop grandes. Il accepta donc 2 millions et demi de livres sterling (62 millions de francs). En retour de ce subside il prit l'engagement de ne pas faire la paix avec la France avant le mois de février suivant, à moins toutefois que la paix ne fût commune à l'Angleterre et à l'Autriche. Ce traité fut signé le 20 juin, le jour même où arrivait à Vienne la nouvelle des événements d'Italie. L'Autriche se liait donc au sort de l'Angleterre pour sept mois encore; mais elle espérait passer l'été en négociations, et gagner l'hiver avant que les hostilités pussent recommencer. Du reste, le cabinet impérial était résigné à la paix; il voulait seulement la négocier en commun avec l'Angleterre, et surtout ne pas faire de trop grands sacrifices en Italie. A cette condition, il ne demandait pas mieux que de la conclure.

L'empereur employa pour porter sa réponse à la lettre du Premier Consul le même officier qui lui avait apporté cette lettre, c'est-à-dire M. de Saint-Julien, auquel il accordait beaucoup de confiance. La réponse cette fois était directe et personnellement adressée au général Bonaparte. Elle contenait la ratification du double armistice signé en Allemagne et en Italie, et l'invitation de s'expliquer confidentiellement, et en toute franchise, sur les bases de la future négociation. M. de Saint-Julien avait pour mission spéciale de sonder le Premier Consul sur les conditions que la France voudrait mettre à la paix, et, de son côté, d'en dire assez sur les intentions de l'empereur pour que le cabinet français fût amené à manifester les siennes. La lettre dont M. de Saint-Julien était porteur, pleine de protestations flatteuses et pacifiques, renfermait un passage dans lequel l'objet de sa mission était clairement spécifié. « J'écris à mes généraux, disait » Sa Majesté Impériale, pour confirmer les deux ar» mistices et en régler le détail. Quant au surplus, » je vous ai envoyé le général-major de mes armées, » comte de Saint-Julien : il est pourvu de mes in» structions, et chargé de vous faire observer com» bien il est essentiel de n'en venir à des négocia» tions publiques, propres à livrer prématurément » tant de peuples à des espérances peut-être illu» soires, qu'après avoir connu d'une manière au » moins générale, si les bases que vous voulez pro» poser pour la paix sont telles qu'on puisse se flat» ter d'arriver à ce but désirable.

» Vienne, 5 juillet 1800. »

L'empereur laissait entrevoir, vers la fin de cette lettre, les engagements qui le liaient à l'Angleterre, et qui lui faisaient souhaiter une paix commune à toutes les puissances belligérantes.

M. de Saint-Julien arriva à Paris le 21 juillet (2 thermidor an VIII), et fut accueilli avec beaucoup d'empressement. C'était le premier envoyé de l'empereur qu'on eût vu depuis longtemps en France. On fêtait en lui le représentant d'un grand souverain, et un messager de paix. Nous avons déjà dit quel vif désir le Premier Consul éprouvait de mettre fin à la guerre. Personne ne lui contestait la gloire des combats; il en désirait aujourd'hui une autre, moins éclatante, mais plus nouvelle, et actuellement plus profitable à son autorité, celle de pacifier la France et l'Europe. Dans cette âme ardente, les désirs étaient des passions. Il recherchait alors la paix, comme depuis on l'a vu rechercher la guerre. M. de Talleyrand ne la désirait pas moins, parce que déjà il aimait à se donner ostensiblement, auprès du Premier Consul, le rôle de modérateur. C'était un excellent rôle à jouer, surtout plus tard; mais maintenant pousser le Premier Consul à la paix, c'était ajouter une impatience à une autre, et compromettre le résultat en voulant trop le hâter.

Le lendemain même de son arrivée, le 22 juillet (3 thermidor), M. de Saint-Julien fut invité à une conférence chez le ministre des relations extérieures. On s'entretint du désir réciproque de terminer la guerre, et de la meilleure manière d'y réussir. M. de Saint-Julien écouta tout ce qu'on lui dit sur les conditions auxquelles la paix pouvait être conclue, et, de son côté, fit à peu près connaître tout ce que souhaitait l'empereur. M. de Talleyrand se pressa trop d'en conclure que M. de Saint-Julien avait des instructions secrètes et suffisantes pour traiter, et lui proposa de ne pas se borner à une simple conversation, mais de rédiger en commun des articles préliminaires de paix. M. de Saint-Julien qui n'était pas autorisé à se permettre une démarche aussi grave, car les engagements de l'Autriche envers l'Angleterre s'y opposaient absolument, M. de Saint-Julien objecta qu'il n'avait aucun pouvoir pour concourir à un traité. M. de Talleyrand lui répondit que la lettre de l'empereur l'y autorisait complétement, et que s'il voulait convenir de quelques articles préliminaires, et les signer, sauf ratification ultérieure, le cabinet français, sur la simple lettre de l'empereur, le considérerait comme suffisamment accrédité. M. de Saint-Julien, voué à l'état militaire, n'ayant aucune expérience des usages diplomatiques, eut la simplicité d'avouer à M. de Talleyrand son embarras, son ignorance des formes, et lui demanda ce qu'il ferait à sa place. Je signerais, répondit M. de Talleyrand. — Eh bien, soit, reprit M. de Saint-Julien, je signerai des articles préliminaires, qui n'auront de valeur qu'après la ratification de mon souverain. — Cela ne fait pas

doute, répliqua M. de Talleyrand; il n'y a d'engagements valables entre nations que ceux qui ont été ratifiés.

Cette étrange manière de se communiquer ses pouvoirs est consignée tout au long dans le protocole, encore existant, de cette négociation. On se vit tous les jours, les 23, 24, 27, 28 juillet (4, 5, 8, 9 thermidor an VIII). On discuta tous les sujets importants sur lesquels les deux nations avaient à s'entendre. Le traité de Campo-Formio fut adopté pour base, sauf quelques modifications. Ainsi, l'empereur abandonnait à la République la limite du Rhin, depuis le point où ce fleuve sort du territoire suisse, jusqu'à celui où il entre sur le territoire batave. A propos de cet article, M. de Saint-Julien demanda et obtint un changement de rédaction. Il voulut que ces expressions : *L'empereur concède la ligne du Rhin,* fussent changées en celles-ci : *L'empereur ne s'oppose point à ce que la République française conserve les limites du Rhin.* Cette manière de s'exprimer avait pour but de répondre aux reproches du corps germanique, qui avait accusé l'empereur de livrer à la France le territoire de la confédération. Il fut convenu que la France ne conserverait aucune des positions fortifiées qui avaient action sur la rive droite (Kehl, Cassel, Ehrenbreitstein), que les ouvrages en seraient rasés, mais qu'en retour l'Allemagne ne pourrait élever aucun retranchement, ni en terre ni en maçonnerie, à la distance de trois lieues du fleuve.

Voilà pour ce qui concernait les limites de la France avec l'Allemagne. Il restait à régler ce qui concernait les limites de l'Autriche avec l'Italie. Le cinquième article secret de Campo-Formio avait stipulé que l'Autriche recevrait en Allemagne une indemnité pour certaines seigneuries qu'elle abandonnait sur la rive gauche du Rhin, indépendamment des Pays-Bas, dont elle avait fait depuis longtemps le sacrifice à la France. L'évêché de Salzbourg devait composer cette indemnité. L'empereur aurait mieux aimé qu'on l'indemnisât en Italie; car les acquisitions qu'il faisait en Allemagne, surtout dans les principautés ecclésiastiques, étaient à peine des acquisitions nouvelles, la cour de Vienne ayant déjà dans ces principautés une influence et des priviléges qui équivalaient presque à une souveraineté directe. Au contraire, les acquisitions qu'il obtenait en Italie avaient l'avantage de lui donner des pays qu'il ne possédait encore à aucun degré, et surtout d'étendre sa frontière et son influence dans une contrée objet constant de l'ambition de sa famille. Par ces mêmes motifs, la France devait préférer que l'Autriche s'agrandît en Allemagne plutôt qu'en Italie. Cependant ce dernier point fut concédé. Le traité de Campo-Formio rejetait l'Autriche sur l'Adige, et attribuait à la République Cisalpine le Mincio et la célèbre place de Mantoue. La prétention de l'Autriche, cette fois, était d'obtenir le Mincio, Mantoue, plus les Légations, ce qui était exorbitant. Le Premier Consul allait bien jusqu'à lui accorder le Mincio et Mantoue, mais il ne voulait à aucun prix lui céder les Légations. Il consentait tout au plus à les donner au grand-duc de Toscane, à condition qu'en retour la Toscane passerait au grand-duc de Parme, et le duché de Parme à la Cisalpine. Le grand-duc de Parme eût considérablement gagné à cet échange, ce qui était une satisfaction accordée à l'Espagne, dans des vues que nous ferons connaître plus tard.

M. de Saint-Julien répondait que sur ce dernier point son souverain n'était pas préparé à émettre un avis définitif; que ces translations de maisons souveraines d'un pays dans un autre étaient peu conformes à sa politique, que c'était par conséquent un objet à régler plus tard. Pour éluder la difficulté, on se contenta de dire dans les articles préliminaires que l'Autriche recevrait en Italie les indemnités territoriales qui lui étaient précédemment accordées en Allemagne.

L'officier autrichien, métamorphosé ainsi en plénipotentiaire, témoigna au nom de son souverain beaucoup d'intérêt pour l'indépendance de la Suisse, mais fort peu pour celle du Piémont, et parut insinuer que la France pourrait se payer en Piémont de ce qu'elle abandonnerait à la maison d'Autriche en Lombardie.

On s'en tint donc à ces conditions fort générales : limites du Rhin pour la France, avec la démolition de Kehl, Cassel, Ehrenbreitstein; indemnités particulières de l'Autriche prises en Italie, au lieu de l'être en Allemagne; ce qui signifiait que l'Autriche ne serait pas réduite à la limite de l'Adige. Mais, il faut le dire, outre ce qu'il y avait de vain à traiter avec un plénipotentiaire sans pouvoirs, il y avait quelque chose de plus vain encore, c'était de tenir pour articles préliminaires de paix, des articles où la seule question contestable, la seule pour laquelle l'empereur fit la guerre, la frontière de l'Autriche en Italie, n'était pas même résolue d'une manière générale; car pour la frontière du Rhin, il y avait longtemps que personne ne songeait plus sérieusement à nous la contester.

On ajouta aux articles précédents quelques dispositions accessoires on convint, par exemple, qu'un congrès serait réuni sur-le-champ; que pendant la durée de ce congrès les hostilités seraient suspendues, les levées en masse qui se faisaient en Toscane licenciées, les débarquements anglais dont on menaçait l'Italie, ajournés.

M. de Saint-Julien, que le désir de jouer un rôle considérable entraînait au delà de toutes les bornes raisonnables, avait de temps en temps des scrupules sur l'étrange hardiesse qu'il se permettait. Mais, pour le rassurer, M. de Talleyrand consentit à promettre, sur sa parole d'honneur, que ces articles préliminaires resteraient secrets, et qu'ils ne seraient considérés comme ayant une valeur quelconque qu'après la ratification de l'empereur. Le 28 juillet 1800 (9 thermidor an VIII), ces fameux articles préliminaires furent signés à l'hôtel des affaires étrangères, à la grande joie de M. de Talleyrand, qui, en voyant M. de Saint-Julien si préparé sur toutes les questions, croyait sérieusement que cet officier avait des instructions secrètes pour traiter. Cependant il n'en était rien, et M. de Saint-Julien n'était si bien informé que parce qu'on avait

voulu, à Vienne, le mettre en mesure de provoquer et de recevoir les confidences du Premier Consul relativement aux conditions de la paix future. Le ministre français n'avait pas su pénétrer cette circonstance, et, par le désir de signer un acte qui ressemblât à un traité, avait commis une erreur grave.

Le Premier Consul, ne s'occupant pas des formes observées par les deux négociateurs, et s'en reposant à cet égard sur M. de Talleyrand, ne songeait, lui, qu'à une chose, c'était de faire expliquer l'Autriche, pour savoir si elle voulait la paix, et à la lui arracher par une nouvelle campagne, si elle ne paraissait pas la vouloir. Mais pour cela il eût mieux valu la sommer de s'expliquer dans un délai donné, que d'entrer dans une négociation illusoire et puérile, à la suite de laquelle la dignité des deux nations allait se trouver compromise, et leur rapprochement devenir plus difficile.

M. de Saint-Julien ne crut pas devoir attendre à Paris la réponse de l'empereur, ainsi qu'on l'y engageait; il désira porter lui-même les préliminaires à Vienne, sans doute pour expliquer à son maître les motifs de son étrange conduite. Il partit de Paris le 30 juillet (11 thermidor), accompagné de Duroc, que le Premier Consul envoyait en Autriche, comme il l'avait déjà envoyé en Prusse, pour y voir la cour de près, et lui donner une idée avantageuse de la modération et de la politique du nouveau gouvernement. Duroc, ainsi que nous l'avons dit précédemment, méritait, par son bon sens et son excellente tenue, les missions de ce genre. Le Premier Consul lui avait d'ailleurs donné par écrit des instructions où tout était prévu avec une attention minutieuse. D'abord, à chaque circonstance qui ferait présumer les intentions de l'Autriche par rapport aux préliminaires, Duroc devait sur l'heure même envoyer un courrier à Paris. Jusqu'à la ratification, il lui était recommandé de garder un silence absolu, et de paraître ignorer sur toutes choses les intentions du Premier Consul. Si la ratification était accordée, il était autorisé à dire d'une manière positive que la paix pouvait être signée en vingt-quatre heures, si on la voulait sincèrement. Il devait sous diverses formes faire savoir que si l'Autriche se contentait du Mincio, de la Fossa-Maestra et du Pô, ce qui était la ligne tracée par la convention d'Alexandrie; que si, de plus, elle admettait la translation du duc de Parme en Toscane, du duc de Toscane dans les Légations, il n'y avait aucun obstacle à une conclusion immédiate. Ces instructions contenaient ensuite des règles de langage pour tous les sujets que la conversation pouvait faire naître. Il était défendu à Duroc de se prêter à aucune plaisanterie contre la Prusse et la Russie, alors peu aimées à Vienne, parce qu'elles étaient hors de la coalition. Il lui était recommandé de garder une grande réserve à l'égard de l'empereur Paul, dont le caractère était dans toutes les cours un sujet de railleries; il devait dire beaucoup de bien du roi de Prusse, visiter le grand-duc de Toscane, ne laisser voir aucune des passions que la Révolution avait excitées, ni dans un sens ni dans un autre. Royalistes ou jacobins, tout cela devait être présenté par lui comme aussi vieux en France que les Guelfes et les Gibelins en Italie. Il lui était prescrit en particulier de ne montrer aucune haine à l'égard des émigrés, excepté toutefois à l'égard de ceux qui avaient porté les armes contre la République. Il avait ordre de dire en toute occasion que la France était le pays de l'Europe le plus attaché à son gouvernement, parce que c'était celui de tous les pays où les circonstances avaient fourni au gouvernement l'occasion de faire le plus de bien. Il devait enfin présenter le Premier Consul comme n'ayant point de préjugés, ni ceux d'autrefois, ni ceux d'aujourd'hui, comme indifférent aux attaques de la presse anglaise, car il ne savait pas l'anglais.

Duroc partit avec M. de Saint-Julien, et, bien que le secret des préliminaires eût été gardé, cependant les nombreuses conférences de l'envoyé de l'empereur avec M. de Talleyrand avaient été remarquées de tout le monde, et on disait tout haut qu'il était porteur des conditions de la paix.

Nos prodigieux succès en Italie et en Allemagne avaient dû naturellement exercer une influence considérable, non-seulement sur l'Autriche, mais sur toutes les cours de l'Europe, amies ou ennemies.

A la nouvelle de la bataille de Marengo, la Prusse, toujours neutre par système, mais bienveillante pour nous en proportion des événements, avait témoigné au Premier Consul une vive admiration, et n'avait plus dit, à partir de ce moment, une seule parole qui pût laisser un doute sur l'attribution à la France de la ligne du Rhin tout entière. Il ne s'agissait plus, suivant elle, que d'être juste dans la répartition des indemnités dues à tous ceux qui perdaient des territoires à la rive gauche du Rhin, et sage dans le règlement des limites générales des grands Etats. Elle ajoutait même qu'il convenait d'être ferme envers l'Autriche, et de réprimer son insatiable ambition. Tel était le langage qu'on tenait tous les jours à notre ambassadeur à Berlin.

M. d'Haugwitz, et surtout le roi Frédéric-Guillaume, dont la bienveillance était sincère, informaient journellement le général Beurnonville des progrès rapides que le Premier Consul faisait dans l'esprit de Paul Ier. Comme on l'a déjà vu, ce prince, mobile et enthousiaste, passait depuis quelques mois, d'une passion chevaleresque contre la Révolution française, à une admiration sans bornes pour l'homme qui représentait alors cette révolution. Il en était venu à une véritable haine pour l'Autriche et pour l'Angleterre. Bien qu'on eût obtenu de ce changement de dispositions un premier résultat fort important, celui de l'immobilité des Russes sur la Vistule, cependant le Premier Consul aspirait à mieux encore. Il voulait entrer en rapports directs avec l'empereur Paul, et il soupçonnait la Prusse de prolonger cet état équivoque pour rester l'unique intermédiaire de nos relations avec la plus puissante des cours du Nord.

Il imagina un moyen qui obtint un succès complet. Il restait en France six ou sept mille Russes, pris l'année dernière, et n'ayant pu être échangés,

parce que la Russie n'avait point de prisonniers à nous rendre. Le Premier Consul avait proposé à l'Angleterre et à l'Autriche, qui détenaient en leurs mains un certain nombre de nos soldats et de nos marins, d'échanger ces Russes contre pareil nombre de Français. Toutes deux certainement devaient à la Russie un tel procédé, car les Russes n'avaient encouru la captivité qu'en servant les desseins de la politique anglaise et autrichienne. La proposition fut pourtant refusée. Sur-le-champ, le Premier Consul eut l'heureuse idée de rendre sans condition à Paul Ier les prisonniers que nous avions. C'était un acte de générosité habile, et peu onéreux pour la France, qui n'avait rien à faire de ces prisonniers, dès qu'ils ne pouvaient plus lui procurer des Français en échange. Le Premier Consul accompagna cet acte des procédés les plus propres à toucher le cœur impressionnable de l'empereur Paul. Il fit armer et habiller les Russes aux couleurs de leur souverain; il leur rendit même leurs officiers, leurs drapeaux et leurs armes. Il écrivit ensuite une lettre au comte de Panin, ministre des affaires étrangères à Saint-Pétersbourg, pour lui dire que l'Autriche et l'Angleterre n'ayant pas voulu procurer leur liberté aux soldats du czar, qui étaient devenus prisonniers en servant la cause de ces puissances, le Premier Consul ne voulait pas détenir indéfiniment ces braves gens, et qu'il les renvoyait sans condition à l'empereur; que c'était de sa part un témoignage de considération pour l'armée russe, armée que les Français avaient appris à connaître et à estimer sur les champs de bataille.

On employa pour faire arriver cette lettre la voie de Hambourg. Elle fut transmise par M. de Bourgoing, notre ministre en Danemark, à M. de Muraview, ministre de Russie à Hambourg. Mais telle était la crainte que Paul Ier inspirait à ses agents, que M. de Muraview refusa de recevoir cette lettre, n'osant pas manquer aux ordres antérieurs de son cabinet, qui interdisaient toute communication avec les représentants de la France. M. de Muraview se contenta de rendre compte à sa cour de ce qui s'était passé, et de lui faire connaître l'existence et le contenu de la lettre dont il avait refusé de se charger. A cette démarche, le Premier Consul en ajouta une autre encore plus efficace auprès du monarque russe. Voyant bien que Malte ne pouvait pas tenir longtemps et que cette île, rigoureusement bloquée, serait obligée, faute de vivres, de se rendre aux Anglais, il imagina de la donner à l'empereur Paul. On sait que ce prince, enthousiaste des anciens ordres de chevalerie, et de celui de Malte en particulier, s'était fait décerner le titre de grand maître de Saint-Jean de Jérusalem, qu'il s'était promis de rétablir cette institution religieuse et chevaleresque, et qu'il tenait à Saint-Pétersbourg de fréquents chapitres de l'ordre, pour en décerner la décoration aux princes et aux grands personnages de l'Europe. On ne pouvait pas aller plus directement à son cœur qu'en lui offrant l'île qui était le siége de l'ordre dont il s'était fait le chef. La chose était habilement conçue sous tous les rapports. Ou les Anglais, qui allaient la prendre, consentiraient à la restituer, et alors on la tirait de leurs mains; ou bien ils refuseraient, et Paul Ier était capable, pour ce sujet, de leur déclarer la guerre. Cette fois on chargea un officier russe, M. de Sergijeff, qui était au nombre des prisonniers détenus en France, de se rendre à Saint-Pétersbourg, pour porter les deux lettres relatives aux prisonniers et à l'île de Malte.

Quand ces diverses communications arrivèrent à Saint-Pétersbourg, elles y produisirent leur inévitable effet. Paul Ier fut vivement touché, et se livra dès lors sans retenue à toute son admiration pour le Premier Consul. Il choisit sur-le-champ un vieil officier finlandais, M. de Sprengporten, autrefois sujet suédois, homme très-respectable, très-bien disposé pour la France, et en grande faveur à la cour de Russie. Il le nomma gouverneur de l'île de Malte, le chargea de se mettre à la tête des six mille Russes prisonniers qui étaient en France, et d'aller, avec cette force tout organisée, prendre possession de l'île de Malte, de la main des Français. Il lui ordonna de passer par Paris, et de remercier publiquement le Premier Consul. A cette démonstration l'empereur Paul ajouta une démarche plus effective encore : il enjoignit à M. de Krudener, son ministre à Berlin, qui avait été chargé quelques mois auparavant de renouer les relations de la Russie avec la Prusse, d'entrer en communication directe avec le général Beurnonville, notre ambassadeur, et lui donna les pouvoirs nécessaires pour négocier un traité de paix avec la France.

M. d'Haugwitz, qui trouvait peut-être que la réconciliation marchait trop vite, car la Prusse allait perdre son rôle d'intermédiaire le jour où les cabinets de Paris et de Saint-Pétersbourg seraient en rapports directs, M. d'Haugwitz s'arrangea pour être l'agent ostensible de cette réconciliation. Jusque-là M. de Krudener et M. de Beurnonville se rencontraient à Berlin, chez les ministres des diverses cours, sans s'adresser la parole. M. d'Haugwitz les invita un jour tous les deux à dîner; après le dîner, il les mit en présence l'un de l'autre, puis les laissa en tête-à-tête dans son propre jardin, pour leur ménager la liberté de s'expliquer entièrement. M. de Krudener exprima ses regrets à M. de Beurnonville de n'avoir pu se rapprocher plus tôt de la légation française; excusa le refus fait à Hambourg de recevoir la lettre du Premier Consul, par l'existence d'ordres antérieurs, et s'expliqua fort au long sur les nouvelles dispositions de son souverain. Il lui annonça l'envoi de M. de Sprengporten à Paris, et lui avoua la vive satisfaction que Paul Ier avait éprouvée en apprenant la restitution des prisonniers, et l'offre de rendre Malte à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Enfin, de tous ces objets il passa au plus sérieux, c'est-à-dire aux conditions de la paix. La Russie et la France n'avaient rien à démêler entre elles. Elles ne s'étaient fait la guerre pour aucun intérêt de territoire ou de commerce, mais pour une dissemblance dans la forme de leur gouvernement. Elles n'avaient donc, pour ce qui les concernait directement, qu'à écrire



Paris Typ. H. Plon.

Prise de la frégate *la Freya*. (P. 180.)

un article portant que la paix était rétablie entre les deux puissances. Cette circonstance seule indiquait combien la guerre avait été peu raisonnable. Mais la guerre avait entraîné des alliances, et Paul, qui se piquait d'une grande fidélité à ses engagements, demandait une seule chose, c'était qu'on ménageât ses alliés. Ils étaient au nombre de quatre : c'étaient la Bavière, le Wurtemberg, le Piémont et Naples. Il demandait pour les quatre l'intégrité de leurs Etats. Rien n'était plus facile, moyennant toutefois une explication : c'est que l'on regarderait cette condition comme remplie, si ces princes obtenaient une indemnité pour les provinces que leur enlèverait la République française. La chose fut ainsi entendue et admise par M. de Krudener. En effet la sécularisation des Etats ecclésiastiques d'Allemagne, et leur partage proportionnel entre les princes laïques qui avaient perdu tout ou partie de leurs Etats par suite de l'abandon de la rive gauche du Rhin à la France, était une chose depuis longtemps convenue de tout le monde. Elle avait été admise même au congrès de Rastadt, sous le Directoire. L'arrangement n'était pas moins facile pour les princes italiens alliés de Paul I[er]. Le Piémont perdait Nice et la Savoie; on pouvait l'indemniser en Italie, moyennant que dans cette contrée l'ambition autrichienne fût contenue, et qu'on ne lui permît pas de s'y trop étendre. Sur ce point Paul I[er], très-irrité contre le cabinet de Vienne, disait comme la Prusse, qu'il fallait tenir tête à l'Autriche, et ne lui accorder que ce qu'on ne pourrait pas lui refuser. Quant au royaume de Naples, la France n'avait rien à lui prendre, mais elle avait une conduite odieuse à punir, des outrages à venger. Toutefois le Premier Consul était homme à pardonner, à une condition qui était de nature à plaire fort à Paul I[er], aussi mal disposé pour les Anglais que pour les Autrichiens, c'est que le cabinet de Naples expierait ses torts par une rupture formelle avec la Grande-Bretagne. Sur tous ces points on était à peu près d'accord. On devait l'être chaque jour davantage, par le mouvement naturel des choses, et par l'entraînement du caractère de Paul I[er], qui, d'un état de mécontentement contre ses anciens alliés, allait passer sans transition à un état de guerre ouverte.

La réconciliation de la France avec la Russie

était donc à peu près accomplie, et même publique, car le départ de M. de Sprengporten pour Paris venait d'être officiellement annoncé. Paul Ier, l'ennemi furieux de la France, devenait ainsi son ami, son allié, contre les puissances de l'ancienne coalition! La gloire et la profonde adresse du Premier Consul avaient produit ce singulier changement. Une circonstance fortuite et grave allait le rendre encore plus complet : c'était la querelle des neutres, soulevée par les violences de l'Angleterre sur les mers. Il semble que tout se réunissait à la fois pour favoriser les desseins du Premier Consul, et on est tenté d'admirer en ce moment son bonheur autant que son génie.

On dirait en effet, à voir les choses d'ici-bas, que la fortune aime la jeunesse, car elle seconde merveilleusement les premières années des grands hommes. N'allons pas toutefois, comme les poëtes anciens, la faire aveugle et capricieuse : si elle favorise si souvent la jeunesse des grands hommes à la façon d'Annibal, de César, de Napoléon, c'est qu'ils n'ont pas encore abusé de ses faveurs. Le général Bonaparte était heureux alors, parce qu'il avait mérité de l'être; parce qu'il avait raison contre tout le monde, au dedans, contre les partis, au dehors, contre les puissances de l'Europe. Au dedans, il ne voulait que l'ordre et la justice; au dehors, que la paix, mais une paix avantageuse et glorieuse, comme a droit de la vouloir celui qui n'a pas été l'agresseur, et qui a su être victorieux. Aussi le monde revenait-il, avec un empressement singulier, à la France représentée par un grand homme, si juste et si fort! Et si ce grand homme avait rencontré des circonstances heureuses, il n'y en avait pas une qu'il n'eût fait naître, ou dont il n'eût habilement profité. Il y a quelques jours, un de ses lieutenants, prévenant ses ordres, accourait au bruit du canon, pour lui rendre la victoire à Marengo; mais que n'avait-il pas fait pour préparer cette victoire! Aujourd'hui un prince atteint de folie sur l'un des premiers trônes de l'univers, venait offrir une proie facile à son habileté diplomatique; mais avec quelle condescendance adroite il avait su flatter cette folie! L'Angleterre, par sa conduite sur les mers, allait bientôt ramener vers la France toutes les puissances maritimes; mais on va voir que d'art il avait mis à les ménager, et à laisser à l'Angleterre le rôle de la violence. La fortune, cette maîtresse capricieuse des grands hommes, n'est donc point aussi capricieuse qu'on se plaît à la faire. Tout n'est point caprice quand elle les favorise, caprice quand elle les quitte; et, dans ces prétendues infidélités, les torts le plus souvent ne sont pas de son côté. Mais parlons un langage plus vrai, plus digne de ce grave sujet : la fortune, ce nom païen donné à la puissance qui régit toutes choses ici-bas, c'est la Providence favorisant le génie qui marche dans les voies du bien, c'est-à-dire dans les voies tracées par sa sagesse infinie.

Voici l'heureuse circonstance qui devait rallier définitivement les puissances du Nord à la politique du Premier Consul, et lui procurer des auxiliaires sur l'élément même où il avait le plus besoin d'en trouver, c'est-à-dire sur les mers. Les Anglais venaient de commettre de nouvelles violences contre les neutres. Ils ne pouvaient souffrir que les Russes, les Danois, les Suédois, les Américains, fréquentassent tranquillement tous les ports du monde, et prêtassent leur pavillon au commerce de la France et de l'Espagne. Ils avaient déjà violé l'indépendance du pavillon neutre, surtout à l'égard de l'Amérique; et c'est parce que les Américains ne s'étaient pas assez défendus, que le Directoire avait voulu sévir contre eux, en leur imposant des traitements presque aussi rigoureux que ceux que leur faisaient essuyer les Anglais. Le général Bonaparte avait réparé cette faute, en rapportant les plus dures des dispositions adoptées par le Directoire, en instituant le tribunal des prises, chargé de dispenser une meilleure justice aux vaisseaux capturés; en rendant hommage, dans la personne de Washington, à l'Amérique tout entière; en appelant enfin à Paris des négociateurs pour rétablir avec elle des relations d'amitié et de commerce. C'est dans ce moment même que l'Angleterre, comme irritée par le mauvais succès de sa politique, semblait devenir plus oppressive envers les neutres. Déjà des actes odieux avaient été commis par elle sur les mers; cependant les derniers passaient toutes les bornes, non-seulement de la justice, mais de la prudence la plus vulgaire.

Ce n'est pas le lieu d'exposer ici tous les détails de cette grave contestation; il suffira d'en faire connaître les points principaux. Les neutres prétendaient que la guerre qu'il plaisait à certaines grandes nations de se faire les unes aux autres, ne devait en rien gêner leur propre négoce, qu'ils avaient même le droit de recueillir le commerce dont les puissances belligérantes se privaient volontairement. En conséquence, ils prétendaient fréquenter librement tous les ports du monde, naviguer même entre les ports des nations belligérantes, aller, par exemple, de France et d'Espagne en Angleterre, d'Angleterre en Espagne et en France, et, ce qui était plus contestable, aller des colonies aux métropoles, aller du Mexique en Espagne, pour y porter les métaux qui sans leur secours n'auraient jamais pu arriver en Europe. Ils soutenaient que le *pavillon couvre la marchandise*, c'est-à-dire que leur pavillon de puissance étrangère à la guerre couvrait, contre toute espèce de recherches, la marchandise transportée sur leurs vaisseaux; que, sur leur bord, la marchandise française était insaisissable pour les Anglais, la marchandise anglaise pour les Français, comme un Français, par exemple, eût été inviolable sur les quais de Copenhague ou de Saint-Pétersbourg pour la puissance britannique; en un mot, que le vaisseau d'une nation neutre était aussi sacré que les quais mêmes de sa capitale.

Les neutres ne consentaient qu'à une exception. Ils reconnaissaient ne devoir pas porter des marchandises propres à la guerre, car il était contraire à l'idée même de la neutralité qu'ils fournissent à l'une des nations belligérantes des armes contre l'autre. Mais ils entendaient limiter cette interdic-

tion aux seuls objets confectionnés pour la guerre, tels que fusils, canons, poudre, projectiles, objets d'équipement de toute espèce, etc.; et quant aux vivres, ils ne voulaient considérer comme vivres interdits que ceux qui étaient préparés pour l'usage des armées, le biscuit, par exemple.

S'ils admettaient une exception quant à la nature des marchandises transportables, ils en admettaient encore une autre quant aux lieux à parcourir, mais à condition qu'elle fût exactement définie. Cette seconde exception était relative aux ports véritablement bloqués, et gardés par une force navale capable d'en faire le siége, ou de les prendre par disette en les bloquant. Pour ce cas, ils reconnaissaient qu'entrer dans un port bloqué, c'était gêner l'une des deux nations dans l'usage de son droit, en l'empêchant de prendre les places de son ennemie par attaque ou par famine, que c'était par conséquent venir au secours de l'une des deux contre l'autre. Mais ils demandaient que le blocus fût précédé de déclarations formelles, que le blocus fût réel, exécuté par une force telle qu'il y eût danger imminent à le violer; et ils n'admettaient pas que, par une simple déclaration de blocus, on pût interdire à volonté, au moyen d'une pure fiction, l'entrée de tel ou tel port, quelquefois même l'étendue entière de certains rivages.

Enfin, comme il fallait s'assurer si un bâtiment appartenait véritablement à la nation dont il arborait le pavillon, s'il portait ou non des marchandises qualifiées contrebande de guerre, les neutres consentaient à être visités, mais exigeaient que cette visite fût faite avec certains égards, convenus et fidèlement observés. Ils considéraient surtout comme une règle essentielle, que la visite ne pût avoir lieu, si les vaisseaux de commerce étaient convoyés par un vaisseau de guerre. Le pavillon militaire, ou royal, devait, suivant eux, avoir ce privilége d'être cru sur parole, quand il affirmait sur l'honneur de sa nation, que les bâtiments convoyés étaient de sa nation d'abord, et ensuite qu'ils ne portaient aucun des objets interdits. S'il en était autrement, disaient-ils, un simple brick faisant la course pourrait arrêter un convoi, et avec ce convoi, une flotte de guerre, peut-être un amiral. Qui sait même? un corsaire pourrait arrêter ou M. de Suffren ou lord Nelson!

Ainsi les doctrines soutenues par les neutres pouvaient se réduire à quatre points principaux :

Le pavillon couvre la marchandise, c'est-à-dire interdit de rechercher la marchandise ennemie sur le pont d'un vaisseau neutre, étranger aux nations belligérantes.

Il n'y a de marchandise interdite que la contrebande de guerre. Cette contrebande ne consiste que dans les objets confectionnés pour l'usage des armées. Le blé, par exemple, les munitions navales, n'en sont pas.

On ne peut interdire que l'accès d'un port réellement bloqué.

Enfin tout bâtiment convoyé ne peut être visité.

Tels étaient les principes soutenus par la France, la Prusse, le Danemark, la Suède, la Russie et l'Amérique, c'est-à-dire par l'immense majorité des nations : principes fondés sur le respect des droits d'autrui, mais absolument contestés par l'Angleterre.

Elle soutenait en effet qu'à ces conditions le commerce de ses ennemis se ferait sans obstacle, par le moyen des neutres (ce qui, pour le dire en passant, n'était pas exact, car ce commerce ne pouvait continuer par le moyen des neutres qu'en abandonnant à ceux-ci la plus grande partie des bénéfices, et en faisant ainsi essuyer un énorme dommage à la nation obligée de recourir à eux); elle prétendait donc saisir la marchandise française ou espagnole sur quelque bâtiment que ce fût. Elle soutenait que certaines marchandises, sans être confectionnées, telles que le blé, les matières navales, étaient un véritable secours porté à une nation en temps de guerre. Elle voulait qu'une déclaration de blocus suffît, sans la présence d'une force navale, pour interdire l'entrée de certains ports ou parages; et enfin que les neutres, sous prétexte de se faire convoyer, ne pussent pas échapper à la surveillance des puissances belligérantes.

Si l'on désire savoir quel était au fond le grave intérêt caché sous les sophismes des publicistes britanniques, le voici. L'Angleterre voulait empêcher qu'on ne portât aux Espagnols les riches métaux du Mexique, principal aliment de leur opulence; aux Français, le sucre et le café, dont ils ne savaient pas se passer; aux uns et aux autres, les bois, le chanvre, les fers du Nord, nécessaires à leur marine. Elle voulait au besoin pouvoir les affamer en cas d'une mauvaise récolte de grains, comme elle avait fait en 1793, par exemple; elle voulait pouvoir frapper d'interdit des pays entiers, sans l'obligation d'un blocus réel; elle voulait enfin, à force de recherches, de vexations, d'obstacles de tout genre, ruiner le commerce de toutes les nations, de manière que la guerre, qui pour les peuples commerçants est un état de détresse, devînt pour ses négociants, ce qu'elle était en effet, un temps de monopole et de prospérité extraordinaire. A l'égard des Américains, elle avait une intention plus inique encore : c'était d'enlever leurs matelots, sous prétexte qu'ils étaient Anglais; confusion facile à faire, grâce à la conformité des langues.

En 1780, pendant la guerre d'Amérique, Catherine la Grande avait formé la ligue des neutres pour résister à ces prétentions. Le Premier Consul, profitant de l'amitié naissante de Paul, de l'irritation croissante des neutres, des violences inouïes des Anglais, mit tous ses soins à en susciter une pareille en 1800.

Dans ce moment, la contestation se présentait sous une seule forme, celle du droit de visite. Les Danois, les Suédois, pour échapper aux vexations des croiseurs anglais, avaient imaginé le moyen de naviguer en convois nombreux, et de faire escorter ces convois par des frégates portant pavillon royal. Il faut ajouter qu'ils ne manquaient jamais à l'honneur de leur pavillon, et se gardaient bien d'escorter de faux Danois ou de faux Suédois, ou de couvrir de la contrebande dite de guerre. Ils ne son-

geaient qu'à échapper à des vexations devenues intolérables. Mais les Anglais, voyant là une manière d'éluder la difficulté, et de continuer le commerce des neutres, s'obstinaient à exercer le droit de visite, même à l'égard des bâtiments convoyés.

L'année précédente, deux frégates suédoises, *la Troya* et *la Hulla-Fersen,* accompagnant des bâtiments de commerce suédois, avaient été violentées par les escadres anglaises, et obligées de souffrir la visite du convoi qu'elles escortaient. Le roi de Suède avait envoyé devant un conseil de guerre les capitaines des deux frégates pour ne pas s'être défendus. Cet exemple avait un moment arrêté les Anglais, qui craignaient d'être exposés à tirer le canon contre les puissances du Nord. Ils avaient donc un peu plus ménagé les vaisseaux suédois; mais des exemples récents venaient de faire renaître la difficulté, et de pousser la Suède, le Danemark, au dernier degré d'exaspération.

Dans l'hiver de 1799 à 1800, la frégate danoise *la Haufersen,* capitaine Vandockum, qui convoyait une flottille de bâtiments marchands dans la Méditerranée, fut arrêtée par l'escadre de l'amiral Keith; elle voulut résister, reçut des coups de canon, et fut conduite à Gibraltar. Une contestation des plus vives s'engagea sur ce sujet entre le cabinet anglais et le cabinet danois, et elle durait encore, lorsqu'au mois de juillet la frégate danoise *la Freya,* escortant un convoi de sa nation, fut rencontrée dans la Manche par une division anglaise. Celle-ci voulut exercer le droit de visite; le commandant de *la Freya,* capitaine Krabe, résista noblement aux sommations de l'amiral anglais, et refusa de laisser visiter son convoi. La force fut employée avec une indigne violence; le capitaine Krabe se défendit, fut criblé, et obligé de se rendre à la supériorité de l'ennemi, car il n'avait à opposer qu'une frégate à six vaisseaux de guerre. *La Freya* fut amenée aux Dunes.

A cet événement vint bientôt s'en ajouter un autre d'une nature différente, mais plus odieux et plus grave. A l'entrée de la rade de Barcelone se trouvaient deux frégates espagnoles à l'ancre. Les Anglais formèrent le projet de les enlever. Il ne s'agissait pas ici du droit des neutres, mais d'un vrai guet-apens à tenter pour entrer impunément dans un port ennemi sans être reconnus. Ils aperçurent en cet endroit une galiote suédoise, *la Hoffnung,* et résolurent de s'en servir pour exécuter l'acte de brigandage qu'ils avaient médité. Ils se jetèrent dans des chaloupes, montèrent sur la galiote, mirent le pistolet sur la gorge au capitaine suédois, et l'obligèrent à s'approcher en silence des deux frégates espagnoles, sans faire connaître par aucun signe la violence dont il était l'objet. La galiote s'approcha donc des deux frégates espagnoles, qui, ne se méfiant pas du pavillon suédois, puisqu'il était neutre, se laissèrent aborder. Alors les Anglais s'élancèrent brusquement à l'abordage, surprirent les deux frégates presque dépourvues d'équipages, s'en emparèrent, et sortirent du port de Barcelone avec cette proie indignement conquise.

Cet événement produisit en Europe un éclat extraordinaire, et indigna toutes les nations maritimes, dont on ne se contentait plus de violer les droits, mais dont on outrageait le pavillon en le faisant servir, à son insu, à des actes de la plus infâme piraterie. L'Espagne était déjà en guerre avec la Grande-Bretagne, elle ne pouvait donc rien faire de plus; mais elle eut recours à la Suède, dont on avait usurpé le pavillon, pour lui dénoncer ce fait odieux, plus offensant encore pour la Suède que pour l'Espagne. Il n'en fallait pas davantage pour envenimer la querelle de l'Angleterre avec les neutres. Dans ce moment surtout, la modération dont le Premier Consul venait de faire preuve à leur égard, était de nature à rendre plus sensible la violence britannique. La Suède exigea des réparations; le Danemark en avait déjà demandé. Derrière ces deux cours se trouvait la Russie, qui, depuis la ligue de 1780, se regardait comme solidaire des puissances de la Baltique dans toutes les questions qui intéressaient leurs droits maritimes.

M. de Bernstorff, pour le Danemark, soutint la plus vive controverse avec le cabinet de Londres, au moyen de notes que la France publia, et qui font autant d'honneur au ministre qui les a écrites, qu'à la nation qui les a revêtues de son seing, et qui eut bientôt à les appuyer de ses armes. Une simple chaloupe canonnière, disaient les Anglais, portant le pavillon d'un Etat neutre, pourra donc convoyer le commerce du monde, et soustraire à notre surveillance le négoce de nos ennemis, qui se ferait en temps de guerre aussi facilement qu'en temps de paix! Une escadre entière, répondait M. de Bernstorff, serait donc obligée d'obtempérer aux sommations du plus misérable corsaire, de se rendre à sa requête, et de laisser visiter devant elle le convoi qu'elle escorterait! La parole d'un amiral, faisant une déclaration sur l'honneur de sa nation, ne vaudrait pas contre le doute d'un capitaine de corsaire, qui aurait le droit de vérifier la déclaration par une visite! L'une de ces hypothèses est bien plus inadmissible que l'autre.

Pour appuyer ses doctrines par des moyens de terreur, le cabinet anglais, qui venait d'envoyer lord Whitworth à Copenhague, le fit suivre d'une escadre de 16 vaisseaux, qui croisaient en ce moment à l'entrée du Sund. La présence de cette escadre produisit une vive sensation parmi toutes les puissances de la Baltique; elle émut non-seulement le Danemark, contre lequel elle était dirigée, mais la Suède, la Russie, la Prusse elle-même, dont le commerce était intéressé aussi à la libre fréquentation des mers. Les quatre signataires de l'ancienne neutralité armée de 1780 entamèrent une négociation, avec le but avoué de préparer une nouvelle ligue contre la tyrannie maritime des Anglais. Le cabinet de Londres, qui craignait cependant un tel événement, insistait vivement à Copenhague pour terminer le différend; mais loin d'offrir des satisfactions, il avait la singulière audace d'en demander. Il voulait, en l'effrayant, arracher le Danemark à la ligue avant qu'elle fût formée. Malheureusement le Danemark avait été surpris, le Sund n'était pas défendu, Copenhague n'était pas garanti contre un

bombardement. Dans cet état de choses, il fallut céder momentanément pour gagner l'hiver, saison pendant laquelle les glaces défendraient la Baltique, et donneraient à tous les neutres le temps de faire leurs préparatifs de résistance. Le 29 août (11 fructidor an VIII), le Danemark fut obligé de signer une convention, dans laquelle on ajournait la question du droit des gens, et on réglait uniquement le dernier différend survenu à propos de *la Freya*. *La Freya* devait être réparée dans les arsenaux anglais, et restituée; mais, pour le moment du moins, le gouvernement danois renonçait à faire convoyer ses bâtiments de commerce.

Cette convention n'avait rien terminé. L'orage, au lieu de se dissiper, allait bientôt grossir, car les quatre cours du Nord étaient fort irritées. Le roi de Suède, dont l'honneur n'était pas encore satisfait, se préparait à faire un voyage à Saint-Pétersbourg, pour renouveler l'ancienne ligue de neutralité; et Paul Ier, qui n'aimait pas les termes moyens, débuta par un acte des plus énergiques. Apprenant la contestation avec le Danemark, et la présence d'une flotte anglaise à l'entrée du Sund, il mit le séquestre sur les capitaux appartenant aux Anglais, comme garantie des dommages qui pourraient être apportés au commerce russe. Cette mesure devait être maintenue jusqu'à ce que les intentions du gouvernement anglais fussent complétement éclaircies.

Tout se disposait donc dans les cours du Nord de manière à favoriser les desseins du Premier Consul. Les événements le servaient à souhait. Les choses n'allaient pas moins bien dans le midi de l'Europe, c'est-à-dire en Espagne. On voyait là tomber en dissolution l'une des plus belles monarchies du globe, au grand détriment de l'équilibre européen, à la grande douleur d'une nation généreuse, indignée du rôle qu'on lui faisait jouer dans le monde. Le Premier Consul, dont l'esprit infatigable embrassait tous les objets à la fois, avait déjà dirigé du côté de l'Espagne les efforts de sa politique, et cherché à tirer le parti le plus avantageux pour la cause commune, de cette cour dégénérée.

Nous ne retracerions pas le triste tableau qui va suivre, s'il n'était vrai d'abord, et s'il n'était nécessaire ensuite à l'intelligence des grands événements du siècle.

Le roi, la reine d'Espagne, le prince de la Paix, occupaient depuis longues années l'attention de l'Europe, et donnaient un spectacle bien dangereux pour la royauté, déjà tant compromise alors dans l'estime des peuples. On eût dit que l'illustre maison de Bourbon était destinée, à la fin de ce siècle, à perdre la royauté en France, à Naples, en Espagne : car, dans ces trois royaumes, trois rois d'une imbécile faiblesse livraient leur sceptre à la risée et au mépris du monde, en le laissant aux mains de trois reines ou légères, ou violentes, ou dissolues.

Les Bourbons de France, soit faute, soit malheur, avaient été dévorés par la révolution française; à force de la provoquer follement, ceux de Naples avaient été chassés une première fois de leur capitale; ceux d'Espagne, avant de laisser tomber leur sceptre aux mains du soldat couronné que cette révolution avait produit, n'avaient rien vu de mieux à faire que de se donner à lui. Ils s'étaient déjà rapprochés de la France sous la Convention; ils devaient se rapprocher d'elle bien plus volontiers encore, lorsque la Révolution, au lieu d'une anarchie sanguinaire, leur offrait un grand homme disposé à les protéger, s'ils suivaient ses conseils. Heureux ces princes s'ils avaient suivi les conseils, alors excellents, de ce grand homme! Heureux lui-même s'il s'était borné à leur en donner!

Le roi d'Espagne, Charles IV, était un honnête homme, point dur et brusque comme Louis XVI, plus agréable de sa personne, mais moins instruit, et d'une faiblesse encore plus grande. Il se levait fort matin, non pour vaquer à ses devoirs royaux, mais pour entendre plusieurs messes, et descendre ensuite dans ses ateliers, où mêlé à des tourneurs, des forgerons, des armuriers, dépouillé comme eux de ses habits, il travaillait dans leur compagnie à des ouvrages de toute espèce. Aimant beaucoup la chasse, il préférait le travail des armes. De ses ateliers il se rendait à ses écuries, pour assister aux soins donnés à ses chevaux, et se livrait avec ses palefreniers aux plus incroyables familiarités. Après avoir employé ainsi la première moitié de sa journée, il prenait un repas solitaire, auquel la reine et ses enfants mêmes n'étaient pas admis, et consacrait l'autre moitié de la journée à la chasse. Plusieurs centaines de chevaux et de domestiques étaient mis en mouvement pour ce plaisir quotidien, qui était sa passion dominante. Après avoir couru comme un jeune homme, il rentrait au palais, donnait un quart d'heure à ses enfants, une demi-heure à la signature des actes résolus par la reine et les ministres, se livrait au plaisir du jeu avec quelques seigneurs de sa cour, quelquefois sommeillait avec eux jusqu'à l'heure de son dernier repas, qui était suivi du coucher, fixé tous les jours à la même heure. Telle était sa vie, sans que jamais un seul changement y fût apporté dans l'année, excepté pendant la semaine sainte, consacrée tout entière à des pratiques religieuses. Du reste, honnête homme, fidèle à sa parole, doux, humain, religieux, d'une chasteté exemplaire, quoique étranger à la reine depuis qu'elle lui en avait fait donner l'ordre par ses médecins, il n'avait d'autre part aux scandales de sa cour, aux fautes de son gouvernement, que de les laisser commettre, sans les voir, sans y croire, pendant la durée d'un long règne.

A côté de lui, la reine, sœur du duc de Parme, élève de Condillac, qui avait fait pour elle et pour son frère de beaux ouvrages d'éducation, menait une vie toute différente, et qui ferait bien peu d'honneur au célèbre philosophe instituteur de sa jeunesse, si les philosophes pouvaient ordinairement répondre de leurs disciples. Elle avait près de cinquante ans, et certains restes de beauté qu'elle cherchait à perpétuer au moyen de soins infinis. Entendant, comme le roi, la messe tous les jours, elle employait à correspondre avec quantité de personnes, et particulièrement avec le prince de la Paix, le temps que Charles IV consacrait à ses ateliers et à ses écuries. Dans cette correspondance, elle mandait au prince

de la Paix les affaires de la cour et de l'Etat, et en recevait le récit des puérilités ou des scandales de Madrid. Elle terminait sa matinée en donnant une heure à ses enfants, et une heure aux soins du gouvernement. Pas un acte, pas une nomination, pas une grâce, n'allaient à la signature royale avant de lui avoir été soumis. Le ministre qui se fût permis une telle infraction aux conditions de sa faveur eût succombé sur-le-champ. Elle prenait seule, comme le roi, son repas du milieu du jour; le reste de l'après-midi était consacré aux réceptions, dont elle s'acquittait avec beaucoup de grâce, et au prince de la Paix, qui obtenait chaque jour plusieurs heures de son temps.

On sait que le prince de la Paix n'était plus ministre à l'époque dont nous parlons. M. d'Urquijo, que nous ferons connaître tout à l'heure, l'avait remplacé; mais ce prince n'en était pas moins la première autorité du royaume. Ce personnage singulier, incapable, ignorant, léger, mais de belle apparence, comme il faut être pour réussir dans une cour corrompue, dominateur arrogant de la reine Louise, régnait depuis vingt ans sur cette âme vide et frivole. Ennuyé de sa haute faveur, il la partageait volontiers avec d'obscurs favoris, se livrait à mille désordres, qu'il racontait à son esclave couronnée, se plaisant à la désespérer par ses récits, la maltraitant même, disait-on, de la manière la plus grossière : et cependant il conservait un empire absolu sur cette princesse, qui ne savait pas lui résister, qui ne pouvait pas vivre heureuse si elle ne l'avait vu tous les jours. Après lui avoir livré longtemps le gouvernement sous le titre officiel de premier ministre, elle le lui livrait tout autant aujourd'hui quoiqu'il n'eût plus ce titre, car rien ne se faisait en Espagne que par sa volonté. Il disposait de toutes les ressources de l'Etat, et il avait chez lui des sommes énormes en numéraire, tandis que le trésor, condamné à la plus grande gêne, vivait d'un papier-monnaie discrédité, et réduit à moitié de sa valeur. La nation s'était presque habituée à ce spectacle; elle ne s'indignait que lorsqu'un scandale nouveau, extraordinaire, faisait monter la rougeur au front des braves Espagnols, dont la résistance héroïque montra bientôt qu'ils étaient dignes d'un autre gouvernement. Au moment où l'Europe retentissait des grands événements qui se passaient sur le Pô et le Danube, la cour d'Espagne était frappée d'un scandale inouï, et qui avait failli lasser la patience de la nation. Le prince de la Paix, de désordres en désordres, venait d'aboutir à un mariage avec une parente de la famille royale. Un fruit était né de cette union. Le roi et la reine, voulant tenir eux-mêmes l'enfant nouveau-né sur les fonts baptismaux, avaient procédé avec tout le cérémonial en usage pour le baptême des infants. Les plus grands seigneurs de la cour s'étaient vus contraints à faire le service qu'on aurait exigé d'eux s'il se fût agi d'un rejeton de la royauté. On avait donné à cet enfant dans les langes les grands ordres de la couronne, et des présents magnifiques. Le grand inquisiteur avait officié dans la cérémonie religieuse. Il est vrai que cette fois l'indignation était montée au comble, et que chaque Espagnol s'était cru personnellement outragé par cet odieux scandale. Les choses en étaient venues à ce point, que les ministres espagnols s'en ouvraient eux-mêmes avec les ambassadeurs étrangers, et particulièrement avec l'ambassadeur de France, qui était leur recours accoutumé dans la plupart de leurs embarras, et qui tenait de leur propre bouche les affreux détails que nous rapportons ici.

Au milieu de ces turpitudes, le roi seul, entouré par son épouse d'une surveillance continuelle, ignorait tout, ne se doutait de rien. Ni les cris de ses sujets, ni la révolte accidentelle de quelques grands d'Espagne se soulevant contre le service qu'on exigeait de leur part, ni les assiduités inexplicables du prince de la Paix, ne pouvaient dessiller ses yeux. Ce pauvre et bon roi tenait même quelquefois ce singulier propos, qui embarrassait tous les assistants condamnés à l'entendre : Mon frère de Naples est un sot, qui se laisse mener par sa femme. — Il faut ajouter que le prince des Asturies, depuis Ferdinand VII, élevé loin de la cour et avec une incroyable dureté, détestait le favori, dont il connaissait l'influence criminelle, et que sa juste haine pour le favori finissait par se convertir chez lui en une haine involontaire pour son père et sa mère.

Quel spectacle, à la fin du dix-huitième siècle, au commencement du dix-neuvième, quand le trône de France venait de s'écrouler avec éclat, et quand sur ses débris venait de s'élever un jeune capitaine, simple, sévère, infatigable, plein de génie! Combien de temps la monarchie espagnole pouvait-elle résister au dangereux effet de ce contraste?

La maison d'Espagne, au milieu de ces désordres, était saisie parfois de pressentiments confus, et se prenait souvent à craindre une révolution. L'antique attachement des Espagnols pour la royauté et pour la religion la rassurait sans doute; mais elle craignait de voir arriver la révolution par les Pyrénées, et elle cherchait à conjurer le danger par une déférence entière envers la République française. L'incroyable brutalité du cabinet anglais, les emportements de Paul Ier à son égard, au moment de la seconde coalition, avaient achevé de la jeter complétement dans nos bras. Elle trouvait cela commode, même honorable, depuis que le général Bonaparte avait ennobli par sa présence au pouvoir toutes les relations des cabinets avec le gouvernement de la République.

Le bon roi Charles IV s'était épris, quoique de loin, d'une sorte d'amitié pour le Premier Consul. Ce sentiment augmentait chaque jour, et on est douloureusement affecté quand on songe comment devait finir, sans perfidie du côté de la France, mais par un inconcevable enchainement de circonstances, comment devait finir ce singulier attachement. C'est un grand homme que le général Bonaparte, disait sans cesse Charles IV. La reine le disait aussi, mais plus froidement, parce que le prince de la Paix, porté à critiquer quelquefois ce que faisait la cour d'Espagne, dont il n'était plus le ministre, paraissait blâmer le penchant qu'on témoignait pour le gouvernement de la France. Ce-

pendant le Premier Consul, informé par M. Alquier, notre ambassadeur, homme de beaucoup de sens et d'esprit, qu'il fallait absolument acquérir à Madrid la bonne volonté du prince de la Paix, avait envoyé à ce favori des armes magnifiques, sorties de la manufacture de Versailles. Cette attention du plus grand personnage de l'Europe avait touché la vanité du prince de la Paix. Quelques soins de notre ambassadeur avaient achevé de nous le conquérir, et depuis lors la cour d'Espagne tout entière semblait se donner à nous sans réserve.

On ne rencontrait un peu de résistance que chez le ministre d'Urquijo, caractère bizarre, naturellement ennemi du prince de la Paix dont il était le successeur, et n'aimant pas beaucoup plus le général Bonaparte. M. d'Urquijo, d'extraction populaire, doué de quelque énergie, s'étant attiré l'inimitié du clergé et de la cour pour d'insignifiantes réformes qu'il avait essayées dans l'administration du royaume, inclinait, d'une manière étonnante pour un Espagnol de ce temps, vers les idées révolutionnaires. Il était lié avec beaucoup de démagogues français, et partageait jusqu'à un certain point leur aversion pour le Premier Consul. Il avait le mérite de vouloir réformer les abus les plus criants, de chercher, par exemple, à diminuer les revenus du clergé et la juridiction des agents de la cour de Rome. Il était pour cet objet en instance auprès du Saint-Siége; mais en faisant cette tentative il s'était exposé à de graves dangers. Ayant, en effet, contre lui le prince de la Paix, il était perdu si l'influence romaine se joignait pour le renverser à l'influence intérieure du palais. Touché de quelques attentions de M. Alquier, témoin d'ailleurs du penchant du roi et de la reine, M. d'Urquijo avait fini à son tour par admirer le général Bonaparte, qu'il était non-seulement naturel, mais tout à fait à la mode d'admirer alors.

Le penchant du roi devint bientôt on ne peut pas plus vif. Ayant vu les armes envoyées au prince de la Paix, il conçut et exprima le désir d'en avoir de pareilles. On se hâta d'en faire fabriquer de magnifiques, qu'il reçut avec une véritable joie. La reine aussi désira des parures, et madame Bonaparte, dont le goût était renommé, lui envoya tout ce que Paris produisait en ce genre de plus recherché et de plus élégant. Charles IV, généreux comme un Castillan, ne voulut pas rester en arrière, et prit soin de s'acquitter d'une manière toute royale. Sachant que des chevaux seraient agréables au Premier Consul, il dépeupla de leurs plus beaux sujets les haras d'Aranjuez, de Medina-Celi et d'Altamire, pour trouver d'abord six, puis douze, puis seize chevaux, les plus beaux de la Péninsule. On ne sait où il se serait arrêté, si on ne l'avait modéré dans son ardeur. Il employa deux mois à les choisir lui-même, et personne ne pouvait mieux s'acquitter de ce soin, car il était un parfait connaisseur. Il composa en outre un nombreux personnel pour les conduire en France, désigna pour cette mission ses meilleurs écuyers, les fit revêtir de livrées magnifiques, et mit seulement une condition à tout ce faste, c'est que pendant le voyage en France on ferait entendre à ses palefreniers la messe chaque dimanche. On lui promit ce qu'il désirait, et sa joie de faire un beau présent au Premier Consul fut alors sans mélange. Tout en aimant la France, ce prince excellent croyait qu'on ne pouvait y demeurer quelques jours sans perdre entièrement la religion de ses pères.

L'éclat de ces démonstrations convenait fort au Premier Consul. Il lui plaisait, il regardait comme utile, de montrer à l'Europe, et même à la France, les successeurs de Charles-Quint, les descendants de Louis XIV, s'honorant de leurs relations personnelles avec lui. Mais il recherchait des avantages plus solides dans ses relations diplomatiques, et visait à un but plus sérieux.

Le roi et la reine d'Espagne aimaient avec passion l'un de leurs enfants, c'était l'infante Marie-Louise, laquelle avait épousé le prince héréditaire de Parme. La reine, sœur, comme nous l'avons dit, du duc régnant de Parme, avait uni sa fille à son neveu, et concentré sur ces deux têtes ses plus chères affections, car elle avait un attachement extrême pour la maison dont elle était issue. Elle rêvait pour cette maison un agrandissement en Italie; et comme l'Italie dépendait du vainqueur de Marengo, c'est en lui qu'elle avait mis toutes ses espérances pour obtenir l'accomplissement de ses vœux. Le Premier Consul, averti des désirs secrets de la reine, n'eut garde de négliger ce moyen d'arriver à ses vues, et il fit partir pour Madrid son fidèle Berthier, afin de profiter de la circonstance qui se présentait. Ce fut son premier soin au retour de Marengo. S'il avait dépêché l'un de ses aides de camp à Berlin et à Vienne, il voulut faire davantage pour la cour d'Espagne; il voulut lui envoyer l'homme qui avait le plus de part à sa gloire, car Berthier était alors le Parménion du nouvel Alexandre.

C'est dans le moment même où le Premier Consul négociait avec M. de Saint-Julien les préliminaires de paix, où il séduisait le cœur si inflammable de Paul Ier, et fomentait dans le Nord la querelle des neutres, c'est dans ce moment qu'il expédia en toute hâte le général Berthier à Madrid. Celui-ci partit vers la fin d'août (commencement de fructidor), sans titre officiel, mais avec la certitude de produire un grand effet par sa seule présence, et avec des pouvoirs secrets pour traiter des sujets les plus graves.

Son voyage avait plusieurs objets : le premier était de visiter les principaux ports de la Péninsule, d'examiner leur état, leurs ressources, et d'y presser, l'argent à la main, des expéditions pour Malte et pour l'Egypte. Berthier s'acquitta rapidement de ce soin, et courut ensuite à Madrid, remplir la mission plus importante dont il était chargé. Le Premier Consul voulait bien accorder un agrandissement de territoire à la maison de Parme, il était même disposé à joindre à cet agrandissement un titre nouveau, celui de roi, ce qui aurait mis le comble aux vœux de la reine; mais il demandait qu'on lui payât ces largesses de deux façons : d'abord, en rétrocédant la Louisiane à la France,

secondement, en faisant une injonction menaçante à la cour de Portugal pour la décider à faire la paix avec la République et à rompre avec l'Angleterre.

Voici les motifs du Premier Consul pour exiger de telles conditions. Depuis la mort de Kléber, il commençait à concevoir des inquiétudes pour la conservation de l'Egypte, et il partageait avec tous les gens de son temps l'ambition des possessions lointaines. La rivalité de la France avec l'Angleterre, qui ne combattaient depuis un siècle que pour les Indes orientales et occidentales, avait exalté au plus haut point la passion d'avoir des colonies. Si l'Egypte venait à nous être ravie, le Premier Consul voulait avoir fait quelque chose pour la grandeur coloniale de la France. Il regardait sur la carte du monde, et voyait une magnifique province placée entre le Mexique et les Etats-Unis, autrefois possédée par la France, cédée dans un temps d'abaissement par Louis XV à Charles III, fort menacée par les Anglais et les Américains tant qu'elle serait dans les mains impuissantes des Espagnols, de peu de valeur pour ceux-ci, qui possédaient une moitié du continent américain, mais d'une grande valeur pour les Français, qui n'avaient rien dans cette partie de l'Amérique, et pouvant devenir féconde quand l'activité de ces derniers se concentrerait spécialement sur son territoire : cette province était la Louisiane. Si l'Egypte perdue ne pouvait plus nous fournir le dédommagement de Saint-Domingue, le Premier Consul espérait le trouver dans la Louisiane.

Il la demandait donc formellement à l'Espagne pour prix d'un territoire en Italie. Il exigeait accessoirement qu'on lui fît don d'une partie des vaisseaux espagnols bloqués dans la rade de Brest. Quant au Portugal, il voulait profiter de la position géographique de l'Espagne à son égard, et de la parenté qui unissait les deux maisons régnantes de la Péninsule, pour le détacher de l'alliance anglaise. Le prince de Brésil, gouverneur du Portugal, était en effet gendre du roi et de la reine d'Espagne. On avait donc à Madrid, outre la puissance du voisinage, l'influence de famille, et c'était bien le cas de se servir de ce double moyen pour chasser les Anglais de cette partie du continent. Les Anglais une fois exclus du Portugal, lorsque déjà les côtes de la Prusse, du Danemark, de la Russie et de la Suède allaient leur être fermées, lorsque Naples, condamnée à subir les volontés de la France, allait recevoir l'ordre de leur interdire ses ports, les Anglais devaient être bientôt exclus du continent tout entier.

Telles furent les conditions que Berthier eut ordre de porter à Madrid. Il fut parfaitement accueilli par le roi, la reine, le prince de la Paix, et par tous les grands d'Espagne, fort curieux de voir l'homme dont le nom figurait toujours à côté du nom du général Bonaparte dans le récit des guerres contemporaines. Les conditions de la France paraissaient rigoureuses; cependant elles ne pouvaient rencontrer une sérieuse résistance. Le ministre d'Urquijo seul, craignant l'effet que cette cession pourrait produire sur les Espagnols, semblait résister un peu plus que la cour. On fit valoir, pour le rassurer, des raisons qui étaient incontestablement bonnes. On lui dit qu'il fallait beaucoup de territoire aux bords encore inhabités du Mississipi pour présenter un équivalent des moindres possessions en Italie; que les Espagnols avaient besoin, dans le golfe du Mexique, d'alliés tels que les Français contre les Anglais et les Américains; que si la Louisiane avait beaucoup de valeur pour la France, privée de toutes ses possessions coloniales, elle n'en avait presque aucune pour l'Espagne, déjà si riche dans le nouveau monde; qu'une augmentation d'influence en Italie valait bien mieux pour l'Espagne qu'un territoire lointain placé dans une région où elle avait plus de pays qu'elle n'en pouvait exploiter et défendre; enfin, que c'était une ancienne possession française arrachée à la faiblesse de Louis XV, et que Charles III lui-même, dans sa loyauté bien connue du monde entier, avait un moment refusée, tant il trouvait qu'elle lui était peu due. Ces raisons étaient excellentes, et certainement l'Espagne, en cette circonstance, ne donnait pas plus qu'elle ne recevait. Mais ce qui décida M. d'Urquijo plus que tous les arguments les meilleurs, ce fut la crainte de blesser la France, et de faire manquer une combinaison à laquelle sa cour tenait avec une sorte de passion.

On convint d'un traité éventuel par lequel le Premier Consul promettait de procurer au duc de Parme une augmentation d'Etats en Italie de 1200 mille âmes environ, de lui assurer en outre le titre de roi, et la reconnaissance de ce nouveau titre de la part de tous les souverains de l'Europe à l'époque de la paix générale. En retour, l'Espagne, dès qu'une partie de ces conditions serait remplie, devait rétrocéder à la France la Louisiane, avec l'étendue qu'avait cette province lorsqu'elle fut cédée par Louis XV à Charles III, et donner en plus six vaisseaux de ligne, gréés, armés, prêts à recevoir leurs équipages. Ce traité, signé par Berthier à Madrid, remplit la reine de joie, et porta au comble l'engouement de la cour d'Espagne pour le Premier Consul.

La dernière condition, qui avait pour but de contraindre le Portugal à rompre avec l'Angleterre, était facile, car elle entrait dans les intérêts de l'Espagne autant que dans ceux de la France. L'Espagne, en effet, était aussi intéressée que la France à enlever des armes à l'Angleterre, et surtout à l'exclure du continent. Le Premier Consul ne faisait en cela que réveiller son impardonnable apathie, et la pousser à se servir d'une influence dont elle aurait dû avoir fait usage depuis longtemps. Il allait plus loin dans ses projets à cet égard; il proposait à Charles IV, si la cour de Lisbonne ne se rendait pas immédiatement à l'injonction qui lui serait faite, de franchir la frontière du Portugal avec une armée, de s'emparer d'une ou deux provinces, et de les garder comme gages, afin d'obliger plus tard l'Angleterre, pour sauver les Etats de son allié, à restituer les colonies espagnoles qu'elle avait conquises. Quant à lui, si


Paris. Typ. H. Plon

Translation du corps de Turenne aux Invalides. (P. 191.)

Charles IV ne se croyait pas assez fort pour tenter cette entreprise, il lui offrait le secours d'une division française. Ce bon roi n'en demandait pas tant. Le prince de Brésil était son gendre; il ne voulait donc pas lui enlever des provinces, dussent-elles servir uniquement de gage pour la restitution des provinces espagnoles. Mais il lui adressa les exhortations les plus pressantes, et y ajouta même des menaces de guerre, si ses conseils n'étaient pas écoutés. La cour de Lisbonne promit d'envoyer immédiatement un négociateur à Madrid, pour conférer avec l'ambassadeur de France.

Berthier revint à Paris comblé des faveurs de la cour d'Espagne, et put affirmer au Premier Consul qu'il avait à Madrid des cœurs entièrement dévoués. Les magnifiques chevaux donnés par Charles IV arrivèrent à peu près à cette époque, et furent présentés sur la place du Carrousel au Premier Consul dans l'une de ces grandes revues où il se plaisait à montrer aux Parisiens et aux étrangers les soldats qui avaient vaincu l'Europe. Une foule immense de curieux vint contempler ces beaux animaux, ces écuyers richement vêtus, qui rappelaient les anciennes pompes royales, et qui prouvaient la considération, les soins empressés des plus vieilles cours de l'Europe pour le nouveau chef de la République française.

Dans ce moment survinrent à Paris trois négociateurs américains, MM. Olivier Ellswort, Richardson Davie, et Van-Murray, chargés de rapprocher la France et les Etats-Unis. Cette république dominée par l'intérêt beaucoup plus que par la reconnaissance, gouvernée surtout alors par la politique du parti fédéraliste, s'était rapprochée de la Grande-Bretagne pendant la dernière guerre, et avait manqué non-seulement à la France, mais à elle-même, en désertant les principes de la neutralité maritime. Malgré le traité d'alliance de 1778, auquel elle devait l'existence, traité qui l'obligeait à n'accorder à personne des avantages commerciaux qui ne fussent en même temps communs aux Français, elle avait concédé à la Grande-Bretagne des avantages particuliers et exclusifs. Abandonnant le principe que *le pavillon couvre la marchandise*, elle avait admis que la propriété ennemie pût être recherchée sur un vaisseau neutre, et saisie si son origine était reconnue. C'était là une conduite aussi malhabile que peu honorable. Le Directoire,

naturellement fort irrité, avait eu recours au système des représailles, en déclarant que la France traiterait les neutres comme ils se laisseraient traiter par l'Angleterre. De rigueurs en rigueurs, on en était arrivé avec l'Amérique à un état de guerre presque déclaré, mais sans hostilités de fait.

C'était cet état de choses que le Premier Consul avait à cœur de faire cesser. On a vu quels honneurs il avait fait rendre à Washington, dans la double intention d'agir au dedans et au dehors; il nomma trois plénipotentiaires, son frère Joseph Bonaparte, et les deux conseillers d'Etat Fleurieu et Rœderer, pour s'entendre avec les plénipotentiaires américains, et pressa vivement la conclusion de la négociation, afin de donner prochainement un nouvel adversaire à l'Angleterre, en plaçant une puissance de plus sur la liste de celles qui s'engageraient à faire observer les vrais principes de la neutralité maritime. Le premier obstacle au rapprochement était l'article par lequel l'Amérique avait promis de faire partager à la France les avantages commerciaux accordés par elle à toutes les nations. Cette obligation de ne rien faire pour les autres sans le faire aussitôt pour nous, causait aux Américains d'assez grands embarras. Leurs négociateurs ne se montraient pas disposés à céder sur ce point, mais ils paraissaient prêts à reconnaître et à défendre les droits des neutres, et à rétablir dans leurs stipulations avec la France les principes dont ils avaient fait l'abandon en traitant avec l'Angleterre. Le Premier Consul, qui tenait beaucoup plus aux principes de la neutralité maritime qu'aux avantages commerciaux du traité de 1778, devenus illusoires dans la pratique, enjoignit à son frère de passer outre, et de conclure un arrangement avec les envoyés américains, pourvu qu'on obtînt d'eux une complète et solennelle reconnaissance des principes du droit des gens, qu'il importait de faire prévaloir. Cette difficulté levée, on fut bientôt d'accord sur le reste, et on s'apprêtait dans le moment à signer un traité de réconciliation avec l'Amérique.

Un autre rapprochement beaucoup plus important encore, celui de la République avec le Saint-Siége, commençait à s'opérer. Le nouveau Pape, élu dans l'espérance vague d'un raccommodement avec la France, avait vu se réaliser cette espérance, à laquelle il devait son élévation. Le général Bonaparte, comme nous l'avons dit, revenant de Marengo, avait fait parvenir quelques ouvertures à Pie VII par le cardinal Martiniana, évêque de Verceil, en assurant qu'il n'avait pas l'intention de rétablir les Républiques romaine et parthénopéenne, enfantées par le Directoire. Il avait certainement assez, en Italie, de la République cisalpine à constituer, à diriger, à défendre contre la politique et les intérêts de toute l'Europe. Le général Bonaparte avait demandé en retour, que le nouveau Pontife usât de sa puissance sur les âmes pour l'aider à rétablir en France la concorde et la paix. Le Pape reçut avec joie le comte Alciati, neveu du cardinal Martiniana, chargé de porter les ouvertures du Premier Consul; il le renvoya sur-le-champ à Verceil, pour déclarer en son nom, que, disposé à seconder les intentions du Premier Consul relativement à un objet si important et si cher à l'Eglise, il désirait auparavant connaître d'une manière un peu plus précise les vues du cabinet français. Le cardinal écrivit donc de Verceil à Paris, pour faire part des dispositions et des désirs du nouveau Pape. Le Premier Consul, en réponse, demanda un négociateur avec lequel il pût s'expliquer directement, et le Pape désigna aussitôt monsignor Spina, archevêque de Corinthe, nonce du Saint-Siége à Florence. Ce négociateur, après s'être rendu d'abord à Verceil, se décida ensuite à partir pour Paris, sur les vives instances du Premier Consul, qui voulait, en attirant auprès de lui cette négociation, être plus sûr de la faire réussir. C'était, de la part du Premier Consul, une tentative délicate que d'amener à Paris un représentant du Saint-Siége, surtout dans l'état des esprits, qui n'étaient pas préparés encore à un spectacle de ce genre. Il était convenu que monsignor Spina n'aurait aucun titre officiel, et se dirait archevêque de Corinthe, chargé de traiter avec le gouvernement français des affaires du gouvernement romain.

Pendant ces négociations, si activement et si habilement dirigées avec toutes les puissances, M. de Saint-Julien, signataire et porteur des préliminaires de paix, s'était dirigé sur Vienne, en compagnie de Duroc. Sentant bien l'imprudence de sa conduite, il n'avait pas dissimulé à M. de Talleyrand qu'il n'était pas sûr de pouvoir conduire Duroc jusqu'à Vienne. L'illusion du ministre ne lui avait pas permis de croire à cette difficulté, et il avait été convenu que M. de Saint-Julien et Duroc passeraient par le quartier général de M. de Kray, établi près de l'Inn, à Alt-OEttingen, pour obtenir de ce général des passe-ports qui permissent à Duroc de pénétrer en Autriche. Ils arrivèrent au quartier général le 4 août 1800 (16 thermidor an VIII); mais Duroc fut retenu, et ne put franchir la limite tracée par l'armistice. C'était un premier signe peu favorable de l'accueil destiné aux préliminaires. M. de Saint-Julien se rendit alors tout seul à Vienne, disant à Duroc qu'il allait demander des passeports pour lui et les expédier au quartier général, s'il les obtenait. M. de Saint-Julien se transporta donc auprès de l'empereur, et lui remit les articles qu'il avait signés à Paris, sauf la ratification, et sauf le secret. L'empereur fut très-surpris et très-mécontent de la singulière latitude que M. de Saint-Julien avait donnée à ses instructions. Ce n'étaient pas précisément les conditions contenues dans les articles préliminaires qui lui déplaisaient, c'était la crainte d'être compromis auprès de l'Angleterre, qui venait de l'aider de son argent, et qui était fort soupçonneuse. Il voulait bien aller jusqu'à connaître les intentions du Premier Consul, en faisant connaître une partie des siennes, mais il n'aurait voulu à aucun prix signer un acte quelconque, car cela supposait une négociation ouverte sans la participation du cabinet britannique. Aussi, malgré le danger de provoquer un orage du côté de la France,

le cabinet impérial prit le parti de désavouer M. de Saint-Julien. Cet officier fut publiquement très-maltraité, et envoyé en quelque sorte en exil, dans l'une des provinces reculées de l'empire. Les préliminaires furent considérés comme non avenus, ayant été signés, quoique provisoirement, par un agent sans caractère et sans pouvoir. Duroc ne reçut point de passe-ports, et après avoir attendu jusqu'au 13 août (25 thermidor), il dut reprendre la route de Paris.

Tout cela, indépendamment des délais apportés à la conclusion de la paix, était assez désagréable à dire au Premier Consul, et l'Autriche avait à craindre l'effet d'une semblable communication sur son caractère irritable. Il était bien possible qu'il quittât Paris sur-le-champ, se mît à la tête des armées de la République, et marchât sur Vienne. La cour d'Autriche résolut donc, tout en désavouant les préliminaires, de ne pas faire de ce désaveu une rupture, et de proposer au gouvernement français l'ouverture immédiate d'un congrès. Lord Minto, représentant du cabinet britannique auprès de l'empereur, consentait à laisser négocier l'Autriche, mais à condition que l'Angleterre fût comprise dans la négociation. On s'entendit avec lui pour proposer des conférences diplomatiques, auxquelles l'Angleterre et l'Autriche prendraient également part. En conséquence, M. de Thugut écrivit à M. de Talleyrand, à la date du 11 août (23 thermidor), que, tout en désavouant la conduite imprudente de M. de Saint-Julien, l'empereur n'en désirait pas moins vivement la paix; qu'il proposait donc l'ouverture immédiate d'un congrès en France même, à Schelestadt ou Lunéville, comme on voudrait; que la Grande-Bretagne était prête à y envoyer un plénipotentiaire, et que, si le Premier Consul s'y prêtait, la paix générale pouvait être bientôt rendue au monde. Tout cela était accompagné des expressions les plus propres à calmer le caractère impétueux de l'homme qui gouvernait alors la France.

Lorsque le Premier Consul reçut ces nouvelles, il en conçut une vive irritation. Il était offensé d'abord du désaveu de l'officier qui avait traité avec lui, et ensuite il voyait avec chagrin la paix s'éloigner. Il apercevait surtout, dans la présence de l'Angleterre au milieu de la négociation, une cause de délais interminables, car la paix maritime était bien plus difficile à conclure que la paix continentale. Dans le moment, et sous l'empire d'une première impression, il voulait faire un éclat, dénoncer l'Autriche comme ayant manqué de bonne foi, et recommencer les hostilités sur-le-champ. M. de Talleyrand, sentant bien qu'il s'était mis lui-même dans son tort en négociant avec un plénipotentiaire sans pouvoirs, s'efforça de calmer le Premier Consul. La matière fut soumise au Conseil d'Etat. Ce grand corps, qui n'est plus aujourd'hui qu'un tribunal administratif, était alors un vrai conseil de gouvernement. Le ministre lui adressa un rapport détaillé. « Le Premier Consul, disait-il dans ce rapport, a jugé à propos de convoquer extraordinairement le Conseil d'Etat, et, se confiant à sa discrétion comme à ses lumières, il m'a chargé de lui faire connaître tous les détails les plus particuliers de la négociation qui a été suivie avec la cour de Vienne. » Après avoir exposé cette négociation, comme on aurait pu le faire devant un conseil de ministres, M. de Talleyrand reconnaissait que le plénipotentiaire autrichien n'avait pas de pouvoirs, qu'en négociant avec lui on avait dû prévoir la possibilité d'un désaveu, qu'en conséquence on ne pouvait sur ce sujet *établir une polémique d'apparat,* et qu'il fallait renoncer à un éclat. Mais, rappelant l'exemple des négociations pour la paix de Westphalie, qui avaient précédé de beaucoup la signature du traité de Munster, et pendant lesquelles on avait à la fois négocié et combattu, il proposait d'accepter l'ouverture d'un congrès, et en même temps de recommencer les hostilités.

C'était en effet ce qu'il y avait de plus sage à faire. Il fallait traiter, puisque les puissances ennemies en adressaient l'offre à la France, mais profiter de ce que nos armées étaient toutes prêtes à rentrer en campagne, et de ce que les armées autrichiennes n'étaient pas encore remises de leurs défaites, pour forcer l'Autriche à négocier sérieusement et à se séparer de l'Angleterre.

On pouvait cependant essayer une chose qui avait aussi ses avantages, et le Premier Consul la saisit avec son ordinaire sagacité. L'Angleterre proposait une négociation commune. Il y avait à l'admettre dans un congrès le danger d'y introduire une partie contractante peu pressée de conclure, le danger surtout de compliquer la paix continentale de toutes les difficultés de la paix maritime : le temps s'écoulerait donc dans des négociations, ou peu sincères, ou rendues plus difficiles; on laisserait passer la saison des combats, on donnerait aux armées autrichiennes un répit dont elles avaient grand besoin. C'étaient là de graves inconvénients. Mais on pouvait y trouver un dédommagement; c'était, puisque l'Angleterre demandait à être admise dans la négociation, de l'y admettre, à une condition toutefois, celle de conclure aussi un armistice maritime. Si l'Angleterre consentait à une telle chose, les bénéfices de l'armistice maritime surpassaient de beaucoup les inconvénients de l'armistice continental; car nos flottes, pouvant circuler en liberté, auraient le moyen d'approvisionner Malte, et de porter en Egypte des soldats et du matériel. Pour un avantage pareil, le Premier Consul se serait exposé volontiers à faire une campagne de plus sur le continent. L'armistice maritime était sans doute quelque chose de très-nouveau, de peu usité dans le droit des gens, mais il fallait bien que l'alliance anglo-autrichienne payât de quelque manière le sacrifice que nous faisions de notre côté en suspendant la marche de nos légions sur Vienne.

Nous avions en permanence à Londres un négociateur sage, adroit, M. Otto, qui était là pour traiter les affaires relatives aux prisonniers de guerre. Notre cabinet l'avait même choisi dans le but de s'en servir, à la première occasion, pour faire ou écouter des ouvertures. On le chargea spécialement de s'adresser au cabinet britannique, et d'aborder directement la question d'un armistice naval. Le

Premier Consul trouvait à cette façon de procéder l'avantage d'aller plus vite, et de traiter directement ses affaires, ce qu'il aimait toujours mieux que d'employer des intermédiaires. On donna le 24 août (6 fructidor an VIII) des instructions à M. Otto, conformes à ce nouveau projet de négociation. Le même jour on répondit aux communications de Vienne par une lettre fort dure. Dans cette lettre, on attribuait au traité de subsides, signé le 20 juin dernier, le refus d'admettre les préliminaires; on déplorait dédaigneusement la dépendance dans laquelle l'empereur s'était placé à l'égard de l'Angleterre; on acceptait un congrès à Lunéville, mais on ajoutait qu'en négociant il fallait cependant combattre, puisqu'en proposant une négociation commune, l'Autriche n'avait pas eu la précaution de préparer, comme condition naturelle, une suspension d'armes sur terre et sur mer. C'était une manière d'engager la diplomatie autrichienne à intervenir elle-même à Londres afin d'obtenir l'armistice naval.

Les communications s'établirent à Londres entre M. Otto et le capitaine George, chef du *Transport-Office*. Elles durèrent tout le mois de septembre. M. Otto proposa, au nom de la France, que les hostilités fussent suspendues sur terre et sur mer; que la circulation fût permise à tous les vaisseaux de commerce et de guerre des nations belligérantes; que les ports appartenant à la France ou occupés par ses armées, tels que ceux de Malte et d'Alexandrie, fussent assimilés aux places de Philipsbourg, Ulm et Ingolstadt en Allemagne, lesquelles, tout en étant bloquées par nos armées, pouvaient cependant recevoir des vivres et des approvisionnements. M. Otto, traitant franchement, convint que la France trouverait à cela de grands avantages, mais ajouta qu'il lui en fallait de très-grands pour la dédommager de la concession qu'elle faisait en laissant passer l'été sans achever la destruction des armées autrichiennes.

On avait, par cette demande, exigé de l'Angleterre un sacrifice que rien n'était capable de lui arracher. C'était, en effet, permettre le ravitaillement de Malte et de l'Egypte, et peut-être assurer pour toujours ces deux possessions à la France; c'était permettre aussi à la grande flotte franco-espagnole de sortir de Brest, de passer dans la Méditerranée, et d'y prendre une position qui la rendrait de nouveau maîtresse de cette mer, pendant un temps plus ou moins long. L'Angleterre ne pouvait donc vouloir d'une telle proposition. Cependant le danger de l'Autriche la touchait fort; elle avait un grand intérêt à ne pas la laisser écraser, car, l'Autriche écrasée, le général Bonaparte, ayant toute la liberté de ses moyens, était capable de tenter quelque entreprise formidable contre les îles Britanniques. En conséquence, elle crut devoir faire des sacrifices à un intérêt de ce genre, et, tout en se récriant sur l'étrangeté d'un armistice sur mer, elle présenta un contre-projet à la date du 7 septembre 1800 (20 fructidor an VIII). D'abord elle acceptait Lunéville pour le lieu du congrès, et désignait M. Thomas Grenville, frère du ministre des affaires étrangères, pour traiter de la paix générale. Ensuite elle proposait le système suivant, quant à l'armistice maritime. Toutes les hostilités seraient suspendues sur terre et sur mer; la suspension d'armes serait non-seulement commune aux trois parties belligérantes, l'Autriche, l'Angleterre et la France, mais à leurs alliés. Cette disposition avait pour but de délivrer le Portugal des instances menaçantes de l'Espagne. Les places maritimes qui étaient bloquées, telles que celles de Malte et d'Alexandrie, seraient assimilées aux places d'Allemagne, et approvisionnées tous les quinze jours, proportionnément à la consommation faite dans l'intervalle de temps écoulé. Les vaisseaux de guerre de haut bord stationnés dans les ports de Brest et autres ne pourraient pas changer de station pendant l'armistice.

Ce contre-projet était, de la part de l'Angleterre, plutôt un témoignage de bonne volonté envers l'Autriche, qu'une concession effective sur le point important de la négociation. Malte pouvait sans doute gagner quelque chose à être approvisionnée pendant quelques mois; mais l'Egypte n'avait pas besoin de vivres. C'étaient des soldats, des fusils, des canons, qu'il lui fallait, et pas du tout des grains, dont elle pouvait fournir le monde entier.

Cependant la France, en cédant sur quelques points, pouvait trouver encore d'assez grands avantages à l'armistice naval, pour l'admettre, même avec des modifications.

Le 21 septembre (4ᵉ jour complémentaire an VIII), le Premier Consul fit une proposition qui fut la dernière. Il consentait à ce que les vaisseaux de ligne de haut bord ne pussent pas changer de station, ce qui condamnait l'escadre combinée de l'Espagne et de la France à rester bloquée dans Brest; il demandait que Malte fût ravitaillée tous les quinze jours à raison de 10 mille rations par jour; il consentait à ce que l'Egypte demeurât bloquée; mais il demandait que six frégates pussent partir de Toulon, aller à Alexandrie, et en revenir sans être visitées.

Son intention était ici assez claire, et il avait raison de ne pas déguiser un intérêt que tout le monde devinait à la première vue. Il voulait armer ces six frégates en flûte, les charger d'hommes et de munitions de guerre, et les envoyer en Egypte. Il espérait qu'elles pourraient porter quatre mille soldats, beaucoup de fusils, de sabres, de bombes, de boulets, etc. Il avait ainsi tout sacrifié pour se réduire à son objet essentiel, le ravitaillement de Malte et le recrutement de l'armée d'Egypte.

Mais la difficulté, quelque effort qu'on fît de part et d'autre pour l'amoindrir, restait au fond la même. Car il s'agissait de conserver Malte et l'Egypte à la France, intérêt à l'égard duquel l'Angleterre ne voulait pas transiger. Il n'y avait donc pas moyen de s'entendre. La négociation fut abandonnée, sur le refus qu'on fit à Londres d'admettre le dernier projet d'armistice naval.

Avant de rompre définitivement ces pourparlers, le Premier Consul, à titre de bon procédé, laissa une dernière proposition à l'Angleterre. Il lui offrait, en renonçant à tout armistice, de traiter cependant avec elle, mais dans une négociation séparée de celle qui allait s'engager avec l'Autriche.

On était en septembre 1800; plusieurs mois s'étaient écoulés en vaines négociations, depuis les victoires de Marengo et d'Hochstett, et le Premier Consul ne voulait pas perdre plus de temps sans agir.

L'Autriche menacée avait répondu qu'elle ne pouvait pas forcer l'Angleterre à signer un armistice maritime; qu'elle offrait, quant à elle, de négocier sur-le-champ; qu'elle avait nommé M. de Lherbach pour se rendre à Lunéville; qu'il allait s'y rendre immédiatement, que M. Thomas Grenville attendait de son côté des passe-ports; qu'on pouvait donc négocier sans délai; mais qu'il n'était pas nécessaire de reprendre les hostilités pendant les négociations, et de verser encore des torrents de sang humain. Le Premier Consul, qui apercevait bien l'intention secrète de tirer en longueur et de gagner l'hiver, n'en persistait pas moins à dénoncer les hostilités, et avait donné des ordres en conséquence. Il avait parfaitement employé les deux mois écoulés, et mis la dernière main à l'organisation des armées. Voici quelles étaient, à cet égard, ses nouvelles dispositions.

Moreau, comme nous l'avons dit, avait été obligé de renvoyer le général Sainte-Suzanne sur le Rhin avec quelques détachements, pour réunir les garnisons de Mayence et de Strasbourg et tenir tête aux partisans levés par le baron d'Albini dans le centre de l'Allemagne. C'était là un affaiblissement pour l'armée de Moreau, et en même temps un moyen insuffisant de couvrir ses derrières. Le Premier Consul, afin de prévenir tout danger de ce côté, s'était hâté de compléter l'armée batave, placée sous les ordres d'Augereau. Il l'avait formée de 8 mille Hollandais et de 12 mille Français, les uns et les autres tirés des troupes qui gardaient la Hollande et des départements du Nord. Ces troupes, les plus fatiguées par les campagnes précédentes, refaites depuis par le repos, complétées par des recrues, présentaient maintenant des corps excellents. Augereau s'était porté à Francfort; il contenait là, par sa présence, les levées mayençaises du baron d'Albini, et les détachements autrichiens laissés dans les environs. Cette précaution prise, le corps de Sainte-Suzanne réorganisé, fort de 18 mille hommes à peu près, était revenu sur le Danube, et formait de nouveau l'aile gauche de Moreau. Par ce retour, l'armée active du Rhin se trouvait portée à plus de 100 mille hommes.

Lorsque l'armée de réserve s'était jetée en Italie, elle avait dû laisser en arrière une partie des corps destinés à la composer, et dont on n'avait pas eu le temps d'attendre la complète formation. Au lieu de 60 mille hommes, effectif projeté, elle n'en avait réuni que 40 et quelques mille. Le Premier Consul, avec ces corps restés en arrière, avait formé une seconde armée de réserve, confiée à Macdonald, forte de 15 mille hommes, et l'avait placée dans les Grisons, en face du Tyrol; ce qui avait permis à Moreau d'attirer à lui son aile droite, commandée, comme on sait, par Lecourbe, et de réunir au besoin sous sa main la masse entière de ses forces, s'il lui fallait forcer la barrière de l'Inn.

De son côté l'armée d'Italie, établie sur les bords du Mincio par la convention d'Alexandrie, dispensée aussi, par la présence de Macdonald, de s'occuper de la Suisse et du Tyrol, avait pu rapprocher ses ailes de son corps de bataille, et se concentrer de manière à entrer immédiatement en action. Composée des troupes qui avaient passé le Saint-Bernard, de celles qui avaient été tirées d'Allemagne par le Saint-Gothard, enfin des troupes de Ligurie qui avaient défendu Gênes et le Var, reposée, recrutée, elle présentait une masse totale de 120 mille hommes environ, dont 80 mille réunis sur le Mincio. Masséna en avait d'abord été nommé le général en chef, et seul en effet il était capable de la bien commander. Malheureusement de fâcheux démêlés s'étaient élevés entre l'administration de l'armée et les gouvernements italiens. L'armée, quoique transportée au sein de la fertile Italie, et maitresse des riches magasins laissés par les Autrichiens, n'avait cependant pas joui de tout le bien-être auquel ses longues souffrances lui donnaient droit. On prétendait que les agents de l'administration avaient vendu une partie de ces magasins. A côté de cela les gouvernements du Piémont et de la Cisalpine se disaient écrasés de contributions de guerre et refusaient de les payer. Au milieu de cette confusion, on accusait beaucoup l'administration française; on faisait même remonter les plaintes jusqu'au général Masséna. Bientôt la clameur devint telle, que le Premier Consul se crut obligé de rappeler Masséna, et de le remplacer par Brune. Brune, avec infiniment d'esprit et de courage, était au fond un général médiocre, et un politique plus médiocre encore. Il était l'un des chefs les plus ardents du parti démagogique; ce qui, du reste, ne l'empêchait pas d'être fort dévoué au Premier Consul, qui lui en savait beaucoup de gré. N'ayant pu lui donner un commandement actif pendant la campagne du printemps, le Premier Consul voulut lui en donner un pendant la campagne d'automne. Sa victoire de Hollande le recommandait fort à l'opinion publique, mais le rappel de Masséna était un malheur pour l'armée et pour le Premier Consul lui-même. Masséna aigri allait, malgré lui, devenir un sujet d'espérance pour une foule d'intrigants qui, dans ce moment, s'agitaient encore. Le Premier Consul ne l'ignorait pas, mais il ne voulait souffrir le désordre nulle part, et on ne saurait l'en blâmer.

A ces quatre armées, le Premier Consul avait joint un cinquième rassemblement de troupes autour d'Amiens. Il avait détaché des demi-brigades restées dans l'intérieur, les cadres des compagnies de grenadiers, les avait recrutées avec de beaux hommes et en avait formé un superbe corps de 9 à 10 mille soldats d'élite, qu'il destinait à se rendre en hâte sur les côtes, si les Anglais opéraient un débarquement quelque part, ou à passer en Italie, pour y remplir l'office qu'Augereau remplissait en Allemagne, celui de couvrir les ailes et les derrières de l'armée principale. Murat en avait été nommé général en chef.

On avait fait tout cela, sous le rapport du recrutement, au moyen de la levée ordonnée par le Corps législatif, et sous le rapport de la dépense, au moyen des ressources financières récemment créées. Rien

ne manquait maintenant à ces divers corps; ils étaient bien nourris, bien armés; ils avaient des chevaux et un matériel complet.

On comprend que le Premier Consul fût impatient d'utiliser de tels moyens, pour arracher la paix à l'Autriche avant l'hiver. Il ordonna donc à Moreau et à Brune de se rendre à leur quartier général, pour se préparer à recommencer les hostilités. Il enjoignit à Moreau de prévenir le général autrichien, dans les délais stipulés par l'armistice, et ne lui permit de prolonger la suspension d'armes qu'à une seule condition, c'est que l'empereur abandonnerait à l'armée française les trois places actuellement bloquées, Philipsbourg, Ulm et Ingolstadt. A cette condition, il consentait à donner encore cinq ou six semaines de répit. Ces places, en effet, en valaient la peine. En les occupant, on obtenait une base d'opération excellente sur le Danube; on ramenait en ligne le corps qui les bloquait; on se donnait en outre le temps de pousser une aile de l'armée d'Italie sur la Toscane et le royaume de Naples, pays où les levées en masse se continuaient à l'instigation de l'Autriche et avec l'argent de l'Angleterre. Tels furent les ordres expédiés au quartier général de Moreau.

De son côté, l'empereur d'Allemagne, mettant le temps à profit, avait employé avec la plus grande activité les subsides fournis par l'Angleterre. Il pressait les nouvelles levées ordonnées en Bohême, Moravie, Hongrie, Styrie et Carinthie. Le ministre anglais, Wickham, avait établi une espèce de comptoir en plusieurs villes d'Allemagne, afin d'acheter des soldats, qui allaient se battre pour la coalition. Au moyen d'un nouveau subside, les corps bavarois et wurtembergeois venaient d'être considérablement augmentés. Indépendamment des fonds donnés à l'Autriche, des recruteurs anglais avaient pris à la solde directe de leur gouvernement deux régiments, composés de bateliers levés sur les fleuves de l'Allemagne, et destinés à en faciliter le passage. Dix mille paysans exécutaient moyennant un salaire, et sous la direction des ingénieurs autrichiens, des retranchements formidables sur toute la ligne de l'Inn, depuis le Tyrol jusqu'à la réunion de ce cours d'eau avec le Danube. Tout était en mouvement depuis Vienne jusqu'à Munich. L'état-major de l'armée autrichienne avait été changé en entier. M. de Kray, malgré son expérience, sa vigueur sur le champ de bataille, avait partagé la disgrâce de M. de Mélas. L'archiduc Ferdinand lui-même, qui servait sous ses ordres, avait été écarté. L'archiduc Jean, jeune prince fort instruit, fort brave, mais sans expérience de la guerre, la tête pleine de théories, l'imagination frappée des manœuvres du général Bonaparte, et voulant à tout prix les imiter, avait été appelé au commandement suprême des armées impériales. C'était une de ces nouveautés qu'on essaye volontiers dans les moments désespérés. L'empereur s'était rendu de sa personne à l'armée pour la passer en revue, et la ranimer par sa présence.

Il y passa plusieurs jours, accompagné de M. de Lherbach, le négociateur chargé de se rendre à Lunéville, et du jeune archiduc Jean. Après avoir tout vu, tout examiné en compagnie de ses conseillers, il reconnut que rien n'était prêt, que l'armée n'était point encore assez rétablie, sous le rapport matériel et moral, pour recommencer immédiatement les hostilités. M. de Lherbach fut donc chargé de se rendre au quartier général de Moreau, pour savoir si on pourrait arracher encore quelques jours d'armistice au gouvernement français. M. de Lherbach apprit de Moreau les conditions que le Premier Consul mettait à une nouvelle suspension d'armes. Il consentit avec regret à ces conditions, et le 20 septembre (3ᵉ jour complémentaire de l'an VIII), il conclut avec le général Lahorie, dans le village de Hohenlinden, destiné à devenir bientôt célèbre, une nouvelle prolongation d'armistice. Les places de Philipsbourg, Ulm, Ingolstadt, durent être remises à l'armée française, pour en disposer comme elle le voudrait. En retour, l'armistice était prolongé de quarante-cinq jours à compter du 21 septembre, y compris quinze jours d'avertissement pour la reprise des hostilités, si plus tard elles devaient recommencer encore.

L'empereur rentra dans Vienne, peu satisfait de l'apparition qu'on lui avait fait faire à l'armée, car cette apparition n'avait eu d'autre résultat que d'abandonner aux Français les plus fortes places de l'empire. Ce prince était dévoré de chagrin. Son peuple partageait ses sentiments, et accusait M. de Thugut de s'être entièrement livré à l'Angleterre. La reine Caroline de Naples venait d'accourir, avec l'amiral Nelson et lady Hamilton, pour soutenir à Vienne le parti de la guerre; mais la clameur publique était grande. On reprochait à M. de Thugut des fautes graves, telles que le refus, au commencement de l'hiver, d'écouter les propositions pacifiques du Premier Consul; la mauvaise direction des opérations militaires, l'obstination à ne pas admettre l'existence de l'armée de réserve, même quand elle passait le Saint-Bernard; la concentration des principales forces de l'empire en Ligurie, dans le dessein de complaire aux Anglais, qui se flattaient d'occuper Toulon; l'engagement enfin pris avec le gouvernement britannique de ne pas traiter sans lui, engagement signé le 20 juin, dans un moment où il aurait fallu, au contraire, se réserver toute liberté. Ces reproches étaient en grande partie fondés; mais, fondés ou non, ils avaient la sanction des événements, car rien n'avait réussi à M. de Thugut, et les peuples ne jugent que d'après le résultat. M. de Thugut fut donc obligé de céder aux circonstances, et se retira, en conservant toutefois une assez grande influence sur le cabinet autrichien. M. de Lherbach fut chargé de le remplacer dans la direction des relations extérieures, et on choisit pour remplacer M. de Lherbach au congrès de Lunéville un négociateur fort connu, M. Louis de Cobentzel, qui était personnellement agréable au général Bonaparte, avec lequel il avait négocié le traité de Campo-Formio. On espérait que M. de Cobentzel serait plus propre qu'aucun autre à établir de bonnes relations avec le gouvernement français, et que, placé à Luné-

ville, à quelque distance de Paris, il ne manquerait pas de se rendre quelquefois dans cette capitale, pour entrer en rapports directs avec le Premier Consul.

La remise à l'armée française des trois places d'Ulm, Ingolstadt et Philipsbourg, venait fort à propos pour la célébration de la fête du 1er vendémiaire. Elle devait raviver les espérances de paix, en rendant évidente la situation extrême de l'Autriche. Cette fête, l'une des deux que la Constitution avait conservées, était destinée à célébrer l'anniversaire de la fondation de la République. Le Premier Consul voulait qu'elle n'eût pas moins d'éclat que celle du 14 juillet, relevée si à propos par la remise aux Invalides des drapeaux conquis dans la dernière campagne; il voulait qu'elle se distinguât par un caractère aussi patriotique, mais plus sérieux, de toutes celles qui avaient été données pendant le cours de la Révolution, et surtout qu'elle fût exempte du ridicule attaché à l'imitation des usages antiques dans les temps modernes.

La religion, il faut le dire, laisse un grand vide dans les solennités des peuples, quand elle en est bannie. Des jeux publics, des représentations théâtrales, des feux éclairant la nuit de leur éclat, peuvent occuper en partie la journée d'un peuple assemblé pour se réjouir d'un événement heureux, mais ne sauraient la remplir tout entière. Dans tous les temps, les nations ont été disposées à venir célébrer leurs victoires au pied des autels, et elles ont fait de leurs cérémonies publiques un acte de reconnaissance envers la Divinité. Mais, des autels, la France n'en avait pas alors! Ceux qui avaient été élevés à la déesse Raison pendant le régime de la Terreur, ceux que les théophilanthropes chargeaient innocemment de quelques fleurs pendant le régime licencieux du Directoire, étaient couverts d'un ridicule ineffaçable : car, en fait d'autels, il n'y a de respectables que ceux qui sont anciens. Or le vieil autel catholique de la France n'était pas encore relevé. Il ne restait dès lors que des cérémonies en quelque sorte académiques, sous le dôme des Invalides, des discours élégants, tels que pouvait les faire M. de Fontanes; ou des chants patriotiques, tels que pouvaient les inventer Méhul ou Lesueur. Le Premier Consul sentait tout cela; il chercha donc à remplacer le caractère religieux par un caractère profondément moral.

L'hommage à Washington, la remise des drapeaux de Marengo, avaient déjà fourni le sujet des deux fêtes célébrées sous son consulat; il sut trouver dans un grand acte réparateur le sujet de la fête du 1er vendémiaire an IX (23 septembre 1800).

Lors de la violation des tombes de Saint-Denis, on avait trouvé parfaitement conservé le corps de Turenne. Au milieu des emportements de la populace, un mouvement involontaire de respect avait sauvé ce corps de la profanation commune. Déposé d'abord au Jardin des Plantes, il avait été confié ensuite à un homme, M. Alexandre Lenoir, dont le zèle pieux, digne d'être honoré par l'histoire, nous avait conservé une foule d'antiques monuments, qu'il avait réunis dans le musée des Petits-Augustins. C'était là que se trouvaient les restes de Turenne, plutôt exposés à la curiosité qu'au respect des peuples. Le Premier Consul imagina de placer sous le dôme des Invalides, et sous la garde de nos vieux soldats, la dépouille de ce grand homme. Honorer un général illustre et un serviteur de l'ancienne monarchie, c'était rapprocher les gloires de Louis XIV de celles de la République, c'était rétablir le respect du passé sans outrager le présent, c'était, en un mot, toute la politique du Premier Consul, sous la forme la plus noble et la plus touchante. Cette translation devait s'opérer le dernier jour complémentaire de l'an VIII (22 septembre), et le lendemain, 1er vendémiaire an IX (23 septembre), devait se poser la première pierre du monument consacré à Kléber et à Desaix. Ainsi, dans ce moment, où notre terre, obéissant aux lois qui règlent ses mouvements, mettait fin à un grand siècle et donnait naissance à un autre, bien grand à son tour s'il est digne un jour de ses commencements, dans ce moment, le Premier Consul voulut placer le double hommage au héros des temps passés, et aux deux héros du temps présent. Pour ajouter à l'éclat de ces deux cérémonies, il imita quelque chose de ce qui s'était pratiqué à la Fédération de 1790, et il fit demander à tous les départements de lui envoyer des représentants, qui par leur présence donnassent à ces fêtes un caractère non pas seulement parisien, mais national. Les départements s'empressèrent de répondre à cet appel, et de choisir des citoyens distingués, que la curiosité, le désir de voir de près le calme succédant au trouble, la prospérité aux misères de l'anarchie, le désir surtout d'approcher, d'entretenir un grand homme, attirèrent en foule à Paris.

Le cinquième jour complémentaire an VIII (22 septembre), les autorités publiques se rendirent au musée des Petits-Augustins, pour aller chercher le char sur lequel était posé le corps de Turenne. Sur ce char, attelé de quatre chevaux blancs, était placée l'épée du héros de la monarchie, conservée dans la famille de Bouillon, et prêtée au gouvernement pour cette noble cérémonie. Quatre vieux généraux, mutilés au service de la République, tenaient les cordons du char; en avant un cheval pie, semblable à celui que montait souvent Turenne, harnaché comme les chevaux l'étaient alors, et conduit par un nègre, reproduisait avec exactitude quelques images du siècle auquel on rendait hommage. Autour du char marchaient les invalides, et puis quelques-unes des belles troupes qui revenaient des bords du Pô et du Danube. Ce singulier et noble cortége traversa Paris au milieu d'une foule immense, et se rendit aux Invalides, où l'attendait le Premier Consul, entouré des envoyés des départements, tant ceux de la vieille France de Louis XIV que ceux de la France nouvelle : ces derniers représentaient la Belgique, le Luxembourg, les provinces rhénanes, la Savoie, le comté de Nice. Le précieux dépôt qu'apportait ce cortége fut placé sous le dôme. Carnot, ministre de la guerre, pro-

nonça un discours simple et convenable; et pendant qu'une musique d'un genre grave remplissait les voûtes de l'édifice, le corps de Turenne fut déposé dans le monument où il repose aujourd'hui, où il allait bientôt être rejoint par son compagnon de gloire, l'illustre et vertueux Vauban, où il devait être rejoint un jour par l'auteur des grandes choses que nous racontons ici, où il restera certainement, entouré de cette auguste compagnie, pendant la durée des siècles accordés par le ciel à la France.

Si, dans des temps comme les nôtres, où la foi est refroidie, quelque chose peut remplacer, égaler peut-être les pompes de la religion, ce sont de tels spectacles!

Le soir de ce jour, on voulut offrir au peuple de la capitale un amusement moins grossier que de coutume : on lui donna gratuitement la représentation du *Tartuffe* et du *Cid*. Le Premier Consul assistait à cette représentation. Sa présence, son intention devinée instinctivement par ce peuple sensible et intelligent, tout concourut à maintenir dans cette réunion tumultueuse une décence parfaite, et peu ordinaire dans les représentations gratuites. Le silence ne fut troublé que par le cri mille fois répété de *Vive la République! Vive le général Bonaparte!*

Le lendemain, le Premier Consul, accompagné, comme la veille, des autorités publiques et des envoyés des départements, se rendit à la place des Victoires. C'est là que devait s'élever un monument dans le style égyptien, destiné à recevoir les restes mortels de Kléber et de Desaix, que le Premier Consul voulait faire reposer l'un à côté de l'autre. Il en posa la première pierre, et se transporta ensuite à cheval aux Invalides. Là, le ministre de l'intérieur, qui était son frère Lucien, prononça sur l'état de la République un discours qui fit une vive impression. Certains passages furent fort applaudis, celui-ci, entre autres, relatif au siècle présent et au siècle de Louis XIV : «On dirait qu'en » ce moment ces deux grands siècles se rencontrent, » et se donnent la main sur cette tombe auguste! » — L'orateur, en disant ces paroles, montrait la tombe de Turenne. Des applaudissements unanimes lui répondirent, et prouvèrent que tous les cœurs, sans renier le présent, voulaient reprendre du passé ce qui méritait d'être repris! Et, pour que le spectacle fût complet, pour que dans ces scènes, d'ailleurs si nobles, les illusions ordinaires de la nature humaine eussent leur part, l'orateur s'écriait encore : *Heureuse la génération qui voit finir par la république, la révolution qu'elle a commencée sous la monarchie!*

Pendant cette cérémonie, le Premier Consul avait reçu une dépêche télégraphique, annonçant l'armistice de Hohenlinden, et la remise des trois places de Philipsbourg, Ulm, Ingolstadt. Il transmit à son frère Lucien une note qui fut lue aux assistants, et couverte de plus d'applaudissements que l'allocution académique du ministre de l'intérieur. Malgré le respect dû aux lieux, les cris de *Vive Bonaparte! Vive la République!* ébranlèrent les voûtes du noble édifice. Une publication immédiate faite dans Paris produisit une satisfaction plus sérieuse que toutes les réjouissances destinées à l'amusement de la multitude. On ne craignait pas la guerre; on était plein de confiance dans le génie du Premier Consul et dans le courage des armées françaises, s'il fallait la continuer; mais, après tant de batailles, après tant de troubles, on désirait jouir en paix de la gloire acquise, et de la prospérité qui commençait à poindre.

Cette prospérité faisait, en effet, des progrès rapides. Si la présence seule du général Bonaparte avait suffi, au 18 brumaire, pour remettre les esprits, pour les rassurer, les calmer, leur rendre l'espérance, ce devait être bien autre chose aujourd'hui que les succès de nos armées, le retour empressé de l'Europe vers nous, la perspective d'une paix prochaine et brillante, enfin la tranquillité partout rétablie, avaient réalisé les espérances conçues dans un premier moment de confiance.

Ces espérances devenaient des réalités, et l'on peut dire que, dans les dix mois écoulés, de novembre 1799 à septembre 1800, la France avait changé de face. Les fonds publics, expression vulgaire mais positive de l'état des esprits, s'étaient élevés de 12 francs (taux réel auquel se vendait une rente de cinq francs, la veille du 18 brumaire) à 40 francs. Ils tendaient à s'élever à 50.

Les rentiers venaient de recevoir un semestre en argent, chose qui ne s'était jamais vue depuis le commencement de notre révolution. Ce phénomène financier avait produit un grand effet, et ne paraissait pas l'une des moindres victoires du Premier Consul. Comment avait-il pu opérer ce prodige?... c'était une énigme que le gros du public expliquait par cette puissance singulière, qu'on lui reconnaissait déjà, de faire tout ce qu'il voulait.

Mais il n'y a pas de miracle en ce monde; il n'y a d'autre cause aux succès réels que le bon sens, secondé par une volonté forte. Telle était aussi la cause unique des résultats heureux obtenus par l'administration du Premier Consul. Il avait d'abord porté remède au mal véritable, qui consistait dans les lenteurs de la perception des impôts; il avait, dans ce but, établi une agence spéciale pour la confection des rôles, trop complaisamment laissée autrefois aux communes. Cette agence spéciale, stimulée par les préfets, autre création du gouvernement consulaire, avait dressé les rôles arriérés de l'an VII et de l'an VIII, et les avait terminés pour l'an IX, année dans laquelle on entrait (septembre 1800 à septembre 1801). Ainsi, pour la première fois depuis la révolution, les rôles de l'année courante allaient être mis en recouvrement dès le premier jour de cette année. Les receveurs généraux, percevant l'impôt exactement, pouvaient donc acquitter exactement les obligations mensuelles qu'ils avaient souscrites, et les avaient, en effet, toujours acquittées à la fin de chaque mois. Nous avons dit que, pour assurer le crédit de ces obligations, le Trésor avait exigé des receveurs un cautionnement en numéraire, lequel cautionnement, déposé à la caisse d'amortissement, devait servir à payer celles de ces obligations qui seraient protestées. Il n'avait



Pari. Typ. H. Plon.

Bonaparte indiquant le percement du canal de Saint-Quentin. (P. 195.)

pas fallu plus d'un million sur les 20 millions composant la somme totale des cautionnements, pour suffire au payement des obligations restées en souffrance. Aussi avaient-elles acquis tout de suite un crédit égal à celui du meilleur papier de commerce. D'abord elles ne s'étaient escomptées qu'à trois quarts pour cent par mois, c'est-à-dire à 9 pour cent par an; en ce moment on trouvait à les escompter à 8 et même à 7. C'était un intérêt fort modique, en comparaison surtout de celui que le gouvernement avait supporté jusque-là. Or, comme les contributions directes sur le budget total de 500 millions en représentaient environ 300, le Trésor avait eu, dès le premier jour de l'exercice, ces 300 millions dans ses mains, en valeurs d'une réalisation facile. Au lieu de ne rien recevoir ou presque rien, comme autrefois, et de ne recevoir que tardivement le peu qui lui était versé, il avait, dès le 1er vendémiaire, la meilleure partie du revenu public à sa disposition. Tel avait été le résultat de la confection des rôles en temps utile, et de ce système de lettres de change mensuelles, tirées, sous le titre d'obligations, sur la caisse des receveurs généraux; en ôtant à ceux-ci le prétexte du retard dans les rentrées, on avait pu leur imposer la condition du versement à jour fixe.

L'année VIII qui venait de s'écouler (septembre 1799 à septembre 1800) n'avait pas été aussi facile que l'an IX promettait de l'être. Il avait fallu retirer tous les papiers antérieurement émis, *bons d'arrérages, bons de réquisition, délégations*, etc. On avait retiré ces papiers, soit par l'acquittement des contributions antérieures, soit par le moyen de certains arrangements convenus avec les porteurs. Le revenu de l'an VIII avait dû être diminué d'autant, et il en était résulté un déficit pour cet exercice. Mais les victoires de nos armées les ayant transportées sur le pays ennemi, le Trésor se trouvait immédiatement soulagé du fardeau de leur entretien, et, avec quelques biens nationaux, qui commençaient à se vendre avantageusement, on pouvait couvrir plus tard le déficit de cette année. L'exercice de l'an IX ne devait présenter aucune de ces difficultés. On n'avait plus émis de *bons d'arrérages*, car les rentiers allaient être désormais payés en argent; de *bons de réquisition*, car les armées étaient nourries ou par le Trésor français ou par le Trésor étranger; de *délégations* enfin, car, ainsi

que nous l'avons rapporté ailleurs, le Premier Consul avait adopté un système invariable à l'égard des traitants avec l'Etat : il leur donnait ou rien ou de l'argent; et de l'argent, il leur en donnait déjà plus que les gouvernements précédents. Toutes les semaines il tenait un conseil de finances. Il se faisait présenter dans ce conseil le tableau des ressources et celui des besoins de chaque ministère, choisissait entre les besoins les plus urgents, et leur distribuait exactement, mais jamais au delà, les ressources dont la rentrée était assurée. Avec cette suite, cette fermeté de conduite, on n'était plus exposé à émettre du papier, et, ne versant plus de valeurs fictives dans la circulation, on ne devait plus en retrouver. L'an IX ne pouvait donc amener que du numéraire au Trésor.

Les rentiers venaient d'être payés par la Banque de France. Il n'y avait que six mois que cette Banque existait, et déjà elle avait pu émettre pour une somme considérable de billets, accueillis par le public comme de l'argent même. Les besoins du commerce, et la conduite du gouvernement à l'égard du nouvel établissement, avaient déterminé ce succès rapide. Voici comment la chose s'était passée. Sur les cautionnements en numéraire, il avait suffi d'un million sur vingt pour soutenir le crédit des obligations. Le reste était demeuré sans emploi; et, quelque pressante que fût la tentation d'employer ces 19 millions à satisfaire des besoins urgents, le gouvernement n'avait pas hésité à s'imposer les privations les plus dures, pour consacrer 5 millions en achats d'actions de la Banque, dont il lui avait sur-le-champ versé la valeur. Il ne s'était pas borné là, et il avait déposé chez elle, en compte courant, le surplus des fonds disponibles. Le compte courant se compose des sommes qu'on verse à condition de les retirer à volonté, suivant les besoins de chaque jour. Ayant tout à coup de telles ressources à sa disposition, la Banque s'était pressée de faire l'escompte, d'émettre des billets, lesquels, toujours acquittés en argent à la volonté des porteurs, avaient acquis en quelques mois la valeur du numéraire. Aujourd'hui cela peut paraître fort ordinaire, car on voit dans de petites villes ce phénomène s'opérer de la manière la plus facile, et une foule de banques prospérer le jour même de leur fondation. Mais alors, après tant de banqueroutes, après l'aversion que les assignats avaient inspirée pour le papier, c'était une sorte de merveille commerciale, due à un gouvernement qui avait surtout le don d'inspirer la confiance.

Le Trésor songea dès lors à confier à la Banque divers services, avantageux pour elle et pour l'Etat, notamment celui de payer les rentes. Il fit cela par le moyen d'une négociation parfaitement simple. Les obligations des receveurs généraux valaient de bonnes lettres de change. Le Trésor offrit donc à la Banque d'en escompter pour une vingtaine de millions, ce qui présentait pour elle une opération fort avantageuse, car c'était de l'escompte à 6 ou 7 pour cent; et une opération parfaitement sûre, car ces obligations étaient devenues des valeurs infaillibles. La Banque dut, en conséquence, payer un semestre aux rentiers, qui reçurent de ses mains de l'argent ou des billets, à leur volonté.

Ainsi, en quelques mois, le gouvernement, en sachant s'imposer des privations, s'était déjà procuré un instrument puissant, qui, pour dix ou douze millions de secours qu'il avait reçus momentanément, pouvait désormais rendre des services pour des centaines de millions.

L'aisance financière renaissait donc de toutes parts. Il n'y avait qu'une seule souffrance sensible, au milieu du bien-être général, c'était la souffrance de la propriété foncière. Au plus fort de nos troubles, les propriétaires de terres ou de maisons avaient eu l'avantage de ne pas payer l'impôt, grâce au retard dans la confection des rôles, ou de le payer presque avec rien, grâce aux assignats. Aujourd'hui il en était autrement. Il fallait payer l'arriéré d'abord, puis le courant, et le tout en numéraire. Pour les petits propriétaires, la charge était lourde. On avait d'abord alloué 5 millions de non-valeurs au budget, dans l'intention de décharger les contribuables trop gênés; il fallut consacrer au même objet une somme bien supérieure. C'était une espèce de compte en *profits et pertes,* ouvert aux contribuables, par suite duquel on leur abandonnait le passé, afin d'en obtenir l'exact acquittement du présent. La propriété foncière ne peut pas suffire seule, dans un Etat, aux charges publiques. Il faut absolument que les consommations soient imposées pour suffire à ces charges. La Révolution, en abolissant les impôts sur les boissons, sur le sel, sur diverses denrées, avait fermé l'une des deux sources nécessaires de la richesse publique. Le temps n'était pas venu de la rouvrir encore. C'était l'une des gloires destinées plus tard au restaurateur de l'ordre et de la société en France. Mais il avait auparavant bien des préjugés à vaincre. En créant les octrois à la porte des villes, pour subvenir aux besoins des hôpitaux, il avait fait un premier essai utile, et qui habituait les esprits à cette restauration, tôt ou tard indispensable.

Bien que la propriété foncière fût pour un moment très-chargée, un sentiment général de bien-être n'en était pas moins répandu dans toutes les classes. De toutes parts on se sentait renaître, et on trouvait en soi le courage d'entreprendre et de travailler.

Mais il y avait de bien autres efforts à faire dans cette société bouleversée, pour y remettre chaque chose non pas en un parfait état, comme on pouvait y aspirer avec le temps, mais seulement en un état supportable. On vient de voir ce qu'il avait fallu faire pour les finances; il y avait un service tout aussi important et tout aussi désorganisé que celui des finances, c'était celui des routes. Elles étaient devenues à peu près impraticables. On sait qu'il faut, non pas quelques années, mais quelques mois seulement de négligence, pour changer en fondrières ce sol artificiel que les hommes créent sur la terre pour y rouler leurs fardeaux. Or, il y avait environ dix ans que les routes étaient presque abandonnées en France. Sous l'ancien régime, on avait pourvu à leur entretien au moyen des corvées,

et depuis la Révolution, au moyen d'une somme portée au budget général, laquelle n'avait pas été plus exactement acquittée que les sommes destinées aux autres services. Le Directoire, voyant ce qui se passait, avait été conduit à l'idée d'une ressource spéciale, qu'on ne pût pas aliéner, qui ne pût pas faire défaut; et, pour arriver à ce but, avait établi une taxe d'entretien, et créé des barrières pour la percevoir. Cette taxe avait été affermée aux entrepreneurs des routes eux-mêmes, qui, mal surveillés, fraudaient à la fois sur la perception de la taxe et sur l'emploi de ses produits. D'ailleurs elle était insuffisante. Elle rapportait au plus 13 ou 14 millions par an, et il en aurait fallu 30. Dans les trois années VI, VII, VIII, on n'avait pas consacré aux routes au delà de 32 millions, et il en aurait fallu 100 au moins, pour réparer les ravages que le temps avait produits, et suffire à l'entretien annuel.

Le Premier Consul, ajournant l'adoption d'un système complet, eut recours au moyen le plus simple, celui de venir avec les fonds généraux de l'Etat au secours de ce service important. Il laissa exister la taxe, son mode et son emploi actuels, se bornant à les mieux surveiller, et donna tout de suite 12 millions sur l'an IX, somme considérable pour ce temps-là. Cette somme devait servir à réparer les principales chaussées allant du centre aux extrémités de la République, de Paris à Lille, de Paris à Strasbourg, de Paris à Marseille, de Paris à Bordeaux, de Paris à Brest. Il se proposait de transporter plus tard de ces routes à d'autres le fonds qu'il venait de leur consacrer, d'augmenter ce fonds proportionnément à l'aisance croissante du Trésor, et de l'employer concurremment avec la taxe, jusqu'à ce qu'on eût remis la viabilité en France dans l'état où elle doit être en tout pays civilisé.

Les canaux de Saint-Quentin, de l'Ourcq, entrepris vers la fin de l'ancien régime, ne présentaient partout que des fossés à moitié comblés, des montagnes à demi percées, des ruines, en un mot, plutôt que des travaux d'art. Il y envoya sur-le-champ des ingénieurs, y alla lui-même, et ordonna des plans définitifs, pour signaler par des ouvrages de haute utilité publique les premiers moments de la paix prochainement attendue.

Ce n'était pas seulement leur dégradation qui rendait les routes impraticables, c'était aussi le brigandage qui les infestait dans un grand nombre de provinces. Les Chouans, les Vendéens, restés sans emploi depuis la fin de la guerre civile, et ayant contracté des goûts que la paix ne pouvait satisfaire, ravageaient les grandes routes de la Bretagne, de la Normandie, et des environs de Paris. Les réfractaires qui avaient voulu échapper à la conscription, quelques soldats de l'armée de Ligurie que la misère avait poussés à déserter, commettaient les mêmes brigandages sur les routes du Centre et du Midi. Georges Cadoudal, revenu d'Angleterre avec beaucoup d'argent, et caché aujourd'hui dans le Morbihan, dirigeait secrètement cette nouvelle chouannerie. Il fallait pour réprimer ce désordre des colonnes mobiles nombreuses, et des commissions militaires à leur suite. Le Premier Consul avait déjà formé quelques-unes de ces colonnes, mais les troupes lui manquaient. Tandis que le Directoire avait gardé trop de troupes au dedans, lui en avait gardé trop peu. Mais il disait avec raison que lorsqu'il aurait battu les ennemis du dehors, il viendrait bientôt à bout de ceux du dedans. — Patience, répondait-il aux gens qui lui parlaient avec effroi de ce genre de désordre, donnez-moi un mois ou deux, j'aurai alors conquis la paix, et je ferai une prompte et complète justice de ces coureurs de grandes routes. — La paix était donc alors en toutes choses la condition indispensable du bien. En attendant, néanmoins, il s'appliquait à remédier aux désordres les plus urgents.

Nous avons dit précédemment qu'il avait consenti à substituer au serment autrefois exigé des prêtres, une simple promesse d'obéissance aux lois, qui ne pouvait gêner leur conscience en aucune manière. Ils avaient aussitôt reparu en foule, et on voyait à la fois, se disputant les fonctions du culte, les prêtres constitutionnels qui avaient prêté serment à la constitution civile du clergé, les prêtres non assermentés qui n'avaient fait que la promesse d'obéissance aux lois, ceux enfin qui n'avaient fait ni le serment ni la promesse. Les prêtres appartenant aux deux premières classes étaient en concurrence les uns avec les autres pour obtenir les églises, qu'on leur prêtait plus ou moins facilement, suivant l'humeur très-variable des autorités locales. Ceux qui avaient dénié toute espèce de déclaration se livraient clandestinement, dans l'intérieur des maisons, aux pratiques du culte, et passaient, aux yeux de beaucoup de fidèles, pour les seuls ministres de la vraie religion. Enfin, pour ajouter à la confusion, venaient les théophilanthropes, qui remplaçaient les catholiques dans les églises, et certains jours déposaient des fleurs sur les autels où d'autres avaient dit la messe. Ces ridicules sectaires célébraient des fêtes en l'honneur de toutes les vertus, du courage, de la tempérance, de la charité, etc. A la Toussaint, par exemple, ils en avaient consacré une au respect des aïeux. Pour les catholiques sincères, c'était une profanation des édifices religieux, que le bon sens et le respect dû aux croyances dominantes commandaient de faire cesser.

Pour mettre fin à ce chaos, il fallait un accord avec le Saint-Siége, accord au moyen duquel on pût réconcilier ceux qui avaient prêté le serment, ceux qui avaient fait la promesse, ceux enfin qui avaient refusé l'un et l'autre. Mais monsignor Spina, envoyé du Saint-Siége, venait à peine d'arriver à Paris, et, surpris de s'y trouver, se cachait à tous les regards. Le sujet à traiter était aussi délicat pour lui que pour le gouvernement. Le Premier Consul, discernant avec un tact rare les hommes et l'emploi auquel ils étaient propres, avait opposé à cet Italien rusé le personnage le plus capable de lui tenir tête, c'était l'abbé Bernier, qui après avoir longtemps dirigé la Vendée, l'avait enfin réconciliée avec le gouvernement. Il l'avait attiré à Paris, se l'était attaché par le plus honorable de tous les

liens, le désir de contribuer au bien public, et d'en partager l'honneur. Rétablir la bonne intelligence entre la France et l'Eglise romaine, c'était pour l'abbé Bernier continuer et achever la pacification de la Vendée. Les entrevues avec monsignor Spina ne faisaient que de commencer, et on ne pouvait pas s'en promettre un résultat immédiat.

Il importait d'arriver le plus tôt possible à un arrangement des affaires religieuses, car la paix avec le Saint-Siége n'était pas moins désirable pour le repos des esprits, que la paix avec les grandes puissances de l'Europe. Mais en attendant, il restait une foule de désordres, ou fâcheux, ou singuliers, auxquels le Premier Consul essayait de pourvoir de son mieux par des arrêtés consulaires. Déjà, par son arrêté du 7 nivôse an VIII (28 décembre 1799), il avait empêché que les autorités locales, souvent peu favorables aux prêtres, ne les contrariassent dans l'exercice de leur religion. Disposant, comme nous l'avons dit ailleurs, des édifices du culte, elles ne voulaient souvent les livrer aux prêtres que les jours de décadi, et non pas les jours de dimanche, prétendant que le décadi était le seul jour de fête reconnu par les lois de la République. L'arrêté que nous avons rapporté plus haut avait pourvu à cette difficulté, en obligeant les autorités locales à livrer les édifices du culte aux prêtres les jours indiqués par chaque communion. Mais cet arrêté n'avait pas résolu toutes les difficultés relatives aux dimanches et aux décadis. Il y avait ici un conflit entre les lois et les mœurs, qu'il faut faire connaître pour donner une idée de l'état de la société française à cette époque.

Dans son goût passionné pour l'uniformité et la symétrie, la Révolution ne s'était pas bornée à introduire l'uniformité dans toutes les mesures de longueur, de surface, de poids, et à les ramener à des unités naturelles et immuables, comme une fraction du méridien, ou la pesanteur spécifique de l'eau distillée; elle avait voulu introduire la même régularité dans la mesure du temps. Elle avait donc divisé l'année en douze mois égaux, de trente jours chacun, en la complétant par l'ingénieuse invention des cinq jours complémentaires. Elle avait divisé le mois en trois *décades* ou semaines, de dix jours chacune, réduit ainsi les jours de repos à trois par mois, et substitué aux quatre dimanches du calendrier grégorien les trois *décadis* du calendrier républicain. Sans contredit, sous les rapports mathématiques, ce dernier calendrier valait bien mieux que l'ancien; mais il blessait les idées religieuses, il n'était pas celui de la généralité des peuples, celui de l'histoire, et il ne pouvait triompher d'habitudes invétérées. Le système métrique, après quarante ans d'efforts, de rigueurs législatives, et malgré d'incontestables avantages commerciaux, vient à peine de s'établir définitivement : comment espérer qu'on pourrait maintenir le calendrier républicain contre une coutume de vingt siècles, contre l'usage du monde entier, contre la puissance de la religion? Il faut, quand on réforme, se contenter de réformer pour détruire des souffrances réelles, pour rétablir la justice là où elle manque; mais réformer pour le plaisir des yeux ou de l'esprit, pour mettre la ligne droite où elle n'est pas, c'est trop exiger de la nature humaine. On crée à volonté les habitudes d'un enfant, on ne refait pas celles d'un homme mûr. Il en est de même pour les peuples : on ne renouvelle pas les habitudes d'une nation qui compte quinze siècles d'existence.

Aussi le dimanche revenait-il de toutes parts. Dans certaines villes on fermait les ateliers et les boutiques le dimanche; dans d'autres on les fermait le *décadi;* souvent dans la même ville, dans la même rue, le contraste existait, et présentait le spectacle d'une fâcheuse lutte d'idées et de mœurs. Du reste, sans l'intervention de certaines autorités, le dimanche eût prévalu partout. Le Premier Consul, par un nouvel arrêté du 7 thermidor an VIII (26 juillet 1800), décida que chacun serait libre de chômer quand il lui plairait, d'adopter comme jour de repos le jour qui serait le plus conforme à ses goûts ou à ses opinions religieuses, et que les administrations, astreintes à suivre le calendrier légal, seraient seules obligées de choisir le *décadi* pour la suspension de leurs travaux. C'était assurer le triomphe du dimanche.

Le Premier Consul avait raison de seconder le retour à une habitude ancienne et générale, raison surtout s'il voulait rétablir la religion catholique, comme il le voulait en effet, et avait raison de le vouloir.

Les émigrés attirèrent de nouveau son attention. Nous avons déjà parlé de leur empressement à rentrer dès les premiers jours du Consulat : cet empressement n'avait fait qu'augmenter, en voyant de quel repos jouissait la France, dans quelle sécurité vivaient tous ceux qui habitaient son sol. Mais quelque désir qu'on éprouvât de faire cesser la proscription dont ils étaient frappés, il ne fallait pas pour faire cesser un désordre, car la proscription en est un, en faire naître un autre, car une réaction précipitée est un désordre aussi, et des plus graves. Ces émigrés rentrants trouvaient ou d'anciens proscripteurs qui avaient contribué à les persécuter, ou des acquéreurs qui avaient acquis leurs biens pour du papier; ils étaient pour les uns et pour les autres, ou des ennemis inquiétants, ou au moins des témoins importuns, et ils n'étaient pas assez sages pour ne point abuser de la clémence du gouvernement à leur égard.

Ils profitaient avec ardeur de la loi, rendue quelques mois auparavant, laquelle prononçait la clôture de la liste des émigrés. Ceux qui avaient été omis sur cette liste s'étaient hâtés de jouir de la disposition qui les concernait. Ne pouvant plus être inscrits que par l'autorité des tribunaux ordinaires, ce qui constituait pour eux un faible danger, ils vivaient tranquilles, et étaient presque tous rentrés. Ceux qui avaient été portés sur la liste, et que la loi renvoyait devant les autorités administratives pour réclamer leur radiation, profitaient de l'esprit du temps pour se faire radier. Ils demandaient d'abord des *surveillances,* c'est-à-dire, comme nous l'avons expliqué, la faculté de rentrer temporairement sous la surveillance de la haute

police; puis se faisaient délivrer, par des amis ou des complaisants, de faux certificats, constatant qu'ils n'avaient pas quitté la France pendant la Terreur, qu'ils s'étaient seulement cachés pour se soustraire à l'échafaud, et ils obtenaient ainsi leur radiation avec une incroyable facilité. La liste composée autrefois par les autorités locales, avec l'étourderie de la persécution, comprenait 145 mille individus, et formait neuf volumes. Aujourd'hui on mettait autant d'étourderie à radier qu'on en avait mis à inscrire, et les émigrés étaient par milliers rétablis dans tous leurs droits. Les uns dont les biens n'avaient pas été vendus encore, s'adressaient aux membres du gouvernement pour obtenir la levée du séquestre; ils sollicitaient, suivant l'usage, les hommes qu'ils injuriaient la veille, qu'ils devaient injurier le lendemain, et le plus souvent madame Bonaparte elle-même, qui avait été autrefois liée avec la noblesse française, grâce au rang qu'elle occupait dans le monde. Que les émigrés dont les biens n'étaient pas vendus les recouvrassent, au prix de quelques démarches, suivies d'ingratitude, le mal n'était pas grave; mais ceux dont les biens avaient été aliénés se rendaient dans les provinces, s'adressaient aux nouveaux propriétaires, et souvent, à force de menaces, d'importunités, ou de suggestions religieuses au lit des mourants, se faisaient rendre à bas prix le patrimoine de leurs familles, par des procédés qui n'étaient pas beaucoup plus avouables que les moyens par lesquels on les avait dépouillés.

La rumeur était, en ce moment, assez générale pour attirer l'attention du Premier Consul. Il voulait réparer les cruautés de la Révolution, mais avant tout il ne voulait alarmer aucun des intérêts créés par elle, et devenus légitimes avec le temps. En conséquence, il crut devoir prendre une mesure qui n'était qu'une partie de ce qu'il fit plus tard, mais qui remit un peu d'ordre dans ce chaos de réclamations, de rentrées précipitées, de tentatives dangereuses. Après une discussion approfondie au Conseil d'Etat, l'arrêté suivant fut pris le 20 octobre 1800 (28 vendémiaire an IX).

D'abord, tous ceux qui avaient été radiés antérieurement, n'importe l'autorité qui les avait radiés, ou la légèreté avec laquelle on avait procédé à leur égard, étaient valablement retranchés de la liste des émigrés. Certaines inscriptions collectives, sous la désignation d'enfants ou d'héritiers des émigrés, étaient considérées comme non avenues. Les femmes en puissance de mari quand elles avaient quitté la France, les enfants mineurs de seize ans, les prêtres sortis du territoire pour obéir aux lois de déportation, les individus compris sous la qualification de laboureurs, journaliers, ouvriers, artisans, domestiques; les absents dont l'absence était antérieure à la Révolution, les chevaliers de Malte présents à Malte pendant nos troubles, tous étaient rayés définitivement. On retranchait aussi de la liste les noms des victimes qui avaient péri sur l'échafaud : c'était une réparation due à leurs familles et à l'humanité. Ces retranchements accordés, on maintenait, sans exception, ceux qui avaient porté les armes contre la France, ceux qui exerçaient des fonctions dans la maison civile ou militaire des princes exilés, ceux qui avaient reçu des grades ou des titres des gouvernements étrangers, sans autorisation du gouvernement français, etc. Le ministre de la justice devait nommer neuf commissaires, celui de la police neuf aussi; à ces dix-huit commissaires le Premier Consul devait ajouter neuf conseillers d'Etat; ces vingt-sept personnages réunis étaient chargés d'arrêter la nouvelle liste des émigrés, d'après les bases indiquées. Les émigrés définitivement radiés étaient obligés de faire la promesse de fidélité à la Constitution, s'ils voulaient demeurer sur le territoire, ou obtenir la levée du séquestre sur leurs biens non vendus. Ils étaient condamnés à rester sous la surveillance de la haute police jusqu'à la conclusion de la paix générale, et un an après cette conclusion. Cette précaution fut prise en faveur des acquéreurs de biens nationaux. Quant aux émigrés définitivement maintenus sur la liste, il ne pouvait, pour le présent, être statué sur leur compte; ce qui les concernait fut remis à des temps postérieurs.

Cet arrêté, dans les circonstances actuelles, était tout ce qu'on pouvait faire de plus raisonnable. Il retranchait de la liste de proscription la grande masse des inscrits; il réduisait cette liste à un petit nombre d'ennemis déclarés de la Révolution, et remettait le sort de ceux-ci à des temps postérieurs. Ainsi, quand la République serait définitivement victorieuse de l'Europe, universellement reconnue, solidement établie, quand la ferme volonté qu'avait le Premier Consul de protéger les acquéreurs de biens nationaux les aurait suffisamment rassurés, on pourrait probablement achever cet acte de clémence, et rappeler enfin tous les proscrits, même ceux qui avaient été criminels envers la France. Pour le moment, on se bornait à trancher plusieurs questions embarrassantes, et à mettre fin à beaucoup d'intrigues.

On voit que de difficultés de tout genre ce gouvernement avait à vaincre, pour remettre l'ordre dans une société bouleversée, pour être clément et juste envers les uns, sans être alarmant et injuste envers les autres. Mais s'il avait des peines, la France l'en dédommageait par une adhésion, on peut dire unanime. Dans les premiers jours qui avaient suivi le 18 brumaire, on s'était jeté dans les bras du général Bonaparte, parce qu'on cherchait la force, quelle qu'elle fût, et que, d'après les actes du jeune général en Italie, on espérait que cette force serait mise au service du bon sens et de la justice. Un seul doute restait encore, et diminuait un peu l'empressement à se donner à lui. Se maintiendrait-il plus longtemps que les gouvernements qui l'avaient précédé? Saurait-il gouverner aussi bien qu'il avait su combattre? Ferait-il cesser les troubles, les persécutions? Serait-il de tel ou tel parti?... Mais les onze ou douze mois écoulés levaient ces doutes à vue d'œil. Son pouvoir se consolidait d'heure en heure; depuis Marengo surtout, la France et l'Europe pliaient sous son ascendant. Quant à

son génie politique, il n'y avait qu'une voix parmi ceux qui l'approchaient : c'était un grand homme d'Etat au moins autant qu'un grand capitaine. Quant à la direction de son gouvernement, elle était aussi évidente que son génie. Il était de ce parti modéré qui ne voulait plus de persécution d'aucun genre ; qui, disposé à revenir sur plusieurs des choses que la Révolution avait faites, ne voulait pas revenir sur toutes, et, au contraire, était résolu à maintenir ses principaux résultats. Ces doutes levés, on venait à lui avec l'empressement de la joie et de la reconnaissance.

Il y a dans tous les partis deux portions : l'une nombreuse, sincère, qu'on peut amener à soi en réalisant les vœux du pays ; l'autre, peu nombreuse, inflexible, factieuse, qu'on désespère en réalisant ces vœux, loin de la contenter, parce qu'on lui ôte ses prétextes. Sauf cette dernière portion, tous les partis étaient satisfaits, et se donnaient franchement au Premier Consul, ou se résignaient du moins à son gouvernement, si leur cause était inconciliable avec la sienne, comme les royalistes, par exemple. Les patriotes de quatre-vingt-neuf, et dix ans auparavant c'était la France à peu près tout entière, les patriotes de quatre-vingt-neuf, portés d'abord avec enthousiasme vers la Révolution, ramenés bientôt en arrière à la vue du sanglant échafaud, disposés aujourd'hui à penser qu'ils s'étaient trompés presque en toutes choses, croyaient enfin avoir trouvé sous le gouvernement consulaire ce qu'il y avait de réalisable dans leurs vœux. L'abolition du régime féodal, l'égalité civile, une certaine intervention du pays dans ses affaires, pas beaucoup de liberté, beaucoup d'ordre, le triomphe éclatant de la France sur l'Europe, tout cela, quoique bien différent de ce qu'ils avaient souhaité d'abord, mais suffisant aujourd'hui à leurs yeux, tout cela leur semblait assuré. M. de La Fayette, qui, sous bien des rapports, ressemblait à ces hommes, sauf qu'il était moins désabusé, M. de La Fayette, sorti des cachots d'Olmutz par un acte du Premier Consul, prouvait, par ses assiduités fort désintéressées auprès de lui, l'estime qu'il avait pour son gouvernement, et l'adhésion de ses pareils. Quant aux révolutionnaires plus ardents, qui, sans être attachés à la Révolution par leur participation à des excès condamnables, tenaient à elle par conviction et par sentiment, ceux-là savaient gré au Premier Consul d'être le contraire des Bourbons, et d'en assurer l'exclusion définitive. Les acquéreurs de biens nationaux, quoique offusqués parfois de son indulgence à l'égard des émigrés, ne doutaient pas de sa résolution de maintenir l'inviolabilité des propriétés nouvelles, et tenaient à lui comme à une épée invincible, qui les garantissait du seul danger réel pour eux, le triomphe des Bourbons et de l'émigration par les armes de l'Europe.

Quant à cette portion timide et bienveillante du parti royaliste, qui demandait, avant tout, de n'avoir plus à craindre l'échafaud, l'exil, la confiscation, qui pour la première fois depuis dix ans commençait à ne pas les avoir en perspective, elle était presque heureuse, car pour elle ne plus craindre c'était presque le bonheur. Tout ce que le Premier Consul ne donnait pas encore, elle aimait pour ainsi dire à l'attendre de lui. Voir le peuple à ses ateliers, la bourgeoisie à ses comptoirs, la noblesse au gouvernement, les prêtres à l'autel, les Bourbons aux Tuileries, et le général Bonaparte à leurs côtés, dans la plus haute fortune imaginable pour un sujet, eût été pour ces royalistes la perfection. De ces choses, il y en avait trois ou quatre qu'ils discernaient déjà clairement dans les actes et les projets du Premier Consul. Quant à la dernière, celle de revoir les Bourbons aux Tuileries, ils étaient disposés, dans leur crédulité bienveillante, à l'attendre de lui, comme une des merveilles de son génie imprévu ; et si la difficulté de croire qu'on livrât ainsi à d'autres une couronne qu'on tenait dans ses mains arrêtait ceux qui avaient quelque clairvoyance, ils en prenaient leur parti. — Qu'il se fasse roi, disaient-ils, mais qu'il nous sauve, car la monarchie peut seule nous sauver. — Un grand homme, à défaut d'un prince légitime, leur semblait acceptable ; mais à tout prix il leur fallait un roi.

Ainsi, en assurant aux patriotes de quatre-vingt-neuf l'égalité civile ; aux acquéreurs de biens nationaux, aux patriotes les plus prononcés, l'exclusion des Bourbons ; aux royalistes modérés, la sécurité, le rétablissement de la religion ; à tous, l'ordre, la justice, la grandeur nationale, il avait conquis la masse honnête et désintéressée de tous les partis.

Restait ce qui reste toujours, la portion implacable de ces partis, celle que le temps ne parvient à changer qu'en l'emportant dans la tombe. Ce sont ordinairement ou les plus convaincus ou les plus coupables qui la composent, et ce sont les derniers sur la brèche.

Les hommes qui pendant le cours de la Révolution s'étaient souillés de sang, ou signalés par des excès impossibles à oublier ; d'autres qui, sans avoir rien à se reprocher, avaient été portés à la démagogie par la violence de leur caractère ou la nature de leur esprit ; les furieux de la Montagne, les rares survivants de la fameuse Commune, les anciens Jacobins et Cordeliers, étaient irrités en proportion des succès du nouveau gouvernement. Ils appelaient le Premier Consul un tyran, qui voulait faire en France une contre-révolution complète, abolir la liberté, ramener les émigrés, les prêtres, peut-être même les Bourbons, pour se faire leur vil serviteur. D'autres, moins aveuglés par la colère, disaient qu'il songeait à se faire tyran à son profit, qu'il voulait étouffer la liberté dans son propre intérêt. C'était un César qui appelait le poignard des Brutus. Ils parlaient de poignards, mais ne faisaient qu'en parler ; car l'énergie de ces hommes, fort épuisée par dix ans d'excès, commençait à tourner en violence de langage. On verra bientôt, en effet, que ce n'était point parmi eux que devaient se trouver les hommes à poignard. La police était sans cesse à leur suite, pénétrant dans tous leurs conciliabules, les observant avec une attention continuelle. Il y en avait auxquels il ne fallait que du pain : le Premier Consul, sur le conseil du ministre Fouché, leur en

donnait volontiers, ou, s'ils avaient quelque valeur, faisait mieux, il leur donnait des fonctions. Ce n'étaient plus alors, au dire des autres, que des misérables vendus au tyran. S'il y en avait même qui seulement par fatigue devinssent un peu plus calmes, comme il arrivait alors à quelques personnages fameux, tels que Santerre et plusieurs autres, la qualification d'hommes vendus les atteignait à l'instant même. Suivant l'usage des partis, ces démagogues incorrigibles cherchaient dans les mécontents réels ou supposés du jour le héros imaginaire qui devait réaliser leurs rêves. On ne sait à quels indices Moreau leur avait paru devoir être jaloux du Premier Consul, apparemment parce qu'il avait acquis assez de gloire pour être le second personnage de l'Etat. Ils l'avaient sur-le-champ porté aux nues. Mais Moreau venait d'arriver à Paris; le Premier Consul lui avait fait l'accueil le plus flatteur, lui avait donné des pistolets enrichis de pierreries, portant les titres de ses batailles : ce n'était plus qu'un valet. Le démagogue Brune, d'abord cher à leur cœur, avait, par son esprit, attiré l'attention du Premier Consul, obtenu sa confiance et reçu le commandement de l'armée d'Italie : c'était un valet aussi. Mais au contraire Masséna, privé un peu brusquement du commandement de cette armée, était mécontent et ne se contenait guère : sur-le-champ il avait été déclaré le sauveur futur de la République, et devait se mettre à la tête des vrais patriotes. Ainsi de Carnot, qu'ils appelaient un royaliste au 18 fructidor, dont ils demandaient et obtenaient alors la proscription, et qui, privé aujourd'hui du portefeuille de la guerre, redevenait à leurs yeux un grand citoyen; ainsi de Lannes, qui aimait le Premier Consul, il est vrai, mais qui était républicain décidé, et qui tenait parfois des propos assez vifs sur le retour des prêtres et des émigrés; ainsi de M. Sieyès lui-même, de M. Sieyès, odieux d'abord aux républicains pour avoir été le principal complice du 18 brumaire, puis objet de leurs railleries pour les mécomptes dont le Premier Consul avait payé ses services, et enfin déjà presque agréable à leurs yeux, parce que, peu satisfait de sa nullité, il montrait ce qu'il avait montré à tous les pouvoirs, un visage froid et désapprobateur. Carnot, Lannes, Sieyès, devaient se joindre à Masséna pour relever la République à la première occasion. Enfin, ce qui peindra la niaise crédulité des partis expirants, le ministre Fouché, qui était un des deux principaux conseillers du Premier Consul, et qui n'avait rien à désirer; le ministre Fouché, parce qu'il connaissait bien ces patriotes, les redoutait peu, et leur donnait parfois des secours, sachant que c'étaient des langues à faire taire plutôt que des bras à désarmer; le ministre Fouché devait se joindre à Masséna, Carnot, Lannes, Sieyès, pour abattre le tyran et sauver la libertée menacée.

La faction royaliste avait, comme la faction révolutionnaire, ses sectaires implacables, raisonneurs aussi crédules, mais conspirateurs plus redoutables. C'étaient les grands seigneurs de Versailles, rentrés ou se disposant à rentrer; les intrigants chargés des tristes affaires des Bourbons, allant et venant de la France à l'étranger pour nouer des trames puériles, ou pour gagner quelque argent; enfin les hommes de main, soldats dévoués de Georges, prêts à tous les crimes.

Les premiers, grands seigneurs habitués à discourir, s'en tenaient à des propos sur le Premier Consul, sur sa famille, sur son gouvernement. Ils vivaient à Paris à peu près comme étrangers à la France, daignant regarder à peine ce qui s'y passait, sollicitant quelquefois leur radiation de la liste des émigrés, ou la levée du séquestre sur leurs biens non vendus. Ils allaient pour cela chez madame Bonaparte, ceux du moins qui avaient été liés avec elle lorsqu'elle était épouse de M. de Beauharnais. Ils y allaient le matin, jamais le soir, étaient reçus à l'entre-sol des Tuileries, dont elle avait fait son appartement particulier, solliciteurs empressés pendant qu'ils s'y trouvaient, s'excusant fort d'y avoir paru dès qu'ils en étaient sortis, et faisant valoir pour excuse le désir d'obliger des amis malheureux. Madame Bonaparte avait le tort d'accepter ces relations équivoques; et son mari, quoiqu'en étant importuné souvent, les souffrait néanmoins par complaisance pour sa femme, par désir aussi de tout savoir, et d'avoir des communications avec tous les partis. Il y avait peu de ces solliciteurs qui, pour eux ou pour leurs proches, ne fussent devenus les obligés du gouvernement; mais la liberté de leur langage n'en était nullement diminuée. Tout ce qu'on faisait pour eux était, à leurs yeux, chose due : on les avait dépouillés de leurs biens, et, si on les leur rendait, c'était un devoir, un acte de repentir, dont ils ne voulaient avoir de reconnaissance à personne. Ils se raillaient de tout et de tout le monde, même de l'embarras de madame Bonaparte, qui, si elle était fière d'appartenir au premier homme du siècle, semblait presque honteuse d'appartenir au chef du gouvernement, et qui était à la fois trop bonne et trop faible pour les écraser du légitime orgueil qu'elle aurait dû ressentir. Ils se raillaient de tout le monde, disons-nous, excepté cependant du Premier Consul, qu'ils trouvaient grand général, mais politique médiocre, sans suite dans les idées, favorisant un jour les jacobins, un autre jour les royalistes, n'ayant de volonté qu'à la guerre, parce que la guerre était son métier, et là encore inférieur à Moreau sous plus d'un rapport. Sans doute il avait eu d'éclatants succès; ces messieurs en convenaient; tout jusqu'ici lui avait réussi; mais combien cela durerait-il de temps?... L'Europe, il est vrai, n'était pas aujourd'hui capable de lui résister; mais vainqueur au dehors, le serait-il au dedans de toutes les difficultés dont il était entouré? Les finances semblaient s'améliorer; mais le papier, qui avait été la ressource éphémère de tous les gouvernements révolutionnaires, était encore la ressource de celui-ci. On ne voyait partout qu'obligations des receveurs généraux, billets de la Banque de France, etc. Ce nouveau papier ne finirait-il pas comme le papier avait toujours fini? On se suffisait aujourd'hui tant bien que mal, parce que les armées se nourrissaient en pays conquis; mais, à la paix, quand elles rentreraient sur le territoire, comment ferait-on pour

fournir à leur entretien? La propriété foncière était écrasée, et bientôt le contribuable ne pourrait ni ne voudrait payer l'impôt. On parlait, il est vrai, de la satisfaction de certaines classes, prêtres et émigrés, bien traités par le gouvernement actuel; mais ce gouvernement rappelait les émigrés sans leur rendre leurs biens. C'étaient des ennemis qu'il transportait du dehors au dedans, et qui n'en étaient que plus dangereux. Il rappelait les prêtres, mais sans leur rendre leurs autels. Accorder ainsi toutes choses à moitié, c'était faire des obligés d'un jour, qui devaient se convertir en ingrats le lendemain. Bonaparte, comme l'appelaient ces royalistes, car ils ne daignaient jamais lui donner son titre légal, Bonaparte ne savait faire les choses que d'une manière incomplète. Il avait permis de célébrer le dimanche, mais il n'avait pas osé abolir le *décadi*, et la France, livrée à elle-même, était revenue tout entière au dimanche. Ce n'était pas la seule des choses du passé auxquelles elle reviendrait dès qu'on lui en donnerait l'exemple ou la liberté. Bonaparte, en rétablissant tantôt ceci, tantôt cela, commençait lui-même une contre-révolution, qui l'entraînerait bientôt plus loin qu'il ne voulait aller. A force de ressusciter une foule de choses, irait-il jusqu'à restaurer la monarchie, et même à la restaurer pour lui, en se faisant roi ou empereur? il ne ferait ainsi que rendre la contre-révolution plus certaine, en se chargeant de l'opérer de ses propres mains. Bientôt sur ce trône restauré il faudrait les princes qui étaient seuls dignes de l'occuper; et, en rétablissant l'institution, il l'aurait rétablie pour les Bourbons[1] !

Il arrive quelquefois à la haine de deviner juste, parce qu'elle aime à supposer des fautes, et que malheureusement les fautes sont toujours ce qu'il y a de plus probable. Seulement, dans son ardente impatience, elle devance les temps. Ces légers discoureurs ne savaient pas jusqu'à quel point ils disaient vrai; mais ils ne savaient pas aussi qu'avant que leurs prédictions s'accomplissent, il faudrait que le monde fût remué quinze ans, il faudrait que cet homme dont ils parlaient ainsi eût fait de sublimes choses, commis d'immenses fautes, et qu'avant la fin de tout cela ils auraient le temps de se démentir, de renier leur cause, d'abandonner ces princes seuls légitimes à leurs yeux, de servir ce maître éphémère, de le servir et de l'adorer! ils ne savaient pas que si la France revenait un jour aux pieds des Bourbons, elle y viendrait comme jetée par la tempête au pied d'un arbre séculaire, et jetée pour un moment!

Plus bas, conspiraient autrement qu'en paroles, les intrigants au service des Bourbons, et plus bas encore, mais plus dangereusement, les agents de Georges, les mains pleines de l'argent venu d'Angleterre. Georges, depuis son retour de Londres, était dans le Morbihan, se cachant à tous les yeux, jouant l'homme résigné qui revient à ses champs, mais implacable en réalité, ayant juré dans son cœur, ayant juré aux Bourbons, de succomber ou de détruire le Premier Consul. Livrer une sorte de bataille aux grenadiers de la garde consulaire était impossible; toutefois il y avait parmi les hommes de la chouannerie des bras tout prêts à recourir à la dernière ressource des partis vaincus, c'est-à-dire à l'assassinat. On pouvait trouver parmi eux une bande capable des crimes les plus noirs comme des tentatives les plus téméraires. Georges, ne sachant pas encore le moment, le lieu qu'il faudrait choisir, les tenait en haleine, communiquant avec eux par des affidés, leur livrant les grandes routes pour vivre, ou une portion de l'argent reçu à profusion du cabinet britannique.

Le Premier Consul, satisfait des hommages de la France, de l'adhésion unanime des hommes sincères et désintéressés de tous les partis, s'inquiétait médiocrement des propos des uns, des complots des autres. Entièrement appliqué à son œuvre, il songeait peu aux vains discours des oisifs, quoiqu'il fût loin d'y être insensible; mais actuellement, il était trop absorbé par sa tâche pour donner grande attention à ces discours. Il ne songeait pas beaucoup plus aux complots dirigés contre sa personne; il les considérait comme une de ces chances qu'il bravait tous les jours sur les champs de bataille, avec l'indifférence du fatalisme. Du reste, il se trompait même sur la nature de ses dangers. Venu au 18 brumaire pour arracher le pouvoir au parti révolutionnaire, l'ayant dans le moment pour ennemi principal, il s'en prenait à ce parti de tout ce qui arrivait, et semblait n'en vouloir qu'à lui seul. Les royalistes n'étaient à ses yeux, du moins alors, qu'un parti persécuté, qu'il fallait tirer de l'oppression. Il savait bien qu'il y avait des scélérats parmi eux; mais il avait pris l'habitude, en vivant avec les modérés, de n'attendre de violence que de la part des révolutionnaires. L'un de ses conseillers, toutefois, cherchait à redresser cette erreur de son esprit : c'était M. Fouché, le ministre de la police.

Dans ce gouvernement, réduit presque à un homme, tous les ministres s'étaient effacés, excepté deux, MM. Fouché et de Talleyrand. Seuls ils avaient conservé le privilége d'être tant soit peu aperçus à travers cette auréole éblouissante dont le général Bonaparte était entouré, et dans laquelle disparaissaient toutes les figures, hors la sienne. Le général Berthier venait de remplacer Carnot au département de la guerre, parce qu'il était plus souple, plus résigné au rôle modeste de comprendre et de rendre les idées de son chef, ce qu'il faisait avec une clarté, une précision vraiment admirables. Ce n'était pas un petit mérite que d'être le digne chef d'état-major du plus grand capitaine du siècle, et peut-être de tous les siècles. Mais Berthier, à côté du Premier Consul, ne pouvait avoir aucune importance comme directeur des opérations militaires. La marine, à cette époque, attirait peu l'attention. Les finances n'exigeaient que l'application ferme et persévérante, mais obscure, de quelques principes d'ordre, posés une fois pour toujours. La police, au contraire, avait

[1] Ce n'est pas de fantaisie que je peins les émigrés de ce temps. Le langage que je leur prête est littéralement extrait des volumineuses correspondances adressées à Louis XVIII, et rapportées par ce prince en France. Laissées pendant les Cent-Jours aux Tuileries, déposées depuis aux archives des affaires étrangères, elles contiennent le singulier témoignage des illusions et des passions de cette époque. Quelques-unes sont fort spirituelles, et toutes fort curieuses.



Paris. Typ. H. Plon.

JOSÉPHINE. (P. 204.)

une grande importance, à cause du vaste arbitraire dont le gouvernement était armé; et, avec la police, les affaires étrangères, à cause des relations à rétablir avec le monde entier. Pour la police, il fallait au Premier Consul un homme qui connût les partis et les individus dont les partis se composaient; c'était la cause de l'influence acquise par le ministre Fouché. A l'égard des affaires extérieures, quoique le Premier Consul fût le meilleur personnage à présenter à l'Europe, il fallait pourtant un intermédiaire de tous les instants, plus doux, plus patient que lui : et c'était la cause de l'influence acquise par M. de Talleyrand. MM. Fouché et de Talleyrand se partageaient donc la seule portion de crédit politique dont jouissaient alors les ministres.

La police n'était pas à cette époque ce qu'elle est heureusement devenue depuis, une simple surveillance sans pouvoir, chargée uniquement d'avertir et de saisir la justice. Elle était le dépôt, dans les mains d'un seul homme, d'un immense arbitraire. Le ministre de la police pouvait exiler ceux-ci comme révolutionnaires, ceux-là comme émigrés rentrés; assigner aux uns et aux autres le lieu de leur résidence, souvent même les jeter dans une maison de force, sans craindre les révélations de la presse ou de la tribune, alors impuissantes et décriées; il pouvait lever ou maintenir le séquestre sur les biens des proscrits de toutes les époques, rendre ou retirer à un prêtre son église, supprimer ou réprimander un journal qui déplaisait, enfin désigner tout individu à la défiance ou à la faveur d'un gouvernement qui avait dans ce moment un nombre extraordinaire de places à distribuer, et qui eut bientôt les richesses de l'Europe à prodiguer à ses créatures. Le ministre auquel les lois du temps conféraient de telles attributions, quoique placé sous l'autorité supérieure et vigilante du Premier Consul, avait donc sur toutes les existences un pouvoir redoutable.

M. Fouché, chargé d'exercer ce pouvoir, ancien oratorien et ancien conventionnel, était un personnage intelligent et rusé, ni bon ni méchant, connaissant bien les hommes, surtout les mauvais, les méprisant sans distinction; employant l'argent de la police à nourrir les fauteurs de troubles autant qu'à les surveiller; toujours prêt à donner du pain ou une place aux individus fatigués d'agitations politiques; procurant ainsi des amis au gouvernement, s'en procurant surtout à lui-même; se créant mieux que des espions crédules ou trompeurs, se créant des obligés qui ne manquaient jamais de l'instruire de ce qu'il avait intérêt à savoir; ayant de ces obligés dans tous les partis, même parmi les royalistes, qu'il savait ménager et contenir à propos; toujours averti à temps, n'exagérant jamais le danger, ni à lui-même ni à son maître; distinguant bien un imprudent d'un homme vraiment à craindre, sachant avertir l'un, poursuivre l'autre; faisant, en un mot, la police mieux qu'on ne l'a jamais faite, car elle consiste à désarmer les haines autant qu'à les réprimer; ministre supérieur, si son indulgence extrême avait eu un autre principe que l'indifférence la plus complète au bien et au mal, si son activité incessante avait eu un autre mobile qu'un besoin de se mêler de tout, qui le rendait incommode et suspect au Premier Consul, et lui donnait souvent les apparences d'un intrigant subalterne : du reste, sa physionomie, intelligente, vulgaire, équivoque, rendait bien les qualités et les défauts de son âme.

Le Premier Consul, jaloux de sa confiance, ne l'accordait pas facilement, à moins qu'il n'eût pour les hommes une estime entière. Il se servait de M. Fouché, mais en se défiant de lui. Aussi cherchait-il quelquefois à le suppléer ou à le contrôler en donnant de l'argent à son secrétaire Bourrienne, au commandant de Paris Murat, surtout à son aide de camp Savary, pour se composer ainsi plusieurs polices contradictoires. Mais M. Fouché savait toujours convaincre de gaucherie et de puérilité ces polices secondaires, se montrait seul bien informé, et, tout en contrariant le Premier Consul, le ramenait néanmoins à lui par cette manière de traiter les hommes, dans laquelle il n'entrait ni amour ni haine, mais une application suivie à les arracher, un à un, à la vie agitée des factions.

M. Fouché, fidèle à demi au parti révolutionnaire, ménageait volontiers ses anciens amis, et osait, à leur sujet, contredire le Premier Consul. Connaissant bien leur situation morale, appréciant surtout les scélérats du royalisme, il ne cessait de répéter que le péril, s'il y en avait, était bien plus du côté des royalistes que du côté des révolutionnaires, et qu'on aurait lieu de s'en apercevoir bientôt. Il avait même le mérite, qu'il n'eut pas longtemps, de soutenir qu'on ferait bien de déserter un peu moins la Révolution et ses idées. Entendant déjà les flatteurs de l'époque dire qu'il fallait aller plus vite en réaction, ne pas tenir compte des préjugés de la Révolution, et revenir à quelque chose qui ressemblât à la monarchie, moins les Bourbons, il osait blâmer, sinon le but, du moins l'imprudence avec laquelle certaines gens y marchaient. Tout en admettant la justesse de ses avis, donnés avec bon sens, mais sans franchise et sans dignité, le Premier Consul en était frappé, mais non content. Il reconnaissait, en ne l'aimant pas, les services de ce personnage.

M. de Talleyrand jouait un rôle en tout contraire : il n'avait ni affection pour M. Fouché, ni ressemblance avec lui. Tous deux, anciens prêtres, et sortis, le premier du haut clergé, le second du bas clergé, n'avaient de commun que d'avoir profité de la Révolution pour dépouiller, l'un la robe du prélat, l'autre le petit habit du professeur oratorien. C'est un spectacle étrange, il faut l'avouer, spectacle qui peint bien cette société profondément bouleversée, que ce gouvernement, composé d'un militaire et de deux prêtres abjurateurs de leur état, et, quoique ainsi composé, n'en ayant pas moins d'éclat, de grandeur, d'influence dans le monde.

M. de Talleyrand, issu de la plus haute extraction, destiné aux armes par sa naissance, condamné à la prêtrise par un accident qui l'avait privé de l'usage d'un pied, n'ayant aucun goût pour cette profession imposée, devenu successivement prélat, homme de cour, révolutionnaire, émigré, puis enfin ministre des affaires étrangères du Directoire, M. de Talleyrand avait conservé quelque chose de tous ces états : on trouvait en lui de l'évêque, du grand seigneur, du révolutionnaire. N'ayant aucune opinion bien arrêtée, seulement une modération naturelle qui répugnait à toutes les exagérations; s'appropriant à l'instant même les idées de ceux auxquels il voulait plaire par goût ou par intérêt; s'exprimant dans un langage unique, particulier à cette société dont Voltaire avait été l'instituteur; plein de reparties vives, poignantes, qui le rendaient redoutable autant qu'il était attrayant; tour à tour caressant ou dédaigneux, démonstratif ou impénétrable, nonchalant, digne, boiteux sans y perdre de sa grâce, personnage enfin des plus singuliers, et tel qu'une révolution seule en peut produire, il était le plus séduisant des négociateurs, mais en même temps incapable de diriger comme chef les affaires d'un grand Etat : car, pour diriger, il faut de la volonté, des vues et du travail, et il n'avait aucune de ces choses. Sa volonté se bornait à plaire, ses vues consistaient en opinions du moment, son travail était nul. C'était, en un mot, un ambassadeur accompli, mais point un ministre dirigeant; bien entendu qu'on ne prend ici cette expression que dans son acception la plus élevée. Du reste, il n'avait pas un autre rôle sous le gouvernement consulaire. Le Premier Consul, qui ne laissait à personne le droit d'avoir un avis sur les affaires de guerre ou de diplomatie, ne l'employait qu'à négocier avec les ministres étrangers, d'après ses propres volontés, ce que M. de Talleyrand faisait avec un art qu'on ne surpassera jamais. Toutefois, il avait un mérite moral, c'était d'aimer la paix sous un maître qui aimait la guerre, et de le laisser voir. Doué d'un goût exquis, d'un tact sûr, même d'une paresse utile, il pouvait rendre de véritables services, seulement en opposant à l'abondance de paroles, de plume et d'action du Premier Consul, sa sobriété, sa parfaite mesure, et jusqu'à son penchant à ne rien faire. Mais il agissait

peu sur ce maître impérieux, auquel il n'imposait ni par le génie, ni par la conviction. Aussi n'avait-il pas plus d'empire que M. Fouché, peut-être moins, tout en étant aussi employé et plus agréable.

M. de Talleyrand disait tout le contraire de ce que disait M. Fouché. Aimant l'ancien régime, moins les personnes et les préjugés ridicules d'autrefois, il conseillait de refaire le plus tôt possible la monarchie, ou l'équivalent, en se servant de la gloire du Premier Consul à défaut de sang royal; ajoutant que, si on voulait avoir la paix prochaine et durable avec l'Europe, il fallait se hâter de lui ressembler. Et, tandis que le ministre Fouché, au nom de la Révolution, conseillait de n'aller pas trop vite, M. de Talleyrand conseillait, au nom de l'Europe, de n'aller pas si lentement.

Le Premier Consul prisait le bon sens vulgaire de M. Fouché, mais goûtait les grâces de M. de Talleyrand, n'en croyait absolument ni l'un ni l'autre sur aucun sujet, et quant à sa confiance, il l'avait donnée, donnée tout entière, mais à un autre que ces deux hommes, c'était à son collègue Cambacérès. Celui-ci, peu brillant par l'esprit, avait un bon sens rare, et un dévouement sans bornes au Premier Consul. Ayant tremblé dix ans de sa vie sous des proscripteurs de toute espèce, il aimait avec une sorte de tendresse le maître puissant qui lui procurait enfin la faculté de respirer à l'aise. Il chérissait sa puissance, son génie, sa personne, de laquelle il n'avait reçu et n'espérait recevoir que du bien. Connaissant les faiblesses des hommes, même les plus grands, il conseillait le Premier Consul, comme il faut conseiller quand on veut être écouté, avec une bonne foi parfaite, des ménagements infinis, jamais pour faire briller sa sagesse, toujours pour être utile à un gouvernement qu'il aimait comme lui-même, l'approuvant toujours en public, en toutes choses, quoi qu'il eût fait, ne se permettant de le désapprouver qu'en secret, dans un tête-à-tête absolu avec le Premier Consul; se taisant alors qu'il n'y avait plus de remède, et que la critique ne pouvait être qu'un vain plaisir de blâmer; parlant toujours, et avec un courage bien méritoire chez le plus timide des hommes, quand il était temps de prévenir une faute, ou d'agir sur la conduite générale des affaires. Et, comme s'il fallait qu'un caractère qui se contient sans cesse s'échappe au moins par quelque côté, le consul Cambacérès laissait voir avec ses inférieurs une vanité puérile, vivait avec quelques courtisans subalternes, qui brûlaient devant lui un encens grossier, se promenait presque tous les jours au Palais-Royal dans un costume ridiculement magnifique, et cherchait dans la satisfaction d'une gourmandise devenue proverbiale, des plaisirs qui suffisaient à son âme vulgaire et sage. Qu'importent au surplus quelques travers, à côté d'une raison supérieure!

Le Premier Consul pardonnait volontiers ces travers à son collègue, et faisait de lui un cas considérable. Il appréciait ce bon sens supérieur, qui ne voulait jamais briller, mais être utile; qui éclairait toutes choses d'une lumière tempérée et vraie. Il appréciait surtout la sincérité de son attachement, riait de ses travers, toujours avec égards, et lui rendait le plus grand des hommages, celui de ne dire tout qu'à lui, de n'être jamais inquiet que de son jugement. Aussi ne recevait-il d'influence que de lui seul, influence à peine soupçonnée, et à cause de cela très-grande.

Le consul Cambacérès était propre surtout à tempérer ses emportements à l'égard des personnes, sa précipitation à l'égard des choses. Au milieu de ce conflit de deux tendances opposées, l'une poussant à une réaction précipitée, l'autre, au contraire, combattant cette réaction, M. Cambacérès, inflexible quand il s'agissait du maintien de l'ordre, se prononçait, dans tout le reste, pour qu'on allât moins vite. Il ne contestait pas le but auquel on tendait visiblement. Qu'on décernât un jour au Premier Consul autant de pouvoir qu'on voudrait, soit; mais pas trop tôt, répétait-il sans cesse. Il préférait toujours la réalité à l'apparence, le pouvoir véritable à ce qui n'en était que l'ostentation. Un Premier Consul pouvant tout ce qu'il voulait pour le bien, lui semblait valoir beaucoup mieux qu'un prince couronné, gêné dans son action. Agir et se cacher, ne jamais agir trop vite, composait toute sa sagesse. Ce n'est pas là le génie sans doute, mais c'est la prudence; et pour fonder un grand Etat, il faut les deux.

M. Cambacérès avait pour le Premier Consul un autre genre d'utilité que celui de le conseiller avec une raison supérieure, c'était de gouverner le Sénat. Ce corps, ainsi que nous l'avons dit, avait une immense importance, puisqu'il faisait toutes les élections. Dans les premiers moments, on l'avait en quelque sorte abandonné à M. Sieyès, comme dédommagement du pouvoir exécutif, déféré tout entier au général Bonaparte. M. Sieyès, d'abord satisfait d'abdiquer, et vivant retiré à la campagne, commençait à ressentir quelque humeur de sa nullité, car il n'y a jamais eu d'abdication sans regret. S'il avait eu de la volonté et de la suite, il aurait pu enlever le Sénat au Premier Consul, et alors il ne serait plus resté d'autre ressource qu'un coup d'Etat. Mais M. Cambacérès, sans bruit, sans ostentation, s'insinuant peu à peu dans ce corps, y occupait le terrain que la négligence boudeuse de M. Sieyès lui abandonnait. On savait que c'était par lui qu'il fallait parvenir au Premier Consul, source de toute faveur, et c'est à lui qu'on s'adressait en effet. Il en profitait, avec un art infini et toujours caché, pour contenir ou ramener les opposants. Mais cela se faisait avec une telle discrétion que personne ne songeait à s'en plaindre. Dans un temps où le repos était devenu la vraie sagesse, où le repos même était nécessaire pour faire renaître un jour le goût de la liberté, on n'ose blâmer, on n'ose appeler du nom de corrupteur, l'homme qui d'un côté tempérait le maître imposé par les événements, et de l'autre arrêtait les imprudences d'une opposition qui n'avait ni but, ni à-propos, ni lumières politiques.

Quant au consul Lebrun, le général Bonaparte le traitait avec égards, même avec affection, mais

comme un personnage se mêlant peu des affaires, l'administration exceptée. Il le chargeait de veiller au détail des finances, et de le tenir surtout au courant de ce que faisaient ou pensaient les royalistes, dont ce troisième consul était souvent entouré. C'était une oreille, un œil qu'il avait parmi eux, n'attachant d'ailleurs qu'un pur intérêt de curiosité à ce qui pouvait venir de ce côté.

Pour avoir une idée exacte de l'entourage du Premier Consul, il faut dire un mot de sa famille. Il avait quatre frères, Joseph, Lucien, Louis et Jérôme. Nous ferons connaître, en leur temps, les deux derniers. Joseph et Lucien avaient seuls alors quelque importance. Joseph, l'aîné de tous, avait épousé la fille d'un riche et honorable négociant de Marseille. Il était doux, assez fin, agréable de sa personne, et causait à son frère moins d'ennuis qu'aucun autre. C'était à lui que le Premier Consul réservait l'honneur de négocier la paix de la République avec les Etats de l'ancien et du nouveau monde. Il l'avait chargé de conclure le traité qui se préparait avec l'Amérique, et venait de le nommer plénipotentiaire à Lunéville, cherchant ainsi à lui ménager un rôle qui plût à la France. Lucien, actuellement ministre de l'intérieur, était un homme d'esprit, mais d'un esprit inégal, inquiet, ingouvernable, et n'ayant pas assez de talent, quoiqu'il en eût, pour racheter ce qui lui manquait sous le rapport du bon sens. Tous deux flattaient le penchant du Premier Consul à s'élever jusqu'au pouvoir suprême; et cela se conçoit. Le génie du Premier Consul, sa gloire, étaient choses à lui personnelles : une qualité seule pouvait être transmissible à sa famille, c'était la qualité princière, s'il la prenait un jour, en la préférant à celle de premier magistrat de la République. Ses frères étaient de ceux qui disaient avec le moins de retenue que la forme actuelle du gouvernement n'avait été qu'une transition imaginée pour ménager les préjugés révolutionnaires, mais qu'il fallait en prendre son parti, et que si on voulait fonder quelque chose de vraiment stable, on ne pouvait se dispenser de donner au pouvoir plus de concentration, d'unité et de durée. La conclusion de tout cela était facile à tirer. Le Premier Consul, comme tout le monde le sait, n'avait pas d'enfants, ce qui embarrassait fort ceux qui rêvaient déjà la transformation de la république en monarchie. Il était en effet difficile de prétendre qu'on voulait assurer la transmission régulière et naturelle du pouvoir dans la famille d'un homme qui n'avait pas d'héritiers. Aussi, bien que dans l'avenir ce défaut d'héritiers pût être un avantage personnel pour les frères du Premier Consul, c'était aujourd'hui un argument contre leurs projets, et ils reprochaient souvent à madame Bonaparte un malheur dont ils la disaient la cause. Brouillés avec elle par jalousie d'influence, ils l'avaient peu ménagée auprès de son mari, et la poursuivaient de leurs propos, répétant sans cesse et bien haut, qu'il fallait absolument au Premier Consul une femme qui lui donnât des enfants, que ce n'était point là un intérêt privé, mais public, et qu'une résolution à cet égard devenait indispensable, si on voulait assurer l'avenir de la France. Ils lui faisaient répéter par toutes les bouches ces funestes discours, pleins pour elle de la plus sinistre conclusion. L'épouse en apparence si fortunée du Premier Consul était donc, en ce moment, bien loin d'être heureuse.

Joséphine Bonaparte, mariée d'abord au comte de Beauharnais, puis au jeune général qui avait sauvé la Convention au 13 vendémiaire, et maintenant partageant avec lui une place qui commençait à ressembler à un trône, était créole de naissance, et avait toutes les grâces, tous les défauts ordinaires aux femmes de cette origine. Bonne, prodigue et frivole, point belle, mais parfaitement élégante, douée d'un charme infini, elle savait plaire beaucoup plus que des femmes qui lui étaient supérieures en esprit et en beauté. La légèreté de sa conduite dépeinte à son mari sous de fâcheuses couleurs, lorsqu'il revint d'Egypte, le remplit de colère. Il voulut s'éloigner d'une épouse qu'à tort ou à raison il croyait coupable. Elle pleura longtemps à ses pieds; ses deux enfants, Hortense et Eugène de Beauharnais, très-chers tous les deux au général Bonaparte, pleurèrent aussi : il fut vaincu, et ramené par une tendresse conjugale qui, pendant bien des années, fut victorieuse chez lui de la politique. Il oublia les fautes vraies ou supposées de Joséphine, et l'aima encore, mais jamais comme dans les premiers temps de leur union. Les prodigalités sans bornes, les imprudences fâcheuses, auxquelles chaque jour elle se livrait, causaient souvent à son mari des mouvements d'impatience dont il n'était pas maître; mais il pardonnait avec la bonté de la puissance heureuse, et ne savait pas être irrité longtemps contre une femme qui avait partagé les premiers moments de sa grandeur naissante, et qui, en venant s'asseoir un jour à côté de lui, semblait avoir amené la fortune avec elle.

Madame Bonaparte était une véritable femme de l'ancien régime, dévote, superstitieuse, et même royaliste, détestant ce qu'elle appelait les jacobins, lesquels le lui rendaient bien; ne recherchant que les gens d'autrefois, qui, rentrés en foule, comme nous l'avons dit, venaient la visiter le matin. Ils l'avaient connue femme d'un homme honorable, et assez élevé en rang et en dignité militaire, l'infortuné Beauharnais, mort sur l'échafaud révolutionnaire; ils la trouvaient l'épouse d'un parvenu, mais d'un parvenu plus puissant qu'aucun prince de l'Europe; ils ne craignaient pas de venir lui demander des faveurs, tout en affectant de la dédaigner. Elle mettait de l'empressement à leur faire part de sa puissance, à leur rendre des services. Elle s'appliquait même à faire naître chez eux un genre d'illusion auquel ils se prêtaient volontiers, c'est qu'au fond le général Bonaparte n'attendait qu'une occasion favorable pour rappeler les Bourbons et leur rendre un héritage qui leur appartenait. Et, chose singulière, cette illusion, qu'elle se plaisait à provoquer chez eux, elle aurait presque voulu la partager aussi; car elle eût préféré voir son époux sujet des Bourbons, mais sujet protecteur de ses rois, entouré des hommages de l'ancienne aristo-

cratie française, à le voir monarque couronné par la main de la nation. C'était une femme d'un cœur très-faible. Bien que légère, elle aimait cet homme qui la couvrait de gloire; elle l'aimait davantage depuis qu'elle en était moins aimée. N'imaginant pas qu'il pût mettre un pied audacieux sur les marches du trône sans tomber aussitôt sous le poignard des républicains ou des royalistes, elle voyait confondus dans une ruine commune, ses enfants, son mari, elle-même. Mais, en supposant qu'il parvînt sain et sauf sur ce trône usurpé, une autre crainte assiégeait son cœur : elle n'irait pas s'y asseoir avec lui. Si on faisait un jour le général Bonaparte roi ou empereur, ce serait évidemment sous prétexte de donner à la France un gouvernement stable, en le rendant héréditaire; et malheureusement les médecins ne lui laissaient plus l'espérance d'avoir des enfants. Elle se rappelait à ce sujet la singulière prédiction d'une femme, espèce de pythonisse alors en vogue, qui lui avait dit : Vous occuperez la première place du monde, mais pour peu de temps. — Elle avait déjà entendu les frères du Premier Consul prononcer le mot fatal de divorce. L'infortunée, que les reines de l'Europe auraient pu envier, à ne juger de son sort que par l'éclat extérieur dont elle était entourée, vivait dans les plus affreux soucis. Chaque progrès de sa fortune ajoutait des apparences à son bonheur, et des chagrins à sa vie; et si elle parvenait à échapper à ses peines cuisantes, c'était par une légèreté de caractère qui la sauvait des préoccupations prolongées. L'attachement du général Bonaparte pour elle, ses brusqueries, quand il s'en permettait, réparées à l'instant même par des mouvements d'une parfaite bonté, finissaient aussi par la rassurer. Entraînée d'ailleurs, comme tous les gens de ce temps, par un tourbillon étourdissant, elle comptait sur le dieu des révolutions, sur le hasard; et, après de vives agitations, elle revenait à jouir de sa fortune. Elle essayait, en attendant, de détourner son mari des idées d'une grandeur exagérée, osait même lui parler des Bourbons, sauf à essuyer des orages, et, malgré ses goûts, qui auraient dû lui faire préférer M. de Talleyrand à M. Fouché, elle avait pris ce dernier en gré, parce que, tout jacobin qu'il était, disait-elle, il osait faire entendre la vérité au Premier Consul; et à ses yeux faire entendre la vérité au Premier Consul, c'était lui conseiller la conservation de la République, sauf à augmenter son pouvoir consulaire. MM. de Talleyrand et Fouché, croyant se rendre plus forts en pénétrant dans la famille du Premier Consul, s'y introduisaient en flattant chaque côté comme il aimait à être flatté. M. de Talleyrand cherchait à complaire aux frères, en disant qu'il fallait imaginer pour le Premier Consul une autre position que celle qu'il tenait de la Constitution. M. Fouché cherchait à complaire à madame Bonaparte, en disant que l'on commettait de graves imprudences, et qu'on perdrait tout en voulant tout brusquer. Cette manière de pénétrer dans sa famille, d'en exciter les agitations en s'y mêlant, déplaisait singulièrement au Premier Consul. Il le témoignait souvent, et quand il avait quelque communication à faire aux siens, il en chargeait son collègue Cambacérès, qui, avec sa prudence accoutumée, entendait tout, ne disait rien que ce qu'on lui ordonnait de dire, et s'acquittait de ce genre de commission avec autant de ménagement que d'exactitude.

Une circonstance assez étrange venait de donner à toutes ces agitations intérieures un objet présent et positif. Le prince qui fut depuis Louis XVIII, exilé alors, avait tenté une démarche singulière et peu réfléchie. Beaucoup de royalistes, pour expliquer et excuser leur retour vers le nouveau gouvernement, feignaient de croire, ou croyaient en effet, que le général Bonaparte voulait rappeler les Bourbons. Ces hommes, qui n'avaient pas lu, ou pas su lire, l'histoire de la révolution d'Angleterre, et y découvrir les terribles leçons dont elle est pleine, venaient tout à coup d'y découvrir une analogie qui charmait leurs espérances : c'était le rappel des Stuarts par le général Monk. Ils supprimaient Cromwell, dont cependant le rôle était assez grand pour n'être pas oublié. Ils avaient fini par produire une opinion factice, qui était arrivée jusqu'à Louis XVIII. Ce prince, doué de tact et d'esprit, avait eu la maladresse d'écrire au général Bonaparte lui-même, et lui avait fait parvenir plusieurs lettres, qu'il croyait dignes, mais qui ne l'étaient pas, et qui ne prouvaient qu'une chose, les illusions ordinaires de l'émigration. Voici la première de ces lettres :

« 20 février 1800.

» Quelle que soit leur conduite apparente, des
» hommes tels que vous, monsieur, n'inspirent ja-
» mais d'inquiétude. Vous avez accepté une place
» éminente, et je vous en sais gré. Mieux que per-
» sonne, vous savez ce qu'il faut de force et de
» puissance pour faire le bonheur d'une grande na-
» tion. Sauvez la France de ses propres fureurs,
» vous aurez rempli le premier vœu de mon cœur;
» rendez-lui son roi, et les générations futures bé-
» niront votre mémoire. Vous serez toujours trop
» nécessaire à l'Etat pour que je puisse acquitter par
» des places importantes la dette de mes aïeux et
» la mienne.

» LOUIS. »

Le Premier Consul fut fort surpris en recevant cette lettre, et demeura incertain, ne sachant s'il fallait y répondre. Elle lui avait été transmise par le consul Lebrun, qui l'avait reçue lui-même de l'abbé de Montesquiou. Le Premier Consul, absorbé par la multiplicité des affaires au début de son gouvernement, laissa passer le temps sans faire de réponse. Le prince, impatient comme un émigré, écrivit une seconde lettre encore plus empreinte de la crédulité de son parti, encore plus regrettable pour sa dignité. La voici :

« Depuis longtemps, général, vous devez savoir
» que mon estime vous est acquise. Si vous doutiez
» que je fusse susceptible de reconnaissance, mar-
» quez votre place, fixez le sort de vos amis. Quant
» à mes principes, je suis Français : clément par ca-
» ractère, je le serais encore par raison.

» Non, le vainqueur de Lodi, de Castiglione, » d'Arcole, le conquérant de l'Italie et de l'Egypte, » ne peut pas préférer à la gloire une vaine célé- » brité. Cependant vous perdez un temps précieux : » nous pouvons assurer le repos de la France; je dis » *nous,* parce que j'ai besoin de Bonaparte pour » cela, et qu'il ne le pourrait sans moi.

» Général, l'Europe vous observe, la gloire vous » attend, et je suis impatient de rendre la paix à » mon peuple.

» Louis. »

Cette fois, le Premier Consul ne crut pas pouvoir se dispenser de répondre. Au fond, il n'avait jamais eu aucun doute sur ce qu'il avait à faire à l'égard des princes déchus. Indépendamment de toute ambition, il regardait comme impraticable et funeste le rappel des Bourbons. C'était de conviction qu'il les repoussait, quel que fût d'ailleurs son désir d'être le maître de la France. Sa femme avait été instruite de son secret, son secrétaire aussi; et bien qu'il ne leur fît pas l'honneur de les admettre à de telles délibérations, il leur donna ses motifs. Sa femme s'était jetée presque à ses pieds, pour le supplier de laisser au moins quelque espérance aux Bourbons; il la repoussa avec humeur, et s'adressant à son secrétaire : Vous ne connaissez pas ces gens-là, lui dit-il; si je leur rendais leur trône, ils croiraient l'avoir recouvré par la grâce de Dieu. Ils seraient bientôt entourés, entraînés par l'émigration; ils bouleverseraient tout, en voulant tout refaire, même ce qui ne peut pas être refait. Que deviendraient les nombreux intérêts créés depuis quatre-vingt-neuf? Que deviendraient, et les acquéreurs de biens nationaux, et les chefs de l'armée, et tous les hommes qui ont engagé dans la Révolution leur vie et leur avenir? Après les hommes, que deviendraient les choses? Que deviendraient les principes pour lesquels on a tant combattu? Tout cela périrait, mais ne périrait pas sans conflit; il y aurait une affreuse lutte; des milliers d'hommes succomberaient. Jamais, non, jamais je ne prendrai une aussi funeste résolution. — Il avait raison. Tout intérêt personnel à part, il faisait bien. Sa dictature, qui retardait l'établissement de la liberté politique en France, liberté bien difficile alors, sa dictature achevait le triomphe de la Révolution française, que Waterloo même, à condition d'arriver quinze ans plus tard, ne pouvait plus détruire.

Sa réponse devait être conforme à sa pensée, et ne pas laisser plus d'espérances qu'il n'en voulait donner. On ne peut juger que par le texte même de sa lettre, de la grandeur d'expression avec laquelle il répondit à l'imprudente démarche du prince exilé.

« Paris, le 20 fructidor an VIII (7 septembre 1800).

» J'ai reçu, monsieur, votre lettre; je vous re- » mercie des choses honnêtes que vous me dites.

» Vous ne devez pas souhaiter votre retour en » France; il vous faudrait marcher sur cinq cent » mille cadavres.

» Sacrifiez votre intérêt au repos et au bonheur » de la France; l'histoire vous en tiendra compte.

» Je ne suis pas insensible aux malheurs de votre » famille : je contribuerai avec plaisir à la douceur » et à la tranquillité de votre retraite.

» Bonaparte. »

Il se répandit de cela quelque chose, et les desseins personnels du Premier Consul n'en devinrent que plus évidents.

Ce sont toujours les tentatives des partis contre un pouvoir naissant qui hâtent ses progrès, et l'encouragent à oser tout ce qu'il médite. Une tentative plus ridicule que criminelle, des républicains contre le Premier Consul, hâta une démonstration tout aussi ridicule, de la part des hommes qui voulaient précipiter son élévation : ni l'une ni l'autre n'aboutirent.

Les déclamateurs patriotes, plus bruyants et beaucoup moins redoutables que les agents du royalisme, se réunissaient souvent chez un ancien employé du comité de salut public, resté sans fonctions. Il s'appelait Demerville; il parlait beaucoup, colportait des brochures contre le gouvernement, et n'était guère capable de faire davantage. Chez lui se rendaient le Corse Aréna, frère de l'un des membres des Cinq-Cents qui avaient fui par la fenêtre, lors du 18 brumaire; Topino-Lebrun, peintre de quelque talent, élève de David, participant à l'exaltation révolutionnaire des artistes de ce temps-là; puis beaucoup de réfugiés italiens, qui étaient exaspérés contre le général Bonaparte, de ce qu'il protégeait le Pape et ne rétablissait pas la République romaine. Le principal, le plus bruyant de ces derniers, était un sculpteur du nom de Ceracchi. Ces brouillons, ordinairement assemblés chez Demerville, y tenaient les propos les plus absurdes. Il fallait, disaient-ils, en finir; on avait beaucoup de monde avec soi, Masséna, Carnot, Lannes, Sieyès, Fouché lui-même. Il n'y avait qu'à frapper le tyran, et tous les vrais républicains se prononceraient alors; tous se réuniraient pour relever la République expirante. Mais il fallait trouver un Brutus pour frapper le nouveau César. Il ne s'en présentait pas. Un militaire sans emploi, nommé Harrel, vivant par désœuvrement et par misère avec ces déclamateurs, indigent et mécontent comme eux, leur parut l'homme de main dont ils avaient besoin. Ils lui firent des propositions qui l'effrayèrent beaucoup. Dans son agitation, il s'ouvrit à un commissaire des guerres avec lequel il avait quelques liaisons, et qui lui conseilla de faire part de ce qu'il savait au gouvernement. Ce nommé Harrel alla trouver le secrétaire du Premier Consul, M. de Bourrienne, et le général Lannes, commandant de la garde consulaire. Le Premier Consul, averti par eux, fit donner par la police de l'argent à Harrel, ainsi que l'ordre de se prêter à tout ce que lui proposeraient ses complices. Ces misérables conspirateurs croyaient avoir rencontré dans cet individu un véritable homme d'exécution, mais ils trouvaient que ce n'était pas assez d'un. Harrel leur proposa de leur en amener d'autres. Ils y consentirent, et Harrel leur amena des agents de M. Fouché. Après avoir donné dans ce piége, ils songèrent à se pro-

curer des poignards, pour armer Harrel et ses compagnons. Cette fois ils s'en chargèrent eux-mêmes, et apportèrent des poignards achetés par Topino-Lebrun. Enfin ils firent choix du lieu pour frapper le Premier Consul, et ce fut l'Opéra, nommé alors théâtre des Arts. Ils fixèrent le moment, et ce fut le 10 octobre (18 vendémiaire an IX), jour où le Premier Consul devait assister à la première représentation d'un opéra nouveau. La police avertie avait pris ses précautions. Le Premier Consul se rendit au théâtre de l'Opéra, suivi de Lannes, qui, veillant sur lui avec la plus grande sollicitude, avait doublé la garde, et placé autour de sa loge les plus braves de ses grenadiers. Les prétendus assassins vinrent en effet au rendez-vous, mais pas tous, et pas armés. Topino-Lebrun n'y était pas, Demerville non plus. Aréna et Ceracchi se présentèrent seuls. Ceracchi s'était plus approché que les autres de la loge du Premier Consul, mais il était sans poignard. Il n'y avait de hardis, de présents sur les lieux, et d'armés, que les conspirateurs placés par la police sur le théâtre du crime. On arrêta Ceracchi, Aréna, et successivement tous les autres, mais la plupart chez eux, ou dans les maisons dans lesquelles ils étaient allés chercher un refuge.

Cette affaire produisit un grand éclat; elle ne le méritait pas. Certainement, la police, que les hommes ignorants, étrangers à la connaissance des choses, accusent ordinairement de fabriquer elle-même les complots qu'elle découvre, la police n'avait pas inventé celui-ci, mais on peut dire qu'elle y avait pris trop de part. Les conspirateurs souhaitaient sans aucun doute la mort du Premier Consul, mais ils étaient incapables de le frapper de leurs propres mains, et en les encourageant, en leur fournissant ce qui était le plus difficile à trouver, de prétendus exécuteurs, on les avait entraînés dans le crime, plus qu'ils ne s'y seraient engagés si on les avait livrés à eux-mêmes. Si tout cela ne devait aboutir qu'à une punition sévère mais temporaire, comme on doit l'infliger à des fous, soit; mais les envoyer à la mort par une telle voie, c'était plus qu'il n'est permis de faire, même quand il s'agit de protéger une vie précieuse. On n'y regardait pas alors de si près; on instruisit sur-le-champ une procédure, qui devait conduire ces malheureux à l'échafaud.

Cette tentative causa une épouvante générale. Jusqu'ici, ce qu'on avait vu pendant la révolution, c'était ce qu'on appelait alors des journées, c'est-à-dire des attaques à main armée; mais on était rassuré contre de tels assauts par la puissance militaire du gouvernement. On n'avait pas songé encore à l'assassinat, et à la possibilité de voir le Premier Consul frappé à l'improviste, malgré l'entourage de ses grenadiers. La tentative de Ceracchi, dont le ridicule n'était pas connu, fut une sorte d'avertissement qui effraya tout le monde. La crainte de se voir replongé dans le chaos envahit tous les esprits, et fit naître en faveur du Premier Consul une sorte d'entraînement. La foule courut aux Tuileries. Le Tribunat, le seul des corps de l'Etat qui fût réuni en ce moment, puisqu'il tenait une séance par quinzaine dans l'intervalle des sessions, s'y rendit en corps. Toutes les autorités publiques suivirent cet exemple. Une multitude d'adresses furent envoyées au Premier Consul. Elles pouvaient toutes se résumer par ces paroles du corps municipal de Paris :

« Général, disait-il, nous venons, au nom de nos » concitoyens, vous exprimer l'indignation pro» fonde qu'ils ont ressentie à la nouvelle de l'atten» tat médité contre votre personne. Trop d'intérêts » se rattachent à votre existence, pour que les » complots qui l'ont menacée ne deviennent pas » un sujet de douleur publique, comme les soins » qui l'ont garantie seront un sujet de reconnais» sance et de joie nationales.

» La Providence, qui en vendémiaire an VIII vous » ramena d'Egypte, qui à Marengo sembla vous » préserver de tous les périls, qui, enfin, le 18 ven» démiaire an IX, vient de vous sauver de la fureur » des assassins, est, permettez-nous de le dire, la » providence de la France, bien plus que la vôtre. » Elle n'a pas voulu qu'une année si belle, si pleine » d'événements glorieux, destinée à occuper une si » grande place dans le souvenir des hommes, fût » terminée tout à coup par un crime détestable.... » Que les ennemis de la France cessent de vouloir » votre perte et la nôtre; qu'ils se soumettent à » cette destinée qui, plus puissante que tous les » complots, assurera votre conservation et celle de » la République... Nous ne vous parlons pas des » coupables, ils appartiennent à la loi... »

Ces adresses, jetées toutes dans le même moule, répétaient au Premier Consul qu'il n'avait pas le droit d'être clément, que sa vie appartenait à la République, et devait être défendue comme le bonheur public, dont elle était le gage. Il faut ajouter que ces manifestations étaient sincères. Tout le monde se croyait en péril avec le Premier Consul. Quiconque n'était pas factieux souhaitait sa conservation. Les royalistes croyaient, s'il venait à mourir, rebrousser chemin vers l'échafaud ou l'exil; les révolutionnaires croyaient voir la contre-révolution triomphante par les armes de l'étranger.

Le Premier Consul apporta un soin particulier, et digne de remarque, à diminuer l'opinion qu'on se faisait du péril auquel il avait été exposé. Il ne voulait pas qu'on crût que sa vie dépendait du premier venu, et regardait cela comme aussi nécessaire à sa sûreté qu'à sa dignité. S'entretenant avec les autorités chargées de le complimenter, il leur disait à toutes que le danger dont on était si alarmé n'avait eu rien de sérieux; il leur expliquait comment, entouré des officiers de la garde consulaire et d'un piquet de ses grenadiers, il était complétement garanti contre les sept ou huit misérables qui avaient voulu l'atteindre. Il croyait, beaucoup plus que ses paroles ne pouvaient le faire supposer, au péril dont sa vie était menacée; mais il jugeait utile de se montrer à toutes les imaginations entouré des grenadiers de Marengo, et inaccessible, au milieu d'eux, aux coups des assassins.

De plus graves complots que celui dont on faisait tant de bruit, et ourdis par d'autres mains, se

préparaient dans l'ombre. On en avait le vague sentiment, et on se disait que ces tentatives se renouvelleraient plus d'une fois. Ce fut pour les partisans du Premier Consul une occasion de répéter qu'il fallait quelque chose de plus stable qu'un pouvoir éphémère reposant sur la tête d'un seul homme, et pouvant disparaître sous le coup de poignard d'un scélérat. Les frères du Premier Consul, MM. Rœderer, Regnaud de Saint-Jean d'Angély, de Talleyrand, de Fontanes, et beaucoup d'autres, étaient dans ces idées, les uns par conviction, les autres pour plaire au maître, tous, comme il arrive ordinairement, par un mélange de sentiments sincères et intéressés. Il sortit de là un pamphlet anonyme, fort singulier, fort remarquable, qui avait, disait-on, pour auteur Lucien Bonaparte, mais qui par la rare élégance du langage, par la connaissance classique de l'histoire, aurait dû être attribué à son véritable auteur, c'est-à-dire à M. de Fontanes lui-même. Ce pamphlet fut l'occasion d'un assez grand mouvement dans les esprits, pour mériter d'être mentionné ici. Il marque l'un des pas que fit le général Bonaparte dans la carrière du pouvoir suprême. Le titre était celui-ci : PARALLÈLE ENTRE CÉSAR, CROMWELL, MONK ET BONAPARTE. L'auteur comparait d'abord le général Bonaparte à Cromwell, et ne lui trouvait aucune ressemblance avec ce personnage principal de la révolution d'Angleterre. Cromwell, disait-il, était un fanatique, un chef de factieux sanguinaire, assassin de son roi, vainqueur uniquement dans la guerre civile, conquérant de quelques cités ou provinces d'Angleterre, un barbare enfin, qui avait ravagé les universités d'Oxford et de Cambridge. C'était un scélérat habile, ce n'était pas un héros. L'analogue de Cromwell dans la Révolution française serait Robespierre, si Robespierre avait eu du courage, et si, la France n'ayant eu à combattre que la Vendée, il en avait été le vainqueur. Le général Bonaparte, au contraire, étranger aux maux de la Révolution, avait couvert d'une gloire immense des crimes qui n'étaient pas les siens. Il avait aboli la fête barbare instituée en l'honneur du régicide; il mettait fin aux horreurs du fanatisme révolutionnaire; il honorait les sciences et les lettres, rétablissait les écoles, ouvrait le temple des arts. Il n'avait pas fait la guerre civile; il avait conquis non des cités, mais des royaumes. Quant à Monk, qu'avait de commun cet esprit incertain, ce transfuge de tous les partis, ne sachant où il marchait, ayant fait échouer le vaisseau de la révolution à la monarchie, comme il aurait pu le faire échouer à la république, qu'avait de commun ce triste personnage avec le général Bonaparte, cet esprit si ferme, sachant si clairement ce qu'il voulait?... Le titre de duc d'Albemarle avait pu contenter la vanité vulgaire du général Monk, « mais croit-on que le bâton de maréchal, ou que » l'épée de connétable, suffit à l'homme *devant qui* » *l'univers s'est tu?*... Ne sait-on pas qu'il est de » certaines destinées qui appellent la première » place?... Et d'ailleurs si Bonaparte pouvait ja- » mais imiter Monk, ne voit-on pas que la France » serait replongée dans les horreurs d'une nouvelle » révolution! Les tempêtes, au lieu de se calmer, » renaîtraient de toutes parts... »

Après avoir repoussé ces comparaisons, l'auteur ne trouvait, dans toute l'histoire, d'analogue au général Bonaparte, que César. Il lui reconnaissait la même grandeur militaire, la même grandeur politique, mais il lui découvrait une dissemblance. César, à la tête des démagogues romains, avait opprimé le parti des honnêtes gens, et détruit la république; le général Bonaparte, au contraire, avait relevé en France le parti des honnêtes gens, et rabaissé celui des méchants.

Tout cela était vrai; l'œuvre entreprise jusqu'ici par le général Bonaparte était bien plus morale que celle de César.

Après toutes ces comparaisons, il fallait conclure... Heureuse la République, s'écriait l'auteur, *si Bonaparte était immortel!* « Mais où sont, ajou- » tait-il, où sont ses héritiers? où sont les insti- » tutions qui peuvent maintenir ses bienfaits et » perpétuer son génie? Le sort de trente millions » d'hommes ne tient qu'à la vie d'un seul homme! » Français! que deviendriez-vous si à l'instant un » cri funèbre vous annonçait que cet homme a » vécu? »

L'auteur examinait ici les chances diverses qui se présenteraient à la mort du général Bonaparte. Retomberait-on sous le joug d'une assemblée? mais le souvenir de la Convention était là pour éloigner de l'esprit de tout le monde une pareille supposition. Se jetterait-on dans les bras du gouvernement militaire? Mais où était l'égal du général Bonaparte? La République comptait sans doute de grands généraux, mais lequel effaçait assez tous les autres pour prévenir toute rivalité, et empêcher que les armées ne s'égorgeassent, dans l'intérêt de leur chef particulier?... A défaut du gouvernement des assemblées, à défaut du gouvernement des prétoriens, voulait-on recourir à la dynastie *légitime*, qui était sur la frontière, tendant les bras à la France?... mais c'était la contre-révolution, et le retour de Charles II et de Jacques II en Angleterre, le sang ruisselant à leur apparition, étaient des exemples suffisants pour éclairer les peuples... Et si l'on avait besoin d'exemples plus récents, la rentrée que la reine de Naples et son imbécile époux venaient de faire dans leur royaume infortuné était une leçon écrite en caractères de sang!... FRANÇAIS! VOUS DORMEZ AU BORD D'UN ABIME!... tel était le dernier mot de ce singulier écrit.

Tout ce qu'il contenait, sauf les flatteries de langage, était vrai; mais c'étaient des vérités bien prématurées, à en juger par l'impression qu'elles produisirent. Lucien, ministre de l'intérieur, employa les moyens dont il disposait pour répandre cet écrit dans toute la France. Il en remplit Paris et les provinces, ayant bien soin d'en cacher l'origine. Le pamphlet produisit un grand effet. Au fond, il disait ce que chacun pensait; mais il exigeait de la France un aveu qu'un orgueil fort légitime ne lui permettait pas encore de faire. On avait aboli, huit ans auparavant, une royauté de quatorze siècles, et il fallait sitôt venir avouer, aux pieds d'un général



Paris. Typ. H. Pl n.

MOREAU. (P. 216.)

de trente ans, qu'on s'était trompé, et le prier de faire revivre cette royauté dans sa personne! On voulait bien lui donner un pouvoir égal à celui des rois, mais il fallait au moins sauver les apparences, ne fût-ce que dans l'intérêt de la dignité nationale. D'ailleurs, ce jeune guerrier avait remporté d'admirables victoires, déjà rendu un commencement de sécurité au pays; mais il commençait à peine la réconciliation des partis, la réorganisation de la France, la rédaction de ses lois; il n'avait surtout pas encore donné la paix au monde. Il lui restait donc bien des titres à conquérir, qu'il était assuré, au surplus, de réunir bientôt sur sa glorieuse tête.

L'impression fut générale et pénible. De tous côtés les préfets mandèrent que l'écrit produisait un fâcheux effet, qu'il donnait quelque raison à la faction démagogique, que les Césars provoquaient des Brutus, que la brochure était imprudente et regrettable. A Paris, l'impression était la même. Dans le sein du Conseil d'Etat, la désapprobation ne se cachait point. Le Premier Consul, soit qu'il eût pris part au pamphlet, soit qu'il eût été compromis à son insu par des amis impatients et maladroits, crut devoir le désavouer, surtout aux yeux du parti révolutionnaire. Il appela M. Fouché, et lui demanda publiquement comment il laissait circuler de tels écrits. — Je connais l'auteur, répondit le ministre. — Si vous le connaissez, reprit le Premier Consul, il fallait le mettre à Vincennes. — Je ne pouvais pas le mettre à Vincennes, ajouta M. Fouché, car c'est votre propre frère. — A ce mot, le général Bonaparte se plaignit amèrement de ce frère, qui l'avait déjà compromis plus d'une fois. L'aigreur s'ensuivit à l'égard de Lucien Bonaparte. Un jour, celui-ci n'ayant pas été exact à un conseil des ministres, ce qui lui arrivait souvent, et beaucoup de plaintes s'élevant contre son administration, le Premier Consul témoigna sur son

compte un vif mécontentement, et parut même vouloir le révoquer immédiatement. Mais le consul Cambacérès conseilla d'y mettre plus d'égards, et de ne pas enlever à Lucien le portefeuille de l'intérieur sans lui donner un dédommagement convenable. Le Premier Consul y consentit. M. Cambacérès imagina l'ambassade d'Espagne, et fut chargé de l'offrir à Lucien. Il la lui fit accepter sans difficulté. Lucien partit, et bientôt on ne songea plus à l'imprudent pamphlet.

Ainsi une première tentative d'assassinat contre le Premier Consul avait provoqué en sa faveur une première tentative d'élévation; mais l'une était aussi folle que l'autre était maladroite. Il fallait que le général Bonaparte achetât par de nouveaux services une augmentation d'autorité, que personne ne définissait encore avec précision, mais que tout le monde prévoyait confusément dans l'avenir, et à laquelle lui ou ses amis aspiraient déjà d'une manière ouverte. Du reste, sa fortune allait lui fournir, en services rendus, en dangers évités, des titres immenses auxquels la France ne résisterait plus.

FIN DU LIVRE SIXIÈME.

LIVRE SEPTIÈME.

HOHENLINDEN.

Paix avec les Etats-Unis et les Régences barbaresques. — Réunion du congrès de Lunéville. — M. de Cobentzel se refuse à une négociation séparée, et veut au moins la présence d'un plénipotentiaire anglais, pour couvrir la négociation réelle entre l'Autriche et la France. — Le Premier Consul, afin de hâter la conclusion, ordonne la reprise des hostilités. — Plan de la campagne d'hiver. — Moreau est chargé de franchir l'Inn et de marcher sur Vienne. — Macdonald avec une seconde armée de réserve a ordre de passer des Grisons dans le Tyrol. — Brune avec 80 mille hommes est destiné à forcer l'Adige et le Mincio. — Plan du jeune archiduc Jean, devenu généralissime des armées autrichiennes. — Son projet de tourner Moreau manqué par des fautes d'exécution. — Il s'arrête en route, et veut assaillir Moreau dans la forêt de Hohenlinden. — Belle manœuvre de Moreau, supérieurement exécutée par Richepanse. — Mémorable bataille de Hohenlinden. — Grands résultats de cette bataille. — Passage de l'Inn, de la Salza, de la Traun, de l'Ens. — Armistice de Steyer. — L'Autriche promet de signer la paix immédiatement. — Opérations dans les Alpes et en Italie. — Passage du Splügen par Macdonald, au milieu des horreurs de l'hiver. — Arrivée de Macdonald dans le Tyrol italien. — Dispositions de Brune pour passer le Mincio sur deux points. — Vice de ces dispositions. — Le général Dupont essaye un premier passage à Pozzolo, et attire sur lui seul le gros de l'armée autrichienne. — Le Mincio est forcé après une effusion de sang inutile. — Passage du Mincio et de l'Adige. — Heureuse fuite du général Laudon au moyen d'un mensonge. — Les Autrichiens battus demandent un armistice en Italie. — Signature de cet armistice à Trévise. — Reprise des négociations à Lunéville. — Le principe d'une paix séparée admis par M. de Cobentzel. — Le Premier Consul veut faire payer à l'Autriche les frais de cette seconde campagne, et lui impose des conditions plus dures que dans les préliminaires de M. de Saint-Julien. — Il pose pour *ultimatum* la limite du Rhin en Allemagne, la limite de l'Adige en Italie. — Courageuse résistance de M. de Cobentzel. — Cette résistance, quoique honorable, fait perdre à l'Autriche un temps précieux. — Pendant qu'on négocie à Lunéville, l'empereur Paul, à qui le Premier Consul avait cédé l'île de Malte, la réclame des Anglais, qui la refusent. — Colère de Paul I[er]. — Il appelle à Saint-Pétersbourg le roi de Suède, et renouvelle la ligue de 1780. — Déclaration des neutres. — Rupture de toutes les cours du Nord avec la Grande-Bretagne. — Le Premier Consul en profite pour être plus exigeant envers l'Autriche. — Il veut, outre la limite de l'Adige, l'expulsion de l'Italie de tous les princes de la maison d'Autriche. — Le grand-duc de Toscane doit, avec le duc de Modène, être transporté en Allemagne. — M. de Cobentzel finit par céder, et signe avec Joseph Bonaparte, le 9 février 1801, le célèbre traité de Lunéville. — La France obtient pour la seconde fois la ligne du Rhin dans toute son étendue, et reste à peu près maîtresse de l'Italie. — L'Autriche est rejetée au delà de l'Adige. — La République cisalpine doit comprendre le Milanais, le Mantouan, le duché de Modène et les Légations. — La Toscane destinée à la maison de Parme, sous le titre de royaume d'Etrurie. — Le principe des sécularisations posé pour l'Allemagne. — Grands résultats obtenus par le Premier Consul dans l'espace de quinze mois.

Joseph Bonaparte venait de signer à Morfontaine, avec MM. Ellsworth, Davie et Van-Murray, le traité qui rétablissait la paix entre la France et l'Amérique. C'était le premier traité conclu par le gouvernement consulaire. Il était naturel que la réconciliation de la France avec les différentes puissances du globe commençât par la république qu'elle avait en quelque sorte mise au monde. Le Premier Consul avait permis qu'on ajournât les difficultés relatives au traité d'alliance du 6 février 1778; mais en revanche il avait exigé l'ajournement des réclamations des Américains relatives aux bâtiments capturés. Il jugeait avec raison que, dans le moment, il fallait se contenter de la reconnaissance des droits des neutres. C'était donner sur les mers un allié de plus à la France, et un ennemi de plus à l'Angleterre; c'était un nouveau ferment ajouté à la querelle maritime qui s'élevait dans le Nord, et qui de jour en jour devenait plus grave. En conséquence, les principaux articles du droit des neutres, tel au moins que le professent la France et tous les Etats maritimes, furent insérés intégralement dans le nouveau traité.

Ces articles étaient ceux que nous avons déjà fait connaître.

1° *Le pavillon couvre la marchandise*, par conséquent le neutre peut transporter toute marchandise ennemie sans être recherché.

2° Il n'y a d'exception à cette règle que pour la contrebande de guerre, et cette contrebande ne s'étend pas aux denrées alimentaires, ni aux munitions navales, bois, goudrons, chanvres, mais uniquement aux armes et munitions de guerre confectionnées, telles que *poudre, salpêtre, pétards, mèches, balles, boulets, bombes, grenades, carcasses, piques, hallebardes, épées, ceinturons, pistolets, fourreaux, selles de cavalerie, harnais, canons, mortiers, avec leurs affûts, et généralement toutes armes, munitions de guerre et ustensiles à l'usage des troupes.*

3° Le neutre peut aller de tout port à tout port; il n'y a d'exception à sa liberté de naviguer qu'à l'égard des ports réellement bloqués, et il n'y a de ports réellement bloqués que ceux qui sont gardés par une force telle, qu'il y ait un danger sérieux à vouloir forcer le blocus.

4° Le neutre doit subir la visite pour constater sa qualité véritable; mais le visiteur doit se tenir à portée de canon, n'envoyer qu'un canot et trois hommes; et si le neutre est convoyé par un bâtiment de guerre, la visite ne peut avoir lieu, la présence du pavillon militaire étant une garantie suffisante contre toute espèce de fraude.

Le traité contenait d'autres stipulations de détail, mais ces quatre dispositions principales, qui constituent véritablement le droit des neutres,

étaient une importante victoire; car les Américains, en les adoptant, étaient obligés d'en exiger l'application à leur commerce de la part des Anglais, ou bien forcés de faire la guerre.

La signature de ce traité fut solennellement célébrée à Morfontaine, belle terre que Joseph, plus riche que ses frères, grâce à son mariage, avait acquise depuis quelque temps. Le Premier Consul s'y rendit, accompagné d'une société nombreuse et brillante. D'élégantes décorations, placées dans le château et les jardins, montraient partout la France et l'Amérique unies. On porta des toasts analogues à la circonstance. Le Premier Consul proposa celui-ci : « Aux mânes des Français et des Américains morts sur le champ de bataille pour l'indépendance du nouveau monde. »

Lebrun proposa cet autre : « A l'union de l'Amérique avec les puissances du Nord, pour faire respecter la liberté des mers. » Enfin Cambacérès proposa le troisième : Au successeur de Washington !

On attendait avec impatience M. de Cobentzel à Lunéville, pour savoir si sa cour était disposée à conclure la paix. Le Premier Consul, s'il n'était pas satisfait de la marche des négociations, était décidé à reprendre les hostilités, quelque avancée que fût la saison. Il ne comptait plus les obstacles pour rien depuis qu'il avait franchi le Saint-Bernard, et croyait qu'on pouvait se battre sur la neige et la glace, aussi bien que sur une terre couverte de verdure ou de moissons. L'Autriche, au contraire, désirait gagner du temps, parce qu'elle s'était engagée avec l'Angleterre à n'accepter aucune paix séparée avant le mois de février suivant, c'est-à-dire février 1801 (pluviôse an IX). Craignant fort la reprise des hostilités, elle venait de faire demander une troisième prolongation d'armistice. Le Premier Consul avait péremptoirement refusé, par le motif que M. de Cobentzel n'était pas encore arrivé à Lunéville. Il ne voulait se laisser vaincre à cet égard que lorsqu'il verrait le plénipotentiaire autrichien rendu sur le lieu même de la négociation. Enfin M. de Cobentzel arriva le 24 octobre 1800 à Lunéville. Il fut reçu à la frontière et sur toute la route au bruit du canon, et avec de grands témoignages de considération. Le général Clarke avait été nommé gouverneur de Lunéville, pour en faire les honneurs aux membres du congrès, et pour qu'il pût s'acquitter convenablement de ce soin, on avait mis à sa disposition des fonds et de beaux régiments. Joseph s'y était rendu de son côté, accompagné de M. de Laforest pour secrétaire. A peine M. de Cobentzel était-il arrivé, que le Premier Consul, tenant à se convaincre par lui-même des dispositions du négociateur autrichien, lui adressa l'invitation de venir passer quelques jours à Paris. M. de Cobentzel [1] n'osa pas s'y refuser, et s'achemina vers Paris avec beaucoup de déférence. Il y était rendu le 29 octobre. On lui accorda sur-le-champ une nouvelle prolongation d'armistice de vingt jours. Le Premier Consul l'entretint ensuite de la paix, et des conditions auxquelles on pourrait la conclure. M. de Cobentzel n'était pas fort rassurant sur la question d'une négociation séparée, et, quant aux conditions, il apportait des prétentions tout à fait déplacées. L'Autriche avait sur l'Italie des vues impossibles à satisfaire, et elle voulait, si on ne lui accordait qu'en Allemagne les indemnités promises en Italie par le traité de Campo-Formio, elle voulait, ou en Bavière, ou dans le Palatinat, ou en Souabe, des concessions de territoire exorbitantes. Le Premier Consul se permit quelques mouvements de vivacité. Cela lui était arrivé déjà dans les négociations de Campo-Formio, avec ce même M. de Cobentzel; mais l'âge et la puissance venant, il se contenait encore moins qu'autrefois. M. de Cobentzel se plaignit amèrement, disant n'avoir jamais été traité de la sorte, ni par Catherine, ni par Frédéric, ni par l'empereur Paul lui-même. Il demanda donc à retourner à Lunéville, et on le laissa repartir, imaginant qu'il valait mieux négocier pied à pied avec lui, par l'intermédiaire de Joseph. Ce dernier, doux, calme, et assez intelligent, était plus propre que son frère à ce travail de patience.

M. de Cobentzel et Joseph Bonaparte, réunis à Lunéville, échangèrent leurs pleins pouvoirs le 9 novembre (18 brumaire). Joseph avait ordre de lui adresser les trois questions suivantes : 1° avait-il l'autorisation de traiter? 2° avait-il celle de traiter séparément de l'Angleterre? 3° traiterait-il pour l'empereur, au nom seul de la maison d'Autriche, ou au nom de l'empire germanique tout entier?

Les pouvoirs échangés et reconnus valables, ce qu'on examina d'une manière très-minutieuse, à cause de la mésaventure de M. de Saint-Julien, on s'expliqua sur la limite de ces pouvoirs. M. de Cobentzel n'hésita pas à déclarer qu'il ne pouvait pas traiter sans la présence au congrès d'un plénipotentiaire anglais. Quant à la question de savoir s'il traiterait pour la maison d'Autriche seule, ou pour l'empire tout entier, il déclara qu'il lui fallait des instructions nouvelles.

Ces réponses furent mandées à Paris. Sur-le-champ le Premier Consul fit annoncer à M. de Cobentzel que les hostilités seraient reprises à la fin de l'armistice, c'est-à-dire aux derniers jours de novembre; que le congrès, du reste, ne serait pas tenu de se dissoudre; que les hostilités continuant, on pourrait négocier, mais que les armées françaises ne s'arrêteraient dans leur marche que lorsque le plénipotentiaire autrichien aurait consenti à traiter sans l'Angleterre.

Dans ces entrefaites, le Premier Consul avait pris à l'égard de la Toscane une précaution devenue indispensable. Le général autrichien Sommariva y était resté avec quelques centaines d'hommes, conformément à la convention d'Alexandrie; mais il continuait de faire des levées en masse avec l'argent de l'Angleterre. Dans le moment, on annonçait un débarquement à Livourne de ces mêmes troupes anglaises que depuis si longtemps on promenait de Mahon au Ferrol, du Ferrol à Cadix. Les Napolitains, de leur côté, s'avançaient sur Rome,

[1] Napoléon a dit à Sainte-Hélène que M. de Cobentzel avait voulu venir à Paris pour gagner du temps. C'est une erreur de mémoire. La correspondance diplomatique prouve le contraire.

et les Autrichiens s'étendaient dans les Légations au delà des limites tracées par l'armistice, s'efforçant ainsi de tendre la main à l'insurrection toscane. Le Premier Consul voyant que, pendant que l'on cherchait à gagner du temps, on s'apprêtait à mettre l'armée française entre deux feux, enjoignit au général Dupont de marcher sur la Toscane, et à Murat, commandant le camp d'Amiens, de se rendre sur-le-champ en Italie. Il avait plusieurs fois averti les Autrichiens de ce qu'il était prêt à faire, si on ne suspendait les mouvements de troupes commencés en Toscane; et voyant qu'on ne tenait aucun compte de ses avis, il avait effectivement donné l'ordre d'agir. Le général Dupont avec les brigades Pino, Malher, Carra Saint-Cyr, traversa rapidement l'Apennin, et occupa Florence, tandis que le général Clément allait de Lucques à Livourne. Nulle part on ne trouva de résistance. Cependant les insurgés se réunirent dans la ville d'Arezzo, qui s'était déjà signalée contre les Français, lors de la retraite de Macdonald en 1799. Il fallut la prendre d'assaut, et la punir. Cela fut fait, moins sévèrement peut-être qu'elle ne l'avait mérité par sa conduite envers nos soldats. La Toscane fut dès lors soumise tout entière. Les Napolitains furent arrêtés dans leur marche, et les Anglais repoussés du sol de l'Italie, au moment même où ils allaient entrer à Livourne. Deux jours plus tard ils débarquaient 12 mille hommes.

De toutes parts les armées étaient en mouvement depuis les bords du Mein jusqu'aux bords de l'Adriatique, depuis Francfort jusqu'à Bologne. Les hostilités d'ailleurs étaient dénoncées. L'Autriche effrayée fit une dernière tentative par l'intermédiaire de M. de Cobentzel, tentative qui prouvait sa bonne volonté d'en finir, mais l'embarras résultant de ses malheureux engagements avec l'Angleterre. M. de Cobentzel s'adressa donc à Joseph Bonaparte, et, prenant un ton de confiance, lui demanda plusieurs fois si on pouvait compter sur la discrétion du gouvernement français. Rassuré à cet égard par Joseph, il lui montra une lettre dans laquelle l'empereur, témoignant les inquiétudes qu'il venait de témoigner lui-même relativement au danger d'une indiscrétion, mais s'en remettant à sa connaissance des hommes et des choses, l'autorisait à faire l'ouverture qui suit. L'Autriche consentait enfin à se détacher de l'Angleterre et à traiter séparément, à deux conditions auxquelles elle tenait d'une manière absolue : premièrement, un secret inviolable jusqu'au 1er février 1801, époque où finissaient ses engagements avec l'Angleterre, avec promesse formelle, si la négociation ne réussissait pas, de rendre toutes les pièces écrites de part et d'autre; secondement, l'admission d'un plénipotentiaire anglais à Lunéville, pour couvrir par sa présence la négociation véritable. A ces deux conditions, l'Autriche consentait à traiter sur-le-champ, et demandait une nouvelle prolongation d'armistice.

La proximité de Paris permit une réponse immédiate. Le Premier Consul ne voulut à aucun prix admettre un négociateur anglais à Lunéville. Il consentait bien à suspendre de nouveau les hostilités, à la condition d'une paix signée secrètement, si cela convenait à l'Autriche, mais signée en quarante-huit heures. Les conditions de cette paix se trouvaient déjà fort éclaircies par la discussion sur les préliminaires. C'étaient les suivantes : Le Rhin pour frontière de la République française en Allemagne; le Mincio pour frontière de l'Autriche en Italie, au lieu de l'Adige qu'elle avait en 1797, mais avec la cession de Mantoue à la Cisalpine; le Milanais, la Valteline, Parme et Modène à la Cisalpine; la Toscane au duc de Parme; les Légations au duc de Toscane; enfin, comme dispositions générales, l'indépendance du Piémont, de la Suisse, de Gênes. C'était le fond des préliminaires Saint-Julien avec une seule différence, l'abandon de Mantoue à la Cisalpine, pour punir l'Autriche de son refus de ratification. Mais le Premier Consul exigeait que le traité fût signé en quarante-huit heures, autrement il annonçait la guerre immédiate et à outrance. Dans le cas de l'acceptation, il s'engageait à un secret absolu jusqu'au 1er février, et à une nouvelle suspension des hostilités.

L'Autriche ne voulait ni aller aussi vite, ni concéder autant de choses en Italie. Se faisant des illusions sur les conditions qu'elle était en mesure d'obtenir, elle rejeta la proposition française. Les hostilités furent donc immédiatement reprises. M. de Cobentzel et Joseph restèrent à Lunéville, attendant, pour se faire de nouvelles communications, les événements qui allaient se passer à la fois sur le Danube, sur l'Inn, sur les grandes Alpes et sur l'Adige.

La reprise des hostilités avait été annoncée pour le 28 novembre (7 frimaire an IX). Tout était prêt pour cette campagne d'hiver, l'une des plus célèbres et des plus décisives de nos annales.

Le Premier Consul avait disposé cinq armées sur le vaste théâtre de cette guerre. Son projet était de les diriger de Paris, sans se mettre de sa personne à leur tête. Toutefois il n'avait pas renoncé à se rendre en Allemagne ou en Italie, et à prendre le commandement direct de l'une d'elles, si un revers imprévu, ou toute autre cause, rendait sa présence nécessaire. Ses équipages étaient à Dijon, tout prêts à s'acheminer sur le point où il serait obligé de se transporter.

Ces cinq armées étaient celles d'Augereau sur le Mein, de Moreau sur l'Inn, de Macdonald dans les Grisons, de Brune sur le Mincio, de Murat en marche vers l'Italie, avec les grenadiers d'Amiens. Augereau avait sous ses ordres 8 mille Hollandais, 12 mille Français, en tout 20 mille hommes; Moreau, 130 mille, dont 110 mille à l'armée active. L'armée de celui-ci avait été portée à cette force considérable par le recrutement, par la rentrée des malades et des blessés, par la réunion du corps de Sainte-Suzanne. La remise de Philipsbourg, d'Ulm, d'Ingolstadt, avait en outre permis à Moreau de concentrer toutes ses troupes entre l'Isar et l'Inn. Macdonald pouvait disposer de 15 mille hommes dans les Grisons. Brune en Italie était à la tête de 125 mille soldats, dont 80 mille sur le Mincio, 12 mille en Lombardie, Piémont et Ligurie, 8 mille en Toscane, 25 mille aux hôpitaux. Le corps de Murat présentait une

force de 10 mille grenadiers. Cela faisait un total de 300 mille combattants. Si on ajoute à ce nombre 40 mille hommes en Egypte et aux colonies, 60 mille dans l'intérieur et sur les côtes, on verra que la République, depuis l'administration du Premier Consul, comptait à peu près 400 mille soldats sous les armes. Les 300 mille placés sur le théâtre de la guerre, dont 250 mille valides et capables d'agir immédiatement, étaient pourvus de tout, grâce aux ressources réunies du Trésor et des contributions sur les pays conquis. La cavalerie était bien montée, surtout celle d'Allemagne ; l'artillerie était nombreuse et parfaitement servie. Moreau comptait 200 bouches à feu, Brune 180. On était donc bien plus préparé qu'au printemps, et nos armées avaient en elles-mêmes une confiance sans bornes.

Des juges éclairés, mais sévères, ont demandé pourquoi le Premier Consul, au lieu de diviser en cinq corps l'ensemble de ses forces actives, n'avait pas, suivant ses propres principes, formé deux grandes masses, l'une de 170 mille hommes sous Moreau, marchant sur Vienne par la Bavière, l'autre de 130 mille sous Brune, passant le Mincio, l'Adige, les Alpes, et menaçant Vienne par le Frioul. C'est en effet le plan qu'il adopta lui-même en 1805; mais l'exposé des faits fera comprendre ses motifs, et prouvera avec quelle connaissance profonde des hommes et des choses il savait, suivant les circonstances, diversifier l'application des grands principes de la guerre.

Nos deux armées principales, celle de Moreau, celle de Brune, étaient placées des deux côtés des Alpes, à peu près à la même hauteur, la première le long de l'Inn, la seconde le long du Mincio. (Voir la carte n° 1.) Moreau devait forcer la ligne de l'Inn, Brune celle du Mincio. Ces deux armées étaient au moins égales en force numérique, immensément supérieures en force morale, à celles qui leur étaient opposées. Restait entre elles deux la chaîne des Alpes, formant en cet endroit ce qu'on appelle le Tyrol. Les Autrichiens avaient le corps du général Hiller dans le Tyrol allemand, et celui du général Davidovich dans le Tyrol italien. Le général Macdonald avec les 15 mille hommes qui lui étaient confiés, et qu'on avait qualifiés du titre de seconde armée de réserve, devait occuper ces deux corps, et attirer toute leur attention, en les laissant incertains sur le point d'attaque qu'il choisirait; car, placé dans les Grisons, il était libre de se jeter ou directement dans le Tyrol allemand, ou par le Splügen dans le Tyrol italien. Le titre que portait son armée, les doutes répandus sur sa force, devaient faire craindre encore quelque coup extraordinaire, et elle était là pour profiter du prestige produit par le passage du Saint-Bernard. On n'avait pas assez cru à la première armée de réserve, on allait trop croire à la seconde. Dès lors Moreau et Brune, n'ayant plus d'inquiétude du côté des Alpes, pouvaient, sans craindre pour leurs flancs, se porter en avant avec la totalité de leurs forces.

La petite armée d'Augereau était destinée à surveiller les levées en masse de la Franconie et de la Souabe, soutenues par le corps autrichien de Simbschen. Elle couvrait ainsi la gauche et les derrières de Moreau. Enfin Murat, avec 10 mille grenadiers et une forte artillerie, devait jouer à l'égard de Brune le rôle qu'Augereau allait jouer à l'égard de Moreau. Il devait couvrir la droite et les derrières de Brune contre les insurgés de l'Italie centrale, contre les Napolitains, les Anglais, etc.

Ces précautions de prudence étaient celles qu'il convient de prendre, quand on reste dans les conditions de la guerre ordinaire. Or le Premier Consul y était nécessairement enfermé, quand il avait pour exécuteurs de ses plans deux généraux comme Brune et Moreau. Moreau, le meilleur des deux et l'un des meilleurs de l'Europe, n'était cependant pas homme à faire ce que le Premier Consul, devenu empereur, fit lui-même en 1805, lorsque, réunissant une force considérable sur le Danube, et laissant une force moindre en Italie, il marcha d'une manière foudroyante sur Vienne, ne s'inquiétant ni pour ses flancs ni pour ses derrières, et plaçant sa sûreté dans la vigueur écrasante des coups qu'il portait à l'ennemi principal. Mais Moreau, mais Brune, n'étaient pas hommes à se comporter ainsi. Il fallait donc, en les dirigeant, se placer dans les conditions de la guerre méthodique ; il fallait garder leurs flancs et leurs derrières, les mettre en sécurité sur ce qui pouvait se passer autour d'eux, car ni l'un ni l'autre n'était en mesure de dominer les accidents par la grandeur et la vigueur de sa marche. C'est pourquoi Macdonald fut placé dans le Tyrol, Augereau en Franconie, Murat dans l'Italie centrale.

Ces dispositions n'auraient dû changer que si l'état des affaires intérieures avait permis au Premier Consul de faire la guerre de sa personne; mais tout le monde était d'accord qu'il ne devait pas en ce moment quitter le centre du gouvernement. Son absence pendant la courte campagne de Marengo avait eu d'assez grands inconvénients, pour ne pas s'y exposer de nouveau sans une nécessité absolue.

Les dispositions des Autrichiens étaient de tout point inférieures aux nôtres. Leurs armées, à peu près égales en nombre aux armées françaises, ne les valaient d'ailleurs sous aucun autre rapport. Elles n'étaient pas encore remises de leurs défaites récentes. L'archiduc Jean commandait en Allemagne, le maréchal Bellegarde en Italie. Le corps de Simbschen, destiné à former le noyau des levées de la Souabe et de la Franconie, s'appuyait sur le général Klenau. Celui-ci commandait un corps intermédiaire, placé à cheval sur le Danube, se liant par sa droite avec le corps de Simbschen, par sa gauche avec l'armée principale de l'archiduc. Les généraux Simbschen et Klenau comptaient à eux deux 24 mille hommes, indépendamment des troupes de partisans levées en Allemagne. Le général Klenau était destiné à suivre les mouvements du général Sainte-Suzanne, à se rapprocher de l'archiduc si Sainte-Suzanne se rapprochait de Moreau, à se réunir au corps de Simbschen si Sainte-Suzanne se réunissait à la petite armée d'Augereau.

L'archiduc Jean avait 80 mille hommes sous sa main, dont 60 mille Autrichiens en avant de l'Inn, 20 mille Wurtembergeois ou Bavarois derrière les

retranchements de ce fleuve. Le général Hiller commandait 20 mille hommes dans le Tyrol, indépendamment de 10 mille Tyroliens. Le maréchal Bellegarde en Italie était à la tête de 80 mille soldats, bien établis derrière le Mincio. Enfin, 10 mille Autrichiens, détachés vers Ancône et la Romagne, devaient seconder les Napolitains et les Anglais, dans le cas où ceux-ci feraient une tentative vers l'Italie centrale ou méridionale. C'était donc une force principale de 224 mille hommes, qui, avec les Mayençais, les Tyroliens, les Napolitains, les Toscans, les Anglais, pouvait s'élever à 300 mille environ. Le Premier Consul en faisant désarmer les Toscans, en fermant Livourne aux Anglais, en contenant les Napolitains, avait pris une précaution fort utile, et fort propre à empêcher l'augmentation des forces ennemies.

Par une sorte de résolution commune, les deux parties belligérantes se disposaient à vider la querelle en Allemagne, entre l'Inn et l'Isar. Les opérations avaient commencé le 28 novembre (7 frimaire), par un temps rigoureux, qui produisait une pluie très-froide en Souabe, une gelée affreuse dans les Alpes. Tandis qu'Augereau, s'avançant par Francfort, Aschaffenbourg, Wurzbourg et Nuremberg, livrait un combat brillant à Burg-Eberach, séparait les levées mayençaises du corps de Simbschen, et neutralisait ce dernier pour le reste de la campagne; tandis que Macdonald, après avoir assez longtemps occupé les Autrichiens vers les sources de l'Inn, s'apprêtait à franchir, malgré la saison, la grande chaîne des Alpes, pour se jeter hardiment dans le Tyrol italien, et faciliter à Brune l'attaque de la ligne du Mincio, Moreau, avec la masse principale de ses forces, s'avançait entre l'Isar et l'Inn, sur un champ de bataille longtemps étudié par lui, cherchant une rencontre décisive avec la grande armée autrichienne.

Il est nécessaire de faire bien connaître le terrain sur lequel allaient se rencontrer les Français et les Autrichiens, dans l'une des occasions les plus importantes de nos longues guerres. (Voir la carte nº 14.) Nous avons décrit ailleurs le bassin du Danube, composé de ce grand fleuve, et d'une suite d'affluents qui, tombant brusquement des Alpes, viennent grossir successivement la masse de ses eaux. Ces affluents, avons-nous dit, sont les lignes que doit défendre une armée autrichienne qui veut couvrir Vienne, et que doit conquérir une armée française qui veut marcher sur cette capitale. Dans la campagne d'été, Moreau, comme on s'en souvient, après avoir pénétré de la vallée du Rhin dans celle du Danube, et avoir franchi l'Iller, le Lech, l'Isar, s'était arrêté entre l'Isar et l'Inn. Il était maître du cours de l'Isar, dont il occupait tous les points principaux, Munich d'abord, puis Freising, Moosburg, Landshut, etc. Il s'était porté en avant de ce fleuve, et se trouvait en face de l'Inn, occupé en force par les Autrichiens.

L'Isar et l'Inn (voir la carte nº 15), sortis tous les deux des Alpes, coulent ensemble vers le Danube, séparés par une distance à peu près constante de dix à douze lieues. Se dirigeant d'abord au nord, l'Isar jusqu'à Munich, l'Inn jusqu'à Wasserbourg, ils se détournent tous deux vers l'est, jusqu'à ce qu'ils tombent dans le Danube, l'Isar à Deggendorf, l'Inn à Passau. Nous étions maîtres de l'Isar, il fallait forcer l'Inn; mais l'Inn, large, profond, défendu à sa sortie des montagnes par le fort de Kufstein, et dans la partie inférieure de son cours par la place de Braunau, couvert entre ces deux points d'une quantité de retranchements, l'Inn était une barrière difficile à franchir. Voulait-on le forcer dans la partie supérieure de son cours, entre Kufstein, Rosenheim et Wasserbourg, on trouvait des difficultés locales presque insurmontables; on avait de plus l'armée du Tyrol sur son flanc droit. Voulait-on le forcer dans la partie inférieure de son cours, entre Braunau et Passau, près du point où il se réunit au Danube, on s'exposait à faire par la gauche une marche allongée, dans un pays difficile, boisé, marécageux, en prêtant le flanc à l'armée autrichienne, qui par Mühldorf et Braunau avait le moyen de se jeter sur l'aile droite de l'armée française. Ces deux inconvénients étaient jugés extrêmement graves. Si les Autrichiens, ayant soin de se bien garder et d'observer avec vigilance tous les passages de l'Inn, se bornaient à la défensive, Moreau pouvait rencontrer des obstacles presque invincibles. Mais tel n'était pas leur projet. L'offensive était résolue dans l'état-major autrichien. Le jeune archiduc Jean, la tête pleine des nouvelles théories inventées par les Allemands, et jaloux aussi d'imiter quelque chose des grands mouvements du général Bonaparte, imagina un plan fort étendu, qui n'était même pas mal conçu, au dire des bons juges. Malheureusement ce plan était vain, parce qu'il ne reposait pas sur l'appréciation exacte des circonstances présentes. Le voici, tel qu'on est parvenu à le connaître.

Moreau était établi sur le terrain qui sépare l'Isar de l'Inn. Entre Munich et Wasserbourg, ce terrain, formé d'un plateau élevé, couvert d'une forêt épaisse, s'abaisse en se rapprochant du Danube, et, en s'abaissant, se déchire, forme des ravins nombreux, reste boisé dans quelques parties, devient marécageux dans d'autres, ne présente enfin de tout côté que des accès très-difficiles. Moreau était en possession de ce plateau, de la forêt qui le couvre et des routes qui le parcourent. De Munich, où était son quartier général, deux routes aboutissent à l'Inn, l'une donnant directement par Ebersberg sur Wasserbourg, l'autre obliquant à gauche, et passant par Hohenlinden, Haag, Ampfing et Mühldorf. L'une et l'autre traversaient la sombre forêt de sapins qui recouvre cette région élevée. C'est dans cette formidable retraite, formée par un pays montueux et boisé, abordable par deux routes, dont Moreau était maître, qu'il fallait venir le chercher, pour se mesurer avec lui. Les autres chemins ne consistaient qu'en des voies fort étroites, destinées uniquement à l'exploitation des bois, et impraticables pour les gros transports d'une armée.

Le jeune archiduc projeta une grande manœuvre. Il ne voulut pas aborder de front la position de Moreau, mais la tourner, en débouchant par les ponts de Mühldorf, Neu-OEtting et Braunau. Lais-

sant une vingtaine de mille hommes, Bavarois, Wurtembergeois, émigrés de Condé, pour disputer l'Inn, il se proposait de prendre l'offensive avec 60 mille Autrichiens, et de cheminer sur la gauche de Moreau, dans cette contrée moitié boisée, moitié marécageuse, qui s'étend entre l'Inn et l'Isar, près des points où ils se réunissent au Danube. Si le jeune archiduc franchissait rapidement cette contrée difficile, par Eggenfelden, Neumarkt, Vilsbiburg, et arrivait à temps à Landshut sur l'Isar, il pouvait remonter l'Isar sur nos derrières, jusqu'à Freising, le passer à Freising même, se porter ensuite sur une chaîne de hauteurs qui commence à Dachau et qui domine la plaine de Munich. Placé sur ce point, il menaçait dangereusement la ligne de retraite de Moreau et l'obligeait à évacuer le pays entre l'Inn et l'Isar, à traverser Munich en toute hâte, afin de prendre une position rétrograde sur le Lech. Mais, pour assurer le succès d'une telle manœuvre, il fallait en avoir bien calculé tous les moyens d'exécution; et, après s'y être engagé, il fallait un grand caractère pour en braver les chances menaçantes; car on avait à parcourir un pays presque impraticable, dans une détestable saison, et en côtoyant sans cesse un ennemi qui n'était pas prompt et audacieux, il est vrai, mais intelligent, ferme, difficile à déconcerter.

Les troupes des deux nations étaient en mouvement dès les 26 et 27 novembre (5 et 6 frimaire) pour commencer les hostilités le 28 (7 frimaire). Le général autrichien Klenau, placé sur le Danube pour soutenir Simbschen contre la petite armée d'Augereau, avait attiré l'attention du général Sainte-Suzanne, commandant le quatrième corps de Moreau. Entraînés ainsi l'un et l'autre assez loin du théâtre principal des événements, ils étaient sur le Danube, le général Sainte-Suzanne vers Ingolstadt, le général Klenau vers Ratisbonne.

Moreau avait porté son aile gauche, forte de 26 mille hommes, et placée sous les ordres du général Grenier, sur la grande route de Munich à Mühldorf, par Hohenlinden, Haag et Ampfing, lui faisant occuper ainsi les pentes de cette espèce de plateau qui s'étend entre les deux fleuves. Son centre, qu'il commandait en personne, et qui s'élevait à environ 34 mille hommes[1], occupait la route directe de Munich à Wasserbourg par Ebersberg. L'aile droite, sous Lecourbe, d'environ 26 mille hommes, était placée le long de l'Inn supérieur, aux environs de Rosenheim, faisant toujours observer et contenir le Tyrol par la division Molitor. Moreau n'avait par conséquent sous sa main que sa gauche et son centre, à peu près 60 mille hommes. Il avait mis son armée en mouvement, pour faire une forte reconnaissance depuis Rosenheim jusqu'à Mühldorf, et pour forcer l'ennemi à dévoiler ses intentions. Moreau, qui ne savait pas, comme le général Bonaparte, deviner les projets de son adversaire, ou les dicter lui-même en prenant fortement l'initiative, était réduit à tâtonner, pour découvrir ce qu'il ne savait ni deviner ni commander. Mais il s'avançait prudemment, et s'il était surpris, réparait vite, avec un grand calme, le dommage de la surprise.

Les journées des 29 et 30 novembre (8, 9 frimaire an IX) furent employées par l'armée française à reconnaître la ligne de l'Inn, par l'armée autrichienne à franchir cette ligne, et à traverser le bas pays entre l'Inn, le Danube et l'Isar. Moreau força les avant-postes autrichiens à se replier, porta sa droite sous Lecourbe à Rosenheim, son centre sous ses ordres directs à Wasserbourg, sa gauche sous Grenier sur les hauteurs d'Ampfing. De ces hauteurs on domine, mais de très-loin, les bords de l'Inn. La gauche de l'armée française était un peu compromise; car, en voulant suivre le mouvement de l'Inn jusqu'à Mühldorf, elle était à quinze lieues de Munich, tandis que le reste de l'armée n'en était qu'à dix. Aussi Moreau avait-il eu soin de la faire soutenir par une division du centre, celle que commandait le général Grandjean. Mais c'était une faute de s'avancer ainsi en trois corps, distants à ce point les uns des autres, et de ne pas aborder l'Inn en masse, en se présentant devant un seul débouché, sauf à faire de fausses démonstrations sur plusieurs. Cette faute faillit entraîner de graves conséquences.

L'armée autrichienne avait passé par Braunau, Neu-Œtting, Mühldorf, et traversé la région basse dont nous avons déjà parlé. Une partie des troupes de l'archiduc, récemment arrivées, avaient eu à peine le temps de se reposer. Elles cheminaient péniblement dans cette région tantôt boisée, tantôt coupée de petites rivières, la Vils, la Rott, l'Isen, qui descendent du plateau qu'occupait l'armée française. Les petits chemins qu'il fallait suivre étaient défoncés; les gros transports avaient la plus grande peine à s'y mouvoir. Le jeune archiduc et ses conseillers, qui n'avaient prévu aucune de ces circonstances, furent effrayés de l'entreprise, une fois commencée. Notre aile gauche, avancée jusque vers Ampfing et Mühldorf, les inquiétait et leur faisait craindre d'être coupés de l'Inn. Ils avaient voulu déborder Moreau, et ils avaient peur d'être débordés à leur tour. Il aurait fallu prévoir ce danger, et se préparer sur le Danube, entre Ratisbonne et Passau, une nouvelle base d'opérations, en cas qu'on fût séparé de l'Inn. Mais on n'en avait rien fait. Dans toute opération hardie, il faut prévoir d'abord les difficultés d'exécution, puis, l'exécution commencée, persévérer avec fermeté dans ce qu'on a voulu; car il est rare que les dangers qu'on fait courir à son adversaire, on ne les coure pas soi-même. L'état-major autrichien, dès les premiers pas, fut surpris, effrayé de ce qu'il avait projeté, et changea subitement son plan. Au lieu de persister à gagner l'Isar, pour le remonter sur nos derrières, il s'arrêta tout court, et imagina de se rabattre sur notre gauche, pour livrer bataille sur-le-champ. C'était aborder la difficulté de front, et tout entière; car il fallait, en remontant le lit des rivières, gravir le terrain élevé que nous occupions,

[1] Le centre était de 30 mille hommes; mais la division polonaise de Kniacewicz, qui avait rejoint le général Decaen, et la réserve d'artillerie, devaient le porter à 34 ou 35 mille hommes environ.



Bataille de Hohenlinden. (P. 220.)

et pénétrer ensuite dans la forêt, où nous étions depuis longtemps établis. On pouvait, au début, avoir un avantage sur notre gauche, un peu compromise; mais, ce succès obtenu, on trouvait notre armée concentrée dans un vrai labyrinthe, dont elle connaissait et occupait toutes les issues.

Le 1er décembre, en effet (10 frimaire an IX), l'archiduc Jean porta la plus grande partie de son armée sur notre gauche, par trois chemins à la fois; la vallée de l'Isen, la grande chaussée de Mühldorf à Ampfing, enfin le pont de Kraibourg sur l'Inn. La vallée de l'Isen, prenant naissance sur les flancs du plateau boisé décrit précédemment, permettait de tourner la position très-allongée de notre gauche. Un corps de 15 mille hommes la remontait. Un autre corps marchait droit sur la grande route de Mühldorf, laquelle après avoir gravi les hauteurs d'Ampfing, conduit, à travers la forêt, jusqu'à Hohenlinden et Munich. Enfin un détachement, franchissant l'Inn à Kraibourg, passant par Aschau, prenait en flanc notre aile gauche, malheureusement aventurée jusqu'à Ampfing. Quarante mille hommes allaient, dans le moment, en aborder vingt-six mille.

Aussi la journée fut-elle vive et difficile pour ces vingt-six mille hommes, commandés par le général Grenier. Ney, qui défendait les hauteurs d'Ampfing, y déploya cette incomparable vigueur qui le distinguait à la guerre. Il fit des prodiges de bravoure, et réussit à se retirer sans accident. Menacé par le corps qui avait passé l'Inn à Kraibourg, et qui pénétrait dans le défilé d'Aschau, il fut heureusement dégagé par la division Grandjean, que Moreau, comme nous l'avons dit, avait détachée de son centre pour appuyer sa gauche. La division Legrand, qui était dans la vallée de l'Isen, remonta cette vallée en rétrogradant sur Dorfen. Moreau voyant la supériorité des Autrichiens, eut le bon esprit de ne pas s'obstiner, et opéra sa retraite avec le plus grand ordre.

Il ressort de ces premiers mouvements, que Moreau n'avait pas su pénétrer les projets de l'ennemi, et qu'en s'avançant sur tous les débouchés de l'Inn à la fois, au lieu de diriger une attaque sur un seul point, il avait compromis sa gauche. La valeur extraordinaire de ses troupes, la vigueur de ses lieutenants, qui dans l'exécution étaient des généraux accomplis, avaient tout réparé.

Mais ce n'était là qu'un début insignifiant. Moreau avait abandonné les abords de sa position, et s'était retiré au centre de la vaste forêt de Hohenlinden. Il fallait le forcer dans cette redoutable retraite. Son sang-froid, sa vigueur allaient se retrouver ici, face à face avec l'inexpérience de l'archiduc, infatué d'un premier succès.

Nous avons déjà dit que deux routes traversent la forêt : l'une, de droite, qui tombe directement sur l'Inn par Ebersberg et Wasserbourg ; l'autre, de gauche, qui passe par Hohenlinden, Mattenboett, Haag, Ampfing, et joint l'Inn à Mühldorf par un trajet plus allongé. (Voir la carte n° 16.) C'est sur cette dernière route que les Autrichiens se portaient en masse, les uns suivant le défilé qu'elle forme à travers la forêt, les autres remontant avec peine le lit des petites rivières qui donnaient accès sur le flanc de notre position. Moreau jugea sur-le-champ cette situation, la jugea sainement, et conçut une pensée à laquelle il dut de grands résultats : c'était de laisser les Autrichiens, déjà aux prises avec sa gauche, s'engager dans la forêt, et puis, lorsqu'ils y seraient bien engagés, de rabattre son centre de la route d'Ebersberg sur la route de Hohenlinden, pour les surprendre dans ce coupe-gorge, et les y détruire. Il fit ses dispositions en conséquence.

La route de gauche, ou de Hohenlinden, adoptée par les Autrichiens, après avoir quitté les bords de l'Inn et gravi les hauteurs d'Ampfing, parcourait jusqu'à Mattenboett des coteaux alternativement boisés ou découverts, puis, de Mattenboett à Hohenlinden, s'enfonçait dans un bois épais, et formait là un long défilé, bordé de hauts sapins. A Hohenlinden même la forêt s'éclaircissait tout à coup. Une petite plaine déboisée, et semée de quelques hameaux, s'étendait à droite et à gauche de la route ; au milieu se trouvaient le village de Hohenlinden et le relais de poste. C'est là que devait aboutir l'armée autrichienne, tant la colonne principale cheminant dans le défilé de la forêt que les détachements remontant la rivière de l'Isen, pour déboucher par diverses issues sur la gauche de notre position.

Moreau déploya dans cette petite plaine de Hohenlinden son aile gauche sous Grenier, plus la division Grandjean, déjà détachée du centre, enfin toutes les réserves d'artillerie et de cavalerie.

A droite de la route et du village de Hohenlinden, il plaça la division Grandjean, commandée ce jour-là par le général Grouchy ; à gauche, la division Ney ; plus à gauche encore, à la lisière des bois, et à la tête des chemins par lesquels devaient arriver les colonnes autrichiennes remontant la vallée de l'Isen, les divisions Legrand et Bastoul, l'une et l'autre rangées en avant des villages de Preisendorf et de Harthofen. Les réserves de cavalerie et d'artillerie étaient en arrière de ces quatre divisions d'infanterie, déployées au milieu de la plaine. Le centre, réduit aux deux divisions Richepanse et Decaen, se trouvait à quelques lieues de là, sur la route de droite, aux environs d'Ebersberg. Moreau fit parvenir à ces deux divisions l'ordre, un peu vaguement rédigé, mais positif, de se jeter de la route de droite sur la route de gauche, d'arriver aux environs de Mattenboett, et d'y surprendre l'armée autrichienne, engouffrée dans la forêt. Cet ordre n'était ni précis, ni clair, ni détaillé, comme doivent l'être des ordres bien conçus et bien donnés, comme l'étaient ceux du général Bonaparte. Il n'indiquait pas la route à suivre, ne prévoyait aucun des accidents possibles ; il laissait tout à faire à l'intelligence des généraux Decaen et Richepanse. On pouvait, du reste, s'en fier à eux du soin de suppléer à tout ce que ne disait pas le général en chef. Moreau prescrivit en outre à Lecourbe, qui formait sa droite vers le Tyrol, au général Sainte-Suzanne, qui formait sa gauche vers le Danube, de se rapprocher en hâte du lieu sur lequel allait se passer l'événement décisif de la campagne. Mais l'un se trouvait à quinze lieues au moins, l'autre à vingt-cinq, et ils étaient, par conséquent, hors de portée. Ce n'est pas ainsi qu'en agissait le général Bonaparte la veille des grandes batailles ; il ne laissait pas, dans de pareils moments, une moitié de ses forces à de telles distances. Mais pour amener à temps, sur le point où se décident les destinées, toutes les parties dont se compose une armée nombreuse, il faut une prévoyance supérieure, que les plus grands hommes possèdent seuls, et sans laquelle on peut être encore un excellent général. Moreau allait combattre près de 70 mille Autrichiens avec moins de 60 mille Français : c'était plus qu'il n'en fallait avec les soldats dont se composaient alors nos légions.

L'archiduc Jean, ignorant tout cela, était enivré de son succès du 1er décembre (10 frimaire). Il était jeune, et il avait vu rétrograder devant lui cette redoutable armée du Rhin que, depuis bien des années, les généraux autrichiens n'avaient plus l'art d'arrêter. Il se reposa le 2 décembre (11 frimaire), ce qui laissa le temps à Moreau de faire les dispositions que nous venons de rapporter ; et il prépara tout pour traverser, dans la journée du 3 décembre (12 frimaire), la vaste forêt de Hohenlinden. Ce général, un peu nouveau dans sa profession, n'imaginait pas que l'armée française pût lui opposer la moindre résistance sur la route qu'il allait parcourir. Tout au plus croyait-il la trouver en avant de Munich.

Il divisa son armée en quatre corps. (Voir la carte n° 16.) Le principal, celui du centre, composé de la réserve, des grenadiers hongrois, des Bavarois, de la plus grande partie de la cavalerie, des bagages, de cent pièces de canon, devait suivre la grande route de Mühldorf à Hohenlinden, franchir le défilé qu'elle forme à travers la forêt, et déboucher ensuite dans la petite plaine de Hohenlinden. Le général Riesch, qui avait passé l'Inn à Kraibourg, dans la journée du 1er décembre, avec une douzaine de mille hommes, devait flanquer le centre, et déboucher dans l'éclaircie de Hohenlinden, à gauche des Autrichiens, à droite des Français. A l'autre extrémité de ce champ de bataille, les corps de Baillet-Latour et de Kienmayer, qui étaient engagés dans la vallée de l'Isen, devaient

continuer à la remonter, et déboucher à quelque distance l'un de l'autre, le premier par Isen sur Kronaker et Preisendorf, le second par Lendorf sur Harthofen, tous deux dans la plaine déboisée de Hohenlinden. Ils avaient ordre de ne pas perdre de temps, de laisser même leur artillerie en arrière, le corps du centre en amenant une grande quantité par la chaussée principale, et de ne porter, en fait de bagages, que ce qui était nécessaire pour faire la soupe du soldat.

Ainsi les quatre corps de l'armée autrichienne, marchant à une assez grande distance les uns des autres dans cette épaisse forêt, un seul, celui du centre, sur une grande route ferrée, les trois autres dans des chemins uniquement destinés à l'exploitation des bois, avaient rendez-vous dans cette éclaircie qui s'étendait entre Hohenlinden et Harthofen, exposés à ne pas arriver ensemble, et à faire pendant le trajet bien des rencontres imprévues. Les Bavarois ayant rejoint les Autrichiens, l'armée de l'archiduc s'élevait en ce moment à 70 mille hommes.

Le 3 décembre au matin, les Français étaient déployés entre Hohenlinden et Harthofen. Moreau, à cheval avant le jour, était à la tête de son état-major; et, un peu plus loin, Richepanse et Decaen exécutaient le mouvement qui leur était prescrit, de la route d'Ebersberg sur celle de Hohenlinden.

De leur côté les quatre corps autrichiens s'avançaient simultanément, chacun le plus vite qu'il pouvait, sentant le prix du temps, dans une saison où l'on avait si peu de jour, soit pour marcher, soit pour combattre. Une neige épaisse obscurcissait l'air et empêchait de distinguer les objets à la distance la plus rapprochée. L'archiduc Jean, à la tête du centre, s'était enfoncé dans le défilé de la forêt, de Mattenboett à Hohenlinden, et l'avait presque franchi, bien avant que le général Riesch à sa gauche, les généraux Baillet-Latour et Kienmayer à sa droite, eussent pu arriver sur le champ de bataille, embarrassés qu'ils étaient dans des chemins horribles. Le jeune prince avait enfin paru à la lisière des bois, en face de la division Grandjean et de la division Ney, toutes deux rangées en bataille en avant du village de Hohenlinden. La 108e demi-brigade, de la division Grandjean, était déployée, ayant sur ses ailes la 46e et la 57e, formées en colonne serrée. Le 4e de hussards, le 6e de ligne l'appuyaient en arrière. De part et d'autre on ouvre un feu très-vif d'artillerie. Les Autrichiens abordent la 108e, qui leur résiste de pied ferme. Ils font filer à travers le bois huit bataillons de grenadiers hongrois, pour la tourner par sa droite. A cette vue, les généraux Grouchy et Grandjean accourent avec la 46e au secours de la 108e, qui était débordée et commençait à perdre du terrain. Ils pénètrent dans le bois, et engagent un combat furieux au milieu des sapins, presque corps à corps, avec les grenadiers hongrois. Un bataillon de la 57e s'enfonce plus avant, déborde les Hongrois, et les oblige à se réfugier dans l'épaisseur de la forêt. La division Grandjean demeure ainsi victorieuse, et empêche la colonne autrichienne de se déployer dans la plaine de Hohenlinden.

Après quelques instants de repos, l'archiduc Jean dirige une nouvelle attaque sur Hohenlinden et sur la division Grandjean. Cette seconde attaque est repoussée comme la première. Dans ce moment, on commençait à voir, du côté de Kronaker, les troupes autrichiennes de Baillet-Latour, qui se montraient à notre gauche, à la lisière des bois, prêtes à déboucher dans la plaine de Hohenlinden. La neige, qui avait cessé de tomber pour quelques instants, permettait de les discerner facilement. Mais elles n'étaient pas encore en mesure d'agir; et du reste les divisions Bastoul et Legrand s'apprêtaient à les recevoir. Tout à coup, on aperçoit une sorte d'agitation, de flottement, dans les troupes autrichiennes du centre, qui n'avaient pu sortir encore du défilé de la forêt. Quelque chose d'extraordinaire semble se passer sur leurs derrières. Moreau, avec une sagacité qui fait honneur à son coup d'œil militaire, remarque cette circonstance, et dit à Ney : C'est le moment de charger; Richepanse et Decaen doivent être sur les derrières des Autrichiens. — Sur-le-champ il ordonne aux divisions Ney et Grandjean, qui étaient à droite et à gauche de Hohenlinden, de se former en colonnes d'attaque, de charger les Autrichiens placés à la lisière de la forêt, et de les refouler dans ce long défilé, dans lequel ils étaient demeurés enfermés jusqu'ici. Ney les aborde de front, Grouchy avec la division Grandjean les prend par le flanc, et tous deux les poussent vivement dans cette gorge, où ils s'accumulent pêle-mêle, avec leur artillerie et leur cavalerie.

En cet instant même, à l'autre bout du défilé, à Mattenboett, se passaient les événements que Moreau avait prévus et préparés. Richepanse et Decaen, obéissant aux ordres qu'ils avaient reçus de lui, s'étaient rabattus de la route d'Ebersberg sur celle de Hohenlinden. Richepanse, le plus rapproché de Mattenboett, était parti sans attendre Decaen, et s'était enfoncé audacieusement dans cette contrée de bois, de ravins, qui séparait les deux routes, marchant pendant qu'on se battait à Hohenlinden, et faisant des efforts inouïs pour traîner avec lui, dans ces terres inondées, six pièces de petit calibre. Il avait déjà traversé heureusement le village de Saint-Christophe, quand le corps du général Riesch, destiné à flanquer le centre des Autrichiens, y était arrivé; mais il avait dépassé Saint-Christophe avec une seule brigade, laissant la seconde, celle de Drouet, aux prises avec l'ennemi. Richepanse, comptant sur Decaen pour dégager la brigade Drouet, avait, sans perdre un moment, marché sur Mattenboett, où son instinct militaire lui disait que se trouvait le point décisif. Bien qu'il ne lui restât que deux demi-brigades d'infanterie, la 8e et la 48e, un seul régiment de cavalerie, le 1er de chasseurs, et six bouches à feu, environ six mille hommes, il avait continué son mouvement, traînant à bras son artillerie, qui roulait presque toujours dans la boue. Arrivé à Mattenboett, à l'autre bout du défilé de la forêt dont nous venons de dire que Ney attaquait la tête, il rencontre une troupe de

cuirassiers, pied à terre, la bride de leurs chevaux passée à leur bras; il se jette sur eux, et les fait prisonniers. Puis se déployant dans le petit terrain ouvert qui entoure Mattenboett, il range la 8e à droite, la 48e à gauche, et lance le 1er de chasseurs sur huit escadrons de cavalerie, qui, en le voyant, s'étaient formés pour le charger. Le 1er de chasseurs, après une charge vigoureuse, est ramené, et se replie derrière la 8e demi-brigade. Celle-ci croisant la baïonnette, arrête l'élan de la cavalerie autrichienne. En ce moment, la position de Richepanse devient critique. Ayant laissé sa seconde brigade en arrière pour tenir tête au corps de Riesch, enveloppé lui-même de toutes parts, il pense qu'il ne doit pas donner aux Autrichiens le temps d'apercevoir sa faiblesse. Il confie au général Walther, avec la 8e demi-brigade et le 1er de chasseurs, le soin de contenir l'arrière-garde ennemie, qui se disposait à combattre, et lui, avec la 48e seulement, il se rabat à gauche, et prend la résolution hardie de s'enfoncer à la suite des Autrichiens dans le défilé de la forêt. Quelque hasardeuse que fût sa résolution, elle était aussi sensée que vigoureuse; car la colonne de l'archiduc, engouffrée dans ce défilé, devait avoir en tête le gros de l'armée française, et, en se jetant en désespéré sur ses derrières, il était probable qu'on y produirait un grand désordre, et qu'on amènerait des résultats considérables. Richepanse forme aussitôt la 48e en colonne, et, marchant l'épée à la main au milieu de ses grenadiers, pénètre dans la forêt, essuie sans s'ébranler un feu violent de mitraille, puis rencontre deux bataillons hongrois qui accourent pour l'arrêter. Richepanse veut soutenir de la voix et du geste ses braves soldats, mais ils n'en ont pas besoin. — Ces hommes-là sont à nous, s'écrient-ils, marchons. — On marche, en effet, on culbute les bataillons hongrois. Bientôt on trouve des masses de bagages, d'artillerie, d'infanterie, accumulées pêle-mêle en cet endroit. Richepanse cause à cette multitude une terreur indicible, et la jette dans un affreux désordre. Au même instant il entend des cris confus à l'autre extrémité de ce défilé. En avançant, ces cris plus distincts révèlent la présence des Français. C'est Ney qui, partant de Hohenlinden, a pénétré par la tête du défilé, et a poussé devant lui la colonne autrichienne, que Richepanse a poussée par derrière en la prenant en queue.

Ney et Richepanse se joignent, se reconnaissent, et s'embrassent, ivres de joie, en voyant un si beau résultat. On fond de toute part sur les Autrichiens, qui, fuyant dans les bois, se jettent partout aux pieds du vainqueur. On fait des milliers de prisonniers, on prend toute l'artillerie et les bagages. Richepanse, abandonnant à Ney le soin de recueillir ces trophées, revient à Mattenboett, où le général Walther est resté avec une demi-brigade et un seul régiment de cavalerie. Il trouve ce brave général percé d'une balle, porté sur les bras de ses soldats, mais le visage rayonnant de contentement, et dédommagé de ses souffrances par la satisfaction d'avoir contribué à une manœuvre décisive. Richepanse le dégage, revient à Saint-Christophe, où il avait laissé la brigade Drouet seule aux prises avec le corps de Riesch. Mais toutes ses prévisions s'étaient vérifiées dans cette heureuse journée. Le général Decaen était arrivé à temps, avait dégagé la brigade Drouet, et repoussé le corps de Riesch, après lui avoir fait un grand nombre de prisonniers.

On était déjà parvenu à la moitié du jour. Le centre de l'armée autrichienne, enveloppé, avait succombé tout entier. La gauche, sous le général Riesch, arrivée trop tard pour arrêter Richepanse, atteinte et rejetée sur l'Inn par Decaen, était en pleine retraite, après avoir essuyé des pertes considérables. Avec de tels résultats au centre et à la gauche des Autrichiens, l'issue de la journée ne pouvait plus être douteuse.

Pendant ces événements, les divisions Bastoul et Legrand, placées à la gauche de l'éclaircie de Hohenlinden, avaient eu sur les bras l'infanterie des généraux Baillet-Latour et Kienmayer. Ces divisions avaient fort à faire, car elles étaient inférieures de moitié à l'ennemi; elles avaient de plus le désavantage du lieu, car la tête des ravins boisés, par lesquels les Autrichiens débouchaient dans la petite plaine de Hohenlinden, dominait un peu cette plaine découverte, et permettait d'y faire un feu plongeant. Mais les généraux Bastoul et Legrand, sous les ordres du général Grenier, se soutenaient vigoureusement, secondés par le courage de leurs braves soldats. Heureusement d'ailleurs, la réserve de cavalerie de d'Hautpoul était là pour les appuyer, ainsi que la seconde brigade de Ney, celui-ci n'étant entré dans le défilé qu'avec une seule.

Les deux divisions françaises, d'abord accablées par le nombre, avaient perdu un peu de terrain. Abandonnant la lisière des bois, elles s'étaient repliées dans la plaine, mais avec un aplomb rare, et en montrant à l'ennemi une héroïque fermeté. Deux demi-brigades de la division Legrand, la 51e et la 42e, ramenées sur Harthofen, avaient à combattre l'infanterie autrichienne de Kienmayer, et de plus une division de cavalerie attachée à ce corps. Tantôt faisant un feu nourri sur l'infanterie, tantôt croisant la baïonnette sur la cavalerie, elles opposaient à toutes les attaques une résistance invincible. Mais dans ce moment, Grenier, apprenant la nouvelle du succès obtenu au centre, forme la division Legrand en colonnes, la fait appuyer par les charges de la cavalerie de d'Hautpoul, et ramène le corps de Kienmayer jusqu'à la lisière des bois. De son côté, le général Bonnet, avec une brigade de la division Bastoul, charge les Autrichiens, et les culbute dans le vallon dont ils avaient essayé de sortir. En même temps les grenadiers de la brigade Jola, la seconde de Ney, fondent sur Baillet-Latour, et le repoussent. L'impulsion de la victoire, communiquée à ces braves troupes, double leur ardeur et leurs forces. Elles précipitent enfin les deux corps de Baillet-Latour et de Kienmayer, l'un sur Isen, l'autre sur Lendorf, dans cette contrée basse et difficile, de laquelle ils avaient tenté vainement de déboucher pour envahir le plateau de Hohenlinden.

Moreau revient en cet instant du fond de la forêt, avec un détachement de la division Grandjean, afin de porter secours à sa gauche, si vivement atta-

quée. Mais là, comme sur tous les autres points, il trouve ses soldats victorieux, transportés de joie, félicitant leur général d'un si beau triomphe. Le triomphe était beau en effet. L'armée autrichienne avait encore plus de peine à sortir de ces bois qu'elle n'en avait eu à y pénétrer. On voyait partout des corps égarés, qui, ne sachant où fuir, tombaient dans les mains de l'armée victorieuse, et mettaient bas les armes. Il était cinq heures, la nuit couvrait de ses ombres le champ de bataille. On avait tué ou blessé 7 à 8 mille hommes à l'ennemi, fait 12 mille prisonniers, pris 300 voitures et 87 pièces de canon, résultats bien rares à la guerre. L'armée autrichienne avait donc perdu en un jour près de 20 mille soldats, presque toute son artillerie, ses bagages, et, ce qui était plus grave encore, toute sa force morale.

Cette bataille est la plus belle de celles qu'a livrées Moreau, et assurément l'une des plus grandes de ce siècle, qui en a vu livrer de si extraordinaires. On a dit à tort qu'il y avait un autre vainqueur de Marengo que le général Bonaparte, et que c'était le général Kellermann. On pourrait dire, avec bien plus de raison, qu'il y a un autre vainqueur de Hohenlinden que le général Moreau, et que c'est le général Richepanse; car celui-ci, sur un ordre un peu vague, avait exécuté la plus belle manœuvre. Mais, quoique moins injuste, cette assertion serait injuste encore. Laissons à chaque homme la propriété de ses œuvres, et n'imitons pas ces tristes efforts de l'envie, qui cherche partout un autre vainqueur que le vainqueur lui-même.

Moreau, en s'avançant le long de l'Inn, depuis Kufstein jusqu'à Mühldorf, sans avoir choisi un point précis d'attaque, sans avoir concentré sur ce point toutes ses forces, pour ne faire ailleurs que de simples démonstrations, Moreau avait ainsi exposé sa gauche dans la journée du 1er décembre. Mais ce ne pouvait être là qu'un avantage d'un moment laissé à l'ennemi; et en se retirant dans le fond du labyrinthe de Hohenlinden, en y attirant les Autrichiens, en rabattant à propos son centre sur sa gauche, d'Ebersberg sur Mattenboett, il avait exécuté l'une des plus heureuses manœuvres connues dans l'histoire de la guerre. On a dit que Richepanse avait marché sans ordre [1]; cela est inexact : l'ordre avait été donné, ainsi que nous l'avons rapporté, mais il était trop général, pas assez détaillé. Rien de ce qui pouvait arriver n'avait été prévu. Moreau s'était borné à prescrire à Richepanse et à Decaen de se rabattre d'Ebersberg sur Saint-Christophe, sans désigner la route, sans prévoir ni la présence du corps de Riesch, ni aucun des accidents possibles, et même probables, au milieu de cette forêt remplie d'ennemis; et, sans un officier aussi vigoureux que Richepanse, il aurait pu recueillir un désastre au lieu d'un triomphe. Mais la fortune a toujours sa part dans les succès militaires. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elle fut très-grande ici, et même plus grande que de coutume.

[1] Napoléon l'a dit par erreur à Sainte-Hélène. Les ordres écrits existent, et ont été imprimés dans le Mémorial de la guerre.

On a reproché à Moreau, tandis qu'il combattait avec six divisions sur douze, d'en avoir laissé trois sous le général Sainte-Suzanne sur le Danube, trois sous le général Lecourbe sur l'Inn supérieur, et d'avoir ainsi exposé sa gauche, sous le général Grenier, à combattre dans la proportion d'un contre deux. Ce reproche assurément est plus grave et plus mérité; mais ne ternissons pas un aussi beau triomphe, et ajoutons, pour être justes, que dans les plus belles œuvres des hommes il y a des taches, que dans les plus belles victoires il y a des fautes, des fautes que la fortune répare, et qu'il faut admettre comme un accompagnement ordinaire des grandes actions guerrières.

Après cette importante victoire, il fallait poursuivre vivement l'armée autrichienne, marcher sur Vienne, faire tomber, en se portant en avant, les défenses du Tyrol, déterminer ainsi un mouvement rétrograde dans toute la ligne des Autrichiens, depuis la Bavière jusqu'à l'Italie; car la retraite des troupes de l'Inn entraînait celle des troupes du Tyrol, et la retraite de ces dernières rendait inévitable l'abandon du Mincio. Mais pour obtenir tous ces résultats, il fallait forcer l'Inn, puis la Salza, qui se jette dans l'Inn, et forme une seconde ligne à franchir après la première. Dans le moment, on pouvait tout attendre de la vive impulsion donnée à notre armée par la journée de Hohenlinden.

Moreau, dès qu'il eut accordé quelque repos à ses troupes, porta sa gauche et une partie de son centre sur la route de Mühldorf, menaçant à la fois les ponts de Kraibourg, Mühldorf et Braunau, afin de persuader à l'ennemi qu'il voulait traverser l'Inn dans sa partie inférieure. Mais pendant ce temps Lecourbe, qui, quelques mois auparavant, avait si glorieusement passé le Danube dans la journée d'Hochstett, était chargé avec la droite de passer l'Inn, aux environs de Rosenheim. (Voir la carte n° 15.) Ce général avait découvert un endroit, celui de Neubeurn, où la rive gauche que nous occupions dominait la rive droite occupée par l'ennemi, et où l'on pouvait établir avantageusement l'artillerie, afin de protéger le passage. Ce point fut donc choisi. On perdit malheureusement plusieurs jours à réunir le matériel nécessaire, et ce ne fut que le 9 décembre au matin, six jours après la grande bataille de Hohenlinden, que Lecourbe fut en mesure d'agir.

Moreau avait soudainement reporté son armée sur l'Inn supérieur. Les trois divisions du centre avaient été dirigées de Wasserbourg sur Aibling, à peu de distance de Rosenheim, prêtes à secourir Lecourbe. La gauche les avait remplacées dans leurs positions, et le général Collaud, avec deux divisions du corps de Sainte-Suzanne, avait été porté en avant de l'Isar, à Erding.

Le 9 décembre au matin (18 frimaire), Lecourbe commença les travaux du passage devant Neubeurn. C'était la division Montrichard qui devait franchir l'Inn la première. Le général Lemaire plaça sur les hauteurs de la rive gauche une batterie de 28 pièces de canon, et balaya tout ce qui se présentait sur la rive gauche. Il n'y avait dans cette partie de l'Inn que le corps de Condé, trop faible pour opposer

une résistance sérieuse. Après avoir écarté par un feu continu d'artillerie tous les détachements ennemis, les pontonniers se jetèrent dans des barques, suivis de quelques bataillons d'élite destinés à protéger leurs travaux. En deux heures et demie le pont fut établi, et la division Montrichard put commencer à déboucher. Elle s'avança sur les Autrichiens, qui se mirent en retraite, et descendirent la rive droite de l'Inn jusque vis-à-vis de Rosenheim. Ils prirent une forte position à Stephanskirchen. Pendant ce mouvement, les divisions du centre, placées devant Rosenheim même, avaient fait leurs efforts pour empêcher les Autrichiens de détruire tout à fait le pont de cette ville. N'y ayant pas réussi, elles remontèrent l'Inn, et le passèrent à Neubeurn, afin de seconder Lecourbe. Le corps de Condé, renforcé de quelques secours, s'appuyait d'un côté au pont détruit de Rosenheim, de l'autre au petit lac de Simm-Sée. Lecourbe fit tourner ce lac par un détachement, et obligea l'ennemi à se retirer, après une résistance qui fut peu meurtrière.

L'Inn était donc franchi, et ce formidable obstacle qui devait, disait-on, arrêter l'armée française, était vaincu. Lecourbe venait ainsi de cueillir un nouveau laurier, dans la campagne d'hiver. La marche ne se ralentit pas. Le lendemain on jeta un pont devant Rosenheim, pour faire passer le reste du centre. Grenier avec la gauche traversa l'Inn sur les ponts de Wasserbourg et de Mühldorf, que l'ennemi avait abandonnés sans les détruire.

Il fallait se hâter de pousser les Autrichiens jusqu'aux bords de la Salza, qui coule derrière l'Inn, et se réunit à ce fleuve un peu au-dessus de Braunau. (Voir la carte nº 15.) La Salza est comme un second bras de l'Inn lui-même. Quand on veut franchir l'Inn près des montagnes, il faut en quelque sorte le franchir deux fois, tandis qu'en le passant aux environs de Braunau, après sa réunion avec la Salza, on n'a qu'un seul passage à exécuter. Mais alors le volume de ses eaux est doublé, et la difficulté de le traverser de vive force augmentée en proportion. Ce motif et le désir de surprendre l'ennemi, qui ne s'attendait pas à voir les Français tenter le passage au-dessus de Rosenheim, avaient décidé le choix de Moreau.

Lecourbe, appuyé des divisions du centre, s'avança rapidement, malgré toutes les difficultés que lui présentait ce pays montueux, coupé de bois, de rivières, de lacs, pays difficile en tout temps, mais plus difficile encore au milieu de décembre. L'armée autrichienne, quoique frappée de tant de revers, se maintenait cependant. Le sentiment de l'honneur, réveillé par le danger de la capitale, lui fit tenter encore de nobles efforts pour nous arrêter. La cavalerie autrichienne couvrait la retraite, chargeant avec vigueur les corps français qui s'avançaient trop témérairement. On passa l'Alz, qui porte les eaux du lac de Chiem-Sée dans l'Inn; on franchit Traunstein; on arriva enfin près de la Salza, pas loin de Salzbourg.

Il restait là, devant Salzbourg même, une forte position à occuper. L'archiduc Jean crut pouvoir y concentrer ses troupes, espérant leur ménager un succès qui relèverait leur courage et ralentirait un peu l'audacieuse poursuite des Français. Il s'y concentra en effet le 13 décembre (22 frimaire).

La ville de Salzbourg est placée sur la Salza. (Voir la carte nº 15.) En avant de cette rivière coule une autre petite rivière, la Saale, qui descend des montagnes voisines, et vient se joindre à la Salza au-dessous de Salzbourg. Le terrain entre les deux cours d'eau est uni, marécageux, couvert de bouquets de bois, d'un accès partout difficile. C'est là que l'archiduc Jean avait pris position, la droite à la Salza, la gauche aux montagnes, le front couvert par la Saale. Son artillerie battait cette plage unie. Sa cavalerie, rangée sur les parties découvertes et solides du terrain, était prête à charger les corps français qui oseraient prendre l'offensive. Son infanterie était solidement appuyée à la ville de Salzbourg.

Le 14 au matin, Lecourbe, entraîné par son ardeur, franchit à gué la Saale, essuya plusieurs charges de cavalerie sur les grèves qui bordent la rivière, et les supporta bravement; mais bientôt, le brouillard épais qui couvrait la plaine se dissipant, il aperçut en avant de Salzbourg une ligne formidable de cavalerie, d'artillerie et d'infanterie. C'était l'armée autrichienne tout entière. En présence de ce danger il se conduisit avec beaucoup d'aplomb, mais il fit quelques pertes.

Heureusement la division Decaen passait en ce moment la Salza vers Laufen, d'une manière presque miraculeuse. La veille, l'avant-garde de cette division, trouvant le pont de Laufen détruit, avait parcouru les rives de la Salza, couvertes partout de tirailleurs ennemis, et s'était mise à la recherche d'un passage. Elle avait aperçu sur la rive opposée une barque. A cette vue, trois chasseurs de la 14ᵉ, se jetant à la nage, étaient parvenus sur l'autre bord, malgré le froid le plus vif et un courant encore plus rapide que celui de l'Inn. Après s'être battus corps à corps avec plusieurs tirailleurs autrichiens, ils avaient enlevé et ramené la barque. Quelques centaines de Français s'en étaient servis pour passer successivement sur la rive opposée, avaient occupé un village, tout près du pont détruit de Laufen, et s'y étaient barricadés de telle manière, qu'un petit nombre d'entre eux suffisaient à le défendre. Les autres avaient fondu sur l'artillerie autrichienne, l'avaient enlevée, s'étaient emparés de tous les bateaux existants sur la rive droite de la Salza, et avaient ainsi procuré à la division, restée sur la rive gauche, des moyens de passage. Le lendemain 14 au matin, la division Decaen avait passé tout entière, et remontant jusqu'à Salzbourg, survint à l'instant même où Lecourbe se trouvait seul engagé contre toute l'armée autrichienne. Il était impossible d'arriver plus à propos. L'archiduc, averti du passage des Français et de leur marche sur Salzbourg, se hâta de décamper, et Lecourbe fut ainsi dégagé du grave péril auquel le hasard et son ardeur l'avaient exposé.

Toutes les défenses de l'Inn et de la Salza étaient donc tombées. Dès ce moment, aucun obstacle ne couvrait l'armée autrichienne et ne pouvait lui rendre la force de résister à l'armée française. Il

restait, il est vrai, 25 mille hommes dans le Tyrol, qui auraient pu inquiéter nos derrières, mais ce n'est pas quand on est victorieux, et que la démoralisation s'est emparée de l'ennemi, qu'on a des tentatives hardies à redouter. Après avoir laissé le corps de Sainte-Suzanne en arrière pour investir Braunau et occuper l'espace compris entre l'Inn et l'Isar, Moreau, enhardi par le succès à chaque pas qu'il faisait, marcha sur la Traun et l'Ens, qui n'étaient plus capables de l'arrêter. (Voir la carte n° 14.) Richepanse faisait l'avant-garde, soutenu par Grouchy et Decaen. La retraite des Autrichiens s'opérait en désordre. A tout instant on ramassait des hommes, des voitures, des canons. Richepanse livra de brillants combats à Frankenmarkt, à Vœklabruck, à Schwanstadt. Ayant sans cesse affaire à la cavalerie autrichienne, il enleva jusqu'à 1200 chevaux à la fois. Le 20 décembre (29 frimaire), on avait franchi la Traun, on marchait sur Steyer pour y passer l'Ens.

Le jeune archiduc Jean, que tant de désastres avaient complétement abattu, venait d'être remplacé par l'archiduc Charles, qu'on tirait enfin de sa disgrâce, pour lui confier une tâche désormais impossible, celle de sauver l'armée autrichienne. Il arriva, et vit avec douleur le spectacle que lui offraient ces soldats de l'Empire, qui, après avoir noblement résisté aux Français, demandaient enfin qu'on cessât de les sacrifier à une politique funeste et universellement réprouvée. Il envoya M. de Merveldt à Moreau, pour proposer un armistice. Moreau voulut bien accorder quarante-huit heures, à condition que, dans ce délai, cet officier reviendrait de Vienne, muni des pouvoirs de l'empereur; mais il stipula toutefois que, dans l'intervalle, l'armée française pourrait s'avancer jusqu'à l'Ens.

Le 21, il passa l'Ens à Steyer; ses avant-postes se montrèrent sur l'Ips et l'Erlaf. Il était aux portes de Vienne; il pouvait avoir la tentation d'y entrer, et de se donner la gloire, qu'aucun général français n'avait eue encore, de pénétrer dans la capitale de l'Empire. Mais l'âme modérée de Moreau n'aimait pas à pousser la fortune à bout. L'archiduc Charles lui engageait sa parole qu'on ne suspendrait les hostilités que pour traiter immédiatement de la paix, aux conditions qu'avait toujours exigées la France, notamment celle d'une négociation séparée. Moreau, plein d'une juste estime pour ce prince, se montra disposé à l'en croire.

Plusieurs de ses lieutenants l'excitèrent à conquérir Vienne. Il vaut mieux, leur répondit-il, conquérir la paix... Je n'ai pas de nouvelles de Macdonald et de Brune; je ne sais pas si l'un a réussi à pénétrer dans le Tyrol, si l'autre est parvenu à franchir le Mincio. Augereau est bien loin de moi, bien compromis; je pousserais peut-être les Autrichiens au désespoir, en voulant les humilier. Il vaut mieux nous arrêter, et nous contenter de la paix, car c'est pour elle seule que nous combattons. —

C'étaient là de sages et louables sentiments. Le 25 décembre (4 nivôse an IX), il consentit donc à signer à Steyer une nouvelle suspension d'armes, dont les conditions furent les suivantes. Il y avait cessation d'hostilités en Allemagne, entre les armées autrichiennes et les armées françaises commandées par Moreau et Augereau. Les généraux Brune et Macdonald devaient recevoir l'invitation de signer un semblable armistice pour les armées des Grisons et d'Italie. On livrait aux Français toute la vallée du Danube, le Tyrol compris, plus les places de Braunau, Wurzbourg, les forts de Scharnitz et de Kufstein, etc... Les magasins autrichiens étaient mis à leur disposition. Aucun détachement de forces ne pouvait être envoyé en Italie, s'il arrivait qu'une suspension d'armes ne fût pas consentie par les généraux opérant dans cette contrée. Cette disposition était commune aux deux armées.

Moreau se contenta de ces conditions, comptant avec raison sur la paix, et la préférant à des triomphes plus éclatants, mais plus hasardeux. Une belle gloire entourait son nom, car sa campagne d'hiver surpassait encore celle du printemps. Après avoir franchi le Rhin dans cette première campagne du printemps, et avoir acculé les Autrichiens au Danube, pendant que le Premier Consul passait les Alpes; après les avoir ensuite délogés de leur camp d'Ulm par la bataille d'Hochstett, et les avoir rejetés sur l'Inn, il avait repris haleine pendant la belle saison, et, recommençant sa marche en hiver par le froid le plus rigoureux, il les avait accablés à Hohenlinden, puis les avait rejetés de l'Inn sur la Salza, de la Salza sur la Traun et l'Ens, les poussant en désordre jusqu'aux portes de Vienne. Il leur accordait enfin, en s'arrêtant à quelques lieues de la capitale, le temps de signer la paix. Il y avait là sans doute des tâtonnements, des lenteurs, des fautes enfin, que des juges sévères ont depuis relevées amèrement, comme pour venger sur la mémoire de Moreau les injustices commises sur la mémoire de Napoléon; mais il y avait des succès soutenus, justifiés par une conduite sage et ferme. Il faut respecter toutes les gloires, et ne pas détruire l'une pour venger l'autre. Moreau avait su commander cent mille hommes avec prudence et vigueur; personne, Napoléon mis à part, ne l'a fait aussi bien dans ce siècle; et si la place du vainqueur de Hohenlinden est à une immense distance de celle du vainqueur de Rivoli, de Marengo et d'Austerlitz, cette place est belle encore, et serait restée belle, si des égarements criminels, funeste produit de la jalousie, n'avaient souillé plus tard une vie jusque-là noble et pure.

L'armistice d'Allemagne arrivait heureusement pour tirer de sa position hasardée l'armée gallo-batave commandée par Augereau. Le général autrichien Klenau, qui était toujours resté à une assez grande distance de l'archiduc Jean, s'était tout à coup réuni à Simbschen, et par cette réunion de forces avait mis Augereau en danger. Mais celui-ci avait défendu la Rednitz avec bravoure, et avait ainsi gagné la fin des hostilités. La retraite des Autrichiens en Bohême le tirait d'embarras, et l'armistice le mettait à couvert contre les périls d'une position trop dénuée de soutien, depuis que Moreau se trouvait aux portes de Vienne.

Pendant ces événements en Allemagne, les hos-

tilités continuaient dans les Alpes et en Italie. Le Premier Consul, voyant, dès le début de la campagne, que Moreau pouvait se passer du secours de l'armée des Grisons, avait ordonné à Macdonald de franchir le Splügen, de se jeter, par-dessus la grande chaîne des Alpes, dans la Valteline, de la Valteline dans le Tyrol italien, de se porter ensuite sur Trente, de déborder ainsi la ligne du Mincio, pour faire tomber par cette manœuvre toute la résistance des Autrichiens dans les plaines d'Italie. Aucune objection, tirée de la hauteur du Splügen ou de la rigueur de la saison, n'avait pu ébranler le Premier Consul. Il avait constamment répondu que partout où deux hommes pouvaient poser le pied une armée avait le moyen de passer, et que les Alpes étaient plus faciles à franchir pendant la gelée que pendant la fonte des neiges, époque à laquelle il avait lui-même traversé le Saint-Bernard. C'était le raisonnement d'un esprit absolu, qui veut à tout prix atteindre son but. L'événement prouva que dans les montagnes l'hiver présentait des dangers au moins égaux à ceux du printemps, et que de plus il condamnait les hommes à d'horribles souffrances.

Le général Macdonald se mit en mesure d'obéir, et le fit avec toute l'énergie de son caractère. (Voir la carte nº 1). Après avoir laissé la division Morlot dans les Grisons, pour garder les débouchés qui communiquent des Grisons dans l'Engadine (vallée supérieure de l'Inn), il s'approcha du Splügen. Depuis quelque temps, la division Baraguey-d'Hilliers était dans la haute Valteline, menaçant l'Engadine du côté de l'Italie, tandis que Morlot la menaçait du côté des Grisons. Avec le gros de son armée, 12 mille hommes environ, Macdonald commença son mouvement, et gravit les premières pentes du Splügen. Le passage de cette haute montagne, étroit et tournant pendant une montée de plusieurs lieues, présentait les plus grands dangers, surtout dans cette saison, où de fréquentes tourmentes encombraient la route de monceaux énormes de neige et de glace. On avait placé l'artillerie et les munitions sur des traîneaux, et chargé les soldats de biscuit et de cartouches. La première colonne, composée de cavalerie et d'artillerie, aborda le passage par un beau temps; mais elle fut tout à coup assaillie par une tempête affreuse. Une avalanche emporta la moitié d'un escadron de dragons, et remplit les soldats de terreur. Cependant on ne perdit pas courage. Après trois jours, la tourmente ayant cessé, on essaya de nouveau de franchir cette redoutable montagne. La neige l'avait encombrée. On se faisait précéder par des bœufs, qui foulaient cette neige en y enfonçant jusqu'au poitrail; puis des travailleurs la battaient fortement; l'infanterie, en y passant, achevait de la rendre solide, enfin des sapeurs élargissaient les passages trop étroits, en taillant la glace à coups de hache. C'est après tous ces travaux que la route devenait praticable à la cavalerie et à l'artillerie. Les premiers jours de décembre furent ainsi employés à faire passer les trois premières colonnes. Les soldats endurèrent ces horribles souffrances avec une patience admirable, se nourrissant de biscuit et d'un peu d'eau-de-vie. La quatrième et dernière colonne allait enfin atteindre le sommet du col, lorsqu'une nouvelle tourmente le ferma encore une fois, dispersa en entier la 104ᵉ demi-brigade, et ensevelit une centaine d'hommes. Le général Macdonald était là. Il rallia ses soldats, les soutint contre le péril et la souffrance, fit rouvrir avec des efforts inouïs le chemin barré par des blocs de neige glacée, et déboucha enfin avec tout le reste de son corps dans la Valteline.

Cette tentative, vraiment extraordinaire, avait transporté au delà de la grande chaîne, et aux portes même du Tyrol italien, la majeure partie de l'armée des Grisons. Le général Macdonald, comme il en avait l'ordre, chercha, dès qu'il eut passé le Splügen, à se concerter avec Brune, pour se porter aux sources du Mincio et de l'Adige, et faire tomber ainsi toute la ligne défensive des Autrichiens, qui s'étendait des Alpes à l'Adriatique.

Brune ne voulut pas se priver d'une division entière pour aider Macdonald, mais il consentit à détacher la division italienne de Lecchi, laquelle dut remonter de la vallée de la Chiesa jusqu'à la Rocca d'Anfo.

Macdonald essaya donc en remontant la Valteline d'attaquer le mont Tonal, qui donne entrée dans le Tyrol et la vallée de l'Adige. Mais ici, quoique la hauteur fût moindre qu'au Splügen, la glace était tout aussi amoncelée; et, de plus, le général Wukassowich avait couvert de retranchements les principaux abords du mont Tonal. Le 22 et le 23 décembre, le général Vandamme essaya l'attaque à la tête d'un corps de grenadiers, et la renouvela plusieurs fois avec un courage héroïque. Ces braves gens firent des efforts incroyables, mais inutiles. Plusieurs fois, marchant sur la glace et à découvert, sous un feu meurtrier, ils arrivèrent jusqu'aux palissades du retranchement, essayèrent de les arracher, mais, la terre étant gelée, ne purent y réussir. Il était inutile de s'obstiner davantage; on résolut de passer dans la vallée de l'Oglio, de la descendre jusqu'à Pisogno, pour se porter ensuite dans la vallée de la Chiesa. On voulait ainsi traverser les montagnes dans une région moins élevée, et par des passages moins défendus. Macdonald, descendu jusqu'à Pisogno, franchit les cols qui le séparaient de la vallée de la Chiesa, fit sa jonction avec la brigade Lecchi vers la Rocca d'Anfo, et se trouva transporté au delà des obstacles qui le séparaient du Tyrol italien et de l'Adige. Il pouvait arriver à Trente avant que le général Wukassowich eût opéré sa retraite des hauteurs du mont Tonal, et prendre position entre les Autrichiens qui défendaient, au milieu des Alpes, les sources des fleuves, et les Autrichiens qui en défendaient le cours inférieur, dans les plaines de l'Italie.

Brune avant de forcer le Mincio avait attendu que Macdonald eût fait assez de progrès pour que les attaques fussent à peu près simultanées dans les montagnes et dans la plaine. Sur 125 mille hommes répandus en Italie, il avait, comme nous l'avons dit, 100 mille soldats valides, éprouvés, et remis de



Paris. Typ. H. Plon.

Joseph Bonaparte et M. de Cobentzel signant le traité de Lunéville. (P. 233.)

leurs souffrances, une artillerie parfaitement organisée par le général Marmont, et une excellente cavalerie. Vingt mille hommes à peu près gardaient la Lombardie, le Piémont, la Ligurie, la Toscane. Une faible brigade, commandée par le général Petitot, observait les troupes autrichiennes, qui, sorties de Ferrare, menaçaient Bologne. La garde nationale de cette dernière ville était prête d'ailleurs à se défendre contre les Autrichiens. Les Napolitains traversaient de nouveau l'Etat romain pour marcher sur la Toscane; mais Murat, avec les 10 mille hommes du camp d'Amiens, se portait à leur rencontre. Brune, après avoir pourvu à la garde des diverses parties de l'Italie, pouvait diriger environ 70 mille hommes sur le Mincio. Le général Bonaparte, qui connaissait parfaitement ce théâtre d'opérations, lui avait recommandé soigneusement de concentrer le plus possible ses troupes dans la haute Italie; de ne tenir aucun compte de ce que les Autrichiens entreprendraient vers les rives du Pô, dans les Légations, même en Toscane; de rester ferme, comme il l'avait fait lui-même autrefois aux débouchés des Alpes; et il lui répétait sans cesse, que lorsque les Autrichiens auraient été battus entre le Mincio et l'Adige, c'est-à-dire sur la ligne par laquelle ils entrent en Italie, tout ce qui aurait passé le Pô, pénétré dans l'Italie centrale, n'en serait que plus compromis.

Les Autrichiens firent mine, en effet, de sortir de Ferrare, de menacer Bologne; mais le général Petitot sut les contenir, et la garde nationale de Bologne montra de son côté l'attitude la plus ferme.

Brune, se conformant d'abord aux instructions qu'il avait reçues, s'avança jusqu'au Mincio, du 20 au 24 décembre (29 frimaire au 3 nivôse), enleva les positions que les Autrichiens avaient occupées en avant de ce fleuve, et fit ses dispositions pour le passer le 25 au matin. Le général Delmas commandait son avant-garde, le général Moncey sa gauche, le général Dupont sa droite, le général Michaud sa réserve. Outre la cavalerie et l'artillerie répandues dans les divisions, il avait une réserve considérable de cavalerie et d'artillerie.

En racontant les premières campagnes du général Bonaparte[1], nous avons déjà décrit ce théâtre de tant d'événements mémorables; il faut néanmoins retracer en quelques mots la configuration

[1] *Histoire de la Révolution française.*

des lieux. (Voir la carte n° 1.) La masse des eaux du Tyrol se jette par l'Adige dans l'Adriatique : aussi l'Adige forme-t-il une ligne d'une grande force. Mais, avant de parvenir à la ligne de l'Adige, on en trouve une moins importante, c'est celle du Mincio. Les eaux de quelques vallées latérales à celles du Tyrol, d'abord accumulées dans le lac de Garda, se déversent ensuite dans le Mincio, s'arrêtent quelque peu à Mantoue, autour de laquelle elles forment une inondation, puis se jettent dans le Pô. Il y avait donc une double ligne à franchir : celle du Mincio d'abord, celle de l'Adige ensuite, cette dernière beaucoup plus considérable et plus forte. Il fallait franchir l'une et l'autre, et si on le faisait assez promptement pour donner la main à Macdonald, qui marchait par la Rocca d'Anfo et par Trente sur le haut Adige, on pouvait séparer l'armée autrichienne qui défendait le Tyrol, de l'armée autrichienne qui défendait le Mincio, et enlever la première.

La ligne du Mincio, longue tout au plus de 7 à 8 lieues, s'appuyant au lac de Garda d'un côté, à Mantoue de l'autre, hérissée d'artillerie, et défendue par 70 mille Autrichiens, sous le commandement du comte de Bellegarde, n'était pas facile à forcer. L'ennemi avait à Borghetto et Valeggio un pont bien retranché, qui lui permettait d'agir sur les deux rives. Le fleuve n'était pas guéable en cette saison ; on avait encore augmenté la masse de ses eaux en fermant tous les canaux de dérivation.

Brune, après avoir réuni ses colonnes, eut la singulière idée de passer le Mincio sur deux points à la fois, à Pozzolo et à Mozzembano. Sur ces deux points, le lit du fleuve formait un contour dont la convexité était tournée de notre côté; de plus, la rive droite que nous occupions dominait la rive gauche qu'occupaient les Autrichiens, de manière qu'à Mozzembano comme à Pozzolo l'on pouvait établir des feux supérieurs et convergents sur la rive ennemie, et couvrir ainsi l'opération du passage. Mais sur l'un et l'autre point, on trouvait les Autrichiens solidement assis derrière le Mincio, couverts de gros retranchements, appuyés ou sur Mantoue ou sur Peschiera. Les avantages et les inconvénients du passage étaient donc à peu près les mêmes, à Pozzolo comme à Mozzembano. Mais ce qui devait décider Brune à préférer l'un des deux points, n'importe lequel, sauf à faire une fausse démonstration sur l'autre, c'est qu'entre ces deux points se trouvait une tête de pont, celle de Borghetto, actuellement occupée par l'ennemi. Les Autrichiens pouvaient donc déboucher par cette tête de pont, et se jeter sur l'une des deux opérations pour la troubler : il ne fallait, par conséquent, en essayer qu'une, mais avec toutes ses forces.

Brune n'en persista pas moins dans son double projet, apparemment pour diviser l'attention de l'ennemi, et, le 25 décembre, disposa toutes choses pour un double passage. Mais des difficultés survenues dans les transports, difficultés très-grandes en cette saison, empêchèrent que tout fût prêt à Mozzembano, point où se trouvait Brune lui-même avec la plus grande partie de ses troupes, et l'opération fut remise au lendemain. Il semble dès lors que le second passage aurait dû être contremandé; mais Brune ayant toujours considéré la tentative vers Pozzolo comme une simple diversion, pensa que la diversion produirait bien plus sûrement son effet, si elle précédait de 24 heures l'opération principale.

Dupont, qui commandait à Pozzolo, était un officier plein d'ardeur; il s'avança, le 25 au matin, sur le bord du Mincio, couronna d'artillerie les hauteurs de Molino della Volta, qui dominaient la rive opposée, jeta un pont en très-peu de temps, et, favorisé par un brouillard épais, réussit à porter sur la rive gauche la division Watrin. Pendant ce temps, Brune demeurait immobile avec la gauche et les réserves à Mozzembano; le général Suchet, placé entre deux avec le centre, masquait le pont autrichien de Borghetto. Le général Dupont se trouvait donc avec un seul corps sur la rive gauche, en présence de toute l'armée autrichienne. Le résultat était facile à prévoir. Le comte de Bellegarde, allant au plus pressé, dirigea sur Pozzolo la masse de ses forces. Le général Dupont fit avertir son voisin Suchet et le général en chef du succès du passage, et du danger auquel ce succès l'exposait. Le général Suchet, en brave et loyal compagnon d'armes, courut au secours de la division Dupont; mais, quittant Borghetto, il fit demander à Brune de pourvoir à la garde de ce débouché, qu'il laissait découvert par son mouvement vers Pozzolo. Au lieu d'accourir avec toutes ses forces sur le point où un accident heureux venait d'ouvrir à son armée le passage du Mincio, Brune, toujours occupé de son opération du lendemain sur Mozzembano, ne quitta pas sa position. Il approuva le mouvement du général Suchet, en lui recommandant toutefois de ne pas trop se compromettre au delà du fleuve, et se contenta d'envoyer la division Boudet pour masquer le pont de Borghetto.

Mais le général Dupont, impatient de profiter de son succès, s'était tout à fait engagé. Il avait passé le Mincio, enlevé Pozzolo, qui est situé sur la rive gauche, et porté successivement au delà du fleuve les divisions Watrin et Monier. L'une de ses ailes était appuyée à Pozzolo, et l'autre au Mincio, sous la protection des batteries élevées de la rive droite.

Les Autrichiens marchaient avec tous leurs renforts sur cette position. Ils étaient précédés par une grande quantité de pièces de canon. Heureusement notre artillerie, placée à Molino della Volta, et tirant d'une rive à l'autre, protégeait nos soldats par la supériorité de son feu. Les Autrichiens se précipitèrent avec fureur sur les divisions Watrin et Monier. La 6e légère, la 28e et la 40e de ligne faillirent être accablées; mais elles résistèrent avec une admirable bravoure à tous les assauts réunis de l'infanterie et de la cavalerie autrichiennes. Cependant la division Monier, surprise dans Pozzolo par une colonne de grenadiers, en fut délogée. Dans ce moment, le corps de Dupont, détaché de son principal point d'appui, allait être jeté dans le Mincio. Mais le général Suchet arrivait sur l'autre

rive avec la division Gazan, et apercevant des hauteurs de Molino della Volta le grave péril de son collègue Dupont, engagé avec 10 mille hommes contre 30 mille, il se hâta de lui dépêcher des renforts. Retenu toutefois par les ordres de Brune, il n'osa pas lui envoyer toute la division Gazan, et ne jeta que la brigade Clauzel au delà du fleuve. Cette brigade était insuffisante, et Dupont allait succomber malgré ces secours, lorsque le reste de la division Gazan, couronnant la rive opposée, d'où l'on pouvait tirer à mitraille, même à coups de fusil, sur les Autrichiens, les accabla d'un feu meurtrier, et les arrêta ainsi tout court. Les troupes de Dupont soutenues reprirent l'offensive, et firent reculer les Autrichiens. Le général Suchet voyant le danger croître à chaque instant, prit le parti de faire passer sur l'autre bord la division Gazan tout entière. On se disputa dès lors avec acharnement le point important de Pozzolo. Ce village fut pris et repris six fois. A neuf heures du soir, on se battait encore au clair de la lune, et par un froid rigoureux. Enfin les Français restèrent maîtres de la rive gauche, mais ils avaient perdu l'élite de quatre divisions. Les Autrichiens avaient laissé 6 mille morts ou blessés sur le champ de bataille ; les Français, à peu près autant. Sans l'arrivée du général Suchet notre aile droite eût été écrasée ; et encore n'osa-t-il pas s'engager complétement, retenu qu'il était par les ordres du général en chef. Si M. de Bellegarde eût porté là toute son armée, ou s'il eût débouché du pont de Borghetto, pendant que Brune était immobile à Mozzembano, il aurait pu faire essuyer un désastre au centre et à la droite de l'armée française.

Heureusement il n'en fut rien. Le Mincio se trouvait donc franchi sur un point. Brune persista dans le projet de le passer le lendemain, 26 décembre, vers Mozzembano, s'exposant ainsi à courir de nouveau les chances d'une opération de vive force. Il couvrit de 40 pièces de canon les hauteurs de Mozzembano, et, favorisé par les brouillards de la saison, réussit à jeter un pont. Les Autrichiens, fatigués de la journée précédente, croyant peu à un second passage, opposèrent une moindre résistance que la veille, et se laissèrent enlever les positions environnantes de Sallionzo et de Valeggio.

L'armée entière déboucha de la sorte au delà du Mincio, et put marcher, toutes ses divisions réunies, sur la seconde ligne, celle de l'Adige. La tête de pont de Borghetto devait tomber naturellement par le mouvement offensif de nos colonnes. On eut encore le tort de sacrifier plusieurs centaines de nos braves soldats pour la conquête d'un point qui ne pouvait tenir. On y prit 1200 Autrichiens.

Les Français étaient victorieux, mais au prix d'un sang précieux, que les généraux Bonaparte et Moreau n'auraient pas manqué d'épargner à l'armée. Lecourbe passait autrement les fleuves d'Allemagne. Brune, ayant forcé le Mincio, s'avança sur l'Adige, qu'il aurait dû franchir immédiatement. Il ne fut prêt à en opérer le passage que le 31 décembre (10 nivôse). Le 1er janvier, le général Delmas avec l'avant-garde traversa heureusement le fleuve au-dessus de Vérone, à Bussolengo. Le général Moncey avec la gauche dut le remonter jusqu'à Trente, tandis que le reste de l'armée le redescendait pour envelopper Vérone.

Le comte de Bellegarde se trouvait en ce moment dans un grave péril. Une partie des troupes du Tyrol sous le général Laudon s'étaient retirées devant Macdonald, et se repliaient sur Trente. Le général Moncey, avec son corps, y marchait de son côté, en remontant l'Adige. Le général Laudon, pris entre les corps de Macdonald et de Moncey, devait succomber, à moins qu'il n'eût le temps de se sauver dans la vallée de la Brenta, qui, coulant au delà de l'Adige, vient, après beaucoup de contours, aboutir à Bassano. Brune, s'il passait brusquement l'Adige, et poussait vivement le comte de Bellegarde par delà Vérone, jusqu'à Bassano même, pouvait prévenir sur ce dernier point le corps du Tyrol, et l'enlever tout entier, en lui fermant le débouché de la Brenta.

Un acte peu loyal du général Laudon, et la lenteur de Brune, excusée, il est vrai, par la saison, dégagèrent le corps du Tyrol de tous ces périls.

Macdonald était en effet parvenu jusqu'à Trente, tandis que le corps de Moncey s'y était rendu de son côté. Le général Laudon, enfermé entre ces deux corps, eut recours au mensonge. Il annonça au général Moncey qu'un armistice venait d'être signé en Allemagne, et que cet armistice était commun à toutes les armées ; ce qui était faux, car la convention signée à Steyer par Moreau ne s'appliquait qu'aux armées opérant sur le Danube. Le général Moncey, par excès de loyauté, crut à la parole du général Laudon, et lui ouvrit les passages qui conduisent dans la vallée de la Brenta. Celui-ci put ainsi rejoindre le comte de Bellegarde dans les environs de Bassano.

Mais les désastres d'Allemagne étaient connus. L'armée autrichienne, battue en Italie, poussée par une masse de 90 mille hommes, depuis la réunion des troupes de Macdonald et de Brune, ne pouvait plus tenir. Un armistice fut proposé à Brune, qui se hâta de l'accepter, et le signa le 16 janvier à Trévise. Brune, pressé d'en finir, se contenta d'exiger la ligne de l'Adige, avec les places de Ferrare, Peschiera, Portolegnago. Il ne songea pas à se faire donner Mantoue. Ses instructions cependant lui enjoignaient de ne s'arrêter qu'à l'Isonzo, et de conquérir Mantoue. Cette place était la seule qui en valût la peine, car toutes les autres devaient tomber naturellement. Il importait surtout de l'occuper, pour être fondé à demander au congrès de Lunéville qu'elle fût laissée à la Cisalpine.

Tandis que ces événements se passaient dans la haute Italie, les Napolitains pénétraient en Toscane. Le comte de Damas, qui commandait un corps de 16 mille hommes, dont 8 mille Napolitains, s'était avancé jusqu'à Sienne. Le général Miollis, obligé de garder tous les postes de la Toscane, n'avait pas plus de 3,500 hommes disponibles, la plupart Italiens. Il marcha néanmoins sur les Napolitains. Les braves soldats de la division Pino se jetèrent sur l'avant-garde du comte de Damas, la culbutèrent,

entrèrent de vive force dans Sienne, et passèrent au fil de l'épée un bon nombre d'insurgés. Le comte de Damas fut obligé de se replier. D'ailleurs Murat, s'avançant avec ses grenadiers, allait lui arracher la signature d'un troisième armistice.

La campagne était donc partout finie, et la paix assurée. Sur tous les points la guerre nous avait réussi. L'armée de Moreau, flanquée par celle d'Augereau, avait pénétré jusqu'aux portes de Vienne; celle de Brune, secondée par celle de Macdonald, avait franchi le Mincio et l'Adige, et s'était portée jusqu'à Trévise. Bien qu'elle n'eût point entièrement rejeté les Autrichiens au delà des Alpes, elle leur avait enlevé assez de territoire pour fournir au négociateur français à Lunéville de puissants arguments contre les prétentions de l'Autriche en Italie. Murat allait achever de soumettre la cour de Naples.

En apprenant la bataille de Hohenlinden, le Premier Consul, qu'on disait jaloux de Moreau, fut rempli d'une joie sincère [1]. Cette victoire ne perdait rien à ses yeux de son prix parce qu'elle lui venait d'un rival. Il se croyait si supérieur à tous ses compagnons d'armes en gloire militaire et en influence politique, qu'il n'éprouvait de jalousie pour aucun d'eux. Voué sans réserve au soin de pacifier et de réorganiser la France, il apprenait avec une vive satisfaction tout événement qui contribuait à lui faciliter sa tâche, dût cet événement agrandir les hommes dont on devait plus tard faire ses rivaux.

Ce qui lui déplut dans cette campagne, ce fut l'inutile effusion de sang français à Pozzolo, et surtout la faute si grave de n'avoir point exigé Mantoue. Il refusa de ratifier la convention de Trévise, et déclara qu'il allait ordonner la reprise des hostilités, si la place de Mantoue n'était immédiatement remise à l'armée française.

Dans ce moment, Joseph Bonaparte et M. de Cobentzel étaient à Lunéville, dans l'attente des événements qui se passaient sur le Danube et sur l'Adige. C'est une singulière situation que celle de deux négociateurs traitant pendant que l'on se bat, témoins en quelque sorte du duel de deux grands peuples, et attendant à chaque instant la nouvelle, non pas de la mort, mais de l'épuisement de l'un ou de l'autre. M. de Cobentzel montra dans cette occasion une vigueur de caractère qui peut être donnée en exemple aux hommes qui sont appelés à servir leur pays dans des circonstances malheureuses. Il ne se laissa déconcerter ni par la défaite des Autrichiens à Hohenlinden, ni par le passage de l'Inn, de la Salza, de la Traun, etc. A tous ces événements il répondait, avec un flegme imperturbable, que tout cela était fâcheux sans doute, mais que l'archiduc Charles était remis de ses souffrances, qu'il arrivait à la tête des levées extraordinaires de la Bohême et de la Hongrie, qu'il amenait au secours de la capitale 25 mille Bohémiens, 75 mille Hongrois; qu'en avançant davantage les Français trouveraient une résistance à laquelle ils ne s'attendaient pas. Du reste, il persistait dans toutes les prétentions de l'Autriche, notamment dans celle de ne pas traiter sans un plénipotentiaire anglais, qui couvrît au moins de sa présence les négociations réelles qui pourraient s'établir entre les deux légations. Quelquefois même il lui arrivait de dire qu'il se retirerait à Francfort, et qu'il ferait évanouir ainsi les espérances de paix dont le Premier Consul avait besoin d'entretenir les esprits. A cette menace, le Premier Consul, qui ne tergiversait guère quand on voulait l'intimider, fit répondre à M. de Cobentzel que s'il quittait Lunéville, toute chance d'accommodement serait à jamais perdue, que la guerre serait poussée à outrance, jusqu'à l'entière destruction de la monarchie autrichienne.

Au milieu de cette lutte diplomatique, M. de Cobentzel reçut la nouvelle de l'armistice de Steyer, l'ordre de l'empereur de traiter à tout prix, et surtout de vives instances pour faire étendre à l'Italie l'armistice déjà convenu pour l'Allemagne; car on n'avait rien fait si, ayant arrêté l'une des deux armées françaises qui marchaient sur Vienne, on laissait l'autre marcher au même but par le Frioul et la Carinthie. En conséquence, M. de Cobentzel déclara, le 31 décembre, qu'il était prêt à traiter sans le concours de l'Angleterre, qu'il consentait à signer des préliminaires de paix ou un traité définitif, comme on le voudrait; mais qu'avant de se compromettre définitivement en se séparant de l'Angleterre, il demandait que l'on signât un armistice commun à l'Italie et à l'Allemagne, et qu'on s'expliquât sur les conditions de la paix, au moins d'une manière générale. Quant à lui, il faisait connaître ses conditions : l'Oglio pour limite de l'Autriche en Italie, plus les Légations, et en même temps le rétablissement des ducs de Modène et de Toscane dans leurs anciens Etats.

Ces conditions étaient déraisonnables. Le Premier Consul ne les aurait pas même admises avant les triomphes de la campagne d'hiver; il devait encore moins les admettre après.

On se souvient des préliminaires du comte de Saint-Julien. Le traité de Campo-Formio y était adopté pour base, avec cette différence que certaines indemnités promises à l'Autriche pour divers petits territoires seraient prises en Italie au lieu de l'être en Allemagne. Nous avons déjà indiqué ce que cela voulait dire : le traité de Campo-Formio assignait à la République cisalpine et à l'Autriche l'Adige pour limite; en promettant à l'Autriche des indemnités en Italie, on lui faisait espérer le Mincio, par exemple, au lieu de l'Adige, comme frontière, mais le Mincio tout au plus, et jamais le territoire des Légations, dont le Premier Consul entendait disposer autrement.

Les idées du Premier Consul étaient désormais arrêtées. Il voulait que l'Autriche payât les frais de la campagne d'hiver; il voulait qu'elle eût purement et simplement l'Adige, et qu'elle perdît ainsi toute indemnité, soit en Allemagne, soit en Italie, pour les petits territoires cédés sur la rive gauche du Rhin. Quant aux Légations, il entendait se les réserver pour les faire servir à diverses combinaisons. Jusqu'ici elles avaient appartenu à la Répu-

[1] M. de Bourrienne dit qu'il *sauta de joie*, et ce narrateur est peu suspect, car, bien qu'il dût tout à Napoléon, il n'a pas semblé s'en souvenir dans ses Mémoires.

blique cisalpine. Son projet était de les lui laisser, ou bien de les consacrer à l'agrandissement de la maison de Parme, promis par traité à la cour d'Espagne. Dans ce dernier cas, il aurait donné Parme à la Cisalpine, la Toscane à la maison de Parme, ce qui était un agrandissement considérable, et les Légations au grand-duc de Toscane. Quant au duc de Modène, l'Autriche avait promis par le traité de Campo-Formio de l'indemniser de son duché perdu, au moyen du Brisgau. C'était à elle à tenir ses engagements envers ce prince.

Le Premier Consul souhaitait une autre chose fort bien entendue, mais fort difficile à faire accepter à l'Autriche. Il voulait n'être pas réduit, comme après la paix de Campo-Formio, à tenir un congrès avec les princes de l'Empire, pour obtenir individuellement de chacun d'eux l'abandon formel de la rive gauche du Rhin à la France. Il se souvenait du congrès de Rastadt, terminé par l'assassinat de nos plénipotentiaires; il se souvenait de la peine qu'on avait eue à traiter avec chaque prince en particulier, et à convenir, avec tous ceux qui perdaient des territoires, d'un système d'indemnité qui les satisfît. En conséquence il demandait que l'empereur signât comme chef de la maison d'Autriche pour ce qui regardait sa maison, et comme empereur pour ce qui regardait l'Empire. En un mot, il voulait avoir d'un seul coup la reconnaissance de nos conquêtes, soit de la part de l'Autriche, soit de la part de la Confédération germanique.

Il ordonna donc à son frère Joseph de signifier à M. de Cobentzel, comme définitivement arrêtées, les conditions suivantes : la rive gauche du Rhin à la France; — la limite de l'Adige à l'Autriche et à la Cisalpine, sans abandon des Légations; — les Légations au duc de Toscane; — la Toscane au duc de Parme; — Parme à la Cisalpine; — le Brisgau à l'ancien duc de Modène; — enfin la paix signée par l'empereur tant pour lui que pour l'Empire. — Quant à l'armistice en Italie, il voulait bien l'accorder, à condition de la remise immédiate de la place de Mantoue à l'armée française.

Comme le Premier Consul connaissait la manière de traiter des Autrichiens, et particulièrement celle de M. de Cobentzel, il voulut couper court à beaucoup de difficultés, à beaucoup de résistances, à beaucoup de menaces d'un désespoir simulé, et il imagina une manière nouvelle de signifier son *ultimatum*. Le Corps législatif venait de s'assembler; on lui proposa, le 2 janvier (12 nivôse), de déclarer que les quatre armées commandées par les généraux Moreau, Brune, Macdonald et Augereau, avaient bien mérité de la patrie. Un message, joint à cette proposition, annonçait que M. de Cobentzel venait enfin de s'engager à traiter sans le concours de l'Angleterre, et que la condition définitive de la paix était le Rhin pour la France, l'Adige pour la République cisalpine. Le message ajoutait que dans le cas où ces conditions ne seraient pas acceptées, on irait signer la paix à Prague, à Vienne et à Venise.

Cette communication fut accueillie avec transport à Paris, mais causa une vive émotion à Lunéville. M. de Cobentzel éleva de grandes doléances contre la dureté de ces conditions, surtout contre leur forme. Il se plaignit amèrement de ce que la France semblait faire le traité toute seule, sans avoir à négocier avec personne. Néanmoins il tint ferme, déclara que l'Autriche ne pouvait pas céder sur tous les points, qu'elle aimerait mieux succomber les armes à la main que d'accéder à de telles conditions. M. de Cobentzel consentait cependant à reculer de l'Oglio jusqu'à la Chiesa, qui coule entre l'Oglio et le Mincio, à condition d'avoir Peschiera, Mantoue, Ferrare, sans obligation de démolir ces places. Il consentait à indemniser le duc de Modène avec le Brisgau; mais il insistait sur la restitution des Etats du duc de Toscane. Il parlait de garanties formelles à donner à l'indépendance du Piémont, de la Suisse, du Saint-Siége, de Naples, etc.... Quant à la paix avec l'Empire, il déclarait que l'empereur allait demander des pouvoirs à la Diète germanique, mais que ce monarque ne prendrait pas sur lui de traiter pour elle sans y être autorisé. Il insistait encore sur la signature d'un armistice en Italie, déclarant que quant à ce qui regardait Mantoue, remettre cette place à l'armée française, c'était livrer immédiatement l'Italie aux Français, et s'ôter tout moyen de résistance, si les hostilités venaient à recommencer. M. de Cobentzel, joignant les caresses à la fermeté, s'efforça de toucher Joseph, en lui parlant des dispositions de l'empereur pour la France, et particulièrement pour le Premier Consul, en lui insinuant même que l'Autriche pourrait bien s'allier à la République française, et qu'une telle alliance serait fort utile contre le mauvais vouloir caché, mais réel, des cours du Nord.

Joseph, qui était très-doux, ne laissait pas que d'être sensible à un certain degré aux plaintes, aux menaces, aux caresses de M. de Cobentzel. Le Premier Consul remontait son énergie par de nombreuses dépêches. Il vous est interdit, lui mandait-il, d'admettre aucune discussion sur le principe posé dans l'ultimatum : LE RHIN, L'ADIGE. Tenez ces deux conditions pour irrévocables. Les hostilités ne cesseront en Italie qu'avec la remise de Mantoue. Si elles recommencent, le thalweg de l'Adige se trouvera reporté sur la crête des Alpes Juliennes, et l'Autriche sera exclue de l'Italie. Quand l'Autriche, ajoutait le Premier Consul, parlera de son amitié et de son alliance, répondez que les gens qui viennent de se montrer si attachés à l'alliance anglaise ne sauraient tenir à la nôtre. Ayez en négociant l'attitude du général Moreau, et imposez à M. de Cobentzel l'attitude de l'archiduc Jean. —

Enfin, après plusieurs jours de résistance, des nouvelles plus alarmantes arrivant à chaque instant des bords du Mincio (il ne faut pas oublier que les événements s'étaient prolongés en Lombardie plus qu'en Allemagne), M. de Cobentzel consentit, le 15 janvier 1801 (25 nivôse), à ce que l'Adige fût adopté pour limite des possessions de l'Autriche en Italie. Il cessa de parler du duc de Modène, mais renouvela la demande formelle du rétablissement du duc de Toscane dans ses Etats. Il consentit encore à déclarer que la paix de l'Empire serait signée à Lunéville, mais après que l'empereur se serait fait

donner des pouvoirs par la Diète germanique. Ce plénipotentiaire réclamait dans le même protocole l'armistice pour l'Italie, mais sans accorder la condition que la France y mettait, la remise immédiate de Mantoue à nos troupes. Sa crainte était, qu'après l'abandon de ce point d'appui, la France ne lui imposât des conditions plus dures; et, quelque effrayante que lui parût la reprise des hostilités en Italie, il ne voulait pas encore se démunir de ce gage.

Cette opiniâtreté à défendre son pays dans une situation si difficile était naturelle et honorable; cependant elle finissait par être imprudente, et elle amena des conséquences que M. de Cobentzel n'avait pas prévues.

Ce qui se passait dans le Nord contribuait autant que les victoires de nos armées à élever les exigences du Premier Consul. Il avait pressé jusqu'à ce moment la paix avec l'Autriche, d'abord pour avoir la paix, et ensuite pour se garantir contre les retours si fréquents du caractère de l'empereur Paul. Depuis quelques mois, il est vrai, ce prince montrait un vif ressentiment contre l'Autriche et l'Angleterre, mais une manœuvre du cabinet autrichien ou anglais pouvait ramener le czar à la coalition, et alors la France aurait eu encore l'Europe entière sur les bras. C'est cette crainte qui avait porté le Premier Consul à braver les inconvénients d'une campagne d'hiver, afin d'écraser l'Autriche, pendant qu'elle était privée du concours des forces du continent. La tournure que venaient de prendre les événements dans le Nord lui ôtant toute crainte de ce côté, il était devenu à la fois plus patient et plus exigeant. Paul, en effet, avait rompu formellement avec ses anciens alliés, et s'était jeté tout à fait dans les bras de la France, avec cette chaleur qu'il mettait à toutes ses actions. Déjà fort disposé à se conduire ainsi, par l'effet qu'avaient produit sur son esprit les merveilles de Marengo, la restitution des prisonniers russes, l'offre de l'île de Malte, enfin les flatteries adroites et délicates du Premier Consul, il avait été définitivement entraîné par un dernier événement. On se souvient que le Premier Consul, désespérant de sauver Malte, étroitement bloquée par les Anglais, avait eu l'heureuse idée d'offrir cette île à Paul Ier, que ce prince avait reçu cette offre avec transport, qu'il avait chargé M. de Sprengporten d'aller à Paris remercier le chef du gouvernement français, de recevoir les prisonniers russes, et de les conduire à Malte pour y tenir garnison. Mais dans l'intervalle le général Vaubois, réduit à la dernière extrémité, avait été contraint de rendre l'île aux Anglais. Cet événement, qui, en toute autre circonstance, aurait dû affliger le Premier Consul, le chagrina peu. J'ai perdu Malte, dit-il, mais j'ai placé la pomme de discorde entre les mains de mes ennemis. — En effet, Paul se hâta de réclamer auprès de l'Angleterre le siége de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem; mais le cabinet britannique se garda de le rendre, et répondit par un refus pur et simple. Paul n'y tint plus. Il mit l'embargo sur les vaisseaux anglais, en fit arrêter jusqu'à 300 à la fois dans les ports de la Russie, et ordonna même de couler à fond ceux qui chercheraient à se sauver. Cette circonstance, jointe à la querelle des neutres exposée plus haut, ne pouvait manquer d'amener une guerre. Le czar se mit à la tête de cette querelle, et appelant à lui la Suède, le Danemark, la Prusse même, leur proposa de renouveler la ligue de neutralité maritime de 1780. Il invita le roi de Suède à venir à Saint-Pétersbourg pour conférer sur ce grave sujet. Le roi Gustave s'y rendit, et fut reçu magnifiquement. Paul, plein de la manie qui le possédait, tint à Saint-Pétersbourg un grand chapitre de Malte, reçut chevaliers le roi de Suède et tous les personnages qui l'accompagnaient, et prodigua sans mesure les honneurs de l'ordre. Mais il fit quelque chose de plus sérieux, il renouvela sur-le-champ la ligue de 1780. Le 26 décembre fut signée, par les ministres de Russie, de Suède et de Danemark, une déclaration par laquelle ces trois puissances maritimes s'engageaient à maintenir, même par les armes, les principes du droit des neutres. Elles énuméraient tous ces principes dans leur déclaration, sans omettre un seul de ceux que nous avons déjà mentionnés, et que la France venait de faire reconnaître par l'Amérique. Elles s'engageaient en outre à réunir leurs forces, pour les diriger en commun contre toute puissance, quelle qu'elle fût, qui porterait atteinte aux droits qu'elles disaient leur appartenir. Le Danemark, quoique fort zélé pour les intérêts des neutres, aurait voulu cependant ne pas procéder si vite; mais les glaces le couvraient pour trois mois; il espérait qu'avant le retour de la belle saison l'Angleterre aurait cédé, ou du moins que les préparatifs des neutres de la Baltique seraient suffisants pour empêcher la flotte britannique de se présenter devant le Sund, comme elle venait de le faire au mois d'août. La Prusse, qui aurait voulu négocier aussi sans se prononcer avec autant de promptitude, fut entraînée comme la Suède et le Danemark, et adhéra deux jours après à la déclaration de Saint-Pétersbourg.

C'étaient là des événements graves, et qui assuraient à la France l'alliance de tout le nord de l'Europe contre l'Angleterre; mais ce n'étaient pas là tous les succès diplomatiques du Premier Consul. L'empereur Paul avait proposé à la Prusse de s'entendre avec la France sur ce qui se passait à Lunéville, et de convenir à trois des bases de la paix générale. Or, les idées que ces deux puissances [1] venaient de communiquer à Paris étaient exactement celles que la France cherchait à faire prévaloir à Lunéville.

La Prusse et la Russie concédaient sans contestation à la République française la rive gauche du Rhin; seulement elles demandaient une indemnité pour les princes qui perdaient des portions de territoire, mais uniquement pour les princes héréditaires, et au moyen de la sécularisation des États ecclésiastiques. C'était justement le principe que repoussait l'Autriche, et qu'admettait la France. La Russie et la Prusse demandaient l'indépendance de la Hollande, de la Suisse, du Piémont, de Naples, ce qui, dans le moment, n'était en rien contraire

[1] Lettre du roi de Prusse du 14 janvier, communiquée par M. de Lucchesini.

aux projets du Premier Consul. L'empereur Paul ne se mêlait des intérêts de Naples et du Piémont qu'à cause du traité d'alliance conclu avec ces États en 1798, lorsqu'il avait fallu les entraîner dans la guerre de la seconde coalition; mais il n'entendait protéger Naples qu'à condition que cette cour romprait avec l'Angleterre. Quant au Piémont, il ne réclamait qu'une légère indemnité pour la cession de la Savoie à la France. Il trouvait bon, et la Prusse avec lui, que la France réprimât l'ambition de l'Autriche en Italie, et la réduisît à la limite de l'Adige. Paul enfin était si ardent, qu'il demandait au Premier Consul de se lier étroitement à lui contre l'Angleterre, au point de s'engager à ne faire de paix avec elle qu'après la restitution de Malte à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. C'était plus que ne voulait le Premier Consul, qui craignait des engagements aussi absolus. Paul, désirant que les dehors répondissent à l'état vrai des choses, établit, au lieu de communications clandestines entre M. de Krudener et le général Beurnonville à Berlin, une négociation publique à Paris même. En conséquence, il nomma un plénipotentiaire, M. de Kalitscheff, pour aller traiter ostensiblement avec le cabinet français. M. de Kalitscheff avait ordre de se rendre immédiatement en France. Ce négociateur était porteur d'une lettre destinée au Premier Consul, et de plus écrite de la propre main de l'empereur Paul. Nous avions déjà M. de Sprengporten à Paris, nous allions avoir M. de Kalitscheff; il n'était pas possible de désirer une réconciliation plus éclatante de la Russie avec la France.

Tout était donc changé en Europe, au nord comme au midi. Au nord, les puissances maritimes, en guerre ouverte avec l'Angleterre, cherchaient à se liguer avec nous et contre elle par des engagements absolus. Au midi, l'Espagne s'était enchaînée à nous par les liens les plus étroits; elle menaçait le Portugal pour l'obliger à rompre avec la Grande-Bretagne. Enfin l'Autriche, vaincue en Allemagne et en Italie, abandonnée à nos coups par toutes les puissances, n'avait pour se défendre que l'audacieuse obstination de son négociateur à Lunéville.

Ces événements, préparés par l'habileté du Premier Consul, venaient d'éclater, coup sur coup, dans les premiers jours de janvier. La Prusse et la Russie, en effet, manifestaient leurs vues pour la paix du continent, et Paul annonçait de sa propre main au Premier Consul l'envoi de M. de Kalitscheff, au moment même où M. de Cobentzel, cédant sur la limite de l'Adige, mais se défendant opiniâtrément sur tout le reste, refusait la remise de Mantoue pour prix d'un armistice en Italie.

Le Premier Consul voulut suspendre immédiatement la marche de la négociation à Lunéville. Il fit envoyer des instructions à Joseph, et lui écrivit[1] pour tracer à notre légation une conduite nouvelle. Dans un état de crise comme celui où se trouvait l'Europe, il jugeait peu convenable de se presser. On pourrait, effectivement, avoir trop cédé, ou stipulé quelque chose qui contrarierait les vues des cours du Nord. Croyant d'ailleurs que M. de Kalitscheff allait arriver sous peu de jours, il voulait l'avoir vu avant de s'engager définitivement. Ordre fut donc donné à Joseph de temporiser au moins pendant dix jours, avant de signer, et d'exiger des conditions encore plus dures que les précédentes.

L'Autriche avait consenti à se renfermer sur l'Adige. Le Premier Consul voulait entendre aujourd'hui par là, que le duc de Toscane ne resterait pas en Italie, et recevrait comme le duc de Modène une indemnité en Allemagne. Son projet définitif était de ne laisser en Italie aucun prince autrichien. Laisser le duc de Toscane en Toscane, c'était, suivant lui, donner Livourne aux Anglais; le transporter dans les Légations, c'était ménager un pied-à-terre à l'Autriche au delà du Pô. En conséquence, il s'arrêtait à l'idée de transférer la Toscane à la maison de Parme, comme on l'avait stipulé à Madrid; de confier par conséquent Livourne à la marine espagnole, et de composer dès lors la République cisalpine de toute la vallée du Pô; car, d'après ce plan, elle aurait le Milanais, le Mantouan, Plaisance, Parme, Modène et les Légations. Le Piémont, situé à l'origine de cette vallée, ne serait plus qu'un prisonnier de la France. L'Autriche, ramenée au delà de l'Adige, était jetée à une extrémité de l'Italie; Rome, Naples étaient confinées à l'autre extrémité; la France, placée au centre par la Toscane et la Cisalpine, contenait et dominait cette superbe contrée.

Joseph Bonaparte eut donc pour nouvelles instructions d'exiger que le duc de Toscane fût, comme le duc de Modène, transporté en Allemagne; que le principe de la sécularisation des États ecclésiastiques servît à indemniser les princes héréditaires allemands, aussi bien que les princes italiens dépossédés par la France; que la paix avec l'Empire fût signée en même temps que la paix avec l'Autriche, sans même attendre les pouvoirs de la Diète; que l'on ne stipulât rien sur Naples, Rome, le Piémont, par le motif que la France, tout en voulant conserver ces États, désirait auparavant s'entendre avec eux sur les conditions de leur conservation; enfin que Mantoue fût remise à l'armée française, sous peine d'une reprise immédiate des hostilités.

Rien n'est plus simple, quand une négociation n'est pas terminée, quand un traité n'est pas signé, rien n'est plus simple que de modifier les conditions proposées. Le cabinet français était donc dans son droit en changeant ses premières conditions; mais il faut reconnaître que le changement ici était brusque et considérable.

M. de Cobentzel, pour trop attendre, pour trop demander, pour s'obstiner à méconnaître sa vraie position, avait perdu le moment favorable. Suivant sa coutume, il se récria beaucoup, et menaça la France du désespoir de l'Autriche. Il était pressé néanmoins d'obtenir l'armistice pour l'Italie, et dès lors résigné à livrer Mantoue; mais il craignait, après avoir livré ce boulevard, d'être à la merci de la France, et de voir surgir de nouvelles exigences. Dans cette disposition d'esprit, il se montra méfiant, questionneur, et ne rendit Mantoue qu'à la dernière extrémité. Enfin, le 26 janvier (6 pluviôse), il signa

[1] Lettre du 1er pluviôse (21 janvier). (Dépôt de la Secrétairerie d'État.)

la remise de cette place à l'armée française, moyennant un armistice en Italie, et une prolongation d'armistice en Allemagne. Les négociateurs firent partir des courriers de Lunéville même, pour prévenir sur l'Adige une effusion de sang, qui était imminente.

Les conférences des jours suivants se passèrent, à Lunéville, en vives discussions. M. de Cobentzel disait qu'on lui avait promis le rétablissement du grand-duc, le jour même où il avait consenti à la limite de l'Adige. Joseph répondait que cela était vrai, mais qu'on accordait le rétablissement de ce prince en Allemagne; que chaque Etat profitait de sa situation présente pour traiter plus avantageusement; que la France, en agissant ainsi, appliquait les propres principes exprimés par M. de Thugut dans ses lettres de l'hiver dernier; que d'ailleurs le grand-duc, dont il s'agissait maintenant, serait en Toscane isolé de l'Autriche, et compromis; que dans les Légations, au contraire, il serait trop bien placé, car il servirait de lien entre l'Autriche, Rome et Naples, c'est-à-dire entre les ennemis de la France, et que de cela, on n'en voulait à aucun prix. Il fallait donc renoncer à le placer soit en Toscane, soit dans les Légations.

Après de vives controverses, M. de Cobentzel semblait consentir enfin à ce que les indemnités pour le grand-duc fussent prises en Allemagne; mais il ne voulait pas admettre le principe absolu de la sécularisation des Etats ecclésiastiques. Les Etats ecclésiastiques étaient à la dévotion de l'Autriche, notamment les trois électeurs-archevêques de Trèves, de Cologne et de Mayence, tandis que les princes héréditaires, au contraire, étaient souvent opposés à son influence dans la Diète germanique. L'Autriche consentait aux sécularisations, entendues de telle façon, que les petits Etats ecclésiastiques serviraient à indemniser non-seulement les princes héréditaires de Bavière, Wurtemberg, Orange, mais les grands princes ecclésiastiques, tels que les archevêques de Trèves, Cologne et Mayence; alors son influence aurait été en partie maintenue en Allemagne. Joseph Bonaparte avait ordre de se refuser obstinément à cette proposition. Il ne devait admettre le principe des sécularisations qu'au profit des princes héréditaires seulement. Enfin, M. de Cobentzel ne voulait pas signer la paix de l'Empire sans pouvoirs de la Diète. A l'en croire, c'était pour ne pas manquer aux formes; mais, en réalité, c'était pour ne pas rendre trop évident le rôle qu'on jouait ordinairement à l'égard des membres du corps germanique, rôle qui consistait à les compromettre avec la France toutes les fois que l'Autriche y avait intérêt, et à les abandonner ensuite quand la guerre avait été malheureuse. En 1797, elle avait livré Mayence à l'armée française, ce qui avait été jugé fort sévèrement par toute l'Allemagne; et aujourd'hui, signer pour l'Empire, sans pouvoirs de la Diète, semblait à M. de Cobentzel un nouveau fait bien grave à joindre à tous les faits antérieurs que les princes allemands reprochaient à leur souverain. Joseph Bonaparte répondait à ces raisons, qu'on découvrait bien le véritable motif de l'Autriche, qu'elle craignait de se compromettre avec le corps germanique, mais que ce n'était pas à la France à entrer dans de telles considérations; que, quant à la question de forme, il y avait l'exemple de la paix de Baden en 1714, signée par l'empereur sans les pouvoirs de la Diète; que d'ailleurs on lui demandait uniquement de sanctionner ce que la députation de l'Empire avait déjà consenti à Rastadt, c'est-à-dire l'abandon de la rive gauche du Rhin à la France, et que son refus serait un triste service rendu à l'Allemagne, car les armées françaises resteraient dans les territoires occupés par elles, jusqu'à la paix avec l'Empire, tandis que si la paix était commune à tous les princes allemands, l'évacuation suivrait immédiatement les ratifications.

Ces discussions durèrent plusieurs jours. Cependant M. de Cobentzel était pressé de conclure. De son côté, la légation française, qui avait d'abord voulu différer de quelques jours la signature du traité, avertie aujourd'hui que M. de Kalitscheff ne devait pas arriver aussi prochainement à Paris qu'on l'avait cru d'abord, ne voyait plus d'avantage à temporiser; elle désirait en finir aussi. L'ordre, en effet, venait d'être donné aux deux plénipotentiaires de se mettre d'accord, et, afin de décider M. de Cobentzel, on avait autorisé Joseph Bonaparte à faire l'une de ces concessions qui, au dernier moment, servent de prétexte à un négociateur épuisé pour se rendre avec honneur. Le thalweg du Rhin était la limite assignée à la France et à l'Allemagne; il en résultait que Dusseldorff, Ehrenbreitstein, Philipsbourg, Kehl, Vieux-Brisach, situés sur la rive droite, quoique attachés à la rive gauche par beaucoup de liens, devaient rester à la Confédération germanique. Mais Cassel, faubourg de Mayence sur la rive droite, était un sujet de contestation, car ce faubourg était difficile à détacher de la ville même. On autorisa Joseph à céder Cassel, mais à condition de le démanteler. De la sorte, Mayence n'était plus une tête de pont fortifiée donnant passage en tout temps sur la rive droite du Rhin.

Le 9 février 1801 (20 pluviôse an IX) eut lieu la dernière conférence. Suivant l'usage, on ne fut jamais plus près de rompre, que le jour où l'on était près de s'entendre définitivement. M. de Cobentzel insista vivement sur le maintien du grand-duc de Toscane en Italie, sur l'indemnité destinée aux princes allemands, indemnité qu'il voulait rendre commune aux princes ecclésiastiques de premier ordre, sur l'inconvénient enfin de signer pour le corps germanique sans avoir les pouvoirs de la Diète. Un article relatif aux dettes de la Belgique fit naître aussi de grandes difficultés. Sur tout cela enfin, il déclara qu'il n'oserait pas conclure sans recourir à Vienne. Là-dessus, Joseph répondit que son gouvernement lui enjoignait de déclarer les négociations rompues, si on ne terminait pas sans désemparer; il ajoutait que cette fois l'Autriche serait rejetée au delà des Alpes Juliennes. Enfin il céda Cassel, outre toutes les positions fortifiées de la rive droite, mais à la condition que la France



Paris. Typ. H. Plon.

Explosion de la machine infernale rue Saint-Nicaise. (P. 237.)

les démolirait avant de les évacuer, et que ces fortifications ne seraient pas rétablies.

A cette concession, M. de Cobentzel se rendit, et le traité fut signé le 9 février 1801, à cinq heures et demie du soir, à la grande joie de Joseph, à la grande douleur de M. de Cobentzel, qui n'avait au surplus rien à se reprocher, car, s'il avait compromis les intérêts de sa cour, c'était pour avoir voulu les trop bien défendre.

Tel fut le célèbre traité de Lunéville, qui terminait la guerre de la deuxième coalition, et, pour la seconde fois, concédait la rive gauche du Rhin à la France, avec une situation dominante en Italie. En voici les dispositions essentielles.

Le thalweg du Rhin, depuis sa sortie du territoire helvétique jusqu'à son entrée sur le territoire batave, formait la limite de la France et de l'Allemagne. Dusseldorf, Ehrenbreitstein, Cassel, Kehl, Philipsbourg, Vieux-Brisach, situés sur la rive droite, restaient à l'Allemagne, mais après avoir été démantelés. Les princes héréditaires qui faisaient des pertes sur la rive gauche devaient être indemnisés. Il n'était pas parlé des princes ecclésiastiques, ni du mode des indemnités; mais il était bien entendu que tout ou partie des territoires ecclésiastiques fournirait la matière de l'indemnité. L'empereur, à Lunéville comme à Campo-Formio, cédait les provinces belgiques à la France, ainsi que les petits territoires qu'il possédait sur la rive gauche, tels que le comté de Falkenstein, le Frickthal, une enclave entre Zurzach et Bâle. Il abandonnait de plus le Milanais à la Cisalpine. Il n'obtenait d'autre indemnité pour cela que les Etats vénitiens jusqu'à l'Adige, qui lui étaient précédemment assurés par le traité de Campo-Formio. Il perdait l'évêché de Salzbourg, qui lui avait été promis par un article secret du même traité. Sa maison, en outre, était privée de la Toscane, cédée à la maison de Parme. Une indemnité en Allemagne était promise au duc de Toscane. Le duc de Modène conservait la promesse du Brisgau.

L'Italie se trouvait donc constituée sur une base beaucoup plus avantageuse pour la France qu'à l'époque du traité de Campo-Formio. L'Autriche continuait d'avoir l'Adige pour limite, mais la Toscane était enlevée à sa maison, et donnée à une maison dépendante de la France; les Anglais étaient exclus de Livourne; toute la vallée du Pô, depuis

la Sesia et le Tanaro jusqu'à l'Adriatique, appartenait à la République cisalpine, fille dépendante de la République française; le Piémont, enfin, confiné aux sources du Pô, dépendait de nous. Ainsi, maîtres de la Toscane et de la Cisalpine, nous occupions toute l'Italie centrale, et nous empêchions les Autrichiens de donner la main au Piémont, au Saint-Siége et à Naples.

L'Autriche avait perdu à la première coalition la Belgique et la Lombardie, outre Modène pour sa maison. Elle perdait à la seconde l'évêché de Salzbourg pour elle-même, la Toscane pour sa maison; ce qui entraînait une position un peu inférieure en Allemagne, mais très-inférieure en Italie. Ce n'était pas trop assurément pour tant de sang répandu, pour tant d'efforts imposés à la France.

Le principe des sécularisations n'était pas explicitement mais implicitement posé, puisque l'on promettait d'indemniser les princes héréditaires, sans parler des princes ecclésiastiques. Evidemment l'indemnité ne pouvait être demandée qu'aux princes ecclésiastiques eux-mêmes.

La paix était déclarée commune aux Républiques batave, helvétique, cisalpine et ligurienne. Leur indépendance était garantie. Rien n'était dit à l'égard de Naples, du Piémont et du Saint-Siége. Ces Etats dépendaient du bon vouloir de la France, qui, du reste, était liée à l'égard du Piémont et de Naples, par l'intérêt que l'empereur Paul portait à ces deux cours, et à l'égard du Saint-Siége, par les projets religieux du Premier Consul.

Cependant le Premier Consul, comme on l'a vu, n'avait encore voulu s'expliquer avec personne relativement au Piémont. Mécontent du roi de Sardaigne, qui livrait ses ports aux Anglais, il tenait à conserver sa liberté à l'égard d'un territoire placé si près de la France, et qui lui importait si fort.

L'empereur signait la paix pour lui-même, comme souverain des Etats autrichiens, et pour tout le corps germanique, comme empereur d'Allemagne. La France promettait secrètement l'emploi de son influence auprès de la Prusse, pour la disposer à trouver bonne cette manière de procéder de l'empereur. Les ratifications devaient être échangées sous trente jours, par l'Autriche et par la France. Les armées françaises ne devaient évacuer l'Allemagne qu'après que les ratifications auraient été échangées à Lunéville, mais devaient l'avoir évacuée entièrement un mois après cet échange.

Ici, comme à Campo-Formio, la liberté de tous les détenus pour cause politique était stipulée. Il était convenu que les Italiens renfermés dans les prisons de l'Autriche, Moscati et Caprara notamment, seraient relâchés. Le Premier Consul n'avait cessé de demander cet acte d'humanité depuis l'ouverture du congrès.

Le général Bonaparte était arrivé au pouvoir le 9 novembre 1799 (18 brumaire an VIII); on était parvenu au 9 février 1801 (20 pluviôse an IX); il s'était par conséquent écoulé quinze mois tout juste, et déjà la France, en partie réorganisée au dedans, complétement victorieuse au dehors, était en paix avec le continent, en alliance avec le nord et le midi de l'Europe contre l'Angleterre. L'Espagne s'apprêtait à marcher contre le Portugal; la reine de Naples se jetait à nos pieds; la cour de Rome négociait à Paris l'arrangement des affaires religieuses.

Le général Bellavène, chargé de porter le traité, partit de Lunéville le 9 février au soir, et arriva en courrier extraordinaire à Paris. Le texte même du traité qu'il apportait fut inséré immédiatement au *Moniteur*. Paris fut soudainement illuminé; une joie vive et générale éclata de toutes parts, on rendit mille actions de grâces au Premier Consul pour cet heureux résultat de ses victoires et de sa politique.

FIN DU LIVRE SEPTIÈME.

LIVRE HUITIÈME.

MACHINE INFERNALE.

Complots dirigés contre la vie du Premier Consul. — Trois agents de Georges, les nommés Carbon, Saint-Réjant, Limoëlan, forment le projet de faire périr le Premier Consul par l'explosion d'un baril de poudre. — Choix de la rue Saint-Nicaise et du 3 nivôse pour l'exécution de ce crime. — Le Premier Consul sauvé par la dextérité de son cocher. — Émotion générale. — Le crime attribué aux révolutionnaires et aux faiblesses du ministre Fouché pour eux. — Déchaînement des nouveaux courtisans contre ce ministre. — Son silence et son sang-froid. — Il découvre en partie la vérité, et la fait connaître; mais on n'en persiste pas moins à poursuivre les révolutionnaires. — Irritation du Premier Consul. — Projet d'une mesure arbitraire. — Délibération à ce sujet dans le sein du Conseil d'Etat. — On se fixe après de longues discussions, et on aboutit à la résolution de déporter sans jugement un certain nombre de révolutionnaires. — Quelques résistances, mais bien faibles, opposées à cet acte arbitraire. — On examine s'il aura lieu par une loi, ou par une mesure spontanée du gouvernement, déférée seulement au Sénat, sous le rapport de la constitutionnalité. — Ce dernier projet l'emporte. — La déportation prononcée contre cent trente individus qualifiés de terroristes. — Fouché, qui les savait étrangers à l'attentat du 3 nivôse, consent néanmoins à la mesure qui les proscrit. — Découverte des vrais auteurs de la machine infernale. — Supplice de Carbon et de Saint-Réjant. — Injuste condamnation de Topino-Lebrun, Aréna, etc. — Session de l'an IX. — Nouvelles manifestations de l'opposition dans le Tribunat. — Loi des tribunaux spéciaux pour la répression du brigandage sur les grandes routes. — Plan de finances pour la liquidation des années V, VI, VII et VIII. — Budget de l'an IX. — Règlement définitif de la dette publique. — Rejet par le Tribunat, et adoption par le Corps législatif de ce plan de finances. — Sentiments qu'éprouve le Premier Consul. — Continuation de ses travaux administratifs. — Routes. — Canal de Saint-Quentin. — Ponts sur la Seine. — Travaux du Simplon. — Religieux du grand Saint-Bernard établis au Simplon et au mont Cenis.

Tandis que la situation extérieure de la France devenait tous les jours plus brillante, que l'Autriche et l'Allemagne signaient la paix, que les puissances du Nord se liguaient avec nous pour résister à la domination maritime de l'Angleterre, que le Portugal et le royaume de Naples se fermaient pour elle, et que tout enfin réussissait comme à souhait à un gouvernement victorieux et modéré, la situation intérieure offrait le spectacle, quelquefois horrible, des dernières convulsions des partis expirants. On a déjà vu, malgré la prompte réorganisation du gouvernement, le brigandage infestant les grandes routes, et les factions au désespoir essayant l'assassinat contre la personne du Premier Consul. C'étaient là les conséquences inévitables de nos anciennes discordes. Les hommes que la guerre civile avait formés au crime, et qui ne pouvaient plus se résigner à une vie paisible et honnête, cherchaient une occupation sur les grands chemins. Les factions abattues, désespérant de vaincre les grenadiers de la garde consulaire, essayaient de détruire par des moyens atroces l'invincible auteur de leur défaite.

Le brigandage s'était encore accru à l'approche de l'hiver. On ne pouvait plus parcourir les routes sans s'exposer à y être pillé ou assassiné. Les départements de la Normandie, de l'Anjou, du Maine, de la Bretagne, du Poitou, étaient comme jadis les théâtres de ce brigandage. Mais le mal s'était propagé. Plusieurs départements du Centre et du Midi, tels que ceux du Tarn, de la Lozère, de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, de l'Hérault, du Gard, de l'Ardèche, de la Drôme, de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, des Hautes et Basses-Alpes, du Var, avaient été infestés à leur tour. Dans ces départements, les troupes de brigands s'étaient recrutées des assassins du Midi, qui, sous prétexte de poursuivre les jacobins, égorgeaient, pour les voler, les acquéreurs de biens nationaux; des jeunes gens qui ne voulaient pas obéir à la conscription, et de quelques soldats que la misère avait chassés de l'armée de Ligurie pendant le cruel hiver de 1799 à 1800. Ces malheureux, une fois engagés dans cette vie criminelle, y avaient pris goût, et il n'y avait que la force des armes et la rigueur des lois qui pussent les en détourner. Ils arrêtaient les voitures publiques; ils enlevaient chez eux les acquéreurs de biens nationaux, souvent aussi les propriétaires riches, les transportaient dans les bois, comme le sénateur Clément de Ris, par exemple, qu'ils avaient détenu pendant vingt jours; faisaient subir d'horribles tortures à leurs victimes, quelquefois leur brûlaient les pieds jusqu'à ce qu'elles se rachetassent en livrant des sommes considérables. Ils s'attaquaient surtout aux caisses publiques, et allaient chez les percepteurs eux-mêmes s'emparer des fonds de l'Etat, sous prétexte de faire la guerre au gouvernement. Des vagabonds qui, au milieu de ces temps de troubles, avaient quitté leur province pour se livrer à la vie errante, leur servaient d'éclaireurs en exerçant dans les villes le métier de mendiants. Ces misérables, s'informant de tout pendant qu'ils étaient occupés à mendier, signalaient aux brigands leurs complices ou les voitures à arrêter, ou les maisons à piller.

Il fallait des petits corps d'armée pour combattre ces bandes. Quand on parvenait à les atteindre, la justice ne pouvait sévir, car les témoins n'osaient pas déposer, et les jurés craignaient de prononcer des condamnations. Les mesures extraordinaires sont toujours regrettables, moins par les rigueurs qu'elles entraînent que par l'ébranlement qu'elles causent à la constitution d'un pays, surtout quand cette constitution est nouvelle. Mais ici des mesures de ce genre étaient inévitables, car la justice ordi-

naire, après avoir été essayée, venait d'être reconnue impuissante. On avait préparé un projet de loi pour instituer des tribunaux spéciaux, destinés à réprimer le brigandage. Ce projet, présenté au Corps législatif, réuni dans le moment, était l'objet des plus vives attaques de la part de l'opposition. Le Premier Consul, exempt de ces scrupules de légalité qui ne naissent que dans les temps calmes, et qui, même lorsqu'ils arrivent à être petits ou étroits, sont du moins un signe heureux de respect pour le régime légal; le Premier Consul n'avait pas hésité à recourir aux lois militaires, en attendant l'adoption du projet actuellement en discussion. Comme il fallait employer des corps de troupes pour réprimer ces bandes de brigands, la gendarmerie n'étant plus assez forte pour les combattre, il crut pouvoir assimiler cette situation à un état de guerre véritable, qui autorisait l'application des lois propres à l'état de guerre. Il forma plusieurs petits corps d'armée, qui parcouraient les départements infestés, et que suivaient des commissions militaires. Tous les brigands pris les armes à la main étaient jugés en quarante-huit heures et fusillés.

L'horreur qu'inspiraient ces scélérats était si grande et si générale, que personne n'osait élever un doute ni sur la régularité, ni sur la justice de ces exécutions. Pendant ce temps, des scélérats d'une autre espèce méditaient, par des moyens différents et plus atroces encore, la ruine du gouvernement consulaire. Tandis que Demerville, Ceracchi, Aréna, étaient soumis à une instruction judiciaire, leurs adhérents du parti révolutionnaire continuaient à former mille projets, plus insensés les uns que les autres. Ils avaient imaginé d'assassiner le Premier Consul dans sa loge à l'Opéra, et avaient à peine osé, comme on l'a vu, se saisir de leurs poignards. Maintenant ils rêvaient autre chose. Tantôt ils voulaient provoquer un tumulte à la sortie de l'un des théâtres, et, au milieu de ce tumulte, égorger le Premier Consul; tantôt ils voulaient l'enlever sur la route de la Malmaison, et l'assassiner après l'avoir enlevé. Tout cela, en vrais déclamateurs de clubs, ils le disaient partout et tout haut, de telle manière que la police était informée heure par heure de chacun de leurs projets. Mais tandis qu'ils parlaient sans cesse, pas un d'eux n'était assez hardi pour mettre la main à l'œuvre. M. Fouché les craignait peu, et néanmoins les surveillait avec une attention continuelle. Cependant, parmi leurs nombreuses inventions, il en était une plus redoutable que les autres, et qui avait donné beaucoup d'éveil à la police. Un nommé Chevalier, ouvrier employé dans les fabrications d'armes établies à Paris sous la Convention, avait été surpris travaillant à une machine affreuse. C'était un baril rempli de poudre et de mitraille, auquel était ajusté un canon de fusil avec une détente. Cette machine était évidemment destinée à faire sauter le Premier Consul. L'inventeur fut saisi et jeté en prison. Cette nouvelle invention fit quelque bruit, et contribua davantage à tenir tous les regards fixés sur ceux qu'on appelait les jacobins et les terroristes. Leur réputation de quatre-vingt-treize leur valait d'être plus redoutés qu'ils ne le méritaient. Le Premier Consul, ainsi que nous l'avons déjà dit, partageait à leur égard l'erreur du public, et ayant toujours affaire au parti révolutionnaire, tantôt avec les honnêtes gens de ce parti, mécontents d'une réaction trop rapide, tantôt avec les scélérats rêvant le crime dont ils n'avaient plus l'énergie, s'en prenait aux révolutionnaires de toutes choses, n'en voulait qu'à eux, ne parlait de punir qu'eux seuls. M. Fouché persistait, mais en vain, à ramener son attention sur les royalistes. Il aurait fallu des faits graves pour redresser l'opinion du Premier Consul et celle du public à ce sujet. Malheureusement il s'en préparait d'atroces.

Georges, revenu de Londres dans le Morbihan, regorgeait d'argent, grâce aux Anglais, et dirigeait secrètement les pillards de diligences. Il avait envoyé à Paris quelques sicaires avec mission d'assassiner le Premier Consul. Parmi eux se trouvaient les nommés Limoëlan et Saint-Réjant, tous deux éprouvés dans les horreurs de la guerre civile, et le second, ancien officier de marine, ayant quelques connaissances en artillerie. A ces deux hommes s'était joint un troisième, appelé Carbon, personnage subalterne, digne valet de ces grands criminels. Arrivés les uns après les autres à Paris, vers la fin de novembre 1800 (premiers jours de frimaire), ils cherchaient le moyen le plus sûr de tuer le Premier Consul, et ils avaient fait, dans les environs de Paris, plus d'un essai avec des fusils à vent. Le ministre Fouché, averti de leur présence et de leur projet, les faisait observer avec soin. Mais par la maladresse de deux agents employés à les suivre, il les avait perdus de vue. Tandis que la police s'efforçait de ressaisir leurs traces, ces scélérats s'étaient enveloppés des plus épaisses ténèbres. Ne déclamant pas comme les jacobins, ne livrant leur secret à personne, ils préparaient un horrible forfait, qui n'a été égalé qu'une fois, c'est de nos jours. La machine de Chevalier leur avait inspiré l'idée de faire mourir le Premier Consul au moyen d'un baril de poudre chargé de mitraille. Ils résolurent de disposer ce baril sur une petite charrette, et de le placer dans l'une des rues étroites qui aboutissaient alors au Carrousel, et que le Premier Consul traversait souvent en voiture. Ils achetèrent un cheval, une charrette, et louèrent une remise, en se faisant passer pour marchands forains. Saint-Réjant, qui était, comme nous venons de le dire, officier de marine et artilleur, fit les expériences nécessaires, se rendit plusieurs fois au Carrousel, pour voir sortir des Tuileries la voiture du Premier Consul, calculer le temps qu'elle mettait à se rendre aux rues voisines, et tout disposer de manière que le baril fît explosion à propos. Ces trois hommes adoptèrent, pour l'accomplissement de leur projet, un jour où le Premier Consul devait se rendre à l'Opéra, afin d'entendre un oratorio de Haydn, *la Création*, qu'on exécutait pour la première fois. C'était le 3 nivôse (24 décembre 1800). Ils choisirent pour théâtre du crime la rue Saint-Nicaise, qui aboutissait du Carrousel à la rue Richelieu, et que le Premier Consul avait l'habitude de traverser

fort souvent. Dans cette rue, plusieurs détours consécutifs devaient ralentir la voiture la mieux conduite. Le jour arrivé, Carbon, Saint-Réjant et Limoëlan conduisirent leur charrette rue Saint-Nicaise, et se séparèrent ensuite. Tandis que Saint-Réjant était chargé de mettre le feu au baril de poudre, les deux autres devaient se placer en vue des Tuileries, pour venir l'avertir dès qu'ils verraient paraître la voiture du Premier Consul. Saint-Réjant avait eu la barbarie de donner à garder à une jeune fille de quinze ans le cheval attelé à cette horrible machine. Quant à lui, il se tenait tout prêt à mettre le feu.

Dans ce moment, en effet, le Premier Consul, épuisé de travail, hésitait à se rendre à l'Opéra. Mais il se laissa persuader par les vives instances de ceux qui l'entouraient, et partit des Tuileries à huit heures un quart. Les généraux Lannes, Berthier et M. Ch. Lebrun l'accompagnaient. Un détachement de grenadiers à cheval lui servait d'escorte. Heureusement ces grenadiers suivaient la voiture au lieu de la précéder. Elle arriva dans le passage étroit de la rue Saint-Nicaise sans avoir été annoncée, ni par le détachement, ni par les complices eux-mêmes. Ceux-ci ne vinrent pas prévenir Saint-Réjant, soit que la peur les en eût empêchés, soit qu'ils n'eussent point reconnu l'équipage du Premier Consul. Saint-Réjant lui-même n'aperçut la voiture que lorsqu'elle eut un peu dépassé la machine. Il fut vivement heurté par un des gardes à cheval, mais il ne se déconcerta pas, mit le feu, et se hâta de s'enfuir. Le cocher du Premier Consul, qui était fort adroit, et qui conduisait ordinairement son maître avec une extrême rapidité, avait eu le temps de franchir l'un des tournants de la rue, quand l'explosion se fit tout à coup entendre. La secousse fut épouvantable ; la voiture faillit être renversée ; toutes les glaces furent brisées ; la mitraille vint déchirer la façade des maisons voisines. Un des grenadiers à cheval reçut une légère blessure, et une quantité de personnes mortes ou mourantes encombrèrent sur-le-champ les rues d'alentour. Le Premier Consul et ceux qui l'accompagnaient crurent d'abord qu'on avait tiré sur eux à mitraille ; ils s'arrêtèrent un instant, surent bientôt ce qui en était, et continuèrent leur route. Le Premier Consul voulut se rendre à l'Opéra. Il montra un visage calme, impassible, au milieu de l'émotion extraordinaire qui de toutes parts éclatait dans la salle. On disait déjà que, pour l'atteindre, des brigands avaient fait sauter un quartier de Paris.

Il ne resta que peu de moments à l'Opéra, et revint immédiatement aux Tuileries, où, sur le bruit de l'attentat, une foule immense était accourue. Sa colère, qu'il avait contenue jusque-là, fit alors explosion. — Ce sont les jacobins, les terroristes, s'écria-t-il, ce sont ces misérables en révolte permanente, en *bataillon carré* contre tous les gouvernements, ce sont les assassins des 2 et 3 septembre, les auteurs du 31 mai, les conspirateurs de prairial ; ce sont ces scélérats qui pour m'assassiner n'ont pas craint d'immoler des milliers de victimes. J'en vais faire une justice éclatante.... — Il n'était pas besoin d'une impulsion partant de si haut pour déchaîner l'opinion contre les révolutionnaires. Leur réputation exagérée, et leurs tentatives depuis deux ou trois mois, étaient de nature à leur faire attribuer tous les crimes. Dans ce salon, où affluaient surtout les personnes jalouses de faire remarquer leur empressement, il n'y eut bientôt qu'un cri contre ce qu'on appelait les terroristes. Les nombreux ennemis de M. Fouché se hâtèrent de profiter de l'occasion, et de se répandre en invectives contre lui. Sa police, disait-on, ne voyait rien, laissait tout faire ; elle était d'une indulgence criminelle pour le parti révolutionnaire. Cela tenait aux ménagements de M. Fouché pour ses anciens complices. La vie du Premier Consul n'était plus en sûreté dans ses mains. En un instant, le déchaînement contre ce ministre fut au comble ; le soir même on proclamait sa disgrâce. Quant à M. Fouché, retiré dans un coin du salon des Tuileries, avec quelques personnes qui ne partageaient pas l'entraînement général, il se laissait accuser avec le plus grand sang-froid. Son air d'incrédulité excitait davantage encore la colère de ses ennemis. Toutefois il ne voulait pas dire ce qu'il savait, par la crainte de nuire au succès des recherches commencées. Mais, se rappelant les agents de Georges, suivis quelque temps par la police, perdus plus tard de vue, il n'hésitait pas, dans sa pensée, à leur imputer le crime. Certains membres du Conseil d'Etat ayant voulu adresser quelques observations au Premier Consul et lui exprimer leur doute sur les vrais auteurs de l'attentat de la rue Saint-Nicaise, il s'emporta vivement. — On ne me fera pas prendre le change, s'écria-t-il ; il n'y a ici ni chouans, ni émigrés, ni ci-devant nobles, ni ci-devant prêtres. Je connais les auteurs, je saurai bien les atteindre et leur infliger un châtiment exemplaire. — En disant cela, sa parole était véhémente, son geste menaçant. Ses flatteurs approuvaient, excitaient cette colère, qu'il aurait fallu contenir au lieu de l'exciter, après l'horrible événement qui venait d'ébranler toutes les imaginations.

Le lendemain les mêmes scènes se renouvelèrent. Suivant un usage récemment établi, le Sénat, le Corps législatif, le Tribunat, le Conseil d'Etat, les tribunaux, les autorités administratives, les états-majors, se rendirent chez le Premier Consul pour lui témoigner leur douleur et leur indignation, sentiments sincères et universellement partagés. Jamais, en effet, chose pareille ne s'était vue. La Révolution avait habitué les esprits aux cruautés des partis victorieux, mais pas encore aux noires trames des partis vaincus. On était saisi de surprise et d'épouvante ; on craignait le retour de ces atroces tentatives, et on se demandait avec effroi ce que deviendrait la France, si l'homme qui retenait seul ces misérables venait à être frappé. Tous les corps de l'Etat, admis aux Tuileries, exprimaient des vœux ardents pour le héros pacificateur qui avait promis de donner et qui donnait en effet la paix au monde. La forme des discours était banale, mais le sentiment qui les remplissait tous était aussi vrai que profond. Le Premier Consul dit au conseil municipal : « J'ai été touché des preuves d'affection que

» le peuple de Paris m'a données dans cette circonstance. Je les mérite, parce que l'unique but » de mes pensées, de mes actions, est d'accroître la » prospérité et la gloire de la France. Tant que cette » troupe de brigands s'est attaquée directement à » moi, j'ai pu laisser aux lois le soin de les punir; » mais puisqu'ils viennent, par un crime sans » exemple dans l'histoire, de mettre en danger une » partie de la population de la capitale, la punition » sera aussi prompte que terrible. Assurez en mon » nom le peuple de Paris que cette poignée de scélé» rats, dont les crimes ont failli déshonorer la liberté, » sera bientôt réduite à l'impuissance de nuire. »

Tout le monde applaudissait à ces paroles de vengeance, car il n'y avait personne qui pour son compte n'en proférât de pareilles. Les gens sages entrevoyaient avec peine que le lion en colère franchirait peut-être la barrière des lois, mais la multitude demandait des supplices. Dans Paris l'agitation était extrême. Les royalistes rejetaient le crime sur les révolutionnaires, et les révolutionnaires sur les royalistes. Les uns et les autres étaient de bonne foi, car le crime était demeuré le secret profond de ses auteurs. Chacun dissertait sur ce sujet, et, suivant son penchant à condamner tel parti plutôt que tel autre, trouvait des raisons également plausibles pour accuser les royalistes ou les révolutionnaires. Les ennemis de la Révolution, tant anciens que nouveaux, disaient que les terroristes avaient pu seuls inventer un forfait aussi atroce, et citaient comme preuve concluante de leur opinion la machine de l'armurier Chevalier, récemment découverte. Les gens sages, au contraire, restés fidèles à la Révolution, demandaient pourquoi les brigands des grandes routes, les *chauffeurs*, qui commettaient tant de crimes, qui chaque jour déployaient un raffinement de cruauté sans exemple, pourquoi ces hommes ne pourraient pas être, aussi bien que les prétendus terroristes, les auteurs de l'horrible explosion de la rue Saint-Nicaise. Du reste, il faut ajouter que les esprits calmes pouvaient à peine se faire écouter en ce moment, tant l'opinion générale était émue et tendait à condamner le parti révolutionnaire. Mais, le croirait-on? au milieu de ce conflit d'imputations diverses, il y avait des deux côtés des hommes assez légers ou assez pervers pour tenir un tout autre langage. Certains royalistes factieux, souhaitant la destruction du Premier Consul à tout prix, et s'en rapportant à l'opinion commune qui attribuait le crime aux terroristes, admiraient l'atroce énergie, le secret profond, qu'il avait fallu pour commettre un tel attentat. Les révolutionnaires, au contraire, semblaient presque envier de tels mérites pour leur parti, et il y avait parmi eux des fanfarons de crime qui avaient la coupable folie d'être presque fiers de l'événement exécrable qu'on leur imputait. Il faut des temps de guerre civile pour rencontrer tant de légèreté et de perversité de langage chez des hommes qui seraient incapables de commettre eux-mêmes les actes qu'ils osent approuver.

Au surplus, tous ceux qui parlaient de cet événement étaient dans une complète erreur. Le ministre Fouché se doutait seul des vrais coupables.

Tandis qu'il était occupé à les découvrir, tout le monde se demandait comment on pourrait faire pour prévenir désormais des tentatives du même genre. On était si habitué alors aux mesures violentes, qu'on trouvait presque naturel de s'emparer des hommes connus pour être d'anciens terroristes, et de les traiter comme en quatre-vingt-treize ils avaient traité leurs victimes. Les deux sections du Conseil d'Etat que ce sujet concernait plus particulièrement, les sections de législation et de l'intérieur, s'assemblèrent deux jours après l'événement, le 26 décembre (5 nivôse), pour rechercher, entre les projets divers qui se présentaient à l'esprit, celui qui était le plus admissible. Comme on discutait alors le projet de loi sur les tribunaux spéciaux, on imagina d'y ajouter deux articles. Le premier instituait une commission militaire pour juger les crimes commis contre les membres du gouvernement; le second attribuait au Premier Consul la faculté d'éloigner de Paris les hommes dont la présence dans la capitale serait jugée dangereuse, et de les punir de la déportation s'ils essayaient de se soustraire à ce premier exil.

Après l'examen préalable de ce sujet dans le sein des deux sections de législation et de l'intérieur, le Conseil d'Etat se réunit tout entier sous la présidence du Premier Consul. M. Portalis exposa ce qui s'était passé le matin dans les deux sections, et soumit leur proposition au Conseil assemblé. Le Premier Consul, impatient, trouva ces propositions insuffisantes. Un simple changement de juridiction lui parut trop peu de chose pour la circonstance. Il voulait enlever les jacobins en masse, fusiller ceux qui seraient convaincus d'avoir participé au crime, et déporter les autres. Mais il voulait faire cela par mesure extraordinaire, afin d'être plus sûr du résultat. — L'action d'un tribunal spécial, dit-il, sera lente, et n'atteindra pas les vrais coupables. Il ne s'agit pas ici de faire de la métaphysique judiciaire. Les esprits métaphysiques ont tout perdu en France depuis dix années. Il faut juger la situation en hommes d'Etat, et y porter remède en hommes résolus. Quel est le mal qui nous tourmente? Il y a en France dix mille scélérats, répandus sur le sol entier, qui ont persécuté tous les honnêtes gens, et qui se sont souillés de sang. Tous ne sont pas coupables au même degré, il s'en faut. Beaucoup sont susceptibles de repentir, et ne sont pas des criminels incorrigibles; mais tant qu'ils voient le quartier général établi à Paris, et les chefs formant impunément des complots, ils conservent de l'espérance, ils se tiennent en haleine. Frappez hardiment les chefs, et les soldats se disperseront. Ils retourneront au travail, auquel les a enlevés une révolution violente; ils oublieront cette orageuse époque de leur vie, et redeviendront des citoyens paisibles. Les honnêtes gens, qui tremblent sans cesse, se rassureront et se rattacheront à un gouvernement qui aura su les protéger. Il n'y a pas de milieu ici : ou il faut tout pardonner comme Auguste, ou bien il faut une vengeance prompte, terrible, proportionnée au crime. Il faut frapper autant de coupables qu'il y a eu de victimes. Il faut fusiller quinze ou

vingt de ces scélérats, et en déporter deux cents. Par ce moyen on débarrassera la République de perturbateurs qui la désolent; on la purgera d'une lie sanglante.... — Le Premier Consul s'animait davantage en prononçant chacune de ces paroles, et, s'irritant par la désapprobation même qu'il apercevait sur certains visages : Je suis, s'écria-t-il, je suis si convaincu de la nécessité et de la justice d'une grande mesure pour purger la France et la rassurer tout à la fois, que je suis prêt à me constituer moi seul en tribunal, à y faire comparaître les coupables, à les interroger, à les juger, à faire exécuter leur condamnation. La France entière m'applaudira, car ce n'est pas ma personne que je cherche à venger ici. Ma fortune, qui m'a préservé tant de fois sur les champs de bataille, saura bien me préserver encore. Je ne songe pas à moi, je songe à l'ordre social que j'ai mission de rétablir, à l'honneur national que j'ai mission de laver d'une souillure abominable. —

Cette scène avait glacé de surprise et de crainte une partie du Conseil d'Etat. Quelques hommes partageant les passions sincères, mais immodérées, du Premier Consul, applaudissaient à ses discours. La très-grande majorité reconnaissait avec regret dans ses paroles le langage que les révolutionnaires avaient tenu eux-mêmes quand ils avaient proscrit des milliers de victimes. Ils avaient dit aussi que les aristocrates mettaient la République en danger, qu'il fallait s'en défaire par les moyens les plus prompts et les plus sûrs, et que le salut public valait bien quelques sacrifices. La différence était grande assurément; car, au lieu de brouillons sanguinaires, qui, dans leur aveugle fureur, avaient fini par se prendre eux-mêmes pour des aristocrates, et par s'égorger les uns les autres, on voyait un homme de génie marchant avec suite et vigueur vers un noble but, celui de remettre en ordre la société bouleversée. Malheureusement il voulait y arriver non par la lente observation des règles, mais par des moyens prompts et extraordinaires, comme ceux qu'on avait employés à la bouleverser. Son bon sens, son cœur généreux, et l'horreur du sang, alors générale, étaient là pour empêcher des exécutions sanglantes; mais, excepté l'effusion du sang, on était disposé à tout se permettre à l'égard des hommes qu'on qualifiait alors des noms de jacobins et de terroristes.

Des objections s'élevèrent dans le sein du Conseil d'Etat, timidement toutefois, car le soulèvement qu'inspirait partout le crime de la rue Saint-Nicaise glaçait le courage de ceux qui auraient voulu opposer quelque résistance à des actes arbitraires. Cependant un personnage qui ne craignait pas de tenir tête au Premier Consul, et qui le faisait sans adresse, mais avec franchise, l'amiral Truguet, voyant qu'il s'agissait de frapper les révolutionnaires en masse, éleva des doutes sur les véritables auteurs du crime. On veut, dit-il, se défaire des scélérats qui troublent la République, soit; mais des scélérats, il y en a de plus d'un genre. Les émigrés rentrés menacent les acquéreurs de biens nationaux; les chouans infestent les grandes routes; les prêtres rentrés enflamment dans le Midi les passions du peuple; on corrompt l'esprit public par des pamphlets... — L'amiral Truguet faisait allusion par ces dernières paroles au fameux pamphlet de M. de Fontanes, dont nous avons parlé plus haut. A ces mots, le Premier Consul, piqué au vif, et allant droit à son interlocuteur : De quels pamphlets parlez-vous? lui dit-il. — De pamphlets qui circulent publiquement, répondit l'amiral Truguet. — Désignez-les, reprit le Premier Consul. — Vous les connaissez aussi bien que moi, répliqua l'homme courageux qui osait braver un tel courroux.

On n'avait pas encore vu dans le sein du Conseil d'Etat une scène pareille. Les circonstances faisaient éclater le caractère impétueux de l'homme qui tenait alors dans ses mains les destinées de la France. Là-dessus il s'emporta, et déploya toute l'éloquence de la colère. — Nous prend-on, s'écria-t-il, pour des enfants? Croit-on nous entraîner avec ces déclamations contre les émigrés, les chouans, les prêtres? Parce qu'il y a encore quelques attentats partiels dans la Vendée, va-t-on nous demander comme autrefois de déclarer la patrie en danger?... La France a-t-elle jamais été dans une situation plus brillante, les finances en meilleure voie, les armées plus victorieuses, la paix plus près d'être générale? Si les chouans commettent des crimes, je les ferai fusiller. Mais faut-il que je recommence à proscrire pour le titre de noble, de prêtre, de royaliste? Faut-il que je renvoie dans l'exil dix mille vieillards qui ne demandent qu'à vivre paisibles, en respectant les lois établies? N'avez-vous pas vu Georges lui-même faire égorger en Bretagne de pauvres ecclésiastiques, parce qu'il les voyait se rapprocher peu à peu du gouvernement? Faut-il que je proscrive encore pour une qualité? que je frappe ceux-ci parce qu'ils sont prêtres, ceux-là parce qu'ils sont anciens nobles? Ne savez-vous pas, messieurs les membres du Conseil, qu'excepté deux ou trois, vous passez tous pour des royalistes? Vous, citoyen Defermon, ne vous prend-on pas pour un partisan des Bourbons? Faut-il que j'envoie le citoyen Portalis à Sinnamary, le citoyen Devaisne à Madagascar, et puis que je me compose un conseil à la Babeuf? Allons, citoyen Truguet, on ne me fera pas prendre le change; il n'y a de menaçants pour notre repos que les septembriseurs. Ils ne vous épargneraient pas vous-même; et vous auriez beau leur dire que vous les avez défendus aujourd'hui au Conseil d'Etat, ils vous immoleraient comme moi, comme tous vos collègues. —

Il n'y avait qu'un mot à répondre à cette vive apostrophe, c'est qu'il ne fallait proscrire personne pour une qualité, ni les uns pour la qualité de royalistes, ni les autres pour celle de révolutionnaires. Le Premier Consul avait à peine achevé ses dernières paroles, qu'il se leva brusquement, et mit fin à la séance.

Le consul Cambacérès, toujours calme, avait un art infini pour obtenir par la douceur ce que son impérieux collègue voulait emporter par l'unique puissance de sa volonté. Il assembla le lendemain les deux sections chez lui, s'efforça d'excuser en

quelques mots la vivacité du Premier Consul, affirma, ce qui était vrai, qu'il acceptait volontiers la contradiction quand on n'y mêlait ni amertume ni personnalité, et il essaya de ramener les esprits à l'idée d'une mesure extraordinaire. Ceci n'était pas digne de sa modération accoutumée; mais quoique très-habitué à conseiller sagement le Premier Consul, il cédait quand il le voyait tout à fait résolu, et surtout quand il s'agissait de réprimer les terroristes. M. Portalis, qui avait le mérite de ne pas vouloir proscrire les autres, quoiqu'il eût été proscrit lui-même, revint à l'idée des deux sections, proposant d'ajouter deux articles à la loi des tribunaux spéciaux. Cependant le consul Cambacérès insista, et fit prévaloir l'idée d'une mesure extraordinaire, sauf à la discuter ensuite de nouveau devant les sections réunies. Dans cette espèce de huis clos, les paroles furent encore très-vives. M. Rœderer cria fort contre les jacobins, imputa leurs crimes aux ménagements de M. Fouché, et alla jusqu'à provoquer une déclaration du Conseil d'Etat, dans laquelle on demanderait la destitution de ce ministre.

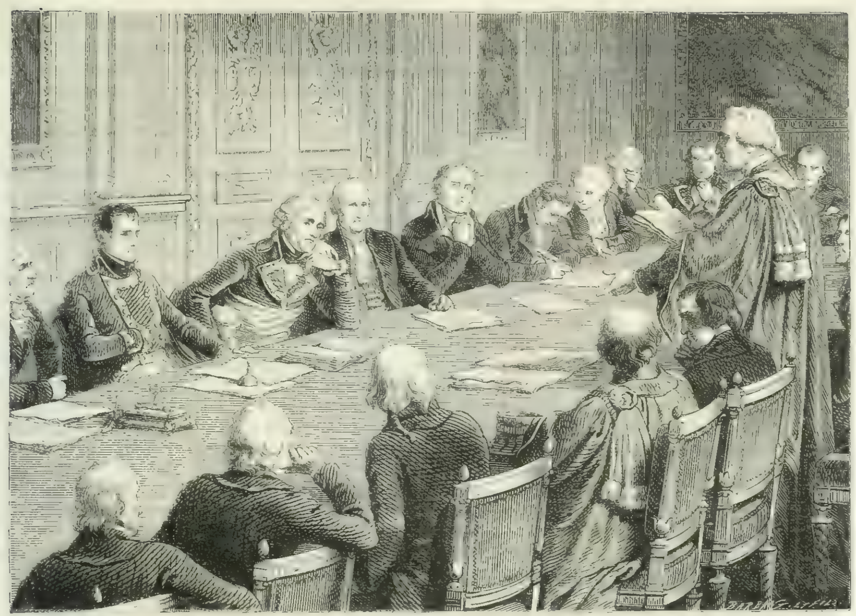
M. Cambacérès réprima tous ces écarts de zèle, et convoqua les sections chez le général Bonaparte, en présence duquel on tint une espèce de conseil privé, composé des Consuls, des deux sections de l'intérieur et de législation, et des ministres des affaires étrangères, de l'intérieur et de la justice. Les préventions étaient si grandes contre M. Fouché, qu'on ne l'avait pas même appelé à ces conférences.

La proposition d'une résolution extraordinaire fut de nouveau présentée, et longuement discutée. Il fallut plusieurs séances de ce même conseil privé avant de se mettre d'accord. Enfin, on convint de prendre une mesure générale contre ce qu'on appelait les terroristes. Mais il restait une question grave, c'était la forme même de cette mesure. Il s'agissait de savoir si on procéderait au moyen d'un acte spontané du gouvernement, ou au moyen d'une loi. Le Premier Consul, ordinairement si hardi, voulait une loi. Il tenait à compromettre les grands corps de l'Etat dans cette occasion, et le déclarait assez ouvertement. — Les Consuls sont irresponsables, dit-il, mais les ministres ne le sont pas, et celui qui signera une telle résolution pourrait être un jour recherché. Il ne faut pas compromettre un individu seul; il faut que le Corps législatif partage la responsabilité de l'acte proposé. Les Consuls eux-mêmes, ajouta-t-il, ne savent pas ce qui peut arriver. Quant à moi, tant que je vivrai, je ne crains pas que quelqu'un ose venir me demander compte de mes actions. Mais je puis être tué, et alors je ne réponds pas de la sûreté de mes deux collègues. Ce serait à votre tour à gouverner, dit-il en riant au second consul Cambacérès, et *vous n'êtes pas fort sur vos étriers*. Mieux vaut une loi, pour le présent comme pour l'avenir. —

Il se passa dans ce moment une scène singulière. Ceux mêmes qui répugnaient à la mesure voulurent qu'elle fût prise, non pas au moyen d'une loi, mais au moyen d'une résolution spontanée du gouvernement. Ils désiraient en faire peser sur le gouvernement la responsabilité tout entière, et ils ne voyaient pas qu'ils lui laissaient prendre ainsi la funeste habitude d'agir seul et de sa pleine autorité. On dit, pour appuyer cette opinion, que la loi ne passerait pas, que les avis commençaient à être partagés sur les vrais auteurs du crime, que le Corps législatif reculerait devant une liste de proscription, qu'on s'exposerait dès lors au plus grave des échecs. MM. Rœderer et Regnaud de Saint-Jean d'Angély se prononcèrent eux-mêmes dans ce sens. Le Premier Consul répondit à ce dernier : Depuis que le Tribunat vous a rejeté une ou deux lois, vous êtes saisi d'épouvante. Il y a bien, il est vrai, quelques jacobins dans le Corps législatif, mais ils sont dix à douze au plus. Ils font peur aux autres, qui savent que, sans moi, sans le 18 brumaire, on les aurait égorgés. Ces derniers ne me feront pas défaut en cette occasion; la loi passera. —

On insista, et M. de Talleyrand, se rangeant à l'avis de ceux qui craignaient les chances d'une loi, donna au Premier Consul la raison la plus capable de le toucher : c'est qu'au dehors l'acte en serait plus imposant. On y verrait, disait-il, un gouvernement qui osait et savait se défendre des anarchistes. — Le Premier Consul se rendit à cet argument, mais imagina un terme moyen qui fut adopté : c'était d'en référer au Sénat, pour que ce corps examinât si l'acte était attentatoire ou non à la Constitution. On se souvient sans doute que, d'après la Constitution de l'an VIII, le Sénat ne votait point les lois, mais qu'il pouvait les casser, s'il les jugeait contraires à la Constitution. Il avait le même pouvoir à l'égard des mesures du gouvernement. L'idée du Premier Consul fut donc trouvée bonne, et on chargea M. Fouché de dresser une liste des principaux terroristes, afin de les déporter dans les déserts du nouveau monde. Les deux sections du Conseil d'Etat furent chargées de rédiger les motifs. Le Premier Consul devait signer la résolution, et le Sénat déclarer si elle était contraire ou non à la Constitution.

Cette mesure contre les terroristes, illégale et arbitraire en elle-même, n'avait pas même la justice que l'arbitraire peut avoir quelquefois, quand il frappe sur les vrais coupables; car les terroristes n'étaient pas les auteurs du crime. On commençait alors à se douter de la vérité. Le ministre Fouché et le préfet de police Dubois n'avaient cessé de se livrer aux plus actives recherches, et ces recherches n'étaient pas restées sans succès. La violence de l'explosion avait fait disparaître presque tous les instruments du forfait. La jeune fille à qui Saint-Réjant avait donné le cheval à garder avait été mise en pièces; il ne restait que les pieds et les jambes de cette infortunée. Les bandes de fer appartenant aux roues de la charrette avaient été jetées à une grande distance. Partout on avait trouvé, épars et fort éloignés les uns des autres, les débris des objets employés à commettre le crime, et propres à en faire découvrir les auteurs. Cependant il subsistait quelques vestiges de la charrette et du cheval. On rapprocha ces vestiges, on en composa un signa-



Paris. Typ. H. Plon.

Présentation du Code civil au Conseil d'État. (P. 250.)

lement, on le fit connaître au public par la voie des journaux, et on appela tous les marchands de chevaux de Paris. Par un heureux hasard, le premier propriétaire du cheval le reconnut parfaitement, et désigna un marchand grainetier auquel il l'avait vendu. Ce marchand, appelé, déclara avec une complète franchise tout ce qu'il savait. Il avait revendu le cheval à deux individus se faisant passer pour marchands forains. Il avait communiqué deux ou trois fois avec eux, et les signalait d'une manière très-circonstanciée. Un loueur de voitures, qui avait prêté pour quelques jours la remise dans laquelle la charrette avait été déposée, fit aussi une déclaration fort précise. Il désigna les mêmes individus, et donna des indications tout à fait conformes à celles qu'on tenait du marchand grainetier. Le tonnelier qui avait vendu le baril, et l'avait cerclé avec du fer, fournit des renseignements entièrement concordants avec les premiers. Toutes ces dépositions s'accordaient parfaitement, quant à la taille, à la figure, aux vêtements, à la qualification des individus dénoncés. Lorsque tous ces témoins eurent été entendus, on eut recours à une épreuve décisive. On tira de prison, pour les faire comparaître devant eux, plus de deux cents révolutionnaires arrêtés à cette occasion. Ces confrontations durèrent pendant les journées des 1er, 2, 3 et 4 janvier (11, 12, 13, 14 nivôse), et amenèrent la certitude qu'aucun des révolutionnaires arrêtés n'était auteur du crime, car aucun n'était reconnu. Et on ne pouvait douter de la bonne foi des témoins qui donnaient ces signalements, car presque tous s'étaient spontanément offerts à déposer, et mettaient un grand zèle à seconder la police. Il y avait donc certitude à peu près acquise que les révolutionnaires étaient innocents. La certitude, il est vrai, ne pouvait devenir complète que par la découverte des véritables auteurs; mais une circonstance grave accusait les agents de Georges, envoyés depuis plus d'un mois à Paris, et toujours considérés par M. Fouché comme les vrais coupables. Quoiqu'on eût perdu leurs traces, cependant jusqu'au 3 nivôse ils avaient encore été aperçus, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, sans qu'on pût arriver jusqu'à les saisir; mais, depuis le 3 nivôse ils avaient entièrement disparu : on aurait dit qu'ils s'étaient ensevelis sous terre. Cette disparition, si subite et si complète, à partir du

jour du crime, était une circonstance frappante. Ajoutez à cela que l'un des signalements donnés par les témoins concordait tout à fait avec le signalement du nommé Carbon. M. Fouché, d'après tous ces indices, croyant plus que jamais que les vrais auteurs étaient des chouans, se hâta d'envoyer un émissaire auprès de Georges, pour obtenir des informations sur Carbon, Saint-Réjant et Limoëlan. Dans l'intervalle, il avait fait assez de confidences pour ébranler la conviction de bien des gens, même celle du Premier Consul, qui cependant ne voulait abandonner sa première opinion que sur une certitude entière.

Tel était l'état de l'instruction au 4 janvier (14 nivôse), jour où fut définitivement arrêté l'acte qui frappait les hommes qualifiés de terroristes [1].

On était successivement tombé d'accord sur tous les points; on n'avait jamais songé d'une manière sérieuse à un tribunal qui jugerait sommairement et ferait fusiller les terroristes; on s'était toujours arrêté à l'idée de déporter un certain nombre d'entre eux, et, après bien des discussions, on était convenu de les déporter en vertu d'un acte des Consuls, déféré à l'approbation du Sénat. Tout étant arrêté avec les principaux membres du Conseil et du Sénat, le reste ne pouvait plus être qu'une vaine formalité.

M. Fouché, qui, sans savoir toute la vérité, en connaissait cependant une partie, M. Fouché, battu de tous les côtés, eut la faiblesse de se prêter à une mesure dirigée, il est vrai, contre des hommes souillés de sang, mais point auteurs du crime qu'on voulait punir dans le moment. De tous ceux qui participèrent à cet acte de proscription, il était donc le plus inexcusable; mais on l'attaquait de toutes parts, on l'accusait de complaisance à l'égard des révolutionnaires, et il n'eut pas le courage de résister. Il fit lui-même au Conseil d'Etat le rapport sur lequel fut fondée la résolution des Consuls.

Dans ce rapport, présenté au Conseil d'Etat le 1er janvier 1801 (11 nivôse), on dénonçait une classe d'hommes qui depuis dix ans s'étaient couverts de tous les crimes, qui avaient versé le sang des prisonniers de l'Abbaye, envahi et violenté la Convention, menacé le Directoire, et qui, réduits aujourd'hui au désespoir, s'armaient du poignard pour frapper la République dans la personne du Premier Consul. *Tous ces hommes,* disait-on, *n'ont pas été pris le poignard à la main; mais tous sont universellement connus pour être capables de l'aiguiser et de le prendre.* On ajoutait que les formes tutélaires de la justice n'étaient pas faites pour eux; on proposait donc de les enlever, et de les déporter hors du territoire de la République.

L'examen du rapport fit naître la question de savoir si on ne devait pas y dénoncer les jacobins comme auteurs du 3 nivôse. Le Premier Consul eut grand soin de s'y opposer. On le croit, dit-il, mais on ne le sait pas (il commençait, en effet, à être ébranlé dans sa conviction); on les déporte pour le 2 septembre, le 31 mai, les journées de prairial, la conspiration de Babeuf, pour tout ce qu'ils ont fait, pour tout ce qu'ils pourraient faire encore. —

Une liste de cent trente individus condamnés à la déportation suivait ce rapport. On ne se bornait pas à les déporter, mais, ce qui était plus cruel peut-être, on ajoutait au nom de plusieurs d'entre eux la qualification de *septembriseurs*, sans autre autorité pour les qualifier ainsi que la notoriété publique.

Le Conseil d'Etat éprouva une visible répugnance en entendant ces cent trente noms, car on eût dit qu'il était appelé à rédiger une liste de proscription. Le conseiller Thibaudeau dit qu'on ne pouvait composer une telle liste dans le sein du Conseil. Je ne suis pas assez insensé, repartit avec humeur le Premier Consul, pour vous faire prononcer sur des individus; je vous soumets seulement le principe de la mesure. — Le principe fut approuvé; il y eut cependant quelques suffrages contraires.

On proposa ensuite la question de savoir si la mesure serait un acte de haute police de la part du gouvernement, ou une loi rendue dans les formes accoutumées. On s'était mis d'accord préalablement; on confirma les résolutions dejà secrètement arrêtées, et il fut décidé que la mesure serait un acte spontané du gouvernement, déféré seulement au Sénat, pour prononcer sur la question de constitutionnalité.

Le 4 janvier (14 nivôse), le Premier Consul, après avoir fait rédiger la liste définitive, prit un arrêté par lequel il déportait hors du territoire de la République les individus inscrits sur cette liste, et, sans aucune hésitation, apposa sa signature au bas de cet arrêté.

Le 5 janvier (15 nivôse), le Sénat assemblé renchérit encore sur la délibération du Conseil d'Etat, et déclara que la résolution du Premier Consul était une mesure conservatrice de la Constitution.

Le lendemain ces malheureux furent réunis, et dirigés sur la route de Nantes, pour être embarqués et envoyés sur des terres lointaines. Il y avait parmi eux quelques députés de la Convention, plusieurs membres de l'ancienne Commune, tout ce qui restait des assassins de septembre, et le fameux Rossignol, l'ancien général de l'armée révolutionnaire. Sans doute ces hommes ne méritaient aucun intérêt, du moins pour la plupart; mais toutes les formes de la justice étaient violées à leur égard, et ce qui prouve le danger de la violation de ces formes sa-

[1] J'ai comparé les dates de tous les actes de l'instruction avec les dates des résolutions prises à l'égard du parti révolutionnaire, et il en résulte que, du 11 au 14 nivôse (du 1er au 4 janvier), on ne savait qu'une chose, c'est que les confrontations avec les hommes qualifiés de terroristes n'en avaient fait reconnaitre aucun. On avait donc de fortes raisons de croire que le parti révolutionnaire était étranger au crime de la rue Saint-Nicaise; mais on ne put en avoir la certitude complète que beaucoup plus tard, c'est-à-dire le 28 nivôse (18 janvier), jour de l'arrestation et de la reconnaissance complète de Carbon par les vendeurs du cheval, de la charrette et du baril. L'acte contre les révolutionnaires est du 14 nivôse (4 janvier) : il n'est donc pas vrai, comme on l'a dit quelquefois, que cette proscription ait eu lieu en parfaite connaissance des vrais auteurs du crime, et qu'on ait frappé les révolutionnaires en sachant qu'ils étaient innocents. L'acte n'en est pas moins grave; mais il faut le donner tel qu'il est, sans l'exagérer ni l'atténuer.

crées, c'est que plusieurs des désignations faites par la police furent contestées, et avec une grande apparence de raison. Il fallait quelque force morale, dans le moment, pour réclamer en faveur de ces proscrits; cependant il y en eut quelques-uns qui, sur des recommandations d'hommes courageux, furent justement rayés de la liste de proscription, et dispensés à Nantes de l'embarquement fatal. Que sur une recommandation influente, un individu puisse obtenir ou ne pas obtenir la faveur d'un gouvernement, soit; mais qu'il suffise d'une recommandation pour être sauvé de la proscription, qu'il suffise de ne pas trouver un ami ou courageux ou influent pour y être compris, voilà ce qui doit révolter tout sentiment de justice, et prouver que, les formes violées, il ne reste dans la société que le plus horrible arbitraire! Et néanmoins, ce temps était éclatant de gloire! il était tout plein de l'amour de l'ordre, de la haine du sang! Mais on sortait du chaos révolutionnaire, on n'avait aucun respect des règles, on les trouvait incommodes, insupportables. Quand on parlait de cet acte arbitraire, il suffisait d'un seul mot pour le justifier. Ces misérables, disait-on, se sont couverts de sang, ils s'en couvriraient encore, si on les laissait faire; on les traite bien mieux qu'ils n'ont traité leurs victimes. Et en effet, si cet acte, sous le rapport de la violation des formes, égalait tout ce qu'on avait vu aux époques antérieures, il présentait avec le passé deux différences : on frappait pour la plupart des scélérats, et on ne versait pas leur sang! Triste excuse, nous en convenons, mais qu'il faut présenter cependant, pour faire remarquer que l'année dix-huit cent n'avait rien de commun avec l'année quatre-vingt-treize.

Quand ces malheureux furent acheminés vers Nantes, on eut la plus grande peine à les sauver des fureurs de la populace, dans toutes les villes qu'ils traversèrent, tant le sentiment public était prononcé contre eux. Sous l'empire de ce sentiment, il se passa encore quelque chose de plus déplorable, ce fut la condamnation de Ceracchi, Aréna, Demerville et Topino-Lebrun. On se souvient qu'au mois d'octobre précédent (vendémiaire), ces brouillons étaient entrés dans un complot tendant à assassiner le Premier Consul à l'Opéra. Mais aucun d'eux n'avait eu le courage, ni peut-être même l'intention bien arrêtée, de contribuer à l'exécution du complot. Les agents de police qu'on leur fournit, et auxquels ils donnèrent des poignards, développèrent en eux, plus qu'elle n'y était, la résolution du crime. Mais, en tous cas, ils ne s'étaient pas présentés sur le lieu de l'exécution, et Ceracchi, arrêté seul à l'Opéra, n'était pas même armé de l'un des poignards qu'ils s'étaient distribués entre eux. C'étaient des déclamateurs qui souhaitaient certainement la destruction du Premier Consul, mais qui jamais n'auraient osé la consommer. On les jugea le 9 janvier (19 nivôse), au moment même où se passaient les événements que nous venons de raconter. Les avocats, sentant la terrible influence qu'exerçait sur l'esprit du jury l'événement du 3 nivôse, firent de vains efforts pour la combattre. Cette influence fut irrésistible sur le jury, qui est de toutes les juridictions la plus dominée par l'opinion publique, et qui a les avantages et les inconvénients de cette disposition. Quatre de ces malheureux furent condamnés à mort; c'étaient Ceracchi, Aréna, Demerville et Topino-Lebrun. Ce dernier méritait quelque intérêt, et devint un éclatant exemple de la cruelle mobilité des destinées pendant les révolutions! Ce jeune Topino-Lebrun était peintre de quelque talent, et élève du célèbre David. Partageant l'exaltation des artistes, il avait été juré au tribunal révolutionnaire; mais il s'y était montré beaucoup moins impitoyable que ses collègues. Il fit venir le respectable défenseur des victimes de ce temps, l'avocat Chauveau-Lagarde, qui témoigna vainement de son humanité. Singulier retour de la fortune! l'ancien juré du tribunal révolutionnaire, accusé à son tour, appelait aujourd'hui à son aide l'ancien défenseur des victimes de ce sanglant tribunal! Mais ce secours, donné généreusement, ne put le sauver. Tous les quatre, condamnés le 9 janvier (19 nivôse), furent, après un inutile pourvoi devant le tribunal de cassation, exécutés le 31 janvier...

Pendant ce temps, l'horrible mystère de la machine infernale s'éclaircissait peu à peu. M. Fouché avait envoyé auprès de Georges des agents pour s'informer de Carbon, de ce qu'il était devenu, du logement qu'il occupait. Il avait appris, par cette voie, que Carbon avait des sœurs demeurant à Paris, et il avait, de plus, connu leur domicile. La police s'y rendit, et y trouva un baril de poudre. Elle obtint de la plus jeune sœur de Carbon la révélation du nouveau logement dans lequel il était allé se cacher. C'était chez des personnes fort respectables, les demoiselles de Cicé, sœurs de M. de Cicé, autrefois archevêque de Bordeaux et ministre de la justice. Ces demoiselles, le prenant pour un émigré rentré dont les papiers n'étaient pas en règle, lui avaient procuré un refuge chez d'anciennes religieuses vivant en commun dans un quartier reculé de Paris. Ces malheureuses femmes, qui tous les jours rendaient grâces au ciel de ce que le Premier Consul avait échappé à la mort, car elles se considéraient toutes comme perdues s'il avait cessé de vivre, avaient donné asile, sans s'en douter, à l'un de ses assassins. La police se transporta chez elles le 18 janvier (28 nivôse), arrêta Carbon, et avec lui toutes les personnes qui l'avaient reçu. Il fut le même jour confronté avec les témoins précédemment appelés à déposer, et reconnu. D'abord il nia tout, puis finit par avouer sa participation au crime, mais participation innocente suivant lui; car, à l'en croire, il ignorait à quel usage la charrette et le baril étaient destinés. Il dénonça Limoëlan et Saint-Réjant. Limoëlan avait eu le temps de s'enfuir et de passer à l'étranger. Mais Saint-Réjant, renversé par l'explosion, à demi mort pendant quelques minutes, n'avait eu que le temps et la force de changer de logement. Un agent de Georges, employé à le soigner, et qu'on avait laissé en liberté dans l'espoir, en suivant ses traces, d'être mis sur celles de Saint-Réjant, servit à indiquer sa demeure. On s'y rendit, et on le trouva encore malade des suites de ses blessures. Bientôt il fut confronté, reconnu, et con-

vaincu par une foule de témoignages qui ne permettaient aucun doute. On découvrit sous son lit une lettre à Georges, dans laquelle il rapportait avec quelques déguisements les principales circonstances du crime, et se justifiait auprès de son chef de n'avoir pas réussi. Carbon et Saint-Réjant furent envoyés au tribunal criminel, qui fit tomber leurs exécrables têtes.

Lorsque tous ces détails furent publiés, les accusateurs obstinés du parti révolutionnaire, les défenseurs complaisants du parti royaliste, furent surpris et confus. Les ennemis de M. Fouché éprouvèrent aussi un certain embarras. La sûreté de son jugement était reconnue, et sa faveur rétablie auprès du Premier Consul. Mais il avait fourni une arme dont ses ennemis se servirent avec justice. Puisqu'il était si sûr de son fait, pourquoi, disait-on, avait-il laissé proscrire les révolutionnaires ? — Il méritait en effet ce grave reproche. Le Premier Consul, qui ne se souciait guère des formes violées, et ne songeait qu'aux résultats obtenus, ne laissa voir aucun regret. Il trouva que ce qu'on avait fait était bien fait de tous points; qu'il était débarrassé de ce qu'il appelait *l'état-major des jacobins,* et que le 3 nivôse prouvait seulement une chose, la nécessité de veiller sur les royalistes aussi bien que sur les terroristes. — Fouché, dit-il, a mieux jugé que beaucoup d'autres; il a raison; il faut avoir l'œil ouvert sur les émigrés rentrés, sur les chouans, et sur tous les gens de ce parti. —

Cet événement diminua beaucoup l'intérêt qu'inspiraient ces royalistes, qu'on appelait complaisamment les victimes de la terreur, et diminua beaucoup aussi le déchaînement contre les révolutionnaires. M. Fouché y gagna non pas en estime, mais en crédit.

Les douloureux sentiments dont la machine appelée depuis infernale venait d'être la cause, avaient bientôt disparu devant la joie produite par la paix de Lunéville. Tous les jours ne sont pas heureux, sous le gouvernement même le plus heureux. Celui du Consulat avait l'avantage inouï, si des impressions de tristesse s'emparaient un moment des esprits, de pouvoir les dissiper à chaque instant par un résultat grand, nouveau, imprévu. Quelques scènes lugubres, mais courtes, dans lesquelles il figurait comme le sauveur de la France, que tous les partis voulaient détruire, et après ces scènes, des victoires, des traités, des actes réparateurs qui fermaient des plaies profondes ou ravivaient la prospérité publique, tel était le spectacle qu'alors il donnait sans cesse. Le général Bonaparte en sortait toujours plus grand, plus cher à la France, plus clairement destiné au pouvoir suprême.

La seconde session du Corps législatif était commencée. On poursuivait la discussion et l'adoption de plusieurs lois, dont la principale, celle des tribunaux spéciaux, n'avait plus de véritable importance, après ce qu'on venait de faire. Mais l'opposition du Tribunat contestait ces lois au gouvernement, cela suffisait pour qu'il y tînt. La première était relative aux archives de la République. Elle était devenue nécessaire, depuis que l'abolition des anciennes provinces avait livré au désordre un grand nombre de vieux titres et de documents, ou très-utiles encore, ou très-curieux. Il fallait décider dans quel lieu seraient déposés une foule d'actes, tels que les lois, les traités, etc. C'était là une mesure d'ordre sans aucune signification politique. Le Tribunat vota contre la loi, et après avoir, suivant l'usage, envoyé ses trois orateurs au Corps législatif, en obtint le rejet à une grande majorité. Le Corps législatif, quoique fort attaché au gouvernement, était, comme les assemblées dévouées, jaloux de montrer quelquefois son indépendance dans les mesures de détail, et il le pouvait assurément sans danger à propos d'une loi qui se bornait à décider le dépôt, ici ou là, de certains documents séculaires.

Les deux assemblées étaient saisies encore d'une loi plus importante, mais aussi étrangère que la précédente à la politique. Il s'agissait des justices de paix, dont le nombre avait été reconnu trop grand. Portées à six mille à l'époque de leur première institution, elles n'avaient pas atteint le but qu'on s'était proposé en les créant. Les hommes capables de bien remplir de telles fonctions manquaient dans beaucoup de cantons. Elles avaient failli par un autre endroit. On avait voulu leur confier la police judiciaire; elles s'en étaient mal acquittées, et d'ailleurs le caractère paternel et bienveillant de leur juridiction en avait éprouvé une certaine altération. Le projet du gouvernement proposait deux modifications aux justices de paix; d'abord leur réduction de six mille à deux mille six cents, et ensuite l'attribution de la police judiciaire à d'autres magistrats. Le projet était raisonnable et présenté dans des intentions excellentes; mais il rencontra une vive opposition dans le Tribunat. Plusieurs orateurs parlèrent contre, surtout M. Benjamin Constant. Néanmoins il fut adopté au Tribunat par 59 voix contre 32, et au Corps législatif par 218 contre 41.

Une autre loi plus sujette à discussion, et d'une nature tout à fait politique, était présentée dans le moment; c'était la loi qui avait pour but d'instituer les tribunaux spéciaux. Mais celle-là même avait perdu sa plus grande utilité depuis que le Premier Consul avait institué des commissions militaires à la suite des colonnes mobiles qui poursuivaient le brigandage, depuis surtout qu'il n'avait pas hésité à proscrire arbitrairement les révolutionnaires jugés dangereux. Ces commissions militaires avaient déjà produit de salutaires effets. Les juges en habit de guerre qui les composaient ne craignaient pas les accusés; ils rassuraient les témoins chargés de déposer, et souvent ces témoins n'étaient que les soldats eux-mêmes qui avaient arrêté les brigands, et les avaient surpris les armes à la main. Une prompte et rigoureuse justice, venant après l'emploi très-actif de la force, avait singulièrement contribué à rétablir la sûreté des routes. Les escortes placées sur l'impériale des diligences, obligées souvent de livrer des combats meurtriers, avaient intimidé les brigands. Les attaques étaient moins fréquentes, la sécurité commençait à renaître, grâce à la vigueur du gouvernement et des tribunaux, grâce aussi à la fin de l'hiver. La loi proposée venait donc quand le mal était déjà moindre;

mais elle avait une utilité, celle de régulariser la justice militaire établie sur les grandes routes, et de faire planer sur le brigandage une mesure permanente et tout à fait légale. Voici quelle était l'organisation imaginée.

Les tribunaux spéciaux devaient être composés de trois juges ordinaires, tous membres du tribunal criminel, de trois militaires et de deux adjoints, ces derniers choisis par le gouvernement, et ayant les qualités requises pour être juges. Les militaires ne pouvaient donc avoir la majorité. Le gouvernement avait la faculté d'établir ces tribunaux dans les départements où il le croirait utile. Ils étaient appelés à connaître des crimes commis sur les grandes routes et dans les campagnes par des bandes armées, des attentats dirigés contre les acquéreurs de biens nationaux, et enfin des assassinats tentés avec préméditation contre les chefs du gouvernement. Ce dernier article comprenait les crimes tels que la machine infernale, le complot de Ceracchi et Aréna, etc. Le tribunal de cassation était chargé de juger, toutes affaires cessantes, les cas de compétence douteux. Cette institution devait être abolie de plein droit deux ans après la paix générale.

On pouvait objecter à ces tribunaux tout ce qu'on peut objecter à la justice exceptionnelle. Mais il y avait à dire en leur faveur, que jamais société plus profondément agitée n'avait exigé des moyens plus prompts et plus extraordinaires pour la calmer. Sous le rapport de la fidélité à la Constitution, on faisait valoir l'article de cette Constitution qui permettait au Corps législatif de la suspendre dans les départements où cela serait jugé nécessaire. Le cas des juridictions extraordinaires était évidemment compris dans cet article, car la suspension de la Constitution entraînait l'établissement immédiat de la justice militaire. Du reste, la discussion était vaine dans un pays et dans un temps où l'on venait de proscrire cent trente individus sans jugement, et où l'on venait d'établir des commissions militaires en plusieurs départements, sans que l'opinion publique élevât la moindre réclamation. Il faut même le reconnaître, la loi proposée était, à côté de tous ces faits, un retour à la légalité. Mais elle fut vivement, aigrement attaquée par les opposants ordinaires, par MM. Daunou, Constant, Ginguené et autres. Elle ne passa dans le Tribunat qu'à la majorité de 49 voix contre 41. Au Corps législatif, la majorité fut beaucoup plus grande, car le projet obtint 192 voix contre 88. Mais une minorité de 88 voix dépassait le chiffre ordinaire de la minorité, dans cette assemblée toute dévouée au gouvernement. On attribua ce grand nombre de suffrages négatifs à un discours de M. Français de Nantes, dans lequel il fit entendre au Corps législatif un langage peut-être trop peu mesuré. — M. Français de Nantes a bien fait, répondit le Premier Consul à ses collègues Cambacérès et Lebrun, qui semblaient désapprouver ce discours. Il vaut mieux avoir moins de voix, et prouver qu'on sent les injures, et qu'on est décidé à ne pas les tolérer. —

Le Premier Consul tint des propos beaucoup plus vifs encore à une députation du Sénat qui lui apportait une résolution de ce corps. Il s'exprima de la manière la plus hardie, et on l'entendit, dans plusieurs colloques, dire nettement, que si on l'incommodait outre mesure, que si on voulait l'empêcher de rendre la paix et l'ordre à la France, il compterait sur l'opinion qu'elle avait de lui, et gouvernerait par des arrêtés consulaires. A chaque instant son ascendant s'accroissait avec le succès, sa hardiesse avec son ascendant, et il ne se donnait plus la peine de dissimuler l'étendue de ses volontés.

Il rencontra une opposition plus vive encore dans les questions de finances, qui furent les dernières traitées dans cette session. C'était cependant la partie la plus méritoire des travaux du gouvernement, et la plus particulièrement due à l'intervention personnelle du Premier Consul.

Nous avons exposé bien des fois les moyens employés pour assurer la perception et le versement régulier des revenus de l'Etat. Ces moyens avaient parfaitement réussi. Il était rentré en l'an VIII (1799-1800) la somme de 518 millions, ce qui égalait la valeur d'une année entière de l'impôt, car le budget en dépenses et en recettes ne s'élevait pas alors au delà de 500 millions. Sur ces 518 millions, 172 appartenaient aux années V, VI et VII, et 346 millions à l'an VIII. Tout n'était pas acquitté pour ces quatre années; il fallait en achever la liquidation, pour entrer enfin avec l'an IX (1800-1801), qui était l'année courante, dans une complète régularité. L'an IX devait se suffire à lui-même, car les impôts pouvaient produire de 500 à 520 millions, et il ne fallait pas davantage pour couvrir les dépenses du pied de paix. La comptabilité par exercice ayant été établie, et, dès lors, les recettes de l'an IX devant être exclusivement appliquées aux dépenses de l'an IX, les recettes de l'an X aux dépenses de l'an X, et ainsi de suite, l'avenir était assuré. Mais pour le passé, c'est-à-dire pour les années V, VI, VII et VIII, il restait un déficit à combler. On y consacrait les rentrées quotidiennes, provenant des contributions arriérées de ces diverses années. Mais ces contributions arriérées, qu'on demandait principalement à la propriété foncière, la réduisaient à une gêne fort grande. Dans la réunion des conseils généraux des départements, réunion qui venait d'avoir lieu pour la première fois, 87 conseils généraux sur 106 avaient réclamé contre le fardeau excessif des contributions directes. On était donc obligé, comme nous l'avons dit plus haut, de renoncer à une partie des contributions arriérées, si l'on voulait exiger dans l'avenir un acquittement ponctuel et intégral de l'impôt. Une loi fut présentée, afin d'autoriser les administrations locales à dégrever les contribuables trop chargés. Cette loi ne rencontra point d'obstacles. Mais il devait en résulter une insuffisance de ressources assez notable pour les années V, VI, VII et VIII. On évaluait cette insuffisance pour les trois années V, VI et VII, à 90 millions, et pour l'an VIII en particulier, à 30 millions. On distinguait l'an VIII (1799-1800), des années V, VI et VII, parce que l'an VIII appartenait au Consulat.

Il fallait décider comment on ferait face à ces déficits. Il restait environ 400 millions de biens nationaux disponibles; et c'est ici que le bon sens du Premier Consul exerça la plus heureuse influence sur les projets de finances, et fit prévaloir le meilleur emploi possible de la fortune publique.

Ne pouvant pas vendre à volonté les biens nationaux, on avait toujours disposé de leur valeur par anticipation, au moyen d'un papier qu'on avait émis sous des noms divers, et qui devait servir à payer ces biens. Depuis la chute des assignats, le dernier nom imaginé pour cette sorte de papier était celui de *rescriptions*. Dans le cours de l'an VIII, on avait négocié quelques-unes de ces *rescriptions* avec moins de désavantage que par le passé, mais avec beaucoup trop de désavantage encore pour qu'il fût sage d'y recourir. Ces valeurs se négociaient à perte dès le premier jour de leur émission, étaient bientôt avilies, passaient alors dans les mains des spéculateurs, qui, par ce moyen, achetaient les domaines nationaux à vil prix. C'est ainsi qu'une ressource précieuse avait été follement dissipée, au grand détriment de l'Etat, au grand avantage des agioteurs. Les 400 millions restants, si on réussissait à les sauver du désordre dans lequel tant d'autres millions avaient péri jusqu'à ce jour, devaient acquérir bientôt, avec le temps et la paix, une valeur trois ou quatre fois plus considérable. Le Premier Consul était résolu à ne pas les dépenser, comme l'avaient été les quelques milliards déjà dévorés.

Il fallait cependant une ressource immédiate. Le Premier Consul la chercha dans les rentes, qui déjà, depuis son avénement, avaient recouvré une certaine valeur. Elles étaient montées, du cours de 10 et 12, à celui de 25 et 30 après Marengo; elles avaient dépassé celui de 50 depuis la paix de Lunéville; on annonçait qu'elles atteindraient le cours de 60 à la paix générale. A ce taux, on pouvait commencer à en faire usage; car il y avait moins de dommage à vendre des rentes que des biens nationaux. Le Premier Consul, sans vouloir ouvrir un emprunt, imagina de payer avec des rentes certains créanciers de l'Etat, et d'affecter à la caisse d'amortissement une somme équivalente en domaines fonciers, que cette caisse vendrait plus tard, lentement, à leur valeur véritable, de manière à compenser ainsi l'augmentation qu'on allait ajouter à la dette publique. Ce fut là le principe des lois de finances proposées cette année.

Les créances qui restaient à liquider pour les trois dernières années du Directoire, V, VI et VII, passaient pour des créances véreuses. Elles étaient le plus indigne reste des six cents millions de fournitures faites sous le Directoire. Pour entrer dans des voies nouvelles, on voulut respecter ces créances, quelles que fussent leur origine et leur nature. Elles s'élevaient à une somme d'environ 90 millions; mais presque toutes vendues à des spéculateurs, elles perdaient 75 pour cent sur la place. On imagina de les acquitter au moyen d'une rente, constituée au taux de 3 pour cent. Le total de ces dettes montant à 90 millions, il fallait, à 3 pour cent, une rente de 2,700,000 francs pour y faire face. Cette rente, au prix qu'avaient atteint les fonds publics, représentait une valeur réelle de 27 ou 30 millions, et devait en représenter une de 40 au moins, dans les huit ou dix mois qui ne pouvaient manquer de s'écouler avant que la liquidation fût achevée. Les créances qu'il s'agissait d'acquitter, perdant sur la place 75 pour cent, et le capital de 90 millions dont elles se composaient étant réduit en réalité à 22 ou 23, on les payait beaucoup plus qu'elles ne valaient en leur accordant une rente de 2,700,000 francs, puisque cette rente, vendue sur-le-champ, aurait produit 27 ou 30 millions, et allait en produire bientôt 40.

Les créances de l'an VIII restant à liquider étaient d'une nature toute différente. Elles représentaient des services exécutés pendant la première année du gouvernement consulaire, lorsque déjà l'ordre régnait dans l'administration. Sans doute, ces services, exécutés dans un temps où la détresse était grande encore, avaient été payés à un taux fort élevé; mais il eût été contraire à l'honneur du gouvernement consulaire de traiter ses engagements, qui étaient tout récents, qui n'avaient pas été comme ceux du Directoire rangés au nombre des valeurs discréditées, et négociés comme tels, de les traiter de la même manière que ceux qui appartenaient aux années V, VI et VII. On n'hésita donc pas à solder intégralement, et à sa valeur nominale, l'excédant des dépenses de l'an VIII. Il était actuellement évalué à 60 millions; mais la rentrée des contributions arriérées de l'an VIII devait le réduire à 30. On résolut d'en acquitter une partie, 20 millions, avec une rente constituée à 5 pour cent, ce qui faisait un million de rentes. Nous dirons tout à l'heure comment on fit face au surplus de 10 millions.

L'an IX (1800-1801) semblait devoir se suffire à lui-même, dans l'hypothèse à peu près certaine d'une fin prochaine de la guerre, car la paix continentale conclue à Lunéville devait bientôt amener la paix maritime. Le budget ne se votait pas alors une année d'avance; il se votait dans l'année même pendant laquelle s'exécutait la dépense. On présentait, par exemple, et on discutait en ventôse an IX, le budget de l'an IX, c'est-à-dire en mars 1801 le budget de 1801. On évaluait dans le moment à 415 millions les dépenses et les recettes de cet exercice (les frais de perception et divers services locaux comptés en dehors, ce qui suppose une centaine de millions en plus, et signifie 515 au lieu de 415). Mais l'évaluation de 415 millions en dépenses et recettes était inférieure à la réalité, car alors comme aujourd'hui la réalité dépassait toujours les prévisions. Nous montrerons même plus tard que le chiffre de 415 millions monta jusqu'à 500. Heureusement le produit de l'impôt devait s'élever, autant que la dépense, au-dessus de la somme prévue. On s'attendait bien à ce double excédant; mais craignant, du reste à tort, que l'excédant des recettes n'égalât point l'excédant des dépenses, on voulut s'assurer une ressource supplémentaire. Il restait 10 millions à trouver,

comme nous venons de le dire, pour compléter le solde de l'an VIII ; on supposait qu'il faudrait 20 millions pour le solde de l'an IX : c'étaient 30 millions à se procurer en deux ans. On se décida, pour cette somme uniquement, à recourir à une aliénation de biens nationaux. Quinze millions de ces biens à vendre par an, ne dépassaient pas la somme d'aliénations qu'on pouvait exécuter, avec avantage et sans désordre, dans le cours d'une année. En chargeant de ce soin la caisse d'amortissement, qui s'en était déjà très-habilement acquittée, on était assuré d'obtenir à un prix avantageux le placement de cette portion des domaines de l'Etat. De la sorte, le passé se trouvait liquidé, et le présent en équilibre. Il n'y avait plus qu'une seule opération à exécuter pour terminer la réorganisation des finances de l'Etat, c'était de régler définitivement le sort de la dette publique.

Le moment était venu, en effet, d'en fixer le montant, de mettre les forces de la caisse d'amortissement en rapport avec ce montant reconnu, et de faire, dans ce but, un usage convenable des 400 millions de biens nationaux qui se trouvaient encore à la disposition de l'Etat.

La dette publique était telle que l'avait laissée la banqueroute, banqueroute déclarée par le Directoire, mais préparée par la Convention et l'Assemblée constituante. Un tiers de cette dette avait été maintenu sur le grand-livre; c'est la portion que, dans la langue du temps, on avait appelée *tiers consolidé*. Un intérêt de 5 pour cent avait été affecté à ce tiers, sauvé de la banqueroute. Il en avait été inscrit au grand-livre pour 37 millions (intérêt et non pas capital). Il en restait à inscrire une somme assez considérable. Deux tiers avaient été *mobilisés*, autre expression du temps, c'est-à-dire rayés du grand-livre, et consacrés au payement des biens nationaux, ce qui les avait amenés à n'être plus que de véritables assignats. Une loi postérieure avait achevé de les avilir, en les réduisant à un seul usage, celui de payer exclusivement les propriétés bâties, et point du tout les terres ou les bois faisant partie des propriétés nationales.

Il fallait mettre un terme à cet état de choses, et pour cela porter au grand-livre le reste du *tiers consolidé*, que le gouvernement antérieur avait différé d'inscrire pour être dispensé d'en servir l'intérêt. La justice et le bon ordre des finances voulaient qu'on en finit. On proposa de porter au grand-livre pour un million et demi de *tiers consolidé*, mais avec intérêt seulement à partir de l'an XII. Cette partie de la dette, bien qu'ajournée à deux ans sous le rapport de la jouissance des revenus, acquérait sur-le-champ, par le fait seul de l'inscription, une valeur presque égale aux portions déjà inscrites; et on donnait de plus une valeur très-grande à tout le reste du *tiers provisoire*, par cette démonstration d'exactitude. Il restait une somme considérable à inscrire, soit en *tiers consolidé* proprement dit, soit en dettes des émigrés, que l'Etat avait prises à sa charge en confisquant leurs biens, soit en dettes de la Belgique, qui avaient été la condition de la conquête. Il y avait enfin les *deux tiers mobilisés*, fort avilis à cette époque, et dont il était juste de ménager un emploi aux porteurs. On en offrit la conversion en *tiers consolidé*, à raison de cinq capitaux pour cent capitaux. Il était probable que les porteurs se hâteraient d'accepter cette offre. On proposa de créer pour cela un million de rentes, et si ce premier essai réussissait, on se promettait d'avoir bientôt absorbé la valeur entière des *deux tiers mobilisés*. On fixa de plus un délai fatal, à l'égard des biens nationaux payables en bons des *deux tiers*. Ce délai fatal expiré, les biens non payés devaient faire retour à l'Etat.

On estimait qu'en ajoutant aux 37 millions de *tiers consolidé*, déjà inscrits au grand-livre, la somme de 20 millions de rentes, on ferait face à la somme du *tiers consolidé* restant à inscrire, aux *deux tiers mobilisés* dont on voulait offrir la conversion, enfin aux dettes des émigrés et de la Belgique. Le total devait former par conséquent une dette publique de 57 millions en rentes perpétuelles. Il existait 20 millions de rentes viagères, 19 millions de pensions civiles et religieuses (celles-ci servies à l'ancien clergé dont on avait pris les biens), et enfin 30 millions de pensions militaires, c'est-à-dire une dette viagère de 69 millions. Il s'éteignait de celle-ci environ 3 millions par an. On pouvait donc espérer en quelques années, au moyen des extinctions sur la dette viagère, de couvrir les augmentations successives qu'allait subir la dette perpétuelle, par suite des nouvelles inscriptions au grand-livre. On devait par conséquent, même en liquidant tout le passé, ne jamais dépasser un chiffre de 100 millions, pour le service annuel de la dette publique, dont moitié environ en rente perpétuelle, moitié en rente viagère. La situation devenait alors celle-ci : une dette de 100 millions, un budget de 500 millions, tant en recettes qu'en dépenses, et de 600 en comptant les frais de perception. C'était une situation certainement bien meilleure que celle de l'Angleterre, qui avait une dette annuelle de près de 500 millions, par rapport à un revenu de mille à onze cents millions. Ajoutez qu'il restait à la France la ressource des contributions indirectes, c'est-à-dire les impôts sur les boissons, sur le tabac, sur le sel, etc., non encore rétablis, et qui devaient fournir un jour d'immenses produits.

Le Premier Consul voulut proportionner les ressources de la Caisse d'amortissement à l'accroissement de la dette. Il venait de décider la création de 2,700,000 francs de rentes pour combler le déficit des années V, VI et VII; de 1 million pour le déficit de l'an VIII, et de plusieurs autres millions encore pour l'inscription du *tiers consolidé*, pour la conversion des *deux tiers mobilisés*, etc. Il fit adjuger à la Caisse d'amortissement un capital de 90 millions en biens nationaux, aliénable à sa convenance, et qui devait être employé en rachats de rentes. Le Premier Consul lui fit transférer en outre une rente de 5,400,000 francs appartenant à l'instruction publique, et qui fut remplacée comme on le verra tout à l'heure.

Les biens nationaux étaient préservés du gaspillage par cette combinaison, car la Caisse, les aliénant lentement et à propos, ou les gardant même s'il lui convenait, ne devait pas renouveler les dilapidations qu'on avait eu jadis à déplorer. Pour sauver le reste plus sûrement encore, le Premier Consul voulut en appliquer une notable partie à divers autres services, auxquels il portait une grande sollicitude, tels que l'instruction publique et les Invalides. L'instruction publique lui paraissait le service le plus important de l'Etat, celui surtout auquel un gouvernement éclairé comme le sien, ayant une société nouvelle à fonder, devait se hâter de pourvoir. Quant aux Invalides, c'est-à-dire aux militaires blessés, ceux-là composaient en quelque sorte sa famille, étaient les soutiens de son pouvoir, les instruments de sa gloire : il leur devait tous ses soins; il leur devait quelque chose du milliard autrefois promis par la République aux défenseurs de la patrie.

Le Premier Consul n'aimait pas à voir ces grands services dépendre du budget, de ses variations, de ses insuffisances. En conséquence, il fit allouer 120 millions de biens nationaux à l'instruction publique, et 40 à l'entretien des Invalides. Il y avait là de quoi doter richement la noble institution qu'il voulait consacrer un jour à l'enseignement de la jeunesse française, et de quoi doter aussi plusieurs hospices d'invalides comme celui qui doit son origine à Louis XIV. Que ces allocations fussent ou ne fussent pas maintenues plus tard, c'étaient pour le moment 160 millions sauvés du désordre des aliénations, et une décharge annuelle pour le budget. Ainsi, sur les 400 millions restants des biens nationaux, 10 millions étaient donnés aux dépenses de l'an VIII, 20 à celles de l'an IX, 90 à la Caisse d'amortissement, 120 à l'instruction publique, 40 aux Invalides. C'était une somme totale de 280 millions sur 400, dont on trouvait un emploi immédiatement utile, sans recourir au système des aliénations. Sur cette somme de 280 millions, 10 seulement pour l'an VIII, 20 pour l'an IX, devaient être aliénés en deux ans, ce qui ne présentait aucun inconvénient : les 90 millions affectés à la Caisse d'amortissement ne devaient être vendus que très-lentement, lorsque la Caisse en aurait indispensablement besoin, peut-être même pas du tout. Les 120 de l'instruction publique, les 40 des Invalides, ne pouvaient jamais être mis en vente. Il restait, sur le total de 400 millions, 120 millions disponibles et sans affectation. En réalité on n'aliénait que 30 millions sur 400; le reste demeurait comme gage de divers services, ou comme réserve disponible, avec la certitude d'acquérir bientôt, au profit de l'Etat, une valeur double ou triple au moins.

En résumé, on profitait du retour du crédit pour substituer la ressource des créations de rentes à celle des aliénations de biens nationaux; on acquittait avec une très-faible portion de ces biens, et une création de rentes, le restant à payer des années V, VI, VII, VIII; on achevait la liquidation de la dette publique, et on en assurait le service d'une manière certaine et régulière. Après avoir ainsi réglé le passé, sauvé le reste des domaines de l'Etat, fixé le sort de la dette, on devait, comme nous venons de le dire, avoir annuellement 100 millions de rentes à servir, des moyens d'extinction suffisants, enfin un budget en équilibre de 500 millions sans les frais de perception, de 600 avec ces frais.

Une telle distribution de la fortune publique, conçue avec autant d'équité que de bon sens, aurait dû rencontrer l'approbation générale. Cependant une opposition violente s'éleva dans le Tribunat. Les 415 millions demandés pour l'année courante de l'an IX furent accordés sans difficulté; mais les opposants se plaignirent de ce que le budget n'était pas voté un an d'avance; reproche injuste, car rien n'était disposé alors pour une telle manière de procéder. Elle n'était pas pratiquée encore en Angleterre, et elle faisait même question parmi les financiers. Les mêmes opposants reprochèrent au règlement de l'arriéré de renouveler la banqueroute à l'égard des créanciers des années V, VI et VII, en ne consolidant leurs créances qu'à 3 pour cent au lieu de 5, comme on le faisait pour ceux de l'an VIII. Ils reprochèrent au règlement de la dette de priver les porteurs du *tiers consolidé* de l'intérêt de leurs rentes pendant deux ans, puisque cet intérêt ne devait courir qu'à partir de l'an XII. Ces deux reproches étaient peu fondés; car, ainsi qu'on l'a vu, les créanciers des années V, VI et VII, en obtenant une rente constituée à 3 pour cent, recevaient plus que ne valaient leurs créances; et quant à la portion du *tiers consolidé* dont l'inscription était ordonnée, on rendait aux porteurs un grand service par le fait seul de l'inscription. Si, en effet, on avait différé cette inscription d'un an ou deux encore, comme avait déjà fait le gouvernement antérieur, on aurait enlevé aux porteurs non-seulement l'intérêt, mais le bienfait de la consolidation définitive. C'était déjà une grande amélioration pour eux que de reprendre le travail de cette consolidation.

Pour ces minces objections, le Tribunat s'échauffa, ne tint aucun compte des réponses qui lui furent adressées, et rejeta le plan de finances à la majorité de 56 voix contre 30, dans la séance du 19 mars (28 ventôse). Quelques cris de Vive la République! éclatèrent même dans les tribunes, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps, et ce qui rappelait de sinistres souvenirs de la Convention. Sur la demande de MM. Riouffe et de Chauvelin, le président fit évacuer les tribunes.

Le surlendemain, 21 mars (30 ventôse), dernier jour de la session de l'an IX, le Corps législatif entendit la discussion du projet. Trois tribuns devaient l'attaquer, et trois conseillers d'Etat le défendre. M. Benjamin Constant était au nombre des trois tribuns. Il fit valoir d'une manière brillante les objections élevées contre le plan du gouvernement. Néanmoins le Corps législatif en prononça l'adoption à la majorité de 227 voix contre 58. Le Premier Consul devait se tenir pour satisfait. Mais il ne savait pas, et on ne savait pas encore autour de



Paris. Typ. H. Plon.

Sortie du port de Brest de l'amiral Ganteaume à la tête de sa division. (P. 255).

lui, qu'il faut faire le bien, sans s'étonner, sans s'inquiéter des injustices, qui en sont souvent le prix. Et quel homme eut jamais autant de gloire que le Premier Consul, pour se dédommager de quelques attaques, ou légères ou indiscrètes? D'ailleurs, malgré ces attaques, les dispositions étaient excellentes à l'égard du gouvernement. La majorité dans le Corps législatif était des cinq sixièmes au moins, et dans le Tribunat, dont le vote n'était pas décisif, elle était des deux tiers. Il y avait peu à s'étonner, peu à s'effrayer de si faibles minorités. Mais, quoique entouré de l'admiration universelle, l'homme qui gouvernait alors la France ne savait pas supporter les mesquines critiques dont son administration était l'objet. Le temps du vrai gouvernement représentatif n'était pas venu : les opposants n'en avaient pas plus les principes et les mœurs que le gouvernement lui-même. Ce qui achèvera de peindre les opposants du Tribunat, c'est que l'acte odieux contre les révolutionnaires ne fut pas même de leur part le sujet d'une observation. On profita de ce que l'acte n'était pas déféré à la législature pour se taire. On déclamait sur les choses peu importantes ou irréprochables, on laissait passer inaperçue une impardonnable infraction à toutes les règles de la justice. Ainsi vont la plupart du temps les hommes et les partis.

Du reste, les stériles agitations de quelques opposants, méconnaissant le mouvement général des esprits et les besoins du temps, faisaient peu de sensation. Le public était tout entier au spectacle des travaux immenses qui avaient procuré à la France la victoire et la paix continentale, et qui devaient lui procurer bientôt la paix maritime.

Au milieu de ses occupations militaires et politiques, le Premier Consul, ainsi que nous l'avons fait remarquer bien des fois, ne cessait de donner son attention aux routes, aux canaux, aux ponts, à l'industrie et au commerce.

Nous avons déjà dit quel était le délabrement des routes, et quels étaient les moyens employés par le Premier Consul pour suppléer à l'insuffisance du produit des barrières. Il avait ordonné un ample examen de la question; mais, comme il arrive le plus souvent, la difficulté consistait bien plutôt dans le défaut d'argent que dans le choix d'un bon système. Il alla droit au but, et affecta sur le budget de l'an IX de nouvelles sommes, prises sur les fonds

généraux du Trésor, pour continuer les réparations extraordinaires déjà commencées. On parlait beaucoup aussi de canaux. Les esprits, dégoûtés des agitations politiques, se reportaient volontiers vers tout ce qui touchait à l'industrie et au commerce. Le canal connu aujourd'hui sous le nom de canal de Saint-Quentin, liant la navigation de la Seine et de l'Oise avec celle de la Somme et de l'Escaut, c'est-à-dire liant la Belgique avec la France, était abandonné. On n'avait jamais pu se mettre d'accord sur la manière d'exécuter le percement au moyen duquel on devait passer de la vallée de l'Oise dans celles de la Somme et de l'Escaut. Les ingénieurs étaient divisés de sentiment. Le Premier Consul s'y rendit de sa personne, les entendit tous, jugea la question, et la jugea bien. Le percement fut décidé, et continué dans la direction la meilleure, celle même qui a réussi. La population de Saint-Quentin l'accueillit avec transport, et à peine était-il retourné à Paris, que les habitants de la Seine-Inférieure lui adressèrent une députation, pour lui demander à leur tour quarante-huit heures de son temps. Il promit une visite prochaine à la Normandie. Il fit décider et confier à des compagnies l'établissement, à Paris, de trois nouveaux ponts sur la Seine, celui qui aboutit au Jardin des Plantes, et qu'on appelle pont d'Austerlitz, celui qui rattache l'île de la Cité à l'île Saint Louis, celui enfin qui conduit du Louvre au palais de l'Institut. Il s'occupait en même temps de la route du Simplon, premier projet de sa jeunesse, projet toujours le plus cher à son cœur, le plus digne de prendre place dans l'avenir à côté des souvenirs de Rivoli et de Marengo. On se souvient que dès qu'il eut fondé la République cisalpine, le Premier Consul voulut la rapprocher de la France par une route qui, partant de Lyon ou de Dijon, passant à Genève, traversant le Valais, tombant sur le lac Majeur et Milan, permît en tout temps de déboucher au milieu de la haute Italie avec cinquante mille hommes et cent bouches à feu. Faute d'une route pareille, on avait été obligé de franchir le Saint-Bernard. Maintenant que la République cisalpine venait d'être reconstituée au congrès de Lunéville, il était temps, plus que jamais, d'établir une grande communication militaire entre la Lombardie et la France. Le Premier Consul avait sur-le-champ ordonné les travaux nécessaires. Le général Thurreau, que nous avons vu descendre du petit Saint-Bernard avec des légions de conscrits, pendant que le général Bonaparte descendait du grand Saint-Bernard avec ses troupes aguerries, le général Thurreau avait reçu ordre de porter son quartier général à Domo-d'Ossola, au pied même du Simplon. Ce général devait protéger les travailleurs, et les aider avec les bras de ses soldats.

A ce magnifique ouvrage, le Premier Consul voulut en ajouter un autre en commémoration du passage des Alpes. Les Pères du grand Saint-Bernard avaient rendu de véritables services à l'armée française. Aidés de quelque argent, ils avaient, pendant dix jours, soutenu par des aliments et du vin les forces de nos soldats. Le Premier Consul en avait gardé une vive reconnaissance. Il décida l'établissement de deux hospices semblables, l'un au mont Cenis, l'autre au Simplon, tous deux succursales du couvent du grand Saint-Bernard. Ils devaient contenir quinze religieux chacun, et recevoir de la République cisalpine une dotation considérable en biens-fonds. Cette république n'avait rien à refuser à son fondateur. Mais, comme ce fondateur aimait en toute chose une prompte exécution, il fit exécuter les travaux de premier établissement avec l'argent de la France, afin qu'aucun retard ne fût apporté à ces belles créations. Ainsi, de magnifiques routes, des établissements d'une noble bienfaisance, devaient attester aux âges futurs le passage à travers les Alpes du moderne Annibal.

A côté de ces vues grandes ou bienfaisantes se développaient des vues d'un autre genre, et qui avaient pour objet une création bien autrement utile, celle du Code civil. Le Premier Consul avait chargé de la rédaction de ce code plusieurs jurisconsultes éminents : MM. Portalis, Tronchet, Bigot de Préameneu. Leur travail était achevé, et venait d'être communiqué au tribunal de cassation ainsi qu'aux vingt-neuf tribunaux d'appel, depuis cours royales. L'avis de toute la magistrature ainsi recueilli, le travail allait être soumis au Conseil d'Etat et solennellement discuté sous la présidence du Premier Consul. On se proposait ensuite de le présenter au Corps législatif dans la session prochaine, celle de l'an x.

Toujours prêt à ordonner de grands travaux, mais toujours prêt aussi à récompenser grandement leurs auteurs, le Premier Consul venait d'employer son influence à porter M. Tronchet au Sénat. Il récompensait en lui un grand jurisconsulte, un des auteurs du Code civil, et, ce qui n'était pas indifférent à ses yeux sous le rapport de la signification politique, le courageux défenseur de Louis XVI.

Tout s'organisait donc à la fois avec l'ensemble qu'un esprit vaste peut mettre dans ses œuvres, avec la rapidité que peut y apporter une volonté ardente et déjà ponctuellement obéie. Le génie qui faisait ces choses était extraordinaire sans doute; mais, il faut le dire, la situation aussi extraordinaire que le génie. Le général Bonaparte avait la France et l'Europe à remuer, et pour levier la victoire; il avait à rédiger tous les codes de la nation française, et en même temps tous les esprits disposés à recevoir ses lois; il avait des routes, des canaux, des ponts à construire, et personne pour lui contester les ressources; il avait même des nations prêtes à lui fournir leurs trésors, comme les Italiens, par exemple, pour contribuer à l'ouverture du Simplon ou pour doter les hospices placés au sommet des Alpes. C'est que la Providence ne fait rien à demi : à un grand génie elle procure une grande œuvre, et à toute grande œuvre un grand génie.

FIN DU LIVRE HUITIÈME.

LIVRE NEUVIÈME.

LES NEUTRES.

Suite des négociations avec les diverses cours de l'Europe. — Traité avec la cour de Naples. — Exclusion des Anglais des ports des Deux-Siciles, et obligation contractée par le gouvernement napolitain de recevoir à Otrante une division française. — L'Espagne promet d'exiger par la force l'interdiction aux Anglais des côtes du Portugal. — Vastes projets maritimes du Premier Consul, tendant à faire agir de concert les forces navales de l'Espagne, de la Hollande et de la France. — Moyens imaginés pour secourir l'Egypte. — L'amiral Ganteaume, à la tête d'une division, sort de Brest par une tempête, et se dirige vers le détroit de Gibraltar, pour se rendre aux bouches du Nil. — Coalition générale de toutes les nations maritimes contre l'Angleterre. — Préparatifs des neutres dans la Baltique. — Ardeur belliqueuse de Paul Ier. — Détresse de l'Angleterre. — Une affreuse disette la tourmente. — Son état financier et commercial avant la guerre, et depuis. — Ses charges et ses ressources également doublées. — Déchaînement contre M. Pitt. — Son dissentiment avec George III et sa retraite. — Ministère Addington. — L'Angleterre, malgré ses embarras, fait tête à l'orage, et envoie dans la Baltique les amiraux Nelson et Parker pour rompre la coalition des neutres. — Plan de Nelson et de Parker. — Ils se décident à forcer le passage du Sund. — La côte suédoise étant mal défendue, la flotte anglaise passe le Sund presque sans difficulté. — Elle se porte devant Copenhague. — L'avis de Nelson, avant de s'engager dans la Baltique, est de livrer bataille aux Danois. — Description de la position de Copenhague, et des moyens adoptés pour défendre cette importante place maritime. — Nelson fait une manœuvre hardie, et vient s'embosser dans la *Passe royale,* en face des bâtiments danois. — Bataille meurtrière. — Vaillance des Danois et danger de Nelson. — Il envoie un parlementaire au prince régent de Danemark, et obtient par ce moyen les avantages d'une victoire. — Suspension d'armes de quatorze semaines. — Dans l'intervalle, on apprend la mort de Paul Ier. — Evénements qui se sont passés en Russie. — Exaspération de la noblesse russe contre l'empereur Paul, et disposition à se débarrasser de ce prince par tous les moyens, même par un crime. — Le comte Pahlen. — Son caractère et ses projets. — Sa conduite avec le grand-duc Alexandre. — Projet d'assassinat caché sous un projet d'abdication forcée. — Scène affreuse au palais Michel, dans la nuit du 23 mars. — Mort tragique de Paul Ier. — Avénement d'Alexandre. — La coalition des neutres dissoute par la mort de l'empereur Paul. — Armistice de fait dans la Baltique. — Le Premier Consul essaye, en offrant le Hanovre à la Prusse, de la retenir dans la ligue des neutres. — L'Angleterre, satisfaite d'avoir dissous cette ligue par la bataille de Copenhague, et d'être délivrée de Paul Ier, songe à profiter de l'occasion pour traiter avec la France, et pour réparer les fautes de M. Pitt. — Le ministère Addington fait offrir la paix au Premier Consul, par l'intermédiaire de M. Otto. — Acceptation de cette proposition, et ouverture à Londres d'une négociation entre la France et l'Angleterre. — La paix va devenir générale sur terre et sur mer. — Progrès de la France depuis le 18 brumaire.

La paix avec l'empereur et avec l'Empire ayant été signée à Lunéville en février 1801, le Premier Consul était impatient d'en recueillir les conséquences. Ces conséquences devaient être de conclure la paix avec les Etats du continent qui ne s'étaient pas encore rapprochés de la République, de les contraindre à fermer leurs ports à l'Angleterre, de tourner contre celle-ci toutes les forces des neutres, de s'unir aux neutres pour préparer quelque grande opération contre le territoire et le commerce britanniques, de conquérir enfin par cet ensemble de moyens la paix maritime, complément indispensable de la paix continentale. Tout annonçait que ces grandes et heureuses conséquences ne se feraient pas longtemps attendre.

La Diète germanique avait ratifié la signature donnée par l'Empereur au traité de Lunéville. On n'avait point à craindre qu'il en fût autrement, car l'Autriche disposait des Etats ecclésiastiques, les seuls véritablement opposés au traité. Quant aux princes séculiers, comme ils devaient être indemnisés de leurs pertes avec la ressource des sécularisations, ils avaient intérêt à voir promptement acceptées les stipulations arrêtées entre l'Autriche et la France. Ils étaient en outre placés sous l'influence de la Prusse, que la France avait disposée à trouver bon ce qu'on venait de faire à Lunéville. D'ailleurs tout le monde alors voulait la paix, et était prêt à y contribuer, même par des sacrifices. Seulement la Prusse, en ratifiant la signature donnée par l'empereur, sans pouvoirs de la Diète, avait voulu accorder une ratification qui eût plutôt la forme de la tolérance que celle de l'approbation, et qui réservât pour l'avenir les droits de l'Empire. Mais la proposition de la Prusse, qui, tout en ratifiant le traité, contenait un blâme indirect pour l'empereur, n'obtint point la majorité. Le traité fut ratifié, purement et simplement, par un *conclusum* du 9 mars 1801 (18 ventôse an IX). Les ratifications furent échangées à Paris le 16 mars (25 ventôse). Il ne restait plus qu'à régler le système des indemnités, ce qui devait être le sujet de négociations ultérieures.

La paix était donc faite avec la plus grande partie de l'Europe. Elle n'était pas encore signée avec la Russie, mais on était, comme on va le voir, engagé avec elle et les cours du Nord dans une grande coalition maritime. On avait à Paris deux ministres russes à la fois, M. de Sprengporten pour l'affaire des prisonniers, M. de Kalitscheff pour le règlement des questions générales. Ce dernier venait d'arriver dans les premiers jours de mars (milieu de ventôse).

Restaient la cour de Naples et le Portugal à contraindre, pour que le continent tout entier fût fermé à l'Angleterre.

Murat s'était avancé vers l'Italie méridionale avec un corps d'élite, celui qui avait été formé au camp d'Amiens. Renforcé par plusieurs détachements tirés de l'armée du général Brune, il s'était porté à

Foligno, afin d'obliger la cour de Naples à condescendre aux volontés de la France. Sans l'intérêt témoigné par l'empereur de Russie en faveur de cette cour, le Premier Consul aurait peut-être donné tout de suite à la maison de Parme le royaume des Deux-Siciles, afin d'arracher ce beau pays à une famille ennemie. Mais les dispositions manifestées par l'empereur Paul ne lui permettaient pas une telle résolution. Il voulait d'ailleurs ménager l'opinion de l'Europe, et, pour cela, il fallait éviter autant que possible le bouleversement des anciennes royautés. Il était donc prêt à concéder la paix à la cour de Naples, pourvu qu'elle rompît avec l'Angleterre. Mais cette détermination était la plus difficile de toutes à obtenir. Murat s'avança jusqu'aux frontières du royaume, en ayant soin d'éviter Rome, et en prodiguant au Pape les plus grands témoignages de respect. La cour de Naples ne résista plus, et signa un armistice qui stipulait, suivant les vœux du Premier Consul, l'exclusion des Anglais des ports des Deux-Siciles. Cependant l'armistice était court; il était de trente jours; il fallait, les trente jours écoulés, signer une paix définitive. Le marquis de Gallo, l'un des négociateurs de Campo-Formio, qui se vantait de connaître le Premier Consul, et d'avoir sur lui autant d'influence que M. de Cobentzel, s'était rendu à Paris. Il espérait qu'en s'appuyant sur ces relations toutes personnelles, sur la protection de la légation de Russie, et sur les recommandations de l'Autriche, il pourrait obtenir les conditions désirées par la cour de Naples, et consistant dans la simple neutralité. La prétention était ridicule, car une cour qui avait donné le signal de la seconde coalition, qui nous avait fait une guerre acharnée, qui avait enfin traité les Français indignement, ne devait pas, lorsqu'elle était à notre discrétion, en être quitte pour se séparer purement et simplement de l'Angleterre. C'était bien le moins qu'on l'obligeât, de gré ou de force, à faire contre l'Angleterre autant qu'elle avait fait contre la France.

M. de Gallo ayant montré quelque suffisance à Paris, ayant même paru s'appuyer plus qu'il ne convenait sur la légation russe, on mit une prompte fin à sa négociation. M. de Talleyrand lui déclara qu'un plénipotentiaire français était parti pour se rendre à Florence, que la négociation était par conséquent transportée dans cette ville, qu'il ne pouvait au surplus traiter avec un négociateur qui n'avait pas le pouvoir de consentir à la seule condition considérée comme essentielle, c'est-à-dire à l'expulsion des Anglais des ports des Deux-Siciles, condition qui était désirée par l'empereur Paul autant que par le Premier Consul lui-même. En conséquence M. de Gallo dut quitter Paris sur-le-champ. On venait, en effet, de faire partir pour Florence M. Alquier, rappelé de Madrid depuis que Lucien Bonaparte avait été envoyé en Espagne. M. Alquier avait des instructions et des pouvoirs pour traiter.

Ce plénipotentiaire se rendit à Florence en toute hâte, et y trouva le chevalier Micheroux, le même qui avait signé un armistice avec Murat, et qui venait de recevoir les pleins pouvoirs de sa cour. La négociation, transportée en ces lieux, faite sous les baïonnettes de l'armée française, ne devait plus rencontrer les mêmes difficultés qu'à Paris. Le traité de paix fut signé le 18 mars 1801 (27 ventôse an IX). On peut dire qu'il était modéré, si on le compare à la situation de la cour de Naples à l'égard de la République française. On laissait à cette branche de la maison de Bourbon l'intégralité de ses Etats. On ne lui demandait que la portion fort insignifiante de territoire qu'elle possédait dans l'île d'Elbe. C'était Porto-Longone et la banlieue environnante. L'île d'Elbe appartenait alors partie à la Toscane, partie aux Deux-Siciles. L'intention du Premier Consul était de la donner tout entière à la France. Un historien des traités s'est fort élevé contre cette prétendue violence, comme si ce n'était pas là le plus simple droit de la victoire. Sauf cet insignifiant sacrifice, la cour de Naples ne perdait rien. Elle s'obligeait à fermer ses ports aux Anglais, à donner à la France trois frégates, armées et rendues à Ancône. Le Premier Consul les destinait à l'Egypte. La plus importante stipulation du traité était secrète. Elle obligeait le gouvernement napolitain à recevoir une division de 12 à 15 mille Français dans le golfe de Tarente, et à les nourrir pendant tout le temps de cette occupation. L'intention véritable et sans arrière-pensée du Premier Consul était de les porter là pour secourir l'Egypte. Ainsi placés, ils n'avaient que la moitié du chemin à faire pour se rendre à Alexandrie. Un dernier article stipulait la restitution des objets d'art qui avaient été choisis à Rome pour la France, qui se trouvaient tout encaissés quand l'armée napolitaine avait pénétré dans les Etats du Pape en 1799, et dont la cour de Naples s'était emparée pour son propre compte. Une indemnité de 500 mille francs était accordée aux Français qui avaient été pillés ou vexés par les bandes indisciplinées des Napolitains.

Tel fut ce traité de Florence, qu'on peut considérer comme un acte de clémence, quand on songe à la conduite antérieure de la cour de Naples, mais qui était parfaitement adapté aux vues du Premier Consul, uniquement occupé du soin de fermer les ports du continent à l'Angleterre, et de s'assurer des positions avantageuses pour communiquer avec l'Egypte.

Il ne stipula rien encore avec le Pape, dont le plénipotentiaire traitait à Paris la plus importante des questions, la question religieuse. Il était mécontent du roi de Piémont, qui avait livré la Sardaigne aux Anglais, et mécontent aussi du peuple piémontais, qui avait montré des dispositions peu amicales aux Français. Il voulut donc rester libre de tout engagement à l'égard de cette partie si importante de l'Italie.

Enfin, du côté de l'Espagne et du Portugal, tout marchait au mieux. La cour d'Espagne, enchantée des stipulations de Lunéville, qui assuraient la Toscane au jeune infant de Parme, avec le titre de roi, se montrait tous les jours plus dévouée au Premier Consul et à ses projets. Un événement prévu, la chute de M. d'Urquijo, loin de nuire à nos relations, n'avait fait que les rendre plus intimes. On ne l'avait pas cru d'abord, car M. d'Urquijo était en Espagne

une espèce de révolutionnaire, duquel on aurait dû attendre plus de faveur pour la France que de la part de tout autre. Mais le résultat avait prouvé que c'était là une erreur. M. d'Urquijo avait gouverné fort peu de temps. Voulant corriger certains abus, il avait fait adresser au Pape, par le roi Charles IV, une lettre tout entière écrite de la main royale, et qui contenait une suite de propositions pour la réforme du clergé espagnol. Le Pape, effrayé de voir l'esprit réformateur s'introduire même en Espagne, s'était adressé au vieux duc de Parme, frère de la reine, pour se plaindre de M. d'Urquijo, et pour le peindre comme un mauvais catholique. Il n'en fallait pas davantage pour perdre M. d'Urquijo dans l'esprit du roi. Le prince de la Paix, ennemi déclaré de M. d'Urquijo, avait profité de l'occasion, et lui avait porté le dernier coup pendant un voyage de la cour. Par ces influences réunies, M. d'Urquijo venait d'être destitué avec une brutalité sans exemple. On l'avait enlevé de chez lui, et transporté hors de Madrid comme un criminel d'Etat. M. de Cevallos, parent et créature du prince de la Paix, avait été nommé son successeur. Ce prince était redevenu, depuis ce moment, le véritable premier ministre de la cour d'Espagne. Comme il avait quelquefois montré une certaine opposition à l'alliance intime avec la France, probablement pour avoir occasion de blâmer le ministère espagnol, on craignait que cette révolution ministérielle ne fût nuisible aux projets du Premier Consul. Mais Lucien Bonaparte, arrivé récemment à Madrid, et jugeant bien la situation, négligea M. de Cevallos, espèce de titulaire impuissant, et se mit directement en rapport avec le prince de la Paix. Il fit entendre à ce prince que c'était lui qu'on regardait à Paris comme le véritable premier ministre de Charles IV, qu'on s'en prendrait à lui seul de toutes les difficultés que la politique française rencontrerait en Espagne, et qu'on serait à son égard amis ou ennemis, suivant sa conduite. Le prince de la Paix, qui avait soulevé de nombreuses haines, et notamment celle de l'héritier présomptif, profondément irrité de l'état d'oppression dans lequel il était condamné à vivre, le prince de la Paix, qui se sentait perdu si le roi et la reine venaient à mourir, regarda comme très-précieuse l'amitié des Bonaparte, et se hâta de préférer leur alliance à leur hostilité. Dès ce jour les affaires se traitèrent directement entre le prince de la Paix et Lucien. M. d'Urquijo, se sentant trop faible pour résoudre la question du Portugal, avait sans cesse différé une explication positive sur ce sujet. Il avait fait à la France mille promesses, jamais suivies de résultat. Le prince de la Paix avoua, dans ses entretiens avec Lucien, que jusqu'ici on n'avait rien voulu faire, que M. d'Urquijo avait amusé la France avec de belles paroles; mais il déclara qu'il était prêt, quant à lui, à se concerter avec le Premier Consul pour agir efficacement contre le Portugal, si toutefois on parvenait à être d'accord sur certains points. Il demandait d'abord l'adjonction d'une division française de vingt-cinq mille hommes, car l'Espagne était hors d'état d'en mettre plus de vingt mille sur pied, tant cette belle monarchie était déchue. La présence d'une force française pouvait alarmer le roi et la reine; il fallait donc, pour les rassurer tous les deux, que cette force fût placée sous le commandement d'un général espagnol. Ce général devait être le prince de la Paix lui-même. Enfin les provinces du Portugal dont on allait faire la conquête devaient rester en dépôt entre les mains du roi d'Espagne jusqu'à la paix générale; en attendant on tiendrait les ports du Portugal fermés à l'Angleterre.

Ces propositions furent admises par le Premier Consul avec le plus grand empressement, et renvoyées à l'acceptation du roi Charles IV. Ce prince, dominé par la reine, qui l'était elle-même par le prince de la Paix, consentit à la guerre contre son gendre, à condition qu'on n'enlèverait à celui-ci aucune partie de son territoire, qu'on l'obligerait seulement à rompre avec les Anglais et à entrer dans l'alliance de la France et de l'Espagne. Ces vues ne répondaient pas tout à fait à celles du prince de la Paix, qui désirait, disait-on à Madrid, se ménager une principauté en Portugal. Quoi qu'il en soit, il fut obligé de se soumettre, et il reçut le grade de généralissime. Sommation fut faite à la cour de Lisbonne de s'expliquer avant quinze jours, et de choisir entre l'Angleterre et l'Espagne, celle-ci appuyée par la France. En attendant on commença des deux côtés des Pyrénées les préparatifs de cette guerre. Le prince de la Paix, devenu généralissime des troupes espagnoles et françaises, enleva au roi jusqu'à ses propres gardes pour arriver à composer une armée. Il amusa la cour avec des revues, avec des fêtes guerrières, et se livra aux plus beaux rêves de gloire militaire. Le Premier Consul, de son côté, se hâta de diriger vers l'Espagne une partie des troupes qui rentraient en France. Il forma une division de 25 mille hommes bien armés et bien équipés. Le général Leclerc était chargé de commander l'avant-garde. Le général Gouvion-Saint-Cyr, qu'il regardait avec raison comme l'un des généraux les plus capables du temps, devait commander le corps d'armée tout entier, et suppléer à la parfaite incapacité du prince généralissime.

Il était convenu que ces troupes, mises en mouvement dès le mois de mars, seraient prêtes à entrer en Espagne dans le courant d'avril.

L'Europe concourait donc tout entière à nos desseins. Sous l'influence du Premier Consul, les Etats du Midi fermaient leurs ports à l'Angleterre, et les Etats du Nord se liguaient activement contre elle. Dans cette situation, il fallait que cette puissance eût des forces partout : dans la Méditerranée, pour bloquer l'Egypte; au détroit de Gibraltar, pour arrêter le mouvement des flottes françaises de l'une à l'autre mer; sur la côte de Portugal, pour secourir cet allié menacé; devant Rochefort et Brest, pour bloquer la grande escadre franco-espagnole, qui était prête à mettre à la voile; dans le Nord, pour contenir la Baltique et empêcher le soulèvement des neutres. Il lui en fallait dans l'Inde enfin, pour y maintenir sa domination et ses conquêtes.

Le Premier Consul voulait saisir ce moment unique où les forces britanniques, obligées d'être partout à la fois, seraient nécessairement disséminées,

pour essayer quelque grande expédition; la principale, celle qui lui tenait le plus à cœur, avait pour objet de secourir l'Egypte. Il avait de grands devoirs envers l'armée conduite par lui au delà des mers, et abandonnée ensuite pour venir au secours de la France. Il considérait d'ailleurs la colonie fondée sur les bords du Nil comme la plus belle de ses œuvres. Il lui importait de prouver au monde qu'en portant trente-six mille hommes en Orient il avait non pas cédé aux inspirations d'une jeune et ardente imagination, mais tenté une entreprise sérieuse, susceptible d'être conduite à bonne fin. On a vu les efforts essayés pour négocier un armistice naval qui permît de faire entrer six frégates dans le port d'Alexandrie. Cet armistice, comme on s'en souvient, n'avait pas été conclu. N'ayant pas assez de ressources financières pour suffire aux armements de terre et de mer, le Premier Consul n'avait pas pu entreprendre encore la vaste opération qu'il projetait pour secourir l'Egypte. Maintenant, délivré de la guerre continentale, pouvant exclusivement diriger ses ressources vers la guerre maritime, ayant l'étendue presque entière des côtes de l'Europe à sa disposition, il méditait, pour conserver l'Egypte, des projets aussi grands et aussi hardis que ceux qu'il avait exécutés pour la conquérir. La saison d'hiver s'y prêtait, en rendant impossible la continuation des croisières anglaises.

En attendant, des bâtiments de toute espèce, de commerce ou de guerre, depuis de simples avisos jusqu'à des frégates, partaient de tous les ports de la Hollande, de la France, de l'Espagne, de l'Italie, et même des côtes de Barbarie, pour porter en Egypte des nouvelles de France, des rafraichissements, des denrées d'Europe, du vin, des munitions de guerre. Quelques-uns de ces bâtiments étaient pris, mais la plupart entraient dans Alexandrie, et il ne se passait pas une semaine sans qu'on eût au Kaire des nouvelles du gouvernement, et des signes de l'intérêt que lui inspirait la colonie.

Le Premier Consul formait en outre une marine adaptée aux parages de l'Egypte. Il avait arrêté le modèle d'un vaisseau de 74, qui pût joindre à une grande force l'avantage de franchir les passes d'Alexandrie sans décharger son artillerie[1]. Les ordres étaient donnés pour en exécuter un certain nombre d'après ce modèle.

Pendant qu'il prenait tous ces soins pour soutenir le moral de l'armée d'Egypte, en lui envoyant fréquemment des nouvelles et des secours partiels, le Premier Consul préparait une vaste expédition, pour lui faire arriver d'un seul coup un grand secours en matériel et en troupes. Les armées rentraient sur le sol de la France. Elles allaient peser sur nos finances; mais, en revanche, elles présentaient au gouvernement de grands moyens pour inquiéter, peut-être pour frapper l'Angleterre. Trente mille hommes étaient restés dans la Cisalpine, 10 mille en Piémont, 6 mille en Suisse; 15 mille s'acheminaient vers le golfe de Tarente; 25 mille se dirigeaient vers le Portugal; 25 mille étaient stationnés en Hollande. C'étaient 111 mille hommes qui devaient vivre encore aux dépens de l'étranger. Le reste allait se trouver à la charge du trésor français, mais tout à fait à la disposition du Premier Consul. Un camp se formait en Hollande, un autre dans la Flandre française, un troisième à Brest. Un quatrième était déjà réuni dans la Gironde, soit pour le Portugal, soit pour fournir des troupes d'embarquement à Rochefort. Les corps revenant d'Italie se réunissaient vers Marseille et Toulon. La division de 15 mille hommes destinée à se rendre dans le golfe de Tarente, devait occuper Otrante, en vertu d'un article secret du traité avec Naples, y couvrir les rades environnantes de nombreuses batteries, et préparer un mouillage où une flotte pourrait venir embarquer une division de 10 ou 12 mille hommes, afin de les porter en Egypte. L'amiral Villeneuve était parti pour ordonner sur les lieux mêmes les dispositions nécessaires à un tel embarquement.

Les forces navales de la Hollande, de la France, de l'Espagne, et quelques restes de la marine italienne, placés auprès de ces divers rassemblements de troupes, devaient faire craindre à l'Angleterre des expéditions dirigées sur tous les points à la fois : sur l'Irlande, sur le Portugal, sur l'Egypte et les Indes.

Le Premier Consul s'était concerté avec l'Espagne et la Hollande relativement à l'emploi des trois marines. En réunissant les débris de l'ancienne puissance hollandaise, on pouvait encore armer cinq bâtiments de haut bord et quelques frégates. Il y avait à Brest trente vaisseaux, dont quinze français, quinze espagnols, retenus dans ce port depuis deux ans. Le Premier Consul était convenu avec l'Espagne des dispositions suivantes. Cinq vaisseaux hollandais, réunis à cinq vaisseaux français et à cinq des vaisseaux espagnols de Brest, devaient se rendre au Brésil, pour protéger ce beau royaume, et empêcher l'Angleterre de se dédommager avec les colonies portugaises de l'entreprise tentée en ce moment contre le Portugal. Vingt vaisseaux espagnols et français devaient, suivant cette convention, rester à Brest, et se tenir toujours prêts à jeter une armée en Irlande. Une division française, sous l'amiral Ganteaume, s'organisait, dans ce même port de Brest, pour se rendre, disait-on, à Saint-Domingue, et y rétablir les dominations française et espagnole. Une autre division française s'équipait à Rochefort, et une division espagnole de cinq vaisseaux au Ferrol, dans le but de porter des troupes aux Antilles, et de recouvrer la Trinité, par exemple, ou la Martinique. L'Espagne, par le traité qui lui assurait la Toscane en échange de la Louisiane, avait promis de donner à la France six vaisseaux tout armés, de les livrer à Cadix, et de profiter des ressources de cet ancien arsenal pour réorganiser une partie des forces qu'elle y avait autrefois.

Le Premier Consul, en faisant ces arrangements, ne disait pas au cabinet espagnol sa véritable pensée, parce qu'il redoutait l'indiscrétion de ce cabinet. Il voulait bien envoyer une partie des forces com-

[1] Lettre du 1er nivôse an IX. (Dépôt de la Secrétairerie d'Etat.)

binées au Brésil et dans les Antilles, pour y atteindre le but avoué, et y attirer les flottes anglaises; mais, à Brest, il ne songeait qu'à une seule expédition, c'était celle de Ganteaume, annoncée pour Saint-Domingue, et destinée en réalité pour l'Egypte. Il avait ordonné de choisir les sept vaisseaux de l'escadre les plus fins marcheurs, ainsi que deux frégates et un brick. Ces bâtiments devaient transporter cinq mille hommes de débarquement, des munitions de tout genre, des bois, des fers, des médicaments, et les denrées d'Europe les plus désirables en Egypte. Le Premier Consul avait ordonné de refaire le chargement déjà presque terminé, et de le recommencer d'après des dispositions nouvelles. Il voulait que chaque vaisseau contînt un assortiment complet de tous les objets préparés pour la colonie, et non pas la totalité d'une même chose, afin que si l'un d'eux était pris, l'expédition ne manquât pas entièrement des objets que contiendrait le bâtiment enlevé par l'ennemi. Cette disposition contrariait les habitudes de la marine, rendait plus difficile l'arrimage des bâtiments, mais la volonté absolue du Premier Consul avait vaincu tous les obstacles. Son aide de camp Lauriston était à Brest, joignant aux lettres dont il était porteur l'influence de sa présence et de ses excitations.

L'expédition de Rochefort, annoncée pour les Antilles, avait encore l'Egypte pour destination. On travaillait à l'équiper le plus rapidement possible. L'aide de camp Savary en pressait le départ, et y faisait arriver des troupes, détachées du corps d'armée du Portugal. La division de 25 mille hommes qui allait bientôt passer les Pyrénées, étant réunie dans la Gironde, fournissait un moyen commode pour dissimuler le but de l'expédition de Rochefort. On lui avait emprunté, en effet, sans que personne s'en doutât, quelques bataillons, afin de les placer sur l'escadre. Cette escadre devait être confiée au plus remarquable peut-être des hommes de mer que la France eût alors, à l'amiral Bruix. Cet amiral joignait à un esprit supérieur, toujours rare chez les hommes civils comme chez les hommes de guerre, une grande connaissance de la mer, et s'était signalé en 1799 par la belle croisière de la Méditerranée, si souvent citée. Lorsque, au dernier moment, le général Bonaparte aurait dit son secret au cabinet de Madrid, l'amiral Bruix devait rallier en passant la division espagnole du Ferrol, toucher à Cadix pour y rallier la division donnée par l'Espagne, se rendre ensuite à Otrante, embarquer les troupes réunies sur ce point, et d'Otrante faire voile vers l'Egypte.

Cette division de Cadix, donnée par l'Espagne, se composait de six beaux vaisseaux, qu'on armait avec la plus grande hâte. L'amiral Dumanoir venait de partir en poste pour Cadix, afin d'en presser l'équipement. Des troupes de matelots s'acheminaient par terre vers ce port. On y envoyait en même temps de petits bâtiments chargés de marins, pour contribuer en les désarmant à former les équipages des bâtiments de guerre.

Ces nombreuses expéditions devaient attirer l'attention des Anglais sur tous les points à la fois, la diviser, la troubler, et l'une d'elles, profitant de ce trouble, avait la chance presque certaine d'arriver en Egypte. Voulant profiter de la mauvaise saison, qui rendait difficile et intermittente la croisière ennemie devant Brest, le Premier Consul tenait à faire partir avant le printemps l'escadre de l'amiral Ganteaume. Ses ordres à cet égard étaient formels; mais il ne lui était pas facile de communiquer à ses généraux de mer l'audace qui animait ses généraux de terre. L'amiral Ganteaume lui avait paru hardi et heureux, car c'était lui qui l'avait transporté miraculeusement d'Alexandrie à Fréjus. Mais ce n'était là qu'une illusion. Cet officier, marin très-expérimenté, connaissant bien les parages du Levant, brave au feu, était d'ailleurs un esprit incertain, et pliant sous le fardeau dès qu'on le chargeait d'une grande responsabilité. L'expédition était prête; on avait embarqué plusieurs familles d'employés, en leur disant qu'elles allaient à Saint-Domingue; cependant on hésitait encore à partir. Savary, armé des ordres du Premier Consul, vainquit toutes les difficultés, et força Ganteaume à mettre à la voile. Des croiseurs ennemis s'en aperçurent, signalèrent le départ des Français à l'escadre de blocus, et Ganteaume fut obligé de revenir mouiller dans la rade extérieure, celle de Bertheaume. Il feignit alors de rentrer dans la rade intérieure, afin de persuader aux Anglais qu'il n'avait d'autre but que celui d'exercer ses équipages en faisant des évolutions.

Enfin, le 23 janvier (3 pluviôse), par une tempête affreuse qui dispersa la croisière ennemie, il mit à la voile, et, malgré les plus grands dangers, sortit heureusement du port de Brest, s'acheminant vers le détroit de Gibraltar. Le secours de Ganteaume était d'autant plus désirable, que la fameuse expédition, consistant en quinze ou dix-huit mille Anglais, tantôt destinée au Ferrol, tantôt à Cadix, tantôt au midi de la France, se dirigeait dans ce moment vers l'Egypte. Elle était dans la rade de Macri, vis-à-vis de l'île de Rhodes, attendant la saison des débarquements et l'achèvement des préparatifs faits par les Turcs.

L'ordre était donné à tous les journaux de la capitale de ne rien dire des mouvements qui se remarquaient dans les ports de France, à moins qu'ils n'empruntassent leurs nouvelles au *Moniteur*[1].

Avant de suivre les opérations de nos escadres vers le Midi, il faut se reporter vers le Nord, et voir ce qui se passait alors entre l'Angleterre et les neutres.

Les plus grands dangers s'accumulaient en cet instant sur la tête du gouvernement britannique.

[1] Voici à ce sujet une lettre curieuse :

« *Le Premier Consul au ministre de la police générale.*

» Je vous prie, citoyen ministre, de prévenir par une petite circulaire les rédacteurs des quatorze journaux, de ne rien mettre qui puisse instruire l'ennemi des différents mouvements qui s'opèrent dans nos escadres, à moins que cela ne soit tiré du journal officiel.

» Paris, le 1er ventôse an IX. » (Dépôt de la Secrétairerie d'Etat.)

La guerre avait enfin éclaté entre ce gouvernement et les puissances de la Baltique. La déclaration des neutres, semblable à celle qu'ils avaient faite en 1780, n'étant qu'une simple déclaration de leurs droits, l'Angleterre aurait pu dissimuler encore avec eux, ne pas prendre cette déclaration, qui s'adressait d'une manière générale à toutes les parties belligérantes, comme lui étant directement adressée, et s'appliquer pour l'instant à éviter les collisions, en ayant soin de ménager les bâtiments des Danois, des Suédois, des Prussiens et des Russes. Elle avait, en effet, beaucoup plus d'intérêt à se maintenir en paix avec le nord de l'Europe, qu'à gêner le commerce des petites puissances maritimes avec la France. D'ailleurs le besoin qu'elle éprouvait dans le moment des blés étrangers, lui rendait à elle-même la liberté des neutres temporairement nécessaire. A la rigueur, elle n'avait de mesures de représailles à exercer qu'envers la Russie; car entre tous les membres de la ligue de neutralité, il n'y avait que l'empereur Paul qui eût ajouté à la déclaration la mesure de l'embargo. Encore l'avait-il fait bien plus pour la question de Malte que pour l'un des points contestés du droit maritime.

Mais l'Angleterre, dans son orgueil, avait répondu à une exposition de principes par un acte de violence, et frappé d'embargo tous les navires russes, suédois et danois. Elle n'avait exclu de ces rigueurs que le commerce de la Prusse, qu'elle ménageait encore parce qu'elle espérait la détacher de la coalition, et surtout parce que cette puissance avait le Hanovre sous sa main.

L'Angleterre se trouvait donc à la fois en guerre avec la France et l'Espagne, ses vieilles ennemies; avec les cours de Russie, de Suède, de Prusse, ses anciennes alliées; elle venait d'être abandonnée par l'Autriche depuis la paix de Lunéville, par la cour de Naples depuis le traité de Florence. Le Portugal, son dernier pied-à-terre sur le continent, allait lui être enlevé aussi. Sa situation était devenue celle de la France en 1793. Elle était réduite à lutter seule contre l'Europe entière, avec moins de dangers, il est vrai, que la France, et aussi moins de mérite à se défendre, parce que sa position insulaire la préservait du péril d'une invasion. Mais, pour rendre cette similitude de situation plus singulière et plus complète, l'Angleterre était en proie à une affreuse famine. Son peuple manquait dès aliments de première nécessité. Tout cela était dû à l'entêtement de M. Pitt et au génie du général Bonaparte. M. Pitt n'ayant pas voulu traiter avant Marengo, le général Bonaparte ayant désarmé une partie de l'Europe par ses victoires, et tourné l'autre contre l'Angleterre par sa politique, étaient incontestablement, l'un et l'autre, les auteurs de ce prodigieux changement de fortune.

Le cas était grave pour l'Angleterre, et il faut reconnaître que, dans ce moment, elle ne se laissa point abattre. La récolte de l'année précédente en grains ayant été inférieure d'un tiers aux récoltes moyennes, toutes les réserves antérieures avaient été consommées. L'année 1800 ayant encore présenté un déficit d'un quart, la disette s'en était suivie. Cette disette avait été doublement aggravée par la guerre générale, et par la guerre particulière avec les puissances maritimes, parce que les approvisionnements en grains venaient ordinairement de la mer du Nord. Si donc la mauvaise récolte était la cause première de la famine, il était vrai de dire que la guerre en était une cause aggravante. N'aurait-elle influé que sur les prix, par la gêne apportée au commerce de la Baltique, elle aurait déjà exercé sur la détresse publique une influence des plus fâcheuses. Tous les impôts présentaient cette année des déficit inquiétants. L'*income-tax*, les droits sur les consommations, faisaient craindre une insuffisance dans le revenu de 75 à 100 millions de francs[1]. Les charges de l'année étaient énormes. Il fallait, pour y suffire, ajouter aux recettes ordinaires un emprunt de 625 à 650 millions[2]. Le total des dépenses de l'année pour les trois royaumes (l'Irlande venait d'être réunie) devait, avec les intérêts de la dette créée par M. Pitt, s'élever à la somme de 1,723 millions de francs[3], somme énorme en tout temps, mais surtout en 1800, car, à cette époque, les budgets n'avaient pas encore reçu l'accroissement considérable que les quarante ans écoulés leur ont valu en tout pays. La France, comme nous l'avons dit, n'avait alors à supporter qu'une dépense de 600 millions. Le chiffre de la dette anglaise était, suivant l'usage, fort contesté; mais en prenant les évaluations mêmes du gouvernement[4], elle s'élevait en capital à 12 milliards 109 millions de francs[5]. Elle exigeait annuellement, pour le service de l'intérêt et de l'amortissement, une dépense de 504 millions[6], sans compter la dette d'Irlande, et les emprunts garantis pour le compte de l'empereur d'Allemagne. On accusait M. Pitt d'avoir, pour la guerre de la Révolution, accru le capital de la dette de plus de 7 milliards 500 millions[7]. D'après les aveux du gouvernement, il l'avait accru de 7 milliards 454 millions[8].

Mais il faut dire que l'Angleterre présentait un véritable phénomène d'accroissement en tout genre, et que la richesse y était augmentée dans la même proportion que les charges. Outre la conquête de l'Inde, achevée par la destruction de Tippoo-Saëb, outre la conquête d'une partie des colonies françaises, espagnoles et hollandaises, à laquelle venait de s'ajouter l'acquisition de l'île de Malte, l'Angleterre avait envahi le commerce du monde entier. D'après les états officiels, les importations, qui avaient été en 1781, vers la fin de la guerre d'Amérique, de 318 millions de francs[9], et en 1792, au commencement de la guerre de la Révolution, de 491 millions[10], venaient, en 1799, de s'élever à 748 millions[11]. Les exportations en produits manu-

[1] 3 à 4 millions sterling. — [2] 25 ou 26 millions sterling. — [3] 69 millions sterling.

[4] Je tire tous ces chiffres des propositions de finances présentées au Parlement en juin 1801 par M. Addington, successeur de M. Pitt.

[5] 484,365,474 livres sterling. — [6] 20 millions 144 mille livres sterling. — [7] Plus de 300 millions sterling. — [8] 298 millions sterling. — [9] 12,724,000 livres sterling. — [10] 19,659,000 livres sterling. — [11] 29,945,000 livres sterling.



Paris. Typ. H. Plon.

Conduite héroïque du commandant du *Provesten*. (P. 265.)

facturés de l'Angleterre, qui avaient été en 1781 de 190 millions de francs[1], en 1792 de 622 millions[2], venaient de s'élever, en 1799, à 849 millions[3]. Ainsi tout était triplé depuis la fin de la guerre d'Amérique, et à peu près doublé depuis la guerre de la Révolution. En 1788, le commerce anglais avait employé 13,827 navires et 107,925 matelots; il venait d'employer, en 1801, 18,877 navires et 143,661 matelots. Le revenu des impôts de consommation était monté de 183 millions de francs[5], à 389 millions[5]. La puissance de l'amortissement, qui était en 1784 de 25 millions de francs[6], se trouvait portée à 137 millions[7] en 1800.

Toutes les forces de l'empire britannique avaient donc reçu un accroissement du double ou du triple depuis vingt ans, et si la gêne était grande alors, c'était la gêne du riche. Il est bien vrai que l'Angleterre avait une dette de plus de 12 milliards, une charge annuelle de 500 millions pour le service de cette dette; qu'elle avait à supporter cette année une dépense de 1,700 millions, et un emprunt à faire de 600 millions, pour subvenir à ses besoins. Tout cela était énorme sans doute, si on songe d'ailleurs aux valeurs du temps; mais l'Angleterre avait aussi des forces proportionnées à ces charges. Quoiqu'elle ne fût pas puissance continentale, elle comptait 193 mille hommes de troupes réglées, 109 mille de milices et fencibles, en tout 302 mille hommes. Elle possédait 814 bâtiments de guerre de toute grandeur, en construction, en réparation, en armement, en course. Dans le nombre se trouvaient 100 vaisseaux de ligne et 200 frégates sous voile, répandus dans toutes les mers, 20 vaisseaux et 40 frégates de réserve, prêts à sortir des ports. On ne pouvait donc pas estimer sa force effective à moins de 120 vaisseaux de ligne et 250 frégates, montés par 120 mille matelots. A ces forces matérielles et colossales, l'Angleterre joignait une foule d'officiers de marine du plus grand mérite, et à leur tête un grand homme de mer, Nelson. C'était un caractère bizarre, violent, qu'il ne fallait pas charger d'un commandement où la politique serait mêlée à la guerre; et tout récemment encore il en avait donné la preuve à Naples, en laissant com-

[1] 7,633,000 livres sterling. — [2] 24,905,000 livres sterling. — [3] 33,991,000 livres sterling. — [4] 7,320,000 livres sterling. — [5] 15,587,000 livres sterling. — [6] Un million sterling. — [7] 5,500,000 livres sterling.

promettre son nom par des femmes, dans les sanglantes exécutions ordonnées par le gouvernement napolitain. Mais au milieu du danger c'était un héros; il y déployait autant d'intelligence que d'audace. Les Anglais étaient justement fiers de sa gloire.

L'Angleterre et la France ont rempli le siècle présent de leur formidable rivalité. Le moment auquel nous sommes parvenus dans ce récit est l'un des plus remarquables de la lutte qu'elles ont soutenue l'une contre l'autre. Toutes deux venaient de combattre pendant huit années. La France, avec des ressources financières beaucoup moins vastes, mais plus solides peut-être, parce qu'elles étaient fondées sur un revenu territorial; la France, avec une population double, avec l'enthousiasme qu'inspire une belle cause, avait résisté à l'Europe, porté son territoire jusqu'au Rhin et aux Alpes, obtenu la domination de l'Italie, et une influence décisive sur le continent. L'Angleterre, avec les produits du commerce du monde, avec une puissante marine, avait acquis sur les mers la prépondérance que la France venait d'acquérir sur terre. Elle avait jeté, en les soldant, les puissances européennes sur sa rivale, et les avait poussées à se battre, jusqu'à se faire détruire. Mais tandis qu'elle les exposait à être écrasées pour son service, elle prenait les colonies de toutes les nations, opprimait les neutres, se vengeait des succès de la France sur terre, par une intolérable domination sur mer; et cependant, bien que victorieuse sur cet élément, elle n'avait pu empêcher la France de se créer en Égypte un magnifique établissement maritime, menaçant même pour les Indes britanniques.

Il s'opérait alors, comme nous l'avons déjà dit ailleurs, un revirement étrange dans l'opinion générale. La France, admirablement gouvernée, paraissait, aux yeux du monde, humaine, sage, tranquille, et, ce qui va si bien ensemble, victorieuse et modérée. Tandis que tous les cabinets lui revenaient, tous s'apercevaient en même temps du rôle de dupe qu'ils avaient joué à la suite de la politique anglaise. L'Autriche s'était fait battre pour l'Angleterre autant que pour elle-même. Pour cette même Angleterre, l'empire germanique avait été démembré. Les puissances du Nord, la Russie en tête, reconnaissaient enfin que, sous prétexte de poursuivre un but moral en combattant la Révolution française, elles n'avaient servi qu'à procurer à l'Angleterre le commerce de l'univers. Aussi tout le monde en cet instant se tournait-il contre la dominatrice des mers. Paul Ier en avait donné le signal avec l'impétuosité de son caractère; la Suède l'avait suivi sans hésiter; le Danemark et la Prusse l'avaient suivi également, quoique avec moins de résolution. L'Autriche, vaincue et revenue de ses illusions, dévorait son chagrin en silence, et, pour le moment du moins, se promettait de résister longtemps à l'influence des subsides britanniques.

L'Angleterre recueillait les conséquences de la politique qu'elle avait adoptée; elle avait doublé ses colonies, son commerce, ses revenus, sa marine, mais elle avait doublé aussi sa dette, ses dépenses, ses charges, ses ennemis, et elle présentait, à côté d'une fortune immense, la hideuse misère d'un peuple mourant de faim. La France, l'Espagne, la Russie, la Prusse, le Danemark, la Suède, étaient ligués contre elle. La France, l'Espagne et la Hollande réunies comptaient 80 vaisseaux armés, et pouvaient en armer davantage. La Suède en comptait 28, la Russie 35, le Danemark 23. C'était donc une masse totale de 166 vaisseaux, force bien supérieure à celle de la marine britannique. Mais l'Angleterre avait, de son côté, un grand avantage, c'était d'avoir affaire à une coalition; de plus, ses armements surpassaient en qualité ceux de tous les coalisés. Il n'y avait que les vaisseaux danois et français qui pussent tenir tête aux siens; encore le pouvaient-ils difficilement en combattant en escadres nombreuses, la marine anglaise étant devenue la plus manœuvrière du monde. Cependant le danger devenait menaçant, car si la lutte durait, le général Bonaparte était capable de tenter quelque expédition formidable, et s'il réussissait à traverser le détroit avec une armée, l'Angleterre était perdue.

La vieille fortune de M. Pitt allait, comme celle de M. de Thugut, fléchir devant la fortune naissante du général Bonaparte. M. Pitt avait eu la plus brillante destinée de son siècle, après celle du grand Frédéric. Il avait quarante-trois ans seulement, et il comptait déjà dix-sept ans de domination, et d'une domination à peu près absolue, dans un pays libre. Mais sa fortune était vieille, et celle du général Bonaparte était jeune au contraire; elle naissait à peine. Les fortunes se succèdent dans l'histoire du monde, comme les êtres dans l'univers, elles ont leur jeunesse, leur décrépitude et leur mort. La fortune bien autrement prodigieuse du général Bonaparte devait un jour succomber, mais en attendant elle devait voir succomber sous son ascendant celle du plus grand ministre de l'Angleterre.

La Grande-Bretagne semblait menacée d'une espèce de bouleversement social. Le peuple, réduit à une affreuse disette, se soulevait partout, pillait dans les campagnes les belles habitations de l'aristocratie britannique, et dévastait dans les villes les boutiques de boulangers ou les magasins de denrées. Il se trouvait à Londres en 1801, comme à Paris en 1792, d'aveugles amis de ce peuple qui provoquaient des mesures contre les prétendus *accapareurs*, et réclamaient le *maximum*, sauf, il est vrai, la dénomination, qui était différente. Cependant ni le gouvernement ni le Parlement ne paraissaient disposés à céder à ces folles demandes. On reprochait à M. Pitt toutes les souffrances du moment; on disait que c'était lui qui, en accablant le pays d'impôts, en doublant la dette, avait fait monter les objets de première nécessité à un prix exorbitant; que c'était lui qui, en s'obstinant à poursuivre une guerre insensée, en refusant de traiter avec la France, avait fini par tourner toutes les nations maritimes contre l'Angleterre, et par enlever au peuple anglais la ressource indispensable des grains de la Baltique. L'opposition, voyant pour la première fois depuis dix-sept ans M. Pitt ébranlé, redoublait d'ardeur. M. Fox, qui avait depuis si longtemps négligé de siéger au Parlement, venait d'y reparaître. MM. Sheridan, Tier-

ney, les lords Grey et Holland, multipliaient leurs attaques, et, ce qui n'arrive pas toujours aux oppositions passionnées, avaient raison cette fois contre leurs adversaires. M. Pitt, malgré son assurance accoutumée, avait peu de chose à répondre, en effet, quand on lui demandait pourquoi il n'avait pas traité avec la France lorsque le Premier Consul proposait la paix avant la journée de Marengo? pourquoi tout récemment encore, et avant Hohenlinden, il n'avait pas consenti, sinon à l'armistice naval qui aurait donné aux Français des chances de se maintenir en Egypte, du moins à la négociation séparée qui était par eux offerte? pourquoi il avait si maladroitement laissé perdre l'occasion de faire évacuer l'Egypte, en refusant de ratifier la convention d'El-Arisch? pourquoi il n'avait pas ménagé les neutres, en cherchant à gagner du temps avec eux? pourquoi il n'avait pas imité lord North, qui en 1780 se garda bien de répondre à la déclaration des puissances maritimes par une déclaration de guerre? pourquoi il s'était mis ainsi l'Europe entière sur les bras, pour des questions douteuses de droit des gens, sur lesquelles toutes les nations différaient d'avis, et qui, dans ce moment, intéressaient peu l'Angleterre? pourquoi, dans le but d'interdire à la France l'arrivée de quelques bois de construction, de quelques fers, de quelques chanvres, qui n'étaient pas capables de relever sa marine, il exposait l'Angleterre à être privée de blés étrangers? pourquoi enfin une armée anglaise s'était vainement promenée de Mahon au Ferrol, du Ferrol à Cadix, sans aucun résultat utile? — L'opposition, comparant la conduite des affaires de l'Angleterre avec celle des affaires de la France, demandait à M. Pitt, avec une amère ironie, ce qu'il avait à dire de ce jeune Bonaparte, de ce jeune téméraire, qui, suivant le langage ministériel, devait, comme ses prédécesseurs, n'avoir qu'une existence éphémère, et qui ne méritait même pas qu'on daignât traiter avec lui?

M. Pitt avait peine à tenir tête à MM. Fox, Sheridan, Tierney, aux lords Grey et Holland, lui adressant ces pressantes questions à la face de l'Angleterre, épouvantée du nombre de ses ennemis, et troublée par les cris d'un peuple affamé demandant du pain sans l'obtenir.

A tout cela M. Pitt répondait faiblement. Il répétait toujours son argument favori, que, s'il n'avait pas fait la guerre, la constitution anglaise aurait péri; et il citait comme exemples Venise, Naples, le Piémont, la Suisse, la Hollande, les Etats ecclésiastiques d'Allemagne, comme si on pouvait croire que ce qui était arrivé à quelques puissances italiennes ou allemandes de troisième ordre serait arrivé à la puissante Angleterre et à sa constitution libérale. Il répondait, et cette fois avec plus de raison, que si la France avait beaucoup grandi sur terre, l'Angleterre avait beaucoup grandi sur mer; que sa marine s'était couverte de gloire; que si sa dette et ses impôts étaient doublés, sa richesse était doublée aussi, et que sous tous les rapports l'Angleterre était plus puissante aujourd'hui qu'avant la guerre. Tout cela ne pouvait être contesté. M. Pitt ajoutait, du reste, que, le Premier Consul paraissant établi d'une manière plus solide, on se disposait à traiter avec lui. Mais quant à ce qui regardait les droits de la neutralité, il se montrait inflexible. Si l'Angleterre, disait-il, se rendait aux doctrines des puissances neutres, il suffirait d'une chaloupe canonnière pour convoyer le commerce du monde entier. L'Angleterre ne pourrait plus rien contre le négoce de ses ennemis; elle ne pourrait plus empêcher l'Espagne de recevoir les trésors du nouveau monde, ni la France de recevoir les munitions navales du Nord. Il faut, s'écriait-il, nous envelopper de notre drapeau, et nous ensevelir sous les mers, plutôt que de permettre l'admission de tels principes dans le droit maritime des nations.

Deux sessions du Parlement venaient de se succéder l'une à l'autre, sans intervalle. En novembre 1800 s'était assemblé pour la dernière fois ce qu'on appelait le Parlement d'Angleterre et d'Ecosse; en janvier 1801 s'était assemblé pour la première fois le Parlement uni des trois royaumes, en vertu du bill qui réunissait l'Irlande à la Grande-Bretagne. Dans ces deux sessions, les discussions avaient continué sans relâche et avec une singulière violence. M. Pitt était visiblement affaibli, non pas sous le rapport du nombre des suffrages dans le Parlement, mais sous le rapport de l'influence et de l'autorité morale. Tout le monde sentait qu'en s'obstinant à faire la guerre contre la France, il avait dépassé le but et manqué, la veille de Marengo, la veille de Hohenlinden, l'occasion de traiter avantageusement. Manquer l'occasion est, pour les hommes d'Etat comme pour les hommes de guerre, un malheur irréparable. Le moment de faire la paix une fois passé, la fortune avait tourné contre M. Pitt. Il se sentait et on le sentait vaincu par le génie du jeune général Bonaparte.

On doit lui rendre, ainsi qu'à l'Angleterre, la justice de reconnaître que pendant cette affreuse disette les mesures employées furent pleines de modération. Le *maximum* fut repoussé. On se contenta d'accorder des primes considérables à l'importation des grains, d'interdire l'emploi du froment dans la distillerie, de ne plus donner les secours des paroisses en argent, ce qui aurait augmenté le prix du pain, mais en matières alimentaires, telles que viandes salées, légumes, etc. Une proclamation royale, adressée à toutes les classes aisées qui pouvaient varier leurs aliments, les engageait à faire dans l'intérieur des maisons la moindre consommation possible de pain. Enfin on expédia des flottes nombreuses pour aller chercher du riz dans l'Inde, du blé en Amérique et dans la Méditerranée. On tâcha même d'en extraire de France, en faisant la contrebande sur les côtes de la Bretagne et de la Vendée.

Cependant, au milieu de cette détresse courageusement supportée, M. Pitt ne négligeait pas le soin de la guerre, et il avait tout disposé pour une campagne audacieuse dans la Baltique, dès que la saison le permettrait. Il voulait frapper le Danemark, puis la Suède, et se porter jusqu'au fond du golfe de Finlande, pour y menacer la Russie. Mais on ignore, même dans sa patrie, si, en cet instant, il souhaitait sérieusement demeurer à la tête des affaires d'Angle-

terre. Toujours est-il qu'il souleva dans le sein du cabinet deux questions, dont l'une, fort peu convenable dans un tel moment, amena sa retraite. On a vu qu'après de grands efforts tentés l'année précédente il avait obtenu ce qu'on appelait l'*union de l'Irlande*, c'est-à-dire la réunion en un seul des parlements d'Irlande, d'Ecosse et d'Angleterre. Cette mesure avait semblé une sorte de victoire politique, en présence surtout des tentatives réitérées de la République française pour faire insurger l'Irlande Mais elle n'avait été arrachée à l'indépendance des Irlandais qu'en donnant aux catholiques l'espérance formelle de leur *émancipation*. On avait dit en effet aux catholiques que jamais ils n'obtiendraient leur affranchissement des préjugés d'un parlement irlandais, assertion parfaitement vraie; mais il paraît qu'on avait fait des promesses équivalant à des engagements positifs, ce qu'on ne peut s'empêcher de considérer comme une faute grave, s'il est vrai que ces engagements fussent de telle nature, que M. Pitt fût personnellement obligé d'accorder l'émancipation ou de se retirer. C'était promettre une chose alors impossible. Quoi qu'il en soit, au mois de février 1801, dès la première convocation du *Parlement uni*, M. Pitt demanda l'émancipation au roi George III. Ce prince, à la fois protestant et dévot, crut son serment compromis par une telle mesure; il la refusa obstinément. M. Pitt lui demanda une autre chose, celle-ci fort sensée, c'était de ne pas considérer l'occupation du Hanovre par la Prusse comme un acte d'hostilité, et de ménager cette puissance, afin de se conserver une relation au moins sur le continent. Le sacrifice était trop grand pour un prince de la maison de Hanovre. La querelle entre le roi et le ministre s'échauffa, et, le 8 février 1801, M. Pitt donna sa démission avec la plupart de ses collègues, MM. Dundas, Windham, lord Grenville, etc. Cette démission, après un ministère de dix-sept années, dans des circonstances si extraordinaires, produisit la plus vive surprise. On ne put se décider à la regarder comme naturelle, on prêta des motifs secrets à M. Pitt, et il s'établit dès lors une opinion populaire, que les historiens ont propagée depuis, c'est que M. Pitt, voyant venir la nécessité d'une paix momentanée, avait consenti à se mettre à l'écart pour quelques mois, afin de laisser faire cette paix par d'autres que par lui, et de revenir ensuite aux affaires quand cette nécessité d'un moment serait passée. Ce sont là de ces motifs que le vulgaire prête aux hommes publics, et que les écrivains mal informés répètent comme ils les ont recueillis. M. Pitt n'avait prévu ni la paix d'Amiens, ni sa courte durée [1]; il ne croyait pas, d'ailleurs, la paix incompatible avec sa présence aux affaires, puisqu'il avait consenti aux fameuses négociations de Lille en 1797, et que tout récemment encore il avait nommé M. Thomas Grenville pour se rendre à Lunéville. Mais M. Pitt s'était beaucoup avancé avec les catholiques; il avait commis une faute que commettent souvent les hommes publics, celle de sacrifier à l'intérêt du jour l'intérêt du lendemain. Ayant trop promis, il sentait l'embarras de manquer à ses promesses dans une position grave, où quelques ennemis de plus suffisaient pour l'accabler. Il est vrai qu'il affirma beaucoup depuis n'avoir jamais contracté des engagements positifs à l'égard de l'émancipation des catholiques, et c'était nécessaire pour le justifier d'une telle imprudence. Quoi qu'on en puisse penser, il n'y eut jamais une occasion où les périls d'un pays permissent, commandassent au même degré, d'ajourner l'exécution des engagements pris, car en 1801 l'Angleterre avait au dedans la famine, et au dehors la guerre avec toute l'Europe. Cependant M. Pitt se retira, et on ne peut considérer cette retraite autrement que comme une faiblesse d'un homme supérieur. Il est évident qu'entouré d'embarras effrayants, M. Pitt ne fut pas fâché d'échapper à cette situation, sous le prétexte honorable d'une fidélité inviolable à ses engagements. Il donna sa démission, au grand désespoir du roi, au grand mécontentement du parti ministériel, au grand effroi de l'Angleterre, qui voyait, avec une profonde anxiété, des hommes nouveaux et inexpérimentés saisir en ce moment le timon des affaires. M. Pitt se fit remplacer par M. Addington, qui était sa créature, et qu'il avait fait porter à la présidence des Communes pendant une longue suite d'années. Lord Hawkesbury, depuis lord Liverpool, remplaça M. Grenville aux affaires étrangères. C'étaient des hommes sages, modérés, mais peu capables, tous deux amis de M. Pitt, et pendant quelque temps dirigés par ses conseils. Ce fut là le motif qui contribua, plus qu'aucun autre, à faire dire et croire que la retraite de M. Pitt était simulée.

Ces violentes agitations avaient mis la faible raison de George III à une épreuve trop forte. Il fut saisi d'un nouvel accès de démence, et, pendant près d'un mois, se trouva hors d'état de régner. M. Pitt avait donné sa démission; M. Addington et lord Hawkesbury étaient ministres désignés, mais n'étaient pas encore entrés en charge. M. Pitt, quoiqu'il eût cessé d'être ministre, fut véritablement roi d'Angleterre pendant cette crise de près d'un mois, et le fut du consentement de tout le monde. Des explications eurent lieu sur ce sujet dans la Chambre des communes. Elles étaient d'une nature fort délicate; elles furent demandées, et données dans le plus noble langage, par MM. Sheridan et Pitt. Toutes les motions d'usage en Angleterre sur l'état du pays avaient été suspendues, et il pouvait venir à quelques esprits défiants la pensée que M. Pitt prolongeait volontairement l'espèce de royauté dont il jouissait. — Qu'on veuille bien, dit-il, nous en croire; dans le cas où nous ne pourrions plus recevoir des ordres de la bouche de Sa Majesté, nous proposerions des mesures qu'il n'est pas besoin de définir, mais que nous ne ferions pas attendre un seul jour. Nous restons, par devoir, dans une situation extraordinaire, et que nous ne voudrions pas, pour tout au monde, faire durer un instant de plus que la stricte nécessité. — M. Sheridan répondit à ces paroles en témoignant l'entière confiance que ni M. Pitt, ni aucun autre ministre,

[1] J'ai obtenu les détails que je rapporte ici de plusieurs contemporains de M. Pitt, très-liés avec lui, mêlés aux négociations ministérielles de cette époque, et occupant encore aujourd'hui des situations éminentes en Angleterre.

ne voudrait profiter de l'état de la santé du roi pour prolonger d'une minute un pouvoir équivalant à la royauté même.

La plus délicate réserve fut observée. Le mot qui caractérisait la véritable situation du roi, celui de folie, ne fut pas prononcé une seule fois; et on attendit avec anxiété, mais avec une dignité parfaite, la fin de cette crise extraordinaire. Pendant ce temps, M. Pitt faisait voter les subsides, que personne ne contestait; les flottes anglaises se préparaient dans les ports, et les amiraux Parker et Nelson sortaient d'Yarmouth avec 47 voiles, se dirigeant vers la Baltique.

Au milieu de mars, le roi fut enfin rétabli. M. Pitt transmit les rênes du gouvernement à M. Addington et à lord Hawkesbury. Les nouveaux ministres s'expliquant, suivant l'usage, à leur entrée en charge, ne manquèrent pas de déclarer à la tribune du Parlement, qu'ils étaient pleins d'estime pour leurs prédécesseurs, et qu'ils considéraient leur politique comme une politique salutaire, qui avait sauvé l'Angleterre. Ils affirmèrent, en conséquence, qu'ils se conduiraient d'après les mêmes principes et d'après les mêmes errements. — Que venez-vous donc faire au pouvoir? leur dirent MM. Sheridan, Grey, Fox. Si c'est pour tenir la même conduite, les ministres qui sortent étaient beaucoup plus capables que vous de gérer les affaires du royaume. —

Des hommes impartiaux, membres du Parlement, blâmèrent M. Pitt d'abandonner le gouvernement de l'Etat dans un moment aussi difficile, et de se retirer sans des raisons suffisantes. L'opposition elle-même eut le tort de lui reprocher de faire sa retraite aux dépens du roi, en publiant que le roi refusait l'*émancipation*, mesure extrêmement populaire. Ce reproche était déraisonnable, et contraire aux vrais principes constitutionnels. M. Pitt, en se retirant, était bien obligé de dire pourquoi; et si le roi lui avait refusé l'*émancipation*, il avait parfaitement le droit de le déclarer. Il le dit, du reste, dans un langage d'une extrême convenance. Mais il demeurait évident que ce refus était plutôt un prétexte qu'un motif véritable, et que M. Pitt reculait devant une situation plus forte qne son courage. Son étoile venait de pâlir devant une étoile naissante, destinée à jeter un bien autre éclat que la sienne. Quoiqu'il ait reparu depuis aux affaires pour y mourir, sa fin véritable date de ce jour. M. Pitt, après avoir régné dix-sept ans, laissait son pays accru en richesses et en dettes, à la fois plus grand et plus chargé. C'était un orateur accompli, comme organe du gouvernement, un chef de parti habile et ferme, un homme d'Etat puissant, conduisant mieux toutefois les affaires intérieures de son pays que ses affaires extérieures, et trop soumis aux préjugés de sa nation pour bien diriger la politique européenne. C'est l'Anglais qui a le plus haï la France. Cette considération ne doit pas nous rendre injustes : sachons honorer le patriotisme, même quand il a été employé à combattre le nôtre.

Bien que M. Addington et lord Hawkesbury ne fussent pas comparables à M. Pitt, le mouvement était donné, et le navire britannique allait marcher quelque temps encore de l'impulsion que lui avait imprimée la main du ministre déchu. Les subsides étaient demandés et obtenus; les flottes anglaises étaient lancées vers la Baltique pour vider la grande question du droit des neutres, et une armée transportée sur les vaisseaux de l'amiral Keith s'acheminait vers l'Orient pour disputer l'Egypte aux Français.

L'amiral Parker, marin vieux et expérimenté, sachant se conduire dans les circonstances difficiles, commandait en chef la flotte de la Baltique. Nelson était à côté de lui pour le cas où il faudrait livrer bataille. Celui-ci, en effet, n'était propre qu'à combattre; mais il était doué d'un heureux instinct pour la guerre, et raisonnait bien sur les choses de son état. Il voulait que, sans attendre la seconde partie de la flotte anglaise, on franchît le Sund pour se porter tout de suite à Copenhague, que par un acte de vigueur on détachât le Danemark de la coalition, et qu'on vînt ensuite se placer dans la Baltique, au milieu de toutes les flottes coalisées, empêchant leur jonction, et leur faisant dès lors la loi à toutes. Cette combinaison était juste, mais on était en mars, les glaces couvraient encore les mers du Nord, et suffisaient à elles seules pour empêcher une jonction que du reste Nelson avait raison de craindre, car elle eût mis fort en danger l'escadre britannique.

Cette escadre, forte de 17 vaisseaux de haut bord, et de 30 frégates ou bâtiments légers, parut le 30 mars dans le Cattégat. Le Cattégat est le premier golfe que forme le Danemark en se rapprochant de la Suède.

Les neutres faisaient leurs préparatifs avec une extrême activité. L'empereur Paul, plein de son ardeur accoutumée, avait stimulé la Suède, le Danemark, la Prusse, et menacé de son inimitié ceux qui ne se montreraient pas aussi zélés qu'il l'était lui-même. Le Danemark et la Prusse auraient mieux aimé commencer par négocier; mais les menaces de Paul, les conseils non pas menaçants mais sévères du Premier Consul, accompagnés de la promesse formelle des secours de la France, avaient entraîné ces deux cours. Le Danemark d'ailleurs, voyant les Anglais répondre à une déclaration de principes par une déclaration de guerre, n'avait pas cru qu'il lui fût permis de reculer, et il se mettait en mesure de résister avec énergie. La Prusse, pressée entre la Russie et la France, ayant perdu le rôle de médiatrice depuis que Paul Ier et le Premier Consul s'étaient attachés l'un à l'autre, et, au lieu de les conduire, réduite à les suivre, attendant dès lors de leur bonne volonté seule un partage des indemnités allemandes avantageux à ses intérêts, la Prusse voulut leur complaire par sa fermeté. Elle tint donc tête à l'Angleterre, et répondit à ses ménagements par des protestations de fidélité à la cause des neutres. Elle interdit aux Anglais toutes les côtes de la mer du Nord, depuis la Hollande jusqu'au Danemark; elle leur ferma les embouchures de l'Ems, du Weser, de l'Elbe, et plaça des troupes et des batteries aux points principaux de ces embouchures.

Enfin elle fit occuper le Hanovre par un corps d'armée. Cette démarche était la plus grave et la plus décisive de toutes. Le Premier Consul l'en récompensa par des témoignages éclatants de satisfaction et par la promesse positive d'un partage avantageux pour elle des indemnités germaniques.

Le Danemark, de son côté, fit occuper Hambourg et Lubeck. Le petit port de Cuxhaven, qui appartenait aux Hambourgeois, et qui était le seul dans lequel les Anglais auraient pu aborder, avait déjà été occupé par la Prusse. Ainsi donc il ne restait aux Anglais que la mer et leurs vaisseaux. Ils n'avaient pas un seul point où ils pussent jeter l'ancre. C'était à eux à se rouvrir par la force les accès du continent.

Il fallait, pour pénétrer du Cattégat dans la Baltique, traverser le fameux détroit du Sund. (Voir la carte nº 17.) Ce détroit est formé par le rapprochement de la côte du Danemark avec la côte de Suède. Entre Helseneur et Helsingborg, il est large de 2,300 toises. Les batteries placées sur les deux rivages opposés pourraient croiser leurs feux, mais pas assez pour causer un grand dommage à une flotte. Cependant, comme le canal est plus profond vers la côte de Suède, les bâtiments de guerre d'une grande dimension sont obligés de se rapprocher de cette côte, et, en la défendant par des batteries, on aurait pu rendre le passage difficile pour les Anglais. Mais la côte suédoise n'était pas armée, et ne l'avait jamais été antérieurement. En effet, elle ne présente aucun port où les vaisseaux de commerce soient tentés d'aborder. Il n'y a dans le Sund d'autre port que celui d'Helseneur, appartenant au Danemark; et de là est venu qu'on a élevé des défenses sur la côte danoise, et presque aucunes sur la côte suédoise. On a construit sur la première la forteresse de Kronenbourg, parfaitement armée. De là aussi est venu l'usage de payer aux Danois, et point aux Suédois, le péage établi sur le Sund. Dans un tel état de choses, il aurait fallu créer sur la côte de Suède des ouvrages qui n'existaient pas. Le roi Gustave-Adolphe, qui était, après Paul, le plus animé des membres de la ligue, en avait parlé au czar lors de son récent voyage à Saint-Pétersbourg; mais ils avaient reconnu impossible de faire le moindre ouvrage dans cette saison, sur un sol impénétrable au fer pendant les gelées de l'hiver. Gustave-Adolphe venait aussi d'avoir une entrevue avec le prince de Danemark, alors régent du royaume, celui même qui est mort il y a peu d'années (1841), après un long et honorable règne. Ils s'étaient tous deux entretenus de ce sujet, et le prince régent, par une raison particulière au Danemark, avait paru se soucier fort peu que la Suède armât ses côtes[1]. Le Sund fut donc faiblement défendu du côté des Suédois. On se contenta d'une vieille batterie de 8 pièces, établie depuis longtemps sur le point le plus saillant du rivage. D'ailleurs, bien qu'on ait beaucoup blâmé cette résolution depuis, il est certain que le Sund, même fortement armé des deux côtés, n'aurait pas présenté des dangers sérieux aux Anglais; car, la largeur étant de 2,300 toises, les vaisseaux placés au milieu du canal se trouvaient à 1150 toises des batteries, et devaient en être quittes dès lors pour quelque dommage dans leur voilure.

Il y a encore une autre entrée de la Baltique que celle du Sund, ce sont les deux bras de mer qui séparent, l'un l'île de Seeland de l'île de Fionie, l'autre l'île de Fionie de la côte du Jutland, bras connus sous les noms de grand et petit Belt. Les Anglais devaient être peu tentés de prendre ce chemin, où ils étaient exposés à rencontrer plus d'une batterie danoise, mais surtout des bas-fonds, qui rendaient cette navigation extrêmement dangereuse pour des vaisseaux de haut bord. Le passage du Sund était donc le plus probable.

Les Danois concentrèrent toute leur défense, non pas au Sund même, mais plus bas, dans le canal qui fait suite au Sund, c'est-à-dire devant Copenhague. Les deux côtes de Danemark et de Suède, après s'être rapprochées vers le Sund, s'éloignent l'une de l'autre, et forment un canal long de vingt lieues, large de trois à douze, semé de récifs, de bas-fonds, dans lequel on ne navigue qu'en suivant des passes étroites, et la sonde à la main. La ville de Copenhague est située sur la plus importante de ces passes, à vingt lieues environ du Sund, dans la direction du sud. (Voir la carte nº 17.) C'est là que les Danois avaient fait de grands préparatifs, et qu'ils attendaient l'ennemi. Le poste qu'ils occupaient ne fermait pas précisément l'entrée de la Baltique, comme nous l'expliquerons tout à l'heure, mais il obligeait les Anglais à venir les combattre dans une position bien défendue, et préparée de longue main. Le prince royal avait fait de promptes et nombreuses dispositions. Il avait placé en avant de Copenhague des bâtiments rasés, chargés de canons, et formant de redoutables batteries; il armait en outre une escadre de dix vaisseaux de ligne, qui n'attendaient plus que les matelots de la Norvége pour compléter ses équipages. On sait que la marine danoise était la meilleure du Nord.

A ces préparatifs du Danemark se joignaient ceux de la Suède et de la Russie. La Suède avait disposé des troupes sur ses côtes, depuis Gothenbourg jusqu'au Sund, et armé Carlscrona dans la Baltique, ainsi que tous les points accessibles de cette mer. Le roi Gustave-Adolphe pressait l'amiral Cronstedt d'achever l'armement de la flotte suédoise. Cette flotte comptait déjà 7 vaisseaux et 2 frégates, prêts à mettre à la voile dès que la mer serait débarrassée des glaces de l'hiver. Les Russes avaient 12 vaisseaux tout prêts à Revel, et qui n'étaient,

[1] Des assertions fort erronées ont été émises sur ce sujet. J'ai eu recours aux témoignages les plus authentiques et les plus élevés. Les chancelleries de France, de Suède, de Danemark, contiennent la preuve de ce que j'avance ici. Ceux qui ont écrit le contraire, Napoléon entre autres, n'ont fait que répéter les assertions du temps. Le second passage du Sund, qui eut lieu en 1807, époque à laquelle la Suède était ennemie du Danemark, et vit avec plaisir le triomphe des Anglais, a contribué à accréditer l'idée d'une perfidie de la part des Suédois. Mais la première fois, c'est-à-dire en 1801, la Suède agit avec une parfaite loyauté; elle voulait le succès commun, et l'aurait assuré si elle l'avait pu.

comme ceux des Suédois, retenus que par les glaces. Les coalisés n'avaient pas fait, sans doute, tout ce qui aurait été possible, si à leur tête s'était trouvé un gouvernement actif comme l'était celui de France à cette époque; mais, en réunissant à temps les 7 vaisseaux des Suédois, les 12 vaisseaux des Russes, aux vaisseaux danois devant Copenhague, on aurait formé une flotte de 30 bâtiments de haut bord et de 10 à 12 frégates, établie dans une position formidable, où les Anglais n'auraient pu combattre sans péril, et devant laquelle cependant ils n'auraient pu passer en la négligeant. La négliger, en effet, pour s'engager dans la Baltique, c'était laisser sur leurs derrières une force imposante, pouvant leur fermer la porte de cette mer, et leur en interdire la sortie en cas de revers. Mais pour réunir à temps ces divisions navales, il aurait fallu une célérité dont les trois gouvernements neutres n'étaient guère capables. Ils se hâtaient sans doute; mais, comptant trop sur la prolongation de la mauvaise saison, ils ne s'y étaient pas pris assez à temps pour préparer leurs moyens, et l'énergique promptitude des Anglais avait de beaucoup devancé la leur.

Le 21 mars, une frégate anglaise toucha à Helseneur, et vint y débarquer M. Vansittart, chargé de faire une dernière sommation au gouvernement danois. M. Vansittart remit à M. Drumond, chargé d'affaires d'Angleterre, l'*ultimatum* du cabinet britannique. Cet *ultimatum* consistait à exiger des Danois qu'ils se retirassent de la confédération maritime des neutres, qu'ils ouvrissent leurs ports aux Anglais, et qu'ils revinssent à l'arrangement provisoire du mois d'août précédent, en vertu duquel ils avaient promis de ne plus convoyer leurs bâtiments de commerce. Le prince de Danemark rejeta vivement l'idée d'une telle défection, répondit que le Danemark et ses alliés n'avaient point fait une déclaration de guerre, qu'ils s'étaient bornés à publier leurs principes en matière de droit maritime; que les Anglais étaient les agresseurs, car ils avaient répondu à des thèses du droit des gens par un *embargo;* que le Danemark ne commencerait pas les hostilités, mais qu'il repousserait énergiquement la force par la force. La brave population de Copenhague appuya noblement par son adhésion le prince qui la représentait avec tant de dignité. Elle était tout entière sous les armes, et, à l'appel du prince régent, avait formé des milices et des corps volontaires. Huit cents étudiants avaient pris le mousquet; tout ce qui pouvait tenir une pioche aidait les ouvriers du génie à exécuter les travaux de défense; on élevait partout des retranchements. MM. Drumond et Vansittart partirent brusquement de Copenhague, en menaçant cette ville malheureuse des foudres de l'Angleterre.

Le 24 ils rejoignirent la flotte, qui dès lors fit ses dispositions pour commencer les hostilités.

Nelson et le commandant en chef Parker tinrent un conseil de guerre à bord de la flotte. On discuta le plan des opérations. Les uns voulaient passer par le Sund, les autres par le grand Belt. Nelson soutint que peu importait de passer par l'un ou l'autre détroit; qu'il fallait le plus tôt possible entrer dans la Baltique, et se porter en avant de Copenhague, afin d'empêcher la jonction des coalisés. Une fois entrées dans la Baltique, les forces anglaises devaient se diriger partie sur Copenhague pour y frapper un coup sur les Danois, partie sur la Suède et la Russie pour y détruire les flottes du Nord. On avait une vingtaine de vaisseaux de ligne, 25 ou 30 frégates et bâtiments de divers échantillons. Il se faisait fort, avec 12 vaisseaux, d'aller détruire toutes les flottes suédoises et russes; le reste devait attaquer et foudroyer Copenhague. Quant à la passe à franchir, Nelson aimait mieux braver quelques coups de canon en forçant le Sund que de braver les bas-fonds dangereux du grand et du petit Belt

Parker, moins entreprenant, fit une tentative sur le grand Belt le 26 mars. Plusieurs bâtiments légers de la flottille ayant touché, le commandant en chef ramena l'escadre, et prit la résolution de forcer le Sund. Le 30 mars au matin, il s'engagea dans ce passage célèbre. En ce moment soufflait une bonne brise de nord-ouest, telle qu'il la fallait pour naviguer dans ce canal, qui se dirige du nord-ouest au sud-est jusqu'à Helseneur, et descend ensuite presque perpendiculairement du nord au sud. L'escadre favorisée par le vent s'avançait hardiment à égale distance des deux rivages, Nelson à l'avant-garde, Parker au centre, l'amiral Graves à l'arrière-garde. Les vaisseaux de haut bord formaient une seule colonne au milieu du canal. Sur leurs flancs, deux flottilles de bombardes s'étaient rapprochées, l'une de la côte de Danemark, l'autre de la côte de Suède, pour tirer de plus près sur les batteries ennemies. Dès que l'escadre fut en vue d'Helseneur, la forteresse de Kronenbourg se hâta de commencer le feu. Cent bouches de gros calibre vomirent à la fois des bombes et des boulets rouges. Mais l'amiral anglais s'étant aperçu que la côte de Suède se taisait, ou à peu près, car la vieille batterie de huit pièces tirait à peine, s'en rapprocha aussitôt, et les Anglais passèrent en se raillant des Danois, dont les projectiles mouraient à deux cents toises de leurs vaisseaux. La flottille de bombardes, qui avait serré de près le rivage danois, reçut et envoya une grande quantité de bombes; mais elle eut à peine quelques blessés, et n'atteignit que quatre hommes parmi les Danois, dont deux furent tués et deux blessés. Dans Helseneur, une seule maison eut à souffrir du feu des Anglais, et ce fut, par une singularité remarquable, la maison du consul d'Angleterre.

La flotte tout entière mouilla vers midi au milieu du golfe, à l'île de Hueen.

Le golfe, comme nous venons de le dire, descend du nord au sud, l'espace de vingt lieues environ; il s'élargit ou se rétrécit depuis trois jusqu'à douze lieues, et ne présente que quelques passes navigables. A vingt lieues à peu près au sud, on trouve Copenhague, située à l'ouest du golfe, sur la côte du Danemark, s'élevant à peine au-dessus des eaux, et formant un plan légèrement incliné, qui rase la mer de ses feux. Le golfe est fort large en cet endroit, et divisé par l'île basse de Saltholm en deux

canaux navigables; l'un, qui s'appelle passe de *Malmo,* longe la côte de Suède, et n'est que peu accessible aux grands bâtiments; l'autre, qui s'appelle *Drogden,* longe la côte de Danemark, et ordinairement est préféré par la navigation. Ce dernier est divisé lui-même par un banc de sable qu'on appelle le *Middel-Grund,* en deux passes : l'une, sous le nom de *Passe Royale,* côtoie la ville de Copenhague; l'autre, sous le nom de *Passe des Hollandais,* est située de l'autre côté du *Middel-Grund.* C'est dans la *Passe Royale* que les Danois s'étaient établis, laissant l'autre ouverte aux Anglais, et songeant ainsi plutôt à défendre Copenhague qu'à interdire l'entrée de la Baltique à l'ennemi. Mais il était bien certain que Parker et Nelson ne s'engageraient pas dans la Baltique sans faire tomber auparavant les défenses de Copenhague, et sans détruire les forces maritimes que les neutres y pouvaient réunir.

Les moyens de défense des Danois consistaient en batteries fixes, situées à droite et à gauche du port, et en une ligne de batteries flottantes, ou vaisseaux rasés, amarrés dans le milieu de la *Passe Royale,* tout le long de Copenhague, de manière à éloigner de la place le feu de l'ennemi. En commençant par le nord de la position, se trouvait un ouvrage, dit des *Trois-Couronnes,* construit en maçonnerie, presque complétement fermé à la gorge, commandant l'entrée même du port, et liant ses feux avec la citadelle de Copenhague. Il était armé de 70 pièces de canon du plus gros calibre. Quatre vaisseaux de ligne, dont deux à l'ancre, deux sous voile, plus une frégate sous voile aussi, barraient le chenal qui conduit au port. De ce fort, dit des *Trois-Couronnes,* en descendant au sud, vingt carcasses de gros bâtiments, chargées de canons et fortement amarrées, remplissaient le milieu de la *Passe Royale* et venaient se lier à des batteries en terre placées sur l'île d'Amack. Ainsi la ligne de défense des Danois s'appuyait à gauche au fort des *Trois-Couronnes,* à droite à l'île d'Amack, occupant dans sa longueur et interceptant absolument le milieu de la *Passe Royale.* L'ouvrage des *Trois-Couronnes* ne pouvait être forcé, défendu qu'il était par 70 bouches à feu, et cinq bâtiments, dont trois sous voile. La ligne d'embossage, au contraire, composée de carcasses immobiles, était trop longue, pas assez serrée, privée de la ressource des manœuvres, et, dans le dessein qu'on avait eu d'obstruer le milieu de la passe, placée trop en avant du point d'appui de la droite, c'est-à-dire des batteries fixes de l'île d'Amack. Cette île n'est que la continuation de la côte sur laquelle Copenhague est assise. La ligne d'embossage pouvait donc être attaquée par la droite. Si elle eût été composée d'une division sous voile, capable de se mouvoir, ou bien si elle eût été plus serrée, plus fortement appuyée au rivage, les Anglais ne seraient pas sortis sains et saufs de cette attaque. Mais les Danois tenant beaucoup à leur escadre de guerre, qu'ils n'étaient pas assez riches pour remplacer si elle venait à être détruite, n'ayant pas d'ailleurs reçu encore tous leurs matelots de la Norvége pour l'équiper, l'avaient renfermée dans l'intérieur du port, et avaient cru qu'il suffisait de vaisseaux hors de service pour remplir la fonction de batteries flottantes contre les Anglais.

Leurs plus braves matelots, commandés par des officiers intrépides, servaient l'artillerie de ces vieux bâtiments amarrés.

Les Anglais, arrivés à Copenhague bien avant la jonction devant cette ville de toutes les marines neutres, pouvaient passer à l'est du *Middel-Grund,* négliger les Danois embossés dans la *Passe Royale,* et descendre par la passe dite *des Hollandais* dans la Baltique. Ils auraient fait ce trajet toujours hors de portée des feux de Copenhague. Mais ils laissaient sur leurs derrières une force imposante, capable de leur fermer la retraite, en cas qu'un événement malheureux les ramenât affaiblis, ou dépourvus de ressources, au passage du Sund. Il valait bien mieux profiter de l'isolement des Danois, frapper sur eux un coup décisif, les détacher de la confédération, et, après s'être emparé par ce moyen des clefs de la Baltique, se porter en toute hâte sur les Suédois et sur les Russes. Ce plan était à la fois hardi et sage; il réunit les avis, rarement conformes, de Parker et de Nelson.

Les journées du 31 mars et du 1er avril furent employées à examiner la ligne des Danois, à sonder les passes, à convenir d'un plan d'attaque. Nelson, Parker, les plus vieux capitaines de la flotte, et le commandant de l'artillerie, firent eux-mêmes cette reconnaissance au milieu des glaces, et quelquefois sous les boulets de l'ennemi. Nelson soutint qu'avec dix vaisseaux il se chargerait d'attaquer et d'enlever la droite de la ligne des Danois. Son projet était de descendre le long du *Middel-Grund* par la *Passe des Hollandais,* de le doubler ensuite, de remonter par la *Passe Royale,* et de venir se placer vaisseau contre vaisseau, à cent toises de la ligne des Danois. Il voulait en outre qu'une division de la flotte, sous un brave officier, le capitaine Riou, attaquât la batterie fixe des *Trois-Couronnes,* et, après en avoir éteint les feux, y débarquât un millier d'hommes pour la prendre d'assaut. Le commandant en chef Parker, se tenant à la tête de la réserve, ne devait pas s'engager dans cette manœuvre hardie; il était convenu qu'il demeurerait en arrière pour canonner la citadelle, et recueillir les bâtiments maltraités.

Cette manœuvre, téméraire comme celle d'Aboukir, ne pouvait réussir qu'avec beaucoup d'habileté et de bonheur. L'amiral Parker y consentit, à condition qu'on ne s'engagerait pas trop avant dans l'entreprise, si elle présentait de trop grandes difficultés, et donna 12 vaisseaux à Nelson, au lieu de 10 que celui-ci avait demandés. Le 1er avril au soir, Nelson descendit la *Passe des Hollandais,* et vint mouiller fort au-dessous de Copenhague, à un point de l'île d'Amack appelé Drago. Il lui fallait, pour entrer dans la *Passe Royale* et la remonter, un tout autre vent que celui qui l'avait aidé à descendre la *Passe des Hollandais.* Le lendemain au matin, le vent ayant justement soufflé dans une direction contraire à celle de la veille, il remonta la *Passe Royale*



Mort tragique de Paul Ier. (P. 270.)

manœuvrant entre la ligne des Danois et le bas-fond du *Middel-Grund*. Toutes les passes avaient été sondées; mais, malgré ce soin, trois vaisseaux échouèrent sur le *Middel-Grund*, et Nelson ne se trouva en ligne qu'avec neuf. Il ne se déconcerta point, et vint s'embosser très-près de la ligne des Danois, à une portée qui devait rendre horribles les effets de l'artillerie. Les trois vaisseaux échoués lui firent faute, surtout pour l'attaque de la batterie des *Trois-Couronnes*, qui ne put être tentée qu'avec des frégates.

A 10 heures du matin toute l'escadre anglaise était en position; elle recevait et rendait un feu épouvantable. Une division de bombardes, tirant peu d'eau, s'était placée sur le bas-fond du *Middel-Grund*, et envoyait sur Copenhague des bombes qui passaient par-dessus les deux escadres. Les Danois avaient 800 bouches à feu en batterie, et causaient aux Anglais un dommage considérable. Les officiers commandant les bâtiments rasés déployèrent une rare intrépidité, et trouvèrent dans leurs artilleurs le plus noble dévouement. Le commandant du *Provesten* en particulier, qui occupait l'extrémité de la ligne au sud, se conduisit avec un courage héroïque. Nelson, sentant bien qu'il importait avant tout de priver la ligne danoise de l'appui qu'elle trouvait aux batteries de l'île d'Amack, avait dirigé quatre bâtiments contre le *Provesten* seul. M. de Lassen, commandant du *Provesten*, se défendit jusqu'à ce qu'il eût fait tuer cinq cents de ses artilleurs sur six cents, puis il se jeta à la nage avec les cent qui lui restaient, pour fuir son vaisseau en flammes. Il eut ainsi la gloire de ne pas amener son pavillon. Nelson reporta dès lors tous ses efforts contre les autres vaisseaux rasés, et réussit à en désemparer plusieurs. Cependant à l'autre bout de la ligne le capitaine Riou était fort maltraité. Trois vaisseaux anglais ayant échoué sur le *Middel-Grund*, il n'avait

que des frégates à opposer aux batteries des *Trois-Couronnes*, et il en recevait un feu effroyable, sans espoir de l'éteindre et de pouvoir donner l'assaut. Parker, voyant la résistance des Danois, et craignant que les vaisseaux anglais trop maltraités dans leur gréement ne fussent exposés à échouer, voyant surtout le danger du capitaine Riou, donna l'ordre de cesser le combat. Nelson, apercevant ce signal au grand mât de Parker, laissa échapper un noble mouvement de colère. Il était privé de l'usage d'un œil : il se saisit de sa lunette, et la plaçant sur son œil borgne, il dit froidement : Je ne vois pas les signaux de Parker; et il ordonna de continuer le combat à outrance. Ce fut là une noble imprudence, suivie, comme il arrive souvent à l'imprudence audacieuse, d'un heureux succès.

Les bâtiments rasés des Danois, ne pouvant se mouvoir pour aller chercher un appui sous les batteries de terre, étaient exposés à un feu destructeur. Le *Danebrog* venait de sauter avec un fracas épouvantable, plusieurs autres étaient désemparés, et s'en allaient à la dérive, après avoir fait des pertes d'hommes énormes. Mais les Anglais, de leur côté, n'étaient pas moins maltraités, et se trouvaient dans le plus grand péril. Nelson cherchant à s'emparer des bâtiments danois qui avaient amené leur pavillon, fut accueilli, en approchant des batteries de l'île d'Amack, par plusieurs décharges meurtrières. Dans ce moment, deux ou trois de ses vaisseaux étaient à peu près réduits à l'impossibilité de manœuvrer, et, du côté des *Trois-Couronnes*, le capitaine Riou, obligé de s'éloigner, venait d'être coupé en deux par un boulet. Nelson, presque vaincu, ne se déconcerta pas, et eut l'idée d'envoyer un parlementaire au prince de Danemark, qui assistait dans l'une des batteries à cette horrible scène. Il lui fit dire que si l'on n'arrêtait pas le feu, qui l'empêchait de se saisir de ses prises, lesquelles lui appartenaient de droit, puisqu'elles avaient amené leur pavillon, il serait obligé de les faire sauter avec leurs équipages; que les Anglais étaient les frères des Danois, qu'ils s'étaient assez battus et ne devaient pas se détruire.

Le prince, ébranlé par cet affreux spectacle, craignant pour la ville de Copenhague, désormais privée de l'appui des batteries flottantes, ordonna la suspension du feu. Ce fut une faute; car, encore quelques instants, et la flotte de Nelson, presque mise hors de combat, était obligée de se retirer à moitié détruite. Une sorte de négociation s'établit, et Nelson en profita pour quitter sa ligne d'embossage. Tandis qu'il se retirait, trois de ses vaisseaux, considérablement avariés, ne pouvant plus manœuvrer, échouèrent sur le *Middel-Grund*. Si, en cet instant, le feu avait duré encore, ces trois vaisseaux eussent été perdus.

Le lendemain, Nelson et Parker, après de grands efforts, relevèrent leurs bâtiments échoués, et entamèrent une négociation avec les Danois, dans le but de stipuler une suspension d'armes. Ils en avaient autant besoin que les Danois, car ils avaient 1200 hommes morts ou blessés, et six vaisseaux horriblement ravagés. La perte des Danois n'était pas de beaucoup supérieure, mais ils avaient trop compté sur leur ligne de batteries flottantes; et maintenant que ces batteries étaient détruites, la partie basse de la ville, celle qui est baignée par la mer, était exposée au bombardement. Ils craignaient surtout pour le bassin qui contenait leurs bâtiments de guerre, lesquels, à moitié équipés, immobiles et serrés dans ce bassin, pouvaient être brûlés jusqu'au dernier. C'était pour eux le sujet d'une cruelle préoccupation. Ils tenaient, en effet, à leur escadre comme à leur existence maritime elle-même, car, cette escadre perdue, ils n'étaient pas en mesure de la remplacer. Dans ce moment, irrités par la souffrance et le danger, ils se plaignaient de leurs alliés, sans tenir compte des difficultés qui avaient empêché ceux-ci d'accourir sous les murs de Copenhague. Les vents contraires, les glaces, le défaut de temps, avaient retenu les Suédois et les Russes, sans qu'il y eût de leur faute. Il est vrai que, s'ils fussent venus avec leurs 20 vaisseaux se joindre à la flotte danoise dans la rade où l'on combattait, Nelson eût échoué dans son audacieuse entreprise, et les droits de la neutralité maritime auraient triomphé dans cette journée. Mais le temps avait manqué à tout le monde, et la promptitude des Anglais avait changé le destin de cette guerre.

Parker, qui avait craint la témérité de Nelson dans le combat du 2, jugeait maintenant très-bien la position des Danois, et entendait tirer toutes les conséquences de la bataille livrée. Il voulait que les Danois sortissent de la confédération des neutres, qu'ils ouvrissent leurs ports aux Anglais, et reçussent en outre une force anglaise, sous prétexte de les mettre à couvert contre le ressentiment de leurs alliés. Nelson eut le courage de descendre à terre le 3 avril pour porter ces propositions au prince royal. Il alla dans un canot à Copenhague, entendit les murmures de cette brave population indignée à son aspect, et trouva le prince royal inflexible. Ce prince, plus alarmé la veille qu'il ne l'aurait fallu du danger de Copenhague, ne voulut cependant jamais consentir à la honteuse défection qu'on lui proposait. Il répondit qu'il s'ensevelirait plutôt sous les cendres de sa capitale que de trahir la cause commune. Nelson revint à bord du vaisseau amiral sans avoir rien obtenu.

Dans cet intervalle, les Danois, se voyant exposés au danger d'une seconde bataille, se mirent à l'œuvre, et ajoutèrent de nouveaux ouvrages à ceux qui existaient déjà. Ils rendirent plus redoutable encore la batterie des *Trois-Couronnes*, couvrirent de canons l'île d'Amack et la partie basse de la ville. Ils amenèrent les vaisseaux, objet de toute leur sollicitude, dans les bassins les plus éloignés de la mer, les couvrirent de fumier et de blindages, de manière à les préserver du feu, et finirent par se rassurer en voyant l'hésitation des Anglais, qui ne se montraient pas fort pressés de recommencer cette terrible lutte. Toute la population valide était réunie, partie sous les armes, partie occupée à préparer les moyens d'éteindre l'incendie.

Enfin, après cinq jours d'attente, Nelson revint à Copenhague, malgré les dispositions menaçantes

du peuple danois. La discussion fut vive, et il prit sur lui de faire des concessions auxquelles l'amiral Parker ne l'avait pas autorisé. Il convint d'un armistice qui n'était qu'un véritable *statu quo*. Les Danois ne se retiraient point de la confédération, mais toutes hostilités étaient suspendues entre eux et les Anglais pendant quatorze semaines, après quoi ils devaient se retrouver dans la même position qu'au jour de la signature de cette suspension d'armes. L'armistice comprenait seulement les îles danoises et le Jutland, mais non le Holstein, de manière que les hostilités pouvaient continuer sur l'Elbe, et que dès lors ce fleuve restait interdit aux Anglais. Ceux-ci devaient se tenir à une portée de canon de tous les ports et vaisseaux danois, excepté dans la *Passe Royale*, qu'ils avaient la faculté de traverser librement pour se rendre dans la Baltique. Défense leur était faite, par conséquent, de s'appuyer sur aucun des points du territoire danois. Il ne leur était permis d'y toucher que pour prendre des rafraîchissements et des vivres.

Ce fut là tout ce que Nelson put obtenir, et c'était, il faut le reconnaître, tout ce que sa victoire l'autorisait à exiger. Mais, tandis qu'il quittait Copenhague, une nouvelle sinistre s'y répandait, et le prince royal, qu'elle avait décidé à traiter, réussit à lui en soustraire la connaissance. On disait en effet, dans ce moment, que Paul Ier venait de mourir subitement. Nelson partit sans connaître cette nouvelle, qui aurait certainement ajouté beaucoup à ses prétentions. L'armistice fut instantanément ratifié par l'amiral Parker. Le prince danois fit aussitôt avertir les Suédois de ne pas s'exposer inutilement aux coups des Anglais, auxquels ils eussent été incapables de résister. L'avis était nécessaire, car, après beaucoup d'efforts, Gustave-Adolphe était parvenu enfin à mettre sa flotte en état de sortir. Il avait même, dans l'ardeur de son zèle, destitué un contre-amiral, et mis en jugement un amiral, pour punir les lenteurs qu'il leur reprochait, du reste, injustement.

Tout cela était superflu. Paul Ier effectivement avait succombé à Saint-Pétersbourg, dans la nuit du 23 au 24 mars. Un tel événement terminait, beaucoup plus sûrement que la victoire incomplète de Nelson, la confédération maritime des puissances du Nord. Paul Ier avait été l'auteur de cette confédération ; il apportait à la faire réussir cette passion qu'il mettait à toutes choses, et certainement il eût déployé les plus grands efforts pour réparer le dommage, d'ailleurs fort partagé, de la bataille de Copenhague. Il aurait dirigé des forces de terre sur le Danemark, envoyé toutes les flottes neutres au détroit du Sund, et probablement fait expier aux Anglais leur cruelle entreprise contre la capitale des Danois. Mais ce prince avait poussé à bout la patience de ses sujets, et il venait d'expirer, victime d'une tragique révolution de palais.

Paul Ier était spirituel et point méchant, mais extrême dans ses sentiments, et, comme tous les caractères de cette espèce, capable de bonnes ou de mauvaises actions, suivant les mouvements désordonnés d'une âme violente et faible. Si une telle organisation est funeste chez les particuliers, elle l'est bien davantage chez les princes, bien davantage encore chez les princes absolus. Elle aboutit chez eux à la folie, quelquefois même à une folie sanguinaire. Aussi tout le monde commençait-il à trembler à Saint-Pétersbourg : les favoris de Paul les mieux traités n'étaient pas bien certains que leur faveur ne finirait pas par un exil en Sibérie.

Ce prince, sensible et chevaleresque, avait d'abord éprouvé une vive sympathie pour les victimes de la Révolution française, et une haine ardente contre cette révolution. Aussi, tandis que l'habile Catherine s'était bornée, pendant son règne, à exciter toute l'Europe contre la France sans remuer un soldat, Paul, arrivé au trône, avait envoyé Souvarof avec cent mille Russes en Italie. Dans la chaleur de son zèle, il avait interdit tout ce qui venait de France, livres, modes et costumes. C'était plus qu'il n'en fallait pour indisposer la noblesse russe, aimant, comme toute l'aristocratie européenne, à médire de la France, à condition toutefois de jouir de son esprit, de ses usages, de sa civilisation perfectionnée. Elle avait trouvé insupportable le zèle contre-révolutionnaire poussé à cet excès.

Bientôt on avait vu Paul, passant aux sentiments contraires, prendre ses alliés en haine, ses ennemis en affection, remplir ses appartements du portrait du général Bonaparte, boire publiquement à sa santé, et, poussant même plus loin le contraste, déclarer la guerre à la Grande-Bretagne. Cette fois il était devenu à la noblesse russe non pas incommode, mais odieux, car il lésait non plus ses goûts, mais ses intérêts.

Dans sa vaste étendue, le continent septentrional de l'Europe, fertile en céréales, bois, chanvres, minerais, a besoin de riches négociants étrangers qui recherchent ces marchandises naturelles, et donnent en échange de l'argent ou des objets manufacturés. Ce sont les Anglais qui se chargent de fournir à la Russie, pour les produits bruts de son sol, les produits artistement travaillés de leur industrie, et qui procurent ainsi aux intendants de la noblesse russe le moyen de payer le revenu des terres à leurs seigneurs. Aussi le commerce anglais domine-t-il à Saint-Pétersbourg; et c'est là le lien qui, retenant en partie la politique russe enchaînée à la politique anglaise, retarde une rivalité tôt ou tard inévitable entre ces deux grands copartageants de l'Asie.

L'aristocratie russe fut donc exaspérée de la nouvelle politique de Paul. Si elle avait blâmé chez ce prince un excès de haine contre la France, elle blâma bien autrement un excès d'amour, quand cet amour si étrange allait jusqu'à des résolutions ruineuses pour les intérêts de la grande propriété. A ces froissements de goûts et d'intérêts, Paul ajoutait des cruautés qui n'étaient pas naturelles à son cœur, plutôt bon que méchant. Il avait envoyé une foule de malheureux en Sibérie. Touché de leurs souffrances, il en avait prononcé le rappel, mais sans leur rendre leurs biens. Ces infortunés remplissaient Saint-Pétersbourg de leur misère et de leurs plaintes. Importuné de ce spectacle, il les exila de nouveau. Chaque jour plus défiant, à mesure que la haine de

ses sujets devenait plus sensible à ses yeux, il menaçait toutes les têtes. Il formait de sinistres projets, tantôt contre ses ministres, tantôt contre sa femme et ses enfants; et ce prince, qui n'était que fou, prenait toutes les allures d'un tyran. Il avait disposé le palais Michel, sa résidence ordinaire, comme une forteresse, avec bastions et fossés. On eût dit qu'il voulait s'y garder contre une attaque imprévue. La nuit même il obstruait la porte qui séparait son appartement de celui de l'impératrice, et préparait ainsi, sans s'en douter, les causes de sa fin tragique.

Un tel état de choses ne pouvait durer, et devait finir comme il avait déjà fini plus d'une fois dans cet empire qui a marché bien vite, il est vrai, vers la civilisation, mais en ayant la barbarie pour point de départ. L'idée de se défaire du malheureux Paul par les moyens ordinaires, c'est-à-dire par une révolution de palais, là où le palais est la nation, cette idée envahissait toutes les têtes. Admirez les effets des institutions! A une autre extrémité de l'Europe, sur l'un des premiers trônes du monde, se trouvait aussi un prince en démence, prince entêté, mais pieux et honnête, George III. Ce prince, privé souvent de sa raison pendant des mois entiers, venait de la perdre encore une fois, dans l'un des moments les plus graves pour l'Angleterre. Cependant les choses s'étaient passées de la manière la plus régulière et la plus simple. La constitution plaçant à côté du roi des ministres qui gouvernent pour lui, cette éclipse de la raison royale n'avait en rien nui aux affaires de l'Etat. M. Pitt avait gouverné pour George III, comme il le faisait depuis dix-sept ans; l'idée d'un crime atroce n'était venue à personne! A Saint-Pétersbourg, au contraire, la vue d'un prince en démence sur le trône faisait naître les projets les plus sinistres.

Il y avait alors à la cour de Russie un de ces hommes redoutables qui ne reculent devant aucune extrémité; qui, dans un gouvernement régulier, deviendraient peut-être de grands citoyens, mais, dans un gouvernement despotique, deviennent des criminels, si le crime est, dans certaines occasions, l'un des moyens non pas approuvés, mais usités, de ce gouvernement. Il faut réprouver le crime en tout pays; il faut surtout réprouver les institutions qui le produisent.

Le comte Pahlen avait servi avec distinction dans l'armée russe. Il était imposant de sa personne, et cachait sous les formes dures et quelquefois familières d'un soldat un esprit fin et profond. Il était doué en outre d'une audace singulière et d'une présence d'esprit imperturbable. Gouverneur de Saint-Pétersbourg, chargé de la police de l'empire, initié, grâce à la confiance de son maître, à toutes les grandes affaires de l'Etat, il était par le fait plus que par son titre le principal personnage du gouvernement russe. Ses idées sur la politique de son pays étaient fortement arrêtées. La croisade contre la Révolution française lui avait paru aussi déraisonnable que le nouveau zèle contre l'Angleterre lui paraissait intempestif. Une réserve prudente, une neutralité habile, au milieu de la formidable rivalité de la France et de l'Angleterre, lui semblaient la seule politique profitable à la Russie. N'étant ni Anglais, ni Français, mais Russe dans sa politique, il était Russe dans ses mœurs, et Russe comme on l'était du temps de Pierre le Grand. Convaincu que tout allait périr si on n'abrégeait pas le règne de Paul, ayant même conçu des inquiétudes pour sa personne depuis quelques signes de mécontentement échappés à l'empereur, il prit résolûment son parti, et s'entendit avec le comte Panin, vice-chancelier, chargé des affaires étrangères. Tous deux crurent qu'il fallait mettre fin à une situation devenue alarmante pour l'empire aussi bien que pour les individus. Le comte Pahlen se chargea d'exécuter la terrible résolution qu'ils venaient de prendre en commun [1].

L'héritier du trône était le grand-duc Alexandre, dont le règne s'est écoulé de nos jours, jeune prince qui annonçait des qualités heureuses, et qui paraissait alors, ce qu'il n'a pas été depuis, facile à conduire. C'est lui que le comte Pahlen voulait faire arriver à l'empire, par une catastrophe prompte, et sans secousse. Il était indispensable de s'entendre avec le grand-duc héritier, pour avoir son concours d'abord, et aussi pour n'être pas, le lendemain de l'événement, traité en assassin vulgaire, qu'on immole en profitant de son crime. Il était difficile de s'ouvrir avec ce prince, rempli de bons sentiments, et incapable de se prêter à un attentat contre la vie de son père. Le comte Pahlen, sans s'ouvrir, sans avouer aucun projet, entretenait le grand-duc des affaires de l'Etat, et à chaque extravagance de Paul dangereuse pour l'empire, la lui communiquait, puis se taisait, sans tirer aucune conséquence.

[1] Les détails qui suivent sont les plus authentiques qu'on puisse se procurer sur la mort de Paul Ier. En voici la source. La cour de Prusse fut vivement touchée de la mort de Paul Ier; elle fut surtout indignée du cynisme avec lequel certains complices du crime vinrent s'en vanter à Berlin. Elle obtint par diverses voies, et surtout par une personne très-bien informée, des particularités fort curieuses qui furent réunies dans un mémoire communiqué au Premier Consul. Ce sont ces particularités que M. Bignon, alors secrétaire d'ambassade auprès de la cour de Prusse, put connaître, et qu'il a rapportées dans son ouvrage. Mais les détails les plus secrets restaient encore inconnus, lorsqu'une rencontre singulière a mis la France en possession du seul récit digne de foi qui existe peut-être sur la mort de Paul Ier. Un émigré français, qui avait passé sa vie au service de Russie, et qui s'y était acquis une certaine renommée militaire, était devenu l'ami du comte Pahlen et du général Benningsen. Se trouvant avec eux dans les terres du comte Pahlen, il obtint un jour de leur propre bouche le récit circonstancié de tout ce qui s'était passé à Saint-Pétersbourg dans la tragique nuit du 23 au 24 mars. Comme cet émigré mettait un grand soin à recueillir par écrit tout ce qu'il voyait ou apprenait, il écrivit sur-le-champ le récit fait par ces deux acteurs principaux, et l'inséra dans les précieux mémoires qu'il a laissés. Ces mémoires manuscrits sont aujourd'hui la propriété de la France. Ils rectifient beaucoup d'assertions inexactes ou vagues, et, du reste, ne compromettent pas plus qu'ils ne l'étaient les noms déjà compromis dans ce grave événement. Seulement ils donnent des détails précis et vraisemblables, au lieu des détails faux ou exagérés qu'on connaissait déjà. C'est en comparant ces renseignements, émanés de témoins si bien informés, avec les renseignements recueillis par la cour de Prusse, que nous avons composé le récit historique qui suit, et qui nous semble le seul vraiment digne de foi, peut-être le seul complet, que la postérité pourra jamais obtenir de cette tragique catastrophe.

Alexandre en recevant ces communications baissait les yeux avec douleur, et se taisait aussi. Ces scènes muettes, mais expressives, se renouvelèrent plusieurs fois. Enfin il fallut s'expliquer plus clairement. Le comte Pahlen finit par faire comprendre au jeune prince qu'un tel état de choses ne pouvait se prolonger sans amener la ruine de l'empire ; et, se gardant bien de parler d'un crime, dont Alexandre n'aurait jamais écouté la proposition, il dit qu'il fallait déposer Paul, lui assurer une retraite tranquille, mais à tout prix arracher des mains de ce monarque le char de l'Etat, qu'il allait précipiter dans les abîmes.

Alexandre versa beaucoup de larmes, protesta contre toute idée de disputer l'empire à son père, puis céda peu à peu devant les preuves nouvelles du danger dans lequel Paul était près de jeter les affaires de l'Etat, et la famille impériale elle-même. Paul, en effet, mécontent des lenteurs de la Prusse dans la querelle des neutres, parlait de faire marcher quatre-vingt mille hommes sur Berlin. A côté de cela, dans le délire de son orgueil, il voulait que le Premier Consul le prît pour arbitre en toutes choses, et que ce personnage si puissant ne fît la paix avec l'Allemagne, les cours de Piémont, de Rome, de Naples, et la Porte, que sur les bases tracées par la Russie; de sorte qu'on pouvait bientôt craindre de n'être pas même d'accord avec la France, dont on avait si chaudement adopté la politique. A ces raisons le comte Pahlen ajouta quelques inquiétudes sur la sûreté de la famille impériale, dont Paul commençait, disait-on, à se méfier.

Alexandre se rendit enfin, mais en exigeant du comte Pahlen le serment solennel qu'il ne serait pas attenté aux jours de son père. Le comte Pahlen jura tout ce que voulut ce fils inexpérimenté, qui croyait qu'on pouvait arracher le sceptre à un empereur sans lui arracher la vie.

Restait à trouver des exécuteurs, car, en concevant un tel projet, le comte Pahlen regardait comme au-dessous de lui d'y mettre la main. Il les désigna dans sa pensée, mais se réservant, suivant la confiance qu'ils mériteraient, de les avertir plus ou moins tôt du rôle qui leur était réservé. Les Soubow, parvenus par la faveur de Catherine, furent choisis comme les principaux instruments de la catastrophe. Le comte Pahlen ne les avertit que fort tard. Platon Soubow, le favori de Catherine, souple, remuant, était digne de figurer dans une révolution de palais. Son frère Nicolas, distingué seulement par une grande force physique, était digne d'y remplir les rôles subalternes. Valérien Soubow, brave et honnête militaire, ami du grand-duc Alexandre, avait mérité d'être exclu de ce complot. Ils avaient une sœur, liée avec toute la faction anglaise, amie de lord Whitworth, ambassadeur d'Angleterre, et qui leur soufflait toutes les passions de la politique britannique. Le comte Pahlen se prépara beaucoup d'autres complices, les fit venir à Saint-Pétersbourg sous divers prétextes, mais sans leur rien découvrir. Il en est un qu'il avait mandé aussi à Saint-Pétersbourg, du concours duquel il ne doutait point, pas plus que de sa redoutable énergie : c'était le célèbre général Benningsen, Hanovrien attaché au service de la Russie, le premier officier de l'armée russe à cette époque, qui plus tard, en 1807, eut l'honneur de ralentir en Pologne la marche victorieuse de Napoléon, et dont les mains, dignes de porter l'épée, n'auraient jamais dû s'armer d'un poignard.

Benningsen était réfugié à la campagne, craignant les effets de la colère de Paul, auquel il avait déplu. Le comte Pahlen le tira de sa retraite, l'initia au complot, et ne lui parla, si on en croit le général Benningsen lui-même, que du projet de déposer l'empereur. Benningsen donna sa parole, et la tint avec une effroyable fermeté.

On avait résolu de choisir pour l'exécution du complot un jour où le régiment de Semenourki, tout à fait dévoué au grand-duc Alexandre, serait de garde au palais Michel. Il fallut donc attendre. Mais le temps pressait, car Paul, dont la maladie faisait des progrès rapides, devenait chaque jour plus alarmant pour les intérêts de l'empire et pour la sûreté de ses serviteurs. Un jour, il saisit par le bras l'imperturbable Pahlen, et lui adressa ces étranges paroles : Etiez-vous à Saint-Pétersbourg en 1762 (c'était l'année où l'empereur, père de Paul, avait été assassiné, pour transmettre le trône à la grande Catherine)? — Oui, lui répondit le comte Pahlen avec sang-froid, j'y étais. — Quelle part avez-vous prise à ce qui se fit alors? ajouta l'empereur. — Celle d'un officier subalterne, à cheval dans les rangs de son régiment. Je fus témoin et point acteur dans cette catastrophe. — Eh bien, reprit Paul en portant sur son ministre un regard défiant et accusateur, on veut recommencer aujourd'hui la révolution de 1762. — Je le sais, répondit sans se troubler le comte Pahlen ; je connais le complot, j'en fais partie. — Quoi! s'écria Paul, vous êtes du complot? — Oui, mais pour être mieux averti, et plus en mesure de veiller sur vos jours. — Le calme de ce redoutable conjuré déconcerta les conjectures de Paul, qui cessa d'avoir des soupçons sur lui, mais qui continua d'être inquiet et agité.

Une circonstance presque d'intérêt public, si on peut employer un tel mot à propos d'un tel crime, vint se joindre à toutes les autres. Paul fit écrire le 23 mars à M. de Krudener, son ministre à Berlin, une dépêche par laquelle il lui enjoignait de déclarer à la cour de Prusse, que, si elle ne se décidait pas à promptement agir contre l'Angleterre, il allait faire marcher sur la frontière prussienne une armée de quatre-vingt mille hommes. Le comte Pahlen, voulant, sans se découvrir, engager M. de Krudener à n'attacher aucune importance à cette déclaration, ajouta de sa main le post-scriptum suivant : *Sa Majesté Impériale est indisposée aujourd'hui. Cela pourrait avoir des suites* [1].

C'était le 23 mars, jour choisi pour l'exécution du complot. Le comte Pahlen avait réuni chez lui,

[1] Cette dépêche fut montrée à l'ambassadeur de France, le général Beurnonville, qui manda sur-le-champ ces détails à son gouvernement.

sous prétexte d'un dîner, les Soubow, Benningsen, beaucoup de généraux et d'officiers sur lesquels on croyait pouvoir compter. On leur prodigua les vins de toute espèce. Pahlen et Benningsen n'en burent pas. Après le repas, on fit part à ces conjurés du projet pour lequel ils avaient été réunis. La plupart étaient initiés pour la première fois à ce terrible complot. On ne leur dit pas qu'il fallait assassiner Paul; presque tous auraient reculé devant un tel crime. On leur dit qu'il fallait se rendre chez l'empereur pour exiger de lui qu'il abdiquât; qu'on délivrerait ainsi l'empire d'un danger imminent, et qu'on sauverait une foule de têtes innocentes, menacées par la folie sanguinaire de Paul. Enfin, pour achever de les persuader, on affirma devant eux que le grand-duc Alexandre, convaincu lui-même de la nécessité de sauver l'empire, avait connaissance du projet, et l'approuvait. Alors ces hommes, déjà pris de vin, n'hésitèrent plus, et pour la plupart (trois ou quatre exceptés) marchèrent en croyant qu'ils allaient déposer un empereur fou, et non verser le sang d'un maître infortuné.

La nuit paraissant assez avancée, les conjurés, au nombre de soixante environ, partent, divisés en deux bandes. Le comte Pahlen dirige l'une, le général Benningsen l'autre, tous deux revêtus de leur uniforme, portant écharpe et grand-cordon, marchant l'épée à la main. Le palais Michel était construit et gardé comme une forteresse; mais, devant les chefs qui conduisent les conjurés, les barrières s'abaissent, les portes s'ouvrent. La bande de Benningsen marche la première, et va droit à l'appartement de l'empereur. Le comte Pahlen reste en arrière avec sa réserve de conjurés. Cet homme, qui avait organisé le complot, ne daignait pas cependant assister à son exécution. Il était là, prêt à pourvoir seulement aux accidents imprévus. Benningsen pénètre jusqu'à l'appartement du monarque endormi. Deux heiduques le gardaient. Ces braves serviteurs, restés fidèles, veulent défendre leur souverain. L'un d'eux est renversé d'un coup de sabre, l'autre s'enfuit en criant au secours : cris inutiles, dans un palais dont la garde est confiée presque entièrement à des complices du crime! Un valet de chambre, qui couchait près de l'empereur, accourt; on le force à ouvrir la porte de son maître. L'infortuné Paul aurait pu trouver un refuge dans la chambre de l'impératrice; mais, dans sa défiance ombrageuse, il avait soin, tous les soirs, de barricader la porte qui conduisait chez elle. Tout asile lui manquant, il se jette à bas de son lit, et se cache derrière les plis d'un paravent. Platon Soubow accourt auprès du lit impérial, et, le trouvant vide, s'écrie avec effroi : L'empereur s'est sauvé, nous sommes perdus! — Mais au même instant Benningsen aperçoit ce prince, marche à lui, l'épée à la main, et lui présentant l'acte d'abdication : Vous avez cessé de régner, lui dit-il; le grand-duc Alexandre est empereur. Je vous somme en son nom de résigner l'empire, et de signer l'acte de votre abdication. A cette condition, je réponds de votre vie. — Platon Soubow répète la même sommation. L'empereur, troublé, éperdu, leur demande ce qu'il a fait pour mériter un tel traitement. — Vous n'avez cessé de nous persécuter depuis des années, s'écrient les assassins à moitié ivres. Ils serrent alors de près le malheureux Paul, qui se débat et les implore vainement. Dans ce moment on entend du bruit : c'est le pas de quelques conjurés demeurés en arrière. Mais les assassins, croyant qu'on vient au secours de l'empereur, s'enfuient en désordre. Benningsen, inébranlable, reste seul en présence du monarque, et le contient avec la pointe de son épée. Les conjurés s'étant reconnus les uns les autres, rentrent dans la chambre, théâtre du crime. Ils entourent de nouveau l'infortuné monarque, afin de le contraindre à donner son abdication. Celui-ci essaye un instant de se défendre. Dans le conflit, la lampe qui éclairait cette scène affreuse est renversée; Benningsen court en chercher une autre, et en rentrant il trouve Paul expirant sous les coups de deux des assassins. L'un lui avait enfoncé le crâne avec le pommeau de son épée, l'autre lui avait serré le cou avec son écharpe.

Pendant ce temps, le comte Pahlen était toujours demeuré en dehors avec la seconde bande des conjurés. Quand on vint lui dire que tout était achevé, il fit étendre le corps de l'empereur sur son lit, et plaça une garde de trente hommes à la porte de son appartement, avec défense de laisser pénétrer personne, même les membres de la famille impériale. Il se rendit ensuite chez le grand-duc pour lui annoncer le terrible événement de cette nuit.

Le grand-duc, agité comme il devait l'être, lui demande, en le voyant arriver, ce qu'est devenu son père. Le silence du comte Pahlen lui apprend bientôt de quelles funestes illusions il s'était nourri, en croyant qu'il s'agissait seulement d'une abdication. La douleur du jeune prince fut grande; elle a fait, dit-on, le tourment secret de sa vie, car il avait reçu de la nature un cœur bon et généreux. Il se jeta sur un siége, fondant en larmes, ne voulant plus rien écouter, et accablant Pahlen de reproches amers, que celui-ci essuyait avec un sang-froid imperturbable.

Platon Soubow était allé chercher le grand-duc Constantin, qui avait tout ignoré, et qu'on a longtemps, et injustement, mêlé à cette sanglante catastrophe. Il accourut tremblant, croyant qu'on en voulait à toute sa famille, trouva son frère plongé dans le désespoir, et sut alors ce qui venait de se passer. Le comte Pahlen avait chargé une dame du palais, très-liée avec l'impératrice, de se rendre auprès d'elle pour lui annoncer son tragique veuvage. Cette princesse courut en toute hâte à l'appartement de son époux, et tenta de pénétrer jusqu'à son lit de mort. Les gardes l'en empêchèrent. Revenue un instant de sa première affliction, elle sentit s'élever dans son cœur, avec les mouvements de la douleur, ceux de l'ambition. Elle se rappela Catherine et voulut régner. Elle envoya plusieurs personnes auprès d'Alexandre qu'on allait proclamer, en disant que le trône lui appartenait; que c'était elle et non pas lui dont il fallait annoncer le règne. Nouvel embarras, nouvelles angoisses pour le cœur déchiré de ce fils, qui, prêt à monter

les marches du trône, avait à passer entre le cadavre d'un père assassiné, et une mère éplorée, demandant alternativement ou son époux ou la couronne! Cependant la nuit s'était écoulée dans ces affreuses convulsions; le jour approchait; il fallait ne pas laisser d'intervalle à la réflexion; il importait qu'en apprenant la mort de Paul, on apprît en même temps l'avénement de son successeur. Le comte Pahlen s'approcha du jeune prince : C'est assez pleurer comme un enfant, lui dit-il; venez régner. — Il l'arracha de ce lieu de douleur, et, suivi de Benningsen, vint le présenter aux troupes.

Le premier régiment qu'on rencontra était celui de Préobrajensky. Il fut froid, car il était dévoué à Paul Ier. Mais les autres, qui aimaient le jeune grand-duc, et qui d'ailleurs étaient sous l'influence du comte Pahlen, lequel exerçait beaucoup d'ascendant sur l'armée, n'hésitèrent pas à crier *Vive Alexandre!* L'exemple fut suivi, et bientôt le jeune empereur fut proclamé, et mis en possession du trône. Il rentra, et se rendit avec son épouse, l'impératrice Elisabeth, au palais d'hiver.

Tout le monde apprit avec effroi, dans Saint-Pétersbourg, cette catastrophe sanglante. L'impression qu'elle produisit prouva que les mœurs commençaient à changer dans l'empire, et que depuis 1762 la Russie avait déjà reçu les influences de l'Europe civilisée. On peut dire à son honneur que, si elle était déjà loin de 1762, elle est aujourd'hui plus loin encore de 1800. On éprouva donc d'honorables sentiments. On craignait Paul Ier et sa folie plus qu'on ne le haïssait, car il n'était pas sanguinaire. Les horribles circonstances de sa mort furent à l'instant connues, et inspirèrent une profonde pitié. Son corps fut exposé suivant l'usage, mais avec des précautions infinies pour dissimuler ses blessures. Des gants d'uniforme cachaient les mutilations de ses mains. Un grand chapeau enveloppait son crâne. Sa figure était meurtrie, mais on disait qu'il était mort d'apoplexie.

Cette scène barbare fit en Europe un effet extraordinaire. Elle se répandit comme l'éclair à Vienne, à Berlin, à Londres et à Paris. Elle y produisit l'horreur et l'effroi. Il y avait quelques années, c'était Paris qui épouvantait le monde par le meurtre des rois; mais maintenant Paris donnait le spectacle de l'ordre, de l'humanité, du repos, et c'étaient les vieilles monarchies qui, à leur tour, faisaient le scandale de l'univers civilisé. Une année auparavant la royauté napolitaine s'était souillée du sang de ses sujets, aujourd'hui une révolution de palais ensanglantait le trône impérial de Russie.

Ainsi, dans ce siècle agité, chaque peuple était appelé successivement à fournir de tristes exemples et à donner de déplorables arguments à ses ennemis! Certes, si les nations veulent s'outrager les unes les autres, elles ont toutes dans leur histoire de quoi s'offenser; mais gardons-nous d'employer de tels souvenirs à un tel usage. Si nous racontons ces horribles détails, c'est que la vérité est le premier devoir de l'histoire; c'est que la vérité est la plus utile, la plus puissante des leçons, la plus capable d'empêcher le renouvellement de scènes pareilles; et, sans offenser aucune nation, disons encore une fois que les institutions ont encore plus tort que les hommes, et que si à Saint-Pétersbourg on égorgeait un empereur pour amener un changement de politique, à Londres, au contraire, sans catastrophe sanglante, la politique de la paix y succédait à la politique de la guerre, par la simple substitution de M. Addington à M. Pitt.

Les particularités de cette catastrophe devinrent bientôt publiques par l'indiscrétion des assassins eux-mêmes. Notamment à Berlin, dont la cour était fort liée avec celle de Saint-Pétersbourg, les détails du crime se répandirent avec une singulière profusion. A Berlin s'était réfugiée la sœur des Soubow, et on avait cru la voir inquiète, troublée, comme une personne qui attendrait un grand événement. Elle avait un fils, qui fut l'officier même chargé de venir annoncer en Prusse le nouveau règne. Ce jeune homme fit, avec toute l'indiscrétion de son âge, le récit d'une partie des faits, et produisit à Potsdam un scandale qui indigna le jeune et vertueux roi de Prusse. La cour fit sentir à ce jeune homme l'inconvenance de sa conduite; mais il naquit de là une grave calomnie. Cette sœur des Soubow avait des liaisons d'amitié avec l'ambassadeur d'Angleterre, lord Whitworth, qui figura peu de temps après à Paris, et y joua un rôle considérable. La mort de l'empereur Paul était d'une si grande utilité aux Anglais, elle venait si à propos achever la victoire incomplète de Copenhague, que le vulgaire en Europe attribua volontiers ce crime à la politique britannique. Les relations de l'ambassadeur anglais avec une famille si gravement mêlée à l'assassinat de Paul vinrent ajouter de nouvelles vraisemblances à cette calomnie, et fournir de nouveaux arguments à ceux qui ne veulent jamais voir dans les événements leurs causes générales et naturelles.

Cependant aucune de ces conjectures n'était fondée. Lord Whitworth était un honnête homme, incapable de tremper dans un tel attentat. Son cabinet avait commis des actes injustifiables depuis quelques années, et en commit bientôt de plus difficiles à justifier encore; mais il fut aussi surpris que l'Europe de la mort du czar. Cependant le Premier Consul lui-même, malgré la haute impartialité de son jugement, ne laissa pas de concevoir quelques soupçons, et il en fit naître beaucoup par la manière d'annoncer dans le *Moniteur* la mort de l'empereur Paul. C'est à l'histoire, dit le journal officiel, à éclaircir le mystère de cette mort tragique, et à dire quelle est dans le monde la politique intéressée à provoquer une telle catastrophe.

Cette mort délivrait l'Angleterre d'un cruel ennemi, et privait le Premier Consul d'un allié puissant, mais embarrassant, et devenu, dans les derniers jours, presque aussi dangereux qu'il était utile. Il est certain que, dans le délire de son orgueil, l'empereur défunt, croyant que le Premier Consul n'avait plus rien à lui refuser pour prix de son alliance, avait exigé des conditions à l'égard de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Egypte, que jamais

la France n'aurait pu admettre, et qui auraient peut-être apporté de grands obstacles à la paix, renaissante déjà de toutes parts. Le Premier Consul fit choix pour l'envoyer en Russie de son aide de camp de prédilection, Duroc, déjà envoyé à Berlin et à Vienne. Il le chargea de se rendre à Saint-Pétersbourg, avec une lettre écrite de sa main, pour féliciter le nouvel empereur, pour essayer sur lui l'effet des flatteries d'un grand homme, et l'amener, s'il était possible, à de saines idées sur les rapports de la France et de la Russie.

Duroc partit immédiatement, avec l'ordre de passer par Berlin. Il devait visiter une seconde fois la cour de Prusse, prendre des renseignements plus exacts sur les derniers événements survenus dans le Nord, et arriver ainsi à Saint-Pétersbourg plus préparé sur les choses et les hommes qu'il allait voir.

L'Angleterre fut fort satisfaite, et devait l'être, en apprenant à la fois la victoire de Copenhague et la mort du redoutable adversaire qui avait formé contre elle la ligue des neutres. On exalta le héros britannique, l'intrépide Nelson, avec un enthousiasme fort naturel, fort légitime, car les nations font bien, dans l'élan de leur joie, de célébrer, d'exagérer même leurs triomphes. Cependant, après le premier enthousiasme passé, quand les imaginations furent un peu refroidies, on apprécia mieux la prétendue victoire de Copenhague. Le Sund, disait-on, avait été peu difficile à forcer; l'attaque de Copenhague, dans une passe étroite, où les vaisseaux anglais ne pouvaient se mouvoir qu'avec beaucoup de péril, était un acte hardi, digne du vainqueur d'Aboukir. Mais la flotte anglaise avait été cruellement maltraitée, et, sans le trop grand empressement du prince royal de Danemark à écouter le parlementaire de Nelson, elle eût peut-être succombé. La victoire avait donc été bien près de la défaite, et de plus le résultat obtenu n'était pas considérable, car on avait arraché aux Danois un simple armistice, après lequel la lutte devait recommencer. Si l'empereur Paul n'était pas mort, cette campagne que devait poursuivre la flotte anglaise, au milieu d'une mer close, où elle ne pouvait toucher nulle part, et dont les portes auraient pu se refermer sur elle, cette campagne navale présentait de grandes et terribles chances. Mais le coup frappé à propos sur les portiers de la Baltique, c'est-à-dire sur les Danois, était décisif; Paul n'était plus là pour ramasser le gant et poursuivre la lutte. C'était une nouvelle preuve ajoutée aux mille preuves dont abonde l'histoire, qu'il y a en ce monde beaucoup de chances heureuses pour l'audace, surtout quand une suffisante habileté dirige ses coups.

Sur-le-champ les Anglais songèrent à profiter de cet heureux changement de règne pour faire fléchir la rigueur de leurs maximes en fait de droit maritime, et arriver à une transaction honorable avec la Russie, et après la Russie avec toutes les puissances. Ils connaissaient le caractère doux et bienveillant du jeune prince qui montait sur le trône de Russie, car on allait alors jusqu'à le dire un peu faible; et ils se flattaient de plus d'avoir recouvré une assez grande influence à Saint-Pétersbourg. Ils envoyèrent donc lord Saint-Helens dans cette capitale, avec les pouvoirs nécessaires pour négocier un arrangement. M. de Woronzoff, ambassadeur de Russie auprès de George III, entièrement dévoué à la politique britannique, ayant même encouru le séquestre de ses biens pour n'avoir pas voulu quitter Londres, son séjour habituel; M. de Woronzoff fut invité à y paraître officiellement, ce qu'il fit sur-le-champ. Les vaisseaux des neutres qui étaient retenus dans les ports anglais furent relâchés. Nelson, par ordre de son gouvernement, continua de croiser pacifiquement dans la Baltique, et fut chargé de déclarer aux cours du Nord qu'il s'abstiendrait de toute hostilité, à moins qu'elles ne voulussent mettre en mer leurs flottes de guerre, auquel cas il les combattrait; que si, au contraire, ces flottes, restant dans leurs ports respectifs, ne cherchaient pas à faire leur jonction depuis longtemps annoncée avec l'escadre danoise, il s'interdirait tout acte hostile contre les côtes du Danemark, de la Suède, de la Russie; qu'il laisserait passer les bâtiments de commerce de ces puissances, et que les relations se trouveraient ainsi rétablies comme avant la rupture.

Le coup frappé sur Copenhague avait malheureusement produit son effet. Les petits neutres, tels que le Danemark et la Suède, quoique fort irrités pour leur compte à l'égard de l'Angleterre, n'étaient entrés dans la ligue que sous l'influence presque menaçante de Paul Ier. La Prusse, qui regardait ses intérêts maritimes comme les plus secondaires de ses intérêts nationaux, qui tenait par-dessus tout à la paix, et n'était entrée dans la querelle que poussée par la double influence de Paul Ier et du Premier Consul; la Prusse se voyait avec joie sortie de ce mauvais pas. Elle était, comme les autres, fort disposée à se prêter au rétablissement des relations commerciales.

Bientôt tous les pavillons de commerce se montrèrent sur la Baltique, pavillons anglais, suédois, danois, russe, et la navigation reprit son activité accoutumée. Nelson laissait faire, et recevait en retour, le long des côtes du Nord, les rafraîchissements dont sa flotte avait besoin. Cet état d'armistice fut donc universellement accepté. Le cabinet russe, dirigé par le comte Pahlen, sans se livrer à l'influence anglaise, se montra disposé à terminer la querelle maritime par une transaction qui assurât jusqu'à un certain point les droits des neutres. Il annonça qu'il recevrait lord Saint-Helens. Déjà il avait autorisé le retour de M. de Woronzoff à Londres. M. de Bernstorff fut envoyé pour le Danemark en Angleterre.

Le Premier Consul, qui avait eu l'art de nouer cette redoutable coalition contre la Grande-Bretagne, coalition fondée d'ailleurs sur l'intérêt de toutes les nations maritimes, la vit avec regret abandonnée par la faiblesse des confédérés. Il tâcha de leur faire honte de la promptitude avec laquelle ils reculaient; mais chacun s'excusait de sa conduite sur la conduite de son voisin. Le Danemark, justement enorgueilli de la sanglante bataille de



Paris. Typ. H. Plon.

Entretien d'Alexandre et de Duroc. (P. 279.)

Copenhague, disait qu'il avait rempli sa tâche, et que c'était aux autres à remplir la leur. La Suède se déclarait prête à combattre, mais elle ajoutait que le pavillon danois, prussien, et surtout russe, parcourant les mers, elle ne voyait pas pourquoi les avantages du commerce seraient interdits à ses sujets seuls. La Prusse s'excusait de son inaction sur le changement survenu à Saint-Pétersbourg, et faisait du reste au cabinet français les protestations les plus réitérées de constance et de fermeté. Elle disait qu'on jugerait de sa persévérance quand il faudrait conclure un arrangement et arrêter définitivement les articles du droit maritime. La Russie affectait de ne pas délaisser les droits des neutres, et prétendait ne faire qu'une chose, c'était de mettre un terme à des hostilités commencées sans motifs suffisants.

Le Premier Consul, qui voulait au moins retarder le plus longtemps possible le raccommodement de la Prusse avec l'Angleterre, imagina un expédient fort habile pour faire durer la querelle. Il avait offert Malte à Paul, il offrit le Hanovre à la Prusse. On a vu que la Prusse avait occupé cette province, si chère au cœur de George III, comme représaille des violences que le gouvernement anglais commettait à l'égard du pavillon neutre. La Prusse s'était difficilement résolue à un acte aussi grave; mais le secret penchant qui l'a toujours entraînée vers cette province, la plus souhaitable de toutes pour elle, celle qui arrondirait le mieux son territoire, ce penchant avait contribué à la décider, malgré son goût pour la paix et le repos. D'autres motifs l'avaient influencée. Elle avait une indemnité à réclamer en Allemagne, car elle était du nombre des princes séculiers qui devaient être indemnisés de leurs pertes sur la rive gauche du Rhin, par la sécularisation des Etats ecclésiastiques. Ses prétentions étaient fort grandes, et, dans l'espoir que le Pre-

mier Consul les favoriserait, elle avait voulu le satisfaire en occupant le Hanovre. Le général Bonaparte lui fit déclarer tout de suite, que si elle voulait garder le Hanovre et en faire son indemnité, quoique cette indemnité fût dix fois supérieure à ce qui lui était dû, il y consentirait volontiers, sans aucune jalousie pour ce gros accroissement accordé à une puissance voisine de la France. Cette proposition charma et troubla tout à la fois le cœur du jeune monarque. L'offre était séduisante, mais la difficulté grande à l'égard de l'Angleterre. Cependant, sans accepter la proposition d'une manière définitive, le cabinet de Berlin répondit que le roi Frédéric-Guillaume était touché des bonnes dispositions du Premier Consul, qu'il n'avait aucun parti pris, qu'on devait réserver pour le moment où l'on négocierait la paix générale de l'Europe cette importante question territoriale; et il ajouta que, se fondant sur l'état présent des choses, qui était un armistice tacitement convenu plutôt que formellement stipulé, il ne cesserait pas encore d'occuper le Hanovre.

Il n'en fallait pas davantage au Premier Consul, qui avait créé de la sorte entre les cours de Londres et de Berlin la plus grave des complications, et placé dans les mains d'une puissance qui lui était dévouée un gage précieux, dont il pourrait profiter fort utilement dans les négociations avec l'Angleterre.

Le moment de ces négociations approchait enfin. L'Angleterre avait saisi avec empressement l'occasion de se relâcher de la rigueur de ses principes maritimes, pour conjurer le danger qui la menaçait du côté du Nord; elle désirait en finir, et avoir la paix, non-seulement avec les neutres, mais avec une puissance bien autrement redoutable que les neutres, avec la France, qui depuis dix ans remuait l'Europe, et commençait à menacer le sol britannique de sérieux dangers. Un instant, grâce à l'entêtement de M. Pitt, grâce à l'habileté du général Bonaparte, elle s'était vue seule contre tout le monde : sortie de cette position par une hardiesse heureuse, par un coup de bonne fortune, elle ne voulait pas retomber dans de semblables périls, par de semblables fautes. L'Angleterre pouvait d'ailleurs traiter aujourd'hui avec honneur, et il convenait, après avoir perdu tant d'occasions heureuses, de ne pas laisser échapper celle qui se présentait de nouveau. Pourquoi, disaient les gens raisonnables en Angleterre, pourquoi prolonger la guerre? nous avons pris toutes les colonies qui en valaient la peine; la France en même temps a battu tous les alliés que nous nous étions donnés; elle s'est agrandie à leurs dépens; elle est devenue la puissance la plus formidable du globe. Chaque jour ajouté à la lutte la rend plus redoutable, surtout par la conquête successive du littoral européen. Elle a soumis la Hollande et Naples, elle marche sur le Portugal. Il ne faut pas la faire plus grande encore, en s'obstinant follement à poursuivre la guerre. Si c'était pour le maintien des principes les plus salutaires que l'on combattait il y a quelques années, si c'était pour l'ordre social menacé par la Révolution française, ce n'est plus le cas aujourd'hui, car la France donne les plus beaux exemples d'ordre et de sagesse. Songerait-on à rétablir les Bourbons? mais c'est là justement la grande faute de M. Pitt, l'erreur de sa politique; et si on a perdu sa puissante influence, ses grands talents, il faut recueillir du moins le seul avantage possible de sa retraite, c'est-à-dire renoncer à cet esprit haineux et inflexible, qui a jeté entre lui et le général Bonaparte les insultes les plus imprudentes et les plus grossières.

Tous les esprits sensés en Angleterre étaient donc pour la paix. Deux grandes influences se prononçaient dans le même sens : le roi et le peuple. Le roi d'Angleterre, ce roi opiniâtre et pieux, qui refusait l'émancipation des catholiques à M. Pitt, par fidélité à la cause du protestantisme, n'en applaudissait pas moins au rétablissement du catholicisme en France, rétablissement qui déjà était annoncé comme prochain. Il y voyait le triomphe des principes religieux, et cela lui suffisait. Il avait la Révolution française en aversion, et, bien que le général Bonaparte eût fait essuyer de terribles échecs à la politique anglaise, il lui savait un gré infini de réagir contre cette révolution, et de remettre en honneur les vrais principes sociaux. Cette France, qui possède à un si haut degré la faculté de communiquer à tous les peuples les sentiments qu'elle éprouve, cette France étant calmée, ramenée à de saines idées, le roi George III regardait l'ordre social comme sauvé dans l'univers. Si pour M. Pitt la guerre avait été une guerre d'ambition nationale, pour le roi George III elle avait été une guerre de principes. Il était donc acquis au général Bonaparte, mais à sa manière, non pas à celle de Paul Ier. Revenu de l'accès qui avait paralysé sa raison pendant quelques mois, il était tout disposé à la paix, et poussait ses ministres à la conclure. Le peuple anglais, amoureux de nouveautés, regardait la paix avec la France comme la plus grande des nouveautés, car il y avait dix ans qu'on s'égorgeait dans le monde entier. Attribuant surtout la disette à la lutte sanglante qui désolait la terre et les mers, il demandait qu'on se rapprochât de la France. Enfin, le nouveau premier ministre, M. Addington, ne pouvant prétendre à la gloire de M. Pitt, dont il était bien loin d'égaler les talents, la renommée, l'importance politique, M. Addington n'avait qu'une mission qui fût claire et concevable, c'était celle de faire la paix. Il la voulait donc, et M. Pitt, resté tout-puissant dans le Parlement, la lui conseillait de son côté comme nécessaire. Les événements du Nord, loin d'exalter l'orgueil britannique, lui étaient, au contraire, une occasion plus commode et plus honorable de négocier. Le nouveau ministre y était résolu le jour de son avénement; et il ne fit que se confirmer dans cette résolution en apprenant ce qui s'était passé à Copenhague et à Saint-Pétersbourg. Allant même plus loin, il prit le parti de faire auprès du Premier Consul une démarche directe, qui servît de pendant à celle que le Premier Consul avait faite à l'égard de l'Angleterre, lors de son avénement au pouvoir.

Lord Hawkesbury, qui était, dans le cabinet de M. Addington, secrétaire d'État pour les affaires étrangères, fit appeler M. Otto. Celui-ci remplissait à Londres, comme on l'a déjà vu, des fonctions di-

plomatiques relatives aux prisonniers, et avait été chargé six mois auparavant des négociations entamées pour l'armistice naval. Il était l'intermédiaire tout naturel des nouvelles communications qui allaient s'établir entre les deux gouvernements. Lord Hawkesbury dit à M. Otto que le roi l'avait chargé d'une commission fort douce pour lui, laquelle sans doute ferait en France autant de plaisir qu'en Angleterre, et que cette commission consistait à proposer la paix. Il déclara que Sa Majesté était prête à envoyer un plénipotentiaire, même à Paris, si on le voulait, ou dans toute autre ville, au gré du Premier Consul. Lord Hawkesbury ajoutait qu'il n'entendait offrir que des conditions honorables pour les deux pays, et, pour preuve de la franchise de cette réconciliation, il affirmait qu'à partir de ce jour toute trame dirigée contre le gouvernement actuel de la France serait repoussée par le cabinet britannique. Il attendait, disait-il, la réciprocité de la part de la République française.

C'était désavouer la politique antérieure de M. Pitt, qui avait toujours affecté de poursuivre le rétablissement de la maison de Bourbon, et n'avait cessé de soudoyer les tentatives des émigrés et des Vendéens. On ne pouvait ouvrir plus dignement les négociations proposées. Lord Hawkesbury insista pour avoir une prompte réponse.

Le Premier Consul, qui, dans le moment, n'aspirait qu'à tenir complétement la promesse faite à la France de lui procurer l'ordre et la paix, fut heureux de cette solution, qu'il avait pour ainsi dire commandée par ses succès, et par l'habileté de sa politique. Il accueillit les ouvertures de l'Angleterre avec autant d'empressement qu'on en mettait à les faire. Cependant une négociation d'apparat lui semblait gênante et peu efficace. Le souvenir de celle de lord Malmesbury, en 1797, qui n'avait été qu'une vaine démonstration de la part de M. Pitt, lui avait laissé une fâcheuse impression. Il pensait que si on était de bonne foi à Londres, comme véritablement on paraissait l'être, il suffisait de s'aboucher directement, sans éclat, au Foreign-Office, et là, d'y traiter avec franchise et simplicité des conditions de la paix. Il les regardait comme faciles, si on voulait sincèrement aboutir à un rapprochement; car, disait-il, l'Angleterre a pris les Indes, et nous, nous avons pris l'Égypte. Si nous convenons de garder, les uns et les autres, ces riches conquêtes, le reste est de peu d'importance. Que sont, en effet, quelques îles dans les Antilles ou ailleurs, que l'Angleterre détient à nous et à nos alliés, à côté des vastes possessions que nous avons conquises? Peut-elle refuser de les rendre, quand le Hanovre est dans nos mains, quand le Portugal doit y être bientôt, et que nous offrons de lui rendre ces royaumes, pour quelques îles de l'Amérique? La paix est donc facile, écrivit-il à M. Otto, si on la veut. Je vous autorise à traiter, mais directement avec lord Hawkesbury. —

Des pouvoirs furent envoyés à M. Otto, avec recommandation de ne rien publier, d'écrire le moins possible, de s'entendre verbalement, et de ne passer des notes que pour les questions les plus importantes. Il était impossible de tenir une pareille négociation absolument secrète; mais le Premier Consul prescrivit à M. Otto de demander, et d'observer de son côté la plus grande discrétion relativement aux questions qui seraient soulevées et discutées de part et d'autre.

Lord Hawkesbury accepta cette manière de procéder, au nom du roi d'Angleterre, et il fut convenu que les conférences commenceraient tout de suite à Londres, entre lui et M. Otto. Elles commencèrent effectivement dans les premiers jours d'avril 1801 (milieu de germinal an IX).

Du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), au mois de germinal an IX (avril 1801), il s'était écoulé environ dix-huit mois, et la France, en paix avec le continent, en négociation franche et sincère avec l'Angleterre, allait enfin obtenir, pour la première fois depuis dix ans, la paix générale sur terre et sur mer. La condition de cette paix générale, admise par toutes les parties contractantes, était la conservation de nos belles conquêtes.

FIN DU LIVRE NEUVIÈME.

LIVRE DIXIÈME.

ÉVACUATION DE L'ÉGYPTE.

Tous les yeux fixés sur la négociation engagée à Londres. — On se demande quelle influence exercera la mort de Paul Ier sur cette négociation. — Etat de la cour de Russie. — Caractère d'Alexandre. — Ses jeunes amis forment avec lui un gouvernement secret, qui dirige toutes les affaires de l'empire. — Alexandre consent à réduire beaucoup les prétentions apportées à Paris par M. de Kalitcheff au nom de Paul Ier. — Il accueille Duroc avec bienveillance. — Ses protestations réitérées du désir de bien vivre avec la France. — Commencements de la négociation entamée à Londres. — Conditions mises en avant de part et d'autre. — Conquêtes des deux pays sur terre et sur mer. — L'Angleterre consent à restituer une partie de ses conquêtes maritimes, mais subordonne toute la négociation à la question de savoir si la France gardera l'Egypte. — Les deux gouvernements sont tacitement d'accord pour temporiser, afin d'attendre l'issue des événements militaires. — Le Premier Consul, averti que la négociation dépend de ces événements, pousse l'Espagne à marcher vivement contre le Portugal, et fait de nouveaux efforts pour secourir l'Egypte. — Emploi des forces navales. — Diverses expéditions projetées. — Navigation de Ganteaume au sortir de Brest. — Cet amiral passe heureusement le détroit. — Prêt à se diriger sur Alexandrie, il s'effraye de dangers imaginaires et rentre dans Toulon. — Etat de l'Egypte depuis la mort de Kléber. — Soumission du pays, et situation prospère de la colonie sous le rapport matériel. — Incapacité, anarchie dans le commandement. — Déplorable division des généraux. — Mesures mal conçues de Menou, qui veut toucher à tous les objets à la fois. — Malgré l'avis réitéré d'une expédition anglaise, il ne prend aucune précaution. — Débarquement des Anglais dans la rade d'Aboukir, le 8 mars. — Le général Friant, réduit à quinze cents hommes, fait d'inutiles efforts pour les repousser. — Deux bataillons ajoutés à la division d'Alexandrie auraient sauvé l'Egypte. — Tardive concentration de forces ordonnée par Menou. — Arrivée de la division Lanusse, et second combat livré avec des forces insuffisantes, dans la journée du 13 mars. — Menou arrive enfin avec le gros de l'armée. — Tristes conséquences de la division des généraux. — Plan d'une bataille décisive. — Bataille de Canope, livrée le 21 mars, et restée indécise. — Les Anglais demeurent maîtres de la plage d'Alexandrie. — Longue temporisation, pendant laquelle Menou aurait encore pu relever les affaires des Français, en manœuvrant contre les corps détachés de l'ennemi. — Il n'en fait rien. — Les Anglais tentent une opération sur Rosette, et réussissent à s'emparer d'une bouche du Nil. — Ils pénètrent dans l'intérieur. — Dernière occasion de sauver l'Egypte, à Ramanieh, perdue par l'incapacité du général Menou. — Les Anglais s'emparent de Ramanieh, et séparent la division du Kaire de celle d'Alexandrie. — L'armée française, coupée en deux, n'a plus d'autre ressource que celle de capituler. — Reddition du Kaire par le général Belliard. — Menou, enfermé dans Alexandrie, rêve la gloire d'une défense semblable à celle de Gênes. — L'Egypte définitivement perdue pour les Français.

Le but que se proposait le Premier Consul en prenant le pouvoir allait bientôt se trouver atteint, car le calme régnait en France, une satisfaction profonde remplissait les esprits, et la paix signée à Lunéville avec l'Autriche, l'Allemagne et les Etats d'Italie, rétablie de fait avec la Russie, se négociait à Londres avec l'Angleterre. Une fois signée formellement avec ces deux dernières puissances, la paix devenait générale, et en vingt-deux mois le jeune Bonaparte avait accompli sa noble tâche, et rendu la France la plus heureuse, la plus puissante des nations de l'univers. Mais il fallait terminer ce grand ouvrage, il fallait surtout conclure la paix avec l'Angleterre; car tant que celle-ci n'avait pas déposé les armes la mer était fermée, et, ce qui était plus grave, la guerre continentale pouvait renaître sous l'influence corruptrice des subsides britanniques. L'épuisement universel laissait, il est vrai, peu de chances à l'Angleterre d'armer de nouveau le continent; elle venait même d'en voir la plus grande partie coalisée avec nous contre sa puissance maritime, et sans la mort de Paul elle aurait pu expier cruellement ses violences contre les neutres. Mais cette mort soudaine était un fait nouveau et grave, qui ne pouvait manquer de modifier la situation. Quelle influence la catastrophe de Saint-Pétersbourg allait-elle exercer sur les affaires de l'Europe? C'est ce qu'on ignorait encore, c'est ce que le Premier Consul était impatient de savoir. Il avait envoyé Duroc à Saint-Pétersbourg, pour en être plus tôt et plus sûrement informé.

Un peu avant la mort de Paul, les relations avec la Russie n'avaient pas laissé que de présenter d'assez grandes difficultés, par suite de l'orgueil excessif de cet empereur, et de l'orgueil non moins excessif de son ambassadeur à Paris, M. de Kalitcheff. Le czar défunt voulait, comme nous l'avons dit ailleurs, dicter lui-même les conditions de la France avec la Bavière, le Wurtemberg, le Piémont, les Deux-Siciles, Etats dont il s'était fait le protecteur, ou spontanément, ou obligatoirement, par suite des traités qui avaient noué la seconde coalition. Il voulait même régler nos relations avec la Porte, et prétendait que le Premier Consul devait évacuer l'Egypte, parce que cette province appartenait au sultan, et qu'il n'y avait, disait-il, aucune raison de la lui enlever.

Cet allié, tout ardent qu'il était contre l'Angleterre, présentait donc aussi ses dangers, et la mésintelligence aurait pu renaître prochainement avec lui. Du reste, ce qui pouvait ne paraître qu'un trait de folie chez l'empereur Paul, était un singulier symptôme des progrès de l'ambition russe depuis trois quarts de siècle. En effet, il y avait à peine quatre-vingts ans que Pierre le Grand, attirant pour la première fois l'attention de l'Europe, se bornait à vouloir influer sur le nord du continent, en luttant contre Charles XII pour faire un roi de Pologne. Quarante ans après, la Russie, portant déjà son ambition en Allemagne, luttait contre Frédéric avec

l'Autriche et la France, pour empêcher la formation de la puissance prussienne. Quelques années plus tard, en 1772, elle partageait la Pologne. En 1778, elle faisait un pas de plus, et, réglant de moitié avec la France les affaires allemandes, elle interposait sa médiation entre la Prusse et l'Autriche, prêtes à en venir aux mains pour la succession de Bavière, et avait l'insigne honneur de garantir à Teschen la constitution germanique. Enfin, avant que le siècle fût révolu, en 1799, elle envoyait cent mille Russes en Italie, non pour une question de territoire, mais pour une question morale, pour la conservation, disait-elle, de l'équilibre européen, de l'ordre social, menacés par la Révolution française.

Jamais en si peu d'années un tel agrandissement d'influence n'était échu à une même puissance. Paul, en voulant se faire l'arbitre de toutes choses, pour prix de son alliance avec le Premier Consul, n'était donc que le fou d'une politique qui, dans le cabinet russe, était profondément réfléchie. Son représentant à Paris exigeait, avec une morgue froide et soutenue, ce que son maître demandait avec le désordre accoutumé de ses volontés. Il affectait même assez maladroitement de se faire le protecteur des petites puissances qui étaient maintenant à la merci de la France, après l'avoir offensée. La cour de Naples avait voulu se placer sous cette protection, ce qui lui avait peu réussi, car M. de Gallo avait été renvoyé de Paris, et sa cour obligée de subir à Florence les conditions du Premier Consul. M. de Saint-Marsan, chargé de représenter la maison de Savoie auprès de la République française, ayant voulu faire comme M. de Gallo, avait été renvoyé de même.

M. de Kalitcheff s'était hâté de réclamer pour les cours de Naples et de Turin, dont son maître avait garanti les Etats; et il entendait, en signant un traité avec la France, ne pas se borner à stipuler le rétablissement des bons rapports entre deux empires qui n'avaient rien à se disputer ni sur terre ni sur mer, mais régler les affaires d'Allemagne et d'Italie presque dans tous leurs détails, et jusqu'à celles de l'Orient, car il persistait à demander la restitution de l'Egypte à la Porte.

Malgré le désir de ménager l'empereur Paul, on avait répondu avec fermeté à son ambassadeur. On avait consenti à joindre au traité patent, qui rétablirait purement et simplement la paix et l'amitié entre les deux Etats, une convention secrète, dans laquelle on prendrait l'engagement de se concerter avec la Russie pour le règlement des indemnités germaniques, de favoriser particulièrement les cours de Baden, de Wurtemberg et de Bavière, qui étaient ses alliées ou ses parentes; de réserver un dédommagement à la maison de Savoie, si on ne lui rendait pas ses Etats, mais sans dire ni où, ni quand, ni combien; car le Premier Consul avait déjà le projet de garder le Piémont pour la France. C'était là tout ce qu'on voulait concéder. Quant à Naples, le traité de Florence était déclaré irrévocable; et quant à la restitution de l'Egypte, on avait formé la résolution de ne pas même écouter une parole sur ce sujet.

M. de Kalitcheff insistant avec un ton et des manières assez étranges, on avait fini par ne plus lui répondre, et par le laisser à Paris assez embarrassé de son rôle, et des engagements qu'il avait pris avec les petites puissances. On en était là lorsqu'on apprit la mort tragique de Paul. M. de Kalitcheff, sans attendre les ordres de son nouveau souverain, voulant sortir de la fausse position où il s'était mis, adressa le 26 avril une note péremptoire à M. de Talleyrand, dans laquelle il demandait une réponse immédiate sur tous les points de la négociation, se plaignant de ce que des choses accordées, disait-il, à Berlin, entre le général Beurnonville et M. de Krudener, étaient contestées à Paris. Il semblait même insinuer que si les Etats faibles n'étaient pas mieux traités par la France, la gloire du Premier Consul en souffrirait, et que son gouvernement serait confondu avec les gouvernements révolutionnaires qui l'avaient précédé.

M. de Talleyrand lui répondit sur-le-champ que sa dépêche était déplacée, qu'elle manquait aux égards que se doivent entre elles des puissances indépendantes; qu'on ne la mettrait pas sous les yeux du Premier Consul, dont elle offenserait la dignité; que M. de Kalitcheff pouvait donc la regarder comme non avenue, et que la réponse sollicitée au nom de son cabinet ne lui serait faite que lorsque la demande en serait renouvelée en d'autres termes et dans une autre dépêche.

Cette leçon sévère fit effet sur M. de Kalitcheff. Il parut s'inquiéter des conséquences de sa démarche. Déjà même les petits protégés qui s'abritaient derrière lui avaient peur de son protectorat, et en étaient aux regrets de lui avoir recommandé leurs intérêts. M. de Kalitcheff, réduit ou à rester sans réponse, ou à reproduire ses réclamations dans une meilleure forme, écrivit une seconde dépêche dans laquelle il réitérait sa demande d'explication, mais en énumérant chaque objet, sans réflexion aucune, sans plainte et sans compliments. La dépêche était froide, mais convenable. Il lui fut dit alors par M. de Talleyrand, que dans la forme nouvelle ses questions serait soumises au Premier Consul, et obtiendraient prochainement une réponse. Il fut ajouté par M. de Talleyrand que la dernière dépêche serait seule conservée dans les archives de la chancellerie française, et que la précédente y serait détruite.

Quelques jours après, M. de Talleyrand répondit à M. de Kalitcheff en termes polis, mais fort positifs. Il renouvela sur tous les points le dire du cabinet français, et ajouta cette réflexion fort naturelle, que si la France avait consenti, sur plusieurs des affaires les plus importantes de l'Europe, à se concerter amicalement avec la Russie, et avait paru disposée à faire ce que celle-ci désirait, c'était en considération de l'alliance intime contractée avec Paul I[er] contre la politique britannique; mais que depuis l'avénement du czar Alexandre, il fallait, avant d'accorder les mêmes choses, savoir si le nouvel empereur entrerait dans les mêmes vues, et avoir la certitude qu'on trouverait en lui un allié aussi résolu que dans l'empereur défunt.

A partir de ce jour, M. de Kalitcheff se tint tranquille, et attendit les instructions de son nouveau maître.

C'était un prince singulier que celui qui venait de monter sur le trône des czars, singulier comme la plupart des princes qui ont régné sur la Russie depuis un siècle. Alexandre avait vingt-cinq ans, une stature élevée, une figure noble et douce quoique peu régulière, une intelligence pénétrante, un cœur généreux, une grâce parfaite. Toutefois, on pouvait apercevoir en lui quelques traces des infirmités paternelles. Son esprit vif, impressionnable et changeant, s'attachait tour à tour aux idées les plus contraires. Mais tout n'était pas entraînement chez ce prince remarquable : il y avait dans son intelligence étendue et prompte à varier, des profondeurs qui échappaient aux meilleurs observateurs. Il était honnête, et en même temps dissimulé, capable d'artifice, et déjà on avait pu apercevoir quelque chose de ses qualités et de ses défauts dans les tragiques événements qui avaient précédé son arrivée au trône. Gardons-nous cependant de calomnier ce prince illustre : il s'était fait complétement illusion sur les projets du comte Pahlen; il avait cru, avec l'inexpérience de son age, que l'abdication de son père était le seul but, et serait le seul résultat de la conjuration dont on lui avait fait la confidence; il avait cru, en s'y prêtant, sauver l'empire, sa mère, ses frères, lui-même, d'étranges violences. Eclairé aujourd'hui par l'événement, il détestait son erreur et ceux qui la lui avaient fait commettre. Ce jeune empereur enfin, noble d'aspect, gracieux de manières, spirituel, enthousiaste, mobile, artificieux, difficile à saisir, était doué d'un charme personnel infini, et destiné à exercer sur ses contemporains la plus grande séduction. Il était même appelé à exercer cette séduction sur l'homme extraordinaire, si difficile à tromper, qui dominait alors la France, et avec lequel il devait avoir un jour de si grands et de si terribles démêlés.

L'éducation donnée à ce jeune prince avait été fort étrange. Elevé par le colonel Laharpe, qui lui avait inspiré les sentiments et les idées d'un républicain suisse, Alexandre avait subi, avec sa facilité ordinaire, l'influence de son précepteur, et s'en ressentait visiblement en montant sur le trône. Pendant qu'il était prince impérial, toujours soumis à un joug assez dur, tantôt celui de Catherine, tantôt celui de Paul, il avait noué des liaisons avec quelques jeunes gens de son âge, tels que M. Paul de Strogonoff, M. de Nowosiltzoff, et surtout le prince Adam Czartoryski. Ce dernier, issu de l'une des plus grandes familles de Pologne, et fort attaché à sa patrie, était à Saint-Pétersbourg une espèce d'otage; il servait dans le régiment des gardes, et vivait à la cour avec les jeunes grands-ducs. Alexandre, attiré vers lui par une sorte d'analogie de sentiments et d'idées, lui communiquait les rêves de sa jeunesse. Tous deux déploraient en secret les malheurs de la Pologne, ce qui était bien naturel chez un descendant des Czartoryski, mais assez étonnant chez le petit-fils de Catherine; et Alexandre faisait serment à son ami, quand il serait monté sur le trône, de rendre à la malheureuse Pologne ses lois et sa liberté.

Paul s'était aperçu de cette intimité, en avait conçu quelque ombrage, et avait exilé le prince Czartoryski, en le nommant ministre de Russie auprès d'un roi sans Etats, auprès du roi de Sardaigne. A peine Alexandre fut-il empereur qu'il envoya un courrier à son ami, résidant alors à Rome, et le fit venir à Saint-Pétersbourg. Il réunit aussi autour de lui MM. Paul de Strogonoff et de Nowosiltzoff. Il forma ainsi une espèce de gouvernement occulte, composé de jeunes gens sans expérience, animés de sentiments généreux, que tous n'ont pas conservés, remplis d'illusions, et peu propres, il faut le dire, à diriger un grand État dans les difficiles conjonctures du siècle. Ils étaient impatients de se débarrasser des vieux Russes qui avaient gouverné jusque-là, et avec lesquels ils ne sympathisaient sous aucun rapport. Un seul personnage plus âgé, plus grave, le prince Kotschoubey, mêlé à cette société de jeunes hommes, tempérait par une raison plus mûre la vivacité de leur âge. Il avait vu l'Europe, acquis des connaissances précieuses, et entretenait constamment son souverain des améliorations qu'il croyait utile d'apporter au régime intérieur de l'empire. Tous ensemble blâmaient la politique qui avait consisté d'abord à faire la guerre à la France à cause de la Révolution, puis à la faire à l'Angleterre pour une thèse de droit des gens. Ils ne voulaient ni d'une guerre de principes à la France, ni d'une guerre maritime à l'Angleterre. Le grand empire du Nord, suivant eux, devait tenir la balance entre ces deux puissances, qui menaçaient de dévorer le monde dans leur lutte, et devenir ainsi l'arbitre de l'Europe, l'appui des Etats faibles contre les Etats forts. Mais, en général, ce qui les préoccupait, c'était moins la politique extérieure que la régénération intérieure de l'empire : ils ne méditaient pas moins que de lui donner des institutions nouvelles, modelées en partie sur ce qui se voyait dans les pays civilisés : ils avaient, en un mot, la générosité, l'inexpérience et la vanité de la jeunesse.

Les ministres ostensibles d'Alexandre étaient de vieux Russes, prévenus contre la France, entêtés pour l'Angleterre, et, de plus, fort désagréables à leur souverain. Le comte Pahlen seul, grâce à la fermeté de son jugement, ne partageait pas les préjugés de ses collègues, et voulait qu'on ne se livrât à aucune influence, qu'on restât neutre entre la France et l'Angleterre. Sous ce rapport, ses idées convenaient au nouvel empereur et à ses amis. Mais le comte Pahlen avait le tort de traiter Alexandre en prince adolescent, qu'il avait placé sur le trône, qu'il avait dirigé, qu'il voulait diriger encore. La vanité très-sensible de son jeune maître en était souvent blessée. Le comte Pahlen traitait surtout avec dureté l'impératrice douairière, qui étalait une douleur fastueuse et une haine ardente contre les meurtriers de son époux. Dans un établissement religieux qui dépendait d'elle, l'impératrice douairière avait fait placer une figure de la Vierge, avec l'empereur Paul à ses pieds, implorant la

vengeance du ciel contre ses assassins. Le comte Pahlen fit enlever l'image malgré les cris de l'impératrice et le mécontentement de son fils. Un ascendant exercé aussi rudement ne pouvait être durable.

Dans les premiers jours du règne, le comte Panin continua de présider aux relations extérieures; le comte Pahlen resta le ministre influent, se mêlant de toutes les affaires. Alexandre, après s'être concerté avec ses amis, travaillait ensuite avec ses ministres ostensibles. Sous ces influences diverses, quelquefois contraires, on résolut de traiter avec l'Angleterre, et de commencer par lever l'embargo sur le commerce britannique, embargo qui, suivant Alexandre, était une mesure injuste. On décida qu'il fallait faire avec lord Saint-Helens un règlement maritime, qui sauvât, sinon les droits des neutres, au moins les intérêts de la navigation russe. Alexandre, rangeant au nombre des idées peu raisonnables de son père la prétention d'être grand maître de l'ordre de Jérusalem, déclara qu'il ne voulait en être que le protecteur, en attendant que les diverses langues qui composaient l'Ordre se fussent rassemblées, et eussent nommé un nouveau grand maître. Cette résolution faisait évanouir bien des difficultés, soit avec l'Angleterre, qui tenait beaucoup à Malte, soit avec la France, qui n'avait pas voulu s'engager à une guerre à outrance pour faire rendre cette île à l'Ordre, soit enfin avec Rome et l'Espagne, qui n'avaient jamais consenti à reconnaître pour grand maître de Saint-Jean de Jérusalem un prince schismatique.

Pour faire cesser un autre sujet de contestation, celui-ci avec la France, il fut décidé qu'on ne demanderait plus l'évacuation de l'Égypte; car, en réalité, on était plutôt intéressé à la voir dans les mains des Français que dans celles des Anglais. Quant à Naples et au Piémont, on était lié, se disait-on, par des traités solennels, et Alexandre, au début de son règne, prétendait donner une grande idée de sa loyauté. Il fut arrêté qu'on réclamerait pour la cour de Naples, non plus la révocation du traité de Florence, mais la garantie de ses États actuels, et l'évacuation, à la paix, du golfe de Tarente. Quant au Piémont, on résolut de demander pour la maison de Savoie ou le Piémont même, ou, à défaut, une indemnité proportionnée. Enfin Alexandre entendait régler de concert avec la France l'indemnité promise aux princes allemands pour leurs pertes territoriales à la gauche du Rhin. Rien de tout cela ne présentait de difficultés, car le Premier Consul y avait déjà consenti. M. de Kalitcheff fut rappelé, et on choisit pour le remplacer M. de Markoff, homme d'esprit, mais, sous le rapport des formes, ne valant pas mieux que son prédécesseur.

Duroc, envoyé pour féliciter le nouvel empereur, trouva, en arrivant à Saint-Pétersbourg, tous ces points résolus, et reçut, tant des ministres que du monarque lui-même, un excellent accueil. Sa bonne tenue, son intelligence réussirent en Russie comme en Prusse, et il sut inspirer l'estime et la confiance. Après les audiences d'apparat, il obtint plusieurs entretiens particuliers, dans lesquels Alexandre mit une sorte de coquetterie à se montrer à découvert devant le représentant du Premier Consul. Un jour, notamment, dans l'un des jardins publics de Saint-Pétersbourg, ce prince aperçut Duroc, alla vers lui, le traita avec une familiarité pleine de grâce, fit éloigner ses officiers, et, le conduisant dans un lieu écarté, sembla s'expliquer avec un complet abandon. — Je suis, lui dit-il, ami de la France, et depuis longtemps. J'admire votre nouveau chef, j'apprécie ce qu'il fait pour le repos de son pays et l'affermissement de l'ordre social en Europe. Ce n'est pas de moi qu'il pourra craindre une nouvelle guerre entre les deux empires. Mais qu'il me seconde, et cesse de fournir des prétextes à tous les jaloux de sa puissance. Vous le voyez, j'ai fait des concessions. Je ne parle plus de l'Égypte; j'aime mieux qu'elle soit à la France qu'à l'Angleterre, et si, par malheur, les Anglais s'en emparaient, je me joindrai à vous pour la leur arracher. J'ai renoncé à Malte, afin de supprimer l'une des difficultés qui entravaient la paix de l'Europe. Je suis lié aux rois de Piémont et de Naples par des traités; je sais qu'ils ont eu des torts envers la France; mais que vouliez-vous qu'ils fissent, entourés et dominés, comme ils l'étaient, par l'Angleterre? Je verrais avec un grand chagrin que le Premier Consul s'emparât du Piémont, ainsi que les actes récents de son administration tendent à le faire croire. Naples se plaint de l'enlèvement d'une portion de son territoire. Tout cela n'est pas digne de l'ambition du Premier Consul, et nuit à sa gloire. On ne l'accuse pas, comme les gouvernements qui l'ont précédé, de menacer l'ordre social, mais on l'accuse de vouloir envahir tous les États. Cela lui fait tort, et m'expose, moi, aux criailleries de ces petits princes, dont je suis obsédé. Qu'il fasse cesser entre nous ces difficultés, et nous vivrons à l'avenir en parfaite intelligence. —

Alexandre, s'abandonnant davantage, ajouta : Ne rapportez rien de tout ceci à mes ministres; soyez discret; n'employez que des courriers sûrs. Mais dites au général Bonaparte de m'envoyer des hommes auxquels je puisse me confier. Les relations les plus directes seront les meilleures, pour établir la bonne intelligence entre les deux gouvernements. — Alexandre dit quelques mots encore relativement à l'Angleterre. Il affirma qu'il ne voulait pas lui livrer la liberté des mers, propriété commune de toutes les nations; que s'il avait levé l'embargo sur ses vaisseaux, c'était par esprit de justice. Les traités antérieurs accordaient, en cas de rupture, une année aux négociants anglais pour liquider leurs affaires; c'était donc une injustice que de saisir leurs propriétés; et je n'en veux pas commettre, s'écria vivement Alexandre, c'est là mon seul motif. Mais je n'entends point me livrer à l'Angleterre. Il dépend uniquement du Premier Consul que je sois et demeure son allié, son ami. —

Le jeune empereur, dans cet entretien, s'était montré simple, confiant, désireux surtout de se mettre à part de ses ministres, et de faire voir qu'il avait ses vues et sa politique personnelles.

Duroc quitta Saint-Pétersbourg comblé de ses égards et des témoignages de sa faveur.

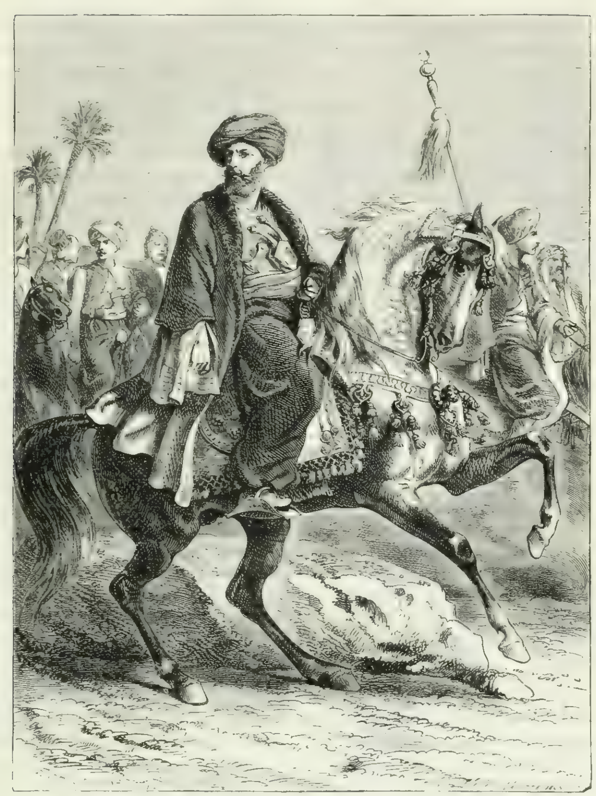
Il était évident, d'après ces communications, que la Russie ne pouvait plus être d'un grand secours contre l'Angleterre, mais aussi qu'à l'avenir on aurait beaucoup moins de difficultés avec elle pour l'arrangement des affaires générales. Le Premier Consul, certain aujourd'hui de pouvoir s'entendre avec cette cour, ne se hâta pas de terminer la négociation, parce que le temps semblait chaque jour aplanir les difficultés qui subsistaient encore entre elle et nous. L'Angleterre, en effet, témoignait en ce moment peu d'intérêt pour les maisons de Naples et de Piémont; et si, comme on avait lieu de le croire, elle ne faisait plus de ce qui les concernait l'une des conditions de la paix, il devait être bien plus facile de se conduire comme on le voudrait à l'égard de ces deux maisons, lorsque l'Angleterre elle-même les aurait livrées au Premier Consul.

La négociation avec l'Angleterre devenait donc l'objet essentiel et à peu près unique du moment. Pour la conduire, il fallait non-seulement traiter habilement à Londres, mais aussi pousser vivement la guerre en Portugal, et bien disputer l'Egypte aux forces britanniques, car l'issue des événements dans ces deux régions devait exercer sur le traité futur une grande influence. Le Premier Consul, voulant mettre de nouveaux poids dans la balance, faisait même des préparatifs fort apparents à Boulogne et à Calais, pour donner à entendre que ce moyen extrême d'une expédition contre l'Angleterre, auquel le Directoire avait longtemps songé, n'était ni hors de ses calculs, ni hors de ses moyens. Des corps nombreux s'avançaient vers cette partie de la France, et on réunissait sur les côtes de la Normandie, de la Picardie, de la Flandre, un grand nombre de chaloupes canonnières, solidement construites, fortement armées, capables de porter des troupes et de traverser le Pas-de-Calais.

Ainsi qu'on en était convenu, lord Hawkesbury et M. Otto avaient employé le milieu d'avril 1801 (germinal an IX) en conférences diplomatiques. Suivant l'usage, les premières prétentions avaient été excessives. L'Angleterre proposait une base d'arrangement fort simple, c'était l'*uti possidetis*, c'est-à-dire que chacune des puissances gardât ce que les événements de la guerre avaient mis en ses mains. L'Angleterre, en effet, profitant de la longue lutte de l'Europe contre la France, s'était enrichie pendant que ses alliés s'épuisaient, et avait pris les colonies de toutes les nations. Elle s'était emparée du continent entier des Indes, ainsi que des positions commerciales les plus importantes dans les quatre parties du monde. Sur les Hollandais, elle avait acquis Ceylan, cette île si vaste et si riche, qui, placée à l'extrémité de la péninsule indienne, en forme un si beau complément. Elle avait acquis les autres possessions des Hollandais dans la mer des Indes, moins, il est vrai, la grande colonie de Java. Elle leur avait enlevé, entre les deux Océans, le cap de Bonne-Espérance, l'une des stations maritimes du globe les mieux situées. Ses efforts les plus constants n'avaient pu lui procurer l'île de France, que nous n'avions pas cessé de posséder. Dans l'Amérique méridionale, elle avait encore arraché aux malheureux Hollandais, les plus maltraités dans cette guerre, les territoires de la Guyane s'étendant entre l'Amazone et l'Orénoque, tels que Surinam, Berbice, Demerari, Essequibo, contrées superbes, qui ne présentaient pas, qui ne présentent pas encore aujourd'hui un notable développement agricole et commercial, mais qui sont appelées un jour à une immense prospérité, et qui avaient alors l'avantage d'être un pas fait vers les grandes colonies espagnoles du continent américain. L'Angleterre convoitait ces colonies; elle avait l'intention de les pousser au moins à l'indépendance, pour se venger de ce qui lui était arrivé dans l'Amérique du Nord, et se flattait d'ailleurs avec raison qu'une fois devenues indépendantes, elles seraient bientôt la proie de son commerce. C'est pour ce même motif qu'elle tenait beaucoup à une conquête faite dans les Antilles, celle-ci sur les Espagnols, la belle île de la Trinité, située tout près de l'Amérique du Sud, comme une sorte de pied-à-terre, heureusement disposé soit pour la contrebande, soit pour l'agression des possessions espagnoles. Elle avait fait une autre acquisition d'une grande valeur dans les Antilles, c'était la Martinique, enlevée aux Français. Les moyens employés avaient été peu légitimes, car les colons de la Martinique, craignant un soulèvement des esclaves, s'étaient mis eux-mêmes en dépôt dans ses mains; et d'un dépôt volontaire elle avait fait une propriété. L'Angleterre tenait à la Martinique, à cause du vaste port renfermé dans cette île. Elle avait pris encore, dans les Antilles, Sainte-Lucie, Tabago, îles médiocres en comparaison des précédentes, et, vers la région de la pêche, Saint-Pierre et Miquelon. Enfin, en Europe, elle avait enlevé aux Espagnols la plus précieuse des Baléares, et aux Français, qui l'avaient conquise sur les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, Malte, la reine de la Méditerranée.

Après ces conquêtes, on peut dire qu'il ne restait pas grand'chose à disputer aux nations maritimes, sauf les possessions continentales des Espagnols dans les deux Amériques. Il est vrai que les Anglais menaçaient, si on persistait à marcher sur le Portugal, de s'en dédommager en prenant le Brésil.

En revanche de ces vastes acquisitions maritimes, la France s'était emparée des plus belles parties du continent européen, beaucoup plus importantes assurément que tous ces territoires lointains; mais elle les avait restituées, sauf la portion comprise dans les grandes lignes des Alpes, du Rhin et des Pyrénées. Elle avait conquis, en outre, une colonie qui à elle seule était un dédommagement de toute la grandeur coloniale ajoutée à l'Angleterre, c'était l'Egypte. Aucune possession ne valait celle-là. Songeait-on à ébranler de nouveau l'empire britannique dans les Indes, l'Egypte était la route la plus sûre pour y arriver. Ne voulait-on, ce qui était plus sage, que ramener vers les ports de la France une partie du commerce de l'Orient, l'Egypte était encore la route naturelle de ce commerce. Pour la paix comme pour la guerre, c'était



Paris. Typ. H. Plon.

Mourad-Bey. (P. 288.)

donc la plus précieuse colonie du globe. Si, dans le moment, le chef du gouvernement français n'avait songé qu'à la France, et point à ses alliés, il pouvait accepter le marché proposé par l'Angleterre; car la Martinique elle-même, seule perte directe et digne d'attention que la France eût faite dans cette guerre, était bien peu de chose à côté de l'Egypte, véritable empire placé entre les mers de l'Orient et de l'Occident, commandant à la fois et abrégeant la route de ces mers. Mais le Premier Consul tenait à honneur de faire rendre aux alliés de la France la plus grande partie de leurs possessions. Il ne dépendait pas de lui d'épargner à la Hollande tous les sacrifices auxquels la condamnait la défection de sa marine, qui avait suivi, comme on sait, le stathouder en Angleterre; mais il tenait à lui faire rendre le Cap et la Guyane; il voulait que l'Espagne, qui n'avait rien acquis dans la guerre, ne perdît rien non plus, et qu'on lui rendît la Trinité et les Baléares; enfin il était décidé à ne céder Malte à aucun prix, car c'était infirmer d'avance la conquête de l'Egypte, la rendre précaire dans nos mains. Son intention était donc de laisser aux Anglais l'Hindoustan, même avec les petits comptoirs de Chandernagor et de Pondichéry qui n'avaient aucun intérêt pour nous; d'y ajouter Ceylan, propriété des Hollandais, mais d'exiger la restitution du Cap, des Guyanes, de la Trinité, de la Martinique, des Baléares, de Malte, et de conserver l'Egypte, en considérant cette conquête comme l'équivalent pour la France de l'acquisition du continent des Indes par l'Angleterre. On va voir comment il se conduisit pour arriver à ce but, pendant une négociation qui dura cinq mois entiers.

A la prétention d'adopter l'*uti possidetis* comme base du futur traité de paix, le négociateur français fut chargé de répondre par des arguments péremptoires. Vous voulez poser en principe, dit-il

à lord Hawkesbury, que chacune des deux nations gardera ce qu'elle a conquis : mais alors la France devrait garder en Allemagne Baden, le Wurtemberg, la Bavière, les trois quarts de l'Autriche; elle devrait garder en Italie toute l'Italie elle-même, c'est-à-dire les ports de Gênes, Livourne, Naples, Venise; elle devrait garder la Suisse, qu'elle se propose d'évacuer dès qu'elle y aura rétabli un ordre de choses raisonnable; elle devrait garder la Hollande, occupée par ses armées, et où s'organiseraient, sous son influence, les plus puissantes escadres. Elle pourrait prendre le Hanovre, le donner comme compensation à certaines puissances du continent, et, par ce moyen, se les attacher à jamais. Elle pourrait enfin pousser à bout la campagne commencée contre le Portugal, dédommager l'Espagne avec les dépouilles de cet Etat, et s'assurer à elle-même de nouveaux ports. Ce sont aussi d'importantes positions maritimes que celles qui s'étendent depuis le Texel jusqu'à Lisbonne et Cadix, depuis Cadix jusqu'à Gênes, depuis Gênes jusqu'à Otrante, depuis Otrante jusqu'à Venise. Si on veut apporter des principes absolus dans la négociation, toute paix est impossible. La France a rendu la plus grande partie de ses conquêtes à tous les gouvernements vaincus par elle : à l'Autriche, elle a rendu une partie de l'Italie; à la cour des Deux-Siciles, le royaume de Naples; au Pape, l'Etat romain tout entier; elle a donné la Toscane, qu'il lui était facile de se réserver, à la maison d'Espagne; elle a rétabli Gênes dans son indépendance; elle se borne à faire de la Lombardie une république amie, et se prépare à évacuer la Suisse, la Hollande, même le Hanovre. Il faut donc que l'Angleterre restitue aussi une partie de ses conquêtes. Celles que la France réclame ne la touchent pas elle-même directement, mais appartiennent à ses alliés. La France se fait un devoir de les recouvrer, pour les leur rendre. D'ailleurs, quand on concède à l'Angleterre l'Inde et Ceylan, que sont auprès de ces possessions celles dont on lui demande la restitution? Si on ne veut pas faire de concession, il faut le dire, il faut déclarer franchement que la négociation n'est qu'un leurre. L'univers saura par la faute de qui la paix est devenue impossible; alors la France fera un dernier effort, et cet effort, difficile, périlleux, sans doute, sera peut-être mortel pour l'Angleterre, car le Premier Consul ne désespère pas de franchir le détroit de Calais à la tête de cent mille hommes.

Lord Hawkesbury et M. Addington négociaient avec le désir d'arriver à une paix avantageuse pour eux, ce qui était tout naturel, mais à une paix prochaine. Ils furent sensibles aux arguments du cabinet français, et frappés de la résolution qui éclatait dans ses paroles. Ils apportèrent donc tout de suite dans la négociation des prétentions plus modérées, et qui amenèrent un rapprochement. Ils répondirent d'abord à l'argument du Premier Consul, tiré des conquêtes restituées par la France, que si la France avait abandonné une partie de ses conquêtes, c'est qu'elle n'aurait pas pu les conserver, tandis qu'aucune marine au monde ne pourrait enlever à l'Angleterre les colonies qu'elle avait conquises; que si la France rendait une partie des territoires occupés par ses armées, elle gardait Nice, la Savoie, les bords du Rhin, et surtout les bouches de l'Escaut et Anvers, ce qui l'agrandissait considérablement, non-seulement sur terre, mais sur mer; qu'il fallait rétablir l'équilibre européen rompu, qu'il fallait le rétablir, sinon sur le continent où il était tout à fait détruit, au moins sur l'Océan; que si la France voulait conserver l'Egypte, l'Inde n'était plus une compensation suffisante pour l'Angleterre, et que le cabinet britannique voulait alors retenir une grande partie de ses nouvelles acquisitions. Toutefois, ajoutait lord Hawkesbury, nous n'avons fait qu'une première proposition; nous sommes prêts à nous départir de ce qu'elle a de trop rigoureux. Nous restituerons quelques-unes de nos conquêtes; dites-nous seulement celles dont la restitution vous tient le plus à cœur.

Le Prem er Consul fit une vive réplique à ces raisonnements des ministres anglais. Il n'était pas exact de dire, suivant lui, que l'Angleterre pût garder toutes ses conquêtes maritimes, tandis, au contraire, que la France n'aurait pas pu garder ses conquêtes continentales. La guerre continentale ayant fini, soit par l'épuisement absolu d'une partie des alliés de l'Angleterre, soit par le dégoût que les autres avaient de son alliance, la France, aidée des ressources de la Hollande, de l'Espagne et de l'Italie, aurait fait tout ce qu'elle aurait voulu sur le continent; et elle était en mesure de faire sur mer beaucoup plus que ne croyaient les ministres britanniques. La France, sans doute, n'aurait pas pu conserver le centre de l'Allemagne et les trois quarts de l'Autriche sans amener un bouleversement en Europe; mais elle aurait pu conclure une paix moins modérée que celle de Lunéville; elle aurait pu, l'Autriche étant épuisée après Hohenlinden, garder l'Italie entière, la Suisse même, sans que personne eût la force de s'y opposer. Quant à l'équilibre continental, il avait été rompu le jour où la Prusse, la Russie, l'Autriche, partagèrent entre elles, sans équivalent pour aucune autre puissance, le vaste et beau royaume de Pologne. Les rives du Rhin, les versants des Alpes, étaient à peine pour la France un équivalent de ce que ses rivaux avaient acquis sur le continent. Sur mer, l'Egypte était à peine une compensation de la conquête des Indes. Il était même douteux qu'avec cette colonie la France conservât ses anciennes proportions maritimes à l'égard de l'Angleterre.

Ces arguments avaient la puissance de la raison, et heureusement aussi celle de la force, car ce n'est pas assez de l'une des deux quand on négocie. On fut bientôt d'accord sur la base de la négociation. Il fut convenu que l'Angleterre, en restant propriétaire de l'Inde, restituerait une partie des conquêtes faites sur la France, l'Espagne et la Hollande. On entra ensuite dans le détail des objets à garder ou à restituer.

Sans accorder formellement la possession de l'Egypte à la France, point sur lequel le négociateur anglais aimait toujours à laisser planer un doute,

cependant il proposait deux hypothèses, celle où la France conserverait l'Egypte, celle où la France y renoncerait, soit qu'elle la perdît par la force des armes, soit qu'elle en fît l'abandon volontaire. Dans la première hypothèse, celle de la conservation de l'Egypte par la France, l'Angleterre, en gardant l'Inde et Ceylan, Chandernagor et Pondichéry compris, exigeait en outre le cap de Bonne-Espérance, une partie des Guyanes, c'est-à-dire Berbice, Demerari, Essequibo, la Trinité et la Martinique dans les Antilles, enfin et par-dessus tout l'île de Malte. Elle aurait rendu les petites possessions hollandaises des Indes, Surinam, les îles insignifiantes de Sainte-Lucie, Tabago, Saint-Pierre et Miquelon, enfin Minorque. Dans la seconde hypothèse, celle où les Français ne resteraient pas en possession de l'Egypte, elle voulait toujours l'Inde et Ceylan; mais elle consentait à rendre les petits comptoirs de Pondichéry et de Chandernagor, le cap de Bonne-Espérance, la Martinique ou la Trinité, l'une des deux à notre choix, en gardant l'autre. Enfin, elle réclamait encore Malte, mais pas d'une manière péremptoire.

Ces restitutions ne suffisaient pas, au jugement du Premier Consul. On s'aborda de plus près encore; on arriva enfin, après un mois de discussion, aux propositions suivantes, qui étaient au fond la pensée des deux gouvernements.

L'Angleterre voulait, dans tous les cas, l'Inde et l'île de Ceylan. Si les Français évacuaient l'Egypte, elle leur laissait les petits comptoirs de Chandernagor et de Pondichéry; elle restituait le Cap aux Hollandais, à condition qu'il serait déclaré port franc; elle leur rendait encore, outre Berbice, Demerari, Essequibo sur le continent américain, l'établissement de Surinam; elle rendait l'une des deux grandes Antilles, la Martinique ou la Trinité, plus Sainte-Lucie, Tabago, Saint-Pierre et Miquelon, enfin l'île de Minorque et Malte. Ainsi, pour résultat de la guerre, elle obtenait, si nous n'avions pas l'Egypte, le continent de l'Inde, Ceylan, plus l'une des deux principales Antilles, la Trinité ou la Martinique; et si nous avions l'Egypte, elle obtenait en outre Chandernagor et Pondichéry, le Cap, la Martinique et la Trinité, enfin Malte; c'est-à-dire que, dans ce second cas, il lui fallait comme précaution nous ôter les deux pied-à-terre de Chandernagor et Pondichéry, placés dans la péninsule indienne, et comme dédommagement, la Trinité, qui menaçait l'Amérique espagnole, la Martinique, qui est le premier port des Antilles, enfin Malte, qui est le premier port de la Méditerranée.

Quoique le Cap, la Martinique ou la Trinité, Malte, demandés comme surplus dans le cas où nous aurions l'Egypte, fussent loin de valoir cette importante possession, et qu'il eût été convenable de céder tout de suite, si cette condition eût été inévitable, le Premier Consul espérait garder l'Egypte, en payant moins cher cette concession. Il espérait que si l'armée anglaise dirigée vers le Nil succombait, que si les Espagnols poussaient vivement la guerre contre le Portugal, il pourrait, tout en gardant l'Egypte, faire restituer le Cap aux Hollandais, la Trinité aux Espagnols, Malte à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et obliger ainsi l'Angleterre à se contenter de l'Inde, de Ceylan, d'une partie des Guyanes, et d'une ou deux petites Antilles.

Tout dépendait donc des événements de la guerre; et les Anglais espérant, de leur côté, qu'elle tournerait à leur avantage, n'étaient pas fâchés d'en attendre l'issue, qui ne pouvait tarder d'être connue, car il s'agissait de savoir si les Espagnols oseraient marcher sur le Portugal, et si les troupes anglaises à bord de l'amiral Keith dans la Méditerranée pourraient toucher terre en Egypte. Il fallait pour connaître ce résultat un mois ou deux au plus. Aussi, de part et d'autre, tout en mettant un grand soin à ne pas rompre la négociation, qu'on voulait sincèrement faire aboutir à la paix, on prit le parti de gagner du temps, et la multiplicité, la complication des objets à débattre, en fournissaient le moyen très-naturel, sans l'emploi de beaucoup de finesse diplomatique.

« Tout dépend, écrivait M. Otto, de deux choses : l'armée anglaise sera-t-elle battue en Egypte? l'Espagne marchera-t-elle franchement contre le Portugal? Hâtez-vous, obtenez ces deux résultats, ou l'un des deux, et vous aurez la plus belle paix du monde. Mais je dois vous dire, ajoutait-il, que si les ministres anglais craignent beaucoup nos soldats de l'armée d'Egypte, ils ne craignent guère la résolution de la cour d'Espagne. »

Aussi le Premier Consul faisait-il de continuels efforts pour réveiller la vieille cour d'Espagne, et pour la faire concourir à ses deux grands desseins, qui consistaient d'une part à se saisir du Portugal, de l'autre à diriger vers l'Egypte les forces navales des deux nations. Malheureusement les ressorts de cette antique monarchie étaient usés. Un roi honnête, mais aveuglé, et absorbé par les soins les plus vulgaires, les moins dignes du trône; une reine livrée aux plus honteuses débauches; un favori vain, léger, incapable, consommaient dans l'insouciance et la licence les dernières ressources de la monarchie de Charles-Quint. Lucien Bonaparte, envoyé en ambassade à Madrid pour le dédommager du ministère de l'intérieur, Lucien, jaloux d'égaler les succès diplomatiques de Joseph, s'agitait en Espagne pour y servir avec éclat la politique de son frère; et il est vrai qu'il y avait acquis de l'influence, grâce à son nom, grâce aussi à la hardiesse heureuse avec laquelle il avait négligé les ministres titulaires, pour aller droit au véritable chef du gouvernement, c'est-à-dire au prince de la Paix. En plaçant ce prince entre le ressentiment ou la faveur du Premier Consul, il avait excité en lui un zèle peu ordinaire pour les intérêts de l'alliance, et lui avait fait adopter complétement le projet de la guerre contre le Portugal. Lucien avait dit à la cour d'Espagne : Vous souhaitez la paix, vous la souhaitez avantageuse, au moins non dommageable, vous voulez la conclure sans avoir perdu aucune de vos colonies; aidez-nous donc à saisir des gages dont nous nous servirons pour arracher à l'Angleterre la plus grande partie de ses conquêtes maritimes. — De pareilles raisons étaient excellentes et sans réplique, mais ce n'étaient pas les plus décisives auprès du prince de la Paix. Lucien

en avait imaginé de plus efficaces. Vous êtes tout ici, avait-il dit au favori, mon frère le sait, il s'en prendra à vous du non-succès des projets de l'alliance. Voulez-vous des Bonaparte pour amis ou pour ennemis? — Ces arguments, employés déjà pour décider la guerre de Portugal, étaient employés tous les jours pour en accélérer les préparatifs. Du reste, quels que fussent les arguments qui agissent sur le prince de la Paix, en faisant cette guerre il ne trahissait pas les intérêts de son pays. Il ne pouvait, au contraire, les mieux servir, car la guerre contre le Portugal était le seul moyen d'arracher à l'Angleterre la restitution des colonies espagnoles.

Les préparatifs étaient accélérés autant que possible, et on y appliquait les dernières ressources de la monarchie. Qui croirait que cette grande et noble nation, dont la gloire a rempli le monde, et dont le patriotisme devait bientôt se produire avec éclat, malheureusement contre nous, qui croirait qu'elle avait de la peine à réunir vingt-cinq mille hommes; qu'avec des ports magnifiques, une grande quantité de vaisseaux, restes du beau règne de Charles III, elle était embarrassée de payer quelques ouvriers dans ses arsenaux, pour remettre ses bâtiments à flot; qu'elle se trouvait enfin dans l'impossibilité de se procurer des vivres pour approvisionner ses flottes? Qui croirait que les quinze vaisseaux espagnols enfermés depuis deux ans à Brest composaient toute sa marine, du moins sa marine en état de servir? La privation des métaux, par suite de l'interruption des relations avec le Mexique, l'avait réduite au papier-monnaie, et le papier-monnaie était arrivé au dernier degré de discrédit. On venait de faire un appel au clergé, qui ne possédait pas dans le moment les fonds dont on avait immédiatement besoin, mais qui jouissait de plus de crédit que la couronne, et en se servant de ce crédit, on avait pu achever les préparatifs commencés.

Vingt-cinq mille hommes, pas trop mal équipés, s'étaient enfin avancés vers Badajoz; mais cela ne suffisait pas. Le prince de la Paix avait déclaré que sans une division française on ne pouvait pas se hasarder à entrer en Portugal. Le Premier Consul avait hâté la réunion de cette division à Bordeaux; bientôt elle avait traversé les Pyrénées, et elle marchait à grandes journées vers Ciudad-Rodrigo. Le prince de la Paix voulait entrer avec les Espagnols par l'Alentejo, pendant que la division française pénétrerait par les provinces de Tras-os-Montes et de Beïra. Le général Saint-Cyr, qui devait commander les Français, était allé à Madrid concerter les opérations avec le prince de la Paix; et quoiqu'il fût peu propre à ménager la susceptibilité d'autrui, en ayant beaucoup lui-même, il avait réussi à faire accepter au prince de bons avis, et à concerter avec lui un plan d'opérations convenable.

Le Portugal, en se voyant serré de si près, avait envoyé à Madrid M. d'Aranjo, auquel on avait refusé passage. M. d'Aranjo s'était alors rendu en France, où il avait trouvé les mêmes refus. Le Portugal se disait prêt à subir toutes les conditions, pourvu qu'il ne fût pas contraint à fermer ses ports aux bâtiments de commerce anglais. Ces offres furent repoussées. Il fut convenu qu'on lui demanderait l'expulsion complète des vaisseaux anglais, tant de guerre que de commerce; qu'on tiendrait trois de ses provinces en dépôt jusqu'à la paix, et qu'on lui ferait payer enfin les frais de l'expédition.

Les troupes des deux nations se mirent en marche, et le prince de la Paix quitta Madrid, la tête remplie des plus beaux rêves de gloire. La cour et Lucien lui-même devaient l'accompagner. Le Premier Consul avait recommandé la plus exacte discipline aux troupes françaises; il leur avait prescrit d'entendre la messe le dimanche, de visiter les évêques lorsqu'on traverserait un chef-lieu de diocèse, en un mot, de se conformer en tout aux coutumes espagnoles. Il voulait que la vue des Français, au lieu d'éloigner les Espagnols, les rapprochât encore davantage de la France.

Tout allait, de ce côté, suivant les désirs du Premier Consul, et suivant le plus grand intérêt de la négociation entamée à Londres. Mais il restait encore beaucoup à faire relativement à l'emploi des forces navales. On a vu de quelle manière devaient concourir au but commun les trois marines de Hollande, de France et d'Espagne. Cinq vaisseaux hollandais, 5 vaisseaux français, 5 vaisseaux espagnols, en tout 15, chargés de troupes, devaient menacer le Brésil ou essayer de reprendre la Trinité. Tout le reste des forces navales était destiné à l'Egypte. Ganteaume, sorti de Brest avec 7 vaisseaux, portant un secours considérable, était en route pour Alexandrie. Les autres bâtiments espagnols et français étaient demeurés à Brest, pour faire craindre sans cesse une expédition en Irlande, tandis qu'une seconde expédition, sortant de Rochefort, donnant la main à 5 vaisseaux espagnols armés au Ferrol, à 6 autres vaisseaux armés à Cadix, devait suivre Ganteaume en Egypte. Mais on n'avait pas pu révéler ce projet à l'Espagne, crainte d'indiscrétion. On lui demanda, sans explication, de faire passer à Cadix la division navale préparée au Ferrol. La cour d'Espagne réclama vivement contre cette direction, allégua le danger de percer les croisières anglaises, très-nombreuses à l'entrée du détroit et dans les environs de Gibraltar. Les vaisseaux du Ferrol étaient d'ailleurs à peine en état de mettre à la mer, tant leur armement avait été retardé. Lucien, sans avouer le projet sur l'Egypte, parla du besoin de dominer la Méditerranée, de la possibilité de tenter dans cette mer quelque chose d'utile aux deux pays, d'essayer peut-être une expédition pour reprendre Minorque. Enfin il arracha les ordres nécessaires, et la division espagnole du Ferrol dut être conduite à Cadix par la flotte française de Rochefort. Ce n'était pas tout : l'Espagne, comme on doit s'en souvenir, avait promis le don de six vaisseaux. Il y avait contestation sur l'époque à laquelle cette condition serait exécutée; mais, comme on allait livrer la Toscane avant même que la Louisiane fût remise à la France, il était bien juste que les vaisseaux fussent donnés immédiatement. Le ministère espagnol se décida à en choisir six dans l'arsenal de Cadix, et à nous les abandonner sur-le-champ; seulement il ne voulait pas les livrer armés et pour-

vus de vivres. On ne pouvait cependant y envoyer de France des canons et du biscuit. C'étaient là de mesquines contestations, en présence de l'ennemi commun, qu'il fallait battre par tous les moyens, si on voulait l'obliger à réduire ses prétentions. Ces difficultés finirent par être résolues comme le souhaitait le Premier Consul. On a déjà vu que l'amiral français Dumanoir était parti en poste pour Cadix, afin de veiller à l'équipement des vaisseaux espagnols devenus français, et d'en prendre le commandement. Cet amiral avait visité les ports de l'Espagne, et y avait trouvé toute la confusion, tout le dénûment de l'opulence négligente et désordonnée. Avec les débris d'un magnifique matériel, avec de nombreux bâtiments fort beaux, mais désarmés, avec des établissements superbes, il n'y avait à Cadix, faute de solde, ni un matelot, ni un ouvrier, pour remettre cette marine à flot. Tout était livré au gaspillage et à l'abandon [1]. Le ministère français avait envoyé à l'amiral Dumanoir des crédits sur les maisons les plus riches de Cadix, et, à force d'argent comptant, cet officier était parvenu à vaincre les principales difficultés. Après avoir choisi les vaisseaux qui avaient le moins souffert du temps et de la négligence espagnole, il les arma en se servant du matériel enlevé aux autres; il se procura des matelots français, les uns émigrés par suite de la Révolution, les autres échappés des prisons d'Angleterre; il en reçut un certain nombre expédiés des ports de France sur des bâtiments légers; il demanda et obtint la permission d'enrôler quelques Espagnols; il engagea au moyen d'une forte solde des Suédois et des Danois. On lui envoya en poste, à travers la Péninsule, les officiers nécessaires pour organiser ses états-majors, et on fit marcher par la Catalogne des détachements d'infanterie française pour compléter ses équipages. Cette division, celle du Ferrol, celle de Rochefort, formant une force d'environ dix-huit vaisseaux, devaient aller en Egypte, après avoir touché à Otrante pour y prendre dix mille hommes de débarquement. Ces projets, dont on a vu plus haut l'exposé, étaient maintenant en complète exécution.

Pour arracher à l'Espagne les faibles efforts qu'on venait d'en obtenir avec tant de peine, le Premier Consul avait rempli toutes ses promesses envers elle avec une fidélité remarquable, et les avait même outre-passées. La maison de Parme ayant reçu, en place de son duché, le beau pays de la Toscane, ce qui était depuis longtemps le vœu le plus ardent de la cour de Madrid, il fallait pour une telle substitution le consentement de l'Autriche. Le Premier Consul s'était appliqué à l'obtenir, et y avait réussi. Le duché de Toscane avait été en outre érigé en royaume d'Etrurie. Le vieux duc régnant de Parme, prince dévot, ennemi de toutes les nouveautés du temps, était frère, comme nous l'avons dit, de la reine d'Espagne. Son fils, jeune homme fort mal élevé, avait épousé une infante, et vivait à l'Escurial. C'est à ces deux jeunes époux qu'on avait destiné le royaume d'Etrurie. Toutefois le Premier Consul n'ayant promis ce royaume qu'en échange du duché de Parme, n'était tenu de livrer l'un qu'à la vacance de l'autre, et cette vacance ne pouvait avoir lieu qu'à la mort ou à l'abdication du vieux duc régnant; mais ce vieux duc ne voulait ni mourir ni abdiquer. Malgré l'intérêt que le Premier Consul avait à se délivrer d'un tel hôte en Italie, il consentit à le tolérer à Parme, en plaçant tout de suite les infants sur le trône d'Etrurie. Seulement il exigea qu'ils vinssent à Paris recevoir la couronne de ses mains, comme autrefois les monarques sujets venaient, dans l'antique Rome, recevoir la couronne des mains du peuple roi. C'était un spectacle grand et singulier, qu'il voulait donner à la France républicaine. Ces jeunes princes quittèrent donc Madrid pour se rendre à Paris, au moment même où leurs parents s'acheminaient vers Badajoz, afin de donner au favori le plaisir d'être vu à la tête d'une armée.

Telles étaient les complaisances au moyen desquelles le Premier Consul espérait éveiller le zèle de la cour d'Espagne, et la faire concourir à ses desseins.

Dans cet instant tout convergeait vers l'Egypte. C'est vers elle que tendaient les efforts, les regards, les craintes, les espérances des deux grandes nations belligérantes, la France et l'Angleterre. Il semblait qu'avant de déposer les armes, ces deux nations voulussent s'en servir une dernière fois, pour terminer avec éclat, et à leur plus grand avantage, la terrible guerre qui ensanglantait le globe depuis dix années.

Nous avons laissé Ganteaume essayant de sortir de Brest, le 3 pluviôse (23 janvier 1801), par une horrible tempête. Les vents avaient été longtemps faibles ou contraires. Enfin, par une bouffée du nord-ouest, qui portait à la côte, on avait mis à la voile, pour obéir à l'aide de camp du Premier Consul, Savary, qui était à Brest avec mission de vaincre toutes les résistances. Ce pouvait être une grande imprudence; mais comment faire en présence d'une flotte ennemie, qui bloquait incessamment la rade de Brest par tous les temps, et ne se retirait que lorsque la croisière devenait impossible? Il fallait ou ne jamais sortir, ou sortir par une tempête qui éloignât les Anglais. L'escadre, forte de 7 vaisseaux, 2 frégates, un brick, tous bâtiments qui marchaient bien, portait 4 mille hommes de troupes, un immense matériel, et de nombreux employés avec leurs familles, croyant aller à Saint-Domingue. On éteignit les feux de l'escadre afin de n'être pas aperçu, et on appareilla au milieu des plus grandes appréhensions. Le vent de nord-ouest était, pour sortir de Brest, le plus dangereux de tous. Il régnait en ce moment avec une extrême violence, mais heureusement il n'acquit toute sa force que lorsqu'on avait déjà franchi les passes et qu'on arrivait au large. On eut à essuyer des rafales horribles et une mer épouvantable. L'escadre marchait en ordre de bataille, le vaisseau amiral en tête : c'était *l'Indivisible*. Il était suivi du *Formidable*, qui portait

[1] Les rapports de cet amiral, qui existent aux archives, non de la marine, mais des affaires étrangères, présentent le plus curieux tableau de ce que peut devenir un grand Etat dans de mauvaises mains.

le pavillon du contre-amiral Linois. Le reste de la division suivait, chaque vaisseau prêt à combattre si l'ennemi se présentait. A peine était-on au large que le vent, toujours plus furieux, emporta les trois huniers du *Formidable*. Le vaisseau *la Constitution* perdit son grand mât de hune; *le Dix-Août* et *le Jean-Bart*, qui le suivaient de près, se placèrent à droite et à gauche, et le gardèrent à vue jusqu'au lendemain, pour venir à son secours s'il en avait besoin. Le brick *le Vautour* faillit être submergé, et allait couler lorsqu'il fut secouru. Au milieu de la tempête et des ténèbres, l'escadre avait été dispersée. Le lendemain à la pointe du jour, Ganteaume, monté sur *l'Indivisible*, resta quelque temps en panne afin de rallier sa division; mais craignant le retour des Anglais, qui jusque-là ne s'étaient pas montrés, et comptant sur les rendez-vous donnés à chaque vaisseau, il fit voile vers le point de ralliement convenu. Ce point de ralliement était à cinquante lieues à l'ouest du cap Saint-Vincent, l'un des caps les plus saillants de la côte méridionale d'Espagne. Les autres vaisseaux de la division, après avoir essuyé la tourmente, réparèrent leurs avaries en mer, au moyen de leur matériel de rechange, et finirent par se réunir tous, sauf le vaisseau amiral, qui, après les avoir attendus, avait fait voile vers le lieu du rendez-vous. Le seul accident de la traversée fut une rencontre de la frégate française *la Bravoure* avec la frégate anglaise *la Concorde*, qui était venue observer la marche de la division. Le capitaine Dordelin, qui commandait *la Bravoure*, alla droit à la frégate anglaise, et lui offrit le combat. Il se plaça bord à bord avec elle, et lui envoya plusieurs volées de canon, qui produisirent sur son pont un affreux ravage. Le capitaine Dordelin faisait ses dispositions pour monter à l'abordage, lorsque la frégate anglaise, manœuvrant de son côté pour échapper à ce péril, se sauva en faisant force de voiles[1].

La frégate française rejoignit la division, et bientôt, sur le méridien indiqué, tous les vaisseaux furent réunis autour du pavillon amiral. On marcha ainsi vers le détroit de Gibraltar, après avoir échappé comme par miracle aux dangers de la mer et de l'ennemi. L'escadre était pleine d'ardeur; elle commençait à deviner où l'on allait, et chacun désirait remplir la glorieuse mission de sauver l'Egypte.

Il importait de se hâter, car la flotte de l'amiral Keith, déjà réunie dans la baie de Macri, sur la côte de l'Asie Mineure, n'attendait plus que les derniers préparatifs des Turcs, toujours fort lents, pour mettre à la voile et porter une armée anglaise aux bouches du Nil. Il fallait donc la devancer, et les circonstances semblaient s'y prêter de la manière la plus heureuse. L'amiral anglais Saint-Vincent, qui commandait le blocus de Brest, averti trop tard de la sortie de Ganteaume, avait envoyé à sa suite l'amiral Calder, avec une force égale à la division française, c'est-à-dire avec 7 vaisseaux et 2 frégates. Les Anglais, ne pouvant imaginer que la division française osât pénétrer dans la Méditerranée, au milieu de tant de croisières, trompés d'ailleurs par tous les rapports, crurent que les Français avaient navigué vers Saint-Domingue. L'amiral Calder se dirigea donc vers les Canaries, pour de là se porter aux Antilles. Pendant ce temps Ganteaume avait embouché le détroit, et rangeait la côte d'Afrique pour se dérober aux croiseurs anglais de Gibraltar. Les vents ne le secondaient pas suffisamment, mais l'occasion était favorable pour remplir sa mission, car l'amiral Anglais Warren, qui croisait sans cesse de Gibraltar à Mahon, n'avait guère que 4 vaisseaux, tout le reste des forces anglaises étant, avec l'amiral Keith, employé au transport de l'armée de débarquement. Malheureusement Ganteaume ignorait ces détails, et la grave responsabilité qui pesait sur sa tête lui causait un trouble involontaire, que jamais les boulets n'avaient produit dans son intrépide cœur. Incommodé par deux bâtiments ennemis qui étaient venus l'observer de trop près, le cutter *le Sprightly* et la frégate *le Succès*, il leur donna la chasse et les prit tous les deux. Enfin il passa le détroit et entra dans la Méditerranée. Il n'avait plus qu'à forcer de voiles et à plonger vers l'Orient. L'amiral Warren, en effet, était blotti dans la rade de Mahon, et l'amiral Keith, embarrassé de deux cents transports, n'avait pas encore quitté les parages de l'Asie Mineure. Les rivages de l'Egypte étaient donc libres, et l'on pouvait porter à l'armée française les secours qu'elle attendait impatiemment et qu'on lui annonçait depuis longtemps. Mais Ganteaume, toujours inquiet du sort de son escadre, et plus encore du sort des nombreux soldats qu'il avait à son bord, se troublait à la vue des moindres bâtiments qu'il rencontrait. Supposant entre lui et l'Egypte une escadre ennemie qui n'y était pas, il était surtout effrayé de l'état de ses vaisseaux, et craignait, s'il fallait précipiter sa marche devant un ennemi supérieur, de ne le pouvoir pas avec des mâtures endommagées par la tempête et hâtivement réparées à la mer. Il avait donc perdu toute confiance. Mécontent de la frégate *la Bravoure*, qui ne marchait pas assez bien à son gré, il voulait s'en défaire et la diriger vers Toulon. Au lieu de l'acheminer tout simplement vers ce port, et de continuer, quant à lui, à longer la côte d'Afrique en naviguant de l'ouest à l'est, il eut le tort de remonter au nord et de venir se placer presque en vue de Toulon. Son intention était d'escorter *la Bravoure* pendant une partie du chemin, afin de la sauver des croiseurs ennemis; mauvaise raison assurément, car il valait cent fois mieux compromettre le sort d'une frégate que le sort de sa mission. Par suite de cette faute, il fut aperçu de l'amiral Warren, qui se hâta de sortir de Mahon. Ganteaume, pour lui imposer, feignit de lui donner la chasse. L'intrépide capitaine Bergeret, commandant le vaisseau français *le Dix-Août*, s'avançant plus vite et plus loin que les autres, vint reconnaître les Anglais de

[1] Les Anglais ont prétendu que c'était la frégate française qui avait abandonné le champ de bataille. Les renseignements puisés auprès de deux officiers supérieurs qui existent encore, et qui faisaient partie de l'escadre, ne m'ont laissé aucun doute sur la vérité du récit que je présente ici.

très-près, et n'aperçut que quatre vaisseaux et deux frégates. Saisi de joie à cette vue, il crut que, supérieurs aux Anglais, nous allions marcher sur eux pour les chasser ou les combattre. Mais tout à coup il reçut le signal de cesser la poursuite et de rejoindre l'escadre. Ce brave officier, désolé, se mit tout de suite en communication avec Ganteaume, lui répéta qu'il était trompé par ses vigies, qu'on n'avait en présence que quatre vaisseaux : vains efforts! Ganteaume crut en voir sept ou huit, et résolut de faire voile au nord. Cependant il était certain (comme les rapports de l'amiral Warren l'ont prouvé depuis) que nous n'avions devant nous que quatre vaisseaux ennemis[1]. Ganteaume se rapprocha donc du golfe du Lion, pour expédier *la Bravoure*, et ayant aperçu de nouveau l'escadre anglaise, il rentra éperdu dans Toulon. Là d'autres inquiétudes l'attendaient : c'était la crainte de la colère du Premier Consul, indigné de voir compromettre, au moment même du succès, une si importante expédition. Cette résolution fatale perdit l'Egypte, qui ce jour même aurait pu être sauvée.

En effet, pendant que Ganteaume louvoyait entre la côte d'Afrique et Mahon, deux frégates, *la Justice* et *l'Egyptienne*, sorties de Toulon avec des munitions et 400 hommes de troupes, avaient fait voile à l'est, et, sans rencontrer un seul vaisseau anglais, étaient entrées dans Alexandrie. Deux autres frégates, *la Régénérée* et *l'Africaine*, parties de Rochefort, venaient de traverser l'Océan et de pénétrer par le détroit dans la Méditerranée, sans éprouver aucun accident. Malheureusement elles s'étaient séparées. *La Régénérée* arriva, sans fâcheuse rencontre, devant Alexandrie le 2 mars 1801 (11 ventôse an IX). *L'Africaine*, jointe par une frégate anglaise pendant la nuit, s'arrêta pour la combattre. Elle avait 300 hommes de troupes à bord, qui, voulant se mêler au combat, amenèrent un désordre affreux, et, après une lutte héroïque, devinrent cause de sa défaite. Elle fut prise par la frégate anglaise. Mais, comme on le voit, sur quatre frégates parties les unes de Toulon, les autres de Rochefort, trois arrivées sans accident, avaient trouvé la côte d'Egypte délivrée de la présence de l'ennemi, et si facilement abordable qu'elles étaient entrées sans coup férir dans le port d'Alexandrie : tant les rencontres sont difficiles sur l'immensité des mers, tant l'audace y peut servir un officier qui veut risquer son pavillon pour l'accomplissement d'un grand devoir!

Ganteaume était entré dans Toulon le 19 février (30 pluviôse), accablé de fatigue, dévoré d'inquiétudes, éprouvant, écrivait-il au Premier Consul, tous les tourments à la fois[2]. Cela devait être, car il venait de compromettre des intérêts du premier ordre. Le Premier Consul, naturellement irritable, contenait peu son humeur quand on avait fait échouer ses projets. Mais il connaissait les hommes; il savait que ce n'était pas dans le moment même de l'action qu'il fallait leur donner des signes de mécontentement, parce qu'en s'y prenant ainsi on les ébranlait au lieu de les ranimer; il savait que Ganteaume avait besoin d'être encouragé, soutenu, et non pas désespéré par les éclats d'une colère que tout le monde redoutait alors comme le plus grand des malheurs. Aussi, loin de l'accabler de ses reproches, lui envoya-t-il son aide de camp Lacuée, afin de le consoler et de le ranimer, afin de mettre à sa disposition des troupes, des vivres, de l'argent, et d'en obtenir immédiatement une nouvelle sortie. Il se borna, pour toute sévérité, à le blâmer doucement d'avoir quitté les parages de l'Afrique pour ceux des Baléares, et d'avoir attiré ainsi l'amiral Warren à sa poursuite.

Ganteaume était un brave homme, bon marin et excellent soldat. L'état de son âme durant ces épreuves fait voir que la responsabilité ébranle les hommes beaucoup plus que le danger du canon. Cela même est honorable pour eux, car cela prouve qu'ils craignent encore plus de compromettre les plans dont ils sont chargés que de compromettre leur vie. Ganteaume, encouragé par le Premier Consul, se mit à l'œuvre; mais il perdit du temps, soit pour réparer les avaries de ses vaisseaux, soit pour attendre les vents favorables. Il restait néanmoins encore quelques instants propices. L'amiral Warren s'était porté vers Naples et la Sicile. L'amiral Keith s'approchait, il est vrai, d'Aboukir avec l'armée anglaise; toutefois il n'était pas impossible de tromper sa vigilance, et de débarquer les troupes françaises, ou au delà d'Aboukir, c'est-à-dire à Damiette, ou en deçà, à vingt ou vingt-cinq lieues à l'ouest d'Alexandrie, ce qui aurait permis à nos soldats de regagner l'Egypte au moyen de quelques marches à travers le désert.

Tandis que les instances du Premier Consul provoquaient une seconde sortie de Ganteaume, de nouvelles lettres parties de Paris pressaient l'organisation des escadres de Rochefort, du Ferrol et de Cadix, pour faire arriver des secours en Egypte par toutes les voies à la fois. Enfin Ganteaume, ranimé par les exhortations du Premier Consul, mêlées de nombreux témoignages de bonté, remit à la voile le 19 mars (28 ventôse). Mais au moment de sortir, le vaisseau *la Constitution* échoua; il fallut attendre deux jours pour le remettre à flot. Le 22 mars (1er germinal), l'escadre appareilla de nouveau avec sept vaisseaux, plusieurs frégates, et se dirigea vers la Sardaigne, sans être aperçue par les Anglais.

Il était fort à désirer que ces efforts réussissent, au moins en partie; car notre armée d'Egypte, livrée à ses seules ressources, avait sur les bras les soldats réunis de l'Orient et de l'Occident. Cependant, même réduite à ses propres forces, elle pouvait vaincre la multitude de ses ennemis, comme elle l'avait fait dans les champs d'Aboukir et d'Héliopolis, si elle était bien conduite. Malheureusement le général Bonaparte n'était plus à sa tête; Desaix et Kléber étaient morts.

Il faut maintenant faire connaître la situation de l'Egypte depuis le funeste coup de poignard qui

[1] Voir un rapport de l'amiral Warren, du 23 avril 1801, inséré au *Moniteur* du 27 messidor an IX (numéro double 296 et 297).

[2] Lettre écrite le 19 février (30 pluviôse), jour même de son entrée à Toulon, et conservée aux archives de la marine.

avait abattu cette noble figure de Kléber, dont le seul aspect, aux bords du Rhin comme aux bords du Nil, suffisait pour raffermir le cœur de nos soldats, pour leur faire oublier les périls, la misère, les douleurs de l'exil. Il faut décrire l'état d'abord prospère de la colonie, et puis son désastre si soudain; il le faut, car il est bon de présenter aux yeux d'une nation le spectacle de ses revers comme celui de ses succès, pour qu'elle y puise des leçons utiles. Certes, au milieu des prospérités inouïes du Consulat, fruit d'une conduite accomplie, un malheur ne saurait obscurcir l'éclat du tableau que nous avons à tracer; mais il faut donner à nos hommes de guerre, et à nos généraux encore plus qu'à nos soldats, la cruelle leçon contenue dans les derniers jours de l'occupation de l'Egypte. Puisse-t-elle les faire réfléchir sur leur penchant trop ordinaire à la désunion, surtout quand une main puissante ne les soumet pas, et ne tourne pas contre l'ennemi commun l'activité de leur esprit et la vivacité de leurs passions!

Lorsque Kléber mourut, l'Egypte paraissait soumise. Après avoir vu l'armée du grand vizir dissipée en un clin d'œil, et la révolte des trois cent mille habitants du Kaire réprimée en quelques jours par une poignée de soldats, les Egyptiens regardaient les Français comme invincibles, et considéraient leur établissement sur les bords du Nil comme un arrêt du destin. Au surplus ils commençaient à se familiariser avec leurs hôtes européens, et à trouver que le nouveau joug était beaucoup moins lourd que l'ancien; car ils payaient moins d'impôts que sous les mameluks, et ne recevaient pas à l'époque de la perception du miri des coups de bâton, comme sous leurs coreligionnaires dépossédés. Murad-Bey, ce prince mameluk d'un caractère si brillant, si chevaleresque, et qui avait fini par s'attacher aux Français, tenait en fief la haute Egypte. Il se montrait vassal fidèle, payait exactement son tribut, et faisait avec soin la police du haut Nil. C'était un allié sur lequel on pouvait compter. Une simple brigade de 2,500 hommes, placée aux environs de Beni-Souef, et toujours facile à replier sur le Kaire, suffisait pour contenir la haute Egypte; ce qui était un grand avantage, vu l'effectif très-restreint de nos troupes.

L'armée française, de son côté, ayant partagé l'erreur de son général à l'époque de la convention d'El-Arisch, et l'ayant réparée avec lui dans les plaines d'Héliopolis, avait le sentiment de sa faute et n'était pas disposée à y retomber. Comprenant qu'elle devait compte à la République d'une si belle possession, elle ne songeait plus à l'évacuer. D'ailleurs le général Bonaparte se trouvait alors parvenu au pouvoir suprême, elle s'expliquait en ce moment les motifs de son départ, et ne le considérait plus comme un déserteur. Se croyant toujours présente aux yeux de son ancien général, elle n'avait plus aucune inquiétude sur son sort futur. Grâce, en effet, à la prévoyance du Premier Consul, qui faisait noliser des navires de commerce dans tous les ports, il ne se passait pas une semaine sans qu'il entrât dans Alexandrie quelques bâtiments plus ou moins grands, qui apportaient des munitions, des denrées d'Europe, des journaux, la correspondance des familles et les dépêches du gouvernement. Par suite de ces communications fréquentes, la patrie était comme présente à tous les esprits. Sans doute, le regret s'en éveillait promptement dans les cœurs, lorsqu'une occasion venait les émouvoir. A la mort de Kléber, par exemple, lorsque le général Menou prit le commandement, tous les yeux se tournèrent encore une fois vers la France. Un général de brigade, présentant ses officiers à Menou, lui demanda s'il songerait enfin à les ramener dans leur patrie. Menou le gourmanda vivement, proclama dans un ordre du jour sa résolution formelle de se conformer aux intentions du gouvernement, qui étaient de garder la colonie à jamais, et tous les cœurs se soumirent de nouveau. Mais, par-dessus tout, le général Bonaparte occupait le pouvoir : c'était toujours pour les anciens soldats d'Italie la meilleure raison de se confier et d'espérer.

La solde était au courant, les denrées à bas prix. Au lieu de fournir la paye du soldat en vivres, on la lui donnait en argent. On ne lui fournissait que le pain en nature. Il avait ainsi le bénéfice du bon marché, et il vivait dans la plus grande abondance, mangeant le plus souvent de la volaille au lieu de viande de boucherie. Le drap manquait; mais, vu la chaleur du climat, on y suppléait, pour une partie de l'habillement, avec de la toile de coton, fort abondante en Egypte. Pour le reste, on avait pris tous les draps apportés par le commerce en Orient, quelle que fût leur couleur. Il en résultait quelque diversité dans l'uniforme; on voyait, par exemple, des régiments habillés en bleu, en rouge, en vert; mais enfin le soldat était vêtu, et présentait même une belle tenue. Le savant colonel Conté rendait à l'armée de grands services par la fécondité de ses inventions. Il avait amené avec lui la compagnie des aérostiers, reste des aérostiers de Fleurus. C'était une réunion d'ouvriers de toutes les professions, organisés militairement. Avec leur secours, il avait établi au Kaire des machines à tisser, à fouler, à tondre les draps; et comme la laine ne manquait pas, on espérait que bientôt on pourrait suppléer complétement aux étoffes d'Europe. Il en était de même de la poudre. Les fabriques établies au Kaire par M. Champy en produisaient déjà une quantité suffisante pour tous les besoins de la guerre. Le commerce intérieur se rétablissait à vue d'œil. Les caravanes, bien protégées, commençaient à venir du centre de l'Afrique. Les Arabes de la mer Rouge se rendaient dans les ports de Suez et de Cosséir, où ils échangeaient le café, les parfums, les dattes, contre les blés et les riz de l'Egypte. Les Grecs, profitant du pavillon turc, et plus agiles que les croiseurs anglais, venaient apporter à Damiette, à Rosette et Alexandrie, de l'huile, du vin et diverses denrées. En un mot, on ne manquait de rien dans le présent, et de grandes ressources se préparaient dans l'avenir. Les officiers, voyant que l'occupation définitive de l'Egypte était chose résolue, faisaient leurs dispositions pour s'y établir le moins tristement possible. Ceux qui vivaient à Alexandrie ou au



Paris Typ. H Plon.

Combat sur le rivage d'Aboukir. (P. 295.)

Kaire, et c'était le plus grand nombre, y avaient trouvé des logements commodes. Des femmes syriennes, grecques, égyptiennes, les unes achetées aux marchands d'esclaves, les autres obéissant à un penchant volontaire, étaient venues partager leur demeure. La tristesse était bannie. Deux ingénieurs avaient construit un théâtre au Kaire, et les officiers y jouaient eux-mêmes des pièces françaises. Les soldats ne vivaient pas plus mal que leurs chefs, et, grâce à cette facilité du caractère français à se familiariser avec toutes les nations, on les voyait fumer, boire du café, en compagnie des Turcs et des Arabes.

Les ressources financières de l'Egypte, bien administrées, permettaient de satisfaire à tous les besoins de l'armée. L'Egypte avait payé sous les mameluks, suivant la plus ou moins grande rigueur des exactions, 36 à 40 millions. Elle ne payait guère aujourd'hui plus de 20 à 25 millions, et la perception était moins dure. Ces 20 à 25 millions suffisaient aux dépenses de la colonie, car toutes ces dépenses réunies n'allaient guère au delà de 1,700,000 francs par mois, c'est-à-dire 20,400,000 francs par an. Le temps, améliorant la perception, la rendant plus exacte et plus douce à la fois, devait alléger les charges de la population et accroître la richesse de l'armée. Il n'était pas impossible de se créer un excédant de 3 à 4 millions par an, qui aurait servi à former un petit trésor, soit pour subvenir aux circonstances extraordinaires, soit pour fournir à des constructions d'utilité ou de défense. L'armée était encore de 25 à 26 mille individus, en comptant les administrations, les femmes, les enfants de beaucoup de militaires et d'employés. Sur ce nombre, on pouvait compter 23 mille soldats, dont 6 mille moins valides, mais en état de défendre les citadelles, et 17 ou 18 mille bien portants, capables du service le plus actif. La cavalerie était superbe; elle égalait les mameluks en bravoure, et les surpassait en discipline. L'artillerie de campagne était rapide et bien servie. Le régiment monté avec des dromadaires avait atteint le plus haut degré de perfection. Il parcourait le désert avec une rapidité extraordinaire, et avait complétement dégoûté les Arabes du pillage. La perte courante en hommes était peu considérable, car on ne comptait alors que 600 malades sur 26 mille individus. Cependant, en suppo-

sant encore une longue guerre, les hommes auraient peut-être manqué ; mais les Grecs s'enrôlaient avec empressement, les Cophtes aussi. Les nègres eux-mêmes, achetés à très-bas prix, et remarquables par leur dévouement, formaient d'excellentes recrues. L'armée, avec le temps, aurait pu recevoir dans ses cadres dix à douze mille soldats, fidèles et vaillants. Confiante jusqu'à l'excès dans sa bravoure et son expérience guerrière, elle ne doutait pas de jeter à la mer les Turcs ou les Anglais qu'on lui enverrait d'Asie ou d'Europe. Il est certain que, bien commandés, ces 18 mille hommes, réunis à propos, et portés en masse sur des troupes nouvellement débarquées, devaient, quoi qu'il arrivât, rester maîtres du rivage de l'Egypte. Mais il fallait qu'ils fussent bien dirigés : c'était la condition du succès pour cette armée, comme pour toute autre.

Qu'on imagine Kléber, ou, ce qui aurait mieux valu, Desaix, le sage, le vaillant Desaix, laissé en Egypte, d'où le tira malheureusement la tendre affection du Premier Consul ; qu'on l'imagine échappant au poignard musulman, et gouvernant l'Egypte pendant quelques années ! Qui peut douter qu'il ne l'eût convertie en une colonie florissante, qu'il n'y eût fondé un superbe empire ? Un climat sain, sans une seule fièvre, une terre d'une fertilité inépuisable, des paysans soumis et comme attachés à la glèbe, des recrues volontaires, quelle supériorité de conditions sur l'établissement que nous fondons aujourd'hui en Afrique !

Mais au lieu de Kléber, au lieu de Desaix, c'est Menou qui était devenu général en chef de l'armée, par droit d'ancienneté. Ce fut un malheur irréparable pour la colonie, et ce fut une faute de la part du Premier Consul de ne l'avoir pas remplacé. N'étant pas sûr de faire arriver à point nommé un ordre en Egypte, il craignait que si l'arrêté qui contenait la nomination d'un nouveau général tombait dans les mains des Anglais, ils ne s'en servissent pour désorganiser le commandement. Ils auraient fait savoir que Menou était destitué, et n'auraient pas transmis l'ordre qui lui donnait un successeur. Le commandement serait donc resté incertain pendant un temps plus ou moins long. Cependant ce motif ne suffirait pas pour excuser le Premier Consul, s'il avait pu connaître la profonde incapacité de Menou sous le rapport militaire. Une raison le décida en faveur de ce général, c'était son zèle connu pour la conservation et la colonisation de l'Egypte. Menou avait, en effet, vivement résisté au projet d'évacuation, combattu l'influence des officiers du Rhin, et s'était fait, en un mot, le chef du parti coloniste. Il avait même poussé l'enthousiasme jusqu'à se convertir à l'islamisme et jusqu'à épouser une femme turque. Il s'appelait Abdallah Menou. Ces singularités faisaient rire nos soldats, naturellement railleurs, mais ne nuisaient pas à l'établissement dans l'esprit des Egyptiens. Menou avait de l'intelligence, de l'instruction, une grande application au travail, le goût des établissements coloniaux, toutes les qualités d'un administrateur, mais aucune des qualités d'un général. Dépourvu d'expérience, de coup d'œil, de résolution, il était en outre tout à fait disgracié sous le rapport physique. Il avait de l'embonpoint, la vue très-faible, et montait gauchement à cheval. C'était un chef mal choisi pour des soldats aussi alertes et aussi hardis que les nôtres. De plus, il manquait de caractère, et, sous son autorité débile, les chefs de l'armée, se divisant, furent bientôt en proie à des discordes funestes.

Sous le général Bonaparte, il n'y eut en Egypte qu'un esprit, qu'une volonté. Sous Kléber, il y eut un moment deux partis, les colonistes et les anti-colonistes, ceux qui voulaient rester, ceux qui voulaient partir. Mais, après l'affront que les Anglais essayèrent d'infliger à nos soldats, affront glorieusement vengé à Héliopolis; après la nécessité reconnue de rester, tout rentra dans l'ordre. Sous l'autorité imposante de Kléber, il y eut union et ordre. Mais il s'écoula peu de temps entre la victoire d'Héliopolis et la mort de Kléber. Dès que Menou eut pris le commandement, l'union disparut.

Le général Reynier, bon officier d'état-major, ayant bien servi en cette qualité dans les armées du Rhin, mais froid, sans extérieur, sans action sur les soldats, jouissait cependant de l'estime universelle. On le considérait comme l'un des officiers les plus dignes de figurer à la tête de l'armée. Il était après Menou le plus ancien. Le jour même de la mort de Kléber, il s'éleva une vive altercation entre Reynier et Menou, non pas pour se disputer le commandement, mais au contraire pour en décliner le fardeau. Aucun des deux ne voulait l'accepter : et, en effet, la situation, ce jour-là, était effrayante. On croyait que le coup de poignard sous lequel avait succombé le général Kléber était le signal d'un vaste soulèvement organisé dans toute l'Egypte par l'influence des Turcs et des Anglais. On devait donc craindre beaucoup la pesante responsabilité du commandement dans des circonstances aussi critiques. Menou se rendit néanmoins aux instances de Reynier et des autres généraux, et consentit à devenir le chef de la colonie. Mais on fut bientôt éclairé sur la situation par la tranquillité profonde qui suivit la mort de Kléber, et le commandement, refusé d'abord, fut regretté ensuite. Le général Reynier désira donc ce qu'il avait commencé par ne pas vouloir. Sous un extérieur froid, modeste, timide même, il cachait une vanité profonde. L'autorité de Menou lui devint insupportable. Tranquille et soumis jusque-là, il se montra dès lors frondeur et tracassier. A tout il trouvait à redire. Menou avait accepté le commandement sur les instances mêmes de ses compagnons d'armes, et s'était qualifié de *commandant en chef par intérim :* Reynier critiquait le titre pris par Menou. Aux funérailles de Kléber, Menou avait assigné les quatre coins du cercueil à des généraux divisionnaires, et s'était placé derrière, à la tête de l'état-major : Reynier trouvait qu'il avait tranché du vice-roi. Menou avait chargé l'illustre Fourier de faire l'éloge de Kléber : Reynier prétendait que c'était une négligence envers la mémoire de Kléber que de le faire louer par un autre. Un retard dans une souscription ouverte pour élever un monument à Kléber, des difficultés sur la succession de ce gé-

néral, bien chétive, comme celle des nobles guerriers de cette époque; ces puérilités et d'autres furent interprétées par Reynier et par ceux qui suivaient son exemple de la plus fâcheuse manière. Nous citons ces misères, qui seraient indignes de l'histoire, si leur petitesse même n'était instructive, en montrant à quoi peut descendre le mécontentement sans motif. Reynier devint donc un lieutenant insoumis, sot et coupable. A lui se joignit le général Damas, ami de Kléber, chef de l'état-major général, et portant dans son cœur toutes les jalousies de l'armée du Rhin contre l'armée d'Italie. L'opposition résida dès lors au sein même des bureaux de l'état-major. Menou ne voulut pas la souffrir si près de lui, et résolut d'enlever au général Damas le poste que celui-ci avait occupé sous Kléber.

Les opposants déconcertés essayèrent de parer le coup en envoyant à Menou, pour négocier avec lui, le sage et brave général Friant, lequel, appliqué uniquement à ses devoirs, étranger à toutes les divisions, ne s'en mêlait que pour chercher à les apaiser. Menou, plus ferme que de coutume, ne se laissa pas fléchir, et remplaça le général Damas par le général Lagrange. Il se trouva dès lors incommodé de moins près par ses ennemis, mais ils n'en furent pas moins irrités, bien au contraire; et la discorde parmi les chefs de l'armée n'en devint que plus scandaleuse et plus inquiétante. Les gens sages gémissaient de l'ébranlement qui pouvait en résulter dans le commandement, ébranlement fâcheux partout, mais plus fâcheux encore lorsqu'on est loin de l'autorité suprême, et placé au milieu de dangers continuels.

Menou, mauvais général, mais administrateur laborieux, travaillait jour et nuit à ce qu'il appelait l'organisation de la colonie. Il fit de bonnes choses, il en fit aussi de mauvaises, et surtout il en fit trop. Il s'occupa d'abord de mettre la solde au courant, en employant à cet usage la contribution de dix millions frappée par Kléber sur les villes égyptiennes, comme châtiment de la dernière révolte. C'était un moyen de maintenir le contentement et la soumission dans l'armée, car, au moment de la convention d'El-Arisch, on avait vu se manifester chez elle quelques mouvements d'insubordination, provoqués en partie par le retard de la solde. Menou regardait donc l'acquittement régulier de ce qui était dû au soldat comme une garantie d'ordre, et il avait raison. Mais il prit l'engagement téméraire de payer la solde, toujours, avant toute autre dépense, oubliant les cas forcés que la guerre pouvait faire naître. Il s'occupa du pain des troupes, qu'il rendit excellent. Il organisa les hôpitaux, et s'appliqua soigneusement à introduire l'ordre dans la comptabilité. Menou était d'une parfaite intégrité, mais un peu enclin à la déclamation. Il exprima si souvent, dans ses ordres du jour, l'intention de rétablir la moralité dans l'armée, qu'il blessa tous les généraux. Ceux-ci demandaient avec amertume si tout était au pillage avant Menou, et si l'honnêteté parmi eux datait de son arrivée au commandement. Il était vrai, effectivement, qu'on avait commis fort peu de malversations depuis l'occupation de l'Egypte. On avait fait après la violation de la convention d'El-Arisch une prise considérable dans le port d'Alexandrie; c'était celle des nombreux bâtiments venus sous pavillon turc pour transporter l'armée en France, et presque tous chargés de marchandises. Une commission devait les vendre au profit du trésor de la colonie. Menou parut désapprouver les opérations de la commission et du général Lanusse, qui commandait à Alexandrie; il rappela celui-ci, de manière à porter atteinte à son caractère, et le remplaça par le général Friant. Le général Lanusse en fut offensé, et, de retour au Kaire, vint accroître le nombre des mécontents. Menou ne s'en tint pas là; il voulut changer le système des contributions, et, sous ce rapport, commit des fautes graves. Sans aucun doute, on pouvait opérer plus tard une réforme dans les finances de l'Egypte. Avec une répartition équitable de l'impôt foncier, avec quelques taxes bien entendues sur les consommations, il était facile de soulager le peuple égyptien, et d'augmenter considérablement les revenus de l'autorité publique. Mais, dans le moment, exposé qu'on était aux attaques du dehors, il ne fallait pas se créer des difficultés au dedans, et faire éprouver à la population des changements dont elle ne saurait pas d'abord apprécier le bienfait. Percevoir avec plus d'ordre et d'équité les anciens impôts, suffisait pour établir entre les mameluks et les Français une comparaison tout à l'avantage de ces derniers, et pour alimenter largement le trésor de l'armée. Menou imagina un cadastre général des propriétés, un nouveau système d'impôt foncier, et surtout l'exclusion des Cophtes, qui, en Egypte, étaient les fermiers des revenus, et jouaient à peu près le rôle que les juifs jouent dans le nord de l'Europe. Ces projets, bons pour l'avenir, étaient fort mauvais pour le présent. Menou, heureusement, n'eut pas le temps de mettre tout son plan à exécution; mais il en eut assez pour créer des contributions nouvelles. Les cheiks *el-beled*, magistrats municipaux de l'Egypte, recevaient à certaines époques l'investiture du pouvoir municipal, et obtenaient, en présent, ou des pelisses, ou des châles, de l'autorité qui les investissait. Ils répondaient à ces dons par des présents de chevaux, de chameaux, de bétail. Les mameluks renouvelaient cette cérémonie le plus souvent possible, à cause du produit dont elle était pour eux l'occasion. Quelques-uns même l'avaient convertie en une prestation en argent. Menou imagina de généraliser cette mesure, et de l'étendre à toute l'Egypte. Il frappa sur les cheiks *el-beled* un impôt qui pouvait monter à deux millions et demi. Ils étaient certainement assez riches pour le payer, et même, pour beaucoup d'entre eux, cet impôt régulier était un véritable dégrèvement. Mais ils avaient une grande influence dans les deux mille cinq cents villages placés sous leur autorité, et c'était s'exposer à les tourner contre soi, que de les soumettre à un impôt absolu, uniforme, sans compensation, qui entraînait d'ailleurs la suppression d'une coutume dont l'effet moral était utile. Menou, possédé du désir d'assimiler l'Egypte à la

France, ce qu'il appelait la civiliser, imagina de plus un système d'octroi. L'Egypte avait ses impôts sur les consommations, qui se percevaient dans les *okels*, espèces d'entrepôts dans lesquels on dépose en Orient toutes les marchandises qui se transportent d'un lieu à un autre. Ce mode de perception était simple et facile. Menou voulut le convertir en un impôt à la porte des villes, fort peu nombreuses en Egypte. Indépendamment du trouble apporté aux habitudes du pays, l'effet immédiat fut de faire renchérir les denrées dans les garnisons, de rejeter une partie de cette charge sur l'armée, et d'exciter de nouveaux murmures. Enfin Menou résolut de faire contribuer les négociants riches, qui échappaient aux charges publiques, c'étaient les Cophtes, les Grecs, les Juifs, les Damasquins, les Francs, etc. Il leur imposa une capitation de 2,500,000 francs par an. Le fardeau n'était pas trop lourd assurément, surtout pour les Cophtes, enrichis par le fermage des impôts. Mais ces derniers avaient été fort maltraités dans la révolte du Kaire; on avait d'ailleurs besoin d'eux, car c'était à leur bourse qu'il fallait s'adresser quand on voulait emprunter quelque somme d'argent. Il n'était donc pas prudent de se les aliéner, pas plus que d'aliéner les commerçants grecs et européens, lesquels, très-rapprochés de nos mœurs, de nos usages, de notre esprit, devaient être nos intermédiaires naturels auprès des Egyptiens. Enfin Menou créa un impôt sur les successions, qu'il voulut étendre même à l'armée, ce qui devint un nouveau grief pour les mécontents.

Cette manie d'assimiler une colonie à la métropole, et de croire qu'en la froissant on la civilise, possédait Menou comme tous les colonisateurs peu éclairés, et plus pressés de faire vite que de faire bien. Pour achever l'œuvre, Menou créa un conseil privé, non pas composé de quatre ou cinq chefs de service, mais d'une cinquantaine d'officiers civils et militaires, pris dans les divers grades. C'était un vrai parlement, que le ridicule empêcha de réunir, Il y ajouta enfin un journal arabe, destiné à porter à la connaissance des Egyptiens et de l'armée les actes de l'autorité française.

Cependant les soldats s'occupaient peu de ces créations. Ils vivaient bien, riaient de Menou, mais aimaient sa bonhomie et sa sollicitude pour eux. Les habitants étaient soumis, et trouvaient, après tout, le joug des Français beaucoup plus supportable que celui des mameluks. Pourtant il y avait des gens infiniment plus irritables, c'étaient les mécontents de l'armée. Pour que Menou ne fût pas blâmé, il aurait fallu qu'il ne fît absolument rien, qu'il ne livrât pas un seul acte à leur critique envenimée, et encore, en ce cas, auraient-ils blâmé son inaction. Mais Menou était trop possédé de la manie d'organiser, pour ne fournir aucune matière à leurs critiques. Ils en profitèrent, et allèrent jusqu'à projeter la déposition du général en chef, acte insensé qui aurait bouleversé la colonie et converti l'armée d'Egypte en une armée de prétoriens. On sonda les corps d'officiers dans plusieurs divisions, mais on trouva l'esprit si sage, si peu tourné du côté des révoltes, qu'on y renonça. Reynier et Damas avaient entraîné Lanusse : tous ensemble entraînèrent Belliard et Verdier, et, le général Friant excepté, tous les divisionnaires firent bientôt partie de cette funeste opposition. Deux anciens conventionnels, que le général Bonaparte avait conduits en Egypte pour occuper leur oisiveté, Tallien et Isnard, étaient au Kaire, et, revenus à leurs anciennes habitudes, se montraient les plus ardents agitateurs. A défaut de la déposition du général en chef, reconnue impraticable, les généraux imaginèrent de faire auprès de lui une démarche de corps, pour présenter leurs observations sur des mesures dont quelques-unes assurément étaient fort critiquables. Ils s'y rendirent sans s'être fait annoncer, et surprirent beaucoup Menou par leur subite apparition. Ils lui exposèrent leurs griefs, qu'il entendit avec assez de déplaisir, mais non sans une certaine dignité. Il promit de tenir compte de quelques-unes de leurs observations, et eut la faiblesse de ne pas réprimer à l'instant même l'inconvenance d'une telle conduite. Cette démarche produisit dans l'armée un vrai scandale, et fut sévèrement blâmée. Du reste, Isnard et Tallien payèrent pour tous, et furent embarqués pour l'Europe.

Sur ces entrefaites arriva l'ordre du Premier Consul, qui confirmait Menou dans sa position, et l'investissait du commandement en chef d'une manière définitive. Cette expression de la volonté suprême vint fort à propos, et fit rentrer dans le devoir une partie des mécontents. Malheureusement de nouvelles tracasseries survinrent, et replacèrent bientôt les choses dans leur premier état. C'est en querelles misérables que ces esprits chagrins, aigris par l'exil, encouragés à la discorde par la faiblesse du commandement, employèrent le temps écoulé depuis Héliopolis jusqu'au moment présent, c'est-à-dire une année : temps précieux, qu'il aurait fallu employer à vivre unis, pour se préparer par l'union à vaincre le redoutable ennemi prêt à descendre en Egypte.

Le Nil baissait, les eaux rentraient dans leur lit, les terres inondées commençaient à sécher. L'époque des débarquements était venue. On touchait au mois de février 1801 (ventôse an IX). Les Anglais et les Turcs se disposaient à livrer de nouveaux assauts à la colonie. Le grand vizir, celui que Kléber avait battu à Héliopolis, était à Gaza, entre la Palestine et l'Egypte, n'ayant pas osé depuis sa défaite reparaître à Constantinople, ne comptant guère plus de dix à douze mille hommes dans son armée, dévorés par la peste, vivant de pillage, et ayant tous les jours à combattre les montagnards de la Palestine, soulevés contre de pareils hôtes. Celui-là n'était pas de longtemps à craindre. Le capitan-pacha, ennemi du vizir, favori du sultan, croisait avec quelques vaisseaux entre la Syrie et l'Egypte. Il aurait voulu renouveler la convention d'El-Arisch, espérant peu de la force des armes pour reconquérir l'Egypte, et se défiant beaucoup des Anglais, qu'il suspectait fort de vouloir arracher cette belle contrée aux Français pour s'en emparer

eux-mêmes. Enfin 18 mille hommes réunis à Macri, dans l'Asie Mineure, les uns Anglais, les autres Hessois, Suisses, Maltais, Napolitains, conduits par des officiers exclusivement anglais et soumis à une excellente discipline, allaient s'embarquer à bord de l'escadre de lord Keith, et descendre en Egypte, sous les ordres d'un bon général, sir Ralph Abercromby.

A ces 18 mille soldats européens devaient se joindre 6 mille Albanais, que le capitan-pacha transportait sur son escadre, 6 mille cipayes venant de l'Inde par la mer Rouge, et une vingtaine de mille hommes, mauvais soldats d'Orient, prêts à rejoindre les 10 mille hommes du grand vizir en Palestine. C'était environ 60 mille soldats que l'armée d'Egypte allait avoir sur les bras. Elle n'avait à leur opposer que 18 mille combattants. Cependant c'était assez, et même plus qu'il n'en fallait si la direction était bonne.

D'abord il n'y avait pas danger d'être surpris, car les avis arrivaient de toutes parts, tant de l'Archipel par les bâtiments grecs, que de la haute Egypte par Murad-Bey, et de l'Europe elle-même par les expéditions fréquentes du Premier Consul. Tous ces avis annonçaient une prochaine expédition, composée à la fois d'Orientaux et d'Européens. Menou, sourd aux avertissements qui lui parvinrent, ne fit, dans ce moment critique, rien de ce qu'il fallait faire et de ce qui était clairement indiqué par la situation.

La bonne politique conseillait d'abord de se ménager soigneusement la fidélité de Murad-Bey, en le traitant convenablement, car il gardait la haute Egypte, et d'ailleurs il préférait les Français aux Turcs et aux Anglais. Menou négligea ce soin, et répondit aux informations de Murad-Bey de manière à nous l'aliéner, s'il l'avait pu. La bonne politique conseillait encore de profiter de la défiance des Turcs à l'égard des Anglais, et, sans renouveler le scandale de la convention d'El-Arisch, de les paralyser au moyen d'une négociation simulée, qui, en les occupant, aurait ralenti leurs efforts. Menou ne songea pas plus à ce moyen qu'aux autres.

Quant aux mesures administratives et militaires que réclamait la circonstance, il ne sut en prendre aucune à propos. Il fallait d'abord faire à Alexandrie, à Rosette, à Damiette, à Ramanieh, au Kaire, partout où l'armée pourrait être rassemblée, de grands approvisionnements de guerre toujours faciles dans un pays aussi abondant que l'Egypte. Menou s'y refusa, ne voulant rien détourner du service de la solde, qu'il avait promis de tenir à jour, et que la difficulté de percevoir les nouveaux impôts permettait tout juste d'acquitter en cet instant. Il fallait remonter la cavalerie et l'artillerie, ressource principale contre une armée de débarquement, ordinairement dépourvue de ces deux armes. Il s'y refusa par les mêmes raisons financières. Il poussa même l'imprévoyance jusqu'à choisir cette époque pour faire couper les chevaux d'artillerie, qui étaient entiers, et que leur fougue rendait incommodes.

Enfin Menou s'opposa aux concentrations de troupes, que la santé des soldats rendait convenables dans cette saison, quand bien même aucun danger n'aurait menacé l'Egypte. En effet quelques signes de peste avaient été aperçus. Camper les troupes et les tirer des villes était urgent, indépendamment du besoin de les rendre plus mobiles. L'armée, répandue dans les garnisons, ou inutilement amassée au Kaire, ou employée à la perception du miri, n'était nulle part en mesure d'agir. Et cependant en bien disposant des 23 mille hommes qui lui restaient, et dont 17 ou 18 mille étaient capables de servir activement, Menou était en mesure de défendre partout l'Egypte avec avantage. Il pouvait être attaqué par Alexandrie à cause de la rade d'Aboukir, située dans le voisinage, et toujours préférée pour les débarquements; par Damiette, autre point propre aux atterrages, quoique beaucoup moins favorable que celui d'Aboukir; enfin, par la frontière de Syrie, où le vizir se trouvait avec les débris de son armée. De ces trois points il n'y en avait qu'un de sérieusement menacé, c'était Alexandrie et la rade d'Aboukir; chose facile à prévoir, car tout le monde le pensait ainsi et le disait dans l'armée. La plage de Damiette, au contraire, était d'un accès difficile, et se liait par si peu de points avec le Delta, que l'armée ennemie, si elle y avait débarqué, aurait été bloquée facilement, et bientôt obligée de se rembarquer. Il n'était donc pas probable que les Anglais vinssent par Damiette. Du côté de la Syrie, le vizir devait inspirer peu de craintes. Il était trop faible, trop rempli du souvenir d'Héliopolis, pour prendre l'initiative. Il ne voulait se porter en avant qu'après que les Anglais auraient réussi à débarquer. Dans tous les cas, c'était un bon calcul que de le laisser avancer, car il serait d'autant plus compromis qu'il se serait porté plus en avant. Le sujet unique des préoccupations du général en chef devait donc être l'armée anglaise, dont le débarquement était annoncé comme très-prochain. Dans cette situation, il fallait laisser une forte division autour d'Alexandrie, c'est-à-dire 4 ou 5 mille hommes de troupes actives, indépendamment des marins et des dépôts destinés à la garde des forts. Deux mille hommes suffisaient à Damiette. C'était assez du régiment des dromadaires pour observer la frontière de Syrie. Une garnison de 3 mille hommes au Kaire, pouvant être rejointe par les 2 mille hommes de la haute Egypte, et renforcée par quelques mille Français des dépôts, suffisait, et au delà, pour contenir la population de la capitale, le vizir eût-il paru sous ses murs. Ces divers emplois absorbaient 11 ou 12 mille hommes sur 17 ou 18 mille de troupes actives. Il restait une réserve de 6 mille hommes d'élite, dont il fallait faire un gros camp, également à portée d'Alexandrie et de Damiette. (Voir la carte nº 12.) Il existait en effet un point qui réunissait toutes les conditions désirables, c'était Ramanieh : lieu sain, au bord du Nil, pas loin de la mer, facile à nourrir, situé à une journée d'Alexandrie, à deux journées de Damiette, à trois ou quatre de la frontière de Syrie. Si Menou avait établi à Ramanieh sa réserve de 6 mille hommes, il pouvait, au premier avis, la

porter en vingt-quatre heures sur Alexandrie, en quarante-huit heures sur Damiette, et, s'il l'avait même fallu, en trois ou quatre jours vers la frontière de Syrie. Une pareille force eût rendu partout impuissantes les tentatives de l'ennemi.

Menou ne songeait à aucun de ces moyens; et non-seulement il n'y songeait point, mais il repoussa les avis de tous ceux qui voulurent l'y faire penser. Les bons conseils lui vinrent de toutes parts, notamment des généraux qui lui étaient opposés. Ceux-ci, on doit leur rendre cette justice, et parmi eux Reynier, plus habitué que les autres aux grandes dispositions militaires, lui révélèrent le danger, lui indiquèrent les mesures à prendre; mais ils s'étaient ôté tout crédit sur le général en chef par leur opposition intempestive, et maintenant qu'ils avaient raison, ils n'étaient pas plus écoutés que lorsqu'ils avaient tort.

Le brave Friant, étranger aux fatales discordes de l'armée, s'occupait avec zèle de la défense d'Alexandrie. Il avait organisé les marins et les hommes des dépôts de manière à pouvoir leur confier la garde des forts; mais cela fait, il n'avait guère plus de 2 mille hommes de troupes actives à réunir sur le lieu où se ferait le débarquement. Encore fallait-il qu'il en consacrât une partie à garder les points principaux de la plage, tels que le fort d'Aboukir, les postes de la Maison-Carrée, d'Edko et de Rosette. Ces points occupés, il ne devait pas lui rester plus de 1200 hommes. Heureusement la frégate *la Régénérée*, venue de Rochefort, avait apporté un renfort de 300 hommes, avec un surcroît de munitions considérable. Grâce à cette circonstance inattendue, la force mobile du général Friant s'éleva jusqu'à 1500 hommes. Qu'on imagine de quel secours eût été en ce moment l'escadre de Ganteaume, si, comptant un peu plus sur la fortune, cet amiral avait apporté les quatre mille soldats d'élite qui se trouvaient à bord de ses vaisseaux!

Le général Friant, dans le dénûment où il était, se bornait à demander deux bataillons de plus, et un régiment de cavalerie. Par le fait, cette force eût suffi, mais il était bien téméraire, dans une telle conjoncture, de se confier en un renfort d'un millier d'hommes. Il faut le dire, la confiance de l'armée en elle-même contribua beaucoup à la perdre. Elle avait pris l'habitude de se battre en Egypte un contre quatre, quelquefois un contre huit, et elle ne se faisait pas une idée exacte des moyens des Anglais en fait de débarquement. Elle croyait qu'ils ne pourraient jamais descendre à terre plus de quelques centaines d'hommes à la fois, sans artillerie et sans cavalerie, et elle imaginait qu'elle en viendrait facilement à bout avec ses baïonnettes. C'était une fatale illusion. Néanmoins, ce renfort demandé par Friant, ce renfort, quelque faible qu'il fût, aurait tout sauvé : on va en juger par les événements.

Le 28 février 1801 (9 ventôse an IX), on aperçut, non loin d'Alexandrie, un canot anglais qui semblait occupé à faire une reconnaissance. On mit des chaloupes à sa poursuite, on le prit ainsi que les officiers qu'il contenait, et qui étaient chargés de préparer le débarquement. Les notes trouvées sur eux ne laissèrent plus aucun doute. Immédiatement après, la flotte anglaise, composée de 70 voiles, parut en vue d'Alexandrie; mais, écartée par un gros temps, elle prit le large. La fortune laissait encore une chance pour préserver l'Egypte des Anglais, car il était probable que leur descente à terre ne serait pas exécutée avant plusieurs jours. La nouvelle transmise par Friant au Kaire y arriva le 4 mars (13 ventôse), dans l'après-midi. Si Menou avait pris alors une résolution prompte et sensée, tout pouvait être réparé. S'il avait fait refluer l'armée entière vers Alexandrie, la cavalerie y serait arrivée en quatre jours, l'infanterie en cinq, c'est-à-dire que le 8 et le 9 mars (17 et 18 ventôse) on aurait pu avoir 10 mille hommes sur la plage d'Aboukir. Il était possible qu'à cette époque les Anglais eussent déjà débarqué leurs troupes, mais il était impossible qu'ils eussent trouvé le temps de débarquer leur matériel, de consolider leur position, et on arrivait encore assez tôt pour les jeter à la mer. Reynier, qui était au Kaire, écrivit le jour même à Menou la lettre la mieux raisonnée. Il lui conseillait de négliger le vizir, qui ne prendrait pas l'initiative, de négliger Damiette, qui ne semblait pas le côté menacé, et de courir avec la masse de ses forces sur Alexandrie. Rien n'était plus juste. En tout cas, on ne compromettait rien en s'acheminant vers Ramanieh, car, arrivé en cet endroit, si on apprenait que le danger était vers Damiette ou vers la Syrie, on pouvait toujours se reporter facilement sur l'un ou l'autre de ces points. On n'avait pas perdu un seul jour, et on s'était rapproché d'Alexandrie, où se montrait le vrai danger. Mais il fallait se décider sur-le-champ, et marcher la nuit même. Menou ne voulut rien entendre, et devint absolu dans ses ordres, tout en restant incertain dans ses idées. Ne sachant pas discerner le point véritablement menacé, il envoya un renfort au général Rampon vers Damiette; il dirigea Reynier avec sa division vers Belbeïs, pour faire face au vizir du côté de la Syrie. Il achemina la division Lanusse vers Ramanieh. Encore ne l'envoya-t-il pas tout entière, car il retint la 88e demi-brigade au Kaire. Il n'expédia sur-le-champ que le 17e de chasseurs. Le général Lanusse avait ordre de se diriger sur Ramanieh, et, suivant les nouvelles trouvées sur ce point, de se porter de Ramanieh sur Alexandrie. Menou demeura de sa personne au Kaire, avec une grosse partie de ses forces, attendant les nouvelles ultérieures dans cette position, si éloignée du littoral. On ne pouvait pousser plus loin l'incapacité.

Pendant ce temps, les événements marchaient avec rapidité. La flotte anglaise était composée de 7 vaisseaux de ligne, d'un grand nombre de frégates, de bricks et de gros bâtiments de la compagnie des Indes, en tout 70 voiles. Elle portait à bord une masse considérable de chaloupes. Comme nous l'avons dit ailleurs, lord Keith commandait les forces de mer, sir Ralph Abercromby celles de terre. Le point qu'ils choisirent pour débarquer fut celui qu'on avait toujours choisi auparavant, c'est-à-dire

la rade d'Aboukir. C'était là que notre escadre avait mouillé en 1798; ce fut là qu'elle fut trouvée et détruite par Nelson; c'est là que l'escadre turque avait déposé les braves janissaires jetés à la mer par le général Bonaparte dans la glorieuse journée d'Aboukir. La flotte anglaise, après avoir été obligée de tenir le large pendant plusieurs jours, retard funeste pour elle, bien heureux pour nous, si Menou avait su en profiter, vint se placer dans la rade d'Aboukir, le 6 mars (15 ventôse), à cinq lieues d'Alexandrie.

La basse Egypte, ainsi que la Hollande, ainsi que Venise, est un pays de lagunes. (Voir la carte nº 12.) Elle présente, comme tous les pays de cette espèce, un caractère qu'il faut s'attacher à saisir, si on veut bien comprendre les opérations militaires dont elle peut devenir le théâtre. Aux points où tous les grands fleuves entrent dans la mer, il se crée des bancs de sable, disposés tout autour de leur embouchure. Ces bancs proviennent de sables que le fleuve entraîne, que la mer repousse, et qui, pressés entre ces deux forces contraires, s'étendent parallèlement au rivage. Ils forment ces barres si redoutées des navigateurs, et toujours si difficiles à franchir, quand on veut sortir du lit des fleuves, ou y entrer. Ces barres s'élèvent successivement jusqu'au niveau des eaux, puis, avec le temps, au-dessus, et présentent de longues plages sablonneuses, battues en dehors par les flots de la mer, baignées en dedans par les eaux fluviales, qu'elles gênent dans leur écoulement. Le Nil, en se jetant dans la Méditerranée, a formé devant ses nombreuses embouchures un vaste demi-cercle de ces bancs de sable. Ce demi-cercle, qui a un développement de soixante-dix lieues au moins, depuis Alexandrie jusqu'à Péluse, est à peine interrompu près de Rosette, de Bourloz, de Damiette, de Péluse, par quelques ouvertures, à travers lesquelles les eaux du Nil se rendent à la mer. Baigné d'un côté par la Méditerranée, il est baigné de l'autre par les lacs Maréotis et Madieh, par le lac d'Edko, par les lacs Bourloz et Menzaleh. Tout débarquement en Egypte devait s'effectuer nécessairement sur l'un de ces bancs de sable. Conduits par l'exemple et la nécessité, les Anglais avaient choisi celui qui forme la plage d'Alexandrie. (Voir la carte nº 18.) Ce banc, long d'environ quinze lieues, s'étendant entre la Méditerranée d'un côté, les lacs Maréotis et Madieh de l'autre, porte à l'une de ses extrémités la ville d'Alexandrie, et à l'autre présente un rentrant demi-circulaire qui se termine à Rosette. C'est ce rentrant demi-circulaire qui forme la rade d'Aboukir. L'un des côtés de cette rade était défendu par le fort d'Aboukir, ouvrage des Français, battant de ses feux la plage environnante. Venaient ensuite quelques monticules de sable, régnant autour du rivage, et allant expirer à l'autre côté de la rade, dans une plaine sablonneuse et unie. Le général Bonaparte avait ordonné de construire un ouvrage sur ces monticules. Si on lui avait obéi, tout débarquement eût été impossible.

C'est au milieu de cette rade que la flotte anglaise vint mouiller, rangée sur deux lignes. Elle attendit sur ses ancres que la houle, devenue moins forte, permît de mettre les chaloupes à la mer. Le 8 au matin (17 ventôse), le temps étant plus calme, lord Keith distribua 5 mille hommes d'élite dans 320 chaloupes. Ces chaloupes, disposées sur deux rangs, et dirigées par le capitaine Cochrane, s'avancèrent, ayant à chacune de leurs ailes une division de canonnières. Ces canonnières recevaient et rendaient une canonnade fort vive.

Le général Friant, accouru sur les lieux, s'était formé un peu en arrière du rivage, afin de mettre ses troupes à l'abri de l'artillerie anglaise. Il avait jeté entre le fort d'Aboukir et le terrain qu'il occupait un détachement de la 25ᵉ demi-brigade, avec quelques pièces de canon. A sa gauche même, il avait placé la 75ᵉ, forte de deux bataillons, et cachée par les monticules de sable; au centre, deux escadrons de cavalerie, l'un du 18ᵉ, l'autre du 20ᵉ de dragons; enfin, à sa droite, la 61ᵉ demi-brigade, forte aussi de deux bataillons, et chargée de défendre la partie basse du rivage. Ces divers corps ne s'élevaient pas à plus de 1500 hommes. Quelques avant-postes occupaient le bord de la mer; l'artillerie française, placée sur les parties saillantes du terrain, balayait la plage de ses boulets.

Les Anglais s'avançaient à force de rames, les soldats couchés dans le fond des chaloupes, les matelots debout, maniant leurs avirons avec vigueur, et supportant avec sang-froid le feu de l'artillerie. Des matelots tombaient, d'autres les remplaçaient à l'instant. La masse, mue par une seule impulsion, s'approchait du rivage. Enfin, elle y touche; les soldats anglais se lèvent du fond des chaloupes, et s'élancent à terre. Ils se forment, et courent aux escarpements sablonneux qui bordaient la rade. Le général Friant, averti par ses avant-postes, qui se retiraient, arrive un peu tard. Cependant il lance la 75ᵉ à gauche, sur les monticules de sable; la 61ᵉ à droite, vers la partie basse du rivage. Celle-ci se précipite avec ardeur, et la baïonnette baissée, sur les Anglais, qui de ce côté se trouvaient sans appui. Elle les pousse avec vigueur, les accule à leurs chaloupes, et y entre avec eux. Les grenadiers de cette demi-brigade s'emparent de douze embarcations, et s'en servent pour faire un feu meurtrier sur l'ennemi. La 75ᵉ, qui, avertie trop tard, avait laissé le temps aux Anglais d'envahir les escarpements de gauche, s'avance avec précipitation pour les enlever. Découverte par ce mouvement, et exposée au feu des canonnières, elle reçoit une affreuse décharge à mitraille, qui d'un coup tue 32 hommes et en blesse 20. Elle est accueillie au même instant par les redoutables feux de l'infanterie anglaise. Cette brave demi-brigade, un instant surprise, et placée d'ailleurs sur un terrain inégal, attaque avec une certaine confusion. Le général Friant veut la faire soutenir, en ordonnant une charge de cavalerie sur le centre des Anglais, qui se déployait déjà dans la plaine, après avoir franchi les premiers obstacles. Le commandant du 18ᵉ de dragons, plusieurs fois appelé pour recevoir les ordres du général, arrive après s'être fait attendre. Le général Friant, au milieu d'une grêle de balles, lui indique avec précision le point d'attaque. Cet

officier, malheureusement peu résolu, n'aborde pas directement l'ennemi, perd du temps à faire un détour, lance mal son régiment, et fait tuer beaucoup de cavaliers et de chevaux sans ébranler les Anglais, et sans dégager la 75e, qui s'acharnait à reprendre les hauteurs sablonneuses de gauche. Restait l'escadron du 20e. Un brave officier, nommé Boussart, qui le commandait, charge à la tête de ses dragons, et renverse tout ce qui se présente devant lui. Alors la 61e, qui, vers la droite, était demeurée maîtresse du rivage, sans pouvoir toutefois vaincre à elle seule la masse des ennemis, se ranime, se jette à la suite du 20e de dragons, pousse la gauche des Anglais sur leur centre, et déjà les oblige à se rembarquer. La 75e, de son côté, sous un feu épouvantable, fait de nouveaux efforts. Si, dans ce moment décisif, le général Friant avait eu les deux bataillons d'infanterie et le régiment de cavalerie qu'il avait tant de fois demandés, c'en était fait, et les Anglais étaient jetés à la mer. Mais une troupe de 1200 hommes d'élite, composée de Suisses et d'Irlandais, tourne les monticules de sable, et déborde la gauche de la 75e. Celle-ci est de nouveau forcée de plier. Elle se retire, laissant à notre droite la 61e, acharnée à vaincre, mais compromise par ses succès mêmes.

Le général Friant, voyant que la 75e étant obligée de rétrograder, la 61e pourrait être enveloppée, ordonne alors la retraite, et l'effectue en bon ordre. Les grenadiers de la 61e, animés par le carnage et le succès, obéissent avec peine aux ordres du général, et, en se retirant, contiennent encore les Anglais par des charges vigoureuses.

Cette malheureuse journée du 8 mars (17 ventôse) entraîna la perte de l'Egypte. Le brave général Friant avait peut-être choisi sa première position un peu trop loin du rivage; peut-être aussi avait-il trop compté sur la supériorité de ses soldats, et supposé trop facilement que les Anglais ne pourraient débarquer que peu de monde à la fois. Mais cette confiance était fort excusable, et, après tout, justifiée, car, s'il avait eu seulement un ou deux bataillons de plus, les Anglais eussent été repoussés, et l'Égypte sauvée. Mais que dire de ce général en chef, qui, depuis deux mois, averti du péril par toutes les voies, n'avait pas concentré ses forces à Ramanieh, ce qui lui aurait permis de réunir dix mille hommes devant Aboukir, le jour décisif? qui, averti encore le 4 mars par une nouvelle positive parvenue ce jour-là au Kaire, n'avait pas fait partir des troupes, qui auraient pu arriver le matin même du 8, et seraient par conséquent arrivées à temps pour repousser les Anglais? Que dire aussi de cet amiral Ganteaume, qui aurait pu déposer quatre mille hommes dans Alexandrie le jour même où la frégate *la Régénérée* en apportait 300, lesquels combattirent sur le rivage d'Aboukir? Que dire de tant de timidités, de négligences, de fautes de tout genre, sinon qu'il y a des jours où tout s'accumule pour perdre les batailles et les empires?

Le combat avait été meurtrier. Les Anglais comptaient 1100 hommes morts ou blessés, sur 5 mille qui avaient débarqué. Nous en avions eu 400 hors de combat, sur 1500. On s'était donc bien battu.

Le général Friant se retira sous les murs d'Alexandrie, et donna les plus prompts avis, soit à Menou, soit aux généraux ses voisins, pour qu'on vînt à son secours.

Cependant tout pouvait être réparé, si on profitait du temps qui restait encore, des forces qu'on avait à sa disposition, et des embarras dans lesquels les Anglais allaient se trouver placés, une fois descendus sur cette plage de sable.

Ils avaient d'abord à débarquer le gros de leur armée, puis à mettre à terre leur matériel, opération qui exigeait beaucoup de temps. Il leur fallait ensuite s'avancer le long de ce banc de sable pour s'approcher d'Alexandrie, avec la mer à droite, les lacs Madieh et Maréotis à gauche, appuyés, il est vrai, par leurs canonnières, mais privés de cavalerie, et n'ayant d'autre artillerie de campagne que celle qu'ils pourraient traîner à bras. Evidemment leurs opérations devaient être lentes, et bientôt difficiles, quand ils seraient en présence d'Alexandrie, réduits, pour sortir de ce cul-de-sac, ou à prendre cette place, ou à cheminer sur les digues étroites par lesquelles on communique avec l'intérieur de l'Egypte. Si on voulait réussir à les arrêter, il ne fallait plus leur livrer de ces combats partiels et inégaux, qui leur donnaient confiance, qui faisaient perdre à nos troupes leur assurance accoutumée, et réduisaient nos forces déjà trop peu nombreuses. Même sans combattre, on avait la certitude, en se plaçant bien, de leur barrer le chemin. Il n'y avait donc qu'une chose utile à faire, c'était d'attendre que Menou, dont l'aveuglement était maintenant vaincu par les faits, eût réuni l'armée tout entière sous les murs d'Alexandrie.

Mais le général Lanusse avait été dirigé avec sa division sur Ramanieh. Ayant appris là ce qui s'était passé du côté d'Aboukir, il se hâta de marcher vers Alexandrie. Il amenait environ 3 mille hommes. Friant en avait perdu 400 sur 1500, dans la journée du 8 mars; mais, ayant rappelé tous les petits postes répandus depuis Rosette jusqu'à Alexandrie, il en avait encore 17 ou 1800. Les forts d'Alexandrie étaient gardés par les marins et les soldats des dépôts. Avec la division Lanusse qui arrivait, on avait donc à peu près 5 mille hommes à mettre en ligne. Les Anglais en avaient débarqué 16 mille, sans compter 2 mille marins. Il ne fallait donc pas combattre encore. Cependant une circonstance entraîna les deux généraux français.

Ce long banc de sable sur lequel étaient descendus les Anglais, séparé par les lacs Madieh et Maréotis de l'intérieur de l'Egypte, ne s'y rattachait que par une longue digue, passant entre les deux lacs, et allant aboutir à Ramanieh. (Voir la carte n° 12 et la carte n° 18.) Cette digue portait à la fois le canal qui amène l'eau douce du Nil à Alexandrie, et la grande route qui unit Alexandrie et Ramanieh. En ce moment, elle courait le danger d'être occupée par les Anglais, car ils étaient près d'atteindre le point où elle se joint au banc de sable qui porte Alexandrie. Les Anglais avaient employé



Belle charge de cavalerie au combat de Canope. (P. 300.

les 9, 10, 11 mars (18, 19, 20 ventôse) à débarquer et à s'organiser. Le 12, ils se mirent en route, cheminant péniblement dans les sables, faisant traîner leur artillerie par les marins de l'escadre, et appuyés de droite et de gauche par des chaloupes canonnières. Le 12 au soir, ils étaient tout près de l'endroit où la digue vient se relier au sol d'Alexandrie. (Voir la carte n° 18.)

Les généraux Friant et Lanusse craignirent de laisser occuper ce point par les Anglais, et de leur livrer ainsi la route de Ramanieh, par laquelle Menou devait arriver. Cependant, cette route perdue, il en restait une, longue, il est vrai, difficile surtout pour l'artillerie, c'était le lac Maréotis lui-même. Ce lac, plus ou moins inondé, suivant la crue du Nil et la saison de l'année, laissait à découvert des bas-fonds marécageux, sur lesquels on pouvait se frayer un chemin sinueux, mais assuré. Dès lors il n'y avait pas de raison suffisante pour combattre, en ayant tant de chances contre soi.

Néanmoins les généraux Friant et Lanusse, s'exagérant le danger auquel leurs communications étaient exposées, se décidèrent à combattre. Il y avait moyen de diminuer beaucoup la gravité de cette faute en restant sur des hauteurs sablonneuses qui barraient dans sa largeur le banc de sable sur lequel on combattait, hauteurs qui venaient aboutir à la tête même de la digue. En demeurant dans cette position, en y employant bien l'artillerie dont on était beaucoup mieux pourvu que les Anglais, on se donnait les avantages de la défensive, on pouvait compenser ainsi l'infériorité du nombre, et probablement réussir à garder le point pour la conservation duquel allait être livré un second et regrettable combat.

C'est ce qui fut convenu entre les généraux Friant et Lanusse. Lanusse était plein d'esprit naturel, de bravoure et d'audace. Malheureusement il était peu disposé à écouter les conseils de la prudence. Mêlé d'ailleurs aux divisions de l'armée, il eût été charmé de vaincre avant l'arrivée de Menou.

Le 13 mars au matin (22 ventôse), les Anglais parurent. Ils étaient distribués en trois corps : celui qui marchait à leur gauche suivait le bord du lac Madieh, menaçant la tête de la digue, et appuyé par des chaloupes canonnières; celui du milieu s'avançait dans la forme d'un carré, ayant des bataillons en colonne serrée sur ses flancs, afin de résister à la cavalerie française, que les Anglais redoutaient fort;

celui qui formait leur droite longeait la mer, appuyé comme le premier par des chaloupes canonnières.

Le corps destiné à s'emparer de la tête de la digue avait devancé les deux autres. Lanusse voyant l'aile gauche anglaise aventurée seule le long du lac, ne résista pas au désir de l'y précipiter. Il fit la faute de descendre des hauteurs pour la joindre. Mais, au même instant, le redoutable carré du centre, caché d'abord par les dunes sablonneuses, parut tout à coup au delà de ces dunes, qu'il avait franchies. Lanusse alors, obligé de se détourner de son but, marcha droit à ce carré, qui était précédé à quelque distance par une première ligne d'infanterie. Il jeta en avant le 22e de chasseurs, qui se précipita au galop sur cette ligne d'infanterie, la coupa en deux et fit mettre bas les armes à deux bataillons. La 4e légère, s'avançant pour soutenir le 22e, acheva ce premier succès. Sur ces entrefaites, le carré, qui était arrivé à portée de fusil, commença ces feux de mousqueterie si bien nourris dont notre armée avait déjà tant souffert au débarquement d'Aboukir. La 18e légère accourut, mais elle fut accueillie par des décharges meurtrières qui mirent quelque désordre dans ses rangs. Dans ce moment, on voyait avancer le corps anglais de droite, qui abandonnait le bord de la mer pour venir au soutien du centre. Lanusse alors, qui n'avait que la 69e pour appuyer la 18e, ordonna la retraite, craignant d'engager un combat trop inégal. De son côté, Friant, surpris de voir Lanusse descendre dans la plaine, y était descendu aussi pour l'appuyer, et s'était porté vers la tête de la digue, contre la gauche des Anglais. Il essuyait depuis assez longtemps un feu très-vif, auquel il répondait par un feu égal, lorsqu'il aperçut la retraite de son collègue. Il se retira dès lors à son tour, pour ne pas rester seul aux prises avec l'armée anglaise. Tous deux, après ce court engagement, regagnèrent la position qu'ils avaient eu le tort de quitter.

Ce n'était qu'une véritable reconnaissance, mais très-superflue, et qu'on aurait dû épargner à l'armée, car il en résultait une nouvelle perte de 5 à 600 hommes, perte fort regrettable, puisqu'on n'avait pas, comme les Anglais, le moyen de recevoir des renforts, et qu'on était réduit à combattre avec des corps de cinq à six mille soldats. Si les pertes des Anglais avaient pu être un dédommagement suffisant pour les nôtres, elles étaient assez grandes pour nous satisfaire. Ils avaient eu en effet 13 à 1400 hommes hors de combat.

Il fut résolu qu'on attendrait Menou, lequel s'était enfin décidé à diriger l'armée sur Alexandrie. Il avait ordonné au général Rampon de quitter Damiette, pour se porter vers Ramanieh; il amenait avec lui la masse principale de ses forces. Cependant il restait encore dans la province de Damiette, aux environs de Belbeïs et de Salahieh, au Kaire même, et dans la haute Egypte, quelques troupes qui n'étaient pas aussi utiles dans les postes où on les laissait qu'elles l'eussent été en avant d'Alexandrie. Si Menou avait fait évacuer la haute Egypte en la confiant à Murad-Bey, et qu'il eût abandonné la ville du Kaire, très-peu disposée à se soulever, aux hommes des dépôts, il aurait eu deux mille hommes de plus à présenter à l'ennemi. Un tel surcroît de forces n'était certainement pas à dédaigner, car ce qui pressait avant tout, c'était de vaincre les Anglais. Les Egyptiens, éloignés alors de toute idée de révolte, ne méritaient pas les précautions qu'on prenait contre eux. Ils ne devaient être à craindre que lorsque les Français seraient décidément battus.

Menou, parvenu à Ramanieh, connut là toute la gravité du péril. Le général Friant avait envoyé au-devant de lui deux régiments de cavalerie. Ce général pensait avec raison, qu'enfermé pour quelques jours dans les murs d'Alexandrie, il n'avait pas grand besoin de ces régiments, et qu'ils seraient au contraire très-utiles à Menou pour éclairer sa marche.

Menou fut obligé de faire d'assez longs circuits dans le lit même du lac Maréotis pour regagner la plage d'Alexandrie. Il y réussit cependant avec quelque fatigue, surtout pour son artillerie. Les troupes arrivèrent les 19 et 20 mars (28 et 29 ventôse). Il arriva de sa personne le 19, et put apprécier de ses yeux combien était grande la faute d'avoir laissé prendre terre aux Anglais.

Ceux-ci avaient reçu quelques renforts et beaucoup de matériel. Ils s'étaient établis sur ces mêmes hauteurs sablonneuses que Lanusse et Friant occupaient le 13 mars. Ils y avaient exécuté des travaux de campagne, et les avaient armés avec du gros canon. Les leur arracher était fort difficile.

D'ailleurs les Anglais nous étaient de beaucoup supérieurs en nombre. Ils comptaient 17 ou 18 mille hommes contre moins de 10 mille. Friant et Lanusse, depuis l'affaire du 22, en avaient à peine 4,500 en état de combattre; Menou en amenait tout au plus 5 mille. On n'avait donc pas 10 mille hommes à opposer à 18 mille, établis dans une position retranchée. Toutes les chances qu'on aurait eues pour soi à la première, même à la seconde affaire, on les avait maintenant contre soi. Cependant la résolution la plus naturelle était de combattre. Après avoir, en effet, essayé de rejeter les Anglais à la mer, d'abord avec 1500 hommes, puis avec 5 mille, il eût été extraordinaire de ne pas le tenter quand on en avait 10 mille, lesquels étaient à peu près tout ce qu'on pouvait réunir sur un même point.

Il ne faut pas méconnaître qu'il y aurait eu un autre parti à prendre, meilleur surtout si on l'avait pris avant le débarquement, et avant l'inutile combat livré par les généraux Lanusse et Friant : c'était de laisser les Anglais dans l'impasse qu'ils occupaient; de faire rapidement autour d'Alexandrie des travaux qui en rendissent l'attaque difficile; d'en confier la garde aux marins, aux hommes des dépôts, renforcés par un corps de 2 mille bons soldats tirés des troupes actives; d'évacuer ensuite tous les postes, excepté le Kaire, où l'on aurait laissé 3 mille hommes de garnison, ayant pour réduit la citadelle; puis, de tenir la campagne avec le reste de l'armée, c'est-à-dire avec 9 à 10 mille hommes, dans le but de se jeter ou sur les Turcs, s'ils pénétraient par la Syrie, ou sur les Anglais,

s'ils voulaient faire un pas dans l'intérieur, par les digues étroites qui traversent la basse Egypte. On avait sur eux l'avantage de réunir toutes les armes, cavalerie, artillerie, infanterie, et d'avoir la jouissance exclusive des vivres du pays. On les eût bloqués, et probablement contraints à se rembarquer. Mais, pour cela, il aurait fallu un général autrement habile que Menou, autrement versé qu'il ne l'était dans l'art de remuer des troupes. Il aurait fallu enfin un chef différent de celui qui ayant toutes les chances en sa faveur au début de la campagne, s'était comporté de telle façon qu'il les avait maintenant toutes contre lui.

Cependant, nous le répétons, combattre les Anglais débarqués, était dans la circonstance une résolution naturelle, conséquente avec tout ce qu'on avait fait depuis l'ouverture de la campagne. Mais, une fois résolu à tenter un effort décisif, il fallait le tenter le plus tôt possible, pour ne pas donner aux Turcs venant de la Syrie le temps de nous serrer de trop près.

Pour livrer bataille, il était nécessaire de convenir d'un plan. Menou était incapable de le concevoir, et il ne se trouvait plus avec ses généraux dans des rapports qui lui rendissent facile le recours à leurs conseils. Néanmoins le chef d'état-major Lagrange demanda un plan à Lanusse et à Reynier, qui le rédigèrent en commun, et l'envoyèrent à l'approbation de Menou. Celui-ci l'adopta presque machinalement.

Les deux armées étaient en présence, occupant ce banc de sable, large d'une lieue, long de quinze ou dix-huit, sur lequel les Anglais avaient pris terre. (Voir la carte n° 18, et le plan particulier du champ de bataille de Canope.) L'armée française était en avant d'Alexandrie, sur un terrain assez élevé. Devant elle s'étendait une plaine sablonneuse, et çà et là des dunes, que l'ennemi avait soigneusement retranchées, de manière à former une chaîne continue de positions de la mer au lac Maréotis. A notre gauche, tout juste contre la mer, on voyait un vieux camp romain, espèce d'édifice carré, encore intact, et, un peu en avant de ce camp, un monticule de sable, sur lequel les Anglais avaient construit un ouvrage. C'est là qu'ils avaient établi leur droite, sous le double feu de cet ouvrage et d'une division de chaloupes canonnières. Au milieu du champ de bataille, à distance égale de la mer et du lac Maréotis, se trouvait un autre monticule de sable, plus élevé, plus étendu que le précédent, et couronné de retranchements. Les Anglais en avaient fait l'appui de leur centre. Tout à fait à notre droite enfin, du côté des lacs, le terrain en s'abaissant allait aboutir à la tête de la digue, pour laquelle on avait combattu quelques jours auparavant. Une suite de redoutes liait la position du centre avec la tête de cette digue. Les Anglais avaient là leur gauche, protégée, comme l'était leur droite, par une division de chaloupes canonnières introduites dans le lac Maréotis. Ce front d'attaque présentait dans son ensemble un développement d'une lieue à peu près; il était garni de grosse artillerie qu'on y avait traînée à bras, et défendu par une partie de l'armée anglaise. Mais le gros de cette armée était rangé en bataille sur deux lignes, en arrière des ouvrages.

Il fut convenu qu'on s'ébranlerait le matin du 21 mars (30 ventôse) avant le jour, afin de mieux cacher nos mouvements, et d'être moins exposé au feu des retranchements ennemis. L'intention des généraux français était de brusquer ces retranchements, de les enlever en courant, puis de les dépasser, afin d'aller attaquer de front l'armée anglaise, rangée en bataille en arrière. En conséquence, notre gauche, sous Lanusse, devait se porter en deux colonnes sur l'aile droite des Anglais, appuyée à la mer. La première de ces deux colonnes devait aborder directement et au pas de course l'ouvrage tracé sur un monticule de sable, en avant du camp romain. La seconde, passant rapidement entre cet ouvrage et la mer, devait assaillir le camp romain et l'enlever. Le centre de notre armée, commandé par le général Rampon, avait ordre de se porter bien au delà de cette attaque, de passer entre le camp romain et la grande redoute du milieu, et d'assaillir l'armée anglaise elle-même par delà les ouvrages. Notre aile droite, composée des divisions Reynier et Friant, mais commandée par Reynier, était chargée de se déployer dans la plaine à droite, et d'y feindre une grande attaque vers le lac Maréotis, pour persuader aux Anglais que le véritable péril était de ce côté. Afin de les confirmer dans cette idée, les dromadaires devaient, en suivant le fond du lac Maréotis, faire une tentative sur la tête de la digue. On espérait que cette diversion rendrait plus facile la brusque attaque de Lanusse vers la mer.

Le 21 avant le jour (30 ventôse) on se mit en marche. Les dromadaires exécutèrent ponctuellement ce qui leur était prescrit. Ils traversèrent rapidement les parties desséchées du lac Maréotis, mirent pied à terre devant la tête de la digue, enlevèrent les redoutes, et en tournèrent l'artillerie contre l'ennemi. C'était assez pour tromper l'attention des Anglais, et l'attirer vers le lac Maréotis. Mais, pour exécuter avec succès le plan convenu du côté de la mer, il aurait fallu une précision difficile à obtenir quand on opère la nuit, plus difficile encore lorsqu'il n'y a pas pour diriger les mouvements un chef unique, qui calcule exactement le temps et les distances.

La division Lanusse, manœuvrant dans l'obscurité, s'avança sans ordre, et coudoya souvent nos troupes du centre. La première colonne, sous les ordres du général Silly, marcha résolûment à la redoute qui était placée en avant du camp des Romains. Lanusse la dirigeait de sa personne, et la conduisit sur la redoute même. Mais tout à coup il s'aperçut que la seconde colonne faisait fausse route, et, au lieu de longer la mer pour assaillir le camp romain, se rapprochait trop de la première. Il courut à elle, afin de la ramener au but. Malheureusement il tomba frappé à la cuisse d'une blessure mortelle : funeste événement qui allait avoir de déplorables conséquences! Cet énergique officier enlevé soudainement à ses soldats, l'attaque se ralentit. Le jour qui commençait à poindre indi-

quait aux Anglais où devaient porter leurs coups. Nos troupes, assaillies à la fois par le feu des canonnières, du camp romain et des redoutes, montrèrent une constance admirable. Mais bientôt, tous leurs officiers supérieurs se trouvant atteints, elles restèrent sans direction, et se replièrent derrière quelques mamelons de sable, à peine suffisants pour les couvrir. Pendant ce temps, la première colonne, que Lanusse avait quittée pour courir à la seconde, venait d'enlever le premier redan de la redoute placée sur une éminence à droite. Elle marcha ensuite directement sur le corps de l'ouvrage, mais elle échoua dans son attaque de front, et se détourna pour attaquer par le flanc. Le centre de l'armée, sous Rampon, voyant l'embarras de cette colonne, se détourna aussi de son but pour la seconder. La 32e demi-brigade, détachée du centre, vint assaillir la fatale redoute. Ce concours d'efforts amena une sorte de confusion. On s'acharna contre cet obstacle, et la brusque opération qui devait d'abord consister à enlever en courant la ligne des ouvrages, se changea en une attaque longue, obstinée, qui fit perdre un temps précieux. La 21e demi-brigade, qui appartenait au centre, laissant la 32e occupée devant la redoute si vivement disputée, exécuta seule le plan projeté, dépassa la ligne des retranchements, et vint audacieusement se déployer en face de l'armée anglaise. Elle essuya et rendit un feu épouvantable. Mais il fallait la soutenir, et Menou, pendant ce temps, incapable de commander, se promenait sur le champ de bataille, n'ordonnant rien, laissant Reynier s'étendre inutilement dans la plaine à droite, avec une force considérable demeurée sans emploi.

On conseilla alors à Menou de faire avec la cavalerie, qui était forte de 1200 chevaux, d'une valeur incomparable, une charge à fond sur la masse de l'infanterie anglaise, que la 21e était venue seule affronter. Menou, accueillant ce conseil, donne l'ordre de charger. Le brave général Roize se met aussitôt à la tête de ces 1200 cavaliers, traverse rapidement le coupe-gorge formé de droite et de gauche par des redoutes que notre infanterie attaquait vainement, débouche au delà, trouve la 21e demi-brigade aux prises avec les Anglais, et fond impétueusement sur eux. Cette cavalerie héroïque franchit d'abord un fossé qui la séparait de l'ennemi, puis s'élance avec ardeur sur la première ligne de l'infanterie anglaise, la renverse, la culbute, et sabre un grand nombre de fantassins. Elle la force ainsi à reculer. Si Menou, en cet instant, ou bien Reynier, suppléant son chef, avait porté notre aile droite à l'appui de notre cavalerie, le centre de l'armée anglaise, culbuté, entraîné au delà des ouvrages, nous eût laissé une victoire assurée. Les ouvrages, isolés, séparés de tout appui, seraient tombés en nos mains. Mais il n'en fut rien. La cavalerie française, après avoir renversé une première ligne ennemie, voyant d'autres lignes à renverser encore, et n'ayant que la 21e demi-brigade pour appui, revint en arrière, repassant sous le feu meurtrier des redoutes.

Dès ce moment, la bataille ne pouvait plus avoir de résultat. La gauche, privée de tout élan depuis la mort de son général, faisait un feu inutile sur les positions retranchées, qui le lui rendaient plus meurtrier. La droite, déployée dans la plaine, près du lac Maréotis, pour faire une diversion qui n'avait plus d'objet depuis que l'engagement devenu général avait fixé chacun dans sa position, la droite ne rendait aucun service. Sans doute un général vigoureux, qui l'aurait rabattue sur le centre, et qui, renouvelant avec elle l'attaque du général Roize, aurait essayé de faire une seconde irruption sur le gros des Anglais, aurait peut-être changé le destin de la bataille. Mais le général Menou ne commandait pas, et Reynier, qui aurait pu en cette occasion prendre une initiative qu'il prenait si souvent hors de propos dans les affaires civiles, Reynier se bornait à se plaindre de ne pas recevoir de direction du général en chef. Dans cette situation, la seule chose qui restât à faire était de se retirer. Menou en donna l'ordre, et les divisions se replièrent en faisant bonne contenance, mais en essuyant de nouvelles pertes par le feu des ouvrages.

Quel spectacle que la guerre, quand la vie des hommes, quand le sort des Etats, sont ainsi confiés à des chefs incapables ou divisés, et que le sang coule à proportion de l'ineptie ou de la mauvaise volonté de ceux qui commandent!

On ne pouvait pas dire que la bataille fût perdue, l'ennemi n'ayant pas fait un seul pas en avant; mais elle était perdue, dès qu'elle n'était pas complétement gagnée, car il aurait fallu qu'elle le fût complétement, pour ramener les Anglais vers Aboukir et les contraindre à se rembarquer. Les pertes étaient grandes des deux côtés. Les Anglais avaient eu environ 2 mille hommes hors de combat, et entre autres le brave général Abercromby, transporté mourant à bord de la flotte. La perte des Français était à peu près égale. Placés toute une journée sous un feu plongeant de front et de flanc, ils avaient eu beaucoup à souffrir. Les troupes avaient montré un rare sang-froid. L'élan de la cavalerie avait rempli les Anglais de surprise et d'admiration. Le nombre d'officiers et de généraux frappés en combattant était plus qu'ordinaire. Les généraux Lanusse et Roize étaient morts; le général de brigade Silly, commandant une des colonnes de Lanusse, avait eu la cuisse emportée; le général Baudot était blessé de manière à ne laisser aucune espérance. Le général Destaing était atteint gravement. Rampon avait eu ses habits criblés de balles.

L'effet moral était encore plus fâcheux que la perte matérielle. Il ne restait aucun espoir d'obliger l'ennemi à se rembarquer. On allait avoir sur les bras, outre les Anglais débarqués vers Alexandrie, les Turcs venant de Syrie, le capitan-pacha arrivant avec l'escadre turque, et s'apprêtant à mettre à terre 6 mille Albanais du côté d'Aboukir; enfin 6 mille cipayes amenés de l'Inde par la mer Rouge, et près de toucher à Cosséir, sur les côtes de la haute Egypte. Que faire au milieu de tant d'ennemis, avec une armée dont la vigueur, sans doute, était la même au feu, mais qui, lorsque les affaires de la colonie allaient mal, était toujours prête à

dire que l'expédition avait été une brillante folie, et qu'on la sacrifiait inutilement à une pure chimère?

Dans les trois engagements du 8, du 13, du 21 mars, on avait eu près de 3,500 hommes hors de combat, dont un tiers mort, un tiers gravement blessé, un tiers incapable de rentrer dans les rangs avant quelques semaines. Quoique l'armée fût très-affaiblie, on pouvait encore alors, comme au début de la campagne, manœuvrer rapidement entre les divers corps ennemis tendant à se réunir, battre le vizir s'il entrait par la Syrie, le capitan-pacha s'il essayait de pénétrer par Rosette, les Anglais s'ils voulaient cheminer sur les langues étroites de terre qui communiquent avec l'intérieur de l'Egypte. Mais les 3,500 hommes qu'on avait perdus rendaient ce plan plus difficile que jamais. Si on laissait 3 mille hommes au Kaire, 2 à 3 mille dans Alexandrie, il restait à peine 7 à 8 mille hommes pour manœuvrer en rase campagne, en supposant qu'on réunît tout ce qui était disponible, et qu'on évacuât les postes secondaires, sans aucune exception. Avec un général très-résolu et très-habile, cela eût été d'un succès incertain, mais possible : qu'attendre de Menou et de ses lieutenants?

Toutefois il restait une ressource. On n'en désespérait pas, et elle était tous les jours annoncée. Cette ressource c'était Ganteaume avec ses vaisseaux, et les troupes de débarquement qu'il avait à son bord. Quatre mille hommes, arrivant en ce moment, pouvaient sauver l'Egypte. On avait envoyé à l'amiral un aviso, pour lui indiquer un point de la côte d'Afrique, à vingt ou trente lieues à l'ouest d'Alexandrie, sur lequel il était possible de débarquer, loin de la vue des Anglais. On pouvait alors laisser 3 mille hommes dans Alexandrie, et, réunissant ce qu'il y avait de trop au Kaire, manœuvrer avec 10 ou 11 mille hommes en rase campagne.

Mais Ganteaume, quoique fort supérieur à Menou, n'agissait pas mieux dans les circonstances présentes. Après avoir réparé à Toulon les avaries essuyées en quittant Brest, il était, comme on l'a vu, sorti de Toulon le 19 mars (28 ventôse), rentré une seconde fois à cause de l'échouage du vaisseau *la Constitution*, et sorti de nouveau le 22 mars (1er germinal). En ce moment, il faisait voile vers la Sardaigne. Un souffle de vent favorable, une inspiration hardie, pouvaient le porter vers les parages de l'Egypte, car il avait échappé adroitement à l'amiral Warren en faisant fausse route. Déjà il était à quinze lieues du cap Carbonara, point extrême de la Sardaigne, prêt à s'engager dans le canal qui sépare la Sicile de l'Afrique. Malheureusement, dans la soirée du 26 mars (5 germinal), l'un de ses capitaines, commandant *le Dix-Août* en l'absence du capitaine Bergeret, malade, eut la maladresse d'aborder *le Formidable*, reçut une grave avarie, et en causa une non moins grave au vaisseau abordé. Effrayé de ces avaries, Ganteaume ne crut pas pouvoir tenir la mer plus longtemps, et rentra dans Toulon le 5 avril (15 germinal), quinze jours après la bataille de Canope.

On ignorait ces détails en Egypte, et malgré le temps écoulé, on conservait encore un reste d'espérance. A la vue de la moindre voile, on accourait pour s'assurer si ce n'était pas Ganteaume. Dans cette anxiété, on ne prenait aucun parti, on attendait dans une inaction funeste. Menou faisait seulement exécuter des travaux autour d'Alexandrie, pour résister à une attaque des Anglais. Il avait donné ordre qu'on évacuât la haute Egypte, et qu'on en tirât la brigade Donzelot, pour la réunir au Kaire. Il avait porté quelques troupes d'Alexandrie à Ramanieh, pour veiller aux mouvements qui se faisaient du côté de Rosette. Par surcroît de malheur, Murad-Bey, dont la fidélité n'avait pas été un instant ébranlée, venait de mourir de la peste, et livrait ses mameluks à Osman-Bey, sur lequel on ne pouvait plus compter. La peste commençait à ravager le Kaire. Tout allait donc au plus mal, et tendait à un dénoûment funeste.

Les Anglais, de leur côté, craignant l'armée qu'ils avaient devant eux, ne voulaient rien hasarder. Ils aimaient mieux marcher lentement, mais sûrement. Ils attendaient surtout que leurs alliés les Turcs, dont ils se défiaient beaucoup, fussent en mesure de les seconder. Il y avait un mois qu'ils avaient débarqué, sans avoir tenté d'autre entreprise que celle de prendre le fort d'Aboukir, lequel s'était défendu bravement, mais avait succombé sous le feu écrasant de leurs vaisseaux. Enfin, vers le commencement d'avril (milieu de germinal), ils songèrent à sortir de leur inaction et de cette espèce d'état de blocus dans lequel ils étaient réduits à vivre. Le colonel Spencer fut chargé, avec un corps de quelques mille Anglais et les 6 mille Albanais du capitan-pacha, de traverser par mer la rade d'Aboukir, et d'aller débarquer devant Rosette. Leur intention était de s'ouvrir ainsi un accès dans l'intérieur du Delta, de s'y procurer les vivres frais dont ils manquaient, et de tendre la main au vizir, qui s'avançait à l'autre extrémité du Delta, par la frontière de Syrie. Il n'y avait à Rosette que quelques centaines de Français, lesquels ne purent opposer aucune résistance à cette tentative, et se replièrent en remontant le Nil. Ils se réunirent à El-Aft, un peu en avant de Ramanieh, à un petit corps de troupes envoyé d'Alexandrie. Ce corps était composé de la 21e légère et d'une compagnie d'artillerie. Les Anglais et les Turcs, maîtres d'une bouche du Nil, d'où les vivres pouvaient leur parvenir, ayant accès dans l'intérieur de l'Egypte, songèrent enfin à profiter de leurs succès, mais sans trop se hâter, car ils attendirent encore plus de vingt jours avant de marcher en avant. Pour un ennemi prompt et avisé, c'était là une belle occasion de les battre. Le général Hutchinson, successeur d'Abercromby, n'avait pas osé dégarnir son camp devant Alexandrie. Il avait à peine dirigé 6 mille Anglais et 6 mille Turcs vers Rosette, quoiqu'il lui fût arrivé des renforts qui couvraient ses pertes, et portaient à 20 mille hommes les forces dont il aurait pu disposer. Si le général Menou, employant bien son temps, consacrant le mois écoulé à faire autour d'Alexandrie les travaux de défense indispensables, s'était ainsi ménagé les moyens de n'y laisser que peu de monde, s'il avait dirigé sur Ra-

manieh environ 6 mille hommes, et attiré sur ce point tout ce qui n'était pas nécessaire au Kaire, il aurait pu opposer 8 à 9 mille combattants aux Anglais, qui venaient de pénétrer par Rosette. C'était assez pour les rejeter aux bouches du Nil, pour remonter l'esprit de l'armée, assurer la soumission des Egyptiens ébranlée, retarder la marche du vizir, replacer les Anglais dans un véritable état de blocus sur la plage d'Alexandrie, et ramener enfin la fortune. Cette occasion fut la dernière. Ce mouvement lui fut conseillé; mais, toujours timide, il ne suivit qu'à moitié le conseil qu'on lui avait donné. Il envoya le général Valentin à Ramanieh, avec un renfort qui fut déclaré insuffisant. Alors il en envoya un second, avec son chef d'état-major, le général Lagrange. Tout cela réuni ne composait pas plus de 4 mille hommes. Mais il ne fit pas descendre les troupes du Kaire; et le général Lagrange, qui était d'ailleurs un brave officier, n'était pourtant pas homme à se soutenir avec de tels moyens, en présence de 6 mille Anglais et de 6 mille Turcs. Menou aurait dû réunir là 8 mille hommes au moins, avec son meilleur général. Il le pouvait par une forte concentration de ses forces, et en sacrifiant partout l'accessoire au principal.

Le général Morand, qui commandait le premier détachement dirigé sur Rosette, s'était établi à El-Aft, sur les bords du Nil, près de la ville de Foûéh, dans une position qui présentait quelques avantages défensifs. C'est là que le général Lagrange vint le rejoindre. Les Anglais et les Turcs, maîtres de Rosette et de l'embouchure du Nil, avaient couvert le fleuve de leurs chaloupes canonnières, et ils eurent bientôt enlevé la petite ville ouverte de Foûéh. Il fallut donc se replier sur Ramanieh dans la nuit du 8 mai (18 floréal). Le site de Ramanieh ne présentait pas de grands avantages défensifs, et on ne pouvait guère y contre-balancer, par la force du lieu, la supériorité numérique de l'ennemi. Cependant, s'il avait fallu opposer quelque part une résistance désespérée, c'était à Ramanieh même; car, cette position perdue, le corps détaché du général Lagrange était séparé d'Alexandrie, et contraint de se replier sur le Kaire. L'armée française était ainsi coupée en deux, une moitié confinée à Alexandrie, une moitié au Kaire. Si lorsqu'elle était réunie tout entière elle n'avait pas pu disputer le terrain aux Anglais, il était bien impossible que coupée en deux elle leur opposât une résistance efficace. Dans ce cas, elle ne devait plus avoir d'autre ressource que celle de signer une capitulation. La perte de Ramanieh était donc la perte définitive de l'Egypte. Menou écrivit au général Lagrange qu'il allait arriver à son secours avec 2 mille hommes, ce qui prouve qu'il pouvait au moins disposer de ce nombre. Il y en avait bien 3 mille au Kaire; on aurait pu par conséquent se trouver au nombre de 9 mille, et de 8 mille au moins, à Ramanieh. Alors, en rase campagne, ayant une excellente cavalerie et une belle artillerie légère, et avec la résolution de vaincre ou de mourir, on était assuré de triompher. Mais Menou ne parut pas, et Belliard, qui commandait au Kaire, n'avait reçu aucun ordre. Le général Lagrange, à la tête des 4 mille hommes dont il disposait, appuyait ses derrières à Ramanieh, et au Nil, qui baigne en passant les habitations de cette petite ville. Dans cette position il avait à dos les canonnières anglaises, qui occupaient le fleuve et lançaient une grêle de boulets dans le camp des Français; il avait en face, dans la plaine, sans autre abri pour se couvrir que quelques ouvrages de campagne très-médiocres, le gros des ennemis, composé de Turcs et d'Anglais. Ceux-ci étaient environ douze mille contre quatre. Le danger était grand; cependant mieux valait combattre, et si on était vaincu, se rendre prisonniers le soir sur le champ de bataille, après avoir lutté toute la journée, que d'abandonner une telle position sans l'avoir disputée. Quatre mille hommes de pareilles troupes, voulant se bien défendre, avaient encore des chances de succès. Mais le chef d'état-major de Menou, quoique fort dévoué aux idées de son général et à la conservation de la colonie, ne jugeant pas la portée de cette retraite, abandonna Ramanieh le 10 mai (20 floréal) au soir, pour se retirer sur le Kaire. Il y arriva le 14 au matin (24 floréal). Il avait perdu à Ramanieh un convoi d'une immense valeur, et, ce qui était plus grave, les communications de l'armée.

A partir de ce jour, plus rien en Egypte ne fut digne de critique, ou même d'intérêt. Les hommes y descendirent bientôt, avec la fortune, au-dessous d'eux-mêmes. Ce fut partout la plus honteuse faiblesse, avec la plus déplorable incapacité. Et, quand nous parlons des hommes, c'est des chefs seuls que nous entendons parler; car les soldats et les simples officiers, toujours admirables en présence de l'ennemi, étaient prêts à mourir jusqu'au dernier. On ne les vit pas manquer une seule fois à leur ancienne gloire.

Au Kaire comme à Alexandrie il ne restait plus rien à faire, si ce n'est de capituler. Il n'y avait d'autre mérite à déployer que de retarder la capitulation; mais c'est quelque chose que de retarder une capitulation. On semble en apparence ne défendre que son honneur, et souvent, en réalité, on sauve son pays. Masséna, en prolongeant la défense de Gênes, avait rendu possible la victoire de Marengo. Les généraux qui occupaient le Kaire et Alexandrie, en faisant durer une résistance sans espoir, pouvaient seconder encore très-utilement les graves négociations de la France et de l'Angleterre. Ils ne le savaient pas, il est vrai; c'est pourquoi, dans l'ignorance des services qu'on peut rendre en prolongeant une défense, il faut écouter la voix de l'honneur, qui commande de résister jusqu'à la dernière extrémité. De ces deux généraux bloqués, le plus malheureux, car il avait commis le plus de fautes, Menou, en s'obstinant à retarder la reddition d'Alexandrie, fut encore utile, comme on va le voir, aux intérêts de la France. Ce fut plus tard sa consolation, ce fut son excuse auprès du Premier Consul.

Lorsque les troupes détachées à Ramanieh rentrèrent dans le Kaire, il y eut à délibérer sur la conduite à suivre. Le général Belliard était, par son grade, le commandant en chef. C'était un esprit

avisé, mais plus avisé que résolu. Il convoqua un conseil de guerre. Il restait environ 7 mille hommes de troupes actives, plus 5 à 6 mille individus malades, blessés, et employés de l'armée. La peste sévissait; on avait peu d'argent et de vivres, et une ville d'un immense circuit à défendre. Sept mille hommes étaient insuffisants pour garder ce circuit. L'enceinte n'était nulle part faite pour résister à l'art des ingénieurs européens. La citadelle présentait, il est vrai, un réduit, mais insuffisant pour recevoir 12 mille Français, et ne pouvant tenir contre le gros canon des Anglais. Un tel poste était bon uniquement pour s'abriter contre la populace du Kaire. Il n'y avait évidemment que deux choses à faire : ou d'essayer, par une marche hardie, de descendre dans la basse Egypte, d'y surprendre le passage du Nil, et de rejoindre Menou vers Alexandrie, ou bien de se retirer à Damiette, ce qui était plus sûr, plus facile, surtout à cause de la multitude qu'on était obligé de traîner après soi. On devait se trouver là au milieu de lagunes qui ne communiquaient avec le Delta que par des langues de terre fort étroites, et que 7 mille soldats de l'armée d'Egypte suffisaient à défendre bien longtemps contre un ennemi deux ou trois fois supérieur. On était assuré de vivre dans une grande abondance de toutes choses, car la province était couverte de bestiaux, la ville de Damiette regorgeait de grains, et le lac Menzaleh abondait en poissons les meilleurs, les plus propres à la nourriture des troupes. Puisqu'il ne s'agissait plus que de capituler, Damiette permettait de retarder de six mois au moins ce triste résultat. L'officier du génie d'Hautpoul proposa cette sage résolution; mais pour la suivre, il fallait prendre un parti difficile, celui d'évacuer le Kaire. Le général Belliard, qui fut capable quelques jours après de rendre cette ville aux ennemis par une déplorable capitulation, ne le fut point ce jour-là de l'évacuer volontairement, en conséquence d'une résolution militaire forte et habile. Il se décida donc à rester dans cette capitale de l'Egypte, sans savoir ce qu'il allait y faire. Par la rive gauche du Nil, les Anglais et les Turcs remontaient de Ramanieh au Kaire; par la rive droite, le grand vizir, suivi de 25 à 30 mille hommes, ramassis de mauvaises troupes orientales, venait du côté de la Syrie, et s'avançait aussi sur le Kaire par la route de Belbeïs. Le général Belliard, se souvenant des trophées d'Héliopolis, voulut marcher au-devant du vizir par la route qu'avait suivie Kléber. Il sortit à la tête de 6 mille hommes, et s'avança jusqu'à la hauteur d'Elmenaïr, à peu près la valeur de deux marches. Enveloppé souvent par une nuée de cavaliers, il envoyait après eux son artillerie légère, qui, çà et là, en atteignait quelques-uns avec ses boulets. Mais c'était le seul résultat qu'il pût obtenir. Les Turcs, bien dirigés cette fois, ne voulaient pas accepter une bataille d'Héliopolis. Il n'y avait qu'une manière de les joindre, c'était d'aller prendre leur camp à Belbeïs. Mais le général Belliard, accueilli devant tous les villages par des coups de fusil, voyait à chaque pas augmenter le nombre de ses blessés, et s'agrandir la distance qui le séparait du Kaire. Il craignait que les Anglais et les Turcs n'y entrassent en son absence. Il aurait fallu prévoir ce danger avant d'en sortir, et se demander si on aurait le temps de faire le trajet de Belbeïs. Sorti du Kaire sans savoir ce qu'il ferait, le général Belliard y rentra de même, après une opération sans résultat, et qui le fit passer pour vaincu aux yeux de toute la population. A l'imitation des peuples récemment soumis, les Egyptiens tournaient avec la fortune, et, quoique n'étant pas mécontents des Français, ils se disposaient à les abandonner. Cependant il n'y avait pas d'insurrection à craindre, à moins qu'on ne voulût condamner la ville du Kaire aux horreurs d'un siége.

L'armée française, dégoûtée des humiliations auxquelles l'exposait l'incapacité des généraux, était complétement revenue aux idées qui amenèrent la convention d'El-Arisch. Elle se consolait de ses malheurs en rêvant le retour en France. Si un général résolu et habile lui eût donné les exemples qui furent donnés à la garnison de Gênes par Masséna, elle les eût suivis; mais il ne fallait rien attendre de pareil du général Belliard. Serré sur la rive gauche du Nil par l'armée anglo-turque venue de Ramanieh, sur la rive droite par le grand vizir qui l'avait accompagné pas à pas, il offrit à l'ennemi une suspension d'armes, qui fut acceptée avec empressement, car les Anglais cherchaient moins ici l'éclat que l'utilité. Ce qu'ils souhaitaient avant tout, c'était l'évacuation de l'Egypte, n'importe par quel moyen. Le général Belliard assembla un conseil de guerre, au sein duquel la discussion fut fort orageuse. On élevait de graves plaintes contre ce commandant de la division du Kaire. On lui disait qu'il n'avait su ni abandonner le Kaire à temps, pour aller prendre position à Damiette, ni se maintenir dans cette capitale de l'Egypte par des opérations bien concertées; qu'il n'avait trouvé à faire qu'une ridicule sortie, pour combattre le vizir, sans réussir à le joindre, et qu'aujourd'hui, ne sachant où donner de la tête, il venait demander à ses officiers s'il fallait négocier ou se faire tuer, lorsqu'il avait déjà résolu la question lui-même par l'ouverture spontanée des négociations. Tous ces reproches lui furent adressés avec amertume, surtout par le général Lagrange, ami de Menou, et partisan fort chaud de la conservation de l'Egypte. Au général Lagrange se joignirent les généraux Valentin, Duranteau, Dupas, soutenant vivement tous trois que, pour l'honneur du drapeau, il fallait absolument combattre. Malheureusement on ne le pouvait plus sans cruauté pour l'armée, sans cruauté surtout pour la nombreuse population de malades et d'employés attachée à ses pas. On avait devant soi plus de quarante mille ennemis, sans compter les cipayes, qui débarqués à Cosséir, allaient descendre le Nil avec les mameluks, devenus infidèles depuis la mort de Murad-Bey. On avait derrière soi une population à demi barbare de trois cent mille âmes, atteinte par la peste, menacée par la disette, et toute disposée aujourd'hui à se soulever contre les Français. L'enceinte à défendre était trop étendue pour être gardée par sept mille hommes, et trop faible pour résister à des

ingénieurs européens. On pouvait être enlevé, et égorgé avec la colonie, à la suite d'un assaut. Vainement quelques braves officiers faisaient-ils entendre le cri de l'honneur indigné : se rendre était la seule ressource. Le général Belliard, voulant se montrer prêt à tout, fit examiner de nouveau la question de savoir si on se retirerait à Damiette, question alors fort tardive, et une autre question au moins étrange, celle de savoir si on se retirerait dans la haute Egypte. Ce dernier parti était insensé. Ce n'étaient là que les ruses de la faiblesse cherchant à cacher sa confusion sous un faux semblant de témérité. Il fut donc résolu que l'on capitulerait; et on ne pouvait faire autre chose, si on ne voulait être égorgés tous ensemble, à la suite d'une attaque de vive force.

On envoya des commissaires au camp des Anglais et des Turcs afin de négocier une capitulation. Les généraux ennemis acceptèrent cette proposition avec joie, tant ils craignaient, même encore à cette heure, un retour de fortune. Ils accédèrent aux conditions les plus avantageuses pour l'armée. On convint qu'elle se retirerait avec les honneurs de la guerre, avec armes et bagages, avec son artillerie, ses chevaux, tout ce qu'elle possédait enfin, qu'elle serait transportée en France, et nourrie, pendant la traversée, aux frais de l'Angleterre. Ceux des Egyptiens qui voudraient suivre l'armée (et il y en avait un certain nombre de compromis par leurs liaisons avec les Français) étaient autorisés à se joindre à elle. Ils avaient en outre la faculté de vendre leurs biens.

Cette capitulation fut signée le 27 juin 1801, et ratifiée le 28 (8 et 9 messidor an IX). L'orgueil des vieux soldats d'Egypte et d'Italie souffrait cruellement. Ils allaient rentrer en France, non pas comme ils y rentrèrent en 1798, après les triomphes de Castiglione, d'Arcole et de Rivoli, fiers de leur gloire et des services rendus à la République : ils allaient y rentrer vaincus, mais ils allaient y rentrer, et, pour ces cœurs souffrant d'un long exil, c'était une joie involontaire qui les étourdissait sur leurs revers. Il y avait au fond des âmes une satisfaction qu'on ne s'avouait pas, mais qui perçait sur les visages. Les chefs seulement étaient soucieux, en songeant au jugement que le Premier Consul porterait de leur conduite. Les dépêches dont ils accompagnaient la capitulation étaient empreintes de la plus humiliante anxiété. On choisit pour porter ces dépêches les hommes qui par leurs actes personnels étaient le plus exempts de tout blâme : ce furent l'officier du génie d'Hautpoul et le directeur des poudres Champy, qui avaient été si utiles à la colonie.

Menou était enfermé dans Alexandrie, et, comme Belliard, il ne lui restait qu'à se rendre. Il ne pouvait y avoir entre l'un et l'autre qu'une différence de temps. La peste faisait quelques victimes dans Alexandrie; les vivres y manquaient par suite de la faute qu'on avait commise de ne pas faire les approvisionnements de siége. Il est vrai que les caravanes arabes, attirées par le gain, y apportaient encore de la viande, du laitage et quelques grains. Mais on manquait de froment, et il fallait mettre du riz dans le pain. Le scorbut diminuait chaque jour le nombre d'hommes en état de servir. Les Anglais, pour isoler complétement la place, avaient imaginé de verser le lac Madieh dans le lac Maréotis à moitié desséché, d'envelopper ainsi Alexandrie d'une masse d'eau continue et d'une ceinture de chaloupes canonnières. Pour cela ils avaient pratiqué une coupure dans la digue qui va d'Alexandrie à Ramanieh, et qui forme la séparation des deux lacs. (Voir la carte n° 18.) Mais comme la différence de niveau n'était que de neuf pieds, le versement des eaux d'un lac dans l'autre se faisait lentement, et, du reste, l'opération, bonne s'il eût importé de séparer le général Belliard du général Menou, n'avait plus la même utilité depuis les événements du Kaire. Si elle étendait l'action des chaloupes canonnières, elle avait pour les Français l'avantage de resserrer le front d'attaque, sans même les priver de leurs communications avec les caravanes, car la longue plage de sable sur laquelle Alexandrie est située communique par son extrémité occidentale avec le désert de Libye. Aussi les Anglais voulurent-ils bientôt compléter l'investissement; et pour cela ils embarquèrent des troupes sur leurs chaloupes, et vinrent, vers le milieu d'août (fin de thermidor), exécuter un débarquement non loin de la tour du Marabout. Ils entreprirent même le siége en règle du fort de ce nom. A partir de ce moment, la place, complétement investie, ne pouvait tarder à se rendre.

L'infortuné Menou, réduit ainsi à l'inaction, ayant le loisir de penser à ses fautes, entouré du blâme universel, se consolait cependant par l'idée d'une résistance héroïque, comme celle de Masséna dans Gênes. Il l'écrivait au Premier Consul, et lui annonçait une défense mémorable. Les généraux Damas et Reynier étaient restés sans troupes à Alexandrie. Ils y tenaient un fâcheux langage, et n'avaient pas même, dans ces derniers instants, une attitude convenable. Menou les fit arrêter pendant une nuit, avec un grand éclat, et ordonna leur embarquement pour la France. Cet acte de vigueur après coup produisit peu d'effet. L'armée, dans son bon sens, blâmait sévèrement Reynier et Damas, mais n'estimait guère Menou. La seule grâce qu'elle lui faisait, c'était de ne le point haïr. Ecoutant froidement ses proclamations, dans lesquelles il annonçait la résolution de mourir plutôt que de se rendre, elle était prête, s'il le fallait, à se battre à outrance, mais elle ne croyait plus guère à cette nécessité. Elle comprenait trop bien les conséquences de ce qui s'était passé au Kaire, pour ne pas entrevoir une capitulation prochaine; et, dans Alexandrie comme au Kaire, elle se consolait de ses revers par l'espoir de revoir bientôt la France.

A compter de ce jour, plus rien d'important ne signala la présence des Français en Egypte, et l'expédition fut en quelque sorte terminée. Admirée comme un prodige d'audace et d'habileté par les uns, cette expédition a été considérée comme une brillante chimère par les autres, par ceux notamment qui affectent de peser toutes choses dans les balances d'une froide raison.

Ce dernier jugement, avec les apparences de la sagesse, est au fond peu sensé et peu juste.



Paris. Typ. H. Plon.

Beau fait d'armes du capitaine Troude. (P. 311.)

Napoléon, dans sa longue et prodigieuse carrière, n'a rien imaginé qui fût plus grand et qui pût être plus véritablement utile. Sans doute, si on songe que nous n'avons pas même conservé le Rhin et les Alpes, on doit se dire que l'Egypte, l'eussions-nous occupée quinze ans, nous aurait été plus tard enlevée, comme nos frontières continentales, comme cette antique et belle possession de l'île de France, que nous ne devions pas aux guerres de la Révolution. Mais, à juger ainsi les choses, on pourrait aller jusqu'à se demander si la conquête de la ligne du Rhin n'était pas elle-même une folie et une chimère. Il faut, pour juger sainement une telle question, il faut supposer un instant nos longues guerres autrement terminées qu'elles ne l'ont été, et se demander si, dans ce cas, la possession de l'Egypte était possible, désirable, et d'une grande conséquence. A la question ainsi posée, la réponse ne saurait être douteuse. D'abord l'Angleterre était presque résignée en 1801 à nous concéder l'Egypte, moyennant des compensations. Ces compensations, qu'on avait fait connaître à notre négociateur, n'avaient rien d'exorbitant. Il est hors de doute que, pendant la paix maritime qui suivit, et dont nous ferons bientôt connaître la conclusion, le Premier Consul, prévoyant la brièveté de cette paix, eût envoyé aux bouches du Nil d'immenses ressources en hommes et en matériel, et que la belle armée expédiée à Saint-Domingue, où l'on alla chercher un dédommagement de l'Egypte perdue, aurait mis pour longtemps notre nouvel établissement à l'abri de toute attaque. Un général comme Decaen ou Saint-Cyr, joignant à l'expérience de la guerre l'art d'administrer, ayant, outre les vingt-deux mille hommes qui restaient en Egypte de la première expédition, les trente mille qui périrent inutilement à Saint-Domingue, placé avec cinquante mille Français et un immense matériel, sous un climat parfaitement sain, sur un sol

d'une fertilité inépuisable, cultivé par des paysans soumis à tous les maitres, et n'ayant jamais leur fusil à côté de leur charrue, un général, disons-nous, comme Decaen ou Saint-Cyr, aurait pu avec de tels moyens défendre victorieusement l'Egypte, et y fonder une superbe colonie.

Le succès était incontestablement possible. Nous ajouterons que dans la lutte maritime et commerciale que soutenaient l'une contre l'autre la France et l'Angleterre, la tentative était en quelque sorte commandée. L'Angleterre venait, en effet, de conquérir le continent des Indes, et de se donner ainsi la suprématie dans les mers de l'Orient. La France, jusque-là sa rivale, pouvait-elle céder, sans la disputer, une semblable suprématie? Ne devait-elle pas à sa gloire, à sa destinée, de lutter? Les politiques ne peuvent pas répondre ici autrement que les patriotes. Oui, il fallait qu'elle essayât de lutter dans ces régions de l'Orient, vaste champ de l'ambition des peuples maritimes, et qu'elle essayât d'y faire une acquisition qui pût contre-balancer celle des Anglais. Cette vérité admise, qu'on cherche sur le globe, et qu'on nous dise s'il y avait une acquisition mieux adaptée que l'Egypte au but qu'on se proposait? Elle valait en elle-même les plus belles contrées, elle touchait aux plus riches, aux plus fécondes, à celles qui fournissent la plus ample matière au négoce lointain. Elle ramenait dans la Méditerranée, qui était notre mer alors, le commerce de l'Orient; elle était, en un mot, un équivalent de l'Inde, et en tout cas elle en était la route. La conquête de l'Egypte était donc pour la France, pour l'indépendance des mers, pour la civilisation générale, un service immense. Aussi, comme on pourra le voir ailleurs, notre succès fut-il souhaité plus d'une fois en Europe, dans ces courts intervalles de temps où la haine ne troublait pas l'esprit des cabinets. Pour un tel but il valait la peine de perdre une armée, et non pas seulement celle qu'on envoya la première fois en Egypte, mais celles qu'on envoya depuis périr inutilement à Saint-Domingue, dans les Calabres et en Espagne. Plût au ciel que, dans les élans de sa vaste imagination, Napoléon n'eût rien conçu de plus téméraire!

FIN DU LIVRE DIXIÈME.

LIVRE ONZIÈME.

PAIX GÉNÉRALE.

Dernière et infructueuse sortie de Ganteaume. — Il touche à Derne, n'ose débarquer deux mille hommes qu'il avait à son bord, et rebrousse chemin vers Toulon. — Prise en route du vaisseau *le Swiftsure*. — L'amiral Linois, envoyé de Toulon à Cadix, est obligé de jeter l'ancre dans la baie d'Algésiras. — Beau combat d'Algésiras. — Une escadre composée de Français et d'Espagnols sort de Cadix pour venir au secours de la division Linois. — Rentrée des flottes combinées dans Cadix. — Combat d'arrière-garde avec l'amiral anglais Saumarez. — Affreuse méprise de deux vaisseaux espagnols, qui, trompés par la nuit, se prennent pour ennemis, se combattent à outrance, et sautent en l'air tous les deux. — Beau fait d'armes du capitaine Troude. — Courte campagne du prince de la Paix contre le Portugal. — La cour de Lisbonne se hâte d'envoyer un négociateur à Badajoz, pour se soumettre aux volontés de la France et de l'Espagne réunies. — Marche des affaires européennes depuis le traité de Lunéville. — Influence croissante de la France. — Séjour à Paris des infants d'Espagne destinés à régner en Etrurie. — Reprise de la négociation de Londres, entre M. Otto et lord Hawkesbury. — Nouvelle manière de poser la question du côté des Anglais. — Ils demandent Ceylan dans les Indes, la Martinique ou la Trinité dans les Antilles, Malte dans la Méditerranée. — Le Premier Consul répond à ces prétentions en menaçant de conquérir le Portugal, et au besoin d'exécuter une descente en Angleterre. — Vive polémique entre le *Moniteur* et les journaux anglais. — Le cabinet britannique renonce à Malte, et résume toutes ses prétentions en demandant l'île espagnole de la Trinité. — Le Premier Consul, pour sauver les possessions d'une cour alliée, offre l'île française de Tabago. — Le cabinet britannique refuse. — Folle conduite du prince de la Paix, qui fournit une solution inattendue. — Ce prince traite avec la cour de Lisbonne sans se concerter avec la France, et prive ainsi la légation française de l'argument qu'on tirait des dangers du Portugal. — Irritation du Premier Consul, et menaces de guerre à la cour de Madrid. — M. de Talleyrand propose au Premier Consul de terminer la négociation aux dépens des Espagnols, en livrant aux Anglais l'île de la Trinité. — M. Otto reçoit l'autorisation de faire cette concession, mais seulement à la dernière extrémité. — Pendant qu'on négocie, Nelson tente les plus grands efforts pour détruire la flottille de Boulogne. — Beaux combats devant Boulogne, soutenus par l'amiral Latouche-Tréville contre Nelson. — Défaite des Anglais. — Joie en France; inquiétudes en Angleterre, à la suite de ces deux combats. — Dispositions réciproques à un rapprochement. — On passe par-dessus les dernières difficultés, et la paix se conclut, sous forme de préliminaires, par le sacrifice de l'île de la Trinité. — Joie inouie en Angleterre et en France. — Le colonel Lauriston, chargé de porter à Londres la ratification du Premier Consul, est conduit en triomphe pendant plusieurs heures. — Réunion d'un congrès dans la ville d'Amiens pour conclure la paix définitive. — Suite de traités signés coup sur coup. — Paix avec le Portugal, la Porte Ottomane, la Bavière, la Russie, etc. — Fête à la paix, fixée au 18 brumaire. — Lord Cornwallis, plénipotentiaire au congrès d'Amiens, assiste à cette fête. — Accueil qu'il reçoit du peuple de Paris. — Banquet de la cité à Londres. — Témoignages extraordinaires de sympathie que se donnent en ce moment les deux nations.

Pendant que l'armée d'Egypte succombait, faute d'un chef habile, et faute aussi d'un secours apporté à propos, l'amiral Ganteaume tentait sa troisième sortie du port de Toulon. Le Premier Consul lui avait à peine laissé le temps de réparer les avaries provenant de l'abordage du *Dix-Août* et du *Formidable*, et il l'avait obligé à repartir presque immédiatement. L'amiral Ganteaume avait remis à la voile le 25 avril (5 floréal). Il avait l'ordre de longer les parages de l'île d'Elbe, afin d'exécuter en passant une démonstration sur Porto-Ferrajo, et d'en faciliter l'occupation par les troupes françaises. Le Premier Consul tenait à reprendre cette île, dont les traités avec Naples et l'Etrurie assuraient la possession à la France, et dans laquelle se trouvait une petite garnison moitié toscane, moitié anglaise. L'amiral obéit, se montra devant l'île d'Elbe, jeta quelques boulets sur Porto-Ferrajo, et passa outre, pour ne pas s'exposer à des dommages qui l'auraient réduit à l'impossibilité de remplir sa mission. S'il eût fait voile directement, il aurait pu être encore utile à l'armée d'Egypte, car, ainsi qu'on l'a vu, la position de Ramanieh ne fut perdue que le 10 mai (20 floréal). Il était donc encore temps, en partant le 25 avril, d'empêcher l'armée d'être coupée en deux, et réduite à capituler une division après l'autre. Il aurait fallu, pour cela, ne pas perdre un instant. Mais une sorte de fatalité s'attachait à toutes les opérations de l'amiral Ganteaume. On l'a vu, sorti heureusement de Brest, entré plus heureusement encore dans la Méditerranée, manquer tout à coup de confiance, prendre quatre vaisseaux pour huit, et rentrer dans Toulon. On l'a vu, sorti de ce port en mars, échapper à l'amiral Warren, dépasser la pointe méridionale de la Sardaigne et s'arrêter encore une fois, par suite de l'abordage du *Dix-Août* et du *Formidable*. Il n'était pas au terme de ses malheurs. Il allait quitter les eaux de l'île d'Elbe, quand une maladie contagieuse se déclara sur son escadre. Soit fatigue des troupes embarquées depuis longtemps, soit mauvaise fortune, cette maladie atteignit subitement une grande partie des soldats et des équipages. On jugea imprudent et inutile de porter en Egypte un tel nombre de malades, et l'amiral Ganteaume prit le parti de diviser son escadre. Confiant au contre-amiral Linois trois vaisseaux, il plaça sur ces trois vaisseaux les matelots et soldats malades, et les achemina sur Toulon. Il continua sa mission avec quatre vaisseaux et deux frégates, portant deux mille hommes de troupes seulement, et se dirigea vers l'Egypte. Mais il n'était plus temps, car on touchait au milieu de mai, et à cette époque l'armée française était perdue, puisque les généraux Belliard et Menou se trouvaient séparés l'un de l'autre, par suite de l'abandon de Ramanieh. L'amiral Ganteaume l'ignorait. Il dépassa la Sar-

daigne et la Sicile, se montra dans le canal de Candie, parvint à se dérober plusieurs fois à l'ennemi, s'avança même jusque dans l'Archipel pour lui échapper, et vint enfin mouiller sur la côte d'Afrique, à quelques marches à l'ouest d'Alexandrie. Le point qu'il avait choisi était celui de Derne, désigné dans ses instructions comme propre à un débarquement. En donnant aux troupes des vivres et de l'argent pour louer les chameaux des Arabes, on croyait qu'elles pourraient traverser le désert, et atteindre Alexandrie en quelques marches. Ce n'était là qu'une conjecture très-hasardée. L'amiral Ganteaume venait de jeter l'ancre depuis quelques heures, et de mettre à la mer une partie de ses chaloupes, lorsque les habitants accoururent sur le rivage, et firent sur nos embarcations une vive fusillade. Le plus jeune frère du Premier Consul, Jérôme Bonaparte, se trouvait au milieu des troupes de débarquement. On fit de vains efforts pour attirer à soi les habitants, et pour se les concilier. Il aurait fallu détruire leur petite ville de Derne, et marcher sur Alexandrie sans eau, presque sans vivres, en combattant toujours. C'était une entreprise folle, et d'ailleurs sans objet, car mille hommes tout au plus sur deux mille seraient arrivés au terme du voyage. Il ne valait plus la peine de faire périr tant de braves gens pour un si faible secours. Du reste, un événement facile à prévoir termina tous les doutes. L'amiral crut apercevoir la flotte anglaise; dès lors, il ne délibéra plus, hissa ses chaloupes à bord, ne prit pas même le temps de lever ses ancres, et coupa ses câbles, pour n'être pas attaqué au mouillage. Il mit à la voile, et ne fut pas joint par l'ennemi.

La fortune, qui l'avait mal servi, car elle ne seconde, comme on l'a dit souvent, que les esprits assez audacieux pour se confier à elle, la fortune lui réservait un dédommagement. En traversant le canal de Candie, il rencontra un vaisseau anglais de haut bord : c'était *le Swiftsure*. Lui donner la chasse, l'envelopper, le canonner, le prendre, fut l'affaire de quelques instants. C'était le 24 juin (5 messidor) que lui advint cette heureuse rencontre. L'amiral Ganteaume entra dans Toulon avec cette espèce de trophée, faible compensation pour tant de mauvais succès. Le Premier Consul, enclin à l'indulgence pour les hommes qui avaient traversé avec lui de grands périls, voulut bien accepter cette compensation, et la publier dans *le Moniteur*.

Cependant tous ces mouvements d'escadres devaient finir d'une manière moins triste pour notre marine. Pendant que l'amiral Ganteaume rentrait dans Toulon, l'amiral Linois, qui était venu y déposer ses soldats et ses matelots atteints de la fièvre, en était reparti sur l'ordre formel du Premier Consul. Se hâtant de faire laver à la chaux les murailles intérieures de ses bâtiments, de changer les troupes malades contre des troupes fraîches, de renouveler ses équipages avec des matelots valides, il avait appareillé pour se diriger vers sa nouvelle destination. Une dépêche qu'il ne devait ouvrir qu'à la mer lui prescrivait d'aller sur-le-champ à Cadix joindre les six vaisseaux armés dans ce port par l'amiral Dumanoir, les cinq vaisseaux espagnols du Ferrol, ce qui, avec les trois qu'il amenait, devait former une division de quatorze grands bâtiments. Il était possible que l'escadre de Rochefort, sous l'amiral Bruix, y fût arrivée. On pouvait alors réunir une flotte de plus de vingt vaisseaux, qui devait être maîtresse de la Méditerranée pendant quelques mois, prendre les troupes d'Otrante, et porter d'immenses secours en Egypte. On ignorait encore en France qu'il était trop tard, et qu'il ne restait à défendre que la place d'Alexandrie. Sauver ce dernier point n'était pourtant pas une chose indifférente.

L'amiral Linois s'empressa d'obéir et fit voile vers Cadix. En route, il chassa quelques frégates anglaises, qu'il faillit prendre, fut contrarié par les vents à l'entrée du détroit, et enfin réussit à y pénétrer vers le commencement de juillet (milieu de messidor). La flotte anglaise de Gibraltar, qui observait Cadix, lui ayant été signalée, il vint mouiller dans le port espagnol d'Algésiras le 4 juillet au soir (15 messidor).

Près du détroit de Gibraltar, c'est-à-dire vers la pointe méridionale de la Péninsule, les côtes montagneuses de l'Espagne s'entr'ouvrent, et, prenant la figure d'un fer à cheval, forment une baie profonde dont l'ouverture est tournée au midi. (Voir la carte n° 19.) Sur l'un des côtés de cette baie se trouve Algésiras, sur l'autre Gibraltar; de manière qu'Algésiras et Gibraltar sont placés vis-à-vis, et à quatre mille toises de distance, à peu près une lieue et demie. D'Algésiras on voit distinctement ce qui se passe à Gibraltar, au moyen d'une lunette ordinaire. Il n'y avait pas un seul vaisseau anglais dans la baie, mais le contre-amiral Saumarez n'était pas loin. Il observait avec sept vaisseaux le port de Cadix, où étaient réunies dans ce moment plusieurs divisions navales, soit françaises, soit espagnoles. Averti de ce qui se passait, il se hâta de profiter de l'occasion qui s'offrait à lui de détruire la division Linois, car il pouvait opposer sept vaisseaux à trois. Toutefois, sur les sept, il en avait détaché un, *le Superbe*, pour observer l'embouchure du Guadalquivir. Il lui fit le signal de ralliement, mais le vent ne favorisant pas le retour du *Superbe*, il s'achemina vers Algésiras avec six vaisseaux et une frégate.

L'amiral Linois, de son côté, avait reçu des autorités espagnoles avis du danger qui le menaçait, et il eut recours aux seules précautions que la nature des lieux lui permît de prendre. La côte d'Algésiras, dans la baie de ce nom, située, comme nous venons de le dire, vis-à-vis de Gibraltar, présente un mouillage plutôt qu'un port. C'est une côte peu saillante, toute droite, qui se prolonge du sud au nord, sans aucun renfoncement où les vaisseaux puissent s'abriter. Seulement, aux deux extrémités de ce mouillage se trouvaient deux batteries : l'une au nord d'Algésiras, sur un point élevé de la côte, connue sous le nom de batterie Saint-Jacques; l'autre au midi d'Algésiras, sur un îlot appelé l'île Verte. La batterie Saint-Jacques était armée de cinq pièces de 18, celle de l'île Verte de sept pièces de 24. Ce n'était pas là un grand secours, surtout à cause de la négligence espagnole, qui avait laissé tous les postes de la côte sans artilleurs et sans munitions. Cependant l'amiral

Linois se mit en rapport avec les autorités locales, qui firent de leur mieux pour secourir les Français. Il rangea ses trois vaisseaux et sa frégate le long du rivage, en appuyant les extrémités de cette ligne si courte aux deux positions fortifiées de Saint-Jacques et de l'île Verte. Venait d'abord *le Formidable,* qui, placé le plus au nord, s'appuyait à la batterie Saint-Jacques; puis *le Desaix,* qui se trouvait au milieu; enfin *l'Indomptable,* qui était le plus au midi, vers la batterie de l'île Verte. Entre *le Desaix* et l'île Verte se trouvait la frégate *la Muiron.* Quelques chaloupes canonnières espagnoles étaient entremêlées avec les vaisseaux français.

Le 6 juillet 1801 (17 messidor an IX), vers sept heures du matin, le contre-amiral Saumarez, venant de Cadix par un vent d'ouest-nord-ouest, s'achemina vers la baie d'Algésiras, doubla le cap Carnero, entra dans la baie, et se porta vers la ligne d'embossage des Français. Le vent, qui n'était pas favorable à la marche des vaisseaux anglais, les sépara les uns des autres, et heureusement ne leur permit pas d'agir avec tout l'ensemble désirable. (Voir la carte nº 19.) *Le Vénérable,* qui était en tête de la colonne, resta en arrière; *le Pompée* prit sa place. Celui-ci, remontant le long de notre ligne, défila successivement sous le feu de la batterie de l'île Verte, de la frégate *la Muiron,* de *l'Indomptable,* du *Desaix,* du *Formidable,* lâchant ses bordées à chacun d'eux. Il vint prendre position à portée de fusil de notre vaisseau amiral *le Formidable,* monté par Linois. Il s'engagea entre ces deux adversaires un combat acharné, presque à bout portant. *Le Vénérable,* éloigné d'abord du lieu de l'action, tâcha de s'en rapprocher pour joindre ses efforts à ceux du *Pompée. L'Audacieux,* le troisième des vaisseaux anglais, destiné à combattre *le Desaix,* ne put pas arriver à sa hauteur, s'arrêta devant *l'Indomptable,* qui était le dernier au sud, et commença contre celui-ci une vive canonnade. *Le César* et *le Spencer,* quatrième et cinquième vaisseaux anglais, étaient l'un en arrière, l'autre entraîné au fond de la baie par le vent qui soufflait de l'ouest à l'est. Enfin le sixième, *l'Hannibal,* porté d'abord vers Gibraltar, mais parvenu après beaucoup de manœuvres à se rapprocher d'Algésiras, manœuvra pour tourner notre vaisseau amiral *le Formidable,* et se placer entre lui et la côte. Le combat entre les vaisseaux qui avaient pu se joindre était fort opiniâtre. Pour n'être pas emportés d'Algésiras vers Gibraltar, les Anglais avaient chacun jeté une ancre. Notre vaisseau amiral, *le Formidable,* avait deux ennemis à combattre, *le Pompée* et *le Vénérable,* et allait en avoir trois, si *l'Hannibal* réussissait à prendre position entre lui et la côte. Le capitaine du *Formidable,* le brave Lalonde, venait d'être emporté par un boulet. La canonnade continuait avec une extrême vivacité, aux cris de *Vive la République ! Vive le Premier Consul!* L'amiral Linois, qui était à bord du *Formidable,* montrant à propos le travers au *Pompée* qui ne lui présentait que l'avant, avait réussi à le démâter, et à le mettre à peu près hors de combat. Profitant en même temps du changement de la brise, qui avait passé à l'est et portait sur Algésiras, il avait fait signal à ses capitaines de couper leurs câbles, et de se laisser échouer, de manière à ne pas permettre aux Anglais de passer entre nous et la côte, et de nous mettre entre deux feux, comme autrefois Nelson avait fait à la bataille d'Aboukir. Cet échouage ne pouvait pas avoir de grands inconvénients pour la sûreté des bâtiments français, car on était à la marée basse, et à la marée haute ils étaient certains de se relever facilement. Cet ordre, donné à propos, sauva la division. *Le Formidable,* après avoir mis *le Pompée* hors de combat, vint s'échouer sans secousse, car la brise en tournant avait faibli. Se dérobant ainsi au danger dont le menaçait *l'Hannibal,* il acquit à l'égard de celui-ci une position redoutable. En effet, *l'Hannibal,* en voulant exécuter sa manœuvre, avait échoué lui-même, et il était immobile sous le double feu du *Formidable* et de la batterie Saint-Jacques. Dans cette situation périlleuse, *l'Hannibal* fait effort pour se relever; mais la marée baissant, il se trouve irrévocablement fixé à sa position. Il reçoit de tous côtés d'épouvantables décharges d'artillerie, tant de la terre que du *Formidable* et des canonnières espagnoles. Il coule une ou deux de ces canonnières, mais il essuie plus de feux qu'il ne peut en rendre. L'amiral Linois ne jugeant pas que la batterie Saint-Jacques fût assez bien servie, débarque le général Devaux avec un détachement des troupes françaises qu'il avait à bord. Le feu de cette batterie redouble alors, et *l'Hannibal* est accablé. Mais un nouvel adversaire vient achever sa défaite. Le second vaisseau français, *le Desaix,* qui était placé après *le Formidable,* obéissant à l'ordre de se jeter à la côte, et ayant, à cause de la faiblesse de la brise, exécuté lentement sa manœuvre, se trouvait ainsi un peu en dehors de la ligne, également en vue de *l'Hannibal* et du *Pompée,* que *le Formidable,* en s'échouant, avait découverts à ses feux. *Le Desaix,* profitant de cette position, lâche une première bordée au *Pompée,* qu'il maltraite au point de lui faire abattre son pavillon, puis dirige tous ses coups sur *l'Hannibal.* Ses boulets, rasant le flanc de notre vaisseau amiral *le Formidable,* vont porter sur *l'Hannibal* un affreux ravage. Celui-ci, ne pouvant plus tenir, amène aussi son pavillon. C'étaient par conséquent deux vaisseaux anglais sur six réduits à se rendre. Les quatre autres, à force de manœuvres, étaient rentrés en ligne, et assez pour combattre à bonne portée *le Desaix* et *l'Indomptable. Le Desaix,* avant de s'échouer, leur avait fait tête, tandis que *l'Indomptable* et la frégate *la Muiron,* en se retirant lentement vers la côte, leur répondaient par un feu bien dirigé. Ces deux derniers bâtiments étaient venus se placer sous la batterie de l'île Verte, dont quelques soldats français débarqués dirigeaient l'artillerie.

Le combat durait depuis plusieurs heures avec la plus grande énergie. L'amiral Saumarez ayant perdu deux vaisseaux sur six, et n'espérant plus aucun résultat de cette action, car pour aborder les Français de plus près il aurait fallu courir la chance de s'échouer avec eux, donna le signal de la retraite, nous laissant *l'Hannibal,* mais voulant nous enlever *le Pompée,* qui, tout démâté, restait immobile sur

le champ de bataille. L'amiral Saumarez avait fait venir de Gibraltar des embarcations qui réussirent à remorquer la carcasse du *Pompée,* que nos vaisseaux échoués ne pouvaient plus reprendre. *L'Hannibal* nous resta.

Tel fut ce combat d'Algésiras, où trois vaisseaux français combattirent contre six anglais, en détruisirent deux, et sur les deux en gardèrent un prisonnier. Les Français étaient remplis de joie, quoiqu'ils eussent essuyé des pertes sensibles. Le capitaine Lalonde, du *Formidable,* était tué; Moncousu, capitaine de *l'Indomptable,* était mort glorieusement. Nous comptions environ 200 morts et 300 blessés, en tout 500 officiers et marins hors de combat, sur 2 mille qui montaient l'escadre. Mais les Anglais avaient eu 900 hommes atteints par le feu; leurs vaisseaux étaient criblés.

Quelque glorieuse que fût cette action, tout n'était pas fini. Il fallait, dans l'état de délabrement que présentaient nos vaisseaux, se tirer du mouillage d'Algésiras. L'amiral Saumarez, furieux, jurant de se venger dès que Linois quitterait son asile pour se rendre à Cadix, faisait de grands préparatifs. Il employait les vastes ressources du port de Gibraltar à remettre sa division en état de combattre, et préparait même des brûlots, résolu à incendier au moins les vaisseaux français, s'il ne pouvait les attirer en pleine mer. L'amiral Linois n'avait pour réparer ses avaries que les ressources à peu près nulles d'Algésiras. L'arsenal de Cadix, à la vérité, se trouvait près de là; mais il était peu aisé d'en tirer des matières par mer à cause des Anglais, par terre à cause de la difficulté des transports; et cependant les hautes manœuvres des vaisseaux français étaient détruites, plusieurs de leurs grands mâts ou coupés, ou fortement endommagés. L'amiral Linois fit de son mieux pour se mettre en mesure de reprendre la mer. C'est à peine si on avait de quoi panser les blessés. Il avait fallu que les consuls français des ports voisins amenassent en poste des médecins et des médicaments.

Il y avait en ce moment à Cadix l'escadre espagnole venue du Ferrol, plus les six vaisseaux donnés à la France, et équipés à la hâte par l'amiral Dumanoir. La force de ces deux divisions, sous le rapport du nombre, était fort rassurante sans doute; mais la marine espagnole, toujours digne, par sa bravoure, de l'illustre nation à laquelle elle appartenait, se ressentait de la négligence générale qui paralysait toutes les ressources de la monarchie. La division de l'amiral français Dumanoir, équipée avec des marins de toute origine, ne pouvait pas inspirer une grande confiance. Aucun des vaisseaux qui la composaient ne valait ceux de la division Linois, exercés par de longues croisières, exaltés par leur dernière victoire.

Il fallut de vives instances pour décider l'amiral Massarédo, commandant à Cadix, et de fort mauvaise volonté pour nous, à venir au secours de l'amiral Linois. Le 9 juillet (20 messidor) il détacha l'amiral Moréno, excellent officier, plein de bravoure et d'expérience, et le dirigea sur Algésiras, avec les cinq vaisseaux espagnols tirés du Ferrol, avec un des six vaisseaux donnés à Dumanoir, *le Saint-Antoine*, avec trois frégates. Cette escadre portait le matériel destiné à la division Linois. Elle fut rendue dans une journée au mouillage d'Algésiras.

On travailla jour et nuit à réparer les trois vaisseaux qui avaient livré un combat si glorieux. Ces trois vaisseaux s'étaient trouvés à flot à la première marée. On refit leur gréement le mieux et le plus tôt possible; on leur composa des mâts de hune avec des mâts de perroquet, et le 12 au matin ils étaient prêts à tenir la mer. On se donna les mêmes soins pour le vaisseau *l'Hannibal,* qui avait été pris sur les Anglais, et qu'on voulait aussi transférer à Cadix.

Le 12 au matin, l'escadre combinée appareilla par un vent d'est-nord-est, qui la poussa hors de la baie d'Algésiras dans le détroit. Elle marchait en ordre de bataille, les deux plus gros vaisseaux espagnols, *le San-Carlos* et *le Saint-Herménégilde*, qui étaient de 112 canons, formant l'arrière-garde. Les deux amiraux étaient, suivant l'usage de la marine espagnole, montés sur une frégate. C'était *la Sabine*. Vers la chute du jour les vents tombèrent. On ne voulut pas rentrer au mouillage d'Algésiras, parce que cette position était dangereuse à prendre en présence d'une division ennemie, et que de plus il fallait craindre l'arrivée des renforts attendus à chaque instant par l'escadre anglaise. On se décida cependant à laisser en arrière *l'Hannibal,* qui ne pouvait plus marcher, quoique remorqué par la frégate *l'Indienne*. On le renvoya au mouillage d'Algésiras. L'escadre combinée se mit en panne, espérant que dans le courant de la nuit les vents reprendraient quelque force. L'amiral Saumarez avait, de son côté, ordonné de mettre à la voile. Il avait perdu *l'Hannibal; le Pompée* était désormais hors de service; il n'avait donc plus que quatre des six vaisseaux qui avaient combattu à Algésiras. Mais il avait été rejoint par *le Superbe*, ce qui lui formait une division de cinq vaisseaux, outre plusieurs frégates et quelques bâtiments légers pourvus de matières incendiaires. Il avait poussé l'acharnement jusqu'à placer sur ses vaisseaux des fourneaux à rougir les boulets. Quoiqu'il n'eût que cinq grands bâtiments, et que les alliés en eussent neuf, il voulait tout braver pour réparer l'échec humiliant d'Algésiras, et s'épargner un redoutable jugement de l'amirauté anglaise. Il suivait à très-petite distance l'escadre franco-espagnole, attendant le moment de se jeter sur l'arrière-garde, s'il en trouvait l'occasion.

Vers le milieu de la nuit le vent avait fraîchi, et l'escadre combinée se dirigeait de nouveau vers Cadix. Son ordre de marche était un peu changé. L'arrière-garde était formée par trois vaisseaux rangés sur une seule ligne, *le San-Carlos* à droite, *le Saint-Herménégilde* au milieu, et *le Saint-Antoine,* vaisseau de 74 devenu français, à gauche. Ils marchaient ainsi à côté les uns des autres, séparés par une très-petite distance. L'obscurité était profonde. L'amiral Saumarez enjoignit au *Superbe,* excellent marcheur, de forcer de voiles, et d'attaquer notre arrière-garde. *Le Superbe* eut bientôt

joint la flotte franco-espagnole. Il avait éteint ses feux pour être moins aperçu. Se plaçant un peu en arrière du *San-Carlos*, et par côté, il lui envoya toute sa bordée; puis, continuant sans relâche, il lui en envoya une seconde, une troisième, en tirant à boulets rouges. Le feu prit aussitôt à bord du *San-Carlos*. *Le Superbe*, s'en apercevant, s'arrêta, et, diminuant sa voilure, se tint à quelque distance. *Le San-Carlos*, en proie aux flammes, manœuvré avec confusion, tomba sous le vent, et au lieu de rester en ligne, se trouva bientôt en arrière de ses deux voisins. Il tirait dans toutes les directions; ses boulets arrivèrent au *Saint-Herménégilde*, qui, le prenant pour la tête de la colonne anglaise, lui envoya tout son feu. Alors une affreuse erreur s'empara des deux équipages espagnols, qui se prirent pour ennemis. Ils s'abordèrent avec fureur, et s'approchant jusqu'à mêler leurs vergues, engagèrent un combat opiniâtre. L'incendie, devenu plus violent sur *le San-Carlos*, se communiqua bientôt au *Saint-Herménégilde*, et ces deux vaisseaux, dans cet état, continuèrent à se canonner avec violence. Les escadres opposées étaient également dans les ténèbres et l'ignorance de ce qui se passait, et sauf *le Superbe*, qui devait comprendre cette funeste méprise, puisqu'il en était l'auteur, aucun bâtiment n'osait approcher, ne sachant lequel était espagnol ou anglais, lequel il fallait secourir ou attaquer. Le vaisseau français *le Saint-Antoine* s'était éloigné de ce voisinage dangereux. Bientôt l'embrasement devint immense, et jeta sur la mer une sinistre lueur. Il paraît que l'illusion funeste qui armait ces braves Espagnols les uns contre les autres fut alors dissipée, mais trop tard; *le San-Carlos* sauta en l'air avec un fracas épouvantable. Quelques instants après *le Saint-Herménégilde* sauta aussi, et répandit la terreur dans les deux escadres, qui ne savaient à qui arrivait ce désastre.

Le Superbe, voyant *le Saint-Antoine* séparé des deux autres, se dirigea vers lui, et l'attaqua hardiment. Ce vaisseau, récemment armé, se défendit sans l'ordre et le sang-froid qui sont indispensables pour mouvoir ces vastes machines de guerre. Il fut horriblement maltraité, et deux nouveaux adversaires, *le César*, *le Vénérable*, accourant à l'instant, rendirent sa défaite inévitable. Il amena son pavillon après avoir été ravagé.

L'amiral Saumarez s'était cruellement vengé, sans beaucoup de gloire pour lui, mais avec un grand dommage pour la flotte espagnole. Les deux amiraux Linois et Moréno, montés sur *la Sabine*, s'étaient tenus le plus près possible de cette scène affreuse. Ne pouvant, au milieu de l'obscurité, ni distinguer ce qui se passait, ni donner un ordre à propos, ils étaient en proie aux plus vives inquiétudes. Au point du jour, ils se trouvaient à quelque distance de Cadix, avec leur escadre ralliée, mais diminuée de trois vaisseaux, *le San-Carlos* et *le Saint-Herménégilde* qui avaient sauté, *le Saint-Antoine* qui avait été pris.

Un quatrième vaisseau de la flotte combinée était demeuré en arrière : c'était *le Formidable*, vaisseau amiral de Linois, qui s'était couvert de gloire au combat d'Algésiras, mais qui se ressentait des coups reçus dans cette journée. Privé d'une partie de sa voilure, marchant lentement, voisin d'ailleurs des deux vaisseaux embrasés, et redoutant les funestes méprises de la nuit, il s'était tenu en arrière, ne croyant pouvoir être utile à aucun des combattants. C'est ainsi qu'il s'était trouvé un peu séparé de l'escadre. Aperçu le matin dans son isolement, il fut enveloppé par les Anglais, et attaqué par une frégate et trois vaisseaux. L'amiral Linois, ayant passé à bord de la frégate *la Sabine*, avait laissé à l'un de ses lieutenants, le capitaine Troude, le commandement du *Formidable*. Cet habile et vaillant officier, jugeant avec une rare présence d'esprit que s'il voulait se sauver à force de voiles, il serait devancé par des vaisseaux qui étaient mieux gréés que le sien, résolut de chercher son salut dans une bonne manœuvre et dans un combat vigoureux. Son équipage partageait ses sentiments, et personne ne voulait perdre les lauriers d'Algésiras. C'étaient de vieux matelots, exercés par une longue navigation, et ayant l'habitude de la guerre, plus nécessaire encore sur mer que sur terre. Leur digne capitaine Troude n'attend pas que les adversaires qui le poursuivent soient tous réunis contre *le Formidable*, il va droit à celui qui était le plus près placé, c'était la frégate *la Tamise*. Il s'approche et dirige sur elle un feu supérieur et terrible, qui la dégoûte bientôt de cette lutte inégale. Après elle, venait à toutes voiles *le Vénérable*, vaisseau anglais de 74. Le capitaine Troude, se sentant encore supérieur à celui-ci (*le Formidable* était un vaisseau de 80), l'attend pour le combattre, tandis que les deux autres vaisseaux anglais, cherchant à le gagner de vitesse, vont fermer le chemin de Cadix. Manœuvrant habilement, il présente son redoutable flanc, armé de canons, à la proue dégarnie de feux du *Vénérable*, et, joignant à la supériorité de son artillerie l'avantage de la manœuvre, il le crible de boulets, lui abat d'abord un mât, puis un second, puis un troisième, et, après l'avoir rasé comme un ponton, le perce encore à fleur d'eau de plusieurs coups dangereux, qui l'exposent au péril prochain de couler à fond. Ce malheureux navire, horriblement maltraité, excite les alarmes du reste de la division anglaise. La frégate *la Tamise* revient pour lui porter secours; les deux autres vaisseaux anglais qui avaient cherché à se placer entre Cadix et *le Formidable*, rebroussent aussitôt chemin. Ils veulent à la fois sauver l'équipage du *Vénérable*, qui craignait de couler bas, et accabler le vaisseau français qui faisait une si belle résistance. Celui-ci, confiant dans sa manœuvre et sa bonne fortune, leur lâche coup sur coup les bordées les plus rapides et les mieux dirigées : il les décourage, et les renvoie au secours du *Vénérable*, près de sombrer si on ne venait s'occuper activement de son salut.

Le brave capitaine Troude, débarrassé de ses nombreux ennemis, s'achemine triomphalement vers le port de Cadix. Une partie de la population espagnole, attirée par la canonnade et les explosions de la nuit, était accourue sur le rivage. Elle avait vu le péril et le triomphe du vaisseau français, et

malgré une douleur bien naturelle, car le malheur des deux vaisseaux espagnols était connu, elle poussait des acclamations à l'aspect du *Formidable*, rentrant victorieux dans la rade.

Les Anglais ne pouvaient nous disputer la gloire de ces combats; et quant aux dommages matériels, ils étaient partagés également. Si les Français avaient perdu un vaisseau et les Espagnols deux, les Anglais avaient laissé en notre pouvoir un vaisseau, et en avaient eu deux maltraités au point de ne pouvoir plus servir. Sans un accident de nuit, ils auraient pu être considérés comme tout à fait battus dans ces différentes rencontres. Le combat d'Algésiras et la rentrée du *Formidable* étaient au nombre des plus beaux faits d'armes connus dans les annales de la marine. Mais les Espagnols étaient tristes, car, quoique leur amiral Moréno se fût bien conduit, ils n'étaient pas dédommagés, par une action brillante, de la perte du *San-Carlos* et du *Saint-Herménégilde*.

Cependant les événements du Portugal leur offraient une consolation. Nous avons laissé le prince de la Paix s'apprêtant à commencer la guerre du Portugal, à la tête des forces combinées des deux nations, dans le dessein, déjà longuement exposé, d'influer sur les négociations de Londres.

D'après le plan convenu, les Espagnols devaient opérer sur la gauche du Tage, et les Français sur la droite. Trente mille Espagnols étaient réunis en avant de Badajoz, sur la frontière de l'Alentejo. Quinze mille Français marchaient, par Salamanque, sur le Tras-os-Montes. Grâce à des efforts précipités, à des emprunts sur le clergé et au sacrifice de tous les services, on avait pourvu à l'équipement des trente mille Espagnols. Mais le train d'artillerie était fort en arrière. Toutefois le prince de la Paix, comptant avec raison sur l'effet moral de la réunion des Français et des Espagnols, voulut brusquer les hostilités et se hâter de cueillir les premiers lauriers. Il tenait à remporter tout l'honneur de cette campagne, et voulait se réserver les Français uniquement comme ressource en cas de revers. On pouvait laisser une telle satisfaction au prince de la Paix. Les Français, dans le moment, ne couraient pas après la gloire, mais après les résultats utiles; et ces résultats consistaient à occuper une ou deux provinces du Portugal, pour avoir de nouveaux gages contre l'Angleterre. Bien que la guerre parût facile, il y avait cependant un danger à craindre, c'était qu'elle ne devînt nationale de la part des Portugais. La haine de ceux-ci contre les Espagnols aurait pu produire ce résultat fâcheux, si l'approche des Français, placés à quelques marches en arrière, n'avait fait tomber toutes les velléités de résistance. Le prince de la Paix se hâta donc de passer la frontière, et d'aborder les places du Portugal avec de l'artillerie de campagne, à défaut d'artillerie de siége. Il occupa sans difficulté Olivença et Jurumenha. Mais les garnisons d'Elvas et de Campo-Mayor se renfermèrent dans leurs murs, et firent mine de se défendre. Le prince de la Paix ordonna de les bloquer, et pendant ce temps il marcha au-devant de l'armée portugaise, commandée par le duc d'Alafoëns. Les Portugais ne tinrent nulle part et s'enfuirent vers le Tage. Les places bloquées ouvrirent alors leurs portes. Campo-Mayor fit sa reddition; on entreprit le siége en règle d'Elvas, avec un parc arrivé de Séville. Le prince de la Paix suivit triomphalement l'ennemi, traversa rapidement Azumar, Alegrete, Portalegre, Castello-de-Vide, Flor-de-Rosa, et arriva enfin sur le Tage, derrière lequel les Portugais s'empressèrent de chercher asile. Il avait réussi à se rendre maître de la presque totalité de la province d'Alentejo. Les Français n'avaient pas encore franchi la frontière du Portugal, et il était évident que si les Espagnols seuls avaient obtenu de tels résultats, les Espagnols et les Français, réunis, devaient être en très-peu de jours maîtres de Lisbonne et d'Oporto. La cour de Portugal, qui avait toujours refusé de croire que l'attaque dirigée contre elle fût sérieuse, voyant ce qui arrivait, se hâta de faire sa soumission, et d'envoyer M. Pinto de Souza au quartier général espagnol, pour accepter toutes les conditions qu'il plairait aux deux armées combinées de lui imposer. Le prince de la Paix voulant rendre ses maîtres témoins de sa gloire, fit venir le roi et la reine d'Espagne à Badajoz, pour distribuer des récompenses à l'armée et tenir une sorte de congrès. Ainsi cette cour, jadis si grande, aujourd'hui déshonorée par une reine dissolue, par un favori incapable et tout-puissant, cherchait à se donner l'illusion des grandes affaires. Lucien Bonaparte avait suivi le roi et la reine à Badajoz. Tels étaient les événements à la fin de juin et au commencement de juillet.

Les combats d'Algésiras et de Cadix, qui étaient faits pour rendre confiance à notre marine, la courte campagne du Portugal, qui prouvait l'influence décisive du Premier Consul sur la Péninsule, et le pouvoir qu'il avait de traiter le Portugal comme Naples, la Toscane ou la Hollande, compensaient jusqu'à un certain point les événements connus de l'Egypte. On ne savait d'ailleurs ni la bataille de Canope, ni la capitulation déjà signée du Kaire, ni la capitulation désormais inévitable d'Alexandrie. Les nouvelles de mer ne se transmettaient pas alors avec la même rapidité qu'à présent; il fallait un mois au moins, quelquefois davantage, pour connaître à Marseille un événement arrivé sur le Nil. On ne savait des affaires d'Egypte que le débarquement des Anglais, leurs premiers combats sur la plage d'Alexandrie; on ne se faisait aucune idée de ce qui avait suivi, et on était dans le plus grand doute sur le résultat définitif de la lutte. Le poids dont la France pesait dans la balance des négociations n'était donc en rien diminué; il s'accroissait, au contraire, de l'influence qu'elle acquérait de jour en jour en Europe.

Le traité de Lunéville portait en effet ses inévitables conséquences. L'Autriche désarmée, et désormais impuissante à tous les yeux, laissait un libre cours à nos projets. La Russie, depuis la mort de Paul Ier et l'avénement d'Alexandre, n'était plus, il est vrai, disposée à des actes énergiques contre l'Angleterre, mais pas davantage à résister aux desseins de la France en Occident. Aussi le Premier Consul



Paris. Typ. H. Plon

Réception du jeune roi d'Étrurie à la Malmaison. (P. 314.)

ne prenait-il plus la peine de cacher ses vues. Il venait de convertir, par un simple arrêté, le Piémont en départements français, sans paraître s'inquiéter des réclamations du négociateur russe. Il avait déclaré, quant à Naples, que le traité de Florence resterait la loi imposée à cette cour. Gênes lui avait soumis sa constitution, afin qu'il y apportât certains changements destinés à rendre plus forte l'autorité du pouvoir exécutif. La République cisalpine, composée de la Lombardie, du duché de Modène et des Légations, constituée une première fois par le traité de Campo-Formio, une seconde fois par le traité de Lunéville, s'organisait de nouveau en Etat allié et dépendant de la France. La Hollande, à l'exemple de la Ligurie, soumettait sa constitution au Premier Consul, pour y donner plus de force au gouvernement, espèce de réforme qui s'opérait, en ce moment, dans toutes les républiques filles de la République française. Enfin les petits négociateurs, qui naguère encore cherchaient un appui auprès de M. de Kalitcheff, l'orgueilleux ministre de Paul Ier, en étaient maintenant aux regrets d'avoir recherché ce protectorat, et demandaient à la faveur seule du Premier Consul l'amélioration de leur condition. C'étaient surtout les représentants des princes d'Allemagne qui montraient à cet égard le plus grand empressement. Le traité de Lunéville avait posé le principe de la sécularisation des Etats ecclésiastiques et du partage de ces Etats entre les princes héréditaires. Toutes les ambitions étaient mises en éveil par ce futur partage. Les grandes comme les petites puissances aspiraient à obtenir la meilleure part. L'Autriche, la Prusse, quoiqu'elles eussent perdu bien peu de chose à la gauche du Rhin, voulaient participer aux indemnités promises. La Bavière, le Wurtemberg, Baden, la maison d'Orange, assiégeaient de leurs instances le nouveau chef de la France, parce que, partie principale au traité de

Lunéville, il devait avoir la plus grande influence sur l'exécution de ce traité. La Prusse elle-même, représentée à Paris par M. de Lucchesini, ne dédaignait pas de descendre au rôle de solliciteuse, et de relever par ses sollicitations le pouvoir du Premier Consul. Ainsi les six mois écoulés depuis la signature donnée à Lunéville, quoique marqués par des revers en Egypte, revers, il est vrai, imparfaitement connus en Europe, avaient vu croître l'ascendant du gouvernement français, car le temps ne faisait que rendre sa puissance plus évidente et plus effective. Cet ensemble de circonstances devait influer sur la négociation de Londres, qu'on avait laissée languir un moment, mais que, d'un commun accord, on allait reprendre avec une activité nouvelle, par une singulière conformité de pensées chez les deux gouvernements. Le Premier Consul, en voyant les premiers actes de Menou, avait jugé la campagne perdue, et il voulait, avant le dénoûment qu'il devinait, signer un traité à Londres. Les ministres anglais, incapables de prévoir comme lui le résultat des événements, craignaient néanmoins quelque coup de vigueur de cette armée d'Egypte, si renommée par sa vaillance, et voulaient profiter d'une première apparence de succès pour traiter : de manière qu'après avoir été d'accord pour temporiser, on était maintenant d'accord pour conclure.

Mais, avant de nous engager de nouveau dans le dédale de cette vaste négociation, où les plus grands intérêts de l'univers allaient être débattus, il faut rapporter un événement qui occupait, en cet instant, la curiosité de Paris, et qui complète le singulier spectacle que présentait alors la France consulaire.

Les infants de Parme, destinés à régner sur la Toscane, avaient quitté Madrid au moment où leur royale famille partait pour Badajoz, et ils venaient d'arriver à la frontière des Pyrénées. Le Premier Consul avait tenu beaucoup à leur faire traverser Paris avant de les envoyer à Florence prendre possession du nouveau trône d'Etrurie. Tous les contrastes plaisaient à l'imagination vive et grande du général Bonaparte. Il aimait cette scène vraiment romaine d'un roi fait par lui, de ses mains républicaines, il aimait surtout à montrer qu'il ne craignait pas la présence d'un Bourbon, et que sa gloire le mettait au-dessus de toute comparaison avec l'antique dynastie dont il occupait la place. Il aimait aussi, aux yeux du monde, à étaler dans ce Paris, tout récemment encore le théâtre d'une révolution sanglante, une pompe, une élégance dignes des rois. Tout cela devait marquer mieux encore quel changement subit s'était opéré en France sous son gouvernement réparateur.

Cette prévoyance attentive et minutieuse qu'il savait apporter dans une grande opération militaire, il ne dédaignait pas de la déployer dans ces représentations d'apparat où devaient figurer sa personne et sa gloire. Il tenait à régler les moindres détails, à pourvoir à toutes les convenances, à mettre chaque chose à sa place ; et cela était nécessaire dans un ordre social entièrement nouveau, créé sur les débris d'un monde détruit. Tout y était à refaire, jusqu'à l'étiquette, et il en faut une, même dans les républiques.

Les trois Consuls délibérèrent assez longuement sur la manière dont le roi et la reine d'Etrurie seraient reçus en France, et sur le cérémonial qui serait observé à leur égard. Pour prévenir beaucoup de difficultés, il fut convenu qu'on les recevrait sous le titre emprunté de comte et de comtesse de Livourne, et qu'on les traiterait comme des hôtes illustres, ainsi qu'on avait fait dans le dernier siècle à l'égard du jeune czar, depuis Paul Ier, et de l'empereur d'Allemagne Joseph II. On supprimait ainsi, au moyen de l'*incognito*, les embarras qu'aurait suscités la qualité officielle de roi et de reine. Les ordres furent donnés en conséquence, sur toute la route, aux autorités civiles et militaires des départements.

La nouveauté charme les peuples dans tous les temps. Or, c'était une nouveauté, et des plus surprenantes, qu'un roi et qu'une reine, après douze années d'une révolution qui avait renversé ou menacé tant de trônes : c'en était une surtout bien flatteuse pour le peuple français, car ce roi et cette reine étaient l'ouvrage de ses victoires. Partout de vifs transports éclatèrent à la vue des infants. Ils furent reçus avec des égards et des respects infinis. Aucun désagrément ne put leur faire sentir qu'ils voyageaient au milieu d'un pays naguère bouleversé de fond en comble. Les royalistes, que rien ne flattait dans cette œuvre monarchique de la révolution française, furent les seuls à saisir l'occasion de montrer quelque malice. Au théâtre de Bordeaux ils crièrent avec violence et affectation : *Vive le roi!* on répondit par ce cri : *A bas les rois !*

Le Premier Consul modéra lui-même, par des lettres émanées de son cabinet, le zèle un peu excessif des préfets, et ne voulut pas qu'on fît de cette apparition royale un trop grand événement. Ces jeunes princes arrivèrent à Paris en juin pour y passer un mois entier. Ils devaient loger chez l'ambassadeur d'Espagne. Le Premier Consul, quoique simple magistrat temporaire d'une république, représentait la France : devant cette prérogative tombaient tous les priviléges du sang royal. Il fut convenu que les deux jeunes majestés, prévenant le Premier Consul, lui feraient la première visite, et qu'il la leur rendrait le lendemain. Le second et le troisième Consul, qui ne pouvaient pas se dire au même degré les représentants de la France, durent faire la première visite aux infants. Ainsi se trouvait rétablie, quant à ceux-ci, la distance de la naissance et du rang. Le lendemain même de leur arrivée, le comte et la comtesse de Livourne furent conduits à la Malmaison par l'ambassadeur d'Espagne, chevalier d'Azara. Le Premier Consul les reçut à la tête de cette maison toute militaire qu'il s'était composée. Le comte de Livourne, un peu embarrassé de sa contenance, se jeta naïvement dans les bras du Premier Consul, qui, de son côté, le serra dans les siens. Il traita ces jeunes époux avec une bonté paternelle et des égards délicats, au travers desquels perçaient néanmoins toutes les supériorités de la puissance, de la gloire et de l'âge. Le len-

demain, le Premier Consul leur rendit visite à l'hôtel de l'ambassadeur. Les consuls Cambacérès et Lebrun accomplirent de leur côté les devoirs prescrits, et obtinrent des jeunes princes les témoignages qui leur étaient dus.

Le Premier Consul devait, à l'Opéra, présenter le comte et la comtesse de Livourne au public de Paris. Le jour convenu pour cette représentation, il se trouva indisposé. Le consul Cambacérès le suppléa, et conduisit les infants à l'Opéra. Entré dans la loge des Consuls, il prit le comte de Livourne par la main, et le présenta au public, qui répondit par des applaudissements unanimes, mais sans aucune intention malicieuse ou blessante. Cependant les oisifs, habitués à s'épuiser en interprétations subtiles à l'occasion des événements les plus ordinaires, interprétaient de cent façons le voyage à Paris des princes d'Espagne. Ceux qui ne cherchaient que le plaisir des bons mots, disaient que le consul Cambacérès venait de présenter les Bourbons à la France. Les royalistes qui s'obstinaient à espérer du général Bonaparte ce qu'il ne pouvait ni ne voulait faire, prétendaient que c'était de sa part une manière de préparer les esprits au retour de l'ancienne dynastie. Les républicains, au contraire, disaient qu'il voulait par ces pompes royales habituer la France au rétablissement de la monarchie, mais à son propre profit.

Les ministres eurent ordre de prodiguer les fêtes aux princes voyageurs. M. de Talleyrand n'avait pas besoin qu'on lui en intimât l'ordre. Modèle du goût et de l'élégance sous l'ancien régime, il l'était à bien plus juste titre sous le nouveau, et il donna au château de Neuilly une fête magnifique, où la plus belle société de France accourut, où figurèrent des noms depuis longtemps écartés des cercles de la capitale. La nuit, au milieu d'une illumination brillante, la ville de Florence apparut tout à coup, représentée avec un art surprenant. Le peuple toscan, dansant et chantant sur la célèbre place du *Palazzo Vecchio,* offrit des fleurs aux jeunes souverains et des couronnes triomphales au Premier Consul. Cette magnificence avait coûté des sommes considérables. C'était la prodigalité du Directoire, mais avec l'élégance d'un autre temps, et cette décence toute nouvelle qu'un maître sévère s'efforçait d'imprimer aux mœurs de la France révolutionnaire. Le ministre de la guerre se joignit au ministre des affaires étrangères, et donna une fête militaire, consacrée à célébrer l'anniversaire de la bataille de Marengo. Le ministre de l'intérieur, le second et le troisième Consul, s'appliquèrent aussi à recevoir magnifiquement les princes voyageurs, et pendant un mois entier la capitale présenta l'aspect d'une réjouissance continuelle. Le Premier Consul ne voulait cependant pas que les infants assistassent aux solennités républicaines du mois de juillet, et il fit les dispositions nécessaires pour qu'ils eussent quitté Paris avant l'anniversaire du 14 juillet.

Au milieu de ces représentations brillantes, il avait essayé de donner quelques conseils au couple royal qui allait régner sur la Toscane. Mais il fut frappé de l'incapacité du jeune prince, qui, lorsqu'il était à la Malmaison, se livrait dans le salon des aides de camp à des jeux dignes tout au plus d'un adolescent. La princesse parut seule intelligente et attentive aux conseils du Premier Consul. Celui-ci augura mal de ces nouveaux souverains donnés à une partie de l'Italie, et comprit bien qu'il aurait à se mêler souvent des affaires de leur royaume. — Vous voyez, dit-il assez publiquement à plusieurs membres du gouvernement, vous voyez ce que sont ces princes issus d'un vieux sang, et surtout ceux qui ont été élevés dans les cours du Midi. Comment leur confier le gouvernement des peuples! Du reste, il n'est pas mal d'avoir montré à la France cet échantillon des Bourbons. On aura pu juger si ces anciennes dynasties sont au niveau des difficultés d'un siècle comme le nôtre. — Tout le monde, en effet, en voyant le jeune prince, avait fait la même remarque que le Premier Consul. Le général Clarke fut donné pour mentor à ces jeunes souverains, sous le titre de ministre de France auprès du roi d'Etrurie.

Au milieu de ce vaste mouvement d'affaires, au milieu de ces fêtes, qui elles-mêmes étaient presque des affaires, le grand ouvrage de la paix maritime n'avait point été négligé. Les négociations entamées à Londres entre lord Hawkesbury et M. Otto étaient devenues publiques. On se cachait moins depuis qu'on était pressé d'en finir. Comme nous l'avons dit plus haut, au désir de temporiser avait succédé le désir de conclure, car le Premier Consul augurait mal des événements qui se passaient aux bords du Nil, et le gouvernement britannique craignait toujours un exploit inattendu de la part de l'armée d'Egypte. Le nouveau ministère anglais surtout voulait la paix, parce qu'elle était la seule raison de son existence. Si, en effet, la guerre devait continuer, M. Pitt valait beaucoup mieux que M. Addington à la tête des affaires. Tous les événements survenus, soit dans le Nord, soit en Orient, bien qu'ils eussent amélioré la situation relative de l'Angleterre, leur semblaient des moyens de faire une paix meilleure, plus facile à défendre dans le Parlement, mais non des motifs de la désirer moins. Ils regardaient au contraire l'occasion comme bonne, et ne voulaient pas imiter la faute tant reprochée à M. Pitt, de n'avoir pas traité avant Marengo et Hohenlinden. Le roi d'Angleterre, ainsi qu'on l'a vu, était revenu aux idées pacifiques, par estime pour le Premier Consul, et même par un peu d'humeur contre M. Pitt. Le peuple, opprimé par la disette, amoureux de changement, espérait de la fin de la guerre une amélioration à son sort. Les gens raisonnables, sans exception, trouvaient que c'était assez de dix ans de lutte sanglante, qu'il ne fallait pas, en s'obstinant davantage, fournir à la France une occasion de s'agrandir encore. D'ailleurs on ne laissait pas d'être inquiet à Londres des préparatifs de descente aperçus le long des côtes de la Manche. Une seule espèce d'hommes en Angleterre, ceux qui se livraient aux grandes spéculations maritimes, et qui avaient souscrit les énormes emprunts de M. Pitt, voyant que la paix, en ouvrant

les mers au pavillon de toutes les nations, et à celui de la France en particulier, leur enlèverait le monopole du commerce, et qu'elle ferait cesser les grandes opérations financières, avaient peu de penchant pour le système de M. Addington. Ils étaient tout dévoués à M. Pitt et à sa politique; ils étaient encore portés pour la guerre, quand M. Pitt commençait lui-même à regarder la paix comme nécessaire. Mais ces riches spéculateurs de la Cité étaient obligés de se taire devant les cris du peuple et des fermiers, et surtout devant l'opinion unanime des hommes raisonnables de la nation.

Le ministère anglais était donc résolu non-seulement à négocier, mais à négocier promptement, afin de pouvoir présenter le résultat de ses négociations à la prochaine réunion du Parlement, c'est-à-dire à l'automne. On venait de traiter avec la Russie à des conditions avantageuses. L'Angleterre n'avait à régler avec cette cour qu'une question de droit maritime. Elle avait fait quelques concessions au nouvel empereur, et elle en avait exigé quelques-unes aussi, que ce prince, jeune, inexpérimenté, pressé de satisfaire le parti qui l'avait placé sur le trône, plus pressé encore de se livrer tranquillement à ses idées de réforme intérieure, avait eu la faiblesse de se laisser arracher. Sur les quatre principes essentiels du droit maritime, soutenus par la ligue du Nord et par la France, la Russie en avait abandonné deux et fait prévaloir deux. Par une convention signée le 17 juin, entre le vice-chancelier Panin et lord Saint-Helens, on avait arrêté les stipulations suivantes :

1° Les neutres pouvaient naviguer librement entre tous les ports du globe, même ceux des nations belligérantes. Ils pouvaient, suivant l'usage, y apporter tout, excepté la contrebande dite de guerre. La définition de cette contrebande était faite dans les intérêts russes. Ainsi les céréales, les matières navales, autrefois interdites aux neutres, n'étaient plus comprises dans la contrebande de guerre, ce qui était fort important pour la Russie, qui produit des chanvres, des goudrons, des fers, des bois de mâture, des blés. Sur ce point, l'un des plus importants du droit maritime, la Russie avait défendu les libertés du commerce général, en défendant les intérêts de son commerce particulier.

2° Le pavillon ne couvrait pas la marchandise, à moins que cette marchandise n'eût été acquise pour le compte du commerçant neutre. Ainsi, du café provenant des colonies françaises, des lingots exportés des colonies espagnoles, n'étaient pas saisissables s'ils étaient devenus la propriété d'un Danois ou d'un Russe. Il est bien vrai que cette réserve sauvait, dans la pratique, une partie du commerce neutre; mais la Russie sacrifiait le premier principe du droit maritime, *le pavillon couvre la marchandise*, et ne soutenait pas le noble rôle qu'elle avait entrepris de jouer sous Paul et sous Catherine. Cette protection du faible, si ambitionnée par elle sur le continent, était tristement abandonnée sur les mers.

3° Les neutres, quoique pouvant naviguer librement, devaient s'arrêter, suivant l'usage, à l'entrée d'un port bloqué, mais *bloqué réellement*, avec *danger imminent de forcer le blocus*. Sous ce rapport, le grand principe du blocus réel était rigoureusement maintenu.

4° Enfin le droit de visite, sujet de tant de contestations, cause déterminante de la dernière ligue du Nord, était entendu d'une manière peu honorable pour le pavillon neutre. Ainsi on n'avait jamais voulu admettre que des bâtiments de commerce convoyés par un vaisseau de l'Etat, lequel attestait par sa présence leur nationalité, et surtout l'absence de toute contrebande à leur bord, pussent être visités. La dignité du pavillon militaire n'admettait pas en effet qu'un capitaine de vaisseau, peut-être un amiral, pussent être arrêtés par un corsaire pourvu d'une simple lettre de marque. Le cabinet russe crut sauver la dignité du pavillon au moyen d'une distinction. Il fut décidé que le droit de visite à l'égard des bâtiments de commerce convoyés ne s'exercerait plus par tous les navires indistinctement, mais par les navires de guerre seuls. Un corsaire muni d'une simple lettre de marque n'avait pas le droit d'arrêter et d'interpeller un convoi escorté par un vaisseau de guerre. Le droit de visite ne pouvait plus, par conséquent, s'exercer que d'égal à égal. Sans doute par ce moyen une partie de l'inconvenance était évitée, mais le fond du principe était sacrifié, et la chose était d'autant moins honorable pour la cour de Saint-Pétersbourg, que c'était celui des quatre principes contestés pour lequel Copenhague venait d'être bombardé trois mois auparavant, et pour lequel Paul Ier avait voulu soulever toute l'Europe contre l'Angleterre.

Ainsi la Russie avait fait prévaloir deux des grands principes du droit maritime, et en avait sacrifié deux. Mais l'Angleterre, il faut le reconnaître, avait fait des concessions, et, dans son désir d'obtenir la paix, s'était désistée d'une partie des orgueilleuses prétentions de M. Pitt. Les Danois, les Suédois, les Prussiens, étaient invités à adhérer à cette convention.

Délivrée de la Russie, ayant obtenu un premier succès en Egypte, l'Angleterre ne voulait tirer de cette amélioration de situation qu'une paix plus prompte avec la France. Lord Hawkesbury fit appeler M. Otto au Foreign-Office, et le chargea de présenter au Premier Consul la proposition suivante : L'Egypte est en ce moment envahie par nos troupes, lui dit-il; de grands secours doivent leur arriver; leur succès est probable. Cependant la lutte n'est pas terminée, nous l'avouons. Faisons cesser l'effusion du sang; convenons que de part et d'autre nous ne chercherons pas à rester en Egypte, et que nous l'évacuerons pour la rendre à la Porte.

A cette proposition lord Hawkesbury ajoutait la prétention de garder Malte; car Malte, disait-il, n'avait dû être évacuée par l'Angleterre qu'en retour de l'abandon volontaire de l'Egypte par la France. Cet abandon étant aujourd'hui, de la part de la France, non plus une concession volontaire, mais une conséquence forcée des événements de la

guerre, il n'y avait plus de raison de la payer par la restitution de Malte.

Dans les Indes orientales, le ministre anglais voulait toujours Ceylan, mais il s'en contentait. Il offrait de rendre le cap de Bonne-Espérance à la Hollande, plus les parties du continent de l'Amérique méridionale qu'on lui avait prises, telles que Surinam, Demerari, Berbice, Essequibo. Mais il demandait dans les Antilles une grande île, la Martinique ou la Trinité, l'une ou l'autre, au choix de la France.

Ainsi le résultat définitif de ces dix ans de guerre eût été pour l'Angleterre, indépendamment de l'Hindoustan, l'île de Ceylan dans la mer des Indes, l'île de la Trinité ou de la Martinique dans la mer des Antilles, l'île de Malte dans la Méditerranée. Le cabinet avait de la sorte un beau présent à faire à l'orgueil anglais, dans chacune des trois mers principales.

Le Premier Consul répondit sur-le-champ aux offres britanniques. On se faisait fort des événements d'Egypte pour élever de grandes prétentions, il se faisait fort, pour les repousser, des événements du Portugal. Lisbonne et Oporto, répondait-il à lord Hawkesbury, par l'organe de M. Otto, Lisbonne et Oporto vont nous appartenir, si nous le voulons. On traite en ce moment à Badajoz pour sauver les provinces du plus fidèle allié de l'Angleterre. Le Portugal propose, pour racheter ses Etats, d'exclure les Anglais de tous ses ports, de payer en outre une forte contribution de guerre, et l'Espagne paraît assez disposée à consentir à cette concession. Mais tout dépend du Premier Consul. Il peut accorder ou refuser ce traité, et il va le rejeter, il va faire occuper les principales provinces du Portugal, si l'Angleterre ne consent pas à la paix à des conditions raisonnables et modérées. On demande, ajouta-t-il, que la France évacue l'Egypte, soit; mais l'Angleterre, de son côté, abandonnera Malte; elle n'exigera ni la Martinique, ni la Trinité, et se contentera de l'île de Ceylan, acquisition assez belle, et qui complète assez grandement le superbe empire des Indes.

Le négociateur anglais, en réponse à ces propositions, s'expliqua d'une manière peu satisfaisante pour le Portugal, et qui prouvait, ce que d'ailleurs on savait déjà, que l'Angleterre se souciait médiocrement des alliés qu'elle avait compromis. Si le Premier Consul envahit les Etats du Portugal en Europe, répondit lord Hawkesbury, l'Angleterre envahira les Etats du Portugal au delà des mers. Elle prendra les Açores, le Brésil, et se pourvoira de gages qui, dans ses mains, vaudront beaucoup mieux que le continent portugais dans les mains de la France : ce qui signifiait qu'au lieu de défendre un allié, l'Angleterre songeait à se venger sur cet allié même des nouvelles acquisitions que pouvait faire sa rivale.

Le Premier Consul vit qu'il fallait prendre en cette occasion un ton énergique, et montrer ce qui était dans le fond de son cœur, c'est-à-dire la résolution de lutter corps à corps avec l'Angleterre, jusqu'à ce qu'il l'eût amenée à des prétentions modérées. Il déclara que jamais, à aucune condition, il ne concéderait Malte; que la Trinité appartenait à un allié dont il défendrait les intérêts comme les siens mêmes ; qu'il ne laisserait pas cette dernière colonie aux Anglais, qu'ils devaient se contenter de Ceylan, complément bien suffisant de la conquête des Indes, et qu'au surplus aucun des points contestés, sauf l'île de Malte, ne valait une seule des douleurs qu'on allait causer au monde, une seule goutte du sang qu'on allait répandre.

A ces explications diplomatiques, il ajouta des déclarations publiques au *Moniteur,* et le récit détaillé des armements qui se faisaient sur la côte de Boulogne.

Des divisions de chaloupes canonnières sortaient en effet des ports du Calvados, de la Seine-Inférieure, de la Somme, de l'Escaut, pour se rendre à Boulogne en côtoyant, et y avaient déjà réussi plusieurs fois, malgré les croisières anglaises. Le Premier Consul n'était pas encore fixé, comme il le fut plus tard [1], sur le plan d'une descente en Angleterre; mais il voulait intimider cette puissance par l'éclat de ses préparatifs, et enfin il était résolu à compléter ses dispositions, et à passer des menaces aux effets si la rupture devenait définitive. Il s'expliqua longuement à cet égard dans une délibération du Conseil, à laquelle n'assistaient que les Consuls mêmes. Plein de confiance dans le dévouement de ses collègues Lebrun et Cambacérès, il leur dévoila toute sa pensée. Il leur déclara qu'avec les armements actuellement existants à Boulogne, il n'avait pas encore le moyen de tenter une descente, opération de guerre des plus difficiles; qu'il voulait uniquement par ces armements faire comprendre à l'Angleterre de quoi il s'agissait, c'est-à-dire d'une attaque directe, pour le succès de laquelle lui, général Bonaparte, n'hésiterait pas à risquer sa vie, sa gloire et sa fortune; que s'il ne réussissait pas à obtenir du cabinet britannique des sacrifices raisonnables, il prendrait son parti, compléterait la flottille de Boulogne au point de porter cent mille hommes, et s'embarquerait lui-même sur cette flottille pour tenter les chances d'une opération terrible, mais décisive.

Voulant appeler à son secours l'opinion de l'Angleterre et de l'Europe elle-même, il joignait aux notes de son négociateur, qui ne s'adressaient qu'aux ministres anglais, des articles au *Moniteur,* qui s'adressaient au public européen tout entier. Dans ces articles, modèles de polémique nette et pressante, qui étaient écrits par lui et dévorés par les lecteurs de toutes les nations, attentives à cette scène singulière, il caressait les ministres anglais actuels, les présentait comme des hommes sages, raisonnables, bien intentionnés, mais intimidés par les violences des ministres déchus, M. Pitt, et surtout M. Windham. C'est particulièrement sur ce dernier qu'il jetait les sarcasmes à pleine main, parce qu'il le considérait comme le chef du parti

[1] Il faut bien distinguer ce premier essai de flottille, qui est de 1801, de la grande organisation navale et militaire connue sous le nom si célèbre de Camp de Boulogne, et se rapportant à l'année 1804.

de la guerre. Dans ces articles, il cherchait à rassurer l'Europe sur l'ambition de la France, il s'attachait à montrer que ses conquêtes étaient à peine un équivalent des acquisitions que la Prusse, l'Autriche et la Russie avaient faites lors du partage de la Pologne; que cependant elle avait rendu trois ou quatre fois plus de territoire qu'elle n'en avait retenu; que l'Angleterre, en retour, devait restituer une grande partie de ses conquêtes; qu'en gardant le continent de l'Inde elle restait en possession d'un empire superbe, auprès duquel les îles contestées n'étaient rien; qu'il ne valait pas la peine pour ces îles de verser plus longtemps le sang des hommes; que si la France, à la vérité, semblait y tenir si fortement, c'était par honneur, pour défendre ses alliés, pour garder tout au plus quelques relâches dans les mers lointaines; que, du reste, si on voulait continuer la guerre, l'Angleterre pourrait bien, sans doute, conquérir encore d'autres colonies, mais qu'elle en avait déjà plus qu'il n'en fallait à son commerce; que la France avait tout autour de ses frontières des acquisitions bien autrement précieuses à faire, entrevues par tout le monde sans les désigner, puisque ses troupes occupaient la Hollande, la Suisse, le Piémont, Naples, le Portugal; et qu'en définitive on pourrait encore simplifier la lutte, la rendre moins onéreuse aux nations, en la réduisant à un combat corps à corps entre la France et l'Angleterre. Le général écrivain se gardait de blesser l'orgueil britannique; mais il faisait entendre qu'une descente serait enfin sa dernière ressource, et que si les ministres anglais voulaient que la guerre finît par la destruction de l'une des deux nations, il n'y avait pas un Français qui ne fût disposé à faire un dernier et vigoureux effort pour vider cette longue querelle, à l'éternelle gloire, à l'éternel profit de la France. Mais pourquoi, disait-il, placer la question dans ces termes extrêmes? pourquoi ne pas mettre fin aux maux de l'humanité? pourquoi risquer ainsi le sort de deux grands peuples? — Le Premier Consul terminait l'une de ces allocutions par ces paroles si singulières et si belles, qui devaient avoir un jour une si triste application à lui-même : « Heureuses, » s'écriait-il, heureuses les nations, lorsque arri» vées à un haut point de prospérité, elles ont des » gouvernements sages, qui n'exposent pas tant » d'avantages aux caprices et aux vicissitudes d'un » seul coup de la fortune ! »

Ces articles remarquables par une logique vigoureuse, par un style passionné, attiraient l'attention générale, et produisaient sur les esprits une sensation profonde. Jamais gouvernement n'avait tenu ce langage ouvert et saisissant.

Le langage du Premier Consul, accompagné de démonstrations très-sérieuses sur les côtes de France, devait agir, et agit effectivement beaucoup de l'autre côté de la Manche. La déclaration formelle que la France ne concéderait jamais Malte avait fait une grande impression, et le gouvernement britannique répondit qu'il voulait bien y renoncer, à condition que cette île serait restituée à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, mais qu'alors il demandait le cap de Bonne-Espérance. Il renonçait encore à la Trinité, même à la Martinique, s'il obtenait une partie du continent hollandais d'Amérique, c'est-à-dire Demerari, Berbice ou Essequibo.

C'était un pas dans la négociation que l'abandon de Malte. Le Premier Consul insista pour ne céder ni Malte, ni le Cap, ni les possessions continentales des Hollandais en Amérique. A ses yeux, Malte n'avait dû être que la compensation de l'Egypte cédée aux Français : puisqu'il n'était plus question de l'Egypte pour les Français, il ne devait plus être question de Malte pour les Anglais, ni de semblables équivalents.

Le cabinet anglais cessa enfin d'insister sur Malte, et sur le Cap comme compensation de Malte. Il se résuma, et demanda une des grandes Antilles; et comme on n'osait plus parler de l'île française de la Martinique, il demanda l'île espagnole de la Trinité.

Le Premier Consul ne voulait pas plus céder la Trinité que la Martinique. C'était une colonie espagnole qui procurait aux Anglais un pied-à-terre dangereux sur le vaste continent de l'Amérique du Sud. Il poussa la loyauté envers l'allié de la France jusqu'à offrir la petite île française de Tabago pour racheter la Trinité. Elle n'était pas très-importante, mais elle intéressait l'Angleterre, parce que tous les planteurs en étaient Anglais. Avec un noble orgueil, qui n'est permis que lorsqu'on a comblé son pays de gloire et de grandeur, il ajouta : C'est une colonie française; cette acquisition devra toucher l'orgueil britannique, qui sera flatté d'obtenir l'une de nos dépouilles coloniales, et la conclusion de la paix en deviendra sans doute plus facile [1].

On en était là vers la fin de juillet et au commencement d'août 1801. L'animation était grande de part et d'autre. Les préparatifs faits sur la côte de France étaient imités sur la côte d'Angleterre. On y exerçait les milices; on y faisait construire des chars pour transporter les troupes en poste, afin

[1] Le ministre des relations extérieures à M. Otto, commissaire de la République française à Londres.

« 20 thermidor an IX (8 août 1801).

« ..... Quant à l'Amérique, aux observations péremptoires que contient la note, je joins celle-ci :

» Le gouvernement britannique demande à conserver dans les Antilles une des îles qu'il y a nouvellement acquises, et cela sous le prétexte qu'elle serait nécessaire à la conservation de ses anciennes possessions. Or, sous aucun rapport, cette convenance ne peut s'entendre de l'île de la Trinité. Eloignez donc toute discussion à cet égard. La Trinité serait, par sa position, non un moyen de défense pour les colonies anglaises, mais un moyen d'attaque contre le continent espagnol. L'acquisition serait d'ailleurs pour le gouvernement britannique d'une importance et d'une valeur qui passeraient toute mesure. La discussion ne peut porter que sur Curaçao, Tabago, Sainte-Lucie, ou quelque autre île de la même espèce. Quoique ces deux dernières soient françaises, le gouvernement pourrait être amené à en abandonner une, et peut-être l'orgueil national en Angleterre serait-il flatté de conserver ainsi quelqu'une de nos dépouilles coloniales. Vous ne manquerez pas, citoyen, de relever la valeur des îles dont la cession peut être consentie par nous, et particulièrement de Tabago. Cette île, naguère anglaise, n'est encore habitée que par des planteurs anglais; toutes ses relations sont anglaises. Son sol est neuf, et son commerce est susceptible d'un grand développement. »

d'accourir plus rapidement sur le point menacé. Les journaux anglais du parti de la guerre tenaient un langage violent. Quelques-uns, dont la rédaction était, disait-on, inspirée par M. Windham, se permirent d'exciter le peuple anglais contre M. Otto et contre les prisonniers français. M. Otto demanda ses passe-ports sur-le-champ, et le Premier Consul fit aussitôt insérer dans *le Moniteur* les réflexions les plus menaçantes.

Lord Hawkesbury accourut chez M. Otto, insista pour le retenir, et y réussit, quoique avec beaucoup de peine, en lui faisant espérer un prompt rapprochement. Cependant l'animosité nationale semblait réveillée, et on craignait une rupture. Tous les hommes raisonnables d'Angleterre la redoutaient et cherchaient à la prévenir. On désespérait du succès de leurs efforts, car le Premier Consul ne voulait céder à aucun prix les possessions de ses alliés qu'on s'obstinait à lui demander.

Mais tandis qu'il défendait si loyalement les colonies espagnoles, le prince de la Paix, avec l'inconséquence d'un favori vain et léger, faisait tenir à son maître la plus malheureuse conduite, et dégageait le Premier Consul de tout devoir d'amitié envers l'Espagne.

On n'a point oublié que M. de Pinto, envoyé du Portugal, était arrivé au quartier espagnol pour s'y soumettre aux volontés de la France et de l'Espagne. Le prince de la Paix était pressé de terminer une campagne dont les débuts avaient été brillants et faciles, mais dont la continuation pouvait présenter des difficultés qui ne seraient surmontables qu'avec le concours des Français. S'il fallait, par exemple, occuper Lisbonne ou Oporto, le secours de nos soldats était indispensable. L'entreprise, d'une simple affaire d'ostentation, pourrait devenir une affaire sérieuse, et demander un nouveau corps de troupes françaises. Prévoyant même ce besoin, le Premier Consul faisait spontanément avancer dix mille hommes de plus, ce qui allait porter le nombre total des Français présents en Espagne à vingt-cinq mille. Or le prince de la Paix, qui avait appelé nos soldats sans réflexion, s'effrayait, sans réflexion, de leur arrivée. Cependant ils avaient observé une exacte discipline, et témoigné pour le clergé, les églises, les cérémonies du culte, un respect qui ne leur était pas ordinaire, et que le général Bonaparte pouvait seul obtenir de leur part. Mais maintenant qu'on les avait auprès de soi, on était, en Espagne, ridiculement épouvanté de leur présence. Il fallait ou ne pas les faire venir, ou, les ayant appelés, s'en servir pour atteindre le but proposé. Or, ce but ne pouvait consister à disperser quelques bandes portugaises, à obtenir quelques millions de contributions, ou même à fermer aux vaisseaux anglais les ports du Portugal : il devait consister évidemment à s'emparer de gages précieux, dont on pût se servir pour arracher aux Anglais les restitutions qu'ils ne voulaient pas faire. Pour cela, il fallait occuper certaines provinces du Portugal, celle notamment dont Oporto était la capitale. C'était le moyen le plus sûr d'agir sur le cabinet britannique, en agissant sur les gros marchands de la Cité, fort intéressés dans le commerce d'Oporto. La chose avait été ainsi convenue entre les gouvernements de Paris et de Madrid. Cependant, malgré tout ce qui avait été stipulé, le prince de la Paix imagina d'accepter les conditions du Portugal, et de se contenter pour l'Espagne de la place d'Olivença, pour la France de quinze à vingt millions, et pour les deux puissances alliées de la clôture des ports du Portugal à tous les vaisseaux anglais, soit de guerre, soit de commerce. A ces conditions, la campagne qu'on venait de faire était puérile. Elle n'était plus qu'un passe-temps, inventé pour distraire un favori rassasié de faveurs royales, et cherchant la gloire militaire par des voies ridicules, comme il convenait à sa coupable et folle légèreté.

Le prince de la Paix fit valoir auprès de ses maîtres les sentiments paternels, faciles à émouvoir chez eux, mais, il faut le dire, émus ou trop tard, ou trop tôt. Il fit craindre la présence des Français, crainte, il faut le dire encore, bien tardive et bien chimérique, car il ne pouvait guère entrer dans l'esprit de personne que quinze mille Français voulussent conquérir l'Espagne, ou même y prolonger leur séjour d'une manière inquiétante. Tout cela supposait des projets qui n'existaient même pas en germe dans la tête du Premier Consul, et qui n'y sont entrés depuis qu'après des événements inouïs, que ni lui ni personne ne prévoyait alors. Dans le moment, il ne voulait qu'une chose, arracher à l'Angleterre une île de plus, et cette île était espagnole.

En acceptant les conditions proposées par la cour de Lisbonne, qui consistaient uniquement à concéder Olivença aux Espagnols, vingt millions aux Français, et l'exclusion du pavillon anglais des ports du Portugal, on avait eu soin de préparer deux copies du traité, une que devait signer l'Espagne, une autre que devait signer la France. Le prince de la Paix revêtit de sa signature celle qui était destinée à sa cour, et qui fut datée de Badajoz, parce que tout se passait dans cette ville. Il fit ensuite donner la ratification par le roi, qui se trouvait sur les lieux. Lucien signa de son côté la copie destinée à la France, et la fit partir pour la soumettre à la ratification de son frère.

Le Premier Consul reçut ses communications au moment même de la plus grande chaleur des négociations de Londres. L'irritation qu'il en ressentit est facile à deviner. Quoiqu'il fût sensible aux affections de famille, souvent jusqu'à la faiblesse, il contenait son irritabilité moins avec ses parents qu'avec toute autre personne, et assurément on pouvait en cette occasion lui pardonner de s'y laisser aller. Aussi le fit-il sans réserve, et se livra-t-il contre son frère Lucien à un violent emportement.

Toutefois il espérait que le traité ne serait pas encore ratifié. Des courriers extraordinaires furent envoyés à Badajoz, pour annoncer que la France refusait sa ratification, et pour prévenir celle de l'Espagne. Mais ces courriers trouvèrent le traité ratifié par Charles IV, et l'engagement devenu irrévocable. Lucien fut consterné du rôle embarrassant,

humiliant même, qui lui était réservé en Espagne, au lieu du rôle brillant qu'il avait espéré y jouer. Il répondit à la colère de son frère par un accès de mauvaise humeur, accès assez fréquents chez lui, et envoya sa démission au ministre des affaires étrangères. De son côté le prince de la Paix devint arrogant. Il se permit un langage qui était ridicule et insensé à l'égard d'un homme tel que celui qui gouvernait alors la France. Il annonça d'abord la cessation de toute hostilité envers le Portugal, puis demanda la retraite des Français, et ajouta même cette déclaration fort imprudente, que si de nouvelles troupes passaient la frontière des Pyrénées, leur passage serait considéré comme une violation de territoire. Il réclama de plus la restitution de la flotte enfermée à Brest, et une prompte conclusion de la paix générale, pour faire cesser le plus tôt possible une alliance devenue onéreuse à la cour de Madrid [1]. Cette conduite était aussi inconvenante que contraire aux véritables intérêts de l'Espagne. Il faut dire cependant que l'affreux malheur qui venait de frapper deux vaisseaux espagnols avait jeté quelque tristesse dans l'esprit de la nation, et avait contribué à cette disposition chagrine qui se manifestait d'une manière si intempestive et si nuisible à la politique des deux cabinets.

Le Premier Consul, parvenu au comble de l'irritation, fit répondre sur-le-champ que les Français resteraient dans la Péninsule jusqu'à la paix particulière de la France avec le Portugal; que si l'armée du prince de la Paix faisait un seul pas pour se rapprocher des quinze mille Français qui étaient à Salamanque, il considérerait cela comme une déclaration de guerre, et que si à un langage inconvenant on se permettait d'ajouter un seul acte hostile, la dernière heure de la monarchie espagnole aurait sonné [2]. Il enjoignit à Lucien de retourner à Madrid, d'y déployer son caractère d'ambassadeur, et d'attendre des ordre ultérieurs. C'en était assez pour intimider et contenir l'indigne courtisan qui compromettait si légèrement les plus grands intérêts qu'il y eût dans l'univers. Bientôt, en effet, il écrivit les lettres les plus soumises, afin de rentrer en grâce auprès de l'homme dont il craignait l'influence et l'autorité personnelle sur la cour d'Espagne.

Cependant il fallait prendre un parti sur cette étrange et inconcevable conduite du cabinet de Madrid. M. de Talleyrand était absent alors pour raison de santé. Il se trouvait aux eaux. Le Premier Consul lui communiqua toutes les pièces, et en reçut en réponse une lettre fort sensée, contenant son avis sur cette grave affaire.

Une guerre de notes, suivant M. de Talleyrand, ne mènerait à rien, quelque succès de raison qu'on pût se promettre, en se fondant sur les engagements pris, sur les promesses faites de part et d'autre. La guerre contre l'Espagne, outre qu'elle éloignait du but, qui était la pacification générale de l'Europe, outre qu'elle était contraire à la véritable politique de la France, devenait une chose risible dans l'état

[1] Note du 26 juillet.

[2] Le Premier Consul écrivait des notes courtes et vives, destinées à fournir la pensée des instructions que ses ministres devaient transmettre aux ambassadeurs. Voici la note envoyée au cabinet des affaires étrangères, pour servir à la rédaction de la dépêche qu'on allait expédier à Madrid. M. de Talleyrand, parti pour les eaux, était remplacé par M. Caillard.

« *Au ministre des relations extérieures.*

» 21 messidor an IX (10 juillet 1801).

» Faites connaître, citoyen ministre, à l'ambassadeur de la République à Madrid, qu'il doit se rendre à la cour, et y déployer le caractère nécessaire dans cette circonstance. Il fera connaître :

» Que j'ai lu le billet du général prince de la Paix, qu'il est si ridicule qu'il ne mérite pas une sérieuse réponse; mais que si ce prince, acheté par l'Angleterre, entraînait le roi et la reine dans des mesures contraires à l'honneur et aux intérêts de la République, la dernière heure de la monarchie espagnole aurait sonné;

» Que mon intention est que les troupes françaises restent en Espagne jusqu'au moment où la paix de la République sera faite avec le Portugal;

» Que le moindre mouvement des troupes espagnoles ayant pour but de se rapprocher des troupes françaises serait considéré comme une déclaration de guerre;

» Que cependant je désire faire ce qu'il est possible pour concilier les intérêts de la République avec la conduite et les inclinations de Sa Majesté Catholique;

» Que, quelque chose qui puisse arriver, je ne consentirai jamais aux articles trois et six;

» Que je ne m'oppose point à ce que les négociations recommencent entre l'ambassadeur de la République et M. Pinto, et qu'un protocole de négociations soit tenu tous les jours;

» Que l'ambassadeur doit s'attacher à faire bien comprendre au Prince de la Paix, et même au roi et à la reine, que des paroles et des notes même injurieuses, lorsqu'on est amis au point où nous le sommes, peuvent être considérées comme des querelles de famille, mais que la moindre action ou le moindre éclat serait irrémédiable;

» Que quant au roi d'Etrurie, on lui a offert un ministre parce qu'il n'a personne autour de lui, et que pour gouverner les hommes il faut y entendre quelque chose; que cependant, sur ce qu'il a espéré trouver à Parme des hommes capables de l'aider, je n'ai plus insisté;

» Que relativement aux troupes françaises en Toscane, il fallait bien en laisser pendant deux ou trois mois, jusqu'à ce que le roi d'Etrurie eût lui-même organisé ses troupes;

» Que les affaires d'Etat peuvent se traiter sans passion, et que, du reste, mon désir de faire quelque chose d'agréable à la maison d'Espagne serait bien mal payé, si le roi souffrait que l'or corrupteur de l'Angleterre pût parvenir, au moment où nous touchons au port après tant d'angoisses et de fatigues, à désunir nos deux grandes nations, que les conséquences en seraient terribles et funestes;

» Que, dans ce moment-ci, moins de précipitation à faire la paix avec le Portugal aurait considérablement servi pour accélérer la paix avec l'Angleterre, etc., etc.

» Vous connaissez ce cabinet; vous direz donc dans votre dépêche tout ce qui peut servir à gagner du temps, empêcher des mesures précipitées, faire recommencer les négociations, et en même temps imposer, en leur mettant sous les yeux la gravité des circonstances et les conséquences d'une démarche inconsidérée.

» Faites sentir à l'ambassadeur de la République, que si le Portugal consentait à laisser à l'Espagne la province d'Alentejo jusqu'à la paix, cela pourrait être un *mezzo termine*, puisque par là l'Espagne se trouverait exécuter à la lettre le traité préliminaire.

» J'aime autant ne rien avoir que quinze millions en quinze mois.

» Expédiez le courrier que je vous envoie, directement à Madrid.

» BONAPARTE. »



Paris. Typ. H. Plon.

Le colonel Lauriston traîné en triomphe par le peuple de Londres en réjouissance de la paix. (P. 326.)

pitoyable de la monarchie espagnole, avec nos troupes au milieu de ses provinces, avec ses escadres à Brest. Il y avait un moyen bien plus naturel de la punir, c'était de céder aux Anglais l'île espagnole de la Trinité, seule et dernière difficulté pour laquelle on retardait la paix du monde. L'Espagne nous avait en effet dispensés de tout devoir, de tout dévouement envers elle. Dans ce cas, ajoutait M. de Talleyrand, il faut perdre du temps à Madrid, et en gagner à Londres, en accélérant la négociation avec l'Angleterre par la concession de la Trinité [1].

Cet avis était fondé en raison, et parut tel au Premier Consul. Cependant, tenant à honneur de défendre même un allié devenu infidèle, il informa M. Otto de ses nouvelles dispositions relativement à la Trinité, et se montra prêt à la sacrifier, mais non tout de suite, seulement à la dernière extrémité, quand on ne pourrait pas faire autrement, à moins d'amener une rupture. Il lui ordonna d'insister encore pour faire accepter en échange de la Trinité l'île française de Tabago.

Malheureusement l'étrange conduite du prince

[1] Nous citons cette curieuse lettre de M. de Talleyrand :

« 20 messidor an IX (9 juillet 1801).

» GÉNÉRAL,

» Je viens de lire avec toute l'attention dont je suis capable les lettres d'Espagne. Si l'on veut faire une réponse de controverse, il nous est facile d'avoir raison, même en nous en rapportant à la lettre des trois ou quatre traités que nous avons faits cette année avec cette puissance; mais ce sont là des pages de factum. Il faut voir si ce ne serait pas le moment d'adopter un plan définitif de conduite avec ce triste allié.

» Je pars des données suivantes : l'Espagne a fait, pour me servir d'une de ses expressions, *avec hypocrisie* la guerre contre le Portugal; elle veut définitivement faire la paix. — Le prince de la Paix est, à ce qu'on nous mande, et à ce que je crois aisément, en pourparlers avec l'Angleterre; le Directoire le croyait acheté par cette puissance. — Le roi et la reine dépendent du prince; il n'était que favori, le voilà pour eux établi homme d'État, et grand homme de guerre. — Lucien est dans une position embarrassante dont il faut absolument le tirer. — Le prince emploie assez habilement dans ses notes cette phrase : *Le roi s'est décidé à faire la guerre à ses enfants.* Ce mot sera quelque chose pour l'opinion. — Une rupture avec l'Espagne est une menace risible quand nous avons ses vaisseaux à Brest et que nos troupes sont dans le cœur du royaume. — Il me semble que voilà notre position tout entière avec l'Espagne : cela posé, qu'avons-nous à faire?

» Voilà le moment où je m'aperçois bien que depuis deux

de la Paix avait beaucoup affaibli notre négociateur. Une nouvelle arrivée depuis peu, celle de la capitulation du général Belliard au Kaire, l'affaiblissait davantage encore. Toutefois la persistance du général Menou dans Alexandrie maintenait un dernier doute favorable à nos prétentions. C'était à notre flottille de Boulogne que devait appartenir l'honneur de terminer toutes les difficultés de cette longue négociation.

En Angleterre les esprits n'avaient cessé de se préoccuper des préparatifs faits sur les côtes de la Manche. Pour les rassurer, l'amirauté anglaise avait rappelé Nelson de la Baltique, et lui avait donné le commandement des forces navales placées dans ces parages. Ces forces se composaient de frégates, bricks, corvettes, bâtiments légers de toute dimension. L'esprit entreprenant du célèbre marin anglais faisait espérer qu'il aurait bientôt détruit, par quelque coup hardi, la flottille française. Le 4 août (16 thermidor), il se présenta vers la pointe du jour devant la plage de Boulogne, avec une trentaine de petits bâtiments. Son pavillon était arboré sur la frégate *la Méduse*. Il prit position à 1900 toises de notre ligne, c'est-à-dire hors de la portée de notre artillerie, et seulement à la portée des gros mortiers. Son intention était de bombarder notre flottille. Elle avait pour commandant un brave marin, plein de génie naturel et d'ardeur pour la guerre, et appelé, s'il avait vécu, aux plus belles destinées : c'était l'amiral Latouche-Tréville. Il exerçait tous les jours nos chaloupes canonnières, il accoutumait nos soldats et nos marins à monter rapidement à bord des bâtiments, à en descendre de même, à manœuvrer ensemble, avec célérité et précision. Le 4, notre flottille était formée en trois divisions, sur une seule ligne d'embossage parallèle au rivage, à 500 toises de la côte, et à l'ancre. Elle se composait de gros bateaux canonniers, soutenus de distance en distance par des bricks. Trois bataillons d'infanterie étaient embarqués sur ces bâtiments de toutes sortes, pour seconder la bravoure de nos marins.

Nelson rangea en avant de son escadrille une division de bombardes, et commença le feu dès cinq heures du matin. Il espérait, en l'accablant de ses bombes, détruire notre flottille, ou l'obliger du moins à rentrer dans le port. Il en fit donc jeter une quantité infinie, et pendant toute la journée. Ces projectiles, lancés par de gros mortiers, passaient pour la plupart au delà de notre ligne, et allaient tomber sur la grève. Nos soldats et nos matelots, immobiles sous ce feu incessant, et du reste plus effrayant que meurtrier, montraient un sang-froid, une gaieté rares. Malheureusement ils n'avaient pas les moyens de riposter. Nos bombardes, construites à la hâte, ne pouvaient pas résister à l'ébranlement des mortiers, et tiraient à peine quelques coups mal dirigés. La poudre, prise dans les vieux approvisionnements de nos arsenaux, était sans force; elle n'envoyait pas les projectiles à la distance nécessaire. Les équipages français demandaient qu'on se portât en avant, soit pour être à la portée du canon, soit afin de s'élancer à l'abordage. Mais nos bateaux canonniers, lourdement construits, et sans l'expérience qu'on acquit plus tard dans ce genre de construction, n'étaient pas faciles à manœuvrer sous le vent du nord-est qui soufflait en ce moment. Ils auraient été poussés par le vent et le courant sur la ligne anglaise, et obligés, pour revenir à la côte, de lui montrer le travers, ce qui les aurait laissés sans feux, car leurs canons étaient placés à l'avant. Il fallut donc rester immobiles sous cette pluie de projectiles, qui dura seize heures. Nos soldats de terre et de mer, la supportant courageusement, regardaient en riant les bombes passer sur leurs têtes. Le brave commandant Latouche-Tréville était au milieu d'eux avec le colonel Savary, aide de camp du Premier Consul. On leur lança un millier de bombes, et, par une sorte de miracle, il n'y eut personne de grièvement blessé. Deux de nos bâtiments furent coulés, sans qu'il périt un seul homme. Une canonnière, *la Méchante*, commandée par le capitaine Margollé, fut percée par le milieu. Ce brave officier jeta son équipage sur d'autres bateaux, puis, gardant deux marins avec lui, ramena sa canonnière faisant eau de toutes parts, et l'échoua sur le sable avant qu'elle eût le temps de couler à fond.

Les Anglais, malgré le désavantage de notre position et la mauvaise qualité de notre poudre, avaient été plus maltraités que nous. Ils avaient eu trois ou quatre hommes tués ou blessés par les éclats de nos bombes.

Nelson s'éloigna très-mortifié, promettant de se venger dans quelques jours, et de revenir avec des moyens certains de destruction.

On s'attendait donc à chaque instant à le voir

ans je ne suis plus accoutumé à penser seul. Ne pas vous voir laisse mon imagination et mon esprit sans guide, aussi vais-je probablement écrire de bien pauvres choses, mais ce n'est pas ma faute, je ne suis pas complet quand je suis loin de vous.

» Il me semble que l'Espagne, qui à toutes les paix a gêné le cabinet de Versailles par ses énormes prétentions, nous a extrêmement dégagés dans cette circonstance. Elle nous a elle-même tracé la conduite que nous avons à tenir : nous pouvons faire avec l'Angleterre ce qu'elle fait avec le Portugal; elle sacrifie les intérêts de son allié, c'est mettre à notre disposition l'île de la Trinité dans les stipulations avec l'Angleterre. Si vous adoptiez cette opinion, il faudrait alors presser un peu la négociation à Londres et s'en tenir à faire de la diplomatie ou plutôt de l'ergoterie à Madrid, en restant toujours dans des discussions douces, dans des explications amicales, en rassurant sur le sort du roi de Toscane, en ne parlant que des intérêts de l'alliance, etc., etc. En tout, perdre du temps à Madrid et précipiter à Londres.

» Changer d'ambassadeur dans ces circonstances, ce serait donner de l'éclat, et il faut l'éviter, si vous adoptez, comme je le propose, la temporisation. Pourquoi ne permettriez-vous pas à Lucien d'aller à Cadix voir les armements, de voyager dans les ports? Pendant cette course, les affaires avec l'Angleterre marcheraient; vous ne laisseriez pas l'Angleterre stipuler pour le Portugal, et il reviendrait à Madrid pour traiter définitivement de cette paix.

» Je crains bien, général, que vous ne trouviez que mon opinion ne se sente un peu des douches et des bains que je prends bien exactement. Dans dix-sept jours je vaudrai mieux. Je serai bien heureux de vous renouveler l'assurance de mon dévouement et de mon respect.

» CH.-MAUR. TALLEYRAND. »

reparaître, et l'amiral français se mettait en mesure de le bien recevoir. Il renforça sa ligne, la pourvut de meilleures munitions, anima de son esprit ses matelots et ses soldats, qui du reste se montraient pleins d'ardeur, et tout fiers d'avoir bravé les Anglais sur leur élément. Trois bataillons d'élite, pris dans les 46ᵉ, 57ᵉ et 108ᵉ demi-brigades, avaient été placés sur la flottille, pour y servir comme dans la journée du 4.

Douze jours après, le 16 août (28 thermidor), Nelson parut avec une division navale beaucoup plus considérable que la première. Tout annonçait de sa part l'intention d'une attaque sérieuse, et à l'abordage. C'était ce que désiraient les Français.

Nelson avait 35 voiles, beaucoup de chaloupes et deux mille hommes d'élite. Vers la chute du jour, il avait rangé ses chaloupes autour de *la Méduse,* y avait distribué son monde et donné ses instructions. Ces chaloupes, montées par des soldats de la marine anglaise, devaient pendant la nuit s'avancer à la rame, et enlever notre ligne à l'abordage. Elles étaient formées en quatre divisions. Une cinquième division, composée de bombardes, devait se placer, non plus en face de notre flottille, position qui avait procuré peu de résultats dans le bombardement du 4 août, mais sur le côté, de manière à pouvoir la prendre d'enfilade.

Vers minuit, ces quatre divisions, commandées par quatre officiers intrépides, les capitaines Sommerville, Parker, Cotgrave et Jones, s'avancèrent rapidement vers la côte de Boulogne. Une petite embarcation française, montée par huit hommes seulement, avait été laissée en sentinelle avancée. Elle fut abordée et enveloppée, mais elle se défendit bravement avant de succomber, et le bruit de sa mousqueterie servit à signaler la présence de l'ennemi.

Les quatre divisions anglaises s'approchaient de toute la force de leurs rames. Dès qu'elles eurent été aperçues, on ouvrit sur elles un feu nourri de mousqueterie et de mitraille. La première division, celle que commandait le capitaine Sommerville, entraînée par le mouvement de la marée vers l'est, fut contrariée dans sa marche, et emportée bien au delà de notre aile droite, qu'elle était chargée d'attaquer. Les deux divisions du centre, conduites par les capitaines Parker et Cotgrave, dirigées directement sur le milieu de notre ligne d'embossage, y arrivèrent les premières vers une heure du matin, et l'attaquèrent franchement. Celle qui se trouvait sous les ordres du capitaine Parker, après avoir échangé avec nos bâtiments une fusillade fort vive, se jeta sur l'un des gros bricks qu'on avait entremêlés avec nos chaloupes pour les soutenir. C'était *l'Etna,* que commandait le capitaine Pevrieu. Six péniches l'entourèrent afin de le prendre à l'abordage. Les Anglais l'escaladèrent hardiment, leurs officiers en tête; mais ils furent reçus par deux cents hommes d'infanterie, et jetés à la mer à coups de baïonnette. Le brave Pevrieu, ayant successivement affaire à deux matelots anglais, quoique blessé d'un coup de poignard et d'un coup de pique, les tua tous les deux. En peu d'instants on eut culbuté les assaillants, et on fit sur les péniches un feu qui abattit le plus grand nombre des matelots employés à les diriger. Nos chaloupes reçurent tout aussi vaillamment les assaillants qui les voulurent aborder, et s'en défirent à coups de hache ou de baïonnette. Un peu plus loin, la division commandée par le capitaine Cotgrave aborda bravement la ligne des bateaux français, mais sans plus de résultat. Une grosse chaloupe canonnière, *la Surprise*, entourée par quatre péniches, coula la première de ces péniches, prit la seconde, et mit les deux autres en fuite. Les soldats rivalisèrent avec les matelots dans ce genre de combat, qui allait parfaitement à leur caractère vif et audacieux.

Pendant que la seconde et la troisième division anglaise étaient ainsi accueillies, la première, qui aurait dû aborder notre aile droite, entraînée à l'est par la marée, comme on vient de le voir, n'avait pu arriver que très-tard sur le lieu de l'action. Faisant effort pour revenir de l'est à l'ouest, elle semblait menacer l'extrémité de notre ligne d'embossage, et vouloir passer entre la terre et nos bâtiments, suivant une manœuvre fort ordinaire aux Anglais. C'était, au surplus, un effet de sa position plutôt qu'un calcul. Mais des détachements de la 108ᵉ, postés sur le rivage, firent sur elle un feu meurtrier. Les marins anglais, sans se laisser rebuter, se jetèrent sur la canonnière *le Volcan,* qui gardait l'extrême droite de notre ligne. L'enseigne qui la commandait, nommé Guéroult, officier plein d'énergie, reçut l'abordage à la tête de ses matelots et de quelques soldats d'infanterie. Il eut un combat opiniâtre à soutenir. Tandis qu'il se défendait sur le pont de sa canonnière, les embarcations anglaises qui l'enveloppaient essayèrent de couper les câbles pour emmener la canonnière elle-même. Heureusement l'une des attaches était en fer, et put résister à tous les efforts qu'on fit pour la rompre. Le feu parti des autres bateaux français et du rivage obligea enfin les Anglais à lâcher prise. L'attaque sur ce point avait donc été aussi heureusement repoussée que sur les deux autres.

L'aurore commençait à poindre. La quatrième division ennemie, destinée à se porter vers notre gauche, et ayant à faire un grand mouvement vers l'ouest, malgré la marée qui portait à l'est, n'était point arrivée à temps. De leur côté, les bombardes de Nelson, grâce à la nuit, ne nous avaient pas fait grand mal. Les Anglais se voyaient partout repoussés : la mer était couverte de leurs cadavres flottants, et bon nombre de leurs embarcations étaient coulées ou prises. La clarté du jour, devenant à chaque instant plus vive, rendait leur retraite nécessaire. Ils la firent vers quatre heures du matin. Le soleil parut pour éclairer leur fuite. Cette fois ce n'était plus de leur part une tentative infructueuse, c'était une véritable défaite.

Nos équipages étaient tout joyeux; ils n'avaient pas perdu beaucoup de monde, et les Anglais, au contraire, avaient fait des pertes assez notables. Ce qui ajoutait encore à la satisfaction produite par cette action brillante, c'était d'avoir battu Nelson en personne, et d'avoir rendu vaines toutes les me-

naces de destruction qu'il avait publiquement proférées contre notre flottille.

L'effet contraire devait être produit de l'autre côté du détroit; et bien que ce combat à l'ancre ne prouvât pas encore ce qu'une semblable flottille pourrait faire en mer quand il faudrait porter cent mille hommes, toutefois la confiance des Anglais dans le génie entreprenant de Nelson était fort diminuée, et le danger inconnu dont ils étaient menacés les préoccupait bien davantage.

Mais les vicissitudes de cette grande négociation touchaient à leur terme. Décidé par la conduite du cabinet espagnol, le Premier Consul avait enfin autorisé M. Otto à concéder la Trinité. Cette concession et les deux combats de Boulogne devaient faire cesser les hésitations du cabinet britannique. Il consentit donc aux bases proposées, sauf quelques difficultés de détail restant encore à vaincre. Le cabinet anglais voulait, en rendant Malte à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, stipuler que l'île serait placée sous la protection d'une puissance garante, car il ne comptait guère sur la force de l'ordre pour la défendre, quand même on réussirait à le constituer. On n'était pas d'accord avec nous sur la puissance garante. Le Pape, la cour de Naples, la Russie, étaient successivement mis en discussion et repoussés. Enfin la forme même de la rédaction présentait certains embarras. Comme l'effet de ce traité sur l'opinion publique devait être grand dans les deux pays, on tenait, des deux côtés, à l'apparence autant qu'à la réalité. L'Angleterre consentait bien à énumérer dans le traité les nombreuses possessions qu'elle restituait à la France et à ses alliés, mais elle voulait énumérer aussi celles qui lui étaient définitivement acquises. Cette prétention était juste, plus juste que celle du Premier Consul, qui voulait que les objets restitués à la France, à la Hollande, à l'Espagne, fussent énumérés, et que le silence observé à l'égard des autres fût pour l'Angleterre la seule manière d'en acquérir la propriété.

A ces difficultés peu graves au fond, s'en joignaient d'accessoires, relativement aux prisonniers, aux dettes, aux séquestres, surtout aux alliés des deux parties contractantes, et au rôle qu'on leur assignerait dans le protocole. Cependant on était pressé d'en finir et de mettre un terme aux anxiétés du monde. D'une part, le cabinet anglais voulait avoir conclu avant la réunion du Parlement; de l'autre, le Premier Consul craignait à tout moment d'apprendre la reddition d'Alexandrie, car la résistance prolongée de cette place laissait planer un doute utile à la négociation. Impatient de grands résultats, il soupirait après le jour où il pourrait faire entendre à la France le mot si nouveau, si magique, non pas de paix avec l'Autriche, avec la Prusse, avec la Russie, mais de paix générale avec le monde entier.

En conséquence, on convint de consacrer immédiatement les grands résultats obtenus, et de remettre à une négociation ultérieure les difficultés de forme et de détail. Pour cela on imagina de rédiger des préliminaires de paix, et, tout de suite après la signature de ces préliminaires, de charger des plénipotentiaires de rédiger à loisir un traité définitif. Toute difficulté qui n'était pas fondamentale, et dont la solution entraînait des lenteurs, devait être renvoyée à ce traité définitif. Pour être plus certain d'en finir bientôt, le Premier Consul voulut enfermer les négociateurs dans un délai déterminé. On était au milieu de septembre 1801 (fin de fructidor an IX); il accorda jusqu'au 2 octobre (10 vendémiaire an X). Après ce terme, il était décidé, disait-il, à profiter des brumes de l'automne pour exécuter ses projets contre les côtes d'Irlande et d'Angleterre. Tout cela fut dit avec les égards dus à une nation grande et fière, mais avec ce ton péremptoire qui ne laisse aucun doute.

Les deux négociateurs, M. Otto et lord Hawkesbury, étaient d'honnêtes gens, et voulaient la paix. Ils la voulaient pour elle-même, et aussi par l'ambition bien naturelle et bien légitime de placer leur nom au bas de l'un des plus grands traités de l'histoire du monde. Aussi apportèrent-ils dans la rédaction des préliminaires toutes les facilités compatibles avec leurs instructions.

Il fut convenu que l'Angleterre restituerait à la France et à ses alliés, c'est-à-dire à l'Espagne et à la Hollande, toutes les conquêtes maritimes qu'elle avait faites, *à l'exception des îles de Ceylan et de la Trinité, qui lui étaient définitivement acquises.*

Telle avait été la forme admise pour concilier le juste amour-propre des deux nations. En définitive, l'Angleterre gardait le continent de l'Inde, qu'elle avait conquis sur les princes indiens; l'île de Ceylan, enlevée aux Hollandais, et appendice nécessaire de ce vaste continent; enfin l'île de la Trinité, prise dans les Antilles sur les Espagnols. Il y avait là de quoi satisfaire la plus grande ambition nationale. Elle restituait le Cap, Demerari, Berbice, Essequibo, Surinam, aux Hollandais; la Martinique, la Guadeloupe, aux Français; Minorque aux Espagnols, Malte à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Quant à ce dernier point, la puissance garante devait être désignée dans le traité définitif. L'Angleterre évacuait Porto-Ferrajo, qui revenait avec l'île d'Elbe aux Français. En compensation, les Français devaient évacuer l'Etat de Naples, c'est-à-dire le golfe de Tarente.

Enfin l'Egypte était abandonnée par les troupes des deux nations, et restituée à la Porte. Les Etats de Portugal étaient garantis.

Si on veut considérer seulement les grands résultats que ces restitutions tant débattues de quelques îles ne diminuaient ni n'augmentaient beaucoup, voici ce qui ressortait du traité. Dans cette lutte de dix années, l'Angleterre avait acquis l'empire des Indes, sans que l'acquisition de l'Egypte par la France en devînt le contre-poids. Mais en retour la France avait changé la face du continent à son profit : elle avait conquis la formidable ligne des Alpes et du Rhin, éloigné à jamais l'Autriche de ses frontières par l'acquisition des Pays-Bas; arraché à cette puissance l'objet éternel de sa convoitise, c'est-à-dire l'Italie, qui avait passé presque tout entière sous la domination française. Elle avait, par le principe posé des sécularisations, affaibli considérablement

la maison impériale en Allemagne, au profit de la maison de Brandebourg. Elle avait fait subir à la Russie de désagréables échecs, pour avoir voulu se mêler des affaires de l'Occident. Elle dominait la Suisse, la Hollande, l'Espagne et l'Italie. Aucune puissance n'exerçait dans le monde un prestige égal au sien; et si l'Angleterre s'était agrandie sur mer, la France avait cependant ajouté à l'étendue de ses rivages les côtes de la Hollande, de la Flandre, de l'Espagne, de l'Italie, pays complétement soumis à sa domination ou à son influence. C'étaient là de vastes moyens de puissance maritime.

Voilà tout ce que consacrait l'Angleterre en signant les préliminaires de Londres, pour prix, il est vrai, du continent de l'Inde. La France y pouvait consentir. Nos alliés vigoureusement défendus recouvraient presque tout ce que la guerre leur avait fait perdre. L'Espagne était privée de la Trinité par sa faute, mais elle gagnait Olivença en Portugal, la Toscane en Italie. La Hollande abandonnait Ceylan, mais elle recouvrait ses colonies de l'Inde, le Cap, les Guyanes; elle était délivrée du stathouder.

Telles étaient les conséquences de cette paix si belle, la plus glorieuse que la France ait jamais conclue. Il était naturel que le négociateur français fût impatient d'en finir. On était arrivé au 30 septembre, et on était encore arrêté par quelques difficultés de rédaction. On les leva toutes, et enfin, le 1er octobre au soir, veille du jour fixé comme terme fatal par le Premier Consul, M. Otto eut la joie de placer sa signature au bas des préliminaires de paix, joie profonde, sans égale, car jamais négociateur n'avait eu le bonheur d'assurer par sa signature tant de grandeurs à sa patrie!

On convint de laisser cette nouvelle secrète à Londres pendant vingt-quatre heures, afin que le courrier de la légation française pût l'annoncer le premier au gouvernement. Cet heureux courrier partit le 1er octobre dans la nuit, et arriva le 3 (11 vendémiaire), à quatre heures de l'après-midi, à la Malmaison. Dans ce moment les trois Consuls y tenaient conseil de gouvernement. A l'ouverture des dépêches la sensation fut vive; on abandonna le travail, on s'embrassa. Le Premier Consul, qui mettait volontiers toute retenue de côté avec les hommes de sa confiance, laissa percer les sentiments dont il était plein. Tant de résultats obtenus en si peu de temps, l'ordre, la victoire, la paix, rendus à la France par son génie et un travail opiniâtre, en deux années, c'étaient là des bienfaits dont il devait être assurément bien heureux et bien fier! Dans ces épanchements d'une satisfaction commune, M. Cambacérès lui dit : Maintenant que nous avons fait un traité de paix avec l'Angleterre, il faut faire un traité de commerce, et tout sujet de division sera écarté entre les deux pays. — N'allons pas si vite, lui répondit le Premier Consul avec vivacité. La paix politique est faite, tant mieux, jouissons-en. Quant à la paix commerciale, nous la ferons si nous pouvons. Mais je ne veux à aucun prix sacrifier l'industrie française, je me souviens des malheurs de 1786. — Il fallait que cette singulière et instinctive passion pour les intérêts de l'industrie française fût bien forte, pour éclater dans une telle occasion. Mais le consul Cambacérès, avec sa sagacité ordinaire, avait touché la difficulté qui, plus tard, devait brouiller de nouveau les deux peuples.

La nouvelle fut à l'instant envoyée à Paris pour y être publiée. Vers la chute du jour, le canon retentissait dans les rues, et tout le monde se demandait quel était l'heureux événement qui motivait ces manifestations. On courait le savoir dans les lieux publics, où les commissaires du gouvernement avaient ordre de faire connaître la signature des préliminaires. A cette heure-là même, en effet, la conclusion de la paix était proclamée sur tous les théâtres, au milieu d'une allégresse dont on n'avait pas eu depuis longtemps l'exemple. Cette allégresse était naturelle, car la paix avec l'Angleterre était la véritable paix générale, elle consolidait le repos du continent, supprimait la cause des coalitions européennes, et ouvrait le monde à l'essor de notre commerce et de notre industrie. Paris fut soudainement illuminé dans cette soirée.

Le Premier Consul donna immédiatement sa ratification au traité des préliminaires, et chargea son aide de camp Lauriston de porter à Londres cette ratification. Si le contentement était vif et général en France, il était poussé en Angleterre jusqu'au délire. La nouvelle, d'abord cachée par les négociateurs, avait enfin transpiré, et on avait été obligé de l'annoncer au lord maire de Londres par un message. Ce message fit d'autant plus d'effet, que, depuis quelques heures, on répandait le bruit de la rupture des négociations. Sur-le-champ le peuple se livra sans retenue à ces transports violents qui sont particuliers au caractère passionné de la nation anglaise. Les voitures publiques partant de Londres portaient ces mots, écrits à la craie et en grosses lettres : PAIX AVEC LA FRANCE. Partout on les arrêtait, on les dételait, on les traînait en triomphe. On se figurait que tous les maux de la disette, de la cherté, allaient finir à la fois. On rêvait des biens inconnus, immenses, impossibles. Il y a des jours où les peuples, comme les individus, fatigués de se haïr, éprouvent le besoin d'une réconciliation, même passagère, même trompeuse. Dans cet instant, malheureusement si court, le peuple anglais croyait presque aimer la France; il adorait le héros, le sage qui la gouvernait : il criait *Vive Bonaparte !* avec transport.

Telle est la joie humaine : elle n'est vive, elle n'est profonde, qu'à la condition d'ignorer l'avenir. Remercions la sagesse de Dieu d'avoir fermé aux hommes le livre du destin ! Combien tous les cœurs eussent été glacés ce jour-là, si le voile qui cachait l'avenir venant à tomber tout à coup, les Anglais et les Français avaient pu voir devant eux quinze ans d'une haine atroce, d'une guerre acharnée, le continent et les mers inondés du sang des deux peuples! Et la France, combien elle eût été consternée, si, tandis qu'elle se croyait grande, grande à jamais, elle eût entrevu, dans une page de ce redoutable livre du destin, les traités de 1815 ! Et ce héros, victorieux et sage, qui la gouvernait, combien il eût été surpris, épouvanté, si, au milieu de ses plus

belles œuvres, il avait pu apercevoir ses immenses fautes; si, au milieu de sa prospérité la plus pure, il avait entrevu sa chute effroyable et son martyre! Oh! oui, la Providence, dans la profondeur de ses desseins, a bien fait de ne découvrir que le présent à l'homme; c'est bien assez pour son faible cœur! Et nous, aujourd'hui, qui savons tout, et ce qui se passait alors, et ce qui s'est accompli depuis, tâchons de nous rendre pour un instant l'ignorance de ce temps, afin d'en comprendre, afin d'en partager les vives et profondes émotions.

Un léger doute restait encore à Londres, et troublait un peu la joie anglaise, car les ratifications du Premier Consul n'étaient pas arrivées, et on craignait quelque résolution soudaine de ce caractère si prompt, si fier, si exigeant pour sa nation. Ce doute était pénible; mais tout à coup on apprend à Londres qu'un propre aide de camp du Premier Consul, un de ses compagnons d'armes, le colonel Lauriston, est descendu à l'hôtel de M. Otto, et qu'il apporte le traité ratifié. Dégagée du dernier doute qui la contenait encore, la joie n'a plus de bornes. On court chez M. Otto, on le trouve qui montait en voiture avec le colonel Lauriston, pour se rendre chez lord Hawkesbury et faire l'échange des ratifications. Le peuple dételle les chevaux, et traîne ces deux Français chez lord Hawkesbury.

De chez lord Hawkesbury les deux négociateurs devaient se rendre chez le premier ministre M. Addington, et ensuite à l'amirauté, chez lord Saint-Vincent. Le peuple s'obstine; on veut traîner la voiture, d'un ministre chez un autre. Enfin à l'hôtel de l'amirauté, la foule était devenue telle, la confusion si étrange, que lord Saint-Vincent, craignant quelque accident, se mit lui-même à la tête du cortége, de peur que la voiture ne fût renversée, et qu'un événement fâcheux ne fût la suite involontaire de cette joie convulsive. Plusieurs jours s'écoulèrent en transports de ce genre, en témoignages d'un contentement extraordinaire.

Un fait digne de remarque, c'est que quelques heures après la signature des préliminaires il arriva un courrier d'Egypte apportant la nouvelle de la reddition d'Alexandrie, laquelle avait eu lieu le 30 août 1801 (12 fructidor). — Ce courrier, dit lord Hawkesbury à M. Otto, nous est arrivé huit heures après la signature du traité : tant mieux! s'il fût arrivé plus tôt, nous aurions été forcés par l'opinion publique d'être plus exigeants, et la négociation eût été probablement rompue. La paix vaut mieux qu'une île de plus ou de moins. — Ce ministre, honnête homme, avait raison. Mais c'est une preuve que la résistance d'Alexandrie avait été utile, et que, même dans une cause désespérée, la voix de l'honneur qui conseille de résister le plus longtemps possible, est toujours bonne à écouter.

Il fut convenu que des plénipotentiaires se réuniraient dans la ville d'Amiens, point intermédiaire entre Londres et Paris, pour y rédiger le traité définitif. Le cabinet britannique fit choix d'un vieux et respectable militaire, qui s'était honoré en portant longtemps les armes pour sa patrie, mais qui croyait le jour venu de mettre un terme aux maux du monde; c'était lord Cornwallis, l'un des personnages les plus estimés de la Grande-Bretagne. Lord Cornwallis avait commandé les armées anglaises en Amérique et dans l'Inde. Il avait été gouverneur général du Bengale et vice-roi d'Irlande pendant la fin du dernier siècle. Il fut convenu que lord Cornwallis se rendrait à Paris pour complimenter le Premier Consul, avant de se transporter sur le lieu des négociations.

Le Premier Consul, de son côté, fit choix de son frère Joseph, qu'il chérissait particulièrement, et qui par l'aménité de ses formes, la douceur de son caractère, était parfaitement propre au rôle de pacificateur, qui lui était habituellement réservé. Joseph avait signé la paix avec l'Amérique à Morfontaine, avec l'Autriche à Lunéville; il allait la signer avec l'Angleterre à Amiens. Le Premier Consul faisait ainsi cueillir par son frère les fruits qu'il avait cultivés lui-même de ses mains triomphantes. M. de Talleyrand, en voyant tout l'honneur apparent de ces traités dévolu à un personnage étranger aux travaux de notre diplomatie, ne put se défendre d'un mouvement de dépit, mouvement passager, fortement contenu, saisi néanmoins par l'œil observateur et méchant des diplomates résidant à Paris, lesquels en remplirent plus d'une dépêche. Mais l'habile ministre savait qu'il ne fallait pas s'aliéner la famille du Premier Consul, et que d'ailleurs, si, après avoir fait la part du général Bonaparte, il restait une portion de gloire à décerner à quelqu'un dans ces belles négociations, le public européen ne la décernerait qu'au ministre des affaires étrangères.

Les négociations entamées avec divers Etats, et non conclues encore, furent terminées presque immédiatement. Le Premier Consul entendait l'art de produire de grands effets sur l'imagination des hommes, parce qu'il avait lui-même beaucoup d'imagination. Il brusqua les difficultés avec toutes les cours, et voulut, coup sur coup, accabler la France de satisfactions de tout genre, l'étourdir, l'enivrer, à force de résultats extraordinaires.

Il en finit avec le Portugal, et fit signer à Madrid, par son frère Lucien, les conditions d'abord refusées de Badajoz, sauf quelques modifications peu importantes. On n'insista plus sur l'occupation de l'une des provinces portugaises, car, les bases de la paix avec l'Angleterre étant arrêtées depuis l'abandon de la Trinité, il n'y avait plus aucun intérêt à retenir les gages dont on avait d'abord voulu se munir. On convint d'une indemnité pour les frais de la guerre, de quelques avantages commerciaux pour notre industrie, tels, par exemple, que l'introduction immédiate de nos draps, et le traitement de la nation la plus favorisée à l'égard de tous nos produits. L'exclusion des vaisseaux anglais de guerre et de commerce fut stipulée formellement, jusqu'à la conclusion de la paix.

L'évacuation de l'Egypte terminait toutes les difficultés avec la Porte Ottomane. M. de Talleyrand conclut à Paris, avec un ministre du sultan, des préliminaires de paix, qui stipulaient la restitution de l'Egypte à la Porte, le rétablissement des anciens rapports de la France avec elle, et la mise en vi-

gueur de tous les traités antérieurs de commerce et de navigation.

Des conventions semblables furent faites avec les régences de Tunis et d'Alger.

Un traité fut signé avec la Bavière pour la replacer, à l'égard de la République, dans les rapports d'alliance qui avaient existé autrefois entre cette cour et la vieille monarchie française, lorsque celle-ci protégeait toutes les puissances allemandes de second ordre contre l'ambition de la maison d'Autriche. C'était un véritable renouvellement des traités de Westphalie et de Teschen. La Bavière faisait à la France l'abandon direct de tout ce qu'elle avait possédé jadis sur la rive gauche du Rhin. En retour, la France promettait d'employer son influence dans les négociations dont les affaires germaniques seraient bientôt le sujet, pour procurer à la Bavière une indemnité suffisante, et convenablement située. La France, en outre, lui garantissait l'intégrité de ses Etats.

Enfin, pour achever l'œuvre de cette pacification générale, le traité avec la Russie, qui rétablissait de droit une paix existant déjà de fait, fut signé après de longs débats entre M. de Markoff et M. de Talleyrand. Le nouvel empereur avait montré, comme on l'a vu, moins d'énergie dans sa résistance aux prétentions maritimes de l'Angleterre, mais aussi moins d'ostentation et d'exigence dans la protection accordée aux petits Etats allemands et italiens qui avaient fait partie de la coalition contre la France. Alexandre n'avait jamais élevé de difficultés quant à l'Egypte; mais, en tous cas, elles étaient toutes supprimées par les derniers événements. Il ne prétendait plus à la qualité de grand maître des chevaliers de Malte, ce qui rendait facile la reconstitution de l'Ordre sur son ancien pied, ainsi qu'on en était convenu avec l'Angleterre. Il n'y avait eu de différend sérieux avec Alexandre que sur Naples et sur le Piémont. En persistant, en gagnant du temps, on avait vaincu les principales difficultés relativement à ces deux Etats. L'évacuation de la rade de Tarente venait d'être promise aux Anglais. La Russie s'en tenait pour satisfaite, et y voyait l'accomplissement d'une condition essentielle à son honneur, l'intégrité des Etats de Naples. Elle avait cessé de parler de l'île d'Elbe. Quant au Piémont, chaque jour ajouté au silence de l'Angleterre pendant la négociation de Londres, avait enhardi le Premier Consul à ne pas rendre cette importante province au roi de Sardaigne. La Russie invoquait les promesses qui lui avaient été faites à ce sujet. Le Premier Consul répondait en disant qu'on lui avait promis aussi de défendre le vrai droit maritime dans toute sa teneur, et qu'on en avait abandonné une partie à l'Angleterre. On convint d'un article par lequel on se promettait de s'occuper à l'amiable, et de gré à gré, des intérêts de S. M. le roi de Sardaigne, et d'*y avoir les égards compatibles avec l'état actuel des choses*. C'était se donner une grande liberté relativement à ce prince, et notamment celle de l'indemniser un jour avec le duché de Parme ou de Plaisance, comme le Premier Consul en avait alors la pensée. La conduite du roi de Sardaigne, son dévouement aux Anglais pendant la dernière campagne d'Egypte, avaient profondément irrité le chef du gouvernement français. Celui-ci, néanmoins, avait de meilleures raisons que la colère : il tenait au Piémont comme à la plus belle des provinces italiennes pour nous, car elle nous permettait de déboucher toujours en Italie, et d'y avoir sans cesse une armée. Elle devenait enfin pour la France ce que le Milanais avait été si longtemps pour l'Autriche.

On avait été constamment d'accord avec la Russie sur les affaires d'Allemagne; il n'y avait par conséquent aucune difficulté sur ce dernier sujet.

On rédigea donc le traité d'après ces bases, de concert avec le nouveau négociateur, M. de Markoff, récemment arrivé de Saint-Pétersbourg. On signa un premier traité patent, où il fut dit purement et simplement que la bonne intelligence était rétablie entre les deux gouvernements, et qu'ils ne souffriraient pas que les sujets émigrés de l'un ou de l'autre pays entretinssent des menées coupables dans leur ancienne patrie. Cet article avait trait aux Polonais d'une part, aux Bourbons de l'autre. A ce traité patent fut jointe une convention secrète, dans laquelle il était dit que les deux empires s'étant bien trouvés de leur intervention dans les affaires d'Allemagne, à l'époque du traité de Teschen, ils réuniraient de nouveau leur influence pour amener en Allemagne les arrangements territoriaux les plus favorables au bon équilibre de l'Europe; que la France notamment s'emploierait à procurer une indemnité avantageuse à l'électeur de Bavière, au grand-duc de Wurtemberg, au grand-duc de Baden (ce dernier avait été ajouté à la liste des protégés de la Russie, à cause de la nouvelle impératrice, qui était une princesse badoise); que les Etats de Naples seraient évacués à la paix maritime, et jouiraient de la neutralité en cas de guerre, et enfin qu'on s'entendrait à l'amiable sur les intérêts du roi de Sardaigne, quand il y aurait lieu, *et de la manière la plus compatible avec l'état actuel des choses*.

Le Premier Consul envoya sur-le-champ son aide de camp Caulaincourt à Saint-Pétersbourg, pour porter au jeune empereur une lettre adroite et caressante, dans laquelle il se félicitait de la paix conclue, l'informait avec une sorte de complaisance d'une multitude de détails, et paraissait désormais vouloir conduire de moitié avec lui les grandes affaires du monde. M. de Caulaincourt, en attendant l'envoi d'un ambassadeur, devait remplacer Duroc, qui s'était un peu trop hâté de revenir de Saint-Pétersbourg. Le Premier Consul avait envoyé à ce dernier une somme considérable, avec ordre d'assister au couronnement de l'empereur, et d'y représenter la France avec éclat. Duroc n'ayant pas eu le temps de recevoir cette lettre, était reparti. Une autre cause l'y avait décidé. Alexandre lui avait fait adresser l'invitation d'assister à son couronnement, mais M. de Panin ne lui avait pas transmis cette invitation. Plus tard une explication ayant eu lieu à ce sujet, l'empereur, blessé de l'inexécution de ses ordres, enjoignit à M. de Panin

de se rendre dans ses terres, et le remplaça par M. de Kotschoubey, l'un des membres de son conseil occulte. Le jeune empereur commençait ainsi à se débarrasser des hommes qui avaient contribué à son avénement, et qui voulaient l'entraîner dans leur politique exclusivement anglaise. Tout faisait donc présager de bonnes relations avec la Russie. Les égards délicats et flatteurs du Premier Consul ne pouvaient que rendre ce résultat plus certain.

Ces divers traités, qui complétaient la paix du monde, furent signés à peu près en même temps que les préliminaires de Londres. La satisfaction publique était au comble, et il fut décidé qu'on donnerait une grande fête pour célébrer la paix générale. Elle fut fixée au 18 brumaire. On ne pouvait mieux en choisir le jour, car c'était à la révolution du 18 brumaire qu'il fallait attribuer tant de beaux résultats. Lord Cornwallis dut y assister. Il arriva le 16 brumaire (7 novembre) à Paris avec un grand nombre de ses compatriotes. A peine la signature des préliminaires avait-elle été donnée, que les demandes de passe-ports pour la France s'étaient multipliées chez M. Otto. On en avait envoyé trois cents. Cela ne suffit pas, il fallut en envoyer un nombre illimité. Les bâtiments destinés à venir chercher des denrées françaises, et à nous apporter des marchandises anglaises, mirent le même empressement à obtenir des sauf-conduits. Toutes ces demandes furent accordées avec la plus parfaite bonne volonté, et les relations se trouvèrent rétablies sur-le-champ avec une promptitude et une ardeur incroyables. Le 18 brumaire Paris était déjà rempli d'Anglais, impatients de voir cette France si nouvelle et devenue tout à coup si brillante, de voir surtout l'homme qui dans ce moment faisait l'admiration de l'Angleterre et du monde. L'illustre Fox était du nombre des Anglais impatients de visiter la France. Le jour de cette fête, qui fut belle par la joie paisible et profonde de toutes les classes de citoyens, la circulation des voitures était interdite. On n'avait fait d'exception que pour lord Cornwallis. La foule s'ouvrait avec empressement et respect devant cet honorable représentant des armées anglaises, qui venait faire la paix de sa nation avec la nôtre. Il était surpris de trouver cette France si différente des tableaux hideux qu'en traçaient à Londres les émigrés. Tous ses compatriotes partageaient le même sentiment, et l'exprimaient avec une naïve admiration.

Tandis que cette fête avait lieu à Paris, un banquet superbe était donné à Londres dans la Cité, et on y portait, au milieu des acclamations les plus vives, les toasts suivants :

Au roi de la Grande-Bretagne!

Au prince de Galles!

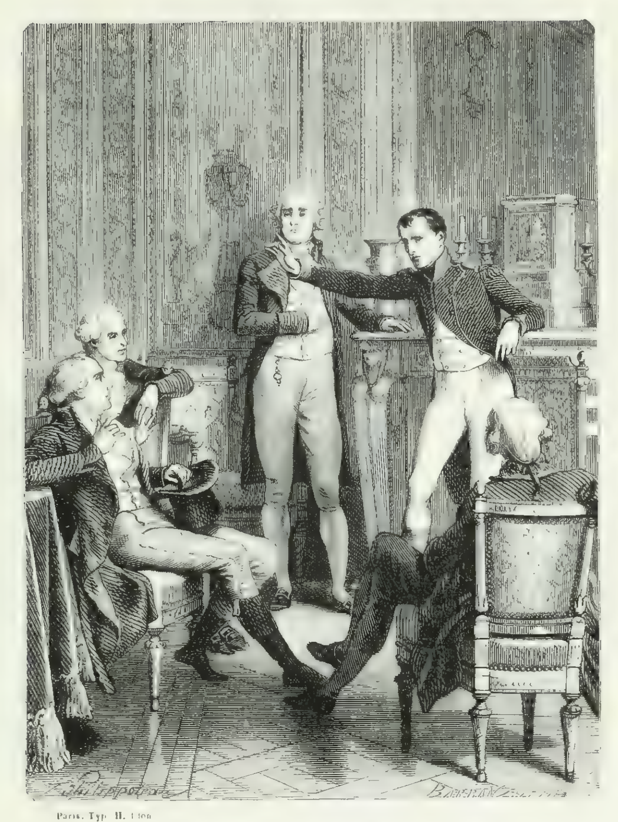
A la liberté, à la prospérité des royaumes unis de la Grande-Bretagne et de l'Irlande!

Au Premier Consul Bonaparte! à la liberté, au bonheur de la République française!

Des acclamations bruyantes et unanimes accompagnèrent ce dernier toast.

La paix de la France était faite avec toutes les puissances de la terre. Il restait une seule paix à conclure, plus difficile peut-être que les précédentes, car elle exigeait un tout autre génie que celui des batailles, et elle était fort désirable aussi, puisqu'elle devait rétablir le repos dans les âmes, l'union dans les familles. Cette paix était celle de la République avec l'Eglise. Le moment est donc venu de raconter les négociations laborieuses dont elle était l'objet avec le représentant du Saint-Siége.

FIN DU LIVRE ONZIÈME.



Paris. Typ. H. Plon.

Discours du Premier Consul à Monge. (P. 336.)

(P. 336.)

LIVRE DOUZIÈME.

CONCORDAT.

L'Eglise catholique pendant la Révolution française. — Constitution civile du clergé décrétée par l'Assemblée constituante. — Cette constitution avait voulu assimiler l'administration des cultes à celle du royaume, établir un diocèse par département, faire élire les évêques par les fidèles, et les dispenser de l'institution canonique. — Serment à cette constitution exigé de la part du clergé. — Refus de serment, et schisme. — Diverses catégories de prêtres, leur rôle et leur influence. — Inconvénients de cet état de choses. — Moyens qu'il fournit aux ennemis de la Révolution pour troubler l'Etat et les familles. — Divers systèmes proposés pour porter remède au mal. — Le système de l'inaction. — Le système d'une Eglise française, dont le Premier Consul serait le chef. — Le système d'un fort encouragement au protestantisme. — Opinions du Premier Consul sur les divers systèmes proposés. — Il forme le projet de rétablir la religion catholique, en appropriant sa discipline aux nouvelles institutions de la France. — Il veut la déposition des évêques anciens titulaires, une circonscription comprenant 60 siéges au lieu de 158, la création d'un nouveau clergé composé de prêtres respectables de toutes les sectes, l'attribution à l'Etat de la police des cultes, un salaire aux prêtres au lieu d'une dotation territoriale, enfin la consécration par l'Eglise de la vente des biens nationaux. — Relations amicales du pape Pie VII avec le Premier Consul. — Monsignor Spina, chargé de négocier à Paris, retarde la négociation dans un intérêt temporel du Saint-

Siége. — Désir secret de recouvrer les Légations. — Monsignor Spina sent enfin le besoin de se hâter. — Il s'abouche avec l'abbé Bernier, chargé de traiter pour la France. — Difficultés du plan proposé à la cour romaine. — Le Premier Consul envoie son projet à Rome, et demande au Pape de s'expliquer. — Trois cardinaux consultés. — Le Pape, après cette consultation, veut que la religion catholique soit déclarée religion de l'Etat, qu'on le dispense de déposer les anciens titulaires, et de consacrer autrement que par son silence la vente des biens d'Eglise, etc. — Débats avec M. de Cacault, ministre de France à Rome. — Le Premier Consul, fatigué de ces lenteurs, ordonne à M. de Cacault de quitter Rome sous cinq jours, si le Concordat n'est pas adopté dans ce délai. — Terreurs du Pape et du cardinal Consalvi. — M. de Cacault suggère au cabinet pontifical l'idée d'envoyer à Paris le cardinal Consalvi. — Départ de celui-ci pour la France, et ses frayeurs. — Son arrivée à Paris. — Accueil bienveillant du Premier Consul. — Conférences avec l'abbé Bernier. — On s'entend sur le principe d'une religion d'Etat. — On déclare la religion catholique religion de la majorité des Français. — Toutes les autres conditions du Premier Consul relativement à la déposition des anciens titulaires, à la nouvelle circonscription, à la vente des biens d'Eglise, sont acceptées, sauf quelques changements de rédaction. — Accord définitif sur tous les points. — Efforts tentés au dernier moment par les adversaires du rétablissement des cultes, afin d'empêcher le Premier Consul de signer le Concordat. — Il persiste. — Signature donnée le 15 juillet 1801. — Retour du cardinal Consalvi à Rome. — Satisfaction du Pape. — Solennité des ratifications. — Choix du cardinal Caprara comme légat *à latere*. — Le Premier Consul aurait voulu célébrer le 18 brumaire la paix de l'Eglise, en même temps que la paix avec toutes les puissances de l'Europe. — La nécessité de s'adresser aux anciens titulaires pour avoir leur démission entraîne des retards. — Demande de leur démission adressée par le Pape à tous les anciens évêques, constitutionnels ou non constitutionnels. — Sage soumission des constitutionnels. — Noble résignation des membres de l'ancien clergé. — Admirables réponses. — Il n'y a de résistance que de la part des évêques retirés à Londres. — Tout est prêt pour le rétablissement du culte en France, mais une vive opposition dans le sein du Tribunat fait naître de nouveaux délais. — Nécessité de vaincre cette opposition avant de passer outre.

Le Premier Consul aurait voulu que le jour anniversaire du 18 brumaire, consacré à célébrer la réconciliation de la France avec l'Europe, pût l'être aussi à célébrer la réconciliation de la France avec l'Eglise. Il avait fait les plus grands efforts pour que les négociations avec le Saint-Siége fussent terminées en temps utile, et que les cérémonies religieuses vinssent se mêler aux fêtes populaires. Mais il est encore moins facile de traiter avec les puissances spirituelles qu'avec les puissances temporelles, car les batailles gagnées n'y suffisent pas ; et c'est l'honneur de la pensée humaine de ne pouvoir être vaincue que par la force accompagnée de la persuasion.

C'est ce difficile travail de la persuasion jointe à la force que le vainqueur de Rivoli et de Marengo avait entrepris auprès de l'Eglise romaine, pour la réconcilier avec la République française.

La Révolution, comme nous l'avons déjà dit bien des fois, avait dépassé le but en beaucoup de choses. La ramener en arrière quant à ces choses seulement, et pas plus en deçà qu'au delà du but, était une réaction légitime, salutaire, que le Premier Consul avait entreprise, et qu'alors il rendait admirable par la sagesse et l'habileté des moyens qu'il y employait.

La religion était évidemment une des choses à l'égard desquelles la Révolution avait dépassé toutes les bornes justes et raisonnables. Nulle part il n'y avait autant à réparer.

Il avait existé sous l'ancienne monarchie un clergé puissant, en possession d'une grande partie du sol, ne supportant aucune des charges publiques, faisant seulement quand il lui plaisait des dons volontaires au trésor royal ; constitué en pouvoir politique, et formant l'un des trois ordres qui, dans les états généraux, exprimaient les volontés nationales. La Révolution avait emporté le clergé avec sa fortune, son influence et ses priviléges ; elle l'avait emporté avec la noblesse, les parlements et le trône lui-même. Il était impossible qu'elle fît autrement. Un clergé propriétaire, et constitué en pouvoir politique, pouvait convenir dans la société du moyen âge, être utile alors à la civilisation ; mais il était inadmissible au dix-huitième siècle. L'Assemblée constituante avait bien fait de l'abolir, et de mettre à la place un clergé voué uniquement aux fonctions du culte, étranger aux délibérations de l'Etat, salarié au lieu d'être propriétaire. Mais c'était exiger beaucoup du Saint-Siége, que de lui demander l'approbation de tels changements. Si on voulait réussir, il fallait s'en tenir là, et ne pas lui fournir un prétexte légitime de dire qu'on attaquait la religion elle-même dans ce qu'elle avait d'immuable et de sacré. L'Assemblée constituante, poussée par ce goût de régularité si naturel à l'esprit des réformateurs, assimila, sans hésiter, l'administration de l'Eglise à celle de l'Etat. Il y avait des diocèses trop vastes, d'autres trop restreints ; elle voulut que la circonscription ecclésiastique fût la même que la circonscription administrative, et créa un diocèse par département. Rendant électives toutes les fonctions civiles et judiciaires, elle voulut rendre électives aussi les fonctions ecclésiastiques. Cette disposition lui paraissait d'ailleurs un retour au temps de la primitive Eglise, où les évêques étaient élus par les fidèles. Elle supprima du même coup l'institution canonique, c'est-à-dire la confirmation des évêques par le Pape ; et de toutes ces dispositions elle composa ce qu'on a nommé la Constitution civile du clergé. Les hommes qui agissaient de la sorte étaient animés d'intentions fort pieuses. C'étaient des croyants véritables, des jansénistes fervents, mais des esprits étroits, entêtés de disputes théologiques, esprits, par conséquent, fort dangereux dans les affaires humaines. Pour compléter la faute, ils exigèrent du clergé français qu'il prêtât serment à la Constitution civile. C'était faire naître un cas de conscience pour les prêtres sincères, et un prétexte pour les prêtres malveillants : c'était, en un mot, préparer un schisme. Rome, déjà blessée des malheurs du trône, fut bientôt irritée des malheurs de l'autel. Elle interdit le serment. Une partie du clergé, fidèle à sa voix, refusa de le prêter ; une autre partie y consentit, et forma, sous le titre de clergé *assermenté* ou constitutionnel, le clergé reconnu par l'Etat, et seul admis

à exercer les fonctions du culte. On ne proscrivit pas encore les prêtres ; on se contenta d'interdire l'exercice du sacerdoce aux uns et d'en investir les autres. Mais les prêtres mis à l'écart furent généralement préférés par les fidèles, parce que la conscience religieuse est susceptible, prompte à s'alarmer, défiante surtout à l'égard du pouvoir. Elle se tournait vers les ecclésiastiques qui passaient pour orthodoxes, et qui semblaient persécutés. Elle s'éloignait par instinct de ceux dont l'orthodoxie était contestée, et qui avaient pour eux l'appui du gouvernement. Il y eut donc alors un culte public et un culte clandestin, celui-ci plus suivi que celui-là. Les passions ennemies de la Révolution se liguèrent avec la religion offensée, et la précipitèrent dans les fautes de l'esprit de faction. D'un schisme on en vint bientôt, dans les campagnes de la Vendée, à une guerre civile effroyable. La Révolution ne resta pas en arrière, et de la simple privation des fonctions ecclésiastiques elle arriva en peu de temps à la persécution. Elle proscrivit les prêtres et les déporta. Puis vint l'abolition de tous les cultes et la proclamation de l'Etre suprême. Alors, prêtres soumis ou insoumis aux lois, *assermentés* ou *non assermentés*, furent traités à l'égal les uns des autres, et envoyés tous à ce même échafaud où royalistes, constituants, girondins, montagnards, allaient mourir ensemble.

Sous le Directoire, la proscription sanglante cessa. Un régime variable, inclinant tantôt à l'indifférence, tantôt à la rigueur, maintint encore l'Eglise proscrite dans un état d'anxiété. Le Premier Consul, par sa puissance et par l'évidence de ses intentions réparatrices, rassurant tous ceux qui avaient souffert, à quelque titre que ce fût, fit sortir de leurs retraites cachées, ou revenir de l'exil, les ministres du culte. Mais, en les attirant à la lumière, il rendit le schisme plus sensible, plus choquant peut-être. Pour supprimer la difficulté du serment, il cessa de l'exiger, et mit à la place une simple promesse de soumission aux lois. Cette promesse, qui ne pouvait alarmer la conscience des prêtres, avait facilité leur retour, mais avait ajouté, en quelque sorte, de nouvelles divisions à celles qui existaient déjà, en créant dans le sein du clergé une catégorie de plus.

Il y avait les prêtres constitutionnels ou *assermentés,* légalement investis des fonctions sacerdotales, et jouissant de l'usage des édifices religieux, qui leur avaient été rendus en vertu d'un arrêté des Consuls. Il y avait les prêtres *non assermentés,* n'ayant jamais voulu prêter aucun serment, qui, après avoir vécu dans l'exil, dans les prisons, venaient de reparaître en masse dès les premiers jours du Consulat, mais qui officiaient dans des maisons particulières, et déclaraient mauvais le culte public pratiqué dans les églises. Enfin, ces prêtres *non assermentés* se divisaient en prêtres qui n'avaient pas fait la *promesse,* et en prêtres qui s'étaient résignés à la faire. Ces derniers n'étaient pas complétement approuvés des orthodoxes. On s'était adressé à Rome, qui, ménageant le Premier Consul, avait refusé de s'expliquer. Mais le cardinal Maury, retiré dans les Etats du Saint-Siége, où il était devenu évêque de Montefiascone, intermédiaire auprès du Pape du parti royaliste, et ne voulant pas, du moins alors, favoriser la soumission des prêtres au nouveau gouvernement, avait interprété le silence de Rome, et fait parvenir en France, au sujet de la *promesse,* des lettres improbatives, qui jetaient un nouveau trouble dans les consciences.

Tous ces prêtres, ainsi divisés, avaient chacun leur hiérarchie. Les prêtres constitutionnels obéissaient aux évêques élus sous le régime de la Constitution civile. Mais, parmi ces évêques, il y en avait de morts, les uns naturellement, les autres violemment. Ceux qui étaient morts avaient été remplacés par des évêques qui, n'ayant pas été régulièrement élus, au milieu de la proscription qui frappait également tous les cultes, avaient usurpé leurs pouvoirs, ou s'étaient fait élire par des chapitres clandestins, espèces de coteries religieuses sans aucune autorité, ni légale ni morale. Ainsi les pouvoirs des évêques constitutionnels eux-mêmes, du point de vue de la Constitution civile, étaient chez quelques-uns d'entre eux contestés et frappés de discrédit. Il y avait dans ce clergé un certain nombre de sujets respectables, mais, en général, ils avaient perdu la confiance des fidèles, parce qu'on les savait en désaccord avec Rome, et parce qu'ils avaient, en se mêlant aux disputes religieuses et politiques du temps, perdu la dignité du sacerdoce. Plusieurs, en effet, étaient des clubistes violents et sans mœurs. Les meilleurs étaient des prêtres sincères, que la fureur du jansénisme avait jetés dans le schisme.

Le clergé prétendu orthodoxe avait aussi ses évêques, exerçant une autorité moins publique, mais plus réelle et fort dangereuse. Les évêques *non assermentés* avaient presque tous émigré. Il y en avait en Italie, en Espagne, en Allemagne, surtout en Angleterre, où ils étaient attirés par les subsides du gouvernement britannique. Correspondant avec leur diocèse par le moyen de grands vicaires choisis par eux et approuvés par Rome, ils gouvernaient leur Eglise du sein de l'exil, sous l'inspiration des passions que l'exil fait naître, souvent même au profit des ennemis de la France. Ceux qui étaient morts, et le nombre en était grand depuis dix années, ceux-là étaient partout remplacés par des administrateurs cachés, revêtus des pouvoirs de la cour de Rome. De manière que l'une des précautions les plus sages, les plus anciennes de l'Eglise gallicane, celle de faire administrer les siéges vacants par les chapitres, et non par les agents du Saint-Siége, était complétement abandonnée. L'Eglise française avait ainsi perdu son indépendance, car elle était directement gouvernée par Rome quand elle cessait de l'être par des évêques complices de l'émigration. Avec un peu de temps encore, les évêques émigrés devant être presque tous morts, l'Eglise entière de France eût été placée sous l'autorité ultramontaine.

Il y a des hommes que cet aspect moral d'une société déchirée par mille sectes touche peu ; ils veulent que le gouvernement dédaigne comme lui

étant étrangères, ou respecte comme sacrées pour lui, ces divergences religieuses. Cependant il y a quelque chose qui ne permet pas cette superbe indifférence, c'est le trouble profond de la société, surtout quand ce trouble est toujours prêt à se changer en désordre matériel.

Ces clergés divers s'efforçaient d'attirer à eux les consciences. Le clergé constitutionnel avait peu de pouvoir; il était seulement un sujet de récriminations pour les jacobins, qui avaient l'habitude de dire que la Révolution était partout sacrifiée, notamment dans la personne des seuls prêtres qui se fussent attachés à sa cause; à quoi le gouvernement ne pouvait évidemment rien, car il ne dépendait pas de lui de disposer des fidèles en faveur d'un clergé ou d'un autre. Mais le clergé réputé orthodoxe agissait sur les esprits dans un sens entièrement contraire à l'ordre établi. Il cherchait à tenir éloignés du gouvernement tous ceux que la fatigue des dissensions civiles tendait à ramener au Premier Consul. S'il eût été possible de réveiller les passions de la Vendée, il l'eût fait. Il y entretenait encore de sourdes défiances et une sorte de mécontentement. Il troublait le Midi, moins soumis que la Vendée, et dans les montagnes du centre de la France réunissait tumultueusement la population autour des curés orthodoxes. Partout ce clergé inquiétait les consciences, agitait les familles, en persuadant à tous ceux qui avaient été ou baptisés ou mariés de la main des *assermentés*, qu'ils n'étaient pas dans le sein de la véritable communion catholique, et qu'ils devaient de nouveau se faire baptiser ou marier, s'ils voulaient devenir de vrais chrétiens ou sortir du concubinage. Ainsi l'état des familles, non pas du point de vue légal, mais du point de vue religieux, était mis en question. Il existait plus de dix mille prêtres mariés qui, entraînés par le vertige du temps, ou poussés même par la terreur, avaient cherché dans le mariage, les uns la satisfaction de passions qu'ils n'avaient pas su contenir, les autres une abjuration qui les sauvât de l'échafaud. Ils étaient époux, pères de familles nombreuses, et flétris par le préjugé public, tant qu'on ne leur procurait pas le pardon de l'Eglise.

Les acquéreurs de biens nationaux, ceux de tous les citoyens que le gouvernement avait le plus d'intérêt à protéger, vivaient aussi dans un état de trouble et d'oppression. Ils étaient assiégés au lit de mort de suggestions perfides, et menacés d'une damnation éternelle, s'ils ne consentaient à des arrangements spoliateurs. La confession devenait ainsi une arme puissante dont se servaient les émigrés pour porter atteinte à la propriété, au crédit public, en un mot à l'un des principes les plus essentiels de la Révolution, l'inviolabilité des ventes nationales. La police de l'Etat et les lois étaient également impuissantes contre les maux de ce genre.

Tous ces désordres n'étaient pas de ceux qu'un gouvernement doit regarder avec indifférence. Quand les sectes religieuses n'ont d'autre conséquence que de pulluler sur un vaste sol comme celui de l'Amérique, que de se succéder à l'infini, en ne laissant après elles que le souvenir passager d'inventions ridicules ou de pratiques indécentes, on conçoit, jusqu'à un certain point, que l'Etat demeure indifférent et inactif. La société présente un triste aspect moral, mais l'ordre public n'est pas sérieusement troublé. Il n'en était pas ainsi de la vieille société française en 1801. On ne pouvait pas, sans un immense péril, livrer aux factions ennemies le gouvernement des âmes. On ne pouvait pas laisser dans leurs mains les torches de la guerre civile, avec faculté de les secouer, quand elles voudraient, sur la Vendée, sur la Bretagne, sur les Cévennes. On ne pouvait pas leur permettre de troubler le repos des familles, d'assiéger le lit des mourants pour extorquer des stipulations iniques, de mettre en doute le crédit de l'Etat, d'ébranler enfin toute une classe de propriétés, celles même que la Révolution avait promis de rendre à jamais inviolables.

La manière de penser du Premier Consul sur la constitution des sociétés était trop juste et trop profonde pour qu'il pût voir d'un œil indifférent les désordres religieux de la France à cette époque; et il avait d'ailleurs pour y porter la main des motifs plus élevés encore que ceux que nous venons d'indiquer, s'il y en a de plus élevés que l'ordre public et le repos des familles.

Il faut une croyance religieuse, il faut un culte à toute association humaine. L'homme, jeté au milieu de cet univers, sans savoir d'où il vient, où il va, pourquoi il souffre, pourquoi même il existe, quelle récompense ou quelle peine recevront les longues agitations de sa vie; assiégé des contradictions de ses semblables, qui lui disent, les uns qu'il y a un Dieu, auteur profond et conséquent de toutes choses, les autres qu'il n'y en a pas; ceux-ci, qu'il y a un bien, un mal, qui doivent servir de règle à sa conduite; ceux-là, qu'il n'y a ni bien ni mal, que ce sont là les inventions intéressées des grands de la terre : l'homme, au milieu de ces contradictions, éprouve le besoin impérieux, irrésistible, de se faire sur tous ces objets une croyance arrêtée. Vraie ou fausse, sublime ou ridicule, il s'en fait une. Partout, en tout temps, en tout pays, dans l'antiquité comme dans les temps modernes, dans les pays civilisés comme dans les pays sauvages, on le trouve au pied des autels, les uns vénérables, les autres ignobles ou sanguinaires. Quand une croyance établie ne règne pas, mille sectes, acharnées à la dispute comme en Amérique, mille superstitions honteuses comme en Chine, agitent ou dégradent l'esprit humain. Ou bien, si, comme en France en quatre-vingt-treize, une commotion passagère a emporté l'antique religion du pays, l'homme, à l'instant même où il avait fait vœu de ne plus rien croire, se dément après quelques jours, et le culte insensé de la déesse Raison, inauguré à côté de l'échafaud, vient prouver que ce vœu était aussi vain qu'il était impie.

A en juger donc par sa conduite ordinaire et constante, l'homme a besoin d'une croyance religieuse. Dès lors que peut-on souhaiter de mieux à une société civilisée, qu'une religion nationale, fondée sur les vrais sentiments du cœur humain, conforme aux règles d'une morale pure, consacrée par le

temps, et qui, sans intolérance et sans persécution, réunisse, sinon l'universalité, au moins la grande majorité des citoyens, au pied d'un autel antique et respecté?

Une telle croyance, on ne saurait l'inventer quand elle n'existe pas depuis des siècles. Les philosophes, même les plus sublimes, peuvent créer une philosophie, agiter par leur science le siècle qu'ils honorent : ils font penser, ils ne font pas croire. Un guerrier couvert de gloire peut fonder un empire, il ne saurait fonder une religion. Que dans les temps anciens, des sages, des héros, s'attribuant des relations avec le ciel, aient pu soumettre l'esprit des peuples et lui imposer une croyance, cela s'est vu. Mais, dans les temps modernes, le créateur d'une religion serait tenu pour un imposteur; et, entouré de terreur comme Robespierre, ou de gloire comme le jeune Bonaparte, il aboutirait uniquement au ridicule.

On n'avait rien à inventer en 1800. Cette croyance pure, morale, antique, existait : c'était la vieille religion du Christ, ouvrage de Dieu suivant les uns, ouvrage des hommes suivant les autres, mais suivant tous, œuvre profonde d'un réformateur sublime, réformateur commenté pendant dix-huit siècles par les conciles, vastes assemblées des esprits éminents de chaque époque, occupées à discuter, sous le titre d'hérésies, tous les systèmes de philosophie, adoptant successivement sur chacun des grands problèmes de la destinée de l'homme les opinions les plus plausibles, les plus sociales, les adoptant pour ainsi dire à la majorité du genre humain, arrivant enfin à produire ce corps de doctrine invariable, souvent attaqué, toujours triomphant, qu'on appelle UNITÉ CATHOLIQUE, et au pied duquel sont venus se soumettre les plus beaux génies! Elle existait, cette religion, qui avait rangé sous son empire tous les peuples civilisés, formé leurs mœurs, inspiré leurs chants, fourni le sujet de leurs poésies, de leurs tableaux, de leurs statues, empreint sa trace dans tous leurs souvenirs nationaux, marqué de son signe leurs drapeaux, tour à tour vaincus ou victorieux! Elle avait disparu un moment dans une grande tempête de l'esprit humain : mais la tempête passée, le besoin de croire revenu, elle s'était retrouvée au fond des âmes, comme la croyance naturelle et indispensable de la France et de l'Europe.

Quoi de plus indiqué, de plus nécessaire en 1800, que de relever cet autel de saint Louis, de Charlemagne et de Clovis, un instant renversé? Le général Bonaparte, qui eût été ridicule s'il avait voulu se faire prophète ou révélateur, était dans le vrai rôle que lui assignait la Providence, en relevant de ses mains victorieuses cet autel vénérable, en y ramenant par son exemple les populations quelque temps égarées. Et il ne fallait pas moins que sa gloire pour une telle œuvre! De grands génies, non pas seulement parmi les philosophes, mais parmi les rois, Voltaire et Frédéric, avaient déversé le mépris sur la religion catholique, et donné le signal des railleries pendant cinquante années. Le général Bonaparte, qui avait autant d'esprit que Voltaire, plus de gloire que Frédéric, pouvait seul, par son exemple et ses respects, faire tomber les railleries du dernier siècle.

Sur ce sujet, il ne s'était pas élevé le moindre doute dans sa pensée. Ce double motif de rétablir l'ordre dans l'État et la famille, et de satisfaire au besoin moral des âmes, lui avait inspiré la ferme résolution de remettre la religion catholique sur son ancien pied, sauf les attributions politiques, qu'il regardait comme incompatibles avec l'état présent de la société française.

Est-il besoin, avec des motifs tels que ceux qui le dirigeaient, de rechercher s'il agissait par une inspiration de la foi religieuse, ou bien par politique et par ambition? Il agissait par sagesse, c'est-à-dire par suite d'une profonde connaissance de la nature humaine, cela suffit. Le reste est un mystère, que la curiosité, toujours naturelle quand il s'agit d'un grand homme, peut chercher à pénétrer, mais qui importe peu. Il faut dire cependant, à cet égard, que la constitution morale du général Bonaparte le portait aux idées religieuses. Une intelligence supérieure est saisie, à proportion de sa supériorité même, des beautés de la création. C'est l'intelligence qui découvre l'intelligence dans l'univers, et un grand esprit est plus capable qu'un petit de voir Dieu à travers ses œuvres. Le général Bonaparte controversait volontiers sur les questions philosophiques et religieuses avec Monge, Lagrange, Laplace, savants qu'il honorait et qu'il aimait, et les embarrassait souvent, dans leur incrédulité, par la netteté, la vigueur originale de ses arguments. A cela il faut ajouter encore que, nourri dans un pays inculte et religieux, sous les yeux d'une mère pieuse, la vue du vieil autel catholique éveillait chez lui les souvenirs de l'enfance, toujours si puissants sur une imagination sensible et grande. Quant à l'ambition, que certains détracteurs ont voulu donner comme unique motif de sa conduite en cette circonstance, il n'en avait pas d'autre alors que de faire le bien en toutes choses; et sans doute, s'il voyait comme récompense de ce bien accompli une augmentation de pouvoir, il faut le lui pardonner. C'est la plus noble, la plus légitime ambition, que celle qui cherche à fonder son empire sur la satisfaction des vrais besoins des peuples.

La tâche qu'il s'était proposée, facile en apparence, puisqu'il s'agissait de satisfaire à un besoin public très-réel, était cependant fort épineuse. Les hommes qui l'entouraient, presque sans exception, étaient peu disposés au rétablissement de l'ancien culte; et ces hommes, magistrats, guerriers, littérateurs ou savants, étaient les auteurs de la Révolution française, les vrais, les uniques défenseurs de cette Révolution alors décriée, ceux avec lesquels il fallait la terminer, en réparant ses fautes, en consacrant définitivement ses résultats raisonnables et légitimes. Le Premier Consul avait donc à contrarier vivement ses collaborateurs, ses soutiens, ses amis. Ces hommes, pris dans les rangs des révolutionnaires modérés, n'avaient pas, avec Robespierre et Saint-Just, versé le sang humain, et il leur était facile de désavouer les grands excès de la Révo-

lution; mais ils avaient partagé les erreurs de l'Assemblée constituante, répété en souriant les plaisanteries de Voltaire, et il n'était pas facile de leur faire avouer qu'ils avaient longtemps méconnu les plus hautes vérités de l'ordre social. Des savants comme Laplace, Lagrange et surtout Monge, disaient au Premier Consul qu'il allait abaisser devant Rome la dignité de son gouvernement et de son siècle. M. Rœderer, le plus fougueux monarchiste du temps, celui qui voulait le plus promptement, le plus complétement possible, le retour à la monarchie, voyait cependant avec peine le projet de rétablir l'ancien culte. M. de Talleyrand lui-même, le prôneur assidu de tout ce qui pouvait rapprocher le présent du passé et la France de l'Europe, M. de Talleyrand, l'ouvrier en second, mais l'ouvrier utile et zélé de la paix générale, voyait néanmoins avec assez de froideur ce qu'on appelait la paix religieuse. Il voulait bien qu'on ne persécutât plus les prêtres; mais, gêné par des souvenirs personnels, il ne désirait guère qu'on rétablît l'ancienne Eglise catholique, avec ses règles et sa discipline. Les compagnons d'armes du général Bonaparte, les généraux qui avaient combattu sous ses ordres, dépourvus la plupart d'éducation première, nourris des vulgaires railleries des camps, quelques-uns des déclamations des clubs, répugnaient à la restauration du culte. Quoique entourés de gloire, ils semblaient craindre le ridicule qui pouvait les atteindre au pied des autels. Enfin, les frères du général Bonaparte, vivant beaucoup avec les lettrés du temps, encore imbus des écrits du dernier siècle, craignant pour le pouvoir de leur frère tout ce qui avait l'apparence d'une résistance sérieuse, et ne sachant pas voir qu'au delà de cette résistance intéressée ou peu éclairée des hommes qui approchaient le gouvernement, il y avait le besoin réel et déjà senti des masses populaires, lui déconseillaient fortement ce qu'ils regardaient comme une réaction imprudente ou prématurée.

On assiégeait donc le Premier Consul de conseils de toute espèce. Les uns lui disaient de ne pas se mêler des affaires religieuses, de se borner à ne plus persécuter les prêtres, et de laisser les *assermentés* et les *insermentés* s'entendre comme ils pourraient. Les autres, reconnaissant le danger de l'indifférence et de l'inaction, l'engageaient à saisir l'occasion au vol, à se faire sur-le-champ le chef d'une Eglise française, et à ne plus laisser ainsi dans les mains d'une autorité étrangère l'immense pouvoir de la religion. D'autres enfin lui proposaient de pousser la France vers le protestantisme, et lui disaient que s'il donnait l'exemple en se faisant protestant, elle suivrait cet exemple avec empressement.

Le Premier Consul résistait de toutes les forces et de sa raison et de son éloquence à ces vulgaires conseils. Il s'était formé une bibliothèque religieuse, composée de peu de livres, mais bien choisis, relatifs pour la plupart à l'histoire de l'Eglise, et surtout aux rapports de l'Eglise avec l'Etat; il s'était fait traduire les écrits latins de Bossuet sur cette matière; il avait dévoré tout cela dans les courts instants que lui laissait la direction des affaires, et suppléant par son génie à ce qu'il ignorait, comme dans la composition du Code civil, il étonnait tout le monde par la justesse, l'étendue, la variété de son savoir sur la matière des cultes. Suivant sa coutume quand il était plein d'une pensée, il s'en expliquait tous les jours avec ses collègues, avec ses ministres, avec les membres du Conseil d'Etat ou du Corps législatif, avec tous les hommes enfin dont il croyait utile de redresser l'opinion. Il réfutait successivement les systèmes erronés qu'on lui proposait, et le faisait par des arguments précis, nets, décisifs.

Au système qui consistait à ne pas se mêler du tout des affaires religieuses, il répondait que l'indifférence, tant prônée par certains esprits dédaigneux, était peu de mise chez un peuple que l'on venait de voir, par exemple, envahir une église, et menacer de la saccager, parce qu'on avait refusé la sépulture à une actrice chérie du public. Comment rester indifférent dans un pays qui, avec la prétention d'être indifférent, l'était si peu? Le Premier Consul demandait d'ailleurs comment on ferait pour ne pas s'en mêler, quand les prêtres *assermentés* ou *non assermentés* se disputaient entre eux les édifices du culte, et venaient invoquer à chaque instant l'intervention de l'autorité publique pour saisir les uns et dessaisir les autres. Il demandait comment on ferait, lorsque le clergé constitutionnel, déjà peu suivi par la population croyante, serait abandonné tout à fait par elle, et que le clergé qui avait refusé le serment, seul écouté et suivi, serait exclusivement en possession d'exercer le culte, comme il arrivait déjà, et le pratiquerait dans des réunions clandestines. Ne faudrait-il pas restituer enfin le temporel du culte à ceux qui en auraient conquis le spirituel? Ne serait-ce pas là s'en mêler? Et puis, ces prêtres dont la Révolution avait pris la dotation territoriale, il fallait bien les faire vivre, et pour cela leur donner des appointements sur le budget de l'Etat, ou souffrir qu'ils organisassent, à titre de contributions volontaires, un vaste système d'impôt, dont le produit s'élèverait à une somme de 30 ou 40 millions, dont la distribution appartiendrait à eux seuls, peut-être à une autorité étrangère, et peut-être même irait un jour, à l'insu du gouvernement, alimenter en Vendée les vieux soldats de la guerre civile. Quoi qu'on fît, le gouvernement serait donc arraché malgré lui à son inaction, soit qu'il eût à maintenir le bon ordre, soit qu'il eût à disposer des édifices du culte, soit enfin qu'il eût à payer lui-même les prêtres, ou à surveiller leur mode de payement. Il aurait ainsi la charge de gouverner, sans en avoir les avantages, sans pouvoir, en s'emparant de l'administration religieuse par un sage accord avec le Saint-Siége, ramener le clergé au gouvernement, l'associer à ses intentions réparatrices, rétablir le repos dans les familles, tranquilliser les mourants, les acquéreurs de biens nationaux, les prêtres mariés, etc., tous les hommes enfin compromis au service de la Révolution.

L'inaction était donc un pur rêve, suivant le Premier Consul, et de plus une duperie, imaginée

par des gens qui n'avaient aucune idée pratique en fait de gouvernement.

Quant à la pensée de créer une Eglise française, indépendante, comme l'Eglise anglaise, de toute suprématie étrangère, et au lieu d'un chef spirituel placé au dehors, ayant un chef temporel placé à Paris, qui ne serait autre que le gouvernement lui-même, c'est-à-dire le Premier Consul, il la trouvait aussi vaine que digne de mépris. Lui, homme de guerre, portant l'épée et les éperons, livrant des batailles, se ferait chef d'Eglise, espèce de pape, réglant la discipline et le dogme! Mais on voulait le rendre aussi odieux que Robespierre, l'inventeur du culte de l'Etre suprême, ou aussi ridicule que Laréveillère-Lepeaux, l'inventeur de la théophilanthropie! Qui donc le suivrait? qui donc lui composerait un troupeau de fidèles? Ce ne seraient pas les chrétiens orthodoxes assurément, formant d'ailleurs le grand nombre des catholiques, et ne voulant pas suivre même de saints prêtres qui n'avaient eu d'autres torts que celui de prêter le serment ordonné par les lois. Ce seraient quelques mauvais ecclésiastiques, quelques moines échappés de leurs couvents, habitués des clubs, ayant vécu de scandale ou voulant en vivre encore, et attendant du chef de la nouvelle Eglise qu'il permît le mariage des prêtres! Il n'aurait pas même pour lui l'abbé Grégoire, qui, tout en demandant le retour à la primitive Eglise, tenait cependant à rester en communion avec le successeur de saint Pierre! Il n'aurait pas même Laréveillère-Lepeaux, qui voulait réduire le culte à quelques chants religieux, à quelques fleurs déposées sur un autel! Et c'est là l'Eglise dont on prétendait le faire le chef! c'était là le rôle auquel on voulait réduire le vainqueur de Marengo et de Rivoli, le restaurateur de l'ordre social! Et c'étaient les amis ombrageux de la liberté qui lui proposaient un tel projet!... Mais en supposant que ce projet réussît, ce qui d'ailleurs était impossible, et qu'à son pouvoir temporel déjà immense, le Premier Consul réunît le pouvoir spirituel, il deviendrait le plus redoutable des tyrans, il serait le maître des corps et des âmes, il ne serait pas moins que le sultan de Constantinople, qui est à la fois chef de l'Etat, de l'armée et de la religion! Du reste, c'était là une vaine hypothèse; il ne serait qu'un tyran dérisoire, car il ne réussirait qu'à produire le schisme le plus sot de tous. Lui, qui voulait être le pacificateur de la France et du monde, terminer toutes les divisions politiques et religieuses, serait l'auteur d'un nouveau schisme, un peu plus absurde et non moins dangereux que les précédents. Oui, sans doute, disait le Premier Consul, il me faut un pape, mais il me faut un pape qui rapproche au lieu de diviser, qui réconcilie les esprits, les réunisse, et les donne au gouvernement sorti de la Révolution, pour prix de la protection qu'il en aura obtenue. Et, pour cela, il me faut le vrai Pape, catholique, apostolique et romain, celui qui siége au Vatican. Avec les armées françaises et des égards, j'en serai toujours suffisamment le maître. Quand je relèverai les autels, quand je protégerai les prêtres, quand je les nourrirai et les traiterai comme les ministres de la religion méritent d'être traités en tout pays, il fera ce que je lui demanderai, dans l'intérêt du repos général. Il calmera les esprits, les réunira sous sa main, et les placera sous la mienne. Hors de là, il n'y a que continuation et aggravation du schisme désolant qui nous dévore, et pour moi un immense, un ineffaçable ridicule.

Quant à l'idée de pousser la France au protestantisme, elle paraissait au Premier Consul plus que ridicule, elle lui paraissait odieuse. D'abord il croyait qu'il n'y réussirait pas davantage. On s'imaginait à tort, suivant lui, qu'en France on pouvait tout ce qu'on voulait. C'était une erreur peu honorable pour ceux qui la commettaient, car ils supposaient la France sans conscience et sans opinion. Il ferait, disait-on, tout ce qu'il voudrait; oui, répondait-il, mais dans le sens des besoins vrais et sentis de la France. Elle était dans un trouble profond, et il lui avait apporté le calme le plus parfait; il l'avait trouvée en proie à des anarchistes, qui commençaient même à ne plus savoir la défendre contre l'étranger, et il avait dispersé ces anarchistes, rétabli l'ordre, renvoyé loin des frontières les Autrichiens et les Russes, donné la paix dont on était avide; il avait fait cesser, en un mot, les scandales d'un gouvernement faible et dissolu : était-il bien étonnant qu'on lui laissât faire de telles choses? Et encore, tout récemment, les opposants du Tribunat avaient voulu lui refuser le moyen de purger les grandes routes des brigands qui les infestaient! Et on prétendait après cela qu'il pourrait tout ce qui lui plairait! C'était une erreur. Il pouvait ce qui était dans le sens des besoins et des opinions régnant dans le moment en France, mais pas davantage. Il le pouvait mieux, plus puissamment qu'un autre, mais il ne pourrait rien contre le mouvement actuel des esprits. Ce mouvement portait vers le rétablissement de toutes les choses essentielles dans une société : la religion était la première. Je suis bien puissant aujourd'hui, s'écriait le Premier Consul; eh bien, si je voulais changer la vieille religion de la France, elle se dresserait contre moi, et me vaincrait. Savez-vous quand le pays était hostile à la religion catholique? C'est quand le gouvernement, d'accord avec elle, brûlait des livres, envoyait à la roue Calas et La Barre; mais, soyez-en sûrs, si je me faisais l'ennemi de la religion, tout le pays se mettrait avec elle. Je changerais les indifférents en croyants, en catholiques sincères. Je serais un peu moins raillé peut-être en voulant pousser au protestantisme qu'en voulant me faire le patriarche d'une Église gallicane, mais je deviendrais bientôt l'objet de la haine publique. Est-ce que le protestantisme est la vieille religion de la France? Est-ce qu'il est la religion qui, après de longues guerres civiles, après mille combats, l'a définitivement emporté comme plus conforme aux mœurs, au génie de notre nation? Ne voit-on pas ce qu'il y a de violent à vouloir se mettre à la place d'un peuple, pour lui créer des goûts, des habitudes, des souvenirs même qu'il n'a pas? Le principal charme d'une religion, c'est celui des souvenirs. Pour moi, disait un jour le Premier Consul à l'un de ses interlocu-

teurs, je n'entends jamais à la Malmaison la cloche du village voisin sans être ému; et qui pourrait être ému en France, dans ces prêches où personne n'est allé dans son enfance, et dont l'aspect froid et sévère convient si peu aux mœurs de notre nation? On croit peut-être que c'est un avantage de ne pas dépendre d'un chef étranger. On se trompe. Il faut un chef partout, en toutes choses. Il n'y a pas une plus admirable institution que celle qui maintient l'unité de la foi, et prévient, autant du moins qu'il est possible, les querelles religieuses. Il n'y a rien de plus odieux qu'une foule de sectes se disputant, s'invectivant, se combattant à main armée si elles sont dans leur première chaleur, ou, si elles ont pris l'habitude de vivre à côté les unes des autres, se regardant d'un œil jaloux, formant dans l'Etat des coteries qui se soutiennent, poussent leurs sujets, écartent ceux des sectes rivales, et donnent au gouvernement des embarras de toute espèce. Les querelles de sectes sont les plus insupportables que l'on connaisse. La dispute est le propre de la science; elle l'anime, la soutient, la conduit aux découvertes. La dispute en fait de religion, à quoi conduit-elle, sinon à l'incertitude, à la ruine de toute croyance? D'ailleurs, lorsque l'activité des esprits se dirige vers les controverses théologiques, ces controverses sont tellement absorbantes, qu'elles détournent la pensée de l'homme de toutes les recherches utiles. On rencontre rarement ensemble une grande controverse théologique et de grands travaux de l'esprit. Les querelles religieuses sont ou cruelles et sanguinaires, ou sèches, stériles, amères : il n'y en a pas de plus odieuses. L'examen en fait de science, la foi en matière de religion, voilà le vrai, l'utile. L'institution qui maintient l'unité de la foi, c'est-à-dire le Pape, gardien de l'unité catholique, est une institution admirable. On reproche à ce chef d'être un souverain étranger. Ce chef est étranger, en effet, et il faut en remercier le Ciel. Quoi! dans le même pays, se figure-t-on une autorité pareille à côté du gouvernement de l'Etat? Réunie au gouvernement, cette autorité deviendrait le despotisme des sultans; séparée, hostile peut-être, elle produirait une rivalité affreuse, intolérable. Le Pape est hors de Paris, et cela est bien; il n'est ni à Madrid ni à Vienne, et c'est pourquoi nous supportons son autorité spirituelle. A Vienne, à Madrid, on est fondé à en dire autant. Croit-on que s'il était à Paris, les Viennois, les Espagnols consentiraient à recevoir ses décisions? On est donc trop heureux qu'il réside hors de chez soi, et qu'en résidant hors de chez soi, il ne réside pas chez des rivaux, qu'il habite dans cette vieille Rome, loin de la main des empereurs d'Allemagne, loin de celle des rois de France ou des rois d'Espagne, tenant la balance entre les souverains catholiques, penchant toujours un peu vers le plus fort, et se relevant bientôt si le plus fort devient oppresseur. Ce sont les siècles qui ont fait cela, et ils l'ont bien fait. Pour le gouvernement des âmes, c'est la meilleure, la plus bienfaisante institution qu'on puisse imaginer. Je ne soutiens pas ces choses, ajoutait le Premier Consul, par entêtement de dévot, mais par raison. Tenez, disait-il un jour à Monge, celui des savants de cette époque qu'il aimait le plus, et qu'il avait sans cesse auprès de lui, tenez, ma religion, à moi, est bien simple. Je regarde cet univers si vaste, si compliqué, si magnifique, et je me dis qu'il ne peut être le produit du hasard, mais l'œuvre quelconque d'un être inconnu, tout-puissant, supérieur à l'homme autant que l'univers est supérieur à nos plus belles machines. Cherchez, Monge, aidez-vous de vos amis les mathématiciens et les philosophes, vous ne trouverez pas une raison plus forte, plus décisive, et, quoi que vous fassiez pour la combattre, vous ne l'infirmerez pas. Mais cette vérité est trop succincte pour l'homme; il veut savoir sur lui-même, sur son avenir, une foule de secrets que l'univers ne dit pas. Souffrez que la religion lui dise tout ce qu'il éprouve le besoin de savoir, et respectez ce qu'elle aura dit. Il est vrai que ce qu'une religion avance, d'autres le nient. Quant à moi, je conclus autrement que M. de Volney. De ce qu'il y a des religions différentes, qui naturellement se contredisent, il conclut contre toutes; il prétend qu'elles sont toutes mauvaises. Moi, je les trouverais plutôt toutes bonnes, car toutes au fond disent la même chose. Elles n'ont tort que lorsqu'elles veulent se proscrire : mais c'est là ce qu'il faut empêcher par de bonnes lois. La religion catholique est celle de notre patrie, celle dans laquelle nous sommes nés, elle a un gouvernement profondément conçu, qui empêche les disputes autant qu'il est possible de les empêcher avec l'esprit disputeur des hommes; ce gouvernement est hors de Paris, il faut nous en applaudir; il n'est pas à Vienne, il n'est pas à Madrid, il est à Rome, c'est pourquoi il est acceptable. Si, après l'institution de la papauté, il y a quelque chose d'aussi parfait, ce sont les rapports avec le Saint-Siége de l'Eglise gallicane, soumise et indépendante tout à la fois : soumise dans les matières de foi, indépendante quant à la police des cultes. L'unité catholique et les articles de Bossuet, voilà le vrai régime religieux; c'est celui qu'il faut rétablir. Quant au protestantisme, il a droit à la protection la plus ferme du gouvernement; ceux qui le professent ont un droit absolu au partage égal des avantages sociaux; mais il n'est pas la religion de la France. Les siècles en ont décidé. En proposant au gouvernement de le faire prévaloir, on propose une violence et une impossibilité. D'ailleurs, qu'y a-t-il de plus hideux que le schisme? qu'y a-t-il de plus affaiblissant pour une nation? Quelle est de toutes les guerres civiles celle qui entre le plus profondément dans les cœurs, qui trouble le plus douloureusement les familles? c'est la guerre religieuse. Il nous faut la finir. La paix avec l'Europe est faite; maintenons-la tant que nous pourrons; mais la paix religieuse est la plus urgente de toutes. Celle-là conclue, nous n'avons plus rien à craindre. Il est douteux que l'Europe nous laisse tranquilles bien longtemps, ni qu'elle nous souffre toujours aussi puissants que nous le sommes; mais quand la France sera unie comme un seul homme, quand les Vendéens, les Bretons marcheront dans nos armées avec les Bourguignons, les Lorrains, les Francs-



PIE VII. (P. 339.)

Comtois, nous n'aurons plus à craindre l'Europe, fût-elle tout entière réunie contre nous.

C'étaient là les discours que le Premier Consul tenait sans cesse à ses conseillers intimes, à MM. Cambacérès et Lebrun, qui partageaient son avis, à MM. de Talleyrand, Fouché, Rœderer, qui ne le partageaient pas, à une foule de membres du Conseil d'État, du Corps législatif, qui en général étaient dans d'autres idées. Il y mettait une chaleur, une constance sans égales. Il ne voyait rien de plus utile, de plus urgent que de finir les divisions religieuses, et s'y appliquait avec cette ardeur qu'il apportait dans les choses regardées par lui comme capitales.

Il avait arrêté son plan, qui était simple, sagement conçu, et qui a réussi à terminer les divisions religieuses de la France; car les disputes malheureuses que le Premier Consul devenu empereur eut plus tard avec la cour de Rome, se passèrent entre lui, le Pape, les évêques, et n'altérèrent jamais la paix religieuse rétablie parmi les populations. On ne vit plus renaître, même quand le Pape fut prisonnier à Fontainebleau, deux cultes, deux clergés, deux classes de fidèles.

Le Premier Consul forma le projet de réconcilier la République française et l'Eglise romaine, en traitant avec le Saint-Siége sur la base même des principes posés par la Révolution. Plus de clergé constitué en pouvoir politique, plus de clergé propriétaire, c'était chose impossible en 1800 : un clergé uniquement voué aux fonctions du culte, salarié par le gouvernement, nommé par lui, confirmé par le Pape; une circonscription nouvelle des diocèses, qui comprendrait soixante siéges au lieu de cent cinquante-huit, existant jadis sur le territoire de l'ancienne et de la nouvelle France; la police des cultes déférée à l'autorité civile, la juridiction sur le clergé au Conseil d'Etat, en place des parlements abolis : tel était le plan du Premier Consul. C'était la constitution civile

décrétée en 1790, avec les modifications qui pouvaient la rendre acceptable à Rome, c'est-à-dire avec des évêques nommés par le gouvernement, et institués par le Pape, au lieu d'évêques élus par les fidèles; avec une promesse générale de soumission aux lois, au lieu d'un serment à telle ou telle institution religieuse, serment qui avait servi de prétexte aux prêtres malveillants ou timorés pour élever des cas de conscience; c'était, en un mot, la véritable réforme du culte, la réforme à laquelle la Révolution aurait dû se borner, pour la rendre supportable au Pape, condition qu'il ne fallait pas mépriser, car tout établissement religieux était impossible sans un accord sincère avec Rome.

On a dit[1] qu'il y manquait quelque chose de capital : c'était d'exiger que les évêques nommés par le pouvoir civil fussent acceptés bon gré mal gré par le Pape. Dans ce cas, le gouvernement spirituel de Rome eût été gravement infirmé, et c'est ce qu'il ne fallait pas vouloir. Le pouvoir civil, en nommant un évêque, désigne le sujet auquel il reconnaît, avec les qualités morales d'un pasteur, les qualités politiques d'un bon citoyen, qui respecte et fera respecter les lois du pays. C'est au Pape à dire si dans ce sujet il reconnaît le prêtre orthodoxe, qui enseignera les vraies doctrines de l'Église catholique. Vouloir fixer un délai de quelques mois, après lequel l'institution du Pape aurait été considérée comme accordée, c'eût été forcer l'institution même, enlever au Pape son autorité spirituelle, et renouveler pas moins que la mémorable et terrible querelle des investitures. En fait de religion, il y a deux autorités : l'autorité civile du pays dans lequel le culte s'exerce, chargée de veiller au maintien des lois et des pouvoirs établis; l'autorité spirituelle du Saint-Siége, chargée de veiller au maintien de l'unité de croyance. Il faut que toutes deux concourent dans la composition du clergé. L'autorité religieuse du Saint-Siége refuse quelquefois, il est vrai, l'institution aux évêques choisis; elle se sert de ce moyen pour violenter le gouvernement temporel. Cela s'est vu en effet, et c'est un abus inévitable, mais passager. L'autorité civile aussi peut faillir, et cela s'est vu sous Napoléon même, ce restaurateur si éclairé, si courageux, de l'ancienne Eglise catholique.

Le plan du Premier Consul ne laissait donc rien à désirer pour l'établissement définitif du culte; mais il fallait s'occuper de la transition, c'est-à-dire du passage de l'état présent à l'état prochain qu'on voulait créer. Comment faire à l'égard des siéges existants? Comment s'entendre avec ces ecclésiastiques de toute espèce, évêques ou simples prêtres, les uns *assermentés* et attachés à la Révolution, pratiquant publiquement le culte dans les églises; les autres *insermentés*, émigrés ou rentrés, exerçant clandestinement les fonctions de leur ministère, et la plupart hostiles? Le général Bonaparte imagina un système dont l'adoption était d'une immense difficulté à Rome, car, depuis dix-huit siècles de durée, l'Eglise n'avait jamais fait ce qu'on allait lui proposer. D'après ce système, on devait abolir tous les diocèses existants. Pour cela on s'adresserait aux titulaires anciens qui vivaient encore, et le Pape leur demanderait leur démission. S'ils la refusaient, il prononcerait leur déposition; et, quand on aurait ainsi fait table rase, alors on tracerait sur la carte de France soixante nouveaux diocèses, dont quarante-cinq évêchés et quinze archevêchés. Pour les remplir, le Premier Consul nommerait soixante prélats, pris indistinctement dans les *assermentés* ou *insermentés*, mais plutôt dans ces derniers, qui étaient les plus nombreux, les plus considérés, les plus chers aux fidèles. Il choisirait les uns et les autres parmi les ecclésiastiques dignes de la confiance du gouvernement, respectables par leurs mœurs et réconciliés avec la Révolution française. Ces prélats, nommés par le Premier Consul, seraient institués par le Pape, et entreraient sur-le-champ en fonctions, sous la surveillance de l'autorité civile et du Conseil d'Etat.

Un salaire proportionné à leurs besoins leur serait alloué sur le budget de l'Etat. Mais en retour le Pape reconnaîtrait comme valable l'aliénation des biens de l'Église, interdirait les suggestions que les prêtres se permettaient au lit des mourants, réconcilierait avec Rome les ecclésiastiques mariés, aiderait, en un mot, le gouvernement à mettre fin à toutes les calamités du temps.

Ce plan était complet, et, à quelques détails près, excellent pour le présent comme pour l'avenir. Il réorganisait l'Eglise autant que possible sur le même modèle que l'Etat : il procédait à l'égard des individus par voie de fusion, en prenant dans tous les partis les hommes sages, modérés, qui mettaient le bien public au-dessus de leur entêtement révolutionnaire ou religieux. Mais on va voir à quel point le bien est difficile à exécuter, même quand il est nécessaire, même quand il est un besoin réel et pressant; car malheureusement, de ce qu'il est un besoin, il n'en résulte pas qu'il soit une notion claire, évidente, non susceptible de contestation.

A Paris, il y avait le parti des railleurs, des sectateurs encore vivants de la philosophie du dix-huitième siècle, des anciens jansénistes devenus prêtres constitutionnels, et enfin des généraux imbus de préjugés vulgaires : c'était l'obstacle du côté de la France. Mais à Rome, il y avait la fidélité aux précédents antiques, la crainte de toucher au dogme en touchant à la discipline, des scrupules religieux sincères ou affectés, surtout des ressentiments contre notre révolution, et en particulier une sorte de complaisance à l'égard du parti royaliste français, composé d'émigrés, prêtres ou nobles, les uns résidant à Rome, les autres correspondant avec elle, tous ennemis passionnés de la France et du nouvel ordre de choses qui commençait à s'y établir : c'était l'obstacle du côté du Saint-Siége.

Le Premier Consul persista dans son plan avec une fermeté, une patience invincibles, pendant l'une des plus longues et des plus difficiles négociations connues dans l'histoire de l'Eglise. Jamais les pouvoirs temporel et spirituel ne s'étaient rencontrés en de plus grandes circonstances, jamais ils n'avaient été plus dignement représentés.

[1] L'abbé de Pradt, dans *les Quatre Concordats.*

Ce jeune homme si sensé, si profond dans ses vues, mais si impétueux dans ses volontés, qui gouvernait la France, ce jeune homme, par un singulier dessein de la Providence, se trouvait placé sur la scène du monde en présence d'un Pontife d'une vertu rare, d'une physionomie et d'un caractère angéliques, mais d'une ténacité capable de braver jusqu'au martyre, lorsqu'il croyait compromis les intérêts de la foi ou ceux de la cour romaine. Sa figure, vive et douce à la fois, exprimait bien la sensibilité un peu exaltée de son âme. Agé d'environ soixante ans, faible de santé quoiqu'il ait vécu longtemps, portant la tête inclinée, doué d'un regard fin et pénétrant, d'un langage touchant et gracieux, il était le digne représentant non plus de cette religion impérieuse qui sous Grégoire VII commandait et méritait de commander à l'Europe barbare, mais de cette religion persécutée qui, n'ayant plus dans ses mains les foudres de l'Eglise, ne pouvait exercer sur les hommes d'autre puissance que celle d'une douce persuasion.

Un attrait secret l'attachait au général Bonaparte. Ils s'étaient rencontrés tous deux, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, pendant les guerres d'Italie, et au lieu de ces farouches guerriers vomis par la Révolution française, qu'on dépeignait en Europe comme des profanateurs de l'autel, comme des assassins des prêtres émigrés, Pie VII, alors évêque d'Imola, avait trouvé un jeune homme plein de génie, parlant comme lui la langue italienne, montrant les sentiments les plus modérés, maintenant l'ordre, faisant respecter les temples, et loin de poursuivre les prêtres français, usant de son pouvoir pour obliger les Eglises italiennes à les recevoir et à les nourrir. Surpris et charmé, l'évêque d'Imola contint l'esprit insubordonné des Italiens de son diocèse, et rendit au général Bonaparte les services que son Eglise en avait reçus. L'impression produite par ces premières relations ne s'effaça jamais du cœur du Pontife, et influa sur toute sa conduite envers le général devenu consul et empereur : preuve frappante qu'en toutes choses, petites ou grandes, le bien n'est jamais perdu. Plus tard, en effet, lorsque le conclave était assemblé à Venise pour donner un successeur à Pie VI, mort prisonnier à Valence, le souvenir des premiers actes du général de l'armée d'Italie avait influé, d'une manière pour ainsi dire providentielle, sur le choix du nouveau Pape.

On se souvient qu'au moment même où Pie VII était préféré par le conclave, dans l'espérance de trouver en lui un conciliateur qui rapprocherait Rome de la France, et terminerait peut-être les maux de l'Eglise, le Premier Consul gagnait la bataille de Marengo, devenait du même coup maître de l'Italie, dominateur de l'Europe, et envoyait un émissaire, le neveu de l'évêque de Verceil, pour annoncer ses intentions au Pontife récemment élu. Il lui faisait dire qu'en attendant des arrangements ultérieurs, la paix entre la France et Rome existerait de fait, sur le pied du traité de Tolentino, signé en 1797; qu'il ne serait plus parlé de la République romaine inventée par le Directoire, que le Saint-Siége serait rétabli et reconnu par les Français, comme dans les temps anciens. Quant à la question de savoir si on rendrait à l'Eglise les trois grandes provinces perdues, Bologne, Ferrare, la Romagne, on n'en avait pas dit un mot. Mais le Pape était replacé sur son trône, il avait la paix. Le reste, il l'abandonnait à la Providence. Le Premier Consul avait de plus ordonné aux Napolitains d'évacuer les Etats romains, qu'ils avaient évacués effectivement, sauf les enclaves de Bénévent et Ponte-Corvo. En outre, dans tous les mouvements de ses armées autour de Naples et d'Otrante, le Premier Consul avait prescrit de ménager les Etats romains. Il avait même envoyé Murat, qui commandait l'armée française de la basse Italie, s'agenouiller au pied du trône pontifical. Monsignor Consalvi avait donc deviné juste, et il en était amplement récompensé, car, arrivé à Rome, le Pape l'avait nommé cardinal secrétaire d'Etat, premier ministre du Saint-Siége, poste qu'il a conservé pendant la plus grande partie du pontificat de Pie VII.

C'est à la suite de ces événements, en quelque sorte miraculeux, que le Pape, sur la demande du Premier Consul, avait envoyé à Paris monsignor Spina, prêtre génois, fin, dévot, avide, pour traiter de toutes les affaires tant politiques que religieuses. D'abord monsignor Spina n'avait pris aucun titre officiel, tant le Saint-Père, malgré son goût pour le général Bonaparte, malgré son désir ardent d'un rapprochement, craignait d'avouer ses relations avec la République française. Mais bientôt en voyant arriver à Paris, à la suite des ministres de Prusse et d'Espagne qui s'y trouvaient déjà, ceux d'Autriche, de Russie, de Bavière, de Naples, de toutes les cours enfin, le Saint-Père n'hésita plus, et permit à monsignor Spina de revêtir un caractère officiel et d'avouer le but de sa mission. Le parti émigré français poussa de grands cris, et fit d'inutiles efforts pour empêcher, par ses remontrances, le rapprochement de l'Eglise avec la France, sachant bien que si le moyen de la religion lui manquait pour agiter les esprits, il perdrait bientôt la meilleure de ses armes. Mais Pie VII, quoique chagriné, quelquefois même intimidé par ces remontrances, se montra décidé à placer l'intérêt de la religion et du Saint-Siége au-dessus de toute considération de parti. Une seule raison ralentissait un peu ses excellentes résolutions, c'était l'espoir vague et peu sensé de recouvrer les Légations perdues lors du traité de Tolentino[1].

[1] Il n'existe pas une négociation plus curieuse, plus digne d'être méditée, que la négociation du Concordat; il n'en existe pas une sur laquelle les archives françaises soient plus riches, car, outre la correspondance diplomatique de nos agents, et surtout la propre correspondance de l'abbé Bernier, nous possédons la correspondance de monsignor Spina et du cardinal Caprara avec le Pape et le cardinal Consalvi. La dernière nous a été conservée en vertu d'un article du Concordat, d'après lequel les archives de la légation romaine, en cas de rupture, devaient rester en France. Les lettres de monsignor Spina et du cardinal Caprara, écrites en italien, sont un des monuments les plus curieux du temps, et donnent seules le secret des négociations religieuses de cette époque, secret encore fort mal connu aujourd'hui, même après les divers ouvrages publiés sur cette matière.

Monsignor Spina, rendu à Paris, avait ordre de gagner du temps, pour voir si le Premier Consul, maître de l'Italie, pouvant en disposer à volonté, n'aurait pas la bienheureuse pensée de restituer les Légations au Saint-Siége. Une parole qu'on trouvait fréquemment dans la bouche du Premier Consul avait fait naître plus d'espérance qu'il n'en voulait donner. Que le Saint-Père, disait-il souvent, s'en fie à moi, qu'il se jette dans mes bras, et je serai pour l'Eglise un nouveau Charlemagne. — S'il est un nouveau Charlemagne, répondaient ces prêtres peu instruits des affaires du siècle, qu'il le prouve, en nous rendant le patrimoine de Saint-Pierre. — On était malheureusement assez loin de compte, car le Premier Consul croyait avoir beaucoup fait en rétablissant le Pape à Rome, en lui rendant avec son trône pontifical l'Etat romain, en offrant de traiter avec lui pour le rétablissement du culte catholique. Et en effet, il avait beaucoup fait, vu l'état des esprits en France, vu leur état en Italie. Si les patriotes français, tout pleins encore des idées du dix-huitième siècle, voyaient avec peu de satisfaction le prochain rétablissement de l'Eglise catholique, les patriotes italiens voyaient avec désespoir relever chez eux le gouvernement des prêtres. Il était donc impossible au Premier Consul de pousser la complaisance jusqu'à rendre au Saint-Siége les Légations, qui ne pouvaient supporter le gouvernement clérical, et qui étaient d'ailleurs une portion promise de la République cisalpine. Mais la cour de Rome, se trouvant à la gêne depuis qu'elle avait été privée du revenu de Bologne, de Ferrare, de la Romagne, raisonnait autrement. Du reste le Pape, qui, au milieu des pompes du Vatican, vivait en anachorète, songeait moins à cet intérêt terrestre que le cardinal Consalvi, et le cardinal Consalvi moins que monsignor Spina. Celui-ci marchait à pas de loup dans la négociation, écoutant tout ce qu'on lui disait relativement aux questions religieuses, ayant l'air d'y attacher une importance exclusive, et néanmoins par quelques paroles lancées de temps en temps sur la misère du Saint-Siége, essayant d'amener l'entretien sur les Légations. Il n'avait pas réussi à se faire comprendre, et traînait en longueur, jusqu'à ce qu'il eût obtenu quelque chose qui répondît aux fausses espérances imprudemment inspirées à sa cour.

Pour traiter avec monsignor Spina, le Premier Consul avait fait choix, comme nous l'avons dit, du fameux abbé Bernier, le pacificateur de la Vendée. Ce prêtre, simple curé dans la province d'Anjou, dépourvu des dehors que procure une éducation soignée, mais doué d'une profonde connaissance des hommes, d'une prudence supérieure, longtemps exercée au milieu des difficultés de la guerre civile, fort instruit dans les matières canoniques, était l'auteur principal du rétablissement de la paix dans les provinces de l'Ouest. Attaché à cette paix qui était son ouvrage, il désirait naturellement tout ce qui pouvait la raffermir, et regardait un rapprochement de la France avec Rome comme l'un des moyens les plus assurés de la rendre complète et définitive. Aussi ne cessait-il d'adresser au Premier Consul les plus vives instances pour hâter les négociations avec l'Eglise. Muni de ses instructions, il fit connaître à l'archevêque de Corinthe les propositions du gouvernement français, déjà énoncées : démission imposée à tous les évêques anciens titulaires; nouvelle circonscription diocésaine; soixante siéges au lieu de cent cinquante-huit; composition d'un clergé nouveau, formé d'ecclésiastiques de tous les partis; nomination de ce clergé par le Premier Consul, institution par le Pape; promesse de soumission au gouvernement établi; salaire sur le budget de l'Etat; renonciation aux biens de l'Eglise, et reconnaissance complète de la vente de ces biens; police des cultes déférée à l'autorité civile, représentée par le Conseil d'Etat; enfin pardon de l'Eglise aux prêtres mariés, et leur réunion à la communion catholique.

Monsignor Spina se récria beaucoup en entendant énoncer ces conditions, les qualifia d'exorbitantes, de contraires à la foi, et soutint que le Saint-Père ne consentirait jamais à les admettre.

D'abord il exigeait que dans le préambule du Concordat on déclarât la religion catholique *religion de l'Etat* en France, que les Consuls en fissent profession publique, et que les lois et actes contraires à cette déclaration d'une *religion d'Etat* fussent abrogés.

Quant à une nouvelle circonscription des diocèses, il admettait le nombre des siéges, mais il prétendait que le Pape n'avait pas le droit de déposer un évêque, que jamais aucun de ses prédécesseurs n'avait osé le faire depuis l'existence de l'Eglise romaine, et que si le Saint-Père se permettait une telle innovation, il créerait un second schisme, dirigé cette fois contre le Saint-Père lui-même; que tout ce qu'il pouvait à ce sujet, c'était de s'entendre à l'amiable avec le Premier Consul; que ceux des anciens titulaires qui montraient de bons sentiments à l'égard du gouvernement français seraient rappelés purement et simplement dans leur diocèse, ou du moins dans le diocèse correspondant à celui qu'ils avaient occupé jadis; que ceux, au contraire, qui s'étaient conduits ou se conduisaient encore de manière à ne pas mériter la confiance de ce gouvernement, seraient laissés de côté, et qu'en attendant leur mort, certainement prochaine si on songeait à leur âge, des administrateurs choisis par le Pape et le Premier Consul gouverneraient leurs siéges par intérim.

Monsignor Spina n'admettait donc l'idée de la composition d'un nouveau clergé, pris dans toutes les classes de prêtres et dans tous les partis, que pour les siéges vacants. Encore ne voulait-il pas que les constitutionnels y eussent part, à moins qu'ils ne fissent l'une de ces rétractations solennelles qui pour Rome sont un triomphe et un dédommagement du pardon qu'elle accorde.

Quant à la nomination des évêques par le chef de la République et à leur institution par le Pape, il y avait peu de difficulté. On partait naturellement du principe, que le nouveau gouvernement aurait en cour de Rome toutes les prérogatives de l'ancien, et que le Premier Consul représenterait en tout les rois de France. Dès lors la nomination des évêques devait lui appartenir. Cependant la charge de Premier

Consul, au moins pour le moment, était élective; le général Bonaparte, actuellement revêtu de cette charge, était catholique, mais ses successeurs pourraient ne pas l'être; et on n'admettait pas à Rome qu'un prince protestant pût nommer des évêques. Monsignor Spina demandait que cette exception fût prévue.

On était d'accord sur les curés. L'évêque devait les nommer, en les faisant agréer par l'autorité civile.

La promesse de soumission aux lois était admise, sauf la rédaction.

La consécration par le Pape de la vente des biens d'Eglise coûtait beaucoup au négociateur romain. Il reconnaissait bien l'impossibilité absolue de revenir sur ces ventes; mais il demandait qu'on épargnât au Saint-Siége une déclaration qui pourrait impliquer l'approbation morale de ce qui s'était passé à cet égard. Il concédait une renonciation à toute recherche ultérieure, en refusant la reconnaissance formelle du droit d'aliénation. Ces biens, disait monsignor Spina, appelés *vota fidelium, patrimonium pauperum, sacrificia peccatorum,* ces biens, l'Eglise elle-même n'aurait pas le droit de les aliéner. Cependant elle peut renoncer à en faire poursuivre le recouvrement. En revanche il demandait la restitution des domaines non encore aliénés, et la faculté accordée aux mourants de tester en faveur des établissements religieux, ce qui impliquait le renouvellement des biens de mainmorte, et recommençait l'ancien ordre de choses, c'est-à-dire un clergé propriétaire.

Enfin, le pardon accordé aux prêtres mariés, et leur réconciliation avec l'Eglise, était une affaire d'indulgence, facile de la part de la cour de Rome, qui est toujours disposée à pardonner quand la faute est reconnue par celui qui l'a commise. Elle exceptait toutefois du pardon deux classes de prêtres, les anciens religieux qui avaient fait certains vœux, et les prélats. Ce n'était pas une manière de concilier au Saint-Siége la bonne volonté du ministre des affaires étrangères, M. de Talleyrand.

Ces prétentions de la cour de Rome, bien qu'elles n'impliquassent pas une véritable impossibilité de s'entendre avec le gouvernement français, laissaient apercevoir néanmoins de graves dissentiments.

Le Premier Consul en éprouvait et en témoignait une vive impatience. Il avait vu plusieurs fois monsignor Spina, et lui avait déclaré lui-même qu'il ne se départirait jamais du principe fondamental de son projet, qui consistait à faire table rase, à composer une nouvelle circonscription et un nouveau clergé, à déposer les anciens titulaires, à prendre leurs successeurs dans toutes les classes de prêtres. Il lui avait dit que la fusion des hommes honnêtes et sages de tous les partis était son principe de gouvernement, qu'il appliquerait ce principe à l'Eglise comme à l'Etat, que c'était pour lui le seul moyen de terminer les troubles de la France, et qu'il y persisterait invariablement.

L'abbé Bernier, qui à l'ambition très-avouable d'être le principal instrument du rétablissement de la religion joignait un sincère amour du bien, adressait à monsignor Spina les plus vives instances pour lever les difficultés qu'on opposait, de la part de la cour de Rome, au projet du Premier Consul. Déclarer, disait-il, la religion catholique *religion de l'Etat,* était impossible, contraire aux idées reçues en France, et ne serait jamais admis par le Tribunat et le Corps législatif dans la rédaction d'une loi. On pouvait, suivant lui, remplacer cette déclaration par la mention d'un fait, c'est que la religion catholique était la religion de la majorité des Français. La mention de ce fait était aussi utile que la déclaration désirée. Insister sur une chose impossible, plutôt d'orgueil que de principe, c'était compromettre le véritable intérêt de l'Eglise. Le Premier Consul pourrait assister de sa personne aux cérémonies solennelles du culte, et c'était un grand acte que la présence à ces cérémonies d'un homme tel que lui; mais il fallait renoncer à lui demander certaines pratiques, comme la confession ou la communion, qui dépassaient la mesure dans laquelle il convenait de se renfermer avec le public français. Il fallait ramener les esprits, ne pas les choquer, surtout ne pas leur donner à rire. La demande de leur démission adressée aux anciens titulaires était toute simple; elle était la conséquence de la démarche qu'ils avaient faite envers Pie VI en 1790. A cette époque, les prélats français, afin de paraître résister dans l'intérêt de la foi, non dans leur intérêt particulier, avaient déclaré qu'ils acceptaient le Pape pour arbitre, et qu'ils remettaient leurs siéges dans ses mains; que s'il croyait devoir en faire l'abandon en faveur de la Constitution civile, ils se soumettraient. Il n'y avait donc aujourd'hui qu'à les prendre au mot, et à exiger l'accomplissement de cette offre solennelle. Si quelques-uns d'entre eux, par des motifs personnels, empêchaient un aussi grand bien que la restauration du culte en France, il ne fallait plus les regarder comme titulaires, mais les considérer comme démissionnaires depuis 1790. L'abbé Bernier ajoutait qu'il y avait un exemple de ce genre dans l'Eglise, c'était la résignation en masse des trois cents évêques d'Afrique, consentie pour mettre fin au schisme des Donatistes. Il est vrai qu'on ne les avait pas déposés. Quant aux nouveaux choix à faire, il fallait concéder le principe de la fusion au Premier Consul. Ce principe, le Premier Consul l'appliquerait surtout au profit des prêtres *insermentés;* il choisirait deux ou trois constitutionnels, uniquement pour l'exemple, mais en masse il n'appellerait que des orthodoxes. Le négociateur français s'avançait ici pour son propre compte plus qu'il n'aurait dû. Il est vrai que le Premier Consul estimait peu les évêques constitutionnels, qui étaient pour la plupart des jansénistes étroits ou des déclamateurs de clubs; il est vrai qu'il n'estimait dans ce clergé que les simples prêtres, lesquels, en général, avaient prêté serment par soumission aux lois, par désir de continuer leur saint ministère, et n'avaient pas profité de l'agitation du temps pour s'élever dans la hiérarchie sacerdotale. Néanmoins, s'il avait peu de considération pour les évêques constitutionnels, il tenait à son principe de fusion, et ne faisait pas aussi bon marché, que semblait l'annoncer l'abbé

Bernier, des droits du clergé *assermenté*. Mais l'abbé Bernier le disait ainsi pour faire réussir la négociation. Quant à la nomination des évêques par le Premier Consul, il fallait, suivant l'abbé Bernier, passer par-dessus une difficulté fort éloignée, fort improbable, celle d'avoir un jour un Premier Consul protestant. Ce n'était pas la peine, suivant lui, de regarder à un avenir si peu vraisemblable. Relativement aux biens du clergé, il fallait se hâter de s'entendre sur la rédaction, puisqu'on était d'accord sur le principe. Relativement à la restitution des biens non vendus et aux donations testamentaires en biens-fonds, elles étaient inconciliables avec les principes politiques aujourd'hui reconnus en France, principes absolument contraires aux biens de mainmorte. On devait se contenter à cet égard d'une concession, celle de donations constituées en rentes sur l'Etat.

Le temps, disait enfin l'abbé Bernier, le temps était venu de conclure, car le Premier Consul commençait à être mécontent. Il croyait que le Pape n'avait pas la force de rompre avec le parti émigré, pour se donner tout à fait à la France. Il finirait par renoncer au bien dont il avait eu d'abord la pensée, et, sans persécuter les prêtres, les livrant à eux-mêmes, il laisserait l'Eglise devenir en France ce qu'elle pourrait, sans compter qu'il tiendrait en Italie une conduite hostile à la cour de Rome. C'était, suivant l'abbé Bernier, avoir perdu tout discernement, que de ne pas profiter des dispositions d'un si grand homme, seul capable de sauver la religion. Lui aussi avait de grandes difficultés à vaincre à l'égard du parti révolutionnaire; et, loin de le contrarier, on devait l'aider à surmonter ces difficultés, en lui faisant les concessions dont il avait besoin pour regagner les esprits peu disposés en France en faveur du culte catholique.

Monsignor Spina commençait à être fort embarrassé. Il était croyant, et plus avide encore que croyant. Demandant sans cesse de l'argent à sa cour, son vœu le plus ardent était de la rendre riche et prodigue comme jadis. Mais le peu de succès de ses insinuations relativement aux provinces perdues le décourageait singulièrement. Il s'apercevait que le Premier Consul, aussi rusé que les prêtres italiens, ne voulait pas s'expliquer avec des gens qui ne s'expliquaient pas eux-mêmes. Il voyait en outre toutes les cours pour ainsi dire à ses pieds; il voyait le négociateur russe, M. de Kalitcheff, qui avait voulu protéger si insolemment les petits princes d'Italie, molesté et parti, toute l'Allemagne dépendante de la France pour le partage des indemnités territoriales, le Portugal soumis, et l'Angleterre elle-même amenée à la paix par la fatigue. En présence d'un tel état de choses, il était convaincu qu'il n'y avait plus d'autre ressource que de se soumettre, et d'attendre ce qu'on désirait de la seule volonté du Premier Consul. Disposé à céder, monsignor Spina n'osait pas toutefois adhérer aux conditions si absolues que le cabinet français avait posées avec la résolution évidente de ne pas s'en départir, parce qu'elles étaient établies d'après les nécessités impérieuses de la situation.

Le Premier Consul, avec sa vigueur accoutumée, tira d'embarras le négociateur romain. C'était le moment, déjà décrit plus haut, où toutes les négociations marchaient à la fois, notamment avec l'Angleterre. Pensant avec une sorte de joie à l'effet prodigieux d'une paix générale, qui comprendrait jusqu'à l'Eglise elle-même, il voulut en finir par une marche prompte et décidée. Il fit rédiger un projet de concordat pour l'offrir définitivement à monsignor Spina. C'étaient deux ecclésiastiques sortis des ordres, M. de Talleyrand et M. d'Hauterive, qui, dans les bureaux des affaires étrangères, se mêlaient de cette question. Heureusement, entre eux et monsignor Spina se trouvait l'habile et orthodoxe Bernier. Le projet, écrit par M. d'Hauterive, revu par l'abbé Bernier, était simple, clair, absolu. Il contenait, rédigé en style de loi, tout ce qu'avait proposé la légation française. Ce projet fut présenté à monsignor Spina, qui en fut fort troublé, et qui offrit de l'envoyer à sa cour, mais déclara ne pouvoir le signer lui-même. — Pourquoi, lui dit-on, refusez-vous de le signer? Serait-ce que vous n'avez pas de pouvoirs? Alors que faites-vous à Paris depuis six mois? Pourquoi affectez-vous un rôle de négociateur, que vous ne pouvez pas remplir jusqu'à son terme nécessaire, c'est-à-dire à une conclusion? Ou bien trouvez-vous le projet inadmissible? Alors osez le déclarer; et le cabinet français, qui ne peut accorder d'autres conditions, cessera de négocier avec vous. Il rompra ou ne rompra pas avec le Saint-Siége, mais il en finira avec monsignor Spina.

L'astucieux prélat ne savait que répondre. Il affirma qu'il avait des pouvoirs. N'osant pas avouer qu'il jugeait les propositions françaises inadmissibles, il allégua qu'en matière de religion, le Pape, entouré des cardinaux, pouvait seul accepter un traité. Et en conséquence il renouvela l'offre d'envoyer le projet du Premier Consul à Sa Sainteté. — Soit, lui dit-on; mais déclarez du moins en l'envoyant que vous l'approuvez. — Monsignor Spina se refusa encore à toute formule approbative, et répondit qu'il adresserait ses instances au Saint-Père pour l'adoption d'un traité qui devait opérer en France le rétablissement de la foi catholique.

On fit partir un courrier pour Rome avec le projet de concordat, et avec ordre à M. de Cacault, ambassadeur de France auprès du Saint-Siége, de le soumettre à l'acceptation immédiate et définitive du Pape. Ce courrier était porteur d'un présent qui devait causer une grande joie en Italie, c'était la fameuse Vierge de bois de Notre-Dame de Lorette, enlevée du temps du Directoire à Lorette même, et déposée depuis à la Bibliothèque nationale de Paris, comme un objet de curiosité. Le Premier Consul savait que pour beaucoup de croyants sincères et irritables, c'était un sujet de scandale que le dépôt d'une telle relique à la Bibliothèque nationale, et il fit précéder le Concordat de cette restitution pieuse.

Ce présent fut accueilli dans la Romagne avec une joie difficile à comprendre en France. Le Pape reçut le Concordat mieux qu'on ne l'espérait. Ce digne Pontife, préoccupé des intérêts de la foi plus

que de ses intérêts temporels, ne voyait dans le projet rien d'absolument inadmissible, et croyait qu'avec quelques changements de rédaction il arriverait à satisfaire le Premier Consul, ce qu'il regardait comme très-important; car le rétablissement de la religion en France était à ses yeux la plus grande, la plus essentielle des affaires de l'Eglise.

Il désigna les trois cardinaux Cavandini, Antonelli et Gerdil, pour faire un premier examen du projet envoyé de Paris. Les cardinaux Antonelli et Gerdil passaient pour les deux plus savants personnages de l'Eglise. Le cardinal Gerdil était même devenu Français, car il appartenait par sa naissance à la Savoie. On leur enjoignit à tous trois de se hâter. Le premier examen terminé, ils durent faire leur rapport à une congrégation de douze cardinaux, choisis parmi ceux qui se trouvaient à Rome et qui comprenaient le mieux les intérêts de l'Eglise romaine. On leur fit promettre le secret sur les saints Evangiles. Le Pape, craignant les menées, les cris des émigrés français, cherchait à soustraire la décision du Sacré Collége à toute influence de parti. De son côté donc, les efforts furent d'une parfaite sincérité. Il avait auprès de lui un ministre français entièrement de son goût : c'était M. de Cacault, homme de cœur et d'esprit, partagé entre les souvenirs du dix-huitième siècle, auquel il appartenait par son âge et son éducation, et les sentiments que Rome inspire à tous ceux qui vivent au milieu de sa grandeur ruinée et de ses pompes religieuses. En partant de Paris, M. de Cacault avait demandé au Premier Consul ses instructions. Celui-ci lui avait répondu par ce mot superbe : Traitez le Pape comme s'il avait deux cent mille soldats. — M. de Cacault aimait Pie VII et le général Bonaparte, et, par ses rapports bienveillants, les disposait à s'aimer l'un l'autre. — Fiez-vous au Premier Consul, disait-il sans cesse au Pape; il arrangera vos affaires. Mais faites ce qu'il vous demande, car il a besoin de ce qu'il vous demande pour réussir. — Il disait au Premier Consul : Prenez un peu de patience. Le Pape est le plus saint, le plus attachant des hommes. Il veut vous satisfaire, mais donnez-lui-en le temps. Il faut habituer son esprit et celui des cardinaux aux propositions absolues que vous envoyez ici. On est à Rome plus croyant que vous ne le pensez. Il faut mener cette cour avec douceur. Si nous la brusquons, nous lui ferons perdre la tête. Elle se jettera dans une résolution de martyre, comme la seule ressource de sa situation. — Ces sages conseils tempéraient l'impétuosité du Premier Consul, et le disposaient à souffrir patiemment le méticuleux examen de la cour de Rome.

Enfin, quand le travail fut achevé, le Pape et le cardinal Consalvi eurent plusieurs entretiens avec M. de Cacault. Ils lui communiquèrent le projet romain. M. de Cacault, le trouvant trop distant du projet français, fit des efforts réitérés pour obtenir des modifications. Il fallut recourir une seconde fois à la congrégation des douze cardinaux, ce qui prit encore beaucoup de temps, de manière que, sans obtenir de notables résultats, M. de Cacault contribua lui-même à faire perdre un mois entier. Enfin, on se mit d'accord autant que possible, et on aboutit à un projet, dont les différences avec le projet du Premier Consul étaient les suivantes.

La religion catholique serait déclarée en France *religion de l'Etat;* les Consuls la pratiqueraient publiquement; il y aurait une nouvelle circonscription diocésaine, et seulement soixante siéges, comme le voulait le Premier Consul. Le Pape s'adresserait aux anciens titulaires pour leur demander leur renonciation volontaire, en s'autorisant de l'offre de démission par eux faite à Pie VI en 1790. Il était probable qu'un très-grand nombre la donneraient, et alors les siéges vacants par mort ou par démission fourniraient au gouvernement français une ample liste de nominations à faire. Quant à ceux qui la refuseraient, le Pape prendrait les mesures convenables pour que l'administration de leurs siéges ne restât pas dans leurs mains.

L'excellent Pontife disait au Premier Consul, dans une lettre touchante qu'il lui adressait : Dispensez-moi de déclarer publiquement que je destituerai de vieux prélats qui ont souffert de cruelles persécutions pour la cause de l'Eglise. D'abord, mon droit est douteux; secondement, il m'en coûte de traiter ainsi des ministres de l'autel malheureux et exilés. Que répondriez-vous à ceux qui vous demanderaient de sacrifier ces généraux dont vous êtes entouré, et dont le dévouement vous a rendu tant de fois victorieux?... Le résultat que vous désirez obtenir sera le même au fond, car la plupart des siéges, par mort ou par démission, deviendront vacants. Vous les remplirez, et, quant au petit nombre de ceux qui resteront occupés par suite de quelques refus de démission, nous n'y nommerons pas encore de titulaires, mais nous les ferons administrer par des vicaires dignes de votre confiance et de la nôtre. —

Sur les autres points, le projet romain était à peu près conforme au projet français. Il accordait les nominations au Premier Consul, sauf le cas où le Premier Consul serait protestant; il contenait la consécration des ventes nationales, mais en persistant à demander qu'on pût faire au clergé des dons testamentaires en biens-fonds; il concédait aux prêtres mariés les indulgences de l'Eglise.

Evidemment, la difficulté la plus sérieuse était la déposition des anciens évêques qui refuseraient leur démission. Un tel sacrifice coûtait au Pape, car c'était immoler aux pieds mêmes du Premier Consul l'ancien clergé français. Cependant cette immolation était indispensable pour que le Premier Consul pût supprimer à son tour le clergé constitutionnel, et des divers clergés n'en faire qu'un seul, composé des sujets estimables de toutes les sectes. C'était l'une de ces occasions où, dans tous les siècles, la papauté n'avait pas hésité à prendre de grandes résolutions pour sauver l'Eglise. Mais, au moment de se résoudre, l'âme bienveillante et timorée du Pontife était en proie aux plus douloureuses perplexités.

Tandis que l'on employait ainsi le temps à Rome,

soit en conférences des cardinaux entre eux, soit en conférences de la secrétairerie d'Etat avec M. de Cacault, le Premier Consul à Paris avait perdu patience. Il commençait à craindre que la cour de Rome ne fût en intrigue, ou avec les émigrés, ou avec les cours étrangères, l'Autriche notamment. A sa défiance naturelle se joignaient les suggestions des ennemis de la religion, qui cherchaient à lui persuader qu'on le trompait, et que lui, si pénétrant, si habile, était dupe de la finesse italienne. Il était peu disposé à croire qu'on pût être plus fin que lui, mais il voulut cependant jeter la sonde dans cette mer qu'on lui disait si profonde, et, le jour même (13 mai) où le courrier porteur des dépêches du Saint-Siége quittait Rome, il fit à Paris une démarche menaçante.

Il manda l'abbé Bernier, monsignor Spina et M. de Talleyrand à la Malmaison. Il leur déclara qu'il n'avait plus confiance dans les dispositions de la cour de Rome; que chez elle le désir de ménager les émigrés l'emportait évidemment sur le désir de se réconcilier avec la France, et l'intérêt de parti sur l'intérêt de la religion; qu'il n'entendait pas que l'on consultât des cours ennemies, et peut-être même les chefs de l'émigration, pour savoir si on traiterait avec la République française; que l'Eglise pouvant recevoir de lui d'immenses bienfaits, devait les accepter ou les refuser sur-le-champ, et ne pas retarder le bien des peuples par d'inutiles hésitations, ou par des consultations plus déplacées encore; qu'il se passerait du Saint-Siége, puisqu'on ne voulait pas le seconder; que sans doute il ne rendrait pas à l'Eglise les jours de la persécution, mais qu'il livrerait les prêtres à eux-mêmes, en se bornant à châtier les turbulents, et en laissant les autres vivre comme ils pourraient; qu'il se considérerait, relativement à la cour romaine, comme libre envers elle de tout engagement, même des engagements contenus dans le traité de Tolentino, puisque, de fait, ce traité avait disparu le jour de la guerre déclarée entre Pie VI et le Directoire. En disant ces paroles, le ton du Premier Consul était froid, positif, atterrant. Il fit entendre, par les développements ajoutés à cette déclaration, que sa confiance dans le Saint-Père était toujours la même, mais qu'il imputait les lenteurs qui le blessaient au cardinal Consalvi et à l'entourage du Pape.

Le Premier Consul avait atteint son but, car le malheureux Spina avait quitté la Malmaison dans un véritable désordre d'esprit, et s'était rendu en hâte à Paris, pour écrire à sa cour des dépêches toutes pleines de l'épouvante dont il était rempli lui-même. M. de Talleyrand, de son côté, écrivit à M. de Cacault une dépêche conforme à l'entretien de la Malmaison. Il lui enjoignit de se rendre auprès du Pape et du cardinal Consalvi, de leur déclarer que le Premier Consul, plein de confiance dans le caractère personnel du Saint-Père, n'en avait pas autant dans son gouvernement; qu'il était résolu à interrompre une négociation trop peu sincère, et que lui, M. de Cacault, avait ordre de quitter Rome sous cinq jours, si le projet de concordat n'était pas adopté immédiatement, ou n'était adopté qu'avec des modifications. M. de Cacault, en effet, avait pour instruction de se retirer dans ce délai à Florence, et d'attendre là que le Premier Consul lui fît connaître ses volontés.

Cette dépêche parvint à Rome dans les derniers jours de mai. Elle chagrina fort M. de Cacault, qui craignait, par les nouvelles dont il était porteur, de troubler, peut-être de pousser à des résolutions désespérées, le gouvernement romain; qui craignait surtout d'affliger un Pontife pour lequel il n'avait pu se défendre de concevoir un véritable attachement. Cependant les ordres du Premier Consul étaient tellement absolus, qu'il n'y avait aucun moyen d'en éluder l'exécution. M. de Cacault se rendit donc auprès du Pape et du cardinal Consalvi, leur montra ses instructions, qui leur causèrent à tous deux une vive douleur. Le cardinal Consalvi en particulier, qui se voyait clairement désigné dans les dépêches du Premier Consul comme l'auteur des interminables délais de cette négociation, se sentait mourir d'épouvante. Il avait peu de torts néanmoins, et les formes surannées de cette chancellerie, la plus vieille du monde, étaient la seule cause des lenteurs dont se plaignait le Premier Consul, au moins depuis que l'affaire était portée à Rome. M. de Cacault proposa au Pape et au cardinal Consalvi une idée qui les surprit et les troubla d'abord, mais qui leur parut ensuite la seule voie de salut. — Vous ne voulez pas, leur dit-il, adopter le concordat venu de Paris dans toutes ses expressions; eh bien, que le cardinal lui-même se rende en France, revêtu de vos pouvoirs. Il se fera connaître au Premier Consul, il lui inspirera confiance; il en obtiendra les changements de rédaction indispensables. Si quelque difficulté se rencontre, il sera là pour la lever. Il préviendra par sa présence sur les lieux les pertes de temps, qui blessent surtout le caractère impatient du chef de notre gouvernement. Vous serez tiré ainsi d'un grand péril, et les affaires de la religion seront sauvées. — C'était pour le Pape une grande douleur de se séparer d'un ministre dont il ne savait plus se passer, et qui seul lui donnait la force de supporter les peines de la souveraineté. Il était plongé dans des perplexités affreuses, trouvant très-sage l'idée de M. de Cacault, mais cruelle la séparation qu'on lui proposait.

Cette faction implacable, composée non-seulement des émigrés, mais de tous les gens qui, en Europe, détestaient la Révolution française; cette faction, qui aurait désiré une guerre éternelle avec la France, qui avait vu avec douleur la fin de la guerre civile en Vendée, et qui voyait avec non moins de douleur la fin prochaine du schisme, assiégeait Rome de lettres, la remplissait de propos, couvrait ses murs de placards. On disait, par exemple, dans l'un de ces placards, que Pie VI pour sauver la foi avait perdu le Saint-Siége, et que Pie VII pour sauver le Saint-Siége perdrait la foi [1]. Les invectives dont il était l'objet n'ébranlaient pas chez ce

[1] Pio VI per conservar la fede
Perde la sede.
Pio VII per conservar la sede
Perde la fede.



Paris. Typ. H. Plon.

Le cardinal Caprara à la Malmaison. (P. 353.)

Pontife sensible, mais dévoué à ses devoirs, la résolution de sauver l'Eglise, malgré tous les partis, malgré le parti de l'Eglise elle-même ; mais il en souffrait cruellement. Le cardinal Consalvi était son confident, son ami ; s'en séparer était pour lui une peine poignante. Le cardinal à son tour était effrayé de se voir à Paris, dans ce gouffre révolutionnaire qui avait dévoré, lui assurait-on, tant de victimes. Il tremblait à la seule idée de se trouver en présence de ce redoutable général, objet tout à la fois d'admiration et de crainte, que monsignor Spina lui dépeignait comme particulièrement irrité contre le secrétaire d'Etat. Ces malheureux prêtres se faisaient mille idées fausses sur la France, sur son gouvernement, et, tout amélioré qu'on le disait, ils frémissaient à la seule pensée d'être un moment entre ses mains. Le cardinal se décida donc, mais comme on se décide à braver la mort. — Puisqu'il faut une victime, dit-il, je me dévoue, et je m'en remets à la Providence. — Il eut même l'imprudence d'écrire à Naples des lettres conformes à ces paroles, lettres qui furent connues de notre ministre à Naples, et communiquées au Premier Consul. Celui-ci heureusement les jugea plutôt risibles qu'irritantes.

Mais le voyage à Paris du secrétaire d'Etat était loin de lever toutes les difficultés et de prévenir tous les dangers. Le départ de M. de Cacault et sa retraite à Florence, où résidait le quartier général de l'armée française, allait être une manifestation funeste peut-être pour les deux gouvernements de Rome et de Naples. Ces deux gouvernements, en effet, étaient continuellement menacés par les passions comprimées, et toujours ardentes, des patriotes italiens. Celui du Pape était odieux aux hommes qui ne voulaient plus être gouvernés par des prêtres, et le nombre de ces hommes était grand dans l'Etat romain ; celui de Naples était justement

abhorré pour le sang qu'il avait répandu. Le départ de M. de Cacault pouvait être pris comme une sorte de permission donnée aux mauvaises têtes italiennes d'essayer quelque tentative dangereuse. Le Pape le craignait ainsi. On convint alors, pour prévenir toute interprétation fâcheuse, de faire partir ensemble M. de Cacault et le cardinal Consalvi, lesquels devaient voyager de concert jusqu'à Florence. M. de Cacault, en quittant Rome, y laissa son secrétaire de légation.

MM. Consalvi et de Cacault sortirent de Rome le 6 juin (17 prairial), et s'acheminèrent vers Florence. Ils voyageaient dans la même voiture, et partout le cardinal montrait aux populations M. de Cacault en leur disant : Voilà le ministre de France; tant il avait envie qu'on sût qu'il n'y avait pas rupture. L'agitation en Italie fut assez vive. Cependant elle ne produisit rien de fâcheux dans le moment, car on attendait, pour essayer quelque chose, que les dispositions du gouvernement français fussent plus claires. Le cardinal Consalvi se sépara de M. de Cacault à Florence, et s'achemina en tremblant vers Paris [1].

Dans cet intervalle, le Premier Consul, en recevant de Rome le projet amendé, et reconnaissant que les différences étaient plutôt de forme que de fond, s'était calmé. La nouvelle que le cardinal Consalvi venait lui-même pour achever de mettre d'accord le Saint-Siége avec le cabinet français, le satisfit complétement. Il y voyait la certitude d'un arrangement prochain, et en outre un grand lustre pour son gouvernement. Il s'apprêta donc à faire le meilleur accueil au premier ministre de la cour romaine.

Le cardinal Consalvi arriva le 20 juin (1er messidor) à Paris. L'abbé Bernier et monsignor Spina accoururent pour le recevoir, et le rassurer sur les dispositions du Premier Consul. On convint du costume dans lequel il serait présenté à la Malmaison, et il s'y rendit, fort ému de l'idée de voir le général Bonaparte. Celui-ci, bien averti, n'eut garde d'ajouter au trouble du cardinal. Il déploya tout l'art de langage dont la nature l'avait doué, pour s'emparer de l'esprit de son interlocuteur, pour lui montrer à fond ses intentions franchement bienveillantes envers l'Eglise, pour lui rendre sensibles les difficultés graves attachées au rétablissement du culte public en France, et surtout pour lui faire comprendre que l'intérêt qu'on avait à ménager l'esprit français était bien plus grand que celui qu'on pouvait avoir à ménager les ressentiments des prêtres, des émigrés, des princes déchus, méprisés et abandonnés de l'Europe en ce moment. Il déclara au cardinal Consalvi qu'il était prêt à transiger sur certains détails de rédaction qui offusquaient la cour de Rome, pourvu qu'au fond on lui accordât ce qu'il regardait comme indispensable, la création d'un établissement ecclésiastique tout à fait nouveau, qui fût son ouvrage, et qui réunît les prêtres sages et respectables de tous les partis.

Le cardinal sortit pleinement rassuré de cette entrevue avec le Premier Consul. Il se montra peu dans Paris, observa une réserve convenable, également éloignée d'une sévérité outrée et de cette facilité italienne tant reprochée aux prêtres romains. Il accepta quelques invitations chez les ministres et les Consuls, mais refusa constamment de se montrer dans les lieux publics. Il se mit à l'œuvre avec l'abbé Bernier, pour résoudre les dernières difficultés de la négociation. Deux points faisaient surtout obstacle à l'accord des deux gouvernements,

[1] « Florence, le 19 prairial an IX.

» *François Cacault, ministre plénipotentiaire de la République française à Rome, au citoyen ministre des relations extérieures.*

» CITOYEN MINISTRE,

» Me voilà arrivé à Florence. Le cardinal secrétaire d'Etat est parti de Rome avec moi. Il est venu me prendre à mon logis. Nous avons fait route ensemble dans le même carrosse. Nos gens suivaient de la même manière dans la seconde voiture, et la dépense de chacun était payée par son courrier respectif.

» Nous étions regardés partout d'un air ébahi. Le cardinal avait grand'peur qu'on imaginât que je me retirais à l'occasion d'une rupture; il disait sans cesse à tout le monde : *Voilà le ministre de France.* Ce pays, écrasé des maux passés de la guerre, frissonne à la moindre idée de mouvements de troupes. Le gouvernement romain a plus de peur encore de ses propres sujets mécontents, surtout de ceux qui ont été alléchés à l'autorité et au pillage par l'espèce de révolution passée. Nous avons ainsi prévenu et dissipé à la fois les frayeurs mortelles et les espérances téméraires. Je pense que la tranquillité de Rome ne sera pas troublée.

» Le cardinal a passé ici la journée du 18 en grande et ostensible amitié avec le général Murat, qui lui a fait donner un logement et une garde d'honneur. Il a fait la même chose pour moi. Je n'ai rien accepté, je suis logé à l'auberge.

» Le cardinal est parti ce matin pour Paris. Il arrivera peu de temps après ma dépêche; il ira extrêmement vite. Le malheureux sent bien que s'il échouait il serait perdu sans ressource, et que tout serait perdu pour Rome. Il est pressé de savoir son sort. Je lui ai fait sentir qu'un grand moyen de tout sauver était d'user de diligence, parce que le Premier Consul avait des motifs graves de conclure vite et d'exécuter promptement.

» J'avais essayé à Rome d'amener le Pape à signer seulement le Concordat, et s'il m'eût accordé ce point je ne serais pas parti de Rome; mais cette idée ne m'a pas réussi.

» Vous jugez bien que le cardinal n'est pas envoyé à Paris pour signer ce que le Pape a refusé de signer à Rome; mais il est premier ministre de Sa Sainteté et son favori, c'est l'âme du Pape qui va entrer en communication avec vous. J'espère qu'il en résultera un accord concernant les modifications. Il s'agit de phrases, de paroles qu'on peut retourner de tant de manières qu'à la fin on saisira la bonne.

» Le cardinal porte au Premier Consul une lettre confidentielle du Pape et le plus ardent désir de terminer l'affaire. C'est un homme qui a de la clarté dans l'esprit. Sa personne n'a rien d'imposant, il n'est pas fait à la grandeur; son élocution un peu verbeuse n'est pas séduisante; son caractère est doux, et son âme s'ouvrira aux épanchements, pourvu qu'on l'encourage avec douceur à la confiance.

» J'ai écrit à Madrid, à l'ambassadeur Lucien Bonaparte, en quoi consistait cet éclat du voyage à Paris du cardinal Consalvi et de ma retraite à Florence. J'ai également fait connaître aux ministres à Rome de l'Empereur et du roi d'Espagne qu'il n'y avait aucune apparence de guerre avec le Pape.

» Je vous salue respectueusement.

» CACAULT. »

l'un relatif au titre de *religion d'Etat*, qu'on cherchait à obtenir pour la religion catholique, l'autre à la déposition des anciens titulaires. Le cardinal Consalvi voulait que, pour justifier aux yeux de la chrétienté les grandes concessions faites au Premier Consul, on pût alléguer une solennelle déclaration de la République française en faveur de l'Eglise catholique; il voulait qu'on proclamât du moins la religion catholique *religion dominante*, qu'on promît l'abrogation des lois qui lui étaient contraires, que le Premier Consul s'engageât à la professer publiquement de sa personne. On regardait son exemple comme devant être d'un effet tout-puissant sur l'esprit des populations.

L'abbé Bernier répétait que proclamer une *religion d'Etat* ou une *religion dominante*, c'était alarmer les autres cultes, faire craindre le retour d'une religion envahissante, oppressive, intolérante, etc., etc., qu'il était impossible d'aller au delà de la déclaration d'un fait, c'est que la majorité des Français était catholique. Il ajoutait que pour abroger les lois antérieures il fallait le concours du pouvoir législatif, ce qui jetterait le cabinet français dans des embarras inextricables; que le gouvernement, comme gouvernement, ne pouvait professer une religion; que les Consuls pouvaient la professer de leur personne, mais que ce fait tout individuel et en quelque sorte privé, n'était pas de nature à figurer dans un traité. Quant à la conduite personnelle du Premier Consul, l'abbé Bernier disait tout bas qu'il assisterait à un *Te Deum*, à une messe, mais que les autres pratiques du culte, il ne fallait pas les attendre de lui, et qu'il y avait des choses que le discernement du cardinal devait renoncer à exiger, car elles produiraient un effet plutôt fâcheux que salutaire. On convint enfin d'un préambule qui, se liant à l'article premier, remplissait à peu près les vues des deux légations.

Le gouvernement, disait-on, *reconnaissant que la religion catholique était la religion de la grande majorité des Français...*

Le Pape de son côté reconnaissant que cette religion avait retiré, et attendait encore dans ce moment le plus grand bien du rétablissement du culte catholique en France, et de la profession particulière qu'en faisaient les Consuls de la République, etc....

Par ce double motif les deux autorités, pour le bien de la religion et pour le maintien de la tranquillité intérieure, établissaient (article premier) *que la religion catholique serait exercée en France, et que son culte serait public, en se conformant aux règlements de police jugés nécessaires pour le maintien de la tranquillité;* (article second) *qu'il y aurait une nouvelle circonscription, etc.*

Ce préambule remplissait suffisamment l'intention de toutes les parties, car il proclamait hautement le rétablissement du culte, rendait sa profession publique en France comme autrefois, faisait de la profession de ce culte par les Consuls un fait particulier, personnel aux trois Consuls en exercice, plaçait cette allégation dans la bouche du Pape, et non dans celle du chef de la République. Ces premières difficultés paraissaient donc heureusement vaincues. Venaient ensuite les contestations relatives à la déposition des anciens titulaires. On était d'accord sur le fond, mais le cardinal Consalvi demandait qu'on épargnât au Pape la douleur de prononcer dans un acte public la déposition des anciens évêques français. Il promettait que ceux qui refuseraient leur démission ne seraient plus considérés comme titulaires, et que le Pape consentirait à leur donner des successeurs, mais il ne voulait pas que cela fût formellement contenu dans le Concordat. Le Premier Consul se montra inflexible sur ce point, et, sauf rédaction, exigea qu'il fût dit en termes positifs que le Pape s'adresserait aux anciens titulaires, qu'il leur demanderait la résignation de leurs siéges, laquelle il attendait avec confiance de leur amour de la religion, et que s'ils refusaient, *il serait pourvu par de nouveaux titulaires au gouvernement des évêchés de la circonscription nouvelle*. C'étaient les propres expressions du traité.

Les autres conditions n'étaient pas contestées. Le Premier Consul devait nommer, le Pape devait instituer les évêques. Cependant le cardinal Consalvi réclama, et le Premier Consul accorda une réserve, par laquelle il était dit que dans le cas où le Premier Consul serait protestant une convention nouvelle serait faite pour régler le mode des nominations. Il était stipulé que les évêques nommeraient les curés, et les choisiraient parmi des sujets agréés par le gouvernement. La question du serment était résolue, par l'adoption pure et simple du serment que les évêques prêtaient anciennement aux rois de France. Le Saint-Siége avait réclamé avec raison, et on avait accordé sans difficulté, l'autorisation d'établir des séminaires pour le recrutement du clergé, mais sans obligation de les doter de la part de l'Etat. L'engagement de ne pas troubler les acquéreurs de biens nationaux était formel. La propriété des biens acquis leur était expressément reconnue. Il était dit que le gouvernement prendrait des mesures pour que le clergé fût convenablement salarié, pour que tous les anciens édifices du culte et tous les presbytères non encore aliénés lui fussent rendus. Il était convenu que la permission de faire des donations pieuses serait accordée aux fidèles, mais que l'Etat en réglerait la forme. On s'était secrètement mis d'accord sur cette forme, qui était celle de rentes sur le grand-livre, vu que le Premier Consul ne voulait à aucun prix rétablir les biens de mainmorte. Cette disposition devait se trouver dans des règlements ultérieurs sur la police des cultes, que le gouvernement avait seul le pouvoir de faire.

Quant aux prêtres mariés, le cardinal avait donné sa parole qu'un bref d'indulgence serait immédiatement publié; mais il demandait qu'un acte de charité religieuse émanant de la clémence du Saint-Père conservât son caractère libre, spontané, et ne passât point pour une condition imposée au Saint-Siége. Cette considération fut accueillie.

On était enfin d'accord sur toutes choses, et d'après des bases raisonnables, qui garantissaient à la fois l'indépendance de l'Eglise française et sa parfaite union avec le Saint-Siége. Jamais on n'avait

fait avec Rome une convention plus libérale et en même temps plus orthodoxe; et il faut reconnaître qu'on avait arraché au Pape une résolution grave, mais parfaitement justifiée par les circonstances, celle de déposer les anciens titulaires qui refuseraient de se démettre. Il fallait donc se tenir pour satisfait, et conclure.

Cependant on s'agitait autour du Premier Consul pour empêcher son consentement définitif. Les hommes qui l'approchaient ordinairement, et qui jouissaient du privilége de lui donner leurs conseils, combattaient sa détermination. Le parti du clergé constitutionnel se remuait beaucoup, dans la crainte d'être sacrifié au clergé *insermenté*. Il avait obtenu l'autorisation de s'assembler et de former une espèce de concile national à Paris. Le Premier Consul avait accordé cette autorisation, pour stimuler le zèle du Saint-Siége et lui faire sentir le danger de ses lenteurs. On débita dans cette réunion beaucoup de choses très-peu sensées sur les coutumes de l'Eglise primitive, auxquelles les auteurs de la Constitution civile avaient voulu ramener l'Eglise française. On y professa que les fonctions épiscopales devaient être conférées par l'élection; que s'il n'en était pas ainsi complétement, il fallait au moins que le Premier Consul choisît les sujets sur une liste présentée par les fidèles de chaque diocèse; que la nomination des évêques devait être confirmée par les métropolitains, c'est-à-dire par les archevêques, et celle de ces derniers seulement par le Pape; mais que l'institution papale ne pouvait pas être laissée à l'arbitraire du Saint-Siége, et qu'après un délai déterminé, il fallait qu'elle fût forcée : ce qui équivalait à l'anéantissement complet des droits de la cour de Rome. Tout ce qui fut dit dans cette espèce de concile n'était cependant pas aussi dépourvu de raison pratique. On y présenta quelques idées saines sur la circonscription des diocèses, sur l'émission des bulles, sur la nécessité de ne souffrir aucune publication émanée de l'autorité pontificale sans la permission expresse de l'autorité civile. On se promit de réunir ces diverses observations sous la forme de vœux, qui seraient présentés au Premier Consul pour éclairer ses résolutions. Ce qu'on répéta aussi très-volontiers et très-fréquemment dans cette assemblée, c'est que, pendant la terreur, le clergé constitutionnel avait rendu de grands services à la religion proscrite, qu'il n'avait pas fui, pas abandonné les églises, et qu'il n'était pas juste de le sacrifier à ceux qui, pendant la persécution, avaient pris le prétexte de l'orthodoxie pour se soustraire aux dangers du sacerdoce. Tout cela était exact, surtout pour les simples prêtres, dont la plupart avaient eu véritablement les vertus qu'on leur attribuait. Mais les évêques constitutionnels, dont quelques-uns cependant méritaient le respect, étaient pour la plupart des hommes de dispute, de vrais sectaires, que l'ambition chez les uns, l'orgueil des querelles théologiques chez les autres, avaient entraînés, et qui ne valaient pas leurs subordonnés, gens simples et sans prétention. Celui qui à leur tête se montrait le plus remuant, l'abbé Grégoire, était un chef de secte dont les mœurs étaient pures, mais l'esprit étroit, la vanité excessive, et la conduite politique entachée d'un souvenir malheureux. Sans être exposé ni aux entraînements ni aux terreurs qui arrachèrent à la Convention un vote de mort contre l'infortuné Louis XVI, l'abbé Grégoire, alors absent et libre de se taire, avait adressé à cette assemblée une lettre qui respirait des sentiments peu conformes à l'humanité et à la religion. Il était l'un de ceux à qui le retour aux idées saines convenait le moins, et qui essayaient, quoique en vain, de lutter contre la tendance imprimée à toutes choses par le gouvernement consulaire. Il avait eu soin de se créer des liaisons dans la famille Bonaparte, et faisait ainsi parvenir au chef de cette famille une multitude d'objections contre la résolution qui se préparait. Le Premier Consul laissait faire et dire les constitutionnels, prêt à les arrêter si leur agitation allait jusqu'au scandale; mais il n'était pas fâché de rendre leur présence importune au Saint-Siége, et d'appliquer à sa lenteur ce genre de stimulant. Quoique ayant peu de goût pour les membres de ce clergé, parce qu'ils étaient en général des théologiens querelleurs, il voulait défendre leurs droits, et imposer au Pape, comme évêques, ceux qui étaient connus par des mœurs pures et un esprit soumis. Il n'en fallait pas davantage au plus grand nombre, car ils étaient fort loin de répugner à la réunion avec le Saint-Siége. Ils la désiraient même, comme le moyen le plus sûr et le plus honorable pour eux de sortir d'une vie agitée, et d'un état de déconsidération fâcheux auprès des fidèles. La plupart en effet ne résistaient à un arrangement avec Rome que dans la crainte d'être sacrifiés en masse aux anciens titulaires.

Il y avait une opposition plus redoutable auprès du Premier Consul : c'était celle qui se produisait dans le ministère même. M. de Talleyrand, blessé par l'esprit de la cour de Rome, qui s'était montrée moins facile, moins indulgente qu'il ne l'avait cru d'abord, était devenu pour elle froid et malveillant. Il contrariait visiblement la négociation, après l'avoir commencée avec assez de bonne volonté, quand il n'y voyait qu'une paix de plus à conclure. Il était parti pour les eaux, comme nous l'avons déjà dit, laissant au Premier Consul un projet tout rédigé, projet absolu dans la forme, blessant sans utilité, et que la cour de Rome ne voulait admettre à aucun prix. M. d'Hauterive s'était chargé de continuer son rôle. Ce dernier, engagé à moitié dans les ordres, en étant sorti à l'époque de la Révolution, était peu favorable aux désirs du Saint-Siége. Il opposait mille difficultés de rédaction au projet convenu entre l'abbé Bernier et le cardinal Consalvi. On devait y énoncer, suivant lui, d'une manière plus expresse et plus patente, la destitution des anciens titulaires, y mentionner la condition que les legs pieux ne pourraient être faits qu'en rentes, y spécifier enfin dans un article formel la réhabilitation catholique des prêtres mariés, etc. M. d'Hauterive faisait ainsi renaître les difficultés de rédaction devant lesquelles la négociation avait failli échouer. Le jour même de la signature, il envoya encore sur ces divers points un mémoire des plus pressants au Premier Consul.

Tous ces débats terminés, il y eut une réunion des Consuls et des ministres, dans laquelle la question fut définitivement discutée et résolue. On y répéta les objections déjà connues; on y fit valoir l'inconvénient de froisser l'esprit français, d'ajouter au budget de nouvelles charges, de mettre même, disait-on, les biens nationaux en péril, en réveillant chez le clergé ancien, rétabli dans ses fonctions, plus d'espérances qu'on ne voulait en satisfaire. On parla d'un projet de simple tolérance, qui consisterait seulement à rendre les édifices religieux, tant aux prêtres *insermentés* qu'aux prêtres *assermentés*, et à demeurer spectateur paisible de leurs querelles, sauf à intervenir si l'ordre matériel venait à être troublé.

Le consul Cambacérès, fort partisan du Concordat, s'exprima sur ce sujet avec chaleur, et répondit victorieusement à toutes les objections. Il soutint que le danger de froisser l'esprit français n'était vrai qu'à l'égard de quelques beaux esprits frondeurs, mais que les masses accueilleraient volontiers le rétablissement du culte, et en éprouvaient déjà un vrai besoin moral; que la considération de la dépense était une considération méprisable en pareille matière; que les biens nationaux étaient, au contraire, garantis plus solidement que jamais par la consécration des ventes obtenue du Saint-Siége. M. Cambacérès fut en cet endroit interrompu par le Premier Consul, qui toujours inflexible quand il s'agissait des biens nationaux, déclara qu'il faisait le Concordat précisément à cause des acquéreurs de ces biens, particulièrement dans leur intérêt, et qu'il écraserait de sa puissance les prêtres assez sots ou assez malveillants pour abuser du grand acte qu'on allait faire. Le consul Cambacérès, reprenant son allocution, montra ce qu'il y avait de ridicule, d'inexécutable dans ce projet d'indifférence entre des partis religieux qui se disputeraient la confiance des fidèles, les édifices du culte, les dons volontaires de la piété publique, qui donneraient au gouvernement les ennuis d'une intervention active, sans aucun de ses avantages, et aboutiraient peut-être à la réunion de toutes les sectes dans une seule Eglise ennemie, indépendante de l'Etat, et dépendante d'une autorité étrangère.

Le consul Lebrun parla dans le même sens, et enfin le Premier Consul se prononça en peu de mots, d'une manière nette, précise et péremptoire. Il connaissait les difficultés, les périls même de son entreprise, mais la profondeur de ses vues allait au delà de quelques difficultés du moment, et il était résolu. Il se montra tel dans ses paroles. Dès lors il n'y eut plus de résistance, sauf à désapprouver, à fronder même sa résolution hors de sa présence. On se soumit, et l'ordre fut donné de signer le Concordat, tel que l'abbé Bernier et le cardinal Consalvi l'avaient définitivement rédigé.

Suivant son usage de réserver à son frère aîné la conclusion de tous les actes importants, le Premier Consul désigna pour plénipotentiaires Joseph Bonaparte, le conseiller d'Etat Cretet, et enfin l'abbé Bernier, à qui cet honneur était bien dû pour les peines qu'il s'était données et l'habileté qu'il avait déployée dans cette longue et mémorable négociation. Le Pape eut pour plénipotentiaires le cardinal Consalvi, monsignor Spina et le père Caselli, savant Italien qui avait suivi la légation romaine, afin de l'aider de ses connaissances théologiques. On se réunit pour la forme chez Joseph Bonaparte, on relut les actes, on fit ces petits changements de détail toujours réservés pour le dernier moment, et, le 15 juillet 1801 (26 messidor), on signa ce grand acte, le plus important que la cour de Rome ait conclu avec la France et peut-être avec aucune puissance chrétienne, car il terminait l'une des plus affreuses tourmentes que la religion catholique ait jamais traversées. Pour la France, il faisait cesser un schisme déplorable, et le faisait cesser en plaçant l'Eglise et l'Etat dans des rapports d'union et d'indépendance convenables.

Il restait beaucoup à faire après la signature de ce traité, qui a porté depuis le titre de Concordat. Il fallait en demander la ratification à Rome, puis obtenir les bulles qui devaient en accompagner la publication, ainsi que les brefs adressés à tous les anciens titulaires pour réclamer leur démission; il fallait tracer ensuite la nouvelle circonscription, choisir les soixante nouveaux prélats, et en toutes ces choses marcher d'accord avec Rome. C'était une négociation non interrompue, jusqu'au jour où l'on pourrait enfin chanter un *Te Deum* à Notre-Dame, pour y célébrer le rétablissement du culte. Le Premier Consul, toujours pressé d'arriver au résultat, aurait voulu que tout cela fût fini promptement, pour célébrer en même temps la paix avec les puissances européennes et la paix avec l'Eglise. L'accomplissement d'un tel désir était difficile. On se hâta néanmoins dans l'expédition de ces détails, afin de retarder le moins possible le grand acte de la restauration religieuse.

Le Premier Consul ne publia point encore le traité signé avec le Pape, car auparavant il fallait avoir reçu les ratifications. Mais il en fit part au Conseil d'Etat dans la séance du 6 août (18 thermidor). Il ne communiqua point l'acte dans sa teneur, il se contenta d'en donner une analyse substantielle, et accompagna cette analyse de l'énumération des motifs qui avaient décidé le gouvernement. Ceux qui l'entendirent ce jour-là furent frappés de la précision, de la vigueur, de la hauteur de son langage. C'était l'éloquence du magistrat chef d'empire. Cependant, s'ils furent saisis de cette éloquence simple et nerveuse, que Cicéron appelait chez César *vim Cæsaris*, ils furent peu ramenés à l'œuvre du Premier Consul[1]. Ils restèrent mornes

[1] Lettre de Mgr Spina au cardinal Consalvi, secrétaire d'Etat :

« Parigi, 8 agosto.

» Giovedi scorso il Primo Console essendo al Consiglio di Stato, instruito che in Parigi si parla della convenzione da esso fatta con Sua Santità, e che ognuno ignorandone il preciso ne parla e fa dei comenti a seconda della propria immaginazione, prese da ciò ragione di communicarne al Consiglio medesimo l'intiero tenore. So che parlò un ora e mezza, dimostrandone la necessità e l'utilità, e mi vien riferito che parlasse eccellentemente. Siccome non richiese

et muets, comme s'ils avaient vu périr avec le schisme une des œuvres les plus regrettables de la Révolution. L'acte n'étant pas soumis encore aux délibérations du Conseil d'Etat, il n'y avait ni à le discuter ni à le voter. Rien ne troubla la froideur silencieuse de cette scène. On se tut, on se sépara sans mot dire, sans exprimer un suffrage. Mais le Premier Consul avait montré sa volonté, désormais irrévocable, et c'était beaucoup pour une infinité de gens. C'était au moins le silence assuré de ceux qui ne voulaient pas lui déplaire, et de ceux aussi qui, respectant son génie, reconnaissant l'immensité des biens qu'il versait sur la France, étaient décidés à lui passer même des fautes.

Le Premier Consul, pensant qu'il avait maintenant assez stimulé la cour de Rome, jugea qu'il fallait mettre fin au prétendu concile des constitutionnels. En conséquence, il leur ordonna de se séparer, et ils obéirent. Aucun d'eux n'aurait osé blesser l'autorité qui allait distribuer soixante siéges, relevés cette fois par l'institution pontificale. En se séparant, ils présentèrent au Premier Consul un acte convenable dans la forme, et qui contenait leurs vues relativement au nouvel établissement religieux. Il renfermait les propositions que nous avons déjà fait connaître.

Le cardinal Consalvi était parti de Paris pour retourner à Rome, et ramener M. de Cacault auprès du Saint-Siége. Le Pape soupirait après ce double retour, car la basse Italie était dangereusement agitée. Les patriotes italiens de Naples et de l'Etat romain attendaient avec impatience l'occasion d'un nouveau bouleversement, et les bandits de l'ancien parti Ruffo, les sicaires de la reine de Naples, ne demandaient pas mieux qu'un prétexte pour se jeter sur les Français. Ces hommes, si différents d'intention, étaient prêts à unir leurs efforts pour tout mettre en confusion. La nouvelle de l'accord établi entre les deux gouvernements français et romain, la certitude de l'intervention du général Murat, placé dans le voisinage à la tête d'une armée, continrent les esprits, et prévinrent ces sinistres projets. Le Pape fut ravi en voyant revenir à Rome le cardinal Consalvi et le ministre de France. Sur-le-champ, il convoqua la congrégation des cardinaux afin de leur soumettre le nouvel ouvrage, et il fit préparer les bulles, les brefs, tous les actes enfin, suite nécessaire du Concordat. Le digne Pontife était joyeux, mais agité. Il avait la certitude de bien faire, et de n'immoler que des intérêts de faction au bien général de l'Eglise. Mais le blâme du vieux parti du trône et de l'autel éclatait avec violence à Rome, et, bien que le Saint-Père eût éloigné de lui tous les malveillants, il entendait leurs paroles amères, il en était ému. Le cardinal Maury, jugeant avec la supériorité de son esprit la cause de l'émigration perdue, et déjà peut-être voyant avec une secrète satisfaction le moment d'un rapatriement général pour tous les hommes qui gémissaient loin de leur pays, le cardinal Maury se tenait à l'écart dans son évêché de Montefiascone, s'occupant uniquement des soins d'une bibliothèque qui charmait son exil. Le Pape, pour ne donner aucun ombrage au Premier Consul, avait d'ailleurs fait sentir à ce cardinal que sa retraite absolue à Montefiascone était, dans le moment, une convenance du gouvernement pontifical.

Le Pape était donc satisfait, mais plein d'émotion[1], et il pressait vivement l'achèvement de l'entreprise si heureusement commencée. La congrégation des cardinaux était toute favorable au Concordat depuis sa nouvelle rédaction, et elle se prononça d'une manière affirmative. Le Pape, pensant qu'il fallait désormais se jeter dans les bras du Premier Consul, et accomplir avec éclat une œuvre qui avait un aussi noble objet que le rétablissement du culte catholique en France, voulut que la cérémonie des ratifications fût entourée de beaucoup de solennité. En conséquence, il donna ces ratifications dans un grand consistoire, et, pour ajouter encore à l'éclat de cette fonction pontificale, il nomma trois cardinaux. Il reçut M. de Cacault en pompe, et déploya, malgré la gêne de ses finances, tout le luxe que cette circonstance comportait. Ayant à faire choix d'un légat pour l'envoyer en France, il désigna le diplomate le plus éminent de la cour romaine, c'était le

qual fosse il parere del suo Consiglio, ognuno si tacque. Non ho ancora potuto sapere quale impressione facesse nell' animo dei consiglieri in generale. I buoni ne godettero, ma il numero di questi è ben ristretto. Procurerò d'indagare qual sia l'impressione fatta in quelli che sono di diversa opinione. Pare che il Primo Console andar voglia preparando gli spiriti di quelli che sono nemici di questa operazione a non contrariarla, ma nulla otterrà fino a che non prende qualche misura più energica contro i costituzionali, e fino a che lascia il culto cattolico esposto alla sferza del ministro della pulizia. »

[1] Lettre de M. de Cacault, ministre plénipotentiaire de la République française à Rome, au ministre des relations extérieures :

« Rome, le 8 août 1801 (20 thermidor an IX).

» CITOYEN MINISTRE,

» Pour vous informer de l'état de l'affaire de la ratification du Pape attendue à Paris, je ne puis mieux faire que de vous transmettre en original la lettre que je viens de recevoir du cardinal Consalvi.

» Ce cardinal étant obligé de garder le lit, Sa Sainteté est venue travailler aujourd'hui chez son secrétaire d'Etat.

» Le Sacré Collége entier doit concourir à la ratification; tous les docteurs de premier ordre sont employés et en mouvement. Le Saint-Père est dans l'agitation, l'inquiétude et le désir d'une jeune épouse qui n'ose se réjouir du grand jour de son mariage. Jamais on n'a vu la cour pontificale plus recueillie, plus sérieusement et plus secrètement occupée de la nouveauté sur le point d'éclore, sans que la France, dont il s'agit, pour laquelle on travaille, intrigue, promette, donne, ni brille ici, suivant les anciens usages. Le Premier Consul jouira bientôt de l'accomplissement de ses vues à l'égard de l'accord avec le Saint-Siége, et cela sera arrivé d'une manière nouvelle, simple et vraiment respectable.

» Ce sera l'ouvrage d'un héros et d'un saint, car le Pape est d'une piété réelle.

» Il m'a dit plusieurs fois : « Soyez sûr que si la France, » au lieu d'être puissance dominante, était dans l'abatte- » ment et la faiblesse à l'égard de ses ennemis, je n'en ferais » pas moins tout ce que j'accorde aujourd'hui. »

» Je ne crois pas qu'il soit arrivé souvent qu'un si grand résultat, d'où dépendra beaucoup désormais la tranquillité de la France et le bonheur de l'Europe, ait été obtenu sans violence comme sans corruption.

» J'ai l'honneur de vous saluer respectueusement.

» CACAULT. »

cardinal Caprara, personnage distingué par sa naissance (il était de l'illustre famille des Montecuculli), distingué par ses lumières, son expérience, sa modération. Autrefois ambassadeur auprès de Joseph II, il avait vu les tribulations de l'Eglise dans le siècle dernier, et avait souvent, par son habileté et son esprit d'à-propos, épargné plus d'un désagrément au Saint-Siége. Le Premier Consul avait exprimé lui-même le désir d'avoir auprès de sa personne ce prince de l'Eglise. Le Pape se hâta de satisfaire à ce désir, et fit même de grands efforts pour vaincre la résistance du cardinal, âgé, malade, et peu disposé à recommencer la carrière laborieuse de sa première jeunesse. Cependant cette répugnance fut vaincue par les vives instances du Saint-Père et par l'intérêt pressant de l'Eglise. Le Pape voulut conférer au cardinal Caprara la plus haute dignité diplomatique de la cour romaine, celle de légat *à latere*. Ce légat a les pouvoirs les plus étendus; il est précédé partout de la croix; il peut tout ce qui se peut loin du Pape. Pie VII renouvela en cette occasion les antiques cérémonies dans lesquelles on remettait aux représentants de saint Pierre le signe vénéré de leur mission. Un grand consistoire fut convoqué de nouveau, et, en présence de tous les cardinaux, de tous les ministres étrangers, le cardinal Caprara reçut la croix d'or, qu'il devait faire porter devant lui dans cette France républicaine, étrangère depuis longtemps aux pompes catholiques.

Le Premier Consul, sensible à la conduite cordiale du Pape, lui témoigna en retour les plus grands égards. Il prescrivit à Murat d'épargner aux Etats romains les passages de troupes; il fit évacuer par les Cisalpins le petit duché d'Urbin, que ces derniers avaient envahi sous le prétexte d'une contestation de limites. Il annonça la prochaine évacuation d'Ancône, et, en attendant, envoya des fonds pour en payer la garnison, afin de soulager le trésor pontifical de cette dépense. Les Napolitains s'obstinant à occuper deux enclaves appartenant au Saint-Siége, Bénévent et Ponte-Corvo, reçurent de nouveau l'injonction d'en sortir. Le Premier Consul fit enfin préparer et meubler avec luxe l'un des beaux hôtels de Paris, afin d'y loger, aux frais du trésor français, le cardinal Caprara.

Les ratifications avaient été échangées, les bulles approuvées, les brefs allaient être expédiés dans toute la chrétienté pour provoquer les démissions des anciens titulaires. Le cardinal Caprara, malgré son âge, avait hâté son voyage en France. Partout on avait ordonné aux autorités de l'accueillir d'une manière conforme à sa haute dignité. Elles l'avaient fait avec empressement, et la population des provinces, secondant leur zèle, avait donné au représentant du Saint-Siége des marques de respect qui prouvaient l'empire du vieux culte sur le peuple des campagnes. Mais on craignait de mettre à une telle épreuve le peuple railleur de Paris, et tout fut disposé pour que le cardinal entrât de nuit dans la capitale. Il y fut reçu avec des soins empressés, et logé dans l'hôtel qu'on lui avait préparé. On lui fit savoir, de la manière la plus délicate, qu'une partie des frais de sa mission était à la charge du gouvernement français, et que c'était un usage diplomatique qu'on entendait établir à l'égard du Saint-Siége. Le Premier Consul avait envoyé chez le légat deux voitures attelées de ses plus beaux chevaux.

Le cardinal Caprara fut reçu comme un ambassadeur étranger, mais point encore comme un représentant de l'Eglise. Cette réception était ajournée jusqu'à l'époque du rétablissement définitif du culte. On se réservait d'instituer, le même jour, les nouveaux évêques, de chanter un *Te Deum*, et de faire prêter au cardinal-légat le serment qu'il devait au Premier Consul.

Les formalités indispensables dont il fallait que la publication du Concordat fût précédée, avaient pris beaucoup plus de temps qu'on ne l'avait cru d'abord, et avaient conduit jusqu'à l'époque où les préliminaires de paix venaient d'être signés à Londres. Le Premier Consul aurait voulu pouvoir faire coïncider la fête consacrée le 18 brumaire à la paix générale avec la grande solennité religieuse de la restauration du culte; mais il fallait que les démissions des anciens titulaires fussent arrivées à Rome avant d'y faire approuver la nouvelle circonscription diocésaine et les choix des nouveaux évêques. Ces démissions demandées par le Pape à l'ancien clergé français, étaient alors l'objet de l'attention générale. On désirait savoir de toutes parts comment serait accueilli ce grand acte du Pape et du Premier Consul, se tenant par la main et demandant aux anciens ministres du culte, amis ou ennemis de la Révolution, répandus en Russie, en Allemagne, en Angleterre, en Espagne, leur demandant de sacrifier leur position, leurs affections de parti, l'orgueil même de leurs doctrines, pour faire triompher l'unité de l'Eglise et rétablir la tranquillité intérieure de la France. Combien y en aurait-il qui seraient assez sensibles à ce double motif pour immoler tant de sentiments et d'intérêts personnels à la fois? Le résultat prouva la sagesse du grand acte que faisaient en ce moment le Pape et le Premier Consul; il prouva l'empire que pouvait exercer sur les âmes l'amour du bien, noblement invoqué par un saint pontife et un héros.

Les brefs adressés aux évêques orthodoxes et aux évêques constitutionnels n'étaient pas les mêmes. Le bref destiné aux évêques qui s'étaient refusés à reconnaître la constitution civile du clergé, les considérait comme légitimes titulaires de leurs siéges, leur demandait de se démettre au nom de l'intérêt de l'Eglise, en vertu d'une offre faite jadis à Pie VI, et, en cas de refus, les déclarait déchus. Le langage en était affectueux, affligé, mais plein d'autorité. Le bref adressé aux constitutionnels était paternel aussi, respirait l'indulgence la plus douce, mais ne parlait pas de démission, vu que l'Eglise n'avait jamais reconnu les constitutionnels comme évêques légitimes. Il leur demandait d'abjurer d'anciennes erreurs, de rentrer dans le sein de l'Eglise, et de terminer un schisme qui était à la fois un scandale et une calamité. C'était une manière de provoquer leur démission sans la réclamer, car la réclamer eût été une reconnaissance de leur titre que le Saint-Siége ne pouvait faire.

Il faut rendre une égale justice à tous les hommes qui facilitèrent ce grand acte de réunion. Les évêques constitutionnels, dont quelques-uns auraient voulu résister, mais dont la majorité, bien conseillée, désirait franchement seconder le Premier Consul, se démirent en masse. Le bref, quoique plein de cordialité, les blessait, parce qu'il ne parlait que de leurs erreurs, et non de leur démission. Ils imaginèrent une forme d'adhésion aux volontés du Pape, qui, sans impliquer aucune rétractation du passé, impliquait néanmoins leur soumission et leur démission. Ils déclarèrent qu'ils adhéraient au nouveau Concordat, et se dépouillaient en conséquence de leur dignité épiscopale. Ils étaient environ cinquante. Tous se soumirent, un seul excepté, l'évêque Saurine, homme d'une imagination fort vive, d'un zèle religieux plus ardent qu'éclairé, prêtre d'ailleurs de mœurs pures, que le Premier Consul appela plus tard à des fonctions épiscopales, après l'avoir fait agréer au Pape.

Cette partie de l'œuvre n'était pas la plus difficile. Elle était du reste la plus immédiatement réalisable, parce que les constitutionnels étaient presque tous à Paris, sous la main du Premier Consul, et sous l'influence des amis qui s'étaient constitués leurs défenseurs et leurs guides.

Les évêques non assermentés étaient répandus dans toute l'Europe. Il y en avait cependant un certain nombre en France. L'immense majorité offrit un noble exemple de piété et de soumission évangéliques. Sept résidaient à Paris, huit dans les provinces, en tout quinze. Pas un n'hésita dans la réponse à faire au Pontife et au nouveau chef de l'Etat. Ils la firent surtout dans un langage digne des plus beaux temps de l'Eglise. Le vieux évêque de Belloy, prélat vénérable qui avait remplacé M. de Belzunce à Marseille, et qui était le modèle de l'ancien clergé, se hâta de donner à ses confrères le signal de l'abnégation. « Plein, disait-il, » de vénération et d'obéissance pour les décrets de » Sa Sainteté, et voulant toujours lui être uni de » cœur et d'esprit, je n'hésite pas à remettre entre » les mains du Saint-Père ma démission de l'évêché » de Marseille. Il suffit qu'elle l'estime nécessaire à » la conservation de la religion en France pour que » je m'y résigne. »

L'un des plus savants évêques du clergé français, l'historien de Bossuet et de Fénelon, l'évêque d'Alais écrivait : « Heureux de pouvoir concourir par ma » démission, autant qu'il est en moi, aux vues de » sagesse, de paix et de conciliation que Sa Sain» teté s'est proposées, je prie Dieu de bénir ses » pieuses intentions, et de lui épargner les contra» dictions qui pourraient affliger son cœur paternel. »

L'évêque d'Acqs écrivait au Saint-Père : « Je n'ai » pas balancé un moment à m'immoler, dès que » j'ai appris que ce douloureux sacrifice était né» cessaire à la paix de la patrie et au triomphe de » la religion... Qu'elle sorte glorieuse de ses ruines! » qu'elle s'élève, je ne dirai pas seulement sur les » débris de tous mes intérêts les plus chers, de » tous mes avantages temporels, mais sur mes cen» dres mêmes, si je pouvais lui servir de victime » expiatoire!.... Que mes concitoyens reviennent » à la concorde, à la foi et aux saintes mœurs! » Jamais je ne formerai d'autres vœux pendant ma » vie, et ma mort sera trop heureuse si je les vois » accomplis. »

Confessons-le, c'est une belle institution que celle qui inspire ou commande de tels sacrifices et un tel langage. Les plus grands noms de l'ancien clergé et de l'ancienne France, les Rohan, les Latour-du-Pin, les Castellane, les Polignac, les Clermont-Tonnerre, les Latour-d'Auvergne, se faisaient remarquer sur la liste des démissionnaires. Il y avait un entraînement général, qui rappelait les généreux sacrifices de l'ancienne noblesse française dans la nuit du 4 août. C'était le même empressement à faciliter, par un grand acte d'abnégation, l'exécution de ce Concordat, que M. de Cacault avait appelé l'œuvre d'un héros et d'un saint.

Les évêques réfugiés en Allemagne, en Italie, en Espagne, suivirent cet exemple pour la plupart. Restaient les dix-huit évêques retirés en Angleterre. On attendait ces derniers pour voir s'ils sauraient échapper aux influences ennemies qui les entouraient. Le gouvernement britannique, ramené dans le moment vers la France, voulut demeurer étranger à leur détermination. Mais les princes de la maison de Bourbon, les chefs de la chouannerie, les instigateurs de la guerre civile, les complices de la machine infernale, Georges et consorts, étaient à Londres, vivant des secours donnés aux émigrés. Ils entouraient les dix-huit prélats, bien résolus à les empêcher de compléter par leur adhésion la réunion de tout le clergé français autour du Pape et du général Bonaparte. De longues délibérations s'établirent. Parmi les récalcitrants se trouvaient l'archevêque de Narbonne, auquel on attribuait des intérêts très-temporels, car il devait perdre avec son siége d'immenses revenus, et l'évêque de Saint-Pol-de-Léon, qui s'était créé une charge, disait-on, avantageuse, celle d'administrer les subsides britanniques aux prêtres déportés. Ils agirent sur les évêques et en entraînèrent treize. Mais ils rencontrèrent une noble résistance dans cinq autres prélats, à la tête desquels se trouvaient deux des membres les plus illustres, les plus imposants du vieux clergé : M. de Cicé, archevêque de Bordeaux, ancien garde des sceaux sous Louis XVI, personnage auquel on reconnaissait un esprit politique supérieur; M. de Boisgelin, évêque savant et grand seigneur, qui avait montré jadis l'attitude d'un prêtre digne, fidèle à sa religion, mais nullement ennemi des lumières de son siècle. Ils envoyèrent leur adhésion, avec leurs trois collègues, MM. d'Osmond, de Noé et du Plessis-d'Argentré.

Presque tout l'ancien clergé s'était donc soumis. L'œuvre du Pape était accomplie, avec moins d'amertume pour son cœur qu'il ne l'avait craint d'abord. Toutes ces démissions, insérées successivement au *Moniteur*, à côté des traités signés avec les cours de l'Europe, avec la Russie, l'Angleterre, la Bavière, le Portugal, produisaient un effet immense, et dont les contemporains ont conservé un profond souvenir. Si quelque chose fit sentir



Paris. Typ. H. Plon.

Répression du brigandage. (P. 355.)

l'influence entraînante du nouveau gouvernement, ce fut cette soumission respectueuse, empressée, des deux Églises ennemies : l'une dévouée à la Révolution, mais corrompue par le démon de la dispute ; l'autre fière, orgueilleuse de son orthodoxie, de la grandeur de ses noms, infectée de l'esprit de l'émigration, animée d'un royalisme sincère, et croyant d'ailleurs qu'il suffisait du temps pour la rendre victorieuse. Ce triomphe fut l'un des plus beaux, des plus mérités, des plus universellement sentis.

Le 18 brumaire, consacré à la grande fête de la paix générale, approchait. Le Premier Consul fut saisi de l'un de ces sentiments personnels qui souvent, chez les hommes, se mêlent aux plus nobles résolutions. Il voulait jouir de son ouvrage, et pouvoir célébrer le rétablissement de la paix religieuse dans la journée du 18 brumaire. Mais, pour cela, il fallait deux choses : premièrement, qu'on eût envoyé de Rome la bulle relative aux nouvelles circonscriptions, et secondement que le cardinal Caprara eût la faculté d'instituer les nouveaux évêques. Alors on aurait nommé et sacré les soixante titulaires, et chanté, en leur présence, un *Te Deum* solennel dans l'église Notre-Dame. Par malheur, on avait attendu à Rome la réponse de cinq évêques français retirés dans le nord de l'Allemagne ; et quant à la faculté de donner l'institution canonique, on ne l'avait pas attribuée au cardinal Caprara, parce que jamais un tel pouvoir n'avait été déféré, même à un légat *à latere*. On était au 1er novembre (10 brumaire), il ne restait plus que quelques jours. Le Premier Consul manda le cardinal Caprara, lui parla de la manière la plus amère, se plaignit avec une vivacité qui n'était ni digne ni méritée, du peu de concours qu'il obtenait de la part du gouvernement pontifical pour l'accomplissement de ses projets, et causa au respectable cardinal une vive émotion [1]. Mais il s'apercevait bien vite de ses fautes, et cherchait aussitôt à les réparer.

[1] Lettre du cardinal Caprara au cardinal Consalvi :

« Parigi, 2 novembre 1801.

» Ritornato da Malmaison verso le ore 11 della notte, mi pongo a dettare il risultato dell' abboccamento avuto col Primo Console. In niun modo ha fatto il medesimo parola meco dei cinque articoli che in copia annetto alla mia del 1° novembre, ma immediatamente con quella vivacità che è propria del suo carattere, ed aggiungo anche, mostrando di essere indispettito, ha incominciato dal fare lagnanze le

Il sentit sur-le-champ qu'il avait tort, et voulant adoucir l'effet produit par sa véhémence, il retint le cardinal toute une journée à la Malmaison, le charma par sa grâce et sa bonté, et le consola de ses emportements du matin.

On écrivit à Rome, on dépêcha en Allemagne un respectable prêtre, le curé de Saint-Sulpice, M. de Pancemont, depuis évêque de Vannes, pour aller chercher la réponse des cinq prélats qu'on attendait impatiemment. Cependant le 18 brumaire se passa sans que les actes désirés fussent arrivés. L'éclat de cette journée était d'ailleurs assez grand pour faire oublier au Premier Consul ce qui pouvait y manquer encore. Enfin les réponses de Rome arrivèrent. Le Pape, toujours enclin à faire ce que désirait celui qu'il appelait son cher fils, envoya la bulle de circonscription, et le pouvoir d'instituer les nouveaux évêques, conféré au légat d'une manière tout à fait inusitée. Pour prix de tant de déférence, il désirait une chose confiée à l'habileté du cardinal Caprara, c'est qu'on lui épargnât le chagrin d'instituer des constitutionnels.

Plus rien ne s'opposait désormais à la proclamation du grand acte religieux si laborieusement accompli. Mais on avait laissé passer le moment propice. La session de l'an x était ouverte, suivant l'usage, à partir du 1er frimaire (22 novembre 1801). Le Tribunat, le Corps législatif, le Sénat étaient assemblés : on annonçait une vive résistance et des discours scandaleux contre le Concordat. Le Premier Consul ne voulait point que de tels éclats vinssent troubler une auguste cérémonie, et il résolut d'attendre pour célébrer le rétablissement du culte, qu'il eût ramené ou brisé le Tribunat. Maintenant les lenteurs devaient venir de lui, et c'est le Saint-Siége qui allait se montrer pressant. Du reste, les difficultés soudaines qu'il était exposé à rencontrer prouvaient le mérite et le courage de sa résolution. Ce n'était pas seulement au Concordat qu'on annonçait une vive opposition, mais au Code civil lui-même, mais à quelques-uns des traités qui venaient d'assurer la paix du monde. Fier de ses œuvres, fort de l'assentiment public, le Premier Consul était résolu à se porter aux plus grandes extrémités. Il ne parlait que de briser les corps qui lui résisteraient. Ainsi les passions humaines allaient mêler leurs emportements aux plus belles œuvres d'un grand homme et d'une grande époque.

più amare contro tutti i Romani, dicendo che lo menano in barchetta, et che studiano di prenderlo alla trappola; che lo menano in barchetta colla eterna lungaggine nello spedire la bolla di circoscrizione, al cui ritardo hanno contribuito col non mandare i brevi ai vescovi nel tempo che dovevano, e col non spedirli per mezzo di corrieri, come avrebbe fatto ogni governo cui premeva un affare : che studiano di prenderlo alla trappola, perchè vorrebbero fargli fare la figura di bamboccio nell' indurre il Papa a non ammettergli le nomine ch' egli farà di vescovi costituzionali, e proseguendo a parlare a guisa di torrente, ha ripetuto esattamente tutto ciò, che in presenza di monsignor Spina mi disse jeri sera il consigliere Portalis.

» Dopo un discorso si veemente, e mescolato di espressioni assai agre, io ho preso a giustificare i Romani accusati; al che egli interrompendomi, ha detto : Non accetto giustificazioni, e solo dal numero eccettuo il Papa, per cui ho rispetto e tenerezza . . . . Parendomi in quel punto meno trasportato che in principio, mi sono studiato di fargli sentire che avendo tenerezza per nostro signore doveva dargliene un contrassegno col togliergli il dispiacere di nominare vescovi costituzionali. A questa proposizione, ha ripreso l'antico tuono, ed ha detto : I costituzionali saranno da me nominati, ed in numero di quindici. Ho fatto quel che potevo, e non recederò neppure di una linea dalla determinazione che ho presa. . . . . Quanto ai capi di setta, il consigliere Portalis, che era presente, ha voluto assicurarmi che potevo vivere quieto, e che su i soggetti sarei stato contento; ma quanto alla sommissione il Primo Console ha ripreso, è superbia il dimandarla, ed è viltà il prestarla; e qui senza attendere risposta, si è aperto un campo vasto in ordine alla canonica istituzione, e non più come militare, ma a guisa di canonista, ha tenuto un lunghissimo discorso, non dirò da persuadere, ma da tenere a bada, ed in fine ha detto : Ma i vescovi non fanno la professione di fede, e prestano giuramento? Rispostogli di sì dallo stesso consigliere Portalis, ha conchiuso, questo tratto di ubbidienza al Papa basta per mille sommissioni. E rivolgendosi a me, mi ha laconicamente ripetuto : Procurate che sollecitamente venga la bolla della circoscrizione, e che ciò che ne viene di seguito, e di cui vi ho parlato, non abbia per parte di Roma la stessa sorte che hanno avuto i brevi spediti ai vescovi, quali secondo le mie notizie non erano stati consegnati ad alcuno in Germania a tutto il 21 del passato.

» Così è finito l'abboccamento, devo però soggiungerle, che finito il medesimo all' incirca un ora dopo mezzogiorno, egli partì con Madama, stando fuori all' incirca un' altra ora : ma prima mi obbligò di rimanere presso di lui a pranzo non ostante che fossi impegnato dal fratello Giuseppe, al quale egli stesso spedì. Certamente senza esagerazione fuori del tempo del pranzo sino a dieci ore della notte volle trattenersi meco, passeggiando alla sua maniera la più parte del tempo, e parlando di tutti gli oggetti economici e politici possibili in ordine a noi. »

FIN DU LIVRE DOUZIÈME.

LIVRE TREIZIÈME.

LE TRIBUNAT.

Administration intérieure. — Les grandes routes purgées du brigandage, et réparées. — Renaissance du commerce. — Exportations et importations de l'année 1801. — Résultats matériels de la Révolution française relativement à l'agriculture, à l'industrie, à la population. — Influence des préfets et sous-préfets sur l'administration. — Ordre et célérité dans l'expédition des affaires. — Conseillers d'Etat en tournée. — Discussion du Code civil au conseil d'Etat. — Brillant hiver de 1801 à 1802. — Affluence extraordinaire des étrangers à Paris. — Cour du Premier Consul. — Organisation de sa maison militaire et civile. — La garde consulaire. — Préfets du palais et dames d'honneur. — Sœurs du Premier Consul. — Hortense de Beauharnais épouse Louis Bonaparte. — MM. Fox et de Calonne à Paris. — Bien-être et luxe de toutes les classes. — Approches de la session de l'an x. — Une vive opposition s'élève contre les plus belles œuvres du Premier Consul. — Causes de cette opposition, répandue non-seulement parmi les membres des assemblées délibérantes, mais parmi quelques chefs de l'armée. — Conduite des généraux Lannes, Augereau et Moreau. — Ouverture de la session. — Dupuis, l'auteur de l'ouvrage sur l'Origine de tous les cultes, est nommé président du Corps législatif. — Scrutin pour les places vacantes au Sénat. — Nomination de l'abbé Grégoire, contrairement aux propositions du Premier Consul. — Explosion violente au Tribunat, pour le mot *sujets* inséré dans le traité avec la Russie. — Opposition au Code civil. — Irritation du Premier Consul. — Discussion au Conseil d'Etat sur la conduite à tenir dans ces circonstances. — On prend le parti d'attendre la discussion des premiers titres du Code civil. — Le Tribunat rejette ces premiers titres. — Suite des scrutins pour les places vacantes au Sénat. — Le Premier Consul a proposé d'anciens généraux, qui ne sont pas pris parmi ses créatures. — Le Tribunat et le Corps législatif les repoussent, et se mettent d'accord pour proposer M. Daunou, connu par son opposition au gouvernement. — Vive allocution du Premier Consul à une réunion de sénateurs. — Menaces d'un coup d'Etat. — Les opposants intimidés se soumettent, et imaginent un subterfuge pour annuler l'effet de leurs premiers scrutins. — Le consul Cambacérès dissuade le Premier Consul de toute mesure illégale, et lui persuade de se débarrasser des opposants au moyen de l'article 38 de la Constitution, qui fixe à l'an x la sortie du premier cinquième du Corps législatif et du Tribunat. — Le Premier Consul adopte cette idée. — Suspension de tous les travaux législatifs. — On en profite pour réunir à Lyon, sous le titre de Consulte, une diète italienne. — Avant de quitter Paris, le Premier Consul expédie une flotte chargée de troupes à Saint-Domingue. — Projet de reconquérir cette colonie. — Négociations d'Amiens. — Objet de la Consulte convoquée à Lyon. — Diverses manières de constituer l'Italie. — Projets du Premier Consul à ce sujet. — Création de la République italienne. — Le général Bonaparte proclamé président de cette république. — Enthousiasme des Italiens et des Français réunis à Lyon. — Grande revue de l'armée d'Egypte. — Retour du Premier Consul à Paris.

On vient de voir au moyen de quels efforts persévérants et habiles le Premier Consul, après avoir vaincu l'Europe par ses victoires, avait réussi à la rapprocher de la France par sa politique : on vient de voir au moyen de quels efforts non moins méritoires il avait réconcilié l'Eglise romaine avec la République française, et mis fin aux malheurs du schisme. Ses efforts pour rétablir la sécurité et la viabilité sur les routes, pour rendre l'activité au commerce et à l'industrie, pour ramener l'aisance dans les finances, l'ordre dans l'administration, pour rédiger un code de lois civiles approprié à nos mœurs, pour organiser enfin dans toutes ses parties la société française, n'avaient été ni moins constants ni moins heureux.

Cette race de brigands qui s'était formée des déserteurs des armées et des soldats licenciés de la guerre civile, qui poursuivait les propriétaires riches dans les campagnes, les voyageurs sur les grandes routes, pillait les caisses publiques, et jetait la terreur dans le pays, venait d'être réprimée avec la dernière rigueur. Ces brigands avaient choisi pour se répandre le moment où les armées, portées presque toutes à la fois au dehors, avaient privé l'intérieur des forces nécessaires à sa sécurité. Mais depuis la paix de Lunéville et le retour d'une partie de nos troupes en France, la situation n'était plus la même. De nombreuses colonnes mobiles, accompagnées d'abord de commissions militaires, et plus tard de ces tribunaux spéciaux dont nous avons raconté l'établissement, avaient parcouru les routes en tous sens, et châtié avec la plus impitoyable énergie ceux qui les infestaient. Plusieurs centaines d'entre eux avaient été fusillés en six mois, sans qu'aucune réclamation s'élevât en faveur de scélérats, restes impurs de la guerre civile. Les autres, complétement découragés, avaient remis leurs armes et fait leur soumission. La sécurité était rétablie sur les grands chemins, et tandis qu'aux mois de janvier et de février 1801 on pouvait à peine voyager de Paris à Rouen, ou de Paris à Orléans, sans courir le danger d'être égorgé, on pouvait à la fin de cette même année traverser la France entière sans être exposé à aucun accident. C'est à peine si dans le fond de la Bretagne ou dans l'intérieur des Cévennes il subsistait encore quelques restes de ces bandes. Elles allaient être bientôt complétement dispersées.

On a vu précédemment comment dix années de troubles avaient presque interrompu la viabilité en France ; comment l'ancienne corvée avait été remplacée par la taxe des barrières ; comment, sous le régime de cette taxe incommode et insuffisante à la fois, les routes étaient tombées dans un état de complète dégradation ; comment enfin le Premier Consul, en nivôse dernier, avait consacré un subside extraordinaire à réparer vingt des principales chaussées qui traversaient le sol de la République. Il avait lui-même veillé à l'emploi de ce subside, et par une attention de tous les moments excité au plus haut degré le zèle des ingénieurs. Chacun de ses aides

de camp, ou des grands fonctionnaires qui voyageaient en France, était interrogé par lui pour savoir si ses ordres étaient exécutés. Les fonds avaient été votés cette année un peu tard; la fin de cette même année avait été pluvieuse, et de plus la main-d'œuvre manquait généralement. C'était la conséquence de défrichements soudains et immenses, et surtout d'une longue guerre civile. Ces causes diverses avaient retardé les travaux; l'amélioration cependant était remarquable. Le Premier Consul venait de consacrer un nouveau subside pris sur l'an x (1801 et 1802), à la réparation de quarante-deux autres routes. Ce subside, emprunté aux fonds généraux du Trésor, devait s'ajouter au produit de la taxe. En comptant 2 millions non employés en l'an ix, 10 millions d'extraordinaire imputés sur l'an x, 16 provenant de la taxe, la somme totale consacrée à l'entretien des routes pour l'année courante devait être de 28 millions. C'était deux ou trois fois plus qu'on ne leur avait affecté aux époques antérieures. Aussi les réparations marchaient-elles avec une grande rapidité, et tout annonçait que dans le courant de 1802 les chemins seraient ramenés en France à un état de parfaite viabilité.

Des ordres étaient donnés pour la création de nouvelles communications entre les diverses parties de la France ancienne et nouvelle. Quatre grandes routes se préparaient entre l'Italie et la France. Celle du Simplon, mentionnée plusieurs fois, avançait rapidement. On avait déjà mis la main à celle qui devait réunir le Piémont et la Savoie par le mont Cenis. Une troisième par le mont Genèvre, unissant le Piémont et le midi de la France, était ordonnée. Les ingénieurs parcouraient les lieux pour arrêter les projets. La réparation de la grande route du col de Tende, traversant les Alpes Maritimes, était entreprise. Ainsi la barrière des Alpes allait se trouver comme abaissée entre la France et l'Italie, au moyen de ces quatre voies, praticables pour les plus gros transports civils et militaires. Le miracle du passage du Saint-Bernard devenait inutile pour l'avenir quand il faudrait courir au secours de l'Italie.

Le canal de Saint-Quentin s'exécutait. Le Premier Consul était allé voir lui-même le canal de l'Ourcq, et avait ordonné la reprise des travaux. Le canal d'Aigues-Mortes à Beaucaire, confié à une compagnie, était en cours d'exécution. Le gouvernement avait encouragé la compagnie en lui faisant de vastes concessions de terrain. Les ponts nouveaux sur la Seine, concédés à une association de capitalistes, étaient presque achevés. Ces nombreuses et belles entreprises attiraient vivement l'attention publique. Les esprits, toujours vifs en France, se détournaient avec une sorte d'entraînement des grandeurs de la guerre vers les grandeurs de la paix.

Déjà pendant l'an ix (1800-1801) le commerce avait repris un grand essor, bien que la guerre maritime eût encore régné pendant tout le cours de cette année. Les importations, qui avaient été en l'an viii de 325 millions seulement, étaient montées en l'an ix à 417. C'était une augmentation de plus d'un quart, dans l'espace d'une seule année. Cette augmentation était due à deux causes : la consommation rapidement accrue des denrées coloniales, et l'introduction en quantité considérable des matières premières propres aux fabriques, telles que cotons bruts, laines, huiles : ce qui était le signe évident de la renaissance de nos manufactures. Les exportations s'étaient ressenties beaucoup moins de ce mouvement général d'accroissement, parce que notre commerce extérieur n'était pas encore rétabli en l'an ix (1800-1801), et parce qu'il fallait bien d'ailleurs que la fabrication des produits en devançât l'exportation. Cependant la somme des exportations, qui ne s'était élevée en l'an viii qu'à 271 millions, montait en l'an ix à 305. Cette augmentation de 34 millions était due particulièrement à des sorties extraordinaires de nos vins et de nos eaux-de-vie, ce qui avait excité à Bordeaux une grande activité commerciale. On remarquera aussi quelle différence avaient produite, entre nos exportations et nos importations, ces dix années de guerre maritime, puisque nous venions de recevoir 417 millions de valeurs, et que nous n'en avions exporté que 305. Mais la restauration de nos manufactures devait bientôt combler cette différence.

Les soieries du Midi commençaient à refleurir. Lyon, la ville favorite du Premier Consul, se livrait de nouveau à sa belle industrie. Sur quinze mille ateliers consacrés autrefois au tissage des soies, il n'en était resté que deux mille en activité pendant le temps de nos troubles. Sept mille étaient déjà rétablis. Lille, Saint-Quentin, Rouen, participaient au même mouvement, et les ports de mer qui allaient être débloqués préparaient de nombreux armements. Le Premier Consul, de son côté, faisait pour le rétablissement de nos colonies des préparatifs dont on verra bientôt l'objet et l'étendue.

On avait voulu se rendre compte de l'état dans lequel la Révolution laissait la France, sous le rapport de l'agriculture et de la population. Les recherches statistiques, impossibles lorsque des administrations collectives géraient les affaires provinciales, étaient devenues praticables depuis l'institution des préfectures et des sous-préfectures. On avait ordonné des recensements, qui avaient donné des résultats singuliers, confirmés du reste par les conseils généraux de département, assemblés pour la première fois en l'an ix. Le travail relatif à la population était alors achevé pour 67 départements, sur les 102 dont la France se composait en 1801. La population, qui dans ces 67 départements s'élevait à 21,176,243 habitants en 1789, s'élevait à 22,297,443 en 1800. C'était une augmentation de onze cent mille âmes, c'est-à-dire d'environ un dix-neuvième. Ce résultat, peu croyable, s'il n'avait été confirmé par les déclarations d'une foule de conseils généraux, prouvait qu'après tout le mal produit par les grandes révolutions sociales est plus apparent que réel, sous le rapport matériel du moins, et que bientôt d'ailleurs le bien efface le mal avec une rapidité prodigieuse. L'agriculture était en progrès presque partout. La suppression des capitaineries avait été extrêmement utile dans la plupart des provinces. Si, en détruisant le gibier, elle avait détruit l'une des jouissances les plus avouables des

classes riches, elle avait d'autre part délivré l'agriculture de vexations ruineuses. La vente d'une quantité de grandes terres avait amené des défrichements considérables, et mis en valeur une partie du sol auparavant improductive. Beaucoup de biens d'Eglise, passés des mains d'un usufruitier négligent aux mains d'un propriétaire intelligent et actif, augmentaient chaque jour la masse des produits agricoles. La révolution qui s'est faite chez nous dans la propriété territoriale, et qui, en la divisant en mille mains, a si prodigieusement augmenté le nombre des propriétaires, ainsi que l'étendue des terrains cultivés, cette révolution s'accomplissait dans ce moment, et donnait déjà des résultats immenses. Sans doute les procédés de la culture n'étaient pas encore sensiblement améliorés, mais l'exploitation du sol s'était étendue d'une manière extraordinaire.

Les forêts, soit de l'Etat, soit des communes, se ressentaient du désordre administratif des derniers temps. C'était un des objets auxquels il était urgent de pourvoir, car on défrichait les terres plantées en bois, et on ne respectait ni les propriétés de l'Etat ni celles des particuliers. L'administration des finances, saisie d'une grande quantité de forêts par la confiscation des biens des émigrés, ne savait pas encore les surveiller et les exploiter avec avantage. Beaucoup de propriétaires, ou absents, ou intimidés, abandonnaient la défense des bois dont ils étaient possesseurs, les uns réellement, les autres fictivement pour le compte des familles proscrites. C'était la conséquence d'un état de choses qui allait heureusement cesser. Le Premier Consul avait donné à la conservation de la richesse forestière de la France une attention particulière, et avait déjà commencé à rétablir l'ordre et le respect des propriétés. Un code rural était demandé partout, afin de prévenir les dommages causés par les troupeaux.

La nouvelle institution des préfets et des sous-préfets, créée par la loi de pluviôse an VIII, avait produit des résultats immédiats. Au désordre, à la négligence des administrations collectives, avaient succédé la régularité, la promptitude d'exécution, conséquences prévues et nécessaires de l'unité du pouvoir. Les affaires de l'Etat et des communes en avaient également profité, car elles avaient enfin trouvé des agents qui s'en occupaient avec une application suivie. La confection des rôles et la perception de l'impôt, autrefois si négligées, n'étaient en retard nulle part. On commençait aussi à mettre de l'ordre dans les revenus et les dépenses des communes. Cependant plusieurs parties de leur administration étaient encore en souffrance. Les hôpitaux, par exemple, étaient tombés dans un état déplorable. L'anéantissement d'une portion de leurs revenus par la vente de leurs biens, par la privation de beaucoup de perceptions abolies, les réduisait à la plus extrême détresse. On avait, pour quelques villes, imaginé l'octroi, et essayé en petit le rétablissement des contributions indirectes. Mais ces octrois, encore mal assis, n'étaient ni suffisants ni assez généralement employés. Le service des enfants trouvés se ressentait aussi de la perturbation générale. On voyait une quantité d'enfants abandonnés, que la charité publique ne recueillait plus, ou qui étaient confiés à de malheureuses nourrices dont les gages n'étaient point payés. On redemandait presque partout les anciennes sœurs hospitalières pour le service des hôpitaux.

Les registres de l'état civil, enlevés aux prêtres et confiés aux officiers municipaux, étaient fort mal tenus. Il fallait, pour mettre l'ordre dans cette partie de l'administration, si importante pour l'état des familles, non-seulement le zèle et la vigilance des administrateurs, mais l'amélioration de la loi, encore insuffisante ou mal faite. C'était l'un des objets que devait régler le Code civil, actuellement en discussion au Conseil d'Etat.

On se plaignait de la trop grande division des communes, de leur nombre infini, et on demandait la réunion de beaucoup d'entre elles. Cette belle administration française, qui maintenant est achevée, et surpasse en régularité, en précision, en vigueur, toutes les administrations de l'Europe, s'organisait ainsi rapidement sous la main créatrice et toute-puissante du Premier Consul. Il avait imaginé un moyen des plus efficaces pour être instruit de tout, et pour apporter à cette vaste machine les perfectionnements dont elle était susceptible. Il avait chargé quelques-uns des conseillers d'Etat, les plus capables, de parcourir la France, et d'observer sur les lieux mêmes la marche de l'administration. Ces conseillers, arrivés dans les départements principaux, y appelaient les préfets des départements voisins, les chefs des divers services, et y tenaient des conseils, dans lesquels on leur révélait les difficultés qui n'avaient pu être prévues d'avance, les obstacles inattendus qui surgissaient de la nature des choses, les lacunes des lois ou des règlements qu'on avait faits depuis dix ans. Ils examinaient en même temps si cette hiérarchie de préfets, sous-préfets, maires, fonctionnait avec ordre et facilité; si les individus étaient bien choisis, s'ils se montraient pénétrés des intentions du gouvernement, s'ils étaient, comme lui, fermes, laborieux, impartiaux, dégagés de tout esprit de parti. Ces tournées produisaient le meilleur effet. Les conseillers en mission stimulaient le zèle des fonctionnaires, et rapportaient au Conseil d'Etat des lumières utiles, soit pour la décision des affaires courantes, soit pour la confection ou le perfectionnement des règlements administratifs. Encouragés surtout par l'énergie du Premier Consul, ils n'hésitaient pas à lui dénoncer les agents ou faibles, ou incapables, ou animés d'un mauvais esprit.

La sollicitude du Premier Consul ne se bornait pas à cette revue du pays par les conseillers d'Etat en tournée. Les nombreux aides de camp dépêchés par lui, tantôt aux armées, tantôt dans les ports de mer, pour y communiquer l'énergie de ses volontés, avaient ordre, chemin faisant, de tout observer et de tout rapporter à leur général. Les colonels Lacuée, Lauriston, Savary, envoyés à Anvers, Boulogne, Brest, Rochefort, Toulon, Gênes, Otrante, avaient mission à leur retour de s'arrêter dans chaque lieu, de voir, d'écouter, et de prendre des notes sur toutes choses : état des routes, mouvement des affaires commerciales, conduite des fonctionnaires, vœux

des populations, opinion publique. Aucun n'y manquait, aucun ne craignait de dire la vérité à un chef juste et tout-puissant. Ce chef, qui ne songeait alors qu'à faire le bien, parce que ce bien, infini dans son étendue et sa diversité, suffisait pour absorber l'ardeur de son âme, accueillait avec empressement la vérité qu'il avait provoquée, et en faisait courageusement son profit, soit qu'il fallût frapper un fonctionnaire coupable, réparer une lacune dans les institutions nouvelles, soit qu'il fallût porter son attention sur un objet qui avait échappé jusqu'alors à ses infatigables regards [1].

Un spectacle frappait en ce moment tous les yeux, c'était la discussion du Code civil dans le sein du Conseil d'Etat. Le besoin de ce code était certainement le plus urgent des besoins de la France. L'ancienne législation civile, composée de droit féodal, de droit coutumier, de droit romain, ne convenait plus à une société révolutionnée de fond en comble. Les anciennes lois sur le mariage, celles qu'on avait

[1] Voici quelques échantillons des instructions données à ses aides de camp en mission :

Au citoyen Lauriston, aide de camp.

« Paris, 7 pluviôse an IX (27 janvier 1801).

» Vous partirez, citoyen, pour vous rendre à Rochefort. Vous visiterez dans le plus grand détail le port et l'arsenal, en vous adressant à cet effet au préfet maritime.

» Vous me rapporterez des mémoires sur les objets suivants :

» 1° Le nombre d'hommes, dans le plus exact détail, qui se trouvent sur les deux frégates qui partent, et l'inventaire de tous les objets d'artillerie ou autres que ces frégates auraient à bord. Vous resterez à Rochefort jusqu'à ce qu'elles soient parties.

» 2° Combien reste-t-il de frégates en rade?

» 3° Un rapport particulier sur chacun des vaisseaux *le Foudroyant*, *le Duguay-Trouin* et *l'Aigle*. Dans quel temps chacun de ces vaisseaux sera-t-il prêt à mettre à la voile?

» 4° Un rapport particulier sur chacune des frégates *la Vertu*, *la Cybèle*, *la Volontaire*, *la Thétis*, *l'Embuscade* et *la Franchise*.

» 5° L'état de tous les fusils, pistolets, sabres, boulets, qui seraient arrivés dans ce port pour les expéditions maritimes.

» 6° Existe-t-il dans les magasins des vivres de la marine de quoi en donner pour six mois à six vaisseaux de guerre, indépendamment des trois ci-dessus nommés?

» 7° Enfin a-t-on pris toutes les mesures pour recruter les matelots et faire arriver de Bordeaux et Nantes les vivres, cordages, et tout ce qui est nécessaire à l'armement d'une escadre?

» Si vous prévoyiez rester à Rochefort plus de six jours, vous m'enverriez par la poste votre premier rapport. Vous ne manquerez pas de faire connaître au préfet que je suis dans l'opinion que le ministre de la marine a pris toutes les mesures pour que neuf vaisseaux puissent partir de Rochefort au commencement de ventôse. Vous sentez que ceci doit être dit en grand secret au préfet.

» *Vous profiterez de toutes les circonstances pour recueillir dans tous les lieux où vous passerez des renseignements sur la marche des administrations et sur l'esprit public.*

» Si le départ des frégates est retardé, je vous autorise à aller à Bordeaux et à revenir par Nantes. Vous m'apporterez un mémoire sur les trois frégates en armement.

» Je vous salue.

» BONAPARTE. »

Au citoyen Lacuée, aide de camp.

« Paris, 9 ventôse an IX (28 février 1801).

» Vous vous rendrez, citoyen, en toute diligence à Toulon. Vous remettrez la lettre ci-jointe au contre-amiral Ganteaume. Vous verrez tous les vaisseaux de l'escadre, ainsi que l'arsenal : vous aurez soin de vous assurer par vous-même de la force et du nombre des vaisseaux anglais qui bloqueraient le port de Toulon. S'il est moindre que celui du contre-amiral Ganteaume, vous l'engagerez à ne se point laisser bloquer par une force inférieure.

» Si les circonstances décident le général Ganteaume à continuer sa mission, vous l'engagerez à prendre à Toulon le plus de troupes qu'il pourra porter. Vous verrez à cet effet le commandant militaire pour lever tous les obstacles, et que les troupes lui soient fournies.

» Vous ferez sentir au contre-amiral Ganteaume que l'on a, en général, un peu blâmé sa course sur Mahon, parce qu'elle a réveillé l'attention de l'amiral Warren, dont le seul but était de défendre Mahon.

» Si le contre-amiral Ganteaume se décide à achever sa mission, vous resterez à Toulon quatre jours après son départ.

» Si, au contraire, les nouvelles de la mer faisaient penser qu'il resterait trop longtemps, vous reviendrez à Paris, *après avoir passé quinze jours à Toulon*, *six à Marseille*, *quatre à Avignon*, *et cinq ou six à Lyon*.

» Vous aurez soin de me rapporter l'état de tout ce qui est embarqué sur chaque vaisseau ; l'état des bâtiments et frégates expédiés de Toulon depuis le 1er vendémiaire de l'an IX ; l'état de l'arsenal, *et des notes sur les fonctionnaires publics du pays où vous passerez, ainsi que de l'esprit qui y règne.*

» Vous profiterez de tous les courriers qu'expédiera le préfet maritime pour me donner des nouvelles de l'escadre, de la mer et des Anglais.

» Vous encouragerez par vos discours tous les capitaines de vaisseau, en leur faisant sentir de quel immense intérêt pour la paix générale est leur expédition.

» Je vous salue.

» BONAPARTE. »

Au citoyen Lauriston.

« Paris, 30 pluviôse an X (19 février 1802).

» J'ai reçu, citoyen, vos différentes lettres et votre dernière du 25 pluviôse. Je vous prie de prendre en secret des renseignements sur l'administration des vivres, dont le service paraît exciter des plaintes.

» A votre retour, sachez me rapporter un état détaillé sur les marchandises du Nord qu'a fournies dans le courant de l'an X la compagnie Lechi. Elle prétend en avoir dans ce moment pour 1,700,000 francs en magasin.

» Quelle est la quantité de bois qui est arrivée du Havre depuis la paix, et travaille-t-on enfin à l'achèvement des cinq vaisseaux qui sont en construction?

» En repassant à Lorient, voyez combien il y a de vaisseaux en construction, et le temps où chacun d'eux pourra prendre la mer. Visitez tous les canonniers et grenadiers garde-côtes, afin de pouvoir me rendre compte quelle espèce d'hommes ce sont, et ce qu'il sera possible d'en faire au moment de la paix définitive.

» Enfin voyez à Nantes de vous assurer des marchandises du Nord qui ont été reçues en l'an X, et ce qu'il reste encore de chanvre ; si le transport des bois à Brest est en activité. *Arrêtez-vous deux jours à Vannes pour prendre sur l'esprit public les observations convenables.*

» Dans toutes ces observations tâchez de voir par vous-même, et sans le conseil des autorités.

» Sachez me dire quelle réputation le nommé Charron a laissée à Lorient, et restez-y trois ou quatre jours *afin d'observer la marche de l'administration dans ce port.*

» *Enfin ne laissez échapper aucune circonstance de voir par vous-même et de fixer votre opinion sur l'administration civile, maritime et militaire.*

» *Informez-vous dans chaque département quelle apparence a la récolte prochaine.*

» J'imagine que vous m'apporterez des notes sur la manière dont les troupes sont soldées, habillées, et sur la tenue des principaux hôpitaux de terre.

» Je vous salue.

» BONAPARTE. »

improvisées depuis sur le divorce et les successions, ne convenaient ni au nouvel état de la société ni à un ordre de choses moral et régulier. Une commission, composée de MM. Portalis, Tronchet, Bigot de Préameneu et Malleville, avait rédigé un projet de code civil. Ce projet avait été envoyé à tous les tribunaux, pour qu'ils en fissent l'objet de leur examen et de leurs observations. En conséquence de cet examen et de ces observations, le projet avait été modifié, et soumis enfin au Conseil d'Etat, qui venait de le discuter article par article, pendant plusieurs mois. Le Premier Consul, assistant à chacune de ces séances, avait déployé, en les présidant, une méthode, une clarté, souvent une profondeur de vues, qui étaient pour tout le monde un sujet de surprise. Habitué à diriger des armées, à gouverner des provinces conquises, on n'était pas étonné de le trouver administrateur, car cette qualité est indispensable à un grand général; mais la qualité de législateur avait chez lui de quoi surprendre. Son éducation sous ce rapport avait été promptement faite. S'intéressant à tout parce qu'il comprenait tout, il avait demandé au consul Cambacérès quelques livres de droit, et notamment les matériaux préparés sous la Convention pour la rédaction du nouveau Code civil. Il les avait dévorés, comme ces livres de controverse religieuse dont il s'était pourvu lorsqu'il s'occupait du Concordat. Bientôt classant dans sa tête les principes généraux du droit civil, joignant à ces quelques notions rapidement recueillies, sa profonde connaissance de l'homme, sa parfaite netteté d'esprit, il s'était rendu capable de diriger ce travail si important, et il avait même fourni à la discussion une large part d'idées justes, neuves, profondes. Quelquefois une connaissance insuffisante de ces matières l'exposait à soutenir des idées étranges; mais il se laissait bientôt ramener au vrai par les savants hommes qui l'entouraient, et il était leur maître à tous, quand il fallait tirer du conflit des opinions contraires la conclusion la plus naturelle et la plus raisonnable. Le principal service que rendait le Premier Consul, c'était d'apporter à l'achèvement de ce beau monument un esprit ferme, une volonté de travail soutenue, et par là de vaincre les deux grandes difficultés devant lesquelles on avait échoué jusqu'alors, la diversité infinie des opinions, et l'impossibilité de travailler avec suite, au milieu des agitations du temps. Quand la discussion, comme il arrivait souvent, avait été longue, diffuse, obstinée, le Premier Consul savait la résumer, la trancher d'un mot, et, de plus, il obligeait tout le monde à travailler en travaillant lui-même des journées entières. On imprimait et on publiait le procès-verbal de ces séances remarquables. Cependant, avant de le livrer au *Moniteur,* le consul Cambacérès avait soin de le revoir, et de supprimer ce qui pouvait n'être pas convenable à publier, soit que le Premier Consul eût émis des opinions quelquefois singulières, ou traité des questions de mœurs avec une familiarité de langage qui ne devait pas aller au delà de l'enceinte d'un conseil intime. Il ne restait donc dans les procès-verbaux que la pensée quelquefois rectifiée, souvent décolorée, mais toujours frappante, du Premier Consul. Le public en était saisi, et s'habituait à le considérer comme l'unique auteur de ce qui se faisait de bon et de grand en France. Il prenait même une sorte de plaisir à voir législateur celui qu'il avait vu général, diplomate, administrateur, et constamment supérieur dans ces rôles si divers.

Le premier livre du Code civil était achevé, et c'était un des projets nombreux qui allaient être soumis au Corps législatif. La pacification de la France et sa réorganisation intérieure marchaient donc du même pas. Bien que tout le mal ne fût pas réparé, que tout le bien ne fût pas accompli, cependant la comparaison du présent avec le passé remplissait les âmes de satisfaction et d'espérance. Tout le bien accompli, on l'attribuait au Premier Consul, et on avait raison, car, d'après le témoignage de son collaborateur assidu, le consul Cambacérès, il dirigeait l'ensemble, soignait lui-même les détails, et *faisait encore plus dans chaque partie, que ceux à qui elle était spécialement confiée.*

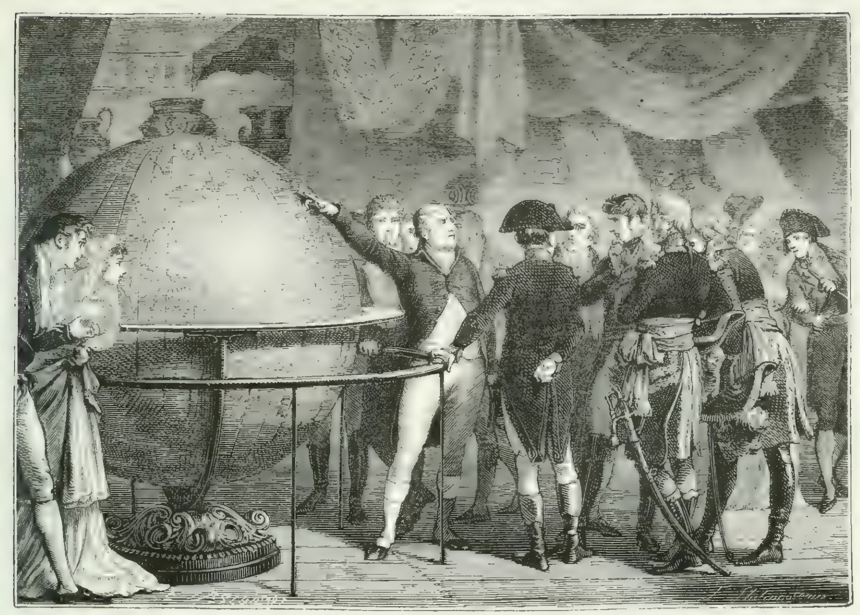
L'homme qui a régi la France de 1799 à 1815 a eu dans sa carrière des jours de gloire enivrants, sans doute; mais certainement ni lui ni la France, qu'il avait séduite, n'ont traversé des jours pareils, des jours où la grandeur fût accompagnée de plus de sagesse, et surtout de cette sagesse qui fait espérer la durée. Il venait de donner, après la victoire, la paix la plus belle, et celle qu'il n'a jamais obtenue depuis, la paix maritime; il avait donné après le chaos l'ordre le plus complet; il avait laissé encore une certaine liberté, non pas toute la liberté désirable, mais celle du moins qui était possible le lendemain d'une révolution sanglante; il n'avait fait à tous les partis que du bien; excepté la déportation des cent et quelques proscripteurs révolutionnaires frappés sans jugement après la machine infernale, il avait respecté les lois; et cet acte lui-même, coupable parce qu'il était illégal, on n'y pensait pas dans cette immensité de bien. L'Europe enfin, réconciliée avec la République, sentant sans le dire qu'elle avait eu tort en voulant se mêler d'une révolution qui ne la regardait pas, et que la grandeur inouïe de la France était la juste conséquence d'une agression injuste héroïquement repoussée, l'Europe venait avec empressement déposer ses hommages aux pieds du Premier Consul, heureuse de pouvoir dire pour sa dignité, qu'elle ne faisait la paix qu'avec un révolutionnaire plein de génie, restaurateur glorieux des principes sociaux.

Certes, il fallait s'en tenir aux merveilles de ces premiers temps, et l'histoire, en parlant de ce règne, eût dit que rien de plus grand, de plus complet ne s'était vu sur la terre. Tout cela était écrit sur le visage empressé, admirateur, de ces hommes de tous les rangs, de toutes les nations, qui se pressaient autour du Premier Consul. Une affluence extraordinaire d'étrangers étaient accourus à Paris, pour voir la France, pour voir le général Bonaparte; et la plupart d'entre eux se faisaient présenter à lui par les ministres de leur gouvernement.

Sa cour, car il s'en était fait une, sa cour était à la fois militaire et civile, sévère et élégante. Il y avait ajouté quelque chose depuis l'année précédente; il avait composé une maison militaire pour lui et les Consuls, et donné un entourage princier à madame Bonaparte.

La garde consulaire avait été formée de quatre bataillons d'infanterie, forts de douze cents hommes chacun, les uns de grenadiers, les autres de chasseurs, et de deux régiments de cavalerie, le premier de grenadiers à cheval, le second de chasseurs à cheval. Les uns et les autres étaient composés des plus beaux, des plus vaillants soldats de l'armée. Une artillerie nombreuse et bien servie complétait cette garde, et en faisait une véritable division de guerre, pourvue de toutes armes, s'élevant à environ six mille hommes. Un brillant état-major commandait cette troupe superbe. Il y avait un colonel par bataillon, et un général de brigade par deux bataillons réunis. Quatre officiers généraux, un d'infanterie, un de cavalerie, un d'artillerie, un du génie, commandaient alternativement le corps entier pendant une décade, et faisaient le service auprès des Consuls. C'était un corps d'élite, dans lequel les meilleurs soldats trouvaient une récompense de leur bonne conduite, qui entourait le gouvernement d'un éclat conforme à son caractère guerrier, et qui, le jour des batailles, offrait une réserve invincible. On se souvient que le bataillon des grenadiers de la garde consulaire avait presque sauvé l'armée à Marengo. A cet état-major particulier de la garde consulaire le Premier Consul avait ajouté un gouverneur militaire pour le palais des Tuileries, accompagné de deux officiers d'état-major, sous le titre d'adjudants. Ce gouverneur était l'aide de camp Duroc, toujours employé dans les missions délicates. Aucun officier n'était plus propre à faire régner dans le palais du gouvernement l'ordre et la bienséance qui convenaient aux goûts du Premier Consul et à l'esprit du temps. Il fallait tempérer cet appareil tout militaire par un certain appareil civil. Un conseiller d'Etat, M. Benezech, avait été chargé pendant la première année de présider aux réceptions, et d'accueillir avec les égards convenables soit les ministres étrangers, soit les grands personnages admis auprès des Consuls. Quatre officiers civils, sous le titre de préfets du palais, remplacèrent dans cet office le conseiller d'Etat Benezech. Quatre dames du palais furent données à madame Bonaparte, pour l'aider à faire les honneurs du salon du Premier Consul. Dès qu'il fut connu que cette nouvelle organisation du palais se préparait, de nombreuses prétentions s'élevèrent, même parmi les familles appartenant à ce que l'on appelait l'ancien régime. Ce ne fut pas encore la haute noblesse, celle qui remplissait autrefois les appartements de Versailles, qui se présenta pour solliciter : le moment de se soumettre n'était pas venu pour elle. Ce furent toutefois des familles distinguées du temps passé, n'ayant point marqué dans l'émigration, et se rapprochant les premières d'un gouvernement puissant, qui par sa gloire rendait le service auprès de lui honorable pour tout le monde. Le général Bonaparte choisit pour préfets du palais M. Benezech, qui en avait déjà rempli les fonctions, MM. Didelot et de Luçay, sortis de l'ancienne finance, M. de Rémusat, de la magistrature. Les quatre dames du palais chargées d'en faire les honneurs à côté de madame Bonaparte, furent mesdames de Luçay, de Lauriston, de Talhouet et de Rémusat. Les personnages les plus dénigrants des salons émigrés de Paris n'avaient rien à dire quant à la convenance de ces choix; et les hommes raisonnables, qui ne veulent des cours que ce que la bienséance rend nécessaire, n'avaient point à critiquer cette organisation militaire et civile. Il faut, en effet, dans une république comme dans une monarchie, garder le palais des chefs de l'Etat, et l'entourer de l'appareil imposant de la force publique; il faut dans l'intérieur de ce palais des hommes, des femmes, choisis, qui en fassent les honneurs soit aux étrangers illustres, soit aux citoyens distingués qui sont admis auprès des premiers magistrats de la république. Dans cette mesure, la cour du Premier Consul était imposante et digne. Elle recevait une certaine grâce de sa femme et de ses sœurs, toutes remarquables ou par les manières, ou par l'esprit, ou par la beauté. Nous avons parlé ailleurs des frères du Premier Consul; c'est le moment de faire connaître ses sœurs. La sœur aînée du Premier Consul, madame Elisa Baciocchi, peu remarquable par la figure, l'était beaucoup par l'esprit, et attirait autour d'elle les hommes de lettres les plus distingués du temps, tels que MM. Suard, Morellet, Fontanes. La seconde, Pauline Bonaparte, celle qui avait épousé le général Leclerc, et qui épousa depuis un prince Borghèse, était l'une des plus belles personnes de son temps. Elle n'avait pas encore provoqué la médisance, autant qu'elle le fit plus tard, et si sa conduite inconsidérée affligeait quelquefois son frère, la tendresse passionnée qu'elle ressentait pour lui le touchait et désarmait sa sévérité. La troisième, Caroline Murat, qui avait épousé le général de ce nom, ambitieuse et belle, enivrée de la fortune de son frère, cherchant à en attirer sur elle et sur son époux la meilleure part, était l'une des femmes de cette cour nouvelle qui lui donnaient le plus de mouvement et d'élégance. Madame Bonaparte les dominait toutes par sa position d'épouse du Premier Consul, et charmait par sa bonne grâce les Français et les étrangers admis dans le palais du gouvernement. Les rivalités inévitables, et déjà visibles, entre les membres de cette famille si voisine du trône, étaient contenues par le général Bonaparte, qui, tout en aimant ses proches, traitait avec une rudesse militaire ceux qui troublaient la paix qu'il voulait voir régner autour de lui.

Un événement de quelque importance venait de se passer dans la famille consulaire, c'était le mariage d'Hortense de Beauharnais avec Louis Bonaparte. Le Premier Consul, qui chérissait tendrement les deux enfants de sa femme, avait voulu marier Hortense de Beauharnais avec Duroc, croyant qu'un penchant réciproque rapprochait ces deux jeunes cœurs; mais ce mariage, peu favorisé par madame Bonaparte, ne s'était pas réalisé. Madame Bona-



Parir. Typ. H. Plon.

Le Premier Consul et M. Fox visitant les salles du Louvre. (P. 362.)

parte, toujours tourmentée par la crainte d'un divorce, depuis qu'elle n'espérait plus avoir des enfants, imagina de marier sa propre fille avec l'un des frères de son époux, se flattant que les enfants qui naîtraient de cette union, tenant par deux liens à la fois au nouveau chef de la France, pourraient lui servir d'héritiers; Joseph Bonaparte était marié; Lucien vivait d'une manière peu régulière, et se conduisait en ennemi de sa belle-sœur; Jérôme expiait sur la flotte quelques écarts de jeunesse. Louis était le seul propre aux vues de madame Bonaparte. Elle le choisit. Il était sage, instruit, mais morose, et peu assorti par le caractère à la femme qu'on lui destinait. Le Premier Consul, qui en jugeait ainsi, résista d'abord, céda ensuite, et consentit à un mariage qui ne devait pas faire le bonheur des deux époux, mais qui faillit un instant donner des héritiers à l'empire du monde.

La bénédiction nuptiale fut donnée par le cardinal Caprara, et dans une maison particulière, ainsi qu'on faisait alors pour toutes les cérémonies du culte, quand c'étaient des prêtres *insermentés* qui officiaient. Par la même occasion, on donna cette bénédiction au général Murat et à sa femme Caroline, lesquels ne l'avaient pas encore reçue, comme beaucoup d'autres maris et femmes de ce temps dont le mariage n'avait été contracté que devant le magistrat civil. Le général Bonaparte et Joséphine étaient dans le même cas. Celle-ci pressa vivement son mari d'ajouter le lien religieux au lien civil qui les unissait déjà, mais, soit prévoyance, soit crainte d'avouer au public le contrat incomplet qui le liait à madame Bonaparte, le Premier Consul ne voulut pas y consentir.

Telle était alors la famille consulaire, depuis famille impériale. Ces personnages, tous remarquables à divers titres, heureux de la gloire et de la prospérité du chef qui faisait leur grandeur, contenus par lui, et point encore gâtés par la fortune, présentaient un spectacle intéressant, qui n'affligeait pas les yeux comme cette cour directoriale dont le directeur Barras avait fait les honneurs pendant plusieurs années. Si quelques Français envieux ou dédaigneux, qui souvent étaient ses obligés, la poursuivaient de leurs sarcasmes, les étrangers, plus justes, lui payaient un tribut de curiosité et d'éloges.

Une fois par décade, comme nous l'avons dit

ailleurs, le Premier Consul recevait les ambassadeurs et les étrangers, qui lui étaient présentés par les ministres de leur nation. Il parcourait les rangs de l'assemblée toujours nombreuse, suivi de ses aides de camp. Madame Bonaparte venait après lui, accompagnée des dames du palais. C'était le même cérémonial qu'on observait dans les autres cours, avec un moindre cortége d'aides de camp et de dames d'honneur, mais avec l'incomparable éclat qui entourait le général Bonaparte. Deux fois par décade il invitait à dîner les personnages éminents de la France et de l'Europe, et une fois par mois il donnait dans la galerie de Diane un repas auquel cent conviés étaient quelquefois appelés. Ces jours-là il tenait cercle aux Tuileries dans la soirée, et admettait auprès de lui les hauts fonctionnaires, les ambassadeurs, les personnes de la haute société française qui se rapprochaient du gouvernement. Portant toujours le calcul dans les moindres choses, il prescrivait à sa famille certains costumes, pour en rendre l'usage général par l'imitation. Il ordonnait l'habit de soie, pour faire revivre autant que possible les soieries de Lyon. Il recommandait à sa femme l'étoffe connue sous le nom de *linon*, afin de favoriser les fabriques de Saint-Quentin[1]. Quant à lui, simple entre tous, il portait un modeste habit de chasseur de la garde consulaire. Il avait obligé ses collègues à porter l'habit brodé de consul, et à tenir cercle chez eux, pour y répéter, quoique avec moins d'éclat, ce qui se faisait aux Tuileries.

Cet hiver de 1801 à 1802 (an x) fut extrêmement brillant, par la satisfaction qui régnait dans toutes les classes, les unes heureuses de rentrer en France, les autres de jouir enfin d'une entière sécurité, les autres d'entrevoir dans la paix maritime des perspectives illimitées de prospérité commerciale. Les étrangers contribuèrent par leur affluence à l'éclat des fêtes de l'hiver. Parmi les personnages qui parurent à Paris à cette époque, il y en eut deux qui attirèrent l'attention générale : l'un était un Anglais illustre, l'autre un émigré dont le nom avait autrefois occupé la renommée.

L'Anglais illustre était M. Fox, l'orateur le plus éloquent de l'Angleterre; l'émigré fameux était M. de Calonne, l'ancien ministre des finances, dont l'esprit facile et fertile en expédients sut cacher quelques instants aux yeux de la cour de Versailles l'abîme vers lequel elle marchait à grands pas. M. Fox éprouvait une véritable impatience de voir l'homme pour lequel, malgré son patriotisme britannique, il se sentait un penchant irrésistible. Il vint à Paris immédiatement après la signature des préliminaires de paix, et fut présenté au Premier Consul par le ministre d'Angleterre. Il venait pour voir la France et son chef, mais aussi pour compulser nos archives diplomatiques, car le grand orateur whig occupait alors ses loisirs en écrivant l'histoire des deux derniers Stuarts. Le Premier Consul donna des ordres pour que toutes les archives fussent ouvertes à M. Fox, et lui fit un accueil qui aurait suffi pour ramener un ennemi, mais qui charma un ami qu'il s'était acquis par sa seule gloire. Le Premier Consul mit avec ce généreux étranger toute étiquette de côté, l'introduisit dans son intimité, eut avec lui de longs et fréquents entretiens, et sembla vouloir faire dans sa personne la conquête du peuple anglais lui-même. Souvent cependant ils furent d'un avis différent. M. Fox était doué de cette imagination vive qui fait les orateurs entraînants, mais son esprit n'était ni positif ni pratique. Il était plein de nobles illusions, que le Premier Consul, quoiqu'il eût autant d'imagination que de profondeur d'esprit, n'avait jamais partagées, ou du moins ne partageait plus. Le jeune général Bonaparte était désenchanté, comme on l'est après une révolution commencée au nom de l'humanité et naufragée dans le sang. Il n'avait conservé en lui qu'un seul des premiers enchantements de la Révolution, celui de la grandeur, et le poussait à l'excès. Il était trop peu libéral pour plaire au chef des whigs, et trop ambitieux pour plaire à un Anglais. L'un et l'autre se froissèrent donc quelquefois par des opinions contraires. M. Fox fit sourire le Premier Consul par une naïveté, par une inexpérience singulières chez un homme qui comptait plus de cinquante années. Le Premier Consul effraya quelquefois le patriotisme britannique de M. Fox par la grandeur de ses desseins trop peu dissimulés. Cependant ils se convinrent tous deux par l'esprit et par le cœur, et furent enchantés l'un de l'autre. Le Premier Consul mit un soin infini à faire voir à M. Fox Paris tout entier, et quelquefois voulut l'accompagner lui-même dans les établissements publics. Il y avait alors une exposition des produits de l'industrie française, qui était la seconde depuis la Révolution. Tout le monde était surpris des progrès de nos manufactures, lesquelles, au milieu du trouble général, participant cependant à la commotion imprimée aux esprits, avaient inventé une quantité de perfectionnements et de procédés nouveaux. Les étrangers en paraissaient vivement frappés, surtout les Anglais, bons juges en cette matière. Le Premier Consul conduisit M. Fox dans les salles de cette exposition, qui avaient été disposées dans la cour du Louvre, et jouit quelquefois de la surprise de son hôte illustre. M. Fox, au milieu des caresses dont il était l'objet, laissa échapper une saillie qui honore les sentiments et l'esprit de ce noble personnage, et qui prouve que chez lui la justice envers la France se conciliait avec le patriotisme le plus susceptible. Il y avait dans une des salles du Louvre un globe terrestre, fort grand, fort beau, destiné au Premier Consul, et artistement

[1] Voici une lettre écrite de Saint-Quentin au consul Cambacérès :

« Saint-Quentin, 21 pluviôse an IX (10 fevrier 1801).

» Les manufactures si intéressantes de la ville de Saint-Quentin et environs, qui employaient 70 mille ouvriers et faisaient rentrer en France plus de quinze millions de numéraire, ont dépéri des cinq sixièmes. L'on désirerait bien ici que nos dames missent le linon à la mode, sans donner aux mousselines cette préférence absolue. L'idée de ranimer une de nos manufactures les plus intéressantes et que nous possédons exclusivement, et de donner du pain à un si grand nombre de familles françaises, est bien faite, en effet, pour mettre à la mode les linons : d'ailleurs, n'y a-t-il pas assez longtemps que les linons sont en disgrâce? »

construit par le géographe Poirson. Un des personnages qui suivaient le Premier Consul, faisant tourner ce globe et posant la main sur l'Angleterre, dit assez maladroitement que l'Angleterre occupait bien peu de place sur la carte du monde. — Oui, s'écria M. Fox avec vivacité, oui, c'est dans cette île si petite que naissent les Anglais, et c'est dans cette île qu'ils veulent tous mourir ; mais, ajouta-t-il en étendant les bras autour des deux Océans et des deux Indes, mais pendant leur vie ils remplissent ce globe entier, et l'embrassent de leur puissance. — Le Premier Consul applaudit à cette réponse pleine de fierté et d'à-propos.

Le personnage qui, après M. Fox, occupait le plus l'attention publique, était M. de Calonne. C'était le prince de Galles qui avait sollicité et obtenu pour lui la permission de reparaître à Paris. M. de Calonne tenait depuis son arrivée un langage fort inattendu, et qui faisait sensation parmi les royalistes. Il ne voulait pas servir, disait-il, le gouvernement nouveau ; il ne le pouvait pas, attaché comme il l'avait été à la maison de Bourbon ; mais il devait dire la vérité à ses amis. Personne en Europe n'était capable de tenir tête au Premier Consul : généraux, ministres, rois, étaient ses inférieurs et ses dépendants. Les Anglais avaient passé pour lui de la haine à l'enthousiasme. Ce sentiment existait dans toutes les classes de la population britannique, et il y était extrême comme le sont tous les sentiments chez les Anglais. Il ne fallait donc pas compter sur l'Europe pour renverser le général Bonaparte. Il ne fallait pas non plus déshonorer la cause royaliste par d'odieux complots qui remplissaient d'horreur les honnêtes gens du monde entier. Il fallait se soumettre, tout espérer du temps, et de la double difficulté de gouverner la France sans la royauté, de fonder une royauté sans la famille de Bourbon. Les vicissitudes infinies des révolutions pouvaient seules faire naître des chances qui n'existaient pas aujourd'hui en faveur des princes exilés. Mais, quoi qu'il arrivât, il fallait tout attendre de la France seule, de la France éclairée, revenue à de meilleurs sentiments, mais rien de l'étranger ni des conspirations. Ce langage singulier à force de sagesse, surtout dans la bouche de M. de Calonne, causait un véritable étonnement, et faisait croire que M. de Calonne ne serait pas longtemps sans entrer en relations avec le gouvernement consulaire. Il avait vu le consul Lebrun, qui recevait les royalistes du consentement du Premier Consul, et s'était entretenu avec lui des affaires de la France. On disait même qu'il allait devenir pour les finances ce que M. de Talleyrand était pour la diplomatie, le grand seigneur rallié, prêtant son expérience, l'influence de son nom, au génie du Premier Consul. Il n'en était rien cependant. Il fallait au Premier Consul moins d'éclat d'esprit, mais plus d'application que n'en avait montré M. de Calonne, et il avait trouvé ce qu'il lui fallait dans M. Gaudin, qui avait introduit un ordre parfait dans nos finances. Néanmoins, sur ce simple bruit, une foule de solliciteurs, récemment rentrés en France, et voulant suppléer à leur fortune par des emplois, avaient entouré M. de Calonne, pensant qu'ils ne pouvaient pas choisir auprès du nouveau gouvernement un introducteur plus convenable, et qui justifiât mieux par son exemple leur adhésion au Premier Consul [1].

Qui croirait qu'en présence de tant de bien, ou déjà fait, ou près de se faire, il pût s'élever une opposition, et surtout une opposition vive ? Il s'en

[1] Il existait à Paris des agents des princes déchus, dont quelques-uns étaient gens d'esprit, et quelquefois assez bien informés. Ces agents faisaient des rapports presque quotidiens, dont j'ai parlé précédemment. Voici un extrait de ces rapports relativement à M. de Calonne :

« M. de Calonne est de retour à Paris depuis un mois environ. Avant de quitter l'Angleterre il a eu une conférence avec les ministres, et il en a été parfaitement accueilli. On lui a demandé si en retournant en France son projet n'était pas de rentrer aussi dans l'administration. Il a répondu que ses principes, sa conduite pendant la Révolution et son dévouement à la famille royale lui imposaient l'obligation de n'accepter aucune place des mains du nouveau gouvernement ; mais qu'attaché à la France par goût et par instinct, il ne refuserait point de donner des conseils, si on lui en demandait, et s'il les croyait avantageux à sa patrie.

» Son arrivée à Paris a fait une grande sensation. Il se voit tous les jours assiégé de visites et entouré de créatures, comme au moment le plus brillant de sa fortune et de son crédit. L'opinion qu'il va être élevé au ministère lui amène des nuées de solliciteurs ; et pour s'y dérober il a été obligé de fuir à la campagne. Il ne paraît pas cependant que cette opinion soit fondée : et si jamais elle se réalise, ce ne sera pas encore à présent. Tout ce qu'on sait, c'est qu'il devait être présenté, il y a quelques jours, à Bonaparte, et avoir une conférence secrète avec lui.

» Il voit tous ses anciens amis, et s'ouvre à eux avec une entière liberté. Témoin de la faiblesse et de la nullité des puissances étrangères, il ne croit pas qu'on puisse trouver en elles la moindre garantie contre l'invasion révolutionnaire, et bien moins encore une protection efficace pour la cause du Roi. Il répète ce que nous savions déjà depuis longtemps, que les hommes qui gouvernent en Europe sont des hommes sans moyens et sans caractère, qui ne connaissent point le temps où ils vivent, qui ne savent ni juger le présent ni pressentir l'avenir, et qui sont également dépourvus du courage qui fait entreprendre et de la fermeté qui sait persévérer. Il les regarde tous comme livrés à Bonaparte, tremblants devant lui, et prêts à exécuter humblement toutes ses volontés. Aussi est-il persuadé que ce n'est qu'en France qu'on peut travailler à la restauration de la monarchie, non en se mettant en avant, et en fomentant de sots et de ridicules complots, plus propres à déshonorer sa cause qu'à lui préparer de véritables succès ; mais en s'occupant, sans bruit et sans éclat, du soin de rétablir l'opinion, de détruire la prévention, d'affaiblir les craintes, de réunir tous les serviteurs du Roi, et de les tenir prêts à profiter en sa faveur de tous les événements que le cours naturel des choses doit amener.

» M. de Calonne assure qu'en Angleterre l'enthousiasme pour Bonaparte est non-seulement général, mais porté à un excès dont il est difficile de se faire une idée. La cour et la ville, la capitale et les provinces, toutes les classes de citoyens, depuis les ministres jusqu'aux artisans, tous s'empressent de publier ses louanges, et chantent à l'envi ses victoires et l'éclat de son pouvoir. Au reste, cet enthousiasme n'est pas particulier à l'Angleterre, toute l'Europe en est, pour ainsi dire, infectée. De toutes parts on accourt à Paris pour voir le grand homme au moins une fois en sa vie, et la police a été obligée de menacer d'arrestation des Danois qui avaient publiquement fléchi le genou devant lui toutes les fois qu'ils l'apercevaient.

» C'est là une des principales causes de sa force et de son immense pouvoir. Comment les Français oseraient-ils lutter contre lui tant qu'ils voient toutes les puissances européennes prosternées à ses pieds ? »

préparait une cependant, et des plus violentes, contre les œuvres les meilleures du Premier Consul. Ce n'était pas dans les partis extrêmes, radicalement opposés au gouvernement du Premier Consul, royalistes ou révolutionnaires, que cette opposition se préparait, mais dans le parti même qui avait désiré, secondé le renversement du Directoire, comme insuffisant, et appelé un gouvernement nouveau, qui fût à la fois habile et ferme. Les révolutionnaires subalternes, hommes de désordre et de sang, étaient contenus, soumis ou déportés, et s'enfonçaient chaque jour davantage dans leur obscurité, pour n'en plus sortir. Les scélérats du royalisme, depuis la machine infernale, avaient besoin de reprendre haleine, et se tenaient en repos. On venait d'ailleurs de faire passer par les armes une partie de ceux qui infestaient les grandes routes. Les royalistes de haut parage, tenant toujours des discours impertinents dans les salons de Paris, laissaient déjà voir néanmoins le penchant qui les amena plus tard à jouer, les hommes le rôle de chambellans, les femmes celui de dames d'honneur, dans le palais des Tuileries, que les Bourbons n'habitaient plus.

Mais le parti révolutionnaire modéré, appelé à composer le nouveau gouvernement, était divisé, comme il arrive à tout parti victorieux qui veut fonder un gouvernement, et qui se divise sur la manière de le constituer. Dès les premiers jours du Consulat, ce parti qui avait concouru de diverses manières au 18 brumaire, avait paru partagé en deux tendances contraires : l'une consistant à faire aboutir la Révolution à une république démocratique et modérée, comme celle que Washington venait d'établir en Amérique ; l'autre à la faire aboutir à une monarchie ressemblant plus ou moins à la monarchie anglaise, et, s'il le fallait même, à l'ancienne monarchie française, moins les préjugés d'autrefois, moins le régime féodal, plus la grandeur. On entrait dans la troisième année du gouvernement consulaire, et, suivant l'usage, les deux tendances allaient s'exagérant par la contradiction même. Les uns redevenaient presque des révolutionnaires violents, en voyant ce qui se faisait, en voyant l'autorité du Premier Consul s'accroître, les idées monarchiques se répandre, une cour se former aux Tuileries, le culte catholique restauré ou près de l'être, les émigrés rentrés en foule. Les autres devenaient presque des royalistes d'autrefois, tant ils étaient pressés de réagir et de refaire une monarchie, tant ils étaient disposés à s'accommoder même d'un despotisme éclairé, pour tout résultat de la Révolution. En fait de despotisme éclairé, celui qui s'élevait en ce moment en France avait tant de génie, procurait un si doux repos, que la séduction était grande. Cependant la contradiction était poussée à ce point de part et d'autre, qu'une crise devait bientôt s'ensuivre.

Le Tribunat, agité les sessions précédentes, tantôt pour des lois de finances, tantôt pour les tribunaux spéciaux, l'était cette année bien davantage à l'aspect de tout ce qui se passait, à la vue de ce gouvernement marchant si vite à son but. Le Concordat surtout l'indignait comme l'acte le plus contre-révolutionnaire qui se pût imaginer. Le Code civil n'était pas, suivant lui, assez conforme à l'égalité. Ces traités de paix eux-mêmes, qui contenaient la grandeur de la France, lui déplaisaient dans leur rédaction, comme on le verra bientôt.

M. Sieyès, en voulant empêcher toute agitation au moyen de ses précautions constitutionnelles, n'en avait, comme on le voit, empêché aucune, car les constitutions ne créent pas les passions humaines et ne sauraient les détruire ; elles ne sont que la scène sur laquelle ces passions se produisent. En plaçant tout le sérieux, toute l'activité des affaires dans le Conseil d'Etat ; le bruit, la parole, la critique vaine dans le Tribunat ; en réduisant celui-ci au rôle de plaider pour ou contre les actes du gouvernement, devant un Corps législatif réduit à répondre par oui ou par non ; en plaçant au-dessus un Sénat oisif, qui, à de grands intervalles, élisait les hommes chargés de jouer ces deux rôles assez vains dans les deux assemblées législatives ; en choisissant le personnel du gouvernement dans le même sens ; en plaçant les hommes propres aux affaires dans le Conseil d'Etat, les hommes propres à la parole, enclins au bruit, dans le Tribunat, les fatigués obscurs dans le Corps législatif, les fatigués d'un ordre élevé dans le Sénat, M. Sieyès n'avait guère empêché les passions du temps d'éclater ; il y avait même ajouté, il faut le dire, une certaine jalousie des corps entre eux. Le Tribunat sentait la vanité déclamatoire de son rôle ; le Corps législatif sentait le ridicule de son silence ; et contenait d'ailleurs beaucoup d'anciens prêtres sortis des ordres, organisés par l'abbé Grégoire en une opposition silencieuse, mais gênante. Le Sénat lui-même, dont M. Sieyès avait voulu faire un vieillard opulent et tranquille, n'était pas aussi tranquille qu'il l'avait supposé. Ce corps était quelque peu ennuyé de sa dignité oisive, car les sénateurs étaient privés de fonctions publiques, et leur puissance électorale, si rarement exercée, était loin d'occuper leur temps. Tous ensemble jalousaient le Conseil d'Etat, qui partageait seul avec le Premier Consul la gloire des grandes choses qui s'accomplissaient chaque jour

Ainsi, cette société, que M. Sieyès avait cru assoupir dans une espèce de régime aristocratique, à l'exemple de Venise ou de Gênes, s'agitait encore comme un malade qui a un reste de fièvre, et pouvait être soumise, contenue par un maître, mais point endormie d'un paisible sommeil, ainsi que l'avait espéré son auteur.

Et, chose singulière, M. Sieyès, inventeur de tous ces arrangements constitutionnels, en vertu desquels il régnait tant d'activité d'un côté, si peu de l'autre, M. Sieyès arrivait à se fatiguer de sa propre inaction. Modéré et même monarchique dans ses opinions, il aurait dû approuver les actes du Premier Consul ; mais des causes, les unes inévitables, les autres accidentelles, commençaient à les brouiller. Ce grand esprit spéculatif, réduit à tout voir, à ne rien faire, devait jalouser le génie actif et puissant qui allait chaque jour s'emparant de la France et du monde. M. Sieyès dans les ma-

gnifiques œuvres du général Bonaparte voyait déjà le germe de ses fautes futures, et, s'il ne le disait pas encore très-hautement, il l'indiquait quelquefois par son silence, ou par un trait de son langage, profond comme sa pensée. Peut-être des ménagements de tous les instants auraient pu le calmer, le rattacher au Premier Consul. Mais celui-ci s'était un peu trop tôt regardé comme quitte envers M. Sieyès par le don de la terre de Crosne, et d'ailleurs, absorbé par ses travaux immenses, il avait trop négligé l'homme supérieur qui lui avait si noblement cédé la première place au 18 brumaire. M. Sieyès, oisif, jaloux, blessé, trouvait à redire même dans l'immensité du bien présent, et se montrait morose, froidement improbateur. Le Premier Consul n'était pas assez maître de son humeur pour laisser tous les torts à ses adversaires. Il parlait cavalièrement de la métaphysique de M. Sieyès, de son ambition impuissante, et tenait à ce sujet mille propos, immédiatement répétés et envenimés par les malveillants. M. Sieyès avait à ses côtés quelques amis, tels que M. de Tracy, esprit distingué, mais point religieux, philosophe original dans une école qui l'était peu, caractère respectable ; M. Garat, philosophe disert, plus prétentieux que profond ; M. Cabanis, voué à l'étude de l'homme matériel, et ne voyant rien au delà des bornes de la matière ; M. Lanjuinais, dévot sincère, honnête homme véhément, qui avait noblement défendu les Girondins, et qui aujourd'hui s'échauffait volontiers à l'idée de résister au nouveau César. Ils entouraient M. Sieyès, et formaient dans le Sénat une opposition déjà sensible. Le Concordat leur paraissait, à eux comme à beaucoup d'autres, la preuve la plus frappante d'une contre-révolution prochaine.

Le Premier Consul, voyant la France et l'Europe enchantées de ses œuvres, ne comprenait guère que les seuls improbateurs de ces mêmes œuvres se trouvassent précisément autour de lui. Dépité de cette opposition, il appelait les opposants du Sénat des idéologues, menés par un boudeur qui regrettait l'exercice du pouvoir dont il était incapable ; il appelait les gens du Tribunat des brouillons, auxquels il saurait bien rompre en visière, et prouver qu'on ne l'effrayait pas avec du bruit ; il appelait les mécontents plus ou moins nombreux du Corps législatif, des prêtres défroqués, des jansénistes, que l'abbé Grégoire, d'accord avec l'abbé Sieyès, cherchait à organiser en opposition contre le gouvernement ; mais il disait qu'il briserait toutes ces résistances, et qu'on ne l'arrêterait pas facilement dans le bien qu'il voulait accomplir. N'ayant pas vécu dans les assemblées, il ignorait cet art de ménager les hommes que César lui-même, si puissant qu'il fût, ne négligeait pas, et qu'il avait appris dans le Sénat de Rome. Le Premier Consul exprimait son déplaisir publiquement, audacieusement, avec le sentiment de sa force et de sa gloire, et n'écoutait guère le sage Cambacérès, qui, fort expérimenté dans le maniement des assemblées, lui conseillait vainement la mesure et les égards. — Il faut, répondait le Premier Consul, prouver à ces gens-là qu'on ne les craint pas ; et ils auront peur à condition qu'on n'ait pas peur soi-même. — C'était déjà, comme on le voit, les mœurs, les idées de la royauté pure, à mesure qu'on approchait du moment où la monarchie allait devenir inévitable.

L'opposition n'éclatait pas seulement dans les corps de l'Etat, mais dans l'armée. La masse de l'armée, comme la masse de la nation, sensible aux grands résultats obtenus depuis deux ans, était entièrement dévouée au Premier Consul. Toutefois, parmi les chefs se trouvaient des mécontents, les uns sincères, les autres seulement jaloux. Les mécontents sincères étaient les révolutionnaires de bonne foi, qui voyaient avec peine le retour des émigrés, et l'obligation prochaine d'aller montrer leurs uniformes dans les églises. Les mécontents par jalousie étaient ceux qui voyaient avec chagrin un égal, les ayant surpassés d'abord en gloire, près maintenant de devenir leur maître. Les premiers appartenaient davantage à l'armée d'Italie, qui avait toujours été franchement révolutionnaire ; les seconds, à l'armée du Rhin, calme, modérée, mais un peu envieuse.

Les chefs de l'armée d'Italie, généralement dévoués au Premier Consul, mais ardents dans leurs sentiments, n'aimant ni les prêtres ni les émigrés, se plaignaient qu'on voulût faire d'eux des gens d'Eglise, et disaient tout cela dans la langue originale et peu séante des soldats. Augereau, Lannes, mauvais politiques, mais guerriers héroïques, surtout le second, qui était un homme de guerre accompli, se permettaient les plus étranges discours. Lannes, devenu commandant en chef de la garde consulaire, en administrait la caisse avec une prodigalité connue et autorisée par le Premier Consul. Un hôtel richement défrayé servait à l'état-major de cette garde. Lannes y tenait table ouverte pour tous ses camarades, et là, dans des festins soldatesques, se répandait en invectives contre la marche du gouvernement. Le Premier Consul n'avait pas à craindre que le dévouement de ces soldats oisifs en fût altéré à son égard. Au premier signal, il était sûr de les retrouver tous, et Lannes plus qu'aucun autre. Cependant il était dangereux de laisser aller plus loin ces têtes et ces langues, et il manda Lannes chez lui. Celui-ci habitué à une grande familiarité avec son général en chef, se permit quelques emportements, bientôt réprimés par la tranquille supériorité du Premier Consul. Il s'en alla malheureux de sa faute, malheureux du mécontentement qu'il avait encouru. Dans un mouvement d'honorable susceptibilité, il voulut payer les dépenses qui avaient pesé sur la caisse de la garde, du consentement du Premier Consul. Mais ce général, qui avait tant fait la guerre en Italie, ne possédait presque rien. Augereau, tout aussi inconsidéré, mais excellent cœur, lui prêta une somme qui composait tout son avoir, et lui dit : Tiens, prends cet argent, va trouver cet ingrat pour lequel nous avons versé notre sang, rends-lui ce qui est dû à la caisse, et ne soyons plus ses obligés, ni les uns ni les autres. — Le Premier Consul ne permit pas à ses anciens compagnons d'armes, héros et enfants tout à la fois, de s'af-

franchir de leur affection envers lui. Il les dispersa. Lannes fut destiné à une ambassade avantageuse, celle du Portugal. C'est le consul Cambacérès qui fut chargé de cet arrangement. Augereau eut ordre d'être plus circonspect à l'avenir, et de retourner à son armée.

Cependant ces scènes, fort exagérées par la malveillance, qui les propageait en les défigurant, produisaient sur l'opinion publique, notamment dans les provinces, un effet fâcheux. Nulle part elles ne valaient un improbateur au Premier Consul, auquel on était disposé à donner raison contre toute opposition; mais elles inspiraient l'inquiétude, et faisaient craindre des difficultés graves pour le pouvoir dont on invoquait l'établissement [1].

Ces scènes avec les officiers de l'armée d'Italie étaient des scènes d'amis, brouillés un jour, s'embrassant le lendemain. Elles avaient quelque chose de plus sérieux avec les généraux du Rhin, plus froids et plus haineux. Malheureusement une division funeste commençait à éclater entre le général en chef de l'armée d'Italie et le général en chef de l'armée du Rhin, entre le général Bonaparte et le général Moreau.

Moreau, depuis la campagne d'Autriche, dont il devait le succès, du moins en partie, au Premier Consul, qui lui avait donné à commander la plus belle armée de la France, Moreau passait pour le second général de la République. Au fond personne ne se trompait sur sa valeur : on savait bien que c'était un esprit médiocre, incapable de grandes combinaisons, et entièrement dépourvu de génie politique. Mais on s'appuyait sur ses qualités réelles de général sage, prudent et vigoureux, pour en faire un capitaine supérieur, et capable de tenir tête au vainqueur de l'Italie et de l'Egypte. Les partis ont un merveilleux instinct pour découvrir les faiblesses des hommes éminents. Ils les flattent, ou les offensent tour à tour, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé l'issue par laquelle ils peuvent pénétrer dans leur cœur, pour y introduire leurs poisons. Ils avaient bientôt trouvé le côté faible de Moreau, c'était la vanité. Ils lui avaient, en le flattant, inspiré contre le Premier Consul une jalousie fatale qui devait le perdre un jour. Pour surcroît de malheur, Moreau venait de faire un mariage qui avait contribué à le jeter dans cette voie funeste. Les femmes des deux familles Bonaparte et Moreau s'étaient brouillées pour ces misères qui brouillent les femmes entre elles. Dans la famille de Moreau, on s'efforçait de lui persuader qu'il devait être le premier et non le second, que le général Bonaparte était mal disposé à son égard, qu'il cherchait à le déprécier et à lui faire jouer un rôle secondaire. Moreau, qui était dépourvu de caractère, n'avait que trop écouté ces dangereuses suggestions. Le Premier Consul cependant n'avait envers lui aucune espèce de tort; il l'avait, au contraire, comblé de distinctions de tout genre; il avait affecté d'en dire plus de bien qu'il n'en pensait, surtout à propos de la bataille de Hohenlinden, qu'il proclamait publiquement comme un chef-d'œuvre d'art militaire, tandis qu'en secret il la regardait plutôt comme une bonne fortune que comme une combinaison savante et réfléchie. Toujours enfin il l'avait traité avec des égards étudiés, connaissant ses faiblesses, et sachant le parti qu'on ne manquerait pas de tirer du moindre défaut de soin. Mais dès que Moreau se fut donné les premiers torts, il ne resta pas en arrière, et, avec la promptitude ordinaire de son caractère, il se hâta de les égaler. Un jour il offrit à Moreau de le suivre à une revue; Moreau refusa sèchement, pour n'être pas confondu dans l'état-major du Premier Consul, et donna pour excuse qu'il n'avait pas de cheval à monter. Le Premier Consul, blessé de ce refus, lui rendit bientôt la pareille. A l'une des grandes fêtes qu'on avait fréquemment l'occasion de donner, tous les hauts fonctionnaires étaient invités à un dîner aux Tuileries. Moreau était à la campagne; mais, revenu la veille pour une affaire, il se rendit auprès du consul Cambacérès pour s'entretenir avec lui de l'objet qui l'amenait. Celui-ci, qui s'occupait sans cesse à concilier, accueillit Moreau de son mieux. Surpris de le voir à Paris, il courut avertir le Premier Consul, et le pressa vivement d'inviter le général en chef de l'armée du Rhin au grand dîner du lendemain. — Il m'a fait un refus public, répondit le Premier Consul, je ne m'exposerai pas à en recevoir un second. — Rien ne put le vaincre, et, le lendemain, tandis que tous les généraux et les hauts fonctionnaires de la République étaient aux Tuileries assis à la table du Premier Consul, Moreau se vengea d'avoir été négligé en allant publiquement, et en habit civil, dîner dans un des restaurants les plus fréquentés de la capitale, avec une troupe d'officiers mécontents. Ce fait fut très-remarqué, et produisit un effet des plus fâcheux.

A partir de ce jour, c'est-à-dire de l'automne de 1801, les généraux Bonaparte et Moreau se témoignèrent une extrême froideur. Tout le monde le sut bientôt, et les partis hostiles se hâtèrent d'en profiter. Ils se mirent à exalter le général Moreau aux dépens du général Bonaparte, et cherchèrent à remplir ces deux cœurs du poison de la haine. Ces dé-

[1] Voici le passage d'une lettre de M. de Talleyrand, qui quelque temps après s'était rendu à Lyon pour l'organisation de la consulte italienne :

« Lyon, 7 nivôse an x (28 décembre 1801).

» Général,

» J'ai l'honneur de vous informer de mon arrivée à Lyon aujourd'hui à une heure et demie du matin. La route de Bourgogne, à six ou huit lieues près, n'est pas très-mauvaise, et les préfets placés sur cette ligne de communication ont profité du mouvement d'enthousiasme que répand l'espérance de votre passage, pour faire suivre avec activité les travaux de la réparation des routes. Partout où j'ai trouvé quelques communes, quelques habitations, j'ai entendu des *vive Bonaparte*. Pendant les dix dernières lieues que j'ai faites au milieu de la nuit, chacun venait sur mon passage une lumière à la main pour répéter les mêmes mots. C'est une expression que vous êtes constamment destiné à entendre.

» L'histoire du général Lannes s'était répandue et paraissait occuper beaucoup : le sous-préfet d'Autun, un citoyen d'Avallon m'en avaient parlé, mais avec des circonstances diverses, que des lettres de Paris leur avaient rapportées comme anecdotes. J'ai eu de nouveau occasion de remarquer à quel point tout ce qui a trait à votre personne s'empare de l'attention publique et devient sur-le-champ l'occupation de la France. »

tails paraîtront peut-être bien au-dessous de la dignité de l'histoire; mais tout ce qui fait connaître les hommes, les petitesses déplorables même des plus grands, est digne de l'histoire; car tout ce qui peut instruire lui appartient. On ne saurait trop avertir les personnages considérables de la futilité des motifs qui les brouillent souvent, surtout quand leurs divisions deviennent celles de la patrie.

L'ouverture de la session de l'an x eut lieu le 1er frimaire (22 novembre 1801), d'après le vœu même de la Constitution, qui la fixait à ce jour-là. Certes, si jamais on a dû être fier de se présenter à une assemblée législative, c'est avec ce qu'apportait alors le gouvernement consulaire. La paix conclue avec la Russie, l'Angleterre, les puissances allemandes et italiennes, le Portugal, la Porte, et conclue avec toutes ces puissances à de superbes conditions; un projet de conciliation avec l'Eglise, qui terminait les troubles religieux, et qui, en réformant l'Eglise française d'après les principes de la Révolution, obtenait cependant l'adhésion des orthodoxes aux conséquences de cette révolution; un Code civil, monument admiré depuis du monde entier; des lois d'une haute utilité sur l'instruction publique, sur la Légion d'honneur et sur une infinité d'autres matières importantes; des projets financiers qui plaçaient les dépenses et les revenus de l'Etat en parfait équilibre : quoi de plus complet, de plus extraordinaire, qu'un tel ensemble à offrir à une nation! Cependant toutes ces choses furent, comme on va le voir, fort mal accueillies.

La session du Corps législatif fut ouverte cette fois avec une certaine solennité. Le ministre de l'intérieur était chargé de présider à cette ouverture. On fit de part et d'autre quelques discours d'apparat, et on sembla vouloir imiter les formes usitées en Angleterre, quand le Parlement est ouvert par commissaires. Ce nouveau cérémonial, emprunté à une royauté constitutionnelle, fut remarqué avec malveillance par les opposants. Le Tribunat et le Corps législatif se constituèrent, et on commença ce genre de manifestations par lesquelles les assemblées révèlent volontiers leurs sentiments secrets, les choix de personnes. Le Corps législatif nomma pour son président M. Dupuis, l'auteur du livre fameux sur l'*Origine de tous les cultes*. M. Dupuis n'était pas aussi opposant que son livre aurait pu le faire croire, car il avait avoué au Premier Consul, en s'entretenant avec lui, que la réconciliation avec Rome était nécessaire; mais son nom avait une haute signification, dans un moment où le Concordat était l'un des principaux griefs allégués contre la politique consulaire. L'intention était facile à saisir, et elle fut comprise par le public, surtout par le Premier Consul, qui s'en exagéra même la portée.

Les deux assemblées exerçant la puissance législative, c'est-à-dire le Tribunat et le Corps législatif, étant constituées, trois conseillers d'Etat présentèrent l'exposé de la situation de la République. Cet exposé, dicté par le Premier Consul, était simple et noble sous le rapport du langage, magnifique sous le rapport des choses. Il fit sur l'opinion publique un effet profond. Puis, le lendemain, une nombreuse suite de conseillers d'Etat vint apporter une série de projets de loi que bien rarement un gouvernement a l'occasion de présenter à des chambres assemblées. C'étaient les projets destinés à convertir en lois les traités avec la Russie, avec la Bavière, avec Naples, avec le Portugal, avec l'Amérique, avec la Porte Ottomane. Le traité avec l'Angleterre, conclu préalablement à Londres sous forme de préliminaires de paix, allait recevoir, dans le congrès d'Amiens, la forme de traité définitif, et ne pouvait pas encore être soumis aux délibérations du Corps législatif. Quant au Concordat, on ne voulait pas l'exposer tout de suite à la mauvaise volonté des opposants. Le conseiller d'Etat Portalis vint lire ensuite un discours demeuré célèbre sur l'ensemble du Code civil. Les trois premiers titres de ce code furent en même temps apportés par trois conseillers d'Etat; le premier était relatif *à la publication des lois;* le second, *à la jouissance et à la privation des droits civils;* le troisième, *aux actes de l'état civil.*

Il semble qu'un tel programme de travaux législatifs aurait dû faire tomber toute opposition; cependant il n'en fut rien. Lorsque, suivant l'usage, ces projets furent communiqués au Tribunat, la communication du traité avec la Russie provoqua la scène la plus violente. L'article 3 de ce traité contenait une stipulation importante, que les deux gouvernements avaient imaginée pour se garantir contre les secrètes menées qu'ils auraient pu se permettre l'un à l'égard de l'autre, en cas de mauvaise volonté. Ils s'étaient promis, disait cet article 3, *de ne pas souffrir qu'aucun de leurs sujets se permît d'entretenir une correspondance quelconque, soit directe, soit indirecte, avec les ennemis intérieurs du gouvernement actuel des deux Etats, d'y propager des principes contraires à leurs constitutions respectives, ou d'y fomenter des troubles.* Le gouvernement français avait eu en vue les émigrés, le gouvernement russe avait eu en vue les Polonais. Rien n'était plus naturel qu'une telle précaution, surtout pour le gouvernement français, qui avait les Bourbons à craindre et à surveiller. Mais, en voulant qualifier les individus qui pourraient attenter au repos commun des deux pays, on avait employé le mot qui naturellement se présentait comme le plus fréquemment employé dans la langue diplomatique, c'était le mot *sujets.* On l'avait employé sans aucune intention, parce que c'est le mot ordinaire dans tous les traités, parce qu'on dit *les sujets* d'une république, aussi bien que *les sujets* d'une monarchie. A peine avait-on achevé la lecture du traité, que le tribun Thibaut, l'un des membres de l'opposition, demanda la parole. Il s'est glissé, dit-il, dans le texte de ce traité une expression inadmissible dans notre langue, et qui ne saurait y être supportée. Il s'agit du mot *sujets,* appliqué aux citoyens de l'un des deux Etats. Une république n'a point de sujets, mais des citoyens. C'est sans doute une erreur de rédaction, mais il est indispensable de la réparer. — Ces paroles produisirent une agitation fort vive, comme il arrive toujours dans une assemblée émue à l'avance, qui at-

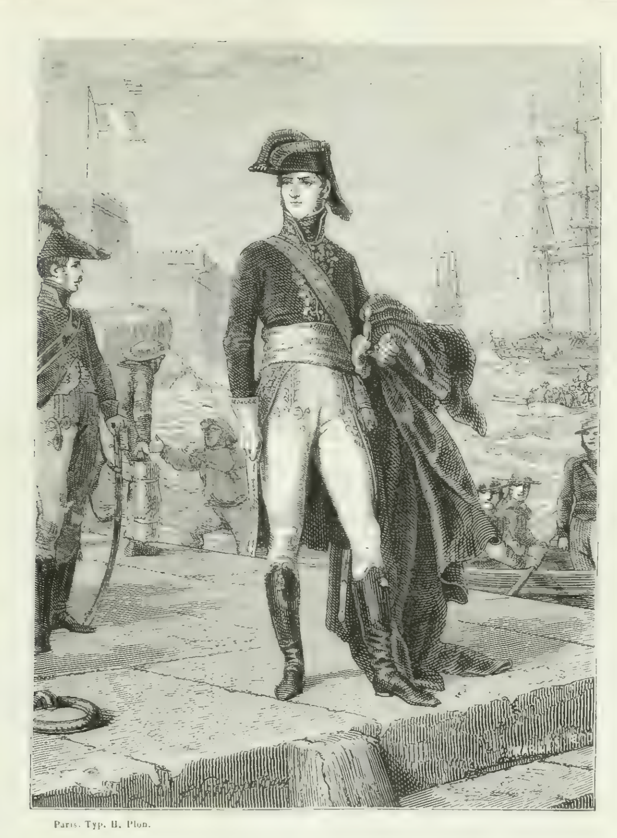
tend un événement, et que chaque circonstance, même légère, fait tressaillir, si elle touche aux objets qui préoccupent les esprits. Le président coupa court à l'explication qui allait s'engager, en faisant remarquer que la délibération n'était pas ouverte en ce moment, et que ces observations devaient être réservées pour le jour où, sur le rapport d'une commission, le traité présenté serait mis en discussion. Ce rappel au règlement empêcha le tumulte d'éclater à l'instant même, et une commission fut immédiatement nommée.

Cette manifestation accrut l'émotion qui régnait dans les grands corps de l'Etat, et irrita davantage le Premier Consul. Les manifestations par le moyen des élections de personnes continuèrent. Il y avait plusieurs places à remplir au Sénat. Une était vacante par la mort du sénateur Crassous; deux autres étaient à remplir en vertu de la Constitution. Cette Constitution, comme on doit s'en souvenir, n'avait d'abord pourvu qu'à soixante places de sénateurs sur les quatre-vingts qui formaient le nombre total du Sénat. Pour arriver à ce nombre, on devait en nommer deux par an pendant dix ans. C'était donc trois places à donner dans le moment, en comptant celle qui devenait vacante par la mort du sénateur Crassous. D'après la Constitution, le Premier Consul, le Corps législatif et le Tribunat présentaient chacun un candidat, et le Sénat choisissait ensuite entre les candidats présentés.

On commença les scrutins pour cet objet, soit au Corps législatif, soit au Tribunat. Au Tribunat, l'opposition portait M. Daunou, qui s'était publiquement brouillé avec le Premier Consul à l'occasion des tribunaux spéciaux, tant discutés à la session dernière. Il n'avait plus voulu reparaître au Tribunat, disant qu'il resterait étranger à tous les travaux législatifs *tant que durerait la tyrannie*. En effet, il avait tenu parole, et on ne l'avait plus aperçu. Les opposants avaient donc choisi M. Daunou comme le candidat le plus désagréable au Premier Consul. Les partisans décidés du gouvernement, dans ce même corps, portaient l'un des auteurs du Code civil, M. Bigot de Préameneu. Ni l'un ni l'autre ne l'emporta. La majorité des voix se réunit sur un candidat sans signification, le tribun Desmeuniers, personnage modéré, et qui, par ses relations, n'était pas étranger au Premier Consul. Mais le Corps législatif se prononça plus nettement, et nomma l'abbé Grégoire pour son candidat au Sénat. Ce choix, après la présidence déférée à M. Dupuis, était un redoublement de manifestation contre le Concordat. M. Bigot de Préameneu avait eu dans ce corps un certain nombre de voix, les deux cinquièmes à peu près.

Le Premier Consul voulut faire, de son côté, une proposition significative. Il aurait pu attendre que les deux corps chargés de présenter des candidats concurremment avec le pouvoir exécutif, eussent choisi ces candidats pour les deux places qui restaient à remplir. Il était probable que le Corps législatif et le Tribunat, ne voulant pas rompre définitivement avec un gouvernement aussi populaire que celui du Premier Consul, livrés d'ailleurs à ce mouvement oscillatoire des assemblées, qui reculent toujours le lendemain quand elles se sont trop avancées la veille, feraient des choix moins tranchés, et adopteraient même pour les deux candidatures restantes des noms acceptables par le gouvernement. Ainsi M. Desmeuniers, par exemple, était un choix que le Premier Consul pouvait parfaitement admettre, car il avait promis de le récompenser de ses services par une place de sénateur. Il était probable que le nom de M. Bigot de Préameneu sortirait de l'un des scrutins du Corps législatif ou du Tribunat. Le Premier Consul aurait pu alors présenter, pour son compte, ceux des candidats adoptés par ces assemblées qui lui auraient convenu le mieux, et, dans ce cas, un nom présenté par deux autorités sur trois avait presque la certitude d'être accueilli par la majorité du Sénat. Le consul Cambacérès conseillait cette conduite; mais c'était là un genre de ménagement dont on fait beaucoup usage dans le gouvernement représentatif, et qui répugnait souverainement au Premier Consul. Le général magistrat, étranger à cette forme de gouvernement, ne voulait pas se mettre ainsi à la suite du Corps législatif ou du Tribunat, et attendre leurs préférences pour manifester les siennes. En conséquence, il présenta immédiatement, non pas un candidat, mais trois à la fois, et il choisit trois généraux. Malgré les espérances données antérieurement à M. Desmeuniers, le Premier Consul, mécontent de lui, parce qu'il ne s'était pas prononcé assez haut dans les discussions déjà engagées sur le Code civil, l'écarta, et présenta les généraux Jourdan, Lamartillière et Berruyer. Il est vrai que ces généraux étaient parfaitement choisis pour la circonstance. Le général Jourdan avait paru contraire au 18 brumaire, mais il jouissait du respect universel, il se conduisait avec sagesse, et avait reçu depuis le gouvernement du Piémont. En le présentant au Sénat, le Premier Consul faisait preuve de la véritable impartialité qui convient à un chef de gouvernement. Quant au général Lamartillière, c'était le plus ancien officier de l'artillerie, et il avait fait toutes les campagnes de la Révolution. Le général Berruyer était un officier d'infanterie très-âgé, qui, après avoir pris part à la guerre de sept ans, venait d'être blessé dans les armées de la République. Ce n'étaient donc pas des créatures à lui que le général Bonaparte proposait de récompenser, mais de vieux serviteurs de la France sous tous les régimes. Cette conduite fière et cassante adoptée, on ne pouvait faire de plus dignes choix. Chose plus singulière encore, ils furent motivés dans un préambule. Le sens du préambule avait une haute signification. Vous avez la paix, disait le gouvernement au Sénat; vous la devez au sang que les généraux ont versé en cent batailles. Prouvez-leur, en les appelant dans votre sein, que la patrie n'est pas ingrate envers eux. —

Le Sénat s'assembla, et fut agité par beaucoup d'intrigues. M. Sieyès, qui vivait habituellement à la campagne, la quitta dans cette occasion, et vint se mêler à ces intrigues. On entraina beaucoup de bonnes gens, comme le vieux Kellermann, par



Paris. Typ. H. Plon.

Le général Leclerc. (P. 378.)

exemple, en leur disant que le Corps législatif, si on préférait son candidat, c'est-à-dire l'abbé Grégoire, payerait cette préférence en proposant pour la seconde place vacante le général Lamartillière, l'un des trois candidats du Premier Consul, et qu'alors, en nommant un peu plus tard ce général, on satisferait deux autorités en même temps, le Corps législatif et le gouvernement. Ces menées réussirent, et l'abbé Grégoire fut élu sénateur à une grande majorité.

Tandis que ces choix de personnes agitaient les esprits et causaient une grande joie aux opposants, les discussions dans le Corps législatif et le Tribunat prenaient le caractère le plus fâcheux. Le traité avec la Russie, à l'occasion du mot *sujets,* était devenu l'objet des plus violentes discussions dans la commission du Tribunat. M. Costaz, le rapporteur de cette commission, qui n'était point du parti des opposants, avait demandé quelques explications au gouvernement. Le Premier Consul l'avait reçu, lui avait expliqué le sens de l'article tant attaqué, lui avait fait connaître le motif de son insertion au traité, et, quant au mot *sujets,* lui avait prouvé, le Dictionnaire de l'Académie à la main, que ce mot, employé diplomatiquement, s'appliquait aux citoyens d'une république aussi bien qu'à ceux d'une monarchie. Il lui avait même raconté, pour achever son édification, divers détails sur les relations de la France avec la Russie touchant les émigrés. M. Costaz, convaincu par l'évidence de ces explications, fit son rapport dans un sens favorable à l'article en question; mais, intimidé par la violence du Tribunat, il blâma l'emploi du mot *sujets,* et raconta les choses d'une manière assez maladroite, qui pouvait donner à la Russie l'apparence d'un gouvernement faible, livrant les émigrés au Premier Consul, et au Premier Consul l'apparence d'un gouvernement persécuteur, poursuivant les émigrés jusque dans

leur asile le plus lointain. M. Costaz, comme il arrive souvent aux hommes circonspects, qui veulent ménager tous les partis à la fois, déplut également aux opposants et au Premier Consul, qu'il compromettait avec la Russie.

Le jour de la discussion arrivé, c'était le 7 décembre 1801 (16 frimaire), le tribun Jard-Panvilliers demanda que le débat eût lieu en comité secret. Cette proposition fort sage fut adoptée. Dès que les tribuns furent délivrés de la présence du public, qui leur était du reste peu favorable, ils se livrèrent aux plus inconcevables emportements. Ils voulaient absolument rejeter le traité, et en proposer le rejet au Corps législatif. Si jamais il y eut une folie coupable, c'était celle-là, car, pour un mot, juste d'ailleurs et parfaitement innocent, rejeter un traité pareil, si long, si difficile à conclure, et qui procurait la paix avec la première puissance du continent, c'était agir en insensés et en furieux. MM. Chénier et Benjamin Constant se livrèrent aux plus véhémentes déclamations. M. Chénier alla jusqu'à prétendre qu'il avait d'importantes choses à dire sur cette question, mais qu'il ne les dirait que lorsque la séance serait publique, car il voulait que la France entière pût les entendre. On lui répondit qu'il valait mieux commencer par les communiquer à ses propres collègues. Il recula cependant, et un tribun inconnu, homme simple et de bon sens, fit rentrer la raison dans les esprits par une courte allocution. Je n'entends rien, dit-il, à la diplomatie; je n'en sais ni l'art ni la langue. Mais je vois dans le traité proposé un traité de paix. Un traité de paix est une chose précieuse, qu'il faut adopter en entier, avec tous les mots qu'il renferme. Croyez que la France ne vous pardonnerait pas un rejet, et que la responsabilité qui pèserait sur vous serait terrible. Je demande donc que la discussion soit terminée, la séance rendue publique, et le traité mis immédiatement aux voix. — Après ces courtes paroles, débitées avec calme et simplicité, on allait voter, lorsqu'un des opposants demanda le renvoi au lendemain, à cause de l'heure fort avancée. Le renvoi fut adopté. Le lendemain le tumulte fut tout aussi grand que la veille. M. Benjamin Constant prononça un discours écrit, très-développé, très-subtil. M. Chénier déclama de nouveau avec violence, disant que cinq millions de Français étaient morts pour n'être plus *sujets*, et que ce mot devait rester enseveli dans les ruines de la Bastille. La majorité, fatiguée de ces violences, allait en finir, quand arriva une lettre du conseiller d'Etat Fleurieu, adressée au rapporteur Costaz. M. Costaz avait donné comme officielles les explications qu'il avait présentées dans son rapport, et avait voulu faire entendre qu'elles venaient du Premier Consul. Fournissez-en la preuve positive, lui avait-on répondu. Il avait alors provoqué une déclaration de M. Fleurieu, qui était le conseiller d'Etat chargé de soutenir le projet. Celui-ci, après avoir pris les ordres du Premier Consul, envoya la déclaration désirée, en la faisant suivre de beaucoup de rectifications, que le rapport de M. Costaz rendait indispensables, et qui ranimèrent le débat. M. Ginguené le termina par une proposition épigrammatique et peu séante. Reconnaissant qu'il était difficile pour un mot déplaisant de rejeter un traité de paix, il demanda d'émettre un vote motivé en ces termes : « Par » amour pour la paix, le Tribunat adopte le traité » conclu avec la cour de Russie. »

M. de Girardin, qui était un des membres les plus raisonnables et les plus spirituels du Tribunat, fit repousser toutes ces propositions, et décida l'assemblée à passer immédiatement aux voix. Après tout, la majorité du Tribunat voulait, par ses choix de personnes, donner au Premier Consul des signes de mécontentement, elle ne désirait pas entrer en lutte, surtout à propos d'un traité dont le rejet lui aurait valu l'animadversion publique. Il fut adopté par 77 voix contre 14. L'adoption au Corps législatif eut lieu sans tumulte, grâce à la forme de l'institution.

Cette scène fit dans Paris un effet pénible. On ne considérait pas le Premier Consul comme un ministre exposé à perdre la majorité, et on ne craignait pas pour son existence politique. On le considérait comme cent fois plus nécessaire qu'un roi ne le paraît dans une monarchie bien établie. Mais on voyait avec chagrin la moindre apparence de nouveaux troubles, et les amis d'une sage liberté se demandaient comment avec un caractère semblable à celui du général Bonaparte, comment avec une constitution dans laquelle on avait négligé d'admettre le pouvoir de dissolution, une telle lutte pourrait finir, si elle se prolongeait.

En effet, si la dissolution eût été possible, la difficulté eût été bientôt résolue, car la France convoquée n'eût pas réélu un seul des adversaires du gouvernement. Mais, obligés de vivre ensemble jusqu'au renouvellement par cinquième, les pouvoirs étaient exposés, comme sous le Directoire, à quelque violence des uns à l'égard des autres; et si pareille chose avait lieu, ce n'était évidemment ni le Tribunat ni le Corps législatif qui pouvait l'emporter. Il suffisait d'un acte de la volonté du Premier Consul pour mettre au néant et la Constitution et ceux qui en faisaient un tel usage. Aussi tous les hommes sages tremblaient-ils en voyant cet état de choses.

La discussion du Code civil ne fit qu'accroître ces craintes. Aujourd'hui que le temps a valu à ce Code l'estime universelle, on n'imaginerait pas toutes les critiques dont il fut l'objet à cette époque. Les opposants exprimaient d'abord un grand étonnement de trouver ce Code si simple, si peu nouveau. Comment, ce n'est que cela! disaient-ils; mais il n'y a dans ce projet aucune conception nouvelle, aucune grande création législative, qui soit particulière à la société française, qui puisse lui imprimer un caractère propre et durable : ce n'est qu'une traduction du droit romain ou coutumier. On a pris Domat, Pothier, les Institutes de Justinien : on a rédigé en français tout ce qu'ils contiennent; on l'a divisé en articles; on a lié ces articles par des numéros, bien plus que par une déduction logique; et puis on vient présenter cette compilation à la France comme un monument

qui a droit à son admiration et à ses respects! — MM. Benjamin Constant, Chénier, Ginguené, Andrieux, tous dignes de mieux employer leur esprit, raillaient les conseillers d'Etat, disaient que c'étaient des procureurs conduits par un soldat qui avaient fait cette plate compilation, fastueusement appelée le Code civil de France.

M. Portalis et les hommes de sens qui étaient ses collaborateurs répondaient qu'en fait de législation il ne s'agissait pas d'être original, mais clair, juste et sage; qu'on n'avait pas une société nouvelle à constituer, comme Lycurgue ou Moïse, mais une vieille société à réformer en quelques points, à restaurer en beaucoup d'autres; que le Droit français se faisait depuis dix siècles; qu'il était tout à la fois le produit de la science romaine, de la féodalité, de la monarchie et de l'esprit moderne, agissant ensemble pendant une longue durée de temps sur les mœurs françaises; que le Droit civil de la France, résultant de ces causes diverses, devait être assorti aujourd'hui à une société qui avait cessé d'être aristocratique pour devenir démocratique; qu'il fallait, par exemple, revoir les lois sur le mariage, sur la puissance paternelle, sur les successions, pour les dépouiller de tout ce qui répugnait au temps présent; qu'il fallait purger les lois sur la propriété de toute servitude féodale, rédiger cet ensemble de prescriptions dans un langage net, précis, qui ne donnât plus lieu aux ambiguïtés, aux contestations interminables, et mettre le tout dans un bel ordre; que c'était là le seul monument à élever, et que, si, contrairement à l'intention de ses auteurs, il arrivait qu'il surprît par sa structure, qu'il plût à quelques lettrés par des vues nouvelles et originales, au lieu d'obtenir la froide et silencieuse estime des jurisconsultes, il manquerait son but véritable, dût-il plaire à quelques esprits plus singuliers que sensés.

Tout cela était parfaitement raisonnable et vrai. Le Code, sous ce rapport, était un chef-d'œuvre de législation. De graves jurisconsultes, pleins de savoir et d'expérience, sachant parler la langue du Droit, et dirigés par un chef, soldat il est vrai, mais esprit supérieur, habile à trancher leurs doutes et à les soumettre au travail, avaient composé ce beau résumé du Droit français, purgé de tout droit féodal. Il était impossible de faire autrement ni mieux.

On pouvait, à la vérité, substituer çà et là, dans ce vaste code, un mot à un autre mot, transporter un article d'une place à une autre place; on le pouvait sans beaucoup de danger, mais sans beaucoup d'utilité aussi; et c'est là justement ce qu'aiment à faire même des assemblées bienveillantes, uniquement pour imprimer leur main sur l'œuvre qui leur est soumise. Quelquefois, en effet, après la présentation d'un projet de loi considérable, on voit des esprits médiocres et ignorants s'assembler autour d'une œuvre de législation, fruit d'une profonde expérience et d'un long travail, changer ceci, changer cela, d'un tout bien lié faire un tout informe et incohérent, sans relation avec les lois existantes et les faits réels. Ils agissent souvent ainsi sans esprit d'opposition, seulement par goût de retoucher l'œuvre d'autrui. Qu'on se figure des tribuns véhéments et peu instruits, s'exerçant de la sorte sur un code de quelques mille articles! c'était à y renoncer.

Le titre préliminaire essuya le premier débordement des critiques du Tribunat. Il avait été renvoyé à une commission dont le tribun Andrieux était le rapporteur. Ce titre contenait, sauf quelques différences de rédaction peu importantes, les mêmes dispositions qui ont définitivement prévalu, et qui forment aujourd'hui comme la préface de ce beau monument de législation. Le premier article était relatif à la promulgation des lois. On avait abandonné l'ancien système, en vertu duquel la loi n'était exécutoire qu'après l'enregistrement accordé par les parlements et les tribunaux. Ce système avait produit jadis la lutte des parlements et de la royauté, lutte qui avait été dans son temps un utile correctif de la monarchie absolue, mais qui aurait été un vrai contre-sens à une époque où il existait des assemblées représentatives, chargées d'accorder ou de refuser l'impôt. On avait substitué à ce système l'idée fort simple de faire promulguer la loi par le pouvoir exécutif, de la rendre exécutoire dans le chef-lieu du gouvernement vingt-quatre heures après sa promulgation, et dans les départements après un délai proportionné aux distances. Le second article interdisait aux lois tout effet rétroactif. Quelques grandes erreurs de la Convention sur ce sujet rendaient cet article utile et même nécessaire. Il fallait poser en principe que la loi ne pourrait jamais troubler le passé, et ne réglerait que l'avenir. Après avoir limité l'action des lois quant au temps, il fallait en limiter l'action quant aux lieux; dire quelles seraient les lois qui suivraient les Français hors du territoire de la France, et les obligeraient en tous lieux, comme celles qui réglaient, par exemple, les mariages et les successions; et quelles seraient les lois qui ne les obligeraient que sur le territoire de la France, mais, sur ce territoire, obligeraient les étrangers aussi bien que les Français. Les lois relatives à la police ou à la propriété devaient être dans cette dernière catégorie : c'était l'objet de l'article 3. L'article 4 obligeait le juge à juger, même quand la loi ne lui semblait pas suffisante. Ce cas venait de se rencontrer plus d'une fois, dans la transition d'une législation à l'autre. Souvent, en effet, les tribunaux, faute de lois, avaient été sincèrement embarrassés de prononcer; souvent aussi ils s'étaient frauduleusement soustraits à l'obligation de rendre la justice. La cour de cassation et le Corps législatif étaient encombrés de recours en interprétation des lois. Il fallait empêcher cet abus, en obligeant le juge à donner une décision dans tous les cas; mais il fallait en même temps l'empêcher de se constituer législateur. C'était l'objet de l'article 5, qui défendait aux tribunaux de décider autre chose que le cas spécial qui leur était soumis, et de prononcer par voie de disposition générale. Enfin le sixième et dernier article limitait la faculté naturelle qu'ont les citoyens de renoncer au bénéfice de certaines lois par des conventions particulières. Il rendait ab-

solues et impossibles à éluder les lois relatives à l'ordre public, à la constitution des familles, aux bonnes mœurs. Il décidait qu'on ne pouvait s'y soustraire par aucune convention particulière.

Ces dispositions préliminaires étaient indispensables, car il fallait bien dire quelque part, dans notre législation, comment les lois devaient être promulguées, à quel moment elles devenaient exécutoires, jusqu'où s'étendaient leurs effets quant au temps et quant aux lieux. Il fallait bien prescrire aux juges le mode général de l'application des lois, les obliger à juger, mais en leur interdisant de se constituer législateurs; il fallait enfin rendre immuables les lois qui constituent l'ordre social et la morale, et les soustraire aux variations des conventions particulières. Si ces choses étaient indispensables à écrire, où pouvait-on mieux le faire qu'en tête du Code civil, le premier, le plus général, le plus important de tous les Codes? Auraient-elles été mieux placées, par exemple, en tête d'un Code de commerce ou de procédure civile? Evidemment ces maximes générales étaient nécessaires, bien écrites et bien placées.

On se ferait difficilement aujourd'hui une idée des critiques dirigées par M. Andrieux contre le titre préliminaire du Code civil, au nom de la commission du Tribunat. D'abord, ces dispositions, suivant lui, pouvaient être placées partout; elles n'appartenaient pas plus au Code civil qu'à tout autre. Elles pouvaient, par exemple, se trouver en tête de la Constitution aussi bien qu'en tête du Code civil. Cela était vrai; mais puisqu'on n'avait pas songé à les mettre en tête de la Constitution, ce qui était naturel, car elles n'avaient aucun caractère politique, où les placer mieux que dans le Code qu'on pouvait appeler le Code social?

Secondement, l'ordre de ces six articles était arbitraire, suivant M. Andrieux. On pouvait faire du premier le dernier, et du dernier le premier. Ceci n'était pas tout à fait exact, et, en y regardant bien, il était facile de découvrir une véritable déduction logique dans la manière dont ils étaient disposés. Mais, en tout cas, qu'importait l'ordre de ces articles, si l'un était aussi bon que l'autre? Le meilleur ordre n'était-il pas celui que des jurisconsultes éminents, après le travail le plus consciencieux, avaient préféré? N'y avait-il pas assez de difficultés naturelles dans cette grande œuvre, sans y ajouter des difficultés puériles?

Enfin, suivant M. Andrieux, c'étaient des maximes générales, théoriques, appartenant plutôt à la science du droit qu'au droit positif, qui dispose et commande. Ceci était faux, car la forme de la promulgation des lois, la limite donnée à leurs effets, l'obligation pour les juges de juger et de ne pas réglementer, l'interdiction de certaines conventions particulières contraires aux lois, tout cela était impératif.

Ces critiques étaient donc aussi vaines que ridicules. Cependant elles touchèrent le Tribunat, qui les jugea dignes de la plus grande attention. Le tribun Thiessé trouva la disposition qui interdit aux lois tout effet rétroactif extrêmement dangereuse et contre-révolutionnaire. C'était, disait-il, rapporter jusqu'à un certain point les conséquences de la nuit du 4 août, car les individus nés sous le régime du droit d'aînesse et des substitutions pourraient dire que la loi nouvelle sur l'égalité des partages était rétroactive quant à eux, et dès lors nulle à leur égard.

De telles absurdités furent accueillies, et ce titre préliminaire fut rejeté par 63 voix contre 15. Les opposants, enchantés de ce début, voulurent poursuivre ce premier succès. D'après la Constitution, le Tribunat nommait trois orateurs pour soutenir, contre trois conseillers d'Etat, la discussion des lois devant le Corps législatif. MM. Thiessé, Andrieux, Favard, furent chargés de demander le rejet de ce titre préliminaire. Ils l'obtinrent à 142 voix contre 139.

Ce résultat, rapproché des divers votes sur les personnes, de la scène sur le mot *sujets*, était grave. On annonçait comme à peu près certain le rejet des deux autres titres déjà présentés, sur *la jouissance des droits civils*, et sur *la forme des actes de l'état civil*. Le rapport de M. Siméon sur *la jouissance et la privation des droits civils* concluait effectivement au rejet. M. Siméon, cet esprit ordinairement si sage, avait, entre différentes critiques, fait celle-ci : c'est que la loi proposée négligeait de dire que les enfants nés de Français dans les colonies françaises étaient Français de droit. Nous citons cette critique singulière, parce qu'elle avait excité chez le Premier Consul un étonnement mêlé de colère. Il convoqua le Conseil d'Etat pour aviser à ce qu'il y avait à faire dans cette occurrence. Fallait-il persister ou non dans la marche adoptée? fallait-il changer le mode de présentation au Corps législatif? ou bien convenait-il de différer ce grand ouvrage, si impatiemment attendu, et de le remettre à une autre époque? Le Premier Consul était exaspéré. — Que voulez-vous faire, s'écriait-il, avec des gens qui, avant la discussion, disaient que les conseillers d'Etat et les Consuls *n'étaient que des ânes*, et qu'il fallait leur jeter leur ouvrage à la tête? Que voulez-vous faire, quand un esprit tel que Siméon accuse une loi d'être incomplète, parce qu'elle ne déclare pas que les enfants nés de Français dans les colonies françaises sont Français? En vérité, on est confondu en présence de si étranges aberrations. Même avec la bonne foi apportée dans cette discussion au sein du Conseil d'Etat, nous avons eu la plus grande peine à nous mettre d'accord; comment y parvenir dans une assemblée cinq ou six fois plus nombreuse, et qui discute sans bonne foi? Comment rédiger un Code tout entier dans de pareilles conditions? J'ai lu le discours de Portalis au Corps législatif, en réponse aux orateurs du Tribunat : il ne leur a rien laissé à dire, *il leur a arraché les dents*. Mais quelque éloquent qu'on soit, parlât-on vingt-quatre heures de suite, on ne peut rien contre une assemblée prévenue, qui est résolue à ne rien entendre. —

Après ces plaintes, exprimées en un langage vif et amer, le Premier Consul demanda l'avis du Conseil d'Etat sur la meilleure manière de s'y prendre pour assurer l'adoption du Code civil par le Tribunat et le Corps législatif. Le sujet n'était pas nouveau dans le Conseil d'Etat. On y avait déjà prévu la difficulté,

et proposé divers moyens pour la résoudre. Les uns avaient imaginé de ne présenter que des principes généraux, sur lesquels le Corps législatif voterait, sauf à donner ensuite les développements par voie réglementaire. C'était peu admissible, car on comprend difficilement les principes généraux des lois et les développements rédigés séparément. Les autres proposaient un plan plus simple : c'était de présenter le Code entier en une seule fois. On n'aurait pas, disait-on, plus de peine pour les trois livres du Code qu'on n'en avait pour un seul. Les tribuns s'acharneraient sur les premiers titres, puis se fatigueraient et laisseraient aller le reste. La discussion se trouverait ainsi réduite par son immensité même. Cette conduite était la plus plausible et la plus sage. Malheureusement, pour qu'elle pût réussir, il manquait bien des conditions. On n'avait pas alors la faculté d'amender les propositions du gouvernement, ce qui permet ces petits sacrifices au moyen desquels on satisfait la vanité des uns, on désarme les scrupules des autres, en améliorant les lois. Il manquait aussi aux opposants un peu de cette bonne foi sans laquelle toute discussion grave est impossible; et enfin il manquait au Premier Consul lui-même cette patience constitutionnelle que l'habitude de la contradiction inspire aux hommes façonnés au gouvernement représentatif. Il n'admettait pas que le bien sincèrement voulu, et laborieusement préparé, pût être différé ou gâté, pour plaire à ce qu'il appelait des bavards.

Quelques esprits tranchants allèrent jusqu'à proposer de présenter le Code civil comme on présentait les traités, avec une loi d'acceptation à côté, et de le faire voter ainsi en bloc, par oui ou par non. Cette façon de faire était trop dictatoriale, et on n'y songea pas sérieusement.

Sur l'avis des membres les plus éclairés, Tronchet notamment, on conclut qu'il fallait attendre quel serait le sort des deux autres titres présentés au Tribunat. — Oui, dit le Premier Consul, nous pouvons risquer encore deux batailles. Si nous les gagnons, nous continuerons la marche commencée. Si nous les perdons, nous entrerons dans nos quartiers d'hiver, et nous aviserons au parti à prendre.—

Ce plan de conduite fut adopté, et on attendit l'issue des deux discussions. L'opinion commençait à se prononcer fortement contre le Tribunat. Aussi les meneurs imaginèrent-ils un moyen pour tempérer l'effet de leurs rejets successifs, ce fut de les entremêler d'une adoption. Le titre relatif à la *tenue des actes de l'état civil* leur plaisait fort en lui-même, parce qu'il consacrait plus rigoureusement encore les principes de la Révolution à l'égard du clergé, en lui interdisant absolument l'enregistrement des naissances, des morts et des mariages, pour les attribuer exclusivement aux officiers municipaux. Ce titre, présenté par le conseiller d'Etat Thibaudeau, était excellent; ce qui ne l'aurait pas sauvé, s'il n'eût contenu des dispositions contraires au clergé. On se décida donc à l'adopter. Mais dans l'ordre de présentation il ne devait venir que le troisième. On le fit passer le second, et on le vota sans difficulté, pour rendre plus certain le rejet du titre relatif *à la jouissance et à la privation des droits civils*. Ce dernier, mis en discussion à son tour, fut repoussé à une majorité immense par le Tribunat. Le rejet par le Corps législatif n'était pas douteux. La série des difficultés prévues reparaissait donc tout entière. Ces difficultés devaient être bien plus graves quand il s'agirait des lois sur le mariage, sur le divorce, sur la puissance paternelle. Quant au Concordat et au projet relatif à l'instruction publique, il n'y avait évidemment aucune chance de réussir à les faire adopter.

Mais ce qui acheva de pousser les choses à l'extrême, ce fut un nouveau scrutin sur les personnes, qui prit à l'égard du Premier Consul le caractère d'une hostilité tout à fait directe. On avait déjà fait prévaloir le choix de l'abbé Grégoire comme sénateur, contrairement aux propositions du gouvernement et pour donner un signe d'improbation à sa politique religieuse. Il restait, comme on vient de le voir, deux places à remplir, et on voulait non-seulement qu'elles fussent remplies d'une manière contraire aux propositions déjà connues du Premier Consul en faveur de trois généraux, mais on tenait aussi à faire le choix qui lui serait le plus désagréable. Ce choix était celui de M. Daunou. On s'efforça donc d'obtenir la présentation de M. Daunou par les deux autorités législatives à la fois, c'est-à-dire par le Tribunat et le Corps législatif, ce qui rendait sa nomination par le Sénat presque inévitable.

On fit les démarches les plus actives, et on sollicita les votes avec une hardiesse qui avait lieu d'étonner, en présence d'une autorité aussi redoutée que celle du Premier Consul.

M. Daunou fut ballotté au Corps législatif avec le général Lamartillière, candidat du gouvernement. Il y eut des scrutins réitérés. Enfin M. Daunou obtint 135 voix et le général Lamartillière 122. Il fut proclamé candidat du Corps législatif pour une des places vacantes au Sénat. Au Tribunat M. Daunou eut encore pour concurrent le général Lamartillière. Il obtint 48 voix, le général Lamartillière 39 : il fut proclamé candidat. Il avait donc deux présentations pour une. Ce scrutin avait lieu le 1er janvier 1802 (11 nivôse), jour même du rejet du titre du Code civil sur *la jouissance et la privation des droits civils.*

D'après les règles ordinaires du régime représentatif, on aurait dû dire que la majorité était perdue. Mais, dans ce cas, celui qui aurait dû se retirer était le Premier Consul, vu qu'il était tout dans l'admiration de la France, comme dans la haine de ses ennemis. Cependant personne n'avait la prétention de l'exclure, parce que personne n'en avait le moyen. C'était donc une vraie tracasserie, indigne d'hommes sérieux. C'était du dépit le plus puéril et le plus dangereux en même temps, car on poussait à bout un caractère violent, plein du sentiment de sa force, et capable de tout. Le consul Cambacérès lui-même, ordinairement fort modéré, voyant là un véritable désordre, dit qu'on ne pouvait pas tolérer des hostilités aussi directes, et que, pour lui, il ne répondait plus de réussir à calmer le Premier Consul. En effet, la colère de celui-ci était au comble, et il an-

nonça hautement la résolution de briser les obstacles qu'on cherchait à opposer à tout le bien qu'il voulait faire.

Le lendemain, 2 janvier (12 nivôse), était le jour de la décade où il donnait audience aux sénateurs. Il en vint beaucoup, même de ceux qui avaient agi contre lui. Ils venaient, les uns par curiosité, les autres par faiblesse, ou pour désavouer par leur présence leur participation à ce qui se passait. M. Sieyès se trouvait au nombre des visiteurs. Le Premier Consul était comme d'usage en uniforme; son visage paraissait animé, on s'attendait à quelque scène violente. On fit cercle autour de lui. — Vous ne voulez donc plus, dit-il, nommer des généraux? cependant vous leur devez la paix : ce serait le moment de leur témoigner votre reconnaissance. — Après ces premiers mots, les sénateurs Kellermann, François de Neufchâteau et d'autres furent rudement interpellés. Ils se défendirent assez mal. Puis la conversation redevint générale, et le Premier Consul reprit la parole en dirigeant ses regards du côté de M. Sieyès. — Il y a des gens, dit-il à très-haute voix, qui veulent nous donner un Grand Electeur et qui songent à un prince de la maison d'Orléans. Ce système, je le sais, a des partisans même au Sénat. — Ces paroles faisaient allusion à un projet, vrai ou faux, attribué à M. Sieyès, et que ses ennemis lui prêtaient auprès du Premier Consul. M. Sieyès, en entendant ces paroles offensantes, se retira en rougissant. Le Premier Consul, s'adressant alors aux sénateurs réunis, ajouta : Je vous déclare que si vous nommez M. Daunou sénateur, je prendrai cela pour une injure personnelle, et vous savez que je n'en ai jamais souffert aucune. —

Cette scène effraya la masse des sénateurs présents, et affligea les plus sages. Ceux-ci voyaient avec peine qu'on poussât à une telle irritation un homme si grand, si nécessaire, mais si peu maître de lui quand il était offensé. Les malveillants s'en allèrent, criant que jamais on n'avait traité les membres des corps de l'Etat d'une manière plus indécente et plus insupportable. Cependant le coup était porté. La peur avait pénétré dans ces âmes haineuses mais timides, et cette bruyante opposition allait s'humilier tristement devant l'homme qu'elle avait voulu braver.

Les Consuls discutèrent entre eux le parti à prendre. Le général Bonaparte était résolu à un éclat et à un acte violent. S'il avait eu la faculté légale de dissoudre le Tribunat et le Corps législatif, la solution eût été facile par des voies régulières, et elle eût amené, par une élection générale, une majorité tout à fait favorable aux idées du Premier Consul. Toutefois une élection générale aurait exclu en masse les hommes de la Révolution, et fait surgir des hommes entièrement nouveaux, animés plus ou moins de sentiments royalistes, tels que ceux contre lesquels il avait fallu faire le 18 fructidor, ce qui eût été un malheur d'un autre genre. Tant il est vrai qu'au lendemain d'une révolution sanglante, qui avait profondément irrité les esprits les uns contre les autres, le libre jeu des institutions constitutionnelles était impossible! Pour sortir des mains des révolutionnaires irréfléchis, on serait tombé dans les mains des royalistes malintentionnés. Mais en tous cas, la dissolution n'était pas dans les lois; il fallait trouver un autre moyen.

Le Premier Consul voulait retirer le Code civil, laisser chômer le Corps législatif et le Tribunat, ne plus rien présenter que les lois de finances; et puis, quand il aurait bien fait sentir à la France que ces corps étaient l'unique cause de l'interruption apportée aux travaux bienfaisants du gouvernement, saisir une occasion de briser les instruments incommodes que la Constitution lui imposait. Mais le consul Cambacérès, l'homme aux expédients habiles, trouva des moyens plus doux, d'une légalité très-soutenable, et d'ailleurs les seuls praticables dans le moment. Il dissuada le général, son collègue, de toute mesure illégale et violente. — Vous pouvez tout, lui dit-il; on souffrirait tout de votre part. On a bien permis au Directoire de faire ce qu'il a voulu, au Directoire qui n'avait pour lui ni votre gloire, ni votre ascendant moral, ni vos immenses succès militaires et politiques. Mais le coup d'Etat du 18 fructidor, tout nécessaire qu'il était, a perdu le Directoire. Il a rendu la Constitution directoriale si méprisable, que personne ne l'a plus prise au sérieux. La nôtre est bien meilleure. En ayant l'art de s'en servir, on peut faire le bien avec elle. Ne la livrons donc pas au mépris public, en la violant au premier obstacle qu'elle nous présente. — Le consul Cambacérès admit qu'il fallait retirer le Code civil, interrompre la session, mettre les corps délibérants en vacance, et faire peser sur eux, comme un grave sujet de reproche, l'inaction forcée à laquelle le gouvernement allait être réduit. Mais cette inaction était une impasse, et il fallait en sortir. M. Cambacérès en trouva le moyen dans l'article 38 de la Constitution, ainsi conçu : *Le premier renouvellement du Corps législatif et du Tribunat n'aura lieu que dans le cours de l'an* x.

On était en l'an x (1801-1802). On pouvait très-bien choisir telle époque de l'année qu'on voudrait pour faire ce renouvellement. On pouvait, par exemple, y procéder dans le courant de l'hiver, en pluviôse ou ventôse; renvoyer alors un cinquième du Tribunat et du Corps législatif, ce qui faisait vingt membres pour le Tribunat, soixante pour le Corps législatif; exclure ainsi les plus hostiles, les remplacer par des gens sages et paisibles, et ouvrir une session extraordinaire au printemps, pour faire adopter les lois qui étaient maintenant arrêtées au passage par la mauvaise volonté de l'opposition. Ce moyen était évidemment le meilleur. En excluant vingt membres du Tribunat et soixante du Corps législatif, on écartait les hommes remuants qui entraînaient la masse inerte, et on intimidait ceux qui auraient pu être encore tentés de résister. Mais, si on voulait réussir, il fallait disposer du Sénat pour obtenir deux choses : premièrement, l'interprétation de l'article 38 dans le sens du plan projeté; secondement, l'exclusion des opposants, et leur remplacement par des hommes dévoués au gouvernement. M. Cambacérès, connaissant bien ce corps, sachant que la masse était timide, et les opposants

peu courageux, répondait que le Sénat, quand il verrait à quel point on l'entraînait au delà des bornes de la prudence et de la raison, se prêterait à tout ce que le gouvernement désirerait de lui. L'article 38, qu'il s'agissait d'interpréter, ne disait pas quel serait le mode employé pour la désignation du cinquième sortant. Dans le silence de cet article, le Sénat, chargé de choisir, pouvait préférer, à son gré, le scrutin au sort. Il y avait à dire, contre une telle interprétation, que l'usage constant, lorsqu'il faut renouveler partiellement une assemblée, c'est de recourir au sort pour désigner la portion qui doit être exclue la première. Il y avait à répondre qu'on a recours au sort lorsqu'on ne peut pas faire autrement. On ne peut pas, en effet, demander à quelques centaines de colléges électoraux la désignation du cinquième sortant, car, s'adresser à une partie d'entre eux, c'est désigner soi-même ce cinquième; s'adresser à tous, c'est recourir à une élection générale, et, dans une élection générale, on ne peut pas fixer d'avance le nombre des exclus, car ce serait encore désigner soi-même le cinquième qu'il s'agit d'éliminer. Le sort est donc la seule ressource, dans le système ordinaire des élections par des colléges électoraux. Mais, ayant ici le Sénat, chargé d'élire, et pouvant aisément lui faire désigner par un scrutin le cinquième à exclure, il était plus naturel de recourir à l'autorité clairvoyante de ses votes qu'à l'autorité aveugle du tirage au sort. On rendait, il est vrai, le Sénat arbitre de la question, mais on se conformait ainsi au véritable esprit de la Constitution; car, en conférant au Sénat toutes les prérogatives du corps électoral, elle l'avait rendu juge des conflits qui pouvaient s'élever entre les majorités législatives et le gouvernement. En un mot, on rétablissait par un subterfuge la faculté de dissolution indispensable dans tout gouvernement régulier.

La raison la plus sérieuse, c'est qu'on se tirait d'embarras sans violer ostensiblement la Constitution. Le Premier Consul déclara qu'il admettrait ce plan, ou tout autre, pourvu qu'on le délivrât des hommes qui l'empêchaient de faire le bien de la France. M. Cambacérès accepta le soin de rédiger un mémoire sur ce sujet. On libella le message qui devait annoncer au Corps législatif que le Code civil était retiré. Ce fut le général Bonaparte qui se chargea de le libeller lui-même dans un style noble et sévère.

Déjà l'on commençait à craindre les éclats de sa colère; on disait qu'on allait en voir une manifestation prochaine. Le lendemain de la scène faite aux sénateurs, le 3 janvier (13 nivôse), un message fut envoyé au président du Corps législatif. Il fut lu au milieu d'un silence profond, et qui décelait une sorte de terreur. Ce message était ainsi conçu :

« Législateurs,

» Le gouvernement a résolu de retirer les projets » de loi du Code civil.

» C'est avec peine qu'il se trouve obligé de re- » mettre à une autre époque les lois attendues avec » tant d'intérêt par la nation; mais il s'est convaincu » que le temps n'est pas venu où l'on portera dans » ces grandes discussions le calme et l'unité d'in- » tention qu'elles demandent. »

Cette sévérité méritée produisit le plus grand effet. Tous les gouvernements ne peuvent pas et ne doivent pas parler un tel langage; cependant il faut le leur permettre lorsqu'ils ont raison, et qu'ils ont dispensé à un pays une immense gloire, d'immenses bienfaits, payés par une opposition inconsidérée.

Le Corps législatif, frappé de ce coup, tomba aux pieds du gouvernement d'une manière peu honorable. On demanda, séance tenante, à passer au scrutin pour la présentation d'un candidat à la troisième et dernière place vacante au Sénat. Le croirait-on? les mêmes hommes qui s'étaient prêtés avec tant de malveillance à présenter MM. Grégoire et Daunou, votèrent à l'instant même pour le général Lamartillière. Il obtint 233 suffrages sur 252 votants. On ne pouvait pas se rendre plus promptement aux désirs du Premier Consul. En conséquence, le général Lamartillière fut déclaré le candidat du Corps législatif.

Cette présentation fournit au Sénat un expédient pour satisfaire le Premier Consul sans s'humilier trop profondément. On ne songeait plus à prendre M. Daunou, depuis la scène faite aux sénateurs dans l'audience du 2 janvier. Cependant M. Daunou avait été présenté par deux corps à la fois, le Corps législatif et le Tribunat. Préférer le candidat du gouvernement à un candidat qui avait pour lui la double présentation des deux assemblées législatives, c'était se jeter trop ouvertement aux genoux du Premier Consul. On imagina un assez pauvre subterfuge, qui ne sauva pas la dignité du Sénat, et qui ne fit que mettre son embarras dans un plus grand jour. Il s'assembla le lendemain, 4 janvier (14 nivôse). La présentation de M. Daunou par le Corps législatif avait été résolue le 30 décembre, celle du général Lamartillière le 3 janvier. Le Sénat supposa que la résolution du 30 décembre n'était pas communiquée, que celle du 3 janvier l'était seule, et que le général Lamartillière était, par conséquent, l'unique candidat connu du Corps législatif. Il joignit à ce subterfuge une autre ruse plus mesquine encore. On remplissait la seconde des trois places vacantes; or, le général Lamartillière était le premier, le général Jourdan le second, sur la liste du Premier Consul. On crut donc pouvoir considérer le général Jourdan comme le candidat du gouvernement pour la place actuellement vacante. Alors le Sénat libella ainsi sa décision :

« *Vu le message du Premier Consul du 25 frimaire, par lequel il présente le général Jourdan; vu le message du Tribunat du 11 nivôse, par lequel il présente le citoyen Daunou; vu enfin le message du Corps législatif du 13 nivôse, par lequel il présente le général Lamartillière, le Sénat adopte le général Lamartillière et le proclame membre du Sénat conservateur.* » Par ce moyen le Sénat semblait avoir adopté, non pas le candidat du Premier Consul, mais celui du Corps législatif. C'était ajouter à la honte de la soumission la honte d'un mensonge qui ne trompait personne. Certes on faisait bien de reculer devant un homme

indispensable, sans lequel la France eût été plongée dans le chaos, sans lequel pas un des opposants n'eût été assuré de conserver sa tête ; mais alors il ne fallait pas l'offenser, quand on savait qu'on ne pourrait pas pousser l'offense jusqu'au bout.

Les opposants du Tribunat jetèrent les hauts cris contre la faiblesse du Sénat, faiblesse qu'ils devaient bientôt imiter et surpasser eux-mêmes.

Le plan adopté par le gouvernement fut immédiatement mis à exécution. Les travaux législatifs furent suspendus, et on annonça publiquement que le Premier Consul allait quitter Paris, pour faire à Lyon un voyage de près d'un mois. L'objet de ce voyage avait la grandeur accoutumée des actes du général Bonaparte. Il s'agissait de constituer la République cisalpine, et cinq cents députés, de tout âge, de toute condition, passaient en ce moment les Alpes, par un hiver rigoureux, pour former à Lyon une grande diète, sous le nom de *Consulte*, et recevoir de la main du général Bonaparte des lois, des magistrats, un gouvernement tout entier. Il avait été convenu que chacun ferait la moitié du chemin, et Lyon avait été jugé, après Paris, le point le plus convenable pour un pareil rendez-vous. De vastes préparatifs étaient déjà faits dans cette ville pour cet imposant spectacle politique. On devait même l'entourer d'un grand appareil militaire, car les vingt-deux mille hommes restant de l'armée d'Egypte, débarqués à Marseille et à Toulon par la marine anglaise, étaient en marche sur Lyon, pour y être passés en revue par leur ancien général.

On ne s'occupa plus du Corps législatif ni du Tribunat. On les laissa dans une parfaite oisiveté, sans leur expliquer d'aucune façon les projets que le gouvernement pouvait avoir conçus. La constitution ne contenait pas plus la faculté de prorogation que celle de dissolution. On ne renvoya donc pas les deux assemblées, mais on ne leur fournit aucun travail. On avait retiré, outre les lois du Code civil, une loi relative au rétablissement de la marque pour crime de faux. Ce crime, par suite des circonstances de la Révolution, s'était multiplié d'une manière effrayante. Tant de pièces exigées par les règles nouvelles de la comptabilité, tant de certificats de civisme, naguère indispensables pour n'être pas considéré comme suspect, tant de certificats de présence demandés aux émigrés rentrés pour les purger du délit d'émigration, tant de constatations de tout genre, exigées et fournies par écrit, avaient donné naissance à une détestable classe de criminels : c'étaient les faussaires. Ils infestaient la région des affaires, comme naguère les brigands infestaient les grands chemins. Le Premier Consul avait voulu une peine spéciale contre eux, comme il avait voulu une juridiction spéciale contre les dévastateurs des grandes routes, et il venait de proposer la marque. Le crime de faux enrichit, disait-il ; un faussaire qui a fini sa peine rentre dans la société, et avec du luxe il fait oublier son crime. Il faut une flétrissure indélébile de la main du bourreau, qui ne permette plus aux complaisants que la richesse entraîne toujours après elle, de s'asseoir à la table du faussaire enrichi. Cette proposition avait rencontré les mêmes difficultés que le Code civil. On la retira, et il ne resta plus rien en délibération ; car les lois relatives à l'instruction publique, au rétablissement des cultes, n'avaient pas même été présentées. Quant aux lois de finances, on les réservait pour servir de prétexte à une session extraordinaire au printemps. On laissa donc cette espèce de parlement, non dissous, non prorogé, oisif, inutile, embarrassé de son inaction, et portant aux yeux de la France la responsabilité d'une interruption complète dans les bons et utiles travaux du gouvernement.

Il fut convenu que pendant l'absence du Premier Consul, M. Cambacérès, qui avait un art particulier pour manier le Sénat, se chargerait de faire interpréter comme on le voulait l'article 38 de la Constitution, et qu'il veillerait lui-même à l'exclusion des vingt et des soixante membres qu'il s'agissait de faire sortir du Tribunat et du Corps législatif.

Avant de partir, le Premier Consul avait eu à s'occuper de deux affaires importantes, l'expédition de Saint-Domingue et le congrès d'Amiens. La seconde le retenait au delà du terme fixé pour son départ.

L'ambition des possessions lointaines était une vieille ambition française, que le règne de Louis XVI, très-favorable à la marine, avait réveillée, et que de grands revers maritimes n'avaient pas encore découragée. Les colonies étaient alors un sujet d'ardente convoitise de la part de toutes les nations commerçantes. L'expédition d'Egypte, imaginée pour disputer aux Anglais l'empire de l'Inde, était une conséquence de ce penchant général, et sa mauvaise issue avait rendu très-vif le désir d'un dédommagement. Le Premier Consul en préparait deux, la Louisiane et Saint-Domingue. Il avait donné la Toscane, cette belle et précieuse partie de l'Italie, à la cour d'Espagne, pour obtenir la Louisiane en échange ; et il exigeait en ce moment l'exécution de l'engagement pris par cette cour. Il était en même temps résolu à recouvrer l'île de Saint-Domingue. Cette île était, avant la Révolution, la première, la plus importante des Antilles, et la plus enviée des colonies à sucre et à café. Elle fournissait à nos ports et à notre marine la matière du plus grand commerce. Les imprudences de l'Assemblée constituante avaient induit les esclaves à se révolter, et amené les horreurs si tristement mémorables par lesquelles la liberté des noirs avait signalé son apparition dans le monde. Un nègre, doué d'un véritable génie, Toussaint Louverture, avait fait à Saint-Domingue quelque chose de semblable à ce que faisait le Premier Consul en France. Il avait dompté, gouverné cette population révoltée, et rétabli une espèce d'ordre. Grâce à lui, on n'égorgeait plus à Saint-Domingue, et on commençait à y travailler. Il avait imaginé une Constitution qu'il avait soumise au Premier Consul, et il montrait pour la métropole une sorte d'attachement national. Ce nègre avait pour l'Angleterre un profond éloignement ; il demandait à être libre et Français. Le Premier Consul avait d'abord admis cet état de



Paris. Typ. H. Plon

Revue à Lyon de l'armée d'Égypte. (P. 384.)

choses; mais bientôt il avait conçu des doutes sur la fidélité de Toussaint Louverture, et sans vouloir ramener les nègres à l'esclavage, il songeait à profiter de l'armistice maritime, résultant des préliminaires de Londres, pour expédier à Saint-Domingue une escadre et une armée. Le Premier Consul avait, à l'égard des noirs, le projet de maintenir la situation que les événements avaient amenée. Il voulait, dans toutes les colonies où la révolte n'avait pas pénétré, maintenir l'esclavage, sauf à l'adoucir, et à Saint-Domingue souffrir une liberté devenue indomptable. Mais il prétendait assurer la domination de la métropole dans cette dernière île, et pour cela y avoir une armée. Soit que les noirs restés libres devinssent des sujets infidèles, soit que les Anglais recommençassent la guerre, il avait l'intention, en respectant la liberté des noirs, de rendre leurs propriétés aux anciens colons, qui remplissaient Paris de leur misère, de leurs plaintes, de leurs imprécations contre le gouvernement de Toussaint Louverture. Une partie considérable des nobles français, déjà privés de leurs biens en France par la Révolution, étaient en même temps colons de Saint-Domingue, et dépouillés des riches habitations qu'ils avaient jadis possédées dans cette île. On ne voulait pas leur rendre leurs biens en France, devenus biens nationaux; mais on pouvait leur rendre leurs sucreries, leurs cafeteries à Saint-Domingue, et c'était un dédommagement qui semblait pouvoir les satisfaire. Ce furent là les motifs très-divers qui agirent sur la détermination du Premier Consul. Recouvrer la plus grande de nos colonies, la tenir non pas de la douteuse fidélité d'un noir devenu dictateur, mais de la force des armes; la posséder solidement contre les noirs et les Anglais; rendre aux anciens colons leurs propriétés, cultivées par des mains libres; joindre enfin à cette reine des Antilles les bouches du Mississipi, en acquérant la Louisiane, telles furent les combinaisons du Premier Consul, combinaisons regrettables, comme on le verra bientôt, mais commandées, pour ainsi dire, par une disposition des esprits qui était générale en France à cette époque.

Il importait de se hâter, car, bien que la paix définitive négociée en ce moment dans le congrès d'Amiens fût à peu près certaine, il fallait, à tout événement, si les Anglais faisaient surgir des prétentions nouvelles et inadmissibles, il fallait pro-

fiter des quelques mois pendant lesquels la mer allait être ouverte, pour envoyer une flotte. Le Premier Consul fit préparer à Flessingue, Nantes, Brest, Rochefort et Cadix, un immense armement, composé de 26 vaisseaux de ligne et de 20 frégates, capable de porter vingt mille hommes. Il donna le commandement de l'escadre à l'amiral Villaret-Joyeuse, et le commandement des troupes au général Leclerc, l'un des bons officiers de l'armée du Rhin, devenu le mari de sa sœur Pauline. Il exigea que cette sœur accompagnât son mari. Il avait pour elle une tendresse extrême : il envoyait donc là ce qu'il avait de plus cher, et ne voulait pas, comme le dirent depuis les partis, déporter dans un pays fiévreux et mortel les soldats et les généraux de l'armée du Rhin qui lui faisaient ombrage. Une autre circonstance prouve l'intention qui le dirigea dans la composition du corps envoyé à Saint-Domingue. Comme la paix semblait devoir être générale et dès lors solide, les militaires craignaient de n'avoir plus de carrière. Un très-grand nombre demandaient à faire partie de l'expédition, et ce fut une faveur qu'on fut obligé de distribuer entre eux, avec une sorte de justice et d'égalité. Le brave Richepanse, ce héros de l'armée d'Allemagne, fut mis à la tête d'une expédition semblable.

Le Premier Consul apporta dans ces préparatifs sa célérité accoutumée; et il pressa tant qu'il put le départ de ces divisions navales, répandues depuis la Hollande jusqu'à l'extrémité méridionale de la Péninsule. Cependant, avant qu'elles missent à la voile, on fut obligé de s'en expliquer avec les ministres anglais, que ce vaste armement offusquait beaucoup. On eut quelque peine à les rassurer, bien qu'en réalité ils désirassent l'expédition. Ils n'étaient pas alors aussi ardents pour l'affranchissement des nègres, que les ministres britanniques ont paru l'être depuis. Le spectacle de la liberté des noirs à Saint-Domingue les effrayait pour leurs colonies, surtout pour la Jamaïque. Ils souhaitaient donc le succès de notre entreprise; mais la grandeur des moyens les inquiétait, et ils auraient voulu que les troupes fussent embarquées sur des bâtiments de commerce. On réussit pourtant à leur faire entendre raison; ils se résignèrent à laisser passer cet immense armement, en envoyant toutefois une escadre d'observation. Ils promirent même de mettre toutes les ressources de la Jamaïque en vivres et munitions à la disposition de l'armée française, moyennant, bien entendu, le payement de ce qui serait fourni. La principale division navale, formée à Brest, mit à la voile le 14 décembre. Les autres suivirent à peu de distance. A la fin de décembre toute l'expédition était en mer, et devait par conséquent être arrivée à Saint-Domingue, quel que fût le résultat des négociations d'Amiens.

Ces négociations, conduites par lord Cornwallis et Joseph Bonaparte, marchaient lentement, sans néanmoins faire craindre une rupture. La première cause du retard avait été dans la composition même du congrès, qui devait comprendre non-seulement les plénipotentiaires français et anglais, mais aussi les plénipotentiaires hollandais et espagnol; car, d'après les préliminaires, la paix devait être conclue entre les deux grandes nations belligérantes et tous leurs alliés. L'Espagne, qui d'une extrême intimité avait passé presque à l'inimitié, contrariait le Premier Consul en n'envoyant pas son plénipotentiaire au congrès. Comme, au fond, elle savait que la paix était certaine, et qu'elle n'avait à figurer dans le protocole que pour l'abandon de la Trinité, elle ne se hâtait guère de faire arriver son négociateur. Les Anglais, de leur côté, voulaient voir au congrès d'Amiens un plénipotentiaire espagnol, pour obtenir une cession en forme de l'île de la Trinité. Ils annonçaient même ne vouloir pas négocier, si le plénipotentiaire espagnol n'était pas présent. Le Premier Consul fut obligé de prendre avec la cour d'Espagne un ton qui réveillât son apathie, et il ordonna au général Saint-Cyr, devenu ambassadeur à la place de Lucien, de mettre sous les yeux du roi et de la reine la conduite extravagante du prince de la Paix, et de leur déclarer que *si on continuait à se conduire dans ce système, cela finirait par un coup de tonnerre* [1].

[1] Voici cette lettre, fort importante pour apprécier les relations de la France avec l'Espagne à cette époque.

« *Au citoyen Saint-Cyr, ambassadeur à Madrid.*

« 10 frimaire an x (1er décembre 1801).

» Je ne comprends plus rien, citoyen ambassadeur, à la conduite du cabinet de Madrid. Je vous charge spécialement de faire toutes les démarches pour faire ouvrir les yeux à ce cabinet, pour qu'il prenne une marche régulière et convenable. Le sujet me paraît tellement important, que je crois devoir vous en écrire moi-même.

» La plus intime union régnait entre la France et l'Espagne lorsque S. M. jugea à propos de ratifier le traité de Badajoz.

» M. le prince de la Paix passa alors à notre ambassadeur une note dont j'ordonne qu'on vous envoie la copie. Cette note était trop pleine d'injures grossières pour que je dusse y faire attention. Peu de jours après, il remit à l'ambassadeur français à Madrid une note dans laquelle il déclarait que S. M. C. allait faire sa paix particulière avec l'Angleterre. J'ordonne également qu'on vous en envoie copie. Je sentis alors combien je pouvais peu compter sur les efforts d'une puissance dont le ministre s'exprimait avec si peu d'égards et montrait un tel dérèglement dans sa conduite. Connaissant pleinement la volonté du roi, je lui aurais fait connaître directement la mauvaise conduite de son ministre, si la maladie de S. M. ne fût survenue sur ces entrefaites.

» J'ai fait prévenir plusieurs fois la cour d'Espagne que son refus d'exécuter la convention de Madrid, c'est-à-dire d'occuper le quart du territoire portugais, entraînerait la perte de la Trinité : elle n'a tenu aucun compte de ces observations.

» Dans les négociations qui ont eu lieu à Londres, la France a discuté les intérêts de l'Espagne comme elle l'aurait fait pour elle-même; mais enfin S. M. B. n'a jamais voulu se désister de la Trinité, et je n'ai pas pu m'y opposer, d'autant plus que l'Espagne menaçait la France, par une note officielle, d'une négociation particulière : nous ne pouvions plus compter sur son secours pour la continuation de la guerre.

» Le congrès d'Amiens est réuni, et la paix définitive sera promptement signée; cependant S. M. C. n'a pas encore fait publier les préliminaires ni fait connaître de quelle manière elle voulait traiter avec l'Angleterre. Il devient cependant bien essentiel pour sa considération en Europe, pour les intérêts de sa couronne, qu'elle prenne promptement un parti, sans quoi la paix définitive sera promptement signée sans sa participation.

» L'on m'a dit qu'à Madrid on voulait revenir sur la ces-

Le ministre espagnol destiné à figurer au congrès d'Amiens, M. Campo d'Alange, était malade en Italie. L'Espagne se décida enfin à donner à M. d'Azara, ambassadeur à Paris, l'ordre de se rendre au congrès. Cette difficulté levée avec les Espagnols, il y en avait une autre à lever avec les Hollandais. Le plénipotentiaire hollandais, M. Schimmelpenninck, ne voulait pas admettre la base des préliminaires, c'est-à-dire la cession de Ceylan, avant de savoir comment la Hollande serait traitée relativement à la restitution de ses flottes passées en Angleterre, relativement aux indemnités qu'on prétendait exiger pour le stathouder dépossédé, relativement enfin à certaines questions de limites avec la France. Joseph Bonaparte eut ordre de notifier à M. Schimmelpenninck qu'il ne serait reçu au congrès qu'à la condition de reconnaître préalablement les préliminaires de Londres comme base de la négociation. Lord Cornwallis s'étant contenté de cette forme, le congrès se trouva constitué.

Cependant les Anglais auraient voulu y introduire le Portugal, sous le prétexte que c'était un allié de l'Angleterre. Le motif secret était d'obtenir l'exemption, pour la cour de Lisbonne, de la contribution de 20 millions qui lui avait été imposée par une condition du traité de Madrid. Le Premier Consul s'y refusa, en déclarant que la paix de la France avec le Portugal était faite et n'était plus à faire. Cette prétention écartée, le congrès se mit à l'œuvre, et on fut bientôt d'accord sur les bases.

Pour éviter des difficultés incalculables, on convint de repousser toute demande en dehors des préliminaires : *Rien de plus, rien de moins que les articles de Londres,* fut la maxime réciproquement admise. Les Anglais avaient, en effet, remis en discussion l'abandon par la France de l'île de Tabago. Le Premier Consul, de son côté, avait demandé une extension de territoire dans la région de Terre-Neuve, pour améliorer les pêcheries françaises. De part et d'autre on avait repoussé une telle prétention, et, pour en finir, on était convenu de ne rien réclamer au delà des concessions contenues dans le traité des préliminaires. Autrement c'était mettre la paix en question, en faisant renaître des difficultés heureusement résolues. Ce principe adopté, il restait à préciser par la rédaction les stipulations de Londres.

Deux points importants étaient à résoudre : le payement des frais pour les prisonniers, et le régime à imposer à l'île de Malte.

L'Angleterre avait eu à nourrir beaucoup plus de prisonniers français que la France de prisonniers anglais, et elle réclamait le remboursement de la différence. La France répondait que le principe généralement reconnu était que chaque nation nourrît les prisonniers qu'elle avait faits; que si on voulait le principe contraire, la France avait à demander un remboursement pour les Russes, les Bavarois et autres soldats aux gages de l'Angleterre, qu'elle avait pris et entretenus; que les combattants soldés par l'Angleterre devaient figurer au nombre des prisonniers qu'elle avait le devoir d'entretenir. Du reste, ajoutait le plénipotentiaire français, c'était là une pure question d'argent à vider par le moyen de commissaires liquidateurs.

Quant à Malte, la question était plus sérieuse. Les Anglais et les Français étaient à cet égard pleins de défiance. Ils semblaient entrevoir l'avenir, et craignaient que l'île ne repassât, un jour, au pouvoir de l'une ou de l'autre puissance. Le Premier Consul, par un singulier instinct, proposait de détruire les établissements militaires de Malte de fond en comble, de ne laisser subsister que la ville démantelée, d'y créer un grand lazaret neutre, commun à toutes les nations, et de convertir l'ordre en un ordre hospitalier, qui n'aurait plus aucune force militaire.

Les Anglais n'étaient pas rassurés par cette proposition. Ils disaient que le rocher était tellement fort, que, même dépourvu des fortifications accumulées par les chevaliers, il serait un point encore très-redoutable. Ils alléguaient la résistance de la population maltaise à toute destruction de ces belles forteresses, et proposaient la reconstitution de l'ordre sur des bases nouvelles et plus solides. Ils voulaient y laisser une langue française, moyennant qu'on y instituât une langue anglaise et une langue maltaise, celle-ci accordée à la population de l'île, pour lui donner part à son gouvernement ; ils voulaient que ce nouvel établissement fût placé sous la garantie d'une grande puissance, la Russie, par exemple. Les Anglais espéraient qu'avec les langues anglaise et maltaise, qui leur seraient dévouées, ils auraient un pied dans l'île, et empêcheraient les Français d'y rentrer.

Le Premier Consul insista pour la destruction des fortifications, disant que l'ordre était aujourd'hui fort difficile à reconstituer; que déjà la Bavière s'était emparée de ses propriétés en Allemagne; que l'Espagne, depuis l'établissement de la protection russe sur Malte, songeait à en faire autant, et à prendre les biens qui étaient situés chez elle; que l'institution de chevaliers protestants serait une raison déterminante à ses yeux; que le Pape, déjà fort contraire à tout ce qu'on faisait à l'égard de l'ordre, ne consentirait à aucun prix aux nouveaux arrangements, et que la France enfin ne pouvait fournir une langue française, vu que ses lois actuelles n'admettaient plus en aucune façon le rétablissement d'une institution nobiliaire. Il accordait bien, si on y tenait, le rétablissement de l'ordre de Malte sur ses anciennes bases, avec la conservation des fortifications existantes, mais sans langue anglaise ni française, et sous la garantie de la cour

sion de la Louisiane; la France n'a manqué à aucun traité fait avec elle, et elle ne souffrira pas qu'aucune puissance lui manque à ce point. Le roi de Toscane est sur son trône et en possession de ses Etats, et S. M. C. connaît trop la foi qu'elle doit à ses engagements pour refuser plus longtemps la mise en possession de la Louisiane.

» Je désire que vous fassiez connaître à Leurs Majestés mon extrême mécontentement de la conduite injuste et inconséquente du prince de la Paix.

» Dans le dernier mois, ce ministre n'a épargné ni notes insultantes ni démarches hasardées : tout ce qu'il a pu faire contre la France, il l'a fait. Si l'on continue dans ce système, dites hardiment à la reine et au prince de la Paix que cela finira par un coup de tonnerre. »

la plus voisine, celle de Naples. Il repoussait la garantie de la Russie.

On n'avait parlé d'aucun des arrangements du continent. Le Premier Consul l'avait expressément défendu à la légation française. Cependant, comme le roi d'Angleterre prenait un intérêt très-vif à la maison d'Orange, privée du stathoudérat, le Premier Consul voulait bien se charger de lui procurer un dédommagement territorial en Allemagne, lorsque serait traitée la grande question des indemnités germaniques. Il demandait en retour la restitution, en nature ou en argent, de la flotte batave enlevée par les Anglais.

Au fond il n'y avait dans tout cela rien d'absolu, rien d'inconciliable; car la question des prisonniers était une affaire d'argent, toujours arrangeable au moyen de deux liquidateurs. La question de Malte était plus difficile, car c'était une affaire de défiance réciproque. Il fallait (et c'était possible), il fallait trouver un système qui rassurât tout le monde contre l'éventualité d'une occupation subite par l'une des deux grandes nations maritimes. Quant à l'affaire du stathouder, rien n'était plus aisé, puisqu'on était d'accord.

Le Premier Consul souhaitait d'en finir au plus tôt. Il désirait avoir le traité tout prêt à son retour de Lyon, vu qu'il se proposait d'apporter ce complément de la paix générale, avec le Concordat et les lois de finances, au Corps législatif renouvelé. Il donna donc à son frère Joseph l'ordre d'être coulant sur les difficultés de détail qui restaient à résoudre, et de pousser vivement à la signature.

Le Premier Consul partit le 8 janvier (18 nivôse), avec sa femme et une partie de sa maison militaire, pour se rendre à Lyon. M. de Talleyrand l'y avait devancé, pour tout disposer, de manière qu'à son arrivée il n'eût plus que des résultats à sanctionner par sa présence. L'hiver était rigoureux, et néanmoins tous les députés italiens se trouvaient déjà réunis, et ils s'impatientaient de ne pas voir paraître le général Bonaparte, objet principal de leur voyage.

Le moment était venu de régler les affaires d'Italie, en constituant une seconde fois la République cisalpine. M. de Talleyrand était fort contraire à cette création. Ce ministre alléguait la difficulté de faire marcher les choses dans une république; il citait les Républiques batave, helvétique, ligurienne, romaine et parthénopéenne, et les embarras qu'on avait eus, ou qu'on avait encore avec elles. Il disait qu'on avait assez de ces filles de la République française, qu'il n'en fallait pas une de plus, et proposait une principauté ou une monarchie, comme celle d'Etrurie, qu'on donnerait à quelque prince, ami et dépendant de la France. Il n'aurait pas été éloigné d'accorder cet Etat à un prince de la maison d'Autriche, au grand-duc de Toscane par exemple, qu'on devait indemniser en Allemagne, si on ne l'indemnisait pas en Italie. Cette combinaison, infiniment agréable pour l'Autriche, l'aurait fort attachée à la paix. Elle eût satisfait également les puissances allemandes, qui auraient eu par ce moyen un copartageant de moins à dédommager avec les terres des princes ecclésiastiques. Elle aurait plu surtout au Pape, qui espérait qu'on lui rendrait les Légations, lorsqu'on ne serait plus lié par les promesses faites à la Cisalpine. Cette combinaison, en un mot, était du goût de tout le monde en Europe; car elle supprimait une république, laissait un territoire de plus à répartir, et plaçait un Etat de moins sous la domination directe de la République française.

C'était assurément une raison de grand poids que celle de rendre notre grandeur plus supportable à l'Europe, et de donner ainsi plus de chances à la durée de la paix. Quand la France avait le Rhin et les Alpes pour frontières, quand elle avait sous son influence immédiate la Suisse, la Hollande, l'Espagne et l'Italie; quand elle possédait directement le Piémont, du consentement général, quoique tacite, de toutes les puissances, quand elle en était arrivée à ce degré de grandeur, la politique la plus modérée était, dès ce jour même, la meilleure et la plus sensée. Sous ce rapport M. de Talleyrand avait raison. Cependant, après tout ce qu'on avait fait, on était forcément engagé à constituer l'Italie; et puisqu'on l'avait déjà enlevée à l'Autriche, il fallait songer à la lui enlever irrévocablement, résultat qu'on ne pouvait obtenir qu'en la constituant d'une manière forte et indépendante. On ne froissait par là que l'Autriche seule, et une des cent batailles qu'on a livrées depuis pour créer des royaumes français sur tout le continent, aurait suffi pour faire supporter définitivement à l'Europe l'état de choses qu'on aurait voulu créer en Italie.

Dans ce système, il fallait renoncer à posséder le Piémont, car si les Italiens préfèrent les Français aux Allemands, au fond ils n'aiment ni les uns ni les autres, parce que les uns et les autres sont étrangers pour eux. C'est un sentiment naturel et légitime qu'on doit respecter. Les Français, protégeant l'Italie sans la posséder, se l'attachaient pour toujours, et ne s'y préparaient pas ces brusques revirements d'affection dont elle a donné tant de fois l'exemple, depuis que, ballottée entre les Français et les Allemands, elle n'a jamais fait que changer de maîtres. Il aurait fallu, dans ce plan, ne pas donner l'Etrurie à un prince espagnol. Réunissant alors la Lombardie, le Piémont, les duchés de Parme et de Modène, le Mantouan, les Légations, la Toscane, on constituait un Etat superbe, s'étendant depuis les Alpes Maritimes jusqu'à l'Adige, depuis la Suisse jusqu'à l'Etat romain. Il était facile de détacher, soit en Toscane, soit dans la Romagne, une portion de territoire pour dédommager le Pape, dont le dévouement ne pouvait pas être durable, si tôt ou tard on ne venait au secours de sa misère. Il fallait réunir ces provinces diverses sous un gouvernement fédératif, dans lequel le pouvoir exécutif fût fortement constitué, qui pût rassembler promptement ses forces, et donner à nos armées le temps de venir à son secours. L'alliance, en effet, devait être intime entre cet Etat et la France, car il ne pouvait vivre que par elle; et la France, de son côté, devait avoir à son existence un intérêt immense et invariable.

Un Etat italien de dix ou douze millions d'habi-

tants, possédant les plus belles frontières, baigné par deux mers, ayant à la première guerre heureuse la chance certaine de s'accroître des Etats vénitiens, et de s'étendre alors aux frontières naturelles de l'Italie, c'est-à-dire aux Alpes Juliennes; pouvant plus tard comprendre, au moyen d'un simple lien fédératif qui laisserait à chaque principauté son indépendance propre, la République génoise nouvellement constituée. Le Pape avec les conditions nécessaires à son existence politique et religieuse, l'Etat de Naples délivré d'une cour inepte et sanguinaire, un tel Etat ainsi constitué, et avec les accroissements que l'avenir lui préparait, était le fondement de la régénération italienne, et donnait à l'Europe une troisième fédération, laquelle ajoutée aux deux qui existaient déjà, l'allemande et la suisse, devait rendre d'immenses services à l'équilibre général.

Quant à la difficulté de gouverner l'Italie, elle pouvait être résolue par le protectorat de la France, qui, en s'étendant sur elle pendant tout un règne, la conduirait par la main dans ces premières voies d'indépendance et de liberté.

Du reste, le plan qu'on suivait en ce moment n'excluait pas ce bel avenir, car le Piémont pouvait être restitué un jour au nouvel Etat italien, le duché de Parme à la mort du duc actuel, mort qui d'après toutes les probabilités devait être prochaine; l'Etrurie elle-même pouvait lui être rendue s'il le fallait. Il était donc facile de reprendre ce plan ultérieurement, et c'était en poser un premier et large fondement que de constituer la Cisalpine en république indépendante. D'ailleurs, il valait peut-être mieux, dans le moment, ne pas avouer tout entier le projet d'une régénération italienne, pour ne pas effaroucher l'Europe. Mais morceler les belles provinces qu'on possédait actuellement, comme le proposait M. de Talleyrand, pour construire une petite monarchie de plus au profit d'un prince autrichien, c'était donner l'Italie à l'Autriche, car ce prince, quoi qu'on fît, serait toujours autrichien, et les peuples eux-mêmes dont on aurait indignement trahi les espérances, concevant pour la France une haine méritée, reviendraient aux Allemands par ressentiment et par désespoir.

Le général Bonaparte, qui avait acquis sa première et peut-être sa plus belle gloire en délivrant l'Italie des mains de l'Autriche, ne pouvait commettre une telle faute. Il adopta un système moyen, qui n'empêchait pas plus tard un vaste système d'indépendance italienne, qui devait même en être le commencement.

Il donna donc à la République cisalpine toute la Lombardie jusqu'à l'Adige, les Légations, le duché de Modène, tout ce qu'elle avait, en un mot, à la paix de Campo-Formio. Le duché de Parme restait en suspens; le Piémont appartenait dans le moment à la France. La Cisalpine, telle qu'on la constituait, comptait près de cinq millions d'habitants. Elle pouvait aisément produire un revenu de 70 à 80 millions, et entretenir une armée de 40 mille hommes, qui n'absorberait pas au delà de la moitié de son revenu, et laisserait des ressources suffisantes pour payer convenablement son administration. Elle était couverte en avant par les Alpes et l'Adige; elle avait à gauche le Piémont devenu français, à droite l'Adriatique; en arrière la Toscane, placée sous la dépendance de la France. Elle était donc entourée de tout côté par notre protection. D'immenses travaux de fortification ordonnés par le général Bonaparte, avec une sûreté de coup d'œil et une expérience du pays que personne au monde ne pouvait posséder au même degré, devaient la rendre inaccessible aux Autrichiens, et toujours secourable à temps par la France. L'Adige était fortifié, depuis Rivoli jusqu'à Legnago, de manière à ne pouvoir pas être franchi. Les environs du lac de Garda, et notamment la position de la Rocca d'Anfo, étaient assez bien fermés pour que la ligne de l'Adige ne pût pas être tournée. Le Mincio formait une seconde ligne en arrière. Peschiera et Mantoue, fort accrues, donnaient une grande force à ce second boulevard. Mantoue notamment, améliorée sous le rapport défensif et sanitaire, devait subsister par elle-même, l'Adige fût-il forcé. D'autres ouvrages avaient pour but d'assurer en tout temps l'arrivée des armées françaises. Elles pouvaient déboucher, premièrement, par le Valais sur le Milanais, en suivant la route du Simplon; secondement, par la Savoie ou la Provence sur le Piémont, en suivant les routes du mont Cenis, du mont Genèvre, du col de Tende. On a vu que des travaux étaient ordonnés pour rendre ces quatre routes prochainement praticables à tous les transports. Il fallait y créer de solides points d'appui, de vastes établissements militaires, destinés, soit à recueillir une armée française momentanément obligée de se retirer, soit à servir de débouché à cette même armée, mise en état de reprendre l'offensive. Pour cela deux places avaient été choisies et étaient devenues l'objet de grandes dépenses : l'une au débouché de la route du Simplon, l'autre au débouché des trois routes du mont Cenis, du mont Genèvre, du col de Tende. La première, et la moindre des deux, devait être située à l'extrémité du lac Majeur. Telle qu'on l'avait projetée, elle pouvait contenir les malades, les blessés, le matériel des troupes en retraite, ainsi que la flottille du lac, et se défendre trois ou quatre semaines, jusqu'à ce qu'une armée de secours, traversant le Simplon, pût se reporter en avant. La seconde, et la plus grande, faite pour contenir le Piémont, pour recevoir toutes les ressources des armées françaises, pour leur servir de point d'appui et de moyen de descendre en tout temps en Italie, la seconde, aussi forte, aussi vaste que Mayence, Metz ou Lille, pouvant soutenir le plus long siége, devait être construite à Alexandrie même. Ce point, voisin du champ de bataille de Marengo, était reconnu comme le plus favorable aux grandes combinaisons militaires dont l'Italie peut devenir le théâtre. Turin se trouvait trop sous l'influence d'une population nombreuse et en certains cas ennemie. Pavie était au delà du Pô. Alexandrie, entre le Pô et le Tanaro, au vrai débouché de toutes les routes, réunissait les plus grands avantages, et pour

cela fut préférée. De vastes travaux furent ordonnés. Ceux-ci, étant en Piémont, durent être exécutés aux dépens du trésor français; tous les autres devaient l'être avec les fonds de la Cisalpine, parce qu'ils la concernaient plus particulièrement.

Grâce à ces dispositions, la France, toujours en mesure de secourir la Cisalpine, tenait sous sa main la haute et la moyenne Italie, et dominait de son influence l'Italie méridionale. Elle pouvait envoyer à Rome et à Naples des ordres moins ostensibles, mais tout aussi obéis qu'à Turin ou Milan.

Il fallait donner un gouvernement à cette République cisalpine. On avait commencé par lui composer des autorités provisoires, consistant dans un comité exécutif de trois membres, MM. de Sommariva, Visconti et Ruga, et dans une *Consulte*, espèce d'assemblée législative peu nombreuse, choisie parmi les hommes sages et dévoués. Mais un tel état de choses ne pouvait être maintenu longtemps.

Le Premier Consul avait auprès de lui le ministre de la Cisalpine à Paris, M. Marescalchi, de plus MM. Aldini, Serbelloni et Melzi, envoyés en France pour les affaires de l'Italie. C'étaient les personnages les plus considérables du pays. Il les consulta sur l'organisation à donner à la nouvelle république, et, d'accord avec eux, il rédigea une constitution, imitée à la fois de la Constitution française et des anciennes constitutions italiennes.

Au lieu de la liste des notables de M. Sieyès, qui commençait à être décriée en France, le Premier Consul et ses collaborateurs imaginèrent trois colléges électoraux, permanents et à vie, se complétant eux-mêmes quand la mort y faisait des vides. Le premier devait être composé de grands propriétaires, au nombre de 300; le second, de commerçants notables, au nombre de 200; le troisième, des gens de lettres, des savants, des ecclésiastiques les plus distingués d'Italie, au nombre de 200. Ces trois colléges devaient choisir dans leur propre sein une commission de 21 membres, dite *Commission de censure*, qui avait la mission d'élire tous les corps de l'Etat, et de remplir le rôle électoral que le Sénat remplissait en France.

Cette autorité créatrice devait nommer ensuite, sous le titre de *Consulte d'Etat,* un Sénat de huit membres, chargé, comme le Sénat français, de veiller à la Constitution, de délibérer sur les circonstances extraordinaires, d'ordonner l'arrestation de tout individu dangereux, de mettre hors de la Constitution le département qui l'aurait mérité, de délibérer sur les traités, de nommer le président de la République. L'un de ces huit membres était de droit ministre des affaires étrangères.

Il devait y avoir un Conseil d'Etat, sous le titre de Conseil législatif, composé de dix membres, rédigeant les lois et les règlements, et les soutenant devant le Corps législatif; enfin un Corps législatif de 75 membres, choisissant dans son sein 15 orateurs chargés de discuter devant lui les lois, qu'il était ensuite appelé à voter.

A la tête de la République devaient enfin se trouver un président et un vice-président, nommés pour dix ans. Ils étaient, comme on vient de le dire, nommés par la *Consulte d'Etat* ou Sénat; mais toutes les autres autorités ne pouvaient être formées que par le choix de la *Commission de censure*.

Des appointements considérables étaient destinés à ces fonctionnaires de tout rang.

On voit que c'était la Constitution française, avec des corrections qui étaient la critique de l'ouvrage de M. Sieyès. Les listes de notables étaient remplacées par trois colléges électoraux à vie. Le Sénat ou *Consulte d'Etat* ne faisait plus les élections : il ne nommait que le chef du pouvoir exécutif; mais il délibérait sur les traités, qui se trouvaient soustraits par ce moyen à l'examen tumultueux des assemblées. Le Tribunat était confondu dans le Corps législatif. Au lieu de trois Consuls, il y avait un Président.

Quand le Premier Consul se fut mis d'accord sur ce projet avec MM. Marescalchi, Aldini, Melzi et Serbelloni, il fallut s'occuper du personnel de ce gouvernement. Les choix importaient d'autant plus, que la permanence des corps principaux était plus grande, et que le bien ou le mal résultant de leur composition devaient durer davantage. Or, l'Italie était divisée, comme la France, en partis difficiles à concilier. A une extrémité se trouvaient les partisans du passé, dévoués au gouvernement autrichien : à l'extrémité contraire, les patriotes exagérés, prêts comme partout aux plus grands excès, mais n'ayant du reste jamais versé le sang, contenus qu'ils avaient toujours été par l'armée française. Enfin, entre deux, se trouvaient les libéraux modérés, chargés du fardeau du gouvernement et de l'impopularité qui s'y attache, surtout en temps de guerre, où il faut grever le pays de charges fort lourdes. Avec ces divers partis, les élections ne pouvaient, pas plus qu'en France, donner des résultats satisfaisants. Le Premier Consul, pour suppléer aux élections, s'arrêta à une idée qui n'était point chez lui une inspiration d'ambition, mais de bon sens : c'était de composer lui-même le personnel de ce gouvernement, comme il venait d'en composer la structure, et pour cette première fois de faire toutes les nominations de sa propre autorité. Il n'était animé en cela que du sentiment du bien, et, en tout cas, il avait sans contredit le droit d'en agir ainsi; car cet Etat nouveau naissait d'un pur acte de sa volonté, et, en le créant d'une manière spontanée, il avait bien le droit de le créer conformément à sa pensée, qui, en cette occasion, était parfaitement pure et élevée.

Mais, entre toutes ces nominations, la plus difficile à faire était celle d'un président. L'Italie, toujours gouvernée par des prêtres ou des étrangers, n'avait pu enfanter des hommes d'Etat; elle n'avait pas à produire un seul nom devant lequel les autres dussent consentir à s'effacer. Le Premier Consul imagina encore de se faire donner le titre de président, en nommant un vice-président choisi parmi les principaux personnages italiens, auquel il déléguerait le détail des affaires, en se réservant leur direction supérieure. C'était, pour les débuts de cette République, le seul système de gouvernement convenable. Livrée à ses propres choix et à un pré-

sident italien, elle eût été bientôt, comme un vaisseau sans boussole, abandonnée à tous les vents. Administrée, au contraire, par des Italiens, et dirigée de loin par l'homme qui était son créateur et devait longtemps encore demeurer son protecteur, elle avait grande chance, dans ce système, d'être à la fois indépendante et bien gouvernée.

A tout cela il fallait ajouter une imposante solennité, dans laquelle la Constitution serait donnée au nouvel Etat, et toutes les autorités proclamées. Cet acte de création ne pouvait avoir trop d'éclat. Il fallait parler à la fois à l'Italie et à l'Europe. Le Premier Consul conçut le projet d'une vaste réunion de tous les Italiens à Lyon, car c'était trop loin pour eux de venir à Paris, et trop loin pour lui d'aller à Milan. La ville de Lyon, qui est placée au revers des Alpes, et dans laquelle l'Italie s'était assemblée autrefois en concile, était le lieu le plus naturellement indiqué. Le Premier Consul mettait d'ailleurs un véritable intérêt à mêler ensemble les Français et les Italiens. Il croyait même servir par là le rétablissement du commerce des deux pays, car c'est à Lyon que s'échangeaient autrefois les produits de la Lombardie avec les produits de nos provinces de l'Est.

Une partie de ces idées fut communiquée par M. de Talleyrand aux Italiens qu'on avait à Paris, c'est-à-dire à MM. Marescalchi, Aldini, Serbelloni et Melzi. On ne leur tut que celle qui consistait à déférer la présidence au Premier Consul. On voulait la faire sortir d'un élan d'enthousiasme, au moment même de la réunion de la *Consulte*. Les vues du Premier Consul étaient trop conformes aux vrais intérêts de la patrie italienne, pour n'être pas accueillies. Ces personnages partirent, et allèrent de concert avec le ministre de France à Milan, M. Petiet, homme sage et influent, travailler à l'accomplissement du plan d'organisation qui venait d'être arrêté à Paris.

Le projet de Constitution ne rencontra aucune objection. Il fut reçu avec une grande satisfaction, car on avait hâte de sortir de l'état précaire dans lequel on vivait, et d'acquérir une existence assurée. Le comité exécutif et la *Consulte*, chargés du gouvernement provisoire, acceptèrent ce projet avec empressement, sauf quelques modifications de détail, qui furent transmises à Paris et acceptées. Mais on était très-embarrassé de la mise en vigueur de la nouvelle Constitution, et du choix des personnes qui la feraient mouvoir. M. Petiet communiqua secrètement à quelques personnages influents l'idée de déférer au Premier Consul la nomination du personnel entier du gouvernement, depuis le président jusqu'aux trois colléges électoraux. A peine cette idée d'un arbitre suprême, si bien placé pour ne partager aucune des passions qui divisaient l'Italie et pour ne vouloir que son bonheur, à peine cette idée fut-elle communiquée, qu'elle réussit à l'instant même, et que le gouvernement provisoire déféra au Premier Consul le choix de toutes les autorités.

Un message lui fut adressé pour lui annoncer l'acceptation de la Constitution, et lui exprimer le vœu du peuple cisalpin, de voir le premier magistrat de la République française choisir lui-même les magistrats de la République italienne.

On s'en tint là, et on ne dit pas un mot de la présidence. Mais il fallait disposer les Italiens à venir à Lyon, et ce fut l'objet d'une nouvelle communication aux membres du gouvernement provisoire. On leur fit sentir la difficulté de constituer la République cisalpine en restant à Paris, de faire sept à huit cents choix, loin des hommes et des lieux; la difficulté en même temps pour le Premier Consul de se rendre de Paris à Milan, l'avantage au contraire de partager la distance, de réunir les Italiens en corps à Lyon, et d'y faire venir le Premier Consul; de former là une sorte de grande diète italienne, où la République nouvelle serait constituée, avec un appareil et un éclat qui donneraient plus de solennité à l'engagement que le Premier Consul prenait, en la créant, de la maintenir et de la défendre. Cette idée avait quelque chose de grand, qui devait plaire à des imaginations italiennes. Elle réussit comme toutes les idées qu'on avait mises en avant, et fut sur-le-champ adoptée. Un projet était déjà préparé, et il fut converti en décret du gouvernement provisoire. On choisit des députations dans le clergé, la noblesse, la grande propriété, le commerce, les universités, les tribunaux, les gardes nationales. Quatre cent cinquante-deux personnes furent désignées, au nombre desquelles se trouvaient des prélats vénérables, chargés d'années, dont quelques-uns même devaient succomber aux fatigues du voyage. Ils partirent au mois de décembre, et traversèrent les Alpes par un des hivers les plus rigoureux qu'on eût essuyés depuis longtemps. Tous voulaient assister à cette proclamation de l'indépendance de leur patrie par le héros qui l'avait affranchie. Les routes du Milanais, de la Suisse, du Jura, étaient encombrées. Le Premier Consul, qui pensait à tout, avait donné des ordres pour que rien ne manquât, tant sur les routes qu'à Lyon même, à ces représentants de la nationalité italienne, qui venaient par leur présence lui rappeler ses premiers et ses plus beaux triomphes. Le préfet du Rhône avait fait d'immenses préparatifs pour les recevoir, et disposé de grandes et belles salles pour les solennités qui devaient avoir lieu. Une partie de la garde consulaire avait été envoyée à Lyon. L'armée d'Egypte, autrefois armée d'Italie et récemment débarquée, venait d'y arriver aussi. On se hâtait de la vêtir magnifiquement, et d'une manière conforme au climat de la France, qui semblait tout nouveau à ces soldats brunis par le soleil de l'Egypte, et transformés en véritables Africains. La jeunesse lyonnaise avait été réunie et formée en un corps de cavalerie, aux armes et aux couleurs de l'antique cité lyonnaise. M. de Talleyrand et M. Chaptal, ministre de l'intérieur, avaient précédé le Premier Consul, pour recevoir les membres de la *Consulte*. Le général Murat, M. Petiet étaient accourus de Milan, M. Marescalchi de Paris, au rendez-vous commun. Les préfets, les autorités de vingt départements étaient accumulés à Lyon. Le Premier Consul se fit attendre, à cause du congrès

d'Amiens, dont les négociations avaient exigé sa présence à Paris quelques jours de plus. Les députés italiens commençaient à s'impatienter. Pour les occuper, on les divisa en cinq sections, une par province du nouvel Etat, et on leur soumit le projet de constitution. Ils firent des observations utiles, que M. de Talleyrand avait ordre d'écouter, de peser et d'admettre, sans toutefois porter atteinte aux principes fondamentaux du projet. Sauf quelques dispositions de détail qui furent modifiées, la nouvelle Constitution obtint l'assentiment général. On proposa aussi aux députés cisalpins, pour tromper leur impatience, de faire des listes de candidats, afin d'aider le Premier Consul dans les choix nombreux qu'il avait à faire. Ce dépouillement de noms remplit utilement leur temps.

Le Premier Consul arriva le 11 janvier 1802 (21 nivôse). La population des campagnes, assemblée sur les routes, l'attendait jour et nuit. Elle était réunie autour de grands feux, et accourait audevant de toutes les voitures qui venaient de Paris, en criant : *Vive Bonaparte !* — Le Premier Consul parut enfin, et fit le chemin jusqu'à Lyon au milieu de transports continuels d'enthousiasme. Il y entra le soir, accompagné de sa femme, de ses enfants adoptifs, de ses aides de camp, et fut reçu par les ministres, les autorités civiles et militaires, une députation italienne, l'état-major d'Egypte, et la jeunesse lyonnaise à cheval. La ville, illuminée tout entière, était resplendissante comme en plein jour. On le fit passer sous un arc de triomphe, que surmontait un noble emblème de la France consulaire : c'était un lion endormi. Il descendit à l'hôtel de ville, qu'on avait disposé convenablement pour lui servir d'habitation.

Le lendemain, le Premier Consul employa la journée à recevoir toutes les députations départementales, et après elles la *Consulte* italienne, qui comptait quatre cent cinquante membres présents sur quatre cent cinquante-deux, exemple d'exactitude bien rare, si on considère le nombre des personnes, la saison et les distances : et encore l'un des deux absents était-il le respectable archevêque de Milan, qui venait de mourir d'une attaque d'apoplexie chez M. de Talleyrand. Les Italiens, auxquels le Premier Consul parlait leur langue, étaient charmés de le revoir, et de trouver en lui un Français et un Italien tout à la fois. On procéda les jours suivants aux derniers travaux de la *Consulte*. Les modifications proposées à la Constitution avaient été agréées par le Premier Consul ; les listes de candidats étaient arrêtées. On imagina de composer un comité de trente membres, pris dans la *Consulte* tout entière, pour discuter avec le Premier Consul la longue série des choix qui étaient à faire. Ce travail prit plusieurs jours, pendant lesquels le Premier Consul, après avoir employé une partie de ses journées à voir et à entretenir les Italiens, s'occupait en même temps des affaires de France, recevait les préfets, les députations départementales, entendait l'expression de leurs vœux et de leurs besoins, et apprenait à connaître de ses propres yeux l'état vrai de la République. L'enthousiasme allait chaque jour croissant, et c'est au milieu de cet entraînement général, que les Français et les Italiens se communiquaient les uns aux autres, que fut produite l'idée de nommer le Premier Consul Président de la République cisalpine. MM. Marescalchi, Petiet, Murat, de Talleyrand, voyaient tous les jours les membres du comité des Trente, et conféraient avec eux sur le choix d'un président. Quand on les jugea bien embarrassés, bien divisés sur ce choix, qui était en effet très-difficile à faire, on leur laissa entrevoir une manière de sortir d'embarras, en donnant au personnage italien qui serait préféré la simple qualité de vice-président, et en couvrant son insuffisance de la gloire du Premier Consul, qui serait nommé Président. Cette idée si simple, encore plus utile à la Cisalpine, à son existence, à la bonne administration de ses affaires, qu'à la grandeur du Premier Consul, fut trouvée excellente, mais à la condition toutefois d'un vice-président italien. On décida le citoyen Melzi à se charger de la vice-présidence, sous le Premier Consul. Tout étant prêt, un des membres du comité des Trente fit cette proposition au comité. Elle fut reçue avec joie et convertie sur-le-champ en projet de décret. On ne perdit pas de temps, et le lendemain 25 janvier (5 pluviôse) le projet fut présenté à la *consulte* assemblée. Elle l'accueillit avec acclamation, et proclama NAPOLÉON BONAPARTE Président de la République italienne. C'est la première fois qu'on voit ces deux noms de NAPOLÉON et de BONAPARTE réunis l'un à l'autre. Le général devait joindre au titre de Premier Consul de la République française le titre de Président de la République italienne. Une députation lui fut envoyée pour lui en exprimer le vœu.

Pendant que cette délibération avait lieu, le général des armées d'Italie et d'Egypte passait la revue de ses anciens soldats. Les demi-brigades de l'armée d'Egypte qu'on avait eu le temps de réunir avaient été jointes à la garde consulaire, à de nombreux détachements de troupes et à la milice lyonnaise. Ce jour-là, les brumes de l'hiver s'étaient dissipées un instant, et, par un soleil étincelant et un froid rigoureux, le général Bonaparte parcourait le front de ces vieilles bandes, qui le recevaient avec d'incroyables transports de joie. Les soldats d'Egypte et d'Italie, charmés de retrouver si grand ce fils de leurs œuvres, le saluaient de leurs cris, et tenaient à lui persuader qu'ils n'avaient pas cessé d'être dignes de lui, quoique conduits un moment par des chefs indignes d'eux. Il faisait sortir de vieux grenadiers hors des rangs, leur parlait des combats auxquels ils avaient assisté, des blessures qu'ils avaient reçues ; il reconnaissait çà et là des officiers qu'il avait vus en plus d'une rencontre, leur serrait la main à tous, et les remplissait d'une sorte d'ivresse, dont lui-même ne pouvait se défendre en présence de ces braves gens, qui l'avaient aidé par leur dévouement à produire les merveilles dont il jouissait, et dont la France jouissait avec lui. Cette scène se passait sur les ruines de la place Bellecour, et en effaçait la tristesse, comme la gloire efface le malheur.



Paris Typ. H. Plon.

Monseigneur de Belloy, archevêque de Paris. (P. 397.)

C'est en rentrant à l'hôtel de ville après cette revue, que le Premier Consul trouva la députation de la *Consulte*, reçut son vœu, déclara qu'il l'agréait, et qu'il répondrait le lendemain à ce nouvel acte de confiance de la nation italienne.

Le lendemain, 26 janvier (6 pluviôse), il se rendit dans le local destiné aux séances générales de la *Consulte*. C'était dans une grande église, disposée et décorée pour cet usage. Tout s'y passa comme dans une séance royale, soit en France, soit en Angleterre. Le Premier Consul, entouré de sa famille, des ministres français, d'un grand nombre de généraux et de préfets, était placé sur une estrade. Il fit en langue italienne, qu'il prononçait parfaitement, un discours simple et précis, dans lequel il annonça son acceptation, ses vues pour le gouvernement et la prospérité de la nouvelle République, et proclama les principaux choix qu'il avait faits, conformément aux vœux de la *Consulte*. Ses paroles furent couvertes par les cris de *Vive Bonaparte! Vive le Premier Consul de la République française! Vive le Président de la République italienne!* On lut ensuite la Constitution et la liste des citoyens de tous les rangs qui devaient contribuer à la mettre en activité. Une longue acclamation exprima l'accord des volontés entre le peuple italien et le héros qui l'avait affranchi. Cette séance fut solennelle et imposante; elle commençait dignement l'existence de la nouvelle république, qui devait s'appeler désormais RÉPUBLIQUE ITALIENNE. Cette fois, comme tant d'autres, il ne fallait souhaiter au général Bonaparte qu'une chose : c'est que le génie qui conserve accompagnât chez ce favori de la fortune le génie qui crée.

Le Premier Consul était depuis vingt jours à Lyon. Le gouvernement de la France réclamait sa présence à Paris, et il avait à donner les derniers ordres pour la signature de la paix définitive qui se

négociait au congrès d'Amiens. Pendant ce temps, le consul Cambacérès et le Sénat travaillaient à le débarrasser des opposants inconsidérés qui l'avaient contrarié si violemment, dans le moment de sa carrière où il a le moins mérité de l'être. Il allait se trouver en mesure de reprendre cette longue série de travaux qui faisaient le bonheur et la grandeur de la France. Il était donc pressé de revenir à Paris, reprendre ses occupations accoutumées, et y recevoir probablement, pour prix de ses œuvres, une grandeur nouvelle, juste récompense de la plus noble, de la plus féconde ambition qui fut jamais.

Il partit le 28 janvier (8 pluviôse), laissant les Italiens enthousiasmés et remplis d'espérance, laissant les Lyonnais enchantés d'avoir possédé quelques jours l'homme extraordinaire qui remplissait le monde de son nom, et qui montrait pour leur ville une prédilection si marquée. Il avait reçu de l'empereur Alexandre une réponse à une lettre dans laquelle il demandait à ce monarque quelques avantages pour le commerce de Lyon. Cette lettre, qui annonçait les meilleures dispositions de la part de la Russie, fut publiée en substance, et produisit la plus vive satisfaction. En partant, le Premier Consul donna trois écharpes aux trois maires de la ville de Lyon, en mémoire de cette glorieuse visite. Les Bordelais lui avaient envoyé une députation pour le prier de traverser leurs murs. Il leur en fit la promesse, dès que la paix définitive lui aurait rendu un peu de loisir. Il passa par Saint-Etienne, Nevers, et arriva le 31 janvier [1] (11 pluviôse) à Paris.

[1] Nous donnons quelques extraits de la correspondance du Premier Consul pendant son séjour à Lyon :

Aux consuls Cambacérès et Lebrun.

« Lyon, 24 nivôse an X (14 janvier 1802).

» Je reçois, citoyens consuls, votre lettre du 21. Il fait ici un froid excessif, et je passe les matinées, de midi à six heures, à recevoir les préfets et les notables des départements voisins. Vous savez que dans ces sortes de conférences il faut parler longtemps.

» Ce soir la ville de Lyon donne un concert et un bal. Je vais y aller dans une heure.

» Les travaux de la Consulte avancent.

» Les troupes de l'armée d'Orient arrivent à force à Lyon. Je prends des mesures pour les faire habiller. Je compte en passer la revue le 28.

» Je continue à être extrêmement satisfait de tout ce que je vois, soit du peuple de Lyon, soit du midi de la France.

» Les négociations d'Amiens me paraissent avancer.

» Je vous félicite de la manière dont tout marche dans vos mains.

» Joseph m'a écrit d'Amiens que le lord Cornwallis lui avait dit que le cabinet britannique avait reçu des nouvelles de Saint-Domingue favorables à l'armée française, que la division s'était manifestée dans l'armée de Toussaint. »

Aux mêmes.

« Lyon, 26 nivôse an X (16 janvier 1802).

» J'ai reçu, citoyens consuls, vos dépêches des 22 et 23 nivôse..... Les Lyonnais nous ont donné une fête très-distinguée. Vous en trouverez ci-joint le détail, ainsi que les vers qui ont été chantés.

» Je vais très-lentement dans mes opérations, car je passe toutes mes matinées à recevoir des députations des départements voisins.

» Il fait aujourd'hui très-beau, mais très-froid.

» Le bien-être de la République est sensible depuis deux ans. Lyon, pendant les années VIII et IX, a vu accroître sa population de plus de vingt mille âmes, et tous les manufacturiers que j'ai vus de Saint-Etienne, d'Annonay, etc., m'ont dit que leurs fabriques sont en grande activité.

» Toutes les têtes me paraissent pleines d'activité, non de celle qui désorganise les empires, mais de celle qui les recrée, et produit leur prospérité et leur richesse.

» Je passerai en revue dans quelques jours près de six demi-brigades de l'armée d'Orient. »

Au consul Cambacérès.

« Lyon, 28 nivôse an X (18 janvier 1802).

» Je viens, citoyen consul, de recevoir la députation de Bordeaux. Elle m'a remis une pétition pour me solliciter de passer dans leur ville, ce que je leur ai promis de faire, lorsque leurs relations seraient en pleine activité avec les Antilles et l'île de France.

» Votre lettre du 25 m'a instruit des délibérations du Sénat. Je vous prie de tenir la main à ce qu'on nous débarrasse exactement des vingt et des soixante mauvais membres que nous avons dans les autorités constituées. La volonté de la nation est que l'on n'empêche point le gouvernement de faire le bien, et que la tête de Méduse ne se montre plus dans nos tribunes ni dans nos assemblées.

» La conduite de Sieyès dans cette circonstance prouve parfaitement qu'après avoir concouru à la destruction de toutes les constitutions depuis 91, il veut encore s'essayer contre celle-ci. Il est bien extraordinaire qu'il n'en sente pas la folie. Il devrait faire brûler un cierge à Notre-Dame pour s'être tiré de là si heureusement, et d'une manière si inespérée: mais plus je vieillis, et plus je m'aperçois que chacun doit remplir son destin.

» J'imagine que vous avez pris toutes les mesures pour démolir le Châtelet.

» Si le ministre de la marine a besoin des frégates du roi de Naples, il peut s'en servir. Il serait même bien qu'il les fit partir le plus tôt possible pour l'Amérique. Tout s'arrangera après avec le roi de Naples.

» Le froid a beaucoup diminué aujourd'hui.

» Le général Jourdan, qui est arrivé aujourd'hui du Piémont, me rend un compte assez satisfaisant de cette province.

» Les opérations de la Consulte avancent, toutes leurs lois organiques se rédigent.

» J'ai conféré une partie de la matinée avec les préfets.

» Je vous recommande de voir le ministre de la marine pour vous assurer que les vivres de Saint-Domingue sont partis. »

Aux consuls Cambacérès et Lebrun.

« Lyon, 30 nivôse an X (20 janvier 1802).

» Je désirerais, citoyens consuls, que le ministre du trésor public envoyât dans la 16e division militaire le citoyen Roger, pour y vérifier la comptabilité du payeur et des principaux receveurs des départements qui composent cette division.

» Je désirerais également que le ministre du trésor public envoyât à Rennes un homme comme le citoyen Roger, pour faire la même opération dans la 13e division militaire.

» Faites aussi partir les conseillers d'Etat Thibaudeau et Fourcroy, l'un pour la 13e division militaire et l'autre pour la 16e, pour inspecter ces divisions comme ils l'ont fait déjà dans leur précédente mission. Une partie des plaintes vient de ce que le ministre de la guerre n'a pas fait toucher aux officiers l'indemnité de fourrage et de logement pour le premier trimestre de l'an X, de ce que les receveurs gardent longtemps les fonds et que les payeurs payent le plus tard qu'ils peuvent. Les payeurs et les receveurs forment la plus grande plaie de l'Etat... »

Aux mêmes.

« Lyon, 30 nivôse an X (20 janvier 1802).

» Je reçois, citoyens consuls, votre lettre du 26 et 27. A Lyon comme à Paris, le temps s'est considérablement adouci.

» J'ai vu hier différents ateliers. J'ai été satisfait de l'in-

dustrie et de la sévère économie dont j'ai cru entrevoir que la fabrique de Lyon use envers ses ouvriers.

» Je devais aujourd'hui faire ma parade, mais je l'ai remise au 5 pluviôse, les troupes de l'armée d'Orient n'étaient pas habillées; j'ai l'espoir, au contraire, que le 5 elles le seront, ce qui offrira un coup d'œil satisfaisant.

» J'ai vu avec grand plaisir l'arrêté que vous avez pris sur le Châtelet. Si les temps devenaient rigoureux, je ne crois pas que la mesure que vous avez prise de donner 4,000 francs par mois pour les ateliers extraordinaires soit suffisante.

» Il serait nécessaire que vous ordonnassiez qu'indépendamment des 100,000 francs que le ministre de l'intérieur donne par mois aux comités de bienfaisance, on y joignît 25,000 francs d'extraordinaire pour distribuer du bois; et si le froid revenait, il faudrait, comme en 89, faire allumer du feu dans les églises et autres grands établissements, pour chauffer beaucoup de monde.

» Je compte être à Paris dans le courant de la décade. Je vous prie de voir s'il ne serait pas convenable de mettre dans le *Moniteur* le dernier message au Sénat, et de mettre à la fin deux lignes pour dire que le Sénat a nommé une commission qui, ayant fait son rapport dans la séance du....., il a décidé qu'il procéderait au renouvellement, conformément à l'article 38 de la Constitution, etc., etc.

» Plusieurs renseignements qui me sont venus me porteraient à croire que Caprara exige que des prêtres signent des formules ou professions de foi à peu près dans ces termes :

« Aimons d'ailleurs à faire ici une profession solennelle » d'un respect filial, d'une soumission parfaite, d'une » obéissance ponctuelle envers... »

» Ces renseignements me sont venus, entre autres, de Maëstricht. Je vous prie d'en conférer avec Portalis. Cette formule paraît bien inconcevable. »

Aux mêmes.

« Lyon, 2 pluviôse an x (22 janvier 1802).

» Je n'ai reçu, citoyens consuls, votre lettre du 29 nivôse qu'aujourd'hui à trois heures après midi. Le dégel et les inondations ont retardé de quelques heures votre courrier.

» Le service des fourrages est entièrement désorganisé dans le département de la Drôme; il faudrait retenir 10,000 francs sur l'ordonnance de pluviôse, jusqu'à ce que ce service soit au courant.

» Les hôpitaux civils, auxquels il n'est accordé que 14 sous pour les journées des militaires malades, se plaignent de n'avoir encore rien reçu pour l'an x. Celui de Valence réclame même, avec l'an x, le mois de fructidor an IX.

» Le travail de l'organisation des troupes piémontaises, que j'ai signé il y a plus d'un mois, n'est pas encore arrivé à Turin, ce qui met de l'incertitude parmi ces troupes. En général, il y a du retard et pas d'activité dans le département de la guerre; c'est l'opinion de tous ceux qui ont affaire avec ce département.

» Il est indispensable que le ministre de la guerre envoie un ancien et bon ordonnateur à Turin...

» Toutes les principales dispositions de la Consulte sont arrêtées. Je compte toujours être dans le courant de la décade à Paris.

» Il serait à désirer que le Sénat nommât une douzaine de préfets, soit au Tribunat, soit au Corps législatif. Celui du Mont-Blanc serait du nombre.

» Je désirerais que vous fissiez mettre dans les journaux plusieurs articles pour relever l'escroquerie de Fouilloux, et tourner en ridicule les gobe-mouches étrangers qui répandaient des bruits absurdes, tous fondés sur le bulletin manuscrit d'un petit escroc qui n'avait pas de quoi dîner et qui les a dupés. Il est bon de revenir plusieurs fois sur cet objet. »

Aux mêmes.

« Lyon, 5 pluviôse an x (25 janvier 1802).

» Je reçois, citoyens consuls, votre lettre du 2 pluviôse.

» J'ai eu aujourd'hui parade à la place Bellecour. La journée a été superbe. Le soleil était comme au mois de floréal.

» La Consulte a nommé un comité de trente individus qui lui a fait un rapport, que, vu les circonstances intérieures et extérieures de la Cisalpine, il était indispensable de me laisser gérer la première magistrature, jusqu'à ce que les circonstances permettent et que je juge convenable de nommer un successeur. Demain je compte me rendre à la Consulte réunie. On y lira la Constitution, les nominations, et tout sera terminé. Je serai à Paris décadi... »

Aux mêmes.

« Lyon, 6 pluviôse an x (26 janvier 1802).

» J'ai reçu, citoyens consuls, votre lettre du 3 pluviôse. Je crois qu'il est bon d'attendre la signature de la paix à Amiens, avant de lever l'état de siége de la ville de Brest.

» A deux heures je me suis rendu dans la salle des séances de la Consulte extraordinaire; j'y ai prononcé en italien un petit discours, dont vous trouverez ci-joint la traduction française. On y a lu la Constitution, la première loi organique, une relative au clergé. Les différentes nominations ont été proclamées.

» Je vous enverrai demain le procès-verbal de toute la Consulte, dans lequel se trouvera la Constitution. Les deux ministres, quatre conseillers d'Etat, vingt préfets, des généraux et officiers supérieurs m'ont accompagné. Cette séance a eu de la majesté, une grande unanimité, et j'espère du congrès de Lyon tout le résultat que j'en attendais.

» Je crois qu'il est inutile, si l'on ne fait pas courir de faux bruits sur le congrès de Lyon, que vous publiiez rien avant l'arrivée du courrier que je vous expédierai demain. Ce ne serait que dans le cas où l'on aurait répandu que la Consulte m'a nommé Président, que vous pourriez faire imprimer les deux pièces ci-jointes, qui font connaître la véritable tournure qu'ont prise les choses.

» Je passerai la journée de demain à Lyon pour terminer tout, et je partirai dans la nuit. Je serai décadi à Paris. »

FIN DU LIVRE TREIZIÈME.

LIVRE QUATORZIÈME.

CONSULAT A VIE.

Arrivée du Premier Consul à Paris. — Scrutin du Sénat qui exclut soixante membres du Corps législatif et vingt membres du Tribunat. — Les membres exclus remplacés par des hommes dévoués au gouvernement. — Fin du congrès d'Amiens. — Quelques difficultés surgissent au dernier moment de la négociation, par suite d'ombrages excités en Angleterre. — Le Premier Consul surmonte ces difficultés par sa modération et sa fermeté. — La paix définitive signée le 25 mars 1802. — Quoique le premier enthousiasme de la paix soit amorti en France et en Angleterre, on accueille avec une nouvelle joie l'espérance d'une réconciliation sincère et durable. — Session extraordinaire de l'an x, destinée à convertir en loi le Concordat, le traité d'Amiens, et différents projets d'une haute importance. — Loi réglementaire des cultes ajoutée au Concordat, sous le titre d'*Articles organiques*. — Présentation de cette loi et du Concordat au Corps législatif et au Tribunat renouvelés. — Froideur avec laquelle ces deux projets sont accueillis, même après l'exclusion des opposants. — Ils sont adoptés. — Le Premier Consul fixe au jour de Pâques la publication du Concordat, et la première cérémonie du culte rétabli. — Organisation du nouveau clergé. — Part faite aux constitutionnels dans la nomination des évêques. — Le cardinal Caprara refuse, au nom du Saint-Siége, d'instituer les constitutionnels. — Fermeté du Premier Consul, et soumission du cardinal Caprara. — Réception officielle du cardinal comme légat *à latere*. — Sacre des quatre principaux évêques à Notre-Dame, le dimanche des Rameaux. — Curiosité et émotion du public. — La veille même du jour de Pâques et du *Te Deum* solennel qui doit être chanté à Notre-Dame, le cardinal Caprara veut imposer aux constitutionnels une rétractation humiliante de leur conduite passée. — Nouvelle résistance de la part du Premier Consul. — Le cardinal Caprara ne cède que dans la nuit qui précède le jour de Pâques. — Répugnance des généraux à se rendre à Notre-Dame. — Le Premier Consul les y oblige. — *Te Deum* solennel et restauration officielle du culte. — Adhésion du public, et joie du Premier Consul en voyant le succès de ses efforts. — Publication du *Génie du Christianisme*. — Projet d'une amnistie générale à l'égard des émigrés. — Cette mesure, débattue au Conseil d'Etat, devient l'objet d'un sénatus-consulte. — Vues du Premier Consul sur l'organisation de la société en France. — Ses opinions sur les distinctions sociales et sur l'éducation de la jeunesse. — Deux projets de loi d'une haute importance, sur l'institution de la Légion d'honneur, et sur l'instruction publique. — Discussion de ces deux projets dans le sein du Conseil d'Etat. — Caractère des discussions de ce grand corps. — Paroles du Premier Consul. — Présentation des deux projets au Corps législatif et au Tribunat. — Adoption à une grande majorité du projet de loi relatif à l'instruction publique. — Une forte minorité se prononce contre le projet relatif à la Légion d'honneur. — Le traité d'Amiens présenté le dernier, comme couronnement des œuvres du Premier Consul. — Accueil fait à ce traité. — On en prend occasion de dire de toutes parts qu'il faut décerner une récompense nationale à l'auteur de tous les biens dont jouit la France. — Les partisans et les frères du Premier Consul songent au rétablissement de la monarchie. — Cette idée paraît prématurée. — L'idée du consulat déféré à vie prévaut généralement. — Le consul Cambacérès offre son intervention auprès du Sénat. — Dissimulation du Premier Consul, qui ne veut jamais avouer ce qu'il désire. — Embarras du consul Cambacérès. — Ses efforts auprès du Sénat pour obtenir que le consulat soit déféré au général Bonaparte pour la durée de sa vie. — Les ennemis secrets du général profitent de son silence pour persuader au Sénat qu'une prolongation du consulat pour dix années lui suffit. — Vote du Sénat dans ce sens. — Déplaisir du Premier Consul. — Il veut refuser. — Son collègue Cambacérès l'en empêche, et propose, comme expédient, de recourir à la souveraineté nationale, et de poser à la France la question de savoir si le général Bonaparte sera consul à vie. — Le Conseil d'Etat chargé de rédiger la question. — Ouverture de registres pour recevoir les votes, dans les mairies, les tribunaux, les notariats. — Empressement de tous les citoyens à porter leur réponse affirmative. — Changements apportés à la Constitution de M. Sieyès. — Le Premier Consul reçoit le consulat à vie, avec la faculté de désigner son successeur. — Le Sénat est investi du pouvoir constituant. — Les listes de notabilité sont abolies, et remplacées par des colléges électoraux à vie. — Le Tribunat réduit à n'être qu'une section du Conseil d'Etat. — La nouvelle Constitution devenue tout à fait monarchique. — Liste civile du Premier Consul. — Il est proclamé solennellement par le Sénat. — Satisfaction générale d'avoir fondé enfin un pouvoir fort et durable. — Le Premier Consul prend le nom de NAPOLÉON BONAPARTE. — Sa puissance morale est à son apogée. — Résumé de cette période de trois ans.

Le voyage du Premier Consul à Lyon avait eu pour but de constituer la République italienne, et de s'en assurer le gouvernement dans l'intérêt de l'Italie et dans celui de la France. Il avait eu pour but aussi d'embarrasser l'opposition, de la discréditer en la laissant oisive, en prouvant que le bien était impossible avec elle; enfin de ménager au consul Cambacérès le temps d'exclure du Corps législatif et du Tribunat les personnages les plus remuants et les plus incommodes.

Tout ce qu'on avait voulu était réalisé. La République italienne, constituée avec éclat, se trouvait liée à la politique de la France sans perdre son existence propre. Les opposants du Tribunat et du Corps législatif, frappés par le message qui retirait le Code civil, laissés à Paris sans un seul projet de loi à discuter, ne savaient comment sortir d'embarras. Partout on s'en prenait à eux de l'interruption des beaux travaux du gouvernement; partout on les blâmait d'imiter mesquinement et hors de propos les agitateurs d'autrefois. C'est dans cette situation que M. Cambacérès leur porta le dernier coup, par la combinaison ingénieuse qu'il avait imaginée. Il fit appeler le savant jurisconsulte Tronchet, introduit au Sénat par son influence, et jouissant dans ce corps de la double autorité du savoir et du caractère. Il lui communiqua son plan, et le lui fit agréer. On a vu dans le livre précédent quel était ce plan; on a vu qu'il consistait à interpréter l'article 38 de la Constitution, qui fixait en l'an x la sortie d'un premier cinquième du Tribunat et du

Corps législatif, et à donner au Sénat la désignation de ce cinquième. Il y avait beaucoup de raisons pour et contre cette manière d'entendre l'article 38 : la meilleure de toutes était le besoin de suppléer à la faculté de dissolution, que la Constitution n'avait point attribuée au pouvoir exécutif. M. Tronchet, homme sage, bon citoyen, admirant et craignant à la fois le Premier Consul, mais le jugeant indispensable, et reconnaissant avec M. Cambacérès que si on ne le délivrait pas de l'opposition importune du Tribunat, il se jetterait, par amour même du bien qu'on l'empêchait de faire, dans des mesures violentes; M. Tronchet entra dans les vues du gouvernement, et se chargea de préparer le Sénat à l'adoption des mesures projetées. Il y réussit sans peine, car le Sénat sentait qu'on l'avait rendu complice et dupe de la mauvaise humeur des opposants. Ce corps avait déjà reculé avec beaucoup d'empressement et peu de dignité dans l'affaire des candidatures. Dominé par cet amour du repos et du pouvoir qui avait saisi tout le monde, il consentit à écarter les opposants, dont il avait d'abord secondé les projets. Le plan ayant été accueilli par les principaux personnages du corps, MM. Lacépède, Laplace, Jacqueminot et autres, on procéda sans délai à l'exécution par un message daté du 7 janvier 1802 (17 nivôse an x).

« Sénateurs, disait le message, l'article 38 de la » Constitution veut que le renouvellement du pre- » mier cinquième du Corps législatif et du Tribunat » ait lieu dans l'an x, et nous touchons au qua- » trième mois de cette année. Les Consuls ont cru » devoir appeler votre attention sur cette circon- » stance. Votre sagesse y trouvera la nécessité de » vous occuper sans délai des opérations qui doivent » précéder ce renouvellement. »

Ce message, dont l'intention était facile à deviner, frappa de surprise les opposants des deux assemblées législatives, et naturellement excita chez eux la plus vive irritation. Par légèreté, par entraînement, ils s'étaient jetés dans cette carrière d'opposition sans en prévoir l'issue, et ils étaient étrangement surpris du coup qui les menaçait, coup qui aurait été plus rude sans l'intervention du consul Cambacérès. Ils s'assemblèrent pour rédiger un mémoire et le présenter au Sénat. M. Cambacérès, qui les connaissait presque tous, s'adressa aux moins compromis. Il leur fit sentir qu'en se signalant davantage par leur résistance, ils attireraient sur leur personne l'attention du Sénat et le pouvoir d'exclusion dont ce corps allait être revêtu. Cette observation calma la plupart d'entre eux, et ils attendirent en silence la décision de cette autorité suprême. Dans les séances des 15 et 18 janvier (25 et 28 nivôse), le Sénat résolut la question que soulevait le message des Consuls. A une très-grande majorité, il décida que le renouvellement du premier cinquième, dans les deux assemblées législatives, aurait lieu immédiatement, et que la désignation de ce cinquième se ferait par le scrutin, et non par le sort. Mais on adopta un tempérament de forme, et au lieu de faire porter le scrutin sur le nom de ceux qui devaient sortir, on le fit porter sur le nom de ceux qui devaient rester. La mesure avait alors l'apparence d'une préférence, au lieu d'avoir celle d'une exclusion. Moyennant ce léger adoucissement de forme, on procéda sans délai à la désignation des deux cent quarante membres du Corps législatif, et des quatre-vingts membres du Tribunat, destinés à continuer la législature. Les sénateurs dont on disposait le plus immédiatement avaient le secret des noms qu'on voulait sauver de l'exclusion, et dans les derniers jours de janvier (fin de nivôse et commencement de pluviôse), les scrutins incessamment répétés du Sénat opérèrent la séparation des partisans et des adversaires du gouvernement. Soixante membres du Corps législatif, qui avaient montré le plus de résistance aux projets du Premier Consul, surtout au projet du rétablissement du culte; vingt membres du Tribunat les plus actifs, furent frappés d'exclusion, ou, comme on dit alors, *éliminés*. Les principaux parmi ces vingt étaient MM. Chénier, Ginguené, Chazal, Bailleul, Courtois, Ganilh, Daunou et Benjamin Constant. Les autres, moins connus, gens de lettres ou d'affaires, anciens conventionnels, anciens prêtres, n'avaient eu d'autre titre pour entrer au Tribunat que l'amitié de M. Sieyès et de son parti; le même titre les en fit sortir.

Telle fut la fin, non pas du Tribunat, qui continua d'exister quelque temps encore, mais de l'importance momentanée que ce corps avait acquise. Il eût été à désirer que le Premier Consul, si plein de gloire, si dédommagé par l'adhésion universelle de la France d'une opposition inconvenante, pût se résigner à supporter quelques détracteurs impuissants. Cette résignation eût été plus digne, et aussi moins dommageable à l'espèce de liberté qu'il aurait pu nous laisser alors, pour nous préparer plus tard à une liberté véritable. Mais en ce monde la sagesse est plus rare que l'habileté, plus rare même que le génie; car la sagesse suppose la victoire sur ses propres passions, victoire dont les grands hommes ne sont guère plus capables que les petits. Le Premier Consul, il faut le reconnaître, manqua de sagesse en cette occasion, et on ne peut faire valoir en sa faveur qu'une seule excuse : c'est qu'une telle opposition, encouragée par sa patience, serait peut-être devenue plus qu'incommode, c'est-à-dire dangereuse et même insurmontable, si la majorité du Corps législatif et du Sénat avait fini par y prendre part, ce qui était possible. Cette excuse a un certain fondement, et elle prouve qu'il y a des temps où la dictature est nécessaire, même aux pays libres, ou destinés à l'être.

Quant à cette opposition du Tribunat, elle n'a pas mérité les éloges qu'on lui a décernés souvent. Inconséquente et tracassière, elle résista au Code civil, au rétablissement des autels, aux meilleurs actes enfin du Premier Consul, et regarda en silence la proscription des malheureux révolutionnaires déportés sans jugement, pour cette machine infernale dont ils n'étaient pas les auteurs. Les tribuns s'étaient tus alors, parce que la terrible explosion du 3 nivôse les avait glacés d'effroi, et qu'ils n'osaient pas défendre les principes de la justice dans la personne d'hommes qui la plupart étaient couverts de sang.

Le courage qu'ils n'eurent pas pour blâmer une illégalité flagrante, ils le trouvèrent tristement pour entraver des mesures excellentes! Si, du reste, un sentiment sincère de liberté inspirait beaucoup d'entre eux, chez d'autres on pouvait apercevoir ce fâcheux sentiment d'envie qui animait le Tribunat contre le Conseil d'Etat, les hommes réduits à ne rien faire contre ceux qui avaient le privilége de tout faire. Ils commirent donc de graves fautes, et malheureusement en provoquèrent de non moins graves de la part du Premier Consul : déplorable enchaînement, que l'histoire observe si souvent dans notre univers agité, dont les passions sont l'éternel mobile.

Il fallait remplacer le cinquième exclu, dans le Corps législatif et le Tribunat. La majorité, qui avait prononcé les exclusions, prononça les nouvelles admissions, et le fit de la manière la plus satisfaisante pour le gouvernement consulaire. On se servit pour les nouveaux choix des listes de notabilité imaginées par M. Sieyès comme bases principales de la Constitution. Malgré les efforts du Conseil d'Etat pour trouver une manière convenable de former ces listes, aucun des systèmes imaginés n'avait racheté l'inconvénient du principe. Elles étaient lentes et difficiles à former, parce qu'elles inspiraient peu de zèle aux citoyens, qui ne voyaient dans cette vaste présentation de candidats aucun moyen direct et immédiat d'influer sur la composition des premières autorités. Elles n'étaient en réalité qu'une manière de sauver les apparences, et de dissimuler la nécessité, alors inévitable, de la composition des grands corps de l'Etat par eux-mêmes; car toute élection tournait à mal, c'est-à-dire aux extrêmes. On avait eu la plus grande peine à terminer ces listes, et, sur cent deux départements alors existants, dont deux, ceux de la Corse, étaient hors la loi, dont quatre, ceux de la rive gauche du Rhin, n'étaient pas organisés, quatre-vingt-trois seulement avaient envoyé leurs listes. Il fut convenu qu'on ferait les choix dans les listes envoyées, sauf à dédommager par des choix postérieurs les départements qui n'avaient pas encore exécuté la loi.

On appela au Corps législatif bon nombre de ces grands propriétaires que la sécurité nouvelle dont on les faisait jouir portait à quitter la retraite dans laquelle ils avaient jusqu'ici cherché à vivre. On y appela aussi quelques préfets, quelques magistrats, qui, depuis trois ans, venaient de se former à la pratique des affaires sous la direction du gouvernement consulaire. Parmi les personnages introduits au Tribunat se trouvait Lucien Bonaparte, revenu d'Espagne après une ambassade plus agitée qu'utile, et affectant de ne plus rien désirer qu'une existence tranquille, employée à servir son frère dans le sein de l'un des grands corps de l'Etat. Avec lui on avait introduit Carnot, sorti depuis peu du ministère de la guerre, où il n'avait pas eu l'art de plaire au Premier Consul. Carnot n'était pas plus favorable au gouvernement consulaire que les tribuns récemment exclus; mais c'était un personnage grave, universellement respecté, dont l'opposition devait être peu active, et que la Révolution ne pouvait pas, sans une odieuse ingratitude, laisser à l'écart. Cette nomination était d'ailleurs un dernier hommage à la liberté. Après ces deux noms, le plus notable était celui de M. Daru, administrateur capable et intègre, esprit sage et cultivé.

Pendant que ces opérations s'exécutaient, le Premier Consul était arrivé à Paris, à la suite d'une absence de vingt-quatre jours. Il était de retour le 31 janvier au soir (11 pluviôse). La soumission était partout, et ce mouvement singulier de résistance qu'on avait vu se produire naguère dans les deux assemblées législatives était maintenant complétement apaisé. L'autorité nouvelle dont le Premier Consul venait d'être revêtu avait elle-même agi sur les esprits. Assurément c'était peu, pour la puissance du Premier Consul, que la République italienne ajoutée à cette République française qui avait vaincu et désarmé le monde; mais cet exemple de déférence donné au génie du général Bonaparte par un peuple allié avait produit un grand effet. Les corps de l'Etat vinrent tous avec empressement lui présenter leurs félicitations, et lui adresser des discours où perçait, à côté de l'exaltation de langage qu'il inspirait ordinairement, une nuance marquée de respect. Il semblait qu'on voyait déjà sur cette tête dominatrice la double couronne de France et d'Italie.

Il pouvait tout maintenant, et pour l'organisation de la France, qui était son premier objet, et pour sa grandeur personnelle, qui était le second. Il n'avait plus à craindre que les codes qu'il avait fait rédiger, et qu'il faisait rédiger encore, que les arrangements conclus avec le Pape pour la restauration des autels, échouassent devant la mauvaise volonté, ou devant les préjugés des grands corps de l'Etat. Ces projets n'étaient pas les seuls qu'il méditait. Depuis quelques mois, il préparait un vaste système d'éducation publique, pour façonner la jeunesse française au régime sorti de la Révolution. Il projetait un système de récompenses nationales, qui, sous une forme militaire, convenable au temps et à l'imagination guerrière des Français, pût servir à rémunérer les grandes actions civiles aussi bien que les grandes actions militaires : c'était la Légion d'honneur, noble institution longtemps méditée en secret, et certainement pas la moins difficile des œuvres que le Premier Consul voulait faire agréer à la France républicaine. Il désirait aussi fermer une des plaies les plus profondes de la Révolution : c'était l'émigration. Beaucoup de Français vivaient encore à l'étranger, dans les mauvais sentiments que l'exil inspire, privés de leur famille, de leur fortune, de leur patrie. Avec le projet d'effacer les traces de nos profondes discordes, et de conserver tout ce que la Révolution avait eu de bon, d'en écarter tout ce qu'elle avait eu de mauvais, l'émigration n'était pas un de ces résultats qu'il fallût laisser subsister. Mais, à cause des acquéreurs de biens nationaux, toujours susceptibles et défiants, c'était l'un des actes les plus difficiles et qui exigeaient le plus de courage. Toutefois le moment approchait où un tel acte allait devenir possible. Enfin, si, comme on le disait alors de toutes parts,

il fallait consolider le pouvoir dans les mains de l'homme qui l'avait exercé d'une manière si admirable, s'il fallait donner à son autorité un nouveau caractère, plus élevé, plus durable, que celui d'une magistrature temporaire de dix années, dont trois s'étaient déjà écoulées, le moment était venu encore, car la prospérité publique, fruit de l'ordre, de la victoire, de la paix, était au comble; elle était sentie en cet instant avec une vivacité que le temps pouvait plutôt émousser qu'accroître.

Cependant ces projets de bien public et de grandeur personnelle qu'il nourrissait tous à la fois, avaient besoin pour s'accomplir d'un dernier acte : c'était la conclusion définitive de la paix maritime, laquelle se négociait au congrès d'Amiens. Les préliminaires de Londres avaient posé les bases de cette paix; mais tant que ces préliminaires n'étaient pas convertis en traité définitif, les alarmistes intéressés à troubler le repos public ne manquaient pas de dire chaque semaine qu'on avait cessé d'être d'accord, et qu'on serait bientôt replongé dans la guerre maritime, et par la guerre maritime dans la guerre continentale. Aussi, dès son retour à Paris, le Premier Consul avait imprimé une nouvelle activité aux négociations d'Amiens. Signez, écrivait-il chaque jour à Joseph, car depuis les préliminaires il n'y a plus aucune question sérieuse à débattre.— Cela était vrai. Les préliminaires de Londres avaient résolu les seules questions importantes, en stipulant la restitution de toutes les conquêtes maritimes des Anglais, sauf Ceylan et la Trinité, dont les Hollandais et les Espagnols devaient faire le sacrifice. Les Anglais avaient bien, comme on l'a vu, demandé au congrès d'Amiens la petite île de Tabago; mais le Premier Consul avait tenu bon, et ils y avaient renoncé. Dès lors, il n'y avait plus de contestation que relativement à des points tout à fait accessoires, tels que l'entretien des prisonniers, et le régime à donner à l'île de Malte.

Nous avons exposé précédemment la difficulté relative aux prisonniers. C'était une pure question d'argent, toujours facile à résoudre. Le régime à donner à Malte présentait une difficulté plus réelle, car une défiance réciproque compliquait les vues des deux puissances. Le Premier Consul, comme nous l'avons dit plus haut, voulait raser les fortifications de l'île, la réduire à un rocher, et en faire un lazaret neutre et ouvert à toutes les nations. Les Anglais, qui voyaient dans Malte une échelle pour aller en Egypte, disaient que le rocher seul était trop important pour le laisser toujours accessible aux Français, qui de l'Italie pouvaient passer en Sicile, de Sicile à Malte. Ils voulaient le rétablissement de l'ordre sur ses anciennes bases, avec la création d'une langue anglaise et d'une langue maltaise, celle-ci composée des habitants de l'île, qui leur étaient dévoués. Le Premier Consul n'avait pas admis ces conditions; car, dans l'état des mœurs en France, on ne pouvait pas espérer de composer une langue française assez nombreuse pour contrebalancer la création d'une langue anglaise. On s'était enfin mis d'accord sur ce point. L'ordre devait être rétabli, sans qu'il y eût aucune langue nouvelle. Un autre grand maître devait être nommé, car on ne voulait plus de M. de Hompesch, qui, en 1798, avait livré Malte au général Bonaparte. En attendant que l'ordre fût réorganisé, il était décidé qu'on demanderait au roi de Naples de fournir une garnison napolitaine de deux mille hommes, laquelle occuperait l'île lorsque les Anglais l'évacueraient. Par surcroît de précaution, on désirait que quelque grande puissance garantît cet arrangement, pour mettre Malte à l'abri de l'une de ces entreprises qui depuis cinq ans l'avaient fait tomber au pouvoir, tantôt des Français, tantôt des Anglais. On songeait à demander cette garantie à la Russie, en se fondant sur l'intérêt que cette puissance avait témoigné à l'ordre sous Paul Ier. Sur tous ces points on était encore d'accord, au départ du Premier Consul pour Lyon. Les pêcheries rétablies sur leur ancien pied, l'indemnité territoriale promise en Allemagne à la maison d'Orange pour la perte du stathoudérat, la paix et l'intégrité de territoire assurées soit au Portugal, soit à la Turquie, ne présentaient que des questions résolues. Cependant, depuis le retour du Premier Consul à Paris, la négociation paraissait languir, et lord Cornwallis, inquiet, semblait reculer à mesure que le négociateur français faisait de nouveaux pas vers lui. On ne pouvait suspecter lord Cornwallis, bon et respectable militaire, qui ne demandait qu'à terminer amiablement les difficultés de la négociation, et à joindre à ses services guerriers un grand service civil, celui de donner la paix à sa patrie. Mais ses instructions étaient tout à coup devenues plus rigoureuses, et la peine qu'il en ressentait se peignait clairement sur son visage. Son cabinet, en effet, lui avait enjoint d'être plus difficile, plus vigilant dans la rédaction du traité, et lui avait imposé des conditions de détail qu'il était peu aisé de faire subir à l'humeur altière et défiante du Premier Consul. Ce brave militaire qui avait cru couronner sa carrière par un acte mémorable, en était à craindre de voir sa vieille considération ternie par le rôle qu'on allait lui faire jouer dans une négociation scandaleusement rompue. Dans son chagrin, il s'en était franchement ouvert à Joseph Bonaparte, et faisait avec lui de sincères efforts pour vaincre les obstacles opposés à la conclusion de la paix.

On se demandera quel motif avait pu détruire tout à coup, ou refroidir du moins, les dispositions pacifiques du cabinet présidé par M. Addington. Ce motif est facile à comprendre. Il s'était fait à Londres une sorte de revirement, ordinaire dans les pays libres. Les préliminaires étaient signés depuis six mois, et, dans cet état intermédiaire, qui, sauf les coups de canon, ressemblait assez à la guerre, on avait peu joui des bienfaits de la paix. Le haut commerce, qui en Angleterre était la classe la plus intéressée à une reprise d'hostilités, parce que la guerre lui valait le monopole universel, avait cru se dédommager de ce qu'il perdait en faisant des expéditions nombreuses pour les ports de France. Il y avait trouvé des règlements prohibitifs, qui étaient nés d'une lutte violente, et qu'on n'avait pas eu le temps d'adoucir. Le peuple, qui

espérait l'abaissement du prix des denrées alimentaires, n'avait pas vu jusqu'ici se réaliser son espérance, car il fallait un traité définitif pour vaincre les spéculateurs, qui tenaient le prix des céréales encore très-élevé. Enfin les grands propriétaires, qui souhaitaient la réduction de tous les impôts, les classes moyennes, qui demandaient la suppression de l'*income-tax*, n'avaient point encore recueilli les fruits promis de la pacification du monde. Un peu de désenchantement avait donc succédé à cet engouement inouï pour la paix, qui, six mois auparavant, avait saisi subitement le peuple anglais, peuple tout aussi sujet à engouement que le peuple français. Mais, plus que tout le reste, les scènes de Lyon avaient agi sur son imagination ombrageuse. Cette prise de possession de l'Italie, devenue si manifeste, avait paru pour la France et pour son chef quelque chose de si grand, que la jalousie britannique en avait été vivement excitée. C'était un argument de plus pour le parti de la guerre, qui déjà ne manquait pas de dire que la France allait s'agrandissant toujours, et l'Angleterre se rapetissant à proportion. Une nouvelle récente et très-répandue agissait également sur les esprits : c'était celle d'une acquisition considérable faite par les Français en Amérique. On avait vu la Toscane donnée sous le titre de royaume d'Etrurie à un infant, sans connaître le prix de ce don fait à l'Espagne. Maintenant que le Premier Consul réclamait à Madrid la cession de la Louisiane, qui était l'équivalent stipulé de la Toscane, cette condition du traité se trouvait divulguée; et ce fait, joint à l'expédition de Saint-Domingue, révélait des projets nouveaux et vastes en Amérique. A tout cela on ajoutait qu'un port considérable était acquis par la France dans la Méditerranée, c'était celui de l'île d'Elbe, échangée contre le duché de Piombino.

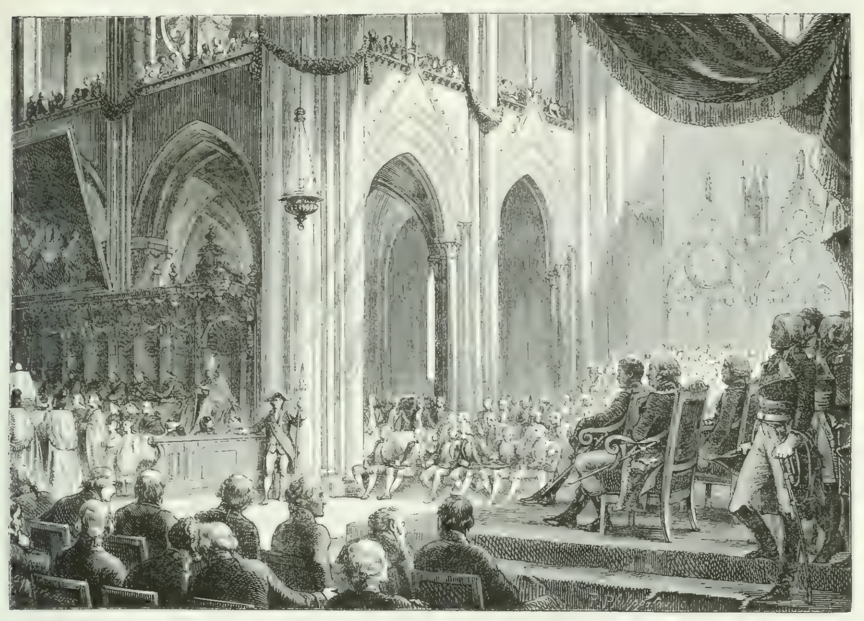
Ces divers bruits répandus à la fois, pendant que la Consulte réunie à Lyon décernait au général Bonaparte le gouvernement de l'Italie, avaient rendu à Londres un peu de force au parti de la guerre, lequel avait été obligé jusqu'ici de se renfermer dans une extrême réserve, et de saluer au moins de quelques hommages hypocrites le rétablissement de la paix.

M. Pitt, sorti du cabinet depuis l'année dernière, mais toujours plus puissant dans sa retraite que ses honnêtes et faibles successeurs ne l'étaient au pouvoir, s'était tu sur les préliminaires. Il n'avait rien dit des conditions, mais il avait approuvé le fait même de la paix. Ses anciens collègues, fort inférieurs à lui, et par conséquent moins modérés, MM. Windham, Dundas, Grenville, avaient blâmé la faiblesse du cabinet Addington, et trouvé les conditions des préliminaires désavantageuses pour la Grande-Bretagne. En apprenant le départ d'une flotte portant vingt mille hommes à Saint-Domingue, ils s'étaient récriés contre la duperie de M. Addington, qui laissait passer une escadre destinée à rétablir la puissance française dans les Antilles, sans être assuré de la paix définitive. Ils présageaient qu'il serait victime de son imprudente confiance. A la nouvelle des événements de Lyon, de la cession de la Louisiane, de l'acquisition de l'île d'Elbe, ils s'étaient récriés plus vivement encore, et lord Carlisle avait fait une violente sortie contre l'ambition gigantesque de la France, et contre la faiblesse du nouveau cabinet britannique.

M. Pitt continuait de se taire, pensant qu'il fallait laisser épuiser ce goût pour la paix, dont la multitude de Londres paraissait éprise, et qu'il convenait de protéger encore quelque temps le cabinet destiné à satisfaire un goût probablement passager. Le cabinet anglais lui-même se montrait ému de l'effet produit sur l'opinion publique; mais il craignait beaucoup plus ce qu'on dirait si la paix était rompue aussitôt qu'essayée, et si un traité en forme ne prenait pas la place des articles préliminaires. Il se borna donc à expédier quelques bâtiments armés, qu'on avait trop tôt rappelés dans les ports, et à les envoyer dans les Antilles pour y surveiller la flotte française dirigée sur Saint-Domingue. Il envoya à lord Cornwallis des instructions qui, sans changer le fond des choses, aggravaient certaines conditions, et surchargeaient la rédaction définitive de précautions ou inutiles, ou désagréables pour la dignité du gouvernement français. Lord Hawkesbury voulait que l'on stipulât avec précision un solde au profit de l'Angleterre pour le nombre de prisonniers qu'elle avait eu à entretenir; il voulait que la Hollande payât à la maison d'Orange une indemnité en argent, indépendamment de l'indemnité territoriale promise en Allemagne; il voulait que l'on stipulât formellement que l'ancien grand maître ne serait pas remis à la tête de l'ordre de Malte. Il aurait désiré surtout faire figurer un plénipotentiaire turc au congrès d'Amiens, car, toujours rempli du souvenir de l'Egypte, le cabinet britannique tenait à enchaîner l'audace du Premier Consul en Orient. Il souhaitait enfin une rédaction qui permît au Portugal d'échapper aux stipulations du traité de Badajoz, stipulations en vertu desquelles la cour de Lisbonne perdait Olivença en Europe, et un certain arrondissement territorial en Amérique.

Telles furent les instructions envoyées à lord Cornwallis. Cependant il y eut une proposition qui fut réservée pour être faite directement par lord Hawkesbury à M. Otto. Cette proposition était relative à l'Italie. — Nous voyons, dit lord Hawkesbury à M. Otto, qu'il n'y a rien à obtenir du Premier Consul en ce qui touche le Piémont. Demander quelque chose à cet égard serait vouloir l'impossible. Mais que le Premier Consul concède la plus faible indemnité territoriale au roi de Sardaigne, dans quelque coin de l'Italie que ce soit, et, en échange de cette concession, nous reconnaîtrons à l'instant même tout ce que la France a fait dans cette contrée. Nous reconnaîtrons le royaume d'Etrurie, la République italienne et la République ligurienne. —

Les changements demandés soit par lord Cornwallis, soit par lord Hawkesbury, consistant plutôt dans la forme que dans le fond, n'étaient bien fâcheux ni pour la puissance ni pour l'orgueil de la France. La paix était assez belle en soi, pour l'accepter telle qu'on la proposait. Mais le Premier



Paris. Typ. H Plon.

Restauration officielle du culte : *Te Deum* à Notre-Dame. (P. 400.)

Consul, ne pouvant pas démêler si ces nouvelles demandes étaient une pure précaution du cabinet anglais, dans l'intention de rendre le traité plus présentable au Parlement, ou si en effet ce retour en arrière sur des points déjà concédés, accompagné d'armements maritimes, cachait une secrète pensée de rupture, agit comme il faisait toujours, en allant résolûment au but. Il concéda ce qui lui semblait devoir être concédé, et refusa nettement le reste. Relativement aux prisonniers, il repoussa la stipulation précise d'un solde au profit de l'Angleterre, mais accorda la formation d'une commission qui réglerait le compte des dépenses, en considérant toutefois comme prisonniers anglais les soldats allemands ou autres qui avaient été à son service. Il ne voulut pas que la Hollande donnât un florin pour le stathouder. Il consentit d'une manière formelle à la nomination d'un nouveau grand maître de Malte, mais sans aucune expression applicable à M. de Hompesch, et de laquelle on pût induire que la France se laissait imposer l'abandon des gens qui l'avaient servie. Il voulut bien que la garantie de Malte, proposée à la Russie, fût demandée aussi à l'Autriche, à la Prusse et à l'Espagne. Enfin, sans admettre un plénipotentiaire turc ou portugais, il consentit à l'insertion d'un article dans lequel l'intégrité du territoire turc et celle du territoire portugais seraient formellement garanties.

Quant à la reconnaissance de la République italienne, de la République ligurienne, et du royaume d'Etrurie, il déclara qu'il s'en passerait, et qu'il ne l'achèterait par aucune concession faite au roi de Piémont, dont il avait résolu dès lors l'expropriation définitive.

Après avoir envoyé ces réponses à son frère Joseph, avec une liberté suffisante quant à la rédaction, il lui recommanda d'agir avec une grande prudence, pour bien constater que le refus de signer la paix ne venait pas de lui, mais de l'Angleterre. Il fit en outre déclarer, soit à Londres, soit à Amiens, que si on ne voulait pas accepter ce qu'il proposait, on devait en finir, et qu'à l'instant il allait réarmer l'ancienne flottille de Boulogne, et former un camp vis-à-vis des côtes d'Angleterre.

La rupture n'était pas plus désirée à Londres qu'à Paris ou à Amiens. Le cabinet anglais sentait qu'il succomberait sous le ridicule, si la trêve de six mois, suite des préliminaires, n'avait servi qu'à

ouvrir les mers aux flottes françaises. Lord Cornwallis, qui savait que la légation anglaise serait injustifiable, car c'était elle seule qui avait élevé les dernières difficultés, fut très-conciliant dans la rédaction. Joseph Bonaparte ne le fut pas moins, et le 25 mars 1802 au soir (4 germinal an x), la paix avec la Grande-Bretagne fut signée, sur un instrument surchargé de corrections de tout genre.

On prit trente-six heures pour la traduction du traité dans autant de langues qu'il y avait de puissances intéressées. Le 27 mars (6 germinal), les plénipotentiaires se réunirent à l'hôtel de ville. Le Premier Consul avait voulu que tout se passât avec le plus grand appareil. Depuis longtemps il avait fait partir pour Amiens un détachement de ses plus belles troupes, habillées à neuf; il avait fait réparer les routes d'Amiens à Calais et d'Amiens à Paris, et envoyé des secours aux ouvriers du pays privés de travail, pour que rien ne pût inspirer au négociateur anglais une fâcheuse idée de la France. Il avait enfin prescrit des préparatifs dans la ville même d'Amiens, pour que la signature fût donnée avec une sorte de solennité. Le 27, à 11 heures du matin, des détachements de cavalerie allèrent chercher les plénipotentiaires à leur demeure, et les escortèrent à l'hôtel de ville, où une salle avait été préparée pour les recevoir. Ils employèrent un certain temps à revoir les copies du traité, et vers deux heures enfin on introduisit les autorités et la foule, empressée d'assister à ce spectacle imposant des deux premières nations de l'univers se réconciliant à la face du monde, se réconciliant, hélas! pour trop peu de temps! Les deux plénipotentiaires signèrent la paix, et puis ils s'embrassèrent cordialement, aux acclamations des assistants émus et transportés de joie. Lord Cornwallis et Joseph Bonaparte furent reconduits à leurs demeures, au milieu des démonstrations les plus bruyantes de la multitude. Lord Cornwallis entendit son nom béni par le peuple français, et Joseph rentra chez lui, entendant de toutes parts ce cri, qui devait être longtemps, et qui aurait pu être toujours le cri de la France : *Vive Bonaparte !*

Lord Cornwallis partit immédiatement pour Londres, malgré l'invitation qu'il avait reçue de se rendre à Paris. Il craignait que les facilités de rédaction auxquelles il s'était prêté ne fussent point approuvées par son gouvernement, et il voulut assurer la ratification du traité par sa présence.

L'heureuse issue du congrès d'Amiens, si elle n'excita pas chez le peuple anglais les mêmes transports d'enthousiasme que la signature des préliminaires, le trouva encore joyeux et bruyant. Cette fois on lui dit qu'il allait jouir de la réalité de la paix, du bas prix des denrées, et de l'abolition de l'*income-tax*. Il le crut, et se montra véritablement satisfait.

L'effet fut à peu près le même de notre côté. Moins de démonstrations extérieures, pas moins de satisfaction réelle, tel fut le spectacle donné par le peuple en France. Enfin on croyait tenir la paix véritable, celle des mers, condition certaine et nécessaire de la paix du continent. Après dix années de la plus grande, de la plus terrible lutte qui se soit vue chez les hommes, on posait les armes, le temple de Janus était fermé.

Qui avait fait tout cela? Qui avait rendu la France si grande et si prospère, l'Europe si calme? Un seul homme, par la force de son épée et par la profondeur de sa politique. La France le proclamait ainsi, et l'Europe entière faisait écho avec elle. Il a vaincu depuis, à Austerlitz, à Iéna, à Friedland, à Wagram, il a vaincu en cent batailles, ébloui, effrayé, soumis le monde; jamais il ne fut si grand, car jamais il ne fut si sage !

Aussi tous les corps de l'Etat vinrent de nouveau lui dire, dans des harangues pleines d'un sincère enthousiasme, qu'il avait été le vainqueur, qu'il était aujourd'hui le bienfaiteur de l'Europe. Le jeune auteur de tant de biens, le possesseur de tant de gloire, était loin de se croire au terme de sa tâche; il jouissait à peine de ce qu'il avait fait, tant il était impatient de faire davantage. Passionné alors pour les travaux de la paix, sans être bien certain que cette paix durât longtemps, il était pressé d'achever ce qu'il appelait l'organisation de la France, et de concilier ce qu'il y avait de vrai, de bon dans la Révolution, avec ce qu'il y avait d'utile, de nécessaire à tous les temps, dans l'ancienne monarchie. Ce qui lui tenait en ce moment le plus à cœur, c'était la restauration du culte catholique, l'organisation de l'éducation publique, le rappel des émigrés, et l'institution de la Légion d'honneur. C'étaient là non pas les seules choses qu'il méditait, mais c'étaient suivant lui les plus urgentes. Maître désormais des esprits dans les corps de l'Etat, il usa des prérogatives de la Constitution pour ordonner une session extraordinaire. Il était revenu le 31 janvier 1802 (11 pluviôse) de la Consulte tenue à Lyon; le traité d'Amiens avait été signé le 25 mars (4 germinal); les promotions au Corps législatif et au Tribunat étaient finies depuis plusieurs semaines, et les nouveaux élus rendus à leur poste : il convoqua donc une session extraordinaire pour le 5 avril (15 germinal). Elle devait durer jusqu'au 20 mai (30 floréal), c'est-à-dire un mois et demi. Cela suffisait à ses plans, quelque grands qu'ils fussent, car la contradiction qu'il était exposé à rencontrer à l'avenir ne pouvait lui faire perdre beaucoup de temps.

Le premier des projets soumis au Corps législatif fut le Concordat. C'était toujours le plus difficile des nouveaux projets à faire adopter, sinon par les masses populaires, au moins par les hommes qui entouraient le gouvernement, civils et militaires. Le Saint-Siége, qui avait mis tant de lenteur à concéder, tantôt le fond même du Concordat, tantôt la bulle des nouvelles circonscriptions, tantôt la faculté d'instituer les nouveaux évêques, avait tout envoyé depuis longtemps au cardinal Caprara, pour qu'il fût en mesure de déployer les pouvoirs du Saint-Siége lorsque le Premier Consul le jugerait opportun. Le Premier Consul avait pensé avec raison que la proclamation de la paix définitive était le moment où l'on pourrait, à la faveur de la joie publique, donner pour la première fois le spectacle du gouvernement républicain prosterné au pied des

autels, et remerciant la Providence des bienfaits qu'il en avait reçus.

Il disposa tout pour consacrer le jour de Pâques à cette grande solennité. Mais les quinze jours qui précédèrent ce grand acte ne furent ni les moins critiques, ni les moins laborieux. Il fallait d'abord, outre le traité appelé Concordat, et qui, à titre de traité, devait être voté par le Corps législatif, il fallait rédiger et présenter une loi qui réglerait la police des cultes d'après les principes du Concordat et de l'Eglise gallicane. Il fallait composer le nouveau clergé destiné à remplacer les anciens titulaires, dont la démission avait été demandée par le Pape, et presque universellement obtenue. C'étaient soixante siéges à remplir à la fois, en choisissant parmi les prêtres de tous les partis des sujets respectables, en prenant garde de froisser par ces choix les sentiments religieux, et de faire renaître le schisme par l'excès même du zèle qu'on apportait à l'éteindre.

Ce furent là des difficultés que la ténacité, enveloppée de douceur, du cardinal Caprara, que les passions du clergé, aussi grandes que celles des autres hommes, rendirent fort graves, fort inquiétantes, jusqu'au dernier instant, jusqu'à la veille même du jour où le grand acte du rétablissement des autels fut consommé.

Le Premier Consul commença par la loi destinée à régler la police des cultes. C'est celle qui porte dans nos codes le titre d'*articles organiques*. Elle était volumineuse et réglait les rapports du gouvernement avec toutes les religions, catholique, protestante, hébraïque. Elle reposait sur le principe de la liberté des cultes, leur accordait à tous sécurité et protection, leur imposait égards et tolérance entre eux, soumission envers le gouvernement. Quant à la religion catholique, celle qui embrasse la presque totalité de la population de notre pays, elle était réglée d'après les principes de l'Eglise romaine, consacrés dans le Concordat, et les principes de l'Eglise gallicane, proclamés par Bossuet. D'abord il était établi qu'aucune bulle, bref ou écrit quelconque du Saint-Siége, ne pourrait être publié en France sans l'autorisation du gouvernement; qu'aucun délégué de Rome, excepté celui qu'elle envoyait publiquement comme son représentant officiel, ne serait admis, ou reconnu, ou toléré; ce qui faisait disparaître ces mandataires secrets dont le Saint-Siége s'était servi pour gouverner clandestinement l'Eglise française pendant la Révolution. Toute infraction quelconque aux règles résultant soit des traités avec le Saint-Siége, soit des lois françaises, commise par un membre du clergé, était qualifiée *abus*, et déférée à la juridiction du Conseil d'Etat, corps politique et administratif, animé d'un véritable esprit de gouvernement, et qui ne pouvait éprouver pour le clergé l'antique haine que la magistrature lui avait vouée sous l'ancienne monarchie. Aucun concile, général ou particulier, ne pouvait être tenu en France sans l'ordre formel du gouvernement. Il devait y avoir un seul catéchisme, approuvé par l'autorité publique. Tout ecclésiastique consacré à l'enseignement du clergé devait professer la Déclaration de 1682, connue sous le titre de PROPOSITIONS DE BOSSUET. Ces propositions, comme on sait, contiennent ces beaux principes de soumission et d'indépendance qui caractérisent particulièrement l'Eglise gallicane, laquelle, toujours soumise à l'unité catholique, qu'elle a fait triompher en France et défendue en Europe, mais indépendante dans son régime intérieur, fidèle à ses rois, n'a jamais abouti ni au protestantisme, comme l'Eglise allemande ou anglaise, ni à l'inquisition, comme l'Eglise espagnole. Soumission au chef de l'Eglise universelle sous le rapport spirituel, soumission au chef de l'Etat sous le rapport temporel, tel est le double principe sur lequel le Premier Consul voulut que l'Eglise française restât établie. C'est pourquoi il exigea d'une manière formelle l'enseignement dans le clergé des propositions de Bossuet. Il fut arrêté ensuite, dans les articles organiques, que les évêques nommés par le Premier Consul, institués par le Pape, choisiraient les curés, mais, avant de les installer, seraient obligés de les faire agréer par le gouvernement. Il fut accordé aux évêques de former des chapitres de chanoines dans les cathédrales, et des séminaires dans les diocèses. Tous les choix des professeurs dans ces séminaires devaient être approuvés par l'autorité publique. Aucun élève des séminaires ne pouvait être ordonné prêtre s'il n'avait 25 ans, s'il ne faisait preuve d'une propriété de 300 francs de revenu, s'il n'était agréé par l'administration des cultes. Cette condition de propriété n'a pas pu tenir devant la réalité [1], mais il eût été à désirer qu'elle fût praticable, car l'esprit du clergé serait moins descendu que nous ne l'avons vu depuis. Les archevêques devaient recevoir 15,000 francs d'appointements, les évêques 10,000. Les curés de première classe devaient recevoir 1500 francs; ceux de seconde, 1000, sans cumul toutefois avec les pensions ecclésiastiques, dont beaucoup de prêtres jouissaient en compensation des biens ecclésiastiques aliénés. Le casuel, c'est-à-dire les rétributions volontaires des fidèles pour l'administration de certains sacrements, était conservé, à condition d'un règlement donné par les évêques. Du reste il était stipulé que tous les secours du culte seraient administrés gratuitement. Les églises étaient restituées au nouveau clergé. Les presbytères et les jardins attenants, ce que dans nos campagnes on appelle la *maison du curé*, devaient être les seules portions des anciens biens d'Eglise rendues aux prêtres; bien entendu qu'il n'était pas question de ceux de ces biens qui avaient été vendus. L'usage des cloches était rétabli pour appeler les fidèles à l'église, mais avec défense de les employer à aucun usage civil, à moins d'une permission de l'autorité. Le sinistre souvenir du tocsin avait fait adopter cette précaution. Aucune fête, excepté celle du dimanche, ne pouvait être établie sans l'autorisation du gouvernement. Le culte ne devait pas être extérieur, c'est-à-dire célébré hors des temples, dans les villes où il existait des temples appartenant à des religions différentes. Enfin le calendrier grégorien se trouvait en partie concilié

[1] Elle n'a été abolie qu'en février 1810.

avec le calendrier républicain. C'était là certainement la plus grave des difficultés. On ne pouvait pas abolir complétement le calendrier, qui rappelait plus que toute autre institution le souvenir de la Révolution, et qui avait été adapté au nouveau système des poids et mesures. Mais il n'était pas possible non plus de rétablir la religion catholique sans rétablir le dimanche, et avec le dimanche la semaine. D'ailleurs les mœurs avaient déjà fait ce que la loi n'avait pas osé faire encore, et le dimanche était redevenu partout un jour de fête religieuse, plus ou moins observé, mais universellement admis comme interruption du travail de la semaine. Le Premier Consul adopta un moyen terme. Il décida que l'année, le mois, seraient nommés comme dans le calendrier républicain, et le jour, la semaine, comme dans le calendrier grégorien; qu'on dirait, par exemple, pour le jour de Pâques, dimanche 28 germinal an x, ce qui répondait au 18 avril 1802. Il exigea qu'on ne pût marier personne à l'église sans la production préalable de l'acte du mariage civil; et quant aux registres des naissances, des morts, des mariages, que le clergé avait continué de tenir par suite de ses habitudes, il fit déclarer que ces registres ne pourraient jamais avoir aucune valeur en justice. Enfin toute donation testamentaire ou autre faite au clergé devait être constituée en rentes.

Telle est en substance la sage et profonde loi qui porte le nom d'*articles organiques*. Elle était pour le gouvernement français un acte tout intérieur, qui le regardait seul, et qui, à ce titre, ne devait pas être soumis au Saint-Siége. Il suffisait qu'elle ne contînt rien de contraire au Concordat, pour que la cour de Rome ne fût pas raisonnablement fondée à se plaindre. La lui soumettre, c'était se préparer des difficultés interminables, difficultés plus grandes, plus nombreuses que celles qu'avait rencontrées le Concordat lui-même. Le Premier Consul n'avait garde de s'y exposer. Il savait bien qu'une fois le culte publiquement rétabli, le Saint-Siége ne romprait pas la nouvelle paix entre la France et Rome pour des articles concernant la police intérieure de la République. Il est bien vrai que, plus tard, ces articles sont devenus l'un des griefs de la cour de Rome contre Napoléon, mais ils furent un prétexte plutôt qu'un grief véritable. Ils avaient été, du reste, communiqués au cardinal Caprara, qui ne parut point révolté à leur lecture [1], à en juger toutefois par ce qu'il écrivit à sa cour. Il fit quelques réserves et conseilla au Saint-Père de ne point s'en affliger, espérant, disait-il, que ces articles ne seraient pas exécutés à la rigueur.

La loi des articles organiques rédigée et discutée en Conseil d'Etat, il fallait s'occuper du personnel du clergé. C'était un travail considérable, car il y avait une multitude de choix à examiner de très-près avant de les arrêter définitivement. M. Portalis, que le Premier Consul avait chargé de l'administration des cultes, et qui était éminemment propre, soit à traiter avec le clergé, soit à le représenter auprès des corps de l'Etat, et à le défendre par une élocution douce, brillante, empreinte d'une certaine onction religieuse, M. Portalis résistait ordinairement au Saint-Siége avec une fermeté respectueuse. Cette fois il s'était fait en quelque sorte l'allié du cardinal Caprara dans une prétention de la cour de Rome, celle d'exclure complétement le clergé constitutionnel des nouveaux siéges. Le Pape, tout ému encore d'un acte aussi exorbitant à ses yeux que la déposition des anciens titulaires, voulait au moins s'en dédommager en éloignant de l'épiscopat les ministres du culte qui avaient pactisé avec la Révolution française et prêté serment à la Constitution civile. Depuis que le Concordat était signé, c'est-à-dire depuis environ huit à neuf mois, le cardinal Caprara, qui remplissait incognito les fonctions de légat *à latere*, et qui voyait sans cesse le Premier Consul, lui insinuait avec douceur, mais avec constance, les désirs de l'Eglise romaine, s'avançant plus hardiment quand le Premier Consul était d'humeur à le laisser dire, se retirant précipitamment, et avec humilité, quand il était d'humeur contraire. Ces désirs de l'Eglise romaine ne consistaient pas seulement à repousser de la nouvelle composition du clergé français les prêtres qu'elle appelait *intrus*, mais à recouvrer les provinces perdues, Bologne, Ferrare et la Romagne. — Le Saint-Père, disait le cardinal, est fort pauvre depuis qu'il a été dépouillé de ses provinces les plus fertiles; il est si pauvre qu'il ne peut payer ni des troupes pour le garder, ni l'administration de ses Etats, ni le Sacré Collége. Il a perdu même une partie de ses revenus extérieurs. Au milieu de ses douleurs, le rétablissement de la religion en France est la plus grande de ses consolations; mais ne mêlez pas des amertumes à cette consolation, en l'obligeant à instituer des prêtres qui ont apostasié, en privant le clergé fidèle des places déjà tant réduites par la nouvelle circonscription. — Oui, répondait le Premier Consul, le Saint-Père est pauvre; je le soulagerai. Toutes les limites des Etats d'Italie ne sont pas irrévocablement fixées; celles de l'Europe elle-même ne sont pas définitivement arrêtées. Mais je ne puis aujourd'hui ôter des provinces à la République italienne, qui vient de me prendre pour chef. En attendant, il faut au Saint-Père plus d'argent qu'il n'en a. Il lui faut quelques millions; je suis prêt à les lui donner. Quant aux *intrus*, ajoutait-il, c'est autre chose. Le Pape a promis, une fois les démissions données, de réconcilier avec l'Eglise, sans aucune distinction, tous ceux qui se soumettraient au Concordat. Il l'a promis, il faut qu'il tienne sa parole. Je la lui rappellerai, et il n'est ni homme ni pontife à y manquer. D'ailleurs je ne suis pas venu pour faire triompher tel ou tel parti; je suis venu pour les réconcilier les uns avec les autres, en tenant la balance égale entre eux. Depuis quelque temps, vous m'avez obligé à lire l'histoire de l'Eglise. J'y ai vu que les querelles religieuses ne se passent pas autrement que les querelles politiques; car vous prêtres, nous militaires ou magistrats, nous sommes tous hommes. Elles ne finissent que par l'intervention d'une autorité

[1] Ces assertions sont fondées sur la correspondance même du cardinal Caprara.

assez forte pour obliger les partis à se rapprocher et à se fondre. Je mêlerai donc quelques évêques constitutionnels aux évêques que vous appelez fidèles ; je les choisirai bien ; j'en choisirai peu, mais il y en aura. Vous les réconcilierez avec l'Eglise romaine ; je les obligerai à être soumis au Concordat, et tout ira bien. Du reste, c'est chose résolue, n'y revenez plus. — LE GRAND CONSUL, comme l'appelait le cardinal, si on insistait, s'animait vite ; et le cardinal s'arrêtait, car il l'admirait, l'aimait, le craignait également, et disait au Saint-Père : N'irritons pas cet homme ! lui seul nous soutient dans ce pays, où tout le monde est contre nous. Si son zèle se refroidissait un instant, ou si par malheur il venait à mourir, il n'y aurait plus de religion en France. — Le cardinal, quand il n'avait pas réussi, s'efforçait néanmoins de paraître satisfait, car le général Bonaparte aimait à voir les gens contents, et prenait de l'humeur quand on se présentait à lui avec un visage chagrin. Le cardinal se montrait donc toujours doux et serein, et avait, par ce moyen, trouvé l'art de lui plaire. Il voyait d'ailleurs les peines qu'avait le général Bonaparte, et il n'aurait pas voulu les accroître. Le général, à son tour, s'efforçait d'expliquer au cardinal les susceptibilités, les ombrages de l'esprit français ; et, malgré sa puissance, il faisait autant d'efforts pour le convaincre, que le cardinal en pouvait faire de son côté pour l'amener à ses vues. Un jour, impatienté des instances du légat, il le fit taire par cette parole à la fois gracieuse et profonde : — Tenez, lui dit-il, cardinal Caprara, possédez-vous encore le don des miracles? le possédez-vous?... en ce cas, employez-le, vous me rendrez grand service. Si vous ne l'avez pas, laissez-moi faire ; et, puisque je suis réduit aux moyens humains, permettez-moi d'en user comme je l'entends pour sauver l'Eglise. —

C'est un spectacle curieux et saisissant, conservé tout entier dans la correspondance du cardinal Caprara, que celui de ce puissant homme de guerre, déployant tour à tour une finesse, une grâce, une véhémence extraordinaires, pour persuader le vieux cardinal, théologien et diplomate. Tous deux étaient ainsi arrivés au moment de la publication du Concordat, sans avoir pu se convaincre. M. Portalis, qui, sur ce point uniquement, était de l'avis du Saint-Siége, n'osa pas, comme il le voulait d'abord, exclure tout à fait les constitutionnels de ses propositions pour les soixante siéges à remplir, mais il n'en présenta que deux. S'étant entendu avec l'abbé Bernier pour les choix à faire dans le clergé orthodoxe, il avait proposé les membres les plus éminents et les plus sages de l'ancien épiscopat, et, en assez grand nombre, des curés estimables, distingués par leur piété, leur modération, et la continuation de leurs services pendant la terreur. Il disait avec l'abbé Bernier, que n'appeler aucun membre de l'ancien épiscopat et ne désigner que des curés, ce serait créer un clergé trop nouveau, trop dépourvu d'autorité ; que nommer, au contraire, d'anciens évêques seuls à tous les siéges, ce serait trop oublier le clergé inférieur, qui avait rendu de vrais services pendant la Révolution, et dont la juste ambition serait ainsi gravement froissée. Ces vues étaient raisonnables, et furent admises par le Premier Consul. Mais quant aux deux prélats constitutionnels, il ne s'en contenta pas. Sur soixante siéges, j'en veux, dit-il, donner le cinquième au clergé de la Révolution, c'est-à-dire douze. Il y aura deux archevêques constitutionnels sur dix, et dix évêques constitutionnels sur cinquante, ce qui n'est pas trop. — Après s'être concerté avec MM. Portalis et Bernier, il fit avec eux les choix les mieux entendus, sauf un ou deux. M. de Belloy, évêque de Marseille, le plus respectable, le plus âgé des membres de l'ancienne Eglise de France, digne ministre d'une religion de charité, qui joignait une figure vénérable à la piété la plus sage, fut nommé archevêque de Paris. M. de Cicé, ancien garde des sceaux sous Louis XVI, autrefois archevêque de Bordeaux, esprit ferme et politique, fut promu à l'archevêché d'Aix. M. de Boisgelin, grand seigneur, prêtre éclairé, instruit et doux, jadis archevêque d'Aix, devint archevêque de Tours. M. de la Tour-du-Pin, ancien archevêque d'Auch, reçut l'évêché de Troyes. Ce digne prélat, illustre par son savoir autant que par sa naissance, eut la modestie d'accepter ce poste si inférieur à celui qu'il quittait. Le Premier Consul l'en récompensa plus tard par le chapeau de cardinal. M. de Roquelaure, autrefois évêque de Senlis, l'un des prélats les plus distingués de l'ancienne Eglise par l'union de l'aménité et des bonnes mœurs, obtint l'archevêché de Malines. M. Cambacérès, frère du second Consul, fut appelé à l'archevêché de Rouen. L'abbé Fesch, oncle du Premier Consul, prêtre orgueilleux, qui mettait sa gloire à résister à son neveu, fut fait archevêque de Lyon, c'est-à-dire primat des Gaules. M. Lecoz, évêque constitutionnel de Rennes, prêtre de bonnes mœurs, mais janséniste ardent et incommode, fut nommé archevêque de Besançon. M. Primat, évêque constitutionnel de Lyon, autrefois oratorien, prêtre instruit et doux, ayant donné des scandales fâcheux sous le rapport du schisme, mais aucun sous le rapport des mœurs, fut promu à l'archevêché de Toulouse. Un curé distingué, M. de Pancemont, fort employé dans l'affaire des démissions, fut tiré de la paroisse de Saint-Sulpice pour être envoyé à Vannes comme évêque. Enfin, l'abbé Bernier, le célèbre curé de Saint-Laud d'Angers, autrefois le meneur caché de la Vendée, depuis son pacificateur, et, sous le Premier Consul, le négociateur du Concordat, reçut l'évêché d'Orléans. Ce siége n'était pas en rapport avec la haute influence que le Premier Consul lui avait laissé prendre sur les affaires de l'Eglise de France ; mais l'abbé Bernier sentait que les souvenirs de la guerre civile attachés à son nom ne permettaient pas une élévation trop marquante et trop brusque ; que le pouvoir réel dont il jouissait valait mieux que les honneurs extérieurs. Le Premier Consul lui destinait d'ailleurs le chapeau de cardinal.

Quand ces nominations, qui étaient arrêtées mais qui ne devaient être publiées qu'après la conversion du Concordat en loi de l'Etat, furent communiquées au cardinal Caprara, celui-ci opposa une vive résistance, versa même des larmes, se disant dépourvu

de pouvoirs, bien qu'il eût reçu de Rome une latitude absolue, et jusqu'à la faculté extraordinaire d'instituer les nouveaux prélats, sans recours au Saint-Siége. MM. Portalis et Bernier lui déclarèrent que la volonté du Premier Consul était irrévocable, qu'il fallait se soumettre, ou renoncer à la restauration solennelle des autels, promise sous quelques jours. Il se soumit, écrivant au Pape que le salut des âmes, privées de religion s'il avait persisté, l'avait emporté dans son esprit sur l'intérêt du clergé fidèle. — On me blâmera, disait-il au Saint-Père; mais j'ai obéi à ce que j'ai cru la voix du Ciel. —

Il consentit donc, se réservant d'exiger des constitutionnels nouvellement élus une rétractation qui couvrît cette dernière condescendance du Saint-Siége.

Tout étant prêt, le Premier Consul fit apporter le Concordat au Corps législatif, pour y être voté comme une loi, suivant les prescriptions de la Constitution. Au Concordat étaient joints les articles organiques. Ce fut le premier jour de la session extraordinaire, 5 avril 1802 (15 germinal), que le Concordat fut présenté au Corps législatif par les conseillers d'Etat Portalis, Régnier, et Regnaud de Saint-Jean d'Angély. Le Corps législatif n'était point en séance quand le traité d'Amiens, signé le 25 mars, avait été connu à Paris. Il n'avait donc pas été au nombre des autorités venues pour féliciter le Premier Consul. On proposa dès cette première séance d'envoyer une députation de vingt-cinq membres pour complimenter le Premier Consul à l'occasion de la paix générale. Dans cette proposition il ne fut pas dit un mot du Concordat, ce qui montre l'esprit du temps, même dans le sein du Corps législatif renouvelé. La députation fut présentée le 6 avril (16 germinal).

« Citoyen consul, dit le président du Corps législatif, le premier besoin du peuple français attaqué par l'Europe était la victoire, et vous avez vaincu. Son vœu le plus cher après la victoire était la paix, et vous la lui avez donnée. Que de gloire pour le passé, que d'espérance pour l'avenir! Et tout cela est votre ouvrage! Jouissez de l'éclat et du bonheur que la République vous doit! » Le président terminait cette allocution par l'expression la plus vive de la reconnaissance nationale, mais il se taisait absolument au sujet du Concordat. Le Premier Consul saisit l'occasion de lui donner à ce sujet une sorte de leçon, et de ne parler que du Concordat à des gens qui ne parlaient que de la paix d'Amiens. « Je vous remercie, dit-il aux envoyés du Corps législatif, des sentiments que vous m'exprimez. Votre session commence par l'opération la plus importante de toutes, celle qui a pour but l'apaisement des querelles religieuses. La France entière sollicite la fin de ces déplorables querelles et le rétablissement des autels. J'espère que dans votre vote vous serez unanimes comme elle. La France verra avec une vive joie que ses législateurs ont voté la paix des consciences, la paix des familles, cent fois plus importante pour le bonheur des peuples que celle à l'occasion de laquelle vous venez féliciter le gouvernement. »

Ces nobles paroles produisirent l'effet qu'en attendait le Premier Consul. Le projet, porté immédiatement du Corps législatif au Tribunat, y fut examiné avec gravité, même avec faveur, et discuté sans véhémence. Sur le rapport de M. Siméon, il fut adopté par 78 suffrages contre 7. Au Corps législatif, 228 voix se prononcèrent pour, et 21 contre.

Ce fut le 8 avril (18 germinal) que les deux projets furent convertis en lois. Il n'y avait plus d'obstacle. On était au jeudi; le dimanche suivant était le dimanche des Rameaux; le dimanche d'après, celui de Pâques. Le Premier Consul voulut consacrer ces jours solennels de la religion catholique à la grande fête du rétablissement du culte. Il n'avait pas encore reçu officiellement le cardinal Caprara comme légat du Saint-Siége. Il lui assigna le lendemain, vendredi, pour cette réception officielle. L'usage des légats *à latere* est de faire porter devant eux la croix d'or. C'est le signe du pouvoir extraordinaire que le Saint-Siége délègue aux représentants de cette espèce. Le cardinal Caprara voulant, conformément aux vues de sa cour, que l'exercice du culte fût aussi public, aussi extérieur que possible en France, demandait que, suivant l'usage, le jour où il irait aux Tuileries, la croix d'or fût portée devant lui par un officier vêtu de rouge et à cheval. C'était là un spectacle qu'on craignait de donner au peuple parisien. On négocia, et il fut convenu que cette croix serait portée dans l'une des voitures qui devaient précéder celle du légat.

Le vendredi 9 avril (19 germinal), le cardinal-légat se rendit en pompe aux Tuileries, dans les équipages du Premier Consul, escorté par la garde consulaire et précédé de la croix portée dans l'une des voitures. Le Premier Consul le reçut à la tête d'un nombreux entourage, composé de ses collègues, de plusieurs conseillers d'Etat et d'un brillant état-major. Le cardinal Caprara, dont l'extérieur était doux et grave, adressa au Premier Consul un discours dans lequel la dignité se mêlait à l'expression de la reconnaissance. Il prêta le serment convenu de ne rien faire contre les lois de l'Etat, et de cesser ses fonctions dès qu'il en serait requis. Le Premier Consul lui répondit en termes élevés, et destinés surtout à retentir ailleurs que dans le palais des Tuileries.

Cette manifestation extérieure était la première de toutes celles qu'on préparait, et elle fut peu aperçue, parce que le peuple de Paris, n'étant point averti, n'avait pu céder à sa curiosité ordinaire. Le surlendemain était le dimanche des Rameaux. Le Premier Consul avait déjà fait agréer au cardinal quelques-uns des principaux prélats dont la nomination était arrêtée. Il voulait qu'on les sacrât dans cette journée du dimanche des Rameaux, pour qu'ils pussent officier le dimanche suivant, jour de Pâques, dans la grande solennité qu'il avait projetée. C'étaient MM. de Belloy, nommé archevêque de Paris, de Cambacérès, archevêque de Rouen, Bernier, évêque d'Orléans, de Pancemont, évêque de Vannes. L'église Notre-Dame était encore occupée par les constitutionnels, qui en gardaient les clefs. Il fallut un ordre formel pour les obliger à les rendre. Ce beau temple se trouvait dans un état de délabrement fort triste;

rien n'y était prêt pour la cérémonie du sacre des quatre prélats. On y pourvut au moyen d'une somme fournie par le Premier Consul, et avec tant de précipitation, que, le jour de la cérémonie venu, on n'avait pas même disposé un lieu propre à servir de sacristie. Une maison voisine fut employée à cet usage. Les nouveaux prélats s'y revêtirent de leurs ornements pontificaux, et traversèrent dans cet appareil la place qui précède la cathédrale. Le peuple, averti qu'une grande cérémonie se préparait, était accouru, et se montra calme et respectueux. La figure du vénérable archevêque de Belloy était si noble et si belle, qu'elle toucha les cœurs simples dont se composait cette foule, et tous, hommes et femmes, s'inclinèrent avec respect. L'église était pleine de cette nombreuse classe de chrétiens qui avaient gémi des malheurs de la religion, et qui, n'appartenant à aucune faction, recevaient avec reconnaissance le présent que leur faisait en ce jour le Premier Consul. La cérémonie fut touchante par le défaut même de pompe, par le sentiment qu'on y apportait. Les quatre prélats furent sacrés d'après toutes les formes usitées.

Dès ce moment, il faut le dire, la satisfaction était générale dans les masses, et on était certain de l'approbation publique pour la grande manifestation fixée au dimanche suivant. Excepté les hommes de parti, révolutionnaires entêtés dans leurs systèmes, ou royalistes factieux qui voyaient avec chagrin le levier de la révolte leur échapper, tout le monde approuvait ce qui se passait, et le Premier Consul pouvait reconnaître déjà que ses vues étaient plus justes que celles de ses conseillers.

Le dimanche suivant, jour de Pâques, fut destiné à un *Te Deum* solennel, qu'on devait chanter pour célébrer en même temps la paix générale et la réconciliation avec l'Eglise. Cette cérémonie fut annoncée par l'autorité publique comme une véritable fête nationale. Les préparatifs et le programme en furent publiés. Le Premier Consul voulut s'y transporter en grand cortége, accompagné de tout ce qu'il y avait de plus élevé dans l'Etat. Il fit savoir par les dames du palais aux femmes des hauts fonctionnaires qu'elles satisferaient l'un de ses désirs les plus vifs en se rendant à la métropole le jour du *Te Deum*. La plupart ne se firent pas presser. On sait quels motifs frivoles se joignent aux motifs les plus pieux pour augmenter l'affluence dans ces solennités de la religion. Les plus brillantes femmes de Paris obéirent au Premier Consul. Les principales d'entre elles avaient rendez-vous aux Tuileries pour accompagner madame Bonaparte dans les voitures de la nouvelle cour.

Le Premier Consul avait donné un ordre formel à ses généraux de l'accompagner. C'était le plus difficile à obtenir, car on disait partout qu'ils tenaient un langage inconvenant et presque factieux. On a déjà vu les écarts de Lannes. Augereau, toléré à Paris, était actuellement l'un de ceux qui parlaient le plus haut. Il fut chargé par ses camarades de se présenter au Premier Consul et de lui exprimer leur désir de ne pas se rendre à Notre-Dame. C'est en séance consulaire, en présence des trois Consuls et des ministres, que le général Bonaparte voulut recevoir Augereau. Celui-ci exposa son message, mais le Premier Consul le rappela à son devoir avec cette hauteur qu'il savait apporter dans le commandement, surtout à l'égard des gens de guerre. Il lui fit sentir l'inconvenance de sa démarche, lui rappela que le Concordat était maintenant loi de l'Etat, que les lois étaient obligatoires pour toutes les classes de citoyens, aussi bien pour les militaires que pour les citoyens les plus humbles et les plus faibles; qu'il veillerait du reste à leur exécution, en sa double qualité de général et de premier magistrat de la République; que ce n'était pas aux officiers de l'armée, mais au gouvernement, à juger la convenance de la cérémonie ordonnée pour le jour de Pâques; que toutes les autorités avaient ordre d'y assister, les autorités militaires comme les autorités civiles; que toutes obéiraient; que quant à la dignité de l'armée, il en était aussi jaloux et aussi bon juge qu'aucun des généraux ses compagnons d'armes, et qu'il était certain de ne la point compromettre en assistant de sa personne aux cérémonies de la religion; qu'au surplus, ils n'avaient pas à délibérer, mais à exécuter un ordre, et qu'il s'attendait à les voir tous, le dimanche suivant, à ses côtés, dans l'église métropolitaine. Augereau ne répliqua point, et ne rapporta auprès de ses camarades que l'embarras d'avoir commis une légèreté et la résolution d'obéir.

Tout était prêt, mais au dernier instant les arrière-pensées du cardinal Caprara faillirent mettre au néant les nobles projets du Premier Consul. Les évêques choisis dans le clergé constitutionnel s'étaient rendus chez le cardinal Caprara pour le procès informatif qui se fait à l'égard de tout évêque présenté au Saint-Siége. Le cardinal avait exigé d'eux une rétractation, par laquelle ils abjuraient leurs anciennes erreurs, en qualifiant de la manière la plus flétrissante leur adhésion à la Constitution civile du clergé. C'était une démarche humiliante, non-seulement pour eux, mais pour la Révolution elle-même. Le Premier Consul averti ne voulut pas la souffrir, et leur enjoignit de ne pas céder, promettant de les appuyer, et de forcer le représentant du Saint-Siége à renoncer à ses prétentions si peu chrétiennes. Le cardinal Caprara n'avait vu d'autre excuse à sa condescendance, s'il instituait ce qu'on appelait des *intrus*, que dans une rétractation formelle de leur conduite passée. Mais le Premier Consul ne l'entendait pas ainsi. — Quand j'accepte pour évêque, disait-il, l'abbé Bernier, l'apôtre de la Vendée, le Pape peut bien agréer des jansénistes ou des oratoriens, qui n'ont eu d'autre tort que d'adhérer à la Révolution. — Il leur ordonna de se renfermer dans une simple déclaration, consistant à dire qu'ils adhéraient au Concordat et aux volontés du Saint-Siége écrites dans ce traité. Il soutenait avec raison que le Concordat contenant les principes sur lesquels l'Eglise française et l'Eglise romaine s'étaient mises d'accord, on ne pouvait exiger davantage, sans avouer l'intention d'humilier un parti au profit d'un autre, et il déclarait qu'il ne le permettrait pas.

Le samedi soir, veille de Pâques, cette contestation n'était pas terminée. M. Portalis fut chargé

d'aller annoncer au cardinal que la cérémonie du lendemain n'aurait pas lieu, que le Concordat ne serait point publié et resterait sans effet, si l'on insistait plus longtemps sur la rétractation demandée. Cette résolution, au surplus, était sérieuse, et le Premier Consul, en se montrant plein de condescendance pour l'Eglise, ne voulait cependant pas céder sur les points qui lui semblaient compromettre le but lui-même, c'est-à-dire la fusion des partis. Il savait que pour être conciliateur il faut être énergique, car il en coûte pour amener les partis à transiger, presque autant que pour les vaincre.

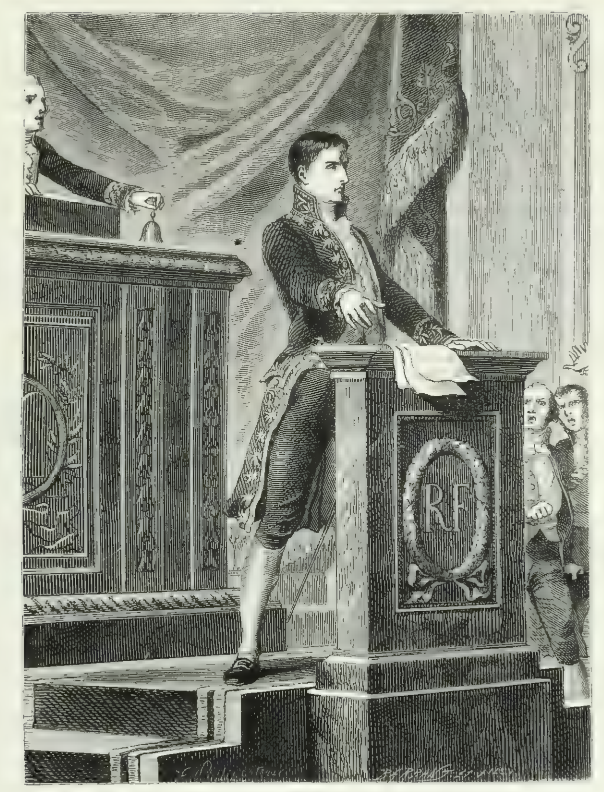
Le cardinal céda enfin, mais très-avant dans la nuit. Il fut convenu que les nouveaux élus pris dans le clergé constitutionnel subiraient chez lui leur procès informatif, qu'ils professeraient de vive voix leur réunion sincère à l'Eglise, et qu'ensuite on déclarerait qu'ils s'étaient réconciliés, sans dire comment ni dans quels termes. Toujours est-il que la rétractation demandée ne fut pas faite.

Le lendemain, jour de Pâques, 18 avril 1802 (28 germinal an x), le Concordat fut publié dans tous les quartiers de Paris, avec grand appareil, et par les principales autorités. Tandis que cette publication se faisait dans les rues de la capitale, le Premier Consul, qui voulait solenniser dans la même journée tout ce qu'il y avait d'heureux pour la France, échangeait aux Tuileries les ratifications du traité d'Amiens. Cette importante formalité accomplie, il partit pour Notre-Dame, suivi des premiers corps de l'Etat, et d'un grand nombre de fonctionnaires de tout ordre, d'un brillant état-major, d'une foule de femmes du plus haut rang, qui accompagnaient madame Bonaparte. Une longue suite de voitures composait ce magnifique cortége. Les troupes de la première division militaire, réunies à Paris, bordaient la haie, depuis les Tuileries jusqu'à la métropole. L'archevêque de Paris vint processionnellement recevoir le Premier Consul à la porte de l'église, et lui présenter l'eau bénite. Le nouveau chef de l'Etat fut conduit sous le dais, à la place qui lui était réservée. Le Sénat, le Corps législatif, le Tribunat, étaient rangés des deux côtés de l'autel. Derrière le Premier Consul se trouvaient debout les généraux en grand uniforme, plus obéissants que convertis, quelques-uns même affectant une contenance peu décente. Quant à lui, revêtu de l'habit rouge des Consuls, immobile, le visage sévère, il ne montrait ni la distraction des uns, ni le recueillement des autres. Il était calme, grave, dans l'attitude d'un chef d'empire qui fait un grand acte de volonté, et qui commande de son regard la soumission à tout le monde.

La cérémonie fut longue et digne, malgré la mauvaise disposition de la plupart de ceux qu'il avait fallu y amener. Du reste, l'effet en devait être décisif, car l'exemple une fois donné par le plus imposant des hommes, toutes les anciennes habitudes religieuses allaient renaître, et toutes les résistances s'évanouir.

La fête avait deux motifs, le rétablissement du culte et la paix générale. Naturellement la satisfaction était partout, et quiconque n'avait pas dans le cœur les mauvaises passions des partis, était heureux du bonheur public. Ce jour-là il y eut de grands dîners chez les ministres, auxquels assistèrent les principaux membres des administrations. Les représentants des puissances étaient conviés chez le ministre des affaires étrangères. Il y avait un banquet brillant chez le Premier Consul, où étaient invités le cardinal Caprara, l'archevêque de Paris, les principaux élus du nouveau clergé, les plus hauts personnages de l'Etat. Le Premier Consul s'entretint longtemps avec le cardinal; il lui montra sa joie d'avoir achevé une telle œuvre. Il était fier de son courage et de son succès. A peine un léger nuage traversa-t-il un instant son noble front : ce fut à l'aspect de certains des généraux dont l'attitude et le langage n'avaient pas été convenables en cette circonstance. Il leur exprima son mécontentement avec une fermeté de ton qui n'admettait pas la réplique, et qui ne laissait pas craindre une récidive.

Pour compléter l'effet que le Premier Consul avait voulu produire dans ce même jour, M. de Fontanes rendait compte, dans le *Moniteur,* d'un livre nouveau qui faisait grand bruit en ce moment : c'était le *Génie du Christianisme*. Ce livre, composé par un jeune gentilhomme breton, M. de Chateaubriand, allié des Malesherbes, longtemps absent de sa patrie, décrivait avec un éclat infini les beautés du christianisme, et relevait le côté moral et poétique des pratiques religieuses, livrées vingt ans auparavant aux plus amères railleries. Critiqué violemment par MM. Chénier et Ginguené, qui lui reprochaient des couleurs fausses et outrées, soutenu avec passion par les partisans de la restauration religieuse, le *Génie du Christianisme,* comme toutes les œuvres remarquables, fort loué, fort attaqué, produisait une impression profonde, parce qu'il exprimait un sentiment vrai, et très-général alors dans la société française : c'était ce regret singulier, indéfinissable, de ce qui n'est plus, de ce qu'on a dédaigné ou détruit quand on l'avait, de ce qu'on désire avec tristesse quand on l'a perdu. Tel est le cœur humain ! Ce qui est le fatigue ou l'oppresse; ce qui a cessé d'être acquiert tout à coup un attrait puissant. Les coutumes sociales et religieuses de l'ancien temps, odieuses et ridicules en 1789, parce qu'elles étaient alors dans toute leur force, et que de plus elles étaient souvent oppressives, maintenant que le dix-huitième siècle, changé vers sa fin en un torrent impétueux, les avait emportées dans son cours dévastateur, revenaient au souvenir d'une génération agitée, et touchaient son cœur disposé aux émotions par quinze ans de spectacles tragiques. L'œuvre du jeune écrivain, empreinte de ce sentiment profond, remuait fortement les esprits, et avait été accueillie avec une faveur marquée par l'homme qui alors dispensait toutes les gloires. Si elle ne décelait pas le goût pur, la foi simple et solide des écrivains du siècle de Louis XIV, elle peignait avec charme les vieilles mœurs religieuses qui n'étaient plus. Sans doute on y pouvait blâmer l'abus d'une belle imagination; mais après Virgile,



Paris. Typ. H. Plon.

Lucien Bonaparte au Tribunat, défendant vivement le projet de loi sur la Légion d'honneur. (P. 410.)

mais après Horace, il est resté dans la mémoire des hommes une place pour l'ingénieux Ovide, pour le brillant Lucain, et, seul peut-être parmi les livres de ce temps, le *Génie du Christianisme* vivra, fortement lié qu'il est à une époque mémorable : il vivra, comme ces frises sculptées sur le marbre d'un édifice vivent avec le monument qui les porte.

En rappelant les prêtres à l'autel, en les faisant sortir des retraites obscures où ils pratiquaient leur culte, et conspiraient souvent contre le gouvernement, le Premier Consul avait réparé l'un des plus fâcheux désordres du temps, et satisfait l'un des plus grands besoins moraux de toute société. Mais il restait un autre désordre extrêmement triste, et qui laissait à la France l'aspect d'une contrée déchirée par les factions : c'était l'exil d'une quantité considérable de Français, vivant à l'étranger dans l'indigence, quelquefois dans la haine de leur patrie, et recevant des gouvernements ennemis un pain que beaucoup d'entre eux payaient par des actes indignes envers la France. C'est une affreuse invention de la discorde, que l'exil : elle rend l'exilé malheureux, elle dénature son cœur, elle le met à l'aumône de l'étranger, elle promène au loin l'affligeant spectacle des troubles du pays. De toutes les traces d'une révolution, c'est celle qu'il faut effacer la première. Le général Bonaparte considérait le rappel des émigrés comme le complément indispensable de la pacification générale. C'était un acte réparateur dont il était impatient de braver les difficultés et d'avoir la gloire. Déjà il existait pour les émigrés un système de rappel fort incomplet, fort partial, fort irrégulier, qui avait tous les inconvénients d'une mesure générale, et qui n'en avait pas l'éclat bienfaisant : c'était le système des radiations, qui étaient accordées aux émigrés les mieux recommandés, sous prétexte qu'ils avaient été indûment portés sur les listes. On n'amnistiait pas toujours

ainsi les plus excusables ou les plus intéressants.

Le Premier Consul forma donc la résolution de faire rentrer les émigrés en masse, sauf certaines exceptions. De graves objections s'élevaient contre cette mesure. D'abord toutes les constitutions, et notamment la Constitution consulaire, disaient formellement qu'on ne rappellerait jamais les émigrés. Elles le disaient, surtout à cause des acquéreurs de biens nationaux, qui étaient fort ombrageux, et qui regardaient l'exil des anciens possesseurs de leurs biens comme nécessaire à leur sûreté. Le Premier Consul se considérant comme le plus ferme appui de ces acquéreurs, ayant toujours exprimé la volonté arrêtée de les défendre, seul au monde en ayant la puissance, se croyait assez fort de la confiance qu'il leur inspirait à tous, pour pouvoir ouvrir les portes de la France aux émigrés. Il fit donc préparer une résolution dont la première clause était la consécration nouvelle et irrévocable des ventes faites par l'Etat aux acquéreurs de biens nationaux. Il y fit insérer ensuite une disposition par laquelle on rappelait tous les émigrés en masse, en les soumettant à la surveillance de la haute police, et en soumettant à cette surveillance pendant toute leur vie ceux qui en auraient une seule fois provoqué l'application. Il y avait toutefois quelques exceptions à ce rappel général. Le bénéfice en était refusé aux chefs des rassemblements armés contre la République, à ceux qui avaient eu des grades dans les armées ennemies, aux individus qui avaient conservé des places ou des titres dans la maison des princes de Bourbon, aux généraux ou représentants du peuple qui avaient pactisé avec l'ennemi (ceci concernait Pichegru et quelques membres des assemblées législatives), enfin aux évêques et archevêques qui avaient refusé la démission demandée par le Pape. Le nombre de ces exclus était infiniment peu considérable.

La plus difficile question à résoudre était celle qui s'élevait au sujet des biens des émigrés qu'on n'avait pas encore vendus. Si, avec toute raison, on déclarait inviolables les ventes faites par l'Etat, cependant il pouvait paraître dur de ne pas restituer aux émigrés leurs biens restés encore intacts dans les mains du gouvernement. — Je ne fais rien, disait le Premier Consul, si je rends à ces émigrés leur patrie sans leur rendre leur patrimoine. Je veux effacer les traces de nos guerres civiles, et en remplissant la France d'émigrés rentrés, qui resteront dans l'indigence tandis que leurs biens seront là sous le séquestre de l'Etat, je crée une classe de mécontents qui ne nous laisseront aucun repos. Et ces biens restés sous le séquestre de l'Etat, qui croyez-vous qui les achète, en présence de leurs anciens propriétaires rentrés ? — Le Premier Consul résolut donc de rendre tous les domaines non vendus, excepté les maisons ou bâtiments consacrés à un service public.

Cette résolution ainsi rédigée fut soumise à un conseil privé, composé des Consuls, des ministres, d'un certain nombre de conseillers d'Etat et de sénateurs. Elle fut chaudement discutée dans cette réunion, et parut exciter de vifs ombrages. Cependant l'entraînement général vers toutes les mesures réparatrices qui tendaient à effacer les traces de nos troubles, le prestige de la paix générale, la volonté positive du Premier Consul, toutes ces causes réunies amenèrent l'adoption du principe même du rappel des émigrés. Mais on tint à insérer dans la résolution le mot d'amnistie, pour conserver à l'émigration le caractère d'un acte criminel, que la nation victorieuse et heureuse voulait bien oublier. Le Premier Consul, désirant faire les choses d'une manière complète, répugnait à l'emploi du mot d'amnistie. Il disait qu'on ne devait pas humilier les gens dont on voulait opérer la réconciliation avec la France, et que les traiter comme des criminels graciés, c'était les humilier profondément. On lui répondait que l'émigration, à l'origine, avait été un crime, car elle avait eu pour but principal de faire la guerre à la France, et qu'il fallait qu'elle restât condamnée par les lois. La plus vive contestation s'engagea relativement aux biens des émigrés. Les conseillers, appelés à délibérer, repoussèrent obstinément la restitution des bois et forêts, que la loi du 2 nivôse an IV avait déclarés inaliénables. C'était, à leur avis, remettre des richesses immenses dans les mains de la grande émigration, priver l'Etat d'une énorme valeur, et surtout de forêts d'une utilité indispensable pour le service de la guerre et de la marine. Malgré tous ses efforts, le Premier Consul fut obligé de céder, et il garda ainsi, sans y songer, l'un des plus puissants moyens d'influence sur l'ancienne noblesse française, celui qui depuis a servi à la lui ramener presque tout entière : ce moyen était la restitution individuelle qu'il fit plus tard de leurs biens à ceux des émigrés qui se soumettaient à son gouvernement.

La résolution ainsi modifiée, il restait à savoir comment on lui donnerait un caractère légal. On ne voulait pas en faire une loi ; on voulait lui donner un caractère plus élevé, s'il était possible. On imagina donc d'en faire un sénatus-consulte organique. La résolution touchait à la Constitution même, et, par ce côté, elle semblait appartenir plus particulièrement au Sénat. Déjà le Sénat, par deux actes considérables, celui qui avait proscrit les jacobins faussement accusés de la machine infernale, celui qui avait interprété l'article 38 de la Constitution et exclu les opposants des deux assemblées législatives, avait acquis une sorte de pouvoir supérieur à la Constitution même, car il avait légitimé ou les mesures extraordinaires, ou les nouvelles dispositions constitutionnelles, dont le gouvernement avait cru avoir besoin. Après avoir fait des actes rigoureux, il devait être agréable au Sénat d'être chargé d'un acte de clémence nationale. Il fut donc arrêté que la résolution prononçant le rappel des émigrés serait d'abord discutée au Conseil d'Etat, comme l'étaient les règlements, les lois, les sénatus-consultes, et soumise ensuite au Sénat, pour y être délibérée comme une mesure touchant à la Constitution même.

La chose fut ainsi exécutée. Le projet d'amnistie, discuté au Conseil d'Etat le 16 avril (26 germinal), avant-veille de la publication du Concordat, fut porté dix jours après au Sénat, le 26 avril 1802

(6 floréal). Il y fut adopté sans aucune contestation et avec des motifs remarquables.

« Considérant, disait le Sénat, que la mesure » proposée est commandée par l'état actuel des » choses, par la justice, par l'intérêt national, et » qu'elle est conforme à l'esprit de la Constitution ;

» Considérant qu'aux diverses époques où les lois » sur l'émigration ont été portées, la France, dé» chirée par des divisions intestines, soutenait contre » presque toute l'Europe une guerre dont l'histoire » n'offre pas d'exemple, et qui nécessitait des dis» positions rigoureuses et extraordinaires ;

» Qu'aujourd'hui, la paix étant faite au dehors, » il importe de la cimenter à l'intérieur par tout ce » qui peut rallier les Français, tranquilliser les fa» milles, et faire oublier les maux inséparables d'une » longue révolution ;

» Que rien ne peut mieux consolider la paix au » dedans qu'une mesure qui tempère la sévérité des » lois et fait cesser les incertitudes et les lenteurs » résultant des formes établies pour les radiations ;

» Considérant que cette mesure n'a pu être qu'une » amnistie qui fît grâce au plus grand nombre, tou» jours plus égaré que criminel, et qui fît tomber la » punition sur les grands coupables par leur main» tenue définitive sur la liste des émigrés ;

» Que cette amnistie, inspirée par la clémence, » n'est cependant accordée qu'à des conditions » justes en elles-mêmes, tranquillisantes pour la » sûreté publique, et sagement combinées avec » l'intérêt national ;

» Que des dispositions particulières de l'amnistie, » en défendant de toute atteinte les actes faits avec » la République, consacrent de nouveau la garantie » des ventes des biens nationaux, dont le maintien » sera toujours un objet particulier de la sollicitude » du Sénat conservateur, comme il l'est de celle des » Consuls ; le Sénat adopte la résolution proposée. »

Cet acte courageux de clémence devait obtenir l'approbation de tous les hommes sages qui souhaitaient sincèrement la fin de nos troubles civils. Grâce aux nouvelles garanties données aux acquéreurs de biens nationaux, grâce à la confiance que leur inspirait le Premier Consul, cette dernière mesure du gouvernement ne leur causa pas de trop grandes inquiétudes, et elle satisfit cette masse honnête, et heureusement la plus nombreuse, du parti royaliste, qui recevait sans dépit le bien qu'on lui faisait. Elle ne rencontra l'ingratitude que chez les hommes de la haute émigration, qui vivaient dans les salons de Paris, y payant en mauvais discours les bienfaits du gouvernement. Suivant eux, l'acte était insignifiant, incomplet, injuste, parce qu'il faisait quelques distinctions entre les personnes, parce qu'il ne restituait pas les biens des émigrés vendus ou non vendus. Il fallait bien se passer de l'approbation de ces vains discoureurs. Cependant le Premier Consul était si avide de gloire, que ces misérables critiques troublaient quelquefois le plaisir que lui causait l'assentiment universel de la France et de l'Europe.

Mais son ardeur à bien faire ne dépendait pas de la louange et de la critique, et à peine avait-il consommé le grand acte que nous venons de rapporter, qu'il en préparait déjà d'autres de la plus haute importance politique et sociale. Débarrassé des obstacles que présentait à sa féconde activité la résistance du Tribunat, il était résolu, pendant cette session extraordinaire de germinal et floréal, à terminer ou du moins à avancer beaucoup la réorganisation de la France. Il faut exposer ses idées à cet égard.

Par les actes déjà connus du Premier Consul, surtout par le rétablissement du culte, il était facile de deviner quelle était la tendance ordinaire de son esprit, et sa manière particulière de penser sur les questions d'organisation sociale. En général, il était disposé à contredire les systèmes étroits ou exagérés de la Révolution, ou, pour parler plus exactement, de quelques révolutionnaires ; car, dans ses premiers mouvements, la Révolution avait toujours été généreuse et vraie. Elle avait voulu abolir les irrégularités, les bizarreries, les injustes distinctions, dérivant du régime féodal, et en vertu desquelles, par exemple, un juif, un catholique, un protestant, un noble, un prêtre, un bourgeois, un Bourguignon, un Provençal, un Breton, n'avaient pas les mêmes droits, les mêmes devoirs, ne supportaient pas les mêmes charges, ne jouissaient pas des mêmes avantages, en un mot, ne vivaient pas sous les mêmes lois. Faire de tous ces Français, quelle que fût leur religion, leur naissance, leur province natale, des citoyens égaux en droits et en devoirs, aptes à tout suivant leur mérite, voilà ce qu'avait voulu la Révolution dans ses premiers élans, avant que la contradiction l'eût irritée jusqu'au délire ; voilà ce que voulait le Premier Consul, depuis que ce délire avait fait place à la raison. Mais cette chimérique égalité que des démagogues avaient rêvée un instant, qui devait mettre tous les hommes sur le même niveau, qui admettait à peine les inégalités naturelles provenant de la différence des esprits et des talents ; cette égalité, il la méprisait, ou comme une chimère de l'esprit de système, ou comme une révolte de l'envie.

Il voulait donc dans la société une hiérarchie, sur les degrés de laquelle tous les hommes, sans distinction de naissance, viendraient se placer suivant leur mérite, et sur les degrés de laquelle resteraient établis ceux que leurs pères y auraient portés, sans faire obstacle toutefois aux nouveaux venus qui tendraient à s'élever à leur tour.

Cette espèce de végétation sociale, résultant de la nature même, observée en tout pays et en tout temps, il entendait lui donner un libre cours dans les institutions qu'il s'occupait de fonder. Comme tous les esprits puissants, qui s'appliquent à découvrir dans le sentiment des masses les vrais instincts de l'humanité, et aiment à opposer ce sentiment aux vues étroites de l'esprit de système, il cherchait dans les dispositions manifestées sous ses yeux par le peuple lui-même des arguments pour ses opinions.

A ceux qui en matière de religion lui avaient conseillé l'indifférence, il avait opposé ce mouvement populaire qui s'était produit récemment à la porte d'une église pour forcer les prêtres à donner la sépulture à une actrice. Voyez, avait-il dit à ces partisans de l'indifférence, voyez comme ce peuple est indifférent ! Et vous-mêmes, leur avait-il dit

aussi, pourquoi avez-vous, au milieu du plus grand paroxysme révolutionnaire, proclamé l'Etre suprême?... C'est qu'au fond du cœur du peuple il y a quelque chose qui le porte à se donner un Dieu, n'importe lequel. —

Quant à la manière de classer les hommes dans la société, il disait à ceux qui ne voulaient aucune distinction : Pourquoi donc avez-vous créé les fusils et les sabres d'honneur? C'est une distinction que celle-là, et assez ridiculement inventée, car on ne porte pas un fusil ou un sabre d'honneur à sa poitrine, et en ce genre les hommes aiment ce qui s'aperçoit de loin.—Le Premier Consul avait observé un fait singulier, et il le faisait volontiers remarquer à ceux avec lesquels il avait l'habitude de s'entretenir. Depuis que la France, objet des égards et des empressements de l'Europe, était remplie des ministres de toutes les puissances, ou d'étrangers de distinction qui venaient la visiter, il était frappé de la curiosité avec laquelle le peuple et même des gens au-dessus du peuple suivaient ces étrangers, et étaient avides de voir leurs riches uniformes et leurs brillantes décorations. Il y avait souvent foule dans la cour des Tuileries, pour assister à leur arrivée et à leur départ. — Voyez, disait-il, ces vaines futilités que les esprits forts dédaignent tant! Le peuple n'est pas de leur avis. Il aime ces cordons de toutes couleurs, comme il aime les pompes religieuses. Les philosophes démocrates appellent cela vanité, idolâtrie. Idolâtrie, vanité, soit. Mais cette idolâtrie, cette vanité, sont des faiblesses communes à tout le genre humain, et de l'une et de l'autre on peut faire sortir de grandes vertus. Avec ces hochets tant dédaignés, on fait des héros! A l'une comme à l'autre de ces prétendues faiblesses, il faut des signes extérieurs : il faut un culte au sentiment religieux; il faut des distinctions visibles au noble sentiment de la gloire. —

Le Premier Consul résolut de créer un ordre qui remplacerait les armes d'honneur, qui aurait l'avantage d'être donné au soldat comme au général, au savant paisible comme au militaire; qui consisterait en décorations, semblables pour la forme à celles qu'on portait dans toute l'Europe, et de plus en dotations utiles, utiles surtout au simple soldat, quand celui-ci serait rentré dans ses champs. C'était à ses yeux un moyen de plus de mettre la France nouvelle en rapport avec les autres pays. Puisque c'était ainsi que dans toute l'Europe on signalait à l'estime publique les services rendus, pourquoi ne pas admettre le même système en France? Les nations, disait-il, ne doivent pas plus chercher à se singulariser que les individus. L'affectation de faire autrement que tout le monde est une affectation réprouvée par les gens sensés, et surtout par les gens modestes. Les cordons sont en usage dans tous les pays; qu'ils soient, ajoutait le Premier Consul, en usage en France! ce sera un rapport de plus établi avec l'Europe. Seulement on ne les donnait en France, on ne les donne chez nos voisins, qu'à l'homme bien né; je les donnerai à l'homme qui aura le mieux servi dans l'armée et dans l'Etat, ou qui aura produit les plus beaux ouvrages. —

Une remarque frappait plus particulièrement le Premier Consul, et chez lui était devenue l'objet d'une véritable préoccupation : c'est à quel point les hommes de la Révolution était désunis, sans lien entre eux, sans force contre leurs ennemis communs. Tandis que les anciens nobles se donnaient tous la main; tandis que les Vendéens étaient, quoique épuisés et soumis, secrètement coalisés encore; tandis que le clergé, bien que reconstitué, formait cependant une corporation puissante, amie fort équivoque du gouvernement, les hommes qui avaient fait cette révolution étaient divisés, et désavoués même, il faut le dire, par l'opinion ingrate et trompée. A peine laissait-on les élections aller seules qu'on voyait aussitôt surgir ou des personnages nouveaux, à qui on ne pouvait imputer ni mal ni bien, ou, par contre-coup, des révolutionnaires fougueux, dont le souvenir inspirait la terreur. Aux yeux d'une génération nouvelle, qui ne savait aucun gré de leurs efforts à ceux qui, depuis quatre-vingt-neuf jusqu'à dix-huit cent, avaient tant souffert pour affranchir la France, le titre principal était de n'avoir rien fait. Le Premier Consul était convaincu, et avec raison, que, si on se prêtait à ce mouvement, il n'y aurait bientôt plus sur la scène un seul des auteurs de la Révolution; qu'on verrait se produire une classe nouvelle, facile à incliner vers le royalisme; que tout au plus y aurait-il dans certains moments une réaction révolutionnaire, qui ferait reparaître quelques hommes de sang; que les élections opérées sous le Directoire, alternativement royalistes à la façon du club de Clichy, ou révolutionnaires à la façon de Babeuf, en étaient la preuve, et que, de convulsions en convulsions, on aboutirait ainsi au triomphe des Bourbons et de l'étranger, c'est-à-dire à la contre-révolution pure.

Il regardait donc comme indispensable de ralentir le mouvement des institutions libres, de maintenir ainsi au pouvoir la génération qui avait fait la Révolution, de l'y maintenir, à l'exception seulement de quelques individus souillés de sang, et à ceux-là même d'assurer de l'oubli et du pain; de fonder avec cette génération une société tranquille, régulière et brillante, dont il serait le chef, dont ses compagnons d'armes et ses collaborateurs civils formeraient la classe élevée, aristocratie si l'on veut, mais aristocratie toujours ouverte au mérite naissant, dans laquelle resteraient placés, eux et leurs enfants, les hommes qui auraient rendu de grands services, et pourraient toujours venir prendre place les hommes qui seraient capables de rendre des services nouveaux. Cette société ainsi formée, d'après les éternelles lois de la nature, il la voulait entourer de toutes les gloires, embellir par tous les arts, pour l'opposer avec avantage à cet ancien régime, existant comme un vivant souvenir dans la mémoire des émigrés, existant comme une réalité dans toute l'Europe; et il espérait y rattacher les émigrés eux-mêmes, quand le temps les aurait corrigés, quand l'attrait des hauts emplois les aurait attirés, à condition toutefois qu'ils viendraient, non en protecteurs dédaigneux, mais en serviteurs utiles et soumis. Quel degré de liberté politique accorde-

rait-il à cette société ainsi constituée? Il ne le savait pas. Il croyait que le moment présent n'en comportait pas beaucoup, car toute liberté accordée se changeait en réactions cruelles; et il croyait de plus que la liberté arrêterait son génie créateur. Du reste, il pensait peu alors à cette question; et le pays, avide d'ordre seulement, ne l'y faisait guère penser. Il voulait donc fonder cette société d'après les principes de la Révolution française, lui donner de bonnes lois civiles, une puissante administration, de riches finances, et la grandeur extérieure, c'est-à-dire tous les biens, sauf un seul, laissant plus tard à d'autres le soin de lui dispenser, ou de lui laisser prendre, ce qu'elle comporterait de liberté politique.

C'est d'après ces idées qu'il avait conçu son système de récompenses civiles et militaires, et son plan d'éducation.

Les armes d'honneur, imaginées par la Convention, n'avaient guère réussi, parce qu'elles n'étaient pas adaptées aux mœurs. Elles avaient d'ailleurs entraîné des complications administratives assez fâcheuses, à cause de la double paye accordée aux uns, refusée aux autres. Le Premier Consul imagina un ordre militaire par la forme, mais non pas destiné aux militaires seuls. Il l'appela Légion d'honneur, voulant imprimer l'idée d'une réunion d'hommes voués au culte de l'honneur et à la défense de certains principes. Elle devait être composée de 15 cohortes, chaque cohorte de 7 grands officiers, 20 commandants, 30 officiers et 350 simples légionnaires, en tout 6 mille individus de tout grade. Le serment indiquait à quelle cause on devait se consacrer lorsqu'on faisait partie de la Légion d'honneur. Chaque membre promettait de se dévouer à la défense de la République, de l'intégrité de son territoire, du principe de l'égalité, de l'inviolabilité des propriétés dites nationales. C'était, par conséquent, une légion qui mettrait son honneur à faire triompher les principes et les intérêts de la Révolution. Des décorations et des dotations étaient attachées à chaque grade. Il était alloué aux grands officiers 5,000 francs de traitement, aux commandants 2,000, aux officiers 1,000, aux simples légionnaires 250 francs. Une dotation en biens nationaux devait suffire à ces dépenses. Chaque cohorte devait avoir son siége dans la province où seraient situés ses biens particuliers. Toutes les cohortes réunies devaient être administrées par un conseil supérieur formé de sept membres : les trois Consuls d'abord, et puis quatre grands officiers, dont le premier serait désigné par le Sénat, le second par le Corps législatif, le troisième par le Tribunat, le quatrième par le Conseil d'État. Le conseil de la Légion d'honneur, composé de la sorte, était chargé de gérer les biens de la Légion, et de délibérer sur la nomination de ses membres. Enfin, ce qui achevait de compléter l'institution et d'en indiquer l'esprit, c'est que les services civils dans toutes les carrières, telles que l'administration, le gouvernement, les sciences, les arts, les lettres, étaient des titres d'admission aussi bien que les services militaires. Pour partir du présent état de choses, il était décidé que les militaires qui avaient des armes d'honneur seraient de droit membres de la Légion, et classés dans ses rangs selon leur grade dans l'armée.

Cette institution ne compte guère plus de quarante ans, et elle est déjà consacrée comme si elle avait traversé les siècles, tant elle est devenue, dans ces quarante ans, la récompense de l'héroïsme, du savoir, du mérite en tout genre! tant elle a été recherchée par les grands et les princes de l'Europe les plus orgueilleux de leur origine! Le temps, juge des institutions, a donc prononcé sur l'utilité et la dignité de celle-ci. Laissons de côté l'abus qui a pu être fait quelquefois d'une telle récompense, à travers les divers régimes qui se sont succédé, abus inhérent à toute récompense donnée par des hommes à d'autres hommes, et reconnaissons ce qu'avait de beau, de profond, de nouveau dans le monde, une institution tendant à placer sur la poitrine du simple soldat, du savant modeste, la même décoration qui devait figurer sur la poitrine des chefs d'armée, des princes et des rois! Reconnaissons que cette création d'une distinction honorifique était le triomphe le plus éclatant de l'égalité même, non de celle qui égalise les hommes en les abaissant, mais de celle qui les égalise en les élevant; reconnaissons enfin que si pour les grands de l'ordre civil ou militaire elle pouvait bien n'être qu'une satisfaction de vanité, elle était pour le simple soldat rentré dans ses champs, l'aisance du paysan, en même temps que la preuve visible de l'héroïsme.

Après ce beau système de récompense, le Premier Consul s'était occupé avec non moins d'empressement d'un système d'éducation pour la jeunesse française. L'éducation, en effet, était alors nulle ou livrée aux ennemis de la Révolution.

Les corporations religieuses, autrefois employées à élever la jeunesse, avaient disparu avec l'ancien ordre de choses. Elles tendaient bien à renaître; mais le Premier Consul n'avait garde de leur livrer la génération nouvelle, les considérant comme les ouvriers secrets de ses ennemis. Les institutions par lesquelles la Convention avait cherché à les remplacer n'avaient été qu'une chimère déjà presque évanouie. La Convention avait voulu donner gratuitement l'instruction primaire au peuple, et l'instruction secondaire aux classes moyennes, de manière à rendre l'une et l'autre accessibles à toutes les familles. Elle n'avait abouti à rien. Les communes avaient donné aux instituteurs primaires des logements, en général ceux des anciens curés de campagne, mais ne les avaient pas appointés, ou du moins l'avaient fait avec des assignats. L'indigence avait bientôt dispersé ces malheureux instituteurs. Les écoles centrales, dans lesquelles se dispensait l'instruction secondaire, placées dans chaque chef-lieu de département, étaient des établissements en quelque sorte académiques, où se faisaient des cours publics, auxquels la jeunesse pouvait assister quelques heures par jour, mais en retournant ensuite dans les familles, ou dans des pensionnats formés par l'industrie particulière. La nature des études était conforme à l'esprit du temps. Les études classiques, considérées comme

une vieille routine, y avaient été presque abandonnées. Les sciences naturelles et exactes, les langues vivantes, avaient pris la place des langues anciennes. Un muséum d'histoire naturelle était attaché à chacune de ces écoles. Une telle instruction avait peu d'influence sur la jeunesse; car un cours qui dure une ou deux heures par jour n'est pas un moyen de s'emparer d'elle. On la laissait former par les chefs de pensionnat, pour la plupart alors ennemis du nouvel ordre de choses, ou spéculateurs avides traitant la jeunesse comme un objet de trafic, non comme un dépôt sacré de l'Etat et des familles. Les écoles centrales, d'ailleurs, placées dans les cent deux départements, une dans chaque chef-lieu, étaient trop nombreuses. Il n'y avait pas assez d'élèves pour ces cent deux écoles. Trente-deux seulement avaient attiré des auditeurs, et étaient devenues des foyers d'instruction. On avait vu s'y produire quelques professeurs distingués, conservant encore l'esprit des saines études. Mais les vicissitudes politiques, là comme ailleurs, avaient fait sentir leur triste influence. Les professeurs, choisis par des jurys d'instruction, s'étaient succédé comme les partis au pouvoir, avaient paru et disparu tour à tour, et les élèves avec eux. Enfin ces écoles, sans lien, sans unité, sans direction commune, présentaient des fragments épars, et non un grand édifice d'instruction publique.

Le Premier Consul forma son projet d'un jet, avec la résolution d'esprit qui lui était ordinaire.

D'abord, les finances de la France ne permettaient pas de fournir partout et gratis l'instruction primaire au peuple, lequel, du reste, n'aurait pas eu assez de loisir pour la recevoir, si l'Etat avait eu assez d'argent pour la lui donner. C'est tout au plus si on était en mesure de faire les frais du nouveau clergé, et on le pouvait grâce à une circonstance particulière du temps : c'était la masse des pensions ecclésiastiques, qui tenaient lieu de traitement à la plupart des curés. Il était donc impossible de payer un instituteur primaire par commune. On se contenta d'en établir chez les populations assez aisées pour en faire elles-mêmes les frais. La commune accordait le logement et l'école, les écoliers payaient une rétribution calculée sur les besoins de l'instituteur. C'était tout ce qu'on pouvait faire alors.

Pour le moment, le plus important était l'instruction secondaire. Le Premier Consul supprima dans son projet les écoles centrales, qui n'étaient que des cours publics, sans ensemble, sans action sur la jeunesse. On comptait trente-deux écoles centrales qui avaient plus ou moins réussi. C'était une indication du besoin d'instruction dans les diverses parties de la France. Le Premier Consul projeta trente-deux établissements, qu'il nomma Lycées, d'un nom emprunté à l'antiquité, et qui étaient des pensionnats où la jeunesse, casernée, retenue pendant les principales années de l'adolescence, devait subir la double influence d'une forte instruction littéraire, et d'une éducation mâle, sévère, suffisamment religieuse, tout à fait militaire, modelée sur le régime de l'égalité civile. Il voulut y rétablir l'ancienne règle classique qui assignait aux langues anciennes la première place, ne donnait que la seconde aux sciences mathématiques et physiques, laissant aux écoles spéciales le soin d'achever l'enseignement des dernières. Il avait raison en cela comme dans le reste. L'étude des langues mortes n'est pas seulement une étude de mots, mais une étude de choses; c'est l'étude de l'antiquité avec ses lois, ses mœurs, ses arts, son histoire si morale, si fortement instructive. Il n'y a qu'un âge pour apprendre ces choses : c'est l'enfance. La jeunesse une fois venue avec ses passions, avec son penchant à l'exagération et au faux goût, l'âge mûr avec ses intérêts positifs, la vie se passe, sans qu'on ait donné un moment à l'étude d'un monde mort comme les langues qui nous en ouvrent l'entrée. Si une curiosité tardive nous y ramène, c'est à travers de pâles et insuffisantes traductions qu'on pénètre dans cette belle antiquité. Et dans un temps où les idées religieuses se sont affaiblies, si la connaissance de l'antiquité s'évanouissait aussi, nous ne formerions plus qu'une société sans lien moral avec le passé, uniquement instruite et occupée du présent; une société ignorante, abaissée, exclusivement propre aux arts mécaniques.

Le Premier Consul voulut donc que, dans son projet, les études classiques reprissent leur rang. Les sciences ne venaient qu'après. On devait en enseigner ce qui est utile dans toutes les professions de la vie, et ce qui est nécessaire pour passer des écoles secondaires aux écoles spéciales. L'instruction religieuse y devait être donnée par des aumôniers, l'instruction militaire par de vieux officiers sortis de l'armée. Tous les mouvements devaient s'y exécuter au pas militaire et au son du tambour. Ce régime était convenable à une nation destinée tout entière à manier les armes, ou dans l'armée ou dans la garde nationale. Huit professeurs de langues anciennes ou de belles-lettres, un censeur des études, un économe chargé du matériel, un chef supérieur sous le nom de proviseur, composaient le personnel de ces établissements.

Telles étaient les écoles dans lesquelles le Premier Consul voulait former la jeunesse française. Mais comment l'y attirer? Là était la difficulté. Le Premier Consul y pourvut par un de ces moyens hardis et sûrs, comme il faut les employer quand on veut sérieusement atteindre un but. Il imagina de créer 6,400 bourses gratuites, dont l'Etat ferait les frais, et qui, au taux moyen de 7 à 800 francs, représenteraient une dépense totale de 5 à 6 millions par an, somme considérable alors. Ces six mille et quelques cents élèves suffisaient pour fournir le fond de la population des lycées. La confiance des familles, qu'on espérait acquérir plus tard, devait un jour dispenser l'Etat de continuer un tel sacrifice. Le produit de ces six mille bourses formait en même temps une ressource suffisante pour couvrir la plus grande partie des frais des nouveaux établissements.

Le Premier Consul entendait distribuer de la manière suivante les bourses dont le gouvernement allait avoir la disposition : 2,400 devaient être données aux enfants des militaires en retraite qui étaient peu aisés, des fonctionnaires civils qui avaient uti-

lement servi, des habitants des provinces récemment réunies à la France. Les 4,000 autres étaient destinées aux pensionnats actuellement établis. Il y avait effectivement un grand nombre de ces pensionnats exploités par l'industrie particulière. Le Premier Consul crut devoir les laisser exister; mais il les rattacha à son plan par le moyen le plus simple et le plus efficace. Ces pensionnats ne pouvaient subsister désormais qu'avec l'autorisation du gouvernement; ils devaient être inspectés tous les ans par les agents de l'Etat; ils étaient obligés d'envoyer leurs élèves aux cours des lycées, moyennant une faible rétribution. Enfin, les 4,000 bourses devaient, après un examen annuel, être distribuées entre les élèves des divers pensionnats, en raison du mérite reconnu et de la bonne tenue de chaque maison. Ainsi rattachés au plan général, les pensionnats en faisaient tout à fait partie.

Passant ensuite à l'instruction spéciale, le Premier Consul s'occupa d'en compléter l'organisation. L'étude de la jurisprudence avait péri avec l'ancien établissement judiciaire; il créa dix écoles de droit. Les écoles de médecine, moins négligées, subsistaient au nombre de trois; il proposa d'en créer six. L'Ecole polytechnique existait, elle fut rattachée à cette organisation. On y ajouta une école des services publics, connue depuis sous le titre d'Ecole des ponts et chaussées; une école des arts mécaniques, alors fixée à Compiègne, depuis à Châlons-sur-Marne, premier modèle des écoles des arts et métiers, qui sont aujourd'hui jugées si utiles; enfin une école du grand art qui faisait alors la puissance du Premier Consul et de la France. une école d'art militaire, destinée à occuper le château de Fontainebleau.

Il manquait à cet ensemble un complément, c'est-à-dire un corps enseignant, qui fournît à ces colléges des instituteurs, qui les embrassât dans sa surveillance, en un mot, ce qu'on a nommé depuis l'Université. Mais le moment n'en était pas encore venu. C'était déjà beaucoup de recueillir du naufrage les établissements d'instruction publique, et de créer tout d'abord, avec les professeurs existants, des colléges dépendants de l'Etat, où la jeunesse de toutes les classes, attirée par l'éducation gratuite, serait formée sur un modèle commun, régulier, conforme aux principes de la Révolution française et aux saines doctrines littéraires. Le Premier Consul dit au savant Fourcroy : Ceci n'est qu'un commencement; plus tard nous ferons plus et mieux.

Ces deux projets importants furent d'abord portés au Conseil d'Etat, et livrés, dans ce corps éclairé, à de vives controverses. Le Premier Consul, qui n'aimait pas la discussion publique, parce qu'elle agitait alors les esprits trop longtemps émus, la recherchait, la provoquait même dans le sein du Conseil d'Etat. C'était son gouvernement représentatif à lui. Il y était familier, original, éloquent, s'y permettait tout à lui-même, y permettait tout aux autres, et, par le choc de son esprit sur celui de ses contradicteurs, faisait jaillir plus de lumières qu'on ne peut en obtenir d'une grande assemblée, où la solennité de la tribune, les inconvénients de la publicité, gênent et compriment sans cesse la vraie liberté de la pensée. Cette forme de discussion serait même la meilleure pour l'éclaircissement des affaires, s'il ne dépendait d'un maître absolu de l'arrêter aux limites fixées par sa volonté. Mais un tel corps est pour le despotisme éclairé, quand il veut être éclairé, la meilleure des institutions.

Le Conseil d'Etat, composé de tous les hommes de la Révolution, et de quelques-uns de ceux qui avaient surgi plus récemment, offrait dans son ensemble les diverses nuances de l'opinion publique, et peu affaiblies, car si MM. Portalis, Rœderer, Regnaud de Saint-Jean d'Angély, Devaines, y représentaient vivement le parti de la réaction monarchique, MM. Thibaudeau, Berlier, Truguet, Emmery, Bérenger, y représentaient le parti fidèle à la Révolution, jusqu'à défendre quelquefois ses préjugés. Mais là, dans le huis clos du Conseil d'Etat, les discussions étaient sincères et profondément utiles.

Le projet de la Légion d'honneur fut fortement attaqué. Ici, comme dans l'affaire du Concordat, le Premier Consul devançait peut-être le mouvement des esprits. Cette génération, qui bientôt fut au pied des autels, qui bientôt se couvrit de décorations avec un empressement puéril, résistait encore, dans le moment, au rétablissement du culte et à l'institution de la Légion d'honneur.

On trouvait même au Conseil d'Etat que l'institution de la Légion d'honneur blessait l'égalité, qu'elle recommençait l'aristocratie détruite, qu'elle était un retour trop avoué à l'ancien régime. L'objet si élevé, si positif, indiqué par le serment, c'est-à-dire le maintien des principes de la Révolution, ne touchait que médiocrement les opposants. Ils demandaient si les obligations contenues dans ce serment n'étaient pas communes à tous les citoyens, si tous ne devaient pas concourir à défendre le territoire, les principes de l'égalité, les biens nationaux, etc.; si particulariser cette obligation pour les uns, ce n'était pas la rendre moins stricte pour les autres. On demandait si cette légion n'avait pas un but trop exceptionnel, comme, par exemple, de défendre un pouvoir auquel elle serait attachée par le lien des bienfaits. D'autres, alléguant la Constitution, objectaient qu'elle n'avait parlé que d'un système de récompenses militaires. Ils ajoutaient que l'institution se comprendrait mieux, soulèverait moins d'objections, si elle avait pour but de récompenser exclusivement les actions de guerre; que les actions de ce genre étaient si positives, si facilement appréciables, si généralement récompensées en tous pays, que personne ne trouverait à redire si on se bornait à cet objet clair et limité.

Le Premier Consul répondit à toutes ces objections avec la dialectique la plus vigoureuse. Qu'y a-t-il d'aristocratique, disait-il, dans une distinction toute personnelle, toute viagère, accordée à l'homme qui a déployé un mérite civil ou militaire, accordée à lui seul, accordée pour sa vie seulement, et ne passant point à ses enfants? Une telle distinction est le contraire de l'aristocratie, car le propre des titres aristocratiques est de se transmettre de celui qui les

a mérités à son fils qui n'a rien fait pour les acquérir. Un ordre est la plus personnelle, la moins aristocratique des institutions. Mais, dit-on, après ceci viendra autre chose. Cela se peut, ajoutait le Premier Consul; mais voyons d'abord ce qu'on nous donne, nous jugerons le reste ensuite. On demande ce que signifie cette légion composée de six mille individus, et quels seront ses devoirs. On demande si elle a d'autres devoirs que ceux qui sont imposés à l'universalité des citoyens, tous également tenus de défendre le territoire, la Constitution, l'égalité. Premièrement on peut répondre à cette question que tout citoyen doit défendre la patrie commune, et que cependant il y a l'armée, à qui on en impose plus particulièrement le devoir. Serait-il dès lors étonnant que dans l'armée il y eût un corps d'élite auquel on demanderait plus de dévouement à ses devoirs, plus de disposition au grand sacrifice de la vie? Mais d'ailleurs veut-on savoir ce que sera cette légion? s'écriait le Premier Consul en revenant à son idée favorite; le voici. C'est un essai d'organisation pour les hommes, auteurs ou partisans de la Révolution, qui ne sont ni émigrés, ni Vendéens, ni prêtres. L'ancien régime, si battu par le bélier de la Révolution, est plus entier qu'on ne le croit. Tous les émigrés se tiennent par la main; les Vendéens sont encore secrètement enrôlés; et, avec les mots de roi légitime, de religion, on peut en un instant réunir des milliers de bras, qui se lèveraient, soyez-en sûrs, si leur fatigue et la force du gouvernement ne les retenaient. Les prêtres forment un corps au fond peu ami de nous tous. Il faut que, de leur côté, les hommes qui ont pris part à la Révolution s'unissent, se lient entre eux, forment aussi un tout solide, et cessent de dépendre du premier accident qui frapperait une seule tête. Il s'en est fallu de bien peu que vous ne fussiez rejetés dans le chaos par l'explosion du 3 nivôse, et livrés sans défense à vos ennemis. Depuis dix ans nous n'avons fait que des ruines, il faut fonder enfin un édifice pour nous établir dedans, et y vivre. Ces six mille légionnaires, composés de tous les hommes qui ont fait la Révolution, qui l'ont défendue après l'avoir faite, qui veulent la continuer dans ce qu'elle a de raisonnable et de juste, ces six mille légionnaires, militaires, fonctionnaires civils, magistrats, dotés avec les biens nationaux, c'est-à-dire avec le patrimoine de la Révolution, sont une des plus fortes garanties que vous puissiez donner à l'ordre de choses nouveau. Et puis, soyez-en sûrs, la lutte n'est pas finie avec l'Europe; tenez pour certain qu'elle recommencera. N'est-on pas heureux d'avoir dans les mains un moyen si facile de soutenir, d'exciter la bravoure de nos soldats? Au lieu de ce chimérique milliard, que vous n'oseriez même plus promettre, vous pouvez, avec seulement trois millions de revenu en biens nationaux, susciter autant de héros pour soutenir la Révolution qu'elle en a trouvé pour l'entreprendre. —

Tels étaient les arguments du Premier Consul. Il en avait d'autres encore, destinés à ceux qui demandaient que le nouvel ordre fût purement militaire et décerné seulement à l'armée. Je ne veux pas, disait-il, fonder un gouvernement de prétoriens; je ne veux pas récompenser uniquement les militaires. J'entends que tous les mérites soient frères, que le courage du président de la Convention résistant à la populace soit rangé à côté du courage de Kléber montant à l'assaut de Saint-Jean d'Acre. On parle des termes de la Constitution ! Il ne faut pas se laisser ainsi enchaîner par les mots. La Constitution a voulu tout dire, et ne l'a pas toujours su : c'est à nous d'y suppléer. Il faut que les vertus civiles aient leur part de récompense comme les vertus militaires. Ceux qui s'y opposent raisonnent comme les Barbares. C'est le culte de la force brutale qu'ils nous conseillent! Mais l'intelligence a ses droits avant ceux de la force; la force elle-même n'est rien sans l'intelligence. Dans les temps héroïques, le général, c'était l'homme le plus fort, le plus adroit de sa personne; dans les temps civilisés, le général, c'est le plus intelligent des braves. Quand nous étions au Kaire, les Egyptiens ne pouvaient pas comprendre que Kléber, si imposant de sa personne, ne fût pas le général en chef. Lorsque Murad-Bey eut vu de près notre tactique, il comprit que c'était moi, et pas un autre, qui devais être le général d'une armée ainsi conduite. Vous raisonnez comme les Egyptiens, quand vous prétendez borner les récompenses à la valeur guerrière. Les soldats, ajoutait le Premier Consul, les soldats raisonnent mieux que vous. Allez dans leurs bivouacs, écoutez-les. Croyez-vous que parmi leurs officiers ce soit le plus grand, le plus imposant par sa stature, qui leur inspire le plus de considération? Non, c'est le plus brave. Croyez-vous même que le plus brave soit précisément le premier dans leur esprit? Sans doute ils mépriseraient celui dont ils suspecteraient le courage; mais ils mettent bien au-dessus du brave celui qu'ils croient le plus intelligent. Moi-même, croyez-vous que ce soit uniquement parce que je suis réputé un grand général que je commande à la France? Non, c'est parce qu'on m'attribue les qualités de l'homme d'Etat et du magistrat. La France ne tolérera jamais le gouvernement du sabre; ceux qui le croient se trompent étrangement. Il faudrait cinquante ans d'abjection pour qu'il en fût ainsi. La France est un trop noble pays, trop intelligent, pour se soumettre à la puissance matérielle et pour inaugurer chez elle le culte de la force. Honorons l'intelligence, la vertu, les qualités civiles en un mot, dans toutes les professions; récompensons-les d'un prix égal dans toutes. —

Ces raisons, données avec chaleur, avec verve, et sortant de la bouche du plus grand capitaine des temps modernes, entraînèrent, en le charmant, le Conseil d'Etat tout entier. Elles étaient, il faut le dire, sincères et intéressées tout à la fois. Le Premier Consul voulait qu'il fût bien entendu, surtout pour les militaires, que ce n'était pas comme général seulement, mais comme homme de génie, qu'il était le chef de la France.

Ne pouvant le faire renoncer à son projet, on l'engagea cependant à l'ajourner, lui disant que c'était trop tôt; qu'ayant devancé peut-être le mouvement des esprits à l'égard du Concordat, il fallait s'arrêter un instant et donner à l'opinion un



Paris. Typ. H. Plon.

Cambacérès exposant au Premier Consul, et à ses frères Joseph et Lucien, son ingénieuse combinaison pour faire nommer Bonaparte consul à vie. (P. 415.)

moment de répit. Il n'écouta aucun de ces conseils. Sa nature était, en toutes choses, impatiente du résultat.

Le projet relatif au système d'éducation publique souleva aussi de graves objections dans le sein du Conseil d'Etat. Le parti de la réaction monarchique n'était pas éloigné de souhaiter le rétablissement des corporations religieuses. Le parti contraire soutenait les écoles centrales, et demandait plutôt l'amélioration que l'abrogation de ce système. Ce dernier montrait aussi quelque défiance au sujet de ces 6,400 bourses laissées à la distribution du gouvernement.

Les anciennes corporations ne sont pas de ce temps, disait le Premier Consul ; d'ailleurs elles sont ennemies. Le clergé s'accommode du gouvernement actuel, il le préfère à la Convention et au Directoire ; mais les Bourbons seraient bien mieux son fait. Quant aux écoles centrales, elles n'existent pas. C'est le néant. Il faut créer un vaste système et organiser l'éducation publique en France. On croit peut-être que c'est dans un but d'influence que ces 6,400 bourses ont été imaginées. C'est voir la question par un bien petit côté. De l'influence, le gouvernement actuel en a plus qu'il n'en désire. Il n'y a rien, en effet, qu'il ne pût aujourd'hui, surtout s'il voulait réagir contre la Révolution, détruire ce qu'elle a fait, rétablir ce qu'elle a détruit. On le lui demande de toutes parts. Il est assailli d'écrits confidentiels de toute espèce, dans lesquels chacun propose la restauration d'une partie de l'ancien régime. Il faut bien se garder de céder à une telle impulsion. Ces six mille bourses sont nécessaires pour organiser une société nouvelle et la remplir de l'esprit du siècle. D'abord il est convenable de s'occuper des militaires et de leurs enfants. On leur doit tout. Ils n'ont rien touché du milliard promis. C'est bien le moins de leur assurer le nécessaire. Ces bourses sont

un supplément indispensable à la modicité de leurs traitements. Les fonctionnaires civils méritent à leur tour d'être récompensés et encouragés quand ils auront bien servi. Ils sont d'ailleurs aussi pauvres que les militaires. Les uns et les autres nous donneront leurs enfants à élever, à façonner au nouveau régime. Les quatre mille boursiers que nous prendrons dans les pensionnats seront aussi une pépinière de sujets dont nous nous emparerons dans le même but. Il faut que nous fondions une société nouvelle, d'après les principes de l'égalité civile, dans laquelle tout le monde trouve sa place, qui ne présente ni les injustices de la féodalité ni le pêle-mêle de l'anarchie. Il est urgent de fonder cette société, car elle n'existe pas. Pour la fonder, il est nécessaire d'avoir des matériaux : les seuls bons, c'est la jeunesse. Il faut donc consentir à la prendre ; et si nous ne l'attirons pas à nous par l'attrait de l'éducation gratuite, les parents ne nous la confieront pas de leur propre mouvement. Nous sommes tous suspects, nous auteurs, complices ou défenseurs de la Révolution, tant les nations sont changeantes ! tant on est revenu des illusions de quatre-vingt-neuf ! On ne nous donnera pas facilement les enfants des familles, si nous ne prenons pas des moyens pour les attirer. Si nous formions des lycées sans bourses, ils seraient encore plus déserts que les écoles centrales, cent fois davantage ; car les parents peuvent envoyer sans crainte leurs enfants à des cours publics, dans lesquels l'on professe le latin et les mathématiques, mais ils ne les enverraient pas facilement à des pensionnats dans lesquels l'autorité dominera complétement. Il n'y a qu'un moyen de les attirer, ce sont les bourses. Et les habitants des départements récemment réunis, il faut les faire Français aussi ! Il n'y a qu'un moyen encore, c'est de prendre leurs enfants un peu malgré eux, de les mettre avec les fils de vos officiers, de vos fonctionnaires, et de vos familles peu aisées, que l'avantage d'une éducation gratuite aura disposées à une confiance qu'elles n'auraient pas naturellement. Alors ces enfants apprendront notre langue, recevront notre esprit. Nous aurons ainsi fondu ensemble les Français d'autrefois et les Français d'aujourd'hui, les Français du centre et les Français des bords du Rhin, de l'Escaut et du Pô. —

Ces raisons profondes, répétées en plus d'une séance, et sous mille formes diverses, dont nous ne rapportons ici que la substance, firent prévaloir le projet de loi. C'est M. Fourcroy qui fut chargé de le porter au Corps législatif et d'en soutenir la discussion.

Ce projet et celui de la Légion d'honneur furent présentés au Corps législatif à peu près en même temps, car le Premier Consul ne voulait pas laisser passer cette courte session sans avoir posé les principales bases de son vaste édifice. La loi sur l'instruction publique ne rencontra pas de grands obstacles, et, soutenue par M. Fourcroy, qui en était l'auteur de moitié avec le Premier Consul, elle fut adoptée à une majorité considérable. Dans le Tribunat elle obtint 80 boules blanches contre 9 boules noires ; dans le Corps législatif, 251 contre 27. Mais il n'en fut pas ainsi pour la loi relative à la Légion d'honneur. Elle rencontra dans les deux assemblées une résistance également vive. Lucien Bonaparte en fut nommé rapporteur ; et, à la vivacité qu'il mit à la défendre, il devint trop évident qu'il défendait une idée de famille. L'institution fut fort attaquée au Tribunat par MM. Savoie-Rollin et de Chauvelin, ce dernier mettant une sorte de prétention à défendre le principe de l'égalité, malgré le nom qu'il portait. Lucien, qui avait le talent de la parole, mais qui ne l'avait pas suffisamment exercé, répondit avec peu de sang-froid et de mesure, et contribua beaucoup à indisposer le Tribunat. Malgré l'épuration que ce corps avait subie, le projet présenté n'obtint que 56 boules blanches contre 38 noires. Au Corps législatif, la discussion, quoique dirigée tout entière dans un même sens, puisque le Tribunat, ayant adopté la proposition du gouvernement, n'avait envoyé que des orateurs chargés de l'appuyer, la discussion ne ramena pas beaucoup les esprits. Il n'y eut que 166 suffrages favorables contre 110 suffrages contraires. Le projet de loi fut donc adopté ; mais rarement la minorité avait été si forte, et la majorité si faible, même avant l'exclusion des opposants. C'est que le Premier Consul avait heurté ici le sentiment de l'égalité, seul survivant dans les cœurs. Ce sentiment s'effarouchait à tort sans doute, car il n'y avait rien de moins aristocratique qu'une institution qui avait pour but de décerner à des soldats, à des savants, une distinction purement viagère, et la même que devaient porter des généraux et des princes. Mais tout sentiment, quand il est vif, est susceptible et ombrageux. Le Premier Consul était allé trop vite ; il en convint. — Nous aurions dû attendre, dit-il, cela est vrai. Mais nous avions raison, et il faut savoir hasarder quelque chose quand on a raison. D'ailleurs ce projet a été mal défendu ; on n'a pas fait valoir les bons arguments. Si on avait su les présenter avec vérité et vigueur, l'opposition se serait rendue. —

La fin de cette session si féconde approchait, et cependant le traité d'Amiens n'avait pas encore été apporté au Corps législatif pour y être converti en loi. Ce grand acte était réservé pour le dernier. On voulait qu'il servît en quelque sorte de couronnement aux œuvres du Premier Consul et aux délibérations de cette session extraordinaire. De plus, on le regardait comme une occasion de faire éclater la reconnaissance publique en faveur de l'auteur de tous les biens dont on jouissait.

Depuis quelque temps, en effet, on se demandait si on ne donnerait pas un grand témoignage de gratitude nationale à l'homme qui en deux années et demie avait tiré la France du chaos, et l'avait réconciliée avec l'Europe, avec l'Eglise, avec elle-même, et déjà presque complétement organisée. Ce sentiment de reconnaissance était universel et mérité. Il était facile de le faire aboutir à l'accomplissement des vœux secrets du Premier Consul, vœux qui consistaient à obtenir à perpétuité le pouvoir qui lui avait été confié pour dix ans. Les esprits, au surplus, étaient fixés à cet égard, et, sauf un petit

nombre de royalistes ou de jacobins, personne n'aurait compris, personne n'aurait voulu, que le pouvoir passât dans d'autres mains que celles du général Bonaparte. On regardait la continuation indéfinie de son autorité comme la chose la plus simple et la plus inévitable. Convertir cette disposition des esprits en un acte légal était donc facile; et si, dix-huit mois auparavant, lorsque le fameux *Parallèle entre César, Cromwell et le général Bonaparte,* provoqua trop tôt la discussion sur ce point, on rencontra quelque répulsion, il n'en était plus ainsi désormais. Il n'y avait qu'un mot à dire pour que sur-le-champ on offrît au Premier Consul, sous tel titre et telle forme qu'il voudrait, une véritable souveraineté. Il suffisait de choisir un à-propos quelconque, et d'énoncer la proposition, pour qu'elle fût immédiatement accueillie.

Le moment où tant d'actes mémorables venaient de se succéder coup sur coup était effectivement celui que le Premier Consul dans ses calculs, ses amis dans leur impatience intéressée, les esprits avisés dans leurs prévisions, avaient désigné, et que le public, naïf, sincère dans ses sentiments, était prêt à accepter pour une grande manifestation. Le général Bonaparte souhaitait le suprême pouvoir, c'était naturel et excusable. En faisant le bien, il avait obéi à son génie; en le faisant, il en avait espéré le prix. Il n'y avait là rien de coupable, d'autant plus que, dans sa conviction et dans la vérité, pour achever ce bien, il fallait longtemps encore un chef tout-puissant. Dans un pays qui ne pouvait pas se passer d'une autorité forte et créatrice, il était légitime de prétendre au pouvoir suprême, quand on était le plus grand homme de son siècle, et l'un des plus grands hommes de l'humanité. Washington, au milieu d'une société démocratique, républicaine, exclusivement commerciale, et pour longtemps pacifique, Washington avait eu raison de montrer peu d'ambition. Dans une société républicaine par accident, monarchique par nature, entourée d'ennemis, dès lors militaire, ne pouvant se gouverner et se défendre sans unité d'action, le général Bonaparte avait raison d'aspirer au pouvoir suprême, n'importe sous quel titre. Son tort, ce n'est pas d'avoir pris la dictature, alors nécessaire; c'est de ne l'avoir pas toujours employée comme dans les premières années de sa carrière.

Le général Bonaparte cachait profondément dans son cœur des désirs que tout le monde, même le peuple le plus simple, apercevait clairement. C'est tout au plus s'il s'en ouvrait à ses frères. Jamais il ne disait que le titre de Premier Consul pour dix ans avait cessé de lui suffire. Sans doute, quand la question se présentait sous forme théorique, quand on parlait d'une manière générale de la nécessité d'une autorité forte, il se donnait carrière, et exprimait sa pensée à cet égard; mais jamais il ne concluait à demander pour lui-même une prorogation de pouvoir. Tout à la fois dissimulé et confiant, il communiquait certaines choses aux uns, certaines aux autres, et cachait quelque chose à tous. A ses collègues, surtout à M. Cambacérès, dont il appréciait la haute sagesse; à MM. Fouché et de Talleyrand, auxquels il accordait une grande part d'influence, il parlait complétement de ce qui intéressait les affaires publiques, beaucoup plus qu'à ses frères, auxquels il était loin de confier le secret de l'État. Pour ce qui le touchait personnellement, au contraire, il disait peu à ses collègues ou à ses ministres, et beaucoup à ses frères. Toutefois il ne leur avait pas même découvert, à eux, la secrète ambition de son cœur; mais elle était si aisée à deviner, on était dans le sein de sa famille si pressé de la faire réussir, qu'on lui épargnait la peine de s'en ouvrir le premier. On l'en entretenait sans cesse, et on lui laissait la position plus commode d'avoir à modérer plutôt qu'à exciter le zèle pour sa grandeur. On lui disait donc que le moment était venu de constituer en sa faveur autre chose qu'un pouvoir éphémère et passager, qu'il fallait songer enfin à lui en attribuer un qui fût tout à fait solide et durable. Joseph avec la douceur paisible de son caractère, Lucien avec la pétulance de sa nature, tendaient ouvertement au même but. Ils avaient pour confidents et pour coopérateurs les hommes de leur intimité, qui, soit dans le Conseil d'État, soit dans le Sénat, partageaient leurs sentiments par conviction et par envie de plaire. MM. Regnaud, Laplace, Talleyrand et Rœderer, celui-ci toujours le plus ardent dans cette voie, étaient franchement d'avis qu'il fallait, le plus tôt possible et le plus complétement, retourner à la monarchie. M. de Talleyrand, le plus calme, mais non le moins actif d'entre eux, aimait fort la monarchie, surtout élégante et brillante, comme dans le palais de Versailles, sans les Bourbons toutefois, avec lesquels il se croyait alors incompatible. Il répétait sans cesse, avec une autorité qui ne pouvait appartenir qu'à lui, que pour négocier avec l'Europe il serait bien plus facile de traiter au nom d'une monarchie que d'une république; que les Bourbons étaient pour les rois des hôtes incommodes et déconsidérés; que le général Bonaparte, avec sa gloire, sa puissance, son courage à comprimer l'anarchie, était pour eux le plus souhaitable, le plus attendu de tous les souverains; que quant à lui, ministre des affaires étrangères, il affirmait qu'ajouter, n'importe quoi, à l'autorité actuelle du Premier Consul, c'était se concilier l'Europe, bien loin de la blesser. Ces confidents intimes de la famille Bonaparte avaient fort débattu entre eux la question du moment. Cependant, aboutir de plein saut à une souveraineté héréditaire, qu'on l'appelât empire ou royauté, semblait une témérité bien grande. Peut-être valait-il mieux y arriver en passant par un ou plusieurs intermédiaires. Mais sans changer le titre du Premier Consul, ce qui était plus commode, on pouvait lui donner l'équivalent du pouvoir royal, et l'équivalent même de l'hérédité : c'était le consulat à vie, avec faculté de désigner son successeur. En apportant quelques modifications à la Constitution, modifications faciles à obtenir du Sénat, qui était devenu une sorte de pouvoir constituant, il était possible de créer une vraie souveraineté sous un titre républicain. On se donnait même, par la faculté de désigner le successeur, les seuls avantages de l'hérédité actuellement désirables; car le Premier

Consul n'ayant pas d'enfants, n'ayant que des frères et des neveux, il valait mieux lui confier le droit de choisir entre eux celui qu'il jugerait le plus digne de succéder à sa puissance.

Cette idée paraissant la plus prudente et la plus sage, on semblait s'y être arrêté dans le sein de la famille Bonaparte. Cette famille était dans le moment singulièrement émue. Les frères du Premier Consul, qui avaient sur leur front un rayon de sa gloire, mais à qui cela ne suffisait pas, et qui auraient voulu qu'il devînt un vrai monarque, pour devenir princes par le droit du sang, s'agitaient beaucoup, se plaignaient de n'être rien, d'avoir servi à l'élévation de leur frère, et de n'avoir pas dans l'État un rang proportionné à leur mérite et à leurs services. Joseph, plus paisible par caractère, satisfait d'ailleurs du rôle de négociateur ordinaire de la paix, riche, considéré, était moins impatient. Lucien, qui se donnait pour républicain, était cependant celui de tous qui se montrait le plus pressé de voir le pouvoir souverain de son frère élevé sur les ruines de la République. Tout récemment il avait refusé de dîner chez madame Bonaparte, disant qu'il s'y rendrait lorsqu'il y aurait une place marquée pour les frères du Premier Consul. Au sein de cette famille, madame Bonaparte, plus digne d'intérêt parce qu'elle n'éprouvait pas toutes ces ardeurs ambitieuses, et les redoutait au contraire, madame Bonaparte était, suivant son ordinaire, plus effrayée que satisfaite des changements qui se préparaient. Elle avait peur, comme nous l'avons déjà dit, qu'on ne fît franchir trop tôt à son mari les marches de ce trône où elle avait vu siéger les Bourbons, et où il lui semblait incroyable que d'autres qu'eux pussent être assis. Elle craignait que des frères inconsidérés, jaloux de partager la grandeur de leur frère, ne hâtassent imprudemment son élévation, et, pour le faire monter trop vite, ne précipitassent elle, lui, eux, tous enfin, dans un abîme. Rassurée à un certain degré, par la tendresse de son époux, sur le danger d'un divorce prochain, elle était dans le moment poursuivie d'une seule image, celle du nouveau César frappé d'un coup de poignard à l'instant où il essayerait de poser le diadème sur sa tête.

Madame Bonaparte avouait hardiment ses craintes à son époux, qui la faisait taire en lui imposant silence brusquement. Repoussée, elle s'adressait alors aux hommes qui avaient sur lui quelque influence, les suppliait de combattre les conseils de frères ambitieux et malavisés, et donnait ainsi à ses répugnances, à ses craintes, un éclat fâcheux qui déplaisait au Premier Consul.

Parmi les personnages admis dans cet intérieur, le ministre Fouché entrait plus qu'un autre dans les vues de madame Bonaparte. Ce n'est pas qu'il eût plus de fierté de sentiments que les hommes dont le Premier Consul était entouré, et que seul entre tous il ne cherchât pas à plaire au maître inévitable; non, sans doute. Mais il avait un grand sens; il voyait avec appréhension l'impatience de la famille Bonaparte; il entendait de plus près que personne les cris sourds, étouffés, des républicains vaincus, peu nombreux, mais révoltés d'une usurpation si prompte; et lui-même, au milieu de ce mouvement des choses, ressentait quelque émotion de ce qu'on voulait entreprendre. Bien qu'il ne voulût pas perdre la confiance du Premier Consul, qu'il voulût au contraire l'avoir plus que jamais, puisque le Premier Consul allait devenir arbitre de toutes les existences, cependant il avait laissé deviner une partie de ce qu'il pensait. Lié avec madame Bonaparte, il avait entendu l'expression des craintes dont elle était assiégée, et, craignant le ressentiment de son mari, avait cherché à la calmer. — Madame, lui avait-il dit, tenez-vous en repos. Vous contrariez inutilement votre époux. Il sera consul à vie, roi ou empereur, tout ce qu'on peut être. Vos craintes le fatiguent; mes conseils le blesseraient. Restons donc à notre place, et laissons s'accomplir des événements que vous ni moi ne saurions empêcher. —

Le dénoûment de cette scène agitée approchait, à mesure qu'on arrivait au terme de la session extraordinaire de l'an x, et on entendait les meneurs répéter plus souvent et plus haut, qu'il fallait donner de la stabilité au pouvoir et un témoignage de reconnaissance au bienfaiteur de la France et du monde. Cependant, on ne pouvait pas amener ce dénoûment d'une manière sûre et naturelle sans la main d'un homme, et cet homme était le consul Cambacérès. Nous avons déjà parlé de son influence occulte, mais réelle, et habilement ménagée, sur l'esprit du Premier Consul. Son action sur le Sénat était également grande. Ce corps avait une véritable déférence pour le vieux jurisconsulte, devenu confident du nouveau César. M. Sieyès, créateur en quelque sorte du Sénat, y avait d'abord joui d'un certain ascendant. Bientôt, son intention de tourner ce corps à l'opposition ayant été dévoilée et vaincue, M. Sieyès n'était plus que ce qu'il avait toujours été, c'est-à-dire un esprit supérieur, mais chagrin, impuissant, réduit désormais à médire de toutes choses, dans la terre de Crosne, prix vulgaire de ses grands services. M. Cambacérès, au contraire, était devenu le directeur secret du Sénat. Dans la conjoncture actuelle, le général Bonaparte ne pouvant pas se proclamer lui-même consul à vie ou empereur, ayant besoin qu'un corps quelconque prît l'initiative, c'était évidemment le Sénat, et dans le Sénat l'homme qui le dirigeait, auquel appartenait la plus grande importance.

M. Cambacérès, quoique dévoué au Premier Consul, ne voyait pas toutefois sans quelque déplaisir un changement qui tendait à le placer à une distance encore plus grande de son illustre collègue. Sachant néanmoins que les choses n'en resteraient pas où elles étaient, qu'on perdrait sa peine à faire obstacle aux désirs du général Bonaparte, et que d'ailleurs, dans leurs limites actuelles, ces désirs étaient légitimes, M. Cambacérès résolut de s'entremettre spontanément, pour faire aboutir à un résultat raisonnable toute cette agitation intérieure, et pour donner au gouvernement une forme stable, qui satisfît l'ambition du Premier Consul sans trop effacer les formes républicaines, chères encore à beaucoup d'esprits.

Tandis qu'on s'entretenait vivement à ce sujet

autour du Premier Consul, lui se bornant à écouter, affectant même de garder le silence, M. Cambacérès mit fin à cet état de contrainte en parlant le premier à son collègue de ce qui se passait. Il ne lui dissimula pas le danger de la précipitation dans une affaire de cette nature, et l'avantage qu'il y aurait à conserver une forme modeste, et toute républicaine, à un pouvoir aussi réel, aussi grand que le sien. Toutefois, lui offrant, en son propre nom et au nom du troisième consul Lebrun, un dévouement sans réserve, il lui déclara qu'ils étaient prêts l'un et l'autre à faire ce qu'il voudrait, et à lui épargner l'embarras d'intervenir de sa personne dans une circonstance où il devait paraître recevoir, et non pas prendre le titre qu'il s'agissait de lui donner. Le Premier Consul, lui exprimant sa gratitude d'une pareille ouverture, convint du danger qu'il y aurait à faire trop et trop vite, déclara qu'il ne formait aucun désir, qu'il était content de sa position actuelle, n'était pas pressé de la changer, et qu'il ne ferait rien pour en sortir; que cependant la constitution du pouvoir était, à son avis, précaire, et ne présentait pas un caractère suffisant de solidité et de durée; que, dans son opinion, il y avait quelques changements à introduire dans la forme du gouvernement, mais qu'il était trop directement intéressé dans cette question pour s'en mêler lui-même; qu'il attendrait donc et ne prendrait aucune initiative.

M. Cambacérès répondit au Premier Consul que sans doute sa dignité personnelle exigeait beaucoup de réserve, et lui interdisait de prendre ostensiblement l'initiative; mais que s'il voulait bien s'expliquer avec ses deux collègues, leur faire connaître à tous deux le fond de sa pensée, ils lui épargneraient, une fois ses intentions connues, la peine de les manifester, et mettraient sans plus tarder la main à l'œuvre. Soit qu'il éprouvât un certain embarras à dire ce qu'il désirait, soit qu'il désirât plus qu'on ne lui destinait alors, la souveraineté peut-être, le Premier Consul se couvrit de nouveaux voiles, et se contenta de répéter qu'il n'avait aucune idée arrêtée, mais qu'il verrait avec plaisir que ses deux collègues surveillassent le mouvement des esprits, les dirigeassent même, pour prévenir les imprudences que pourraient commettre des amis malhabiles.

Jamais le Premier Consul ne voulut avouer sa pensée à son collègue Cambacérès. A la gêne naturelle qu'il éprouvait, se joignait une illusion. Il croyait que, sans qu'il eût besoin de s'en mêler, on viendrait déposer la couronne à ses pieds. C'était une erreur. Le public, tranquille, heureux, reconnaissant, était disposé à sanctionner tout ce qu'on ferait; mais ayant en quelque sorte abdiqué toute participation aux affaires publiques, il n'était pas prêt à s'en mêler, même pour témoigner la gratitude dont il était plein. Les corps de l'Etat, sauf les meneurs intéressés, étaient saisis d'une sorte de pudeur, à l'idée de venir, à la face du ciel, abjurer ces formes républicaines qu'ils avaient récemment encore fait serment de maintenir. Beaucoup de gens, peu versés dans les secrets de la politique, allaient jusqu'à croire que le Premier Consul, satisfait de la toute-puissance dont il jouissait, depuis surtout qu'on l'avait débarrassé de l'opposition du Tribunat, se contenterait de pouvoir tout ce qu'il voudrait, et se donnerait la gloire facile d'être un nouveau Washington, avec bien plus de génie et de gloire que le Washington américain. Aussi, quand les meneurs disaient qu'on n'avait rien fait pour le Premier Consul, qui avait tant fait pour la France, certains esprits simples répondaient naïvement : Mais que voulez-vous qu'on fasse pour lui? que voulez-vous qu'on lui offre? quelle récompense serait proportionnée aux services qu'il a rendus? Sa vraie récompense, c'est sa gloire. —

M. Cambacérès était trop sage pour se venger de la dissimulation du Premier Consul en laissant les choses dans cette stagnation. Il fallait en finir, et il résolut de s'en mêler sur-le-champ. Dans son opinion et dans celle de beaucoup d'hommes éclairés, une prorogation de pouvoir de dix années accordée au Premier Consul, laquelle, avec les sept années restant de la première période, portait à dix-sept la durée totale de son consulat, était bien suffisante. C'était, en effet, soit en France, soit en Europe, déjouer les ennemis qui auraient calculé sur le terme légal de sa puissance. Mais M. Cambacérès savait bien que le Premier Consul ne s'en contenterait pas, qu'il fallait lui offrir autre chose, et qu'avec le consulat à vie, accompagné de la faculté de désigner son successeur, on se procurerait tous les avantages de la monarchie héréditaire, sans les inconvénients d'un changement de titre, sans le déplaisir que ce changement causerait à beaucoup d'hommes de bonne foi. Il s'arrêta donc à cette idée, et s'efforça de la propager dans le Sénat, dans le Corps législatif, dans le Tribunat. Mais s'il y avait beaucoup d'individus prêts à tout voter, il y en avait d'autres qui hésitaient, et qui ne voulaient qu'une prorogation de dix ans.

Le Premier Consul avait différé jusqu'à ce jour, et avec intention, la présentation du traité d'Amiens au Corps législatif, pour y être converti en loi. M. Cambacérès, comprenant que cette circonstance était celle dont il fallait user pour faire sortir d'une espèce d'acclamation générale les changements proposés, disposa tout pour amener un tel résultat. Le 6 mai (16 floréal) avait été choisi pour porter au Corps législatif le traité qui complétait la paix générale. Le président du Tribunat, M. Chabot de l'Allier, était l'un des amis du consul Cambacérès. Celui-ci le fit appeler, et convint avec lui de la marche à suivre. Il fut arrêté entre eux que lorsque le traité serait porté du Corps législatif au Tribunat, M. Siméon proposerait une députation au Premier Consul pour lui témoigner la satisfaction de cette assemblée; qu'alors le président Chabot de l'Allier quitterait le fauteuil, et proposerait l'émission du vœu suivant : « Le Sénat est invité à donner aux » Consuls un témoignage de la reconnaissance na- » tionale. »

Les choses ainsi disposées, le projet de loi fut porté le 6 mai (16 floréal) par trois conseillers d'Etat au Corps législatif : c'étaient MM. Rœderer,

Bruix (l'amiral) et Berlier. Ordinairement les projets étaient communiqués purement et simplement par le Corps législatif au Tribunat; cette fois, vu l'importance de l'objet, le gouvernement voulut communiquer directement au Tribunat le traité soumis aux délibérations législatives. Trois conseillers d'Etat, Régnier, Thibaudeau et Bigot de Préameneu, furent chargés de ce soin. A peine avaient-ils achevé de faire cette communication, que le tribun Siméon demanda la parole. Puisque le gouvernement, dit-il, nous a communiqué d'une manière aussi solennelle le traité de paix conclu avec la Grande-Bretagne, nous devons répondre à cette démarche par une démarche pareille. Je demande qu'il soit adressé une députation au gouvernement pour le féliciter du rétablissement de la paix générale. — Cette proposition fut aussitôt adoptée. Le président Chabot de l'Allier se fit ensuite remplacer au fauteuil par M. Stanislas de Girardin, et se transportant à la tribune, prononça les paroles suivantes :

« Chez tous les peuples on a décerné des honneurs publics aux hommes qui par des actions éclatantes ont honoré leur pays et l'ont sauvé de grands périls.

» Quel homme eut jamais plus que le général Bonaparte des droits à la reconnaissance nationale?

» Quel homme, soit à la tête des armées, soit à la tête du gouvernement, honora davantage sa patrie, et lui rendit des services plus signalés?

» Sa valeur et son génie ont sauvé le peuple français des excès de l'anarchie et des malheurs de la guerre, et le peuple français est trop grand, trop magnanime, pour laisser tant de bienfaits sans une grande récompense.

» Tribuns, soyons ses organes. C'est à nous surtout qu'il appartient de prendre l'initiative lorsqu'il s'agit d'exprimer, dans une circonstance si mémorable, les sentiments et la volonté du peuple français. »

Pour conclusion de ce discours, M. Chabot de l'Allier proposa au Tribunat d'émettre le vœu d'une grande manifestation de la reconnaissance nationale envers le Premier Consul.

Il proposa, en outre, de communiquer ce vœu au Sénat, au Corps législatif et au gouvernement. La proposition fut adoptée à l'unanimité.

Cette délibération fut aussitôt connue du Sénat, et ce corps décida immédiatement qu'il serait formé une commission spéciale, afin de présenter ses vues sur le témoignage de reconnaissance nationale qu'il conviendrait de donner au Premier Consul.

La députation que le tribun Siméon avait proposé d'envoyer au gouvernement fut reçue le lendemain même 7 mai (17 floréal) aux Tuileries. Le Premier Consul était entouré de ses collègues, d'un grand nombre de hauts fonctionnaires et de généraux. Il avait une attitude grave et modeste. M. Siméon portait la parole. Il célébra les hauts faits du général Bonaparte, les merveilles de son gouvernement, plus grandes que celles de son épée; il lui attribua les victoires de la République, la paix qui les avait suivies, le rétablissement de l'ordre, le retour de la prospérité, et terminant enfin cette allocution, « je me hâte, dit-il, je crains de paraître louer, quand il ne s'agit que d'être juste, et d'exprimer en peu de mots un sentiment profond que l'ingratitude seule aurait pu étouffer. Nous attendons que le premier corps de la nation se rende l'interprète de ce sentiment général, dont il n'est permis au Tribunat que de désirer et de voter l'expression. »

Le Premier Consul, après avoir remercié le tribun Siméon des sentiments qu'il venait de lui témoigner, après avoir dit qu'il y voyait un résultat des communications plus intimes établies entre le gouvernement et le Tribunat, faisant ainsi une allusion directe aux changements opérés dans ce corps, le Premier Consul termina par ces nobles paroles : « Pour moi, je reçois avec la plus sensible reconnaissance le vœu émis par le Tribunat. Je ne désire d'autre gloire que celle d'avoir rempli tout entière la tâche qui m'était imposée. Je n'ambitionne d'autre récompense que l'affection de mes concitoyens : heureux s'ils sont bien convaincus que les maux qu'ils pourraient éprouver seront toujours pour moi les maux les plus sensibles; que la vie ne m'est chère que par les services que je puis rendre à ma patrie; que la mort même n'aura point d'amertume pour moi, si mes derniers regards peuvent voir le bonheur de la République aussi assuré que sa gloire. »

Il ne s'agissait plus que de se fixer sur le témoignage de reconnaissance nationale à donner au général Bonaparte. Personne ne s'y trompait : tout le monde savait bien que c'était par une extension de pouvoir qu'il fallait payer à l'illustre général les bienfaits immenses qu'on en avait reçus. Cependant quelques esprits simples, soit au Tribunat, soit au Sénat, avaient cru, en votant, qu'il s'agissait peut-être d'un témoignage public, comme une statue ou un monument. Mais ces esprits simples étaient en bien petit nombre. La masse des tribuns et des sénateurs savaient parfaitement comment il fallait exprimer sa reconnaissance. Pendant cette journée et la suivante, les Tuileries et l'hôtel de M. Cambacérès, qui était logé hors du palais, ne désemplirent point. Les sénateurs venaient avec empressement demander comment il fallait agir. Le zèle était grand parmi eux; on n'avait qu'à énoncer ce qu'on voulait pour qu'ils le décrétassent. L'un d'eux alla même jusqu'à dire au consul Cambacérès : Que veut le général? Veut-il être roi? qu'il le dise. Moi et mes collègues de la Constituante nous sommes tout prêts à voter le rétablissement de la royauté, et plus volontiers pour lui que pour d'autres, parce qu'il en est le plus digne. — Curieux de connaître la pensée véritable du Premier Consul, les sénateurs s'approchèrent de lui le plus qu'ils purent, et s'y prirent de cent manières pour avoir au moins un mot de sa bouche tant soit peu significatif. Mais il refusa constamment de dévoiler ses intentions, même au sénateur Laplace, qui était l'un de ses amis particuliers, et qu'on avait, à ce titre, chargé de sonder ses intentions secrètes. Il répondit toujours que ce qu'on ferait, quoi qu'on fît, serait

reçu avec gratitude, et qu'il n'avait rien d'arrêté dans son esprit. Quelques-uns voulurent savoir si une prorogation de dix ans lui serait agréable. Il répondit avec une humilité affectée que tout témoignage de la confiance publique, celui-là ou tout autre, lui suffirait et le remplirait de satisfaction. Les sénateurs, fort peu instruits après de telles communications, retournaient auprès des Consuls Cambacérès et Lebrun s'informer de la conduite qu'ils avaient à tenir. Nommez-le consul à vie, répondaient-ils, et vous ferez ce qu'il y a de mieux. — Mais on dit qu'il ne le veut pas, répliquaient les plus simples, et que dix ans de prorogation lui suffisent. Pourquoi aller plus loin qu'il ne veut? —

Les consuls Lebrun et Cambacérès avaient de la peine à les persuader. Celui-ci en avertit le Premier Consul. — Vous avez tort, lui dit-il, de ne pas vous expliquer. Vos ennemis, et il vous en reste, malgré vos services, même au Sénat, abuseront de votre réserve. — Le Premier Consul ne parut ni surpris ni même flatté de l'empressement des sénateurs. Laissez-les faire, répondit-il à M. Cambacérès; la majorité du Sénat est toujours prête à faire plus qu'on ne lui demande. Ils iront plus loin que vous ne croyez. —

M. Cambacérès lui répliqua qu'il se trompait. Mais il fut impossible de vaincre cette dissimulation opiniâtre; et, comme on va le voir, les conséquences en furent singulières. Malgré les avis de MM. Cambacérès et Lebrun, beaucoup de bonnes gens qui trouvaient plus commode de donner moins que plus, crurent que le Premier Consul regardait une prorogation de dix ans comme un témoignage suffisant de la confiance publique, et comme une assez grande consolidation de son pouvoir. Le parti Sieyès, toujours fort malveillant, s'était réveillé à cette occasion et agissait sourdement. Les sénateurs qui étaient secrètement liés à ce parti circonvinrent leurs collègues incertains, et leur affirmèrent que la pensée du Premier Consul était connue, qu'il se contentait d'une prorogation de dix ans, qu'il la préférait à toute autre chose, qu'on le savait, que d'ailleurs c'était mieux en soi; que par cette combinaison le pouvoir public était consolidé, la République maintenue, et la dignité de la nation sauvée. Comme dans l'affaire des candidatures au Sénat, le brave Lefebvre fut un de ceux qui se laissèrent persuader, et qui crurent, en votant une prorogation de dix ans, faire ce que le général Bonaparte désirait. Il y avait quarante-huit heures qu'on délibérait. Il fallait en finir. Le sénateur Lanjuinais, avec le courage dont il avait donné tant de preuves, attaqua ce qu'il appelait l'usurpation flagrante dont la République était menacée. Son discours fut écouté avec peine et comme un hors-d'œuvre. Des ennemis habiles avaient préparé une meilleure manœuvre. Ils avaient fait prévaloir l'idée de proroger pour dix ans les pouvoirs du Premier Consul. Cette résolution fut en effet adoptée le 8 mai (18 floréal), vers la fin du jour. Le sénateur Lefebvre courut des premiers aux Tuileries pour y annoncer ce qui venait de se passer, croyant y apporter la nouvelle la plus agréable. Elle y arrivait de toutes parts, et y causait une surprise aussi imprévue que pénible.

Le Premier Consul, entouré de ses frères Joseph et Lucien, apprit ce résultat avec le plus vif déplaisir. Dans le premier moment, il ne songeait à rien moins qu'à refuser la proposition du Sénat. Il fit tout de suite appeler son collègue Cambacérès. Celui-ci accourut sur-le-champ. Trop sage, trop prudent pour triompher de sa prévoyance et de la faute du Premier Consul, il dit que ce qui arrivait était désagréable sans doute, mais facile à réparer; qu'avant tout il ne fallait montrer aucune humeur; que dans deux fois vingt-quatre heures tout pourrait être changé, mais qu'il était nécessaire pour cela de donner à l'affaire une face nouvelle, et qu'il s'en chargeait. Le Sénat vous offre une prorogation de pouvoir, dit M. Cambacérès, répondez que vous êtes reconnaissant d'une telle proposition, mais que ce n'est pas de lui, que c'est du suffrage de la nation que vous tenez votre autorité, que c'est de la nation seule que vous pouvez en recevoir la prorogation, et que vous voulez la consulter par les mêmes moyens qui ont été employés pour l'adoption de la Constitution consulaire, c'est-à-dire par des registres ouverts dans toute la France. Alors nous ferons libeller par le Conseil d'Etat la formule qui sera soumise à la sanction nationale. En faisant ainsi un acte de déférence pour la souveraineté du peuple, nous parviendrons à substituer un projet à un autre. Nous poserons la question de savoir, non pas si le général Bonaparte doit recevoir une prorogation pour dix ans au pouvoir consulaire, mais s'il doit recevoir le consulat à vie. Si le Premier Consul faisait lui-même une telle chose, ajouta M. Cambacérès, les convenances seraient trop blessées. Mais je puis, moi, second consul, très-désintéressé dans cette circonstance, donner l'impulsion. Que le général parte publiquement pour la Malmaison; je resterai seul à Paris; je convoquerai le Conseil d'Etat, et c'est par le Conseil d'Etat que je ferai rédiger la nouvelle proposition, qui devra être soumise à l'acceptation de la nation. —

Cet habile expédient fut adopté avec grande satisfaction par le général Bonaparte et par ses frères. M. Cambacérès fut beaucoup remercié de son ingénieuse combinaison, et chargé de tout avec un entier abandon. Il fut convenu que le Premier Consul partirait le lendemain, après avoir arrêté avec M. Cambacérès lui-même le texte de la réponse au Sénat.

Ce texte fut rédigé le lendemain matin, 9 mai (19 floréal), par M. Cambacérès et le Premier Consul, et adressé tout de suite au Sénat, en réponse à son message.

» Sénateurs, disait le Premier Consul, la preuve » honorable d'estime consignée dans votre délibéra- » tion du 18 sera toujours gravée dans mon cœur.

» Dans les trois années qui viennent de s'écouler, » la fortune a souri à la République; mais la for- » tune est inconstante : et combien d'hommes » qu'elle avait comblés de ses faveurs ont vécu trop » de quelques années!

» L'intérêt de ma gloire et celui de mon bon- » heur sembleraient avoir marqué le terme de ma

» vie publique au moment où la paix du monde » est proclamée.

» Mais la gloire et le bonheur du citoyen doivent » se taire quand l'intérêt de l'Etat et la bienveillance » publique l'appellent.

» Vous jugez que je dois au peuple un nouveau » sacrifice ; je le ferai, si le vœu du peuple me com- » mande ce que votre suffrage autorise. »

Le Premier Consul, sans s'expliquer, indiquait assez clairement qu'il n'acceptait pas telle quelle la résolution du Sénat. Il partit sur-le-champ pour la Malmaison, laissant à son collègue Cambacérès le soin de terminer cette grande affaire conformément à ses désirs. Celui-ci appela auprès de lui les conseillers d'Etat, plus habitués à seconder les vues du gouvernement, et convint avec eux de ce qui se ferait dans le sein du Conseil. Le lendemain, 10 mai (20 floréal), le Conseil d'Etat fut assemblé extraordinairement. Les deux consuls Cambacérès et Lebrun, tous les ministres, excepté M. Fouché, assistaient à la séance. M. Cambacérès la présidait. Il énonça l'objet de cette réunion, et fit appel aux lumières de ce grand corps, dans la circonstance importante où le gouvernement se trouvait placé. MM. Bigot de Préameneu, Rœderer, Regnaud, Portalis, prirent aussitôt la parole, soutinrent que la stabilité du gouvernement était aujourd'hui le premier besoin de l'Etat ; que les puissances pour traiter avec la France, que le crédit public, le commerce, l'industrie pour reprendre leur essor, avaient besoin de confiance ; que la perpétuité du pouvoir du Premier Consul était le moyen le plus certain de leur en inspirer ; que cette autorité conférée pour dix ans était une autorité éphémère, sans solidité, sans grandeur, parce qu'elle était sans durée ; que le Sénat, gêné par la Constitution, n'avait pas cru possible d'ajouter plus de dix ans de prolongation au pouvoir du Premier Consul ; mais qu'en s'adressant à la souveraineté nationale, comme on avait fait pour toutes les constitutions antérieures, on n'était plus gêné par la loi existante, puisqu'on remontait à la source de toutes les lois, et qu'il fallait purement et simplement poser cette question : Le Premier Consul sera-t-il consul a vie? — Le préfet de police Dubois, membre du Conseil d'Etat, homme d'un caractère généralement décidé et indépendant, fit part de l'opinion qui régnait dans Paris. De tout côté on trouvait la proposition du Sénat ridicule ; on disait qu'il fallait un gouvernement à la France, qu'enfin on en avait trouvé un, fort, habile, heureux, qu'il fallait le garder; qu'on aurait pu ne pas toucher à la Constitution, mais qu'à y toucher, autant valait en finir et organiser ce gouvernement de manière à le conserver toujours. — Ce que rapportait le préfet Dubois était vrai. L'opinion était si favorable au Premier Consul qu'on voulait universellement trancher la question sur-le-champ, et donner à son pouvoir la durée de sa vie même. Après avoir entendu ces diverses allocutions, M. Cambacérès demanda si personne n'avait d'objection à faire ; et comme les opposants, au nombre de cinq ou six, tels que MM. Berlier, Thibaudeau, Emmery, Dessoles, Bérenger, se taisaient, il mit la résolution aux voix, et elle fut adoptée à une immense majorité. Il fut donc arrêté que l'on provoquerait un vote public sur cette question : Napoléon Bonaparte sera-t-il consul a vie? — Cette résolution prise, M. Rœderer, qui était le plus hardi de tous les membres du parti monarchique, proposa d'ajouter une seconde question à la première, c'était celle-ci : Le Premier Consul aura-t-il la faculté de désigner son successeur? — M. Rœderer tenait beaucoup à cette question, et il avait raison. Si on agissait de bonne foi, si on ne cachait pas l'arrière-pensée de revenir quelque temps après sur ce qu'on faisait aujourd'hui, si on voulait enfin constituer définitivement le pouvoir nouveau, la faculté de désigner le successeur était le meilleur équivalent de l'hérédité, quelquefois supérieur par ses effets à l'hérédité même, car c'est le moyen qui a donné au monde le règne des Antonins. Un consul à vie, avec la faculté de désigner son successeur, était une vraie monarchie sous une apparence républicaine. C'était un beau et puissant gouvernement, qui sauvait du moins la dignité de la génération présente, laquelle avait juré de vivre en république, ou de mourir. M. Rœderer, qui était opiniâtre dans ses idées, insista, et fit poser cette seconde question Elle fut adoptée comme la précédente. Il fallait ensuite se décider sur la forme à donner à toutes deux. On pensa que cet appel fait au peuple français par le moyen des registres ouverts dans les communes était un acte qui devait appartenir au gouvernement, car c'était pour ainsi dire une simple convocation ; qu'il était naturel dès lors de le faire délibérer au Conseil d'Etat ; que la publication de cette délibération, qui avait eu lieu en présence du second et du troisième Consul, et en l'absence du premier, sauvait toutes les convenances ; qu'il fallait seulement trouver une rédaction convenable. Une commission, composée de quelques conseillers d'Etat, fut chargée, séance tenante, de rédiger la délibération. Cette commission y procéda immédiatement, et rentra, une heure après, avec l'acte destiné à être publié le lendemain.

Voici quel était cet acte :

« Les Consuls de la République, considérant que » la résolution du Premier Consul est un hommage » éclatant rendu à la souveraineté du peuple ; *que » le peuple, consulté sur ses plus chers intérêts, » ne doit connaître d'autres limites que ses intérêts » mêmes*, arrêtent ce qui suit......, etc. Le peuple » français sera consulté sur ces deux questions :

» 1° Napoléon Bonaparte sera-t-il consul a vie?

» 2° Aura-t-il la faculté de désigner son suc- » cesseur?

» Des registres seront ouverts à cet effet dans » toutes les mairies, au greffe de tous les tribunaux, » chez les notaires et chez tous les officiers publics. »

Le délai pour émettre les votes était de trois semaines.

M. Cambacérès se rendit ensuite auprès du Premier Consul pour lui soumettre la résolution du Conseil d'Etat. Le Premier Consul, par une disposition d'esprit difficile à expliquer, repoussa opi-



Paris. Typ. H. Plon.

Empressement des citoyens à voter pour le consulat à vie. (P. 418.)

niâtrément la seconde question. Qui voulez-vous, disait-il, que je désigne pour mon successeur? Mes frères? Mais la France, qui a bien consenti à être gouvernée par moi, consentira-t-elle à l'être par Joseph ou Lucien? Vous désignerais-je, vous, consul Cambacérès? Oseriez-vous entreprendre une telle tâche? Et puis on n'a pas respecté le testament de Louis XIV, respecterait-on le mien? Un homme mort, quel qu'il soit, n'est plus rien. — Le Premier Consul ne put être vaincu sur ce point; il s'impatienta même contre M. Rœderer, qui, sans attendre l'avis de personne, ne suivant que les impulsions de son esprit, avait mis cette idée en avant. Il fit donc retrancher de la résolution du Conseil d'Etat la seconde question, relative au choix d'un successeur. Le motif du Premier Consul, dans cette circonstance, est fort obscur. Voulait-il, en laissant une lacune dans l'organisation du gouvernement, se ménager un nouveau prétexte pour dire encore une fois, et un peu plus tard, que le pouvoir était sans avenir, sans grandeur, et qu'il fallait le convertir en monarchie héréditaire? ou bien craignait-il les rivalités de famille et les tribulations que lui vaudrait la faculté de choisir un successeur parmi ses frères et ses neveux? A en juger par son langage de cette époque, cette dernière conjecture paraîtrait la plus vraie. Quoi qu'il en soit, il retrancha la seconde question de l'acte émané du Conseil d'Etat; et comme on ne voulait pas perdre du temps à faire une nouvelle convocation, la délibération ainsi tronquée fut envoyée au journal officiel.

Elle parut le 11 au matin (21 floréal) dans *le Moniteur,* deux jours après celle du Sénat. Annoncer qu'une telle question venait d'être posée à la France, c'était annoncer qu'elle était résolue. Si l'opinion publique, devenue passive, ne prenait plus l'initiative des grandes résolutions, on pouvait compter néanmoins qu'elle sanctionnerait avec empressement tout ce qu'on proposerait pour le Premier Consul. Il y avait pour lui confiance, admiration, reconnaissance, tous les sentiments qu'un peuple vif et enthousiaste est capable d'éprouver pour un grand homme, dont il a reçu tous les biens à la fois. Sans doute, si les questions de forme avaient conservé quelque importance, dans un temps où l'on avait vu les constitutions faites et refaites tant de fois, on aurait dû trouver singulier que, le Sénat ayant proposé une simple prorogation de dix ans,

cette proposition, émanée de la seule autorité qui eût pouvoir pour la faire, fût convertie en une proposition de consulat à vie faite par un corps qui n'était ni le Sénat, ni le Corps législatif, ni le Tribunat, qui n'était qu'un conseil dépendant du gouvernement. Il est vrai que le Conseil d'Etat avait alors une haute importance qui le rendait presque l'égal des assemblées législatives; que l'appel à la souveraineté nationale était une espèce de correctif qui couvrait toutes les irrégularités de cette manière de procéder, et donnait au Conseil d'Etat le rôle apparent d'un simple rédacteur de la question à poser à la France. D'ailleurs on n'y regardait pas alors de si près. Le résultat, c'est-à-dire la consolidation et la perpétuation du gouvernement du Premier Consul, convenait à tout le monde; et ce qui conduisait à ce résultat le plus directement possible paraissait le plus naturel et le meilleur. On railla un peu le Sénat, qui, en effet, fut passablement confus de n'avoir pas mieux compris les désirs du général Bonaparte, et qui se tut, n'ayant rien de convenable ni à dire ni à faire; car il ne pouvait ni revenir sur sa détermination, ni s'approprier celle du Conseil d'Etat. Quant à résister, il n'en avait pas le moyen, et pas même la pensée. Sans doute le torrent n'était pas si général qu'il n'y eût du blâme dans certains lieux, par exemple dans les retraites obscures où les républicains fidèles cachaient leur désespoir, dans les hôtels brillants du faubourg Saint-Germain, où les royalistes détestaient ce pouvoir nouveau, qu'ils n'avaient pas encore commencé à servir. Mais ce blâme, presque insaisissable au milieu du chœur de louanges qui de toutes parts s'élevait autour du Premier Consul, et montait jusqu'à son oreille, était de peu d'effet. Seulement, les hommes réfléchis (et c'est toujours le petit nombre) pouvaient faire de singulières réflexions sur les vicissitudes des révolutions, sur les inconséquences de cette génération renversant une royauté de douze siècles, voulant même dans son délire renverser toutes les royautés de l'Europe, et, revenue maintenant de ses premières ardeurs, réédifiant pièce à pièce un trône détruit, et cherchant avec empressement à qui le donner. Heureusement elle avait trouvé pour cet emploi un homme extraordinaire. Les nations dans un tel besoin ne rencontrent pas toujours un maître qui ennoblisse au même degré leurs inconséquences. Cependant l'embarras de la pudeur avait un moment saisi tout le monde, ce maître d'abord, n'osant lui-même avouer ses désirs; le Sénat ensuite, n'osant les deviner, et hésitant à les satisfaire, jusqu'à ce que le Conseil d'Etat, mettant de côté cette fausse honte, eût le courage pour tous d'avouer ce qu'il fallait dire et faire.

Ces difficultés d'un instant firent bientôt place à une véritable ovation. Le Corps législatif et le Tribunat voulurent se rendre chez le Premier Consul, afin de donner le signal des adhésions, en venant en corps voter dans ses mains pour la perpétuité de son pouvoir. Le motif imaginé pour colorer cette démarche, c'est que les membres du Corps législatif et du Tribunat, retenus pendant cette session extraordinaire sur leurs siéges de législateurs, ne pouvaient pas être dans leurs communes afin d'y voter. La raison fut trouvée bonne, et on se rendit en corps aux Tuileries. M. de Vaublanc y porta la parole au nom du Corps législatif, et M. Chabot de l'Allier au nom du Tribunat. Reproduire les discours prononcés dans cette occasion serait fastidieux. C'était toujours l'expression de la même reconnaissance, de la même confiance dans le gouvernement du Premier Consul. Un tel exemple ne pouvait qu'entraîner les citoyens à voter, s'ils en avaient eu besoin; mais une si haute impulsion n'était pas nécessaire. Ils allaient avec empressement dans les mairies, chez les notaires, dans les greffes des tribunaux, inscrire leurs votes approbatifs sur les registres ouverts pour les recevoir.

La fin de floréal était arrivée. On se hâta de terminer cette courte et mémorable session par la présentation des lois financières. Le budget proposé était des plus satisfaisants. Tous les revenus se trouvaient augmentés, grâce à la paix, tandis que les dépenses de la guerre et de la marine étaient fort diminuées. Ce budget de l'an x montait à 500 millions, 26 millions de moins que celui de l'an IX [1], porté à 526 millions par les évaluations les plus récentes; et si l'on ajoute les centimes additionnels pour le service des départements, qui se comptaient alors en dehors et s'élevaient à 60 millions environ, si l'on ajoute les frais de perception, qui n'étaient pas portés au budget général, parce que chaque régie des impôts payait elle-même ses propres dépenses, lesquelles montaient à 70 millions, on peut évaluer en totalité à 625 ou 630 millions le budget définitif de la France à cette époque.

La paix amenait des économies dans certains services, des augmentations dans quelques autres, mais, en élevant le produit de tous les impôts à vue d'œil, préparait le rétablissement de l'équilibre entre les dépenses et le revenu, équilibre si désiré, si peu prévu deux années auparavant. L'administration de la guerre, divisée en deux ministères, celui du matériel et celui du personnel, devait coûter 210 millions au lieu de 250. On sera étonné sans doute qu'il n'y eût que 40 millions de différence entre l'état de guerre et l'état de paix; mais il ne faut pas oublier que nos armées victorieuses avaient vécu sur le sol étranger, et que rentrées depuis sur notre territoire, sauf une centaine de mille hommes, elles étaient alimentées par le trésor français. La marine, qu'on avait cru devoir fixer à 80 millions depuis la fin des hostilités, était portée à 105 millions par le Premier Consul, qui était d'avis qu'on doit employer le temps de paix à organiser la marine d'un grand État. D'autres dépenses singulièrement réduites prouvaient, par leur réduction, l'heureux progrès du crédit. Les obligations des receveurs généraux, dont on a vu ailleurs l'origine, l'utilité, le succès, ne s'étaient d'abord escomptées qu'à un pour cent par mois, puis à trois quarts. Aujourd'hui elles s'escomptaient à un demi pour cent par mois, c'est-à-dire à 6 pour cent par an. Aussi avait-on pu

[1] L'exercice de l'an IX fut d'abord fixé à 415 millions, puis à 526, et enfin à 545 millions.

sans injustice réduire l'intérêt des cautionnements de 7 à 6 pour cent. Toutes ces économies avaient ramené les frais de négociation du Trésor, de 32 millions à 15. Aucune réduction ne faisait autant d'honneur au gouvernement, et ne prouvait mieux le crédit dont il jouissait. La rente cinq pour cent, montée d'abord de 12 à 40 et 50 francs, était dans le moment à 60.

A côté de ces diminutions de dépense se rencontraient quelques augmentations, qui étaient la suite des sages arrangements financiers proposés en l'an IX, et si injustement critiqués par le Tribunat. Le gouvernement avait voulu, comme nous l'avons dit en son lieu, achever d'inscrire le tiers *consolidé*, c'est-à-dire le tiers de l'ancienne dette, seul excepté de la banqueroute du Directoire. Quant aux deux tiers *mobilisés*, c'est-à-dire frappés de déchéance, il avait voulu leur donner une sorte de valeur, en les admettant au payement de certains biens nationaux, ou en leur accordant la conversion en cinq pour cent *consolidé*, sur le pied du vingtième du capital, ce qui répondait au cours actuel. Le Premier Consul, désirant terminer ces arrangements le plus tôt possible, fit décider, par la loi de finances de l'an X, que les deux tiers *mobilisés* seraient forcément convertis en rentes cinq pour cent, au taux convenu dans la loi de ventôse an IX. L'inscription définitive du tiers *consolidé*, la conversion des deux tiers *mobilisés* en cinq pour cent, d'autres liquidations qui restaient à faire pour les anciennes créances des émigrés, pour le transport au grand-livre des dettes des pays conquis, devaient faire monter le total de la dette publique à 59 ou 60 millions de rentes cinq pour cent. Cependant il importait de rassurer les esprits sur le chiffre auquel ces diverses liquidations pourraient élever la dette publique. On décida donc, par un article de ce même budget de l'an X, qu'elle ne serait pas portée, soit par emprunt, soit par suite des liquidations à terminer, à plus de 50 millions de rentes. On espérait que les rachats de la caisse d'amortissement, largement dotée en biens nationaux, absorberaient, avant qu'il eût le temps de se produire, cet excédant prévu de 9 à 10 millions. Mais, en tout cas, un article du budget ajoutait qu'à l'instant où les inscriptions dépasseraient 50 millions, il serait créé sur-le-champ une portion d'amortissement pour absorber en quinze ans la somme qui excéderait le terme désormais fixé à la dette publique.

Le titre de cette dette dut aussi être régularisé. Les dénominations diverses de *tiers consolidé*, de *deux tiers mobilisés*, de *dette belge*, et autres, furent abolies et remplacées par le titre unique de cinq pour cent consolidé. Il fut établi que la dette serait inscrite la première au budget, que les intérêts en seraient acquittés avant toute autre dépense, et toujours dans le mois qui suivrait l'échéance de chaque semestre. On estimait que la dette viagère, qui dans le moment s'élevait à 20 millions, pourrait s'élever à 24; mais on supposait que, les extinctions allant aussi vite que les nouvelles liquidations, elle serait toujours ramenée au taux de 20 millions. Les pensions civiles étaient arrêtées aussi à un taux de 20 millions. Les dépenses susceptibles de s'augmenter encore étaient celles de l'intérieur pour les routes et les travaux publics, celles du clergé pour l'établissement successif de nouvelles cures : dépenses plutôt heureuses que regrettables. Quant à celles de l'instruction publique et de la Légion d'honneur, il y était pourvu, comme on l'a vu précédemment, au moyen d'une dotation en biens nationaux.

En regard de ces dépenses croissantes, la marche du revenu faisait entrevoir des produits croissant plus rapidement encore. Les douanes, les postes, l'enregistrement, les domaines de l'Etat, donnaient des plus-values considérables. D'ailleurs il restait la ressource des impôts indirects, qui n'avaient été rétablis jusqu'à ce jour qu'au profit des villes et pour le service des hôpitaux. Les plaintes avaient été vives dans le Corps législatif et le Tribunat, cette année, contre le fardeau des contributions directes, et avaient préparé de nouveaux arguments pour le rétablissement des taxes sur les consommations. Des calculs fort exacts avaient fait ressortir plus que jamais la proportion excessive des contributions directes. L'impôt sur la propriété foncière s'élevait à 210 millions; l'impôt personnel et mobilier, à 32; l'impôt sur les portes et fenêtres, à 16; sur les patentes, à 21; total, 279, plus de moitié par conséquent dans un budget des recettes de 502 millions. On comparait ces sommes avec celles qu'on avait payées pendant l'administration de MM. Turgot et Necker, et on demandait le rétablissement d'une proportion plus juste entre les diverses contributions. Avant 1789, en effet, l'impôt foncier et personnel produisait 221 millions, l'impôt indirect 294, total 515 millions. La conclusion naturelle de ces plaintes était le rétablissement des anciennes perceptions sur les boissons, sur le tabac, sur le sel, etc. Le Premier Consul entendait avec plaisir ces réclamations, qui lui préparaient une puissante raison pour une création financière depuis longtemps résolue dans son esprit, mais pas encore assez mûre pour être proposée.

La situation de nos finances était donc excellente, et se régularisait tous les jours davantage. Les 90 millions affectés, au moyen d'une création de rentes, à l'apurement des exercices V, VI et VII, antérieurs au Consulat, étaient reconnus suffisants, les 21 millions consacrés à la liquidation de l'an VIII, première année du Consulat, suffisaient également pour acquitter cet exercice tout entier. Enfin, l'exercice an IX, le premier qui eût été régulièrement établi, quoique porté à 526 millions au lieu de 415, se trouvait liquidé en totalité, au moyen de l'accroissement extraordinaire des produits. Nous venons de dire que l'exercice courant, celui de l'an X, était en parfait équilibre.

En résumé, une dette en rentes perpétuelles de 50 millions, parfaitement régularisée, réunie sous un seul titre, pourvue d'une dotation suffisante en biens nationaux; une dette en rentes viagères de 20 millions, des pensions civiles pour 20; 210 millions affectés à la guerre, 105 à la marine, composaient, avec les autres dépenses moins considérables, un budget de 500 millions, sans les centimes addi-

tionnels et les frais de perception, de 625 avec ces centimes et ces frais : budget couvert par des revenus qui augmentaient à vue d'œil, sans compter le rétablissement des contributions indirectes, restant comme ressource pour les besoins nouveaux qui pourraient plus tard se produire. Ainsi, après dix ans de guerre, de conquêtes superbes, on revenait à 500 millions, budget de 1789, avec cette différence que la dette se trouvait dans une faible proportion à l'égard du revenu, et que ce chiffre de 500 millions porté à 625 par les centimes additionnels et les frais de perception, représentait toutes les charges du pays; tandis que les 500 millions du budget de Louis XVI laissaient en dehors non-seulement les frais de perception, mais les revenus du clergé, les droits féodaux, les corvées, c'est-à-dire pour plusieurs centaines de millions de charges. Si en 1802 la France payait 625 millions également répartis, la France en 1789 payait 11 ou 12 cents millions mal répartis, avec un territoire moindre d'un quart. La Révolution, sans compter le bienfait d'une réforme sociale complète, avait donc produit, au moins sous le rapport matériel, autre chose que des calamités. Il n'y avait dans toute cette prospérité financière qu'un souvenir regrettable : c'était la banqueroute, résultant du papier-monnaie, mais nullement imputable au gouvernement consulaire.

Ces propositions ne furent plus accueillies, comme celles de l'an IX, par une violente opposition. Elles satisfirent les deux assemblées législatives, et furent votées avec de simples observations sur la proportion des contributions directes et indirectes, observations que le gouvernement aurait dictées lui-même, si on ne les avait pas faites spontanément.

Ce fut là le dernier acte de cette session de quarante-cinq jours, consacrée à de si grands objets.

Le Tribunat et le Corps législatif se séparèrent le 20 mai (30 floréal), laissant la France dans un état dans lequel elle n'avait pas été encore, et ne sera peut-être jamais.

En ce moment la population se présentait avec empressement aux mairies, aux greffes des tribunaux, chez les notaires, pour donner une réponse affirmative à la question posée par le Conseil d'Etat. On évaluait entre trois et quatre millions le nombre des votes qui étaient ou qui allaient être donnés. C'est peu en apparence sur une population de 36 millions d'âmes; c'est beaucoup, c'est plus qu'on ne demande et qu'on n'obtient dans la plupart des constitutions connues, où trois, quatre, cinq cent mille suffrages au plus expriment les volontés nationales. En effet, sur 36 millions d'individus, il y en a la moitié à écarter comme appartenant à un sexe qui n'a pas de droits politiques. Sur les 18 millions restants, il y a les vieillards, les enfants, qui réduisent à 12 millions au plus la population mâle et valide d'un pays. C'est donc un nombre extraordinaire, si on songe aux hommes travaillant de leurs mains, la plupart illettrés, sachant à peine sous quel gouvernement ils vivent, c'est un nombre extraordinaire que celui de quatre millions d'habitants sur douze, amenés à se former une opinion, et surtout à l'exprimer.

Il y avait, toutefois, quelques dissidents républicains ou royalistes qui venaient exprimer leur vœu négatif, et qui par leur présence attestaient la liberté laissée à tout le monde. Mais c'était une minorité imperceptible. Du reste, adhérents ou refusants se montraient fort calmes, et produisaient par leur concours un mouvement à peine sensible, tant la population était tranquille et satisfaite.

Il y avait cependant une sorte de fermentation d'esprit autour du gouvernement, au sujet des changements qu'on ne pouvait manquer d'apporter à la Constitution, à la suite de la prorogation du consulat à vie. On répandait à cette occasion mille bruits divers, ayant pour origine les vœux de chaque parti.

Les frères du général Bonaparte, Lucien en particulier, n'avaient pas entièrement renoncé à la monarchie héréditaire, qui leur donnait tout de suite rang de princes et les mettait hors de pair avec les autres grands fonctionnaires de l'Etat. M. Rœderer, l'ami et le confident de Lucien, était, de tous les personnages se mêlant d'avoir un avis, le plus avancé dans les opinions monarchiques, bien plus du reste par son inclination naturelle que par aucune suggestion intéressée. Il était conseiller d'Etat, chargé de l'instruction publique sous les ordres du ministre de l'intérieur Chaptal, et il usait de cette position pour adresser aux préfets des circulaires qui, parfaitement étrangères à l'objet dont il était chargé, avaient trait directement aux questions dont s'occupaient alors le gouvernement et le public. Ces circulaires, dans lesquelles on adressait aux préfets certaines questions, en indiquant la réponse et en l'indiquant dans un sens tout monarchique, ces circulaires n'émanant pas du ministre lui-même, mais partant cependant d'une autorité fort élevée, semblaient révéler un projet occulte, remontant peut-être très-haut. Elles agitaient les esprits dans les provinces, et donnaient lieu à mille rumeurs.

M. Rœderer et ceux qui partageaient ses idées auraient voulu qu'on fît surgir des départements une sorte de vœu spontané qui autorisât plus de hardiesse qu'on ne venait d'en montrer récemment. Ils ne manquaient pas d'adresser de vives instances au Premier Consul pour qu'il tranchât plus hardiment les questions soulevées. Mais le Premier Consul était fixé. Il croyait, avec tous les amis sages du gouvernement, que c'était assez, du moins cette fois, que d'établir le consulat à vie; que c'était la monarchie elle-même, surtout si on y ajoutait la faculté de désigner son successeur. Un mouvement d'opinion assez sensible parmi les hommes qui entouraient le pouvoir, même parmi les plus dévoués, avait averti le Premier Consul qu'il n'en fallait pas faire davantage. Il avait donc résolu de s'arrêter, et il qualifiait de démarches indiscrètes tout ce que faisaient et disaient autour de lui des amis inhabiles, dont le zèle était loin de lui déplaire, mais n'était pas assez généralement partagé pour être accueilli.

Il s'occupait de faire lui-même à la Constitution quelques changements qui lui semblaient indispen-

sables. Quoique médisant volontiers de l'ouvrage de M. Sieyès, il songeait à en conserver le fond, en y ajoutant seulement certaines commodités nouvelles pour le gouvernement.

Il se produisait une singulière disposition d'esprit chez quelques hommes. Ils demandaient qu'on revînt à la monarchie, puisque ainsi le voulait la force des choses; mais qu'en retour on donnât à la France les libertés qui, dans la monarchie, sont compatibles avec la royauté, c'est-à-dire qu'on lui donnât purement et simplement la monarchie anglaise, avec une royauté héréditaire et deux chambres indépendantes. M. Camille Jordan avait publié sur ce sujet un écrit, fort remarqué du petit nombre de personnes qui se mêlaient encore de questions politiques, car la masse n'avait pas d'autre avis que celui de laisser le Premier Consul faire comme il voudrait. Ainsi cette idée de la monarchie représentative, qui, dès le début de la Révolution, s'était présentée à MM. Lally-Tollendal et Mounier comme la forme nécessaire de notre gouvernement, et qui, cinquante ans plus tard, devait en devenir la forme dernière, cette idée apparaissait encore une fois à quelques esprits, comme un de ces monts élevés et lointains que dans une longue route on aperçoit plus d'une fois avant de les atteindre.

Les royalistes sincères, qui désiraient la monarchie, même sans les Bourbons si les Bourbons étaient reconnus impossibles, et avec le général Bonaparte si elle n'était possible qu'avec lui, étaient fort de cet avis; et les royalistes gens de parti en étaient aussi, mais ces derniers par des motifs différents. Ils espéraient qu'avec des élections et une presse libre, tout serait bientôt remis en confusion, ainsi qu'il était arrivé sous le Directoire, et que de ce renouvellement du chaos surgirait enfin la monarchie légitime des Bourbons, comme terme nécessaire des maux de la France.

Le Premier Consul n'avait garde d'adhérer à un tel projet, quoique ce projet contînt la royauté pour lui-même. Ce n'était pas seulement par aversion pour les résistances que lui aurait opposées une pareille forme de gouvernement, c'était par la conviction sincère de l'impossibilité d'un tel établissement, dans l'état où étaient alors les choses.

Ceux qui ne veulent voir en lui qu'un homme de guerre, tout au plus un administrateur, point un homme d'Etat, s'imaginent qu'il n'avait aucune idée de la Constitution anglaise. C'est une complète erreur. Voyant dans l'Angleterre la seule ennemie redoutable que la France eût en Europe, il tenait sur elle les yeux constamment fixés, et il avait pénétré les plus secrets ressorts de sa Constitution. Dans ses entretiens fréquents sur les matières de gouvernement, il en raisonnait avec une sagacité rare. Une chose lui déplaisait fort dans la Constitution britannique, et il en exprimait son sentiment avec cette vivacité de langage qui lui était propre : c'était de voir les grandes affaires d'Etat, celles qui exigent pour réussir de longues méditations, une grande suite dans les vues, un secret profond dans l'exécution, livrées à la publicité et aux hasards de l'intrigue ou de l'éloquence. — Que MM. Fox, Pitt ou Addington, disait-il, soient plus adroits l'un que l'autre dans la conduite d'une intrigue parlementaire, ou plus éloquents dans une séance du Parlement, et nous aurons la guerre au lieu de la paix; le monde sera de nouveau en feu : la France détruira l'Angleterre ou sera détruite par elle! Livrer, s'écriait-il avec colère, livrer le sort du monde à de tels ressorts! — Ce grand esprit, exclusivement préoccupé des conditions d'une bonne exécution dans les affaires de l'Etat, oubliait que si on ne veut pas soumettre ces affaires aux influences parlementaires, lesquelles ne sont, après tout, que les influences nationales représentées par des hommes passionnés, faillibles sans doute, comme ils le sont tous, elles retombent sous des influences bien autrement fâcheuses, sous celle de madame de Maintenon dans un siècle dévot, de madame de Pompadour dans un siècle dissolu, et même, si on a la bonne fortune très-passagère de posséder un grand homme comme Frédéric ou Napoléon, sous l'influence de l'ambition, épuisant jusqu'au bout la chance des batailles.

Cette erreur à part, erreur bien naturelle chez le général Bonaparte, il était frappé, et il en convenait, de cette liberté sans orages dont la Constitution britannique fait jouir l'Angleterre. Seulement il paraissait douter qu'elle pût convenir au caractère français, si prompt et si vif. A cet égard il laissait voir la plus complète incertitude. Mais il la regardait comme parfaitement impossible en France dans les circonstances où l'on se trouvait alors.

Le Premier Consul disait qu'une telle Constitution exigeait d'abord une forte dose d'hérédité; qu'il y fallait un roi et des pairs héréditaires; qu'en France les idées n'étaient pas tournées de ce côté; qu'on était prêt à le prendre, lui général Bonaparte, pour dictateur, mais qu'on n'en voudrait pas pour monarque héréditaire (ce qui était vrai dans le moment); qu'il en était de même pour le Sénat, auquel personne ne voudrait accorder l'hérédité, tout en lui accordant un pouvoir constituant extraordinaire; que le besoin de stabilité était senti jusqu'à faire concéder à tout le monde des pouvoirs fort étendus, mais viagers; que telle était actuellement la disposition des esprits; qu'il n'avait donc pas sous la main les éléments de la royauté à l'anglaise, car il n'avait ni roi ni pairs; que les sénateurs à vie de M. Sieyès, aristocrates d'hier, la plupart sans fortune, vivant d'appointements, seraient ridicules si on essayait de les convertir en lords d'Angleterre; que si, à leur défaut, on voulait prendre les grands propriétaires, on se mettrait sur les bras les plus redoutables ennemis, car ils étaient royalistes au fond du cœur, plus amis des Anglais et des Autrichiens que des Français; qu'il n'avait pas de quoi faire une chambre haute; qu'en prenant les parleurs du Tribunat et les muets du Corps législatif, il aurait bien, à la rigueur, de quoi faire une chambre basse, mais que pour rendre sérieuse cette imitation de l'Angleterre, il faudrait la tribune, la presse, des élections libres, et qu'on s'exposerait ainsi à recommencer les quatre années du Directoire, dont il avait été témoin, et qui ne sortiraient pas de sa

mémoire; qu'on avait vu se former alors dans les colléges électoraux une majorité qui, sous prétexte d'écarter les hommes souillés de sang, ne voulait élire que des royalistes plus ou moins avoués; qu'on avait vu en même temps cent journaux, tout pleins des fureurs du royalisme, pousser dans le même sens, et que sans le 18 fructidor, sans la force prêtée au Directoire par l'armée d'Italie, on aurait assisté au triomphe de cette contre-révolution déguisée; que bientôt, par un contre-coup inévitable, à ces élections royalistes avaient succédé des élections terroristes, dont tous les honnêtes gens avaient été effrayés et avaient demandé l'annulation; que si on ouvrait de nouveau la carrière aux esprits, on irait, de convulsions en convulsions, au triomphe des Bourbons et de l'étranger; qu'il fallait en finir, arrêter ce torrent et terminer la Révolution, en maintenant au pouvoir les hommes qui l'avaient faite, et en consacrant dans nos lois ses principes justes et nécessaires.

A cette occasion, le Premier Consul répétait sa thèse favorite, consistant à dire que pour sauver la Révolution il fallait d'abord sauver ses propres auteurs en les maintenant à la tête des affaires, et que sans lui ils auraient déjà tous disparu par l'ingratitude de la génération présente. — Voyez, s'écriait-il, ce que sont devenus Rewbell, Barras, La Révellière! où sont-ils? qui pense à eux? Il n'y a de sauvés que ceux que j'ai pris par la main, mis au pouvoir, soutenus, malgré le mouvement qui nous entraîne. Voyez M. Fouché, combien j'ai de peine à le défendre! M. de Talleyrand crie contre M. Fouché; mais les Malouet, les Talon, les Calonne, qui m'offrent leurs plans et leur concours, auraient bientôt écarté M. de Talleyrand lui-même, si je voulais m'y prêter. On ménage un peu plus les militaires, parce qu'on les craint, et parce qu'il n'est pas facile de prendre à la tête des armées la place des généraux Lannes et Masséna. Mais si on les ménage aujourd'hui, les ménagera-t-on longtemps? Moi-même, sais-je ce qu'on voudrait faire de moi? Ne m'a-t-on pas proposé de me nommer connétable de Louis XVIII? Sans doute l'esprit de la Révolution est immortel, il survivrait aux hommes. La Révolution finirait par triompher, mais par la main de messieurs de la société du Manége, et ce seraient toujours des réactions, des déchirements, et pour fin dernière la contre-révolution! —

Maintenant, ajoutait le Premier Consul, il faut faire un gouvernement avec les hommes de la Révolution d'abord, avec ceux qui ont de l'expérience, des services, et point de sang sur leurs habits, à moins que ce ne soit le sang des Russes et des Autrichiens; puis leur adjoindre un petit nombre d'hommes surgis nouvellement et jugés capables, ou d'hommes d'autrefois, tirés de Versailles si l'on veut, pourvu qu'ils soient capables aussi, et qu'ils viennent en adhérents soumis, non en protecteurs dédaigneux. Pour atteindre ce but, la Constitution de M. Sieyès est bonne, sauf quelques modifications. Il faut, en outre, consacrer le grand principe de la Révolution française, qui est l'égalité civile, c'est-à-dire la justice distributive en toutes choses, législation, tribunaux, administration, impôt, service militaire, distribution des emplois, etc. Aujourd'hui tout département est l'égal d'un autre département; tout Français est l'égal d'un autre Français; tout citoyen obéit à la même loi, comparaît devant le même juge, subit le même châtiment, reçoit la même récompense, paye le même impôt, fournit le même service militaire, arrive aux mêmes grades, quels que soient sa naissance, sa religion ou son lieu d'origine. Voilà le grand résultat social de la Révolution, pour lequel il valait la peine de souffrir ce qu'on a souffert, et qu'il faut maintenir invariablement. Après ce résultat, il en est un autre à maintenir avec une égale vigueur : c'est la grandeur de la France. Les cris de la presse, les éclats de la tribune, tout cela ne nous va plus, tout cela nous ira peut-être dans d'autres temps. Maintenant il nous faut de l'ordre, du repos, de la prospérité, des affaires bien conduites, et la conservation de notre grandeur extérieure. Pour conserver cette grandeur, la lutte n'est pas finie; elle recommencera, et pour la soutenir nous aurons besoin de beaucoup de force et d'unité dans le gouvernement! —

Telle est la substance des entretiens continuels du Premier Consul avec ceux qu'il avait admis à lui donner leurs idées, et avec lesquels il prépara le remaniement de la Constitution consulaire.

On peut y reconnaître sa manière habituelle de penser. Sans nier l'avenir, ne s'inquiétant que du présent, il voyait le bien actuel de la France dans la réunion de tous les partis, dans le maintien et l'achèvement de la réforme sociale accomplie par la Révolution; enfin, dans le développement de la puissance acquise par nos armes. Quant à la liberté, il l'écartait comme un retour à tous les troubles, comme un obstacle à tout ce qu'il voulait faire de bon, et lui laissait dans sa pensée la place d'un problème difficile, obscur, dont la solution ne le concernait pas lui-même, car douze années d'agitation en avaient fait passer le besoin et le désir pour longtemps. M. Sieyès, avec sa Constitution aristocratique empruntée aux républiques du moyen âge à leur déclin, avec son Sénat revêtu du pouvoir électoral, avec ses listes de notabilité, espèce de livre d'or immuable, avait trouvé la constitution qui convenait le mieux à cette situation.

Le Premier Consul n'avait garde de toucher au Sénat : il voulait, au contraire, le rendre plus puissant; mais il projeta un premier changement, qui, en apparence, fut une concession à l'influence populaire.

Les listes de notabilité, qui contenaient les cinq cent mille individus parmi lesquels on devait choisir les conseils d'arrondissement et de département, le Corps législatif, le Tribunat, le Sénat lui-même, auxquelles on ne touchait jamais que pour y remplacer les morts ou en retrancher les indignes, tels que les faillis, par exemple, les listes de notabilité paraissaient trop illusoires, et laissaient le gouvernement, comme on dirait aujourd'hui, sans lien avec le pays. Elles étaient d'ailleurs très-difficiles à composer, car les citoyens ne mettaient aucun in-

térêt à se mêler d'une œuvre aussi insignifiante.

Le Premier Consul pensa que l'augmentation d'autorité qui lui était destinée, et quelques autres modifications favorables au pouvoir qui allaient être apportées à la Constitution, devaient être payées d'une concession populaire, au moins apparente. Il résolut de rétablir les colléges électoraux.

En conséquence, on imagina diverses espèces de colléges. D'abord on créa des assemblées de canton, composées de tous les habitants du canton qui avaient l'âge et la qualité de citoyen, chargées d'élire deux colléges électoraux, l'un d'arrondissement, l'autre de département. Le collége d'arrondissement devait être formé en raison de la population, et se composer d'un individu sur cinq cents. Le collége de département devait être formé de même, à raison d'un sur mille. Mais les choix pour celui-ci ne pouvaient pas aller au delà des six cents plus imposés.

Les deux colléges électoraux d'arrondissement et de département devaient être élus à vie par les assemblées de canton, qui, une fois cette nomination générale faite, n'avaient plus qu'à remplacer les morts ou les indignes.

Le gouvernement nommait les présidents de toutes ces assemblées, tant assemblées de canton que colléges électoraux. Il pouvait dissoudre un collége électoral. Alors les assemblées de canton étaient convoquées pour composer de nouveau le collége dissous.

Les assemblées de canton et les deux colléges électoraux d'arrondissement et de département présentaient des candidats aux Consuls, pour la composition des justices de paix, des autorités municipales et départementales. Les colléges d'arrondissement présentaient deux candidats pour les places vacantes au Tribunat; les colléges de département, deux candidats pour les places vacantes au Sénat. Chacun de ces deux colléges présentait deux candidats pour les places vacantes au Corps législatif, ce qui en faisait quatre. De façon que le Tribunat avait pour origine le conseil d'arrondissement; le Sénat avait pour origine le conseil de département; le Corps législatif, l'un et l'autre.

C'était toujours le Sénat qui était chargé de choisir, entre les candidats présentés, les membres du Tribunat, du Corps législatif et du Sénat lui-même.

On voit en quoi consistait le changement apporté à la Constitution. Au lieu de ces listes de notabilité, complétées ou modifiées de temps en temps par l'universalité des citoyens, des colléges électoraux à vie, nommés par cette même universalité, désignaient des candidats, entre lesquels choisissait le Sénat, corps générateur de tous les autres. Le changement n'était pas grand, car ces colléges électoraux à vie, modifiés quelquefois, quand il y avait des morts ou des indignes à remplacer, étaient à peu près aussi immuables que les listes de notabilité, mais ils s'assemblaient dans certaines occasions pour élire des candidats. Sous ce rapport les citoyens recouvraient quelque part à la composition des assemblées délibérantes. Il y avait peu, du reste, à craindre avec une telle composition le tumulte électoral.

Le Corps législatif et le Tribunat devaient être divisés en cinq séries, sortant l'une après l'autre, chaque année. Le Sénat remplaçait la série sortante, en prenant les nouveaux élus parmi les candidats présentés. Les colléges à vie remplaçaient ensuite les candidats que l'élection du cinquième avait absorbés.

Après cette concession, qui paraissait si exorbitante alors, que tous les collaborateurs du Premier Consul allaient disant qu'il fallait un pouvoir bien fort, bien sûr de lui-même, pour faire une aussi large part à l'influence populaire, on s'occupa de compléter les attributions du Sénat, conformément aux indications tirées des derniers événements.

Le Sénat dut conserver d'abord le pouvoir d'élire tous les corps de l'État. On voulut lui conférer en outre un pouvoir constituant plus complet. Déjà on lui avait fait exercer ce pouvoir, en lui donnant à interpréter l'article 38 de la Constitution, en l'appelant à prononcer le rappel des émigrés, en lui demandant une prolongation d'autorité pour le Premier Consul. Il était commode d'avoir à côté de soi un pouvoir constituant toujours prêt à créer ce dont on aurait besoin.

Il fut donc établi que le Sénat, par des sénatus-consultes dits organiques, aurait la faculté d'interpréter la Constitution, de la compléter, de faire en un mot tout ce qui serait nécessaire à sa marche.

Il fut arrêté encore que, par des sénatus-consultes simples, le Sénat pourrait prononcer la suspension de la Constitution ou du jury dans certains départements, statuer dans quel cas un individu détenu extraordinairement serait renvoyé à ses juges naturels, ou maintenu en état de détention. On délégua enfin à ce corps deux attributions extraordinaires, l'une appartenant à la royauté dans la monarchie, l'autre n'appartenant à aucun pouvoir dans un Etat régulier; la première était la faculté de dissoudre le Corps législatif et le Tribunat; la seconde celle de casser les jugements des tribunaux, lorsqu'ils seraient attentatoires à la sûreté de l'Etat.

Cette dernière attribution serait inconcevable si les circonstances du temps ne l'avaient expliquée. Certains tribunaux venaient, en effet, de rendre des jugements en matière de biens nationaux, qui pouvaient pousser au désespoir la classe nombreuse et puissante des acquéreurs.

Il fut décidé ensuite que le Sénat, qui devait en dix ans être porté de soixante membres à quatre-vingts, au moyen de deux nominations par an, serait immédiatement porté à quatre-vingts. C'étaient quatorze nominations à faire sur-le-champ. Le Premier Consul reçut, en outre, le pouvoir de nommer directement des sénateurs jusqu'au nombre de quarante, ce qui faisait cent vingt pour le nombre total du corps. On affranchissait ainsi le gouvernement de nouveaux désagréments, tels que ceux qu'il avait essuyés au commencement de la session de l'an x.

Le Tribunat et le Conseil d'Etat furent également modifiés dans leur organisation. Tandis que le Con-

seil d'Etat put être porté à cinquante membres, le Tribunat dut être réduit à cinquante, par voie d'extinction successive, et divisé en sections répondant aux sections du Conseil d'Etat. Il devait faire un premier examen en sections, et à huis clos, des projets de loi, qui lui seraient soumis ensuite en assemblée générale. Il devait toujours les discuter par l'organe de trois orateurs devant le Corps législatif muet, contradictoirement avec trois conseillers d'Etat, ou d'accord avec eux, suivant que le projet aurait été rejeté ou adopté.

Ce n'était plus dès lors qu'un second Conseil d'Etat, chargé de critiquer à huis clos, et par conséquent sans énergie, ce qu'avait fait le premier.

Enfin la prérogative de voter les traités fut enlevée au Corps législatif et au Tribunat. Le Premier Consul se souvenait de ce qui était arrivé au traité avec la Russie, et ne voulait pas être exposé à une scène du même genre. Il créa un Conseil privé, composé des Consuls, des ministres, de deux sénateurs, de deux conseillers d'Etat, de deux membres de la Légion d'honneur ayant la qualité de grands officiers, les uns et les autres désignés par le Premier Consul pour chaque occasion importante. Ce Conseil privé devait être seul consulté sur la ratification des traités. Il était chargé aussi de rédiger les sénatus-consultes organiques.

La création d'un Conseil privé était un tort fait au Conseil d'Etat, et ce dernier y parut sensible. Le Premier Consul lui retirait, par cette institution, la connaissance des traités qu'il avait eue jusque-là, commençant à croire que c'était trop de trente à quarante individus pour des communications de ce genre.

Il fallait organiser le pouvoir exécutif sur la nouvelle base du Consulat à vie. Le Premier Consul voulut que le pouvoir qui lui était déféré à vie le fût aussi pour la même durée de temps à ses collègues. Vous avez assez fait pour moi, dit-il au consul Cambacérès, pour que j'assure votre position. — Le principe de la durée à vie fut donc posé pour les trois Consuls, aussi bien dans le présent que dans l'avenir. Restait la grande question de la désignation du successeur du Premier Consul, par laquelle il fallait suppléer à l'hérédité. Le général Bonaparte avait d'abord refusé la faculté qu'on voulait lui conférer de désigner lui-même son successeur. Il se rendit enfin, et on arrêta qu'il pourrait le désigner de son vivant. Dans ce cas, il devait le présenter au Sénat avec un grand appareil. Le successeur désigné prêtait serment à la République dans le sein du Sénat, en présence des Consuls, des ministres, du Corps législatif, du Tribunat, du Conseil d'Etat, du tribunal de cassation, des archevêques et évêques, des présidents des colléges électoraux, des grands officiers de la Légion d'honneur, et des maires des vingt-quatre grandes villes de la République. Après cette solennité, il était adopté par le Consul vivant et par la nation. Il prenait rang au Sénat avec les Consuls, immédiatement après le troisième.

Toutefois, si, pour s'épargner des chagrins de famille, le Premier Consul ne désignait pas son successeur de son vivant, et ne voulait le nommer que dans son testament, alors il devait, avant sa mort, remettre ce testament, revêtu de son sceau, aux autres Consuls, en présence des ministres et des présidents du Conseil d'Etat. Ce testament devait rester déposé aux archives de la République. Mais dans ce cas il fallait que le Sénat ratifiât la volonté testamentaire, qui ne s'était pas produite du vivant du Consul testateur.

Lorsque le Premier Consul n'avait pas fait d'adoption pendant sa vie, lorsqu'il n'avait pas laissé de testament, ou que son testament n'avait pas été ratifié, alors le second et le troisième Consul étaient chargés de désigner le successeur. Ils le proposaient au Sénat, qui était chargé de l'élire.

Telles furent les formes employées pour garantir la transmission du pouvoir. C'était l'adoption au lieu de l'hérédité, mais rien n'empêchait que ce fût aussi l'hérédité, car le chef de l'Etat était libre de choisir son fils, s'il en avait un. Seulement il pouvait préférer entre ses héritiers celui qui lui paraîtrait le plus digne.

Les Consuls étaient de droit membres du Sénat; ils devaient le présider.

Une grande prérogative fut ajoutée au pouvoir du Premier Consul. Il reçut le droit de faire grâce. C'était assimiler, autant que possible, son autorité à celle de la royauté.

A l'avénement du nouveau Premier Consul, une loi devait fixer son traitement, ou, pour mieux dire, sa liste civile. Cette fois, une somme de six millions pour le Premier Consul, de douze cent mille francs pour ses deux collègues, dut être inscrite au budget.

A toutes ces dispositions furent ajoutés quelques arrangements nouveaux, relativement à la discipline des tribunaux. L'administration se comportait mieux que la justice, parce que dépendant d'un maître impartial et ferme, révocable à chaque instant par lui, elle marchait exactement suivant son esprit. Mais la justice usait de son indépendance, comme on usait alors de toute liberté accordée, pour se livrer aux passions du temps. En certains lieux, elle persécutait les acquéreurs de biens nationaux; en d'autres, elle les favorisait injustement. Mais nulle part elle ne montrait cette discipline qu'on lui a vue depuis, et qui donne à un grand corps de magistrature un aspect digne, quoique soumis. A la disposition qui venait de déférer dans certains cas les jugements des tribunaux au Sénat, disposition tout extraordinaire et heureusement passagère, on ajouta une disposition disciplinaire. Les tribunaux de première instance furent placés sous la discipline des tribunaux d'appel, et les tribunaux d'appel sous celle du tribunal de cassation. Un juge qui avait manqué à ses devoirs pouvait être appelé devant le tribunal supérieur, réprimandé ou suspendu. A la tête de toute la magistrature dut être placé un GRAND JUGE, ayant la faculté de présider les tribunaux s'il le voulait, chargé de les surveiller et de les administrer. Il était ainsi ministre de la justice en même temps que magistrat.

Telles furent les modifications apportées à la Constitution consulaire, les unes imaginées par le Premier Consul, les autres proposées par ses con-



Paris. Typ. H. Plon.

Bonaparte et Joséphine au palais de Saint-Cloud : Réception après la messe. (P. 429.)

seillers. Elles furent réunies dans un projet de sénatus-consulte organique, qui devait être présenté au Sénat et adopté par ce corps.

Elles consistaient, comme on vient de le voir, à substituer aux listes de notabilité, vaste candidature inerte et illusoire, des colléges électoraux à vie, s'assemblant quelquefois pour présenter des candidats au choix du Sénat; à donner au Sénat, déjà chargé des fonctions électorales et du soin de veiller à la Constitution, le pouvoir de modifier cette Constitution, de la compléter, de lever tout obstacle à sa marche, le pouvoir enfin de dissoudre le Tribunat et le Corps législatif; à conférer au général Bonaparte le consulat à vie, avec faculté de désigner son successeur; à lui donner, en outre, la plus belle des prérogatives de la royauté, le droit de faire grâce; à ôter au Tribunat la puissance du nombre, et presque celle de la publicité; à en faire ainsi un second Conseil d'Etat, chargé de critiquer les œuvres du premier; à reporter du Corps législatif et du Conseil d'Etat vers un Conseil privé, certaines grandes affaires du gouvernement, telles par exemple que l'approbation des traités; enfin à établir entre les tribunaux une hiérarchie et une discipline.

C'était toujours la Constitution aristocratique de M. Sieyès, apte à tourner à l'aristocratie ou au despotisme, suivant la main qui la dirigerait; tournant en ce moment au pouvoir absolu sous la main du général Bonaparte, mais pouvant tourner, après sa mort, à une franche aristocratie, si, avant de mourir, il ne précipitait pas le tout dans un abîme.

En conférant, pour sa propre commodité, de si hautes attributions au Sénat, le Premier Consul s'était assuré, pendant sa vie, un instrument dévoué, par la main duquel il pourrait tout ce qu'il voudrait; mais, après sa mort, l'instrument, devenu indépendant, serait tout-puissant à son tour. Sous un successeur moins grand, moins glorieux, avec des esprits éveillés à la suite d'un long repos, un spectacle entièrement nouveau devait s'offrir. L'aristocratie départementale dont se composaient les colléges électoraux à vie, l'aristocratie nationale dont se composait le Sénat, l'une présentant des candidats à l'autre, pouvaient bien un jour, par un concours de vues naturel, même nécessaire, créer dans le Corps législatif et le Tribunat une majorité invincible pour le monarque qualifié de Premier Consul,

et faire renaître ainsi une sorte de liberté, liberté aristocratique, il est vrai, mais qui n'est ordinairement ni la moins fière, ni la moins conséquente, ni la moins durable de toutes. Du reste, la liberté est toujours garantie quand le pouvoir est partagé et soumis à des délibérations. Il ne peut, en effet, jamais y avoir sur les grands intérêts d'un pays que deux opinions plausibles. Si le pouvoir a en face de lui une autorité capable de lui résister, celle-ci, aristocratique ou autre, embrasse, par un irrésistible penchant à la contradiction, l'opinion qu'il a repoussée. Elle tend à la paix en présence d'un pouvoir tendant à la guerre; elle tend à la guerre en présence d'un pouvoir tendant à la paix; elle adopte les vues libérales en présence d'un pouvoir inclinant aux vues conservatrices. En un mot, il y a contradiction, dès lors examen et liberté; car la liberté consiste principalement à faire débattre franchement et courageusement par les citoyens, n'importe de quelle origine, le pour et le contre sur les affaires de l'Etat. Cette constitution de M. Sieyès pouvait donc un jour revenir à son but primitif; mais, dans le moment, elle n'était qu'un masque pour la dictature. Une constitution, quelle qu'elle soit, donne toujours des résultats conformes à l'état présent des esprits. Il y a des temps où contredire est la tendance dominante, d'autres où le goût d'adhérer est général. On était alors porté à l'adhésion : la forme du pouvoir était, au fond, assez indifférente.

Il faut toutefois le reconnaître, cette République nominale avait une rare grandeur : elle rappelait, sous quelque rapport, la République romaine convertie en Empire. Ce Sénat avait la puissance du Sénat de l'ancienne Rome, puissance qu'il livrait à l'Empereur quand celui-ci était fort, qu'il reprenait pour en user lui-même quand l'Empereur était faible ou libéral. Ce Premier Consul avait bien le pouvoir des empereurs romains; il en avait l'hérédité, c'est-à-dire le choix entre ses successeurs naturels ou adoptifs. Ajoutons qu'il en avait à peu près la puissance sur le monde.

La nouvelle Constitution remaniée était prête; les votes demandés à tous les citoyens étaient émis. Le Consul Cambacérès, toujours conciliant, proposa au Premier Consul l'idée fort sage de confier au Sénat le soin de supputer les votes recueillis, d'en compter et d'en proclamer le nombre. C'était, disait-il avec raison, une manière toute naturelle de tirer ce grand corps d'une situation fausse, amenée par une méprise. Le Sénat avait effectivement proposé une prorogation de dix ans, et le Premier Consul avait pris le consulat à vie. Depuis le Sénat s'était tu, et n'avait fait ni pu faire aucune démarche. Lui donner le résultat à proclamer, c'était l'y associer, et le tirer de l'état de gêne où il se trouvait. — Venez, dit M. Cambacérès au Premier Consul, venez au secours de gens qui se sont trompés en voulant trop vous deviner. — Le Premier Consul sourit d'une malice peu ordinaire à son prudent collègue, et consentit avec empressement à la proposition si sensée qui lui était faite. Les registres sur lesquels les votes avaient été déposés furent envoyés au Sénat pour qu'il en fît la supputation. 3,577,259 citoyens avaient donné leurs suffrages, et, sur ce nombre, 3,568,885 avaient voté pour le consulat à vie. Sur cette énorme masse d'approbateurs, il y avait eu seulement huit mille et quelques cents refusants : c'était une imperceptible minorité. Jamais gouvernement n'a obtenu un tel assentiment, et ne l'a mérité au même degré.

Ce résultat constaté, le Sénat rendit un sénatus-consulte en trois articles. Le premier de ces articles était ainsi conçu : *Le peuple français* NOMME, et le *Sénat* proclame, NAPOLÉON BONAPARTE premier Consul à vie.

C'est à partir de cette époque que le prénom de NAPOLÉON a commencé de figurer dans les actes publics à côté du nom de famille du général BONAPARTE, seul connu jusqu'alors dans le monde. Ce prénom si éclatant, que la voix des nations a tant répété depuis, n'avait été encore employé qu'une fois, c'est dans l'acte constitutif de la République italienne. En approchant de la souveraineté, le prénom se détachant peu à peu du nom de famille, devait bientôt figurer seul dans la langue universelle, et le général Bonaparte, appelé un moment Napoléon Bonaparte, ne devait bientôt plus s'appeler que Napoléon, conformément à la manière de désigner les rois.

Le second article du sénatus-consulte portait qu'une statue de la Paix, tenant dans une main le laurier de la victoire, et dans l'autre le décret du Sénat, attesterait à la postérité la reconnaissance de la nation.

Enfin, le troisième article portait que le Sénat en corps irait présenter au Premier Consul, avec ce sénatus-consulte, l'expression de la CONFIANCE, de l'AMOUR et de l'ADMIRATION du peuple français. Ces trois expressions sont celles du décret lui-même.

On choisit pour amener le Sénat aux Tuileries un jour de grande réception diplomatique. C'était le 3 août 1802 (15 thermidor) au matin. Tous les ministres de l'Europe pacifiée étaient réunis dans une vaste salle, où le Premier Consul avait coutume de les recevoir et de se faire présenter les étrangers de distinction. L'audience était à peine commencée lorsqu'on annonça le Sénat. Ce corps rassemblé tout entier fut introduit à l'instant même. Le président Barthélemy portait la parole.

« Le peuple français, dit-il au Premier Consul, » le peuple français, reconnaissant des immenses » services que vous lui avez rendus, veut que la » première magistrature de l'Etat soit inamovible » entre vos mains. En s'emparant ainsi de votre vie » tout entière, il n'a fait qu'exprimer la pensée du » Sénat, déposée dans le sénatus-consulte du 18 floréal. La nation, par cet acte solennel de gratitude, vous donne la mission de consolider nos » institutions. » Après cet exorde, le président énumérait brièvement les grandes actions du général Bonaparte dans la guerre et dans la paix, prédisait les prospérités de l'avenir, sans les malheurs que personne peut-être ne prévoyait alors, et lui répétait enfin ce que proclamaient dans le moment toutes les bouches de la Renommée. Le président lut ensuite le texte du décret. Le Premier Consul,

s'inclinant devant le Sénat, répondit par ces nobles paroles :

« La vie d'un citoyen est à sa patrie. Le peuple » français veut que la mienne tout entière lui soit » consacrée.... j'obéis à sa volonté.

» Par mes efforts, par votre concours, citoyens » sénateurs, par le concours de toutes les autorités, » par la confiance et la volonté de cet immense » peuple, la liberté, l'égalité, la prospérité de la » France seront à l'abri des caprices du sort et de » l'incertitude de l'avenir. Le meilleur des peuples » sera le plus heureux, comme il est le plus digne » de l'être; et sa félicité contribuera à celle de » l'Europe entière.

» Content alors d'avoir été appelé, par l'ordre de » Celui de qui tout émane, à ramener sur la terre » l'ordre, la justice, l'égalité, j'entendrai sonner la » dernière heure sans regret et sans inquiétude sur » l'opinion des générations futures. »

Après des remerciments affectueux au Sénat, le Premier Consul reconduisit ce corps, et continua de recevoir les étrangers que lui amenaient les ministres d'Angleterre, de Russie, d'Autriche, de Prusse, de Suède, de Bavière, de Hesse, de Wurtemberg, d'Espagne, de Naples, d'Amérique, car l'univers entier était dans ce moment en paix avec la France. Ce même jour on présentait au Premier Consul lord Holland et lord Grey (ceux que la génération actuelle a connus), avec une foule d'autres personnages de distinction.

Le lendemain, 4 août, les nouveaux articles modificatifs de la Constitution furent soumis au Conseil d'Etat. Le Premier Consul présidait cette séance solennelle; il lisait les articles l'un après l'autre, et les motivait avec précision et vigueur. Il exprimait sur chacun les idées que nous avons exposées ci-dessus. Il provoquait lui-même les objections, et y répondait. Sur la désignation du successeur, il y eut une courte discussion, dans laquelle on put apercevoir encore quelque trace de la résistance qu'il avait opposée à cette disposition. MM. Petiet et Rœderer soutenaient que la désignation du successeur faite par testament devait être aussi obligatoire que si elle était faite par le moyen de l'adoption solennelle, en présence des corps de l'Etat. Le Premier Consul ne voulut pas que ce testament fût obligatoire pour le Sénat, par le motif qu'un homme mort, quelque grand qu'il eût été, n'était plus rien; que sa dernière volonté pouvait toujours être cassée, et qu'en la soumettant à la ratification du Sénat, on ne faisait que reconnaître une nécessité inévitable. A cette occasion, il prononça sur l'hérédité quelques paroles singulières, qui prouvaient que, pour l'instant, il n'y songeait plus. Il répéta en effet, avec de certains développements, qu'elle était hors des mœurs et des opinions régnantes. Sa nature ne le portait ni au mensonge ni à l'hypocrisie; mais, placé, comme les hommes le sont toujours, sous l'influence du moment présent, il repoussait l'hérédité, parce qu'il avait vu les esprits peu disposés à l'adopter, et que, revêtu d'ailleurs d'un pouvoir tout à fait monarchique, il se contentait de la réalité sans le titre. A en juger par ses paroles, il avait franchement pris son parti à cet égard

Il y eut ensuite des réclamations contre l'institution du Conseil privé, dans l'intérêt du Conseil d'Etat, qui se trouvait un peu diminué par cette institution. Ici le Premier Consul laissa voir un certain embarras envers un corps qu'il avait jusque-là traité avec une prédilection si marquée, et qu'il semblait dépouiller d'une partie de son importance. Il dit que le Conseil privé n'était institué que pour des cas fort rares qui exigeaient un secret rigoureux, impossible dans une réunion de quarante ou cinquante personnes; que du reste le Conseil d'Etat conserverait toujours la même importance et la connaissance des grandes affaires.

Après quelques modifications de détail, le sénatus-consulte fut porté au Sénat, et, après une sorte d'homologation, converti en sénatus-consulte organique. Le lendemain, 5 août (17 thermidor), il fut publié avec les formes d'usage, et devint ainsi le complément de la Constitution consulaire.

La France ressentait une satisfaction profonde. La famille du Premier Consul n'avait vu s'accomplir ni toutes ses craintes ni tous ses vœux; néanmoins elle partageait le contentement général. Madame Bonaparte commençait à se rassurer en voyant s'évanouir l'idée de la royauté. Cette espèce d'hérédité, qui laissait au chef de l'Etat le soin de se choisir un successeur, était tout ce qu'elle désirait, car elle n'avait pas d'enfant du général Bonaparte, et possédait une fille chérie, épouse de Louis Bonaparte, qui allait devenir mère. Elle souhaitait et se flattait d'avoir un petit-fils. Elle croyait voir en lui l'héritier du sceptre du monde. Son époux partageait ses vues. Les frères de Napoléon (nous l'appellerons ainsi désormais) étaient moins satisfaits, du moins Lucien, dont rien ne calmait la continuelle activité d'esprit. Mais on venait d'introduire pour eux dans les articles organiques une disposition imaginée pour leur plaire. La loi de la Légion d'honneur avait statué que le grand conseil de la Légion serait composé des trois Consuls, et d'un représentant de chacun des grands corps de l'Etat. Le Conseil d'Etat avait nommé pour cette charge Joseph Bonaparte; le Tribunat, Lucien. Une disposition du sénatus-consulte portait que les membres du grand conseil de la Légion d'honneur seraient de droit sénateurs. Les deux frères de Napoléon étaient donc personnages principaux dans la belle institution chargée de distribuer toutes les récompenses, et de plus membres du Sénat, appelés naturellement à exercer dans ce corps une grande influence. Joseph, modéré dans ses vœux, semblait ne plus rien désirer. Lucien n'était satisfait qu'à moitié; il n'était pas dans sa nature de l'être davantage. Le Premier Consul, en faisant ses collègues Cambacérès et Lebrun consuls à vie, avait voulu avoir autour de lui des collègues heureux de sa propre élévation. Il y avait réussi. Un seul personnage du temps sortait assez maltraité de cette crise, si favorable à la grandeur de tout le monde : c'était M. Fouché, ministre de la police. Soit que son avis personnel à l'égard des projets de la famille Bonaparte eût percé, soit que les efforts tentés pour le desservir auprès du maître

eussent réussi, ou, ce qui est plus probable, que le Premier Consul voulût ajouter à tous ses actes récents de clémence et de conciliation une mesure qui eût encore plus que les autres le caractère de la confiance et de l'oubli, le ministère de la police fut supprimé.

Ce ministère, comme nous l'avons dit ailleurs, avait alors une importance qu'il n'aura jamais dans un régime régulier, grâce au pouvoir arbitraire dont le gouvernement était investi, grâce aux fonds dont il disposait sans contrôle. Emigrés, rentrés ou rentrants, Vendéens, républicains, prêtres non ralliés, il avait à surveiller tous ces agents de trouble, et le faisait sans faiblesse. Aussi ce ministère, quoique exercé avec tact et beaucoup d'indulgence par M. Fouché, était-il devenu odieux aux partis qu'il contenait. Le Premier Consul le supprima, et se contenta de faire de la police une simple direction générale, attachée au ministère de la justice. Le conseiller d'Etat Réal fut chargé de cette direction. L'administration de la justice fut enlevée à M. Abrial, homme sage, appliqué à ses devoirs, mais dont le travail lent et pénible était peu agréable au Premier Consul. Elle fut donnée à M. Régnier, depuis duc de Massa, magistrat instruit, disert, ayant inspiré de la confiance et du goût au chef qui disposait de toutes les existences. M. Régnier reçut avec l'administration de la justice le titre de grand juge, titre nouvellement créé par le sénatus-consulte organique. La nature de son esprit le rendait peu propre à diriger M. Réal dans les difficiles investigations de la police; aussi M. Réal, travaillant directement avec le Premier Consul, devint-il à peu près indépendant du ministre de la justice. Malheureusement, on perdait avec M. Fouché une connaissance des hommes et des relations avec les partis que nul ne possédait au même degré. Ce sacrifice précipité aux idées du jour était irréfléchi, et eut, comme on le verra bientôt, des conséquences regrettables. Cependant on ne voulait pas que le ministre Fouché parût disgracié. On lui réserva une place au Sénat, ainsi qu'à M. Abrial. M. Fouché, dans l'acte qui le nommait sénateur, obtint une mention flatteuse de ses services. Il fut même dit dans cet acte que si les besoins du temps faisaient renaître l'institution aujourd'hui supprimée, c'est M. Fouché qu'on irait chercher sur les bancs du Sénat pour faire un ministre de la police. On apporta encore quelques autres changements au personnel du gouvernement. M. Rœderer, qui s'entendait peu avec le ministre de l'intérieur, Chaptal, relativement aux affaires de l'instruction publique dont il était chargé, céda cette direction au savant Fourcroy, et reçut, comme MM. Fouché et Abrial, le dédommagement d'un siége au Sénat. Le Premier Consul nomma encore sénateur le respectable archevêque de Paris, M. de Belloy. En agissant de la sorte, il n'entendait pas donner au clergé une influence sur les affaires politiques; mais il voulait que les grands intérêts sociaux fussent représentés au Sénat, l'intérêt de la religion comme tous les autres.

Le 15 août (27 thermidor) fut célébré pour la première fois comme jour anniversaire de la naissance du Premier Consul. C'était l'introduction progressive des usages monarchiques, qui font de la fête du souverain une fête nationale. Le matin de ce jour, le Premier Consul reçut le Sénat, le Tribunat, le Conseil d'Etat, le clergé, les autorités civiles et militaires de la capitale, le corps diplomatique, venant le féliciter du bonheur public et de son bonheur privé. A midi, un *Te Deum* fut chanté à l'église Notre-Dame et dans toutes les églises de la République. Le soir, des illuminations brillantes représentèrent dans Paris, ici la figure de la Victoire, ailleurs celle de la Paix, plus loin enfin, et sur l'une des tours de Notre-Dame, le signe du Zodiaque sous lequel était né l'auteur de tous les biens dont la nation remerciait le Ciel.

Quelques jours après, le 21 août (3 fructidor), le Premier Consul alla en pompe prendre possession de la présidence du Sénat. Toutes les troupes de la division bordaient la haie, depuis les Tuileries jusqu'au palais du Luxembourg. La voiture du nouveau maître de la France, escortée par un nombreux état-major et par la garde consulaire à cheval, était traînée par huit chevaux magnifiques, comme autrefois la voiture des rois. Personne ne partageait avec lui l'honneur de l'occuper. Dans les voitures qui suivaient, venaient le second et le troisième Consul, les ministres, les présidents du Conseil d'Etat. Arrivé au palais du Luxembourg, le Premier Consul fut accueilli à son entrée par une députation de dix sénateurs. Il reçut, assis sur un fauteuil assez semblable à un trône, le serment de ses deux frères, Lucien et Joseph, devenus sénateurs de droit, en leur qualité de membres du grand conseil de la Légion d'honneur. Après cette formalité, des conseillers d'Etat choisis pour cette fonction présentèrent cinq projets de sénatus-consulte, relatifs, le premier au cérémonial des grandes autorités, le second au renouvellement par séries du Corps législatif et du Tribunat, le troisième au mode à suivre en cas de dissolution de ces deux assemblées, le quatrième à la désignation des vingt-quatre grandes villes de la République, le cinquième enfin à la réunion de l'île d'Elbe au territoire de la France.

Afin de saisir tout de suite le Sénat de l'influence qui lui était promise dans les grandes affaires de l'Etat, M. de Talleyrand lut un rapport d'une haute importance sur les arrangements qui se préparaient en Allemagne sous la direction de la France, pour indemniser avec les principautés ecclésiastiques les princes héréditaires dépossédés à la rive gauche du Rhin. C'était, comme on va le voir prochainement dans la suite de cette histoire, la plus grande affaire du moment. Celle-là finie, le monde semblait en repos pour longtemps. En publiant dans ce rapport au Sénat les vues de la France, le Premier Consul annonçait à l'Europe ses idées sur cet important sujet, ou, pour mieux dire, lui intimait ses volontés; car on savait bien qu'il n'était pas homme à revenir d'une résolution aussi publiquement annoncée. La lecture de ce rapport terminée, il se retira, laissant au Sénat le soin d'examiner les cinq sénatus-con-

sultes organiques qui venaient de lui être soumis.

Accompagné de nouveau par les dix sénateurs qui l'avaient reçu à son arrivée, et accueilli sur son passage par les acclamations du peuple de Paris, le Premier Consul rentra au palais des Tuileries comme un monarque constitutionnel qui vient de tenir une séance royale.

On était fort avancé dans l'été, car on touchait à la fin d'août. Le Premier Consul alla prendre possession du château de Saint-Cloud, qu'il avait d'abord refusé quand on le lui avait offert comme habitation de campagne. Revenu de cette première détermination, il y avait ordonné des réparations, qui, peu considérables en commençant, avaient fini bientôt par embrasser le château tout entier. Elles avaient été récemment achevées. Le Premier Consul en profita pour aller s'établir dans cette belle résidence. Il y recevait, à des jours choisis, les hauts fonctionnaires, les grands personnages de toutes les classes, les étrangers, les ambassadeurs. Le dimanche, on y disait la messe à la chapelle, et les opposants au Concordat commençaient à y assister, comme autrefois on assistait à la messe à Versailles. Le Premier Consul, accompagné de sa femme, entendait une messe fort courte, et puis s'entretenait, dans la galerie du château, avec ceux qui lui avaient fait visite. Les assistants, rangés sur deux lignes, attendaient, recherchaient ses paroles, comme on recherche celles de la royauté ou celles du génie. Dans ce cercle on ne voyait, on ne regardait que lui. Aucun potentat sur la terre n'a obtenu, n'a mérité au même degré les purs hommages dont il était alors l'objet de la part de la France et du monde entier.

C'était déjà la puissance impériale qu'on lui a vue depuis, mais avec l'assentiment universel des peuples, avec des formes moins royales, mais plus dignes peut-être, car il y restait une certaine modestie républicaine qui convenait à ce pouvoir nouveau, et qui rappelait Auguste conservant, au milieu de la suprême puissance, les habitudes extérieures du citoyen romain.

Quelquefois, après une longue route à travers une vaste et belle contrée, on s'arrête un instant pour contempler d'un lieu élevé le pays qu'on a parcouru : imitons cet exemple, arrêtons-nous, et jetons un regard en arrière, pour contempler les prodigieux travaux du général Bonaparte depuis le 18 brumaire. Quelle profusion, quelle variété, quelle grandeur d'événements !

Après avoir traversé les mers par miracle, revu la France surprise et ravie de sa soudaine apparition, renversé le Directoire, saisi le pouvoir, accepté, en la modifiant sous le rapport de la puissance exécutive, la Constitution de M. Sieyès, il avait mis en hâte quelque ordre dans l'administration, rétabli la perception et le versement de l'impôt, relevé le crédit, envoyé un premier secours aux armées, profité de l'hiver pour accabler la Vendée sous une réunion imprévue de troupes, reporté brusquement ces troupes vers les frontières, et, au milieu de la confusion apparente de tous ces mouvements, créé au pied des Alpes une armée inaperçue, invraisemblable, destinée à tomber à l'improviste au milieu des ennemis, qui se refusaient à croire à son existence. Tout étant prêt pour entrer en campagne, il avait offert à l'Europe la paix ou la guerre, et la guerre ayant été préférée, il avait ordonné le passage du Rhin, porté Moreau sur le Danube, placé Masséna dans Gênes, pour y arrêter les Autrichiens et les y retenir. Puis Moreau, d'un côté, ayant jeté M. de Kray sur Ulm, Masséna, de l'autre, ayant fixé M. de Mélas sur Gênes par une défense héroïque, il avait, à l'improviste, passé les Alpes sans route frayée, avec son artillerie traînée dans des troncs d'arbres, paru au milieu de l'Italie étonnée, coupé la retraite aux Autrichiens, et, dans une bataille décisive, perdue et regagnée plusieurs fois, pris leur armée, recouvré l'Italie, anéanti les projets de la coalition, et arraché à l'Europe confondue un armistice de six mois.

C'est pendant ces six mois de trêve que les travaux du Premier Consul étaient devenus plus étonnants encore. Négociant et administrant tout à la fois, il avait changé la face de la politique, tourné les affections de l'Europe vers la France et contre l'Angleterre, gagné le cœur de Paul Ier, décidé les incertitudes de la Prusse, donné au Danemark et à la Suède le courage de résister aux violences maritimes dont leur commerce était l'objet, noué ainsi la ligue des neutres contre la Grande-Bretagne, fermé à celle-ci les ports du continent, depuis le Texel jusqu'à Cadix, depuis Cadix jusqu'à Otrante, et préparé d'immenses armements pour secourir l'Egypte. Tandis qu'il faisait tout cela, il avait achevé la réorganisation des finances, restauré le crédit, payé en numéraire les créanciers de l'Etat, créé la banque de France, réparé les routes, réprimé le brigandage, percé les Alpes de communications magnifiques, établi des hospices sur leur cime, entrepris la grande place d'Alexandrie, perfectionné Mantoue, ouvert des canaux, jeté de nouveaux ponts, commencé la rédaction des Codes. Enfin, après ces six mois d'armistice, l'Autriche hésitant encore à signer la paix, il avait poussé Moreau en avant, et celui-ci, en achevant par la mémorable bataille de Hohenlinden la destruction de la puissance autrichienne, avait arraché, sous les murs mêmes de Vienne, la promesse d'une paix, signée bientôt à Lunéville.

C'est dans ce moment qu'un crime affreux, la machine infernale, mettant en péril les jours du Premier Consul, avait irrité son âme bouillante, et provoqué la seule faute commise dans ce temps de conduite parfaite, la déportation sans jugement de cent trente révolutionnaires. Tristes vicissitudes de la violence dans les révolutions ! Les assassins de septembre, frappés à leur tour, ne trouvaient ni lois ni courage pour les défendre ; et le Tribunat, qui s'opposait aux meilleures mesures du Premier Consul, n'avait pas osé proférer une parole pour ces proscrits !

Dominateur du continent, ayant discrédité, expulsé des affaires les deux ministres fauteurs de toutes les coalitions, M. de Thugut à Vienne, M. Pitt à Londres, le Premier Consul avait jeté l'Europe entière sur l'Angleterre. Nelson en frappant les

Danois à Copenhague, les Russes en égorgeant leur empereur, avaient sauvé l'Angleterre des désastres qui la menaçaient, mais, en la sauvant de ces désastres, ne lui avaient donné ni le courage ni les moyens de prolonger la guerre.

La nation anglaise, saisie de crainte et d'admiration en présence du général Bonaparte, venait enfin de consentir à la paix d'Amiens, la plus belle que la France ait jamais conclue.

Le temple de Janus se trouvait donc fermé! Et alors le Premier Consul, voulant ajouter à la paix avec les puissances européennes la paix avec l'Eglise, s'était hâté de négocier le Concordat, de réconcilier Rome et la Révolution, de relever les autels, de rendre à la France tout ce qui est nécessaire aux sociétés civilisées, et, parvenu à la troisième année de son consulat, s'était présenté aux deux assemblées législatives, apportant la paix avec la terre et les mers, la paix avec le Ciel, l'amnistie pour tous les proscrits, un code de lois superbe, un système puissant d'éducation publique, un système glorieux de distinctions sociales. Quoiqu'en se présentant la main pleine de tous ces dons, il avait cependant trouvé une résistance inattendue, violente, peu éclairée, naissant de bons et de mauvais sentiments, chez les uns l'envie, chez les autres l'amour d'une liberté alors impossible. Délivré, par l'habileté de son collègue Cambacérès, de cette résistance que dans sa fougue il voulait briser violemment, il venait enfin d'achever toutes ses œuvres, de faire accepter les traités signés avec l'Europe, le Concordat, son système d'éducation laïque et nationale, la Légion d'honneur, et de recevoir pour prix de tant de services le pouvoir à vie et la grandeur des empereurs romains. En cet instant il reprenait le travail des Codes : arbitre en même temps de tous les intérêts du continent, il réformait la Constitution de l'Allemagne, et en distribuait le territoire à ses princes avec une équité reconnue de l'Europe.

Maintenant, si, oubliant ce qui s'est passé depuis, on s'imagine un moment ce dictateur, alors nécessaire, restant aussi sage qu'il a été grand, unissant ces contraires que Dieu, il est vrai, n'a jamais réunis dans un même homme, cette vigueur de génie qui constitue les grands capitaines, avec cette patience qui est le trait distinctif des fondateurs d'empire, calmant par un long repos la société française agitée, et la préparant peu à peu à cette liberté, honneur et besoin des sociétés modernes; puis, après avoir rendu la France si grande, apaisant, au lieu de les irriter, les jalousies de l'Europe, changeant en une donnée permanente de la politique générale les démarcations territoriales de Lunéville et d'Amiens, enfin terminant sa carrière par un acte digne des Antonins, et allant chercher, n'importe où, le successeur le plus digne pour lui remettre cette France organisée, préparée à la liberté, et pour toujours agrandie : quel homme eût jamais égalé celui-là! Mais cet homme, guerrier comme César, politique comme Auguste, vertueux comme Marc-Aurèle, eût été plus qu'un homme, et la Providence ne donne pas au monde des dieux pour le gouverner.

Du reste, à cette époque, il paraissait si modéré après avoir été si victorieux, il était si profond législateur après avoir été si grand capitaine, il montrait tant d'amour pour les arts de la paix, après avoir tant excellé dans les arts de la guerre, qu'il pouvait faire illusion à la France et au monde. Seulement quelques-uns des conseillers qui l'approchaient, et qui étaient capables d'entrevoir l'avenir dans le présent, étaient saisis d'inquiétude autant que d'admiration, en voyant l'activité infatigable de son esprit et de son corps, l'énergie de sa volonté, l'impétuosité de ses désirs. Ils tremblaient, même à lui voir faire le bien comme il le faisait, tant il était pressé de le faire vite, et de le faire immense. Le sage Tronchet, qui l'admirait et qui l'aimait tout à la fois, qui le regardait comme le sauveur de la France, disait cependant un jour avec chagrin au consul Cambacérès : Ce jeune homme commence comme César; j'ai peur qu'il ne finisse comme lui.

FIN DU LIVRE QUATORZIÈME.

LIVRE QUINZIÈME.

LES SÉCULARISATIONS.

Félicitations adressées au Premier Consul par tous les cabinets, à l'occasion du Consulat à vie. — Premiers effets de la paix en Angleterre. — L'industrie britannique demande un traité de commerce avec la France. — Difficulté de mettre d'accord les intérêts mercantiles des deux pays. — Pamphlets écrits à Londres par les émigrés contre le Premier Consul. — Rétablissement des bons rapports avec l'Espagne. — Vacance du duché de Parme, et désir de la cour de Madrid d'ajouter ce duché au royaume d'Etrurie. — Nécessité d'ajourner toute résolution à ce sujet. — Réunion définitive du Piémont à la France. — Politique actuelle du Premier Consul à l'égard de l'Italie. — Excellents rapports avec le Saint-Siége. — Contestation momentanée à l'occasion d'une promotion de cardinaux français. — Le Premier Consul en obtient cinq à la fois. — Il fait don au Pape de deux bricks de guerre, appelés *le Saint-Pierre* et *le Saint-Paul*. — Querelle promptement terminée avec le dey d'Alger. — Troubles en Suisse. — Description de ce pays et de sa constitution. — Le parti unitaire et le parti oligarchique. — Voyage à Paris du landamman Reding. — Ses promesses au Premier Consul bientôt démenties par l'événement. — Expulsion du landamman Reding, et retour au pouvoir du parti modéré. — Établissement de la Constitution du 29 mai, et danger de nouveaux troubles par suite de la faiblesse du gouvernement helvétique. — Efforts du parti oligarchique pour appeler sur la Suisse l'attention des puissances. — Cette attention exclusivement attirée par les affaires germaniques. — Etat de l'Allemagne à la suite du traité de Lunéville. — Principe des sécularisations posé par ce traité. — La suppression des Etats ecclésiastiques entraîne de grands changements dans la Constitution germanique. — Description de cette Constitution. — Le parti protestant et le parti catholique; la Prusse et l'Autriche; leurs prétentions diverses. — Etendue et valeur des territoires à distribuer. — L'Autriche s'efforce de faire indemniser les archiducs dépouillés de leurs Etats d'Italie, et se sert de ce motif pour s'emparer de la Bavière jusqu'à l'Inn et jusqu'à l'Isar. — La Prusse, sous prétexte de se dédommager de ce qu'elle a perdu sur le Rhin, et de faire indemniser la maison d'Orange, aspire à se créer un établissement considérable en Franconie. — Désespoir des petites cours, menacées par l'ambition des grandes. — Tout le monde en Allemagne tourne ses regards vers le Premier Consul. — Il se décide à intervenir pour faire exécuter le traité de Lunéville, et pour terminer une affaire qui peut à chaque instant embraser l'Europe. — Il opte pour l'alliance de la Prusse et appuie les prétentions de cette puissance dans une certaine mesure. — Projet d'indemnité arrêté de concert avec la Prusse et les petits princes d'Allemagne. — Ce projet communiqué à la Russie. — Offre à cette cour de concourir avec la France à une grande médiation. — L'empereur Alexandre accepte cette offre. — La France et la Russie présentent à la diète de Ratisbonne, en qualité de puissances médiatrices, le projet d'indemnité arrêté à Paris. — Désespoir de l'Autriche abandonnée de tous les cabinets, et sa résolution d'opposer au projet du Premier Consul les lenteurs de la Constitution germanique. — Le Premier Consul déjoue ce calcul, et fait adopter par la députation extraordinaire le plan proposé, moyennant quelques modifications. — L'Autriche, pour intimider le parti prussien, que la France appuie, fait occuper Passau. — Prompte résolution du Premier Consul, et sa menace de recourir aux armes. — Intimidation générale. — Continuation de la négociation. — Débats à la Diète. — Le projet entravé un moment par l'avidité de la Prusse. — Le Premier Consul, pour en finir, fait une concession à la maison d'Autriche, et lui accorde l'évêché d'Aichstedt. — La cour de Vienne se rend, et adopte le conclusum de la Diète. — Recès de février 1803, et règlement définitif des affaires germaniques. — Caractère de cette belle et difficile négociation.

L'élévation du général Bonaparte au pouvoir suprême, sous le titre de consul à vie, n'avait ni surpris ni blessé les cabinets européens. La plupart d'entre eux, au contraire, y avaient vu un nouveau gage de repos pour tous les Etats. En Angleterre, où l'on observait avec une attention inquiète tout ce qui se passait chez nous, le premier ministre, M. Addington, s'était empressé d'exprimer à M. Otto la satisfaction du gouvernement britannique, et l'entière approbation qu'il donnait à un événement destiné à consolider en France l'ordre et le pouvoir. Bien que l'ambition du général Bonaparte commençât à inspirer des craintes, cependant on la lui pardonnait encore, parce que, dans le moment, elle était employée à dominer la Révolution française. Le rétablissement des autels, le rappel des émigrés, avaient charmé l'aristocratie anglaise, et en particulier le pieux George III. En Prusse, les témoignages n'avaient pas été moins significatifs. Cette cour, compromise dans l'estime de la diplomatie européenne pour avoir conclu la paix avec la Convention nationale, se sentait fière maintenant de ses relations avec un gouvernement plein de génie, et s'estimait heureuse de voir les affaires de la France définitivement placées dans la main d'un homme dont elle espérait le concours pour ses projets ambitieux à l'égard de l'Allemagne. M. d'Haugwitz adressa les plus vives félicitations à notre ambassadeur, et il alla même jusqu'à dire qu'il serait bien plus simple d'en finir sur-le-champ, et de convertir en une souveraineté héréditaire cette dictature viagère qu'on venait de conférer au Premier Consul.

L'empereur Alexandre, qui affectait de paraître étranger aux préjugés de l'aristocratie russe, et qui entretenait avec le chef du gouvernement français une correspondance fréquente et amicale, s'exprima, au sujet des derniers changements, dans des termes pleins de courtoisie et de grâce. Il fit complimenter le nouveau consul à vie avec autant d'empressement que d'effusion. Le fond d'idées était toujours le même. On s'applaudissait à Saint-Pétersbourg, comme à Berlin, comme à Londres, de voir l'ordre garanti en France d'une manière durable, par la prolongation indéfinie de l'autorité du Premier Consul. A Vienne, où l'on s'était plus ressenti qu'ailleurs des coups portés par l'épée du

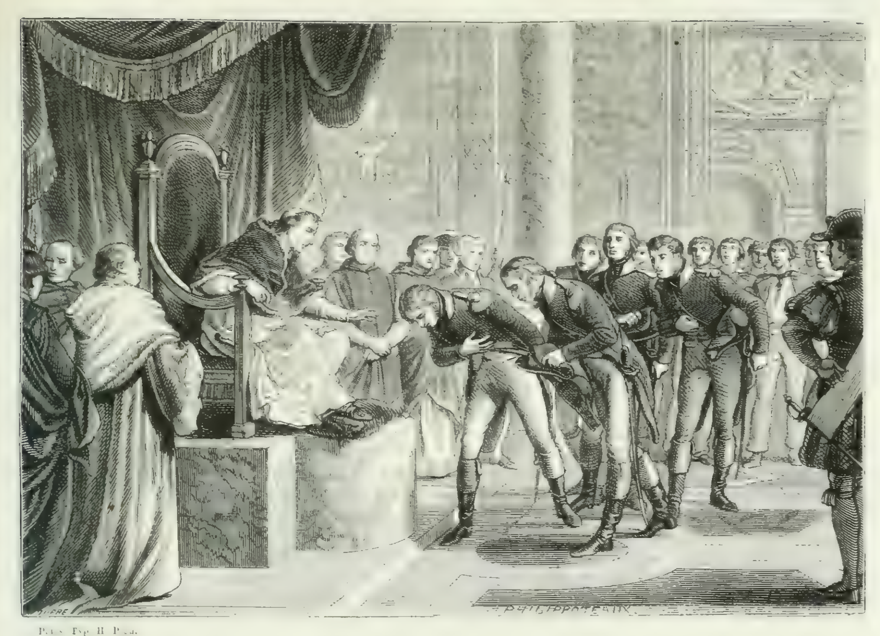
vainqueur de Marengo, une sorte de bienveillance personnelle semblait naître pour lui. La haine de la Révolution était si forte dans cette capitale du vieil Empire germanique, qu'on pardonnait les victoires du général au magistrat énergique et obéi. On affectait même de considérer son gouvernement comme tout à fait contre-révolutionnaire, lorsqu'il n'était encore que réparateur. L'archiduc Charles, qui dirigeait alors le département de la guerre, disait à M. de Champagny, que le Premier Consul s'était montré par ses campagnes le plus grand capitaine des temps modernes; que par une administration de trois années il s'était montré le plus habile des hommes d'Etat; et qu'en joignant ainsi le mérite du gouvernement à celui des armes, il avait mis le sceau à sa gloire. Ce qui paraîtra plus singulier encore, la célèbre reine de Naples, Caroline, mère de l'impératrice d'Autriche, ennemie ardente de la Révolution et de la France, la reine de Naples, se trouvant à Vienne, et recevant M. de Champagny, le chargea des félicitations les plus inattendues pour le chef de la République. — Le général Bonaparte, lui dit-elle, est un grand homme. Il m'a fait beaucoup de mal, mais le mal qu'il m'a fait ne m'empêche pas de reconnaître son génie. En comprimant le désordre chez vous, il nous a rendu service à tous. S'il est arrivé à gouverner son pays, c'est qu'il en est le plus digne. Je le propose tous les jours pour modèle aux jeunes princes de la famille impériale; je les exhorte à étudier ce personnage extraordinaire, pour apprendre de lui comment on dirige les nations, comment, à force de génie et de gloire, on leur rend supportable le joug de l'autorité. —

Certes, aucun suffrage ne devait flatter le Premier Consul autant que celui de cette reine ennemie et vaincue, remarquable par son esprit autant que par la vivacité de ses passions. Le Saint-Père, qui venait de terminer en commun avec le Premier Consul la grande œuvre du rétablissement du culte, et qui, malgré beaucoup de contrariétés, attendait de cette œuvre la gloire de son règne, le Saint-Père se réjouissait de voir monter peu à peu vers le trône un homme qu'il regardait comme l'appui le plus solide de la religion contre les préjugés irréligieux du siècle. Il lui exprima son contentement avec une affection toute paternelle. L'Espagne enfin, que la politique légère et décousue du favori avait un moment éloignée de la France, ne resta pas silencieuse en cette occasion, et se montra satisfaite d'un événement qu'elle s'accordait avec les autres cours à regarder comme heureux pour l'Europe entière.

Ce fut donc aux applaudissements du monde, que ce réparateur de tant de maux, cet auteur de tant de biens, se saisit du nouveau pouvoir dont la nation venait de l'investir. On le traitait comme le véritable souverain de la France. Les ministres étrangers parlaient de lui aux ministres français avec les formes de respect employées pour parler des rois eux-mêmes. L'étiquette était déjà presque monarchique. Nos ambassadeurs avaient pris la livrée verte, qui était celle du Premier Consul. On trouvait cela simple, naturel, nécessaire. Cette adhésion unanime à une élévation si subite et si prodigieuse était sincère. Quelques appréhensions secrètes s'y mêlaient, il est vrai; mais elles étaient, en tout cas, prudemment dissimulées. Il était possible en effet d'entrevoir dans l'élévation du Premier Consul son ambition, et dans son ambition la prochaine humiliation de l'Europe; mais les esprits les plus clairvoyants pouvaient seuls pénétrer aussi profondément dans l'avenir, et c'étaient ceux-là qui sentaient le mieux l'immensité du bien déjà réalisé par le gouvernement consulaire. Cependant les félicitations sont choses passagères; les affaires reviennent bien vite rendre à l'existence des gouvernements, comme à celle des individus, son poids lourd et continu.

On commençait à ressentir en Angleterre les premiers effets de la paix. Ces effets, comme il arrive presque toujours en ce monde, ne répondaient pas aux espérances. Trois cents navires britanniques, envoyés à la fois dans nos ports, n'avaient pu vendre leurs cargaisons en entier, parce qu'ils apportaient des marchandises prohibées par les lois de la Révolution. Le traité de 1786 ayant autrefois imprudemment ouvert nos marchés aux produits britanniques, l'industrie française, surtout celle des cotons, avait succombé en très-peu de temps. Depuis le renouvellement de la guerre, les mesures prohibitives adoptées par le gouvernement révolutionnaire avaient été un principe de vie pour nos manufactures, qui, au milieu des plus affreuses convulsions politiques, avaient repris leur essor, et atteint un développement remarquable. Le Premier Consul, ainsi que nous l'avons rapporté au moment de la signature des préliminaires de Londres, n'avait garde de changer un tel état de choses, et de renouveler les maux qui étaient résultés du traité de 1786. Les importations anglaises étaient par conséquent rendues fort difficiles, et le commerce de la Cité de Londres s'en plaignait vivement. Cependant il restait la contrebande, qui se faisait dans de très-grandes proportions, soit par les frontières de la Belgique, encore mal gardées, soit par la voie de Hambourg. Les négociants de cette dernière place, en introduisant les marchandises anglaises sur le continent, et en dissimulant leur origine, leur ménageaient le moyen de pénétrer tant en France que dans les pays placés sous notre domination. Malgré les prohibitions légales qui attendaient les produits britanniques dans nos ports, la contrebande suffisait donc pour leur créer des débouchés. Les manufactures de Birmingham et de Manchester étaient en assez grande activité.

Cette activité, le bas prix du pain, la suppression annoncée de l'*income-taxe*, étaient des sujets de satisfaction qui balançaient jusqu'à un certain point le mécontentement du haut commerce. Mais ce mécontentement était grand, car le haut commerce profitait peu des spéculations fondées sur la contrebande. Il trouvait la mer couverte de pavillons rivaux ou ennemis; il était privé du monopole de la navigation que lui avait procuré la guerre, et n'avait plus pour se dédommager les grosses opérations



Paris. Typ. H. Plon.

Pie VII recevant à Rome les marins français qui avaient formé les équipages des deux bricks *le Saint-Pierre* et *le Saint-Paul*. (P. 438.)

financières de M. Pitt. Aussi se plaignait-il assez haut des illusions de la politique de la paix, de ses inconvénients pour l'Angleterre, de ses avantages exclusifs pour la France. Le désarmement de la flotte laissant oisifs un très-grand nombre de matelots, que le commerce britannique dans son état présent n'était pas capable d'employer, on voyait ces malheureux errant sur les quais de la Tamise, quelquefois même réduits à la misère : spectacle aussi affligeant pour les Anglais qu'aurait pu l'être pour les Français la vue des vainqueurs de Marengo ou de Hohenlinden mendiant leur pain dans les rues de Paris.

M. Addington, toujours animé de dispositions amicales, avait fait sentir au Premier Consul la nécessité de trouver des arrangements commerciaux qui satisfissent les deux pays, et signalé ce moyen comme le plus capable de consolider la paix. Le Premier Consul, partageant les dispositions de M. Addington, avait consenti à nommer un agent, et à l'envoyer à Londres, afin de chercher, de concert avec les ministres anglais, quelle serait la manière d'ajuster les intérêts des deux peuples sans sacrifier l'industrie française.

Mais c'était là un problème difficile à résoudre. L'empressement de l'opinion publique était tel à Londres pour tout ce qui concernait ces arrangements commerciaux, qu'on fit grand bruit de l'arrivée de l'agent français. Il se nommait *Coquebert;* on l'appela *Colbert;* on dit qu'il descendait du grand Colbert, et on loua fort la convenance d'un tel choix pour la conclusion d'un traité de commerce.

Malgré la bonne volonté et la capacité de cet agent, un résultat heureux de ses efforts n'était guère à espérer. De part et d'autre les sacrifices à faire étaient grands, et presque sans compensation. Le travail du fer et le travail du coton constituent aujourd'hui les plus riches industries de la France et de l'Angleterre, et sont le principal objet de leur rivalité commerciale. Nous avons réussi, nous Français, à forger le fer, à filer et tisser le coton, en immense quantité, à très-bas prix, et naturellement nous sommes peu disposés à sacrifier ces deux industries. Le travail du fer n'était pas alors très-considérable. C'était surtout dans le tissage du coton et dans les ouvrages de quincaillerie que les deux nations cherchaient à rivaliser. Les Anglais deman-

daient qu'on ouvrît nos marchés à leurs cotons et à leur quincaillerie. Le Premier Consul, sensible aux alarmes de nos fabricants, impatient de développer en France la richesse manufacturière, se refusait à toute concession qui aurait pu contrarier ses intentions patriotiques. Les Anglais, de leur côté, n'étaient pas alors plus qu'aujourd'hui portés à favoriser nos produits spéciaux. Les vins, les soieries, étaient les objets que nous aurions voulu introduire chez eux. Ils s'y refusaient par deux raisons : l'obligation contractée envers le Portugal de ménager une préférence à ses vins ; et le désir de protéger les soieries, qui avaient commencé à se développer en Angleterre. Tandis que l'interdiction des communications nous avait valu la manufacture du coton, elle leur avait valu en retour la manufacture de la soie. Il est vrai que l'industrie du coton avait pris chez nous un développement immense, parce que rien ne nous empêchait d'y réussir complétement, et que l'industrie de la soie, au contraire, ne prospérait que médiocrement en Angleterre, par suite du climat, et par suite aussi d'une certaine infériorité de goût. Néanmoins les Anglais ne voulaient nous sacrifier ni le traité de Methuen, qui les liait au Portugal, ni leurs soieries naissantes, dont ils avaient conçu des espérances exagérées.

Ajuster de tels intérêts était presque impossible. On avait proposé d'établir à l'entrée des deux pays, sur les marchandises importées dans l'un et dans l'autre, des taxes égales au bénéfice que percevait la contrebande, de manière à rendre libre et profitable au trésor public un commerce qui ne profitait qu'aux fraudeurs. Cette proposition alarmait les manufacturiers anglais et français. D'ailleurs le Premier Consul, convaincu de la nécessité des grands moyens pour les grands résultats, considérant alors l'industrie du coton comme la première, la plus enviable de toutes, voulait lui assurer l'immense encouragement d'une interdiction absolue des produits rivaux.

Pour éluder ces difficultés, l'agent français avait imaginé un système séduisant au premier aspect, mais presque impraticable. Il avait proposé de laisser entrer en France les produits anglais quels qu'ils fussent, avec des droits modérés, à la condition, pour le navire qui les importait, d'exporter immédiatement une valeur équivalente en produits français. Il devait en être de même pour les navires de notre nation allant en Angleterre. C'était une manière certaine d'encourager le travail national dans la même proportion que le travail étranger. Il y avait dans cette combinaison un autre avantage, c'était d'enlever aux Anglais un moyen d'influence dont ils faisaient, grâce à leurs vastes capitaux, un usage redoutable en certains pays. Ce moyen consistait à faire crédit aux nations avec lesquelles ils trafiquaient, à se rendre ainsi chez elles créanciers de sommes considérables, et en quelque sorte commanditaires de leur commerce. C'était la conduite qu'ils avaient tenue en Russie et en Portugal. Ils étaient devenus possesseurs d'une partie du capital circulant dans ces deux Etats. En accordant ces crédits, ils encourageaient le débit de leurs produits, et s'assuraient en outre la supériorité de celui qui prête sur celui qui emprunte. L'impossibilité où se trouvait le commerce russe de se passer d'eux, impossibilité telle, que les empereurs n'étaient plus libres dans le choix de la guerre ou de la paix, à moins de mourir sous le poignard, prouvait assez le danger de cette supériorité.

La combinaison proposée, qui tendait à renfermer le commerce anglais dans de certaines limites, présentait malheureusement de telles difficultés d'exécution, qu'il n'était guère possible de l'adopter. Cependant elle occupait les imaginations, et laissait une certaine espérance de s'entendre. Cette incompatibilité des intérêts commerciaux ne suffisait pas d'ailleurs pour faire renaître la guerre entre les deux peuples, si leurs vues politiques pouvaient se concilier, et surtout si le ministère de M. Addington parvenait à se soutenir contre le ministère de M. Pitt.

M. Addington se regardait comme l'auteur de la paix, savait que c'était là son avantage sur M. Pitt, et voulait conserver cet avantage. Dans un long entretien avec M. Otto, il avait prononcé à ce sujet les paroles les plus sensées et les plus amicales. — Un traité de commerce, avait-il dit, serait la garantie la plus sûre et la plus durable de la paix. En attendant qu'on puisse s'entendre à cet égard, quelques ménagements du Premier Consul sur certains points sont nécessaires pour maintenir le public anglais en bonne disposition envers la France. Vous avez réellement pris possession de l'Italie en réunissant le Piémont à votre territoire, et en déférant au Premier Consul la présidence de la République italienne; vos troupes occupent la Suisse; vous réglez en arbitres les affaires allemandes. Nous passons sur toutes ces extensions de la puissance française; nous vous abandonnons le continent. Mais il y a certains pays à propos desquels l'esprit du peuple anglais serait facile à échauffer : c'est la Hollande, c'est la Turquie. Vous êtes les maîtres de la Hollande; c'est une conséquence naturelle de votre position sur le Rhin. Seulement n'ajoutez rien d'ostensible à la domination réelle que vous exercez actuellement sur cette contrée. Si vous vouliez, par exemple, y faire ce que vous avez déjà fait en Italie, en cherchant à ménager au Premier Consul la présidence de cette république, le commerce anglais y verrait une manière de réunir la Hollande à la France, et il concevrait les plus vives alarmes. Quant à la Turquie, une nouvelle manifestation quelconque des pensées qui ont produit l'expédition d'Egypte causerait en Angleterre une explosion soudaine et universelle. De grâce donc, ne nous créez aucune difficulté de cette nature; concluons un arrangement tel quel au sujet de nos affaires commerciales; obtenons la garantie des puissances pour l'ordre de Malte, afin que nous puissions évacuer l'île, et vous verrez la paix se consolider, et les derniers signes d'animosité disparaître[1]. —

Ces paroles de M. Addington étaient sincères, et il en donnait du reste la preuve, en faisant les plus

[1] Ces paroles sont le résumé exact de plusieurs entretiens rapportés dans les dépêches de M. Otto.

grandes diligences pour obtenir des puissances la garantie du nouvel état de choses constitué à Malte par le traité d'Amiens. Malheureusement M. de Talleyrand, par une négligence qu'il apportait quelquefois dans les affaires les plus graves, avait omis d'envoyer à nos agents des instructions relativement à cet objet, et il laissait les agents anglais solliciter seuls une garantie qui était la condition préalable de l'évacuation de Malte. Il en résulta des lenteurs fâcheuses, et plus tard de regrettables conséquences. M. Addington était donc de bonne foi dans son désir de maintenir la paix. Moyennant qu'il ne fût pas vaincu par l'ascendant de M. Pitt, on pouvait espérer de la conserver. Mais M. Pitt, hors du cabinet, était plus puissant que jamais. Tandis que MM. Dundas, Windham, Grenville, avaient publiquement attaqué les préliminaires de Londres et le traité d'Amiens, il s'était tenu à l'écart, laissant à ses amis l'odieux de ces provocations ouvertes à la guerre, profitant de leur violence, gardant un silence imposant, conservant toujours les sympathies de la vieille majorité dont il avait eu l'appui pendant dix-huit années, et l'abandonnant à M. Addington jusqu'au jour où il croirait le moment venu de la lui retirer. Il ne se permettait au surplus aucun acte qui pût ressembler à une hostilité contre le ministère. Il appelait toujours M. Addington son ami; mais on savait qu'il n'avait qu'un signal à donner pour bouleverser le Parlement. Le roi le haïssait, et souhaitait son éloignement; mais le haut commerce anglais lui était dévoué, et n'avait de confiance qu'en lui. Ses amis, moins prudents qu'il n'était, faisaient à M. Addington une guerre non déguisée, et on les supposait les organes de sa véritable pensée. A cette opposition tory se joignait, sans se concerter toutefois avec elle, et même en la combattant, la vieille opposition whig de MM. Fox et Sheridan. Celle-ci avait constamment demandé la paix. Depuis qu'on la lui avait procurée, elle obéissait à l'ordinaire penchant du cœur humain, toujours enclin à moins aimer ce qu'il possède. Elle semblait ne plus apprécier cette paix tant préconisée, et laissait dire les amis exagérés de M. Pitt quand ils déclamaient contre la France. D'ailleurs la Révolution française, sous la forme nouvelle et moins libérale qu'elle avait prise, paraissait avoir perdu une partie des sympathies des whigs. M. Addington avait donc des adversaires de deux espèces : l'opposition tory des amis de M. Pitt, qui se plaignait toujours de la paix; l'opposition whig, qui commençait à s'en féliciter un peu moins. Si ce ministère était renversé, M. Pitt était le seul ministre possible, et avec lui semblait revenir la guerre, la guerre inévitable, acharnée, sans autre fin que la ruine de l'une des deux nations. Par malheur, l'une de ces fautes que l'impatience des oppositions leur fait souvent commettre, avait procuré à M. Pitt un triomphe inouï. Quoique combattant déjà le ministère Addington en commun, mais non pas de concert, avec les amis exagérés de M. Pitt, l'opposition whig avait toujours pour ce dernier une haine implacable. M. Burdett fit une motion tendant à provoquer une enquête sur l'état dans lequel M. Pitt avait laissé l'Angleterre à la suite de sa longue administration. Les amis de ce ministre se levèrent avec chaleur, et à cette proposition en substituèrent une autre, consistant à demander au roi une marque de reconnaissance nationale pour le grand homme d'Etat qui avait sauvé la constitution de l'Angleterre et doublé sa puissance. Ils voulaient aller aux voix sur-le-champ. Les opposants reculèrent alors, et demandèrent une remise de quelques jours. M. Pitt la leur fit accorder avec une sorte de dédain. Mais ces quelques jours écoulés, la motion fut reprise. Cette fois M. Pitt tint à être absent, et en son absence, après une discussion des plus véhémentes, une immense majorité repoussa la proposition de M. Burdett, et lui substitua une motion qui contenait la plus belle expression de reconnaissance nationale pour le ministre déchu. Au milieu de ces luttes, le ministère Addington disparaissait; M. Pitt grandissait de toute la haine de ses ennemis, et son retour aux affaires était une chance menaçante pour le repos du monde. Cependant on supposait plus qu'on ne connaissait ses desseins, et il ne disait pas une parole qui pût signifier la paix ou la guerre.

Les journaux anglais, sans revenir à leur langage violent d'autrefois, étaient moins affectueux pour le Premier Consul, et commençaient à déclamer de nouveau contre l'ambition de la France. Ils n'approchaient pas toutefois de cette violence odieuse à laquelle ils descendirent plus tard. Ce rôle était laissé, il faut le dire avec douleur, à des Français émigrés, que la paix privait de toutes leurs espérances, et qui cherchaient, en outrageant le Premier Consul et leur patrie, à réveiller les fureurs de la discorde entre deux nations trop faciles à irriter. Un pamphlétaire, nommé Peltier, voué au service des princes de Bourbon, écrivait contre le Premier Consul, contre son épouse, contre ses sœurs et ses frères, des pamphlets abominables, dans lesquels on leur prêtait tous les vices. Ces pamphlets, accueillis par les Anglais avec le dédain qu'une nation libre et accoutumée à la licence de la presse ressent pour ses excès, produisaient à Paris un effet tout différent. Ils remplissaient d'amertume le cœur du Premier Consul, et un vulgaire écrivain, instrument des plus basses passions, avait le pouvoir d'atteindre dans sa gloire le plus grand des hommes, comme ces insectes qui, dans la nature, s'attachent à tourmenter les plus nobles animaux de la création. Heureux les pays accoutumés depuis longtemps à la liberté! ces vils agents de diffamation y sont privés du moyen de nuire; ils y sont si connus, si méprisés, qu'ils n'ont plus le pouvoir de troubler les grandes âmes.

A ces outrages se joignaient les intrigues du fameux Georges, celles des évêques d'Arras et de Saint-Pol-de-Léon, qui étaient à la tête des évêques refusants. La police avait surpris leurs émissaires portant des pamphlets dans la Vendée, et essayant d'y réveiller les haines mal éteintes. Ces causes, toutes méprisables qu'elles étaient, produisaient cependant un véritable malaise, et finirent par ame-

ner de la part du cabinet français une demande embarrassante pour le cabinet britannique. Le Premier Consul, trop sensible à des attaques plus dignes de mépris que de colère, réclama, en vertu de l'*alien-bill*, l'expulsion d'Angleterre de Peltier, de Georges, des évêques d'Arras et de Saint-Pol. M. Addington, placé en présence d'adversaires tout prêts à lui reprocher la moindre condescendance envers la France, ne refusa pas précisément ce qu'on lui demandait, et ce qu'autorisaient les lois anglaises; mais il essaya de temporiser, en alléguant la nécessité de ménager l'opinion publique, opinion très-susceptible en Angleterre, et dans le moment prête à s'égarer sous l'influence des déclamations des partis. Le Premier Consul, habitué à mépriser les partis, comprit peu ces raisons, et se plaignit de la faiblesse du ministère Addington avec une hauteur presque blessante. Toutefois les rapports des deux cabinets ne cessèrent pas d'être bienveillants. Tous deux cherchaient à empêcher le renouvellement d'une guerre à peine terminée. M. Addington attachait à cela son existence et son honneur. Le Premier Consul voyait dans la continuation de la paix l'occasion d'une gloire nouvelle pour lui, et l'accomplissement des plus nobles pensées de prospérité publique.

L'Espagne commençait à respirer de sa longue misère. Les galions étaient, comme autrefois, la seule ressource de son gouvernement. Des quantités considérables de piastres, enfouies pendant la guerre dans les capitaineries générales du Mexique et du Pérou, avaient été transportées en Europe. Il en était arrivé déjà pour près de trois cents millions de francs. Si un autre gouvernement que celui d'un favori incapable et insouciant avait été chargé de ses destinées, l'Espagne aurait pu relever son crédit, restaurer sa puissance navale, et se mettre en état de figurer d'une manière plus glorieuse dans les guerres dont le monde était encore menacé. Mais ces richesses métalliques de l'Amérique, reçues et dissipées par des mains inhabiles, n'étaient pas employées aux nobles usages auxquels on aurait dû les consacrer. La plus faible partie servait à soutenir le crédit du papier-monnaie; la plus grande, à payer les dépenses de la cour. Rien ou presque rien n'était donné aux arsenaux du Ferrol, de Cadix, de Carthagène. Tout ce que savait faire l'Espagne, c'était de se plaindre de l'alliance française, de lui imputer la perte de la Trinité, comme si elle avait dû s'en prendre à la France du triste rôle que le prince de la Paix lui avait fait jouer, soit dans la guerre, soit dans les négociations. Une alliance n'est profitable que lorsqu'on apporte à ses alliés une force réelle qu'ils apprécient, et dont ils sont obligés de tenir grand compte. Mais l'Espagne, quand elle faisait cause commune avec la France, entraînée à la guerre maritime par l'évidence de ses intérêts, ne savait plus la soutenir dès qu'elle y était engagée, devenait presque autant un embarras qu'un secours pour ses alliés, et se traînait à leur suite toujours mécontente et d'elle-même et des autres. C'est ainsi qu'elle avait passé peu à peu d'un état d'intimité à un état d'hostilité à l'égard de la France. La division française envoyée en Portugal avait été indignement traitée, comme on l'a vu, et il avait fallu une menace foudroyante du Premier Consul pour arrêter les conséquences d'une conduite insensée. A partir de cette époque les rapports étaient devenus un peu meilleurs. Il y avait entre les deux puissances, outre les intérêts généraux, qui étaient communs depuis un siècle, des intérêts du moment, qui touchaient fort le cœur du roi et de la reine d'Espagne, et qui étaient de nature à les rapprocher du Premier Consul. C'étaient les intérêts nés de la création du royaume d'Etrurie.

La cour de Madrid se plaignait du ton de supériorité que prenait à Florence le ministre de France, général Clarke. Le Premier Consul avait fait droit à ces plaintes, et ordonné au général Clarke de conseiller moins et plus doucement les jeunes infants appelés à régner. Par égard pour la cour d'Espagne, il avait laissé mourir en pleine jouissance du grand-duché de Parme le vieux grand-duc, frère de la reine Louise. Mais ce prince mort, son duché appartenait à la France, en vertu du traité qui constituait le royaume d'Etrurie. Charles IV et la reine son épouse le convoitaient ardemment pour leurs enfants, car cet accroissement de territoire eût fait du royaume d'Etrurie le second Etat d'Italie. Le Premier Consul n'opposait pas des refus absolus aux désirs de la famille royale d'Espagne, mais il demandait du temps, pour ne pas donner trop d'ombrage aux grandes cours, en faisant un nouvel acte de toute-puissance. En gardant ce duché en dépôt, il laissait aux cabinets qui protégeaient la vieille dynastie du Piémont l'espoir d'un dédommagement pour cette dynastie malheureuse : il laissait entrevoir au Pape une amélioration dans sa condition présente, qui était pénible depuis la perte des Légations; il laissait enfin reposer un instant les affaires d'Italie, tant remises sous les yeux de l'Europe depuis quelques années. Quoique différées, les nouvelles transactions au sujet de Parme avaient bientôt ramené l'un vers l'autre les deux cabinets de Paris et de Madrid. Charles IV venait, avec sa femme et sa cour, de se rendre en pompe à Barcelone, afin de célébrer un double mariage, celui de l'héritier présomptif de la couronne d'Espagne, depuis Ferdinand VII, avec une princesse de Naples, et celui de l'héritier de la couronne de Naples avec une infante d'Espagne. On étalait à cette occasion dans la capitale de la Catalogne un luxe extraordinaire, et beaucoup trop grand pour l'état des finances espagnoles. De cette ville, on échangeait les plus gracieux témoignages avec la cour consulaire. Charles IV s'était empressé d'annoncer le double mariage de ses enfants au Premier Consul, comme à un souverain ami. Le Premier Consul avait répondu avec le même empressement et sur le ton de la plus franche cordialité. Toujours occupé d'intérêts sérieux, il avait voulu profiter de ce moment pour améliorer les relations commerciales des deux pays. Il n'avait pu obtenir l'introduction de nos cotonnades, parce que le gouvernement de Charles IV tenait à ménager l'industrie naissante de la Catalogne, mais il avait obtenu le rétablissement des

avantages accordés jadis dans la Péninsule à la plupart de nos produits. Il s'était surtout attaché à réussir dans un objet de grande importance à ses yeux, c'était l'introduction en France des belles races de moutons espagnols. Antérieurement, la Convention nationale avait eu l'heureuse idée d'insérer dans le traité de Bâle un article secret par lequel l'Espagne s'obligeait à laisser sortir, pendant cinq années, mille brebis et cent béliers mérinos par an, avec cinquante étalons et cent cinquante juments andalous. Au milieu des troubles de cette époque, on n'avait jamais acheté ni un mouton ni un cheval. Par un ordre du Premier Consul, le ministre de l'intérieur venait d'envoyer des agents dans la Péninsule, avec mission d'exécuter en une seule année ce qui aurait dû être exécuté en cinq. L'administration espagnole, toujours fort jalouse de la possession exclusive de ces beaux animaux, se refusait obstinément à ce qu'on lui demandait, et alléguait comme excuse la grande mortalité des précédentes années. Cependant on comptait sept millions de moutons mérinos en Espagne, et cinq ou six mille de ces animaux ne pouvaient être difficiles à trouver. Après une assez vive résistance, le gouvernement espagnol se rendit aux désirs du Premier Consul, en apportant toutefois quelques délais à leur accomplissement. Les relations étaient ainsi redevenues tout à fait amicales entre les deux cours. Le général Beurnonville, récemment ambassadeur à Berlin, venait de quitter cette résidence pour se rendre à Madrid. Il avait été appelé aux fêtes de famille données à Barcelone.

La sûreté de la navigation dans la Méditerranée occupait d'une manière toute particulière la sollicitude du Premier Consul. Le dey d'Alger avait été assez malavisé pour traiter la France comme il traitait les puissances chrétiennes du second ordre. Deux bâtiments français s'étaient vus arrêtés dans leur marche et conduits à Alger. Un de nos officiers avait été molesté dans la rade de Tunis par un officier algérien. L'équipage d'un vaisseau échoué sur la côte d'Afrique était retenu prisonnier par les Arabes. La pêche du corail se trouvait interrompue. Enfin un bâtiment napolitain avait été capturé par des corsaires africains dans les eaux des îles d'Hyères. Interpellé sur ces divers objets, le gouvernement algérien osa demander, pour rendre justice à la France, un tribut semblable à celui qu'il exigeait de l'Espagne et des puissances italiennes. Le Premier Consul, indigné, fit partir à l'instant même un officier de son palais, l'adjudant Hulin, avec une lettre pour le dey. Dans cette lettre il rappelait au dey qu'il avait détruit l'empire des mameluks; il lui annonçait l'envoi d'une escadre et d'une armée, et le menaçait de la conquête de toute la côte d'Afrique, si les Français et les Italiens détenus, si les bâtiments capturés, n'étaient rendus sur-le-champ, et si une promesse formelle n'était faite de respecter à l'avenir les pavillons de France et d'Italie. — Dieu a décidé, lui disait-il, que tous ceux qui seront injustes envers moi seront punis. Je détruirai votre ville et votre port, je m'emparerai de vos côtes, si vous ne respectez la France, dont je suis le chef, et l'Italie, où je commande. — Ce qu'il disait, le Premier Consul songeait en effet à l'exécuter, car il avait déjà fait la remarque que le nord de l'Afrique était d'une grande fertilité, et pourrait être avantageusement cultivé par des mains européennes, au lieu de servir de repaire à des pirates. Trois vaisseaux partirent de Toulon, deux furent mis en rade, cinq eurent ordre de passer de l'Océan dans la Méditerranée. Mais toutes ces dispositions furent inutiles. Le dey, apprenant bientôt à quelle puissance il avait affaire, se jeta aux pieds du vainqueur de l'Egypte, remit tous les prisonniers chrétiens qu'il détenait, les bâtiments napolitains et français qui avaient été pris, prononça une condamnation à mort contre les agents dont nous avions à nous plaindre, et ne leur accorda la vie que sur la demande de leur grâce, présentée par le ministre de France. Il rétablit la pêche du corail, et promit pour les pavillons français et italien un respect égal et absolu.

L'Italie était fort calme. La nouvelle République italienne commençait à s'organiser sous la direction du président qu'elle s'était choisi, et qui comprimait de son autorité puissante les mouvements désordonnés auxquels est toujours exposé un Etat nouveau et républicain. Le Premier Consul s'était enfin décidé à réunir officiellement l'île d'Elbe et le Piémont à la France. L'île d'Elbe, échangée avec le roi d'Etrurie contre la principauté de Piombino, qu'on avait obtenue de la cour de Naples, venait d'être évacuée par les Anglais. Elle avait été déclarée aussitôt partie du territoire français. La réunion du Piémont, consommée de fait depuis près de deux années, passée sous silence par l'Angleterre pendant les négociations d'Amiens, admise par la Russie elle-même, qui se bornait à demander une indemnité quelconque pour la maison de Sardaigne, était soufferte comme une nécessité inévitable par toutes les cours. La Prusse, l'Autriche étaient prêtes à la confirmer par leur adhésion, si on leur promettait une bonne part dans la distribution des Etats ecclésiastiques. Cette réunion du Piémont, officiellement prononcée par un sénatus-consulte organique du 24 fructidor an x (11 septembre 1802), n'étonna donc personne, et ne fut point un événement. D'ailleurs la vacance du duché de Parme était une espérance laissée à tous les intérêts froissés en Italie. Ce beau pays de Piémont fut divisé en six départements : le Pô, la Doire, Marengo, la Sesia, la Stura et le Tanaro. Il dut envoyer dix-sept députés au Corps législatif. Turin fut déclaré une des grandes villes de la République. C'était le premier pas fait par Napoléon au delà de ce qu'on appelle les limites naturelles de la France, c'est-à-dire au delà du Rhin, des Alpes et des Pyrénées. Aux yeux des cabinets de l'Europe, un agrandissement ne serait jamais une faute, à en juger du moins par leur conduite ordinaire. Il y a cependant des agrandissements qui sont des fautes véritables, et la suite de cette histoire le fera voir. On doit les considérer comme tels, lorsqu'ils dépassent la limite qu'on peut facilement défendre, lorsqu'ils blessent des nationalités respectables et résistantes. Mais, il faut le reconnaître, de toutes les acquisitions extraordi-

naires faites par la France dans ce quart de siècle, le Piémont était la moins critiquable. S'il eût été possible de constituer immédiatement l'Italie, ce qu'il y aurait eu de plus sage à faire, c'eût été de la réunir tout entière en un seul corps de nation; mais quelque puissant que fût alors le Premier Consul, il n'était pas encore assez maître de l'Europe pour se permettre une pareille création. Il avait été obligé de laisser une partie de l'Italie à l'Autriche, qui possédait l'ancien Etat vénitien jusqu'à l'Adige; une autre à l'Espagne, qui avait demandé pour ses deux infants la formation du royaume d'Etrurie. Il avait dû laisser exister le Pape dans un intérêt religieux, les Bourbons de Naples dans l'intérêt de la paix générale. Organiser définitivement et complétement l'Italie était donc impossible pour le moment. Tout ce que pouvait le Premier Consul, c'était de lui ménager un état transitoire, meilleur que son état passé, propre à préparer son état futur. En constituant dans son sein une république qui occupait le milieu de la vallée du Pô, il y avait déposé un germe de liberté et d'indépendance. En prenant le Piémont, il s'y faisait une base solide pour combattre les Autrichiens. Il leur donnait des rivaux en y appelant les Espagnols. En y laissant le Pape, en cherchant à se l'attacher, en y supportant les Bourbons de Naples, il ménageait l'ancienne politique de l'Europe, sans lui sacrifier toutefois la politique de la France. Ce qu'il faisait actuellement était, en un mot, un commencement, qui n'excluait pas plus tard, qui préparait au contraire un état meilleur et définitif.

Les rapports étaient chaque jour plus affectueux avec la cour de Rome. Le Premier Consul écoutait avec une grande complaisance les plaintes du Saint-Père sur les objets qui le chagrinaient. La sensibilité de ce vénérable Pontife était extrême pour tout ce qui touchait aux affaires de l'Eglise. La privation des Légations avait beaucoup réduit les ressources financières du Saint-Siége. L'abolition d'une foule de droits perçus autrefois en France, abolition qui menaçait de s'étendre même en Espagne, l'avait encore appauvri. Pie VII s'en plaignait amèrement, non pour lui, car il vivait comme un anachorète, mais pour son clergé, qu'il pouvait à peine entretenir. Cependant, comme les intérêts spirituels étaient aux yeux de ce digne Pontife fort au-dessus des intérêts temporels, il se plaignait aussi avec douceur, mais avec un vif sentiment de chagrin, des fameux articles organiques. On se rappelle que le Premier Consul, après avoir renfermé dans un traité avec Rome, qualifié de Concordat, les conditions générales du rétablissement des autels, avait rejeté dans une loi tout ce qui était relatif à la police des cultes. Il avait rédigé cette loi d'après les maximes de l'ancienne monarchie française. La défense de publier aucune bulle ou écrit sans la permission de l'autorité publique; l'interdiction à tout légat du Saint-Siége d'exercer ses fonctions sans la reconnaissance préalable de ses pouvoirs par le gouvernement français; la juridiction du Conseil d'Etat, chargé des appels comme d'abus; l'organisation des séminaires soumise à des règles sévères; l'obligation d'y professer la déclaration de 1682; l'introduction du divorce dans nos lois; la défense de conférer le mariage religieux avant le mariage civil; l'attribution complète et définitive des registres de l'état civil aux magistrats municipaux, étaient autant d'objets sur lesquels le Pape adressait des représentations, que le Premier Consul écoutait sans vouloir les admettre, considérant ces objets comme réglés sagement et souverainement par les articles organiques. Le Pape réclamait avec persévérance, sans vouloir toutefois pousser ses réclamations jusqu'à une rupture. Enfin les affaires religieuses dans la République italienne, la sécularisation de l'Allemagne, par suite de laquelle l'Eglise allait perdre une partie du sol germanique, mettaient le comble à ses peines; et sans la joie que lui causait le rétablissement de la religion catholique en France, sa vie n'aurait été, disait-il, qu'un long martyre. Son langage respirait, du reste, la plus sincère affection pour la personne du Premier Consul.

Celui-ci laissait dire le Saint-Père avec une patience extrême, et qui n'était pas dans son caractère.

Quant à la privation des Légations et à l'appauvrissement du Saint-Siége, il y pensait souvent, et nourrissait le vague projet d'accroître le domaine de Saint-Pierre; mais il ne savait comment s'y prendre, placé qu'il était entre la République italienne, qui, loin d'être disposée à rendre les Légations, demandait au contraire le duché de Parme; entre l'Espagne qui convoitait ce même duché; entre les hauts protecteurs de la maison de Sardaigne, qui voulaient en faire l'indemnité de cette maison. Aussi offrait-il de l'argent au Pape, en attendant qu'il pût améliorer son état territorial, offre que celui-ci eût acceptée si la dignité de l'Eglise l'avait permis. A défaut d'un tel genre de secours, il avait mis un grand soin à payer l'entretien des troupes françaises pendant leur passage à travers les Etats romains. Il venait de faire évacuer Ancône en même temps qu'Otrante, et tout le midi de l'Italie; il avait exigé que le gouvernement napolitain évacuât Ponte-Corvo et Bénévent. Enfin, sur les affaires d'Allemagne, il se montrait disposé à défendre dans une certaine mesure le parti ecclésiastique, que le parti protestant, c'est-à-dire la Prusse, voulait affaiblir jusqu'à le détruire.

A ces efforts pour contenter le Saint-Siége, il joignait des actes de la plus gracieuse courtoisie. Il avait fait délivrer tous les sujets des Etats romains détenus à Alger, et les avait renvoyés au Pape. Comme ce prince souverain ne possédait pas même un bâtiment pour écarter de ses côtes les pirates africains, le Premier Consul avait choisi dans l'arsenal maritime de Toulon deux beaux bricks, les avait fait armer complétement, décorer avec luxe, et après leur avoir donné les noms de *Saint-Pierre* et *Saint-Paul*, les avait envoyés en cadeau à Pie VII. Par surcroît d'attention, une corvette les avait suivis à Civita-Vecchia, pour ramener les équipages à Toulon, et épargner au trésor pontifical toute espèce de dépense. Le vénérable Pontife voulut recevoir les marins français à Rome, leur montra les pompes du culte catholique dans la grande basilique de Saint-

Pierre, et les renvoya comblés des modestes dons que l'état de sa fortune lui permettait de faire.

Un désir du Premier Consul, ardent et prompt comme tous ceux qu'il concevait, venait de susciter avec le Saint-Siége une difficulté, heureusement passagère et bientôt évanouie. Il désirait que la nouvelle Eglise de France eût ses cardinaux comme l'ancienne. La France en avait compté autrefois jusqu'à huit, neuf et même dix. Le Premier Consul aurait désiré avoir à sa disposition autant de chapeaux, et même plus, s'il eût été possible de les obtenir, car il y voyait un précieux moyen d'influence sur le clergé français, avide de ces hautes dignités, et un moyen d'influence plus désirable encore dans le Sacré Collége, qui élit les papes et règle les grandes affaires de l'Eglise. En 1789, la France comptait cinq cardinaux : MM. de Bernis, de La Rochefoucauld, de Loménie, de Rohan, de Montmorency. Les trois premiers, MM. de Bernis, de La Rochefoucauld, de Loménie, étaient morts. M. de Rohan avait cessé d'être Français, car son évêché était devenu allemand. M. de Montmorency était l'un des refusants qui avaient résisté au Saint-Siége lors de la demande des démissions. Le cardinal Maury, nommé depuis 1789, était émigré et considéré alors comme ennemi. La Belgique et la Savoie en comprenaient deux : le cardinal de Frankemberg, autrefois archevêque de Malines, et le savant Gerdil. Le ci-devant archevêque de Malines était séparé de son siége, et ne songeait point à y reparaître. Le cardinal Gerdil avait toujours vécu à Rome, plongé dans les études théologiques, et n'appartenait à aucun pays. Ni l'un ni l'autre ne pouvaient être considérés comme Français. Le Premier Consul voulait qu'on accordât tout de suite sept cardinaux à la France. C'était beaucoup plus qu'il n'était possible au Pape d'accorder dans le moment. Il y avait, il est vrai, plusieurs chapeaux vacants, mais la promotion des couronnes approchait, et il fallait y pourvoir. La promotion des couronnes était une coutume, devenue presque une loi, en vertu de laquelle le Pape autorisait six puissances catholiques à lui désigner chacune un sujet, qu'il gratifiait du chapeau sur leur présentation. Ces puissances étaient l'Autriche, la Pologne, la République de Venise, la France, l'Espagne, le Portugal. Deux n'existaient plus : la Pologne et Venise ; mais il en restait quatre, la France comprise, et il n'y avait pas assez de chapeaux vacants, soit pour les satisfaire, soit pour suffire aux demandes du Premier Consul. Le Pape fit valoir cette raison pour résister à ce qu'on exigeait de lui. Le Premier Consul, imaginant qu'il y avait dans cette résistance à ses désirs, outre la difficulté du nombre qui était réelle, la crainte de montrer trop de condescendance envers la France, s'emporta vivement, et déclara que si on lui refusait les chapeaux demandés, il s'en passerait, et n'en voudrait pas même un, car il ne souffrirait pas que l'Eglise française, si elle avait des cardinaux, en eût moins que les autres Eglises de la chrétienté. Le Pape, qui n'aimait pas à mécontenter le Premier Consul, transigea, et consentit à lui accorder cinq cardinaux. Mais comme on manquait de chapeaux pour suffire à cette promotion extraordinaire et à celle des couronnes, on pria les cours d'Autriche, d'Espagne et de Portugal de se prêter à un ajournement de leurs justes prétentions, ce qu'elles firent toutes trois avec beaucoup de grâce et d'empressement. On se plaisait alors à satisfaire spontanément à des désirs que bientôt il fallut exécuter comme des ordres.

Le Premier Consul consentit à donner le chapeau à M. de Bayanne, depuis longtemps auditeur de rote pour la France, et doyen de ce tribunal. Il proposa ensuite au Pape M. de Belloy, archevêque de Paris ; l'abbé Fesch, archevêque de Lyon et son oncle ; M. Cambacérès, frère du second Consul et archevêque de Rouen ; enfin, M. de Boisgelin, archevêque de Tours. A ces cinq choix, il aurait voulu en joindre un sixième, c'était celui de l'abbé Bernier, évêque d'Orléans, pacificateur de la Vendée, principal négociateur du Concordat. Toutefois l'idée de comprendre dans une promotion aussi éclatante un homme qui avait tant marqué dans la guerre civile, embarrassait fort le Premier Consul. Il s'en ouvrit au Saint-Père, et le pria de décider tout de suite que le premier chapeau vacant serait donné à l'abbé Bernier, mais en gardant cette résolution, comme dit la cour de Rome, *in petto*, et en écrivant à l'abbé Bernier le motif de cet ajournement. C'est ce qui fut fait, et ce qui devint un sujet de chagrin pour ce prélat, encore peu récompensé des services qu'il avait rendus. L'abbé Bernier connaissait la bonne volonté du Premier Consul à son égard, mais il souffrait cruellement de l'embarras qu'on éprouvait à l'avouer publiquement ; juste punition de la guerre civile, tombant du reste sur un homme qui par ses services méritait plus qu'aucun autre l'indulgence du gouvernement et du pays.

Le Pape envoya en France un prince Doria pour porter la barrette aux cardinaux récemment élus. Dès ce moment, l'Eglise française, revêtue d'une si large part de la pourpre romaine, était l'une des plus favorisées et des plus éclatantes de la chrétienté.

L'Eglise d'Italie restait à organiser d'accord avec le Pape. Le Premier Consul demandait un Concordat pour la République italienne. Mais, en cette occasion, le Pape ne voulut pas se laisser vaincre. La République italienne comprenait les Légations, et c'eût été, suivant lui, reconnaître l'abandon de ces provinces que de traiter avec la République dont elles relevaient. Il fut convenu qu'on y suppléerait au moyen d'une suite de brefs destinés à régler chaque affaire d'une manière spéciale. Enfin Pie VII s'en rapporta entièrement aux conseils du Premier Consul relativement à la constitution définitive de l'ordre de Malte. Les prieurés s'étaient assemblés dans les diverses parties de l'Europe afin de pourvoir à l'élection d'un nouveau grand maître, et cette fois, pour faciliter l'élection, ils étaient convenus de s'en remettre au Pape du soin de la faire. Sur l'avis du Premier Consul, qui tenait à organiser l'ordre le plus tôt possible, afin de lui transférer prochainement l'île de Malte, le Pape choisit un Italien ; ce fut le bailli Ruspoli, prince romain d'une grande famille. Le Premier Consul aimait mieux un

Romain qu'un Allemand ou un Napolitain. Le personnage choisi était d'ailleurs un homme sage, éclairé, digne de l'honneur qu'on lui décernait. Seulement, son acceptation paraissait peu probable. On se hâta de la lui demander en écrivant en Angleterre, où il vivait retiré.

Les troupes françaises avaient évacué Ancône et le golfe de Tarente. Elles étaient rentrées dans la République italienne, qu'elles devaient occuper jusqu'à ce que cette république eût formé une armée. Elles travaillaient aux routes des Alpes et aux fortifications d'Alexandrie, de Mantoue, de Legnago, de Vérone, de Peschiera. Six mille hommes gardaient l'Etrurie, en attendant un corps espagnol. Toutes les conditions du traité d'Amiens relativement à l'Italie étaient donc exécutées de la part de la France.

Tandis que les esprits commençaient à s'apaiser dans la plupart des Etats de l'Europe sous l'influence bienfaisante de la paix, ils étaient loin de se calmer en Suisse. Le peuple de ces montagnes était le dernier qui s'agitât encore, mais il s'agitait avec violence. On eût dit que la discorde, chassée de France et d'Italie par le général Bonaparte, s'était réfugiée dans les retraites inaccessibles des Alpes. Sous les noms d'*unitaires* et d'*oligarques*, deux partis s'y trouvaient aux prises, celui de la révolution et celui de l'ancien régime. Ces deux partis, se balançant presque à force égale, ne produisaient pas l'équilibre, mais de continuelles et fâcheuses oscillations. En dix-huit mois, ils s'étaient tour à tour emparés du pouvoir, et l'avaient exercé sans raison, sans justice, sans humanité. Il convient d'exposer en peu de mots l'origine de ces partis, et leur conduite depuis le commencement de la révolution helvétique.

La Suisse se composait, avant quatre-vingt-neuf, de treize cantons; six démocratiques : Schwitz, Uri, Unterwalden, Zug, Glaris, Appenzell; sept oligarques : Berne, Soleure, Zurich, Lucerne, Fribourg, Bâle, Schaffhouse. Le canton de Neufchâtel était une principauté dépendante de la Prusse. Les Grisons, le Valais, Genève, formaient trois républiques à part, alliées de la Suisse, vivant chacune sous un régime particulier et indépendant; mais la première, celle des Grisons, par sa situation géographique, plus attirée vers l'Autriche ; les deux autres, le Valais et Genève, par la même raison, plus attirées vers la France.

La République française apporta un premier changement à cet état de choses. Pour s'indemniser de la guerre, elle s'empara du pays de Bienne, de l'ancienne principauté de Porentruy, et elle en fit le département du Mont-Terrible, en y ajoutant une partie de l'ancien évêché de Bâle. Elle prit aussi Genève, dont elle forma le département du Léman. Elle dédommagea la Suisse en lui adjoignant les Grisons et le Valais. Toutefois elle se réserva dans le Valais une route militaire, qui devait partir de l'extrémité du lac de Genève vers Villeneuve, remonter la vallée du Rhône, par Martigny et Sion. jusqu'à Brigg, point où commençait la célèbre route du Simplon, pour déboucher sur le lac Majeur. Après ces changements territoriaux qui étaient du fait de la République française, vinrent ceux qui étaient la conséquence des idées de justice et d'égalité que le parti révolutionnaire voulait faire prévaloir en Suisse, à l'imitation de ce qui s'était accompli en France en quatre-vingt-neuf.

Le parti révolutionnaire se composait en Suisse de tous les hommes auxquels déplaisait le régime oligarchique, et ils étaient répandus aussi bien dans les cantons démocratiques que dans les cantons aristocratiques, car ils avaient autant à souffrir dans les uns que dans les autres. Ainsi, dans les petits cantons d'Uri, d'Unterwalden, de Schwitz, où le peuple tout entier, assemblé une fois chaque année, choisissait ses magistrats, et vérifiait leur gestion en quelques heures, ce suffrage universel, destiné à flatter un instant la multitude ignorante et corrompue, n'était qu'une dérision. Un petit nombre de familles puissantes, devenues maîtresses de toutes choses par le temps et par la corruption, disposaient souverainement des affaires et des emplois. A Schwitz, par exemple, la famille Reding distribuait les grades à sa volonté dans un régiment suisse au service d'Espagne, ce qui faisait l'unique objet de la sollicitude du pays, car ces grades étaient la seule ambition de tout ce qui ne voulait pas rester pâtre ou laboureur. Les petits cantons avaient en outre dans leur dépendance les bailliages italiens, et les gouvernaient, à titre de pays sujets, de la manière la plus arbitraire. Ces démocraties n'étaient donc, comme toute démocratie pure arrive à l'être avec le temps, que des oligarchies déguisées sous des formes populaires. C'est ce qui explique comment il y avait, même dans les cantons démocratiques, des esprits profondément blessés par l'ancien état de choses. Les provinces sujettes, à la façon des bailliages italiens, se retrouvaient dans plus d'un canton. Ainsi Berne gouvernait durement le pays de Vaud et l'Argovie. Enfin, dans les cantons aristocratiques, la bourgeoisie inférieure était exclue des emplois. Aussi, dès que le signal fut donné par l'entrée des armées françaises en 1798, le soulèvement fut prompt et général. Dans les cantons à provinces sujettes, les bailliages opprimés s'insurgèrent contre les chefs-lieux oppresseurs; dans le sein des villes souveraines, la classe moyenne s'insurgea contre l'oligarchie. Des treize cantons on voulut en former dix-neuf, tous égaux, tous uniformément administrés, placés sous une autorité centrale et unique, rappelant l'unité du gouvernement français. On était dominé en agissant ainsi par le besoin de justice distributive, et surtout par l'ambition de sortir de l'état de nullité particulier aux gouvernements fédératifs. L'espérance de figurer un peu plus activement sur la scène du monde remuait alors très-vivement le cœur des Suisses, fiers de leur antique bravoure et du rôle qu'elle leur avait valu autrefois en Europe, ennuyés de cette neutralité perpétuelle qui les réduisait à vendre leur sang aux puissances étrangères.

Dans cette application à la Suisse des idées de la Révolution française, amenée autant par la conformité des besoins que par l'esprit d'imitation, on



Paris. Typ. H. Plon.

Vue du Valais : route militaire du Simplon. (P. 445.)

disloqua certains cantons pour en faire plusieurs, comme on aggloméra plusieurs districts séparés pour en composer un seul canton. On divisa le territoire de Berne, qui avec l'Argovie et le pays de Vaud formait le quart de la Suisse, et on fit de l'Argovie et du pays de Vaud deux cantons séparés. On détacha d'Uri les bailliages italiens, pour créer avec ceux-ci le canton du Tessin. On grossit le canton d'Appenzell en lui adjoignant Saint-Gall, le Tokenbourg, le Rheinthal; on ajouta au canton de Glaris les bailliages de Sargans, Werdenberg, Gaster, Uznach et Raperschwill. Ces additions accordées aux cantons d'Appenzell et de Glaris avaient pour but d'y détruire à jamais l'ancien régime démocratique, en leur imposant une étendue qui rendait ce régime impossible. On constitua ces dix-neuf cantons dépendants d'un corps législatif, qui leur donnait des lois uniformes, et d'un pouvoir exécutif, qui exécutait ces lois, pour tous et chez tous. Il y eut en Suisse des ministres, des préfets et des sous-préfets.

Le parti opposé, contre lequel toute cette uniformité était dirigée, adopta le thème contraire, et voulut le régime fédératif dans sa plus grande exagération, avec ses irrégularités les plus bizarres, avec l'isolement complet des Etats fédérés les uns à l'égard des autres. Il le voulait ainsi, parce qu'à la faveur de ces irrégularités, de cet isolement, chaque petite oligarchie pouvait reprendre son empire. Les aristocraties de Berne, Zurich, Bâle, firent alliance avec les démocraties de Schwitz, Uri, Unterwalden, et s'entendirent parfaitement entre elles, car au fond elles voulaient toutes la même chose, c'est-à-dire la domination de quelques familles puissantes, aussi bien dans les petits cantons montagneux que dans les cités les plus opulentes. Les uns reçurent le nom d'*oligarques ;* les autres, qui cherchaient dans l'uniformité du gouvernement la justice et l'égalité, reçurent le nom d'*unitaires*. Les uns et les autres étaient aux prises depuis plusieurs années, sans avoir jamais pu gouverner la malheureuse Suisse avec quelque modération et quelque durée. Les constitutions s'y étaient succédé aussi vite qu'en France, et dans le moment on s'agitait pour en faire une nouvelle.

Une circonstance rendait plus graves encore les troubles de la Suisse, c'était la disposition des partis à chercher leur appui à l'étranger, ce qui arrive

toujours dans un pays trop faible pour ne relever que de lui-même, et trop important par sa position géographique pour être considéré d'un œil indifférent par ses voisins. Le parti oligarchique ayant beaucoup de relations à Vienne, à Londres, à Saint-Pétersbourg même, où un Suisse, le colonel Labarpe, avait formé le cœur et l'esprit du jeune empereur, assiégeait toutes ces cours des plus vives instances : il les suppliait de ne pas souffrir que la France, en consolidant en Suisse le régime révolutionnaire, soumît à son influence une contrée qui était militairement la plus importante du continent. Il avait aussi de grandes relations avec l'Angleterre. Les bourgeois de Berne et de plusieurs cités souveraines avaient confié le capital de leurs économies municipales à la banque de Londres, conduite qui du reste leur faisait honneur, car, tandis que les villes libres, dans toute l'Europe, notamment en Allemagne, étaient perdues de dettes, les villes de la Suisse avaient amassé des sommes considérables. Le gouvernement anglais, sous le prétexte de l'occupation française, s'était sans scrupule emparé des fonds déposés. Depuis la paix, il ne les avait pas encore restitués. Les oligarques de Berne le suppliaient, s'il ne venait pas à leur secours, de retenir du moins les capitaux qu'ils avaient remis à la banque de Londres. Ils avaient confié environ dix millions à cette banque, et deux à celle de Vienne.

Le parti révolutionnaire cherchait naturellement son appui auprès de la France, et il lui était facile de le trouver auprès d'elle, puisque les armées françaises n'avaient pas cessé d'occuper le territoire helvétique. Mais une pareille occupation ne pouvait pas durer longtemps. Il fallait prochainement évacuer la Suisse, comme on avait évacué l'Italie. Bien que l'obligation d'évacuer l'une ne fût pas aussi formellement stipulée que l'obligation d'évacuer l'autre, cependant, le traité de Lunéville garantissant l'indépendance de la Suisse, on pouvait regarder l'exécution des traités comme imparfaite, et la paix comme incertaine, tant que nos troupes ne s'étaient pas retirées. Aussi les observateurs politiques avaient-ils les yeux particulièrement fixés sur la Suisse, qui remuait, et sur l'Allemagne, où l'on partageait les territoires ecclésiastiques, pour voir si l'essai de pacification générale qu'on tentait en ce moment serait durable. Le Premier Consul avait pris la résolution bien formelle de ne pas compromettre la paix à l'occasion de ce qui se passait dans l'un et l'autre de ces pays, à moins toutefois que la contre-révolution, dont il ne voulait sur aucune des frontières de France, n'essayât de s'établir au milieu des Alpes. Il lui eût été facile de se faire accepter pour législateur de l'Helvétie, ainsi qu'il l'avait été de la République italienne ; mais la *Consulte* de Lyon avait produit un tel effet en Europe, notamment en Angleterre, qu'il n'osait pas donner deux fois le même spectacle. Il s'en tenait donc à de sages avis, qui étaient écoutés, mais peu suivis, malgré la présence de nos troupes. Il conseillait aux Suisses de renoncer à la chimère de l'unité absolue, unité impossible dans un pays aussi accidenté que le leur, insupportable d'ailleurs aux petits cantons, qui ne pouvaient ni payer de gros impôts, comme Berne ou Bâle, ni se plier au joug d'une règle commune. Il leur conseillait de créer un gouvernement central pour les affaires extérieures de la Confédération, et quant aux affaires intérieures, de laisser aux gouvernements locaux le soin de s'organiser suivant le sol, les mœurs, l'esprit des habitants. Il leur conseillait de prendre de la Révolution française ce qu'elle avait de bon, d'incontestablement utile, l'égalité entre toutes les classes de citoyens, l'égalité entre toutes les parties du territoire ; de laisser détachées les unes des autres les provinces incompatibles, telles que Vaud et Berne, telles que les bailliages italiens et Uri ; mais de renoncer à certaines agglomérations de territoire qui dénaturaient plusieurs petits cantons, tels que ceux d'Appenzell et de Glaris ; de faire cesser dans les grandes villes la domination alternative des oligarques et de la populace, et d'en finir par le gouvernement de la bourgeoisie moyenne, sans exclusion systématique d'aucune classe ; d'imiter enfin cette politique de transaction entre tous les partis qui avait rendu le repos à la France. Ces avis, compris par les hommes éclairés, méconnus par les hommes passionnés, qui forment toujours le grand nombre, demeuraient sans effet. Toutefois, comme ils tendaient à ramener la révolution un peu en arrière, la faction oligarchique, alors opprimée, les accueillait avec plaisir, se berçant d'illusions, ainsi que faisaient à Paris certains émigrés français, et croyant que, parce qu'il était modéré, le Premier Consul voulait rétablir l'ancien régime.

Une question de territoire ajoutait à cette situation une complication assez grave. Pendant la Révolution, la Suisse et la France, s'étant en quelque sorte confondues, avaient passé du système de neutralité à celui d'alliance offensive et défensive. Dans ce système, on n'avait pas hésité à concéder à la France, par le traité de 1798, la route militaire du Valais, aboutissant au pied du Simplon. Lors des derniers traités, l'Europe n'avait pas osé réclamer contre cet état de choses, résultat d'une longue guerre ; elle s'était bornée à stipuler l'indépendance de la Suisse. Le Premier Consul préférant par système la neutralité de la Suisse à son alliance, entendait jouir de la route du Simplon sans être réduit à emprunter le territoire helvétique, ce qui était incompatible avec la neutralité ; et il avait imaginé pour cela de se faire donner la propriété du Valais. Ce n'était pas là une grande exigence, car c'était de la France que la Suisse tenait le Valais, autrefois indépendant. Mais le Premier Consul ne le demandait pas sans compensation : il offrait en échange une province que l'Autriche lui avait cédée par le traité de Lunéville, c'était le Frickthal, petit pays fort important comme frontière, comprenant la route des villes forestières, s'étendant depuis le confluent de l'Aar avec le Rhin jusqu'à la limite du canton de Bâle, et liant par conséquent ce canton avec la Suisse. Ce petit pays faisant face à la Forêt-Noire, avait, outre sa valeur propre, une valeur de convenance fort grande. Grâce à cet échange, la France, devenue propriétaire du Valais, n'avait

plus besoin du territoire helvétique pour le passage de ses armées, et on pouvait revenir du système de l'alliance au système de la neutralité. Les Suisses, tant les unitaires que les oligarques, déclamaient sur ce sujet, à l'envi les uns des autres. Ils ne voulaient, à aucun prix, céder le Valais pour le Frickthal. Ils demandaient d'autres concessions de territoire le long du Jura, notamment le pays de Bienne, l'Erguel et quelques portions détachées du Porentruy. C'était leur livrer une partie du département du Mont-Terrible. Même à ces conditions, ils répugnaient encore à céder le Valais, et comme sous les intérêts appelés généraux se cachent souvent des intérêts très-particuliers, les petits cantons, redoutant pour la route du Saint-Gothard la rivalité de celle du Simplon, poussaient au refus de l'échange proposé. Le Premier Consul avait fait occuper provisoirement le Valais par trois bataillons, ne voulant du reste prendre aucun parti avant l'arrangement général des affaires helvétiques.

En attendant l'organisation définitive de la Suisse, il avait été formé un gouvernement temporaire, composé d'un conseil exécutif et d'un corps législatif peu nombreux. Divers projets de constitution avaient été rédigés, et secrètement soumis au Premier Consul. Celui-ci, entre ces divers projets, en avait préféré un, qui lui semblait conçu dans des vues plus sages, et l'avait renvoyé à Berne avec une sorte de recommandation. Le gouvernement provisoire, composé lui-même des patriotes les plus modérés, avait adopté cette constitution, et l'avait présentée à l'acceptation d'une Diète générale. Le parti unitaire exalté comptait dans cette Diète une majorité considérable, cinquante voix sur quatre-vingts. Bientôt il déclara la Diète constituante, rédigea un nouveau projet dans les idées de l'unité absolue, et affectant même de braver la France, proclama le Valais partie intégrante du sol de la Confédération helvétique. Les représentants des petits cantons se retirèrent, en déclarant qu'ils ne se soumettraient jamais à une pareille constitution. Maîtres du gouvernement provisoire, les patriotes modérés, en voyant ce qui se passait, se concertèrent avec le ministre de France Verninac, et prirent un arrêté par lequel ils cassèrent la Diète, pour avoir excédé ses pouvoirs, et s'être faite assemblée constituante lorsqu'elle n'était point appelée à l'être. Ils mirent eux-mêmes en vigueur la nouvelle constitution du 29 mai 1801, et procédèrent à l'élection des autorités qu'elle instituait. Ces autorités étaient le sénat, le petit conseil, et le landamman. Le sénat se composait de vingt-cinq membres; il nommait le petit conseil, qui se composait de sept, et le landamman, qui était le chef de la république. Le sénat ne nommait pas seulement ces deux autorités, il les conseillait aussi. Comme les patriotes modérés avaient sur les bras les unitaires exaltés, qu'on venait de disperser en cassant la Diète, ils furent obligés de ménager le parti contraire, celui des oligarques. Ils choisirent dans son sein les hommes les plus sages, pour se les adjoindre, et les comprirent dans le sénat. Ils les mêlèrent avec les révolutionnaires, de manière à conserver la majorité à ces derniers. Mais, dans leur irritation, cinq des révolutionnaires choisis refusèrent d'accepter. La majorité se trouvait dès lors changée d'une manière d'autant plus fâcheuse, que le sénat, une fois formé, devait se compléter lui-même. Il se compléta en effet, et dans le sens des oligarques. Aussi, quand il fallut nommer le landamman, et opter entre deux candidats, M. Reding, qui était le chef des oligarques, et M. Dolder, qui était le chef des révolutionnaires modérés, M. Reding l'emporta d'une voix. M. Dolder était un homme sage, capable, mais d'une énergie médiocre. M. Reding était un ancien officier, peu éclairé, mais énergique, ayant servi dans les troupes suisses à la solde des puissances étrangères, et fait avec intelligence, en 1798, la guerre des montagnes contre l'armée française. Il était du petit canton de Schwitz, et le chef de cette famille privilégiée qui disposait de tous les grades dans le régiment de Reding. Les oligarques de toute la Suisse avaient adopté cette espèce de chef de clan, et lui avaient donné leur confiance. Tout rude qu'il était, M. Reding ne manquait pas d'une certaine finesse; il était flatté de sa nouvelle dignité, et tenait à la conserver. Il savait qu'il ne le pouvait pas longtemps contre la volonté de la France. D'accord avec les siens, il imagina de se rendre brusquement à Paris, pour essayer de persuader au Premier Consul que le parti des oligarques était le parti des honnêtes gens, qu'il fallait le souffrir au pouvoir, permettre qu'il y fît ses volontés, et qu'à ces conditions on aurait une Suisse dévouée à la France. Le Premier Consul reçut M. Reding avec égards, et l'écouta avec quelque attention. M. Reding affecta de se montrer dépourvu de préjugés, et plutôt militaire qu'oligarque; il parut flatté d'approcher le premier général des temps modernes, et disposé comme lui à se mettre au-dessus des passions de parti. Il offrit divers accommodements, qui pouvaient être acceptés, sauf à voir si la conduite répondrait aux promesses. D'après ces accommodements, le sénat devait être porté à trente membres, et le choix des cinq nouveaux membres fait exclusivement parmi les patriotes. On devait choisir également parmi eux un second landamman, alternant avec le premier dans l'exercice du pouvoir. Des commissions cantonales, composées de moitié par le sénat et par les cantons eux-mêmes, devaient être chargées de donner à chacun d'eux la constitution qui lui conviendrait. Il était, en outre, accordé que l'Argovie et le pays de Vaud resteraient détachés de Berne, et, en revanche, que les agglomérations de territoires qui avaient défiguré certains petits cantons seraient révoquées. Sous toutes ces réserves, le Premier Consul promit de reconnaître la Suisse, de la replacer en état de neutralité perpétuelle, et d'en retirer les troupes françaises. Pour lui assurer la route militaire qu'il demandait, on démembra le Valais, en cédant à la France la portion qui est sur la rive droite du Rhône. La France, en échange, s'obligeait à céder le Frickthal, plus un arrondissement de territoire du côté du Jura. M. Reding partit rempli d'espérance, croyant avoir acquis la

faveur du Premier Consul, et pouvoir faire désormais en Suisse tout ce qu'il voudrait.

Mais à peine ce chef des oligarques était-il arrivé à Berne, qu'entraîné par les siens, il devint tout ce qu'il pouvait et devait être, sous de telles influences, et avec des idées de gouvernement aussi peu arrêtées que les siennes. On ajouta au sénat cinq nouveaux membres pris dans le sein du parti patriote, et on donna un collègue à M. Reding, chargé d'alterner avec lui dans les fonctions de landamman, collègue qui ne fut point M. Dolder lui-même, mais M. Rugger, personnage considérable parmi les révolutionnaires modérés. Ces nouveaux choix, qui dans le petit conseil, chargé du pouvoir exécutif, procurèrent la majorité au parti de la révolution, la laissèrent dans le sénat au parti oligarchique. De plus, M. Reding, étant landamman pour cette année, composa les autorités dans les intérêts de son parti. Il envoya soit à Vienne, soit dans les autres cours, des agents dévoués à la contre-révolution, avec des instructions hostiles à la France, et bientôt connues d'elle. M. Reding notamment demandait qu'on accréditât auprès de lui des représentants de toutes les puissances pour le seconder contre l'influence du chargé d'affaires de France, M. Verninac. Le seul agent au dehors qu'il n'osa pas remplacer fut M. Stapfer, ministre à Paris, homme respectable, dévoué à sa patrie, ayant su obtenir la confiance du gouvernement français, et à ce titre difficile à révoquer. M. Reding avait promis de laisser indépendants le pays de Vaud et l'Argovie; et cependant de toutes parts couraient des pétitions pour provoquer la restitution de ces provinces au canton de Berne. Malgré la promesse d'affranchir les bailliages italiens, Uri demandait tout haut, et avec menace, qu'on lui rendît la vallée Levantine. Les commissions cantonales chargées de rédiger les constitutions particulières de chaque canton étaient, excepté deux ou trois, composées dans un esprit contraire au nouvel ordre de choses, et favorable au rétablissement de l'ancien. Il n'était plus question du Valais ni de la route promise à la France. Enfin les Vaudois, voyant la contre-révolution imminente, s'étaient insurgés, et, plutôt que de se soumettre au gouvernement de M. Reding, sollicitaient leur réunion à la France.

Ainsi la malheureuse Helvétie, livrée un an auparavant aux extravagances des unitaires absolus, était en proie cette année aux tentatives contre-révolutionnaires des oligarques. Le Premier Consul prit alors son parti quant au Valais; il déclara qu'il le détachait de la confédération, et lui rendait son ancienne indépendance. C'était évidemment la meilleure solution, car en partageant cette grande vallée pour donner une rive à la Suisse, une autre à la France, on allait contre la nature des choses; en la laissant tout entière à la Suisse, en y créant une route et des établissements militaires français, on rendait la neutralité helvétique impossible. Quand il apprit cette résolution, M. Reding éclata, soutint que le Premier Consul avait manqué à ses promesses, ce qui était faux, et proposa au petit conseil une lettre tellement violente que le petit conseil recula d'effroi. La situation n'était plus tenable entre les oligarques des grands et des petits cantons, travaillant à reconstruire l'ancien régime, et les révolutionnaires soulevés dans le pays de Vaud pour obtenir la réunion à la France. M. Dolder et ses amis du petit conseil se réunirent. Dans ce petit conseil chargé du pouvoir exécutif, ils étaient six contre trois. Ils profitèrent de l'absence de M. Reding, qui s'était rendu pour quelques jours dans les petits cantons, cassèrent tout ce qui avait été fait par lui, annulèrent les commissions cantonales, et appelèrent à Berne une assemblée de notables, composée de quarante-sept individus, choisis parmi les hommes les plus respectables et les plus modérés de toutes les opinions. On devait leur soumettre la constitution du 29 mai, recommandée par la France, y apporter les modifications jugées indispensables, et organiser immédiatement les autorités publiques d'après cette même constitution.

Pour ôter aux oligarques l'appui du sénat, dans lequel ils avaient la majorité, on prononça la suspension de ce corps. A cette nouvelle, M. Reding accourut, et protesta contre les résolutions prises. Mais, privé de l'appui du sénat, qui était suspendu, il se retira, déclarant qu'il ne renonçait pas à sa qualité de premier magistrat, et se transporta dans les petits cantons pour y fomenter l'insurrection. On le considéra comme démissionnaire, et on confia au citoyen Ruttimann la charge de premier landamman. Ainsi la Suisse, arrachée tour à tour aux mains des unitaires absolus, et à celles des oligarques, se trouvait, par une suite de petits coups d'Etat, replacée dans les mains des révolutionnaires modérés. Malheureusement ces derniers n'avaient pas à leur tête, comme les modérés français quand ils firent le 18 brumaire, un chef puissant pour donner à la sagesse l'appui de la force. Cependant éclairés par les événements, les partisans de la révolution, quelle que fût leur nuance, étaient disposés à s'entendre et à prendre pour bonne la constitution du 29 mai en y introduisant certains changements. Mais M. Reding travaillait à soulever les petits cantons, et la nécessité de recourir à un bras puissant, hors de Suisse, puisqu'on ne l'avait pas en Suisse, était à peu près inévitable. Quelque évidente que fût cette nécessité, personne toutefois n'osait l'avouer. Les oligarques, qui voyaient dans l'intervention de la France leur ruine assurée, faisaient aux révolutionnaires un crime de vouloir cette intervention. Ceux-ci, pour ne pas fournir un tel grief à leurs adversaires, la repoussaient hautement. Enfin le Premier Consul lui-même, désirant épargner des inquiétudes à l'Europe, était décidé, à moins d'événements extraordinaires, à ne pas compromettre les troupes françaises dans les troubles de la Suisse. Aussi, quoique trente mille Français fussent répandus au milieu des Alpes, jamais nos généraux n'avaient obtempéré aux réquisitions des divers partis, et nos soldats assistaient l'arme au bras à tous ces désordres. Leur immobilité devint même un sujet de reproche, et les patriotes dirent, avec une apparence de raison, que la paix générale régnant en Europe, l'armée française n'ayant pas à les défendre contre

les Autrichiens, ne voulant pas les défendre contre les soulèvements intérieurs, ils ne recueillaient d'autre fruit de sa présence que la peine de la nourrir et le désagrément d'une occupation étrangère. La retraite de nos troupes devint bientôt une sorte de satisfaction patriotique que les modérés se crurent obligés d'accorder à tous les partis, et ils la demandèrent au Premier Consul, pendant que M. Reding excitait le feu de l'insurrection dans les montagnes de Schwitz, d'Uri et d'Unterwalden. Il semblait d'autant plus nécessaire d'accorder la satisfaction demandée, que la séparation du Valais, définitivement résolue, était un sensible déplaisir pour le cœur des patriotes suisses. Le Premier Consul consentit à l'évacuation, voulant donner au parti modéré l'appui moral le plus entier, mais au fond redoutant beaucoup l'expérience qu'on allait faire. Les ordres d'évacuation furent immédiatement expédiés. Il resta trois mille hommes de troupes suisses à la disposition du nouveau gouvernement. On laissa, en outre, tout près de la frontière, les demi-brigades helvétiques au service de France, et on espéra s'en tirer ainsi sans recours ultérieur à notre armée. Un calme momentané fit place à ces agitations. La constitution du 29 mai, adoptée avec certaines modifications, fut partout acceptée. Les petits cantons seuls refusèrent de la mettre en vigueur chez eux. Cependant ils paraissaient vouloir se tenir tranquilles, du moins pour le moment.

La séparation du Valais s'accomplit sans difficulté. Ce pays fut constitué de nouveau en petit Etat indépendant, sous la protection de la France et de la République italienne. La France, pour unique marque de suzeraineté, s'y réserva une route militaire, qu'elle devait entretenir à ses frais, pourvoir de magasins et de casernes. La route fut déclarée exempte de toute espèce de péage, ce qui était pour le pays un immense bienfait. En ouvrant le Simplon, en y créant la grande chaussée qui le traverse aujourd'hui, la France faisait au Valais un don magnifique, et qui valait assurément le prix qu'elle en exigeait.

Les affaires suisses demeurèrent donc en suspens. Les oligarques, d'abord joyeux de la retraite des troupes françaises, en furent bientôt alarmés. Ils craignaient, en perdant des maîtres incommodes, d'avoir perdu aussi des protecteurs utiles, dans le cas probable de nouvelles convulsions révolutionnaires. C'étaient, il est vrai, les plus sages qui raisonnaient ainsi. Les autres se flattant de renverser encore une fois le gouvernement des patriotes modérés, souhaitaient ardemment que l'évacuation fût définitive, et par l'intermédiaire de leurs agents secrets ils firent supplier les diverses cours de ne plus permettre que les troupes françaises rentrassent en Suisse. On avait pu, disaient-ils, tolérer la continuation de leur présence, comme suite de la guerre; mais il fallait considérer leur retour, s'il avait lieu, comme la violation d'un territoire indépendant, garanti par toute l'Europe.

Le Premier Consul connaissait leurs menées, car les correspondances du landamman Reding venaient d'être découvertes et envoyées à Paris. Mais il s'en montra peu ému : il s'expliqua même sur ce sujet librement et sans contrainte, comme il avait coutume de faire en toute occasion. Il dit qu'il ne voulait pas de la Suisse, qu'il préférait la paix générale à la conquête d'un pareil territoire; mais qu'il n'y souffrirait pas un gouvernement ennemi de la France; que sur ce point ses résolutions étaient irrévocables.

En Angleterre les sollicitations des oligarques suisses exercèrent quelque action, non sur le cabinet, mais sur le parti Grenville et Windham, qui cherchait en toutes choses de nouveaux griefs contre la France. En Autriche, en Prusse, on était beaucoup trop occupé des arrangements territoriaux de l'Allemagne pour se mêler des affaires de l'Helvétie. On avait un trop grand besoin de la faveur du Premier Consul pour songer à lui donner même un déplaisir. M. de Cobentzel, à Vienne, poussa le soin jusqu'à montrer à notre ambassadeur, M. de Champagny, tout ce que lui écrivait le parti Reding, et les réponses décourageantes qu'il faisait aux vives instances de ce parti. La Russie, parfaitement éclairée sur les vues du Premier Consul, comprit que les troubles de la Suisse étaient pour lui un embarras dont il voudrait être sorti, bien plus qu'une occasion artificieusement préparée pour se procurer un territoire ou une influence de plus.

Quelque graves que fussent en elles-mêmes les affaires suisses, quelque graves surtout qu'elles pussent devenir si nos troupes étaient ramenées sur le sol helvétique, elles ne pouvaient, dans le moment, détourner des affaires allemandes l'attention des puissances. On a vu précédemment que la cession de la rive gauche du Rhin à la France avait laissé sans Etats une foule de princes, et qu'on était convenu à Lunéville de les indemniser en sécularisant les principautés ecclésiastiques dont la vieille Allemagne était couverte. C'était l'occasion forcée d'un remaniement général du territoire germanique. Une telle question ne laissait pas d'attention pour d'autres, chez la plupart des cours du Nord.

L'Autriche, épuisée par une longue lutte, cherchait à réparer ses finances délabrées et à relever le crédit de son papier-monnaie. L'archiduc Charles avait gagné toute l'influence qu'avait perdue M. de Thugut. Ce prince, qui avait bien fait la guerre, était partisan déclaré de la paix. Il avait vu en un instant la gloire qu'il s'était acquise sur les bords du Rhin, en combattant les généraux Jourdan et Moreau, s'effacer sur les bords du Tagliamento en combattant le général Bonaparte, et il n'était pas tenté de l'essayer de nouveau contre ce redoutable adversaire. Des motifs plus élevés encore influaient sur ses dispositions politiques. Il voyait sa maison ruinée par deux guerres longues et sanglantes, auxquelles la passion avait eu plus de part que la raison, et il se disait que l'Autriche, assez heureuse, quoique battue, pour trouver dans l'acquisition des Etats vénitiens un dédommagement de la perte des Pays-Bas et du Milanais, perdrait peut-être, à une troisième guerre, les Etats vénitiens eux-mêmes, et ces derniers sans compensation. Ce prince, devenu

ministre, s'appliquait à former une armée qui fût mieux organisée et moins coûteuse que celles qu'on avait, depuis dix ans, vainement opposées à l'armée française. L'empereur, esprit sage, plus solide que brillant, partageait les opinions de l'archiduc, et ne songeait qu'à tirer le meilleur parti possible de l'affaire des indemnités. Il espérait y trouver une conjoncture favorable pour réparer les derniers revers de sa maison.

La Prusse, qui s'était séparée, en 1795, de la coalition pour faire à Bâle sa paix avec la République française, qui, depuis cette époque, avait rétabli ses finances au moyen de la neutralité, et gagné de nouvelles provinces à la suite du dernier soulèvement de la Pologne, la Prusse cherchait maintenant dans le partage des biens de l'Eglise germanique une occasion de s'agrandir en Allemagne, genre d'agrandissement qu'elle préférait à tout autre. Elle avait un roi fort jeune, fort sage, qui mettait beaucoup de prix à passer pour honnête, qui l'était en effet, mais qui aimait infiniment les acquisitions de territoire, à condition toutefois de ne pas les acheter par la guerre. Du reste, on possédait un singulier moyen pour tout expliquer en Prusse d'une manière honorable. Les actes équivoques, d'une honnêteté contestable, étaient attribués à M. d'Haugwitz, auquel on imputait ordinairement tout ce qu'on ne savait comment justifier, et qui se laissait immoler de bonne grâce à la réputation de son roi. Cette cour, ayant des lumières et peu de préjugés, avait su vivre tolérablement avec la Convention et le Directoire, très-bien avec le Premier Consul. A l'avénement de ce dernier, elle avait montré un instant la volonté de s'interposer entre les puissances belligérantes pour les forcer à la paix; et depuis que le Premier Consul les y avait forcées à lui seul, elle faisait au moins valoir ses bonnes intentions; elle le caressait sans cesse, et lui laissait entrevoir pour l'avenir un traité d'alliance offensive et défensive, moyennant qu'on la favorisât dans le partage des dépouilles de l'Eglise germanique.

La Russie, désintéressée dans la question territoriale qui s'agitait en Allemagne, n'était ni appelée ni autorisée à s'en mêler par le traité de Lunéville; mais elle y aurait volontiers joué un rôle. Etre pris pour arbitre eût flatté la vanité du jeune empereur, vanité qui commençait à percer sous une modestie et une ingénuité apparentes. Ce prince s'était d'abord soumis aux deux personnages qui l'avaient porté au trône à travers une affreuse catastrophe : c'étaient le comte Pahlen et le comte Panin. Mais son honnêteté et son orgueil souffraient également d'un tel joug. Il lui en coûtait d'avoir à ses côtés des hommes qui lui rappelaient d'horribles souvenirs; il était humilié d'avoir des ministres qui le traitaient en prince mineur. Nous avons déjà dit qu'entouré des compagnons de son premier âge, MM. de Strogonoff, de Nowosiltzoff et Czartoryski, et d'un ami plus mûr, M. de Kotschoubey, il lui tardait de s'emparer avec eux des affaires de l'empire. Il avait profité d'une occasion offerte par le caractère impérieux du comte Pahlen pour le renvoyer en Courlande. Il en avait fait autant à l'égard du comte Panin, et il avait introduit M. de Kotschoubey dans le cabinet. Pour vice-chancelier, il venait de prendre un personnage ancien dans le gouvernement russe, le prince Kourakin, homme d'Etat d'humeur facile, aimant l'éclat du pouvoir, et prêtant complaisamment son nom, connu de l'Europe, aux quatre ou cinq jeunes gens qui commençaient à gouverner secrètement l'empire. Dans cette bizarre association d'un czar de vingt-quatre années, et de quelques seigneurs russes et polonais du même âge, on s'était fait, ainsi que nous l'avons dit plus haut, de singulières idées sur toutes choses. Paul I[er], Catherine elle-même, y étaient considérés comme des princes barbares et sans lumières. Le partage de la Pologne était regardé comme un attentat, la guerre à la Révolution française comme le résultat de préjugés aveugles. La Russie devait à l'avenir se donner une tout autre mission; elle devait protéger les faibles, contenir les forts, obliger la France et l'Angleterre à se renfermer dans les limites de la justice, les contraindre toutes deux à respecter dans leur lutte les intérêts des nations. Heureuses prétentions, nobles pensées, si elles avaient été sérieuses; si elles n'avaient pas ressemblé à ces velléités libérales de la noblesse française élevée à l'école de Voltaire et de Rousseau, parlant humanité, liberté, jusqu'au jour où la Révolution française vint lui demander de conformer ses actes à ses théories! Alors ces grands seigneurs philosophes devinrent les émigrés de Coblentz. Toutefois, de même qu'il y eut en France une minorité de la noblesse fidèle jusqu'au bout à ses premiers sentiments, de même dans ces jeunes gouvernants de la Russie deux se distinguaient par des vues plus arrêtées, par un caractère plus sérieux : c'étaient M. de Strogonoff et le prince Adam de Czartoryski. M. de Strogonoff annonçait un esprit solide et sincère. Le prince Czartoryski, appliqué, instruit, grave à vingt-cinq ans, ayant pris sur Alexandre une sorte d'ascendant, était plein des sentiments héréditaires de sa famille, c'est-à-dire du désir de relever la Pologne; et il s'efforçait, comme on le verra bientôt, de faire aboutir à ce but les combinaisons de la politique russe. Ces jeunes gens, avec les penchants qui les animaient, devaient être jaloux de commencer en Allemagne cet arbitrage équitable et souverain qui les séduisait si fort. L'habile Autriche avait bien su démêler leurs dispositions, et avait songé à s'en servir. Apercevant clairement la prédilection du Premier Consul pour la Prusse, elle s'était tournée du côté de l'empereur Alexandre; elle le flattait, et lui offrait le rôle d'arbitre dans les affaires d'Allemagne. Ce n'était pas l'ambition qui manquait au czar pour saisir un tel rôle; mais il n'était pas facile de s'en emparer en présence du général Bonaparte, qu'un traité formel investissait du droit et du devoir de se mêler de la question des indemnités germaniques, et qui n'était pas homme à laisser faire aux autres ce qu'il lui appartenait de faire lui-même. Aussi l'empereur Alexandre, quoique impatient de figurer sur la scène du monde, montrait-il une réserve méritoire à son

âge, surtout avec les sentiments ambitieux qui remplissaient son cœur.

Il faut pénétrer maintenant dans l'obscure et difficile affaire des indemnités germaniques. Cette affaire, entamée au congrès de Rastadt, après la paix de Campo-Formio, abandonnée par suite de l'assassinat de nos plénipotentiaires et de la seconde coalition, reprise depuis la paix de Lunéville, souvent commencée, jamais terminée, était une grave question pour l'Europe, question qu'on poussait devant soi, ne sachant comment la résoudre. Elle ne pouvait être résolue que par la ferme volonté du Premier Consul, car il était impossible que l'Allemagne y suffît à elle seule.

Par les traités de Campo-Formio et de Lunéville, la rive gauche du Rhin était devenue notre propriété depuis le point où ce beau fleuve sort du territoire suisse entre Bâle et Huningue, jusqu'à celui où il entre sur le territoire hollandais, entre Emerick et Nimègue. (Voir la carte nº 20.) Mais par la cession de cette rive à la France, des princes allemands, de tout rang et de tout état, tant héréditaires qu'ecclésiastiques, avaient fait des pertes considérables en territoire et en revenu. La Bavière s'était vu enlever le duché de Deux-Ponts, le Palatinat du Rhin, le duché de Juliers. Le Wurtemberg, Baden, avaient été privés de la principauté de Montbéliard et autres domaines. Les trois électeurs ecclésiastiques de Mayence, de Trèves, de Cologne, étaient presque restés sans Etats. Les deux Hesses avaient perdu plusieurs seigneuries. L'évêque de Liége, l'évêque de Bâle, avaient été complétement dépossédés de leurs évêchés. La Prusse avait été obligée de renoncer, au profit de la France, au duché de Gueldre, à une partie de celui de Clèves, et à la petite principauté de Meurs, territoires situés sur le cours inférieur du Rhin. Enfin une foule de princes de second et de troisième ordre avaient vu disparaître leurs principautés et leurs fiefs impériaux. Ce n'étaient pas là toutes les dépossessions amenées par la guerre. En Italie, deux archiducs d'Autriche avaient été forcés de renoncer, l'un à la Toscane, l'autre au duché de Modène. En Hollande, la maison d'Orange-Nassau, alliée de la Prusse, avait perdu le stathoudérat, plus une assez grande quantité de biens personnels.

D'après les règles de la stricte justice, les princes allemands auraient dû être seuls dédommagés sur le territoire germanique. Des archiducs, oncles ou frères de l'empereur, ayant depuis longtemps la qualité de princes italiens, n'avaient aucun titre pour obtenir des établissements en Allemagne, aucun, sinon d'être les parents de l'empereur. Or, c'était l'empereur qui avait poussé la malheureuse Allemagne à la guerre, qui l'avait exposée ainsi à des pertes considérables de territoire, et il venait la forcer d'indemniser ses propres parents, entraînés eux aussi contre leur gré à prendre part à cette guerre folle et mal conduite! On en pouvait dire autant du stathouder. Si ce prince avait perdu ses Etats, ce n'était pas à l'Allemagne à payer les fautes qu'on lui avait fait commettre. Mais le stathouder était le beau-frère du roi de Prusse, et ce roi, ne voulant pas faire pour sa famille moins que l'empereur pour la sienne, demandait que la maison d'Orange-Nassau fût indemnisée en Allemagne. Il fallait donc, outre les princes allemands, dédommager encore les archiducs privés de leurs Etats en Italie, les Orange-Nassau dépossédés du stathoudérat. On avait demandé à la France, au traité de Lunéville, et antérieurement, au traité de Campo-Formio, de consentir à ce que les archiducs reçussent un établissement en Allemagne. La Prusse, au congrès de Bâle, et l'Angleterre, au congrès d'Amiens, avaient exigé que le stathouder fût indemnisé, sans désignation de lieu, mais avec l'intention avouée de choisir ce lieu dans l'étendue du territoire germanique. La France, qui n'avait à considérer les indemnités que du point de vue de l'équilibre général, la France, à qui peu importait que ce fût un évêque ou un prince de Nassau qui se trouvât établi à Fulde, que ce fût un archevêque ou un archiduc qui se trouvât établi à Salzbourg, avait dû y consentir.

Le traité de Lunéville ayant été ratifié par la Diète, la charge que l'empereur voulait faire peser sur le territoire germanique était acceptée, avec regret, mais d'une manière formelle. Les traités de Bâle et d'Amiens, qui stipulaient une indemnité pour le stathouder, étaient, il est vrai, étrangers à la Confédération; mais l'Angleterre avec l'influence que lui procurait la possession du Hanovre, la Prusse avec sa puissance sur la Diète, assurées d'ailleurs l'une et l'autre du concours de la France, n'avaient pas de refus à craindre en réclamant une indemnité territoriale pour le stathouder. Il était donc convenu, d'un consentement à peu près unanime, que le stathouder, comme les deux archiducs italiens, auraient leur part des évêchés sécularisés. Pour indemniser ces princes allemands, italiens, hollandais, il ne manquait certainement pas de beaux domaines en Allemagne. Il y en avait beaucoup, et de très-considérables, soumis au régime ecclésiastique. En les sécularisant, on pouvait trouver de vastes champs, couverts d'habitants, féconds en revenus, pour fournir des Etats à toutes les victimes de la guerre.

Il serait difficile de dire la valeur exacte en territoire, en habitants, en revenus, de la totalité des principautés allemandes susceptibles de sécularisation. La paix de Westphalie en avait déjà sécularisé un grand nombre; mais celles qui restaient formaient un sixième environ de l'Allemagne proprement dite, tant en étendue qu'en population. Quant au revenu, si on s'en rapporte aux estimations du temps, fort incomplètes et fort contestées, il pouvait s'élever à 13 ou 14 millions de florins. Mais on se tromperait si on voulait considérer cette somme comme le revenu total des principautés dont il est ici question. C'était le revenu, déduction faite des frais de perception et d'administration, déduction faite aussi d'une foule de bénéfices ecclésiastiques, tels qu'abbayes, canonicats, etc., qui n'étaient pas compris dans le produit net que nous venons d'énoncer, et qui devaient par la sécularisation appartenir au nouveau possesseur : c'est-à-dire que si on calculait le produit de ces pays comme on calculait en

France en 1803, et comme on calcule bien plus rigoureusement aujourd'hui, on serait conduit à une estimation trois ou quatre fois plus considérable, par conséquent à 40 ou 50 millions de florins (100 ou 120 millions de francs).

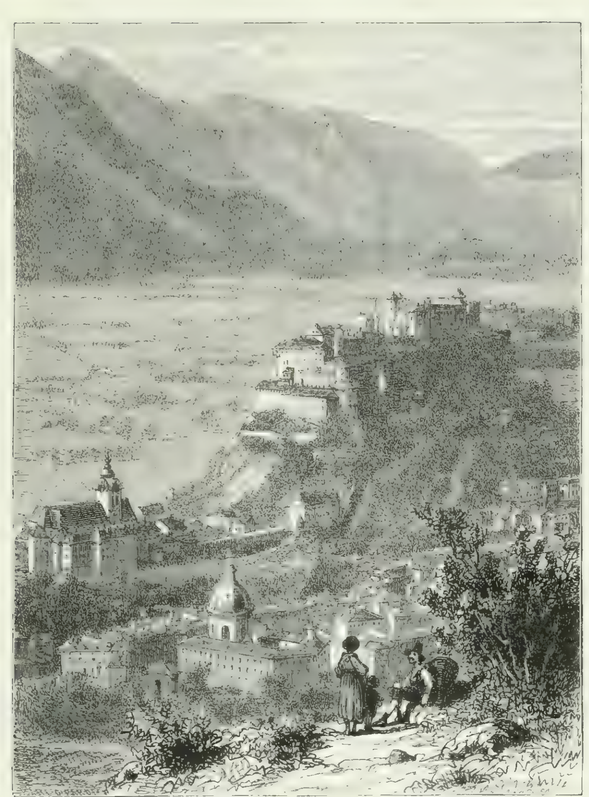
Il est donc impossible de préciser au juste la valeur de ces Etats, autrement qu'en affirmant qu'ils comprenaient le sixième environ de l'Allemagne proprement dite. Il suffit d'ailleurs de les citer pour montrer que plusieurs d'entre eux composent aujourd'hui des provinces florissantes, et quelques-unes des plus belles de la Confédération. (Voir la carte n° 20.) En commençant par l'orient et le midi de l'Allemagne, on trouvait dans le Tyrol les évêchés de Trente et de Brixen, que l'Autriche considérait comme lui appartenant, et que par ce motif elle n'aurait pas voulu laisser figurer dans la masse des indemnités germaniques, mais qui avaient été rangés malgré elle au nombre des biens disponibles. On variait dans l'évaluation de leur produit depuis 200,000 florins jusqu'à 900,000. En passant du Tyrol en Bavière, se présentait le superbe évêché de Salzbourg, aujourd'hui l'une des plus importantes provinces de la monarchie autrichienne, comprenant la vallée de la Salza, produisant, selon les uns, 1,200,000 florins, selon les autres, 2,700,000, et donnant une race de soldats excellents, tirailleurs aussi habiles que les Tyroliens. Dans l'évêché de Salzbourg était comprise la prévôté de Berchtolsgaden, précieuse par le produit du sel. En entrant tout à fait en Bavière, on rencontrait sur le Lech l'évêché d'Augsbourg, sur l'Isar celui de Freisingen, enfin, au confluent de l'Inn et du Danube, celui de Passau, tous trois fort enviés par la Bavière, dont ils auraient avantageusement complété le territoire, produisant ensemble 800,000 florins, et, comme d'usage, très-diversement évalués par les prétendants qui se les disputaient. De l'autre côté du Danube, c'est-à-dire en Franconie, se trouvait le riche évêché de Wurzbourg, dont les évêques avaient autrefois ambitionné le titre de ducs de Franconie, et étaient assez opulents pour bâtir à Wurzbourg un palais presque aussi beau que celui de Versailles. On estimait ce bénéfice à 1,400,000 florins de revenu, et avec l'évêché de Bamberg, qui était contigu, à plus de 2 millions. C'était le lot qui pouvait le mieux arrondir le territoire de la Bavière en Franconie, et la dédommager de ses immenses pertes. La Prusse enviait ce lot, à cause de sa valeur et de sa contiguïté avec les marquisats d'Anspach et de Bareuth. On peut citer encore l'évêché d'Aichstædt, dans la même province, très-inférieur aux deux précédents, mais néanmoins fort considérable.

Il restait la partie des archevêchés de Mayence, de Trèves, de Cologne, située à la droite du Rhin, archevêchés et électorats à la fois, formant un revenu difficile à évaluer. Il restait les portions de l'électorat de Mayence enclavées en Thuringe, telles qu'Erfurt, et le territoire de l'Eichsfeld, puis en descendant vers la Westphalie, le duché même de Westphalie, dont le revenu était estimé à 4 ou 500,000 florins, les évêchés de Paderborn, d'Osnabruck, d'Hildesheim, qu'on supposait pouvoir produire 400,000 florins chacun, et enfin le vaste évêché de Munster, le troisième de l'Allemagne en revenu, le plus étendu en territoire, rapportant alors, disait-on, 1,200,000 florins.

Si l'on joint à ces archevêchés, évêchés et duchés, au nombre de quatorze, à ces restes d'anciens électorats ecclésiastiques, les débris des évêchés de Spire, Worms, Strasbourg, Bâle, Constance, quantité de riches abbayes, enfin quarante-neuf villes libres, qu'on voulait, non pas séculariser, mais incorporer aux Etats voisins (ce qui s'appelait alors *médiatiser*), on aura une idée à peu près exacte de tous les biens dont on pouvait disposer pour faire oublier aux princes séculiers les malheurs de la guerre. Il faut ajouter que si on n'avait pas prétendu indemniser les archiducs et le stathouder, qui à eux trois demandaient le quart au moins des domaines disponibles, il n'eût pas été nécessaire de supprimer toutes les principautés ecclésiastiques, et qu'on aurait pu épargner à la Constitution germanique le coup destructeur dont elle fut bientôt frappée.

C'était, en effet, porter à cette constitution une atteinte profonde que de séculariser tous les Etats ecclésiastiques à la fois, car ils y jouaient un rôle considérable. Quelques détails sont ici nécessaires pour faire connaître cette vieille constitution, la plus ancienne de l'Europe, la plus respectable après la constitution anglaise, et qui allait périr par l'avidité des princes allemands eux-mêmes.

L'Empire germanique était électif. Quoique depuis longtemps la couronne impériale ne fût pas sortie de la maison d'Autriche, il fallait qu'une élection formelle, à chaque changement de règne, la déférât à l'héritier de cette maison, qui de son plein droit était roi de Bohême et de Hongrie, archiduc d'Autriche, duc de Milan, de Carinthie, de Styrie, etc...., mais non chef de l'Empire. L'élection se faisait autrefois par sept, et à l'époque dont nous parlons, par huit princes électeurs. Sur les huit, il y en avait cinq laïques et trois ecclésiastiques. Les cinq laïques étaient : la maison d'Autriche, pour la Bohême; l'électeur palatin, pour la Bavière et le Palatinat; le duc de Saxe, pour la Saxe; le roi de Prusse, pour le Brandebourg; le roi d'Angleterre, pour le Hanovre. Les trois électeurs ecclésiastiques étaient : l'archevêque de Mayence, possédant une partie des deux rives du Rhin aux environs de Mayence, la ville de Mayence elle-même, et les rives du Mein jusqu'au-dessus d'Aschaffenbourg; l'archevêque de Trèves, possédant le pays de Trèves, c'est-à-dire la vallée de la Moselle, depuis les frontières de l'ancienne France jusqu'à la jonction de cette rivière avec le Rhin, vers Coblentz; enfin l'archevêque de Cologne, possédant le bord gauche du Rhin, depuis Bonn jusqu'aux approches de la Hollande. Ces trois archevêques, suivant l'usage général de l'Eglise, partout où la royauté n'avait pas envahi les nominations ecclésiastiques, étaient élus par leurs chapitres, sauf l'institution canonique, réservée au Pape. Les chanoines membres de ces chapitres et électeurs de leurs archevêques, étaient choisis dans la plus haute noblesse allemande. Ainsi,



Paris. Typ. H. Plon.

SALZBOURG. (P. 452.)

pour Mayence, ils devaient être membres de la noblesse immédiate, c'est-à-dire de la noblesse relevant directement de l'Empire, et ne relevant pas des princes territoriaux chez lesquels ses domaines étaient situés. De la sorte, ni l'archevêque, ni les chanoines chargés de l'élire, ne pouvaient être des sujets dépendants d'un prince quelconque, l'empereur excepté. Il fallait cette précaution pour un aussi grand personnage que l'archevêque électeur de Mayence, qui était chancelier de la Confédération. C'était lui qui présidait la Diète germanique. Les archevêques électeurs de Trèves et de Cologne n'avaient plus que le titre d'une ancienne fonction, évanouie avec les siècles. L'archevêque de Cologne était jadis chancelier du royaume d'Italie; l'archevêque de Trèves, chancelier du royaume des Gaules.

Ces huit princes électeurs décernaient la couronne impériale. Dans la première moitié du siècle dernier, lors de la guerre de la succession d'Autriche, on avait voulu les obliger à choisir pour empereur un prince de Bavière; mais ils étaient revenus bientôt, par une vieille habitude et un respect traditionnel, à la descendance de Rodolphe de Habsbourg. D'ailleurs les électeurs catholiques se trouvaient là en majorité, c'est-à-dire cinq contre trois, et la préférence des catholiques pour l'Autriche était naturelle et séculaire. L'Empire n'était pas seulement électif, il était, si on peut s'exprimer ainsi pour un temps sans analogie avec le nôtre, il était représentatif. On y délibérait sur les affaires de la Confédération, dans une diète générale, qui se réunissait à Ratisbonne, sous la direction du chancelier, archevêque de Mayence.

Cette diète était composée de trois colléges : le Collége électoral, où siégeaient les huit électeurs que nous venons de citer; le Collége des princes, où sié-

geaient tous les princes laïques ou ecclésiastiques, chacun d'eux pour le territoire dont il était souverain direct (certaines maisons ayant plusieurs voix, suivant l'importance des principautés qu'elles représentaient à la Diète, quelques autres au contraire n'ayant qu'une part de voix, comme les comtes de Westphalie); enfin le Collége des villes, où siégeaient, au nombre de quarante-neuf, les représentants des villes libres, presque toutes ruinées, et n'ayant plus que fort peu d'influence dans ce gouvernement délibérant de l'antique Allemagne.

Les formes pour recueillir les voix étaient extrêmement compliquées. Quand le protocole était ouvert, chacun des trois Colléges votait séparément. Les électeurs, outre leur représentant dans le Collége des électeurs, avaient des représentants dans celui des princes, et ils siégeaient ainsi dans deux colléges à la fois. L'Autriche siégeait dans le Collége électoral pour la Bohême, dans le Collége des princes pour l'archiduché d'Autriche. La Prusse siégeait au Collége des électeurs pour le Brandebourg, au Collége des princes pour Anspach, Bareuth, etc. La Bavière siégeait au Collége des électeurs pour la Bavière, au Collége des princes pour Deux-Ponts, Juliers, etc., et ainsi des autres. On ne discutait pas précisément; mais chaque Etat, appelé dans un ordre hiérarchique, émettait verbalement son avis par l'intermédiaire d'un ministre. On recueillait les opinions plusieurs fois, et chacun avait ainsi le temps de modifier la sienne. Quand les Colléges étaient d'un sentiment différent, ils entraient en conférence et cherchaient à s'entendre. On appelait cela *relation* et *corrélation* entre les Colléges. Ils se faisaient des concessions les uns aux autres, et finissaient par un avis commun qu'on appelait *conclusum*.

L'importance de ces trois colléges n'était pas égale. Celui des villes était à peine compté. Autrefois, dans le moyen âge, quand toute la richesse était concentrée dans les villes libres, elles avaient, en donnant ou refusant leur argent, le moyen de se faire écouter. Il n'en était plus ainsi depuis que Nuremberg, Augsbourg, Cologne, avaient cessé d'être les centres de la puissance commerciale et financière. Outre les formes employées à leur égard, formes qui étaient blessantes, on tenait peu de compte de leur avis. Les électeurs, c'est-à-dire les grandes maisons, avec leurs voix dans le Collége des électeurs, avec leurs voix et leur clientèle dans le Collége des princes, emportaient presque toutes les délibérations.

On ne ferait pas connaître cette constitution tout entière, si on ne disait pas qu'indépendamment de ce gouvernement général, il y avait un gouvernement local, pour la protection des intérêts particuliers et la répartition commune des charges de la Confédération. Ce gouvernement local était celui des cercles. Toute l'Allemagne était divisée en dix cercles, dont le dernier, celui de Bourgogne, n'était guère plus qu'un vain titre, car il comprenait des provinces échappées depuis longtemps à l'Empire. Le prince le plus puissant du cercle en était le directeur. Il appelait à délibérer les Etats qui le composaient; il exécutait leurs résolutions, et venait au secours des Etats menacés de violence. Deux tribunaux d'Empire, l'un à Wetzlar, l'autre à Vienne, rendaient la justice entre ces confédérés si divers, rois, princes, évêques, abbés, républiques.

Telle quelle, cette constitution était un vénérable monument des siècles. Elle offrait quelques-uns des caractères de la liberté, non de celle qui protége les individus dans les sociétés modernes, mais de celle qui protége les Etats faibles contre les Etats puissants, en les admettant à défendre, au sein d'une confédération, leur existence, leurs propriétés, leurs droits particuliers, et à en appeler de la tyrannie du plus fort à la justice de tous. Il en naissait un certain développement d'esprit, une profonde étude du droit des gens, un assez grand art de manier les hommes dans les assemblées, fort semblable, quoique avec des apparences différentes, à celui qui se pratique dans les gouvernements représentatifs existants de nos jours.

Les sécularisations devaient produire dans cette constitution un changement considérable. D'abord elles faisaient disparaître du Collége électoral les trois électeurs ecclésiastiques, et du Collége des princes un grand nombre de membres catholiques. La majorité catholique, qui avait été dans ce second Collége de 54 voix contre 43, allait se changer en minorité, car les princes appelés à hériter des voix ecclésiastiques étaient presque tous protestants. C'était un trouble profond apporté à la constitution et à l'équilibre des forces. Sans doute la tolérance, résultant de l'esprit du siècle, avait enlevé aux mots de parti protestant et de parti catholique leur ancienne signification religieuse, mais ces mots avaient acquis une signification politique extrêmement sérieuse. Le parti protestant signifiait le parti prussien, le parti catholique signifiait le parti autrichien. Or, ces deux influences se partageaient depuis longtemps l'Allemagne. On peut dire que la Prusse était dans l'Empire le chef de l'opposition, l'Autriche le chef du parti du gouvernement. Frédéric le Grand, en faisant de la Prusse une puissance de premier ordre au moyen des dépouilles autrichiennes, avait allumé entre les deux grandes maisons allemandes une haine violente. Cette haine, un moment assoupie en présence de la Révolution française, s'était rallumée bientôt, depuis que la Prusse, se séparant de la coalition, avait fait sa paix avec la France, et s'était enrichie par sa neutralité, pendant que l'Autriche s'épuisait pour soutenir seule la guerre entreprise en commun. Maintenant surtout que, la guerre finie, il fallait partager le patrimoine de l'Eglise, l'avidité des deux cours avait ajouté de nouveaux ferments à la passion qui les divisait.

La Prusse voulait naturellement profiter de l'occasion des sécularisations pour affaiblir à jamais l'Autriche. Celle-ci était à la fin du dix-huitième siècle, comme dans la guerre de trente ans, comme dans les guerres de Charles-Quint, l'appui du parti catholique : non pas que, dans tous les cas, les protestants fussent portés pour la Prusse, et les catholiques pour l'Autriche; les jalousies de voisinage au contraire altéraient souvent ces relations. Ainsi, la Bavière, catholique fervente, mais sans cesse alarmée des vues de l'Autriche sur son territoire, votait

ordinairement avec la Prusse. La Saxe[1], quoique protestante, était souvent opposée à la Prusse par défiance de voisinage, et votait avec l'Autriche. Mais, en général, l'Autriche avait pour clients les princes catholiques, et particulièrement les Etats ecclésiastiques. Ceux-ci opinaient en sa faveur quand il fallait déférer l'Empire; ils se conformaient à son avis dans les assemblées où se débattaient les affaires générales. Ne levant pas d'armées, ils laissaient les recruteurs autrichiens prendre des soldats chez eux; de plus, ils fournissaient des apanages aux cadets de la maison impériale. L'archiduc Charles, par exemple, venait de recevoir un riche bénéfice dans la grande maîtrise de l'Ordre Teutonique, qui lui avait été récemment déférée. L'évêque de Munster et l'archevêque de Cologne étant morts, les chapitres de ces deux siéges avaient nommé l'archiduc Antoine pour remplacer les prélats défunts. Comme dans tous les pays aristocratiques, l'Eglise fournissait ainsi des dotations aux puînés des grandes familles. La Prusse naturellement savait mauvais gré aux Etats ecclésiastiques de donner à l'Autriche des soldats, des apanages et des voix à la Diète.

Une fois engagés dans les réformes constitutionnelles, les princes allemands allaient être amenés à d'autres changements encore, notamment à la suppression des villes libres et de la noblesse immédiate.

Les villes libres devaient leur origine aux empereurs. De même que les rois de France avaient jadis affranchi les communes de la tyrannie des seigneurs, de même les empereurs avaient donné aux villes d'Allemagne, formées par l'industrie et le commerce, une existence indépendante, des droits reconnus, souvent aussi des priviléges. C'était là ce qui avait introduit dans cette vaste féodalité allemande, à côté des seigneurs féodaux, à côté des prêtres souverains portant des couronnes de comte ou de duc, des républiques démocratiques, célèbres par leur richesse et leur génie. Augsbourg, Nuremberg, Cologne, sous le rapport des arts, de l'industrie et du commerce, avaient autrefois bien mérité de l'Allemagne et de l'humanité entière. Toutes ces villes étaient tombées sous le joug de petites aristocraties locales, et la plupart se trouvaient déplorablement administrées. Celles dont le commerce s'était maintenu échappaient à la ruine commune, et présentaient même des républiques assez prospères. Mais elles étaient jalousées par les princes voisins, qui cherchaient à les adjoindre à leur territoire. La Prusse, en particulier, aurait voulu incorporer dans ses Etats Nuremberg, et la Bavière Augsbourg, bien que ces villes fussent toutes deux fort déchues de leur ancienne splendeur.

La noblesse immédiate avait une origine assez semblable à celle des villes libres, car son titre provenait de la protection impériale accordée aux seigneurs trop faibles pour se défendre eux-mêmes. Aussi était-elle surtout répandue en Franconie et en Souabe, parce qu'à l'époque de la destruction de la maison de Souabe, les seigneurs de cette contrée, se trouvant sans suzerain, s'étaient donnés à l'empereur. On l'appelait *immédiate,* parce qu'elle relevait directement de l'empereur, et non des princes chez lesquels ses domaines étaient situés. On donnait le même titre d'*immédiat* à tout Etat, ville, fief, abbaye, relevant directement de l'Empire. On appelait *médiat* tout Etat dépendant directement du prince dans le territoire duquel il se trouvait enclavé. Cette noblesse immédiate, dont l'obéissance était partagée entre le seigneur local et l'empereur, qu'elle reconnaissait comme son unique suzerain, était fière de cette vassalité plus relevée, servait dans les armées et dans les chancelleries impériales, et livrait aux recruteurs autrichiens la population des bourgs et villages qui lui appartenaient.

Les princes territoriaux, de quelque parti qu'ils fussent, souhaitaient la double incorporation à leurs Etats de la noblesse immédiate et des villes libres. L'Autriche, assez froide pour le maintien des villes libres, dont elle convoitait un certain nombre pour elle-même, était ardente au contraire pour le maintien de la noblesse immédiate, qu'elle affectionnait d'une manière particulière. Cependant elle voulait en général la conservation de tout ce qui pouvait être conservé.

De notre point de vue moderne, rien ne doit paraître plus naturel, plus légitime, que la réunion de toutes ces parcelles de territoire, villes ou seigneuries immédiates, au corps de chaque Etat. Cela sans doute eût mieux valu, si, comme en France, en 1789, on avait remplacé en Allemagne ces libertés locales par une liberté générale, garantissant à la fois toutes les existences et tous les droits. Mais ces incorporations allaient accroître le pouvoir absolu des rois de Prusse, des électeurs de Bavière, des ducs de Wurtemberg. A cette condition, il était permis de les voir avec quelque regret.

Il y a dans l'histoire des monarchies européennes deux révolutions fort différentes par leur objet et par leur date : la première, au moyen de laquelle la royauté conquiert sur la féodalité les petites souverainetés locales, absorbant ainsi beaucoup d'existences particulières pour former un seul Etat; la seconde, au moyen de laquelle la royauté, après avoir formé cet Etat unique, est obligée de compter avec la nation, et d'accorder une liberté générale, uniforme, régulière, bien préférable assurément aux libertés particulières de la féodalité. La France, en 1789, après avoir achevé cette première révolution, entreprenait la seconde. L'Allemagne, en 1803, en était encore à la première, et elle ne l'a pas même achevée aujourd'hui. L'Autriche, sans aucune autre vue que de conserver son influence dans l'Empire, défendait la vieille constitution germanique, et avec elle les libertés féodales de l'Allemagne. La Prusse, au contraire, avide d'incorporations, voulant absorber les villes libres et la noblesse immédiate, devenait novatrice par ambition, et tendait à donner à l'Allemagne les formes de la société moderne, c'est-à-dire à commencer, sans le vouloir, sans le savoir, l'œuvre de la révolution française dans le vieil Empire germanique.

[1] Il faut toutefois remarquer qu'à cette époque l'électeur de Saxe était catholique, tandis que son pays était protestant, et comptait pour tel.

Si les vues constitutionnelles de ces deux puissances étaient diverses, leurs prétentions territoriales ne l'étaient pas moins.

L'Autriche voulait faire indemniser largement ses deux archiducs, et sous ce prétexte étendre et améliorer la frontière de ses propres Etats. Elle s'occupait peu du duc de Modène, doté depuis longtemps, par les traités de Campo-Formio et de Lunéville, du Brisgau (petite province du pays de Baden), dont il se souciait médiocrement, aimant mieux jouir tranquillement à Venise de ses immenses richesses, accumulées à force d'avarice. Mais elle s'occupait sérieusement de l'archiduc Ferdinand, ancien souverain de la Toscane. Elle convoitait pour lui le bel archevêché de Salzbourg, qui aurait rattaché le Tyrol au corps de la monarchie autrichienne, plus la prévôté de Berchtolsgaden, enclavée dans l'archevêché de Salzbourg. (Voir la carte n° 20.) Ces deux principautés lui étaient formellement promises, mais elle souhaitait obtenir davantage. Elle voulait pour ce même archiduc l'évêché de Passau, qui assurait à sa maison l'importante place de Passau, située au confluent de l'Inn et du Danube, le superbe évêché d'Augsbourg, s'étendant longitudinalement sur le Lech, au milieu même de la Bavière, enfin le comté de Werdenfels [1], et l'abbaye de Kempten, deux possessions placées sur le penchant des Alpes du Tyrol, dominant l'une et l'autre les sources des fleuves qui traversent la Bavière, tels que l'Inn, l'Isar, la Loisach, le Lech. Si on ajoute à cela dix-neuf villes libres en Souabe, plus douze grandes abbayes immédiates, et si on songe que l'Autriche, indépendamment de ce qu'elle demandait pour l'archiduc en Souabe, avait une foule d'anciennes possessions dans cette contrée, on comprendra facilement ses desseins en cette circonstance. Elle voulait, au moyen de la prétendue indemnité de l'archiduc Ferdinand, prendre position au milieu de la Bavière par Augsbourg, au-dessus par Werdenfels et Kempten, au delà par ses possessions de Souabe, et, en la pressant ainsi dans les serres de l'aigle impérial, l'amener à lui céder la partie de ses Etats qu'elle convoitait depuis longtemps, c'est-à-dire le cours de l'Inn, peut-être même celui de l'Isar.

C'était l'une des plus anciennes prétentions de l'Autriche que de s'étendre en Bavière pour s'y faire une meilleure frontière, et de prolonger en même temps ses postes dans les Alpes Tyroliennes, jusqu'aux limites de la Suisse. La possession de la ligne de l'Isar était le plus cher de ses vœux, et n'aurait pas été le dernier, si on l'avait satisfait. Pour avoir jusqu'à l'Isar, elle aurait abandonné à la maison de Bavière Augsbourg (l'évêché et la ville), plus toutes les possessions autrichiennes en Souabe. Dans ce plan, la ville de Munich, située sur l'Isar, se trouvant sur la frontière, et ne pouvant demeurer siége du gouvernement bavarois, Augsbourg aurait été la nouvelle capitale offerte à l'électeur palatin. Mais c'était absorber presque la moitié de cet électorat, et refouler entièrement la maison palatine en Souabe. A défaut de ce rêve beaucoup trop beau, le cours de l'Inn eût consolé l'Autriche de ses malheurs. Elle ne possédait que la partie inférieure de l'Inn, depuis Braunau jusqu'à Passau. Mais, au-dessus, entre Braunau et les Alpes Tyroliennes, c'était la Bavière qui avait les deux rives de ce fleuve. L'Autriche aurait souhaité l'Inn dans tout son cours, depuis son entrée en Bavière, à Kufstein, jusqu'à sa réunion au Danube. Cette ligne aurait embrassé moins de pays que celle de l'Isar, mais elle était fort belle encore, et militairement plus solide. C'était toujours par voie d'échange que l'Autriche se proposait d'acquérir l'une ou l'autre de ces frontières. Aussi ne cessait-elle, depuis que la question des indemnités s'agitait entre les cabinets, d'obséder de ses offres, et, quand elle n'était pas écoutée, de ses menaces, le malheureux électeur de Bavière, lequel communiquait sur-le-champ ses anxiétés à ses deux protecteurs naturels, la Prusse et la France.

Voilà comment l'Autriche entendait faire sa part dans la distribution des indemnités. Voici comment elle faisait celle des autres.

Pour les pertes essuyées par la Bavière à la gauche du Rhin, pertes qui surpassaient celles de tous les autres princes allemands, car cette maison avait perdu le duché de Deux-Ponts, le Palatinat du Rhin, le duché de Juliers, le marquisat de Berg-op-Zoom, et une foule de terres en Alsace, l'Autriche lui assignait deux évêchés en Franconie, ceux de Wurzbourg et de Bamberg, fort bien placés pour la Bavière, puisqu'ils étaient voisins du haut Palatinat, mais égalant à peine les deux tiers de ce qui lui était dû. Peut-être l'Autriche aurait-elle ajouté à ce lot l'évêché de Freisingen, situé sur l'Isar, tout près de Munich. A la Prusse, l'Autriche entendait donner un gros évêché au nord, Paderborn par exemple, peut-être deux ou trois abbayes, comme Essen et Werden; enfin au stathouder un territoire quelconque en Westphalie, c'est-à-dire le quart au plus de ce qu'ambitionnait la maison de Brandebourg pour elle-même et pour sa parenté. Après avoir concédé aux deux Hesses, à Baden et au Wurtemberg, quelques dépouilles du bas clergé et un certain nombre d'abbayes à la foule des petits princes héréditaires, lesquels, disait-elle, seraient bien heureux de prendre ce qu'on leur donnerait, l'Autriche voulait avec les gros territoires du nord et du centre de l'Allemagne, tels que Munster, Osnabruck, Hildesheim, Fulde, avec les débris des électorats de Cologne, Mayence et Trèves, conserver les trois électeurs ecclésiastiques, et sauver par là son influence en Empire.

Sur les trois électorats ecclésiastiques, le premier, celui de Mayence, venait de passer au coadjuteur du dernier archevêque. Ce nouveau titulaire, membre de la maison de Dalberg, était un prélat instruit, spirituel, homme du monde. L'électorat de Trèves appartenait à un prince saxon, encore vivant, retiré dans l'évêché d'Augsbourg, dont il cumulait le titre avec celui de Trèves, oubliant dans l'observation assidue des pratiques religieuses, dans l'opulence que lui procuraient les pensions de sa famille, sa grandeur électorale perdue. L'électorat de Cologne était devenu vacant par la mort du titulaire. Les évêchés de Munster, de Freisingen, de Ratisbonne,

[1] Ce comté dépendait de l'évêché de Freisingen.

la prévôté de Berchtolsgaden, venaient de vaquer aussi. Soit que l'Autriche fût ou ne fût pas complice des chapitres, elle avait laissé nommer, en présence d'un commissaire impérial, l'archiduc Antoine pour évêque de Munster et pour archevêque de Cologne. La Prusse irritée avait réclamé vivement, disant qu'on voulait par la nomination de nouveaux titulaires créer des obstacles aux sécularisations, et empêcher la libre exécution du traité de Lunéville. Ses réclamations avaient pour but d'empêcher qu'on ne remplît de la même manière les bénéfices encore vacants de Freisingen, Ratisbonne et Berchtolsgaden.

On pourrait se faire une idée assez juste des projets de la Prusse, en prenant exactement le contrepied des projets de l'Autriche. D'abord elle jugeait, et avec raison, les pertes du grand-duc de Toscane exagérées du double au moins. On prétendait à Vienne qu'il avait perdu 4 millions de florins en revenu. Cette assertion était fort exagérée; elle reposait sur la confusion des revenus nets et des revenus bruts. Le revenu net perdu par le grand-duc était de 2,500,000 florins au plus. La Prusse soutenait que Salzbourg, Passau et Berchtolsgaden égalaient, s'ils ne surpassaient, le revenu de la Toscane; sans ajouter que la Toscane, détachée de la monarchie autrichienne, n'avait pour celle-ci aucune valeur de position, tandis que Salzbourg, Berchtolsgaden, Passau, liés au corps même de cette monarchie, lui donnaient une frontière excellente, et dans les montagnards de Salzbourg une nombreuse population militaire. On croyait que l'Autriche y pourrait lever vingt-cinq mille hommes. Il n'y avait donc pas de motif fondé pour ajouter au lot de l'archiduc les évêchés d'Augsbourg, d'Aichstædt, l'abbaye de Kempten, le comté de Werdenfels, ainsi que toutes les villes libres et les abbayes demandées en Souabe. Cependant la Prusse insistait moins sur l'exagération des prétentions de l'Autriche, qu'elle n'insistait sur la légitimité des siennes. Elle estimait au double de leur valeur véritable les pertes qu'elle disait avoir faites, et diminuait de moitié le prix des territoires qu'elle réclamait en dédommagement. D'abord elle partageait l'un des désirs de l'Autriche, celui de se porter vers le centre et le midi de l'Allemagne. Elle voulait faire en Franconie ce que l'Autriche cherchait à faire en Souabe; elle y voulait doubler au moins son territoire. C'était une ambition constante de ces deux grandes cours de prendre dans le milieu de l'Allemagne des positions avancées, soit l'une contre l'autre, soit contre la France, soit aussi pour y tenir sous leur influence les États du centre de la Confédération. Dans ses premiers élans d'ambition, la Prusse n'avait pas demandé moins que les évêchés de Wurzbourg et de Bamberg, contigus aux marquisats d'Anspach et de Bareuth, et destinés dans la pensée de tout le monde à indemniser la Bavière. Cette prétention avait rencontré de telles objections, surtout à Paris, qu'il avait fallu y renoncer.

A défaut de Wurzbourg et de Bamberg, la Prusse, qui avait perdu seulement le duché de Gueldre, une portion du duché de Clèves, la petite principauté de Meurs, quelques péages supprimés sur le Rhin, et les enclaves de Savenaer, Huissen, Marbourg, cédés à la Hollande, ce qui représentait 700 mille florins de revenu suivant la Russie, 1,200 mille suivant la France, la Prusse ne voulait pas moins qu'une partie du nord de l'Allemagne, c'est-à-dire les évêchés de Munster, de Paderborn, d'Osnabruck, d'Hildesheim, plus les restes de l'électorat de Mayence en Thuringe, tels que l'Eichsfeld et Erfurt, puis enfin en Franconie, où elle n'abdiquait pas ses prétentions, l'évêché d'Aichstædt et la célèbre ville de Nuremberg.

Faisant à l'égard de l'indemnité du stathouder les mêmes calculs que l'Autriche à l'égard de l'indemnité du duc de Toscane, elle demandait pour la maison d'Orange-Nassau un établissement contigu au territoire prussien, et comprenant les pays qui suivent : le duché de Westphalie, le pays de Recklinghausen, les restes des deux électorats de Cologne et de Trèves, à la droite du Rhin. Il en résultait pour le stathouder, outre l'avantage d'être adossé à la Prusse, avantage fort grand pour elle et pour lui, celui d'être placé près de la Hollande, et de pouvoir y profiter des retours de la fortune. Maintenant si on songe à la fausseté des évaluations de la Prusse, si on songe qu'après avoir exagéré jusqu'au double, même au triple, le chiffre de ses pertes, elle dissimulait dans la même proportion la valeur des objets demandés en compensation; que, par exemple, elle évaluait à 350 mille florins l'évêché de Munster, qui, à Paris, d'après les calculs les plus impartiaux, était évalué à 1,200 mille; qu'elle estimait à 150 mille florins l'évêché d'Osnabruck, qui, à Paris, était estimé 369 mille, et ainsi du reste, on se fera une idée de la folle exagération de ses prétentions.

Elle se montrait un peu plus généreuse que l'Autriche envers les princes de second et de troisième ordre, car c'était tout autant de voix protestantes à introduire dans la Diète. Elle était d'avis de supprimer les électeurs ecclésiastiques de Cologne et de Trèves, de laisser exister tout au plus celui de Mayence, avec les débris de son électorat situés à la rive droite du Rhin; de remplacer les deux électeurs ecclésiastiques supprimés, par des électeurs protestants pris parmi les princes de Hesse, de Wurtemberg, de Baden, même d'Orange-Nassau, s'il était possible. L'appui que l'Autriche cherchait auprès de la Russie, la Prusse le cherchait auprès de la France. Elle offrait, si on la secondait dans ses réclamations, de lier sa politique à celle du Premier Consul, de s'engager à lui par une alliance formelle, de garantir tous les arrangements faits en Italie, tels que la création du royaume d'Étrurie, la nouvelle constitution donnée à la République italienne, et la réunion du Piémont à la France. Elle faisait en même temps les plus grands efforts pour amener à Paris la négociation, que l'Autriche tâchait d'amener à Saint-Pétersbourg. Elle savait que hors de Paris elle n'était pas très-favorablement jugée; que dans toutes les cours on lui reprochait amèrement d'avoir abandonné la cause de l'Europe pour celle de la Révolution française; que si on

critiquait les prétentions de l'empereur, les siennes étaient jugées bien plus sévèrement, car il leur manquait l'excuse des grandes pertes essuyées par la maison d'Autriche dans la dernière guerre ; elle savait enfin qu'il n'y avait d'appui à espérer que du côté de la France ; que se prêter au déplacement de la négociation, ce serait désobliger le Premier Consul, et accepter des arbitres mal disposés à son égard. Aussi refusa-t-elle nettement toutes les ouvertures de l'Autriche, qui, en désespoir de cause, lui offrait de s'entendre à elles deux, de s'accorder l'une à l'autre la part du lion, en sacrifiant tous les princes de second et de troisième ordre, et de s'adresser ensuite à Saint-Pétersbourg pour obtenir la consécration du partage qu'elles auraient fait, dans le but surtout de soustraire l'Allemagne au joug des Français.

Les princes allemands, suivant l'exemple de la Prusse, avaient tous recours à la France. Au lieu de solliciter à Londres, à Saint-Pétersbourg, à Vienne, à Berlin, ils sollicitaient à Paris. La Bavière, tourmentée par l'Autriche ; les ducs de Baden, de Wurtemberg, de Hesse, jaloux les uns des autres ; les petites familles effrayées de l'avidité des grandes ; les villes libres, menacées d'incorporation ; la noblesse immédiate, exposée au même danger que les villes libres ; tous, grands et petits, républiques ou souverains héréditaires, plaidaient leur cause à Paris, les uns par l'intermédiaire de leurs ministres, les autres directement et en personne. Le ci-devant stathouder y avait envoyé son fils, le prince d'Orange, depuis roi des Pays-Bas, prince distingué, que le Premier Consul avait accueilli avec beaucoup de faveur. Plusieurs autres princes y étaient venus également. Tous fréquentaient avec empressement ce palais de Saint-Cloud, où un général de la République était courtisé à l'égal des rois.

Singulier spectacle que l'Europe donnait alors, et qui prouve bien l'inconséquence des passions humaines, et la profondeur des desseins de la Providence !

La Prusse et l'Autriche avaient entraîné l'Allemagne à une guerre injuste contre la Révolution française, et elles avaient été vaincues. La France, par le droit de la victoire, droit incontestable quand la puissance victorieuse a été provoquée, avait conquis la rive gauche du Rhin. Une partie des princes allemands se trouvaient dès lors sans Etats. Il était naturel de les indemniser en Allemagne, et de n'indemniser qu'eux. Cependant la Prusse et l'Autriche, qui les avaient compromis, voulaient indemniser aux dépens de cette malheureuse Allemagne leurs propres parents, Italiens comme les archiducs, ou Hollandais comme le stathouder ; et, ce qui est plus étrange encore, elles voulaient, sous le nom de leurs proches, s'indemniser elles-mêmes, toujours aux dépens de cette Allemagne, victime de leurs fautes. Et ces dédommagements, où les cherchaient-elles ? dans les biens mêmes de l'Église ; c'est-à-dire que les défenseurs du trône et de l'autel, rentrés chez eux après s'être fait battre, entendaient se dédommager d'une guerre malheureuse en dépouillant l'autel qu'ils étaient allés défendre, et en imitant la Révolution française qu'ils étaient venus attaquer ! Et, chose plus extraordinaire encore, s'il est possible, ils demandaient au représentant victorieux de cette Révolution de leur partager ces dépouilles de l'autel, qu'ils ne savaient pas se partager eux-mêmes !

Le Premier Consul s'inquiétait peu du mouvement qu'on se donnait autour de lui pour attirer la négociation tantôt ici, tantôt là. Il savait qu'elle n'aurait lieu qu'à Paris, parce qu'il le voulait ainsi, et que c'était mieux de tout point. Libre de ses mouvements depuis la signature de la paix générale, il écouta successivement les parties intéressées : la Prusse, qui ne désirait agir qu'avec lui et par lui ; l'Autriche, qui tout en cherchant à porter l'arbitrage à Saint-Pétersbourg, ne négligeait rien cependant pour le disposer en sa faveur ; la Bavière, qui lui demandait conseil et appui contre les offres menaçantes de l'Autriche ; la maison d'Orange, qui avait envoyé son fils à Paris ; les maisons de Baden, de Wurtemberg, de Hesse, qui promettaient le plus entier dévouement si on voulait les avantager ; enfin, la masse des petits princes qui se réclamaient de leur ancienne alliance avec la France. Après avoir entendu ces divers prétendants, le Premier Consul reconnut bientôt que, sans l'intervention d'une volonté puissante, le repos de l'Allemagne, et, par suite, celui du continent, resterait indéfiniment en péril. Il se décida donc à offrir, et, en réalité, à imposer sa médiation, mais en présentant des arrangements qui pussent honorer la justice de la France et la sagesse de sa politique.

Rien n'était plus sensé, plus admirable, que les vues du Premier Consul, à cette époque heureuse de sa vie, où, couvert d'autant de gloire qu'il en eut jamais, il n'avait pas cependant assez de force matérielle pour mépriser l'Europe, et se dispenser de recourir à une politique profondément calculée. Il voyait bien qu'avec les dispositions peu sûres de l'Angleterre, il fallait songer à prévenir le danger d'une nouvelle guerre générale ; que, dans ce but, il était urgent de se ménager une alliance solide sur le continent ; que celle de la Prusse était la plus convenable ; que cette cour, novatrice par nature, par origine, par intérêt, avait avec la Révolution française des affinités que ne pouvait avoir aucune autre cour ; qu'en se l'attachant sérieusement, on rendait les coalitions impossibles ; car, au degré de force auquel la France était parvenue, c'était tout au plus si on oserait l'attaquer, lorsque toutes les puissances seraient réunies contre elle ; mais que s'il en manquait une seule à la coalition, et si la puissance qui manquait avait passé du côté de la France, jamais on ne tenterait les chances d'une nouvelle guerre. Cependant, tout en songeant à s'allier à la Prusse, le Premier Consul comprenait, avec une rare justesse d'esprit, qu'il ne fallait pas la faire tellement forte qu'elle écrasât l'Autriche, car alors elle deviendrait à son tour la puissance dangereuse, au lieu d'être l'alliée utile ; qu'il ne fallait lui sacrifier ni les petits princes, anciens amis de la France, ni les Etats ecclésiastiques sans excep-

tion, Etats peu consistants, peu militaires, et préférables comme voisins à des princes laïques et guerriers ; ni enfin les villes libres, respectables par les souvenirs qu'elles rappelaient, respectables surtout à titre de républiques pour la République française ; que sacrifier en même temps à la Prusse tous ces petits États, héréditaires, ecclésiastiques, républicains, c'était favoriser la réalisation de cette unité allemande, plus dangereuse pour l'équilibre européen, si elle se constituait jamais, que toute la puissance autrichienne ne l'avait été jadis ; qu'en faisant pencher, en un mot, la balance vers le parti protestant et novateur, il fallait la faire pencher et non verser, car ce serait pousser l'Autriche au désespoir, peut-être la précipiter vers sa chute, remplacer alors un ennemi par un autre, et dans l'avenir préparer à la France une rivalité avec la maison de Brandebourg, tout aussi redoutable que celle qui l'avait mise en guerre avec la maison d'Autriche pendant plusieurs siècles.

Plein de ces sages pensées, le Premier Consul entreprit d'abord d'amener la Prusse à des vues modérées. Parvenu à s'entendre avec elle, il voulait négocier avec les intéressés de second ordre, et les contenter au moyen d'une juste part d'indemnité ; il projetait ensuite d'ouvrir à Saint-Pétersbourg une négociation toute de courtoisie, pour flatter l'orgueil du jeune empereur, qu'il découvrait parfaitement sous une feinte modestie, et pour le lier par de bons procédés aux arrangements territoriaux qui seraient arrêtés. Avec le concours de la Prusse satisfaite, de la Russie flattée, il espérait rendre inévitable la résignation de l'Autriche, si toutefois on avait eu soin de ne pas trop l'exaspérer par les arrangements adoptés.

Dans des combinaisons aussi compliquées, il fallait s'attendre à passer par plusieurs projets avant d'arriver au projet définitif. L'idée du Premier Consul relativement à la distribution territoriale de l'Allemagne avait été d'abord d'éloigner les unes des autres les trois grandes puissances centrales du continent, l'Autriche, la Prusse, la France, et de placer entre elles la masse entière de la Confédération germanique. Dans ce but, le Premier Consul aurait concédé à l'Autriche non pas la totalité de ses prétentions, c'est-à-dire le cours de l'Isar, car il aurait fallu dans ce cas transporter la maison palatine en Souabe et en Franconie ; mais il lui aurait concédé l'Inn dans tout son cours, c'est-à-dire l'évêché de Salzbourg, la prévôté de Berchtolsgaden, le pays compris entre la Salza et l'Inn, plus les évêchés de Brixen et de Trente, situés en Tyrol. L'Autriche, ainsi dédommagée pour son compte et celui des deux archiducs, aurait dû renoncer à toute possession en Souabe ; elle aurait été placée en entier derrière l'Inn ; elle y aurait été compacte, et couverte par une frontière excellente ; elle eût enfin trouvé le repos, et l'aurait donné à la Bavière, par la solution de la vieille question de l'Inn.

De même qu'on aurait fait renoncer l'Autriche à son établissement en Souabe, on aurait fait renoncer la Prusse à son établissement en Franconie, en demandant à celle-ci l'abandon des margraviats d'Anspach et de Bareuth. Avec ces margraviats et les évêchés contigus de Wurzbourg et de Bamberg, avec les possessions dont l'Autriche aurait dû faire le sacrifice en Souabe, avec les évêchés de Freisingen, d'Aichstædt, enclavés dans les possessions bavaroises, on eût composé à la maison palatine un territoire bien arrondi, s'étendant à la fois en Bavière, en Souabe, en Franconie, et capable de servir de barrière entre la France et l'Autriche. A ce prix la maison palatine aurait pu abandonner les restes du Palatinat du Rhin, et le beau duché de Berg, placé à l'autre extrémité de l'Allemagne, c'est-à-dire vers la Westphalie. La Prusse, éloignée de la Franconie comme l'Autriche de la Souabe, aurait été reportée tout à fait au nord. Pour l'y reporter entièrement, on aurait supprimé l'obstacle qui l'en séparait, c'est-à-dire les deux branches de la maison de Mecklembourg ; on aurait établi ces deux familles dans les territoires devenus vacants au centre de l'Allemagne. La Prusse se serait trouvée de la sorte sur les bords de la Baltique ; on lui aurait donné en outre les évêchés de Munster, d'Osnabruck et d'Hildesheim. Dédommagée ainsi de ses pertes anciennes et nouvelles, elle aurait pu abandonner tout le duché de Clèves, dont la partie située à la gauche du Rhin avait passé à la France, dont la partie située à la rive droite aurait grossi la masse des indemnités. Alors, déjà séparée de l'Autriche par l'abandon de la Franconie, elle l'eût été encore de la France par son éloignement des bords du Rhin.

Il serait resté dans les duchés vacants de Clèves, de Berg, de Westphalie, dans les débris des électorats de Cologne, Trèves et Mayence, dans les enclaves mayençaises d'Erfurt et d'Eichsfeld, dans l'évêché de Fulde et autres propriétés ecclésiastiques, dans les débris du Palatinat du Rhin, dans le grand nombre d'abbayes médiates ou immédiates répandues par toute l'Allemagne, il serait resté de quoi composer un Etat à la maison de Mecklembourg et à celle d'Orange ; de quoi indemniser les maisons de Hesse, de Baden, de Wurtemberg, et la foule des princes inférieurs. Enfin, dans les siéges d'Aichstædt, d'Augsbourg, de Ratisbonne, de Passau, il y aurait eu de quoi conserver deux électeurs ecclésiastiques sur trois, ce qui entrait dans la pensée du Premier Consul, car il ne voulait pas trop altérer la constitution germanique, et il lui plaisait d'ailleurs de protéger l'Eglise en tout pays.

Dans ce plan, si profondément conçu, l'Autriche, la Prusse, la France, étaient établies les unes fort loin des autres ; la Confédération germanique était réunie en un seul corps, et placée au milieu des grandes puissances du continent, avec le rôle utile, important, honorable, de les séparer, et d'empêcher les collisions entre elles ; les États allemands acquéraient une délimitation parfaite ; la constitution germanique était utilement réformée, et point détruite.

Le plan du Premier Consul, proposé d'abord à la Prusse, ne fut pas refusé tout de suite. Il convenait à cette puissance de devenir compacte, de border la Baltique, d'occuper tout le nord de l'Al-

lemagne. Son consentement définitif dépendait des quantités qui lui seraient offertes, lorsqu'on en arriverait à régler les détails du partage. Mais si les princes du centre de l'Allemagne, dont les Etats ne reposaient dans le moment que sur la volonté mobile des négociateurs, pouvaient être facilement transportés au nord ou au midi, au couchant ou au levant, il devait en être autrement pour deux princes confinés à l'extrémité septentrionale de la Confédération, comme les princes de Mecklembourg, solidement établis au milieu de sujets dont ils avaient l'affection depuis des siècles, étrangers à toutes les vicissitudes territoriales amenées par la guerre, et difficiles à persuader quand on leur proposerait un déplacement aussi considérable. D'ailleurs, s'ils disaient un mot à l'Angleterre, elle ne manquerait pas de faire échouer un projet qui livrait les rivages de la Baltique à la Prusse.

Spontanément ou non, ils refusèrent d'une manière péremptoire ce qu'on leur offrait. Cependant la Prusse, qui avait été chargée de l'ouverture, leur avait clairement insinué que la France, en voulant faire d'eux des voisins, en voulait faire aussi des amis, et se montrerait libérale à leur égard dans la distribution des indemnités.

Quelque importante que fût la partie du plan qui venait d'être refusée, il valait encore la peine de poursuivre la réalisation du reste. Il était toujours bon en effet de reporter l'Autriche derrière l'Inn, et de lui concéder une fois pour toutes cet éternel objet de ses vœux; il était toujours bon de concentrer la Prusse vers le nord de l'Allemagne, et de l'exclure de la Franconie, où sa présence n'était utile à personne, pouvait même devenir dangereuse pour elle en cas de guerre, car les provinces d'Anspach et de Bareuth se trouvant sur la route des armées française et autrichienne, sa neutralité devenait fort difficile à respecter. La suite de cette histoire révélera le grave inconvénient d'une pareille situation.

Mais la Prusse et l'Autriche étaient fort exigeantes pour ce qui les concernait. Bien que l'Autriche trouvât la frontière de l'Inn infiniment séduisante, elle ne voulait rien céder en Souabe; elle prétendait toujours y avoir des possessions, même après l'acquisition de l'Inn. Elle demandait, outre Salzbourg et Berchtolsgaden, outre le pays entre la Salza et l'Inn, l'évêché de Passau. Les évêchés de Brixen et de Trente, qu'on lui abandonnait, ne lui semblaient pas un don, car ils étaient en Tyrol, et tout ce qui était en Tyrol paraissait tellement lui appartenir, qu'elle croyait en le recevant ne rien recevoir de nouveau. La Prusse, de son côté, ne voulait se départir d'aucune de ses prétentions en Franconie. Dans cette situation, le Premier Consul prit le parti d'abandonner le bien pour le possible, nécessité pénible mais fréquente dans les grandes affaires. Il tâcha de s'entendre définitivement avec la Prusse, pour se concerter ensuite avec la Russie, réservant pour la fin de la négociation l'accord avec l'Autriche, qui montrait un entêtement désespérant, et qu'on ne pouvait réussir à vaincre que par l'ensemble des adhésions obtenues.

Il annonça d'abord la ferme résolution de ne laisser immoler aucun intérêt, de ne pas tout donner aux grandes maisons aux dépens des petites, de ne pas supprimer toutes les villes libres, de ne pas détruire complétement le parti catholique. Le général Beurnonville, ambassadeur de France à Berlin, était en ce moment en congé à Paris. Il fut chargé, dans le courant de mai 1802 (floréal an x), de s'aboucher avec M. de Lucchesini, ministre de Prusse, et de signer une convention, dans laquelle seraient stipulés les arrangements particuliers aux maisons de Brandebourg et d'Orange.

La Prusse reproduisit toutes ses prétentions, mais elle n'avait avec personne autant qu'avec la France la chance de traiter avantageusement. Elle fut donc obligée de se résigner à un arrangement qui, bien qu'inférieur à ce qu'elle désirait, devait paraître à toute l'Allemagne un acte de grande partialité pour elle. (Voir la carte n° 21.)

Cette puissance perdait, comme nous l'avons dit, à la rive gauche du Rhin, le duché de Gueldre, une partie du duché de Clèves, la petite principauté de Meurs; elle cédait à la Hollande quelques enclaves; enfin elle allait être privée du revenu des péages du Rhin, en conséquence d'une disposition générale relative à la navigation. Ces pertes réunies entraînaient une diminution de revenu qu'elle évaluait à 2 millions de florins, que l'Autriche évaluait à 750 mille, la Russie à un million, la France, par faveur, à 12 ou 1300 mille. Par une convention signée le 23 mai 1802 (3 prairial an x), la France promit de faire obtenir à la Prusse les évêchés d'Hildesheim et de Paderborn, une partie de l'évêché de Munster, les territoires d'Erfurt et de l'Eichsfeld, restes de l'ancien électorat de Mayence, enfin quelques abbayes et villes libres, le tout représentant environ 1800 mille florins de revenu, 500 mille de plus que le chiffre supposé des pertes qu'il fallait compenser. La Prusse n'obtenait rien en Franconie, ce qui était pour elle un vif sujet de regrets, car son ambition était persévérante de ce côté; mais l'Eichsfeld et Erfurt étaient des points intermédiaires qui lui ménageaient des relais pour arriver dans ses provinces de Franconie. Tout en feignant de se résigner à de grands sacrifices, elle signa, satisfaite au fond des acquisitions qu'elle venait d'obtenir. Le lendemain on conclut avec elle une convention particulière pour l'indemnité de la maison d'Orange-Nassau. On ne plaça point cette maison en Westphalie comme elle l'aurait voulu, mais dans la haute Hesse. On lui donna l'évêché et l'abbaye de Fulde, l'abbaye de Corvey, peu distante de Fulde, celle de Weingarten, et quelques autres. Par cet arrangement, sans être placée trop près de la Hollande et des souvenirs du stathoudérat, elle se trouvait néanmoins assez près du pays de Nassau, où toutes les branches de cette famille devaient être indemnisées.

Ces avantages étaient accordés à la Prusse et à sa parenté, dans le but de s'assurer son alliance. Aussi le Premier Consul voulut-il profiter de l'occasion pour lui arracher une adhésion formelle à tout ce qu'il avait fait en Europe. Il exigea et obtint du



Paris. Typ. H. Plon.

Occupation de Passau par les Autrichiens. (P. 464.)

chef de la maison d'Orange-Nassau la reconnaissance de la République batave, et la renonciation au stathoudérat; il exigea de la Prusse la reconnaissance de la République italienne, la reconnaissance du royaume d'Étrurie, et une approbation implicite de la réunion du Piémont à la France. Le roi Frédéric-Guillaume se trouvait ainsi enchaîné à la politique du Premier Consul dans ce qu'elle avait de plus désagréable pour l'Europe. Il n'hésita cependant point, et donna l'adhésion demandée dans l'acte même qui lui assignait sa part des indemnités germaniques.

Après en avoir fini des prétentions de la Prusse, le Premier Consul, fidèle à son plan de s'entendre successivement et individuellement avec les principaux intéressés, signa le même jour une convention avec la Bavière. Il la traitait dans cette convention en vieille alliée de la France. (Voir la carte n° 21.) Il lui assurait toutes les principautés ecclésiastiques enclavées dans son territoire, l'évêché d'Augsbourg (moins la ville, qui devait être conservée comme ville libre), l'évêché de Freisingen; les versants du Tyrol, ambitionnés par l'Autriche, tels que l'abbaye de Kempten et le comté de Werdenfels; la place de Passau, sans l'évêché de Passau, enclavé dans le territoire autrichien, et destiné à l'archiduc Ferdinand; l'évêché d'Aichstædt, placé sur les bords du Danube; les deux grands évêchés de Wurzbourg et de Bamberg, formant une notable partie de la Franconie; enfin plusieurs villes libres et abbayes de la Souabe, que l'Autriche, dans ses rêves ambitieux, avait demandées pour elle-même, notamment Ulm, Memmingen, Buchorn, etc. La question de l'Inn, entre l'Autriche et la Bavière, n'était pas résolue : on laissait aux deux puissances intéressées le soin de la vider par voie d'échange. La maison palatine, concentrée en Souabe et en Franconie, acquérait ainsi un territoire assez compacte. Il n'y avait plus que le duché de Berg, placé aux confins de la Westphalie, qui fût éloigné du corps de ses Etats. C'est dans le but d'agglomérer son territoire qu'on lui avait fait abandonner tout le Palatinat du Rhin; mais elle était complétement dédommagée de ce qu'on lui enlevait, car si elle avait perdu 3 millions de florins de revenu, elle recevait 3 millions et quelques mille florins en compensation.

L'indemnité de la Prusse et de la Bavière étant

fixée, le plus difficile était fait. On avait contenté deux amis de la France, et les deux États les plus considérables de l'Allemagne, après l'Autriche. Aucune opposition insurmontable n'était désormais à craindre. Il restait cependant à se mettre d'accord avec Baden, Wurtemberg, les deux Hesses. Baden et Wurtemberg étaient clients et parents de la Russie. C'est avec la Russie que leur part devait être réglée. Il entrait, comme nous l'avons dit, dans le plan du Premier Consul de faire participer l'empereur Alexandre aux arrangements de l'Allemagne, de l'y intéresser, en traitant bien ses protégés, en flattant son orgueil, en paraissant tenir grand compte de son influence. D'abord on y était obligé par les articles secrets annexés au dernier traité de paix, articles par lesquels on s'était engagé à se concerter avec le cabinet russe pour l'affaire des indemnités germaniques. Le Premier Consul avait pensé qu'il ne fallait pas lui laisser le temps de réclamer son droit d'intervenir, et dans sa correspondance personnelle avec le jeune empereur, l'entretenant avec confiance de toutes les grandes affaires de l'Europe, il lui avait demandé ses intentions à l'égard des maisons de Wurtemberg et de Baden, qui avaient l'honneur d'être alliées à la famille impériale. En effet, l'impératrice douairière, veuve de Paul Ier, mère d'Alexandre, était une princesse de Wurtemberg; l'impératrice régnante, épouse d'Alexandre, était une princesse de Baden. Celle-ci était l'une de ces trois brillantes sœurs nées dans la petite cour de Carlsruhe, et assises à cette époque sur les trônes de Bavière, de Suède, de Russie.

Le czar, flatté de ces avances, accepta volontiers les ouvertures du Premier Consul, et ne songea pas un instant à entrer dans la pensée de l'Autriche, qui voulait attirer la négociation à Saint-Pétersbourg. Quelque satisfait qu'il eût été de voir la plus grande affaire du continent traitée chez lui, il eut le bon esprit de n'y pas prétendre un moment. Il autorisa donc M. de Markoff à négocier sur ce sujet à Paris. Wurtemberg, Baden, étaient pour lui les moindres intérêts de cette négociation. Son intérêt essentiel c'était de participer ostensiblement à la négociation tout entière. Le Premier Consul ne laissa rien à désirer à l'empereur Alexandre, quant à l'extérieur du rôle à jouer, et lui offrit une manière de figurer égale à celle du cabinet français, en lui proposant de constituer la France et la Russie médiatrices entre les divers Etats de la Confédération germanique.

Cette idée était des plus heureuses. Il fallait bien, en effet, après avoir arrêté avec les principaux intéressés la part qui leur serait faite, se mettre enfin en communication avec le corps germanique assemblé à Ratisbonne, et l'amener à ratifier les arrangements individuellement souscrits. Le Premier Consul imagina de réunir ces arrangements en un plan général, et de le présenter à la Diète de Ratisbonne au nom de la France et de la Russie se constituant spontanément puissances médiatrices. Cette forme sauvait la dignité du corps germanique, qui ne paraissait plus dictatorialement organisé par la France, mais qui, dans l'embarras où le jetaient les ambitions rivales soulevées dans son sein, acceptait comme arbitres les deux plus grandes puissances du continent, et les plus désintéressées. On ne pouvait pas cacher sous une forme plus convenable pour l'Allemagne, plus flatteuse pour un jeune souverain entrant à peine sur la scène du monde, la volonté réelle de la France. Le Premier Consul, en acceptant ainsi l'égalité de rôle avec un prince qui n'avait rien fait encore, lui couvert de gloire, consommé dans les armes et la politique, tenait une conduite des plus habiles; car, grâce à quelques ménagements, il amenait l'Europe à ses vues. Le caractère de la vraie politique, c'est de placer toujours le résultat réel avant l'effet extérieur. D'ailleurs l'effet se produit inévitablement quand le résultat réel est obtenu.

La proposition du Premier Consul à l'empereur Alexandre étant acceptée, on convint de présenter à la Diète germanique une note signée des deux cabinets, et contenant l'offre spontanée de leur médiation. Restait à s'entendre sur les arrangements à consigner dans cette note. Le Premier Consul eut beaucoup de peine à faire accepter à M. de Markoff les stipulations déjà convenues avec les principales puissances allemandes, et contraires aux vues de l'Autriche, sans lui être sérieusement dommageables. Tandis que le jeune Alexandre affectait de ne partager aucune des passions de l'aristocratie européenne, M. de Markoff à Paris, M. de Woronzoff à Londres, affichaient sans aucune retenue les passions qu'un émigré français, un tory anglais, ou un grand seigneur autrichien, auraient pu ressentir. M. de Markoff notamment était un Russe plein de morgue, dépourvu de cette attrayante flexibilité qu'on rencontre souvent chez les hommes distingués de sa nation, ayant de l'esprit, encore plus d'orgueil, et se faisant de la puissance de son cabinet une idée alors tout à fait exagérée. Le Premier Consul n'était pas homme à tolérer la ridicule hauteur de M. de Markoff, et savait remettre à sa place l'ambassadeur, en observant pour le souverain les égards convenables. Il lui offrit pour le Wurtemberg, pour Baden, pour la Bavière, des avantages supérieurs certainement aux pertes que ces trois maisons avaient éprouvées. Mais M. de Markoff, indifférent à la parenté impériale, même à la politique russe, qui commençait depuis la paix de Teschen à favoriser les petites puissances allemandes, M. de Markoff, dans son zèle pour la cause de la vieille Europe, se montrait non pas Russe, mais Autrichien. C'était l'Autriche qui semblait l'intéresser exclusivement. La Prusse lui était odieuse, il contestait toutes ses assertions, admettait au contraire toutes celles de l'Autriche, et demandait pour celle-ci autant qu'on aurait pu demander à Vienne. L'évêché de Salzbourg, la prévôté de Berchtolsgaden, accordés d'un consentement général à l'archiduc Ferdinand, produisaient à peu près autant que la Toscane, c'est-à-dire 2,500,000 florins. On ajoutait cependant à ces deux principautés les évêchés de Trente et de Brixen. Mais M. de Markoff, porte-parole de l'Autriche, ne voulait pas qu'on tînt compte de cette addition

Ces évêchés étaient dans le Tyrol, et dès lors, suivant lui, tellement à l'Autriche, que c'était ôter à l'empereur pour donner à un archiduc. On répondait à cela que Trente et Brixen étaient des principautés ecclésiastiques tout à fait indépendantes, quoique enclavées dans le territoire autrichien, et qu'elles ne seraient à l'Autriche que lorsqu'on les lui aurait attribuées formellement.

L'Autriche voulait en outre l'évêché de Passau, qui lui assurait l'importante place de Passau, située au confluent de l'Inn et du Danube, et formant une tête de pont sur la Bavière. On consentait bien à donner à l'Autriche l'évêché de Passau sans la place, ce qui était possible et convenable, car le territoire de cet évêché se trouvait compris tout entier en Autriche, et la place de Passau en Bavière. Accorder cette place à l'Autriche, c'eût été lui accorder à l'égard de la Bavière une position offensive et menaçante. Rien n'était donc plus naturel que de concéder l'évêché à l'archiduc Ferdinand, et Passau à l'électeur palatin. Mais l'Autriche tenait à Passau comme à une position capitale, et M. de Markoff la défendait pour l'Autriche avec la plus extrême chaleur. Pourtant on voulait terminer cette longue négociation, et M. de Markoff, sentant qu'on finirait par se passer de la Russie, consentit enfin à transiger, et tomba d'accord avec M. de Talleyrand du plan définitif.

Les avantages déjà concédés par le Premier Consul à la Prusse et à la maison d'Orange, quoique vivement contestés par M. de Markoff, furent insérés tout entiers dans le plan définitif. (Voir la carte nº 21.) C'étaient, ainsi qu'on l'a vu, pour la Prusse les évêchés d'Hildesheim, de Paderborn, de Munster (ce dernier en partie seulement), l'Eichsfeld, Erfurt, plus quelques abbayes et villes libres; et pour la maison d'Orange-Nassau, Fulde et Corvey. On inséra dans le même plan les conditions déjà stipulées pour la Bavière, c'est-à-dire les évêchés de Freisingen et d'Augsbourg, le comté de Werdenfels, l'abbaye de Kempten, la ville de Passau sans l'évêché, les évêchés d'Aichstædt, de Wurzbourg et de Bamberg, plus diverses villes libres et abbayes de Souabe.

L'Autriche dut recevoir pour l'archiduc de Toscane les évêchés de Brixen, de Trente, de Salzbourg, de Passau (ce dernier sans la place de Passau), la prévôté de Berchtolsgaden. C'était un revenu de 3,500,000 florins, en dédommagement d'un revenu net de 2,500,000 avec l'avantage d'une contiguïté de territoire que ne présentait pas la Toscane. L'Autriche ne gagnait rien en Souabe, elle y gardait ses anciennes possessions. C'était à elle, si elle le voulait, à les échanger pour la frontière de l'Inn. Le Brisgau était, comme dans les traités antérieurs, assuré au duc de Modène.

On traita fort bien la maison de Baden, ce qui paraissait intéresser médiocrement M. de Markoff. Elle avait perdu diverses seigneuries et terres dans l'Alsace et le Luxembourg, représentant au plus 315 mille florins de revenu. En territoires à sa portée, tels que l'évêché de Constance, les restes des évêchés de Spire, Strasbourg et Bâle, les bailliages de Ladenbourg, Bretten et Heidelberg, on lui assura 450 mille florins, sans compter la dignité électorale qui lui était destinée.

La maison de Wurtemberg ne fut pas moins favorablement traitée. On lui concéda la prévôté d'Ellwangen, et diverses abbayes formant un revenu de 380 mille florins, en compensation de 250 mille qu'elle avait perdus.

Les maisons de Hesse et de Nassau furent également indemnisées en territoires situés à leur portée, et proportionnés à leurs pertes. Les princes inférieurs furent soigneusement défendus par la France et conservèrent des revenus à peu près équivalents à ceux dont ils avaient été dépouillés. Les maisons d'Aremberg, de Solms, furent placées en Westphalie. Les comtes de Westphalie obtinrent le bas évêché de Munster. On s'était peu occupé de l'Angleterre, qui ne semblait pas mettre grand intérêt à la question des indemnités germaniques. Cependant on n'avait pas oublié que le roi George III était électeur de Hanovre, et qu'il attachait beaucoup de prix à cette ancienne couronne de sa famille. Il la regardait même comme sa dernière ressource, dans ces moments de sombre tristesse où il croyait voir l'Angleterre bouleversée par une révolution. On voulait le disposer favorablement, et comme on lui demandait d'ailleurs l'abandon de quelques droits en faveur des villes de Brême et de Hambourg, et divers petits sacrifices en faveur de la Prusse, on lui concéda en dédommagement l'évêché d'Osnabruck, contigu au Hanovre; indemnité fort supérieure à ce qu'il perdait, et qui avait pour but de l'intéresser vivement au succès de la médiation.

On réserva une certaine quantité d'abbayes médiates, pour compléter l'indemnité des princes qui auraient pu être maltraités dans cette première répartition, et pour fournir des pensions aux membres du clergé supprimé. En général, les princes qui recevaient des territoires ecclésiastiques étaient chargés de payer des pensions à tous les titulaires vivants, tant évêques, abbés, que membres des chapitres, et officiers attachés à leur service. C'était le plus simple devoir d'humanité envers les bénéficiaires dont ils prenaient les biens et détruisaient l'existence princière. Mais si on avait pourvu ainsi aux besoins du clergé supprimé à la rive droite du Rhin, il restait le clergé dépossédé à la rive gauche, et celui-là étant par suite des traités sans recours contre la France, n'aurait trouvé nulle part des moyens de vivre. C'est à le sustenter qu'étaient destinées en grande partie les abbayes médiates réservées.

Telles furent les dispositions territoriales convenues avec M. de Markoff. On avait distribué à peu près 14 millions de florins de dédommagement, pour 13 millions de perte; et ce qui prouvera l'avidité des grandes cours, l'Autriche en prenait quatre millions environ pour ses archiducs, la Prusse deux pour elle, un demi pour le stathouder; la Bavière en prenait trois, ce qui était l'équivalent exact de ses pertes; Wurtemberg, Baden, les deux Hesses, Nassau, environ deux; tous les petits princes réunis,

deux et demi. L'Autriche et la Prusse obtenaient donc la meilleure part pour elles-mêmes, ou pour des princes qui ne faisaient pas partie de la Confédération germanique.

Restaient les dispositions constitutionnelles, dont il fallait bien convenir aussi. Le Premier Consul, inclinant d'abord à conserver deux électeurs ecclésiastiques, contrarié depuis par l'entêtement de l'Autriche, privé de ressources par l'avidité des grandes cours, se réduisit à la conservation d'un seul. L'électeur de Cologne était mort, et remplacé seulement pour la forme par l'archiduc Antoine, mais sans prétention de la part de l'Autriche, de faire valider l'élection. L'électeur-archevêque de Trèves, prince saxon, retiré dans son second bénéfice, l'évêché d'Augsbourg, n'était ni à plaindre ni à regretter. On devait lui donner une pension de 100 mille florins. L'électeur de Mayence actuel était un prince de la maison de Dalberg duquel nous avons déjà parlé. Il avait, indépendamment de ses qualités personnelles, un titre à être maintenu, c'était l'importance de son siége, auquel étaient attachées la chancellerie de l'empire d'Allemagne et la présidence de la Diète. On lui conserva donc la qualité d'archichancelier de l'Empire, président de la Diète, et on lui donna l'évêché de Ratisbonne, lieu où siégeait la Diète. On lui laissa en outre le bailliage d'Aschaffenbourg, reste de l'ancien électorat de Mayence, et on convint de lui composer, au moyen des propriétés réservées, un revenu d'un million de florins.

Il devait subsister par conséquent un seul des trois électeurs ecclésiastiques, ce qui, avec les cinq électeurs laïques, faisait six en tout. Le Premier Consul voulut en augmenter le nombre, et rendre ce nombre impair. Il proposa d'en créer neuf. Ce titre fut conféré au margrave de Baden, pour la bonne conduite de ce prince envers la France et pour sa parenté avec la Russie, au duc de Wurtemberg et au landgrave de Hesse, pour leur importance dans la Confédération. C'étaient trois électeurs protestants de plus, ce qui faisait six protestants contre trois catholiques. La majorité se trouvait ainsi changée dans le Collége électoral au profit du parti protestant, mais elle ne l'était pas au point d'enlever son influence légitime à l'Autriche, car celle-ci était assurée en tout temps des votes de Bohême, Saxe et Mayence, le plus souvent de celui de Hanovre, et dans certains cas de celui de Baden et Wurtemberg.

Il fut convenu que les princes indemnisés avec des terres ecclésiastiques siégeraient au Collége des princes pour les seigneuries dont ils acquéraient le titre. Cela changeait encore dans le Collége des princes la majorité au profit du parti protestant. Mais, grâce au respect qu'inspirait la maison depuis si longtemps impériale, grâce à l'intérêt que les petits princes avaient à conserver la Constitution germanique, les voix protestantes nouvellement créées n'étaient pas toutes des voix hostiles à l'Autriche. On supposait que le parti protestant ou prussien, comme on voudra l'appeler, ayant par suite des nouveaux arrangements acquis la majorité numérique aux Colléges des électeurs et des princes, l'Autriche avec le vieux prestige dont elle était entourée, avec les prérogatives attachées à la couronne impériale, avec son influence directe sur l'électeur de Ratisbonne, avec le pouvoir de ratification qu'elle possédait à l'égard de toutes les résolutions de la Diète, aurait encore le moyen de contre-balancer l'opposition de la Prusse, et de rester assez puissante pour que l'anarchie ne s'introduisît pas dans le corps germanique. On estimait qu'en lui ôtant la majorité numérique, on lui avait tout au plus enlevé le pouvoir de dominer l'Allemagne à volonté, et de l'entraîner à la guerre au gré de son orgueil ou de son ambition. C'était l'avis du nouvel archichancelier, fort versé dans la connaissance pratique de la Constitution germanique.

Il fallait organiser enfin le Collége des villes, peu influent de tout temps, et destiné à ne pas l'être davantage dans l'avenir. Bien que le traité de Lunéville n'eût point parlé de la suppression des villes libres, et seulement de la suppression des principautés ecclésiastiques, cependant l'existence de beaucoup de ces villes était tellement illusoire, leur administration tellement onéreuse pour elles-mêmes, l'exception qu'elles formaient au milieu du territoire germanique si gênante et si répétée, qu'il fallut en supprimer le plus grand nombre. La protection qu'elles avaient cherchée jadis dans leur qualité de villes immédiates, c'est-à-dire dépendant de l'empereur seul, elles la trouvaient dans la justice du temps, et dans une observation des lois beaucoup plus exacte qu'autrefois. Cependant les supprimer toutes eût été trop rigoureux; et on peut affirmer que, sans le Premier Consul, les plus célèbres eussent succombé sous l'ambition des gouvernements voisins. Mais il tenait à honneur de conserver les principales d'entre elles. Il voulut maintenir Augsbourg et Nuremberg, à cause de leur célébrité historique; Ratisbonne, à cause de la présence de la Diète; Wetzlar, à cause de la chambre impériale; Francfort, Lubeck, à cause de leur importance commerciale. Il imagina d'en adjoindre deux, qui bien que considérables, même les plus considérables de toutes, Hambourg et Brême, n'avaient pas la qualité de villes impériales. Brême dépendait du Hanovre. Elle en fut détachée au prix d'une partie de l'évêché d'Osnabruck. Hambourg jouissait d'une véritable indépendance, mais elle n'avait pas voix au Collége des villes. Elle y fut comprise. Le Premier Consul fit ajouter d'utiles priviléges à l'existence exceptionnelle des villes libres. Elles étaient déclarées neutres à l'avenir dans les guerres de l'Empire, exemptes de toutes charges militaires, telles que le recrutement, le contingent financier, le logement des troupes. C'était un moyen de légitimer et de faire respecter la neutralité qui leur était accordée. Un autre bienfait dont elles devaient jouir plus qu'aucune autre partie des Etats germaniques, c'était la suppression des péages vexatoires et onéreux établis sur les grands fleuves de l'Allemagne. Les péages féodaux sur le Rhin, sur le Weser, sur l'Elbe, furent supprimés. Les pertes résultant de cette suppression pour les Etats riverains avaient

été d'avance calculées et compensées. On avait même obligé certains princes qui avaient des propriétés dans quelques villes libres, telles qu'Augsbourg, Francfort, Brême, à y renoncer au prix d'une augmentation d'indemnité. C'est à la France seule, à ses efforts opiniâtres, que ces bienfaits étaient dus. Ainsi le nombre de ces villes était réduit de toutes celles qui avaient perdu leur importance, mais accru des deux plus riches, jusque-là restées en dehors. Leur existence était agrandie et améliorée; elles étaient mises en position de rendre à la liberté du commerce de grands services, et d'en recueillir le bénéfice.

Ce travail une fois achevé fut renfermé dans une convention, signée le 4 juin par M. de Markoff et par le plénipotentiaire français. Avertie, jour par jour, des démarches de M. de Markoff, l'Autriche s'était tenue en arrière. De son côté, le Premier Consul l'avait peu recherchée, voulant, comme il avait fait dès le commencement, obtenir la plupart des consentements individuels, pour vaincre ensuite les récalcitrants par l'ensemble des consentements obtenus. Dans cette vue, des conventions directes avec le Wurtemberg et les autres Etats firent des détails du plan autant de traités particuliers de la France avec les pays indemnisés.

M. de Markoff, au reste, voulut ne prendre qu'un engagement conditionnel, et en référer à sa cour. Il fut convenu que si sa cour acceptait le plan proposé, la note qui devait le contenir serait portée immédiatement à Ratisbonne, et présentée à la Diète au nom de la France et de la Russie se constituant médiatrices auprès du corps germanique. Le Premier Consul, en liant ainsi la Russie à son projet, d'accord en outre sur ce même projet avec la Prusse, la Bavière, les principaux Etats de second et de troisième ordre, ne pouvait manquer de vaincre la résistance de l'Autriche. Mais il craignait les efforts qu'elle allait faire à Saint-Pétersbourg pour ébranler le jeune empereur, pour éveiller ses scrupules, et intéresser sa justice contre sa vanité, très-flattée du rôle qui lui était offert. Aussi chargea-t-il le général Hédouville, notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, de déclarer qu'on n'attendrait que dix jours le consentement du cabinet russe et la ratification de la convention du 4 juin. Il fit faire cette déclaration en termes mesurés, mais positifs. Elle signifiait clairement que si la Russie n'appréciait point assez l'honneur de régler en commun avec la France le nouvel état de l'Allemagne, le Premier Consul passerait outre, et se constituerait seul médiateur. Il y avait eu de l'habileté et de l'à-propos dans la condescendance témoignée à la cour de Russie, il n'y en avait pas moins dans la fermeté qu'on montrait à la fin de la négociation entamée avec elle.

Dans ce moment, l'empereur Alexandre se trouvait hors de Saint-Pétersbourg; il avait une entrevue à Memel avec le roi de Prusse. Quoique la diplomatie russe fût toute favorable à l'Autriche, et défavorable à la Prusse, dont elle critiquait amèrement l'ambition et la condescendance envers la France, l'empereur Alexandre ne partageait pas ces dispositions. Il s'était persuadé, sans savoir trop pourquoi, que la Prusse était une puissance beaucoup plus redoutable que l'Autriche; il croyait que le secret du grand art de la guerre était resté, depuis la mort de Frédéric II, dans les rangs de l'armée prussienne, et il demeura même jusqu'à Iéna dans cette persuasion. Il avait entendu parler du roi qui gouvernait la Prusse, de sa jeunesse, de ses vertus, de ses lumières, de sa résistance à ses ministres; et croyant voir entre la position de ce roi et la sienne plus d'une analogie, il avait conçu le désir de le connaître personnellement. En conséquence, il lui avait fait proposer une entrevue à Memel. Le roi de Prusse avait saisi cette proposition avec empressement, car il était toujours plein du projet de s'entremettre entre la Russie et la France, toujours persuadé qu'il exercerait sur leurs rapports une utile influence, qu'il les ferait vivre en bonne harmonie, que tenant la balance entre elles, il la tiendrait en Europe, et qu'à l'importance du rôle se joindrait la certitude de conserver la paix, dont le maintien était devenu la plus constante de ses préoccupations. Ce rôle, qu'il avait rêvé un instant sous l'empereur Paul, devenait bien plus facile sous l'empereur Alexandre, que l'âge et les penchants semblaient rapprocher de lui. Confirmé dans cette pensée par M. d'Haugwitz, il s'était rendu à Memel, la tête remplie des plus honorables illusions. Frédéric-Guillaume et Alexandre, actuellement réunis, paraissaient se convenir beaucoup, et se juraient l'un à l'autre une éternelle amitié. Le roi de Prusse était simple et un peu gauche; l'empereur Alexandre n'était ni simple ni gauche; il était, au contraire, aimable, empressé, prodigue de démonstrations. Il ne craignit point de faire les premiers pas envers le descendant du grand Frédéric, et lui exprima une affection des plus vives. La belle reine de Prusse était présente à cette entrevue; l'empereur Alexandre lui voua dès cette époque un culte respectueux et chevaleresque. Ils se séparèrent fort enchantés les uns des autres, et convaincus qu'ils s'aimaient, non comme des rois, mais comme des hommes. C'était, en effet, la prétention de l'empereur Alexandre de rester homme sur le trône. Il revint, répétant à tous ceux qui l'approchaient qu'il avait enfin trouvé un ami digne de lui. A tout ce qu'on lui racontait du cabinet prussien, de son ambition, de son avidité, il répondait par l'explication constamment employée quand il s'agissait de la Prusse, que ce qu'on disait était vrai de M. d'Haugwitz, mais faux du jeune et vertueux roi. Il n'eût pas demandé mieux que de voir expliquer ainsi tous les actes de la cour de Russie. A l'instant où les deux monarques allaient se quitter, un courrier arrivé à Memel remit au roi Frédéric-Guillaume une lettre du Premier Consul. Cette lettre lui faisait part des avantages accordés à la Prusse, et du plan définitif convenu avec M. de Markoff. Tout dépendait maintenant, ajoutait le Premier Consul, du consentement de l'empereur de Russie. Le roi Frédéric-Guillaume, enchanté de ce résultat, voulut profiter de l'occasion, et parler des affaires allemandes au

jeune ami qu'il croyait avoir conquis pour la vie. Mais cet ami glissant refusa de l'écouter, et promit de répondre dès qu'il aurait reçu de ses ministres la communication du plan arrêté à Paris.

On était à la mi-juin 1802 (fin de prairial an x). Des courriers attendaient l'empereur Alexandre à Saint-Pétersbourg; et le général Hédouville, très-ponctuel dans son obéissance, avait déjà présenté une note pour annoncer que si dans le délai fixé on ne s'était pas expliqué par oui ou par non, il considérerait la réponse comme négative, et le manderait à Paris. Le vice-chancelier Kourakin, qui était mieux disposé pour la France que ses collègues, engagea le général Hédouville à reprendre sa note, afin de ne pas blesser l'empereur Alexandre, promettant qu'à l'arrivée de ce monarque l'affaire lui serait immédiatement soumise, et la réponse donnée sans aucun retard. L'empereur, de retour dans sa capitale, entendit ses ministres, et fut fort pressé par plusieurs d'entre eux de refuser le plan proposé. Le cabinet paraissait partagé, mais plus disposé cependant pour l'Autriche que pour la Prusse. Alexandre, bien qu'il vît, avec sa finesse précoce, que le maître des affaires d'Occident lui abandonnait l'apparence d'un rôle dont il gardait la réalité pour lui-même; bien qu'il comprît que ces conditions qu'on devait dicter en commun à Ratisbonne arrivaient toutes faites de Paris, Alexandre était cependant touché des égards extérieurs observés envers son empire, et satisfait d'un précédent qui, ajouté à celui de Teschen, établissait dans l'avenir le droit de la Russie de se mêler aux affaires germaniques. Il était convaincu que le Premier Consul passerait outre si le cabinet russe hésitait plus longtemps; de plus, les prétentions de l'Autriche, qui faisait en ce moment les derniers efforts à Saint-Pétersbourg, lui semblaient entièrement déraisonnables; enfin les lettres du roi de Prusse étaient chaque jour plus instantes : par tous ces motifs, il se décida en faveur du plan proposé, et ratifia la convention du 4 juin pour ainsi dire malgré ses ministres. Tandis qu'il donnait son consentement, le prince Louis de Baden arrivait à Saint-Pétersbourg, pour invoquer les droits de la parenté, et faire approuver un plan qui augmentait la fortune et les titres de sa maison; mais il trouvait ses vœux exaucés. Quelques jours après, ce prince infortuné mourait en Finlande, par un accident de voiture, en allant de chez sa sœur l'impératrice de Russie, chez sa sœur la reine de Suède.

L'empereur Alexandre, tout en donnant son consentement, avait néanmoins fait deux réserves, non pas expresses, mais verbales, et dont il laissait à la courtoisie du Premier Consul la prise en considération. La première était relative à l'évêque de Lubeck, duc d'Oldenbourg et son oncle. Ce prince perdait par la suppression du péage d'Elsfleth, sur le Weser, un revenu assez considérable, et demandait une augmentation d'indemnité. C'étaient quelques mille florins à trouver. La seconde réserve de l'empereur était relative à la dignité électorale qu'il aurait voulu conférer à la maison de Mecklembourg, laquelle ne paraissait pas, du reste, s'en soucier beaucoup. Ceci était plus difficile, car cette nouvelle faveur portait à dix le nombre des électeurs, et plaçait un protestant de plus dans le Collége électoral. C'était chose à régler ultérieurement avec la Diète.

Tout avait été disposé pour que les courriers revenant de Saint-Pétersbourg fissent leur retour par Ratisbonne, et remissent aux ministres de Russie et de France l'ordre d'agir immédiatement. La Russie avait désigné comme son ministre extraordinaire en cette circonstance, M. de Buhler, son représentant ordinaire auprès de la cour de Bavière. Le Premier Consul, de son côté, avait choisi pour le même rôle M. de Laforest, ministre de France à Munich. M. de Laforest, par sa connaissance des affaires allemandes, par son activité, réunissait les qualités convenables aux fonctions difficiles dont il allait être chargé. La note annonçant la médiation des deux cours avait été rédigée d'avance, et envoyée aux deux ministres français et russe, pour qu'ils pussent la présenter dès que les courriers seraient revenus de Saint-Pétersbourg. Tous deux avaient ordre de quitter Munich pour se rendre sur-le-champ à Ratisbonne. M. de Laforest exécuta cet ordre ponctuellement, en engageant M. de Buhler à le suivre sans retard.

Ils arrivèrent à Ratisbonne le 16 août (28 thermidor).

La Diète s'était déchargée de l'œuvre difficile de la nouvelle organisation germanique sur une députation extraordinaire, composée de quelques-uns des principaux Etats allemands. C'était l'imitation de ce qu'on avait fait à d'autres époques, en de pareilles circonstances, notamment à la paix de Westphalie. Les huit Etats choisis étaient Brandebourg (*Prusse*), Saxe, Bavière, Bohême (*Autriche*), Wurtemberg, Ordre Teutonique (*archiduc Charles*), Mayence, Hesse-Cassel. Ces huit Etats se trouvaient représentés dans la députation extraordinaire par des ministres délibérant d'après les instructions de leur gouvernement.

Tous ces ministres n'étaient pas présents. M. de Laforest eut de grands efforts à faire pour les amener à Ratisbonne, efforts d'autant plus difficiles que l'Autriche, réduite au désespoir, avait pris le parti d'opposer à la vivacité de l'action française les lenteurs de la Constitution germanique. La note, en forme de déclaration, fut remise au nom des deux cours le 18 août (30 thermidor) au ministre directorial de la Diète, chargé de présider à toutes les communications officielles. Copie en fut donnée au plénipotentiaire impérial, car il y avait auprès de la grande députation, comme auprès de la Diète elle-même, un plénipotentiaire exerçant la prérogative impériale, laquelle consistait à recevoir communication des propositions adressées à la Confédération, à les examiner, à les ratifier ou à les rejeter, pour le compte de l'empereur.

La note des puissances médiatrices, digne, amicale, mais ferme, disait simplement que les Etats allemands n'ayant pu s'entendre encore pour l'exécution du traité de Lunéville, et l'Europe entière étant intéressée à ce que l'œuvre de la paix reçût

de l'arrangement des affaires germaniques son dernier complément, la France et la Russie, puissances amies et désintéressées, offraient leur médiation à la Diète, lui présentaient un plan, et déclaraient *que l'intérêt de l'Allemagne, la consolidation de la paix, et la tranquillité générale de l'Europe, exigeaient que tout ce qui concernait le règlement des indemnités germaniques fût terminé dans l'espace de deux mois.* Ce temps fixé avait quelque chose d'impérieux, sans doute, mais il rendait sérieuse la démarche des deux cours, et sous ce rapport il était indispensable.

Cette déclaration devait produire et produisit le plus grand effet. Le ministre directorial, c'est-à-dire le président, la transmit immédiatement à la députation extraordinaire.

Pendant qu'on agissait si résolûment à Ratisbonne, une démarche officielle était faite à Vienne par l'ambassadeur de France, pour communiquer à la cour d'Autriche le projet de médiation, lui déclarer qu'on n'avait pas voulu la blesser, qu'on ne le voulait pas encore, mais que l'impossibilité de s'entendre avec elle avait obligé à prendre un parti définitif, parti impérieusement réclamé par le repos de l'Europe. On insinuait, au surplus, que le plan ne réglait pas toutes choses d'une manière irrévocable, qu'il restait en dehors bien des moyens de servir la cour de Vienne, soit dans ses négociations avec la Bavière, soit dans ses efforts pour assurer à des archiducs la succession de l'Ordre Teutonique et du dernier électorat ecclésiastique; que, dans toutes ces choses, la condescendance du Premier Consul serait proportionnée à la condescendance de l'empereur. Au reste, M. de Champagny, notre ambassadeur, avait ordre de n'entrer dans aucun détail, et de faire comprendre que toute discussion sérieuse devait s'engager exclusivement à Ratisbonne.

Au milieu de ces inévitables délais de la diplomatie, les princes indemnisés étaient fort impatients d'occuper les territoires qui leur étaient dévolus, et ils avaient demandé à les occuper immédiatement. La France y avait consenti, afin de rendre le plan proposé à peu près irrévocable. Sur-le-champ la Prusse fit occuper Hildesheim, Paderborn, Munster, l'Eichsfeld, Erfurt. Le Wurtemberg, la Bavière, qui n'étaient pas moins impatients que la Prusse, envoyèrent des détachements de troupes dans les principautés ecclésiastiques qui leur étaient assignées. La résistance de la part de ces principautés ne pouvait être grande, car c'étaient ou de vieux prélats, ou des chapitres administrant les bénéfices vacants, n'ayant ni moyens ni volonté de se défendre. La dureté des occupants valait bien, sous quelques rapports, la dureté reprochée autrefois à la Révolution française. La protectrice naturelle de ces malheureux ecclésiastiques était l'Autriche, chargée d'exercer la puissance impériale. Mais la plupart d'entre eux étaient placés bien loin de son territoire, et ceux qui se trouvaient à sa portée, comme les évêques d'Augsbourg, de Freisingen, ne pouvaient être secourus sans violer le territoire bavarois, ce qui eût été un acte d'une immense gravité. Toutefois il y avait un de ces évêchés facile à garantir de l'occupation bavaroise, et important à conserver, c'était l'évêché de Passau. Entreprendre sa défense était un acte de vigueur propre à relever la situation fort abaissée de l'Autriche.

Nous avons déjà indiqué la position géographique de cet évêché, tout entier enclavé en Autriche, et n'ayant sur le territoire bavarois qu'un point, c'était Passau. (Voir la carte n° 20.) La cour de Vienne voulait, comme on l'a vu, que cette place fût donnée à l'archiduc avec l'évêché lui-même. Les troupes autrichiennes étaient aux portes de Passau, et n'avaient qu'un pas à faire pour les franchir. La tentation devait être grande, et les prétextes ne manquaient pas. En effet, le malheureux évêque, en voyant approcher les troupes bavaroises, s'était adressé à l'empereur, protecteur naturel de tout État d'Empire exposé à des violences. Le plan qui donnait son évêché, partie à la Bavière, partie à l'archiduc Ferdinand, n'était encore qu'un projet, point encore une loi d'Empire, et on pouvait en considérer l'exécution comme un acte illégal. Des actes de ce genre, il est vrai, se commettaient dans toute l'Allemagne; mais là où il était possible de les empêcher, pourquoi ne pas le faire, pourquoi ne pas donner signe de vie et de vigueur?

L'Autriche était portée au dernier degré d'exaspération. Elle se plaignait de tout le monde : de la France, qui, sans lui rien dire, avait négocié avec la Russie le plan qui changeait la face de l'Allemagne; de la Russie elle-même, qui, à Saint-Pétersbourg, lui avait tenu secrète l'adoption du projet de médiation; de la Prusse et des confédérés, qui s'appuyaient sur des gouvernements étrangers pour bouleverser complétement l'Empire. Ses plaintes étaient peu fondées, et elle n'avait à reprocher qu'à elle-même, à ses prétentions exagérées, à ses finesses mal entendues, l'abandon dans lequel chacun la laissait en ce moment. Elle avait voulu négocier avec la Russie en se cachant de la France, et la France avait négocié avec la Russie en se cachant d'elle. Elle avait voulu appeler l'étranger dans l'Empire, en ayant recours à l'empereur Alexandre, et la Prusse, la Bavière, imitant son exemple, avaient appelé la France, avec cette différence que la Prusse et la Bavière faisaient intervenir une puissance amie du corps germanique, et obligée à intervenir par les traités eux-mêmes. Quant aux occupations préalables, c'étaient choses prématurées, sans doute, et, dans la rigueur du droit, illégales; mais malheureusement pour la logique de l'Autriche, elle venait d'occuper elle-même Salzbourg et Berchtolsgaden.

Quoi qu'il en soit, l'Autriche exaspérée, et voulant montrer que son courage n'était point abattu par un concours de circonstances malheureuses, fit un acte peu conforme à sa circonspection ordinaire. Elle enjoignit à ses troupes de franchir les faubourgs de Passau pour occuper la place, et en même temps accompagna cet acte d'explications tendant à en atténuer l'effet. Elle déclarait qu'en agissant ainsi elle répondait à une demande formelle de l'évêque de Passau; qu'elle n'entendait

nullement décider par la force une des questions litigieuses soumises à la Diète germanique; qu'elle voulait faire purement un acte conservatoire; et qu'aussitôt après la décision de cette diète, elle retirerait ses troupes, abandonnant la ville contestée au propriétaire qui en serait légalement investi par le plan définitif des indemnités.

Ses troupes entrèrent le 18 août dans Passau. Tandis qu'elles y marchaient, les troupes bavaroises y marchaient de leur côté. Peu s'en fallut qu'il n'y eût une collision grave, laquelle aurait mis toute l'Europe en feu. Cependant la prudence des officiers chargés de l'exécution prévint ce malheur. Les Autrichiens restèrent maîtres de la place.

Cette conduite était hardie, plus hardie qu'il n'appartenait à l'Autriche, car c'était sur ce point important opposer un acte formel de résistance à la déclaration des puissances médiatrices. L'effet en fut très-grand à Ratisbonne, dans le nombreux public allemand qui s'y trouvait réuni. Il y avait là des représentants de tous les Etats, maintenus ou supprimés, satisfaits ou mécontents, cherchant, les uns à faire adopter le plan proposé, les autres à le changer en ce qui les concernait. Magistrats des villes libres, abbés, prélats, nobles immédiats, y abondaient. Les nobles immédiats surtout remplissant les armées et les chancelleries des cours allemandes, figuraient en grand nombre comme ministres à la Diète. Ceux mêmes qui représentaient des cours avantagées, et qui, à ce titre, auraient dû paraître contents, conservaient néanmoins leurs passions personnelles, et, comme nobles allemands, étaient fort loin d'être satisfaits. M. de Goertz, par exemple, ministre de Prusse à Ratisbonne, était partisan du plan d'indemnités pour le compte de sa cour : mais, en qualité de noble immédiat, il regrettait vivement l'ancien ordre de choses. Plusieurs autres ministres des cours allemandes étaient dans le même cas. Ces personnages composaient à eux tous un public passionné, et très-porté pour l'Autriche. Ce n'était pas à la France qu'ils en voulaient le plus, car ils voyaient bien qu'elle était désintéressée en tout cela, et qu'elle n'avait d'autre but que de mettre un terme aux affaires germaniques; mais ils poursuivaient de leur blâme le plus sévère la Prusse et la Bavière. L'avidité de ces cours, leurs liaisons avec la France, leur ardeur à détruire la vieille Constitution, y étaient qualifiées en termes d'une singulière amertume. La nouvelle de l'occupation de Passau produisit au milieu de ce public la sensation la plus vive et la plus agréable. Il fallait, disait-on, de la vigueur; la France n'avait point de troupes sur le Rhin; sa paix avec l'Angleterre n'était pas tellement solide qu'elle pût si facilement s'engager dans les affaires de l'Allemagne; d'ailleurs le Premier Consul venait de recevoir une sorte d'autorité monarchique en récompense de la paix procurée au monde; il ne pouvait pas retirer sitôt un bienfait payé d'un si haut prix. On n'avait donc qu'à déployer de l'énergie, à passer l'Inn, à donner une leçon à la Bavière, et l'on ferait tomber les nombreuses mains levées à la fois contre la Constitution germanique.

L'effet produit à Ratisbonne se répandit bientôt dans toute l'Europe. Le Premier Consul, attentif à la marche de ces négociations, en fut frappé. Jusque-là il s'était soigneusement abstenu de toute démarche qui aurait pu porter atteinte à la paix générale. Son but avait été de la consolider et non de la mettre en péril. Mais il n'était pas d'humeur à se laisser braver publiquement, et surtout à laisser compromettre un résultat qu'il poursuivait avec tant d'efforts et avec d'aussi excellentes intentions. Il sentait ce que pourrait produire à Ratisbonne cette hardiesse de l'Autriche, s'il ne la réprimait pas, et surtout s'il paraissait hésiter. Sur-le-champ il manda auprès de lui M. de Lucchesini, ministre de Prusse, et M. de Cetto, ministre de Bavière. Il leur fit sentir à tous deux l'importance d'une résolution prompte et énergique, en présence de la nouvelle attitude prise par l'Autriche, et le danger auquel serait exposé le plan des indemnités, si on montrait en cette circonstance la moindre hésitation. Ces deux ministres le sentaient aussi bien que personne, car l'intérêt de leurs cours suffisait pour les éclairer à cet égard. Ils adhérèrent donc sans balancer aux idées du Premier Consul. Celui-ci leur proposa de se lier par une convention formelle, dans laquelle on déclarerait de nouveau qu'on était disposé à employer tous les moyens nécessaires pour faire prévaloir le projet de médiation, et que si dans les soixante jours assignés aux travaux de la Diète, la ville de Passau n'était pas évacuée, la France et la Prusse uniraient leurs forces à celles de la Bavière, pour assurer à celle-ci la part qui lui était promise par le plan des indemnités. Cette convention fut signée le soir même du jour où elle avait été proposée, c'est-à-dire le 5 septembre 1802 (18 fructidor an X). Le Premier Consul n'appela point M. de Markoff, parce qu'il prévoyait mille difficultés de sa part, suscitées dans l'intérêt de l'Autriche. Il n'avait d'ailleurs pas besoin de la Russie pour faire acte d'énergie. La convention même en devenait plus menaçante, signée par deux puissances qui toutes deux étaient sérieusement résolues à l'exécuter. On se contenta de la communiquer à M. de Markoff, en l'invitant à la transmettre à Saint-Pétersbourg, pour que son cabinet pût y adhérer, s'il le jugeait convenable.

Le lendemain le Premier Consul fit partir son aide de camp Lauriston avec la convention qui venait d'être signée, et avec une lettre pour l'électeur de Bavière. Dans cette lettre il engageait l'électeur à se rassurer, lui garantissait de nouveau toute la part d'indemnité qui lui avait été promise, et lui annonçait qu'à l'époque fixée une armée française entrerait en Allemagne, pour tenir la parole de la France et de la Prusse. L'aide de camp Lauriston avait ordre de se rendre à Passau, pour s'y faire voir et pour juger de ses propres yeux quel était le nombre d'Autrichiens réunis sur la frontière de Bavière. Il devait ensuite se montrer à Ratisbonne, passer à Berlin et revenir par la Hollande. Il était porteur de lettres pour la plupart des princes d'Allemagne.

C'était plus qu'il n'en fallait pour agir fortement



Paris. Typ. H. Plon.

RATISBONNE. (P. 468.)

sur les têtes allemandes. Le colonel Lauriston partit sur-le-champ, et arriva sans perdre un instant à Munich. Sa présence y causa au malheureux électeur une joie des plus vives. Tous les détails contenus dans la lettre du Premier Consul furent répétés de bouche en bouche. Le colonel Lauriston continua sans retard sa tournée, acquit de ses propres yeux la conviction que les Autrichiens étaient trop peu nombreux sur l'Inn pour faire autre chose qu'une bravade, et se rendit à Ratisbonne, et de Ratisbonne à Berlin.

Cette promptitude d'action surprit l'Autriche, frappa de crainte tous les opposants de la Diète, et leur prouva qu'une puissance comme la France ne s'était pas publiquement engagée avec une autre puissance comme la Prusse à faire réussir un plan, sans le vouloir sérieusement. D'ailleurs, l'intention des médiateurs était si évidente, elle avait tellement pour but d'assurer le repos du continent par la conclusion des affaires allemandes, que la raison devait se joindre au sentiment d'une force supérieure pour faire tomber toutes les résistances. Restaient à vaincre, il est vrai, les difficultés de forme, dont l'Autriche allait se servir pour ralentir l'adoption du plan, à moins qu'elle n'obtînt quelque concession qui adoucît son chagrin, et sauvât la dignité du chef de l'Empire, fort compromise en cette occasion.

La députation extraordinaire qui était chargée par la Diète de préparer un conclusum, et de le lui soumettre, était en ce moment assemblée. Les huit Etats qui la composaient, Brandebourg, Saxe, Bavière, Bohême, Wurtemberg, Ordre Teutonique, Mayence, Hesse-Cassel, étaient présents dans la personne de leurs ministres. Le protocole était ouvert; chacun avait commencé à émettre son avis. Sur les huit Etats, quatre admirent sans hésiter le plan des médiateurs. Brandebourg, Bavière, Hesse-Cassel, Wurtemberg, exprimèrent leur gratitude pour les hautes puissances qui avaient bien voulu venir au secours du Corps germanique et le tirer d'embarras par leur arbitrage désintéressé; déclarèrent en outre le plan sage, acceptable dans son contenu, sauf quelques détails, à l'égard desquels la grande députation pourrait sans inconvénient donner son avis et proposer d'utiles modifications. Ils ajoutèrent enfin, relativement au délai fixé, qu'il était urgent d'en finir au plus tôt, tant pour le repos de l'Allemagne que pour celui de l'Europe. Cependant les

quatre Etats approbateurs ne s'expliquaient pas d'une manière précise sur ce terme de deux mois. C'eût été compromettre leur dignité que de rappeler ce terme rigoureux, pour proposer de s'y soumettre; mais c'était bien ce qu'ils entendaient dire, quand ils recommandaient à leurs co-Etats d'en finir au plus tôt.

On aurait dû s'attendre à l'approbation de Mayence, puisque cet ancien électorat ecclésiastique était seul conservé, et pourvu d'un revenu d'un million de florins. Mais le baron d'Albini, représentant de l'archevêque électeur, homme d'esprit, très-adroit, souhaitant au fond du cœur le succès de la médiation, était fort embarrassé d'approuver, en présence de tout le parti ecclésiastique, un plan qui anéantissait la vieille Eglise féodale d'Allemagne, et de l'approuver uniquement parce que l'électorat de son archevêque était conservé. De plus, cet archevêque n'était pas complétement satisfait des combinaisons qui le concernaient. Le bailliage d'Aschaffenbourg, dernier débris de l'électorat de Mayence, formait la seule portion de revenu qui lui fût assurée en territoire. Le reste devait lui être donné en assignations diverses sur les biens d'Eglise réservés, et pour cette partie du million promis, partie la plus considérable, car le bailliage d'Aschaffenbourg valait à peine 300 mille florins, il n'était pas sans inquiétude.

M. d'Albini, pour Mayence, émit donc un avis assez ambigu, remercia beaucoup les hautes puissances médiatrices de leur intervention amicale, déplora longuement les malheurs de l'Eglise germanique, et distingua dans le plan deux parties : l'une comprenant la distribution des territoires; l'autre, les considérations générales dont le projet était accompagné. Quant aux distributions de territoire, sauf les petites indemnités, le ministre de Mayence approuvait les propositions des puissances médiatrices. Quant aux considérations générales, contenant l'indication des règlements à faire, il les trouvait insuffisantes, et notamment les pensions du clergé lui paraissaient n'être pas assez clairement assurées. En cela il faut reconnaître que les observations du représentant de Mayence n'étaient pas dépourvues de raison.

Son avis ne contenait donc pas une approbation formelle.

Saxe demandait à réserver encore son vote, ce qui était fort en usage dans les délibérations de la Diète germanique. Comme on recueillait plusieurs fois les suffrages, on pouvait remettre à dire son opinion dans une séance postérieure. Cet Etat, fort désintéressé, fort sage, placé ordinairement sous l'influence de la Prusse, mais de cœur préférant l'Autriche, catholique d'ailleurs par la religion de son prince, quoique protestant par la religion de son peuple, éprouvait des scrupules pénibles, partagé qu'il était entre ses affections et sa raison, ses affections qui parlaient pour la vieille Allemagne, sa raison qui parlait pour le plan des médiateurs.

Bohême, Ordre Teutonique, étaient des Etats tout à fait autrichiens. Quant au premier, c'était convenu, puisque l'empereur était roi de Bohême. Quant au second, c'était tout aussi évident, puisque l'archiduc Charles, frère de l'empereur, son généralissime, son ministre de la guerre, était grand maître de l'Ordre Teutonique. On affectait à Vienne et à Ratisbonne de mettre une différence entre le ministre de Bohême, par exemple, et le ministre impérial. Le ministre de Bohême, représentant spécialement la maison d'Autriche, pouvait se livrer à l'expression des passions de famille : aussi lui faisait-on dire les choses les plus acerbes. Le ministre impérial, parlant au nom de l'empereur, affectait de s'exprimer plus gravement, et du point de vue des intérêts généraux de l'Empire. Il était moins vrai et plus pédantesque. M. de Schraut était ministre pour Bohême, M. de Hugel pour l'empereur. Ce dernier, formaliste des plus consommés, était d'ailleurs fort délié, comme beaucoup de ces Allemands qui avaient vieilli en Diète, et qui sous la pédanterie des formes cachaient toute l'astuce des gens de palais. Quant au ministre du grand maître teutonique, c'était M. de Rabenau, soumis en entier à la députation autrichienne, qui lui rédigeait jusqu'à ses notes, au vu et au su de la Diète; rôle dont ce ministre estimable souffrait beaucoup, et se plaignait lui-même. M. de Hugel, ministre pour l'empereur, dirigeait les voix autrichiennes, et il était chargé de lutter d'artifices et de lenteurs contre le parti prussien et contre les puissances médiatrices.

Dès la première séance, M. de Schraut, pour Bohême, se plaignit hautement de la conduite tenue envers l'Autriche, et répondit avec amertume au reproche qui était adressé à cette cour, de n'avoir jamais abouti à une conclusion, reproche sur lequel se fondaient principalement les puissances médiatrices pour intervenir. Ce ministre déclara que depuis neuf mois le cabinet impérial n'avait pas pu obtenir une seule réponse à ses ouvertures de la part du gouvernement français; qu'on l'avait laissé dans l'ignorance la plus complète de ce qui s'était traité à Paris; que jamais son ambassadeur n'avait pu être initié au secret de la médiation, et que le plan de cette médiation ne lui avait été connu qu'au moment même de la communication qui en avait été faite à Ratisbonne. M. de Schraut se plaignit ensuite du lot assigné à l'archiduc Ferdinand, prétendit que le traité de Lunéville était violé, car ce traité assurait à l'archiduc une indemnité entière de ses pertes, et on lui donnait comme équivalent de 4 millions de florins perdus, 1,350,000 au plus. Salzbourg, suivant M. de Schraut, ne produisait que 900 mille florins, Berchtolsgaden 200 mille, Passau 250 mille. C'était là un pur mensonge. Du reste, Bohême ne concluait pas.

Ordre Teutonique, plus modéré de langage, ne voulut admettre le plan que comme document à consulter.

Il y avait donc quatre voix approbatives, Brandebourg, Bavière, Hesse-Cassel, Wurtemberg; une voix, Mayence, qui, au fond, était approbative, mais qu'il fallait amener à l'être complétement; une voix, Saxe, qui suivrait la majorité, quand cette majorité serait prononcée; deux voix enfin, Bohême et Ordre Teutonique, tout à fait con-

traires, jusqu'à une satisfaction donnée à l'Autriche.

Ce résultat fut immédiatement communiqué au Premier Consul. Quand il eut connaissance du premier avis de Bohême, lequel imputait au silence obstiné de la France l'impossibilité de mener à fin la négociation des affaires germaniques, il ne voulut pas rester sous le coup de cette imputation. Il répliqua sur-le-champ par une note que M. de Laforest fut chargé de communiquer à la Diète. Dans cette note il exprimait le regret d'être réduit à publier des négociations qui, de leur nature, auraient dû rester secrètes; mais il ajoutait que puisqu'on l'y obligeait en calomniant publiquement ses intentions, il déclarait que ces prétendues ouvertures de l'Autriche au cabinet français avaient pour but non l'arrangement général de l'affaire des indemnités, mais l'extension de la frontière autrichienne jusqu'à l'Isar et jusqu'au Lech, c'est-à-dire la suppression de la Bavière du nombre des puissances allemandes; que les prétentions de l'Autriche, portées de Paris, où elles n'avaient pas réussi, à Saint-Pétersbourg, où elles n'avaient pas réussi davantage, enfin à Munich, où elles étaient devenues menaçantes, avaient obligé les puissances médiatrices à intervenir pour assurer le repos de l'Allemagne, et, avec le repos de l'Allemagne, celui du continent.

Cette réplique, fort méritée, mais exagérée en un point, l'imputation à l'Autriche d'avoir cherché à s'étendre jusqu'au Lech (elle n'avait, en effet, parlé que de l'Isar), cette réplique affligea vivement le cabinet impérial, qui vit bien qu'il avait affaire à un adversaire aussi résolu en politique qu'il l'était en guerre.

Cependant il fallait faire marcher la négociation. M. de Laforest, avec l'autorisation de son cabinet, employa les moyens nécessaires pour décider le vote de Mayence. On promit à M. d'Albini, représentant de l'électeur de Mayence, d'assurer le revenu de l'archichancelier, non en rentes, mais en territoires immédiats, ne relevant d'aucun prince. A cette promesse, qu'on lui fit d'une manière formelle, on ajouta quelques menaces très-claires pour le cas où le plan viendrait à échouer. On décida ainsi le vote de M. d'Albini. Mais il n'était pas possible d'obtenir l'admission pure et simple du plan. L'honneur du Corps germanique exigeait que la députation extraordinaire, en l'accueillant comme base de son travail, y apportât au moins quelques légers changements. L'intérêt de quelques-uns des petits princes réclamait plusieurs modifications de détail; et la Prusse, d'ailleurs, par des motifs peu avouables, était d'accord avec Mayence pour séparer les considérations générales du plan lui-même, et les rédiger sous une forme nouvelle. Dans ces considérations, en effet, s'en trouvait une relative aux biens d'Eglise médiats, lesquels avaient été réservés, pour servir soit à quelques compléments d'indemnité, soit aux pensions ecclésiastiques. Beaucoup de ces biens étaient enclavés dans le territoire de la Prusse, et cette puissance, déjà si favorablement traitée, nourrissait l'espoir de les sauver de toute nouvelle assignation, pour se les approprier exclusivement. Elle entra donc dans les idées de Mayence, et convint avec cet Etat de remanier la partie du plan qui renfermait les considérations générales; mais elle convint en même temps d'adopter les bases principales du partage territorial, dans un *conclusum* préalable, en arrêtant que les changements qui devaient y être faits le seraient d'un commun accord avec les ministres des puissances médiatrices. Il était entendu, de plus, que tout ce travail serait terminé au 24 octobre 1802 (2 brumaire an XI), ce qui faisait deux mois, à partir non du jour de la déclaration des puissances, mais du jour où leur note avait été *dictée* à la députation, c'est-à-dire lue et transcrite dans les procès-verbaux de la Diète.

Le 8 septembre (21 fructidor), ce *conclusum* préalable fut adopté, malgré tous les efforts du ministre impérial, M. de Hugel. Brandebourg, Bavière, Wurtemberg, Hesse-Cassel, Mayence, c'est-à-dire cinq Etats sur huit, admirent le *conclusum* préalable, comprenant l'ensemble du plan, sauf quelques modifications accessoires, qu'on devait y apporter d'accord avec les ministres médiateurs. Dans cette séance, Saxe fit un pas, en émettant un avis moyen. Cet Etat voulait qu'on reçût le plan comme un *fil de direction* dans le labyrinthe des indemnités.

Bohême, Ordre Teutonique, s'opposèrent à l'adoption. D'après les formes constitutionnelles, le ministre impérial aurait dû communiquer le *conclusum* voté aux ministres médiateurs. M. de Hugel s'obstina à n'en rien faire. Du reste, il était sans cesse à s'excuser des obstacles qu'il apportait à la négociation, et faisait tous ses efforts pour provoquer une ouverture amicale de la part des ministres de France et de Russie, leur répétant chaque jour que le moindre avantage concédé à la maison d'Autriche pour sauver au moins son honneur, la déciderait à laisser passer le travail. Toute sa politique consistait maintenant à fatiguer les deux légations française et russe, afin d'amener le Premier Consul soit à une concession de territoire sur l'Inn, soit à une combinaison des voix dans les trois Colléges qui assurât la conservation de l'influence autrichienne dans l'Empire. La conduite que M. de Laforest, consommé dans cette espèce de tactique, adopta et fit adopter par son cabinet, fut de marcher obstinément au but malgré la légation autrichienne, de ne rien accorder à Ratisbonne, et de renvoyer les ministres autrichiens à Paris, disant que là peut-être ils obtiendraient quelque chose, non pas avant, mais après les facilités qu'on aurait obtenues de leur part dans le cours de la négociation.

La légation impériale, pour gagner le temps de négocier à Paris, s'efforça de faire passer un nouveau *conclusum* modifié, lequel devait être renvoyé aux ministres médiateurs, pour s'entendre avec eux sur les changements qu'il paraîtrait convenable d'adopter. Cette tentative n'aboutit à rien, qu'à donner une sorte d'humeur à la légation de Saxe, et à rattacher ce membre de la grande députation à la majorité de cinq voix qui s'était déjà prononcée.

Bien que la *plénipotence impériale* s'interposât comme un mur, ainsi que l'écrivait M. de Laforest, entre la députation extraordinaire et les ministres

médiateurs, car elle s'obstinait à ne pas communiquer à ceux-ci les actes de cette députation extraordinaire, il fut convenu néanmoins que les réclamations adressées à la Diète par les petits princes seraient officieusement communiquées à ces deux ministres, que tout cela aurait lieu par simples notes, et que les modifications admises en conséquence de ces réclamations seraient renfermées dans des arrêtés, dont l'ensemble formerait le *conclusum définitif*.

Dès que la voie fut ouverte aux réclamations, elles ne se firent pas attendre, comme on le pense bien; mais elles venaient des petits princes, car la part des grandes maisons avait été faite à Paris lors de la négociation générale. Ces petits princes s'agitaient en tous sens pour se faire protéger. Malheureusement, et ce fut là le seul détail regrettable dans cette mémorable négociation, des employés français, gens nourris dans les désordres du Directoire, se laissèrent souiller les mains par des dons pécuniaires, que les princes allemands, impatients d'améliorer leur sort, prodiguaient sans discernement. Le plus souvent les misérables agents qui recevaient ces dons vendaient un crédit qu'ils n'avaient pas. M. de Laforest, homme d'une parfaite intégrité, et représentant principal de la France à Ratisbonne, écoutait peu les recommandations qu'on lui adressait en faveur de telle ou telle maison; il les dénonçait même à son gouvernement. Le Premier Consul, averti, écrivit plusieurs lettres au ministre de la police, pour faire cesser ce trafic odieux qui ne faisait que des dupes, car ces prétendues recommandations, payées à prix d'argent, n'exerçaient aucune influence sur les arrangements conclus à Ratisbonne.

La plus grande difficulté ne consistait pas à régler les suppléments d'indemnités, mais à les imputer sur les biens réservés, qui devaient supporter en outre les pensions du clergé aboli. Les efforts de la Prusse pour sauver de cette double charge les biens situés dans ses États, provoquèrent de grandes contestations, et nuisirent fort à la dignité de cette cour. Il fallait d'abord trouver le complément de revenu promis au prince archichancelier, électeur de Mayence. On imagina un premier moyen de le satisfaire. Au nombre des villes libres conservées se trouvaient Ratisbonne et Wetzlar, la dernière maintenue dans sa qualité de ville libre, à cause de la chambre impériale qui résidait chez elle. Mal administrées l'une et l'autre, comme la plupart des villes libres, elles n'avaient pas une existence dont la continuation fût fort désirable. On les assigna au prince archichancelier. Il y avait à cela une véritable convenance, car Ratisbonne était la ville où siégeait la Diète, et Wetzlar celle où siégeait la suprême cour d'Empire. Il était naturel de les donner au prince directeur des affaires germaniques. Ces deux cités, celle de Ratisbonne surtout, furent fort joyeuses de leur nouvelle destination. Le prince archichancelier possédant Aschaffenbourg, Ratisbonne et Wetzlar, avait 650 mille florins de revenu assurés en territoire. Il fallait lui en trouver encore 350 mille. Il en fallait de plus 53 mille pour la maison de Stolberg et Isenbourg, 10 mille pour le duc d'Oldenbourg, oncle et protégé de l'empereur Alexandre. C'était en tout 413 mille florins à faire peser sur les biens d'Eglise réservés, indépendamment des pensions ecclésiastiques. Baden, Wurtemberg avaient déjà accepté la part imputable sur les biens réservés situés dans leurs Etats. La Prusse et la Bavière avaient à supporter chacune la moitié des 413 mille florins restant à trouver. La Bavière était financièrement très-chargée, et par la quantité des pensions qui lui étaient échues, et par les dettes qui avaient été transportées de ses anciens Etats sur les nouveaux. La Prusse ne voulait pas même supporter 200 mille florins sur les 413 mille qui manquaient encore. Elle avait imaginé un moyen de se les procurer, c'était de faire payer ces 413 mille florins aux villes libres de Hambourg, Brême, Lubeck, qu'elle jalousait vivement. Cette âpreté faisait scandale à Ratisbonne, et le ministre de Prusse, M. de Goertz, en était si confus, qu'il avait été près un moment de donner sa démission. M. de Laforest l'en avait empêché dans l'intérêt même de la négociation.

La faculté de réclamer accordée aux petits princes avait fait renaître une quantité de prétentions éteintes. Une autre cause avait contribué à les réveiller, c'était le bruit déjà fort répandu à Ratisbonne, que l'Autriche était près d'obtenir à Paris un supplément d'indemnité en faveur de l'archiduc Ferdinand. Hesse-Cassel, jaloux de ce qu'on avait fait pour Baden, Hesse-Darmstadt de ce qu'on avait fait pour Hesse-Cassel, Orange-Nassau de ce qu'on annonçait pour le ci-devant duc de Toscane, demandaient des suppléments que du reste on ne pouvait trouver nulle part. Les occupations de vive force, continuées sans interruption, ajoutaient à la confusion générale. Le Corps germanique se trouvait exactement dans l'état où avait été la France, sous l'Assemblée constituante, au moment de l'abolition du régime féodal. Le margrave de Baden qui héritait de Manheim, autrefois propriété de la maison de Bavière, était en conflit avec cette dernière maison pour une collection de tableaux. Des détachements de troupes appartenant aux deux princes avaient failli en venir aux mains. Pour compléter ce triste spectacle, l'Autriche, ayant sur une foule de terres en Souabe des prétentions d'origine féodale, faisait arracher les poteaux aux armes de Baden, de Wurtemberg, de Bavière, dans les diverses villes ou abbayes assignées à ces Etats par le plan des indemnités. Enfin la Prusse, saisie de l'évêché de Munster, ne voulait pas mettre en possession les comtes d'Empire copartageants avec elle de cet évêché.

Au milieu de ces désordres, l'Autriche, sentant qu'il fallait transiger, offrit d'adhérer immédiatement au plan des puissances médiatrices, si on lui concédait la rive de l'Inn, moyennant l'abandon qu'elle ferait à la Bavière de quelques-unes de ses possessions en Souabe. Elle proposa de nouveau à cette maison la ville d'Augsbourg, pour en faire sa capitale. Elle demanda, en outre, la création de deux électeurs de plus, dont l'un serait l'archiduc de

Toscane, appelé à devenir souverain de Salzbourg, dont l'autre serait l'archiduc Charles, actuellement grand maître de l'Ordre Teutonique. A ces conditions, l'Autriche était prête à regarder ses archiducs comme suffisamment indemnisés, et à se rendre au vœu des puissances médiatrices.

Le Premier Consul ne pouvait plus, après tout ce qui s'était passé à l'égard de Passau, amener la Bavière à céder la frontière de l'Inn; et surtout il lui était difficile de faire accepter à l'Allemagne trois électeurs à la fois pris dans la seule maison d'Autriche, Bohême, Salzbourg, Ordre Teutonique. Il ne voulait pas enfin sacrifier la ville libre d'Augsbourg. Il répondit que, disposé à demander quelques sacrifices à la Bavière, il lui était impossible d'exiger la concession de la frontière de l'Inn. Il insinua qu'il irait peut-être jusqu'à proposer à la Bavière l'abandon d'un évêché, comme celui d'Aichstædt, mais qu'il lui était impossible d'aller au delà.

Le temps s'écoulait; on était en vendémiaire (octobre), et le terme final, fixé au 2 brumaire (24 octobre), approchait. Les médiateurs avaient hâte d'en finir. Ils avaient entendu toutes les petites réclamations, accueilli celles qui méritaient d'être écoutées, et rédigé les règlements qui devaient accompagner la distribution des territoires. La dignité électorale réclamée pour le Mecklembourg par l'empereur Alexandre, n'avait paru à personne pouvoir être accordée, car c'était un nouvel électeur protestant ajouté aux six qui existaient déjà dans un collége de neuf. La disproportion était trop grande pour l'accroître encore. Cette réclamation avait été écartée. On avait fait une nouvelle distribution des *votes virils* (c'est ainsi que s'appelaient les votes dans le Collége des princes), et on avait transféré sur leurs nouveaux Etats les voix des princes dépossédés à la rive gauche. Il en résultait, dans le Collége des princes comme dans le Collége des électeurs, un changement considérable au profit des protestants, car on remplaçait des prélats ou des abbés par des princes séculiers de religion réformée. Afin d'établir une sorte de contre-poids, on avait attribué de nouvelles voix à l'Autriche pour Salzbourg, pour la Styrie, pour la Carniole et la Carinthie. Mais les princes catholiques manquaient de principautés qui pussent servir de prétexte à la création de nouvelles voix dans la Diète. Malgré tout ce qu'on avait fait, la proportion, qui était autrefois, comme nous l'avons dit, de 54 voix catholiques contre 43 protestantes, était actuellement de 31 voix catholiques contre 62 protestantes. Cependant il n'en fallait pas conclure que le parti de l'Autriche fût dans une infériorité proportionnée à ces nombres. Tous les suffrages protestants, comme nous l'avons dit ailleurs, n'étaient pas des suffrages assurés à la Prusse, et avec les prérogatives impériales, avec le respect dont la maison d'Autriche était encore l'objet, avec les craintes que la maison de Brandebourg commençait à inspirer, la balance pouvait être maintenue entre les deux maisons rivales.

Quant au Collége des villes, on l'avait organisé d'une manière indépendante, et on avait tâché de le rendre moins inférieur aux deux autres. Les huit villes libres étaient réduites à six, puisque Wetzlar et Ratisbonne avaient été accordées à l'archichancelier. La Prusse voulait faire supprimer ce troisième collége, et attribuer à chacune des six villes une voix dans le Collége princier. C'eût été un moyen d'en supprimer encore un ou deux, notamment Nuremberg, dont elle ambitionnait la possession. La légation française s'y refusa obstinément.

Il ne fut rien dit sur l'état de la noblesse *immédiate*, qui était dans la plus cruelle anxiété, car la Prusse et la Bavière la menaçaient ouvertement.

Enfin, le terme du 2 brumaire approchant, le nouveau projet fut mis en délibération dans la députation extraordinaire. Brandebourg, Bavière, Hesse-Cassel, Wurtemberg, Mayence, l'approuvèrent. Saxe, Bohême, Ordre Teutonique, déclarèrent qu'ils le prenaient en considération; mais qu'avant de se prononcer définitivement, ils voulaient attendre la fin de la négociation entamée à Paris avec l'Autriche; car autrement, disaient-ils, on s'exposerait à voter un plan qu'il faudrait modifier ensuite.

La députation extraordinaire avait à émettre son vote définitif, et il ne restait que trois ou quatre jours pour atteindre le délai de deux mois. Il y allait de l'honneur des grandes puissances médiatrices d'obtenir l'adoption de leur plan dans le délai fixé. M. de Laforest et M. de Buhler, qui marchaient franchement d'accord, faisaient les plus grands efforts pour que, le 29 vendémiaire (21 octobre), le *conclusum* fût définitivement adopté. Ils rencontraient des difficultés infinies, car M. de Hugel répandait partout qu'un courrier de Paris, apportant de graves changements, était attendu à chaque instant; qu'à Paris même on désirait un retard. Il était allé jusqu'à menacer M. d'Albini, lui disant que, d'après un avis certain, des ordres devaient lui arriver de l'électeur de Mayence pour désavouer sa conduite, et lui enjoindre de ne pas voter. C'était ébranler l'une des cinq voix favorables, et jusqu'ici l'une des plus fidèles. Ces menaces avaient été poussées si loin, que M. d'Albini s'en était offensé, et en était devenu plus ferme dans sa résolution. Par surcroît d'embarras, la Prusse venait, au dernier moment, de créer de nouveaux obstacles : elle voulait une rédaction qui la dispensât de fournir sur les biens réservés sa part des 413 mille florins qui restaient à trouver. Elle aspirait même à s'approprier certaines dépendances des biens ecclésiastiques enclavés dans ses Etats, et attribués à divers princes par le plan d'indemnité. Elle avait, en un mot, mille prétentions plus vexatoires, plus déplacées les unes que les autres, qui, surgissant d'une manière imprévue à la fin de la négociation, étaient de nature à la faire échouer. Ce n'était pas le ministre de Prusse, M. de Goertz, personnage fort digne, rougissant du rôle qu'on lui faisait jouer, c'était un financier qu'on lui avait adjoint, qui provoquait ces difficultés. Enfin MM. de Laforest et de Buhler donnèrent une dernière impulsion, et le 29 vendémiaire (21 octobre) le *conclusum* définitif fut adopté par la députation extraordinaire des huit Etats, et la médiation se trouva en quelque sorte accomplie dans le terme assigné par les puissances

médiatrices. Le dernier jour, Saxe vota comme les cinq Etats formant la majorité ordinaire, par respect pour cette majorité.

Il restait cependant encore bien des détails à régler. Le partage des territoires et les règlements organiques ne formaient pas un même acte. On avait demandé qu'ils fussent réunis dans une seule résolution, qui prendrait un titre déjà connu dans le protocole germanique, celui de *recès*. Ensuite, l'œuvre de la députation extraordinaire étant terminée, il fallait la porter à la Diète germanique, dont la députation extraordinaire n'était qu'une commission. On avait pris une précaution dans le libellé du *conclusum* définitif : c'était de dire que le *recès* serait directement communiqué aux ministres médiateurs. On voulait prévenir ainsi les refus de communication de la part des ministres impériaux aux ministres médiateurs, refus qui avaient entraîné déjà de fâcheuses lenteurs.

On se mit sur-le-champ à l'œuvre pour fondre dans une seule rédaction l'acte principal et les règlements. C'était une nouvelle occasion pour M. de Hugel de soulever des questions embarrassantes. Ainsi, à propos de cette rédaction définitive, il demandait obstinément si on ne comprendrait pas dans le *recès* l'imputation sur un gage quelconque des 413 mille florins dus à l'archichancelier, au duc d'Oldenbourg, aux maisons d'Isenbourg et de Stolberg; il demandait si ce n'était pas le moment de pourvoir aux pensions de l'archevêque de Trèves, des évêques de Liége, de Spire, de Strasbourg, dont les Etats avaient passé avec la rive gauche du Rhin à la France, et qui ne savaient à qui s'adresser pour obtenir des pensions alimentaires; si on n'accorderait pas une indemnité à la noblesse immédiate pour la perte de ses droits féodaux, perte dont on avait promis antérieurement de la dédommager.

A toutes les demandes de nouvelles allocations, la Prusse répondait par des refus ou des renvois aux villes libres. La Bavière disait avec raison qu'elle était fort obérée, et qu'elle allait voir ses ressources encore amoindries par ce qui serait accordé à l'Autriche dans la négociation entamée à Paris. M. de Hugel répliquait que ce n'était pas ainsi qu'on faisait face à des dettes sacrées.

Ces contestations produisaient à Ratisbonne un effet extrêmement fâcheux. On se plaignait surtout de l'avidité de la Prusse et des complaisances de la France pour elle; on ne reconnaissait plus, disait-on, le grand caractère du Premier Consul, qui permettait qu'on abusât ainsi de son nom et de sa faveur. Tous les esprits revenaient à l'Autriche, même ceux qui n'étaient pas ordinairement portés pour elle. On se disait qu'à subir une influence prépondérante en Empire, il valait mieux subir celle de l'antique maison d'Autriche, qui, sans doute, avait abusé jadis de sa suprématie, mais qui avait aussi souvent protégé qu'opprimé les Allemands. Il naissait entre les Etats de second ordre, tels que la Bavière, le Wurtemberg, les deux Hesses, Baden, une disposition à former dans le centre de l'Allemagne une ligue qui résisterait aussi bien à la Prusse qu'à l'Autriche.

Enfin, malgré tout l'art apporté à exploiter ces difficultés, le *recès* fut rédigé, et adopté par la députation extraordinaire le 2 frimaire an XI (23 novembre 1802). Aucune ressource n'était indiquée pour subvenir au payement des 413 mille florins restés sans assignation. On voulait connaître, disait-on, avant de mettre la dernière main à l'œuvre, le résultat des négociations entre l'Autriche et la France.

La légation impériale se voyait donc définitivement vaincue par l'activité et la constance des ministres médiateurs, qui poursuivaient invariablement leur marche, appuyés sur une majorité de cinq voix, quelquefois même de six sur huit, lorsque la Saxe était ramenée à cette majorité par la résistance obstinée de l'Autriche. M. de Hugel prit le parti de laisser faire. Il fallait porter le *recès* de cette commission spéciale, appelée la députation extraordinaire, à la Diète elle-même. Pour aller de l'une à l'autre, on était décidé à se passer de l'intermédiaire des ministres de l'empereur, s'ils refusaient la transmission. Cependant les Allemands, même les plus favorables au plan d'indemnité, inclinaient pour la fidèle observation des règles constitutionnelles. On trouvait l'Empire bien assez ébranlé, et d'ailleurs dans le renversement de la Constitution on entrevoyait une nouvelle domination qu'on redoutait tout autant que l'ancienne. Ceux mêmes qui, dans l'origine, étaient les partisans de la Prusse, se ralliaient à ceux qui avaient toujours vénéré l'Autriche comme l'image la plus parfaite du vieil ordre de choses. On en était arrivé à ce point, auquel on arrive bientôt dans les révolutions, de se défier des nouveaux maîtres, et de haïr un peu moins les anciens. On souhaitait donc de n'avoir pas à se passer des ministres impériaux, et la nouvelle d'un abouchement, à Paris, entre l'Autriche et le Premier Consul, fit naître une espérance de rapprochement qui fut accueillie avec joie par tout le monde.

M. de Hugel, amené enfin au système de la condescendance, consentit à communiquer les actes de la députation extraordinaire aux ministres médiateurs, afin que ceux-ci pussent s'adresser à la Diète, et requérir l'adoption du *recès* comme loi de l'Empire. Mais, par une petitesse de vieux formaliste, M. de Hugel refusa d'envoyer le *recès* lui-même revêtu des couleurs impériales; il communiqua un simple imprimé, avec une dépêche qui en garantissait l'authenticité.

Sans perdre de temps, le 4 décembre (13 frimaire), les deux ministres français et russe communiquèrent le *recès* à la Diète, déclarant qu'ils l'approuvaient dans son entier, au nom de leurs cours respectives, qu'ils en demandaient immédiatement la prise en considération, et le plus prochainement possible l'adoption comme loi de l'Empire. Cette promptitude à saisir la Diète était un moyen de faire arriver, ou les ministres des Etats allemands qui étaient absents, ou les instructions de ceux qui n'en avaient pas encore.

Ici de nouvelles précautions devenaient nécessaires, relativement à la composition de la Diète. Admettre à voter tous les Etats supprimés à la rive gauche par la conquête de la France, à la rive droite par le système des sécularisations, c'était s'exposer

de leur part à une résistance invincible, ou bien les condamner à prononcer eux-mêmes leur propre suppression. Il fut convenu avec le ministre directorial, c'est-à-dire avec l'archichancelier, de convoquer exclusivement les Etats conservés dans l'Empire, soit que leur titre fût changé, soit qu'il ne le fût pas. Ainsi on ne convoqua ni Trèves ni Cologne dans le Collége des électeurs, mais on convoqua Mayence, dont le titre était constitué *ex jure novo*. Dans le Collége des princes, on supprima ceux dont les territoires avaient été incorporés à la République française ou à la République helvétique, tels, par exemple, que les princes séculiers et ecclésiastiques de Deux-Ponts, de Montbéliard, de Liége, de Worms, de Spire, de Bâle, de Strasbourg. On maintint provisoirement les princes qui avaient obtenu des principautés nouvelles, sauf à régulariser leur titre plus tard, et à le faire transférer sur les territoires sécularisés qui leur avaient été dévolus. On supprima dans le Collége des villes toute la masse des villes incorporées; on ne maintint que les six villes conservées, Augsbourg, Nuremberg, Francfort, Brême, Hambourg, Lubeck.

Ces précautions étaient indispensables, et elles obtinrent le résultat qu'on en attendait. Aucun des Etats supprimés ne se présenta, et dans les premiers jours de janvier la Diète commença ses délibérations. Le protocole était ouvert. On appelait successivement les Etats dans les trois Colléges. Les uns opinaient immédiatement, les autres se réservaient d'opiner plus tard, comme il était d'usage à la Diète. On attendait, pour se prononcer définitivement, le dernier remaniement que devait subir le *conclusum* proposé par suite de la négociation entamée à Paris entre la France et la cour de Vienne.

Les choses avaient été conduites où le voulait le Premier Consul pour accorder enfin une satisfaction à l'Autriche. A la rigueur, on aurait pu se passer de sa bonne volonté jusqu'au bout, et faire voter les trois Colléges malgré son opposition. Les Allemands, même les plus chagrins, sentaient bien qu'il fallait en finir, et ils étaient résolus à voter pour le *recès*, après quoi les prises de possession déjà consommées auraient été revêtues d'une sorte de légalité, et le refus de sanction de la part de l'empereur n'aurait pas empêché les indemnisés de jouir paisiblement de leurs nouveaux territoires. Cependant l'opposition de l'empereur à la Constitution nouvelle, quelque déraisonnable qu'elle fût, aurait placé l'Empire dans une situation fausse, incertaine, et peu conforme aux intentions pacifiques des puissances médiatrices. Il valait mieux transiger et obtenir l'adhésion de la cour de Vienne. C'était l'intention du Premier Consul : il n'avait attendu si longtemps que pour avoir moins de sacrifices à faire à l'Autriche, et moins de sacrifices à exiger de la Bavière, car c'était à celle-ci qu'il fallait demander ce qu'on accorderait à celle-là.

En effet, vers les derniers jours de décembre, il avait consenti à s'aboucher avec M. de Cobentzel, et il était enfin tombé d'accord avec lui de quelques concessions en faveur de la maison d'Autriche. La Bavière ayant montré une répugnance invincible à concéder la ligne de l'Inn, soit à cause des salines très-précieuses qui se trouvaient entre l'Inn et la Salza, soit à cause de la situation de Munich, qui se serait trouvé trop près de la nouvelle frontière, il avait fallu renoncer à cette sorte d'arrangement. Alors le Premier Consul s'était réduit à céder l'évêché d'Aichstædt, placé sur le Danube, contenant 70 mille habitants, rapportant 350 mille florins de revenu, et primitivement destiné à la maison palatine. Moyennant cette augmentation accordée à l'archiduc Ferdinand, on retirait de son lot les évêchés de Brixen et de Trente, qui étaient sécularisés au profit de l'Autriche. Celle-ci avouait ainsi d'une manière assez claire l'intérêt qui se cachait derrière son zèle de parenté. Il est vrai que, pour prix de cette sécularisation, elle prenait sur ses propres domaines la petite préfecture de l'Ortenau, pour en accroître le lot du duc de Modène, composé, comme on sait, du Brisgau. L'Ortenau était dans le pays de Baden, et près du Brisgau.

L'Autriche avait demandé la création de deux électeurs de plus dans sa maison : on en concéda un, ce fut le grand-duc Ferdinand, destiné ainsi à être électeur de Salzbourg. C'étaient dix électeurs au lieu de neuf que contenait le plan des médiateurs, au lieu de huit que contenait la dernière Constitution germanique. C'était pour l'Autriche une amélioration de situation dans le Collége électoral. Il y avait en effet quatre électeurs catholiques, Bohême, Bavière, Mayence, Salzbourg, contre six protestants, Brandebourg, Hanovre, Saxe, Hesse-Cassel, Wurtemberg, Baden.

Ces conditions furent insérées dans une convention signée à Paris, le 26 décembre 1802 (5 nivôse an XI), par M. de Cobentzel et Joseph Bonaparte. M. de Markoff fut invité à y accéder au nom de la Russie, et ne se fit pas prier, dévoué qu'il était à l'Autriche. La Prusse se montra froide, mais non résistante. La Bavière se soumit, en demandant à être indemnisée du sacrifice qu'on exigeait d'elle, et surtout à ne point supporter sa part de ces 413 mille florins que personne ne voulait payer.

L'Autriche avait promis de ne plus opposer d'obstacle à l'œuvre de la médiation, et elle tint à peu près parole. Outre les concessions obtenues à Paris, elle voulait en obtenir une dernière qu'elle ne pouvait négocier qu'à Ratisbonne même, avec les rédacteurs du *recès*. Cette concession était relative au nombre des votes virils dans le Collége des princes. Tandis que le protocole était ouvert à la Diète, et qu'on y exprimait des opinions à la suite les unes des autres, la députation extraordinaire siégeait en même temps, et remaniait encore une fois le plan de la médiation d'après la convention de Paris. La Diète opinait ainsi sur un projet que la grande députation remaniait chaque jour. On y avait inséré les changements territoriaux convenus à Paris, on y avait compris la création du nouvel électeur de Salzbourg; on y avait introduit enfin de nouveaux votes virils qui changeaient la proportion des voix protestantes et catholiques dans le Collége des princes, et la portaient à 54 voix catholiques contre 77 protestantes, au lieu de 31 contre 62. Il fallait

pourtant en finir de toutes ces questions, surtout de celle qui était relative aux 413 mille florins. La Bavière, qui avait perdu 350 mille florins avec Aichstædt, ne pouvait être contrainte à en donner 200 mille. Elle les avait refusés, et on avait trouvé ce refus naturel. Mais la Prusse, bien qu'elle n'eût rien perdu, ne voulut point supporter sa part d'un aussi léger fardeau. On ne fera pas la guerre pour 200 mille florins, avait dit M. d'Haugwitz; triste propos, qui avait blessé tout le monde à Ratisbonne, et placé le rôle de la Prusse fort au-dessous de celui de l'Autriche, laquelle en résistant défendait au moins des territoires et des principes constitutionnels.

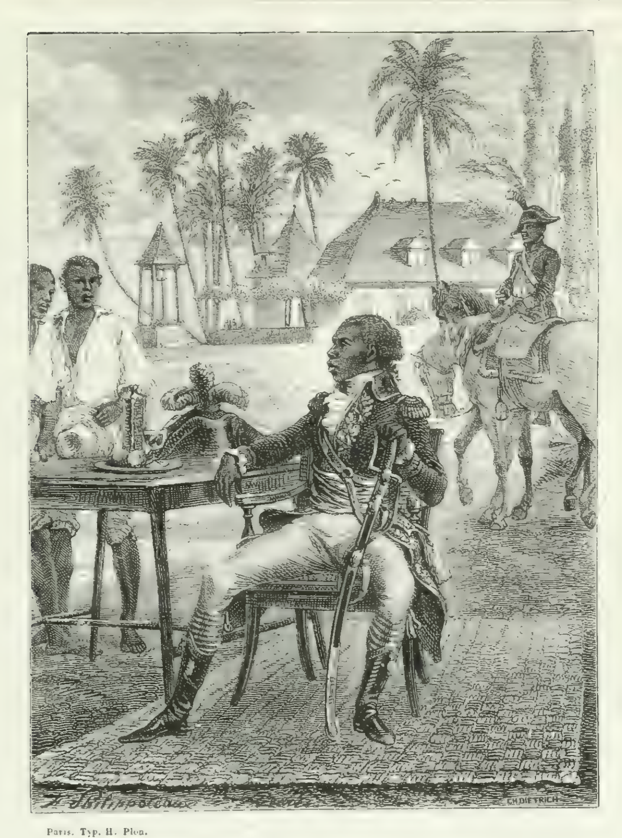
Le Premier Consul, à la rigueur, aurait pu vaincre cette avarice; mais ayant besoin de la Prusse jusqu'à la fin pour faire réussir son plan, il était obligé de la ménager. On ne savait comment payer ni l'archichancelier, ni les pensions des ecclésiastiques, ni quelques autres dettes anciennement assignées sur les biens réservés. Répartir cette charge sous forme de *mois romains*[1] sur la totalité du Corps germanique, était impossible, vu la difficulté insurmontable, en tout temps, de faire solder par la Confédération les dépenses communes. L'état de délabrement des places fédérales en était la preuve. On fut réduit à imaginer un moyen, qui diminuait un peu la libéralité du premier plan français à l'égard de la navigation des fleuves. On avait supprimé tous les péages sur l'Elbe, le Weser, le Rhin. Cependant il fallait pourvoir à quelques dépenses indispensables d'entretien, comme les chemins de halage, par exemple, sans quoi la navigation aurait été bientôt interrompue. On prit le parti d'établir sur le Rhin un octroi modéré, fort inférieur à tous les péages de nature féodale dont le fleuve avait été autrefois grevé, et sur l'excédant que laisserait cet octroi on résolut de prendre les 350 mille florins du prince archichancelier, les 10 mille florins du duc d'Oldenbourg, les 53 mille des maisons d'Isenbourg et de Stolberg, et quelques mille florins encore pour mettre d'accord divers princes, qui se renvoyaient mesquinement des assignations qu'ils ne voulaient pas supporter. De la sorte on satisfit l'avarice de la Prusse, on déchargea la Bavière des 200 mille florins qu'elle aurait dû fournir pour sa part, on réduisit la perte qu'elle avait subie en cédant Aichstædt, on accomplit la promesse faite au prince archichancelier de lui assurer un revenu indépendant. Tous les Allemands le voulaient ainsi, car ils trouvaient qu'un million de florins de revenu était tout juste suffisant pour le prince qui avait l'honneur de présider la Diète germanique, et qui était le dernier représentant des trois électeurs ecclésiastiques du Saint-Empire. Il fut constitué l'administrateur unique de cet octroi, de concert avec la France, qui avait le droit de veiller aux dépenses à faire à la rive gauche. Sous ce point de vue, la France n'avait pas à se plaindre de cet arrangement, car, dès ce moment, le prince archichancelier avait tout intérêt à entretenir de bons rapports avec elle.

Enfin le plan, remanié pour la dernière fois, fut adopté le 25 février (6 ventôse an XI) comme acte final par la députation extraordinaire, et envoyé immédiatement à la Diète, où il fut voté à la presque unanimité par les trois Colléges. Il ne rencontra d'opposition que de la part de la Suède, dont le monarque, révélant déjà les troubles d'esprit qui l'ont précipité du trône, étonnait l'Europe de ses royales folies. Il infligea un blâme violent aux puissances médiatrices et aux puissances allemandes qui avaient concouru à porter une atteinte si grave à l'antique Constitution germanique. Cette boutade ridicule d'un prince dont personne ne tenait compte en Europe n'altéra point la satisfaction qu'on éprouvait de voir finir les longues anxiétés de l'Empire.

Les Allemands, même ceux qui regrettaient l'ancien ordre de choses, mais qui conservaient un peu d'équité dans leurs jugements, reconnaissaient que l'on recueillait en cette occasion les inévitables fruits d'une guerre imprudente; que la rive gauche du Rhin ayant été perdue par suite de cette guerre, il avait bien fallu faire un nouveau partage du sol germanique; que ce partage sans doute était plus avantageux aux grandes maisons qu'aux petites, mais que, sans la France, cette inégalité eût été bien plus dommageable encore; que la Constitution, modifiée sous plusieurs rapports, était cependant sauvée quant au fond des choses, et n'avait pu être réformée dans un esprit de conservation plus éclairé. Ils reconnaissaient enfin que sans la vigueur du Premier Consul l'anarchie se serait introduite en Allemagne, par suite des prétentions de tout genre soulevées dans le moment. Ce qui prouve mieux que tous les discours le sentiment qu'on éprouvait alors pour le chef du gouvernement français, c'est qu'à la vue de plusieurs questions restées en suspens, on désirait que sa main puissante ne se retirât pas tout de suite des affaires germaniques. On souhaitait que la France fût, en qualité de garante, obligée de veiller sur son ouvrage.

Il y avait encore, en effet, plus d'une question, générale ou particulière, que la médiation n'avait pu résoudre. La Prusse était en querelle ouverte avec la ville de Nuremberg, et se permettait à son égard des procédés tyranniques. La même puissance n'avait pas voulu jusqu'ici saisir les comtes de Westphalie de leur part à l'évêché de Munster. Francfort était en contestation avec des princes voisins, pour une charge qu'on lui avait imposée en leur faveur, en compensation de certaines propriétés par eux cédées. La Prusse, la Bavière, voulaient profiter du silence du *recès* pour incorporer à leurs États la noblesse immédiate. L'Autriche faisait valoir en Souabe une quantité de droits féodaux d'une origine obscure, et attentatoires à la souveraineté des ducs de Wurtemberg, de Baden et de Bavière. Elle venait de commettre surtout une violation de propriété inouïe. Les principautés ecclésiastiques récemment sécularisées avaient des fonds déposés à la Banque de Vienne, fonds qui leur appartenaient, et qui avaient dû passer aux princes indemnisés. L'administration

[1] On appelait *mois romains* les dépenses communes réparties sur toute la Confédération, d'après des proportions anciennement établies.



Paris. Typ. H. Plon.

TOUSSAINT LOUVERTURE. (P. 478.)

autrichienne avait saisi ces fonds, montant à une somme de trente millions de florins, ce qui réduisait certains princes au désespoir. Toutes ces violences faisaient désirer l'institution d'une autorité qui s'occupât de l'exécution du *recès,* ainsi que cela s'était fait à la suite de la paix de Westphalie. On désirait aussi la recomposition des anciens cercles chargés de veiller à la défense des intérêts particuliers. Il restait enfin à organiser l'Eglise allemande, qui, ayant été privée de son existence princière, avait besoin de recevoir une organisation nouvelle.

Le Premier Consul n'avait pu se charger de résoudre ces dernières difficultés, car il aurait fallu qu'il se constituât le législateur permanent de l'Allemagne. Il n'avait dû s'occuper que de sauver l'équilibre de l'Empire, partie de l'équilibre européen, en déterminant ce qui revenait à chaque Etat, soit en territoire, soit en influence dans la Diète. Le reste ne pouvait appartenir qu'à la Diète elle-même, seule chargée du pouvoir législatif. Elle y pouvait suffire, secondée toutefois par la France, garante de la nouvelle Constitution germanique, comme elle l'était de l'ancienne. Les faibles, menacés par les forts, invoquaient déjà cette garantie. C'était aux cours allemandes les plus puissantes à prévenir par leur modération la nouvelle intervention d'un bras étranger. Malheureusement il ne fallait guère y compter, à voir la conduite actuelle de la Prusse et de l'Autriche.

L'empereur, après avoir fait attendre sa ratification, l'avait enfin envoyée, mais avec deux réserves : l'une avait pour objet le maintien de tous les priviléges de la noblesse immédiate; l'autre, une nouvelle distribution des voix protestantes et catholiques dans la Diète. C'était tenir à moitié la parole donnée au Premier Consul pour prix de la convention du 26 décembre.

Au reste, les difficultés vraiment européennes, celles de territoire, étaient vaincues, grâce à l'énergique et prudente intervention du général Bonaparte. Si quelque chose avait rendu évident son ascendant sur l'Europe, c'était cette négociation si habilement conduite, dans laquelle, réunissant a la justice l'adresse et la fermeté, se servant tour à tour de l'ambition de la Prusse, de l'orgueil de la Russie, pour résister à l'Autriche, réduisant celle-ci sans la pousser au désespoir, il avait imposé sa propre volonté à l'Allemagne, pour le bien même de l'Allemagne et le repos du monde : seul cas dans lequel il soit permis et utile d'intervenir dans les affaires d'autrui.

FIN DU LIVRE QUINZIÈME.

LIVRE SEIZIÈME.

RUPTURE DE LA PAIX D'AMIENS.

Efforts du Premier Consul pour rétablir la grandeur coloniale de la France. — Esprit de l'ancien commerce. — Ambition de toutes les puissances de posséder des colonies. — L'Amérique, les Antilles et les Indes orientales. — Mission du général Decaen dans l'Inde. — Efforts pour recouvrer Saint-Domingue. — Description de cette île. — Révolution des noirs. — Caractère, puissance, politique de Toussaint Louverture. — Il aspire à se rendre indépendant. — Le Premier Consul fait partir une expédition pour assurer l'autorité de la métropole. — Débarquement des troupes françaises à Santo-Domingo, au Cap et au Port-au-Prince. — Incendie du Cap. — Soumission des noirs. — Prospérité momentanée de la colonie. — Application du Premier Consul à restaurer la marine. — Mission du colonel Sébastiani en Orient. — Soins donnés à la prospérité intérieure. — Le Simplon, le mont Genèvre, la place d'Alexandrie. — Camp de vétérans dans les provinces conquises. — Villes nouvelles fondées en Vendée. — La Rochelle et Cherbourg. — Le Code civil, l'Institut, l'administration du clergé. — Voyage en Normandie. — La jalousie de l'Angleterre excitée par la grandeur de la France. — Le haut commerce anglais plus hostile à la France que l'aristocratie anglaise. — Déchaînement des gazettes écrites par les émigrés. — Pensions accordées à Georges et aux chouans. — Réclamations du Premier Consul. — Faux-fuyants du cabinet britannique. — Articles de représailles insérés au *Moniteur*. — Continuation de l'affaire suisse. — Les petits cantons s'insurgent sous la conduite du landamman Reding, et marchent sur Berne. — Le gouvernement des modérés obligé de fuir à Lausanne. — Demande d'intervention refusée d'abord, puis accordée par le Premier Consul. — Il fait marcher le général Ney avec trente mille hommes, et appelle à Paris des députés choisis dans tous les partis, pour donner une constitution à la Suisse. — Agitation en Angleterre; cris du parti de la guerre contre l'intervention française. — Le cabinet anglais, effrayé par ces cris, commet la faute de contremander l'évacuation de Malte, et d'envoyer un agent en Suisse pour soudoyer l'insurrection. — Promptitude de l'intervention française. — Le général Ney soumet l'Helvétie en quelques jours. — Les députés suisses réunis à Paris sont présentés au Premier Consul. — Discours qu'il leur adresse. — Acte de médiation. — Admiration de l'Europe pour la sagesse de cet acte. — Le cabinet anglais est embarrassé de la promptitude et de l'excellence du résultat. — Vive discussion dans le Parlement britannique. — Violences du parti Grenville, Windham, etc. — Nobles paroles de M. Fox en faveur de la paix. — L'opinion publique un moment calmée. — Arrivée de lord Whitworth à Paris, du général Andréossy à Londres. — Bon accueil fait de part et d'autre aux deux ambassadeurs. — Le cabinet britannique, regrettant d'avoir retenu Malte, voudrait l'évacuer, mais ne l'ose pas. — Publication intempestive du rapport du colonel Sébastiani sur l'état de l'Orient. — Fâcheux effet de ce rapport en Angleterre. — Le Premier Consul veut avoir une explication personnelle avec lord Whitworth. — Long et mémorable entretien. — La franchise du Premier Consul mal comprise et mal interprétée. — Exposé de l'état de la République, contenant une phrase blessante pour l'orgueil britannique. — Message royal en réponse. — Les deux nations s'adressent une sorte de défi. — Irritation du Premier Consul, et scène publique faite à lord Whitworth, en présence du corps diplomatique. — Le Premier Consul passe subitement des idées de paix aux idées de guerre. — Ses premiers préparatifs. — Cession de la Louisiane aux Etats-Unis, moyennant quatre-vingts millions. — M. de Talleyrand s'efforce de calmer le Premier Consul, et oppose une inertie calculée à l'irritation croissante des deux gouvernements. — Lord Whitworth le seconde. — Prolongation de cette situation. — Nécessité d'en sortir. — Le cabinet britannique finit par avouer qu'il veut garder Malte. — Le Premier Consul répond par la sommation d'exécuter les traités. — Le ministère Addington, de peur de succomber dans le Parlement, persiste à demander Malte. — On imagine plusieurs termes moyens qui n'ont aucun succès. — Offre de la France de mettre Malte en dépôt dans les mains de l'empereur Alexandre. — Refus de cette offre. — Départ des deux ambassadeurs. — Rupture de la paix d'Amiens. — Anxiété publique tant à Londres qu'à Paris. — Causes de la brièveté de cette paix. — A qui appartiennent les torts de la rupture?

Tandis que le Premier Consul réglait en arbitre suprême les affaires du continent européen, son ardente activité, embrassant les deux mondes, s'étendait jusque dans l'Amérique et les Indes, pour y rétablir l'ancienne grandeur coloniale de la France.

Aujourd'hui que les nations européennes sont devenues manufacturières bien plus que commerçantes; aujourd'hui qu'elles sont parvenues à imiter, à surpasser ce qu'elles allaient chercher au delà des mers; aujourd'hui enfin que les grandes colonies, affranchies de leurs métropoles, sont montées au rang d'Etats indépendants, le tableau du monde est changé au point de ne pas le reconnaître. De nouvelles ambitions ont succédé à celles qui le divisaient alors, et on a peine à comprendre les motifs pour lesquels coulait il y a un siècle le sang des hommes. L'Angleterre possédait, à titre de colonie, l'Amérique du Nord; l'Espagne, au même titre, possédait l'Amérique du Sud; la France possédait les principales Antilles, et la plus belle de toutes, Saint-Domingue. L'Angleterre et la France se disputaient l'Inde. Chacune de ces puissances imposait à ses colonies l'obligation de ne donner qu'à elle-même les denrées tropicales, de ne recevoir que d'elle seule les produits d'Europe, de n'admettre que ses vaisseaux, de n'élever de matelots que pour sa marine. Chaque colonie était ainsi une plantation, un marché et un port fermés. L'Angleterre voulait tirer exclusivement de ses provinces d'Amérique les sucres, les bois de construction, les cotons bruts; l'Espagne voulait être la seule à extraire du Mexique et du Pérou les métaux si enviés de toutes les nations; l'Angleterre et la France voulaient dominer l'Inde, pour en exporter les fils de coton, les *mousselines*, les *indiennes*, objets d'une convoitise universelle; elles voulaient fournir leurs produits en échange, et ne faire tout ce trafic que sous leur pavillon. Aujourd'hui ces ardents désirs des nations

ont fait place à d'autres. Le sucre, qu'il fallait extraire d'une plante née et cultivée sous le soleil le plus chaud, se tire d'une plante cultivée sur l'Elbe et sur l'Escaut. Les cotons, filés avec tant de finesse et de patience par des mains indiennes, sont filés en Europe par des machines que met en mouvement la combustion du charbon fossile. La mousseline est tissée dans les montagnes de la Suisse et du Forez. Les *indiennes*, tissées en Ecosse, en Irlande, en Normandie, en Flandre, peintes en Alsace, remplissent l'Amérique, et se répandent jusque dans les Indes. Excepté le café, le thé, produits que l'art ne saurait imiter, on a tout égalé, ou surpassé. La chimie européenne a déjà remplacé la plupart des matières colorantes qu'on allait chercher entre les tropiques. Les métaux sortent des flancs des montagnes européennes. On retire l'or de l'Oural; l'Espagne commence à trouver l'argent dans son propre sein. Une grande révolution politique s'est jointe à ces révolutions industrielles. La France a favorisé l'insurrection des colonies anglaises de l'Amérique du Nord; l'Angleterre a contribué, en revanche, à l'insurrection des colonies de l'Amérique du Sud. Les unes et les autres sont aujourd'hui des nations, ou déjà grandes, ou destinées à le devenir. Sous l'influence des mêmes causes, une société africaine, dont l'avenir est inconnu, s'est développée à Saint-Domingue. L'Inde enfin, sous le sceptre de l'Angleterre, n'est plus qu'une conquête, ruinée par les progrès de l'industrie européenne, et employée à nourrir quelques officiers, quelques commis, quelques magistrats de la métropole. De nos jours, les nations veulent tout produire elles-mêmes, faire accepter à leurs voisins moins habiles l'excédant de leurs produits, et ne consentent à s'emprunter que les matières premières, cherchent même à faire naître ces matières le plus près possible de leur sol : témoin les essais réitérés pour naturaliser le coton en Egypte et en Algérie. Au grand spectacle de l'ambition coloniale a succédé de la sorte le spectacle de l'ambition manufacturière. Ainsi le monde change sans cesse, et chaque siècle a besoin de quelques efforts de mémoire et d'intelligence pour comprendre le siècle précédent.

Cette immense révolution industrielle et commerciale, commencée sous Louis XVI avec la guerre d'Amérique, s'est achevée sous Napoléon avec le blocus continental. La longue lutte de l'Angleterre et de la France en a été la principale cause; car, tandis que la première voulait s'attribuer le monopole des produits exotiques, la seconde se vengeait en les imitant. L'inspirateur de cette imitation, c'est Napoléon, dont la destinée était ainsi de renouveler, sous tous les rapports, la face du monde. Mais, avant de jeter la France dans le système continental et manufacturier, comme il le fit plus tard, Napoléon consul, tout plein des idées du siècle qui venait de finir, plus confiant dans la marine française qu'il ne le fut depuis, tenta de vastes entreprises pour restaurer notre prospérité coloniale.

Cette prospérité avait été assez grande autrefois pour justifier les regrets et les tentatives dont elle était alors l'objet. En 1789, la France tirait de ses colonies une valeur de 250 millions par an, en sucre, café, coton, indigo, etc.; elle en consommait de 80 à 100 millions, et en réexportait 150, qu'elle versait dans toute l'Europe, principalement sous forme de sucre raffiné. Il faudrait doubler au moins ces valeurs pour trouver celles qui leur correspondent aujourd'hui; et assurément nous estimerions fort, nous placerions au rang de nos premiers intérêts, des colonies qui nous fourniraient la matière d'un commerce de 500 millions. La France trouvait dans ce commerce un moyen d'attirer chez elle une partie du numéraire de l'Espagne, qui nous donnait ses piastres pour nos produits coloniaux et manufacturés. A l'époque dont nous parlons, c'est-à-dire en 1802, la France, privée de denrées coloniales, principalement de sucre et de café, n'en ayant pas même pour son usage, les demandait aux Américains, aux villes anséatiques, à la Hollande, à Gênes, et, depuis la paix, aux Anglais. Elle les payait en métaux, n'ayant pas encore dans son industrie à peine renaissante les moyens de les payer en produits de ses manufactures. Le numéraire n'ayant jamais, depuis les assignats, reparu avec son ancienne abondance, elle en manquait souvent; ce qui se révélait par les efforts continuels de la nouvelle banque pour acquérir des piastres, sorties d'Espagne par la contrebande. Aussi n'y avait-il rien de plus ordinaire dans la classe commerçante que d'entendre des plaintes sur la rareté du numéraire, sur l'inconvénient d'être obligé d'acheter à prix d'argent le sucre et le café que nous tirions autrefois des possessions françaises. Il faut sans doute attribuer ce langage à quelques idées fausses sur la manière dont s'établit la balance du commerce; mais il faut l'attribuer aussi à un fait vrai, la difficulté de se procurer des denrées coloniales, et la difficulté plus grande encore de les payer, ou en argent resté rare depuis les assignats, ou en produits encore peu abondants de notre industrie.

Si l'on ajoute que de nombreux colons, autrefois riches, maintenant ruinés, encombraient Paris, et joignaient leurs plaintes à celles des émigrés, on se fera une idée complète des motifs qui agissaient sur l'esprit du Premier Consul, et le portaient vers les grandes entreprises coloniales. C'est sous ces influences puissantes qu'il avait donné à Charles IV l'Etrurie pour avoir la Louisiane. Les conditions du contrat étant accomplies de son côté, puisque les infants étaient placés sur le trône d'Etrurie, et reconnus de toutes les puissances continentales, il voulait que ces conditions fussent accomplies du côté de Charles IV, et il venait d'exiger que la Louisiane nous fût immédiatement livrée. Une expédition de deux vaisseaux et de quelques frégates était réunie dans les eaux de la Hollande, à Helvœtsluis, pour porter des troupes à l'embouchure du Mississipi, et faire passer cette belle contrée sous la domination française. Le Premier Consul ayant à disposer du duché de Parme, était prêt à le céder à l'Espagne, moyennant les Florides et l'abandon d'une petite partie de la Tos-

cane, le Siennois, dont il voulait faire l'indemnité du roi de Piémont. L'indiscrétion du gouvernement espagnol ayant laissé connaître les détails de cette négociation à l'ambassadeur d'Angleterre, la jalousie anglaise suscitait mille obstacles à la conclusion de ce nouveau contrat. Le Premier Consul s'occupait en même temps des Indes, et avait confié le gouvernement de nos comptoirs de Pondichéry et de Chandernagor à l'un des plus vaillants officiers de l'armée du Rhin, au général Decaen. Cet officier, chez lequel l'intelligence égalait le courage, et qui était propre aux plus grandes entreprises, avait été choisi et envoyé aux Indes, dans des vues éloignées mais profondes. Les Anglais, avait dit le Premier Consul au général Decaen en lui adressant des instructions admirables, les Anglais sont les maîtres du continent de l'Inde; ils y sont inquiets, jaloux; il faut ne leur donner aucun ombrage, se conduire avec douceur et simplicité, supporter dans ces régions tout ce que l'honneur permettra de supporter, n'avoir avec les princes voisins que les relations indispensables à l'entretien des troupes françaises et des comptoirs. Mais, ajoutait le Premier Consul, il faut observer ces princes et ces peuples, qui se résignent avec douleur au joug britannique; étudier leurs mœurs, leurs ressources, les moyens de communiquer avec eux, en cas de guerre; rechercher quelle armée européenne serait nécessaire pour les aider à secouer la domination anglaise, de quel matériel cette armée devrait être pourvue, quels seraient surtout les moyens de la nourrir; découvrir un port qui pût servir de point de débarquement à une flotte chargée de troupes; calculer le temps et les moyens nécessaires pour enlever ce port d'un coup de main; rédiger, après six mois de séjour, un premier mémoire sur ces diverses questions; l'envoyer par un officier intelligent et sûr, ayant tout vu, capable d'ajouter des explications verbales aux explications écrites dont il serait porteur; six mois après, traiter encore ces mêmes questions, d'après les connaissances nouvellement acquises, et envoyer cet autre mémoire par un second officier également sûr et intelligent; recommencer le même travail et le même envoi tous les six mois; bien peser, dans la rédaction de ces mémoires, la valeur de chaque expression, car un mot pourrait influer sur les plus graves résolutions; enfin, en cas de guerre, se conduire suivant les circonstances, ou rester dans l'Hindoustan, ou se retirer à l'île de France, en envoyant beaucoup de bâtiments légers à la métropole, pour l'instruire des déterminations prises par le capitaine général. — Telles étaient les instructions données au général Decaen, dans la vue, non de rallumer la guerre, mais d'en profiter habilement si elle venait à éclater de nouveau.

Les plus grands efforts du Premier Consul étaient dirigés vers les Antilles, siége principal de la puissance coloniale de la France. C'est avec la Martinique, la Guadeloupe, Saint-Domingue, que le commerce français entretenait jadis ses plus avantageuses relations. Saint-Domingue surtout figurait pour les trois cinquièmes au moins dans les 250 millions de denrées que la France retirait autrefois de ses colonies. Saint-Domingue était alors la plus belle, la plus enviée des possessions d'outre-mer. La Martinique avait été assez heureuse pour échapper aux conséquences de la révolte des noirs; mais la Guadeloupe et Saint-Domingue avaient été bouleversées de fond en comble, et il ne fallait pas moins qu'une armée entière pour y rétablir, non pas l'esclavage, qui était devenu impossible, du moins à Saint-Domingue, mais la légitime domination de la métropole.

Sur cette île longue de cent lieues, large de trente, heureusement située à l'entrée du golfe du Mexique, resplendissante de fertilité, propre à la culture du sucre, du café, de l'indigo; sur cette île magnifique, vingt et quelques mille blancs propriétaires, vingt et quelques mille affranchis de différentes couleurs, quatre cent mille esclaves noirs, cultivaient la terre, et en tiraient une immense abondance de denrées coloniales, valant environ 150 millions de francs, que trente mille matelots français étaient employés à transporter en Europe, pour les échanger contre une égale valeur de produits nationaux. Que penserions-nous aujourd'hui d'une colonie qui nous donnerait 300 millions de produits, et nous procurerait pour 300 millions de débouchés, car 150 millions en 1789 répondent au moins à 300 millions en 1845? Malheureusement chez ces hommes blancs, mulâtres, noirs, fermentaient des passions violentes, dues au climat, et à un état de société dans lequel se trouvaient les deux extrêmes sociaux : la richesse orgueilleuse et l'esclavage frémissant. On ne voyait dans aucune colonie des blancs aussi opulents et aussi entêtés, des mulâtres aussi jaloux de la supériorité de la race blanche, des noirs aussi enclins à secouer le joug des uns et des autres. Les opinions professées à Paris dans l'Assemblée constituante, venant retentir au milieu des passions naturelles à un tel pays, devaient y provoquer une affreuse tempête, comme les ouragans que produit dans ces mers la rencontre subite de deux vents contraires. Les blancs et les mulâtres, à peine suffisants pour se défendre s'ils avaient été unis, s'étaient divisés, et après avoir communiqué aux noirs la contagion de leurs passions, les avaient amenés à se soulever contre eux. Ils avaient subi leur cruauté d'abord, puis leur triomphe et leur domination. Il était arrivé là ce qui arrive dans toute société où éclate la guerre des classes : la première avait été vaincue par la seconde, la première et la seconde par la troisième. Mais, à la différence de ce qui se voit ailleurs, elles portaient sur leur visage les marques de leurs diverses origines; leur haine tenait de la violence des instincts physiques, et leur rage était brutale comme celle des animaux sauvages. Aussi les horreurs de cette révolution avaient-elles dépassé tout ce qu'on avait vu en France en quatre-vingt-treize, et malgré l'éloignement, qui atténue toujours les sensations, l'Europe, déjà si touchée des spectacles du continent, avait été profondément émue des atrocités inouïes auxquelles des maîtres imprudents, quelquefois cruels, avaient poussé des

esclaves féroces. Les lois de la société humaine, partout semblables, avaient fait naître là comme ailleurs, après de longs orages, la fatigue qui sollicite un maître, et un être supérieur propre à le devenir. Ce maître était de la couleur de la race triomphante, c'est-à-dire noir. Il s'appelait Toussaint Louverture. C'était un vieil esclave, n'ayant pas l'audace généreuse de Spartacus, mais une dissimulation profonde, et un génie de gouvernement tout à fait extraordinaire. Militaire médiocre, connaissant tout au plus l'art des embuscades dans un pays d'un accès difficile, inférieur même sous ce rapport à quelques-uns de ses lieutenants, il avait, par son intelligence à diriger l'ensemble des choses, acquis un ascendant prodigieux. Cette race barbare, qui en voulait aux Européens de la mépriser, était fière d'avoir dans ses rangs un être dont les blancs eux-mêmes reconnaissaient les hautes facultés. Elle voyait en lui un titre vivant à la liberté, à la considération des autres hommes. Aussi avait-elle accepté son joug de fer, cent fois plus pesant que celui des anciens colons, et subi la dure obligation du travail, obligation qui était, dans l'esclavage, ce qu'elle détestait le plus. Cet esclave noir, devenu dictateur, avait rétabli à Saint-Domingue un état de société tolérable, et accompli des choses qu'on oserait presque appeler grandes, si le théâtre avait été différent, et si elles avaient été moins éphémères.

Sur cette terre de Saint-Domingue, comme dans tout pays en proie à une longue guerre civile, il s'était fait un partage entre la race guerrière, propre aux armes, en ayant le goût, et la race ouvrière, moins portée aux combats, facile à ramener au travail, prête toutefois à se jeter de nouveau dans les dangers, si sa liberté était menacée. Naturellement la première était dix fois moins nombreuse que la seconde.

Toussaint Louverture avait composé avec la première une armée permanente d'environ vingt mille soldats, organisée en demi-brigades, sur le modèle des armées françaises, ayant des officiers noirs, quelques-uns mulâtres ou blancs. Cette troupe, bien payée, bien nourrie, assez redoutable sous un climat qu'elle seule pouvait supporter, et sur un sol abrupt couvert de broussailles dures et épineuses, était formée en plusieurs divisions, et commandée par des généraux de sa couleur, la plupart assez intelligents, mais plus féroces qu'intelligents, tels que Christophe, Dessalines, Moïse, Maurepas, Laplume. Tous dévoués à Toussaint, ils reconnaissaient son génie, et subissaient son autorité. Le reste de la population, sous le nom de cultivateurs, avait été ramené au travail. On leur avait laissé des fusils, pour qu'ils s'en servissent au besoin, dans le cas où la métropole attenterait à leur liberté, mais on les avait contraints à retourner sur les plantations abandonnées des colons. Toussaint avait proclamé qu'ils étaient libres, mais obligés à travailler cinq ans encore sur les terres de leurs anciens maîtres, avec droit au quart du produit brut. Les propriétaires blancs avaient été encouragés à revenir, même ceux qui, dans un moment de désespoir, s'étaient associés à la tentative des Anglais sur Saint-Domingue. Ils avaient été bien accueillis, et avaient reçu leurs habitations couvertes de nègres soi-disant libres, auxquels ils abandonnaient, suivant le règlement de Toussaint, le quart du produit brut, évalué dans la pratique de la manière la plus arbitraire. Un assez grand nombre de riches propriétaires d'autrefois, soit qu'ils eussent succombé dans les troubles de la colonie, soit qu'ils eussent émigré avec l'ancienne noblesse française, dont ils faisaient partie, n'avaient ni reparu ni envoyé des délégués. Leurs biens, séquestrés comme les domaines nationaux en France, avaient été affermés à des officiers noirs, et à un prix qui permettait à ceux-ci de s'enrichir. Certains généraux, tels que Christophe et Dessalines, s'étaient acquis de la sorte plus d'un million de revenu annuel. Ces officiers noirs avaient la qualité d'inspecteurs de la culture dans l'arrondissement où ils étaient commandants militaires. Ils y faisaient des tournées continuelles, et y traitaient les nègres avec la dureté particulière aux nouveaux maîtres. Quelquefois ils veillaient à ce que justice leur fût rendue par les colons, mais plus habituellement ils les condamnaient aux verges pour paresse ou insubordination, et faisaient une sorte de chasse incessante, dans le but de faire revenir à la culture ceux qui avaient contracté le goût du vagabondage. Des revues fréquentes dans les paroisses procuraient la connaissance des cultivateurs sortis de leurs habitations originaires, et fournissaient le moyen de les y ramener. Souvent même Dessalines et Christophe les faisaient pendre sous leurs yeux. Aussi le travail avait-il recommencé avec une incroyable activité sous ces nouveaux chefs, qui exploitaient à leur profit la soumission des noirs prétendus libres. Et nous sommes loin de mépriser un tel spectacle! car ces chefs sachant imposer le travail à leurs semblables, même pour leur avantage exclusif; ces nègres sachant le subir, sans grand bénéfice pour eux, dédommagés uniquement par l'idée qu'ils étaient libres, nous inspirent plus d'estime que le spectacle d'une paresse ignoble et barbare, donné par les nègres livrés à eux-mêmes, dans les colonies récemment affranchies.

Grâce au régime établi par Toussaint, la plupart des habitations abandonnées avaient été remises en culture. Aussi en 1801, après dix années de troubles, la terre de Saint-Domingue, arrosée de tant de sang, offrait un aspect de fertilité presque égal à celui qu'elle présentait en 1789. Toussaint, indépendant de la France, avait donné à la colonie une liberté de commerce à peu près absolue. Un tel régime de liberté, dangereux pour des colonies d'une fertilité médiocre, qui, produisant peu et chèrement, ont intérêt à prendre les produits de la métropole afin qu'elle prenne les leurs, un tel régime est excellent au contraire pour une colonie riche et féconde, n'ayant besoin d'aucune faveur pour le débit de ses denrées, intéressée dès lors à traiter librement avec toutes les nations, et à chercher ses objets de nécessité ou de luxe là où ils sont meilleurs et à plus bas prix. C'était le cas de Saint-Domingue. L'île avait ressenti de la libre présence

des pavillons étrangers, surtout du pavillon américain, un avantage infini. Les vivres y abondaient; les marchandises d'Europe s'y vendaient à bon marché; ses denrées étaient enlevées dès qu'elles paraissaient sur le marché. Ajoutez que les nouveaux colons, les uns noirs parvenus par la révolte, les autres blancs réintégrés, tous affranchis d'engagements envers les capitalistes de la métropole, n'étaient pas, comme les anciens colons en 1789, accablés de dettes, et obligés de déduire de leurs profits l'intérêt d'énormes capitaux empruntés. Ils étaient plus opulents avec de moindres bénéfices. Les villes du Cap, du Port-au-Prince, de Saint-Marc, des Cayes, avaient recouvré une sorte de splendeur. Les traces de la guerre y étaient presque effacées : on voyait dans la plupart d'entre elles des demeures élégantes, construites pour les officiers noirs, habitées par eux, et rivalisant avec les plus belles maisons de ces anciens propriétaires blancs, jadis si orgueilleux, si renommés par leur luxe et leur dissolution.

Le chef noir de la colonie avait mis le comble à sa prospérité récente par l'occupation hardie de la partie espagnole de Saint-Domingue. Cette île, dans sa longueur, se trouvait jadis partagée en deux portions, dont l'une, placée à l'est, se présentant la première en venant d'Europe, appartenait aux Espagnols; dont l'autre, placée à l'ouest, tournée vers Cuba et l'intérieur du golfe du Mexique, appartenait aux Français. (Voir la carte n° 22.) Cette partie ouest, composée de deux promontoires avancés, qui forment, outre un vaste golfe intérieur, une multitude de rades et de petits ports, était plus propre que l'autre aux plantations, lesquelles ont besoin d'être situées près des points d'embarquement. Aussi était-elle couverte de riches établissements. La partie espagnole, au contraire, peu montagneuse, présentant peu de golfes, contenait moins de sucreries et de caféteries; mais en revanche elle nourrissait beaucoup de bétail, de chevaux, de mulets. Réunies, ces deux portions pouvaient se rendre de grands services, tandis que séparées par un régime colonial exclusif, elles étaient comme deux îles éloignées, ayant l'une ce qui manque à l'autre, et ne pouvant se le donner à cause de la distance. Toussaint, après avoir chassé les Anglais, avait tourné toutes ses idées vers l'occupation de la partie espagnole. Affectant une soumission scrupuleuse envers la métropole, tout en se conduisant d'après sa seule volonté, il s'était armé du traité de Bâle, par lequel l'Espagne cédait à la France la possession entière de Saint-Domingue, et il avait sommé les autorités espagnoles de lui livrer la province qu'elles détenaient encore. Il se trouvait dans le moment un commissaire français à Saint-Domingue, car depuis la Révolution la métropole n'était plus représentée dans l'île que par des commissaires à peine écoutés. Cet agent, craignant les complications qui pouvaient résulter en Europe de cette opération, n'ayant d'ailleurs reçu aucun ordre de France, avait inutilement combattu la résolution de Toussaint. Celui-ci, ne tenant aucun compte des objections qu'on lui adressait, avait mis en mouvement toutes les divisions de son armée, et avait exigé des autorités espagnoles, incapables de résister, les clefs de Santo-Domingo. Ces clefs lui avaient été remises, et il s'était rendu ensuite dans toutes les villes, ne prenant d'autre titre que celui de représentant de la France, mais se comportant en réalité comme un souverain, et se faisant recevoir dans les églises avec l'eau bénite et le dais.

La réunion des deux parties de l'île sous une même domination avait produit pour le commerce et l'ordre intérieur des résultats excellents et instantanés. La partie française, abondamment pourvue de tous les produits des deux mondes, en avait donné une quantité considérable aux colons espagnols, en échange des bestiaux, des mulets, des chevaux dont elle avait grand besoin. En même temps les nègres qui voulaient se soustraire au travail par le vagabondage, ne trouvaient plus dans la partie espagnole un asile contre les recherches incessantes de la police noire.

C'est par tous ces moyens réunis que Toussaint avait fait refleurir en deux ans la colonie. On n'aurait pas une idée exacte de sa politique, si on ne savait en même temps comment il se conduisait entre la France et l'Angleterre. Cet esclave, devenu libre et souverain, conservait au fond du cœur une involontaire sympathie pour la nation dont il avait porté les chaînes, et répugnait à voir les Anglais à Saint-Domingue. Aussi avait-il fait de nobles efforts pour les en expulser, et il avait réussi. Son intelligence politique, profonde quoique inculte, le confirmait dans ses sentiments naturels, et lui faisait comprendre que les Anglais étaient les maîtres les plus dangereux, car ils possédaient une puissance maritime qui rendrait leur autorité sur l'île effective et absolue. Il ne voulait donc à aucun prix de leur domination. Les Anglais, en évacuant le Port-au-Prince, lui avaient offert la royauté de Saint-Domingue, et la reconnaissance immédiate de cette royauté, s'il consentait à leur assurer le commerce de la colonie. Il s'y était refusé, soit qu'il tînt encore à la métropole, soit qu'effrayé par la nouvelle de la paix, il craignît une expédition française capable de réduire sa royauté au néant. D'ailleurs la vanité d'appartenir à la première nation militaire du monde, le secret plaisir d'être général au service de France, de la main même du Premier Consul, l'avaient emporté chez Toussaint sur toutes les offres de l'Angleterre. Il avait donc voulu rester Français. Tenir les Anglais à distance, en vivant pacifiquement avec eux; reconnaître l'autorité nominale de la France, et lui obéir tout juste assez pour ne pas provoquer le déploiement de ses forces, telle était la politique de cet homme singulier. Il avait reçu les commissaires du Directoire, et puis les avait successivement renvoyés, notamment le général Hédouville, en prétendant qu'ils méconnaissaient les intérêts de la mère patrie, et lui demandaient des choses inexécutables ou funestes pour elle.

Sa politique au dedans n'est pas moins digne d'attention que sa politique au dehors. Sa manière d'être envers toutes les classes d'habitants, noirs,

blancs ou mulâtres, répondait à ce que nous venons de dire de lui. Il détestait les mulâtres comme plus voisins de sa race, et caressait au contraire les blancs avec un soin extrême, moyennant qu'il en obtînt quelques témoignages d'estime qui lui prouvassent que son génie faisait oublier sa couleur. Il montrait à cet égard une vanité de noir parvenu, dont toute la vanité des blancs parvenus dans l'ancien monde ne saurait donner une idée. Quant aux noirs, il les traitait avec une incroyable sévérité, mais pourtant avec justice; il se servait auprès d'eux de la religion, qu'il professait avec emphase, et surtout de la liberté, qu'il promettait de défendre jusqu'à la mort, et dont il était pour les hommes de sa couleur le glorieux emblème, car on voyait en lui ce que, par elle, un nègre pouvait devenir. Son éloquence sauvage les charmait. Du haut de la chaire, où il montait souvent, il leur parlait de Dieu, de l'égalité des races humaines, et leur en parlait avec les plus étranges et les plus heureuses paraboles. Un jour, par exemple, voulant leur donner confiance en eux-mêmes, il remplissait un verre avec des grains de maïs noir, y mêlait quelques grains de maïs blanc, puis, agitant ce verre, et leur faisant remarquer combien les grains blancs disparaissaient promptement dans les noirs, il disait : Voilà ce que sont les blancs au milieu de vous. Travaillez, assurez votre bien-être par votre travail; et si les blancs de la métropole veulent nous ravir notre liberté, nous reprendrons nos fusils et nous les vaincrons encore. — Adoré pour ces motifs, il était redouté en même temps pour sa rare vigilance. Doué d'une activité surprenante à son âge, il avait placé dans l'intérieur de l'île des relais de chevaux d'une extrême vitesse, et se transportait, suivi de quelques gardes, avec une rapidité prodigieuse, d'un point de l'île à l'autre, faisant quelquefois quarante lieues à cheval dans le même jour, et venant punir comme la foudre le délit dont il avait eu connaissance. Prévoyant et avare, il faisait des amas d'argent et d'armes dans les montagnes de l'intérieur, et les enterrait, dit-on, dans un lieu appelé les Mornes du Chaos, près d'une habitation qui était devenue son séjour ordinaire. C'étaient des ressources pour un avenir de combats, qu'il ne cessait de regarder comme probable et prochain. S'attachant sans cesse à imiter le Premier Consul, il s'était donné une garde, un entourage, une sorte de demeure princière. Il recevait dans cette demeure les propriétaires de toutes couleurs, surtout les blancs, et rudoyait les noirs, qui n'avaient pas un assez bon maintien. Affreux à voir, même sous son habit de lieutenant général, il avait des flatteurs, des complaisants; et, chose triste à dire, il obtint plus d'une fois que des blanches, appartenant à d'anciennes et riches familles de l'île, se prostituassent à lui, pour obtenir sa protection. Ses courtisans lui persuadèrent qu'il était en Amérique l'égal du général Bonaparte en Europe, et qu'il devait s'y donner la même situation. Lors donc qu'il apprit la signature de la paix, et qu'il put prévoir le rétablissement de l'autorité de la métropole, il se hâta de convoquer le conseil de la colonie pour rédiger une constitution. Ce conseil s'assembla, et rédiga en effet une constitution assez ridicule. D'après les dispositions de cette œuvre informe, le conseil de la colonie décrétait les lois, le gouverneur général les sanctionnait, et exerçait le pouvoir exécutif dans toute sa plénitude. Toussaint naturellement fut nommé gouverneur, et de plus gouverneur à vie, avec faculté de désigner son successeur. L'imitation de ce qui se faisait en France ne pouvait être plus complète et plus puérile. Quant à l'autorité de la métropole, il n'en fut pas même question. Seulement la constitution devait lui être soumise, pour être approuvée; mais cette approbation une fois accordée, la métropole n'avait plus aucun pouvoir sur sa colonie, car le conseil faisait les lois, Toussaint gouvernait, et pouvait, s'il le voulait, priver le commerce français de tous ses avantages; ce qui existait dans le moment, ce que la guerre avait rendu excusable, mais ce qui ne devait pas être toléré plus longtemps. Quand on demandait à Toussaint quelles seraient les relations de Saint-Domingue avec la France, il répondait : Le Premier Consul m'enverra des commissaires *pour parler avec moi.* — Quelques-uns de ses amis qui étaient plus sages, notamment le colonel français Vincent, chargé de la direction des fortifications, l'avertirent du danger de cette conduite, lui dirent qu'il devait se défendre de ses flatteurs de toutes couleurs, qu'il provoquerait une expédition française, et qu'il y périrait. L'amour-propre de cet esclave devenu dictateur l'emporta. Il voulut, comme il le disait, que le premier des noirs fût de fait et de droit à Saint-Domingue ce que le premier des blancs était en France, c'est-à-dire chef à vie, avec faculté de désigner son successeur. Il dépêcha en Europe le colonel Vincent, avec mission d'expliquer et de faire agréer au Premier Consul son nouvel établissement constitutionnel. Il demandait en outre la confirmation de tous les grades militaires conférés aux officiers noirs.

Cette imitation de sa grandeur, cette prétention de s'assimiler à lui, fit sourire le Premier Consul, et ne fut, bien entendu, d'aucun effet sur ses résolutions. Il était prêt à se laisser appeler le premier des blancs, par celui qui s'intitulait le premier des noirs, à condition que le lien de la colonie avec la métropole serait celui de l'obéissance, et que la propriété de cette terre, française depuis des siècles, serait réelle, et non point nominale. Confirmer les grades militaires que ces noirs s'étaient attribués n'était pas à ses yeux une difficulté. Il les confirma tous, et fit de Toussaint un lieutenant général commandant à Saint-Domingue pour la France. Mais il y voulut un capitaine général français, dont Toussaint serait le premier lieutenant. Sans cette condition Saint-Domingue n'était plus à la France. Il résolut donc d'y envoyer un général et une armée. La colonie avait refleuri, elle valait tout ce qu'elle avait valu autrefois; les colons restés à Paris réclamaient leurs biens à grands cris; on jouissait de la paix, peut-être pour peu de temps; on avait des troupes oisives, des officiers pleins d'ardeur, demandant une occasion de servir, n'importe dans quelle



Paris. Typ. H. Plon.

Prise de la ravine aux couleuvres (Saint-Domingue). (P. 485.)

partie de la terre : on ne pouvait donc pas se résigner à voir une telle possession échapper à la France, sans employer à la retenir les forces dont on disposait. Tels furent les motifs de l'expédition dont nous avons déjà raconté le départ. Le général Leclerc, beau-frère du Premier Consul, avait pour instructions de ménager Toussaint, de lui offrir le rôle de lieutenant de la France, la confirmation des grades et des biens acquis par ses officiers, la garantie de la liberté des noirs, mais avec l'autorité positive de la métropole, représentée par le capitaine général. Afin de prouver à Toussaint la bienveillance du gouvernement, on lui renvoyait ses deux fils élevés en France, et accompagnés de leur précepteur, M. Coisnon. A cela le Premier Consul ajoutait une lettre noble et flatteuse, dans laquelle, traitant Toussaint comme le premier homme de sa race, il semblait se prêter gracieusement à une sorte de comparaison entre le pacificateur de la France et le pacificateur de Saint-Domingue.

Mais il avait prévu aussi la résistance, et toutes les mesures étaient prises pour la vaincre de vive force. Si on avait été moins impatient de profiter de la signature des préliminaires de paix, pour traverser la mer devenue libre, on aurait obligé les escadres à s'attendre les unes les autres dans un lieu convenu, afin de les faire arriver toutes ensemble à Saint-Domingue, et de surprendre Toussaint avant qu'il fût en mesure de se défendre. Malheureusement, dans l'incertitude où l'on était, au moment de l'expédition, sur la signature de la paix définitive, il fallut les faire partir des ports de Brest, Rochefort, Cadix et Toulon, sans obligation de s'attendre, et avec ordre d'arriver le plus tôt possible à leur destination. L'amiral Villaret-Joyeuse, appareillant de Brest et de Lorient avec seize vaisseaux et une force d'environ sept à huit mille hommes, avait ordre de croiser quelque temps dans le golfe de Gascogne, pour essayer d'y rencontrer l'amiral Latouche-Tréville, qui devait sortir de Rochefort avec six vaisseaux, six frégates et trois ou quatre mille hommes. L'amiral Villaret, s'il n'avait pu rallier l'amiral Latouche, devait passer aux Canaries, pour voir s'il n'y trouverait pas la division Linois venant de Cadix, la division Ganteaume venant de Toulon, l'une et l'autre avec un convoi de troupes. Il devait enfin se rendre dans la baie de Samana, la première qui se présente à une escadre arrivant d'Europe. Se conformant aux ordres qu'elles avaient reçus, ces diverses escadres se cherchant, sans perdre

de temps à se réunir, parvinrent à des époques différentes au rendez-vous commun de Samana. (Voir la carte nº 22.) L'amiral Villaret y parut le 29 janvier 1802 (9 pulviôse an x). L'amiral Latouche le suivit de près. Les divisions de Cadix et de Toulon ne touchèrent à Saint-Domingue que beaucoup plus tard. Mais l'amiral Villaret avec l'escadre de Brest et de Lorient, l'amiral Latouche-Tréville avec l'escadre de Rochefort, ne portaient pas moins de 11 à 12 mille hommes. Après en avoir conféré avec les chefs de la flotte, le capitaine général Leclerc pensa qu'il importait de ne pas perdre de temps, et qu'il fallait se présenter devant tous les ports à la fois, pour se saisir de la colonie avant d'avoir donné à Toussaint le loisir de se reconnaître. D'ailleurs beaucoup d'avis venus des Antilles faisaient craindre un accueil peu amical. En conséquence, le général Kerversau, avec deux mille hommes embarqués sur des frégates, devait se rendre à Santo-Domingo, capitale de la partie espagnole; l'amiral Latouche-Tréville, avec son escadre portant la division Boudet, devait aborder au Port-au-Prince; enfin, le capitaine général lui-même, avec l'escadre de l'amiral Villaret, avait le projet de faire voile vers le Cap, et de s'en emparer. La partie française, comprenant avec une notable portion de l'île les deux promontoires qui s'avancent à l'ouest, se divisait en départements du nord, de l'ouest et du sud. Dans le département du nord, c'était le Cap qui était le port principal et le chef-lieu; dans le département de l'ouest, c'était le Port-au-Prince. Les Cayes, Jacmel, rivalisaient de richesse et d'influence dans le sud. En occupant Santo-Domingo pour la partie espagnole, le Cap et le Port-au-Prince pour la partie française, on tenait l'île presque entière, moins, il est vrai, les montagnes de l'intérieur, conquête que le temps seul pouvait permettre d'achever.

Ces divisions navales quittèrent la baie où elles étaient mouillées pour se rendre à leurs destinations respectives, dans les premiers jours de février. Toussaint, averti de la présence d'un grand nombre de voiles à Samana, y était accouru de sa personne pour juger de ses propres yeux du danger dont il était menacé. Ne doutant plus, à la vue de l'escadre française, du sort qui l'attendait, il prit le parti de recourir aux dernières extrémités plutôt que de subir l'autorité de la métropole. Il n'était pas bien certain qu'on voulût remettre les nègres en esclavage : il ne pouvait même pas le croire; mais il pensa qu'on voulait le ranger sous l'obéissance de la France, et cela lui suffisait pour le décider à la résistance. Il résolut de persuader aux noirs que leur liberté était en péril, de les ramener ainsi de la culture à la guerre, de ravager les villes maritimes, de brûler les habitations, de massacrer les blancs, de se retirer ensuite dans les mornes (c'est de ce nom qu'on appelle les montagnes de forme particulière dont la partie française est partout hérissée), et d'attendre dans ces retraites que, le climat dévorant les blancs, on pût se jeter sur eux pour achever leur extermination. Toutefois, espérant arrêter l'armée française par de simples menaces, peut-être aussi craignant, s'il ordonnait trop tôt des actes atroces, de n'être pas ponctuellement obéi par les chefs noirs, qui, à son exemple, avaient pris le goût des relations avec les blancs, il prescrivit à ses officiers de répondre aux premières sommations de l'escadre qu'ils n'avaient pas ordre de la recevoir; puis, si elle insistait, de la menacer en cas de débarquement d'une destruction totale des villes, et enfin, si le débarquement s'exécutait, de tout détruire et de tout massacrer en se retirant dans l'intérieur de l'île. Tels furent les ordres donnés à Christophe, qui gouvernait le nord, au féroce Dessalines, chef de l'ouest, à Laplume, noir plus humain, commandant dans le sud.

L'escadre de Villaret, s'étant portée jusqu'à Monte-Christ, demanda des pilotes pour la diriger dans les rades du Fort-Dauphin et du Cap, eut beaucoup de peine à s'en procurer, détacha en passant la division Magon sur le Fort-Dauphin, et arriva le 3 février (14 pluviôse) devant le Cap. Toutes les balises étaient enlevées, les forts armés, et la disposition à la résistance évidente. Une frégate, envoyée pour communiquer avec la terre, reçut la réponse dictée par Toussaint. On n'avait pas d'instructions, disait Christophe; il fallait attendre une réponse du commandant en chef, absent dans le moment; on résisterait par l'incendie et le massacre à toute tentative de débarquement exécutée de vive force. La municipalité du Cap, composée de notables, blancs et gens de couleur, vint exprimer ses angoisses au capitaine général Leclerc. Elle était à la fois joyeuse de voir arriver les soldats de la mère patrie, et remplie d'épouvante en songeant aux menaces affreuses de Christophe. Ses agitations passèrent bientôt dans l'âme du capitaine général, qui se trouvait placé entre l'obligation de remplir sa mission, et la crainte d'exposer aux fureurs des noirs une population blanche et française. Il fallait cependant qu'il descendît à terre. Il promit donc aux habitants du Cap d'agir avec promptitude et vigueur, de manière à surprendre Christophe, et à ne pas lui laisser le temps d'accomplir ses horribles instructions. Il les exhorta vivement à s'armer pour défendre leurs personnes et leurs biens, et leur remit une proclamation du Premier Consul, destinée à rassurer les noirs sur le but de l'expédition. Il fallut ensuite regagner le large pour obéir à une condition des vents, régulière dans ces parages. Le capitaine général, une fois en pleine mer, arrêta, de concert avec l'amiral Villaret-Joyeuse, un plan de débarquement. Ce plan consistait à placer les troupes sur les frégates, à les débarquer dans les environs du Cap, au delà des hauteurs qui dominent la ville, près d'un lieu qu'on appelle l'embarcadère du Limbé; puis, tandis qu'elles essayeraient de tourner le Cap, à pénétrer avec l'escadre dans les passes, et à faire ainsi une double attaque par terre et par mer. On espérait, en agissant avec une grande célérité, enlever la ville avant que Christophe eût le temps de réaliser ses sinistres menaces. Le capitaine Magon et le général Rochambeau, s'ils avaient réussi au Fort-Dauphin qu'ils étaient chargés d'occuper, devaient seconder le mouvement du capitaine général.

Le lendemain on transféra les troupes sur des

frégates et des bâtiments légers, puis on les mit à terre près de l'embarcadère du Limbé. Cette opération prit toute une journée. Le jour suivant, les troupes se mirent en marche pour tourner la ville, et l'escadre s'engagea dans les passes. Deux vaisseaux, *le Patriote* et *le Scipion*, s'embossèrent devant le fort Picolet, qui tirait à boulet rouge, et l'eurent bientôt réduit au silence. La journée était avancée; la brise de terre, qui le soir succède à la brise du large, obligeait de nouveau l'escadre à s'éloigner, pour n'aborder que le lendemain. Tandis qu'on gagnait la pleine mer, on eut la douleur de voir une lueur rougeâtre s'élever sur les flots, et bientôt les flammes dévorer la ville du Cap. Christophe, quoique moins féroce que son chef, avait cependant obéi à ses ordres; il avait mis le feu aux principaux quartiers, et, se bornant au meurtre de quelques blancs, avait obligé les autres à le suivre dans les mornes. Pendant qu'une partie de ces malheureux blancs expirait sous le fer des nègres, ou était emmenée par eux, le reste, suivant en troupe la municipalité, avait échappé à Christophe, et cherchait à se sauver en venant se jeter dans les bras de l'armée française. L'anxiété fut grande pendant cette horrible nuit, et parmi ces infortunés exposés à tant de dangers, et parmi nos troupes de terre et de mer, qui voyaient l'incendie de la ville et l'affreuse situation de leurs compatriotes, sans pouvoir leur porter secours.

Le jour suivant, 6 février, tandis que le capitaine général Leclerc marchait en toute hâte sur le Cap, en tournant les hauteurs, l'amiral fit voile vers le port, et vint y jeter l'ancre. La résistance avait cessé par la retraite des nègres. Il débarqua sur-le-champ douze cents matelots, sous le commandement du général Humbert, pour courir au secours de la ville, en arracher les débris à la fureur des nègres, et donner la main au capitaine général. Ce dernier arrivait de son côté, sans pouvoir atteindre Christophe, qui avait déjà pris la fuite. On trouva la portion des habitants qui avait suivi la municipalité, errante et désolée, mais rendue bientôt à la joie, en se voyant si promptement secourue, et définitivement soustraite au péril. Elle courut à ses maisons incendiées. Les troupes de marine l'aidèrent à éteindre le feu; les troupes de terre se mirent à poursuivre Christophe dans la campagne. Cette poursuite, dirigée avec activité, empêcha les noirs de détruire les riches habitations de la plaine du Cap, et servit à leur enlever une quantité de blancs qu'ils n'eurent pas le temps d'emmener avec eux.

Pendant que ces événements se passaient au Cap, le brave capitaine Magon avait débarqué la division Rochambeau à l'entrée de la baie de Mancenille, puis avait pénétré avec ses vaisseaux dans la baie même, pour seconder le mouvement des troupes. Sa conduite vigoureuse, qui présageait déjà ce qu'il devait faire à Trafalgar, concourut si bien avec l'attaque de la division Rochambeau, qu'on s'empara soudainement du Fort-Dauphin, et qu'on en devint maître avant que les nègres pussent commettre aucun ravage. Ce second débarquement acheva de dégager la campagne aux environs du Cap, et obligea Christophe à se retirer tout à fait dans les mornes.

Le capitaine général Leclerc, établi dans la ville du Cap, en avait fait éteindre l'incendie. Heureusement le désastre ne répondait pas aux affreuses menaces du lieutenant de Toussaint. Le faîte seul des maisons avait brûlé. Le nombre des blancs égorgés n'était pas aussi grand qu'on l'avait craint d'abord. Beaucoup d'entre eux revenaient successivement accompagnés de leurs serviteurs demeurés fidèles. La rage des hordes noires s'était surtout assouvie sur les riches magasins du Cap. Les troupes et la population s'employèrent de leur mieux à effacer les traces de l'incendie. On fit un appel aux nègres cultivateurs, qui étaient fatigués de cette vie de ravage et de sang à laquelle on voulait de nouveau les entraîner, et on en vit beaucoup revenir à leurs maîtres et à leurs travaux. En peu de jours la ville reprit un certain aspect d'ordre et d'activité. Le capitaine général envoya une partie de ses bâtiments vers le continent d'Amérique pour y chercher des vivres, et remplacer les ressources qui venaient d'être détruites.

Dans cet intervalle, l'escadre de l'amiral Latouche-Tréville, se portant à l'ouest, avait doublé la pointe de l'île, et s'était rendue devant la baie du Port-au-Prince, pour y opérer son débarquement. (Voir la carte n° 22.) Un blanc, engagé au service des noirs, nommé Agé, officier plein de bons sentiments, y commandait en l'absence de Dessalines, résidant à Saint-Marc. Sa répugnance à exécuter les ordres qu'il avait reçus, la vigueur de l'amiral Latouche-Tréville, la promptitude du général Boudet, la fortune enfin qui favorisa cette partie des opérations, sauvèrent la ville du Port-au-Prince des malheurs qui avaient frappé celle du Cap. L'amiral Latouche fit construire des radeaux armés d'artillerie, parvint ainsi à débarquer soudainement les troupes à la pointe du Lamentin, puis fit voile en toute hâte vers le Port-au-Prince. Pendant ce rapide mouvement des vaisseaux, les troupes s'avançaient de leur côté sur la ville. Le fort Bizoton se trouvait sur la route. On s'en approcha sans tirer. — Laissons-nous tuer sans faire feu, s'écria le général Boudet, afin de prévenir une collision, et de sauver, si nous pouvons, nos malheureux compatriotes de la fureur des noirs. — C'était en effet le seul moyen d'éviter le massacre dont les blancs étaient menacés. La garnison noire du fort Bizoton, en voyant l'attitude amicale et résolue des troupes françaises, se rendit et vint prendre place dans les rangs de la division Boudet. On arriva sur le Port-au-Prince, au moment même où l'amiral Latouche-Tréville y touchait avec ses vaisseaux. Quatre mille noirs en formaient la garnison. Des hauteurs sur lesquelles cheminait l'armée, on voyait ces noirs répandus au milieu des principales places, ou postés en avant des murs. Le général Boudet fit tourner la ville par deux bataillons, et avec le gros de la division marcha sur les redoutes qui la couvraient. — Nous sommes amis, s'écrièrent les premières troupes noires, ne tirez pas. — Confiants en ces paroles, nos soldats s'avancèrent l'arme au bras. Mais une décharge de mous-

queterie et de mitraille, exécutée presque à bout portant, abattit deux cents d'entre eux, les uns tués, les autres blessés. Le brave général Pamphile Lacroix était du nombre de ces derniers. On fondit alors à la baïonnette sur ces misérables noirs, et on immola ceux qui n'eurent pas le temps de s'enfuir. L'amiral Latouche, qui pendant la traversée disait sans cesse aux généraux de l'armée qu'une escadre était par ses feux supérieure à toute position de terre, et qu'il le ferait bientôt voir, vint se placer sous les batteries des noirs, et en peu d'instants réussit à les éteindre. Les noirs, canonnés de si près, assaillis dans les rues par les troupes de la division Boudet, s'enfuirent en désordre, sans mettre le feu, laissant les caisses publiques pleines d'argent, et les magasins remplis d'une immense quantité de denrées coloniales. Malheureusement ils emmenaient avec eux des troupes de blancs, les traitant sans pitié dans leur fuite précipitée, et marquant leurs traces par l'incendie et le ravage des habitations. Des colonnes de fumée signalaient au loin leur retraite.

Le féroce Dessalines, en apprenant le débarquement des Français, avait quitté Saint-Marc, passé derrière le Port-au-Prince, et par une marche rapide occupé Léogane, pour disputer aux Français le département du sud. Le général Boudet y envoya un détachement qui chassa Dessalines de Léogane. On était informé que le général Laplume, moins barbare que ses pareils, se défiant d'ailleurs d'une contrée toute pleine de mulâtres ennemis implacables des noirs, était disposé à se soumettre. Le général Boudet lui dépêcha aussitôt des émissaires. Laplume se rendit, et remit intact à nos troupes ce riche département, comprenant Léogane, le grand et le petit Goave, Tiburon, les Cayes et Jacmel. C'était un heureux événement que cette soumission du noir Laplume, car le tiers de la colonie se trouvait ainsi arraché aux ravages de la barbarie. Pendant ce temps la partie espagnole tombait sous la domination de nos troupes. Le général Kerversau, envoyé à Santo-Domingo avec quelques frégates et deux mille hommes de débarquement, secondé par les habitants et par l'influence de l'évêque français Mauvielle, prenait possession d'une moitié de la partie espagnole, celle où dominait Paul Louverture, frère de Toussaint. De son côté le capitaine Magon, établi au Fort-Dauphin, réussissait par d'adroites négociations, et l'influence du même évêque Mauvielle, à gagner le général mulâtre Clervaux, et à lui enlever la riche plaine de Saint-Yago. Ainsi, dans les dix premiers jours de février, les troupes françaises occupaient le littoral, les ports, les chefs-lieux de l'île, la plus grande partie des terrains cultivés. Il ne restait à Toussaint que trois ou quatre demi-brigades noires, avec les généraux Maurepas, Christophe, Dessalines, avec ses trésors et ses amas d'armes, enfouis dans les mornes du Chaos. Il lui restait malheureusement aussi une quantité de blancs, emmenés en otage et cruellement traités, en attendant qu'on les rendît ou qu'on les égorgeât. Il fallait profiter de la saison, qui était favorable, pour achever de réduire l'île.

La région montagneuse et tourmentée dans laquelle Toussaint s'était renfermé se trouvait placée à l'ouest, entre la mer et le mont Cibao, qui est le nœud central auquel viennent se rattacher toutes les chaînes de l'île. Cette région verse ses rares eaux par plusieurs affluents dans la rivière de l'Artibonite, laquelle se jette à la mer, entre les Gonaïves et le Port-au-Prince, tout près de Saint-Marc. (Voir la carte n° 22.) Il fallait y marcher de tous les points à la fois, du Cap, du Port-au-Prince et de Saint-Marc, de manière à mettre les noirs entre deux feux, et à les repousser sur les Gonaïves pour les y envelopper. Mais pour pénétrer dans ces mornes, on avait à franchir des gorges étroites, rendues presque impénétrables par la végétation des tropiques, et dans le fond desquelles les noirs, blottis en tirailleurs, présentaient une résistance difficile à surmonter. Toutefois les vieux soldats du Rhin, transportés au delà de l'Atlantique, n'avaient à craindre que le climat. Lui seul pouvait les vaincre ; lui seul en effet les a vaincus dans ce siècle héroïque, car ils n'ont succombé que sous le soleil de Saint-Domingue ou sous les glaces de Moscou.

Le capitaine général Leclerc était résolu à profiter des mois de février, mars et avril, pour achever cette occupation, parce que plus tard les chaleurs et les pluies rendaient les opérations militaires impossibles. Grâce à l'arrivée des divisions navales de la Méditerranée, commandées par les amiraux Ganteaume et Linois, l'armée de débarquement se trouvait portée à 17 ou 18 mille hommes. Quelques soldats, il est vrai, étaient malades; mais il en restait 15 mille en état d'agir. Le capitaine général avait donc tous les moyens d'accomplir sa tâche.

Avant d'en poursuivre l'exécution, il voulut adresser une sommation à Toussaint. Ce noir, capable des plus grandes atrocités pour faire réussir ses desseins, était sensible néanmoins aux affections de la nature. Le capitaine général, par ordre du Premier Consul, avait amené, comme nous l'avons dit, les deux fils de Toussaint, élevés en France, afin d'essayer sur son cœur l'influence des sollicitations filiales. Le précepteur qui avait été chargé de leur éducation devait les conduire à leur père, lui remettre la lettre du Premier Consul, et chercher à le rattacher à la France, en lui promettant la seconde autorité de l'île.

Toussaint reçut ses deux fils et leur précepteur dans son habitation d'Ennery, sa retraite ordinaire. Il les serra longtemps dans ses bras, et parut un instant subjugué par son émotion. Ce vieux cœur, dévoré d'ambition, fut ébranlé. Les fils de Toussaint et l'homme respectable qui les avait élevés lui peignirent alors la puissance et l'humanité de la nation française, les avantages attachés à une soumission qui laisserait bien grande encore sa situation à Saint-Domingue, qui assurerait à ses enfants un avenir brillant; le danger, au contraire, d'une ruine presque certaine en s'obstinant à combattre. La mère de l'un de ces deux jeunes gens se joignit à eux pour essayer de vaincre Toussaint. Touché de ces instances, il voulut prendre quelques jours pour réfléchir, et, pendant ces quelques jours, parut

fort combattu, tantôt effrayé par le danger d'une lutte inégale, tantôt dominé par l'ambition d'être le maître unique du bel empire d'Haïti, tantôt enfin révolté par l'idée que les blancs allaient peut-être replonger les noirs dans l'esclavage. L'ambition et l'amour de la liberté l'emportèrent sur la tendresse paternelle. Il fit appeler ses deux fils, les serra de nouveau dans ses bras, leur laissa le choix entre la France, qui en avait fait des hommes civilisés, et lui, qui leur avait donné le jour, et déclara qu'il continuerait à les chérir, fussent-ils dans les rangs de ses ennemis. Ces malheureux enfants, agités comme leur père, hésitèrent comme lui. L'un d'eux néanmoins, se jetant à son cou, déclara qu'il mourrait, en noir libre, à ses côtés. L'autre, incertain, suivit sa mère dans l'une des terres du dictateur.

La réponse de Toussaint ne laissa plus de doute sur la nécessité de reprendre immédiatement les hostilités. Le capitaine général Leclerc fit ses préparatifs, et commença ses opérations le 17 février.

Son plan était d'attaquer à la fois par le nord et par l'ouest la région fourrée et presque inaccessible dans laquelle Toussaint s'était retiré avec ses généraux noirs. (Voir la carte nº 22.) Maurepas occupait la gorge étroite dite des Trois-Rivières, qui débouche vers la mer au Port-de-Paix. Christophe était établi sur les versants des mornes vers la plaine du Cap. Dessalines se trouvait à Saint-Marc, près de l'embouchure de l'Artibonite, avec ordre de brûler Saint-Marc et de défendre les mornes du Chaos par l'ouest et par le sud. Il avait pour appui un fort bien construit et bien défendu, plein de munitions amassées par la prévoyance de Toussaint. Ce fort, appelé la Crête à Pierrot, était placé dans le pays plat que l'Artibonite traverse et inonde, en formant mille détours sinueux, avant de se jeter à la mer. Au centre de cette région, entre Christophe, Maurepas et Dessalines, Toussaint se tenait en réserve avec une troupe d'élite.

Le 17 février, le capitaine général Leclerc se mit en marche avec son armée, formée en trois divisions. A sa gauche, la division Rochambeau, partant du Fort-Dauphin, devait se porter sur Saint-Raphaël et Saint-Michel; la division Hardy devait, par la plaine du nord, marcher sur la Marmelade; la division Desfourneaux devait, par le Limbé, se rendre à Plaisance. Ces trois divisions avaient des gorges étroites à franchir, des hauteurs escarpées à escalader, pour pénétrer dans la région des mornes, et s'y emparer des affluents qui forment le cours supérieur de l'Artibonite. Le général Humbert, avec un détachement, était chargé de débarquer au Port-de-Paix, de remonter la gorge des Trois-Rivières, et de refouler le noir Maurepas sur le Gros-Morne. Le général Boudet avait ordre, pendant que ces quatre corps marcheraient du nord au sud, de remonter du sud au nord, en partant du Port-au-Prince, pour occuper le Mirebalais, les Verrettes et Saint-Marc. Assaillis ainsi de tous côtés, les noirs n'avaient d'asile que vers les Gonaïves, où l'on avait l'espoir de les enfermer. Ces dispositions étaient sages contre un ennemi qu'il fallait envelopper, et chasser devant soi, plutôt que combattre en règle. Chacun des corps français avait en effet assez de force pour n'éprouver nulle part un échec sérieux. Contre un chef expérimenté, ayant des troupes européennes, pouvant se concentrer soudainement sur un seul des corps assaillants, ce plan eût été défectueux.

Parties le 17, les trois divisions Rochambeau, Hardy et Desfourneaux remplirent valeureusement leur tâche, escaladèrent des hauteurs effrayantes, traversèrent des broussailles affreuses, et surprirent les noirs par leur audace à marcher, presque sans tirer, sur un ennemi faisant feu de toutes parts. Le 18, la division Desfourneaux était aux environs de Plaisance, la division Hardy au Dondon, la division Rochambeau à Saint-Raphaël.

Le 19, la division Desfourneaux occupa Plaisance, qui lui fut remis par Jean-Pierre Dumesnil, noir assez humain, qui se rendit aux Français avec sa troupe. La division Hardy pénétra de vive force dans la Marmelade, en culbutant Christophe, qui s'y trouvait à la tête de deux mille quatre cents nègres, moitié troupe de ligne, moitié cultivateurs soulevés. La division Rochambeau s'empara de Saint-Michel. Les noirs étaient surpris d'une si rude attaque, et n'avaient pas encore vu de pareilles troupes parmi les blancs. Un seul d'entre eux résista vigoureusement, c'était Maurepas, qui défendait la gorge des Trois-Rivières contre le général Humbert. Ce dernier n'ayant pas assez de forces, le général Debelle avait été envoyé par mer à son secours, avec un renfort de douze à quinze cents hommes. Le général Debelle ne put débarquer qu'un peu tard au Port-de-Paix, et, contrarié dans ses attaques par une pluie affreuse, gagna peu de terrain.

Le capitaine général, après avoir séjourné deux jours dans les mêmes lieux, afin de laisser passer le mauvais temps, poussa la division Desfourneaux sur les Gonaïves, la division Hardy sur Ennery, et la division Rochambeau sur une redoutable position dite la Ravine aux Couleuvres. Le 23 février, la division Desfourneaux entra dans les Gonaïves, qu'elle trouva en flammes; la division Hardy s'empara d'Ennery, principale habitation de Toussaint, et la brave division Rochambeau enleva la Ravine aux Couleuvres. Pour forcer cette dernière position, il fallait pénétrer dans une gorge resserrée, bordée de hauteurs taillées à pic, hérissée d'arbres gigantesques, de buissons épineux, et défendue par des noirs bons tireurs. Il fallait déboucher ensuite sur un plateau, que Toussaint occupait avec trois mille grenadiers de sa couleur, et toute son artillerie. L'intrépide Rochambeau pénétra hardiment dans la gorge, malgré un feu de tirailleurs fort incommode, en escalada les deux berges, tuant à coups de baïonnette les noirs trop lents à se retirer, et déboucha sur le plateau. Arrivés là, les vieux soldats du Rhin en finirent avec une seule charge. Huit cents noirs restèrent sur le carreau. Toute l'artillerie de Toussaint fut prise.

Pendant ce temps, le général Boudet, exécutant les ordres du capitaine général, avait laissé dans le Port-au-Prince le général Pamphile Lacroix avec

six ou huit cents hommes de garnison, et s'était porté avec le reste de ses forces sur Saint-Marc. Dessalines y était, attendant les Français, et prêt à commettre les plus grandes atrocités. Lui-même, armé d'une torche, mit le feu à une riche habitation qu'il possédait à Saint-Marc, fut imité par les siens, puis se retira en égorgeant une partie des blancs, et en traînant le reste à sa suite dans l'horrible asile des mornes. Le général Boudet n'occupa donc que des ruines inondées de sang humain. Pendant qu'il poursuivait Dessalines, celui-ci, par une marche rapide, s'était porté sur le Port-au-Prince, qu'il supposait faiblement défendu, et qui l'était effectivement par une bien petite garnison. Mais le brave général Pamphile Lacroix avait réuni sa troupe peu nombreuse, et l'avait chaudement haranguée. L'amiral Latouche, apprenant le danger, était descendu à terre avec ses matelots, disant au général Lacroix : Sur mer vous étiez sous mes ordres, sur terre je serai sous les vôtres, et nous défendrons en commun la vie et la propriété de nos compatriotes. — Dessalines, repoussé, ne put pas assouvir sa barbarie, et se rejeta dans les mornes du Chaos. Le général Boudet, retourné en toute hâte au Port-au-Prince, le trouva sauvé par l'union des troupes de terre et de mer; mais, au milieu de ces marches et contre-marches, il lui avait été impossible de seconder les mouvements du général en chef. Les noirs n'avaient pu être enveloppés et poussés sur les Gonaïves.

Néanmoins ils étaient battus partout. La prise de la Ravine aux Couleuvres sur Toussaint lui-même les avait complétement découragés. Le capitaine général Leclerc voulut mettre le comble à leur découragement en détruisant le noir Maurepas, qui se soutenait, contre les généraux Humbert et Debelle, au fond de la gorge des Trois-Rivières. Dans ce but, il détacha la division Desfourneaux, qui dut se rabattre sur le Gros-Morne, au pied duquel aboutit la gorge des Trois-Rivières. Assailli de tous les côtés, le noir Maurepas n'eut d'autre ressource que de se rendre. Il fit sa soumission avec deux mille noirs des plus braves. Ce fut là le coup le plus rude porté à la puissance morale de Toussaint.

Il restait à enlever le fort de la Crête à Pierrot et les mornes du Chaos, pour avoir forcé Toussaint dans son dernier asile, à moins qu'il n'allât se retirer dans les montagnes de l'intérieur de l'île, y vivre en partisan, privé de tout moyen d'agir, et dépouillé de tout prestige. Le capitaine général fit marcher sur le fort et sur les mornes les divisions Hardy et Rochambeau d'un côté, la division Boudet de l'autre. On perdit quelques centaines d'hommes en abordant avec trop de confiance les ouvrages de la Crête à Pierrot, qui étaient mieux défendus qu'on ne le supposait. Il fallut entreprendre une espèce de siége en règle, exécuter des travaux d'approche, établir des batteries, etc. Deux mille noirs, bons soldats, conduits par quelques officiers moins ignorants que les autres, gardaient ce dépôt des ressources de Toussaint. Celui-ci chercha, secondé par Dessalines, à troubler le siége par des attaques de nuit; mais il n'y réussit pas, et en peu de temps le fort fut serré d'assez près pour que l'assaut devînt possible. La garnison, désespérée, prit alors le parti de faire une sortie nocturne pour percer les lignes des assiégeants, et s'enfuir. Dans le premier instant, elle parvint à tromper la vigilance de nos troupes et à traverser leurs campements; mais, bientôt reconnue, assaillie de tous côtés, elle fut en partie rejetée dans le fort, en partie détruite par nos soldats. On s'empara de cette espèce d'arsenal, où l'on trouva des amas considérables d'armes et de munitions, et beaucoup de blancs cruellement assassinés.

Le capitaine général fit ensuite parcourir dans tous les sens les mornes environnants, pour ne laisser aucun asile aux bandes fugitives de Toussaint, et les réduire avant la saison des grandes chaleurs. Aux Verrettes, l'armée fut témoin d'un spectacle horrible. Les noirs avaient longtemps conduit à leur suite des troupes de blancs, qu'ils forçaient, en les battant, à marcher aussi vite qu'eux. N'espérant plus les soustraire à l'armée qui les suivait de très-près, ils en égorgèrent huit cents, hommes, femmes, enfants, vieillards. On trouva la terre couverte de cette affreuse hécatombe, et nos soldats si généreux, qui avaient tant combattu dans toutes les parties du monde, qui avaient assisté à tant de scènes de carnage, mais qui n'avaient jamais vu égorger les femmes et les enfants, furent saisis d'une horreur profonde, et d'une colère d'humanité qui devint fatale aux noirs qu'ils purent saisir. Ils les poursuivirent à outrance, ne faisant de quartier à aucun de ceux qu'ils rencontraient.

On était en avril. Les noirs n'avaient plus de ressource, du moins pour le présent. Le découragement était profond parmi eux. Les chefs, frappés des bons procédés du capitaine général Leclerc envers ceux qui s'étaient rendus, et auxquels il avait laissé leurs grades et leurs terres, songèrent à poser les armes. Christophe s'adressa, par l'intermédiaire des noirs déjà soumis, au capitaine général, et offrit de faire sa soumission, si on lui promettait les mêmes traitements qu'aux généraux Laplume, Maurepas et Clervaux. Le capitaine général, qui avait autant d'humanité que de bon sens, consentit de grand cœur aux propositions de Christophe, et accepta ses offres. La reddition de Christophe amena bientôt celle du féroce Dessalines, et enfin celle de Toussaint lui-même. Celui-ci était presque seul, suivi à peine de quelques noirs attachés à sa personne. Continuer ses courses dans l'intérieur de l'île, sans rien essayer d'important qui pût relever son crédit auprès des nègres, lui semblait peu utile, et propre tout au plus à épuiser le zèle de ses derniers partisans. Il était abattu d'ailleurs, et ne conservait d'autre espérance que celle que pouvait encore lui inspirer le climat. Il était en effet habitué depuis longtemps à voir les Européens, surtout les gens de guerre, disparaître sous l'action de ce climat dévorant, et il se flattait de trouver bientôt dans la fièvre jaune un affreux auxiliaire. Il se disait donc qu'il fallait attendre en paix le moment propice, et qu'alors peut-être une nouvelle prise d'armes pourrait lui réussir. En conséquence, il offrit

de traiter. Le capitaine général, qui n'espérait guère pouvoir l'atteindre, même en le pourchassant à outrance dans les nombreuses et lointaines retraites de l'île, consentit à lui accorder une capitulation semblable à celle qui avait été accordée à ses lieutenants. On lui restitua ses grades, ses propriétés, à condition qu'il vivrait dans un lieu désigné, et ne changerait de séjour que sur la permission du capitaine général. Son habitation d'Ennery fut le lieu qu'on lui fixa pour retraite. Le capitaine général Leclerc se doutait bien que la soumission de Toussaint ne serait pas définitive; mais il le tenait sous bonne garde, prêt à le faire arrêter au premier acte qui prouverait sa mauvaise foi.

A partir de cette époque, fin d'avril et commencement de mai, l'ordre se rétablit dans la colonie, et on vit renaître la prospérité dont elle avait joui sous son dictateur. Les règlements imaginés par lui furent remis en vigueur. Les cultivateurs étaient presque tous rentrés sur les plantations. Une gendarmerie noire poursuivait les vagabonds, et les ramenait sur les terres auxquelles, en vertu des recensements antérieurs, ils étaient attachés. Les troupes de Toussaint, fort réduites, soumises à l'autorité française, étaient tranquilles, et ne semblaient pas disposées à se soulever, si on leur conservait leur état présent. Christophe, Maurepas, Dessalines, Clervaux, maintenus dans leurs grades et leurs biens, étaient prêts à s'accommoder de ce régime aussi bien que de celui de Toussaint Louverture. Il suffisait pour cela qu'ils fussent rassurés sur la conservation de leurs richesses et de leur liberté.

Le capitaine général Leclerc, qui était un brave militaire, doux et sage, s'appliquait à rétablir l'ordre et la sécurité dans la colonie. Il avait continué d'admettre les pavillons étrangers pour favoriser l'introduction des vivres. Il leur avait assigné quatre ports principaux, le Cap, le Port-au-Prince, les Cayes, Santo-Domingo, avec défense de toucher ailleurs, afin d'empêcher l'introduction clandestine des armes le long des côtes. Il n'avait restreint l'importation que relativement aux produits d'Europe, dont il avait réservé la fourniture exclusive aux négociants français de la métropole. Il était en effet arrivé une grande quantité de vaisseaux marchands du Havre, de Nantes, de Bordeaux, et on pouvait espérer que bientôt la prospérité de Saint-Domingue se rétablirait, non pas au profit des Anglais et des Américains, comme sous le gouvernement de Toussaint, mais au profit de la France, sans que la colonie y perdît aucun de ses avantages.

Cependant un double danger était à craindre : d'une part, le climat toujours funeste aux troupes européennes; de l'autre, l'incurable défiance des nègres, qui ne pouvaient pas, quoi qu'on fît, s'empêcher d'appréhender le retour de l'esclavage. Aux dix-sept ou dix-huit mille hommes déjà transportés dans la colonie, de nouvelles divisions navales, parties de Hollande et de France, en avaient ajouté trois à quatre mille, ce qui portait à vingt et un ou vingt-deux mille le nombre des soldats de l'expédition. Mais quatre à cinq mille étaient déjà hors de combat, pareil nombre dans les hôpitaux, et douze mille au plus restaient pour suffire à une nouvelle lutte, si les nègres avaient encore recours aux armes. Le capitaine général apportait un grand soin à leur procurer du repos, des rafraîchissements, des cantonnements salubres, et ne négligeait rien pour rendre complet et définitif le succès de l'expédition qui lui avait été confiée.

A la Guadeloupe, le brave Richepanse, débarqué avec une force de trois ou quatre mille hommes, avait dompté les nègres révoltés, et les avait remis dans l'esclavage, après avoir détruit les chefs de la révolte. Cette espèce de contre-révolution était possible et sans danger dans une île de peu d'étendue comme la Guadeloupe; mais elle offrait un grave inconvénient, celui d'effrayer les noirs de Saint-Domingue sur le sort qui leur était réservé. Du reste, les affaires de nos Antilles étaient aussi prospères qu'on pouvait l'espérer en aussi peu de temps. De toutes parts des armements se préparaient dans nos ports de commerce, pour recommencer le riche négoce que la France faisait autrefois avec elles.

Le Premier Consul, poursuivant sa tâche avec persévérance, avait transporté sur le littoral les dépôts des demi-brigades servant aux colonies. Il y versait constamment des recrues, et profitait de toutes les expéditions du commerce ou de la marine militaire pour faire partir de nouveaux détachements. Il avait augmenté les crédits accordés à la marine, et porté à 130 millions le budget spécial de ce département, somme considérable dans un budget total de 589 millions (720 si l'on compte comme aujourd'hui). Il avait ordonné que 20 millions par an fussent consacrés à des achats de matières navales dans tous les pays. Il avait prescrit, en outre, la construction et la mise à l'eau de douze vaisseaux de ligne par an. Il disait sans cesse que c'était pendant la paix qu'il fallait créer la marine, parce que pendant la paix le champ des manœuvres, c'est-à-dire la mer, était libre, et la voie des approvisionnements ouverte. « La première année d'un ministère, écrivait-il à l'amiral » Decrès, est une année d'apprentissage. La seconde » de votre ministère commence. Vous avez la marine française à rétablir : quelle belle carrière » pour un homme dans la force de l'âge, et d'autant plus belle que nos malheurs passés ont été » plus en évidence! Remplissez-la sans relâche. » TOUTES LES HEURES PERDUES, DANS L'ÉPOQUE OÙ » NOUS VIVONS, SONT UNE PERTE IRRÉPARABLE. » (14 février 1803.)

Des Indes et de l'Amérique, l'active pensée du Premier Consul s'était reportée sur l'empire ottoman, dont la chute lui semblait prochaine, et dont il ne voulait pas que les débris servissent à étendre les possessions russes ou anglaises. Il avait renoncé à l'Egypte tant que les Anglais respecteraient la paix; mais si la paix était rompue par leur fait, il se tenait pour libre de revenir à ses premières idées sur une contrée qu'il regardait toujours comme la route de l'Inde. Au surplus, il ne projetait rien dans le moment; son intention était seulement d'empêcher que les Anglais ne profitassent de la paix pour

s'établir aux bouches du Nil. Un engagement formel les obligeait à sortir de l'Egypte sous trois mois; or il y en avait douze ou treize de la signature des préliminaires de Londres, sept ou huit de la signature du traité d'Amiens, et ils ne semblaient pas disposés encore à quitter Alexandrie. Le Premier Consul fit donc appeler le colonel Sébastiani, officier doué d'une rare intelligence, lui ordonna de s'embarquer sur une frégate, de parcourir les bords de la Méditerranée, d'aller à Tunis, à Tripoli, pour y faire reconnaître le pavillon de la République italienne, de se rendre ensuite en Egypte, d'y examiner la situation des Anglais, et la nature de leur établissement; de chercher à savoir combien cet établissement devait durer; d'observer ce qui se passait entre les Turcs et les mameluks; de visiter les scheiks arabes, de les complimenter en son nom; d'aller en Syrie pour voir les chrétiens, et les remettre sous la protection française; d'entretenir Djezzar-Pacha, celui qui avait défendu Saint-Jean d'Acre contre nous, et de lui promettre le retour des bonnes grâces de la France, s'il ménageait les chrétiens et favorisait notre commerce. Le colonel Sébastiani avait ordre enfin de revenir par Constantinople pour renouveler au général Brune, notre ambassadeur, les instructions du cabinet. Ces instructions enjoignaient au général Brune de déployer une grande magnificence, de caresser le sultan, de lui faire espérer notre appui contre ses ennemis quels qu'ils fussent, de ne rien négliger, en un mot, pour rendre la France imposante en Orient.

Quoique fort occupé de ces lointaines entreprises, le Premier Consul ne cessait pas de donner tous ses soins à la prospérité intérieure de la France. Il avait fait reprendre la rédaction du Code civil. Une section du Conseil d'Etat et une section du Tribunat se réunissaient journellement chez le consul Cambacérès, pour résoudre les difficultés naturelles à cette grande œuvre. La réparation des routes avait été poursuivie avec la même activité. Le Premier Consul les avait distribuées, comme nous avons dit, en séries, de vingt chacune, reportant successivement des unes aux autres les allocations extraordinaires qui leur étaient consacrées. L'exécution des canaux de l'Ourcq et de Saint-Quentin n'avait pas été interrompue un instant. Les travaux ordonnés en Italie, tant ceux des routes que ceux des fortifications, continuaient d'attirer l'attention du Premier Consul. Il voulait que si la guerre maritime recommençait et ramenait la guerre continentale, l'Italie fût définitivement liée à la France par de grandes communications et de puissants ouvrages défensifs. La possession du Valais ayant facilité l'exécution du grand chemin du Simplon, cette étonnante création se trouvait presque achevée. Les travaux de la route du mont Cenis avaient été ralentis pour porter toutes les ressources disponibles sur celle du mont Genèvre, afin d'en avoir une au moins terminée en 1803. Quant à la place d'Alexandrie, elle était devenue l'objet d'une correspondance journalière avec l'habile ingénieur Chasseloup. On y préparait des casernes pour une garnison permanente de six mille hommes, des hôpitaux pour trois mille blessés, des magasins pour une grande armée. La refonte de toute l'artillerie italienne venait d'être commencée, dans le but de la ramener aux calibres de 6, de 8 et de 12. Le Premier Consul recommandait une grande fabrication de fusils au vice-président Melzi. — Vous n'avez que cinquante mille fusils, lui écrivait-il, ce n'est rien. J'en ai cinq cent mille en France, indépendamment de ceux qui sont aux mains de l'armée. Je n'aurai pas de repos tant que je n'en posséderai pas un million. —

Le Premier Consul venait d'imaginer des colonies militaires, dont l'idée première était empruntée aux Romains. Il avait prescrit de choisir dans l'armée des soldats et des officiers comptant de longs services et d'honorables blessures, de les conduire en Piémont, de leur distribuer là des biens nationaux, situés autour d'Alexandrie, et d'une valeur proportionnée à leur situation, depuis le soldat jusqu'à l'officier. Ces vétérans ainsi dotés devaient se marier avec des femmes piémontaises, se réunir deux fois par an pour manœuvrer, et au premier danger se jeter dans la place d'Alexandrie avec ce qu'ils auraient de plus précieux. C'était une manière de verser à la fois du sang et des sentiments français en Italie. La même institution devait être établie dans les nouveaux départements du Rhin, autour de Mayence.

L'auteur de ces belles conceptions méditait quelque chose de semblable pour les provinces de la République encore infectées d'un mauvais esprit, telles que la Vendée et la Bretagne. Il voulait y fonder à la fois de grands établissements et des villes. Les agents de Georges venant d'Angleterre descendaient dans les îles de Jersey et de Guernesey, abordaient sur les côtes du Nord, traversaient la péninsule bretonne par Loudéac et Pontivy, se répandaient soit dans le Morbihan, soit dans la Loire-Inférieure, pour y entretenir la défiance, et au besoin y préparer la révolte. Le Premier Consul, correspondant avec la gendarmerie, en dirigeait lui-même les mouvements et les recherches, et, prévoyant la possibilité de nouveaux troubles, avait imaginé de construire dans les principaux passages des montagnes ou des forêts, des tours surmontées d'une pièce d'artillerie tournant sur pivot, capables de contenir cinquante hommes de garnison, quelques vivres, quelques munitions, et de servir d'appui aux colonnes mobiles. Plein de la pensée qu'on devait songer à civiliser le pays autant qu'à le contenir, il avait ordonné le perfectionnement de la navigation du Blavet, pour rendre ce cours d'eau navigable jusqu'à Pontivy. C'est ainsi que fut formé le premier projet de cette belle navigation qui longe les côtes de la Bretagne depuis Nantes jusqu'à Brest, pénétrant par plusieurs voies navigables dans l'intérieur de la contrée, et assurant l'approvisionnement en tout temps du grand arsenal de Brest. Le Premier Consul avait résolu de faire construire à Pontivy de grands bâtiments pour y recevoir des troupes, un nombreux état-major, des tribunaux, une administration militaire, des manufactures enfin qu'il voulait créer aux frais de l'Etat. Il avait prescrit la recherche des



Paris. Typ. H. Plon.

Insurrection des paysans de l'Oberland : marche sur Berne. (P. 494.)

lieux les plus propres à fonder des villes nouvelles, soit dans la Bretagne, soit dans la Vendée. Il faisait travailler en même temps aux fortifications de Quiberon, de Belle-Isle, de l'Ile-Dieu. Le fort Boyard était commencé, d'après ses propres plans, dans le but de faire du bassin compris entre la Rochelle, Rochefort, les îles de Ré et d'Oleron, une rade vaste, sûre, et inaccessible aux Anglais. Cherbourg devait naturellement appeler toute son attention. N'espérant pas achever la digue assez tôt, il avait ordonné d'en presser l'exécution particulièrement sur trois points, afin de les faire sortir de l'eau le plus prochainement possible, et d'y établir trois batteries capables de tenir l'ennemi en respect.

Au milieu de ces travaux entrepris pour la grandeur maritime, commerciale et militaire de la France, le Premier Consul savait trouver du temps pour s'occuper des Ecoles, de l'Institut, de la marche des sciences, de l'administration du clergé.

Sa sœur Elisa, son frère Lucien, formaient avec MM. Suard, Morellet, Fontanes, ce que dans notre histoire littéraire on a nommé un bureau d'esprit. On y affectait beaucoup de goût pour les souvenirs du passé, surtout en fait de littérature ; et il faut avouer que si le goût du passé est justifié, c'est en ce genre. Mais à ce goût fort légitime on mêlait d'autres goûts fort puérils. On affectait de préférer les anciennes compagnies littéraires à l'Institut, et on y parlait tout haut du projet de reconstituer l'Académie française avec les gens de lettres qui avaient survécu à la Révolution, et qui ne l'aimaient guère, tels que MM. Suard, La Harpe, Morellet, etc. Les bruits répandus à ce sujet produisaient un effet fâcheux. Le consul Cambacérès, attentif à toutes les circonstances qui pouvaient nuire au gouvernement, avertit à propos le Premier Consul de ce qui se passait, et à son tour le Premier Consul avertit rudement son frère et sa sœur du déplaisir que lui causait ce genre d'affectation.

A cette occasion, il s'occupa de l'Institut ; il déclara que toute société littéraire qui prendrait un autre titre que celui d'Institut, qui voudrait, par exemple, s'appeler Académie française, serait dissoute, si elle affectait de se donner un caractère public. La seconde classe, celle qui répondait alors à l'ancienne Académie française, resta consacrée aux belles-lettres. Mais il supprima la classe des sciences morales et politiques, par une aversion déjà fort prononcée, non pas précisément contre la philosophie (on verra plus tard sa façon de penser

sur cette matière), mais contre certains hommes qui affectaient de professer la philosophie du dix-huitième siècle dans ce qu'elle avait de plus contraire aux idées religieuses. Il fit rentrer cette classe dans celle qui était vouée aux belles-lettres, disant que leur objet était commun, que la philosophie, la politique, la morale, l'observation de la nature humaine, étaient le fond de toute littérature; que l'art d'écrire n'en était que la forme; qu'il ne fallait pas séparer ce qui devait rester uni; que la classe consacrée aux belles-lettres serait bien futile, la classe consacrée aux sciences morales et politiques bien pédantesque, si elles étaient à bon droit séparées; que des écrivains qui ne seraient pas des penseurs, et des penseurs qui ne seraient pas des écrivains, ne seraient ni l'un ni l'autre; et qu'enfin un siècle même riche en talents pourrait à peine fournir à une seule de ces compagnies des membres dignes d'elle, si on ne voulait descendre à la médiocrité. Ces idées, vraies ou fausses, étaient chez le Premier Consul plutôt un prétexte qu'une raison pour se défaire d'une société littéraire qui contrariait ses vues politiques à l'égard du rétablissement du culte. Des deux classes il ne fit donc qu'une seule, en y ajoutant MM. Suard, Morellet, Fontanes, et la déclara seconde classe de l'Institut, répondant à l'Académie française. Tandis qu'il opérait cette réunion, il demandait au savant Haüy un ouvrage élémentaire sur la physique, lequel manquait encore dans l'enseignement, et répondait à Laplace, qui venait de lui adresser la dédicace de son grand ouvrage sur la mécanique céleste, ces paroles si noblement orgueilleuses : « Je vous remercie de votre dédi» cace, et je désire que les générations futures, en » lisant votre ouvrage, n'oublient pas l'estime et » l'amitié que j'ai portées à son auteur. » (26 novembre 1802.)

Le Premier Consul observait avec attention la conduite du clergé depuis la restauration du culte. Les évêques nommés étaient presque tous établis dans leurs diocèses. La plupart s'y conduisaient bien; quelques-uns cependant, pleins encore de l'esprit de secte, avaient le tort de ne pas apporter dans leurs nouvelles fonctions la douceur, l'indulgence évangéliques, qui pouvaient seules mettre fin au schisme. Si MM. de Belloy à Paris, de Boisgelin à Tours, Bernier à Orléans, Cambacérès à Rouen, de Pancemont à Vannes, se montraient de vrais pasteurs, pieux et sages, d'autres avaient laissé paraître de fâcheuses tendances dans l'exercice de leur ministère. L'évêque de Besançon, par exemple, janséniste et ancien constitutionnel, voulait prouver à ses prêtres que la constitution civile du clergé était une institution vraiment évangélique et orthodoxe, conforme à l'esprit de la primitive Eglise. Aussi le trouble régnait-il dans son diocèse. Il faut reconnaître néanmoins qu'il était le seul constitutionnel dont on eût à se plaindre. Les fautes qu'on avait à relever dans le clergé venaient surtout de l'intolérance des évêques orthodoxes. Plusieurs d'entre eux affectaient l'orgueil d'un parti victorieux, et repoussaient durement les prêtres assermentés. Les évêques de Bordeaux, d'Avignon, de Rennes, écartaient ces prêtres du service des paroisses, cherchaient à les humilier, et froissaient ainsi la partie de la population qui leur était attachée.

Rien n'était plus énergique à ce sujet que le langage du Premier Consul. Il écrivait lui-même à certains évêques, ou obligeait le cardinal-légat à leur écrire, et menaçait d'enlever à leur siége, d'appeler devant le Conseil d'État, les prélats qui troubleraient la nouvelle Eglise. — J'ai voulu, disait-il, relever les autels abattus, mettre un terme aux querelles religieuses, mais non faire triompher un parti sur un autre, surtout un parti ennemi de la Révolution. Quand les prêtres constitutionnels ont été fidèles aux règles de leur état et observateurs des bonnes mœurs, quand ils n'ont point causé de scandale, je les préfère à leurs adversaires, car après tout ils ne sont décriés que pour avoir embrassé la cause de la Révolution, qui est la nôtre, écrivait-il aux préfets. — Le cardinal Fesch, son oncle, semblant, dans le diocèse de Lyon, oublier les instructions du gouvernement, le Premier Consul lui écrivait les paroles suivantes : « Blesser les prêtres » constitutionnels, les écarter, c'est manquer à la » justice, à l'intérêt de l'Etat, à mon intérêt, au » vôtre, monsieur le cardinal; c'est manquer à mes » volontés expresses, et me déplaire sensiblement. »

Il n'y avait pas de mesure à ses largesses envers les évêques qui se conformaient à sa politique ferme et conciliatrice. Aux uns il donnait des ornements d'église, aux autres un mobilier pour leurs hôtels, à tous des sommes considérables pour leurs pauvres. Il accordait jusqu'à deux et trois fois, dans un seul hiver, cinquante mille francs à M. de Belloy, pour les distribuer lui-même aux indigents de son diocèse. Il envoyait à l'évêque de Vannes, qui était le modèle accompli du prélat, doux, pieux, bienfaisant, dix mille francs pour meubler son hôtel épiscopal, dix mille pour rémunérer les prêtres dont il approuvait la conduite, soixante-dix mille pour donner à ses pauvres. Dans l'année courante, celle de l'an XI, il adressait deux cent mille francs à l'évêque Bernier, pour secourir secrètement les victimes de la guerre civile dans la Vendée, somme dont ce prélat faisait un emploi humain et habile. Il puisait pour ces largesses dans la caisse du ministère de l'intérieur, alimentée par divers produits qui alors ne rentraient pas au Trésor, et dont il purifiait la source en les consacrant aux plus nobles usages.

On était dans l'automne de 1802; le temps était superbe, la nature semblait vouloir dispenser à cette heureuse année un second printemps. Grâce à une température d'une douceur extrême, les arbustes fleurissaient une seconde fois. Le désir vint au Premier Consul d'aller visiter une province dont on lui parlait d'une manière très-diverse, c'était la Normandie. Alors comme aujourd'hui, cette belle contrée offrait l'intéressant spectacle de riches manufactures s'élevant au milieu des campagnes les plus vertes et les mieux cultivées. Participant à l'activité générale qui se réveillait dans toute la France à la fois, elle présentait l'aspect le plus animé. Cependant quelques personnes, et notam-

ment le consul Lebrun, avaient cherché à persuader au Premier Consul qu'elle était royaliste. On aurait pu le craindre, en se rappelant avec quelle force elle s'était prononcée en quatre-vingt-douze contre les excès de la Révolution. Le Premier Consul voulut s'y transporter, la voir de ses propres yeux, et essayer sur ses habitants l'effet ordinaire de sa présence. Madame Bonaparte dut l'accompagner.

Le Premier Consul employa quinze jours à ce voyage. Il traversa Rouen, Elbeuf, le Havre, Dieppe, Gisors, Beauvais. Il visita les campagnes et les manufactures, examinant tout par lui-même, se montrant sans gardes à la population avide de le voir. Les hommages empressés dont il était l'objet ralentissaient sa marche. A chaque instant il trouvait sur sa route le clergé des campagnes lui présentant l'eau bénite, les maires lui offrant les clefs de leurs villes, et lui adressant, tant à lui qu'à madame Bonaparte, les discours qu'on adressait jadis aux rois et aux reines de France. Il était ravi de cet accueil, et surtout de la prospérité naissante qu'il remarquait de toutes parts. La ville d'Elbeuf le charma par les accroissements qu'elle avait reçus. « Elbeuf, écrivait-il à son collègue Cambacérès, » est accrue d'un tiers depuis la Révolution. Ce » n'est plus qu'une seule manufacture. » Le Havre le frappa singulièrement, et il devina les grandes destinées commerciales auxquelles ce port était appelé. « Je ne trouve partout, écrivait-il encore » au consul Cambacérès, que le meilleur esprit. La » Normandie n'est pas telle que Lebrun me l'avait » présentée. Elle est franchement dévouée au gou» vernement. Je retrouve ici l'unanimité de senti» ments qui rendit si beaux les jours de quatre-vingt» neuf. » Ce qu'il disait était vrai. La Normandie était parfaitement choisie pour lui exprimer les sentiments de la France. Elle représentait bien cette population honnête et sincère de quatre-vingt-neuf, d'abord enthousiaste de la Révolution, puis effrayée de ses excès, accusée de royalisme par des proconsuls dont elle condamnait les fureurs, et enchantée maintenant de retrouver, d'une manière inespérée, l'ordre, la justice, l'égalité, la gloire, moins, il est vrai, la liberté, dont malheureusement elle ne se souciait plus.

Le Premier Consul était au milieu de novembre de retour à Saint-Cloud.

Qu'on imagine un envieux assistant aux succès d'un rival redouté, et on aura une idée à peu près exacte des sentiments qu'éprouvait l'Angleterre au spectacle des prospérités de la France. Cette puissante et illustre nation avait cependant dans sa propre grandeur de quoi se consoler de la grandeur d'autrui ! Mais une singulière jalousie la dévorait. Tant que les succès du général Bonaparte avaient été un argument contre le ministère de M. Pitt, ils avaient été accueillis en Angleterre avec une sorte d'applaudissement. Mais depuis que ces succès, continués et accrus, étaient ceux de la France elle-même ; depuis qu'on l'avait vue grandir par la paix autant que par la guerre, par la politique autant que par les armes ; depuis qu'on avait vu, en dix-huit mois, la République italienne devenir, sous la présidence du général Bonaparte, une province française, le Piémont ajouté à notre territoire, avec l'agrément du continent, Parme, la Louisiane, accroissant nos possessions par la simple exécution des traités, l'Allemagne enfin reconstituée par notre seule influence ; depuis qu'on avait vu tout cela s'accomplir paisiblement, naturellement, comme chose découlant d'une situation universellement acceptée, un dépit manifeste s'était emparé de tous les cœurs anglais, et ce dépit ne se dissimulait pas plus que les sentiments ne se dissimulent d'ordinaire chez un peuple passionné, fier et libre.

Les classes qui prenaient moins de part aux avantages de la paix laissaient plus que les autres éclater cette jalousie. Nous avons déjà dit que les manufacturiers de Birmingham et de Manchester, dédommagés par la contrebande des difficultés qu'ils rencontraient dans nos ports, se plaignaient peu ; mais que le haut commerce, trouvant les mers couvertes de pavillons rivaux, et la source des profits financiers tarie avec les emprunts, regrettait publiquement la guerre, et se montrait plus mécontent de la paix que l'aristocratie elle-même. Cette aristocratie, ordinairement si orgueilleuse et si patriote, ne laissant à aucune classe de la nation l'honneur de servir et d'aimer plus qu'elle ne le fait la grandeur britannique, n'était cependant pas fâchée en cette occasion de se distinguer du haut commerce par des vues plus élevées et plus généreuses. Elle chérissait un peu moins M. Pitt depuis qu'il était chéri si vivement par le monde mercantile, se rangeait avec empressement autour du prince de Galles, modèle des mœurs et de la licence aristocratiques, et surtout de M. Fox, qui lui plaisait par la noblesse de ses sentiments et une éloquence incomparable. Mais le haut commerce, tout-puissant à Londres et dans les ports, ayant pour organes MM. Windham, Grenville et Dundas, couvrait la voix du reste de la nation, et animait de ses passions la presse britannique. Aussi les gazettes de Londres commençaient-elles à devenir très-hostiles, en abandonnant toutefois aux gazettes rédigées par les émigrés français le soin d'outrager le Premier Consul, ses frères, ses sœurs, toute sa famille.

Malheureusement le ministère Addington était dénué de toute énergie, et se laissait aller à ce vent de la tempête qui commençait à souffler. Il commettait par faiblesse des actes d'une véritable déloyauté. Il payait encore Georges Cadoudal, dont la persévérance à conspirer était connue ; il mettait à sa disposition des sommes considérables pour l'entretien des sicaires dont la troupe courait sans cesse de Portsmouth à Jersey, de Jersey sur la côte de Bretagne. Il continuait de souffrir la présence à Londres du pamphlétaire Peltier, malgré les moyens légaux que lui fournissait l'*alien-bill;* il traitait les princes exilés avec des égards fort naturels, mais il ne s'en tenait pas à des égards, et les faisait inviter à des revues de troupes, en les y admettant avec les insignes de l'ancienne royauté. Il agissait ainsi, nous le répétons, par faiblesse, car la probité de M. Addington, délivrée des influences de parti, aurait répugné à de tels actes. Il savait bien, en

payant Georges, qu'il entretenait un conspirateur; mais il n'osait pas, à la face du parti Windham, Dundas et Grenville, renvoyer et peut-être aliéner ces vieux instruments de la politique anglaise.

Le Premier Consul était profondément blessé de cette conduite. Aux demandes réitérées d'un traité de commerce, il répondait en réclamant la répression de certains journaux, l'expulsion de Georges et de Peltier, l'éloignement des princes français. Accordez-moi, disait-il, les satisfactions qui me sont dues, qu'on ne peut me refuser sans se déclarer complice de mes ennemis, et je rechercherai ensuite les moyens d'accorder satisfaction à vos intérêts froissés. — Mais dans les demandes du Premier Consul, le ministère anglais n'en trouvait aucune à laquelle il pût faire droit. Quant à la répression de certains journaux, MM. Addington et Hawkesbury répondaient avec raison : La presse est libre en Angleterre; imitez-nous, méprisez ses licences. Si vous voulez, on intentera des procès, mais à vos risques et périls, c'est-à-dire en courant la chance de procurer un triomphe à vos ennemis. — Quant à Georges, à Peltier et aux princes émigrés, M. Addington n'avait aucune excuse légale à faire valoir, car l'*alien-bill* lui attribuait le droit de les éloigner. Il se repliait sur la nécessité de ménager l'opinion publique en Angleterre; bien triste argument, il faut en convenir, à l'égard de quelques-uns des hommes dont on réclamait l'expulsion.

Le Premier Consul ne se tenait pas pour battu. — D'abord, disait-il, le conseil que vous me donnez de mépriser la licence de la presse serait bon, s'il s'agissait pour moi de mépriser la licence de la presse française en France. On comprend que dans son propre pays on se décide à supporter les inconvénients de la liberté d'écrire, en considération des avantages qu'elle procure. C'est là une question tout intérieure, dans laquelle chaque nation est juge de ce qu'il lui convient de faire. Mais on ne doit jamais souffrir que la presse quotidienne injurie les gouvernements étrangers, et altère ainsi les relations d'Etat à Etat. Ce serait un abus grave, un danger sans compensation. Et la preuve de ce danger est dans les relations actuelles de la France avec l'Angleterre. Nous serions en paix sans les journaux, et nous voilà presque en guerre. Votre législation est donc mauvaise relativement à la presse. Vous devriez tout permettre contre votre gouvernement, rien contre les gouvernements étrangers. Néanmoins je laisse de côté les injures des gazettes anglaises. Je respecte vos lois, même dans ce qu'elles ont de fâcheux pour les autres nations. C'est un désagrément de voisinage auquel je me résigne. Mais les Français qui font à Londres un si odieux usage de vos institutions, qui écrivent de si grandes indignités, pourquoi les souffrez-vous en Angleterre? Vous possédez l'*alien-bill,* qui a justement pour but d'empêcher les étrangers de nuire; pourquoi ne l'appliquez-vous pas? Et Georges, et ses sicaires, tous complices démontrés de la machine infernale, et les évêques d'Arras, de Saint-Pol de Léon, excitant publiquement à la révolte les populations de la Bretagne, pourquoi refusez-vous de les expulser? Que devient, dans vos mains, le traité d'Amiens, qui stipule expressément qu'on ne souffrira aucune menée dans l'un des deux Etats contre l'autre? Vous donnez asile aux princes émigrés, cela est respectable sans doute. Mais le chef de leur famille est à Varsovie, pourquoi ne les pas renvoyer tous auprès de lui? Pourquoi surtout leur permettre de porter des décorations que les lois françaises ne reconnaissent plus, et qui sont l'occasion de hautes inconvenances quand ces décorations sont portées à côté de l'ambassadeur de France, en sa présence, souvent à la même table? Vous me demandez, ajoutait-il, un traité de commerce et de meilleures relations entre les deux pays : commencez donc par vous montrer moins malveillants envers la France, et alors je pourrai chercher s'il existe des moyens de concilier nos intérêts rivaux. — Il n'y avait, certes, rien à reprendre dans de tels raisonnements, rien que la faiblesse du grand homme qui, dominant l'Europe, se donnait la peine de les faire. Qu'importaient en effet au tout-puissant vainqueur de Marengo, et Georges, et Peltier, et le comte d'Artois avec ses royales décorations? Contre les poignards des assassins, il avait sa fortune; contre les outrages des pamphlétaires, il avait sa gloire; contre la légitimité des Bourbons, il avait l'amour de la France! Mais, ô faiblesse des grands cœurs! cet homme, placé si haut, se tourmentait de ce qui était si bas! Nous avons déjà déploré cette erreur de sa part, et nous ne pouvons nous empêcher de la déplorer encore, en approchant du moment où elle produisit de si funestes conséquences.

Le Premier Consul, ne se possédant plus, se vengeait par des réponses insérées au *Moniteur,* souvent écrites par lui-même, et dont on pouvait reconnaître l'origine à une incomparable vigueur de style. Il s'y plaignait de la complaisance du ministère britannique pour le conspirateur Georges, pour le diffamateur Peltier. Il demandait pourquoi on souffrait de tels hôtes, pourquoi on leur permettait de tels actes envers un gouvernement ami, quand on avait le devoir par des traités, le moyen par une loi existante, de les réprimer. Le Premier Consul allait plus loin, et, s'adressant au gouvernement anglais lui-même, il demandait, dans les articles insérés au *Moniteur,* si ce gouvernement approuvait, s'il voulait ces odieuses menées, ces infâmes diatribes, puisqu'il les tolérait; ou bien, si, ne les voulant pas, il était trop faible pour les empêcher. Et il en concluait qu'il n'existait pas de gouvernement là où l'on ne pouvait réprimer la calomnie, prévenir l'assassinat, protéger enfin l'ordre social européen.

Alors le ministère anglais se plaignait à son tour. — Ces journaux dont le langage vous offense, disait-il, ne sont pas officiels; nous n'en pouvons pas répondre, mais *le Moniteur* est l'organe avoué du gouvernement français; il est d'ailleurs facile de découvrir à son langage même la source de ses inspirations. Il nous injurie tous les jours; nous aussi, et avec plus de fondement, nous demandons satisfaction. —

Ce sont là les tristes récriminations dont, pendant plusieurs mois, furent remplies les dépêches des deux gouvernements. Tout à coup survinrent des événements plus graves, qui fournirent à leurs dispositions irascibles un objet plus dangereux, il est vrai, mais au moins plus digne.

La Suisse, arrachée aux mains de l'oligarque Reding, était tombée dans celles du landamman Dolder, le chef du parti des révolutionnaires modérés. La retraite des troupes françaises était une concession faite à ce parti, afin de le rendre populaire, et une preuve de l'impatience qu'éprouvait le Premier Consul de se débarrasser des affaires suisses. Cependant il ne recueillit pas le fruit de ses excellentes intentions. Presque tous les cantons avaient adopté la Constitution nouvelle et accueilli les hommes chargés de la mettre en vigueur; mais, dans les petits cantons de Schwitz, d'Uri, d'Unterwalden, d'Appenzell, de Glaris, des Grisons, l'esprit de révolte, soufflé par M. Reding et ses amis, avait bientôt soulevé le peuple des montagnes. Les oligarques se flattant de l'emporter par la force, depuis la sortie des troupes françaises, avaient réuni ce peuple dans les églises, et lui avaient fait rejeter la Constitution proposée. Ils lui avaient persuadé que Milan était assiégé par une armée austro-russe, et que la République française était aussi près de sa chute qu'en 1799. La Constitution rejetée, ils n'avaient pas pu cependant le pousser jusqu'à la guerre civile. Les petits cantons s'étaient bornés à envoyer des députés à Berne pour déclarer au ministre de France, Verninac, qu'ils n'entendaient pas renverser le nouveau gouvernement, mais qu'ils voulaient se séparer de la Confédération helvétique, se constituer à part dans leurs montagnes, et revenir à leur régime propre, qui était la démocratie pure. Ils demandaient même à régler leurs nouvelles relations avec le gouvernement central établi à Berne, sous les auspices de la France. Naturellement le ministre Verninac avait dû se refuser à de telles communications, et déclarer qu'il ne connaissait d'autre gouvernement helvétique que celui qui siégeait à Berne.

Dans les Grisons, il se passait des scènes tumultueuses qui révélaient mieux que tout le reste les influences par lesquelles la Suisse était alors agitée. Au milieu de la vallée du Rhin supérieur, que cultivent les montagnards grisons, se trouvait la seigneurie de Bazuns, appartenant à l'empereur d'Autriche. Cette seigneurie valait à l'empereur la qualité de membre des Ligues grises, et une action directe sur la composition de leur gouvernement. Il choisissait l'amman du pays entre trois candidats qu'on lui présentait. Depuis que les Grisons avaient été réunis par la France à la Confédération helvétique, l'empereur, resté propriétaire de Bazuns, faisait gérer son domaine par un intendant. Cet intendant s'était mis à la tête des Grisons insurgés, et avait pris part à toutes les réunions dans lesquelles ils avaient déclaré se séparer de la Confédération helvétique pour revenir à l'ancien ordre de choses. Il avait reçu et accepté la mission de porter leurs vœux aux pieds de l'empereur, et avec leurs vœux la prière instante de les prendre sous sa protection.

Assurément on ne pouvait pas montrer plus clairement sur quel parti on cherchait à s'appuyer en Europe. A toute cette agitation d'esprit se joignait quelque chose de plus grave encore : on prenait les armes, on réparait les fusils laissés par les Autrichiens et les Russes dans la dernière guerre, on offrait et on donnait dix-huit sous par jour aux anciens soldats des régiments suisses expulsés de France, on leur rendait les mêmes officiers. Les pauvres habitants des montagnes, croyant naïvement que leur religion, leur indépendance, étaient menacées, venaient en tumulte remplir les rangs de cette troupe insurgée. L'argent répandu avec abondance était avancé par les riches oligarques suisses sur les millions déposés à Londres, et prochainement réalisables si on venait à triompher. Le landamman Reding avait été déclaré chef de la ligue. Morat, Sempach étaient les souvenirs invoqués par ces nouveaux martyrs de l'indépendance helvétique.

On a peine à comprendre une telle imprudence de leur part, l'armée française bordant de tous côtés les frontières suisses. Mais on leur avait persuadé que le Premier Consul avait les mains liées, que les puissances étaient intervenues, et qu'il ne pourrait faire rentrer un régiment en Suisse sans s'exposer à une guerre générale, menace qu'il ne braverait certainement pas pour soutenir le landamman Dolder et ses collègues.

Toutefois, malgré cette agitation, les pauvres montagnards d'Uri, de Schwitz, d'Unterwalden, les plus engagés dans cette triste aventure, n'allaient pas aussi vite que l'auraient désiré leurs chefs, et ils avaient déclaré ne pas vouloir sortir de leurs cantons. Le gouvernement helvétique avait à peu près quatre à cinq mille hommes à sa disposition, dont mille ou douze cents employés à garder Berne, quelques centaines répandus dans diverses garnisons, et trois mille dans le canton de Lucerne, sur la limite d'Unterwalden, ces derniers destinés à observer l'insurrection. Une troupe d'insurgés était postée au village d'Hergyswil. Bientôt on en vint aux coups de fusil, et il y eut quelques hommes tués et blessés de part et d'autre. Tandis que cette collision avait lieu à la frontière d'Unterwalden, le général Andermatt, commandant les troupes du gouvernement, avait voulu placer quelques compagnies d'infanterie dans la ville de Zurich, pour y garder l'arsenal et le sauver des mains des oligarques. La bourgeoisie aristocrate de Zurich résista, et ferma ses portes aux soldats du général Andermatt. Celui-ci envoya vainement quelques obus sur la ville; on lui répondit qu'on se ferait brûler plutôt que de se rendre, et de livrer Zurich aux oppresseurs de l'indépendance de l'Helvétie. Au même instant les partisans de l'ancienne aristocratie de Berne, dans le pays d'Argovie et dans l'Oberland, s'agitaient au point de faire craindre un soulèvement. Dans le canton de Vaud, on poussait le cri ordinaire de réunion à la France. Le gouvernement suisse ne savait comment se tirer de cette situation périlleuse. Combattu à force ouverte par les oligar-

ques, il n'avait pour lui ni les patriotes ardents, qui voulaient l'unité absolue, ni les masses paisibles, qui étaient assez portées pour la révolution, mais ne connaissaient de cette révolution que les horreurs de la guerre et la présence des troupes étrangères. Il pouvait juger maintenant ce que valait la popularité acquise au prix de la retraite des troupes françaises.

Dans son embarras, il convint d'un armistice avec les insurgés, puis s'adressa au Premier Consul, et sollicita vivement l'intervention de la France, que les insurgés demandaient aussi de leur côté, puisqu'ils voulaient que leurs relations avec le gouvernement central fussent réglées sous les auspices du ministre Verninac.

Quand cette demande d'intervention fut connue à Paris, le Premier Consul se repentit d'avoir trop facilement cédé aux idées du parti Dolder, ainsi qu'à son propre désir de sortir des affaires suisses, ce qui l'avait porté à retirer prématurément les troupes françaises. Les faire rentrer maintenant, en présence de l'Angleterre malveillante, se plaignant de notre action trop manifeste sur les Etats du continent, était un acte extrêmement grave. Du reste, il ne savait pas encore tout ce qui se passait en Suisse; il ne savait pas à quel point les provocateurs du mouvement des petits cantons avaient révélé leurs véritables desseins pour se montrer ce qu'ils étaient, c'est-à-dire les agents de la contre-révolution européenne, et les alliés de l'Autriche et de l'Angleterre. Il refusa donc l'intervention, universellement demandée, dont la conséquence inévitable aurait été le retour des troupes françaises en Suisse, et l'occupation militaire d'un Etat indépendant garanti par l'Europe.

Cette réponse jeta le gouvernement helvétique dans la consternation. On ne savait que faire à Berne, menacé qu'on était d'une rupture prochaine de l'armistice, et d'un soulèvement des paysans de l'Oberland. Certains membres du gouvernement imaginèrent de sacrifier le landamman Dolder, chef des modérés, qui à ce titre était détesté également par les patriotes unitaires et par les oligarques. Les uns et les autres promettaient de se calmer à cette condition. On se rendit chez le citoyen Dolder, on lui fit une sorte de violence, et on lui arracha sa démission, qu'il eut la faiblesse de donner. Le sénat, plus ferme, refusa d'accepter cette démission, mais le citoyen Dolder y persista. Alors on eut recours au moyen ordinaire des assemblées qui ne savent plus à quelle résolution s'arrêter, on nomma une commission extraordinaire, chargée de trouver des moyens de salut. Mais dans ce moment l'armistice était rompu, les insurgés s'avançaient sur Berne, obligeant le général Andermatt à se replier devant eux. Ces insurgés se composaient de paysans, au nombre de quinze cents ou deux mille, portant des crucifix et des carabines, et précédés par les soldats des régiments suisses anciennement au service de la France, vieux débris du dix août. Ils parurent bientôt aux portes de Berne, et tirèrent quelques coups de canon avec de mauvaises pièces qu'ils traînaient à leur suite. La municipalité de Berne, sous prétexte de sauver la ville, intervint, et négocia une capitulation. Il fut convenu que le gouvernement, pour ne pas exposer Berne aux horreurs d'une attaque de vive force, se retirerait avec les troupes du général Andermatt dans le pays de Vaud. Cette capitulation fut immédiatement exécutée; le gouvernement se rendit à Lausanne, où il fut suivi par le ministre de France. Ses troupes, concentrées depuis qu'il avait cédé le pays aux insurgés, étaient à Payern, au nombre de quatre mille hommes, assez bien disposés, encouragés d'ailleurs par les dispositions qui éclataient dans le pays de Vaud, mais incapables de reconquérir Berne.

Le parti oligarchique s'établit aussitôt à Berne, et, pour faire les choses complétement, réinstalla l'avoyer qui était en charge en 1798, à l'époque même où la première révolution s'était faite. Cet avoyer était M. de Mulinen. Il ne manquait donc rien à cette contre-révolution, ni le fond ni la forme; et, sans les folles illusions des partis, sans les bruits ridicules répandus en Suisse sur la prétendue impuissance du gouvernement français, on ne comprendrait pas une tentative aussi extravagante.

Cependant, les choses amenées à ce point, il ne fallait guère compter sur la patience du Premier Consul. Les deux gouvernements, siégeant à Lausanne et à Berne, venaient de dépêcher des envoyés auprès de lui, l'un pour le supplier d'intervenir, l'autre pour le conjurer de n'en rien faire. L'envoyé du gouvernement oligarchique était un membre même de la famille de Mulinen. Il avait mission de renouveler les promesses de bonne conduite dont M. Reding avait été si prodigue et qu'il avait si mal tenues, de s'aboucher, en même temps, avec les ambassadeurs de toutes les puissances à Paris, et de mettre la Suisse sous leur protection spéciale.

Supplications de faire ou de ne pas faire étaient désormais inutiles auprès du Premier Consul. En présence d'une contre-révolution flagrante, qui avait pour but de livrer les Alpes aux ennemis de la France, il n'était pas homme à hésiter. Il ne voulut point recevoir l'agent du gouvernement oligarchique, mais il répondit aux intermédiaires qui s'étaient chargés de porter la parole pour cet agent, que sa résolution était prise. — Je cesse, leur dit-il, d'être neutre et inactif. J'ai voulu respecter l'indépendance de la Suisse, et ménager les susceptibilités de l'Europe; j'ai poussé le scrupule jusqu'à une véritable faute, la retraite des troupes françaises. Mais c'est assez de condescendance pour des intérêts ennemis de la France. Tant que je n'ai vu en Suisse que des conflits qui pouvaient aboutir à rendre tel parti un peu plus fort que tel autre, j'ai dû la livrer à elle-même, mais aujourd'hui qu'il s'agit d'une contre-révolution patente, accomplie par des soldats autrefois au service des Bourbons, passés depuis à la solde de l'Angleterre, je ne peux m'y tromper. Si ces insurgés voulaient me laisser quelque illusion, ils devaient mettre plus de dissimulation dans leur conduite, et ne pas placer en tête de leurs colonnes les soldats du régiment de Bachmann. Je ne souffrirai la contre-révolution nulle part, pas plus en Suisse, en Italie, en Hollande, qu'en France même.

Je ne livrerai pas à quinze cents mercenaires gagés par l'Angleterre CES FORMIDABLES BASTIONS DES ALPES, que la coalition européenne n'a pu, en deux campagnes, arracher à nos soldats épuisés. On me parle de la volonté du peuple suisse ; je ne saurais la voir dans la volonté de deux cents familles aristocratiques. J'estime trop ce brave peuple pour croire qu'il veuille d'un tel joug. En tout cas, il y a quelque chose dont je tiens plus de compte que de la volonté du peuple suisse, c'est de la sûreté de quarante millions d'hommes auxquels je commande. Je vais me déclarer médiateur de la Confédération helvétique, lui donner une constitution fondée sur l'égalité des droits et la nature du sol. Trente mille hommes seront à la frontière pour assurer l'exécution de mes intentions bienfaisantes. Mais si, contre mon attente, je ne pouvais assurer le repos d'un peuple intéressant, auquel je veux faire tout le bien qu'il mérite, mon parti est pris. Je réunis à la France tout ce qui par le sol et les mœurs ressemble à la Franche-Comté ; je réunis le reste aux montagnards des petits cantons, je leur rends le régime qu'ils avaient au quatorzième siècle, et je les livre à eux-mêmes. Mon principe est désormais arrêté : ou une Suisse amie de la France, ou point de Suisse du tout. —

Le Premier Consul enjoignit à M. de Talleyrand de faire partir de Paris, sous douze heures, l'envoyé de Berne, et de lui dire qu'il ne pouvait plus servir ses commettants qu'à Berne même, en leur conseillant de se séparer à l'instant, s'ils ne voulaient attirer en Suisse une armée française. Il rédigea de sa propre main une proclamation au peuple helvétique, courte, énergique, conçue dans les termes suivants :

« Habitants de l'Helvétie, vous offrez depuis deux » ans un spectacle affligeant. Des factions opposées » se sont successivement emparées du pouvoir ; elles » ont signalé leur empire passager par un système » de partialité qui accusait leur faiblesse et leur » inhabileté.

» Dans le courant de l'an x, votre gouvernement » a désiré que l'on retirât le petit nombre de troupes » françaises qui étaient en Helvétie. Le gouvernement français a saisi volontiers cette occasion » d'honorer votre indépendance ; mais bientôt après » vos différents partis se sont agités avec une nouvelle fureur : le sang des Suisses a coulé par les » mains des Suisses.

» Vous vous êtes disputés trois ans sans vous entendre. Si l'on vous abandonne plus longtemps à » vous-mêmes, vous vous tuerez trois ans sans vous » entendre davantage. Votre histoire prouve d'ailleurs que vos guerres intestines n'ont jamais pu » se terminer que par l'intervention amicale de la » France.

» Il est vrai que j'avais pris le parti de ne me » mêler en rien de vos affaires ; j'avais vu constamment vos différents gouvernements me demander » des conseils et ne pas les suivre, et quelquefois » abuser de mon nom selon leurs intérêts et leurs » passions. Mais je ne puis ni ne dois rester insensible aux malheurs auxquels vous êtes en proie : » je reviens sur ma résolution. Je serai le médiateur » de vos différends ; mais ma médiation sera efficace, telle qu'il convient au grand peuple au nom » duquel je parle. »

A ce noble préambule étaient jointes des dispositions impératives. Cinq jours après la notification de cette proclamation, le gouvernement réfugié à Lausanne devait se transporter à Berne, le gouvernement insurrectionnel devait se dissoudre, tous les rassemblements armés, autres que l'armée du général Andermatt, devaient se disperser, et les soldats des anciens régiments suisses déposer leurs armes dans les communes dont ils faisaient partie. Enfin tous les hommes qui avaient exercé des fonctions publiques depuis trois ans, à quelque parti qu'ils appartinssent, étaient invités à se rendre à Paris, afin d'y conférer avec le Premier Consul sur les moyens de terminer les troubles de leur patrie.

Le Premier Consul chargea son aide de camp le colonel Rapp de se transporter immédiatement en Suisse, pour remettre sa proclamation à toutes les autorités légales ou insurrectionnelles, de se rendre d'abord à Lausanne, puis à Berne, Zurich, Lucerne, partout enfin où il y aurait une résistance à vaincre. Le colonel Rapp devait en outre se concerter pour les mouvements de troupes avec le général Ney, chargé de les commander. Des ordres étaient déjà partis pour mettre ces troupes en marche. Un premier rassemblement de sept à huit mille hommes, tirés du Valais, de la Savoie et des départements du Rhône, se formait à Genève. Six mille hommes se réunissaient à Pontarlier, six mille à Huningue et Bâle. Une division de pareille force se concentrait dans la République italienne, pour s'introduire en Suisse par les bailliages italiens. Le général Ney devait attendre à Genève les avis qu'il recevrait du colonel Rapp, et au premier signal de celui-ci, entrer dans le pays de Vaud avec la colonne formée à Genève, recueillir en marche celle qui aurait pénétré par Pontarlier, et se porter sur Berne avec douze ou quinze mille hommes. Les troupes venues par Bâle avaient ordre de se joindre, dans les petits cantons, au détachement arrivé par les bailliages italiens.

Toutes ces dispositions arrêtées avec une promptitude extraordinaire, car en quarante-huit heures la résolution était prise, la proclamation rédigée, l'ordre de marcher expédié à tous les corps, et le colonel Rapp parti pour la Suisse, le Premier Consul attendit avec une tranquille audace l'effet que produirait en Europe une résolution aussi hardie, et qui ajoutée à tout ce qu'il avait fait en Italie et en Allemagne, allait rendre encore plus apparente une puissance qui offusquait déjà tous les yeux. Mais, quoi qu'il en pût résulter, même la guerre, sa résolution était un acte de sagesse, car il s'agissait de soustraire les Alpes à la coalition européenne. L'énergie mise au service de la prudence est le plus beau des spectacles que puisse présenter la politique.

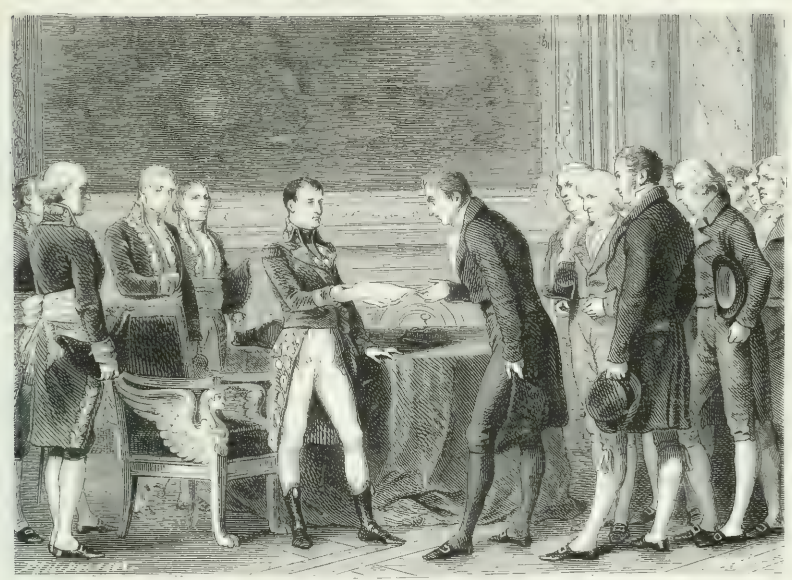
L'agent de l'oligarchie bernoise envoyé à Paris n'avait pas manqué, en se voyant si rudement accueilli, de s'adresser aux ambassadeurs des cours d'Autriche, de Russie, de Prusse et d'Angleterre. M. de Markoff, quoiqu'il déclamât tous les jours

contre la conduite de la France en Europe, M. de Markoff lui-même n'osa pas répondre. Tous les autres représentants des puissances se turent, excepté le ministre d'Angleterre, M. Merry. Ce dernier, après s'être mis en rapport avec l'envoyé de Berne, dépêcha immédiatement un courrier, pour faire part à sa cour de ce qui se passait en Suisse, et lui annoncer que le gouvernement bernois invoquait formellement la protection de l'Angleterre.

Le courrier de M. Merry arrivait à lord Hawkesbury en même temps que les journaux de France à Londres. Sur-le-champ il n'y eut en Angleterre qu'un cri en faveur de ce brave peuple de l'Helvétie, qui défendait, disait-on, sa religion, sa liberté, contre un barbare oppresseur. Cette émotion que nous avons vue de nos jours se communiquer à toute l'Europe en faveur des Grecs massacrés par les Turcs, on feignit de l'éprouver en Angleterre pour les oligarques bernois, excitant de malheureux paysans à s'armer pour la cause de leurs priviléges. On affecta un grand zèle, on ouvrit des souscriptions. Cependant l'émotion était trop factice pour être générale; elle ne descendit pas au-dessous de ces classes élevées qui ordinairement s'agitent seules pour les affaires journalières de la politique. MM. Grenville, Windham et Dundas firent des tournées pour échauffer les esprits, et accusèrent avec une nouvelle véhémence ce qu'ils appelaient la faiblesse de M. Addington. Le Parlement venait d'être renouvelé et allait se réunir à la suite d'une élection générale. Le cabinet anglais, entre le parti Pitt qui se détachait visiblement de lui, et le parti Fox, qui, bien qu'adouci depuis la paix, n'avait pas cessé d'être opposant, ne savait trop sur qui s'appuyer. Il craignait fort les premières séances du nouveau Parlement, et il crut devoir faire quelques démarches diplomatiques qui lui servissent d'arguments contre ses adversaires.

La première démarche imaginée fut de transmettre une note à Paris, pour réclamer en faveur de l'indépendance de la Suisse, et protester contre toute intervention matérielle de la part de la France. Ce n'était pas une manière d'arrêter le Premier Consul, et c'était tout simplement s'exposer à un échange de communications désagréables. Mais le cabinet Addington ne s'en tint pas là. Il envoya sur les lieux un agent, M. Moore, avec mission de voir et d'entendre les chefs des insurgés, de juger s'ils étaient bien résolus à se défendre, et de leur offrir, dans ce cas, les secours pécuniaires de l'Angleterre. Il avait ordre d'acheter des armes en Allemagne pour les leur faire parvenir. Cette démarche, il faut le reconnaître, n'était ni loyale ni facile à justifier. Des communications plus sérieuses encore furent adressées à la cour d'Autriche, pour ranimer sa vieille aversion contre la France, irriter chez elle le ressentiment récent des affaires germaniques, et l'alarmer surtout pour la frontière des Alpes. On alla jusqu'à lui offrir un subside de cent millions de florins (225 millions de francs), si elle voulait prendre fait et cause pour la Suisse. C'est, du moins, l'avis que fit parvenir à Paris M. d'Haugwitz lui-même, qui mettait un grand soin à se tenir au courant de tout ce qui pouvait intéresser le maintien de la paix. On fit une tentative moins ouverte auprès de l'empereur Alexandre, qu'on savait assez fortement engagé dans la politique de la France, par suite de la médiation exercée à Ratisbonne. On n'en fit aucune auprès du cabinet prussien, qui était notoirement attaché au Premier Consul, et que, par ce motif, on traitait avec réserve et froideur.

Ces démarches du cabinet britannique, quelque peu convenables qu'elles fussent en pleine paix, ne pouvaient avoir grande conséquence, car ce cabinet allait trouver les cours du continent toutes plus ou moins liées à la politique du Premier Consul : les unes, comme la Russie, parce qu'elles étaient présentement associées à ses œuvres; les autres, comme la Prusse et l'Autriche, parce qu'elles étaient en instance pour obtenir de lui des avantages tout personnels. C'était le moment, en effet, où l'Autriche sollicitait et finissait par obtenir une extension d'indemnités en faveur de l'archiduc de Toscane. Mais le cabinet anglais commit un acte beaucoup plus grave, et qui eut plus tard d'immenses conséquences. L'ordre d'évacuer l'Egypte était expédié; celui d'évacuer Malte ne l'était pas encore. Ce retard jusqu'ici tenait à des motifs excusables, et plutôt imputables à la chancellerie française qu'à la chancellerie anglaise. M. de Talleyrand, comme on peut s'en souvenir, avait négligé de donner suite à l'une des stipulations du traité d'Amiens. Cette stipulation portait qu'on demanderait à la Prusse, à la Russie, à l'Autriche et à l'Espagne, de vouloir bien garantir le nouvel ordre de choses établi à Malte. Dès les premiers jours de la signature du traité, les ministres anglais, pressés d'obtenir cette garantie avant d'évacuer Malte, avaient mis le plus grand zèle à la réclamer de toutes les cours. Mais les agents français n'avaient pas reçu d'instructions de leur ministre. M. de Champagny eut la prudence d'agir à Vienne comme s'il en avait reçu, et la garantie de l'Autriche fut accordée. Le jeune empereur de Russie, au contraire, partageant fort peu la passion de son père pour tout ce qui concernait l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, trouvant onéreuse la garantie qu'on lui demandait, car elle pouvait entraîner tôt ou tard l'obligation de prendre parti entre la France et l'Angleterre, n'était pas disposé à la donner. L'ambassadeur de France n'ayant pas d'instructions pour seconder le ministère anglais dans ses démarches, n'osant pas y suppléer, le cabinet russe ne fut point pressé de s'expliquer, et en profita pour ne pas répondre. Même chose, et par les mêmes motifs, eut lieu à Berlin. Par suite de cette négligence prolongée plusieurs mois, la question de la garantie était demeurée en suspens, et les ministres anglais, sans mauvaise intention, avaient été autorisés à différer l'évacuation. La garnison napolitaine qui, d'après le traité, devait être envoyée à Malte en attendant la reconstitution de l'ordre, avait été reçue dans l'île, et seulement en dehors des fortifications. La chancellerie française s'était enfin mise en mouvement, mais trop tard. Cette fois l'empereur de Russie, pressé de s'expliquer,



Paris Typ. H. Plon.

Allocution du Premier Consul aux députés suisses en leur remettant l'acte de médiation. (P. 500.)

avait refusé sa garantie. Un autre embarras était survenu. Le grand maître nommé par le Pape, le bailli Ruspoli, effrayé du sort de son prédécesseur, M. de Hompesch, voyant que la charge de l'ordre de Malte ne consistait plus à combattre les infidèles, mais à se tenir en équilibre entre deux grandes nations maritimes, avec certitude de devenir la proie de l'une ou de l'autre, ne voulait pas accepter la dignité onéreuse et vaine qui lui était offerte, et résistait aux instances de la cour romaine, ainsi qu'aux pressantes invitations du Premier Consul.

Telles étaient les circonstances qui avaient fait différer l'évacuation de Malte jusqu'en novembre 1802. Il en résulta pour le cabinet anglais la dangereuse tentation de la différer encore. Effectivement, le jour même où l'agent Moore partait pour la Suisse, une frégate faisait voile vers la Méditerranée pour porter à la garnison de Malte l'ordre d'y rester. C'était une grave faute de la part d'un ministère qui tenait à conserver la paix; car il allait exciter en Angleterre une convoitise nationale, à laquelle personne ne pourrait plus résister après l'avoir excitée. De plus, il manquait formellement au traité d'Amiens, en présence d'un adversaire qui avait mis de l'orgueil à l'exécuter ponctuellement, et qui en mettrait bien plus encore à le faire exécuter par tous les signataires. C'était une conduite à la fois imprudente et peu régulière.

Les réclamations du cabinet britannique en faveur de l'indépendance suisse furent fort mal accueillies du cabinet français, et, bien qu'on pût entrevoir les conséquences de ce mauvais accueil, le Premier Consul ne se laissa aucunement ébranler. Il persista plus que jamais dans ses résolutions. Il réitéra ses ordres au général Ney, et lui en prescrivit l'exécution la plus prompte et la plus décisive. Il voulait prouver que ce prétendu soulèvement national de la Suisse n'était qu'une tentative ridicule, provoquée par l'intérêt de quelques familles, et aussitôt réprimée qu'essayée.

Il était convaincu qu'il obéissait, en cette circonstance, à un grand intérêt national; mais il était excité encore par l'espèce de défi qu'on lui jetait à la face de l'Europe, car les insurgés disaient tout haut, et leurs agents répétaient en tous lieux, que le Premier Consul avait les mains liées, et qu'il n'oserait pas agir. La réponse adressée par ses ordres à lord Hawkesbury avait quelque chose de vraiment extraordinaire. Nous en donnons la substance, sans conseiller à qui que ce soit de l'imiter jamais. —

Vous êtes chargé de déclarer, écrivait M. de Talleyrand à M. Otto, que si le ministère britannique, dans l'intérêt de sa situation parlementaire, a recours à quelque notification ou à quelque publication de laquelle il puisse résulter que le Premier Consul n'a pas fait telle ou telle chose parce qu'on l'en a empêché, à l'instant même il la fera. Du reste, quant à la Suisse, quoi qu'on dise ou qu'on ne dise pas, sa résolution est irrévocable. Il ne livrera pas les Alpes à quinze cents mercenaires soldés par l'Angleterre. Il ne veut pas que la Suisse soit convertie en un nouveau Jersey. Le Premier Consul ne désire pas la guerre, parce qu'il croit que le peuple français peut trouver dans l'extension de son commerce autant d'avantages que dans l'extension de son territoire. Mais aucune considération ne l'arrêterait, si l'honneur ou l'intérêt de la République lui commandaient de reprendre les armes. Vous ne parlerez jamais de guerre, disait encore M. de Talleyrand à M. Otto, mais vous ne souffrirez jamais qu'on vous en parle. La moindre menace, quelque indirecte qu'elle fût, devrait être relevée avec la plus grande hauteur. De quelle guerre nous menacerait-on, d'ailleurs? De la guerre maritime? Mais notre commerce vient à peine de renaître, et la proie que nous livrerions aux Anglais serait de bien peu de valeur. Nos Antilles sont pourvues de soldats acclimatés; Saint-Domingue seul en contient vingt-cinq mille. On bloquerait nos ports, il est vrai, mais à l'instant même de la déclaration de guerre, l'Angleterre se trouverait bloquée à son tour. Les côtes du Hanovre, de la Hollande, du Portugal, de l'Italie, jusqu'à Tarente, seraient occupées par nos troupes. Ces contrées que l'on nous accuse de dominer trop ouvertement, la Ligurie, la Lombardie, la Suisse, la Hollande, au lieu d'être laissées dans cette situation incertaine, où elles nous suscitent mille embarras, seraient converties en provinces françaises, dont nous tirerions d'immenses ressources; et on nous forcerait ainsi à réaliser cet empire des Gaules dont on veut sans cesse effrayer l'Europe. Et qu'arriverait-il si le Premier Consul, quittant Paris pour aller s'établir à Lille ou à Saint-Omer, réunissant tous les bateaux plats des Flandres et de la Hollande, préparant des moyens de transport pour cent mille hommes, faisait vivre l'Angleterre dans les angoisses d'une invasion toujours possible, presque certaine? L'Angleterre susciterait-elle une guerre continentale? Mais où trouverait-elle des alliés? Ce n'est pas auprès de la Prusse et de la Bavière, qui doivent à la France la justice qu'elles ont obtenue dans les arrangements territoriaux de l'Allemagne; ce n'est pas auprès de l'Autriche, épuisée pour avoir voulu servir la politique britannique. En tout cas, si on renouvelait la guerre du continent, ce serait l'Angleterre qui nous aurait obligés de conquérir l'Europe. Le Premier Consul n'a que trente-trois ans, il n'a encore détruit que des Etats de second ordre! Qui sait ce qu'il lui faudrait de temps, s'il y était forcé, pour changer de nouveau la face de l'Europe et ressusciter l'empire d'Occident? —

Tous les malheurs de l'Europe, tous ceux aussi de la France, étaient contenus dans ces formidables paroles, que l'on croirait écrites après coup, tant elles sont prophétiques [1]. Ainsi le lion devenu adulte commençait à sentir sa force, et était prêt à en user. Couverte par la barrière de l'Océan, l'Angleterre se plaisait à l'exciter. Mais cette barrière n'était pas impossible à franchir; il s'en est même fallu de bien peu qu'elle ne fût franchie; et si elle l'avait été, l'Angleterre eût pleuré amèrement les excitations auxquelles la portait une incurable jalousie. C'était d'ailleurs une politique cruelle à l'égard du continent, car il allait essuyer toutes les conséquences d'une guerre provoquée sans raison comme sans justice.

M. Otto avait ordre de ne parler ni de Malte ni de l'Egypte, car on ne voulait pas même supposer que l'Angleterre pût violer un traité solennel, signé à la face du monde. On se bornait à lui prescrire de résumer toute la politique de la France dans ces mots : *Tout le traité d'Amiens, rien que le traité d'Amiens.*

M. Otto, qui était un esprit sage, fort soumis au Premier Consul, mais capable, dans un but utile, de mettre un peu du sien dans l'exécution des ordres qu'il recevait, adoucit beaucoup les paroles hautaines de son gouvernement. Néanmoins, avec cette réponse même adoucie, il embarrassa lord Hawkesbury, qui, effrayé de la prochaine réunion du Parlement, aurait voulu avoir quelque chose de satisfaisant à dire. Il insista pour avoir une note. M. Otto avait ordre de la lui refuser, et la lui refusa, en déclarant toutefois que la réunion à Paris des principaux citoyens de la Suisse n'avait pas pour but d'imiter ce qui s'était fait à Lyon lors de la Consulte italienne, mais uniquement de donner à la Suisse une constitution sage, basée sur la justice et sur la nature du pays, sans triomphe d'un parti sur un autre. Lord Hawkesbury, qui, pendant cette conférence avec M. Otto, était attendu par le cabinet anglais, assemblé en ce moment pour recueillir la réponse de la France, parut troublé et mécontent. A cette déclaration : *Tout le traité d'Amiens, rien que le traité d'Amiens*, dont il comprenait la portée, car elle faisait allusion à Malte, il répliqua par cette maxime : *L'état du continent à l'époque du traité d'Amiens, rien que cet état.* —

Cette manière de poser la question provoqua de la part du Premier Consul une réponse immédiate et catégorique. La France, dit M. de Talleyrand par ses ordres, la France accepte la condition posée par lord Hawkesbury. A l'époque de la signature du traité d'Amiens, la France avait dix mille hommes en Suisse, trente mille en Piémont, quarante mille en Italie, douze mille en Hollande. Veut-on que les choses soient remises sur ce pied? A cette époque on a offert à l'Angleterre de s'entendre sur les affaires du continent, mais à la condition qu'elle reconnaîtrait et garantirait les Etats nouvellement constitués. Elle l'a refusé, elle a voulu rester étrangère au royaume d'Etrurie, à la République ita-

[1] La dépêche dont nous venons de donner la substance est du 1er brumaire an XI; elle est écrite par M. de Talleyrand à M. Otto, sous la dictée du Premier Consul.

lienne, à la République ligurienne. Elle avait ainsi l'avantage de ne pas donner sa garantie à ces nouveaux Etats, mais elle perdait aussi le moyen de se mêler plus tard de ce qui les concernait. Du reste, elle savait tout ce qui était déjà fait, tout ce qui devait l'être. Elle connaissait la présidence déférée par la République italienne au Premier Consul; elle connaissait le projet de réunir le Piémont à la France, puisqu'on lui avait refusé l'indemnité demandée pour le roi de Sardaigne, et néanmoins elle a signé le traité d'Amiens! De quoi se plaint-elle donc? Elle a stipulé une seule chose, l'évacuation de Tarente en trois mois, et Tarente a été évacué en deux. Quant à la Suisse, il était connu qu'on travaillait à la constituer, et il ne pouvait être imaginé par personne que la France y laisserait opérer une contre-révolution. Mais en tout cas, même sous le rapport du droit strict, qu'a-t-on encore à objecter? Le gouvernement helvétique a réclamé la médiation de la France. Les petits cantons l'ont réclamée aussi, en demandant à établir, sous les auspices du Premier Consul, leurs relations avec l'autorité centrale. Les citoyens de tous les partis, même ceux du parti oligarchique, MM. de Mulinen, d'Affry, sont à Paris, conférant avec le Premier Consul. Les affaires d'Allemagne, qu'ont-elles de nouveau pour l'Angleterre? que sont-elles, sinon la littérale exécution du traité de Lunéville, connu, publié bien avant le traité d'Amiens? Pourquoi l'Angleterre a-t-elle signé les arrangements adoptés pour l'Allemagne, s'il lui semblait mauvais de la séculariser? Pourquoi l'électeur de Hanovre, qui est roi aussi de la Grande-Bretagne, a-t-il approuvé la négociation germanique, en acceptant l'évêché d'Osnabruck? Pourquoi d'ailleurs a-t-on si bien, si largement traité la maison de Hanovre, si ce n'est en considération de l'Angleterre? Le cabinet britannique ne voulait plus se mêler, il y a six mois, des affaires du continent; il le veut aujourd'hui; qu'il fasse comme il lui plaira. Mais a-t-il plus d'intérêt à ces affaires que la Prusse, que la Russie, que l'Autriche? Eh bien, ces trois puissances adhèrent en cet instant à ce qui vient de se passer en Allemagne. Comment l'Angleterre pourrait-elle se dire plus fondée à juger des intérêts du continent? Il est vrai que, dans la grande négociation germanique, le nom du roi d'Angleterre n'a pas figuré. Il n'en a pas été question, et cela peut blesser son peuple, qui tient à garder et qui a droit de garder une grande place en Europe. Mais à qui la faute, sinon à l'Angleterre elle-même? Le Premier Consul n'aurait pas demandé mieux que de lui montrer amitié et confiance, que de résoudre en commun avec elle les grandes questions qu'il vient de résoudre en commun avec la Russie; mais pour l'amitié et la confiance il faut un retour. Or, il ne s'élève en Angleterre que des cris de haine contre la France. On dit que la Constitution anglaise le veut ainsi. Soit; mais elle ne commande pas de souffrir à Londres les pamphlétaires français, les auteurs de la machine infernale, de recevoir, de traiter en princes, avec tous les honneurs dus à la souveraineté, les membres de la maison de Bourbon. Quand on montrera au Premier Consul d'autres sentiments, on l'amènera à en éprouver d'autres aussi, et à partager avec l'Angleterre l'influence européenne qu'il a voulu partager cette fois avec la Russie. —

Certes, nous ne savons si nos sentiments patriotiques nous aveuglent, mais nous cherchons la vérité, sans considération de nation, et il nous semble qu'il n'y avait rien à répondre à la vigoureuse argumentation du Premier Consul. L'Angleterre, en signant le traité d'Amiens, n'ignorait pas que la France dominait les Etats voisins, occupait par ses troupes l'Italie, la Suisse, la Hollande, et allait procéder au partage des indemnités germaniques : elle ne l'ignorait pas, et pressée d'avoir la paix, elle avait signé le traité d'Amiens, sans s'embarrasser des intérêts du continent. Et maintenant que la paix avait à ses yeux moins de charme que dans les premiers jours; maintenant que son commerce n'y trouvait pas autant d'avantages qu'elle l'avait espéré d'abord; maintenant que le parti de M. Pitt levait la tête, maintenant enfin que le calme, succédant aux agitations de la guerre, permettait d'apercevoir plus distinctement la puissance, la gloire de la France, l'Angleterre était saisie de jalousie! et, sans pouvoir invoquer aucune violation du traité d'Amiens, elle nourrissait la pensée de le violer elle-même, de la manière la plus audacieuse et la plus inouïe!

Il nous semble que M. d'Haugwitz, dans sa rare justesse d'esprit, appréciait bien le cabinet britannique, lorsqu'à cette occasion il dit à notre ambassadeur : Ce faible ministère Addington était si pressé de signer la paix, qu'il a passé par-dessus tout sans élever aucune objection; il s'aperçoit aujourd'hui que la France est grande, qu'elle tire les conséquences de sa grandeur, et il veut déchirer le traité qu'il a signé! —

Pendant cet échange de communications si vives entre la France et l'Angleterre, la Russie, qui avait reçu les réclamations des insurgés suisses et les plaintes des Anglais, la Russie avait écrit à Paris une dépêche fort mesurée, dans laquelle ne reproduisant aucune des récriminations de la Grande-Bretagne, elle insinuait cependant au Premier Consul qu'il était nécessaire, pour conserver la paix, de calmer certains ombrages excités en Europe par la puissance de la République française, et que c'était à lui qu'il appartenait, par sa modération, par le respect de l'indépendance des Etats voisins, de détruire ces ombrages. C'était un conseil fort sage, qui avait trait à la Suisse, qui n'avait rien de blessant pour le Premier Consul, et qui allait bien à ce rôle de modérateur impartial, dont le jeune empereur semblait alors vouloir faire la gloire de son règne. Quant à la Prusse, elle avait déclaré qu'elle approuvait fort le Premier Consul de ne pas souffrir en Suisse un foyer d'intrigues anglaises et autrichiennes; qu'il avait raison de se hâter, et de ne pas donner le temps à ses ennemis de profiter de pareils embarras; qu'il aurait bien plus raison encore, s'il leur ôtait tout prétexte de se plaindre, en se gardant de renouveler à Paris la Consulte de Lyon. Quant à l'Autriche enfin, elle affectait de ne

pas s'en mêler, et elle ne l'osait guère, ayant encore besoin de la France pour la suite des affaires allemandes.

Le Premier Consul était de l'avis de ses amis : il voulait agir vite, et ne pas imiter à Paris la Consulte de Lyon, c'est-à-dire ne pas se faire le président de la République helvétique. Au surplus, cette résistance désespérée, que le patriotisme des Suisses devait lui opposer, disait-on, n'avait été que ce qu'elle devait être, une extravagance d'émigrés. Dès que le colonel Rapp, arrivé à Lausanne, se présenta aux avant-postes des insurgés, sans être suivi d'un soldat, et portant seulement la proclamation du Premier Consul, il trouva des gens tout à fait disposés à se soumettre. Le général Bachmann, exprimant le regret de n'avoir pas vingt-quatre heures de plus pour jeter le gouvernement helvétique dans le lac de Genève, se retira néanmoins sur Berne. Là on rencontra quelques dispositions à la résistance chez le parti des oligarques. Ceux-ci voulaient absolument obliger la France à employer la force, croyant la compromettre ainsi avec les puissances européennes. Leurs désirs allaient être satisfaits, car cette force arrivait en toute hâte. En effet, les troupes françaises placées à la frontière, sous les ordres du général Ney, entrèrent, et dès lors le gouvernement insurrectionnel n'hésita plus à se dissoudre. Les membres dont il était composé se retirèrent, en déclarant qu'ils cédaient à la violence. Partout on se soumit avec facilité, excepté dans les petits cantons, où l'agitation était plus grande et où l'insurrection avait pris naissance. Cependant, là comme ailleurs, l'opinion des gens raisonnables finit par prévaloir à l'approche de nos troupes, et toute résistance sérieuse cessa en leur présence. Le général français Serras, à la tête de quelques bataillons, s'empara de Lucerne, de Stanz, de Schwitz, d'Altorf. M. Reding fut arrêté avec quelques agitateurs; les insurgés se laissèrent successivement désarmer. Le gouvernement helvétique, réfugié à Lausanne, se rendit à Berne sous l'escorte du général Ney, qui s'y transporta de sa personne, suivi d'une seule demi-brigade. En peu de jours la ville de Constance, où s'était établi l'agent anglais Moore, fut remplie d'émigrés du parti oligarchique, revenant après avoir dépensé inutilement l'argent de l'Angleterre, et avouant tout haut le ridicule de cette échauffourée. M. Moore revint à Londres pour rendre compte du mauvais succès de cette Vendée helvétique qu'on avait cherché à susciter dans les Alpes.

Cette promptitude de soumission avait un grand avantage, car elle prouvait que les Suisses, dont le courage, même contre une force supérieure, ne pouvait être mis en doute, ne se tenaient pas pour obligés, par honneur et par intérêt, à résister à l'intervention de la France. Elle faisait tomber ainsi tout sujet fondé de réclamation de la part de l'Angleterre.

Il fallait achever cette œuvre de pacification en donnant une constitution à la Suisse, et en fondant cette constitution sur la raison et sur la nature du pays. Le Premier Consul, pour ôter à la mission du général Ney le caractère trop militaire qu'elle paraissait avoir, lui conféra, au lieu du titre de général en chef, celui de ministre de France, avec les instructions les plus précises de se conduire doucement et modérément envers tous les partis. Il n'y avait d'ailleurs que six mille Français en Suisse. Le surplus était demeuré à la frontière.

On avait appelé à Paris des hommes appartenant à toutes les opinions, des révolutionnaires ardents aussi bien que des oligarques prononcés, pourvu que ce fussent des personnages influents dans le pays, et entourés de quelque considération. Les révolutionnaires de toute nuance désignés par les cantons vinrent sans hésiter. Les oligarques refusèrent de nommer des représentants. Ils voulaient rester étrangers à ce qui allait se faire à Paris et conserver ainsi le droit de protester. Il fallut que le Premier Consul désignât lui-même les hommes qui les représenteraient. Il en choisit plusieurs, trois notamment des plus connus, MM. de Mulinen, d'Affry, de Watteville, tous distingués, par leurs familles, par leurs talents, par leur caractère. Ces messieurs persistaient à ne pas venir. M. de Talleyrand leur fit comprendre que c'était de leur part un dépit mal entendu, qu'on ne les appelait pas pour les faire assister au sacrifice des opinions qui leur étaient chères, qu'au contraire, on tiendrait la balance égale entre eux et leurs adversaires; qu'ils étaient bons citoyens, gens éclairés, et qu'ils ne devaient pas refuser de contribuer à une constitution dans laquelle on chercherait de bonne foi à concilier tous les intérêts légitimes, et par laquelle d'ailleurs le sort de leur patrie se trouverait fixé pour longtemps. Touchés de cette invitation, ils eurent le bon esprit de se soustraire aux influences de faction, et répondirent à l'appel honorable qui leur était adressé en se rendant immédiatement à Paris. Le Premier Consul les accueillit avec distinction, leur dit que ce qu'il souhaitait, tous les hommes modérés devaient le souhaiter avec lui, car il voulait la constitution que la nature avait elle-même donnée à la Suisse, c'est-à-dire l'ancienne, moins les inégalités de citoyen à citoyen, de canton à canton. Après avoir cherché à rassurer particulièrement les oligarques, parce que c'était contre eux qu'il venait d'employer la force, il désigna quatre membres du Sénat, MM. Barthélemy, Rœderer, Fouché, Demeunier, les chargea de réunir les députés suisses, de conférer avec eux, ensemble ou séparément, de les amener autant que possible à des vues raisonnables, se réservant toujours, bien entendu, de décider lui-même les questions sur lesquelles on ne pourrait pas arriver à se mettre d'accord. Avant que ce travail fût commencé, il reçut en audience les principaux d'entre eux, qui avaient été choisis par leurs collègues pour lui être présentés. Il leur adressa un discours improvisé qui était plein de sens, de profondeur, d'originalité de langage, et qui fut recueilli à l'instant [1] pour être transmis à la députation tout entière.

[1] Ce discours fut recueilli par plusieurs personnes; il en existe différentes versions, dont deux se trouvent aux archives des affaires étrangères. J'ai réuni ce qui était com-

— Il faut, leur dit-il en substance, rester ce que la nature vous a faits, c'est-à-dire une réunion de petits Etats confédérés, divers par le régime comme ils le sont par le sol, attachés les uns aux autres par un simple lien fédéral, lien qui ne soit ni gênant ni coûteux. Il faut aussi faire cesser les dominations injustes de canton à canton, qui rendent un territoire sujet d'un autre; il faut faire cesser le gouvernement des bourgeoisies aristocratiques, qui, dans les grandes villes, constituent une classe sujette d'une autre classe. Ce sont là les barbaries du moyen âge, que la France, appelée à vous constituer, ne peut tolérer dans vos lois. Il importe que l'égalité véritable, celle qui fait la gloire de la révolution française, triomphe chez vous comme chez nous, que tout territoire, que tout citoyen, soit l'égal des autres, en droits et en devoirs. Ces choses accordées, vous devez admettre non pas les inégalités, mais les différences que la nature a établies elle-même entre vous. Je ne vous comprends pas sous un gouvernement uniforme et central comme celui de la France. On ne me persuadera pas que les montagnards descendants de Guillaume Tell puissent être gouvernés comme les riches habitants de Berne ou de Zurich. Il faut aux premiers la démocratie absolue et un gouvernement sans impôts. La démocratie pure, au contraire, serait pour les seconds un contre-sens. D'ailleurs, à quoi bon un gouvernement central? Pour avoir de la grandeur? Elle ne vous va pas, du moins telle que la rêve l'ambition de vos unitaires. Pour avoir une grandeur à la façon de celle de la France? Il faut un gouvernement central, richement doté, une armée permanente. Voudriez-vous payer tout cela, le pourriez-vous? Et puis, à côté de la France qui compte cinq cent mille hommes, à côté de l'Autriche qui en compte trois cent, de la Prusse qui en compte deux cent, que feriez-vous avec quinze ou vingt mille hommes de troupes permanentes? Vous figuriez avec éclat au quatorzième siècle contre les ducs de Bourgogne, parce qu'alors tous les Etats étaient morcelés, leurs forces disséminées. Aujourd'hui la Bourgogne est un point de la France. Il faudrait vous mesurer avec la France ou avec l'Autriche tout entières. Si vous vouliez de cette espèce de grandeur, savez-vous ce qu'il faudrait faire? Il faudrait devenir Français, vous confondre avec le grand peuple, participer à ses charges pour participer à ses avantages, et alors vous seriez associés à toutes les chances de sa haute fortune. Mais vous ne le voudriez pas; je ne le veux pas non plus. L'intérêt de l'Europe commande des résolutions différentes. Vous avez votre grandeur à vous, et qui en vaut bien une autre. Vous devez être un peuple neutre, dont tout le monde respecte la neutralité, parce qu'il oblige tout le monde à la respecter. Etre chez soi, libres, invincibles, respectés, c'est une assez noble manière d'être. Pour celle-là, le régime fédératif vaut mieux. Il a moins de cette unité qui ose, mais il a plus de cette inertie qui résiste. Il n'est pas vaincu en un jour comme un gouvernement central; car il réside partout, dans chaque partie de la confédération. De même les milices valent mieux pour vous qu'une armée permanente. Vous devez être tous soldats le jour où les Alpes sont menacées. Alors, l'armée permanente, c'est le peuple entier, et, dans vos montagnes, vos chasseurs intrépides sont une force respectable par les sentiments et par le nombre. Vous ne devez avoir de soldats payés et permanents que ceux qui vont chez vos voisins pour y apprendre l'art militaire et en rapporter les traditions chez vous. Une confédération qui laisse à chacun son indépendance native, la diversité de ses mœurs et de son sol, qui soit invincible dans ses montagnes, voilà votre véritable grandeur morale. Si je n'étais pas pour la Suisse un ami sincère, si je songeais à la tenir dans ma dépendance, je voudrais un gouvernement central qui fût réuni tout entier quelque part. A celui-là je dirais : Faites ceci, faites cela, ou bien je passe la frontière dans vingt-quatre heures. Un gouvernement fédératif, au contraire, se sauve par l'impossibilité même de répondre promptement; il se sauve par sa lenteur. En gagnant deux mois de temps, il échappe à toute exigence extérieure. Mais en voulant rester indépendants, n'oubliez pas qu'il faut que vous soyez amis de la France. Son amitié vous est nécessaire. Vous l'avez obtenue depuis des siècles, et vous lui êtes redevables de votre indépendance. Il ne faut à aucun prix que la Suisse devienne un foyer d'intrigues et d'hostilités sourdes; qu'elle soit à la Franche-Comté et à l'Alsace ce que les îles de Jersey et de Guernesey sont à la Bretagne et à la Vendée. Elle ne le doit ni pour elle ni pour la France. Je ne le souffrirai pas d'ailleurs. Je ne parle ici que de votre constitution générale : là s'arrête mon savoir. Quant à vos constitutions cantonales, c'est à vous à m'éclairer et à me faire connaître vos besoins. Je vous écouterai, et je chercherai à vous satisfaire, en retranchant toutefois de vos lois les injustices barbares des temps passés. En tout, n'oubliez pas qu'il vous faut un gouvernement juste, digne d'un siècle éclairé, conforme à la nature de votre pays, simple et surtout économique. A ces conditions, il durera, et je veux qu'il dure; car, si le gouvernement que nous allons constituer ensemble venait à tomber, l'Europe dirait ou que je l'ai voulu ainsi pour m'emparer de la Suisse, ou que je n'ai pas su faire mieux : or, je ne veux pas plus lui laisser le droit de douter de ma bonne foi que de mon savoir. —

Tel fut le sens exact des paroles du Premier Consul. Nous ne les avons changées que pour les abréger. Il était impossible de penser avec plus de force, de justesse, de hauteur. On mit sur-le-champ la main à l'œuvre. La constitution fédérale fut discutée dans la réunion de tous les députés suisses. Les constitutions cantonales furent préparées avec les députés de chaque canton, et revisées en assemblée générale. Lorsque les passions sont apaisées, et que le bon sens prévaut, la constitution d'un peuple est facile à faire, car il s'agit d'écrire quelques idées justes, qui se trouvent dans l'esprit de tout le monde. Les passions des Suisses étaient loin d'être entièrement apaisées; mais leurs députés réunis à Paris

mun à toutes, et ce qui concordait avec les lettres écrites sur ce sujet par le Premier Consul.

étaient déjà plus calmes. Le déplacement, la présence d'une autorité supérieure, bienveillante, éclairée, les avaient sensiblement modifiées. Et, de plus, cette autorité était là pour leur imposer ces idées justes, peu nombreuses, qui doivent subsister seules, après que les orages des passions sont dissipés.

On s'arrêta aux dispositions qui suivent.

La chimère des unitaires fut écartée, il fut convenu que chaque canton aurait sa constitution propre, sa législation civile, ses formes judiciaires, son système d'impôts. Les cantons étaient confédérés uniquement pour les intérêts communs à toute la Confédération, et surtout pour les relations avec les autres Etats. Cette Confédération devait avoir pour représentant une Diète, composée d'un envoyé par chaque canton; et cet envoyé devait jouir d'une ou deux voix dans les délibérations, suivant l'étendue de la population qu'il représentait. Les représentants de Berne, Zurich, Vaud, Saint-Gall, Argovie et Grisons, dont la population était de plus de cent mille âmes, devaient posséder deux voix. Les autres n'en devaient posséder qu'une. La Diète en comptait ainsi vingt-cinq. Elle était appelée à siéger tous les ans pendant un mois, en changeant chaque année de résidence, pour se transporter alternativement dans les cantons suivants : Fribourg, Berne, Soleure, Bâle, Zurich, Lucerne. Le canton chez lequel la Diète siégeait était pour cette année canton directeur. Le chef de ce canton, avoyer ou bourgmestre, était pour cette même année landamman de la Suisse entière. Il recevait les ministres étrangers, accréditait les ministres suisses, convoquait la milice, exerçait, en un mot, les fonctions de pouvoir exécutif de la Confédération.

La Suisse devait avoir au service de la Confédération une force permanente de quinze mille hommes, comportant une dépense de 490,500 livres. La répartition de ce contingent, en hommes et en argent, était faite par la constitution même, entre tous les cantons, proportionnellement à leur population et à leur richesse. Mais tout Suisse âgé de seize ans était soldat, membre de la milice, et pouvait être au besoin appelé à défendre l'indépendance de l'Helvétie.

La Confédération n'avait qu'une monnaie commune à toute la Suisse.

Elle n'avait plus de tarifs de douane qu'à sa frontière générale, et ces tarifs devaient être approuvés par la Diète. Chaque canton encaissait à son profit ce qui se percevait à sa frontière.

Les péages de nature féodale étaient supprimés. Il ne restait que ceux qui étaient nécessaires à l'entretien des routes ou de la navigation. Un canton qui violait un décret de la Diète pouvait être traduit devant un tribunal composé des présidents des tribunaux criminels des autres cantons.

C'étaient là les attributions fort restreintes du gouvernement central. Les autres attributions de la souveraineté, non énoncées en l'acte fédéral, étaient laissées à la souveraineté des cantons. Il était formé dix-neuf cantons, et toutes les questions territoriales, tant débattues entre les anciens Etats souverains et les Etats sujets, se trouvaient résolues au profit de ces derniers. Vaud et Argovie, autrefois sujets de Berne; Thurgovie, autrefois sujet de Schaffhouse; le Tessin, autrefois sujet d'Uri et d'Unterwalden, étaient constitués en cantons indépendants. Les petits cantons, tels que Glaris, Appenzell, qu'on avait agrandis afin de les dénaturer, étaient débarrassés de l'incommode grandeur dont on avait voulu les charger. Le canton de Saint-Gall était composé de tout ce dont on débarrassait Appenzell, Glaris et Schwitz. Schwitz seul conservait quelques accroissements. Si aux dix-neuf cantons qui suivent, Appenzell, Argovie, Bâle, Berne, Fribourg, Glaris, Grisons, Lucerne, Saint-Gall, Schaffhouse, Schwitz, Soleure, Tessin, Thurgovie, Unterwalden, Uri, Vaud, Zug et Zurich, on ajoute Genève, alors département français, le Valais, constitué à part, Neuchâtel, principauté appartenant à la Prusse, on a les vingt-deux cantons existant aujourd'hui.

Quant au régime particulier imposé à chacun d'eux, on s'était conformé à leur ancienne constitution locale, en la purgeant de ce qu'elle avait de féodal ou d'aristocratique. Les *landsgemeinde*, ou assemblées des citoyens âgés de vingt ans, se réunissant une fois par an, pour statuer sur toutes les affaires et nommer le landamman, étaient rétablies dans les petits cantons démocratiques d'Appenzell, Glaris, Schwitz, Uri, Unterwalden. On ne pouvait faire autrement sans les rejeter dans la révolte. Le gouvernement de la bourgeoisie était rétabli à Berne, Zurich, Bâle et cantons semblables, mais à la condition que les rangs en resteraient toujours ouverts. Moyennant qu'on possédât une propriété de mille livres de revenu à Berne, de cinq cents à Zurich, on devenait membre de la bourgeoisie gouvernante et apte à toutes les fonctions publiques. Il y avait, comme autrefois, un grand conseil chargé de faire les lois, un petit conseil chargé de veiller à leur exécution, un avoyer ou bourgmestre chargé des fonctions exécutives, sous la surveillance du petit conseil. Dans les cantons chez lesquels la nature avait fait naître des divisions administratives particulières, comme les *Rhodes intérieurs* et *extérieurs* dans l'Appenzell, les *Ligues* dans les Grisons, ces divisions étaient respectées et maintenues. C'était, en un mot, l'ancienne constitution helvétique, corrigée d'après les principes de la justice et les lumières du temps; c'était la vieille Suisse, restée fédérative, mais accrue des pays sujets qu'on élevait à la qualité de cantons, maintenue à l'état de démocratie pure là où la nature le voulait ainsi, à l'état de bourgeoisie gouvernante, mais point exclusive, là où la nature commandait cette forme. Dans cette œuvre si juste, si sage, chaque parti gagnait et perdait quelque chose, gagnait ce qu'il voulait de juste, perdait ce qu'il voulait d'injuste et de tyrannique. Les unitaires voyaient disparaître leur chimère d'unité et de démocratie absolues, mais ils gagnaient l'affranchissement des pays sujets, et l'ouverture des rangs de la bourgeoisie dans les cantons oligarchiques. Les oligarques voyaient disparaître les pays sujets (Berne notamment perdait Argovie et Vaud), ils voyaient disparaître le patriciat;

mais ils obtenaient la suppression du gouvernement central et la consécration des droits de la propriété dans les villes riches, telles que Zurich, Bâle et Berne.

Cependant l'œuvre restait incomplète si, en arrêtant la forme des institutions, on n'arrêtait pas en même temps le choix des personnes appelées à la mettre en vigueur. En présentant la Constitution française en l'an VIII, la Constitution italienne en l'an X, le Premier Consul avait désigné, dans la Constitution même, les hommes chargés des grandes fonctions constitutionnelles. C'était fort sage, car lorsqu'il s'agit de pacifier un pays longtemps agité, les hommes n'importent pas moins que les choses.

La tendance ordinaire du Premier Consul était de tout remettre sur-le-champ à sa place. Rappeler les hautes classes de la société au pouvoir, sans en faire descendre des hommes qui par leur mérite s'y étaient élevés, et en assurant à tous ceux qui en seraient dignes plus tard le moyen de s'y élever à leur tour, voilà ce qu'il aurait fait tout de suite en France, s'il l'avait pu. Mais il ne l'avait pas même essayé, parce que l'ancienne aristocratie française était émigrée ou à peine revenue de l'émigration, et devenue, en émigrant, étrangère au pays et aux affaires. De plus, il était obligé de prendre son point d'appui en France même, dans l'un des partis qui la divisaient; et naturellement il avait choisi ce point d'appui dans le parti révolutionnaire, qui était le sien. En France donc, il s'était exclusivement entouré, du moins alors, d'hommes appartenant à la révolution. Mais en Suisse il était plus libre; il n'avait pas à s'appuyer sur un parti, car il agissait du dehors, du faîte de la puissance française; il n'avait pas affaire, non plus, à une aristocratie émigrée. Il n'hésita donc pas, et cédant aux penchants naturels de son esprit, il appela par égale portion au pouvoir les partisans de l'ancien régime et ceux du nouveau. Des commissions, nommées à Paris, devaient aller dans chaque canton y porter la constitution cantonale, et y choisir les individus appelés à faire partie des nouvelles autorités. Il eut soin de placer dans chacune, et de manière à s'y balancer à force égale, les révolutionnaires et les oligarques. Ayant enfin à choisir le landamman de toute la Confédération helvétique, celui qui devait être le premier à exercer cette charge, il choisit hardiment le personnage le plus distingué, mais le plus modéré du parti oligarchique, M. d'Affry.

M. d'Affry était un homme sage et ferme, voué à la profession des armes, attaché jadis au service de France, et citoyen du canton de Fribourg, alors le moins agité des cantons de la Confédération. En devenant landamman, M. d'Affry élevait son canton à la qualité de canton directeur. Un homme d'autrefois, raisonnable, militaire, attaché d'habitude à la France, membre d'un canton tranquille, c'étaient là aux yeux du Premier Consul des raisons décisives, et il nomma M. d'Affry. D'ailleurs, après avoir bravé l'Europe en intervenant, il fallait ne pas multiplier pour elle les impressions pénibles, en installant en Suisse la démagogie et ses chefs turbulents. Il ne fallait ni faire cela ni s'attribuer la présidence de la République helvétique, comme on s'était attribué celle de la République italienne. Rasseoir la Suisse en la réformant sagement; l'arracher aux ennemis de la France en la laissant indépendante et neutre, tel était le problème à résoudre. Il fut résolu courageusement, prudemment, en quelques jours.

Quand ce bel ouvrage, qui, sous le titre d'Acte de médiation, a procuré à la Suisse la plus longue période de repos et de bon gouvernement dont elle ait joui depuis cinquante ans, quand ce bel ouvrage fut achevé, le Premier Consul appela les députés réunis à Paris, le leur remit en présence des quatre sénateurs qui avaient présidé à tout le travail, leur fit une courte et forte allocution, leur recommanda l'union, la modération, l'impartialité, la conduite en un mot qu'il tenait lui-même en France, et les renvoya dans leur patrie remplacer le gouvernement provisoire et impuissant du landamman Dolder.

Il y eut en Suisse de l'étonnement, des passions déçues et mécontentes, mais dans les masses, uniquement sensibles au bien véritable, de la soumission et de la reconnaissance. Ce sentiment se fit remarquer surtout dans les petits cantons, qui, bien que vaincus, n'étaient pas traités comme tels. En effet, M. Reding et les siens venaient d'être immédiatement élargis. En Europe, il y eut autant de surprise que d'admiration pour la promptitude de cette médiation et sa parfaite équité. C'était un nouvel acte de puissance morale, semblable à ceux que le Premier Consul avait accomplis en Allemagne et en Italie, mais plus habile, plus méritoire encore, s'il est possible, car l'Europe y était à la fois bravée et respectée : bravée jusqu'où le voulait l'intérêt de la France, respectée dans ses intérêts légitimes, qui étaient l'indépendance et la neutralité du peuple suisse.

La Russie félicita vivement le Premier Consul d'avoir mené à si prompte et si bonne fin une affaire aussi difficile. Le cabinet prussien, par la bouche de M. d'Haugwitz, lui exprima son opinion dans les termes de la plus chaleureuse approbation. L'Angleterre était stupéfaite, embarrassée, comme privée d'un grief dont elle avait fait grand bruit.

Le Parlement, si redouté par MM. Addington et Hawkesbury, venait de dépenser en vives discussions le temps que le Premier Consul avait employé à constituer la Suisse. Ces discussions avaient été orageuses, brillantes, dignes surtout d'admiration, quand M. Fox avait fait entendre la voix de la justice et de l'humanité contre l'ardente jalousie de ses compatriotes. Elles avaient révélé sans doute l'insuffisance du cabinet Addington, mais aussi tellement fait ressortir la violence du parti de la guerre, que ce parti était momentanément affaibli dans le Parlement, et M. Addington un peu renforcé. Avec ce ministre, la paix recouvrait quelques-unes de ses chances perdues.

C'était le discours de la couronne, prononcé le 23 novembre, qui était devenu le thème de ces discussions. — « Dans mes relations avec les puissances » étrangères, avait dit Sa Majesté Britannique, j'ai » été jusqu'à présent animé du désir sincère de con» solider la paix. Il m'est néanmoins impossible de » perdre de vue, un seul instant, le sage et antique » système de politique qui lie intimement nos propres

» intérêts aux intérêts des autres nations. Je ne » puis donc être indifférent à tout changement qui » s'opère dans leur force et dans leur position res- » pective. Ma conduite sera invariablement réglée » par une juste appréciation de la situation actuelle » de l'Europe, et par une sollicitude vigilante pour » le bien permanent de mon peuple. Vous penserez » sans doute comme moi, qu'il est de notre devoir » d'adopter les mesures de sûreté les plus propres à » offrir à mes sujets l'espoir de conserver les avan- » tages de la paix. »

A ce discours, qui marquait la nouvelle position prise par le cabinet britannique à l'égard de la France, se trouvait jointe une demande de subsides, pour porter à cinquante mille matelots l'armement de paix, armement qui, selon les premières prévisions de M. Addington, devait être de trente mille seulement. Les ministres ajoutaient qu'au premier besoin cinquante vaisseaux de ligne pourraient, en moins d'un mois, sortir des ports d'Angleterre.

Le débat fut long et orageux, et le ministère put voir qu'il avait peu gagné à faire des concessions au parti Grenville et Windham. M. Pitt affecta d'être absent. Ses amis se chargèrent pour lui du rôle violent qu'il dédaignait. — Comment, s'écrièrent MM. Grenville et Canning, comment le ministère s'est-il enfin aperçu que nous avions des intérêts sur le continent, que le soin de ces intérêts était une partie importante de la politique anglaise, et qu'ils n'avaient cessé d'être sacrifiés depuis la fausse paix signée avec la France? Quoi! c'est l'invasion de la Suisse qui a conduit le ministère à s'en apercevoir! c'est alors seulement qu'il a commencé à découvrir que nous étions exclus du continent, que nos alliés y étaient immolés à l'ambition insatiable de cette prétendue République française, qui n'a cessé de menacer la société européenne d'un bouleversement démagogique, que pour la menacer d'une affreuse tyrannie militaire! Vos yeux, disaient-ils à MM. Addington et Hawkesbury, vos yeux étaient-ils donc fermés à la lumière, pendant que se négociaient les préliminaires de la paix, pendant que se négociait le traité définitif, pendant que ce traité commençait à s'exécuter? Vous aviez à peine signé les préliminaires de Londres, que notre éternel ennemi s'emparait ouvertement de la République italienne, sous prétexte de s'en faire décerner la présidence, s'adjugeait la Toscane, sous prétexte de la concéder à un infant d'Espagne, et pour prix de cette fausse concession s'emparait de la plus belle partie du continent américain, la Louisiane! Voilà ce qu'il faisait ouvertement, le lendemain des préliminaires, pendant que vous étiez occupés à négocier dans la ville d'Amiens; et cela ne frappait pas vos yeux! Vous aviez à peine signé le traité définitif, *la cire avec laquelle vous aviez imprimé sur ce traité les armes d'Angleterre était à peine refroidie*, que déjà notre infatigable ennemi, mettant à découvert les intentions qu'il vous avait adroitement cachées, réunissait le Piémont à la France, et détrônait le digne roi de Sardaigne, ce constant allié de l'Angleterre, qui lui est resté invariablement fidèle pendant une lutte de dix années; qui, renfermé dans sa capitale par les troupes du général Bonaparte, ne pouvant se sauver que par une capitulation, ne voulait pas la signer parce qu'elle contenait l'obligation de déclarer la guerre à la Grande-Bretagne! Quand le Portugal, quand Naples même nous fermaient leurs ports, le roi de Sardaigne nous ouvrait les siens, et il a succombé pour avoir voulu nous les laisser toujours ouverts! Mais ce n'est pas tout : le traité définitif était conclu en mars; en juin le Piémont était réuni à la France, et en août le gouvernement consulaire signifiait purement et simplement à l'Europe que la Constitution germanique avait cessé d'exister. Tous les Etats allemands étaient confondus, partagés comme des lots que la France distribuait à qui lui plaisait; et la seule puissance sur la force et la constance de laquelle nous ayons raison de compter pour contenir l'ambition de notre ennemi, l'Autriche, a été tellement affaiblie, abaissée, humiliée, que nous ne savons si elle pourra se relever jamais! Et ce stathouder, que vous aviez promis de faire indemniser dans une proportion égale à ses pertes, ce stathouder a été traité d'une manière dérisoire pour lui, dérisoire pour vous, qui vous étiez constitués les protecteurs de la maison d'Orange. Cette maison reçoit pour le stathoudérat un misérable évêché, à peu près comme la maison de Hanovre, qui s'est vue indignement dépouillée de ses propriétés personnelles. On a dit souvent, s'écriait lord Grenville, que l'Angleterre avait souffert à l'occasion du Hanovre; on ne le dira plus cette fois, car c'est à cause de l'Angleterre que le Hanovre a souffert. C'est parce qu'il était roi d'Angleterre, que l'électeur de Hanovre a été ainsi dépouillé de son antique patrimoine. On n'a pas même observé les formes de civilité qui sont d'usage entre puissances du même ordre : on n'a pas fait part à votre roi que l'Allemagne, son ancienne patrie, aujourd'hui encore son associée dans la Confédération, que l'Allemagne, la plus vaste contrée du continent, allait être bouleversée de fond en comble. Votre roi n'en a rien su, rien que ce qu'il a pu en apprendre par un message du ministre Talleyrand au Sénat conservateur! L'Allemagne n'est donc pas l'un de ces pays dont la situation importe à l'Angleterre! Sans quoi, les ministres qui nous disent, par la bouche de Sa Majesté, qu'ils ne resteraient pas insensibles à tout changement considérable en Europe, seraient sortis en cette occasion de leur stupeur et de leur engourdissement. Enfin, ces jours derniers, Parme a encore disparu de la liste des Etats indépendants. Parme est devenu un territoire dont le Premier Consul de la République française est libre de disposer à son gré. Tout cela s'est accompli sous vos yeux et presque sans interruption. Pas un mois, depuis les quatorze mois de cette paix funeste, pas un mois ne s'est écoulé sans être marqué par la chute d'un Etat allié ou ami de l'Angleterre. Vous n'avez rien vu, rien aperçu! et tout à coup vous vous réveillez, pourquoi? en faveur de qui? en faveur des braves Suisses, très-intéressants assurément, très-dignes de toute la sympathie de l'Angleterre, mais pas plus intéressants pour elle que le Piémont, que



Paris. Typ. H. Plon.

Discussion au parlement d'Angleterre sur l'invasion de la Suisse : Discours de M. Fox. (P. 506.)

la Lombardie, que l'Allemagne. Et qu'avez-vous découvert là de plus extraordinaire, de plus dommageable, que tout ce qui s'est passé depuis quatorze mois? Quoi! rien n'attirait votre attention sur le continent, ni le Piémont, ni la Lombardie, ni l'Allemagne? et ce sont les Suisses seuls qui vous amènent à penser que l'Angleterre ne doit pas rester insensible à l'équilibre des puissances européennes! Vous avez été, disait M. Canning, les plus incapables des hommes; car, en réclamant pour la Suisse, vous avez rendu l'Angleterre ridicule, vous l'avez exposée au mépris de notre ennemi. A Constance se trouvait un agent anglais connu de tout le monde; pourriez-vous nous dire ce qu'il y a fait, le rôle qu'il y a joué? Il est de notoriété publique que vous avez adressé des réclamations au Premier Consul de la République française en faveur de la Suisse; pourriez-vous nous dire ce qu'il vous a répondu? Ce que nous savons, c'est que, depuis vos réclamations, les Suisses ont déposé les armes devant les troupes françaises, et que les députés de tous les cantons, réunis à Paris, reçoivent les lois du Premier Consul. Vous réclamez donc au nom de la Grande-Bretagne sans exiger qu'on vous écoute! Mieux valait vous taire, comme vous avez fait quand le Piémont a disparu, quand l'Allemagne a été bouleversée, que de réclamer sans être écoutés! Et il devait en être ainsi au surplus, quand on parlait aussi inconsidérément qu'on s'était tu, quand on parlait sans avoir préparé ses moyens, sans avoir ni une flotte, ni une armée, ni un allié. Il faut ou se taire, ou élever la voix avec certitude d'être entendu. On ne livre pas de la sorte la dignité d'une grande nation au hasard. Vous nous demandez des subsides; qu'en voulez-vous faire? Si c'est pour la paix, c'est trop; si c'est pour la guerre, ce n'est pas assez. Nous vous les donnerons cependant, mais à condition que vous laisserez le soin de les employer à l'homme que vous avez remplacé, et qui seul peut sauver l'Angleterre de la crise dans laquelle vous l'avez imprudemment précipitée. —

Les ministres anglais n'obtenaient donc pas même le prix de leurs concessions au parti ennemi de la paix, car on leur reprochait jusqu'à leurs réclamations en faveur de la Suisse; et, il faut le reconnaître, il n'y avait que cela, mais il y avait cela de fondé, dans les reproches de leurs adversaires. Leur conduite sous ce rapport avait été puérile.

Cependant, au milieu de ces déclamations, lord Grenville avait avancé quelque chose de grave, et

surtout de bien étrange pour un ancien ministre des affaires étrangères. En reprochant à MM. Addington et Hawkesbury d'avoir désarmé la flotte, licencié l'armée, évacué l'Egypte, évacué le Cap, il les louait en un point : c'était de n'avoir pas encore retiré les troupes anglaises de Malte. C'est par négligence, par légèreté, que vous avez agi de la sorte, s'écriait-il; heureuse légèreté, seule chose que nous puissions approuver en vous! Mais nous espérons que vous ne laisserez pas échapper ce dernier gage, resté par hasard en nos mains, et que vous le retiendrez pour nous dédommager de toutes les infractions aux traités commises par notre insatiable ennemi. —

On ne pouvait proclamer plus hardiment la violation des traités.

Au milieu de ce déchaînement, l'éloquent et généreux Fox fit entendre des paroles de bon sens, de modération et d'honneur national, dans la vraie acception de ce dernier mot. — J'ai peu de relations avec les membres du cabinet, dit-il en s'adressant à l'opposition Grenville et Canning, et je suis d'ailleurs peu habitué à défendre les ministres de Sa Majesté, mais je suis étonné de tout ce que j'entends, étonné surtout en songeant à ceux qui le disent. Certainement je suis affligé, plus qu'aucun des honorables collègues et amis de M. Pitt, de la grandeur croissante de la France, qui chaque jour s'étend en Europe et en Amérique. Je m'en afflige, bien que je ne partage point les préventions des honorables membres contre la République française. Mais enfin cet accroissement extraordinaire, qui vous surprend, qui vous effraye, quand s'est-il produit? Est-ce sous le ministère de MM. Addington et Hawkesbury, ou bien sous le ministère de MM. Pitt et Grenville? Sous le ministère de MM. Pitt et Grenville, la France n'avait-elle pas acquis la ligne du Rhin, envahi la Hollande, la Suisse, l'Italie jusqu'à Naples? Etait-ce parce qu'on ne lui avait pas résisté, parce qu'on avait souffert lâchement ses envahissements, qu'elle avait ainsi étendu ses vastes bras? Il me semble que non, car MM. Pitt et Grenville avaient noué la plus formidable des coalitions pour étouffer cette France ambitieuse! Ils assiégeaient Valenciennes et Dunkerque, et destinaient déjà la première de ces places à l'Autriche, la seconde à la Grande-Bretagne. Cette France, à qui on reproche de s'ingérer par la force dans les affaires d'autrui, on cherchait alors à l'envahir pour lui imposer un régime qu'elle ne voulait plus subir, pour lui faire accepter la famille des Bourbons, dont elle repoussait le joug; et, par un de ces mouvements sublimes dont l'histoire doit conserver un éternel souvenir et conseiller l'imitation, la France a repoussé ses envahisseurs. On ne lui a pas arraché Valenciennes et Dunkerque, on ne lui a pas dicté des lois; elle en a, au contraire, dicté aux autres! Eh bien, nous, quoique très-attachés à la cause de la Grande-Bretagne, nous avons éprouvé un involontaire mouvement de sympathie pour ce généreux élan de liberté et de patriotisme, et nous sommes loin de nous en cacher. Nos pères n'applaudissaient-ils pas à la résistance que la Hollande opposait à la tyrannie des Espagnols? La vieille Angleterre n'a-t-elle pas applaudi à toute noble inspiration chez tous les peuples? Et vous, qui déplorez aujourd'hui la grandeur de la France, n'est-ce pas vous qui avez provoqué son essor victorieux? N'est-ce pas vous qui, en voulant prendre Valenciennes et Dunkerque, l'avez amenée à prendre la Belgique; qui, en voulant lui imposer des lois, l'avez poussée à en donner à la moitié du continent? Vous parlez de l'Italie; mais n'était-elle pas au pouvoir des Français quand vous avez traité? Ne le saviez-vous pas? N'était-ce pas une de vos doléances? Cette circonstance a-t-elle empêché qu'on signât la paix? Et vous, collègues de M. Pitt, qui sentiez alors combien cette paix était rendue nécessaire par les souffrances d'une guerre de dix ans, combien elle était indispensable pour soulager des maux qui étaient votre ouvrage, vous consentiez à ce que les ministres actuels la signassent pour vous! Pourquoi ne pas vous y opposer alors? Et si vous ne vous y êtes pas opposés, pourquoi ne pas souffrir aujourd'hui qu'ils en exécutent les conditions? Le roi de Piémont vous intéresse fort, soit; mais l'Autriche, dont il était bien plus l'allié que le vôtre, l'Autriche l'avait abandonné. Elle n'avait pas même voulu le mentionner dans les négociations, de peur que l'indemnité qui serait donnée à ce prince ne diminuât la part des Etats vénitiens qu'elle convoitait pour elle-même. L'Angleterre aurait donc la prétention de maintenir l'indépendance de l'Italie mieux que l'Autriche! Vous parlez de l'Allemagne bouleversée; mais qu'a-t-on fait en Allemagne? On a sécularisé les Etats ecclésiastiques, pour indemniser les princes héréditaires, en vertu d'un article formel du traité de Lunéville, traité signé neuf mois avant les préliminaires de Londres, plus de douze mois avant le traité d'Amiens; et signé à quelle époque? pendant que MM. Pitt et Grenville étaient ministres en Angleterre. Quand MM. Addington et Hawkesbury sont arrivés au pouvoir, le prétendu partage de l'Allemagne était convenu, promis, arrêté, au vu et au su de toute l'Europe. C'est, à vous entendre, un bouleversement de l'Allemagne : plaignez-vous donc aussi de la Russie, qui l'a consommé de moitié avec la France. L'électeur de Hanovre, dites-vous, parce qu'il était, malheureusement pour lui, roi d'Angleterre, a été fort maltraité. Je n'avais pas ouï dire qu'il fût très-mécontent de son lot; car, sans rien perdre, il a obtenu un riche évêché. Au surplus, je soupçonne fort ceux qui s'intéressent si vivement à l'électeur de Hanovre, qui montrent tant de sollicitude pour lui, de chercher à gagner par cet intermédiaire la confiance du roi d'Angleterre, et de travailler ainsi à se pousser dans ses conseils. Sans doute la France est grande, plus grande que ne doit le souhaiter un bon Anglais; mais sa grandeur, dont les derniers ministres britanniques sont les auteurs, nous la connaissions avant les préliminaires de Londres, avant les négociations d'Amiens; et ce ne saurait être là un motif de violer des traités solennels. Veillez sur l'exécution de ces traités; s'ils sont violés, réclamez la foi jurée : c'est votre droit et votre devoir. Mais parce que la France nous parai-

trait trop grande aujourd'hui, plus grande que nous ne l'avions jugé d'abord, rompre un engagement solennel, retenir Malte, par exemple, ce serait un indigne manque de foi, qui compromettrait l'honneur britannique! Si véritablement les conditions du traité d'Amiens n'ont pas été remplies, et jusqu'à ce qu'elles le soient, nous pouvons garder Malte; mais pas un instant de plus. J'espère que nos ministres ne feront pas dire d'eux ce qu'on disait des ministres français après les traités d'Aix-la-Chapelle, de Paris et de Versailles, qu'ils les avaient signés avec la secrète pensée de les violer à la première occasion. J'en crois MM. Addington et Hawkesbury incapables; ce serait une tache à l'honneur de la Grande-Bretagne. Après tout, ces continuelles invectives contre la grandeur de la France, ces terreurs qu'on cherche à exciter, ne servent qu'à entretenir le trouble et la haine entre deux grands peuples. Je suis certain que s'il y avait à Paris une assemblée semblable à celle qui discute ici, on parlerait de la marine anglaise, de sa domination sur les mers, comme nous parlons dans cette enceinte des armées françaises, de leur domination sur le continent. Je comprends entre deux puissantes nations une noble rivalité; mais songer à la guerre, la proposer parce qu'une nation grandit, parce qu'elle prospère, serait insensé et inhumain. Si on vous annonçait que le Premier Consul fait un canal pour amener la mer de Dieppe à Paris, il y a des gens qui le croiraient, et qui vous proposeraient la guerre. On parle des manufactures françaises, de leurs progrès : j'ai vu ces manufactures, je les ai admirées; mais, s'il faut en dire mon sentiment, je ne les crains pas plus que je ne crains la marine de la France. Je suis certain que les manufactures anglaises l'emporteront quand la lutte s'établira entre elles et les manufactures françaises. Qu'on les laisse donc essayer leurs forces; mais qu'elles les essayent à Manchester, à Saint-Quentin. C'est là que la lice est ouverte; c'est là le champ clos dans lequel doivent se rencontrer les deux nations. Faire la guerre pour assurer le succès des unes sur les autres, serait barbare. On reproche aux Français d'interdire l'arrivée de nos produits dans leurs ports, mais est-ce là un droit dont vous puissiez empêcher l'exercice? Et vous qui vous plaignez, y a-t-il une nation qui emploie les prohibitions plus activement que vous ne le faites? Une partie de notre commerce souffre, cela est possible; mais cela s'est vu à toutes les époques, après la paix de 1763, après la paix de 1782. Il y avait alors des industries développées par la guerre au delà de leurs proportions ordinaires, qui devaient rentrer à la paix dans des limites plus étroites, et d'autres en retour qui devaient prendre un plus grand développement. Que faire à tout cela? Devons-nous donc, pour l'ambition de nos marchands, verser à torrents le sang de la nation anglaise? Quant à moi, mon choix est fait. S'il faut, pour des passions insensées, immoler des milliers d'hommes, je reviens aux folies de l'antiquité : j'aime mieux que le sang coule pour les expéditions romanesques d'un Alexandre, que pour la cupidité grossière de quelques marchands affamés d'or. —

Ces nobles paroles, dans lesquelles le patriotisme le plus sincère ne nuisait point à l'humanité, car on peut concilier ces deux sentiments dans un cœur généreux, produisirent un grand effet sur le Parlement d'Angleterre. On avait singulièrement exagéré les progrès de notre industrie et de notre marine. L'une et l'autre, sans doute, commençaient à renaître; mais on disait fait et accompli ce qui était à peine commencé, et ces exagérations, rapportées par le haut commerce, s'étaient répandues d'une manière funeste dans toutes les classes de la nation britannique. Les paroles éloquentes et sensées de M. Fox vinrent atténuer à propos ces exagérations, et furent écoutées avec fruit, quoiqu'il blessât les sympathies nationales. D'ailleurs, bien qu'on fût mécontent, alarmé de notre grandeur, on ne voulait pas encore la guerre. Le parti Grenville et Windham s'était compromis par sa violence. M. Fox s'était honoré en prêtant appui au cabinet. On le croyait rapproché du pouvoir par cette conduite toute nouvelle. On prétendait qu'il devait renforcer bientôt ce faible ministère, qui avait joué dans les débats un rôle médiocre et incertain, approuvant ce qui se disait pour la paix, sans oser le dire lui-même. Du reste, l'adresse proposée en réponse au discours de la couronne fut votée sans amendements; les subsides furent votés de même. Pour un certain temps, les ministres parurent sauvés, ce qui plaisait à M. Addington, quoiqu'il fût peu ambitieux, et ce qui plaisait bien davantage à lord Hawkesbury, qui tenait beaucoup plus que M. Addington à rester ministre. Cette espèce de succès disposait ces deux hommes d'Etat à de meilleures relations avec la France, car ils voulaient la paix, sachant bien qu'ils n'étaient venus qu'avec la paix, et qu'ils s'en iraient avec elle. Effectivement, au premier coup de canon, M. Pitt ne pouvait manquer d'être appelé par toutes les classes de la nation à prendre les rênes du gouvernement.

L'affaire suisse finie avec sagesse, avec promptitude, avait fait disparaître le grief principal, et lord Hawkesbury avait demandé que l'on fît partir pour Londres l'ambassadeur de France, le général Andréossy, offrant de faire partir pour Paris lord Whitworth, ambassadeur d'Angleterre. Le Premier Consul s'y prêta volontiers, car, malgré quelques mouvements de colère excités dans son âme par la malveillance britannique, malgré les images d'une grandeur inouïe qu'il entrevoyait quelquefois comme suite de la guerre, il était encore tourné tout entier à la paix. En le provoquant, en l'irritant, on le portait sans doute à se dire qu'après tout la guerre était sa vocation naturelle, son origine, sa destinée peut-être; qu'il savait gouverner d'une manière supérieure, mais qu'avant de gouverner il avait su combattre; que c'était là sa profession, son art par excellence, et que si Moreau avec les armées françaises était arrivé jusqu'aux portes de Vienne, il irait bien au delà. Il se répétait trop souvent ces choses, et dans ce moment, en effet, de singulières visions s'offraient quelquefois à son esprit. Il voyait des empires détruits, l'Europe refaite, et son pou-

voir consulaire changé en une couronne qui ne serait pas moins que la couronne de Charlemagne. Quiconque le menaçait ou l'irritait, faisait surgir l'une après l'autre dans sa vaste intelligence ces images fatales et séduisantes. Il était facile de s'en apercevoir à l'étrange grandeur de son langage journalier, aux dépêches qu'il dictait à son ministre des affaires étrangères, aux mille lettres enfin qu'il adressait aux agents de l'administration. Toutefois il se disait aussi que toute cette grandeur ne pouvait lui manquer tôt ou tard, et il trouvait que la paix avait trop peu duré, que Saint-Domingue n'était pas définitivement reconquis, que la Louisiane n'était pas occupée, que la marine française n'était pas rétablie. A son avis, il lui fallait, avant de recommencer la guerre, quatre ou cinq ans encore d'efforts continuels, au sein d'une paix profonde. Le Premier Consul partageait cette passion des grandes constructions qui est naturelle aux fondateurs d'empire; il prenait goût à ces places fortes qu'il élevait en Italie, à ces vastes routes qu'il perçait dans les Alpes, à ces plans de villes nouvelles qu'il projetait en Bretagne, à ces canaux qui allaient unir les bassins de la Seine et de l'Escaut. Il jouissait d'un pouvoir absolu, d'une admiration universelle, et tout cela dans un profond repos, qui devait lui être doux après avoir livré tant de batailles, traversé tant de contrées, commis à tant de hasards sa fortune et sa vie.

Le Premier Consul désirait donc sincèrement la continuation de la paix, et il consentit à tout ce qui pouvait en assurer la durée. En conséquence, il fit partir le général Andréossy pour Londres, et reçut avec une grande distinction lord Whitworth à Paris. Ce personnage, destiné à représenter George III en France, était un vrai gentilhomme anglais, simple, quoique magnifique dans sa représentation, sensé, droit, mais roide et orgueilleux, comme les hommes de sa nation, et tout à fait incapable de ces ménagements habiles et délicats, qui étaient nécessaires avec un caractère tour à tour emporté ou aimable, comme l'était celui du Premier Consul. Il aurait fallu un homme d'esprit plutôt qu'un grand seigneur, et l'un et l'autre si on avait pu, auprès d'un gouvernement nouveau, qui avait besoin d'être flatté et ménagé. Cependant ce n'est pas dans le premier instant que les défauts de caractère se font sentir dans les relations. Au début tout se passe bien. Lord Whitworth fut accueilli à merveille; son épouse, la duchesse de Dorset, très-grande dame d'Angleterre, fut l'objet des attentions les plus délicates. Le Premier Consul donna pour l'ambassadeur et pour l'ambassadrice de belles fêtes, tant à Saint-Cloud qu'aux Tuileries. M. de Talleyrand déploya pour les bien recevoir tout le savoir-faire, toute l'élégance de mœurs qui le distinguaient. Les deux consuls Cambacérès et Lebrun eurent ordre de s'y employer eux-mêmes, et ils s'y prirent de leur mieux. A tous ces soins on joignit le soin plus flatteur encore de les publier.

Il entrait dans le sentiment de l'Angleterre à l'égard de la France beaucoup d'orgueil blessé, bien que l'intérêt y eût sa grande part. Ces égards prodigués par le Premier Consul à l'ambassadeur britannique produisirent l'effet le plus sensible sur l'opinion publique à Londres, et ramenèrent un instant les cœurs à des sentiments meilleurs. Le général Andréossy s'en ressentit lui-même, et reçut un accueil flatteur, tout à fait semblable à celui que recevait lord Whitworth à Paris. Les mois de décembre et de janvier firent naître une espèce de calme. Les fonds, qui avaient baissé dans les deux pays, se relevèrent sensiblement, et reprirent le taux auquel ils étaient parvenus dans le moment de la plus grande confiance. Le cinq pour cent était à 57 ou 58 francs en France.

L'hiver de 1803 fut presque aussi brillant que celui de 1802. Il parut même plus calme, car au dedans la situation était parfaitement assise, tandis que l'année précédente l'opposition du Tribunat, sans donner de l'effroi, causait un certain malaise. Tous les hauts fonctionnaires, consuls, ministres, avaient ordre d'ouvrir leurs maisons, tant à leurs subordonnés qu'à la société parisienne et étrangère. Les classes commerçantes étaient satisfaites du mouvement général des affaires. Un sentiment de bien-être se répandait partout, et finissait même par gagner les cercles de l'émigration rentrée. Chaque jour on voyait un personnage porteur d'un grand nom se détacher du groupe oisif, agité, médisant, de l'ancienne noblesse française, pour venir solliciter des places de magistrature ou de finance dans les salons graves et monotones des consuls Cambacérès et Lebrun. D'autres allaient jusque chez madame Bonaparte demander des places dans la nouvelle cour. On parlait mal de ceux qui avaient obtenu, mais on les enviait au fond, et on n'était pas loin de les imiter.

Cet état de choses avait duré une partie de l'hiver, et aurait pu durer longtemps encore, sans une circonstance dont on commençait à sentir l'embarras dans le cabinet britannique : c'était le délai apporté à l'évacuation de Malte. En commettant la faute grave de contremander cette évacuation, on avait fait naître chez le peuple anglais une tentation bien dangereuse, celle de garder une position qui domine la Méditerranée. Il aurait fallu, ou un ministère puissant en Angleterre, ou une concession quelconque de la part de la France, pour rendre possible l'abandon d'un gage aussi précieux. Or le ministère puissant en Angleterre n'existait pas, et le Premier Consul n'était pas assez accommodant pour créer à celui qui existait des facilités par des sacrifices. Tout ce qu'on pouvait attendre de lui, c'était qu'il ne mît pas une trop grande précipitation à exiger l'exécution des traités.

Une circonstance nouvelle rendait pressant encore le danger de cette situation. On avait eu jusqu'ici un prétexte pour différer l'exécution du traité d'Amiens à l'égard de Malte; c'était le refus de la Russie d'accepter la garantie du nouvel ordre de choses établi dans cette île. Mais le cabinet russe, appréciant le danger de ce refus, et voulant sincèrement concourir au maintien de la paix, s'était hâté de revenir sur sa première détermination, par un mouvement d'honnêteté qui honorait le jeune Alexandre. Seule-

ment, pour donner un motif à ce changement, il avait mis à sa garantie quelques conditions insignifiantes, telles que la reconnaissance par toutes les puissances de la souveraineté de l'ordre sur l'île de Malte, l'introduction des natifs dans le gouvernement, et la suppression de la langue maltaise. Ces conditions ne changeaient rien au traité, car elles s'y trouvaient à peu près contenues. La Prusse, tout aussi pressée d'assurer la paix, était également revenue sur sa première détermination, et avait accordé sa garantie dans les mêmes termes que la Russie. Le Premier Consul s'était empressé d'adhérer aux conditions nouvelles, ajoutées à l'article x du traité d'Amiens, et les avait formellement acceptées.

Le cabinet anglais ne pouvait plus reculer. Il fallait qu'il acceptât la garantie telle qu'elle était donnée, ou qu'il se constituât en état de mauvaise foi évidente, car les nouvelles clauses imaginées par la Russie étaient tellement insignifiantes, qu'on ne pouvait pas raisonnablement les refuser. Quoique embarrassé dans les difficultés qu'il avait créées lui-même, il était disposé cependant à saisir le dernier acte du gouvernement russe comme une occasion naturelle d'évacuer Malte, sauf à exiger quelques précautions apparentes à l'égard de l'Egypte et de l'Orient, lorsque survint tout à coup un incident malheureux, qui servit de prétexte à sa mauvaise foi, s'il était de mauvaise foi, ou d'épouvantail à sa faiblesse, s'il n'était que faible.

On a déjà vu que le colonel Sébastiani avait été envoyé à Tunis, et de Tunis en Egypte, pour s'assurer si les Anglais étaient prêts ou non à quitter Alexandrie, pour observer ce qui se passait entre les mameluks et les Turcs, pour rétablir la protection française sur les chrétiens, et porter au général Brune, notre ambassadeur à Constantinople, une nouvelle confirmation de ses premières instructions. Le colonel avait parfaitement rempli sa mission; il avait trouvé les Anglais établis dans Alexandrie, et ne paraissant pas disposés à en sortir, les Turcs en guerre acharnée avec les mameluks, les Français vivement regrettés depuis qu'on avait pu comparer leur gouvernement avec celui des Turcs, et l'Orient retentissant encore du nom du général Bonaparte. Il avait mentionné tout cela; il avait même ajouté que dans la situation de l'Egypte, placée entre les Turcs et les mameluks, il suffirait d'un corps de six mille Français pour la reconquérir. Ce rapport, quoique mesuré, ne pouvait être publié sans inconvénient, parce qu'il avait été écrit pour le gouvernement seul, et qu'on y disait beaucoup de choses qui n'étaient bonnes à dire qu'à lui. Par exemple, le colonel Sébastiani s'y plaignait amèrement du général anglais Stuart, qui occupait Alexandrie, et qui, par ses propos, avait failli le faire assassiner au Kaire. Dans son ensemble, le rapport prouvait que les Anglais ne songeaient pas encore à évacuer l'Egypte. C'est ce qui décida le Premier Consul à le faire insérer au *Moniteur*. Il trouvait qu'on prenait de grandes libertés relativement à l'exécution du traité d'Amiens; et, quoiqu'il n'eût pas encore voulu se montrer pressant au sujet de Malte et d'Alexandrie, cependant il n'était pas fâché de mettre les Anglais publiquement en demeure, en faisant connaître un document qui prouvait leur lenteur à remplir leurs engagements, et le mauvais vouloir de leurs officiers envers les nôtres. Ce rapport fut inséré dans le *Moniteur* du 30 janvier. Peu remarqué en France, il produisit en Angleterre une sensation aussi vive qu'imprévue. L'expédition d'Egypte avait laissé chez les Anglais une extrême susceptibilité pour tout ce qui touchait à cette contrée; et ils croyaient toujours voir une armée française prête à s'embarquer à Toulon pour Alexandrie. Le récit d'un officier exposant l'état misérable des Turcs en Egypte, la facilité de les en chasser, la vivacité des souvenirs laissés par les Français, et se plaignant surtout des mauvais procédés d'un officier britannique, les alarma, les blessa, les fit sortir du calme dans lequel ils commençaient à rentrer. Cependant, cet effet n'eût été que passager, si les partis ne se fussent attachés à l'aggraver. MM. Windham, Dundas, Grenville, se mirent à crier plus fort que jamais, et couvrirent la voix des hommes généreux, tels que M. Fox et ses amis. Ceux-ci s'épuisaient vainement à dire qu'il n'y avait dans ce rapport rien de bien extraordinaire, et que si le Premier Consul avait eu des projets sur l'Egypte, il ne les aurait pas publiés. On ne voulait point les écouter, on déclamait avec violence; on disait que l'armée anglaise était insultée, et qu'il fallait une éclatante réparation pour venger son honneur outragé. L'impression produite à Londres revint à Paris comme un son réfléchi par de nombreux échos. Le Premier Consul, blessé de voir ses intentions toujours dénaturées, finit par perdre patience. Il trouva singulier que des gens qui étaient ses redevables, car ils étaient en retard sur deux points essentiels, l'évacuation d'Alexandrie et de Malte, fussent si prompts à se plaindre, quand on aurait eu au contraire des plaintes à leur adresser. Il chargea donc M. de Talleyrand à Paris, le général Andréossy à Londres, d'en finir, et d'avoir une explication catégorique sur l'exécution des traités si longtemps différée.

L'explication venait mal à propos dans le moment. Les ministres anglais, osant à peine évacuer Malte avant la publication du rapport du colonel Sébastiani, en étaient moins capables encore depuis l'effet de ce rapport. Ils refusèrent de s'expliquer, en appuyant leur refus sur des motifs qui, pour la première fois, laissaient apercevoir des intentions suspectes. Lord Whitworth fut chargé de soutenir qu'il était dû à l'Angleterre une compensation pour tout avantage obtenu par la France; que le traité d'Amiens avait été fondé sur ce principe, car c'était en considération des conquêtes faites par l'une des deux puissances en Europe, qu'on avait accordé à l'autre de nombreuses possessions en Amérique et dans l'Inde, que la France s'étant, depuis la paix, adjugé de nouveaux territoires et une nouvelle extension d'influence, il serait dû à l'Angleterre des équivalents; que, par ce motif, on aurait pu refuser de rendre Malte; mais que, par désir de conserver la paix, on était prêt à évacuer cette île, sans avoir

la pensée de demander aucune compensation, lorsque était survenu le rapport du colonel Sébastiani, et que, depuis la publication de ce rapport, le cabinet britannique avait pris le parti de ne rien accorder relativement à Malte, qu'à la condition d'une double satisfaction, premièrement sur l'outrage fait à l'armée anglaise, secondement sur les vues du Premier Consul à l'égard de l'Egypte, vues qui étaient exprimées dans le rapport en question, de manière à blesser et à inquiéter Sa Majesté Britannique.

Quand cette déclaration fut adressée à M. de Talleyrand, il en ressentit la plus vive surprise. Quoiqu'il comprît les ombrages que devait causer en Angleterre tout ce qui touchait à l'Egypte, il ne pouvait pas se figurer que la disposition à rendre Malte étant vraie, cette disposition pût être changée pour un motif aussi insignifiant que le rapport du colonel Sébastiani. Il en fit part au Premier Consul, qui en fut surpris à son tour, mais, suivant son caractère, plus irrité que surpris. Toutefois il jugea, et M. de Talleyrand avec lui, qu'il fallait sortir d'une situation pénible, intolérable, et pire que la guerre. Le Premier Consul se dit que si les Anglais désiraient garder Malte, et que si toutes leurs récriminations n'étaient que de purs prétextes, destinés à cacher ce désir, il fallait s'en expliquer nettement avec eux, et leur faire comprendre que, sur ce sujet, le tromper, le fatiguer ou l'ébranler était impossible; que si, au contraire, les inquiétudes qu'ils affichaient étaient sincères, il fallait les rassurer, en leur faisant connaître ses intentions avec une vérité de langage qui ne leur laissât aucun doute. Il résolut donc de voir lui-même lord Whitworth, de parler à cet ambassadeur avec une franchise sans bornes, afin de lui bien persuader que son parti était pris sur deux points, l'évacuation de Malte, qu'il voulait exiger impérieusement, et la paix, dont il désirait le maintien de très-bonne foi, quand il aurait obtenu l'exécution des traités. C'était un essai nouveau qu'il allait faire, celui de tout dire, tout absolument, même ce qu'on ne dit jamais à ses ennemis, afin de calmer leur défiance, s'ils n'étaient que défiants, ou de les convaincre de fausseté, s'ils étaient de mauvaise foi. Il en devait résulter, comme on va le voir, une scène étrange.

Le 18 février, au soir, il invita lord Whitworth à se rendre aux Tuileries, et le reçut avec une grâce parfaite. Une grande table à travail occupait le milieu de son cabinet; il fit asseoir l'ambassadeur à une extrémité de cette table et s'assit à l'autre[1]. Il lui dit qu'il avait voulu le voir, l'entretenir directement, afin de le convaincre de ses véritables intentions, ce qu'aucun de ses ministres ne pouvait faire aussi bien que lui-même. Ensuite il récapitula ses rapports avec l'Angleterre dès leur origine, le soin qu'il avait mis à offrir la paix le jour même de son avénement au Consulat, les refus qu'il avait essuyés, l'empressement avec lequel il avait renoué les négociations dès qu'il l'avait pu honorablement, et enfin les concessions qu'il avait faites pour arriver à la conclusion de la paix d'Amiens. Puis il exprima le chagrin qu'il ressentait de voir ses efforts pour bien vivre avec la Grande-Bretagne payés de si peu de retour. Il rappela les mauvais procédés qui avaient immédiatement suivi la cessation des hostilités, le déchaînement des gazettes anglaises, la licence permise aux gazettes des émigrés, licence injustifiable par les principes de la constitution britannique; les pensions accordées à Georges et à ses complices, les continuelles descentes de chouans aux îles de Jersey et de Guernesey, l'accueil fait aux princes français, reçus avec les insignes de l'ancienne royauté; l'envoi d'agents en Suisse, en Italie, pour susciter partout des difficultés à la France. — Chaque vent, s'écria le Premier Consul, chaque vent qui se lève d'Angleterre, ne m'apporte que haine et outrage. Maintenant, ajouta-t-il, nous voilà parvenus à une situation dont il faut absolument sortir. Voulez-vous, ne voulez-vous pas exécuter le traité d'Amiens?... Je l'ai, quant à moi, exécuté avec une scrupuleuse fidélité. Ce traité m'obligeait à évacuer Naples, Tarente et les Etats romains en trois mois, et en moins de deux mois les troupes françaises étaient sorties de tous ces pays. Il y a dix mois écoulés depuis l'échange des ratifications, et les troupes anglaises sont encore à Malte et à Alexandrie. Il est inutile de chercher à nous tromper à cet égard : voulez-vous la paix, voulez-vous la guerre? Si vous voulez la guerre, il n'y a qu'à le dire; nous la ferons avec acharnement, et jusqu'à la ruine de l'une des deux nations. Voulez-vous la paix? Il faut évacuer Alexandrie et Malte. Car, ajouta le Premier Consul avec l'accent d'une résolution inébranlable, ce rocher de Malte, sur lequel on a élevé tant de fortifications, a sans doute une grande importance sous le rapport maritime, mais il en a une bien plus grande à mes yeux, c'est d'intéresser au plus haut point l'honneur de la France. Que dirait le monde, si nous laissions violer un traité solennel signé avec nous? Il douterait de notre énergie. Pour moi, mon parti est pris : j'aime mieux vous voir en possession des hauteurs de Montmartre que de Malte! —

Effroyable parole, qui s'est trop réalisée pour le malheur de notre patrie!

Lord Whitworth, silencieux, immobile, ne comprenant pas assez la scène à laquelle il assistait, répondit brièvement aux déclarations du Premier Consul. Il allégua l'impossibilité de calmer en quelques mois les haines qu'une longue guerre avait suscitées entre les deux nations; il fit valoir les empêchements des lois anglaises, qui ne donnaient pas le moyen de réprimer la licence des écrivains; il expliqua enfin les pensions accordées aux chouans comme la rémunération de services passés, mais non comme le payement de services futurs (singu-

[1] Le Premier Consul raconta le jour même cette conversation au ministre des relations extérieures, pour qu'on en fît part à nos ministres près les cours étrangères. Il en parla à ses collègues, et à plusieurs personnes, qui en consignèrent le souvenir. Enfin lord Whitworth la transmit intégralement à son cabinet. Elle circula dans toute l'Europe, et fut rapportée de beaucoup de façons différentes. C'est d'après ces versions, et en prenant ce qui m'a paru incontestable dans toutes, que je la reproduis ici. Je donne non pas les termes, mais le fond des choses, et j'en garantis la vérité.

lier aveu dans la bouche d'un ambassadeur), et l'accueil fait aux princes émigrés comme un acte d'hospitalité envers le malheur, hospitalité noblement en usage chez la nation britannique. Tout cela ne pouvait justifier ni la tolérance accordée aux pamphlétaires français, ni les pensions allouées à des assassins, ni les insignes de l'ancienne royauté permis aux princes de Bourbon. Le Premier Consul fit remarquer à l'ambassadeur combien sa réponse était faible sur tous ces points, et revint à l'objet important, l'évacuation différée de l'Egypte et de Malte. Quant à l'évacuation d'Alexandrie, lord Whitworth affirma qu'elle était accomplie au moment où il parlait. Quant à celle de Malte, il expliqua le retard qu'on y avait apporté par la difficulté d'obtenir la garantie des grandes cours, et par les refus obstinés du grand maître Ruspoli. Mais il ajouta qu'on allait enfin évacuer l'île, lorsque les changements survenus en Europe, et surtout le rapport du colonel Sébastiani, avaient suscité de nouvelles difficultés. Ici le Premier Consul interrompit l'ambassadeur anglais. De quels changements voulez-vous parler? lui dit-il. Ce n'est pas de la présidence de la République italienne, qui m'a été déférée avant la signature du traité d'Amiens. Ce n'est pas de l'érection du royaume d'Etrurie, qui vous était connue avant ce même traité, car on vous a demandé, et vous avez fait espérer la reconnaissance prochaine de ce royaume. Ce n'est donc pas de cela que vous voulez parler. Serait-ce du Piémont? Serait-ce de la Suisse? En vérité, ce n'est pas la peine, tant ces deux faits ont peu ajouté à la réalité des choses. Mais, quoi qu'il en soit, vous n'avez pas aujourd'hui le droit de vous plaindre, car, pour le Piémont, même avant le traité d'Amiens, j'ai dit à tout le monde ce que je voulais en faire, je l'ai dit à l'Autriche, à la Russie, à vous. Je n'ai jamais consenti, quand on me l'a demandé, à promettre le rétablissement de la maison de Sardaigne dans ses Etats; je n'ai même jamais voulu stipuler pour elle une indemnité déterminée. Vous saviez donc que j'avais le projet de réunir le Piémont à la France; et, d'ailleurs, cette adjonction ne change en rien mon pouvoir sur l'Italie, qui est absolu, que je veux tel, et qui restera tel. Quant à la Suisse, vous étiez bien convaincus que je n'y souffrirais pas une contre-révolution. Mais toutes ces allégations ne peuvent être prises au sérieux. Mon pouvoir sur l'Europe, depuis le traité d'Amiens, n'est ni moindre ni plus grand qu'il n'était. Je vous aurais appelés à le partager dans les affaires d'Allemagne, si vous m'aviez montré d'autres sentiments. Vous savez très-bien que dans tout ce que j'ai fait, j'ai voulu compléter l'exécution des traités et assurer la paix générale. Maintenant, regardez, cherchez : y a-t-il quelque part un Etat que je menace, ou que je veuille envahir? Aucun, vous le savez, du moins tant que la paix sera maintenue. Ce que vous dites du rapport du colonel Sébastiani n'est pas digne des relations de deux grandes nations. Si vous avez des ombrages au sujet de mes vues sur l'Egypte, mylord, je vais essayer de vous rassurer. Oui, j'ai beaucoup pensé à l'Egypte, et j'y penserai encore si vous m'obligez à recommencer la guerre. Mais je ne compromettrai pas la paix dont nous jouissons depuis si peu de temps, pour reconquérir cette contrée. L'empire turc menace ruine. Pour moi, je contribuerai à le faire durer autant qu'il sera possible; mais s'il s'écroule, je veux que la France en ait sa part. Néanmoins, soyez-en sûr, je ne précipiterai pas les événements. Si je l'avais voulu, avec les nombreux armements que j'expédiais à Saint-Domingue, je pouvais en diriger un sur Alexandrie. Les quatre mille hommes que vous avez là n'étaient pas pour moi un obstacle. Ils auraient été, au contraire, mon excuse. J'aurais envahi l'Egypte à l'improviste, et cette fois, vous ne me l'auriez plus arrachée. Mais je ne pense à rien de pareil. Croyez-vous, ajouta le Premier Consul, que je m'abuse à l'égard du pouvoir que j'exerce aujourd'hui sur l'opinion de la France et de l'Europe? Non, ce pouvoir n'est pas assez grand pour me permettre impunément une agression non motivée. L'opinion de l'Europe se tournerait à l'instant contre moi, mon ascendant politique serait perdu; et quant à la France, j'ai besoin de lui prouver qu'on m'a fait la guerre, que je ne l'ai point provoquée, pour obtenir d'elle l'élan, l'enthousiasme que je veux exciter contre vous, si vous m'amenez à combattre. Il faut que vous ayez tous les torts, et que je n'en aie pas un seul. Je ne médite donc aucune agression. Tout ce que j'avais à faire en Allemagne et en Italie est fait; et je n'ai rien fait que je n'eusse annoncé, avoué ou consigné d'avance dans un traité. Maintenant, si vous doutez de mon désir de conserver la paix, écoutez, et jugez à quel point je suis sincère. Bien jeune encore, je suis arrivé à une puissance, à une renommée, auxquelles il serait difficile d'ajouter. Ce pouvoir, cette renommée, croyez-vous que je veuille les risquer dans une lutte désespérée? Si j'ai une guerre avec l'Autriche, je saurai bien trouver le chemin de Vienne. Si j'ai la guerre avec vous, je vous ôterai tout allié sur le continent, je vous en interdirai l'accès depuis la Baltique jusqu'au golfe de Tarente. Vous nous bloquerez, mais je vous bloquerai à mon tour; vous ferez du continent une prison pour nous, mais j'en ferai une pour vous de l'étendue des mers. Cependant, pour en finir, il faudra des moyens plus directs, il faudra réunir cent cinquante mille hommes, une immense flottille, essayer de franchir le détroit, et peut-être ensevelir au fond des mers ma fortune, ma gloire et ma vie. C'est une étrange témérité, mylord, qu'une descente en Angleterre! — Et en disant ces mots, le Premier Consul, au grand étonnement de son interlocuteur, se mit à énumérer lui-même les difficultés, les dangers d'une telle entreprise; la quantité de matières, d'hommes, de bâtiments qu'il faudrait jeter dans le détroit, qu'il ne manquerait pas d'y jeter, pour essayer de détruire l'Angleterre; et toujours insistant davantage, toujours montrant la chance de périr supérieure à la chance de réussir, il ajouta, avec un accent d'une énergie extraordinaire : Cette témérité, mylord, cette témérité si grande, si vous m'y obligez, je suis résolu à la tenter. J'y exposerai mon armée et ma personne. Avec moi, cette grande en-

treprise acquerra des chances qu'elle ne peut avoir avec aucun autre. J'ai passé les Alpes en hiver; je sais comment on rend possible ce qui paraît impossible au commun des hommes, et, si je réussis, vos derniers neveux pleureront en larmes de sang la résolution que vous m'aurez forcé de prendre. Voyez, reprit le Premier Consul, si je dois, puissant, heureux, paisible comme je suis aujourd'hui, si je dois risquer puissance, bonheur, repos, dans une telle entreprise, et si, quand je dis que je veux la paix, je ne suis pas sincère. Puis, se calmant, le Premier Consul ajouta : Il vaut mieux pour vous, pour moi, me satisfaire dans la limite des traités. Il faut évacuer Malte, ne pas souffrir mes assassins en Angleterre, me laisser injurier, si vous voulez, par les journaux anglais, mais non par ces misérables émigrés, qui déshonorent la protection que vous leur accordez, et que la loi de l'*alien-bill* vous permet d'expulser d'Angleterre. Agissez cordialement avec moi, et je vous promets, de mon côté, une cordialité entière; je vous promets de continuels efforts pour concilier nos intérêts dans ce qu'ils ont de conciliable. Voyez quelle puissance nous exercerions sur le monde, si nous parvenions à rapprocher nos deux nations! Vous avez une marine qu'en dix ans d'efforts consécutifs, en y employant toutes mes ressources, je ne pourrai pas égaler; mais j'ai cinq cent mille hommes prêts à marcher, sous mes ordres, partout où je voudrai les conduire. Si vous êtes maîtres des mers, je suis maître de la terre. Songeons donc à nous unir plutôt qu'à nous combattre, et nous réglerons à volonté les destinées du monde. Tout est possible, dans l'intérêt de l'humanité et de notre double puissance, à la France et à l'Angleterre réunies. —

Ce langage, si extraordinaire par sa franchise, avait surpris, troublé l'ambassadeur d'Angleterre, qui, malheureusement, quoiqu'il fût un fort honnête homme, n'était pas capable d'apprécier la grandeur et la sincérité des paroles du Premier Consul. Il aurait fallu les deux nations assemblées pour entendre un pareil entretien, et pour y répondre.

Le Premier Consul n'avait pas manqué d'avertir lord Whitworth qu'il allait, sous deux jours, ouvrir la session du Corps législatif, conformément aux prescriptions de la Constitution consulaire, qui fixait cette ouverture au 1er ventôse (20 février); que, suivant l'usage, il présenterait l'exposé annuel de la situation de la République, et qu'il ne fallait pas qu'on fût surpris en Angleterre d'y trouver les intentions du gouvernement français aussi nettement exprimées qu'elles l'avaient été à l'ambassadeur lui-même. Lord Whitworth se retira pour rendre compte à son cabinet de ce qu'il venait de voir et d'entendre.

En effet, le Premier Consul avait rédigé lui-même ce compte rendu de la situation de la République, et, il faut le reconnaître, jamais gouvernement n'eut à exposer une situation aussi belle, et ne le fit dans un plus noble langage. Le calme rentrant de toute part dans les esprits, le rétablissement du culte opéré avec une étonnante promptitude et sans trouble, les traces des discordes civiles partout effacées, le commerce reprenant son activité, l'agriculture en progrès, les revenus de l'Etat croissant à vue d'œil, les travaux publics se développant avec une célérité prodigieuse, les ouvrages défensifs sur les Alpes, sur le Rhin, sur les côtes, marchant avec une égale rapidité, l'Europe dirigée tout entière par l'influence de la France, et sans qu'elle en fût blessée, sauf l'Angleterre, tel est le tableau que le Premier Consul avait à présenter, et qu'il avait tracé de main de maître. Le lendemain de l'ouverture, 21 février (2 ventôse), trois orateurs du gouvernement portèrent cet exposé au Corps législatif, suivant l'usage introduit sous le Consulat, et cette lecture y produisit l'effet saisissant qu'elle devait produire partout. Mais le passage relatif à l'Angleterre, objet d'une curiosité générale, était d'une fierté peu adoucie, et surtout d'une précision si catégorique, qu'il devait amener une solution prochaine. Après avoir retracé l'heureuse conclusion des affaires germaniques, la pacification de la Suisse, la politique conservatrice de la France à l'égard de l'empire turc, le document ajoutait que les troupes britanniques occupaient encore Alexandrie et Malte, que le gouvernement français avait le droit de s'en plaindre, que cependant il venait d'apprendre que les vaisseaux chargés de transporter en Europe la garnison d'Alexandrie étaient entrés dans la Méditerranée. Quant à l'évacuation de Malte, il ne disait pas si elle devait être prochaine ou non, mais il ajoutait ces paroles significatives :

« Le gouvernement garantit à la nation la paix » du continent, et il lui est permis d'espérer la con» tinuation de la paix maritime. Cette paix est le » besoin et la volonté de tous les peuples. Pour la » conserver, le gouvernement fera tout ce qui est » compatible avec l'honneur national, essentielle» ment lié à la stricte exécution des traités.

» Mais en Angleterre deux partis se disputent le » pouvoir. L'un a conclu la paix et paraît décidé à » la maintenir; l'autre a juré à la France une haine » implacable. De là cette fluctuation dans les opi» nions et dans les conseils, et cette attitude à la » fois pacifique et menaçante.

» Tant que durera cette lutte des partis, il est » des mesures que la prudence commande au gou» vernement de la République. Cinq cent mille » hommes doivent être et seront prêts à la défendre » et à la venger. Etrange nécessité que de miséra» bles passions imposent à deux nations qu'un même » intérêt et une égale volonté attachent à la paix!

» Quel que soit à Londres le succès de l'intrigue, » elle n'entraînera point d'autres peuples dans des » ligues nouvelles; et, le gouvernement le dit avec » un juste orgueil, seule, l'Angleterre ne saurait » aujourd'hui lutter contre la France.

» Mais ayons de meilleures espérances, et croyons » plutôt qu'on n'écoutera dans le cabinet britan» nique que les conseils de la sagesse et la voix de » l'humanité.

» Oui, sans doute, la paix se consolidera tous les » jours davantage; les relations des deux gouver» nements prendront ce caractère de bienveillance



Paris. Typ. H. Plon

Scène du Premier Consul à lord Whitworth en présence du corps diplomatique. (P. 514.)

» qui convient à leurs intérêts mutuels ; un heureux » repos fera oublier les longues calamités d'une » guerre désastreuse ; et la France et l'Angleterre, » en faisant leur bonheur réciproque, mériteront » la reconnaissance du monde entier. »

Pour bien juger cet exposé, il ne faudrait pas vouloir le comparer à ce qu'on appelle aujourd'hui en France et en Angleterre le *Discours de la Couronne*, mais au *Message* du président des Etats-Unis. C'est là ce qui peut expliquer et justifier les détails dans lesquels entrait le Premier Consul. Il avait voulu absolument parler des partis qui divisaient l'Angleterre, afin d'avoir le moyen de s'exprimer librement sur ses ennemis, sans que ses paroles pussent s'appliquer au gouvernement anglais lui-même. C'était une manière bien hardie et bien dangereuse de s'immiscer dans les affaires d'un pays voisin : c'était surtout faire à l'orgueil britannique une blessure cruelle et inutile que de prétendre, en termes si hautains, que l'Angleterre, réduite à ses seules forces, ne pouvait lutter contre la France. Le Premier Consul se donnait ainsi un tort dans la forme, quand il n'en avait aucun dans le fond.

Lorsque cet exposé de la situation de la République, très-beau, mais trop fier, parvint à Londres, il produisit bien plus d'effet que le rapport du colonel Sébastiani, bien plus même que les actes reprochés au Premier Consul en Italie, en Suisse, en Allemagne [1]. Ces mots intempestifs, sur l'impuissance où était l'Angleterre de lutter seule contre la France, soulevèrent tous les cœurs anglais. Joignez à cela que le Premier Consul avait accompagné ce dernier document d'une note qui demandait au gouvernement britannique de s'expliquer définitivement sur l'évacuation de Malte.

Le cabinet anglais était forcé enfin de prendre une résolution, et de déclarer au Premier Consul ses intentions à l'égard de cette île si disputée, et cause de si grands événements. Son embarras était extrême, car il ne voulait ni avouer l'intention de violer un traité solennel ni promettre l'évacuation de Malte, devenue impossible à sa faiblesse. Pressé par l'opinion publique de faire quelque chose, et

[1] J'ai entendu moi-même un grand personnage, et l'un des plus respectables membres de la diplomatie anglaise, me dire après quarante ans, quand le temps avait effacé en lui toutes les passions de cette époque, que ces mots où il était dit que l'Angleterre, seule, ne pouvait pas lutter contre la France, avaient soulevé tous les cœurs anglais, et qu'à partir de ce jour la déclaration de guerre avait pu être considérée comme inévitable.

ne sachant quoi faire, il prit le parti d'adresser un message au Parlement, ce qui est quelquefois, dans les gouvernements représentatifs, une manière d'occuper les esprits, de tromper leur impatience, mais ce qui peut devenir très-dangereux, lorsqu'on ne sait pas clairement où l'on veut les conduire, et qu'on ne cherche qu'à leur procurer une satisfaction momentanée.

Dans la séance du 8 mars, le message suivant fut adressé au Parlement :

« GEORGE, roi......

» Sa Majesté croit nécessaire d'informer la Chambre des Communes que, des préparatifs militaires » considérables se faisant dans les ports de France » et de Hollande, elle a jugé convenable d'adopter » de nouvelles mesures de précaution pour la sûreté de ses Etats. Quoique les préparatifs dont » il s'agit aient pour but apparent des expéditions » coloniales, comme il existe actuellement entre Sa » Majesté et le gouvernement français des discussions d'une grande importance, dont le résultat » est incertain, Sa Majesté s'est déterminée à faire » cette communication à ses fidèles communes, bien » persuadée que, quoiqu'elles partagent sa pressante et infatigable sollicitude pour la continuation de la paix, elle peut néanmoins se reposer » avec une parfaite confiance sur leur esprit public » et sur leur libéralité, et compter qu'elles la mettront en état d'employer toutes les mesures que » les circonstances paraîtront exiger pour l'honneur » de sa couronne et les intérêts essentiels de son » peuple. »

On ne pouvait pas imaginer un message plus maladroitement conçu. Il reposait sur des erreurs de fait, et avait en outre quelque chose d'offensant pour la bonne foi du gouvernement français. D'abord il n'y avait pas un vaisseau disponible dans nos ports; tous nos bâtiments en état de tenir la mer étaient à Saint-Domingue, armés pour la plupart en flûte, et employés à porter des troupes. On construisait beaucoup dans nos chantiers, et ce n'était pas un mystère; mais on ne songeait pas à équiper un seul vaisseau. Il y avait seulement dans le port hollandais d'Helvoëtsluis une faible expédition de deux vaisseaux et deux frégates, portant trois mille hommes, et notoirement destinés à la Louisiane. Ils étaient retenus par la crainte des glaces depuis plusieurs mois, et l'objet de leur mission était annoncé à toute l'Europe. Dire que ces armements, destinés en apparence aux colonies, pourraient avoir en réalité un autre but, était une insinuation des plus offensantes. Prétendre enfin qu'il existait des discussions de grande importance entre les deux gouvernements, était bien imprudent, car, jusque-là, tout s'était borné à quelques mots relatifs à Malte, proférés par la France, et restés sans réponse de la part de l'Angleterre. Faire de cela une contestation, c'était déclarer sur-le-champ qu'on entendait se refuser à l'exécution des traités, à moins qu'on ne prétendit que quelques expressions recueillies dans le rapport du colonel Sébastiani, ou dans l'exposé de l'état de la République, constituaient un grief suffisant pour mettre sur pied toutes les forces de l'Angleterre. Ce message ne pouvait donc soutenir d'examen; il était à la fois inexact et blessant.

Lord Whitworth, qui commençait à connaître un peu mieux le gouvernement auprès duquel il était accrédité, devina sur-le-champ l'impression que le message au Parlement produirait sur le général Bonaparte. Aussi n'en donna-t-il copie à M. de Talleyrand qu'avec beaucoup de regret, et en pressant ce ministre de courir chez le général, pour le calmer, pour lui persuader que ce n'était pas là une déclaration de guerre, mais une simple mesure de précaution. M. de Talleyrand se transporta sur-le-champ aux Tuileries, et ne réussit guère auprès du maître fougueux qui les occupait. Il le trouva profondément irrité de l'initiative si brusque prise par le cabinet britannique, car ce message étrange, que rien ne motivait, semblait être une provocation faite à la face du monde. Il se sentait bravé publiquement, se croyait outragé, et demandait où le cabinet britannique avait pu recueillir tous les mensonges contenus dans son message; car il n'existait pas, disait-il, un seul armement dans les ports de France, et il n'y avait pas même encore un différend déclaré entre les deux cabinets.

M. de Talleyrand obtint du Premier Consul qu'il mettrait un frein à son ressentiment, et que, s'il fallait se résoudre à la guerre, il laisserait aux Anglais le tort de la provocation. C'était bien l'intention du Premier Consul, mais il lui était difficile de se contenir, tant il se sentait blessé. Le message avait été communiqué le 8 mars au Parlement d'Angleterre, et connu le 11 à Paris. Malheureusement, le surlendemain était un dimanche, jour où l'on recevait le corps diplomatique aux Tuileries. Une curiosité bien naturelle y avait attiré tous les ministres étrangers, qui désiraient voir l'attitude du Premier Consul en cette circonstance, et surtout celle de l'ambassadeur d'Angleterre. En attendant le moment de l'audience, le Premier Consul était auprès de madame Bonaparte, dans son appartement, jouant avec l'enfant qui devait alors être son héritier, et qui était le nouveau-né de Louis Bonaparte et d'Hortense de Beauharnais. M. de Rémusat, préfet du palais, annonça que le cercle était formé, et entre autres noms prononça celui de lord Whitworth. Ce nom produisit sur le Premier Consul une impression visible; il laissa l'enfant dont il s'occupait, prit brusquement la main de madame Bonaparte, franchit la porte qui s'ouvrait sur le salon de réception, passa devant les ministres étrangers qui se pressaient sur ses pas, et alla droit au représentant de la Grande-Bretagne. — Mylord, lui dit-il avec une agitation extrême, avez-vous des nouvelles d'Angleterre? Et, presque sans attendre sa réponse, il ajouta : Vous voulez donc la guerre? — Non, général, répondit avec beaucoup de mesure l'ambassadeur, nous sentons trop les avantages de la paix? — Vous voulez donc la guerre? continua le Premier Consul d'une voix très-haute, et de manière à être entendu de tous les assistants. Nous nous sommes battus dix ans, vous voulez

donc que nous nous battions dix ans encore? Comment a-t-on osé dire que la France armait? On en a imposé au monde. Il n'y a pas un vaisseau dans nos ports; tous les vaisseaux capables de servir ont été expédiés à Saint-Domingue. Le seul armement existant se trouve dans les eaux de la Hollande, et personne n'ignore depuis quatre mois qu'il est destiné pour la Louisiane. On a dit qu'il y avait un différend entre la France et l'Angleterre; je n'en connais aucun. Je sais seulement que l'île de Malte n'a pas été évacuée dans le délai prescrit; mais je n'imagine pas que vos ministres veuillent manquer à la loyauté anglaise, en refusant d'exécuter un traité solennel. Du moins ils ne nous l'ont pas dit encore. Je ne suppose pas non plus que par vos armements vous ayez voulu intimider le peuple français : on peut le tuer, mylord; l'intimider, jamais! — L'ambassadeur, surpris et un peu troublé, malgré son sang-froid, répondit qu'on ne voulait ni l'un ni l'autre; qu'on cherchait, au contraire, à vivre en bonne intelligence avec la France. — Alors, repartit le Premier Consul, il faut respecter les traités! Malheur à qui ne respecte pas les traités! — Il passa ensuite devant MM. d'Azara et de Markoff, et leur dit assez haut que les Anglais ne voulaient pas évacuer Malte, qu'ils refusaient de tenir leurs engagements, et que désormais il faudrait *couvrir les traités d'un crêpe noir.* Il continua sa marche, aperçut le ministre de Suède, dont la présence lui rappela les dépêches ridicules adressées à la Diète germanique, et rendues publiques dans le moment même. — Votre roi, lui dit-il, oublie donc que la Suède n'est plus au temps de Gustave-Adolphe, qu'elle est descendue au troisième rang des puissances? — Il acheva de parcourir le cercle, toujours agité, le regard étincelant, effrayant comme la puissance en courroux, mais dépourvu de la dignité calme qui lui sied si bien.

Sentant cependant qu'il était sorti de la mesure convenable, le Premier Consul, en achevant sa tournée, revint à l'ambassadeur d'Angleterre, et lui demandant avec une voix adoucie des nouvelles de l'ambassadrice, madame la duchesse de Dorset, il lui exprima le désir qu'après avoir passé la mauvaise saison en France, elle pût y passer la bonne; il ajouta que cela ne dépendrait pas de lui, mais de l'Angleterre; et que si on était obligé de reprendre les armes, la responsabilité en serait tout entière, aux yeux de Dieu et des hommes, à ceux qui refusaient de tenir leurs engagements. Cette scène devait irriter profondément l'amour-propre du peuple anglais, et amener une fâcheuse réciprocité de mauvais traitements. Les Anglais avaient tort au fond, car leur ambition si peu dissimulée à l'égard de Malte était un vrai scandale. Il fallait leur laisser le tort du fond, sans se donner à soi celui de la forme. Mais le Premier Consul, blessé, éprouvait une sorte de plaisir à faire retentir d'un bout du monde à l'autre les éclats de sa colère.

La scène faite à lord Whitworth devint aussitôt publique, car elle avait eu deux cents personnes pour témoins. Chacun la rendit à sa manière, et l'exagéra de son mieux. Elle causa un sentiment douloureux en Europe, et ajouta beaucoup aux embarras du cabinet britannique. Lord Whitworth, blessé, se plaignit à M. de Talleyrand, et déclara qu'il ne se présenterait plus aux Tuileries, s'il ne recevait l'assurance formelle de n'y plus essuyer de tels traitements. M. de Talleyrand répondit verbalement à ces justes plaintes, et c'est là que son calme, son aplomb, son adresse, furent d'un grand secours pour la politique du cabinet, compromise par la véhémence naturelle du Premier Consul.

Une révolution subite s'était faite dans l'âme mobile et passionnée de Napoléon. De ces perspectives d'une paix laborieuse et féconde, dont récemment encore il aimait à repaître son active imagination, il passa tout de suite à ces perspectives de guerre, de grandeur prodigieuse par la victoire, de renouvellement de la face de l'Europe, de rétablissement de l'empire d'Occident, qui se présentaient trop souvent à son esprit. Il se jeta brusquement de l'une de ces routes vers l'autre. De bienfaiteur de la France et du monde, qu'il se flattait d'être, il voulut en devenir l'étonnement. Une colère tout à la fois personnelle et patriotique s'empara de lui; et vaincre l'Angleterre, l'humilier, l'abaisser, la détruire, devint, à partir de ce jour, la passion de sa vie. Persuadé que tout est possible à l'homme, à condition de beaucoup d'intelligence, de suite et de volonté, il s'attacha tout à coup à l'idée de franchir le détroit de Calais, et de porter en Angleterre l'une de ces armées qui avaient vaincu l'Europe. Il s'était dit, trois ans auparavant, que le Saint-Bernard et les glaces de l'hiver, réputés des obstacles invincibles pour le commun des hommes, n'en étaient pas pour lui; il se dit la même chose pour le bras de mer qui est entre Douvres et Calais, et il s'appliqua depuis à le traverser, avec une profonde conviction qu'il y réussirait. C'est de ce moment, c'est-à-dire du jour où fut connu le message du roi d'Angleterre, que datent ses premiers ordres; et c'est alors que cet esprit, que le sentiment de sa puissance égarait en politique, redevenait le prodige de la nature humaine, quand il s'agissait de prévoir et de surmonter toutes les difficultés d'une vaste entreprise.

Sur-le-champ il envoya le colonel Lacuée en Flandre et en Hollande, pour visiter les ports de ces contrées, pour en examiner la forme, l'étendue, la population, le matériel naval. Il lui enjoignit de se procurer un état approximatif de tous les bâtiments destinés au cabotage et à la pêche, depuis le Havre jusqu'au Texel, et capables de suivre à la voile une escadre de guerre. Il envoya d'autres officiers à Cherbourg, Saint-Malo, Granville, Brest, avec ordre de faire la revue de tous les bateaux servant à la grande pêche, afin d'en connaître le nombre, la valeur, le tonnage total. Il fit commencer la réparation des chaloupes canonnières qui avaient composé l'ancienne flottille de Boulogne en 1801. Il ordonna aux ingénieurs de la marine de lui présenter des modèles de bateaux plats capables de porter du gros canon; il leur demanda le plan d'un vaste canal entre Boulogne et Dunkerque, afin de mettre ces deux ports en communication. Il fit procéder à

l'armement des côtes et des îles depuis Bordeaux jusqu'à Anvers. Il prescrivit une inspection immédiate de toutes les forêts qui bordaient les côtes de la Manche, dans le but de rechercher la nature et la quantité des bois qu'elles contenaient, et d'examiner quel parti on pourrait en tirer pour la construction d'une immense flottille de guerre. Averti par ses rapports que des émissaires du gouvernement anglais marchandaient les bois de l'Etat romain, il dépêcha des agents avec les fonds nécessaires pour acheter ces bois, et des recommandations qui ne laissaient guère au Pape le choix des acheteurs.

Trois actes devaient, suivant lui, signaler le debut des hostilités : l'occupation du Hanovre, du Portugal, du golfe de Tarente, afin d'opérer immédiatement la clôture absolue des côtes du continent, depuis le Danemark jusqu'à l'Adriatique. Dans ce but, il commença par composer à Bayonne l'artillerie d'un corps d'armée; il réunit à Faenza une division de dix mille hommes et vingt-quatre bouches à feu, destinée à passer dans le royaume de Naples; il fit descendre à terre les troupes qui étaient embarquées à Helvoëtsluis pour se rendre à la Louisiane. Pensant qu'il était trop dangereux de les mettre en mer à la veille d'une déclaration de guerre, il en dirigea une partie sur Flessingue, port appartenant à la Hollande, mais placé sous la puissance de la France pendant que nous occupions le pays. Il y envoya un officier avec mission de s'emparer de tous les pouvoirs qui appartiennent à un commandant militaire en temps de guerre et ordre d'armer la place sans délai. Le reste de ces troupes fut dirigé sur Breda et Nimègue, deux points de rassemblement désignés pour la formation d'un corps de vingt-quatre mille hommes. Ce corps, placé sous les ordres d'un général sage et ferme, le général Mortier, devait envahir le Hanovre au premier acte d'hostilité commis par l'Angleterre.

Cependant ce n'était pas une chose politiquement très-facile que cette invasion. Le roi d'Angleterre, pour le Hanovre, était membre de la Confédération germanique, et avait droit, dans certains cas, à la protection des Etats confédérés. Le roi de Prusse, directeur du cercle de basse Saxe, dans lequel était compris le Hanovre, était le protecteur naturel de cet Etat. Il fallait donc avoir recours à lui, et obtenir son adhésion, ce qui ne pouvait manquer de lui coûter beaucoup, car c'était compromettre l'Allemagne du Nord dans la formidable querelle qui allait s'engager et l'exposer peut-être au blocus du Weser, de l'Elbe, de l'Oder, par les Anglais. Le cabinet de Potsdam affectait, il est vrai, beaucoup d'attachement pour la France, qui lui procurait de larges indemnités; cet attachement pouvait aller jusqu'à se refuser à tous les projets de coalition, jusqu'à faire ses efforts pour les prévenir, et même jusqu'à en avertir le Premier Consul; mais, dans l'état des choses, l'intimité n'était pas tellement convertie en alliance positive, que si on avait besoin de quelque grand acte de dévouement, on pût sérieusement y compter. Le Premier Consul fit partir à l'instant même son aide de camp Duroc, qui connaissait parfaitement la cour de Prusse, avec mission d'informer cette cour du danger d'une rupture prochaine entre la France et l'Angleterre, de l'intention où était le gouvernement français de pousser la guerre à outrance, et de s'emparer du Hanovre. Le général Duroc était chargé d'ajouter que le Premier Consul ne voulait pas la guerre pour la guerre, et que si les monarques étrangers à la querelle, comme le roi de Prusse et l'empereur de Russie, trouvaient le moyen d'arranger le différend en amenant l'Angleterre à respecter les traités, il s'arrêterait tout de suite dans cette voie d'hostilités acharnées dans laquelle il était prêt à se précipiter.

Le Premier Consul crut aussi devoir faire une démarche de convenance envers l'empereur de Russie. Il avait traité jusqu'ici avec ce souverain quelques-unes des grandes affaires de l'Europe, et il voulait l'intéresser à sa cause, en le constituant juge de ce qui se passait entre la France et l'Angleterre. Il lui écrivit une lettre dont le colonel Colbert devait être porteur, et dans laquelle, rappelant tous les événements passés depuis la paix d'Amiens, il se montrait disposé, sans la demander toutefois, à se soumettre à sa médiation, dans le cas où la Grande-Bretagne s'y soumettrait de son côté, tant il comptait, disait-il, sur la bonté de sa cause et la justice de l'empereur Alexandre.

A toutes ces démonstrations prises si promptement, devait s'en ajouter une dernière, relativement à la Louisiane. Les quatre mille hommes destinés à l'occuper venaient d'être débarqués. Mais que faire? quel parti prendre à l'égard de cette riche possession? Il n'y avait pas à s'inquiéter pour nos autres colonies. Saint-Domingue était rempli de troupes, et on embarquait en hâte sur tous les bâtiments de commerce prêts à mettre à la voile, les soldats disponibles dans les dépôts coloniaux. La Guadeloupe, la Martinique, l'île de France, étaient pourvues aussi de fortes garnisons, et il aurait fallu d'immenses expéditions pour les disputer aux Français. Mais la Louisiane ne contenait pas un soldat. C'était une vaste province que quatre mille hommes ne suffisaient pas pour occuper en temps de guerre. Les habitants, quoique d'origine française, avaient tant changé de maîtres depuis un siècle, qu'ils ne tenaient plus à rien qu'à leur indépendance. Les Américains du Nord étaient peu satisfaits de nous voir en possession des bouches du Mississipi, et de leur principal débouché dans le golfe du Mexique. Ils étaient même en instance auprès de la France, afin de ménager à leur commerce et à leur navigation des conditions avantageuses de transit dans le port de la Nouvelle-Orléans. Il fallait donc compter, si nous voulions garder la Louisiane, sur de grands efforts contre nous de la part des Anglais, sur une parfaite indifférence de la part des habitants, et sur une véritable malveillance de la part des Américains. Ces derniers, effectivement, ne souhaitaient que les Espagnols pour voisins. Tous les rêves coloniaux du Premier Consul s'étaient évanouis à la fois à l'apparition du message du roi George III, et sa résolution avait été formée à l'instant même. — Je ne garderai pas, dit-il à l'un de ses ministres, une

possession qui ne serait pas en sûreté dans nos mains, qui me brouillerait peut-être avec les Américains, ou me placerait en état de froideur avec eux. Je m'en servirai, au contraire, pour me les attacher, pour les brouiller avec les Anglais, et je créerai à ceux-ci des ennemis qui nous vengeront un jour, si nous ne réussissons pas à nous venger nous-mêmes. Mon parti est pris, je donnerai la Louisiane aux Etats-Unis. Mais comme ils n'ont aucun territoire à nous céder en échange, je leur demanderai une somme d'argent pour payer les frais de l'armement extraordinaire que je projette contre la Grande-Bretagne. — Le Premier Consul ne voulait pas contracter d'emprunt; il espérait, avec une forte somme qu'il se procurerait extraordinairement, avec une augmentation modérée dans les impôts et quelques ventes de biens nationaux lentement opérées, suffire aux dépenses de la guerre. Il convoqua M. de Marbois, ministre du Trésor, employé autrefois en Amérique, M. Decrès, ministre de la marine, et voulut, quoique décidé, entendre leurs raisons. M. de Marbois parla pour l'aliénation de cette colonie, M. Decrès contre. Le Premier Consul les écouta fort attentivement, sans paraître le moins du monde touché des raisons de l'un ou de l'autre; il les écouta, comme il faisait souvent, même quand son parti était pris, pour s'assurer qu'il n'avait pas méconnu quelque grand côté de la question soumise à son jugement. Confirmé plutôt qu'ébranlé dans sa résolution par ce qu'il avait entendu, il prescrivit à M. de Marbois d'appeler, sans perdre un instant, M. de Livingston, ministre d'Amérique, et d'entrer en négociation avec lui au sujet de la Louisiane. M. de Monroë venait justement d'arriver en Europe pour régler avec les Anglais la question du droit maritime, et avec les Français la question du transit sur le Mississipi. A son arrivée à Paris, il fut accueilli par la proposition inattendue du cabinet français. On lui offrait non pas quelques facilités de transit à travers la Louisiane, mais l'adjonction même de cette contrée aux Etats-Unis. Il ne fut pas embarrassé un instant par le défaut de pouvoirs, et traita sur-le-champ, sauf la ratification de son gouvernement. M. de Marbois lui demanda quatre-vingts millions, dont vingt pour indemniser le commerce américain des captures illégalement faites pendant la dernière guerre, et soixante pour le trésor de France. Les vingt millions consacrés à ce premier objet devaient nous assurer toute la bienveillance des négociants des Etats-Unis. Quant aux soixante millions destinés à la France, il était convenu que le cabinet de Washington créerait des annuités, et qu'on les négocierait à des maisons hollandaises, à un taux avantageux et peu éloigné du pair. Le traité fut donc conclu sur ces bases, et envoyé à Washington pour y être ratifié. C'est ainsi que les Américains ont acquis de la France cette vaste contrée, qui a complété leur domination sur l'Amérique du Nord, et les a rendus les dominateurs du golfe du Mexique pour le présent et l'avenir! Ils sont par conséquent redevables de leur naissance et de leur grandeur à la longue lutte de la France contre l'Angleterre. Au premier acte de cette lutte ils ont dû leur indépendance; au second, le complément de leur territoire. On verra bientôt à quel usage furent employés ces soixante millions, et quel résultat ils faillirent amener.

Ces précautions une fois prises, le Premier Consul suivit avec plus de patience le dénoûment de la négociation. L'involontaire emportement dont il n'avait pu se défendre en recevant le message du roi d'Angleterre étant passé, il se promit, et tint parole, d'être d'une modération inaltérable, de se laisser même pousser à bout si visiblement, que la France et l'Europe ne pussent se tromper sur les véritables auteurs de la guerre.

M. de Talleyrand, qui dans ces circonstances se conduisit avec une rare sagesse, avait contribué plus que personne à inspirer ces nouvelles dispositions au Premier Consul. Ce ministre comprenait très-bien qu'une guerre avec l'Angleterre, vu la difficulté de la rendre décisive, vu l'influence des subsides britanniques qui la rendraient bientôt continentale, était tout simplement le renouvellement de la lutte de la Révolution avec l'Europe, et pour prévenir le malheur d'une conflagration universelle, il était décidé à user de cette inertie dont il se servait quelquefois avec le Premier Consul, comme d'une eau qu'on jette sur un feu ardent pour en modérer la violence. Si, en quelques occasions, son inertie avait eu des inconvénients, elle fut cette fois d'un grand secours; et, avec un autre cabinet que celui qui régissait si faiblement l'Angleterre alors, il aurait peut-être réussi à prévenir une rupture, ou du moins à la retarder longtemps encore. En conséquence, après s'être concerté avec le Premier Consul, il fit au cabinet britannique une communication calme et franche, ayant pour but d'avertir ce cabinet que des précautions militaires commençaient du côté de la France, mais commençaient à partir de ce jour seulement, c'est-à-dire à partir du message du roi George III au Parlement. Puisqu'on arme en Angleterre, disait M. de Talleyrand, le cabinet britannique ne sera pas étonné si la Suisse, qui allait être évacuée, ne l'est pas; si un corps de troupes est acheminé vers le midi de l'Italie, dans le but de réoccuper Tarente; si un corps de vingt mille hommes entre en Hollande, et prend la position la plus voisine du Hanovre; si le matériel d'une division est réuni à Bayonne pour agir en cas de besoin contre le Portugal; si, enfin, des travaux de pure construction dans nos ports, on passe a des travaux d'armement. Sans doute, il en résultera un redoublement d'émotion en Angleterre; les excitateurs ordinaires de l'opinion publique en concluront encore que la France médite de nouvelles agressions; mais que faire? il faut bien s'y résigner, puisque enfin le cabinet britannique a pris l'initiative de ces mesures de précaution, qui finissent par être en réalité des mesures de provocation. — En effet, on armait activement en Angleterre, on exerçait la presse sur les quais de la Tamise, au milieu de la ville de Londres. On se préparait ainsi à mettre en mer les cinquante vaisseaux de ligne qui, suivant l'annonce faite au Par-

lement, devaient, en cas de rupture, être prêts à faire voile le jour même de la déclaration de guerre.

Le ministère de M. Addington, sentant qu'il était insuffisant pour ces circonstances, avait fait quelques ouvertures à M. Pitt, afin de l'engager à entrer dans le cabinet. M. Pitt avait repoussé ces ouvertures avec hauteur, et il continuait à vivre presque toujours loin de Londres et des agitations des partis. Sentant sa force, prévoyant les événements qui allaient le rendre nécessaire, il aimait beaucoup mieux tenir le pouvoir de ces événements, que des faibles ministres qui en étaient les détenteurs éphémères. Il refusa donc leurs offres, les laissant par ce refus dans un cruel embarras. On avait fait les démarches que nous rapportons sans l'aveu du roi George III, qui aurait voulu garder son cabinet, car il avait pour M. Pitt un éloignement presque invincible. Il trouvait dans M. Pitt, avec des opinions qui étaient les siennes, un ministre qui était presque un maître. Il trouvait dans M. Fox, avec un caractère noble et attachant, des opinions qui lui étaient odieuses. Il ne voulait donc ni de l'un ni de l'autre. Il tenait à garder M. Addington, fils d'un médecin, qui lui était cher; lord Hawkesbury, fils de lord Liverpool, son confident intime; il tenait aussi à conserver la paix si c'était chose possible, et s'il ne le pouvait pas, se résignait à faire la guerre, qui était devenue pour lui une sorte d'habitude, mais en la faisant avec ses ministres actuels. MM. Addington et Hawkesbury étaient fort de cet avis, cependant ils auraient voulu se renforcer, et après avoir été un ministère de paix, se constituer en ministère de guerre. A défaut de M. Pitt, qui les avait refusés, il n'était pas possible de s'adjoindre MM. Windham et Grenville, car la violence de ceux-ci dépassait de beaucoup l'opinion de l'Angleterre. MM. Addington et Hawkesbury se seraient volontiers adressés à M. Fox, dont les idées pacifiques leur convenaient tout à fait; mais ici la volonté du roi était un obstacle insurmontable, et ils furent réduits à rester seuls, faibles, isolés dans le Parlement, et dès lors menés par les partis. Or le parti qui avait le plus de force dans le moment, parce qu'il exploitait les passions nationales, était le parti Grenville, que l'on commençait, à cause de sa violence, à distinguer du parti Pitt, et qui se vengeait de ne pouvoir arriver au ministère, en obligeant le pouvoir à y faire ce qu'il y aurait fait lui-même. La faiblesse du cabinet le menait donc à la guerre presque aussi certainement que s'il avait contenu dans son sein MM. Windham, Grenville et Dundas.

MM. Addington et Hawkesbury étaient maintenant fort embarrassés de tout l'éclat qu'ils avaient fait lors des événements de la Suisse, soit en retenant Malte, soit en répondant à une phrase altière du Premier Consul par un message au Parlement. Ils auraient bien voulu trouver un expédient pour se tirer d'embarras; mais malheureusement ils s'étaient mis dans une situation où tout ce qui ne serait pas la conquête définitive de Malte devait paraître insuffisant en Angleterre, et provoquer un déchaînement sous lequel ils succomberaient. Quant à Malte, il n'y avait aucune espérance de l'obtenir du Premier Consul.

M. de Talleyrand, pour venir à leur secours, leur insinua qu'une convention dans laquelle on accorderait, par exemple, l'évacuation de la Suisse et de la Hollande, pour prix de l'évacuation de Malte, dans laquelle on s'engagerait à respecter l'intégrité de l'empire turc, serait peut-être un moyen de calmer l'opinion publique en Angleterre, et de dissiper ses ombrages.

Cette proposition ne répondait pas aux désirs des ministres anglais, car Malte était la condition absolue que leur avaient imposée les dominateurs de leur faiblesse. Il fallait, ou satisfaire la convoitise éveillée par leur faute, ou succomber en plein Parlement. Cependant ils sentaient bien qu'ils finiraient par se couvrir de ridicule aux yeux de l'Angleterre, de la France et de l'Europe, s'ils continuaient à rester dans une position équivoque, n'osant pas dire ce qu'ils voulaient. Ils produisirent enfin leurs prétentions le 13 avril (1803). Le Premier Consul leur donnant des inquiétudes sur l'Egypte, il leur fallait, disaient-ils, la possession de Malte, comme moyen de surveillance capable de les rassurer. Ils offraient deux hypothèses : ou la possession par l'Angleterre des forts de l'île à perpétuité, en laissant le gouvernement civil à l'ordre; ou bien cette possession pour dix ans, à la condition, au bout des dix ans, de rendre les forts non à l'ordre, mais aux Maltais eux-mêmes. Dans les deux cas, la France s'obligerait à seconder une négociation avec le roi de Naples, pour obtenir de ce prince qu'il cédât à l'Angleterre l'île de Lampedouse, peu éloignée de celle de Malte, dans le but avoué d'y créer un établissement maritime.

Lord Whitworth essaya de faire agréer ces demandes à M. de Talleyrand, et s'adressa même au frère du Premier Consul, Joseph, qui ne redoutait pas moins que M. de Talleyrand les chances d'une lutte désespérée, dans laquelle il faudrait risquer peut-être toute la grandeur des Bonaparte. Joseph promit de s'employer auprès de son frère, mais sans grande espérance de réussir. La seule proposition qui lui parût avoir chance de succès auprès du Premier Consul, c'était de laisser quelque temps, peu de temps toutefois, la possession des forteresses de Malte aux Anglais, en maintenant l'existence de l'ordre avec grand soin, pour qu'on pût lui rendre bientôt ces forteresses, et d'accorder à la France en compensation la reconnaissance immédiate des nouveaux Etats d'Italie. En conséquence, Joseph et M. de Talleyrand tentèrent les plus grands efforts pour décider le Premier Consul. Ils faisaient valoir auprès de lui le maintien de l'ordre de Saint-Jean de Jerusalem, comme témoignage certain aux yeux du public que l'occupation des forts serait temporaire, et comme sauvant par ce moyen la dignité du gouvernement français. Le Premier Consul montra une opiniâtreté invincible. Tous ces tempéraments lui parurent au-dessous de son caractère. Il dit que mieux vaudrait abandonner purement et simplement l'île de Malte aux Anglais; que ce serait une sorte de dédommagement, concédé volontairement

à l'Angleterre, pour les prétendus empiétements de la France depuis la paix d'Amiens; que la concession, ainsi expliquée, aurait quelque chose de franc, de net, et offrirait plutôt l'apparence d'une justice volontairement accordée, que l'apparence d'une faiblesse; qu'au contraire, la possession de Malte accordée en réalité (car les forts étaient toute l'île, et quelques années étaient la perpétuité), mais dissimulée, serait indigne de lui; que nul ne s'y tromperait, et que, dans les efforts mêmes qu'il ferait pour dissimuler cette concession, on reconnaîtrait le sentiment de sa propre faiblesse. — Non, dit-il, ou Malte ou rien! Mais Malte c'est la domination de la Méditerranée. Or personne ne croira que je consente à donner la domination de la Méditerranée aux Anglais, sans avoir peur de me mesurer avec eux. Je perds donc à la fois la plus importante mer du monde, et l'opinion de l'Europe, qui croit à mon énergie, qui la croit supérieure à tous les dangers. — Après tout, répondait M. de Talleyrand, les Anglais tiennent Malte, et en rompant vous ne la leur arrachez pas. — Oui, répliquait le Premier Consul, mais je ne céderai pas sans combat un immense avantage; je le disputerai les armes à la main, et j'espère amener les Anglais à un tel état, qu'ils seront forcés de rendre Malte, et mieux encore; sans compter que si j'arrive à Douvres, c'en est fini de ces tyrans des mers. D'ailleurs, puisqu'il faut combattre tôt ou tard avec un peuple auquel la grandeur de la France est insupportable, eh bien, mieux vaut aujourd'hui que plus tard. L'énergie nationale n'est pas émoussée par une longue paix; je suis jeune, les Anglais ont tort, plus tort qu'ils n'auront jamais; j'aime mieux en finir. Malte ou rien! répétait-il sans cesse; mais je suis résolu, ils n'auront pas Malte. —

Cependant le Premier Consul consentit à ce que l'on négociât la cession aux Anglais de Lampedouse, ou de toute autre petite île dans le nord de l'Afrique, à condition toutefois qu'ils évacueraient Malte immédiatement. — Qu'ils se donnent, disait-il, une relâche dans la Méditerranée, à la bonne heure. Mais je ne veux pas qu'ils aient deux Gibraltar dans cette mer, un à l'entrée, un au milieu. —

Cette réponse causa le plus grand désappointement à lord Whitworth, et d'accommodant qu'il s'était montré d'abord, quand il avait l'espérance de réussir, il devint roide, hautain et presque inconvenant. Mais M. de Talleyrand s'était promis de tout supporter, pour prévenir ou retarder au moins la rupture. Lord Whitworth dit à M. de Talleyrand que si le Premier Consul mettait son honneur où il ne devait pas le mettre, peu importait à l'Angleterre; qu'elle n'était pas l'un de ces petits Etats auxquels il pouvait dicter ses volontés, et faire subir toutes ses manières d'entendre l'honneur et la politique. M. de Talleyrand répondit avec calme et dignité que l'Angleterre, de son côté, n'avait pas le droit, sous prétexte de défiance, d'exiger l'abandon de l'un des points les plus importants du globe : qu'il n'y avait pas de puissance au monde qui pût imposer aux autres les conséquences de ses soupçons, fondés ou non, que ce serait là une manière fort commode de faire des conquêtes, et qu'il n'y aurait dès lors qu'à dire qu'on avait des inquiétudes pour être autorisé à mettre la main sur une partie de la terre.

Lord Whitworth communiqua cette réponse au cabinet anglais, qui se voyant placé entre l'évacuation de Malte, ce qu'il regardait comme sa chute, ou la guerre, prit la coupable résolution de préférer la guerre, la guerre contre le seul homme qui pût faire courir à l'Angleterre de graves périls. Une fois cette résolution prise, le cabinet pensa qu'il fallait, pour plaire davantage au parti sous la domination duquel il était placé, être brusque, arrogant, prompt à rompre. On enjoignit à lord Whitworth d'exiger l'occupation de Malte au moins pour dix ans; la cession de l'île de Lampedouse, l'évacuation immédiate de la Suisse et de la Hollande, une indemnité précise et déterminée en faveur du roi de Piémont, et d'offrir, à titre de compensation, la reconnaissance des Etats italiens. A ces ordres envoyés à l'ambassadeur, on ajouta l'injonction de prendre immédiatement ses passe-ports, si les conditions de l'Angleterre n'étaient pas acceptées.

La dépêche était du 23 avril, elle arriva le 25 à Paris. Le 2 mai était le terme fatal. Lord Whitworth essaya quelques tentatives d'accommodement auprès de M. de Talleyrand, car lui-même était effrayé de cette rupture. M. de Talleyrand, de son côté, s'attachait à lui faire entendre qu'il n'y avait aucun espoir d'obtenir Malte, ni pour dix ans ni pour moins, et qu'il fallait songer à un autre arrangement. Mais il s'appliquait en même temps, par la tournure de ses réponses, à éviter une conclusion immédiate. Lord Whitworth, entrant tout à fait dans ses intentions, était résolu à ne pas devancer le terme du 2 mai. Il n'y avait pas un homme en effet, quelque hardi qu'il fût, qui n'entrevît avec effroi les conséquences d'une telle guerre. Il n'y avait d'inébranlables dans ce conflit que les ministres anglais voulant sauver à tout prix leur triste existence, et le Premier Consul, bravant toutes les chances d'une lutte épouvantable, afin de soutenir l'honneur de son gouvernement, et la prépondérance de la France dans la Méditerranée. Lord Whitworth et M. de Talleyrand atteignirent donc le septième jour sans rompre.

Enfin le 2 mai lord Whitworth, n'osant pas manquer aux ordres de sa cour, demanda ses passe-ports. M. de Talleyrand, pour gagner encore un peu de temps, lui répondit qu'il allait soumettre au Premier Consul cette demande de passe-ports, le pria de nouveau de ne rien brusquer, lui affirmant que peut-être, à force de chercher, on trouverait un mode imprévu d'arrangement. M. de Talleyrand vit le Premier Consul, conféra longtemps avec lui, et de cette conférence sortit une proposition nouvelle et assez ingénieuse. Elle consistait à remettre l'île de Malte dans les mains de l'empereur de Russie, et de l'y laisser en dépôt, en attendant la conclusion des différends survenus entre la France et l'Angleterre. Une telle combinaison devait ôter aux Anglais tout prétexte de défiance, car la loyauté du jeune empereur ne pouvait être contestée, et cela le constituait

juge du différend. Par une sorte d'à-propos, ce prince venait d'écrire, en réponse aux communications du Premier Consul, qu'il était tout prêt à offrir sa médiation, si c'était un moyen de prévenir la guerre; et le roi de Prusse, partageant son désir, s'était joint à lui pour faire la même offre. On était donc bien sûr de trouver ces deux monarques disposés à se charger du fardeau d'une médiation. S'y refuser, c'était prouver qu'on n'avait de craintes ni sur Malte ni sur l'Egypte, puisqu'un dépositaire impartial ne rassurait pas, mais qu'on voulait une conquête pour la nation, et un argument pour le Parlement.

M. de Talleyrand, heureux d'avoir trouvé un tel expédient, se rendit auprès de lord Whitworth, pour l'engager à différer son départ, et l'inviter à transmettre la nouvelle proposition à son cabinet. Les ordres que cet ambassadeur avait reçus étaient si positifs qu'il n'osait y manquer. Cependant il se laissa ébranler par la crainte de faire une démarche peut-être irréparable en prenant immédiatement ses passe-ports. Il envoya donc un courrier à Londres pour transmettre les dernières offres du cabinet français, et s'excuser du délai qu'il s'était permis d'apporter à l'exécution des ordres de sa cour.

M. de Talleyrand envoya également un courrier extraordinaire au général Andréossy, qui ne voyait plus les ministres anglais depuis leurs dernières communications, et lui ordonna d'essayer auprès d'eux une démarche décisive. Le général Andréossy n'y manqua pas, et leur fit entendre la voix d'un honnête homme. Si ce n'était pas Malte qu'on voulait acquérir, au mépris des traités, on ne pouvait avoir aucun motif de refuser le dépôt de ce gage précieux dans des mains puissantes, désintéressées et parfaitement sûres. M. Addington parut ébranlé, car, au fond, il souhaitait une solution pacifique. Ce chef de cabinet disait assez naïvement qu'il désirait être éclairé, exprimait le regret de ne pas l'être assez pour une conjoncture aussi grave, et restait suspendu entre la double crainte de commettre une faiblesse, ou de provoquer une guerre funeste. Lord Hawkesbury, plus ambitieux, plus ferme, se montra inébranlable. Le cabinet, après en avoir délibéré, refusa la proposition. On voulait satisfaire l'ambition nationale, et rendre Malte même à un tiers désintéressé, c'était manquer le but. D'ailleurs, la rendre à ce tiers désintéressé, c'était probablement la perdre pour jamais; car on savait bien qu'il n'y avait pas d'arbitre au monde qui pût donner gain de cause à l'Angleterre dans une pareille question. On employa, pour colorer le refus de cette dernière proposition, un argument tout à fait mensonger. On avait, disait-on, la certitude que la Russie n'accepterait pas la mission dont on voulait la charger. Or le contraire était certain, car la Russie venait d'offrir sa médiation; et un peu plus tard, en apprenant la dernière proposition du gouvernement français, elle se hâta de déclarer qu'elle y consentait, malgré les dangers attachés au dépôt qu'il s'agissait de remettre en ses mains. Cependant les ministres anglais voulurent se réserver une dernière chance d'obtenir Malte, et imaginèrent un expédient qui n'était pas acceptable. Jugeant le Premier Consul d'après eux-mêmes, ils crurent qu'il ne refusait Malte que par crainte de l'opinion publique. Ils proposèrent donc, en ajoutant quelques articles patents au traité d'Amiens, de rejeter dans un article secret l'obligation de laisser les troupes anglaises à Malte. Les articles patents devaient dire que la Suisse et la Hollande seraient immédiatement évacuées, que le roi de Sardaigne recevrait une indemnité territoriale, que les Anglais obtiendraient l'île de Lampedouse, et, en attendant, resteraient à Malte. L'article secret devait dire que leur séjour à Malte durerait dix ans.

Cette réponse, délibérée le 7 mai, expédiée le même jour, arriva le 9 à Paris. Le 10, lord Whitworth la communiqua par écrit à M. de Talleyrand, qu'il ne put voir, parce que ce ministre était retenu auprès du Premier Consul, malade par suite d'une chute de voiture. Quand on fit à celui-ci la proposition d'un article secret, il la repoussa fièrement, et n'en voulut entendre parler à aucun prix. A son tour il imagina un dernier expédient, et qui était une manière adroite de maintenir les deux ambitions nationales en équilibre, tant sous le rapport des avantages réels que sous le rapport des avantages apparents. Cet expédient consistait à laisser les Anglais à Malte un espace de temps indéterminé, mais à condition que les Français, pendant le même espace de temps, occuperaient le golfe de Tarente. Il y avait à cela d'assez grands avantages de circonstance. Les ministres anglais gagnaient cette espèce de gageure qu'ils avaient faite, d'obtenir Malte; les Français occupaient une position égale sur la Méditerranée; bientôt toutes les puissances devaient être tentées d'intervenir, et s'efforcer de faire sortir les Anglais de Malte pour que les Français sortissent du royaume de Naples. Cependant le Premier Consul ne voulait proposer ce nouvel arrangement que s'il avait l'espoir de le faire accepter. M. de Talleyrand eut donc pour instruction d'apporter dans cette dernière démarche une extrême mesure.

Le lendemain, 11 mai, M. de Talleyrand vit lord Whitworth à midi, lui dit qu'un article secret était inacceptable, car le Premier Consul ne voulait pas tromper la France sur l'étendue des concessions accordées à l'Angleterre; que cependant on avait encore une proposition à présenter, dont le résultat serait de céder Malte, mais à condition d'un équivalent pour la France. Lord Whitworth déclara qu'il ne pouvait admettre que la proposition envoyée par son cabinet, et qu'après avoir pris sur lui de différer une première fois son départ, il ne pouvait le retarder une seconde fois sans une adhésion formelle à ce que demandait son gouvernement. M. de Talleyrand ne répliqua rien à cette déclaration, et les deux ministres se quittèrent, fort attristés l'un et l'autre de n'avoir pu amener un accommodement. Lord Whitworth demanda ses passe-ports pour le lendemain, mais en disant qu'il voyagerait lentement, et qu'on aurait encore le temps d'écrire à Londres, et de recevoir une réponse avant qu'il pût s'embarquer à Calais. Il fut convenu que les ambassadeurs seraient échangés à la frontière, et

que lord Whitworth attendrait à Calais que le général Andréossy fût rendu à Douvres.

La curiosité était grande dans Paris. Une foule empressée assiégeait la porte de l'hôtel de l'ambassadeur d'Angleterre, pour voir s'il faisait ses préparatifs de voyage. Le lendemain 12, après avoir attendu encore toute la journée, et laissé au cabinet français tout le temps possible pour réfléchir, lord Whitworth s'achemina vers Calais, à petites journées. Le bruit de son départ produisit une vive sensation dans Paris, et tout le monde entrevit que d'immenses événements allaient signaler cette nouvelle période de guerre.

M. de Talleyrand avait envoyé un courrier au général Andréossy, pour lui remettre la nouvelle proposition de laisser occuper Tarente par les Français, en compensation de l'occupation de Malte par les Anglais. C'était par M. de Schimmelpenninck, ministre de Hollande, que la proposition devait être faite, non pas au nom de la France, mais comme une idée personnelle à M. de Schimmelpenninck et du succès de laquelle il était assuré. L'idée, soumise au cabinet britannique, ne fut point accueillie, et le général Andréossy dut quitter l'Angleterre. L'anxiété qui s'était manifestée à Paris était tout aussi grande à Londres. La salle du Parlement était sans cesse remplie depuis quelques jours, et chacun demandait aux ministres des nouvelles de la négociation. Au moment d'une aussi grande détermination, la fougue belliqueuse était tombée, et on se surprenait à craindre les conséquences d'une lutte désespérée. Le peuple de Londres ne souhaitait guère le renouvellement de la guerre. Le parti Grenville et le haut commerce étaient seuls satisfaits.

Le général Andréossy fut accompagné à son départ avec de grands égards et de visibles regrets. Il parvint à Douvres en même temps que lord Whitworth à Calais, c'est-à-dire le 17 mai. Lord Whitworth fut à l'instant même transporté de l'autre côté du détroit. Il s'empressa de visiter l'ambassadeur français, le combla de témoignages d'estime, et le conduisit lui-même à bord du bâtiment qui devait le ramener en France. Les deux ambassadeurs se séparèrent en présence de la foule émue, inquiète et attristée. Dans ce moment solennel, les deux nations semblaient se dire adieu, pour ne plus se revoir qu'après une effroyable guerre, et le bouleversement du monde. Combien les destinées eussent été différentes si, comme l'avait dit le Premier Consul, ces deux puissances, l'une maritime, l'autre continentale, s'étaient unies et complétées, pour régler paisiblement les intérêts de l'univers! La civilisation générale aurait fait des pas plus rapides; l'indépendance future de l'Europe eût été à jamais assurée; les deux nations n'auraient pas préparé la domination du Nord sur l'Occident divisé!

Telle fut la triste fin de cette courte paix d'Amiens.

Nous ne dissimulons pas la vivacité de nos sentiments nationaux : donner des torts à la France nous coûterait; mais nous le ferions sans hésiter, si elle nous semblait en avoir; et nous saurons le faire, quand malheureusement elle en aura, parce que la vérité est le premier devoir de l'historien. Cependant, après de longues réflexions sur ce grave sujet, nous ne pouvons condamner la France, dans ce renouvellement de la lutte des deux nations. Le Premier Consul, dans cette circonstance, se conduisit avec une parfaite bonne foi. Il eut, nous l'avouons, des torts de forme, mais ces torts mêmes il ne les eut pas tous. Il n'en eut pas un seul quant au fond des choses. Les plaintes de l'Angleterre, portant sur le changement opéré dans la situation relative des deux Etats depuis la paix, étaient sans fondement. En Italie, la République italienne avait choisi le Premier Consul pour président; mais, en réalité, cela ne changeait rien à la dépendance de cette République, qui n'existait et ne pouvait exister que par la France. D'ailleurs, cet événement datait de février, et le traité d'Amiens du mois de mars 1802. La constitution du royaume d'Etrurie, la cession de la Louisiane et du duché de Parme à la France, étaient des faits publics avant cette même époque de mars 1802. Il faut ajouter que l'Angleterre, au congrès d'Amiens, avait presque promis la reconnaissance des nouveaux Etats d'Italie. La réunion du Piémont était également prévue et avouée dans les négociations d'Amiens, puisque le négociateur anglais avait essayé quelques efforts pour obtenir une indemnité en faveur du roi de Piémont. La Suisse, la Hollande n'avaient pas cessé d'être occupées par nos troupes, soit pendant la guerre, soit pendant la paix, et dans plus d'un entretien, lord Hawkesbury avait reconnu que notre influence sur ces Etats était une conséquence de la guerre; que, pourvu que leur indépendance fût définitivement reconnue, on n'élèverait aucune plainte. L'Angleterre ne pouvait donc pas supposer que la France laisserait accomplir en Suisse ou en Hollande, c'est-à-dire à ses portes, une contre-révolution sans s'en mêler. Quant aux sécularisations, c'était un acte obligé par les traités, acte plein de justice, de modération, exécuté de moitié avec la Russie, consenti par tous les Etats d'Allemagne, y compris l'Autriche, renforcé enfin de l'adhésion du roi d'Angleterre lui-même, qui avait, en qualité d'électeur de Hanovre, adhéré à la répartition des indemnités, extrêmement avantageuse pour lui. Qu'y avait-il donc sur le continent à reprocher à la France? Sa grandeur seule, grandeur consacrée par les traités, admise par l'Angleterre au congrès d'Amiens, devenue, il est vrai, plus sensible dans le calme de la paix, et au milieu de négociations que son influence et son habileté décidaient d'une manière irrésistible.

Le reproche de prétendus projets sur l'Egypte était un faux prétexte, car le Premier Consul n'en avait aucun à cette époque, et le colonel Sébastiani avait été envoyé seulement comme observateur, dans le but unique de s'assurer si les Anglais étaient prêts à évacuer Alexandrie. L'examen des plus secrets documents ne laisse pas le moindre doute à cet égard.

Sur quoi donc pouvait se fonder l'étrange violation du traité d'Amiens relativement à Malte? Il ne faut, pour se l'expliquer, que se remettre en

mémoire les événements écoulés depuis quinze mois.

Les Anglais, passionnés comme tous les grands peuples, souhaitaient en 1801, après dix ans de lutte, un instant de répit, et le souhaitaient avec ardeur, ainsi qu'on souhaite tout changement. Ce sentiment, rendu plus vif par la misère des classes ouvrières en 1801, devint l'une de ces impulsions qui, dans les gouvernements libres, renversent ou élèvent les ministères. M. Pitt se retira; le faible ministère Addington lui succéda, et fit la paix à des conditions claires, parfaitement connues de sa nation et du monde. Il concéda les avantages acquis par la France depuis dix ans, car la paix était impossible à d'autres conditions. Après quelques mois, cette paix ne parut pas donner tout ce qu'on en attendait : est-il jamais arrivé que la réalité ait égalé l'espérance? Les Anglais virent la France, grande par la guerre, devenir grande par les négociations, grande par les travaux de l'industrie et du commerce. La jalousie s'enflamma de nouveau dans leur cœur. Ils demandèrent un traité de commerce, que le Premier Consul refusa, convaincu que les manufactures françaises, récemment créées, ne pouvaient vivre sans une forte protection. Néanmoins, les manufacturiers anglais étaient satisfaits, parce que la contrebande leur ouvrait encore d'assez vastes débouchés. Mais le haut commerce de Londres, effrayé de la concurrence dont le menaçaient les pavillons français, espagnol, hollandais, génois, qui avaient reparu sur les mers, privé des bénéfices des emprunts, lié avec MM. Pitt, Windham, Grenville, le haut commerce de Londres devint hostile, plus hostile que l'aristocratie anglaise elle-même. Il avait d'intimes relations avec la Hollande, et se plaignit vivement de l'empire que la France exerçait sur cette contrée. Une contre-révolution s'étant faite en Suisse, par la bonne foi même du Premier Consul, trop pressé d'évacuer cette contrée, il fallut y rentrer. Ce fut un nouveau prétexte. Bientôt le déchaînement fut au comble, et le parti de la guerre, composé du haut commerce, ayant à sa tête M. Pitt, absent du Parlement, et les Grenville, présents à toutes les discussions, poussa visiblement à une rupture. La presse britannique se livra au plus affreux déchaînement. La presse des émigrés français en profita pour dépasser de beaucoup toutes les violences des feuilles anglaises.

Malheureusement un ministère faible, voulant la paix, mais craignant le parti de la guerre, effrayé du bruit qui s'élevait à l'occasion de la Suisse, commit la faute de contremander l'évacuation de Malte. Dès cet instant, la paix fut irrévocablement sacrifiée; car cette riche proie de Malte une fois indiquée à l'ambition anglaise, il n'était plus possible de la lui refuser. La promptitude et la modération de l'intervention française en Suisse ayant fait évanouir le grief qu'on en tirait, le cabinet britannique aurait bien voulu évacuer Malte, mais il ne l'osait plus. Le Premier Consul le somma, dans le langage de la justice et de l'orgueil blessé, d'exécuter le traité d'Amiens, et de sommation en sommation, on fut conduit à la déplorable rupture que nous venons de raconter.

Ainsi l'aristocratie commerciale anglaise, bien plus active en cette circonstance que la vieille aristocratie nobiliaire, liguée avec les ambitieux du parti tory, aidée des émigrés français, mal contenue par un ministère débile, cette aristocratie commerciale et ses associés, excitant, provoquant un caractère impétueux, plein du double sentiment de sa force et de la justice de sa cause, tels sont les véritables auteurs de la guerre. Nous croyons être véridique et juste en les signalant sous ces traits à la postérité, qui, du reste, pèsera nos torts à tous, dans des balances plus sûres que les nôtres, plus sûres, nous en convenons, parce qu'elle les tiendra d'une main froide et insensible.

FIN DU LIVRE SEIZIÈME.

LIVRE DIX-SEPTIÈME.

CAMP DE BOULOGNE.

Message du Premier Consul aux grands corps de l'Etat, et réponse à ce message. — Paroles de M. de Fontanes. — Violences de la marine anglaise à l'égard du commerce français. — Représailles. — Les communes et les départements, par un mouvement spontané, offrent au gouvernement des bateaux plats, des frégates, des vaisseaux de ligne. — Enthousiasme général. — Ralliement de la marine française dans les mers d'Europe. — Etat dans lequel la guerre place les colonies. — Suite de l'expédition de Saint-Domingue. — Invasion de la fièvre jaune. — Destruction de l'armée française. — Mort du capitaine général Leclerc. — Insurrection des noirs. — Ruine définitive de la colonie de Saint-Domingue. — Retour des escadres. — Caractère de la guerre entre la France et l'Angleterre. — Forces comparées des deux pays. — Le Premier Consul se résout hardiment à tenter une descente. — Il la prépare avec une activité extraordinaire. — Constructions dans les ports et dans le bassin intérieur des rivières. — Formation de six camps de troupes, depuis le Texel jusqu'à Bayonne. — Moyens financiers. — Le Premier Consul ne veut pas recourir à l'emprunt. — Vente de la Louisiane. — Subsides des alliés. — Concours de la Hollande, de l'Italie et de l'Espagne. — Incapacité de l'Espagne. — Le Premier Consul la dispense de l'exécution du traité de Saint-Ildefonse, à condition d'un subside. — Occupation d'Otrante et du Hanovre. — Manière de penser de toutes les puissances au sujet de la nouvelle guerre. — L'Autriche, la Prusse, la Russie. — Leurs anxiétés et leurs vues. — La Russie prétend limiter les moyens des puissances belligérantes. — Elle offre sa médiation, que le Premier Consul accepte avec un empressement calculé. — L'Angleterre répond froidement aux offres de la Russie. — Pendant ces pourparlers, le Premier Consul part pour un voyage sur les côtes de France, afin de presser les préparatifs de sa grande expédition. — Madame Bonaparte l'accompagne. — Le travail le plus actif mêlé à des pompes royales. — Amiens, Abbeville, Boulogne. — Moyens imaginés par le Premier Consul pour transporter une armée de Calais à Douvres. — Trois espèces de bâtiments. — Leurs qualités et leurs défauts. — Flottille de guerre et flottille de transport. — Immense établissement maritime élevé à Boulogne par enchantement. — Projet de concentrer deux mille bâtiments à Boulogne, quand les constructions auront été achevées dans les ports et les rivières. — Préférence donnée à Boulogne sur Dunkerque et Calais. — Le détroit, ses vents et ses courants. — Creusement des ports de Boulogne, Etaples, Wimereux et Ambleteuse. — Ouvrages destinés à protéger le mouillage. — Distribution des troupes le long de la mer. — Leurs travaux et leurs exercices militaires. — Le Premier Consul, après avoir tout vu et tout réglé, quitte Boulogne pour visiter Calais, Dunkerque, Ostende, Anvers. — Projets sur Anvers. — Séjour à Bruxelles. — Concours dans cette ville des ministres, des ambassadeurs, des évêques. — Le cardinal Caprara en Belgique. — Voyage à Bruxelles de M. Lombard, secrétaire du roi de Prusse. — Le Premier Consul cherche à rassurer le roi Frédéric-Guillaume par de franches communications. — Retour à Paris. — Le Premier Consul veut en finir de la médiation de la Russie, et annonce une guerre à outrance contre l'Angleterre. — Il veut enfin obliger l'Espagne à s'expliquer, et à exécuter le traité de Saint-Ildefonse, en lui laissant le choix des moyens. — Conduite étrange du prince de la Paix. — Le Premier Consul fait une démarche auprès du roi d'Espagne, pour lui dénoncer ce favori et ses turpitudes. — Triste abaissement de la cour d'Espagne. — Elle se soumet, et promet un subside. — Continuation des préparatifs de Boulogne. — Le Premier Consul se dispose à exécuter son entreprise dans l'hiver de 1803. — Il se crée un pied-à-terre près de Boulogne, au Pont-de-Briques, et y fait des apparitions fréquentes. — Réunion dans la Manche de toutes les divisions de la flottille. — Brillants combats des chaloupes canonnières contre des bricks et des frégates. — Confiance acquise dans l'expédition. — Intime union des matelots et des soldats. — Espérance d'une exécution prochaine. — Evénements imprévus qui rappellent un moment l'attention du Premier Consul sur les affaires intérieures.

Le goût de la guerre qu'on devait naturellement supposer au Premier Consul l'aurait rendu suspect à l'opinion publique en France, et fait accuser peut-être de trop de précipitation à rompre, si l'Angleterre, par la violation manifeste du traité d'Amiens, ne s'était chargée de le justifier complétement. Mais il était évident pour tous les esprits qu'elle n'avait pas résisté à la tentation de s'approprier Malte, et de se procurer ainsi une compensation peu légitime de notre grandeur. On acceptait donc la rupture comme une nécessité d'honneur et d'intérêt, bien qu'on ne se fît aucune illusion sur ses conséquences. On savait que la guerre avec l'Angleterre pouvait toujours devenir la guerre avec l'Europe; que sa durée était aussi incalculable que son étendue, car il n'était pas facile d'aller la terminer à Londres, comme on allait terminer aux portes de Vienne une querelle avec l'Autriche. Elle devait porter de plus un dommage mortel au commerce, les mers ne pouvant manquer d'être bientôt fermées. Cependant deux considérations en diminuaient beaucoup le chagrin pour la France. Sous un chef tel que Napoléon, la guerre n'était plus le signal de nouveaux désordres intérieurs, et on se flattait, en outre, d'assister peut-être à quelque merveille de son génie, qui terminerait d'un seul coup la longue rivalité des deux nations.

Le Premier Consul, qui en cette occasion voulut garder de grands ménagements pour l'opinion publique, se conduisit comme on aurait pu le faire dans le gouvernement représentatif le plus anciennement établi. Il convoqua le Sénat, le Corps législatif, le Tribunat, et leur communiqua les pièces de la négociation qui méritaient d'être connues. Il pouvait, en effet, se dispenser de toute dissimulation, car, sauf quelques mouvements de vivacité, il n'avait au fond rien à se reprocher. Ces trois corps de l'Etat répondirent à la démarche du Premier Consul par l'envoi de députations chargées d'apporter au gouvernement l'approbation la plus complète. Un homme qui excellait dans cette éloquence étudiée et solennelle qui sied bien à la tête des grandes

assemblées, M. de Fontanes, récemment introduit dans le Corps législatif par l'influence de la famille Bonaparte, vint exprimer au Premier Consul les sentiments de ce corps, et le fit en termes dignes d'être recueillis par l'histoire.

« La France, dit-il, est prête encore à se couvrir » de ces armes qui ont vaincu l'Europe.... Malheur » au gouvernement ambitieux qui voudrait nous » rappeler sur le champ de bataille, et qui, enviant à » l'humanité un si court intervalle de repos, la re- » plongerait dans les calamités dont elle est à peine » sortie!... L'Angleterre ne pourrait plus dire qu'elle » défend les principes conservateurs de la société » menacée dans ses fondements; c'est nous qui pour- » rons tenir ce langage, si la guerre se rallume; c'est » nous qui vengerons alors les droits des peuples et » la cause de l'humanité, en repoussant l'injuste » attaque d'une nation qui négocie pour tromper, » qui demande la paix pour recommencer la guerre, » et ne signe de traités que pour les rompre... N'en » doutons pas, si le signal est une fois donné, la » France se ralliera par un mouvement unanime » autour du héros qu'elle admire. Tous les partis » qu'il tient en silence autour de lui ne disputeront » plus que de zèle et de courage. Tous sentent qu'ils » ont besoin de son génie, et reconnaissent que seul » il peut porter le poids et la grandeur de nos nou- » velles destinées....

» Citoyen Premier Consul, le peuple français ne » peut avoir que de grandes pensées et des senti- » ments héroïques comme les vôtres. Il a vaincu » pour avoir la paix ; il la désire comme vous, mais » comme vous il ne craindra jamais la guerre. L'An- » gleterre, qui se croit si bien protégée par l'Océan, » ne sait-elle pas que le monde voit quelquefois pa- » raître des hommes rares, dont le génie exécute ce » qui, avant eux, paraissait impossible? Et si l'un » de ces hommes avait paru, devrait-elle le provo- » quer imprudemment, et le forcer à obtenir de sa » fortune tout ce qu'il a droit d'en attendre? Un » grand peuple est capable de tout avec un grand » homme, dont il ne peut jamais séparer sa gloire, » ses intérêts et son bonheur. »

A ce langage brillant et apprêté, on ne pouvait plus sans doute reconnaître l'enthousiasme de quatre-vingt-neuf, mais on y sentait la confiance immense que tout le monde éprouvait pour le héros qui avait en main les destinées de la France, et duquel on attendait l'humiliation ardemment désirée de l'Angleterre. Une circonstance, d'ailleurs facile à prévoir, accrut singulièrement l'indignation publique. Presque au moment du départ des deux ambassadeurs, et avant toute manifestation régulière, on apprit que les vaisseaux de la marine royale anglaise couraient sur le commerce français. Deux frégates avaient enlevé, dans la baie d'Audierne, des vaisseaux marchands qui cherchaient un refuge à Brest. Bientôt à ces premiers actes vinrent s'en ajouter beaucoup d'autres, dont la nouvelle arriva de tous les ports. C'était une violence peu conforme au droit des gens. Il y avait une stipulation formelle à ce sujet dans le dernier traité signé entre l'Amérique et la France (30 septembre 1800, — art. 8); il n'y avait rien de pareil, il est vrai, dans le traité d'Amiens. Ce traité ne stipulait, en cas de rupture, aucun délai pour commencer les hostilités contre le commerce. Mais ce délai résultait des principes moraux du droit des gens, placés bien au-dessus de toutes les stipulations écrites des nations. Le Premier Consul, que cette situation nouvelle ramenait à toute l'ardeur de son caractère, voulut user de représailles à l'instant même, et rédigea un arrêté par lequel il déclarait prisonniers de guerre tous les Anglais voyageant en France au moment de la rupture. Puisqu'on voulait, disait-il, faire retomber sur de simples marchands, innocents de la politique de leur gouvernement, les conséquences de cette politique, il était autorisé à rendre la pareille, et à s'assurer des moyens d'échange, en constituant prisonniers les sujets britanniques actuellement arrêtés sur le sol français. Cette mesure, quoique motivée par la conduite de la Grande-Bretagne, présentait cependant un caractère de rigueur qui pouvait inquiéter l'opinion publique, et faire craindre le retour des violences de la dernière guerre. M. Cambacérès insista fortement auprès du Premier Consul, et obtint la modification des dispositions projetées. Grâce à ses efforts, ces dispositions ne s'appliquèrent qu'aux sujets britanniques qui servaient dans les milices, ou qui avaient une commission quelconque de leur gouvernement. Du reste, ils ne furent pas enfermés, mais simplement prisonniers sur parole, dans diverses places de guerre.

Une vive commotion fut bientôt imprimée à toute la France. Depuis le dernier siècle, c'est-à-dire depuis que la marine anglaise avait paru prendre l'avantage sur la nôtre, l'idée de terminer par une invasion la rivalité maritime des deux peuples était entrée dans tous les esprits. Louis XVI et le Directoire avaient fait des préparatifs de descente. Le Directoire notamment avait entretenu pendant plusieurs années un certain nombre de bateaux plats sur les côtes de la Manche, et on doit se souvenir qu'en 1801, un peu avant la signature des préliminaires de paix, l'amiral Latouche-Tréville avait repoussé les efforts réitérés de Nelson pour enlever à l'abordage la flottille de Boulogne. C'était une sorte de tradition devenue populaire, qu'avec des bateaux plats on pouvait transporter une armée de Calais à Douvres. Par un mouvement tout à fait électrique, les départements et les grandes villes, chacun suivant ses moyens, offrirent au gouvernement des bateaux plats, des corvettes, des frégates, même des vaisseaux de ligne. Le département du Loiret fut saisi le premier de cette patriotique pensée. Il s'imposa une somme de 300 mille francs pour construire et armer une frégate de 30 canons. A ce signal, les communes, les départements, et même les corporations, répondirent par un élan universel. Les maires de Paris ouvrirent des souscriptions, couvertes bientôt d'une multitude de signatures. Parmi les modèles de bateaux proposés par la marine, il y en avait de dimensions différentes, coûtant depuis 8 mille jusqu'à 30 mille francs. Chaque localité pouvait, par conséquent, proportionner son zèle à ses moyens. De petites villes, telles que Cou-

tances, Bernay, Louviers, Valognes, Foix, Verdun, Moissac, donnaient de simples bateaux plats, de la première ou de la seconde dimension. Les villes plus considérables votaient des frégates, et même des vaisseaux de haut bord. Paris vota un vaisseau de cent vingt canons, Lyon un vaisseau de cent, Bordeaux de quatre-vingts, Marseille de soixante-quatorze. Ces dons des grandes villes étaient indépendants de ceux que faisaient les départements; ainsi, quoique Bordeaux eût offert un vaisseau de quatre-vingts, le département de la Gironde souscrivait pour 1,600 mille francs employables en constructions navales. Quoique Lyon eût donné un vaisseau de cent canons, le département du Rhône y ajoutait un don patriotique montant au huitième de ses contributions. Le département du Nord joignait un million aux fonds votés par la ville de Lille. Les départements s'imposaient, en général, depuis 2 à 300 mille francs, jusqu'à 900 mille francs et 1 million. Quelques-uns apportaient leur concours en marchandises du pays propres à la marine. Le département de la Côte-d'Or faisait hommage à l'Etat de 100 pièces de canon de gros calibre, qui devaient être fondues au Creuzot. Le département de Lot-et-Garonne délibérait une addition de 5 centimes à ses contributions directes, pendant les exercices de l'an XI et de l'an XII, pour être employés en toiles à voile achetées dans le pays. La République italienne, imitant cet élan, offrait au Premier Consul quatre millions de livres milanaises, pour construire deux frégates, appelées l'une *le Président*, l'autre *la République italienne*, plus douze chaloupes canonnières, portant le nom des douze départements italiens. Les grands corps de l'Etat ne voulurent pas rester en arrière, et le Sénat donna sur sa dotation un vaisseau de cent vingt canons. De simples maisons de commerce, comme la maison Barillon, des employés des finances, tels que les receveurs généraux, par exemple, offrirent des bateaux plats. Une semblable ressource n'était pas à dédaigner, car on ne pouvait guère l'évaluer à moins de 40 millions. Comparée à un budget de 500 millions, elle avait une véritable importance. Jointe au prix de la Louisiane, qui était de 60 millions, à divers subsides obtenus des alliés, à l'augmentation naturelle du produit des impôts, elle allait dispenser le gouvernement de s'adresser à la ressource coûteuse, et presque impossible à cette époque, de l'emprunt en rentes.

Nous ferons bientôt connaître avec détail la création de cette flottille, capable de porter 150 mille hommes, 400 bouches à feu, 10 mille chevaux, et qui faillit un instant opérer la conquête de l'Angleterre. Pour le présent, il suffira de dire que la condition imposée par la marine à ces bateaux plats de toute dimension, était de ne pas tirer plus de 6 à 7 pieds d'eau. Désarmés, ils n'en tiraient pas plus de 3 ou 4. Ils pouvaient donc flotter sur toutes nos rivières, et les descendre jusqu'à leur embouchure, pour être ensuite réunis dans les ports de la Manche, en longeant les côtes. C'était un grand avantage, car nos ports n'auraient pu suffire, faute de chantiers, de bois et d'ouvriers, à la construction de 1500 ou 2 mille bâtiments, qu'il fallait achever en quelques mois. En construisant dans l'intérieur, la difficulté était levée. Les bords de la Gironde, de la Loire, de la Seine, de la Somme, de l'Oise, de l'Escaut, de la Meuse, du Rhin, se couvrirent de chantiers improvisés. Les ouvriers du pays, dirigés par des contre-maîtres de la marine, suffirent parfaitement à ces singulières créations, qui d'abord étonnèrent la population, quelquefois lui fournirent des sujets de raillerie, mais qui bientôt néanmoins devinrent pour l'Angleterre une cause d'alarmes sérieuses. A Paris, depuis la Râpée jusqu'aux Invalides, il y avait quatre-vingt-dix chaloupes canonnières sur chantier, à la construction desquelles étaient employés plus de mille travailleurs.

Le premier soin à prendre à l'occasion de la nouvelle guerre avec l'Angleterre, c'était de rallier notre marine, répandue dans les Antilles, et occupée à faire rentrer nos colonies sous l'autorité de la métropole. C'est à quoi le Premier Consul avait pensé tout d'abord. Il s'était pressé de rappeler nos escadres, en leur ordonnant de laisser à la Martinique, à la Guadeloupe, à Saint-Domingue, tout ce qu'elles pourraient, en hommes, munitions et matériel. Les frégates et les bâtiments légers devaient rester seuls en Amérique. Mais il ne fallait pas s'abuser. La guerre avec l'Angleterre, si elle ne pouvait pas nous enlever les petites Antilles, telles que la Guadeloupe et la Martinique, devait nous faire perdre la plus précieuse de toutes, celle à la conservation de laquelle on avait sacrifié une armée, nous voulons parler de Saint-Domingue.

On a vu le capitaine général Leclerc, après des opérations bien conduites et une assez grande perte d'hommes, devenu maître de la colonie, pouvant même se flatter de l'avoir rendue à la France, et Toussaint retiré dans son habitation d'Ennery, regardant le mois d'août comme le terme du règne des Européens sur la terre d'Haïti. Ce terrible noir prédisait juste, en prévoyant le triomphe du climat d'Amérique sur les soldats de l'Europe. Mais il ne devait pas jouir de ce triomphe, car il était destiné à succomber lui-même sous la rigueur de notre ciel. Tristes représailles de la guerre des races, acharnées à se disputer les régions de l'équateur!

A peine l'armée commençait-elle à s'établir qu'un fléau fréquent dans ces régions, mais plus meurtrier cette fois que jamais, vint frapper les nobles soldats de l'armée du Rhin et de l'Egypte transportés aux Antilles. Soit que le climat, par un arrêt inconnu de la Providence, fût cette année plus destructeur que de coutume, soit que son action fût plus grande sur des soldats fatigués, accumulés en nombre considérable, formant un foyer d'infection plus puissant, la mort sévit avec une rapidité et une violence effrayantes. Vingt généraux furent enlevés presque en même temps; les officiers et les soldats succombèrent par milliers. Aux vingt-deux mille hommes arrivés en plusieurs expéditions, dont cinq mille avaient été mis hors de combat, cinq mille atteints de diverses maladies, le Premier Consul avait ajouté, vers la fin de 1802, une dizaine de mille hommes encore. Les nouveaux arrivés surtout furent frappés

au moment même du débarquement. Quinze mille hommes au moins périrent en deux mois. L'armée resta réduite à neuf ou dix mille soldats, acclimatés, il est vrai, mais la plupart convalescents, et peu propres à reprendre immédiatement les armes.

Dès les premiers ravages de la fièvre jaune, Toussaint Louverture, enchanté de voir ses sinistres prédictions se réaliser, sentit renaître toutes ses espérances. Du fond de sa retraite d'Ennery, il se mit secrètement en correspondance avec ses affidés, leur ordonna de se tenir prêts, leur recommanda de l'informer exactement des progrès de la maladie, et particulièrement de l'état de santé du capitaine général, sur la tête duquel sa cruelle impatience appelait les coups du fléau. Ses menées n'étaient pas tellement cachées qu'il n'en parvînt quelques avis au capitaine général, et notamment aux généraux noirs. Ceux-ci se hâtèrent d'en avertir l'autorité française. Ils jalousaient Toussaint, tout en lui obéissant, et ce sentiment n'avait pas peu contribué à leur prompte soumission. Ces *noirs dorés,* comme les appelait le Premier Consul, étaient contents du repos, de l'opulence dont ils jouissaient. Ils n'avaient pas envie de recommencer la guerre, et ils craignaient de voir Toussaint, redevenu tout-puissant, leur faire expier leur désertion. Ils firent donc une démarche auprès du général Leclerc, pour l'engager à se saisir de l'ancien dictateur. L'action sourde exercée par celui-ci se révélait par un symptôme alarmant. Les nègres composant autrefois sa garde, et répandus dans les troupes coloniales passées au service de la métropole, quittaient les rangs pour retourner, disaient-ils, à la culture, et en réalité pour se jeter dans les mornes autour d'Ennery. Le capitaine général, pressé entre un double danger, d'un côté la fièvre jaune qui détruisait son armée, de l'autre la révolte qui s'annonçait de toute part, ayant de plus les instructions du Premier Consul, qui lui enjoignaient, au premier signe de désobéissance, de se débarrasser des chefs noirs, résolut de faire arrêter Toussaint. D'ailleurs les lettres interceptées de celui-ci l'y autorisaient suffisamment. Mais il fallait recourir à la dissimulation pour saisir ce chef puissant, entouré déjà d'une armée d'insurgés. On lui demanda conseil sur les moyens de faire rentrer les nègres échappés des cultures, et sur le choix des stations les plus propres à rétablir la santé de l'armée. C'était le vrai moyen d'attirer Toussaint à une entrevue, que d'exciter ainsi sa vanité. — Vous le voyez bien, s'écria-t-il, ces blancs ne peuvent se passer du vieux Toussaint. — Il se transporta, en effet, au lieu du rendez-vous, entouré d'une troupe de noirs. A peine arrivé, il fut assailli, désarmé, et conduit prisonnier à bord d'un vaisseau. Surpris, honteux, et cependant résigné, il ne proféra que cette grande parole : En me renversant on n'a renversé que le tronc de l'arbre de la liberté des noirs; mais les racines restent; elles repousseront, parce qu'elles sont profondes et nombreuses. — On l'envoya en Europe, où il fut gardé dans le fort de Joux.

Malheureusement l'esprit d'insurrection s'était propagé chez les noirs; il était rentré dans leurs cœurs avec la défiance des projets des blancs, et avec l'espérance de les vaincre. La nouvelle de ce qu'on avait fait à la Guadeloupe, où l'esclavage venait d'être rétabli, s'était répandue à Saint-Domingue, et y avait produit une impression extraordinaire. Quelques paroles prononcées à la tribune du Corps législatif en France, sur le rétablissement de l'esclavage aux Antilles, paroles qui n'étaient applicables qu'à la Martinique et à la Guadeloupe, mais qu'on pouvait, avec un peu de défiance, étendre à Saint-Domingue, avaient contribué à inspirer aux noirs la conviction qu'on songeait à les remettre en servitude. Depuis les simples cultivateurs jusqu'aux généraux, l'idée de retomber sous l'esclavage les faisait frémir d'indignation. Quelques officiers noirs, plus humains, plus dignes de leur nouvelle fortune, tels que Laplume, Clervaux, Christophe même, qui, n'aspirant pas comme Toussaint à être dictateurs de l'île, s'accommodaient parfaitement de la domination de la métropole, pourvu qu'elle respectât la liberté de leur race, s'exprimèrent avec une chaleur qui ne permettait aucun doute sur leurs sentiments. — Nous voulons, disaient-ils, rester Français et soumis, servir la mère patrie fidèlement, car nous ne désirons pas recommencer une vie de brigandage; mais si la métropole veut refaire des esclaves de nos frères ou de nos enfants, il faut qu'elle se décide à nous égorger jusqu'au dernier. — Le général Leclerc, dont la loyauté les touchait, les rassurait bien pour quelques jours, quand il répondait sur l'honneur que les intentions prêtées aux blancs étaient une imposture; mais au fond la défiance était incurable. Quoi que fît le général en chef, il lui était impossible de la calmer. Si Laplume et Clervaux, rattachés de bonne foi à la métropole, raisonnaient comme nous venons de le dire, Dessalines, véritable monstre, tel qu'en peuvent former l'esclavage et la révolte, ne songeait qu'à pousser, avec une profonde perfidie, les noirs sur les blancs, les blancs sur les noirs, à irriter les uns par les autres, à triompher au milieu du massacre général, et à remplacer Toussaint Louverture, dont il avait le premier demandé l'arrestation.

Dans cette affreuse perplexité, le capitaine général n'ayant plus qu'une faible partie de son armée, dont chaque jour il voyait périr les restes, menacé en même temps par une insurrection prochaine, crut devoir ordonner le désarmement des nègres. La mesure paraissait raisonnable et nécessaire. Les chefs noirs de bonne foi, comme Laplume et Clervaux, l'approuvaient; les chefs noirs animés d'intentions perfides, comme Dessalines, la provoquaient avec ardeur. On y procéda sur-le-champ, et il fallut une véritable violence pour y réussir. Beaucoup de nègres s'enfuirent dans les mornes, d'autres se laissèrent torturer plutôt que de rendre ce qu'ils regardaient comme leur liberté même, c'est-à-dire leur fusil. Les officiers noirs, en particulier, se montraient impitoyables dans ce genre de recherches. Ils faisaient fusiller les hommes de leur couleur, et agissaient ainsi, les uns pour prévenir la guerre, les autres au contraire pour l'exciter. On retira néanmoins par ces moyens environ trente mille fusils, la plupart de fabrique anglaise, et achetés par la

prévoyance de Toussaint. Ces rigueurs excitèrent des insurrections dans le nord, dans l'ouest, aux environs du Port-au-Prince. Le neveu de Toussaint, Charles Belair, noir qui avait une certaine supériorité sur ses pareils, par ses mœurs, son esprit, ses lumières, et que par ces motifs son oncle voulait faire son successeur, Charles Belair, irrité de quelques exécutions commises dans le département de l'ouest, se jeta dans les mornes en levant le drapeau de la révolte. Dessalines, résidant à Saint-Marc, demanda très-vivement à être chargé de le poursuivre; et trouvant ici la double occasion de montrer ce zèle trompeur qu'il affectait, et de se venger d'un rival qui lui avait causé de grands ombrages, il dirigea contre Charles Belair une guerre acharnée. Il parvint à le prendre avec sa femme, et les envoya l'un et l'autre devant une commission militaire, qui fit fusiller ces deux infortunés. Dessalines s'excusait d'une telle conduite auprès des noirs, en alléguant l'impitoyable volonté des blancs, et n'en profitait pas moins de l'occasion pour détruire un rival abhorré. Tristes atrocités qui prouvent que les passions du cœur humain sont partout les mêmes, et que le climat, le temps, les traits du visage ne font pas l'homme sensiblement différent! Tout conduisait donc à la révolte des noirs, et la sombre défiance qui s'était emparée d'eux, et les rigoureuses précautions qu'il fallait prendre à leur égard, et les féroces passions qui les divisaient, passions qu'on était obligé de souffrir, et souvent même d'employer.

A ces malheurs de situation se joignirent des fautes, dues à la confusion, que la maladie, le danger surgissant partout à la fois, la difficulté de communiquer d'une partie de l'île à l'autre, commençaient à introduire dans la colonie. Le général Boudet avait été tiré du Port-au-Prince, pour être envoyé aux îles du Vent, afin d'y remplacer Richepanse, mort de la fièvre jaune. On lui substitua le général Rochambeau, brave militaire, aussi intelligent qu'intrépide, mais ayant contracté dans les colonies, où il avait servi, tous les préjugés des créoles qui les habitaient. Il haïssait les mulâtres, comme faisaient les anciens colons eux-mêmes. Il les trouvait dissolus, violents, cruels, et disait qu'il aimait mieux les noirs, parce que ceux-ci étaient, selon lui, plus simples, plus sobres, plus durs à la guerre. Le général Rochambeau, commandant au Port-au-Prince et dans le sud, où abondaient les mulâtres, leur témoigna, aux approches de l'insurrection, autant de défiance qu'aux noirs, et en incarcéra un grand nombre. Ce qu'il fit de plus irritant pour eux, ce fut de renvoyer le général Rigaud, ancien chef des mulâtres, longtemps le rival et l'ennemi de Toussaint, vaincu et expulsé par lui, profitant naturellement de la victoire des blancs pour revenir à Saint-Domingue, et devant y espérer un bon accueil. Mais la faute que les blancs avaient commise au commencement de la révolution de Saint-Domingue, en ne s'alliant point avec les gens de couleur, ils la commirent encore à la fin. Le général Rochambeau repoussa Rigaud, et il lui ordonna de se rembarquer pour les États-Unis. Les mulâtres, offensés, désolés, tendirent dès lors à s'unir aux noirs; ce qui était très-fâcheux, surtout dans le sud, où ils dominaient.

Ces causes réunies rendirent générale l'insurrection, qui n'était d'abord que partielle. Dans le nord, Clervaux, Maurepas, Christophe, s'enfuirent dans les mornes, non sans exprimer des regrets, mais entraînés par un sentiment plus fort qu'eux, l'amour de leur liberté menacée. Dans l'ouest, le barbare Dessalines, jetant enfin le masque, se joignit aux révoltés. Dans le sud, les mulâtres, unis aux noirs, se mirent à ravager cette belle province, jusque-là demeurée intacte et florissante comme dans les plus beaux temps. Il ne restait de fidèle que le noir Laplume, définitivement rattaché à la métropole, et la préférant au barbare gouvernement des hommes de sa couleur.

L'armée française, réduite à huit ou dix mille hommes à peine en état de servir, ne possédait plus dans le nord que le Cap et quelques positions environnantes; dans l'ouest, le Port-au-Prince et Saint-Marc; dans le sud, les Cayes, Jérémie, Tiburon. Les angoisses du malheureux Leclerc étaient extrêmes. Il avait avec lui sa femme, qu'il venait d'envoyer dans l'île de la Tortue pour la sauver de la peste. Il avait vu mourir le sage et habile M. Benezech, quelques-uns des généraux les plus distingués des armées du Rhin et d'Italie; il venait d'apprendre la mort de Richepanse; il assistait chaque jour à la fin de ses plus vaillants soldats, sans pouvoir les secourir, et sentait approcher l'instant où il ne pourrait plus défendre contre les noirs la petite partie du littoral qui lui restait encore. Tourmenté par ces désolantes réflexions, il était plus exposé qu'un autre aux atteintes du mal qui détruisait l'armée. En effet, il fut saisi à son tour, et après une courte maladie, qui, prenant le caractère d'une fièvre continue, finit par lui enlever toutes ses forces, il expira, ne cessant de tenir un noble langage, et ne paraissant occupé que de sa femme et de ses compagnons d'armes, qu'il laissait dans une affreuse situation. Il mourut en novembre 1802.

Le général Rochambeau prit le commandement, comme le plus ancien. Ce n'étaient ni la bravoure ni les talents militaires qui manquaient à ce nouveau gouverneur de la colonie, mais la prudence, le sang-froid d'un chef étranger aux passions des tropiques. Le général Rochambeau prétendit réprimer partout l'insurrection, mais il n'était plus temps. C'est tout au plus si en concentrant ses forces au Cap, et abandonnant l'ouest et le sud, il aurait pu se soutenir. Voulant faire face sur tous les points à la fois, il ne put faire sur tous que des efforts énergiques et impuissants. Il était revenu au Cap pour se saisir de l'autorité. Il y arriva dans le moment où Christophe, Clervaux, et les chefs noirs du nord, essayaient d'attaquer et d'enlever cette capitale de l'île. Le général Rochambeau avait pour la défendre quelques centaines de soldats, et la garde nationale du Cap, composée de propriétaires, braves comme tous les hommes de ces contrées. Déjà Christophe et Clervaux avaient enlevé l'un des forts; le général Rochambeau le reprit, avec un rare courage, secondé par l'énergie de la garde nationale, et se comporta si bien, que les noirs, croyant qu'une armée

de renfort était arrivée dans l'île, battirent en retraite. Mais, pendant cette héroïque défense, il se passait une scène affreuse dans la rade. On avait envoyé à bord des vaisseaux douze cents noirs environ, ne sachant comment les garder à terre, et ne voulant pas donner ce renfort à l'ennemi. Les équipages, décimés par la maladie, étaient plus faibles que leurs prisonniers. Au bruit de l'attaque du Cap, craignant d'être égorgés par eux, ils en jetèrent, nous avons horreur de le dire, ils en jetèrent une partie dans les flots. Au même instant, dans le sud de l'île, on faisait subir un traitement pareil à un mulâtre, nommé Bardet, et on le noyait par une injuste et atroce défiance. Dès ce jour, les mulâtres, encore incertains, se joignirent aux nègres, égorgèrent les blancs, et achevèrent de ravager la belle province du sud.

Terminons ces lugubres récits, dans lesquels l'histoire n'a plus rien d'utile à recueillir. A l'époque du renouvellement de la guerre entre la France et la Grande-Bretagne, les Français, enfermés au Cap, au Port-au-Prince, aux Cayes, se défendaient à peine contre les noirs et les mulâtres coalisés. La nouvelle de la guerre européenne vint ajouter à leur désespoir. Ils n'avaient qu'à choisir entre les noirs devenus plus féroces que jamais, et les Anglais attendant qu'ils fussent obligés de se rendre à eux, pour les envoyer prisonniers en Angleterre, après les avoir dépouillés des débris de leur fortune.

De trente à trente-deux mille hommes envoyés par la métropole, il en restait à la fin sept à huit. Plus de vingt généraux avaient péri, parmi lesquels Richepanse, le plus regrettable de tous. Dans le moment, Toussaint Louverture, sinistre prophète, qui avait prédit et souhaité tous ces maux, mourait de froid en France, prisonnier au fort de Joux, tandis que nos soldats succombaient sous les traits d'un soleil dévorant. Déplorable compensation que la mort d'un noir de génie, pour la perte de tant de blancs héroïques!

Tel fut le sacrifice fait par le Premier Consul à l'ancien système commercial de la France, sacrifice qui lui a été amèrement reproché. Cependant pour juger sainement les actes des chefs de gouvernement, il faut toujours tenir compte des circonstances sous l'empire desquelles ils ont agi. Quand la paix était faite avec le monde entier, quand les idées du vieux commerce revenaient comme un torrent, quand à Paris, et dans tous les ports, des négociants, des colons ruinés, invoquaient à grands cris le rétablissement de notre prospérité commerciale, quand ils demandaient qu'on nous rendît une possession qui faisait autrefois la richesse et l'orgueil de l'ancienne monarchie, quand des milliers d'officiers, voyant avec chagrin leur carrière interrompue par la paix, offraient de servir partout où l'on aurait besoin de leurs bras, était-il possible de refuser aux regrets des uns, à l'activité des autres, l'occasion de restaurer le commerce de la France? Que n'a pas fait l'Angleterre pour conserver le nord de l'Amérique? l'Espagne pour en conserver le sud? que ne ferait pas la Hollande pour conserver Java? Les peuples ne laissent jamais échapper aucune grande possession sans essayer de la retenir, n'eussent-ils aucune chance de succès. Nous verrons si la guerre d'Amérique aura servi de leçon aux Anglais, et s'ils n'essayeront pas de défendre le Canada, le jour où cette colonie du nord cédera au penchant bien naturel qui l'attire vers les États-Unis.

Le Premier Consul avait rappelé en Europe toutes nos flottes, sauf les frégates et les bâtiments légers. Elles étaient toutes rentrées dans nos ports, une seule exceptée, forte de cinq vaisseaux, obligée de relâcher à la Corogne. Un sixième vaisseau s'était réfugié à Cadix. Il fallait réunir ces éléments épars, pour entreprendre une lutte corps à corps avec la Grande-Bretagne.

C'était une tâche difficile, même pour le gouvernement le plus habile et le plus solidement établi, que de lutter contre l'Angleterre. Assurément, il était aisé au Premier Consul de se mettre à l'abri de ses coups, mais il était tout aussi aisé à l'Angleterre de se mettre à l'abri des siens. L'Angleterre et la France avaient conquis un empire presque égal, la première sur mer, la seconde sur terre. Les hostilités commencées, l'Angleterre allait déployer son pavillon dans les deux hémisphères, prendre quelques colonies hollandaises ou espagnoles, peut-être, mais plus difficilement, quelques colonies françaises. Elle allait interdire la navigation à tous les peuples, et se l'arroger exclusivement; mais par elle-même elle ne pouvait rien de plus. Une apparition de troupes anglaises sur le continent ne lui aurait procuré qu'un désastre semblable à celui du Helder en 1799. La France, de son côté, pouvait, ou par force ou par influence, interdire à l'Angleterre les abords du littoral européen, depuis Copenhague jusqu'à Venise; la réduire à ne toucher qu'aux rivages de la Baltique, pour faire descendre des hauteurs du pôle les denrées coloniales dont elle devenait pendant la guerre l'unique dépositaire. Mais dans cette lutte de deux grandes puissances, qui dominaient chacune sur l'un des deux éléments sans avoir le moyen d'en sortir pour se joindre, il était à craindre qu'elles ne fussent réduites à se menacer sans se frapper, et que le monde, foulé par elles, ne finît par se révolter contre l'une ou contre l'autre, afin de se soustraire aux suites de cette affreuse querelle. Dans une pareille situation, le succès devait appartenir à celle qui saurait sortir de l'élément où elle régnait, pour atteindre sa rivale, et si cet effort devenait impossible, à celle qui saurait rendre sa cause assez populaire dans l'univers pour le mettre de son parti. S'attacher les nations était difficile à toutes deux; car l'Angleterre, pour s'arroger le monopole du commerce, était réduite à tourmenter les neutres, et la France, pour fermer le continent au commerce de l'Angleterre, était réduite à violenter toutes les puissances de l'Europe. Il fallait donc, si on voulait vaincre l'Angleterre, résoudre l'un de ces problèmes : ou franchir l'Océan et marcher sur Londres, ou dominer le continent, et l'obliger, soit par la force, soit par la politique, à refuser tous les produits britanniques; réaliser, en un mot, la descente ou le blocus continental. On verra, dans le cours de cette histoire, par quelle suite d'événements Napoléon fut successivement amené de la première de ces



Paris. Typ. H. Plon

BRUIX. (P. 543.)

entreprises à la seconde; par quel enchaînement de prodiges il approcha d'abord du but, presque jusqu'à l'atteindre; par quelle combinaison de fautes et de malheurs il s'en éloigna ensuite, et finit par succomber. Heureusement, avant d'arriver à ce terme déplorable, la France a fait de telles choses, qu'une nation à qui la Providence a permis de les accomplir reste éternellement glorieuse, et peut-être la plus grande des nations.

Ce sont là les proportions que devait prendre inévitablement cette guerre entre la France et la Grande-Bretagne. Elle avait été, de 1792 à 1801, la lutte du principe démocratique contre le principe aristocratique; sans cesser d'avoir ce caractère, elle allait devenir, sous Napoléon, la lutte d'un élément contre un autre élément, avec bien plus de difficulté pour nous que pour les Anglais; car le continent entier, par haine de la Révolution française, par jalousie de notre puissance, devait haïr la France beaucoup plus que les neutres ne détestaient l'Angleterre.

Avec son regard perçant, le Premier Consul aperçut bientôt la portée de cette guerre, et il prit sa résolution sans hésiter. Il forma le projet de franchir le détroit de Calais avec une armée, et de terminer dans Londres même la rivalité des deux nations. On va le voir pendant trois années consécutives appliquant toutes ses facultés à cette prodigieuse entreprise, et demeurant calme, confiant, heureux même, tant il était plein d'espérance, en présence d'une tentative qui devait le conduire ou à être le maître absolu du monde, ou à s'engloutir, lui, son armée, sa gloire, au fond de l'Océan.

On dira peut-être que Louis XIV et Louis XVI n'avaient pas été réduits à de telles extrémités pour combattre l'Angleterre, et que de nombreuses flottes se disputant les plaines de l'Océan y avaient suffi.

Nous répondrons qu'au dix-septième et au dix-huitième siècle l'Angleterre n'avait pas encore, en s'emparant du commerce universel, acquis la plus grande population maritime du globe, et que les moyens des deux marines étaient beaucoup moins inégaux. Le Premier Consul était décidé à faire d'immenses efforts pour relever la marine française ; mais il doutait beaucoup du succès, bien qu'il possédât une vaste étendue de rivages, bien qu'il eût à sa disposition les ports et les chantiers de la Hollande, de la Belgique, de l'ancienne France et de l'Italie. Nous ne citons pas ceux de l'Espagne, alors trop indignement gouvernée pour être une alliée utile. Il n'avait guère, en comptant toutes ses forces navales actuellement réunies en Europe, plus de 50 vaisseaux de ligne à mettre en mer dans le courant de l'année. Il pouvait s'en procurer 4 ou 5 en Hollande, 20 ou 22 à Brest, 2 à Lorient, 6 à Rochefort, 5 en relâche à la Corogne, 1 à Cadix, 10 ou 12 à Toulon; total, 50 environ. Avec les bois dont son vaste empire était couvert, et qui arrivaient, en descendant les fleuves, aux chantiers de la Hollande, des Pays-Bas et de l'Italie, il pouvait construire 50 autres vaisseaux de ligne, et faire porter par cent vaisseaux son glorieux pavillon tricolore. Mais il fallait plus de 100 mille matelots pour les armer, et il en possédait à peine 60 mille. L'Angleterre allait avoir 75 vaisseaux de ligne tout prêts à prendre la mer ; il lui était facile de porter son armement total à 120, avec le nombre de frégates et de petits bâtiments qu'un tel armement suppose. Elle y pouvait embarquer 120 mille matelots, et davantage encore, si, renonçant à ménager les neutres, elle exerçait la presse sur leurs bâtiments de commerce. Elle possédait, en outre, des amiraux expérimentés, confiants, parce qu'ils avaient vaincu, se comportant sur mer comme les généraux Lannes, Ney, Masséna, se comportaient sur terre.

La disproportion des deux flottes, résultant du temps et des circonstances, était donc fort grande ; néanmoins elle ne désespérait pas le Premier Consul. Il voulait construire partout, au Texel, dans l'Escaut, au Havre, à Cherbourg, à Brest, à Toulon, à Gênes. Il songeait à comprendre un certain nombre de soldats de terre dans la composition de ses équipages, et à racheter par ce moyen l'infériorité de notre population maritime. Il avait été le premier à s'apercevoir qu'un vaisseau monté par 600 bons matelots et 2 ou 300 hommes de terre bien choisis, tenu sous voile pendant deux ou trois années, exercé aux manœuvres et au tir, était capable de se mesurer avec tout vaisseau quelconque. Mais, en employant ces moyens, et d'autres encore, il lui aurait fallu dix années, disait-il, pour créer une marine. Or, il ne pouvait pas attendre dix ans, les bras croisés, que sa marine, courant les mers par petits détachements, se fût rendue digne d'entrer en lutte avec la marine anglaise. Employer dix ans à former une flotte, sans rien exécuter de considérable dans l'intervalle, eût été un long aveu d'impuissance, désolant pour tout gouvernement, plus désolant pour lui, qui avait fait sa fortune, et qui devait la continuer, en éblouissant le monde. Il devait donc, tout en s'appliquant à réorganiser notre armée navale, tenter audacieusement le passage du détroit, et se servir en même temps de la crainte qu'inspirait son épée pour obliger l'Europe à fermer à l'Angleterre les accès du continent. Si à son génie d'exécution pour les grandes entreprises il joignait une politique habile, il pouvait, par ces moyens réunis, ou détruire d'un seul coup, à Londres même, la puissance britannique, ou la ruiner à la longue en ruinant son commerce.

Beaucoup de ses amiraux, notamment le ministre Decrès, lui conseillaient une lente recomposition de notre marine, consistant à former de petites divisions navales, et à les faire courir sur les mers, jusqu'à ce qu'elles fussent assez habiles pour manœuvrer en grandes escadres ; et, en attendant, ils l'exhortaient à s'en tenir là, regardant comme douteux tous les plans imaginés pour franchir la Manche. Le Premier Consul ne voulut point s'enchaîner à de telles vues ; il se proposa bien de restaurer la marine française, mais en essayant néanmoins une tentative plus directe pour frapper l'Angleterre. En conséquence, il ordonna de nombreuses constructions à Flessingue, dont il disposait par suite de son pouvoir sur la Hollande ; à Anvers, qui était devenu port français ; à Cherbourg, à Brest, à Lorient, à Toulon, enfin à Gênes, que la France occupait au même titre que la Hollande. Il fit réparer et armer 22 vaisseaux à Brest ; il en fit achever 2 à Lorient ; réparer, mettre à flot et armer 5 à Rochefort. Il réclama de l'Espagne les moyens de radouber et de ravitailler l'escadre en relâche à la Corogne, et envoya de Bayonne tout ce qu'il était possible de lui faire parvenir par la voie de terre, en hommes, en matériel et en argent. Il prit les mêmes précautions pour le vaisseau en relâche à Cadix. Il ordonna l'armement de la flotte de Toulon, qu'il voulait composer de 12 vaisseaux. Ces divers armements, joints à 3 ou 4 vaisseaux hollandais, devaient, comme nous l'avons dit, porter à 50 environ les forces de la France, sans compter ce qu'on pouvait obtenir plus tard des marines hollandaise et espagnole, sans compter ce qu'on pouvait construire dans les ports de France, et armer avec un mélange de matelots et de soldats de terre. Cependant le Premier Consul ne se flattait pas, avec de telles forces, de reconquérir en bataille rangée la supériorité ou même l'égalité maritime à l'égard de l'Angleterre ; il voulait s'en servir pour tenir la mer, pour aller aux colonies et en revenir, pour s'ouvrir pendant quelques instants le détroit de Calais, par des mouvements d'escadres dont on jugera bientôt la profonde combinaison.

C'est vers ce détroit que se concentrèrent tous les efforts de son génie. Quels que fussent les moyens de transport imaginés, il fallait d'abord une armée, et il forma le projet d'en composer une qui ne laissât rien à désirer sous le rapport du nombre et de l'organisation, de la distribuer en plusieurs camps, depuis le Texel jusqu'aux Pyrénées, et de la disposer de telle manière qu'elle pût se concentrer avec rapidité sur quelques points du

littoral habilement choisis. Indépendamment d'un corps de 25 mille hommes réunis entre Breda et Nimègue pour marcher sur le Hanovre, il ordonna la formation de six camps, un premier aux environs d'Utrecht, un second à Gand, un troisième à Saint-Omer, un quatrième à Compiègne, un cinquième à Brest, un sixième à Bayonne, ce dernier destiné à imposer à l'Espagne, pour des motifs que nous ferons connaître plus tard. Il commença par former des parcs d'artillerie sur ces six points de rassemblement, précaution qu'il prenait ordinairement avant toute autre, disant que c'était toujours ce qu'il y avait de plus difficile à organiser. Il dirigea ensuite sur chacun de ces camps un nombre suffisant de demi-brigades d'infanterie, pour les porter à 25 mille hommes au moins. La cavalerie fut acheminée plus lentement, et en proportion moindre que de coutume, parce que, dans l'hypothèse d'un embarquement, on ne pouvait transporter que très-peu de chevaux. Il fallait que la qualité et la quantité de l'infanterie, l'excellence de l'artillerie, et le nombre des bouches à feu, pussent compenser, dans une telle armée, l'infériorité numérique de la cavalerie. Sous ce double rapport, l'infanterie et l'artillerie françaises réunissaient toutes les conditions désirables. Le Premier Consul eut soin de rassembler sur les côtes et de former en quatre grandes divisions toute l'arme des dragons. Les soldats de cette arme, sachant servir à cheval et à pied, devaient être embarqués seulement avec leurs selles, et être utiles comme fantassins, en attendant qu'ils pussent le devenir comme cavaliers, lorsqu'on les aurait montés avec les chevaux enlevés à l'ennemi.

Toutes les dispositions furent ordonnées pour armer et atteler 400 bouches à feu de campagne, indépendamment d'un vaste parc de siége. Les demi-brigades, qui étaient alors à trois bataillons, durent fournir deux bataillons de guerre, chacun de 800 hommes, en prenant dans le troisième bataillon de quoi compléter les deux premiers. Le troisième bataillon fut laissé au dépôt, pour recevoir les conscrits, les instruire et les discipliner. Néanmoins, une certaine quantité de ces conscrits fut envoyée immédiatement aux bataillons de guerre, pour qu'aux vieux soldats de la République fussent mêlés, dans une proportion suffisante, de jeunes soldats, bien choisis, ayant la vivacité, l'ardeur et la docilité de la jeunesse.

La conscription avait été définitivement introduite dans notre législation militaire, et régularisée sous le Directoire, sur la proposition du général Jourdan. Cependant la loi qui l'établissait présentait encore quelques lacunes, lesquelles avaient été remplies par une nouvelle loi du 26 avril 1803. Le contingent avait été fixé à 60 mille hommes par an, levés à l'âge de 20 ans. Ce contingent était divisé en deux parts, de 30 mille hommes chacune. La première devait toujours être levée en temps de paix; la seconde formait la réserve, et pouvait être appelée, en cas de guerre, à compléter les bataillons. On était à la moitié de l'an XI (juin 1803); on demanda le droit de lever le contingent des années XI et XII, sans toucher à la réserve de ces deux années. C'étaient 60 mille conscrits à prendre tout de suite. En les appelant ainsi à l'avance, on se donnait le temps de les instruire et de les accoutumer au service militaire, dans les camps formés sur les côtes. On pouvait enfin recourir, s'il devenait nécessaire, à la réserve de ces deux années, ce qui présentait encore 60 mille hommes disponibles, mais dont on comptait ne se servir qu'en cas de guerre continentale. Trente mille hommes seeu lement demandés à chaque classe étaient un faibl- sacrifice, qui ne pouvait guère fatiguer une population composée de cent neuf départements. De plus, il restait à prendre une partie des contingents des années VIII, IX et X, qui n'avait point été appelée, grâce à la paix dont on avait joui sous le Consulat. Un arriéré en hommes est aussi difficile à recouvrer qu'un arriéré en impôts. Le Premier Consul fit, à ce sujet, une sorte de liquidation. Il demanda sur ces contingents arriérés une certaine quantité d'hommes, choisis parmi les plus robustes et les plus disponibles; il en exempta un nombre plus grand sur le littoral que dans l'intérieur, en imposant à ceux qui n'étaient pas appelés un service de garde-côtes. De la sorte, il pourvut encore l'armée d'une cinquantaine de mille hommes, plus âgés, plus forts que les conscrits des années XI et XII. L'armée fut ainsi portée à 480 mille hommes, répandus dans les colonies, le Hanovre, la Hollande, la Suisse, l'Italie et la France. Sur cet effectif, 100 mille environ, employés à garder l'Italie, la Hollande, le Hanovre et les colonies, n'étaient pas à la charge du Trésor français. Des subsides en argent ou des vivres fournis sur les lieux couvraient la dépense de leur entretien. Trois cent quatre-vingt mille étaient entièrement payés par la France, et tout à fait à sa disposition. En défalquant de ces 380 mille hommes, 40 mille pour les non-valeurs ordinaires, c'est-à-dire pour les soldats malades, momentanément absents, en route, etc.; 40 mille pour gendarmes, vétérans, invalides, disciplinaires, on pouvait compter sur 300 mille hommes disponibles, aguerris, et capables d'entrer immédiatement en campagne. Si on en destinait 150 mille à combattre l'Angleterre, il en restait 150 mille, dont 70 mille formant les dépôts, suffisaient à la garde de l'intérieur, et 80 mille pouvaient accourir sur le Rhin, en cas d'inquiétudes du côté du continent. Ce n'est pas sur le nombre qu'il faudrait juger une telle armée. Ces 300 mille hommes, presque tous éprouvés, rompus aux fatigues et à la guerre, conduits par des officiers accomplis, en valaient six ou sept cent mille, un million peut-être, de ceux qu'on possède ordinairement à la suite d'une longue paix; car entre un soldat fait et celui qui ne l'est pas, la différence est infinie. Sous ce rapport, le Premier Consul n'avait rien à désirer. Il commandait la plus belle armée de l'univers.

Le grand problème à résoudre, c'était la réunion des moyens de transport, pour faire passer cette armée de Calais à Douvres. Le Premier Consul n'avait pas encore définitivement arrêté ses idées à cet égard. Une seule chose était fixée définitivement, d'après une longue suite d'observations, c'était la

forme des constructions navales. Des bâtiments à fond plat, pouvant s'échouer, aller à la voile et à la rame, avaient paru à tous les ingénieurs de la marine le moyen le plus adapté au trajet, outre l'avantage de pouvoir être construits partout, même dans le bassin supérieur de nos rivières. Mais il restait à les réunir, à les abriter dans des ports convenablement placés, à les armer, à les équiper, à trouver enfin le meilleur système de manœuvres pour les mouvoir avec ordre devant l'ennemi. Il fallait pour cela se livrer à une suite d'expériences longues et difficiles. Le Premier Consul avait le projet de s'établir de sa personne à Boulogne, sur les bords de la Manche, d'y vivre assez souvent, assez longuement, pour étudier les lieux, les circonstances de la mer et du temps, et organiser lui-même, dans toutes ses parties, la vaste entreprise qu'il méditait.

En attendant que les constructions ordonnées dans toute la France fussent assez avancées pour que sa présence sur les côtes pût être utile, il s'occupait à Paris de deux soins essentiels, les finances et les relations avec les puissances du continent; car il fallait, d'une part, suffire aux dépenses de l'entreprise, et, de l'autre, avoir la certitude de n'être pas troublé pendant l'exécution par les alliés continentaux de l'Angleterre.

La difficulté financière n'était pas la moindre des difficultés que présentait le renouvellement de la guerre. La Révolution française avait dévoré, sous la forme d'assignats, une masse immense de biens nationaux, et abouti à la banqueroute. Les biens nationaux étaient presque épuisés, et le crédit était ruiné pour longtemps. Pour sauver de l'aliénation les 400 millions de biens nationaux restant en 1800, on les avait répartis entre divers services publics, tels que l'Instruction publique, les Invalides, la Légion d'honneur, le Sénat, la Caisse d'amortissement. Changés ainsi en dotations, ils soulageaient le budget de l'Etat, et présentaient une immense valeur d'avenir, grâce à l'augmentation de la propriété foncière, augmentation constante en tout temps, mais toujours plus grande le lendemain d'une révolution. Ils devaient toutefois être diminués de quelques portions à restituer aux émigrés, portions peu considérables, parce que les biens non aliénés étaient en presque totalité des domaines de l'Eglise. Il faut ajouter à ce qui restait les biens situés dans le Piémont et dans les nouveaux départements du Rhin, pour une valeur de 50 à 60 millions. Telles étaient les ressources disponibles en domaines nationaux. Quant au crédit, le Premier Consul était résolu à ne pas y recourir. On se souvient que lorsqu'il acheva, en l'an IX, la liquidation du passé, il profita de l'élévation des fonds publics pour acquitter en rentes une partie de l'arriéré des années V, VI, VII et VIII; mais ce fut la seule opération de ce genre qu'il voulut se permettre, et il solda intégralement en numéraire les exercices des années IX et X. En l'an X, dernier budget voté, il avait fait poser en principe que la dette publique ne dépasserait jamais 50 millions de rentes, et que si une telle chose arrivait, on créerait immédiatement une ressource pour amortir l'excédant en quinze ans. Cette précaution avait été nécessaire pour soutenir la confiance, car, malgré un bien-être général, le crédit était tellement détruit, que les rentes 5 pour cent ne s'élevaient guère au delà de 56, et n'avaient pas dépassé 60, dans le moment où l'on croyait le plus à la paix.

Depuis longtemps en Angleterre, et depuis peu de temps en France, les fonds publics sont devenus l'objet d'un commerce régulier, auquel participent les plus grandes maisons, toujours disposées à traiter avec les gouvernements, pour leur fournir les sommes dont ils ont besoin. Il n'en était pas ainsi à cette époque. Aucune maison en France n'aurait voulu souscrire un emprunt. Elle aurait perdu tout crédit, en avouant qu'elle était liée d'affaires avec l'Etat; et si des spéculateurs téméraires avaient consenti à faire un prêt, ils auraient tout au plus donné 50 francs d'une rente 5 pour cent, ce qui aurait exposé le Trésor à supporter l'énorme intérêt de 10 pour cent. Le Premier Consul ne voulait donc pas d'une ressource aussi coûteuse. Il y avait alors une autre manière d'emprunter; c'était de s'endetter avec les grosses compagnies de fournisseurs, chargées de l'approvisionnement des armées, en s'acquittant inexactement de ce qu'on leur devait. Elles s'en dédommageaient en faisant payer les services deux ou trois fois ce qu'ils valaient. Aussi les spéculateurs hardis, qui aiment les grandes affaires, au lieu de s'attacher aux emprunts, se jetaient-ils avec avidité sur les fournitures. On aurait eu le moyen, par conséquent, en s'adressant à eux, de suppléer au crédit; mais ce moyen était encore beaucoup plus cher que les emprunts mêmes. Le Premier Consul entendait payer les fournisseurs régulièrement, pour les obliger à exécuter régulièrement leurs services, et à les exécuter à des prix raisonnables. Il ne voulait donc ni de la ressource des aliénations de biens nationaux, qui ne pouvaient pas encore se vendre avec avantage, ni de la ressource des emprunts, alors trop difficiles et trop chers, ni enfin de la ressource des grandes fournitures, entraînant des abus incalculables. Il se flattait, avec beaucoup d'ordre et d'économie, avec l'accroissement naturel du produit des impôts, et quelques recettes accessoires que nous allons faire connaître, d'échapper aux dures nécessités que les spéculateurs font subir aux gouvernements qui sont privés à la fois de revenus et de crédit.

Le dernier budget, celui de l'an X (septembre 1801 à septembre 1802), avait été fixé à 500 millions (620 avec les frais de perception et les centimes additionnels). Ce chiffre n'avait pas été dépassé, ce qui était dû à la paix. Les impôts seuls avaient excédé par leurs produits les prévisions du gouvernement. On avait supposé un revenu de 470 millions, et voté une faible aliénation de biens nationaux, pour égaler les recettes aux dépenses. Mais les impôts avaient dépassé de 33 millions la somme prévue, et dès lors l'aliénation votée était devenue inutile. Cette augmentation inattendue de ressources provenait de l'enregistrement, qui, grâce au nombre croissant des transactions privées, avait produit 172 millions au lieu de 150; des douanes,

qui, grâce au commerce renaissant, avaient produit 31 millions au lieu de 22; enfin des postes et de quelques autres branches de revenu moins importantes.

Malgré le renouvellement de la guerre, on espérait, et l'événement prouva qu'on ne se trompait pas, on espérait la même augmentation dans le produit des impôts. Sous le gouvernement vigoureux du Premier Consul, on ne craignait plus ni désordres ni revers. La confiance se maintenant, les transactions privées, le commerce intérieur, les échanges tous les jours plus considérables avec le continent, devaient suivre une progression croissante. Le commerce maritime était seul exposé à souffrir, et le revenu des douanes, figurant alors pour 30 millions au budget des recettes, exprimait assez qu'il ne pouvait pas résulter de cette souffrance une grande perte pour le Trésor. On comptait donc avec raison sur plus de 500 millions de recettes. Le budget de l'an XI (septembre 1802 à septembre 1803) venait d'être voté en mars, avec la crainte, mais non pas avec la certitude de la guerre. On l'avait fixé à 589 millions, sans les frais de perception, mais en y comprenant une partie des centimes additionnels. C'était par conséquent une augmentation de 89 millions. La marine, portée de 105 millions à 126, la guerre de 210 à 243, avaient obtenu une partie de cette augmentation. Les travaux publics, les cultes, la nouvelle liste civile des Consuls, et les dépenses fixes des départements, inscrites cette fois au budget général, s'étaient partagé le reste. On avait fait face à cette augmentation de dépenses avec l'accroissement supposé du produit des impôts, avec les centimes additionnels consacrés auparavant aux dépenses fixes des départements, et avec plusieurs recettes étrangères provenant des pays alliés. Le budget courant devait donc être considéré comme en équilibre, sauf un excédant indispensable pour les frais de la guerre. Et il n'était pas supposable en effet qu'une vingtaine de millions ajoutés à l'entretien de la marine, une trentaine ajoutés à l'entretien de l'armée, pussent suffire aux besoins de la nouvelle situation. La guerre avec le continent coûtait ordinairement assez peu, car nos troupes victorieuses, passant le Rhin et l'Adige dès le début des opérations, allaient se nourrir aux dépens de l'ennemi; mais ici ce n'était pas le cas. Les six camps établis sur le littoral, de la Hollande aux Pyrénées, devaient vivre sur le sol français jusqu'au jour où ils franchiraient le détroit. Il fallait pourvoir en outre aux dépenses des nouvelles constructions navales, et placer sur nos côtes une masse énorme d'artillerie. Cent millions de plus par an étaient à peine suffisants pour faire face aux besoins de la guerre avec la Grande-Bretagne [1]. Voici les ressources dont le Premier Consul entendait se servir.

Nous venons de mentionner quelques recettes étrangères, déjà portées au budget de l'an XI, afin de couvrir en partie la somme de 89 millions, dont ce budget dépassait le budget de l'an X. Ces recettes étaient celles d'Italie. La République italienne n'ayant pas encore d'armée, et ne pouvant se passer de la nôtre, payait 1,600 mille francs par mois (19,200,000 francs par an) pour l'entretien des troupes françaises. La Ligurie, placée dans le même cas, fournissait 1,200 mille francs par an; Parme, 2 millions. C'était une ressource annuelle de 22 millions et demi, déjà portée, comme nous venons de le dire, au budget de l'an XI. Restait donc à trouver tout entière la somme de 100 millions, qu'il fallait probablement ajouter aux 589 millions du budget de l'an XI.

Les dons volontaires, le prix de la Louisiane, les subsides des autres Etats alliés, tels étaient les moyens sur lesquels comptait le Premier Consul. Les dons volontaires des villes et des départements montaient à 40 millions environ, dont 15 payables en l'an XI, 15 en l'an XII, le reste dans les années suivantes. Le prix de la Louisiane, aliénée pour 80 millions, dont 60 à verser en Hollande au profit du Trésor français, et 54 à toucher intégralement, les frais de négociation déduits, présentait une seconde ressource. Les Américains n'avaient pas encore accepté légalement le contrat, mais la maison Hope offrait déjà de verser par anticipation une partie de cette somme. En distribuant entre deux années cette ressource de 54 millions, c'étaient 27 millions ajoutés aux 15 provenant des dons volontaires, ce qui portait à 42 environ le supplément annuel pour les exercices XI et XII (septembre 1802 à septembre 1804). Enfin la Hollande et l'Espagne devaient fournir le surplus. La Hollande délivrée du stathoudérat par nos armes, défendue contre l'Angleterre par notre diplomatie, qui lui avait fait restituer la plus grande partie de ses colonies, aurait bien voulu maintenant être affranchie d'une alliance qui l'entraînait de nouveau dans la guerre. Elle aurait désiré rester neutre entre la France et la Grande-Bretagne, et faire les profits d'une neutralité, fort heureusement située entre les deux pays. Mais le Premier Consul avait pris une résolution dont on ne saurait nier la justice : c'était de faire concourir toutes les nations maritimes à notre lutte contre la Grande-Bretagne. — La Hollande et l'Espagne, disait-il sans cesse, sont perdues si nous sommes vaincus. Toutes leurs colonies de l'Inde, de l'Amérique, seront ou prises, ou détruites, ou poussées à la révolte par l'Angleterre. Sans doute ces deux puissances trouveraient commode de ne point prendre parti, d'assister à nos défaites si nous sommes vaincus, de profiter de nos victoires si nous sommes victorieux, car si l'ennemi est battu, il le sera autant à leur profit qu'au nôtre. Mais il n'en saurait être ainsi : elles combattront avec nous, comme nous, à effort égal. La justice le veut, leur intérêt aussi, car leurs ressources nous sont indispensables pour réussir. C'est tout au plus si, en unissant nos moyens à tous, nous pourrons vaincre les dominateurs des mers. Isolés, réduits chacun à nos seules forces, nous serons insuffisants et battus.

[1] Cette somme paraîtra bien peu de chose en jugeant d'après le chiffre actuel de nos budgets; mais il faut toujours se reporter aux valeurs du temps, et se dire que 100 millions alors répondaient à 200 ou 250 d'aujourd'hui, peut-être davantage, quand il s'agit de dépenses militaires.

— Le Premier Consul en avait donc conclu que la Hollande et l'Espagne devaient l'aider; et on peut dire en toute vérité, qu'en les forçant à concourir à ses desseins, il les obligeait seulement à être prévoyantes dans leur propre intérêt. Quoi qu'il en soit, pour faire entendre ce langage de la raison, il avait à l'égard de la Hollande la force, puisque nos troupes occupaient Flessingue et Utrecht, et à l'égard de l'Espagne, le traité d'alliance de Saint-Ildefonse.

Du reste, à Amsterdam, tous les esprits éclairés et vraiment patriotes, M. de Schimmelpenninck en tête, pensaient comme le Premier Consul. On n'eut donc pas de peine à se mettre d'accord, et il fut convenu que la Hollande nous aiderait de la manière suivante. Elle s'engageait à nourrir et à solder un corps de 18 mille Français et de 16 mille Hollandais, en tout 34 mille hommes. A cette force de terre elle promettait de joindre une force navale, composée d'une escadre de ligne et d'une flottille de bateaux plats. L'escadre de ligne devait consister en 5 vaisseaux de haut bord, 5 frégates, et les bâtiments nécessaires pour transporter 25 mille hommes et 2,500 chevaux, du Texel aux côtes d'Angleterre. La flottille devait être composée de 350 bateaux plats de toute dimension, et être propre à transporter 37 mille hommes et 1,500 chevaux, des bouches de l'Escaut à celles de la Tamise. En retour, la France garantissait à la Hollande son indépendance, l'intégrité de son territoire européen et colonial, et, en cas de succès contre l'Angleterre, la restitution des colonies perdues dans les dernières guerres. Le secours obtenu au moyen de cet arrangement était considérable, sous le rapport des hommes et de l'argent, car 18 mille Français cessaient de peser dès cet instant sur le trésor de France, 16 mille Hollandais allaient grossir notre armée, et enfin les moyens de transport pour 62 mille hommes et 4 mille chevaux devaient être ajoutés à nos ressources navales. Il serait difficile de dire toutefois pour quelle somme un tel secours pouvait figurer dans le budget extraordinaire du Premier Consul.

Restait à obtenir le concours de l'Espagne. Cette puissance était encore moins disposée à se dévouer à la cause commune, que la Hollande elle-même. On l'a déjà vue, sous l'influence capricieuse du prince de la Paix, flotter misérablement entre les directions les plus contraires, tantôt pencher vers la France afin d'en obtenir un établissement en Italie, tantôt vers l'Angleterre pour s'affranchir des efforts que lui imposait un courageux et infatigable allié, et perdre, dans ces fluctuations, l'île précieuse de la Trinité. Amie ou ennemie également impuissante, on ne savait que faire d'elle, ni dans la paix, ni dans la guerre; non que cette noble nation, pleine de patriotisme, non que le magnifique sol de la Péninsule, contenant les ports du Ferrol, de Cadix, de Carthagène, fussent à dédaigner, il s'en fallait de beaucoup. Mais un indigne gouvernement trahissait, par une incapacité profonde, la cause de l'Espagne et celle de toutes les nations maritimes. Aussi, après y avoir bien réfléchi, le Premier Consul ne songea-t-il à tirer du traité d'alliance de Saint-Ildefonse d'autre parti que celui d'obtenir des subsides. Ce traité, souscrit en 1796, sous la première administration du prince de la Paix, obligeait l'Espagne à fournir à la France 24 mille hommes, 15 vaisseaux de ligne, 6 frégates, 4 corvettes. Le Premier Consul prit la résolution de ne point réclamer ce secours. Il se dit avec raison qu'entraîner l'Espagne dans la guerre ne serait rendre un service ni à la France ni à elle, qu'elle n'y figurerait pas d'une manière brillante, qu'elle se trouverait sur-le-champ privée de sa seule ressource, les piastres du Mexique, dont l'arrivée serait interceptée, qu'elle ne pourrait équiper ni une armée ni une flotte; qu'elle ne serait par conséquent d'aucune utilité, et fournirait à l'Angleterre le prétexte depuis longtemps cherché de faire insurger toute l'Amérique du Sud; que si, à la vérité, la participation de l'Espagne aux hostilités changeait en côtes ennemies pour les vaisseaux anglais toutes les côtes de la Péninsule, aucun de ses ports ne pouvait avoir une influence utile, comme ceux de la Hollande, sur l'opération de la descente, que dès lors l'intérêt de les avoir à sa disposition n'était pas grand; que, sous le rapport commercial, le pavillon britannique était déjà exclu de l'Espagne par les tarifs, et que les produits français continueraient d'y trouver, en paix comme en guerre, une préférence assurée. Par ces considérations réunies, il fit dire secrètement à M. d'Azara, ambassadeur de Charles IV à Paris, que, si sa cour répugnait à la guerre, il consentait à la laisser neutre, à la condition d'un subside de 6 millions par mois (72 millions par an), et d'un traité de commerce qui ouvrirait aux manufactures françaises un débouché plus large que celui dont elles jouissaient actuellement.

Cette offre fort modérée ne rencontra point à Madrid l'accueil qu'elle méritait. Le prince de la Paix était en relations intimes avec les Anglais, et trahissait ouvertement l'alliance. C'est pour ce motif que le Premier Consul, se doutant de cette trahison, avait placé à Bayonne même l'un des six camps destinés à opérer contre l'Angleterre. Il était résolu à déclarer la guerre à l'Espagne, plutôt que de souffrir qu'elle abandonnât la cause commune. Il ordonna donc au général Beurnonville, son ambassadeur, de s'expliquer à cet égard d'une manière péremptoire. Les Anglais en usurpant une autorité absolue sur les mers, l'obligeaient à exercer une autorité semblable sur le continent, pour la défense des intérêts généraux du monde.

Aux secours des Etats alliés il faut joindre ceux qu'on allait tirer des Etats ennemis, ou malveillants au moins, qu'on était prêt à occuper. Le Hanovre devait suffire à l'entretien de trente mille hommes. La division formée à Faenza, et en route vers le golfe de Tarente, devait vivre aux dépens de la cour de Naples. Instruit par son ambassadeur, le Premier Consul savait très-exactement que la reine Caroline, gouvernée par le ministre Acton, était tout à fait d'accord avec l'Angleterre, et qu'il ne se passerait pas longtemps sans qu'il fût obligé d'expulser les Bourbons du continent de l'Italie. Aussi ne manqua-t-il pas de s'expliquer franchement avec la reine

de Naples. — Je ne souffrirai pas plus, lui dit-il, les Anglais en Italie qu'en Espagne et en Portugal. Au premier acte de complicité avec l'Angleterre, la guerre me fera justice de votre inimitié. Je puis vous faire ou beaucoup de bien, ou beaucoup de mal. C'est à vous de choisir. Je ne veux pas prendre vos États; il me suffit qu'ils servent à mes desseins contre l'Angleterre; mais je les prendrai certainement s'ils sont employés à lui être utiles. — Le Premier Consul parlait sincèrement, car il ne s'était pas encore fait chef de dynastie, et ne songeait pas à conquérir des royaumes pour ses frères. En conséquence il exigea que la division de quinze mille hommes établie à Tarente fût nourrie par le trésor de Naples, sauf à compter plus tard. Il considérait cette charge comme une contribution imposée à des ennemis, tout autant que celle qui allait peser sur l'électorat de Hanovre.

En récapitulant ce qui précède, on trouve que les ressources du Premier Consul étaient les suivantes. Naples, la Hollande, le Hanovre, devaient entretenir environ 60 mille hommes. La République italienne, Parme, la Ligurie, l'Espagne, étaient chargées de lui payer un subside régulier. L'Amérique se préparait à lui solder le prix de la Louisiane. Le patriotisme des départements et des grandes villes lui fournissait des suppléments d'impôts tout à fait volontaires. Enfin le revenu public promettait une augmentation croissante de produits, même pendant la guerre, grâce à la confiance qu'inspirait un gouvernement vigoureux et réputé invincible. C'est avec tous ces moyens que le Premier Consul se flattait d'ajouter aux 589 millions du budget de l'an XI, la ressource extraordinaire de cent millions par an, pendant deux, trois ou quatre années. Il avait pour l'avenir les impôts indirects. Il était ainsi assuré de pouvoir entretenir une armée de 150 mille hommes sur les côtes, une autre armée de 80 mille sur le Rhin, les troupes nécessaires à l'occupation de l'Italie, de la Hollande et du Hanovre, 50 vaisseaux de ligne, une flottille de transport d'une étendue inconnue, sans exemple jusqu'ici, puisqu'il s'agissait d'embarquer 150 mille soldats, 10 mille chevaux, 400 bouches à feu.

Le monde était agité, effrayé, on peut le dire, des apprêts de cette lutte gigantesque entre les deux empires les plus puissants du globe. Il était difficile qu'il n'en ressentît pas les conséquences, la guerre se renfermât-elle entre la France et l'Angleterre: car les neutres allaient essuyer les vexations de la marine britannique, et le continent allait être obligé de se prêter aux desseins du Premier Consul, soit en fermant ses ports, soit en souffrant des occupations incommodes et dispendieuses. Au fond, toutes les puissances donnaient le tort de cette rupture à l'Angleterre. La prétention de garder Malte avait paru à toutes, même aux moins bienveillantes envers nous, une violation manifeste des traités, que rien ne justifiait dans ce qui s'était passé en Europe depuis la paix d'Amiens. La Prusse et l'Autriche avaient sanctionné par des conventions formelles ce qui s'était fait en Italie et en Allemagne, et approuvé par des notes ce qui s'était fait en Suisse. La Russie avait moins expressément adhéré à la conduite de la France; mais, sauf quelques réclamations, en forme de rappel, pour l'indemnité trop différée du roi de Sardaigne, elle avait à peu près approuvé tous nos actes. Elle avait loué notamment notre intervention en Suisse, comme habilement conduite et équitablement terminée. Aucune des trois puissances du continent ne pouvait donc trouver dans les événements des deux dernières années une justification de l'usurpation de Malte, et elles s'en expliquaient avec franchise. Cependant, malgré cette manière de voir, elles penchaient plutôt pour l'Angleterre que pour la France.

Bien que le Premier Consul eût mis tous ses soins à comprimer l'anarchie, elles ne pouvaient s'empêcher de reconnaître en lui la Révolution française victorieuse, et beaucoup plus glorieuse qu'il ne leur convenait. Deux d'entre elles, comme la Prusse et l'Autriche, étaient trop peu maritimes pour être fortement touchées du grand intérêt de la liberté des mers; la troisième, c'est-à-dire la Russie, avait à cette liberté un intérêt encore trop éloigné pour s'en préoccuper vivement. Toutes trois étaient bien autrement affectées de la prépondérance de la France sur le continent, que de la prépondérance de l'Angleterre sur l'Océan. Le droit maritime que l'Angleterre entendait faire prévaloir leur semblait une atteinte à la justice et à l'intérêt du commerce général; mais la domination que la France exerçait déjà, et allait être amenée à exercer davantage en Europe, était un danger immédiat et pressant qui les troublait profondément. Aussi en voulaient-elles beaucoup à l'Angleterre d'avoir provoqué cette nouvelle guerre, et elles le disaient tout haut; mais elles étaient revenues à cette mauvaise disposition pour la France, que la sagesse et la gloire du Premier Consul avaient comme suspendue un instant, par une sorte de surprise faite à la haine par le génie.

Quelques paroles échappées aux plus grands personnages du temps prouvent mieux que tout ce que nous pourrions dire, les sentiments des puissances à notre égard. M. Philippe de Cobentzel, ambassadeur à Paris, et cousin de M. Louis de Cobentzel, ministre des affaires étrangères à Vienne, s'entretenant à table avec l'amiral Decrès, qui par la vivacité de son esprit provoquait la vivacité de l'esprit des autres, M. de Cobentzel ne put se défendre de dire : Oui, l'Angleterre a tous les torts; elle a des prétentions insoutenables; cela est vrai. Mais, franchement, vous faites trop de peur à tout le monde, pour qu'on songe maintenant à craindre l'Angleterre[1]. — L'empereur d'Allemagne, François II, qui a terminé de nos jours sa longue et sage vie, et qui cachait sous une simplicité apparente une grande pénétration, l'empereur d'Allemagne, parlant à notre ambassadeur, M. de Champagny, de la nouvelle guerre, et en exprimant son chagrin avec une évidente bonne foi, affirmait qu'il était, quant à lui, résolu à rester en paix, mais qu'il était saisi d'inquiétudes involontaires, dont il osait à peine dire le motif. M. de Champagny l'encourageant à la confiance, il avait,

[1] J'ai lu ce récit dans une note écrite de la main même de M. Decrès, et adressée sur-le-champ à Napoléon.

avec mille excuses, avec mille protestations d'estime pour le Premier Consul, il avait dit : Si le général Bonaparte, qui a tant accompli de miracles, n'accomplit pas celui qu'il prépare actuellement, s'il ne passe pas le détroit, c'est nous qui en serons les victimes; car il se rejettera sur nous et battra l'Angleterre en Allemagne. — L'empereur François, qui était timide, eut regret de s'être autant avancé, et voulut revenir sur ses paroles; mais il n'était plus temps. M. de Champagny les manda tout de suite à Paris par le premier courrier[1]. C'était de la part de ce prince la preuve d'une rare prévoyance, mais qui lui servit bien peu; car c'est lui-même qui vint plus tard offrir à Napoléon l'occasion de battre, comme il disait, l'Angleterre en Allemagne.

Au surplus, de toutes les puissances, l'Autriche était celle qui avait le moins à redouter les conséquences de la présente guerre, si elle savait résister aux suggestions de la cour de Londres. Elle n'avait en effet aucun intérêt maritime à défendre, puisqu'elle ne possédait ni commerce, ni ports, ni colonies. Le port ensablé de la vieille Venise, qu'on venait de lui donner, n'avait pu lui créer des intérêts de ce genre. Elle n'était pas, comme la Prusse, l'Espagne ou Naples, souveraine de vastes rivages, que la France fût tentée d'occuper. Il lui était donc facile de rester en dehors de la querelle. Bien plus, elle y gagnait une pleine liberté d'action dans les affaires germaniques. La France, obligée de faire face à l'Angleterre, ne pouvait plus peser de tout son poids sur l'Allemagne, et l'Autriche, au contraire, pouvait se donner carrière à l'égard des questions demeurées sans solution. Elle voulait, comme on l'a vu, changer le nombre des voix dans le Collége des princes, s'approprier frauduleusement toutes les valeurs mobilières des Etats sécularisés, empêcher l'incorporation de la noblesse immédiate, arracher l'Inn à la Bavière, et par tous ces moyens réunis reprendre sa supériorité en Empire. L'avantage de résoudre toutes ces questions comme elle l'entendrait, la consolait fort du renouvellement de la guerre, et, sans son extrême prudence, lui aurait presque inspiré de la joie.

Les deux puissances du continent les plus chagrines en ce moment étaient la Prusse et la Russie, par des motifs, il est vrai, fort différents, et point au même degré. La plus affectée était la Prusse. On comprend facilement avec le caractère de son roi, lequel haïssait la guerre et la dépense, combien la perspective d'une nouvelle conflagration européenne devait lui être pénible. L'occupation du Hanovre avait en outre pour son royaume les plus graves inconvénients. Pour prévenir cette occupation, il avait essayé d'un arrangement qui pût convenir en même temps à la France et à l'Angleterre. Il avait offert à l'Angleterre d'occuper cet électorat avec les troupes prussiennes, lui promettant de n'en être que le dépositaire amical, à condition qu'elle laisserait libre la navigation de l'Elbe et du Weser. D'autre part, il avait offert au Premier Consul de garder le Hanovre pour le compte de la France, en versant dans le trésor français les revenus du pays. Ce double zèle témoigné aux deux puissances avait pour but, premièrement de sauver la navigation de l'Elbe et du Weser des rigueurs de l'Angleterre, secondement d'épargner au nord de l'Allemagne la présence des Français. Ces deux intérêts étaient pour la Prusse des intérêts majeurs. C'était par l'Elbe et Hambourg, par le Weser et Brême, que s'exportaient tous les produits de son territoire. Les toiles de Silésie, qui composaient sa plus grande richesse d'exportation, étaient achetées par Hambourg et Brême, échangées en France contre des vins, et en Amérique contre des denrées coloniales. Si les Anglais bloquaient l'Elbe et le Weser, tout ce commerce était perdu. L'intérêt de n'avoir pas les Français dans le nord de l'Allemagne n'était pas moindre. D'abord leur présence inquiétait la Prusse. Ensuite elle lui valait d'amers reproches de la part des princes allemands formant sa clientèle en Empire. Ils lui disaient que, liée à la France par des raisons d'ambition, elle abandonnait la défense du sol germanique, et contribuait même, par sa lâche complaisance, à y attirer l'invasion étrangère. Ils allaient jusqu'à soutenir qu'elle était, par le droit germanique, obligée d'intervenir pour empêcher les Français d'occuper le Hanovre. Ces princes avaient tort assurément, d'après les principes rigoureux du droit des gens, car les Etats allemands, quoique attachés les uns aux autres par un lien fédératif, avaient le droit individuel de paix et de guerre, et pouvaient être, chacun pour leur compte, en paix ou en guerre avec une puissance, sans que la Confédération se trouvât avec cette puissance dans les mêmes rapports. Il eût été étrange, en effet, que le roi George III pût se dire en guerre pour l'Angleterre, qui est inaccessible, et se dire en paix pour le Hanovre, qui ne l'est pas. Cette manière d'entendre le droit public eût été trop commode, et le Premier Consul, lorsqu'on voulut s'en prévaloir, y répondit par un apologue aussi vrai qu'ingénieux. — Il y avait, disait-il, chez les anciens, droit d'asile dans certains temples. Un esclave cherchant à se réfugier dans l'un de ces temples, en avait presque franchi le seuil, quand il fut saisi au pied. On ne méconnut pas le droit anciennement établi, on n'arracha pas cet esclave de son asile, mais on lui coupa le pied resté en dehors du temple. — La Prusse négociait donc avant de se prononcer définitivement sur l'occupation du Hanovre, annoncée d'ailleurs par le Premier Consul comme certaine et prochaine.

La rupture récemment survenue entre la France et l'Angleterre surprenait désagréablement la cour de Russie, à cause des soins dont cette cour était alors occupée. Le jeune empereur avait fait un nouveau pas dans l'exécution de ses projets, et livré un peu plus à ses jeunes amis les affaires de l'empire. Il avait remercié de ses services le prince Kourakin, et appelé à la tête de ses conseils un personnage considérable, M. de Woronzoff, frère de celui qui était ambassadeur de Russie à Londres. Il avait donné à M. de Woronzoff le titre de chancelier, ministre des affaires étrangères, et partagé l'administration de l'Etat en huit départements

[1] Je n'ai pas besoin de dire que ce récit est encore extrait d'une dépêche authentique de l'ambassadeur de France.

ministériels. Il s'était appliqué à mettre à la tête de ces divers départements des hommes d'un mérite connu, mais en ayant soin de placer auprès d'eux, comme adjoints, ses amis, MM. de Czartoryski, de Strogonoff, et de Nowosiltzoff. Ainsi, le prince Adam Czartoryski était attaché à M. de Woronzoff comme adjoint au département des affaires étrangères. M. de Woronzoff, à cause de sa santé, se trouvant souvent en congé dans ses terres, le prince Adam devait être chargé presque seul des relations extérieures de l'empire. M. de Strogonoff était adjoint au département de la justice, M. de Nowosiltzoff à celui de l'intérieur. Le prince de Kotschoubey, le plus âgé des amis personnels de l'empereur, avait été fait ministre en titre, et chargé du département de l'intérieur. Ces huit ministres devaient délibérer en commun sur toutes les affaires de l'Etat, et rendre au Sénat des comptes annuels. C'était un premier changement considérable que de faire délibérer les ministres, plus grand encore de leur faire rendre des comptes au Sénat. L'empereur Alexandre considérait ces changements comme un acheminement vers les institutions des pays libres et civilisés. Tout occupé de ces réformes intérieures, il fut péniblement affecté de se voir rappelé dans le champ immense et périlleux de la politique européenne, et en montra un sensible déplaisir aux représentants des deux puissances belligérantes. Il était mécontent de l'Angleterre, dont les prétentions outrées, dont la mauvaise foi évidente dans l'affaire de Malte, troublaient de nouveau l'Europe; il était mécontent aussi de la France, mais par d'autres motifs. La France n'avait pas tenu grand compte de la demande si souvent réitérée d'une indemnité pour le roi de Piémont; de plus, en accordant une influence apparente à la Russie dans les affaires germaniques, elle s'était trop clairement arrogé l'influence réelle. Le jeune empereur s'en était aperçu. Fort jaloux, tout jeune qu'il était, de faire parler de lui, il commençait à voir avec une sorte de déplaisir la gloire du grand homme qui dominait l'Occident. La disposition de la cour de Russie était donc un mécontentement général contre tout le monde. L'empereur, délibérant avec ses ministres et ses amis, décida qu'on offrirait la médiation de la Russie, invoquée assez ouvertement par la France; qu'on essayerait par là de prévenir un embrasement universel; qu'en même temps on dirait la vérité à tous; qu'on ne dissimulerait pas à l'Angleterre combien ses prétentions sur Malte étaient peu légitimes, et qu'on ferait sentir au Premier Consul la nécessité de s'acquitter enfin envers le roi de Piémont, et de ménager pendant cette nouvelle guerre les petites puissances qui composaient la clientèle de la cour de Russie.

En conséquence, par l'organe de M. de Woronzoff parlant au général Hédouville, par l'organe de M. de Markoff parlant à M. de Talleyrand, le cabinet russe exprima son vif déplaisir du nouveau trouble apporté à la paix générale par les ambitions rivales de la France et de l'Angleterre. Il reconnut que les prétentions de l'Angleterre sur Malte étaient mal fondées, mais il fit entendre que les entreprises continuelles de la France avaient pu faire naître ces prétentions, sans les justifier, et il ajouta que la France ferait bien de modérer son action en Europe, si elle ne voulait pas rendre la paix impossible à toutes les puissances. Il offrit la médiation de la Russie, quelque pénible qu'il fût pour elle de se mêler à des différends qui, lui étant étrangers jusqu'ici, finiraient peut-être, si elle s'en mêlait, par lui devenir personnels. Il conclut en disant que, si, malgré sa bonne volonté, ses efforts pour rétablir la paix demeuraient sans succès, l'empereur espérait que la France ménagerait les amis de la Russie, spécialement le royaume de Naples, devenu son allié en 1798, et le royaume de Hanovre, garanti par elle à titre d'Etat allemand. Tel fut le sens des communications du cabinet russe.

La jeunesse élevée dans la dissipation est ordinairement légère dans son langage; la jeunesse élevée d'une manière sérieuse est volontiers dogmatique; car ce qu'il y a de plus difficile à la jeunesse, c'est la mesure. C'est là ce qui explique comment les jeunes gouvernants de la Russie donnaient des leçons aux deux plus puissants gouvernements du globe, l'un mené par un grand homme, l'autre par de grandes institutions. Le Premier Consul en sourit, car depuis longtemps il avait deviné tout ce qu'il y avait d'inexpérience et de prétention dans le cabinet russe. Mais, sachant se dominer dans l'intérêt de ses vastes desseins, il ne voulut pas compliquer les affaires du continent, et faire naître sur le Rhin une guerre qui l'eût détourné de celle qu'il préparait sur les bords de la Manche. Recevant, sans paraître s'en apercevoir, les leçons qui lui venaient de Saint-Pétersbourg, il résolut de couper court à tous les reproches du jeune czar, en le constituant arbitre absolu de la grande querelle qui occupait le monde. Il fit donc offrir par M. de Talleyrand et par le général Hédouville au cabinet russe de déposer un compromis, en vertu duquel il s'engageait à subir, quelle qu'elle fût, la décision de l'empereur Alexandre, se confiant entièrement en sa justice. Cette proposition était aussi sage qu'habile. Si l'Angleterre la refusait, elle avouait qu'elle se défiait ou de sa cause ou de l'empereur Alexandre; elle se mettait dans son tort, elle autorisait le Premier Consul à lui faire une guerre à outrance. La clôture de tous les ports placés sous l'influence de la France, l'occupation de tous les pays appartenant à l'Angleterre, devenaient une conséquence légitime de cette guerre. Cependant, pour ce qui regardait les royaumes de Naples et de Hanovre, le Premier Consul, prenant le ton décidé qui convenait à ses plans, déclara qu'il ferait tout ce qu'exigerait la guerre qu'on lui avait suscitée, et qu'il n'avait pas commencée.

Après avoir adopté l'attitude qui lui semblait dans le moment la meilleure à l'égard des puissances du continent, le Premier Consul procéda sur-le-champ aux occupations déjà préparées et annoncées. Le général Saint-Cyr était à Faenza, dans la Romagne, avec une division de 15 mille hommes, et un matériel d'artillerie considérable, tel qu'il le fallait pour armer la rade de Tarente. Il reçut l'ordre, qu'il exécuta immédiatement, de traverser l'Etat romain

pour se rendre aux extrémités de l'Italie, en payant tout sur la route, afin de ne pas indisposer le Saint-Père. D'après la convention conclue avec la cour de Naples, les troupes françaises devaient être nourries par l'administration napolitaine. Le général Saint-Cyr, jugé comme il méritait de l'être par le Premier Consul, c'est-à-dire comme l'un des premiers généraux du temps, principalement lorsqu'il opérait seul, avait une position embarrassante au milieu d'un royaume ennemi; mais il était capable de faire face à toutes les difficultés. Ses instructions lui laissaient d'ailleurs une immense latitude. Il lui était prescrit, au premier signe d'une insurrection dans les Calabres, de les quitter pour se jeter sur la capitale du royaume. Ayant déjà conquis Naples une première fois, il savait mieux que personne comment il fallait s'y prendre.

Le Premier Consul fit en outre occuper Ancône, après avoir donné au Pape toutes les satisfactions qui pouvaient adoucir ce désagrément. La garnison française devait payer exactement ce qu'elle consommerait, ne troubler en rien le gouvernement civil du Saint-Siége, même l'aider au besoin contre les perturbateurs, s'il y en avait.

Les ordres avaient été envoyés en même temps pour l'invasion du Hanovre. Les négociations de la Prusse étaient demeurées sans succès. L'Angleterre avait déclaré qu'elle bloquerait l'Elbe et le Weser, si on touchait aux États de la maison de Hanovre, qu'on y employât des Prussiens ou des Français. C'était certainement la plus injuste des prétentions. Qu'elle empêchât le pavillon français de circuler sur l'Elbe et le Weser, rien n'était plus légitime; mais qu'elle arrêtât le négoce de Brême et de Hambourg, parce que les Français avaient envahi le territoire au milieu duquel ces villes se trouvaient enclavées, qu'elle exigeât que l'Allemagne entière bravât la guerre avec la France pour les intérêts de la maison de Hanovre, et qu'elle la punît d'une inaction forcée, en détruisant son commerce, c'était la conduite la plus inique. La Prusse fut réduite à se plaindre amèrement de l'injustice d'un tel procédé, et en définitive, à souffrir le pavillon britannique aux bouches des deux fleuves allemands, comme la présence des Français au sein du Hanovre. Elle n'avait plus le même intérêt à se charger de l'occupation, depuis que son commerce devait être dans tous les cas frappé d'interdit. Le Premier Consul lui fit exprimer ses regrets, lui promit de ne pas franchir la limite du Hanovre, mais s'excusa de cette invasion sur les nécessités de la guerre, et sur l'immense avantage qu'il y avait pour lui à fermer aux Anglais les deux plus grandes voies commerciales du continent.

Le général Mortier eut ordre de marcher en avant. Il s'était transporté avec 25 mille hommes à l'extrémité nord de la Hollande, sur la frontière du bas évêché de Munster, appartenant, depuis les sécularisations, à la maison d'Aremberg. On était assuré du consentement de cette maison. On passait de chez elle sur le territoire de l'évêché d'Osnabruck, récemment adjoint au Hanovre, et du territoire d'Osnabruck en Hanovre même. On pouvait ainsi se dispenser d'emprunter le territoire prussien, ce qui était un ménagement indispensable envers la cour de Prusse. Le Premier Consul avait recommandé au général Mortier de bien traiter le pays qu'on traverserait, et surtout de se montrer plein d'égards pour les autorités prussiennes, qu'on allait rencontrer sur toute la frontière du Hanovre. Ce général, sage et probe autant que brave, était parfaitement choisi pour cette mission difficile. Il se mit en marche à travers les sables arides et les bruyères marécageuses de la Frise et de la basse Westphalie, pénétra par Meppen en Hanovre, et arriva en juin sur les bords de la Hunte. L'armée hanovrienne occupait Diepholz. Après quelques rencontres de cavalerie, elle se replia derrière le Weser. Quoique composée d'excellents soldats, elle savait que toute résistance était impossible, et qu'elle ne ferait qu'attirer des malheurs sur le pays en s'obstinant à combattre. Elle offrit donc de capituler honorablement, à quoi le général Mortier consentit volontiers. Il fut convenu à Suhlingen que l'armée hanovrienne se retirerait avec armes et bagages derrière l'Elbe; qu'elle s'engagerait sous parole d'honneur à ne pas servir dans la présente guerre, à moins d'échange contre un égal nombre de prisonniers français; que l'administration du pays et la perception de ses revenus appartiendraient à la France, sauf le respect dû aux individus, aux propriétés privées et aux divers cultes.

Cette convention, dite de Suhlingen, fut envoyée au Premier Consul et au roi d'Angleterre, pour recevoir leur double ratification. Le Premier Consul se hâta de donner la sienne, ne voulant pas réduire l'armée hanovrienne au désespoir, en lui imposant des conditions plus dures. Lorsqu'on présenta cette même convention au vieux George III, il fut saisi d'un violent mouvement de colère, et alla, dit-on, jusqu'à la jeter au visage du ministre qui la lui présentait. Ce vieux roi, dans ses sombres rêveries, avait toujours considéré le Hanovre comme devant être le dernier asile de sa famille, dont il était le berceau. L'invasion de ses États patrimoniaux le mit au désespoir; il refusa de signer la convention de Suhlingen, exposant ainsi ses soldats hanovriens à la cruelle alternative, ou de mettre bas les armes, ou de se faire égorger jusqu'au dernier. Son cabinet allégua pour excuse d'une aussi singulière détermination, que le roi voulait rester étranger à tout ce qu'on entreprenait contre ses États; que ratifier cette convention, c'était adhérer à l'occupation du Hanovre; que cette occupation était une violation du sol germanique, et qu'il en appelait à la Diète de la violence faite à ses sujets. C'était la plus étrange façon d'argumenter, la moins soutenable sous tous les rapports.

Quand cette nouvelle arriva en Hanovre, la brave armée que commandait le maréchal de Walmoden fut consternée. Elle était rangée derrière l'Elbe, au milieu du pays de Lunebourg, établie dans une forte position, et résolue à défendre son honneur. De son côté, l'armée française, qui depuis trois ans n'avait pas tiré un coup de fusil, ne demandait pas mieux que de livrer un combat brillant. Cependant l'avis

le plus sage prévalut. Le général Mortier, qui joignait l'humanité à la vaillance, fit ce qu'il put pour adoucir le sort des Hanovriens. Il n'exigea pas qu'ils se rendissent prisonniers de guerre : il se contenta de leur licenciement, et convint avec eux qu'ils laisseraient leurs armes au camp, et se retireraient dans leurs foyers, en promettant de n'être jamais ni armés ni réunis. Le matériel de guerre contenu dans le royaume, matériel très-considérable, fut livré aux Français. Les revenus du pays durent leur appartenir, ainsi que les propriétés personnelles de l'électeur de Hanovre. Au nombre de ces propriétés se trouvaient les beaux étalons de la race hanovrienne, qui furent envoyés en France. La cavalerie mit pied à terre, et livra 3,500 chevaux superbes, qui furent employés à remonter la cavalerie française.

Le général Mortier ne s'empara que d'une manière très-indirecte de l'administration du pays, et en laissa la plus grande partie dans les mains des autorités locales. Le Hanovre, si on ne voulait pas le pressurer, pouvait parfaitement nourrir 30 mille hommes. Ce fut la force qu'on projeta d'y faire vivre, et qu'on promit au roi de Prusse de ne pas excéder. Il fut demandé à ce monarque, pour éviter les longs détours de la Hollande et de la basse Westphalie, de consentir à l'établissement d'une route d'étapes à travers le territoire prussien, en payant exactement à des fournisseurs désignés d'avance l'entretien des troupes qui se rendraient en Hanovre ou qui en reviendraient. Le roi de Prusse s'y prêta pour complaire au Premier Consul. Dès lors les communications directes furent établies, et on s'en servit pour envoyer un grand nombre de cavaliers, qui allaient à pied, et revenaient avec trois chevaux, un qu'ils montaient, deux qu'ils tenaient en main. La possession de cette partie de l'Allemagne devint fort utile à notre cavalerie, et servit bientôt à la rendre excellente sous le rapport des chevaux, comme elle l'était déjà sous le rapport des hommes.

Pendant que s'exécutaient ces diverses occupations, le Premier Consul poursuivait ses préparatifs sur les bords de la Manche. Il faisait acheter des matières navales en Hollande, surtout en Russie, afin d'être pourvu avant que les dispositions peu rassurantes de cette dernière puissance la portassent à refuser des approvisionnements. Sur les bassins de la Gironde, de la Loire, de la Seine, de la Somme, de l'Escaut, on construisait des bateaux plats de toute dimension. Des milliers d'ouvriers abattaient les forêts du littoral. Toutes les fonderies de la République étaient en activité pour fabriquer des mortiers, des obusiers, de l'artillerie du plus gros calibre. Les Parisiens voyaient sur les quais de Bercy, des Invalides, de l'École militaire, une centaine de chaloupes en construction. On commençait à comprendre qu'une si prodigieuse activité ne pouvait être une simple démonstration destinée seulement à inquiéter l'Angleterre.

Le Premier Consul s'était promis de partir pour les côtes de la Manche dès que les constructions navales, partout entreprises, seraient un peu plus avancées, et qu'il aurait mis ordre aux affaires les plus urgentes. La session du Corps législatif avait été paisiblement consacrée à donner au gouvernement une entière approbation pour sa conduite diplomatique envers l'Angleterre, à lui prêter l'appui moral le plus complet, à lui voter le budget dont on a vu plus haut les principales dispositions, et enfin à discuter sans éclat, mais avec profondeur, les premiers titres du Code civil. Le Corps législatif n'était plus, dès cette époque, qu'un grand conseil étranger à la politique, et uniquement consacré aux affaires.

Le Premier Consul se trouva libre dès la fin de juin. Il se proposait de parcourir toutes les côtes jusqu'à Flessingue et Anvers, de visiter la Belgique, qu'il n'avait pas encore vue, les départements du Rhin qu'il ne connaissait point, de faire, en un mot, un voyage militaire et politique. Madame Bonaparte devait l'accompagner, et partager les honneurs qui l'attendaient. Pour la première fois, il avait demandé au ministre du trésor public, qui les avait sous sa garde, les diamants de la couronne, pour en composer des parures à sa femme. Il voulait se montrer aux nouveaux départements et sur les bords mêmes du Rhin, presque en souverain, car on le regardait comme tel, depuis qu'il était consul à vie, chargé de se choisir un successeur. Ses ministres avaient rendez-vous, les uns à Dunkerque, les autres à Lille, à Gand, à Anvers, à Bruxelles. Les ambassadeurs étrangers étaient invités à le visiter dans les mêmes villes. Allant se montrer à des peuples d'un catholicisme fervent, il avait jugé convenable de paraître au milieu d'eux accompagné du légat du Pape. Sur la simple expression de ce désir, le cardinal Caprara, malgré son grand âge et ses infirmités, s'était décidé, après en avoir obtenu la permission du Pape, à grossir le cortége consulaire dans les Pays-Bas. Des ordres avaient été aussitôt donnés pour faire à ce prince de l'Église un accueil magnifique.

Le Premier Consul partit le 23 juin. Il visita d'abord Compiègne, où l'on construisait sur les bords de l'Oise, Amiens, Abbeville, Saint-Valery, où l'on construisait sur les bords de la Somme. Il fut accueilli avec transport et reçu avec des honneurs tout à fait royaux. La ville d'Amiens lui offrit, selon un ancien usage, quatre cygnes d'une éclatante blancheur, qui furent envoyés au jardin des Tuileries. Partout sa présence faisait éclater le dévouement pour sa personne, la haine pour les Anglais, le zèle à combattre et à vaincre ces anciens ennemis de la France. Il écoutait les autorités, les habitants avec une extrême bonté; mais son attention était évidemment tout entière au grand objet qui l'occupait dans le moment. Les chantiers, les magasins, les approvisionnements de toute espèce, attiraient exclusivement son ardente sollicitude. Il visitait les troupes qui commençaient à s'agglomérer vers la Picardie, inspectait leur équipement, caressait les vieux soldats dont le visage lui était connu, et les laissait pleins de confiance dans sa vaste entreprise.

A peine avait-il achevé ces visites, qu'il rentrait, et, quoique accablé de fatigue, dictait une multi-

tude d'ordres, qui existent encore, pour l'éternelle instruction des gouvernements chargés de grands préparatifs. Ici, le Trésor avait différé des envois de fonds aux entrepreneurs; là, le ministre de la marine avait négligé de faire arriver des matières navales; ailleurs, la direction des forêts, par diverses formalités, avait retardé les coupes de bois; autre part, enfin, l'artillerie n'avait pas expédié les bouches à feu ou les munitions nécessaires. Le Premier Consul réparait ces négligences, ou levait ces obstacles par la puissance de sa volonté. Il arriva ainsi à Boulogne, centre principal auquel venaient aboutir ses efforts, et point de départ présumé de la grande expédition projetée contre l'Angleterre.

C'est le moment de faire connaître avec détail l'immense armement imaginé pour transporter 150 mille hommes au delà du détroit de Calais, avec le nombre de chevaux, de canons, de munitions, de vivres qu'une telle armée suppose. C'est déjà une vaste et difficile opération que de transporter 20 ou 30 mille hommes au delà des mers. L'expédition d'Égypte, exécutée il y a cinquante ans, l'expédition d'Alger, exécutée de nos jours, en sont la preuve. Que sera-ce, s'il faut embarquer 150 mille soldats, 10 ou 15 mille chevaux, 3 ou 400 bouches à feu attelées? Un vaisseau de ligne peut contenir en moyenne 6 ou 700 hommes, à condition d'une traversée de quelques jours; une grosse frégate en peut contenir la moitié. Il faudrait donc 200 vaisseaux de ligne pour embarquer une telle armée, c'est-à-dire une force navale chimérique, et que l'alliance de la France et de l'Angleterre pour un même but peut tout au plus rendre imaginable. C'eût été par conséquent une entreprise impossible, que de vouloir jeter 150 mille hommes en Angleterre, si l'Angleterre eût été à la distance de l'Égypte ou de la Morée. Mais il ne fallait passer que le détroit de Calais, c'est-à-dire parcourir 8 à 10 lieues marines. Pour une telle traversée, il n'était pas besoin d'employer de gros vaisseaux. On n'aurait pas même pu s'en servir, si on les avait possédés, car il n'y a pas d'Ostende au Havre un seul port capable de les recevoir; et il n'y aurait pas eu sur la côte opposée, à moins de se détourner beaucoup, un seul port où ils pussent aborder. L'idée de petits bâtiments, vu le trajet, vu la nature des ports, s'était donc toujours offerte à tous les esprits. D'ailleurs, ces petits bâtiments suffisaient pour les circonstances de mer qu'on était exposé à rencontrer. De longues observations recueillies sur les côtes, avaient conduit à découvrir ces circonstances, et à déterminer les bâtiments qui s'y adaptaient le mieux. En été, par exemple, il y a dans la Manche des calmes presque absolus, et assez longs pour qu'on puisse compter sur 48 heures du même temps. Il fallait à peu près ce nombre d'heures, non pour passer, mais pour faire sortir des ports l'immense flottille dont il s'agissait. Pendant ce calme, la croisière anglaise étant condamnée à l'immobilité, des bâtiments construits pour marcher à la rame comme à la voile pouvaient passer impunément, même devant une escadre ennemie. L'hiver avait aussi ses moments favorables. Les fortes brumes de la saison froide, se rencontrant avec des vents ou nuls ou faibles, offraient encore un moyen de faire le trajet en présence d'une force ennemie, ou immobile, ou trompée par le brouillard. Restait enfin une troisième occasion favorable, c'était celle qu'offraient les équinoxes. Il arrive souvent qu'après les ouragans de l'équinoxe, le vent tombe tout à coup, et laisse le temps nécessaire pour franchir le détroit avant le retour de l'escadre ennemie, obligée par la tempête à prendre le large. C'étaient là les circonstances universellement désignées par les marins vivant sur les bords de la Manche.

Il y avait un cas dans lequel, en toute saison, quel que fût le temps, à moins d'une tempête, on pouvait toujours franchir le détroit, c'était celui où, par d'habiles manœuvres, on aurait amené, pour quelques heures, une grande escadre de ligne dans la Manche. Alors la flottille, protégée par cette escadre, pouvait mettre à la voile, sans s'inquiéter de la croisière ennemie.

Mais le cas d'une grande escadre française amenée entre Calais et Douvres dépendait de si difficiles combinaisons, qu'on devait y compter le moins possible. Il fallait même construire la flottille de transport de telle façon qu'elle pût, en apparence au moins, se passer de toute force auxiliaire; car s'il eût été démontré par sa construction qu'il lui était impossible de tenir la mer sans une escadre de secours, le secret de cette grande opération eût été sur-le-champ livré aux ennemis. Avertis, ils auraient concentré toutes leurs forces navales dans le détroit, et prévenu toute manœuvre des escadres françaises tendant à s'y rendre.

Aux considérations tirées de la nature des vents et de la mer dans le détroit, se joignaient les considérations tirées de la forme des côtes. Les ports français du détroit étaient tous des ports d'échouage, c'est-à-dire restant à sec à la marée basse, et ne présentant pas un fond de plus de huit ou neuf pieds à marée haute. Il fallait donc des bâtiments qui n'eussent pas besoin, quand ils étaient chargés, de plus de sept à huit pieds d'eau pour flotter, et qui pussent supporter l'échouage sans en souffrir. Quant au rivage d'Angleterre, les ports situés entre la Tamise, Douvres, Folkstone et Brighton, étaient fort petits; mais quels qu'ils fussent, il fallait, pour opérer un si vaste débarquement, se jeter tout simplement à la côte, et, pour ce motif encore, des bâtiments propres à l'échouage. C'étaient là les diverses raisons qui avaient fait adopter des bateaux plats, pouvant marcher à l'aviron, afin de passer, soit en calme, soit en brume; pouvant porter du gros canon, sans tirer plus de sept ou huit pieds d'eau, afin de se mouvoir librement dans les ports français de la Manche, afin d'échouer, sans se briser, sur les plages d'Angleterre.

Pour satisfaire à ces conditions réunies, on imagina de grosses chaloupes canonnières, à fond plat, solidement construites, et de deux espèces diverses, pour répondre à deux besoins différents. Les chaloupes de la première espèce, qu'on appela proprement chaloupes canonnières, étaient construites de

manière à porter quatre pièces de gros calibre, depuis le 24 jusqu'au 36, deux sur l'avant, deux sur l'arrière, et en mesure, par conséquent, de répondre au feu des vaisseaux et des frégates. Cinq cents chaloupes canonnières, armées de 4 pièces, pouvaient ainsi égaler le feu de vingt vaisseaux de cent canons. Elles étaient gréées comme des bricks, c'est-à-dire à deux mâts, manœuvrées par 24 matelots, et capables de contenir une compagnie d'infanterie de 100 hommes, avec son état-major, ses armes et ses munitions.

Les chaloupes de la seconde espèce, qu'on appela, pour les distinguer des autres, bateaux canonniers, étaient moins fortement armées, moins maniables, mais destinées à porter, indépendamment de l'infanterie, l'artillerie de campagne. Ces bateaux dits canonniers étaient pourvus sur l'avant d'une pièce de 24, et sur l'arrière d'une pièce de campagne, laissée sur son affût, avec les apparaux nécessaires pour l'embarquer et la débarquer en quelques minutes. Ils portaient, de plus, un caisson d'artillerie, rempli de munitions, et disposé sur le pont, de manière à ne pas gêner la manœuvre, et à pouvoir être mis à terre en un clin d'œil. Ils contenaient enfin, au centre même de leur cale, une petite écurie, dans laquelle devaient être logés deux chevaux d'artillerie, avec des vivres pour plusieurs jours. Cette écurie, placée au centre, ouverte par le haut, surmontée d'un couvercle mobile, était combinée avec la mâture, de façon qu'un cheval, saisi à terre par une vergue, enlevé rapidement, était descendu dans sa loge avec la plus grande facilité. Ces bateaux canonniers, inférieurs par leur armement aux chaloupes canonnières, mais pouvant lancer un gros boulet, et jeter de la mitraille au moyen de la pièce de campagne placée sur leur pont, avaient l'avantage de porter, outre une portion de l'infanterie, toute l'artillerie de l'armée, avec deux chevaux pour la traîner en ligne dans le premier moment de la descente à terre. Le surplus des attelages devait être placé sur des transports, dont on verra plus bas l'organisation. Moins propres que les chaloupes aux manœuvres et aux combats, ils étaient gréés comme les grosses barques longeant nos côtes, et n'avaient que trois grosses voiles attachées à trois mâts, sans hune ni perroquet. Ils n'étaient montés que par 6 matelots. Ils étaient capables de contenir, comme les chaloupes canonnières, une compagnie d'infanterie avec ses officiers, plus deux charretiers d'artillerie, et quelques artilleurs. Si on suppose trois ou quatre cents de ces bateaux, ils pouvaient porter, indépendamment d'une masse considérable d'infanterie, 3 ou 400 bouches à feu de campagne, avec une voiture de munitions, suffisante pour une bataille. Le reste des munitions, joint au reste des attelages, devait suivre sur les bâtiments de transport.

Tels étaient les bateaux plats de la première et de la seconde espèce. On avait reconnu nécessaire d'en construire d'une troisième sorte, encore plus légers et plus mobiles que les précédents, tirant deux à trois pieds d'eau seulement, et faits pour aborder partout. C'étaient de grands canots, étroits et longs de 60 pieds, ayant un pont mobile qu'on posait ou retirait à volonté, et distingués des autres par le nom de péniches. Ces gros canots étaient pourvus d'une soixantaine d'avirons, portaient au besoin une légère voilure, et marchaient avec une extrême vitesse. Lorsque soixante soldats, dressés à manier la rame aussi bien que des matelots, les mettaient en mouvement, ils glissaient sur la mer comme ces légères embarcations détachées des flancs de nos grands vaisseaux, et surprenant la vue par la rapidité de leur sillage. Ces péniches pouvaient recevoir 60 à 70 soldats, outre 2 ou 3 marins pour les diriger. Elles avaient à bord un petit obusier, plus une pièce de 4, et ne devaient recevoir d'autre chargement que les armes de leurs passagers, et quelques vivres de campagne, disposés comme lest.

Après de nombreuses expériences, on s'était définitivement attaché à ces trois espèces de bâtiments, qui répondaient à tous les besoins de la traversée, et qui, rangés en bataille, présentaient une redoutable ligne de feux. Les chaloupes canonnières, plus faciles à manœuvrer et plus fortement armées, occupaient la première ligne ; les bateaux canonniers, inférieurs sous ces deux rapports, étaient rangés en seconde ligne, faisant face aux intervalles qui séparaient les chaloupes, de manière qu'il n'y eût aucun espace privé de feux. Les péniches, qui ne portaient que de petits obusiers, et qui étaient surtout redoutables par la mousqueterie, disposées, tantôt en avant de la ligne de bataille, tantôt en arrière ou sur les ailes, pouvaient rapidement courir à l'abordage si on avait affaire à une flotte, ou jeter leurs hommes à terre si on voulait opérer un débarquement, ou se dérober s'il fallait supporter un feu de grosse artillerie.

Ces trois espèces de bâtiments devaient être réunis au nombre de 12 ou 1500. Ils devaient porter au moins 3 mille bouches à feu de gros calibre, sans compter un grand nombre de pièces de petite dimension, c'est-à-dire lancer autant de projectiles que la plus forte escadre. Leur feu était dangereux, parce qu'il était rasant, et dirigé vers la ligne de flottaison. Engagés contre de gros vaisseaux, ils présentaient un but difficile à saisir, et tiraient, au contraire, sur un but facile à atteindre. Ils pouvaient se mouvoir, se diviser, et envelopper l'ennemi. Mais s'ils avaient les avantages de la division, ils en avaient aussi les inconvénients. L'ordre à introduire dans cette masse mouvante et prodigieusement nombreuse, était un problème extrêmement difficile, à la solution duquel s'appliquèrent sans cesse, pendant trois ans, l'amiral Bruix et Napoléon. On verra plus tard à quel degré de précision dans les manœuvres ils surent arriver, et jusqu'à quel point le problème fut par eux résolu.

Quel effet aurait produit une escadre de haut bord, traversant à toutes voiles cette masse de petits bâtiments, foulant, renversant ceux qu'elle rencontrerait devant elle, coulant à fond ceux qu'elle atteindrait de ses boulets, mais, enveloppée à son tour par cette nuée d'ennemis, recevant dans tous les sens un feu d'artillerie dangereux, assaillie par la mousqueterie de cent mille fantassins, et peut-être envahie par d'intrépides soldats dressés à l'abor-

dage? On ne saurait le dire, car on ne peut se faire une idée d'une scène aussi étrange, sans aucun antécédent connu, qui puisse aider l'esprit à en prévoir les chances diverses. L'amiral Decrès, esprit supérieur, mais dénigrant, admettait qu'en sacrifiant cent bâtiments et dix mille hommes, on pourrait probablement essuyer la rencontre d'une escadre ennemie et franchir le détroit. — On les perd tous les jours dans une bataille, répondait le Premier Consul ; et quelle bataille a jamais promis les résultats que nous fait espérer la descente en Angleterre? — Mais c'était la chance la plus défavorable que celle d'une rencontre avec la croisière anglaise. Restait toujours la chance de passer par un calme qui paralysât l'ennemi, par une brume qui lui dérobât la vue de notre flottille, et enfin la chance plus rassurante encore d'une escadre française apparaissant tout à coup dans le détroit pour quelques heures.

Quoi qu'il en soit, ces bâtiments avaient assez de force pour se défendre, pour aborder un rivage et le balayer, pour ôter à l'ennemi toute idée d'une escadre de secours, pour donner confiance aux soldats et aux matelots chargés de les monter. Cependant ils présentaient des inconvénients tenant à la forme même de leur construction. Ayant, au lieu d'une quille profondément immergée, un fond plat qui pénétrait peu dans l'eau, portant de plus une assez forte mâture, ils devaient avoir peu de stabilité, s'incliner facilement sous le souffle du vent, et même chavirer, s'ils étaient frappés par une rafale subite. C'est ce qui arriva une fois, dans la rade de Brest, à une chaloupe canonnière mal lestée. L'accident eut lieu sous les yeux de l'amiral Ganteaume, qui, saisi de crainte, en écrivit sur-le-champ au Premier Consul. Mais cet accident ne se reproduisit pas. Avec des précautions dans la manière de distribuer les munitions qui leur servaient de lest, les bâtiments de la flottille acquirent assez de stabilité pour supporter de gros temps, et il ne leur arriva d'autre malheur que celui d'échouer, ce qui était naturel, en naviguant toujours le long des côtes, et ce qui était en général volontaire de leur part, dans le but d'échapper aux Anglais. Du reste, la marée suivante les remettait à flot, quand ils avaient été obligés de se jeter à la côte.

Ils offraient un inconvénient plus fâcheux, celui de dériver, c'est-à-dire de céder aux courants. Ils le devaient à leur lourde structure, qui présentait plus de prise à l'eau que leur mâture n'en présentait au vent. Cet inconvénient s'aggravait lorsque, privés de vent, ils marchaient à la rame, et n'avaient que la force des rameurs pour combattre la force du courant. Dans ce cas, ils pouvaient être emportés loin du but, ou, ce qui est pire, y arriver séparément ; car, étant de formes différentes, ils devaient subir une dérivation inégale. Nelson l'avait éprouvé lui-même, lorsqu'en 1801 il attaqua la flottille de Boulogne. Ses quatre divisions, n'ayant pu agir toutes en même temps, ne firent que des efforts décousus. Un semblable défaut, fâcheux dans toute mer, l'était davantage encore dans la Manche, où règnent deux courants très-forts à chaque marée. Lorsque la mer s'élève ou s'abaisse, elle produit alternativement un courant ascendant ou descendant, dont la direction est déterminée par la figure des côtes de France et d'Angleterre. (Voir la carte nº 23). La Manche est très-ouverte à l'ouest, entre la pointe du Finistère et celle de Cornouailles ; très-resserrée à l'est, entre Calais et Douvres. La mer, en s'élevant, pénètre plus vivement par l'issue la plus large ; ce qui produit à la marée montante un courant ascendant de l'ouest à l'est, de Brest à Calais. Le même effet se produit en sens contraire quand la mer s'abaisse ; elle fuit alors plus vite par l'issue la plus vaste, et il en résulte, à la marée descendante, un courant de l'est à l'ouest, de Calais à Brest. Ce double courant, recevant près des côtes, et de leur forme elle-même, diverses inflexions, devait porter une certaine perturbation dans la marche de ces deux mille navires, perturbation plus ou moins à craindre, suivant la faiblesse du vent et la force du flot. Cela diminuait beaucoup l'avantage de la traversée en calme, l'une des plus souhaitables. Toutefois le canal entre Boulogne et Douvres, non-seulement fort étroit, mais de plus peu profond, permettait de jeter l'ancre à égale distance des deux côtes. Les amiraux regardaient donc comme possible de s'arrêter, dans le cas d'une dérivation trop grande, et d'attendre à l'ancre le retour du courant contraire, ce qui ne pouvait pas entraîner une perte de temps de plus de trois ou quatre heures. C'était une difficulté, mais point insurmontable [1].

Cet inconvénient avait bientôt fait abandonner une sorte de bâtiments appelés prames. Ceux-ci, tout à fait plats, sans aucune courbure dans leurs flancs, et même à trois quilles, étaient de vrais pontons flottants, destinés à porter beaucoup de canons et de chevaux. On avait d'abord résolu d'en construire cinquante, ce qui aurait procuré des moyens de transport pour 2,500 chevaux et une force de 600 bouches à feu; mais l'infériorité de leurs qualités navigantes les fit bientôt abandonner, et on n'en construisit pas au delà de douze ou quinze. Nous ne parlerons pas de grosses barques, courtes et larges, armées d'une pièce de 24 à l'arrière, qu'on appelait caïques, ni de corvettes d'un faible tirant d'eau, portant une dizaine de gros canons, les unes et les autres construites à titre d'essais, et que l'expérience empêcha de multiplier. La totalité de la flottille se composa presque exclusivement des trois espèces de bâtiments dont on vient de lire la description, c'est-à-dire de chaloupes canonnières, de bateaux canonniers et de péniches.

Chaque chaloupe et chaque bateau canonnier pouvant contenir une compagnie d'infanterie, chaque péniche les deux tiers d'une compagnie, si on réunissait 500 chaloupes, 400 bateaux, 300 péniches, c'est-à-dire 1200 bâtiments, on avait le moyen d'embarquer 120 mille hommes. Supposez

[1] Tout ce que je rapporte ici est extrait de la volumineuse correspondance des amiraux, notamment de celle de l'amiral Bruix, avec le ministre de la marine et avec Napoléon. Il est bien entendu que je ne suppose rien, que je résume autant que je puis, avec la précision historique tout ce qu'il y a d'essentiel dans cette correspondance, que je crois qualifier très-justement en l'appelant admirable.

que l'escadre de Brest en portât 15 ou 18 mille, celle du Texel 20 mille, c'étaient 150 ou 160 mille hommes qu'on pouvait jeter en Angleterre, 120 mille en une seule masse à bord de la flottille, 30 ou 40 mille en divisions détachées, à bord de deux grosses escadres, partant, l'une de Hollande, l'autre de Bretagne.

C'était assez pour vaincre et réduire cette superbe nation, qui prétendait dominer le monde du fond de son asile inviolable.

Ce n'est pas tout que de porter des hommes, il leur faut du matériel, c'est-à-dire des vivres, des armes, des chevaux. La flottille dite de guerre pouvait embarquer les hommes, les munitions indispensables pour les premiers combats, des vivres pour une vingtaine de jours, l'artillerie de campagne avec un attelage de deux chevaux par pièce. Mais il fallait de plus le reste des attelages, au moins sept à huit mille chevaux de cavalerie, des munitions pour toute une campagne, des vivres pour un ou deux mois, un grand parc de siége, dans le cas où l'on aurait des murailles à renverser. Les chevaux surtout étaient très-difficiles à transporter, et il ne fallait pas moins de 6 à 700 bâtiments, si on voulait en porter seulement 7 à 8 mille.

Pour ce dernier objet, on n'avait pas besoin de construire. Le cabotage et la grande pêche devaient fournir un matériel naval tout prêt et très-considérable. On pouvait acheter sur toutes les côtes, depuis Saint-Malo jusqu'au Texel, et dans l'intérieur même de la Hollande, des bâtiments jaugeant de 20 à 60 tonneaux, faisant le cabotage, la pêche de la morue et du hareng, parfaitement solides, excellents à la mer, et très-capables de recevoir tout ce dont on voudrait les charger, moyennant les aménagements convenables. Une commission formée pour cet objet achetait, depuis Brest jusqu'à Amsterdam, des bâtiments qui coûtaient en moyenne de 12 à 15,000 francs chacun. On s'en était déjà procuré plusieurs centaines. Le reste n'était pas difficile à trouver.

En portant la flotte de guerre à 12 ou 1300 bâtiments, la flottille de transport à 900 ou 1,000, c'était 2,200 ou 2,300 bâtiments à réunir, rassemblement naval prodigieux, sans exemple dans le passé, et probablement aussi dans l'avenir.

On doit comprendre maintenant comment il eût été impossible de construire sur un ou deux points de la côte cette immense quantité de bâtiments. Si petite que fût leur dimension, jamais on n'aurait pu se procurer dans un seul lieu les matières, les ouvriers, les chantiers nécessaires à leur construction. Il avait donc été indispensable de faire concourir au même objet tous les ports, et tous les bassins des rivières. C'était bien assez de réserver aux ports de la Manche, dans lesquels on devait les réunir, le soin d'aménager et d'entretenir ces deux mille bâtiments.

Mais après les avoir construits fort loin les uns des autres, il fallait les rassembler en un seul point, de Boulogne à Dunkerque, à travers les croisières anglaises, résolues à les détruire avant qu'ils fussent réunis. Il fallait ensuite les recevoir dans trois ou quatre ports, placés autant que possible sous le même vent, à une très-petite distance, afin d'appareiller et de partir ensemble. Il fallait enfin les loger sans encombrement, sans confusion, à l'abri du danger du feu, à la portée des troupes, de manière qu'ils pussent sortir et rentrer souvent, apprendre à charger et à décharger rapidement hommes, canons et chevaux.

Toutes ces difficultés ne pouvaient être résolues que sur les lieux mêmes, par Napoléon, voyant les choses de ses propres yeux, et entouré des officiers les plus habiles et les plus spéciaux. Il avait appelé à Boulogne M. Sganzin, ingénieur de la marine, et l'un des premiers sujets de ce corps distingué; M. Forfait, ministre de la marine pendant quelques mois, médiocre en fait d'administration, mais supérieur dans l'art des constructions navales, plein d'invention, et dévoué à une entreprise dont il avait été, sous le Directoire, l'un des plus ardents promoteurs; enfin le ministre Decrès et l'amiral Bruix, deux hommes dont il a été parlé déjà, et qui méritent qu'on les fasse connaître ici avec plus de détail.

Le Premier Consul aurait voulu posséder un peu moins de bons généraux dans ses armées de terre, et un peu plus dans ses armées de mer. Mais la guerre et la victoire forment seules les bons généraux. La guerre ne nous avait pas manqué sur mer depuis douze ans; malheureusement notre marine, désorganisée par l'émigration, s'étant trouvée tout de suite inférieure à celle des Anglais, avait été presque toujours obligée de se renfermer dans les ports, et nos amiraux avaient perdu non pas la bravoure, mais la confiance. Les uns étaient très-âgés, les autres manquaient d'expérience. Quatre attiraient dans le moment toute l'attention de Napoléon, Decrès, Latouche-Tréville, Ganteaume et Bruix. L'amiral Decrès était un homme d'un esprit rare, mais frondeur, ne voyant que le mauvais côté des choses, critique excellent des opérations d'autrui, à ce titre bon ministre, mais administrateur peu actif, très-utile toutefois à côté de Napoléon, qui suppléait par son activité à celle de tout le monde, et qui avait besoin de conseillers moins confiants qu'il n'était lui-même. Par ces raisons, l'amiral Decrès était celui des quatre qui valait le mieux à la tête des bureaux de la marine, et qui aurait valu le moins à la tête d'une escadre. Ganteaume, brave officier, intelligent, instruit, pouvait conduire une division navale au feu; mais hors du feu, hésitant, incertain, laissant passer la fortune sans la saisir, il ne devait être employé que dans la moins difficile des entreprises. Latouche-Tréville et Bruix étaient les deux marins les plus distingués du temps, et appelés certainement, s'ils avaient vécu, à disputer à l'Angleterre l'empire des mers. Latouche-Tréville était tout ardeur, tout audace; il joignait l'esprit, l'expérience au courage, inspirait aux marins les sentiments dont il était plein, et, sous ce rapport, était le plus précieux de tous, puisqu'il avait ce que notre marine avait trop peu, la confiance en soi-même. Enfin Bruix, chétif de corps et de santé, épuisé par les plaisirs, doué d'une vaste

intelligence, d'un génie d'organisation rare, trouvant ressource à tout, profondément expérimenté, seul homme qui eût dirigé quarante vaisseaux de ligne à la fois, aussi habile à concevoir qu'à exécuter, eût été le véritable ministre de la marine, s'il n'avait été si propre à commander. Ce n'étaient pas là tous les chefs de notre flotte : il restait Villeneuve, si malheureux depuis; Linois, le vainqueur d'Algésiras, actuellement dans l'Inde, et d'autres qu'on verra figurer en leur lieu. Mais les quatre que nous citons étaient alors les principaux.

Le Premier Consul voulut confier à l'amiral Bruix le commandement de la flottille, parce que là tout était à créer; à Ganteaume la flotte de Brest, qui n'avait à exécuter qu'un transport de troupes; enfin à Latouche-Tréville la flotte de Toulon, laquelle était chargée d'une manœuvre difficile, audacieuse, mais décisive, et que nous exposerons plus tard. L'amiral Bruix ayant à organiser la flottille, était sans cesse en contact avec l'amiral Decrès. L'un et l'autre avaient trop d'esprit pour n'être pas rivaux, dès lors ennemis; de plus, leur nature était incompatible. Déclarer les difficultés invincibles, critiquer les tentatives qu'on faisait pour les vaincre, tel était l'amiral Decrès. Les voir, les étudier, chercher à en triompher, tel était l'amiral Bruix. Il faut ajouter qu'ils se défiaient l'un de l'autre : ils craignaient sans cesse, l'amiral Decrès qu'on ne dénonçât au Premier Consul les inconvénients de son inaction, l'amiral Bruix ceux de sa vie dissipée. Ces deux hommes, sous un maître faible, auraient troublé la flotte par leurs divisions; sous un maître comme le Premier Consul, ils étaient utiles par leur diversité même. Bruix proposait des combinaisons, Decrès les critiquait; le Premier Consul prononçait avec une sûreté de jugement infaillible.

C'est au milieu de ces hommes, et sur les lieux, que Napoléon décida toutes les questions laissées en suspens. Son arrivée à Boulogne était urgente, car, malgré l'énergie et la fréquence de ses ordres, beaucoup de choses restaient en arrière. On ne construisait pas à Boulogne, à Calais, à Dunkerque, mais on réparait l'ancienne flottille, et on se préparait à exécuter les aménagements jugés nécessaires sur les deux mille bâtiments construits ou achetés, quand ils seraient réunis. On manquait d'ouvriers, de bois, de fer, de chanvre, d'artillerie à grande portée pour éloigner les Anglais, très-occupés à lancer des projectiles incendiaires.

La présence du Premier Consul, entouré de MM. Sganzin, Forfait, Bruix, Decrès, et d'une quantité d'autres officiers, imprima bientôt à son entreprise une activité nouvelle. Il avait déjà employé à Paris une mesure qu'il voulut appliquer à Boulogne et partout où il passa. Il fit prendre dans la conscription cinq à six mille hommes appartenant à toutes les professions consacrées au travail du bois ou du fer, telles que menuisiers, charpentiers, scieurs de long, charrons, serruriers, forgerons. Des maîtres, choisis parmi les ouvriers de la marine, les dirigeaient. Une haute paye était accordée à ceux qui montraient de l'intelligence et de la bonne volonté; et en peu de temps les chantiers furent couverts d'une population d'ouvriers constructeurs dont il eût été difficile de deviner la profession originelle.

Les forêts abondaient autour de Boulogne. Un ordre avait livré à la marine toutes celles des environs. Les bois, employés le jour même où on les abattait, étaient verts, mais bons à servir de pieux, et il en fallait des milliers dans les ports de la Manche. On pouvait en tirer aussi des bordages et des planches. Quant aux bois destinés à fournir des courbes, on les faisait venir du Nord. Les matières navales, telles que chanvres, mâtures, cuivre, goudrons, transportées de la Russie et de la Suède en Hollande, pour être amenées, par les eaux intérieures, de la Hollande et de la Flandre à Boulogne, étaient en ce moment arrêtées par divers obstacles, sur les canaux de la Belgique. Des officiers, envoyés immédiatement avec des ordres et des fonds, partirent pour accélérer les arrivages. Enfin les fonderies de Douai, de Liége, de Strasbourg, malgré leur activité, se trouvaient en retard. Le savant Monge, qui suivait presque partout le Premier Consul, fut envoyé en mission pour accélérer leurs travaux, et faire couler à Liége de gros mortiers et des pièces de fort calibre. Le général Marmont avait été chargé de l'artillerie. Des aides de camp partaient chaque jour en poste pour aller stimuler son zèle et lui signaler les expéditions de canons ou d'affûts qui étaient retardées. On avait besoin, en effet, indépendamment de l'artillerie des bâtiments, de 5 à 600 bouches à feu en batterie, afin de tenir l'ennemi à distance des chantiers.

Ces premiers ordres donnés, il fallait s'occuper de la grande question des ports de rassemblement, et des moyens de proportionner leur capacité à l'étendue de la flottille. Il fallait agrandir les uns, créer les autres, les défendre tous. Après en avoir conféré avec MM. Sganzin, Forfait, Decrès et Bruix, le Premier Consul arrêta les dispositions suivantes.

Depuis longtemps le port de Boulogne avait été indiqué comme le meilleur point de départ pour une expédition dirigée contre l'Angleterre. (Voir la carte n° 23.) La côte de France, en s'avançant vers celle d'Angleterre, projette un cap qui s'appelle le cap Grisnez. A droite de ce cap, elle court à l'est, vers l'Escaut, ayant en face la vaste étendue de la mer du Nord. A gauche elle rencontre celle d'Angleterre, forme ainsi l'un des deux bords du détroit, puis descend brusquement du nord au sud, vers l'embouchure de la Somme. Les ports à la droite du cap Grisnez, tels que Calais et Dunkerque, placés en dehors du détroit, sont moins bien situés comme point de départ; les ports à gauche, au contraire, tels que Boulogne, Ambleteuse et Étaples, placés dans le détroit même, ont toujours été jugés préférables. En effet, si l'on part de Dunkerque ou de Calais, il faut doubler le cap Grisnez pour entrer dans le détroit, surmonter la bouffée des vents de la Manche qui se fait sentir en doublant le cap, et venir se placer au vent de Boulogne, pour aborder entre Douvres et Folkstone. Au contraire, en allant d'Angleterre en France, on est plus naturellement porté vers Calais que vers Boulogne. Pour se transporter en Angle-



Combat sur la plage de Boulogne. (P. 558.)

terre, ce qui était le cas de l'expédition projetée, Boulogne et les ports placés à la gauche du cap Grisnez valaient mieux que Calais et Dunkerque. Seulement, ils avaient l'inconvénient de présenter moins d'étendue et de fond que Calais et Dunkerque, ce qui s'explique par l'accumulation des sables et des galets, toujours plus grande dans un espace resserré comme un détroit.

Néanmoins le port de Boulogne, consistant dans le lit d'une petite rivière marécageuse, la Liane, était susceptible de recevoir un agrandissement considérable. Le bassin de la Liane, formé par deux plateaux qui se séparent aux environs de Boulogne, et laissent entre eux un espace de figure demi-circulaire, pouvait être, avec de grands travaux, converti en un port d'échouage très-vaste. (Voir les cartes nos 24 et 25.) Le lit de la Liane présentait six à sept pieds d'eau à la marée haute, dans les moyennes marées. Il était possible, en le creusant, de lui en procurer neuf à dix. C'était donc chose praticable que de créer dans ce lit marécageux de la Liane, à peu près à la hauteur de Boulogne, un bassin de figure semblable au terrain, c'est-à-dire demi-circulaire, capable de contenir quelques centaines de bâtiments, plus ou moins, selon le rayon qu'on lui donnerait. Ce bassin et le lit creusé de la Liane pouvaient être amenés à contenir 12 à 1300 bâtiments, par conséquent plus de la moitié de la flottille. Ce n'était pas tout que d'avoir une surface suffisante, il fallait des quais extrêmement étendus pour que ces nombreux bâtiments pussent, sinon tous à la fois, du moins en assez grand nombre, joindre les bords du bassin et prendre leur chargement. L'étendue des quais importait donc autant que l'étendue du port lui-même. On n'avait songé à aucune de ces choses sous le Directoire, parce que jamais les projets n'avaient été poussés jusqu'à réunir 150 mille hommes et deux mille bâtiments. Le Premier Consul, malgré la grandeur du travail, n'hésita pas à prescrire sur-le-champ le creusement du bassin de Boulogne et du lit de la Liane. Ces mêmes 150 mille hommes, qui constituaient par leur nombre la difficulté de l'entreprise, allaient être employés à la vaincre, en creusant le bassin où ils devaient s'embarquer. Il fut décidé que les camps, placés dans l'origine à quelque distance des côtes, seraient immédiatement rapprochés de la mer, et que les soldats enlèveraient eux-mêmes la masse énorme de terre dont il fallait se débarrasser.

Une écluse de chasse fut ordonnée pour creuser

le chenal et procurer la profondeur d'eau nécessaire. Les ports qui ne sont pas, comme celui de Brest, formés par les sinuosités d'une côte profonde, et qu'on appelle ports d'échouage, consistent en général dans l'embouchure de petites rivières, qui grossissent à la marée haute, forment alors un bassin où les bâtiments se trouvent à flot, puis diminuent avec la marée basse, jusqu'à ne plus présenter que de gros ruisseaux coulant sur un lit de vase, et laissant pendant quelques heures les bâtiments échoués sur leurs rives. Les sables que ces rivières entraînent, ramassés par la mer et ramenés en face des embouchures, forment des bancs ou barres qui gênent la navigation. Pour vaincre cet obstacle, on élève alors dans le lit des rivières des écluses, qui s'ouvrent devant la marée montante, recueillent l'abondance des eaux, retiennent cette abondance en se refermant à la marée descendante, et ne la laissent échapper qu'au moment où l'on veut faire la chasse. Ce moment venu, et l'on choisit celui de la basse mer, on ouvre l'écluse : l'eau se précipite dans la rivière, et, chassant les sables par ce débordement artificiel, creuse un chenal ou passage. C'est là ce que les ingénieurs appellent des écluses de chasse, et ce qu'on se hâta de construire dans le bassin supérieur de la Liane.

Vingt mille pieds d'arbres abattus dans la forêt de Boulogne servirent à garnir de pieux les deux bords de la Liane et le pourtour du bassin demi-circulaire. Une partie de ces pieds d'arbres, sciés en gros madriers, puis étendus en plancher sur ces pieux, servirent à former de larges quais le long de la Liane et du bassin demi-circulaire. Les nombreux bâtiments de la flottille pouvaient ainsi venir se ranger contre ces quais, pour embarquer ou débarquer les hommes, les chevaux et le matériel.

La ville de Boulogne était placée à la droite de la Liane, le bassin à la gauche et presque vis-à-vis. La Liane s'étendait longitudinalement entre deux. Des ponts furent construits pour communiquer facilement d'une rive à l'autre, et placés au-dessus du point où commençait le mouillage.

Ces vastes travaux étaient loin de suffire. Un grand établissement maritime suppose des ateliers, des chantiers, des magasins, des casernes, des boulangeries, des hôpitaux, tout ce qu'il faut enfin pour abriter de grands amas de matières, pour recevoir des marins sains ou malades, pour les nourrir, les vêtir, les armer. Qu'on se figure tout ce qu'ont coûté de temps et d'efforts des établissements tels que ceux de Brest et de Toulon ! Il s'agissait de créer ici de bien autres établissements, puisqu'il fallait que ces ateliers, ces chantiers, ces magasins, ces hôpitaux, répondissent aux besoins de 2,300 bâtiments, 30 mille matelots, 10 mille ouvriers, 120 mille soldats. Si même ces créations n'avaient pas dû être temporaires, elles eussent été absolument impossibles. Cependant, quoique temporaires, la difficulté de les exécuter, vu la quantité de choses à réunir en un seul endroit, était immense.

On loua dans Boulogne toutes les maisons qui pouvaient être converties en bureaux, en magasins, en hôpitaux. On loua également dans les environs les maisons de campagne et les fermes propres au même usage. On éleva des hangars pour les ouvriers de la marine, et des abris en planches pour les chevaux. Quant aux troupes, elles durent camper en plein champ, dans des baraques construites avec les débris des forêts environnantes. Le Premier Consul choisit, à droite et à gauche de la Liane, sur les deux plateaux dont l'écartement formait le bassin de Boulogne, l'emplacement que devaient occuper les troupes. Trente-six mille hommes furent distribués en deux camps : l'un dit de gauche, l'autre dit de droite. Ce fut le rassemblement de Saint-Omer, placé sous les ordres du général Soult, qui vint occuper ces deux positions. Les autres corps d'armée devaient être successivement rapprochés de la côte, lorsque leur établissement y aurait été préparé. Les troupes allaient se trouver là en bon air, exposées, il est vrai, à des vents violents et froids, mais pourvues d'une grande abondance de bois pour se baraquer et se chauffer.

D'immenses approvisionnements furent ordonnés de toutes parts, et amenés dans ces magasins improvisés. On fit venir par la navigation intérieure, qui est fort perfectionnée, comme on sait, dans le nord de la France, des farines pour les convertir en biscuit, du riz, des avoines, des viandes salées, des vins, des eaux-de-vie. On tira de la Hollande de grandes quantités de fromages à forme ronde. Ces diverses matières alimentaires devaient servir à la consommation journalière des camps, et au chargement en vivres des deux flottilles de guerre et de transport. On peut se figurer aisément les quantités qu'il fallait réunir, si on imagine qu'il s'agissait de nourrir l'armée, la flotte, la nombreuse population d'ouvriers attirée sur les lieux, d'abord pendant le campement, puis pendant deux mois d'expédition; ce qui supposait des vivres pour près de deux cent mille bouches, et des fourrages pour vingt mille chevaux. Si on ajoute que tout cela fut fait avec une abondance qui ne laissa rien à désirer, on comprendra que jamais création plus extraordinaire ne fut exécutée chez aucun peuple, par aucun chef d'empire.

Mais un seul port ne suffisait pas pour toute l'expédition. Boulogne ne pouvait contenir que 12 ou 1300 bâtiments, et il en fallait recevoir environ 2,300. Ce port en aurait-il contenu le nombre nécessaire, il eût été trop long de les faire tous sortir par le même chenal. Dans certaines circonstances de mer, c'était un grand inconvénient que de n'avoir qu'un seul lieu de refuge. Si, par exemple, on faisait sortir une grande quantité de bâtiments, et que le mauvais temps ou l'ennemi obligeât à les faire rentrer subitement, ils pouvaient s'encombrer à l'entrée, manquer la marée, et rester en perdition. Il y avait, en descendant à quatre lieues au sud, une petite rivière, la Canche, dont l'embouchure formait une baie tortueuse, très-ensablée, malheureusement ouverte à tous les vents, et présentant un mouillage beaucoup moins sûr que celui de Boulogne. (Voir la carte n° 24.) Il s'y était formé un petit port de pêche, celui d'Étaples. Sur cette même rivière de

la Canche, à une lieue dans l'intérieur des terres, se trouvait la place fortifiée de Montreuil. Il était difficile de creuser là un bassin, mais on pouvait y planter une suite de pieux, afin d'y amarrer les bâtiments, et construire sur ces pieux des quais en bois, propres à l'embarquement et au débarquement des troupes. C'était un abri assez sûr pour 3 ou 400 bâtiments. On en pouvait sortir par des vents à peu près pareils à ceux de Boulogne. La distance de Boulogne, qui était de 4 à 5 lieues, présentait bien quelque difficulté pour la simultanéité des opérations; mais c'était une difficulté secondaire, et un asile pour 400 navires était trop important pour le négliger. Le Premier Consul y forma un camp destiné aux troupes réunies entre Compiègne et Amiens, et en réserva le commandement au général Ney, revenu de sa mission en Suisse. Ce camp fut appelé camp de Montreuil. Les troupes eurent ordre de s'y baraquer, comme celles qui étaient campées autour de Boulogne. Des établissements furent préparés pour la manutention des vivres, pour les hôpitaux, pour tous les besoins enfin d'une armée de 24 mille hommes. Le centre de l'armée étant supposé à Boulogne, le camp d'Etaples en était la gauche.

Un peu au nord de Boulogne, avant d'être au cap Grisnez, se trouvaient deux autres baies, formées par deux petites rivières, dont le lit était fort encombré par la vase et le sable, mais dans lesquelles l'eau de la haute mer s'élevait à 6 ou 7 pieds. L'une était à une lieue, l'autre à deux lieues de Boulogne; elles étaient en outre placées sous le même vent. En y creusant le sol, en y pratiquant des chasses, il était possible d'y abriter plusieurs centaines de bâtiments, ce qui aurait complété les moyens de loger la flottille entière. La plus proche de ces deux petites rivières était le Wimereux, débouchant près d'un village appelé Wimereux. L'autre était la Selacque, débouchant près d'un village de pêcheurs appelé Ambleteuse. Sous Louis XVI on avait songé à y creuser des bassins, mais les travaux exécutés à cette époque avaient complétement disparu sous la vase et les sables. Le Premier Consul ordonna aux ingénieurs l'examen des localités, et, dans le cas d'une réponse favorable à ses vues, des troupes y devaient être employées, et campées sous baraques, comme à Etaples et à Boulogne. Ces deux ports devaient contenir, l'un 200, l'autre 300 bâtiments : c'étaient donc 500 qui se trouvaient encore abrités. La garde, les grenadiers réunis, les réserves de cavalerie et d'artillerie, et les divers corps qui étaient en formation entre Lille, Douai, Arras, devaient trouver là leurs moyens d'embarquement.

Restait la flottille batave, destinée à porter le corps du général Davout, et qui, d'après le traité conclu avec la Hollande, était indépendante de l'escadre de ligne réunie au Texel. Malheureusement la flottille batave était moins activement armée que la flottille française. C'était une question de savoir si elle partirait de l'Escaut pour la côte d'Angleterre, en la faisant escorter par quelques frégates, ou si on l'amènerait à Dunkerque et à Calais, pour la faire partir des ports placés à la droite du cap Grisnez. L'amiral Bruix était chargé de résoudre cette question. Le corps du général Davout, qui formait la droite de l'armée, se serait ainsi trouvé rapproché du centre. On ne désespérait même pas, à force d'élargir les bassins et de serrer le campement, de lui faire doubler le cap Grisnez, et de l'établir à Ambleteuse et Wimereux. Alors les flottilles française et batave, réunies au nombre de 2,300 bâtiments, portant les corps des généraux Davout, Soult, Ney, plus la réserve, c'est-à-dire 120 mille hommes, pouvaient partir simultanément par le même vent, des quatre ports placés dans l'intérieur du détroit, avec certitude d'agir ensemble. Les deux grandes flottes de guerre appareillant, l'une de Brest, l'autre du Texel, devaient porter les 40 mille hommes restants, dont le concours et l'emploi étaient le secret exclusif du Premier Consul.

Pour compléter toutes les parties de cette vaste organisation, il fallait mettre la côte à l'abri des attaques des Anglais. Outre le zèle qu'ils allaient apporter à empêcher la concentration de la flottille à Boulogne, en gardant le littoral depuis Bordeaux jusqu'à Flessingue, il était présumable qu'à l'imitation de ce qu'ils avaient fait en 1801, ils tâcheraient de la détruire, soit en l'incendiant dans les bassins, soit en l'attaquant au mouillage, lorsqu'elle sortirait pour manœuvrer. Il fallait donc rendre impossible l'approche des Anglais, tant pour garantir les ports eux-mêmes, que pour s'assurer une libre sortie et une libre entrée; car, si la flottille était condamnée à rester immobile, elle devait être incapable de manœuvrer et d'exécuter aucune grande opération.

Cette approche des Anglais n'était pas facile à empêcher, vu la forme de la côte, qui était droite, qui ne présentait ni rentrant ni saillie, et ne fournissait par conséquent aucun moyen de porter des feux au loin. On y pourvut néanmoins de la manière la plus ingénieuse. (Voir la carte n° 25.) En avant du rivage de Boulogne s'avançaient dans la mer deux pointes de rocher, l'une à droite, dite la pointe de la Crèche, l'autre à gauche, dite la pointe de l'Heurt. Entre l'une et l'autre se trouvait un espace de 2,500 toises parfaitement sûr, et très-commode pour mouiller. Deux à trois cents bâtiments pouvaient y tenir à l'aise sur plusieurs lignes. Ces pointes de rocher, couvertes par les eaux à la marée haute, étaient découvertes à la marée basse. Le Premier Consul ordonna d'y élever deux forts en grosse maçonnerie, de forme demi-circulaire, solidement casematés, présentant deux étages de feux, et pouvant couvrir de leurs projectiles le mouillage qui s'étendait de l'un à l'autre. Il fit mettre sur-le-champ la main à l'œuvre. Les ingénieurs de la marine et de l'armée, secondés par les maçons pris dans la conscription, commencèrent immédiatement les travaux. Le Premier Consul avait la prétention de les avoir achevés à l'entrée de l'hiver. Mais il tenait tellement à multiplier les précautions, qu'il voulut garantir encore le milieu de la ligne d'embossage par un troisième point d'appui. Ce point d'appui, choisi au milieu de cette ligne, se trouvait en face de l'entrée du port; et, comme on était là sur un fond de sable mobile, le Premier Consul imagina de

construire ce nouveau fort en grosse charpente. De nombreux ouvriers se mirent aussitôt à enfoncer à la marée basse des centaines de pieux, qui devaient servir de base à une batterie de 18 pièces de 24. Le plus souvent ils les battaient sous le feu même des Anglais.

Indépendamment de ces trois points avancés dans la mer, et placés parallèlement à la côte de Boulogne, le Premier Consul fit hérisser de canons et de mortiers toutes les parties un peu saillantes de la falaise, et ne laissa pas un point capable de porter de l'artillerie sans l'armer avec des bouches à feu du plus gros calibre. Des précautions moindres, mais suffisantes encore, furent prises pour Etaples, et pour les nouveaux ports qu'on s'occupait à creuser.

Tels furent les vastes projets définitivement arrêtés par le Premier Consul, à la vue des lieux, et avec le concours des ingénieurs et des officiers de la marine. La construction de la flottille avançait rapidement, depuis les côtes de Bretagne jusqu'à celles de Hollande; mais, avant d'en opérer la réunion devant Ambleteuse, Boulogne et Etaples, il fallait avoir achevé le creusement des bassins, l'érection des forts, amené sur la côte le matériel d'artillerie, concentré les troupes vers la mer, et créé les établissements nécessaires à leurs besoins. On comptait sur l'achèvement de tous ces ouvrages pour l'hiver.

Le Premier Consul, après Boulogne, visita Calais, Dunkerque, Ostende et Anvers. Il tenait à voir ce dernier port, et à s'assurer par ses propres yeux de ce qu'il y avait de vrai dans les rapports très-divers qu'on lui avait adressés. Après avoir examiné l'emplacement de cette ville avec cette promptitude et cette sûreté de coup d'œil qui n'appartenaient qu'à lui, il n'eut aucun doute sur la possibilité de faire d'Anvers un grand arsenal maritime. Anvers avait, à ses yeux, des propriétés toutes particulières : il était situé sur l'Escaut, vis-à-vis de la Tamise; il était en communication immédiate avec la Hollande, par la plus belle des navigations intérieures, et par conséquent à portée du plus riche dépôt de matières navales. Il pouvait recevoir sans difficulté, par le Rhin et la Meuse, les bois des Alpes, des Vosges, de la Forêt-Noire, de la Wettéravie, des Ardennes. Enfin, les ouvriers des Flandres, naturellement attirés par le voisinage, devaient y offrir des milliers de bras pour la construction des vaisseaux. Le Premier Consul résolut donc de créer à Anvers une flotte dont le pavillon flotterait toujours entre l'Escaut et la Tamise. C'était l'un des plus sensibles déplaisirs qu'il pût causer à ses ennemis, désormais irréconciliables, c'est-à-dire aux Anglais. Il fit occuper sur-le-champ les terrains nécessaires à la construction de vastes bassins, qui existent encore, et qui sont l'orgueil de la ville d'Anvers. Ces bassins, communiquant par une écluse de la plus grande dimension avec l'Escaut, devaient être capables de contenir toute une flotte de guerre, et rester toujours pourvus de 30 pieds d'eau, quelle que fût la hauteur du fleuve. Le Premier Consul voulait faire construire 25 vaisseaux dans ce nouveau port de la République; et, en attendant de nouvelles expériences relativement à la navigabilité de l'Escaut, il ordonna la mise en chantier de plusieurs vaisseaux de soixante-quatorze. Il ne renonçait pas à en construire plus tard d'un échantillon supérieur. Il espérait faire d'Anvers un établissement égal à ceux de Brest et de Toulon, mais infiniment mieux placé pour troubler le sommeil de l'Angleterre.

Il se rendit d'Anvers à Gand, de Gand à Bruxelles. Ces populations belges, mécontentes dans tous les temps du gouvernement qui les a régies, se montraient peu dociles pour l'administration française. La ferveur de leurs sentiments religieux y rendait plus grandes qu'ailleurs les difficultés de l'administration des cultes. Le Premier Consul y rencontra d'abord quelque froideur, ou, pour parler plus exactement, une vivacité moins expansive que dans les anciennes provinces françaises. Mais cette froideur disparut bientôt quand on vit le jeune général, entouré du clergé, assistant avec respect aux cérémonies religieuses, accompagné de son épouse, qui, malgré beaucoup de dissipation, avait dans le cœur la piété d'une femme et d'une femme de l'ancien régime. M. de Roquelaure était archevêque de Malines : c'était un vieillard plein d'aménité. Le Premier Consul l'accueillit avec des égards infinis, rendit même à sa famille des biens considérables restés sous le séquestre de l'Etat, se montra souvent au peuple accompagné de ce métropolitain de la Belgique, et réussit par sa manière d'être à calmer les défiances religieuses du pays. Il était attendu à Bruxelles par le cardinal Caprara. Leur rencontre produisit le meilleur effet. Le séjour du Premier Consul dans cette ville se prolongeant, les ministres et le consul Cambacérès vinrent y tenir conseil. Une partie des membres du corps diplomatique s'y rendirent de leur côté, pour obtenir des audiences du chef de la France. Entouré ainsi de ministres, de généraux, de troupes nombreuses et brillantes, le général Bonaparte tint dans cette capitale des Pays-Bas une cour qui avait toutes les apparences de la souveraineté. On eût dit qu'un empereur d'Allemagne venait visiter le patrimoine de Charles-Quint. Le temps s'était écoulé plus vite que le Premier Consul ne l'avait cru. De nombreuses affaires le rappelaient à Paris : c'étaient les ordres à donner pour l'exécution de ce qu'il avait résolu à Boulogne; c'étaient aussi les négociations avec l'Europe, que cet état de crise rendait plus actives que jamais. Il renonça donc pour le moment à voir les provinces du Rhin, et remit à un second et prochain voyage cette partie de sa tournée. Mais, avant de quitter Bruxelles, il y reçut une visite qui fut fort remarquée, et qui méritait de l'être, à cause du personnage accouru pour le voir.

Ce personnage était M. Lombard, secrétaire intime du roi de Prusse. Le jeune Frédéric-Guillaume, dans sa défiance de lui-même et des autres, avait la coutume de retenir le travail de ses ministres, et de le soumettre à un nouvel examen, qu'il faisait de moitié avec son secrétaire, M. Lombard, homme d'esprit et de savoir. M. Lombard, grâce à cette

royale intimité, avait acquis en Prusse une très-grande importance. M. d'Haugwitz, habile à se saisir de toutes les influences, avait eu l'art de s'emparer de M. Lombard, de manière que le roi, passant des mains du ministre dans celles du secrétaire particulier, n'y trouvait que les mêmes inspirations, c'est-à-dire celles de M. d'Haugwitz. M. Lombard, venu à Bruxelles, représentait donc à la fois auprès du Premier Consul le roi et le premier ministre, c'est-à-dire tout le gouvernement prussien, moins la cour, rangée exclusivement autour de la reine, et animée d'un autre esprit que le gouvernement.

La visite de M. Lombard à Bruxelles était la conséquence de l'agitation des cabinets depuis le renouvellement de la guerre entre la France et l'Angleterre. La cour de Prusse était dans une extrême anxiété, accrue par les communications récentes du cabinet russe. Ce dernier cabinet, comme on a vu, ramené malgré lui de ses affaires intérieures aux affaires européennes, aurait voulu s'en dédommager en jouant un rôle considérable. Il s'était efforcé tout d'abord de faire accepter sa médiation aux deux parties belligérantes, et de recommander ses protégés à la France. Le résultat de ses premières démarches n'était pas de nature à le satisfaire. L'Angleterre avait très-froidement accueilli ses ouvertures, refusé nettement de confier Malte à sa garde, et de suspendre les hostilités pendant que durerait la médiation. Seulement elle avait déclaré ne pas repousser l'entremise du cabinet russe, si la nouvelle négociation embrassait l'ensemble des affaires de l'Europe, et mettait en question, par conséquent, tout ce que les traités de Lunéville et d'Amiens avaient résolu. C'était repousser la médiation que de l'accepter à des conditions pareilles. Tandis que l'Angleterre répondait de la sorte, la France, de son côté, accueillant avec une entière déférence l'intervention du jeune empereur, avait néanmoins occupé sans hésiter les pays recommandés par la Russie, le Hanovre et Naples. La cour de Saint-Pétersbourg était singulièrement blessée de se voir si peu écoutée, lorsqu'elle pressait l'Angleterre d'accepter sa médiation, et la France de limiter le champ des hostilités. Elle avait donc jeté les yeux sur la Prusse pour l'engager à former un tiers parti, qui ferait la loi aux Anglais et aux Français, et aux Français surtout, bien plus alarmants que les Anglais, quoique plus polis. L'empereur Alexandre, qui avait rencontré le roi de Prusse à Memel, qui lui avait juré dans cette rencontre une amitié éternelle, qui s'était découvert toutes sortes d'analogies avec le jeune monarque, analogies d'âge, d'esprit, de vertus, cherchait à lui persuader, dans une correspondance fréquente, qu'ils étaient faits l'un pour l'autre, qu'ils étaient les seuls honnêtes gens en Europe; qu'à Vienne il n'y avait que fausseté, à Paris qu'ambition, à Londres qu'avarice, et qu'ils devaient s'unir étroitement pour contenir et gouverner l'Europe. Le jeune empereur, montrant une finesse précoce, avait surtout cherché à persuader au roi de Prusse qu'il était dupe des caresses du Premier Consul, et que, pour des intérêts médiocres, il lui faisait des sacrifices de politique dangereux; que, grâce à sa condescendance, le Hanovre se trouvait envahi; que les Français ne borneraient pas là leurs occupations; que la raison qui les poussait à fermer aux Anglais le continent les porterait plus loin que le Hanovre, et les conduirait jusqu'au Danemark, afin de s'emparer du Sund; qu'alors les Anglais bloqueraient la Baltique, comme ils bloqaient l'Elbe et le Weser, et fermeraient la dernière issue restée au commerce du continent. Cette crainte exprimée par la Russie ne pouvait être sincère, car le Premier Consul ne songeait pas à étendre ses occupations jusqu'au Danemark, et il n'était pas possible qu'il y songeât. Il avait occupé le Hanovre à titre de propriété anglaise, Tarente en vertu de la domination non contestée de la France sur l'Italie. Mais envahir le Danemark en passant sur le corps de l'Allemagne était impossible, si on ne commençait par conquérir la Prusse elle-même. Et heureusement, alors, la politique de la France n'avait pas acquis une telle extension.

Les suggestions de la Russie étaient donc mensongères, mais elles inquiétaient le roi de Prusse, déjà fort troublé par l'occupation du Hanovre. Cette occupation lui avait valu, outre les plaintes des Etats allemands, de cruelles souffrances commerciales. L'Elbe et le Weser étant fermés par les Anglais, l'exportation des produits prussiens avait cessé tout à coup. Les toiles de la Silésie, achetées ordinairement par Hambourg et Brême, dont elles alimentaient le vaste commerce, avaient été refusées le jour même où avait commencé le blocus. Les gros négociants de Hambourg surtout avaient mis une sorte de malice à repousser toute espèce de transactions, afin de stimuler davantage la cour de Prusse, et de lui faire plus vivement sentir l'inconvénient de l'occupation du Hanovre, cause unique de la clôture de l'Elbe et du Weser. Depuis lors, les plus grands seigneurs prussiens essuyaient des pertes immenses. M. d'Haugwitz notamment avait perdu la moitié de ses revenus; ce qui n'avait altéré en rien le calme qui faisait l'un des mérites de son génie politique. Le roi, assiégé des plaintes de la Silésie, avait été obligé de prêter à cette province un million d'écus (4 millions de francs), sacrifice bien grand pour un prince économe, et jaloux de rétablir le trésor du grand Frédéric. On lui demandait, dans le moment, le double de cette somme.

Agité par les suggestions russes, par les plaintes du commerce prussien, le roi Frédéric-Guillaume craignait, en outre, s'il se laissait entraîner par ces suggestions et ces plaintes, d'être engagé dans des liaisons hostiles à la France, ce qui aurait bouleversé toute sa politique, qui depuis quelques années avait reposé sur l'alliance française. C'était pour sortir de ce pénible état d'anxiété que M. Lombard venait d'être envoyé à Bruxelles. Il avait mission de bien observer le jeune général, de chercher à pénétrer ses intentions, de s'assurer s'il voulait, comme on le disait à Saint-Pétersbourg, pousser ses occupations jusqu'au Danemark; si enfin, comme on le disait encore à Saint-Pétersbourg, il était si

dangereux de se fier à cet homme extraordinaire. M. Lombard devait en même temps s'efforcer d'obtenir quelques concessions relativement au Hanovre. Le roi Frédéric-Guillaume aurait voulu qu'on réduisît à quelques mille hommes le corps qui occupait ce royaume; ce qui aurait répondu aux craintes sincères ou affectées dont la présence des Français en Allemagne était la cause. Il aurait voulu de plus l'évacuation d'un petit port placé aux bouches de l'Elbe, celui de Cuxhaven. Ce petit port, situé à l'entrée même de l'Elbe, était la propriété nominale des Hambourgeois, mais en réalité il servait aux Anglais pour y continuer leur commerce. Si on l'avait laissé inoccupé à titre de territoire hambourgeois, le commerce anglais se serait fait comme en pleine paix. Dès lors l'objet que se proposait la France aurait été manqué, et cela était si vrai, qu'en 1800, lorsque la Prusse avait pris le Hanovre, elle avait occupé Cuxhaven.

Pour prix de ces deux concessions, le roi de Prusse offrait un système de neutralité du Nord, calqué sur l'ancienne neutralité prussienne, qui comprendrait, outre la Prusse et le nord de l'Allemagne, de nouveaux Etats allemands, peut-être même la Russie; du moins le roi Frédéric-Guillaume s'en flattait. C'était, suivant ce monarque, garantir à la France l'immobilité du continent, lui laisser ainsi le libre emploi de ses moyens contre l'Angleterre, et, par conséquent, mériter de sa part quelques sacrifices. Tels avaient été les divers objets confiés à la prudence de M. Lombard.

Ce secrétaire du roi partit de Berlin pour Bruxelles, chaudement recommandé par M. d'Haugwitz à M. de Talleyrand. Il sentait vivement l'honneur d'approcher, d'entretenir le Premier Consul. Celui-ci, averti des dispositions dans lesquelles arrivait M. Lombard, l'accueillit de la manière la plus brillante, et prit le meilleur moyen de s'ouvrir accès dans son esprit, c'était de le flatter par une confiance sans bornes, par le développement de toutes ses pensées, même les plus secrètes. Du reste, il pouvait, dans le moment, se montrer tout entier sans y perdre; et il le fit avec une franchise, une abondance de langage entraînantes. Il ne voulait pas, dit-il à M. Lombard, acquérir un seul territoire de plus sur le continent; il ne voulait que ce que les puissances avaient reconnu à la France par des traités patents ou secrets : le Rhin, les Alpes, le Piémont, Parme, et le maintien des rapports actuels avec la République italienne et l'Etrurie. Il était prêt à reconnaître l'indépendance de la Suisse et de la Hollande. Il était bien résolu à ne plus s'immiscer dans les affaires allemandes, à partir du recès de 1803. Il ne tendait qu'à une seule chose, c'était à réprimer le despotisme maritime des Anglais, insupportable à d'autres qu'à lui certainement, puisque la Prusse, la Russie, la Suède et le Danemark s'étaient unis deux fois en vingt ans, en 1780 et en 1800, pour le faire cesser. C'était à la Prusse à l'aider dans cette tâche, à la Prusse qui était l'alliée naturelle de la France, qui depuis quelques années en avait reçu une foule de services, et qui en attendait de si grands encore. Si, en effet, il était victorieux, mais grandement victorieux, que ne pouvait-il pas faire pour elle? N'avait-il pas sous la main le Hanovre, ce complément si naturel, si nécessaire du territoire prussien? Et n'était-ce pas là un prix immense et certain de l'amitié que le roi Frédéric-Guillaume lui témoignerait en cette circonstance? Mais, pour qu'il fût victorieux et reconnaissant, il fallait qu'on le secondât d'une manière efficace. Une bonne volonté ambiguë, une neutralité plus ou moins étendue, étaient de médiocres secours. Il fallait l'aider à fermer complétement les rivages de l'Allemagne, supporter quelques souffrances momentanées, et se lier à la France par un traité d'union patent et positif. Ce qu'on appelait depuis 1795 la neutralité prussienne ne suffisait pas pour assurer la paix du continent. Il fallait, pour rendre cette paix certaine, l'alliance formelle, publique, offensive et défensive, de la Prusse et de la France. Alors aucune des puissances continentales n'oserait former un projet. L'Angleterre serait manifestement seule, réduite à une lutte corps à corps avec l'armée de Boulogne; et si à la perspective de cette lutte se joignait la clôture des marchés de l'Europe, elle serait, ou amenée à composer, ou écrasée par la formidable expédition qui se préparait sur les bords de la Manche. Mais, répétait sans cesse le Premier Consul, pour cela il fallait l'alliance effective de la Prusse, et un concours sérieux et entier de sa part aux projets de la France. Alors il réussirait, alors il pourrait combler de biens son alliée, et lui faire ce présent qu'elle ne demandait pas, mais qu'elle désirait ardemment au fond du cœur, celui du Hanovre.

Le Premier Consul, par la sincérité, la chaleur de ses explications, l'éblouissant éclat de son esprit, avait non pas dupé, comme le dit bientôt à Berlin une faction ennemie, mais convaincu, entraîné M. Lombard. Il avait fini par lui persuader qu'il ne méditait rien contre l'Allemagne, qu'il voulait uniquement se procurer des moyens d'action contre l'Angleterre, et qu'un magnifique agrandissement serait pour la Prusse le prix d'un concours franc et sincère. Quant aux concessions dont M. Lombard apportait la demande, le Premier Consul lui en avait montré les graves inconvénients; car laisser le commerce britannique s'exercer librement, tandis qu'on ferait une guerre qui, jusqu'au jour si incertain de la descente, serait sans conséquence pour l'Angleterre, c'était abandonner à celle-ci tous les avantages de la lutte. Le Premier Consul alla même jusqu'à déclarer qu'il était prêt à indemniser, aux dépens du trésor français, le commerce souffrant de la Silésie. Toutefois dans le cas où la Prusse consentirait à stipuler une alliance offensive et défensive, il se résoudrait, dans un tel intérêt, à quelques-unes des concessions que désirait le roi Frédéric-Guillaume.

M. Lombard, convaincu, ébloui, enchanté des familiarités du grand homme, dont les princes mêmes appréciaient avec orgueil les moindres égards, partit pour Berlin, disposé à communiquer à son maître et à M. d'Haugwitz tous les sentiments dont son âme était remplie.

Le Premier Consul, après avoir tenu à Bruxelles

une cour brillante, n'ayant plus rien qui le retînt en Flandre, tant que les travaux ordonnés sur les côtes ne seraient pas plus avancés, repartit pour Paris, où il avait tout à faire sous le double rapport de l'administration et de la diplomatie. Il passa par Liége, Namur, Sedan, fut partout accueilli avec transport, et arriva vers les premiers jours d'août à Saint-Cloud.

Il était pressé, tout en continuant d'ordonner de Paris les préparatifs de sa grande expédition, d'éclaircir, de fixer définitivement ses rapports avec les grandes puissances du continent. Dans les inquiétudes de la Prusse, il avait clairement discerné l'influence russe ; il discernait cette influence ailleurs, c'est-à-dire dans la mauvaise volonté qu'on lui montrait à Madrid. Le cabinet espagnol refusait en effet de s'expliquer sur l'exécution du traité de Saint-Ildefonse, et disait que la médiation russe faisant encore espérer une fin pacifique, il fallait attendre le résultat de cette médiation avant de prendre un parti décisif. D'autres circonstances avaient désagréablement affecté le Premier Consul : c'était la partialité évidente de la Russie dans l'essai de médiation qu'elle venait de tenter. Tandis que le Premier Consul avait accepté cette médiation avec une déférence entière, et que l'Angleterre au contraire y avait opposé des difficultés de toute nature, tantôt refusant de confier Malte aux mains de la puissance médiatrice, tantôt argumentant à l'infini sur l'étendue de la négociation, la diplomatie russe penchait plutôt pour l'Angleterre que pour la France, et semblait ne tenir aucun compte de la déférence de l'une, et de la mauvaise volonté de l'autre. Les propositions récemment arrivées de Saint-Pétersbourg révélaient cette disposition de la manière la plus claire. La Russie déclarait qu'à son avis l'Angleterre devait rendre Malte à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, mais qu'en retour il était convenable de lui accorder l'île de Lampedouse ; que la France devait en outre fournir une indemnité au roi de Sardaigne, reconnaître et respecter l'indépendance des États placés dans son voisinage, évacuer, pour n'y plus rentrer, non-seulement Tarente et le Hanovre, mais le royaume d'Étrurie, la République italienne, la Suisse et la Hollande.

Ces conditions, acceptables sous quelques rapports, étaient complétement inacceptables sous tous les autres. Concéder Lampedouse en compensation de Malte, c'était donner aux Anglais le moyen de faire avec de l'argent, dont ils ne manquaient jamais, un second Gibraltar dans la Méditerranée. Le Premier Consul avait été près d'y consentir pour garder la paix. Lancé maintenant dans la guerre, plein d'espérance de réussir, il ne voulait plus faire un tel sacrifice. Indemniser le roi de Piémont n'était pas pour lui une difficulté ; il était disposé à consacrer à cet objet Parme ou un équivalent. Évacuer Tarente et le Hanovre, la paix rétablie, était une suite naturelle de la paix même. Mais évacuer la République italienne, qui n'avait point d'armée, la Suisse, la Hollande, qui étaient menacées d'une contre-révolution immédiate si les troupes françaises se retiraient, c'était lui demander de livrer aux ennemis de la France les États dont on avait acquis le droit de disposer par dix ans de guerres et de victoires. Le Premier Consul ne pouvait adhérer à de telles conditions. Ce qui le décidait plus souverainement encore à ne pas laisser continuer cette médiation, c'était la forme sous laquelle on l'offrait. Le Premier Consul avait consenti à un arbitrage suprême, absolu et sans appel, du jeune empereur lui-même, car c'était intéresser l'honneur de ce monarque à être juste, et se donner de plus la certitude d'en finir. Mais s'en remettre à la partialité des agents russes, tous dévoués à l'Angleterre, c'était souscrire à une négociation désavantageuse et sans terme.

Il déclara donc, après avoir discuté les propositions de la Russie, après avoir montré l'injustice et le danger de quelques-unes, qu'il était toujours prêt à accepter l'arbitrage personnel du czar lui-même, mais non une négociation conduite par son cabinet d'une manière peu amicale pour la France, et tellement compliquée, qu'on ne pouvait en espérer la fin ; qu'il remerciait le cabinet de Saint-Pétersbourg de ses bons offices, qu'il renonçait toutefois à s'en servir davantage, s'en remettant à la guerre du soin de ramener la paix. La déclaration du Premier Consul se terminait par ces paroles, profondément empreintes de son caractère : « Le Premier Consul a » tout fait pour conserver la paix ; ses efforts ayant » été vains, il a dû voir que la guerre était dans » l'ordre du destin. Il fera la guerre, et il ne pliera » pas devant une nation orgueilleuse, en possession, » depuis vingt ans, de faire plier toutes les puissan» ces. » (29 août 1803.)

M. de Markoff fut sèchement traité, et avait mérité de l'être par son langage et son attitude à Paris. Approbateur constant de l'Angleterre, de ses prétentions, de sa conduite, il était le détracteur avoué de la France et de son gouvernement. Quand on lui disait qu'il ne se conformait pas ainsi aux intentions, du moins apparentes, de son maître, qui professait une rigoureuse impartialité entre la France et l'Angleterre, il répondait que *l'empereur avait son opinion, mais que les Russes avaient la leur.* Il était à craindre qu'il ne s'attirât bientôt quelque tempête semblable à celle qu'avait essuyée lord Whitworth, et même plus désagréable encore, parce que le Premier Consul n'avait pas pour M. de Markoff la considération qu'il professait pour lord Whitworth.

Le fil de cette fausse médiation une fois tranché sans rompre néanmoins avec la Russie, le Premier Consul voulut forcer l'Espagne à s'expliquer, et à dire comment elle entendait exécuter le traité de Saint-Ildefonse. Il s'agissait de savoir si elle prendrait part à la guerre, ou si elle resterait neutre, en fournissant à la France un subside, au lieu d'un secours en hommes et en vaisseaux. Le Premier Consul ne pouvait se donner tout entier à son expédition tant que cette question ne serait pas résolue.

L'Espagne éprouvait à se décider une répugnance extrême, et qui l'avait rejetée à l'égard de la France dans les plus fâcheux sentiments. Sans doute il était onéreux de suivre une puissance voisine dans toutes les vicissitudes de sa politique ; mais en s'engageant par le traité de Saint-Ildefonse dans les liens d'une alliance offensive et défensive avec la France, l'Es-

pagne avait contracté une obligation positive dont il était impossible de contester les conséquences. Indépendamment de cette obligation, il fallait que cette puissance fût indignement dégénérée, pour vouloir se tenir à l'écart lorsque allait s'agiter pour la dernière fois la question de la suprématie maritime. Si l'Angleterre l'emportait, il était évident qu'il n'y avait plus pour l'Espagne ni commerce, ni colonies, ni galions, ni rien enfin de ce qui composait depuis trois siècles sa grandeur et sa richesse. Quand le Premier Consul la pressait d'agir, il la pressait non-seulement de remplir un engagement formel, mais de remplir ses plus sacrés devoirs envers elle-même. Tenant compte de son incapacité présente, il la laissait neutre, et, en lui ménageant ainsi la faculté de recevoir les piastres du Mexique, il lui demandait d'en verser une partie dans la guerre faite au profit commun, de payer, en un mot, la dette d'argent, puisqu'elle ne pouvait payer la dette du sang, à la cause de la liberté des mers.

Nos relations avec l'Espagne, altérées, comme on l'a vu, à l'occasion du Portugal, un peu améliorées depuis, grâce à la vacance du duché de Parme, s'étaient gâtées de nouveau, au point d'être tout à fait hostiles. On se plaignait tous les jours à Madrid d'avoir cédé la Louisiane pour la royauté de l'Étrurie, qu'on appelait nominale, parce que des troupes françaises gardaient l'Etrurie, incapable de se garder elle-même. On se plaignait surtout de la cession de la Louisiane aux États-Unis. On disait que si la France voulait aliéner cette précieuse colonie, c'était au roi d'Espagne qu'elle aurait dû s'adresser, non aux Américains, qui deviendraient pour le Mexique des voisins dangereux; que si la France avait rendu cette colonie à Charles IV, il se serait bien chargé de la sauver des mains des Américains et des Anglais. Il était ridicule, en vérité, à des gens qui allaient perdre le Mexique, le Pérou et toute l'Amérique du Sud, de prétendre pouvoir garder la Louisiane, laquelle n'était espagnole ni par les mœurs, ni par l'esprit, ni par le langage. On faisait à Madrid de cette aliénation de la Louisiane un grief considérable contre la France, et tellement grave, qu'on se tenait pour délié de toute obligation envers elle. Le vrai motif de cette humeur était dans le refus du Premier Consul d'ajouter le duché de Parme au royaume d'Étrurie, refus forcé dans le moment, car il était obligé de garder quelques territoires pour indemniser le roi de Piémont, depuis qu'on demandait si vivement une indemnité pour ce prince ; et d'ailleurs les Florides, après l'abandon de la Louisiane, n'étaient plus un objet d'échange acceptable. Le cabinet de Madrid ne s'en tenait pas envers la France à l'attitude de la mauvaise humeur, il en était venu aux plus mauvais procédés. Notre commerce était indignement traité. Sous prétexte de contrebande, des bâtiments avaient été saisis, et les équipages envoyés aux présides d'Afrique. Toutes les réclamations de nos nationaux étaient écartées; on ne répondait plus à l'ambassadeur sur aucun sujet. Pour combler la mesure des outrages, on venait de laisser enlever au mouillage d'Algésiras et de Cadix, sous le feu même des canons espagnols, des bâtiments français; ce qui constituait, à part toute alliance, une violation de territoire qu'il était indigne de souffrir. La flotte réfugiée à la Corogne était, sur une fausse allégation de quarantaine, tenue en dehors du mouillage, où elle aurait pu se trouver en sûreté. On forçait les équipages de mourir à bord, faute des ressources les plus indispensables, et faute surtout de l'air bienfaisant de la terre. Cette escadre, bloquée par une flotte anglaise, ne pouvait reprendre la mer sans un repos, sans un radoub considérable, et sans un renouvellement de vivres et de munitions. On lui refusait tout cela, même à prix d'argent. Enfin, par une bravade qui mettait le comble à de tels procédés, tandis que la marine espagnole était laissée dans un délabrement à faire pitié, on s'occupait avec des soins étranges de l'armée de terre, et on organisait les milices, comme si on avait voulu préparer une guerre nationale contre la France.

Qui pouvait ainsi pousser dans l'abîme l'inepte favori dont la domination avilissait le noble sang de Louis XIV, et réduisait une brave nation à la plus honteuse impuissance? Le défaut de suite dans les idées, la vanité blessée, la paresse, l'incapacité, tels étaient les misérables mobiles de cet usurpateur de la royauté espagnole. Il avait penché autrefois pour la France, c'en était assez pour que son inconstance penchât aujourd'hui pour l'Angleterre. Le Premier Consul n'avait pu lui dissimuler son mépris, tandis que les agents anglais et russes, au contraire, l'accablaient de flatteries ; puis, et surtout, la France lui demandait du courage, de l'activité, une bonne administration des affaires espagnoles : c'était plus qu'il n'en fallait pour l'amener à détester un allié aussi exigeant. Tout cela finira, avait dit le Premier Consul, *par un coup de tonnerre*. Ainsi s'annonçait, par de sinistres éclairs, la foudre cachée dans cette nue épaisse qui commençait à s'amonceler sur le vieux trône d'Espagne.

Le sixième des camps formés sur les rives de l'Océan se réunissait à Bayonne. Les apprêts furent accélérés et accrus jusqu'à former une véritable armée. Un autre rassemblement fut préparé du côté des Pyrénées orientales. Augereau reçut le titre de général en chef de ces divers corps de troupes. L'ambassadeur de France eut ordre de demander à la cour d'Espagne le redressement de tous les griefs dont on avait à se plaindre, l'élargissement des Français détenus, avec un dédommagement pour les pertes qu'ils avaient essuyées, la punition des commandants des forts d'Algésiras et de Cadix, qui avaient laissé prendre des bâtiments français à portée de leurs canons, la restitution des bâtiments pris, l'admission dans les bassins du Ferrol de l'escadre réfugiée à la Corogne, son radoub et son ravitaillement immédiats, sauf à compter sur-le-champ avec la France; le licenciement de toutes les milices, et enfin, au choix de l'Espagne, ou la stipulation d'un subside, ou l'armement des 15 vaisseaux et des 24 mille hommes promis par le traité de Saint-Ildefonse. Le général Beurnonville devait déclarer au prince de la Paix ces volontés expresses, lui dire que si la cour de Madrid persistait dans sa folle et coupable conduite, c'était à lui que s'en prendrait la juste indi-

gnation du gouvernement français ; qu'en franchissant la frontière on dénoncerait au roi et au peuple d'Espagne le joug honteux sous lequel ils étaient courbés, et dont on venait les délivrer. Si cette déclaration faite au prince de la Paix n'avait pas d'effet, le général Beurnonville devait demander une audience au roi et à la reine, leur répéter ce qu'il avait dit au prince, et, s'il n'obtenait pas justice, se retirer de la cour, en attendant de nouvelles dépêches de Paris.

Le général Beurnonville, impatient de mettre un terme à d'intolérables outrages, se hâta de se rendre chez le prince de la Paix, de lui dire les dures vérités qu'il avait mission de faire arriver à ses oreilles, et pour ne lui laisser aucun doute sur le sérieux de ces menaces, plaça sous ses yeux plusieurs passages des dépêches du Premier Consul. Le prince de la Paix pâlit, laissa échapper quelques larmes, fut tour à tour bas ou arrogant, finit par déclarer que M. d'Azara était chargé de s'entendre à Paris avec M. de Talleyrand ; qu'au surplus cela ne le regardait pas, lui prince de la Paix ; qu'en écoutant l'ambassadeur de France il sortait de son rôle, car il était généralissime des armées espagnoles, et n'avait pas d'autre fonction dans l'État ; et que si on avait quelque déclaration à faire, c'était au ministre des affaires étrangères et non à lui qu'il fallait s'adresser. Il refusa même une note que le général Beurnonville devait lui remettre à la fin de cette conférence. Le général, poussé à bout, lui dit : Monsieur le prince, il y a cinquante personnes dans votre antichambre, je vais les prendre à témoin du refus que vous faites de recevoir une note qui importe au service de votre roi, et constater que si je n'ai pu m'acquitter de mon devoir, la faute en est à vous seul, et non pas à moi. — Le prince intimidé reçut la note, et le général Beurnonville se retira.

Tenant à remplir ses instructions dans toute leur étendue, le général ambassadeur voulut voir le roi et la reine, les trouva surpris, éperdus, semblant ne rien comprendre à ce qui se passait, et répétant que le chevalier d'Azara venait de recevoir les instructions pour tout arranger avec le Premier Consul. Notre ambassadeur quitta la cour, interrompit même toute communication avec les ministres espagnols, et se hâta de mander à son gouvernement ce qu'il avait fait, et le peu de résultat qu'il avait obtenu.

M. d'Azara, en effet, avait reçu la plus singulière communication, la plus inconvenante, la plus désagréable pour lui. Ce spirituel et sage Espagnol était partisan sincère de l'alliance de l'Espagne avec la France, et ami personnel du Premier Consul depuis les guerres d'Italie, où il avait joué un rôle conciliateur entre l'armée française et le Saint-Père. Malheureusement il ne cachait pas assez le dégoût, la douleur que lui causait l'état de la cour d'Espagne, et cette cour mécontente s'en prenait de sa déconsidération à l'ambassadeur qui la déplorait. Il était, disait-on dans les dépêches qu'on venait de lui écrire de Madrid, il était l'humble serviteur du Premier Consul ; il n'informait sa cour de rien, il ne savait la sauver d'aucune exigence. On allait jusqu'à lui déclarer que si le Premier Consul n'avait pas autant tenu à le conserver à Paris, on aurait choisi un autre représentant. On provoquait ainsi sa démission, sans oser la lui envoyer. On le chargeait, pour toute conclusion, d'offrir à la France un subside de 2 millions et demi par mois, en déclarant que c'était là tout ce que l'Espagne pouvait faire, qu'au delà il y aurait pour elle impuissance absolue de payer. M. d'Azara transmit ces propositions au Premier Consul, et puis envoya par un courrier sa démission à Madrid.

Le Premier Consul manda auprès de lui M. Hermann, secrétaire d'ambassade, qui avait eu des relations personnelles avec le prince de la Paix, et le chargea de ses ordres pour Madrid. M. Hermann devait signifier au prince qu'il fallait, ou se soumettre, ou se résigner à une chute immédiate, préparée par des moyens que M. Hermann avait en portefeuille. Ces moyens étaient les suivants. Le Premier Consul avait écrit une lettre au roi, dans laquelle il dénonçait à ce monarque infortuné les malheurs et les hontes de sa couronne, de manière, toutefois, à réveiller en lui, sans le blesser, le sentiment de sa dignité ; il le plaçait ensuite entre l'éloignement du favori, ou l'entrée immédiate d'une armée française. Si le prince de la Paix, après avoir vu M. Hermann, n'avait pas sur-le-champ, sans faux-fuyant, sans nouveau renvoi à Paris, donné satisfaction complète à la France, le général Beurnonville devait demander une audience solennelle à Charles IV, et lui remettre en mains propres la foudroyante lettre du Premier Consul. Vingt-quatre heures après, si le prince de la Paix n'était pas renvoyé, le général Beurnonville devait quitter Madrid, en expédiant au général Augereau l'injonction de passer la frontière.

M. Hermann arriva en toute hâte à Madrid. Il vit le prince de la Paix, lui signifia les volontés du Premier Consul, et cette fois le trouva non plus arrogant et bas, mais bas seulement. Un ministre espagnol qui aurait eu la conviction de défendre les intérêts de son pays, de représenter dignement son roi, et non de le couvrir d'ignominie, aurait bravé la disgrâce, la mort, tout, plutôt qu'un tel déploiement de l'autorité étrangère. Mais l'indignité de sa position ne laissait au prince de la Paix aucune ressource d'énergie. Il se soumit, et affirma sur sa parole d'honneur que des instructions venaient d'être envoyées à M. d'Azara, avec pouvoir de consentir à tout ce que demandait le Premier Consul. Cette réponse fut rapportée au général Beurnonville. Celui-ci, qui avait ordre d'exiger une solution immédiate, et de ne pas se payer d'un nouveau renvoi à Paris, déclara au prince qu'il avait pour instruction expresse de n'en pas croire sa parole, et d'exiger une signature à Madrid même, ou de remettre au roi la fatale lettre. Le prince de la Paix répéta sa triste version, que tout se terminait à Paris dans le moment, et conformément aux volontés du Premier Consul. Cette misérable cour croyait sauver son honneur en laissant à M. d'Azara le triste rôle de se soumettre aux volontés de la France, et en renvoyant à quatre cents lieues d'elle le spectacle de son abaissement. Le général Beurnonville se crut

alors obligé de porter au roi la lettre du Premier Consul. Les directeurs du roi, c'est-à-dire la reine et le prince, auraient pu refuser l'audience; mais un courrier aurait ordonné au général Augereau d'entrer en Espagne. Ils trouvèrent un moyen de tout arranger. Ils conseillèrent à Charles IV de recevoir la lettre, mais en lui persuadant de ne pas l'ouvrir, parce qu'elle contenait des expressions dont il aurait à s'offenser. Ils s'efforcèrent de lui prouver qu'en la recevant il s'épargnerait l'entrée de l'armée française, et qu'en ne l'ouvrant pas il sauverait sa dignité. Les choses furent ainsi disposées. Le général Beurnonville fut admis à l'Escurial, en présence du roi et de la reine, hors de la présence du prince de la Paix, qu'il avait ordre de ne pas souffrir, et remit au monarque espagnol l'accablante dénonciation dont il était porteur. — Charles IV, avec une aisance qui prouvait son ignorance, dit à l'ambassadeur : Je reçois la lettre du Premier Consul, puisqu'il le faut; mais je vous la rendrai bientôt sans l'avoir ouverte. Vous saurez sous peu de jours que votre démarche était inutile, car M. d'Azara était chargé de tout terminer à Paris. J'estime le Premier Consul; je veux être son fidèle allié, et lui fournir tous les secours dont ma couronne peut disposer. — Après cette réponse officielle, le roi, reprenant le ton d'une familiarité peu digne du trône et de la situation présente, parla en termes d'une vulgarité embarrassante de la vivacité de son ami le général Bonaparte, et de sa résolution de tout lui pardonner, pour ne pas rompre l'union des deux cours. L'ambassadeur se retira confondu, souffrant cruellement d'un tel spectacle, et croyant devoir attendre un nouveau courrier de Paris, avant d'envoyer au général Augereau l'avis de marcher.

Cette fois le prince de la Paix disait vrai : M. d'Azara avait reçu les autorisations nécessaires pour signer les conditions imposées par le Premier Consul. Il fut convenu que l'Espagne resterait neutre; que, pour tenir lieu des secours stipulés dans le traité de Saint-Ildefonse, elle payerait à la France un subside de 6 millions par mois, dont un tiers serait retenu pour le règlement des comptes existant entre les deux gouvernements; que l'Espagne acquitterait en un seul payement les quatre mois échus depuis le commencement de la guerre, c'est-à-dire 16 millions. Un agent appelé d'Hervas, qui traitait à Paris les affaires financières de la cour de Madrid, dut se rendre en Hollande pour négocier un emprunt avec la maison Hope, en lui livrant des piastres à extraire du Mexique. Il fut entendu que si l'Angleterre déclarait la guerre à l'Espagne le subside cesserait. Pour prix de ces secours, il fut stipulé que si les projets du Premier Consul contre la Grande-Bretagne venaient à réussir, la France ferait rendre à son alliée la Trinité d'abord, et ensuite, dans le cas d'un triomphe complet, la célèbre forteresse de Gibraltar.

Cette convention signée, M. d'Azara n'en persista pas moins à donner sa démission, quoiqu'il fût sans fortune, et privé de toute ressource pour soulager une vieillesse précoce. Il mourut à Paris quelques mois plus tard. Le prince de la Paix eut encore assez peu de dignité pour écrire à son agent d'Hervas, et le charger, disait-il, d'arranger ses affaires personnelles avec le Premier Consul. Tout ce qui s'était passé n'était, suivant lui, qu'un malentendu, qu'une de ces brouilles ordinaires entre personnes qui s'aiment, et qui sont après plus amies qu'auparavant. Tel était ce personnage; telles étaient la force et l'élévation de son caractère.

On se trouvait en automne, la mauvaise saison approchait, et l'une des trois occasions réputées les meilleures pour le passage du détroit allait se présenter avec les brumes et les longues nuits d'hiver. Aussi le Premier Consul s'occupait-il sans relâche de sa grande entreprise. La fin de la querelle avec l'Espagne était venue fort à propos, non-seulement pour lui procurer des ressources pécuniaires, mais pour rendre une partie de ses troupes disponibles. Les rassemblements formés du côté des Pyrénées furent dispersés, et les corps qui les composaient acheminés vers l'Océan. Plusieurs de ces corps furent placés à Saintes, tout à fait à portée de l'escadre de Rochefort. Les autres eurent ordre de se rendre en Bretagne pour être embarqués sur la grande escadre de Brest. Le général Augereau commandait le camp formé dans cette province. Le projet du Premier Consul se mûrissant peu à peu dans sa tête, il lui semblait que, pour troubler davantage le gouvernement anglais, il fallait l'attaquer sur plusieurs points à la fois, et qu'une partie des 150 mille hommes destinés à l'invasion devait être jetée en Irlande. C'était le but des préparatifs ordonnés à Brest. Le ministre Decrès s'était abouché avec les Irlandais fugitifs, qui avaient déjà cherché à détacher leur patrie de l'Angleterre. Ils promettaient un soulèvement général dans le cas où l'on débarquerait 18 mille hommes, avec un matériel complet et une grande quantité d'armes. Ils demandaient que pour prix de leurs efforts la France ne fît pas la paix sans exiger l'indépendance de l'Irlande. Le Premier Consul y consentait, à condition qu'un corps de 20 mille Irlandais au moins aurait joint l'armée française et combattu avec elle pendant la durée de l'expédition. Les Irlandais étaient confiants et féconds en promesses, comme le sont tous les émigrés; cependant il y en avait parmi eux qui ne donnaient pas de grandes espérances, qui ne promettaient même aucun secours effectif de la part de la population. Toutefois, d'après ces derniers, on devait la trouver au moins bienveillante, et c'était assez pour prêter appui à notre armée, pour causer de graves embarras à l'Angleterre, et pour paralyser peut-être 40 ou 50 mille de ses soldats. L'expédition d'Irlande avait encore l'avantage de tenir l'ennemi incertain sur le vrai point d'attaque. Sans cette expédition, en effet, l'Angleterre n'aurait cru qu'à un seul projet, celui de traverser le détroit pour diriger une armée sur Londres. Au contraire, avec les préparatifs de Brest, beaucoup de gens imaginaient que ce qui se faisait à Boulogne était une feinte, et que le projet véritable consistait en une grande expédition sur l'Irlande. Les doutes inspirés à cet égard étaient un premier résultat fort utile.

La flotte en relâche au Ferrol se trouvait enfin

introduite dans les bassins, mise en réparation et pourvue des rafraîchissements dont les équipages avaient un pressant besoin. Celle de Toulon se préparait. On commençait en Hollande à équiper l'escadre de haut bord, et à réunir la masse de chaloupes nécessaires pour former la flottille batave. Mais c'est à Boulogne principalement que tout marchait avec une ardeur et une rapidité merveilleuses.

Le Premier Consul, plein de cette persuasion qu'il faut tout voir soi-même, que les agents les plus sûrs sont souvent inexacts dans leurs rapports, par défaut d'attention ou d'intelligence, quand ce n'est pas par volonté de mentir, s'était créé à Boulogne un pied-à-terre, où il avait l'intention de séjourner fréquemment. Il avait fait louer un petit château dans un village appelé le Pont-de-Briques, et il avait ordonné les apprêts nécessaires pour y habiter avec sa maison militaire. Il partait le soir de Saint-Cloud, et franchissant les soixante lieues qui séparent Paris de Boulogne avec la rapidité que les princes ordinaires mettent à courir à de vulgaires plaisirs, il arrivait le lendemain, au milieu du jour, sur le théâtre de ses immenses travaux, et voulait tout examiner avant de prendre un instant de sommeil. Il avait exigé que l'amiral Bruix, exténué de fatigue, quelquefois agité par ses querelles avec le ministre Decrès, ne se logeât pas à Boulogne, mais sur la falaise même, sur une hauteur d'où l'on apercevait le port, la rade et les camps. On avait construit là une baraque bien calfeutrée, dans laquelle cet homme si regrettable achevait sa vie, en ayant sans cesse devant lui toutes les parties de la vaste création à laquelle il présidait. Il s'était résigné à cette demeure périlleuse pour sa défaillante existence, afin de satisfaire l'inquiète vigilance du chef du gouvernement[1]. Le Premier Consul avait même fait construire pour son usage personnel une semblable baraque, tout près de celle de l'amiral, et il y passait quelquefois les jours et les nuits. Il exigeait que les généraux Davout, Ney, Soult, résidassent sans interruption au milieu des camps, assistassent en personne aux travaux et aux manœuvres, et lui rendissent compte chaque jour des moindres circonstances. Le général Soult, qui se distinguait par une qualité précieuse, celle de la vigilance, lui était là d'une grande et continuelle utilité. Lorsque le Premier Consul avait reçu de ses lieutenants des correspondances quotidiennes, auxquelles il répondait à l'instant, il partait pour aller vérifier lui-même l'exactitude des rapports qu'on lui avait adressés, n'en croyant jamais que ses propres yeux sur toutes choses.

Les Anglais s'étaient appliqués à troubler l'exécution des ouvrages destinés à protéger le mouillage de Boulogne. Leur croisière, composée le plus habituellement d'une vingtaine de bâtiments, dont trois ou quatre vaisseaux de soixante-quatorze, cinq ou six frégates, dix ou douze bricks et corvettes, et d'un certain nombre de chaloupes canonnières, faisait sur nos travailleurs un feu continuel. Leurs boulets, dépassant la falaise, venaient tomber dans le port et sur les camps. Quoique leurs projectiles n'eussent causé que bien peu de dommage, ce feu était fort incommode, et pouvait, lorsqu'une grande quantité de bâtiments serait réunie, y causer de funestes ravages, peut-être un incendie. Une nuit même les Anglais, s'avançant avec beaucoup d'audace dans leurs chaloupes, surprirent l'atelier où l'on travaillait à la construction du fort en bois, coupèrent les sonnettes qui servaient à battre les pieux, et bouleversèrent les travaux pour plusieurs jours. Le Premier Consul montra un vif mécontentement de cette tentative, et donna de nouveaux ordres pour en empêcher une pareille à l'avenir. Des chaloupes armées, se succédant comme des factionnaires, durent passer la nuit autour des ouvrages. Les ouvriers, encouragés, piqués d'honneur, ainsi que des soldats que l'on conduit à l'ennemi, furent amenés à travailler en présence des vaisseaux anglais, sous le feu de leur artillerie. C'était à la marée basse qu'on pouvait aborder les ouvrages. Quand la tête des pieux était assez découverte par la mer pour qu'on pût les battre, les ouvriers se

[1] Voici un extrait de la correspondance du ministre Decrès qui prouve le dévouement de l'amiral Bruix à l'entreprise, et peint bien la nature de son caractère. Seulement ses souffrances étaient moins imaginaires que ne le dit le ministre Decrès, car il mourut l'année suivante.

« Boulogne, 7 janvier 1804.

» *Le ministre de la marine et des colonies au Premier Consul.*

» CITOYEN CONSUL,

» L'amiral Bruix ne s'était point dissimulé votre mécontentement, et il m'a paru très-soulagé de me trouver la disposition d'en parler de confiance avec lui. *Il voit toujours le général Latouche aux portes de Boulogne*, et cette idée ne lui est rien moins qu'agréable.

» Cette affaire-ci est si grande et si importante, m'a-t-il dit fort noblement, qu'elle ne peut être confiée qu'à l'homme que le Premier Consul en croira le plus digne. Je conçois que nulle considération particulière ne peut être admise, et si le Premier Consul croit Latouche plus capable, il le nommera, et il fera bien. Pour moi, au point où en sont les choses, je ne puis quitter la partie, et je servirai sous les ordres de Latouche. — Mais ta santé te le permet-elle? — Oui, il faut bien qu'elle le permette, et je suis presque sûr de le pouvoir. — Le Premier Consul demande tant d'activité, il en donne un exemple si extraordinaire! — Eh bien, cet exemple, j'ai bien vu que c'était une leçon qu'il me donnait, et cette leçon ne sera pas perdue. — Quoi! tu entreras dans tous les détails, tu inspecteras chaque bâtiment? — Oui, je le ferai, puisqu'il le veut, quoiqu'il soit dans mon principe que cette méthode ne vaut pas la mienne, qui est de faire faire, et de se montrer rarement. — Mais le Premier Consul? — Oh! lui peut toujours se faire voir, parce que toujours il subjugue; mais nous qui ne sommes pas *lui*, pas même l'Ephestion de ton Alexandre, je crois qu'il nous faut une plus grande réserve. Mais il le veut, il l'entend comme cela, et je veux lui faire voir que je sais faire tout ce qu'il désire. » —

» Voilà, citoyen Consul, le sommaire d'une partie de mon dialogue avec lui. Il se portait à merveille, et quelques généraux étant entrés à la fin de notre conférence, et lui ayant demandé des nouvelles de sa santé, il a passé subitement à son air moribond, et s'en est plaint d'une voix lamentable. Sacrifice involontaire à sa vieille habitude!

» De tout ce qu'il m'a dit, il résulte qu'il tremble que vous ne lui ôtiez le commandement, qu'il ne m'a point caché qu'il avait cette crainte, et qu'il m'a promis de faire dans le plus grand détail tout ce dont vous lui avez donné l'exemple, et cela à commencer d'aujourd'hui.

» DECRÈS. »

mettaient à l'œuvre, même avant la retraite des eaux, restaient après qu'elles étaient revenues, et, la moitié du corps dans les flots, travaillaient en chantant, sous les boulets des Anglais. Cependant le Premier Consul, avec son intarissable fécondité, inventa de nouvelles précautions pour éloigner l'ennemi. Il fit faire des expériences sur la côte, et essayer la portée du gros canon, en le tirant sous un angle de 45 degrés, à peu près comme on tire le mortier. L'expérience réussit, et on porta les boulets du calibre de 24 jusqu'à 2,300 toises; ce qui obligea les Anglais à s'éloigner d'autant. Il fit mieux encore : pensant toujours au même objet, il imagina le premier un moyen qui cause aujourd'hui d'effroyables ravages, et qui semble devoir exercer une grande influence sur la guerre maritime, celui des projectiles creux employés contre les vaisseaux. Il ordonna de tirer sur les bâtiments avec de gros obus, qui, éclatant dans le bois ou dans la voilure, devaient produire ou des brèches fatales au corps du navire, ou de grandes déchirures dans le gréement. *C'est avec des projectiles qui éclatent,* écrivait-il, *qu'il faut attaquer le bois.* Rien ne se fait facilement, surtout quand il y a d'anciennes habitudes à vaincre, et il eut à réitérer souvent les mêmes instructions. Lorsque les Anglais, au lieu de ces boulets pleins qui traversent comme la foudre tout ce qui est devant eux, mais qui ne font pas un ravage plus étendu que leur diamètre, virent un projectile qui a moins d'impulsion, il est vrai, mais qui éclate comme une mine, ou dans les flancs du navire, ou sur la tête de ses défenseurs, ils furent surpris, et tenus fort à distance. Enfin, pour obtenir encore plus de sécurité, le Premier Consul conçut un moyen non moins ingénieux. Il eut l'idée d'établir des batteries sous-marines, c'est-à-dire qu'il fit placer à la laisse de basse mer des batteries de gros canons et de gros mortiers, que l'eau recouvrait à la marée haute et découvrait à la marée basse. Il en coûta beaucoup de peine pour assurer les plates-formes sur lesquelles reposaient les pièces, pour prévenir les ensablements et les affouillements. On y réussit néanmoins, et à l'heure de la marée descendante, qui était celle du travail, lorsque les Anglais s'avançaient pour le troubler, ils étaient accueillis par des décharges d'artillerie partant à l'improviste de la ligne de basse mer; de façon que les feux s'avançaient, en quelque sorte, ou reculaient avec la mer elle-même. Ces batteries ne furent employées que pendant le temps de la construction des forts; elles devinrent inutiles dès que les forts furent achevés[1].

Le fort en bois fut terminé le premier, grâce à la nature de la construction. On établit de solides plates-formes sur la tête des pieux et à quelques pieds au-dessus des plus hautes eaux. On arma cet ouvrage de dix pièces de gros calibre et de plusieurs mortiers à grande portée, et dès qu'il commença de tirer, les Anglais ne reparurent plus à l'entrée du port. Tout le haut des falaises fut armé avec du 24, du 36 et des mortiers. Environ 500 bouches à feu furent mises en batterie, et la côte, devenue inabordable, reçut des Anglais et des Français le nom de *Côte de fer*. Dans cet intervalle, on achevait les forts en maçonnerie, sans autre obstacle que celui de la mer. A l'entrée de l'hiver surtout, les vagues deviennent quelquefois si furieuses sous l'impulsion des vents de la Manche, qu'elles ébranlent et inondent les ouvrages les plus solides et les plus élevés. Deux fois elles enlevèrent des assises entières, et précipitèrent les plus gros blocs du haut des murailles commencées, dans le fond de la mer. On continua cependant ces deux importantes constructions indispensables à la sûreté du mouillage.

Pendant ces travaux, les troupes, rapprochées des côtes, avaient construit leurs baraques, et tracé leurs camps à l'image de véritables cités militaires, divisées en quartiers, traversées par de longues rues. Cette besogne terminée, elles s'étaient réparties autour du bassin de Boulogne. On leur avait partagé la tâche, et chaque régiment devait enlever une portion déterminée de cette énorme couche de sable et de limon qui remplissait le bas-fond de la Liane. Les uns creusaient le lit même de la Liane, ou le bassin demi-circulaire; les autres enfonçaient les pieux destinés à former des quais. Les ports de Wimereux et d'Ambleteuse, dont l'exécution avait été reconnue possible, étaient déjà entrepris. On travaillait à en extraire le sable et la vase, on y construisait des écluses, afin de creuser un chenal d'entrée par des chasses répétées. D'autres détachements étaient occupés à tracer des routes, pour réunir entre eux les ports de Wimereux, d'Ambleteuse, de Boulogne, d'Etaples, et ces ports eux-mêmes avec les forêts voisines.

Les troupes consacrées à ces rudes travaux se relevaient après l'accomplissement de leur tâche, et celles qui avaient cessé de remuer la terre se livraient à des manœuvres de tout genre, propres à perfectionner leur instruction. Vêtues de gros habits d'ouvriers, garanties par des sabots de l'humidité du sol, bien logées, nourries abondamment, grâce au prix de leur travail ajouté à leur solde, vivant en plein air, elles jouissaient, au milieu du plus rude climat et de la plus mauvaise saison, d'une santé parfaite. Contentes, occupées, pleines de confiance dans l'entreprise qui se préparait, elles acquéraient chaque jour cette double force physique et morale qui devait leur servir à vaincre le monde.

Le moment était venu de concentrer la flottille. La construction des bateaux de toute espèce était presque partout achevée. On les avait fait descendre aux embouchures des rivières; on les avait gréés et armés dans les ports. Les ouvriers en bois qui étaient devenus libres dans l'intérieur avaient été formés en compagnies, et conduits tant à Boulogne que dans les ports environnants. On se proposait de les employer aux aménagements et à l'entretien de la flottille, une fois réunie.

Il fallut donc procéder à ces concentrations, attendues impatiemment par les Anglais, avec la confiance de détruire jusqu'au dernier nos légers bâtiments. C'est ici qu'on peut juger des ressources

[1] Tous les détails que nous donnons ici sont extraits des correspondances originales de l'amiral Bruix et de Napoléon, que nous avons déjà citées.

d'esprit du Premier Consul. Les divisions de la flottille qui avaient à se rendre à Boulogne allaient partir de tous les points des côtes de l'Océan, depuis Bayonne jusqu'au Texel, pour venir se rallier dans le détroit de Calais. Elles devaient côtoyer le rivage en se tenant toujours à très-petite distance de la terre, et s'échouer quand elles seraient serrées de trop près par les croisières anglaises. Un ou deux accidents arrivés à des bâtiments de la flottille fournirent au Premier Consul l'idée d'un système de secours aussi sûr qu'ingénieux. Il avait vu quelques chaloupes jetées à la côte pour éviter l'ennemi, secourues heureusement par les habitants des villages voisins. Frappé de cette circonstance, il fit distribuer le long de la mer des corps nombreux de cavalerie, depuis Nantes jusqu'à Brest, depuis Brest jusqu'à Cherbourg, depuis Cherbourg et le Havre jusqu'à Boulogne. Ces corps de cavalerie, divisés par arrondissements, avaient avec eux des batteries d'artillerie attelées, dressées à manœuvrer avec une extrême rapidité, et à courir au galop sur les sables unis que la mer laisse à découvert en se retirant. Ces sables, qu'on appelle l'estran, sont en général solides, au point de porter des chevaux et des voitures. Nos escadrons, traînant l'artillerie à leur suite, devaient parcourir sans cesse la plage, s'avancer ou se retirer avec la mer, et protéger de leurs feux les bateaux en marche. Ordinairement on n'attelle que du petit calibre; le Premier Consul avait poussé l'emploi de tous les moyens jusqu'à faire atteler du 16, roulant aussi vite que du 4 et du 8. Il avait exigé et obtenu que chaque cavalier, devenu propre à tous les services, se pliât à mettre pied à terre, à tirer les pièces, ou à courir la carabine à la main au secours des matelots échoués sur le rivage. « Il faut » faire souvenir les hussards, écrivait-il au ministre » de la guerre, qu'un soldat français doit être cava- » lier, fantassin, canonnier, qu'il doit faire face à » tout. » (29 septembre.) Deux généraux, Lemarois et Sébastiani, étaient chargés du commandement de toute cette cavalerie. Ils avaient ordre d'être sans cesse à cheval, de faire manœuvrer tous les jours les escadrons avec leurs pièces, et de se tenir constamment avertis du mouvement des convois, afin de les escorter dans leur marche[1].

Ce système produisit, comme on le verra, d'excellents résultats. Les bâtiments étaient formés en convois de 30, 50 et jusqu'à 60 voiles. Ils devaient commencer à sortir, vers la fin de septembre, de Saint-Malo, Granville, Cherbourg, de la rivière de Caen, du Havre, de Saint-Valery. Il n'y en avait pas beaucoup au delà de la pointe de Brest; mais, en tout cas, les Anglais gardaient cette partie de nos rivages avec trop de soin, pour hasarder ce trajet avant d'avoir fait de nombreuses expériences. Ce n'était pas le même commandant qui conduisait les convois du point de départ au point d'arrivée. On avait pensé que tel officier de mer qui connaissait bien les côtes de Bretagne, par exemple, ne connaîtrait pas également bien les côtes de Normandie ou de Picardie. On les avait donc distribués suivant leurs connaissances locales, et, comme des pilotes côtiers, ils ne sortaient pas de l'arrondissement qui leur était fixé. Ils recevaient les convois à la limite de leur arrondissement, les dirigeaient jusqu'à la limite de l'arrondissement voisin, et se les transmettaient ainsi de main en main jusqu'à Boulogne. On avait embarqué des troupes sur les bâtiments, même des chevaux sur ceux qui étaient destinés à en recevoir; on les avait chargés, en un mot, comme ils devaient l'être pendant la traversée de France en Angleterre. Le Premier Consul avait ordonné d'examiner avec le plus grand soin comment ils se comporteraient à la mer sous le fardeau qu'ils devaient transporter.

Vers les derniers jours de septembre (premiers jours de vendémiaire an XII), une première division, composée de chaloupes, bateaux canonniers et péniches, partit de Dunkerque pour doubler le cap Grisnez et se rendre à Boulogne. Le capitaine de vaisseau Saint-Haouen, excellent officier, qui commandait cette division, quoique très-hardi, marchait avec beaucoup de précaution. Quand il fut à la hauteur de Calais, il se laissa intimider par une circonstance en réalité peu importante : il vit la croisière anglaise disparaître, comme si elle était allée chercher d'autres bâtiments. Il craignit d'être bientôt assailli par une escadre nombreuse, et au lieu de forcer de voiles pour gagner Boulogne, il relâcha dans le port de Calais. L'amiral Bruix, averti de cette faute, courut de sa personne sur les lieux, afin de la réparer s'il était possible. En effet, les Anglais étaient bientôt venus en très-grand nombre, et il devenait évident qu'ils allaient s'acharner sur le port de Calais, pour empêcher d'en sortir la division qui s'y trouvait en relâche. L'amiral se rendit à Dunkerque, pour hâter l'organisation d'une seconde division, qui était prête dans ce port, et la faire venir au secours de la première.

Les Anglais étaient devant Calais avec une force considérable, surtout avec plusieurs bombardes. Dans la journée du 27 septembre (4 vendémiaire),

[1] La lettre suivante, écrite à propos d'une négligence commise, prouve dans quel état il avait mis la côte.

« 30 octobre 1803.

» *Au général Davout.*

» Citoyen général Davout, je n'ai vu qu'avec peine, par le rapport du général de brigade Seras, que les Anglais avaient eu le temps de piller et de dégréer le bâtiment qui était échoué entre Gravelines et Calais. Dans la situation actuelle de la côte, jamais pareil événement ne serait arrivé depuis Bordeaux. Des détachements de cavalerie et des pièces mobiles seraient arrivés pour empêcher les Anglais de piller le bâtiment. Voilà la seconde fois que des bâtiments échoués sur cette côte ne sont point secourus. La faute en est à celui que vous avez chargé de la surveillance de la côte. Chargez deux généraux de brigade de l'inspection de la côte : l'un de Calais à Dunkerque, l'autre de Dunkerque à l'Escaut. Que des piquets de cavalerie soient disposés de manière à se croiser sans cesse, et que des pièces soient placées avec des attelages, de manière qu'au premier signal elles puissent arriver dans le moins de temps possible aux endroits où les bâtiments seraient échoués. Enfin, ces généraux inspecteurs doivent toujours être à cheval, faire manœuvrer les batteries de terre, inspecter les canonniers garde-côtes, escorter les flottilles sur l'estran, lorsqu'elles se mettent en mouvement. Faites-moi connaître le nom de tous les postes que vous aurez placés, et l'endroit où vous aurez établi des pièces mobiles. »

ils lancèrent un grand nombre de bombes sur la ville et sur le port. Ils tuèrent un ou deux hommes, et n'atteignirent aucun bâtiment. Les batteries attelées, accourues au galop sur la plage, leur répondirent par un feu bien nourri, et les obligèrent à se retirer. Ils s'en allèrent assez confus d'avoir produit si peu d'effet. Le lendemain, l'amiral Bruix prescrivit à la division Saint-Haouen de mettre en mer pour affronter la croisière ennemie, empêcher un nouveau bombardement, et, suivant les circonstances, doubler le cap Grisnez, afin de se rendre à Boulogne. La seconde division de Dunkerque devait mettre à la voile en même temps, sous le commandement du capitaine Pevrieux, et appuyer la première. Le contre-amiral Magon, qui commandait à Boulogne, avait ordre, de son côté, de sortir de ce port avec tout ce qui était disponible, de se tenir sous voiles pour donner la main aux divisions Saint-Haouen et Pevrieux, si elles parvenaient à doubler le cap Grisnez.

Le 28 septembre au matin (5 vendémiaire an XII) le capitaine Saint-Haouen sortit hardiment de Calais, et s'avança jusqu'à portée de canon. Les Anglais firent un mouvement pour s'élever au vent. Le capitaine Saint-Haouen, profitant habilement de ce mouvement, qui les éloignait de lui, se dirigea à toutes voiles vers le cap Grisnez. Mais il fut rejoint bientôt par les Anglais un peu au delà du cap, et assailli par un feu violent d'artillerie. Il semblait qu'une vingtaine de bâtiments ennemis, quelques-uns de grand échantillon, auraient dû couler nos légers navires; il n'en fut rien. Le capitaine Saint-Haouen continua sa marche sous les boulets des Anglais, sans en souffrir beaucoup. Un bataillon de la 46ᵉ et un détachement de la 22ᵉ, embarqués à bord des bâtiments, maniaient la rame avec un admirable sang-froid sous un feu très-vif, mais heureusement peu meurtrier. En même temps les batteries attelées sur la plage étaient accourues, et répondaient avec avantage à l'artillerie des vaisseaux anglais. Enfin, dans l'après-midi, le capitaine Saint-Haouen mouilla en rade de Boulogne, joint par un détachement sorti de ce port, sous les ordres du contre-amiral Magon. La seconde division de Dunkerque, qui avait mis à la mer, s'était avancée de son côté jusqu'à la vue du cap Grisnez. Mais, arrêtée par le calme et la marée, elle fut obligée de mouiller en deçà, le long d'une côte découverte. Elle resta dans cette position jusqu'au moment où le courant changé pouvait la porter vers Boulogne. Elle n'avait point de vent, et elle fut obligée de se servir de ses rames. Quinze bâtiments anglais, frégates, corvettes et bricks, l'attendaient au cap Grisnez. A ce point, la profondeur d'eau étant plus grande, et la croisière anglaise pouvant s'approcher de terre, sans que nos bâtiments eussent la ressource de s'échouer, on devait concevoir pour eux de très-vives craintes. Mais ils passèrent comme ceux de la veille, nos soldats maniant la rame avec une rare intrépidité, et les Anglais recevant de nos batteries de terre plus de mal qu'ils n'en pouvaient faire à nos chaloupes canonnières. La flottille de Boulogne et la division Saint-Haouen, entrée la veille, étaient sorties de nouveau, pour venir au-devant de la division Pevrieux. Elles la joignirent à une hauteur dite la Tour de Croy, devant Wimereux. Alors les trois divisions réunies s'arrêtèrent, et, se mettant en ligne, présentant aux Anglais leur proue armée de canons, allèrent droit à eux, et firent un feu des plus vifs. Ce feu dura deux heures. Nos légers bâtiments atteignaient quelquefois les gros bâtiments anglais, et en étaient rarement atteints. A la fin, les Anglais se retirèrent au large, quelques-uns même assez maltraités pour avoir besoin d'aller se réparer aux dunes. L'une de nos chaloupes, la seule du reste à qui arriva cet accident, percée de part en part par un boulet, eut encore le temps de se jeter sur la plage, avant de couler à fond.

Ce combat, qui fut suivi plus tard de beaucoup d'autres plus importants et plus meurtriers, produisit un effet décisif sur l'opinion de la marine et de l'armée. On vit que ces petits bâtiments ne seraient pas si aisément coulés à fond par de gros vaisseaux, et qu'ils atteindraient plus souvent leurs gigantesques adversaires qu'ils n'en seraient atteints; on vit quel secours on pourrait tirer de la coopération des troupes de terre, qui, sans être encore exercées, avaient manié la rame, servi l'artillerie de marine, avec une rare adresse, et surtout montré peu d'effroi de la mer, et beaucoup de zèle à seconder les matelots[1].

A peine cette première expérience avait-elle été faite, qu'on mit la plus grande ardeur à la renouveler. De nombreux convois partirent successivement de tous les ports de la Manche pour le rendez-vous général de Boulogne. Plusieurs officiers de mer, les capitaines Saint-Haouen et Pevrieux, dont nous venons de citer les noms, les capitaines Hamelin, Daugier, se distinguèrent dans cette espèce de cabotage par leur courage et par leur habileté. Nos bâtiments, marchant tantôt à la voile, tantôt à la rame, longeaient la côte à très-petite distance des détachements de cavalerie et d'artillerie, prêts à les protéger. Rarement ils furent obligés de se réfugier au rivage, car presque toujours ils naviguèrent à la vue des Anglais, soutenant leur feu, et quelquefois s'arrêtant, quand ils en avaient le temps, pour faire face à l'ennemi, et lui montrer leur avant armé de gros calibre. Souvent ils firent reculer les bricks, les corvettes et même les frégates. S'ils échouèrent dans quelques occasions, ce fut plutôt par l'effet du mauvais temps, que par la force de leurs adversaires. Quand cela leur arrivait, les Anglais se jetaient dans des canots pour s'emparer des chaloupes ou des péniches échouées. Mais nos artilleurs, accourus avec leurs pièces sur la plage, ou bien nos cavaliers, changés tout à coup en fantassins, presque en gens de mer, venaient, au milieu des brisants, au secours des marins, éloignaient les canots anglais par le feu de leurs carabines, et les obligeaient à regagner le large sans emmener aucune prise, souvent même après avoir perdu quelques-uns de leurs plus intrépides matelots.

Dans les mois d'octobre, de novembre et de dé-

[1] On trouve ces sentiments exprimés dans toutes les correspondances écrites de Boulogne le lendemain de ces deux combats.

cembre, près de mille bâtiments, chaloupes canonnières, bateaux canonniers, peniches, partis de tous les ports, entrèrent dans Boulogne. Sur ce nombre les Anglais n'en prirent pas plus de trois ou quatre, la mer n'en détruisit pas plus de dix ou douze.

Ces courtes et fréquentes traversées furent l'occasion de beaucoup d'observations utiles. Elles révélèrent la supériorité des chaloupes canonnières sur les bateaux canonniers. Ceux-ci étaient plus difficiles à mouvoir, dérivaient davantage, et surtout manquaient de feux. Les défauts de ces bateaux canonniers tenaient à leur construction, et leur construction à la nécessité d'y placer l'artillerie de campagne. Il fallait bien s'y résigner. Les péniches ne laissaient rien à désirer sous le rapport de la manœuvre et de la vitesse. Du reste, tous ensemble avaient une marche passable, même sans le secours de la voile. Il y avait des divisions venues du Havre à Boulogne, presque toujours à la rame, avec une vitesse moyenne de deux lieues à l'heure. Quelques changements à l'arrimage, c'est-à-dire au chargement, devaient améliorer leurs qualités navigantes.

L'expérience de ces traversées conduisit à un changement dans la disposition de l'artillerie, qui fut immédiatement exécuté sur toute la flottille. Les gros canons placés à l'avant et à l'arrière étaient engagés dans des coulisses, dans lesquelles ils ne pouvaient qu'avancer ou reculer en ligne droite. Il en résultait que les bâtiments pour tirer étaient obligés de se détourner, et de présenter à l'ennemi ou l'avant ou l'arrière. Il leur était donc impossible, quand ils étaient en marche, de riposter au feu des Anglais, parce qu'ils ne montraient alors que le travers. En rade, les courants leur faisaient prendre une position parallèle à la côte, c'est-à-dire offrir à l'ennemi leur flanc désarmé. On changea cette disposition quand on eut éprouvé la stabilité de ces bâtiments, et qu'on l'eut assurée par un système d'arrimage mieux calculé. On construisit des affûts assez semblables à l'affût de campagne qui permettaient de tirer *en belle*, c'est-à-dire en tous sens. De la sorte, les bâtiments en rade ou en marche pouvaient faire feu, quelle que fût leur position, sans être obligés de se détourner. Les chaloupes avaient ainsi quatre coups à tirer dans toutes les directions. Avec un peu d'habitude, les hommes de terre et de mer devaient arriver à pratiquer ce tir avec justesse et sans danger.

On songea surtout à faire naître une complète intimité entre les marins et les soldats par l'affectation des mêmes bâtiments aux mêmes troupes. La capacité des chaloupes canonnières et des bateaux canonniers avait été calculée de façon à pouvoir porter une compagnie d'infanterie, outre quelques artilleurs. Ce fut là l'élément dont on se servit pour arrêter l'organisation générale de la flottille. Les bataillons se composaient alors de neuf compagnies; les demi-brigades, de deux bataillons de guerre, le troisième restant au dépôt. On distribua les chaloupes et les bateaux canonniers conformément à cette composition des troupes. Neuf chaloupes ou bateaux formaient une section, et portaient neuf compagnies ou un bataillon. Deux sections formaient une division, et portaient une demi-brigade. Ainsi le bateau ou la chaloupe répondait à la compagnie, la section répondait au bataillon, la division à la demi-brigade. Des officiers de mer d'un grade correspondant commandaient la chaloupe, la section, la division. Pour arriver à une parfaite adhérence des troupes avec la flottille, chaque division fut affectée à une demi-brigade, chaque section à un bataillon, chaque chaloupe ou bateau à une compagnie; et cette affectation une fois faite demeura invariable. Les troupes durent ainsi conserver toujours les mêmes bâtiments, et s'y attacher comme un cavalier s'attache à son cheval. Officiers de terre et de mer, soldats et matelots, devaient par ce moyen arriver à se connaître, prendre confiance les uns dans les autres, et en être plus disposés à s'entr'aider. Chaque compagnie dut fournir au bâtiment qui lui appartenait une garnison de vingt-cinq hommes, toujours embarqués. Ces vingt-cinq hommes, formant le quart de la compagnie, restaient environ un mois à bord. Pendant ce temps ils logeaient sur le bâtiment avec l'équipage, soit que le bâtiment se trouvât en mer pour manœuvrer, soit qu'il séjournât dans le port. Ils faisaient là tout ce que faisaient les matelots eux-mêmes, concouraient aux basses manœuvres, et s'exerçaient surtout à manier la rame et à tirer le canon. Quand ils avaient été livrés à ce genre de vie pendant un mois, ils étaient remplacés par vingt-cinq autres soldats de la même compagnie, qui venaient pendant le même espace de temps se livrer aux mêmes exercices de mer. Successivement la compagnie tout entière faisait son stage à bord des chaloupes ou bateaux. Chaque homme était donc alternativement soldat de terre, soldat de mer, artilleur, fantassin, matelot, et même ouvrier du génie, par suite des travaux exécutés dans les bassins. Les matelots prenaient part aussi à cet enseignement réciproque. Il y avait à bord des armes d'infanterie, et quand on était dans le port, ils faisaient sur le quai, pendant la journée, l'exercice du fantassin. C'était par conséquent un renfort de quinze mille fantassins, qui après le débarquement en Angleterre, seraient capables de défendre la flottille le long des côtes où elle serait venue s'échouer. En leur laissant comme renfort une dizaine de mille hommes, ils pouvaient attendre impunément au rivage les victoires de l'armée d'invasion.

Les péniches, dans le commencement, restèrent en dehors de cette organisation, parce qu'elles ne pouvaient pas porter toute une compagnie, et qu'elles étaient plutôt capables de jeter rapidement les troupes à terre que de faire face en mer à l'ennemi. Cependant on les rangea plus tard en division, et on les attribua spécialement à l'avant-garde, composée des grenadiers réunis. En attendant, elles étaient rangées en escouades dans le port, et, tous les jours, les troupes auxquelles des bâtiments n'étaient pas encore affectés, allaient s'exercer tantôt à les mouvoir à la rame, tantôt à tirer le léger obusier dont elles étaient armées.

Cela réglé, on s'occupa d'un autre soin non moins important, celui de l'arrimage des navires. Le Premier Consul, dans l'un de ses voyages, fit charger et décharger plusieurs fois sous ses yeux quelques cha-

loupes, bateaux et péniches, et arrêta sur place leur arrimage[1]. Comme lest on leur assigna des boulets, des obus, des munitions de guerre, en quantité suffisante pour une longue campagne. On disposa dans leur cale du biscuit, du vin, de l'eau-de-vie, de la viande salée, du fromage de Hollande, pour nourrir pendant vingt jours toute la masse d'hommes composant l'expédition. Ainsi, la flottille de guerre devait porter, outre l'armée et ses 400 bouches à feu attelées de deux chevaux, des munitions pour une campagne, des vivres pour vingt jours. La flottille de transport devait porter, comme nous l'avons dit, le surplus des attelages d'artillerie, les chevaux nécessaires à une moitié de la cavalerie, deux ou trois mois de vivres, enfin tous les bagages. A chaque division de la flottille de guerre répondait une division de la flottille de transport, l'une devant naviguer à la suite de l'autre. Sur chaque bâtiment, un sous-officier d'artillerie veillait aux munitions, un sous-officier d'infanterie aux vivres. Tout devait être constamment embarqué sur les deux flottilles, et il ne restait à mettre à bord, au signal du départ, que les hommes et les chevaux. Les hommes exercés fréquemment à prendre les armes, et à se rendre par demi-brigades, bataillons et compagnies, à bord de la flottille, n'y mettaient que le temps nécessaire pour aller des camps au port. Quant aux chevaux, on était arrivé à simplifier et accélérer leur embarquement d'une manière surprenante. Quelque grand que fût le développement des quais, il n'était pas possible cependant d'y ranger tous les bâtiments. On était obligé d'en disposer jusqu'à neuf l'un contre l'autre, le premier seul touchant le quai. Un cheval, revêtu d'un harnais qui le saisissait sous le ventre, enlevé de terre au moyen d'une vergue, transmis neuf fois de vergue en vergue, était déposé en deux ou trois minutes dans le neuvième bâtiment. De la sorte, hommes et chevaux pouvaient être placés en deux heures sur la flottille de guerre. Il en fallait trois ou quatre pour embarquer sur la flottille de transport les neuf à dix mille chevaux restants. Ainsi, tout le gros bagage étant constamment à bord, on devait toujours être prêt en quelques heures à lever l'ancre, et comme il n'était pas possible de faire sortir des ports un aussi grand nombre de bâtiments dans l'espace d'une seule marée, l'embarquement des hommes et des chevaux ne pouvait jamais être la cause d'une perte de temps.

Après des exercices incessamment répétés, on réussit bientôt à exécuter toutes les manœuvres avec autant de promptitude que de précision. Tous les jours, par tous les temps, à moins d'une tempête, on sortait au nombre de 100 à 150 bâtiments, pour manœuvrer ou mouiller en rade, devant l'ennemi. Puis on simulait le long des falaises l'opération d'un débarquement. On s'exerçait d'abord à balayer le rivage par un feu nourri d'artillerie, puis à s'approcher de terre, à y déposer hommes, chevaux, canons. Souvent, quand on ne pouvait pas joindre la terre, on jetait les hommes dans les flots, par cinq ou six pieds de profondeur d'eau. Jamais il n'y en eut de noyés, tant ils déployaient d'adresse et d'ardeur. Quelquefois même on ne débarquait pas autrement les chevaux. On les descendait dans la mer, et des hommes placés dans des canots les dirigeaient avec une longe vers le rivage. De la sorte il n'y avait pas un accident de débarquement sur une côte ennemie qui ne fût prévu et bravé plusieurs fois, en y ajoutant toutes les difficultés qu'on pouvait se donner à vaincre, mêmes celles de la nuit[1], excepté cependant la difficulté du feu. Mais celle-là devait être plutôt un excitant qu'un obstacle pour ces soldats les plus braves de l'univers par nature et par habitude de la guerre.

Cette variété d'exercices de terre et de mer, ces manœuvres entremêlées de rudes travaux, intéressaient ces soldats aventureux, remplis d'imagination, et ambitieux comme leur illustre chef. Une nourriture considérablement augmentée, grâce au prix de leurs journées ajouté à leur solde, une activité continuelle, l'air le plus vif, le plus sain, tout cela devait leur donner une force physique extraordinaire. L'espoir d'exécuter un prodige y ajoutait une force morale non moins grande. C'est ainsi que se préparait peu à peu cette armée sans pareille, qui devait faire la conquête du continent en deux années.

Le Premier Consul passait une grande partie de son temps au milieu d'eux. Il se remplissait de confiance en les voyant si dispos, si alertes, si animés de sa propre pensée. A leur tour ils recevaient de sa présence une excitation continuelle. Ils le voyaient à cheval, tantôt sur le sommet des falaises, tantôt à leur pied, galopant sur les sables unis que la mer délaisse, se rendant ainsi par l'estran d'un port à l'autre[2], quelquefois embarqué sur de légères péni-

[1] Boulogne, 16 novembre 1803.

« *Au citoyen Fleurieu.*

» J'ai passé ici la journée pour présider à l'installation » d'une chaloupe et d'un bateau canonniers. Ici l'arrimage » est une des plus importantes manœuvres du plan de cam- » pagne, pour que rien ne soit oublié, et que tout soit » également réparti.

» Tout commence à prendre une tournure satisfaisante... »

[1] Boulogne, 9 novembre 1803.

« *Au consul Cambacérès*

» J'ai passé une portion de la nuit dernière à faire faire » aux troupes des évolutions de nuit, manœuvre qu'une » troupe instruite et bien disciplinée peut quelquefois faire » avantageusement contre des levées en masse. »

[2] Il écrivait d'Etaples au consul Cambacérès, le 1er janvier 1804 :

« Je suis arrivé hier matin à Étaples, d'où je vous écris » dans ma baraque. Il fait un vent du sud-ouest affreux. Ce » pays ressemble assez au pays d'Eole... Je monte à l'in- » stant à cheval pour me rendre à Boulogne par l'estran. »

Il écrivait antérieurement, le 12 novembre :

« Je reçois, Citoyen consul, votre lettre du 18 (bru- » maire). La mer continue ici à être mauvaise, et la pluie » continue à tomber par torrents. J'ai été hier à cheval et » en bateau toute la journée. C'est vous dire que j'ai été » constamment mouillé. Dans la saison actuelle, on ne fe- » rait rien si on n'affrontait pas l'eau. Heureusement que » pour mon compte cela me réussit parfaitement, et que je » ne me suis jamais si bien porté.

» Boulogne, 12 novembre. »

Le 1er janvier 1804 il écrivait encore au ministre de la marine :

« Demain, à 8 heures du matin, je ferai l'inspection



Paris. Typ. H. Plon.

Débarquement de Georges à la falaise de Biville. (P. 571.)

ches, allant assister à de petits combats entre nos chaloupes canonnières et la croisière anglaise, les poussant sur l'ennemi jusqu'à ce qu'il eût fait reculer les corvettes et les frégates par le feu de nos frêles bâtiments. Souvent il s'obstinait à braver la mer, et une fois, ayant voulu visiter la ligne d'embossage malgré le plus gros temps, il échoua non loin du rivage, en rentrant dans son canot. Heureusement les hommes avaient pied. Les matelots se jetèrent à la mer, et, formant un groupe serré pour résister aux vagues, le portèrent sur leurs épaules, au milieu des flots brisant sur leurs têtes.

» de toute la flottille; je la verrai par division. Un commissaire de marine fera l'appel de tous les officiers et soldats » qui composent l'équipage. Tout le monde se tiendra à son » poste de bataille, et avec le plus grand ordre. Au moment » où je mettrai le pied dans chaque bâtiment, on saluera » trois fois de *vive la République*, et trois fois de *vive le* » *Premier Consul*. Je serai accompagné dans cette visite » de l'ingénieur en chef, du commissaire de l'armement, » du colonel commandant l'artillerie.

» Pendant tout le temps de l'inspection, les équipages et » les garnisons de toute la flottille resteront à leur poste, et » on placera des sentinelles pour empêcher que personne » ne passe sur le quai qui regarde la flottille. »

Un jour que, parcourant ainsi la plage, il s'était animé à la vue des côtes d'Angleterre, il écrivit les lignes suivantes au consul Cambacérès : « J'ai passé » ces trois jours au milieu du camp et du port. J'ai » vu des hauteurs d'Ambleteuse les côtes d'Angleterre, comme on voit des Tuileries le Calvaire. » On distinguait les maisons et le mouvement. C'est » un fossé qui sera franchi lorsqu'on aura l'audace » de le tenter. » (16 novembre 1803. *Dépôt de la Secrétairerie d'État.*)

Son impatience d'exécuter cette grande entreprise était extrême [1]. Il y avait songé d'abord pour la fin

[1] Les lettres suivantes prouvent bien cette impatience, et le désir d'exécuter l'expédition en nivôse ou pluviôse, c'est-à-dire en janvier ou février. L'une d'elles est adressée

de l'automne; maintenant il y songeait pour le commencement de l'hiver, ou au plus tard pour le milieu. Mais les travaux s'étendaient à vue d'œil, et chaque jour un perfectionnement nouveau se présentant, ou à lui ou à l'amiral Bruïx, il sacrifiait du temps à l'introduire. L'instruction des soldats et des matelots gagnait à ces délais inévitables, qui portaient ainsi avec eux leur propre dédommagement. A la rigueur, on aurait pu tenter, même après ces huit mois d'apprentissage, l'expédition projetée. Cependant il fallait six mois encore, si l'on voulait que tout fût prêt, que l'équipement et l'armement fussent achevés, que l'éducation chez les hommes de terre et de mer ne laissât plus rien à désirer.

Mais des considérations décisives commandaient un nouveau délai : c'étaient les retards de la flottille batave, qui devait porter l'aile droite, commandée par le général Davout. Sur le vœu exprimé par le Premier Consul qu'on lui dépêchât un officier distingué de la marine hollandaise, on lui avait envoyé le contre-amiral Verhuel. Frappé de l'intelligence et du sang-froid de cet homme de mer, il avait demandé qu'on le chargeât de tout ce qui concernait l'organisation de la flottille hollandaise, ce qui fut fait selon sa volonté, et ce qui imprima bientôt à cette organisation la rapidité désirée. Cette flottille, préparée dans l'Escaut, devait être conduite à Ostende, car on avait reconnu le danger de partir de points aussi éloignés que l'Escaut et Boulogne. Enfin d'Ostende, on avait l'espoir de la faire venir à Ambleteuse et à Wimereux, quand ces deux ports seraient achevés. On devait se procurer ainsi l'avantage immense d'appareiller tous ensemble, c'est-à-dire de faire partir 120 mille hommes, 15 mille matelots et 10 mille chevaux, de quatre ports, placés sous le même vent, contigus les uns aux autres. Mais, pour cela, il fallait plusieurs mois encore, soit pour l'équipement de la flottille batave, soit pour l'achèvement des ports de Wimereux et d'Ambleteuse.

Deux autres portions de l'armée d'invasion n'étaient pas prêtes : l'escadre de Brest, destinée à jeter le corps du général Augereau en Irlande, et l'escadre hollandaise du Texel, destinée à embarquer

à l'amiral Ganteaume, qui dut un moment commander la flotte de Toulon avant de commander celle de Brest. Les chiffres contenus dans ces lettres ne sont pas exactement ceux que nous donnons dans notre récit, parce que le Premier Consul ne se fixa qu'un peu plus tard sur le nombre définitif des hommes et des bâtiments. Nous avons adopté les chiffres qui furent définitivement arrêtés.

« Paris, 23 novembre 1803.

» *Au citoyen Rapp.*

» Vous voudrez bien vous rendre à Toulon. Vous remettrez la lettre ci-jointe au général Ganteaume; vous y prendrez connaissance de la situation de la marine, de l'organisation des équipages et du nombre des vaisseaux en rade ou qui seraient prêts à s'y rendre. Vous resterez jusqu'à nouvel ordre à Toulon. Quarante-huit heures après votre arrivée, vous m'enverrez un courrier extraordinaire avec la réponse du général Ganteaume à ma lettre. Ce courrier extraordinaire parti, vous m'écrirez chaque jour ce que vous aurez fait, et vous entrerez dans le plus grand détail sur toutes les parties de l'administration. Vous irez tous les jours une ou deux heures à l'arsenal. Vous vous informerez du jour où passera le 3e bataillon de la 8e légère, qui part d'Antibes, et qui a ordre de se rendre à Saint-Omer pour l'expédition; vous vous rendrez au lieu le plus près de Toulon où il passera pour l'inspecter, et vous me ferez connaître sa situation.

» Vous irez visiter les îles d'Hyères pour voir de quelle manière elles sont gardées et armées. Vous me ferez un rapport détaillé sur tous les objets que vous verrez. »

« Paris, 23 novembre 1803.

» *Au général Ganteaume, conseiller d'État et préfet maritime, à Toulon.*

» Citoyen général, j'expédie auprès de vous le général Rapp, un de mes aides de camp; il séjournera quelques jours dans votre port, et s'instruira en détail de tout ce qui concerne votre département.

» Je vous ai mandé, il y a deux mois, que, dans le courant de frimaire, je comptais avoir 10 vaisseaux, 4 frégates, 4 corvettes, prêts à mettre à la voile de Toulon, et que je désirais que cette escadre fût approvisionnée pour quatre mois de vivres pour 25,000 hommes de bonnes troupes d'infanterie qui s'embarqueraient à son bord. Je désire que quarante-huit heures après la réception de cette lettre par le courrier extraordinaire du général Rapp, vous me fassiez connaître le jour précis où une escadre pareille pourra mettre à la voile de Toulon, ce que vous aurez en rade et prêt à partir au moment de la réception de ma lettre, ce que vous aurez au 15 frimaire et au 1er nivôse. Mon vœu serait que votre expédition pût mettre à la voile au plus tard dans les premiers jours de nivôse.

» Je viens de Boulogne, où il règne aujourd'hui une grande activité, et où j'espère avoir, vers le milieu de nivôse, 300 chaloupes, 500 bateaux, 500 péniches réunis, chaque péniche portant un obusier de 36, chaque chaloupe 3 canons de 24, et chaque bateau un canon de 24. Faites-moi connaître vos idées sur cette flottille. Croyez-vous qu'elle nous mènera sur les bords d'Albion? Elle peut nous porter 100,000 hommes. Huit heures de nuit qui nous seraient favorables décideraient du sort de l'univers.

» Le ministre de la marine a continué sa tournée vers Flessingue, visité la flottille batave, composée de cent chaloupes, 300 bateaux canonniers, capables de porter 30,000 hommes, et la flotte du Texel, capable de porter 30,000 hommes.

» Je n'ai pas besoin d'activer votre zèle; je sais que vous ferez tout ce qui sera possible. Comptez sur mon estime. »

« Paris, 12 janvier 1804.

» *Au citoyen Daugier, capitaine de vaisseau, commandant le bataillon des matelots de la garde.*

» Citoyen Daugier, je désire que vous partiez dans la journée de Paris pour vous rendre en droite ligne à Cherbourg. Vous y donnerez des ordres pour le départ des bâtiments de la flottille qui se trouvent dans ce port, et vous y resterez le temps nécessaire pour lever tous les obstacles et accélérer les expéditions.

» Vous vous rendrez dans tous les ports de la déroute où vous saurez qu'il y a des bâtiments de la flottille; vous en presserez le départ, et vous donnerez des instructions pour que des bâtiments ne restent pas des mois entiers dans ces ports, notamment à Dielette.

» Vous remplirez la même mission qu'à Cherbourg, à Granville et à Saint-Malo. Vous m'écrirez de ces deux ports.

» Vous remplirez la même mission à Lorient, Nantes, Rochefort, Bordeaux et Bayonne.

» *La saison s'avance; tout ce qui ne serait pas rendu à Boulogne dans le courant de pluviôse ne pourrait plus nous servir. Il faut donc que vous activiez et disposiez les travaux en conséquence.*

» Vous vous assurerez que les dispositions qui ont été faites pour fournir des garnisons sont suffisantes dans chaque port. »

le corps de 20 mille hommes campé entre Utrecht et Amsterdam. C'étaient ces deux corps qui, joints aux 120 mille hommes du camp de Boulogne, portaient à 160 mille, sans les matelots, le total de l'armée d'invasion. Il fallait encore quelques mois pour que la flotte du Texel et celle de Brest fussent complétement armées.

Restait enfin une dernière condition de succès à se procurer, et cette condition, le Premier Consul la regardait, pour son entreprise, comme la certitude même de la réussite. Ces bâtiments, maintenant éprouvés, pouvaient parfaitement franchir les dix lieues du détroit, puisque la plupart d'entre eux avaient fait cent et deux cents lieues pour se rendre à Boulogne, et souvent par leur feu divisé et rasant avaient répondu avec avantage au feu dominant et concentré des vaisseaux. Ils avaient la chance de passer sans être atteints ou vus, soit dans les calmes d'été, soit dans les brumes d'hiver; et, dans la supposition la plus défavorable, s'ils étaient exposés à rencontrer les vingt-cinq ou trente corvettes, bricks et frégates de la croisière anglaise, ils devaient passer, fallût-il sacrifier cent chaloupes ou bateaux sur les 2,300 dont se composait la flottille [1]. Mais il y avait un cas où toute mauvaise chance disparaissait : c'était celui où une grande escadre française, transportée à l'improviste dans le détroit, en chasserait la croisière anglaise, dominerait la Manche pendant deux ou trois jours, et couvrirait le passage de notre flottille. Pour ce cas, il n'y avait plus de doute; toutes les objections élevées contre l'entreprise tombaient à la fois, à moins d'une tempête imprévue, chance improbable si on choisissait bien la saison, et d'ailleurs toujours hors de tous les calculs. Mais il fallait que la troisième des escadres de haut bord, celle de Toulon, fût entièrement équipée, et elle ne l'était pas. Le Premier Consul la destinait à exécuter une grande combinaison, dont personne n'avait le secret, pas même son ministre de la marine. Il mûrissait peu à peu cette combinaison dans sa tête, n'en disant mot à personne, et laissant les Anglais persuadés que la flottille devait se suffire à elle-même, puisqu'on l'armait si complétement, puisqu'on la présentait tous les jours à des frégates et à des vaisseaux.

Cet homme si audacieux dans ses conceptions était dans l'exécution le plus prudent des capitaines. Quoiqu'il eût 120 mille soldats réunis sous la main, il ne voulait pas partir sans le concours de la flotte du Texel, portant 20 mille hommes, sans la flotte de Brest, en portant 18 mille; sans les flottes de Rochefort, du Ferrol et de Toulon, chargées de dégager le détroit par une profonde manœuvre. Il s'efforçait d'avoir tous ces moyens prêts pour février 1804, et s'en flattait, lorsque des événements graves, survenus dans l'intérieur de la République, s'emparèrent tout à coup de son attention, et l'arrachèrent, pour un moment, à la grande entreprise sur laquelle le monde entier avait les yeux fixés.

[1] Voici l'extrait d'une lettre du ministre Decrès, qui était, de tous les hommes employés auprès de Napoléon, celui qui avait le moins d'illusions; elle prouve qu'avec le sacrifice d'une centaine de bâtiments on croyait pouvoir passer.

« Boulogne, 7 janvier 1804.

» *Le ministre de la marine au Premier Consul.*

» On commence à croire fermement dans la flottille que » le départ est plus prochain qu'on ne le pensait, et on m'a » promis de s'y préparer bien sérieusement. On s'étourdit » sur les dangers, et chacun ne voit que César et sa fortune.

» Les idées de tous les subalternes ne passent pas la li- » mite de la rade et de son courant. Ils raisonnent du » vent, du mouillage, de la ligne d'embossage comme des » anges. Quant à la traversée, c'est votre affaire. Vous en » savez plus qu'eux, et vos yeux valent mieux que leurs » lunettes. Ils ont pour tout ce que vous ferez la foi du » charbonnier.

» L'amiral lui-même en est là. Il ne vous a jamais pré- » senté de plan, parce que dans le fait il n'en a point. » D'ailleurs vous ne lui en avez point demandé. Ce sera le » moment de l'exécution qui le décidera. Très-possible » d'être obligé de sacrifier cent bâtiments qui attireront » l'ennemi sur eux, tandis que le reste, partant au moment » de la déroute de ceux-ci, se rendra sans obstacle.

» Au reste, un in-folio ne contiendrait pas le dévelop- » pement des idées qu'il a préparées à ce sujet. Quelle sera » celle qu'il adoptera? C'est aux circonstances à le dé- » cider... »

FIN DU LIVRE DIX-SEPTIÈME.

LIVRE DIX-HUITIÈME.

CONSPIRATION DE GEORGES.

Craintes de l'Angleterre à la vue des préparatifs qui se font à Boulogne. — Ce que la guerre est ordinairement pour elle. — Opinion qu'on se fait d'abord à Londres des projets du Premier Consul; terreur qu'on finit par en concevoir. — Moyens imaginés pour résister aux Français. — Discussion de ces moyens au Parlement. — Rentrée de M. Pitt à la Chambre des communes. — Son attitude, et celle de ses amis. — Force militaire des Anglais. — M. Windham demande l'établissement d'une armée régulière, à l'imitation de l'armée française. — On se borne à la création d'une armée de réserve, et à une levée de volontaires. — Précautions prises pour la garde du littoral. — Le cabinet britannique revient aux moyens anciennement pratiqués par M. Pitt, et seconde les complots des émigrés. — Intrigues des agents diplomatiques anglais, MM. Drake, Smith et Taylor. — Les princes réfugiés à Londres se réunissent à Georges et à Pichegru, et entrent dans un complot dont le but est d'assaillir le Premier Consul, avec une troupe de chouans, sur la route de la Malmaison. — Afin de s'assurer l'adhésion de l'armée, dans la supposition du succès, on s'adresse au général Moreau, chef des mécontents. — Intrigues du nommé Lajolais. — Folles espérances conçues sur quelques propos du général Moreau. — Premier départ d'une troupe de chouans conduits par Georges. — Leur débarquement à la falaise de Biville, leur route à travers la Normandie. — Georges, caché dans Paris, prépare des moyens d'exécution. — Second débarquement, composé de Pichegru et de plusieurs émigrés de haut rang. — Pichegru s'abouche avec Moreau. — Il le trouve irrité contre le Premier Consul, souhaitant sa chute et sa mort, mais nullement disposé à seconder le retour des Bourbons. — Désappointement des conjurés. — Leur découragement, et perte de temps que ce découragement entraîne. — Le Premier Consul, que la police servait mal depuis la retraite de M. Fouché, découvre le danger dont il est menacé. — Il fait livrer à une commission militaire quelques chouans récemment arrêtés, pour les contraindre à dire ce qu'ils savent. — Il se procure ainsi un révélateur. — Le complot dénoncé tout entier. — Surprise en apprenant que Georges et Pichegru sont dans Paris, que Moreau est leur complice. — Conseil extraordinaire, et résolution d'arrêter Moreau. — Dispositions du Premier Consul. — Il est plein d'indulgence pour les républicains et de colère contre les royalistes. — Sa résolution de frapper ceux-ci d'une manière impitoyable. — Il charge le grand juge de lui amener Moreau, pour tout terminer dans une explication personnelle et amicale. — L'attitude de Moreau devant le grand juge fait avorter cette bonne résolution. — Les conjurés arrêtés déclarent tous qu'un prince français devait être à leur tête, et qu'il avait le projet d'entrer en France par la falaise de Biville. — Résolution du Premier Consul de s'en saisir, et de le livrer à une commission militaire. — Le colonel Savary envoyé à la falaise de Biville pour attendre le prince et l'arrêter. — Loi terrible qui punit de mort quiconque donnera asile aux conjurés. — Paris fermé pendant plusieurs jours. — Arrestation successive de Pichegru, de MM. de Polignac, de M. de Rivière et de Georges lui-même. — Déclaration de Georges. — Il est venu pour attaquer le Premier Consul de vive force. — Nouvelle affirmation qu'un prince devait être à la tête des conjurés. — Irritation croissante du Premier Consul. — Inutile attente du colonel Savary à la falaise de Biville. — On est conduit à rechercher où se trouvent les princes de la maison de Bourbon. — On songe au duc d'Enghien, qui était à Ettenheim, sur les bords du Rhin. — Un sous-officier de gendarmerie est envoyé pour prendre des renseignements. — Rapport erroné de ce sous-officier, et fatale coïncidence de son rapport avec une nouvelle déposition d'un domestique de Georges. — Erreur et aveugle colère du Premier Consul. — Conseil extraordinaire, à la suite duquel l'enlèvement du prince est résolu. — Son enlèvement et sa translation à Paris. — Une partie de l'erreur est découverte, mais trop tard. — Le prince, envoyé devant une commission militaire, est fusillé dans un fossé du château de Vincennes. — Caractère de ce funeste événement.

L'Angleterre commençait à s'émouvoir à l'aspect des préparatifs qui se faisaient en face de ses rivages. Elle y avait d'abord attaché peu d'importance.

La guerre, en général, pour un pays insulaire, qui ne prend part aux grandes luttes des nations qu'avec des vaisseaux ordinairement victorieux, et tout au plus avec des armées jouant le rôle d'auxiliaires; la guerre est un état peu inquiétant, qui n'altère pas le repos public, qui ne nuit pas même au mouvement journalier des affaires. La stabilité du crédit, à Londres, au milieu des plus grandes effusions de sang humain, en est la preuve frappante. Si on ajoute à ces considérations que l'armée se recrute de mercenaires, que la flotte se compose de gens de mer, auxquels il importe assez peu de vivre à bord des vaisseaux de l'État ou à bord des vaisseaux du commerce, pour lesquels au contraire les prises ont un attrait infini, on concevra mieux encore, que, pour un tel pays, la guerre est une charge qui se résout simplement en impôts, une sorte de spéculation, dans laquelle des millions sont engagés afin d'obtenir des débouchés commerciaux plus étendus. Pour les classes aristocratiques seules, qui commandent ces flottes et ces armées, qui versent leur sang en les commandant, qui aspirent enfin à étendre la gloire de leur pays autant qu'à conquérir de nouveaux débouchés, la guerre reprend sa gravité, ses périls, jamais toutefois ses plus grandes anxiétés, car le danger de l'invasion ne paraît pas exister.

C'était la guerre ainsi faite que MM. Windham et Grenville, et le faible ministère qu'ils traînaient à leur suite, croyaient avoir attirée sur leur patrie. Sous le Directoire, ils avaient entendu parler de bateaux plats, mais si souvent et avec si peu d'effet, qu'ils finissaient par n'y plus croire. Sir Sidney Smith, plus expérimenté sous ce rapport que ses compatriotes, car il avait vu tour à tour les Français, les Turcs, les Anglais débarquer en Égypte, tantôt malgré de redoutables croisières, tantôt malgré de vigoureux soldats postés sur le rivage; sir Sidney Smith avait dit, à la tribune du Parlement, qu'on pourrait à la rigueur réunir soixante ou quatre-

vingts chaloupes canonnières dans la Manche, cent si l'on voulait tout exagérer, mais qu'on n'en réunirait jamais davantage, et que vingt-cinq ou trente mille hommes étaient la limite extrême des forces qu'il était possible de transporter en Angleterre. Suivant cet officier, le plus grave danger qu'on pût prévoir après celui-là, c'était la descente d'une armée française en Irlande, double ou triple de celle qui avait été jetée autrefois dans cette île, armée qui, après avoir plus ou moins agité et ravagé le pays, finirait, comme la précédente, par succomber et par mettre bas les armes. Il restait d'ailleurs les inimitiés toujours sourdement existantes en Europe contre la France, inimitiés qui, bientôt réveillées, rappelleraient vers le continent les forces du Premier Consul. On avait donc tout au plus à craindre la guerre des premiers temps de la Révolution, signalée de nouveau par quelques victoires du général Bonaparte sur l'Autriche, mais avec toutes les chances ordinaires de bouleversement dans un pays mobile comme la France, qui depuis quinze années n'avait pas supporté trois ans de suite le même gouvernement, et avec l'avantage permanent pour l'Angleterre de nouvelles conquêtes maritimes. Ces prévisions se sont réalisées, après beaucoup de malheurs et de fautes, mais on va voir que pendant plusieurs années des dangers infiniment graves menacèrent l'existence même de la Grande-Bretagne.

La confiance des Anglais s'évanouit bientôt à l'aspect des préparatifs qui se faisaient sur la côte de Boulogne. On entendit parler de mille à douze cents bateaux plats (on ignorait qu'ils passeraient deux mille) ; on fut surpris; néanmoins on se rassura, en doutant de leur réunion, en doutant surtout de la possibilité de les abriter dans les ports de la Manche. Mais la concentration de ces bateaux plats dans le détroit de Calais, opérée malgré les nombreuses croisières anglaises, leur bonne tenue à la mer et au feu, la construction de vastes bassins pour les recevoir, l'établissement de batteries formidables pour les protéger au mouillage, la réunion de cent cinquante mille hommes prêts à s'y embarquer, faisaient tomber une à une les illusions d'une sécurité présomptueuse. On voyait bien que de tels préparatifs ne pouvaient être une feinte, et qu'on avait provoqué trop légèrement le plus audacieux, le plus habile des hommes. Il y avait, il est vrai, de vieux Anglais, confiants dans l'inviolabilité de leur île, qui ne croyaient point au péril dont on les menaçait; mais le gouvernement et les chefs de parti ne pensaient pas que, dans le doute, on pût livrer au hasard la sûreté du sol britannique. Vingt, trente mille Français, quelque braves, quelque bien commandés qu'ils fussent, ne les auraient pas effrayés; mais cent cinquante mille hommes, ayant à leur tête le général Bonaparte, causaient un frisson de terreur dans toutes les classes de la nation. Et ce n'était pas là une preuve de manque de courage, car le plus brave peuple du monde aurait bien pu être inquiet en présence d'une armée qui avait accompli de si grandes choses, et qui allait en accomplir de si grandes encore.

Une circonstance ajoutait à la gravité de cette situation, c'était l'immobilité des puissances continentales. L'Autriche ne voulait pas, pour cent ou deux cents millions, attirer sur elle les coups destinés à l'Angleterre. La Prusse était en communauté, non pas de sympathies, mais d'intérêts, avec la France. La Russie blâmait les deux parties belligérantes, s'érigeait en juge de leur conduite, mais ne se prononçait formellement pour aucune. Si les Français n'allaient pas au nord au delà du Hanovre, il n'y avait pas chance, du moins dans le moment, d'entraîner l'empire russe à la guerre; et il était évident qu'ils ne songeaient pas à lui donner ce motif de prendre les armes.

Les préparatifs durent donc être proportionnés à l'étendue du danger. On avait peu à faire sous le rapport de la marine, pour conserver la supériorité sur la France. On avait d'abord armé 60 vaisseaux de ligne, et levé 80 mille matelots la veille de la rupture. On porta le nombre des vaisseaux à 75, celui des matelots à 100 mille, dès que la guerre fut déclarée. Cent frégates et une quantité infinie de bricks et de corvettes complétaient cet armement. Nelson, à la tête d'une flotte d'élite, dut occuper la Méditerranée, bloquer Toulon, et empêcher une nouvelle tentative sur l'Egypte. Lord Cornwallis, à la tête d'une seconde flotte, fut chargé de bloquer Brest par lui-même, Rochefort et le Ferrol par ses lieutenants. Enfin, lord Keith, commandant toutes les forces navales de la Manche et de la mer du Nord, avait la mission de garder les côtes d'Angleterre, et de surveiller les côtes de France. Il avait pour lieutenant sir Sidney Smith; il croisait avec des vaisseaux de soixante-quatorze, des frégates, des bricks, des corvettes, et un certain nombre de chaloupes canonnières, depuis l'embouchure de la Tamise jusqu'à Portsmouth, depuis l'Escaut jusqu'à la Somme, couvrant d'une part le rivage de l'Angleterre, bloquant de l'autre les ports de France. Une chaîne de bâtiments légers, correspondant par des signaux dans toute cette étendue de mer, devait donner l'alarme au moindre mouvement aperçu dans nos ports.

Par ces mesures, les Anglais croyaient avoir condamné à l'immobilité nos escadres de Brest, de Rochefort, du Ferrol, de Toulon, et constitué dans le détroit une surveillance suffisamment rassurante.

Mais il fallait faire davantage en présence d'un péril d'une espèce toute nouvelle, celui d'une invasion du sol britannique. Les marins consultés avaient presque tous déclaré, surtout à la vue des préparatifs du Premier Consul, qu'il était impossible d'assurer qu'à la faveur d'une brume, d'un calme, d'une longue nuit, les Français ne débarqueraient pas sur la côte d'Angleterre. Sans doute le nouveau Pharaon pouvait être précipité dans les flots avant de toucher au rivage; cependant, une fois débarqué, non pas avec 150 mille hommes, mais seulement avec 100, et même avec 80, qui lui résisterait? Cette nation orgueilleuse, qui s'était si peu souciée des malheurs du continent, qui n'avait pas craint de renouveler une guerre qu'elle était habituée à faire avec le sang d'autrui et un or dont elle est prodigue, était maintenant réduite à ses propres forces,

obligée de s'armer, et de ne plus confier à des mercenaires, d'ailleurs trop peu nombreux, la défense de son propre sol. Elle, si fière de sa marine, regrettait alors de n'avoir pas des troupes de terre, pour les opposer aux redoutables soldats du général Bonaparte!

La composition d'une armée était donc, en ce moment, le sujet de toutes les discussions de la Chambre des communes. Et comme c'est au milieu des plus grands périls que l'esprit de parti se montre toujours le plus ardent, c'était au sujet de cette question de la guerre, et de la manière de la soutenir, que se rencontraient et se combattaient les principaux personnages du Parlement.

Le faible ministère Addington avait survécu à ses fautes; il dirigeait encore, mais pour peu de temps, la guerre qu'il avait si légèrement, si criminellement laissée renaître. La majorité du Parlement le savait inférieur à la tâche qu'il avait assumée; toutefois, ne voulant pas provoquer un renversement de cabinet, elle le maintenait contre ses adversaires, même contre M. Pitt, qu'elle désirait cependant revoir à la tête des affaires. Ce puissant chef de parti était revenu au Parlement, où l'appelaient sa secrète impatience, la grandeur des dangers publics, et sa haine contre la France. Toujours plus modéré néanmoins que ses auxiliaires Windham, Grenville et Dundas, il avait été averti, par un vote récent, de l'être davantage encore. En effet, on avait voulu infliger un blâme au ministère, et cinquante-trois voix seulement s'étaient prononcées pour l'affirmative. La majorité, par une disposition assez ordinaire aux assemblées politiques, aurait voulu, sans passer par un bouleversement ministériel, amener au timon de l'Etat les hommes les plus renommés et les plus capables. Dans l'attente de sa prochaine rentrée aux affaires, M. Pitt prenait part à toutes les discussions, presque comme s'il eût été ministre, mais plutôt pour appuyer et compléter les mesures du gouvernement que pour les contredire.

La principale de ces mesures était l'organisation d'une armée. L'Angleterre en avait une, dispersée dans l'Inde, dans l'Amérique, dans tous les postes de la Méditerranée, composée d'Irlandais, d'Écossais, de Hanovriens, de Hessois, de Suisses, de Maltais même, et formée par l'art des recruteurs, si répandu en Europe avant l'institution de la conscription. Elle s'était fort bien conduite en Égypte, comme on l'a vu précédemment. Elle s'élevait à 130 mille hommes environ. Or, on sait que, sur 130 mille hommes, il faut une bien bonne administration pour en avoir 80 mille capables de servir activement. A cette force, dont le tiers au moins était absorbé par la garde de l'Irlande, se joignaient 50 mille hommes de milice, récemment portés à 70 mille, troupe nationale qu'on ne pouvait pas faire sortir de sa province, et qui n'avait jamais vu le feu. Elle était conduite par des officiers en retraite, par des seigneurs anglais, pleins de patriotisme sans doute, mais peu au fait de la guerre, et bien novices pour être opposés aux vieilles bandes qui avaient vaincu la coalition européenne.

Comment pourvoir à une telle insuffisance? Le ministère, entouré des militaires les plus instruits, imagina la création d'une armée dite de réserve, forte de 50 mille hommes, formée d'Anglais, par tirage au sort, et ne pouvant être employée que dans l'étendue du Royaume-Uni. On suppléait ainsi à l'armée de ligne, et on lui ménageait un renfort de 50 mille hommes. Le remplacement était permis, mais il devait, vu les circonstances, se faire à un prix très-élevé. C'était peu de chose, et pourtant c'était tout ce qu'on pouvait entreprendre dans le moment. M. Windham, se plaçant au point de vue du parti de la guerre, attaqua la proposition comme insuffisante. Il demanda la création d'une grande armée de ligne, qui, composée d'après les mêmes principes que l'armée française, c'est-à-dire par la conscription, serait aux ordres absolus du gouvernement, et pourrait être portée en tout lieu. Il dit que ce qu'avait imaginé le ministère n'était qu'une extension des milices, ne vaudrait pas mieux surtout en face des bandes éprouvées qu'on avait à combattre, nuirait au recrutement de l'armée par la faculté de remplacement introduite dans la nouvelle loi, car les individus disposés à servir trouveraient plus d'avantage à se faire remplaçants dans l'armée de réserve, qu'à s'enrôler dans l'armée de ligne; qu'une armée régulière, formée de la population nationale, transportable partout où l'on ferait la guerre, ayant par conséquent le moyen de s'aguerrir, était la seule institution à opposer aux troupes du général Bonaparte. — Il faut, dit M. Windham, le diamant pour couper le diamant. —

L'Angleterre, qui avait déjà une marine, voulait avoir aussi une armée de terre, ambition bien naturelle, car il est rare qu'une nation qui a l'une des deux grandeurs ne veuille aussi avoir l'autre. M. Pitt fit à ces propositions la réponse d'un esprit froid et positif. Toutes les idées de M. Windham, selon lui, étaient fort bonnes; mais comment créer une armée en quelques jours? comment l'aguerrir? comment lui composer des cadres? lui trouver des officiers? Une telle institution ne saurait être l'œuvre d'un moment. Ce qu'on venait d'imaginer était la seule chose actuellement praticable. Il serait déjà bien assez difficile d'organiser les 50 mille hommes demandés, de les instruire, de les pourvoir d'officiers de tout grade. M. Pitt conjura donc son ami M. Windham de renoncer à ses idées, pour le présent du moins, et d'adhérer avec lui au plan du gouvernement.

M. Windham ne tint guère compte des avis de M. Pitt, et persista dans son système, en l'appuyant de nouvelles et plus fortes considérations. Il demanda même une levée en masse, comme celle de la France en 1792, et reprocha au faible ministère Addington de n'avoir pas songé à cette grande ressource des peuples menacés dans leur indépendance. Cet ennemi de la France et de Napoléon, par un effet de la haine assez fréquent, trouva des éloges pour ce qu'il détestait le plus, exagéra presque notre grandeur, notre puissance, le danger dont le Premier Consul menaçait l'Angleterre, pour reprocher au ministère anglais de ne pas prendre assez de précautions.

L'armée de réserve fut votée, nonobstant les mé-

pris du parti Windham, qui l'appelait une augmentation de milices. On comptait sur cette combinaison pour l'extension de l'armée de ligne. On espérait que les hommes désignés par le sort, et condamnés à servir, aimeraient mieux s'enrôler dans cette armée que dans toute autre. C'étaient peut-être vingt ou trente mille recrues de plus qu'on allait jeter dans ses cadres.

Cependant le danger croissant d'heure en heure, et surtout la coopération du continent étant chaque jour moins probable, on eut recours à la proposition du parti le plus ardent, et on aboutit à l'idée d'une levée en masse. Le ministère demanda et obtint la faculté d'appeler aux armes tous les Anglais, depuis 17 jusqu'à 55 ans. On devait prendre les volontaires, et, à défaut, les hommes désignés par la loi, les former en bataillons, les instruire pendant un certain nombre d'heures par semaine. Il devait leur être alloué une paye, pour les dédommager de la perte de leur temps ; mais cette disposition ne concernait que les volontaires qui appartenaient aux classes ouvrières.

M. Windham, obligé cette fois de reconnaître qu'on prenait ses idées, se plaignit qu'on les prenait trop tard et mal, et critiqua plusieurs détails de la mesure. Mais elle fut votée, et, en peu de temps, on vit dans les villes et les comtés d'Angleterre la population, appelée aux armes, s'exercer tous les matins en uniforme de volontaires. Cet uniforme fut porté par toutes les classes. Le respectable M. Addington se rendit au Parlement dans ce costume, qui allait si peu à ses mœurs, et encourut même quelque ridicule par une manifestation de ce genre. Le vieux roi, son fils le prince de Galles, passèrent à Londres des revues, auxquelles les princes français exilés eurent l'impardonnable tort d'assister. On vit jusqu'à vingt mille de ces volontaires à Londres, ce qui n'était pas fort considérable, il est vrai, pour une si vaste population. Du reste, le nombre en était assez grand dans l'étendue de l'Angleterre, pour fournir une force imposante, si elle avait été organisée. Mais on n'improvise pas des soldats, et moins encore des officiers. Si en France on avait douté de la valeur des bateaux plats, en Angleterre on doutait bien davantage de la valeur de ces volontaires, et, sinon de leur courage, au moins de leur habitude de la guerre. A ces mesures on ajouta le projet de fortifications de campagne autour de Londres, sur les routes qui aboutissent à cette capitale, et sur les points les plus menacés des côtes. Une partie des forces actives fut disposée depuis l'île de Wight jusqu'à l'embouchure de la Tamise. Un système de signaux fut établi pour donner l'alarme, au moyen de feux allumés le long des côtes, à la première apparition des Français. Des chariots d'une forme particulière furent construits, afin de porter les troupes en poste sur les points menacés. En un mot, de ce côté du détroit comme de l'autre, on fit des efforts d'invention extraordinaires pour imaginer des moyens nouveaux de défense et d'attaque, pour vaincre les éléments et les associer à sa cause. Les deux nations, comme attirées sur ce double rivage, y donnaient en ce moment un bien grand spectacle au monde : l'une, troublée quand elle songeait à son inexpérience des armes, était rassurée quand elle considérait cet Océan qui lui servait de ceinture ; l'autre, pleine de confiance dans sa bravoure, dans son habitude de la guerre, dans le génie de son chef, mesurait des yeux le bras de mer qui arrêtait son ardeur, s'accoutumait tous les jours à le mépriser, et se regardait comme certaine de le franchir bientôt, à la suite du vainqueur de Marengo et des Pyramides.

Aucune des deux ne supposait d'autres moyens que ceux qui étaient préparés sous ses yeux. Les Anglais, croyant Brest et Toulon exactement bloqués, n'imaginaient pas qu'une escadre pût paraître dans la Manche. Les Français s'exerçant tous les jours à naviguer sur leurs chaloupes canonnières, n'imaginaient pas qu'il existât une autre manière de franchir le détroit. Personne ne soupçonnait la principale combinaison du Premier Consul. Cependant les uns craignaient, les autres espéraient quelque subite invention de son génie : c'était la cause du trouble qui régnait d'un côté de la Manche, et de la confiance qui régnait de l'autre.

Il faut le dire, les moyens préparés pour nous résister étaient peu de chose, si le détroit était franchi. En admettant qu'on parvînt à réunir entre Londres et la Manche 50 mille hommes de l'armée de ligne, et 30 ou 40 mille de l'armée de réserve, et qu'on joignît à ces troupes régulières la plus grande masse possible de volontaires, on n'aurait pas même atteint la force numérique de l'armée française destinée à passer le détroit. Et qu'auraient-ils pu tous ensemble, même en nombre deux ou trois fois supérieur, contre les cent cinquante mille hommes qui en dix-huit mois, sous la conduite de Napoléon, battirent à Austerlitz, à Iéna, à Friedland, toutes les armées européennes, apparemment aussi braves, certainement plus aguerries, et quatre ou cinq fois plus considérables que les forces britanniques? Les préparatifs des Anglais étaient donc en réalité d'une faible valeur, et l'Océan était toujours leur défense la plus sûre. En tout cas, quel que fût le résultat définitif, c'était déjà une cruelle punition de la conduite du gouvernement britannique, que cette agitation générale de toutes les classes, que ce déplacement des ouvriers arrachés à leurs ateliers, des négociants à leurs affaires, des seigneurs anglais à leur opulence : une telle agitation prolongée quelque temps serait devenue un immense malheur, peut-être un grave danger pour l'ordre public.

Le gouvernement britannique, dans son anxiété, eut recours à tous les moyens, même à ceux que la morale avouait le moins, pour conjurer le coup dont il était menacé. Pendant la première guerre, il avait fomenté des insurrections contre les pouvoirs de toutes formes qui s'étaient succédé en France. Depuis, quoique ces insurrections fussent peu présumables sous la forte administration du Premier Consul, il avait gardé à Londres, et soldé même pendant la paix, tous les états-majors de la Vendée et de l'émigration. Cette persistance à conserver sous sa main les coupables instruments d'une guerre peu généreuse, avait beaucoup contribué, comme

on l'a vu, à brouiller de nouveau les deux pays. Les diversions sont, sans doute, l'une des ressources ordinaires de la guerre, et l'insurrection d'une province est l'une des diversions qu'on regarde comme les plus utiles, et qu'on se fait le moins de scrupule d'employer. Que les Anglais eussent essayé de soulever la Vendée, le Premier Consul le leur rendait en essayant d'insurger l'Irlande. Le moyen était réciproque et fort usité. Mais dans le moment une insurrection dans la Vendée était hors de toute probabilité. L'emploi des chouans et de leur chef, Georges Cadoudal, ne pouvait avoir qu'un effet, celui de tenter quelque coup abominable, comme la machine infernale, ou tel autre pareil. Pousser le moyen de l'insurrection jusqu'au renversement d'un gouvernement, c'est recourir à des pratiques d'une légitimité fort contestable; mais poursuivre ce renversement par l'attaque aux personnes qui gouvernent, c'est dépasser toutes les limites du droit des gens admis entre les nations.

On jugera, du reste, par les faits eux-mêmes, du degré de complicité des ministres britanniques dans les projets criminels médités de nouveau par l'émigration française réfugiée à Londres. On se souvient de ce redoutable chef des chouans du Morbihan, Georges Cadoudal, qui seul entre les Vendéens présentés au Premier Consul avait résisté à son ascendant, s'était retiré d'abord en Bretagne, et puis en Angleterre. Il vivait à Londres, au sein d'une véritable opulence, distribuant aux réfugiés français les sommes que leur accordait le gouvernement britannique, et passant son temps dans la société des princes émigrés, particulièrement des deux plus actifs, le comte d'Artois et le duc de Berry. Que ces princes voulussent rentrer en France, rien n'était plus naturel; qu'ils le voulussent par la guerre civile, rien n'était plus ordinaire, sinon légitime; mais malheureusement pour leur honneur, ils ne pouvaient plus compter sur une guerre civile : ils ne pouvaient compter que sur des complots.

La paix avait désespéré tous les exilés, princes et autres; la guerre leur rendait leurs espérances, non-seulement parce qu'elle leur assurait le concours d'une partie de l'Europe, mais parce qu'elle devait, suivant eux, ruiner la popularité du Premier Consul. Ils correspondaient avec la Vendée par Georges, avec Paris par les émigrés rentrés. Ce qu'ils rêvaient en Angleterre, leurs partisans le rêvaient en France, et les moindres circonstances qui venaient concorder avec leurs illusions, changeaient tout de suite à leurs yeux ces illusions en réalité. Ils se disaient donc les uns aux autres dans ces déplorables correspondances, que la guerre allait porter un coup funeste au Premier Consul; que son pouvoir, illégitime pour les Français restés fidèles au sang des Bourbons, tyrannique pour les Français restés fidèles à la Révolution, n'avait pour se faire supporter que deux titres, le rétablissement de la paix et le rétablissement de l'ordre; que l'un de ces titres disparaissait complétement depuis la rupture avec l'Angleterre, que l'autre était fort compromis, car il était douteux que l'ordre pût se maintenir au milieu des anxiétés de la guerre. Le gouvernement du Premier Consul allait donc être dépopularisé, comme tous les gouvernements qui l'avaient précédé. La masse tranquille devait lui en vouloir de cette reprise d'hostilités avec l'Europe; elle devait moins croire à son étoile depuis que les difficultés ne semblaient plus s'aplanir sous ses pas. Il avait, en outre, des ennemis de différentes espèces, dont on pouvait se servir très-utilement : les révolutionnaires d'abord, et puis les hommes jaloux de sa gloire, qui fourmillaient dans l'armée. On disait les jacobins exaspérés; on disait les généraux fort peu satisfaits d'avoir contribué à faire d'un égal un maître. Il fallait de ces mécontents si divers créer un seul parti pour renverser le Premier Consul. Tout ce qu'on mandait de France et tout ce qu'on répondait de Londres aboutissait toujours à ce plan : réunir les royalistes, les jacobins, les mécontents de l'armée en un parti unique, pour accabler l'usurpateur Bonaparte.

Telles étaient les idées dont se nourrissaient à Londres les princes français, et dont ceux-ci entretenaient le cabinet britannique, en lui demandant des fonds, qu'il prodiguait, sachant, d'une manière au moins générale, ce qu'on en voulait faire.

Une vaste conspiration fut donc ourdie sur ce plan et conduite avec l'impatience ordinaire à des émigrés. Il en fut référé à Louis XVIII, alors retiré à Varsovie. Ce prince, toujours fort peu d'accord avec son frère le comte d'Artois, dont il désapprouvait la stérile et imprudente activité, repoussa cette proposition. Singulier contraste entre ces deux princes! Le comte d'Artois avait de la bonté sans sagesse, Louis XVIII de la sagesse sans bonté. Le comte d'Artois entrait dans des projets indignes de son cœur, que Louis XVIII repoussait parce qu'ils étaient indignes de son esprit. Louis XVIII résolut dès lors de rester étranger à toutes les menées nouvelles dont la guerre allait redevenir la funeste occasion. Le comte d'Artois, placé à une grande distance de son frère aîné, excité par son ardeur naturelle, par celle des émigrés, et, ce qui est plus fâcheux, par celle des Anglais eux-mêmes, prit part à tous les projets que la circonstance fit naître dans ces cerveaux troublés par une continuelle exaltation. Les communications des émigrés français avec le cabinet anglais avaient lieu par le sous-secrétaire d'État, M. Hammon, qu'on a vu figurer dans plusieurs négociations. C'est à lui qu'ils s'adressaient pour toutes choses en Angleterre. Au dehors, ils s'adressaient à trois agents de la diplomatie britannique : M. Taylor, ministre en Hesse; M. Spencer Smith, ministre à Stuttgard; M. Drake, ministre en Bavière. Ces trois agents, placés près de nos frontières, cherchaient à nouer toute espèce d'intrigues en France, et à seconder de leur côté celles qu'on tramerait à Londres. Ils correspondaient avec M. Hammon, et avaient à leur disposition des sommes d'argent considérables. Il est difficile de croire que ce fussent là de ces obscures menées de police que les gouvernements se permettent quelquefois comme simples moyens d'information, et auxquelles ils consacrent de menus fonds. C'étaient de vrais projets politiques, passant par les agents

les plus élevés, aboutissant au ministère le plus important, celui des affaires extérieures, et coûtant jusqu'à des millions.

Les princes français les plus mêlés à ces projets étaient le comte d'Artois et son second fils, le duc de Berry. Le duc d'Angoulême résidait alors à Varsovie auprès de Louis XVIII. Les princes de Condé vivaient à Londres, mais sans intimité avec les princes de la branche aînée, et toujours à part de leurs projets. On les traitait comme des soldats, constamment disposés à prendre les armes, et uniquement propres à ce rôle. Tandis que le grand-père et le père des Condé étaient à Londres, le petit-fils, le duc d'Enghien, était dans le pays de Baden, livré au plaisir de la chasse et à la vive affection qu'il éprouvait pour une princesse de Rohan. Tous trois au service de la Grande-Bretagne, ils avaient reçu ordre de se tenir prêts à recommencer la guerre, et ils avaient obéi comme des soldats obéissent au gouvernement qui les paye : triste rôle sans doute pour des Condé, moins triste cependant que celui de tramer des complots!

Voici quel fut le plan de la nouvelle conjuration. Insurger la Vendée ne présentait plus guère de chance : au contraire, attaquer directement, au milieu de Paris, le gouvernement du Premier Consul, paraissait un moyen prompt et sûr d'arriver au but. Le gouvernement consulaire renversé, il n'y avait plus rien de possible, suivant les auteurs du projet, plus rien que les Bourbons. Or, comme le gouvernement consulaire consistait tout entier dans la personne du général Bonaparte, il fallait détruire celui-ci. La conclusion était forcée. Mais il fallait le détruire d'une manière certaine. Un coup de poignard, une machine infernale, tout cela était d'un succès douteux, car tout cela dépendait de la sûreté de main d'un assassin, ou des hasards d'une explosion. Il restait un moyen jusqu'ici non essayé, à ce titre non discrédité encore : c'était de réunir une centaine d'hommes déterminés, l'intrépide Georges en tête; d'assaillir sur la route de Saint-Cloud ou de la Malmaison la voiture du Premier Consul, d'attaquer sa garde, forte tout au plus de dix à douze cavaliers, de la disperser, et de le tuer ainsi dans une espèce de combat. De cette manière, on était certain de ne pas le manquer. Georges, qui était brave, qui avait des prétentions militaires, et ne voulait pas passer pour un assassin, exigeait qu'il y eût deux princes, un au moins, placés à ses côtés, et regagnant ainsi l'épée à la main la couronne de leurs ancêtres. Le croirait-on? ces esprits, pervertis par l'émigration, s'imaginaient qu'en attaquant ainsi le Premier Consul entouré de ses gardes, ils livraient une sorte de bataille, et qu'ils n'étaient pas des assassins! Apparemment qu'ils étaient les égaux du noble archiduc Charles, combattant le général Bonaparte au Tagliamento ou à Wagram, et ne lui étaient inférieurs que par le nombre des soldats! Déplorables sophismes, auxquels ne pouvaient croire qu'à moitié ceux qui les faisaient, et qui prouvent chez ces malheureux princes de Bourbon non pas une perversité naturelle, mais une perversité acquise dans la guerre civile et dans l'exil! Un seul entre tous ces hommes était bien dans son rôle : c'était Georges. Il était maître dans cet art des surprises; il s'y était formé au milieu des forêts de la Bretagne; et cette fois, en exerçant son art aux portes de Paris, il ne craignait pas d'être relégué au rang de ces instruments dont on se sert pour les répudier ensuite; car il espérait avoir des princes pour complices. Il s'assurait ainsi toute la dignité compatible avec le rôle qu'il allait jouer, et par son attitude audacieuse devant la justice, il prouva bientôt que ce n'était pas lui qui s'était abaissé en cette funeste conjoncture.

Ce n'est pas tout, il fallait après le combat recueillir le fruit de la victoire. Il fallait tout préparer pour que la France se jetât dans les bras des Bourbons. Les partis s'étaient entre-détruits les uns les autres, et il n'en restait aucun de véritablement puissant. Les révolutionnaires violents étaient odieux. Les révolutionnaires modérés, réfugiés auprès du général Bonaparte, étaient sans force. Il ne restait debout que l'armée. C'était elle qu'il importait de conquérir. Mais elle était dévouée à la Révolution, pour laquelle elle avait versé son sang, et elle éprouvait une sorte d'horreur pour ces émigrés, qu'elle avait vus tant de fois sous des uniformes anglais ou autrichiens. C'est ici que la jalousie, éternelle et perverse passion du cœur humain, offrait aux conspirateurs royalistes d'utiles et précieux secours.

Il n'était bruit que de la brouille du général Moreau avec le général Bonaparte. Nous avons déjà dit ailleurs que le général de l'armée du Rhin, sage, réfléchi, ferme à la guerre, était, dans la vie privée, nonchalant et faible, gouverné par ses entours; que, sous cette funeste influence, il n'avait pas échappé au vice du second rang, qui est l'envie; que, comblé des égards du Premier Consul, il s'était laissé aller à lui en vouloir, sans autre raison, sinon que lui général Moreau était le second dans l'Etat, et que le général Bonaparte était le premier; qu'ainsi disposé, Moreau avait manqué de convenance en refusant de suivre le Premier Consul à une revue, et que celui-ci, toujours prompt à rendre une offense, s'était abstenu d'inviter Moreau au festin qu'on donnait annuellement pour la fondation de la République; que Moreau avait commis la faute d'aller, ce même jour, dîner, en costume de ville, avec des officiers mécontents, dans un de ces lieux publics où l'on est vu de tout le monde, au grand déplaisir des gens sages, à la grande joie des ennemis de la chose publique. Nous avons raconté ces misères de la vanité, qui commencent entre les femmes par de vulgaires démêlés, et vont finir entre les hommes par des scènes tragiques. Si une brouille entre personnages élevés est difficile à prévenir, elle est plus difficile encore à arrêter lorsqu'elle est déclarée. Depuis ce jour Moreau n'avait cessé de se montrer de plus en plus hostile au gouvernement consulaire. Quand on avait conclu le Concordat, il avait crié à la domination des prêtres; quand on avait institué la Légion d'honneur, il avait crié au rétablissement de l'aristocratie, et enfin il avait crié au rétablissement de la royauté quand on avait constitué le Consulat à vie. Il avait fini par ne plus se montrer

chez le chef du gouvernement, et même chez aucun des consuls. Le renouvellement de la guerre eût été pour lui une occasion honorable de reparaître aux Tuileries, pour offrir ses services, non pas au général Bonaparte, mais à la France. Moreau, peu à peu entraîné dans ces voies du mal où les pas sont si rapides, avait considéré, dans cette rupture de la paix, beaucoup moins le malheur du pays qu'un échec pour un rival détesté, et s'était mis à part pour voir comment sortirait d'embarras cet ennemi qu'il s'était fait lui-même. Il vivait donc à Grosbois, au milieu d'une aisance juste prix de ses services, comme aurait pu faire un grand citoyen victime de l'ingratitude du prince.

Le Premier Consul s'attirait des jaloux par sa gloire, il s'en attirait aussi par sa famille. Murat, qu'il avait refusé longtemps d'élever au rang de son beau-frère, qui avait un excellent cœur, de l'esprit naturel, une bravoure chevaleresque, se servait quelquefois très-mal de toutes ces qualités. Murat, par une vanité qu'il dissimulait devant le Premier Consul, mais qu'il montrait librement dès qu'il n'était plus sous les yeux de ce maître sévère, Murat offusquait ceux qui, étant trop petits pour envier le général Bonaparte, enviaient au moins son beau-frère. Il y avait donc les grands jaloux et les petits. Les uns et les autres se groupaient autour de Moreau. A Paris pendant l'hiver, à Grosbois pendant l'été, on tenait une cour de mécontents où l'on parlait avec une indiscrétion sans bornes. Le Premier Consul le savait, et s'en vengeait, non pas seulement par le progrès constant de sa puissance, mais aussi par des dédains affichés. Après s'être imposé longtemps une extrême réserve, il avait fini par ne plus se contenir, et il rendait à la médiocrité ses sarcasmes, mais les siens étaient ceux du génie. On les répétait, au moins autant que ceux qui échappaient à la société de Moreau.

Les partis inventent les brouilles qui n'existent pas, afin de s'en servir; à plus forte raison se servent-ils, vite et perfidement, de celles qui existent. Sur-le-champ on avait entouré Moreau. A entendre les mécontents de tous les partis, il était le général accompli, le citoyen modeste et vertueux. Le général Bonaparte était le capitaine imprudent et heureux, l'usurpateur sans génie, le Corse insolent, qui osait renverser la République et monter les marches du trône déjà relevé. Il fallait, disait-on, le laisser se perdre dans une entreprise folle et ridicule contre l'Angleterre, et se garder de lui offrir son épée. Ainsi, après avoir traité le vainqueur de l'Egypte et de l'Italie comme un aventurier, on traitait l'expédition patriotique qui lui tenait tant à cœur comme la plus extravagante des échauffourées.

Les conspirateurs de Londres avaient, dans ces malheureuses divisions, des facilités pour ourdir la seconde moitié de leur projet. C'était Moreau qu'il fallait gagner; par Moreau, l'armée; et alors, le Premier Consul tué sur la route de la Malmaison, Moreau gagné viendrait, à la tête de l'armée, réconcilier cette redoutable partie de la nation avec les Bourbons, qui auraient eu le courage de reconquérir leur trône l'épée à la main. Mais comment aborder Moreau, qui était à Paris entouré d'une société toute républicaine, tandis qu'on était à Londres au milieu de l'élite des chouans? Il fallait un intermédiaire. Du fond des déserts de l'Amérique, il en était arrivé un, bien illustre, bien déchu par sa faute de sa première illustration, mais doué de grandes qualités, et tenant à la fois aux royalistes et aux républicains : c'était Pichegru, le vainqueur de la Hollande, déporté par le Directoire à Sinnamari. Il s'était échappé du lieu de sa déportation, et il était venu à Londres, où il vivait avec le secret désir de ne pas s'arrêter là, et de rentrer en France, en profitant de la politique qui rappelait sans distinction les coupables ou les victimes de tous les partis. Mais la guerre, suspendue un instant, avait recommencé bientôt, et avec elle les illusions et les folies des émigrés, auxquels Pichegru avait aliéné sa liberté en leur aliénant son honneur. On l'avait compris, presque malgré lui, dans la conspiration; on l'avait chargé d'être auprès de Moreau l'intermédiaire dont on avait besoin pour amener ce dernier à la cause des Bourbons, et pour fondre ensemble, dans un seul parti, les républicains et les royalistes de toute nuance.

Le plan qu'on avait adopté concordait assez avec certaines apparences du moment pour être spécieux, point assez avec la réalité pour réussir, mais il avait encore plus de vraisemblance qu'il n'en fallait à des impatients à qui tout était bon, pourvu qu'ils s'agitassent, et remplissent par ces agitations la pesante oisiveté de l'exil. Le plan arrêté, on s'occupa de l'exécution.

Il fallait se rendre en France. Si Georges voulait y être suivi d'un ou de deux princes, il ne tenait pas cependant à les avoir immédiatement avec lui. Il admettait qu'il fallait tout préparer avant de les faire venir, afin de ne pas les exposer inutilement à un séjour prolongé dans Paris, sous les yeux d'une police vigilante. Il se décida donc à partir le premier, et à se rendre à Paris, pour y composer la bande de chouans avec lesquels il devait attaquer la garde du Premier Consul. Pendant ce temps, Pichegru était chargé de s'aboucher avec Moreau, d'abord par intermédiaire, puis directement, en se transportant lui-même à Paris. Enfin, quand on aurait tout préparé des deux côtés, quand on aurait à la fois les chouans pour livrer combat, et Moreau pour entraîner l'adhésion de l'armée, les princes viendraient les derniers, la veille ou le jour de l'exécution.

Tout cela étant arrêté, Georges, avec une troupe de chouans sur la résolution et la fidélité desquels il pouvait compter, quitta Londres pour se rendre en France. Ils étaient tous pourvus d'armes comme des malfaiteurs qui allaient courir les bois. Georges portait dans une ceinture un million en lettres de change. Ce n'était pas, bien entendu, les princes français, réduits aux derniers expédients pour vivre, qui avaient pu fournir les sommes qui circulaient entre ces entrepreneurs de complots. Elles venaient de la source commune, c'est-à-dire du trésor britannique.

Un officier de la marine royale anglaise, le capitaine Wright, marin intrépide, montant un léger navire, recevait à Deal ou Hastings les émigrés

voyageurs, et venait les jeter, à leur choix, sur le point de la côte où ils voulaient aborder. Depuis que le Premier Consul, bien averti des fréquentes descentes des chouans, avait fait garder avec plus de soin que jamais les côtes de Bretagne, ils avaient changé de direction, et ils passaient par la Normandie. Entre Dieppe et le Tréport, le long d'une falaise escarpée, dite de Biville, se trouvait une issue mystérieuse, pratiquée dans une fente de rocher, et fréquentée par les contrebandiers seuls. Un câble, fortement attaché au sommet de la falaise, descendait dans cette fente de rocher, et venait toucher à la mer. A un cri qui servait de signal, les secrets gardiens du passage jetaient le câble, que le contrebandier saisissait, et à l'aide duquel il gravissait le précipice, haut de deux ou trois cents pieds, en portant un lourd fardeau sur les épaules. Les affidés de Georges avaient découvert cette voie, et avaient songé à s'en approprier l'usage, ce qui était facile avec l'argent dont ils disposaient. Pour compléter la communication avec Paris, ils avaient établi une suite de gîtes, soit dans des fermes isolées, soit dans des châteaux habités par des nobles normands, royalistes fidèles et discrets, sortant peu de leur retraite. On pouvait arriver ainsi du rivage de la Manche à Paris, sans passer par une grande route, sans toucher à une auberge. Enfin, pour ne pas compromettre cette voie en la fréquentant trop souvent, on la réservait aux personnages les plus importants du parti. L'argent abondamment répandu chez quelques-uns de ces royalistes dont on empruntait la demeure, la fidélité chez les autres, mais surtout l'éloignement des lieux fréquentés, rendaient les indiscrétions difficiles, et le secret certain, au moins pour quelque temps.

C'est par là que Georges pénétra en France. Embarqué sur le navire du capitaine Wright, il descendit au pied de la falaise de Biville, le 21 août (1803), au moment même où le Premier Consul faisait l'inspection des côtes. Il franchit le pas des contrebandiers, et, de gîte en gîte, parvint, avec quelques-uns de ses plus fidèles lieutenants, jusqu'à Chaillot, dans l'un des faubourgs de Paris. On lui avait préparé dans ce faubourg un petit logement, d'où il pouvait venir la nuit à Paris, y voir ses associés, et préparer le coup de main pour lequel il s'était rendu en France.

Courageux et sensé, Georges avait les passions sans les illusions de son parti, et jugeait mieux que les autres ce qui était praticable. Il tentait par courage ce que les émigrés, ses complices, tentaient par aveuglement. Arrivé à Paris, il vit bientôt que le Premier Consul n'était pas dépopularisé, ainsi qu'on l'avait écrit à Londres; que les royalistes et les républicains n'étaient pas si disposés à se jeter dans les aventures qu'on l'avait annoncé, et qu'ici, comme toujours, la réalité était fort loin des promesses. Mais il n'était pas homme à se décourager, ni surtout à décourager ses associés en leur faisant part de ses observations. En conséquence, il se mit à l'œuvre. Après tout, pour un coup de main, il n'avait pas besoin du secours de l'opinion publique; et, le Premier Consul mort, on forcerait bien la France, faute de mieux, à revenir aux Bourbons. Du fond de son impénétrable obscurité, il envoya des émissaires en Vendée, pour voir si, à l'occasion de la conscription, elle ne voudrait pas se soulever de nouveau, et si les conscrits de ce pays ne diraient pas, comme autrefois, que, servir pour servir, il valait mieux porter les armes contre le gouvernement révolutionnaire que pour lui. Mais il trouva la plus grande inertie en Vendée. Son nom seul, entre tous les noms vendéens, avait conservé de la puissance, parce qu'on le regardait comme un royaliste incorruptible, qui avait mieux aimé l'exil que les faveurs du Premier Consul. On avait de la sympathie pour le représentant d'une cause qui répondait aux plus secrètes affections de la population; mais courir encore les bruyères et les grandes routes n'était du goût de personne. Les prêtres d'ailleurs, vrais inspirateurs du peuple vendéen, étaient attirés vers le Premier Consul. Quelques rassemblements insignifiants étaient tout ce qu'on pouvait espérer; et, chose désolante pour les conspirateurs, on trouvait déjà moins qu'autrefois de ces chouans déterminés, qui étaient prêts à tout plutôt qu'à retourner à des occupations laborieuses et paisibles. Il fallait en trouver cependant, et qui fussent à la fois braves et discrets. Georges était depuis deux mois à Paris, qu'il en avait à peine réuni une trentaine. On ne leur disait pas le but de leur réunion, on ne les faisait pas connaître les uns aux autres. Ils savaient seulement qu'on les destinait à une entreprise prochaine pour les Bourbons, ce qui leur convenait, et en attendant, on les payait bien, ce qui ne leur convenait pas moins. Georges en secret leur préparait des uniformes et des armes pour le jour du combat.

Du sein du mystère où il vivait, et avec beaucoup de précautions, bien que la partie du projet qui regardait les républicains ne fût pas de son ressort, il avait voulu savoir si les affaires marchaient mieux de ce côté que du côté des royalistes. Il fit sonder par un Breton fidèle le secrétaire de Moreau, appelé Fresnières, lequel était Breton aussi, et lié avec tous les partis, même avec M. Fouché. C'était passer bien près du péril, car M. Fouché, en ce moment, regardait de tous ses yeux pour avoir l'occasion de rendre service au Premier Consul Fresnières ne dit rien de bien encourageant relativement à Moreau. Ses réponses furent au moins insignifiantes. Georges n'en tint compte, et, résolu à tout tenter, pressa ses mandataires de Londres d'agir; car, compromis au milieu de Paris depuis plusieurs mois, il y courait inutilement les plus grands dangers.

Pendant que Georges était ainsi occupé, les agents de Pichegru avaient agi de leur côté, et avaient abordé Moreau. D'anciens commis aux vivres, espèces d'hommes qui deviennent parfois les familiers des généraux, furent employés à porter quelques paroles à Moreau, de la part de Pichegru. On lui demanda s'il se souvenait de cet ancien compagnon d'armes, et s'il gardait encore quelque ressentiment contre lui. Ce n'était pas Moreau qui

devait en vouloir à Pichegru, qu'il avait dénoncé au Directoire en livrant les papiers du fourgon de Klinglin. Tout entier d'ailleurs à la haine présente, il n'était guère capable de songer à des haines passées. Aussi n'exprima-t-il que de la bienveillance, de la sympathie même pour les malheurs de ce vieil ami. Alors on lui demanda s'il ne voudrait pas s'intéresser à Pichegru, et user de son influence pour obtenir sa rentrée en France. Pourquoi en effet l'amnistie accordée à tous les Vendéens, à tous les soldats de Condé, ne serait-elle pas faite aussi pour le vainqueur de la Hollande?... Moreau répondit qu'il désirait ardemment le retour de cet ancien compagnon d'armes; qu'il regardait ce retour comme une justice due à ses services; qu'il y contribuerait bien volontiers, si ses relations actuelles avec le gouvernement étaient de nature à le lui permettre; mais que, brouillé avec les hommes qui gouvernaient, il ne remettrait jamais les pieds aux Tuileries. Puis vinrent naturellement les confidences sur ses griefs, sur son aversion pour le Premier Consul, sur son désir d'en voir la France bientôt délivrée.

Les dispositions de Moreau pressenties, on employa auprès de lui un de ses anciens officiers, le général Lajolais, l'un des familiers les plus dangereux qui pussent être admis dans l'intimité d'un homme faible qui ne savait pas se gouverner. Ce général Lajolais était petit et boiteux, remarquablement doué de l'esprit d'intrigue, dévoré de besoins, presque réduit à l'indigence. On envoya pour se l'attacher un déserteur des armées républicaines, déguisé en marchand de dentelles, avec des lettres de Pichegru et une forte somme d'argent. Celui-ci n'eut pas de peine à conquérir la bonne volonté de Lajolais. Lajolais, gagné à la conspiration, s'attacha aux pas de Moreau, lui arracha la confidence de sa haine, de ses vœux, qui ne tendaient à rien de moins qu'à la destruction du gouvernement consulaire par tous les moyens possibles. Lajolais n'alla point jusqu'à des propositions ouvertes; mais, crédule comme sont tous les entremetteurs, il imagina qu'il ne restait qu'un dernier mot à dire pour décider Moreau à prendre une part active dans la conspiration; et, s'il crut au delà de ce qui était, il dit à ses mandataires au delà de ce qu'il croyait. C'est ainsi que s'ourdissent les trames de cette espèce, par des agents qui se trompent eux-mêmes pour une moitié, et trompent pour l'autre moitié ceux qui les emploient. Lajolais donna donc les plus grandes espérances aux envoyés de Pichegru, et, pressé par eux, consentit à partir pour Londres, afin d'aller lui-même faire son rapport verbal aux grands personnages dont il était devenu l'instrument.

Lajolais et son conducteur furent obligés de passer par Hambourg, afin d'arriver à Londres plus sûrement. Ils perdirent ainsi beaucoup de temps. Débarqués en Angleterre, ils y trouvèrent des ordres donnés par les autorités britanniques pour qu'on les reçût immédiatement. Ils parvinrent sur-le-champ à Londres, et furent introduits auprès de Pichegru et des meneurs de l'intrigue. L'arrivée de Lajolais remplit d'une joie folle toutes ces âmes impatientes. Le comte d'Artois avait l'imprudence d'assister à ces conciliabules, d'y compromettre son rang, sa dignité, sa famille. Il n'était connu que des principaux, il est vrai; mais la vivacité de ses sentiments et de son langage excitant l'attention, il y fut bientôt connu de tous. En entendant Lajolais raconter avec une exagération ridicule tout ce qu'il avait recueilli de la bouche de Moreau, et affirmer que Pichegru n'avait qu'à paraître pour entraîner l'adhésion de ce général républicain, le comte d'Artois, ne contenant plus sa joie, s'écria : Si nos deux généraux sont d'accord, je serai bientôt de retour en France. — Ce mot attirant sur le prince les regards des conjurés, ceux-ci demandèrent et surent quel était le personnage qui s'exprimait ainsi. Ils apprirent que c'était le premier prince du sang, le fils des rois, appelé à être roi lui-même, que l'influence corruptrice de l'exil conduisait à des actes si peu dignes de son rang et de son cœur. La satisfaction était si grande, dit l'un des agents qui révéla plus tard ces détails, *que le roi d'Angleterre, s'il avait été présent, aurait voulu être du voyage*[1].

Il fut convenu que, sans plus tarder, on se rendrait en France pour mettre la dernière main à l'exécution de l'entreprise. Il était temps de se hâter, car l'infortuné Georges, laissé seul en avant-garde, au milieu des agents de la police consulaire, courait les plus sérieux dangers. On lui avait, à la fin de décembre, envoyé un second détachement d'émigrés, pour qu'il ne se crût point abandonné. Il avait été décidé que cette fois Pichegru lui-même, accompagné des plus grands personnages, tels que M. de Rivière, l'un des messieurs de Polignac, s'embarquerait pour la France, et s'en irait rejoindre Georges par la voie déjà frayée. Dès que ces nouveaux envoyés auraient tout préparé, quand M. de Rivière, qui avait plus de sang-froid, affirmerait que le moment était venu, et qu'il y avait assez de maturité[2] dans l'entreprise projetée pour risquer les princes eux-mêmes, le comte d'Artois ou le duc de Berry, ou tous les deux, devaient venir en France pour prendre part à ce prétendu combat contre la personne du Premier Consul.

Pichegru partit donc avec les principaux émigrés français pour cette expédition, où il allait ensevelir à jamais sa gloire, déjà flétrie, et sa vie, qui aurait mérité d'être employée autrement. Il partit dans les premiers jours de l'année 1804, s'embarqua sur le bâtiment du capitaine Wright, et mit pied à terre à cette même falaise de Biville, le 16 janvier. Le vainqueur de la Hollande, accompagné des plus illustres membres de la noblesse française, prit la route des contrebandiers, trouva Georges, qui était venu à sa rencontre jusque près de la mer, et de gîte en gîte, à travers les forêts de la Normandie, il parvint à Chaillot le 20 janvier.

[1] Ces paroles, ainsi que tout le récit de cette déplorable affaire, sont extraits avec une scrupuleuse fidélité de la volumineuse instruction qui suivit, et dont partie a été publiée, partie est demeurée dans les archives du gouvernement. Nous n'avons admis comme dignes de foi que les détails qui ont été mis hors de doute par le concours de toutes les révélations, et qui portent le caractère évident de la vérité.

[2] Voir plus bas la déposition de M. de Rivière.

Georges n'avait pas tout son monde ; mais, audacieux comme il l'était, et avec la troupe qu'il avait réunie, il était prêt à se jeter sur la voiture du Premier Consul, et à le frapper infailliblement. Cependant il fallait s'entendre d'une manière définitive avec Moreau, pour être assuré d'un lendemain. Les intermédiaires l'allèrent voir de nouveau, lui dirent que Pichegru était arrivé secrètement, et demandait à l'entretenir. Moreau y consentit, et, ne voulant pas recevoir Pichegru dans son hôtel, il donna un rendez-vous de nuit, au boulevard de la Madeleine. Pichegru s'y rendit. Il aurait voulu y être seul ; car il était froid, prudent, et n'aimait point cette société de gens vulgaires et agités qui l'obsédaient de leur impatience, et dont la compagnie était la première punition de sa conduite. Il vint avec un trop grand nombre de personnes au rendez-vous, il y vint surtout avec Georges, qui voulait tout examiner de ses yeux, apparemment pour savoir sur quels fondements il allait risquer sa vie dans une tentative désespérée.

Par une nuit obscure et froide du mois de janvier, à un signal donné, Moreau et Pichegru s'abordèrent. C'était la première fois qu'ils se revoyaient depuis le temps où ils combattaient ensemble sur le Rhin, où leur vie était sans reproche, et leur gloire sans tache. Ils étaient à peine remis de l'émotion que devaient produire tant de souvenirs, que Georges survint et se fit connaître. Moreau fut saisi, se montra tout à coup froid, visiblement mécontent, et parut en vouloir beaucoup à Pichegru d'une telle rencontre. Il fallut se séparer sans avoir rien dit de significatif ni d'utile. On dut se revoir autrement, et ailleurs.

Cette première rencontre produisit sur Georges la plus fâcheuse impression. Cela va mal, furent ses premières paroles. Pichegru craignait lui-même de s'être un peu aventuré. Cependant les intrigants qui servaient d'entremetteurs virent Moreau, et, ne lui dissimulant plus rien, lui dirent qu'il s'agissait de conspirer pour renverser le gouvernement du Premier Consul. Moreau n'eut pas d'objection contre le renversement de ce gouvernement par des moyens qui sans être énoncés, pouvaient toutefois se deviner; seulement il montra une répugnance invincible à travailler pour les Bourbons, et surtout à se mêler de sa personne dans une telle entreprise. Profiter pour la République et pour lui de la chute du Premier Consul était son évidente ambition ; mais ce n'était qu'entre Pichegru et lui que pouvait se traiter une semblable affaire. Cette fois il le reçut dans sa propre demeure, et, après plusieurs accidents qui faillirent tout découvrir, il eut enfin avec cet ancien compagnon d'armes une longue et sérieuse entrevue. Là tout fut dit. Moreau ne voulut jamais sortir d'un certain cercle d'idées. Il avait, prétendait-il, un parti considérable dans le Sénat et dans l'armée. Si on venait à bout de délivrer la France des trois Consuls, le pouvoir serait certainement remis dans ses mains. Il en userait pour sauver la vie à ceux qui auraient débarrassé la République de son oppresseur; mais on ne livrerait pas aux Bourbons la République affranchie. Quant à Pichegru, l'ancien conquérant de la Hollande, l'un des généraux les plus illustres de la France, on ferait mieux que de lui sauver la vie, on le réintégrerait dans ses honneurs, dans ses grades; on l'élèverait aux premières positions de l'Etat. Moreau, entêté dans ses idées, exprima son étonnement à Pichegru de le voir mêlé avec de telles gens. Pichegru n'avait pas besoin des avis de Moreau pour trouver insupportable la société des chouans dans laquelle il vivait; mais Moreau était lui-même la preuve que, lorsqu'on se mettait à comploter, il était difficile de n'être pas bientôt la proie du plus triste entourage. Pichegru était trop sensé, trop intelligent pour partager les illusions de Moreau, et il tenta de lui persuader qu'après la mort du Premier Consul il n'y avait de possible que les Bourbons. Tout cela était au-dessus de l'intelligence de Moreau, intelligence médiocre hors du champ de bataille. Il s'obstinait à croire que, le général Bonaparte ayant cessé de vivre, lui, général Moreau, deviendrait le premier consul de la République. Quoiqu'on ne parlât jamais de la mort du Premier Consul, cette mort était toujours sous-entendue, comme le moyen de débarrasser la scène du personnage qui l'occupait. Du reste, sans chercher des excuses à ces fatales négociations, il faut dire, pour les apprécier exactement, que les personnages de cette époque avaient tant vu mourir sur l'échafaud et sur les champs de bataille, avaient tant donné ou subi d'ordres terribles, que la mort d'un homme n'avait pas pour eux la signification et l'horreur que la fin des guerres civiles et les adoucissements de la paix lui ont heureusement rendue parmi nous.

Pichegru sortit désespéré cette fois, et dit au confident qui l'avait conduit chez Moreau, et qui le reconduisait dans une obscure retraite : Celui-là aussi a de l'ambition ; il veut gouverner la France à son tour. Pauvre homme ! il ne saurait pas la gouverner vingt-quatre heures. — Georges, instruit de tout ce qui se passait, s'écria avec l'ordinaire énergie de son langage : Usurpateur pour usurpateur, j'aime mieux celui qui gouverne que ce Moreau, qui n'a ni cœur ni tête ! — C'est ainsi qu'en le voyant de près, ils traitaient l'homme que leurs écrivains et leurs discoureurs présentaient comme le modèle des vertus publiques et guerrières.

Cette connaissance bientôt acquise des dispositions de Moreau jeta dans le désespoir ces malheureux et coupables émigrés. On eut encore une entrevue avec lui, à Chaillot même, chez Georges, probablement sans qu'il sût chez quel personnage il se trouvait. Georges, assistant au commencement de la conversation, se retira en disant brusquement à Pichegru et à Moreau : Je me retire, peut-être qu'en restant seuls vous finirez par vous entendre. —

Les deux généraux républicains ne s'entendirent pas davantage, et il fut évident pour tous les conjurés qu'ils s'étaient follement engagés dans un projet qui ne pouvait aboutir qu'à une catastrophe. M. de Rivière était désolé. Lui et ses amis disaient ce qu'on dit toujours lorsqu'on ne trouve pas ses passions partagées : La France est apathique, elle ne veut que le repos, elle est infidèle à ses anciens senti-

ments. — La France, en effet, n'était pas, comme on le leur avait assuré, indignée contre le gouvernement consulaire; tous les partis n'étaient pas prêts à s'entendre pour le renverser. Il n'y avait que des jaloux sans génie qui songeassent à le détruire; encore ne voulaient-ils pas se compromettre dans un complot bien caractérisé. Et quant à la France, regrettant sans doute la paix si promptement rompue, se défiant peut-être aussi du goût pour le pouvoir et la guerre qui éclatait chez le général Bonaparte, elle ne cessait pas de le regarder comme son sauveur. Elle était éprise de son génie, et elle ne voulait à aucun prix se voir rejetée dans les hasards d'une nouvelle révolution.

Déjà ces malheureux étaient tentés de se retirer, les uns en Bretagne, les autres en Angleterre. Désabusés par la connaissance des faits, les plus élevés d'entre eux éprouvaient en outre un profond dégoût pour la compagnie au milieu de laquelle ils étaient réduits à vivre. M. de Rivière et Pichegru, de tous les plus sages, se confiaient leurs répugnances et leurs chagrins. Un jour même, Pichegru, voulant remettre à leur place ces chouans trop importuns, répondit avec amertume et mépris à l'un d'eux qui lui disait : *Mais, général, vous êtes avec nous !* — *Non, je suis chez vous.* Ce qui signifiait que sa vie était entre leurs mains, mais que sa volonté et sa raison n'y étaient plus.

Tous ensemble se trouvaient plongés dans une cruelle incertitude : Georges cependant était toujours prêt à assaillir le Premier Consul, sauf à voir ensuite ce qu'on ferait le lendemain; les autres se demandaient à quoi bon un attentat inutile. Ils en étaient là, lorsque ces menées, conduites sans interruption depuis six mois, finirent par donner à la police un éveil, trop tardif pour l'honneur de sa vigilance. La sagacité du Premier Consul le sauva, et perdit les imprudents ennemis qui conspiraient sa perte. C'est l'ordinaire punition de ceux qui s'engagent dans de telles entreprises, de s'arrêter trop tard : souvent ils sont découverts, saisis, punis, quand déjà la conscience, la raison, la crainte commençant à leur ouvrir les yeux, ils allaient rétrograder dans la voie du mal.

Ces allées et venues, continuées depuis août jusqu'en janvier, passant surtout si près d'un homme tel que l'ancien ministre Fouché, qui avait grande envie de faire des découvertes, ne pouvaient pas ne pas être un jour aperçues. Nous avons rapporté ailleurs que M. Fouché avait été privé du portefeuille de la police à l'époque où le Premier Consul avait voulu inaugurer le Consulat à vie par la suppression d'un ministère de rigueur. La police avait été comme cachée alors dans le ministère de la justice. Le grand juge Régnier, tout à fait étranger à une administration de cette nature, l'avait abandonnée au conseiller d'Etat Réal, homme d'esprit, mais vif, crédule, et n'ayant pas à beaucoup près la sagacité sûre et pénétrante de M. Fouché. Aussi la police était-elle médiocrement dirigée, et on affirmait au Premier Consul que jamais on n'avait moins conspiré. Le Premier Consul était loin de partager cette sécurité. D'ailleurs M. Fouché ne la lui laissait pas. Celui-ci, devenu sénateur, s'ennuyant de son oisiveté, ayant conservé ses relations avec ses anciens agents, était parfaitement informé, et venait entretenir le Premier Consul de ses observations. Le Premier Consul, écoutant tout ce que lui disaient MM. Fouché et Réal, lisant avec assiduité les rapports de la gendarmerie, toujours les plus utiles, parce qu'ils sont les plus exacts et les plus honnêtes, avait la conviction qu'il se tramait des complots contre sa personne. D'abord, une induction générale, tirée des circonstances, le portait à penser que le renouvellement de la guerre devait être une occasion pour les émigrés et les républicains d'essayer quelque tentative. Divers indices, tels que des chouans arrêtés dans tous les sens, des avis venus des chefs vendéens attachés à sa personne, lui prouvaient que l'induction était juste. Sur un renseignement partant de la Vendée même, et qui lui annonçait que l'on voyait des conscrits réfractaires se former en bandes, il envoya dans les départements de l'Ouest le colonel Savary, dont le dévouement était sans bornes, dont l'intelligence et le courage étaient également éprouvés. Il le dépêcha avec quelques hommes de la gendarmerie d'élite, pour suivre le mouvement, et diriger plusieurs colonnes mobiles lancées sur la Vendée. Le colonel Savary partit, observa tout de ses yeux, et aperçut clairement les signes d'une action sourde. Cette action était celle de Georges, qui, de Paris, s'efforçait de préparer une insurrection en Vendée. Cependant on ne découvrit rien de relatif au terrible secret que Georges avait gardé pour lui et ses principaux associés. Les bandes dispersées, le colonel Savary revint à Paris sans avoir rien appris de bien important.

Une autre intrigue, dont le fil était tombé dans les mains du Premier Consul, et qu'il mettait une sorte de plaisir à suivre lui-même, promettait quelques lumières, sans toutefois les donner encore. Les trois ministres anglais en Hesse, en Wurtemberg, en Bavière, qui étaient chargés de nouer aussi des trames en France, s'y appliquaient avec un zèle assidu, mais maladroit. Des étrangers sont peu habiles à conduire de pareilles trames. Celui qui résidait en Bavière, M. Drake, était le plus actif. Il s'était même logé hors de Munich, pour recevoir plus facilement les agents qui lui viendraient de France; et, pour mieux assurer sa correspondance, il avait séduit un directeur de poste bavarois. Un Français très-intrigant, autrefois républicain, avec lequel M. Drake avait entrepris ses menées, et auquel il avouait couramment le but des intrigues britanniques, avait tout livré à la police. M. Drake voulait d'abord se procurer les secrets du Premier Consul relativement à la descente, puis gagner quelque général important, s'emparer, s'il était possible, d'une place comme Strasbourg ou Besançon, et y commencer une insurrection. Se débarrasser du général Bonaparte était toujours, avec des termes plus ou moins explicites, la partie essentielle du projet. Le Premier Consul, charmé de saisir un diplomate anglais en flagrant délit, fit donner beaucoup d'argent à l'intermédiaire qui trompait M. Drake, à

condition qu'il continuerait cette intrigue. Il fournit lui-même le modèle des lettres qu'on devait écrire à M. Drake. Il donnait dans ces lettres des détails nombreux et vrais sur ses habitudes personnelles, sur sa manière de rédiger ses plans, de dicter ses ordres, et ajoutait que tout le secret de ses opérations se trouvait contenu dans un grand portefeuille noir, toujours confié à M. Meneval, ou à un huissier de confiance. M. Meneval était incorruptible, mais l'huissier ne l'était pas, et demandait un million pour livrer le portefeuille. Puis, le Premier Consul insinuait que certainement il y avait en France d'autres menées que celle que dirigeait M. Drake; qu'il importait de les bien connaître pour ne pas se nuire réciproquement, et au contraire pour se servir. Enfin il ajoutait, comme une révélation très-importante, que le véritable projet de descente avait l'Irlande pour but; que ce qui se passait à Boulogne était une pure feinte, qu'on cherchait à rendre vraisemblable par l'étendue des préparatifs, mais qu'il n'y avait de sérieux que les deux expéditions ordonnées à Brest et au Texel[1].

Ce maladroit et coupable diplomate, qui avait le double tort de compromettre les fonctions les plus sacrées, et de faire si gauchement la police, recevait tous ces détails avec une avidité extrême, en demandait de nouveaux, surtout relativement à l'expédition qui se préparait à Boulogne, annonçait qu'il allait en référer à son gouvernement pour ce qui

[1] Voici les extraits curieux de ces lettres, dictées par le Premier Consul lui-même.

Au grand juge.

« 9 brumaire an XII (1er novembre 1803).

» Il serait important d'avoir auprès de Drake, à Munich, un agent secret, qui tiendrait note de tous les Français qui se rendraient dans cette ville.

» J'ai lu tous les rapports que vous m'avez envoyés, ils m'ont paru assez intéressants. Il ne faut pas se presser pour les arrestations. Lorsque l'auteur aura donné tous les renseignements, on arrêtera un plan avec lui, et on verra ce qu'il y a à faire.

» Je désire qu'il écrive à Drake, et que, pour lui donner confiance, il lui fasse connaître qu'en attendant que le grand coup puisse être porté, il croit pouvoir promettre de faire prendre sur la table même du Premier Consul, dans son cabinet secret, et écrites de sa propre main, des notes relatives à sa grande expédition et tout autre papier important; que cet espoir est fondé sur un huissier du cabinet, qui, ayant été membre de la société des jacobins, ayant aujourd'hui la garde du cabinet du Premier Consul, et honoré de sa confiance, se trouve cependant dans le comité secret; mais que l'on a besoin de deux choses : la première, qu'on promettra cent mille livres sterling, si véritablement on remet ces pièces de si grande importance écrites de la main même du Premier Consul; la seconde, qu'on enverra un agent français du parti royaliste pour fournir des moyens de se cacher audit huissier, qui nécessairement serait arrêté si jamais des pièces de cette importance disparaissaient.

. . . .

» Bonaparte n'écrit presque jamais. Il dicte tout en se promenant dans son cabinet à un jeune homme de vingt ans, appelé Meneval, qui est le seul individu non-seulement qui entre dans son cabinet, mais encore qui approche des trois pièces qui suivent le cabinet. Ce jeune homme a succédé à Bourrienne, que le Premier Consul connaissait depuis son enfance, mais qu'il a renvoyé. . . . . Meneval n'est point de nature à ce qu'on puisse rien espérer de lui.

» . . . Mais les notes qui tiennent aux plus grands calculs, le Premier Consul ne les dicte pas, il les écrit lui-même. Il a sur sa table un grand portefeuille divisé en autant de compartiments que de ministères. Ce portefeuille, fait avec soin, est fermé par le Premier Consul, et toutes les fois que le Consul sort de son cabinet, Meneval est chargé de placer ce portefeuille dans une armoire à coulisse sous son bureau, et vissée au plancher.

» Ce portefeuille peut être enlevé; Meneval ou l'huissier de cabinet qui seul allume le feu et approprie l'appartement peuvent être seuls soupçonnés. Il faudrait donc que l'huissier disparût. Dans ce portefeuille doit être tout ce que le Premier Consul a écrit depuis plusieurs années, car ce portefeuille est le seul qui voyage constamment avec lui, et qui va sans cesse de Paris à la Malmaison et à Saint-Cloud. Toutes les notes secrètes des opérations militaires doivent s'y trouver, et, puisque l'on ne peut arriver à détruire son autorité qu'en confondant ses projets, on ne doute pas que la soustraction de ce portefeuille ne les confondît tous. »

Au grand juge.

« Paris, 3 pluviôse an XII (24 janvier 1804).

« Les lettres de Drake paraissent fort importantes. Je désirerais que Méhée, dans son prochain bulletin, dît que le comité avait été dans la plus grande joie de la pensée que Bonaparte voulait s'embarquer à Boulogne, mais qu'on a aujourd'hui la certitude que les démonstrations de Boulogne sont de fausses démonstrations, qui, quoique coûteuses, le sont beaucoup moins qu'elles ne le paraissent au premier coup d'œil... que tous les bâtiments de la flottille pourront être utilisés pour des usages ordinaires; que ce soin fait voir que ces préparatifs ne sont que des menaces, et que ce n'est pas un établissement fixe qu'on voudrait conserver.

» Qu'il ne fallait point se le dissimuler, que le Premier Consul était trop rusé et se croyait trop bien établi aujourd'hui pour tenter une opération douteuse où une masse de forces serait compromise. Son véritable projet, autant qu'on en peut juger par ses relations extérieures, est l'expédition de l'Irlande, qui se ferait à la fois par l'escadre de Brest et l'escadre du Texel...

» L'on ne dit rien sur l'expédition du Texel, quoiqu'on sache qu'elle est prête, et on fait beaucoup de bruit des camps de Saint-Omer, d'Ostende, de Flessingue. La grande quantité de troupes réunies en forme de camps a un but politique. Bonaparte est bien aise de les avoir sous la main, et de les tenir armées en guerre, et de faire un quart de conversion pour retomber sur l'Allemagne, s'il croit nécessaire à ses projets de faire la guerre continentale.

» Une autre expédition est celle de la Morée, qui est décidément arrêtée. Bonaparte a 40 mille hommes à Tarente. L'escadre de Toulon va s'y rendre. Il espère trouver une armée auxiliaire de Grecs très-considérable.

» Il faut toujours continuer l'affaire du portefeuille, dire que (pour s'accréditer) l'huissier vient de présenter plusieurs morceaux de lettres écrites de la main même de Bonaparte; que l'on peut donc tirer le plus grand parti de cet homme, mais qu'il veut beaucoup d'argent. Le projet est effectivement de livrer ce portefeuille, dans lequel le Premier Consul mettra tous les renseignements qu'on désire qu'ils croient; mais, pour qu'ils attachent une grande importance à ce portefeuille, il faut qu'ils avancent de l'argent, au moins 50 mille livres sterling. »

Au citoyen Réal.

« Malmaison, 28 ventôse an XII (19 mars 1804).

» Je vous prie d'envoyer au citoyen Maret la dernière lettre écrite par Drake pour qu'il la fasse imprimer à la suite du recueil des pièces relatives à cette affaire.

» Je vous prie aussi de mettre deux notes, l'une pour faire connaître que l'aide de camp du général supposé n'est autre chose qu'un officier envoyé par le préfet de Strasbourg; et l'autre qui fasse connaître que l'huissier était une pure invention de l'agent, qu'il n'y a pas un huissier ni employé près le gouvernement qui ne soit au-dessus de l'or corrupteur de l'Angleterre. »

regardait le portefeuille noir, dont on exigeait un prix si élevé; et quant aux autres menées dont on désirait être informé pour ne pas se croiser les uns les autres, il disait qu'il n'en était pas instruit (ce qui était vrai), mais qu'il fallait, si on se rencontrait, se serrer, tendre tous ensemble au même but; car, ajoutait M. Drake, il importe fort peu par qui l'animal *soit terrassé, il suffit que vous soyez tous prêts à joindre la chasse* [1].

C'est à cet indigne rôle qu'un agent revêtu d'un caractère officiel osait descendre; c'est ce langage odieux qu'il osait tenir.

Mais tout ceci ne donnait pas les lumières qu'on cherchait. M. Drake ignorait la grande conspiration de Georges, dont le secret n'avait pas été dispersé; et il n'avait pu, dans sa ridicule confiance, faire aucune révélation utile. Le Premier Consul était toujours persuadé que les hommes qui avaient conçu le projet de la machine infernale devaient à plus forte raison préparer quelque chose dans les circonstances présentes; et, frappé de diverses arrestations exécutées à Paris, en Vendée, en Normandie, il dit à Murat, qui était alors gouverneur de Paris, et à M. Réal, qui dirigeait la police : Les émigrés sont certainement en travail. On a opéré plusieurs arrestations; il faut choisir quelques-uns des individus arrêtés, les envoyer à une commission militaire, qui les condamnera, et ils parleront avant de se laisser fusiller. — Ce que nous rapportons ici se passait du 25 au 30 janvier, pendant les entrevues de Pichegru avec Moreau, et alors que les conjurés commençaient à se livrer au découragement. Le Premier Consul se fit apporter la liste des individus arrêtés. Parmi eux se trouvaient quelques-uns des agents de Georges, venus avant ou après lui, et dans ce nombre un ancien médecin des armées vendéennes, débarqué en août avec Georges lui-même. Après examen des circonstances particulières à chacun d'eux, le Premier Consul en désigna cinq en disant : Ou je me trompe fort, ou il y a là quelques hommes informés qui ne manqueront pas de faire des révélations. — Depuis longtemps on n'avait pas appliqué les lois rendues antérieurement, et qui permettaient l'institution des tribunaux militaires. Le Premier Consul, durant la paix, avait voulu les laisser tomber en désuétude; mais, à la reprise de la guerre, il crut devoir en user, surtout pour les espions qui venaient observer ses préparatifs contre l'Angleterre. Il en avait fait arrêter, juger et fusiller quelques-uns. Les cinq individus par lui désignés furent mis en jugement. Deux obtinrent leur acquittement; deux autres convaincus par l'instruction de crimes que la loi punissait de mort, furent condamnés, et se laissèrent fusiller sans rien avouer, mais en déclarant qu'ils étaient venus pour servir la cause du roi légitime, laquelle serait bientôt triomphante sur les ruines de la République. Ils proférèrent en outre d'affreuses menaces contre la personne du chef du gouvernement. Le cinquième, que le Premier Consul avait particulièrement désigné comme celui qui devait tout dire, déclara, au moment de se rendre au supplice, qu'il avait de grands secrets à découvrir. On lui envoya sur-le-champ l'un des employés les plus habiles de la police. Il avoua tout, déclara qu'il avait débarqué dans le mois d'août à la côte de Biville avec Georges lui-même, qu'ils étaient venus à travers les bois, de gîte en gîte, jusqu'à Paris, dans le but de tuer le Premier Consul, en essayant une attaque de vive force sur son escorte. Il indiqua quelques-uns des lieux où logeaient les chouans aux ordres de Georges, et particulièrement plusieurs marchands de vin.

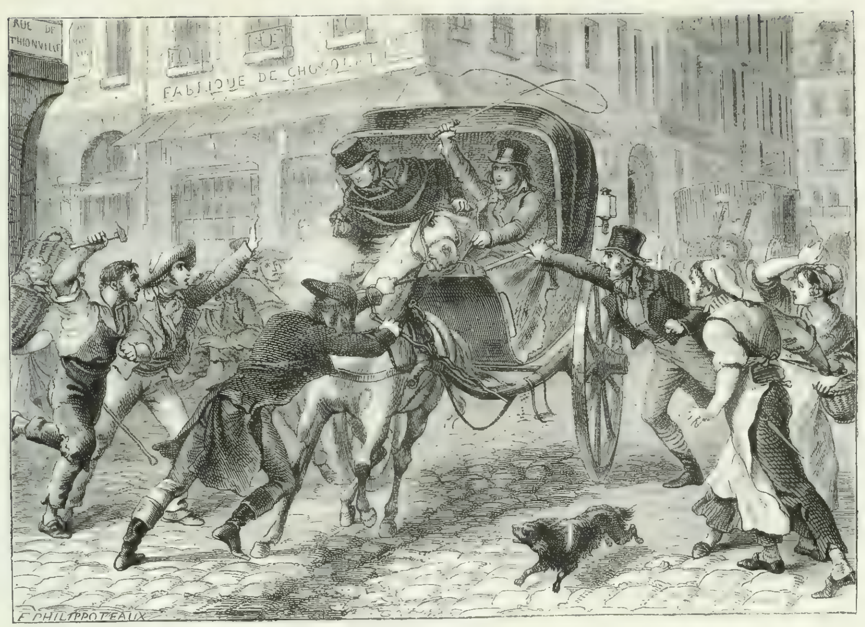
Cette déclaration fut un trait de lumière. La présence de Georges à Paris était significative au plus haut point. Ce n'était pas pour une tentative sans importance qu'un tel personnage avait pu séjourner six mois dans la capitale même, avec une bande de sicaires. On connaissait le point du débarquement à la falaise de Biville, l'existence d'une route d'étapes à travers les bois, et quelques-uns des logements obscurs où se cachaient les conjurés. Un hasard des plus singuliers avait révélé un nom qui mit sur la trace des circonstances les plus graves.

A une époque antérieure, des chouans, débarquant à la même falaise de Biville, avaient échangé des coups de fusil avec les gendarmes, et le nom de *Troche* s'était trouvé sur un fragment de papier qui avait servi de bourre. Ce Troche était horloger à Eu. Il avait un fils fort jeune, et employé justement à la correspondance. On le fit secrètement arrêter et conduire à Paris. On l'interrogea; il avoua tout ce qu'il savait. Il déclara que c'était lui qui allait recevoir les conjurés à la falaise de Biville, et qui les conduisait aux premières stations. Il raconta les trois débarquements dont on a vu l'histoire, celui de Georges en août, ceux de décembre et de janvier, où se trouvaient Pichegru, MM. de Rivière et de Polignac. Mais il ne connaissait pas le nom et la qualité des personnages auxquels il avait servi de guide. Seulement il savait que, dans les premiers jours de février, un quatrième débarquement devait avoir lieu à la falaise. Il était même chargé de recevoir les nouveaux débarqués.

Sur-le-champ, dans ces premiers jours de février, on se mit en recherche, et on fouilla, depuis Paris jusqu'à la côte, les lieux indiqués, afin de découvrir les gîtes qui servaient aux émigrés voyageurs. On fit bonne garde chez les marchands de vin dénoncés par l'agent de Georges, et, en peu de jours, on opéra diverses arrestations importantes, deux surtout qui jetèrent un grand jour sur toute l'affaire. On saisit d'abord un jeune homme, nommé Picot, domestique de Georges, chouan intrépide, qui étant armé de pistolets et de poignards, fit feu sur les agents de la police, et ne se rendit qu'à la dernière extrémité, en déclarant qu'il voulait mourir pour le service de son roi. On saisit avec celui-là un nommé Bouvet de Lozier, principal officier de Georges, qui se laissa prendre sans provoquer le même tumulte, et en montrant plus de calme.

Ces hommes étaient armés comme des malfaiteurs prêts à commettre les plus grands crimes, et,

[1] Ce sont les propres expressions employées par M. Drake. Les lettres écrites de sa main furent déposées au Sénat, et montrées à tous les agents du corps diplomatique qui voulurent les voir.



Paris Typ. H. Plon.

Arrestation de Georges. (P. 584.)

outre les armes qu'ils portaient sur eux, ils avaient des sommes considérables en or et en argent. Au premier instant, ils paraissaient fort exaltés; puis ils se calmaient et finissaient par faire des aveux. C'est ce qui arriva pour le nommé Picot. Arrêté le 8 février (18 pluviôse), il ne voulut rien dire d'abord, et ensuite peu à peu il fut induit à parler. Il avoua qu'il était venu d'Angleterre avec Georges, qu'il se trouvait avec lui depuis six mois à Paris, et ne déguisa guère le motif de leur voyage en France. Ainsi, la présence de Georges à Paris pour un grand but ne pouvait plus être mise en doute. Mais on n'en savait pas davantage. Bouvet de Lozier ne disait rien. C'était un personnage fort au-dessus de Picot par l'éducation et par les manières. Dans la nuit du 13 au 14 février, ce Bouvet de Lozier appela tout à coup son geôlier. Il avait essayé de se pendre, et, n'y ayant pas réussi, livré à une sorte de délire, il demanda qu'on reçût les déclarations qu'il avait à faire. Alors ce malheureux raconta qu'avant de mourir pour la cause du roi légitime, il voulait démasquer le personnage perfide qui avait entraîné de braves gens dans un abime, en les compromettant inutilement. Il fit ensuite à M. Réal, surpris et confondu, le plus étrange récit. Ils étaient, disait-il, à Londres autour des princes, quand Moreau avait envoyé à Pichegru un de ses officiers, pour offrir de se mettre à la tête d'un mouvement en faveur des Bourbons, promettant d'entraîner l'armée par son exemple. A cette nouvelle, ils étaient tous partis, avec Georges et Pichegru lui-même, pour coopérer à cette révolution. Arrivés à Paris, Georges et Pichegru étaient accourus chez Moreau pour s'entendre, et celui-ci avait alors changé de langage et avait demandé qu'on renversât le Premier Consul à son profit, afin de se faire dictateur lui-même. Georges, Pichegru et leurs amis avaient refusé une telle proposition, et c'est dans les funestes lenteurs amenées par les prétentions de Moreau, qu'ils avaient été livrés aux recherches de la police. Ce tragique déposant ajoutait qu'*il échappait aux ombres de la mort*, pour venir venger lui et ses amis de l'homme qui les avait perdus tous [1].

Ainsi, du milieu d'un suicide interrompu, sortait contre Moreau une dénonciation terrible; dénonciation fort exagérée par le désespoir, mais présentant néanmoins l'ensemble du complot. M. Réal, stupéfait, courut aux Tuileries. Il trouva, comme

[1] Je cite la propre déclaration de Bouvet de Lozier. Cette pièce, comme toutes celles qui sont relatives à la

d'usage, le Premier Consul s'arrachant de bonne heure au sommeil pour se livrer au travail. Le Premier Consul était encore dans les mains de son valet de chambre Constant, lorsqu'aux premiers mots de M. Réal, il lui mit la main sur la bouche, le fit taire, et s'enferma seul avec lui pour entendre son récit. Il ne parut point étonné. Cependant il refusa de croire entièrement à la déclaration qui concernait Moreau. Il comprenait très-bien ce projet de réunir tous les partis contre lui, d'employer Pichegru comme intermédiaire entre les royalistes et les républicains; mais pour croire à la culpabilité de Moreau, il voulait que la présence de Pichegru à Paris fût bien constatée. Si de nouvelles révélations levaient tous les doutes à cet égard, le lien entre les royalistes et Moreau se trouvait établi, et on pouvait aller droit à celui-ci. Du reste, il ne lui échappait aucun accent de colère ou de vengeance; il paraissait plus curieux, plus méditatif qu'irrité.

On songea de nouveau à interroger Picot, le domestique de Georges, pour savoir s'il avait connaissance de la présence de Pichegru à Paris. On le questionna le même jour, et, en y mettant beaucoup de douceur, on finit par l'amener à s'ouvrir entièrement. Il déclara lui-même tout ce qui était relatif à Pichegru et à Moreau. Il en savait moins que Bouvet de Lozier; mais ce qu'il savait était plus significatif peut-être, car il en résultait que le désespoir produit par la conduite de Moreau était descendu jusque dans les derniers rangs des conjurés. Quant à Pichegru, il déclara l'avoir vu très-positivement à Paris, et peu de jours auparavant; il affirma même qu'il y était encore. Quant à Moreau, il raconta qu'il avait entendu les officiers de Georges exprimer le plus vif regret de s'être adressés à ce général, qui était près de tout faire manquer par ses prétentions ambitieuses [1].

Ces faits ayant été connus dans le courant de la journée du 14, le Premier Consul convoqua sur-le-champ un conseil secret aux Tuileries, composé des deux consuls Cambacérès et Lebrun, des principaux ministres, et de M. Fouché, qui, bien que n'étant plus ministre, avait la plus grande part à cette information. Le conseil se tint dans la nuit du 14 au 15. La question méritait un sérieux examen. La conspiration était d'une évidence incontestable. Le projet d'assaillir le Premier Consul avec une troupe

conspiration de Georges et qui seront citées ci-après, est tirée d'un recueil en huit volumes in-8°, ayant pour titre :

PROCÈS INSTRUIT PAR LA COUR DE JUSTICE CRIMINELLE ET SPÉCIALE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE, SÉANT A PARIS, CONTRE GEORGES, PICHEGRU ET AUTRES, PRÉVENUS DE CONSPIRATION CONTRE LA PERSONNE DU PREMIER CONSUL. PARIS, C.-F. PATRAS, IMPRIMEUR DE LA COUR DE JUSTICE CRIMINELLE. 1804. (EXEMPLAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE.)

Déclaration de Athanase-Hyacinthe Bouvet de Lozier, faite en présence du grand juge, ministre de la justice.

Tome II, p. 168.

C'est un homme qui sort des portes du tombeau, encore couvert des ombres de la mort, qui demande vengeance de ceux qui, par leur perfidie, l'ont jeté, lui et son parti, dans l'abîme où il se trouve.

Envoyé pour soutenir la cause des Bourbons, il se trouve obligé ou de combattre pour Moreau, ou de renoncer à une entreprise qui était l'unique objet de sa mission.

MONSIEUR devait passer en France pour se mettre à la tête d'un parti royaliste; Moreau promettait de se réunir à la cause des Bourbons. Les royalistes rendus en France, Moreau se rétracte.

Il leur propose de travailler pour lui et de le faire nommer dictateur.

L'accusation que je porte contre lui n'est appuyée peut-être que de demi-preuves.

Voici les faits; c'est à vous de les apprécier.

Un général qui a servi sous les ordres de Moreau, Lajolais, est envoyé par lui auprès du prince à Londres; Pichegru était l'intermédiaire : Lajolais adhère, au nom et de la part de Moreau, aux points principaux du plan proposé.

Le prince prépare son départ; le nombre des royalistes en France est augmenté, et dans les conférences qui ont lieu à Paris entre Moreau, Pichegru et Georges, le premier manifeste ses intentions, et déclare ne pouvoir agir que pour un dictateur et non pour un roi.

De là l'hésitation, la dissension et la perte presque totale du parti royaliste.

Lajolais était auprès du prince au commencement de janvier de cette année, comme je l'ai appris par Georges.

Mais ce que j'ai vu, c'est, le dix-sept janvier, son arrivée à la Poterie, le lendemain de son débarquement avec Pichegru, par la voie de notre correspondance, que vous ne connaissez que trop.

J'ai vu encore le même Lajolais, le vingt-cinq ou le vingt-six de janvier, lorsqu'il vint prendre Georges et Pichegru à la voiture où j'étais avec eux, boulevard de la Madeleine, pour les conduire à Moreau, qui les attendait à quelques pas de là. Il y eut entre eux, aux Champs-Élysées, une conférence qui déjà nous fit présager ce que proposa Moreau ouvertement dans la suivante qu'il eut avec Pichegru seul; savoir : qu'il n'était pas possible de rétablir le roi. Et il proposa d'être mis à la tête du gouvernement sous le titre de dictateur, ne laissant aux royalistes que la chance d'être ses collaborateurs et ses soldats.

Je ne sais quel poids aura près de vous l'assertion d'un homme arraché depuis une heure à la mort qu'il s'était donnée lui-même, et qui voit devant lui celle qu'un gouvernement offensé lui réserve.

Mais je ne puis retenir le cri du désespoir et ne pas attaquer un homme qui m'y réduit.

Au surplus, vous pourrez trouver des faits conformes à ce que j'avance dans la suite de ce grand procès où je suis impliqué.

Signé BOUVET,
adjudant général de l'armée royale.

[1] *Extrait de la deuxième déclaration de Louis Picot*, le 24 pluviôse an XII (14 février, à une heure du matin), *devant le préfet de police.*

Tome II, page 392.

A déclaré :

Que les chefs ont tiré au sort à qui attaquerait le Premier Consul;

Qu'ils veulent l'enlever s'ils le rencontrent sur la route de Boulogne, ou l'assassiner en lui présentant une pétition à la parade, ou lorsqu'il va au spectacle;

Qu'il croit bien fermement que Pichegru est non-seulement en France, mais encore à Paris.

Extrait de la troisième déclaration de Louis Picot, 24 pluviôse (14 février).

Tome II, page 395.

A déclaré :

Que Pichegru a constamment porté le nom de Charles, et qu'il l'a entendu nommer ainsi plusieurs fois;

Que souvent il a entendu parler du général Moreau, et que les chefs ont répété fréquemment devant lui qu'ils étaient fâchés que les princes aient mis Moreau dans l'affaire, mais qu'il ignore quand Georges a vu Moreau.

de chouans, Georges en tête, ne faisait pas de doute. Le concours de tous les partis, républicains ou royalistes, devenait certain aussi, par la présence de Pichegru, qui avait dû servir d'intermédiaire entre les uns et les autres. Quant à la culpabilité de Moreau, il était difficile d'en préciser l'étendue; mais ni Bouvet de Lozier dans son désespoir, ni Picot dans sa naïveté de subalterne, ne pouvaient avoir inventé cette singulière circonstance, du tort fait au parti royaliste par les vues personnelles de Moreau. Il était clair que si l'on n'arrêtait pas ce général, l'instruction se poursuivant, on le trouverait dénoncé à chaque instant; que ces dénonciations s'ébruiteraient, et qu'alors on aurait tout à fait l'apparence ou de le calomnier perfidement, ou d'avoir peur de lui, et de ne pas oser poursuivre un criminel, parce que sous ce criminel se trouvait le second personnage de la République.

C'était là pour le Premier Consul la considération décisive. Laisser mettre en question la fermeté de son gouvernement était ce qui coûtait le plus à son orgueil et à sa politique. — On dirait, s'écria-t-il, que j'ai peur de Moreau. Il n'en sera point ainsi. J'ai été le plus clément des hommes, mais je serai le plus terrible, quand il faudra l'être; et je frapperai Moreau comme un autre, puisqu'il entre dans des complots odieux par leur but, honteux par les rapprochements qu'ils supposent. — Il n'hésita donc pas un instant à décider l'arrestation de Moreau. Il y avait d'ailleurs une autre raison, et celle-là était pressante. Georges, Pichegru n'étaient pas arrêtés. On avait pris trois ou quatre de leurs complices, mais la bande des exécuteurs se trouvait tout entière hors des mains de la police, et il était possible que la crainte d'être découverts les portât à brusquer la tentative pour laquelle ils étaient venus en France. Il fallait pour ce motif précipiter l'instruction, et s'emparer de tous les chefs qu'on avait le moyen de saisir. On serait ainsi conduit inévitablement à d'autres découvertes. L'arrestation de Moreau fut donc immédiatement résolue, et avec la sienne celle de Lajolais et autres entremetteurs dont le nom avait été révélé.

Le Premier Consul était irrité, mais non pas contre Moreau précisément. Il avait plutôt l'apparence d'un homme qui cherchait à se prémunir, que d'un homme qui cherchait à se venger. Il voulait avoir Moreau en son pouvoir, le convaincre, en obtenir les lumières dont il avait besoin, et ensuite lui faire grâce. Il estimait que ce serait le comble de l'habileté et du bonheur que d'en sortir de cette manière.

Il fallait choisir la juridiction. Le consul Cambacérès, qui avait une grande connaissance des lois, montra le danger de la juridiction ordinaire dans une affaire de cette nature, et proposa, puisque Moreau était militaire, de l'envoyer devant un conseil de guerre, composé de ce qu'il y aurait de plus élevé dans l'armée. Les lois existantes en fournissaient le moyen. Le Premier Consul s'y opposa[1]. — On dirait, ajouta-t-il, que j'ai voulu me débarrasser de Moreau, et le faire assassiner juridiquement par mes propres créatures. — Il chercha donc un moyen terme. En conséquence, on imagina d'envoyer Moreau devant le tribunal criminel de la Seine; mais la constitution permettant de suspendre le jury dans certains cas, et dans l'étendue de certains départements, on décida que cette suspension serait prononcée immédiatement pour le département de la Seine. C'était une faute, dont le principe était honorable. Le public envisagea la suspension du jury comme un acte aussi rigoureux qu'aurait pu l'être l'envoi devant une commission militaire, et, sans se donner le mérite d'avoir respecté les formes de la justice, on s'en donna tous les inconvénients, ainsi qu'on le verra bientôt. Il fut résolu, en outre, que le grand juge Régnier rédigerait un rapport sur le complot qu'on venait de découvir, sur les motifs de l'arrestation de Moreau, et que ce rapport serait communiqué au Sénat, au Corps législatif, au Tribunat.

Ce conseil avait duré toute la nuit. Dès le matin (15 février), on envoya un détachement de gendarmes d'élite, avec des officiers de justice, à la demeure qu'habitait Moreau. On ne l'y trouva pas, et on partit pour Grosbois. On le rencontra au pont de Charenton, revenant à Paris. Il fut arrêté sans éclat, avec beaucoup d'égards, et conduit au Temple. En même temps que lui furent arrêtés Lajolais et les employés des vivres qui avaient servi d'intermédiaires.

Le message contenant le rapport de Régnier fut porté dans la même journée au Sénat, au Corps législatif et au Tribunat. Il y produisit un étonnement douloureux chez les amis du gouvernement, et une sorte de joie malicieuse chez ses ennemis, ennemis plus ou moins ouverts, dont un certain nombre restait encore dans les grands corps de l'Etat. C'était, suivant ceux-ci, une invention de la police, une machination du Premier Consul, qui voulait se débarrasser d'un rival dont il était jaloux, et refaire sa popularité compromise en inspirant de l'inquiétude pour ses jours. Les langues se déchaînèrent, comme il arrive toujours en pareille circonstance, et au lieu de dire : *la conspiration de Moreau,* les beaux esprits dirent : *la conspiration contre Moreau.* Le frère du général, qui était membre du Tribunat, s'élança vivement à la tribune de cette assemblée, déclara que son frère avait été calomnié, et qu'il ne demandait qu'une chose pour démontrer son innocence, c'est qu'il fût renvoyé à la justice ordinaire, et non devant une justice spéciale. Il ne réclamait pour son frère que les moyens de faire éclater la vérité. — On écouta ces paroles froidement, mais avec chagrin. La majorité des trois corps était à la fois dévouée et affligée. Il semblait que, depuis la rupture de la paix, la fortune du Premier Consul, jusque-là aussi heureux qu'il était grand, se fût un peu démentie. On ne croyait pas qu'il eût inventé cette conspiration; mais on était désolé de voir que sa vie fût encore en péril, et qu'il fallût la défendre en frappant les plus hautes têtes de la République. On répondit donc au message du gouvernement par un message qui contenait l'expression, ordinaire en ces circonstances, de l'intérêt, de l'attachement

[1] Je répète ici le témoignage de M. de Cambacérès lui-même.

qu'on portait au chef de l'État, et des vœux ardents qu'on formait pour que justice fût promptement et loyalement rendue.

Le bruit causé par ces arrestations fut très-grand, et devait l'être. Le gros du public était fort disposé à s'indigner contre toute tentative qui mettrait en péril les jours précieux du Premier Consul; cependant on révoquait en doute la réalité du complot. Certes, l'abominable machine infernale avait rendu tout croyable; mais le crime avait alors précédé l'instruction, et s'était produit d'ailleurs sous la forme du plus atroce attentat. Cette fois, au contraire, on annonçait un projet d'assassinat, et, sur la simple annonce d'un projet, on commençait par arrêter l'un des hommes les plus illustres de la République, qui passait pour être l'objet de toute la jalousie du Premier Consul. Les esprits méchants demandaient où était donc Georges, où était donc Pichegru? Ces deux personnages, à les entendre, n'étaient certainement pas à Paris; on ne les y trouverait pas, car tout cela n'était que fable maladroite et invention odieuse.

Si le Premier Consul avait été d'abord assez calme à l'aspect du nouveau danger dont sa personne était menacée, il s'irrita profondément en voyant de quelles noires calomnies ce danger était l'occasion. Il se demandait si ce n'était pas assez d'être en butte aux complots les plus affreux, s'il fallait encore passer soi-même pour machinateur de complots, pour envieux, quand on était poursuivi par la plus basse envie, pour auteur de projets perfides contre la vie d'autrui, quand sa propre vie courait les plus grands périls. Il fut saisi d'une colère que chaque progrès de l'instruction ne cessa d'augmenter. Il mit à découvrir les auteurs de la conspiration une sorte d'acharnement : non pas qu'il tînt à garantir sa vie; il n'y pensait guère, tant il était confiant dans sa fortune; mais il tenait à confondre l'infamie de ses détracteurs, qui le présentaient comme l'inventeur des trames dont il avait failli et dont il pouvait encore devenir la victime.

Ce n'était pas contre les républicains qu'il était le plus irrité cette fois, mais contre les royalistes. Lors de la machine infernale, bien que les royalistes en fussent les auteurs, il s'en prenait obstinément aux républicains, parce qu'il voyait dans ceux-ci l'obstacle à tout le bien qu'il projetait. Mais dans le moment son indignation avait un autre objet. Depuis son avénement au pouvoir, il avait tout fait pour les royalistes : il les avait tirés de l'oppression et de l'exil; il leur avait rendu la qualité de Français et de citoyens; il leur avait restitué leurs biens autant qu'il l'avait pu; et cela malgré l'avis et contre le gré de ses plus fidèles partisans. Pour rappeler les prêtres, il avait bravé les préjugés les plus enracinés du pays et du siècle; pour rappeler les émigrés, il avait bravé les alarmes de la classe la plus ombrageuse, celle des acquéreurs de biens nationaux. Enfin il avait investi quelques-uns de ces royalistes des fonctions les plus importantes; il commençait même à les placer auprès de sa personne. Quand on compare, en effet, l'état dans lequel il les avait trouvés au sortir du régime de la Convention et du Directoire, et celui où il les avait mis, on ne peut s'empêcher de reconnaître que jamais on ne fit plus pour un parti, que jamais on ne fut protecteur plus généreux, dans des vues de justice plus élevées, et que jamais une aussi noire ingratitude ne paya une aussi noble conduite. Le Premier Consul était allé pour les royalistes jusqu'à risquer sa popularité, et, ce qui est pis, la confiance de tous les hommes sincèrement et honnêtement attachés à la Révolution; car il avait laissé dire et croire qu'il songeait à rétablir les Bourbons. Pour prix de ces efforts et de ces bienfaits, les royalistes avaient voulu le faire sauter au moyen d'un baril de poudre en 1800; et ils voulaient aujourd'hui l'égorger sur une grande route; et c'étaient eux qui l'accusaient, dans leurs salons, d'inventer les complots qu'ils avaient ourdis eux-mêmes.

C'est là le sentiment qui remplit promptement son âme ardente, et qui produisit chez lui une réaction soudaine contre le parti coupable de telles ingratitudes. Aussi sa vengeance ne cherchait-elle plus les républicains dans cette occasion : sans doute il n'était pas fâché de voir Moreau réduit à recevoir l'accablant bienfait de sa clémence; mais il voulait faire tomber sur les royalistes tout le poids de sa colère, et il était résolu, comme il le disait, à ne leur accorder aucun quartier. Les révélations qui suivirent ajoutèrent encore à ce sentiment, et le convertirent en une sorte de passion.

Tandis qu'on cherchait Georges et Pichegru avec le plus grand soin, on opéra de nouvelles arrestations, et on obtint de Picot et de Bouvet de Lozier des détails plus complets et plus graves que tous ceux qu'on leur avait arrachés jusqu'ici. Ces hommes ne voulant pas se donner pour des assassins, se hâtèrent de raconter qu'ils étaient venus à Paris dans la plus haute compagnie, qu'ils avaient avec eux les plus grands seigneurs de la cour des Bourbons, notamment MM. de Polignac et de Rivière; et enfin ils déclarèrent positivement qu'ils devaient avoir un prince à leur tête. Ils l'attendaient, disaient-ils, à chaque instant; ils croyaient même que ce prince tant attendu devait faire partie du dernier débarquement, de celui qui était annoncé pour février. On répandait parmi eux que c'était le duc de Berry [1].

[1] *Extrait de la quatrième déclaration de Louis Picot devant le préfet de police*, 25 pluviôse (15 février).

Tome II, page 398.

A déclaré :

Je suis débarqué avec Georges entre Dunkerque et la ville d'Eu. J'ignore s'il y a eu des débarquements antérieurs; il y en a eu deux depuis. Il était question d'un quatrième débarquement bien plus considérable, qui devait être composé de vingt-cinq personnes : de ce nombre devait être le duc de Berry. J'ignore si ce débarquement a eu lieu; je sais que Bouvet et le nommé Armand devaient aller chercher le prince.

Extrait du deuxième interrogatoire de Bouvet, le 30 pluviôse (20 février).

Tome II, page 172.

Demande. A quelle époque et de quelle manière croyez-vous que Moreau et Pichegru se soient concertés pour le plan que Georges était venu exécuter en France, et qui tendait au rétablissement des Bourbons?

Reponse. Je crois que depuis longtemps Pichegru et Mo-

Les dépositions devinrent sur ce point on ne peut pas plus précises, plus concordantes, plus complètes. Le complot acquit aux yeux du Premier Consul une funeste clarté. Il vit le comte d'Artois, le duc de Berry, entourés d'émigrés, affiliés par Pichegru aux républicains, ayant à leur service une troupe de sicaires, promettant même de se mettre à leur tête pour l'égorger dans un guet-apens, qu'ils appelaient un combat loyal, à armes égales. En proie à une sorte de fureur, il n'eut plus qu'un désir, ce fut de s'emparer de ce prince qu'on devait envoyer à Paris par la falaise de Biville. Cette vivacité de langage à laquelle il se livrait, lors de la machine infernale, contre les jacobins, était maintenant tournée tout entière contre les princes et les grands seigneurs qui descendaient à un tel rôle. — Les Bourbons croient, disait-il, qu'on peut verser mon sang comme celui des plus vils animaux. Mon sang cependant vaut bien le leur. Je vais leur rendre la terreur qu'ils veulent m'inspirer. Je pardonne à Moreau sa faiblesse et l'entraînement d'une sotte jalousie; mais je ferai impitoyablement fusiller le premier de ces princes qui tombera sous ma main. Je leur apprendrai à quel homme ils ont affaire. — Tel était le langage qu'il ne cessait de tenir pendant cette terrible procédure. Il était sombre, agité, menaçant, et, signe singulier chez lui, il travaillait beaucoup moins. Il semblait pour un moment avoir oublié Boulogne, Brest et le Texel.

Sans perdre un instant, il manda auprès de lui le colonel Savary, sur le dévouement duquel il se reposait entièrement. Le colonel Savary n'était pas un méchant homme, quoi qu'en aient dit les détracteurs ordinaires de tout régime déchu. Il possédait un esprit remarquable; mais il avait vécu dans les armées, ne s'était fait de principes arrêtés sur rien, et ne connaissait d'autre morale que la fidélité à un maître dont il avait reçu les plus grands bienfaits. Il venait de passer quelques semaines dans le Bocage, déguisé, et exposé aux plus grands périls. Le Premier Consul lui ordonna de se déguiser de nouveau, et d'aller avec un détachement de la gendarmerie d'élite se poster à la falaise de Biville. Ces gendarmes d'élite étaient à la gendarmerie ce que la garde consulaire était au reste de l'armée, c'est-à-dire la réunion des soldats les plus braves, les plus réguliers de leur arme. On pouvait les charger des commissions les plus difficiles, sans craindre la moindre infidélité. Quelquefois, pour un besoin imprévu du service, deux d'entre eux partaient dans une voiture de poste, et allaient porter plusieurs millions en or au fond des Calabres ou de la Bretagne, sans que jamais ils songeassent à trahir leur devoir. Ce n'étaient donc pas des sicaires comme on l'a prétendu, mais des soldats qui obéissaient à leurs chefs avec une exactitude rigoureuse, exactitude redoutable, il est vrai, sous un régime arbitraire, et avec les lois du temps. Le colonel Savary dut prendre avec lui une cinquantaine de ces hommes, les revêtir d'un déguisement, les bien armer, et les conduire à la falaise de Biville. Aucun des déposants ne doutait de la présence d'un prince dans la troupe qui allait débarquer prochainement. On ne variait que sur un point : on ne savait si ce serait le duc de Berry ou le comte d'Artois. Le colonel Savary eut ordre de passer jour et nuit au sommet de la falaise, d'attendre le débarquement, de s'emparer de tous ceux qui en feraient partie, et de les transporter à Paris. La résolution du Premier Consul était arrêtée; il était décidé à traduire devant une commission militaire, et à faire fusiller sur-le-champ le prince qui tomberait dans ses mains. Déplorable et terrible résolution, dont on verra bientôt les suites affreuses.

Tandis qu'il donnait ces ordres, le Premier Consul montra de tout autres sentiments à l'égard de Moreau. Il le tenait à ses pieds, compromis, déconsidéré; il voulait le traiter avec une générosité sans bornes. Il dit au grand juge, le jour même de l'arrestation : Il faut que tout ce qui regarde les républicains finisse entre Moreau et moi. Allez l'interroger dans sa prison; amenez-le dans votre voiture aux Tuileries : qu'il convienne de tout avec moi, et j'oublierai les égarements produits par une jalousie qui était plutôt celle de son entourage que la sienne même. — Malheureusement, il était plus facile au Premier Consul de pardonner qu'à Moreau d'accepter son pardon. Tout avouer, c'est-à-dire se jeter aux genoux du Premier Consul, était un acte d'abattement qu'on ne pouvait guère attendre d'un homme dont l'âme tranquille s'élevait peu, mais s'abaissait peu aussi. C'est M. Fouché, s'il eût été encore ministre de la police, qu'il aurait fallu charger du soin de voir Moreau. Il était l'homme le plus capable, par son esprit familier et insinuant, de s'introduire dans une âme fermée par l'orgueil et le malheur, de mettre cet orgueil à l'aise en lui disant avec une sorte d'indulgence dont seul il savait trouver le langage : Vous avez voulu renverser le Premier Consul, mais vous avez succombé. Vous êtes son prisonnier. Il sait tout, il vous pardonne, et veut vous rendre votre situation. Acceptez sa bonne volonté, ne soyez pas dupe d'une fausse dignité, au point de refuser une grâce inespérée, qui vous replacera où vous seriez si vous n'aviez pas joué votre existence en conspirant. — Au lieu de cet entremetteur peu scrupuleux, mais habile, on envoya auprès de Moreau un honnête homme, qui, abordant l'illustre accusé avec tout l'appareil de son ministère, fit échouer les bonnes intentions du Premier Consul. Le grand juge Régnier vint dans la prison, en simarre, accompagné du secrétaire du Conseil d'Etat, Locré. Il fit comparaître Moreau, et l'interrogea longuement, avec de froids égards. Dans la journée, Lajolais, arrêté, avait à peu près tout dit quant à ce qui concernait les relations de Moreau avec Pichegru. Il avouait avoir servi d'intermédiaire pour rapprocher Pichegru de Moreau,

reau entretenaient une correspondance entre eux, et ce n'est que sur la certitude que Pichegru donna au prince, que Moreau étayait de tous ses moyens un mouvement en France en leur faveur, que le plan fut vaguement arrêté : le rétablissement des Bourbons; les conseils travaillés par Pichegru; un mouvement dans Paris, et soutenu de la présence du prince; une attaque de vive force dirigée contre le Premier Consul; la présentation du prince aux armées par Moreau, qui d'avance devait avoir préparé tous les esprits.

être allé à Londres, avoir ramené Pichegru, l'avoir mis dans les bras de Moreau, tout cela dans l'intention, disait-il, d'obtenir le rappel de l'un par les sollicitations de l'autre. Lajolais n'avait tu que les relations avec Georges, qui, une fois avouées, auraient rendu sa version inadmissible. Mais ce malheureux ignorait que les relations de Pichegru avec Georges et avec les princes émigrés étant constatées d'une manière certaine par d'autres dépositions, livrer seulement le secret des entrevues de Moreau avec Pichegru, c'était établir un lien fatal entre Moreau, Georges et les princes émigrés. Les dépositions de Lajolais suffisaient donc pour mettre en évidence les torts de Moreau. La première chose à faire était d'éclairer amicalement ce dernier sur la marche de l'instruction, pour ne pas l'exposer à mentir inutilement. Il fallait, en lui prouvant qu'on savait tout, l'amener à tout dire. Si l'on y eût ajouté le ton, le langage qui pouvaient l'inviter à la confiance, peut-être on aurait provoqué un moment d'abandon qui aurait sauvé cet infortuné. Au lieu d'agir ainsi, le grand juge interrogea Moreau sur ses rapports avec Lajolais, Pichegru, Georges, et sur chacun de ces points lui laissa toujours dire qu'il ne savait rien, qu'il n'avait vu personne, qu'il ignorait pourquoi on lui adressait toutes ces questions, et ne l'avertit point qu'il s'engageait dans un dédale de dénégations inutiles et compromettantes. Cette entrevue avec le grand juge n'eût donc point le résultat qu'en attendait le Premier Consul, et qui eût rendu possible un acte de clémence aussi noble qu'utile.

M. Régnier revint aux Tuileries pour rapporter le résultat de l'interrogatoire de Moreau. — Eh bien, reprit le Premier Consul, puisqu'il ne veut pas s'ouvrir à moi, il faudra bien qu'il s'ouvre à la justice. — Le Premier Consul fit donc suivre l'affaire avec la dernière rigueur, et déploya la plus extrême activité pour saisir les coupables. Il songeait surtout à sauver l'honneur de son gouvernement, très-gravement compromis, si on ne fournissait la preuve de la réalité du complot, par la double arrestation de Georges et de Pichegru. Sans cette arrestation, il passait pour un bas envieux, qui avait voulu compromettre et perdre le second général de la République. On prenait tous les jours de nouveaux complices de la conjuration qui ne laissaient aucun doute sur l'ensemble et les détails du plan, particulièrement sur la résolution d'assaillir la voiture du Premier Consul entre Saint-Cloud et Paris, sur la présence d'un jeune prince à la tête des conjurés, sur l'arrivée de Pichegru pour se concerter avec Moreau, sur leurs divergences de vues, sur les retards qui s'en étaient suivis, et qui avaient amené leur perte à tous. On connaissait donc tous les faits, mais on ne prenait encore aucun des chefs, dont la présence aurait convaincu les esprits les plus incrédules; on ne prenait pas le prince tant attendu, dont le Premier Consul, dans sa colère, voulait faire un sanglant sacrifice. Le colonel Savary, placé à la falaise de Biville, écrivait qu'il avait tout vu, tout vérifié sur les lieux mêmes, et qu'il avait constaté la parfaite exactitude des révélations obtenues quant au mode des débarquements, quant à la route mystérieuse frayée entre Biville et Paris, quant à l'existence du petit bâtiment qui chaque soir courait des bordées le long de la côte, et semblait toujours vouloir s'approcher, sans s'approcher jamais. On avait lieu de croire que les signaux convenus entre les conjurés n'étant pas faits sur le sommet de la falaise (parce qu'on ne les connaissait pas), ou bien des avertissements ayant été envoyés de Paris à Londres, le nouveau débarquement était contremandé ou au moins suspendu. Le colonel Savary avait ordre d'attendre avec une imperturbable patience.

Dans Paris, on saisissait chaque jour la trace de Pichegru ou de Georges. On avait failli les arrêter, mais chaque fois on les avait manqués d'un instant. Le Premier Consul, qui ne ménageait pas les moyens, résolut de présenter une loi dont le caractère prouvera quelle idée on se faisait, au sortir de la Révolution, des garanties des citoyens, aujourd'hui si respectées. On proposa donc au Corps législatif une loi par laquelle tout individu qui recélerait Georges, Pichegru et soixante de leurs complices, dont on donnait le signalement, serait puni non pas de la prison ou des fers, mais de la mort. Quiconque les ayant vus ou ayant connu leur retraite, ne les dénoncerait pas, serait puni de six ans de fers. Cette loi formidable, qui ordonnait, sous peine de mort, un acte barbare, fut adoptée le jour même où elle avait été présentée, sans aucune réclamation.

A peine était-elle rendue, qu'elle fut suivie de précautions non moins rigoureuses. On pouvait craindre que les conjurés, pourchassés de la sorte, ne songeassent à prendre la fuite. Paris fut donc fermé. Tout le monde put y entrer; personne n'eut la permission d'en sortir pendant un certain nombre de jours. Pour assurer l'exécution de cette mesure, la garde à pied fut placée par détachements à toutes les portes de la capitale; la garde à cheval fit des patrouilles continuelles le long du mur d'octroi, avec ordre d'arrêter quiconque passerait par-dessus le mur, ou de faire feu sur quiconque voudrait s'enfuir. Enfin les matelots de la garde, distribués dans des canots, stationnèrent sur la Seine pendant le jour et la nuit. Les courriers du gouvernement avaient seuls la faculté de sortir, après avoir été fouillés, et reconnus de manière qu'on ne pût s'y tromper.

Un moment on sembla revenu aux plus mauvais temps de la Révolution. Une sorte de terreur s'était répandue dans Paris. Les ennemis du Premier Consul en abusaient cruellement, et disaient de lui tout ce qu'on avait dit autrefois de l'ancien comité de salut public. Dirigeant la police lui-même, il était instruit de tous ces propos, et son exaspération sans cesse accrue le rendait capable des actes les plus violents. Il était sombre, dur, et ne ménageait personne. Depuis les derniers événements, il ne dissimulait plus son humeur contre M. de Markoff; et la circonstance présente fit éclater cette humeur d'une manière extrêmement fâcheuse. Parmi les gens arrêtés se trouvait un Suisse, attaché, on ne sait à quel titre, à l'ambassade de Russie, véritable

intrigant, qu'il était peu convenable à une légation étrangère de prendre à son service. A cette inconvenance, M. de Markoff avait ajouté l'inconvenance plus grande encore de le réclamer. Le Premier Consul donna l'ordre de ne pas le rendre, de le tenir plus à l'étroit qu'auparavant, et de faire sentir à M. de Markoff toute l'indécence de sa conduite. A cette occasion il fut frappé de deux circonstances, auxquelles jusque-là il n'avait pas pris garde, c'est que M. d'Entraigues, l'ancien agent des princes émigrés, était à Dresde, avec une commission diplomatique de l'empereur de Russie; qu'un nommé Vernègues, autre émigré attaché aux Bourbons, envoyé par eux à la cour de Naples, se trouvait à Rome, et prenait la qualité de sujet russe. Le Premier Consul fit demander à la cour de Saxe le renvoi de M. d'Entraigues, à la cour de Rome l'arrestation immédiate et l'extradition de l'émigré Vernègues, et réclama ces actes rigoureux d'une manière péremptoire qui ne laissait guère la faculté de répondre par un refus. A la première réception diplomatique, il mit à une rude épreuve la morgue de M. de Markoff, comme il y avait mis naguère la roideur de lord Whitworth. Il lui dit qu'il trouvait fort étrange que des ambassadeurs eussent à leur service des hommes qui conspiraient contre le gouvernement, et osassent encore les réclamer. — Est-ce que la Russie, ajouta-t-il, croit avoir sur nous une supériorité qui lui permette de tels procédés? Est-ce qu'elle nous croit *tombés en quenouille* jusqu'au point de supporter de telles choses? Elle se trompe; je ne souffrirai rien d'inconvenant d'aucun prince sur la terre. —

Dix ans auparavant, la bienveillante Révolution de quatre-vingt-neuf était devenue la sanglante Révolution de quatre-vingt-treize, par les provocations continuelles d'ennemis insensés. Un effet du même genre se produisait en ce moment dans l'âme bouillante de Napoléon. Ces mêmes ennemis, se comportant avec Napoléon comme ils s'étaient comportés avec la Révolution, faisaient tourner du bien au mal, de la modération à la violence, celui qui, jusqu'à ce jour, n'avait été qu'un sage à la tête de l'Etat. Les royalistes, qu'il avait tirés de l'oppression, l'Europe, qu'il avait essayé de vaincre par sa modération après l'avoir vaincue par son épée, tout ce qu'il avait, en un mot, le plus ménagé, il était disposé à le maltraiter maintenant, en actes et en paroles. C'était une tempête excitée dans une grande âme par l'ingratitude des partis et l'imprudente malveillance de l'Europe.

Une profonde anxiété régnait dans Paris. La terrible loi portée contre ceux qui recéleraient Georges, Pichegru et ses complices, n'avait fait naître chez personne la basse résolution de les livrer; mais personne aussi ne voulait leur donner asile. Ces malheureux, que nous avons laissés désunis, déconcertés par leurs divergences, erraient la nuit, de maison en maison, payant quelquefois six à huit mille francs la retraite qu'on leur accordait seulement pour quelques heures. Pichegru, M. de Rivière, Georges, vivaient dans d'affreuses perplexités. Ce dernier supportait courageusement sa situation, habitué qu'il était aux aventures de la guerre civile. D'ailleurs il ne se sentait pas abaissé; il avait compromis autour de lui tout ce qu'il y avait de plus auguste, et il songeait seulement à se tirer de ce mauvais pas, comme de tant d'autres dont il était sorti heureusement par son intelligence et son courage. Mais ces membres de la noblesse française, qui avaient cru que la France, ou tout au moins leur parti, allait leur ouvrir les bras, et qui ne trouvaient que froideur, embarras ou blâme, étaient désolés de leur entreprise. Ils sentaient mieux maintenant l'odieux d'un projet qui ne s'offrait plus sous les couleurs décevantes que l'espérance du succès prête à toutes choses. Ils sentaient l'indignité des relations auxquelles ils s'étaient condamnés en s'introduisant en France avec une troupe de chouans. Pichegru, qui à des vices déplorables joignait certaines qualités, le sang-froid, la prudence, une haute pénétration, Pichegru voyait bien qu'au lieu de se relever de sa première chute, il était tombé dans le fond d'un abîme. Une première faute commise quelques années auparavant, celle d'accepter de coupables relations avec les Condé, l'avait conduit à devenir un traître, puis un proscrit. Maintenant il allait être trouvé parmi les complices d'un guet-apens. Cette fois il ne resterait plus rien de la gloire du vainqueur de la Hollande! En apprenant l'arrestation de Moreau, il devina le sort qui l'attendait, et s'écria qu'il était perdu. La familiarité de ces chouans lui était odieuse. Il se consolait dans la société de M. de Rivière, qu'il trouvait plus sage, plus sensé que les autres amis du comte d'Artois envoyés à Paris. Un soir, réduit au désespoir, il saisit un pistolet, et allait se brûler la cervelle, lorsqu'il en fut empêché par M. de Rivière lui-même. Une autre fois, privé de gîte, il eut une inspiration qui l'honore, et qui honore surtout l'homme auquel il eut recours dans le moment. Parmi les ministres du Premier Consul se trouvait un des proscrits du 18 fructidor : c'était M. de Marbois. Pichegru n'hésita pas à venir, pour une nuit, frapper à sa porte, et lui montrer de nouveau le proscrit de Sinnamari demandant à un autre proscrit de Sinnamari, devenu ministre du Premier Consul, de violer la loi de son maître. M. de Marbois le reçut avec douleur, mais sans inquiétude pour lui-même. L'honneur qu'on lui faisait en comptant sur sa générosité, il le faisait à son tour au Premier Consul, en ne doutant pas de son approbation. C'est un spectacle qui console de ces tristes scènes, de voir ces trois hommes, si divers, compter les uns sur les autres : Pichegru sur M. de Marbois, M. de Marbois sur le Premier Consul. Plus tard, en effet, M. de Marbois avoua ce qu'il avait fait, et le Premier Consul lui répondit par une lettre qui était une noble approbation de sa généreuse conduite.

Mais une telle situation devait avoir un terme prochain. Un officier qui avait été attaché à Pichegru trahit son secret et le livra à la police. La nuit, pendant que le général dormait, entouré des armes dont il ne se séparait jamais, et des livres dont il faisait sa lecture accoutumée, la lampe étant éteinte, un détachement de la gendarmerie d'élite

pénétra dans sa retraite pour le saisir. Eveillé par le bruit, il voulut se jeter sur ses armes, n'en eut pas le temps, et se défendit quelques minutes avec une grande vigueur. Bientôt vaincu, il se rendit, et fut transporté au Temple, où devait finir de la manière la plus malheureuse une vie jadis si brillante.

A peine était-il arrêté que M. Armand de Polignac, après lui M. Jules de Polignac, et enfin M. de Rivière, poursuivis sans relâche, non pas dénoncés, mais bientôt aperçus en changeant d'asile, furent saisis à leur tour. Ces arrestations produisirent sur l'opinion un effet profond et général. La masse des gens honnêtes, dénuée d'esprit de parti, fut édifiée sur la réalité du complot. La présence de Pichegru, des amis personnels de M. le comte d'Artois, ne laissait plus de doute. Apparemment ils n'avaient pas été amenés en France par la police, cherchant à échafauder un complot. La gravité des dangers qu'avait courus et que courait encore le Premier Consul se révéla tout entière, et on éprouva plus vivement que jamais l'intérêt que devait inspirer une vie si précieuse. Ce n'était plus l'envieux rival de Moreau qui avait voulu perdre ce général, c'était le sauveur de la France exposé aux machinations incessantes des partis. Toutefois les malveillants, quoique un peu déconcertés, ne se taisaient pas. A les entendre, MM. de Polignac, de Rivière, étaient des imprudents, incapables de se tenir en repos, s'agitant sans cesse avec M. le comte d'Artois, et venus uniquement pour voir si les circonstances étaient favorables à leur parti. Mais il n'y avait là ni complot sérieux, ni péril menaçant, de nature à justifier l'intérêt qu'on cherchait à inspirer pour la personne du Premier Consul.

Il fallait, pour fermer la bouche à ces discoureurs, pour les confondre, une arrestation de plus, celle de Georges. Alors il ne serait guère possible de dire, en trouvant ensemble MM. de Polignac, de Rivière, Pichegru et Georges, qu'ils étaient à Paris en simples observateurs. Cette dernière preuve devait être bientôt obtenue, grâce aux moyens terribles employés par le gouvernement.

Georges, traqué par une multitude d'agents, obligé de changer de gîte tous les jours, ne pouvant sortir de Paris, qui était gardé par terre et par eau, Georges devait finir par succomber. On était sur ses traces; mais il est juste de reconnaître, à l'honneur du temps, que personne n'avait consenti à le livrer, bien que le vœu de son arrestation fût général. Ceux qui se hasardaient à le recevoir ne voulaient le cacher que pour un jour. Il fallait que tous les soirs il changeât de retraite. Le 9 mars, vers l'entrée de la nuit, plusieurs officiers de paix entourèrent une maison, devenue suspecte par les allées et venues de gens de mauvaise apparence. Georges, qui l'avait occupée, essaya d'en sortir pour se procurer un asile ailleurs. Il partit vers sept heures du soir, et monta, près du Panthéon, dans un cabriolet conduit par un serviteur de confiance, jeune chouan déterminé. Les officiers de paix suivirent ce cabriolet en courant à perte d'haleine, jusqu'au carrefour de Bussy. Georges pressait son compagnon de hâter le pas, lorsque l'un des agents de la police, arrivé le premier, se jeta sur la bride du cheval. Georges d'un coup de pistolet l'étendit roide mort à ses pieds. Il s'élança ensuite du cabriolet pour s'enfuir, et tira un second coup sur un autre agent, qu'il blessa grièvement. Mais, enveloppé par le peuple, arrêté malgré ses efforts, il fut livré à la force publique, accourue en toute hâte. On le reconnut sur-le-champ pour ce terrible Georges, qu'on cherchait depuis si longtemps, et qu'on tenait enfin, ce qui produisit dans Paris une joie générale. On vivait, en effet, dans une sorte d'oppression dont on était maintenant soulagé. Avec Georges venait d'être arrêté le serviteur qui l'accompagnait, et qui avait eu à peine le temps de faire quelques pas.

Georges fut conduit à la préfecture de police. La première émotion passée, ce chef des conjurés était redevenu parfaitement calme. Il était jeune et vigoureux, il avait les épaules larges, le visage plein, plutôt ouvert et serein que sombre et méchant, comme son rôle aurait pu le faire croire. Il portait sur lui des pistolets, un poignard, et une soixantaine de mille francs, tant en or qu'en billets de banque. Interrogé immédiatement, il avoua, sans hésiter, son nom et le motif de sa présence à Paris. Il était venu, disait-il, pour attaquer le Premier Consul, non pas en s'introduisant avec quatre assassins dans son palais, mais en l'abordant ouvertement, en rase campagne, au milieu de sa garde consulaire. Il devait agir en compagnie d'un prince français, qui se proposait de venir en France, mais qui n'y était pas encore arrivé. Georges était presque fier de la nature toute nouvelle de ce complot, qu'il mettait beaucoup de soin à distinguer d'un assassinat. Cependant, lui disait-on, vous avez envoyé Saint-Réjant à Paris pour y préparer la machine infernale. — Je l'ai envoyé, répondait Georges, mais je ne lui avais pas prescrit les moyens dont il devait se servir. — Mauvaise justification, qui prouvait bien que Georges n'était pas étranger à cet horrible attentat! Du reste, sur tout ce qui concernait d'autres que lui, ce hardi conjuré s'obstinait à se taire, répétant qu'il y avait assez de victimes, et qu'il n'en voulait pas augmenter le nombre [1].

[1] *Extrait du premier interrogatoire de Georges par le préfet de police*, 18 ventôse (9 mars).

Tome II, page 79.

Nous, conseiller d'État, préfet de police, avons fait comparaître par-devant nous Georges Cadoudal, et l'avons interrogé ainsi qu'il suit :

Demande. Que veniez-vous faire à Paris?

Réponse. Je venais pour attaquer le Premier Consul.

D. Quels étaient vos moyens pour attaquer le Premier Consul?

R. J'en avais encore bien peu; je comptais en réunir...

D. De quelle nature étaient vos moyens d'attaque contre le Premier Consul?

R. Des moyens de vive force.

D. Aviez-vous beaucoup de monde avec vous?

R. Non, parce que je ne devais attaquer le Premier Consul que lorsqu'il y aurait un prince français à Paris, et il n'y est point encore.

D. Vous avez, à l'époque du 3 nivôse, écrit à Saint-Réjant, et vous lui avez fait des reproches de la lenteur qu'il mettait à exécuter vos ordres contre le Premier Consul?

R. J'avais dit à Saint-Réjant de réunir des moyens à Paris, mais je ne lui avais pas dit de faire l'affaire du 3 nivôse...

Après l'arrestation de Georges et ses déclarations, le complot était avéré, le Premier Consul justifié; on ne pouvait plus répéter, comme on le faisait depuis un mois, que la police inventait les conspirations qu'elle prétendait découvrir; on n'avait plus qu'à baisser les yeux, si on était du parti royaliste, en voyant un prince français promettre de se rendre en France avec une bande de chouans, pour livrer une prétendue bataille sur une grande route. Il restait, à la vérité, l'excuse de dire qu'il n'y serait pas venu. C'est possible, même probable, mais mieux aurait valu tenir parole, que de promettre en vain aux malheureux qui risquaient leur tête sur de telles assurances. Au surplus, ce n'était pas seulement Georges qui annonçait un prince; les amis de M. le comte d'Artois, MM. de Rivière et de Polignac, tenaient le même langage. Ils confessaient la partie la plus importante du projet. Ils repoussaient loin d'eux l'idée d'avoir participé à un projet d'assassinat; mais ils avouaient être venus en France pour quelque chose qu'ils ne définissaient pas, pour une espèce de mouvement, à la tête duquel devait figurer un prince français. Ils n'avaient fait que le devancer, pour s'assurer de leurs propres yeux s'il était utile et convenable qu'il arrivât[1]. Comme Georges, ces messieurs cherchaient à s'excuser d'être trouvés en si mauvaise compagnie, en répétant qu'un prince français devait être avec eux. Ce prince n'étant pas venu, ne se proposant plus de venir, ils étaient assurés de ne pas le mettre en péril, car il était couvert par toute la largeur de la Manche. Les imprudents ne se doutaient pas qu'il y en avait d'autres moins bien abrités, et qui payeraient peut-être de leur sang les projets conçus et préparés à Londres.

Plût au Ciel que le Premier Consul se fût contenté de ce qu'il avait sous la main pour confondre ses ennemis! Il avait le moyen de les faire trembler, en leur infligeant légalement les peines contenues dans nos codes, il pouvait de plus les couvrir de confusion, car les preuves obtenues étaient accablantes. C'était plus qu'il n'en fallait à sa sûreté et à son honneur. Mais, comme nous l'avons déjà dit, indulgent alors pour les révolutionnaires, il était indigné contre les royalistes, révolté de leur ingratitude, et résolu à leur faire sentir le poids de sa puissance. Il y avait dans son cœur, outre la vengeance, un autre sentiment : c'était une sorte d'orgueil. Il disait tout haut, à tout venant, qu'un Bourbon pour lui n'était pas plus que Moreau ou Pichegru, et même moins; que ces princes, se

Extrait du deuxième interrogatoire de Georges Cadoudal, 18 ventôse (9 mars).

Tome II, page 83.

Demande. Depuis quel temps êtes-vous à Paris?

Réponse. Depuis environ cinq mois; je n'y suis pas resté quinze jours en totalité.

D. Où avez-vous logé?

R. Je ne veux pas le dire...

D. Quel est le motif qui vous a amené à Paris?

R. J'y suis venu dans l'intention d'attaquer le Premier Consul.

D. Quels étaient vos moyens d'attaque?

R. L'attaque devait être de vive force.

D. Où comptiez-vous trouver cette force-là?

R. Dans toute la France.

D. Il y a donc dans toute la France une force organisée à votre disposition et à celle de vos complices?

R. Ce n'est pas ce qu'on doit entendre par la force dont j'ai parlé ci-dessus.

D. Que faut-il donc entendre par la force dont vous parlez?

R. Une réunion de force à Paris. Cette réunion n'est pas encore organisée; elle l'eût été aussitôt que l'attaque aurait été définitivement résolue.

D. Quel était donc votre projet et celui des conjurés?

R. De mettre un Bourbon à la place du Premier Consul.

D. Quel était le Bourbon désigné?

R. Charles-Xavier-Stanislas, ci-devant Monsieur, reconnu par nous pour Louis XVIII.

D. Quel rôle deviez-vous jouer lors de l'attaque?

R. Celui qu'un des ci-devant princes français, qui devait se trouver à Paris, m'aurait assigné.

D. Le plan a donc été conçu et devait donc être exécuté d'accord avec les ci-devant princes français?

R. Oui, citoyen juge.

D. Vous avez donc conféré avec ces ci-devant princes en Angleterre?

R. Oui, citoyen.

D. Qui devait fournir les fonds et les armes?

R. J'avais depuis longtemps les fonds à ma disposition; je n'avais pas encore les armes...

Extrait du deuxième interrogatoire de M. Armand de Polignac, 22 ventôse (13 mars).

Tome II, page 239.

Je suis débarqué sur les côtes de Normandie; après plusieurs séjours, j'ai logé près l'Isle-Adam, dans un endroit où se trouvait Georges, aussi connu sous le nom de Lorière.

Nous sommes venus à Paris ensemble, et avec quelques officiers à sa disposition.

Lorsque je suis parti cette dernière fois de Londres, je savais quels étaient les projets du comte d'Artois; je lui étais trop attaché pour ne pas l'accompagner.

Son plan était d'arriver en France, de faire proposer au

[1] *Extrait du premier interrogatoire de M. de Rivière par le conseiller d'État Réal,* le 16 ventôse (7 mars).

Tome II, page 259.

Demande. Depuis quel temps êtes-vous à Paris?

Réponse. Il y a environ un mois.

D. Par quelle voie êtes-vous venu de Londres en France?

R. Par la côte de Normandie, sur un bâtiment anglais, capitaine Wright, à ce que je crois.

D. Combien y avait-il de passagers, et quels étaient les passagers?

R. Je ne sais pas.

D. Vous savez que l'ex-général Pichegru et Lajolais faisaient partie de ces passagers, ainsi que M. Jules de Polignac?

R. Cela ne me regardant pas, je l'ignore.

. . . .

D. Arrivé sur la côte où vous êtes débarqué, par quelle voie vous êtes-vous rendu à Paris?

R. Tantôt à pied, et tantôt à cheval, par la route de Rouen, que j'ai été gagner. . . . .

D. Quels sont les motifs de votre voyage et de votre séjour en cette ville?

R. De m'assurer de l'état des choses et de la situation politique et intérieure, afin d'en faire part aux princes, qui auraient jugé, d'après mes observations, s'il était de leur intérêt de venir en France ou de rester en Angleterre. Je dois dire cependant que je n'avais point de mission particulière d'eux dans le moment; mais les ayant souvent servis avec zèle . . . .

D. Quel a été le résultat des observations que vous avez faites sur la situation politique, sur le gouvernement et sur l'opinion? Qu'auriez-vous marqué aux princes à ce sujet, si vous aviez pu leur écrire et vous rendre auprès d'eux?

R. En général, j'ai cru voir en France beaucoup d'égoïsme, d'apathie, et un grand désir de conserver la tranquillité.

croyant inviolables, compromettaient à leur gré une foule de malheureux de tout rang, et puis se mettaient à l'abri derrière la mer; qu'ils avaient tort de tant compter sur cet asile; qu'il finirait bien par en prendre un, et que celui-là il le ferait fusiller comme un coupable ordinaire; qu'il fallait qu'on sût enfin à qui on avait affaire en s'attaquant à lui; qu'il n'avait pas plus peur de verser le sang d'un Bourbon que le sang du dernier des chouans; qu'il apprendrait bientôt au monde que les partis étaient tous égaux à ses yeux; que ceux qui attireraient sur leur tête sa main redoutable en sentiraient le poids, quels qu'ils fussent, et qu'après avoir été le plus clément des hommes, on verrait qu'il pouvait en devenir le plus terrible.

Personne n'osait le contredire : le consul Lebrun se taisait; le consul Cambacérès se taisait aussi, en laissant voir pourtant cette désapprobation silencieuse qui était sa résistance à certains actes du Premier Consul. M. Fouché, qui voulait se remettre en faveur, et qui, porté en général à l'indulgence, désirait néanmoins brouiller le gouvernement avec les royalistes, approuvait fort la nécessité d'un exemple. M. de Talleyrand, qui certes n'était pas cruel, mais qui ne savait jamais contredire le pouvoir, à moins qu'il n'en fût devenu l'ennemi, et qui avait à un degré funeste le goût de lui plaire quand il l'aimait, M. de Talleyrand disait aussi avec M. Fouché, qu'on avait trop fait pour les royalistes, qu'à force de les bien traiter, on était allé jusqu'à donner aux hommes de la Révolution des doutes fâcheux, et qu'il fallait punir enfin, punir sévèrement et sans exception. Sauf le consul Cambacérès, tout le monde flattait cette colère, qui, dans le moment, n'avait pas besoin d'être flattée pour devenir redoutable, peut-être cruelle.

Cette idée de porter tout le châtiment sur les royalistes seuls, pour ne montrer que clémence aux révolutionnaires, était si enracinée alors dans l'esprit du Premier Consul, qu'il essaya pour Pichegru ce qu'il avait voulu faire pour Moreau. Une pitié profonde l'avait saisi en pensant à la situation affreuse de ce général illustre, associé à des chouans, exposé à perdre devant un tribunal non-seulement la vie, mais les derniers restes de son honneur. — Belle fin, dit-il à M. Réal, belle fin pour le vainqueur de la Hollande! Mais il ne faut pas que les hommes de la Révolution se dévorent entre eux. Il y a longtemps que je songe à Cayenne; c'est le plus beau pays de la terre pour y fonder une colonie. Pichegru y a été proscrit, il le connaît, il est de tous nos généraux le plus capable d'y créer un grand établissement. Allez le trouver dans sa prison, dites-lui que je lui pardonne, que ce n'est ni à lui, ni à Moreau, ni à ses pareils, que je veux faire sentir les rigueurs de la justice. Demandez-lui combien il faut d'hommes et de millions pour fonder une colonie à Cayenne; je les lui donnerai, et il ira refaire sa gloire en rendant des services à la France. —

M. Réal porta dans la prison de Pichegru ces nobles paroles. Quand celui-ci les entendit, il refusa d'abord d'y croire; il imagina qu'on voulait le séduire pour l'engager à trahir ses compagnons d'infortune. Bientôt, convaincu par l'insistance de M. Réal, qui ne lui demandait aucune révélation, puisqu'on savait tout, il s'émut : son âme fermée s'ouvrit, il versa des larmes, et parla longuement de Cayenne. Il avoua que, par une singulière prévision, il avait souvent, dans son exil, songé à ce qu'on pourrait y faire, et préparé même des projets. On verra bientôt par quelle fatale rencontre les généreuses intentions du Premier Consul n'eurent pour effet qu'une déplorable catastrophe.

Il attendait toujours avec la plus vive impatience des nouvelles du colonel Savary, placé en sentinelle avec cinquante hommes à la falaise de Biville. Le colonel était en observation depuis vingt et quelques jours, et aucun débarquement n'avait lieu. Le brick du capitaine Wright paraissait chaque soir, courait des bordées, mais ne touchait jamais au rivage, soit, comme nous l'avons dit, que les passagers que portait le capitaine Wright attendissent

Premier Consul d'abandonner les rênes du gouvernement, afin qu'il pût en saisir son frère.

Si le Premier Consul eût rejeté cette proposition, le comte était décidé à engager une attaque de vive force pour tâcher de reconquérir les droits qu'il regardait comme appartenant à sa famille.

Je n'ignorais pas qu'il n'était pas encore prêt à tenter la descente lorsque je suis parti; si je l'ai devancé, c'est par désir de voir, comme je l'ai dit, mes parents, ma femme et mes amis.

Lorsqu'il fut question d'un second débarquement, le comte d'Artois me fit entendre qu'en raison de la confiance qu'il avait en moi et du zèle que j'avais toujours témoigné, il désirait que j'en fisse partie. C'est ce qui me détermina à passer sur le premier bâtiment.

Je dois vous faire observer qu'au moment de mon départ, j'ai hautement déclaré que si tous ces moyens n'avaient pas le cachet de la loyauté, je me retirerais et repasserais en Russie. . . . .

Demande. Est-il à votre connaissance que le général Moreau voyait Pichegru et Georges Cadoudal?

Réponse. J'ai su qu'il y avait eu une conférence très-sérieuse à Chaillot, maison numéro six, où logeait Georges Cadoudal, entre ledit Cadoudal, le général Moreau et Pichegru, ex-général.

On m'a assuré que Georges Cadoudal, après différentes ouvertures et explications, avait dit au général Moreau : Si vous voulez, je vous laisserai avec Pichegru, et alors vous finirez peut-être par vous entendre;

Qu'enfin le résultat n'avait laissé que des incertitudes désagréables, attendu que Georges Cadoudal et Pichegru paraissaient bien fidèles à la cause du prince, mais que Moreau restait indécis, et faisait soupçonner des idées d'intérêts particuliers. J'ai su, depuis, qu'il y avait eu d'autres conférences entre le général Moreau et l'ex-général Pichegru.

Extrait de l'interrogatoire subi par M. Jules de Polignac devant le conseiller d'État Réal, le 16 ventôse (7 mars), *et cité dans l'acte d'accusation.*

Tome I, page 61.

Interpellé . . . .

A répondu : Que lui paraissant, ainsi qu'à son frère, que ce qu'on voulait faire n'était pas aussi noble qu'ils devaient naturellement l'espérer, ils avaient parlé de se retirer en Hollande.

Invité à expliquer le motif de ses craintes,

Il a répondu qu'il soupçonnait qu'au lieu de remplir une mission quelconque relative à un changement de gouvernement, il était question d'agir contre un seul individu, et que c'était le Premier Consul que le parti de Georges se proposait d'attaquer.

un signal qu'on ne leur faisait pas, soit que les nouvelles de Paris les engageassent à ne pas débarquer. Le colonel Savary dut enfin déclarer que sa mission se prolongeait inutilement et sans but.

Le Premier Consul, dépité de ne pas saisir l'un de ces princes qui en voulaient à sa vie, promenait ses regards sur tous les lieux où ils résidaient. Un matin, dans son cabinet, entouré de MM. de Talleyrand et Fouché, il se faisait énumérer les membres de cette famille infortunée, autant à plaindre pour ses fautes que pour ses malheurs. On lui disait que Louis XVIII, avec le duc d'Angoulême, habitait Varsovie; que M. le comte d'Artois et le duc de Berry se trouvaient à Londres; que les princes de Condé se trouvaient aussi à Londres, hors un seul, le troisième, le plus jeune, le plus entreprenant, le duc d'Enghien, qui vivait à Ettenheim, fort près de Strasbourg. C'était de ce côté aussi que MM. Taylor, Smith et Drake, agents anglais, cherchaient à fomenter des intrigues. L'idée que ce jeune prince pouvait se servir du pont de Strasbourg, comme le comte d'Artois avait voulu se servir de la falaise de Biville, vint tout à coup à l'esprit du Premier Consul, et il résolut d'envoyer sur les lieux un sous-officier de gendarmerie intelligent, pour prendre des informations. On en avait un qui avait servi autrefois, lorsqu'il était jeune, auprès des princes de Condé. On lui ordonna de se déguiser, de se rendre à Ettenheim, et de se procurer des renseignements sur le prince, sur son genre de vie, sur ses relations.

Le sous-officier partit avec cette commission, et se rendit à Ettenheim. Le prince y vivait depuis quelque temps auprès d'une princesse de Rohan, à laquelle il était fort attaché, partageant son temps entre cette affection et le goût de la chasse, qu'il satisfaisait dans la Forêt-Noire. Il avait reçu ordre du cabinet britannique de se rendre aux bords du Rhin, sans doute dans la prévision du mouvement dont MM. Drake, Smith et Taylor donnaient la fausse espérance à leur gouvernement. Ce prince croyait avoir à faire prochainement la guerre contre son pays, déplorable rôle qui avait déjà été le sien pendant plusieurs années. Mais rien ne prouve qu'il connût le complot de Georges. Tout porte à croire, au contraire, qu'il l'ignorait. Il s'absentait souvent pour aller à la chasse, et même, disaient quelques personnes, pour assister au spectacle à Strasbourg. Il est certain que ce bruit avait reçu assez de consistance pour que son père lui écrivît de Londres, et lui donnât l'avis d'être plus prudent, en termes assez sévères[1]. Ce prince avait auprès de lui quelques émigrés attachés à sa personne, notamment un certain marquis de Thumery.

Le sous-officier envoyé pour prendre des renseignements arriva déguisé, et se fit donner, dans la maison même du prince, une foule de détails dont il était facile à des esprits prévenus de tirer de funestes inductions. On disait que le jeune duc s'absentait souvent; qu'il s'absentait même pour plusieurs jours, quelquefois, ajoutait-on, pour aller à Strasbourg. Il avait avec lui un personnage qu'on présentait comme beaucoup plus important qu'il n'était, et qui s'appelait d'un nom que les Allemands, auteurs de ces rapports, prononçaient mal et de manière à faire croire que c'était le général Dumouriez. Ce personnage était le marquis de Thumery, dont nous venons de citer le nom, et que le sous-officier, trompé par la prononciation allemande, prit de bonne foi pour le célèbre général Dumouriez. Il consigna ces détails dans son rapport, écrit, comme on le voit, sous l'influence des illusions les plus malheureuses, et envoyé sur-le-champ à Paris.

Ce rapport fatal arriva le 10 mars au matin. La veille au soir, dans la nuit, et le matin encore du même jour, une déposition non moins fatale avait été plusieurs fois renouvelée. On avait obtenu cette déposition du nommé Léridant, qui était le serviteur de Georges arrêté avec lui. Il avait résisté d'abord aux interrogations pressantes de la justice, puis il avait fini par parler avec une sincérité qui semblait complète; et il venait enfin de déclarer qu'en effet il y avait un complot, qu'un prince était à la tête de ce complot, que ce prince allait arriver, ou était même arrivé; que quant à lui il avait lieu de le croire, car il avait vu venir quelquefois chez Georges un homme jeune, bien élevé, bien vêtu, objet du respect général. Cette déposition, souvent répétée, et chaque fois avec de nouveaux détails, avait été portée au Premier Consul. Le rapport du sous-officier de gendarmerie lui ayant été remis au même instant, il se produisit dans sa tête le plus funeste concours d'idées. Les absences du duc d'Enghien se lièrent avec la prétendue présence d'un prince à Paris. Ce jeune homme pour lequel les conjurés montraient tant de respect, ne pouvait être un prince venu de Londres, car la falaise de Biville était soigneusement gardée. Ce ne pouvait être que le duc d'Enghien, venant en quarante-huit heures d'Ettenheim à Paris, et retournant de Paris à Ettenheim dans le même espace de temps, après quelques moments passés au milieu de ses complices. Mais, ce qui achevait aux yeux du Premier Consul cette malheureuse démonstration, c'était la présence supposée de Dumouriez. Le plan se complétait ainsi d'une manière frappante. Le comte d'Artois devait arriver par la Normandie avec Pichegru, le duc

1 *Le prince de Condé au duc d'Enghien.*

« Wanstead, le 16 juin 1803

» MON CHER ENFANT,

» On assure ici, depuis plus de six mois, que vous avez été faire un voyage à Paris; d'autres disent que vous n'avez été qu'à Strasbourg. Il faut convenir que c'était un peu inutilement risquer votre vie et votre liberté; car, pour vos principes, je suis très-tranquille de ce côté-là; ils sont aussi profondément gravés dans votre cœur que dans les nôtres. Il me semble qu'à présent vous pourriez nous confier le passé, et, si la chose est vraie, ce que vous avez observé dans vos voyages.

» A propos de votre santé, qui nous est si chère à tant de titres, je vous ai mandé, il est vrai, que la position où vous êtes pouvait être très-utile à beaucoup d'égards. Mais vous êtes bien près : prenez garde à vous, et ne négligez aucune précaution pour être averti à temps et faire votre retraite en sûreté, au cas qu'il passât par la tête du Consul de vous faire enlever. N'allez pas croire qu'il y ait du courage à tout braver à cet égard. . . . .

» *Signé :* LOUIS-JOSEPH DE BOURBON. »

d'Enghien par l'Alsace avec Dumouriez. Les Bourbons pour rentrer en France se faisaient accompagner par deux célèbres généraux de la République. La tête ordinairement si saine, si forte du Premier Consul, ne tint pas à tant d'apparences trompeuses. Il fut convaincu. Il faut avoir vu des esprits tendus par une recherche de ce genre, surtout si une passion quelconque les dispose à croire ce qu'ils soupçonnent, pour comprendre à quel point les inductions sont promptes, et pour bénir cent fois les lenteurs de la justice, qui sauvent les hommes de ces fatales conclusions, tirées si vite de quelques coïncidences fortuites.

Le Premier Consul, en lisant le rapport du sous-officier envoyé à Ettenheim, que venait de lui remettre le général Moncey, commandant de la gendarmerie, fut saisi d'une extrême agitation. Il reçut fort mal M. Réal qui survint dans le moment, lui reprocha de lui avoir laissé ignorer si longtemps des détails d'une telle importance, et il crut de très-bonne foi tenir la seconde et la plus redoutable partie du complot. Cette fois la mer ne l'arrêtait plus; le Rhin, le duc de Baden, le corps germanique n'étaient pas des obstacles pour lui. Il convoqua sur-le-champ un conseil extraordinaire, composé des trois Consuls, des ministres, et de M. Fouché, redevenu ministre de fait, quoiqu'il n'en eût plus le titre. Il appela en même temps aux Tuileries les colonels Ordener et Caulaincourt. Mais, en attendant ces messieurs, il avait pris des cartes du Rhin, pour ordonner un plan d'enlèvement, et ne trouvant pas celles qu'il cherchait, il renversait confusément à terre toutes les cartes de sa bibliothèque. M. Meneval, homme doux, sage, incorruptible, dont il ne pouvait jamais se passer, parce qu'il lui dictait ses lettres les plus secrètes, M. Meneval s'était absenté ce jour-là pour quelques instants. Il le fit appeler aux Tuileries, avec des reproches très-peu mérités sur son absence, et continua son travail sur la carte du Rhin dans un état d'émotion extraordinaire.

Le conseil eut lieu. Un témoin oculaire en a consigné le récit dans ses Mémoires.

L'idée d'enlever le prince et le général Dumouriez, sans s'inquiéter de la violation du sol germanique, en adressant toutefois une excuse pour la forme au grand-duc de Baden, fut sur-le-champ proposée. Le Premier Consul demanda les avis, mais avec toutes les apparences d'une résolution prise. Cependant il écouta les objections avec patience. Son collègue Lebrun parut effrayé de l'effet qu'un tel événement produirait en Europe. Le consul Cambacérès eut le courage de résister ouvertement à l'avis qu'on venait de proposer. Il s'efforça de montrer tout ce qu'avait de dangereux une résolution de cette nature, soit pour le dedans, soit pour le dehors, et le caractère de violence qu'elle ne pouvait manquer d'imprimer au gouvernement du Premier Consul. Il fit valoir surtout cette considération, qu'il serait déjà bien grave d'arrêter, de juger, de fusiller un prince du sang royal, même surpris en flagrant délit sur le sol français, mais que l'aller chercher sur le sol étranger, c'était, indépendamment d'une violation de territoire, le saisir quand il avait pour lui toutes les apparences de l'innocence, et se donner à soi toutes les apparences d'un abus odieux de la force; il conjura le Premier Consul, pour sa gloire personnelle, pour l'honneur de sa politique, de ne pas se permettre un acte qui replacerait son gouvernement au rang de ces gouvernements révolutionnaires dont il avait mis tant de soin à se distinguer. Il insista enfin plusieurs fois avec une chaleur qui ne lui était pas ordinaire, et proposa, comme terme moyen, d'attendre que ce prince, ou tout autre, fût saisi sur le territoire français, pour lui appliquer alors les lois du temps dans toute leur rigueur. Cette proposition ne fut point admise. On répondit qu'il ne fallait plus espérer que le prince destiné à s'introduire par la Normandie ou par le Rhin vînt s'exposer à des dangers certains, inévitables, quand déjà Georges et tous les agents de la conspiration étaient arrêtés; que d'ailleurs, en allant prendre celui qui se trouvait à Ettenheim, on prendrait avec lui ses papiers et ses complices, qu'on acquerrait ainsi des preuves qui attesteraient sa criminalité, et que dès lors on pourrait sévir en s'appuyant sur l'évidence acquise; que souffrir patiemment qu'à la faveur d'un territoire étranger les émigrés conspirassent aux portes de France, c'était accorder la plus dangereuse des impunités; que les Bourbons et leurs partisans recommenceraient tous les jours, qu'il faudrait punir dix fois pour une, tandis qu'en frappant un grand coup, on rentrerait ensuite dans le système de clémence naturel au Premier Consul; que les royalistes avaient besoin d'un avertissement; que, relativement à la question du territoire, il fallait donner à ces petits princes allemands une leçon comme à tout le monde; que, du reste, c'était rendre un service au grand-duc de Baden que de prendre le prince sans le lui demander, car il lui serait impossible de refuser l'extradition à une puissance comme la France, et il serait mis au ban de l'Europe pour l'avoir accordée. On ajouta enfin qu'il ne s'agissait, après tout, que de s'assurer de la personne du prince, de ses complices, de ses papiers; qu'on verrait après ce qu'il faudrait faire quand on le tiendrait, et quand on aurait examiné les preuves et le degré de sa culpabilité.

Le Premier Consul entendit à peine ce qui fut dit pour et contre, il écouta comme un homme résolu. Personne ne put se vanter d'avoir influé sur sa détermination. Cependant il ne parut pas savoir mauvais gré à M. Cambacérès de sa résistance. — Je sais, dit-il, le motif qui vous fait parler : c'est votre dévouement pour moi. Je vous en remercie; mais je ne me laisserai pas tuer sans me défendre. Je vais faire trembler ces gens-là, et leur enseigner à se tenir tranquilles. —

L'idée de terrifier les royalistes, de leur apprendre qu'on ne s'attaquait pas impunément à un homme comme lui, de leur faire connaître que le sang sacré des Bourbons n'avait pas à ses yeux plus de valeur que celui de tout autre personnage illustre de la République, cette idée et d'autres dans lesquelles le calcul, la vengeance, l'orgueil de sa puissance, avaient une part égale, le dominaient violemment.

Il donna les ordres immédiatement. En présence du général Berthier, il prescrivit aux colonels Ordener et Caulaincourt la conduite qu'ils avaient à tenir. Le colonel Ordener devait se rendre sur les bords du Rhin, prendre avec lui 300 dragons, quelques pontonniers et plusieurs brigades de gendarmerie, pourvoir ces troupes de vivres pour quatre jours, emporter une somme d'argent, afin de n'être point à charge aux habitants, passer le fleuve à Rheinau, courir sur Ettenheim, envelopper la ville, enlever le prince et tous les émigrés qui l'entouraient. Pendant ce temps, un autre détachement, appuyé de quelques pièces d'artillerie, devait se porter par Kehl à Offenbourg, et rester là en observation, jusqu'à ce que l'opération fût achevée. Tout de suite après, le colonel Caulaincourt devait se rendre auprès du grand-duc de Baden pour lui présenter une note contenant des explications sur l'acte qu'on venait de commettre. L'explication consistait à dire qu'en souffrant ces rassemblements d'émigrés, on avait obligé le gouvernement français à les dissiper lui-même; que d'ailleurs la nécessité d'agir promptement et secrètement n'avait pas permis une entente préalable avec le gouvernement badois.

Il est inutile d'ajouter qu'en donnant ces ordres aux officiers chargés de les exécuter, le Premier Consul ne prenait pas la peine d'expliquer quelles étaient ses intentions en enlevant le prince, ni ce qu'il voulait faire de lui. Il commandait en général à des hommes qui obéissaient en soldats. Cependant le colonel Caulaincourt, que des relations de naissance attachaient à l'ancienne famille royale, et particulièrement aux Condé, était profondément triste, bien qu'il n'eût pour sa part qu'une lettre à porter, et qu'il fût bien loin de prévoir l'horrible catastrophe qui se préparait. Le Premier Consul ne parut pas y prendre garde, et leur enjoignit à tous de se mettre en route au sortir des Tuileries.

Les ordres qu'il venait de donner furent ponctuellement exécutés. Cinq jours après, c'est-à-dire le 15 mars, le détachement de dragons, avec toutes les précautions ordonnées, partit de Schelestadt, passa le Rhin, surprit et enveloppa la petite ville d'Ettenheim, avant qu'aucune nouvelle de ce mouvement pût y parvenir. Le prince, qui avait reçu antérieurement des conseils de prudence, mais qui au moment même n'eut point d'avis positif de l'expédition dirigée contre sa personne, se trouvait alors dans la demeure qu'il avait coutume d'habiter à Ettenheim. En se voyant assailli par une troupe armée, il voulut d'abord se défendre, mais il en comprit bientôt l'impossibilité. Il se rendit, déclara lui-même son nom à ceux qui le cherchaient sans le connaître, et, avec un vif chagrin de perdre sa liberté, car l'étendue du péril lui était encore inconnue, il se laissa conduire à Strasbourg, et enfermer dans la citadelle.

On n'avait découvert ni les papiers importants qu'on avait espéré se procurer, ni le général Dumouriez qu'on supposait auprès du prince, ni aucune de ces preuves du complot tant alléguées pour motiver l'expédition. Au lieu du général Dumouriez, on avait trouvé le marquis de Thumery et quelques autres émigrés de peu d'importance. Le rapport contenant les stériles détails de l'arrestation fut envoyé immédiatement à Paris.

Le résultat de l'expédition aurait dû éclairer le Premier Consul et ses conseillers sur la témérité des conjectures qu'on avait formées. L'erreur surtout commise au sujet du général Dumouriez était fort significative. Voici les idées qui s'emparèrent malheureusement du Premier Consul et de ceux qui pensèrent comme lui en cette circonstance. On tenait l'un de ces princes de Bourbon, auxquels il en coûtait si peu d'ordonner des complots, et qui rencontraient des imprudents et des fous toujours prompts à se compromettre à leur suite. Il en fallait faire un exemple terrible, ou s'exposer à provoquer un rire de mépris de la part des royalistes, en relâchant le prince après l'avoir enlevé. Ils ne manqueraient pas de dire qu'après s'être rendu coupable d'une étourderie en l'envoyant prendre à Ettenheim, on avait eu peur de l'opinion publique, peur de l'Europe; qu'en un mot, on avait eu la volonté du crime, mais qu'on n'en avait pas eu le courage. Au lieu de les faire rire, il valait mieux les faire trembler. Ce prince, après tout, était à Ettenheim, si près de la frontière, dans des circonstances pareilles, pour quelque motif apparemment. Était-il possible qu'averti comme il l'avait été (et des lettres trouvées chez lui le prouvaient), était-il possible qu'il restât si près du danger, sans aucun but? qu'il ne fût pas complice, à quelque degré, du projet d'assassinat? Dans tous les cas, il était certainement à Ettenheim pour seconder un mouvement d'émigrés dans l'intérieur, pour exciter à la guerre civile, pour porter encore une fois les armes contre la France. Ces actes, les uns ou les autres, étaient punis de peines sévères par les lois de tous les temps; il fallait les lui appliquer.

Tels furent les raisonnements que le Premier Consul se fit à lui-même, et qu'on lui répéta plus d'une fois. Il n'y eut plus de conseil comme celui que nous avons rapporté; il y eut des entretiens fréquents entre le Premier Consul et ceux qui flattaient sa passion. Il ne sortait pas de cette funeste idée : les royalistes sont incorrigibles, il faut les terrifier. On ordonna donc la translation du prince à Paris, et sa comparution devant une commission militaire, pour avoir cherché à exciter la guerre civile, et porté les armes contre la France. La question ainsi posée était résolue d'avance d'une manière sanglante. Le 18 mars le prince fut extrait de la citadelle de Strasbourg, et conduit sous escorte à Paris.

Au moment où ce terrible sacrifice approchait, le Premier Consul voulut être seul.

Il partit le 18 mars, dimanche des Rameaux, pour la Malmaison, retraite où il était plus assuré de trouver l'isolement et le repos. Excepté les Consuls, les ministres et ses frères, il n'y reçut personne. Il s'y promenait seul des heures entières, affectant sur son visage un calme qui n'était pas dans son cœur. La preuve de ses agitations est dans son oisiveté même, car il ne dicta presque pas une lettre, pendant les huit jours de son séjour à la Malmaison, exemple d'oisiveté unique dans sa vie : et cependant

Brest, Boulogne, le Texel, occupaient, quelques jours avant, toute l'activité de sa pensée! Sa femme, qui était instruite, comme toute sa famille, de l'arrestation du prince, sa femme, qui, avec cette sympathie dont elle ne pouvait se défendre pour les Bourbons, avait horreur de l'effusion du sang royal, qui, avec cette prévoyance du cœur propre aux femmes, apercevait peut-être dans un acte cruel des retours de vengeance possibles contre son époux, contre ses enfants, contre elle-même, sa femme, fondant en larmes, lui parla plusieurs fois du prince, ne croyant pas encore, mais craignant que sa perte ne fût résolue. Le Premier Consul, qui mettait une sorte d'orgueil à comprimer les mouvements de son cœur, généreux et bon, quoi qu'en aient dit ceux qui ne l'ont pas connu, repoussait ces larmes, dont il craignait l'effet sur lui-même. Il répondait à madame Bonaparte, avec une familiarité qu'il cherchait à rendre dure : Tu es une femme, tu n'entends rien à ma politique ; ton rôle est de te taire. —

Le malheureux prince, parti le 18 mars de Strasbourg, arriva le 20 à Paris, vers midi. Il fut retenu jusqu'à cinq heures à la barrière de Charenton, gardé dans sa voiture par l'escorte qui l'accompagnait [1]. Il y avait en cette fatale occurrence quelque confusion dans les ordres, parce qu'il y avait quelque agitation dans ceux qui les donnaient.

D'après les lois militaires, le commandant de la division devait former la commission, la réunir et ordonner l'exécution de la sentence. Murat était commandant de Paris et de la division. Quand l'arrêté des Consuls lui parvint, il fut saisi de douleur. Murat, comme nous l'avons dit, était brave, quelquefois irréfléchi, mais parfaitement bon. Il avait applaudi, quelques jours auparavant, à la vigueur du gouvernement, quand on avait ordonné l'expédition d'Ettenheim; mais, chargé maintenant d'en poursuivre les cruelles conséquences, son excellent cœur faillit. Il dit avec désespoir à un de ses amis, en montrant les basques de son uniforme, que le Premier Consul y voulait imprimer une tache de sang. Il courut à la Malmaison exprimer à son redoutable beau-frère les sentiments dont il était pénétré. Le Premier Consul, qui lui-même était plus enclin à les partager qu'il n'aurait voulu, cacha sous un visage de fer l'agitation dont il était secrètement atteint. Il craignait que son gouvernement ne parût faiblir devant le rejeton d'une race ennemie. Il adressa de dures paroles à Murat, lui reprocha sa faiblesse, qu'il qualifia en termes méprisants, et finit par lui dire, avec hauteur, qu'il couvrirait ce qu'il appelait sa lâcheté, en signant lui-même de sa main consulaire les ordres à donner dans la journée.

Le Premier Consul avait rappelé le colonel Savary de cette falaise de Biville, où l'on avait vainement attendu les princes mêlés au complot, et lui confia le soin de veiller au sacrifice du prince qui n'y avait aucune part. Le colonel Savary était prêt à donner au Premier Consul sa vie, son honneur. Il ne conseillait rien, il exécutait en soldat ce que lui commandait un maître auquel il portait un attachement sans bornes. Le Premier Consul fit rédiger tous les ordres, les signa lui-même, puis enjoignit à Savary de les porter à Murat, et d'aller à Vincennes pour présider à leur exécution. Ces ordres étaient complets et positifs; ils contenaient la composition de la commission, la désignation des colonels de la garnison qui devaient en être membres, l'indication du général Hulin comme président, l'injonction de se réunir immédiatement pour tout finir dans la nuit; et si, comme on ne pouvait en douter, la condamnation était une condamnation à mort, de faire exécuter le prisonnier sur-le-champ. Un détachement de la gendarmerie d'élite et de la garnison devait se rendre à Vincennes pour garder le tribunal et procéder à l'exécution de la sentence. Tels étaient ces ordres funestes, signés de la propre main du Premier Consul. Légalement, ils devaient être exécutés au nom de Murat; en réalité, il n'y prit presque aucune part. Le colonel Savary, comme il en avait reçu la mission, se rendit à Vincennes pour veiller à leur accomplissement.

Cependant tout n'était pas irrévocable dans ces ordres, il restait un moyen encore de sauver le prince infortuné. M. Réal devait se transporter à Vincennes pour l'interroger longuement, et lui arracher ce qu'il savait sur le complot, dont toujours on le croyait complice sans pouvoir en alléguer la preuve. M. Maret avait lui-même, dans la soirée, déposé chez le conseiller d'Etat Réal l'injonction écrite de se rendre à Vincennes pour faire cet interrogatoire. Si M. Réal voyait le prisonnier, entendait de sa bouche la véridique explication des faits, se sentait touché par sa franchise, par ses demandes instantes d'être conduit devant le Premier Consul, M. Réal pouvait communiquer ses impressions à celui qui tenait la vie du prince en ses puissantes mains. Il y avait donc encore, même après la condamnation, un moyen de sortir de l'affreuse voie dans laquelle on s'était engagé, en faisant au duc d'Enghien une grâce noblement demandée, et noblement accordée!

C'était la dernière chance qui restât pour sauver la vie du jeune prince et pour épargner une grande faute au Premier Consul. Ce dernier y pensait dans ce moment, même après les ordres qu'il venait de donner. En effet, pendant cette triste soirée du 20 mars, il était enfermé à la Malmaison avec sa femme, son secrétaire, quelques dames et quelques officiers. Seul, distrait, affectant le calme, il avait fini par s'asseoir devant une table, et il jouait aux échecs avec l'une des dames les plus distinguées de la cour consulaire [1], laquelle, sachant que le prince était arrivé, tremblait d'épouvante en pensant aux

[1] Il vient de paraître un écrit excellent sur la catastrophe du duc d'Enghien, par M. Nougarède de Fayet. Les recherches consciencieuses et pleines de sagacité qui distinguent ce morceau d'histoire spéciale doivent lui mériter la plus grande confiance. M. Nougarède de Fayet dit que le prince fut conduit à la porte du ministère des affaires étrangères. Il est possible que ce fait soit exact, mais n'ayant pu le constater d'une manière certaine, j'ai admis la tradition la plus générale.

[1] Cette dame est madame de Rémusat, et elle a consigné ce récit dans ses Mémoires, restés manuscrits jusqu'à ce jour, et aussi intéressants que spirituellement écrits.

conséquences possibles de cette fatale journée. Elle n'osait lever les yeux sur le Premier Consul, qui, dans sa distraction, murmura plusieurs fois les vers les plus connus de nos poëtes sur la clémence, d'abord ceux que Corneille a mis dans la bouche d'Auguste, et puis ceux que Voltaire a mis dans la bouche d'Alzire.

Ce ne pouvait être là une sanglante ironie; elle eût été trop basse et trop inutile. Mais cet homme si ferme était agité, et il revenait parfois à considérer en lui-même la grandeur, la noblesse du pardon accordé à un ennemi vaincu et désarmé. Cette dame crut le prince sauvé, elle en fut remplie de joie. Malheureusement il n'en était rien.

La commission s'était réunie à la hâte, ses membres ignorant pour la plupart de quel accusé il s'agissait. On leur dit que c'était un émigré poursuivi pour avoir attenté aux lois de la République. On leur apprit son nom. Quelques-uns de ces soldats de la République, enfants quand la monarchie avait croulé, savaient à peine que le nom d'Enghien était porté par l'héritier présomptif des Condé. Leur cœur cependant souffrait d'une telle mission, car depuis plusieurs années on ne condamnait plus d'émigrés. Le prince fut amené devant eux. Il était calme, même fier, et doutait encore du sort qui l'attendait. Interrogé sur son nom, sur ses actes, il répondit avec fermeté, repoussa toute participation au complot actuellement poursuivi par la justice, mais avoua peut-être avec trop d'ostentation qu'il avait servi contre la France, et qu'il était sur les bords du Rhin pour servir de nouveau, et de la même manière. Le président insistant sur ce point avec l'intention de lui révéler le danger d'une telle déclaration faite en de tels termes, il répéta ce qu'il avait dit, avec une assurance que le danger ennoblissait, mais qui blessa ces vieux soldats, habitués à verser leur sang pour défendre le sol de leur patrie. Cette impression fut fâcheuse. Le prince demanda plusieurs fois, et avec force, à voir le Premier Consul. On le ramena dans le donjon, et on entra en délibération. Bien que ses déclarations répétées eussent révélé en lui un implacable ennemi de la Révolution, ces cœurs de soldats étaient touchés par la jeunesse, par le courage du prince. La question posée comme elle l'était ne pouvait amener qu'une solution funeste. Les lois de la République et de tous les temps punissaient de peines capitales le fait de servir contre la France. Cependant il y avait bien des lois violées contre le prince, comme de l'avoir enlevé sur le sol étranger, comme de le priver d'un défenseur, et c'étaient des considérations qui auraient dû agir sur la détermination des juges. Dans la confusion où ils étaient plongés, ces malheureux juges, affligés de leur rôle plus qu'on ne peut dire, prononcèrent la mort. Cependant la plupart d'entre eux exprimèrent le désir de renvoyer la sentence à la clémence du Premier Consul, et surtout de lui présenter le prince, qui demandait à le voir. Mais les ordres du matin, qui portaient de tout finir dans la nuit, étaient précis. M. Réal seul pouvait, en arrivant, en interrogeant le prince, obtenir un sursis. M. Réal ne parut point. La nuit s'était écoulée, le jour approchait. On conduisit le prince dans un fossé du château, et là il reçut, avec une fermeté digne de sa naissance, le feu des soldats de la République, qu'il avait combattus tant de fois du milieu des rangs autrichiens. Tristes représailles de la guerre civile! Il fut enseveli sur la place même où il était tombé.

Le colonel Savary partit immédiatement, pour rendre compte au Premier Consul de l'exécution de ses ordres.

En route, il rencontra M. Réal, qui venait interroger le prisonnier. Ce conseiller d'État, exténué de fatigue par un travail de plusieurs jours et de plusieurs nuits, avait défendu à ses domestiques de l'éveiller. L'ordre du Premier Consul ne lui avait été remis qu'à cinq heures du matin. Il arrivait, mais trop tard. Ce n'était pas une machination ourdie, comme on l'a dit, pour surprendre un crime au Premier Consul; point du tout. C'était un accident, un pur accident, qui avait ôté au prince infortuné la seule chance de sauver sa vie, et au Premier Consul une heureuse occasion de sauver une tache à sa gloire. Déplorable conséquence de la violation des formes ordinaires de la justice! Quand on viole ces formes sacrées, inventées par l'expérience des siècles pour garder la vie des hommes de l'erreur des juges, on est à la merci d'un hasard, d'une légèreté! La vie des accusés, l'honneur des gouvernements, dépendent quelquefois de la rencontre la plus fortuite! Sans doute la résolution du Premier Consul était prise, mais il était agité; et si le cri du malheureux Condé demandant la vie fût arrivé jusqu'à lui, ce cri ne l'aurait pas trouvé insensible; il eût cédé à son cœur, il aurait été glorieux d'y céder.

Le colonel Savary arriva fort ému à la Malmaison. Sa présence provoqua une scène de douleur. Madame Bonaparte, en le voyant, devina que tout était fini, et se mit à verser des larmes. M. de Caulaincourt poussait des cris de désespoir, en disant qu'on avait voulu le déshonorer. Le colonel Savary pénétra dans le cabinet du Premier Consul, qui était seul avec M. Meneval. Il lui rendit compte de ce qui avait été fait à Vincennes. Le Premier Consul lui dit tout de suite : Réal a-t-il vu le prisonnier? — Le colonel avait à peine achevé sa réponse négative, que M. Réal parut, et s'excusa en tremblant de l'inexécution des ordres qu'il avait reçus. Sans exprimer ni approbation ni blâme, le Premier Consul congédia ces instruments de ses volontés, s'enferma dans une pièce de sa bibliothèque, et y demeura seul pendant plusieurs heures.

Le soir, quelques personnes de sa famille dînaient à la Malmaison. Les visages étaient graves et tristes. On n'osait point parler, on ne parla point. Le Premier Consul était silencieux comme tout le monde. Ce silence finit par être embarrassant. En sortant de table, il le rompit lui-même. M. de Fontanes étant arrivé dans le moment, devint le seul interlocuteur du Premier Consul. Il était épouvanté de l'acte dont le bruit remplissait Paris, mais il ne se serait pas permis d'en dire son sentiment dans le lieu où il se trouvait. Il écouta beaucoup et répondit rarement. Le Premier Consul parlant presque toujours et cherchant à remplir le vide laissé par le si-

lence des assistants, discourut sur les princes de tous les temps, sur les empereurs romains, sur les rois de France, sur Tacite, sur les jugements de cet historien, sur les cruautés qu'on prête souvent aux chefs d'empire quand ils n'ont cédé qu'à des nécessités inévitables; enfin, arrivant par de longs détours au tragique sujet de la journée, il prononça ces paroles : On veut détruire la Révolution en s'attaquant à ma personne : je la défendrai, car je suis la Révolution, moi, moi... On y regardera à partir d'aujourd'hui, car on saura *de quoi nous sommes capables*.—

Il est affligeant pour l'honneur de l'humanité d'être obligé de dire que la terreur inspirée par le Premier Consul agit efficacement sur les princes de Bourbon et sur les émigrés. Ils ne se crurent plus en sûreté, en voyant que le sol germanique n'avait pas même couvert le malheureux duc d'Enghien; et à dater de ce jour, les complots de ce genre cessèrent. Mais cette triste utilité ne saurait justifier de tels actes! Mieux valait un danger de plus pour la personne du Premier Consul, si souvent exposée sur les champs de bataille, que la sécurité acquise à un tel prix.

Le bruit se répandit bientôt dans Paris qu'un prince avait été saisi, transféré à Vincennes, et fusillé. L'effet fut grand et déplorable. Depuis l'arrestation de Pichegru et de Georges, le Premier Consul était devenu l'objet de toutes les sollicitudes. On était indigné contre tous ceux qui s'étaient associés à des chouans pour menacer sa vie; on était fort sévère pour Moreau, dont la culpabilité moins démontrée commençait cependant à devenir vraisemblable; on faisait des vœux ardents pour l'homme qui ne cessait pas d'être, aux yeux de tous, le génie tutélaire de la France. La sanglante exécution de Vincennes opéra une réaction subite. Les royalistes furent prodigieusement irrités et plus effrayés encore; mais les gens honnêtes furent désolés de voir un gouvernement admirable jusque-là tremper les mains dans le sang, et en un jour se mettre au niveau de ceux qui avaient fait mourir Louis XVI, et, il faut le reconnaitre, sans l'excuse des passions révolutionnaires, qui en 1793 avaient troublé les têtes les plus fermes et les cœurs les meilleurs.

Il n'y avait de satisfaits que les révolutionnaires ardents, ceux dont le Premier Consul était venu terminer le règne insensé. Ils le trouvaient en un jour devenu presque leur égal. Aucun d'eux ne craignait plus que le général Bonaparte travaillât désormais pour les Bourbons.

Singulière misère de l'esprit humain! Cet homme extraordinaire, d'un esprit si grand, si juste, d'un cœur si généreux, était naguère encore plein de sévérité pour les révolutionnaires et pour leurs excès! Il jugeait leurs égarements sans aucune indulgence, quelquefois même sans aucune justice. Il leur reprochait amèrement d'avoir versé le sang de Louis XVI, déshonoré la Révolution, rendu la France inconciliable avec l'Europe! Il jugeait ainsi dans le calme de sa raison : et tout à coup, quand ses passions avaient été excitées, il avait égalé, en un instant, l'acte commis sur la personne de Louis XVI, qu'il reprochait si amèrement à ses devanciers, et s'était placé à l'égard de l'Europe dans un état d'opposition morale qui rendit bientôt la guerre générale inévitable, et l'obligea d'aller chercher la paix, paix magnifique il est vrai, aux extrémités de l'Europe, à Tilsitt!

Combien de tels spectacles sont propres à confondre l'orgueil de la raison humaine, et à enseigner que le plus transcendant génie ne sauve pas des fautes les plus vulgaires, quand on abandonne aux passions, même pour un seul instant, le gouvernement de soi-même!

Mais, pour être tout à fait justes, après avoir déploré ce funeste égarement des passions, remontons à ceux qui le provoquèrent. Quels furent-ils? Toujours ces mêmes émigrés, qui, après avoir irrité la Révolution innocente encore, quittèrent leur patrie pour chercher en tous lieux des ennemis à la France. Cette Révolution, revenue de ses égarements, et conduite par un grand homme, se montrait maintenant sage, humaine et pacifique. Ces émigrés, elle les avait rappelés, réintégrés dans leur patrie, dans leurs biens, et se préparait à leur rendre tout l'éclat de leur ancienne situation. Comment répondaient-ils à tant de clémence? Etaient-ils reconnaissants, paisibles au moins? Non. Ils étaient allés chez une nation voisine, jalouse de notre grandeur, et ils s'étaient servis des libertés de cette nation pour les tourner contre la France. A force d'indignes pamphlets, ils avaient irrité l'orgueil de deux peuples trop faciles à exciter; et après avoir contribué à leur remettre les armes à la main, ils ne s'étaient pas bornés à être les soldats du gouvernement britannique, ils lui avaient prêté le secours des complots. On avait tramé une indigne conspiration; on avait coloré de sophismes misérables un projet d'assassinat; on avait envoyé en France Georges et Pichegru. S'il y avait un cœur que la gloire du Premier Consul eût blessé, c'est à lui qu'on avait eu recours. On avait égaré, perverti le faible Moreau; on l'avait trompé, on s'était fait tromper par lui; et puis, quand, à force d'imprudences, on avait été découvert par l'œil vigilant de l'homme qu'on voulait détruire, on s'était dénoncé les uns les autres, et l'on avait cru se justifier, se relever, en disant bien haut qu'un prince français devait être à la tête de ces horribles exploits! Le grand homme contre lequel étaient dirigés de si odieux complots, révolté d'être en butte aux meurtrières attaques de ceux qu'il avait arrachés à la persécution, avait cédé à une colère funeste. Il avait attendu au pied d'un rocher ce prince dont on lui annonçait l'arrivée; il l'avait attendu vainement, et, la tête troublée par les déclarations des conjurés eux-mêmes, il avait aperçu, en effet, un prince sur les bords du Rhin, qui attendait là le renouvellement de la guerre civile. A cette vue, sa raison s'était égarée; il avait pris ce prince pour le chef des conspirateurs qui menaçaient sa vie; il avait mis une sorte d'orgueil à le saisir sur le sol germanique, à frapper un Bourbon comme un individu vulgaire, et il l'avait frappé, pour apprendre aux émigrés et à l'Europe combien il était dangereux et insensé de s'attaquer à sa personne.

Douloureux spectacle, où tout le monde était en



Paris. Typ. H. Plon

Joséphine implorant de Napoléon la grâce du duc d'Enghien. (P. 590.)

faute, même les victimes; où l'on voyait des Français se faire les instruments de la grandeur britannique contre la grandeur française; des Bourbons, fils, frères de rois, destinés à être rois à leur tour, se mêler à des coureurs de grandes routes; le dernier des Condé payer de son sang des complots dont il n'était pas l'auteur, et ce Condé, qu'on voudrait trouver irréprochable parce qu'il fut victime, se rendre coupable aussi en se plaçant encore cette fois sous le drapeau britannique contre le drapeau français; enfin un grand homme égaré par la colère, par l'instinct de la conservation, par l'orgueil, perdre en un instant cette sagesse que l'univers admirait, et descendre au rôle de ces révolutionnaires sanglants qu'il était venu comprimer de ses mains triomphantes, et qu'il se faisait gloire de ne pas imiter! Fatal enchaînement des passions humaines! celui qui est frappé veut frapper à son tour; chaque coup reçu est rendu à l'instant; le sang appelle le sang, et les révolutions deviennent ainsi une suite de sanglantes représailles, qui seraient éternelles, s'il n'arrivait enfin un jour, un jour où l'on s'arrête, où l'on renonce à rendre coup pour coup, où l'on substitue à cette chaîne de vengeances une justice calme, impartiale et humaine, où l'on place au-dessus même de cette justice, s'il peut y avoir quelque chose de supérieur à elle, une politique élevée et clairvoyante, qui entre les arrêts des tribunaux ne laisse exécuter que les plus nécessaires, faisant grâce des autres aux cœurs égarés, susceptibles de retour et de raison. Défendre l'ordre social en se conformant aux règles strictes de la justice, et sans rien donner à la vengeance, telle est la leçon qu'il faut tirer de ces tragiques événements. Il en

faut tirer encore une autre : c'est de juger avec indulgence les hommes de tous les partis qui, placés avant nous dans la carrière des révolutions, nourris au milieu des troubles corrupteurs des guerres civiles, sans cesse excités par la vue du sang, n'avaient pas pour la vie les uns des autres le respect que nous ont heureusement inspiré le temps, la réflexion et une longue paix.

FIN DU LIVRE DIX-HUITIÈME

ET DE L'HISTOIRE DU CONSULAT.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

LIVRE QUATRIÈME.

MARENGO.

LIVRE CINQUIÈME.

HÉLIOPOLIS.

LIVRE SIXIÈME.

ARMISTICE.

LIVRE SEPTIÈME.

HOHENLINDEN.

LIVRE HUITIÈME.

MACHINE INFERNALE.

LIVRE NEUVIÈME.

LES NEUTRES.

LIVRE DIXIÈME.

EVACUATION DE L'ÉGYPTE.

LIVRE ONZIÈME.

PAIX GÉNÉRALE.

LIVRE DOUZIÈME.

CONCORDAT.

LIVRE TREIZIÈME.

LE TRIBUNAT.

LIVRE QUATORZIÈME.

CONSULAT A VIE.

LIVRE QUINZIÈME.

LES SÉCULARISATIONS.

LIVRE SEIZIÈME.

RUPTURE DE LA PAIX D'AMIENS.

LIVRE DIX-SEPTIÈME.

CAMP DE BOULOGNE.

LIVRE DIX-HUITIÈME.

CONSPIRATION DE GEORGES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

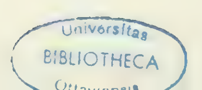
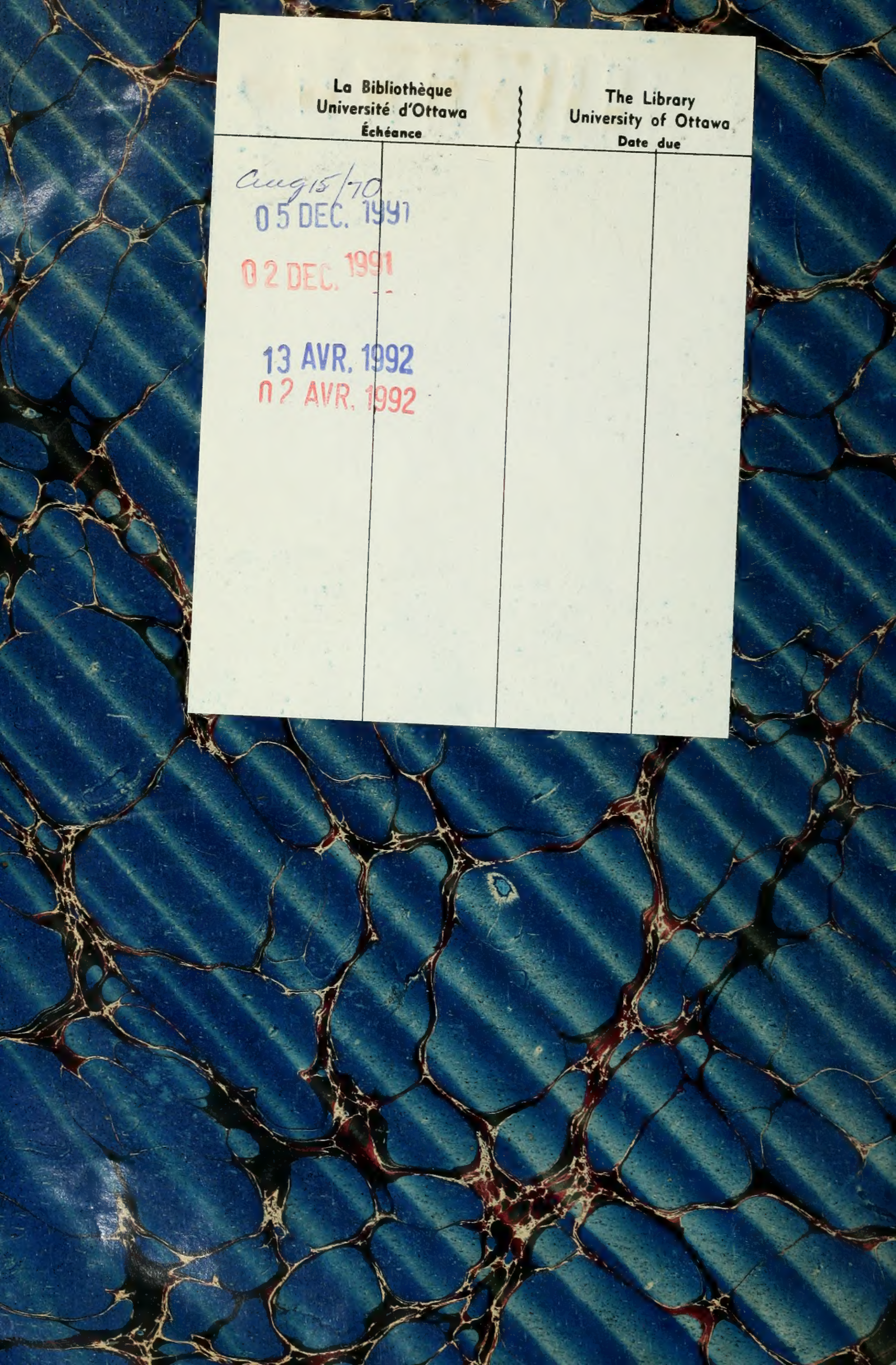
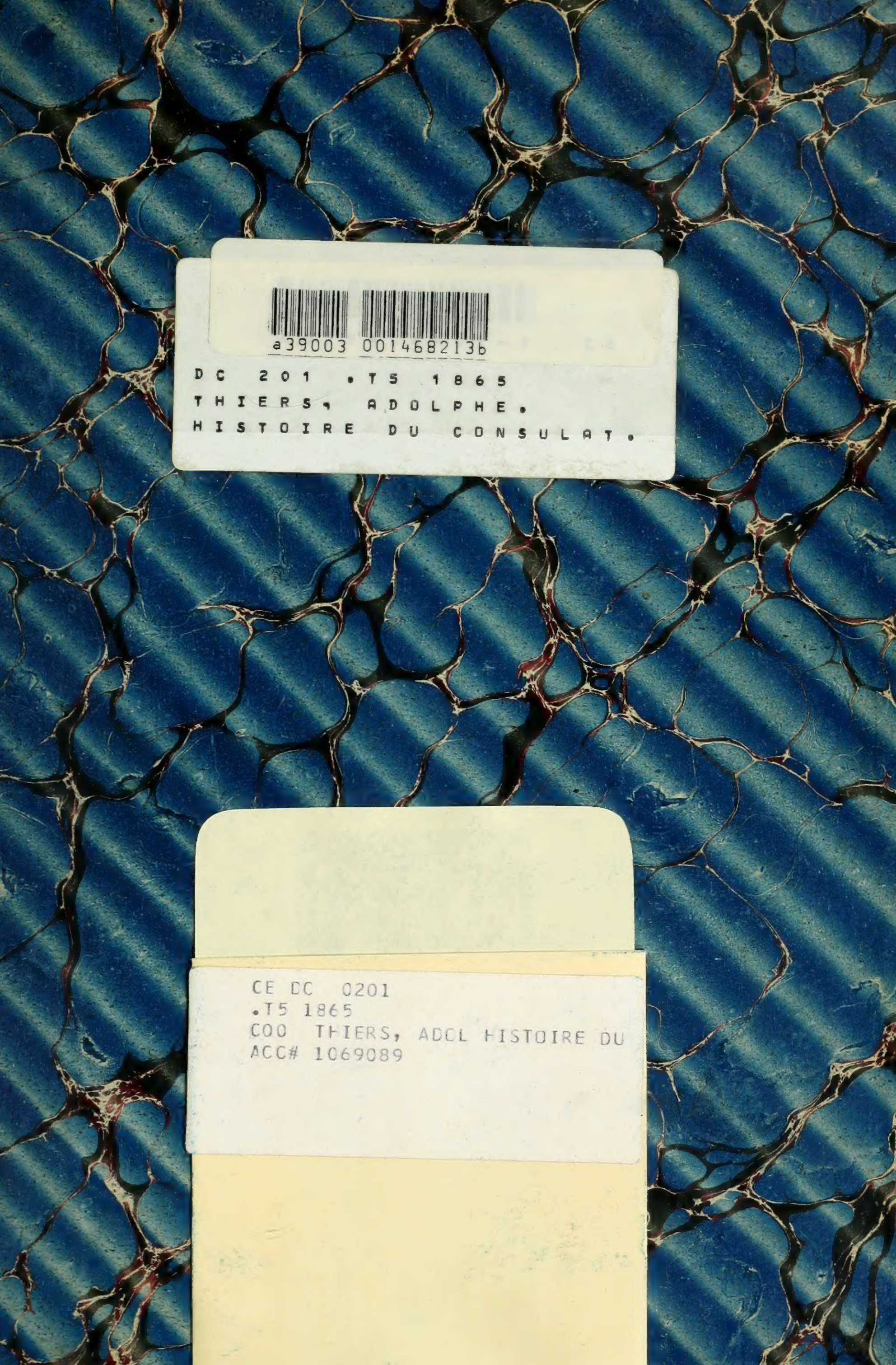


TABLE DES GRAVURES

CONTENUES DANS L'HISTOIRE DU CONSULAT.

FIN DE LA TABLE DES GRAVURES.




a39003 001468213b
DC 201 .T5 1865
THIERS, ADOLPHE.
HISTOIRE DU CONSULAT.
CE DC 0201
.T5 1865
COO THIERS, ADOL HISTOIRE DU
ACC# 1069089

